BnF Gallica

L'Illustration : journal universel

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. L'Illustration : journal universel. 1847-03-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d’une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l’exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

JOURN.
695

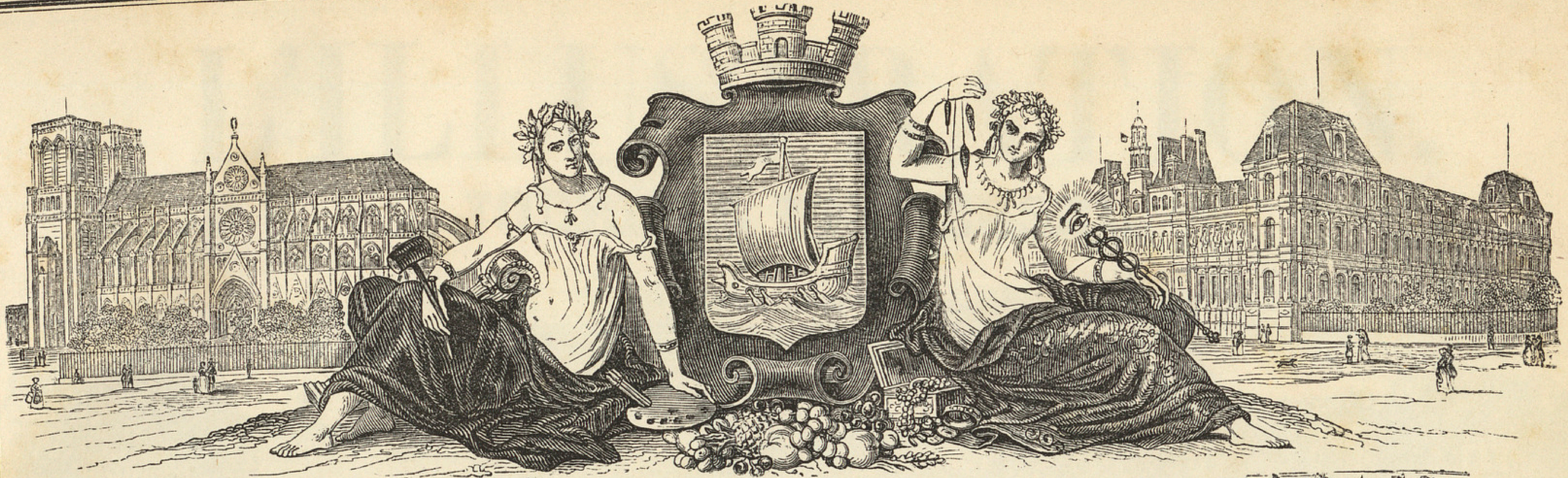

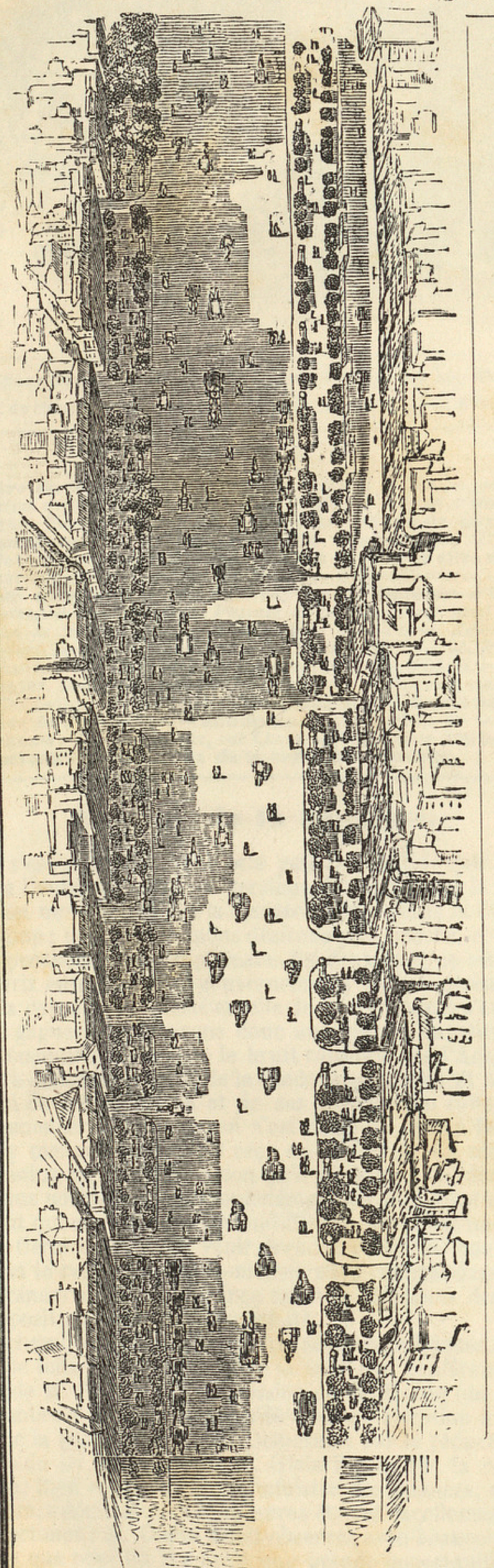

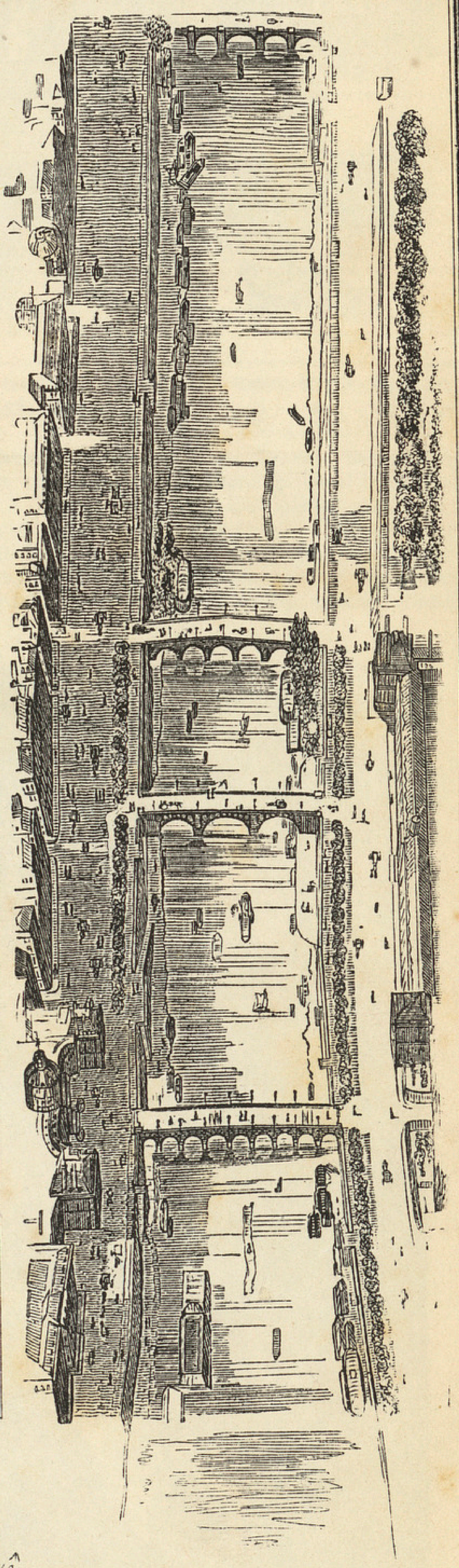

L'ILLUSTRATION

TOME IX

ORNÉ DE 800 VIGNETTES

Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

1847

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

PARIS
CHEZ J. DUBOCHET ET Cie, ÉDITEURS
60, RUE RICHELIEU.

MARVILLE

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

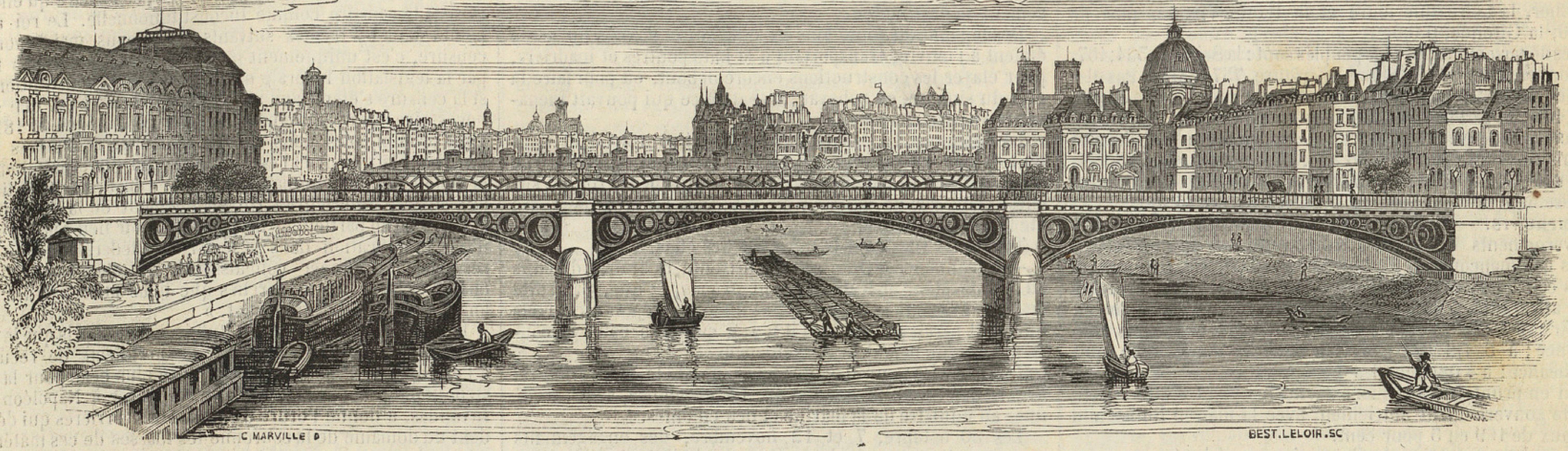

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 210. VOL. IX. — SAMEDI 6 MARS 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Attaque du consulat de France par la population de Janina.* — **Courrier de Paris.** — **Chute d'une avalanche.** *Vue du village du Chable.* — **Exposition de quatre tableaux de maître italiens, au bénéfice des indigents.** *L'Ange de la Paix, d'après Raphaël.* — **Damoiseaux et damoiselles du dix-neuvième siècle.** Chronique par Valentin. *Quatre Gravures.* — **Chronique musicale.** — **Dernier voyage de Dumont-d'Urville.** Troisième et dernier article. *Passage du cercle polaire; prise de possession de la terre Adélie; débarquement sur la terre Adélie; rade d'Hobart-Town, île Van-Liemen.* — **Nécrologie.** — *M. Benjamin Delessert.* — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. — **Gloire à Venise.** *Romance.* Paroles de M. le marquis de Pastoret, musique de M. Ch. Delioux. — **Bulletin bibliographique.** — **Revue des notabilités de l'industrie.** — **Annonces.** — **Exécution de la loi sur la chasse.** *Une Caricature,* par Cham. — **Problème d'échecs.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

On s'est embrassé : que cela puisse être fini! que les récits de l'entrevue, que les versions différentes sur la réconciliation ne viennent pas la compromettre! Nous le désirons beaucoup; mais ce que nous désirons plus encore, c'est que le rapprochement des diplomates des deux pays ne serve pas à couvrir entre les deux gouvernements un antagonisme auquel la cause de la liberté et celle de la civilisation n'auraient rien à gagner. Nous avons donc une grande impatience de voir démentir par les faits le bruit répandu que l'Angleterre songe à dénoncer le traité de la quadruple alliance et à prêter l'appui de ses bâtiments et de ses matelots au sultan pour recommencer à Tunis ce qui s'est passé en 1840 à Beyruth. Le bey menacé pour avoir reçu des batteries de nos ports un nombre de coups de canon qu'il ne nous a pas demandé, mais que nous lui avons spontanément accordé, c'est un événement qui ne peut nous être indifférent, et auquel une puissance tierce ne pourrait venir prendre part, sans que l'honneur et le respect de nous-mêmes nous commandassent de nous ranger du côté du prince menacé. Espérons donc que cette position ne nous sera pas faite.

La chambre, peu surchargée de séances publiques, et qui a tout le loisir de discuter dans la salle des conférences les titres de M. Hébert à la succession de M. Martin (du Nord), la chambre a néanmoins accordé quelque attention à la lecture de la proposition de M. Demesmay sur la réduction de la taxe du sel, et à celle de M. Glais-Bizoin sur la réforme postale. Bien entendu, M. le ministre des finances, comme toujours, a déclaré que ces mesures étaient excellentes, mais inopportunes; M. Dupin a fait observer avec beaucoup d'à-propos que pour lui il y avait une grande opportunité à diminuer les droits d'une substance alimentaire du peuple dans un moment où les subsistances sont aussi chères et aussi peu abondantes, et la chambre, presque unanimement, a adopté cette dernière opinion. Les deux propositions ont été prises en considération et renvoyées à des commissions.

— M. Duvergier de Hauranne a, à son tour, déposé sa proposition relative à la réforme électorale. Les modifications qu'il propose sont celles-ci :

Le cens électoral serait fixé à 100 fr. de contributions directes, mais à 100 fr. de principal, c'est-à-dire que les centimes additionnels, inégalement répartis entre les villes et les campagnes, ne seraient pas comptés pour la cote comme ils le sont aujourd'hui. Or, comme leur chiffre est aujourd'hui en moyenne de 80 à 85 fr., fixer à 100 fr. de principal le cens électoral, ce n'est l'abaisser en moyenne que de 15 à 20 fr.

Si le nombre des électeurs d'un arrondissement électoral ne s'élevait pas à quatre cents, ce nombre serait complété en appelant les citoyens les plus imposés au-dessous de 100 fr.

Seraient entre autres électeurs : 1° Les membres et correspondants de l'Institut; — 2° les officiers des armées de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite de 1,200 fr. au moins et justifiant d'un domicile réel de trois ans au moins dans l'arrondissement électoral; — 3° les juges des cours ou tribunaux en activité ou en retraite; — 4° Les professeurs titulaires des Facultés de droit, de médecine, des sciences, ceux du collége de France et du Jardin des Plantes; — 5° Les avocats inscrits près les cours et tribunaux, après cinq ans d'inscription et de domicile réel dans l'arrondissement électoral; — 6° les docteurs des Facultés de médecine, après cinq ans de domicile dans l'arrondissement électoral, à dater de l'obtention du diplôme; — 7° les notaires et avoués, après cinq ans de domicile réel dans l'arrondissement électoral; — 8° les membres des chambres de commerce, des conseils de manufactures et des conseils de prud'hommes; — 9° les membres des conseils municipaux

Attaque du consulat de France par la population de Janina.

des villes chefs-lieux d'arrondissement ou dont la population agglomérée s'élève au moins à 3,000 âmes.

La chambre des députés se composerait de 538 députés.

Partout où l'arrondissement administratif est divisé en plusieurs colléges, il y aurait réunion de ces colléges en un seul, excepté à Paris et dans les villes où le nombre des députés excéderait quatre.

Il serait attribué proportionnellement un ou plusieurs députés supplémentaires aux arrondissements qui comptent aujourd'hui, premièrement, plus de 1,000 électeurs, quelle que soit leur population totale; deuxièmement, plus de 800 électeurs, si leur population s'élève à 60,000 âmes; troisièmement, plus de 700 électeurs si leur population s'élève à 80,000 âmes; quatrièmement, plus de 600 électeurs si leur population s'élève à 100,000 âmes. Il résulte de là que tous les arrondissements conservent les députés qui leur sont attribués par la loi de 1831, et que l'égalité proportionnelle est rétablie par l'adjonction de 79 députés nouveaux accordés

aux arrondissements qui y ont droit dans la donnée ci-dessus.

RECENSEMENT QUINQUENNAL DE LA POPULATION DE LA FRANCE. — Le *Moniteur* a publié l'ordonnance qui approuve les nouveaux tableaux de population dressés par les préfets d'après le recensement quinquennal fait en 1846.

Nous remarquons, par ces tableaux, que la population totale de la France, en 1846, était de 35,400,486 âmes. Le précédent recensement de 1841 avait donné 34,230,178. C'est une augmentation de 1,170,308, soit à peu près 3 1/2 0/0.

Cinq départements ont présenté une diminution : ce sont l'Eure, de 2,533 ; le Jura, de 734 ; Lot-et-Garonne, de 813 ; la Meuse, de 662 ; et la Haute-Saône, de 531.

Les départements qui ont offert le plus d'accroissement sont la Seine, près de 12 0/0, les Bouches-du-Rhône 10 0/0, le Cher, la Loire-Inférieure et la Haute-Vienne, plus de 7 0/0 ; la Gironde, 6 0/0.

Les départements les plus peuplés sont : la Seine, 1,364,467 ; le Nord, 1,132,980 ; la Seine Inférieure, 757,990 ; le Pas-de-Calais, 695,756. Les moins peuplés sont : les Hautes-Alpes, 133,100 ; la Lozère, 143,331 ; les Basses-Alpes, 156,675.

Voici quelle progression a suivie la population de la France depuis vingt ans : En 1825, 30,400,000 ; en 1831, 32,560,934 ; en 1841, 34,230,178 ; et en 1847, 35,400,486. C'est un accroissement de 5 millions ou un peu plus de 16 0/0.

EMPRUNTS. — Les emprunts sont à l'ordre du jour. Les gouvernements et les villes en contractent de tous côtés. Nous commençons en France par des bons du trésor, sauf à les consolider plus tard, et, pour rendre leur émission plus attrayante, l'intérêt en est élevé à partir du 1er mars, savoir : à 3 0/0 pour les bons de trois à cinq mois d'échéance ; à 3 1/2 0/0 pour les bons de six à onze mois d'échéance ; à 4 0/0 pour les bons à un an.

Un emprunt de 80 millions de florins vient d'être conclu par le gouvernement autrichien, avec la maison Rothschild au taux de 109 en 5 pour cent.

Le gouvernement wurtembergeois, pour faire face aux dépenses de la construction de ses chemins de fer, en a conclu un de 12 millions de florins à 4 1/2 p. 100 d'intérêt, avec les maisons Rothschild et Grunelius, de Francfort-sur-le-Mein.

Le gouvernement anglais vient de son côté d'émettre un emprunt de 8 millions sterling en 3 pour cent. — Le gouvernement sarde s'occupe d'en négocier un de 75 millions de francs pour se mettre en communication avec l'Allemagne par des voies de fer. — L'Espagne vote en ce moment l'émission d'un emprunt nouveau de 50 millions ; — enfin, les prétendants comte de Montémolin et don Miguel cherchent également à battre monnaie par le même moyen.

EMPRUNTS ET PROJETS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE PARIS. — M. le préfet de la Seine, qui avait longtemps mis sa gloire à ce qu'aucun emprunt ne fût contracté par la ville de Paris sous son administration et à ce que toutes les obligations antérieurement contractées se trouvassent même éteintes par les seules ressources du budget municipal, vient de céder au vœu bien entendu du conseil municipal, qui, dans des vues plus larges, a voté un emprunt de 25 millions, afin de créer une ressource applicable aux dépenses de divers grands travaux d'utilité publique à la charge de la ville. Cet emprunt sera d'abord effectué en partie et à mesure des besoins, au moyen de prélèvements successifs sur les fonds déposés au trésor pour les dépenses faites ou en cours d'exécution, et dont la liquidation ne peut être opérée immédiatement. Ces fonds seront ensuite rétablis quand les créances au profit des tiers deviendront exigibles, et c'est alors que les fonds nécessaires seront demandés au crédit. On pense que, de cette manière, les sommes réellement empruntées ne s'élèveront guère à plus de 9 millions, et qu'elles pourront être fournies à la ville par la caisse des dépôts et consignations.

Au moyen de ces nouvelles ressources et de la somme annuellement consacrée aux grands travaux, la ville pourrait hâter l'achèvement de travaux déjà votés, et qui sans cela traîneraient en longueur. Il est facile de juger l'importance et l'urgence de ces travaux, dont nous allons citer quelques-uns : les halles centrales, environ 20 millions, terrain et construction ; le nouvel hôpital, 6 millions ; les quais et ports, 2 millions ; l'église Sainte-Clotilde, 3 millions ; la rue Saint-Denis, 2 millions 500,000 fr. ; la rue Soufflot, dans l'axe du Panthéon, 1 million 400,000 fr. ; la rue de Lyon, de la place de la Bastille à l'embarcadère, 1 million 500,000 fr. ; le prolongement de la rue Lafayette, 1 million 500,000 fr. ; la Sorbonne, pour la Faculté des Sciences, 1 million ; les abords de l'Opéra, supposé construit entre la rue Saint-Honoré et la rue de Rivoli prolongée, environ 4 millions. A ces importants travaux, il faut ajouter les colléges Louis-le-Grand et Henri IV, les écoles dont le nombre est insuffisant, la rue Montmartre, la rue Mazas, la rue du Vieux-Colombier, la rue entre les places Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés, les casernes de la garde municipale, de grands travaux de pavage et d'égouts, etc. La tout exigera une somme totale de 72 millions au moins, qu'il faudrait pouvoir dépenser en six années pour suffire à tous les besoins. Le préfet propose comme urgente une dépense de 62 millions, pour laquelle il existe des ressources s'élevant à 12 millions. Les 50 millions qui restent à trouver seraient fournis moitié par l'emprunt, et l'opération totale serait achevée en 1858. Nul doute que le ministère et les chambres n'accueillent cette combinaison.

ALGÉRIE. — Une horrible catastrophe, dit l'*Ackhbar*, vient de frapper la ville de Milianah. Depuis un mois, la pluie y tombait constamment, et dans la journée du 11 courant, le temps était si affreux, que personne n'osait sortir. Plusieurs maisons menaçaient de s'écrouler, et l'inquiétude était générale.

Pendant la nuit, presque toutes les heures ont été marquées par le sinistre fracas des édifices qui tombaient.

Le 12, dans la matinée, une maison s'affaissait encore en entier sur ses fondations, et enterrait vivants cinq de ses habitants. Trois ont pu être arrachés à la mort ; mais le mari et la femme, propriétaires de la maison, ont perdu la vie sous les décombres.

Milianah a présenté, pendant plus de quatorze heures, le tableau le plus affligeant. Ici, des familles entières parcourant la ville avec leurs effets, fuyant avec terreur, à moitié nues, et rencontrant sur leur chemin même le danger qui les avait chassées de leur couche ; là, des hommes se précipitant par les fenêtres, après avoir jeté au dehors tout ce que renfermait leur habitation. Sur un autre point, des appartements tout à coup mis à jour par la chute d'une façade entière, et présentant, au milieu des ténèbres et du désordre, le tableau de la plus affreuse épouvante. Tout cela était horrible !

Le 13, cinq maisons étaient détruites de fond en comble ; six l'étaient à moitié, et vingt-huit étaient plus ou moins endommagées ; en tout, trente-neuf désastres. Cinq vieux bâtiments servant de caserne avaient aussi subi un commencement de destruction.

Dès le point du jour, tous les officiers et soldats du génie étaient à l'œuvre, transportant à la hâte poutres et madriers, pour étayer les constructions encore debout, ou pour faire la part du sinistre, en achevant d'abattre ce qui pouvait menacer la vie des citoyens.

Le dimanche 14, trente personnes qui se trouvaient dans un café ont été précipitées dans la rue par un cri sinistre de *sauve qui peut !* La maison contiguë à ce café s'écroulait sur elles, mais, par un bonheur providentiel, un seul homme a été légèrement blessé.

Toutes les rues sont barrées par des étais.

— On annonce d'Oran que les prisonniers arabes détenus au fort de Mers-el-Kébir se sont évadés, et que, par suite de cette évasion, le commandant du fort a été mis aux arrêts forcés. Il paraît pourtant qu'il n'y a eu, dans cette circonstance, qu'un défaut de surveillance.

TAÏTI. — De nouvelles dépêches de M. le contre-amiral Bruat, datées du 20 octobre au 12 novembre, sont parvenues au ministre de la marine et des colonies.

Les 30 octobre, 7 et 12 novembre, des engagements avaient eu lieu entre les insurgés et les indigènes alliés, soutenus par les troupes établies au poste de Punavia. Dans ces escarmouches, amenées par la nécessité éprouvée de part et d'autre par les Indiens de pénétrer dans les vallées et d'y faire des vivres, il y a eu du côté de nos troupes et des indigènes alliés douze hommes blessés, la plupart légèrement. — Plusieurs chefs importants avaient fait leur soumission au protectorat, mais sans qu'il parût en résulter encore un changement sensible dans les dispositions des insurgés, que M. le contre-amiral Bruat considérait toujours comme ne devant mettre bas les armes qu'après l'arrivée des renforts attendus.

ESPAGNE. — On lit dans le *Tiempo* du 24 février :

« Le conseil des ministres s'est réuni à l'occasion de la lettre adressée de Barcelone à la reine par l'infant don Henri relativement à ses projets de mariage avec la sœur du marquis de Castellar ; mais on ne connaît pas encore sa décision sur cette affaire. Dans sa requête, le prince déclare que la politique a été complétement étrangère à son choix, et qu'il n'a consulté que son cœur et les devoirs d'un gentilhomme (*el deber de un caballero*). « Il s'est, dit-il, trouvé complétement isolé depuis le mariage de la reine et celui de sa sœur avec deux illustres princes, et, décidé à ne se marier qu'avec une Espagnole, il s'est abandonné à son affection pour la senorita de Castellar. » L'honneur de sa fiancée a souffert dans le public, et l'infant prie la reine de souffrir qu'il tienne sa parole de gentilhomme castillan. Pour obtenir la permission d'épouser celle qu'il aime, don Henri se déclare prêt à tous les sacrifices. »

On lit dans l'*Espagnol* du 23 février :

« Des lettres de Saragosse confirment la nouvelle de l'entrée de Cabrera en Espagne : il est entré en soutane par la frontière de Catalogne, à l'endroit dit Ferri de Arreo. D'après les renseignements qui nous parviennent, Cabrera n'est pas entré en Espagne en traversant le territoire français. Il y a plus d'un mois qu'il s'est embarqué à Londres en compagnie de Forcadell, dans la direction des côtes du Levant. Il aura sans doute pu débarquer sur quelque point du littoral, et il aura attendu là, se tenant caché, jusqu'à ce que ses plans fussent mûris. »

ANGLETERRE. — A la fin de la séance du 26 février, M. Ward, secrétaire de l'amirauté, a présenté le budget de la marine. Le chiffre total des dépenses est de 5 millions 296 mille livres sterling, soit à raison de 25 fr. la livre, 149 millions 980 mille fr. Le budget de notre flotte est, pour 1847, de 140 millions, en y ajoutant la portion afférente au crédit extraordinaire de 95 millions. Cette comparaison n'est pas la seule qui ait été faite par M. Ward. Il a mis en regard les forces de la France et les forces de la Grande-Bretagne, mais avec les exagérations pour les premières et les dissimulations pour les autres qui convenaient à son thème, et il n'a pas hésité par suite à qualifier d'insuffisantes les forces navales de l'Angleterre. Toute puissance est relative, a-t-il dit ; ce qui est une puissance aujourd'hui n'est puissance que jusqu'à ce qu'une puissance plus forte se rencontre. Nous devons donc, a ajouté le secrétaire de l'amirauté, veiller à ce que la balance des forces ne puisse être changée, si un événement malheureux et imprévu amenait la guerre. Lord Russell a complété la pensée de M. Ward par la déclaration suivante : « Je suis persuadé, a dit le noble lord, qu'en présence de l'invention de la vapeur et de la dépense qui a lieu dans un Etat voisin, nous ne devons pas nous croire *en sûreté et garantis à toujours* parce que nous avons eu précédemment une grande renommée et obtenu d'éclatantes victoires. »

HOLLANDE. — Le gouvernement vient de faire présenter à la première chambre des états-généraux le nouveau code pénal. Voici les dispositions que ce projet contient relativement à l'emprisonnement cellulaire :

« 1° Tous les individus condamnés à une détention temporaire (c'est-à-dire de quatre à quinze années) dans une maison de correction seront enfermés solitairement dans des cellules, et seront tenus d'exécuter un travail forcé.

« 2° Les condamnés à la détention perpétuelle dans une maison de correction seront placés, pendant les quinze premières années, dans des cellules solitaires, et le reste de leur vie dans des ateliers composés chacun de dix personnes au plus. Néanmoins les prisonniers de cette catégorie auront le droit, si cela leur convient, de demeurer perpétuellement soumis à l'emprisonnement cellulaire.

« 3° Les détenus cellulaires seront visités six fois par jour au moins par les fonctionnaires de la prison. Aucun étranger ne sera admis auprès d'un tel détenu sans que celui-ci l'ait demandé expressément. »

WURTEMBERG. — La deuxième chambre des états avait sollicité du gouvernement des éclaircissements sur les affaires concernant la liberté de la presse, et déclaré qu'elle regardait la censure comme inconstitutionnelle. Le roi a répondu dans les termes suivants : « Si nous maintenons la censure, c'est uniquement parce que nous y sommes forcé par la législation fédérale et l'article 3 de la constitution ; et si la censure s'étend aux affaires intérieures, c'est une suite nécessaire des résolutions de la diète germanique de 1813 et 1824 promulguées dans le Wurtemberg, résolutions dont l'histoire, la teneur et l'esprit, ainsi que l'interprétation par la diète fédérale, commandent que la censure soit appliquée aux affaires intérieures. Un changement de la censure en général ou en particulier ne pourrait avoir lieu que par suite d'une modification dans la législation fédérale. Nous nous réservons de donner connaissance aux états dans la prochaine session des démarches que nous aurons faites pour amener un pareil changement. »

RUSSIE. — L'empereur de Russie, ayant appris que le gouvernement français avait chargé un architecte de recueillir à l'étranger des blocs du porphyre le plus beau pour la construction du monument que l'on va élever à Napoléon aux Invalides, a donné l'ordre d'extraire des carrières qui dépendent du domaine de la couronne les masses de ces matériaux nécessaires au monument et de les expédier à Paris. Les carrières de porphyre qui fourniront ces blocs produisent en effet les plus belles masses et les plus rares par la finesse du grain et la délicatesse des nuances.

TURQUIE. — Il paraît certain, d'après des lettres de Malte du 11 février, que la Porte prépare une nouvelle expédition contre Tunis, et qu'elle compte cette fois sur le concours actif de l'Angleterre. Le Grand Seigneur vient d'envoyer, auprès du pacha de Tripoli de Barbarie, Ahmet-Checker-effendi, avec une mission qui se rattache évidemment à ses projets sur la régence de Tunis ; et, chose qui nous a paru assez extraordinaire, cet envoyé, arrivé à Malte, s'est embarqué pour poursuivre sa route à bord de la frégate anglaise *Spartan*, qui a été mise à sa disposition. Le *Spartan* a fait route pour Tripoli dans la journée du 10.

A Constantinople, d'après les dernières nouvelles du 7, les incendies répandaient la terreur parmi les habitants ; on comptait trente-neuf incendies depuis deux mois et demi. Trois jours avant le départ des dépêches, une partie de Scutari, c'est-à-dire un millier de maisons, avait été la proie des flammes. C'est surtout dans les quartiers habités par les chrétiens que l'on a à déplorer les pertes les plus considérables.

Quelques matelots du *Ramier*, bateau à vapeur français de la station, ayant tué un chien qui les avait mordus, ont été si cruellement battus par les musulmans, qu'on les a remportés mourants à bord.

La suppression du bazar des esclaves a eu lieu le 31 janvier. On a fait évacuer ce marché, et les portes ont été fermées.

Un événement grave est survenu à Janina. Un musulman ayant été assassiné dans cette ville, quelques arrestations furent faites, et deux des prévenus, sujets hellènes, étant parvenus à se soustraire aux recherches de l'autorité, il en résulta une grande effervescence dans la population musulmane. Comme le consul hellène était impuissant à protéger sa nation et à se protéger lui-même, il se réfugia au consulat de France. Malgré toute la prudence que M. Sabatier déploya dans cette circonstance, une espèce d'émeute éclata : on envahit le consulat, et quelques coups de feu qui, heureusement, n'atteignirent personne, furent échangés entre les perturbateurs et les gens du consul. On croit que ce mouvement a été en partie provoqué par les instigations du kehaya (du gouverneur). A la date des dernières nouvelles, la tranquillité paraissait rétablie ; mais une grande irritation continuait à régner dans la population. Cette affaire a occasionné des communications entre la Porte et l'ambassade de France. On a promis de punir les coupables.

CHINE. — Les Chinois se sont enfin hasardés à une entreprise qui peut avoir des résultats fort avantageux pour leur pays et changer de fond en comble leur manière d'être vis-à-vis des pays étrangers. Une jonque de grand tonnage, construite dans les chantiers du Kokien, d'après les modèles chinois les plus purs, c'est-à-dire les plus étrangers aux modifications récemment introduites par des constructeurs *européennisés*, a appareillé de Hong-Kong le 6 décembre pour l'Angleterre.

L'épuipage de ce navire, qu'on a nommé le *Ki-In*, est composé pour la plus grande partie de matelots chinois du Kokien, seuls capables de manœuvrer les immenses voiles en natte qu'on n'a pas voulu remplacer par de la toile, dans la crainte de perdre le cachet d'originalité qui caractérise la mâture et le gréement. La cargaison consiste en curiosités de toute espèce, parmi lesquelles la plus remarquable assurément est une troupe nombreuse et complète d'acteurs, de danseurs et de musiciens chinois, qui promettent d'étaler devant les dilettanti de Londres, et, il faut espérer, aussi devant les nôtres, tout le répertoire du théâtre tragique, comique et lyrique du Céleste-Empire.

NÉCROLOGIE. — M. Benjamin Delessert, ancien député, membre libre de l'Institut (Académie des sciences), du conseil général des hospices, et dont la vie fut en grande partie consacrée à des occupations charitables et au culte des scien-

ces et des arts, est mort à l'âge de soixante-quatorze ans. Ce triste événement est le sujet d'une notice, qu'on lira plus loin dans ce numéro.

L'Académie française a perdu M. le baron Alexandre Guiraud, auteur des *Machabées*, du *Comte Julien*, de *Virginius*, tragédies, et des *Elégies savoyardes*, qui vient de mourir dans sa cinquante-neuvième année.

Courrier de Paris.

Voici un carême pour rire et qui n'a guère une face de carême. Il n'a pas quitté ses allures de carnaval; et pourtant c'est bien encore un temps de pénitence, principalement pour ceux qui se donnent la mission d'en parler: ne les réduit-il pas aux mêmes exercices, à la même description, à la même phrase écourtée : *On danse!* Je sais bien que ce petit mot-là en dit plus qu'il n'en a l'air et qu'il sous-entend une foule de choses charmantes, qu'avec un peu d'imagination et de bonne volonté il devient facile d'utiliser, et dont on peut tirer un assez bon parti. « Les nouvellistes, a dit Addisson dans une occasion à peu près analogue, sont les porte-paroles publics et pour ainsi dire les entonnoirs de la conversation; ce sont les canaux à travers lesquels passe tout ce qui se dit et tout ce qui se fait dans la ville ; ce qu'on leur demande, c'est qu'ils laissent échapper tout ce qu'ils reçoivent et ne gardent rien pour eux. » Cependant, lorsque la ville interrogée n'a rien à vous répondre, sinon : « J'ai dansé aujourd'hui comme hier, comme je dansais la semaine dernière et le mois dernier, » on comprend l'embarras de notre nouvelliste. Ce n'est pas tout que d'être écho sincère et miroir fidèle; il faut que l'image reflétée mérite d'être vue et qu'elle ait du moins quelque faux air de nouveauté. Mais quoi ! toujours les mêmes pas, les mêmes figures, les mêmes toilettes, les mêmes visages, le même entraînement. D'ailleurs, autrefois la contredanse se causait, et c'était une ressource pour la chronique; la contredanse d'autrefois avait des allures posées, elle donnait du répit au danseur, il lui était permis de glisser quelques mots entre l'avant-deux et le balancé; il y avait en outre l'entrée et la sortie qui faisaient spectacle, et, par exemple, l'on a pu dire avec raison : Que de choses dans un menuet ! C'était le geste, c'était le maintien, c'était le regard, c'était la révérence; on était grave dans la danse, on ne s'amusait qu'après; alors le rire, la causerie, la distraction, l'enjouement, avaient leur tour. N'est-ce point tout le contraire aujourd'hui? Toutes ces danses barbares, polka, mazurka, redowa, on s'y livre avec frénésie, on s'y abandonne avec transport : comment parlerait-on pendant cette gymnastique ? c'est à peine s'il est possible de respirer; le vertige vous saisit et ne vous quitte que pour vous laisser ivre de lassitude et d'ennui. Il serait impossible de dire tout ce que les femmes ont perdu à l'introduction de ces danses étrangères : elles n'y ont gagné que de l'appétit; mais quel spectacle qu'une jolie femme dépeçant un perdreau ou dévorant un beefteack avec une avidité d'anthropophage ! L'envoyé du Maroc disait d'un bal de la cour : « J'ai vu ces dames sourire, et je me suis senti monter au ciel; je les ai vues manger, et je suis redescendu sur la terre. » Le divin Platon a défini la danse : une poésie muette. Nous sommes bien loin des idées platoniques en fait de danse.

Malgré cette espèce d'anathème que nous nous permettons de lancer sur le bal actuel et les innovations qu'il a subies, n'allez pas croire que nous lui refusions toute espèce d'amnistie. Le bal a ses mérites que nous sommes loin de méconnaître, principalement à cette époque de l'année, où il y a tant de misères à consoler et tant de souffrances à secourir. Encore une réclame, allez-vous dire, pour quelque fête de bienfaisance : de quoi s'agit-il encore ? du bal donné au profit des artistes dramatiques, ou de celui que les journaux annoncent pour le 9 mars prochain à l'Opéra-Comique, au profit de la jeune colonie de Petit-Bourg? Il s'agit de tous les deux, aimable lectrice, et vous ne refuserez pas l'obole du riche à la vieillesse et à l'enfance. Cette belle institution préventive de Petit-Bourg, qui adopte les orphelins abandonnés de Paris, alors qu'ils sont encore honnêtes et qu'ils peuvent être retenus sur la pente du mal où les entraîne si souvent la misère, est surtout bien digne de votre généreuse tutelle.

Quand la danse fait du bruit, le concert commence à élever la voix, c'est dans l'ordre. Il est beaucoup question des soirées musicales de M. le duc de Nemours. La fête de carnaval donnée récemment par le prince, fête resplendissante de pierrettes et de pierreries, était destinée aux intimes, et on l'avait célébrée à huis clos. Le concert a été plus accessible; les écrivains et les légistes s'y trouvaient en grand nombre : on aurait pu se croire à une séance de la société des gens de lettres ou à une conférence d'avocats.

Du reste, de nos jours, il n'y a pas de musique de prince dont les avocats ne puissent donner aussi la distraction à leurs invités. On chante au barreau, pendant qu'on danse au parquet et que l'on joue la comédie à la Faculté; tant il vrai que toutes les traditions sont bouleversées. Cet aigle du barreau qui s'entoure si volontiers de rossignols et de fauvettes, c'est M. Crémieux. « Son hôtel, a dit Lablache, est l'Abbaye-aux-Bois de la musique. » Les premiers chanteurs des Italiens sont les clients de l'heureux avocat; entre eux et lui ce n'est qu'un échange de voix. On lui donne en mélodies la monnaie de son éloquence. Quoique M. Crémieux s'attache à varier sa population d'auditeurs, il est tout simple qu'au jour de ces solennités on retrouve dans ses salons la *salle des Pas-Perdus*. La cour royale manque rarement d'y figurer en nombreuse compagnie; des médisants prétendent que l'habile avocat a gagné au palais bien des causes dont les plus victorieux arguments avaient été *chantés* dans son hôtel. On cite à ce sujet le mot d'un vénérable magistrat qui, ravi d'un air de Ronconi, s'écria : « La cause est entendue. »

La mort, qui cet hiver a beaucoup visité Paris, vient d'y frapper deux personnages qu'elle a rendus célèbres, pour un moment, à divers titres. Par exemple, qui est-ce qui, passé la rue de Breda et la place d'Amsterdam, connaissait Marie Duplessis? Bien que son nom fût historique, ses œuvres demeurèrent ignorées jusqu'au moment où la mort est venue lever les scellés mis sur sa vie, et, en dernier lieu, sur son mobilier vendu à la folle-enchère. Cette demoiselle Duplessis, connue seulement des intéressés, fut une des plus séduisantes *Aspasies* de la capitale. C'était la coqueluche de nos Alcibiades sportmen et des Périclès de la Bourse et du trois pour cent. Il n'y avait qu'une voix parmi les connaisseurs pour louer son écrasante beauté, composé miraculeux de toutes les délicatesses et de toutes les magnificences : la taille d'une nymphe, l'ovale grec, la blancheur anglicane, des yeux vénitiens, les grâces de la Parisienne. A ces avantages, il faut ajouter le meilleur cuisinier, les plus beaux chevaux, les plus merveilleuses dentelles et les perles les plus fines de Paris. Son coupé, sa calèche, ses valets de pied, son groom étaient tenus d'une manière irréprochable, aussi comptait-elle autant d'envieuses que d'amies. Il est présumable qu'en se conformant aux exemples laissés par la belle Ninon, la belle Duplessis n'eut pas certaine des vertus de son illustre modèle. Madeleine n'en était pas encore à sa période de repentance quand la mort est venue la surprendre, et les richesses du boudoir étaient loin de proclamer l'esprit de pénitence de la pécheresse. Parmi ces trophées de la galanterie dont la vente a éveillé la curiosité sinon la convoitise des plus saintes et des plus chastes, nous avons distingué un coffret sculpté, garni d'une simple croix en bronze, celle des pèlerins du Mont-Carmel, l'un des derniers dons envoyés à la charmante créature, avec un détail digne de mémoire. Quelques jours avant sa mort, Marie Duplessis, assise à l'un de ces splendides repas que prodiguent volontiers à la beauté les Mondors de tous les temps, se trouvait placée à côté d'un diplomate chauve, mais dont la brochette ornée de décorations en diamants excita sa convoitise. Celui-ci s'empressa d'offrir ces brillants insignes à la belle enfant, qui l'assura de toute sa reconnaissance. Or, à peine rentré chez lui, M. de M., s'apercevant qu'il avait oublié de joindre la croix de Terre-Sainte à sa collection, l'envoya aussitôt à la vierge de ses pensées, en écrivant sur la boîte cette inscription commémorative : *La terre sainte à la terre promise.*

L'autre décès, digne d'être signalé à meilleur droit, c'est celui d'un membre de l'Institut, d'une gloire académique, M. Alexandre Guiraud. Voilà tantôt vingt ans que le nom de M. Guiraud avait remplacé dans les fastes de l'Académie un grand nom et un nom illustre porté par un homme qui assurément n'avait rien de littéraire, Matthieu de Montmorency. A cette époque, M. de Montmorency venait d'être mis en possession du fauteuil, en considération d'un motif qui l'y ferait asseoir de même aujourd'hui : c'était un duc, un pair de France, un ancien ministre. M. Guiraud ne jouissait d'aucun de ces avantages, il avait remporté un prix aux Jeux-Floraux ; il était l'auteur d'une tragédie applaudie à l'Odéon, *les Machabées*, et d'un *Virginius* destiné à Talma et que Talma ne joua jamais. En outre, le jeune auteur était réputé bon chrétien, et surtout bon royaliste, dernier titre qui dans tous les temps et sous tous les régimes fut pris en considération par les immortels. Il faut rendre cette justice à M. Guiraud, c'est qu'une fois mis en possession de ce fauteuil, toujours si envié par ceux-là même qui semblent les plus dédaigneux, il ne s'en servit pas comme d'un marchepied pour monter à d'autres honneurs. Son ambition se trouva satisfaite, car il était l'homme de toutes les ambitions modestes : l'élégie plaintive, un peu précieuse et doucerette, la tragédie classique, l'églantine des Jeux-Floraux. Cependant qui croirait aujourd'hui que M. Guiraud, alors qu'il tenait avec Soumet le sceptre du vers troubadour, fut salué un moment par les éclaireurs de la nouvelle école comme l'un des princes du romantisme naissant ? Mais la révolution de juillet, en éclatant, vint accrocher une sourdine à bien des lyres, et M. Guiraud remit sa musette en poche, et descendit des hauteurs de l'ode et du dithyrambe sur le terre-plein de la prose; il demanda ses inspirations au christianisme, et composa des histoires néo-chrétiennes, des romans mystiques et de chevalerie dévote, bâtis sur le patron des *Martyrs* et de *la Gaule poétique*. *Flavien* et *Césaire* semblent écrits par un chevalier du Temple ou par quelque solitaire de la Thébaïde sous l'idée fixe de l'expiation et dans des temps voisins de la croisade. Si les laïques avaient un bréviaire, celui de M. Guiraud eût été le livre de Joseph de Maistre, adouci par quelques-uns des versets de *l'Imitation*. Homme excellent dans la vie privée, et qui ne demandait aux lettres que les douceurs qu'elles procurent aux esprits délicats, Alexandre Guiraud est mort dans un âge peu avancé. « Depuis vingt ans, — a dit M. Lebrun en conduisant, comme directeur de l'Académie et comme ami, la dépouille mortelle du défunt à son dernier asile, — depuis vingt ans, c'est pour la trente-troisième fois que je viens rendre les honneurs suprêmes à un collègue. »

Que cette nécrologie ne nous fasse pas oublier plus longtemps les vivants et les œuvres vivantes. Voici, au Théâtre-Français, une résurrection : *le Mariage d'argent*. Après quinze ou vingt ans d'oubli, cette œuvre ainsi exhumée est devenue une surprise pour tout le monde, d'abord pour notre public contemporain, auquel la pièce était à peu près étrangère, et qui a paru surpris d'y trouver si peu d'observation et si peu de vérité, et d'entendre un dialogue si pénible et si contourné dans la bouche de tous ces personnages nés cependant de la fantaisie facile et enjouée de son auteur de prédilection, M. Scribe. Un autre étonnement, c'est celui de messieurs les comédiens, qui avaient compté sur le sel de ces petits mots malicieux dont ils se régalaient à la répétition comme d'une primeur, tous attendant on ne sait quoi de merveilleux de ces plaisanteries qui ont fait long feu et qui les laissaient assez embarrassés de leur contenance. Mais la plus grande surprise assurément aura été pour l'auteur, assez accoutumé à voir ses spectateurs s'égayer des plaisanteries et du ridicule dont il affuble les sentiments et les passions dans l'intérêt des convenances. Eh quoi ! cette perpétuelle raillerie de l'amour, cette glorification sonore de l'argent a été médiocrement appréciée! Les hommes auraient-ils donc trouvé par hasard ce Poligny un peu méprisable, qui sacrifie brutalement celle qu'il aime à une charge d'agent de change? et d'un autre côté, les femmes n'auraient-elles pas goûté ce désintéressement de madame de Brienne, qui, non pas par dépit (ce qui l'excuserait, car le dépit est encore de la passion), mais uniquement par commisération, se jette dans un nouvel amour ? Comment s'intéresser à une femme si peu sûre de son cœur ? comment ne pas considérer d'un œil de pitié un homme qui se dégrade si ouvertement ? et y a-t-il moyen de rire en sécurité de conscience de toutes ces petites lâchetés? Cependant ce *Mariage d'argent* vous représente à lui seul toutes les nouveautés dramatiques de la semaine, et nous n'aurions pas d'autre spectacle à vous raconter, si M. Bouton ne nous avait pas conviés à l'ouverture de son Diorama.

Pour cette fois, le peintre du Déluge nous a montré l'inondation de la Loire, vue prise du clocher de l'église Saint-Marceau à Orléans; position parfaitement choisie pour laisser apercevoir au spectateur tous les détails du sinistre sans qu'il perde rien de l'ensemble de la ville. Mais d'abord, voyez quel immense horizon se découvre de toutes parts, horizon cerclé de nuages épais et sombres, d'une couleur fauve et bistrée, et que déchire la rafale. Là-bas, la pluie tombe à flots, on le sent; les eaux s'agglomèrent et montent, on le voit. Déjà le torrent a jonché de ruines l'enceinte extérieure de la ville; il tourne et mugit autour de ses murailles comme l'assiégeant qui cherche le côté faible de la place pour y pénétrer. Le lit du fleuve ne se distingue plus de la plaine, la plaine à son tour se confond au loin avec le village et ses maisons. Au premier plan, sur la gauche, les eaux ont fait irruption dans une masse d'habitations dont les murs se sont disjoints comme ceux d'un château de cartes, et voici le torrent qui les emporte, les roulant pêle-mêle avec les toitures en chaume, les instruments de travail, les objets mobiliers, les bestiaux morts et les créatures humaines qui se noient. Çà et là, sur la crête des larges vagues du torrent, apparaît une barque à la dérive, un bateau qui s'enfonce, une destruction qui surnage. Sur cette scène immense, où la mort plane, on ne saurait exprimer tout ce que le pinceau de M. Bouton a répandu de vérité saisissante et d'intérêt palpitant; on assiste à cette muette représentation comme à un drame animé dont l'illusion, — tant l'art exerce ici son souverain prestige, — étend et en quelque sorte réalise sous nos yeux les terribles épisodes.

Dans un autre tableau, M. Bouton nous a montré sous deux aspects différents l'intérieur de l'église Saint-Marc à Venise. Cette basilique, bâtie sur le modèle de la Sainte-Sophie de Constantinople, offre une grande variété de styles, et cette richesse charmante et un peu bizarre qui distingue les monuments d'origine byzantine. Cinq cents colonnes d'un vert antique et sombre soutiennent la masse de ses cinq dômes et l'immense courbure de ses arcades à plein cintre; ses murailles incrustées de mosaïques ou couturées de figurines et autres sculptures délicates, sont en outre chargées à profusion de peintures à fond d'or. Des hauteurs de la voûte, des profondeurs des chapelles, et sur les marches des caveaux, se dressent et s'élancent toutes sortes de figures splendidement colorées, dans l'attitude de la prière ou de l'extase. Si, à cette variété de coloris et à cette multitude de lignes on ajoute le jeu des ombres, les effets de lumière, tous les accidents du jour à l'extérieur, qui modifient l'aspect de l'édifice et de ses ornements, on n'aura encore qu'une faible idée des efforts d'habileté, de patience et de talent qu'une pareille tâche imposait à l'auteur. Il faut voir surtout ce merveilleux tableau entre les deux effets, au moment où, le jour tombant, la dégradation de la lumière s'effectue : le vert des colonnettes et des encadrements prend des teintes plus foncées, la nef s'emplit d'ombre et de mystère, et puis la grande croix de diamants qui pend de la coupole s'illumine tout à coup, éclairant l'édifice de ses rayons brisés et faisant vivement ressortir les tons rouges, jaunes ou lapis-lazzuli des mosaïques et des lampadaires, et découvrant à l'œil ébloui l'aspect d'une multitude inattendue agglomérée dans l'enceinte pour saluer l'élection d'un nouveau doge.

Ces deux nouvelles et immenses toiles du peintre du *Déluge* et de *Saint-Pierre hors des murs* attireront longtemps et retiendront la foule émerveillée au Diorama du boulevard Bonne-Nouvelle.

Chute d'une avalanche.

On écrit de Chamonix, le 17 février :

« La grande quantité de neige tombée ces jours derniers nous faisait craindre quelque malheur... Le 15 février, à sept heures du soir, un craquement horrible se fit entendre; une avalanche, descendant du haut des Aiguilles-Rouges, couvrit le hameau du Chable (dépendance du hameau des Prats, à 2 kilomètres du Prieuré). Ce hameau, composé de cinq maisons et de plusieurs usines alimentées par l'Arve, était situé au bas d'un couloir très-rapide; l'avalanche renversa tout, combla le lit de l'Arve, et s'avança bien loin dans la plaine. Onze personnes d'une même famille, rassemblées dans la chambre commune de leur maison, ont été protégées par la résistance d'un mur, et ont pu se sauver à travers les débris de leur toit écrasé; quelques autres ont été retrouvées vivantes sous la neige et les décombres, mais le reste est enseveli sous l'énorme masse.

« Le premier qui put se dégager courut au hameau des Prats demander du secours. On s'empressa de toutes parts; mais il était impossible de reconnaître même l'emplacement des maisons. L'épaisseur de la neige récemment tombée et le danger des avalanches empêchaient d'aller chercher du secours au Prieuré. Ce ne fut que le 16 au matin que le son lugubre du tocsin donna l'alarme aux habitants du chef-lieu de la vallée. Presque tous se portèrent aussitôt sur le lieu du

sinistre; là un spectacle déplorable s'offrit à nous. Des masses de neige amoncelées couvraient tout : çà et là quelques poutres, quelques pignons de mur sortaient de ce blanc linceul. On ne savait même pas sur quel point sonder pour arriver à telle ou telle maison. Deux jours de recherches ont fait découvrir six personnes vivantes et sept cadavres; malheureusement on a peu d'espoir que, parmi les individus nombreux encore dont on n'a pu retrouver les traces, quelques-uns aient survécu.

Vue du village du Chable (vallée de Chamonix), récemment détruit par une avalanche.

« Toutes les provisions, les bois, les denrées, etc., ont été ensevelis sous la neige ou emportés dans l'Arve. Les malheureux qui survivent à ce désastre n'ont aucune ressource contre la famine; et telle est cette année la misère dans notre vallée, qu'ils peuvent à peine espérer quelques secours des habitants les plus aisés. On pense que notre gouvernement leur viendra en aide.

« La vallée de Chamonix est connue de toute l'Europe. Pendant l'été, c'est un lieu de plaisance où les étrangers abondent de toutes parts. Nous espérons que parmi ces voyageurs quelques-uns se souviendront de nous et prendront pitié de nos malheureux concitoyens. »

Exposition de quatre tableaux de maîtres italiens, au bénéfice des indigents.

Les amateurs de peinture sont fort occupés par le temps qui court. Outre l'exposition du Louvre qui approche, celle de la société des peintres qui va finir, celle de la société des amis des arts, qui a lieu au Louvre, et les ventes importantes qui appellent la foule rue des Jeûneurs, voici encore, depuis quelques jours, une autre exposition qui attire le public dans le local de l'ancienne mairie du 2e arrondissement. Cette dernière exposition est des plus modestes par le nombre des tableaux, elle n'en contient que quatre; mais elle n'en a pas moins une grande importance, car elle annonce *deux Raphaël*, un *Titien* et un *Botticelli*. Le tableau de Botticelli représente une femme personnifiant *l'Abondance*. C'est un document intéressant pour l'histoire de la peinture florentine primitive. Quand on pense que cet artiste naquit quelques années avant Pérugin et Léonard de Vinci, et qu'il mourut seulement quatre ans avant ce dernier, on est étonné de le trouver aussi arriéré vis-à-vis de ces deux grands peintres sous le rapport de l'exécution, quand il est si près d'eux par la chronologie. — Le sujet du Titien est *Lucrèce et Tarquin*. Lucrèce nue s'abandonne à la mort en victime résignée. Tarquin, vêtu d'un riche costume hongrois, la tient par les cheveux et lève son épée pour la frapper; un jeune nègre regarde la scène par une croisée. Cette toile importante de l'école vénitienne, signée du nom de Titien, a été acquise à Naples, où elle était citée, dit la notice, comme une œuvre éminente du maître. — J'arrive aux Raphaël. Celui dont nous reproduisons ici le trait appartient à la première manière du maître et représente *l'Ange de la paix*. Ses regards sont dirigés vers le ciel et son pied repose sur un petit globe, au milieu de la mer, comme pour signifier sans doute que la terre, le séjour de l'homme, n'est pas de son domaine. Il existe dans la collection impériale de Venise un dessin original de ce tableau, par Raphaël lui-même. M. Calamatta est occupé en ce moment à le graver. Le célèbre peintre allemand Overbeek disait, en rendant compte de ce tableau dans *l'Abeille*, journal artistique qui s'imprime à Rome : « ..... Il t'arrivera peut-être, lecteur, ce qui m'est arrivé à moi-même, je te le confesse ingénument; tu te diras : Mais existe-t-il quelque fabrique inépuisable et secrète de Raphaëls ?... par bonté, suspends ton jugement... Pleinement satisfait de l'ensemble, on ne sait qu'admirer l'harmonie de cette œuvre. Les négligences apparentes que tu crois peut-être y trouver sont non-seulement excusables, mais nécessaires, et tu te sens poussé à crier : O admirable peinture sortie de ton oubli, va et montre-toi au monde, et donne-lui la paix! » Malheureusement la paix sans conteste n'est ici-bas que pour les hommes de bonne volonté et chez nous les hommes de mauvaise volonté abondent, qui, malgré les candides paroles du peintre allemand, contesteront l'origine prétendue de cette peinture, tout en reconnaissant l'élégance et

L'Ange de la Paix, d'après Raphaël.

le charme qui règnent dans la composition. — C'est surtout pour l'autre tableau de Raphaël qu'il serait du plus vif intérêt de dissiper les doutes; car c'est une œuvre vraiment admirable et digne de figurer dans un musée. C'est la fameuse Sainte Famille dite la *Vierge de Lorette*. A l'exception de quelques parties, entre autres la tête de saint Joseph, peintes d'une manière plus parfondue que Raphaël n'avait coutume de le faire, l'enfant Jésus, qui s'éveille et tend les bras à sa mère, rappelle son exécution et serait un des plus beaux enfants créés par son pinceau; la tête de la Vierge, qui le regarde en soulevant le voile qui le couvrait, est adorable de candeur et de chaste amour. Tout cela, à l'exception de quelques repeints, peu importants du reste, pourrait être signé du nom de Raphaël; mais cela ne l'est pas; et la porte est ouverte sur le vaste champ des conjectures. Ce qui complique la question, c'est qu'il y a des vierges de Lorette à Naples, à Rome, à Milan... Ce qui ne la tranche pas le moins du monde, c'est que nous en avons une à notre musée, car il paraît que c'est une affaire dans laquelle nous avons été mystifiés; et ce qui l'éternise, c'est qu'on ne sait ce qu'est devenu l'original. C'est toute une histoire. L'original fut exécuté par Raphaël pour le pape Jules II, et placé à Rome à l'église Santa-Maria-del-Popolo, où Sandrart le vit en 1575. Lanzi et quelques autres historiens se montrent assez disposés à croire que ce fut lui qui passa au couvent de l'église de Lorette, à qui un nommé Lottorius de Rome le donna en 1717. Mais, on le voit, il y a déjà ici une lacune réelle dans la tradition. Ce n'est pas la seule. Le tableau conservé à Loreto n'était exposé que pendant les grandes fêtes. Lors de la conquête de l'Italie, les moines, ayant reçu du pape l'ordre de livrer la madone aux Français, substituèrent, dit-on, une copie à l'original, qu'ils mirent en dépôt chez un particulier. Celui-ci, ayant acquis plus tard, à la vente des tableaux de Santa-Susanna, à Rome, un tableau traitant le même sujet, aurait consenti à vendre l'original à un artiste instruit de ces circonstances, sous la condition de ne pas en révéler la véritable origine. C'est de cet artiste que le propriétaire actuel du tableau l'a acheté sans garantie d'authenticité, il y a environ sept ans. L'attention de ce dernier ayant été éveillée par la beauté du panneau tombé en sa possession, il se mit à faire des recherches sur son origine, et c'est alors seulement que l'artiste lui révéla les faits que nous venons de raconter. Leur ensemble ne constituera peut-être pas pour le public des éléments suffisants de conviction; il y a là un sujet de discussion très-ardue et très-délicate, et il est à désirer que des communications faites par les amateurs éclairés répandus en Europe mettent un jour le propriétaire à même d'éclaircir complétement ces difficultés. — Ce qu'il y a de certain, et cela doit suffire à exciter la curiosité des personnes qui visiteront l'exposition de la rue Pinon, c'est qu'elles y verront une magnifique peinture, et qu'elles feront en même temps une bonne action, car l'exposition a lieu au profit des indigents.

Damoiseaux et damoiselles au XIXe siècle, chronique par Valentin.

AVANT LE CARROUSEL.

PENDANT LE CARROUSEL.

APRÈS LE CARROUSEL.

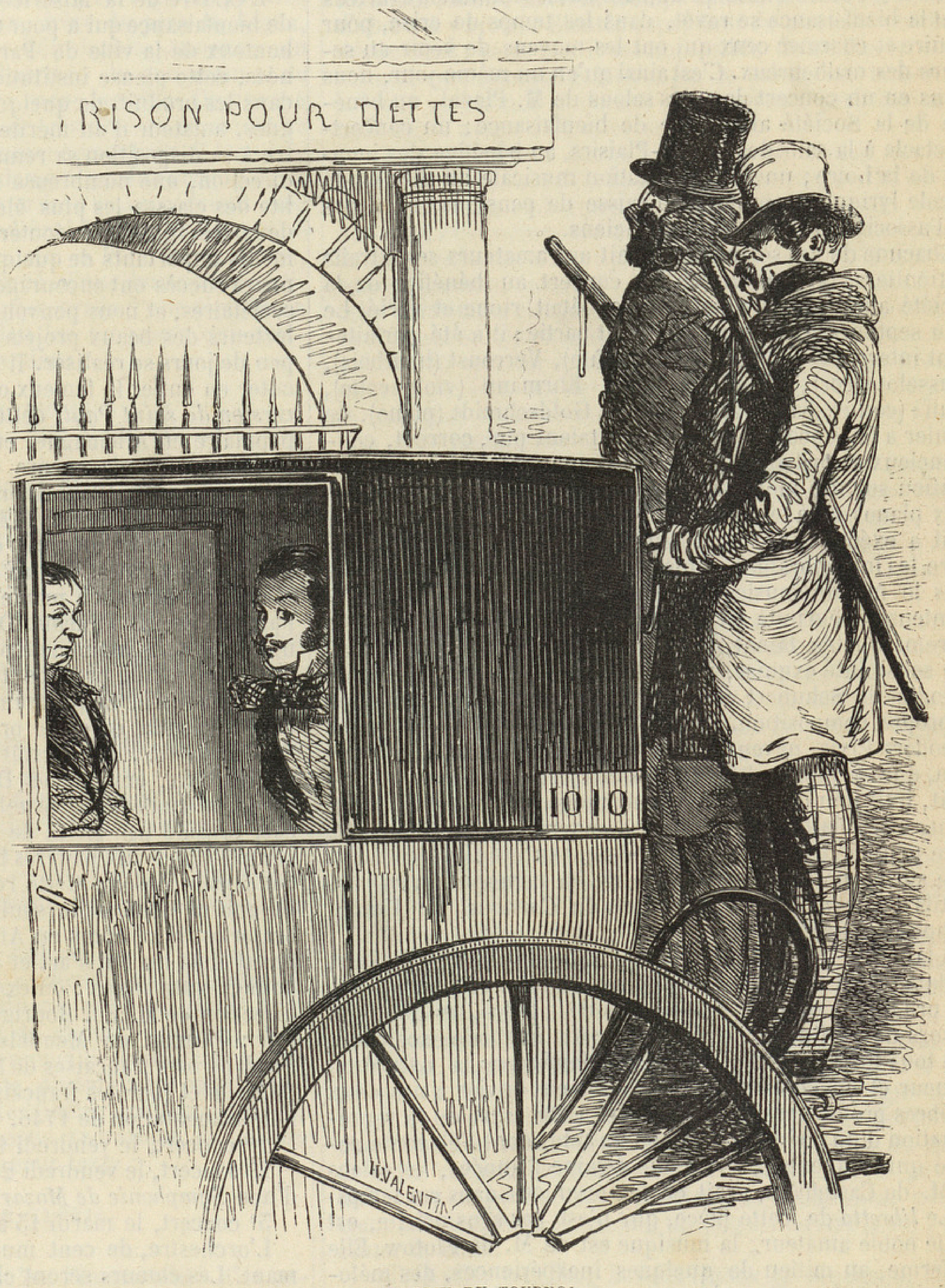

LE PRIX DU TOURNOI.

Chronique musicale.

Voici que déjà nous touchons bientôt au terme de la saison musicale, et nous n'avons encore qu'un petit nombre de concerts à mentionner. Il est vrai qu'on ne songerait guère à se plaindre de cette rareté de triples et quadruples croches, si elle n'était, malheureusement, un des signes les plus certains de l'état de gêne où se trouvent, cet hiver, toutes les classes de la société. La musique étant dans nos mœurs un objet purement de luxe, au moindre embarras financier qui survient, les musiciens sont nécessairement des premiers à subir les tristes conséquences de la détresse publique. Nos modernes ménestrels sont comme une sorte de baromètre vivant et parlant, d'après lequel le premier observateur venu peut fort bien apprécier la situation plus ou moins prospère de la fortune d'un pays. Au reste, en disant que les concerts sont rares, on ne prétend parler que d'une rareté relative ; car, l'un de ces derniers dimanches, on en comptait cinq dans la même journée. D'après le peu de cette année, que l'on s'imagine ce que les années précédentes voyaient, à pareille époque, couler de flots d'harmonie et de mélodie, briller d'étincelants arpéges, voler de rapides gammes chromatiques ! C'était là un vrai cataclysme de notes, dont l'art retirait, si l'on veut, un assez mince profit, mais rendu inévitable par le nombre, qui va toujours croissant, des individus voués à la carrière d'artiste musicien ; si bien que le moindre salon a maintenant son homme de génie, pianiste imberbe, violoniste précoce, compositeur de la plus grande espérance, qu'on s'efforce de produire, de populariser. Et quoi de plus simple pour cela qu'un concert ? Le concert, se dit-on, est au musicien ce que le Salon est au peintre. Une seule différence, à la vérité très-importante, existe entre les manières d'exposer une partition et un tableau : pour voir celui-ci, le public n'a qu'à se présenter tout simplement à la porte du Louvre, elle lui est tous les jours gratuitement ouverte; pour aller écouter celle-là, il faut au contraire se munir d'abord d'une carte d'entrée qui n'est point billet de faveur. Ici commence, pour les Mécènes actuels, une série de mouvements stratégiques des plus curieux. On sait de reste à quelle tactique inouïe doivent souvent avoir recours les personnes officieusement chargées du placement des billets de concert : d'autant que chacune, ayant, comme nous l'avons dit, son héros particulier, il en résulte forcément une réciprocité de procédés, d'arguments, de subtilités, donnant naissance par fois à des scènes extrêmement plaisantes, ou le contraire, selon la disposition d'humeur de celui qui est assez heureux pour demeurer spectateur désintéressé de ces petites comédies du monde. Les maîtresses de maison ont au moins, cet hiver, un prétexte honnête et décent d'accorder plus discrètement leur protection immédiate. Les questions d'amour-propre individuel, ou, comme on dit en politique, d'intérêt privé, ont fait place aux préoccupations beaucoup plus graves des besoins généraux. Aussi, parmi les concerts qui ont eu lieu jusqu'à présent, une bonne partie n'est autre chose qu'une des formes infiniment variées dont la bienfaisance se revêt, dans les temps de crise, pour séduire et charmer ceux qui ont les moyens de venir au secours des malheureux. C'est ainsi qu'en un même jour, nous avons eu un concert dans les salons de M. Pleyel, au bénéfice de la Société allemande de bienfaisance; un concert-spectacle à la salle des Menus-Plaisirs, au bénéfice des inondés de la Loire; une représentation musicale au théâtre de l'Ecole lyrique, au profit de la caisse de pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

Chacune de ces solennités offrait aux amateurs ses attraits particuliers. Le programme du concert au bénéfice de la Société allemande de bienfaisance était riche et varié. Le beau septuor de Hummel en faisait partie ; il a été parfaitement interprété par MM. Dorus (flûte), Verroust (hautbois), Rousselot (cor), Fridérich (alto), Ehrmann (violoncelle), Gouffé (contre-basse) et Sigismond Goldschmidt (piano). Ce dernier a fait encore applaudir son talent pur, correct, consciencieux et brillant à la fois, dans une fantaisie de sa composition sur des motifs de *Don Pasquale*, et dans le duo pour deux pianos composé par Thalberg sur des motifs de *Norma*, qu'il a exécuté avec M. Schuloff, autre pianiste distingué entre les innombrables pianistes qui fourmillent aujourd'hui dans le monde musical. — Mademoiselle Emma Babnigg, chanteuse allemande arrivée depuis peu à Paris, a dit avec un remarquable talent, une belle voix fraîche et étendue, une sensibilité exquise, un fort bel air de Mozart, plusieurs mélodies de Schubert et de Rossini, une chanson suisse de sa propre composition, et une valse de Bériot. — Le jeune Théodore Pixis, neveu du célèbre pianiste compositeur de ce nom, que le public difficile des concerts du Conservatoire avait, huit jours auparavant, encouragé de ses applaudissements aussi flatteurs que rares, a émerveillé l'auditoire de cette matinée par la manière vraiment surprenante dont il a joué sur le violon une fantaisie de sa composition sur des motifs d'*Ernani*, et les variations du *Carnaval de Venise*, composées par Ernst.

A la soirée qui a eu lieu dans la salle des Menus-Plaisirs, madame Damoreau, l'inimitable chanteuse, et M. Ponchard, ont prodigué, au profit des inondés de la Loire, les délicieux trésors de ces fines vocalises et de cette méthode excellente, que tous les chanteurs les mieux doués par la nature en vigueur et en étendue de voix, doivent envier à nos deux célèbres professeurs. — Le concert a été suivi de la représentation d'un opéra-comique en un acte, dont l'élégante société qui fréquentait, il y a une dizaine d'années, les salons de M. de Castellane, avait eu les prémices dans ces temps-là. Le *libretto* de cette pièce, qui n'est pas sans mérite, est d'une noble amateur; la musique est de M. de Flotow. Elle renferme, au milieu de quelques inexpériences, des mélodies charmantes. On y découvre aisément le même jet facile, heureux, élégant, d'où ont plus tard découlé les cantilènes de *l'Esclave du Camoëns*, à l'Opéra-Comique, et de *l'Ame en peine*, à l'Académie royale de Musique. On a revu avec plaisir dans cette représentation la jolie figure de madame Anna Thillon, toujours aussi jolie qu'on l'a connue au théâtre de la rue Favart. Elle avait accepté par complaisance de se charger du rôle principal de la pièce de M. de Flotow. Sa voix a semblé avoir acquis plus de force en même temps qu'elle n'a rien perdu de son agilité ni de son timbre argentin. Les autres rôles étaient remplis par M. Ponchard fils, le futur débutant de l'Académie royale de Musique, MM. Lefort et Guignot.

Le même soir, à la même heure, la Société musicale, dirigée par M. Amédée Raoul, exécutait, au charmant petit théâtre de l'Ecole lyrique, situé rue de la Tour-d'Auvergne, une des plus gracieuses partitions de M. Adolphe Adam, *Régine*. C'était, comme nous l'avons dit, au bénéfice de la caisse des pensions et secours de l'association des artistes musiciens. Cette soirée avait ceci de particulier que, pour la première fois, le public d'un théâtre de Paris entendait mademoiselle Chérie Couraud, cantatrice distinguée, sur qui l'administration du troisième théâtre lyrique fonde de grandes espérances. La manière dont elle a joué et chanté le rôle de Régine fait très-favorablement augurer de l'avenir, bien que ce rôle ne soit pas tout à fait dans la nature de ses moyens dramatiques. — Des fragments du *Maître de Chapelle*, dans lesquels on a applaudi mademoiselle Leclère, spirituelle actrice également attachée au nouveau théâtre musical, ont joyeusement terminé cette représentation. — Annonçons en passant que le théâtre lyrique qui va, l'hiver prochain, se substituer au théâtre du Cirque, est définivement autorisé par le ministre à prendre le titre d'*Opéra national*.

Les concerts de bienfaisance sont à l'ordre du jour. Après ceux dont nous venons de parler, en voici d'autres qui se préparent; car de tous côtés on rivalise de zèle et de talent pour soulager les misères, si nombreuses cette année. — On annonce pour dimanche prochain, à la salle des Menus-Plaisirs, l'exécution d'une œuvre nouvelle du célèbre auteur de l'ode-symphonie *le Désert*. Cette fois M. Félicien David a pris pour héros Christophe Colomb, et pour drame la découverte de l'Amérique. Après avoir musicalement retracé les vives impressions qui l'avaient frappé à l'aspect du ciel azuré de l'Orient, de l'immense solitude de sable, de la caravane, du simoun, des minarets, de toute cette nature de feu, si différente de celle que nous voyons tous les jours, notre poëte-musicien va sans doute nous montrer son génie sous une face toute nouvelle, en nous dépeignant à sa façon les péripéties de cette terrible épopée, dont le théâtre fut un vaisseau suspendu entre deux abîmes également incommensurables, le ciel et la mer. Par un sentiment généreux, digne des plus grands éloges, tel que les véritables artistes en ont souvent, M. Félicien David a voulu que la première audition de sa nouvelle ode-symphonie fût une bonne action. La recette de ce concert sera versée dans la caisse des pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

L'Œuvre de la Miséricorde, tel est le nom d'une société de bienfaisance qui a pour objet de venir en aide aux pauvres honteux de la ville de Paris. Dans les deux dernières années, cette pieuse institution a trouvé de grandes ressources dans les produits de quelques concerts. M. Edouard Rodrigues, amateur d'un mérite éminent, s'est empressé de mettre à sa disposition sa remarquable intelligence; et, sous sa direction, une nombreuse masse chorale, composée de l'élite des classes les plus élevées de la société parisienne, a deux fois réussi à exécuter avec un ensemble rare des fragments importants de quelques oratorios de Hændel. Ces premiers succès ont encouragé les bienfaisants et bienfaisantes sociétaires, et nous pouvons, dès à présent, faire part à nos lecteurs des beaux projets qui s'élaborent. et qui vont dans peu de jours se réaliser. Il ne s'agit de rien moins que d'exécuter en entier le fameux oratorio de Mendelssohn, *la Conversion de saint Paul*, cette œuvre savante, depuis dix ans populaire en Allemagne, et dont la Société des concerts du Conservatoire n'a encore osé faire entendre que deux ou trois morceaux. Pour mener à bonne fin cette louable et courageuse entreprise, l'Œuvre de la Miséricorde s'est associée au Cercle musical des amateurs. L'une possède les ressources vocales, l'autre est un bataillon complet d'instrumentistes, habitué à manœuvrer sous le commandement de l'archet de M. Tilmant. De cette association il est résulté une imposante réunion de plus de deux cents exécutants, voix ou instruments, presque tous amateurs qui s'apprêtent à faire merveille. Le programme suivant expose clairement le double résultat qu'on se propose d'atteindre :

« La disette, qui accroît la misère et les souffrances des malheureux, engage les Dames de l'Œuvre de la Miséricorde, secondées par le zèle des membres du Cercle musical, présidé par M. C. de Bez, à redoubler d'efforts pour venir en aide aux pauvres honteux et aux familles des artistes dans le besoin. Cette réunion et ce concours réciproque et gratuit donnent le seul moyen possible d'exécuter ces oratorios, si célèbres en Allemagne et en Angleterre, atteignant ainsi un but d'art et de charité. Trois concerts seront donnés cette année : on exécutera à grand orchestre, sous la direction de M. Ed. Rodrigues, salle Herz, à huit heures du soir : PAULUS, de Mendelssohn, ou *la Conversion de saint Paul* (paroles françaises de MM. Bourges); et *Judas Machabée*, de Hændel (paroles françaises de M. Ed. Rodrigues), avec l'instrumentation de 1746.

1er concert, le vendredi 19 mars. (PAULUS.)

2e concert, le vendredi 26 mars. *Judas Machabée*, précédé d'une *Symphonie de Mozart*.

3e concert, le mardi 13 avril. (PAULUS.)

L'orchestre, de cent musiciens, sera conduit par M. Tilmant. Les chœurs seront chantés par cent vingt voix. »

Les produits de ces trois concerts seront mis en commun : deux tiers reviendront à l'Œuvre de la Miséricorde, et l'autre à la caisse de pensions et secours de l'association des artistes musiciens.

Le programme de ces artistiques et charitables solennités est suivi du nom de plus trente dames patronesses, parmi lesquels on remarque ceux de mesdames la comtesse Rodolphe Appony, la princesse de Beauvau, la marquise de Bonvouloir, la princesse de Craon, madame Charles de Bez, la duchesse de Narbonne, la princesse de Polignac, la marquise de Turenne, la baronne de Vatry, madame de Villiers, etc... Voilà qui promet des fêtes splendides, dignes en tout point de notre grand monde parisien.

Il y a peu de jours, quelques personnes avaient été invitées à se rendre rue de Laval, dans les ateliers de M. A. Cavaillé-Coll, pour y entendre le nouvel orgue que cet habile et savant facteur vient de construire, sur la commande du gouvernement, pour l'église cathédrale d'Ajaccio. C'est un nouveau chef-d'œuvre à ajouter aux grandes orgues de Saint-Denis, de la Madeleine et du Panthémont, sorties de la même fabrique. M. le chevalier Neukomm, le célèbre doyen des organistes, a fait apprécier les nombreuses beautés, de puissance, de douceur, de variété, d'homogénéité, qui font de cet instrument, chaque fois qu'on en entend d'aussi parfaits, un des plus justes sujets d'admiration qui se puissent imaginer. Trois improvisations de style différent, et toutes trois d'une science profonde, ont valu à M. Neukomm des témoignages de sympathie encore plus affectueux qu'ils n'étaient bruyants. L'habitude de n'entendre ces sons religieux qu'aux cérémonies de l'église semblait imposer une sorte de retenue aux applaudissements; mais c'était principalement sur les visages qu'on lisait l'émotion qui était dans tous les cœurs, et l'on ne savait lequel des deux paraissait plus merveilleux, de l'orgue ou de l'organiste.

On doit voir avec plaisir l'extension qu'a prise, dans ces derniers temps, l'industrie du facteur d'orgues. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous rapporterons cet extrait d'une statistique spéciale. « Dans le premier tiers de ce siècle, on a à peine construit ou réparé cent orgues dans toute la France, et depuis quinze ans, on en a établi plus de quinze cents, sans compter les diverses espèces d'orgues expressives adoptées dans les petites églises ou chapelles. Avant 1830, on n'aurait pas pu rassembler dans toute la France vingt ouvriers facteurs; aujourd'hui, on en réunirait facilement plus de trois cents, qui travaillent sous la direction d'une vingtaine de facteurs établis. » Il est juste de dire, et tout le monde le reconnaît, que M. A. Cavaillé s'est placé au premier rang dans cette belle industrie. La construction de l'orgue d'Ajaccio ne pouvait donc pas être confiée à de meilleures mains.

N'oublions pas, avant de terminer cette chronique, de mentionner encore un concert de bienfaisance digne du plus grand intérêt, qui a été donné au profit de la Société des Crèches, à la salle Saint-Jean. Il n'y avait pas, d'ailleurs, que de la musique dans cette assemblée. Une remarquable allocution de M. Dupin, un beau discours de M. Marbeau, un autre de M. le docteur Siry, une *Ode à la Crèche*, de M. Escodica, enfin une pièce de vers de M. Émile Deschamps, ont précédé la partie purement musicale, confiée à mademoiselle Nau, MM. Dupont, de Kontski, Lefébure et Levassor. De plus, on remarquait à l'entrée de la salle un bénitier en carton-pierre, composition gracieuse inspirée par la Crèche, l'œuvre d'une jeune artiste, mademoiselle Hélène Hébert, dont les productions occuperont une place honorable à l'exposition prochaine.

GEORGES BOUSQUET.

CONCOURS LITTÉRAIRE. — La Société Philotechnique de Paris, ayant reçu de M. le ministre de l'Instruction publique une indemnité de *cinq cents francs*, pour l'année 1847, vient de décider que cette somme ferait les fonds d'un prix qui serait décerné à l'auteur du meilleur ouvrage sur le sujet suivant :

« Rechercher l'influence que l'esprit public et les mœurs, en France, ont exercée sur les diverses phases de la comédie depuis Molière. »

La Société ne demande pas une revue complète des auteurs comiques, encore moins une nomenclature de toutes leurs productions depuis Molière. Ce qu'elle provoque, c'est un examen littéraire et philosophique des œuvres comiques qui ont paru sur notre théâtre avec le plus de succès. C'est une appréciation de l'influence qu'ont exercée, à diverses époques, les mœurs sur la comédie, et, accessoirement, la comédie sur les mœurs.

Nul ouvrage ne sera admis au concours s'il n'est rédigé en langue française.

L'auteur ne se fera pas connaître. Son manuscrit portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté indiquant son nom et sa demeure.

Les ouvrages devront être remis, francs de port, le 31 décembre, au plus tard, à M. le baron de LADOUCETTE, secrétaire-perpétuel, rue Saint-Lazare, n° 7, à Paris.

Les manuscrits envoyés au concours ne seront pas rendus. Les auteurs en pourront faire prendre une copie, à leurs frais.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Il sera décerné, s'il y a lieu, dans la séance de mai 1848.

Les membres résidents, honoraires et associés libres ne sont pas admis au concours.

Dernier voyage de Dumont-d'Urville (1).

(Troisième et dernier. — Voir les numéros 97 et 195.)

Après avoir achevé l'exploration de l'Océanie, Dumont-d'Urville s'était dirigé de Sumatra sur la Tasmanie. Cette traversée dura plus de deux mois. Quand, le 12 décembre 1839, *l'Astrolabe* et *la Zélée* jetèrent l'ancre à Hobart-Town, elles étaient décimées par la dyssenterie qui s'était déclarée à bord au départ de Sumatra. *L'Astrolabe* avait perdu trois officiers, treize maîtres ou matelots ; il lui restait de nombreux malades dont la guérison semblait désespérée. L'équi-

(1) 34 vol. grand in-8, et atlas. Gide et Comp.

page de *la Zélée* n'avait pas été moins cruellement atteint par le fléau. Le commandant de l'expédition s'occupa avant tout d'établir à terre un hôpital pour les malades ; puis il fit faire aux deux corvettes de nombreuses réparations dont elles avaient besoin ; car il avait résolu « d'entreprendre, selon ses propres expressions, une nouvelle pointe dans les glaces, qu'il méditait depuis longtemps. »

« Hobart-Town, dit-il, est assise sur un terrain ondulé, formé de petites collines à pentes assez roides, qui s'étendent jusqu'au pied du mont Wellington. Ses rues sont droites et se coupent généralement à angle droit ; mais toutes ne sont pas encore garnies de maisons des deux côtés. De nombreuses constructions s'élèvent chaque jour, et avant peu Hobart-Town présentera l'aspect d'une de nos grandes cités européennes. J'avais déjà visité cette ville lors de mon premier voyage de circumnavigation ; mais, dans l'espace de dix ans, elle avait complétement changé d'aspect. La population presque triplée s'élevait alors à 12 ou 14 mille âmes. Il ne faut pas chercher à Hobart-Town des monuments remarquables par leur architecture et leur grande construction. L'hôtel du gouverneur, établi sur le bord de la mer, est entouré par un jardin où s'élèvent encore quelques beaux arbres, dont les autres parties de la ville se trouvent totalement privées. Sa construction n'a rien de remarquable ; du reste, on s'occupe, dit-on, d'en bâtir un autre en dehors de la ville... Quelques beaux magasins se font remarquer dans la ville, qui possède en outre un hôpital pour les condamnés ; une banque, un bureau de poste, un palais de justice, une prison, une maison de correction et plusieurs églises. Les casernes sont situées sur le haut d'une colline... Au bord de la mer s'élèvent les bâtiments de la douane...

« La côte méridionale de la Tasmanie est, comme on le sait, découpée par plusieurs baies où les navires trouvent d'excellents abris. La baie des Tempêtes est vaste et profonde, mais elle est faiblement défendue contre les vents de sud-ouest ; la rivière Derwent est navigable pour les plus grands navires jusqu'à Hobart-Town ; là, elle se rétrécit, et après avoir formé un coude, elle remonte dans l'intérieur des terres. C'est sur ses bords que se trouvent situés les principaux établissements anglais ; les plaines au milieu desquelles la rivière roule ses eaux sont toutes couvertes de culture, et bien que les villages, dont les Anglais énumèrent les noms avec orgueil, ne comptent pas, pour la plupart, plus de douze à quinze maisons, il est probable qu'avant peu, grâce à l'industrie et à l'activité anglaises, l'île entière de Van-Diémen sera aussi peuplée et aussi bien cultivée qu'un de nos départements du centre de la France. Déjà des routes, parfaitement entretenues, établissent des communications entre tous les points du littoral du nord au sud. Des voitures publiques, conduites en poste et partant régulièrement d'Hobart-Town, franchissent en 48 heures la distance qui sépare cette ville du Port-Dalrymple, situé dans le détroit de Bass. Tout le long de cette route, on aperçoit, de distance en distance, de petits clochers coquettement bâtis, autour desquels viendront se grouper, avant peu, de nombreuses habitations. »

Le premier janvier 1840, à quatre heures du matin, *l'Astrolabe* et *la Zélée* étaient sous voile lorsqu'elles apprirent la mort de M. Goupil, le peintre de l'expédition, une des dernières victimes du fléau. A son grand regret, Dumont d'Urville ne put pas aller rendre les derniers devoirs à ce jeune artiste, dont il loue autant le caractère que le talent. Les corvettes, couvertes de toile, durent continuer à s'éloigner d'Hobart-Town ; le 2, elles atteignirent la baie des Tempêtes ; le 3, elles perdirent de vue les terres de la Tasmanie, et elles coururent dans le sud.

A cette époque, il restait encore sur la zone du pôle sud un vaste espace à explorer, entre le 120me et le 160me degré de longitude orientale. « C'était là, dit Dumont-d'Urville, que je voulais conduire nos corvettes en partant d'Hobart-Town ; je ne me doutais pas qu'un navire de commerce anglais nous avait précédés d'une année dans ces parages ; je n'avais encore aucune connaissance des îles *Valleny* ni de la terre *Sabrinas*, dont la découverte avait été faite une année avant notre apparition dans ces parages. » En prenant sous sa responsabilité personnelle une nouvelle tentative pour pénétrer dans les glaces, Dumont-d'Urville voulait seulement constater quel était le parallèle sous lequel il rencontrerait les glaces solides, et tâcher de découvrir le pôle magnétique.

Le 16, à trois heures vingt-cinq minutes du matin, la vigie signala la première glace. Ce n'était qu'un glaçon de petite dimension ; mais quelques heures après d'autres glaces se montrèrent à l'horizon, au nombre de cinq à six. On n'était alors qu'au 60me degré de latitude. Le 18, par le 66me degré, divers indices annoncèrent le voisinage d'une côte ; le 12, en effet, M. Dumoulin aperçut la terre Adélie, mais il ne crut pas à sa découverte.

« Nos matelots, pleins de courage et de bonne volonté, paraissaient gais et contents, dit Dumont d'Urville. Ils avaient préparé dès longtemps une cérémonie semblable à celle qu'on pratique à bord des navires au passage de l'équateur ; et les acteurs, après m'en avoir demandé la permission, se tenaient prêts à paraître sur la scène lorsque nous arriverions sous le cercle polaire. J'ai toujours pensé que les farces grossières dont les matelots ont l'habitude de gratifier ceux qui, pour la première fois, franchissent les limites équatoriales, étaient d'un bon effet à bord d'un navire, où les distractions sont si rares pour les marins, et où souvent l'oisiveté et l'ennui, qui en est la suite, jettent le découragement dans les équipages. Aussi, loin de m'opposer aux scènes burlesques que préparaient nos matelots, je leur déclarai que je serais le premier à m'y soumettre ; seulement en raison de la température, je leur défendis de jeter de l'eau sur le pont, ni de soumettre personne à des ablutions qui ne sont supportables que sous la zone torride ; je leur laissai, du reste, le soin d'inventer le genre de cérémonie auquel ils désiraient soumettre les habitants de *l'Astrolabe*, et l'on va voir que dans cette circonstance leur génie ne leur fit pas faute. Nous avions atteint le 66me degré de latitude sud, tout nous faisait espérer que bientôt nous aurions franchi le cercle polaire antarctique, et, suivant l'habitude, je fus prévenu officiellement que le lendemain j'aurais la visite du père *Antarctique*. Après une pluie de riz et de haricots lancés du haut des hunes, je reçus un postillon monté sur un phoque qui m'apporta le message de son fantastique souverain. Je ferai grâce au lecteur du costume de ce singulier ambassadeur et du contenu de son épître : je vis avec plaisir que nos marins avaient changé la cérémonie du baptême habituel de la ligne en celle d'une communion sous une seule espèce, celle du vin, qui devait leur être plus profitable, et je n'eus pas d'objections à faire. »

Un des officiers de *l'Astrolabe*, M. Coupvent, a publié la singulière épître que le père Antarctique fit remettre au commandant de l'expédition, et nous croyons, quoi qu'en ait dit Dumont-d'Urville, qu'elle est assez caractéristique pour mériter une mention.

ANTARCTIQUE XIXe du nom, au capitaine de vaisseau DUMONT-D'URVILLE, commandant *l'Astrolabe*, salut et amitié.

Voici la seconde fois que votre navire se trouve aux portes de mon empire hyperboréen ; j'ai cru donc qu'il était de mon devoir, en voyant tant d'audace et de persévérance, d'entrer en pourparlers avec vous. Quelque nom que vous donniez à ma capitulation, elle n'en sera pas moins honorable pour moi.

Avant la révolution de juillet, nul, si ce n'est Cook, que m'avait recommandé mon frère *Ligna*, n'avait pu pénétrer dans mon empire ; mais à présent que mes sujets révoltés, prenant exemple sur ceux de votre roi, ont tué mes gendarmes et mes gardes municipaux, je ne puis opposer à la curiosité des navigateurs que quelques glaçons ; encore ne faudrait-il pas qu'ils eussent toujours affaire à des navires comme *l'Astrolabe*.

Cette année, l'hiver n'a pas été rigoureux ; en sorte que mes glacières ne sont pas bien approvisionnées ; nul obstacle convenable ne s'opposera donc à votre entrée dans mes États. Ne vous effrayez pas de quelques glaçons épars sur mes frontières ; ce sont de petits encouragements que je vous envoie...

Vous entrerez donc dans mes États ; mais vous vous conformerez aux formalités exigées par notre loi ; vous avez été baptisés par mon frère, vous communierez avec moi ; l'eau vous a purifiés dans votre baptême tropical ; pour entrer chez moi, vous communierez sous les espèces du pain et du vin ; seulement, commandant, je vous préviens que mes caves sont un peu dégarnies.

La bière dont j'avais fait provision pour vous est presque épuisée ; aussi faut-il que je la ménage.

Toutefois, j'espère vous recevoir, moi et ma cour, demain lundi, aux frontières de mon empire.

Fait, en notre palais impérial, à Pinguinopolis, lat. 90° 00′ 00″, long. 00° 00′ 00″, dans toutes les directions, ce jourd'hui, dimanche 19 du mois solsticiel, année 1839 de l'hégire polaire.

ANTARCTIQUE.

Pour copie conforme : PÉTROLOPHILE, Premier ministre.

P. S. Notre ambassadeur Glaciolithe sera, comme à l'ordinaire, logé et défrayé par le navire visité.

Le lendemain, en effet, l'ingénieur des régions polaires vint de la part de son souverain, frère du père la Ligna, accompagné du premier ministre Pétrolophile, annoncer au commandant Dumont-d'Urville l'arrivée du souverain et de sa cour, conformément à la lettre reçue la veille. Un envoyé qui avait le plus grand rapport de costume et de manières avec Robert-Macaire prit le commandement de *l'Astrolabe* pour lui faire franchir le point dangereux du cercle polaire où son souverain l'attendait. Les ordres se succédaient avec tumulte. « Brassez bâbord la civadière ! larguez la balancière du contre-cacatoës de perruche, etc. » Pendant ce temps, l'ingénieur des terres polaires, armé d'une boussole d'inclinaison improvisée par le charpentier, ornée d'une aiguille en fer-blanc, occupait et gourmandait les timoniers qui écrivaient les résultats de ses observations :

1er plan perpendiculaire. — Haut 180° 15′ 12″ 14‴ 25⁗
— Bas. 752° 4′ 15″ 13‴ 12⁗. etc.

Enfin, on héla un navire et l'on vit apparaître le père Antarctique légèrement vêtu d'une veste blanche, ruisselant de sueur, quoiqu'il fût abrité sous un parasol, et tenant au bras madame son épouse, une grosse dondon, représentée par un novice. Il s'avança gravement vers la dunette et présenta au commandant sa cour, ainsi composée :

« Le grand chancelier, habillé en marquis, orné d'un chapeau à claque de trois pieds de hauteur, en toile goudronnée, avec une énorme cocarde, d'un habit à queue et d'une épée en civadière.

— Un abbé et toute une séquelle d'enfants de chœur, de bedeaux et de suisses ; c'était un gaillard de six pieds, qui paraissait faire un œil peu canonique à madame Antarctique.

— Un naturaliste habillé en charlatan, et qui remorquait après lui une masse de squelettes, de peaux d'avanos, etc.

— Un gabier peint à la chaux en pingouin, et qui distribuait des gourmades au naturaliste qui prétendait l'empailler.

— Un phoque, dont le père Antarctique fit présent au commandant comme une espèce particulièrement curieuse.

Un autel avait été préparé à tribord, près du grand mât. L'abbé, suivi de tous les enfants de chœur, bedeaux, etc., s'y dirigea avec componction, se recueillit un instant, purifia le pain et le vin, cassa une croûte, s'administra une bonne rasade, puis, se retournant vers les fidèles qui l'entouraient, il leur adressa un sermon que nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire. Il avait pris pour texte :

FINIBUS TERRÆ GLORIA.

C'est aux confins du monde qu'est l'immortalité. (Ces paroles sont tirées de saint Passe-Avant, chap. IX, verset 18.) Et il se terminait ainsi :

« .... Ce n'est pas précisément sur votre bonne mine que le père Antarctique s'est décidé à vous recevoir... mais la saison n'a pas été favorable, et sans la sage administration du ministre de l'intérieur Frigoritas, on eût complétement manqué de glace cette année. Comme il n'a plus que quelques glaçons à opposer sur les frontières de son empire, le père Antarctique s'est décidé à traiter, à vous recevoir sous son toit, et à partager avec vous son pain et son sel. Oublions nos querelles passées, *pax vobiscum*. Avancez ; *hic est domus*. Entrez et rafraîchissez-vous, c'est ce que je vous souhaite. »

Le sermon terminé, la cérémonie commença. Le commandant Dumont-d'Urville fut appelé le premier ; le grand chancelier lui remit ses lettres d'introduction scellées du grand sceau de l'Etat sur lequel étaient gravés deux pingouins en croix. Chacun des officiers et des matelots passa ensuite à la sainte table. L'abbé, pour sanctifier davantage le vin de la communion, en buvait une rasade de temps en temps ; et comme le lieutenant avait donné l'ordre à la cambuse de fournir aux frais de la cérémonie, avant que tout l'équipage eût participé à cette communion, depuis le père Antarctique jusqu'au simple enfant de chœur, l'officiant commencait à avoir la langue épaisse. Le naturaliste des régions polaires eut une conversation du métier avec M. Dumoutier. Il examina fort attentivement son crâne, et le pria avec instance de se laisser mouler, afin de constater la découverte d'une nouvelle bosse, dite phrenologico disterico-limico-maçonico-gnandino-squélécitique.

Cette fête burlesque se termina par un banquet, des danses et des chants.

Le 21, tous les doutes avaient cessé à bord des deux navires. C'était bien la terre que M. Dumoulin avait découvert. Elle s'étendait à toute vue au sud-est et au nord-ouest, et dans ces deux directions, on n'apercevait pas ses limites. Elle était entièrement couverte de neige, et elle pouvait avoir une hauteur de mille à douze cents mètres. Nulle part elle ne présentait de sommet saillant. Nulle part non plus on ne découvrait aucune tache indiquant le sol, et « l'on eût pu croire, ajoute Dumont-d'Urville, que nous étions arrivés devant une banquise plus considérable encore que toutes celles que nous avions rencontrées, si nous eussions pu admettre que jamais les banquises pussent atteindre une hauteur aussi prodigieuse... Avec nos lunettes, nous interrogions à chaque instant du regard cette terre mystérieuse, dont l'existence ne paraissait plus contestable, mais qui ne nous avait offert encore aucune preuve irrécusable de son existence. »

Cette découverte était réservée à M. Duroch, auquel nous en empruntons l'intéressant récit publié dans les notes du huitième volume.

« Nous sommes tous réunis sur la dunette. Le temps est admirable, et, chose merveilleuse dans ces régions, le soleil est d'une pureté sans tache ; chacun s'amuse à contempler les formes bizarres qu'offrent les glaces qui nous entourent. Pour la centième fois j'interroge de ma longue-vue ces masses de neige et de glace, lorsque j'aperçois des taches roussâtres, rugueuses, qui ne pouvaient appartenir qu'à des roches, à de véritables roches. Je les fis remarquer au commandant ; mais, souvent trompé dans la journée, il se refusa d'abord à y croire. Bientôt cependant de nouvelles taches se découvrent ; cette fois il est impossible de ne pas être convaincu, car, quoique éclairées par le soleil, ces taches conservent une teinte uniforme et ressortent parfaitement en noir sur la neige d'où elles surgissent.

« Le commandant donne l'ordre de mettre un canot à la mer ; on l'arme avec six hommes vigoureux, car la distance est grande ; on embarque un compas, de la bougie, tout ce qui peut être nécessaire dans le cas où la brume viendrait le surprendre en route ; je suis de service : à moi donc le commandement du canot ; à moi l'honneur de fouler le premier cette terre vierge de pas humains. Rien ne peut égaler mon bonheur. Qu'elles devaient être puissantes les émotions qui ont dû assaillir le cœur des navigateurs qui les premiers dans la carrière ont doté leur pays de la découverte de ces magnifiques contrées couvertes de la plus heureuse végétation et de nombreuses populations !

« Je pars accompagné de MM. Dumoutier et Lebreton ; mes hommes, pleins d'ardeur, impriment au canot une vitesse inaccoutumée. « Hardi, matelots ! la yole de *la Zélée* nous talonne, il faut arriver les premiers ; » mais je n'ai pas besoin de les stimuler : obéissant à leurs bras vigoureux, l'embarcation dévore l'espace.

« Les corvettes baissent sensiblement à l'horizon, et bientôt nous ne distinguons plus que leur mâture ; la côte, au contraire, se découvre davantage ; nous ne pouvons plus douter que ce ne soit de la terre ; les matelots redoublent d'énergie, et nous entrons au milieu du labyrinthe de glaces qu'il faut traverser pour arriver au but.

« De ma vie je n'oublierai le magnifique spectacle qui s'offrit alors à mes yeux.

« Sauf le grandiose, nous aurions pu nous croire au milieu des débris de l'une de ces imposantes cités de l'antique Orient récemment bouleversées par un tremblement de terre.

« Nous naviguions en effet au milieu de gigantesques débris affectant les formes les plus bizarres : ici des temples, des palais aux colonnades brisées, aux superbes arcades ; plus loin le minaret de la mosquée, les flèches aiguës de la basilique romaine ; là-bas, une vaste citadelle aux nombreux créneaux, dont les flancs déchirés paraissent avoir été frappés par la foudre ; sur ces majestueux débris règne un silence de mort, un silence éternel ; jamais la voix de l'homme n'avait encore retenti dans ces solitudes glacées. Au milieu de cette scène majestueuse, nos embarcations, le pavillon de France en poupe, glissent calmes et recueillies, mais le cœur bat vivement, et soudain un long cri de vive le roi ! vient saluer la terre.

« C'est elle, en effet ; la voilà ! nous la touchons, et nos brillantes couleurs se déroulent et flottent majestueusement sous le cercle polaire, au bruit de nos hourras d'allégresse,

sur une rude roche de granit rougeâtre, dominée par douze cents pieds de glaces éternelles.

« Mais il nous faut des souvenirs ; il faut qu'un de ses fragments vienne rappeler à chacun de nous, dans ses vieux jours, qu'il a mis les pieds sur un sol nouveau : pics et marteaux retentissent à l'envi ; le roc est bien dur, mais il ne peut résister à nos efforts, et bientôt de nombreux débris remplissent le fond du canot.

« Quelques inoffensifs pingouins, seuls habitants de ces lieux, se promenaient près de nous ; malgré leurs protestations, nous les emmenons comme de vivants trophées de notre découverte.

« Mais la brise s'élève fraîche et froide autant que la glace sur laquelle elle passe pour arriver jusqu'à nous. Nous en profitons pour mettre à la mer et saluons la terre, qui disparaît, de trois cris de vive le roi !

« La bonne brise nous pousse rondement, et à onze heures et demie nous atteignons les corvettes ; tout le monde est

Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Passage du cercle polaire, le 19 janvier 1840.

sur le pont ; tous nous attendent avec anxiété ; la vue de nos trophées excite des transports de joie, notre découverte est constatée et reçoit le nom de terre Adélie.

« Nous étions alors par 66° 29' de latitude sud et 138° 21' de longitude à l'est du méridien de Paris.

Cependant M. Dubouzet (de *la Zélée*) avait envoyé un de ses matelots déployer un drapeau tricolore sur ces terres qu'aucune créature humaine n'avait ni vues ni foulées avant lui. « Suivant l'ancienne coutume que les Anglais ont conservée précieusement, nous en prîmes possession au nom de la France, ajoute-t-il, ainsi que de la côte voisine que la glace nous empêchait d'aborder. Notre enthousiasme et notre joie étaient tels alors, qu'il nous semblait que nous venions d'ajouter une province au territoire français par cette conquête toute pacifique... Celle-là du moins aura

Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Prise de possession de la terre Adélie, le 21 janvier 1840.

l'avantage de ne susciter jamais aucune guerre à notre pays. La cérémonie se termina comme elle devait finir, par une libation. Nous vidâmes, à la gloire de la France qui nous occupait alors bien vivement, une bouteille de vin de Bordeaux... »

Le 17 février 1840 les deux corvettes étaient de retour à Hobart-Town, et le 6 novembre, trente-huit mois, jour pour jour, après leur départ, elles jetaient à l'ancre dans la rade de Toulon, au milieu de l'escadre commandée par l'amiral Lalande. Dumont-d'Urville fit ses adieux à la mer, et il revint à Paris consacrer le reste de sa vie à cette femme chérie et à ce fils adoré avec lesquels il devait périr si misérablement le 8 mai 1842, sur le chemin de fer de Versailles.

« Pour apprécier les travaux d'une campagne si variée, écrivait M. Louis Reybaud dans son livre de *la Polynésie*, en terminant l'analyse du dernier voyage de Dumont-d'Urville, une simple énumération suffit. Deux croisières au pôle, l'une sur les traces de Weddell, l'autre dans une direction plus nouvelle et plus féconde ; une exploration presque simultanée de quatre grands archipels polynésiens, Nouka-Hiva, Tonga-Tabou, Taïti, la Nouvelle-Zélande ; une étude hydrographique poursuivie au milieu de dangers infinis, sur tous les points douteux de l'Océanie occidentale, aux îles Viti, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon, Hogolen et

Pelew, le long de la Nouvelle-Guinée et de la Louisiade, comme dans les labyrinthes du détroit de Torrès ; une vérification attentive des positions les plus essentielles de l'archipel asiatique ; trois découvertes importantes ; une expédition heureuse contre un chef sauvage coupable du massacre d'un équipage français ; une riche collection d'objets

Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Débarquement sur la terre Adélie, le 21 janvier 1840.

d'histoire naturelle, et des observations précieuses à l'appui, voilà une récapitulation incomplète des fruits de ce long voyage et des travaux de ceux qui ont figuré activement dans ce long itinéraire. »

Les quatre gravures qui accompagnent cet article ont été dessinées tout exprès pour *l'Illustration* par MM. Valentin et

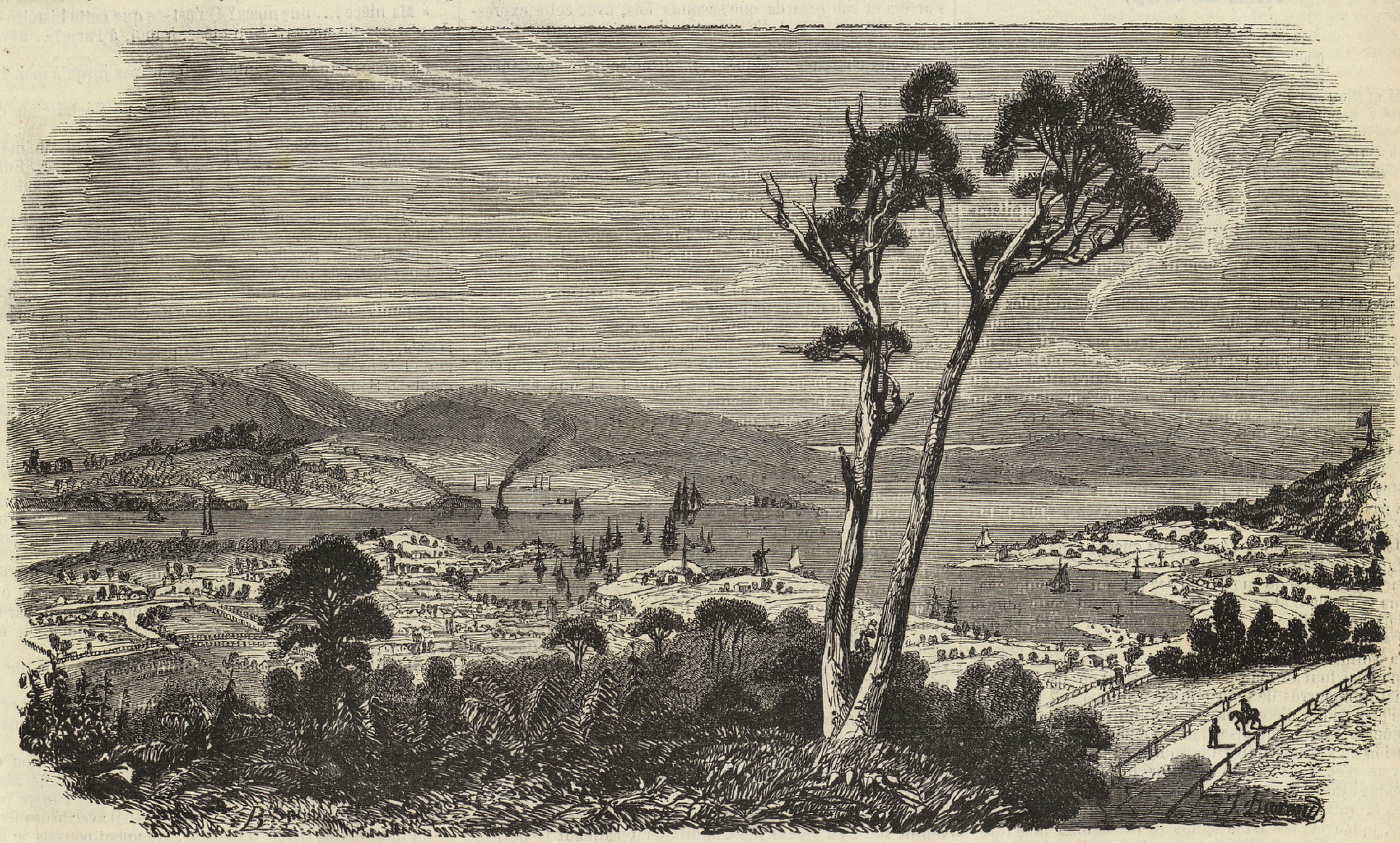

Dernier voyage de Dumont-d'Urville. — Rade d'Hobart-Town) île Van-Diemen.

Lebreton, sur les grandes planches in-folio de l'atlas. En publiant le dixième et dernier volume (il vient de paraître) de l'histoire du voyage, MM. Gide et compagnie annoncent la mise en vente d'un *Album du pôle Sud et de l'Océanie*. Cet album, du prix de 125 francs, se compose des cinquante plus belles planches et de neuf cartes doubles du grand atlas pittoresque du voyage, qui contient deux cent vingt planches et soixante-quatre cartes, mais qui coûte, avec les cartes, 1,250 francs.

Nécrologie.

M. BENJAMIN DELESSERT.

Nous avons à faire connaître une de ces pertes qu'on peut considérer comme une calamité publique. M. Benjamin Delessert est mort le 1er mars, à sept heures du matin, à la suite d'une maladie du cœur. Doué d'une organisation supérieure et réellement exceptionnelle, il a vu arriver la mort avec ce calme qu'inspire une foi profonde et que prépare une vie aussi belle, aussi bien employée que la sienne. Il était de ces hommes trop rares que la Providence envoie sur la terre pour servir d'exemple et prouver que l'amour du bien et la pratique de toutes les vertus sont la source du vrai bonheur. Né à Lyon le 14 février 1773, sa carrière a commencé par un acte de dévouement filial; il est parti pour l'armée comme volontaire, dans l'espoir que sa présence sous les drapeaux ferait sortir son père des prisons révolutionnaires : ses vœux ont été accomplis. Parvenu promptement au grade de capitaine d'artillerie, il a su, dans cette position comme dans toutes celles qui ont marqué sa vie, se faire estimer et distinguer. Après avoir contribué à chasser les armées étrangères de notre territoire, il abandonna la carrière des armes pour prendre la direction d'une maison dont l'honorabilité est proverbiale. Malgré l'importance des affaires de sa maison et celles de l'État auxquelles il prit une part consciencieuse et assidue, il sut si bien diriger l'emploi de son temps, qu'il parvint à suffire aux exigences de la Banque dont il était un des régents, à celles de la Caisse d'épargne, dont il est le fondateur, et enfin à celles du conseil général des hospices, qui depuis quarante ans le considère comme un de ses membres les plus actifs.

Tant de travaux ne suffirent cependant pas à sa vaste intelligence; les sciences naturelles occupèrent ses loisirs, et les succès qu'il obtint, en lui ouvrant à l'unanimité les portes de l'Institut, n'ont pu porter atteinte à sa rare modestie. Son plus grand bonheur était de voir réussir ceux qu'il aimait et qu'il estimait; il les aidait non-seulement de ses conseils et de sa science, mais encore de sa bourse, et Dieu seul sait les sommes qu'il consacra à l'encouragement des sciences et des arts. Une de ses dernières paroles suffit pour le faire connaître : *Je sens*, disait-il à sa famille, *que ma tête s'affaiblit, mais mon cœur est toujours le même.*

La vie de M. Benjamin Delessert fut belle, et ses derniers moments ont été sublimes. Il n'a oublié aucun de ses parents, aucun de ses amis, et sa modestie a dicté ses volontés suprêmes. Il a consacré à la bienfaisance la somme qui pouvait être dépensée pour lui rendre des honneurs qui lui étaient si bien dus. On comprendra, on respectera, nous l'espérons, ses dernières volontés, et ses nombreux amis, en les exécutant religieusement, donneront à sa famille désolée une preuve du respect qu'une si belle vie commande.

Rien de trop.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir tome VIII, page 407.)

— Mon Dieu, si je pouvais quitter d'ici, je serais charmé de vous y accompagner! » repartit le jeune postillon avec une vivacité qui me fit réfléchir et qui m'aurait fait refuser son offre. « Mais, à mon grand regret, cela m'est impossible... Si mademoiselle voulait une voiture pour être conduite sûrement chez M. Doliban?

— Je vous serai bien obligée! répliquai-je précipitamment; pourriez-vous m'en procurer une?

— Sans doute, sans doute! — Hola, ho! cocher! cocher! cria-t-il à un fiacre qui stationnait à quelques pas. — Par ici, hé! »

Le cocher tourna la tête à ces clameurs formidables que je me reconnaissais incapable de pousser, et je m'applaudis d'avoir trouvé une voix si perçante pour me servir. Le fiacre s'avança : le postillon ouvrit galamment la portière, me prit la main, m'aida à monter, non sans faire attention au pied et à la jambe que je ne pus m'empêcher de montrer un peu plus que je n'aurais voulu; et quand je fus bien installée, il se pencha vers moi pour me demander de nouveau mon adresse, en ajoutant :

« C'est trente-deux sous la course, ma belle demoiselle; vous êtes étrangère, vous pourriez ignorer cela. Ne vous laissez pas voler. Dans tous les cas, si vous avez à vous plaindre, c'est le n° 1282.

— Je vous remercie, » répondis-je encore sans savoir ce que signifiait ce numéro.

Il parut enchanté du mot et du regard qui l'accompagna, et ferma la portière avec grand bruit en criant cette phrase énigmatique : — Rue du Sentier, 9! roule, n° 1282, et bon train!

Et la voiture partit.

Je me jetai tout au fond en me blottissant contre les coussins mal rembourrés de mon équipage numéroté, fort contente d'être seule, d'être hors de ce tumulte, et toute palpitante encore, comme un oiseau effarouché qui reprend enfin possession de sa cage qu'il a imprudemment quittée.

Mais je n'étais qu'au début, et lorsque après une course de quelques instants sur le pavé cahotant du quartier Montmartre, la voiture s'arrêta devant la porte du n° 9, rue du Sentier, je n'avais pas eu le temps de rassembler mes idées mises en complète confusion par cette rapide succession d'aventures, et je descendis toute troublée, me précipitant dans la maison sans savoir ce que j'allais y rencontrer.

A peine eus-je fait quelques pas que je m'arrêtai. Je retrouvais là en petit la cour des messageries, chevaux, camions, ballots, portefaix affairés, qui allaient et venaient sans faire la moindre attention à moi. La porte d'entrée, l'allée de porte cochère, l'escalier, les murs de la cour, tout était bariolé d'immenses écriteaux, sur lesquels je lisais presque invariablement : Magasin de ceci, magasin de cela. Ne sachant que faire, je pris mon courage à deux mains, et m'approchant d'un homme qui passait près de moi, je balbutiai : « Pourriez-vous m'indiquer, monsieur...

— Adressez-vous au concierge! me répondit-il brusquement, sans me laisser achever; je ne suis pas de la maison.»

Et il continua son chemin. Je restais fort interdite, lorsque heureusement mes yeux se tournèrent vers une petite cage en verre, située auprès de l'escalier : au-dessus était écrit ce bienheureux mot : Concierge.

« Je voudrais parler à M. Doliban, dis-je timidement à la femme qui mit sa tête au carreau.

— Le deuxième au-dessus de l'entre-sol! » répondit-elle; et le carreau se referma.

C'était encore une énigme pour moi. — Mon oncle Doliban était le deuxième... au dessus... Je levai machinalement les yeux au plafond, comme si j'eusse pu y trouver l'explication que je désirais. Et je l'y trouvai, en effet. Je vis en haut, en face de moi, écrit sur le mur de l'escalier :

« Le magasin de dentelles et broderies de Charles Ribault et compagnie est au premier étage au-dessus de l'entre-sol, la porte à gauche. »

Ce fut une révélation. Je compris tout à coup qu'il fallait monter au deuxième étage au-dessus de ce bienheureux magasin pour trouver mon oncle, et je montai rapidement. Je vis en effet écrit sur le mur, à mesure que je m'élevais d'un étage : entre-sol, premier, deuxième... C'était là! Mon cœur battit horriblement, et je m'arrêtai.

La première entrevue avec un protecteur puissant et inconnu est un moment difficile et pénible pour tout le monde. Si l'on est naturellement timide, ce moment devient une véritable crise. Songez alors dans quel état je me trouvai. J'étais arrivée là, de secousse en secousse, de choc en choc, poussée presque par le hasard dans un monde inconnu, et l'émotion que tout le monde eût éprouvée en pareille circonstance devenait une sorte de vertige dont j'ai peine encore à me rendre compte à moi-même.

Ce qui est resté gravé dans ma mémoire, car, dans de pareilles situations, les plus insignifiants détails frappent le plus, on ne sait pourquoi, c'est l'aspect de la porte. Il y avait une plaque clouée au milieu : Bureaux; et au-dessous : Tournez le bouton, S. V. P. — et enfin un gros bouton de cuivre. Je restai immobile, le front couvert d'une sueur froide, à contempler ce bouton; et cette formule sacramentelle, ces trois lettres que je ne comprenais pas, qui me semblaient aussi mystérieuses et plus terribles que le fameux « Sesame, ouvre toi! » Mes genoux fléchissaient, ma tête tournait, mes pensées flottaient dans un nuage, dans un brouillard qu'elles ne pouvaient percer; je ne savais que faire, que décider...

Un pas léger et rapide qui retentit derrière moi me fit tressaillir. Je reculai vivement, et un jeune homme passa sur le palier en me jetant un regard à la fois indifférent et curieux. Il allait sonner à une autre porte à côté, lorsqu'il s'arrêta et me regarda une seconde fois, avec cette expression d'étonnement et d'admiration impertinente que j'avais si souvent rencontrée :

« Vous cherchez quelqu'un, mademoiselle? » me demanda-t-il.

Je rougis sans savoir pourquoi.

« M. Doliban! balbutiai-je.

— Pour affaires?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, ouvrez cette porte en face de vous, ma belle enfant; ce sont ses bureaux. »

Et il sonna à la porte en face sans cesser de me regarder. J'avais aussitôt baissé les yeux : mais, bien que je n'eusse entrevu ce jeune homme qu'un seul instant, la situation d'esprit dans laquelle je me trouvais rendit l'impression ineffaçable; et ce regard hardi, galant et moqueur me pénétra de manière que je ne pus l'oublier.

Pour le fuir, presqu'autant que pour entrer chez mon oncle, j'avais réussi à surmonter mon trouble, et à mettre la main sur ce terrible bouton de cuivre, lorsque la porte à laquelle mon voisin avait sonné s'ouvrit, et une élégante femme de chambre se présenta.

« Madame y est-elle? ma chère Rose, dit-il familièrement,

— O mon Dieu! monsieur le comte, vous ne saviez pas? répondit-elle d'un air à la fois malicieux et compatissant, dont l'ironie évidente me fit plaisir, comme si elle m'eût vengée de ce regard qui m'avait humiliée. — Madame ne vous avait pas prévenu? Elle est partie hier pour les eaux.

— Comment! partie? » fit le jeune homme stupéfait.

Je n'en entendis pas davantage. J'avais tourné le bouton et j'étais entrée dans une salle entourée de grillages, derrière lesquels se trouvaient trois ou quatre hommes occupés à écrire et à compter des écus. Ils ne parurent pas faire la moindre attention à moi. Deux ou trois autres individus, debout ou accoudés aux bureaux parlaient avec vivacité, ouvraient et fermaient des paquets. Je ne savais encore à qui m'adresser, et je restais indécise et immobile au milieu, lorsqu'un jeune homme se détacha d'un des groupes, et vint vers moi d'un air prévenant :

« Que desire mademoiselle?

— M. Doliban? balbutiai-je en rougissant.

— C'est ici, mademoiselle; que désirez-vous?

— Je voudrais... Je... J'ai à lui parler... à lui remettre...

— Un colis en commission? continua le jeune homme qui voulut venir en aide à ma timidité en terminant la phrase que j'avais commencée et que mon trouble m'empêchait d'achever. — Un colis en commission... pour les Antilles? »

L'intelligent commis avait reconnu l'accent et la toilette coloniale. Joignant le geste à la parole, il cherchait à me débarrasser de la valise que je serrais machinalement dans mes bras.

« Non, non, pardon! repris-je en l'arrêtant. Je voudrais voir M. Doliban, lui-même... J'ai à lui parler... des lettres à lui remettre... pour affaires de famille.

— Ah! ah! c'est différent... Monsieur David! savez-vous si M. Doliban est à son cabinet? dit-il en se retournant vers un gros homme en lunettes qui écrivait sur un bureau d'acajou au fond de la salle.

— Non, répondit-il sans lever les yeux. Il est à la Bourse.

— Mademoiselle veut-elle attendre?

— Sans doute, monsieur, répliquai-je, rassurée sans savoir pourquoi. Ce moment d'attente et de répit parut à ma timidité un avantage inappréciable.

— Eh bien! alors, mademoiselle, veuillez avoir la bonté de vous adresser à la porte à côté... Ou bien, tenez, reprit-il galamment, veuillez passer par ici; ce sera plus commode pour vous. » Il ouvrit une petite porte, donnant dans une fort belle salle à manger, et il appela mademoiselle Rose.

Mademoiselle Rose parut. C'était la femme de chambre qui avait reçu le jeune comte. Sa vue, en me le rappelant, me fit un effet singulier. Je m'assis pour attendre le retour de mon oncle. Mademoiselle Rose parut un moment chercher un prétexte, puis elle me fit résolûment la question :

« Mademoiselle arrive des colonies?

— Oui.

— Vient-elle pour voir madame?

— Madame? répliquai-je vivement, monsieur Dobiban est marié? »

Je ne sais pourquoi cette nouvelle me fit éprouver une grande surprise. Je n'avais jamais songé à trouver une tante en venant chercher un oncle. Ce bouleversement subit de toutes mes prévisions me fit tressaillir, pâlir, rougir presqu'à la fois : il me sembla que j'allais me trouver mal. Cette impression si brusque et si prompte ne put échapper à la curieuse suivante, qui en parut fort étonnée :

« Madame est absente, reprit-elle.

— Oh! je le sais! » répliquai-je assez vivement. Car, maintenant j'avais compris quelle dame le beau jeune homme venait voir. Cette seconde réponse, qui s'accordait si peu avec la première, parut fort extraordinaire à mademoiselle Rose.

« Mademoiselle connaît donc madame?

— Pas du tout.

— Mademoiselle connaît monsieur? »

A ce moment, un coup de sonnette retentit dans l'intérieur de l'appartement et termina ces questions qui commençaient à m'embarrasser. Je n'avais pas envie de raconter mon histoire à cette curieuse femme de chambre. Elle était sortie, et revint presque aussitôt.

« Monsieur est dans son cabinet. Qui annoncerai-je? »

Le moment fatal était arrivé.

« Sa nièce, mademoiselle Cécile Doliban, » répondis-je en balbutiant.

L'étonnement de la suivante fut à son comble. Elle ouvrit de grands yeux, me fit répéter la phrase, comme si elle avait cru mal comprendre la première fois, et ressortit en laissant la porte ouverte. J'entendis alors une voix d'homme désagréable et rude s'écrier :

« Ma nièce!... une nièce? Qu'est-ce que cette histoire-là? Je n'ai pas de nièce... Une nièce, à moi, à Paris?... Rêvez-vous, Rose? »

La réponse de la suivante ne parvint pas jusqu'à moi. Mon oncle reprit aussitôt :

« Voyons, voyons; faites-la venir : que j'éclaircisse cela tout de suite. »

Rose revint et me dit d'entrer dans le cabinet. Je me levai. Mais je tremblais, et je crus ne pouvoir avancer. Enfin, je réunis tout mon courage, et je me trouvai bientôt en face de mon oncle.

M. Doliban était un grand et gros homme, dont le front chauve était entouré de cheveux ébouriffés et grisonnants sur les tempes. Sa figure était large et haute en couleur, son nez fort, ses yeux petits, vifs et mobiles. Tout dans sa physionomie et ses manières annonçait une immense activité, jointe à une grande brusquerie de caractère. Bon homme au demeurant, bon vivant, criant souvent, et ne résistant jamais, il était facile de le juger du premier coup d'œil : mais je n'étais pas à beaucoup près en état de le faire à ce moment-là. Son regard brusque, rapide, son air surpris et sévère, me terrifiaient. Je m'arrêtai au milieu du cabinet sans oser faire un pas de plus vers le bureau contre lequel il se trouvait.

« Voyons, dit-il en s'approchant de moi, que me voulez-vous? »

J'étais incapable de parler. Je lui tendis la lettre qui devait me servir d'introduction auprès de lui. Il la prit brusquement et l'ouvrit. Il en regarda la signature avec un mouvement de surprise... et en lut les premières lignes. Il ne l'avait pas achevée, qu'il parcourut d'un regard rapide les papiers qui l'accompagnaient, jeta tout sur la table avec une exclamation étouffée, courut à moi, me prit vivement par les deux mains et m'entraîna vers la fenêtre, comme s'il eût voulu mieux me voir.

« Ma nièce!... ma nièce!... balbutia-t-il; la fille de ce pauvre Charles! »

Ses yeux, fixés sur moi, se remplissaient de larmes, et je sentais ses mains, qui serraient les miennes, trembler involontairement.

« Ah! ma chère enfant! reprit-il avec une expression de tendresse qui me pénétra jusqu'au cœur; avoir été ainsi abandonnée! Venir seule de la Guadeloupe, ici! Pauvre petite! — Mais, comment diable, continua-t-il avec brusquerie et un mouvement risible d'humeur, comment pouvais-je me douter de cela, moi? Savais-je seulement que mon frère Charles eût laissé une fille? Et on ne me dit rien!... Elles prétendent m'avoir écrit, ces péronnelles! par exemple! Je n'ai rien reçu, rien du tout! A-t-on jamais vu une maladresse pareille! »

Et dans son indignation irréfléchie, il me repoussa légère-

ment; mais il se reprocha ce mouvement, et me pressa presque aussitôt contre son sein.

« Pauvre petite! Pourquoi t'émouvoir et trembler ainsi, mon enfant? Va, va, tu trouveras en moi un bon oncle, je te le promets, et je te dédommagerai de ton triste voyage.

— Mon oncle! répondis-je tout émue, je n'en ai jamais douté... Je suis venue toute confiante vers vous : j'étais sûre que votre protection ne me manquerait pas, au moins jusqu'à ce que j'eusse pu mériter votre tendresse... et j'espère y réussir bientôt.

— Oh! j'en suis sûr aussi, moi, et dès à présent, s'écria mon oncle en m'embrassant. — Tu es charmante, mon enfant! Va, va, nous nous entendrons à merveille. Regarde-moi donc! Quels yeux! quel teint! Tu es trop jolie, mon ange, reprit-il en me baisant paternellement sur le front. — Et il resta un moment à me considérer avec attendrissement. — Mon Dieu, mon Dieu, comme elle ressemble à ce pauvre Charles! »

Telle fut ma première entrevue avec mon oncle Doliban. Il rappela Rose, et lui ordonna, à la grande surprise de la soubrette, de me préparer immédiatement une chambre dans l'appartement.

Dès le lendemain, j'avais fait complétement la conquête de mon oncle : la première semaine ne s'était pas écoulée, qu'il raffolait véritablement de moi. Il est vrai que je lui rendais la pareille : nos caractères sympathisaient parfaitement. M. Doliban était la bonté même; sa facilité allait même jusqu'à la faiblesse, et ses brusqueries, ses emportements momentanés et sans résultat, qu'il se croyait bien vite obligé de racheter par quelque grande concession, me plaisaient infiniment. Quand il criait et s'emportait, je riais ou je boudais, au choix, selon le motif ou le moment de la colère, et, jamais la querelle ne durait plus de dix minutes. Au bout de huit jours, il fut entendu et convenu dans la maison que je menais le cher oncle à volonté.

Au reste, il était fort loin de ma pensée d'abuser de l'empire que j'avais pris sur lui : et cet empire s'explique aisément. Mon oncle Doliban adorait les enfants et n'en avait pas. Il lui était né, d'un premier mariage, un fils qu'il avait perdu tout jeune : l'enfant que lui avait donné sa seconde femme était mort en naissant. Il retrouvait donc en moi une fille tout élevée, grande et jolie, telle qu'il l'avait souhaitée. Il était tourmenté, caressé, lutiné, embrassé, dérangé vingt fois le jour. C'était un bonheur nouveau dont il savourait la jouissance; et lorsque, le soir, m'asseyant sur l'accoudoir de son grand fauteuil, et lui passant le bras autour des épaules, je l'arrachais à ses chiffres et à sa correspondance, pour causer avec lui, pour le taquiner et le dorloter en l'appelant mon petit père, il n'est pas de caprice, je crois, auquel je ne l'eusse fait consentir.

Mais au fond, sans me vanter, j'en avais fort peu. Je ne lui demandais rien, et je n'avais que la peine de refuser, car il allait lui-même au-devant de mes désirs. Toilette, bijoux, plaisirs, il me combla dès les premiers jours, et semblait même épier mes fantaisies.

« Que veux-tu? me demandait-il sans cesse.

— Moi? rien, mon oncle, répondais-je invariablement. Je n'ai besoin de rien.

— Ah çà, tu n'as donc pas de caprices? Parbleu, tu es une singulière petite fille! et tu serais un vrai trésor, si tu ne me tourmentais pas, comme tu le fais, du matin au soir.»

Là-dessus, je l'appelais mon oncle bourru, et je le repoussais dans son fauteuil, en lui baisant son front chauve, ou en lui ébouriffant les cheveux qui lui restaient : ce qui le faisait crier, et me faisait rire.

D'ailleurs, j'avais encore une anxiété pour l'avenir, une préoccupation sérieuse : c'était la réception que me ferait cette tante inconnue avec laquelle je devais vivre, dont j'avais beaucoup entendu parler déjà; et ce que j'en avais appris m'effrayait instinctivement.

Elle était partie pour aller aux eaux de Vichy la veille de mon arrivée, et ne devait pas en revenir avant trois mois. Je vis tout d'abord, à la manière dont mon digne oncle m'en parla, qu'il n'était pas autrement désolé de cette absence prolongée. Il semblait respirer plus à l'aise avec moi en l'absence de sa chère moitié; mais cette remarque accrut singulièrement mon inquiétude. « Je vais écrire à ta tante pour lui annoncer ton arrivée, petite,» me dit-il dès le lendemain, et je ne sais comment cette lettre fut retardée près d'un mois. Plus mon oncle s'attachait à moi, et plus il semblait hésiter à l'écrire. Enfin il s'y décida, mais je ne sais au juste ni quand, ni comment. La réponse se fit attendre, et elle parut mécontenter papa Doliban, qui fut toute la journée d'une humeur de dogue. Personne n'osait l'aborder, et ainsi qu'on en avait déjà pris l'habitude en pareil cas, ce fut à moi qu'on s'adressa. J'échouai complétement; je fus brusquée, rembarrée et renvoyée de son cabinet. Je pris aussi de l'humeur et je boudai tout le temps du dîner.

« Le ménage se gâte, murmura Rose derrière moi; il est venu de l'orage, et c'est du côté de Vichy que le vent souffle.»

Je fis semblant de ne pas l'avoir entendue, et je persévérai dans ma tactique. Je restai silencieusement à broder dans un coin du salon. Mon oncle se promenait en long et en large, les mains derrière le dos, en faisant de temps en temps de brusques mouvements d'épaules, annonçant un de ces accès d'humeur que je lui connaissais bien.

Il s'arrêta enfin vis-à-vis de moi.

«Cécile?

— Mon oncle!

— Veux-tu venir au spectacle ce soir?

— Non, mon oncle, merci, répondis-je sans lever les yeux.

— Pourquoi? reprit-il vivement.

— Parce que... je n'ai pas envie.

— Allons! encore un caprice! C'est insupportable! Si j'ai envie d'y aller, moi? Pourquoi refuses-tu de m'y accompagner?

— Si vous tenez à ce que je vous y accompagne, répondis-je froidement, c'est différent, Mais c'est pour vous que vous irez alors, et non pour moi.»

Mon oncle frappa du pied.

«Oh! ces femmes, ces femmes!... elles sont toutes de même!» Il fit quelques pas dans le salon avec humeur. «En vérité, Cécile, reprit-il d'une voix altérée, j'avais compté sur plus d'affection de ta part. »

Ceci allait trop loin. Je me levai et je courus l'embrasser. Cette simple caresse vainquit le digne oncle : il était déjà au bout de sa colère. Mais je vis qu'il avait les larmes aux yeux, et un pareil attendrissement me surprit, car je ne pouvais en deviner la cause. Je feignis de ne pas m'en apercevoir.

« Ce n'est pas bien, mon oncle, ce que vous dites là, continuai-je en appuyant ma tête contre sa poitrine. Vous êtes un méchant, et si j'avais un aussi mauvais caractère que vous, je vous bouderais longtemps pour la peine. Vraiment, tu n'es pas aimable aujourd'hui, petit père! ajoutai-je en le prenant par les deux joues pour l'embrasser.

— Tu serais donc fâchée de me quitter? répliqua-t-il du même ton ému.

— Ah! par exemple! m'écriai-je en le repoussant vivement. Répétez cela une seconde fois... et vous verrez!

— Quoi? demanda-t il en me prenant dans ses bras.

— Je vous battrai pour avoir eu une idée pareille.

— Ce n'est pas à moi qu'elle est venue, répondit-il avec une espèce d'effort. Mais, va, sois tranquille; quoi qu'on fasse, nous ne nous séparerons pas. »

Je l'embrassai vivement, et je ne lui dis rien de plus. J'avais trop bien compris. et j'étais excessivement effrayée. C'était là sans doute la missive venue de Vichy : un ordre de me renvoyer!

Après ce premier orage, il ne fut plus question de rien. Il me sembla que mon oncle évitait de me parler de ma tante, et j'avoue que je ne multipliai pas mes questions sur son compte. Mais comme une femme sait toujours ce qu'elle veut savoir, surtout lorsqu'elle a des raisons pour ne pas le demander, je fus bientôt au fait; et ce que j'appris, tout en augmentant peut-être mon effroi, me fit concevoir pour ma tante une compassion mêlée de respect, qui se fût bien vite transformée en dévouement filial, si elle l'eût voulu.

Madame Doliban était créole de Saint-Domingue ainsi que moi. Elle avait été mariée fort jeune, et n'avait guère que le double de mon âge. Son premier mari était un riche colon, M. de la Longuepierre, qui l'adorait et qu'elle aimait aussi avec passion, à ce qu'il paraît. Elle était d'ailleurs bien élevée, spirituelle et remarquablement belle. Leur ménage était donc fort heureux. Elle avait une petite fille qu'elle avait nourrie elle-même et qu'elle idolâtrait. Enfin il semblait qu'elle n'eût rien à désirer, lorsque la révolte des noirs éclata. Son habitation fut prise et pillée; son mari fut tué; elle fut entraînée par les esclaves révoltés avec plusieurs autres blancs prisonniers. Les noirs mutilèrent et massacrèrent affreusement les hommes, et, par un raffinement atroce de barbarie, prirent les enfants, les égorgèrent, et, les faisant rôtir aux yeux de leurs mères, voulurent les forcer à en manger pour racheter leur vie.

Je vous laisse à penser quelle était la situation de ces malheureuses captives placées entre la mort et cet abominable festin de cannibales. Madame de la Longuepierre vit sa fille, cette charmante créature qu'elle adorait, confondue parmi les innocentes victimes de ces exécrables vengeances: elle perdit connaissance; lorsqu'un détachement de blancs l'arracha des mains de ces forcenés, elle recouvra ses sens, mais non sa raison. La pauvre femme était folle!

Dans son délire, elle voyait sans cesse les restes calcinés de son enfant! elle était forcée de les dévorer. Elle les déchirait sans cesse entre ses dents dans les convulsions de sa terrible agonie. C'était un spectre affreux, ensanglanté, qu'elle ne pouvait éloigner de ses lèvres; elle croyait entendre les cris de cette innocente victime pendant qu'elle essuyait le sang qu'elle croyait voir couler de sa bouche sur son sein : c'était navrant à voir, c'était affreux à penser!

Elle avait été amenée en France. Les plus habiles médecins désespérèrent d'abord de sa guérison. Cependant leurs efforts furent enfin couronnés de succès. La raison lui revint; mais elle conserva longtemps une sombre mélancolie, L'amour maternel violemment surexcité lui causait de perpétuelles angoisses. Elle ne pouvait voir un enfant de l'âge de sa fille sans verser des larmes amères au souvenir de celle qu'elle avait si cruellement perdue.

En arrivant à Paris, elle s'était trouvée tout naturellement en relations avec M. Doliban. Mon père avait été voisin et ami de M. de la Longuepierre, et était mort en même temps que lui; ma mère avait été égorgée à ses côtés; M. Doliban lui-même venait de perdre son fils et le pleurait encore. Cette conformité d'infortune acheva de resserrer cette liaison. Madame de la Longuepierre était jeune et belle : mon oncle était aimable et riche. Ils se marièrent.

Au bout de quelque temps de mariage, madame Doliban devint enceinte : on peut juger de sa joie. Elle pensa en devenir folle une seconde fois. Serait-ce un fils? serait-ce une fille? On faisait mille conjectures, mille projets pour l'avenir de cet enfant, qui devait être chéri et gâté à qui mieux mieux par ses trop heureux parents. Il vint enfin au jour : c'était une fille! Le ciel rendait à madame Doliban celle qu'elle avait perdue. Ivre de joie, sa mère l'accabla de baisers, voulut lui donner aussitôt le sein, car elle n'aurait cédé à personne le droit de la nourrir... Hélas! la pauvre petite n'était pas née pour vivre. Après avoir traîné quelques jours, elle mourut.

Madame Doliban pensa mourir aussi. La force de la jeunesse et les soins qui l'entourèrent parvinrent à la sauver une seconde fois. Mais en retrouvant la vie, elle perdit l'espérance qui seule aurait encore pu l'embellir. Madame Doliban ne pouvait plus être mère; cette enfant, qu'elle n'avait fait qu'entrevoir, lui en avait enlevé le pouvoir en naissant.

On cacha d'abord à madame Doliban ce cruel secret qui, dans le premier moment, l'aurait infailliblement tuée. Elle se berça longtemps d'espoirs toujours déçus, d'attente toujours vaine. Enfin, lorsqu'elle apprit son malheur, le temps avait sinon guéri, du moins cicatrisé la blessure de son cœur maternel. Elle dut se résigner à vivre, à vivre seule et inféconde, et à garder sans objet et sans emploi ce torrent d'amour qui débordait de son sein. Aussi cet amour ne tarda pas à s'aigrir, à se corrompre. Ce fut un sentiment d'envieuse amertume, de haineuse jalousie contre ce bonheur qui lui était injustement refusé. Elle éprouvait une sorte de fureur instinctive, en voyant d'autres qu'elle se complaire dans les jouissances maternelles, dans les joies de la famille; elle se sentait invinciblement portée à leur nuire, à troubler ce contentement qui n'était plus fait pour elle et qui lui paraissait comme une insulte à son malheur; elle souffrait enfin et par sa propre souffrance et par la vue du bonheur d'autrui.

Mon cher oncle, qui, comme la plupart des hommes en général, comprenait fort peu les nombreux détours et les phases multiples des passions féminines, s'était flatté que mon arrivée serait pour elle ce qu'elle avait été pour lui. Il avait trouvé un enfant en moi, eh bien! je remplacerais pour sa femme la fille qu'elle avait perdue. Rien de plus naturel... et rien de moins probable. Madame Doliban, ayant adoré sa fille, devait haïr sa nièce : la conséquence était immanquable. Je le compris tout d'abord, et cette prévision ne se réalisa malheureusement que trop vite et que trop bien.

Les trois mois que madame Doliban avait annoncé devoir passer à Vichy n'étaient pas encore entièrement écoulés, lorsqu'un beau jour une chaise de poste entra bruyamment dans la cour de la rue du Sentier.

« Monsieur! monsieur! s'écria Rose se précipitant tout essoufflée dans le cabinet; voici madame qui descend sur le perron! »

J'étais en ce moment à rire et à badiner avec mon oncle, suivant mon habitude; mais ce seul mot nous glaça tous deux. Je pâlis involontairement, et je me sentis trembler. Mon oncle se leva brusquement en fronçant les sourcils.

« Déjà! » murmura-t-il, et il ajouta comme par paraphrase explicative à cette exclamation singulière : « Pourquoi donc ne m'a-t-elle pas prévenu de son retour? »

Rose était restée à nous regarder tous deux, et semblait observer curieusement notre embarras et notre dépit, qui n'étaient que trop visibles.

« C'est bien! c'est bien! dit enfin mon oncle. Retourne dans ta chambre, mon enfant. Je vais aller voir ta tante, puisqu'elle vient nous surprendre ici; et quand elle pourra te recevoir, je te ferai appeler. »

Je l'embrassai sans répondre, et je courus me renfermer chez moi. J'y restai quelque temps, palpitante d'attente et d'anxiété, ignorant ce qui se passait dans cette conférence où certainement mon sort était discuté. Je connaissais déjà trop bien la faiblesse de mon bon oncle pour ne pas craindre qu'il ne cédât aux exigences de ma tante.

Vous concevrez aisément combien ces moments furent pénibles, et mon trouble était plus grand encore, lorsque je passai au salon où ma tante m'attendait. Je me souviendrai toujours de cette première entrevue.

Madame Doliban avait alors trente-six ans à peine, et ne les paraissait certainement pas. Je fus surprise dès le premier coup d'œil de sa jeunesse et de sa beauté, et j'en fus d'autant plus frappée que je m'y attendais moins. Je m'étais fait une tout autre idee de cette tante qui m'effrayait si fort, et je ne comptais pas rencontrer en elle cette jeune et jolie femme, pleine de grâce et de fraîcheur. Elle était revêtue de son costume de voyage, sans aucune ressource de toilette, et ce négligé faisait encore mieux ressortir, s'il était possible, les formes élégantes de sa taille et l'éclat éblouissant de son teint.

J'étais charmée, et ce premier aspect m'avait tout à fait rassurée. Je m'avançai vivement pour l'embrasser comme une amie, comme une aimable compagne. Mais en m'approchant, et à peine, pour ainsi dire, avais-je levé les yeux sur elle, que je les baissai involontairement en m'arrêtant tout interdite. J'avais rencontré le regard perçant, fixe, jaloux, qui jaillissait comme un éclair de ses grands yeux brillants, et j'en fus terrifiée. J'y lus tout d'abord une haine profonde, irréconciliable, que confirmait encore l'expression ironiquement souriante de ses lèvres convulsivement serrées.

« Ma chère amie, dit mon oncle d'une voix qui ne manquait pas d'une certaine fermeté calme qui me fit plaisir, car je n'aurais pas osé l'espérer de sa part; voici ma nièce, la fille de mon pauvre frère Charles... C'est une fort aimable enfant, d'un charmant caractère, que j'aime déjà beaucoup... et je ne doute pas que vous ne l'aimiez aussi quand vous la connaîtrez comme moi. »

Pendant tout le temps que dura ce petit discours, madame Doliban resta immobile et silencieuse, impassible et froide en apparence. Son regard seul, pénétrant et dédaigneux, me parcourait de la tête aux pieds. J'étais aussi mal à mon aise que possible. Il y eut ainsi un moment de silence pénible.

« Cette enfant, répondit enfin madame Doliban en appuyant avec une affectation sensible sur le mot dont s'était servi mon oncle, cette enfant me paraît déjà presque une femme... si j'en juge au moins par la taille. Je vois qu'en effet je m'étais trompée.

— Eh! certainement! repartit brusquement mon oncle. Est-ce une grande fille comme elle qu'on pourrait mettre en pension? Est-ce que son éducation est à faire? Cette idée-là n'avait pas le sens commun.

— Vous discutez d'une manière trop aimable pour que j'essaye de vous contredire, interrompit madame Doliban avec une expression mordante. De cette manière nous serons toujours d'accord. Mais, puisque l'éducation de cette charmante enfant est terminée... elle a sans doute appris à parler? »

D. FABRE-D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

PAROLES DE **M. LE MARQUIS DE PASTORET.**

GLOIRE A VENISE

BARCAROLLE.

MUSIQUE DE **M. CH. DELIOUX.**

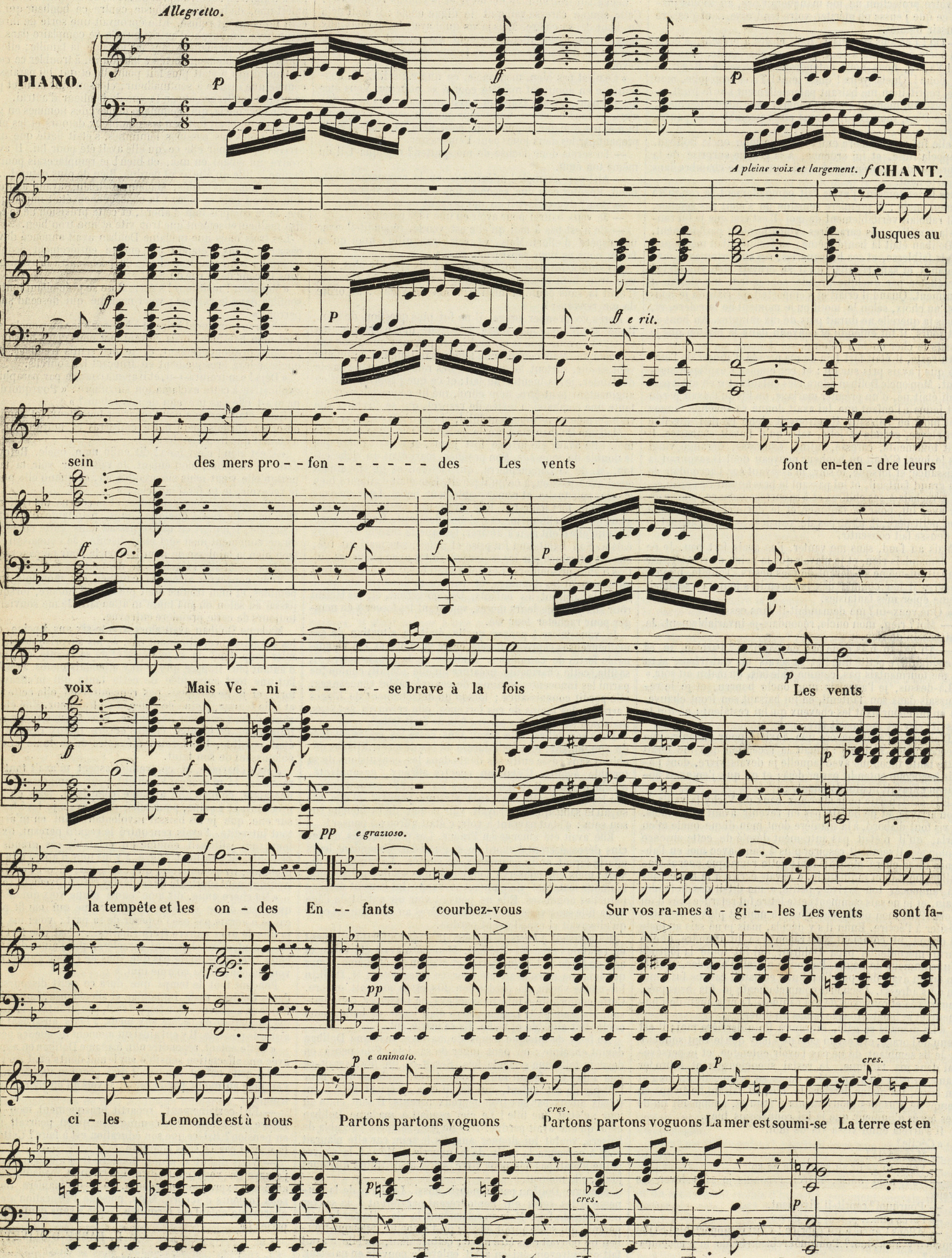

Procédés d'E. Duverger.

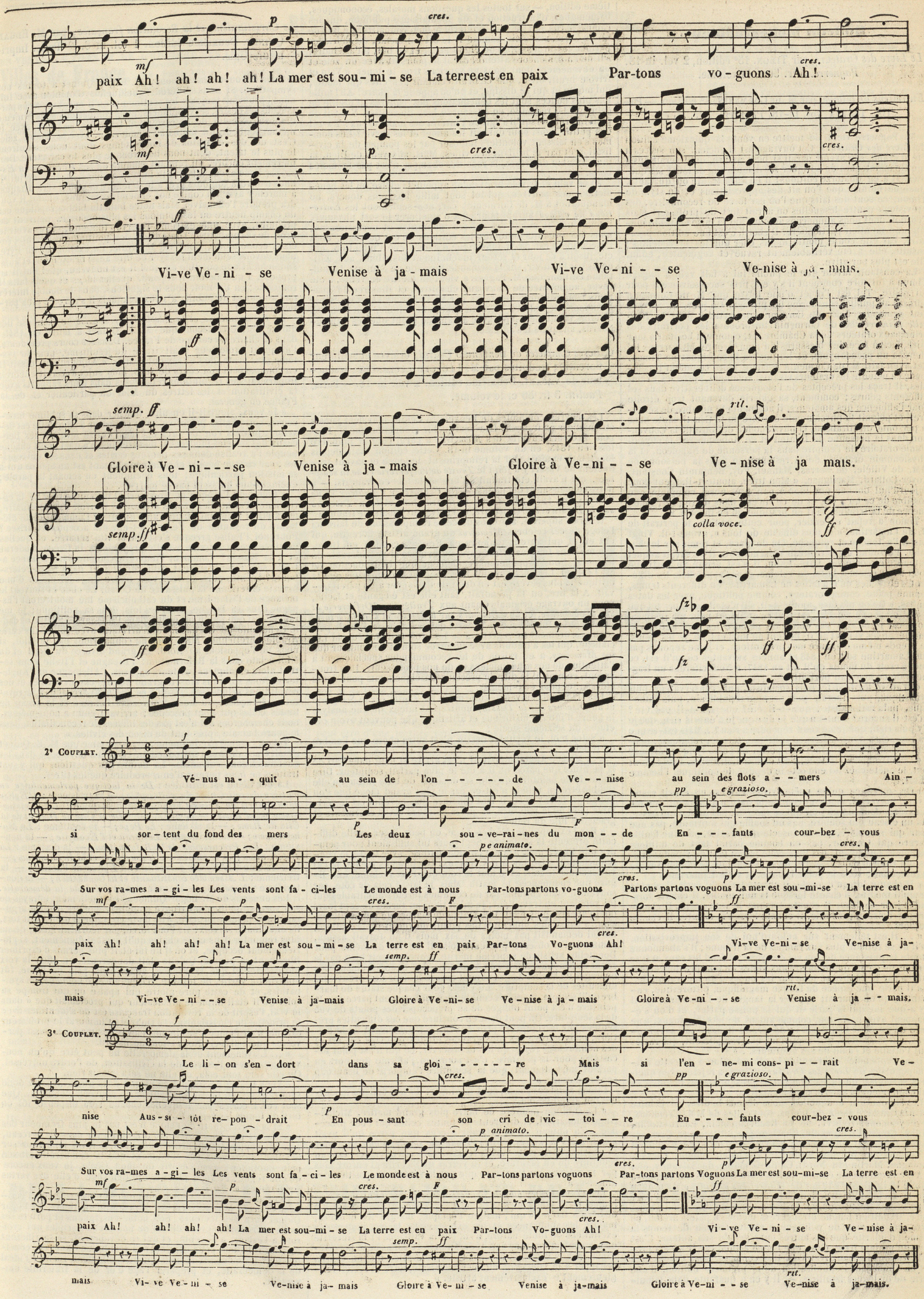
paix Ah ! ah ! ah ! ah ! La mer est sou - mi - se La terre est en paix Par - tons vo - guons Ah !
Vi - ve Ve - ni - se Venise à ja - mais Vi - ve Ve - ni - - se Ve - nise à ja - mais.
Gloire à Ve - ni - - - se Venise à ja - mais Gloire à Ve - ni - - se Ve - nise à ja mais.
2e Couplet.
Vé - nus na - - quit au sein de l'on - - - - - de Ve - - nise au sein des flots a - - mers Ain -
si sor - tent du fond des mers Les deux sou - ve - rai - nes du mon - - de En - - - fants cour - bez - vous
Sur vos ra - mes a - gi - les Les vents sont fa - ci - les Le monde est à nous Par - tons partons vo - guons Partons partons voguons La mer est sou - mi - se La terre est en
paix Ah! ah! ah! ah! La mer est sou - mi - se La terre est en paix Par - tons Vo - guons Ah! Vi - ve Ve - ni - se Ve - nise à ja -
mais Vi - ve Ve - ni - - se Venise à ja - mais Gloire à Ve - ni - se Ve - nise à ja - mais Gloire à Ve - ni - - se Venise à ja - - mais.
3e Couplet.
Le li - on s'en - dort dans sa gloi - - - - - - re Mais si l'en - ne - mi cons - pi - - rait Ve -
nise Aus - si - tôt re - pon - drait En pous - sant son cri de vic - toi - - re En - - - - fants cour - bez - vous
Sur vos ra - mes a - gi - les Les vents sont fa - ci - les Le monde est à nous Par - tons partons voguons Par - tons partons Voguons La mer est sou - mi - se La terre est en
paix Ah! ah! ah! ah! La mer est sou - mi - se La terre est en paix Par - tons Vo - guons Ah! Vi - ve Ve - ni - se Ve - nise à ja -
mais Vi - ve Ve - ni - se Ve - nise à ja - mais Gloire à Ve - ni - se Venise à ja - mais Gloire à Ve - ni - - se Ve - nise à ja - mais.

Bulletin bibliographique.

Le Livre des Orateurs, par TIMON. 15e édition, 2 vol. in-18. *Pagnerre*. 3 fr. 50 c. le volume.

Entretiens de village, par M. DE CORMENIN, 8e édition. — Paris, 1847. 1 vol. in-18. *Pagnerre*. 3 fr. 50 c.

M. Pagnerre vient de mettre en vente la quinzième édition du *Livre des Orateurs*. Cet ouvrage est si ancien, son succès a été si grand, son avenir paraît si bien assuré, qu'il serait aussi inutile maintenant de critiquer ses défauts que de louer ses qualités. Il a eu quatorze éditions; il en aura trente ou quarante. Quelque opinion que l'on ait des appréciations et du style de Timon, ce sont des faits que l'on est forcé de reconnaître, des prévisions contre lesquelles on aurait tort de protester. Mais l'édition dont nous annonçons aujourd'hui la mise en vente mérite une mention particulière. D'abord, c'est une édition *populaire*, car elle coûte moitié moins cher que les précédentes; ensuite, elle a été véritablement revue et augmentée; enfin, elle est plus portative.

La constante faveur que le public lui a fait voir a engagé Timon à lui dire comment il s'y est pris successivement pour lui plaire. Tel est l'objet d'une lettre que M. de Cormenin adresse au public, sous forme de préface. Un jour, M. Sarrans vint demander à M. de Cormenin des articles pour *la Nouvelle Minerve*. M. de Cormenin lui proposa les portraits des principaux orateurs de la Chambre, et, comme il hésitait à leur faire, face à face, les blessures du nom propre, M. Sarrans lui chercha un pseudonyme, et lui imposa le sobriquet de Timon. Cet aveu fait, M. de Cormenin raconte alors comment il commença à peindre les orateurs vivants; comment, après les exemples, il traça les préceptes de l'éloquence délibérative dans ses différents genres; comment, sa galerie devenant trop étroite pour l'affluence des amateurs, il augmenta le nombre de ses cadres, et peignit la physionomie oratoire de la Constituante dans la personne de Mirabeau, la physionomie oratoire de la Convention dans la personne de Danton et de Robespierre, la physionomie oratoire de l'empire dans la personne de Napoléon, et la physionomie oratoire de la restauration dans la personne de MM. de Villèle, de Serres, Manuel, Foy, Benjamin Constant, Royer-Collard, Martignac. « Mon livre, ajoute-t-il, peut donc aujourd'hui donner une idée à peu près aussi complète que possible de ce qu'a été et de ce qu'est, dans notre pays, l'éloquence de la tribune, tant en pratique qu'en théorie. »

Timon a refait en entier, pour cette édition, le portrait de M. de Lamartine, « le plus difficile de tous », avoue-t-il. Vingt fois il l'a touché et retouché, ôté de place, et remis sur le chevalet. Personne ne le trouvait ressemblant. Il ne savait auquel entendre et comment faire. Enfin, il s'est arrêté au parti que voici : il a rejeté à la fin du volume, dans l'appendice, les différentes ébauches qu'il a faites de Lamartine, en différents temps, comme poëte, comme orateur, comme politique, avec les dates au bas. « Qu'on me dise, ajoute-t-il, s'il n'était pas alors tel que je l'ai crayonné alors! C'est tout ce qu'il faut pour ma justification, car je ne suis pas obligé de peindre les gens autrement que je ne les vois, et qu'ils ne sont au moment où je les peins. Je prends même d'avance mes précautions, et je ne réponds pas que Lamartine soit en 1848 et années suivantes ce qu'il est, ce que je crois du moins qu'il est en 1847. » Nous citerons un fragment de ce nouveau portrait.

« D'abord légitimiste, puis socialiste, puis conservateur, puis dynastique, puis libéral, puis presque républicain, puis catholique, puis rationaliste; qu'a-t-il été? que n'a-t-il pas été? qu'est-il encore? Veut-on que je dise que je n'en sais rien, que je n'y puis rien, que je ne veux répondre à rien?... Mais est-ce que les reproches d'inconsistance politique, sociale, religieuse, peuvent sérieusement atteindre un poëte, un poëte lyrique surtout?

« Définir le poëte lyrique, c'est définir Lamartine. Poëte avant tout, le poëte chez lui emporte le député, le politique, l'homme d'État.

« Or, qu'est-ce qu'un poëte lyrique? C'est un esprit vaste, divers, universel, mouvant comme la nature qu'il peint, comme la nature dont pas un jour qui se succède, pas un flot qui passe, pas un oiseau qui soupire, pas un souffle qui murmure, pas une fleur qui se colore, pas un insecte qui respire, pas une feuille d'arbre qui tremble, pas un homme parmi tant de millions d'hommes qui vivent, pas un monde parmi tant de mondes étoilés qui roulent dans l'espace, ne se touche, ne se confond et ne se ressemble; voilà le poëte lyrique, et voilà Lamartine!

« Il chante lorsqu'il parle, il chante lorsqu'il écrit, il chante lorsqu'il médite, il chante lorsque la nuit tombe, il chante lorsque le jour se lève, il chante lorsque le vent gémit, il chante lorsque l'oiseau gazouille, il chante lorsqu'il chante, il chante toujours.

« ... Il est tellement sûr aujourd'hui de son improvisation, qu'il ne se retient plus aux rampes de la tribune; il s'abandonne à toute la puissance de son vol de cygne; il fend les eaux et il se déploie, de même qu'un navire aux voiles de pourpre doucement enflées par le zéphyr se joue sur les ondes d'un lac tranquille.

« Il parle une espèce de langue magnifique, pittoresque, enchantée, qu'on pourrait appeler la langue de Lamartine, car il n'y a que lui qui la parle et qui la puisse parler, et d'où s'échappent avec profusion, comme autant de jets lumineux, une foule de pensées heureuses et de termes figurés qui surprennent, qui charment, qui captivent, qui remplissent, qui ravissent l'oreille et l'âme de ses auditeurs. »

Dans l'appendice qui termine le second volume de cette édition populaire du *Livre des Orateurs*, Timon a rejeté, avec quelques *variantes*, quelques *silhouettes*, presque toutes inédites, et qui complètent sa galerie parlementaire.

Ces silhouettes, auxquelles, nous devons le dire, le peintre n'a pas consacré assez de temps, sont celles de MM. Crémieux, de Peyramont, Hébert, de La Rochejaquelein, Ledru-Rollin, Gillon, Gouin, Charamaule, Charlemagne, d'Harcourt, Garnier-Pagès, Bethmont, de Rémusat, Janvier, Dufaure, de Beaumont et Tocqueville, Billault, Malleville, Duchâtel, Dumon, Lacave-Laplagne, Martin (du Nord), Cunin-Gridaine, de Salvandy, etc.

Avec la quinzième édition du *Livre des Orateurs*, M. Pagnerre publie la huitième édition des *Entretiens de village*. Couronné par la société d'instruction élémentaire, présenté le premier pour le prix Monthyon par la commission de l'Académie française, traduit en langue étrangère et même en patois breton, ce livre, qui n'a rien de politique, a atteint en peu de temps la même popularité que les autres ouvrages de son auteur. C'est plus qu'un bon livre, c'est une bonne action; car il a déjà produit les plus heureux résultats. Il se compose, nous l'avons déjà dit en annonçant la publication de la première édition, d'une série de dialogues familiers, — il y en a quarante dans la huitième édition, — sur toutes les questions morales, économiques, hygiéniques, d'instruction et de bienfaisance publique, que les campagnards ont le plus d'intérêt à bien connaître. Le but de M. de Cormenin était, comme il le dit lui-même, de défricher partout les broussailles de l'ignorance, et ce but, il l'atteindra, s'il ne l'a pas encore atteint, car il le poursuit avec un zèle et un dévouement dont nous ne saurions trop le louer. « Vain et frivole bruit, dit-il, que ce bruit éclatant des cités qui monte, qui monte et qui se dissipe, et qu'on appelle la gloire! Ah! mille fois plus douces sont les bénédictions des pauvres à l'oreille de celui qui les recueille, en passant le long du sentier. Y a-t-il de petit intérêt, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des malheureux? Y a-t-il des petites gens, pour qui sait les aimer et les servir? Les hommes s'en laissent volontiers imposer par les pompes de la civilisation et par le brillant des villes. Mais, aux yeux de Dieu, la plus humble des roses, la rose des champs, n'est pas la moins belle. »

Ni ce vain et frivole bruit qu'on appelle la gloire, ni les bénédictions des pauvres, qui lui sont mille fois plus douces, ne manqueront à M. de Cormenin; car, non-seulement les *Entretiens de village* auront pour effet d'améliorer le sort physique, intellectuel et moral des classes ignorantes et nécessiteuses, mais les produits de toutes les éditions de cet ouvrage, dont l'exécution n'est pas moins digne d'éloges que l'intention, ont été jusqu'à ce jour et seront indéfiniment distribués aux indigents par l'éditeur, sur la demande formelle de l'auteur. La huitième édition, que M. Pagnerre vient de mettre en vente, a été revue, augmentée de nouveaux chapitres, et illustrée de quarante compositions, dessinées par M. Daubigny et gravées par mademoiselle Laisné. C'est un charmant volume, que bien des citadins liront peut-être avec autant de profit que les campagnards, auxquels il s'adresse.

Œuvres complètes de Benvenuto Cellini, orfévre et sculpteur florentin; traduites par M. LÉOPOLD LECLANCHÉ, traducteur de VASARI. Deuxième édition. 2 vol. in-18. — Paris. *Paulin*. 3 fr. 50 c. le volume.

Les œuvres complètes de Benvenuto Cellini n'avaient jamais été publiées en français. La remarquable traduction que M. Léopold Leclanché a faite des *Mémoires* a paru, pour la première fois, en 1843, en un volume in-18. Cette édition était depuis longtemps épuisée. En la réimprimant, le jeune et savant traducteur de Vasari y a joint le *Traité de l'orfévrerie et de la sculpture*, qui n'avait été traduit qu'une seule fois en français, — à notre connaissance du moins, — (*le Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*, 1843); le *Traité de la Sculpture* et deux *Discours sur le Dessin et l'Architecture*, qui n'avaient jamais été traduits.

Il serait superflu, à propos de cette réimpression, de faire ici l'éloge de ces célèbres *Mémoires* du grand artiste florentin, qui ont eu et qui auront toujours en France, comme en Italie, comme dans tous les autres pays, un nombre si considérable de lecteurs. Nous rappellerons seulement que la traduction de M. Léopold Leclanché réunit tous les genres de mérites que la critique la plus sévère est en droit de demander à un pareil travail. A la lire, on la prendrait, tant elle est élégante et facile, pour un ouvrage original. Quant aux *Traités sur l'Orfévrerie et sur la Sculpture*, et aux *Discours sur le Dessin et l'Architecture*, ils offrent un intérêt moins général que les *Mémoires*, mais personne assurément ne regrettera de les avoir lus. M. Léopold Leclanché, qui les a traduits avec autant de soin et de bonheur que les *Mémoires*, a eu raison de les recommander spécialement à l'attention de nos académiciens et de nos professeurs. Ils y trouveront, comme il le dit, de précieux enseignements pour leurs élèves... et pour eux-mêmes.

Les fragments suivants, empruntés au *Traité sur la Sculpture* et au *Discours sur le Dessin*, montreront mieux qu'une analyse le genre d'intérêt historique et artistique que peuvent avoir ces études du seizième siècle :

« Selon moi, le véritable dessin n'est autre chose que l'ombre du relief...

« ... Michel-Ange Buonarotti n'est arrivé si haut dans l'art de la peinture que parce qu'il a été le plus parfait sculpteur. Dire d'une belle peinture qu'elle se détache de telle façon qu'elle semble être en relief, n'est-ce pas le plus grand éloge que l'on puisse en faire? D'où il faut conclure que le relief est le véritable père de la peinture, et que la peinture est la charmante et gracieuse fille du relief.

« Par l'exemple de Michel-Ange, on peut juger quelle difficulté présente la sculpture. Sept jours lui suffisaient pour peindre une figure nue, grande comme nature, avec toute la conscience qu'il apportait à ses travaux. Quelquefois même, je l'ai vu terminer le soir, avec tout le soin que l'art réclame, une figure nue commencée le matin. Mais je laisse cela de côté, car souvent il était entraîné par de certaines fureurs admirables qui lui venaient en travaillant; je m'en tiens au terme de sept jours dont j'ai parlé plus haut. Une statue de marbre de même dimension, à cause des difficultés des points de vue et de la matière, ne lui demandait pas moins de six mois d'un travail assidu, comme je l'ai observé plusieurs fois. Il en fut de même pour Donatello, artiste de suprême mérite, lequel peignit bien par la seule raison qu'il était bon sculpteur. Le dénombrement des ouvrages de Michel-Ange pourrait encore fournir une preuve des difficultés de la sculpture. En effet, pour chaque statue de marbre qu'il sculpta, il peignit cent figures, uniquement parce que la peinture n'est point obligée de se préoccuper des points de vue de la sculpture. On peut donc en conclure que ces difficultés présentées par la sculpture proviennent non-seulement de la matière, mais encore des plus grandes études qu'exige cet art et des nombreuses règles qu'il faut observer, ce qui n'est point nécessaire pour la peinture; c'est pourquoi j'affirme (toujours en parlant modestement) que la sculpture l'emporte de beaucoup sur la peinture. »

Citons aussi ce conseil, dont la plupart de nos artistes modernes ont grand besoin.

« La sublime manière de notre plus grand maître, Michel-Ange Buonarotti, si différente de toutes celles qui l'ont précédée, n'a obtenu un si éclatant succès que parce qu'il avait *poussé à ses dernières limites l'étude du squelette humain*. Pour te convaincre de cette vérité, regarde tous ses ouvrages, tant en sculpture qu'en peinture, et tu verras qu'ils brillent encore plus par la science de l'ossature que par la savante disposition des muscles. »

Les *Œuvres complètes de Benvenuto Cellini* forment deux volumes in-18, imprimés par Plon. M. Léopold Leclanché les a dédiées à Barye, « qui, malgré l'époque, malgré les hommes, malgré les souffrances et les exigences de la vie, malgré les excitations de toute nature, a su, par la vaillance et la sincérité de ses convictions, par son inébranlable et laborieuse persévérance, par la droiture, la fermeté et l'élévation de son esprit, échapper à la contagion du mercantilisme, être et rester religieusement et exclusivement artiste. »

Le Christianisme et la Révolution française, par M. EDGAR QUINET. Deuxième édition. 1 vol. in-8. — Paris. Imprimeurs-Unis.

Nous l'avouons hautement, M. Edgar Quinet a toutes nos sympathies. Si nous différons quelquefois d'opinion avec lui, nous éprouvons toujours les sentiments qu'il éprouve. Nous partageons ses désirs, ses espérances; nous combattons sous le même drapeau, — celui de la révolution française, — sinon avec le même bonheur, du moins au même rang, avec le même zèle. C'est un des écrivains de notre temps dont nous admirons le plus le talent, dont nous honorons le plus le caractère. Dernièrement encore, en rendant compte de ses *Vacances en Espagne*, nous avons dit tout le bien que nous pensions de lui. Il nous trouvera toujours prêt à le défendre dès qu'il sera attaqué, à marcher avec lui contre nos ennemis communs, quand il voudra prendre l'offensive. Mais notre bulletin bibliographique est un champ neutre où les opinions les plus opposées peuvent se produire, avec une extrême réserve toutefois, sans avoir le droit de se combattre. Toute discussion politique, religieuse, sociale, économique, nous est interdite. En examinant un livre, nous devons seulement essayer de dire aussi brièvement et aussi simplement que possible en quoi il est nouveau, quel but il se propose, à quel besoin il répond, quelles idées et quels faits il renferme; en un mot, nous le signalons, dans le double intérêt de l'auteur et du public, à ceux auxquels il s'adresse plus particulièrement.

Le Christianisme et la Révolution française se compose des quinze dernières leçons que M. E. Quinet a faites en 1845 dans sa chaire du collége de France. Dans ses cours précédents, l'éloquent professeur avait traité du jésuitisme, puis du système plus vaste, de l'ultramontanisme. « Aujourd'hui, disait-il en commençant son cours de 1845, mon sujet s'accroît encore; je parlerai des révolutions religieuses dans leurs rapports avec la civilisation et les lettres du Midi en particulier et de la France en général.

« Je veux, ajoutait-il ensuite, toucher dans sa sublime innocence, cette Église primitive, et la comparer à ce qu'elle est devenue; je veux voir de près cet idéal qui se lève sur les berceaux des sociétés modernes, mesurer jusqu'à quel point chaque peuple l'a réalisé dans ses pensées écrites et dans ses entreprises; car chaque peuple chrétien en naissant est un apôtre qui a sa mission particulière; tous cheminent en semant la parole; quelques-uns finissent par le martyre.

« Comment l'évêque de Rome est-il devenu le chef de la catholicité? Par quelles phases a passé ce pouvoir extraordinaire qui a été si longtemps toute l'âme du Midi? Comment cette dictature du royaume de l'esprit a-t-elle été acceptée et brisée? Pourquoi l'Église grecque s'est-elle si vite séparée, et quelles destinées cette scission a-t-elle préparées à la Grèce moderne et à la Russie? Comment l'œuvre accomplie dans Byzance a-t-elle son retentissement dans Moscou et dans Saint-Pétersbourg? D'autre part, je veux voir naître du judaïsme et d'une hérésie chrétienne la puissance du Coran. Le choc et souvent le mélange de l'islamisme et du catholicisme me montreront l'Espagne dans sa langue, dans ses lois, dans sa politique; je me rappellerai que j'ai lu ses poëtes dans l'Alcazar de Séville et dans le Généralife de Grenade. Je m'arrêterai avec joie dans cette Arabie chrétienne. Mais nous ne connaîtrions pas le Midi, si nous ne l'opposions au Nord. Le grand divorce du Nord et du Midi éclate dans la Réformation; l'Espagne et l'Italie nous seront alors expliquées par leurs opposés, l'Allemagne et l'Angleterre. Nous suivrons ainsi le grand flot des choses divines et des révolutions religieuses, jusqu'à ce que nous arrivions à la révolution française, où nous trouverons l'abrégé et le sceau de toutes celles qui l'ont précédée; arrivant enfin à nous-mêmes, nous chercherons s'il n'est pas des indices de réconciliation dans le genre humain après tant de discordes civiles. »

Tel est, rédigé par lui-même, le programme que M. E. Quinet s'était tracé dans son introduction, et qu'il a développé dans les quatorze leçons suivantes. La nature des questions qui y sont traitées ne nous permet d'en reproduire que les titres.

La deuxième est intitulée : *De la tactique parlementaire en matière de religion et de philosophie*; — la troisième : *L'Église dans l'esprit de Jésus-Christ*; — la quatrième : *Le Christianisme dans Rome*; — la cinquième : *De la Cité de Dieu et de la Cité de Rome*; — la sixième : *Le Pape*; — la septième : *Le Mahométisme*; — la huitième : *Le Coran et l'Évangile*; — la neuvième : *Les Précurseurs de la Réformation*; — la dixième : *La Réformation*; — la onzième : *L'Amérique et la Réformation*; — la douzième : *L'Église gallicane et l'Église de l'avenir*; — la treizième : *L'Assemblée constituante et la Convention*; — la quatorzième : *Napoléon*; — la quinzième : *Idéal de la démocratie*.

Les ennemis de M. Edgar Quinet se sont tellement effrayés de son succès, qu'ils n'ont trouvé pour lui répondre d'autre argument que la force brutale. Afin de le convaincre qu'il avait tort, ils ont étouffé sa voix; ils l'ont forcé, par leurs intrigues, de ne plus remonter dans cette chaire qu'il avait si dignement, si glorieusement occupée, et où il ne lui était plus permis d'exprimer librement sa pensée. Qu'elle était dangereuse, en effet, la voix qui demandait que la France, affamée du pain de l'âme, fût nourrie de vérité, de loyauté, d'espérance, d'honneur, de sympathies, et de cette pure gloire qui apaise ou qui trompe sa soif! Qu'il était impie le prédicateur qui proclamait que « dans le vrai, l'esprit de la révolution française est de s'identifier avec le principe du christianisme! » Qu'il était immoral le professeur capable d'enseigner à ses jeunes élèves des maximes aussi perverses que celles-ci! Nous citons au hasard.

« ... L'avénement de la démocratie ne peut être qu'un nouveau progrès de l'esprit, de la civilisation, de l'ordre universel. Ou elle sera tout cela, ou elle ne sera jamais rien.

« Vous voulez émanciper ce peuple de la glèbe; relevez donc sans relâche son esprit à la hauteur du nouveau ciel moral. Que sont ces théories par lesquelles chacun sera dispensé tôt ou tard de toutes les vertus?...

« Si la souveraineté du peuple n'est pas le plus trompeur des mots, c'est une âme royale qu'il faut élever dans ce berceau, non pas seulement un artisan dans l'atelier, un laboureur sur le sillon. Je ne veux pas seulement que la démocratie ait son pain quotidien; avec l'esprit de mon siècle, je veux encore qu'elle règne; et voilà pourquoi je demande d'elle des vertus souveraines. »

Heureusement, si le professeur ne peut plus professer, l'écrivain a encore le droit d'écrire. A défaut d'auditeurs, M. Edgar Quinet aura des lecteurs. Son noble enseignement portera ses fruits. Il réunira autour de lui de nombreux disciples qui croiront à l'espoir, à l'avenir, et qui se dévoueront, se sacrifieront même s'il le faut, pour continuer la révolution française, concilier tous les éléments sociaux qui se combattent, réaliser l'idéal de la démocratie, et préparer l'âge d'or de la fraternité universelle.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

EN VENTE : LE TOME IV DE L'HISTOIRE DES **Villes de France.** Editeurs : FURNE, rue Saint-André-des-Arts, 55; PERROTIN, place du Doyenné, 3, et FOURNIER, rue Saint-Benoît, 7.

Le tome quatrième de l'*Histoire des villes de France* vient d'être mis en vente : huit grandes provinces, avec leurs anciennes et nombreuses subdivisions, forment son contingent. Cette publication sérieuse et considérable offre un grand intérêt national, dans le sens le plus littéral et le plus étendu de ce mot. En effet, ce n'est point un livre où les faits tendent à se concentrer dans la capitale ; ce sont, au contraire, les annales particulières de toute localité, quelque minime que soit son importance, à quelque époque qu'elle appartienne, pourvu que son nom se soit inscrit avec honneur dans les fastes de notre pays. Ce n'est point non plus l'histoire des règnes, suivant la méthode trop exclusivement adoptée par nos historiens ; c'est celle de tous les hommes, de toutes les corporations, de tous les ordres, de toutes les classes, qui ont figuré dans le drame immense de l'histoire locale depuis quinze siècles. M. Aristide Guilbert, en assumant une tâche égale aux travaux des Augustin Thierry et des Henri Martin, et accomplie avec autant d'habileté que de persévérance, avait droit de compter sur la communication des documents les plus abondants et les plus précieux, comme sur le concours des plumes les plus éminentes. Le nombre des grandes provinces qui ont paru dans les quatre premiers volumes s'élève à *trente-sept*, sans compter leurs annexes ou leurs enclaves ; et celui des villes n'est pas de moins de *cinq cents*; enfin, une multitude de bourgades, de villages, de hameaux, de châteaux, d'abbayes célèbres, etc., ont, en outre, trouvé place dans ces quatre volumes. Quant à leur exécution matérielle, de magnifiques gravures sur acier, dessinées et gravées par MM. Rouargue frères, des armes coloriées des villes, la beauté du texte et du format, attestent de la part des éditeurs les soins les plus assidus et les plus éclairés. La publication du cinquième volume est maintenant assez avancée pour que celle du sixième et dernier ne puisse dépasser les premiers mois de l'année qui commence, et vienne compléter bientôt cette œuvre monumentale.

L'ouvrage complet formera 6 volumes grand in-8 jésus, ornés des armoiries des villes imprimées en couleur et de 90 vues sur acier par Rouargue, publiés en 360 livraisons. Une ou deux par semaine. Prix de chaque livraison, 25 centimes, et de chaque volume, 15 fr.

Le tome Ier, Bretagne, Touraine, Lyonnais, Béarnais, etc. — Tome II, Picardie, Gascogne, Guyenne, Périgord, etc. — Tome III, Champagne, Flandre, Artois, Maine, Anjou. — Tome IV, Dauphiné, Bourbonnais, Poitou, Lorraine. — Sous presse, tome V, Bourgogne, Franche-Comté, Provence, Corse, etc. — Tome VI, Alsace, Auvergne, Limousin, Normandie, Ile-de-France.

Langues vivantes (COURS DE), d'après la méthode ROBERTSON. Etablissement central, 47 bis, rue de Richelieu. — *Cours d'anglais*, par MM. Robertson et Hamilton. — Conférences avec des Anglais. — *Cours d'allemand*, par M. Savoye ; *d'espagnol*, par M. L. Mallefille ; *d'italien*, par M. Vimercati; de *français* pour les Anglais, par M. Personne. — Le programme se distribue gratuitement chez le concierge, rue de Richelieu.

Mercerie (GRAND MAGASIN DE), *A la Mère de famille*, rue du Helder, 1, au coin du boulevard des Italiens.

Sous la dénomination de la *Mère de famille*, l'ancienne maison DEBIERNE a conquis une renommée des mieux établies ; cet empressement que les dames mettent chaque jour à lui conserver leur préférence s'explique par les soins les plus empressés à satisfaire à leurs demandes et par les ressources que présentent les assortiments nombreux et variés du magasin pour tout ce qui se rapporte à la toilette des dames, tel que : parfumerie, ganterie, mercerie, rubannerie, passementerie, crêpes, tulles, velours, ouvrages en tapisserie et broderie, nouveautés en tout genre, chapeaux de paille, dominos et costumes d'enfants, rouge pour la toilette, assortiment de gants Jouvin, leçons de tapisserie, eaux de Ninon, de mélisse, de Botot, de Labarre, pommade de Dupuytren, cartes à jouer, etc.

Objets d'art (EMBALLAGE D'), précieux et fragiles. Maison COTEL, place du Louvre, 8.

L'emballage des objets d'art réclame des soins si minutieux, les layetiers laissent tant à désirer sous ce rapport, que nous féliciterons volontiers M. Cotel pour les ingénieux procédés qu'il a imaginés. Il se recommande aujourd'hui aux préférences des artistes, des riches amateurs et du commerce en général par des témoignages nombreux et d'une autorité irrécusable : en 1846, la Société libre des beaux-arts, celle de l'Athénée des arts, l'Académie de l'industrie, lui ont tour à tour décerné des médailles d'honneur et des brevets de mention honorable. Tout récemment encore, la Société d'encouragement, dans sa séance du 20 janvier 1847, lui décernait une médaille de bronze pour ses derniers perfectionnements. On peut voir à son magasin de la place du Louvre, 8, parmi ses différents modèles d'emballage, ceux que les voyageurs du commerce ont généralement adoptés pour leurs échantillons d'objets précieux et fragiles : tableaux, glaces statues, statuettes, porcelaines, pendules, etc. Nous citons surtout ce dernier exemple, parce qu'il exige un procédé particulier qui permette un déplacement aussi fréquent que rapide de tous les objets

Papeterie de luxe. Maison MARION, 14, cité Bergère.

M. Marion a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne ; tous les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public élégant de toute l'Europe a dignement récompensé tant d'efforts et de persévérance par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas endormi dans sa vogue éclatante, il s'est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres d'affaires, bien que cachetées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste qui porte témoignage de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant, elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

Tableaux (LOCATION DE) ET **Couleurs.** Maison BINANT, rue de Cléry, 7, près celle Montmartre.

La maison Binant est depuis longtemps en possession d'une clientèle nombreuse parmi les artistes de profession; cette préférence soutenue tient à des causes dont l'appréciation ne sera pas sans intérêt pour ceux de nos lecteurs qui s'occupent de peinture en amateurs.

Etablie dans un quartier central où les loyers sont de moitié moins élevés que sur les boulevards, la maison Binant a pu donner à sa galerie d'exposition et à ses ateliers l'accroissement que comportent aujourd'hui ses grandes relations d'affaires sans avoir à subir une augmentation proportionnelle dans ses frais généraux ; nous ajouterons encore que, restant étrangère à la vente de tous objets d'art et de fantaisie qui ne se rapportent pas directement à la peinture, elle apporte plus de soins, de zèle et d'efforts dans ses relations avec sa nombreuse clientèle. Elle embrasse donc dans leur ensemble le plus complet tous les articles qui ont rapport à la peinture et au dessin, et dont voici les divisions principales, toutes établies sur une vaste échelle.

1° *Toiles pour tableaux* dans toutes les dimensions ;

2° *Nouvelles couleurs pour peindre à l'huile*, préparées dans des tubes d'un métal particulier ; ces tubes, outre leur extrême propreté, possèdent l'inappréciable avantage de conserver les couleurs toujours fraîches sans qu'elles graissent ni ne sèchent; et quelles que soient les lacunes apportées dans le travail, on est sûr de les retrouver absolument dans le même état qu'en sortant du broyage.

3° *Boîtes à couleurs*, complètes, dans tous les genres, simples et élégantes, et propres à être offertes en cadeaux;

4° *Location de mannequins* articulés, de toutes grandeurs, hommes, femmes et enfants ;

5° *Exposition et location de tableaux*, dessins et miniatures des principaux artistes de l'école moderne. L'expérience de M. Binant est une garantie du mérite des tableaux et dessins qui composent sa collection.

M. BELHOMME nous prie d'annoncer qu'il est étranger à l'article qui a paru sur sa maison dans notre dernier numéro.

(La suite au prochain numéro.)

BUREAUX : Rue Richelieu, 60.

L'IMAGE

BUREAUX : Rue Richelieu, 60.

REVUE ILLUSTRÉE D'ÉDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION

PROSPECTUS.

L'*Image!* ce titre indique et définit à lui seul le but, le plan et la destination du nouveau journal que nous nous proposons de publier sous le patronage d'un succès consacré par le temps. Nous voulons faire aujourd'hui pour la jeunesse, pour un âge à part, ce que nous faisons depuis quatre ans pour la généralité des lecteurs. L'*Illustration* nous a suggéré l'idée de l'*Image*, et nous garantit d'avance le même accueil pour une entreprise analogue, comme elle garantit au public la même fidélité de notre part à remplir toutes nos promesses.

Education, instruction, récréation, voilà le triple objet que nous nous engageons à ne jamais perdre de vue, pour ne pas tomber dans le défaut de la plupart des autres journaux qui s'adressent, comme le nôtre, à la jeunesse. Dans la crainte de paraître trop sérieux, on s'est presque toujours retranché exclusivement dans la frivolité, sans songer que le comique lui-même n'est comique que parce qu'il renferme une idée grave et sérieuse, c'est-à-dire une idée vraie. Nous éviterons l'un et l'autre excès, en nous efforçant tour à tour d'instruire sans pédantisme et de plaire sans enfantillage. Au reste, nous ne prétendons remplacer ni les familles ni les maisons d'éducation ; nous ne voulons y introduire qu'une chose, un élément qui vivifie tout, et qui est un besoin de tous les temps, de tous les lieux et de tous les âges : *la variété*. Or, cette variété, il n'y a qu'un journal qui puisse la procurer. Quelle bibliothèque ne faudrait-il pas à qui voudrait avoir sous la main tout ce qui a été dit de bon et de beau, tout ce qui fait, en un mot, le fond des souvenirs d'un homme véritablement instruit? Tel livre, par exemple, renferme un beau passage, mais le reste n'est pas lisible : le maître l'achètera-t-il pour en détacher une page? Tel autre peut être d'une lecture profitable sous certains rapports, mais il a en même temps ses dangers ; et le moyen de les écarter, sinon de refaire ou d'abréger le livre? Nous n'insisterons pas davantage : ce que nous venons de dire suffit pour témoigner que nous avons réfléchi à ce que nous voulons entreprendre. Nous appellerons cependant l'attention du public sur un point qui doit distinguer notre journal de tous les autres. Il arrive parfois que les personnes même les plus instruites ne savent quel livre mettre entre les mains de leurs enfants, ou quelle serait la meilleure méthode à suivre en certains cas. C'est une épreuve que tout le monde fait chaque jour : on demande quelquefois des conseils sur les choses les plus simples ou sur celles qu'on sait le mieux. Notre intention est d'aller au-devant de cet embarras, en indiquant des directions, des choix de lectures, en rappelant certaines idées pratiques qui échappent dans le moment, etc.

Mais nous n'avons parlé que de la partie *écrite* de notre journal; il nous reste à dire un mot de la partie *pittoresque*. Certes, s'il est un âge plutôt fait pour voir que pour écouter, c'est la jeunesse, c'est l'enfance ; et les grandes personnes elles-mêmes seraient mal venues à lui en faire un reproche.

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

L'enfant surtout n'aime guère et ne comprend bien que ce qu'il voit : à côté de l'apologue, il lui faut l'image. Le but de notre journal est de répondre à ce besoin de l'intelligence naissante, en venant en aide à l'enseignement du maître ou de la famille.

Chaque numéro contiendra un grand nombre de dessins gravés sur bois par les plus habiles artistes. Nous espérons que ceci ne sera point pris pour une promesse de prospectus. Les publications illustrées qui sortent de la librairie où se publie l'*Image* nous autorisent peut-être à exprimer cette confiance.

Grâce à ce concours, l'abonnement à l'*Image* ne saurait manquer de devenir bientôt la récompense obligée de tout enfant studieux. Nous ferons si bien, que les mères de famille, modifiant légèrement la phrase consacrée, diront aux enfants : « Si vous êtes sages, vous aurez *l'Image*, » et que même elles leur donneront *l'Image* pour les rendre sages.

La rédaction, confiée à deux écrivains exercés dans l'art difficile et délicat d'élever et d'instruire la jeunesse, voués par goût à l'enseignement, saura choisir dans le fonds immense des connaissances utiles et des charmantes distractions, la matière d'un recueil qui n'aurait point paru, s'il eût voulu ressembler aux nombreuses publications qui se proposent, sans l'atteindre, un but analogue.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'IMAGE

Paraîtra une fois par mois en un cahier de 32 pages grand in-8° jésus, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois, pour l'intelligence des sujets.

Le prix de l'abonnement sera de 6 francs par an pour Paris ; 8 francs pour les départements ; 10 francs pour l'étranger.

LES **3,000** PREMIERS SOUSCRIPTEURS

Recevront, à titre de prime, 3 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de *Nouvel ami des Enfants*, par M. SAINT-GERMAIN LEDUC, dont le prix est de 1 fr. 50 cent. le volume, soit 4 fr. 50 cent. les trois volumes. — La collection complète, qui se compose de six volumes divisés en deux séries, une pour le premier âge, une autre pour le second âge, coûte 9 fr. — La prime ne se compose que d'une des deux séries ; mais le souscripteur a le choix entre la première et la seconde, selon l'âge de l'abonné.

LE NOUVEL AMI DES ENFANTS

Se compose, comme il vient d'être dit, de 6 volumes divisés en deux séries chacune de 3 volumes :

PREMIÈRE SÉRIE, Abonnés du premier âge :
- Tome Ier. Les Voyageurs de Paris à Versailles.
- Tome II. Une Visite au chemin de fer.
- Tome III. Les Plaisirs du Nivernais, ou le Petit Gauvin.

DEUXIÈME SÉRIE, Abonnés du second âge :
- Tome Ier LES TISSUS. La laine, le lin et le chanvre.
- Tome II. LES TISSUS. Le coton, la soie.
- Tome III. LES TISSUS. Histoire de quelques inventions.

Le Nouvel ami des Enfants, honoré d'un haut patronage, répond à une utilité sérieuse dans l'enseignement ; mais la forme familière, enjouée, charmante de ces petites leçons en fait une lecture aussi attrayante et plus morale que celle de ces livres dont le moindre défaut est de ne rien laisser dans le cœur ni dans l'esprit des enfants et des jeunes gens.

Cette prime est accordée expressément aux 3,000 premiers souscripteurs comme témoignage de la reconnaissance des éditeurs, et ne sera pas continuée au delà de ce nombre d'abonnés, ni renouvelée au réabonnement. Les personnes qui s'abonneront au nom de plusieurs enfants du premier et du second âge devront ajouter au prix de l'abonnement 4 fr. 50 cent. si elles veulent recevoir les deux séries.

DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE ET DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

Par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE, membre de la Chambre des Députés.

1 volume in-8°, prix : 5 fr. — PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

Préface. — Chapitre I. *Situation.* — Chapitre II. *Du Gouvernement représentatif.* — Chapitre III. *De la Centralisation.* — Chapitre IV. *De la Réforme parlementaire.* — Chapitre V. *De la Réforme électorale.* — *Appendice.*

Exécution de la loi sur la chasse, caricature par Cham.

La chasse est interdite, dans le département de la Seine, à partir du 1er mars 1847.

Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 26 CONTENU DANS LA DEUX CENT-UNIÈME LIVRAISON.

BLANCS.	NOIRS.
1. T F 8 — D 8. +	1. R D 3 — C 3.
2. T H 4 — H 3.	2. D G 3 — H 3:
3. T D 8 — D 3. +	3. R C 3 — B 2.
4. T D 3 — H 3:	4. P C 4 — C 3.
5. T H 3 — H 1.	5. R B 2 — B 3.
6. R D 1 — E 2.	6. R B 3 — B 2.
7. R E 2 — D 3.	7. R B 2 — B 3.
8. T H 1 — B 1. +	8. R B 3 — A 2.
9. R D 3 — C 2.	Perdu.

N° 27.

LES BLANCS GAGNENT EN SEPT COUPS.

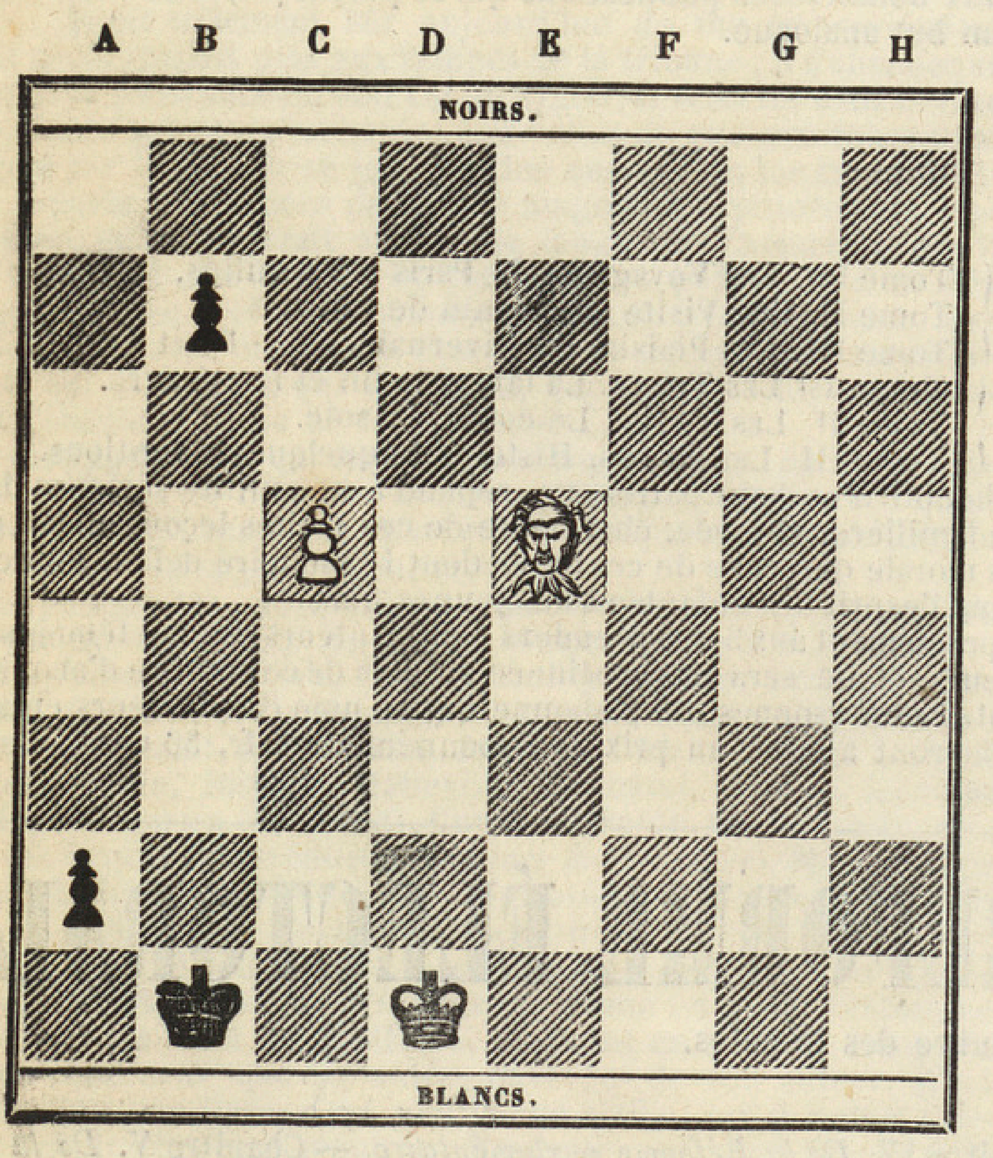

La solution à une prochaine livraison.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Etudes critiques sur le rationalisme contemporain; par l'abbé H. de Valroger. Un vol. in-8 de 692 pages. —Paris, Lecoffre.

Le Retour des juifs, ou l'accomplissement de tous les anciens prophètes, Isaïe, Jérémie, Baruch, etc., etc., manifesté par l'Apocalypse; par Pierre Lachèze (de Paris). Un vol. in-8 de 588 pages.

BEAUX-ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 17e livraison. *Peinture. Sculpture. Gravure.* Traité 59. Signé : Dupays. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

HISTOIRE.

Annales du parlement français, publiées par une Société de publicistes, sous la direction de M. T. Fleury, avec la souscription collective des deux Chambres. Session de 1846. — Du 27 décembre 1845 au 3 juillet 1846. Tome VIII. In-8 de 1004 pages. — Paris, Firmin Didot.

La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche. Première série. Les Recez des Etats, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale; par Adolphe de Troyes. 4 vol. in-8 de 2072 pages. — Paris, Cretaine.

Bulletin monumental, ou collection de Mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France. Deuxième série. Tome Ier, 11e vol. de la collection; par les membres de la Société française pour la conservation des monuments. Publié par M. de Caumont. Un vol. in-8 de 696 pages. — Idem. Deuxième série. Tome II, 12e vol. in-8 de 712 pages. — Paris, Derache, Dumoulin.

Lettres sur l'Angleterre et sur la France, publiées par Auguste Nougarède. Tome II. Première et seconde parties. 2 vol. in-8 de 972 pages. — Tome III et dernier. Un vol. in-8 de 476 pages. — Paris, Amyot.

L'ouvrage a 4 volumes.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

LAFLECHE, Luxembourg; — LAHAYE (Hollande), Doorman, Van den Bergh, Van Stockum; — LAON, Huriez, Marchal; — LA ROCHELLE, Boutet, Caillaud; — LAUSANNE (Suisse), Pfluger; — LAVAL, Feillé Grandpré, Godbert; — LEIPZIG (Saxe), Brockhaus et Avenarius, Michelsen, Weber; — LIEGE (Belgique), Desoer; — LILLE, Béguin, Castiaux, Durieux, Puisaye, Vanackère; — LIMOGES, Marmignon; — LISBONNE (Portugal), Silva; — LISIEUX, Renaud; — LONDRES (Angleterre), Dulau, Hall, Smith, Thomas Joseph, Thomas William; — LONS-LE-SAULNIER, Marmorat; — LORIENT, Gousset, Leroux Cassart, Pelter; — LUNEVILLE, Georges; — LUXEMBOURG, Buch, Hoffmann; — LYON, Ayné fils, Bohaire, Giraudier, Guilbert et Doriez, Guymon, Midan, Nourtier.

MACON Charpentier; — MADRID (Espagne), Jaymebon, Monier; — MANS (LE), Bondu, Pichon, Touchard; — MANT[...] Noele; — MARMANDE, Lafourcade; — MARSEILLE, ve[...] Camoin, Chaix, Duplan, Dutertre, Michelet-Peyron, Sche[...] — MAYENNE, Moreau-Leroy, Pottier; — MEAUX, Dubois[...] MELUN, Thomas; — METZ, Brénon, Pallez et Rousse[...] Warion; — MEXICO (Amérique), Devaux; — MIL[...] (Italie), Dumolard, Tendler et Schoeffer; — MONTDIDIER, [...]roux; — MONS (Belgique), Lammers; — MONTMIRAIL, B[...]dard; — MONTPELLIER, Castel, Patras, Virenque; — MO[...]LAIX, Roger; — MOSCOU (Russie), Urbain et Renaud; [...] MOULINS, Desrosiers; — MOUTIERS (Savoie), Blanc pè[...] — MULHOUSE, Jourdan-Moral, Risler; — MUNICH (Bavièr[...] J. J. Cotta.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Rébus.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

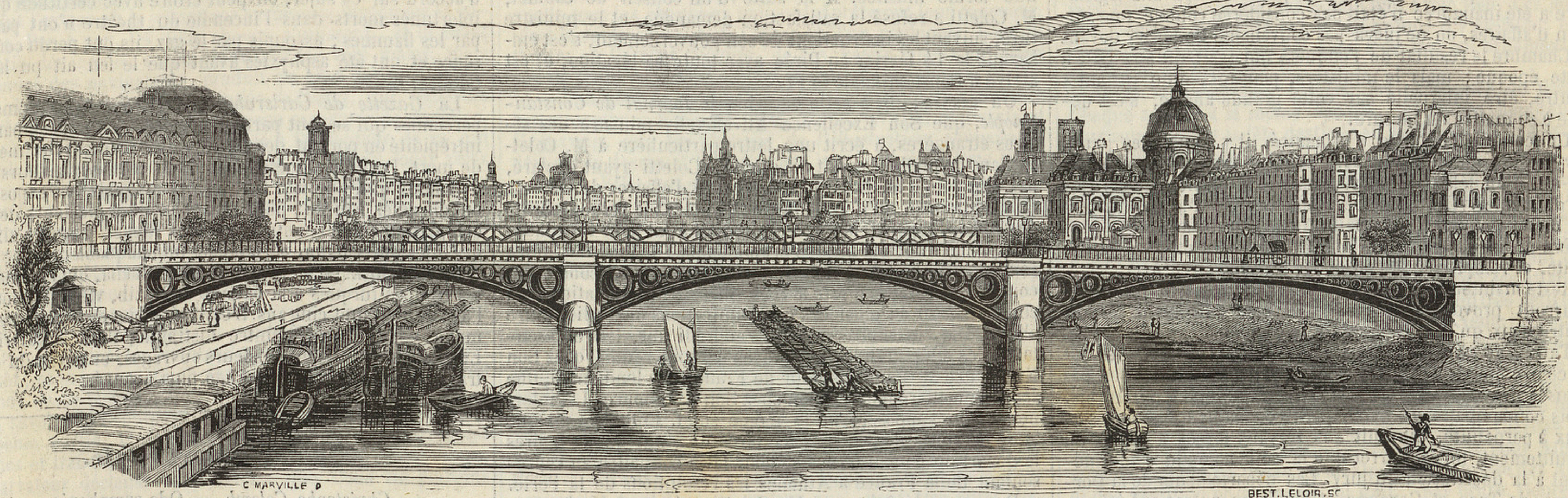

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 211. Vol. IX. — SAMEDI 13 MARS 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de mademoiselle Lola Montès.* — **Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *Une Scène de la Fièvre brûlante*, du Palais-Royal ; *deux Caricatures.* — **Un mois en Afrique.** III. Oran à vol d'oiseau, par M. Ad. Joanne. *Vue d'Oran, prise du Château-Neuf.* — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. D. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Les Cafés de Paris.** *Dix Gravures.* — **La confrérie de la Charité de Vernon.** *Cinq Gravures.* — **Etudes de carnaval comparé.** *Huit Caricatures*, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Revue des notabilités de l'industrie.** — **Annonces.** — **Modes.** Travestissements. *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Mademoiselle Lola Montès est, comme on dit en Anglelerre, le *lion* de la semaine. Elle est presque, à elle seule, toute la politique extérieure. Il n'y a que la famine qui fasse plus de bruit que cette danseuse.

Quant à l'intérieur, les séances publiques de notre parlement ont présenté assez peu d'intérêt; mais les examens dans les bureaux et les votes qui les ont terminés en ont offert davantage et nous présagent de vives discussions.

Hormis le débat sur la proposition faite par M. Achille Fould de rayer du grand-livre onze millions et demi de rentes rachetées, dont les arrérages continuent à être portés au budget et sont servis à la caisse d'amortissement, la tribune est en quelque sorte demeurée muette. Dans cette discussion unique, c'est aussi le rôle qu'a fini par jouer M. le ministre des finances, qui, après avoir tracé à sa manière un exposé de la situation financière et des ressources du Trésor, ayant vu démontrer l'inexactitude des calculs qu'il avait mis en avant par l'auteur de la proposition et par M. Jules de Lasteyrie, a mieux aimé laisser au scrutin le soin de répondre à leurs arguments. Sensible à son embarras, la majorité a déclaré ne pas prendre en considération la proposition qui le lui causait.

Les bureaux, nous venons de le dire, ont au contraire été fort animés. La proposition de M. Duvergier de Hauranne les a passionnés plus qu'on ne pouvait s'y attendre, et la question d'autorisation de lecture a presque départagé la Chambre comme elle avait précédemment divisé la presse ministérielle. Cent soixante-treize voix ont voté pour que la proposition fût lue; cent quatre-vingt-sept s'y sont opposées, et comme dans ce partage la majorité de trois bureaux s'est prononcée favorablement, la proposition a éte lue lundi dernier, et lundi prochain l'auteur la développera, et la Chambre se prononcera sur la question de prise en considération.

Les bureaux ont encore eu à nommer, après examen préalable, des commissaires pour le projet de loi proposant, l'ouverture d'un crédit de 3,000,000 de francs pour l'établissements de *camps agricoles* en Algérie. Les bases d'après lesquelles seront formés ces camps agricoles sont les suivantes :

Un ordre du jour appellera les militaires à concourir à la formation des camps agricoles. Le concours des militaires sera facultatif et non obligatoire. Mais, pour être admis, les sous-officiers et soldats devront être au moins depuis deux

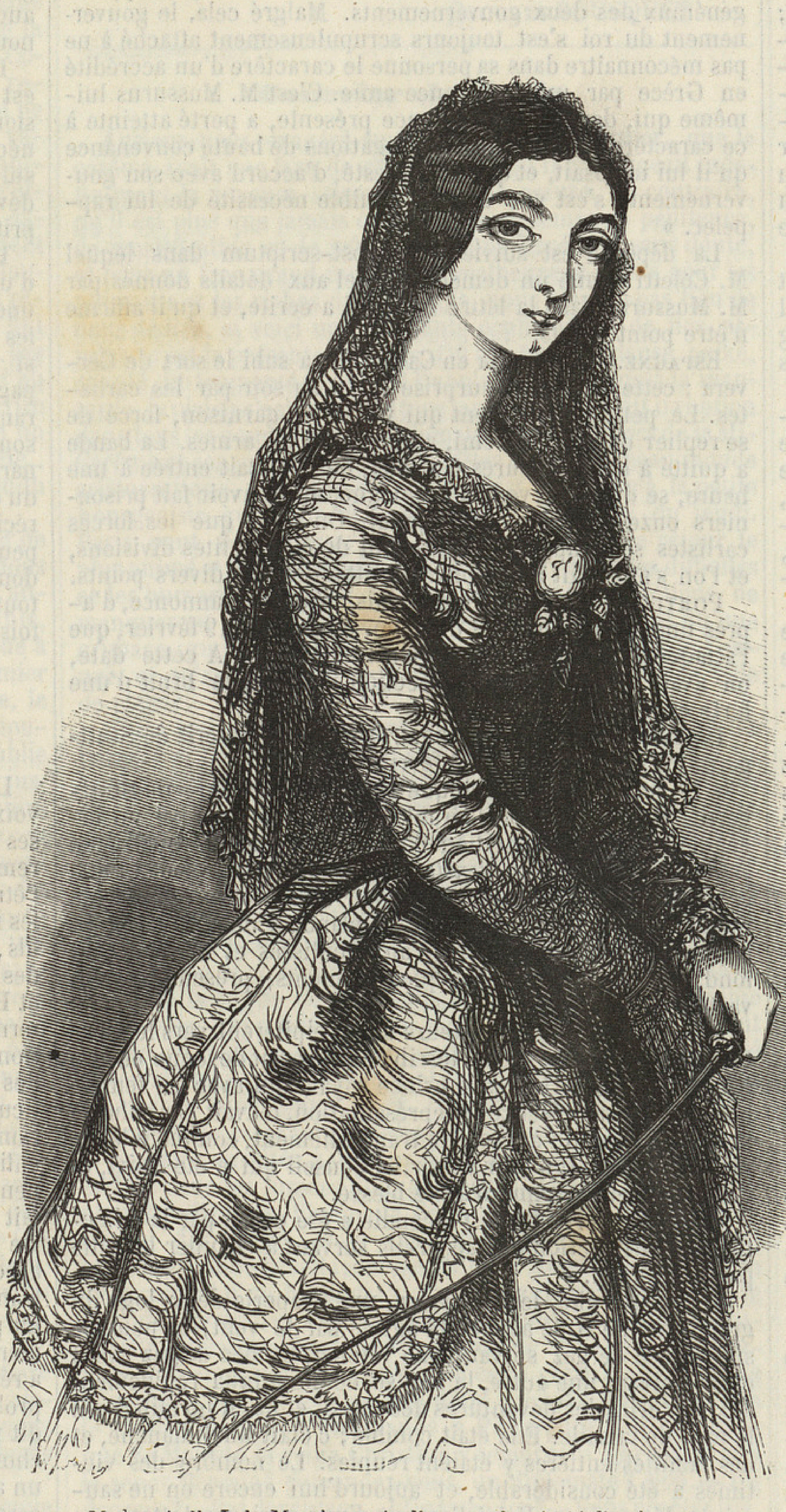

Mademoiselle Lola Montès, copie d'un pastel exécuté d'après nature, par M. Dartiguenave.

ans sous les drapeaux en Algérie, et avoir encore environ trois ans de service à faire. Vingt-cinq ans de service seront exigés pour les officiers.

L'admission prononcée, les sous-officiers et soldats recevront un congé de six mois pour aller se marier. Eux et leurs femmes jouiront de l'indemnité de route pour aller et revenir. Ils pourront, en outre, emmener avec eux, aux mêmes conditions, des membres de leur famille autres que leurs femmes.

L'Etat fera construire, pour chaque famille de colon militaire, une maison, et y joindra un mobilier, un ou plusieurs lots de terrains cultivables, des bestiaux, des instruments de travail, les arbres à planter et des semences pour la première année.

En outre, pendant trois ans, les trois ans de service encore dus, les sous-officiers et soldats recevront de l'Etat les vivres, la solde, l'habillement, l'équipement et toutes les prestations de l'infanterie; et ils auront droit, de plus, à une ration de vivres pour chacun des membres de leur famille.

Ces différents frais de premier établissement élèveront la dépense à 3,000 francs pour chaque famille de colon militaire; soit 3,000,000 de francs pour 1,000 colons.

Nous ajouterons que chaque colon militaire devient propriétaire de son lot et de ses annexes immédiatement après son installation dans le camp agricole, de manière que si le colon meurt, sa femme ou ses parents lui succèdent et le remplacent dans tous ses droits.

Une forte majorité s'est prononcée dans les bureaux contre le système proposé par le gouvernement, et surtout contre la concession de domaines à des soldats en activité et qui seraient envoyés en France pour s'y marier. M. Dufaure a cité un exemple d'un essai de ce genre mis en pratique. On a envoyé d'Afrique à Toulon, a-t-il dit, pour y contracter mariage, cinq cents hommes qui devaient y rencontrer cinq cents femmes qu'on avait fait venir de différentes parties de la France. Après d'assez scandaleux débats sur le choix des femmes, on est parvenu à faire ces mariages tant bien que mal. Il est resté même une femme qui ne rencontra pas de mari; on a été obligé de lui donner une dot de 600 fr. pour l'indemniser. Enfin ces femmes furent amenées avec leurs maris en Afrique, mais au bout de six mois, après avoir mangé leur argent, toutes ces femmes avaient *décampé* et s'étaient enfuies avec d'autres soldats.

Sur dix-huit commissaires nommés par les neuf bureaux, quatorze ou quinze se sont nettement prononcés contre le projet du ministère, ou plutôt du maréchal Bugeaud.

Fraudes administratives. — Dans les derniers jours de l'ancienne législature, sur la proposition de l'honorable M. Lanjuinais, et après avoir entendu les explications de M. le ministre de la guerre, la chambre des députés déclarait, dans un ordre du jour motivé, que les ministres de la guerre et de la justice auraient à rendre compte, dans les premiers jours de la session suivante, des mesures administratives et judiciaires qui auraient été prises à l'occasion des complices du déficit Bénier.

Ce Bénier, émule du caissier Kessner, était directeur, pour le compte de l'Etat, de la manutention générale des vivres, et c'était lui qui faisait acheter et gardait en magasin les blés et les farines employés dans la confection

du pain nécessaire à la garnison de Paris; mais, profitant de la confiance, vraiment aveugle, qu'avaient en lui ses supérieurs, cet homme spéculait avec l'argent de l'administration; et, lorsqu'après sa mort on vérifia l'état de sa caisse et des magasins confiés à sa garde, on trouva un déficit qui ne s'élève pas à moins de 3 à 400,000 fr. Mais ce qui donnait à la responsabilité administrative une gravité extrême, c'est que Bénier avait été exempté de fournir le cautionnement qu'on exige de tous les agents comptables.

Comme la petite session par laquelle la nouvelle législature a été inaugurée n'était pas considérée comme une session d'affaires, on ne jugea pas convenable de porter devant la Chambre le résultat de l'enquête qui avait dû être faite à cette époque; mais le ministère, pouvant, d'un instant à l'autre, être interpellé sur cette grande affaire, s'est décidé à se mettre en mesure.

Un conseil d'enquête a prononcé, il y a quelques jours, sur le sort de M. l'intendant militaire Joinville, coupable, dit-on, d'un défaut de surveillance et d'une négligence impardonnables. Cet administrateur est mis à la réforme; et M. Boissy-d'Anglas, qui était intendant militaire de la première division, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, et remplacé à son poste par M. Melcion d'Arc.

Reste maintenant l'enquête judiciaire, dont les résultats pourront provoquer des mesures bien autrement sévères contre ceux qu'elle désignera à la justice.

Troubles causés par la cherté des subsistances. — La cour d'assises de l'Indre vient de prononcer sur le sort des accusés des désordres et des crimes commis à Buzançais. Trois condamnations à mort, quatre condamnations aux travaux à perpétuité, dix-huit aux travaux forcés à temps, un acquittement, tel est l'arrêt que la cour a rendu conformément à la déclaration du jury. Les départements de la Dordogne, de Tarn-et-Garonne et plusieurs autres ont été encore le théâtre d'agitations qui, pour n'avoir pas le même caractère sanglant, témoignent néanmoins des mêmes inquiétudes et doivent faire comprendre combien est grave cette question de subsistances, qu'on eût pu être plus facilement résolue, si on n'eût pas autant attendu pour l'aborder.

Du reste les mêmes inquiétudes et des désordres semblables éclatent à l'extérieur de toutes parts, et, sans parler de nouveau de l'Irlande, où la faim moissonne la population comme le choléra pourrait le faire, en Ecosse, en Belgique, en Italie des troubles sérieux éclatent et s'étendent.

Bavière. — Mais la faim n'agite pas seule les populations; l'amour fait des siennes en Bavière. Mademoiselle Lola Montès, que ses duels à la cravache avec les gendarmes de Berlin, que son rôle dans le procès Dujarrier, nous ont beaucoup plus fait connaître que ses débuts à la Porte-Saint-Martin, mademoiselle Lola Montès a su prendre sur le cœur sexagénaire de Sa Majesté bavaroise un empire qui eût pu servir de texte à quelques causeries scandaleuses, mais qu'on semble vouloir exploiter pour faire triompher une coterie politique, et au besoin amener une révolution.

Quoi qu'il en soit, le ministère dont M. Abel était chef s'est retiré après avoir adressé au roi une note menaçante, et il a été remplacé par MM. de Maurer, de Weigand, de Pesling et Zenetti, dont les opinions sont opposées aux opinions des ministres démissionnaires.

Plusieurs articles de la *Gazette de Munich* semblent prouver en effet qu'il s'agit bien réellement d'un changement de système en faveur des principes libéraux. Ce journal ajoute que le nouveau cabinet sera favorable à la liberté de la presse, la plus sûre de toutes les garanties. Mais des lettres de Munich du 3 ont annoncé que, par suite des menées en œuvre, cette capitale avait été le théâtre de désordres assez sérieux.

Egypte. — On écrit d'Alexandrie, le 21 février, que le projet de M. Linant-Bey de Bellefonds, sur le percement de l'isthme de Suez, a subi l'examen de trois ingénieurs de différentes nations, l'un français, M. Paulin Talabot; l'autre anglais, M. Stephenson; le troisième autrichien, M. Negrelli. Après cet examen, une société d'étude du canal de Suez s'est formée au capital de 150,000 fr. aux trois groupes des différentes nations d'où sont les ingénieurs. Chacune a versé 50,000 fr. pour l'étude du projet. Chaque groupe envoie un ingénieur. Ils sont attendus très-prochainement.

Turquie. — Nous avons dit que dernièrement, à Janina, la populace, exaspérée contre deux malfaiteurs, voulut forcer la maison du consulat de France, où elle les croyait déposés; et qu'heureusement le courage et la fermeté déployés dans cette circonstance par le consul de France, M. Sabatier, continrent les assaillants et prévinrent de graves désordres. Dès que ces faits furent connus à Constantinople, le ministère s'empressa de prendre des mesures commandées par la circonstance. Le kéhaya du pacha de Janina et l'un des membres du conseil, Vébib-effendi, accusés d'avoir encouragé les perturbateurs, sont destitués et appelés à Constantinople pour être jugés par le conseil de justice. Un commissaire va être envoyé sur les lieux pour procéder à une enquête et faire arrêter les coupables. En même temps, le ministre des affaires étrangères a écrit à M. Sabatier une lettre propre à effacer le mauvais effet causé par cet incident.

Une grave complication est survenue dans les relations de la Porte Ottomane et de la Grèce :

M. Mussurus, ministre du sultan à Athènes, avait refusé de délivrer un passe-port pour Constantinople au colonel Tzami Karatassos, aide de camp du roi Othon, sous prétexte que ses instructions lui défendaient formellement d'accorder des passe-ports pour la Turquie à tous ceux qui avaient pris une part active à l'expédition de 1841. Le lendemain de cet incident, suivant la version de M. Mussurus, il assistait au bal de la cour; le roi saisit cette occasion pour s'approcher de lui et lui dire : « J'espérais que le roi de la Grèce méritait plus de respect que vous ne m'avez montré, monsieur; » puis aussitôt le prince s'éloigna. Ainsi interpellé publiquement, et avec une certaine vivacité, devant tous les membres du corps diplomatique, M. Mussurus ne répondit pas; mais, sans attendre que le roi eût quitté le bal, il se retira brusquement avant minuit, après avoir échangé quelques mots avec M. Coletti, sir Ed. Lyons et M. Maurocordato.

La Porte, ayant complétement approuvé la conduite de son ministre, avait demandé au gouvernement grec une réparation; elle exigeait de M. Coletti une lettre dans laquelle, au nom du roi Othon, il exprimerait ses regrets au sultan de l'interpellation adressée publiquement à M. Mussurus dans une forme inusitée. A la suite d'un conseil de cabinet, M. Coletti a refusé la satisfaction demandée, et le ministre turc, suivant les instructions de son gouvernement, s'est embarqué le 14 février au Pirée avec toute sa légation, et est arrivé à Constantinople le 17.

On assure, dit à cette occasion le *Journal de Constantinople*, que Son Excellence Ali-effendi, ministre des affaires étrangères, a écrit une lettre particulière à M. Coletti, dans laquelle il serait dit que, M. Coletti ayant déclaré, par une note à M. Argiropoulo, chargé d'affaires de Grèce à Constantinople, qu'il acceptait entièrement la responsabilité des paroles royales, la Porte s'adressait à lui pour lui annoncer qu'elle avait été blessée profondément de l'insulte faite à son représentant à Athènes. — Dans cette circonstance, comme toujours, la Porte a reçu du corps diplomatique un concours assuré : plusieurs communications ont eu lieu entre elle et MM. les ambassadeurs. Vendredi soir, les représentants des cinq grandes puissances se sont réunis chez Son Excellence M. l'ambassadeur de France. Le lendemain, une seconde conférence a eu lieu chez Son Excellence M. l'internonce, on suppose, sur le même sujet. Enfin, on dit que M. le baron de Bourqueney a retardé de vingt-quatre heures le départ du bateau français, pour faire connaître au représentant de la France à Athènes les résolutions de la Porte.

Dans une dépêche que M. Coletti a écrite à M. Argyropoulo, l'envoyé grec à Constantinople, il s'exprime ainsi : « J'ai souvent regretté le peu de concours que je croyais rencontrer chez le ministre ottoman à la cour hellénique pour l'achèvement d'une œuvre sincèrement entreprise à Athènes, sincèrement souhaitée à Constantinople, mais quelquefois délicate des deux côtés. Je vous ai souvent dit que, dans les incidents journaliers que le voisinage des deux États et leur passé font naître, je déplorais que M. Mussurus n'apportât point à ces questions de détail l'esprit de conciliation et de bienveillance qui, cependant formait la base des rapports généraux des deux gouvernements. Malgré cela, le gouvernement du roi s'est toujours scrupuleusement attaché à ne pas méconnaître dans sa personne le caractère d'un accrédité en Grèce par une puissance amie. C'est M. Mussurus lui-même qui, dans la circonstance présente, a porté atteinte à ce caractère, en oubliant les obligations de haute convenance qu'il lui imposait, et que Sa Majesté, d'accord avec son gouvernement, s'est vue dans la pénible nécessité de lui rappeler. »

La dépêche est suivie d'un post-scriptum dans lequel M. Coletti donne un dementi formel aux détails donnés par M. Mussurus dans la lettre qu'il lui a écrite, et qu'il affirme n'être point exacts.

Espagne. — Guizona en Catalogne a subi le sort de Cervera : cette ville a été surprise le 16 au soir par les carlistes. Le petit détachement qui y était en garnison, forcé de se replier devant l'ennemi, a dû rendre les armes. La bande a quitté à quatre heures Guizona, où elle était entrée à une heure, se dirigeant vers la montagne, après avoir fait prisonniers onze soldats et un caporal. On croit que les forces carlistes se composent maintenant de cinq petites divisions, et l'on s'attendait à de nouvelles attaques sur divers points.

Portugal. — Un journal anglais, l'*Express*, annonce, d'après une correspondance de Vigo, en date du 19 février, que l'attaque d'Oporto aurait eu lieu le 1er mars. A cette date, on avait entendu dans la direction d'Oporto le bruit d'une forte canonnade.

Incendies de salles de spectacle. — On écrit de Stuttgardt (Wurtemberg), le 26 février :

« Le nouveau et magnifique théâtre de la cour, de Stuttgardt, vient d'être considérablement endommagé par un incendie. A la représentation d'avant-hier, dans le quatrième acte de l'opéra de *Liechtenstein*, de M. Lachner, pendant que la scène représentait une forêt avec une grotte remplie de nuages, des flammes sortirent du plancher du théâtre et se communiquèrent aux arbres, aux coulisses et à la toile du fond, qui, au bout de quelques moments, présentaient un vaste embrasement.

« La plupart des spectateurs se précipitèrent vers les portes, où il y eut une presse terrible, qui serait devenue encore beaucoup plus forte, si le prince royal, qui avec sa femme honorait de sa présence la représentation, n'avait pas exhorté le reste du public à attendre tranquillement, comme il le faisait lui-même, son tour de sortie; conseil qui a été suivi, et grâce auquel personne n'a été blessé.

« Il paraît certain que l'incendie a été causé par la défectueuse construction des appareils servant à chauffer la salle par l'air chaud. »

— A Carlsruhe, le 28 février, une draperie de la loge du grand-duc de Bade ayant été agitée par le vent, et poussée sur un bec de gaz suivant une version, un bec de gaz ayant crevé suivant une autre, le feu se communiqua rapidement aux boiseries des devantures des loges, et fit en un clin d'œil le tour de la salle. Elle était comble; c'était un dimanche, et des familles entières y étaient réunies. Le nombre des victimes a été considérable, et aujourd'hui encore on ne saurait le déterminer. Voici l'extrait d'une curieuse lettre que l'*Impartial du Rhin* publie, en date de Carlsruhe, 2 mars :

« On commence à voir dans toute son étendue le malheur qui a frappé notre ville lors de l'incendie du théâtre grand-ducal. Depuis trois jours, on est occupé sans relâche à retirer les cadavres de dessous les décombres et à les transporter au cimetière, où les recevra une tombe commune. Presque tous ces cadavres sont mutilés et tout à fait méconnaissables. C'est un spectacle navrant de voir ainsi confondus les corps inanimés, brûlés, d'enfants et d'autres personnes de tout âge. Tous les renseignements cependant s'accordent à dire que ces infortunés, la plupart du moins, sont morts asphyxiés, et qu'ils n'ont pas enduré la mort lente et douloureuse qu'occasionne le feu.

« Voici ce qu'on mande à la *Gazette de Carlsruhe* par rapport à cette dernière assertion :

« D'après de nombreuses informations, qui toutes sont d'accord sur ce sujet, on peut croire avec certitude que les infortunés morts dans l'incendie du théâtre n'ont pas péri par les flammes; assoupis par le gaz, ils ont perdu connaissance et ont été asphyxiés avant que le feu ait pu les atteindre.

La *Gazette de Carlsruhe* contient aussi les noms des personnes qui se sont particulièrement distinguées par leur intrépidité en portant des secours aux malheureux menacés de mort. Parmi ces noms, nous lisons ceux de plusieurs pères de famille qui, oubliant les dangers auxquels ils s'exposaient, ont été assez heureux pour sauver la vie à plusieurs de leurs compatriotes; un chanteur, le sieur Rieger, a sauvé six jeunes filles qui sans lui périssaient immanquablement.

Nécrologie. — Méhémet Reschid-pacha, qui commandait les troupes turques à la bataille de Nézib, vient de mourir à l'âge de quarante-cinq ans. Il était séraskier de l'armée de Roumélie. — M. Ducis, peintre distingué, dont la galerie du Luxembourg possède plusieurs ouvrages, et neveu du poëte tragique, est mort dans un âge plus avancé.

Chronique musicale.

Christophe Colomb. — Ode-symphonie.

M. Félicien David vient d'obtenir un nouveau succès, aussi grand, aussi plein que celui qui, dès le début de cet éminent artiste, donna tout à coup à son nom une si éclatante célébrité. L'ode-symphonie *le Désert* a maintenant son digne pendant; peut-être même, au moins dans plusieurs parties, la nouvelle ode-symphonie, *Christophe-Colomb ou la découverte du Nouveau Monde*, est-elle supérieure à son aînée. C'est ce dont les exécutions suivantes mettront le public à même de juger. En attendant, autant qu'on peut le faire après une seule audition d'une œuvre de longue haleine et de cette portée, nous allons essayer d'en donner une idée à nos lecteurs.

Le sujet est des plus beaux qui se puissent trouver; et il est disposé, musicalement, d'une manière parfaite. La division en quatre parties, en fournissant des moments de repos nécessaires à l'attention de l'auditeur, permet à celui-ci de suivre sans fatigue, et avec un intérêt toujours croissant, le développement de l'action poétique qui se déroule à son esprit et à ses oreilles plus encore qu'à ses yeux.

L'orchestre, dans une introduction d'un mouvement lent, d'un sentiment un peu inquiet et vague, où l'on sent comme une sorte de douloureuse oppression, exprime d'abord les apprêts de ce départ qui dut faire battre les cœurs si violemment, alors que le hardi navigateur et ses compagnons allaient s'aventurer sur les mers inconnues. Durant cette symphonie, des strophes déclamées par un personnage non chantant, que nous nommerons, si l'on veut, le narrateur, exposent au public la situation des autres acteurs du drame. A ces strophes, succède un monologue de Colomb, récitatif et air. Le chant de ce dernier manque peut-être un peu de noblesse et de fermeté; il se distingue plutôt par une douce confiance, une insouciance gracieuse, qui n'est pas tout à fait en rapport avec la noble figure de Colomb; toutefois, l'expression s'élève davantage sur ces vers :

Partons! le ciel l'ordonne;
Sur l'abîme dompté,
Méritons la couronne
De l'immortalité!

Le morceau suivant, où les voix du chœur se mêlent à la voix du chef pour lui jurer fidélité et s'exalter au récit de ses promesses, est plus énergique, partant plus vrai, plus remarquable. Il a été très-applaudi, comme il méritait de l'être. Le narrateur reprend la parole pour nous apprendre que les mères et les fiancées viennent dire un dernier adieu à leurs fils, à leurs amants; tandis que la symphonie fait entendre des sons plus doux, des harmonies mélancoliques. Fernand et Elvire chantent un duo d'amour, avec force serments d'éternelle constance. La mélodie de ce duo est d'une distinction charmante et simple; le mélange heureux des deux modes majeur et mineur, lui donne un caractère de naïveté particulière; le dessein mélodique des instruments à vent, qui ramène le thème à deux voix, est original sans affectation; enfin, l'effet sourd du canon et les accords lugubres qui viennent s'entremêler aux derniers accents des deux amants ont fait beaucoup applaudir ce morceau. Le narrateur nous montre ensuite le navire s'éloignant du rivage, pendant que des accords majestueux s'élevant graduellement de l'orchestre transportent d'admiration l'esprit de l'auditeur, à la pensée du premier pas de ce sublime voyage. Cette situation a été merveilleusement sentie par le musicien-poëte. Le public y a répondu par des salves d'applaudissements bruyantes et prolongées. La prière du peuple, sur la rive, dont le chant est dit par les voix des femmes, morceau délicieux; la reprise du chœur des navigateurs, qui se fait entendre dans le lointain; un adieu plaintif et tendre que les femmes leur adressent encore, dont le rhythme et l'intensité sonore vont toujours décroissant, comme s'il était en réalité emporté par le vent; tels sont les éléments dont se compose la fin de la première partie de cette œuvre, et qui en font une page musicale extrêmement poétique, rendue d'ailleurs avec le plus souhaitable talent.

La deuxième partie offre le tableau musical d'une nuit des tropiques. Elle commence par un andante symphonique dont

le chant, exécuté par le cor et la clarinette, est calme et paisible, comme un de ces magiques instants où, ainsi que le dit le narrateur, durant cette symphonie :

Le ciel, sur le sommeil de la terre et des eaux,
Arrondit sa tente étoilée.

Un petit mousse chante ensuite de sa voix enfantine une douce et jolie chanson. Puis, lorsque tout se tait dans un profond silence, les génies de l'Océan entonnent un chœur mystérieux. Bientôt le chœur de l'équipage y répond en exprimant l'extase où le jettent ces harmonies inconnues et sublimes. Peu à peu, les deux chœurs s'unissent, et le chant argentin des génies accompagné par les voix mâles, mais contenues des navigateurs, produit un effet des plus ravissants. La scène suivante, intitulée *le Quart*, qui renferme une rêverie de Fernand, une chanson espagnole de marinier, avec chœur, ne nous a pas semblé à la hauteur de ce qui précède; la chanson surtout n'a pas un coloris local assez prononcé. Nous préférons le chœur de matelots qui succède, chœur bachique, pendant lequel les violons exécutent un dessin rhythmique qui a de l'entrain et de l'originalité. Après ce morceau, le narrateur reprend la parole; il annonce l'approche de la tempête, pendant que les sourds mugissements de l'orchestre l'annoncent de leur côté. La tempête éclate. Nous avouons avoir besoin d'entendre encore une fois cet effet d'orchestre pour en apprécier exactement le mérite. A la tempête se joignent les plaintes des matelots; le calme survient bientôt; et la reprise du chœur bachique termine le second épisode de ce poëme.

La révolte de l'équipage contre Colomb, fait le sujet de la troisième partie. L'orchestre exprime par des harmonies lourdes et traînantes le calme plat de la mer. En même temps, le narrateur déclame cette strophe que nous ne pouvons résister au plaisir de citer :

Un calme désolant, un silence de tombe,
Entourent le vaisseau; la mer dort, le vent tombe;
Bientôt se déroule à leurs yeux
Le tranquille horizon de la zone torride,
Grand désert de saphir, qu'aucun souffle ne ride;
Et le pilote soucieux,
Qu'un azur infini couvre de son mystère,
Ne voit que le soleil, sublime solitaire,
Entre l'Océan et les cieux.

Il était difficile de décrire la situation d'une manière plus belle et plus poétique. Aussi, ces beaux vers n'ont pas manqué de soulever des applaudissements unanimes. La scène de la révolte, qui contient un chœur, un récitatif et un air de Colomb, et puis encore un chœur, est de celles que nous remettons à juger plus tard. En général, M. Félicien David ne nous semble pas apte à peindre tout ce qui exige de la véhémence dans le coloris. On dirait que son cœur ne comprend pas la colère, que toutes les passions humaines s'effacent pour lui et se concentrent dans le seul sentiment extatique et contemplatif qui ravit son âme, naturellement bonne, devant l'imposant spectacle des grandes et silencieuses beautés de la divine création. Ces heureuses qualités reparaissent lorsque Colomb, apaisant ses compagnons, qui chantent à peu près comme des gens qui ne demandent pas mieux que d'être apaisés, leur montre le ciel souriant au cri de leurs douleurs, et la brise qui « apporte au navire un parfum d'arbres et de fleurs. » A ces mots succède un chœur de reconnaissance : *Gloire à Colomb! Dieu l'écoute!* etc., beau morceau qui doit beaucoup gagner à être entendu plusieurs fois.

La quatrième partie, incomparablement la plus belle de toutes, exigerait une analyse détaillée que l'espace ne nous permet pas de faire aujourd'hui, mais sur laquelle nous aurons, sans aucun doute, plus d'une occasion de revenir, tant le succès a été grand, mérité, et nous semble destiné à un retentissement plus grand encore que celui du premier succès de M. Félicien David : l'un est, pour ainsi dire, le corollaire, la consécration de l'autre; et désormais la réputation de l'auteur du *Désert* et de *Christophe Colomb* est établie sur les bases les plus solides et les plus incontestables. Pour justifier cette opinion, qu'on pourrait croire exagérée, il suffira de dire que dans cette quatrième partie, intitulée *le Nouveau Monde*, quatre morceaux consécutifs ont successivement mérité les honneurs du bis, unanimement réclamés avec des battements de mains d'un enthousiasme indicible. Ces morceaux sont un andantino symphonique, entremêlé d'une strophe déclamée, qui aboutit à un chœur éclatant et grandiose : *Terre! terre! O transport! — Voilà le Nouveau Monde!* Un air de danse de sauvages de la plus remarquable originalité; un chœur de sauvages, qui ne tardera pas à être populaire; enfin une élégie chantée par une mère indienne, cantilène d'une suave simplicité, dont chaque couplet est accompagné d'une manière piquante et variée par les violons, le cor anglais et les violoncelles. Ajoutons que madame Sabatier l'a délicieusement interprétée. Cette quatrième partie renferme encore un brillant effet d'orchestre, qui suit l'élégie de la mère indienne, et précède un beau récitatif de Colomb. Le chœur final, par malheur, n'est pas aussi saillant. M. Félicien David y devrait, croyons-nous, substituer un autre morceau pour faire de cette partie de son œuvre un tout parfaitement beau et admirablement homogène.

En résumé, la journée du 7 mars est une belle victoire pour M. Félicien David. Tout le monde a entendu son ode-symphonie *le Désert*; tout le monde voudra de même, nous n'en doutons pas, entendre son ode-symphonie *Christophe Colomb*.

Madame Sabatier, MM. Wartel, Barbot, Grignon et le jeune Manson se sont bien acquittés de leurs parties solos. L'orchestre conduit par M. Tilmant, et les chœurs dirigés par M. Biche-Latour, méritent aussi beaucoup d'éloges. — Nous allions oublier de dire que les auteurs des paroles sont MM. Méry, Ch. Chaubet et Sylvain Saint-Etienne. Aux quelques vers que nous avons cités, on a certainement reconnu le premier de ces trois poëtes. Mais se mettre à trois pour écrire les paroles d'une ode-symphonie, on nous permettra de trouver que c'est beaucoup; comme on nous permettra aussi de conseiller à M. Félicien David de chercher pour une autre fois un narrateur moins emphatique dans sa déclamation et moins affecté du désagréable défaut de grasseyer.

— Les personnes, en grand nombre, qui ne peuvent, faute de place, assister aux représentations du Théâtre-Italien, apprendront avec plaisir que M. Galli, le doyen des *bassi cantanti*, donnera le mercredi 17 mars, à deux heures précises, dans la salle Herz, une solennité musicale, pour laquelle tous les chanteurs italiens lui prêteront leur concours. C'est la seule occasion de l'hiver où l'on peut jouir, hors du théâtre où ils sont attachés, de ces beaux talents qui dans peu de jours vont nous quitter. Aucun n'y manquera.

— Vendredi de la semaine dernière, les quatre chanteurs instrumentistes hongrois, MM. Zorer, Weiss, Schwartz et Grunzwag, que les abonnés de *l'Illustration* connaissent déjà par le dessin et la notice qui leur ont été offerts (Voir p. 348, t. VIII), ont paru sur le théâtre royal de l'Opéra-Comique. C'est une chose vraiment curieuse que la manière dont ces chanteurs imitent avec leur voix le cor, le hautbois, le cornet à pistons et le violoncelle. Mais ce qu'on ne saurait surtout trop admirer en eux, c'est la justesse d'intonation, la sûreté et la précision de la mesure, la légèreté de certains traits, la finesse de nuances, qui font qu'on ne se lasserait pas de les écouter, plus encore dans un salon que sur un théâtre. Aussi, partout où ces singuliers chanteurs instrumentistes se sont montrés cet hiver, ont-ils été reçus, après le premier moment d'étonnement, par des applaudissements sincères. Le public de l'Opéra-Comique, ce soir-là très-nombreux, leur a fait le même accueil flatteur. Et si l'on considère la disproportion de rapports entre la capacité de la salle de la rue Favart et les moyens d'effet de ces excentriques musiciens, on jugera que, pour être aussi chaleureusement applaudis, il faut qu'il y ait réellement dans ces chanteurs quelque chose de plus qu'un fait de simple curiosité. Ce quelque chose, c'est l'art, l'art toujours admirable, sous quelque forme qu'il se présente.

— L'Orphéon a donné, dimanche passé, au Cirque des Champs-Elysées, la première des trois séances chorales que l'autorité municipale de la ville de Paris autorise annuellement, témoignant ainsi de sa sollicitude pour l'enseignement du chant dans les classes populaires. Nous rendrons incessamment compte de ces intéressantes solennités.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Aurions-nous exagéré en disant, samedi dernier, que le carême avait une face de carnaval, et qu'il prolongeait indéfiniment la joyeuse saison? On nous assure, au contraire, qu'il est plus que jamais cette année un temps de pénitence, de mortification et de jeûne. De jeûne forcé, oui sans doute, et pour un trop grand nombre de malheureux; mais pour les puissants et les riches de ce monde, nous n'avons pas lieu de nous dédire, et voici une éclatante confirmation de nos paroles, c'est la présente semaine. Où n'a-t-on pas dansé, polké, chanté, instrumenté et soupé? Depuis le salon jusqu'à la mansarde, le plaisir s'est montré à tous les étages, et a fait irruption dans tous les domiciles : la diplomatie a eu ses dîners de la Mi-Carême et ses routs, la banque ses fêtes dorées, le beau monde aristocratique ses concerts, et il n'est pas jusqu'à la petite bourgeoisie qui n'ait tiré son petit feu d'artifice du jeudi. Paris peut donc passer, en ce moment, pour le séjour le plus animé et le plus réjouissant du monde; mais les difficiles et les humoristes, qui ne sont jamais à court d'objections, ne manqueront pas de dire que ce sourire général n'est qu'une grimace, que toute cette gaieté n'est que le masque de l'ennui, et qu'après tout il n'y a rien de plus triste qu'une ville de plaisir.

Si les maisons s'illuminent, si les spectacles regorgent, les temples et les lieux saints et sacrés ne sont point déserts. Le carême fait de la piété une vertu de circonstance; il y a par conséquent confusion manifeste du ciel et de la terre, et un mélange fort bruyant du temporel et du spirituel. Ce n'est pas pour rien que la Charte autorise la liberté des cultes : on réunit donc dans le même programme l'Église et l'Opéra, on marie la chaire et le théâtre, le sacré s'allie au profane, on danse avec des sentiments contrits. La dévotion se montre en manches courtes, et la pénitence a des allures fort décolletées.

Citons la soirée de M. l'ambassadeur d'Autriche, comme étant celle qui a fait le plus de bruit, bien qu'elle se soit passée en petit comité. Le salon de M. l'ambassadeur a été le terrain neutre où la France et l'Angleterre se sont donné la main dans la personne de M. Guizot et de lord Normanby. Depuis cette entrevue, on s'est réconcilié à la fourchette, et la querelle suscitée à propos d'un bal s'est définitivement éteinte dans les fumées d'un gala. En plus haut lieu, on prépare des fêtes en l'honneur de la reine mère d'Espagne et du roi des Belges. Pour célébrer cette bienvenue, il est question d'une nouvelle représentation d'*Athalie* sur le théâtre de la cour et d'un bal andalou dans les appartements de M. le duc de Nemours. Des raffinés politiques veulent absolument reconnaître dans cette réunion de trois têtes couronnées les éléments d'un congrès. En cette grave matière, et de ces grands projets tout ce que nous pouvons dire, c'est que le célèbre Borrajo a été mandé à Paris pour tout le temps que Sa Majesté la reine Christine y séjournera. Qu'est-ce que le senor Borrajo? demandez-vous, un diplomate? Non. — Un danseur? — Pas davantage. — Un toreador? — Vous n'y êtes pas. Borrajo est le tailleur le plus renommé de Séville pour la confection des costumes nationaux. Quand M. le duc de Nemours visitait l'Espagne en compagnie de son frère M. le duc d'Aumale, il fit présent à la *primera espada*, ou première épée de la tauromachie espagnole, au fameux Montès en un mot, d'un poignard indien, orné de rubis d'une grande valeur, et le *toreador*, reconnaissant du cadeau demanda au prince la permission de lui offrir un costume complet de *majo* andalou. C'est ainsi que Borrajo, qui habille Montès, travailla pour le duc de Nemours, et l'habit offert au prince fut trouvé d'un si bon goût et d'un si grand style, qu'on se promit bien d'avoir recours au talent de l'habile artiste à la première occasion.

Les princes et la cour, puisque nous y sommes encore, ont pris sous leur patronage le bal de bienfaisance au profit de la colonie de Petit-Bourg. Au moment où nous écrivons, tout Paris, c'est-à-dire le Paris élégant et charitable, se dirige vers l'Opéra-Comique, où la fête doit avoir lieu. Les jeunes princesses de la famille royale ont promis d'y assister; bienheureuse présence, qui est tout à la fois un ornement, un charme et un bienfait.

Après les princesses royales, les princesses de théâtre. Chaque année, à la même époque, ces dames honorent de leur souscription la fête destinée au soulagement des artistes dramatiques frappés par l'âge ou la maladie. Y a-t-il une misère plus digne de leurs sympathies que celle des Agnès sexagénaires et des Célimènes en ruine? Néanmoins, ce n'est pas sans quelque peine, dit-on, que l'on est parvenu à s'assurer leur concours entier pour cette bonne œuvre. Aucune d'elles ne refuse son obole au malheur, mais on obtient difficilement leur présence; tant d'hommages qui les attendent n'exercent sur leur cœur aucune séduction, et un très-petit nombre d'entre elles consentent ordinairement à venir recueillir le bénéfice de leur bonne action. Il est vrai que, cette année encore, toutes sortes de soins réclamaient ailleurs la présence de la plupart de ces dames, et motivaient un refus qu'on ne saurait imputer à leur manque d'humanité et encore moins d'esprit de corps. Qui ne sait qu'Hermione et Clarisse vont se marier, qu'Eliante et Dorine font leurs malles pour Albion, ensuite, Giselle ne danse qu'à l'Opéra, et la masse des Agnès et des Frétillon ne danse pas du tout... par ordre. Heureusement la diplomatie de M. le baron Taylor s'est mise à temps en campagne, et nous nous sommes convaincu l'autre soir que l'éloquence de ce saint Vincent de Paul des comédiens avait vaincu les scrupules des plus récalcitrantes. La réunion a été charmante, grâce à leur concours actif, et tout le monde y a gagné.

Les comédiens et les comédiennes, c'est une transition toute trouvée pour vous parler de ce qui s'est passé au théâtre. Le Vaudeville nous a offert une assez grande nouveauté, la comédie en vers, et une intention de satire contre la collaboration et les collaborateurs. L'exploitation du talent par le savoir-faire; la verve, l'esprit, le style, l'art enfin, mis en coupe réglée par l'industrialisme littéraire, tel est l'abus auquel s'en prend un jeune auteur, et le fantôme qu'il pourchasse et qu'il pourfend de son mieux. A vrai dire, la collaboration, ainsi que l'entend M. Jousserandot, et sous les traits qu'il lui prête, n'existe pas. Toute œuvre collective qui n'est pas anonyme, porte toujours en réalité le nom de son véritable auteur. Tel écrivain peut, comme Briarée, s'aider de cent bras pour recueillir les matériaux de son œuvre et en établir les assises, mais il n'y a qu'une exécution comme il n'y a qu'une pensée. Des exemples contraires, si toutefois il en est qu'on puisse citer, seraient très-rares, et l'exception ne compte jamais comme trait de mœurs. Ce n'est pas que la *collaboration* ne puisse offrir son côté comique; il ne s'agirait pour cela que de changer les termes de la question et de déplacer les rôles : alors le personnage ridicule nous semblerait être celui des collaborateurs en sous-ordre qui s'attribuerait exclusivement l'honneur de l'ouvrage, et *s'en donnerait les gants*; vieille histoire d'ailleurs et vieux sujet de comédie dont La Fontaine a tiré parti : *le Geai paré des plumes du Paon*. Du moment que l'auteur des *Collaborateurs* tournait ainsi le dos à la vérité d'observation et de mœurs, il était exposé, pour être piquant et gai, à tomber dans la satire directe et l'allusion, mais c'est un reproche que la critique ne saurait lui faire : son Florensac, le manufacturier universel, qui entreprend toute espèce de fourniture, roman, drame, vaudeville, histoire, au plus juste prix, est le signalement non plus que la caricature de personne : c'est un bon enfant, ni trop vaniteux, ni trop avide, que ses collaborateurs jouent par-dessous jambe et à qui ils escamotent, sans qu'il s'en fâche le moins du monde, une femme, une dot, et les trois quarts de sa gloire. Assurément, comme peinture contemporaine, voilà de l'imprévu. Du reste, cette jaserie, très-agréablement rimée, a été fort bien accueillie par le public; on ne saurait mieux prendre son plaisir en patience.

La *Fièvre brûlante*, du Palais-Royal, c'est Ravel, et peut-être, n'en devrions-nous pas dire davantage : comment analyser une folie, et disséquer une charge? Ravel vous représente l'amoureux des onze mille vierges, aussi timide qu'il est amoureux. Au frôlement d'une robe, le sang lui monte au visage; à l'aspect d'une femme, il entre en faiblesse, il a chaud, il a froid, il a la fièvre, une fièvre brûlante! Dans cet état peu normal, Ravel poursuit de ses déclarations entortillées une dame de charité qui lui répond : « Passez votre chemin, jeune homme, j'ai mes pauvres. » Pendant la conversation, il a cassé un carreau et une chaise, simple prélude aux tentatives les plus criminelles. Dans son délire, il se tire un coup de pistolet et brise une glace; après cette belle équipée, il court se réfugier dans un bal où il retrouve la dame de ses pensées en compagnie d'un couple affreux, sexagénaire et moscovite. Notre fou, prenant ce M. Renardoff pour le mari de sa belle, se livre derechef aux extravagances les plus déplorables; il fait sauter tous les bouchons, il boit dans tous les verres, il embrasse toutes les femmes; puis, confus de tant d'excès, il se précipite tête baissée par la fenêtre, et s'en va tomber dans un tombereau de fumier. Au troisième acte enfin, car cette *Fièvre brûlante* se divise en trois accès, le méridional se jette dans de nouvelles aventures; travesti en garçon de café, il revoit sa belle à l'Opéra-Comique, et, dans le but d'éloigner le Renardoff, il simule un affreux grognement qui soulève le parterre et lui procure un speack ébouriffant de Grassot. Tout cela n'a pas le sens commun; mais ce dialogue miaulé, toussé, rugi, grogné, n'en

produit que plus d'effet; c'est un de ces rires diaboliques dont on a honte, dont on pleure, et qui ne laisse pas le temps de se reconnaître.

Après cette folie, aurons-nous le courage de vous entretenir d'un mélodrame bien long, bien noir, très-compliqué, très-peuplé et très-bavard de M. Bouchardy? Après *Gaspardo le Pêcheur* et *Lazare le Pâtre*, voici donc venir *Bertram le Matelot*. M. Bouchardy s'entend à la confection de son titre, il rédige parfaitement son enseigne ; c'est un grand peintre... d'enseignes. Mais s'il varie les professions de ses *héros*, les actions qu'il leur attribue sont toujours les mêmes. Sonneur, pâtre, pêcheur ou matelot, il leur taille à tous le même habit, il les affuble des mêmes sentiments, il leur prête le même langage, il les précipite dans le même et inextricable enchaînement de crimes, d'horreurs, de tumulte, de mystères épouvantables et d'explications verbeuses ; ce sont encore et toujours les mêmes monstres bavards que nous connaissons de longue date. Un certain lord Amorny, insigne vaurien, s'est substitué au bourreau de la ville d'Edimbourg afin de se donner l'affreux plaisir, — comme le Mordaunt des *Mousquetaires*, — de faire tomber une tête royale sous le couteau, celle de Marie Stuart. Depuis cette sanglante tragédie, le fils du bourreau a changé son nom de Maxwell contre celui de Warton. Il s'est marié *de la main gauche* avec une jeune fille très-désireuse de l'autre union, et à laquelle il cache le vrai motif de son refus obstiné : et non-seulement ce digne Warton ou Bertram dissimule son origine et sa position à tout le monde, mais à plus forte raison au petit Georges, son enfant et l'enfant de Marianne, jusqu'au moment où le marmot, devenu un très-beau et très-brave capitaine de la marine royale, découvre tout le mystère de cette généalogie. Georges Warton n'est pas le fils de Maxwell, il n'y a rien de commun entre la lignée du bourreau et la sienne, car il est le dernier représentant et héritier de la grande famille des Hamilton. C'est ce qui résulte de la déclaration d'un honnête bandit et de la lecture d'un certain papier qui nous dispense de chercher d'autres témoignages. Le roi Jacques Ier, le Stuart, étant sur le trône, rien ne paraît plus simple que la reconnaissance du duc d'Hamilton et sa réhabilitation. Mais on a laissé traîner le susdit papier, et le traître Amorny, toujours furetant à la manière des traîtres, l'a brûlé traîtreusement sous nos yeux. Il n'y a plus d'Hamilton, il n'y a plus d'espoir, le crime triomphe et la vertu perd la partie. On frémissait déjà d'un dénoûment si imprévu et si original, et l'on allait bruyamment s'en prendre à ce mélodrame de tout l'ennui vertueux qu'il avait causé, lorsqu'un certain codicille envoyé par le roi Jacques a remis toutes choses en bon état et conduit la pièce à bon port.

Théâtre du Palais-Royal. — *Une Fièvre brûlante*, troisième acte, scène dernière. — Renardoff, Grassot; Richard, Ravel; Atalante, madame Moutin; Armantine, mademoiselle Lambert.

Ses pareils, sans broncher, attaquent la besogne,
Et, pour leur coup d'essai, font un cou de cigogne.

Dis donc, vieux, j'ai là un petit torse que *Pingebat* lui-même aurait signé

Pour secouer et perdre un peu ce parfum grossier du mélodrame, voici une nouvelle littéraire dont tous les journaux vous ont donné l'annonce par cette phrase stéréotypée : «La mort de M. Guiraud a réveillé les ambitions académiques.» La dernière élection, celle de M. Empis, en a suscité de nouvelles et d'inattendues, toutes sortes de candidats se mettent sur les rangs pour toutes sortes de motifs. Si l'Académie avait vingt places à donner, elle pourrait ouvrir ses portes à deux battants, puisque nous avons lu partout les noms de vingt aspirants à l'immortalité. Cette *fièvre brûlante* du fauteuil affecte un caractère épidémique, et l'Académie est menacée d'une autre invasion de barbares. Plus que jamais ces messieurs des Quatre Nations auront l'embarras du choix : il y a des prétendants de tous les rangs et de toues les qualités : l'histoire, la philosophie, le roman, la poésie, l'érudition et la traduction frappent à la porte. Dans ce pêle-mêle, il est bien difficile de distinguer le plus méritant. De M. Leclerc ou de M. Bignan, auquel donner la palme, et comment se décider entre M. Poujoulat et M. Boucharlat ? On dit donc que l'Académie reculera le plus longtemps possible le moment de se prononcer et d'entonner le *Dignus es intrare*.

L'ouverture du Salon est attendue avec impatience. On parle des bons ouvrages que le jury a admis, on parle aussi d'ouvrages meilleurs encore et qu'il aurait refusés. Pendant plusieurs jours, Paris, vu des environs du Louvre, ressemblait à un magasin de tableaux ambulants. Des portraits en pied circulaient la tête en bas sur les épaules des commissionnaires. On était arrêté à chaque pas par un incendie ou quelque inondation... en peinture. En tournant une rue, vous vous trouviez tout à coup nez à nez avec S. M. Louis-Philippe, ou bien encore avec l'image de quelque grand orateur ou d'un homme du progrès marchant à reculons. Nous avons vu un peintre attardé (peut-être l'un des originaux des dessins ci-joints) suivant son paysage, palette en main, et lui donnant le dernier coup de pinceau, sorte de correction ambulante qui amusait beaucoup les passants.

Un nouvel hôte vient d'arriver au Jardin du roi. Les savants sont dans l'enchantement, et la ménagerie en a rugi de plaisir. C'est l'ours blanc, curieux représentant d'une rare espèce, auquel on a infligé un nom bien vulgaire : Martin. Cet animal, d'une extrême blancheur, est âgé de dix mois, il vient du Groënland. Les naturalistes, qui jugent de l'humeur et du degré de sociabilité des bêtes d'après certains indices extérieurs, et principalement sur l'inspection des incisives, vantaient la douceur de son caractère, lorsque Martin a signalé son arrivée par une action criminelle ; il a étouffé son chien gardien, et si on l'eût laissé faire, il l'aurait mis en pièces pour le dévorer, bien que les mêmes savants eussent affirmé que cette espèce ne se nourrit que de fruits et de neige, absolument comme une petite maîtresse. On ignore encore si Martin sera un jour assez habile pour *monter à l'arbre* ; jusqu'à présent, il accuse très-peu de dispositions pour les exercices gymnastiques, et c'est à peine s'il peut se placer convenablement sur ses pattes de derrière. Comme il paraît assez peu sociable, et que, pour tout dire, il se conduit en ours *mal léché*, on le tient encore au secret, mais on adoucit ce système cellulaire par tous les petits soins et les attentions délicates qu'un étranger d'une si haute distinction et d'une si rare espèce devait trouver parmi nous.

Un mois en Afrique. — III. Oran à vol d'oiseau.

(Voir tome VIII, page 245 et page 405.

Le premier devoir que tout bon voyageur doit s'empresser de remplir en arrivant dans une ville qu'il ne connaît pas et qu'il désire connaître, c'est de faire l'ascension de la montagne qui la domine, ou, à défaut de montagne, de son édifice le plus élevé. Pour bien comprendre la position, l'étendue, la forme, les dispositions d'une grande agglomération de maisons, il faut absolument l'avoir vue à vol d'oiseau. Cette étude générale facilite et abrége singulièrement les études particulières. D'ailleurs elle a presque toujours l'avantage de mêler l'*utile dulci*. Il est rare que, tout compte fait, un panorama ne récompense pas le voyageur consciencieux des peines parfois assez rudes qu'il a été obligé de se donner afin de s'en procurer la jouissance.

Cette double vérité, l'expérience me l'a trop bien enseignée pour que je puisse jamais l'oublier. Aussi à peine fus-je installé dans l'appartement qui m'avait été destiné, que je courus à Santa-Cruz. Quand je dis je courus, c'est une exagération ; car la maison que j'habitais était située presqu'au bord de la baie, et le sommet du Mergiagio, que couronne la vieille forteresse espagnole, but de mon ascension, n'a pas moins de 240 mètres au-dessus du niveau de la mer; en outre, le sentier qui y conduit est roide, encombré de pierres, complétement détruit en certains endroits; et quand on le gravit en plein midi, par une chaleur de 35 à 40 degrés, on est plus d'une fois forcé de s'arrêter pour reprendre haleine et s'essuyer le front.

Je fis donc malgré moi de nombreuses pauses en montant à Santa-Cruz. Mais je parvins à dompter ma curiosité; je ne me retournai pas, je ne regardai ni à droite ni à gauche; je tins constamment mes yeux fixés devant moi à mes pieds; et encore les fermais-je le plus possible, car la réverbération du soleil sur les pierres blanchâtres du chemin me faisait éprouver, quand je les ouvrais, des sensations fort douloureuses, et la montagne altérée me présentait de tous côtés des crevasses si larges, si calcinées, si avides, que je commençais à en être sérieusement effrayé. J'aurais été complétement changé en fontaine, comme la nymphe Aréthuse, — et je n'étais plus éloigné de croire aux métamorphoses de la mythologie, — que j'aurais disparu en un clin d'œil dans une de ces gueules menaçantes, tant leur soif paraissait insatiable. A en juger par ce que je ressentais, cette pauvre montagne devait cruellement souffrir ; aussi est-elle si maigre que, selon l'expression de Rabelais, les os lui percent presque partout la peau... Bien qu'elle ne se fût fait évidemment aucun scrupule de me boire tout entier d'un seul trait, j'avais pitié de son sort. Etre exposé pendant je ne sais combien de siècles aux ardeurs brûlantes du soleil sans avoir une source, — le plus petit filet d'eau, — pour se désaltérer, un arbre, un buisson, pour se mettre à l'ombre; attendre souvent six ou huit mois qu'un nuage vienne à passer par hasard et vous jeter, en fuyant rapidement, l'aumône de quelques chétives gouttes de pluie, n'est-ce pas acheter bien cher les priviléges de la grandeur ! Ne vaut-il pas mieux être une humble motte de terre, cachée à tous les yeux, dans une épaisse forêt, au fond d'un petit vallon solitaire, sous les tapis de fleurs et de mousse qui ornent les bords d'un frais ruisseau dont les eaux limpides célèbrent sans cesse les joies pures de la médiocrité?

Le premier quart d'heure, je maudis l'Afrique. Evidemment j'avais tort. Elle était dans son droit. Elle se vengeait de mes dédains et de mes railleries du matin. Aussi de la malédiction je passai à la prière. Je m'abaissai même jusqu'au repentir, et je fis le vœu de ne plus me laisser aller désormais à mes premières impressions. Puis je proclamai l'innocence des géographes et la bonne foi des voyageurs que j'avais eu l'inconcevable légèreté d'accuser injustement; enfin j'appelai à mon secours, par les invocations les plus pathétiques, deux ou trois nuages qui s'étaient amoncelés sur les sommets voisins. Tout fut inutile. Alors, honteux de ce lâche accès de faiblesse, je devins aussi fier que j'avais été humble. L'indignation me redonna des forces. Au risque de me voir réduit à l'état de fleuve ou de vapeur, je gravis d'un pas léger et rapide les dernières pentes du Mergiagio, et en quatre ou cinq bonds je me trouvai transporté à l'entrée de la forteresse de Santa-Cruz.

A mon grand étonnement, une porte en bois à claire-voie, mais solide, et de construction toute moderne, me barrait le passage. Craignant qu'elle ne fût fermée, je cherchais déjà des yeux une brèche propre à l'escalade, lorsque l'idée me vint de la pousser ; elle céda, et je me précipitai sous une voûte où les rayons du soleil ne pouvaient pas pénétrer. Il était temps. Quand les symptômes les plus inquiétants de la transformation dont j'étais menacé eurent disparu, quand je me fus assuré que la moitié au moins de mon être restait à

Vue d'Oran prise du Château-Neuf.

Marabout Sidi-Abd-el-Kader. Fort Santa-Cruz. Fort Saint-Grégoire et quartier de la Ma:ine. Fort la Moune, et dans le fond Mers-el-Kébir.

l'état solide, je jetai autour de moi des regards surpris et charmés. Jamais je n'avais vu des ruines aussi belles.

Les fortifications modernes sont, à ce que prétend la science, bien supérieures à celles des temps passés. Je ne conteste pas leur valeur pratique, mais je ne puis leur pardonner leur apparente pusillanimité. Elles sont si laides, à la vérité, qu'elles ont raison de se cacher. Elles prennent d'incroyables précautions pour ne pas se laisser voir. On dirait qu'elles ont peur d'être attaquées, tant elles s'efforcent de se dissimuler sous terre aux regards qui les cherchent sans les trouver. Et puis elles se ressemblent toutes : aucune n'a aujourd'hui un caractère individuel ou même national. Que j'aime bien mieux, quant à moi, ces tours hardies, aux formes originales et variées, qui jadis se dressaient un peu insolemment sur le pic le plus élevé d'une montagne, dans une position forte, mais apparente, comme pour menacer de loin leurs ennemis et leur dire : « Venez m'attaquer si vous l'osez. » Bien qu'elle n'ait pas plus de trois siècles, Santa-Cruz appartient évidemment au genre pittoresque et un peu matamore des forteresses du moyen âge. Ce qui lui donne un cachet particulier, ce qu'admirent le plus les étrangers qui visitent ses ruines, ce sont la beauté de sa construction, l'épaisseur et la solidité de ses voûtes et de ses murailles. On a peine à comprendre comment de si lourdes masses de pierre ont pu être transportées à une si grande hauteur et dressées l'une sur l'autre. Ces travaux vraiment surhumains ont été exécutés par des présidarios ou condamnés. Il fallait que leur captivité fût bien dure, leur sort bien misérable pour que l'espérance d'abréger la durée de leur châtiment ait pu les décider à faire de si prodigieux efforts. Mais combien de ces malheureux durent mourir sur cette terre d'expiation avant d'avoir payé complétement le prix de leur pardon ! que d'hommes a coûtés l'édification de cette forteresse, mieux assise sur sa base et plus solide aujourd'hui que la montagne elle-même! Le Mergiagio s'est agité jusque dans ses fondements à des profondeurs inconnues ; il s'est brisé en morceaux ; il a écrasé sous ses débris une partie de la ville qui s'était établie imprudemment à sa base, et à peine ses violentes secousses sont-elles parvenues à ébranler et à jeter bas quelques pierres de Santa-Cruz. Après le départ des Espagnols, les Turcs ont essayé de faire sauter avec de la poudre ces murailles formidables, qui avaient résisté aux tremblements de terre. Les terribles explosions du salpêtre ont percé quelques voûtes, abattu quelques créneaux, mais Santa-Cruz est restée debout, comme si son nom la protégeait et contre les infidèles et contre la nature. Les mutilations qu'elle a subies l'embellissent au lieu de la défigurer. A la voir de loin on dirait qu'elle est encore intacte. C'est seulement quand on l'approche qu'on reconnaît que ce n'est plus qu'une ruine. Certaines salles seraient au besoin encore habitables. Pendant les premières années de l'occupation française, un poste de cinquante hommes s'y était fort commodément installé. Aujourd'hui, elle est abandonnée aux chacals, aux hyènes, aux oiseaux et aux reptiles de la montagne. Lorsque j'y entrai, le bruit de mes pas qui retentissaient tristement sous les voûtes sonores, causa une telle frayeur à ses habitants, qu'ils se tinrent tous silencieux au fond de leurs retraites ; je n'en aperçus, je n'en entendis aucun. Je pus me promener seul en toute liberté, plongé dans une vague rêverie, au milieu de ces belles ruines ; je n'admirais pas moins leur couleur que leur solidité, car le soleil a donné à toutes leurs pierres les teintes nuancées des métaux les plus éclatants ; je montais de larges escaliers, je descendais dans des souterrains sombres, muets et profonds ; je traversais de vastes cours, j'errais dans de longues galeries ; enfin je m'élançai sur une plate-forme d'où je découvris un spectacle que je n'oublierai de ma vie.

Pendant longtemps je ne fus occupé qu'à le contempler... Je ne pensais plus à rien... Pour exprimer ce qu'on éprouve en présence de certaines scènes de la nature, les paroles manquent.

Mon horizon, c'était la Méditerranée, c'était l'Atlas. Au nord, aussi loin que la vue pouvait atteindre, s'étendait la mer, unie, tranquille, plus bleue que le ciel sans nuages qu'elle réfléchissait, et avec lequel elle finissait par se confondre; au sud, le fameux géant de la mythologie qui portait jadis le monde sur ses épaules, cachait sa tête sombre et menaçante dans un orage. A gauche, de petites barques aux voiles blanches poussées par une brise légère voguaient paisiblement sur les eaux azurées des golfes de la côte. A droite, d'épaisses couches de nuages noirs violemment chassés l'un contre l'autre par des vents contraires couraient le long des flancs arides des montagnes, et la foudre y traçait en grondant de bizarres sillons. Ici la lumière et le calme; là, les ténèbres et la tempête. Ce contraste si frappant n'avait-il pas un sens symbolique ! N'allais-je pas assister à une lutte d'Arimane et d'Oromaze, de la civilisation et de la barbarie ? Le champ de bataille s'étalait à mes pieds. C'était cette vaste plaine qui se trouve comprise entre l'Atlas au sud, la Méditerranée au nord, la chaîne de l'Amor-Dakno à l'est, et celle du Djebel-Santo ou des Ramerah à l'ouest, dont le marabout de Sidi-Abd-el-Kader, qui domine Santa-Cruz de plus de 60 mètres, couronne le plus haut sommet. Cette plaine, complétement inculte, est couverte çà et là de haies d'aloës, de cactus, de palmiers nains ou de bouquets de lentisques. Elle ne nourrit actuellement qu'un seul arbre, — un figuier, — et ce figuier n'est guère plus vigoureux que le caroubier de Mers-el-Kébir. Deux ou trois tas de pierres blanches déposés çà et là et quelques percées faites dans ces forêts de broussailles — les villages et les chemins de l'avenir — sont jusqu'à ce jour les seules victoires que l'homme ait remportées sur cette nature sauvage et rebelle. A l'extrémité méridionale du plateau, au pied de l'Atlas, un lac immense attira surtout mes regards ; mais je cherchais vainement une habitation humaine, une barque, un pêcheur sur ses rives. Ses eaux, je l'appris plus tard, sont du sel. Les chameaux, les chevaux et quelquefois les hommes peuvent le traverser à pied sec, pendant l'été, quand les rayons du soleil ont absorbé les flaques d'eau qu'y ont formées, dans la saison des pluies, les torrents des montagnes voisines. Mais de loin l'illusion est complète.

Au moment où je la contemplais, la plaine d'Oran était déserte et silencieuse; aucun être humain n'animait ses tristes et muettes solitudes. Toute la vie de cette vaste étendue de terrain que j'avais sous les yeux paraissait s'être concentrée sur un seul point, dans la ville étrange qui s'agitait bruyamment à mes pieds. Tandis que la civilisation prenait si résolûment possession de la côte, et préparait avec tant d'ardeur et de succès ses futures conquêtes, il semblait que la barbarie épouvantée se fût retirée derrière cette barrière abrupte de montagnes qui lui servaient de forteresses, pour y attendre avec résignation l'accomplissement des décrets de la fatalité.

A la base orientale du Mergiagio jaillit, à 1,000 mètres environ de la mer, un ruisseau qui, de sa source à son embouchure, arrose et féconde un étroit ravin qu'il a creusé; malgré le peu d'étendue de son cours, il est assez fort et il a assez de pente pour faire tourner plusieurs moulins : aussi on l'appelle l'Ouel-el-Rabbi, ou la rivière des moulins. Ce ravin et un autre plus petit et peu éloigné sont, à plusieurs lieues à la ronde, les seuls endroits où l'on trouve de l'eau et de la verdure. C'est, ou plutôt c'était autrefois, un vrai paradis. Jamais plus précieux trésor n'a été plus follement gaspillé. Cette délicieuse oasis dont la nature avait doté ce désert, et que nous devions protéger avec un religieux respect contre les tentatives sacriléges de la spéculation, nous avons eu l'impiété de la saccager, de la détruire. Il n'en reste déjà plus que des débris épars. Dans quelques années, ses derniers vestiges auront disparu. A voir le ravin d'Oran tel qu'il est aujourd'hui, on ne comprend plus les descriptions qu'en ont faites jadis les voyageurs. « Sur chacun des bords du ruisseau, écrivait il y a dix ans un poëte anglais, Thomas Campbell, s'étendent des terrasses et des jardins couverts de fleurs et de fruits. On entend de tous côtés les chants des oiseaux, dont le gazouillement se mêle au murmure de l'eau, tandis que l'œil se promène voluptueusement sur les pêchers, les amandiers et les orangers en fleur. Excusez-moi, ajoutait-il, si je tombe dans la pastorale ; mais j'ai rarement éprouvé des sensations plus douces que celles qui berçaient mon âme tandis que je gravissais la montée qui conduit du rivage à la ville haute. » Hélas! si le poëte faisait aujourd'hui la même promenade, bien différentes seraient ses impressions. Les oiseaux, justement effrayés, sont partis pour ne plus revenir ; ceux qui restent encore ne chantent plus parce qu'ils sont trop tristes, ou parce qu'ils craignent qu'au lieu de les écouter comme autrefois, on ne les épie pour les tuer ; le ruisseau qui murmurait toujours ne cesse de gémir, mais il roule captif sous un tunnel qui étouffe du moins ses lamentables plaintes; ces pêchers, ces amandiers, ces orangers, ils ont été presque tous sciés, arrachés, brûlés ; des routes, des rues, des maisons remplacent partout les terrasses et les jardins couverts de fleurs et de fruits. Chaque jour d'ignobles tombereaux viennent déverser dans le ravin les ruines des autres quartiers, car les deux villes d'Oran, la ville espagnole et la ville juive et maure, qui avaient longtemps vécu isolées en face l'une de l'autre sur les deux crêtes, tendent à se rapprocher, à se confondre, à fraterniser dans ce ravin qui les séparait et qu'elles ont eu la fatale idée de combler.

Bien qu'elles soient parsemées maintenant de constructions modernes, ces deux villes conservent encore leur caractère original. La vieille cité espagnole, située sur la rive gauche de l'Ouel-el-Rahhi, se subdivisait en deux parties distinctes, appelées la Marine et la Planza. La Marine comprenait toutes les maisons qui bordaient la baie; la Planza se composait de toutes celles qui couvraient les flancs de la montagne; c'est le quartier qui a le plus souffert du grand tremblement de terre de 1790. Ce n'était encore en 1830 qu'un amas de ruines. Quant à la ville juive et arabe, elle s'étendait sur la rive droite tout le long de la crête du ravin. Du reste, bien que le ravin les séparât, ces deux villes si différentes se trouvaient réunies dans une même enceinte et défendues par deux forteresses et six forts, — sur la rive gauche par le fort La Moune, le fort Saint-Grégoire, Santa-Cruz et la vieille Casbah ; sur la rive droite, par le Château-Neuf, qui domine la rade, et les forts Saint-André et Saint-Philippe, qui commandent la plaine.

Cette enceinte ne suffit plus à la ville française. Non contente d'avoir déblayé une grande partie des décombres des maisons détruites, arraché presque tous les arbres, nivelé et comblé la moitié du ravin, pour se développer et s'établir plus commodément, la ville française commence à se répandre au dehors des murs; elle a envahi les abords de la place ; elle a fondé à l'est un village déjà considérable autour d'une ancienne mosquée transformée actuellement en caserne de cavalerie. La population civile d'Oran s'accroît en effet chaque mois dans des proportions presque incroyables.

Elle s'élevait en 1840 à 8,608 individus ;
A la fin de 1845, elle était de 16,114 ;
Le 1er avril 1846, de 21,154 ;
Le 31 avril 1846, de 21,628.

Ainsi de 1840 à 1845 elle avait doublé ; dans l'année 1845 seulement, elle avait augmenté de près d'un tiers, et en 1846 elle augmentait régulièrement de 500 habitants par mois.

Cependant, tandis que j'étudiais, du haut de la plate-forme la plus élevée de la forteresse de Santa-Cruz, la position et la configuration d'Oran, tandis que mon esprit curieux, impatient, déjà descendu du Mergiagio, errait à l'aventure tout au travers de cet amas encore informe de constructions de toutes les époques et de tous les styles étalé à mes pieds, et circulait un peu follement au milieu de ces milliers de formes humaines qui s'y croisaient avec une prodigieuse activité dans toutes les directions, l'orage, chassé par les vents du sud, s'était rapproché de moi. Un violent coup de tonnerre me fit tourner la tête. Alors toute mon attention se concentra sur cette grande lutte de la lumière et des ténèbres, du calme et de la tempête, qui pour moi représentait la lutte de la civilisation et de la barbarie, du christianisme et de l'islamisme, de la France et d'Add-el-Kader. Aux douloureuses angoisses de la crainte succédèrent plusieurs fois les douces émotions de l'espérance. Les nuages étaient si sombres, si épais, si nombreux; ils semblaient poussés par une force si irrésistible, ils s'avançaient avec une telle impétuosité en faisant retentir la terre et le ciel des terribles éclats de leur colère, que par moments, n'osant plus les regarder, je me retirais épouvanté dans l'embrasure d'une meurtrière qui pût me mettre au moins à l'abri de leurs attaques imminentes; mais à peine m'étais-je retourné, que l'aspect d'un délicieux paysage apaisait bien vite mes alarmes. La mer était toujours aussi bleue, aussi calme ; le ciel n'avait rien perdu de sa pureté, le soleil conservait tout son éclat, les rochers de la côte étincelaient encore comme des blocs d'or massif, et les chants naïfs d'un petit pâtre espagnol occupé à faire brouter un troupeau de jeunes chèvres au pied de la vieille forteresse, sans se douter qu'un orage le menaçât, se mêlaient aux murmures mélodieux de la brise, et montaient jusqu'à moi avec les bruits confus de la cité, et cette grande voix de la mer qui ne se tait jamais...

La lutte dont j'attendais la fin avec tant d'anxiété et à laquelle j'avais la faiblesse d'attacher un sens symbolique, se prolongea pendant plusieurs heures. Tout en cherchant à pénétrer ainsi les secrets de l'avenir, je me mis à songer au passé. La vue de cette ville qui essayait de se fonder me rappela d'autres tentatives non moins heureuses dans leurs débuts. Avant que l'issue du combat fût décidée, j'eus le temps d'évoquer tour à tour, au milieu de ces belles ruines de Santa-Cruz, les diverses races qui depuis tant de siècles se sont succédé sur ces rivages sans pouvoir y établir un empire solide et durable....

ADOLPHE JOANNE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Rien de trop.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir tome VIII, page 407.)

Dans le trouble où m'avait jetée l'accueil de madame Doliban, j'étais restée immobile, et je n'avais pas encore ouvert la bouche. La manière dont elle me reprochait mon silence, le ton ironique et mordant de sa remarque, n'étaient pas propres à m'encourager. Je voulus essayer; mais l'émotion étouffa ma voix ; l'air moqueur de madame Doliban acheva de m'intimider, et je ne pus que balbutier quelques mots incompréhensibles. Je jetai sur mon oncle un regard suppliant : il paraissait excessivement contrarié.

« En vérité, reprit-il avec emportement, vous n'êtes pas charitable, madame. Voyez comme cette pauvre enfant est émue. Elle a les larmes aux yeux, elle est toute pâle, toute tremblante...

— Je suis désolée, repartit ironiquement madame Doliban, de faire à votre nièce une impression si désagréable. Mais peut-être finira-t-elle par s'y habituer. Je pourrai alors mieux jouir de sa conversation.

— Oh! si vous continuez ainsi, je doute que vous parliez souvent ensemble, s'écria mon oncle avec un redoublement d'humeur.

— J'en serai certainement très-privée, répliqua-t-elle froidement en se retournant à demi pour prendre quelques petits objets déposés sur la console, si j'en juge surtout par ce que j'ai entendu jusqu'à présent. »

Mon oncle haussa les épaules et allait continuer la querelle. Je fis un effort pour l'arrêter.

« J'aime à croire que ma tante aura plus d'indulgence pour moi lorsqu'elle me connaîtra mieux. Un jugement trop précipité trompe souvent... et pour moi, je n'oserais pas m'y fier.

— Fort bien, dit mon oncle en souriant : c'est une bonne maxime. Il ne faut pas juger non plus ta tante sur ce premier moment, ma chère Cécile. Elle est meilleure au fond qu'elle ne veut le faire croire et qu'elle ne le paraît maintenant.

— Je vous remercie du compliment, répondit madame Doliban du même ton. Mais je vois encore une fois que je me trompais. Mademoiselle sait parler au besoin. Quel âge a-t-elle?

— J'aurai dix-huit ans le 15 décembre prochain. »

Madame Doliban tressaillit et devint pâle comme un linge. Le regard qu'elle me jeta fut rapide comme un éclair, brillant de cette expression pénible de colère douloureuse et jalouse qui me serrait le cœur, qui me pénétrait à la fois de crainte et de compassion pour elle, parce que j'en devinais la cause. Je vis rouler une larme sous ses longues paupières, et, comme si elle eût voulu la cacher, elle baissa brusquement la tête, ne répondit rien, et se mit à déchirer, avec un mouvement convulsif et une activité fébrile, le morceau de mousseline brodée qu'elle tenait entre ses mains. J'avais involontairement rouvert la plaie de son âme, en lui rappelant sa fille, dont l'âge devait être le même que le mien. Je voulus balbutier quelque chose pour essayer d'adoucir cette impression cruelle : ce fut en vain. Elle se leva en nous tournant le dos, et fit quelques pas avec agitation ; ses mains tremblaient : tout annonçait le commencement d'une crise nerveuse et violente de colère et de douleur. Je compris qu'il était impossible et dangereux de continuer : j'embrassai mon oncle en pleurant, et je l'entraînai hors du salon.

« J'en suis vraiment désolé, ma pauvre enfant, me dit-il quand nous fûmes seuls dans son cabinet : mais il faut pardonner quelque chose à ta tante. Son caractère est parfois inégal et fantasque, bien qu'elle soit bonne et compatissante au fond : c'est la conséquence des chagrins qu'elle a eus... Parbleu! continua mon cher oncle avec cette mobilité d'humeur et cette brusquerie qui le distinguaient, ce n'est pourtant pas une raison pour se dispenser d'avoir le sens commun. Te remettre en pension! une fille de dix-huit ans! Voyez la belle idée! »

Je trouvais également cette idée fort absurde, comme on peut bien le penser ; et en même temps je prévis qu'elle me susciterait bien des chagrins. J'allais devenir la cause d'une suite de querelles conjugales qui rendraient la maison fort triste, qui lasseraient à la fin la patience de mon oncle, et dont je serais victime en dernière analyse. L'avenir se présentait sous des couleurs fort sombres.

Je ne me trompais pas. Dès le lendemain la guerre fut déclarée, guerre sourde, guerre de tous les instants, en tout et sur tout. J'y étais résignée, et toute ma tactique fut employée à mettre mon oncle en dehors du champ de bataille. J'y réussis assez bien. Mon cher oncle, occupé toute la journée de ses affaires, peu au courant de nos détails d'intérieur, n'avait pas d'ailleurs le regard assez pénétrant ni l'esprit assez délié pour suivre et comprendre toutes ces tracasseries féminines. Pourvu qu'il n'y eût pas d'éclat bruyant, de dispute déclarée, il nous croyait parfaitement d'accord et se frottait les mains. Pour obtenir ce résultat, j'avais pris franchement mon parti, et, mettant toute réserve, toute timidité de côté, j'avais répondu à toutes les attaques et pris même l'offensive au besoin avec une vigueur et un sang-froid qui firent impression. Ma chère tante avait vu bien vite tout l'empire que j'exerçais sur mon oncle, tout le parti que j'en pourrais tirer ; reconnaissant en moi autant de résolution que d'adresse, elle me craignit aussitôt comme une ennemie redoutable, qui, dans une rupture ouverte, pourrait très-bien mettre l'avantage de son côté et rester triomphante et maîtresse du champ de bataille. Elle se garda bien en conséquence d'en venir sur-le-champ à ces grands éclats. Elle essaya d'abord de me supplanter, de me ruiner dans l'esprit de mon oncle. Mais elle n'avait ni l'adresse, ni la patience nécessaires. Son caractère mobile, capricieux, passionné, imprudent, ne se prêtait pas à cette tactique difficile. J'avais trop de sang-froid et d'observation pour me laisser battre sur ce terrain, que je connaissais à merveille. Je déjouai toutes ses tentatives, et après deux mois de campagne, de luttes et d'embûches infructueuses, elle y renonça avec dépit, ayant obtenu pour tout résultat d'avoir affermi mon influence et compromis la sienne. Alors elle tourna ses batteries d'un autre côté, et, ne pouvant obtenir de me faire chasser malgré moi, elle chercha le moyen de me faire partir de mon plein gré. Ce moyen fort simple fut de me rendre la vie si dure, le séjour de la maison si désagréable, que je désirerais moi-même la quitter.

Vous comprenez tout ce que je souffris dans cette lutte nouvelle ; mais l'amour-propre s'en était mêlé. Je ne voulais pas en avoir le démenti, et je fis bonne contenance. Il est vrai que notre intérieur devenait un véritable enfer. J'en versais le soir, seule dans ma chambre, des larmes de tristesse et de rage. J'essayais de les dérober à mon oncle : il les surprit quelquefois, et le soin que je mettais à les lui cacher l'irrita contre ce qu'il appelait la folie de sa femme, plus que ne l'auraient fait mes plaintes répétées.

« Va, va, prends courage, mon enfant, me disait-il, cela changera. Elle te rendra justice plus tard... Mais, en attendant, que veux-tu que je fasse ?

— Rien, mon oncle, répondais-je. Si je suis triste, c'est un enfantillage de ma part... et je n'ai rien à désirer. »

Il m'embrassait et secouait la tête d'un air fort peu convaincu.

Au reste, lorsque j'étais poussée à bout, il me restait une arme dernière et terrible, dont je ne faisais usage qu'à regret, et dont la cruelle blessure m'assurait aussitôt une victoire certaine. La moindre allusion à la perte de ses enfants, la moindre ironie qui frappait son désir inassouvi de fécondité maternelle, amenait une crise nerveuse qui me débarrassait d'elle pour quelque temps. Alors sa jalousie envieuse se transformait en une sorte d'horreur douloureuse et craintive. Elle m'exécrait d'autant plus; mais elle me redoutait, parce qu'elle me sentait maîtresse de son secret et de sa faiblesse; elle m'évitait comme on évite un serpent dont la morsure est mortelle.

Eh bien! je vous le dirai franchement : malgré le mal qu'elle me faisait, et surtout malgré celui qu'elle aurait voulu me faire, je ne pouvais la haïr. Je la plaignais beaucoup plus que je ne l'accusais. Le motif de son antipathie pour moi m'était trop bien connu, et je pardonnais à l'ennemie envieuse en faveur de la mère désespérée. Cette situation pénible, mais secrète, pouvait durer longtemps. Elle se termina par une catastrophe que personne de nous n'aurait pu prévoir, mais qui avait été préparée par plusieurs incidents presque insignifiants, que j'avais négligé de raconter, et sur lesquels il faut que je revienne.

Depuis le retour de ma tante, notre maison était devenue très-fréquentée. Autant mon oncle était simple et renfermé chez lui, autant ma tante aimait le monde et le bruit. Nous n'avions vu presque personne pendant les trois mois que nous étions restés sans elle. Aussitôt après son arrivée, les visites commencèrent et ne cessèrent plus. Ma tante ouvrait son salon un jour par semaine ; c'étaient de véritables soirées fort brillantes. On faisait de la musique, on dansait, on jouait. Je ne manquai pas de faire sensation. La nièce valait la tante, avec dix-huit ans de moins, et nécessairement une partie des adorateurs passa de l'une à l'autre. Je ne sais si la colère de ma tante s'en accrut; quant à moi, j'étais fort insensible à ces hommages, et je ne sais pourquoi tous ces messieurs me déplaisaient souverainement. C'étaient de petits fats à lunettes, beaux diseurs et beaux danseurs, comme l'empire nous les avait faits; ou de jolis militaires, très-braves sans doute, très-conquérants sur le champ de bataille, mais que je trouvais beaucoup trop triomphants pour mon goût.

J'aurais vraiment préféré, à cette brillante élite des salons parisiens, le brave David, cet excellent commis de mon oncle, qui avait l'avantage de compter cinquante bonnes années, et d'être l'obligeance même. Il faut dire aussi que le bon David m'adorait, qu'il s'adressait toujours à moi quand mon oncle était plus bourru que d'habitude. Aussi disait-il gravement à papa Doliban que j'avais le génie des affaires :

ce qui faisait rire mon oncle à s'en tenir les côtes. Au fond, je rendais justice et reconnaissance au bon David, et son amitié dévouée n'était pas une des plus petites causes de l'empire que j'exerçais sur mon oncle. Je lui devais mon initiation à toutes les affaires de banque et de commerce, dont jamais ma tante n'avait voulu ni su se mêler ; je lui devais ainsi mes entrées dans les bureaux et le cabinet, où je régnais sans qu'elle pût m'y troubler, où j'obtenais de mon oncle cette confiance qui le délassait de ses affaires et l'attachait à moi par le plus fort de tous les liens.

Un matin que j'étais entrée dans les bureaux avant l'arrivée des employés, et que David était seul, je le trouvai tout sombre. Je le taquinai pour le faire parler : peine perdue. Il ne faisait que soupirer en hochant la tête, et il était si drôle ainsi, que je ne pouvais m'empêcher de rire.

« Je suis triste, cela est vrai, mademoiselle, dit-il enfin comme s'il eût cédé à un épanchement involontaire, et je le suis toujours quand je pense que vous nous quitterez bientôt.

— Moi ! m'écriai-je en tressaillant, car j'étais sans cesse poursuivie par la crainte de quelque embûche semblable ; qui peut vous donner cette idée-là, monsieur David ? »

Il sourit tristement, d'un air qu'il voulait rendre fin en me regardant, et secoua la tête de plus en plus.

« Et le mariage? dit-il avec effort.

— Ah ! bien ! — et je m'attendais si peu à cette découverte que je partis d'un immense éclat de rire. — Et avec qui me mariez-vous?

— Je vous le demanderai plutôt à vous-même, mademoiselle ; si votre choix n'est pas fait, au moins je penserais qu'on s'occupe de le faire pour vous.

— Vraiment? repris-je beaucoup plus sérieusement. — Et qui soupçonnez-vous?.. En vérité, mon cher monsieur David, je vous en prie !.. mettez-moi de la confidence ! »

Je le lui demandais d'un ton si insinuant, si caressant, que le bonhomme ne put résister.

« Que diriez-vous de M. le comte de Valdesis ? »

Je tressaillis une seconde fois.

M. le comte de Valdesis était ce jeune fat que j'avais rencontré le jour de mon arrivée sur le palier de l'escalier. Il ne m'avait pas reconnue trois mois après, lorsque je l'avais revu à la suite de ma tante dans notre salon ; moi, je ne l'avais pas oublié, et mon antipathie n'avait fait que s'accroître. Fils d'un émigré rentré depuis peu, ruiné ou à peu près, vivant de dettes et de je ne sais quelles ressources, le jeune Valdesis se donnait des airs d'ancien régime, dont ma tante paraissait s'amuser, mais qui me déplaisaient à la mort. Au reste, si l'impression avait été vive des deux côtés, l'antipathie n'était pas réciproque. Le beau comte était venu papillonner autour de moi, et, tout infatué qu'il parût de sa petite personne, il avait bien voulu faire grande attention à la mienne. Il aurait dû être peu satisfait de mon accueil ; mais il s'aveugla sans doute, et s'opiniâtra : quant à moi, il m'ennuyait de plus en plus.

Vous concevez l'effet que produisit par conséquent la question de David. Il s'aperçut de ma préoccupation et reprit d'un ton pénétré :

« Eh bien ?

— Eh bien, mon cher monsieur David, répliquai-je sérieusement, soyez bien persuadé d'une chose : c'est que je ne désire me marier ni avec M. de Valdesis, ni avec personne, et que je ne veux pas quitter mon oncle.

— Ah ! fit David en respirant comme s'il eût été soulagé d'un poids immense : c'est bien vrai ? C'est ce que mademoiselle Rose disait aussi à madame hier.

— Mademoiselle Rose s'en occupe donc aussi ? repris-je avec intention ; car je me défiais de la soubrette.

— Je ne sais ; mais mademoiselle Rose a dit à madame d'un ton si singulier que M. Doliban ne consentirait jamais ni à vous marier, ni à vous éloigner, que je ne savais qu'en penser. »

A ce moment, les employés arrivèrent ; je dis adieu au bon David, et je rentrai chez moi, fort inquiète de cette nouvelle machination que je soupçonnais sans pouvoir la deviner, et où je voyais figurer ma tante, Rose et ce fat de Valdesis.

Le fait est que le soir même je reçus une lettre du comte : pathos romanesque, amphigourique, sentimental et surtout ennuyeux, que je jetai au feu après l'avoir parcouru. Pour m'épargner les embarras de la réponse, je fis comme si je n'avais pas reçu l'épître, et je ne compris aucune des allusions du jeune fat.

Il m'en envoya une seconde le lendemain. Cette insistance rendait la chose plus grave. Je pris mon parti sur-le-champ, et j'allai tout simplement la porter à mon oncle, en le priant tout d'abord et fort nettement de répondre à M. de Valdesis que je ne voulais pas me marier.

Mon oncle sauta sur son fauteuil à ce discours. Le comte lui avait toujours déplu, et il me demanda vivement si je désirais qu'il signifiât en outre à cet impertinent de ne plus revenir. Je lui répondis en souriant que je ne voulais pas priver ma tante d'un aussi aimable cavalier. Papa Doliban fit la moue.

« Ceci ressemble à une méchanceté, petite, répliqua-t-il. Vois-tu, je me rends justice : je ne suis ni assez jeune ni assez galant pour occuper et distraire ma femme. Ces papillons-là me rendent le service de l'amuser, et je suis sûr qu'ils ne vont pas au delà. »

Je suis persuadée aussi que M. Doliban ne faisait en cela que rendre justice à sa femme. Avec l'extérieur d'une coquette, madame Doliban était scrupuleusement fidèle à son mari. L'estime et la confiance du papa Doliban étaient bien placées, et jamais elles ne coururent un moment le moindre danger. Madame Doliban ne tenait pas le moins du monde aux hommages empressés de M. de Valdesis, et je ne l'appris que trop bien à mes dépens peu de temps après.

Bien que ce léger incident eût laissé peu de traces, il avait eu le mérite d'appeler mon attention sur une idée que je n'avais pas eue jusqu'alors ; le mariage m'apparut comme un danger, s'il était préparé par la main de mon ennemie, et je me mis aussitôt sur la défensive. Mais le danger se préparait ailleurs, et d'un côté que je ne pouvais prévoir.

Aussi, pour que vous puissiez comprendre ou excuser la conduite de madame Doliban, je suis obligée de vous raconter, au moment où il eut lieu, un incident que je n'appris moi-même que plus tard.

Un ancien colon de Saint-Domingue, homme de couleur, qui avait eu autrefois des relations assez suivies avec M. de la Longuepierre et sa femme, et surtout avec mon père, se trouvait par hasard à Paris. Apprenant que madame de la Longuepierre avait épousé M. Doliban, il vint la voir pour renouveler connaissance. Ces visites étaient éminemment désagréables à ma tante : elles lui rappelaient toujours des souvenirs cruels, et elle aurait voulu les fuir. Toutefois elle ne put se dispenser de recevoir M. Larviane. Précisément mon oncle était absent, en sorte que tout le fardeau de la conversation retomba sur elle.

L'entretien roula presque exclusivement sur les désastreux événements dont les colons avaient été victimes. Excepté ses propres malheurs, ma tante ignorait tout le reste. Privée, aussitôt après, de sa raison qu'elle n'avait recouvrée qu'en France, évitant autant que possible toute parole qui pût lui rappeler ce moment affreux, elle n'avait presque rien appris. Mais à la longue, elle était devenue plus maîtresse d'elle-même ; sa curiosité s'éveillait ; et ce fut avec une sorte d'avidité douloureuse, qu'après les premiers tressaillements d'horreur involontaire, elle écouta les récits de son ami.

M. Larviane était un homme froid et positif. Les vicissitudes qu'il avait subies, les événements terribles qu'il avait traversés, avaient encore endurci cette sorte de philosophie sombre et morne, mêlée d'égoïsme et de découragement, qui faisait la base de son caractère. Il racontait ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, avec le même calme indifférent que s'il se fût agi d'un fait ancien d'un siècle et qu'il n'aurait appris que par ouï-dire. L'histoire contemporaine, à laquelle il avait été mêlé, n'était qu'un jeu d'événements tissus par une fatalité inexorable, qu'il avait fallu subir, que rien n'aurait pu ni détourner, ni empêcher, et qui par conséquent n'avait plus la faculté de l'émouvoir. Cette amère insouciance, cette insensibilité réfléchie, attiraient et fascinaient en quelque sorte l'irritabilité passionnée de madame Doliban, précisément peut-être par le contraste qu'elles présentaient.

« En vérité, madame, disait M. Larviane, je suis d'autant plus charmé de vous revoir heureuse, jeune et belle comme vous l'êtes, que je n'y aurais certainement pas compté. Je vous croyais morte.

— Je ne le suis pas, comme vous voyez en effet, répondit madame Doliban avec un sourire un peu contraint ; quoique pendant quelque temps il s'en soit fallu de bien peu.

— Cela est vrai, reprit M. Larviane avec le même sang-froid. Heureusement il était dans votre destinée de revivre, de même qu'il était dans celle de ce pauvre la Longuepierre... Après tout, continua t-il en s'interrompant, il a été plus heureux que moi.

— Plus heureux ? demanda ma tante d'une voix altérée : parce qu'il est mort ?

— Sans doute ; il est tombé du premier coup de feu... La balle précisément dans le crâne, entre les deux sourcils. Quand j'arrivai dans l'habitation pour essayer de nous y barricader, il était déjà froid. Il n'a certainement pas eu le temps de voir, de comprendre, de sentir...

— Comment ? interrompit madame Doliban, cherchant à se soustraire à ces détails, — vous êtes arrivé dans notre habitation ?

— Mon Dieu, oui ; déjà la mienne était en feu. Elle fut la première incendiée. Je fus pris avec ce pauvre Doliban, avec les deux Ricard et Guéméné, précisément au milieu de vos cases, vous savez ? sur le petit ruisseau. C'est de là que je vis les nègres mettre le feu à votre joli pavillon des Lataniers.

— Je ne le vis pas, moi, répondit d'une voix étranglée madame Doliban dont les yeux se mouillaient peu à peu.

— Oh ! sans doute, reprit M. Larviane avec son même calme et sa sombre indifférence. Je vous ai vue passer : vous aviez perdu toute espèce de sentiment. C'était votre commandeur, cet abominable George, qui vous entraînait. En passant près de nous, il fit feu de sa carabine : c'était moi qu'il visait, je crois. Mais le gredin ne tira que d'une main... Je ne devais pas mourir là. Il était cependant facile de nous atteindre : liés comme nous l'étions, nous restions aussi parfaitement immobiles que des cibles. Ce fut ce pauvre Doliban qui reçut la balle. Il agonisa pendant quatre heures. Au reste, il fut encore heureux de mourir. Il souffrit moins que les autres.

— Comment ? demanda ma tante respirant à peine.

— Sans doute. Les deux Ricard, par exemple ; George les fit attacher nez à nez : puis on leur coupa les mains, les pieds, on leur fendit les mollets, etc., etc., jusqu'à ce qu'ils parussent morts. Alors on les mit au feu.

— Ah ! ! fit madame Doliban avec un tressaillement d'horreur. Et... vous ... vous avez échappé ?

— Sans doute, répondit M. Larviane avec le même sang-froid, mais cette fois avec un sourire d'une singulière amertume. — Sans doute, puisque je suis ici. Mais je l'ai payé cher !

— Comment ? » demanda madame Doliban toute palpitante.

A cette question, le stoïcisme de M. Larviane parut l'abandonner. Il devint pâle, et se leva. Mais il y a dans le souvenir des douleurs qu'on a éprouvées une sorte d'attrait invincible. On hésite à les réveiller ; puis quand la plaie s'est rouverte, il semble qu'on prenne plaisir à l'élargir encore. M. Larviane subissait lui-même alors cette influence qui entraînait déjà madame Doliban. Malgré sa profonde horreur pour ce cruel récit, elle l'écoutait, et le désirait, les yeux fixes et le sein palpitant.

« Oh, oui ! reprit M. Larviane en revenant vers elle, et en croisant les bras avec une sorte de tressaillement convulsif, — j'en suis échappé. C'était indispensable. Je ne devais pas rester là... J'en suis sorti avec Guéméné. Il est vrai que, lui, ç'a a été pour être haché en morceaux deux jours après. Je reste seul aujourd'hui acteur et témoin de cette abominable scène.

— Mais... comment ?

— C'est bien simple. Je suis homme de couleur... quarteron ; c'est ce qui m'a sauvé. Je leur ai dit que j'étais un des leurs, ainsi que Guéméné... et nous le leur avons prouvé... Si ce pauvre de la Longuepierre eût encore vécu, peut-être aussi, bien qu'il eût moins de sang mêlé, aurait-il...

— Mon Dieu !... comment cela ? »

A cette question, répétée encore une fois, M. Larviane tressaillit, et devint livide. Il passa la main sur son front.

« Oh ! ceci, c'est différent. Quand on a la mort sous les yeux, la torture sous les pieds... et que le destin y est... on fait bien des choses qu'on a peine à s'expliquer soi-même plus tard, et que d'autres peut-être ne comprendraient pas. — A propos ! j'aurais été charmé de faire connaissance avec M. Doliban, surtout à cause de ce pauvre Charles.

— M. Doliban en sera sans doute désolé... mais, j'oubliais ! la fille de monsieur Charles Doliban... »

Ce seul mot fit sur M. Larviane un effet terrible. Il recula comme s'il eût reçu un coup électrique, et fixa sur ma tante un regard si singulier qu'elle en resta stupéfaite. Cependant il se calma presqu'aussitôt, et reprit d'un ton de sombre indifférence :

« Au fait... c'est plus convenable. Ces souvenirs sont pénibles. Je partirai sans le voir.

— En vérité ! reprit ma tante, dont la curiosité était dès ce moment excitée au plus haut degré, je vous assure que M. Doliban y attache un grand intérêt... Vous connaissiez l'enfant de M. Charles Doliban ?

— Sans doute !

— Cette petite fille était jolie ?

— Charmante ! une ravissante enfant... Une tête d'ange ! Je l'avais fait si souvent danser sur mes genoux... Elle m'aimait, cette enfant ; et lorsqu'elle s'échappa déjà sanglante, et vint se réfugier derrière moi en criant... je fus près de... de... »

M. Larviane s'arrêta. La voix lui manquait, et il cacha sa figure entre ses mains, s'inclinant sur ses genoux. Puis il se releva pâle et morne :

« Il y a de ces fatalités qui sont terribles ! reprit-il froidement.

— Quoi ! s'écria madame Doliban, avec une précipitation pleine de surprise, vous croyez que la fille de mon beau-frère Charles... vous croyez... qu'elle aurait été... tuée ?

— Je ne le sais que trop ! répondit M. Larviane, avec un mouvement nerveux involontaire. Ils l'ont égorgée à mes pieds... et brûlée devant moi. Pauvre petit ange ! elle tournait encore vers moi ses petites mains qui s'agitaient, et ses yeux... ses beaux yeux si noirs... lorsque le couteau... Ah ! ce regard me suivra jusqu'à mon dernier jour ! »

Il se leva brusquement, et fit quelques pas dans le salon en chancelant. Madame Doliban était restée interdite.

« Elle est morte ! répéta-t-elle ; et elle avait les yeux noirs !

— Comme sa mère ! répéta M. Larviane avec un accent vraiment déchirant. O mon Dieu ! mon Dieu ! pauvre mère ! pauvre enfant !... et il faut avoir survécu à tout cela ! Quelle destinée, juste ciel ! quelle destinée !... »

Il s'arrêta un moment, puis reprit son chapeau, et dit d'une voix altérée :

« Adieu, madame. Je suis charmé de vous avoir revue, belle de bonheur et de santé. Je vous assure que c'est une véritable consolation pour moi... J'aurai probablement le plaisir de vous revoir avant mon départ, et nous laisserons de côté, j'espère, ces pénibles souvenirs. »

Il salua et sortit. Madame Doliban le reconduisit jusqu'à la porte.

« Pardon ! dit-il avant de prendre tout à fait congé ; j'ai retrouvé, par le plus grand des hasards, une vieille négresse affranchie... la mama Marie, que nous appelions ainsi à cause de son bon cœur. Je ne sais si vous vous la rappelez. C'est une excellente femme, quoique négresse, et je la conserverai à mon service. Ces gens-là vous sont fort dévoués, quand ils ne vous empoisonnent pas. Eh ! bien, la mama Marie a su ce matin que j'avais eu de vos nouvelles, et a manifesté le plus grand désir de vous voir.

D. FABRE-D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Les Cafés de Paris.

« Le café passera comme le Racine, » prophétisait jadis un célèbre bas-bleu. Eh bien ! le café, comme le Racine, n'ont passé qu'à la postérité, et sont encore dans toutes les bouches. Le Racine a bien eu quelques moments de baisse ; il a été, comme chacun sait, *enfoncé* en 1830 ; mais le café a traversé toutes les phases politiques et culinaires avec une prospérité croissante. Sous l'ancien régime, un homme de haute naissance n'a pas cru déroger en attachant son nom à une nouvelle cafetière ; Voltaire a sustenté de café coupé avec du chocolat sa débile et longue vieillesse ; Fontenelle s'est abreuvé un siècle de ce poison lent. La révolution, cette buveuse de sang, a pourtant su l'apprécier, tout comme le règne du bon plaisir, et plus d'un girondin a payé de sa tête le crime d'avoir aimé à prendre son café chez madame Roland. Sous l'empire, Berchoux et Delille l'ont chanté ; la restauration, si elle ne l'a pas chanté, l'a du moins beaucoup consommé, et la révolution de juillet ne le cède en rien à la restauration. Aujourd'hui, qui ne sait que le café au lait forme

le déjeuner des trois quarts de la population de Paris?

Nulle part plus qu'en France, et surtout à Paris, le café, érigé presque en divinité, n'a des temples coquets, somptueux, innombrables. Partout on prend le café; mais, en aucun lieu du monde, on ne le hume avec tant d'aise, de confort, de joyeux et brillants accessoires qu'à Paris. Le

Café Pierron.

café est inconnu à Londres; on n'y trouve que d'odieuses tavernes. Les Orientaux, d'où nous vient l'habitude de s'assembler expressément dans un lieu *ad hoc* pour savourer l'essence de la divine fève, ne consacrent à cet usage que des espèces de trous, sans doute fort pittoresques sous le pinceau des Marilhat et des Decamps, mais infiniment plus agréables à contempler, je vous le jure, au Louvre qu'à Alger ou à Smyrne. Les Allemands ne possèdent guère que des tabagies assez mornes. Il en faut dire autant des Hollandais : à Amsterdam, un seul café, sur la grande place du palais, mérite à peu près ce nom; mais il est silencieux, triste, froid comme un synode d'arminiens. Il semble qu'on craigne d'y parler, d'y marcher, d'y agir, d'y vivre. Quelle différence avec l'entrain, la gaieté babillarde et expansive, qui s'allument chaque soir, avec les feux du gaz, dans un café parisien! Les Belges, les Bruxellois surtout, sont plus civilisés; leurs cafés sont montés à la *façon* de Paris, et ils leur ont

A la Courtille.

tout emprunté, y compris la ridicule morgue, plus ridicule encore chez les Belges qu'ailleurs, de ne pas servir de bière, comme trop populaire et trop économique. J'ai ouï dire le plus grand bien des cafés de Naples et de Venise; mais j'imagine que le lointain poétique du souvenir les rehausse singulièrement dans la pensée des narrateurs, et j'ai peine à croire qu'ils effacent ou égalent seulement tout ce que Paris peut offrir de splendeurs et d'élégances en ce genre.

Donc, Paris est la terre classique des cafés, comme l'Arabie est celle du moka. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense aujourd'hui madame de Sévigné, et je payerais bien volontiers les frais de poste d'une charmante lettre qu'elle nous écrirait de l'autre monde pour nous dire, dans le plus joli caquetage posthume, tout son courroux, tout son dépit de devineresse prise en faute sur une si sotte, si persistante, si inexplicable aberration. Et le Racine qui a encore ses grandes entrées au château, plus heureux que de son vivant, où il les perdit, et ne put se consoler de sa disgrâce! C'est scandaleux, c'est inouï, c'est révoltant! mais c'est exact.

Les plus anciens cafés de Paris sont, si je ne me trompe, le café *Manoury*, sur le quai de l'Ecole, qui n'a plus aucun caractère, et le fameux café *Procope*, où s'est réunie un demi-siècle, en face de la Comédie, alors rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, l'élite des beaux esprits français. Je ne ferai pas d'archéologie, et ne chercherai pas à restituer cette belle époque procopéenne de laquelle il ne reste qu'une décora-

Quartier Latin.

Boulevard du Temple.

tion assez laide et assez enfumée pour paraître contemporaine, et une grande table située au fond de l'une des deux pièces, et dont le marbre gris et jaune a longtemps eu l'honneur de supporter les coudes et la demi-tasse de l'illustre châtelain de Ferney. Aussi porte-t-elle son nom, et est-elle l'objet de la vénération des étudiants de première et de seconde année qui s'enorgueillissent plus ou moins d'être *disciples de Voltaire*. C'est l'aristocratie de la jeunesse studieuse qui se réunit au café Procope : on n'y fait plus guère d'esprit ; mais en revanche on y pratique du matin au soir un domino transcendental. Le café Procope est la première académie de dominos du monde connu. La jeunesse imberbe est admise à y contempler plusieurs grands hommes qui se vantent d'avoir traversé dix générations d'étudiants sans payer

A la Halle.

Place Maubert.

Estaminet du Cheval blanc.

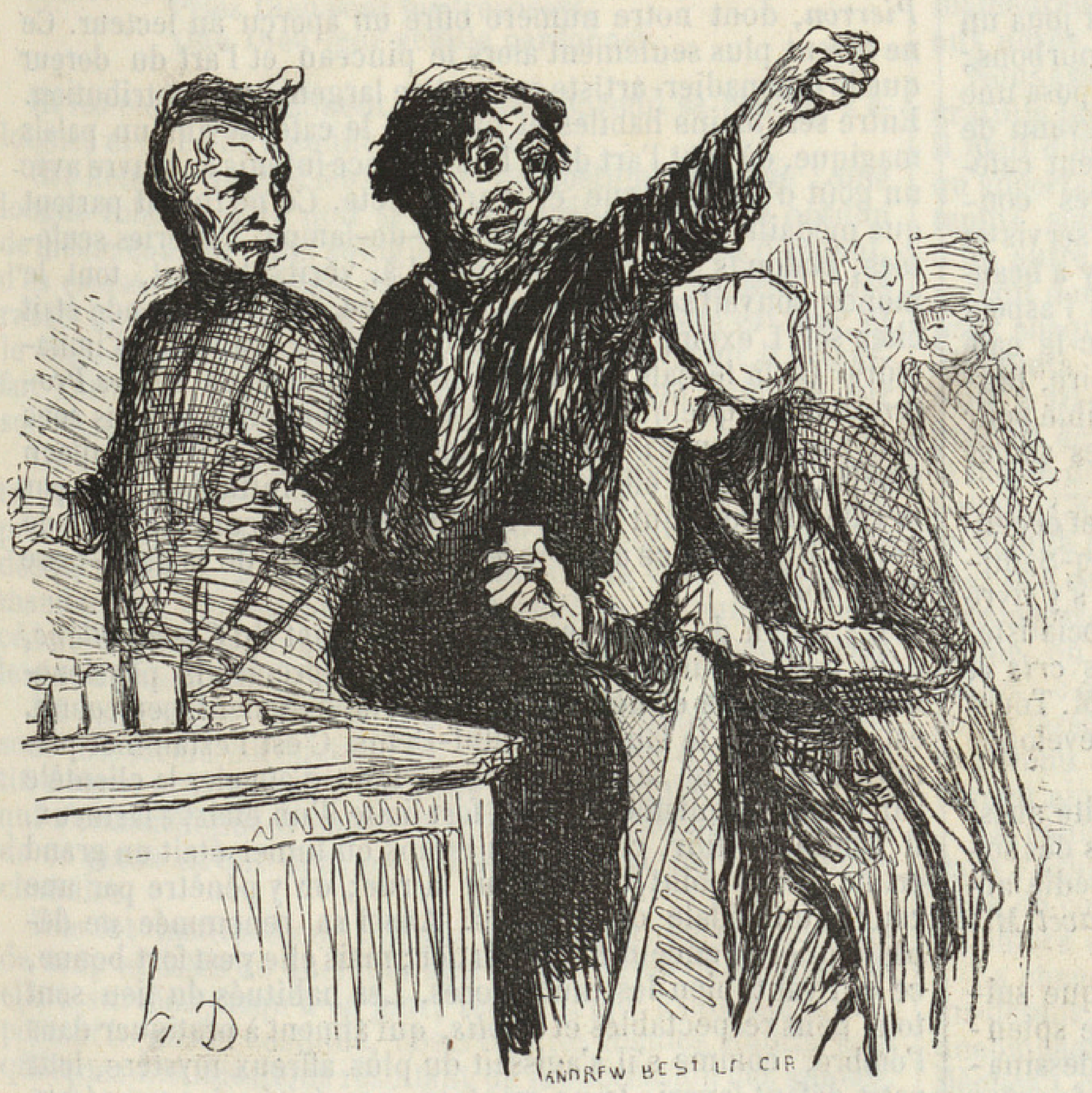

Barrière du Maine.

Chez Paul Niquet.

Rue aux Fèves.

une demi-tasse, le tout par la science de la pose et la vertu du double blanc.

Deux autres très-anciens cafés sont celui de *la Régence* et le café *de Foy*, l'un sur la place du Palais-Royal, et l'autre au Palais-Royal même. Le premier a toujours été et est encore renommé pour le nombre et la force de ses joueurs d'échecs, de même que le café Manoury l'était anciennement pour la réputation de ses joueurs de dames. On y voit le portrait du célèbre Philidor, jadis l'un de ses habitués les plus assidus, qui fut à la fois le rival de Monsigny et de Grétry, et maître en l'art de Palamède. Là, trente batailles pacifiques s'engagent chaque soir sous l'œil d'une galerie compétente et nombreuse qui juge les coups, et décerne au général victorieux des applaudissements motivés, bien sentis, et d'autant plus enivrants. Quant au battu, il jure de prendre sa revanche,

> Et du terrible *mat* à regret convaincu,
> Considère longtemps le coup qui l'a vaincu.

On ne joue pas au café de Foy. La conversation et la lecture font tous les frais de ce vénérable établissement qui affecte, dans sa simplicité systématique et étudiée, la morgue de l'ancien régime, et s'est préservé avec soin de toutes les innovations romantiques du café moderne. Il a rejeté loin de lui le cigare, le domino, le billard, les déjeuners à la fourchette comme autant de souillures à ses quartiers de noblesse. Il n'a pas besoin de ce clinquant pour enrichir septennalement chacun de ses propriétaires. Si l'école classique était bannie du globe, c'est au café de Foy qu'elle trouverait un refuge. Sa grande salle basse est une succursale de l'orchestre du Théâtre-Français. C'est là encore, et là seulement qu'on s'occupe sérieusement des mérites du dernier Frontin et des grâces de la nouvelle soubrette, toujours, bien entendu, inférieure à ses nombreuses devancières. Il y a là des gens dont les souvenirs dramatiques remontent, sans solution de continuité, à Monval et à la *petite Mars*. On respire dans cette atmosphère comme un parfum d'ailes de pigeon et de littérature-empire. L'ombre de M. Etienne plane encore sur ces tables, autour de ces piliers de stuc, chers aux académiciens dont il a été si longtemps l'âme, et derrière la sienne, celles d'Arnaud et de ce bon M. de Jouy. Au reste, que d'illustrations diverses a vues passer le café de Foy ! Que d'anecdotes s'y rattachent ! C'est presque un monument historique. C'est là que Sainte-Foy eut sa fameuse querelle de la bavaroise au lait qui, pour lui avoir valu un si bon coup d'épée, n'en demeura pas moins ce qu'elle est en effet, un fort détestable souper. N'est-ce pas du café de Foy que Camille s'élança aux jours de l'insurrection populaire pour haranguer les citoyens, leur distribuer de sa main des signes de ralliement arrachés aux branches des arbres, et jeter ainsi la première base de la cocarde nationale ? Qui n'a remarqué au plafond de l'établissement cette hirondelle brossée dans un ciel de plâtre par Carle Vernet, dans un jour de verve bachique et de débauche pittoresque ? Nous venons de revoir à l'exposition des peintres plusieurs des toiles jadis les plus vantées de ce spirituel artiste, et vraiment, il nous semble que son meilleur tableau est encore cette hirondelle, au reste, la seule peinture qui décore le café de Foy.

Le café *Valois* (donnons en passant une larme à sa mémoire) était, après celui de Foy, le plus ancien café du Palais-Royal. Longtemps encore, nous l'avons vu brillant d'un reste de splendeur, comme la légitimité, alors qu'elle espérait encore ; mais quelques tendances démagogiques le firent abandonner de ses nobles, et jusque-là constants habitués, et il s'en est allé ces dernières années où s'en sont allées l'autre jour la *Quotidienne* et la *France* ;

> Où va la feuille de rose
> Et la feuille de *papier*.

Le café *d'Orléans*, de récente origine, ainsi que la galerie vitrée dont il se pique d'être le plus bel ornement, et le café de *la Rotonde* résistent courageusement à la décadence de jour en jour plus manifeste, hélas ! de ce Palais-Royal, si pimpant, si fêté au temps de ses déportements, si terne et si abandonné depuis qu'il s'est fait vertueux. Le méridien de l'univers n'est plus l'allée de la Rotonde, et les Cosaques trouveraient qu'on leur a bien gâté leur beau Palais-Royal s'ils le revoyaient aujourd'hui ; aussi veux-je espérer qu'ils n'y reviendront pas. Néanmoins, le café de la Rotonde tient bon ; il dispute au café de Foy le fermage des chaises et tables du jardin, moyennant la simple bagatelle de quarante mille francs par an payés à la liste civile. C'est lui qui à cette heure est en possession de ce privilége si envié que cent mille demi-tasses ne le sauraient payer. Il ne pense pas sans doute, puisqu'il l'a emporté, payer cet avantage trop cher. Que le ciel lui soit pur et les zéphyrs légers, et que le mémorable été de 1846 renaisse pour lui jusqu'à la fin de son bail ! C'est ce que je lui souhaite au nom des officiers en demi-solde, des comédiens en grève, des commis de nouveautés et des ménages bourgeois qui forment la majorité de son infinie clientèle de consommateurs en plein vent.

Le café *Corazza* date de cette époque d'invasion napolitaine où les célèbres glaciers Zoppi, Tortoni, Corazza, vinrent populariser, en France, l'art du sorbet au marasquin et de la glace panachée. Placé aujourd'hui sous la direction de l'un des frères Douix, qui furent *dans la bouche* de Charles X, il a subi les influences de la vocation première de son propriétaire actuel, et a pris une place distinguée au nombre de ces amphibies agréables qu'on nomme *cafés-restaurants*. Personne ne saurait s'en plaindre.

Le café *Lemblin*, renommé pour l'excellence de son café et de son curaçao sec, fut longtemps au café Valois ce qu'est le *National* à la *Gazette de France*. Sous la restauration, il fut une loge maçonnique pour le carbonarisme ; dans les premiers jours de la révolution de juillet, une succursale du club des *Amis du peuple*. Mais il est reconnu aujourd'hui qu'un café ne doit point avoir d'opinion. Le café Valois a été victime de ses principes politiques ; le café Lemblin pourrait bien être tôt ou tard immolé aux siens. Le libéralisme déjà l'a prodigieusement délaissé, et c'est un tort ; car l'on peut bien négliger un peu sa patrie, mais on aime toujours le café.

Tous ces établissements, sauf le café de Foy, ont plus ou moins sacrifié au culte envahissant du havane et du panatellas ; mais, sous ce rapport, ils sont hors d'état de soutenir la concurrence avec les grands estaminets que renferme le Palais-Royal, et qui occupent pour la plupart les vastes et beaux appartements des anciennes maisons de jeux. Les plus célèbres sont l'estaminet *Hollandais* et l'estaminet *de l'Univers*, auxquels dix autres sont venus s'adjoindre depuis quinze ans, tous jouissant d'une certaine faveur et attirant à eux un public de jour en jour plus convenable. Le temps n'est plus où l'épithète de *chevalier d'estaminet* était un stigmate repoussant dont les gens bien nés flétrissaient tout homme plus ou moins inculpé d'odeur de cigare. Aujourd'hui, puisque chevalier il y a, tout le monde est chevalier de cet ordre, et je pourrais citer entre bon nombre d'autres un quatuor de législateurs — lesquels aussi chevaliers de la Légion d'honneur — qui prend chaque soir sa demi-tasse et fait sa partie de dominos à l'estaminet du 113, lieu lugubre jadis d'où sortait le suicide, le front pâle, l'œil égaré, et qui, grâce à Dieu, n'est plus le théâtre que des innocentes catastrophes de la *culotte* et du doublet.

Passons les ponts et allons prendre le café au quartier Latin, avant d'aborder les élégants et célèbres *coffee-houses* du boulevard, pour de là, descendant l'échelle, arriver à donner un coup d'œil aux estaminets populaires.

Je laisse de côté le café Procope, où j'ai déjà fait une station. Mais le café *Molière* et le café *Voltaire* méritent aussi une mention. Leur origine est moins ancienne et moins illustre que celle du premier ; mais ils comptent déjà une longue existence signalée par une vogue constante, et tout porte à croire que, soutenus par les noms augustes qu'ils portent, ils passeront à la postérité étudiante en l'an scolaire 1900 et peut-être bien au delà. Je cite ces cafés parce qu'ils sont littéraires (il n'en est plus de politiques, même dans le pays latin) ; parce qu'il s'y réunit une jeunesse d'élite, jeunesse intelligente, enthousiaste, dont les nobles instincts ne se sont point encore desséchés au contact des intérêts matériels, et qui se dédommage de n'avoir plus à cœur les grandes affaires du pays en apportant une passion d'autant plus vive à examiner, à juger, à débattre les questions d'art, de sciences, de lettres, de philosophie à l'ordre du jour. Tout cela est bien, il est vrai, entremêlé de *poules* et d'un peu trop de punch ; mais on a vingt ans ; et qu'importe ! le fond est bon, le cœur est droit et les tendances élevées. C'est là que les productions des feuilletonistes à la toise sont estimées à leur valeur ; c'est là que les revues et les recueils sérieux, ou du moins ceux qui se respectent, sont lus, commentés, étudiés, et que l'honneur de tenir une plume littéraire est dignement apprécié. Plus d'un écrivain l'est devenu dans cette fécondante atmosphère et dans ce milieu plus paisible qu'on ne le pense communément, où il se remue tous les soirs assez d'idées pour défrayer l'Institut pendant vingt séances. — Le café *Tabourey*, qui occupe le rez-de-chaussée de la maison habitée par M. Jules Janin, est, à cette cause peut-être, du nombre des cénacles littéraires du quartier latin. Il fut le berceau de la naissante renommée de M. Ponsard, et c'est de là que la Lucrèce s'élança, timide d'abord, puis grandissante outre mesure, pour courir sus aux Tarquins. Depuis cette époque, le véritable foyer de l'Odéon, dans les entr'actes, est à l'estaminet du café Tabourey.

Des autres tabagies innombrables et innommées où s'assemble, la pipe à la boutonnière et le béret basque sur l'oreille, la tourbe des étudiants moins aristocratiques et moins raffinés dans leurs goûts, et aussi celle des *étudiantes*, je ne dirai rien. J'aurais bien là quelques scènes de mœurs à offrir, mais je craindrais que les mœurs mêmes n'en prissent ombrage, et d'ailleurs le cadre restreint qui m'est assigné ne me permet de m'attaquer qu'aux sommités.

Je quitte donc le Latium pour regagner la ville moderne ; mais en traversant en toute hâte le faubourg Saint-Germain, et en longeant cette rue du Bac si chère à madame de Staël, je ne puis omettre entièrement le café *Desmares*, qui joua un si grand rôle légitimiste sous la branche aînée des Bourbons ; qui, plus tard, avec les débris du café Valois, composa une sorte d'*Union monarchique*, et qui aujourd'hui, revenu de ses rêves politiques, se contente d'être un excellent café-restaurant, où les chefs supérieurs des ministères coudoient les vétérans du droit divin, et où tous sont servis et accueillis à merveille sans distinction d'opinion. Il y a beaucoup de tenue et même une sorte de roideur dans l'aspect de cet établissement. Il n'est pas sans analogie avec le café de Foy, si ce n'est que ce dernier tient pour l'empire, tandis que le café Desmares nourrit, à son insu, un faible pour la restauration, ses premières et, je crois bien, ses seules amours.

Gagnons maintenant en toute hâte les boulevards, et cependant jetons un coup d'œil en suivant la rue du Coq-Saint-Honoré sur le *café des Arts*, cher au fouriérisme, qui s'y livre chaque soir à un whist passionnel et à une poule socialiste. C'est là que l'apôtre Jean Journet, fameux par ses *cris et soupirs*, expose ses théories néo-évangéliques, et que M. Toussenel, le spirituel feuilletoniste du phalanstère, développe ses paradoxes les plus hardis.

En face du Théâtre-Français, le café Minerve mérite aussi d'être remarqué. Ce ne sont pas des socialistes, mais des sociétaires qui s'y rassemblent. Les acteurs de la Comédie aiment à s'y délasser de leurs travaux scéniques... *Favet Minerva labori*.

Nous voici au boulevard, dont nous ne pouvons que suivre au pas de course la ligne étincelante de gaz et de splendides étalages ; car l'espace nous est mesuré, et les dessinateurs nous envient la place que tiennent ces lignes frivoles et qu'ils occupent mieux que nous.

C'est à partir de la rue de la Chaussée-d'Antin que commencent le véritable boulevard et les véritables cafés, ceux où Paris mondain se donne rendez-vous. Voici, à l'angle de cette rue, un autre *café de Foy* beaucoup plus élégant, mais non meilleur que son illustre homonyme et devancier ;

Tortoni, dont l'européenne renommée nous dispense de tout éloge, mais dont le perron est un peu morne depuis qu'il a été déserté par ces gros messieurs du *fin courant* et du *report* ;

Le *café Anglais* et la *Maison-d'Or*, chers aux viveurs, aux débardeurs, aux Mogadors et aux Frisettes ; temples du lansquenet, manoirs de *gentilshommes*, ouverts le jour, ouverts la nuit, salles à manger et exutoires des bals masqués de l'Opéra, officines gastronomiques, établissements dionysiaques dont les galants réduits ont vu plus d'aventures que le fameux *sofa* de M. Crébillon le fils. Quelle chronique nous pourrions dérouler sur ces deux célèbres réfectoires de la jeunesse dorée ! Que d'anecdotes, de souvenirs se pressent en foule sous notre plume, ou pour mieux dire dans notre tête ! Mais il faut laisser là notre mémorial. « En avant, en avant ! » nous crie le metteur en pages du journal.

Voici le café *Douix* et le café *Riche*, jadis glorieux, aujourd'hui vivant assez mal, je le crains, sur leur antique renommée.

L'estaminet du *Grand-Balcon*, adossé à l'Opéra-Comique, qui est aux joueurs de billard ce qu'est le café de la Régence aux joueurs d'échecs ou Procope à ceux de dominos : une véritable académie.

Le *café de l'Opéra*, où s'est réfugiée la gent boursière après avoir quitté le perron Tortoni. Cet établissement, composé mi-partie de musiciens et de coulissiers, est un des plus curieux de Paris ; il mériterait seul un chapitre spécial ; mais nous ne pouvons le lui accorder : passons donc !

Le *divan de l'Opéra*, qu'infestaient autrefois certains oiseaux de proie, connus dans le monde de Clichy sous le nom de *courtiers de papier*, c'est-à-dire d'intermédiaires entre les jeunes fils de famille qui sentent le besoin de se dépouiller à l'avance de leur patrimoine et les Shylocks contemporains. C'était là sa spécialité ; car tout établissement doit avoir la sienne pour s'assurer un certain fonds. Le divan de l'Opéra a, je crois, renoncé à celle-là : il a bien fait. En revanche, il s'y réunit un assez bon nombre de boursiers. J'ignore s'il a gagné au change.

Le *divan de la rue Lepelletier* : c'est le café Procope du dix-neuvième siècle. Tous les arts, tous les organes de la presse y sont représentés. On y fait beaucoup de critique, trop de critique, et en général plus d'esprit que de consommation. Le maître du café s'en plaint dans l'intimité ; mais comme il est glorieux au fond de posséder tant de grands hommes, il n'a garde de laisser apparaître son secret désappointement. Ce n'est pas à dire précisément qu'il ait à payer sa gloire ; mais elle ne l'enrichira pas. Nous pourrions citer beaucoup de noms très-recommandables et quelques-uns même célèbres parmi ceux dont les propriétaires honorent le Divan de leur présence ; la majorité toutefois s'y compose d'écrivains qui dépensent beaucoup d'esprit et de talent dans les travaux obscurs du petit et même du grand journalisme. On y trouve un peu trop de génies incompris. En somme, s'il est permis de comparer un instant la Bourse à la littérature, nous dirions volontiers que le divan de la rue Lepelletier est la coulisse des belles-lettres, comme le café de l'Opéra est la coulisse de la Bourse.

Le *café Cardinal* réunit à l'heure du déjeuner la plupart des mêmes grands hommes. Ils entament, en prenant la tasse de café au lait, le haut problème d'esthétique qui sera résolu le soir. Le buste de Richelieu sourit à leurs combats et les protége, du haut de sa niche, de son patronage posthume.

Le *café Frascati* eut pendant une quinzaine l'honneur d'occuper tout Paris avec une belle limonadière, si belle qu'il fallut bientôt la confisquer de crainte d'effervescence et d'invasion populaire.

Le *café Véron* inaugura le règne des cafés splendides, où l'or, les peintures, les glaces, l'ameublement attirent et éblouissent l'œil.

Mais il fut bientôt distancé dans cette voie par le café *Pierron*, dont notre numéro offre un aperçu au lecteur. Ce ne furent plus seulement alors le pinceau et l'art du doreur que le limonadier-artiste sut mettre largement à contribution. Entre ses mains habiles et hardies, le café devint un palais magique, où tout l'art de la Renaissance fut mis en œuvre avec un goût d'archéologue et d'architecte. Ce ne furent partout que médaillons, pendentifs, culs-de-lampe, boiseries sculptées, plafonds dorés et ciselés. Là, véritablement, tout le monde pouvait se croire chez un prince, et tout le monde était chez soi. L'exemple de M. Pierron trouva beaucoup d'imitateurs. De là le café de *la Banque*, les nouveaux *Frères Provençaux*, et quelques autres qui sont demeurés enfouis sous leur magnificence ; mais aucune concurrence rivale, aucun plagiat, n'ont pu effacer la splendeur de l'initiative prise par le café Pierron, qui est véritablement demeuré le chef de l'école Renaissance appliquée à l'exploitation de la demi-tasse et du sorbet.

Il y a loin du café Pierron à l'estaminet du *Cheval-Blanc*, dont nos lecteurs peuvent également apprécier la physionomie patriarcale et débonnaire. Cet établissement, peu connu, est situé dans le faubourg Saint-Denis. C'est l'estaminet primitif dans toute sa pureté native. Loin d'appeler la clientèle par le charlatanisme du reste fort licite d'un étalage fastueux, il semble la fuir, comme au temps où fumer était un grand crime. Il n'a point d'entrée sur la rue ; on y pénètre par une cour et un dédale de couloirs. Aussi sa renommée ne dépasse guère l'enceinte du quartier ; mais elle y est fort bonne, ce qui vaut bien les murs dorés. Les habitués du lieu sont tous gens respectables et *établis*, qui aiment à pratiquer dans l'ombre, comme s'il s'agissait du plus affreux mystère, leur petit défaut favori. Je ne sais trop, en vérité, si une présentation quelconque n'est pas nécessaire pour qu'un étranger

y soit admis. Et par ce mot *étranger*, notez qu'il faut entendre tout simplement les citoyens des onze autres arrondissements. Au reste, le *Cheval-Blanc*, par ses mœurs pacifiques et par sa bonhomie, tient beaucoup de l'estaminet germanique, ce qui est, certes, une raison pour que le Parisien proprement dit y soit considéré comme étranger.

En continuant à suivre la ligne des boulevards, nous trouvons :

Le *Café-Spectacle*, qui appartient avant tout à l'art dramatique, et que par conséquent nous laisserons de côté ;

Et le célèbre *Café Turc*, dont la vogue, pendant et même depuis l'empire, n'eut d'analogue peut-être que celle des Bains-Chinois. A cette glorieuse époque, les noms exotiques faisaient fortune, l'Europe, que dis-je ! le monde entier étant devenu notre domaine. La foule s'est portée encore, il y a quelques années, au Café et au Jardin Turc pour assister aux concerts en plein vent mêlés de pyrotechnie et de feux de Bengale que dirigeait le rival de Musard, Jullien. Cette union mal assortie et passablement incestueuse de Vulcain et d'Euterpe n'a pas eu de suites durables, et le Café-Turc, un instant débauché et étourdi par tout ce fracas, n'a pas tardé à retomber dans l'heureuse placidité qui est le fond de son caractère et dont il ne sortira plus. On sait qu'il est le rendez-vous de cette classe si enviable qu'on nomme les rentiers du Marais. Cette clientèle vaut pour lui une inscription au grand-livre. Bien que de mœurs très-différentes, il offre, comme voit, une certaine analogie avec le café de l'Opéra. Seulement, au Café-Turc on est dans l'habitude de garder les rentes qu'on a, tandis que dans l'autre établissement, on vend celles que l'on n'a pas. Voilà toute la différence.

Notre tâche touche à son terme. Il nous reste à dire quelques mots seulement des cafés de bas étage, des estaminets suspects, des *souricières*, ainsi nommées, parce que la police, par des descentes inopinées, y prend les malfaiteurs au piége, des cabarets, des *tapis-francs* et autres bouges de même ordre. Nos lecteurs comprendront sans peine que nous n'y fassions pas une longue station. Les mœurs des voleurs ont été littérairement étudiées, et on trouvera dans d'autres recueils tout ce qui peut, à cet égard, satisfaire la curiosité la plus avide. Le sujet n'a même plus le mérite d'être neuf, et l'argot n'est plus à la mode. Quant aux guinguettes et cabarets populaires dont le nombre est infini, le temps et l'espace nous manquent pour en dresser le catalogue. S'il faut le dire, un tel travail nous est assez peu sympathique. Non certes que nous dédaignions le peuple, et que ses mœurs ne nous paraissent pas dignes d'être étudiées et connues, ainsi que ses besoins, ses vœux et ses tendances ; mais ce n'est pas au cabaret que nous aimons à l'observer. Au reste, sur un tel sujet, notre plume ne pourrait qu'affaiblir les énergiques dessins de Daumier. Ils vous diront, beaucoup mieux que tous les textes imaginables, ce qu'est le terrible spectacle de l'ivresse dans la misère. Et si nous présentons ces lugubres tableaux si saisissants de vérité, c'est uniquement en souvenir et en imitation des Lacédémoniens qui tournaient contre le vice même l'aspect du vice, et faisaient servir l'intempérance des Ilotes à raviver et affermir chez les hommes libres le culte de la sobriété.

La confrérie de la Charité de Vernon.

Quand on habite Vernon, la première des petites villes normandes qu'on rencontre sur la route de Paris à Rouen, on est éveillé dès l'aube, à certains jours, par un bruit inaccoutumé. Un homme parcourt les rues, armé de deux clochettes qu'il agite alternativement et dont le son est discordant et lugubre. Par instants le bruit cesse ; l'homme s'arrête, s'approche d'une maison, frappe à la porte trois coups mystérieux ; puis il continue sa marche, sonne, frappe à d'autres portes, arrive à un carrefour et s'arrête. Alors s'élève une voix triste qui prononce en psalmodiant la semonce que voici :

Bonnes âmes qui dormez,
Réveillez-vous, réveillez ;
Priez Dieu pour les trépassés,
Que Dieu leur veuille pardonner.

Et les clochettes sonnent, l'homme reprend sa course, s'éloigne, et le bruit s'éteint peu à peu.

Cet homme mystérieux porte un costume étrange : une longue robe de drap noir serrée à la ceinture par un cordon de même couleur ; une tunique parsemée de larmes d'argent, d'os croisés et de têtes de mort, ornements de deuil ; des rabats de linge blanc couvrent sa poitrine ; sa tête est nue, et le chaperon de vert-brun et de forme bizarre dont il se coiffait autrefois flotte maintenant comme une écharpe sur son épaule gauche et sur sa poitrine.

On appelle cet homme le cliqueteur ; ses fonctions, en outre de la semonce que nous venons de dire, et à laquelle il procède vingt fois environ dans l'année, sont d'annoncer les décès, le matin, à tous les carrefours de la ville, en recommandant les défunts aux prières des fidèles, et enfin de précéder, cliquettes sonnantes, la confrérie de la Charité dans les inhumations dont elle a la charge.

La confrérie de la Charité de Vernon est donc, on le voit, sous une forme chrétienne, et, nous le disons d'avance, à un titre à peu près gratuit, l'une de ces antiques associations qui s'étaient fondées en Normandie pour l'accomplissement de ce pieux devoir dont on fait aujourd'hui métier et marchandise.

Elle fut instituée en 1319 par la corporation des tailleurs de drap assistés de quelques autres bourgeois de la ville ; et elle a survécu jusqu'à ce jour, telle qu'elle avait été créée, portant le même costume, observant les mêmes statuts, sauf quelques modifications résultant de la succession des années.

La confrérie de la Charité se recrute chaque année de treize frères pris dans les diverses classes de la population et qui s'affilient de leur libre volonté. Les frères remplissent seuls, pendant un an, toutes les obligations du service, quelque nombreuses qu'elles puissent être. Ainsi ils doivent être prêts à toute heure, et se réunir au premier son de cloche, tous les treize, fût-ce pour un convoi du dernier ordre, à la chambre où sont déposés leurs costumes, pour se rendre en ordre, en silence, à la suite du chapelain et de la bannière, sur quelque point que ce soit du territoire de la ville.

Une fois l'année expirée, ils ne sont plus tenus d'aucun devoir, à moins d'insuffisance des membres nouveaux, ce qui les contraindrait à prêter leur assistance pendant un mois à tour de rôle ; et ils jouissent, comme tous les anciens frères, des honneurs et des prérogatives de la confrérie, c'est-à-dire de la triste faculté d'être inhumés gratuitement et en grande cérémonie.

Leur costume est semblable à celui du cliqueteur, sauf la tunique parsemée d'ornements lugubres : robe noire avec rabat blanc, bas noirs et souliers, le chaperon de vert-brun, relevé de quelques ornements en argent et jeté sur l'épaule gauche, et sur la tête, dans les circonstances où les frères ont faculté ou obligation de se couvrir, une barrette noire qui remplace aujourd'hui le chaperon, abandonné comme coiffure et conservé seulement comme ornement.

Ce chaperon est en serge ou en soie verte ; il a la forme d'un sac ou d'une poche de forme conique. Une frange d'argent, surmontée des mots *Dieu soit loué* en lettres d'argent, orne sa partie inférieure, et vers le sommet une autre inscription indique le rang du frère à qui le chaperon appartient. Vers le milieu, dans le sens de la longueur, est une ouverture ovale bordée d'un galon d'argent, et, dans l'intérieur de la poche, sur la partie que cette ouverture laisse à découvert, une broderie argent et or représente deux anges adorant le saint-sacrement. Dans les circonstances où le chaperon devait être porté, c'est-à-dire au convoi d'un frère en exercice ou d'un dignitaire, le frère passait sa tête dans le sac par l'extrémité inférieure et s'encadrait le visage dans l'ouverture ovale dont nous avons parlé. La partie supérieure du chaperon retombait derrière la tête, et la partie inférieure enveloppait le cou, les épaules et la poitrine.

Les treize frères en exercice comptent trois dignitaires choisis parmi eux par la voie du sort. L'un est appelé roi, les deux autres sénéchaux ; leur costume est un peu plus riche que celui des frères, et ils ont pour mission le maintien du bon ordre et des traditions.

Dans les cérémonies funèbres le roi marche en tête du cortége, portant une lourde croix de métal argenté à base massive, et les sénéchaux les chandeliers ; suivent les dix autres frères, les uns portant le corps, les autres marchant deux à deux dans le silence le plus rigoureux et dans un ordre sévère.

La Charité est aussi au premier rang dans les fêtes de l'Eglise et aux processions de la Fête-Dieu ; elle y envoie non-seulement ses treize frères en exercice, mais tous ceux des anciens frères qui, par dévotion ou pour l'honneur de l'institution, s'offrent à reprendre pour ce jour-là la robe noire et le chaperon.

En avant du cortége s'avance la bannière de la confrérie, en velours cramoisi brodé d'or, portée par un frère servant aux gages de la Charité. Ensuite viennent le roi et ses deux sénéchaux, cédant toutefois le pas, dans ces occasions, à trois autres dignitaires élus chaque année parmi les doyens de la confrérie, et portant les titres de roi des rois et de sénéchaux des rois. Le roi des rois a pour attributs une couronne qu'il porte sur un coussin de velours. Les treize frères en exercice marchent deux à deux et en silence, armés dans ces cérémonies de torches de cire montées sur de longs manches en bois peint, et ornées dans la partie supérieure de peintures non moins étranges que le costume que nous avons décrit.

Les soins pieux de la confrérie ne se bornent pas aux obligations que nous avons rapportées ; elle a fondé plusieurs messes auxquelles elle assiste en corps le premier dimanche de chaque mois, le jour de la Fête Dieu et de l'octave, les jours de saint Roch et de saint Sébastien, ses patrons. Ses statuts l'obligent en outre à rendre les derniers devoirs aux malheureux frappés de contagion, aux pauvres passants et aux noyés.

Nous avons dit en commençant qu'ils étaient à peu près gratuits les devoirs que la Charité de Vernon s'était imposés ; il était difficile qu'ils le fussent tout à fait, et il fallait bien, qu'apportant dans son œuvre charitable le dévouement et le temps souvent précieux de ses membres, elle trouvât d'un autre côté les ressources qui lui sont nécessaires. Elle perçoit donc soit 10, soit 20, soit 30 fr. par inhumation, ayant pour chaque classe une bannière, une robe, un chaperon différents, et c'est avec ce revenu minime et unique, s'élevant à 16 ou 1,800 fr. par an et faiblement augmenté du produit des quêtes que font deux frères chaque dimanche à la messe de midi, que la confrérie remet 200 fr. à son chapelain, 130 fr. au porte-bannière, 87 fr. 50 c. au cliqueteur, et qu'elle pourvoit enfin aux fondations qu'elle s'est imposées et à ses dépenses annuelles d'entretien. A ces faibles ressources, qui sont administrées avec une remarquable économie, on en avait joint une autre pendant les premiers temps : c'était le payement de 5 sous par chacun des anciens frères lorsque l'un d'eux succombait ; ce produit s'appelait le revenu des *obits*, et fut supprimé comme un impôt injustement ajouté à des charges personnelles déjà immenses.

La confrérie de la Charité a pour sanctuaire une chapelle dans l'église Notre-Dame de Vernon, et une *chambre*, petite salle de construction gothique élevée en dehors de l'église et à l'ombre du chevet.

La chapelle, qui occupe deux travées, contient un autel au-dessus duquel s'élèvent les deux statues de saint Roch accompagné de son chien, et de saint Sébastien percé de flèches ; ces deux statues sont anciennes et peintes selon la mode du moyen âge. A l'extrémité opposée est un banc d'œuvre où se placent, aux grands jours, le roi des rois et ses deux sénéchaux ; tout à l'entour sont des bancs pour les frères, et sur un des côtés deux râteliers portant, l'un la grande bannière, l'autre les torches dont nous avons parlé. Du reste, point d'ornements qui soient dignes d'être notés, si ce n'est un cadre donné à la confrérie par le noble marquis de Tilly-Blaru, qui fut en 1775 du nombre de ses membres ; ce cadre, souvenir d'humilité chrétienne et de fraternité, contient... les armoiries du frère grand seigneur.

La *chambre*, dont l'entrée est interdite aux profanes, n'a de remarquable que la vétusté de sa construction. C'est un carré régulier, voûté en ogive, éclairé par une série de petites fenêtres et entouré de chevilles auxquelles sont suspendus les robes et les chaperons des trois classes. Une table occupe le côté nord du carré au-dessous d'un médiocre vitrail représentant le Christ, et sur cette table sont placés, comme sur le banc d'œuvre de la chapelle, une croix massive et deux chandeliers.

En apparence la chambre n'est autre chose qu'un vestiaire ; en réalité elle est le *saint des saints* de la confrérie. A certains jours en effet sa physionomie change ; les robes, les chaperons, les bannières sont enlevés, et laissent apparaître une rangée de bancs qui environnent la salle, et à la naissance des cintres une série d'inscriptions latines indiquant les devoirs de la charité.

Deus est charitas. Charitas benigna est ; charitas non irritatur ; charitas non inflatur ; non cogitat malum ; omnia sustinet ; non gaudet super iniquitatem, etc., etc.

En même temps une consigne sévère régit l'intérieur de la chambre ; c'est de là que les frères partent en corps pour se rendre à l'église ou aux cérémonies pour lesquelles ils sont convoqués.

C'est là qu'ont lieu, sous la présidence du chapelain, les délibérations qui intéressent la confrérie, et pendant lesquelles il est sévèrement interdit d'élever la voix, de s'animer, de se quereller, et surtout, disent les statuts, de parler par B. ou par F.

C'est là que les frères se réunissent en assemblée générale pour l'élection des dignitaires et du receveur de la confrérie, et aussi qu'au retour de chaque cérémonie le roi et les sénéchaux prennent note des infractions ou des fautes commises par chaque frère, et infligent des amendes.

Enfin c'est là que, le jeudi saint, en présence du curé de Notre-Dame et du chapelain, se célèbre « *dans les bornes de la tempérance* » et en silence, le repas de la Cène, à la suite duquel treize pauvres reçoivent à manger des mains des frères.

La lecture des statuts de la confrérie démontre qu'en même temps que le fondateur qui les a rédigés reconnaissait l'exiguïté des ressources et la nécessité de les accroître, il sentait aussi sans doute que certaines classes, dédaignant de revêtir la robe noire et prétextant de l'impossibilité admise par les statuts, se feraient remplacer par des *commis*, et que les frères n'appartenant plus qu'aux classes inférieures, et peut-être moins rigides observateurs des règles, auraient besoin d'être maintenus par de nombreuses pénalités.

C'est dans cette double pensée que, semblable à certains jeux où l'on multiplie les embûches afin de multiplier les gages, a été conçu un code pénal qui prévoit non-seulement l'intempérance des paroles, les querelles, les B., les F., mais aussi les actes indécents, l'habitude du cabaret, l'ivresse, tout ce qui peut faire gémir les gens de bien et écarter la confrérie de sa décence primitive, et enfin un certain nombre de peccadilles que chaque frère, faculté digne de certains articles des constitutions jésuitiques, peut dénoncer si elles échappent à l'attention du roi ou des sénéchaux.

On peut juger de la nature des amendes par la lecture des articles suivants extraits du tarif :

Arriver à la chambre après l'heure sonnée, 2 sous 6. den.

N'avoir pas de bas noirs, 2 s. 6 d.

Se présenter à la chambre pris de boisson et hors d'état de faire son service, 1 livre.

S'écarter dans les courses pour aller au cabaret, 1 livre.

Se dérober pour causer dans la rue, en robe, 2 sous 6 den.

Sortir des offices sans besoin ; ne pas rentrer dans l'église quand on aura satisfait à son besoin, 2 sous 6 den.

Lâcher de l'eau dans les cimetières ou contre les églises, 2 sous 6 den.

Ne pas faire une croix sur la terre avec la pelle en la prenant et en la quittant, 1 sous 3 den.

Passer devant la croix ou devant le célébrant, 1 s. 3 d.

Présenter la pelle au célébrant à sa gauche, 1 s. 3 d.

Venir à la chambre sans avoir les souliers propres, 1 s. 3 d.

Faire trop de bruit dans la chambre, y dire des injures, parler par B. et par F. ou en d'autres termes humiliants pour ses confrères, 10 sous.

Nous ne citons qu'une partie de ces amendes, qui sont au nombre de trente-trois pour des fautes prévues ; car les dignitaires et la confrérie ont la faculté d'imposer des peines en dehors du tarif pour les cas extraordinaires.

Il faut bien que l'inconduite, l'ivresse, les querelles, les gros mots aient été fréquents, puisque c'est surtout sur eux que s'est portée l'attention du fondateur ; mais doit-on en conclure que la confrérie n'est digne d'aucune considération, et qu'elle est passée à l'état de ces vieilles institutions dont le maintien répugne à nos mœurs ? Non pas ! Un vénérable prêtre nous écrit que la Charité a les sympathies de toutes les populations, et que si elle a un peu perdu de sa ferveur primitive, elle rappelle du moins la foi de nos pères et rend encore d'importants services. Ne doit-on pas dire alors que si les hommes qui la composent aujourd'hui ne la maintiennent pas toujours à la hauteur de sa mission, la faute n'en est pas à eux, mais aux hommes des classes élevées qui, croyant forfaire à leur dignité en s'associant à une œuvre noble et chrétienne, pensent avoir fait assez aux yeux du monde en payant pour les suppléer un artisan ou un homme du peuple ? Nous ne sommes plus au temps où, sans fausse honte, un homme du monde s'offrait à endosser la robe noire et le chaperon ; la Charité reste donc livrée à des hommes

que peu de convenances retiennent, et qui, sans le vouloir, sans le savoir même, laissent tomber peu à peu la considération que leur association mérite. Ce discrédit, qui n'est pas

Confrérie de la Charité de Vernon. — Le cliqueteur.

encore venu, mais qui pourrait venir bientôt, est-il bien réellement leur faute?

Et cependant cette confrérie a un noble but : elle a su conserver à l'inhumation chrétienne cette apparence solennelle qu'elle tend à perdre chaque jour; est-il en effet, quelque chose qui soit navrant comme l'abandon qui préside aujourd'hui à cette triste cérémonie? Cet agent des pompes funèbres qui vient marchander avec vous, et près du corps à peine refroidi de votre père, le nombre de cierges, le prix des ornements qui entoureront son cercueil; qui froidement et sèchement vous décrit l'habillement du prêtre, les dimensions de la croix mortuaire, la richesse du drap funèbre; ces hommes à gages, vêtus d'une hideuse livrée, parés de crêpes roussis, qui manient comme un ballot de marchandises la dépouille de celui que vous pleurez; ce maçon, ce jardinier qui vous poursuivent jusque sur le bord de la fosse pour vous proposer, l'un le plan d'un monument, l'autre un choix d'arbustes funéraires; ce fossoyeur impatient de rejeter la terre qu'il a creusée; ce prêtre même qui se hâte et qui abrége les derniers adieux de l'Eglise au chrétien qui n'est plus; ces mendiants qui demandent l'aumône; ces valets de la mort qui réclament un pourboire; tout cela n'est-il pas hideux, et ne laisse-t-il pas dans l'âme, pour toute la

Confrérie de la Charité de Vernon. — Frère portant une torche.

vie, le regret de n'avoir pu librement, saintement, sans témoins profanes, arroser de larmes une tombe vénérée?

Ici, au contraire, tout est grave, tout est saint et recueilli; les longues robes de deuil, le silence absolu, l'ordre rigoureux observé pendant la durée du cortége.

Le roi, les sénéchaux, le porte-bannière, marchent lentement, pliés sous le poids des lourds attributs qu'ils portent; le cliqueteur est en avant, agitant à longs intervalles ses clochettes lugubres; un seul mot, dit à voix basse, se mêle aux psalmodies des chantres : *Frères, au pardon;* c'est l'un des porteurs qui, fatigué, demande à être remplacé; la marche en est à peine interrompue, et continue dans le même silence. On arrive à la fosse; le roi, les sénéchaux s'agenouillent à une extrémité, le célébrant se place à l'autre; l'absoute prononcée, le corps descendu, — les pieds vers la rivière s'il était laïque, du côté opposé s'il était prêtre, — un frère s'avance, prend une pelle, trace une croix sur le sol, et présente au célébrant, à sa droite, cette première poignée de terre, dont la chute produit un retentissement si cruel; puis tous comblent la fosse, en ayant soin, sous peine d'amende, de ne passer ni devant la croix ni devant le célébrant, et de faire une croix sur la terre en prenant la pelle comme en la quittant. Alors le prêtre se retire; le rôle de l'Eglise est terminé, mais non celui de la Charité. On se forme de nouveau en cortége; la famille du défunt est reconduite à la maison mortuaire à la porte de laquelle les frères se rangent sur deux lignes. A mesure que passe un membre de la famille, ils l'accompagnent de ces mots : *Dieu fasse pardon au trépassé;* au dernier qui entre : *Dieu sauve le demeurant;* puis, toujours en silence, ils rentrent à la chambre de la confrérie.

Quelque sévères, quelque rigides que soient les amendes que nous avons énumérées, il est un jour dans l'année où elles sont sans autorité. Ce jour est le lendemain de la Fête-Dieu, et par fatalité un lundi, jour dès longtemps consacré aux libations, *dies libandi*. C'est l'époque où treize nouveaux frères, admis en exercice depuis la veille, jour de la fête, vont recevoir dans un pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Grâce, à environ deux lieues de Vernon, la consécration de leurs fonctions nouvelles, et préparer l'élection du roi et des sénéchaux à laquelle ils doivent procéder au retour.

Ce jour-là, dernier jour de liberté avant tant de jours de

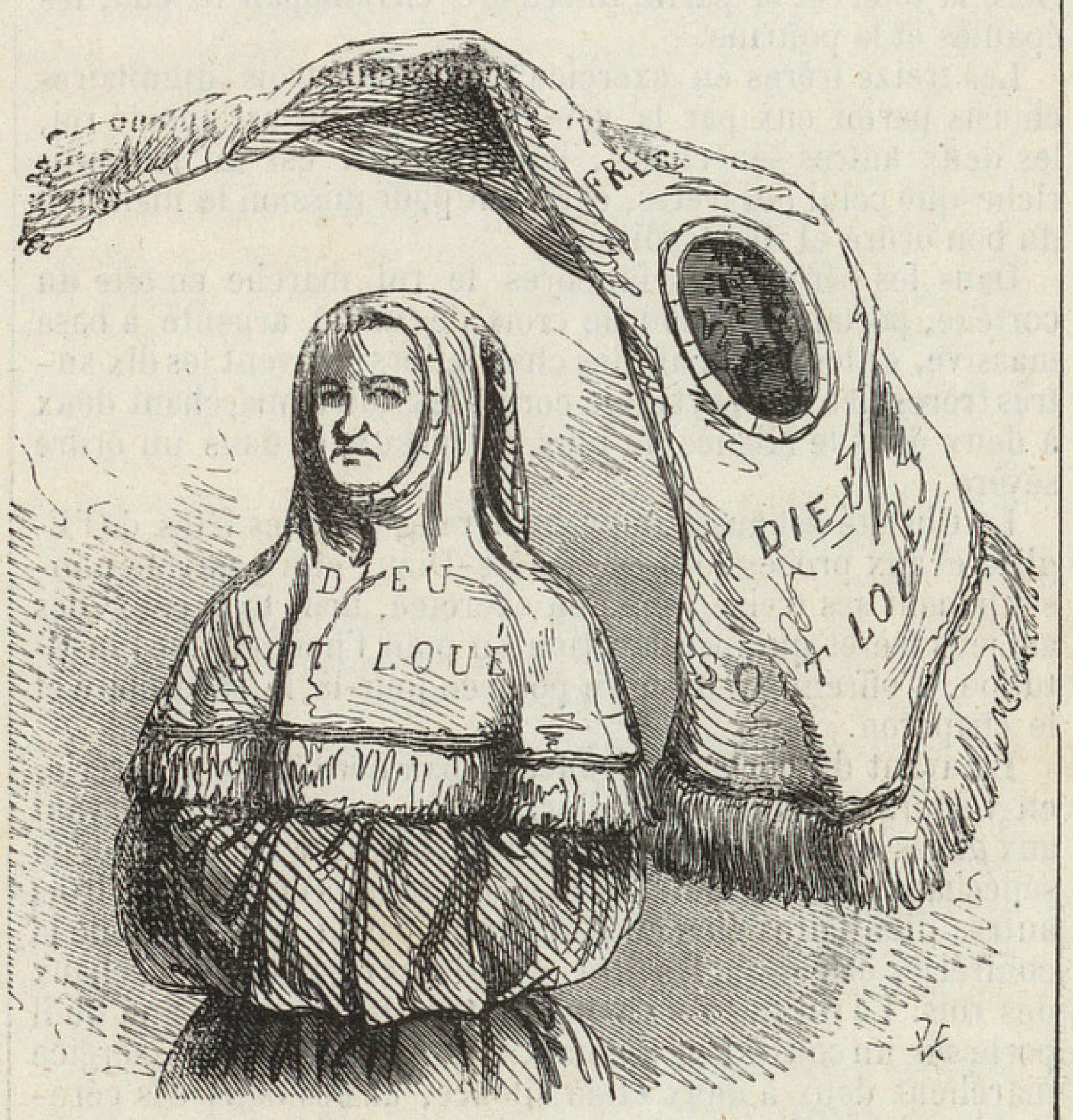

Confrérie de la Charité de Vernon. — Le chaperon et son usage.

rigueur, la loi s'est trouvée de tout temps impuissante et n'a pu empêcher que ces hommes, ouvriers pour la plupart, voués pour une année à de lugubres devoirs et à une abstinence contraire à leur nature, se livrassent à une de ces saturnales que l'Eglise tolérait autrefois à certains jours, et même dans son sein.

Dès trois heures du matin, les frères sont réunis à leur chambre; ils revêtent la robe et le chaperon des jours de fête et traversent la ville en cortége, précédés du roi des rois, et chantant le *Veni Creator*. Arrivés aux portes de la ville, ils quittent leurs rangs et prennent en toute hâte le chemin de la Grâce. Aux approches du village ils se rassemblent, se dirigent processionnellement vers l'église, où ils assistent à une messe solennelle. Une fois l'*Ite, missa est* prononcé, toute contrainte cesse; plus de règlement qui oblige au silence, plus d'amende infligée aux abus; un repas autorisé par les statuts, « en toute décence, en toute sobriété, sans excès d'aucune sorte, » disent-ils, réunit les frères; mais le chapelain s'est abstenu; le roi et les sénéchaux, sévères conservateurs du bon ordre, ne sont pas encore nommés; le roi des rois est un père indulgent, et nul n'est là pour rappeler à la tempérance celui qui s'en écarte.

Cependant sonne l'heure du retour; nul ne sait reprendre son rang, et bien peu marchent en droite ligne. La belle avenue de peupliers qui descend de Saint-Just est trop étroite, la grande route de Rouen à Paris n'est pas assez large. Le cliqueteur agite sa barrette et se coiffe de l'une de ses clochettes; la bannière s'accroche aux arbres, et quelques frères, bras dessus bras dessous, font entendre des chants qui contrastent d'une manière étrange avec la sainteté du costume. Le roi des rois, déjà hors d'état de supporter sa tête, trébuche et ne peut maintenir la couronne en équilibre sur le coussin de velours; un sénéchal porte son chandelier sous le bras gauche; le second tient d'une main le chandelier sans le cierge, de l'autre le cierge sans le chandelier.

Le cortége rentre ainsi à la ville, abattu, couvert de poussière, les vêtements souillés, cherchant, mais sans succès, à reprendre un ordre régulier. Toute la population est aux fenêtres; les rires et les sarcasmes se croisent d'un côté à l'autre de la rue, et la bannière à l'image de Notre-Dame, la croix, l'emblème du saint-sacrement brodé sur les cha-

Confrérie de la Charité de Vernon. — Le roi des rois.

perons, la couronne royale, rien ne préserve ceux qui les portent de la honte qu'ils ont encourue.

La confrérie rentre à la chambre, où l'élection du roi et des sénéchaux couronne cette triste orgie. Dès ce moment la loi a des défenseurs et reprend son empire; chaque frère s'agenouille et prête serment en posant la main droite sur le pied de la croix. La conscience des saints devoirs qu'il contracte dissipe les dernières vapeurs de l'ivresse : pour une année maintenant il fait vœu de tempérance et de charité.

Nous ajouterons qu'à de minimes différences près, ce que nous avons dit de la confrérie de Charité de Vernon peut s'appliquer aux corporations de même nature qui existent dans les principales villes normandes. De ce nombre nous citerons Louviers, les Andelys, Bernay, Brionne, Gisors, Pacy, Evreux, et plus des deux tiers des paroisses du diocèse de cette dernière ville.

Quelques-unes de ces Charités, peut-être de moins vieille date que celle de Vernon, s'étaient un peu éloignées de leur but; de là certaines luttes dont la presse a un instant retenti, et certaines ordonnances de Mgr l'évêque d'Evreux, qui a discipliné quelques confréries et qui a dû en interdire deux ou trois. Du reste, et nous l'avons dit plus haut, elles rendent

Confrérie de la Charité de Vernon. — Le porte-bannière.

toutes d'importants services, et leur existence est partout considérée comme un bienfait.

G. de L.

Études de Carnaval comparé, par Cham.

LES TRAVESTISSEMENTS.

Sous la régence.

Sous la restauration.

Aujourd'hui.

ASPECT D'UN BAL MASQUÉ

En 1747.

En 1847.

STYLE DE LA CONVERSATION.

1747. — Que ne suis-je Mars, puisque je viens de rencontrer Vénus.

1820. — Mon adresse! hôtel des Gardes-du-Corps Si vous ne venez pas, j'irai vous chercher.

1847. — Veux-tu te sauver......

CHAM.

Bulletin bibliographique.

Eothen, relation d'un voyage en Orient; traduit de l'anglais sur la cinquième édition. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Amyot*. 7 fr. 50.

Cet ouvrage a obtenu, en Angleterre, lors de sa publication, un immense succès, qui ne peut qu'augmenter. La septième édition paraissait à Londres au moment où M. Amyot mettait en vente, à Paris, une traduction française. Ce succès, avouons-le, est bien mérité. Depuis longtemps la littérature anglaise n'avait pas produit dans le genre humoristique,—le genre de Sterne, — un ouvrage aussi original et aussi distingué. L'auteur, qui s'était d'abord caché sous le voile de l'anonyme, est un avocat nommé Kinglake. Il avait fait, il y a quelques années, un voyage en Orient. A son retour, en 1845, il a raconté quelques-unes des impressions qu'il avait éprouvées, et il a donné à cette relation le titre bizarre d'*Eothen*, ou des *Pays de l'Aurore*. Son livre n'est pas, à proprement parler, une relation de voyage, bien qu'il renferme un certain nombre de renseignements positifs; c'est une œuvre littéraire, une série de fantaisies artistiques, poétiques, sceptiques et railleuses, à propos de l'Orient. Elles commencent à Semlin, se suivent, sans liaison aucune, de Constantinople à Jérusalem, de Jérusalem au Caire, du Caire à Satelieh, et se terminents brusquement dans les gorges du Taurus. Les jugements et les impressions de M. Kinglake lui appartiennent en propre. Il ne se croit pas obligé d'admirer ce que tous les voyageurs admirent; il se moque partout où il va de ce qui effraye les étrangers et les indigènes. La peste, qu'il a trouvée à Constantinople et au Caire; la peste qui, pendant son séjour au Caire, enlevait cinq à six cents personnes par jour, lui fournit surtout un texte inépuisable de plaisanteries. D'abord, il en eut un peu peur; il prenait les plus grandes précautions quand il sortait, pour ne pas toucher même les vêtements des individus qu'il rencontrait sur son chemin; mais un jour il se heurta contre un pestiféré qu'on portait en terre, et comme il n'en mourut pas le lendemain, il cessa de croire que la peste fût une maladie contagieuse; il se promena en toute liberté dans les lieux où elle faisait le plus grand nombre de victimes, et, pour se venger des terreurs qu'elle lui avait inspirées, il traça le portrait suivant des contagionnistes :

« Le contagionniste n'a point de foi dans l'irrévocabilité de la destinée; il n'a point de confiance dans la Providence; il n'a point cette insouciance hasardeuse et téméraire qui pourrait lui tenir lieu d'un symbole de croyance; si quelque circonstance irrésistible le force de sortir, il voit la mort qui le guette de derrière chaque pan d'habit; il se glisse, pâle d'effroi, entre une veste meurtrière qui le menace à droite et une pelisse assassine qui, à gauche, s'apprête à l'abattre. Ce qu'il craint par-dessus tout, c'est ce qu'il devrait aimer, c'est l'attouchement d'un vêtement féminin. Les épouses et les mères quittent le lit d'un moribond pour courir rendre quelques services; cheminant dans les rues avec plus d'impétuosité que les hommes, il est moins facile d'éviter leur abordage. Pendant quelque temps, à force d'adresse et de prévoyance, le Levantin réussira peut-être à éviter cet attouchement; mais enfin, moment néfaste! une masse de linge blanc que surmontent deux grands yeux noirs humides de larmes, l'a effleuré du bout de la manche; depuis cet instant, il ne connaît plus aucun repos; toute tranquillité est bannie de son esprit; il s'acharne à penser sans relâche à ce fatal contact, et il appelle ainsi le coup qu'il redoute; il épie avec tant de vigilance les symptômes de la peste, qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, il ne saurait manquer de les ressentir en effet. Il se palpe, il s'examine, il se touche, il accomplit lui-même l'œuvre de l'épidémie, et lorsque l'ange de la mort, appelé de la sorte, arrive enfin, il ne trouve presque plus rien à faire; il passe sa main brûlante sur la tête de la victime; il la laisse délirer un instant; le pauvre diable se retrouve dans sa belle Provence, il revoit le cadran solaire qui ornait le jardin, théâtre des jeux de son enfance; il revoit les traits longtemps oubliés de sa petite sœur, morte en bas âge; il entend sonner toutes les cloches qui l'appelaient jadis à l'église; il promène son regard sur le monde, et il le voit tout couvert de balles de coton; bref, le cerveau du malheureux Levantin bat la campagne, et, la nuit suivante, son pauvre corps occasionne peut-être les transports de la joie la plus vive chez une famille de jackals, qui le tirent par les pieds hors du sépulcre sablonneux et peu profond où il a été jeté. »

Citons maintenant, comme un échantillon tout différent du style et de l'esprit de l'auteur d'*Eothen*, la peinture suivante des jeunes filles de Bethléem, dont il oppose la liberté innocente, enjouée, naïve, à la rigidité purement extérieure qui change les villes et les palais d'Asie en déserts et en cachots.

« Lorsque vous les verrez et les entendrez, ces filles de Bethléem, elles vous feront du bien au cœur. Ce troupeau timide s'assemblera autour de vous, bien loin d'abord; puis il approchera lentement par degrés; elles tiendront leurs grands yeux brûlants gravement fixés contre les vôtres, de sorte qu'elles verront en votre cerveau, et si vous songez à mal, elles connaîtront votre pensée avant qu'elle ait eu le temps de se développer, et, prenant la fuite, elles disparaissent en un instant; mais si votre air est assez vertueux pour exclure toute alarme, et assez vicieux pour qu'on ne vous prenne pas pour un imbécile, alors ces aimables enfants s'approcheront de vous, et bientôt l'une d'elles, plus brave que ses sœurs, se hasardera à votre côté et touchera le bord de votre habit; à l'aspect d'un danger bravé avec tant d'audace, les autres, devenues plus hardies, vous entoureront de près, et elles entameront une vive controverse sur la forme étrange de ce que vous nommez un chapeau et sur la finesse du drap qui forme vos vêtements; donnant plus de profondeur à leurs recherches, elles passeront de l'étude de votre costume à une contemplation sérieuse de votre taille élevée, de votre chevelure d'un châtain clair, de ces joues empreintes des belles couleurs de la vigoureuse santé britannique. Si elles aperçoivent vos doigts affranchis du gant, elles feront de nouveau retentir l'air des cris de surprise que leur arrachera la comparaison de la blancheur de votre main avec les teintes plus foncées des leurs; aussitôt le chef de cette troupe indisciplinée imagine un nouveau méfait; dans sa tremblante audace, elle touche, elle saisit votre main, la flatte doucement de la sienne; elle en examine avec curiosité la forme et la couleur, comme s'il s'agissait d'une pièce de soie de Damas ou d'un châle de Cachemyr. En vous voyant rester paisible et doux, elles pousseront toutes à la fois des clameurs d'allégresse, elles se diront l'une à l'autre que vous ne voulez faire de mal à personne, que vous êtes un lion qui ne dévore pas, un ours qui n'étouffe personne, et chacune d'elles s'emparera à son tour de votre main complaisante. Il en est une toutefois, la plus jolie et la plus timide, qu'épouvante tant de hardiesse; elle reste réfugiée derrière ses compagnes; mais celles-ci lui reprochent en riant sa lâcheté; elles veulent que la peureuse soit leur complice, qu'elle prenne part à leur danger, qu'elle touche aussi la main de l'étranger. Elles saisissent sa petite main, elles la tirent de force, et enfin au moment où elle tâche de se détourner, de cacher toute son âme sous le voile de ses paupières baissées, elles triomphent de sa résistance en même temps que de votre réserve, et elles unissent sa main à la vôtre. Un tremblement agite vos membres; ces jeunes étourdies, subitement effrayées, arrêtent leur rire perçant, en s'apercevant que le jeu devient trop périlleux. Aussitôt elles prendront toutes la fuite, légères et craintives comme des gazelles, mais bientôt elles s'arrêteront, et reviendront s'exposer au danger. »

Que d'emprunts non moins intéressants nous pourrions faire à ce charmant ouvrage, si l'espace ne nous manquait! Nous n'aurions que l'embarras du choix. Chaque chapitre nous fournirait un épisode digne d'être cité comme un modèle. Il y a même des chapitres que nous copierions tout entiers. Mais nous ne pouvons pas franchir les limites qui nous sont imposées. Que nos lecteurs nous croient donc sur parole, qu'ils lisent *Eothen* en anglais ou dans la traduction française, et après avoir lu, ils nous remercieront, nous avons trop de confiance en leur bon goût pour en douter, d'avoir signalé à leur curiosité toujours avide de *nouveautés*, et surtout de bons livres, un ouvrage aussi neuf, aussi original, aussi spirituel que celui de M. Kinglake. Puisse le grand et légitime succès qu'il vient d'obtenir, déterminer cet avocat-littérateur à renoncer au barreau pour se consacrer exclusivement à la littérature !

Poésies de M. N. Martin. 1 vol. in-8. — Paris, 1846. *Jules Renouard.*

Que les poëtes viennent maintenant se plaindre de leur isolement, de leur abandon, du silence qui se fait autour d'eux lorsque leur voix s'élève, joyeuse ou plaintive, au milieu de la solitude! Voici un homme doué de facultés distinguées, d'un esprit délicat, d'une imagination vive, sinon abondante, d'une mémoire prompte à s'assimiler la substance des grands esprits de notre âge, mais auquel a manqué jusqu'à ce jour cette inexprimable puissance qu'on nomme l'originalité; voici cet homme qui, dès son premier pas dans la carrière, est poussé, que dis-je! est porté au succès par le groupe glorieux de nos poëtes les plus illustres.

Lorsque M. N. Martin eut publié les *Harmonies de la Famille*, petit poëme que renie la maturité de l'écrivain, M. V. Hugo lui écrivit dans ce langage pompeux qui dépasse quelquefois le but: « Vous êtes au nombre de ces nobles esprits qui entretiennent dans les provinces des foyers d'intelligence. Quand Dunkerque possède un esprit tel que le vôtre, Dunkerque vaut Paris, etc. »

Un autre aigle, planant dans l'espace, avait aussi aperçu l'humble oiseau qui chantait dans ces feuillages du Nord, M. de Lamartine lui disait, avec des expressions touchantes de bienveillance, sinon de sincérité : « Je ne suis plus poëte, mais je me souviens de l'avoir été quand je vous lis... Vous me rajeunissez de quinze ans par la voix mélodieuse que vous me faites entendre ce matin... »

Que manquait-il à ce concert d'applaudissements? que fallait-il encore pour que M. Martin reconnût avec enivrement que sa chanson matinale avait pour auditeurs les plus beaux génies de notre siècle? Une chose d'un grand prix, le mot approbateur de ce vieillard fameux qui domine de toute la hauteur de sa gloire le spectacle contemporain. Eh bien! ce précieux suffrage, l'auteur des *Poésies* l'a obtenu. M. de Châteaubriand lui a écrit une lettre qui n'a rien de banal, et qui est presque une confidence. Félicitons et remercions M. Martin d'avoir provoqué la noble et touchante profession de foi que nous venons de lire dans la préface de son volume. A coup sûr, l'auteur de *René* ne renoncerait pas au silence dont il s'entoure malheureusement aujourd'hui pour adresser la parole à un homme dont il n'estimerait pas le talent.

Après avoir énuméré les succès de M. Martin, il devient plus difficile peut-être de le louer avec mesure et sincérité. Si le jeune poëte a pris au sérieux les éloges des maîtres, il n'a besoin de rien autre chose. Notre encens aurait peu de prix désormais à ses yeux. Si, au contraire, il est assez modeste pour ne pas croire tout à fait à la bonne foi de ses généreux patrons, s'il attribue leurs encouragements à leur bienveillance plus encore qu'à son mérite, il nous met en demeure de donner à MM. de Châteaubriand, Lamartine et Victor Hugo un démenti dont nous ne nous rendrons assurément pas coupable.

Nous nous bornerons donc, pour ne rien compromettre, à recommander les *Poésies* de M. N. Martin à nos lecteurs. Il est impossible, d'ailleurs, qu'un nouveau né ne fasse pas son chemin dans le monde, lorsqu'il a pour parrains les trois plus grands poëtes de la France.

De la Lithyménie, ou Destruction des calculs vésicaux par les irrigations intra-membraneuses; par M. le docteur DUMESNIL.

S'il fallait en croire certains auteurs, et Haller tout le premier, depuis longtemps on aurait résolu le problème de la dissolution des calculs vésicaux; mais le raisin d'ours et d'autres agents merveilleux, vantés par nos ancêtres, n'ont malheureusement plus les mêmes propriétés de nos jours. En revanche, s'ils ne dissolvent pas les pierres, ils déchirent la langue et les oreilles quand on prononce leur nom de *lithontriptiques*.

On dit, il est vrai, que les eaux de Vichy dissolvent les calculs ou du moins certains calculs vésicaux. Sans nier la possibilité du fait et le soulagement incontestable que ces eaux procurent aux calculeux, nous attendons pour admettre comme prouvée leur action dissolvante, qu'on ait présenté quelques observations bien authentiques de calculs reconnus avec le cathéter avant l'usage des eaux et bien positivement disparus, introuvables à un examen consciencieux après la cure. L'auteur du travail dont il s'agit ici n'a pas cru pouvoir prononcer sur la valeur thérapeutique des agents préconisés dans les temps passés avant de les avoir soumis à l'expérience. Buffon mit, dit-on, une salamandre dans le feu pour voir si elle n'y brûlerait pas, et elle y brûla; M. Dumesnil a mis des pierres dans de la décoction de raisin d'ours et dans beaucoup d'autres décoctions pour voir si elles s'y dissoudraient, et elles ne s'y sont pas dissoutes. Il y a pourtant toujours quelque chose de vrai, même dans les plus grosses bourdes; si on eût mis la salamandre sur deux ou trois charbons mal allumés, elle les aurait peut-être éteints, tout en s'y brûlant cruellement; de même le raisin d'ours de Haller et la digitale pourprée dont personne n'avait encore parlé, ont altéré jusqu'à un certain point les calculs, mais non pas de manière à mériter le nom de lithontriptiques, ce qui doit rassurer les lithotomistes et les lithotriteurs, puisqu'il faut les appeler aussi par leurs noms.

On savait bien que si on pouvait mettre un calcul vésical dans un acide ou un alcali, suivant sa nature, on le dissoudrait, mais pour cela il aurait fallu le tenir dans la main, et alors peu importait sa dissolution. Quand à injecter un acide ou une solution alcaline concentrée dans la vessie, c'était une opération dont les suites auraient probablement excité l'attention du procureur du roi.

Différents procédés avaient été imaginés pour isoler et envelopper les calculs dans la vessie; et lorsque M. Dumesnil présenta à l'Académie des sciences son travail et l'instrument qu'il avait fait construire, des réclamations eurent lieu sur la question de priorité; nous n'avons pas à nous en occuper; disons seulement que le travail de M. Dumesnil, adressé aux médecins et non aux gens du monde, a cependant pour ces derniers un intérêt incontestable. La plus grande partie de cette brochure porte sur les divers traitements des calculs urinaires, sur l'action des réactifs très-étendus, sur la nature des calculs au point de vue statistique, sur l'action des réactifs plus ou moins concentrés, enfin sur les causes des revers éprouvés dans les tentatives de dissolution; puis l'auteur expose son procédé et décrit son instrument. L'un et l'autre sont ingénieux, mais nous semblent d'une application assez difficile. Nous ne voulons pas cependant préjuger en mal d'une méthode qui n'a pas encore reçu la sanction de l'expérience sur le vivant. La lithotritie n'a-t-elle pas, à son début, excité le sourire et la critique même de grands chirurgiens. Accueillons les idées nouvelles, encourageons les inventeurs et ceux qui, dans leurs travaux, dans leurs communications scientifiques, cherchent le progrès de la science et non la réclame académique.

Au reste, une des grandes objections contre la lithotomie, c'est la douleur, qui, par parenthèse, est souvent presque aussi grande à la première séance de lithotritie. Maintenant que les résultats obtenus à l'aide de l'éther se confirment, ce moyen merveilleux, inapplicable à la lithotritie, rendra sans doute plus fréquentes les opérations de taille, devenues alors les moins douloureuses.

Dictionnaire des Sciences philosophiques; par une société de professeurs et de savants. Cinquième livraison. 1 vol. in-8. — Paris, à la librairie de l'Université.

Nous avons déjà rendu compte des premières parties de cette encyclopédie nouvelle, consacrée tout entière aux sciences philosophiques. On sait quelle est la pensée qui préside à ce recueil: c'est de recueillir et de classer tous les résultats du travail philosophique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; c'est de présenter comme un tableau complet, où se trouvent réunis les différents systèmes de philosophie ancienne et moderne, les diverses solutions successivement données aux grands problèmes que l'esprit humain se propose sans cesse. Un pareil recueil nécessite non-seulement les connaissances les plus vastes en fait d'histoire de la philosophie, mais aussi une grande habileté d'analyse, d'exposition et de critique, chaque système devant être suivi d'une juste appréciation, chaque question philosophique devant être résolue d'une manière décisive, et non laissée comme en suspens au milieu de tant de solutions contradictoires.

La société de professeurs et de savants qui a entrepris cette œuvre si difficile ne s'est pas montrée inférieure à la tâche qu'elle s'était imposée. Les premières livraisons du *Dictionnaire des sciences philosophiques* ont donné tout de suite au livre une place très-élevée parmi les publications contemporaines historiques et dogmatiques, et le nouveau volume que nous avons sous les yeux doit confirmer le succès des précédents.

Le titre seul des principaux articles contenus dans ce volume suffit à en indiquer le sérieux intérêt et l'importance scientifique. Le système complet, politique, métaphysique et moral, de Hobbes, ceux de Hutcheson, de Huet, de Hegel, de Hume, d'Héraclite, de Herder, d'Helvétius, de Jacobi, l'histoire abrégée des philosophies indienne et italienne, telle est, en résumé, la partie historique du volume. La part de la métaphysique et celle de la psychologie n'y sont pas moins riches; nous y trouvons traitées avec beaucoup de science et aussi avec beaucoup de clarté les questions difficiles de l'infini, de l'idéalisme, de l'immortalité, de l'imagination, de l'habitude, de l'intelligence ou entendement, de l'intuition, de l'induction, de l'instinct, etc., etc. Enfin, le volume comprend aussi plusieurs morceaux intéressants, qui ne sont pas proprement philosophiques, mais qui se rattachent pourtant à la science des idées : par exemple, un article sur le hasard, un autre sur les philosophes et livres appelés hermétiques, etc. Les auteurs du nouveau dictionnaire procèdent ainsi à la façon des encyclopédistes du dernier siècle, qui ne dédaignaient aucune connaissance, et donnaient volontiers place dans leur grand recueil aux notions les plus simples, qui sont les plus utiles aussi; par là leur livre offre une lecture profitable même à ceux qui ne veulent point aborder les questions philosophiques, quoique ces questions, répétons-le, soient toujours mises par les auteurs à la portée du plus grand nombre des intelligences.

Casimir Delavigne. Éloge couronné par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, en 1846; par M. PAUL-ANTOINE CAP. —Paris, 1847. *Dubochet, Le Chevalier et comp.*

M. Cap, l'éditeur des *OEuvres de Bernard Palissy*, le directeur des *Cent Traités pour l'instruction du Peuple*, et l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires justement estimés, avait obtenu, l'année dernière, le prix que l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen avait institué en faveur du meilleur éloge de Casimir Delavigne. Cet éloge vient d'être imprimé et mis en vente à la librairie Dubochet, Le Chevalier et comp. Nous l'avons lu avec un vif plaisir, et il nous a paru digne à tous égards du glorieux hommage que lui a accordé l'Académie de Rouen. C'est une intéressante étude biographique et critique.

Exercices pour habituer à la lecture des manuscrits allemands; par M. ADLER MESNARD, maître de conférences à l'école normale supérieure. — Paris, 1847. *Hachette.*

Sous ce titre, *Handbuch zar Uebung im Lesen deutscher Handschriften*, ou *Exercices pour habituer à la lecture des manuscrits allemands*, M. Adler Mesnard, maître de conférences à l'école normale supérieure, vient de publier un petit volume de cent vingt-huit pages, que nous croyons devoir recommander à toutes les personnes qui enseignent ou qui apprennent la langue allemande, car il leur sera d'une grande utilité pratique. C'est un choix fait avec intelligence de *fac simile* de manuscrits. Ce petit ouvrage se divise en quatre parties, consacrées : la première, à l'histoire politique de l'Allemagne; la deuxième, à l'histoire littéraire; la troisième, à la prose, et la quatrième, à la poésie. Nous regrettons seulement que M. Adler Mesnard n'ait pas cru devoir imprimer en caractères ordinaires les divers fragments des manuscrits dont il publie les *fac similé*. L'étude de la langue écrite eût été ainsi rendue plus facile à ceux qui apprennent l'allemand sans maître.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Pianos de H. Pape.

Nous reproduisons l'article suivant, publié tout récemment par le *Journal des Débats*. Le nom de son auteur a dans le monde musical une autorité si puissante, que toute appréciation de notre part doit modestement s'effacer devant lui.

« Il y a vingt-cinq ans environ qu'ayant obtenu la récompense de ses travaux, M. PAPE se vit possesseur d'une belle fortune qu'il ne devait qu'à lui-même. Alors deux partis s'offrirent à lui, à savoir : persévérer dans la route qui l'avait conduit à ses résultats, en s'attachant à perfectionner seulement quelques détails des pianos, à l'exemple de plusieurs de ses confrères, ou bien se reposer de ses fatigues et abandonner à d'autres ce qui n'est pour le plus grand nombre qu'une simple industrie, comme la fabrication des étoffes de laine ou de coton. Mais Dieu n'a pas mis au monde M. Pape pour n'être qu'un industriel; il l'a fait artiste, et lui a donné la noble ambition de reculer les limites de son art et de reconstruire par de meilleurs principes un instrument dont les divers systèmes jusqu'alors mis en usage lui paraissaient défectueux. Préoccupé de cette idée, il n'aperçut peut-être pas tout d'abord les luttes qu'il aurait à soutenir contre des intérêts opposés et contre l'ignorance et les préjugés; mais on lui doit cette justice que, dans cette entreprise difficile, le courage ne lui faillit pas pour l'exécuter, et qu'il ne recula ni devant les dégoûts dont il fut abreuvé, ni devant la perte de son repos, ni devant le sacrifice d'une partie de son avoir.

Il ne s'agissait pas moins, dans ce que se proposait M. Pape, que de renverser de fond en comble le système de la construction des pianos. Les facteurs et les artistes n'y virent d'abord qu'un nouvel essai de ce qui avait été tenté à diverses époques et par divers fabricants, c'est-à-dire du frappé des marteaux au-dessus des cordes, au lieu du frappé en dessous. « Les marteaux, disait-on, tombent de leur propre poids sur les cordes; pour les ramener à leur point de départ, il faut ou un contre-poids ou un ressort; or, les contre-poids donnent de la lourdeur au clavier, et les ressorts, se fatiguant par l'usage, finissent par ne plus remplir leurs fonctions. Donc la construction des pianos avec les marteaux au-dessus des cordes ne peut conduire à de bons résultats, quoiqu'on ne puisse nier que si elle était possible, on n'en tirât des sons plus puissants.»

Pour toute réponse à ces pronostics sur le sort de son entreprise, M. Pape fit comme cet homme à qui l'on niait le mouvement et qui se mit à marcher, il exécuta ce qu'on déclarait impossible, et sut éviter les écueils dont on l'avait menacé. Ses adversaires n'avaient songé qu'à des moyens vulgaires ; mais dans sa haute intelligence des mécanismes, il en sut trouver de fort simples auxquels personne n'avait pensé, et qui donnaient la solution du problème. Je ne redirai point ici ce que j'ai écrit il y a vingt ans dans la *Revue musicale* sur ce sujet, car moi aussi j'ai mis de la persévérance à suivre M. Pape dans ses heureux travaux. Convaincu, comme je l'étais alors, comme je le suis aujourd'hui, de la bonté de son principe; certain, comme je le serai toujours, que le beau et le bon résident dans le simple, et voyant que la simplicité devait être le résultat des travaux de cet artiste, je résolus de lui prêter le secours de ma plume pour combattre les préjugés qui s'opposaient à ses succès. J'analysai alors les combinaisons du mécanisme qu'il avait imaginé, et je fis voir combien était heureuse sa conception d'un ressort concentrique à petite course pour relever les marteaux, et dont, en effet, l'emploi, depuis vingt ans, dans plus de quatre mille pianos, en a suffisamment constaté l'infaillibilité. Je démontrai enfin que ses nouvelles dispositions lui faisant placer la table d'harmonie vers le fond de l'instrument, les cordes opéraient leur tirage dans la partie forte de la caisse, et conséquemment les parois de cette caisse ne devaient pas céder à la puissance de la traction, d'où résultaient des conditions de solidité pour l'instrument.

Force fut à la fin de céder à l'évidence des faits, et les plus obstinés furent obligés d'avouer que M. Pape est un très-habile mécanicien ; cependant il lui restait encore à désirer pour la légèreté du toucher. Et véritablement ce n'est pas impunément que l'homme le plus ingénieux peut entreprendre une réforme radicale en quoi que ce soit; il n'est donné à personne d'accomplir une tâche semblable du premier coup, et ce n'est que pas à pas que nous pouvons arriver au mieux possible. Tout ne fut donc pas fini pour M. Pape après qu'il eut vaincu des difficultés que d'autres avaient considérées comme insurmontables; en l'état des choses, un nouveau problème se présentait à lui : il s'agissait de trouver dans les combinaisons du mécanisme en dessus la plus grande force d'impulsion possible pour la production du son réunie à la plus grande vitesse d'articulation. J'ai dit encore, il y a quelques années, par quel miracle d'invention M. Pape résolut ce problème en donnant, en cette circonstance, un démenti à ce principe de mécanique, que *ce qu'on gagne en force, on le perd en vitesse, et réciproquement, et que plus un levier est long, plus il doit avoir de force.* Tout le monde sait que dans les pianos construits selon les systèmes ordinaires, les touches sont de longs leviers destinés à donner une forte impulsion aux marteaux, pour la production des sons puissants; mais ces leviers, faits d'un bois léger, fléchissent souvent lorsqu'ils sont attaqués par une main vigoureuse, et faisant dévier les marteaux plus ou moins sensiblement, ne leur font attaquer que deux des trois cordes destinées à chaque note, et quelquefois qu'une seule. Lors même que ce dernier défaut ne se produit pas, la puissance du son n'est point en rapport avec la force d'impulsion, parce que le levier fléchit dans sa longueur sous l'effort de la main.

A l'égard de la rapidité d'articulation, on ne l'obtient jamais sur les pianos des systèmes ordinaires que par la délicatesse et la légèreté du toucher; elle est toujours plus ou moins lente dans les effets de force. Au lieu de tout le grand attirail des pianos ordinaires, qu'a fait M. Pape pour résoudre le problème dont j'ai parlé? Un petit appareil d'environ huit pouces de largeur, qui se peut porter facilement sous le bras, et qui contient les touches, les marteaux avec leurs mouvements et échappements, et enfin les étouffoirs et leurs leviers! Véritable chef-d'œuvre de mécanique, où la longueur du levier est remplacée par la combinaison la plus simple et la plus heureuse pour l'impulsion du marteau, et par lequel conséquemment la force se trouve réunie à la vitesse ! Dans cette belle invention, plus de double échappement, et, par suite, plus de double frottement ; or, la multiplicité des frottements est, comme le sait quiconque connaît les premiers principes de la mécanique, une cause de destruction. Il est donc évident que par ses heureux efforts, M. H. Pape venait de donner à ses instruments des garanties de solidité qui n'existaient pas dans les autres.

Cette fois encore, il fallut renoncer à contester ce qui n'était pas contestable, et les adversaires de l'artiste furent obligés de lui faire des concessions. Cependant le succès ne ralentissait pas l'ardeur de M. Pape. Préoccupé du soin de porter à la perfection ce qu'il avait si heureusement commencé, son esprit actif et lumineux se préparait en silence à faire plus qu'on ne demandait, à dépasser en quelque sorte les limites du possible.

Ses premiers soins se portèrent vers la table d'harmonie. Tout le monde sait que ces tables sont généralement minces dans les pianos pour favoriser leur élasticité. Mais ce qui leur est favorable au moment où ils viennent d'être terminés, devient une cause de destruction à mesure que les instruments vieillissent; car un resserrement des pores du bois s'opère progressivement par le tiraillement des cordes, et cet effet va quelquefois jusqu'à produire des inégalités dans la surface de la table. Alors l'élasticité disparaît, et conséquemment la sonorité avec elle. Lorsque cet effet est produit, c'est en vain qu'on resserre les trous des pointes du clavier et qu'on regarnit les marteaux pour éviter les claquements et retrouver du moelleux; le son reste terne et sourd, et bientôt se fait sentir la nécessité de renouveler la dépense d'acquisition d'un instrument.

Par la disposition du clavier en dessus, et par la place qu'occupent les cordes dans les pianos de M. Pape, celles-ci ne causent aucune fatigue à la caisse de l'instrument, et, par suite, les parois de cette caisse n'exercent aucune pression sur la table; enfin cette table, libre dans ses oscillations, est destinée à conserver en tout temps son élasticité et conséquemment à perpétuer la sonorité de l'instrument. Ajoutons que par le système de barrage et de sommiers prolongés en fer imaginé par M. Pape, les efforts de traction des cordes sont disposés et répartis avec tant d'égalité sur tous les points de la circonférence de l'instrument, que la liberté des vibrations, loin d'être comprimée, se développe avec toute sa puissance normale. Enfin, cette liberté dont jouit la table d'harmonie dans ses oscillations a permis à M. Pape de lui donner une épaisseur triple des tables ordinaires. De là est résultée une telle intensité de son, que des pianos à queue de très-petit patron, et dont la caisse n'a pas plus de la moitié du volume de certains grands pianos renommés, les égalent au moins en volume de son, et que les grands pianos à huit octaves du même facteur sont de véritables orchestres pour la puissance.

A l'égard de certains effets délicats du toucher que désiraient quelques grands pianistes, tels que la répétition la plus rapide possible de la même note, le trille le plus net, le plus brillant et le plus léger, et enfin la faculté de refrapper la même note avant que la touche soit complètement relevée, on n'avait pu les réaliser jusqu'ici que par des complications de mécanisme telles, que quinze à dix-huit frottements, s'opèrent pendant la production de l'effet, et que ces frottements répétés pendant plusieurs mois, suffisent pour rendre indispensables des réparations. Par un nouvel effort d'imagination, M. Pape vient de faire un miracle de simplicité en réalisant le même effet par un seul échappement, et en donnant à tout son clavier une égalité, une délicatesse d'accentuation et une légèreté qui ne laissent plus rien à désirer.

On sait que, dans les pianos des divers systèmes ordinaires, le bruit des touches qui retombent sur leurs supports n'est amorti que par une bande de molleton. Cette bande n'empêche pas qu'un bruit sourd ne se produise quand les mains se relèvent, et ce bruit devient plus sensible avec le temps lorsque le molleton a perdu son moelleux. Or le molleton se tasse davantage dans les parties du clavier dont l'exercice est le plus fréquent, et le temps arrive où le clavier ne présente plus une ligne parfaitement horizontale, parce que les touches les plus travaillées ont suivi l'affaissement du molleton. Aucun de ces défauts ne peut jamais se produire dans les nouveaux pianos de M. Pape, car les dispositions des pièces du mécanisme sont telles que rien ne peut jamais en altérer les fonctions; aucun bruit ne se produit après le son lorsque l'exécutant lève les mains, et jamais le plan du clavier ne peut devenir inégal.

Perfectionnant également toutes les parties de ses nouveaux instruments, M. Pape leur a donné cette qualité moelleuse et distinguée du son qu'on se plaît à reconnaître dans les meilleurs instruments, sans que le moelleux et la douceur diminuent en rien la puissance et l'énergie. En cet état, la révolution opérée par le célèbre facteur dans les principes de la construction des pianos est complète; rien n'y peut être désiré, rien n'y pourrait être ajouté sans en altérer l'admirable simplicité.

J'ignore si le public et les artistes comprendront quel est le mérite d'une conception si originale et si belle ; j'ignore si l'inventeur recueillera de ses immenses travaux et de ses grands sacrifices le fruit qu'il a droit d'en attendre ; j'ignore enfin si les préjugés et l'intrigue ne continueront point à faire méconnaître le mérite d'une œuvre conduite avec tant de persévérance jusqu'à sa perfection ; mais ce que je sais, c'est que M. Pape est un homme de génie ; c'est que tout ce qui compose le système de ses instruments lui appartient en propre ; c'est enfin que ce système est le plus simple, le plus rationnel, le plus normal de tous ceux qui ont été imaginés jusqu'à ce jour, et conséquemment que c'est celui qui offre le plus de garantie de durée. J'ajouterai que lorsque le système et les inventions de M. Pape seront tombés dans le domaine public, les facteurs des temps futurs les adopteront de préférence à tout autre, car les pianos de cette espèce sont d'une construction si simple et se composent d'un si petit nombre de pièces, que la dépense de leur fabrication sera très-inférieure à celle des autres pianos, et que leur bon marché, réuni à leurs autres qualités et à leurs garanties de durée, leur fera donner la préférence sur les instruments du même genre. Alors on se plaira à rendre justice à l'inventeur, et la gloire qui lui appartient ne lui sera plus contestée.

FÉTIS père.

Pianos à queue

de la maison PAPE, à Paris, rue des Bons-Enfants, 19, et rue de Valois, 10 ; — à Londres, Lower-Grosvenor-Street, 15 ; — à Bruxelles, au Béguinage.

Un nouveau modèle de ces pianos vient d'être créé par M. Pape. Réduction de format, augmentation de son, simplicité de mécanisme et facilité extrême du toucher, tels sont les principaux avantages que présente le nouvel instrument. On sait que, depuis trente ans, c'est de la maison Pape que sont sortis les perfectionnements les plus importants dans la facture, et que ses pianos carrés à marteaux en dessus, ainsi que ses pianos-consoles, jouissent d'une réputation de supériorité rendue incontestable par la vente de plus de quatre mille de ces instruments.

Le nouveau piano à queue ne peut tarder à devenir d'un usage aussi général; car la simplicité dans le mécanisme amène évidemment solidité et réduction de prix.

L'importance qu'a prise la fabrication de ces trois formats, par suite de leur succès, a engagé M. Pape à cesser la construction des anciens modèles, et à continuer de se défaire de ceux qui lui restent encore à un rabais considérable.

Camées

(PORTRAITS EN) de M. GRISPY, de Rome, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.

Nous recommandons aux familles cet habile artiste, que ses ouvrages ont mis au rang de nos plus habiles sculpteurs en camées. Ses portraits d'après nature sont généralement d'une grande ressemblance et d'une bonne exécution. M. Grispy tient un beau choix de camées dont les sujets sont très-variés.

Les amateurs pourront apprécier prochainement au Musée tout le mérite de M. Grispy. Il expose cette année, sous le numéro 1856, un cadre renfermant cinq portraits en camées de personnages très-distingués et gravés d'après nature.

Déménagements

(ENTREPRISE DE) pour Paris, la campagne, les départements et l'étranger, à la Poste aux Chevaux de Paris, rue Pigale, 2.

L'Administration traite aux prix les plus modérés, à forfait ou par voiture, sur la demande faite verbalement ou par lettre non affranchie. Un inspecteur se transporte, à l'heure indiquée, chez les personnes pour prendre leurs ordres. Les bureaux sont ouverts jour et nuit.

On trouve aussi dans l'entreprise des chars à bancs à douze et seize places pour les parties de campagne.

Maison Demarson et Chardin,

parfumeurs, fournisseurs du roi, rue Saint-Martin, 15.

Le rang élevé que cette maison occupe depuis longtemps dans la parfumerie parisienne nous dispense de lui consacrer un article plus détaillé; notre appréciation ne portera que sur quelques-unes de ses préparations les plus en vogue, telles que l'*eau de Cologne éthérée*, si justement appréciée pour la délicatesse de son parfum et ses qualités spéciales pour la toilette. *Le savon de la duchesse* au lait d'amandes, pour blanchir et adoucir les mains, n'a pas moins de succès que la délicieuse pommade au *beurre de cacao*, ou à la *vanille blanche;* ils se rencontrent sur la toilette de toutes les dames élégantes aussi bien que l'eau et la poudre dentifrice du docteur Offmann et l'extrait au géranium rosat, qui donne au mouchoir un parfum si distingué. MM. Demarson et Chardin ont obtenu la grande médaille de la société royale d'horticulture pour la culture du géranium rosat et son emploi en parfumerie.

Extrait du rapport du jury central sur les savons Demarson. Le comité, composé de MM. le baron Thénard, président; Darcet, Payen, Berthier, Dumas, Brongniart, Clément Desormes, Chevreul et Gay-Lussac.

« Les savons que MM. Demarson et comp. ont envoyés à l'exposition sont ceux qui représentent le mieux la grande fabrication dans ce genre ; leurs savons de toilette, justement appréciés des consommateurs, nous dispensent d'en faire l'éloge : parfums, nuances, tout y est observé. Ces produits prouvent que MM. Demarson et comp. connaissent la grande savonnerie, et qu'ils jouent pour ainsi dire avec les difficultés qu'elle présente. Le jury central considère ces exposants comme étant bien dignes de la médaille qu'il leur décerne. »

Papiers peints.

Maison BARBEDIENNE, boulevard Poissonnière, nº 30.

La mission que nous avons acceptée de n'admettre dans notre revue que des maisons de premier ordre nous devient chaque jour d'autant plus facile à remplir que nos renseignements acquièrent plus d'exactitude au fur et à mesure que s'étendent nos investigations. Pour la spécialité qui nous occupe, notre choix a bientôt été fait ; il nous était naturellement indiqué par la célébrité si justement méritée des bronzes de la société Collas et Barbédienne, que l'on a le plaisir de rencontrer dans le même établissement ; aussi, n'avons-nous pas été surpris de retrouver dans les salons réservés à l'exposition des papiers de tenture les mêmes conditions de goût exquis et de sentiment artistique.

Exposons d'abord à ceux de nos lecteurs étrangers qui l'ignorent ce fait incontestable et incontesté, que la France, et particulièrement Paris, est le pays où la fabrication du papier peint ne laisse plus rien à désirer sous les rapports de dessin, d'harmonie des couleurs et d'exécution. Ceci posé, disons que le mérite de M. Barbédienne ne consiste pas seulement dans le goût qui dirige son choix dans les fabriques les plus renommées, ce goût exquis le sert parfaitement encore pour faire accepter par le fabricant des dessins dont il donne l'idée. Nous devons féliciter aussi M. Barbédienne des procédés ingénieux qu'il a imaginés pour diriger facilement sa clientèle dans le choix des papiers dont elle désire faire emplète ; des panneaux mobiles, de différentes dimensions et garnis de leurs bordures, baguettes, torsades ou tuyaux, sont autant de spécimens qui permettent d'apprécier à l'avance et d'une manière certaine quel sera l'effet d'un papier de tenture dans son ensemble complet, à la lumière ou en plein jour. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les assortiments de la maison Barbédienne embrassent tous les genres compris dans ce qu'il y a de plus simple et de plus riche, de plus coquet et de plus sévère, et que, parmi ses papiers de luxe, quelques-uns sont l'imitation parfaite des plus riches étoffes de soie et de brocart d'or.

(*La suite au prochain numéro.*)

EN VENTE AUJOURD'HUI à la librairie **PAULIN**, rue Richelieu, nº 60. — **PUBLICATION NOUVELLE.**

LES MONDES

OU ESSAI PHILOSOPHIQUE SUR LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES ÊTRES ORGANISÉS DANS NOTRE SYSTÈME PLANÉTAIRE.

PAR LE DOCTEUR F. E. PLISSON.

1 volume grand in-18 jésus vélin, format anglais. — Prix : 3 francs 50 centimes.

TABLE DES MATIÈRES. — A M. H. J. Leverrier. — Préambule. — Considérations préliminaires. — Tableau général des éléments planétaires. — PREMIERE SECTION : Des conditions relatives à l'état du sol et à la nature des milieux. — I. De l'état physique du sol.— II. De la nature des milieux.—DEUXIEME SECTION : Des conditions relatives à la température et à la lumière. — I. De la température des planètes et de leur illumination. — II. De la température et de l'illumination des satellites. — III. De la température et de l'illumination des comètes. — TROISIEME SECTION : Des conditions relatives à la durée des jours et de l'année, à la diversité des saisons et à la nature des climats. — I. De la durée du jour et de l'année dans les planètes. — II. De la durée du jour et de l'année des satellites. — III. De la différence des saisons et de la nature des climats dans les planètes. — IV. De la variété des saisons et de la nature des climats des satellites. — QUATRIEME SECTION : Des conditions relatives aux diamètres, surfaces, volumes, masses, densités, etc., etc. — I. Des diamètres, surfaces et volumes des planètes. — II. Des masses et densités des planètes, de l'intensité de la pesanteur, et de la chute des corps à leurs surfaces. — III. Des diamètres, surfaces, volumes, masses, densités, etc., considérées dans les satellites. IV. Des volumes, masses et densités des comètes. — V. Des volumes et des masses des étoiles. — CINQUIEME SECTION : De la civilisation des mondes planétaires. — *Conclusion.* — I. Etats de la civilisation. — II. Conclusion générale. — *Table alphabétique des matières et des auteurs cités dans l'ouvrage.*

Modes. — Travestissements.

Quoique les fêtes bruyantes de l'Opéra et des Variétés aient développé chaque année à un plus haut degré le goût des bals masqués, il était à craindre que la mode du travestissement sérieux et de bon goût ne succombât à la facilité et au sans-gêne avec lesquels chacun se confectionne sans peine et sans recherches, à l'usage de ces pandæmonium dansants, un costume dont l'imagination la plus bizarre ne peut se faire une juste idée qu'après avoir vu les haillons employés à célébrer ces nuits de carnaval, haillons qui ont pour origine l'imitation des grotesques accoutrements des types si populaires de l'intrigant Robert Macaire et de Bertrand, son digne acolyte.

Les soirées travesties qui se sont succédé cet hiver dans plusieurs des salons les plus brillants ont prouvé victorieusement que ces craintes étaient mal fondées; comme par le passé, toutes les époques et tous les pays ont été mis à contribution pour satisfaire les exigences des amateurs de costumes de caractère; et si la fantaisie s'est glissée parmi toutes ces fidèles représentations, c'est sous l'égide du goût si parfait de quelques artistes, qui, comme Eug. Lamy, Jules David, Guérard, Ballue, etc., n'ont pas craint de consacrer leurs crayons à ces éphémères créations. Le succès de quelques quadrilles historiques nous porte à croire que de nombreuses imitations en seront faites l'année prochaine, et l'on nous a affirmé que l'attrait piquant du masque y pourrait bien être ajouté.

Tous les journaux ont parlé du bal exclusivement composé de costumes de Pierrots et de Pierrettes, donné dernièrement par le duc de Nemours; ils ont décrit la variété et la richesse des étoffes et des formes au moyen de laquelle cette uniformité avait pu être détruite; mais ce que la presse n'a pas dit, c'est que cette idée n'était pas nouvelle, et qu'elle avait déjà été mise à exécution, il y a quelques hivers, par madame O....., femme distinguée d'un de nos plus honorables officiers ministériels, qui avait imposé le *costume oriental* à tous les invités d'un bal travesti; ce costume très-facile à trouver aujourd'hui à Paris, où l'Orient, qui l'abandonne chaque jour sans raison, pourra venir plus tard en rechercher les traditions dans les ateliers de nos peintres, était cependant à cette époque assez rare pour qu'un spirituel portraitiste, qui s'était déterminé un peu tard aux recherches nécessaires, ne rencontrât plus que le costume du Turc de carnaval, si populaire sous l'empire. Il était sur le point de renoncer au plaisir de ce bal excentrique, lorsqu'une idée lumineuse vint le tirer d'embarras. Revêtu du fez rouge à houppe de soie bleue, du pantalon à dessous de pied et de la redingote droite, où se laissait voir la décoration brillante du Nichan-Iftikar, il se présenta avec ce costume officiel des attachés à l'ambassade ottomane, et fut proclamé d'une voix unanime comme remplissant le mieux les conditions du programme imposé par la maîtresse de la maison.

Postillon et Pierrette. Espagnols sous Philippe IV. Mousquetaire Louis XV. Amazone régence. Prince persan. Grecque moderne. Cupidon pompadour. Page moyen âge.

Les mois d'hiver ne se passeront pas sans une solennité de ce genre; une société d'artistes et de voyageurs se propose de donner, dans une des plus élégantes salles de Paris, un bal qui réunira les costumes brillants ou curieux par eux rapportés des divers pays qu'ils ont parcourus. D'après le programme, qui nous a été communiqué, les quatre parties du monde seront représentées à cette fête, non-seulement par leurs modes, mais aussi par leur musique et par leurs danses. Nous espérons bien faire faire à nos abonnés un voyage aussi amusant qu'instructif à travers cette multitude de costumes nationaux.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Histoire du clergé de France, depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à nos jours; par J. BOUSQUET. T. Ier. Un vol. in-8 de 484 pages. — Paris, Pillet aîné.
L'ouvrage aura 3 volumes.

SCIENCES ET ARTS.

Histoire de la Peinture flamande et hollandaise; par ALFRED MICHIELS. 3 vol. in-8 de 964 pages. — Paris, Renouard.
L'ouvrage aura un quatrième et dernier volume.
Les Peintres brugeois; par le même. Un vol. in-12 de 310 pages.
Extrait de l'ouvrage précédent.
Etudes théoriques et pratiques sur le Code civil. Première série; par A. HUREAUX. Tomes I et II. 2 vol. in-8 de 804 pages. — Paris, Marescq.
Des Bains de mer. Guide médical et hygiénique du baigneur. Ouvrage divisé en quatre parties; par M. G. LECOEUR (de Caen). 2 vol. in-8 de 904 pages. — Paris, Labé.
Hygiène physique et morale des prisons, ou de l'influence que les systèmes pénitentiaires exercent sur le physique et le moral des prisonniers, et des modifications qu'il y aurait à apporter au système actuel de nos prisons; par AUG. BONNET, D. M. P. In-8 de 160 pages. — Paris, Just Rouvier.
Etudes sur les chevaux français et sur l'amélioration des races communes, du développement de la proposition faite au congrès central agricole; par M. FOUQUIER D'HEROUEL. In-8 de 156 pages. — Moureau, à Saint-Quentin.
Annuaire de l'état militaire de France pour l'année 1847, publié sur les documents du ministère de la guerre, avec autorisation du roi. Un vol. in-12 de 920 pages. — Strasbourg, madame veuve Levrault; Paris, Bertrand.
Notions élémentaires de balistique, appliquées aux armes à eu portatives et aux principales bouches à feu; par M. THIROUX. Un vol. in-8 de 276 pages, avec 3 pl. — Versailles, Montalant-Bougleux.

BELLES-LETTRES.

Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, contenant un grand nombre de faits sur l'histoire religieuse et littéraire du dix-septième siècle; suivie des lettres inédites du père Quesnel à Maglia-Bechi, bibliothécaire du grand-duc de Toscane Côme III, et au cardinal Noris, accompagnée de Notices, d'éclaircissements et d'une table analytique; par M. VALERY. 3 vol. in-8 de 1288 pages. — Paris, Labitte.
Lucrezia Floriani; par GEORGES SAND. Première édition. 2 vol. in-8 de 648 pages. — Paris, Dessessarts.
Le prince Francisque Rakotzi; par D. FABRE D'OLIVET. Tomes I et II. 2 vol. in-8 de 712 pages. — Paris, Passard.
L'ouvrage aura 4 volumes.

HISTOIRE.

Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord. Séant à Douai. 1845-1846. Première série. Tome XI. Un vol. in-8 de 640 pages, avec 14 pl. — Douai, Adam d'Aubers.
Etudes sur l'Algérie et l'Afrique; par BODICHON, docteur médecin à Alger. In-8 de 264 pages. — Alger, chez l'auteur.
La Guerre en Afrique; par AUGUSTE DUGAT. Un vol. in-8 de 252 pages. — Paris, Dauvin et Fontaine.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

NANCY, mademoiselle GONET, GRIMBLOT, PFEIFFER;— NAMUR (Belgique) LEROUX; — NANTES, BUROLLEAU, GUERAUD, PETITPAS, madame POTTIN, SEBIRE; — NAPLES (Italie), PELLERANO;—NEUFCHATEL (Suisse), GERSTER; — NEVERS, MOREL; — NEW-YORK (Etats-Unis), GAILLARDET; — NICE (Piémont), VISCONTI; — NIMES, GIRAUD; NIORT, ECUYER; — NOUVELLE-ORLEANS (Etats-Unis), HEBERT.
ODESSA (Russie), SAURON, VILLIETTI; — ORLEANS, GATINEAU.
PAU, LAFONT; — PERIGUEUX, BAYLÉ; — PERONNE, TRÉPANT; — PERPIGNAN, ALZINE, JULIA frères; — PITHIVIERS, SANGEVIN; — POITIERS, L'ETANG, PICHOT; — PORENTRUI Luisse), Victor MICHEL; — PORTO (Portugal), MORÉ.
REDON, DUBOIS; — REIMS, BRISSART-BINET, QUENTIN-DAILLY; — REMIREMONT, DUBIEZ; — RENNES, DENIEL, VERDIER; — ROMORANTIN, CROSS; — ROCHEFORT, BOUCARD, FLEURY, PENARD; — ROCROY, BINET; — ROME (Italie), MERLE; ROTTERDAM (Hollande), KRAMMERS, VAN REYN SNOCK; — ROUEN, EDET, FRANÇOIS, LEBRUMENT.
SAINTES, BOURBAUD, PATHOUOD; — SAUMUR, DUBOS, JAVAUD, NIVERLET, TRIOLET; — SEMUR, MIGNIOT; — SENLIS, BILLOT, REGNIER; — SENS, SÉPOT;—STOCKHOLM (Suède), BAGGE, BONNIEZ, METZGER; — STRASBOURG, DERIVAUX, TREUTTEL et WURTZ; — SAINT-BRIEUC, GRENIER et sœur;—SAINT-CALAIS, PELTIER-VOISIN; — SAINT-DIZIER, DESPORTES; — SAINT-ETIENNE, DELARUE; — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, DUPRÉ; — SAINT-LO, ROUSSEAU; — SAINT-MALO, CARUEL; — SAINT-OMER, LEGIER, TUMEREL-BERTRAM; — SAINT-PETERSBOURG (Russie), DUFOUR et compagnie, HAUER, ISSACOFF; — SAINT-QUENTIN, DOLOY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Rébus.

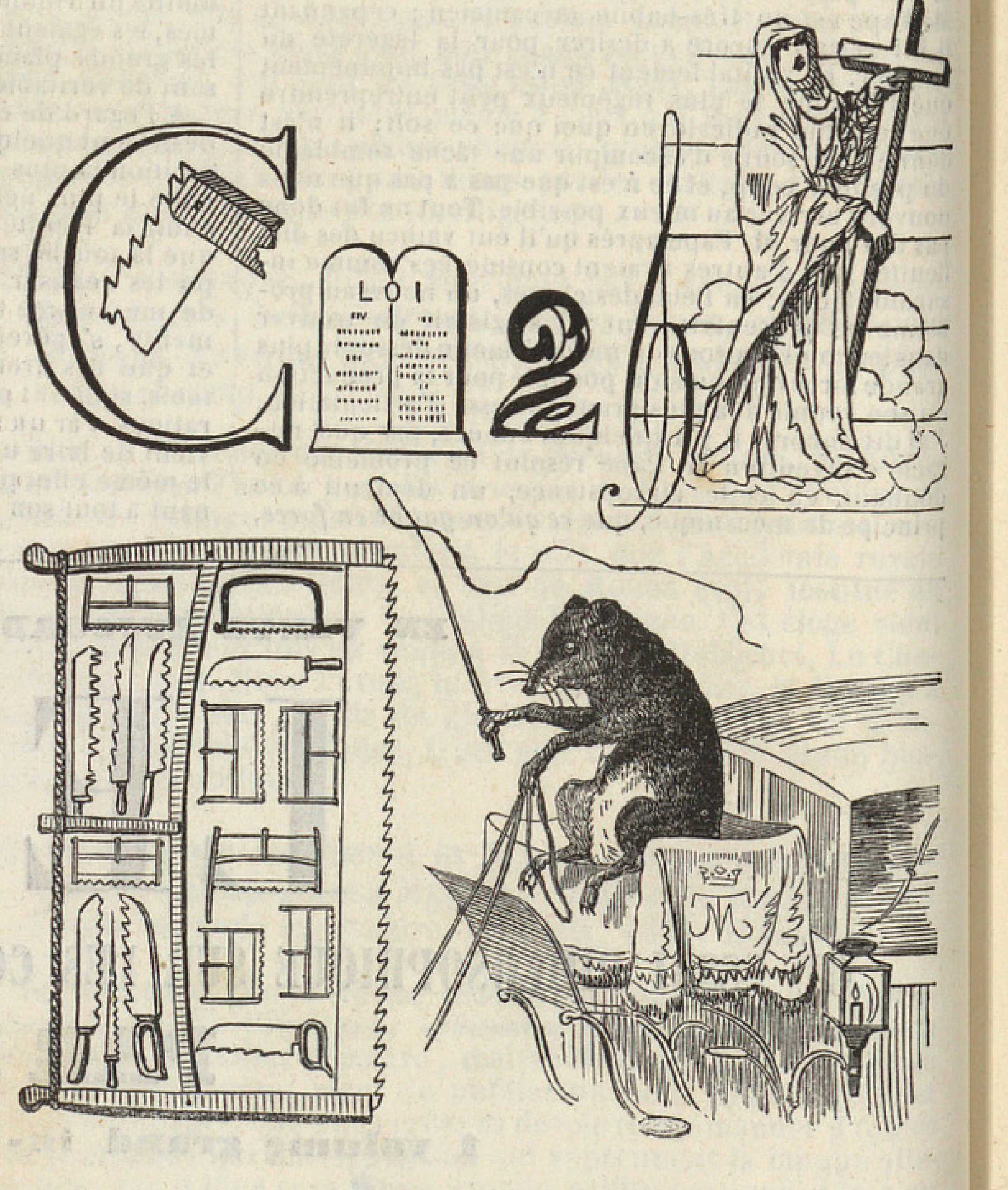

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'abonnement nous traite bien — Faveur pour faveur; qui lira verra.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

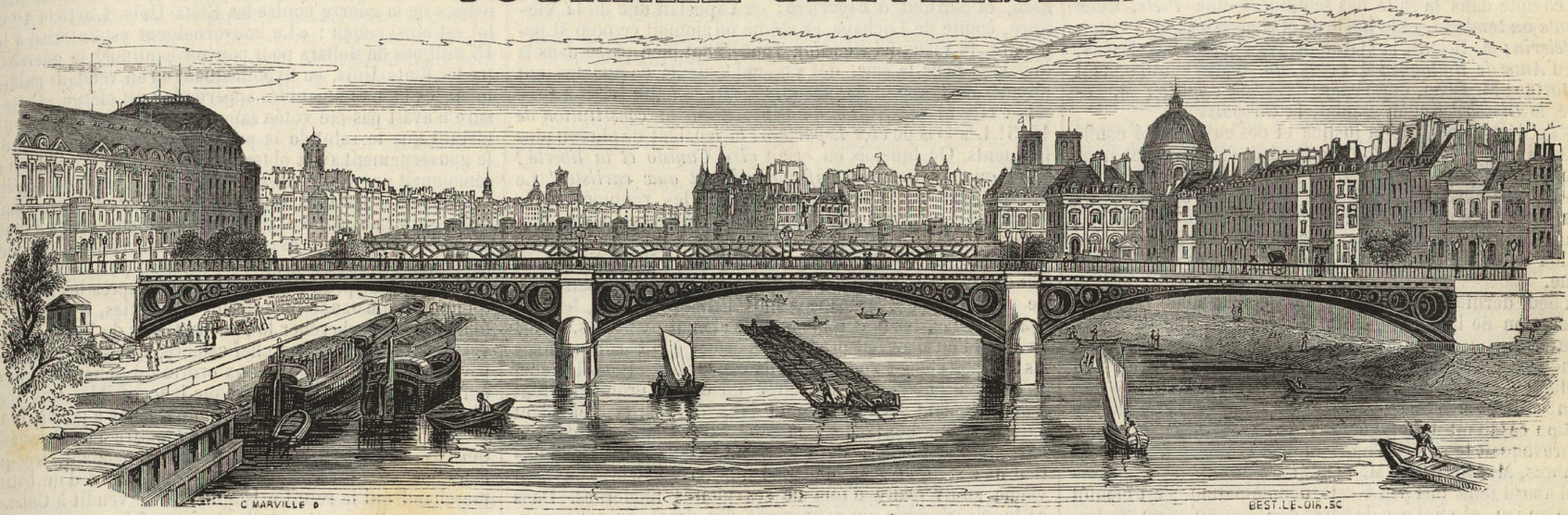

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 212. Vol. IX. — SAMEDI 20 MARS 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Ouverture du Salon, escalier du musée.* — **Courrier de Paris**. — **De Paris à la mer**. Ouverture du chemin de fer du Havre. *Embarcadère de Paris; viaduc de Bezons; Maisons-Laffitte; Poissy; Meulan; Mantes; château de Rosny; tunnel de Rolleboise; un des puits couverts au-dessus du tunnel de Rolleboise; château de Bizy; Gaillon; Vernon; tunnel du Roule; Pont-de-l'Arche; tunnel de Tourville; viaduc sur la Seine devant Oissel; le Cours-la-Reine, à Rouen; fontaine de la Pucelle; débarcadère de Rouen; portail de la Cathédrale; Rouen; la Cathédrale; Rouen à vol d'oiseau; Saint-Ouen; hôtel de Bourgtheroulde; maisons, rue de la Pie, dans lesquelles sont nés Pierre Corneille et Thomas Corneille; Embarcadère du Havre; Maison où est né Jouvenet; palais de justice; sortie du tunnel de la côte Sainte-Catherine; viaduc sur la Seine; Barentin; Bolbec; profil du viaduc de Mirville; station d'Harfleur; partie courbe du viaduc de Mirville; débarcadère du Havre; le Havre à vol d'oiseau; Carte du chemin de fer de Paris au Havre.* — **Annonces**. — **L'Image**. *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine**. — **Rébus**.

Histoire de la Semaine.

Les événements divers et les solennités se sont succédé dans les derniers jours de la semaine dernière et dans les premiers jours de celle-ci. Le conseil des ministres a vu mourir un de ses membres et un ministre nouveau lui succéder; une nouvelle voie de fer a été livrée à la circulation; le salon de 1847 a été ouvert. Mais ne poussons pas plus loin l'énumération de faits sur lesquels il nous faudrait successivement revenir de nouveau.

L'exposition du Louvre, qui a commencé mardi dernier, n'est pas moins nombreuse cette année que les précédentes; 4,900 ouvrages ont été présentés, 2,321 ont été admis. Un autre vous dira samedi prochain si elle est riche; il vous dira la part de la faveur dans les admissions, de la prévention injuste dans les exclusions; aujourd'hui, la seule tâche qui nous revienne, c'est de vous faire monter l'escalier du Louvre et de vous conduire devant les tableaux sur lesquels les noms de leurs auteurs attirent tout d'abord l'attention.

Elle est excitée par *les Romains de la décadence*, tableau de M. Couture, placé dans le salon carré; par *Judith tenant la tête d'Holopherne*, sujet traité en même temps par M. H. Vernet et par M. Ziégler. M. Alexandre Hesse a exposé un *Pisani* servant de pendant aux *Obsèques de Titien*; M. Eugène Delacroix, six petits tableaux : *le Christ en croix; une Barque de naufragés; une Odalisque; Exercices militaires au Maroc; Corps de garde à Méquinez; Musiciens juifs de Mogador*. M. Diaz en a dix : bocages et forêts, féeries mythologiques et orientales. M. Robert Fleury a envoyé un *Galilée* et un *Christophe Colomb*; M. R. Lehmann, la *Bénédiction papale des marais Pontins*; M. Papety, *Télémaque racontant ses aventures à Calypso*; une allégorie sociale, *le Passé*, *le Présent et l'Avenir*, et des *Moines peignant à fresque*.

La section de peinture de l'Académie des sciences y compte, outre la *Judith* de M. Vernet et un portrait du roi entouré des princes du même artiste, un *Champ de Mai* et

Ouverture du Salon de 1847. — Grand escalier du Musée.

une *Lecture faite par Andrieux à la Comédie-Française*, de M. Heim; *Eudore, Nostradamus* et *le Cloaque des Martyrs*, de M. Granet, et enfin un portrait de M. Blondel.

Parmi les peintres de genre, M. Isabey, M. Camille Roqueplan, M. Bellangé, MM. Adolphe et Armand Leleux, M. Philippe Rousseau, M. Baron ; — parmi les paysagistes MM. Corot, Hostein, Léon Fleury, Borget, Th. Blanchard, ont envoyé leurs œuvres de l'année.

Terminons cette note sommaire en ajoutant que M. Pradier compte dans la salle des sculptures une *Piété, deux Enfants au tombeau*, et le buste de M. Leverrier ; M. Petitot, un *Pèlerin;* M. Briant, la statue de *N. Poussin ;* M. Debay, celle d'*Anne de Bretagne ;* M. Jalley, *un Amour* aiguillonnant une tortue ; M. Ottin, une *Femme dans une coquille;* M. Lemaire, *le Discobole*, et M. Daniel, *la Cléopâtre.*

— Le département de la justice et des cultes a été confié par le roi à M. Hébert. Cette nomination était prévue; nous l'avions annoncée par avance.

— La chambre des députés, à la fin de la semaine dernière, a, malgré un plaidoyer fort touchant de M. Maurat-Ballange en faveur des chiens, pris en considération la proposition de M. de Rémilly de soumettre à une taxe la race canine.

Samedi dernier un orage s'est formé à la même Chambre à l'occasion de la dénomination d'*Excellence* que M. le ministre des finances s'était fait donner dans une convention qu'il soumettait à l'approbation législative. Doit-on dire : Son Excellence M. Lacave, Son Excellence M. Cunin, Son Excellence M. Dumon, Sa Grandeur M. Hébert? Telle était la question résultant du vote demandé à la Chambre, question qui provoquait le rire de l'opposition et la colère d'un de ses membres, M. Lherbette. M. le ministre des finances, qui disait d'abord tenir fort peu à cette dénomination, s'est bientôt piqué au jeu, et a fini par déclarer que, puisqu'on en contestait la convenance, il y tenait beaucoup et se joignait à ses adversaires pour provoquer un vote de la Chambre. Heureusement pour lui, pour la Chambre elle-même, on ne s'est pas trouvé en nombre, et lundi, l'ajournement ayant porté conseil, M. Lacave n'a plus tenu à ses prétentions de la surveille. M. Luneau a alors donné lecture d'une ordonnance du 13 août 1830, qui dispose que les secrétaires d'Etat des départements ministériels ne recevront pas d'autre dénomination que celle de *monsieur le ministre*; et, d'un commun accord, il a été reconnu que c'était fort honnête, et que raisonnablement M. Lacave, en y mettant un peu du sien, pouvait s'en contenter.

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SECTION DU CHEMIN DE BOULOGNE. — Quand cette voie de fer sera ouverte dans toute son étendue, *l'Illustration* consacrera à sa description l'espace qu'elle donne aujourd'hui à celle du chemin du Havre. Nous devons, pour le moment, nous borner à dire que la section d'Amiens à Abbeville a été parcourue samedi dernier par un train spécial, portant les administrateurs de la compagnie et une vingtaine d'invités. Ce train a quitté la gare du chemin du Nord à huit heures moins un quart, et était de retour à Paris le soir à sept heures moins un quart, ayant ainsi parcouru 96 lieues en onze heures, y compris les temps d'arrêt à Amiens et à Abbeville. Le trajet de Paris à Amiens s'est fait en trois heures.

La gare d'Amiens est construite dans de très-grandes proportions. C'était l'Etat qui était chargé de cette partie du travail, et il s'en est laborieusement acquitté. Un double embarcadère, divisé par une cour commune aux deux chemins, celui du Nord et celui de Boulogne, les réunit en les laissant cependant tout à fait indépendants l'un de l'autre.

Le trajet d'Amiens à Abbeville s'est fait en une heure dix minutes; le reste en cinquante-cinq minutes. La distance est de 45 kilomètres.

La mise en exploitation de la section d'Amiens à Abbeville a commencé dès le lendemain dimanche. Il reste encore vingt lieues pour gagner Boulogne.

AFRIQUE FRANÇAISE. — Le *Moniteur algérien* a donné la nouvelle suivante : « Une négociation très-importante était ouverte depuis quelque temps, par lettres, avec le célèbre kalifa de l'émir, Sid-Ahmed-ben-Thaieb-ben-Salem. Ce chef des montagnes de la Kabylie avait fait un nouveau pas vers nous en acceptant plusieurs entrevues avec M. le capitaine Ducros, chef du bureau arabe d'Aumale : le voyage de M. le gouverneur général vient enfin de déterminer de sa part une démarche décisive. Dans la journée du 27 février, Ben-Salem est arrivé à Aumale, accompagné de tous les chefs importants de la contrée qui s'étend sur le revers ouest du Jurjura, jusqu'aux sommets couverts de neige de cette grande chaîne. Bel-Cassem ou Kassi, qui s'était mis en route avec cette réunion, étant tombé gravement malade, n'a pu venir jusqu'à Aumale, mais son frère était spécialement envoyé par lui pour déclarer qu'il adhérait d'avance à tout ce qui serait réglé entre M. le maréchal et le kalifa.

« Ces deux noms bien connus du public d'Alger, qui ne les a pas toujours entendu prononcer sans inquiétude en 1840 et dans le courant de la dernière insurrection, indiquent suffisamment la valeur des nouvelles adhésions qui viennent d'être obtenues. »

ESPAGNE. — Les Cortès, qui siégent et discutent depuis deux mois et demi bientôt, sont loin d'être arrivées encore à la fin de la discussion de leur adresse en réponse au discours de la reine. Pendant cet interminable et insignifiant débat, les crises ministérielles se déclarent et se dénouent. Le cabinet a, par l'offre de sa démission, obtenu de la reine le remplacement, par le général Pavia, du général Breton, capitaine général de la Catalogne, célèbre par plus d'un *bando* féroce, mais dont l'activité n'égale plus le dévouement au parti qui gouverne.

Dans la séance du 9 mars, le ministre de l'intérieur a donné des explications sur une émeute progressiste qui avait eu lieu à Saragosse dans la journée du 5 mars. Le cabinet a fait traduire devant le tribunal suprême de justice le chef politique de cette ville, le colonel de Oro, pour n'avoir pas assez promptement réprimé les désordres dont cette ville a été le théâtre.

Voici le récit de cette émeute, adressé le 6 mars, de Saragosse, au journal *l'Espagnol* :

« Hier, jour de fête, les boutiques et les ateliers étaient fermés. A midi, les rues de la ville étaient presque désertes, et la population, en habits de fête, se répandait dans les campagnes environnantes. Partout on entendait retentir des *vivats à la reine, à la liberté, à la constitution, au général Canedo*, et surtout *à Espartero*; on l'appelait duc de la Victoire, comte de Luchana, et même on ajoutait ce nom si populaire, le Vieux (*el Abuedo*). Tout s'était bien passé dans la journée : mais le soir, des rassemblements compactes ont inondé le Corso et les grandes rues ; la foule criait à tue-tête : *vive la constitution de* 1837! *A bas la constitution de* 1845! Les cris de *vive Espartero !* devenaient de plus en plus fréquents. Quelquefois on criait *vive Canedo et la liberté ! Mort aux traîtres, aux afrancesados et aux carlistes!* Le vin qui avait été bu abondamment dans les réunions *extra muros* ne contribuait pas peu à la vivacité de ces démonstrations.

« L'autorité, devant les portes de laquelle on proférait ces cris, ne faisait aucune manifestation ; pas une patrouille ne circulait dans les rues à huit heures du soir, les cris avaient cessé, les rassemblements s'étaient dispersés. Il est vrai que l'on avait fait prendre les armes à la garnison, mais les troupes étaient consignées dans leurs casernes. Le chef politique a publié dans la soirée un *bando* prohibant tout rassemblement sur les places et dans les rues, et défendant expressément tous *vivats* et *mueras*. Les délinquants doivent être jugés aux termes de la loi du 11 avril 1821. La population ne s'était mise en fête ainsi que pour célébrer le neuvième anniversaire d'une de ses gloires modernes. Dans cette joie générale, on a promené des drapeaux nationaux, autour desquels on criait avec frénésie : *Vive la constitution de* 1837 ! *vive Espartero!* On dansait et l'on chantait des hymnes patriotiques. Le président du tribunal a ordonné une enquête. Le général est rentré en ville, parce qu'on a parlé de projets carlistes fomentés par un autre parti. »

On écrit de Saragosse, le 7 mars, à l'*Heraldo*, que les *bandos* affichés la veille par ordre du chef politique avaient été arrachés, et c'est à peine si à sept heures du soir il en restait un seul. Le soir on les a rétablis.

En Catalogne, le partisan Tristany, encouragé par le succès de ses coups de main sur Cervera et Cuisona, a fait une tentative contre la petite ville de Tarrasa, située à huit lieues au nord de Barcelone, dans les montagnes. Tristany, à la tête de 300 factieux, s'était emparé un instant de cette ville, qui se trouvait sans défense; mais un détachement d'infanterie des troupes de la reine étant accouru, a chassé Tristany de la ville, où il a essayé en vain de se maintenir. Les montemolinistes ont perdu quinze hommes dans cette affaire, et se sont enfuis en désordre dans les montagnes. Les troupes de la reine ont eu un officier et cinq soldats tués.

On écrit des frontières de la Catalogne, le 5 mars, au *Phare* de Bayonne : « Il est maintenant impossible de se faire illusion : le parti carliste songe sérieusement à relever le triste drapeau de la guerre civile. Il faut donc s'attendre prochainement à un grand mouvement. Il paraît que ce mouvement n'a été différé qu'à cause de la rigueur du froid et de la grande quantité de neige qui couvre encore les montagnes ; c'est, du reste, l'opinion que je vous ai toujours laissé entrevoir. Je sais, à n'en pouvoir douter, que les chefs carlistes ont décidé que leurs troupes seraient habillées uniformément ; ils ont adopté pour leur tenue la blouse, le pantalon de velours olive et la casquette. Celle-ci sera en feutre gris. Les blouses et les casquettes d'uniforme sont déjà un objet de commerce dans la Cerdagne ; un négociant, dont le nom et la demeure ne sont plus un mystère, a traité pour la fourniture de ces objets. Un assez grand nombre de ballots de casquettes ont été expédiés aux carlistes. Je ne vous rapporte ces faits, que je pourrais multiplier, et qui sont d'une exactitude incontestable, que pour vous faire bien comprendre que je ne vous dis rien à la légère quand je vous parle d'un grand mouvement prochain. Les dépenses inusitées que font les carlistes font supposer qu'ils ont de l'argent, et la résolution qu'ils ont prise d'avoir un uniforme donne à penser qu'ils sont décidés à tenir ouvertement la campagne. »

ANGLETERRE. — Dans la séance de la chambre des communes du 12 mars, lord John Russell a fait une proposition qui est fort probablement destinée à soulever de très-vifs débats. Nous voulons parler de la présentation d'une loi des pauvres pour l'Irlande. C'est une mesure extrême, un cas de dernière ressource. Le gouvernement anglais a longtemps balancé ; mais, dans le mois dernier, il a dépensé en Irlande 944 141 liv. st., plus de 24 millions, et a employé dans ce même mois 708,128 individus sans travail.

La loi des pauvres sera en Irlande ce qu'elle est en Angleterre. En attendant ces mesures législatives ou d'autres, on s'est fixé dans la Grande-Bretagne, au mercredi 24 de ce mois, un jour de jeûne général, à l'occasion de la famine. Pour donner à cette résolution toute la portée qu'elle peut avoir, nul doute qu'on n'adopte en même temps la proposition faite d'un autre côté de consacrer au soulagement des pauvres d'Irlande et d'Ecosse l'argent que chaque famille épargnera par suite de ce jeûne.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE. — On avait reçu d'abord des nouvelles des États-Unis allant jusqu'au 9 février. Les seules qui présentassent quelque intérêt étaient du Mexique. En voici la substance :

« D'après une lettre de Vera-Cruz, en date du 1er février, les Américains étaient en possession de tout le littoral dans le golfe, à l'exception de Vera-Cruz et d'Alvarado, et leur armée se concentre à Tampico. Reste à savoir si c'est pour attaquer la Vera-Cruz ou pour pénetrer dans le pays plat. Le général Taylor paraissait avoir changé son plan d'opérations, et abandonné l'idée d'entrer dans le pays plat, en partant de Monterey. Il était dernièrement à Ciudad-Victoria, conduisant les troupes par Linarès à Monterey. Néanmoins les Mexicains ne paraissent pas disposés à entrer en négociations pour la paix ; ils savent sans doute que les Américains leur imposeraient comme condition la cession de la moitié de leur territoire.

« Le vice-président Gomez Farias a fait voter par le congrès une loi autorisant la vente des biens du clergé jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars pour faire face aux dépenses de la guerre contre les États-Unis. L'article 1er de la loi est ainsi conçu : « Le gouvernement est autorisé à lever 15 millions de dollars pour pouvoir continuer la guerre contre les États-Unis, en hypothéquant ou en vendant publiquement les biens immeubles appartenant au clergé. » Cette mesure n'avait pas été votée sans agitation. Ce n'est qu'en déclarant que le salut de la patrie réclamait cette mesure que le gouvernement avait obtenu une faible majorité. Le clergé témoignait une vive opposition; il avait fait fermer les églises. »

Des nouvelles plus récentes de la Vera-Cruz annoncent qu'on serait au moment de proclamer Santa-Anna dictateur, et que tout semble présager que la paix avec les Américains sera signée avant deux ou trois mois au plus tard.

HAÏTI. — Le président Riché vient, d'après les indications qu'une circonstance fortuite lui a fournies, d'ordonner des fouilles pour rechercher le fameux trésor de Toussaint-Louverture. On sait que ce chef célèbre, lorsqu'il fut poursuivi par les troupes françaises aux ordres du général Leclerc, fit enfouir dans des mornes presque inaccessibles une somme d'environ 15 millions, et que, pour cacher à jamais la trace du lieu où se trouvait le trésor, il fit mettre à mort les nègres qui l'avaient enfoui. Un d'entre eux, cependant, très-jeune alors, parvint à se sauver, s'embarqua à bord d'un bâtiment marchand qui le retint prisonnier et le vendit à Cuba. Depuis, ce malheureux a écrit plusieurs fois au gouvernement d'Haïti pour offrir d'aider à retrouver le trésor de Toussaint-Louverture, mais on n'a pas ajouté foi à ses paroles. Dernièrement enfin, il a écrit au président Riché ; les renseignements qu'il a donnés ont paru si précis, que celui-ci a cru devoir le faire racheter. A peine de retour à Haïti, des fouilles ont été entreprises sous sa direction.

CATASTROPHES. — Le 5 mars, le feu s'est déclaré dans une houillère près Barnsley, en Angleterre, et près de 80 personnes ont péri. L'explosion a été si violente, que l'orifice du puits a été enlevé et des pierres ont été lancées à une hauteur de 30 et 40 mètres. Une centaine d'ouvriers travaillaient dans la mine. Aussitôt après l'explosion, un des directeurs, accompagné de plusieurs personnes, est descendu dans le puits. Ils entendirent de tous côtés les gémissements des blessés et des mourants. Vingt-six, quoique grièvement contusionnés, ont pu être remontés vivants.

Les recherches ont fait découvrir quarante-trois cadavres. L'état de la mine n'a pas permis de continuer, mais on a eu la triste conviction que ceux qui n'ont pas été retrouvés avaient péri.

— Le steamer américain *le Tuscaloosa* a sauté. Ce bâtiment parti de Mobile pour Tuscaloosa le 28 janvier, avait à peine fait dix ou douze milles en remontant la rivière, quand deux de ses chaudières firent explosion. On estimait le nombre des victimes à vingt morts et à vingt blessés.

— Le *Tiber*, bateau à vapeur péninsulaire anglais, sorti de Lisbonne le 20 février, s'est perdu dans la barre d'Oporto, le 21, à deux heures de l'après-midi. La perte a coûté la vie à huit personnes, et entre autres au général Nogueras, qui venait de Gibraltar et se rendait à Londres. Le général Nogueras a figuré dans la dernière guerre civile espagnole, et était fort dévoué à l'ex-régent Espartero.

NÉCROLOGIE. — M. Martin, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, député du département du Nord, a succombé à la maladie dont il avait ressenti l'atteinte. C'est, depuis 1830, le quatrième ministre mort en fonctions ; M. Casimir Périer, M. de Rigny, M. Humann, avaient passé comme lui d'un hôtel ministériel à leur demeure funèbre. Ses obsèques ont eu lieu avec beaucoup de pompe avant-hier jeudi.

Courrier de Paris.

Dimanche dernier, bienheureux dimanche de *Lœtare*, a été un jour de bénédiction pour la population parisienne. La veille encore, le temps était nébuleux; on s'était couché en plein brouillard et en pleine neige, et puis tout à coup notre Paris s'est réveillé dans l'azur et la splendeur d'un ciel éclatant. C'était le sourire, le premier sourire du printemps ! Et Mars, le sombre et le farouche qui se donnait des allur[illegible]le joli mois de mai.

D'abord on pouvait bien croire à un caprice, Mars n'y est-il pas sujet? Il a l'humeur quinteuse et fantasque, sautant aisément du chaud au froid ; c'est un de ces mois humoristes qui tournent à tous les vents et inspirent fort peu de confiance. Rendons-lui néanmoins justice. Jusqu'à présent sa fantaisie a duré, elle semble même avoir le caractère d'un parti pris et d'une détermination arrêtée. Mars, enfin, n'a pas cessé d'être à peu près radieux depuis dimanche. Aussi quelle multitude confuse, gigantesque, exagérée, sur les boulevards et dans les promenades ! Depuis quelques jours, et sous l'influence de cette heureuse température, les Champs-Elysées semblent s'être ouverts à un Longchamp anticipé. Dans cet éden parisien, on dirait que la ville a donné rendez-vous aux faubourgs afin d'y célébrer de compagnie la présence du printemps.

Ces joies printanières ne sont peut-être pas du goût de tout monde, car il y a des bonheurs qu'elles traversent et d'autres plaisirs qu'elles désorganisent. Le soleil fait pâlir le factice éclat des nuits d'hiver, il suspend les danses, congédie la musique; c'est un terrible réformateur ; et comment voudriez-vous que la redowa et le cotillon soutinssent longtemps la concurrence avec la rose qui s'empourpre et les violettes qui étincellent!

Autre nouvelle. L'alarme est grande parmi les Médor, les Mirza, les Diane, les César et les Laridon de la capitale; l'épagneul gémit, le barbet est atteint de mélancolie, Florine a des spasmes et Zémire tombe en convulsions. La proposition Remilly est ressuscitée, et pour cette fois tout semble présager que les chiens ne l'échapperont pas. Il est vrai que les trois ou quatre millions de ces animaux qui ont pris droit de cité en France y multiplient d'une manière fâcheuse le chiffre de la population indigente, sans compter que dans le nombre de ces parasites beaucoup ne se contentent pas d'un os à ronger. Vous verrez néanmoins que, si quelques individus échappent à cette Saint-Barthélemy sous forme de taxe qu'on se prépare à faire de la race canine, ce seront précisément les gros mangeurs et les sinécuristes. Il nous semble qu'en ce grave sujet la proposition ne distingue pas suffisamment entre les *bouches* inutiles et les autres, et qu'elle comprend injustement dans le même anathème le chien de mérite et celui qui n'en a pas. Taxer le chien grand seigneur, le chien millionnaire, le chien de duchesse, carlin ou *Kings-Charles*, c'est justice peut-être; mais frapper du même coup toutes ces professions utiles qu'exercent concurremment l'épagneul, le boule-dogue, le Terre-Neuve et le barbet; attenter à la position sociale du chien de garde, du chien de trait et du chien de berger, et méconnaître enfin les droits que le chien du pauvre s'est acquis à la reconnaissance des cœurs sensibles, en vérité ce serait trop d'exécutions en un jour. Si l'on a taxé M. de Buffon de dureté pour l'inadvertance qu'il commit en oubliant d'ouvrir à l'ami du pauvre son panthéon d'histoire naturelle, que dira-t-on de nos législateurs qui s'apprêtent à mettre un souvenir sanglant dans leur histoire? C'est donc en vain qu'un des plus grands poëtes modernes aura formulé cette belle sentence: « Le chien bien élevé mérite l'estime de l'honnête homme. »Que dirait Pythagore, qui a divinisé l'âme des bêtes, et cet Anaxagoras, convaincu que le chien est doué de toutes les aptitudes humaines et que la forme de son corps est le seul obstacle qui l'empêche de faire ce que nous faisons tous? Il est vrai que l'ennemi de la race tarifée votera sa ruine d'un œil sec, en s'appuyant de l'autorité de Descartes, qui dans les chiens ne voit que des machines; le dévot citera Malebranche, qui les tient tous pour des diables; mais, d'un autre côté, le sentiment de Leibnitz ne mérite-t-il pas d'être pris en considération tout aussi bien que la proposition? Selon ce grand philosophe, les animaux, et particulièrement les chiens, éprouvant le besoin de s'élever dans l'échelle des êtres, cherchent à absorber les âmes humaines que la mort a délivrées de leur enveloppe mortelle; de sorte que l'âme de tel député pourrait se retrouver dans le corps d'un chien couchant, et l'âme d'un savant dans celui d'un basset.

Pour dernière assertion, voici celle d'un autre philosophe, Helvétius, reprise et développée par un autre législateur, Dupont de Nemours. « Le chien, dit-il magistralement, est un être doué de raison, il ne lui manque absolument que la parole. » N'est-ce pas là un argument qui doit faire réfléchir les votes muets et les votants silencieux? Reste à savoir si cette taxe qu'on prémédite se confondra avec les impositions foncière et mobilière, et si tel électeur aux abois pourra ainsi compléter son cens d'éligibilité. La question ne saurait être douteuse, et, dans nos mœurs politiques, nous ne voyons rien qui s'oppose à ce que Pierre et Paul deviennent députés par la grâce de quelques couples de chiens qu'ils nourriront dans leur domicile légal.

Cette affaire de chenil a été la petite distraction de la semaine; la grande affaire et la principale c'est toujours le..., mais comment nous résoudre à écrire derechef un mot que vous connaissez si bien et que nous répétons si souvent? Le bal donc, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est montré un peu partout et dans tous les costumes, en habit de cour, en frac bourgeois, en travesti. On pourrait dire qu'il jetait son dernier feu et jouissait de son reste. Dans les hôtels ministériels et diplomatiques il était cérémonieux; dans certains salons privilégiés il s'est montré à l'état de rassemblement et de cohue; chez les artistes et chez les *beaux*, le bal a été une prolongation flagrante du carnaval. C'est là qu'il tient bon jusqu'à la dernière extrémité. Le concert peut bien l'envahir et le déborder, le bal résiste et ne recule qu'à la manière du Parthe, qui lançait encore son trait, c'est-à-dire son entrechat, en fuyant.

Au surplus, n'accusons pas le bal de l'entêtement et de la persistance dont il a donné des preuves tout le long de cet hiver. N'a-t-il pas été l'auxiliaire le plus puissant des bonnes œuvres? il a fait danser la foi et la charité: c'est le bal qui a mis en train toutes les vertus théologales. Que de misères secourues, quelle profusion de luxe bienfaisant et de magnificences charitables! Nous en attestons cette dernière fête donnée dans la salle de l'Opéra-Comique au bénéfice des jeunes colons de Petit-Bourg. La société la plus distinguée, les femmes les plus élégantes, la splendeur la mieux entendue, les toilettes les plus exquises, on ne saurait assurément étaler plus de gaze et de dentelles et montrer plus de diamants au bénéfice du malheur. Cette fête n'a laissé qu'un regret, c'est que la saison ne permette pas qu'on puisse la recommencer,

Et de ce bal éteint rallumer le flambeau.

Où la *charité* va-t-elle se nicher? Qui croirait que ces pauvres enfants, à la misère desquels le Paris mondain vient de jeter un peu d'or, qui croirait que ces orphelins économisent leur pain quotidien et modèrent leur appétit pour partager avec plus pauvres qu'eux? Ils ont établi une crèche, ils ont fait les fonds de deux lits d'hospice; et, comme s'ils s'appelaient Roy, d'Aligre ou Rothschild, ils *distribuent des bons de pain*.

Ces derniers mots résument la situation actuelle, et cette situation est triste. Cette épée de Damoclès des sociétés modernes, la disette, est suspendue comme une menace sur la tête des riches et comme une épouvante sur celle des pauvres. Les mercuriales s'élèvent encore, mars et avril seront pénibles pour la classe ouvrière. Depuis l'année de la terreur, le pain n'avait pas encore coûté aussi cher à Paris. Comment empêcher un mal qu'on n'a pas su prévenir? Notre frivolité habituelle ne nous défend pas de rappeler à la mémoire des personnes qui ont souci de la fortune et du bien-être publics les *Dialogues sur le commerce des grains*, par l'abbé Galiani; c'est un ouvrage que la situation présente des choses rend malheureusement de circonstance. C'est ce même abbé Galiani, qui, dans des lettres adressées il y a près d'un siècle à madame d'Epinay, tirait un si singulier horoscope de Paris, de la France et de l'Europe. On peut être économiste et ne point manquer tout à fait de prévision.

« Avant cent ans, dit-il, la France et l'Europe auront bien changé. Il y aura partout nombre de troupes sur pied et presque point de guerre. Le grand arbitre de l'Europe sera le prince de nos Tartares, c'est-à-dire celui qui possédera la Russie et la Pologne, et commandera à la mer Noire. Le reste des princes sera dominé par la politique de ce cabinet prédominant. L'Angleterre se séparera de plus en plus du continent, comme le Japon de la Chine, et maîtrisera le commerce du monde. Il y aura partout despotisme, sous une apparence de liberté; mais un despotisme anodin et sans cruauté, sans goutte de sang répandue; despotisme de chicane, fondé sur l'interprétation des lois, sur la ruse et l'astuce du palais et de la robe, et qui ne visera qu'à la bourse des particuliers. Heureux alors les robins, qui seront les mandarins, les soldats n'étant plus que pour la parade. Dans ce temps-là, les sciences à la mode seront les sciences physiques et chimiques, avec un grand mélange de géométrie et d'arithmétique. Plus de langues savantes, plus d'antiquités, plus de morale et de forte littérature. En outre, à force de lier ensemble les sciences vraies, on en déduira une fausse, qui ne consistera qu'en mots creux et axiomes de platitudes. On fera et on défera les lois, et à force de discuter sur elles et sur *l'Esprit des lois*, on aura tiré la chicane des sources les plus magnifiques, telles que l'esprit de la constitution de chaque nation et l'ordre essentiel. On sera pédant d'après Montesquieu et les autres, comme on l'a été ailleurs d'après Aristote. Il arrivera encore que chaque nation, ayant perfectionné son agriculture, croira pouvoir se suffire à elle-même, et les lois trop favorables à l'exportation entraîneront mille maux; car lorsque tout le monde veut donner et que personne ne veut recevoir, il en résulte que personne ne donne ni ne reçoit plus rien. »

Au théâtre, rien d'essentiellement neuf, le théâtre fait le mort; mais cette léthargie touche à son terme, et avant peu de jours toutes les affiches théâtrales seront renouvelées. Samedi prochain, nous aurons à vous raconter quatre ou cinq grandes soirées: aux Français, une comédie de M. Gozlan, *Notre Fille est princesse;* à l'Odéon, *l'Alceste* d'Euripide, retouchée par un faiseur de *libretti* très-fécond et qu'il a accommodée aux besoins littéraires du moment. Puis viendront les Variétés avec une comédie pour Bouffé et une autre comédie encore pour mademoiselle Déjazet; le Vaudeville aura son tour avec *le Capitaine Arnal*, et puis enfin le Gymnase exécutera de nouvelles manœuvres dirigées par son général en chef, M. Scribe, et qui seront exécutées par ses deux brillants colonels, Tisserant et Bressant. Cette abondance de biens en perspective nous rendra très-coulants sur le menu de la semaine dramatique; lequel se borne à deux bluettes: *le Phare de Bréhat*,,au Gymnase, et *le Bouillon d'onze heures*, au Palais-Royal.

Le phare de Bréhat! figurez-vous donc deux matelots, Pierre et Jeannic, élevés sous le même toit, nourris sur la même barque, bercés par la mer dans le même hamac, une paire d'amis inséparables, Oreste en chapeau goudronné, Pylade en habit bas-breton; comment ces braves gens ne s'aimeraient-ils pas? Pierre a sauvé la vie à Jeannic, et Jeannic porte ce souvenir incrusté à son bras par la vertu de la poudre à canon; cependant voici venir une jeune fille, une orpheline, l'enfant d'un camarade tué en Amérique et qu'il a léguée à Pierre aussi bien qu'à Jeannic;... *Deux Coqs vivaient en paix, une poule survint.* La Fontaine prévoyait cette position de la petite Mariette entre ces deux loups de mer. Mariette est sur le point d'épouser Jeannic, et pourtant elle aime Pierre; comment opérer la substitution d'époux si désirée? Pour toute autre qu'une ingénue, l'opération serait difficile; car enfin, on ne veut pas mécontenter Jeannic, et puis on ne sait pas au juste si l'on est aimée de Pierre, qui a emporté notre pauvre cœur en pleine mer et qui est loin, bien loin au milieu de l'Océan, en vigie au phare de Bréhat, Mais comme on n'est pas fille d'Eve pour rien, un beau matin, sous prétexte de noce, on prend une barque, on arrive au phare et l'on vient dire résolûment à celui qu'on aime: « Je vais me marier avec celui que je n'aime pas. » L'amour, qui donne tant d'esprit aux filles, est plus avare à l'endroit des garçons, et Pierre a toutes les peines du monde à comprendre ces détours de la passion chaste, cet aveu mystérieux, et le sens de cette démarche, dans laquelle nous lisons couramment le mot du dénoûment. Au lieu de marcher tout droit au but, Pierre s'amuse aux bagatelles du chemin; il gronde, il se fâche contre Jeannic, et Jeannic de son côté se moque de Pierre, il lui casse tous ses ustensiles maritimes, il l'assourdit avec son cornet à pistons; Jeannic a semé le trouble dans le phare de Bréhat, et il va recueillir la tempête et le naufrage. La tempête, c'est la brouille avec Pierre, un duel avec Pierre; le naufrage pour lui, c'est la perte de Mariette et Pierre qui l'épouse à sa barbe. Ceci vous représente une vraie pastorale nautique et un vaudeville d'eau douce dont la navigation n'a pas été troublée un seul instant.

La plaisanterie du *Bouillon d'onze heures* est d'un goût plus épicé. Purgon et Diafoirus ont passé par là, et ils ont initié Sainville et Grassot aux mystères de leur art. Comme tous les sujets traités par les grands artistes du théâtre du Palais-Royal, le *Bouillon d'onze heures* tend un piége à la pudeur de l'historiographe, nous ne pourrions en parler que par insinuation; c'est une pièce qui sent un peu sa pharmacie et n'en est que plus plaisante; mais, encore un coup, il vaut mieux nous taire; ce qui ne nous a pas dispensés de rire.

Chemin de fer de Paris à la mer (1).

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE PARIS AU HAVRE.

Le problème est résolu; Paris est un port de mer. Seulement, ce n'est pas la mer qu'on fait venir à Paris, c'est Paris qu'on mène à la mer. La Seine n'est plus la grande rue de cette ville qui s'appelle Paris, Rouen, le Havre, selon l'expression pittoresque de Napoléon; c'est le chemin de fer. Six heures suffisent pour aller d'une extrémité à l'autre extrémité. Quatre années se sont écoulées depuis que nous en avons inauguré la première section, de Paris à Rouen. Le lendemain du jour où ce numéro paraîtra, la seconde section, de Rouen au Havre, sera inaugurée. Le samedi 20, plus de 200 personnes feront en une journée ce beau voyage que nous venons de faire en deux. Parties le matin de Paris, elles reviendront le soir à Paris, après avoir vu l'Océan sur la jetée du Havre. Le surlendemain 22, la ligne entière doit être ouverte au public.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ROUEN.

Avant de servir de guide à nos abonnés dans ce voyage, un des plus agréables et des plus intéressants que l'on puisse faire, et de leur montrer quelques-uns des plus beaux paysages et des plus remarquables monuments qu'ils admireront le long de cette magnifique voie de communication, qu'il nous soit permis de résumer brièvement, nous dirions la *monographie*, si messieurs des monuments historiques ne s'étaient réservé exclusivement ce mot, mais tout au moins l'histoire du chemin de fer de Rouen, sa vie industrielle qui est déjà bien remplie. Quatre années ont passé sur lui, et quoique son trafic n'ait pas pris tout le développement que doit lui donner le prolongement vers le Havre, cependant les résultats que nous avons à constater sont assez remarquables pour qu'on puisse, sans exagération, lui prédire un avenir auquel peu d'entreprises de cette nature doivent prétendre.

Nous rappellerons d'abord en peu de mots les vicissitudes par lesquelles a passé le projet de chemin de fer de Paris à Rouen, depuis le jour où il est venu se substituer au projet plus grandiose que réalisable d'un *canal maritime* du Havre à Paris. Tout le monde comprenait qu'il y avait un bel avenir attaché à la création d'une voie de communication rapide, qui amènerait en quelques heures au centre de la capitale les voyageurs et les marchandises du Havre et de Rouen; mais tous, gouvernement et particuliers, étaient indécis sur la meilleure direction à suivre et sur le coût probable de cette grande construction. On avait à choisir entre les plateaux et la vallée. « Par les plateaux, disaient les partisans de ce tracé, vous donnez la vie à des contrées nouvelles, vous créez des communications où il n'en existe pas encore, vous distribuez avec une stricte impartialité les richesses du pays. — Par la vallée, répondaient les adeptes de l'autre tracé, vous ne déplacez rien; c'est dans la vallée, là où coule le fleuve, là où passe le roulage, que sont les centres de population, les industries florissantes, en un mot les besoins du commerce. »

En 1835, le gouvernement propose la ligne des plateaux se dirigeant sur le Havre et Dieppe, et offre cette ligne à l'industrie particulière avec une prise d'actions. Pas de résultat. — En 1837, le gouvernement laisse à l'industrie le choix du tracé, lui offre une subvention dont le chiffre devait être fixé par une adjudication. Pas de résultat. — En 1838, le gouvernement présente son grand projet de loi, par lequel il offre de construire lui-même tous les chemins de fer, et il affecte 32 millions au chemin de Paris à Rouen. Rejet du projet. — Dans la même année, il se forme une compagnie pour exécuter sans subvention le chemin par les plateaux. Il lui est concédé, et l'année suivante cette compagnie vient déclarer son impuissance, et les Chambres la déchargent de toutes ses obligations. Enfin, après ces avortements successifs, une nouvelle compagnie se forme pour construire la ligne de fer par la vallée; cette compagnie inspire confiance au gouvernement et au public, et le 15 juillet 1840 intervient une loi qui lui concède, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le chemin de fer de Paris à Rouen, et lui accorde un prêt de 14 millions à 3 pour cent, et dont le remboursement doit s'effectuer d'année en année par trentième, ce remboursement ne devant commencer que trois ans après l'époque fixée pour l'achèvement du chemin de fer. La compagnie obtient cinq ans pour exécuter les travaux, ce qui recule l'époque du premier remboursement au 15 juillet 1848. Une clause de la loi de concession oblige la compagnie de Rouen à exécuter à frais communs la partie du chemin de fer du Havre, à construire ultérieurement, comprise entre le point d'embranchement sur la ligne de Paris à Rouen et la limite de la commune de Rouen vers Déville, de manière que les deux chemins n'en forment qu'un seul sans solution de continuité, et lui accorde dans ce cas un prêt supplémentaire de 4 millions aux mêmes conditions que celui de 14 millions.

Pour satisfaire à la première partie de sa tâche, la com-

(1) *L'Illustration* a déjà publié des itinéraires illustrés des chemins de fer de Paris à Tours, de Paris à Sceaux, de Paris à Bruxelles et à Lille. Voir les numéros des 28 mars, 6 et 13 juin 1846. Les itinéraires illustrés se vendent séparément 75 centimes.

pagnie se constitue au capital de 36 millions, qui, avec les 14 millions prêtés par l'Etat, donne une somme de 50 millions pour l'exécution de cette vaste entreprise. Les devis dressés par l'ingénieur en chef de la compagnie se montaient à 45 millions seulement : on avait donc 5 millions pour payer les intérêts aux actionnaires pendant la construction du chemin et pour parer aux éventualités.

En mars ou avril 1841, les formalités préliminaires relatives aux expropriations de terrains sont accomplies, et les ouvriers mettent la main à l'œuvre. A partir de ce moment, l'activité déployée par tous ceux qui concouraient à cette grande entreprise promet un prompt achèvement, et, en effet, le 3 mai 1843, deux ans après que le premier coup de pioche a été donné, le chemin reçoit les convois.

Embarcadère de Paris. — Vue prise de la rue du Havre.

Nous devons le dire cependant, ce n'a pas été sans des mécomptes, sans augmentation de dépense, qu'on est arrivé à ce remarquable résultat. Les dépenses étaient évaluées à 45 millions, et, le 31 octobre 1844, elles s'étaient déjà élevées à 51,783,591 fr., c'est-à-dire, pour les 128 kilomètres construits par la compagnie, à 404,560 fr. par kilomètre. Mais ces dépenses ont eu pour cause principale un accroissement de trafic. Ainsi on a dû faire de nouvelles constructions pour le service des marchandises dans les stations de Batignolles et de Rouen et dans les stations intermédiaires; on a construit des magasins à Sotteville et des gares d'évitement sur la ligne.

Viaduc de Bezons.

On trouvera ci-après le tableau des dépenses réalisées au 30 septembre 1844. On verra plus loin comment il a été subvenu à l'insuffisance du capital social.

TABLEAU DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 1844.

Terrains.	5,522,936 f.	62
Travaux.	28,081,037	45
Voie de fer.	9,271,551	09
Matériel roulant	4,054,571	20
Mobilier.	179,298	01
Dépenses générales . . .	1,599,992	27
Ingénieurs.	558,305	08
Intérêts aux actionnaires .	2,515,900	»
Total . . .	51,783,591	72

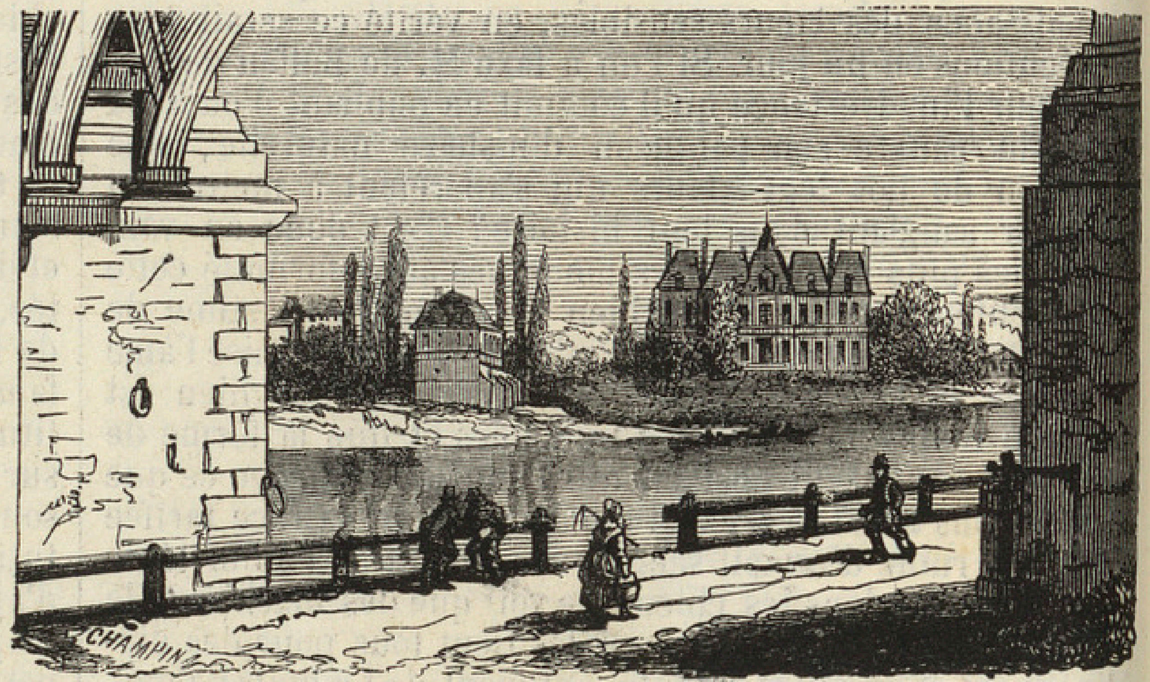

Maisons-Laffitte.

A ce moment, la compagnie avait encore à payer certaines sommes qui portaient l'insuffisance de son capital à 2,219,077 francs 07, et la dépense totale à 52,219,077 francs 07. Elle avait de plus, en dehors de son chemin proprement dit, à satisfaire à une prescription de la loi, en construisant la moitié de la traversée de Rouen vers le Havre. L'Etat lui accordait 4 millions ; mais ce capital devait être insuffisant, et l'excédant présumé de dépenses était porté à 1 million 700 mille francs. Enfin, les deux compagnies de Rouen et du Havre ont passé un traité d'après lequel le service de traction devait être fait par une seule compagnie, et celle de Rouen, qui s'en chargeait, devait augmenter son matériel de 1,500,000 fr. environ. Trois millions étaient nécessaires, en outre, pour construire et exploiter les embranchements éventuels de Louviers et d'Elbeuf. Le fonds social fut augmenté de 9 millions, bientôt réduit à 6 millions par le refus fait par le gouvernement de laisser créer les ressources nécessaires pour la construction des embranchements projetés et d'en engager en quelque sorte la concession à la compagnie de Rouen, tandis qu'ils pouvaient être compris dans la grande ligne de la Basse-Normandie. On pourvut à cet accroissement du fonds social par un emprunt à longs termes, remboursable par des tirages successifs.

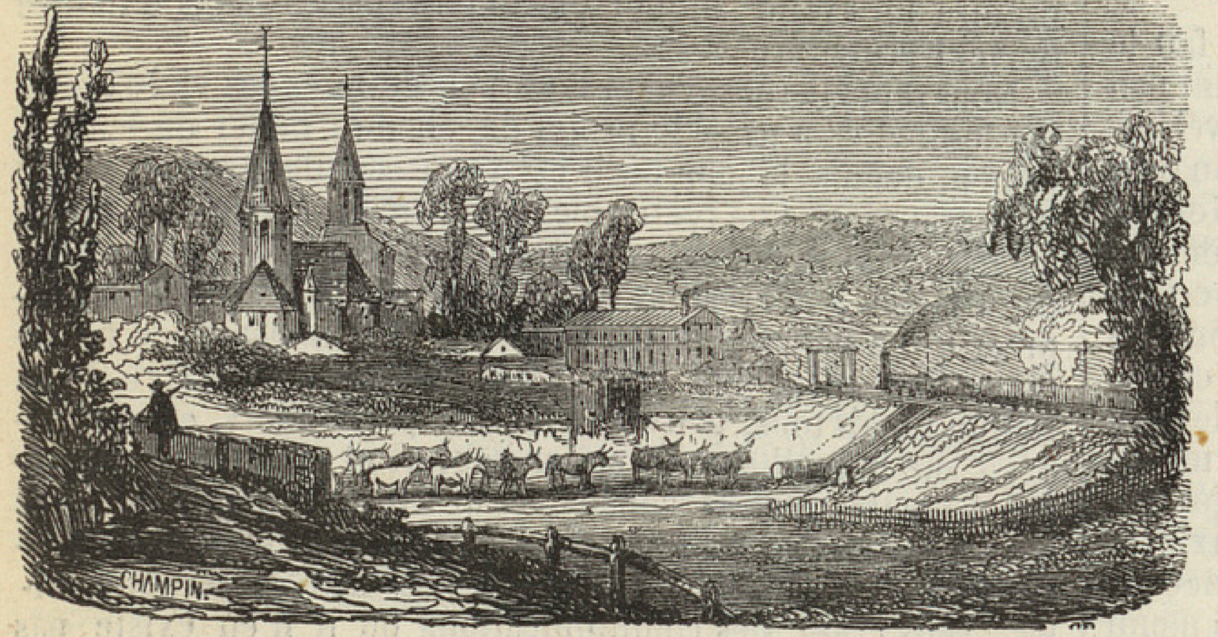

Poissy.

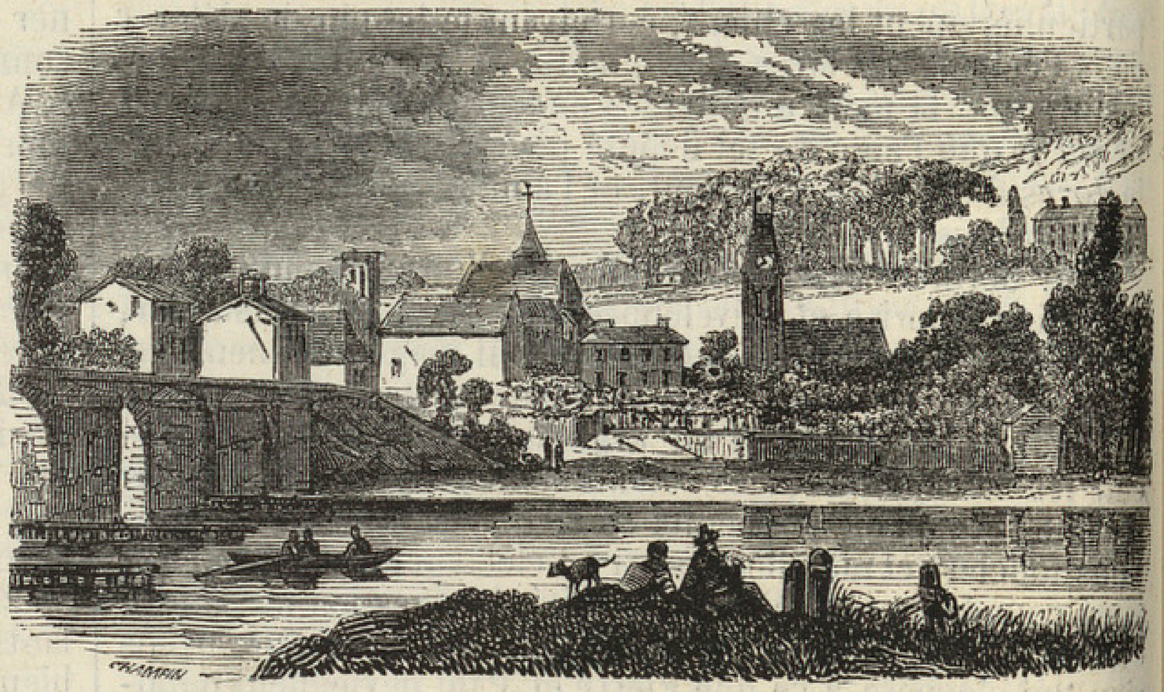

Meulan.

Au 31 décembre 1846, ces dernières prévisions étaient encore dépassées. L'emprunt de 6 millions et le prêt de l'Etat de 4 millions, ensemble 10 millions, étaient insuffisants. La dépense s'élevait à 10,907,315 fr. 11 c., savoir : pour le chemin de Rouen proprement dit, 4,733,961 f. 44c., et pour la traversée de Rouen, 6,431,242 fr. 73 c., ensemble 11,165,204 fr. 17 c., desquels il faut déduire 257,889 fr. 06c. pour diverses rentrées. Pour couvrir cette insuffisance, l'assemblée générale autorisa la création de nouvelles ressources, jusqu'à concurrence de 5 millions.

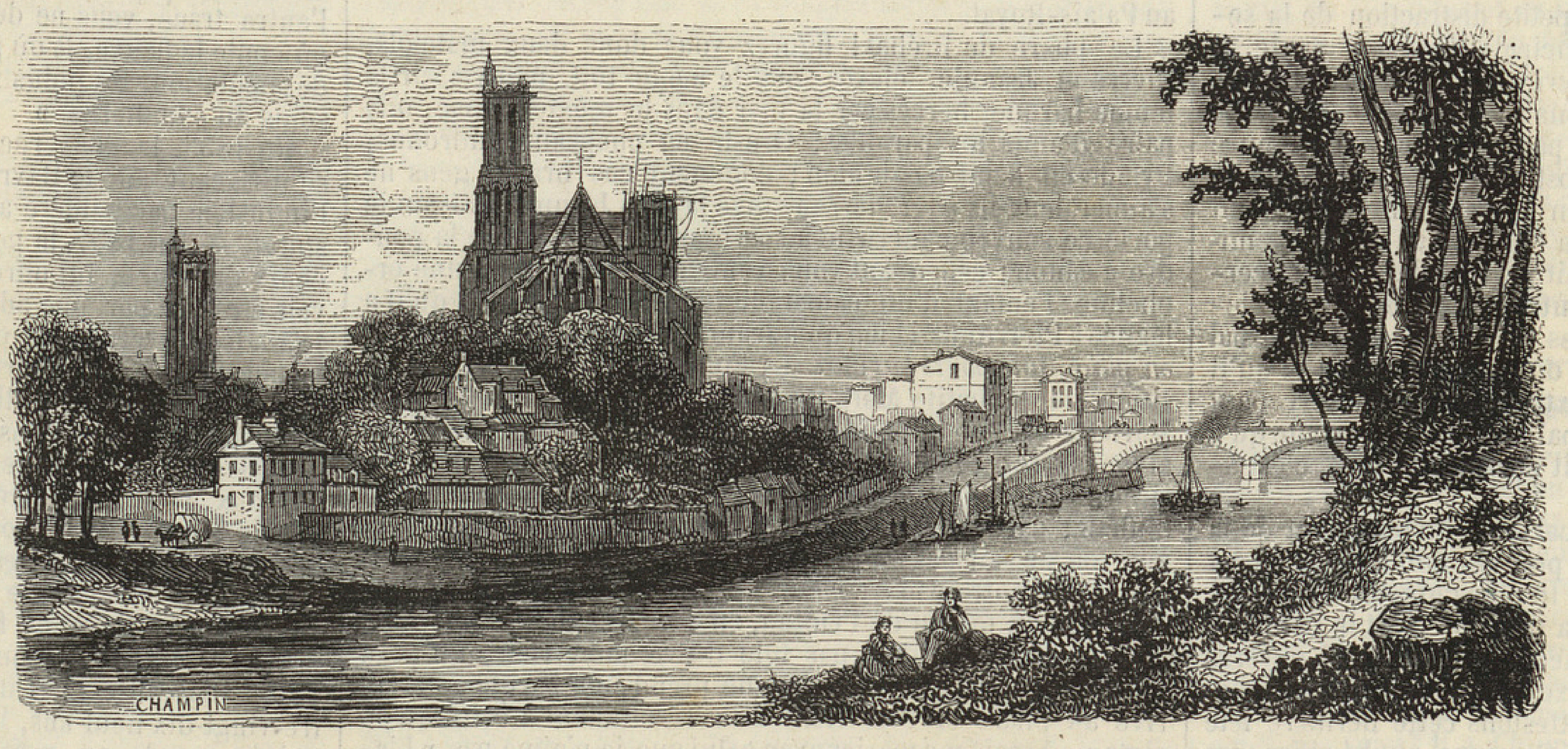

Mantes.

En résumé, la situation financière de la compagnie du chemin de fer de Paris à Rouen, au 31 décembre 1846, était la suivante, en y considérant comme réalisées les dépenses auxquelles doit pourvoir le nouvel emprunt de 5 millions.

Château de Rosny.

Fonds social.	36,000,000.
1er emprunt.	6,000,000.
2e emprunt.	5,000,000.
1er prêt de l'Etat. . . .	14,000,000.
2e prêt.	4,000,000.
Total	65,000,000.

Pour connaître la part afférente au chemin de fer de Rouen proprement dit, il faut déduire de la somme de 65 millions 6 millions 500 mille francs environ affectés à la traversée de Rouen; il reste alors 58 millions 500 mille francs pour les 128 kilomètres du chemin de Paris à Rouen, soit 453,125 francs par kilomètre. Ce chiffre, il faut le dire,

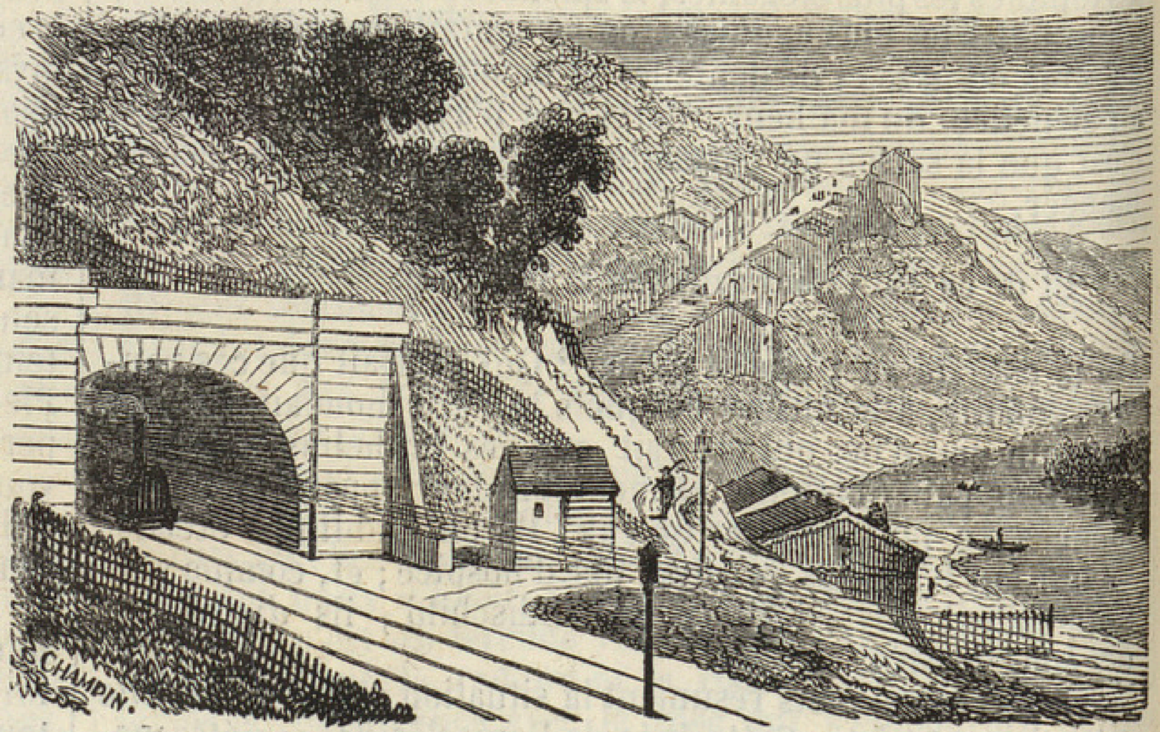

Entrée du tunnel de Rolleboise.

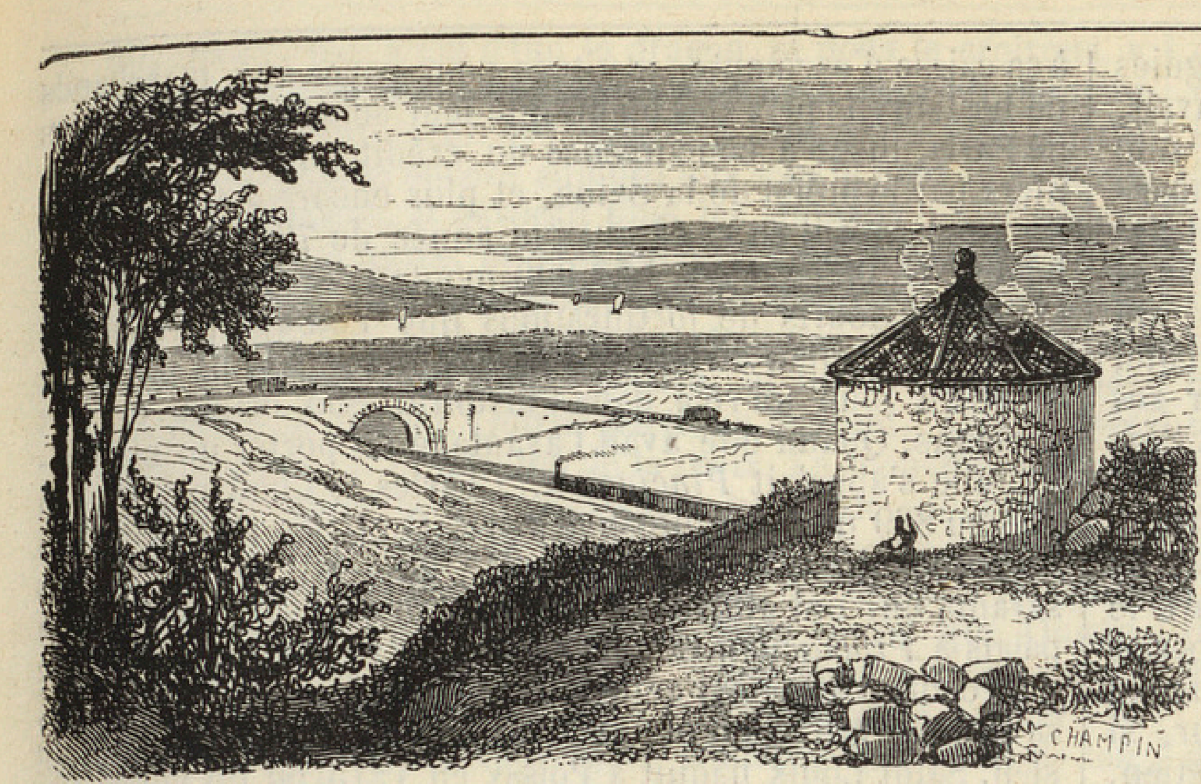

Un des puits couverts au-dessus du tunnel de Rolleboise.

serait bien autrement élevé si la compagnie de Rouen avait dû se faire une entrée particulière dans Paris, que l'on ne peut guère évaluer à moins de 12 à 13 millions : il dépasserait 500 mille francs. Il est juste d'ajouter, toutefois, que si cette dépense ne figure pas dans le compte d'établissement, le compte d'exploitation la solde amplement par le péage que reçoit la compagnie de Saint-Germain, et qui s'élève aujourd'hui à près de 600,000 fr. par an.

Tel est donc en ce moment l'état financier de la compagnie de Rouen : il nous reste, pour mettre le lecteur complétement au courant de l'histoire de ce chemin, à lui dire quelques mots de son trafic et de l'accroissement progressif de ses recettes.

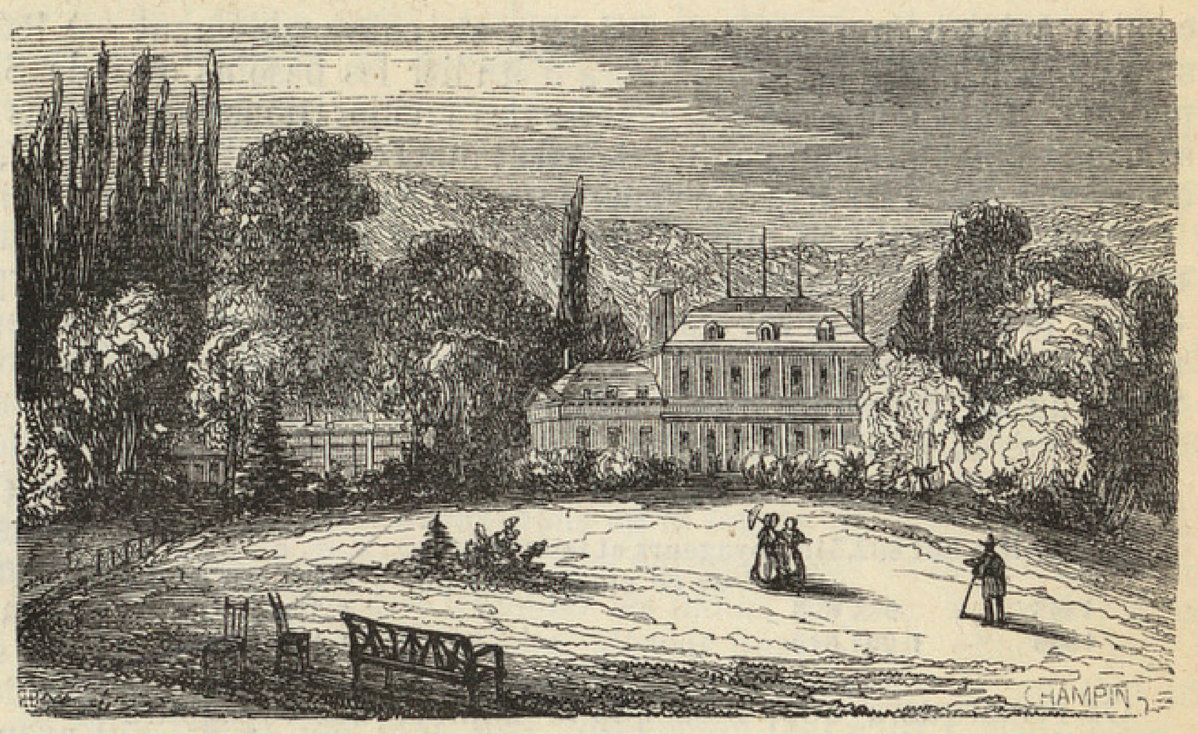

Château de Bizy.

La première mesure prise par la compagnie de Rouen pour asseoir sur un chiffre à peu près certain les dépenses de son exploitation, fut de passer un traité avec le constructeur de son matériel, MM. Allcard-Buddicom de Rouen, moyennant lequel la traction a lieu pour une somme déterminée par kilomètre. Le prix de l'entretien du matériel y est également fixé à forfait et par kilomètre. Voici les termes de ce traité.

Le prix de la locomotion est de 1 fr. 10 c. par kilomètre parcouru par chaque train composé de douze voitures et au-dessus : pour chaque voiture au dessus de douze et jusqu'à seize, on paye un douzième de plus. S'il y a dix-sept voitures ou plus, il est employé deux locomotives, et le prix de la locomotion est, dans ce cas, de 2 fr. 20 c. par kilomètre, tant que le nombre des voitures ne dépasse pas 24. Au delà on suit la même règle que pour le train excédant douze voitures. — Le même prix par kilomètre est applicable aux trains des marchandises, tant que le nombre des wagons n'excède pas vingt-cinq, ou le poids net, de 100,000 kilogrammes. Pour chaque wagon en plus ou pour tout accroissement de poids, la compagnie paye une augmentation proportionnelle jusqu'à ce que le train ait atteint trente-trois wagons. Alors le prix de la traction est porté à 2 fr. 20 c.

Pour l'entretien du matériel, il est payé aux entrepreneurs : 0 fr. 0336 par kilomètre parcouru par les voitures de première classe.

Gaillon.

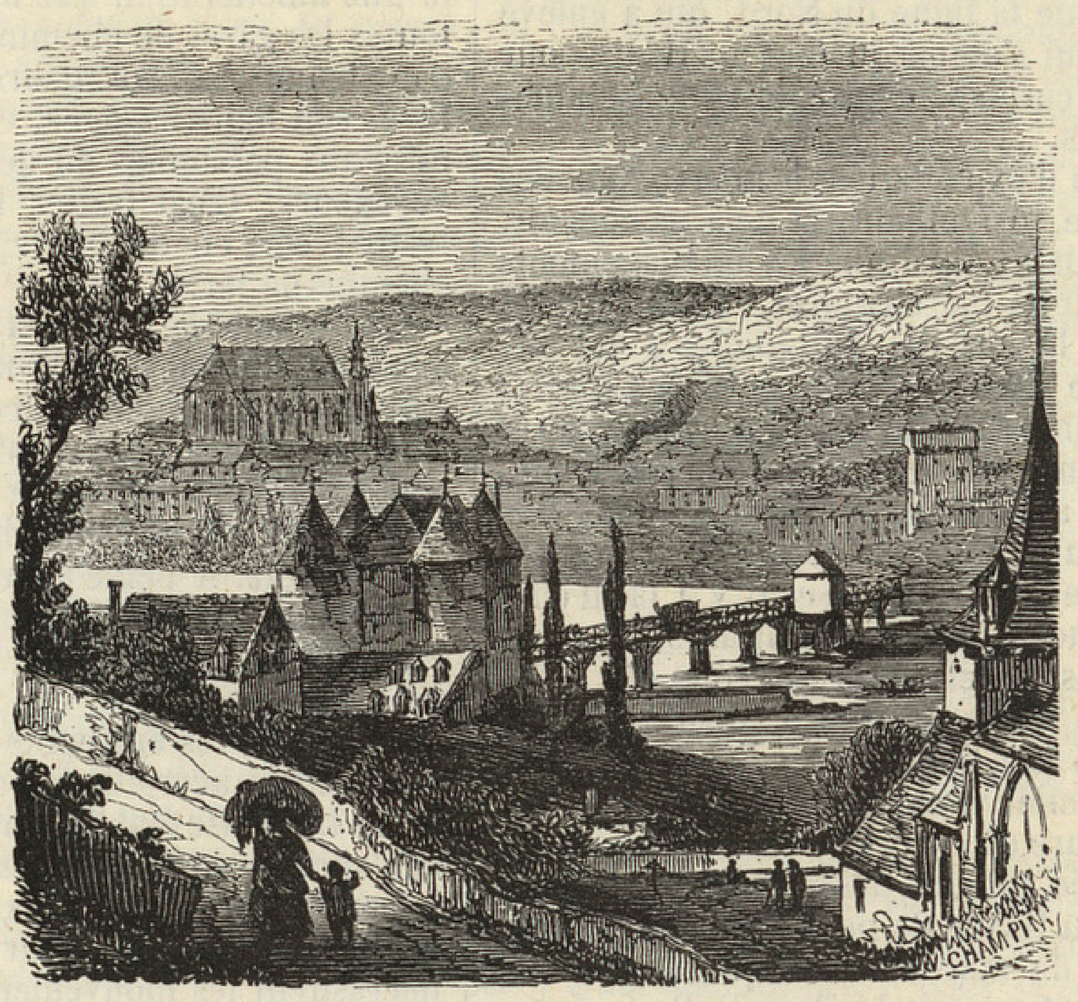

Vernon.

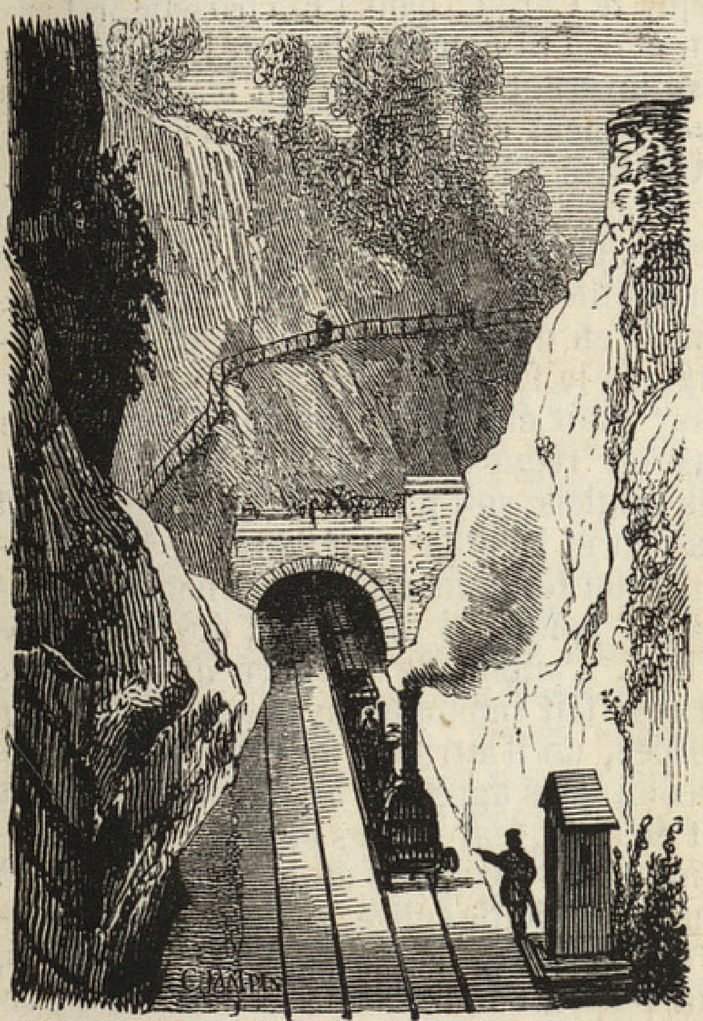

Tunnel du Roule.

Pont-de-l'Arche.

Tunnel de Tourville.

0 fr. 0168 par kilomètre parcouru par les voitures de deuxième classe, wagons à bagages, écuries ou trucks.

0 fr. 0084 par kilomètre parcouru par les wagons à marchandises.

Moyennant ces allocations, les entrepreneurs sont chargés de toutes les dépenses relatives à la traction, y compris le service de l'eau, et de tous les frais d'entretien du matériel : ils supportent en outre une dépréciation sur la valeur du matériel mis à leur disposition, et tiennent compte à la compagnie, à raison de cinq pour cent, de l'intérêt de la valeur des outils et machines mis à leur disposition dans les ateliers de réparation.

Ce traité, au moyen duquel la compagnie n'a qu'à surveiller le service de traction et d'entretien, sans entrer dans les mille détails qu'il comporte, sans se préoccuper ni du matériel, ni du personnel qui y est employé, est un des actes les plus avantageux dus à la gestion du conseil d'administration de la compagnie. On a ainsi écarté toutes les éventualités fâcheuses ; l'élévation du prix du coke n'influe en rien sur les dépenses ordinaires, et l'on peut fixer d'avance la somme que l'on devra payer et dont l'augmentation est le signe le plus certain de la prospérité de l'entreprise. Nous pensons, quant à nous, qu'une compagnie ne peut que gagner à faire de chacun de ses services de traction, d'entretien du matériel et d'entretien de la voie, une entreprise distincte,

Viaduc sur la Seine devant Oissel.

confiée à des hommes sûrs, spéciaux et convenablement surveillés. Elle est alors plus libre d'étudier les besoins du public, toutes ses idées se tournent vers les améliorations dont son œuvre est susceptible, et elle saisit mieux le point jusqu'où elle doit aller dans l'échelle des réductions possibles.

L'exploitation du chemin de fer de Paris à Rouen a commencé il y a près de quatre ans, le 3 mai 1843. Dès cette première année, le nombre des voyageurs et les recettes qu'ils procurèrent montrèrent tout l'avenir de cette belle entreprise. Du 9 mai au 31 décembre 1843, les convois de la compagnie transportèrent 424,143 voyageurs, qui produisirent une recette de 2,760,306 francs.

En 1844 il y eut	802,310 voyageurs et les recettes de ce chef furent de	4,427,299 fr. 50
1845	965,695	4,575,449 » 25
1846	1,004,619	4,486,861 » »

On remarquera que, bien que le nombre des voyageurs ait été plus considérable en 1846 qu'en 1845, le produit a cependant diminué. Ce fait indique que le nombre des voyageurs à parcours entier a sensiblement diminué, ce que l'on doit attribuer à l'ouverture de la ligne du Nord, qui a enlevé une partie des voyageurs qui s'embarquaient au Havre pour l'Angleterre, et ceux que la correspondance de Pontoise amenait à la station de Conflans.

Dans la première période d'exploitation, le mouvement des marchandises a été presque insignifiant, et cela se conçoit. D'abord le matériel manquait, ainsi que les aménagements convenables, pour recevoir la marchandise. Ainsi ce n'est que le 15 janvier 1844 que la gare de Batignolles a été ouverte. Jusque-là le service était restreint dans les limites étroites de la gare de la compagnie de Saint-Germain, où il n'était pas possible à la compagnie de développer son trafic. Ensuite, si les voyageurs arrivent avec empressement vers une voie qui leur procure une immense économie de temps, il n'en est pas de même de la marchandise. Il y a là en effet à changer toutes les habitudes, toutes les allures du commerce, à créer des relations, à détourner les colis des voies ordinaires. Enfin, la compagnie avait et a encore à lutter contre la navigation de la Seine, dont les conditions, et comme temps et comme économie, vont sans cesse s'améliorant.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où nous écrivons, la prospérité du chemin de fer est fondée sur des bases inébranlables, et l'ouverture de la ligne du Havre ne peut que l'augmenter encore, puisque beaucoup de marchandises qui, pour éviter un transbordement, venaient par eau du Havre à Paris, prendront maintenant la voie de fer continue qui relie ces deux villes.

En 1844 le trafic a été de	104,142 tonnes ayant produit	1,495,712 fr. 53
1845	146,138	1,878,768 » 16
1846	247,476	2,908,602 » 57

On le voit, l'augmentation de trafic de 1846 sur 1845 a été de plus de 100,000 tonnes, et celle des recettes de ce chef de plus d'un million de francs.

Nous terminerons cette analyse historique du chemin de fer de Paris à Rouen par le tableau des recettes et des dépenses annuelles depuis l'origine de l'exploitation jusqu'au 31 décembre 1846. On y verra la progression rapide des recettes et celle des bénéfices nets ; ce qui prouve que si les dépenses se sont accrues de leur côté, leur accroissement a été dans une proportion moindre que celui des recettes. En effet, quand le trafic d'un chemin augmente, les dépenses supplémentaires ne portent que sur une seule nature de frais, qui sont les frais variables : quant aux frais généraux, ils sont généralement fixes, et ils diminuent, par conséquent, pour chaque unité de trafic, à mesure que le nombre de ces unités de trafic s'élève.

	RECETTES.		DÉPENSES.		BÉNÉFICE.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
9 mai au 31 décem. 1843	3,420,835	09	1,463,812	98	1,957,022	11
Année 1844	6,475,001	15	3,340,112	48	3,134,888	67
— 1845	7,321,768	16	3,959,741	25	3,362,026	90
— 1846	8,355,698	11	4,837,447	22	3,518,250	89
TOTAUX . . .	25,573,302	51	13,601,113	94	11,972,188	57

Tel est le bilan de la compagnie au 31 décembre 1846. Nous pouvons dire que déjà les recettes effectuées jusqu'au 8 mars surpassent celles de l'année dernière : elles sont de 1,785,900 fr. 40 c., et celles de 1846, jusqu'à la même époque étaient de 1,253,533 fr. 05 c.

DE PARIS A ROUEN.

137 kilomètres.

Dans le principe, MM. les administrateurs du chemin de fer de Saint-Germain avaient pris pour devise ce proverbe trop souvent appliqué : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ! » Ils s'étaient fait construire, dans la rue Saint-Lazare, un vaste et bel hôtel, et pendant près de dix années ils ont laissé les voyageurs exposés dans la gare à toutes les intempéries de l'atmosphère. Vous arriviez dans une voiture à l'embarcadère de la rue Saint-Lazare ; votre billet pris, on vous introduisait dans de belles salles ornées d'un nombre considérable de colonnes, où vous vous reposiez quelques instants sur de larges banquettes de velours bien rembourrées. Mais, l'heure du départ arrivée, les portes ouvertes, il vous fallait, quelque temps qu'il fît, par le soleil de midi, par la pluie, par le vent, par la neige, gagner à pied sur un trottoir humide ou brûlant le convoi qui devait vous emmener et qui était presque toujours fort éloigné du palais de MM. les administrateurs. Aussi les réclamations ont-elles été nombreuses et vives, si nombreuses et si vives que la compagnie de Saint-Germain a dû se décider enfin à faire couvrir sa gare, dont elle loue l'usage commun aux compagnies de Versailles et de Rouen.

Par suite de traités nouveaux passés entre les compagnies de Saint-Germain et de Rouen, cette dernière, qui n'avait, dans le principe, à son service que trois voies et un seul quai, possède aujourd'hui six voies et deux quais d'embarquement. Au-dessus des quatorze voies de la gare et des quatre grands quais, règne ou va régner une magnifique charpente en fer, soutenue par des colonnes en fonte, qui s'étendra presque jusqu'au pont de Stockholm. De son côté, la compagnie de Rouen n'est pas restée inactive pour ses aménagements particuliers et pour ceux que nécessitait l'introduction des voyageurs du Havre dans sa gare. Tout le long de la rue d'Amsterdam se sont élevées des constructions dignes de servir de modèle à toutes les compagnies de chemins de fer. Là tout se passe à couvert ; nulle part le voyageur ou ses bagages ne sont exposés aux intempéries des saisons : il n'est pas jusqu'au wagon de lait qui ne vienne se décharger à couvert, ce qui nous le donnerait pur, si avant son départ, il n'avait reçu le baptême du bon chrétien. Les grandes halles sont couvertes par un système de charpente aussi simple que hardi. Enfin, nous avons remarqué là une amélioration que nous voudrions voir introduire dans toutes les gares de chemins de fer : on a construit un salon dans lequel les voyageurs pourront attendre, soit leur voiture, soit leurs bagages, et dont l'entrée sera également permise aux personnes du dehors qui viendront au-devant des voyageurs. C'est traiter le public comme il mérite d'être traité ; car, en définitive, c'est lui qui fait la fortune des chemins de fer.

Cependant la cloche a sonné, un coup de sifflet donne le signal du départ. La machine, faisant un violent effort, entraîne derrière elle le convoi auquel on l'a attachée. Nous partons... Regardez... Mais au sortir du débarcadère, nous pénétrons sous une voûte plus sombre le jour que la nuit, car la nuit elle est splendidement éclairée par de nombreux becs de gaz. A peine avons-nous revu un instant le jour au fond d'une profonde tranchée, que pour sortir de la ville de Paris, nous passons dans un tunnel de 329 mètres, sous la ville de Batignolles, qui n'était qu'un hameau il y a vingt ans, et dont les entrepôts et les ateliers des chemins de fer vont encore accroître la prodigieuse prospérité.

Cet immense établissement récemment fondé et qui occupe une surface de 14 hectares de terrain, est destiné à recevoir, à concentrer le trafic des marchandises des lignes de Rouen et du Havre. Il faut, pour se faire une idée de l'espace que nécessitent les mouvements de marchandises, voir ces vastes hangars, ces quais nombreux, ces voies qui se croisent et s'entremêlent, ces milliers de wagons pesamment chargés, ces camions sans nombre, ces locomotives et ces chevaux, entendre ce bruit, ces cris, visiter en détail en un mot la gare de Batignolles, où tous les ans passent et passeront 200 à 300 mille tonnes de marchandises ; et quand on aura examiné avec conscience, on jugera que le chemin de fer se prête, comme un canal, comme une rivière, au transport des marchandises. Du reste la rude concurrence que fait la Seine au chemin de fer n'a pas empêché ce dernier, comme nous l'avons dit, de transporter près de 250 mille tonnes dans l'année qui vient de s'écouler.

Nous avons dépassé les fortifications de Paris. L'arc de triomphe à gauche, et Montmartre à droite disparaissent derrière nous. Avant d'arriver à *Asnières*, que de pays trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici, nous avons aperçus dans la plaine : Clichy, Saint-Denis, les coteaux de Montmorency, à gauche ; à droite, Neuilly, le mont Valérien et les coteaux de Suresnes.

A Asnières, point de jonction des chemins de Versailles (rive droite) et de Saint-Germain, nous ne nous sommes pas arrêtés ; nous ne nous arrêtons pas non plus à Colombes, ni même à la station de *Colombes*, où nous laissons à gauche le chemin de Saint-Germain. On ne s'y arrête qu'au retour :

Nous passons la Seine pour la seconde fois sur un pont en biais de deux arches de 30 mètres, le *pont de Bezons*, au delà duquel commence le département de Seine-et-Oise. Hâtez-vous de jouir de la vue que vous découvrez. — A droite le village de Bezons, le château du Marais, et plus loin Argenteuil ; à gauche, Carrières, Saint-Denis, Chatou et les coteaux de Bougival et de Marly, — car vous allez entrer dans une tranchée d'où l'on a extrait 200,000 mètres cubes de terre et qui se continue jusqu'à Houilles. Au sortir de cette tranchée, nous laissons *Houilles* à droite, Sartrouville et la Frette à gauche, et un remblai fort élevé nous conduit au pont de *Maisons-Laffitte*. La vue est charmante des deux côtés ; mais l'attention se porte exclusivement sur le magnifique château bâti par Mansart pour René de Longueil, surintendant des finances. Voltaire l'habita plusieurs fois lorsqu'il appartenait à l'arrière petit-fils de son fondateur, le président de Maisons. Le comte d'Artois le posséda jusqu'à la révolution ; Napoléon le donna au Maréchal Lannes. Plus tard, il devint la propriété de Jacques Laffitte, dont il porte maintenant le nom. Après la mort de l'illustre banquier, il a été vendu, et les acquéreurs ont coupé en morceaux son beau parc de mille arpents. Chaque année de nouveaux lots se vendent, de nouvelles maisons de campagne se bâtissent, de nouveaux jardins se créent, et tous les dimanches et jours de fête le chemin de fer amène à Maisons le matin, et ramène le soir à Paris, outre de nombreux promeneurs, les heureux possesseurs de ces petites villas.

Au sortir de Maisons-Laffitte, le chemin de fer entre dans la forêt de Saint-Germain, qu'il traverse en grande partie en tranchées. Quelques convois s'arrêtent à la station de *Conflans*, établie au milieu de cette belle forêt pour desservir Conflans et les autres villages situés près du confluent de la Seine et de l'Oise. La forêt vient d'être coupée. Nous apercevons à gauche Achères, et plus loin Andresis, avant d'arriver à Poissy.

Poissy est une ville de 2,880 habitants ; elle doit sa réputation actuelle à sa maison de détention, établie dans l'ancien couvent des Ursulines, et qui contient 6 à 700 condamnés (des départements de la Seine et de Seine-et-Oise), à sa caisse d'escompte, instituée pour payer aux marchands de bestiaux le prix des bœufs que leur achètent les bouchers de Paris, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à ces derniers par le préfet de la Seine, et plus encore à ses marchés du jeudi, où il se vend chaque année de 75,000 à 80,000 bœufs, 13,000 vaches, 330,000 moutons et 42,000 veaux. Quelques débris de fortifications que l'on aperçoit encore çà et là au milieu de ses jardins et de ses maisons prouvent qu'elle a joué un rôle dans l'histoire. Son origine est fort ancienne. Quand elle avait l'avantage de porter un nom latin, elle s'appelait *Pinciacum*. Charles le Chauve y tint en 868 ou 869 une assemblée des prélats et des grands de son royaume. Il y a eu, — peut-être y en a-t-il encore, — des savants qui ont affirmé que le bon roi Robert possédait un palais à *Pinciacum*. Le fait est douteux ; mais une question plus controversée est celle de savoir si la reine Constance, sa femme, qui était si méchante, avait un palais à côté du sien. Saint Louis naquit à Poissy en 1215, ou du moins il y fut baptisé et il aimait à en prendre le nom. Les fonts baptismaux qui servirent à son baptême sont conservés dans l'église paroissiale, édifice du douzième ou du treizième siècle. On leur attribue, — soit dit en passant, — la vertu de guérir la fièvre. On dit encore que saint Louis fit construire le grand pont de 37 arches, et qu'il établit le marché aux bestiaux qui fournit de la viande à une partie de la population de Paris. Enfin, à ce que prétendent certains archéologues, le couvent des Dominicains que Philippe le Hardi fit bâtir à Poissy, et sur les ruines duquel a été construite la maison centrale de détention, occupait l'emplacement du château où était né saint Louis, et le maître-autel s'élevait à la place même où se trouvait le lit de la reine Blanche lorsqu'elle était accouchée.

Poissy a donné son nom à un épisode célèbre des guerres de religion. En 1560, à l'époque où Catherine de Médicis, conseillée par « L'Hôpital, se faisait reprocher son apostasie par Montmorency et par le peuple, et entrait de plain-pied dans le calvinisme, dit M. Lavallée, croyant faire acte de haute politique et rendre plus solide la couronne de ses enfants, elle s'imagina qu'elle parviendrait à concilier les deux communions, et elle convoqua à Poissy les protestants et les catholiques pour y discuter librement et solennellement leurs croyances. Cette conférence est connue dans l'histoire sous le nom de *colloque de Poissy*. Elle s'ouvrit le 9 septembre 1561, dans le chœur de l'église des Dominicains. Le légat du pape, six cardinaux, quarante évêques et un grand nombre de théologiens y représentaient le catholicisme. Le protestantisme y comptait trente à quarante défenseurs. Calvin avait refusé d'y venir, mais il avait envoyé à sa place Théodore de Bèze. Toute la cour assistait à ce tournoi théologique. La discussion fut d'abord courtoise. Théodore de Bèze exposa nettement sa profession de foi ; mais lorsqu'il vint à dire « que le Christ, dans l'Eucharistie, est autant éloigné du pain et de l'eau comme la terre l'est du ciel, » tous les évêques se levèrent en criant au blasphème ; ils accusèrent le gouvernement « de vouloir innover en religion et non apaiser les troubles. » Le général des jésuites, Lainès, qui accompagnait le légat, protesta contre le scandale que donnait la reine en établissant des conférences religieuses quand le souverain pontife avait indiqué un concile général. Le colloque dégénéra en disputes violentes, et le 25 novembre on fut obligé de le fermer.

La ville de Poissy avait été prise, incendiée, saccagée plusieurs fois sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, soit par les Anglais, soit par les partis qui divisaient la France. Biron la prit et la pilla en 1589. En 1815, l'armée française, pour retarder la marche des ennemis, fit sauter trois des arches du pont, qui depuis ont été remplacées par des arches en bois. L'auteur de l'histoire du *Chemin de fer de Paris à Rouen* (1) fait remonter au temps de la Ligue cette mutilation forcée, qu'il attribue au duc de Mayenne.

Poissy est beaucoup plus agréable à voir de loin que de près. Ses rues sont étroites, mal pavées et peu propres, presque toujours encombrées de voitures et de bestiaux ; mais à une certaine distance, sa vieille église, ses maisons heureusement groupées, son vieux pont aux moulins pittoresques, son beau fleuve qui serpente entre ses îles couvertes d'arbres, ses vastes prairies, ses coteaux, ses jardins, ses maisons de campagne, et enfin la forêt de Saint-Germain qui la domine, offrent aux paysagistes un grand nombre de charmants tableaux.

En s'éloignant de Poissy, le chemin de fer se rapproche de la Seine, qu'il côtoie jusqu'à Rolleboise en suivant ses détours. Après avoir remarqué en passant l'ancien fief de *Villiers*, nous apercevons le beau château de *Migneaux*, puis nous longeons deux jolis parcs, et bientôt nous arrivons à *Médan*, qui possède aussi un château...

La station de Triel, où nous nous arrêtons, est située sur le territoire de *Vernouillet*, village très-rapproché de *Verneuil* ; *Triel* occupe une position charmante sur la rive droite de la Seine. Au sommet de la colline s'élève l'église qui possède une *Adoration des Mages* du Poussin, donnée par le pape à la reine Christine de Suède après son abjuration.

A 4 kilomètres de Triel, sur la rive droite, et dominé par les maisons de campagne d'*Evéquemont*, le petit village de *Vaux* attire de loin les regards du voyageur. Ce village est fort ancien, car il a eu l'honneur d'être habité au premier siècle de notre ère par saint Nicaise, qui y baptisa trois cent dix-huit personnes. Un jour, dit la légende, saint Nicaise vint à Vaux accompagné de saint Quirin, prêtre, et de saint Scuvicule, diacre. A peine arrivé, il se mit à prêcher ; ses auditeurs l'écoutaient avec attention, mais ne paraissaient pas disposés à se convertir. « Je suis d'avis, s'écria l'un des plus incrédules, croyant bien l'embarrasser, que nous lui demandions un miracle ; prions-le de tuer le dragon. » Aussitôt

(1) Nous devons une mention particulière à cet excellent travail, qui nous a beaucoup servi, et dont l'auteur ne s'est pas fait connaître.

dit, aussitôt fait. « Qu'il tue le dragon, et nous le croirons, » répétèrent tous les assistants. Ce dragon était un monstre affreux qui avait établi son domicile près d'une fontaine du village,—connue encore aujourd'hui sous le nom de fontaine de Saint-Nicaise. Il dévorait tous les animaux qui s'approchaient de son antre, et de sa gueule toujours béante s'exhalait une odeur si désagréable, qu'elle faisait mourir ou rendait malades tous les habitants des alentours. Nicaise n'hésita pas ; il donna son étole à Quirin, et lui ordonna d'aller combattre le dragon. Quirin partit en courant. Arrivé près de la fontaine, il fit le signe de la croix. Le monstre sortit de son antre, ouvrit la gueule de plus belle, fit son gros dos, poussa des rugissements, lança du feu par les yeux et de la fumée par les narines, et se livra aux contorsions les plus effroyables et les plus menaçantes. Mais voyant que Quirin marchait droit à lui sans trembler, il eut peur, s'arrêta court, recula, et tomba évanoui. Alors Quirin lui passa au cou l'étole de Nicaise, et le ramena en triomphe aux pieds de son patron, qui fit à son tour le signe de la croix. Aussitôt le dragon fut réduit en cendres sans qu'il en restât le moindre vestige. Les villageois stupéfaits et ravis bénirent Nicaise, Quirin et Scuvicule, et s'empressèrent de se convertir. Vaux a possédé longtemps une chapelle bâtie, dit-on, sur l'emplacement de la maison habitée par saint Nicaise.

Meulan est aussi sur la rive droite de la Seine. La station qui porte son nom est établie aux *Mureaux*.

Meulan a eu une triste existence. Elle a soutenu six ou sept siéges, et elle a été prise, saccagée et pillée deux ou trois fois. En 898, Rollon fit même passer tous ses habitants au fil de l'épée. De tous les siéges, celui de 1363 mérite seul une mention particulière. A cette époque, Meulan appartenait à la faction du roi de Navarre, Charles le Mauvais. Sur l'ordre du régent (Charles V), Bertrand Duguesclin, qui avait commencé le siége de Rolleboise et pris Mantes, vint l'assiéger. Malgré une défense vigoureuse, il se rendit maître de la ville et du pont ; mais la forteresse tint bon. « Je vous signifie et commande, fit dire Duguesclin au gouverneur, de par notre régent de France, que vous nous rendiez la tour, ou par la foi que je dois à Dieu, je d'ici ne partirai, si l'aurai prise avant. » Et le gouverneur lui répondit : « Sire, je crois qu'avant que vous puissiez entrer en cette tour, il vous faudra apprendre à voler haut. » Malgré ses déclarations, Duguesclin se préparait à lever le siége. Cette réponse le détermina à persister. Il mina la tour, qui s'écroula; envoya prisonnière à Paris la garnison réduite à capituler, et fit réparer sur ses propres plans les dégâts qu'il avait été obligé de causer à cette importante forteresse. Millin, dans ses *Antiquités nationales*, cite quelques-uns des comptes de cette réparation. Quel ne serait pas l'étonnement du héros breton s'il pouvait prendre aujourd'hui connaissance du budget des dépenses des fortifications de Paris ! En quatorze ans, la reconstruction de la tour détruite coûta 1,278 livres 12 sous 8 deniers; chaque toise cube de murs pour les fortifications revenait à 14 sous ; une journée d'ouvrier se payait quelques deniers.

Meulan possédait avant la révolution, outre l'église paroissiale actuelle, deux autres églises paroissiales, un prieuré de bénédictins, deux couvents et un hôpital ; tous sont maintenant détruits, à l'exception de l'église Notre-Dame, convertie en halle pour les grains, et de l'hôpital qui subsiste encore.

Le prieuré de Saint-Nicaise était situé dans l'île de Meulan, connue sous le nom du Fort; il avait été construit vers l'année 1061, en exécution d'un vœu, à la place de l'église Notre-Dame-de-l'Ile, dans laquelle, depuis déjà longtemps, presque toutes les reliques de saint Nicaise avaient été déposées. L'église de ce prieuré était assez belle. On y remarquait une brèche que l'on n'avait jamais voulu réparer, afin de conserver le souvenir d'un événement remarquable, raconté par Sully dans ses Mémoires. « Le roi, dit cet auteur, ayant voulu observer l'armée ennemie, monta avec nous dans le clocher ; mais les assiégeants ayant pointé une batterie sur ce clocher, l'escalier fut tellement ruiné, que lui et moi nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde et d'un bâton passé entre nos jambes. » Millin a donné une vue de cette église dans ses *Antiquités nationales*.

En face de Meulan est l'île Belle, nommée aussi l'île Bignon, du nom du fondateur de son château, maintenant en partie détruit. Le savant abbé Bignon, académicien et bibliothécaire de Louis XV, avait fait de cette île un séjour enchanté. Louis XV voulut s'assurer par ses yeux du bon goût de son bibliothécaire, dont on lui racontait tant de merveilles. Un jour, s'étant égaré à la chasse, il se présenta seul au batelier, pour passer à Belle-Ile : « L'abbé y est-il ? dit le roi — L'abbé, répond le batelier, il est bien assez monsieur pour vous, apparemment. » Louis XV rit beaucoup de la leçon.

De la station de Meulan à celle d'Epône, nous n'avons que des noms à enregistrer. Nous laissons à droite sur l'autre rive de la Seine, Hardricourt, Mézy ; à gauche, Bouafle, Flins et Aubergenville. Nous n'avons à remarquer que le joli château de la *Garenne*, situé entre le chemin de fer et la Seine.

Epône ne mérite aussi qu'une simple mention. Cependant quelques antiquaires le *soupçonnent* d'avoir été une ville ; car on y trouve, à ce qu'il paraît, des monuments de toutes les époques. En face, nous apercevons Rangiport. Qu'aurions-nous à dire de *Mézières*, que nous laissons ensuite à gauche, si son église ne possédait pas des vitraux remarquables ?

La station de Mantes est placée dans une tranchée profonde. Heureusement, avant d'y arriver, nous avons vu de loin pendant longtemps la ville dont elle porte le nom.

Mantes a été surnommée la *Jolie*. Elle doit ce surnom à sa position sur la rive gauche de la Seine ; car, bien que ses rues soient propres, assez bien percées et ornées de fontaines, elles ressembleut à celles de beaucoup de villes de province qui n'ont pas le droit de s'enorgueillir d'une réputation si flatteuse. Un beau pont construit par l'ingénieur Perronnet la fait communiquer avec Limay, situé sur la rive droite. On aperçoit de loin, au-dessus du groupe gracieux de ses maisons, la tour de la cathédrale et la tour isolée de Saint-Maclou. La cathédrale fut construite d'après les ordres de Blanche de Castille et de saint Louis, son fils, par Eudes de Montreuil. L'intérieur n'est pas moins remarquable que l'extérieur. On y admire la hauteur des voûtes (32 mètres), et la légèreté des piliers, la charpente en bois de châtaignier, la largeur des galeries des bas-côtés, et surtout le rond-point, dont la légèreté est si grande que l'architecte Gabriel, qui le vit, prétendit que lors même qu'on retirerait les six petits piliers qui le soutiennent, il resterait encore suspendu en l'air. Le toit est couvert de tuiles de différentes couleurs qui, par la manière dont elles sont placées, forment les potences qu'on observe dans les armes de Charlemagne. La tour de Saint-Maclou, dont l'église a été détruite, date du quatorzième siècle. Elle a été bâtie de 1340 à 1344.

« Dans le mois de juillet 1087, dit M. Augustin Thierry dans sa *Conquête de l'Angleterre*, Guillaume, duc de Normandie et roi d'Angleterre, vint avec mille hommes d'armes devant la ville de Mantes, sur la Seine ; il avait réclamé de Philippe, roi de France, cette ville avec le territoire situé entre l'Epte et l'Oise, qu'on appelait alors le comté de Vexin, et Philippe n'avait fait aucun droit aux réclamations du Normand. Il n'y avait répondu, disent les historiens du parti de ce dernier, que par des sophismes de séditieux. Pendant les débats de cette affaire, Guillaume malade gardait le lit à Rouen ; et comme il avait le ventre naturellement très-gros, Philippe dit un jour, par plaisanterie, que le roi d'Angleterre restait longtemps en couches, et que sans doute on verrait de belles relevailles. Cette raillerie piqua vivement Guillaume, qui jura par ses plus grands serments, par la splendeur et la naissance de Dieu, d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec six mille lances en guise de cierges. Il attendit, si l'on en croit les historiens, la saison des moissons et des fruits, et commença l'accomplissement de son vœu sur la malheureuse ville de Mantes. Son capitaine Ascelin Goël fit passer la cavalerie à travers les champs de blé, arracher les vignes et couper les arbres. Le roi mit le feu à la ville, et se tint au milieu de l'incendie, encourageant ses soldats à tout détruire.

« Comme il galopait à travers les décombres, son cheval mit les deux pieds sur des charbons couverts de cendres, s'abattit et le blessa au ventre. L'agitation qu'il s'était donnée en courant et en criant, la chaleur du feu et de la saison, rendirent sa blessure dangereuse. On le transporta malade à Rouen, où il mourut, après avoir envoyé de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises qu'il avait incendiées. »

Le château de Mantes, entièrement détruit aujourd'hui, a été habité par Philippe Auguste, saint Louis, Louis XIII et Louis XIV. Philippe Auguste y signa, en 1223, un traité de paix avec Richard Cœur de Lion, et y mourut le 14 juillet 1223 à l'âge de cinquante-huit ans.

Cherchons des yeux *Gassicourt* à droite au sortir de Mantes, car Bossuet a été le prieur du prieuré qui existait dans cette commune. Plus loin on aperçoit, de l'autre côté de la Seine, le hameau et le château de *Dennemont* qui dépendent de la commune de *Follainville*, située au haut de la côte. Nous laissons à gauche les villages de *Magnanville*, *Buchelay*, *Jouy-Mauvoisin* et le château de *Beurons* dépendant de la commune de Perdrauville, avant d'arriver à la station de *Rosny*.

C'est à Rosny qu'est né Sully, le 13 octobre 1560. C'est près de Rosny qu'Henri IV, rencontrant son fidèle ministre dangereusement blessé et porté sur une litière par ses écuyers consternés et blessés eux-mêmes, mit un genou en terre et l'embrassa affectueusement en le déclarant *brave soldat, vrai et franc chevalier*. C'est dans la forêt de Rosny que Sully fit abattre un jour pour 100,000 francs de bois afin de payer les dettes de son roi. Le château de Rosny a été construit par Sully au commencement du dix-septième siècle. Henri IV y passa la nuit le lendemain de la glorieuse journée d'Arques. En 1610, Sully le faisait achever, lorsqu'il apprit la mort de Henri IV. A cette nouvelle, il ne put retenir ses larmes. « Je n'achèverai point, dit-il, ce château ; je veux qu'il porte le deuil de la perte que la France vient de faire d'un si grand roi, et moi en particulier d'un si bon maître. »

Le château de Rosny, après avoir passé entre les mains d'un grand nombre de propriétaires, fut vendu, en 1817, par le duc de Dino, à M. Mouroult, négociant de Paris, qui le revendit, en 1818, à madame la duchesse de Berri. De 1818 à 1830, il a été la résidence favorite de madame la duchesse de Berri, qui y fit élever un hospice, et une chapelle destinée à recevoir le cœur de son époux. Depuis 1830, il a changé plusieurs fois de propriétaire. Le parc s'étend jusqu'à la Seine.

Du remblai élevé de la station de Rosny, on aperçoit à droite les villages de *Guerne*, de *Méricourt* et de *Mousseaux*. Nous n'en parlerions pas, si le dernier n'avait pas été le théâtre d'un des plus célèbres exploits de saint Nicaise. Les maisons de Mousseaux sont presque toutes creusées dans le roc, c'est-à-dire que la plupart des habitants logent dans des espèces de cavernes naturelles. Or, il y a près de treize siècles, le diable avait eu, à ce qu'il paraît, la même idée, et non-seulement il faisait enrager tous les gens du pays, mais il tourmentait, de la manière la plus indigne, les voyageurs qui se rendaient de Rouen à Paris. Jamais il ne s'était montré plus méchant, et, partant, jamais il n'avait été plus heureux que l'année où saint Nicaise arriva à Mousseaux. Touché des plaintes des habitants, saint Nicaise résolut d'entreprendre de les débarrasser de leur redoutable ennemi. Il passa en conséquence la nuit en prières avec Quirin et Scuvicule, et, le lendemain matin, ils se mirent tous trois en marche, saint Nicaise en avant. Le diable, furieux et inquiet, fit naître un orage épouvantable. Le vent déracinait les arbres, la pluie tombait par torrents, le tonnerre grondait si fort que la terre en tremblait ; les paysans, épouvantés, désespérés, ne savaient plus où fuir, où se cacher ; seul, saint Nicaise ne se laissa pas effrayer. Il s'avança sans s'arrêter sur le démon, et, plaçant à ses côtés Quirin et Scuvicule, il exorcisa l'esprit malin. A peine avait-il commencé, qu'on vit le roc s'agiter et s'entr'ouvrir, et le diable s'échapper par cette ouverture, en poussant des cris épouvantables. Inutile de dire qu'il ne revint jamais. Tous les témoins de ce miracle s'empressèrent de se convertir, et leurs descendants montrent encore aux voyageurs le *Rocher du Diable*.

Rolleboise nous offre d'autres souvenirs. Le château, dont les ruines dominent ce pittoresque village, Duguesclin l'a pris à Charles le Mauvais en 1363, et il a été abattu peu de temps après avoir été pris.

A peine avons-nous eu le temps de jeter un coup d'œil sur Rolleboise que nous entrons dans ce souterrain dont le nom seul fait trembler les moins timides. La peur est contagieuse, et quoique, depuis quatre ans, chaque jour des vingtaines de convois affrontent ce danger et ne s'en trouvent pas plus mal, cependant ce n'est jamais sans une certaine appréhension qu'on consent à s'engloutir dans ces gouffres béants, qui cependant, mieux appris que l'avare Achéron, ont toujours rendu leur proie. C'est qu'aussi le bruit que fait la locomotive en expulsant la vapeur de ses vastes poumons est si terrible, le cliquetis des chaînes d'attache qui s'entre-choquent, le sifflet de la locomotive, et parfois les cris d'effroi des femmes ou des enfants forment un concert si infernal, qu'on se prend à regretter involontairement le jour, le beau soleil, la verdure, les arbres en fleur, la Seine qu'on vient de quitter, et qu'on craint de ne plus revoir. Quand on dit d'un homme qu'il est brave, on demande toujours s'il est brave la nuit : nous croyons cette demande juste ; et si on faisait la même question au sujet de ceux qui traversent le souterrain de Rolleboise, pour beaucoup on pourrait répondre : Non. Cependant nous avons franchi les 2,625 mètres de souterrain, et nous respirons.

En sortant du tunnel de Rolleboise, nous apercevons à droite *Freneuse*, célèbre par ses navets, et plus loin encore, à 6 kilomètres, la *Roche-Guyon*, dont nous ne parlerions pas ici, si elle ne nous fournissait l'occasion de résumer la vie d'un saint qui joue un grand rôle dans l'histoire du pays que nous venons de parcourir.

Selon la tradition, Nicaise naquit à Athènes l'an 40 de notre ère. Saint Paul l'ayant converti, il vint l'an 95 à Rome, où le successeur de saint Pierre le sacra évêque de Rouen. Quel chemin prit-il pour se rendre dans son diocèse, on l'ignore. Un jour il arriva à Vaux, où il tua le dragon. De Vaux il gagna Mousseaux, d'où il chassa le diable. Enfin, il vint à la Roche-Guyon, qu'il ne quitta plus. Un lieutenant de Trajan, Fescenninus Sisinius, lui fit trancher la tête, à Gasny, le 11 octobre 120, ainsi qu'à ses deux compagnons ; mais Nicaise la ramassa pendant la nuit, et, accompagné de Quirin et Scuvicule, qui avaient suivi son exemple, ils se rendirent dans une île qu'ils avaient choisie pour le lieu de leur sépulture. La dame de la Roche-Guyon, qu'ils avaient convertie, les inhuma. On montre encore dans le château de la Roche-Guyon une chapelle creusée dans le roc, où saint Nicaise célébra, dit-on, les saints mystères. Ce château, dont il ne reste que des ruines, date du dixième siècle. Son histoire mériterait une mention, mais le temps nous presse, l'espace nous manque : rappelons seulement qu'Henri IV y alla souvent visiter la belle duchesse de Guercheville, qui lui avait répondu : « Non, sire, jamais; je ne suis pas d'assez bonne maison pour être votre femme, mais je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Nous sommes à *Bonnières*. Sur la rive droite de la Seine, nous apercevons *Bennecourt*, dont le vin est réputé dans les environs. Puis nous laissons à gauche le village de *Jeufosse* et le hameau de Notre-Dame-de-la-Mère, à la chapelle duquel se rendent chaque année de nombreux pèlerins. *Limetz* sur la rive droite de la Seine, presque à l'embouchure de l'Epte et de la Seine; et, le hameau de *Portvillez*, dépendant de Limetz située sur la rive gauche, sont les deux derniers villages du département de Seine-et-Oise. Au delà du ruisseau du Val qui formait jadis la séparation des gouvernements de l'Ile-de France et de Normandie, nous entrons dans le département de l'Eure. Entre la Seine et les charmants coteaux dont elle baigne la base, il n'y a de place que pour la route de terre, le chemin de fer et le chemin de halage.

Vernon, la *petite ville* de Picard, possède 5,000 habitants, une église gothique de différentes époques, une grosse tour, seul vestige de ses anciennes fortifications, — qui sert de dépôt aux archives de la ville, — un hospice fondé par saint Louis, une caserne pour les soldats du train, des ateliers pour la construction des équipages militaires, de belles eaux qui l'assainissent, et un vieux pont qui la réunit à Vernonnet, son faubourg.

Le *château de Bizy* reçoit la visite de tous les étrangers qui s'arrêtent à Vernon. Ses avenues sont la promenade favorite des habitants de cette ville. C'est l'un des plus beaux domaines du département de l'Eure. Bâti par le maréchal de Belle-Ile, le château primitif appartint, après la mort de son fondateur, au comte d'Eu, puis au comte de Penthièvre. Détruit pendant la révolution, il fut remplacé par un joli pavillon qui, des mains du général Suir, passa dans celles de la fille du duc de Penthièvre, la duchesse d'Orléans. Cette magnifique propriété appartient aujourd'hui au roi Louis-Philippe.

Il y a sept ou huit siècles, la navigation de la Seine était, à ce que prétendent les légendes, fort dangereuse de Paris à Rouen. Mais c'était surtout à Vernon que se trouvaient les écueils les plus redoutables. Grâce à saint Adjutor, patron de cette ville, aucun accident n'est plus à craindre maintenant.

Il n'est point de fleuve où l'on voie
La course de l'onde plus coie;
Le nocher peut mener sa nef
Assurément par cette place
Dans une tranquille bonace
Sans redouter aucun méchef.

Le Cours-la-Reine, à Rouen.

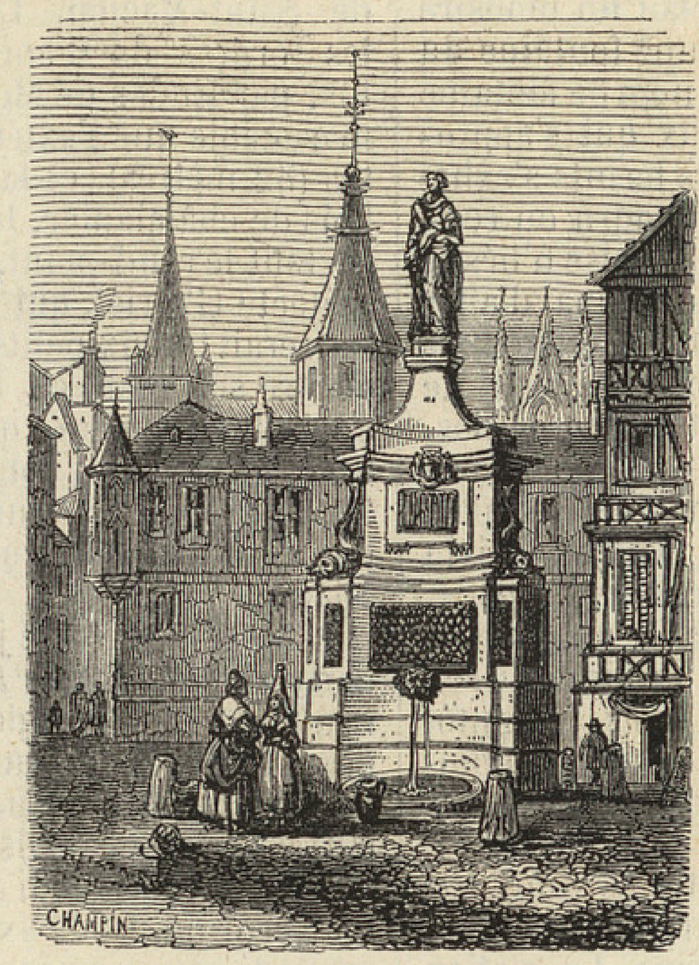

Fontaine de la Pucelle, à Rouen.

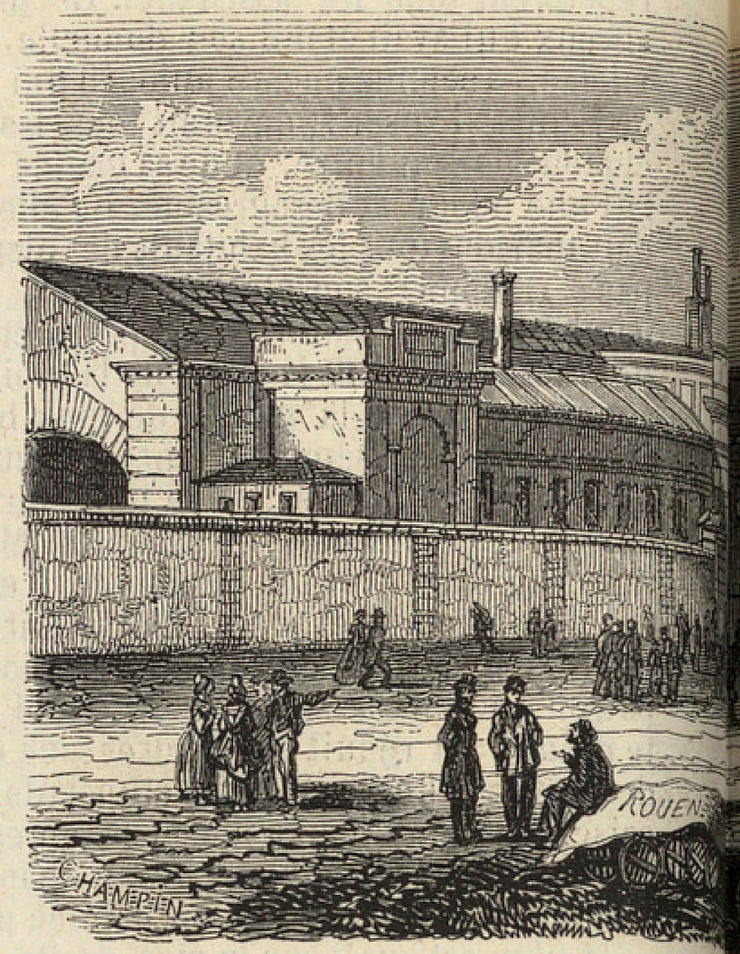

Débarcadère du chemin de Paris à Rou

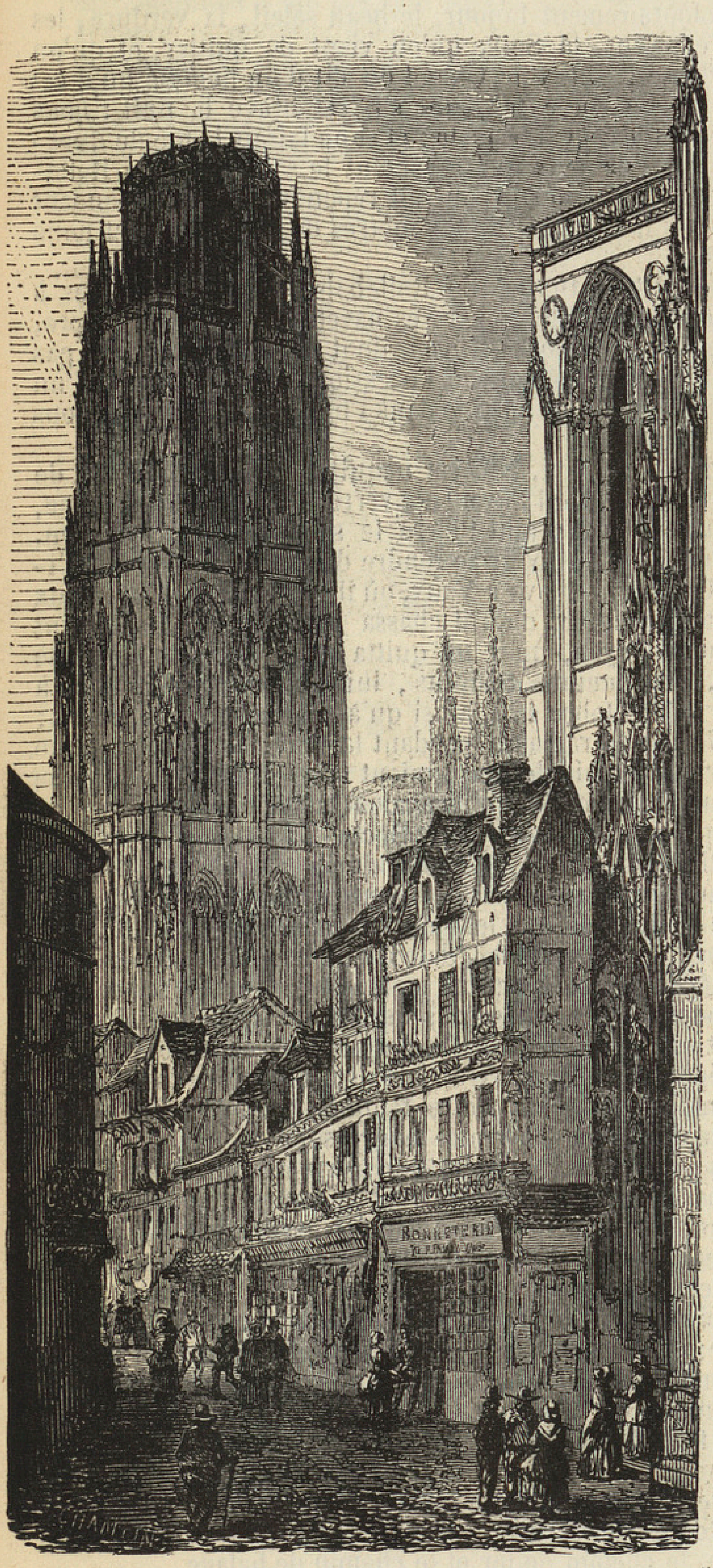

La Cathédrale de Rouen. — Vue prise de la place de la Calandre.

En quittant la station de Vernon, nous avons passé devant les châteaux du Point-du-Jour et de Saint-Lazare. Au delà du village de *Saint-Marcel*, les deux châteaux de Saint-Just attireraient notre attention, si nous n'apercevions à droite sur l'autre rive de la Seine, en avant du village de *Pressagny-l'Orgueilleux*, connu par son cidre, le château de la *Madeleine*, qui a appartenu à Casimir Delavigne, et où l'illustre auteur des *Messéniennes* a composé plusieurs de ses tragédies et de ses comédies. Saint Adjutor a été enterré dans la chapelle de ce château. Selon les traditions du pays, on se guérit de la fièvre en faisant une neuvaine et en dormant sur son tombeau.

Pendant que nous regardions la Madeleine, *Saint-Pierre d'Autils* a disparu derrière nous, à notre gauche, et nous sommes arrivés au *Goulet*, hameau près duquel Philippe Auguste fit élever en 1198, pour défendre l'entrée de ses Etats à Richard Cœur de Lion, une forteresse démolie vers la fin du seizième siècle. A peine avez-vous jeté un regard sur l'*île aux Bœufs*, dépendant du village de l'Isle, situé sur la rive droite de la Seine, qu'en arrivant à Saint-Pierre-la-Garenne, vous apercevez *Portmort*, qui, à la fin du onzième siècle, faisait partie des deux Etats, car son ravin formait la ligne de démarcation entre la Normandie et la France. Une de ses paroisses était normande et l'autre française. Le 23 mai 1200, Blanche de Castille, nièce du roi d'Angleterre, Jean sans Terre, y épousa, dans la paroisse normande, le prince Louis, fils aîné de Philippe Auguste. Ce mariage était la suite d'un traité de paix conclu la veille entre les deux rois. Il ne put pas avoir lieu en France, parce que le cardinal de Capoue, légat du pape Innocent III, avait mis le royaume en interdit, pour forcer Philippe Auguste à répudier Agnès de Méranie, et à reprendre pour femme la reine Ingelberge.

Tout en face du village de *Courcelles* s'élève la station de la ville de *Gaillon*, que le chemin de fer a dû laisser sur sa

Rouen à vol d'oiseau, vue prise du

Hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen.

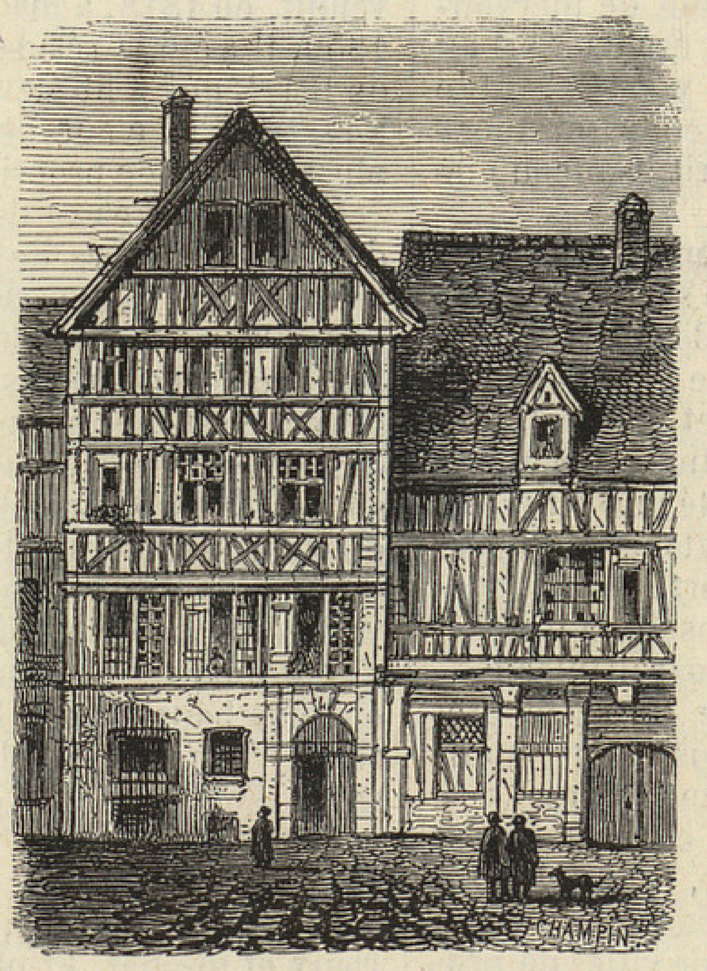

Maisons, aujourd'hui démolies, rue de la Pie, dans lesquelles sont nés Pierre et Thomas Corneille.

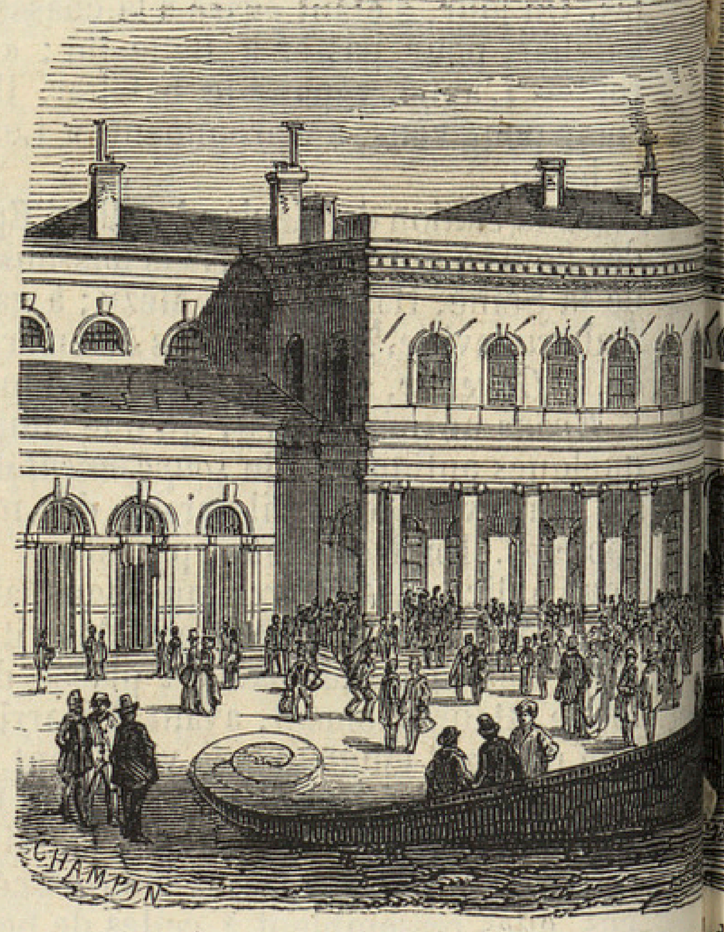

Embarcadère du chemin de Rouen au

souvenirs historiques, nous avons dépassé le château de Grosménil et celui de Tournebu, que ses ennemis reprochèrent au maréchal de Marillac d'avoir fait construire aux dépens de l'Etat.

Ici nous passons sous deux souterrains séparés par une tranchée. Celui de Villiers a 1,700 mètres, celui de Venables, 364 mètres.

Repos
vay, dor

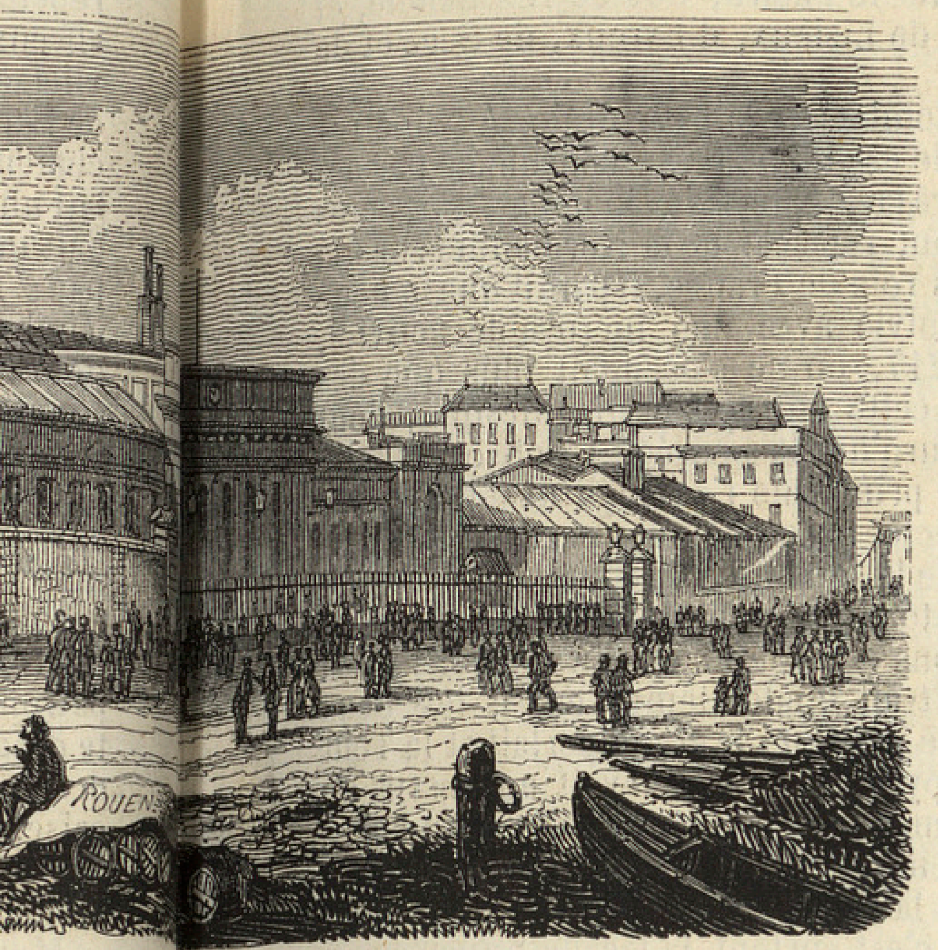

re du chemin de Paris à Rouen, à Saint-Sever.

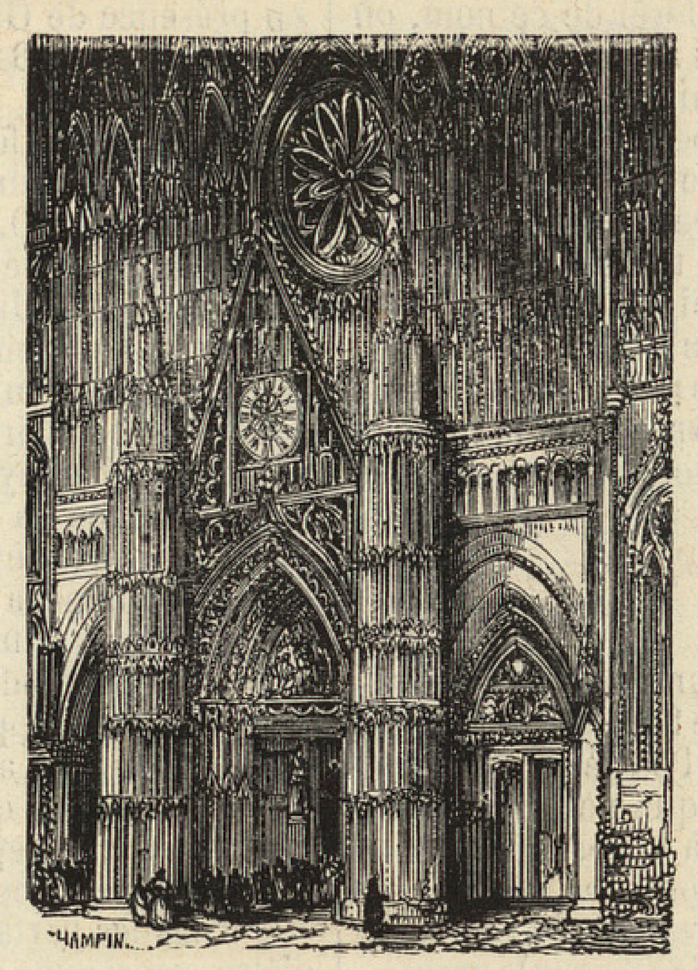

Portail de la cathédrale de Rouen.

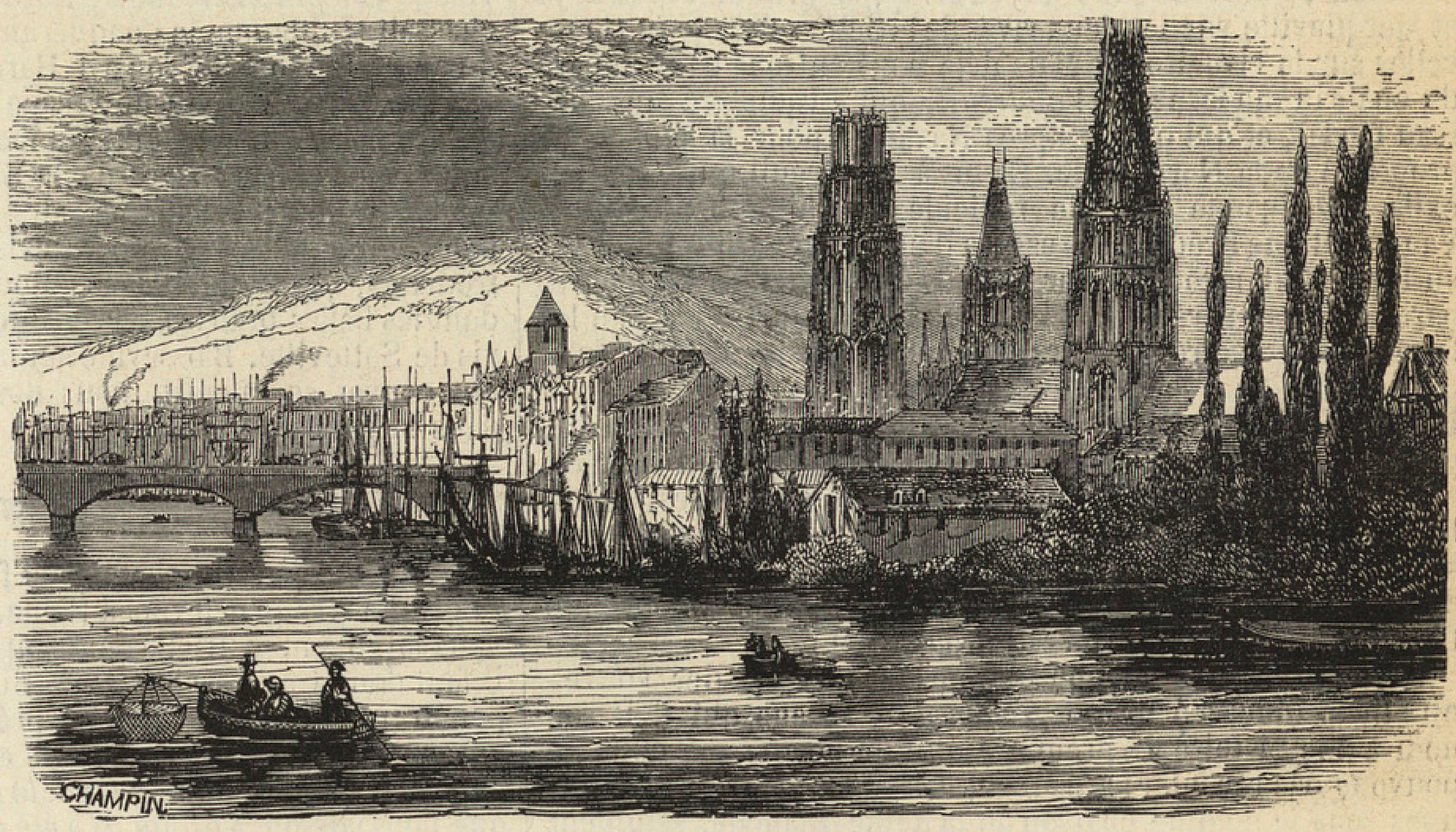

Rouen. — Vue prise du Cours-la-Reine.

en à vol d'oi Vue prise du viaduc du Havre.

droite. De cette station, on aperçoit Saint-Aubin-sur-Gaillon, gros village où Marmontel mourut en 1798; le château de Jeufosse et celui des Rotoirs, propriété du beau-père du célèbre feuilletoniste des *Débats*.

« Mais tournez les yeux vers le nord-ouest, s'écrie M. Jules Janin, dans le beau et intéressant volume illustré que M. Ernest Bourdin a publié sur la Normandie. Sur cette route escarpée, remarquez ce sombre et menaçant édifice, sans forme, sans grâce, immense, écrasé, hideux. Hélas! c'est tout ce qui reste de la plus ravissante création du cardinal d'Amboise, son œuvre italienne, le château de Gaillon, pour tout dire. Hélas! cet admirable point de vue, un des plus beaux de la Normandie; cette maison aimée de François Ier, le roi du seizième siècle; ces beaux arbres sous lesquels tant de savants et tant de saints évêques promenaient leurs studieux loisirs, Gaillon n'est plus qu'une prison formidable. Vous pouvez admirer la façade de ce château déshonoré dans la cour de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, dont il fait le plus bel ornement. Tristes contrastes, dites-vous : une prison au milieu d'un si beau domaine; ces murailles nues au milieu de tant de maisons opulentes que la Seine salue en passant. Mais quoi! le paysage, comme la poésie, vit de contrastes. »

Si nous suivions le détour que fait ici la Seine, nous irions visiter les *Andelys*, patrie de Poussin, de l'aéronaute Blanchard et de l'ingénieur Brunel, et surtout les ruines du fameux *Château-Gaillard*. Ce château, Richard Cœur de Lion l'avait fait construire en un an, au mépris du traité de 1196. Philippe Auguste s'en empara en 1204, et sa reddition eut pour résultat la réunion de la Normandie à la France. Louis X y fit étrangler sa femme, la reine Marguerite de Bourgogne, la Marguerite de la tour de Nesle. Il servit de résidence à Robert Bruce, de prison à Charles le Mauvais; et la démolition en fut ordonnée par Henri IV. Mais en nous rappelant ces

Saint-Ouen. — Vue prise du jardin de l'hôtel de ville.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

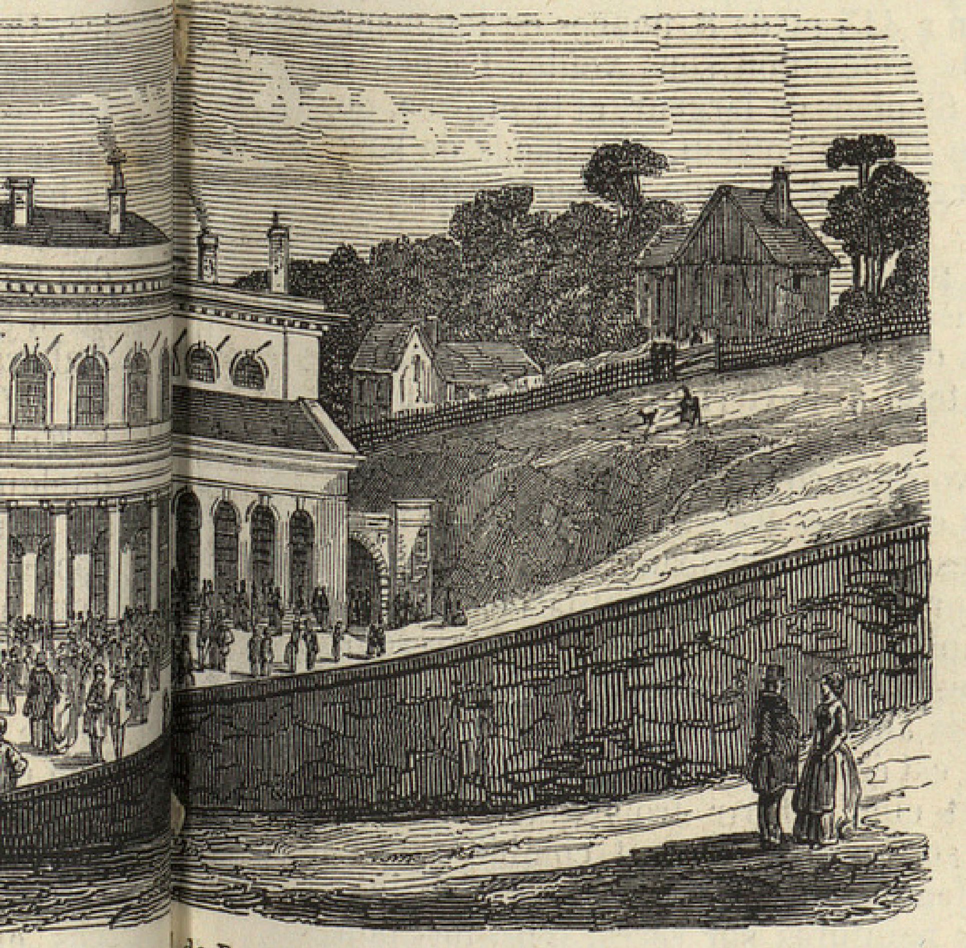

ière du chemin de Rouen au Havre, à Rouen.

Maison, rue aux Juifs, 9, où est né le peintre Jouvenet.

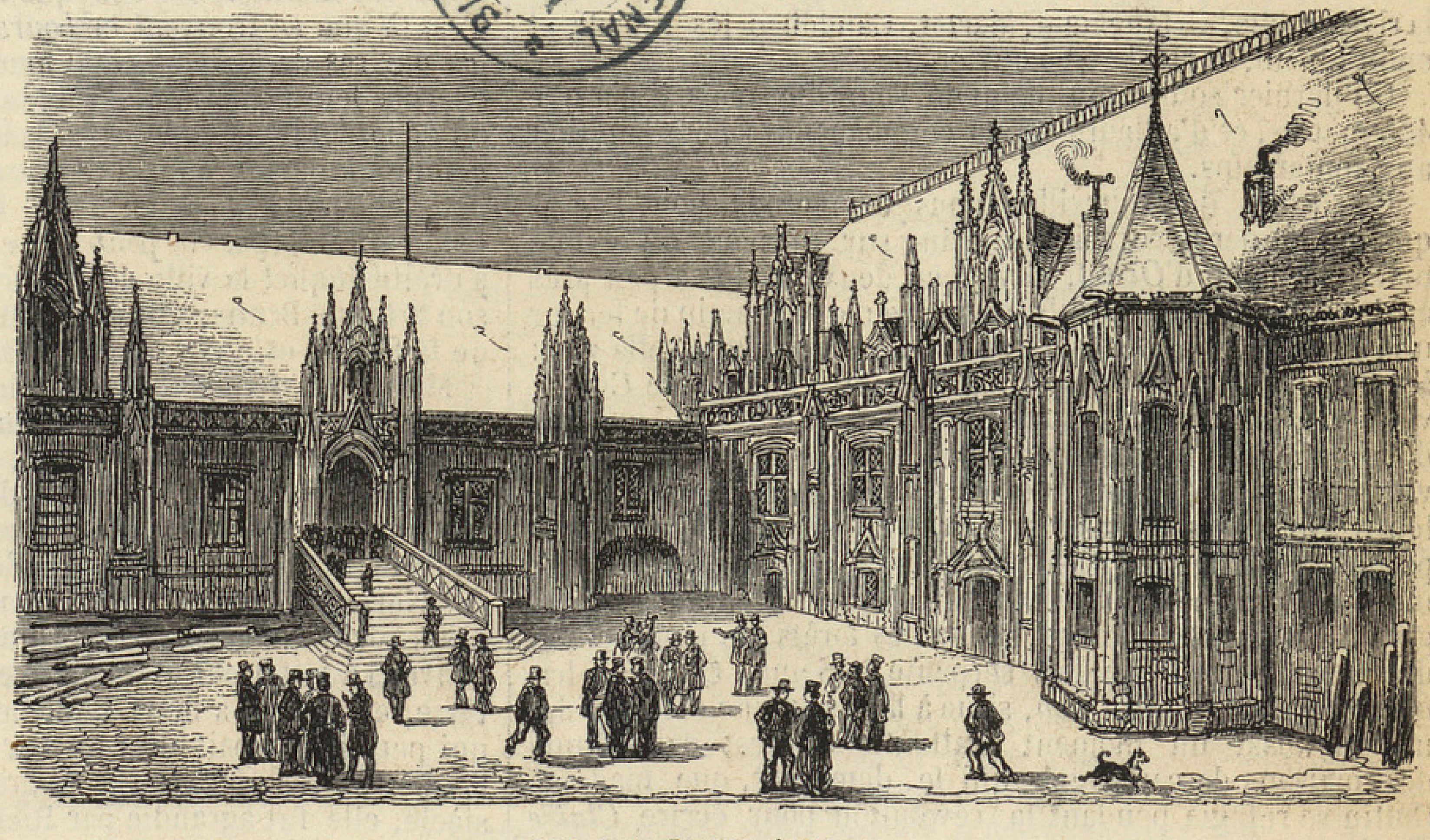

Palais de Justice, à Rouen.

tranchée.
34 mètres.

Reposons-nous un instant. *Venables*, *Heudebouville* et *Vironvay*, dont nous traversons ensuite le territoire, ne réveillent aucun souvenir historique, et n'offrent rien de remarquable. Nous aurions ajouté à ces trois noms celui de *Saint-Pierre-de-Vauvray*, où nous nous arrêtons, si cette station ne desservait pas Louviers, — l'une des trois capitales du drap

français, éloignée du chemin de fer de près de 6 kilomètres. A gauche, Saint-Etienne-de-Vauvray; à droite, Porte-Joye et Herqueville sur les deux rives de la Seine. Plus loin, Courcelles sur la rive droite. Mais déjà nous entrons dans le parc du château moderne de *Vaudreuil*, qui a remplacé un château féodal, et qui passe, après Navarre, pour la plus belle propriété de la Normandie. Ce fut à Vaudreuil que Gontran exila Frédégonde après le régicide de Chilpéric; ce fut à Vaudreuil que Frédégonde essaya d'étrangler sa fille Rigunde, en lui faisant retomber sur le cou le couvercle d'un coffre, parce qu'elle lui réclamait les bijoux de Chilpéric. « Elle lui faisait, dit Grégoire de Tours, étreindre le gosier de telle sorte, qu'il semblait que ses yeux dussent crever ou sortir de sa tête. » En 1355, il s'y tint une assemblée des états de Normandie, provoquée par le roi Jean, qui y envoya le dauphin Charles, et à laquelle assista le roi de Navarre. Cette terre resta entre les mains des rois de France jusque vers le milieu du seizième siècle. A cette époque, Charles IX l'échangea avec le sieur de Rambure contre Noyon-sur-Andelle, appelée aujourd'hui Charleval, du nom de son royal possesseur.

Nous trouvons à chaque pas des légendes et des souvenirs historiques. A droite, *Tournedos*, village qui doit son nom à une histoire de première nuit de noces, que nous ne pouvons pas raconter; à gauche, *Léry*, dont les ruines, connues sous le nom de château de la Reine-Blanche, semblent être celles de l'ancien palais du Vaudreuil, habité par Frédégonde, et dont la vieille église mériterait une visite, si nous avions le temps de nous arrêter. A droite, au delà de *Pose* et son canal non terminé, sur l'autre rive de la Seine, à la jonction de la Seine et de l'Andelle, près d'Amfreville-sous-les-Monts, où l'on voit un château fort ancien, *la côte des Deux-Amants*. Avons-nous besoin de raconter cette touchante légende que le lai de Marie de France a rendue si célèbre. Pitres, ce village que vous apercevez sur la rive droite de l'Andelle, en face de la côte des Deux-Amants, était jadis la capitale d'un royaume. Son souverain, le roi des Pistréiens, avait une fille unique dont il ne voulait point se séparer. Il déclara qu'il ne la donnerait en mariage qu'à celui de ses prétendants qui la porterait, par un chemin inaccessible, au sommet de la montagne. Un jeune comte essaya; mais, au moment même où il touchait au but, il rendit le dernier soupir. La princesse mourut de douleur, et le roi, inconsolable, les ayant fait enterrer dans le même cercueil, fonda un monastère au lieu même où ils avaient péri et où ils furent inhumés.

Pendant que nous nous rappelions ces souvenirs, nous avons passé la Seine sur un pont de six arches de 30 mètres, au *Manoir*. En traversant le parc, au-delà duquel le chemin de fer coupe en deux parties le parc d'une jolie maison de campagne, nous laissons à droite, près du confluent de la Seine et de l'Eure, le village de Damps et la Maison-Rouge, habitée souvent par Henri IV; puis nous passons entre le château de Rouville, à gauche, et les maisons d'Alizay, à droite. De la station d'*Alizay*, située près de la route royale de Rouen à Paris, on aperçoit, à un kilomètre de distance, la ville de *Pont-de-l'Arche*, dont le pont de 22 arches et long de 336 mètres, repose sur les fondations de celui que fit construire en 862 Charles le Chauve. Son histoire pourrait remplir un volume. Rappelons seulement qu'elle fut la première ville de France qui reconnut l'autorité du roi Henri IV. Son église inachevée, et qui mériterait une réparation, possède de beaux et de curieux vitraux. On remarque surtout celui où les habitants de la ville, revêtus des costumes à la mode sous Charles IX et Henri III, sont représentés s'efforçant de faire franchir la *maîtresse arche* à un grand bateau chargé, remontant la Seine. L'effet de la marée se fait sentir jusqu'à Pont de-l'Arche. Pour remédier à la difficulté que présente ici la navigation du fleuve pendant les basses eaux, on a construit, sous Napoléon, un canal qui, au moyen d'écluses, permet de franchir ce passage avec sécurité.

Nous approchons de Rouen, et nous avons hâte d'arriver. Jetons vite un regard à droite, sur le château d'*Igoville*, et à gauche sur les ruines de *Bonport*, célèbre abbaye de bernardins, fondée en 1190 par Richard Cœur de Lion, en exécution d'un vœu, et qui eut pour abbés le poëte Philippe Desportes, Casimir, roi de Pologne, et le cardinal de Polignac. La première maison de *Sotteville-sous-le-Val*, village que le chemin de fer laisse à droite, en décrivant une courbe, est la première du département de la Seine-Inférieure, dans lequel nous entrons. De ce point, nous apercevons à gauche, sur la droite de la Seine, Freneuse, et sur la rive gauche, Criquebœuf, Martot, Caudebec-lès-Elbeuf, et enfin Elbeuf, la rivale de Louviers.

Un dernier souterrain, celui de Tourville, mais il n'a que 435 mètres, et d'ailleurs nous commençons à nous habituer aux souterrains.

En sortant de Tourville, nous trouverons, pour la cinquième et dernière fois, la Seine sur un pont un peu en biais, le pont d'*Oissel*, divisé en deux parties à peu près égales par l'Ile-aux-Bœufs, que traverse le chemin de fer sur un remblai fort élevé. De ce pont on découvre une belle vue: à gauche, par la rive droite, on aperçoit le village de Cléon; vis-à-vis, sur la rive gauche, les roches d'Orival, qui sert d'habitation à un grand nombre de familles pauvres, et le village du même nom, que ses bonnes noix ont rendu célèbre. Nous découvrons déjà Rouen à l'extrémité de la belle plaine que le chemin de fer traverse presque en ligne droite; mais, malgré notre impatience d'arriver, accordons un regard à ces îles charmantes, véritables forêts de peupliers et de saules, entre lesquelles serpente la Seine. Ce chétif hameau du *Port-Saint-Ouen*, situé à la base d'une côte rapide, mérite aussi un moment d'attention. C'est dans l'une des maisons de campagne qui le dominent, que madame Cottin se réfugia pendant la révolution pour écrire *Claire d'Albe*, son premier roman; c'est sur la route qui y conduit que Nina, la folle par amour, attendait encore le retour de cet amant qu'elle ne devait plus revoir. Deux kilomètres plus loin à gauche, vous remarquez les rochers et la chapelle de Saint-Aubin, et le parc de Belbeuf, et à droite, au delà du village de Saint-Etienne de Rouvray, la forêt de ce nom, où chassait Guillaume le Conquérant quand il reçut la nouvelle qu'après la mort d'Edouard Harold s'était fait couronner roi d'Angleterre. A partir du village de Belbeuf jusqu'à Rouen, les villages se confondent, les maisons de campagne se touchent sur les deux rives de la Seine. De nombreuses cheminées vomissent dans les airs d'épais tourbillons de fumée. A droite, c'est Amfreville-la-mi-Voie; à gauche, Quatremares, et Sotteville-les-Rouen, faubourg de Rouen, dont les belles prairies servent de champs de course; vis-à-vis de Sotteville, Blosseville sur la hauteur... Mais la marche du convoi se ralentit, nous nous arrêtons, nous sommes dans la gare de Rouen.

ROUEN.

L'embarcadère du chemin de fer de Paris à Rouen est situé sur la rive gauche de la Seine, dans le faubourg ou plutôt dans la ville industrielle de *Saint-Sever*. Pour aller à Rouen, il faut donc traverser la Seine. Si pressé que nous soyons de pénétrer dans cette ville, qui présente, à la sortie de l'embarcadère, un tableau si animé et si pittoresque, accordons au moins un regard au *Cours de la Reine*, avenue de 674 toises, que nous laissons à droite. Il a été créé en 1650 pour la promenade des dames, dit Farin; mais, hélas! ni les dames ni les hommes ne vont plus guère se promener aujourd'hui sous ses grands ormes, qui datent de 1785; on leur préfère les trottoirs du quai et les arbres rabougris du cours Boieldieu, — et pourtant leur ombrage est si frais, et on découvre de toutes leurs allées de si beaux points de vue.

Le pont vers lequel nous nous dirigeons fut commencé par l'ordre de Napoléon en 1810; il devait être achevé avant dix ans: il ne l'a été qu'en 1829. Il rappelle le pont Neuf, car il se compose de deux ponts séparés, appuyé l'un et l'autre sur la pointe occidentale de l'île Lacroix, et au centre de son terre-plein s'élève la statue en bronze de Pierre Corneille sur un piédestal en marbre blanc de Carrare, fondue d'après le modèle de David, inaugurée le 29 octobre 1834, et érigée au moyen d'une souscription ouverte par la Société libre d'émulation de Rouen.

Du pont de pierre étudions un instant la position de Rouen avant d'y entrer.

Rouen est bâti sur un terrain en pente douce et sur la rive droite de la Seine au fond d'une vallée entourée de collines. Sur la rive gauche s'étend la *ville de Saint-Sever*, qui ne compte pas moins de 20,000 habitants. Après le cours la Reine, au delà de l'île *Lacroix*, vous apercevez le *pont* du chemin de fer du Havre; puis, sur la rive droite de la Seine, la *montagne Sainte-Catherine*, que domine un peu plus loin la chapelle de *Bon-Secours*, roche crayeuse et escarpée, au sommet de laquelle vous devez monter si vous aimez les beaux panoramas. De l'autre côté de la montagne Sainte-Catherine, s'ouvre la vallée industrielle de *Darnetal*. Plus au nord, sont les côtes de *Saint-Hilaire*, voisines de celle des *Sapins*, où se trouve le cimetière monumental, et qui se lie à la côte du bois *Guillaume*, ou de *Beauvoisine*. Cette dernière touche à *Saint-Aignan*. Viennent ensuite le *mont aux Malades* et *Canteleu*, d'où l'on découvre aussi de superbes panoramas.

Rien de plus facile que de s'orienter au travers de cet énorme amas de maisons entassé sur le terrain enfermé dans ce demi-cercle. Au Jardin des plantes, situé au pied de la montagne Sainte-Catherine, commence une magnifique avenue, — les *Boulevards*, — qui, décrivant aussi un demi-cercle, s'étend sous différents noms jusqu'au mont Riboudet, et sépare la ville des faubourgs. Les boulevards occupent en grande partie la place des anciens fossés de la ville, et datent de 1770. En outre, au centre des deux cercles, une rue de 1,300 mètres, sous les trois noms de rues Grand-Pont, des Carmes et Beauvoisine, va de la corde de l'arc à son extrémité, et coupe la ville en deux dans toute sa largeur. Enfin, il est peu de rues, si étroites qu'elles soient, d'où vous n'aperceviez, pour vous guider, les tours ou les clochers de la cathédrale et de Saint-Ouen, ces deux belles églises, dont vous avez tant entendu parler, et que vous êtes impatient de visiter.

Modérez vos désirs. Promenons-nous un instant sur ces beaux *quais*, — quai de Paris et quai du Havre, — qui s'étendent, bordés d'une ligne de maisons neuves, sur toute la longueur de la ville. C'est là que sont les plus beaux hôtels; c'est là que se trouvent la *bourse* et la *douane*; c'est là que les navires de moins de 300 tonneaux viennent décharger ou charger leurs cargaisons, que les bateaux à vapeur prennent ou déposent leurs voyageurs. Jadis les deux rives du fleuve ne communiquaient entre elles que par un pont de bateaux. Ce pont existait encore en 1836. Il a été remplacé le 17 septembre 1836 par le *pont suspendu* inauguré la veille, et à droite duquel la ville de Rouen a fait élever une petite maison à Louis Brune, qui avait retiré plus de trente personnes de la Seine, et qui a péri victime de son dévouement.

Mais il est temps de commencer nos excursions, car nous avons beaucoup de choses curieuses à voir. Allons d'abord à la *cathédrale*.

« La cathédrale de Rouen, dit M. l'abbé Bourasse dans son livre des *Cathédrales de France*, fut détruite et réédifiée à plusieurs reprises, surtout à l'époque de la grande invasion des Normands, au milieu du neuvième siècle. Elle ne tarda pas à sortir de dessous ses ruines, puisqu'en 912, Rollon, converti à la foi chrétienne, y reçut solennellement le baptême, et la décora magnifiquement. Après cette conversion, qui permit à la paix de refleurir dans toutes nos provinces, l'église de Rouen éprouva de grands désastres. Au dixième siècle, elle fut agrandie par Richard Ier. Les travaux, commencés avec grandeur et sur un vaste plan, furent continués par son fils, l'archevêque Robert. Ils ne furent terminés que sous l'épiscopat de Maurille, monté sur le trône archiépiscopal en 1055. Cet évêque zélé éleva la pyramide en pierre qui portait son nom, et fit la dédicace du temple en 1063, en présence de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et des évêques de Bayeux, de Lisieux, d'Evreux, de Seez et de Coutances.

« En 1117, la foudre tombe sur la cathédrale. A peine relevée de ses cendres, elle est de nouveau consumée par un incendie en 1200. Malgré la gravité des événements qui, après trois siècles de séparation, replaçaient la Normandie sous la puissance immédiate des rois de France, il paraît que la nouvelle construction fut suivie avec une incroyable activité, puisque, dès l'année 1217, on ne s'occupait plus que des parties secondaires de cette entreprise gigantesque, dont l'immensité effraye aujourd'hui la pensée. L'église actuelle est donc dans sa masse principale l'ouvrage des premières années du treizième siècle, avec quelques parties plus anciennes comme la base de la tour de Saint-Romain, et beaucoup d'autres, qui ont été ajoutées postérieurement, ou qui ont subi des modifications considérables. La chapelle de la Sainte-Vierge appartient au quatorzième siècle; les deux portails latéraux, au siècle suivant; le grand portail et la Tour de Beurre, ainsi que la pyramide qui s'élevait au-dessus du centre des transsepts, témoins de la libéralité des d'Amboise, furent édifiés dans la première partie du seizième siècle.

« Tous les portails de la cathédrale de Rouen sont dignes d'être remarqués; mais c'est surtout la façade principale, à l'occident, due à la munificence éclairée des d'Amboise, qui frappe les yeux par son étendue imposante, sa riche décoration, l'incroyable variété des détails dont elle se compose, et l'aspect des deux belles tours qui la couronnent. Cependant, l'extérieur du monument tout entier n'avait rien à comparer, ni pour la grandeur, ni pour l'élégance, à la brillante et légère pyramide qui le surmontait encore il y a peu de temps, et qui comptait près de trois siècles de durée, lorsque, le 15 septembre 1822, la foudre, se rouvrant les chemins qu'elle avait déjà tant de fois parcourus, vint frapper la croix, et porter la flamme au milieu de son immense charpente.

« Le portail occidental offre le style ogival de la dernière époque. Il faut renoncer à dépeindre les mille sculptures qui décorent sa surface. Galeries à jour, statues, bas-reliefs, colonnettes, chapiteaux, dais, pinacles, fleurons, aiguilles, pressés de toutes parts, hérissent toutes les saillies et décorent tous les enfoncements. Malheureusement, on a craint pour la solidité, et l'on a été obligé de bâtir des contreforts en pierre de taille, dont la nudité contraste d'une façon fâcheuse avec les parties voisines.

« La tour qui termine la façade au nord porte le nom de *Saint-Romain*; sa base est la partie la plus ancienne de l'édifice. Le sommet a été terminé sous le cardinal d'Estouteville, en 1477. La tour méridionale a été nommée la *Tour de Beurre*, parce qu'elle fut construite au moyen des aumônes offertes par les fidèles, qui obtinrent la permission de faire usage du beurre pendant le carême; elle a environ 75 mètres d'élévation. Commencée en novembre 1485, par Robert de Croixmare, archevêque de Rouen, elle ne fut terminée qu'en 1507.

« Les portails latéraux sont décorés avec beaucoup de soin jusque dans les plus faibles détails, et où l'on ne devrait pas soupçonner des travaux d'une telle perfection. Les bas-reliefs du *Portail des Libraires* sont très-curieux de forme et d'exécution.

« Nous devons dire un mot sur la flèche en fer qui remplace la construction du cardinal d'Amboise II. Déjà l'œuvre est très-avancée et n'attend plus que le dernier couronnement. La croix, placée à la pointe, s'élèvera à 145 mètres dans les airs. L'effet général ne répond pas entièrement à ce que l'on espérait. Les lignes de métal sont dures et sèches, et les ornements n'ont pas la grâce que la pierre prend sous le ciseau du sculpteur. »

Quelques vitraux de la cathédrale de Rouen méritent une mention particulière; mais la *curiosité* la plus remarquable de l'intérieur est la chapelle de la Vierge. On y voit outre un beau tableau de Philippe de Champagne, l'*Adoration des bergers*; le tombeau de Louis de Brézé, attribué à Jean Cousin et à Jean Goujon, celui des deux cardinaux d'Amboise, et la statue de Richard Cœur de Lion, retrouvée dans le chœur avec la boîte qui contenait son cœur, le 31 juillet 1838, par M. Deville.

De la cathédrale, allons à *Saint-Ouen*, la plus belle église de Rouen et de la France, dont nous empruntons la description à l'intéressante notice de M. Langlois. Rappelons seulement que la première pierre a été posée le 25 mai 1318.

« L'église Saint-Ouen a 413 pieds 8 pouces de longueur dans œuvre, et 100 pieds d'élévation sous voûte. La nef, y compris les bas-côtés, a 68 pieds de largeur, et la croisée, de la porte du midi à celle du septentrion, 130 pieds de long sur 34 de large. La largeur de chaque bas-côté est de 22 pieds.

La grande tour a 100 pieds au-dessus du comble. Sa hauteur totale est de 244 pieds. Elle est supportée à l'intérieur par 6 piliers composés de 24 colonnes groupées. Tout le corps de l'église est soutenu à l'extérieur par 34 arcs-boutants.

« La peinture paraît avoir peu contribué aux décorations intérieures du temple. Les seules traces qu'elle ait laissées consistent dans des figures d'anges occupant des quatre-feuilles, également peints sur les quatre pendentifs des arcades du chœur. Tous les chapiteaux sont en outre, dans presque toutes les parties de l'édifice, revêtus de minium et dorés sur les feuillages sculptés autour de leurs vases.

« Ce grand monument est éclairé par trois rangs de fenêtres au nombre de cent vingt-cinq, et par trois grandes roses, dont les compartiments sont admirablement combinés.

« Toutes les grandes fenêtres des hautes voûtes de Saint-Ouen sont enrichies de peintures sur verre, d'un fort bon effet; celles de droite représentent, dans de grandes proportions, les personnages principaux de l'Ancien Testament, parmi lesquels, suivant l'usage du moyen âge, on a compris les Sibylles, pour lesquelles l'Eglise conserva, pendant une

longue suite de siècles, une vénération presque égale à celle qu'elle portait à ses saints.

« La partie gauche de cette vitrerie comprend, sous des formes également colossales, les douze apôtres, des évêques des premiers temps du christianisme, et les abbés les plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît.

« Le reste de la vitrerie est enrichi d'un grand nombre d'autres sujets pieux, de scènes de martyre et autres sujets hagiographiques. Toutes ces peintures sont ornées de couronnements de la plus grande élégance; mais il est impossible de voir rien de plus ravissant sous le rapport de l'éclat des couleurs et de l'incroyable richesse de détails, que les dais qui surmontent, du côté du sud, les *histoires* dont cette partie du temple est embellie.

« Les compartiments du remplissage des fenêtres où se trouvent ces peintures sont, dans toute la partie de la basilique construite par l'abbé Marcdargent, dans le style gothique *rayonnant*. Le gothique *flamboyant* forme le caractère de presque tout le reste: légère dissemblance qui, toutefois, ne nuit en rien à l'effet du corps de l'édifice pris dans son harmonieux ensemble.

« Les illustres bâtisseurs de Saint-Ouen semblent s'être surpassés dans la décoration du portail méridional. Cette église, qui, vue sous les autres aspects, n'est principalement remarquable que par l'admirable simplicité de sa structure, offre, de ce côté, tout ce que la puissante intelligence du compas gothique et le ciseau de nos vieux sculpteurs ont produit de plus ravissant. Ce portail, partagé en deux baies par un pilier chargé de bas-reliefs, est ouvert au fond d'un porche magnifique. Des voûtes de ce porche descendent, comme d'énormes stalactites, deux clefs pendantes, dont la hardiesse confond la pensée de ceux qui ne se doutent pas des moyens cachés qu'employaient les vieux maîtres pour assurer la solidité de ces masses menaçantes. Les voussoirs du portail, auquel ses nombreuses figures ont fait donner le nom de Porte des Marmousets, sont ornés d'anges et de saints; et le tympan compris dans l'arc-ogive présente, divisés en trois bandeaux, l'histoire de la *Dormition* de la Vierge et les principaux faits qui, dans les hagiographies grecques, se groupent autour de ce miraculeux trépas. Ici se voit la mère du Christ, mourant environnée d'anges et d'apôtres. Là les funérailles; les apôtres portent son cercueil, qu'un juif sacrilége s'efforce de renverser, quand l'archange Michel lui tranche les mains d'un coup de sa céleste épée. Ces mains, que saint Pierre restitua miraculeusement au profanateur, se voient restées attachées au cercueil. Enfin les autres sujets, compris dans le même tympan, représentent les apôtres préparant le tombeau de Marie, dont l'assomption et le couronnement au ciel complètent cette vaste sculpture iconographique.

« Plusieurs parties inférieures de ce porche sont ornées de quatre-feuilles dans lesquels sont exécutés, avec le fini le plus précieux, les principaux traits de la vie de saint Ouen et les diverses translations de ses reliques. Au-dessus de ce porche règne l'ancien *chartrier*, vaste pièce carrée dont les retombées des nervures de voûtes reposent sur des groupes de figures extrêmement curieuses, et sur l'extra-dos de ces voûtes règne une plate-forme en plein air, entourée d'une balustrade. Enfin, au-dessus de cette terrasse s'élève en arrière-corps la partie supérieure de la façade de l'aile méridionale du temple, flanquée de ses riches contreforts, de ses hautes pyramides, décorée de la rose magnifique, terminée par son pignon chargé de statues historiques colossales.

« Ces statues représentent les fondateurs et les restaurateurs de l'abbaye de Saint-Ouen, c'est-à-dire Clotaire, Richard Ier, Richard II, l'impératrice Mathilde, Charles de France, comte de Valois, et sa femme. Les têtes de plusieurs de ces figures sont très dégradées. »

Au sortir de Saint-Ouen vous vous promènerez un instant dans le jardin public qui l'entoure; puis, après avoir remarqué une construction en forme de tour, appelée la *Chambre aux clercs*, vous entrerez à l'hôtel de ville, ancien dortoir des religieuses, appuyé contre la croisée septentrionale de l'église. Le rez-de-chaussée et le premier n'offrent rien d'intéressant : car ils sont occupés par les bureaux; mais montez au second, par un bel escalier de pierre, vous y trouverez le musée et la bibliothèque publique. La bibliothèque possède, entre autres curiosités, le fameux graduel de Daniel d'Aubonne, mort en 1714; il a 86 centimètres de hauteur, 60 centimètres de largeur; il pèse 36 kil. 5 hectog. et il est orné à l'intérieur de 200 vignettes et initiales de toute grandeur et d'un nombre infini de lettres d'or. Quant au musée, son catalogue indique 414 tableaux; statues ou dessins. Il se flatte d'avoir un Raphaël. Mais nous y avons admiré de beaux tableaux, et surtout un magnifique Van-Eyck représentant la *sainte Vierge au milieu d'une assemblée de jeunes filles.*

Après la cathédrale et Saint-Ouen, le monument de Rouen le plus remarquable est sans contredit le *Palais de Justice.*

Ce bel échantillon de l'architecture gothique civile peut rivaliser avantageusement avec les monuments du même genre dont la Belgique, la Hollande et l'Angleterre sont si fières. L'aile gauche est presque entièrement occupée par la *salle des Procureurs*, bâtie en 1493, pour servir de bourse ou de lieu de réunion aux marchands. C'est une vaste et belle salle, longue de 48 m. 72 c. et large de 16 m. 24 c. Sa voûte immense ressemble à la coque d'un navire renversée; on peut la comparer en petit à la célèbre salle de Westminster. Les seuls ornements qui en décorent l'intérieur sont des niches vides et élégantes, et le modèle en plâtre de la statue de Corneille, par David (d'Angers). Le bâtiment du milieu, ou, pour être plus exact, qui doit former le milieu, fut bâti, six ans plus tard, par Louis XII, pour la Cour de l'Echiquier de Normandie, à laquelle François Ier, en 1515, substitua le nom de Parlement. Cette façade s'étend sur une largeur de 65 mètres, et est décorée avec tout le luxe d'ornements que fournit l'architecture. Les piliers angulaires des trumeaux, chargés de dais, de statues et de clochetons, et qui s'élèvent depuis la base jusqu'au faîte; les plus délicates guirlandes qui enchâssent les fenêtres, les ornements multipliés qui accompagnent et surmontent celles du toit; la jolie balustrade en plomb qui termine ce toit, la charmante série d'arcades qui règne en forme de galerie sur toute la longueur de l'entablement; enfin l'élégante tourelle octogone qui occupe le milieu, et divise la façade en deux parties égales, sont de la plus grande beauté.

On travaille activement, sous l'habile direction de M. Grégoire, architecte, à reconstruire l'aile droite dans le style primitif, et à compléter ainsi cet admirable édifice. La salle où se tiennent aujourd'hui les assises était l'ancienne Grand'Chambre du parlement. Elle peut être regardée comme l'une des plus belles du royaume. Le plafond à compartiments et caissons, décoré de rosaces et d'ornements en bronze doré, est en chêne, que le temps a rendu couleur d'ébène; la corniche gothique qui règne autour de la salle est d'un goût exquis. La cour royale occupe, pour quelques années encore, le grand hôtel de l'ancienne première présidence du parlement, réuni au Palais de Justice par un passage en arcade sur la rue Saint-Lô. Cet hôtel doit être supprimé par suite de l'achèvement du palais.

Tandis qu'on restaure et qu'on achève le Palais de Justice, on laisse tomber en ruines un autre monument non moins remarquable, le célèbre hôtel du *Bourgtheroulde* situé sur la *place de la Pucelle*, cette place où fut brûlée Jeanne d'Arc, et au milieu de laquelle on a élevé la plus affreuse de toutes les statues sous le prétexte d'honorer la mémoire de la vierge de Vaucouleurs. A l'extérieur, cet hôtel, construit à la fin du quinzième siècle, n'offrait de curieux qu'une jolie tourelle en encorbellement, suspendue pour ainsi dire, à l'encoignure méridionale de la façade à l'entrée de la rue du Panneret; cette tourelle n'existe plus aujourd'hui; mais poussez la porte et entrez dans la cour que représente notre dessin. Admirez cette charmante tourelle, cette élégante façade et cette galerie, ornées de si curieux bas-reliefs, à moitié détruits, dont quelques-uns représentent l'entrevue du Camp du Drap-d'Or... Pourquoi la ville de Rouen n'achète-t-elle pas ce bijou! pourquoi laisse-t-elle se dégrader ces sculptures historiques! Pourquoi l'hôtel de Bourgtheroulde est-il à louer avec ou sans magasin, et vanté par ses propriétaires *comme pouvant convenir à une administration ou à toute espèce de commerce?*

De la place de la Pucelle montez sur la place du Vieux Marché; à l'angle, en redescendant vers le quai, vous trouverez la rue de la Pie, la troisième ou quatrième maison de cette rue, occupée par M. Lefloyer, ferblantier-pompier, porte l'inscription suivante :

Ici est né, le 9 juin 1606,

PIERRE CORNEILLE.

Le propriétaire de cette maison a fait placer au-dessus de cette inscription le buste du poëte. Toutefois, nous devons vous en avertir, certains antiquaires prétendent que Corneille a demeuré dans cette maison, mais qu'il a dû naître dans une autre maison des rues voisines, démolies vers le milieu du siècle dernier.

La maison de la rue des Juifs, n° 9, que représente notre dessin, porte cette inscription, tracée en lettres d'or, sur un marbre blanchâtre :

JEAN JOUVENET est né

dans cette maison, en avril 1644.

Les recherches de M. Houël, président du tribunal civil de Louviers, établissent avec une entière certitude que l'auteur des fresques de la coupole des Invalides, de la *Guérison du Paralytique* et d'autres chefs-d'œuvre, est né dans cette maison. Nous avons restitué, d'après le remarquable ouvrage de M. Langlois (*Description historique des maisons de Rouen*) ce qui a disparu, comme les anciennes croisées, à l'aide des traces qu'elles ont laissées, et quant à la partie supérieure du rez-de-chaussée, en rapportant ce qui existe à l'une ces maisons contiguës, bâties en même temps. La porte et les sculptures des montants ont été empruntées à une des maisons de la rue de la Savonnerie.

Dans la rue des Bons-Enfants, on remarque aussi la maison où est né Fontenelle, le 11 février 1657. Mais Rouen, avons-nous besoin de le rappeler, a vu naître en outre dans ses murs Thomas Corneille, Basnage, Pradon, Restout, les pères Brumoy et Daniel, madame Dubocage, mademoiselle Champmeslé, Vertot, Géricault, Boïeldieu, Armand Carrel.

Que de choses nous aurions encore à voir à Rouen si le temps nous le permettait! Si en passant nous avons jeté un coup d'œil sur *Saint-Maclou* et sur la *Tour de la Grosse Horloge*, il nous reste à visiter le musée d'antiquités, le muséum d'histoire naturelle, les vitraux des églises de Saint-Godard, de Saint-Patrice et de Saint-Vincent; l'église Saint-Gervais, une des plus anciennes de France, les halles, des fabriques, une foule de vieilles maisons, et des fontaines curieuses, que sais-je... mais il faut encore que nous allions au Havre; l'heure du départ approche, retournons à Saint-Sever; une autre fois, quand nous serons moins pressé, nous entrerons chez M. Lebrument, libraire, sur le quai de Paris n° 41, où nous achèterons le petit livre publié par Licquet sous ce titre : *Rouen, son histoire, ses monuments, son industrie, ses grands hommes*; c'est le *guide indispensable* de tous les étrangers qui désirent bien connaître la ville de Rouen.

LE CHEMIN DE FER DE ROUEN AU HAVRE.

Nous ferons pour le chemin de fer de Rouen au Havre ce que nous avons fait pour le chemin de fer de Paris à Rouen: avant de partir, nous vous présenterons un résumé historique du chemin du Havre, de sa constitution, de sa construction et même de ses vicissitudes. Ici nous n'aurons à parler que des dépenses faites, sans rien inscrire au chiffre des recettes. Car le chemin vient de naître à la vie industrielle; et si tout lui promet un avenir prospère, rien n'a pu se réaliser encore, pour des motifs que nous développerons plus loin.

La loi de concession du chemin de fer du Havre est du 11 juin 1842. La durée de cette concession est de quatre-vingt dix-neuf ans, et les tarifs sont les mêmes que ceux du chemin de Paris à Rouen, c'est-à-dire plus élevés pour les voyageurs que tous les tarifs des autres chemins de fer. Le motif de cette faveur a été puisé dans les difficultés innombrables de la construction. Ces mêmes difficultés ont engagé le gouvernement à donner à la compagnie du chemin de fer une très-large subvention et à lui prêter une somme considérable. Ainsi, le prêt fait par l'Etat, aux mêmes conditions que celui de 14 millions consenti à la compagnie de Rouen, est de 10 millions. La subvention gratuite est de 8 millions. L'Etat se trouve donc engagé dans la construction du chemin de fer de Paris à la mer pour 36 millions, dont 28 doivent lui faire retour par portions d'année en année, et 8 millions ne lui feront jamais retour.

La compagnie concessionnaire se constitua au capital de 20 millions, ce qui, avec le prêt et la subvention de l'Etat et une subvention d'un million accordée par la ville du Havre, forma un capital de 39 millions. La société anonyme, autorisée le 29 janvier 1843, se mit immédiatement à l'œuvre. Mais elle avait de grandes difficultés à surmonter. Le terrain entre Rouen et le Havre est très-élevé, tandis que ces deux villes sont au niveau de la mer. Aussi a-t-on dû avoir recours à des souterrains, à des viaducs d'une grande hauteur pour relier ces deux villes, sans adopter des pentes trop considérables que les besoins de la sécurité publique commandaient de réduire le plus possible. Au mois d'octobre 1843, l'ingénieur en chef de la compagnie, M. Locke, promettait que le chemin pourrait être livré à la circulation pour le mois de mai 1846 : à ce moment le tracé définitif était arrêté, les travaux de la traversée de Rouen commencés. La capacité et le zèle des entrepreneurs, MM. Brassey et Mackensie, qui avaient déjà fait leurs preuves dans des travaux de cette nature, permettaient d'espérer que l'année 1846 verrait l'inauguration de la ligne, et cependant cette ouverture a été retardée d'une année entière.

C'est que dans l'intervalle un sinistre événement, dont nous vous parlerons sur le lieu même du désastre, est venu renverser les prévisions du public et de la compagnie. La chute du viaduc de Barentin, cet immense ouvrage sur lequel les locomotives devaient traverser une vallée située à près de 100 pieds au-dessous, retarda d'une manière fâcheuse pour tous cette inauguration, et d'autant plus fâcheuse que la récolte de 1846 étant mauvaise, le chemin du Havre eût pu amener à Paris les grains et les farines accumulés dans la ville. Quoi qu'il en soit, ce sinistre appela plus particulièrement l'attention sur les ouvrages d'art de la ligne, et l'administration publique crut devoir, pour rassurer l'opinion, ordonner des épreuves rigoureuses auxquelles ont été soumis tous les ponts et tous les viaducs.

Ces épreuves étaient de deux espèces: les premières consistaient en un poids mort placé sur les ouvrages pendant un certain laps de temps; les secondes consistaient dans un poids roulant, afin de représenter l'effet des convois pesamment chargés qui doivent circuler sur la ligne.

Les épreuves de poids mort se sont faites au moyen d'une charge variant de 1,500 à 2,000 kilogrammes par mètre carré et laissée en place pendant quinze jours ou un mois, suivant l'importance des ouvrages. Voici la liste des ouvrages qui ont subi ces épreuves: les ponts de Brouilly, de Brun-Château, de Virville; les viaducs de la Clairette, de la route royale, de Malaunay, de Barentin, de Mirville, de la rivière de Gournay et de la Lézarde; en tout dix ouvrages, qui, sauf quelques tassements de peu d'importance, les ont parfaitement supportées.

Les épreuves roulantes, prescrites par l'administration, étaient les suivantes: deux convois accolés, ayant chacun le poids des plus lourds convois et attelés de deux locomotives chacun, devaient être lancés à la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, pendant dix jours, et vingt fois au moins par jour, sur les viaducs de Malaunay, Barentin, Mirville, Gournay et de la Lézarde.

Ces deux natures d'épreuves ont eu lieu, et le chemin et les ouvrages en sont sortis triomphants. Aussi, chers lecteurs, est-ce sans aucune crainte que nous vous convions à nous suivre de Rouen au Havre.

Un dernier mot cependant sur l'état financier de la compagnie. Ses prévisions ont été dépassées quant au prix des terrains, qui, évalués d'abord à 4 millions, ont coûté 10 millions 600,000 f., et le 10 décembre 1845 elle demandait à l'assemblée générale l'autorisation de faire un emprunt de 10 millions au moyen d'obligations remboursables par tirages successifs en soixante-dix-huit ans. Les dépenses au 31 août 1846 s'élevaient à 44,817,690 fr. 30 c., auxquelles la compagnie a fait face au moyen tant de l'emprunt que du capital primitif.

Avec cette somme, elle a construit, outre les grands ouvrages dont nous vous parlerons, deux viaducs dans la vallée d'Harfleur, chacun de quatre arches de 10 mètres d'ouverture et de 11 mètres d'élévation; 47 ponts au-dessus du chemin de fer, 50 ponts au-dessous, 25 ponceaux et grands aqueducs, 30 passages à niveau; elle a exécuté 4 895,338 mètres cubes de terrassements et des souterrains de 6 387 mètres de longueur en totalité. Elle a de plus approvisionné un matériel de 10 locomotives à voyageurs, 22 à marchandises, 30 voitures de première classe, 40 de seconde et 40 de troisième; 12 wagons à bagages, 12 trucks à voitures, 12 écuries, 300 wagons à marchandises. En sorte qu'aujourd'hui, pour exploiter en commun la ligne de Paris au Havre, les deux compagnies possèdent 50 locomotives à voyageurs, 32 à marchandises, 63 voitures de première classe, 130 de seconde, 80 de troisième, 36 fourgons à ba-

gages, 24 trucks à voitures, 21 trucks à messageries, 30 écuries et 673 wagons à marchandises.

Quant aux produits probables, nous ne pouvons que rappeler que les arrondissements de Rouen, d'Yvetot et du Havre renferment ensemble près de 600 mille habitants, que les contrées traversées par le chemin possèdent de nombreux établis-

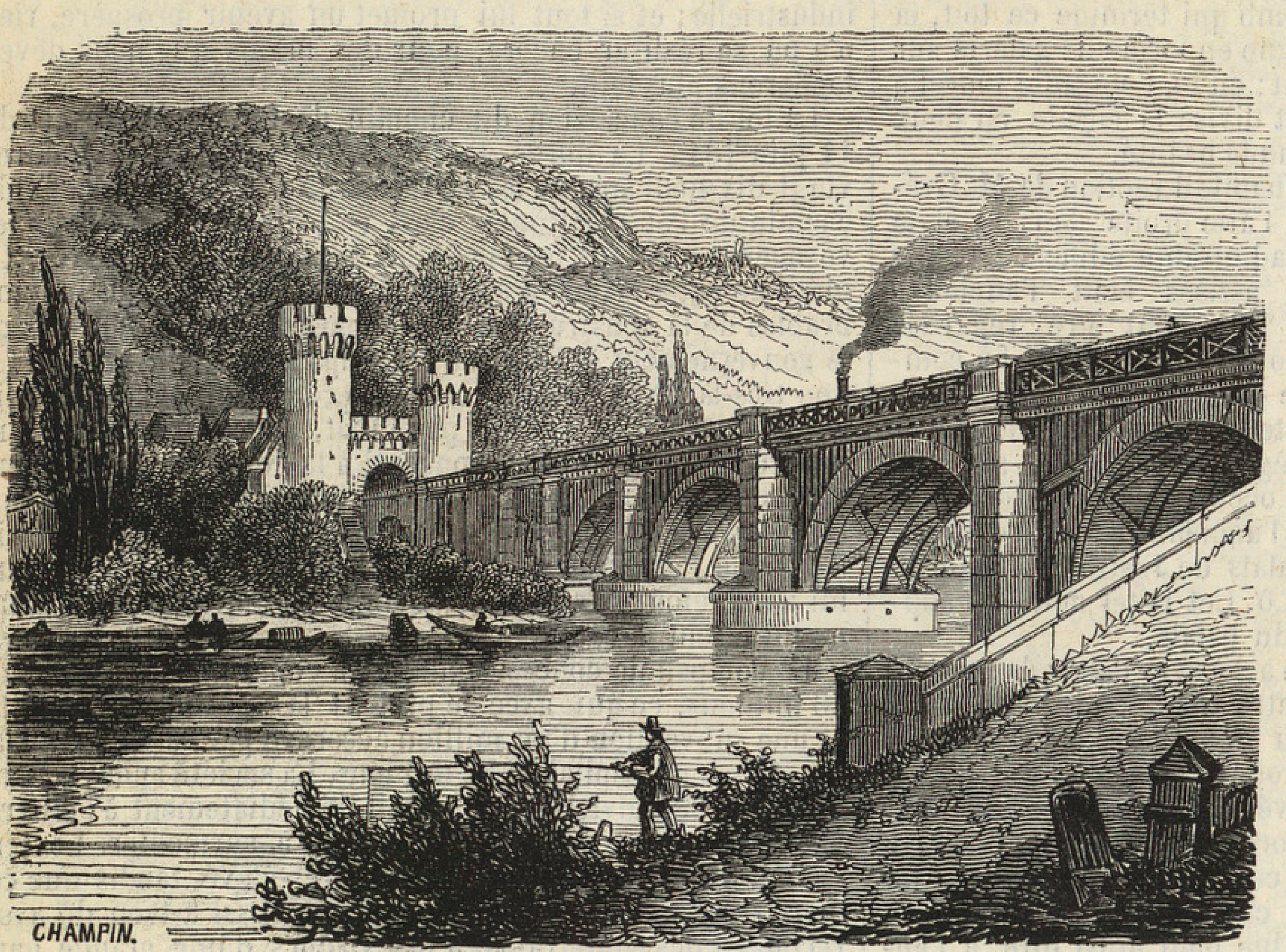

Viaduc sur la Seine, à Rouen.

Sortie du tunnel de la côte Sainte-Catherine, à Rouen.

sements industriels, enfin qu'aujourd'hui il y a un transport de 54,000 voyageurs et de 190 mille tonnes de marchandises entre Rouen et le Havre.

DE ROUEN AU HAVRE.

95 kilomètres.

Pour la seconde fois le signal du départ a retenti, et la machine nous entraîne derrière elle sur les rails. D'abord, en sortant de l'embarcadère de Rouen, nous rétrogradons jusqu'à *Sotteville*, où, sur une surface de 3 hectares et un tiers, la compagnie a construit de vastes ateliers de réparations et des remises de voitures et de locomotives.

En quittant Sotteville le chemin s'avance en remblai vers la Seine, qu'il traverse sur un *pont* de huit arches de 40 mètres d'ouverture. La hauteur des rails au-dessus de l'étiage est de 12 mètres. La longueur du pont est de 370 mètres. Aussi vous avez le temps, pendant que la locomotive vous emporte, de jeter un dernier coup d'œil sur ces admirables monuments qui font la gloire de Rouen, et sur ce charmant paysage que vous ne vous lassez pas d'admirer. Hâtez-vous, car déjà le sifflet vous annonce que vous allez de nouveau vous engloutir dans les entrailles de la terre. Aussi voyez comme le son se prolonge, comme il se répète, comme il prend un ton sinistre. C'est que la montagne Sainte-Catherine est là qui va vous mettre 131 mètres de terre au-dessus de la tête. Mais rassurez-vous, ce *tunnel* percé dans le roc vif n'a que 1,055 mètres; il est bientôt franchi. A peine en en sortant avez-vous eu le temps de regarder à droite la vallée de Darnetal, et à gauche les beaux établissements industriels de M. Léveillé et une partie de la ville, que vous entrez dans un *second tunnel* de 80 mètres, puis dans un *troisième* qui en a 1,472 et qui passe en décrivant une courbe sous les faubourgs Saint-Hilaire et Beauvoisine. Ce troisième souterrain paraît d'autant plus long que le convoi a ralenti sa marche. En en sortant, nous nous arrêtons à la *station de la rue Verte*, à kilomètres de Sotteville.

Viaduc de Barentin.

La station de la rue Verte est le débarcadère particulier du chemin de fer du Havre pour les voyageurs seulement. Notre dessin en représente l'extérieur. Creusée entre deux tunnels, elle manque d'air et d'espace. Les abords en seront difficiles pour les voitures, et elle a en outre l'inconvénient d'être fort éloignée du centre de la ville. Du reste l'intérieur nous a paru, à un premier examen, ne mériter que des éloges. Elle a 4 voies; elle est élégamment couverte, et l'architecte nous semble avoir tiré un excellent parti de l'enfoncement étroit dans lequel il a été obligé de la construire. Mais le commerce de Rouen réclame déjà contre le *service* qui ne fait partir que deux convois par jour sur sep- de l'embarcadère de Saint-Sever.

Vue de Bolbec.

Les dernières voitures du convoi, s'il est un peu long, sont encore sous le tunnel de Beauvoisine que déjà la machine s'enfonce dans le *quatrième tunnel*, celui de Cauchoise, qui a 1,164 mètres et qui passe sous les faubourgs de Bouvreuil et Cauchoise, et sous le cimetière Saint-Gervais. Nous revoyons le jour dans une tranchée, nous apercevons un instant la ville, et nous pénétrons dans le *cinquième tunnel*, le tunnel de Deville, qui n'a que 336 mètres. A gauche, au sortir de ce tunnel nous dominons une ravissante vallée cou-

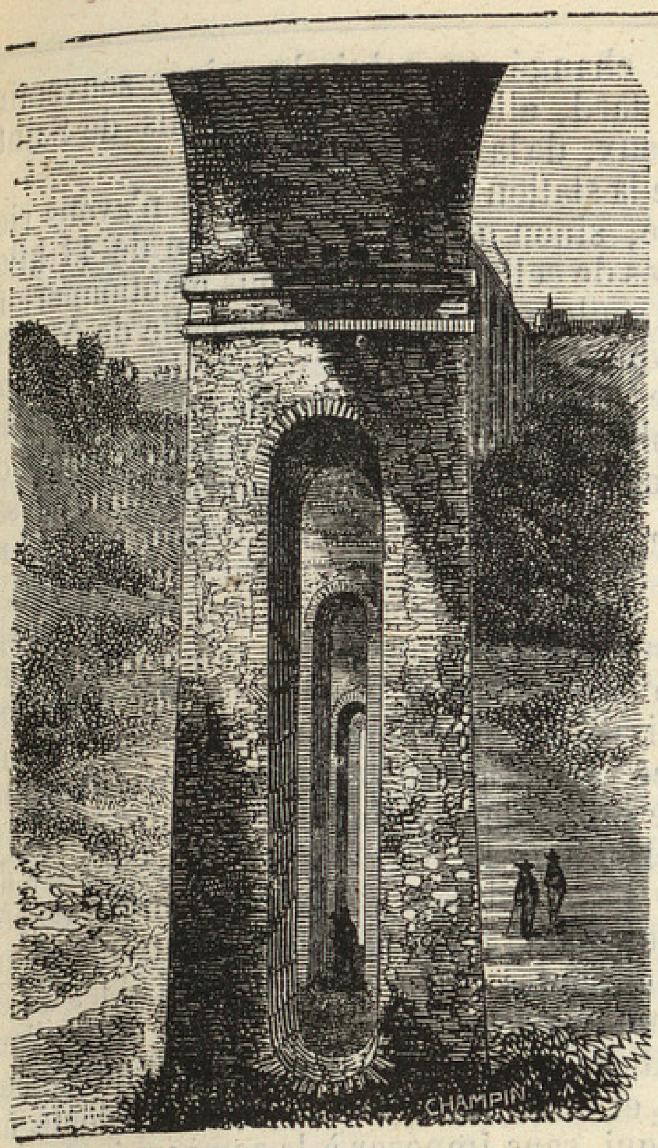

Profil du viaduc de Mirville.

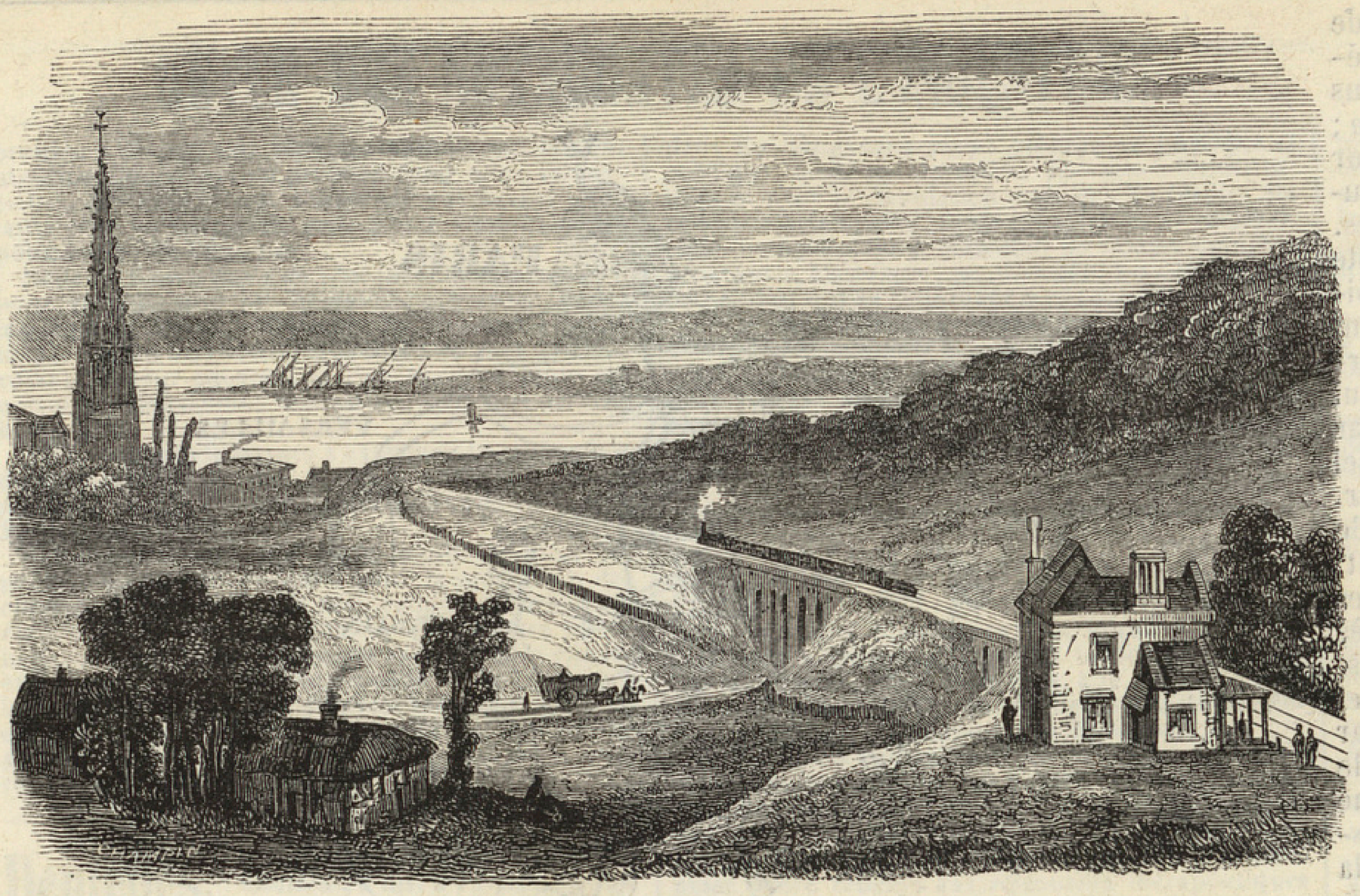

Station d'Harfleur.

Partie courbe du viaduc de Mirville.

verte d'arbres, de maisons de campagne et d'usines, entre lesquelles serpente le Cailly; mais à peine si nous y jetons un regard distrait; et quand nous arrivons à la station gothique de *Marommes* (6 kilomètres de la rue Verte), nous songeons encore aux magnifiques travaux que nous laissons derrière nous.

Du reste, sur ce chemin, nous marchons de surprise en surprise. A chaque pas, notre étonnement s'accroît, notre admiration redouble. Les tranchées sont si profondes, les remblais si élevés, le chemin traverse si hardiment à une si grande hauteur les vallées les plus larges, il s'enfonce avec tant d'audace dans les montagnes les plus épaisses, les ingénieurs chargés de sa construction ont vaincu si heureusement et si promptement des

Débarcadère du Havre.

difficultés si nombreuses et si variées, que, presque toujours exclusivement occupés de toutes ces étonnantes créations de l'industrie humaine, nous oublions de regarder les délicieux paysages qui se succèdent sans interruption sous nos yeux... Et pourtant, qu'elle est jolie, cette vallée dont nous côtoyons la crête gauche! que d'usines, que de manufactures, que de maisons de campagne! quel mouvement, quelle activité!

Accordons vite un coup d'œil à ce beau et intéressant pays pendant que nous sommes arrêtés à la station de *Malaunay*, à 3 kilomètres de Marommes, car de nouvelles et plus surprenantes merveilles nous attendent. Cette vallée, nous allons, au sortir d'une immense tranchée, la franchir sur un remblai non moins admirable que son viaduc.

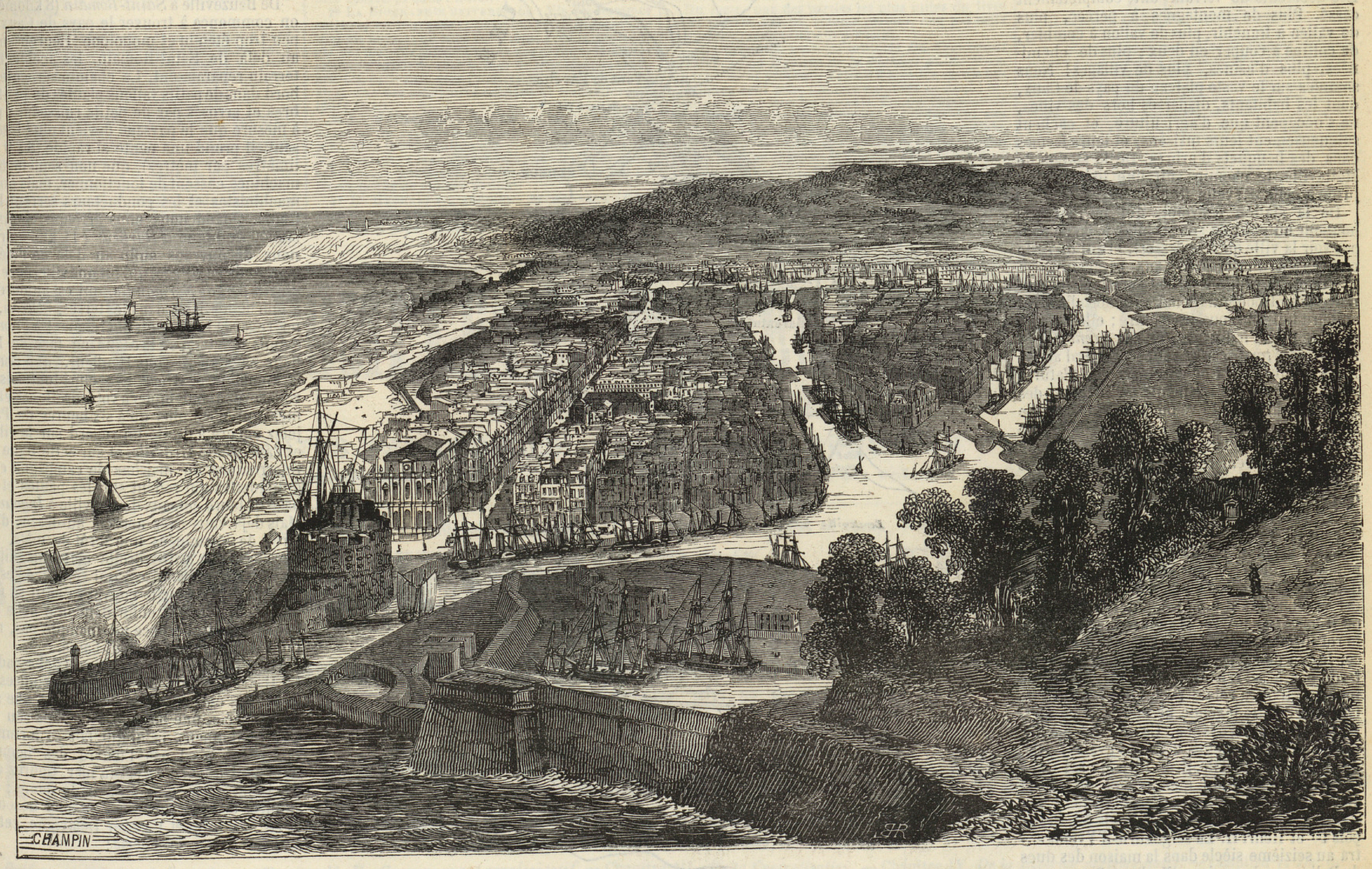

Le Havre, à vol d'oiseau.

Exécution de la loi sur la chasse, caricature par Cham.

La chasse est interdite, dans le département de la Seine, à partir du 1er mars 1847.

Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 26 CONTENU DANS LA DEUX CENT-UNIÈME LIVRAISON.

BLANCS.	NOIRS.
1. T F 8 — D 8. +	1. R D 3 — C 3.
2. T H 4 — H 3.	2. D G 3 — H 3:
3. T D 8 — D 3. +	3. R C 3 — B 2.
4. T D 3 — H 3:	4. P C 4 — C 3.
5. T H 3 — H 1.	5. R B 2 — B 3.
6. R D 1 — E 2.	6. R B 3 — B 2.
7. R E 2 — D 3.	7. R B 2 — B 3.
8. T H 1 — B 1. +	8. R B 3 — A 2.
9. R D 3 — C 2.	Perdu.

N° 27.

LES BLANCS GAGNENT EN SEPT COUPS.

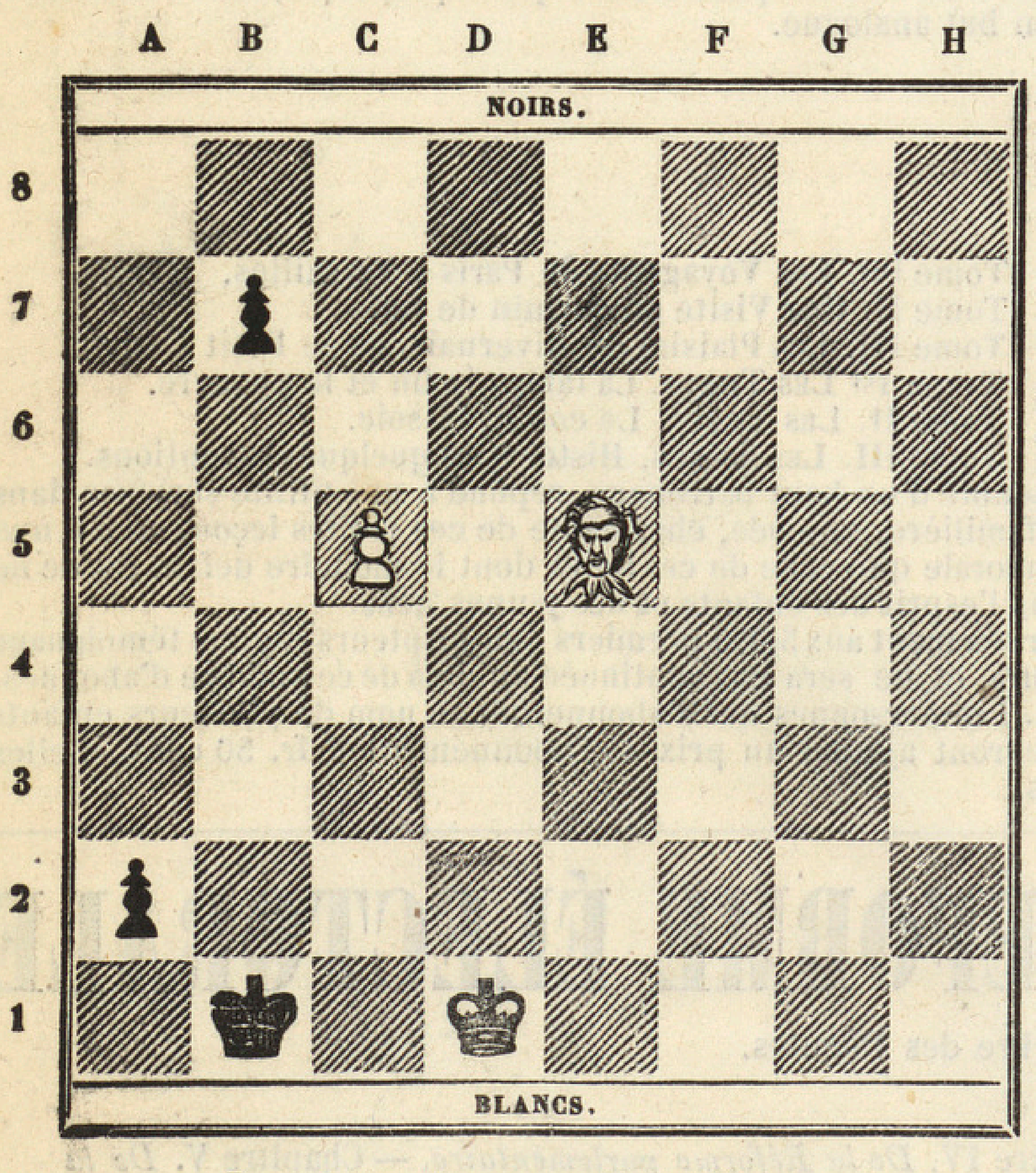

La solution à une prochaine livraison.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Etudes critiques sur le rationalisme contemporain; par l'abbé H. de Valroger. Un vol. in-8 de 692 pages. —Paris, Lecoffre.

Le Retour des juifs, ou l'accomplissement de tous les anciens prophètes, Isaïe, Jérémie, Baruch, etc., etc., manifesté par l'Apocalypse; par Pierre Lachèze (de Paris). Un vol. in-8 de 588 pages.

BEAUX-ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 17e livraison. *Peinture. Sculpture. Gravure.* Traité 59. Signé : Dupays. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

HISTOIRE.

Annales du parlement français, publiées par une Société de publicistes, sous la direction de M. T. Fleury, avec la souscription collective des deux Chambres. Session de 1846. — Du 27 décembre 1845 au 3 juillet 1846. Tome VIII. In-8 de 1004 pages. — Paris, Firmin Didot.

La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche. Première série. Les Recez des Etats, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale; par Adolphe de Troyes. 4 vol. in-8 de 2072 pages. — Paris, Cretaine.

Bulletin monumental, ou collection de Mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France. Deuxième série. Tome Ier, 11e vol. de la collection: par les membres de la Société française pour la conservation des monuments. Publié par M. de Caumont. Un vol. in-8 de 696 pages. — Idem. Deuxième série. Tome II, 12e vol. in-8 de 712 pages. — Paris, Derache, Dumoulin.

Lettres sur l'Angleterre et sur la France, publiées par Auguste Nougarède. Tome II. Première et seconde parties. 2 vol. in-8 de 972 pages. — Tome III et dernier. Un vol. in-8 de 476 pages. — Paris, Amyot.

L'ouvrage a 4 volumes.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

LAFLECHE, Luxembourg; — LAHAYE (Hollande), Doorman, Van den Bergh, Van Stockum; — LAON, Huriez, Marchal; — LA ROCHELLE, Boutet, Caillaud; — LAUSANNE (Suisse), Pfluger; — LAVAL, Feillé Grandpré, Godbert; — LEIPZIG (Saxe), Brockhaus et Avenarius, Michelsen, Weber; — LIEGE (Belgique), Desoer; — LILLE, Béguin, Castiaux, Durieux, Puisaye, Vanackère; — LIMOGES, Marmignon; — LISBONNE (Portugal), Silva; — LISIEUX, Renaud; — LONDRES (Angleterre), Dulau, Hall, Smith, Thomas Joseph, Thomas William; — LONS-LE-SAULNIER, Marmorat; — LORIENT, Gousset, Leroux Cassart, Pelter; — LUNEVILLE, Georges; — LUXEMBOURG, Buch, Hoffmann; — LYON, Ayné fils, Bohaire, Giraudier, Guilbert et Doriez, Guymon, Midan, Nourtier.

MACON Charpentier; — MADRID (Espagne), Jaymebon, Monier; — MANS (LE), Bondu, Pichon, Touchard; — MANTE Noele; — MARMANDE, Lafourcade; — MARSEILLE, veu Camoin, Chaix, Duplan, Dutertre, Michelet-Peyron, Scher — MAYENNE, Moreau-Leroy, Pottier; — MEAUX, Dubois; MELUN, Thomas; — METZ, Brénon, Pallez et Rousse Warion; — MEXICO (Amérique), Devaux; — MILA (Italie), Dumolard, Tendler et Schoeffer; — MONTDIDIER, L roux; — MONS (Belgique), Lammers; — MONTMIRAIL, B dard; — MONTPELLIER, Castel, Patras, Virenque; — MO LAIX, Roger; — MOSCOU (Russie), Urbain et Renaud; MOULINS, Desrosiers; — MOUTIERS (Savoie), Blanc pè — MULHOUSE, Jourdan-Moral, Risler; — MUNICH (Bavièr J. J. Cotta.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Rébus.

Jacques Dubochet.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

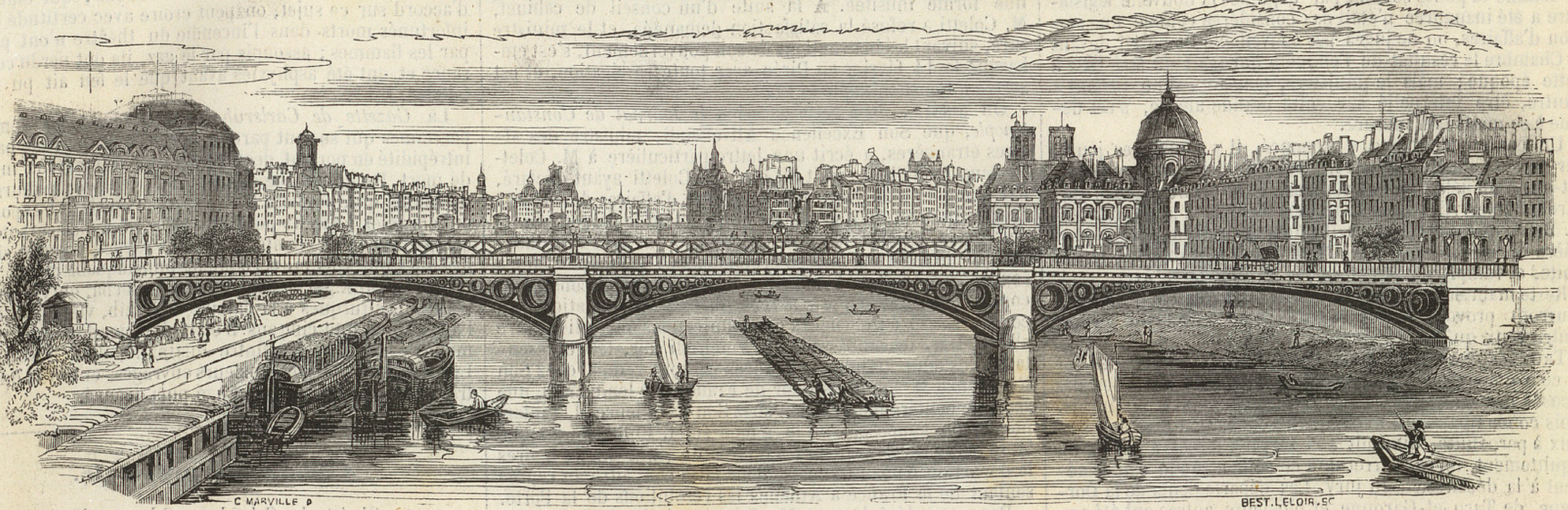

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 211. Vol. IX. — SAMEDI 13 MARS 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de mademoiselle Lola Montès.* — **Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *Une Scène de la Fièvre brûlante,* du Palais-Royal ; *deux Caricatures.* — **Un mois en Afrique.** III. Oran à vol d'oiseau, par M. Ad. Joanne. *Vue d'Oran, prise du Château-Neuf.* — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. D. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Les Cafés de Paris.** *Dix Gravures.* — **La confrérie de la Charité de Vernon.** *Cinq Gravures.* — **Etudes de carnaval comparé.** *Huit Caricatures,* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Revue des notabilités de l'industrie.** — **Annonces.** — **Modes.** Travestissements. *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Mademoiselle Lola Montès est, comme on dit en Anglelerre, le *lion* de la semaine. Elle est presque, à elle seule, toute la politique extérieure. Il n'y a que la famine qui fasse plus de bruit que cette danseuse.

Quant à l'intérieur, les séances publiques de notre parlement ont présenté assez peu d'intérêt; mais les examens dans les bureaux et les votes qui les ont terminés en ont offert davantage et nous présagent de vives discussions.

Hormis le débat sur la proposition faite par M. Achille Fould de rayer du grand-livre onze millions et demi de rentes rachetées, dont les arrérages continuent à être portés au budget et sont servis à la caisse d'amortissement, la tribune est en quelque sorte demeurée muette. Dans cette discussion unique, c'est aussi le rôle qu'a fini par jouer M. le ministre des finances, qui, après avoir tracé à sa manière un exposé de la situation financière et des ressources du Trésor, ayant vu démontrer l'inexactitude des calculs qu'il avait mis en avant par l'auteur de la proposition et par M. Jules de Lasteyrie, a mieux aimé laisser au scrutin le soin de répondre à leurs arguments. Sensible à son embarras, la majorité a déclaré ne pas prendre en considération la proposition qui le lui causait.

Les bureaux, nous venons de le dire, ont au contraire été fort animés. La proposition de M. Duvergier de Hauranne les a passionnés plus qu'on ne pouvait s'y attendre, et la question d'autorisation de lecture a presque départagé la Chambre comme elle avait précédemment divisé la presse ministérielle. Cent soixante-treize voix ont voté pour que la proposition fût lue; cent quatre-vingt-sept s'y sont opposées, et comme dans ce partage la majorité de trois bureaux s'est prononcée favorablement, la proposition a été lue lundi dernier, et lundi prochain l'auteur la développera, et la Chambre se prononcera sur la question de prise en considération.

Les bureaux ont encore eu à nommer, après examen préalable, des commissaires pour le projet de loi proposant, l'ouverture d'un crédit de 3,000,000 de francs pour l'établissements de *camps agricoles* en Algérie. Les bases d'après lesquelles seront formés ces camps agricoles sont les suivantes :

Un ordre du jour appellera les militaires à concourir à la formation des camps agricoles. Le concours des militaires sera facultatif et non obligatoire. Mais, pour être admis, les sous-officiers et soldats devront être au moins depuis deux ans sous les drapeaux en Algérie, et avoir encore environ trois ans de service à faire. Vingt-cinq ans de service seront exigés pour les officiers.

L'admission prononcée, les sous-officiers et soldats recevront un congé de six mois pour aller se marier. Eux et leurs femmes jouiront de l'indemnité de route pour aller et revenir. Ils pourront, en outre, emmener avec eux, aux mêmes conditions, des membres de leur famille autres que leurs femmes.

L'Etat fera construire, pour chaque famille de colon militaire, une maison, et y joindra un mobilier, un ou plusieurs lots de terrains cultivables, des bestiaux, des instruments de travail, les arbres à planter et des semences pour la première année.

En outre, pendant trois ans, les trois ans de service encore dus, les sous-officiers et soldats recevront de l'Etat les vivres, la solde, l'habillement, l'équipement et toutes les prestations de l'infanterie; et ils auront droit, de plus, à une ration de vivres pour chacun des membres de leur famille.

Ces différents frais de premier établissement élèveront la dépense à 3,000 francs pour chaque famille de colon militaire; soit 3,000,000 de francs pour 1,000 colons.

Nous ajouterons que chaque colon militaire devient propriétaire de son lot et de ses annexes immédiatement après son installation dans le camp agricole, de manière que si le colon meurt, sa femme ou ses parents lui succèdent et le remplacent dans tous ses droits.

Une forte majorité s'est prononcée dans les bureaux contre le système proposé par le gouvernement, et surtout contre la concession de domaines à des soldats en activité et qui seraient envoyés en France pour s'y marier. M. Dufaure a cité un exemple d'un essai de ce genre mis en pratique. On a envoyé d'Afrique à Toulon, a-t-il dit, pour y contracter mariage, cinq cents hommes qui devaient y rencontrer cinq cents femmes qu'on avait fait venir de différentes parties de la France. Après d'assez scandaleux débats sur le choix des femmes, on est parvenu à faire ces mariages tant bien que mal. Il est resté même une femme qui ne rencontra pas de mari; on a été obligé de lui donner une dot de 600 fr. pour l'indemniser. Enfin ces femmes furent amenées avec leurs maris en Afrique, mais au bout de six mois, après avoir mangé leur argent, toutes ces femmes avaient *décampé* et s'étaient enfuies avec d'autres soldats.

Sur dix-huit commissaires nommés par les neuf bureaux, quatorze ou quinze se sont nettement prononcés contre le projet du ministère, ou plutôt du maréchal Bugeaud.

Fraudes administratives. — Dans les derniers jours de l'ancienne législature, sur la proposition de l'honorable M. Lanjuinais, et après avoir entendu les explications de M. le ministre de la guerre, la chambre des députés déclarait, dans un ordre du jour motivé, que les ministres de la guerre et de la justice auraient à rendre compte, dans les premiers jours de la session suivante, des mesures administratives et judiciaires qui auraient été prises à l'occasion des complices du déficit Bénier.

Ce Bénier, émule du caissier Kessner, était directeur, pour le compte de l'Etat, de la manutention générale des vivres, et c'était lui qui faisait acheter et gardait en magasin les blés et les farines employés dans la confection

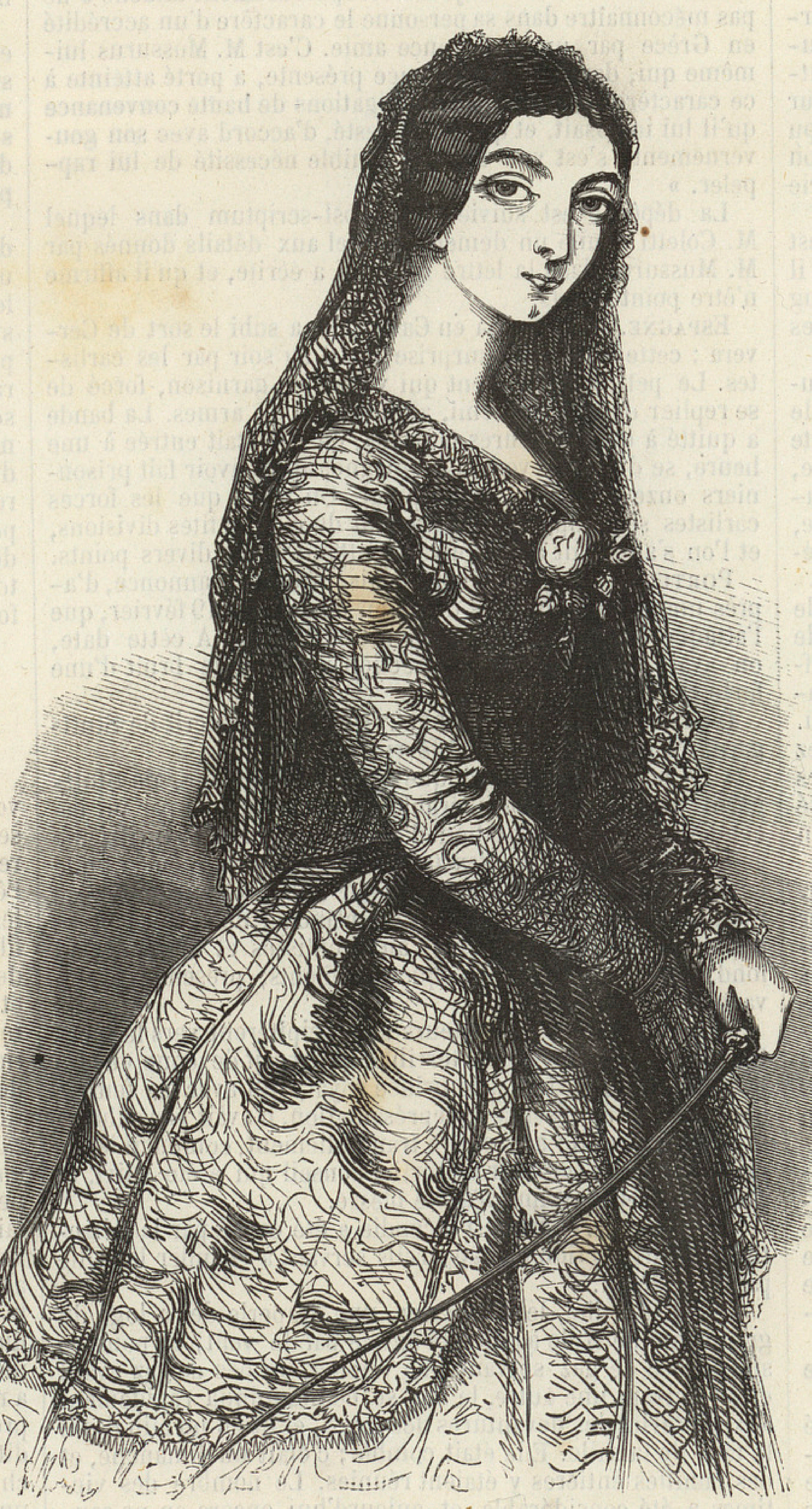

Mademoiselle Lola Montès, copie d'un pastel exécuté d'après nature, par M. Dartiguenave.

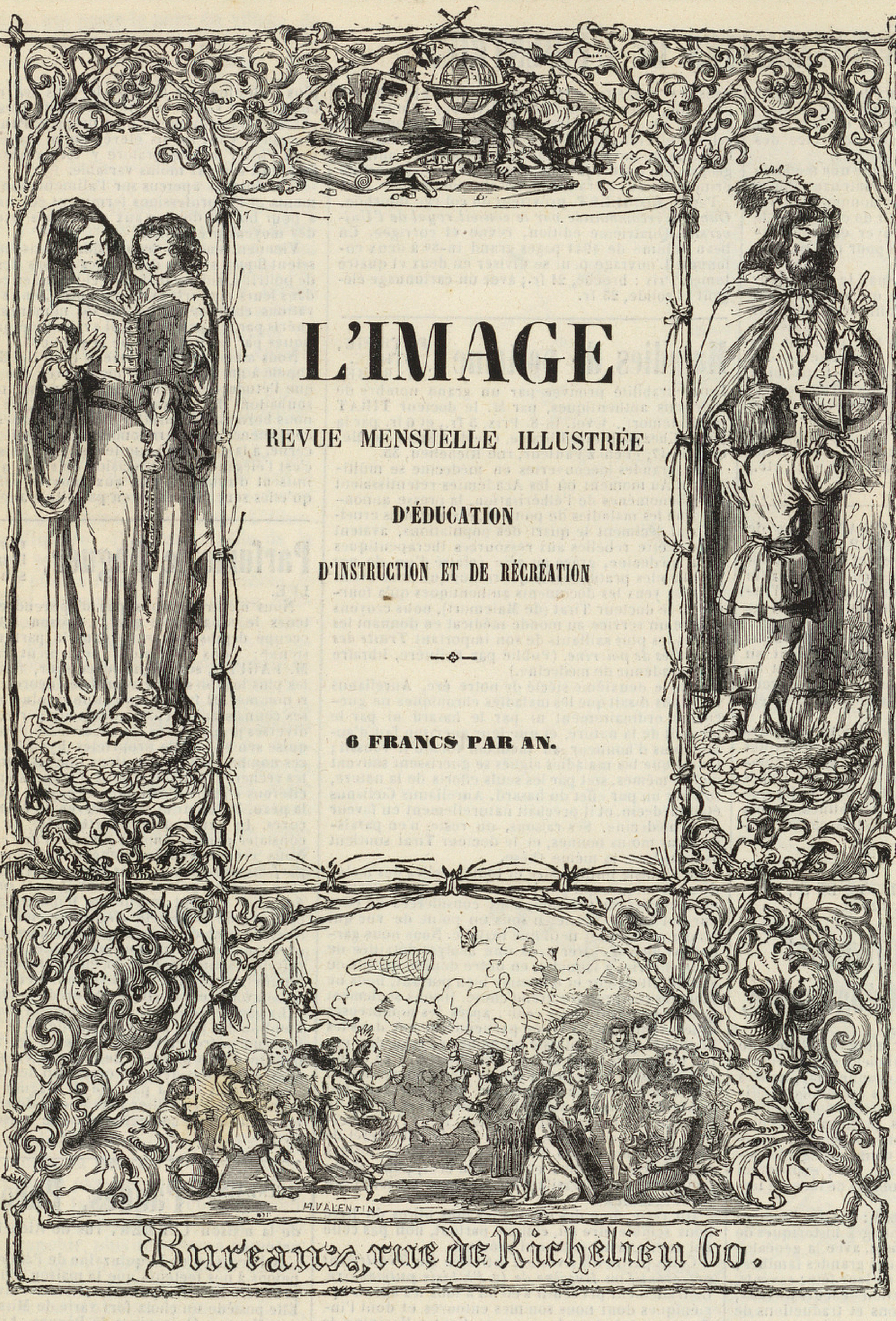

Voici le frontispice d'un nouveau recueil auquel *l'Illustration* déclare porter le plus tendre intérêt. Ce recueil vient de publier son premier numéro, et déjà les abonnés s'inscrivent en foule, avertis seulement par des annonces qui n'ont pu leur donner qu'en paroles une idée de l'élégance de ses pages consacrées à l'éducation, à l'instruction, à la récréation de l'enfance et de la jeunesse des deux sexes. *L'Illustration*, qui est proche parente de *l'Image*, a voulu la produire dans le jeune monde où celle-ci va se présenter, en montrant le principal ornement de sa robe virginale, comme pour laisser deviner tout ce que ce vêtement va renfermer de charmes et d'attraits. *L'Illustration* imite en cela ces rois et ces reines des contes de fées, qui envoient d'un bout du monde à l'autre le portrait du prince ou de la princesse à marier. Ce procédé, qui a toujours parfaitement réussi dans les contes de fées, ne peut manquer d'avoir le même succès au profit de *l'Image*; on n'en peut douter, à l'empressement que la simple révélation de son existence a fait naître parmi ceux à qui leur âge donne des prétentions légitimes. A voir comme ces enfants demandent *l'Image*, on juge bien qu'ils ont été sages ou qu'ils ont promis de l'être.

Vous voyez, enfants, que ce frontispice indique les trois objets du recueil qui vous est consacré : l'*Education*, figurée par une mère qui donne à son enfant les premières notions de la religion et de la morale ; l'*Instruction*, représentée par ce vénérable précepteur, entouré de divers attributs de la science, dont il enseigne les premiers principes à son élève attentif et curieux ; la *Récréation*, dont les exercices n'ont pas besoin, comme vous voyez, d'être enseignés, mais qui s'apprennent sans maître, par une sorte d'enseignement mutuel, où les plus vifs et les plus ardents ne sont pas toujours ceux dont l'esprit s'ouvre le plus volontiers aux doux avertissements de cette mère qui est là-haut, ni aux doctes leçons de cet instituteur, qui voudrait moins de passion et d'entraînement aux jeux, afin d'obtenir plus d'attention et d'application à l'étude.

Ouvrez à présent le numéro de *l'Image*, lisez et reconnaissez que les emblèmes de la couverture ne sont pas menteurs : *Education*, *Instruction* et *Récréation;* ne retrouvez-vous pas dans le choix de ces articles qui le composent des conseils et des maximes pour le cœur, des leçons instructives pour l'intelligence, des récits et des anecdotes pour l'esprit ? — Et ces jolies gravures que *l'Image* vous promettait ? Avec quel luxe abondant n'a-t-elle pas tenu ses promesses !

Ceux d'entre vous, enfants, qui ont pu répondre les premiers à l'appel des éditeurs, sont récompensés de leur empressement et de leur confiance par le don de trois petits volumes que vous lirez avec le plus vif intérêt, et dont le sujet ouvrira votre intelligence au désir de connaître toutes les merveilles de la création, toutes les curieuses inventions qui sont parvenues à approprier les productions bienfaisantes de la nature aux besoins et au bien-être de l'humanité. Vous apprendrez par là combien Dieu est bon, et aussi combien l'industrie est ingénieuse ; vous remercierez M. Saint-Germain Leduc, l'auteur du *Nouvel Ami des Enfants*, d'avoir écrit ces petits livres. En les composant pour l'instruction d'un jeune prince de votre âge, il a aussi pensé à vous ; profitez-en comme en a profité celui qui les a lus avant qu'ils pussent vous être offerts.

Quel dommage, enfants, qu'aucun travail ne puisse se faire en ce monde qu'à la condition d'être rétribué ! Des écrivains, des dessinateurs, des graveurs, des éditeurs sont occupés à composer un recueil consacré à votre instruction et à votre amusement ; leur talent, leur savoir, leur habileté, leur temps, sont leur capital et la fortune de leur famille ; en vous prêtant ce capital, ils sont forcés de vous en demander le loyer. Mais voyez ici le bienfait de l'association ! Voici une entreprise qui va dépenser 50,000 fr. par an ; pour 6 fr., vous en profiterez chacun, comme si ces 50,000 fr. étaient dépensés pour un seul de vous. Si vous êtes en province, vous payez 2 fr. de plus, c'est-à-dire 8 fr. au lieu de 6 fr. ; mais ces 2 fr., c'est la poste, et non pas l'éditeur, qui les reçoit. La poste, qui vous envoie douze numéros par an pour 2 fr., vous rend aussi un service, et ce service n'est pas chèrement rétribué. C'est encore un effet de l'association ; tous ceux qui reçoivent des lettres ou des journaux dans les départements peuvent être considérés comme des associés contribuant chacun pour une petite somme à la grosse dépense faite par la poste pour transporter ces lettres et journaux. La poste fait encore sur ces petites contributions un honnête bénéfice. Les éditeurs de *l'Image* font une dépense moindre et demandent moins de profits.

Principales publications de la semaine.

JURISPRUDENCE.

Les Institutes de Théophile, paraphrase des Institutes de Justinien. Traduites en français, accompagnées de notes, et précédées de la traduction de l'histoire du droit civil romain de Jacques Godefroy ; par B. J. LEGAT. Un vol. in-18 de 450 pages. — Paris, Alphonse Leclère.

BELLES-LETTRES.

Scènes norwégiennes. Roman suédois ; par mademoiselle FREDERIKA BREMER. Traduit par JEAN COHEN. Un volume in-18 d 328 pages. — Paris, Waille.

HISTOIRE.

Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année 184 par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. FRÉDÉRIC LACROIX. Quatrième année. Un vol. in-18 d 402 pages. — Paris, Gide.

Raoul de Pellevé. Esquisses du temps de la Ligue. 1593-159 par M. le marquis de PASTORET. 2 vol. in-16 de 448 pages. — Paris, Paulin.

Ces volumes font partie de la bibliothèque Cazin.

Histoire de Lyon depuis la révolution de 1789 ; par J. MORIN Tome II. In-8 de 568 pages. — Paris, Ladrange.

L'ouvrage aura 5 volumes.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 16e livraison. *Paris, Monuments Institutions.* In-8 de 16 pages. Traité 41. Signé : D. FAB D'OLIVET. — Paris, Le Chevalier, Dubochet.

SCIENCES ET ARTS.

Eléments de statistique, comprenant les principes généraux de cette science, et un aperçu historique de ses progrès ; pa M. MOREAU DE JONNÈS, In-12 de 368 pages. — Paris, Guillaumin.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 18e livraison. *Economie domestique, soins à donner à la première enfance.* Traité 98. Signé CORA MILLET, née ROBINET. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Leçons de géologie pratique, professées au collége de Franc pendant l'année scolaire 1843-1844 ; par ELIE DE BEAUMON Tome Ier. In-8 de 568 pages. — Paris, Bertrand.

Les Mondes ou Essai philosophique sur les conditions d'existence des êtres organisés dans notre système planétaire ; pa F. E. PLISSON. In-18 jésus vélin, format anglais de 248 pages. — Paris, Paulin.

Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France ; par PH. DE POINTEL. U vol. in-8 de 320 pages. — Paris, Dumoulin.

Villa Medicis à Rome, dessinée, mesurée, publiée et accompagnée d'un texte historique et explicatif ; par VICTOR BALTAR architecte, etc. Première livraison. In-folio de 6 pages, avec u frontispice et 3 pl. — Paris, l'auteur, rue de l'Abbaye, 4.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un peu de science éloigne de la religion ; beaucoup de science y ramène

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

TOULON, BELLUE, FLEURY-DEMAUX, MONGE et VILLAMUS ; — TOULOUSE, DELBOY, GIMET, JOURDAN ; — TOURS, AIGRE, BONTÉ, MAME et compagnie ; — TROYES, FEBVRE ; — TURIN (Piémont), BOCCA, FONTANA, GIANINI et FIORE, MARIETTI, PAGELL POMBA, VACCARINO.

VALENCE, CAUDRAN, CHARVIN ; — VALENCIENNES, GIARD, LEMAITRE ; — VALOGNES, CAPELLE ; — VASSY, DUROLLET ; — VERDUN, BREAUTÉ, LIPPMANN ; — VERNON, LEROY ; — VEVEY (Suisse), BLANCHOUD ; — VIENNE (Autriche), Ch. GÉROLD et fils, RORHMANN ; — VOUZIERS, FLAMANT-ANSIAUX.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

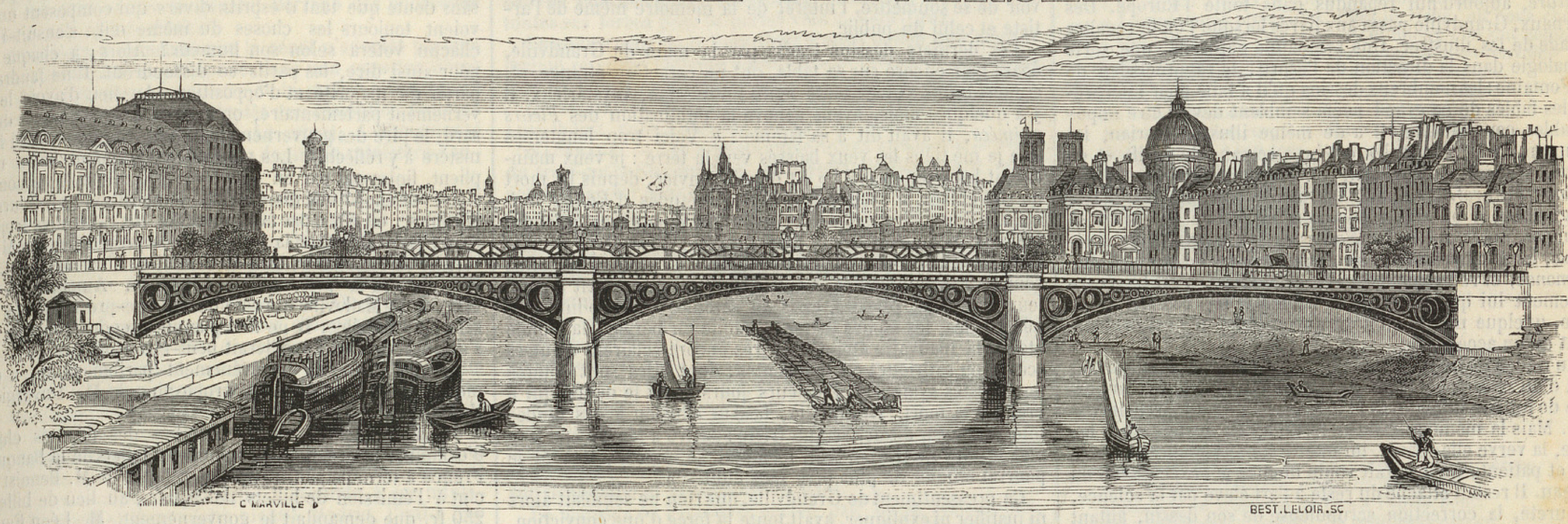

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 213. Vol. IX. — SAMEDI 27 MARS 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

I.-I. **Grandville.** *Portrait.* — **Histoire de la semaine.** — **L'Impôt des chiens.** Fable, par M. Léon Halévy. — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. *Les Romains de la décadence ; Réception de Christophe Colomb par la cour d'Espagne à Barcelone en* 1493. — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. — **Mademoiselle Mars.** *Portrait et Scènes.* — **Chronique musicale.** *Concert vocal des Orphéonistes dans la salle du Cirque national des Champs-Elysées.* — **Revue agricole.** — **Courrier de Paris.** *Une Scène de l'Enfant de l'amour.* — **Les contrastes de la mode.** *Vingt-quatre Caricatures*, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Orfévrerie religieuse.** *Ostensoir.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

I.-I. Grandville.

Grandville est mort le 17 mars, âgé de 43 ans.

Il souffrait depuis quelques semaines d'une esquinancie sans gravité. Les médecins n'avaient conçu aucune inquiétude ; déjà même le mal avait presque entièrement cédé à leurs soins, lorsque se manifestèrent les symptômes d'un délire d'abord doux et triste, bientôt marqué d'un caractère qui obligea d'enlever le malade à sa famille pour le transporter à la maison de santé de Vanves, où, après trois jours et trois nuits d'une agonie terrible, il a expiré.

La vérité est que cette fin si imprévue, si douloureuse, et qui doit inspirer tant de regrets, a eu, avant tout, une cause morale : Grandville est mort de douleur.

Au mois de janvier, une maladie rapide comme la foudre lui avait enlevé en quelques heures un fils de quatre ans qu'il adorait, seul enfant qui lui fût resté de son premier mariage.

En 1842, il avait perdu sa première femme, la compagne des années les plus difficiles de sa vie. Peu auparavant, ses deux premiers enfants étaient morts tous deux à l'âge de quatre ans comme le troisième, et comme lui subitement.

Ces coups affreux, frappés à intervalles rapprochés avec une persévérance si fatale et avec des rapports si étranges, avaient ébranlé le courage du pauvre artiste et, pour ainsi dire, effrayé sa raison. La tendresse, le dévouement de sa seconde femme, l'amour d'un petit enfant né de ce nouveau mariage, n'ont pas eu la puissance de le sauver d'un désespoir silencieux qui chaque jour creusait un abîme plus profond dans son cœur. Si ces grandes infortunes, près desquelles les autres sont si peu de chose, ont pour effet de troubler chez tous les hommes les sources de la vie, elles sont surtout mortelles pour ceux qui, comme Grandville, étrangers aux agitations et aux plaisirs du monde, sans aucune activité extérieure, voués à un travail sédentaire, enfermés dans le silence de l'atelier, ne peuvent et ne veulent demander de distractions, d'encouragements, d'éléments de bonheur qu'aux affections et aux espérances de la vie domestique.

Cette force stoïque des âmes qui, à chaque chute, se relèvent plus intrépides, comme pour défier le sort de les terrasser, Grandville ne l'avait point. Semblable à presque tous les grands artistes, il avait la bonté, la simplicité, l'ingénuité d'un enfant.

On écrira sa vie, on appréciera ses œuvres, son caractère. Sa mémoire a droit aux hommages les plus sérieux, et nous avons la confiance que ni le zèle ni le talent ne feront défaut à cette honorable tâche. Ici le temps, l'espace, la douleur, ne nous permettent de donner que quelques indications rapides.

I.-I. Grandville est né, dans la patrie de Callot, à Nancy. Il avait reçu de son père, peintre en miniature, octogénaire aujourd'hui, les premiers enseignements du dessin. Vers dix-sept ans, il vint à Paris pour y continuer ses études et chercher les moyens de vivre : à peine avait-il à son arrivée une somme de cent écus. Quelque temps, il fréquenta les ateliers du miniaturiste Mansion et d'Hippolyte Lecomte Ces artistes n'exercèrent qu'une bien faible influence sur Grandville. Il n'était point dans la nature originale de son talent de suivre la trace d'aucun maître, de prendre rang dans aucune école : il ne pouvait être et il ne fut élève que de lui-même.

Son imagination, activée, fécondée par une observation fine, pénétrante, sans cesse en éveil; ses forces, dont il commencait à avoir conscience ; surtout peut-être les nécessités de la vie, le sollicitaient, le pressaient de produire. Il laissa le pinceau et les ateliers, il prit le crayon, et, grâce

I. I. Grandville, décédé le 17 mars 1847.

aux perfectionnements récents en France de la lithographie, il publia ses premiers essais : *les Tribulations de la petite propriété*, *les Plaisirs de tout âge*, *la Sibylle des salons*, et une sorte de danse macabre moderne, l'une de ses œuvres où, à notre gré, respirent les plus délicates et les plus rares qualités de son esprit. Grandville ne parvint toutefois à une popularité décidée que lorsqu'il eut fait paraître *les Métamorphoses du jour*, suite de plus de soixante scènes, dont les

personnages, hommes par le corps, animaux par la physionomie, figurent comiquement les travers, les ridicules, les vices de notre temps. Ces petites compositions si variées, si vives, où sous un air de bonhomie perce une critique si incisive, révélèrent au public un artiste véritablement original, un maître dans un genre modeste.

Grandville, recherché dès lors par les éditeurs et par les directeurs de journaux, devint le collaborateur de plusieurs recueils : *la Silhouette*, *l'Artiste*, *la Caricature*, *le Charivari*. On sait à quel prix se sont élevés ses dessins de *la Caricature*, aujourd'hui répandus dans toute l'Europe. Des journaux, Grandville passa aux livres lorsque l'on fit renaître l'usage de les illustrer. Une sympathie naturelle, une sorte d'analogie dans la direction de l'esprit, le rapprochaient de La Fontaine : les nombreux dessins qu'il a faits pour interpréter les fables de ce grand poëte semblent devoir être impérissables comme elles. Il a de même illustré Florian, les chansons de Béranger, les célèbres romans de Swift et de Defoë, *Gulliver* et *Robinson*, et, dans ces derniers temps, *Jérôme Paturot*. Stimulé, tourmenté par son infatigable imagination, il en vint à composer lui-même des livres en estampes, entre autres *les Scènes de la vie privée des Animaux*, *les Cent proverbes*, *les Petites misères de la vie*, *l'Autre monde*, et récemment *les Fleurs animées*. C'est bien certainement lui qui est l'auteur principal de ces livres : le texte, quelque mérite qu'il ait quelquefois, n'y est évidemment qu'un accessoire.

Au milieu de tous ces travaux, Grandville se sentait parfois saisi d'un irrésistible désir de revenir à la peinture. On possède de lui des miniatures et des essais à l'huile remarquables. Mais la médiocrité de sa fortune, les devoirs de la famille, la verve elle-même, lui interdisaient l'application longue et patiente qu'il aurait voulu donner à l'exécution d'un tableau. Il restait attaché du reste à l'art élevé par la science, la pureté, la correction scrupuleuse de son dessin, autant que par la conscience et l'habileté réfléchie de ses compositions. Il n'est aucun de ses dessins, même en apparence les plus frivoles et le plus rapidement improvisés, qu'il n'ait médité et travaillé avec la volonté tenace d'atteindre toute la perfection que le sujet comportait. Ce n'est pas à première vue et d'une seule fois qu'en feuilletant ses œuvres on peut saisir et comprendre tout ce que cette intelligence laborieuse savait rassembler, en un cadre étroit, d'intentions fines et spirituelles se rapportant toutes à une unité rigoureuse, toutes à la pensée principale, pour l'animer, l'éclairer et la développer jusque dans ses nuances les plus délicates et les plus subtiles. Condenser le plus possible d'observation et de critique de la vie contemporaine dans le moindre espace, exprimer beaucoup avec un très-petit nombre de lignes, telle était son étude assidue, sa règle, on peut dire son ambition. Ce n'est rien exagérer que de le considérer comme l'un des artistes les plus concis et les plus expressifs de notre temps. Il lui suffisait souvent d'un seul trait de la physionomie humaine, d'un simple détail de vêtements, d'un objet quelconque à l'usage de l'homme, pour peindre au vif tout un caractère, toute une manière d'être, toute une personnalité. Dès ses commencements, il avait donné plaisamment des preuves remarquables de cette rare aptitude à découvrir, à fixer les signes essentiellement caractéristiques des individualités, des passions, des habitudes, dans plusieurs suites de croquis intitulés les *Cannes*, les *Parapluies*, les *Cols*, les *Pipes*, les *Chapeaux*, les *Boissons*. Plus tard, parvenu à plus de maturité et, si l'on veut, à plus de distinction dans son art, il s'appliquait sérieusement à personnifier toute vertu, tout vice, tout sentiment, toute pensée morale, dans les plus petits êtres de la création, dans des insectes, dans des fleurs et dans les formes même des corps inanimés. On trouve, sous ce rapport, d'incroyables efforts de cette pénétration extrême, singulière, presque mystique dans *l'Autre monde* et dans *la Flore humaine*. Cherchant, creusant, descendant toujours, comme un mineur intellectuel, il ne tendait à rien moins, de toutes les forces de sa pensée, qu'à faire jaillir la vie de toute chose, à tirer de toute surface l'intelligence cachée qui meut la matière, à animer, à humaniser, pour ainsi dire, tous les objets de la création et de l'univers visible. Ses amis s'étaient inquiétés plus d'une fois de cette direction de son esprit ; plus d'une fois ils l'ont retenu sur cette pente où l'attirait une curiosité invincible : ils redoutaient pour sa réputation, pour son bonheur, cet entraînement, cette tension trop abstraite de la pensée. On se concertait pour le ramener à des compositions plus positives, plus près de la réalité des mœurs actuelles, plus accessibles à l'intelligence de tous. Il y avait des jours où il se rendait gaiement à nos avis. Il caressait le désir d'illustrer complétement Molière, le génie qu'il aimait le plus après celui de La Fontaine. Il avait ébauché une série d'études très-curieuses, très-dramatiques, sur les physionomies humaines surprises pendant la nuit et le sommeil : les mystères de certaines existences, les secrètes antipathies des époux, les angoisses, les révoltes, les nullités soigneusement dissimulées pendant le jour, sont révélés tour à tour énergiquement ou comiquement, dans l'expression presque insensible de ces figures qui reposent sur l'oreiller. Il avait encore entrepris une sorte de métamorphose, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, de renversement des professions ; entre autres scènes charmantes de cette série, nous nous rappelons un jeune médecin amoureux, assis près d'une belle convalescente, laquelle, pâle, émue, demi-souriante, découvre dans ses yeux tout à coup le mal qui le consume, et semble lui dire : « C'est vous, maintenant, qui êtes le malade ; et le médecin, ce sera moi ! »

Combien d'autres projets naissaient chaque jour de cet esprit ingénieux ! « On ne me connaît pas encore, disait-il dans les rares moments où son enthousiasme l'emportait sur les scrupules et les défiances ordinaires de sa modestie. Que je vive, et l'on verra ! » Il disait vrai, et nous aimions à le voir s'abandonner à ces légitimes espérances qui devenaient les nôtres : la mort, en un moment, vient de les détruire toutes.

C'est un triste spectacle que l'atelier désert de cet excellent artiste et ses cartons d'où débordent les croquis, les ébauches de toutes sortes. Il y a là certainement plus d'inspirations à mettre en lumière qu'il n'en faudrait pour occuper la vie entière de plusieurs artistes, et assez de dessins avancés ou terminés pour que tous les cabinets célèbres d'amateurs puissent prétendre à en posséder quelques-uns. Que deviendront ces œuvres posthumes? La famille semble hésiter à s'en séparer. Si respectable que soit ce premier mouvement, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il y a deux intérêts supérieurs auxquels ce sera pour elle un devoir de se soumettre, l'intérêt de la mémoire même de l'artiste et celui du public.

Les derniers dessins tracés par la main de Grandville, épars hier encore sur sa table, ont un caractère étrange, et, si nous osons avouer toute notre impression, mystérieux. Il y a quelques mois, ayant achevé la publication des *Fleurs animées*, il avait dit à sa femme : « Voici trop longtemps que je me tiens les yeux baissés vers la terre : je veux maintenant les lever au ciel ! » Et depuis janvier, depuis la mort de son enfant, il avait esquissé douze études d'*Etoiles animées*. Il figurait les astres sous les formes vaporeuses de jeunes femmes, rayonnant sur le fond du ciel, glissant et planant avec des expressions diverses au-dessus de groupes humains soumis à leur influence. Vénus, par exemple, sourit à deux jeunes amants, rêveurs, assis au sommet d'une colline : les nébuleuses, les étoiles filantes, l'étoile du berger, la bonne étoile, la mauvaise étoile, d'autres encore éclairent d'autres scènes ou satiriques ou touchantes, dont elles sont comme les célestes symboles. Plusieurs jours avant le délire qui a précédé la mort, Grandville, faisant allusion à ces études interrompues, disait avec un triste sourire à M. Guiaud, son ami intime : « Croyez-moi, mon ami, je le sens, bientôt je pourrai étudier de plus près mes étoiles. »

Ce pressentiment de Grandville, que rien ne semblait alors ni justifier ni expliquer, avait toute la force d'une conviction. En vain on lui opposait avec l'accent de la sincérité, avec la confiance la plus absolue, qu'il n'était atteint d'aucun mal physique sérieux. Il voyait venir la mort : il l'annonçait, il l'affirmait d'une voix ferme et résolue à notre incrédulité, à celle des médecins. Il ne se montra ni faible ni inquiet à l'approche de cette heure suprême, qu'il désirait peut-être. Toute sa vie, il avait aimé et recherché les entretiens sérieux. Pendant ses derniers jours de raison, il nous fit appeler plusieurs fois près de lui pour nous interroger sur nos espérances, sur notre foi. Il embrassait avec ardeur les solutions les plus nobles, les plus consolantes de la philosophie. Ceux qui n'ont pu l'apprécier que par ses œuvres, ne sauront jamais tout ce qu'il y avait dans cette intelligence distinguée, dans ce cœur excellent, de fortes reflexions, de dignes et hautes pensées, d'ardentes aspirations vers la vérité. Il appartenait par son caractère à cette famille d'écrivains, auteurs comiques ou chansonniers, que l'on se représente volontiers couvrant d'un masque riant leur figure grave et pensive. Nous qui l'avons connu et aimé, nous déplorerons jusqu'à notre dernier moment la perte prématurée de cet homme de bien, fils de ses œuvres, artiste supérieur, d'une pureté de mœurs et d'une probité rigoureuses, irréprochable dans toute la conduite de sa vie.

Ses restes reposent à Saint-Mandé, près des cercueils de sa première femme et de ses trois enfants, à quelque distance du tombeau d'Armand Carrel. ED. CH.

Histoire de la Semaine.

L'imprévu a joué un grand rôle durant la semaine dernière et celle-ci. L'achat, par S. M. l'empereur Nicolas, des rentes dont la Banque de France n'osait se défaire en les jetant sur le marché français de peur de l'écraser et de confesser un embarras dont l'aveu eût déterminé une crise profonde, cet achat inattendu a fourni aliment à la polémique de nos journaux et occupe vivement ceux de la Grande-Bretagne. Faisant abstraction des conséquences ultérieures de ce traité, les organes habituels du gouvernement français se sont réjouis de ses résultats immédiats, mais non toutefois sans rechercher la leçon qu'il faut tirer de cette gêne à laquelle notre premier, notre seul établissement de crédit public se trouvait exposé. *La Presse* a fait entendre à cette occasion des paroles sévères que le *Journal des Débats* a reproduites, parce que, a-t-il dit, « la vérité est bonne partout. » Voici les réflexions de *la Presse* :

« Avec un peu plus de sagesse ou d'habileté de la part de notre gouvernement, rien n'eût été plus facile d'asseoir si solidement notre crédit, que le jour où la Banque de France eut besoin de vendre pour se procurer 50 millions, il n'en eût été aucunement affecté. L'extrémité à laquelle la Banque de France vient d'être réduite atteste moins de l'imprévoyance de sa part, ainsi qu'on le prétend, qu'elle ne révèle la faiblesse et la mauvaise organisation de nos moyens de crédit, lorsque nous devrions avoir le premier et le plus fort crédit du monde entier. Le maintien de l'ordre et de la paix est, sans doute, un bien précieux, mais c'est un bien qui n'a pas été particulier à la France : il y a dix-sept ans que tous les Etats de l'Europe en jouissent comme elle. Il ne faut rien exagérer ; il ne faut surtout pas s'endormir dans un dangereux optimisme. Où l'on reconnaît qu'un gouvernement a été sage, habile, prudent, prévoyant, c'est alors que, soumis à des épreuves difficiles, il en triomphe facilement. En sommes-nous là ? »

L'imprévu de cette semaine a été un triomphe de l'opposition à la Chambre. Il s'agissait de nommer un vice-président en remplacement de M. Hébert, élevé à la dignité de garde des sceaux. Le candidat du ministère était M. Duprat, déjà élu vice-président à l'une des précédentes sessions ; le candidat de l'opposition était M. Léon de Malleville, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur sous l'administration du 1er mars et l'un des orateurs qui ont fait la plus rude guerre au cabinet actuel pour son action dans les colléges électoraux et dans les couloirs de la Chambre. Après deux tours de scrutin sans résultat, le ballottage a donné la majorité à M. de Malleville, qui a été proclamé vice-président. L'opposition n'a pas cherché à en dissimuler sa surprise, ni le ministère son désappointement. « Il faut, a dit le lendemain matin le *Journal des Débats*, il faut que les jeunes conservateurs, les conservateurs progressistes et impartiaux, toutes les espèces de conservateurs qui tiennent à se distinguer par un nom particulier le sachent bien : c'est ainsi que les majorités se dissolvent. Est-ce là le but auquel on tend? Il est impossible sans doute que tant d'esprits divers qui composent un parti voient toujours les choses du même œil : s'ensuit-il que chacun votera selon son humeur? Alors, à chaque vote, pour ainsi dire, les partis se dissoudront. Il ne faudra plus parler de majorité et d'opposition. Au lieu d'avoir le gouvernement parlementaire, on aura le gouvernement du hasard, le pire des gouvernements ! Nous engageons aussi le ministère à y réfléchir. Les petits échecs, quand ils se multiplient, finisssent par en valoir un grand. Quelques commissions ont choisi des membres de l'opposition pour leurs rapporteurs : on n'y a pas fait attention. Il s'est trouvé trois bureaux pour autoriser la lecture de la proposition de M. Duvergier de Hauranne ; on a dit : Bah ! ce n'est rien ; la Chambre rejettera la prise en considération. Aujourd'hui c'est M. Léon de Malleville qui est nommé vice-président. Le coup sera plus sensible. Il ne faut pas en attendre un autre pour s'éveiller, ou l'on s'éveillerait peut-être trop tard ! »

Le jour même de cet événement parlementaire, a commencé la discussion de la proposition de M. Duvergier de Hauranne.

—La commission de la chambre des députés chargée d'examiner le projet de loi relatif aux billets de la Banque de France a terminé son travail. Le rapport de M. Benoist conclut à l'émission de billets de 200 fr., au lieu de billets de 250 fr, que demandait le gouvernement. M. Léon Faucher a fait distribuer un amendement pour fixer à 100 fr. la moindre coupure des billets de la Banque, qui pourrait aussi en émettre de 250 fr.

— M. Delangle, avocat général à la cour de cassation, a été nommé procureur général près la cour royale de Paris en remplacement de M. Hébert.

— Les discussions pour les droits honorifiques paraissent être à l'ordre du jour. Au commencement de la semaine dernière on discutait à la Chambre pour savoir si l'on dirait *Son Excellence* ou *monsieur le ministre* ; le jeudi suivant, à l'enterrement de M. Martin (du Nord), le conseil d'Etat et la cour de cassation se faisaient de gros yeux et luttaient à qui aurait le pas. Le conseil d'Etat, qui habilement a pris la corde, est arrivé le premier ; quoi voyant, la cour de cassation n'a pas voulu arriver du tout et s'en est revenue, au lieu de suivre le cortége, de l'église au Palais de Justice. La question demeure pendante. —On a parlé, à propos de ces incidents, de quelques personnages qui ont dans leurs poches des titres de ducs, de comtes ou de marquis, lesquels seront mis au jour un de ces matins, au grand éclat de rire de la foule. On s'attend à quelque chose le 1er avril.

OUVERTURE DE LA LIGNE DU HAVRE. — Cette ligne a été ouverte, comme nous l'avions annoncé, samedi dernier pour un convoi d'invités qui, partis le matin de la gare de Paris, y sont rentrés le soir à dix heures et demie, après avoir assisté au Havre à une bénédiction, à une collation, à des allocutions, enfin à tout ce qui constitue l'habituel programme d'une inauguration. Lundi la ligne a été livrée à la circulation publique.

AFRIQUE FRANÇAISE. — *Le Moniteur algérien* a publié les chiffres suivants qui montrent le progrès des revenus publics auxquels la colonie donne lieu. On a tout lieu d'espérer par conséquent que quand on sera entré résolûment dans la voie d'une colonisation sérieuse, notre établissement en Afrique justifiera facilement les sacrifices qu'il nous a coûtés.

En 1840, le chiffre était de. . . .	5,610,707 fr.
1841.	8,859,190
1842.	11,609,478
1843.	15,964,425
1844.	17,695,996
1845.	20,425,423
1846.	24,773,525

ANGLETERRE. — Dans la séance du 20 mars de la chambre des communes, lord Palmerston, répondant à une interpellation de M. Borthwick, a déclaré que le gouvernement n'avait reçu aucun avis officiel de l'intention qu'aurait le gouvernement français d'établir un dépôt de houille et des hôpitaux dans Port-Mahon, et que les informations reçues dénotaient qu'une pareille nouvelle est dénuée de fondement.

ESPAGNE. — L'agitation que Lola Montès faisait naître dernièrement en Bavière, le général Serrano la cause en ce moment en Espagne. Sans rechercher la nature de l'influence que ce sénateur paraît exercer et sans conclure, comme l'ont fait des journaux et des correspondances, de la particulière de Munich au général de Madrid, nous devons dire que le ministère, voulant éloigner celui-ci de la capitale, avait porté à la signature de la reine une ordonnance qui le nommait capitaine général de la Navarre. Le cabinet, voulant de toute manière éloigner Serrano de la cour, l'a désigné pour aller passer la revue d'inspection des troupes stationnées dans la Navarre et les provinces basques. Le ministère, en donnant avis de cette nomination au général Serrano, lui a fait entendre qu'il eût à quitter Madrid pour se rendre à son poste dans la journée du 14. Le général Serrano n'a pas obéi à cette injonction et s'est caché en ville. Le ministère s'est empressé de convoquer un conseil extraordinaire pour en délibérer. Le conseil se composait, outre le ministère, de MM. Narvaez, Martinez de la Rosa, Mon, Pidal, Donoso Cortès, marquis de Viluma, Gonzalès Bravo et d'autres notabilités politiques. Il a été décidé que le général Serrano devait être traduit en justice comme ayant refusé de souscrire aux ordres de l'autorité supérieure.

Le 15, à trois heures de l'après-midi, tous les ministres se sont rendus au sénat. Là, il a été donné lecture de la nomination officielle du général Serrano pour passer la revue d'inspection dans la Navarre. Il a été lu ensuite une exposition du général Serrano qui rend compte de tout ce qui s'est passé depuis deux jours entre le cabinet et lui, et qui finit par demander au sénat de statuer sur la question de savoir s'il doit quitter Madrid conformément à l'injonction du cabinet, ou s'il doit continuer de siéger dans le sénat. Est venue ensuite une demande par le cabinet, à l'effet d'être autorisé à intenter contre le général Serrano des poursuites directes devant qui de droit.

M. Luzurriaga a demandé que le sénat n'adoptât pas une résolution irréfléchie et précipitée dans une question d'une nature aussi délicate. Le ministre de la justice a insisté, au contraire, pour que le sénat adoptât une résolution prompte et décisive, attendu l'urgence. Le sénat, à l'unanimité moins une voix, a, séance tenante, donné au ministère l'autorisation demandée.

Dans sa séance du 16, le congrès espagnol a approuvé, à la majorité de 144 voix contre 60, la conduite du ministère dans cette affaire. Tous les membres du parti progressiste, et quinze membres environ de la fraction puritaine, ont voté contre le ministère. Le général Serrano reste toujours à Madrid, mais on ignore le lieu de sa retraite. On dit que, dans leur désappointement de ne pouvoir s'emparer de sa personne, les ministres sont allés demander à la reine où pouvait se cacher le général, et ils lui ont représenté que toute cette affaire compromet son gouvernement dans un moment tout à fait critique, car ils ne pouvaient lui laisser ignorer que l'on doit s'attendre d'un moment à l'autre à voir le comte de Montemolin donner en personne le signal de la prise d'armes générale. On prétend que la reine, aujourd'hui fort peu occupée de politique, a répondu à ses ministres : « Eh bien ! si Montemolin vient à Madrid, j'irai à Paris ; peu m'importe. » — On croit généralement à Madrid que, malgré l'appui des Chambres, le ministère actuel ne tardera pas à quitter le pouvoir.

PORTUGAL. — Dans la nuit du 9 au 10, la colonne du baron Cazal, composée de 2 000 hommes d'infanterie, 150 chevaux et 2 pièces d'artillerie, a emprunté le territoire espagnol pour se rendre de Malgaza à Chares, où il paraît qu'elle va rejoindre la colonne du baron Vinhaes. Ceci indique un mouvement de retraite général de la part des troupes de la reine, et il ne peut plus être question du siége d'Oporto. La garnison de Viana de Lima, qui tenait pour la reine, a déserté tout entière. Elle se composait de 300 hommes. Les insurgés étaient attendus à Viana.

Des nouvelles de Lisbonne, du 12 mars, venues par la voie de Madrid, annoncent que le plénipotentiaire anglais était parvenu à persuader à la reine de transiger avec les insurgés d'Oporto en nommant un ministère libéral.

DEUX-SICILES. — Le prince de Capoue vient de se réconcilier avec son frère le roi de Naples. Sa femme, miss Pénélope Smith, reçoit le titre de duchesse de Mascali, et elle sera admise à la cour. Le prince aura un apanage de 60 mille ducats, et recevra en outre un arriéré de 150 mille ducats. Les enfants, comme princes, recevront 6,000 ducats par an, et de plus une dot de 30,000 ducats. Un officier de la cour a été envoyé à Malte pour amener le prince auprès du roi.

AUTRICHE. — La *Gazette d'Augsbourg* du 17 mars publie, d'après les journaux de Vienne, la loi sur la propriété littéraire et artistique ainsi que sur la contrefaçon dans l'empire d'Autriche. Cette loi, qui porte la date du 19 octobre 1846, se compose de trente-neuf articles, qui embrassent et protégent toutes les productions de l'esprit. Celui-ci a un intérêt plus spécial pour les auteurs et les éditeurs français : « La loi étend sa protection sur toute sorte d'ouvrages, quelle que soit la nationalité de l'auteur; ses effets s'étendent à tous les Etats de la Confédération germanique. Quant aux ouvrages paraissant dans les pays en dehors de la Confédération, la protection ne leur sera accordée dans l'empire d'Autriche que sur la base de réciprocité. »

POLOGNE. — La *Gazette de Cologne* du 19 mars reproduit, d'après un autre journal allemand, une lettre datée de la Sprée, le 12 mars, dans laquelle on lit :

« La nouvelle donnée d'abord par les journaux français que le grand-duc Michel serait nommé vice-roi de Pologne, avec les mêmes attributions et pouvoirs qu'avait eus jusqu'en 1830 le grand-duc Constantin, est pleinement confirmée. »

VALACHIE. —L'assemblée générale de la Valachie a adopté, dans sa séance du 23 février, un projet de loi d'une haute importance, et d'après lequel 14,000 familles, plus de 60,000 Bohémiens esclaves, appartenant à l'Etat, au clergé régulier et séculier et à tous les établissements publics, ont été affranchis. Cet acte d'une philanthropie bien entendue fait le plus grand honneur à l'hospodar, le prince Bibesco, qui en a pris l'initiative, et à l'assemblée générale de la province, qui l'a voté à l'unanimité. Après une discussion où les sentiments les plus nobles ont été manifestés en faveur de l'émancipation des classes inférieures sur lesquelles pèse le joug de la servitude, le métropolite, chef de l'Eglise, malgré l'opposition que ce projet de loi rencontrait dans le clergé, a le premier déposé son vote, en adressant une allocution aux boyards réunis pour les engager à suivre son exemple. En effet, il reste encore 10,000 familles, environ 48,000 individus, appartenant à des particuliers, et qui sont réduits à l'état de servitude.

Les autres articles du projet de loi voté par l'assemblée générale portent que les Bohémiens émancipés ne payeront qu'un impôt personnel de 33 piastres (12 fr.), qui sera déposé dans une caisse particulière, et destiné uniquement au rachat des Bohémiens serfs des particuliers.

L'hospodar prince Bibesco a sanctionné dès le lendemain le projet de loi, et a adressé un rescrit à l'assemblée générale pour lui exprimer sa satisfaction. Il remercie le métropolite et les membres de l'assemblée d'avoir voté une loi que l'esprit du siècle, dit-il, et les progrès de la civilisation réclamaient depuis si longtemps. Cette séance, a-t-il ajouté, fera époque dans les annales de l'histoire de la Valachie.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Le paquebot transatlantique *Cambria* a apporté des nouvelles de New-York jusqu'au 28 février inclusivement, et de Boston jusqu'au 1er courant. Le voyage de ce paquebot a été entravé par les glaces.

Les opérations du congrès se poursuivaient avec lenteur, sans présenter un grand intérêt. Le sénat discutait encore le bill adopté par la chambre des représentants, et relatif au crédit de trois millions de dollars. Les derniers avis du théâtre des hostilités annoncent que le général Scott, commandant en chef de l'armée américaine, continuait à rassembler toutes ses forces pour se porter vers la Vera-Cruz.

Le gouverneur de la Vera-Cruz a aussi publié une proclamation où, dans l'attente d'une attaque prochaine, il engage tous les habitants à résister jusqu'à la dernière extrémité.

On assurait à Mexico que Santa-Anna avait quitté San-Luis-Potosi, pour s'avancer sur Tula de Vamaulipas.

NAUFRAGE. — Les journaux américains annoncent la perte du trois-mâts *Stephan*, qui était parti de Hambourg le 28 octobre dernier pour le Canada, avec cent soixante émigrants. Ce navire a péri corps et biens ; sur près de deux cents personnes qui se trouvaient à bord, il n'en a survécu que cinq, le capitaine et quatre hommes de l'équipage. Au moment où il coulait, le capitaine et quatre matelots s'élancèrent dans la seule embarcation que n'eût pas emportée l'ouragan. Ces malheureux étaient depuis plusieurs jours à la merci des flots, et ils étaient déjà à demi morts de froid et de faim, lorsqu'un heureux hasard a fait passer près d'eux une goëlette, qui les a recueillis et transportés à la Nouvelle-Orléans.

NÉCROLOGIE. — Jamais peut-être plus de pertes regrettables ne se sont accumulées dans une même semaine. La pénible tâche d'enregistrer tant de morts doit donc aujourd'hui se partager. On trouvera ailleurs dans ce numéro des notices sur Grandville et mademoiselle Mars.

Le marquis de Froissard, ancien pair de la restauration, — le vice-amiral Massieu de Clerval — et M. Paulmier, de l'institution royale des Sourds-et-Muets, élève et collaborateur pendant vingt-neuf ans de l'abbé Sicard, sont morts dans un âge avancé.

Une perte beaucoup plus prématurée est celle de M. Eugène d'Osery, jeune ingénieur des mines, envoyé par le gouvernement, au mois d'avril 1843, pour faire, avec M. de Castelnau, un voyage de découvertes dans l'Amérique du Sud. Il est mort assassiné, au moment où il touchait au terme des fatigues et des dangers naturels de cette laborieuse entreprise, qu'il avait poursuivie avec une énergie peu commune. Après un séjour de quelques mois à Lima, MM. Castelnau et d'Osery s'étaient séparés pour gagner le fleuve des Amazones par des routes différentes. M. de Castelnau se dirigeait vers l'Ucayale ; M. d'Osery allait s'embarquer sur le Maranon. Ils devaient se rejoindre au confluent de ces deux rivières. M. d'Osery était parti de Lima au commencement du mois de novembre 1846. Il était, dans les derniers jours de ce mois, à Jaen, environ à 200 lieues sud de Lima, où il était venu pour prendre un radeau afin de descendre le Maranon. Il avait loué quatre rameurs et s'était embarqué avec eux, le 30 novembre, dans le port de Bellavista. Dès le lendemain de son embarquement, le 1er décembre, les rameurs l'ont assassiné dans l'endroit appelé Jusamaro. Les assassins ont été arrêtés tous les quatre et envoyés au juge de Lambayèque, chef-lieu de la province.

L'impôt des chiens.

M. Léon Halévy veut bien nous communiquer cette *fable*, qui fait partie de la deuxième édition, qui se prépare, du charmant recueil dont il est l'auteur et auquel l'Académie française a décerné un prix. Le recueil des *Fables* de M. Léon Halévy contiendra deux livres nouveaux :

En apprenant que l'on projette
De lever sur les chiens je ne sais quels impôts,
La race canine, inquiète,
Convoqua, l'autre jour, ses états généraux.
Très-nombreuse était l'assistance ;
Un boule-dogue présidait.
D'abord à la tribune un vieux barbet s'élance;
Un pur sentiment l'animait ;
Dans sa loyale indépendance,
Il plaida, non sans éloquence,
Pour le chien du berger, le chien de l'indigent ;
Il prit chaudement leur défense,
Et déclara, tout net, que tout chien malfaisant,
De l'espèce du président,
Devait être à l'impôt soumis de préférence.
« *A l'ordre!* » cria-t-on. Ce houra menaçant
Lui fait sentir son imprudence :
Le boule-dogue était en nombre à la séance.
Sans épuiser ses arguments,
Notre barbet décampe ; il prend la clef des champs,
Et se sauve à plus d'une lieue,
Laissant un morceau de sa queue
Entre les dents de cinq à six votants.
Un formidable chien de chasse,
Tout grognant de colère, aussitôt le remplace ;
Après avoir de son audace
Fort blâmé le préopinant,
Il vante les vertus qui distinguent la race
De leur illustre président :
La soumettre à l'impôt serait un sacrilége!
Il ose demander un égal privilége
Pour ses chers compagnons, pour les chiens du chasseur,
Dont les mâles travaux, le courage et l'adresse
Secondent avec tant d'honneur
La bourgeoisie et la noblesse.
Il descend au milieu d'un murmure flatteur.
A la tribune grimpe ensuite
Une levrette en paletot,
Qui par-dessus les bancs s'élance tout d'un saut.
D'un ministre puissant c'était la favorite;
De son discours on n'entend mot;
Mais elle fit tant de courbettes,
De culbutes, de pirouettes,
Tournant à gauche, à droite, et parlant à la fois,
Qu'on s'écria tout d'une voix :
« Il faut exempter les levrettes. »
Bête grasse et dodue, au regard patelin,
Un griffon lui succède ; il venait de l'église ;
Il arrivait tout droit de Saint-Thomas-d'Aquin,
Dans le coupé d'une marquise :
« Je viens, dit-il, plaider la cause du griffon.
« Veut-on nous dépouiller de la haute influence
« Que la faveur publique aujourd'hui nous dispense ?
« Cachés dans un soyeux manchon,
« Nous suivons la duchesse à la quête, au sermon;
« Et, grâce à nous, le chien est admis au salon.
« L'impôt nous proscrirait. Chez le riche, on nous choye;
« Oui ; mais plus l'on possède, et mieux l'on sait compter.
« S'il faut payer le fisc, je crains qu'on nous renvoie.
« A la cour, où pour vous notre zèle s'emploie,
« Qui pourra vous défendre et vous représenter ? »
En bravos redoublés la salle entière éclate ;
A ce bruit si flatteur, le griffon va s'asseoir ;
Chacun vient, à son tour, lui jeter l'encensoir,
Et ses nombreux amis vont lui serrer la patte.
Notre pauvre barbet, au cœur indépendant,
Etait, comme on le voit, un mauvais politique,
Et par sa noble philippique
S'était fourvoyé grandement ;
Car ce qui dominait au sein du parlement,
C'était le chien de taille ou le roquet du riche,
Familier d'antichambre, aux poils soyeux et blancs.
On ne découvrait sur les bancs
Ni chien de berger, ni caniche.
L'un n'avait pu quitter l'aveugle qu'il guidait;
L'autre au marché voisin entre ses dents portait
Le panier de la ménagère;
Ami fidèle et vigilant,
Celui-là, l'œil au guet, de la pauvre ouvrière
Gardait le logis et l'enfant.
Quant aux chiens de berger, tandis que l'on pérore,
Toujours courant, toujours debout,
Harcelant le troupeau de l'un à l'autre bout,
Ils combattent... Blessés, ils veilleront encore
Sur ceux qu'ils ont sauvés du loup.
Sans eux là-bas on délibère,
On s'anime, on s'échauffe, on ment avec fracas.
Quand chacun, à son tour, eut discuté l'affaire,
Un gros danois, ennuyé des débats,
Et qui, faisant tapage, avait dès l'ouverture
Dit son avis en aboyant,
Demande à grands cris *la clôture*,
Et se voit appuyé par un concert bruyant.
Aussitôt le scrutin termine la séance ;
Et par la très-noble assistance
L'avis suivant fut adopté :
Il fut à l'unanimité
Décidé : que le boule-dogue,
A l'humeur menaçante et rogue,
Au cri farouche, à la terrible dent,
De charges et d'impôts devait rester exempt ;
Que la meute ardente au carnage,
Chère aux plaisirs du grand seigneur,
Grâce à ce puissant patronage,
Méritait la même faveur ;
Qu'espèces très-recommandables,
Animaux de bonnes maisons,
Les levrettes et les griffons,
Les épagneuls fashionables,
Enfin que tout chien fainéant
Avait des droits incontestables
Aux égards du gouvernement;
Que frapper d'un impôt ces classes honorables
Serait les faire déroger ;
Qu'un tel abus aurait des suites redoutables,
Et que, pour éviter un semblable danger,
Le chien du pauvre et le chien de berger
Etaient les seuls chiens imposables!

Peuple aboyant, rends grâce à tes représentants!
Tu connais à la fin les corps délibérants.

LÉON HALÉVY.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

L'exposition annuelle de peinture ramène la foule avide de nouveautés vers ce Louvre, une des merveilles, une des gloires de Paris, en même temps qu'il en est une des hontes et une des plus tristes humiliations. La majeure partie de cette foule et d'ailleurs la plus élégante y arrive par la rue du Carrousel, c'est-à-dire par cette large voie ouverte en 1807, par la volonté de l'empereur, et qui met en communication le Louvre d'une part et la place du Carrousel et les Tuileries de l'autre. Certes, pour qui ne connaîtrait pas la réalité, ce nom de rue du Carrousel, cette image des deux palais célèbres qui lui servent d'aboutissants, doit involontairement suggérer des idées de grandeur et de magnificence. La vérité est que c'est l'endroit le plus déplorable de Paris et peut-être de l'Europe. Un chaos sans nom, des masures éventrées, estompées par la suie, de hautes murailles tapissées jusqu'à leurs sommets d'affiches monstrueuses et de couleurs criardes, des clôtures en planches noires et moisies ; de sales étalages de bouquins, d'oripeaux fanés, de brimborions dépareillés, de bric-à-brac ébréchés, vermoulus, couverts de poussière, de fumée, de rouille ou de vert-de-gris, tel est l'assemblage d'objets repoussants que doit traverser l'élite de la société parisienne dans cette avenue qui réunit le palais des rois à celui dont la France a doté les beaux-arts. Partout ailleurs, même dans les recoins les plus obscurs et les plus fangeux de Paris, l'ancien état des localités va s'améliorant de jour en jour ; ici règnent la torpeur et l'immobilité. Toutes ces masures sont condamnées; on les abandonne à leur état désespéré, on achève d'en user et de les user, comme si elles devaient disparaître demain du sol, et cet état de choses éternise, au milieu de la plus belle partie de Paris, le monstrueux spectacle d'un quartier tout entier en ruine, à qui il est défendu de vivre et qui ne peut venir à bout de mourir. L'opinion publique s'en émeut de temps à autre ; des plaintes sont provoquées, des vœux itérativement

émis ; puis l'on retombe dans l'assoupissement. De même qu'on s'habitue à la laideur des gens avec qui l'on vit, les habitants de Paris, à force de voir ce cloaque, où ils ne s'arrêtent jamais d'ailleurs et qu'ils ne font que traverser pour arriver à des quais, à des palais magnifiques, à de vastes places ou à de beaux jardins, finissent par se faire à cette laide physionomie, qui reste toujours la même et est pour eux une vieille connaissance. S'ils pouvaient voir cette saleté et cette dégradation avec des yeux moins prévenus et moins indulgents, ils éprouveraient le même sentiment de dégoût qu'elles excitent chez les étrangers accourus de tous les points de l'Europe, sur le bruit de nos merveilles ; la honte leur monterait au front, et tous à l'envi, gouvernants, administrateurs, contribuables, s'entendraient pour faire disparaître au plus tôt ce déplorable spectacle, qui accuse notre légèreté, notre incurie ou notre impuissance.

Mais détournons nos regards de cet amas de platras et de sordides échoppes qui encombrent les abords du Louvre, et reportons-les vers la partie du palais consacrée tous les ans à la grande fête de la peinture. Les tableaux occupent comme d'habitude la première salle, le grand salon, une partie de la grande galerie et ce qu'on appelle pompeusement la petite galerie, un misérable appentis en bois appliqué contre le Louvre qu'il déshonore. Cette triste et inutile construction, faite à l'occasion d'une fête et pour servir à un banquet qui n'eut pas lieu, est actuellement le seul palais exclusivement consacré à l'art moderne. Là du moins, s'il est pauvrement, détestablement logé, il est logé chez lui, tandis que dans les galeries voisines, il est un intrus importun et incommode, qui force les nobles et antiques propriétaires à déguerpir ou à se renfermer dans d'obscurs réduits pour lui céder la place. Quelque intérêt qu'il offre par lui-même au public, il ne le dédommage pas de ce qu'il lui fait perdre, et c'est évidemment une combinaison fâcheuse que de commencer par cacher les chefs-d'œuvre anciens de toutes les écoles avant de montrer les œuvres douteuses des artistes vivants. Ceux-ci n'ont pas à encourir la responsabilité de cette longue privation imposée au public, mais on aurait dû leur épargner d'en être l'occasion. Espérons qu'un jour il y aura une place convenable pour tous. Bientôt on sentira la nécessité de construire de vastes édifices définitifs, pouvant servir aux divers genres d'exhibitions, soit des produits agricoles et industriels, soit de ceux des beaux-arts, et à l'exécution de la musique instrumentale ou du chant ; déjà même, pour les réunions de la société de l'Orphéon, on se trouve à l'étroit dans les plus vastes salles dont on puisse disposer. Des besoins si divers à satisfaire, l'intérêt qu'offrent quelques-uns d'entre eux par leur action moralisante sur les masses, qu'on néglige trop sous le rapport intellectuel, devraient provoquer le gouvernement et l'édilité parisienne à s'entendre pour la création d'un édifice qui pût répondre à ces diverses exigences. La cherté excessive et toujours croissante des terrains rend cette création urgente. C'est une dépense qu'il ne faut pas léguer à l'avenir. On voit ce que cette cherté impose de sacrifices dans des travaux d'une urgence plus péremptoire, tels que ceux des halles par exemple, où l'administration, en reprenant le projet d'agrandissement décidé par Napoléon, se voit obligée, malgré l'accroissement considérable de la population, de se renfermer dans des plans plus étroits, à cause de l'énormité de la dépense. Peut-être même, s'il fallait acheter des terrains pour y élever ces bâtiments d'exposition, qui devront être dans un quartier central, cette opération, à cause de la cherté, serait-elle, dès aujourd'hui, d'une difficulté insurmontable et ne trouverait-on pas une chambre qui voulût la voter. L'espace qui s'étend entre la place du Carrousel et le Louvre est le seul emplacement assez vaste au centre de Paris pour suffire aux développements exigés par une telle construction. En l'y plaçant, on ferait une chose doublement avantageuse : on élèverait à l'activité industrielle et artistique de la nation un théâtre digne de la France, et on ferait disparaître de Paris une de ses plaies les plus honteuses et qui semble la plus incurable.

Ce serait déjà une chose heureuse que de donner un domicile convenable à la peinture et à la sculpture modernes

Salon de 1847. — Les Romains de la décadence, tableau par M. Couture.

mais ce n'est pas tout : il y aurait encore à leur donner une constitution, à réglementer les conditions de leur publicité. Dans l'ordre de choses actuel, leur apparition est un phénomène intermittent, dont le retour périodique annuel semble encore trop fréquent à de certains esprits, très-tièdes amateurs des arts évidemment. Par une singulière anomalie, tandis que la musique, le chant, la déclamation, la pantomime, la danse, la voltige... sont, pour la population parisienne, des plaisirs qu'elle aime à goûter tous les jours, elle croit en faire assez pour la peinture, comme si c'était un art inférieur aux autres, en lui ouvrant, à une certaine époque de l'année, une sorte de foire, comme elle le fait pour la volaille et les jambons. Dans l'intervalle elle s'en passe très-bien, ou se contente avec ce qu'elle en aperçoit, sur son passage, à travers les vitres de deux ou trois marchands, ou en entrant une fois par hasard dans les salles de vente à la criée. Rien de plus déraisonnable, à mon avis, que ce régime imposé à ceux pour qui la peinture est une source de nobles et de douces émotions et qui consiste à leur donner, à jour fixe, une véritable indigestion, pour les tenir pendant tout le reste de l'année à la diète et à l'abstinence. Pourquoi les esprits délicats, amoureux de la forme et de la couleur, seraient-ils moins bien traités que les amateurs de fleurs, par exemple, qui trouvent aujourd'hui, tous les jours de la semaine, un marché public ouvert aux objets de leur affection ? Pourquoi ne ferait-on pas pour les peintres et les sculpteurs ce que l'on fait pour les jardiniers ? Quand on soutient à grands frais une académie royale de musique, comment n'accorderait-on pas la simple jouissance d'un local convenable pour une *exposition permanente* de peinture ? Cette exposition permanente ne serait-elle pas, elle aussi, un attrait pour la multitude d'étrangers qui affluent à la capitale ? Les tableaux y arriveraient à leur temps ; ils ne seraient plus, comme cela arrive trop souvent, exposés à être terminés à la hâte dans les derniers jours qui précèdent le délai fatal, ce qui nuit à leur bonne exécution ; ni à être vernis avant d'être suffisamment secs, ce qui nuit à leur conservation. Ils seraient mieux appréciés, parce que leur trop grande abondance ne viendrait pas à la fois émousser le goût du public, continuellement tenu en éveil par un fréquent renouvellement. Tant de toiles qui restent aujourd'hui pour ainsi dire inconnues, parce qu'elles vont s'enfouir, avant le temps de l'exposition, dans les galeries particulières, ou tombent dans les mains des marchands, ne seraient plus soustraites au public. L'art, pour ne point dégénérer, a besoin d'une grande publicité, il ne doit pas être un hochet à l'usage exclusif de quelques curieux privilégiés. L'art, dans la haute acception du mot, est une révélation sublime faite par les hommes de génie aux peuples, et destinée à élever et ennoblir leur intelligence ; c'est une chose sainte, qui ne saurait être trop populaire. Dans la vie compliquée des sociétés modernes, une très-large part doit être faite aux besoins de l'intelligence, et il lui faut aussi, comme au corps, son pain quotidien.

Une exposition permanente, telle est sans doute une des premières dispositions que l'on prendra à l'égard de la peinture et de la sculpture, quand on songera à rédiger une constitution pour les beaux-arts. A côté de ce droit de publicité dans tous les temps, on devra y inscrire le droit de publicité accordé à tous, sans autre restriction que celle de respecter la morale publique. Les limites de temps écartées, il faudra écarter aussi celle des personnes, et proclamer de nouveau la liberté votée jadis par l'assemblée constituante. Le jury d'admission est une censure préalable qui est un contre-sens au milieu de nos institutions. C'est une institution vicieuse au premier chef : ridicule, si elle suppose l'infaillibilité en matière de goût accordée à quelques hommes ; odieuse, puisqu'elle leur attribue l'omnipotence, c'est-à-dire le droit de juger sans appel au gré de leur passion ou de leur caprice, et d'autant plus odieuse que ce jugement est sans utilité. On comprend le droit d'accepter ou de refuser une pièce de théâtre, parce qu'une pièce de théâtre est une occasion de perte ou de bénéfice, qu'elle engage des capitaux, et que les comédiens doivent désirer que leurs efforts pour la monter ne soient pas en pure perte. Rien de semblable pour les tableaux ou les statues exposés. Ce qu'il leur faut seulement, c'est une petite place à la lumière. Cela fait, ils se chargent seuls de leur fortune. Le public s'arrêtera ou passera outre, et tout sera dit. A la vérité, dans l'exposition annuelle du Louvre, telle qu'elle a lieu maintenant, la difficulté matérielle de placer près de 5,000 ouvrages envoyés oblige à faire un triage. Cette difficulté n'existerait plus si on adoptait une exposition permanente. Maintenant, si on objecte, et avec raison, que la multiplicité d'ouvrages médiocres et

mauvais fatigue l'attention du spectateur, et qu'ils nuisent par leur voisinage aux œuvres sérieuses, belles et élevées, ces inconvénients existent largement dans l'état actuel, car le triage n'est pas fait avec une telle sévérité de goût, ni une telle impartialité, qu'une foule de grotesques, déplaisants ou hideux ne fassent encore irruption dans ce monde choisi de l'élégance harmonieuse et de la beauté. Ce pêle-mêle fatigant de bons et de mauvais tableaux pourrait être évité, si on ne refusait l'accès à aucun artiste, ni à aucune œuvre. On pourrait, comme on le fait dans plusieurs musées, réserver une tribune pour les œuvres supérieures et écarter les mauvais contacts. Cela encore provoquerait certainement des réclamations. Si elles étaient fondées, il leur serait facilement fait droit; si elles ne l'étaient pas, on pourrait sans inconvénient n'en tenir aucun compte. Toutes les pièces du procès seraient là devant le public, aucune ne lui serait soustraite. Qui serait viable, vivrait. Personne ne pourrait plus se plaindre qu'on lui refuse l'air et le soleil.

Chaque année des plaintes amères s'élèvent contre le jury d'admission. Dans la rapidité de son examen, sans supposer de mauvais vouloir, il peut commettre bien des erreurs; d'un autre côté, c'est une maladresse de sa part de refuser les tableaux, si infimes qu'ils soient, venant d'artistes célèbres et qui, ayant fréquemment exposé, ont des droits acquis. A eux la responsabilité de leurs œuvres. Près de 3,000 ouvrages refusés doivent soulever bien des colères. Pourquoi, si l'on ferme de Louvre à ceux-ci, l'ouvrir à tant d'autres d'une si déplorable médiocrité ? Dans le premier cas, ce sont les artistes qui se plaignent; dans le second, c'est le public à son tour qui témoigne son mécontentement. Quoi qu'il fasse, le jury a tort, et il aura toujours tort, de quelque manière qu'il soit composé. Ce n'est pas seulement la faute des hommes ; c'est, avant tout, celle de l'institution. Depuis plusieurs années, l'exposition provoque des doléances incessantes, et à ces doléances l'administration fait la sourde oreille. Cet état de choses prolongé doit amener inévitablement une crise, car tout aboutit en ce monde. Déjà même, à l'heure qu'il est, un schisme important menace, dit-on, de diviser une grande partie de l'église artistique. En face de cette exposition du Louvre où le jury prononce des exclusions si ridicules qu'elles se sont adressées tour à tour à des hommes tels que Delacroix, Flandrin, Decamps, Marilhat, Dupré, Cabat, etc.; en même temps qu'il la transforme par sa condescendance en un bazar encombré des plus pitoyables produits, plusieurs de nos artistes les plus éminents ont résolu d'élever une exposition particulière de leurs ouvrages, en s'engageant à ne plus rien envoyer au Louvre. Beaucoup d'autres artistes viendront sans doute se réunir à cette association. Quand cette désertion, qui déjà depuis quelques années attriste les expositions, aura entraîné les hommes de talent qui leur restent encore fidèles, que restera-t-il au Louvre ? On peut retarder les solutions, mais on ne fait pas disparaître les difficultés avec de l'inertie, on les aggrave : il faut de notre temps faire leur part aux intérêts, ou ils finissent par se la faire eux-mêmes.

Le livret du salon contient cette année 2,321 numéros. Le nombre des ouvrages refusés s'élève à un chiffre encore plus considérable. MM. Ingres, Paul Delaroche, Scheffer, Léon Cogniet, Decamps, Meissonier... n'ont rien envoyé. On retrouve avec plaisir M. Roqueplan, qui depuis longues années se tenait éloigné des expositions.

L'œuvre capitale de l'exposition est un tableau de M. COUTURE, intitulé : *Romains de la décadence*. Cette œuvre d'un jeune artiste, annoncée à l'avance, ce qui est souvent une cause de défaveur, est digne des espérances qu'elle avait excitées, quoique au premier abord on n'y ait pas trouvé cet aspect saisissant qu'on attendait. Le nom sous lequel on en parlait depuis deux ans, celui de *l'Orgie romaine*, en a été la cause. Une orgie à Rome, c'était quelque chose aux proportions colossales, et ne ressemblant en rien à ce que nos anciens roués, nos libertins jeunes et vieux, ont appelé de ce nom; c'était une monstruosité où le sang se mêlait souvent aux voluptés, où la luxure, comme Messaline, pouvait succomber à la lassitude, mais n'était jamais assouvie. Que pouvait être un tel spectacle rendu par le pinceau libre et la couleur vivace de M. Couture? Sans doute il devait en voiler les impuretés; mais sans doute aussi il en reproduirait la frénésie et la rudesse; en cela l'attente a été trompée; il ne faut pas qu'un titre imposé à tort vienne fausser les idées. Acceptons la donnée de l'artiste telle qu'elle est indiquée dans ce passage de Juvénal qu'il a pris pour épigraphe :

Salon de 1847. — Réception de Christophe Colomb par la cour d'Espagne à Barcelone en 1493, tableau par M. Robert-Fleury.

. . . . Sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem.

Rome est vaincue par les vices des nations qu'elle a subjuguées ; et les descendants de ces fiers conquérants du monde ne sont plus que des hommes efféminés, blasés, épuisés par l'abus des plaisirs. Ce n'est pas l'emportement de la luxure que le peintre veut représenter, car cela donnerait encore l'idée de la puissance; c'est l'énervement des corps et la langueur mortelle des âmes : de là cette teinte d'ennui et de vague tristesse répandue sur la scène; de là cette molle nonchalance dans les attitudes, et cet air d'indifférence sur des visages où il n'y a plus ni curiosité ni désir. De toute cette troupe affaissée sur des lits, le seul homme resté fort dépense son activité pour une froide ironie. Grimpé à la hauteur d'une statue de Brutus, il provoque avec sa coupe insolente cette vénérable image. C'est une heureuse idée d'avoir réuni les glorieuses statues des grands hommes autour de leurs descendants abâtardis. Elles ont leur rôle dans cette scène, elles contribuent à faire ressortir l'idée morale et à lui donner sa signification. Cependant, il faut le reconnaître, cette idée morale est un peu voilée elle-même, ainsi que l'orgie; on y arrive, elle ne vous saisit pas. Qu'importe? il ne s'agit pas ici de faire une sombre peinture dans le genre de Tacite ou de Juvénal, ou de lutter de licence avec Pétrone et Apulée. Ce qui importe, c'est que tous les personnages groupés dans cette toile le soient dans des conditions pittoresques. Or, le talent pittoresque du peintre s'y manifeste à un haut degré. Bien qu'il y ait beaucoup d'art dans la symétrie avec laquelle la composition est balancée; bien qu'on ne puisse y surprendre aucun vide, ni aucune surcharge, si ce n'est peut-être au coin de droite, où sont les deux philosophes; quoique certaines figures posent d'une manière un peu théâtrale, il y a dans la conception générale et dans le faire une liberté d'allure, une puissance de jet, qui fait oublier l'art, et qui captive le spectateur. Le coloris paraît un peu gris; mais il faut remarquer que le tableau de M. Couture est entouré de toiles où dominent le jaune et le rouge, et qui doivent lui nuire. Il a surtout le mérite d'une harmonie bien entendue. On peut seulement indiquer le manteau rouge de l'homme qui présente sa coupe à la statue, comme rompant un peu cette harmonie, et appelant trop l'œil vers un des coins extrêmes de la toile. Les blanches carnations éclairées par la lumière du jour forment une marqueterie trop uniforme dans le tableau. Les regards s'éparpillent et suivent avec charme toutes ces chairs lumineuses, maintenues, il est vrai, dans une gamme égale, mais au milieu desquelles il manque un repos. Dans les diverses figures, la ligne, sans être serrée et sans viser à la distinction, a de la tournure et souvent de la grâce. Certaines figures, je citerai entre autres celle de l'homme qui rêve, assis sur le piédestal d'une statue, rappellent la manière indécise et la couleur peu solide de certains peintres du dix-huitième siècle. Que M. Couture se tienne en garde contre ces tendances et conserve l'intégrité de son talent. Il vient de se placer cette année par son tableau à un rang élevé parmi nos peintres, et l'avenir, nous l'espérons, ne fera que le confirmer.

M. ROBERT-FLEURY, qui n'avait pas exposé l'année dernière, a envoyé cette année deux tableaux qui comptent parmi les tableaux importants de l'exposition. L'un représente *Galilée* au saint-office de Rome, au moment où, après avoir abjuré à genoux et les mains sur l'Evangile la doctrine du mouvement de la terre autour du soleil, il se relève agité par le remords d'avoir fait un faux serment et dit, en frappant du pied la terre : Et pourtant elle se meut ! Cette scène est rendue dans le style grave qui lui convient. La tête de Galilée exprime bien la révolte intérieure de la pensée que la crainte contient à peine, mais elle l'exprime avec simplicité et naturel. Cette situation a été trop souvent gâtée par l'enflure et l'exagération.—Le sujet du second tableau est *la Réception de Christophe Colomb par la cour d'Espagne à Barcelone*, à son retour du nouveau monde. Ce tableau est bien composé, le groupe principal est bien entendu, mais plusieurs figures des Indiens laissent un peu à désirer. Les ouvrages de M. Robert-Fleury ont un cachet individuel qui imprime surtout à ses petites toiles un grand relief et de l'intensité dans l'effet. Sa couleur vigoureuse, la solidité de sa peinture, lui ont fait, depuis plusieurs années, une place à part dans nos expositions.

A. J. D.

Rien de trop.

NOUVELLE.

Suite. — Voir t. VIII, p. 407, et t. IX, p. 10 et 22.

La visite de cette vieille négresse, qu'annonçait ainsi M. Larviane, devait être pénible à madame Doliban en renouvelant sans motif les cruelles émotions qu'elle venait d'éprouver. Elle ne cacha donc pas sa répugnance pour cette entrevue qui lui paraissait fort inutile.

— Mon Dieu, ce sera comme vous voudrez, répondit M. Larviane. Je le lui défendrai; et si elle désobéit, ce qui est plus que probable, vous la consignerez à la porte. »

Il salua une dernière fois et partit.

Vous devez comprendre dans quel état madame Doliban rentra dans son appartement. Je n'étais pas sa nièce! Qu'étais-je donc?

Il lui suffit d'un seul entretien avec Rose pour le lui faire soupçonner. La soubrette, pressée de questions, et bien aise de faire parade d'une certaine perspicacité, lui raconta comment M. Doliban lui avait dit d'abord que je n'étais pas sa nièce, et comment il avait été fort irrité de mon arrivée.

« De son côté, mademoiselle était toute troublée, ajouta-t-elle, elle savait que madame étaitabsente, bien qu'elle m'ait répondu qu'elle ne vous connaissait pas. Dans le premier moment, monsieur s'est emporté suivant son habitude, J'ai bien entendu à travers la porte, qu'il s'écria d'une voix rude et tout en colère : Que voulez-vous? Que venez-vous faire ici? Et puis, il s'est apaisé tout de suite : je n'ai plus rien entendu. Ce n'est pas étonnant, madame sait combien mademoiselle le mène : et c'est tout de suite après cette longue entrevue que monsieur m'a dit de préparer une chambre pour mademoiselle, qui dorénavant logerait ici.

— Ah! fit madame Doliban, se mordant la lèvre avec un frémissement de colère.

— Et le retour de madame les a bien déconcertés! Il fallait voir leur figure quand je le leur ai annoncé! ma foi, jusqu'à présent, je n'ai pas dit à madame ce que j'en pensais... ce que tout le monde en pense ici... Mais monsieur, qui n'est pas aimable tous les jours, non, est toujours si tendre avec mademoiselle Cécile! Il fait tout ce qu'elle veut dès qu'elle le caresse, il est si généreux pour elle, que...

— Assez, Rose! interrompit madame Doliban d'un ton sévère. Ce sont d'indignes propos que vous répétez là; si je pensais que vous eussiez été la première à les répandre, je vous chasserais.

— Madame! je...

— C'est bien, c'est assez... J'en préviendrai M. Doliban pour qu'il les fasse cesser. En attendant, gardez-vous d'en parler à qui que ce soit. »

La modération de madame Doliban n'était qu'apparente. Ce calme était un sacrifice fait à la prudence, aux convenances sociales. Il fallait avant tout éviter un éclat, un scandale, qui rejaillirait sur tout le monde. Madame Doliban le sentit, et sut d'abord dissimuler; mais sa colère, pour être concentrée, n'en devint que plus terrible.

Franchement, en se mettant à sa place, on comprend son indignation. Elle avait été cruellement trompée; elle avait été blessée dans ses affections de mère et dans sa dignité d'épouse. Quoi! c'était à elle, à elle qui pleurait sans cesse les enfants que la mort lui avait ravis, c'était à elle que son mari venait présenter une jeune fille, qui devait, disait-il ironiquement, les remplacer! Et cette fille, c'était une indigne rivale! c'était sa maîtresse à lui! Quelle infamie!

« Ah! il voulait me la faire adopter, cette créature! murmurait-elle en parcourant avec fureur son appartement, il voulait me la faire aimer, me la faire appeler ma fille!... Ma fille, bon Dieu! quelle profanation!... Oh! je m'en vengerai! »

Mon oncle Doliban était absent, je vous l'ai dit. Une affaire très-importante l'avait obligé de partir pour passer quelques jours dans une fabrique à quelque distance de Paris, pour surveiller la gestion de cet établissement, dont il était commanditaire. Nous étions seules, ma tante et moi. Tout semblait coïncider pour rendre la situation plus grave.

Après avoir su maîtriser son premier mouvement en présence de Rose, madame Doliban avait cru pouvoir s'y abandonner avec son mari; et elle lui avait écrit une lettre inspirée par sa jalouse indignation, lorsqu'elle réfléchit et sut s'arrêter à temps une seconde fois. Elle déchira cette lettre et voulut d'abord s'assurer de preuves qui pussent confondre invinciblement les coupables : elle écrivit à M. Larviane:

« Monsieur, je vous demande pardon de vous entretenir encore du triste souvenir qui a fait le sujet de notre dernière conversation. Mais je viens vous prier de me donner un renseignement qui pourra nous être fort utile. Une jeune fille, que j'ai tout lieu de croire une aventurière, vient de se présenter à mon mari comme fille de son frère Charles, échappée au massacre de toute sa famille. Il nous serait pénible d'être dupes d'une escroquerie. D'après ce que vous m'avez dit, vous auriez été malheureusement témoin de la mort de cette intéressante enfant... et vous seriez certain que notre nièce n'existe plus.

« Serez-vous assez bon pour me répondre le plus promptement possible, afin que je puisse transmettre immédiatement à mon mari cette triste preuve de la cruelle mystification dont on veut le rendre victime? »

Elle envoya aussitôt cette lettre. Mais, sans attendre la réponse, dont d'ailleurs elle connaissait suffisamment les termes avant de l'avoir reçue, et qu'elle ne désirait que pour s'en faire une arme contre M. Doliban, elle résolut d'en finir avec moi, avec qui elle n'avait plus de ménagements à garder.

J'étais fort éloignée de soupçonner l'orage qui allait fondre sur ma tête. Aujourd'hui même encore, il y a bien des détails que j'ignore, car je n'ai jamais pu les apprendre, n'ayant ni pu ni voulu interroger tout le monde. De semblables récits étaient trop pénibles pour les désirer beaucoup.

Ainsi, je ne sais combien de temps madame Doliban mit à mûrir et à préparer sa vengeance. J'ignore quelle fut la date de cette visite de M. Larviane, qui fit tout le mal, et que je ne connus même que plus tard. Je sais seulement que mon oncle était absent depuis cinq ou six jours, et m'avait écrit la veille qu'il ne devait pas revenir avant la fin de la semaine, lorsque tout à coup la porte de ma chambre s'ouvrit, et je vis entrer madame Doliban.

En tout état de cause cette visite devait me surprendre. Depuis le départ de mon oncle nous avions vécu toutes les deux aussi loin l'une de l'autre que possible. Je connaissais trop son antipathie pour moi, et j'en respectais trop la cause pour lui infliger sans nécessité la peine de ma vue et l'irritation de ma société. Je m'étais donc renfermée dans ma chambre, m'amusant avec ma musique, mes crayons et mes pinceaux, écrivant à mon oncle, servant souvent d'intermédiaire entre lui et David pour ses affaires, et occupant enfin mon temps le mieux que je pouvais. Je ne m'attendais certainement pas que ma tante viendrait me chercher dans cette réclusion volontaire, et je ne pus d'abord deviner le motif de cette démarche imprévue.

Tout étonnée, je me levai pour la recevoir. Mais mon étonnement s'accrut encore en voyant sa physionomie pâle et bouleversée. Elle ferma soigneusement la porte, et s'avança ensuite vers moi sans parler. Ses yeux brillants lançaient réellement des éclairs, et leur expression m'effraya au point que je fis un pas en arrière, et que je cherchai instinctivement quelque chose autour de moi pour me protéger.

« Vous ne vous attendiez pas à ma visite, mademoiselle, dit-elle d'une voix saccadée, et je vois que je vous fais peur!

— Moi, ma tante! je...

— Ah! vous vous servez encore de ce mot-là? interrompit-elle durement; vous y tenez, à ce qu'il paraît! Mon Dieu! il me semble qu'entre nous aujourd'hui, seules et tête à tête, vous pourriez y renoncer.

— Comment! je...

— Mon Dieu! reprit-elle sans me laisser prononcer une seule parole, vous voyez bien que j'ai pris mes précautions. Personne ne peut nous entendre, ainsi parlons franchement, je vous prie. Je suis bien instruite; je vous en préviens. Voyons! combien de temps encore espérez-vous continuer cette fourberie? »

Je tombais de mon haut. Une idée bizarre, effrayante, me traversa l'esprit aussitôt. Elle redevient folle! pensais-je. Et cette idée n'était pas de nature à me rassurer. Quoique plus grande qu'elle, je ne me sentais pas de force à lutter corps à corps avec une aliénée furieuse, et je tremblais pour tout de bon. J'essayai de l'amadouer.

« En vérité, ma chère tante, je ne comprends pas...

— Ah! que de façons! Vous ne comprenez pas! Il me semble que ce que je vous dis est cependant assez clair. Cessez de continuer avec moi cette ignoble comédie. Je suis bien instruite, je vous le répète, et vous ne pouvez plus espérer de me tromper. »

Tout ceci, qui lui semblait si clair, était pour moi de véritables énigmes. — Elle déraisonne évidemment, pensai-je. Prenons patience, et voyons où elle va en venir.

« Ecoutez, continua-t-elle; je viens faire auprès de vous, une démarche qui est peut-être une faiblesse, j'en conviens, mais que je crois devoir aux convenances du monde, aux exigences de ma position, à la réputation de notre famille. Je pense que vous me saurez gré de ma modération. »

— Miséricorde! murmurai-je; où en sommes-nous, et comment cela finira-t-il? Dans cette attente, et dans la crainte d'irriter encore plus ce que je croyais sérieusement être une aberration mentale momentanée, je l'écoutais avec un air de soumission et de respect contrit qui la trompa un moment.

« A merveille! reprit-elle ironiquement; je vois que vous me comprenez enfin. Eh bien! jusques à quand comptez-vous abuser indignement de ma crédule patience? Jusques à quand comptez-vous rester ici?... Voyons?... répondez! »

L'idée fixe revient, pensai-je.

« Mon Dieu! ma tante, dis-je du ton le plus doux et le plus ferme possible, vous savez que mon oncle...

— Ma tante! mon oncle! interrompit-elle avec une explosion de colère. Otons une bonne fois ces masques-là, je vous prie. Pourquoi ne pas nous dire ce que nous savons si bien? Croyez-vous, par exemple, que je souffrirai longtemps encore que mon mari entretienne, dans ma maison, sous mes yeux, une fille perdue comme vous? »

Le mot était cette fois beaucoup trop vif et beaucoup trop clair pour que je pusse m'y méprendre. Je restai un moment stupéfaite; et puis la colère et l'indignation prenant à leur tour le dessus, je fis vivement un pas vers elle :

« Madame! m'écriai-je, pensez-vous que je puisse souffrir... »

Et je m'arrêtai. J'eus honte moi-même de l'idée fugitive que cette phrase avait soulevée dans mon esprit, et je ne pus croire qu'elle eût l'intention de l'exprimer. Je maîtrisai mon premier mouvement et je continuai avec plus de sang-froid :

« En vérité, j'aurais tort de répondre. Une semblable épithète est tout simplement une injure que je ne m'attendais pas à trouver dans votre bouche et que je dois à moi-même de ne pas relever.

— Vraiment? voilà une modération qui me charme; mais je ne suis pas venue ici pour faire de l'esprit et des phrases avec vous. Il n'y a que trop longtemps que ces petites querelles-là durent. Je viens vous conseiller de sortir de cette maison que vous souillez, avant que je ne vous en fasse chasser honteusement.

— Je ne compte pas sortir, répondis-je avec une fermeté froide, et je ne pense pas que vous me fassiez chasser.

— Tu crois? Tu veux donc me pousser à bout? Je veux bien éviter le scandale; mais si l'on m'y force, je ne reculerai pas, je t'en préviens. Je ne céderai pas devant la concubine de mon mari. »

Après une pareille phrase, je ne pouvais m'y tromper, je ne puis vous rendre l'expression de colère, de douleur, de surprise que me causa une semblable accusation.

« Madame! m'écriai-je, y pensez-vous? Que dites-vous là, bon Dieu! Ah! juste ciel! quelle infamie allez-vous supposer?... Et si mon oncle...

— Ton oncle! ton oncle! Tu répètes toujours la même chose. Je t'ai déjà dit que j'étais bien informée. Je sais à merveille que tu n'es qu'une nièce d'emprunt.

— Eh mon Dieu! mon Dieu! interrompis-je exaspérée, qui a pu inventer ces abominables mensonges, ces atroces perfidies? Avez-vous pu, madame, y ajouter foi sans rougir et...

— Voilà de grandes phrases : je m'y attendais. Supprimons tout cela, et venons au fait. Tu es ou une dévergondée ou une voleuse : choisis.

— Madame!

— Réponds! c'est l'un des deux : ou bien mon mari sait que tu n'es pas sa nièce... et alors explique-moi comment, à quel titre tu es entrée ici; — Ou bien il est trompé, il te croit en effet la fille de son frère, ainsi que tu as voulu le lui persuader..., et alors quel nom donner à une semblable supercherie?

— Madame! répétai-je d'une voix étouffée, car mon cœur palpitait à me rompre la poitrine, qui peut vous donner le droit de me parler ainsi? et comment pouvez-vous justifier cette accusation de...

— Mon Dieu! rien de plus simple, ma belle enfant. Il est avéré, maintenant, que la fille de Charles Doliban a été tuée. Nous avons ici des témoins de sa mort.

— Ce sont de faux témoins! interrompis-je avec énergie, car tout mon être bondissait d'indignation, et je ne me contenais plus. Ce sont d'indignes mensonges! Et c'est vous, madame, c'est vous qui ajoutez foi aux récits de ces faussaires! C'est vous... Si même, ajoutai-je avec emportement, vous ne les avez pas excités! »

Mon geste et ma vivacité parurent lui faire éprouver une certaine frayeur à son tour. Elle recula.

« Ces insignes faussetés seront aisément démenties! repris-je avec force; ces calomniateurs intéressés seront démasqués. Mon oncle sait qui je suis; il a entre les mains les preuves de ma naissance, et...

— Ah! fort bien, vous êtes d'accord avec lui? C'est à merveille, et je m'en doutais.

— Ne répétez pas cet ignoble soupçon, au nom du ciel! m'écriai-je; grand Dieu! n'en rougissez-vous pas vous-même?»

Ma force était à bout; et, vaincue par l'indignation, par la colère, par l'émotion de cette scène inattendue, il me sembla que mon cœur se soulevait, que ma tête tournait, et que j'allais me trouver mal. Je tombai sur un fauteuil, et je fondis en larmes.

« C'est bien! dit madame Doliban avec une ironie insultante; c'est bien joué. Comédie complète. Seulement les spectateurs manquent pour qu'il y ait succès.

— Oui, répliquai-je d'une voix étouffée par les convulsions nerveuses de mes sanglots involontaires, vous avez bien calculé votre coup. Je suis seule..., mon oncle est absent! Vous n'auriez pas osé inventer devant lui cette fable absurde.

— Je n'aurais pas osé! insolente! reprit-elle avec colère en s'avançant vivement vers moi. Tu mériterais que dès à présent je te fisse jeter à la porte!

— Non, vous n'oseriez pas! répondis-je en me relevant tout à coup, car le danger me redonna de l'énergie. Je suis forte de mon droit et de mon innocence! Je ne crains pas les visions d'un esprit en délire, d'un cœur envieux et jaloux.

Le coup avait porté; elle sentit sur-le-champ où cette allusion allait me conduire : elle devint livide, et ses dents grincèrent; je fus effrayée moi-même, et je m'arrêtai.

« Ah! tu veux me pousser à bout! balbutia-t-elle avec fureur. Ah! tu oses encore m'insulter, me railler... me rappeler le malheur que... Serpent! langue de vipère! continua-t-elle avec une explosion terrible, je t'écraserai enfin! Tu vas voir si tu resteras chez moi malgré moi! Tu veux du scandale, mignonne! tu en auras!

— Non, je ne resterai pas chez vous! répondis-je en m'emportant à mon tour. Je n'ai eu que trop d'égards jusqu'à présent pour votre malheureuse manie. Mais si vous croyez as[...] à votre fantaisie, si vous croyez que je me laisserai martyriser à plaisir, vous vous trompez! J'ai bien traversé, seule et délaissée, la moitié du monde pour retrouver mon oncle, je saurai bien faire aujourd'hui quelques lieues pour le rejoindre. Je ne veux point l'exposer ici au scandale de vos ignobles soupçons et de votre haine irréfléchie. Dans une heure je serai hors d'ici.

— C'est tout ce que je demande, répliqua-t-elle avec une ironie insultante. Et une fois dehors, je te promets que tu n'y rentreras plus. »

Et elle sortit.

Dans le feu de la discussion, je venais de dire que j'allais partir, mais je vous avouerai franchement que, restée seule, je ne songeai plus le moins du monde à mon départ. Dans l'agitation d'esprit qui suivit nécessairement une semblable scène, j'allais et venais impétueusement sans dessein arrêté, sans chercher à mettre de la suite dans les pensées incohérentes qui se pressaient dans mon esprit. Madame Doliban mit beaucoup mieux le temps à profit. Soit qu'elle eût son plan arrêté d'avance, soit que, l'ayant aussitôt imaginé pour tirer parti de la promesse qui m'était échappée, elle eût déployé la plus grande activité pour l'exécuter, de manière ou d'autre, elle fut prête en quelques heures. Et j'étais encore dans la même incertitude fébrile, lorsque Rose, ouvrant tout à coup la porte de ma chambre, vint me dire que la voiture était en bas tout attelée qui m'attendait.

« Comment! m'écriai-je avec un tressaillement de surprise.

— Plaît-il, mademoiselle? répondit Rose avec l'air le pl[...]

naturel du monde; je pensais que vous étiez prête. Madame vient de me dire...

— Prête!... à partir!

— Madame vient de me dire que je vous accompagnais, reprit Rose du même ton; et j'ai mis aussitôt mon bonnet et mon châle... Mademoiselle veut-elle que je l'aide à s'apprêter? »

Je restai immobile et interdite.

« Ce sera bientôt fait. Nous serons arrivés avant la nuit..., et comme monsieur va revenir dans quelques jours, mademoiselle n'a pas besoin d'emporter grand'chose. »

Ces quelques mots me rassurèrent et rappelèrent mes idées. Après tout, ce que j'avais de mieux à faire était en effet d'aller rejoindre mon oncle, de lui apprendre ce qui venait d'arriver, et de lui demander ce qu'il voulait que je fisse. Une fois mon parti pris, je ne fus pas longue à l'exécuter. Pendant que Rose faisait un petit paquet de mes effets les plus nécessaires, ainsi que le demandait une absence présumée de trois à quatre jours au plus, je mis mon chapeau, je m'enveloppai de mon châle, et je me disposai à sortir.

« Mademoiselle a-t-elle besoin d'argent? demanda Rose. Madame ne m'en a pas donné..., et bien que nous n'allions pas loin, nous aurons à payer des chevaux et des postillons sur la route. »

Cette remarque était sensée. Elle me redonna même un peu du sang-froid dont j'avais besoin, et que j'avais alors complétement perdu. Je fermai mes tiroirs, et j'emportai mes clefs; je pris ma montre que j'oubliais sur la cheminée, et ma bourse, où se trouvait, outre la monnaie courante, une assez forte somme en or que la libéralité prévoyante de mon oncle m'avait donnée au moment de son départ. — « Afin, m'avait-il dit, que je ne fusse pas obligée d'en demander si j'en avais besoin. »

« Partons, mademoiselle, » me dit Rose; et nous sortîmes sans voir personne. Je trouvai dans la cour une voiture attelée de chevaux de poste; j'y montai aussitôt; Rose dit quelques mots au postillon, se plaça sur la banquette de devant, et nous partîmes grand train.

Le voyage fut, comme vous le pensez bien, silencieux et triste. Je ne savais si Rose était dans la confidence de la querelle et des motifs de mon départ : la manière calme dont elle avait envisagé ce voyage ne me l'avait pas fait supposer. En tout cas, qu'elle en sût la cause ou qu'elle l'ignorât, je ne voulais pas lui en parler, et elle se tut de son côté. J'étais d'ailleurs assez occupée de mes anxiétés et de mes craintes pour ne pas m'en distraire. Qu'allait dire et faire mon oncle en apprenant cette rupture inattendue, en me voyant arriver brusquement auprès de lui, et surtout en écoutant les étranges motifs de mon départ? Devrais-je lui dissimuler en partie les abominables soupçons qu'avait conçus madame Doliban? Et si je les lui révélais, comment m'y prendrais-je pour les lui exprimer? De semblables réflexions suffisaient certainement pour m'absorber tout entière, et je ne pensais pas à autre chose. Rose, d'ailleurs, beaucoup plus au fait que moi, songeait aux détails de la route, et ne m'adressa la parole qu'aux relais, en me demandant l'argent nécessaire pour payer les guides et le pourboire du postillon.

« Combien voulez-vous donner, mademoiselle? Il nous a menées bon train...

— Ce que vous voudrez, répondis-je machinalement. Allons vite, c'est le principal.

— Vous entendez, dit Rose à l'autre postillon, qui était debout à la portière, et qui s'appuya sur le marchepied en me regardant d'un air curieux. Fouettez ferme, et vous serez bien payé. Nous voulons arriver avant la nuit.

— Avant la nuit! Peste! c'est difficile... Il y a double poste... Mais, ma foi, je suis bien monté, et je ferai ce que je pourrai.

— Tenez, dit Rose, voici la moitié d'avance.

— Merci! dit ce jeune homme d'un ton gai, et en me saluant avec une intention singulière. Mademoiselle sera contente de moi... Ce n'est peut-être pas la première fois, et je voudrais bien que ce ne fût pas la dernière. »

Je ne fis aucune attention à ce propos, distraite comme je l'étais, et c'est tout au plus si j'entendis cette conversation. La portière se referma, et la voiture partit. Le postillon tint parole : nous brûlions le pavé.

Plus je réfléchissais à ma situation, plus je devenais inquiète. Ce que m'avait dit madame Doliban sur ma naissance me revenait sans cesse à l'esprit. Elle prétendait avoir des témoins prêts à jurer que je n'étais pas la nièce de M. Doliban. Quelles preuves avais-je pour démasquer leur imposture? Comment pourrais-je soutenir mes droits? Sans doute la tendresse de mon oncle pouvait ne pas exiger ces preuves; mais en présence des infâmes accusations qu'on faisait peser sur cette tendresse même, ne devais-je pas à son honneur et au mien de les réfuter complétement, de montrer que je n'étais pas une fille perdue qu'il aurait ramassée dans la boue de Paris pour l'affubler de cette prétendue parenté; que je n'étais pas une nièce d'emprunt, ainsi que l'avait dit méchamment madame Doliban, et que j'arrivais bel et bien de la Guadeloupe? Mais, où trouver ces preuves? J'avais même égaré mon passe-port, mon bulletin de la diligence, qui, après tout, auraient certifié la réalité de mon voyage, et certes éloigné l'idée de complicité présumée entre M. Doliban et moi. Etais-je en effet sa nièce? Ceci fût resté peut-être à prononcer; mais, en tout cas, il eût été évident que j'arrivais des colonies avec cette qualité avant de l'avoir vu, et que l'un et l'autre nous étions de bonne foi.

Cette idée me préoccupait encore quand notre voiture s'arrêta. Nous étions arrivées.

La nuit commençait à tomber; et je m'aperçus, en regardant à la portière, que nous étions dans une grande cour, encombrée de charrettes et de fumier.

D. FABRE-D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Mademoiselle Mars.

Samedi dernier, au moment où le rideau allait tomber après la dernière scène du *Verre d'eau*, l'un de MM. les comédiens s'avança vers le public et lui adressa ces mots, qui causèrent une douloureuse sensation : « Messieurs, nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort de mademoiselle Mars; elle a succombé ce soir à dix heures. »

Décédée le 20 mars 1847, mademoiselle Mars (Hippolyte Boutet-Monvel) était née à Paris le 9 février 1779. Fille du célèbre comédien Monvel, la Comédie lui sourit dès le berceau. Ses premiers essais eurent lieu sur la scène des *Jeunes Élèves* de la rue de Thionville; puis, au mois de janvier 1793, elle débuta dans les rôles d'enfants, sur le théâtre Montansier, où sa mère et sa sœur aînée figuraient comme principales actrices. Engagée à Feydeau l'année suivante pour l'emploi des jeunes amoureuses, elle y resta jusqu'à la réunion des débris de l'ancienne Comédie-Française dans la salle de la rue Richelieu. La *petite Hippolyte*, comme on l'appelait alors, présentée à mademoiselle Louise Contat, acquit bientôt son amitié et devint l'objet de sa sollicitude. On sait que cette charmante comédienne se faisait un devoir de guider et d'encourager les débutantes. L'une d'elles, à qui mademoiselle Contat avait souvent conseillé de modérer ses gestes désordonnés, lui ayant avoué que tous ses efforts pour se contenir étaient inutiles, « S'il en est ainsi, lui dit l'institutrice, nous allons recourir aux moyens de rigueur, » et aussitôt se faisant apporter un fil, elle attache à sa protégée les bras le long du corps, et lui fait continuer son rôle tout en lui recommandant l'immobilité. Pendant quelque temps, la débutante observe la consigne; mais la scène s'échauffe, le cri de la passion éclate à la fin, et le fil casse... « Bravo! s'écrie alors mademoiselle Contat, voilà le fin mot de la bonne comédie. Peu ou point de gestes, jusqu'au moment où la passion fait rompre le fil des convenances. » La débutante, c'est-à-dire mademoiselle Mars, car c'était bien elle, se souvint de la leçon toute sa vie, et l'on sait comment elle en a profité. Admise comme pensionnaire, en 1799, à la Comédie-Française, deux ans après mademoiselle Mars y était reçue sociétaire, et, quoiqu'elle ne jouât encore que les ingénues en partage avec mademoiselle Mezeray, elle était déjà désignée par le public et par ses camarades comme étant la comédienne appelée à recueillir l'héritage de Louise Contat dans les grandes coquettes et les rôles *habillés*. Au mois d'octobre 1807, le feuilletoniste par excellence, Geoffroy, formulait sur elle ce jugement : « Le talent de mademoiselle Mars dans les ingénuités est l'un des plus parfaits que l'on ait connus. La comparaison de celles qui l'ont précédée dans le même emploi ne peut être qu'à son avantage. Elle réunit toutes les qualités de l'art et de la nature, ou plutôt l'art ne paraît être en elle autre chose que la nature. Mais peut-être à cause de cette perfection là-même, son talent est très-borné. Admirable dans tout ce qui tient à la candeur, à la sensibilité douce et timide, à la gaieté innocente et naïve, elle ne peut sortir impunément de ce cercle tracé par le caractère même de ses moyens et de son jeu; dès qu'elle veut atteindre à quelque chose de plus fort et de plus senti, le charme s'évanouit. » Mademoiselle Mars n'avait encore que vingt-huit ans, et dans son appréciation, très-juste d'ailleurs et parfaitement motivée, Geoffroy oubliait que ce talent pouvait grandir encore, et qu'il n'attendait que l'occasion de se transformer.

Cette occasion ne s'offrit à mademoiselle Mars qu'en 1810, lors de la retraite de mademoiselle Contat. Elle aborda résolûment tous les grands rôles de sa devancière, les plus difficiles du répertoire : Sylvia des *Jeux de l'Amour et du hasard*, *la Coquette corrigée*, madame de Martigue de *l'Amant bourru*, Célimène du *Misanthrope*, Suzanne du *Mariage de Figaro*, et, depuis cette prise de possession, elle a régné sans partage dans les rôles de son emploi, qui comprenait également l'ingénuité et la coquetterie, le caractère et la passion, la comédie et le drame. La comédie surtout, c'était son art, sa passion, sa vie; comédie élégante, correcte et fine, et au besoin la comédie passionnée, celle qui naît soudainement de l'inspiration.

L'un des caractères du talent de mademoiselle Mars, le plus saillant et celui de tous peut-être qui a le mieux contribué à la placer si haut dans l'admiration des juges éclairés, c'est qu'elle ne donnait rien au hasard, et qu'elle savait cacher avec un art infini le travail des préparations. On a bien rarement deviné le mot qu'elle allait dire ni comment elle le dirait. Avec quelle aisance en apparence elle portait le poids de tous ses rôles! comme elle savait s'arranger de tous les costumes et s'adapter à toutes les situations! Le bavolet d'Agnès, la robe à queue de Célimène, le jupon écourté de Suzanne, le toquet de Betzy, la simple robe unie ou les diamants et les plumes, semblaient accommodés à la taille de son talent. Elle prenait la comédie comme il faut la prendre pour se la rendre favorable; c'était un enjouement, une bonne grâce et une malice adorables. Jusqu'à mademoiselle Contat le ton de la comédie avait été plutôt digne qu'enjoué et plus voisin de la roideur que du naturel. Mademoiselle Mars dut peut-être à la pratique des rôles d'*ingénues* les habitudes d'un jeu plus libre et d'un ton plus dégagé, qu'elle introduisit dans des créations plus fortes et plus marquées. Au fond du grand manége de Célimène et derrière les minauderies les plus agaçantes de l'éventail, on sentait toujours comme la fleur du naturel et son épanouissement. Nulle comédienne n'a mieux entendu le discernement des nuances; pas une intention ne lui échappait; elle avait reçu du ciel un don rare et souverain, cette faculté de concentrer toutes les nuances d'un rôle, de les fondre instantanément dans un caractère unique, et de leur donner une forme correcte et splendide. C'est ce qu'on appelle l'art de la composition, qu'elle possédait au plus haut degré, et dont tous et chacun de ses rôles, ceux qu'elle a créés, et ceux dont on lui transmit la tradition, portaient également l'empreinte. Si nous écrivions ces lignes pour quelque livre de littérature dramatique comparée, nous pourrions dire, sous prétexte de caractériser le genre de talent que mademoiselle Mars faisait briller plus particulièrement dans chacun de ses emplois, qu'elle était charmante de naïveté dans *le Secret du ménage*, d'une coquetterie délicieuse dans les Sylvia et les Araminte, d'une innocence maligne et piquante dans Henriette des *Femmes savantes*; on pourrait ajouter que, pleine de sensibilité et d'âme dans *Valérie*, elle avait une pétulance et un *brio* délicieux dans la Suzanne de Figaro, et qu'enfin, si elle montrait dans Elmire jusqu'à quel point on peut porter la grâce dans la fierté et la dignité dans l'enjouement, il était impossible de déployer plus de hauteur, de tendresse, de raison, d'ironie, de suprême élégance et de verve éblouissante qu'elle n'en marquait dans Célimène, son triomphe et la plus admirable réalisation de la coquette et de la coquetterie, cet art souverain des femmes et leur *nec plus ultrà*, l'art de charmer les hommes tout en se moquant d'eux. Pour ne pas étendre davantage la série de ces lieux communs d'appréciation, nous nous bornerons à répéter ce que tout le monde se disait en voyant mademoiselle Mars : *C'est un diamant*. La physionomie la plus spirituelle, les plus beaux yeux du monde, l'enjouement le plus fin, la grâce la plus exquise, un timbre de voix enchanteur, une intelligence élevée, un instinct dramatique incomparable, et l'exécution la plus savante et la plus merveilleuse, quel diamant, en effet! et quelle perte, et quel grand vide sa retraite avait fait, il y a six ans, dans l'art dramatique! car on ne peut plus se le dissimuler, mademoiselle Mars a été la dernière coquette de la Comédie-Française, de même que Fleury fut son dernier marquis. Elle seule encore, et la dernière de tous, elle perpétuait au milieu de nous ces traditions effacées et peut-être à jamais perdues de ces mœurs élégantes jusqu'au raffinement, de cette satire enjouée et badine, de cet art fin, correct, éloquent, passionné, qui fut l'art des Préville, des Dazincourt, des Molé, des Fleury, des Dangeville et des Contat.

Nous parlons du passé et des conquêtes de la grande comédienne dans l'ancien répertoire; mais pourrait-on oublier que mademoiselle Mars a été un interprète admirable des poëtes vivants? L'art de mademoiselle Mars a révélé le drame de Dumas et de Hugo, cet art a prêté un nouveau lustre au talent de Casimir Delavigne. Elle a été la comédienne du progrès tout aussi bien que la gardienne du vieux temple et la vivante image de la tradition. Il est vrai qu'elle préférait les anciens aux modernes, et c'était justice sous tous les rapports. Indépendamment du mérite littéraire, les anciens donnaient à l'actrice des caractères, les nouveaux ne lui fournissaient guère que des rôles. Combien n'ont-ils pas livré de batailles, que l'actrice leur a gagnées? Quelle magicienne! elle fait un drame intéressant avec *Valérie*, un drame terrible avec *Clotilde*; elle tire une comédie supportable du fatras du *Mariage d'argent*, elle en fait une autre complète et charmante avec *Mademoiselle de Belle-Isle*. Elle bâtit toute une pièce sur une scène, elle dessine tout un rôle avec une intention. Et les mots, comme elle savait les détacher du clinquant du dialogue moderne, et les faire étinceler comme des diamants! Les tirades ne l'embarrassaient guère, mais c'est particulièrement dans les mots qu'elle brillait; moins elle avait de choses à dire, et mieux elle les disait. Qu'est-ce que le dialogue de Marivaux? un tissu de mots, et comme elle dévidait tout cela! Quelle tragédienne, même mademoiselle Rachel, cette diseuse par excellence, eût mieux dit que mademoiselle Mars le mot fameux de Victorine, dans *la Gageure imprévue: Mort!* Dans Hortense, de *l'École des Vieillards*, le *Je vous dis que vous m'épouvantez!* valait, grâce à elle, le *Qu'en dis-tu?* de *Manlius*; et dans *Clotilde*, avec cette ligne : *Il a tué Raphaël Bazas!* elle avait effacé d'un trait les interprètes les plus pathétiques ou les plus bruyants du drame actuel.

Parmi les comédiens et les comédiennes, mademoiselle Mars ne passait pas précisément pour ce qu'on appelle *un bon camarade*, mais il n'y avait qu'une voix parmi eux pour louer l'élévation de ses sentiments et la générosité de son cœur. La grande artiste se montra toujours fort empressée de rendre aux jeunes débutantes ces soins et cette sollicitude qu'elle avait trouvés auprès de mademoiselle Contat. Madame Menjaud, mademoiselle Rose Dupuis, Nadèje Fusil, et dans ces derniers temps mademoiselle Doze, furent ses élèves de prédilection : « Je ne fais qu'acquitter ma dette, » disait-elle à ses obligées.

Si la vie dramatique et officielle de mademoiselle Mars a été brillante, sa vie privée fut exempte de ces désagréments qui troublent souvent les femmes de sa profession. On a pu dire d'elle ce que l'on dit rarement des supériorités : Elle était née heureuse. La fortune et le succès qui l'avaient couronnée dès ses plus jeunes années ne l'abandonnèrent pas jusqu'à la fin. Comme toutes les comédiennes, elle dut avoir ses jours nébuleux et ses orages du cœur, mais il ne paraît pas que ces nuages passagers aient beaucoup troublé la quiétude de son humeur et le calme de son caractère. S'il est permis de soulever ce voile, il semble que la vie privée de mademoiselle Mars se soit ressentie des influences qui réglèrent son talent, c'était quelque chose de correct et de bien tenu. Le scandale ne franchit jamais le seuil de sa maison. La chronique du jour, qui rôde autour de tout ce qui a un nom, et principalement autour des comédiennes célèbres, prit quelquefois Célimène pour l'héroïne de ses fables romanesques : on lui inventa, comme à tant d'autres, des hospodars archi millionnaires, et des Baboos chimériques, qui venaient déposer leurs diamants et leur amour à ses pieds; elle était la première à rire de ces contes renouvelés des *Mille et une Nuits*.

Les opinions politiques de mademoiselle Mars ont de même passablement occupé les oisifs. On veut qu'à l'époque de la Restauration elle se soit montrée très-attachée aux souvenirs de l'Empire, et très-reconnaissante de l'estime que Napoléon professait pour sa personne et pour son talent. On a bâti sur cet échafaudage toute une longue histoire des persécutions qu'elle aurait éprouvées à l'époque de la petite réaction royaliste de 1815. Une historiette vient ici tout à point : après le 20 mars, jour qu'elle avait accueilli avec

transport (elle devait mourir ce jour-là), mademoiselle Mars s'était couverte de violettes, et à tous les printemps elle se parait de ces fleurs, que les partisans de la Restauration regardaient comme séditieuses. On prétendit à ce sujet que les gardes du corps viendraient un soir en masse au parterre du Théâtre-Français, pour y faire justice de l'audace de la comédienne. Mais ces messieurs eurent le bon goût de s'abstenir de toute manifestation bruyante, et ils se bornèrent à accueillir silencieusement l'actrice. C'est alors que, pour se venger de cette froideur, mademoiselle Mars aurait dit, en faisant allusion aux démonstrations hostiles dont on la menaçait : « Il n'y a rien de commun entre Mars et les gardes du corps. » Une des autres manies de la petite chronique et de ses faiseurs, c'est de marier les gens. Il n'y a peut-être pas une seule actrice un peu en vogue de nos jours que le feuilleton ou le fait-Paris n'ait mariée par passe-temps. Mademoiselle Mars n'échappa point à cet inconvénient de la célébrité ; ses bans furent publiés plusieurs fois dans les journaux. En dernier lieu, les fiancés dont on la gratifia n'étaient plus des princes ni des millionnaires : l'un était un jeune diplomate endetté, que la révolution de juillet a fait ambassadeur et pair de France ; et l'autre, un homme d'esprit, un auteur de comédies, dont elle a fait un préfet.

La maladie à laquelle vient de succomber mademoiselle Mars, après une douloureuse agonie, était une affection du foie, compliquée d'une irritation cérébrale. En proie à un violent délire, elle se croyait encore en scène à ses derniers moments, et elle est morte en récitant un couplet d'Araminte. La comédie ne devait la quitter qu'à la dernière extrémité.

P. B.

Chronique musicale.

L'Orphéon est sans contredit une des institutions qui feront, dans l'avenir, le plus d'honneur à notre siècle. Il n'est cependant pas rare de rencontrer encore aujourd'hui des personnes qui semblent tomber des nues, comme on dit, lorsqu'on leur parle de cette merveille de nos jours, dans laquelle beaucoup d'hommes sensés voient le germe d'une civilisation nouvelle. Et nous pensons, pour notre part, qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce sentiment. Quelque fabuleux que paraissent les puissants résultats attribués à la musique dès la plus haute antiquité, peut-être, en effet, n'est-on pas éloigné d'être témoin, dans les temps actuels, de phénomènes tout pareils. Il est donc nécessaire que l'ignorance ou l'indifférence cessent d'exister à l'égard d'une institution aussi importante. C'est ce qui nous autorise à refaire en quelques lignes l'historique de l'Orphéon, qu'on a déjà fait ailleurs et plus d'une fois.

Il y a quatorze ans que B. Wilhem réunit pour la première fois les jeunes gens de la classe ouvrière élevés dans le chant d'après sa méthode. Celle-ci fut adoptée, en 1819, après un examen comparatif avec d'autres méthodes que la Société pour l'instruction élémentaire mit simultanément au concours. C'est donc à cette année, 1819, que remonte l'introduction du chant dans les écoles populaires, d'abord dans les deux écoles de la Société, ensuite dans neuf écoles de la ville de Paris. Mais ce ne fut qu'en 1833 qu'eut lieu la première de ces grandes réunions de chants d'ensemble, que B. Wilhem désigna sous le nom d'*Orphéon*, et qui se composèrent alors des élèves les plus avancés de onze écoles élémentaires. Le succès qu'obtinrent ces réunions fit bientôt comprendre l'utilité morale de l'éducation musicale pour le peuple. Toutes les écoles communales en furent, par conséquent, régulièrement dotées en 1835, par décision du conseil municipal de la ville de Paris. Depuis cette époque, les réunions générales de l'Orphéon eurent lieu tous les ans à la Sorbonne jusqu'en 1844. Mais l'enseignement du chant, étendu d'une manière si générale, ne tarda pas à produire un nombre d'élèves tellement considérable, que la grande salle de la Sorbonne se trouva beaucoup trop petite pour contenir tous ceux qui furent bientôt en état d'y prendre part. Et, n'est-ce pas un bien touchant spectacle que le zèle ardent de ces nombreux ouvriers, jaloux de montrer avec quelle intelligence ils savent profiter des leçons de leurs professeurs, et

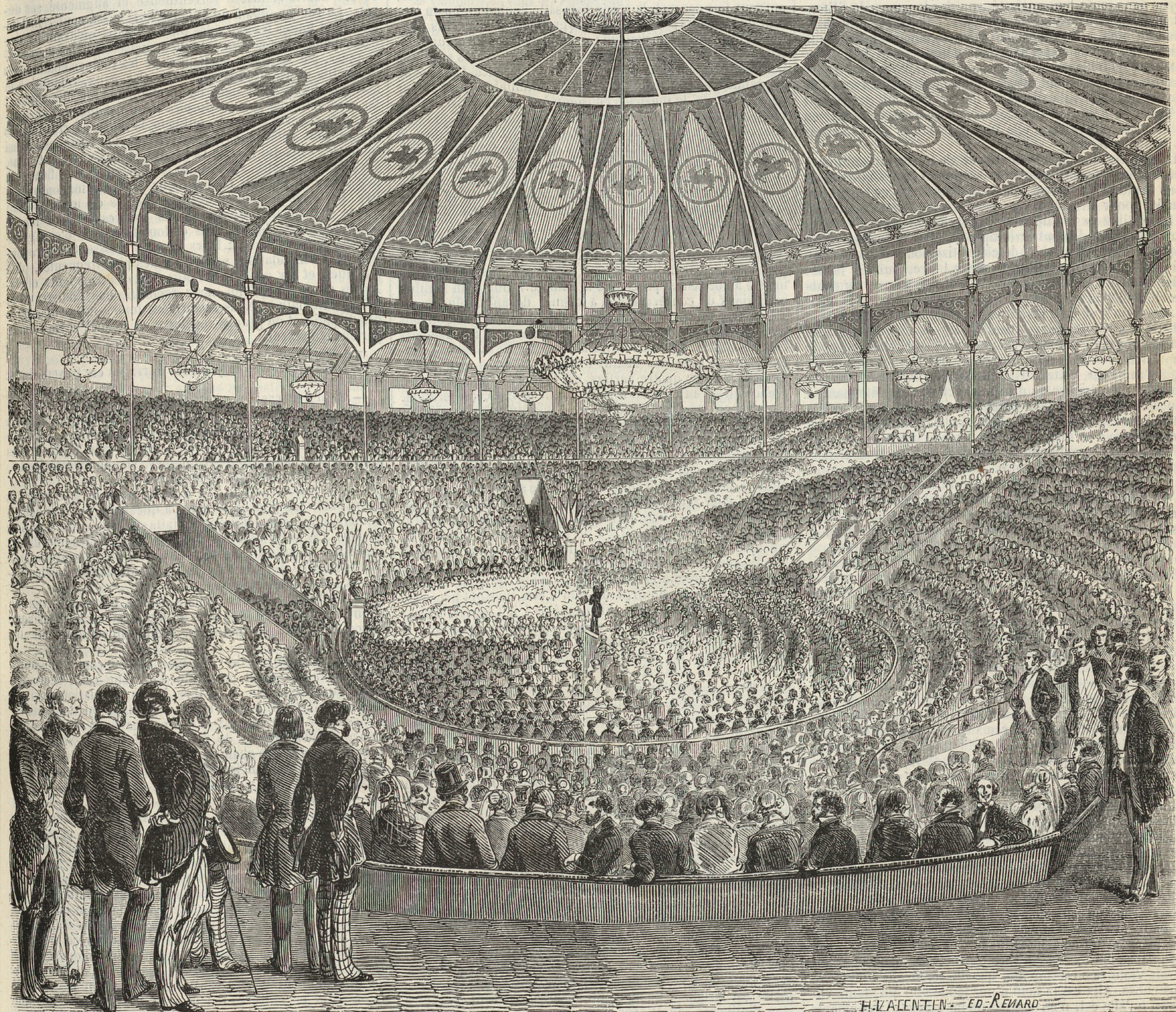

Concert vocal des Orphéonistes dans la salle du Cirque national des Champs-Élysées.

combien est fausse l'idée, qu'ils sont, par nature, étrangers aux jouissances délicates que procurent les beaux-arts? Sept cents orphéonistes avaient participé à la dernière réunion de la Sorbonne. Celle qui eut lieu l'année suivante au Cirque des Champs-Élysées en compta mille. Enfin, l'an dernier, leur nombre s'étant élevé à dix-huit cents, il fut impossible de trouver dans Paris un local suffisant pour les contenir. On essaya d'une répétition au Panthéon; mais les lois de l'acoustique parurent si mal ménagées dans cette vaste enceinte, qu'on se vit contraint de renoncer pour cette fois à la séance annuelle, au très-grand déplaisir des orphéonistes, pour qui cette séance offre un motif d'émulation tel qu'il est presque impossible d'en calculer la force stimulante. Il fallut dès lors restreindre autant qu'on put le nombre toujours croissant des ouvriers chanteurs. Le conseil central d'instruction primaire a voulu, sans doute, leur offrir, ainsi qu'au public, une sorte de dédommagement, en autorisant cette année trois grandes séances. Elles ont eu lieu au Cirque des Champs-Élysées, les 7, 14 et 21 de ce mois. Douze cents exécutants, hommes ou enfants, y ont pris part. Sous le point de vue purement artistique, ces solennités, données dans un local dont la forme rappelle les fêtes splendides de la belle antiquité grecque et romaine, ont dignement rempli leur objet. L'ensemble, la précision, l'énergie, la délicatesse, les oppositions de nuances, la justesse d'intonation, toutes les conditions nécessaires d'une exécution musicale parfaite ont été observées exactement par cette imposante masse d'ouvriers comme par un simple quatuor d'artistes d'élite. L'honneur en revient également aux maîtres et aux élèves. Sur les treize morceaux qui composaient le programme, ceux qu'on a le plus applaudis, sont : *la Marche instrumentale des Deux Journées* de Chérubini, arrangée en vocalise par B. Wilhem ; la prière de *la Muette* de M. Auber ; *les Enfants de Paris* de M. Adolphe Adam ; le chœur des soldats de *Sarah* de M. Grisar ; *l'Appel au combat*, double chœur de M. Lefébure-Wély ; enfin une symphonie vocale (solfiée), de M. Chelard, morceau difficile, d'un effet très-curieux. M. Joseph Hubert, le digne élève et continuateur de B. Wilhem, qu'il a été appelé à remplacer après sa mort, en 1842, dans la charge de délégué général pour l'inspection de l'enseignement du chant dans les écoles primaires communales de la ville de Paris, a dirigé ces séances avec un remarquable talent.

Nous ne terminerons pas ce qui concerne l'Orphéon sans parler d'une pétition présentée par les orphéonistes au comité central de l'instruction primaire de la ville de Paris. Les sentiments qu'on y trouve exprimés portent une telle empreinte de noblesse qu'ils ne sauraient faire autrement que d'éveiller toutes les sympathies. Ces hommes sages et laborieux ont appris par expérience que le rôle principal de l'enseignement du chant dans les classes populaires est de préserver la jeunesse de l'oisiveté, et de la moraliser en épurant la nature de ses goûts et de ses habitudes. Aussi, ce qu'ils demandent, c'est qu'on augmente le nombre des grandes séances publiques, et qu'on y invite plus particulièrement le peuple, afin d'exciter en lui tout à la fois une assiduité continue et une émulation incessante. Il est bien regrettable que la ville de Paris, lorsque se présententent de semblables circonstances, n'ait pas encore une véritable salle de concerts. Que sont en effet les huit cents auditeurs du Conservatoire, relativement à la population parisienne? Partout ail-

leurs qu'aux Menus-Plaisirs, ce ne sont même que des salons où le public et les artistes ne peuvent se rassembler que selon le système musical morcelé, commode sans doute pour cette foule de petits concerts où le soliste se pavane dans son isolement; mais en présence de ce développement du goût et de la science musicale, sous la féconde action de l'Orphéon, il faut que l'autorité municipale songe sérieusement à doter Paris d'un vaste monument convenable, où se tiendraient les solennités artistiques, industrielles, scientifiques, toutes les fêtes nationales qu'un grand peuple a souvent l'occasion de donner. En attendant la réalisation de ce projet, les orphéonistes sollicitent la faveur d'être associés aux solennités religieuses, qui fournissent un moyen naturel de multiplier leurs grandes réunions. Notre-Dame, Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Sulpice, Saint-Roch, etc., sont de vastes enceintes qui pourraient contenir en même temps des chœurs nombreux et un nombreux auditoire. « C'est dans les églises que les chants de l'Orphéon pourraient se développer dans toute leur majesté, que les louanges de l'Eternel pénétreraient l'âme de douces émotions et la disposeraient au bien. » En rapportant textuellement un des vœux émis par les orphéonistes dans leur pétition, tout le monde, nous n'en doutons pas, sentira combien il importe que les mesures efficaces soient prises pour compléter l'œuvre commencée par B. Wilhem, cette œuvre qui doit largement améliorer la condition des classes laborieuses, et laisser en réalité bien loin derrière elle toutes les fables miraculeuses des temps antiques.

La situation de l'Académie royale de musique continue à préoccuper vivement toutes les personnes qui s'intéressent d'une manière directe ou non à l'art musical. Les lettres imprimées pour attaquer ou défendre l'administration de M. Léon Pillet se multiplient démesurément, et ne font rien autre chose que démontrer l'importance de la position d'un directeur de l'Opéra, objet de convoitise pour un nombre indéfini de compétiteurs. Une nouvelle lettre, publiée la semaine dernière par les journaux, vient compliquer ou peut-être simplifier la question. C'est selon qu'on voudra l'entendre. Quoi qu'il en soit, en adressant résolûment sa démission à M. le duc de Coigny, président de la commission des théâtres royaux, madame Stoltz a cédé généreusement à l'impulsion spontanée d'un sentiment qui l'honore. Si donc, comme on l'a dit, cette artiste était le seul obstacle au renouvellement du privilége du directeur actuel, les prétendants à la succession de M. Léon Pillet ont dès ce moment perdu toutes chances de réussite. Madame Stoltz restera tout le mois d'avril encore à la disposition de l'Opéra. Sans doute, elle fera ses adieux au public en se montrant d'ici au 1er mai dans tous les rôles de son répertoire. Après ce terme, sa résolution paraît irrévocable. Nous tenons de source certaine que des propositions ont été faites immédiatement à madame Viardot-Garcia, dont on attend impatiemment la réponse. Nos lecteurs n'ont point oublié que la sœur de Malibran a, pendant tout l'hiver, fait les délices du public de Berlin.

Depuis notre dernière *Chronique*, M. Charles Ponchard a débuté dans *l'Ame en Peine*. Le jeune ténor s'est heureusement tiré de cette première épreuve. Sa voix, il est vrai, manque de la puissance nécessaire aux rôles principaux de la tragédie lyrique. Telle qu'elle est cependant, et convenablement placée, l'administration de l'Opéra peut l'utiliser avantageusement. D'ailleurs, le débutant a des qualités essentielles qu'on doit apprécier par le temps qui court : une prononciation excellente, une articulation très-nette, une tenue extrêmement distinguée, de la grâce et du charme dans la méthode, beaucoup d'intelligence comme acteur et chanteur. — M. Bettini s'est essayé, la semaine dernière, dans le rôle de Mazaniello de *la Muette*. Les difficultés de prononciation d'une langue dans laquelle il n'a pas été élevé, sont toujours pour le ténor italien un écueil pénible. C'est dommage, car sa voix est des plus belles, particulièrement dans les fortes situations dramatiques, qui demandent d'être énergiquement rendues. Quant à la musique de M. Auber, exécutée par l'orchestre et les chœurs plus soigneusement que de coutume, elle a paru, dans cette représentation, plus fraîche que jamais, admirable de couleur locale, de richesse et de vérité. M. Auber a, d'ailleurs, présidé lui-même aux répétitions de la reprise de son chef-d'œuvre.

Nous avons un petit compte à régler avec l'Opéra-Comique. Petit est le mot. Quoi de plus petit, en effet, que cette petite pièce en un acte qu'on a donnée à ce théâtre il y a dix ou douze jours, sous le titre d'*Alix?* Du reste, elle s'appellerait Victoire ou Jeannette, que ce serait absolument la même chose. Alix est le nom d'une jeune fille qui, toute villageoise qu'elle est, n'en use pas moins à l'égard des amants comme nos prévoyantes coquettes des grandes cités. C'est-à-dire que, de peur de manquer d'adorateurs, elle préfère avoir l'embarras du choix. Des deux aspirants à la main d'Alix, l'un est un jeune paysan écervelé, qui fait des dettes comme un gentilhomme, l'autre est un rude marin dont le cœur est noble et généreux comme celui d'un vrai grand seigneur. C'est, on le voit de reste, une idylle étrangement façonnée. Depuis l'invention de l'opéra-comique, les marins, chacun le sait, ont joui d'une réputation inattaquable d'apparence brutale et de profonde sensibilité, qui laisse tout espérer. Il n'est donc pas surprenant qu'à la fin Alix épouse l'amant poursuivi pour dettes, et que le marin, après avoir beaucoup juré, contribue lui-même au bonheur des deux époux, en acquittant de ses propres épargnes les folies de son rival. Il faut croire que les jours heureux de l'âge d'or, dont les auteurs d'*Alix* semblent avoir voulu donner un échantillon, offraient plus d'intérêt ou d'amusement que leur pièce; sans cela, ce ne serait pas la peine de souhaiter d'y revenir. La musique est de M. Doche. Elle n'est ni plus originale, ni plus forte, ni plus locale, que le sujet ne le comporte; mais on y trouve des formules mélodiques gracieuses. M. Doche remplit depuis longtemps les fonctions de chef d'orchestre au théâtre du Vaudeville. Il a composé, dans cet emploi, de jolis petits airs nouveaux, en très-grand nombre, dont le mérite est là parfaitement à sa place. Mais M. Doche n'est pas de l'avis de Béranger. Notre grand chansonnier a déclaré quelque part qu'il n'avait nulle envie d'accoler jamais aucun titre à celui qu'il avait rendu cher à ses concitoyens. Moins philosophe que lui, M. Doche se laisse peut-être trop enivrer des fumées d'une gloire qui n'ajoutera rien, en définitive, à sa réputation de spirituel compositeur de vaudevilles.

Le Théâtre-Italien est sur le point de fermer ses portes. Londres va jouir à son tour de ces mélodies proverbialement délicieuses. Il se prépare même en ce moment, dans la capitale des trois royaumes, une sorte de course au clocher, musicale, chantante et chorégraphique, à laquelle sont appelés tous les plus fameux gosiers et les plus fines jambes de l'Europe. Les paris sont ouverts entre les deux théâtres italiens rivaux. Nous tiendrons, en temps opportun, nos lecteurs au courant de cette importante lutte de vocalises et d'entrechats. Nous devons aujourd'hui faire mention des deux reprises du *Matrimonio secreto* et d'*Otello*, qui, pendant le mois de mars, ont deux fois converti la scène de la salle Ventadour en un jardin, où les fleurs poussaient toutes groupées en élégants bouquets, avec une profusion qui ressemblait fort à un déluge embaumé. On eût dit qu'on avait mandé, tout exprès pour ces deux soirées, les riants jardins de la belle Florence. Le héros de la première était M. Lablache, l'acteur inimitable, le chanteur par excellence, le musicien consommé. Madame Grisi, la *diva* toujours aimée, était l'héroïne de la seconde. Dire que tous deux ont été frénétiquement applaudis, c'est ne rien dire de nouveau; que madame Persiani a été ravissante de finesse, de légèreté dans *il Matrimonio secreto*, que M. Mario a chanté le rôle de Paolino avec un charme inexprimable, et celui d'Otello avec une rare énergie, c'est répéter ce qu'on a souvent dit, et néanmoins ce qu'on doit dire aujourd'hui avec plus de raison que jamais.

En vérité, le mois de mars a singulièrement taillé de la besogne à la chronique musicale. L'abondance des matières, pour nous servir de l'expression consacrée, nous force à remettre à l'occasion prochaine le compte rendu d'un nombre prodigieux de concerts qu'on a donnés durant le plus musical de tous les mois de l'année. Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser d'annoncer dès à présent à nos lecteurs l'œuvre que M. Louis Lacombe a fait entendre dimanche dernier dans la salle des Menus-Plaisirs. *Manfred*, symphonie dramatique, en quatre parties, est l'œuvre d'un artiste qui prend son art au sérieux. A ce titre, elle mérite considération. La science de l'harmonie et de l'instrumentation y brille tout d'abord d'un grand éclat. La mélodie malheureusement se fait trop chercher à travers les savantes combinaisons de l'orchestre; et lorsqu'on la rencontre, elle semble gênée, embarrassée, contrariée de se montrer trop à découvert et seule. Aussi l'on dirait qu'elle a hâte de s'en retourner bien vite se cacher sous des groupes d'accords amoncelés. La simplicité mélodique, une harmonie riche et cependant claire, sont évidemment ce qu'il y a de plus difficile à trouver en musique. Il faut ajouter que le choix d'un sujet a beaucoup d'influence sur le développement plus ou moins grand de ces qualités premières dans toute œuvre lyrique. D'après ces observations, *Manfred* est loin d'être un sujet heureux. Comment Byron en parle-t-il lui-même? il l'appelle dédaigneusement « une espèce de poëme, une espèce de drame. » Puis il ajoute : « Il est d'un genre sauvage, métaphysique et inexplicable. » M. Louis Lacombe aurait dû voir aussi qu'il était anti musical. Que demande Manfred aux esprits de la terre, de l'Océan, de l'air, de la nuit, de la montagne, des vents, de l'astre de sa destinée? Il leur demande l'oubli. Tous ces esprits, évoqués par lui, se mettent à ses ordres, lui offrent des sujets, une couronne, le trône du monde, la domination des éléments. Mais lui leur demande l'oubli, l'oubli de tout, et surtout de lui-même. Manfred n'est donc autre chose que la personnification du *spleen*. Voilà ce qu'un musicien aurait dû se dire avant d'entreprendre inutilement de donner par son art la vie à un poëme de mort. En principe, nous croyons donc que le devoir du critique est de s'élever de tout son pouvoir contre les *Manfred* et les *Faust*, transférés du domaine aride de la philosophie désenchantante et négative sur les terres fertiles de l'art; ce serait, autrement, méconnaître la sainte mission que l'art a reçue du ciel. Cela posé, nous n'hésitons pas à rendre justice au mérite de facture qui distingue la symphonie dramatique de M. Louis Lacombe. Le réveil d'Astarté est un morceau plein de poésie, très-habilement traité. Le chœur d'esprits invisibles, final de la quatrième partie, a beaucoup de grandeur et de majesté. L'espèce de *scherzo* satanique de la troisième partie est original, quoique un bizarre. On sent peut-être trop l'imitation de Weber dans les deux premières parties. Cela tient probablement à l'analogie qui existe entre Manfred et Max, tous deux également sous le poids de la fatalité; de même entre les deux apparitions des esprits dans *Oberon* et dans *Manfred*.

Quelques autres morceaux de la composition de M. Louis Lacombe remplissaient la première partie du concert. On a particulièrement applaudi l'*Ondine et le Pécheur*, ballade de M. Th. Gautier, sur laquelle le compositeur a brodé un accompagnement de piano d'une élégance, d'une finesse et d'une expression qui ne laissent rien à souhaiter. Mais l'œuvre capitale de cette partie du programme était, sans contredit, l'ouverture en *si* mineur. La facture en est large, le plan bien conçu, l'harmonie riche et l'instrumentation puissante. En résumé, M. Louis Lacombe a justement mérité les applaudissements de son auditoire. Un tel début est d'un heureux augure pour son avenir de compositeur.

Georges BOUSQUET.

Revue Agricole.

« Allons, voisin, de la joie. Voici qu'on se prépare à nous donner une loi sur le reboisement des montagnes, et l'endiguement des fleuves.

— Hum! hum!

— Vous n'avez pas l'air satisfait!

— Il y a sur ce sujet beaucoup à dire.

— Le reboisement! C'est la panacée depuis longtemps vantée contre les inondations. La question est enfin résolue dans le meilleur monde administratif.

— Elle ne l'est pas encore dans le monde *agricole*.

— La nature prévoyante, mon cher voisin (je cite les phrases qui ont cours), avait couvert de végétaux de toute taille les pentes des montagnes. Dans son lent mais incessant travail, la végétation accroissait par ses débris la couche de terre dont elles étaient couvertes. L'homme, à qui le sol de la plaine n'a bientôt plus suffi, au lieu de s'occuper à en tirer un meilleur produit par une culture plus intelligente, a voulu agrandir son domaine. Il a rompu les gazons, arraché les végétaux des pentes et ameubli, pour le cultiver, le sol qui les couvrait. Les pluies ont entraîné ce sol, qui a grossi de ses débris la masse torrentueuse et augmenté ses dégâts. Le rocher, mis à nu aujourd'hui, laisse couler instantanément toutes les eaux des pluies, tandis qu'avant les défrichements elles étaient retenues, divisées par les terres gazonnées, par les tiges, les feuilles et les racines nombreuses des petits et des grands végétaux. Ces eaux, retenues à la surface, s'infiltraient dans les profondeurs et alimentaient les réservoirs des *sources du pied de la montagne*. Les sources, manquant d'aliments, ont pour la plupart tari, et celles qui se sont conservées se sont beaucoup affaiblies. Ainsi toutes les eaux qui tombent à la surface ne s'y arrêtent point, s'écoulent en nappes rongeantes, et deviennent un fléau, au lieu d'être un bienfait comme dans leur destination primitive. Par l'écoulement en *quelques heures* de masses d'eau qui se distribuaient au moyen des sources pendant *tout le cours de l'année*, les torrents et tous les cours d'eau grandissent instantanément; leurs ravages croissent en proportion, et les inondations sont devenues plus fréquentes, plus étendues, et par conséquent plus funestes dans leurs effets. Armés d'une bonne loi, nous reconstituons l'œuvre de la prévoyante nature. Nous recouvrons toutes nos pentes rapides de petits et de grands végétaux, et le mal cesse comme par enchantement.

— C'est fort bien.

— Nous ajoutons d'importants barrages en travers du lit des torrents.

— C'est à merveille.

— Dans les plaines cependant nous encaissons chacun de nos grands fleuves mutins entre deux bonnes lignes de digues bien hautes et bien solides. Après quoi viennent des pluies rivales de celles des tropiques, vienne un cataclysme, l'administration a rempli sa tâche.

— Que n'ajoutez-vous : Et il ne lui reste qu'à se laver les mains! Entrons plus avant dans la question. Tous les déboisements imprudents qui ont été faits sur les pentes sont déjà anciens, car voici déjà longtemps que la loi les interdit, et cependant, depuis six années environ, l'on remarque une recrudescence de plus en plus alarmante dans les débordements de nos grands fleuves.

— C'est parce que les rochers de nos montagnes vont se dénudant de plus en plus sous les pluies nouvelles de chaque saison, et sont de moins en moins aptes à retenir les eaux.

— Il y a là un peu de vrai; mais je soupçonne une autre cause bien autrement puissante. J'attribue cette recrudescence aux progrès de la culture. Notre population agricole commence à sentir l'importance de rectifier et de régulariser les cours des ruisseaux et des petites rivières. Elle commence à savoir creuser de nombreux fossés d'assèchement, à savoir égoutter ses champs. Beaucoup d'eaux jadis stagnantes, et qui s'infiltraient lentement dans le sol, arrivent maintenant plus vite aux ruisseaux et aux petites rivières.

— C'est juste.

— D'où proviennent les crues subites? De l'abondance des eaux, mais surtout de la différence entre la pente et la vitesse du fleuve principal et la pente et la vitesse beaucoup plus grandes des petites rivières et des ruisseaux qui y affluent. A chaque nouveau pas que la culture fera inévitablement dans la science des assèchements et égouttements du sol, le fleuve principal recevra de ses affluents un tribut plus abondant et surtout plus rapide. Il lui deviendra d'année en année plus difficile de débiter aussi vite qu'il reçoit. Cependant nos agriculteurs n'ont pas encore fait le *quart* de ce qui reste à exécuter pour compléter ce genre d'amélioration. Indépendamment de ces eaux, que fourniront les terrains aujourd'hui en culture, il faut encore compter celles que produiront les dessèchements probables de 600,000 hectares de terrains en marais, ou couverts d'eaux stagnantes qui sont nuisibles sous le rapport de la salubrité.

— Ainsi nous sommes menacés pour l'avenir de débordements encore plus fréquents et plus considérables?

— Sans nul doute; à moins que vous n'interdisiez au cultivateur la faculté d'exercer son droit de propriété, de tirer de son champ le meilleur service productif.

— Mais alors le reboisement des pentes rapides ne serait donc qu'un remède incomplet?

— C'est mon opinion. D'ailleurs, bien que cette opération soit bonne en elle-même, et très-désirable, je crois qu'on s'exagère les bons résultats qu'on en peut attendre. Les arbres, et même les taillis et leurs broussailles n'absorbent et ne retiennent que des quantités d'eau peu considérables, qui n'ont d'importance que relativement au volume des eaux ordinaires; mais une fois mouillés, ils n'ont qu'une faible influence sur la rapidité de l'écoulement des eaux lors des pluies très-abondantes ou continues, et des fontes de neiges subites, qui sont les causes réelles du débordement des ruisseaux et des petites rivières. Ajoutons que, pour agir avec quelque efficacité, il faudrait reboiser immédiatement et à la fois toutes les pentes rapides. La chose est assurément très-difficile, ou pour mieux dire impossible, parce qu'il faut conserver les prairies et les paturages des montagnes, et

parce qu'il faudrait pouvoir contraindre tous les propriétaires et les communes qui possèdent ces sortes de terrains à faire les dépenses considérables qu'exigeraient les reboisements. Et remarquez, en supposant qu'on y parvienne, qu'on ne jouira que dans quinze ou vingt ans du résultat, et que ce résultat, comme nous venons de le dire, ne sera que très-insuffisant.

— Vous me découragez. Je n'ai plus d'espoir que dans le barrage des torrents et dans les hautes et fortes digues des fleuves.

— Le reboisement promet en réalité peu de bien, et dans un avenir très-éloigné. Le barrage des torrents, très-bon pour empêcher les graviers de descendre aussi abondamment dans les vallées, ne retarderait que de bien peu la descente des eaux quand elles sont abondantes. Les hautes digues feront beaucoup de mal et dans un avenir très-prochain. Redoutez les résultats qu'elles ont produits en Italie. Méditez ces paroles d'un agronome des plus distingués, M. Puvis : « Les digues ont été élevées au temps où l'Italie, partagée en petits Etats, était riche et florissante ; elles auront été alors l'ouvrage de petits intérêts circonscrits et souvent rivaux. On construisit d'abord les premières près de l'embouchure des rivières, pour fixer les eaux qui divaguaient sur leur littoral. Les cours d'eau dès lors avaient peu de pente, surtout près des embouchures. Il se formait des torrents issus de montagnes couvertes d'un sol meuble et facile à entraîner. Les eaux limoneuses ont eu bientôt comblé leur lit rétréci par les digues ; le littoral supérieur, appartenant à l'Etat voisin, vit, par le fait de ces travaux, les inondations se multiplier par la *diminution de pente* du cours d'eau, et trouva bientôt nécessaire de se diguer à son tour. Les digues ont ainsi successivement remonté, et pendant ce temps les plaines, les bassins *ont perdu leur écoulement*. Les marais sont survenus ; avec eux, l'insalubrité, et une partie des meilleurs vallons d'Italie est ainsi passée à l'état de *maremmes*. Bientôt habitants et habitations ont disparu, et la contrée a été réduite à l'état misérable où nous la voyons aujourd'hui ; un séjour prolongé y est maintenant mortel pour l'homme. Pour tirer parti de ce sol encore fécond, il est obligé de le destiner spécialement à l'élève des animaux domestiques, et de renoncer presque partout à sa culture : celle qui se continue encore sur quelques points se fait à l'aide de colons qui habitent hors de cette surface empestée et y viennent seulement faire les semailles et les moissons. La campagne de Rome en serait encore un bien frappant exemple ; Rome aurait elle-même fini par succomber au fléau du mauvais air, si elle n'était protégée par sa position de capitale du monde chrétien et par les souvenirs et les monuments de sa grandeur passée. Ferrare devient inhabitable par suite des maladies qu'occasionnent les marais qui l'environnent ; le Pô coule à la hauteur de ses toits ; dans d'autres parties, ses digues s'élèvent au niveau des clochers des villages de ses bords. Mantoue est loin de rappeler le lieu où Virgile a choisi la scène de ses églogues ; on ne trouve autour de cette ville qu'une enceinte de marais produits par les digues de l'Adige. Les Marais-Pontins ont été autrefois, sur la plus grande partie de leur surface, le séjour fécond et salubre de la nation puissante des Volsques ; les anciens rappellent et on a trouvé les ruines de vingt-six villes qui y existaient. Les marais des bords du Rhône ont été créés de même que ceux d'Italie. Ils sont déjà bien étendus, et menacent de s'accroître encore ; mais les digues y sont moins anciennes et la pente du fleuve y est plus grande. La marche du mal sera donc plus lente, mais non moins assurée, à mesure que se développera le système d'endiguement qui déjà borde le fleuve sur une longueur de cent kilomètres. »

— Vous détruisez mes illusions une à une. Moi qui raffolais des digues, surtout de celles que savent si bien construire nos messieurs des ponts et chaussées, ces hautes et fortes digues qui domptent un fleuve et le contiennent captif en frémissant dans le lit qu'on daigne lui accorder, le lit le plus étroit possible.

— Lit où vos travaux imprudents concentrent un limon qui ne tarde pas à exhausser le fond et à modifier la pente de la manière la plus défavorable à la marche des eaux vers la mer. Les lois naturelles ont préparé aux eaux un double lit : leur lit ordinaire pour les eaux moyennes, et le fond entier du bassin pour les grandes eaux. Cette méthode, la plus générale d'élever les digues sur les rives mêmes du lit moyen, a pour premier vice de déterminer un exhaussement considérable des eaux et une pression énergique qui agit contre les faces des travaux et contre les fondations, les dégrade et trop souvent réussit à les entamer. Or, plus les digues sont élevées, plus la chute des courants, qui peuvent se précipiter par des brèches, est violente et occasionne de désastres.

— Cela est incontestable.

— Remarquez aussi que plus vous avez tenu la digue près du fleuve moyen, plus vous vous êtes créé de difficultés dans le travail. Vous avez fondé sur le terrain le plus bas ; ç'a été plus de matériaux à entasser en hauteur et sur une base plus large. Ce terrain le plus bas est un sable ou un gravier mobile qui aura nécessité des fondations sous l'eau avec des enrochements pour les protéger. Ceux-ci, par leurs saillies et par leur résistance, offrent prise à l'eau, qui les mine et les affouille. Il faut les recharger fréquemment pendant plusieurs années. La capacité du lit se trouve diminuée d'autant, et les inconvénients vont s'accroissant. Que d'argent dépensé, non-seulement en pure perte, mais pour arriver à un résultat dangereux ! Après les crues de la Saône et du Rhône, en 1840, qui avaient coupé ou renversé plusieurs des fortes digues en pierre, on s'est borné à les relever et à les reconstruire avec plus de soin. De nouvelles crues, survenues en 1843, les ont encore percées et renversées en plusieurs endroits. Rétablies depuis dans le même système, elles seront encore entamées quelque jour, surtout si, comme on a lieu de le craindre, elles acquièrent encore plus de hauteur. En résumé, si, pour prévenir de nouvelles inondations, on se borne à exhausser les digues, en cas de submersion de ces hautes digues ou de brèches qui s'y formeraient, les dommages seraient encore plus considérables que ceux que nous déplorons aujourd'hui, parce que, le volume d'eau étant encore plus grand et tombant d'une plus grande hauteur, les eaux répandues auraient plus de puissance pour ronger les pieds du revers des digues, pour les ouvrir ou les renverser, et pour dévaster les terrains riverains.

— En sorte que nous voici entre les populations rurales des terrains élevés, qui, en exerçant leur droit de propriété (et cela dans l'intérêt d'une meilleure culture, c'est-à-dire pour la prospérité du pays), envoient par les affluents des eaux plus abondantes et surtout plus rapides, et les populations urbaines de la grande vallée inférieure, qui, pour se soustraire au fléau de la veille, multiplient les chances inévitables de submersion pour le lendemain. Comment sortir de là ?

— Connaissez-vous M. Polonceau ?

— Oui ; un ingénieur d'un grand mérite, qui a construit à Paris le pont de la rue des Saints-Pères, et, de plus, un excellent agronome, qui, avec M. Ternaux, partage la gloire d'avoir fondé l'institut de Grignon. M. Polonceau et Mathieu de Dombasle étaient les deux hommes de France les plus capables de former de jeunes ingénieurs agricoles. Malheureusement pour la France, le second a disparu, et le premier s'est borné simplement au rôle de fondateur. Il a reculé devant la difficile, mais si noble tâche d'élever Grignon à la hauteur de Roville. Eh bien ! M. Polonceau vient de publier un écrit plein de bon sens et de vues nouvelles et profondes, dans lequel il cherche le remède contre le fleau qui nous afflige. Les arguments que je viens d'émettre contre les hautes digues et le peu d'efficacité à attendre du reboisement des pentes rapides, je les ai puisés dans sa brochure. Je ne lui rendrai pas le mauvais service d'exposer en détail les moyens qu'il propose, je ne suis point homme du métier, et je craindrais de leur nuire en ne les présentant pas comme il faut. Lisez la brochure elle-même, et aussi son petit livre intitulé : *Des eaux relativement à l'agriculture* ; vous trouverez les deux à la librairie industrielle de Mathias :

— Ne pourriez-vous donc me donner un avant-goût du contenu ?

— Ouvrons le *Journal d'agriculture pratique* (numéro de février dernier). M. Eugène Marie y a donné du système de M. Polonceau un résumé très-concis, mais très-net.

« Ce système, qui est applicable spécialement au fond des gorges et des vallons des terrains montueux, consiste à y établir, au moyen de barrages en travers placés à leurs étranglements, des réservoirs, soit permanents, comme de petits étangs, soit plutôt, et la plupart du temps, simplement temporaires, pour recevoir et retenir les eaux qui n'auraient pas été arrêtées par des rigoles horizontales creusées sur leurs versants. Dans le premier cas, ces réservoirs auraient, dans leurs barrages, des pertuis destinés à évacuer progressivement la majeure partie et au moins les deux tiers des eaux retenues pour faire place aux eaux des pluies nouvelles. Dans le second cas, les réservoirs temporaires auraient des vannes de fond que l'on ouvrirait quelques jours après les crues pour évacuer totalement les eaux, afin de faire place à de nouveaux volumes en cas de pluies nouvelles ; alors le fond de ces réservoirs, entièrement en prairies, serait dans le même cas que les prés submersibles qui bordent les rivières. »

— Voilà résolue la première partie de la question : retenir les eaux dans les parties supérieures, et régler leur arrivée dans les affluents, de manière à en rester constamment à peu près maître.

— Quant à la seconde partie, l'habile ingénieur est d'avis, en thèse générale, de ne faire sur les rives du fleuve, pour prévenir les débordements des petites crues et pour régulariser leur cours habituel, que de simples levées en terre, revêtues de gazon, qui ne s'élévèraient au-dessus des rives que d'environ un mètre ; tandis qu'il n'établirait les digues d'encaissement infranchissables par les grandes crues qu'à une distance des rives qui serait au moins égale à la moitié de la largeur du lit ; de sorte qu'entre ces deux lignes parallèles il y aurait en dehors des rives un espace égal à une ou deux fois la largeur du lit habituel, espace qui servirait de lit supplémentaire, et ne serait occupé que temporairement et seulement pendant les grandes crues.

— La question entière me semble dès lors assez bien résolue.

— Au lieu d'un reboisement général, que des particuliers se prêteront difficilement à entreprendre, parce que c'est une avance énorme de capitaux, sans utilité presque aucune à en retirer avant vingt ans d'ici, nous recourons à un simple système de création de prairies irriguées, tant sur les hauteurs que dans le fond du bassin des grands fleuves. C'est une source nouvelle de produits instantanés, qui n'exige point d'avances extraordinaires. Le pays en recueillera sur-le-champ richesse et sécurité. En sorte que (selon la charmante expression de l'excellent vieillard, auteur de ce projet) : « par une coïncidence qui est un grand bonheur, les moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour remédier aux débordements sont en même temps les meilleurs pour étendre et généraliser le bienfait des irrigations. »

— Il ne reste plus qu'à convertir l'administration et à la décider à entrer dans cette voie.

— A supposer même, ce qui est probable, qu'elle ne se décide pas à l'instant même, chaque propriétaire peut toujours se mettre à l'œuvre sur son terrain. Il en est qui ont déjà pris les devants dans cet art nouveau de l'emploi des eaux pluviales aux irrigations. Dans Seine-et-Oise, près d'Orsay, M. Hauducœur s'est exercé sur un terrain en friche qu'il a vendu, après quelques années, le double du prix d'acquisition. Dans la Nièvre, à Saint-Pierre-du-Mont, près Clamecy, M. Mathieu a obtenu ainsi d'excellentes prairies sur des pentes. On peut citer aussi M. le marquis de Dalmatie à Changy, près Nogent sur Vernisson. Mais nous accorderons surtout nos éloges à l'actif M. Rieffel, dont la haute science, aidée d'un capital assez faible, est parvenue à élever l'institut de Grand-Jouan à la hauteur de celui de Grignon, en attendant qu'il lui imprime un éclat égal à celui dont a brillé Roville, et qu'il ait justifié, aux yeux de toute la France, le beau surnom que la Bretagne lui a déjà décerné : *le Dombasle de l'Ouest*.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Courrier de Paris.

Grâce au soleil, le carême est toujours très-brillant. Circonstance rare à Paris, le printemps a commencé par un jour d'été. Assurément Longchamp sera méconnaissable cette année : au lieu de ce vieillard grelottant et morfondu dont ce pauvre Longchamp réalisait si bien l'ironique symbole, il nous offrira l'image gracieuse de l'adolescent plein de séve et de jeunesse, et le front couronné de fleurs. Et ce carême original ne se fait pas seulement rayonnant et splendide, il est aussi très-occupé. On ne saurait le définir « temps de privation et d'abstinence, » car il ne se prive ni d'une distraction ni d'une jouissance ; et de quoi s'abstient-il ? N'est-ce pas au contraire un très-bon vivant, dont l'humeur facile s'accommode volontiers et fait ses orges de tout ! Quoique nous soyons en plein carême, et, qui mieux est, en plein jubilé, les dévots eux-mêmes conviendront que :

Il est avec le bal des accommodements.

Au fait, le roi David a bien dansé devant l'arche.

Quant au concert, dont la vogue est grande en ce moment, et qui se propage et pullule sous toutes les formes, il est depuis longtemps classé dans la catégorie des plaisirs expiatoires. Telle belle dillettante ne court entendre telle symphonie que dans un esprit de mortification. Aussi vous vous doutez bien que la grande affaire du moment, c'est la conférence, le sermon, le *speack* religieux, occupation sainte et matière respectable à laquelle notre causerie ne saurait toucher. Cependant, de quel objet vous entretenir ? Des candidats académiques, du fusionisme, de la société des gens de lettres et de son banquet ? Permettez-nous de ne pas toucher à ces hors-d'œuvre littéraires, et de rester à peu près graves aujourd'hui.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler l'activité et l'esprit de munificence qui animent les membres de notre conseil municipal. Ces messieurs viennent d'en donner une nouvelle preuve ; ils ont voté de nouveaux travaux et des fonds considérables pour l'embellissement de la capitale et le soulagement de sa population ouvrière. Stimulée par ce bon exemple, on dit que l'administration va faire commencer les travaux de la nouvelle salle de l'Opéra, et qu'elle s'occupe des moyens d'établir convenablement la Bibliothèque du roi, dont les bâtiments tombent en ruines. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt un petit aperçu des vicissitudes que le premier de ces deux grands établissements nationaux a subies depuis sa fondation.

Sous Charles V, la bibliothèque royale comptait déjà un millier de manuscrits ; elle était établie au Louvre dans une tour qui prit, à cette occasion, le nom de *tour de la Librairie* ; elle y resta jusqu'au règne de Louis XII, qui la fit transporter à Blois. François Ier la reconstitua au château de Fontainebleau, sous la direction du savant Guillaume Budé. C'est seulement sous Henri IV qu'elle fut transférée de nouveau à Paris dans les bâtiments du collége de Clermont (aujourdhui le collége Louis-le-Grand.) Lorsque les jésuites rentrèrent en France, la bibliothèque royale fut placée dans une salle du couvent des Cordeliers. Louis XIII enrichit rapidement ce précieux dépôt par son ordonnance de 1617, qui porte que, « à l'avenir, aucun privilége de faire imprimer ou mettre en vente un livre ne sera octroyé à qui que ce soit, sinon à la charge pour l'impétrant de déposer gratuitement deux exemplaires dans la bibliothèque du roi. » Sous Louis XIV, la maison des Cordeliers sembla trop petite pour contenir la collection, et Colbert, désirant la rendre accessible au public, l'établit dans un hôtel voisin de son habitation, hôtel qui occupait une partie de l'emplacement de la rue Vivienne. La translation eut lieu en 1666. Enfin, lorsqu'en 1720 le régent eut acheté, au nom du roi mineur, l'ancienne demeure du cardinal Mazarin, qui couvrait le vaste parallélogramme compris entre la rue Neuve-des-Petits-Champs et l'arcade Colbert, et les rues Vivienne et de Richelieu, il fit don de la partie la plus considérable, sous le nom d'*Hôtel de Mazarin*, à la compagnie des Indes, réservant pour la bibliothèque du roi l'autre partie, qui avait été la propriété du duc de Nevers, le neveu du cardinal, et qu'on nommait *hôtel de Nevers*. Depuis cette époque, et sous tous les gouvernements, on s'est proposé de déplacer la bibliothèque ; l'intention de Napoléon, en unissant le Louvre aux Tuileries, était de l'y transférer ; aujourd'hui ces grands desseins sont un peu perdus de vue, et dans les projets mis en avant pour *caser* convenablement la bibliothèque, il n'est pas question du Louvre, où pourtant la plus riche collection scientifique et littéraire du monde devrait trouver sa place naturelle.

Quant à l'Opéra, il y a concurrence de projets pour sa reconstruction. Les uns l'établissent sur le boulevard des Italiens, les autres le transportent place du Palais-Royal, un seul de ces projets le maintient rue Grange-Batelière. Bref, rien n'est décidé encore, la question est toujours pendante, et l'Opéra en l'air. Ainsi que les personnages considérables, il est fort difficile à placer. « Pourquoi, disent les stationnaires, ne point laisser l'Opéra tel qu'il est, et sur l'emplacement qu'il occupe. » A quoi les progressifs répondent : « L'Opéra est d'une constitution faible, la danse a altéré son tempérament, et pour tout dire, on craint qu'il ne se tienne pas longtemps sur ses jambes. » En outre, l'Opéra est un voisin dangereux ; sa pyrotechnie sème l'épouvante dans les environs trois fois par semaine ; de sept heures à minuit l'Opéra est un volcan en ébullition, et l'incendie promène incessamment sa torche infernale dans ce paradis mondain ;

il a déjà brûlé deux ou trois fois, et si l'expérience du passé peut autoriser les prévisions de l'avenir, nous ne devons pas être très-éloigné d'une nouvelle catastrophe.

Il résulte des comptes de l'Académie royale de musique, qu'à toutes les époques, sa gestion a été un désastre permanent pour les directeurs. La munificence seule de Louis XIV sauva Lulli d'une ruine certaine. Francine, son gendre et son successeur, dut abandonner le privilége à ses créanciers en 1728; sous la direction de Destouches, l'Opéra était endetté de trois cent mille livres. Cependant, à cette époque, le chiffre des appointements du chant et de la danse n'étaient rien moins qu'élevé, et les autres charges étaient fort modestes, s'il faut en juger par ce bout *d'état* qui nous tombe sous la main. Le premier acteur *basse-taille* ou *haute-contre*, et la première actrice pour les rôles, avait quinze cents livres. Les premiers danseurs et danseuses touchaient mille livres, le *batteur de mesure* (chef d'orchestre), avait neuf cents livres, et ainsi du reste. Le personnel entier de l'Opéra, s'élevant à cent vingt six-artistes ou employés, coûtait par an soixante-sept mille livres, le prix de *revient* d'un seul ténor d'aujourd'hui.

Dans l'ancien régime, comme de notre temps, la direction de l'Opéra était fort recherchée et par des personnes de tous rangs et de toutes sortes. On voit figurer, dans le nombre de ceux qui l'obtinrent, des financiers, des musiciens, des machinistes, des officiers et des diplomates. En 1749, la gérance d'un sieur Berger ayant grevé l'Académie royale de musique de 450,000 livres de dettes, le roi en confia l'administration à la prévôté des marchands, ce que nous appelons maintenant le corps municipal. Jamais l'Opéra n'avait été plus brillant que sous l'administration de Devismes, en 1778 et 1779, alors que les Vestris, les Dauberval, les Guimard et les Sophie Arnoult y jetaient tant d'éclat; le déficit de ces deux années s'éleva pourtant à 700,000 livres, ce qui représente plus d'un million d'aujourd'hui. En présence d'un résultat si constant, comment refuser son bill d'indemnité à tout directeur?

Nous parlons du passé de l'Opéra, comme si son présent ne réclamait pas quelque mention honorable à bien meilleur droit. Mademoiselle Carlotta Grisi a fait sa rentrée, et on nous reproche de n'en avoir rien dit, comme si un applaudissement et un suffrage de plus ou de moins faisaient quelque chose à l'affaire. Mon Dieu! oui, Carlotta qui nous avait quittés pour l'Angleterre et pour l'Italie, a quitté Rome et Londres, et s'en est revenue à nous. Cela méritait-il, en effet, d'être célébré, et mademoiselle Carlotta Grisi fait-elle autre chose toute l'année? Quoi de plus simple et de plus légitime qu'une danseuse emploie sa grâce et sa légèreté à voltiger d'une contrée à une autre contrée, et à étendre le cercle de ses conquêtes chorégraphiques? Autre renseignement souhaité: elle a dansé dans *Giselle* et dans *le Diable à quatre;* mais comment y a-t-elle dansé? Cela en vérité peut-il se demander? Il y a six mois, lorsqu'elle nous quitta, mademoiselle Carlotta faisait des pointes charmantes et des ronds de jambes admirables. Eh bien! ni ses pointes ni ses entrechats n'ont démérité. Au départ comme au retour, mademoiselle Grisi est une danseuse accomplie.

Les danseuses causent d'assez grandes rumeurs depuis quelque temps; leur influence pèse dans la balance des événements, et tendrait à déranger les lois de l'équilibre européen. Le nez de Roxelane a bouleversé un grand empire, pourquoi le coude-pied d'une danseuse ne troublerait-il pas un petit royaume? Mademoiselle Lola Montès, dont jusqu'à présent le nom n'avait figuré que dans la petite chronique, veut absolument le voir écrit et consacré dans l'histoire. A chaque instant, son roman d'outre-Rhin prend des dimensions plus imposantes. On dirait que sa fortune grandit et s'accroît en proportion du nombre et de l'importance de ses ennemis. Elle marche sans sourciller dans sa politique, le pied leste et la cravache haute, rossant le peuple, châtiant la noblesse et tenant tête au clergé. Dans cette lutte engagée contre les trois ordres, mademoiselle Lola ne songe pas au quatrième, l'ordre qui lui enjoindra de quitter la scène politique et d'aller continuer ailleurs son pas de deux et ses chassés-croisés.

Il est plus que temps que nous arrivions au théâtre et à son tribut hebdomadaire. C'est d'abord l'Odéon, dont l'*Alceste* nous met dans la nécessité fâcheuse de vous parler grec. Cette *Alceste* d'Euripide eut une destinée fort lamentable et sembla de tout temps vouée aux dieux infernaux et aux arrangeurs dramatiques. Un poëte tragique, la fleur de son temps, mais extrêmement comique pour le nôtre, le vieil Hardy, fut le premier qui s'avisa de mettre *Alceste* en vers français et de l'accommoder au goût de ses contemporains. Notre grand Racine sentit le ridicule de cette tentative, à tel

Théâtre des Variétés. — *L'Enfant de l'amour*, acte deuxième. — De Saint-Jacques, Dussert; de Cidrac, Renaud; de Nangis, Romand; le chevalier, Saint-Just; Vannois, Desgranges; Blaireau, Perey; Saint-Jacques, mademoiselle Déjazet; la Camargo, mademoiselle Delphine Marquet; la baronne, madame Thibault; Clotilde, mademoiselle Saint-Marc.

point qu'il n'osa pas l'essayer à son tour. Racine craignait d'éteindre sous le souffle gaulois ce parfum de la poésie grecque; et puis de quel œil ses contemporains auraient-ils pu voir cette tragédie qui, en réalité, n'a qu'un personnage, et comment auraient-ils accueilli ces lamentations d'une douleur qui n'a qu'une note? Mais les scrupules de Racine pouvaient-ils arrêter des poëtes comme Lagrange-Chancel et Boissy? L'un fit une Alceste quasi-galante, et l'autre une Alceste presque raisonneuse. A toutes ces variantes d'un Euripide travesti, M. Lucas, le dernier venu, a voulu joindre la sienne. Trouvant sans doute trop peu pathétique le poëte que l'antiquité, d'une voix unanime, a proclamé le plus tragique de tous les poëtes, il a mis en action quelques passages qu'Euripide avait laissés dans le demi-jour du récit, et, comme l'arrangeur, pour orner sa petite supercherie, n'avait à sa disposition que des ressources fort restreintes de poésie et de langage, il en est résulté un amalgame d'idées et d'expressions assez bizarre. Il faut louer toutefois M. Lucas de l'habile fidélité de son calque en certains endroits qui ne sont pas toujours les plus *grecs* et les plus dignes de l'original. Nous louerons aussi M. Vizentini de la pompe et du luxe inusités à l'Odéon qu'il a déployés pour cet ouvrage; ne pouvant le faire complétement beau, il l'a fait riche. M. Elwart a mêlé à cette *Alceste* des airs et des accompagnements qui ont été fort goûtés. Quant au sujet de cette tragédie, nous supposons que nos lecteurs en ont entendu parler; car c'est une histoire qui date de loin et que le divin Platon a jadis contée aux Athéniens.

En repassant les ponts, nous trouvons aux *Variétés* une gentillesse assez piquante qui porte l'estampille Paul Vermond et Bayard. *L'Enfant de l'amour*, c'est le petit marquis de Saint-Jacques personnifié dans mademoiselle Déjazet. Tête vive, cœur chaud, esprit décidé, imagination précoce, ce petit marquis est un autre Létorière, un post-scriptum vivant et gaillard ajouté au vaudeville croustilleux des *Premières Armes de Richelieu*. Les aventures dont il est la cheville ouvrière ne brillent pas précisément par la complication non plus que par l'intérêt, et son humeur badine se règle assez fidèlement sur celle de ses devanciers, Faublas, Richelieu, Gentil-Bernard et autres illustres du boudoir. Saint-Jacques n'a qu'un désir: plaire à toutes les femmes et voir le roi. La fortune, toujours du parti des audacieux, enfle d'un vent propice la voile de l'étourdi; dès la première œillade, il fait tomber dans ses filets une ingénue et une danseuse, les deux cœurs placés aux pôles extrêmes de la passion, ce premier et ce dernier degré de l'échelle féminine. Cependant voici un obstacle, c'est un grand seigneur, un autre marquis de Saint-Jacques, une façon d'oncle ou de cousin, qu'on ne se soupçonnait pas, rival très-incommode, espèce de renardeau de cour qui n'a rien de plus pressé que de tendre un piége au lionceau inexpérimenté. Ce panneau, très-récréatif d'ailleurs, occupe toute la longueur du second acte. Le cousin, que nous nommerons Praslin ou Coislin, met à la disposition de l'innocent muguet sa bourse et sa petite maison, et d'un autre côté, il place en embuscade une vieille tante de Pimbêche, la mère de l'ingénue déjà nommée. L'orgie du jeune drôle est féroce; il faut voir avec quelle prestesse il fait circuler les baisers et les verres de vin de Champagne; car il traite et régale la lionne et la lorette de ce temps-là, deux variétés d'une race immortelle dont l'appétit formidable n'a pas déchu. Voilà qu'au moment le plus vif de la fête, alors que le vin coule, comme la démocratie, à pleins bords, de droite et de gauche s'élancent divers estafiers qui donnent au gala un dénoûment imprévu et tragique, en menant coucher le chérubin à la Bastille.

Heureusement que, chemin faisant, la police a une distraction, et le petit démon profite de l'occurrence pour s'échapper. Par un de ces fortunés hasards qui n'arrivent qu'aux mauvais sujets, le bel oiseau va tomber dans la loge de la Camargo; il y retrouve son ingénue et toutes ses amours; il y retrouve de même la vieille tante qu'une manœuvre des machines a fait descendre des frises, à la manière des dieux de l'Olympe. Le traître cousin est venu aussi dans cette bonbonnière à titre de curieux et d'intrus; il dispute jusqu'au bout à *l'enfant de l'amour* la légitimité de sa naissance et de son rang, mais un certain papier confond l'impudence et met un terme au conflit. *Allons, saute, marquis!* et victoire au nouvel enfant chéri des dames.

Mademoiselle Déjazet est charmante de verve, de finesse et de gaieté. Jusqu'au bout de la pièce, elle a fait feu de tout son esprit. Mademoiselle Marquet est une délicieuse Camargo. Les décorations sont très-belles, et le succès a été complet.

On nous prie d'annoncer que la vente des tableaux d'un paysagiste renommé, M. Bidault, membre de l'Institut, aura lieu le 24 mars et jours suivants à l'hôtel des commissaires-priseurs. M. Bidault, dont les arts déplorent la perte récente, a laissé un grand nombre d'études et d'esquisses qui sont mises également à la disposition des amateurs.

Les contrastes de la mode, caricatures par Cham.

Le haut-de-chausses.
Autrefois. Aujourd'hui.

Le chapeau et la canne.
Autrefois. Aujourd'hui.

L'habit.
Autrefois. Aujourd'hui.

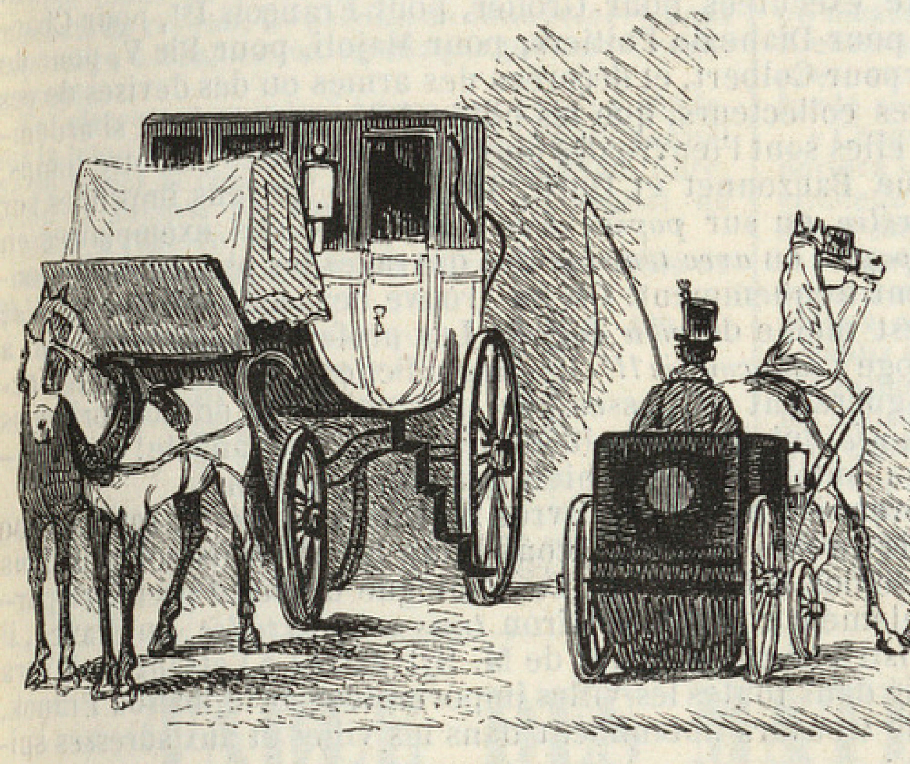

La voiture.
Autrefois. Aujourd'hui.

Le col.
Autrefois. Aujourd'hui.

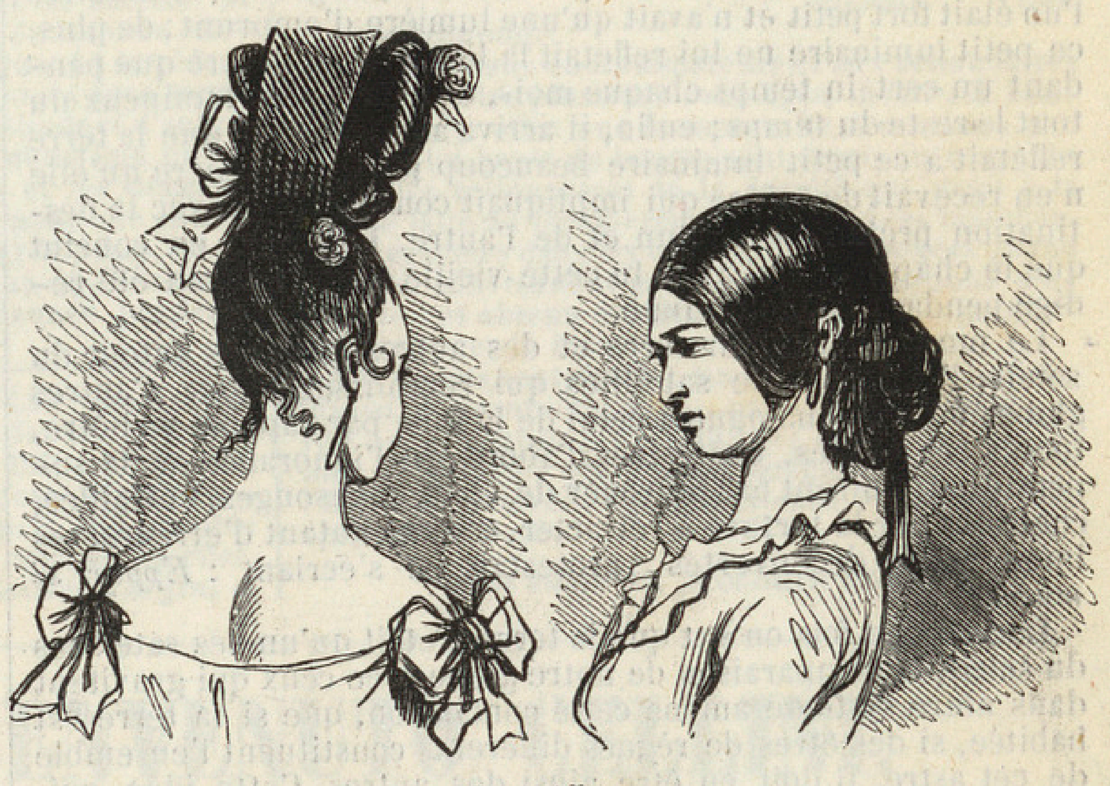

La coiffure.
Autrefois. Aujourd'hui.

Le chien.
Autrefois. Aujourd'hui.

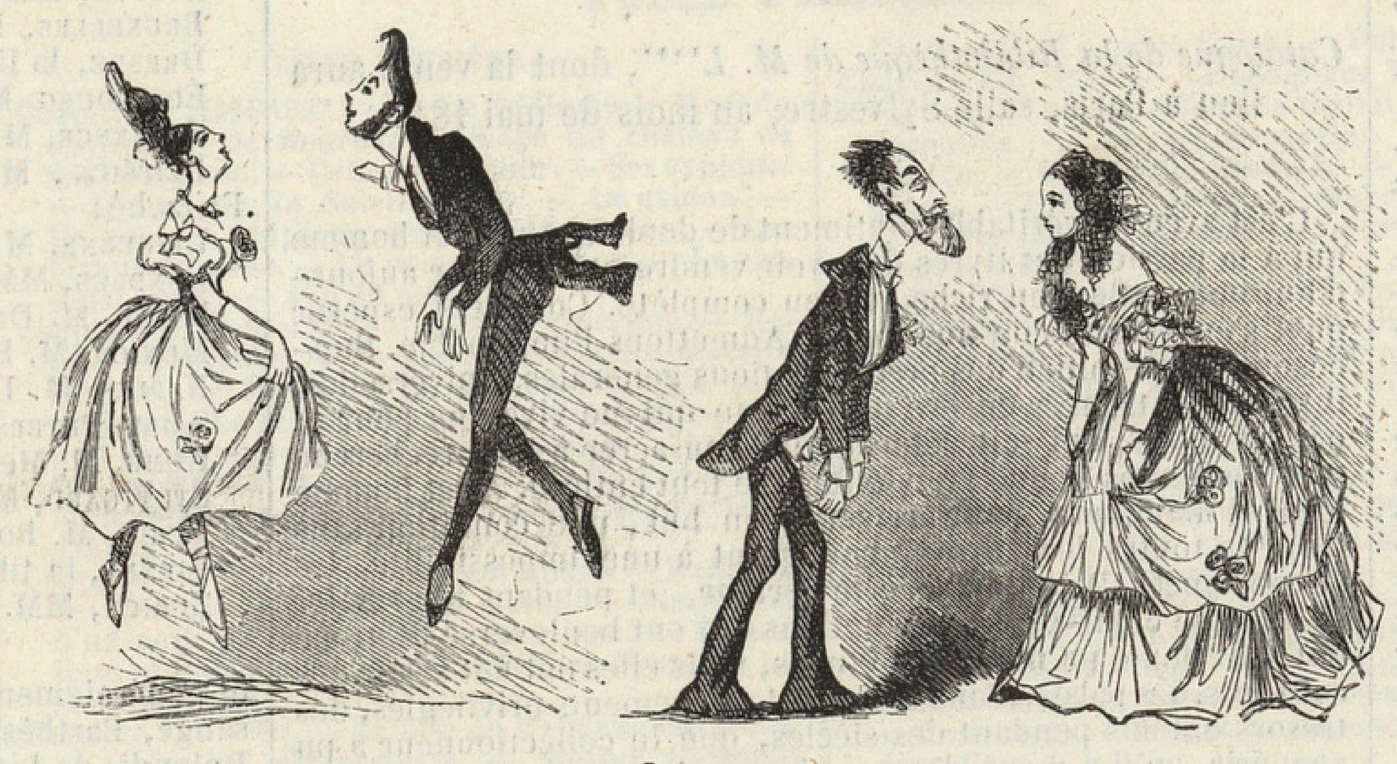

La danse.
Autrefois. Aujourd'hui.

La coiffure militaire.
Autrefois. Aujourd'hui.

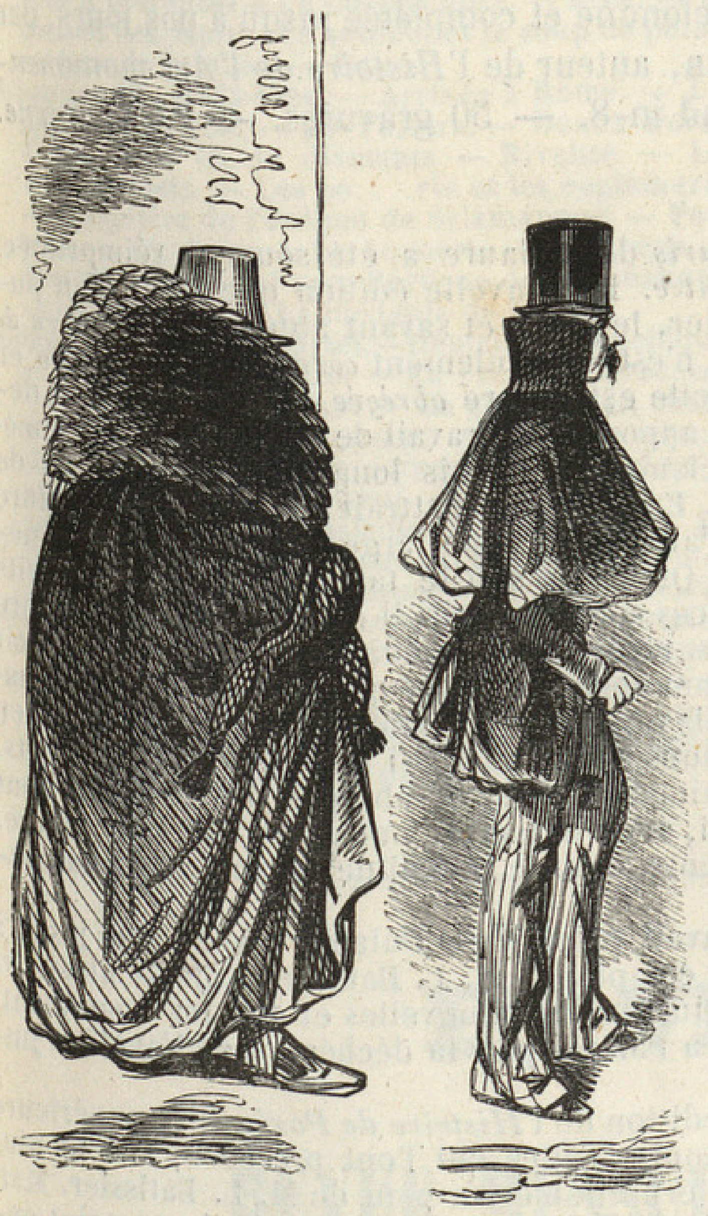

Le manteau.
Autrefois. Aujourd'hui.

La robe et le chapeau.
Autrefois. Aujourd'hui.

Le domestique.
Autrefois. Aujourd'hui.

L'ombrelle.
Autrefois. Aujourd'hui.

Bulletin bibliographique.

Les Mondes, ou Essai philosophique sur les conditions d'existence des êtres organisés dans notre système planétaire ; par M. F.-E. Plisson, d. m., professeur à l'Athénée royal de Paris. — *Paulin*, rue Richelieu, 60.

L'homme, dont la vue est si bornée quand il s'étudie lui-même, n'a pas craint de porter sa pensée bien au delà de la sphère qu'il habite; observant sans le comprendre le fait mystérieux de la vie, pouvant à peine saisir le mécanisme à l'aide duquel fonctionnent quelques organes, il a mesuré l'espace, il a distingué entre eux et classé les astres les plus rapprochés de lui, il a calculé la distance qui les sépare et reconnu les lois qui président à leur mouvement. S'il ignore comment son cerveau élabore la pensée, s'il n'a pu suivre encore dans leur succession rapide les sensations transmises aux centres nerveux, la pensée, la volonté d'agir et l'action, qui se suivent plus promptes que l'étincelle électrique, en revanche, il sait quel est le volume, quelle est la densité, non-seulement de la planète qu'il habite, mais de plusieurs des corps célestes qui gravitent avec elle, et de l'étoile dont le mouvement entraîne celui des astres qui forment sa cour.

A mesure que l'homme a fait des progrès dans cette voie, il a reconnu combien est modeste le rôle que joue dans l'immensité de l'univers le petit globe où son espèce domine par l'intelligence, ce qui ne prouve pas en faveur des autres habitants du susdit globe. On lui avait enseigné jadis que le soleil et la lune avaient été faits tout exprès pour éclairer la terre, comme *deux grands luminaires,* et il a vu que de ces deux grands luminaires l'un était fort petit et n'avait qu'une lumière d'emprunt; de plus, ce petit luminaire ne lui reflétait la lumière de l'autre que pendant un certain temps chaque mois, et n'était plus lumineux du tout le reste du temps; enfin, il arriva à reconnaître que la terre reflétait à ce petit luminaire beaucoup plus de lumière qu'elle n'en recevait de lui, ce qui impliquait contradiction avec la destination prétendue de l'un et de l'autre. L'homme en conclut que le chapitre où il avait lu cette vieille doctrine avait été rédigé pendant la pleine lune.

Le mouvement de la terre et des autres planètes autour du soleil, l'existence de satellites qui remplissent pour d'autres globes un rôle analogue à celui de la lune par rapport au nôtre, toutes ces vérités, contestées d'abord par l'ignorance ou la superstition, finirent par détrôner de vieux mensonges, et Galilée, contraint par la torture à rétracter, comme autant d'erreurs, ses immortelles découvertes, protestait en s'écriant : *Eppur' si muove!*

Lorsqu'une fois on sut que la terre n'était qu'un des satellites du soleil, la comparaison de notre globe avec ceux qui gravitent dans notre système amena cette conclusion, que si la terre est habitée, si des êtres de règnes différents constituent l'ensemble de cet astre, il doit en être ainsi des autres. Cette idée, qui, peut-être, fut celle de quelques philosophes de l'antiquité, s'est propagée comme la connaissance plus ou moins exacte du système du monde, et parmi les individus qui ont quelque prétention à un vernis scientifique, il n'en est pas un qui ne pense, avec plus ou moins de conviction, que les astres sont habités.

Les *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, ouvrage d'esprit plutôt que de science, contribuèrent beaucoup à répandre cette idée. Mais parmi les gens à qui s'adressait Fontenelle, bien peu prenaient quelque chose au sérieux dans la vie. Son livre fut donc généralement considéré comme ce qu'on appela depuis une débauche d'esprit; toutefois de ce livre, comme de toutes les œuvres du bon sens, il resta une impression durable.

Que penserait-on, disait Fontenelle, d'un homme qui, n'étant jamais sorti de Paris, et voyant des hauteurs de Montmartre les flèches et les maisons de Saint-Denis, dirait : — Voici quelque chose qui ressemble fort à une ville; c'est une ville évidemment; mais de ce qu'elle présente avec celle qui m'est connue telle et telle analogie, de ce qu'elle renferme, par exemple, des habitations, on ne doit pas conclure qu'elle soit habitée. — Personne ne voulut prendre la responsabilité d'un semblable raisonnement; mais, comme l'esprit de l'homme est toujours porté à juger toutes choses à sa mesure, on tomba dans une erreur non moins grande. L'homme, qui a toujours fait tout à son image, voulut voir des hommes dans les habitants des sphères qui peuplent le ciel.

Et pourtant, sans parler des globes dont on n'a pu jusqu'à ce jour constater que l'existence, il s'en faut que parmi les planètes connues, on trouve l'identité des conditions astronomiques et physiques; on ne peut même supposer un instant que ces astres puissent être identiques à un seul point de vue, puisque nulle part, dans ce que nous connaissons de la nature, on ne peut rencontrer l'identité, puisque sur la terre il n'existe ni deux os, ni deux feuilles, ni deux fragments de rocher qui présentent une structure identique.

Mais quelles sont dans les astres de notre système les conditions biologiques pour des êtres comme ceux que nourrit notre globe? Jusqu'à quel point est-il permis de supposer sur les autres planètes ou sur le soleil l'existence d'êtres semblables à ceux qui vivent sur la terre? C'est une question pleine d'intérêt et qui peut être étudiée, résolue même, jusqu'à un certain point, grâce aux moyens que le calcul et les instruments fournissent à l'astronomie. Cette question complexe, puisqu'elle touche à la physiologie en même temps qu'aux autres sciences naturelles et aux sciences exactes, est l'objet du travail de M. Plisson. Son livre est un livre de science, mais non de cette science terrible qui se cuirasse de formules et dédaigne de se faire comprendre par le vulgaire.

Le *Cosmos* de l'illustre M. de Humboldt, les cours faits à l'Observatoire par un professeur qui sait rendre accessibles les vérités scientifiques sans leur ôter de leur grandeur, tels sont les modèles que s'est proposés notre auteur. Il a puisé à ces sources excellentes, et son ouvrage peut donner, à beaucoup d'égards, une connaissance très-suffisante de notre système planétaire, car il a fallu aborder, en étudiant la question qui l'occupe, celle des conditions physiques et astronomiques de ce système. Le travail de M. Plisson est clair et concis; il a pour épigraphe cette pensée de M. de Humboldt : « On ne doit jamais rien abandonner à l'arbitraire, et, jusque dans le domaine des conjectures, il faut que l'esprit sache se laisser guider par l'induction. »

L'auteur commence par dédier son livre à M. Le Verrier; puis, après un court préambule, il donne le tableau des éléments particuliers à chacun des corps célestes du système solaire, c'est-à-dire la distance à la terre, le diamètre, la surface, le volume, etc. Il examine ensuite, dans sa première section, les conditions relatives à l'état du sol et à la nature des milieux, et donne quelques détails curieux sur l'accueil fait par leurs contemporains aux idées des hommes qui, les premiers, osèrent parler de l'habitabilité des mondes.

La seconde section traite des conditions relatives à la température et à la lumière; la troisième, des conditions relatives à la durée du jour et de l'année, à la diversité des saisons et à la nature des climats, qui présentent, suivant les planètes, des différences énormes et toujours cette inépuisable variété des œuvres de la nature.

Des deux dernières sections de l'ouvrage, l'une considère les conditions relatives aux diamètres, surfaces, volumes, etc., l'autre est consacrée à quelques aperçus sur le degré relatif de civilisation, de longévité, etc., dans les différentes planètes, et à la conclusion.

L'auteur ne prétend pas prouver la pluralité des mondes, mais seulement se rendre compte, d'après les principes généralement admis dans la science, des conditions astronomiques spéciales dans lesquelles leurs habitants auraient à vivre.

Au milieu du vif intérêt que nous a inspiré la lecture de cet ouvrage, nous n'avons pu voir sans regret que l'auteur, homme d'un esprit éminemment philosophique, ait envisagé la question au seul point de vue d'êtres analogues à ceux qui vivent sur la terre, et ne paraisse admettre d'êtres vivants, d'êtres organisés, que dans les conditions de vie et d'organisation que nous avons sous les yeux.

On ne saurait douter que la nature ne puisse organiser des êtres avec des éléments, avec des tissus tout autres que ceux qu'elle met en œuvre sous nos yeux. Qu'est-ce pour nous que la vie? une force dont nous voyons les résultats, mais dont nous ignorons la cause, l'essence. Prétendrions-nous l'interdire à des êtres différents de ceux de notre globe? Dans ceux-ci, que voyons-nous en dernière analyse? Des corps simples diversement combinés, de l'électricité, du calorique, en un mot, les éléments constitutifs de la matière à nous connus; mais en sommes-nous arrivés à des données certaines à ce sujet? et quand nous aurions sur les éléments que nous pouvons atteindre des connaissances positives, mathématiques, embrasserions-nous pour cela l'ensemble des mondes? On peut bien dire que les êtres organisés du globe terrestre ne pourraient vivre sur la lune, mais non que la lune ne saurait être peuplée d'êtres organisés, vivants, pensants; telle était l'opinion d'Ampère, et quand M. Plisson fait observer qu'il ne peut y avoir sur la lune que des êtres appartenant à l'ordre minéral, on pourrait lui répondre, avec l'illustre académicien : « Qui vous dit que ces êtres ne vivent pas, que ces actions et ces réactions constitutives de la vie, suivant vous, ne se produisent pas chez eux par des phénomènes analogues à celui de la cémentation par exemple? »

Est-il démontré que le phosphore, le carbone, et quelques autres corps, doivent nécessairement être organisés sous forme de cerveau pour penser? Et nous, qui ne savons pas un mot du secret d'organisation de ce qui nous entoure, nous, qui ne pouvons pas même recomposer un caillou, bien loin de saisir le mécanisme des êtres vivants, refuserons-nous à la nature le pouvoir de produire, par des moyens infinis comme l'univers, des êtres dont nous connaissons à peine quelques variétés sur la petite planète que nous habitons?

C'est là la seule objection que nous ayons à faire à M. Plisson, dont le livre nous paraît devoir être apprécié par tous ceux qui cherchent des faits et non des mots dans un livre.

A. L.

*Catalogue de la Bibliothèque de M. L*****, dont la vente aura lieu à Paris, salle Sylvestre, au mois de mai 1847.

C'est avec un véritable sentiment de douleur que tout homme qui a la passion des livres doit voir vendre et disperser aujourd'hui une collection riche et bien complète. Comment espérer qu'il s'en reforme de nos jours? Admettons l'impossible. Supposons qu'au milieu des préoccupations générales, universelles, il se puisse trouver encore un homme qui ne vive que pour et par les livres, qui soit déterminé à consacrer à leur recherche tout son temps et une grande fortune tout entière. A cet homme idéal il manquera, pour arriver à son but, une condition sans laquelle toutes les autres aboutissent à une impossibilité, les circonstances. A la fin du siècle dernier, et pendant le premier période de celui-ci, les révolutions qui ont bouleversé l'Europe ont sans doute pu nuire aux études, mais elles ont fait sortir des couvents, des palais, d'une foule d'établissements privilégiés, des trésors enfouis pendant des siècles, que le collectionneur a pu acquérir, qu'il a dus à des occasions uniques, et qu'aujourd'hui nul sacrifice, les déplacements les plus nombreux, la persévérance la plus continue ne le mettraient à même d'acquérir. Sans aucun doute, on peut encore se composer une bibliothèque, on n'en est pas réduit uniquement aux éditions Charpentier; avec un certain temps et une somme fort ronde, on arriverait encore à se constituer un choix de livres curieux, comme l'étaient les bibliothèques Firmin Didot, Bérard, Châteaugiron, Labédoyère, Sensier, Guilbert de Pixérécourt, Nodier, et autres; mais des collections composées dans une vue une, comme celle de M. de Soleinne, ou comme celle-ci, de semblables collections se dispersent malheureusement de nos jours, mais ne se reconstituent plus. Pourquoi faut-il que l'emploi des ressources des ministères de l'intérieur et de l'instruction publique soit réglé ou déréglé de telle sorte que l'État ne se trouve pas en mesure de saisir de pareilles occasions quand elles se présentent et de recueillir le fruit d'aussi patients, d'aussi heureux efforts?

La collection de M. L****, riche en tout genre, se distingue particulièrement par les éditions *princeps* des auteurs grecs, latins, français et italiens. Cette dernière littérature surtout y compte tous ses trésors. On trouve dans le catalogue plus de soixante poëmes rarissimes, relatifs à l'histoire et aux guerres d'Italie, et imprimés au quinzième siècle et au commencement du seizième. Cette collection d'anciennes poésies patriotiques italiennes, qui sont, pour la plupart, inconnues aux bibliographes, est d'un prix inestimable.

Nous avons dit que dans cette bibliothèque l'œuvre d'un auteur figurait toujours dans son édition originale. Mais là ne s'est pas bornée la tâche de M. L****. C'est ainsi seulement qu'il a voulu ouvrir la série des éditions d'un auteur. Nous voyons donc figurer sous le numéro 749 de ce catalogue : Il Goffredo, *di Torquato Tasso; Vinegia, Dom Cavalcalupo*, 1580, in-4°; c'est-à-dire l'édition originale et fort rare de *la Jérusalem délivrée*. Mais sous le numéro suivant (750), qui précède quinze autres éditions curieuses du même poëme, nous trouvons un trésor plus précieux encore :

« *La Gierusalemme liberata*, di Torq. Tasso. *Venetia*, 1581, in-4°. »

Ce précieux exemplaire est annoté et interfolié. Tout le texte est remanié, et environ cinquante stances inédites s'y trouvent ajoutées. Toutes les annotations et additions sont de la main d'Alde Manuce, auquel le Tasse les a dictées pendant qu'il était à l'hôpital.

Les livres ainsi annotés par des hommes célèbres sont nombreux dans cette collection. On en trouve de surchargés de notes de la main de Rabelais, de Montaigne, de Laurent de Médicis, du Politien.

La littérature française est également bien partagée dans le catalogue de M. L****, et, sans aller plus loin que la première section, celle de la grammaire, nous trouvons une première édition du *Dictionnaire français*, par Richelet; *Genève, J. Herm. Widherhold*, 1680; 2 vol. in-4°.

Cette édition est si rare, que le savant auteur du *Manuel du Libraire* paraît ne l'avoir jamais rencontrée; autrement il n'aurait peut-être pas dit (t. IV, p. 87) que l'édition de ce *Dictionnaire*, publiée dans la même ville en 2 vol. in-4°, en 1693, a été fort recherchée des curieux à cause des traits satiriques dont elle abonde. L'édition de 1680 (dont le second volume porte, par parenthèse, la date de 1679), l'édition de 1680, pour qui l'a comparée aux suivantes, et au dire de l'abbé Goujet, qui les avait collationnées toutes pour en donner une nouvelle, est la plus curieuse et la plus remplie de traits satiriques et, il faut le dire aussi, obscènes. Pour expliquer l'incroyable rareté de cette première édition, on raconte, d'après Papillon, dans la *Biographie universelle* et ailleurs, que quinze cents exemplaires de ce livre furent saisis à Villejuif et brûlés; que l'imprimeur Widherhold mourut de chagrin, en trois jours, à la suite de cette saisie, et que Simon Benard, libraire, qui l'avait provoquée, fut poignardé le lendemain au sortir de l'église Saint-Benoît. Ces faits ne sont pas parfaitement prouvés; mais ce qui est incontestable, c'est la rareté, l'*introuvabilité* de la première édition du *Dictionnaire* de Richelet.

Ne pouvant entreprendre de citer les articles curieux de cette collection, parce qu'il nous faudrait citer des centaines de numéros remarquables au même titre, nous devons nous borner à dire que ce qui la distingue particulièrement, c'est la condition et la beauté des exemplaires. Quand les reliures n'ont pas été exécutées pour Grolier, pour François Ier, pour Charles V, pour Diane de Poitiers, pour Majoli, pour Pie V, pour de Thou, pour Colbert, et décorées des armes ou des devises de ces célèbres collecteurs, que les bibliophiles recherchent si ardemment, elles sont l'œuvre des plus habiles artistes de notre temps, tels que Bauzonnet et Duru. Des livres anciens imprimés sur *peau vélin* ou sur *papier bleu*, ainsi que des exemplaires en *grand papier* ou *avec témoins* des ouvrages les plus rares s'y rencontrent fréquemment. On en trouve beaucoup de *non rognés*; il en est même de *non coupés*. Les profanes seuls souriront à cet éloge : *non coupés !!!* Les malédictions des bibliophiles accompagneraient le possesseur indigne d'une édition princeps *non coupée* qui en fendrait les feuillets. Le Vandale! il appauvrirait d'autant le trésor bibliographique national.

La première partie des livres imprimés, celle qui sera vendue au mois de mai prochain, contiendra les ouvrages compris dans la classe des *belles-lettres*. Le catalogue de cette première partie seulement contient environ *trois mille articles*. En France, il sera distribué par les soins de M. Sylvestre; à l'étranger, il sera expédié dans toutes les villes importantes par la maison Franck, et on le trouvera notamment dans les villes et aux adresses suivantes :

Berlin, MM. Asher et comp.;
Boston, MM. Litte et Brown;
Bruxelles, MM. C. Muquardt et Vandale;
Dresde, la librairie Arnold, M. F.-C. Janssen;
Édimbourg, M. Smith;
Florence, MM. Molini et Piatti;
Leipsick, MM. J.-M.-C. Ambruster, J.-A. Barth et C.-L. Fritzche;
Livourne, M. Rolandi;
Londres, MM. Rodd, Thorpe et Horncastle;
Milan, M. Dumolard;
Munich, M. Franz Kaiser;
Naples, M. Detken;
Saint-Pétersbourg, M. Bellizard;
Rome, M. Merle;
Stuttgard, MM. Beck et Fraenkel;
Turin, M. Bocca;
Vienne, la librairie Beck;
Zurich, MM. F. Hanke et Orell,

et généralement chez les correspondants de MM. Rodd, Bossange, Barthès et Lowel, de Londres; Molini, de Florence, et Rolandi, de Livourne.

Histoire de Paris et de ses monuments; par Dulaure. Nouvelle édition, refondue et complétée jusqu'à nos jours, par M. L. Batissier, auteur de l'*Histoire de l'Art monumental*. 1 vol. grand in-8. — 50 gravures. — Paris, *Furne*. 20 francs.

L'*Histoire de Paris* de Dulaure a été souvent réimprimée, *corrigée* et *augmentée*. La nouvelle édition que vient d'en publier M. L. Batissier, le jeune et savant auteur de l'*Histoire de l'Art monumental*, n'est pas seulement *corrigée* et *augmentée* en certaines parties, elle est encore *abrégée*. « Nous avons cru devoir, dit l'éditeur, apporter au travail de Dulaure quelques modifications que réclamaient depuis longtemps les hommes de science et de goût. Entraîné par l'attrait de ses études, Dulaure a souvent oublié Paris, et fait une large part à l'histoire générale de la France. Quel que soit le talent avec lequel les faits relatifs aux provinces sont racontés, il est facile de comprendre que ces digressions nuisent à la rapidité et à l'intérêt du récit principal. Or, ce sont ces digressions que nous avons fait disparaître toutes les fois qu'elles se trouvaient bien évidemment en dehors du sujet. Nous avons dû aussi resserrer certains récits, enlever des répétitions inutiles, et abréger des considérations philosophiques qui, avec le temps, ont perdu de leur portée. Sauf ces changements, c'est le travail de Dulaure que nous publions. »

En outre, le travail primitif de Dulaure n'allait que jusqu'à l'empire. Pour le compléter, M. L. Batissier a ajouté plusieurs chapitres sur les institutions nouvelles et sur les monuments qui ont été fondés à Paris depuis la déchéance de Napoléon jusqu'à nos jours.

Cette nouvelle édition de l'*Histoire de Paris*, bien supérieure sans contredit à toutes celles qui l'ont précédée, fait le plus grand honneur à l'érudition et au goût de M. L. Batissier. Mais nous espérons qu'en lui donnant ses soins il n'aura point oublié le beau livre qu'il nous promet sur *Rome ancienne et moderne*.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

L'Économie,

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES, autorisée par ordonnance du 29 juillet 1841, administrée sous la surveillance du gouvernement.

Bureaux, à Paris, rue Laffitte, 18.

PLACEMENTS EN RENTES SUR L'ÉTAT.

EMPLOI DES FONDS PAR LE TRÉSOR.

Les associations gérées par L'ÉCONOMIE se composent d'un nombre illimité de souscripteurs de tout sexe et de tout âge. Elles se partagent en vingt-cinq classes, distinctes seulement par l'époque de leur liquidation, et qui présentent une série non interrompue de répartitions annuelles, de 1847 à 1871; chaque année, l'une de ces classes, accrue journellement de nouveaux sociétaires, arrive à son terme et se liquide, tandis qu'une classe nouvelle s'ouvre pour une durée de vingt-cinq ans.

Cette heureuse combinaison, que L'ÉCONOMIE possède seule aujourd'hui, permet aux familles de faire fructifier leurs épargnes avec des avantages certains pour un temps en rapport avec leur convenance et la destination du placement.

Rentes mutuelles viagères.

Par une distribution rigoureusement calculée de leur capital, dans un nombre de classes en rapport avec la durée probable de la vie, L'ÉCONOMIE offre aux personnes qui placent en viager le moyen d'obtenir, avec une complète sécurité, *un revenu plus élevé que celui des rentes viagères ordinaires.* Les rentiers de L'ÉCONOMIE, en sus du produit viager de leurs fonds, dont ils profitent exclusivement, prennent part dans tous les bénéfices à attendre d'une mutualité qui compte aujourd'hui plus de 30,000 sociétaires; une partie de leur capital classée comme fonds de réserve, garantit la continuation indéfinie du revenu. Le produit de cette réserve peut être retiré à l'expiration de chaque période d'engagement.

Ce placement convient à tous les âges : 1,000 fr. sur la tête d'un enfant donneraient un revenu annuel de 66 francs 27 cent., et la réserve laisserait libre, selon la volonté du souscripteur, un capital de 1,259 fr. à l'âge de vingt-cinq ans.

PRODUIT CALCULÉ d'après la table de mortalité de M. DEMONFERRAND :

A l'âge de 40 ans............	6,68 p. 100.
45 ans............	7,27
50 ans............	8,07
55 ans............	0,21
60 ans............	10,87
65 ans............	13,09
70 ans............	16,52
75 ans............	21,09
80 ans............	25,51

Ces probabilités, établies d'après une table de mortalité lente, ont été jusqu'ici dépassées par les faits. — Le souscripteur, en versant immédiatement son capital, peut entrer en jouissance de son revenu dès le 30 juin 1848, ou différer cette jouissance d'une ou de plusieurs années afin d'accroître ce revenu. — On peut se constituer une rente différée en versant un nombre déterminé d'annuités.

L'Économie est représentée dans la plupart des villes de France et à l'étranger.

QUINZAINE DE Pâques. Paroissiens

de la maison CURMER, rue de Richelieu, 49, au premier.

A l'occasion de la quinzaine de Pâques, nous rappelons à nos lecteurs que la maison Curmer est la première de Paris pour la variété des livres d'église. Elle possède un choix fort varié de Missels, Eucologes, Heures, Quinzaines de Pâques, Livres de mariage, baptême, première communion, cachets de communion; livres de deuil, fermoirs, signets, garnitures riches. Tous les livres de messe sont approuvés par monseigneur l'archevêque de Paris et ornés de gravures et prières coloriées spéciales, qui sont la propriété exclusive de cette maison.

CACHEMIRES FRANÇAIS.

Châles et tissus cachemires.

Nous empruntons aujourd'hui au journal du *Commerce* un article récent dont la lecture ne peut manquer d'intéresser toutes les dames.

« Le projet dont nous avons entretenu nos lecteurs, dans un de nos derniers numéros, est aujourd'hui en pleine voie d'exécution. M. Biétry monte un magasin de châles et de tissus cachemires, rue Richelieu, 102. Voici quelles garanties seront données aux acheteurs par le nouvel établissement fondé sur la marque de fabrique :

« Chaque châle broché, chaque pièce de tissu, portera la marque et le cachet du fabricant, plus une étiquette avec son numéro d'ordre et ces mots : *garanti cachemire*. L'inscription de cette étiquette sera reproduite sur la facture. Comme nous l'avons dit précédemment, nous donnons notre adhésion complète à ce mode de procéder; il ne tardera pas à rétablir tout à fait la confiance des acheteurs, ébranlée aujourd'hui par toutes les fraudes, par toutes les maladroites manœuvres de quelques marchands qui, grâce à un indigne subterfuge, vendaient pour étoffe, pour tissus de cachemire, ce qui n'avait que l'apparence extérieure, le genre de dessin, l'aspect trompeur du cachemire.

« Bien qu'en cette circonstance, notre concours et notre approbation s'adressent moins à une question de personne qu'à une question de principe, et que le nom de celui qui accomplit la réforme du commerce des châles nous importe peu, pourvu que la réforme soit exécutée, nous dirons quelques mots de M. Biétry, qui s'est mis avec tant d'énergie à la tête du mouvement.

« M. Biétry a été pendant dix ans simple ouvrier fileur chez M. Richard Lenoir, dont la réputation est européenne. En 1823, M. Biétry avait déjà fait un grand pas, et il envoyait à l'exposition publique des produits de l'industrie, des fils et des tissus de cachemire qui lui valaient une mention honorable. En 1827, il obtenait la médaille d'argent; en 1834, la médaille d'or; en 1839, le rappel de la médaille d'or et la croix de la Légion d'honneur; en 1844, enfin, un second rappel de la médaille d'or. Toutes ces légitimes et justes récompenses du travail et de l'intelligence ont été accordées à M. Biétry précisément pour les développements apportés par lui dans l'industrie dont il a publiquement pris la défense depuis quelque temps; et un tel passé prouve mieux que ne pourraient le faire les plus longues phrases qu'il n'a été mû dans sa nouvelle entreprise que par le noble désir de rendre à cette industrie tout son éclat, compromis par de maladroits faiseurs. »

Le Moniteur de la Mode,

45, rue Vivienne. M. GOUBAUD, directeur.

Parmi les nombreux journaux de modes qui existent à Paris, nous n'hésitons pas à choisir celui qui a le plus d'abonnés. Les 48 gravures sur acier qui accompagnent le *Moniteur de la Mode*, coloriées avec le soin le plus scrupuleux, sont dessinées avec une grâce parfaite qui révèle un artiste de talent, de goût et d'esprit, et dont les relations de société lui permettent de poursuivre la mode du monde élégant partout où elle se rencontre. Quant à la rédaction de ce journal, elle satisfait toujours avec esprit et enjouement aux exigences d'exactitude et d'actualité que lui impose son titre de MONITEUR DE LA MODE. — Abonnement pour Paris et les départements : 14 fr. pour six mois; 25 fr. pour une année, et pour les pays étrangers, servis par la poste, 15 fr. 50 c. pour six mois, et 28 fr. pour un an. Les abonnés reçoivent dans le courant de l'année plusieurs grands patrons de modes.

Bougie de l'Étoile.

La supériorité de la BOUGIE DE L'ETOILE sur toutes les autres bougies repose sur des témoignages trop irrécusables pour qu'il soit possible de la contester; cette manufacture compte, en effet, *une médaille de bronze, deux médailles d'argent et une médaille d'or*, qui lui ont été accordées par la Société d'encouragement et le jury des Expositions nationales en 1834, 1836, 1839 et 1844.

Ces récompenses accordées à la manufacture des Bougies de l'Etoile, la renommée si justement acquise à ses produits, ont dû nécessairement lui attirer les attaques de la malveillance : tantôt ses enveloppes ont été employées pour couvrir des bougies de mauvaise qualité; tantôt elle a été accusée de contenir des substances nuisibles, de l'arsenic, par exemple. Par ces manœuvres coupables, le public est doublement trompé : dans le premier cas, il paye cher des produits de mauvaise qualité; dans le second, il attribue à la bougie de l'Etoile des inconvénients qui ne lui appartiennent pas. Pour faire cesser cet état de choses, le directeur a pris le seul parti raisonnable que lui commandait sa position.

1° Il a mis tous ses soins à perfectionner encore les qualités supérieures de la bougie de l'Etoile;

1° Sous la dénomination de bougie du DRAGON (première qualité) et du LEVANT (qualité ordinaire), il a fait confectionner deux nouvelles sortes de bougies, qui, par la modicité de leur prix et leur bonne qualité, peuvent soutenir avec avantage et sous tous les rapports la concurrence avec les entreprises rivales;

3° Après de nombreuses analyses, des rapports du conseil de salubrité sont venus constater qu'il n'existait ni arsenic, ni aucune autre substance nuisible dans les bougies provenant de la manufacture des bougies de l'Etoile. (Lettre de M. le pair de France, préfet de police, du 12 mars 1846.)

4° Il a créé dans Paris plusieurs dépôts où se vendent les trois qualités de bougie de l'ETOILE, du DRAGON et du LEVANT, ainsi que le

Savon de l'Étoile,

qui est de très-bonne qualité, et surtout d'une grande économie.

5° Il a fait aux consommateurs et aux actionnaires de l'entreprise plusieurs avantages, savoir : la bougie en boîte offre une économie de 5 centimes par paquet; les bouts de bougie sont repris au cours du jour; les actionnaires de la Société ont droit à la remise faite au commerce; enfin toutes les marchandises achetées dans les dépôts sont échangées quand elles ne conviennent pas. Les bonnes maisons d'épicerie ont obtenu des avantages qui leur permettent de livrer la bougie aux prix des dépôts.

Ces dépôts sont situés : rue Vivienne, 15; — boulevard Poissonnière, 23; — passage de l'Opéra; — rue de la Chaussée-d'Antin, 68; — rue du Bac, 34 bis. — Ces trois qualités de bougies et le savon de l'Etoile se trouvent également chez les principaux épiciers de Paris.

(*La suite au prochain numéro.*)

TABLE DES MATIÈRES DES MÉMOIRES DE BENVENUTO CELLINI.

2 volumes in-18 jésus vélin, format anglais. — Prix du volume : 3 fr. 50.

TOME PREMIER :

Dédicace.
Préface.

MÉMOIRES DE BENVENUTO CELLINI.

LIVRE PREMIER.

Chapitre I. (1500-1515). — Préambule. — Origine de Florence. Ancêtres de l'auteur. — Mariage d'Andréa Cellini et d'Elisabetta Granacci. — Les deux jumeaux. — Cosa. — Naissance de Cellini. — Comment il fut nommé Benvenuto. — Le Scorpion. — La Salamandre et le soufflet. — Leçons de flûte. — Le miroir. — Le petit soprano. — La croix rouge et les boules rouges. — Epigramme prophétique. — Apprentissage. — Michelagnolo Bandinelli. — L'orfévre Marcone.

Chapitre II. (1515-1518.) — Rixe. — Exil. — Séjour à Sienne et à Bologne. — Retour à Florence. — And rea Cellini et le musicien Pierino. — Prédiction. — Mort tragique. — Fuite de la maison paternelle. — Séjour à Pise. — Maestro Ulivieri della Chiostra. — Le Campo-Santo. — Les antiques. — Retour à Florence. — Maladie. — Encore la flûte.

Chapitre III. (1518-1523.) — Pietro Torrigiano. — Les cartons de Michel-Ange et de Léonard de Vinci. — Etudes. — Le fermoir de ceinture. — Gian-Battista Tasso. — Voyage à Rome. — Le Firenzuola. — La salière. — Pagolo Arsago. — Dispute. — Retour à Florence. — Le chiavacuore. — Rixe. — Le conseil des Huit. — Le soufflet et le coup de poing. — Grande bataille. — Fuite.

Chapitre IV. (1523-1524.) — Arrivée à Rome. — Lulagniolo de Jesi. — Le Fattore. — Donna Porzia Chigi. — Le lis de diamants — Rivalité. — Les deux cornets. — Les bo....rie et les coglionerie. — L'aiguière de l'évêque de Salamanque — Paucino. — Faustina. — Le concert. — Le songe. — Querelle de Cellini avec l'évêque de Salamanque. — Commandes. — La médaille de Léda.

Chapitre V. (1524.) — Cartel. — Dénoûment pacifique. — Le graveur Lautizio. — Le ciseleur Caradosso. — L'émailleur Amerigo. — La peste. — La chasse aux pigeons. — L'escopette. — Les chercheurs d'antiques. — Trafic de pierres gravées. — Le chirurgien Giacomo de Carpi. — La Faustina. — La petite servante. — Maladie. — Guérison. — Les pirates. — Le saut périlleux. — Les réunions d'artistes à Rome. — Diego l'Espagnol. — Les corneilles.

Chapitre VI. (1524.) — Damasquinures. — Origines du mot *grotesque*. — Concurrence entre Cellini et Caradosso. — La Pantasilea et Luigi Pulci. — Vengeance. — La colique de Bacchiacca. — Un contre douze. — Benvegnato et Benvenuto. — Réconciliation. — Mort de Luigi Pulci.

LIVRE DEUXIÈME.

Chapitre I. (1524-1527.) — Siége de Rome. — Mort du connétable de Bourbon. — Siége du château de Santo-Agnolo. — Cellini, artilleur. — Ses exploits. — L'enseigne du Soleil-Rouge. — Le gabion. — Un colonel coupé en deux. — Absolution. — Les joyaux du pape. — Le prince d'Orange. — Le cardinal Orsini. — Fin du siége.

Chapitre II. (1527-1529.) — Cellini, capitaine. — Retour à Florence. — Voyage à Mantoue. — Maestro Niccolo, de Milan. — Jules Romain. — Le reliquaire. — Le sceau du cardinal Gonzaga. — Départ de Mantoue. — Arrivée à Florence. — La bossue. — Mort du père de Cellini. — Souper de famille. — La médaille d'Hercule. — La médaille d'Atlas — Rappel à Rome.

Chapitre III. (1530.) — Arrivée à Rome. — Raffaello del Moro. — Jacopino della Barca. — Absolution d'un petit vol. — Le bouton de chape. — Micheletto et Pompeo de Milan. — L'*Ecce Homo*. — Le *motu-proprio*.

Chapitre IV. (1530.) — La fille de Raffaello del Moro. — Opération chirurgicale. — Messer Giovanni Gaddi. — Mariage manqué. — Attaque du guet. — Meurtre du frère de Benvenuto. — Epitaphe. — Armoiries des Cellini. — Vendetta. — Le voleur. — Le barbet. — Les pierreries du pape.

Chapitre V. (1530-1532.) — La fausse monnaie. — Le barbet et le voleur. — Inondation de Rome. — Benvenuto, massier apostolique. — Le calice. — L'office del Piombo. — Bastiano de Venise. — Le cardinal Salviati. — La cipollata. — Voyage à Bologne. — Le mal de Naples. — Remède et guérison.

Chapitre VI. (1530.) — L'orfévre Tobbia. — La corne de licorne. — Pompeo de Milan. — Arrestation. — Interrogatoire. — Transaction. — Comment est faite la foi d'un pape.

LIVRE TROISIÈME.

Chapitre I. (1533-1534.) — Angelica la sicilienne. — Le prêtre nécromant. — Opérations magiques. — Les démons. — La pétarade. — Querelle de Cellini et de ser Benedetto. — Blessure. — Fuite. — Solosmeo. — L'hôtelier. — Arrivée à Naples. — Angelica retrouvée. — Le vice-roi. — Les exigences d'une mère.

Chapitre II. (1534.) — Départ de Naples. — Aventures de voyage. — Arrivée à Rome. — La médaille de la Paix. — La médaille de Moïse. — Mort de Clément VII. — L'orfévre Pompeo. — Deux coups de poignard. — Les cardinaux Cornaro et Médicis. — Paul III. — Le sauf-conduit. — La médaille de saint Paul. — Persécutions de Pier Luigi Farnese. — Le petit Corse. — Fuite à Florence.

Chapitre III (1535.) — Le sculpteur Tribolo. — Départ pour Venise. — Rixe de Cellini avec les exilés florentins. — Jacopo Sansovino. — L'hôtelier bourru. — Une petite vendetta. — Retour à Florence. — Travaux divers. — Querelle de Cellini et d'Ottaviano de Médicis. — Le revers de Lorenzino de Médicis.

Chapitre IV. (1535.) — Arrivée à Rome. — Attaque nocturne. — Les sbires. — Le médicastre. — Lettres de grâce. — Maladie. — Délire. — Giovanni Gaddi. — Matteo Franzesi. — Felice. — Maestro Francesco de Norcia. — Sonnet. — La nature et la médecine. — Convalescence.

Chapitre V. (1535-1537.) — Voyage à Florence. — Giorgio Vasari. — Calomnies. — Retour à Rome. — Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — Felice Guadagni. — Aventure de chasse. — La poutre de feu. — Le revers de Lorenzino — Assassinat du duc Alexandre. — Les exilés florentins. — Election de Cosme de Médicis. — Réflexions de Cellini. — Messer Latino Giovenale. — Charles-Quint à Rome. — Le missel. — Messer Durante et les cinq cents écus d'or.

Chapitre VI. (1537.) — Le diamant teinté. — Le marquis del Guasto. — Les calomnies de Latino Giovenale. — Disgrâce. — Ascanio. — L'Espagnol Francesco.

LIVRE QUATRIÈME.

Chapitre I. (1537.) — Départ de Rome. — Padoue. — L'hospitalité d'un poète. — Voyage en Suisse. — Waldstadt. — Le courrier Busbacca. — Tempête. — Une culbute. — Les pierreries et le cavial. — Zurich. — Soleure. — Lausanne. — Genève. — La Palisse. — Arrivée à Paris.

Chapitre II. (1537-1538.) — Le Rosso. — Ingratitude. La Sguazzella. — Présentation de Cellini à François Ier. — Retour en Italie. — Le Simplon. — Le Valdivredo. — Le tabellion français. — Les guides. — Querelle. — Le duc de Ferrare. — Arrivée à Rome. — Travaux divers. — Procès. — Lettre du cardinal de Ferrare. — Le cardinal Gaddi. — Accusation de vol. — Arrestation. — Emprisonnement.

Chapitre III. (1538.) — Interrogatoire. — Enquête. — Réclamations de François Ier. — Fureur du pape. — Le gouverneur du château Sant'-Agnolo. — Un moine. — Préparatifs d'évasion.

Chapitre IV. (1538. — Brouille à propos d'un pourpoint. — Réconciliation à propos de coups de sabre. — Le gouverneur chauve-souris. — Evasion de Cellini. — La jambe cassée. — Les dogues. — Le porteur d'eau. — La duchesse Marguerite d'Autriche. — Le cardinal Cornaro. — Le chirurgien Giacomo de Pérouse. — La saignée. — Un présage.

Chapitre V. (1538-1539.) — Suites de l'évasion. — Rumeur à Rome. — Nouvelles calomnies de Pier-Luigi. — Le ramier. — Un coup d'escopette à bras tendu. — Vente d'un chrétien pour un évêché. — Nouvel emprisonnement de Cellini. — Un dangereux ami. — Torre-di-Nona. — La prison de la Vie. — Réflexions. — Préparation à la mort. — Benedetto de Cagli. — La signora Jerolima. — Retour au château Sant'-Agnolo.

Chapitre VI. (1539.) — Le cachot. — La Bible. — Tentative de suicide. — Un prodige. — Songe. — Dialogue. — Souffrances du prisonnier. — La trappe de Sammalo. — Le souterrain de Foiano. — Remords du gouverneur. — Vision symbolique. — Prières. — Sonnet. — Mort du gouverneur. — Le diamant plié. — Lione Lioni. — L'évêque de Pavie. — Le cardinal de Ferrare. — Les suites d'une débauche du pape. — Liberté.

LIVRE CINQUIÈME.

Chapitre I. (1539.) — Bernardo Galluzzi. — La lueur miraculeuse. — *Capitolo* : Eloge de la prison.

Chapitre II, (1539-1540) — Repos. — Voyage à Tagliacozzo. — Retour à Rome. — Travaux divers. — Le bassin et le cachet du cardinal de Ferrare. — Messer Luigi Alamanni. — Don Gabriello Cesano. — La salière. — Départ pour la France. — Monte-Rossi. — Viterbo. — Le maître de poste de Sienne — Rixe. — Meurtre involontaire. — Mésaventures d'un Milanais. — Quatre jours à Florence.

Chapitre III. (1540.) — La villa Belfiore. — La chasse aux paons. — Messer Girolamo Giliolo. — Le portrait du duc de Ferrare. — Messer Alberto Bendedio. — Le trésorier et le diamant. — Messer Alfonso de' Trotti. — Encore les prétendus vases antiques de maestro Jacopo de Carpi. — Ce qu'il y a de bon dans le Ferrarais. — Le mont Cenis. — Séjour à Lyon.

Chapitre IV. (1540.) — Arrivée à Fontainebleau. — Présentation au roi. — Voyage en Dauphiné. — Désappointements. — Départ pour la Terre-Sainte. — Le messager. — Retour. — Générosité de François Ier. — Commandes. — Installation à Paris. — Le Petit-Nesle. — Le prévôt de Paris. — Monseigneur de Villeroy. — Le Seigneur de Marmagne. — Le vicomte d'Orbec.

Chapitre V. (1540-1541.) — Le bassin et l'aiguière. — *Sic vos non vobis*. — François Ier dans l'atelier de Cellini. — La salière. — Attaque de voleurs. — Le Jupiter. — Le buste de Jules César. — La nymphe de Fontainebleau. — Les Fondeurs parisiens.

La Table du Tome II à un prochain numéro.

EN VENTE : L'IMAGE 6 FR. PAR AN.

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'ÉDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION.

Bureaux : rue Richelieu, 60.

Orfévrerie religieuse.

En analysant, dans son numéro du 4 mai 1844, un projet d'embellissements partiels pour la cathédrale de Paris, présenté au Salon par M. Amédée Couder, *l'Illustration* a surtout loué l'ornemaniste distingué, auteur de ce projet, des études auxquelles il s'était livré pour mettre en harmonie avec l'architecture de cette église les accessoires du culte, dont la forme, consacrée par le mauvais goût des trois derniers siècles dérogeait trop souvent au style général du monument.

L'idée émise par M. Couder a porté ses fruits, et le clergé, éclairé, paraît encourager les artistes entrés dans une voie qui, sans s'écarter de la pensée catholique, ramène tous les ornements qui font partie intégrante des cérémonies au style religieux de l'édifice où elles doivent déployer leurs pompes.

C'est sous l'influence de cette pensée qu'un orfévre de Paris vient de terminer, pour l'église de la commune de Bercy, l'ostensoir gothique dont nous offrons un dessin à nos lecteurs.

Cet ostensoir, d'une hauteur de quatre-vingt-dix centimètres et du poids de trois mille cinq cents grammes, est tout entier en vermeil ; il est composé dans le style du quatorzième au quinzième siècle, époque vers laquelle l'Église institua le salut solennel du Saint-Sacrement et adopta l'usage de l'exposer ostensiblement à l'adoration des fidèles dans une *monstrance*, comme on le disait alors.

Le pied hexagone est surmonté d'une tige qui affecte la même forme et offre un nœud ou renflement orné de diamants, aussi facile à saisir que sévère de contour. Les ciselures de ce pied représentent les symboles eucharistiques, et sont rehaussées de pierreries qui marient agréablement leurs couleurs vives et brillantes aux tons mats de l'or et de l'argent. Un portique ou tabernacle pratiqué dans la partie supérieure renferme les saintes espèces entourées d'un double rang de perles formant un nimbe crucifère et rayonnant, emblème de la divinité. Ce tabernacle est accompagné de deux figures d'anges placées de chaque côté en adoration.

L'exécution de cette remarquable pièce d'orfévrerie fait honneur au talent de M. Trioullier, orfévre de la reine, et, en l'engageant à persévérer dans cette voie, nous lui recommanderons l'étude de quelques publications fort curieuses faites à Londres par M. Pugin, et contenant, dans une série de gravures très-finement exécutées à l'eau-forte, toutes les pièces d'orfévrerie gothique en usage dans les cérémonies du culte catholique.

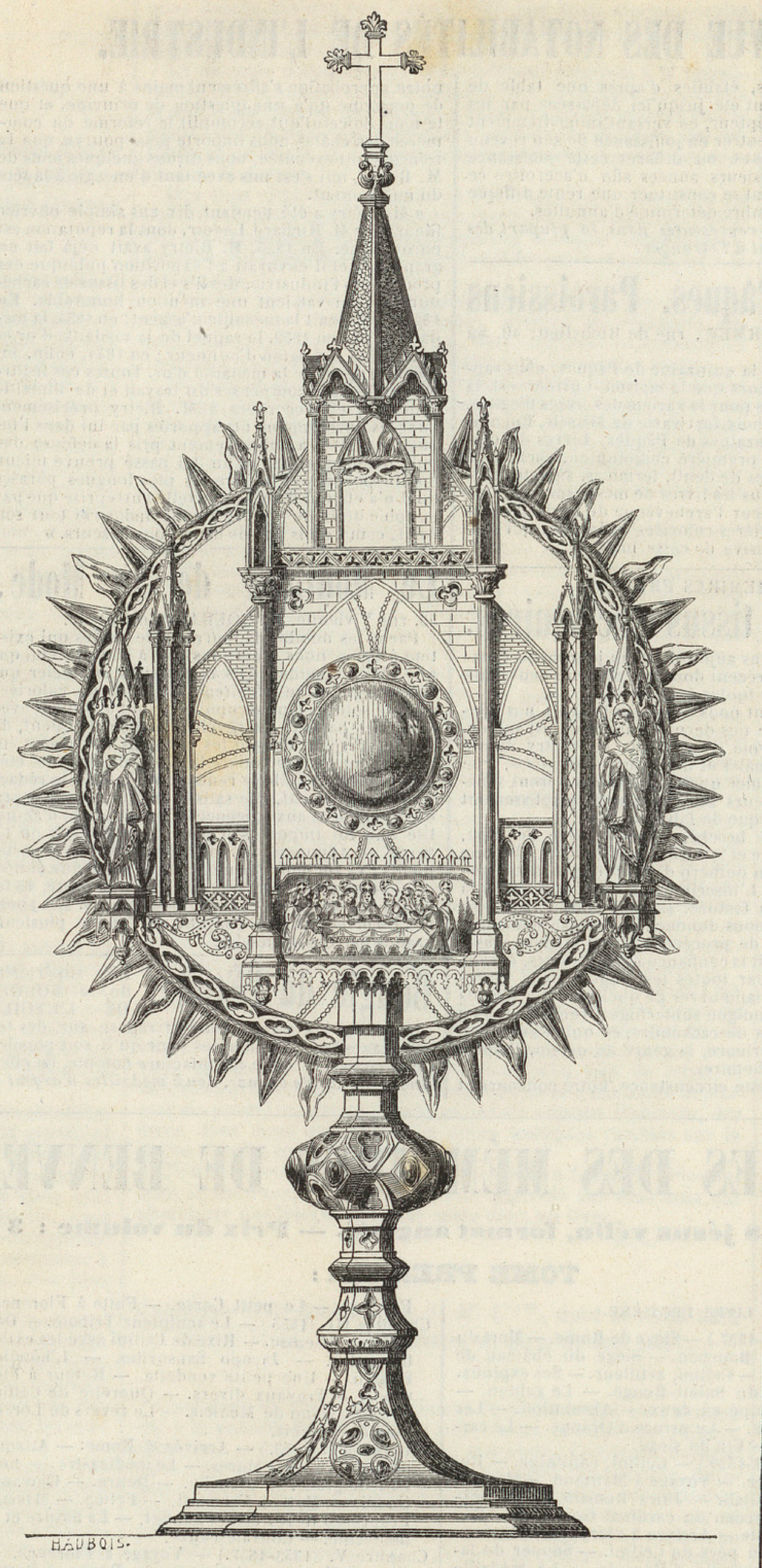

HADBOIS.

Ostensoir en orfévrerie, exécuté pour l'église de Bercy, par M. Trioullier, orfévre, à Paris.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

PATRIA. La France ancienne et moderne, morale et matérielle, ou collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies; par MM. J. AYCARD *; FÉLIX BOURQUELOT, ancien élève de l'école des Chartes; A. BRAVAIS, docteur ès-sciences, professeur de physique à l'école Polytechnique; F. CHASSÉRIAU, maître des requêtes, historiographe de la marine; A. DELOYE, ancien élève de l'école des Chartes; DIEUDONNÉ DENNE-BARON; DESPORTES*, avocat; PAUL GERVAIS *, docteur ès-sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier; JUNG *; LÉON LALANNE *, ingénieur des ponts et chaussées; LUDOVIC LALANNE *, ancien élève de l'école des Chartes; LE CHATELIER, ingénieur des mines; A. LE PILEUR *, docteur en médecine; CH. LOUANDRE; CH. MARTINS*, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; VICTOR RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux; P. RÉGNIER, de la Comédie française; LÉON VAUDOYER, architecte du gouvernement; CH. VERGÉ *, docteur en droit. —(Les noms marqués d'un astérisque indiquent des collaborateurs du *Million de Faits*.)

Géographie physique et mathématiques, — Physique du sol, — Météorologie, — Géologie, — Géographie botanique, — Zoologie, — Agriculture, — Industrie minérale, — Travaux publics, — Finances, — Commerce et industrie, — Administration intérieure, — Etat maritime,—Etat militaire, — Législation,—Instruction publique, — Géographie médicale, — Population, — Ethnologie, — Géographie politique, — Paléographie et Numismatique, — Chronologie et Histoire, — Histoire des religions, — Langues anciennes et modernes. — Histoire littéraire, — Histoire de l'architecture, — Histoire de la sculpture et des arts plastiques, — Histoire de la peinture et des arts du dessin, — Histoire de l'art musical, — Histoire du théâtre, — Colonies.

N. B. A chacun des titres qui précèdent, il faut constamment ajouter ces mots: *de la* ou *en France*, afin d'attribuer à ces titres leur véritable sens.

Un très-fort volume in-12, en 2 parties, format du *Million de Faits*, de 3,200 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques et un index général alphabétique; imprimé en caractère nompareille; orné de plus de 320 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8. Prix, broché en 2 parties, 18 fr. *Franco* par la poste, 22 fr., sur demande accompagnée d'un mandat. Elégamment cartonné avec toile anglaise, 20 fr. — Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Comp., rue Richelieu, 60. OUVRAGE COMPLET.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 19e livraison. Traité 96. *Sociétés de prévoyance*. Article signé : L. DEBOUTEVILLE, directeur de l'école des aliénés de la Seine-Inférieure. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Flore des jardins et des grandes cultures, ou Description des plantes de jardin, d'orangerie et des grandes cultures; leur multiplication, l'époque de leur floraison, de leur fructification et leur emploi; par N. C. SERINGE. 2 vol. in-8 de 1245 pages, avec 21 pl. — Lyon. Savy.

Annales de la Société linnéenne de Lyon. Années 1845-1846. Un vol. in-8 de 452 pages, avec 21 pl. — Lyon, Dumoulin.

Notions de Phrénologie; par JULIEN ROUSSEAU. Un vol. in-12 de 620 pages. — Paris, rue de Beaune, 2.

Etat général de la marine et des colonies. 1er janvier 1847. In-8 de 360 pages. — Imprimerie royale.

HISTOIRE, POLITIQUE.

Histoire des Girondins; par M. A. de LAMARTINE. Tomes I et II. 2 vol. in-8 de 892 pages. — Paris, Furne, Coquebert.

L'ouvrage aura 8 volumes.

BELLES-LETTRES.

Quelques Fleurs pour une couronne. Poésies nouvelles, par HIPPOLYTE TAMPUCCI, ouvrier cordonnier, garçon de classe du collége Charlemagne, chef du bureau des enfants trouvés à la préfecture de la Marne. Un vol. in-18 de 258 pages. — Paris, Chamerot.

C'est le troisième volume des œuvres de l'auteur.

Chansons nouvelles, par Louis FESTEAU.

En France, la chanson est de tous les temps. On a dit avec raison qu'un recueil complet des chansons des différentes époques serait une excellente et vivante histoire du pays lui-même.

La chanson actuelle, celle qui date de 1830, fidèle à ces traditions qui donne aux chants de chaque sicèle une physionomie particulière, a dû chercher aussi le caractère qui lui était propre, dans les inspirations, les idées, les besoins et les faits de l'âge contemporain.

Sans renoncer à son esprit d'autrefois, conservant la verve satirique et joyeuse qui lui a été transmise, à travers les erreurs, les ridicules, les passions et les vices du passé, elle n'a point interrompu son ancienne mission ; elle l'a continuée, en lui donnant des développements nouveaux.

Elle se voue aujourd'hui, non plus seulement à ce gai savoir, qu'elle a si longtemps enseigné; elle cherche un but plus élevé, plus utile. Après avoir tant chanté les joies sensibles et volu[ptueuses], elle veut maintenant instruire et consoler.

Plus sage, sans être moins aimable, elle parle au cœur aut[ant] qu'à l'esprit, à l'intelligence en même temps qu'à l'imaginati[on], aux sentiments plus qu'aux passions.

Elle s'asseoit aux fêtes du pauvre, comme jadis elle assis[tait] aux festins du riche; ses chants adouciront les peines, ai[nsi] qu'ils ont exalté les plaisirs.

En s'associant aux idées grandes, éclairées et fécondes, el[le] a remplacé une frivolité trop souvent futile et stérile par u[ne] œuvre de progrès et de civilisation.

Par ces inspirations puisées aux sources les plus pures, cel[les] de l'amour du pays et de l'humanité, la chanson, devenue gra[ve] sans être austère, a conquis, depuis quelques années, u[ne] place immense dans les affections et dans les habitudes de [la] population française.

Sa popularité récente est plus radieuse qu'en aucun au[tre] temps.

A Paris et dans la banlieue, il existe près de cinq cents [so]ciétés chantantes. Dernièrement, *la Lice chansonnière*, une d'e[n]tre elles, en a réuni vingt-quatre, qui ont amené à ce concou[rs] douze cents personnes.

En rapportant ces faits d'hier, il semble qu'on rappelle d'an[]ciennes et mélodieuses souvenances.

Ces progrès s'accroissent de jour en jour; de la capitale c[et] accroissement s'étend dans les départements, où les associatio[ns] de ce genre se multiplient sans relâche.

Cette impulsion, devenue générale, a conquis à la chans[on] une influence considérable, et qui doit attirer les regards et l'a[t]tention d'une publicité vigilante et attentive.

Dans les productions modernes, il en est de remarquables p[ar] la nature de leurs enseignements, par une poésie vigoureuse [et] correcte, par la pensée et par l'expression. On peut dire de c[es] chansons qu'elles sont de véritables odes populaires et des hym[]nes, dans lesquels le sentiment et les sympathies publique[s] trouvent un éclatant écho.

Parmi les chansonniers qui ont le mieux compris cette renais[]sance, dont ils sont, en quelque sorte, les apôtres, nous citero[ns] M. Louis Festeau, en recommandant le volume des *Chanso[ns] nouvelles* qu'il vient de publier.

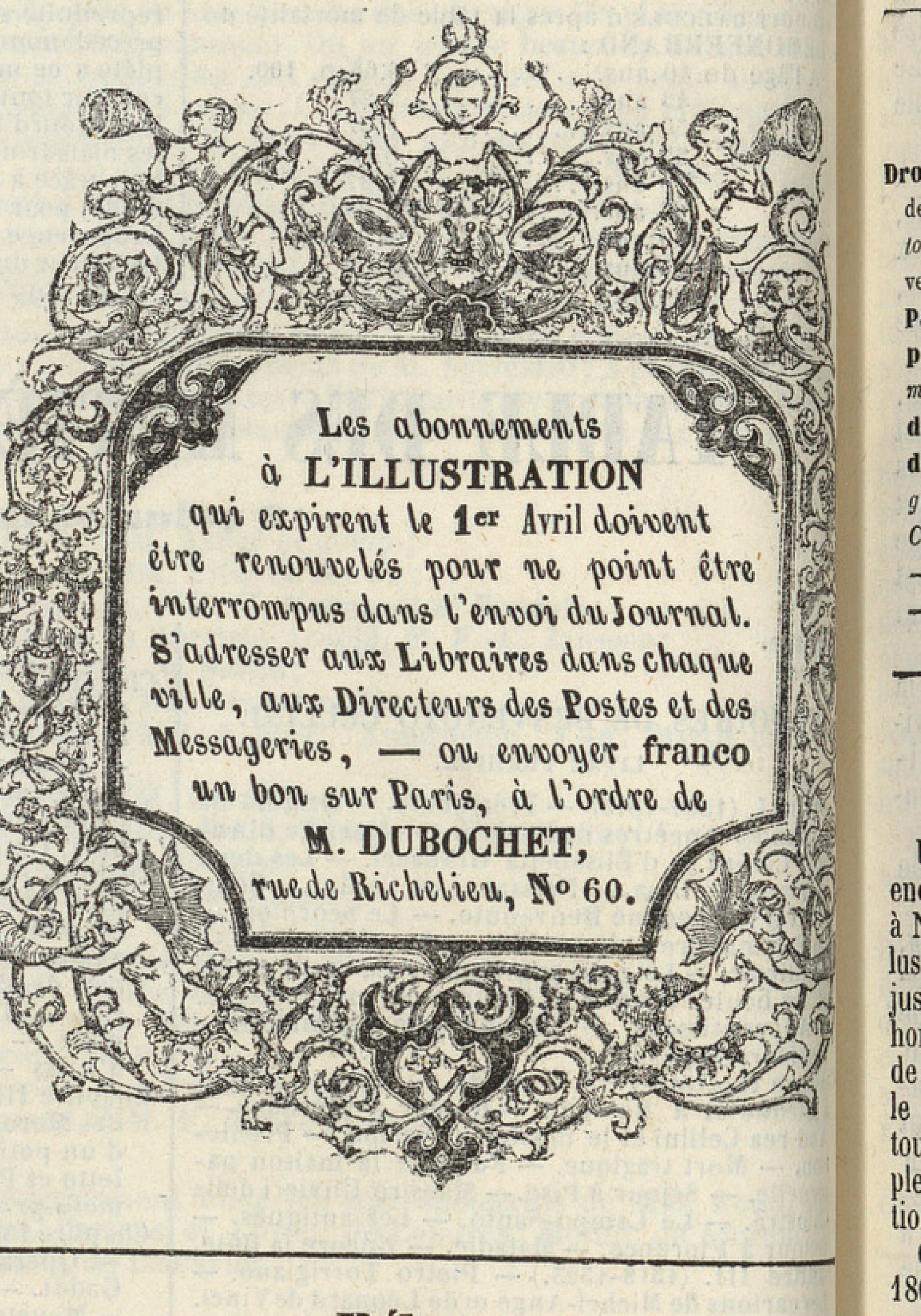

Rébus.

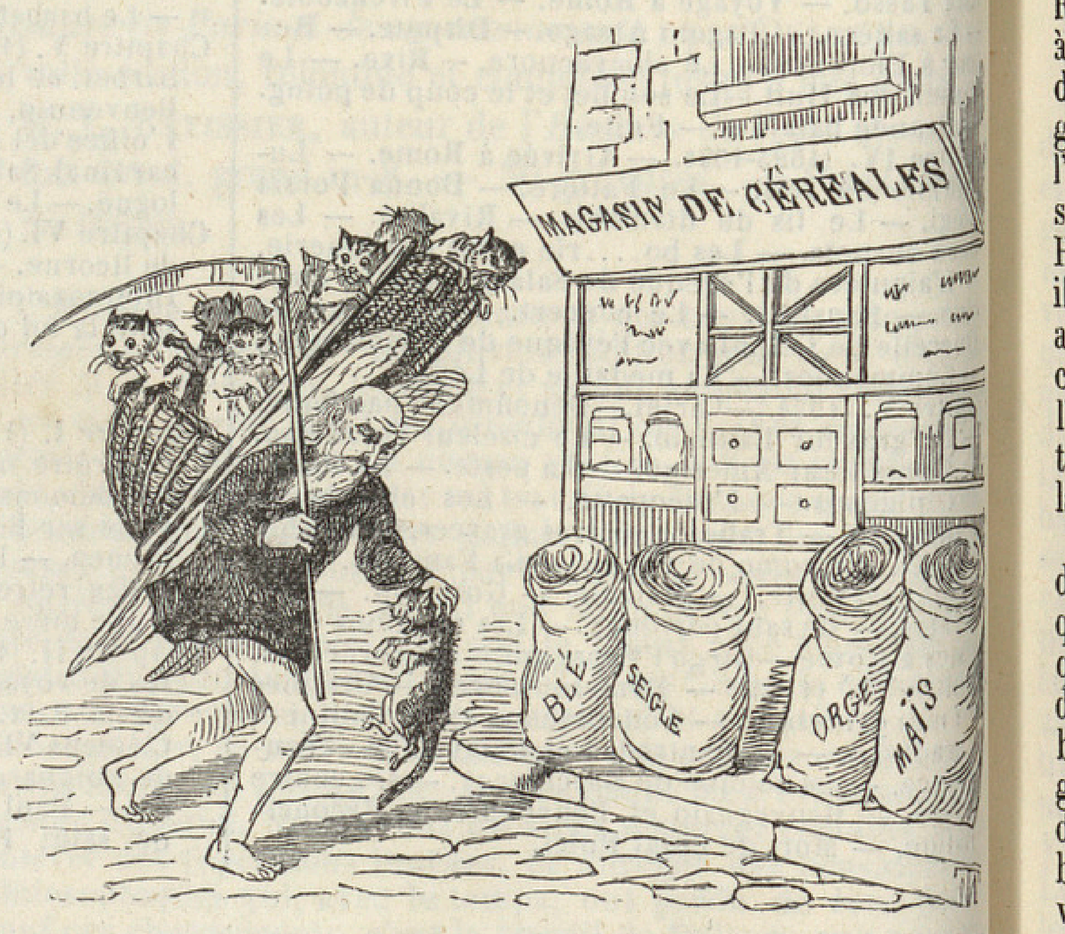

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Deux hommes puissants s'accordent difficilement ensemble.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

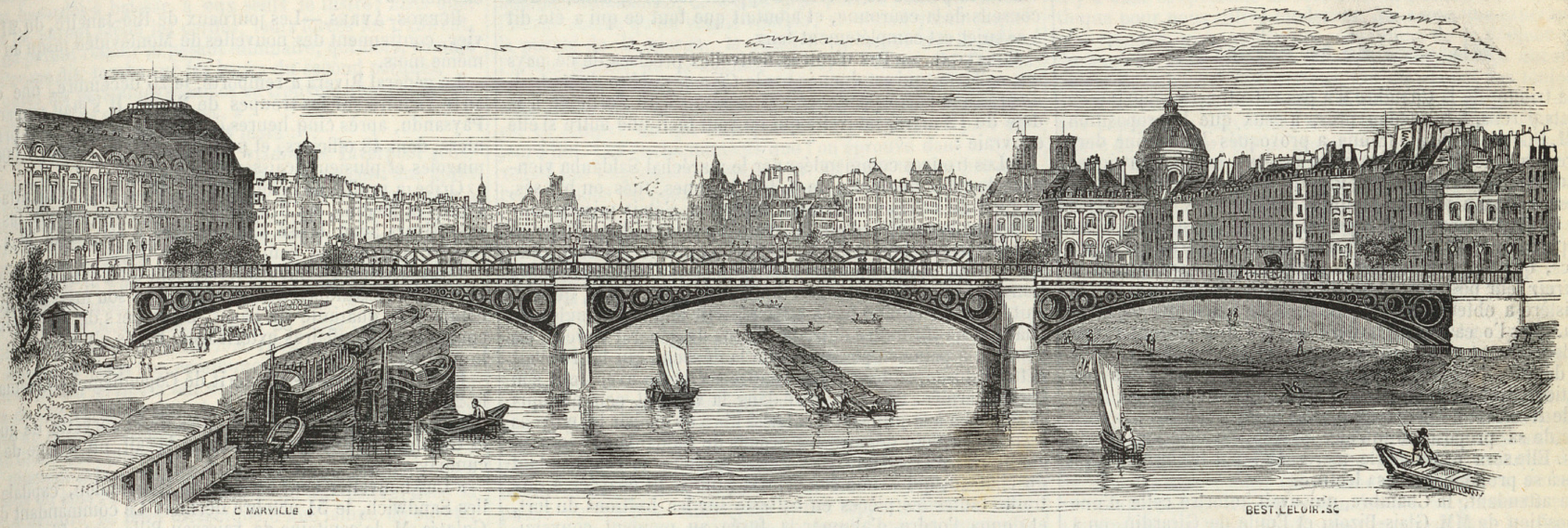

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 214. Vol. IX. — SAMEDI 3 AVRIL 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Drouot. *Portrait.* — **Histoire de la semaine.** — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Deuxième article. *Un bon cœur; le Musée de Dijon, Salle des tombeaux des ducs de Bourgogne.* — **Un mois en Afrique.** IV. Souvenirs historiques, par M. Ad. Joanne. *Vue d'Oran.* — **Courrier de Paris.** — **Chronique musicale.** — **L'Hôtel des commissaires-priseurs.** *Vue extérieure de l'Hôtel des commissaires-priseurs; la mise en vente; l'achat; la prise de possession; salle de vente.* — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. D. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Les usines de la Vieille-Montagne.** *Vue extérieure; intérieur des ateliers d'Angleur; embarcadère de l'Ourte, à Chenée (rive gauche); extraction de la Calamine à Moresnet.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Rôles créés par mademoiselle Mars au Théâtre-Français.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Drouot.

Une de ses gloires les plus pures, les plus populaires, vient encore d'être enlevée à la France. Drouot est mort le 24 mars à Nancy, qui l'avait vu naître. Dans la longue carrière de l'illustre général, depuis les premières guerres de la république jusqu'au dernier coup de canon de Waterloo, au milieu des honneurs comme au temps de la persécution, dans l'agitation de la vie militaire comme dans le calme de la retraite et dans le silence d'une vieillesse douloureuse, il se montra tour à tour un héros, un grand citoyen, un des plus nobles exemples de bravoure, de dévouement, de fermeté et de résignation.

C'est en Egypte que Napoléon avait distingué Drouot. En 1808, il le nomma colonel-major de l'artillerie à pied de la garde impériale. A Wagram, et pendant la campagne de Russie, Drouot justifia cette distinction et s'acquit des droits à de nouveaux honneurs. Général de brigade et aide de camp de l'empereur au commencement de 1813, il rendit les plus grands services à l'armée dans la campagne de Saxe, et, par l'emploi habile et énergique de l'artillerie, concourut puissamment au succès des batailles de Lutzen, de Bautzen et de Hanau. Général de division le 3 septembre de la même année, il assura la retraite de l'armée, et déploya dans plusieurs affaires de la glorieuse campagne de France, notamment dans celle de Nangis, une bravoure et une habileté qui lui valurent l'éloge que Napoléon faisait de lui à Sainte-Hélène : « Il n'existait pas dans le monde deux officiers pareils à Murat pour la cavalerie, à Drouot pour l'artillerie. »

Autrement fidèle que le roi de Naples, Drouot suivit à l'île d'Elbe Napoléon, dont il n'avait jamais été le courtisan, et auquel il ne craignait pas de témoigner alors un dévouement qui ne pouvait plus être taxé de flatterie. Il combattit le projet de retour en France; mais l'empereur ayant persisté, il débarqua avec lui, et, d'Antibes à Paris, commanda l'avant-garde. A Waterloo, sous les murs de Laon, après la fatale défaite, à la chambre des pairs, où il avait été appelé, sur les bords de la Loire, il se montra plein d'une héroïque persévérance inaccessible sinon à la douleur, du moins au découragement.

Compris dans l'ordonnance de proscription du 14 juillet 1815, Drouot, au lieu de fuir, vint hardiment offrir sa tête aux réacteurs et se constitua lui-même prisonnier à l'Abbaye.

Cette noblesse antique de caractère ; — les témoignages d'admiration de tous les hommes appelés à déposer contre lui par le ministère public ; — une défense pleine de loyauté et de dignité personnelle, et se terminant par cette phrase digne des hommes de Plutarque : « Si vous croyez que mon sang « soit utile à la tranquillité de la France, mes derniers mo- « ments seront encore doux ; » — tout cela agit sur quelques-uns de ses juges. Il ne s'en trouva que trois pour l'envoyer à la mort; quatre votèrent pour l'acquittement.

Il se rendit immédiatement à Nancy auprès de son frère, et, fidèle à la cause qu'il avait suivie, il refusa constamment les honneurs et les traitements que la restauration lui offrit elle-même à plusieurs reprises. — Quand le drapeau sous lequel il avait combattu fut rendu à la France, il n'accepta que momentanément un commandement supérieur dans l'Est, et rentra bientôt après dans la vie privée.

Napoléon ne faisait pas moins de cas de ses vertus civiques que de ses talents militaires. « Drouot, disait-il (ou plutôt *le sage*, car c'est ainsi qu'il l'appelait), Drouot est un

Le général Drouot, décédé le 24 mars 1847.

homme qui vivrait aussi satisfait avec 40 sous par jour qu'avec la dotation d'un souverain. Sa morale, sa probité, sa simplicité, lui eussent fait honneur à l'époque même des Cincinnatus romains. » Ce jugement, la vie et la mort de Drouot l'ont confirmé. Compris dans le testament de l'Empereur pour une somme de cent mille francs, il la distribua en bienfaits, comme il le fit de son patrimoine. En proie aux infirmités, il ne songeait qu'aux souffrances des pauvres, et trouvait dans la simplicité de ses goûts et dans l'austérité de sa vie des ressources qui lui permettaient d'exercer sans cesse sa charité. Il ne possédait plus que sa pension, qu'il partageait encore avec les malheureux ; et comme les arrérages s'en trouvaient absorbés par ce généreux emploi, un jour de cet hiver rigoureux où l'on venait lui signaler des indigents à secourir, il fit vendre ses épaulettes de Waterloo et son habit de général pour leur donner du pain.

Ajoutons que, dans son testament, il a manifesté l'intention formelle que ses obsèques se fissent sans pompe, qu'aucun honneur militaire ne lui fût rendu, qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, et que ses restes fussent inhumés dans le cimetière commun, près de ceux de son père et de sa mère, boulangers à Nancy, avec cette seule inscription : ANTOINE DROUOT, *général d'artillerie, né à Nancy le* 11 *janvier* 1774, *mort le...*

Histoire de la Semaine.

La tribune de la Chambre n'a pas retenti cette semaine de débats pareils, à beaucoup près, à ceux que la proposition de M. Duvergier de Hauranne a provoqués la semaine dernière. La salle des Conférences n'a pas vu autant d'intrigues se croiser, et celle des Pas-Perdus n'a montré aucune impatience à connaître les résultats des scrutins. C'est assez dire que cette semaine il n'y a eu aucune question de cabinet posée, que les grands orateurs sont demeurés sur leurs bancs, que les conservateurs progressistes n'ont pas eu à *éclaircir* leur position, et que les 98 voix de majorité que le ministère a obtenues n'ont pas eu à se recompter de nouveau. Mais l'occasion ne tardera pas à s'en représenter, car M. de Rémusat a déposé son ancienne proposition relative aux députés fonctionnaires publics, étendue cette fois aux fonctionnaires de la maison militaire du roi et des princes. M. de Rémusat ne demande la mise en vigueur des dispositions de sa proposition qu'aux prochaines élections générales. Elle sera examinée le mercredi 7 par les bureaux appelés à se prononcer sur sa lecture.

En attendant, la Chambre, qui avait autorisé celle d'une proposition de MM. Glais-Bizoin et Emile de Girardin, en a prononcé la prise en considération. Non repoussée par M. le ministre des finances, cette proposition supprime le timbre des journaux et établit la perception du port par la poste au taux de 4 centimes pour chaque feuille de la dimension de 40 décimètres et au-dessous, et augmente ce port d'un centime par chaque dix centimètres excédants, en affranchissant de la taxe les suppléments exclusivement occupés par le texte et les exposés de motifs des projets de lois, les séances des débats législatifs et les documents officiels.

Une autre proposition qui, dans les bureaux, a reçu de la part de M. Lacave-Laplagne un moins bon accueil, est celle de M. Chapuys-Montlaville. Elle consiste à affranchir du timbre tous les journaux et feuilles périodiques qui s'engageront à ne pas publier de romans-feuilletons. La majorité des bureaux en a néanmoins autorisé la lecture, et la Chambre sera appelée le 6 avril à se prononcer sur sa prise en considération.

COMMERCE EXTÉRIEUR. — Le tableau du commerce extérieur, pendant les deux premiers mois de 1847, publié par *le Moniteur*, constate une diminution de 2,926,471 fr. dans les recettes de douane, comparées à celles de 1846. Mais cette différence provient des droits d'entrée sur les céréales qui, l'année dernière, ont produit en janvier et février 4,837,335 fr., tandis que cette année ils n'ont donné que 409,647, à cause de la loi qui a dernièrement affranchi ces denrées. On remarque une augmentation sur les sucres, les cafés, l'huile d'olive, le poivre ; tandis que les matières premières, employées par l'industrie, présentent généralement une diminution, tels que le coton, les fils de lin et de chanvre, la laine, le salpêtre, le suif.

POSSESSIONS FRANÇAISES. — *La Sentinelle de Maurice* du 7 décembre annonce en ces termes l'évacuation du poste de Nossi-Bé, près de Madagascar :

« Nous apprenons que le gouvernement français, s'étant convaincu de l'insalubrité de Nossi-Bé, vient de se déterminer à abandonner ce funeste établissement, asile des maladies et de la mort, où les deux tiers, quelquefois même les trois quarts des troupes tombent victimes du climat dans un seul été. L'île de Mayotte va donc être la seule position militaire de la France dans ces mers : elle est, du reste, parfaitement appropriée à cet effet; c'est une île à peu près ronde et élevée, qu'il est aisé de défendre, et sur laquelle on peut aisément mettre des canons en batterie tout le long de la côte. Elle n'est pas exempte des fièvres que font naître les miasmes pestilentiels de Madagascar, bien qu'elle en soit distante de quarante milles; mais elle est bien moins exposée à ces malignes influences que Nossi-Cé, située à un demi-mille ou un mille tout au plus de la grande île française, sur une côte basse et marécageuse, exposée au nord-ouest, devant l'embouchure de deux grands fleuves et d'autres petites rivières qui débordent chaque année sur leurs rives; en un mot, au centre même des maladies.

« M. Passot, gouverneur de Mayotte, est, dit-on, un homme fort éclairé, très-libéral, appréciant parfaitement les bienfaits qui résulteraient d'un commerce libre entre les Français, les Anglais, les Américains ou les Arabes, enfin avec tous ceux qui voudraient loyalement entrer en relations avec l'île. Il a donné asile au général Jkabija, ex-gouverneur d'Angontsy, obligé de chercher un refuge contre la vengeance des Hovas à Mahory, petite île près de Mayotte; c'est à la libéralité de ce chef que l'île a dû, en 1839, 1840 et 1841, l'émigration de travailleurs malgaches qui a rendu la vie à notre colonie. M. Passot est aussi en relations avec Mohilla et toutes les îles des archipels voisins, ainsi que plusieurs points de la côte occidentale de Madagascar. Appeler à lui les ressources et les richesses de ces fertiles contrées, en civilisant les tribus esclaves, serait une œuvre digne de l'esprit élevé et entreprenant du gouverneur. »

ANGLETERRE. — On lisait dans le *Morning-Post* du 26 mars :

« Nous avons encore la satisfaction d'annoncer l'approche d'un événement destiné à augmenter le bonheur personnel de notre souveraine et du prince son mari. L'accouchement de la reine doit avoir lieu, dit-on, en août prochain. »

ESPAGNE. — La chambre des députés espagnols a enfin clos, le 24, la discussion de son adresse en réponse au discours d'ouverture.

Les nouvelles de Madrid du même jour étaient peu rassurantes. On y avait reçu des renseignements alarmants sur les préparatifs des carlistes.—Il y avait aussi des troubles à Vigo et à Santiago, à cause de la cherté des grains.

L'*Heraldo* de ce même jour déclarait qu'il n'était jamais venu à la pensée de la reine d'appeler les progressistes aux conseils de la couronne, et ajoutait que tout ce qui a été dit à ce sujet est complétement faux.

PORTUGAL. — Pas d'autres nouvelles précises de ce pays que celle-ci, qui est donnée par le *Clamor publico* de Madrid, d'après une correspondance des frontières du Portugal, à la date du 12 mars, nouvelle qui en vaut bien une autre si elle est vraie :

« Les troupes commandées par le maréchal Saldanha viennent de subir une perte de 1,400 hommes, tués ou blessés, au pied du château d'Oporto. Saldanha s'était mis en rapport avec le commandant de cette forteresse, qui allait lui être livrée par une trahison, si par hasard le message renfermant les détails de toute l'intrigue et annonçant la reddition du fort, avec indication de l'heure et du signal, qui devait consister en une fusée à faire partir d'un des angles du château, ne fût tombé entre les mains du général Povoas. Ce général, à peine en possession de la dépêche qui lui révélait cette trahison, se hâta de se rendre à Oporto avec tout son corps d'armée. Une fois entré dans la ville, il communiqua sa dépêche à la junte, qui le laissa libre de choisir les moyens à employer pour déjouer les projets de Saldanha. Povoas fit aussitôt arrêter avec le plus grand mystère le commandant du château, qui avoua son crime; puis il fit charger à mitraille toutes les pièces en batterie sur les bastions du fort, et donna l'ordre d'allumer la fusée au moment convenu. Saldanha, apercevant ce signal, fit avancer un détachement considérable pour prendre possession du château, qu'il s'attendait à se voir livrer ; mais à demi-portée de pistolet, les pièces chargées à mitraille vomirent leurs projectiles sur les troupes royales et leur tuèrent ou blessèrent 1,400 hommes. »

D'autres nouvelles, du 20, ne démentent pas celle-ci, et représentent comme désespérée la situation du maréchal Saldanha.

ETATS PONTIFICAUX. — La mesure que l'on attendait du gouvernement papal, sur la presse, vient de paraitre. L'édit que le cardinal Gizzi a publié à ce sujet maintient en vigueur celui du 18 août 1825 pour ce qui se rapporte à la censure scientifique, morale et religieuse. En ce qui regarde les écrits politiques, la modification du cardinal Gizzi établit un conseil de censure tant à Rome que dans chaque chef-lieu de province. Les auteurs et les rédacteurs de journaux et écrits politiques pourront s'adresser à ces conseils comme tribunaux d'appel, si le censeur a refusé l'impression. Les journaux peuvent parler de politique et des événements du jour. Tout journal doit obtenir l'autorisation du gouvernement, fournir caution, et indiquer les noms de ses rédacteurs. En cas de diffamation, les rédacteurs seront condamnés à la prison et à l'amende.

LEVANT. — On a eu, par la voie de Vienne, des nouvelles de Constantinople jusqu'au 10, et d'Athènes jusqu'au 14 mars.

Les troupes turques des frontières grecques ont reçu des renforts, et le roi Othon a rappelé sous les drapeaux les sous-officiers et les soldats qui avaient obtenu un congé. Tous les fabricants d'armes en Grèce reçoivent de nombreuses demandes. Les Grecs résidant à Constantinople applaudissent au courage et à la résolution que le roi a montrés dans l'affaire Mussurus.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Le paquebot *Garrick* et le *Montezuma* sont arrivés le 24 au soir à Liverpool, venant de New-York. Le premier bâtiment en est parti le 4; le second, le 6. Les nouvelles apportées sont de six jours plus récentes que celles du *Cambria*. Elles sont importantes au point de vue politique et commercial.

Le congrès s'était ajourné, ou plutôt le terme de son existence était arrivé; mais avant de se séparer, il avait adopté deux importantes mesures : la première consiste dans le vote des 3 millions de dollars, pour mettre le président à même de négocier un traité de paix avec le Mexique ; la seconde, dans l'autorisation de nommer des officiers supplémentaires (additional) ou autres, dans l'armée. — Sur ce dernier bill, il s'est élevé entre les deux chambres un dissentiment sérieux qui s'est terminé par le rejet d'un amendement que la chambre des représentants présentait pour autoriser le président à nommer un général en chef destiné, bien entendu, à remplacer le général qui commande aujourd'hui l'armée en campagne.

Le colonel Benton était sur le point de se rendre au Mexique, afin de donner suite au vote du bill des 3 millions de dollars, en tâchant de négocier la paix avec le Mexique.

Le congrès a aussi adopté le bill autorisant la construction de quatre steamers de guerre destinés à servir de paquebots-poste entre New-York et Liverpool.

Les nouvelles du Mexique et du théâtre de la guerre sont confuses ; aucune action n'a eu lieu entre les parties belligérantes. On prête à Santa-Anna cent projets plus absurdes les uns que les autres : tantôt il va marcher sur Saltillo, tantôt sur Monterey et Matamoras de manière à se porter sur les derrières des Américains, en leur abandonnant San-Luis de Potosi; mais au milieu de toutes ces conjectures hasardées, il reste certain que, de part et d'autre, aucun mouvement décisif n'a eu lieu. Les forces du général Taylor concentrées à Saltillo montent à 6 mille hommes environ.

— Le nom d'un de nos romanciers a été mêlé dernièrement aux discussions du congrès de Washington. Un représentant, M. Sawyer, ayant déclaré à la tribune qu'il était opposé à ce que les nègres fussent traités comme les blancs, et qu'il ne permettrait pas à ses enfants d'aller à l'école avec des négrillons, M. Giddins, de l'Ohio, répondit qu'il jugeait les hommes d'après leur intelligence et leur moralité, et non d'après leur peau. « Mon collègue, ajouta-t-il, refuserait-il donc de recevoir Alexandre Dumas ? » — M. Sawyer, avec une bonne foi pleine de naturel : « Alexandre Dumas... qui est cela ? Je ne connais pas ce *gentleman*. » (Rires dans toute la salle.) — M. Giddins : « Je préférerais la compagnie de ce mulâtre français à celle de beaucoup de membres de cette chambre. »

BUENOS-AYRES.—Les journaux de Rio-Janeiro, du 21 janvier, contiennent des nouvelles de Montevideo jusqu'au 7 du même mois.

Le général Rivera a remporté, le 26 décembre, une éclatante victoire sur les troupes de Rosas. Il s'était emparé de Paysandu, après cinq heures de combat. Il a fait 600 prisonniers, dont 48 officiers, et pris 30 pièces de canon, 1,000 espingoles et plusieurs caisses de munitions.

Oribe a profité de l'éloignement de Rivera pour attaquer Florès et Medina, qu'il a forcés à se retirer jusqu'à las Vacas. Rivera avait laissé 400 hommes à Paysandu et s'était mis en marche pour venir combattre Oribe.

Les nouvelles de Buenos-Ayres sont du 2 janvier. Rosas a présenté à l'assemblée des représentants son message, qui se compose de quarante-six pages. Deux tiers de ce document concernent les affaires extérieures. Rosas s'y plaint de tout le monde.

ILES SANDWICH. — On écrit de Copenhague (Danemark), le 20 mars :

« Nous avons reçu des nouvelles de la corvette de guerre *la Galatée*, qui exécute, comme on le sait, un voyage de circumnavigation.

« Ces nouvelles sont en date de Honoloulou, capitale des îles Sandwich, le 31 octobre dernier. Le commandant de *la Galatée*, M. le capitaine de vaisseau Bille, ses officiers et les membres de la commission scientifique avaient été reçus par le roi Kamchamah III (premier roi chrétien des îles Sandwich), qui les avait présentés à sa femme et à ses enfants. Ceux-ci sont au nombre de seize, savoir, huit fils, dont l'aîné a seize ans, et huit filles, dont la première est âgée de vingt ans. Le prince royal, son frère puîné et deux de ses sœurs ont chanté devant les Danois, en s'accompagnant avec le piano.

« M. Bille a dit au roi que le gouvernement de Danemark désirait conclure avec lui un traité de commerce et d'amitié, et Kamchamah lui a répondu qu'il ne demandait pas mieux que d'établir des relations amicales avec les nations d'Europe, sur l'appui et l'aide desquelles il comptait dans la grande tâche qu'il s'était imposée de civiliser ses sujets.

« M. Bille a donné à bord de *la Galatée* un dîner et un bal, auxquels assistaient le roi et la reine des îles Sandwich et toute leur famille, les consuls étrangers et les officiers des vaisseaux de guerre français et anglais qui se trouvaient dans le port de Honoloulou. A l'arrivée du roi et de la reine à bord de *la Galatée*, celle-ci a fait un salut de vingt-sept coups de canon, et les autres vaisseaux ont tiré chacun vingt et un coups.

« Dans la matinée du 31 octobre dernier, au départ de la dépêche du capitaine Bille, il se trouvait à Honoloulou environ cinquante baleiniers, pour la plupart français et américains. Il n'y avait que peu de bâtiments anglais et deux hambourgeois. »

ACCIDENTS. — On écrit de Royan, le 22 mars, à l'*Union* de Saintes :

« Le trois-mâts barque de 400 tonneaux *la Jeune-Nancy*, de Bordeaux, commandé par le capitaine Constant, venant de Santiago de Cuba, avec un chargement complet de café, à destination de Bordeaux, a fait naufrage hier au soir sur la basne à l'Anglais (côte d'Arrest). L'équipage du navire était composé de seize hommes, capitaine compris; tout le monde a péri, sauf cinq matelots qui se sont sauvés sur des débris : encore l'un d'eux, en arrivant à terre, a-t-il succombé aux fatigues horribles qu'il avait éprouvées; c'est à cinq heures du soir qu'ils ont quitté le bâtiment, et ils ne sont arrivés à terre que sur les sept heures.

« Deux passagers qui se rendaient en France après une absence de longues années ont aussi péri. Le navire a été partagé en trois morceaux; aussi la côte se trouve-t-elle garnie de tonneaux de café généralement défoncés. La perte est immense. Au moment de ce naufrage, qui a eu lieu par une mer affreuse et des vents du sud-ouest, trois autres bâtiments ont traversé les mêmes passes, et ce n'est que par le plus grand des hasards qu'ils se sont sauvés, et que des pilotes de Royan sont venus les recueillir. »

— On écrit de Copenhague (Danemark), le 22 mars :

« Un accident affreux est arrivé hier soir au théâtre national et royal de Copenhague.

« Le lustre de cette salle est suspendu à un plafond très-élevé situé immédiatement au-dessus de la salle; dans ce plafond de la salle se trouve une ouverture par où ce lustre descend. Au commencement de chaque acte on élève le lustre, qui alors disparaît de la salle des spectateurs, et à la fin de l'acte on le rebaisse. Cette disposition permet aux spectateurs des loges supérieures et du paradis de voir librement toute la scène pendant la représentation.

« Or, hier au soir, immédiatement après le premier acte de la seconde pièce que l'on jouait (c'était *Don César de Bazan*), le lustre, qui a cent quarante becs, et dont le poids est considérable, descendit avec une rapidité extrême jusque sur les bancs du milieu du second parquet, et là il atteignit une dizaine de personnes qui reçurent des blessures graves, et qui toutes, à l'exception d'une seule, furent tellement étourdies par le coup, qu'on les emporta sans connaissance.

« On pourra se faire une idée de la violence de la chute du lustre, lorsqu'on saura que les dossiers massifs des bancs en chêne sur lequels il est tombé ont été fracassés. Des flots d'huile ont jailli des becs du lustre, et ont inondé les vêtements de plus de cent personnes. Un grand nombre de dames sur tous les points de la salle se sont trouvées mal.

« Le spectacle a cessé, et dès que le théâtre a été évacué, le commissaire de police de service et la direction ont procédé à une enquête. Ils ont constaté que le lustre même, ses cordes et toutes ses autres dépendances étaient dans un excellent état, mais qu'au moment où le lustre devait être descendu il n'y avait présents que deux des quatre ouvriers qui étaient chargés de manœuvrer cette lourde machine ; que ces deux ouvriers, après avoir en vain appelé leurs camarades, et pour ne pas laisser les spectateurs dans une quasi-obscurité, se sont hasardés à baisser à eux seuls le lustre ; mais que, dès qu'ils eurent lâché les cordes, leurs forces les trahirent, et ils ne purent retenir le pesant luminaire, qui alors, comme nous l'avons dit, tomba sur les bancs du second parquet.

« Toutes les personnes blessées se trouvent encore aujourd'hui dans le plus grand danger. »

— On écrit de Liverpool, le 24 mars :

« Hier, vingt et une arches du viaduc de Liverpool (chemin de fer de Liverpool à Bury) se sont écroulées l'une après l'autre avec un épouvantable fracas. Le bruit, semblable à des détonations d'artillerie, a été entendu à un mille à la ronde. Ces arches étaient bâties entièrement en briques. Depuis quelque temps une des arches avait été condamnée par les inspecteurs, et l'on devait y faire des réparations considérées comme urgentes. Personne n'a été blessé. »

— On écrit de Mons (Belgique), le 25 mars :

« Une catastrophe bien terrible vient de porter le deuil et la désolation dans les communes de Dour et de Warquignies. Le feu *grisou* a fait explosion le lundi 22, à cinq heures de l'après-midi, dans la houillère de la grande veine du bois de Saint-Ghislain, située sur Dour. Cette explosion est attribuée par quelques-uns au fluide électrique, parce qu'au moment même de l'explosion un orage affreux planait au-dessus du bois ; d'autres supposent qu'une pierre, dans sa chute, a déchiré le tissu métallique d'une lampe de sûreté, et que la flamme a communiqué le feu au gaz, qui a fait une explosion si terrible, que la toiture même de la houillère a été jetée au loin.

« Par une circonstance relativement heureuse, il n'y avait alors sur les lieux qu'une cinquantaine d'ouvriers, tandis que le nombre ordinaire dépasse la centaine. Quelques-uns, qui se trouvaient sur les échelles, purent avec peine parvenir au jour, car le vent les avait culbutés et la fumée les suffoquait. Les autres, brûlés ou asphyxiés, gisaient au fond de la bure. A peine l'explosion avait-elle eu lieu, que M. Richard, directeur, et plusieurs ouvriers courageux des environs descendaient dans les travaux au péril de leur vie, puisque le ventilateur était arrêté et les travaux privés d'air. On parvint, non sans peine, à ramener au jour une dizaine d'ouvriers, dont l'état n'inspire plus aucune inquiétude. On ne pouvait plus en douter, 26 cadavres au moins restaient dans le fond de la bure ; 17 furent extraits vers dix heures du soir, et on dut renoncer à l'espoir de retirer les autres, car il y avait des éboulements, et une galerie privée d'air était pleine de gaz qui menaçait de faire explosion à chaque instant. A la première nouvelle du malheur, les médecins et le clergé de Dour étaient sur les lieux et prodiguaient aux malheureux blessés, les uns les secours de leur art, les autres les secours et les consolations de la religion. Tous ne quittèrent le lieu du sinistre que le matin, lorsqu'on eut perdu tout espoir de retrouver les autres. »

NÉCROLOGIE. — En tête de ce numéro, nous acquittons notre dette funéraire envers l'illustre général Drouot.

— M. le prince Jules de Polignac, ancien ministre de Charles X, est mort à Saint-Germain-en-Laye, où il vivait retiré depuis deux ans. Il était né en 1780. Son frère aîné, M. le duc de Polignac était mort au commencement de mars. Il ne reste plus des trois frères que le comte Melchior de Polignac, ancien aide de camp de Charles X et ancien gouverneur de Fontainebleau. M. le prince de Polignac laisse six enfants.

— L'armée a perdu M. le général Naudet, ancien chef du cabinet particulier de M. le maréchal Soult.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Deuxième article. — Voir page 51.

Où est le temps où le même sujet, traité par cent peintres divers, suffisait pour exciter l'admiration d'un public attentif et passionné ? Un thème était donné, chacun le répétait à sa guise, sans s'occuper beaucoup d'y mettre de la variété, et au milieu de ce concert monotone la foule s'abandonnait au ravissement, et pas un bel esprit n'était là pour dire : « Sonate, que me veux-tu ? » A la vérité, cela se passait à une époque qu'on a appelée la renaissance, parce que l'art assoupi pendant des siècles semblait effectivement s'éveiller à la vie ; à la vérité aussi le pays où cela avait lieu était l'Italie, terre heureuse, où les habitants ont l'enthousiasme facile et conservent encore aujourd'hui quelque chose de cette faculté, car un seul opéra suffit à les amuser toute une année. Ce thème était simple, il se composait d'une femme et d'un enfant ; il n'était pas neuf, car déjà depuis des siècles les Byzantins reproduisaient ce type immobilisé dans leur peinture traditionnelle ; mais il cessait d'être un signe conventionnel, une sorte d'hiéroglyphe sacré ; les artistes de la renaissance y introduisaient la vie, la grâce, la beauté et le sentiment. Le nombre des madones et des saintes familles exécutées par les peintres italiens seulement a dû être prodigieux. Bientôt sans doute l'art, en s'émancipant, a étendu son horizon, et il a successivement embrassé tous les sujets de la tradition religieuse. Les Grecs également reproduisirent dans leurs œuvres artistiques les sujets contenus dans leur cycle religieux, mais ces sujets avaient été préalablement élaborés. Ils les trouvaient déjà tout resplendissants de beauté et de jeunesse dans les poëmes d'Homère, tandis que les peintres italiens reçurent les leurs tout empreints de la rudesse des récits hébraïques ou de la grossièreté des légendaires, tout attristés d'ascétisme, de macérations et de tortures. Ils consacrèrent l'art, qui est la déification de la beauté visible, à une religion qui nie la matière, n'admet que l'esprit, et dit par la bouche de saint Paul : « Nous ne contemplons pas les choses visibles, mais les invisibles. » Et cependant, malgré cette loi d'anathème, ils redirent à leur manière, dans leurs poëmes de couleurs, tous les récits du christianisme ; ils y firent entrer de plus en plus la personnalité humaine. L'orthodoxie, si elle eût été clairvoyante et sévère, eût pu renier leur concours. Dans ces madones multipliées par le pinceau de ces hommes admirables, ce n'était déjà plus la mère du Christ, l'image sacrée qu'on venait vénérer, on venait y contempler la pureté de la vierge, le sourire caressant de la mère, l'idéale beauté de la femme, ce rêve éternel de l'artiste ici-bas. En présence de ces ravissantes créations, on oubliait sa foi, on ne retrouvait plus que son cœur. Où est ce temps ? Ce qui était possible alors ne l'est plus aujourd'hui. Ces enchantements que l'on éprouve dans la nouveauté des impressions durent peu. La naïveté des premières émotions est pour l'homme ainsi que pour les peuples un charme de la jeunesse. On se livre alors pleinement à ce que l'on ressent, on ne le discute pas. On est encore incapable de ces analyses délicates qui sont un des tristes plaisirs de la réflexion ; bien des rapports vous échappent ; mais l'œuvre vous apparaît dans sa synthèse radieuse, dans sa parfaite unité. C'est l'époque où l'art atteint peut-être son apogée, parce qu'il y a un merveilleux accord entre le public et l'artiste ; l'un et l'autre, à des degrés différents sans doute, sont faibles par la science, mais forts par l'imagination. Alors la conception de l'artiste est simple et prise dans le vif des choses, elle va droit aux caractères extérieurs les plus manifestes, et rencontre sans effort la grandeur dans la vérité, la grâce dans le naturel et la clarté dans la brièveté du rendu et l'économie des moyens. Plus tard il lui faut aller chercher des points de vue plus compliqués et des rapports plus secrets ; on poursuit l'illusion matérielle, on tourmente, on exagère la ligne, on travaille la couleur de manière à en faire un spectacle à effets calculés ; l'art se perfectionne quant à l'exécution ; il est plus savant, mais il est moins spontané ; il y a encore de grands peintres, des génies heureux, mais il n'y a plus d'artistes divins. Ou s'il y en a, il n'y a plus d'enthousiasme populaire pour les diviniser ; si quelque œuvre sublime apparaît encore par hasard, elle n'est plus accueillie avec autant d'amour, ce n'est plus une œuvre sainte. La science qui se développe à mesure que l'on produit, les conditions du goût qui deviennent de jour en jour plus difficiles, les tentatives hardies et les excentricités de quelques génies novateurs qui, de temps à autre, viennent jeter l'art en dehors de ses voies et troubler son point de vue, toutes ces circonstances amènent un art d'apparat où l'étude se trahit, et où de grandes qualités ne rachètent pas l'absence du sentiment naïf. Cette période a été représentée en Italie par l'école bolonaise. Héritière de toutes les doctrines antérieures, elle a été la plus féconde institutrice des peuples en peinture ; elle transmit une forte discipline, qui mit obstacle à ce que l'on revînt à la nature. Chez nous, à l'exception de Lesueur peut-être, nos plus grands peintres, Poussin, Lebrun, David, ont été des peintres de style. Leurs facultés tenaient plus à leur intelligence qu'à leur sensibilité. De nos jours toutes les entraves sont brisées, toute autorité magistrale est rejetée, chacun marche dans son indépendance. Si quelque peintre, doué d'une âme élevée, a une perception vive de la nature et du beau, rien ne lui fait obstacle dans les doctrines du présent pour la manifester au monde. Mais les souvenirs des grands maîtres qui assiégent son esprit doivent lui signaler mille écueils à éviter, et faire fléchir sa spontanéité sous le poids de l'érudition et du doute. Ce qu'il sait l'empêche de bien voir ce qu'il voit. Et d'ailleurs, en présence des susceptibilités du goût, des exigences justes ou mal fondées de l'esprit critique, il lui faut réunir tant de qualités diverses, que sa tâche est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était du temps de Raphaël. Toutes ces conditions font de plus en plus obstacle à la grande peinture, contre laquelle conspirent déjà et le délaissement du public, et la rareté des encouragements, et la banalité des commandes. C'est encore dans les temples qu'elle trouve le plus fréquemment à s'exercer. Mais ici ce n'est plus seulement la tiédeur pour l'art qu'elle a à vaincre, il lui faut encore triompher de l'indifférence religieuse. La plupart de ceux qui la jugent sont obligés de faire avant tout un effort pour se transporter dans un milieu qui n'est plus le leur. L'œuvre religieuse ne trouve plus de communion de pensée dans ceux qui la contemplent, et le plus souvent aussi cette communion de pensée manque à celui qui l'exécute. Par une double défaveur, c'est surtout pour les fidèles, pour les âmes imprégnées de foi, qu'elle a le moins de valeur, parce que le recueillement intérieur les absorbe, et qu'ils n'ont rien de cette idolâtrie païenne pour le beau extérieur qui a toujours subsisté en Italie. Aussi l'immense majorité des tableaux religieux qu'on exécute de notre temps sont moins des sujets inspirés que des tâches laborieuses dont on se tire avec plus ou moins de bonheur. Qui pourrait prétendre à être neuf dans un tableau de Madone ou de Sainte Famille ? Quel intérêt, autre qu'un intérêt de clocher et de marguilliers, offre aujourd'hui le martyrologe tout entier, qui a si souvent défrayé la peinture des écoles célèbres ? Combien de récits bibliques, déjà suffisamment illustrés, semblent devoir être interdits désormais au choix des artistes ! à quoi bon redire l'arche de Noë, le sacrifice d'Abraham, Esaü vendant son droit d'aînesse, Joseph expliquant les songes, Loth et ses filles, Moïse exposé sur les eaux, le Serpent d'airain et le Veau d'or, Tobie et son poisson, David et Goliath, Judith et Holopherne... et mille autres sujets dont la nomenclature serait sans fin ? Si vous demandez à un grand artiste de vous peindre les noces de Cana : s'appelât-il Paul Véronèse, il ne trouvera là qu'une occasion de représenter la magnificence d'une salle de banquet, et de l'illuminer de sa magique couleur ; il perdra de vue la divinité au milieu des serviteurs, des musiciens et des coupes du festin. Parmi les sujets empruntés au Nouveau Testament, quelques-uns cependant peuvent encore donner lieu à des créations neuves et élevées, quoique ayant déjà été fréquemment traités. Pour n'en citer ici qu'un seul, je nommerai celui du Christ au jardin des Oliviers ; la solennité mélancolique de la scène, la profonde tristesse de l'Homme-Dieu, au moment d'accomplir le sacrifice, de se dévouer pour ce monde qui le méconnaît et lui prodigue l'insulte, la solitude et l'abandon dans lesquels le laisse à cette heure de mortelles défaillances la tiède indifférence de ses disciples bien-aimés... il y a dans ce spectacle un côté humain éminemment sympathique pour nous autres modernes, qui avons une expérience plus étendue, une intelligence plus intime de la douleur que les anciens, et le génie des artistes peut longtemps encore y puiser de sublimes inspirations. On ne choisit pas toujours d'une manière aussi heureuse. Si une chose m'étonne dans nos expositions annuelles, c'est, après la profonde insignifiance de la plupart des peintures religieuses, le choix malencontreux des sujets : saint Sébastien n'a-t-il pas été criblé d'assez de flèches, dans toutes les attitudes possibles ? Saint Martin n'a-t-il pas assez de fois partagé son manteau avec toutes sortes de pauvres ? Pourquoi ces inutiles reproductions de scènes qui n'intéressent plus aujourd'hui personne ? Tous les sujets, je le sais, sont bons pour le talent, et il ne faut pas aller chercher bien loin ses données ; les plus simples sont les meilleures. Peignez-moi, si vous voulez, un pauvre aveugle portant dans ses bras son jeune guide expirant ; je m'y intéresserai volontiers ; mais, pour Dieu ! que cela ne soit plus l'insipide Bélisaire !

Les tableaux religieux sont peut-être cette année un peu moins nombreux que les années précédentes ; mais ils forment comme à l'ordinaire une série où la médiocrité est d'autant plus marquée, qu'ils sont pour la plupart exécutés dans de grandes dimensions. Une bonne partie, et nous ne nous en occuperons pas ici, est reconnaissable, au premier aspect, à la vivacité des bleus d'outre-mer employés dans les draperies, qui les rend de très incommodes voisins pour les tableaux d'un ton moins criard. Une des grandes compositions religieuses est celle de M. BRISSET : *Trait de la vie de saint Laurent*. Nous en avons parlé au mois d'octobre dernier à l'occasion des envois de Rome ; ce tableau perd un peu au grand jour du salon. La peinture en manque de ressort, et des parties bien étudiées disparaissent et sont tout à fait éteintes, quoiqu'il ne soit pas placé à une grande hauteur. — Un tableau de M. APPERT : *la Mort de saint Joseph*, est dans un système d'exécution tout à fait opposé. Il est d'une couleur vigoureuse et qui ne manque pas d'harmonie ; mais le crépi lumineux du mur, le long duquel est le moribond, tient une place beaucoup trop importante dans le tableau. L'artiste semble du reste avoir cherché à plaisir la vulgarité des détails, et n'avoir pas pris ses personnages au sérieux ; la Vierge seule, affaissée dans sa douleur, est exécutée dans un meilleur style ; mais peut-être sa prostration et son désespoir sont-ils plus graves que la circonstance ne comporte. Bien que la mort du bon saint Joseph soit infiniment regrettable cependant, (et un des personnages placé derrière le lit semble, par ses gestes et son regard dirigé vers la Vierge, manifester cette opinion) quand on a vu mourir un Dieu, son fils, sur la croix, et qu'on n'en est pas morte soi-même de douleur, on doit pouvoir mieux supporter le départ d'un vieillard qui semble arrivé à la décrépitude et qui va monter au ciel avec sa couronne de virginité, comme l'assure saint Jérôme. Il faut en tout de la mesure. Si vous donnez ici à la Vierge cette attitude, quelle attitude lui donnerez-vous au pied de la croix ? M. Appert a encore exposé un grand tableau représentant des instruments de musique. Aux peintres coloristes tout est bon : des fruits, des meubles ou une assomption de la Vierge. Leur pinceau impatient ne voit dans le sujet qu'un prétexte. C'est un tort. Ils ne devraient s'exercer que sur des scènes propres à mettre en relief leurs qualités individuelles de coloris et d'exécution, et laisser à d'autres celles qui exigent des qualités plus intimes et plus réfléchies. — Il y a du mouvement dans le grand tableau de M. LENEPVEU, représentant le *Martyre de saint Saturnin* ; mais à la hauteur à laquelle il est placé, certaines parties n'apparaissent que d'une manière confuse, augmentée encore, je crois, par l'embu. — Dans le voisinage est un tableau bien composé de M. BAILLE : *Funérailles de saint Sébastien aux Catacombes de Rome*. — M. LASSALE-BORDES, auteur d'une Cléopâtre qui attira l'attention au dernier salon, a cette année une grande toile représentant *Jésus et saint Pierre marchant sur les eaux*. L'artiste paraît vouloir modifier le coloris criard qu'on avait généralement reproché à sa Cléopâtre, mais il y a encore de la dureté dans sa peinture. La figure du Christ forme près du cadre une ligne droite, parallèle avec lui, et qui a de la roideur ; celle de saint Pierre est bien rendue, et l'expression de ses traits est heureusement caractérisée ; ce sujet, qui a été souvent traité par les grands peintres, me semble être dans des conditions antipittoresques. Il y a là un tour de force que la peinture doit laisser à l'Evangile. On accepte une figure humaine qui vole dans l'air, qui glisse sur l'eau à la manière d'un sylphe ou du zéphir ; mais une figure qui marche sur l'eau, qui s'y arrête pour faire un sermon, est contraire à nos idées naturelles et nous gêne. Nous ne sommes pas devant un tableau pour combattre notre raison et faire un acte de foi. Ici la spontanéité de notre foi appartient avant tout à la représentation pittoresque. Du reste, je ne sais comment cela s'est fait, mais presque tous les peintres se sont arrangés de façon à escamoter le miracle, en peignant les eaux aussi solides qu'un terrain. — *Sainte Catherine ensevelie par les anges*, est un sujet gracieux où M. GENDRON a mis une certaine coquetterie de couleur. On désirerait y trouver une ligne mieux étudiée, un peu plus de sobriété et de calme dans les moyens, et une manifestation plus franche du sentiment poétique que possède l'artiste. — M. LÉCURIEUX a représenté *saint Guillaume*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, vendant les vases sacrés pour secourir les pauvres pendant une famine. Son tableau est exécuté dans des tons sourds, mais harmonieux, et avec un soin conscien-

cieux dans les détails, qui échappe, à la hauteur où il est placé. — Parmi les toiles de moindre dimension, l'attention est attirée par la Judith de M. H. Vernet (nous aurons l'occasion d'en parler plus tard), et par la *Judith* de M. ZIEGLER. C'est encore, suivant moi, un sujet malheureux que celui de la terrible veuve de Béthulie. Elle a beau avoir pleuré fidèlement pendant trois ans son mari Manassé, mort d'un coup de soleil au temps de la moisson des orges, et être animée d'un beau patriotisme, elle n'en fait pas moins un vilain tour et une lâche perfidie à ce pauvre Holopherne; et quoique le Seigneur soit avec elle, on ne peut pas s'y intéresser, et on serait plutôt disposé à prendre le parti du général de Nabuchodonosor. Le tableau de M. Ziegler vise d'une manière trop marquée à l'effet; la figure est énergiquement posée, mais rendue avec une dureté extrême. Ce n'est pas la souplesse de la chair, c'est la roideur du bronze. Il y a dans le visage une trop grande absence de modelé, et, fût-il mieux étudié, il serait déparé d'ailleurs par les yeux d'une grandeur exagérée, dont la fixité rappelle les yeux peints des momies égyptiennes, et dont l'étrangeté disparate frappe tout le monde au premier abord. M. Ziégler a exposé un au-

Salon de 1847. — Un bon cœur, tableau, par M. Édouard Girardet.

tre tableau d'un effet tout opposé au premier, dont le sujet est emprunté au monde vaporeux des songes. Ne suivant pas textuellement la Bible, il cherche à poétiser le *Songe de Jacob*; il a fait de ces anges, montant et descendant l'échelle, les représentants symboliques des arts qui doivent être successivement révélés à l'humanité, et a conçu la scène avec une simplicité qui rappelle celle des maîtres primitifs, mais qui, malheureusement, ne rappelle pas leur sentiment naïf. Le corps allongé de Jacob a une roideur contraire à l'état d'un homme endormi, c'est une statue dont le modelé est effacé. On est en droit d'attendre mieux que cela de M. Ziégler. — M. LAEMLEIN a peint cette *Vision de Jacob* dans de très-grandes proportions. Il se rapproche un peu plus de la Genèse. Seulement, comprenant très-bien que, s'il mettait Dieu au haut de l'échelle, touchant par un bout la terre et par l'autre le ciel, le Seigneur à cette hauteur-là ne ferait pas grande figure, il a pris le parti de le mettre au bas, parlant à Jacob endormi, mais qui va se réveiller, car il étend les bras par un geste violent. Il y a dans ce tableau des choses très-inégales. Certains anges à droite, ayant des perruques rousses ébouriffées, sont d'un effet malheureux; à gau-

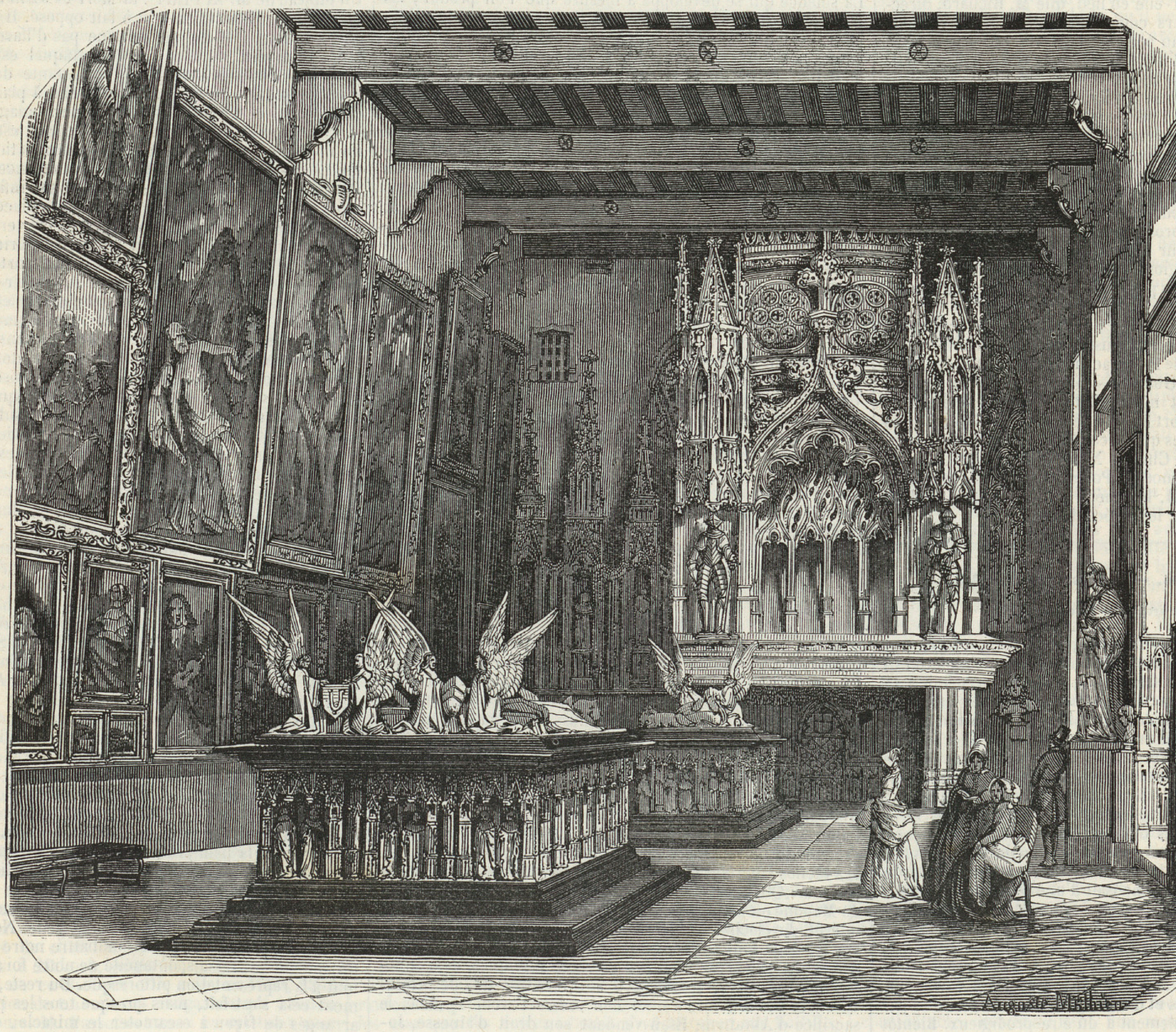

Salon de 1847. — Le Musée de Dijon, salle des tombeaux des ducs de Bourgogne, tableau, par M. Mathieu.

che, au contraire, quelques-uns sont dessinés avec élégance, et appartiennent à un style élevé.

M. EDOUARD GIRARDET : *Un bon Cœur*, charmante petite composition, pleine de vérité. Nous aurons l'occasion de reparler de M. Girardet en nous occupant des peintures de genre.

M. MATHIEU : *Une Salle du Musée de Dijon*. Cette salle, la seule qui reste de l'ancien palais ducal, renferme, outre plusieurs tableaux des écoles flamande, italienne et française, le tombeau de Philippe le Hardi, et celui de Jean Sans-Peur et de Marguerite de Bavière, sa femme. Ces tombeaux furent mis en pièces en 1793, par suite de la délibération du conseil général de la commune; mais les fragments en furent conservés, et, après neuf années de travaux consacrés à leur restauration, pour laquelle le département de la Côte-d'Or avait voté 25,000 fr., ils furent exposés de nouveau au public au mois de décembre 1827. L'artiste a rendu avec soin les détails de sculpture des tombeaux et de la belle cheminée qui décore le fond de cette pièce, appelée la salle des gardes; il a su y mettre l'exactitude la plus minutieuse sans sacrifier pour cela l'effet général de son tableau. A. J. D.

Un mois en Afrique. — IV. Souvenirs historiques.

Voir tome VIII, p. 245, 405, et tome IX, p. 21.

Un fait étrange, mystérieux, providentiel, domine toute l'histoire de l'Afrique du nord. Depuis plus de 4000 ans, depuis qu'elle est peuplée, cette large bande de terre, qui s'étend de l'Egypte à l'Océan entre le désert et la Méditerranée, a toujours été envahie, conquise, exploitée par des peuples étrangers, venus tantôt de l'Orient, tantôt du Nord et de l'Occident. Durant quarante siècles, l'Europe et l'Asie s'en sont disputé avec acharnement la possession. D'abord l'Asie s'en empare lorsqu'elle est encore inhabitée. Les Libyens ou Berbères (1), les prétendus autochthones, accourent pour la peupler, des contrées où naquit l'humanité. Plus tard, une autre race orientale, la race phénicienne, vient s'y établir à côté de ses premiers habitants, et peut-être même les chasser des points de la côte sur lesquels elle installe ses colonies. Les invasions européennes commencent par la Grèce. Des fugitifs de Théra y fondent Cyrène; mais cette tentative isolée n'a pas d'autre résultat. Rome, qui veut être, et qui est un instant, la maîtresse du monde, saisit avidement cette proie que l'ambition d'Alexandre avait convoitée sans avoir eu le temps de l'ajouter à son vaste empire. L'Europe du nord y règne ensuite après l'Europe du midi; les Wandales y succèdent aux Romains. Alors l'Orient qui, pendant longtemps, s'était contenté d'y envoyer à diverses époques des caravanes uives, reprend son ancienne conquête. Cependant, les Byzantins, assez forts pour l'arracher aux Wandales, sont trop faibles pour la conserver. A la voix puissante de Mahomet, les Arabes franchissent les frontières de leur patrie, s'élancent sur l'Afrique du nord, se répandent comme un torrent débordé du Nil à l'Océan, et bien qu'ils aient dépassé les limites des invasions antérieures, cette vaste étendue de terrain ne suffit plus à leur ambition; ils rêvent la conquête du monde; si Charles Martel ne les arrêtait pas à Poitiers, ce rêve serait peut-être accompli. Un jour, l'Europe songe à prendre sa revanche, et se dispose à aller exterminer dans leurs repaires celles de ces tribus asiatiques qui sont restées ou qu'elle a refoulées en Afrique. Au moment où les Portugais font quelques tentatives insuffisantes ou inutiles, et où les Espagnols, vainqueurs des Maures, occupent et fortifient quelques ports enlevés à la piraterie, l'Orient envoie au secours de ses représentants menacés des chefs, des maîtres, des tyrans, mais des sauveurs qu'il a la sage précaution de renouveler sans cesse. L'Espagne avait depuis longtemps cédé aux Turcs ses dernières forteresses, et l'Asie, non contente de posséder toute l'Afrique du nord, imposait à l'Europe vaincue un honteux tribut, quand la France, toujours prête à se dévouer pour l'humanité, prenant cette fois encore l'initiative, se fait enfin le champion de l'Europe et continue cette grande et sainte lutte, malheureusement interrompue, ou du moins mollement soutenue, pendant plusieurs siècles.

Grande et sainte lutte, en effet, car c'est celle de la civilisation contre la barbarie, de l'humanité contre la nature. L'Afrique du nord est certes une terre féconde; mais elle n'aime pas à produire, elle refuse surtout de se soumettre à une culture régulière, elle préfère sa pauvreté libre à une opulence assujettissante. Les différents essais tentés jusqu'à ce jour pour adoucir sa nature sauvage ont fini par échouer. Vainement les nations les plus civilisées de l'ancien monde se sont efforcées, après l'avoir domptée, de l'initier à leurs progrès; tôt ou tard elle a brisé leur joug, et, repoussant dédaigneusement leurs bienfaits, elle est revenue à son existence indépendante et capricieuse. Toutes les races qui ont voulu la civiliser et l'enrichir, elle les a chassées ou détruites. Où sont les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Byzantins, et ces Arabes auxquels l'Europe est redevable de tant de connaissances et de découvertes utiles? Ne les y cherchez pas, vous n'y trouverez que des Libyens ou Berbères, des Arabes, des Turcs, des Turko-Arabes. Si elle tolère encore les Juifs, c'est qu'ils sont peu nombreux, c'est que, loin de vouloir dominer, ils vont d'eux-mêmes au-devant de toutes les servitudes, c'est surtout qu'ils ne songent jamais qu'à eux. Voilà les peuples qu'elle consent à supporter, de lâches égoïstes qui ne s'occupent pas d'elle, ou de fiers sauvages qui se contentent de son sol dur, aride, calciné, pour tout lit, de l'eau saumâtre de ses fontaines pour toute boisson, et pour toute nourriture des fruits ou des céréales qu'elle produit çà et là spontanément.

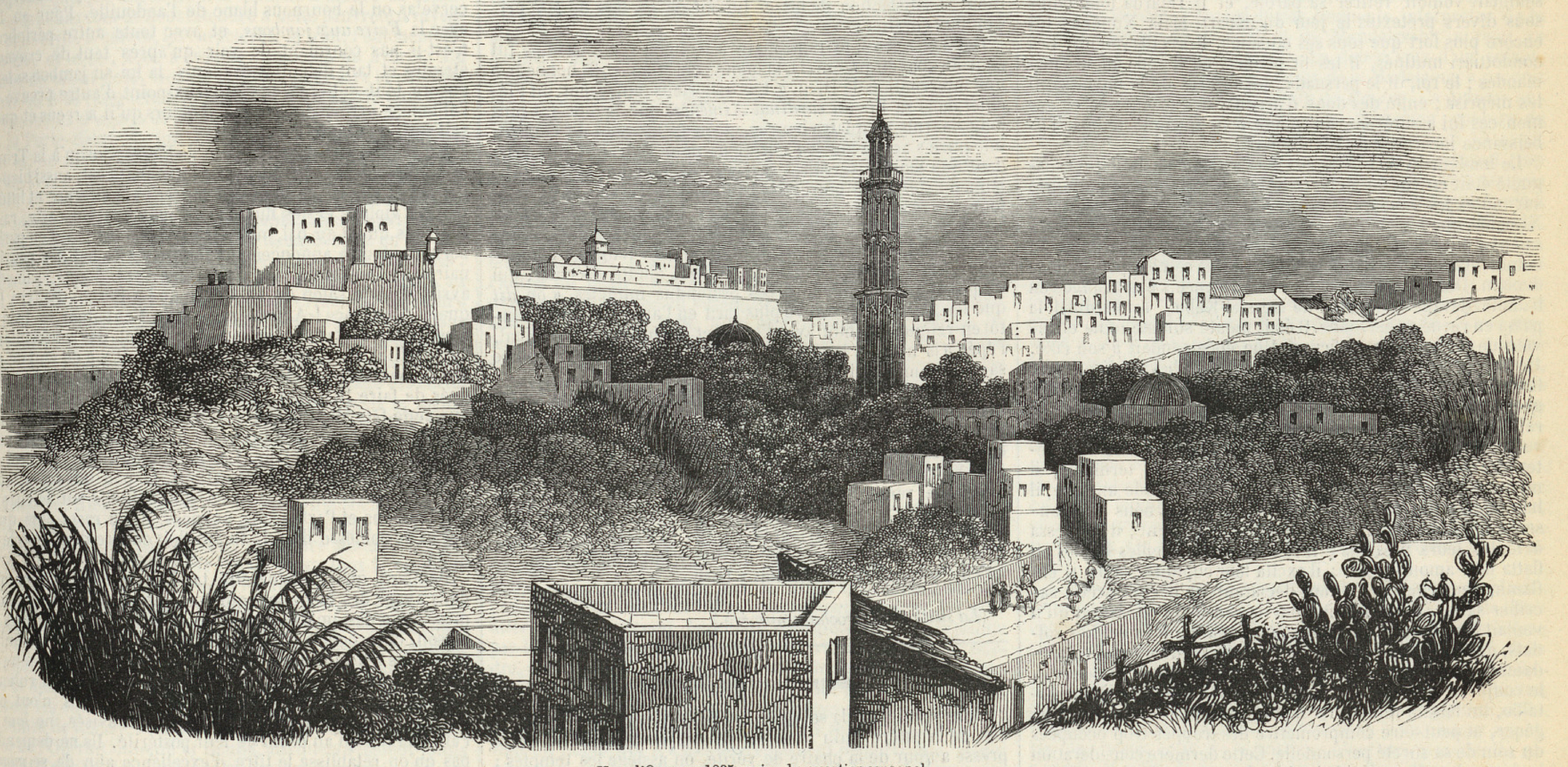

Le Château-Neuf. — Vue d'Oran en 1835, prise du quartier espagnol. La grande Mosquée. — La ville arabe et juive au-dessus du ravin.

Nulle part peut-être l'Afrique du nord n'était plus triomphante, plus heureuse, c'est-à-dire plus barbare et plus inculte, qu'à Oran et dans la province d'Oran, lorsque la France en prit possession en 1830, après la conquête d'Alger.

Tous les peuples qui se sont succédé dans l'Afrique du nord ont dû, sinon s'établir définitivement, du moins camper sur l'emplacement qu'occupe actuellement la ville d'Oran, car la source de l'Ouel-el-Rahhi a toujours coulé dans ce ravin, au pied de cette montagne, à l'ombre de ces beaux arbres, dont elle entretenait la fécondité et la fraîcheur. Le premier qui y ait laissé des traces évidentes de son passage, c'est le peuple romain. Une partie du Château-Neuf repose sur les fondements d'un édifice romain; on aperçoit encore des vestiges de ces ruines dans les jardins situés entre la mer et le bastion qui lui fait face. Oran resta probablement sous les Wandales et les Byzantins ce qu'elle avait été sous les Romains, une simple station maritime; car sa fondation proprement dite ne remonte qu'à la fin du troisième siècle de l'hégire. « D'après les géographes arabes qui attribuent son origine aux Maures d'Espagne, dit M. Azéma de Montgravier (2), ce furent l'importance de ce point et le voisinage du port de Mers-el-Kébir qui motivèrent sa création. Au commencement du quatrième siècle de l'ère musulmane, sa prospérité avait déjà atteint un si haut degré que les divers partis qui, dans la péninsule comme sur le continent africain, se disputaient la domination du pays, cherchaient à s'assurer la possession d'une si riche proie, et que dans l'espace d'un demi-siècle elle fut prise et reprise quatre fois par les Arabes et les Berbères. »

Vers la fin du quinzième siècle de l'ère chrétienne, Oran dépendait du royaume de Tlemcen, où régnaient alors les Beni-Zian. « Sous les souverains de cette famille, nous apprend M. Walsin Esterhazy (1), Tlemcen était devenue l'entrepôt de tout le commerce de l'intérieur. Le *tibbar*, l'ivoire, les plumes d'autruche, les cuirs préparés, etc., formaient de grandes branches du commerce, sources fécondes de richesses pour les habitants du pays. Tous ces produits, transportés à Oran, y étaient achetés à grands frais par les marchands vénitiens, et leurs galéasses, qui remplissaient le port de Mers-el-Kébir, les transportaient en Europe. Les souverains de Tlemcen avaient à Oran une douane qui percevait de riches impôts sur tous les objets d'importation et d'exportation. L'Europe donnait à l'Afrique, en échange de ses produits, des armes, des verroteries de Venise, des étoffes de toute espèce, etc. « Oran, disait-on alors, est supérieure à toutes les villes par son commerce; c'est le paradis des malheureux; celui qui vient pauvre dans ses murs en sort riche. » Mais il paraît que le luxe et les richesses avaient corrompu les mœurs, car Sidi-Mohammed-ben-Awari, marabout très-vénéré qui vivait du temps des Beni-Zian, lança contre cette ville la malédiction suivante: « Oran, ville de l'adultère, voici une prédiction qui s'accomplira; l'étranger viendra dans tes murs jusqu'au jour du renvoi et de la rencontre (2). »

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Le 19 mai 1509, Oran tombait entre les mains des Espagnols.

Quand les Maures, chassés d'Espagne après la chute de Grenade, en 1499 et 1500, vinrent chercher en Afrique une nouvelle patrie, loin d'y être reçus à bras ouverts comme des frères malheureux, ils s'en virent repoussés impitoyablement par les diverses tribus arabes et berbères qui y dominaient alors, et que leurs dissensions perpétuelles faisaient déjà rétrograder vers la barbarie. Un grand nombre cependant parvinrent à débarquer dans les principales villes de la côte, et, s'y étant établis, ils se firent pirates pour se procurer des moyens d'existence, autant que pour se venger des chrétiens, et surtout des Espagnols. L'Andalousie était le but principal de leurs expéditions. Chaque jour des fustes, montées par d'audacieux forbans, sortaient des ports d'Oran et de Mers-el-Kébir, et, fondant comme la foudre sur les côtes opposées, pillaient, massacraient ou emmenaient prisonniers des villages entiers. Oran avait alors une population de 20,000 habitants, presque tous enrichis par le commerce étendu dont elle était le centre, ou par les hardies excursions de ses corsaires. On y comptait, rapportent Gomez et Marmol, plus de 1,500 boutiques et 6,000 maisons, remarquables autant par leur grandeur que par leur beauté. Des mosquées, des écoles, des bains et autres édifices publics ajoutaient encore, dit un historien, à l'éclat de la cité. Les habitants étaient libres et payaient seulement un tribut au roi de Tlemcen.

Un homme auquel on ne peut refuser le titre de grand, bien qu'il n'ait pas toujours fait de grandes choses, mais dont il ne nous appartient pas d'apprécier ici le caractère et l'influence, le cardinal Ximenès, résolut de poursuivre jusqu'en Afrique les Maures qu'il avait expulsés d'Espagne. S'il ne s'occupait pas exclusivement des intérêts de ses compatriotes, il songeait moins encore à ceux de la civilisation. C'était plutôt l'islamisme que la barbarie qu'il se proposait de combattre. Une pensée unique le dominait: la propagation de la foi

(1) Voir le remarquable ouvrage de M. Pascal Duprat, *Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale.*

(2) *Etudes de topographie historique* sur la province d'Oran. Manuscrit remarquable, dont nous avons obtenu la communication, et qui nous a été fort utile. M. Azéma de Montgravier, capitaine d'artillerie, est celui des officiers de l'armée d'Afrique qui a le mieux étudié la province d'Oran. Son style ne mérite pas moins d'éloges que son érudition.

(1) *De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger,* un vol. in-8, Gosselin.

(2) Voici comment la mosquée explique cette expression « *le jour du renvoi et de la rencontre:* » lorsque le monde sera détruit, et qu'il ne restera plus que Dieu seul, il sèmera l'esprit sur nos tombeaux, et nous nous lèverons. C'est alors qu'il nous enverra dans un lieu où tout le monde sera rassemblé et où tous se rencontreront.

catholique. Il avait rêvé un moment une croisade nouvelle. Forcé de renoncer à la conquête de la Terre-Sainte, il voulut au moins, tout en punissant ces pirates qui infestaient les côtes d'Espagne, enlever une partie de l'Afrique à Mahomet pour en augmenter le royaume du Christ. Il tourna d'abord ses vues contre Oran.

Ferdinand le Catholique, auquel Ximenès soumit son projet, le laissa libre d'agir à son gré, sous la condition qu'il payerait avec ses propres revenus tous les frais de l'entreprise. On a peine à le croire, mais il remplit à deux reprises cette condition. Une première expédition, qui lui avait coûté 3,000 écus d'or, s'était emparée de Mers-el-Kébir, le 23 octobre 1505. Les dépenses de celles qu'il dirigea, quatre années plus tard, contre Oran, durent être beaucoup plus considérables, car la flotte qui appareilla à Carthagène le 16 mai 1509, composée de 10 galères, de 80 navires et d'une foule innombrable de barques de toute espèce, portait 10,000 fantassins, 4,000 chevaux et 800 volontaires, et cependant, quand il eut tout soldé, il lui restait encore, assurent les historiens, 20,000 écus d'or. Aussi les soldats avaient-ils souvent refusé de marcher ou de s'embarquer si on n'augmentait pas leur solde : « Qu'il paye, le moine, s'écriaient-ils, quand ils se révoltaient, qu'il paye, il est assez riche. »

Ximenès avait eu, avant son départ, de plus redoutables obstacles à vaincre. La plupart des officiers et leur général, Pierre de Navarre, se montraient peu disposés à lui obéir. Les nobles, dont il était haï, se moquaient insolemment « de ce prêtre qui se métamorphosait en général à l'âge de soixante-douze ans, tandis que le grand capitaine, Gonzalve de Cordoue, restait forcément inactif, occupé à compter les grains de son chapelet comme un ermite. » Le roi lui-même, prêtant trop facilement l'oreille à ces discours, semblait vouloir retirer sa parole, et il retarda longtemps sous divers prétextes le jour du départ. Mais Ximenès fut encore plus fort que tous ses ennemis. Il savait vouloir. Les condottieri mutinés, il les fit pendre, ou il céda à leurs demandes ; le roi, il le persuada ; les injures de la noblesse, il les méprisa ; enfin des dons d'argent, des promesses et des menaces lui assurèrent, du moins pour quelque temps, l'obéissance incertaine de ses officiers.

Le lendemain de son départ de Carthagène, la flotte espagnole était en vue de Mers-el-Kébir. De grands feux allumés sur toutes les montagnes qui dominaient la rade apprirent à Ximenès que les Maures, avertis de son approche, se disposaient à faire une vigoureuse résistance. Le débarquement commença sur-le-champ et l'attaque fut résolue pour le lendemain. Dès le lendemain, en effet, l'armée s'étant rangée en bataille devant les portes de Mers-el-Kébir, le cardinal la passa en revue en personne. Il était monté sur une mule et revêtu de ses habits pontificaux. Une épée pendait à son côté. Un moine franciscain le précédait sur un cheval blanc, avec le baudrier et l'épée, portant la croix archiépiscopale en argent massif. Il était escorté d'une troupe de prêtres et de religieux de différents ordres qui avaient pris les armes pour venir combattre les infidèles, et qui chantaient d'une voix retentissante l'hymne *Vexilla regis*. La revue terminée, il monta sur une petite éminence, et, selon la mode antique, il harangua les soldats. Les écrivains espagnols nous ont conservé son discours (1). Il fut habile et éloquent ; il s'adressa à toutes leurs passions ; il ranima leurs vieilles haines ; il flatta leur amour-propre ; il excita leur cupidité ; enfin il enflamma leur courage en leur déclarant qu'il était prêt à sacrifier sa vie, s'il le fallait, pour la cause du Christ, et qu'il voulait les conduire en personne à l'attaque d'Oran. Les soldats, qui l'avaient écouté avec la plus grande attention, gardaient un respectueux silence; mais les officiers, l'entourant, le conjurèrent de ne point s'exposer aux chances d'une bataille, lui faisant remarquer que sa présence ne pourrait que gêner, et peut-être compromettre des troupes trop occupées du soin de sa sûreté personnelle. Cette dernière considération le détermina. Il se décida à céder le commandement en chef à Pierre de Navarre, et après avoir donné sa bénédiction à l'armée agenouillée, et lui avoir permis de manger de la viande, bien que ce fût un vendredi, il se retira dans la forteresse de Mers-el-Kébir, où *in genua procumbens*, dit l'historien latin, *multis lacrymis Deum precabatur*.

Cependant la journée était déjà fort avancée, et toutes les crêtes des montagnes, qu'il s'agissait d'escalader, se garnissaient d'Arabes et de Maures armés et menaçants. Navarre craignit de ne pouvoir franchir avant la nuit un passage si fort et si bien gardé. Il retourna à Mers-el-Kébir pour y prendre conseil de Ximenès. Le vieux moine était encore à genoux, priant Dieu avec beaucoup de larmes. Il se recueillit un instant, puis il s'écria tout à coup, comme s'il était inspiré : « Va combattre sans crainte, car je suis sûr maintenant que tu remporteras une grande victoire, qui te couvrira de gloire. »

Il ne se trompait pas. Le lendemain, le soleil en se levant sur Oran éclaira un affreux spectacle. Les condottieri espagnols n'avaient que trop bien gagné leur argent. A peine Navarre, obéissant aux ordres de Ximenès, leur a-t-il donné le signal du combat, qu'ils se sont élancés à l'assaut de la montagne. Ce sont des fanatiques altérés du sang des infidèles, des bandits avides de butin. Aussi que les Arabes et les Maures fassent pleuvoir sur eux une grêle de balles, de flèches et de pierres; que les plus hardis cavaliers les chargent à fond de train ; rien ne les arrête. Habilement secondés par quelques décharges d'artillerie et une diversion de la flotte, ils s'avancent toujours, ils continuent à monter, chassant devant eux leurs ennemis stupéfaits ; bientôt ils atteignent le sommet du Mergiagio. Dès qu'ils y arrivent, sans prendre un instant de repos, ils descendent en courant sur cette belle et opulente cité qu'ils viennent enfin d'apercevoir pour la première fois. En ce moment les marins débarquent et se joignent à eux. La victoire est déjà complète. Les Arabes et les Maures, trouvant les portes de la ville fermées, s'enfuient en désordre dans toutes les directions. Oran, terrifiée, ne songe plus à se défendre. Ce n'est pas un siége, ce n'est même pas un assaut ; c'est tout simplement une escalade. Mais les Espagnols n'ont pas d'échelles. Ils enfoncent leurs piques dans les interstices des pierres, et se hissent, ils ne savent comment, — car le lendemain, quand ils seront de sang-froid, ils essayeront en vain de recommencer cet étonnant tour de force, — jusqu'au haut des murailles. Un capitaine des gardes du cardinal, nommé Sousa, a la gloire de planter le premier sur un bastion, aux cris de Saint-Jacques et Ximenès, l'étendard de la croix et du cardinal. Les portes sont ouvertes ; la ville est envahie. Toute l'armée s'y précipite. En vain Navarre essaya de retenir ses soldats. En vain, la nuit venue, les trompettes sonnèrent la retraite. Quand le jour reparut, ils dormaient tous pêle-mêle dans les rues et sur les places publiques, ivres de vin et de sang, las de débauches, les mains pleines d'objets précieux, au milieu des cadavres de leurs victimes. Bien qu'ils n'eussent perdu qu'une trentaine d'hommes, ils avaient égorgé plus de 4,000 Maures. Ils s'étaient montrés impitoyables, — ne respectant ni l'âge ni le sexe, — car c'était une guerre de religion. Le butin fut immense. On l'estima à plus de 500,000 écus d'or.

Ce jour-là même, Ximenès fit son entrée solennelle à Oran. Il s'y rendit par mer, et en côtoyant le rivage il ne pouvait se lasser d'admirer sa belle conquête. Quand il débarqua, toujours escorté d'une troupe de moines, l'armée entière, rangée sur son passage, le proclama le vrai vainqueur ; mais il s'avança précédé de sa croix archiépiscopale et, répétant d'une voix forte ce verset de David : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* » Il monta ainsi à la casaubah ou alcazar dont le gouverneur lui remit les clefs, et il eut la satisfaction de briser lui-même les fers de 300 prisonniers chrétiens.

Cette victoire si extraordinaire à laquelle la trahison ne fut peut-être pas étrangère (1), le monde chrétien en fit honneur à une intervention de Dieu. « Les historiens rapportent, dit Fléchier dans sa *Vie du cardinal Ximénès*, que le jour fut plus long de trois ou quatre heures, et qu'au moment du combat, une nuée s'arrêta sur les chrétiens pour les rafraîchir, pendant que leurs adversaires restaient exposés aux rayons brûlants du soleil. En outre, des bandes de corbeaux et de vautours n'avaient pas cessé de voltiger autour des Arabes, et les lions de l'Atlas, frappés, au fond de leurs antres, d'une terreur divine, avaient rempli le désert de longs et douloureux rugissements. *Quoi qu'il en soit*, ajoute Fléchier, qui ne paraît pas ajouter foi à ces prétendus miracles, « *on dit* que les gens d'Oran ont vu plus tard en l'air le cardinal, tantôt en religieux, tantôt avec l'habit et le chapeau de cardinal, l'épée à la main et le crucifix de l'autre, défendant lui-même sa ville comme il l'avait prise. »

Ces détails historiques paraîtront peut-être un peu longs, mais je ne pouvais pas les passer sous silence; ils étaient absolument nécessaires pour faire comprendre ce que fut l'occupation espagnole qui suivit cette conquête si caractéristique et qui dura près de trois siècles, dans quel état l'Espagne remit Oran aux Turcs, en 1792, en quoi la conquête et l'occupation française ont différé des conquêtes et des occupations antérieures, ce que la France a déjà fait à Oran en quinze années, ce qu'elle y fait actuellement, ce qu'elle peut et ce qu'elle doit y faire.

ADOLPHE JOANNE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Voir l'*History of the reign of Ferdinand and Isabelli*, by Prescott. Tome III, p. 302. L'historien américain cite toutes les autorités.

(1) M. Walsin Esterhazy raconte, sans citer, il est vrai, aucune autorité, qu'un riche juif d'Oran nommé Ben-Zouwava, vendu au cardinal, gagna deux douaniers du roi de Tlémecen, qui ouvrirent une porte aux Espagnols débarqués pendant la nuit, sur les rochers que couronne aujourd'hui le fort La Moun et où se trouvaient les magasins de Ben-Zouwawa. Le fort qui fut bâti par les Espagnols au lieu de leur débarquement, ajoute M. Walsin Esterhazy, et appelé par eux *Castillo de la Mona* (le château du singe) a reçu des Arabes, en mémoire de la trahison de Ben-Zouwawa, le nom de *Bordj-el-Jhouhi*, le fort du Juif.

Courrier de Paris.

Nous voici dans la semaine des austérités et des abstinences, de la prière et du sermon. Dévots ou mondains, on se presse autour de la chaire de vérité, on assiége les temples ; il faut bien que tout le monde aille où *tout le monde va*. C'est la coutume qui le veut ainsi. Madame de Sévigné écrivait en pareille circonstance : Je vais ce soir en Bourdaloue, comme elle eût dit : Je vais à la cour ou à l'hôtel Rambouillet. Elle écrivait ailleurs : « Tous les prédicateurs sont écoutés quand le *Grand-Pan* ne prêche pas. Ce Grand-Pan, c'est le grand Bourdaloue, qui l'année dernière faisait languir le père Delatour, le père Delaroche et les autres pères de l'Eglise. » Interrogez nos Sévignés modernes et notre beau monde de sacristie, elles vous tiendront le même langage. Elles vont écouter le commun des prédicateurs, puisqu'elles ne peuvent entendre leur *Grand-Pan*, c'est-à-dire M. de Ravignan, que l'état de sa santé condamne malheureusement au silence. Cette espèce de jeûne forcé du prédicateur en vogue que subissent nos pieuses mondaines, cette sorte de pénitence imprévue qui leur est imposée, aurait sans doute attristé notre carême outre mesure, si le *jubilé* n'eût offert aux âmes croyantes ses indulgences pour dédommagement.

Qu'est-ce qu'un jubilé? Ce n'est pas un profane comme nous qui pourrait répondre à la question d'une manière satisfaisante. D'autres vous diront les grâces infinies que l'Eglise tient en réserve pour ceux qui observent et célèbrent ce saint temps, nous nous permettrons seulement de consigner ici quelques détails rétrospectifs. Le premier jubilé qui eut lieu dans la chrétienté remonte au pontificat de Boniface VIII, en l'an 1300, et le dernier qu'on a célébré en France date de 1826. C'est au milieu des pompes de ce jubilé que Charles X alla poser la première pierre du monument de Louis XVI. La cour et les corps constitués du temps figurèrent dans la procession où l'on remarqua l'absence des membres de la famille d'Orléans. Le jubilé a été livré aux controverses du monde. Les savants se sont beaucoup disputés sur l'étymologie du mot, et plusieurs Pères de l'Eglise ont révoqué en doute l'efficacité et la sainteté de l'institution. Dans une lettre adressée au pape Paul II, le cardinal de Pavie l'appelle une imitation de la superstition ancienne. C'est qu'en effet, il existe une grande conformité entre les cérémonies des jubilés et les jeux séculaires des Romains. Saint Onuphre ne voit pas de différence entre les unes et les autres.

Une vieille habitude veut que tous les ans, à pareille époque, sous prétexte de la semaine sainte, le *Courrier de Paris* dise un *De profundis* en l'honneur de Longchamp, et qu'il lui consacre une notice nécrologique, mais nous sommes bien décidé à nous soustraire à la tyrannie de cet usage, toute conversation à propos de morts ou de mourants nous paraissant des plus mélancoliques. Un autre à-propos du carême finissant, et que nous ne ferons qu'effleurer du bec de la plume, c'est cette solennité gastronomique dont le parisien oisif va se donner le spectacle au boulevard Bourdon. Cette glorification nouvelle de la chair, cette résurrection du gras s'effectue sous les auspices du *jambon*, qui vient planter ses tentes aux lieux où fut la Bastille. Ce triomphateur couronné de lauriers arrive de Lyon, d'Arles et de Bayonne ; il en vient même de Mayence et des plus grasses villes d'Allemagne, il en vient de Suisse et d'Espagne : c'est la confusion des jambons et des langues. Brillat-Savarin a dit avec raison que la chair de ce précieux animal, qu'une fausse pudeur nous empêche de nommer, savait revêtir toutes sortes de costumes pour varier nos jouissances ; tantôt c'est le frac noir du boudin, la résille grisâtre de la saucisse, le justaucorps du cervelas ou le bournous blanc de l'andouille. Pour en finir avec la *Foire aux jambons*, et avec toute autre périphrase, n'est-il pas consolant de voir qu'après tant de croyances éteintes et tant de cultes évanouis, la foi au jambon subsiste encore tout entière? Je n'en veux point d'autre preuve que l'affluence extraordinaire des visiteurs qu'il a reçus et que la soif universelle qu'il a causée.

Ne restons pas dans les joies de Pâques jusqu'à la Trinité, et n'oublions pas plus longtemps que mars est, aussi bien que janvier et février, le mois des causeries politiques et littéraires, des violons et des fluxions de poitrine. Du reste, rassurez-vous quant au bal, notre intention n'est pas d'en parler; bornons-nous à annoncer aux intéressés le bal des pensionnaires de l'ancienne liste civile, qui sera donné, samedi 3 avril, dans le salon de M. le duc de La Force. Pauvre bal, quelle déchéance! Autrefois, la salle Ventadour se trouvait à peine assez vaste pour contenir le flot des souscripteurs, aujourd'hui un simple salon leur suffit. Il y a eu tant de *ralliés* depuis dix ans, et tant d'illustres boudeurs se sont fatigués de faire la même grimace politique! Il faut dire aussi que cette fête, dont le but est si respectable, réunissait jadis la grande aristocratie des noms, et que cette aristocratie va se réduisant de jour en jour. Les extinctions ont éclairci ses rangs non moins que les défections. Le peu qui subsiste aujourd'hui devenant de plus en plus difficile sur le chapitre des opinions et l'article des nuances, il ne reste plus qu'un noyau de noblesse dont le temps doit encore diminuer le volume.

Pendant que l'aristocratie tend à redevenir bourgeoise, nous avons des bourgeois qui veulent se faire gentilshommes. Il y a des ambitions sournoises qui, rêvant les joies du blason, cherchent à noyer la vulgarité ou l'obscurité de leur nom dans les eaux d'un nouveau baptême. Rien de plus ingénieux que la vanité pour s'assurer des titres... au ridicule. Combien de gens regrettent un écusson qu'ils n'ont pas! d'autres, moins orgueilleux sinon mieux avisés, ne font de l'aristocratie qu'au profit de leur postérité. Ils ne demandent pas qu'on rétablisse le titre d'excellence afin de se *monseigneuriser*, leur ambition plus modeste est satisfaite à moins; tout ce qu'ils souhaitent, c'est de pouvoir dire : *Notre fille est princesse*. C'est ce dernier ridicule que M. Gozlan a pris à partie dans sa pièce *Notre fille est princesse*. Cette nouvelle *Ecole des bourgeois*, représentée au Théâtre-Français, est bien loin de rappeler, pour l'esprit et la vérité d'observation, le chef-d'œuvre de Dallainval. L'auteur moderne a rembruni les caractères que Dallainval a déridés et éclaircis de son sourire. Il a cherché inutilement le drame dans un sujet où son devancier avait trouvé sans effort la comédie.

Le marquis de Moncade s'appelle ici le prince de Charlemont. Madame Abraham, c'est madame Roger. « Vous connaissez tous cette vieille folle, écrit Moncade à ses amis; vous verrez encore mademoiselle Benjamine, ma petite future, de qui le précieux vous fera mourir de rire; vous verrez mon très-honorable oncle, M. Mathieu, qui a poussé la science des nombres jusqu'à savoir combien un écu rapporte par quart d'heure ; enfin vous y trouverez un notaire et une accolade de procureurs. Venez vous réjouir aux dépens de ces animaux-là, et ne craignez point de les trop berner; plus la charge sera forte, et mieux ils la porteront, et je les ai mis sur le pied de prendre les brocards de nous autres gens de cour pour des compliments. » Tels étaient les grands seigneurs il y a cent ans, vicieux, impertinents, prodigues et enjôleurs. Mais on les respectait, la noblesse était un ordre dans l'Etat. Les grands seigneurs de nos jours sont bien loin de ce modèle ; d'abord, il n'y a plus de grands seigneurs, ou du moins leurs descendants et représentants n'ont plus de ces mœurs à part. Quelques-uns en ont gardé les prétentions, voilà tout. Le prince de M. Gozlan est bâti sur ce modèle; il a tous les vices de sa caste, et il n'en a plus les grâces. Il est dépensier, frivole, prodigue, orgueilleux, insolent ; tout ce qu'il sait dire, absolument comme son ancêtre Moncade, c'est que s'il se marie, s'il *s'encanaille*, c'est pour les yeux étincelants de la cassette du beau-père. Quant à ce beau-père, M. Roger, c'est bien le plus étrange chef de famille et le plus absurde négociant qu'on puisse voir. Il a gagné des millions à la sueur de son front, et il les abandonne à son gendre sans

sourciller, un million de dot, un million pour payer l'arriéré, un million en blanc-seing pour les éventualités de l'avenir, il livre sa fortune et l'avenir de son enfant, tant il est heureux d'en faire une *princesse* et de l'idée d'avoir un petit-fils *marquis*. C'est en vain qu'Isabelle résiste, faiblement il est vrai, et en fille soumise à la volonté paternelle, à ce point même que si sa mère s'avise de lui dire ces mots que madame Abraham adresse à Benjamine : « Est-ce que tu songes encore à Damis ? » Isabelle répond absolument comme sa devancière : « Que voulez-vous ! Damis est neveu de mon père, nous avons été élevés ensemble ; je ne connaissais personne plus que lui, je lui trouvais du mérite ; il est spirituel, tendre, complaisant, et je l'aimais aussi. » Le Damis de l'affaire est moins endurant, et il tente d'opposer au mariage le veto du duel ; mais il en est pour ses frais de provocation. On lui confie le quatrième et dernier million de la famille pour qu'il déguerpisse et s'en aille chercher fortune ailleurs. La comédie ainsi posée, comment voudriez-vous y trouver le plus petit mot pour rire ? Qnand le père et la mère ont tout donné et qu'il ne leur reste plus, comme on dit, que les yeux pour pleurer leur sottise, ils s'avisent enfin que notre gendre est un vaurien, et que notre fille est princesse pour son malheur. Alors M. Jourdain tourne au tragique, il pleure sur sa fille comme Agamemnon, et lance sur M. le prince des malédictions de circonstance empruntées au répertoire de l'Ambigu ou de la Gaîté, si bien que M. de Charlemont se fait tuer fort à propos dans un steaple-chase, ce qui épargne à la famille le désagrément d'un procès de séparation et la perspective d'une ruine complète et de la misère.

Bien que, pour une foule de motifs, nos mœurs actuelles fissent de cette vieille thèse, *le bourgeois entiché de gentilhommerie*, quelque chose de très-difficile à mettre en comédie, nous étions loin de nous attendre à cette pauvreté d'invention et de style. L'action, les caractères, le trait, l'enjouement, la grâce, et le sel, tout s'évente, s'émousse ou avorte. Un homme du talent de M. Gozlan trouvera peut-être la comédie le jour où il se résignera à la chercher d'un esprit plus libre et avec moins d'efforts et de labeur.

A la Porte-Saint-Martin, *Palma* ou *la Nuit du vendredi saint* est un drame terrible à la façon de Kotzebue et de Zacharias Werner. Palma est un peintre distingué auquel la fatalité a joué de bien mauvais tours. Il est devenu le complice innocent d'un forfait épouvantable, l'assassinat du baron d'Arnheim et de son héritier par deux bandits qu'un mot de Palma pourrait livrer à la justice, et qu'il ne dira pas : un fils vertueux a-t-il jamais dénoncé son père ? Grâce au ciel, l'autorité est mise sur la trace du crime par une autre voie, et la punition ne se fait pas attendre. Nous ne racontons rien pour ne point priver les curieux du plaisir de la surprise. Intriguée et charpentée avec toute l'habileté requise pour le succès, cette pièce de MM. Feuillet et Paul Bocage est écrite avec un soin et une application littéraire auxquels le mélodrame et ses faiseurs de profession ne nous ont guère habitués.

A l'Odéon, la brillante et bruyante jeunesse du parterre a fort bien accueilli une agréable comédie en vers de M. Cordelier-Delanoue, et le lendemain l'un des meilleurs acteurs du Gymnase, Klein, avait attiré une brillante société dans la même salle, à sa représentation de retraite. Qui est-ce qui ne connaît pas et n'a pas applaudi le notaire Menu de *la Fille de l'avare*, Bizot du *Gamin de Paris*, et surtout le tambour Flamberge des *Enfants de troupe* ? Avant de réussir dans la comédie de M. Scribe, Klein avait vu de beaux jours et de rayonnantes soirées avec le mélodrame de Caigniez et de Guilbert Pixérécourt. Talma, qui savait si bien démêler le comique, avait deviné Klein en le dévouant à l'emploi des niais spirituels et des caricatures. L'excellent comédien est donc venu recevoir les adieux du public, en bonne compagnie : c'était mesdames de Roissy, Plunkett, et MM. Barroilhet, Levasseur, Roger de l'Opéra-Comique et Bouffé, auxquels s'étaient joints Numa et Ferville, les plus anciens camarades du bénéficiaire au Gymnase.

Il est évident que les représentations religieuses de la semaine n'ont point fait obstacle aux représentations dramatiques. La comédie s'est montrée partout, sans compter ces amateurs privilégiés qui se la procurent à domicile. Ainsi M. le comte de Castellane, ce Mécène des comédiens, ce Richelieu des *dixièmes muses*, a fait représenter *Tartuffe* sur le théâtre qu'il a consacré, dans son hôtel, à toutes les gloires dramatiques de la France. C'est un professeur du Conservatoire parisien qui représentait le personnage principal, mais l'Elmire était irlandaise, l'Orgon avait vu le jour sur les bords du Pruth, et le Valère était du pays d'Almaviva. Du reste, on ne saurait rendre plus agréable pour les auditeurs un cours de langue et de prononciation. Dans un autre hôtel du faubourg Saint-Honoré, où l'on chausse parfois le cothurne, un incident donnait lundi dernier un dénoûment comique à l'exposition d'une tragédie. M. R., l'homme le plus poli de France, est le plus distrait des magistrats. L'un de ses goûts favoris, c'est de jouer des rôles tragiques ; mais sa manie, c'est de les oublier. Sa mémoire n'est imperturbable que dans la coulisse, aussi ne manque-t-il jamais de recommander qu'on ne le souffle pas. Vêtu de la veste verte et coiffé du turban d'Orosmane, il venait de dire à Zaïre :

> Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée
> Joigne à jamais nos cœurs et . . .

lorsque la mémoire lui fit défaut. Selon ses prescriptions, le souffleur se tint coi. C'est alors que R. lui dit : « Auriez-vous la bonté de... *nos cœurs et*... après?...—*Notre destinée*.—C'est bien cela, mille grâces. — Et puis il continue et enlève le troisième vers :

> J'ai cru sur mes projets, sur vous, sur mon amour,

mais arrivé au suivant qui commence par *Devoir en*... il s'arrête, hésite et s'écrie :

> Devoir en bon Français vous parler sans détour.

En musulman ! interrompt le souffleur. — Comment musulman ! réplique l'excellent R... Ah ! oui, c'est juste, puisque je suis en Turquie... Parfait ! et recevez tous mes remercîments. » On se doute que la représentation n'alla pas plus loin.

Chronique musicale.

Les concerts qui ont eu lieu dans le courant du mois de mars se sont élevés au nombre prodigieux de cinquante environ. C'est à peine s'il est possible de concevoir comment trente et un jours ont suffi à une telle consommation de musique ; et, lorsqu'on réfléchit à la fatigue, aux difficultés, aux ennuis de toute sorte, qu'entraîne à sa suite l'organisation d'une séance musicale publique, on demeure stupéfait en songeant à l'énorme somme d'énergie dépensée en un mois de temps par cette foule de virtuoses.

Parmi ces innombrables héros de la musique, les pianistes sont en majorité. Chacun d'eux se distingue par des qualités particulières éminentes. Ainsi, M. Wilmers, Danois de naissance, tout en distribuant à ses amis des poignées de sa main droite, ou bien tenant simplement celle-ci dans sa poche, se livre avec la gauche, sur le clavier, à des exercices tellement compliqués, qu'on croirait entendre une des fantaisies les plus complexes de Liszt ou de Thalberg. Liszt lui-même, un jour qu'il entendait M. Wilmers sans le voir, s'y méprit complétement. Son étonnement fut grand lorsque, s'approchant de son jeune confrère pour le complimenter sur sa merveilleuse exécution, il sut que tout ce qu'il venait d'entendre avait été fait d'une seule main, et la gauche encore. Une autre merveille du piano, c'est M. Alfred Jaell. Celui-ci ne se donne pas la peine d'attendre d'avoir quinze ans pour exécuter tout ce qu'exécute M. Wilmers. MM. Osborne, Goria, Edouard Wolff, Sowinski, Hermann, Kruger, mesdemoiselles Mattmann, Loveday, Seuriot, de Malleville, ont, suivant leur coutume annuelle, attiré chambrée complète, chez Erard ou chez Herz, chez Pleyel ou chez Sax.

Les chanteuses se sont montrées à leur tour, les unes avec d'élégantes fioritures, les autres avec de tendres accents ; celles-ci avec une méthode correcte et sage, celles-là avec une hardiesse souvent heureuse. Nous devons particulièrement mentionner deux jeunes Anglaises, mesdemoiselles Pyne, qui, pour la première fois, se sont, cet hiver, fait entendre à Paris. L'une possède la plus jolie voix de soprano, l'autre un beau contr'alto. Rien de plus charmant que les duos qu'elles exécutent ensemble. Mais ce qui mérite d'être admiré par-dessus tout, c'est la remarquable souplesse de leur talent, qui se prête également à l'interprétation des chants sévères de Hœndel, des brillantes inspirations de Rossini, des coquettes mélodies d'Auber, variant sans cesse d'aspect selon le caractère et l'esprit de chaque différente école. Parmi les autres héroïnes de concert, dont les mélodieux larynx se sont fait applaudir en ce bienheureux mois de mars, nous signalerons encore mesdames Iweins-d'Hennin, Lefébure-Wély, Hennelle, Lozano, de Rupplin.

Deux vaillants champions ont soutenu la cause du violoncelle, dans cette espèce de congrès musical qui a commencé avec le mois passé, et qui dure encore : ce sont MM. Servais et Batta. La réputation de ces deux artistes est depuis longtemps consacrée. Ils sont, sur le même instrument, les représentants de deux manières entièrement opposées. Le premier, inspiré, puissant, fougueux, énergique, domine le public par les sons mâles que son archet fait vibrer ; le second, tendre, doux, moelleux, élégiaque, attendrit son auditoire ; l'un passionne ceux qui l'écoutent, l'autre les captive. Tous deux, excellents musiciens, méritent les éloges et les applaudissements qui les accueillent partout où ils se font entendre, devant un public qui n'a pas heureusement de parti pris, et qui est assez doué de bon sens pour savoir jouir de toutes les bonnes jouissances.

La harpe a rarement rencontré, pour défendre le vénérable éclat de sa gloire, un avocat plus éloquent que M. Godefroid. L'instrument poétique par excellence, celui que le saint roi David aimait de prédilection, que les bardes écossais ont cultivé avec tant de succès, sur lequel on a chanté de temps immémorial aux quatre points cardinaux, la harpe était de nos jours devenue en quelque sorte un mythe, un souvenir traditionnel, vague et confus, des âges les plus éloignés de nous. Il était donné à M. Godefroid de nous faire croire à tout ce qui a été dit de plus miraculeux, dans la Bible et ailleurs, touchant cet instrument. La harpe, entre ses mains, n'est plus simplement réduite à l'état secondaire d'accompagnement, elle chante, soutient les sons avec expression, les nuance de mille façons diverses, passant graduellement de la ténuité la plus déliée à une intensité sonore dont on ne la soupçonnerait pas capable. C'est, enfin, à très-juste titre que M. Godefroid a, cet hiver, été un des *lions* les plus recherchés de la saison musicale.

Les grandes séances, où la musique s'offre selon sa véritable mission, c'est-à-dire en accords majestueux et solennels résultant de la réunion des plus beaux talents et formant ainsi l'ensemble le plus magnifique, ces grandes séances n'ont pas manqué non plus au mois de mars. En tête de toutes, il faut toujours placer les inappréciables matinées de la Société des concerts du Conservatoire ; puis, dans un cadre plus modeste, mais non moins ravissant, les délicieuses matinées de musique de chambre données dans la petite salle du Conservatoire, par MM. Hallé, Alard, Franchomme, Casimir Ney... On a craint un instant que ces intéressantes matinées ne fussent arrêtées à la troisième ; mais après le beau succès qu'elles ont obtenu, il n'était pas possible qu'on refusât à ces estimables artistes l'autorisation de les continuer. La quatrième a donc eu lieu, et sera suivie de deux autres, conformément à l'ordre établi, de quinzaine en quinzaine, alternativement avec les séances de la Société des concerts.

Les deux premières grandes soirées musicales, organisées par l'Œuvre de la Miséricorde, au bénéfice des pauvres honteux et des artistes malheureux, ont fait connaître à l'élite du public parisien deux ouvrages d'un incontestable mérite, qui ont vu le jour à près d'un siècle d'intervalle. On ne les avait jamais entendus à Paris d'une façon aussi complète. Nous ne nous étions pas trompé, il y a quelques semaines, en annonçant que ces soirées seraient des plus belles de la saison. En pouvait-il être autrement? Les chœurs du *Paulus*, de Mendelssohn-Bartoldy, et du *Judas Machabée* de Handel, ont été chantés par des voix d'une admirable fraîcheur, qu'on n'entend pas ailleurs que dans nos plus riches salons. C'est que toutes les belles et nobles dames qui n'étaient pas dans la foule des auditeurs faisaient partie de ce superbe ensemble vocal ; et l'on ne pouvait pas douter, à l'énergie remarquable de l'exécution, qu'elles ne prissent toutes et chacune le plus grand plaisir à leur modeste emploi de dames des chœurs. Il faut beaucoup de talent et d'abnégation pour s'en acquitter ainsi. Aucune de ces deux qualités essentielles n'a fait défaut ; la justice de tous les pays, autant que la galanterie française, veut qu'on s'empresse de le reconnaître. Les ténors et les basses étaient en tout point dignes des premiers et deuxièmes sopranos. L'orchestre, composé de même presque entièrement d'amateurs, s'est convenablement acquitté de sa difficile mission. On a pu voir encore que les œuvres des plus grands maîtres sont devenues familières à messieurs les membres du Cercle musical, par la manière dont la symphonie en *mi* bémol, de Mozart, a été exécutée. Il n'y a que l'orchestre du Conservatoire qui puisse rendre avec plus de finesse et de perfection les détails inouïs de cette belle symphonie. Les parties vocales solos, dans les oratorios, étaient confiées à mesdames d'Eichthal et Pernetti, mesdemoiselles Poinsot et Azevedo, messieurs Battaille et le baron de Binder. Chacun de ces éloquents interprètes de la sévère musique de Handel et de Mendelssohn a reçu sa bonne part d'applaudissements. La douce voix d'un enfant, le jeune Manson, enfant de chœur de la Madeleine, a produit le plus délicieux effet dans un air de *Paulus*. Ce dernier ouvrage sera exécuté de nouveau au troisième concert de l'Œuvre de la Miséricorde, qui aura lieu le mardi 13 avril, à la salle Herz, comme les précédents. On ne saurait trop accorder d'éloges au zèle intarissable des dames qui ont pris sous leur patronage ces soirées doublement attrayantes, ainsi qu'à celui de l'amateur distingué, M. Edouard Rodrigues, qui en a dirigé la partie spécialement artistique.

Christophe Colomb, la nouvelle ode-symphonie de M. Félicien David, dont nous avons rendu compte il y a quinze jours, a fait, lundi passé, sa seconde apparition devant le public. La salle de l'Opéra-Comique était comble. Cette matinée a offert cette particularité, que le compositeur a dirigé lui-même l'exécution de son œuvre. M. Berlioz avait seul, jusqu'à présent, osé suivre en cela la coutume des maîtres allemands. Un préjugé, comme il en règne beaucoup en France à l'égard de la musique, semblait s'y opposer. M. Félicien David a fort bien fait de le braver ; d'autant mieux qu'il a tenu le bâton de mesure avec une précision, une énergie, un talent, qu'on croit ordinairement ne devoir attribuer qu'à une longue et vieille expérience. Quant à son œuvre, elle a été accueillie avec le même enthousiasme qu'au Conservatoire. On annonce pour le 3 avril la troisième exécution.

C'est une chose vraiment et toujours admirable que l'empressement des grands artistes à venir en aide à l'un de leurs camarades malheureux. Tout le monde faisait cette même réflexion en assistant lundi soir au beau concert donné, dans la salle Pleyel, au bénéfice de M. Javault. Une cruelle maladie a, depuis quelques années, privé de l'exercice de son talent cet artiste, un des élèves les plus distingués du célèbre Baillot. Mais des amis s'intéressent à lui ; à leur appel, les plus beaux noms de la musique n'ont pas manqué de répondre. Il suffit de les citer : Madame Cinti-Damoreau, mademoiselle Julie Vavasseur, MM. Ponchard, Levasseur, Alard, Godefroid, Triebert, Jancourt, Casimir Ney, Lebouc, et enfin ce musicien d'une espèce à part, anormale peut-être, mais bien réjouissante, ce chanteur qu'on appelle Levassor. Nous devons encore nommer un jeune *amateur* de quatorze ans, M. Achille Dartois de Bournonville, qui a joué presque comme un homme le beau concerto de piano de Mendelssohn. Il n'est pas possible d'assister à une séance musicale plus variée et mieux remplie. Chacun des exécutants, tous chers au public, a fait une ample moisson d'applaudissements. Mais c'est à madame Cinti-Damoreau que sont revenus de droit les honneurs de la soirée. Tout a été dit sur le talent inimitable de cette cantatrice ; ce qu'il reste donc de mieux à faire, c'est de l'écouter et de l'applaudir, de la remercier et de l'applaudir encore de ce qu'elle est toujours prête à prodiguer ses plus fines vocalises, ses trilles les plus perlés, dès qu'ils s'agit de misères à soulager. Après avoir tant chanté pendant tout l'hiver au bénéfice de nombreuses infortunes, il est juste et naturel qu'elle chante aussi pour elle-même, au moins une fois, avant que l'été ne soit venu. Madame Cinti-Damoreau annonce son concert pour le 6 avril. C'est pour nous un devoir d'en informer nos lecteurs.

GEORGES BOUSQUET.

Les portes du Théâtre-Italien se rouvriront mardi prochain, 6 avril, à huit heures du soir, pour la fête musicale de M. E. Douay, dans laquelle on entendra : 1° LA CHASSE ROYALE, ou *Vision de Henri IV*, légende de la forêt de Fontainebleau, en deux parties, avec fanfares nouvelles pour orchestre, chœurs et voix principale ; les couplets du grand-veneur seront chantés par M. Torriglioni. 2° JEANNE, trilogie musicale à grand orchestre, avec chœurs et voix principale : 1re partie (Vaucouleurs) ; 2e partie (Reims) ; 3e partie (Rouen). Les solos de *Jeanne* seront chantés par madame Strepponi. Les chœurs et l'orchestre se composeront de deux cents musiciens ; ils seront dirigés par MM. Tilmant et Tariot.

L'Hôtel des Commissaires-priseurs.

Les *commissaires-priseurs* sont des officiers qui ont pour mission de procéder à la prisée ou à l'estimation, ainsi qu'à la vente publique, soit volontaire, soit forcée, des biens meubles de toute nature, tels que les définit le code, sauf pourtant quelques restrictions apportées à ce droit par diverses lois ou ordonnances.

C'est ainsi que, pour prévenir une concurrence et un abus qui eussent pu porter les plus graves préjudices à l'industrie et au commerce, une loi spéciale du 25 juin 1841 a interdit les ventes en détail et aux criées de toutes les *marchandises neuves*, excepté de celles qui ont lieu après décès, faillite, cessation de commerce, ou par autorité de justice.

C'est ainsi encore qu'on ne peut vendre aucun des biens mobiliers qualifiés d'*insaisissables*, tels que les provisions alimentaires, les objets que le testateur a déclarés insaisissables ou ceux qu'il a donnés à titre d'aliments, les biens immeubles par destination, le coucher du débiteur, celui de ses enfants, les habits dont ils sont couverts, les livres relatifs à la profession du saisi jusqu'à concurrence d'une somme de 300 fr. à son choix (c'est beaucoup plus que n'en possèdent une multitude d'hommes de lettres), les machines ou instruments servant au débiteur, aussi jusqu'à concurrence d'une somme de 300 fr., les outils des artisans, les farines ou menues denrées nécessaires à la consomma-

Vue de l'Hôtel des Commissaires-priseurs de Paris.

tion du saisi et de sa famille pendant un mois, une vache, trois brebis ou deux chèvres, au choix du saisi, ainsi que les fourrages et grains nécessaires à la nourriture de ces animaux aussi pendant un mois, et enfin l'équipement des militaires.

Outre ces mesures d'humanité, la loi en a prescrit quelques autres qui sont de sûreté publique. Ainsi les outils dangereux ou dont il pourrait être fait un usage nuisible à la société, tels que les presses, caractères, moutons, laminoirs, balanciers et coupoirs, servant généralement aux imprimeurs, orfèvres, horlogers, graveurs, fourbisseurs, ne peuvent être exposés en vente sans une autorisation spéciale de la police.

Il en est de même des chevaux, dans la crainte qu'ils ne soient atteints de maladies contagieuses, et des voitures de place qui pourraient être soustraites au contrôle de la police, si préalablement celle-ci n'intervenait pour leur ôter légalement le numéro et l'estampille.

Les substances pharmaceutiques et médicales, qui ont souvent pour base des matières vénéneuses, ne peuvent être non plus mises en vente sans l'examen préalable de personnes de l'art, et les pharmaciens munis de diplôme sont seuls reçus à miser sur pareils objets.

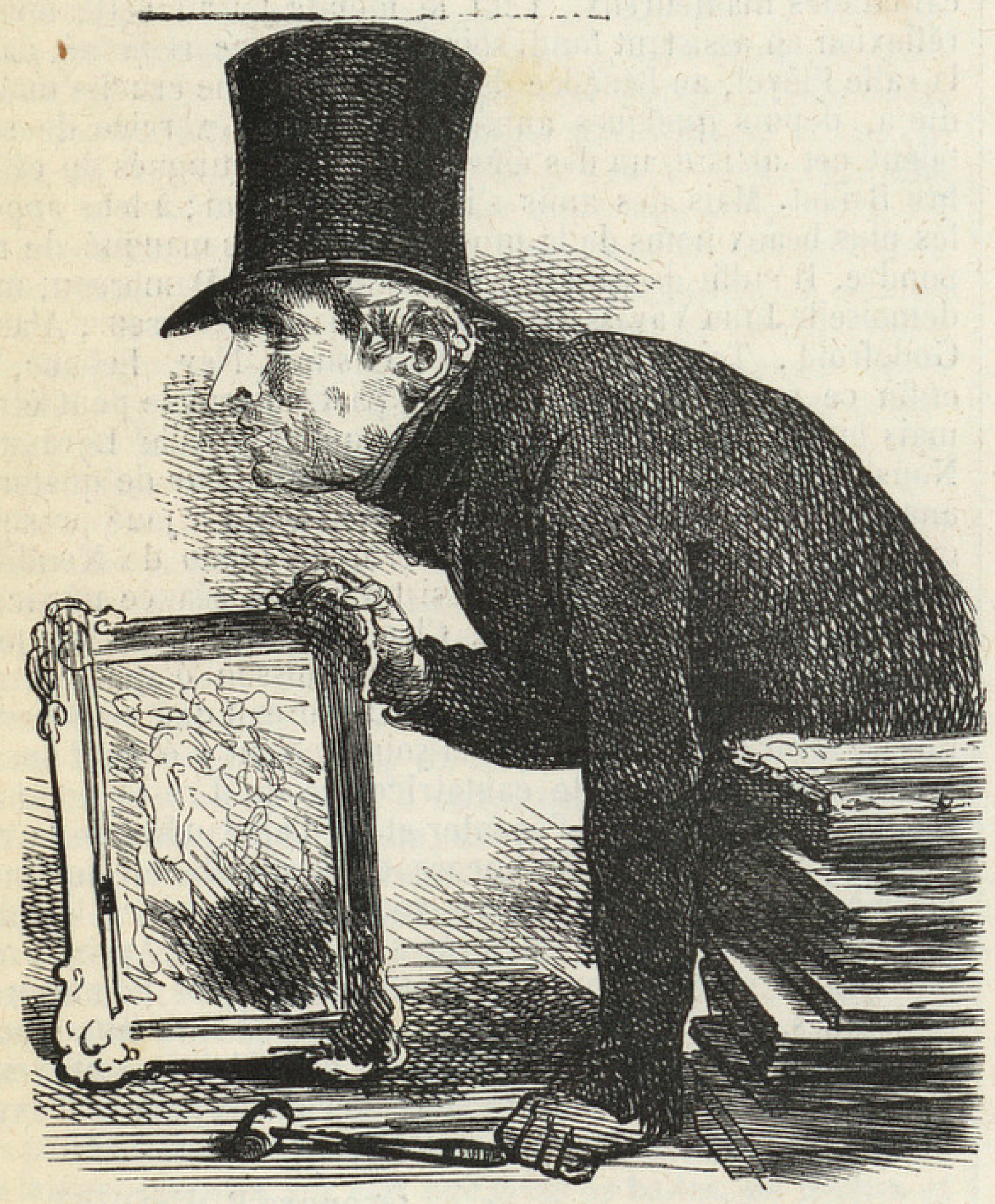

La mise en vente.

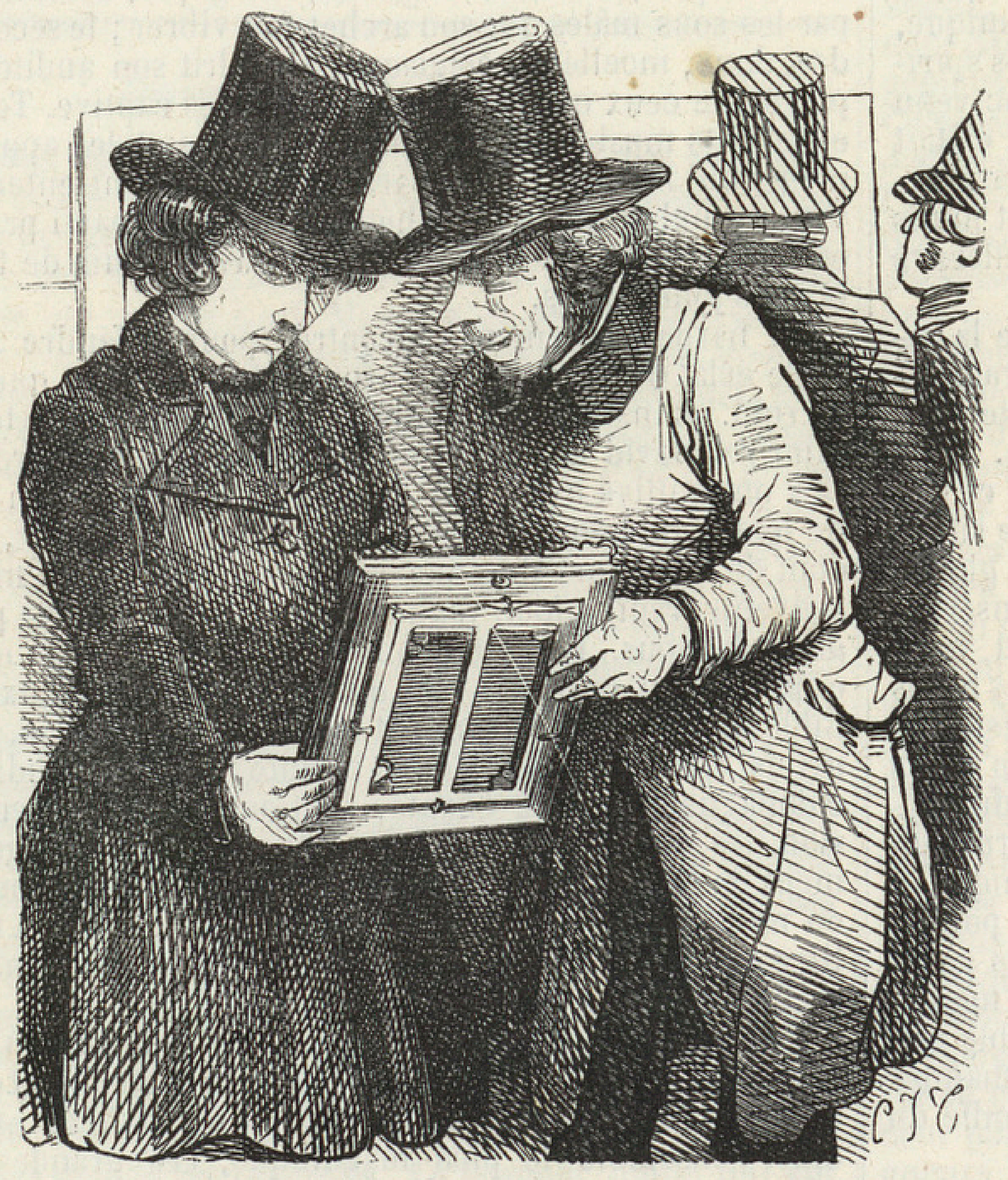

L'achat.

La prise de possession.

Enfin, une prohibition qui n'a pas besoin d'être expliquée proscrit dans tous les cas la vente des livres immoraux et des gravures obscènes, celle des armes confiées par l'Etat, et celle des objets servant au culte divin qui n'auraient pas été, au préalable, régulièrement déconsacrés.

De telles prohibitions semblent surabondantes. Hélas! nous vivons dans un siècle où les choses sacrées ne sont guère estimées que d'après leur valeur marchande. S'il en était autrement, un commissaire-priseur aurait-il osé dernièrement donner le scandale d'annoncer la vente publique au plus offrant et au dernier enchérisseur de reliques échappées à la destruction révolutionnaire, lors du pillage de Saint-Denis? Semblerait-il que, dans une nation civilisée comme la nôtre, il fallût une loi expresse pour interdire la vente des ossements des morts, des restes des rois et des héros qui ont ou gouverné ou illustré la France?

Les ventes auxquelles président les commissaires-priseurs sont de deux natures : elles sont *volontaires* ou *forcées*. Ces deux qualifications n'ont pas besoin d'être commentées. A la seconde de ces deux catégories appartiennent les ventes qui ont lieu après faillite, celles qui sont ordonnées par autorité de justice. C'était autrefois au Châtelet qu'avaient lieu ces dernières ventes. Mais comme ces encans, en plein air, sous un climat souvent pluvieux, avaient pour résultat fréquent de détériorer la marchandise en diminuant le gage du créancier, les commissaires-priseurs ont demandé et obtenu la permission de transporter ces ventes dans un local couvert spécialement affecté par eux à cet usage et construit ou loué aux frais de leur compagnie. Telle a été l'origine de l'hôtel des commissaires-priseurs, plus communément appelé *Hôtel Bullion*, du nom de l'hôtel que cette compagnie occupa d'abord, rue J.-J. Rousseau; l'hôtel actuel occupe l'angle de la rue Notre-Dame-des-Victoires et de la place de la Bourse, en face et à

l'opposite de cet autre grand encan où les effets publics et les fortunes privées sont quotidiennement livrés en pâture aux agioteurs juifs sous une colonnade grecque. L'œil n'est plus ainsi contristé par l'aspect des piteuses hardes et des meubles des malheureux qui ne peuvent payer leur terme ou leurs billets, étalés sur la voie publique, et noyés par la pluie ou roulant dans la fange, usage qui remontait aux temps de barbarie, et que, par *décorum*, sinon par humanité même, il était urgent d'abolir.

L'institution spéciale des commissaires-priseurs ne remonte qu'au commencement de ce siècle. Un édit de 1771 avait institué des *jurés-priseurs* qui furent abolis par lettres patentes du roi en date du 26 juillet 1790, autorisant les greffiers, notaires et huissiers à effectuer la vente et la prisée des meubles.

En 1793, la Convention nationale supprima les huissiers-priseurs et conféra le droit de vente et de prisée aux notaires, huissiers et greffiers dans toute l'étendue du royaume, poursuivant ainsi le privilége, partout où elle en soupçonnait l'existence ou même l'apparence.

Mais bientôt il fallut reconnaître que des fonctions si importantes nécessitaient une expérience et des études spéciales, et ne pouvaient rester ainsi confiées indistinctement à toutes les classes d'officiers ministériels. De là l'origine de la loi du 27 ventôse an IX, qui institue le *commissaires-priseurs* et en fixe le nombre à quatre-vingts pour le département de la Seine. Ce nombre est demeuré le même. Successivement, et selon les besoins, l'institution fut étendue aux autres départements français.

Les commissaires-priseurs sont nommés par le roi; ils prêtent serment comme tous les fonctionnaires publics. Ils n'ont d'autre costume que l'habillement noir dans l'exercice de leurs fonctions; mais ils ont pour insigne une ceinture de soie noire dont ils se revêtent, comme les commissaires de police, dans le cas où leur autorité méconnue les force à requérir l'aide de la force publique, pour maintenir l'ordre dans les ventes dont la police leur est naturellement attribuée.

Une chambre disciplinaire surveille leurs opérations; ils sont assujettis à un cautionnement, et sont tenus de verser dans une *bourse commune* la moitié des droits qu'ils perçoivent sur chaque vente. Les fonds de cette bourse sont saisissables et affectés, comme garantie spéciale, au payement des deniers que produisent les ventes, de façon à donner au public toute sécurité dans ses rapports avec les membres de la compagnie. Déduction faite des frais prélevés, les produits de la bourse sont répartis par portions égales, de deux en deux mois, entre tous les commissaires-priseurs, quel que soit l'apport de chacun.

On jugera de l'importance des ventes auxquelles les commissaires-priseurs prêtent leur ministère, par le produit annuel de ces encans, qui, pour le seul département de la Seine, est de *douze à quatorze millions*. Ce chiffre tend sans cesse à s'accroître, à en juger par les produits de la bourse commune, qui augmentent régulièrement pour chaque membre de la compagnie de trois à quatre cents francs par an.

On sait que les ventes d'immeubles aux enchères se font à la lueur de trois petites bougies allumées successivement, et à l'extinction desquelles l'adjudication est tranchée si aucun nouvel enchérisseur ne s'est présenté dans l'intervalle. Il n'en est pas de même pour la vente des meubles Le commissaire-

Salle de vente à l'Hôtel des Commissaires-pr seurs.

priseur trône derrière un bureau sur lequel figure à tour de rôle chacun des objets mis en vente. Il prononce l'évaluation; un crieur la répète et recueille les enchères qu'il a soin de proclamer à haute voix. Lorsqu'un temps suffisant, dont l'appréciation appartient au commissaire-priseur, s'est écoulé sur une enchère sans amener une nouvelle offre, celui-ci, après des avertissements réitérés, dont la formule est fort connue et invariable : « *Une fois, deux fois, trois fois, personne n'en veut plus?* » prononce enfin le mot sacramentel : *Adjugé!* appuyé d'un coup de marteau solidement donné sur les ais du bureau, et qui met un terme à l'enchère. Le marteau est l'arme pacifique du commissaire-priseur, de même que la verge était jadis celle de l'huissier, et que la baguette noire est celle du constable. C'est le caducée de ce Mercure en habit noir qui, de son trône peu imposant, préside aux ventes mobilières. Heureuses les enchères où les coups de marteau ne se succèdent qu'à de longs intervalles, à la suite de vives luttes, après avoir longtemps menacé en vain la tête des enchérisseurs! C'est à fomenter la concurrence, à faire naître, à exciter la sainte émulation de l'acheteur, que consiste le grand talent de l'officier ministériel. Celui-là est le plus habile qui sait le plus longtemps retarder, au bénéfice de son client, l'instant fatal où le marteau adjugera le prix de l'encan. Il y a pour cela une tactique spéciale que l'habitude seule peut révéler, si toutefois elle s'unit à une certaine vocation. Mais, quel que soit le savoir-faire du commissaire-priseur, il échoue souvent dans ses efforts pour élever le taux des ventes devant l'indifférence ou le mauvais vouloir de la race des enchérisseurs. Je dirai tout à l'heure pourquoi.

J'ai prononcé le nom de l'hôtel Bullion. Cet édifice, loué à M. Adeline par les commissaires-priseurs, contient sept salles de vente. Les deux premières, qui portent les numéros 7 et 2, sont affectées aux ventes de tableaux et d'objets d'art en général; les numéros 3 et 6, à celles du mont-de-piété; les autres salles indistinctement, à celles des meubles de toute nature.

Il y a peu d'années, une succursale de l'hôtel des commissaires-priseurs s'est établie rue des Jeûneurs. Voici à quelle occasion. M. Maurice, alors syndic de la compagnie, avait eu la pensée de former de tous les droits alloués aux commissaires-priseurs une unique bourse commune, dont les produits eussent été également répartis par tête. Cette entière communauté, cette fraternité si radicale, pouvait bien faire le compte de ceux qui, peu occupés, avaient peu à verser à la bourse commune, mais non être du goût de ceux qui, devant à leurs relations ou à leur aptitude personnelle la possession d'une importante clientèle, se trouvaient appelés à enrichir leurs confrères du fruit de leurs travaux. — A chacun ses œuvres! s'écriaient avec quelque raison ceux-ci. —Égalité! disaient ceux-là. Il fut difficile de s'entendre; aussi ne s'entendit-on point. Deux camps se formèrent. D'un autre côté, les commissaires-priseurs *occupés* se trouvaient conduits à accaparer presque constamment les salles de vente au grand préjudice de leurs confrères, moins heureux, qui avaient peine à écouler les marchandises beaucoup plus rares dont l'encan leur était confié. On proposa d'attribuer les salles de vente à tour de rôle à chaque commissaire-priseur. Mais ce roulement, peut-être juste, n'était pas praticable au fond. Une telle répartition, en effet, excédait les besoins des uns, sans satisfaire ceux des autres. De ces deux causes résulta la scission qui détermina une imposante minorité à se retirer sur le mont Aventin de la rue des Jeûneurs, et à y établir la succursale de ce nom, qui renferme quatre salles de vente.

Depuis cette époque, les deux hôtels fonctionnent concurremment ou du moins parallèlement. Ils sont, je crois, tous deux à la disposition de chaque commissaire-priseur et offrent peu

de différence, si ce n'est que l'hôtel de la rue des Jeûneurs est un peu mieux décoré, et affecte des allures plus aristocratiques que son devancier et émule de la rue Notre-Dame-des-Victoires. C'est là que se font la plupart des ventes de tableaux et d'objets d'art, et l'on y voit plus rarement apparaître cette quincaillerie domestique, ces matelas éventrés, cette faïence ébréchée, ce vieux linge et ces tables boiteuses dont la cour et les abords de l'hôtel dit de Bullion offrent communément l'agréable pêle-mêle.

Décrire l'intérieur d'une salle de vente n'est pas une tâche très-facile. Elle convient mieux au crayon qu'à la plume, au caricaturiste et au peintre de genre qu'au journaliste et à l'écrivain. Au reste, bien qu'on puisse l'égayer à force d'esprit et de verve, le sujet n'est pas du genre plaisant. Tous ces tristes reliefs d'une opulence passée, ou ces humbles débris d'une médiocrité qui n'a pu éviter l'indigence, ont quelque chose de navrant. Il est difficile d'oublier que la misère, ou la justice, ou la mort, ont passé par là. Je sais que beaucoup de ventes sont qualifiées de *volontaires :* mais c'est aussi *volontairement* que les pauvres gens vont engager au Mont-de-Piété, qui les fera vendre en ce lieu même, ou leur unique couvert d'argent, ou les derniers draps de leur lit. Quant aux habitués de ces sortes d'encans, public de juifs, de ferrailleurs, de brocanteurs de toute espèce, je ne conteste pas qu'il ne puisse s'y rencontrer quelques *bonnes têtes*, — notre dessinateur s'est chargé de vous le prouver ; — mais il offre en général des types plus sordides que divertissants. Le trait le plus frappant en est l'avidité, non pas précisément l'*amour de l'or*, tel que nous l'a peint M. Couture, mais l'amour des *gros sous*, ce qui est peut-être pis, et ce qui est dans tous les cas infiniment moins artistique. Là sous des dehors repoussants, sous des haillons dont ne voudraient pas les pauvres dont on vend les meubles, vous voyez ceux qui les achètent, race d'oiseaux de proie, gens acharnés au lucre, engeance de Gobseks, qui portent systématiquement, autant par goût que par intérêt, la livrée de la gueuserie, et s'en servent pour dissimuler des fortunes souvent considérables, amassées ainsi liard à liard sur les dépouilles des malheureux.

Les salles consacrées aux ventes d'objets d'art sont d'un aspect moins sombre. Là, du moins, il ne se débite que de ces élégantes superfluités dont le luxe fait ses délices ou son deuil selon les circonstances. On peut à la rigueur se passer d'un Decamps ou d'un service de vieux Sèvres; on le peut moins facilement d'un lit ou d'une douzaine de chemises. *Luxe et indigence*, c'est, je crois, le titre d'une comédie. Donnons-nous de garde de pleurer. La clientèle des ventes artistiques est d'ailleurs bien autre que celle des ventes de meubles. Ce n'est pas que les marchands n'y tiennent une fort grande place ; mais du moins ils y portent un extérieur décent. A côté d'eux se font remarquer les riches amateurs dont les collections rivalisent avec nos musées, et dont les noms, connus de tous, n'ont pas besoin d'être ici transcrits. Vient enfin, sur le dernier plan, le peuple des collectionneurs subalternes, toujours leurré, toujours confiant, qui passe sa vie à rêver des trouvailles de Rembrandts inédits, ou de Raphaëls inconnus; éternelle génération de gobe-mouches et d'âmes candides, qui a ses petites joies, ses grandes déceptions, ses extases, ses ridicules, sa vie et son caractère propres, lesquels mériteraient à coup sûr de fixer un instant et par quelques côtés le pinceau des Cruykshanks français ; mais outre que nous ne sommes pas un Cruykshanks, cette étude nous entraînerait beaucoup trop loin.

Il est impossible de se figurer, à moins d'en avoir été témoin, l'inimaginable quantité de toiles peintes qui défile quotidiennement dans les salles de vente des commissaires-priseurs. C'est à croire que la nation a pris une palette en masse et que le territoire français recèle trente-quatre millions de peintres. Hélas! l'abondance des produits amène forcément la baisse sur les marchés. Aussi, je rougis de le dire, mais enfin il faut être vrai, il est peu de tableaux dont la valeur marchande aille au delà de celle du cadre. J'ai vu des toiles adjugées pour beaucoup moins que n'eût coûté à l'acheteur une paire de bottes, et non pas, s'il vous plaît, des toiles sans mérite. Le peintre qui les conçut dans ses nuits sans sommeil, les couvrit dans ses jours sans pain, rêvait l'Académie et le Louvre ; comme un autre sans doute, il eût pu y atteindre. Malheureusement, sur son chemin, il a trouvé l'hôtel Bullion. Le bourgeois qui aime les beaux-arts peut facilement se constituer un musée privé à moins de frais qu'il n'en fallait naguère pour illustrer une mansarde d'une douzaine de lithographies. Les catalogues sont cependant fort séduisants : il n'est pas un tableau mis en vente qui ne soit signé de quelque nom illustre. Ce ne sont que Flamands, Hollandais, Italiens, Espagnols de premier lignage. *Puffs* superflus! vaines réclames! moi, qui vous parle, j'ai vendu un *Valentin* cinquante-sept francs ; un *Gérard de la Nuit*, trente-six. Il est vrai que, par contre, il ne tenait qu'à moi d'avoir pour dix-neuf francs un Titien magnifique. L'art aujourd'hui est, comme on voit, à la portée de tout le monde, hormis de ceux qui le pratiquent.

Les marchands qui, je le répète, abondent dans les ventes publiques, en accaparent tous les bénéfices ; et afin que les choses soient toujours vendues au plus vil prix possible, ils ont formé entre eux une ligue offensive et défensive des plus redoutables contre les vendeurs et les commissaires-priseurs. Il est tacitement convenu entre eux qu'ils ne doivent point miser les uns contre les autres. Chacun, à tour de rôle, poursuit seul les enchères, de façon à détruire jusqu'au dernier vestige de cette concurrence sur laquelle le vendeur a fondé son espoir. C'est seulement lorsque, par hasard, une figure inconnue, un étranger, un *bourgeois*, cette victime née du marchand, se permet de miser sur tel ou tel objet qui paraît à sa convenance, que la ligue mercantile se déchaîne furieuse contre l'audacieux ou l'étourdi qui ose empiéter sur ses domaines. Rien ne coûte aux marchands pour chasser un intrus. Malheur à ce dernier, s'il se pique et s'entête à la course au clocher de l'enchère ! il sera inévitablement distancé et n'aura pour lui que la chance de rester adjudicataire de l'objet de sa convoitise pour quatre ou cinq fois sa valeur. C'est ainsi que la gent des brocanteurs se venge de ceux qui vont sur ses brisées : aussi reste-t-elle habituellement seule maîtresse du champ de bataille.

A peine le simulacre d'enchère consommé, les marchands se retirent en masse dans quelque cabaret voisin pour y procéder à une curieuse et singulière cérémonie, bien connue des commissaires-priseurs, sous le nom de *revidage*. Cette formalité n'est autre qu'une seconde mise en vente de chaque objet acquis par la communauté sous le nom d'un seul de ses membres. C'est alors qu'une véritable et sérieuse enchère commence, et que les choses ont toute chance d'être adjugées à leur valeur. Seulement, ce n'est pas l'infortuné vendeur qui en profite, mais les marchands, entre lesquels se répartissent les produits de cette surenchère. On cite tels cas où des bénéfices immenses ont été ainsi réalisés, séance tenante, au sortir même de l'hôtel des commissaires-priseurs. C'est ainsi qu'une paire de candelabres dorés fut un jour exposée en vente et adjugée à la communauté pour deux ou trois cents francs, je crois. A quelques minutes de là, recommençait l'enchère, et le même objet était poussé au chiffre fabuleux de *vingt-deux mille francs*. Les candélabres censés dorés étaient d'or, et l'œil du marchand, plus subtil que celui du commissaire-priseur, avait bien vite discerné et la nature du métal et la richesse de la proie.

Ce fatal *revidage* fait le désespoir des commissaires-priseurs et de la police, qui vainement cherche à réprimer cet abus prévu par la loi sous le nom de coalition, et, comme tel, châtié par le code pénal. Malheureusement, le flagrant délit est nécessaire pour que la vindicte publique puisse s'exercer utilement, et les marchands, qui changent presque tous les jours le lieu de leurs enchères clandestines, échapperont longtemps encore, sinon toujours, aux recherches de l'autorité.

Toutes les ventes n'ont pas lieu à l'hôtel des commissaires-priseurs. Il en est beaucoup qui se font au domicile du vendeur, après décès, pour cause de départ ou toute autre. Celles-là présentent généralement plus d'avantages que les premières, en ce que les amis, les parents, les voisins opposent aux marchands une concurrence contre laquelle il leur faut sérieusement lutter. Ils ne sont plus là sur leur terrain et ne peuvent manœuvrer avec cette vigueur, cette entente cordiale, qui ailleurs leur assurent de si beaux triomphes.

Les commissaires-priseurs ont, je ne dirai pas un autre ennemi, mais tout au moins un surveillant incommode et toujours fort avide, dans la personne de messieurs les agents du fisc spécialement chargés de percevoir les droits de l'enregistrement. Chaque procès-verbal de vente doit être enregistré, et cette transcription est soumise à une multitude de formalités dont la moindre ne peut être omise sans appeler immédiatement sur la tête du délinquant toutes les sévérités du fisc, telles que grosses amendes, doubles droits et autres aménités de même genre et surtout de même métal. Il est des receveurs qui savent concilier les devoirs de leur position avec une certaine charité chrétienne qui les porte à user quelquefois d'indulgence envers leurs tributaires en faute. Il en est d'autres, — et j'ai regret de dire que ceux-là sont les plus nombreux, — qui suivent impitoyablement leur mandat tant soit peu oppressif, et ne savent qu'user de rigueur. Un de ces derniers s'était fait remarquer entre ses confrères par son intraitable roideur et sa fougue de zélateur à exagérer les exigences déjà si lourdes du trésor. Les commissaires-priseurs avaient surtout à se plaindre de son inflexibilité. Un membre de la compagnie, sur lequel avait particulièrement porté le poids de son ire domaniale, vengea dernièrement ses collègues et lui-même par le petit tour que voici :

Un beau jour, les Petites-Affiches et les autres recueils d'avis judiciaires annoncèrent la vente après faillite et par autorité de justice, au domicile de M. N... (l'agent fiscal en question), de tous les alambics, cornues, fourneaux, chaudières et ustensiles servant ou ayant servi à l'exploitation d'une vaste *fabrique d'amendes*. Grande rumeur dans tout le ban et l'arrière-ban des revendeurs. Une fabrique d'amendes! le titre promettait. Quel était ce nouveau genre d'usine? C'est ce que nul ne pouvait dire. Sur ce chapitre, chacun interrogeait en vain ses souvenirs ou ses voisins. Mais la curiosité et la fièvre d'attente n'en étaient que plus vivement excitées. Aussi, au jour dit, ne fut-ce pas une assemblée de marchands, mais une irruption, qui envahit de vive force le domicile de l'infortuné manufacturier sans le savoir. Vainement il proteste qu'il n'a pas fait faillite ; que jamais il n'a eu de fabrique, encore moins de cornues et d'alambics à vendre. Vainement, il veut mettre dehors la cohue sans cesse grossissante qui remplit déjà l'escalier, et se rue tête baissée au milieu de ses lares. Autant vaudrait chercher à opposer une digue aux inondations de la Loire. Toutes ses protestations sont tenues pour propos de débiteur furieux. D'ailleurs, l'affiche porte ces mots : *autorité de justice,* et la justice ne plaisante pas ; il n'y a pas à lutter contre ses arrêts. Ainsi, en juge l'affluence, qui prie le fabricant d'amendes de vouloir bien se tenir tranquille, et, ne faisant nul cas de ses sommations, s'installe militairement dans son salon, dans son cabinet, et jusque dans sa chambre à coucher, en attendant la venue du commissaire-priseur qui tarde singulièrement, et pour cause. Provisoirement, et pour se distraire, on s'occupe à faire du dégât; on empoche les menus meubles, on arrache les clefs, les clous et les sonnettes, et les souliers boueux de la noble assemblée, qui trépigne d'impatience, laissent leurs empreintes ineffaçables sur les parquets et les tapis. Enfin, vers la tombée du jour, on reconnaît, de part et d'autre, qu'on a été la dupe d'une mystification ; mais, comme un bon négociant ne saurait perdre sa journée, les ferrailleurs se retirent, emportant par mégarde le reste du mobilier. Les pauvres gens, trompés par la grande habitude, s'imaginaient l'avoir acheté.

Resté seul entre quatre murs qui n'avaient même plus le mérite d'être blancs, M. le receveur de l'enregistrement put méditer tout à loisir sur les inconvénients ruineux de la rigueur portée à l'excès, et, repassant dans sa mémoire la quantité d'amendes qu'il avait *fabriquées*, se promit sans doute pour l'avenir de clore sa manufacture.

F. M.

Rien de trop.

NOUVELLE.

Suite. — Voir t. VIII, p. 407, et t. IX, p. 10, 22 et 54.

L'aspect du lieu où nous arrivions me parut fort étrange. Ce n'était pas là certainement ce que je comptais voir dans une habitation où je devais trouver mon oncle, et je restai fort surprise à regarder autour de moi.

« Permettez, mademoiselle, dit Rose avec quelque précipitation, je vais descendre pour vous faire préparer une chambre.

— Comment! m'écriai-je, est-ce que nous ne sommes pas chez mon oncle?

— Mademoiselle doit se rappeler, dit Rose avec sang-froid, qu'il n'y a pas de logement à la fabrique. Cette auberge en est à deux pas, et je vais aller aussitôt prévenir M. Doliban; M. votre oncle n'est pas chez lui dans cette manufacture... et votre arrivée, à l'entrée de la nuit, sans être annoncée, paraîtrait, je crois, bien étrange. »

Au fond, ceci était fort raisonnable. Je ne fis aucune objection, et Rose descendit. L'aubergiste arrivait déjà vers la voiture, et Rose l'arrêta, pour lui parler. Le postillon se tenait au marchepied, le chapeau à la main. Je le regardais d'un air distrait.

« J'espère que mademoiselle est contente, dit-il enfin d'un air respectueux et gai tout à la fois. Parbleu, je l'ai menée grand train.

— C'est juste, mon ami, répondis-je comme réveillée par cette phrase dont je compris l'intention ; et je lui présentai le pourboire promis.

— Mademoiselle a deux manières de récompenser les services qu'on lui rend, reprit-il en saluant de nouveau. Celle-ci est bonne! mais j'oserai lui dire, sauf son respect et sans la fâcher toutefois, que j'aime encore mieux la première. »

Je ne compris pas du tout. « Plaît-il, mon ami?

— Mademoiselle ne se souvient pas?.. car je ne pense pas que cela puisse l'offenser... J'ai eu l'honneur de la voir, il y a quelque temps, dans la cour des Messageries, lorsqu'elle se rendait chez son oncle, M. Doliban, rue du Sentier, n° 9. »

Ce fut un trait de lumière et comme un coup de la Providence.

« Ah! m'écriai-je, sous la remise?

— Justement! repartit le postillon en riant; et, sacristi! il était grandement temps! Je me trouvais là par hasard... et c'est un heureux hasard!.. car il m'a procuré... enfin!.. ce bonheur-là, quoi !»

Il salua de nouveau pour terminer sa phrase, dont il me paraissait embarrassé, faute d'expression convenable.

Quant à moi, je sentis une véritable joie de cette rencontre. Elle me délivrait presque des inquiétudes qui me tourmentaient ; elle me donnait en quelque sorte le témoin que je cherchais. Il m'avait vue descendre de diligence... Grâce à son intermédiaire, je pourrais peut-être faire constater mon voyage : c'était enfin le commencement de la preuve dont j'avais besoin.

« Ainsi, vous me reconnaissez? lui dis-je vivement.

— Comment, mademoiselle, si je vous reconnais! mademoiselle Cécile Doliban, chez son oncle, M. Doliban, négociant, rue du Sentier, 9!... C'était écrit sur votre petite valise que vous teniez sous votre bras. Sapristi! quand on a une fois vu vos yeux et... révérence parler, ce pied mignon, on ne les oublie pas! on n'en voit pas souvent de cette tournure-là, parbleu! »

Rose était revenue vers moi, et s'était arrêtée, assez surprise de me voir parler avec le postillon.

« Mademoiselle, me dit-elle, votre chambre est apprêtée, et si vous voulez...

— C'est bien! répondis-je assez brusquement, et, me retournant vers le postillon : Comment vous appelez-vous, mon ami?

— Victor Bernard, pour vous servir.

— Pourrez-vous rester ici, ce soir... Un jour peut-être?

—Dame, mademoiselle, répondit-il en se grattant machinalement l'oreille. Je dételle bien ici... mais... dame! voyez-vous, ça m'est difficile, de même que, dans la cour des Messageries, il m'eût été difficile de vous accompagner ainsi que j'aurais voulu, mais...

—Tenez, lui dis-je en lui donnant un napoléon pour accélérer le raisonnement, ceci rendrait-il la chose plus facile? Il y en aurait un autre pour vous demain matin.

— Ah! mademoiselle, en vérité, ce n'est pas pour dire... Je suis tout à votre service... et si...

— C'est bien ! interrompis-je en me dirigeant vers le corps de logis où me précédait l'aubergiste une lumière à la main. Restez ici en bas, monsieur Bernard, et venez, je vous prie, quand je vous ferai appeler.

— Ah! saperlotte! murmura le jeune postillon en nous suivant toutes deux, en voilà une fortune ! Certes, je n'aurais pas cru que cette jolie jeunesse, seule sous la remise avec son petit paquet, fût une grande dame à donner comme ça des pièces d'or! »

La chambre où je fus conduite était au fond d'un corridor, au premier, et donnait sur le jardin. Elle me parut d'ailleurs commode et assez convenablement meublée pour une hôtellerie de village.

« La femme de chambre de madame a mis ici ses effets, dit la fille d'auberge; madame a-t-elle besoin de quelque chose?

— Non, pas pour le moment. — Où est Rose?

— La femme de chambre de madame? elle vient de repartir avec la voiture.

— Ah ! » fis-je assez surprise. Cependant, je réfléchis que

Rose en effet devait partir pour aller prévenir mon oncle. Je n'ajoutai rien; mais l'idée que j'étais seule dans cette auberge inconnue me fit peur, je ne sais pourquoi.

« Si j'avais besoin de quelque chose, dis-je à la servante comment vous appellerais-je?

— Il y a une sonnette, mamzelle, répondit-elle en levant les yeux vers la cheminée. Tiens!... où est donc le cordon? »

Le cordon avait été enlevé.

« C'est singulier! répéta la servante. Je l'y ai vu encore ce matin! Ah, bien, voilà de l'ouvrage! »

Cette circonstance bizarre, que je ne m'expliquais pas, et qui pouvait être l'effet du hasard, acheva de me troubler. Je fus sur le point de changer de chambre. Puis, pour un moment que j'avais à y rester, cette crainte me parut une chimère, un enfantillage.

« Si j'appelais, m'entendriez vous?

— Dame, mamzelle... c'est selon où je serais : mais, cette sonnette! c'est singulier, après tout.

— Le postillon, Victor Bernard, est-il en bas?

— Oui, mamzelle, dans la cuisine.

— Eh bien, j'aurai à l'appeler dans un moment. Priez-le de se tenir à portée.

— Bien, mamzelle, ça suffit. Il sera dans le corridor, pour sûr, car mamzelle l'a déjà prévenu, et...

— Bien, merci! » Et je congédiai la servante.

J'étais inquiète et mécontente. J'aurais voulu que Rose vînt me parler avant de s'éloigner, et le départ de la voiture me paraissait étrange. Si la manufacture où se trouvait mon oncle était si rapprochée, qu'avait-elle besoin de la calèche pour l'y conduire?... Ensuite, je réfléchis qu'il faisait nuit, qu'une jeune femme seule pouvait difficilement courir à pied sur la route, que les domestiques aiment à prendre leurs aises et à se donner des airs de grand seigneur toutes les fois qu'ils le peuvent, et je m'expliquai ainsi cette circonstance.

Je restai seule quelques instants, qui me parurent longs comme des siècles; j'ignorais à quelle distance se trouvait la fabrique où Rose avait dû se rendre; mais je ne m'en impatientais pas moins, et je l'accusais de lenteur, lorsque j'entendis quelqu'un s'approcher. La porte de ma chambre s'ouvrit, et je vis entrer... M. le comte de Valdesis!

Je vous dirai que la présence de ce jeune fat dans cette auberge, — présence qui vous surprend, à ce que je vois, et qui me surprit encore bien plus à ce moment-là, je vous le promets, — ne m'a jamais été bien expliquée. Par qui avait-il été averti? qui avait ourdi le complot? Je ne sais pas encore qui en accuser. Etait-ce madame Doliban? Je répugne à le croire. Etait-ce Rose? je le soupçonnerais plutôt. Le fait est que je ne l'ai jamais su, et que je n'ai jamais cherché positivement à le savoir. Les indices que j'ai recueillis indirectement depuis m'ont fait pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et c'est une des raisons qui arrêtèrent mes recherches. Au fond, je crois que l'accusation doit peser un peu sur toutes deux. La colère de madame Doliban ne sut probablement pas se contenir : la passion aveugle qui l'animait la rendit confiante, indiscrète. M. de Valdesis, habile à tout apprendre, à tout exploiter, sut ainsi les soupçons qu'elle avait conçus, la résolution qu'elle avait prise pour se débarrasser de moi, et voulut en profiter. Il s'entendit alors sans doute avec Rose; et la femme de chambre, chargée de me perdre comme on perd dans les champs un animal incommode, un chien ou un chat dont on veut se défaire, trouva profitable, non pas de me perdre seulement, mais de me vendre par-dessus le marché. Chacune me paraît avoir ainsi sa part du blâme, et l'histoire m'en parut dès le premier moment assez facile à deviner, et suffisamment claire pour que je ne cherchasse pas à l'approfondir.

Je n'ai pas besoin de vous peindre l'impression que fit sur moi la vue de M. de Valdesis. Je m'y attendais si peu, que je restai littéralement pétrifiée d'étonnement, immobile et muette. L'air aisé, content de lui-même, la galanterie empressée avec laquelle il me salua, ajoutaient encore à ma stupéfaction, et je ne compris absolument rien aux premières phrases qu'il m'adressa. Ce n'était qu'un murmure confus auquel ma surprise m'empêchait d'attacher le moindre sens. Comment se trouvait-il dans cette auberge? Comment avait-il su que je m'y trouvais moi-même? La seule réponse qui en ce moment me vint à l'esprit, fut que le hasard sans doute nous y faisait rencontrer, et lui avait appris mon arrivée. Quoi qu'il en fût, sa visite, qui m'eût été fort désagréable en toute circonstance, me l'était encore plus dans celle-ci, et je me hâtai de l'interrompre aussitôt que j'eus repris assez de présence d'esprit pour lui parler.

« Vous comprendrez sans doute, monsieur le comte, la surprise que j'éprouve en vous voyant ici. Je me trouve dans cette auberge seulement en passant, et je n'étais nullement disposée à vous y recevoir.

— O mon Dieu, mademoiselle, répliqua-t-il d'un ton fort dégagé, je le sais à merveille, et je pensais que vous pouviez vous trouver embarrassée... J'étais heureux de vous offrir mes services.

— Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, et je vous remercie de cette offre... dont je n'abuserai pas. J'attends mon oncle qui va venir dans un instant, et...

— Votre oncle? interrompit-il avec un sourire moqueur. Vous pensez qu'il va venir? »

L'expression de cette phrase et de son regard me firent peur.

« Mais, sans doute, monsieur. Je viens de l'envoyer chercher.

— Ah! fit-il en souriant, c'est singulier. Je le croyais à Essonne.

— Eh bien! est-ce que je n'y suis pas? m'écriai-je avec un mouvement involontaire. J'avais tout à coup la révélation du guet apens dont j'étais victime.

— Pas le moins du monde, mademoiselle.

— Comment! et je me levai brusquement. Il m'arrêta.

— Permettez, charmante Cécile. Je suis parfaitement informé de la situation pénible dans laquelle vous vous trouvez. Depuis que madame Doliban a découvert la ruse dont vous vous êtes servie...

— Monsieur! interrompis-je avec indignation, que voulez-vous dire?

— Mon Dieu, mon dessein n'est pas de vous irriter sans motif, charmante Cécile. Mais ce n'est plus le moment de dissimuler; madame Doliban sait que vous n'êtes pas sa nièce, et vous concevez que monsieur Doliban n'osera pas risquer...

— Monsieur! interrompis-je de nouveau, exaspérée par cette insinuation, comment osez-vous me répéter cette odieuse calomnie? Etes-vous entré chez moi pour m'insulter?

— Vous insulter, belle Cécile! comment pouvez-vous le croire? moi qui vous adore, et qui voudrais...

— Monsieur, ceci est une insulte de plus. Je ne puis ni ne dois en entendre davantage... Et je vous prie de recevoir mes adieux. »

En terminant cette phrase significative par une brève inclination de tête, je lui indiquai la porte avec un geste de congé. Mais il parut ne pas comprendre, et resta immobile, appuyé contre la table au milieu de la pièce.

« Vous partez, mademoiselle? répondit il avec une ironie calme; à cette heure ici? où irez-vous? »

Cette assurance et cette singulière question me déconcertèrent tout à fait.

« Moi? repris-je assez brusquement après le premier moment de surprise, car je vis que je n'avais plus rien à ménager : je ne compte pas sortir, monsieur; je vous prie seulement de vous retirer.

— Ah! ceci est cruel! en vérité, charmante Cécile, je croyais que mon amour pour vous, que le dévouement sans bornes...

— Monsieur! interrompis-je avec une terreur et une indignation croissantes.

— Mon Dieu, quelle rigueur! Pourquoi me maltraiter ainsi, belle Cécile? Il me semble cependant qu'entre M. Doliban et moi, le choix ne doit pas vous paraître bien difficile ni bien pénible... Sans doute, il est plus riche que moi; mais je suis jeune, je suis garçon, et mon amour pour vous me fera... »

Il me fut impossible ni d'en écouter, ni d'en comprendre davantage. Je l'interrompis en le repoussant avec force.

« Sortez, monsieur, sortez!

— Oh! vous n'y pensez pas, adorable Cécile; je suis ici chez moi : cette chambre est la mienne... et puisque vous avez été assez aimable pour venir m'y trouver... »

Ce peu de mots acheva de m'expliquer la situation périlleuse où l'on m'avait précipitée. Dans cette auberge où j'étais inconnue, où j'étais abandonnée, où, aux yeux mêmes des maîtres de la maison, j'étais venue de plein gré passer la nuit dans la chambre d'un jeune homme qu'ils connaissaient déjà, qui les avait prévenus; dans cette chambre isolée, où je ne pouvais espérer qu'on vînt à mon secours, comment me délivrer des insultes auxquelles j'étais exposée? qui pouvais je appeler à mon secours? où irais-je? que ferais-je?

D. FABRE-D'OLIVET.

(*La fin à un prochain numéro.*)

Les Usines de la Vieille-Montagne.

EXTRACTION ET MANIPULATION DU ZINC. — ORGANISATION DU TRAVAIL; QUASI-ASSOCIATION ENTRE LE MAITRE ET L'OUVRIER.

En quittant Liége pour une excursion dans la vallée de la Vesdre, ou sur les bords du Rhin, quand on a passé la Meuse au pont du Val-Benoît et qu'on traverse, à peu de distance, l'Ourte sur le pont de Chenée, l'œil s'arrête malgré lui sur une importante usine qui, à droite de la tête du pont, occupe un assez vaste espace, sur le territoire et à la limite même de la commune d'Angleur. Cette usine, c'est un des grands centres de l'immense établissement de la Vieille-Montagne, dont les zincs ont le privilége de fournir aux besoins de presque toute l'Europe, soit à l'état brut, parce que certains gouvernements, comme la France, se réservent le bénéfice des dernières manipulations de ce métal, soit laminés et prêts à entrer dans la consommation.

Les minerais de calamine exploités par la société de la Vieille-Montagne proviennent de ses mines de Moresnet, situées non loin d'Aix-la-Chapelle, sur un territoire indivis entre la Belgique et la Prusse. Bien que de récentes découvertes aient créé, dans le rayon d'Aix-la-Chapelle, un grand nombre d'exploitations du même genre, et que la Belgique ait vu successivement se former depuis peu les associations de la Grande et de la Nouvelle Montagne, aucune de ces exploitations ne paraît encore en mesure de marquer sa place auprès des zincs de Moresnet.

La société de la Vieille-Montagne possède trois usines pour la réduction ou la distillation du zinc, savoir : Moresnet, Liége et Angleur. Indépendamment du laminoir d'Angleur, elle en a deux autres à Tilff sur l'Ourte, à deux lieues de Liége.

Les quatre établissements comptent 1,900 ouvriers, qui sont ainsi distribués : 250 à Angleur, 300 à Liége, 50 à Tilff et 500 à Moresnet; les derniers sont pour les quatre cinquièmes employés à l'extraction du minerai.

L'ensemble de l'exploitation comporte par an une extraction de 23,000,000 kilog. de minerai d'une production de 6,500,000 kil. de zinc brut, donnant au laminage 2 millions de kilogrammes.

L'usine d'Angleur a été bâtie en 1836 et 1837, et placée de manière que le chemin de fer projeté alors, et qui devait réunir l'Escaut au Rhin, facilitât les transports de tous les éléments de sa fabrication.

L'Ourte et le chemin de fer de l'exploitation longent les bâtiments de l'usine, celle-ci à l'est, celui-là au nord.

Le zinc laminé se consomme en Belgique et en Hollande, à Hambourg, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord. La société a des dépôts dans tous ces pays, elle vient d'en établir un en Suisse et un en Italie.

Le métal produit à Moresnet, Angleur et à Liége, s'expédie en France sous forme brute, et y est laminé dans les usines de la société, à Bray (département de l'Eure).

Les prix du zinc, ce métal dont l'emploi s'est prodigieusement étendu depuis plusieurs années, ont subi d'assez grandes variations : voici ceux du zinc laminé pendant les dix dernières années.

1838, 55 fr. pris à Liége;

1839, 58 fr. 60;

1840, 65 fr.;

1841, 68 fr.; mai, 70 fr.; juin, 75 fr.; juillet, 80 fr.; octobre, 85 fr.; novembre, 90 fr.; décembre, 95;

1842, 95 fr.; juin, 88 fr.; septembre, 82;

1843, 77 fr.; mars, 73 fr.; juin, 68 fr.

Depuis juin 1843 jusqu'à ce jour le prix n'a plus guère varié.

Angleur occupe, comme nous l'avons dit, 250 ouvriers, qui sont tous du sexe masculin; il y a parmi eux 21 à 22 enfants de 12 à 16 ans.

Le salaire du manouvrier est de 1 fr. 50 c.; les ouvriers qui fabriquent et laminent ont des salaires en partie fixés, mais qui varient suivant la quantité de travail; car il existe dans cette usine, comme dans toutes celles de la Vieille-Montagne, des règlements spéciaux qui méritent d'être connus et sur lesquels nous reviendrons dans quelques instants.

Angleur, où se traite le minerai, produit seul 2,600,000 kilogrammes de zinc brut. Ce métal est laminé pour un tiers dans l'établissement même, et pour les deux tiers à Tilff.

Il y a en outre, à Angleur, une fonderie de fer où l'on monte toutes les pièces de fonte que les établissements de la société consomment, soit environ 350,000 kilogrammes.

Un des hommes assurément les plus remarquables qui aient mis leurs capacités au service de la révolution belge, M. Ch. de Brouckère, ancien ministre, et depuis directeur de la banque de Belgique, a dirigé, pendant ces six dernières années, la société de la Vieille-Montagne. Ses prédécesseurs avaient déjà beaucoup fait pour la moralisation et le bien-être des nombreux ouvriers qu'ils emploient. Il a complété leur ouvrage, et créé dans les diverses usines de l'exploitation un ensemble de règlements que nous croyons pouvoir proposer comme un modèle à peu près irréprochable d'organisation économique et philanthropique de la classe ouvrière.

Nous ne pouvons résister au plaisir de nous étendre quelque peu sur les détails de cette organisation, qui prouve chez son auteur une portée d'esprit des plus élevées et une indépendance d'idées qui mérite d'être appréciée par le temps qui court, et en face de l'espèce de domination que quelques fausses données économiques paraissent exercer, même sur les hommes supérieurs.

Ainsi dans les établissements de la Vieille-Montagne, la société, tout en faisant construire quelques maisons à l'usage de ses travailleurs, a résisté à l'entraînement qui l'aurait pu pousser à caserner une partie des hommes qu'elle occupe.

« Les meilleures choses, dit M. de Brouckère dans un de ses comptes rendus, ne sont bonnes que dans certaines limites.

« La plupart des ouvriers qui demeurent à une lieue de chez moi sont ou propriétaires ou domiciliés chez leurs parents, et je n'ai nullement envie, vous devez le comprendre, de briser des liens de parenté ou de diminuer des jouissances que j'apprécie.

« Les autres appartiennent aux communes qui me joignent ou sont venus y prendre domicile.

« Ils contribuent à donner une valeur à la propriété bâtie, ils fournissent leur contingent à la propriété communale. Aussi longtemps que les loyers ne seront pas trop lourds, aussi longtemps que les habitations ne feront pas défaut aux besoins de la population, je me contenterai d'avoir posé des modèles, d'avoir montré comment j'entendais que mes ouvriers fussent logés. Un de mes voisins d'Angleur a depuis construit quatre maisons attenantes à la fabrique, et distribuées, installées comme les miennes; j'aime mieux cette imitation que des constructions que j'aurais élevées moi-même.

« Il faut regarder autour de soi avant d'agir, et se garder de faire du mal aux uns pour apporter un peu de mieux aux autres.

« Après mon intérieur, ma fabrique, mon chez moi, j'aime encore à ne pas être inutile à mes voisins : je cherche à ne pas les blesser surtout; et ce serait porter atteinte à leur fortune, ce serait rendre improductive une masse de choses créées, que de bâtir plus d'habitations que les besoins n'en commandent. Ajoutez à cette considération mon vif désir de faire des propriétaires de ceux qui vivent avec moi, et vous me concéderez, peut-être, que je fais bien de mettre une extrême réserve à l'érection de demeures pour les travailleurs. »

On comprend qu'avec une sollicitude aussi éclairée, la société de la Vieille-Montagne ait réglé de la manière la plus équitable les conditions du travail qu'elle impose à ses ouvriers. Ses mineurs, ses forgerons, menuisiers, maçons et manœuvres travaillent onze heures par jour. Les ouvriers astreints à la besogne plus rude des laminoirs travaillent dix heures seulement. Ces dix ou onze heures de labeur sont coupées par deux heures consacrées aux repas.

Comme les travaux des fondeurs ne souffrent pas d'interruption, au lieu du relais ordinaire qui tient les hommes occupés pendant huit ou dix heures sans relâche et leur donne un temps égal de repos, on les retient pendant vingt-quatre heures, mais avec cinq heures seulement de travaux pénibles; et encore cette partie de la tâche est-elle divisée. Chaque jour en effet nécessite la présence de deux hommes, mais sans exiger d'eux une action continue et simultanée.

Après une première corvée de deux heures à deux heures et demie de travail à peu près incessant, le travail simultané n'est plus nécessaire environ qu'une demi-heure sur trois heures; et chaque ouvrier a, dans la durée de son travail de nuit, trois heures environ de repos et même de sommeil.

En rentrant chez lui il est libre pendant le jour et la nuit qui suivent, et, en outre du temps nécessaire pour réparer ses forces, il trouve encore un moment à donner soit à son jardin, soit à ses occupations domestiques.

Les enfants travaillent dix heures comme les adultes; mais leurs occupations sont saines et peu fatigantes : le plus souvent elles consistent à briser les vieux creusets et à rassembler les parties que l'action du feu n'a point vitrifiées.

« Je ne suis pas aussi confiant que nos législateurs, dit M. de Brouckère dans une lettre adressée à M. le comte A. et

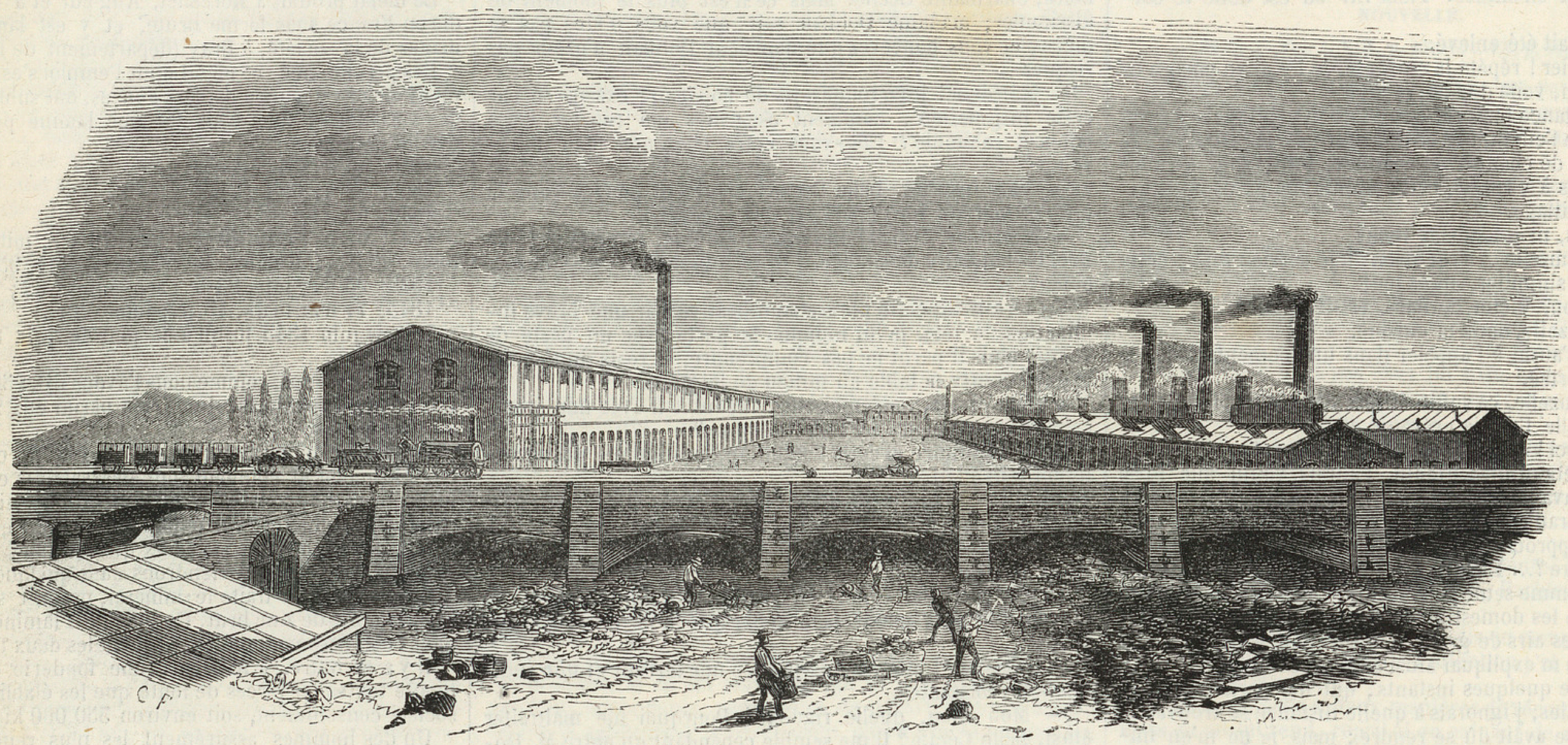

Usine de la Vieille-Montagne, à Angleur. — Vue extérieure.

que nous avons sous les yeux, dans le projet de loi qu'on nous prépare sur le travail des enfants, parce que leur coopération est moins chère que celle des adultes; on les paye en raison du temps et de la besogne : si la loi au lieu de se borner à prescrire les mesures que commande l'hygiène, celles que nécessite le développement des forces physiques, allait par philanthropie consacrer en principe général une répartition du temps entre le travail et l'étude, entre le besoin de vivre et celui d'éclairer, et faire une part égale à un désir social et à une nécessité individuelle, cette loi serait odieuse.

« Je ne veux pas donner carrière à mes idées sur ce point; je ne veux pas montrer qu'on pourrait tuer l'apprentissage, ruiner des industries; je me bornerai à citer les faits qui me concernent. J'emploie peu d'enfants; leur nombre varie entre trente et quarante-cinq. Au dernier recensement, il y avait dans les différentes usines trente-neuf enfants, dont l'âge variait de douze à seize ans. Sur ce nombre, il n'y avait que deux filles; tous avaient été admis par des considérations de famille : parmi eux se trouvaient des soutiens de veuves ou d'enfants plus jeunes qu'eux encore; les plus heureux appartenaient à des familles très-nombreuses. Leur travail assurait le pain quotidien et souvent un pain bien sec au ménage.

« Le salaire de mes ouvriers suffit largement aux besoins des familles peu nombreuses, mais la condition du travailleur est misérable, quand il a six, sept et parfois huit enfants, aussi longtemps que l'aîné ou les aînés ne peuvent lui venir en aide. Puis, combien de ces malheureux meurent en laissant après eux une veuve et une petite famille ! »

Une chose nous a frappés surtout dans les détails qui nous ont été fournis sur l'organisation des rapports entre maîtres et ouvriers dans les usines de la Vieille-Montagne : c'est l'essai tenté heureusement pour réaliser, autant que la politique le permet, l'utopie socialiste la plus accréditée, celle de l'association de l'ouvrier et de l'entrepreneur. Dans les ateliers dont la nature permet cette application du principe, l'ouvrier reçoit d'abord un salaire fixe et régulier : en second lieu il touche un bénéfice calculé sur le résultat de son travail; en outre il participe une fois par an à un fonds de gratifications.

Le bénéfice attribué à l'ouvrier repose bien plus sur le mérite même de son travail que sur les circonstances indépendantes de sa volonté, que modifie en plus ou en moins celui de l'entrepreneur. Ainsi tout brigadier ou chef de four doit produire au minimum, dans un temps donné, 250 kilogrammes de zinc. Il a une prime sur tout ce qui dépasse ce rendement, et, pour quelques-uns, cette prime, qui est de vingt-deux à vingt-trois francs en général par mois, monte jusqu'à 40 et 4[illegible] francs au dessus du salaire fixe.

Mais la distribution de ce bénéfice n'a lieu qu'une fois par an. Elle a lieu au mois de novembre, quand les besoins créés par l'approche de l'hiver se font déjà sentir, quand les occasions de dépenser sont passées en partie, et l'ouvrier qui se fait renvoyer avant l'époque de la répartition n'a aucun droit à sa quote part dans la masse réservée, et le maître peut en outre, en cas d'inconduite, réduire la gratification attendue.

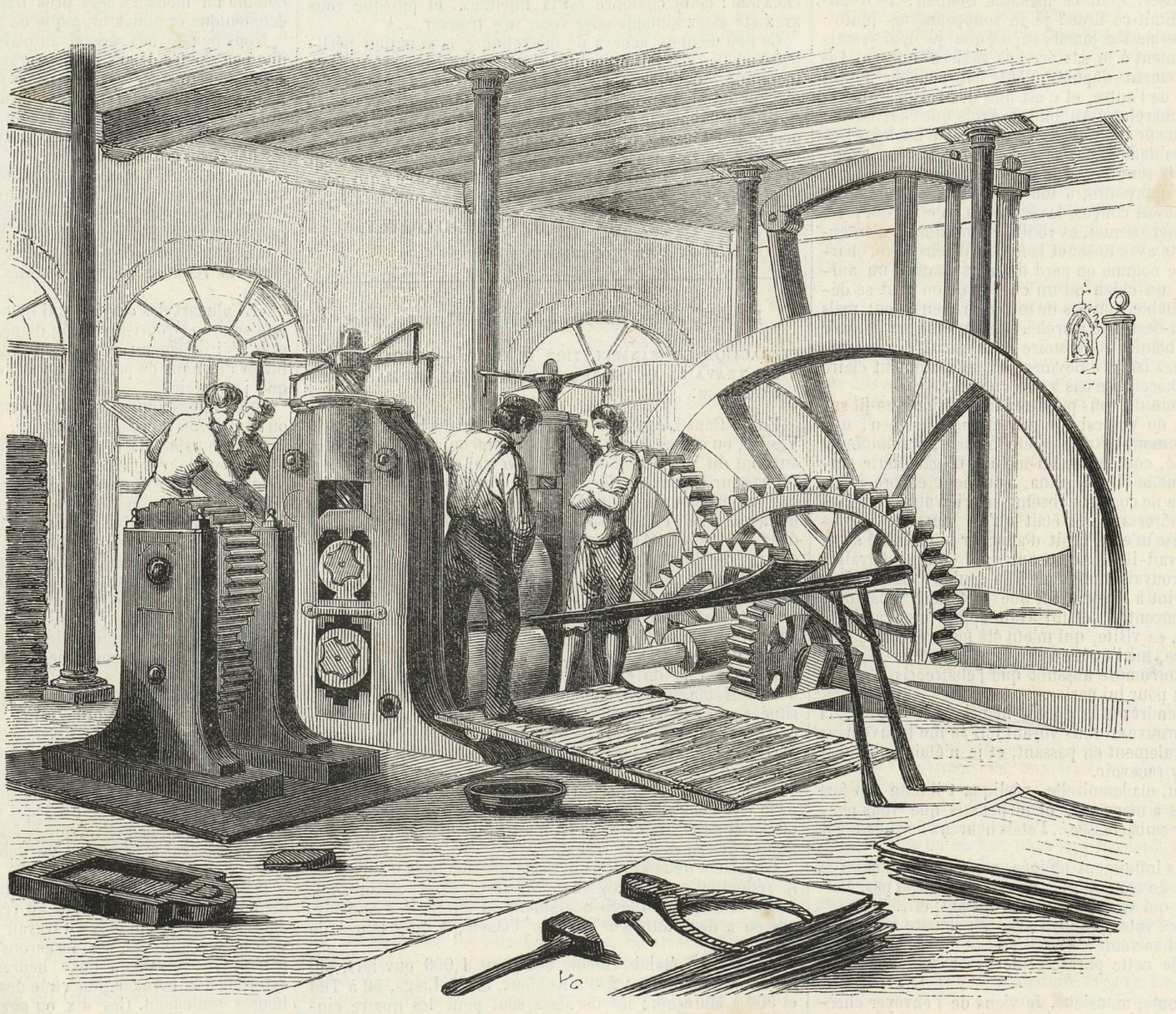

Usine de la Vieille-Montagne. — Intérieur des ateliers d'Angleur.

« On use avec sobriété, dit M. Brouckère, de la faculté de diminuer ou de retenir les gratifications : depuis quatre ans la retenue totale n'a été exercée qu'à l'égard de deux hommes pour extirper un abus qui résistait à toutes les punitions

Les brigadiers les plus habiles ont obtenu jusqu'à fr. 700 de gratification en 1844 ; un plus grand nombre ont emporté de fr. 500 à fr. 600 ; quelques-uns n'ont pas atteint fr. 200. Malgré une distribution de fr. 67,000 en un nombre de travailleurs qui ne dépasse pas 350, je me plais à vous le dire, il y a eu peu d'écarts à déplorer. Une partie de cette somme a été employée à vêtir les familles pour l'hiver, une autre à l'achat de meubles, une troisième à l'acquisition de petites propriétés, et le reste à des dépôts à la caisse d'épargne.

« Une question secondaire, mais que nous avons entendu agiter souvent par de grands entrepreneurs, celle de la convenance de payer à des époques plus ou moins rapprochées les salaires des ouvriers a éte résolue à la Vieille-Montagne en faveur du payement de huit en huit jours, autant qu'il se peut, et de quinze en quinze jours, quand les convenances du travail s'opposaient à un payement moins *distancé*.

« L'imprévoyance étant le défaut du peuple, dit M. de Brouckère, nous devons, en attendant qu'il soit corrigé, être prévoyants pour lui. Plus souvent il aura son salaire, et moins il aura à le conserver, et moins aussi il aura de tentation. L'homme le plus obtus, le plus irréfléchi, comprend la valeur de cinq francs, il en voit de suite la fin en achats d'aliments de première nécessité : mais il faut déjà une certaine combinaison pour distribuer l'emploi de cent, de cinquante et même de trente francs. On aime d'ailleurs à se faire accroire qu'il y a de l'excès dans l'avoir, qu'il dépasse les besoins impérieux, cet excès, on le laisse au cabaret. Aussi j'ai remarqué que, dans les fabriques où les travailleurs sont payés une fois par mois, il y avait un malaise général, une propension à faire des dettes.

« J'attribue non-seulement cette circonstance à l'imprévoyance des travailleurs, mais aussi à celle des marchands, qui, sachant que le salaire n'est perçu qu'à la fin du mois, sont entraînés à accorder de plus longs et de plus grands crédits.

« Autre mesure dont je puis apprécier les heureux effets : c'est l'établissement de cantines dans les fabriques. Les cantines doivent être tenues par des hommes sans autorité sur les travailleurs ; elles doivent être fournies de toutes les marchandises nécessaires à la vie de l'ouvrier, les livrer de bonne qualité et au prix marchand.

« Enfin je considère comme un service essentiel pour les travailleurs d'empêcher qu'il leur soit accordé aucune espèce de crédit. A cet effet, loin d'aider les créanciers dans le recouvrement de leurs prétentions, et cette mesure s'étend aux cantiniers, je leur donne continuellement tort ; je ne tolère aucune retenue sur le salaire, je n'admets même pas la présence de tiers dans les salles de payement ; que s'il arrive des accidents imprévus qui nécessitent des dépenses extraordinaires, alors je veux que le travailleur ait son recours vers moi, et en même temps que je sais l'aider, je sais aussi avec quels ménagements je dois rétablir l'équilibre dans son existence matérielle ; je profite de cette circonstance pour lui indiquer les moyens de prévenir le retour de situations fâcheuses. »

Les ouvriers des établissements de la Vieille-Montagne ont nécessairement leur caisse d'épargne. C'est la société qui est dépositaire du trésor de leurs économies, dont elle leur tient compte à raison de 4 pour cent d'intérêt. Les retraits peuvent avoir lieu sur un avis donné trois jours à l'avance s'il s'agit de moins de 20 francs, et dix jours à l'avance quand il s'agit d'une somme plus forte. Le règlement spécial n'offre d'ailleurs rien de particulier, sinon qu'il défend tout acte de vente ou d'achat des livrets, et qu'il n'admet ni arrêt ni opposition de la part des tiers sur les deniers déposés.

Un préjugé généralement répandu, c'est que le travail du zinc est éminemment insalubre. Les rapports annuels présentés par le directeur font bonne justice de cette assertion. En 1844, sur huit cents ouvriers, il y a eu à déplorer huit décès seulement, dont un a eu lieu par accident. Un des décédés était un vieillard de quatre-vingt et un ans, employé depuis quarante ans aux travaux de la Vieille-Montagne. En 1845, sur huit cent vingt-trois ouvriers, le nombre des décédés a encore été de huit, dont quatre vieillards.

Usine de la Vieille-Montagne. — Embarcadère de l'Ourte, à Chenée (rive gauche).

Usine de la Vieille-Montagne. — Extraction de la Calamine à Moresnet.

Bulletin bibliographique.

PATRIA. — *La France ancienne et moderne, morale et matérielle*, ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire physique et intellectuelle de la France et de ses colonies ; par MM. J. Aicard, F. Bourquelot, A. Bravais, F. Chassériau, A. Deloye, Dieudonné Denne-Baron, Desportes, Paul Gervais, Jung, Léon Lalanne, Ludovic Lalanne, Le Chatelier, A. Le Pileur, Ch. Louandre, Ch. Martins, Victor Raulin, P. Régnier, Léon Vaudoyer, Ch. Vergé. — 1 volume format in-8 anglais de 3,200 colonnes, avec 320 gravures dans le texte, cartes et planches coloriées, etc., tables analytiques des matières et Index alphabétique. — *Publication de la deuxième et dernière partie.* — Paris, *J. J. Dubochet, Le Chevalier et comp.*, éditeurs, rue de Richelieu, 60.

Cet ouvrage, dont la première partie est déjà connue de nos lecteurs par le compte que nous en avons rendu (voir tome VIII, page 254), est enfin terminé. Nous tenons dans les mains la seconde partie, d'une étendue et d'une importance encore plus grande que celle qui a déjà été annoncée.

Continuons, pour ce tome second, l'analyse succincte que nous avons entreprise pour la première partie du volume.

Des cinq groupes auxquels nous pouvons rapporter les divisions principales de Patria, nous en avons déjà examiné un complétement, le groupe des Sciences physiques et naturelles; dans le groupe des Sciences sociales, qui vient ensuite, la division relative à la *population* se trouve, par suite des exigences de la pagination, scindée entre le premier volume et le second. Les lois de la mortalité, les chances de la vie, la distribution suivant les âges, suivant les professions, suivant l'état civil, suivant les régions; les mouvements annuels, naissances, décès, mariages; les dénombrements, l'accroissement séculaire, tels sont les sujets qui ont été compris sous ce titre.

Pour compléter le second groupe, il faut intervertir un peu l'ordre adopté dans l'impression du livre, et aller chercher à la fin les colonies et l'administration intérieure et extérieure; de sorte que les Sciences sociales seront représentées de la manière suivante :

VII. *Agriculture*, par M. Jung, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle*; — VIII. *Industrie minérale*, par M. Le Chatelier, ingénieur des mines; — IX. *Travaux publics*, par M. Léon Lalanne, ingénieur des ponts et chaussées; — X. *Finances*, par le même; — XI et XII. *Industrie et Commerce*, par le même; — XIII. *État maritime*, par M. F. Chassériau, historiographe de la marine, maître des requêtes; — XIV. *État militaire*, par MM. Léon Lalanne et Ludovic Lalanne; — XV. *Législation*, par M. Ch. Vergé, docteur en droit; — XVI. *Instruction publique*, par M. Desportes, avocat; — XVII. *Géographie médicale*, par M. A. Le Pileur, docteur en médecine de la Faculté de Paris; — XVIII. *Population*, par M. Léon Lalanne; — XXXI. *Colonies*, par M. F. Chassériau; — XXXII. *Administration intérieure et extérieure*, par M. Léon Lalanne.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de l'*État maritime*, de M. Chassériau; pour les *Colonies*, cet écrivain distingué avait une tâche plus difficile encore à remplir; car, pour être vraiment complet, son travail devait offrir, sur une petite échelle, la reproduction du plan général adopté pour la France entière dans l'ensemble de l'œuvre.

Grâce à des études antérieures longtemps mûries, à des connaissances bibliographiques étendues, à une grande facilité d'écrire, M. Chassériau a pu concentrer dans une centaine de colonnes un précis d'un intérêt tout particulier, dans lequel rien d'essentiel n'a été omis, et qui même fournit sur nos possessions actuelles ou perdues des détails fort peu connus. Il a souvent employé la forme synoptique, si utile lorsque l'on veut embrasser d'un seul coup d'œil, dans un petit espace, et comparer entre eux des faits de même nature. En un mot, cet habile écrivain s'est tiré avec un rare bonheur des difficultés qu'il avait à vaincre.

Sous le titre général : *Administration intérieure et extérieure*, nous trouvons réunies une foule de matières différentes dont le développement complet formerait, à lui seul, un livre aussi instructif qu'intéressant sur des sujets en général assez peu connus. Le but que s'est proposé l'auteur, en plaçant cette espèce d'appendice à la fin de Patria, est indiqué dans les termes suivants, au début de cette importante division du livre, occupant à elle seule 276 colonnes :

« Nous avons eu occasion de mentionner, souvent même d'exposer en détail, dans le corps de cet ouvrage, la presque totalité des institutions sur l'ensemble desquelles s'appuient l'administration et le gouvernement du pays. Cependant il nous a paru indispensable, en terminant, de rassembler ces traits épars, de les compléter, et de composer avec le tout un tableau spécial propre à faire juger de la manière dont le pouvoir administratif est exercé par les ministres et par les agents de tous grades auxquels la loi en a confié quelque part. Après avoir énuméré les *attributions* des diverses administrations centrales placées à Paris, et les *institutions* de toute nature qui ressortissent aux différents départements ministériels, nous consacrerons quelques pages à l'administration et à la statistique des *Cultes*; nous tracerons une esquisse de l'*administration départementale et communale*; nous indiquerons les bases sur lesquelles repose la *police intérieure*; nous donnerons des développements assez étendus sur les *institutions de bienfaisance* et sur les *établissements de répression*, qui complètent les moyens d'administration intérieure du pays; nous terminerons enfin par un chapitre spécialement consacré aux *relations extérieures*.

« C'est ainsi que se trouvera justifié le titre placé en tête de cette dernière partie de Patria. »

Les auteurs de Patria, rendant à chacun ce qui lui est dû, annoncent, dans leur préface, qu'ils ont trouvé chez la plupart des fonctionnaires des diverses administrations centrales une obligeance qu'ils se plaisent à reconnaître, et dont ils les remercient hautement. « Grâce à eux, ajoutent les auteurs, notre livre possède bon nombre de documents intéressants qui avaient été complétement inédits jusqu'à ce jour. » Cette observation est, sans doute, plus particulièrement applicable aux matières comprises dans la rédaction de M. Lalanne.

Les Sciences historiques sont représentées par les divisions suivantes :

XIX. *Ethnologie*, par M. Ludovic Lalanne; — XX. *Géographie politique*, par le même; — XXI. *Paléographie*, par le même, et *Numismatique*, par M. A. Deloye; — XXII. *Chronologie et Histoire*, par M. Ludovic Lalanne; — XXIII. *Histoire des Religions*, par M. Ch. Louandre; — XXIV. *Langues anciennes et modernes*, par M. Ludovic Lalanne.

Pour la majeure partie des divisions de ce groupe, on a dû s'abstenir des développements qui auraient augmenté démesurément le volume du livre. Mais, malgré leur apparente sécheresse, les énumérations méthodiques de M. Ludovic Lalanne offrent le plus grand intérêt. Ainsi les neuf colonnes de l'*Ethnologie* renferment des indications aussi curieuses que peu connues sur les diverses origines, fondamentales ou accidentelles, de la population de la France. On voit dans la géographie l'indication de toutes les phases qu'ont subies les divisions politiques du sol, depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours; on y trouve la liste des fiefs, les accroissements successifs du domaine royal, etc.

La *paléographie* est illustrée par des spécimens intéressants d'anciennes écritures.

M. Deloye a su rendre attachante la lecture de son savant résumé sur la *numismatique* française, dont il passe en revue tous les produits, depuis et y compris les monnaies gauloises antérieures à la conquête jusqu'à l'époque actuelle.

La *chronologie* historique ne pouvait être qu'un programme où les faits sont en regard des dates; mais au moins ce programme paraît-il très-complet.

L'*histoire des religions* en France est un morceau d'une valeur particulière, le plus remarquable peut-être du livre, où l'élégance et la facilité du style sont unies à la netteté et à la sagesse des aperçus. Le passage suivant, par lequel M. Louandre termine son intéressant résumé, suffira pour donner une idée de ses opinions et de la manière dont il sait les exprimer :

« Protégée par l'État, respectée par tous, l'Église de France est aujourd'hui à la tête du catholicisme européen; et si quelques imprudents s'agitent encore pour la mêler aux luttes des partis, elle trouvera, nous l'espérons, assez de sagesse en elle-même pour comprendre qu'elle n'a rien à voir dans les intérêts périssables qui s'agitent autour d'elle. Elle sait que sa mission est dans le bien pratique. Que ceux qui voudraient l'égarer hors de cette voie s'instruisent donc de son passé, qu'ils apprennent son histoire, et ils connaîtront que les vrais moments de sa gloire ont été ceux où, s'associant aux progrès du temps, elle s'est unie avec la philosophie et la science, tout en maintenant contre les témérités de l'esprit le dépôt de la tradition, non par la colère, mais par la mansuétude et la polémique intelligente et calme. Qu'elle n'oublie pas que ces libertés gallicanes qu'on voudrait attaquer aujourd'hui, sanctionnées par le temps, confirmées par les décisions des conciles nationaux, défendues par les grands hommes dont le pays s'honore, ont fait sa force et sa gloire, et que sa véritable grandeur dans le passé a été de rester fidèle au catholicisme sans cesser d'être fidèle au pays et à ses lois. »

La Littérature, ou plutôt l'*Histoire littéraire*, de la France a été traitée par M. Jean Aicard avec tout le talent qu'on pouvait attendre de cet écrivain distingué, connu par beaucoup d'autres travaux du même genre, et notamment par l'excellent résumé qu'il avait inséré dans le *Million de Faits*. Le plan suivi par M. Aicard est remarquable par sa simplicité et sa grandeur. Il nous montre le génie de la race gauloise, participant dès l'origine aux principes des civilisations principales de l'antiquité, comprimé momentanément sous l'influence de la barbarie germanique, reprenant peu à peu son essor, se retrempant dans les sources antiques à l'époque de la renaissance, et finissant par s'élever, pendant le siècle du grand roi, par la supériorité de ses écrivains, et plus récemment par les principes de la révolution et par les victoires qui les ont consacrés, à un degré de splendeur qui fait l'admiration et l'envie des nations rivales. « Par un privilége unique, dit-il, cette terre qui, sous le nom de France, devait représenter dans l'Europe moderne ce que furent Rome et Athènes dans le monde ancien, participa dès l'origine des quatre civilisations principales de l'antiquité : rappelant l'Égypte par son mystérieux passé druidique, et ayant reçu des Phéniciens son industrie; des Grecs, le goût des arts; de Rome, avec sa langue et ses lois, son génie politique et guerrier.

« En faisant une comparaison entre la France et les autres pays, il arrive ce qui arriva à Thémistocle après la bataille de Salamine : quand les voix furent comptées, on vit que chaque général avait voté en sa propre faveur pour la première récompense à décerner à la valeur; la seconde appartenait sans conteste à Thémistocle. Demandez à tout voyageur dans quel pays de la terre il préférerait vivre? — Dans le mien propre. — Quel serait votre second choix? — La France.

« Centrale en Europe, regardant et le monde romain et le monde germanique, dont la limite géographique la traverse et la divisa longtemps en deux moitiés profondément distinctes, la France touche par ses extrémités à tous les peuples d'Occident sans se laisser longtemps borner par aucun, et, largement baignée à la fois par la Méditerranée et par l'Océan, elle participe plus qu'aucun autre peuple à la majesté des plus nobles souvenirs antiques et à toute l'audace, à toute la grandeur des espérances nouvelles.

« Fille aînée de la civilisation moderne, la France fut légitimement la reine et l'institutrice des nations de l'Europe; elle fut le premier pays d'université, le premier dans la révolution des communes, le premier où il n'y eut plus de serfs, le premier pays d'états généraux.

« Toute l'histoire littéraire de la France nous apparaît, aussi bien que son histoire politique, comme la lutte et le glorieux développement de l'élément central, artiste, agricole et militaire, catholique, mais civil, de l'Europe; en un mot, de l'Idéalisme roman, d'une part, contre le Midi trop souvent esclave fanatique et superstitieux, non plus de la puissance, mais de la politique romaine; d'autre part, contre le Nord, tantôt germanique, barbare et vagabond, ou protestant et sophiste, tantôt anglais, égoïste, marchand avare ou impitoyable manufacturier. »

Le sentiment national, sans exagération et sans emphase, mais avec une expression de sincérité qui ne peut qu'émouvoir le lecteur français, se manifeste à chaque ligne de l'*Histoire littéraire*. S'agit-il de signaler le côté faible de la littérature contemporaine, voici comment l'auteur s'exprime :

« Cette ère n'appartient pas encore en plein à l'histoire. Nous hasarderons seulement quelques simples questions : Croit-on sincèrement que l'invasion étrangère, qui a deux fois profané notre sol, n'ait pas contribué puissamment à propager, avec les idées d'outre-Rhin et l'anglomanie, la poétique anglo-germanique? Parmi les œuvres d'art et les poëmes dont la France s'est enrichie depuis 1815, en connaît-on beaucoup qui vaillent, pour une grande nation, la Colonne de la place Vendôme? Croit-on que le génie tout sophistique de l'Allemagne d'une part, et de l'autre l'industrialisme anglais, n'aient pas opprimé, n'oppriment point le génie à la fois idéaliste et pratique de notre civilisation, héritière des nobles traditions antiques? Notre véritable épopée nationale, de Brennus à Charlemagne, de Godefroi de Bouillon et de saint Louis à Duguesclin, à Jeanne d'Arc, à Louis XIV, à Napoléon, c'était l'histoire même de la France : comment l'avons-nous continuée? »

Du reste, M. Aicard n'est pas pessimiste quand même, et, tout en faisant la part des erreurs du moment, il ne laisse pas oublier ce que la France peut encore dans le monde :

« Sans doute le mal est profond, dit-il; mais que l'Europe, qui s'est hâtée de crier au scandale, le sache bien, c'est en France encore que les ouvrages les plus défectueux, les plus mauvais par leur tendance cachée, et les plus ridicules par leurs prétentions, sont le plus promptement jugés, le plus finement critiqués, raillés, sinon par écrit toujours et dans les journaux, partout ailleurs, en causant, au coin d'une rue ou d'un salon, au bois, dans la moindre rencontre de gens qui, à demi-mot, s'entendent. « Athènes, disait fort bien M. Sainte-Beuve à un cri-
« tique étranger qui jugeait à tort et à travers les excès de nos
« écrivains, Athènes n'est pas si anéantie qu'on s'en vante là-bas;
« elle existe, je ne dis pas à l'Académie tous les jours, ni dans le
« gros des journaux; mais, bien qu'éparse, c'est un plaisir de plus
« de la savoir là et de la retrouver. Que si l'auteur de l'article ou
« autres de son bord me demandaient où se dérobent par hasard
« ces coins d'Athènes, je me garderais bien de le leur dire.
« Quand des gens comme ceux-là surviennent en tumulte, il
« faudrait avant tout, si l'on était sage, se tenir coi dans le plus
« petit des buissons de l'Hymète, leur abandonnant à discrétion
« toute la Béotie et même le Péloponnèse. »

Le cinquième et dernier groupe dont nous ayons à nous occuper, celui des Beaux-arts, comprend :

XXVI. *Histoire de l'Architecture*, par M. Léon Vaudoyer, architecte du gouvernement; — XXVII. *Histoire de la Sculpture et des arts plastiques*, par M. Félix Bourquelot, ancien élève de l'école des Chartes; — XXVIII. *Histoire de la Peinture et des arts du dessin*, par le même; — XXIX. *Histoire de l'art musical*, par M. Dieudonné Denne-Baron; — XXX. *Histoire du Théâtre*, par M. P. Régnier, de la Comédie-Française.

L'*histoire de l'architecture*, qui ouvre cette série, offre une charmante collection de gravures sur bois, exécutées avec une rare perfection. M. Vaudoyer nous indique, par ces illustrations intercalées dans le texte, les phases successives de l'art en France, depuis les menhirs et les dolmens gaulois jusqu'à la colonne d'Austerlitz. La perspective, à vol d'oiseau, de l'amphithéâtre de Nîmes, connu sous le nom d'Arènes, la façade de la cathédrale de Reims, le dôme des Invalides, et plusieurs autres de ces vignettes, sont de véritables chefs-d'œuvre. Ces ornements, précieux pour le livre, font honneur à la fois à M. Vaudoyer, qui en a dirigé l'exécution, à M. Desmarest, qui les a dessinés, et à MM. Best et Leloir, qui les ont gravés avec cette finesse de taille et ce goût exquis qui ont porté si haut, sous leurs mains, l'art de la gravure sur bois en France. Le texte est digne de l'auteur des savantes études d'architecture que le *Magasin pittoresque* a publiées depuis plusieurs années, de l'ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, de l'architecte habile auquel sont confiées par le gouvernement les importantes constructions du Conservatoire des Arts et Métiers.

M. Félix Bourquelot, l'un des élèves les plus distingués d'une savante école qui a fourni deux autres collaborateurs à Patria, a traité l'*histoire de la sculpture et des arts plastiques*, celle de la *peinture et des arts du dessin*, au point de vue de l'érudition plutôt qu'à celui de l'art. Aussi son travail offre-t-il une énumération très-complète, et par conséquent curieuse et fort utile à consulter, de tous les artistes français qui se sont fait connaître par quelque production d'art en sculpture, en pierres gravées, en médailles, en orfévrerie, en céramique; en peinture sur toile, à fresque, sur verre ou sur émail; en mosaïque, en tapisserie, en miniature et en gravure. L'ordre chronologique, qu'il a adopté avec raison, pourrait gêner dans la recherche d'un nom quand on ignore l'époque correspondante; mais l'Index alphabétique placé à la fin du livre lève toute difficulté en renvoyant aux numéros des colonnes où le nom se trouve cité.

L'*histoire de l'art musical* est un récit aussi simple qu'attachant, rempli à la fois de science et d'un véritable sentiment de l'art, que liront avec un véritable plaisir les érudits aussi bien que les amateurs de musique.

Les personnes qui connaissent, dans l'*Encyclopédie nouvelle* de MM. Jean Reynaud et P. Leroux, quelques excellents articles de M. Régnier, et celles qui liront Patria, comprendront que les éditeurs aient été fort heureux d'obtenir sa collaboration. M. Régnier excelle dans la pratique; on n'a pas besoin d'être un habitué de la Comédie-Française pour savoir à quel point cet artiste accompli est doué de cette faculté, *vis comica*, qui charme et qui entraîne les spectateurs. Son esquisse historique sur le théâtre en France montre qu'il connaît aussi bien l'histoire que la pratique de son art. Plus d'un amateur appréciera aussi les renseignements fort curieux qu'il donne sur le personnel et sur le matériel des théâtres, sur leurs recettes et leurs charges, sur les droits des auteurs, etc., et enfin sur la biographie théâtrale.

Les *Tables des matières* nous ont paru traitées avec un soin tout particulier. Elles sont au nombre de quatre, savoir : 1° Table analytique par ordre de matières; 2° Index des figures; 3° Index des tables et tableaux synoptiques et numériques; 4° Index alphabétique. Les trois premières occupent quatre-vingt-six colonnes; l'index alphabétique tient à lui seul cent vingt pages à trois colonnes, soit trois cent soixante colonnes, d'un caractère beaucoup plus compacte que celui du corps du livre. Le nombre des passages auxquels cet index renvoie dans le corps de l'ouvrage n'est pas de moins de soixante mille; l'on y trouve vingt mille mots différents. L'explication placée en tête donne un exemple curieux du parti que l'on peut tirer de ce répertoire général, pour reconstituer, de toutes pièces, l'histoire d'une ville, d'un département ou d'un personnage, telle que la donnent les traits épars dans l'ensemble du livre.

La tâche que nous nous étions proposée, de rendre un compte aussi exact que possible de cet immense répertoire que l'on appelle Patria, n'est que bien imparfaitement accomplie. Rien ne peut, que l'usage de ce livre, (nous en avons déjà fait l'épreuve), révéler tout ce que l'on y trouve de trésors pour la science et l'érudition, de jouissances pour l'étude et la lecture, d'utilité dans la pratique journalière. Il faut avoir sous les yeux ces deux volumes compactes, comprenant trois mille deux cents colonnes, trois cent vingt figures sur bois, trois planches coloriées, trois cent soixante-onze tables ou tableaux numériques ou synoptiques, le tout exécuté avec une rare perfection typographique, avec un luxe dont la librairie française n'offre pas d'autre exemple, pour se faire quelque idée de tout ce que la conception, la rédaction, la coordination de cette véritable Encyclopédie de la France ont dû exiger de soins, de travaux, de fatigues et de sacrifices de tout genre. Encore est-il fort probable que le juge le mieux disposé à faire entrer toutes ces circonstances en ligne de compte restera fort au-dessous de la réalité dans son appréciation.

Le succès, heureusement pour tous, ne s'est pas fait attendre. La publication de la seconde partie, qui termine l'ouvrage, ne peut que confirmer la faveur avec laquelle la première a été accueillie en France et à l'étranger.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Camées (PORTRAITS EN) de M. GRISPY, de Rome, rue de la Chaussée-d'Antin, 45.

Nous recommandons aux familles cet habile artiste, que ses ouvrages ont mis au rang de nos plus habiles sculpteurs en camées. Ses portraits d'après nature sont généralement d'une grande ressemblance et d'une bonne exécution, ainsi que les amateurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant un cadre qu'il a fait placer au café Cardinal, boulevard des Italiens, 1, et qui renferme huit portraits en camées de différents personnages très-distingués. M. Grispy a été honoré de la confiance de plusieurs princes étrangers.

CACHEMIRES FRANÇAIS.

Châles et tissus cachemires.

M. BIÉTRY nous adresse une lettre que nous publions d'autant plus volontiers qu'elle indique à nos lecteurs les garanties de loyauté qu'ils rencontreront dans son magasin de *châles et tissus cachemires*, dont l'ouverture aura lieu lundi 5 courant, rue de Richelieu, 102, au premier.

« Monsieur,

« Malgré le cruel ennui et le triste ridicule que l'on éprouve et que l'on se donne à entretenir le public de son individualité, je me vois cependant contraint et forcé de répondre à la récente provocation que M. Cuthbert m'adresse en mêlant, contrairement aux convenances, mon nom à ses dernières annonces, ainsi que vous pouvez vous en convaincre en consultant votre numéro du 24 courant.

« Cette réponse de ma part est fort simple, elle se bornera à rappeler à M. Cuthbert les passages suivants des considérants du jugement rendu contre lui le 2 juillet 1846, par le tribunal de police correctionnelle :

« Attendu que si, dans divers articles insérés et « publiés dans plusieurs journaux, Biétry et ses col- « lègues se sont servis contre Cuthbert, chef de la « maison du *Grand-Colbert*, d'expressions pouvant « porter atteinte à la considération commerciale et « au crédit de Cuthbert, *il n'est pas établi que ces « insertions aient été faites dans un but d'animosité « et avec l'intention de nuire à Cuthbert, mais uni- « quement dans l'intérêt industriel de Biétry et de « ses collègues, filateurs et fabricants de tissus de « cachemire*, et pour répondre à des annonces anté- « rieurement multipliées de Cuthbert, qui, *en pré- « tendant qu'il pouvait vendre pour 90 francs des « châles pur cachemire* (CE QUI EST DÉMONTRÉ IM- « POSSIBLE), *pouvait induire le public en erreur et « faire un tort sérieux* au commerce et à l'indu- « strie de Biétry et de ses collègues, etc. »

« Les termes de ces considérants sont suffisamment clairs pour que je sois dispensé de donner de plus amples explications. Et maintenant, monsieur, quant aux châles que M. Cuthbert annonce en ce moment, et qu'il déclare être *brochés en majorité de cachemire pur*, permettez-moi d'employer la voie de votre journal pour lui faire observer qu'en s'exprimant ainsi, il se met en contradiction manifeste avec le jugement que le tribunal correctionnel a rendu le 22 décembre dernier contre trois de ses collègues, jugement qui a reçu la confirmation de la cour royale, et qui dit : « que, *loyalement, on ne peut « appeler cachemire qu'un châle entièrement fabri- « qué avec la matière du cachemire.* »

« Dans quelques jours, je vais devenir le confrère de M. Cuthbert, pour la vente des châles et des tissus de cachemire. Je prends donc la liberté de lui donner le conseil que je vais suivre moi-même : qu'il mette sur chacun des châles qui sortent de ses magasins une étiquette indiquant le nom du fabricant producteur et le sien; qu'il ajoute à cette étiquette les mots : *garanti cachemire*, et j'ai l'intime conviction que cela vaudra mieux pour lui, pour notre industrie et pour l'acheteur, que tous les procès en diffamation gagnés ou perdus et toutes les polémiques sans cesse renaissantes.

« J'ai l'honneur, etc. L. BIÉTRY. »

DICTIONNAIRE DES

Sciences philosophiques,

publié par une société de professeurs de philosophie et de savants. 4 forts volumes in-8° environ, qui seront publiés chacun en deux livraisons. — Prix de chaque livraison : 5 fr. — Les cinq premières livraisons sont en vente, et les livraisons suivantes paraîtront incessamment.

ESSAI SUR

l'Histoire de la Philosophie

EN FRANCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

dans lequel il est traité avec développement de la biographie, et principalement des systèmes de Descartes et des cartésiens, de Spinosa, de Malebranche, de Hobbes, de Gassendi, etc.; par M. DAMIRON, membre de l'Institut, auteur d'un *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*. 2 forts volumes in-8°. Prix, brochés : 16 fr.

La cinquième livraison du *Dictionnaire des sciences philosophiques* vient de paraître à la librairie HACHETTE. Ce qui donne un très-grand prix à ce Dictionnaire, c'est que chaque partie de la philosophie est confiée à des hommes spéciaux, dont le mérite et la réputation sont parfaitement constatés. Ainsi, M. Barthélemy-Saint-Hilaire est chargé des articles relatifs à la philosophie indienne et péripatéticienne; M. Damiron et M. Bouillet, de la philosophie du dix-septième siècle; M. Munk, savant orientaliste, de la philosophie arabe; M. Vacherot et M. Simon, de la philosophie alexandrine et platonicienne; M. Willm, récemment couronné par l'Institut pour son ouvrage sur la philosophie allemande, de tous les philosophes de l'Allemagne; M. Pauthier, de la philosophie des Chinois; M. Franck, directeur du Dictionnaire, s'est réservé, avec les sujets les plus difficiles de la philosophie ancienne, toute la partie dogmatique de l'ouvrage, celle qui lui donne son caractère et en constitue l'unité.

La librairie Hachette vient également de publier, sous le titre : *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-septième siècle*, un ouvrage remarquable de M. Damiron, membre de l'Institut, dans lequel sont exposés avec beaucoup de talent et de clarté les systèmes de Descartes et des cartésiens, de Spinosa, de Malebranche, etc., etc.

Librairie de L. HACHETTE et Compagnie
A Paris, rue Pierre-Sarrazin, 12.
A Alger, rue de la Marine, 117.

La Musique mise à la portée

DE TOUT LE MONDE, par J. F. FÉTIS père. Troisième édition, revue, corrigée et très-augmentée, publiée en 12 livraisons in-8° à 50 centimes, par M. BRANDUS et Ce, successeurs de SCHLESINGER, éditeurs de musique, 97, rue Richelieu.

Les abonnés de la Gazette musicale recevront cet ouvrage gratis.

Le souvenir que nous avons gardé de ce livre à sa dernière édition, la haute idée que nous donnent de celle-ci les quelques livraisons qui ont déjà paru, nous permettent de recommander cet ouvrage à nos lecteurs comme une *véritable encyclopédie musicale* et l'exposé le plus simple et le plus lumineux de toutes les parties de cet art.

Papeterie de luxe. Maison MARION, cité Bergère, 14.

M. MARION a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne; tous les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public élégant de toute l'Europe a dignement récompensé tant d'efforts et de persévérance par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas endormi dans sa vogue éclatante; il s'est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres d'affaires, bien que cachetées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste, qui porte témoignage de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant; elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

Tableaux (LOCATION DE) et Couleurs.

Maison BINANT, rue de Cléry, 7, près celle Montmartre.

A cette époque prochaine des départs pour la campagne, nous croyons être agréables à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de peinture en amateurs en leur rappelant tous les titres que la maison Binant peut avoir à leurs préférences.

En possession d'une clientèle nombreuse parmi les artistes de profession, établie dans un quartier central, où les loyers sont de moitié moins élevés que sur les boulevards, étrangère à la vente de tous objets d'art et de fantaisie qui ne se rapportent pas directement à la peinture, elle offre l'avantage de prix moins élevés que partout ailleurs, et apporte d'autant plus de soins, de zèle et d'efforts dans ses relations d'affaires. Elle embrasse dans leur ensemble le plus complet tous les articles qui ont rapport à la peinture et au dessin, et dont voici les divisions principales, toutes établies sur une vaste échelle :

1° *Toiles pour tableaux* dans toutes les dimensions;

2° *Cadres* pour gravures, tableaux et miniatures, depuis les plus simples jusqu'aux plus riches d'ornements et de sculptures;

3° *Nouvelles couleurs* pour peindre à l'huile, préparées dans des tubes d'un métal flexible sous la pression du doigt; ces tubes, outre leur extrême propreté, possèdent l'inappréciable avantage de conserver les couleurs toujours fraîches sans qu'elles graissent ni ne sèchent, et, quelles que soient les lacunes apportées dans le travail, on est sûr de les retrouver absolument dans le même état qu'en sortant du broyage;

4° Grand assortiment de *crayons, mines de plomb, pastels, sépia purifiée*, etc.;

5° *Boîtes à couleurs* complètes dans tous les genres, simples et élégantes, et propres à être offertes en cadeaux;

6° *Location de mannequins articulés* de toute grandeur : hommes, femmes et enfants;

7° *Exposition, vente et location de tableaux*, dessins, miniatures, des principaux artistes de l'école moderne.

L'expérience de M. Binant est une garantie du mérite des tableaux et dessins qui composent sa nombreuse collection.

Des boîtes d'emballage sont spécialement destinées au service de la location dans les départements.

(*La suite au prochain numéro.*)

BUREAUX : Rue Richelieu, 60.

L'IMAGE

BUREAUX : Rue Richelieu, 60.

REVUE ILLUSTRÉE D'ÉDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION

6 francs par an. **Numéros I, II, III, en vente.**

PROSPECTUS.

L'*Image!* ce titre indique et définit à lui seul le but, le plan et la destination du nouveau journal que nous nous proposons de publier sous le patronage d'un succès consacré par le temps. Nous voulons faire aujourd'hui pour la jeunesse, pour un âge à part, ce que nous faisons depuis quatre ans pour la généralité des lecteurs. L'*Illustration* nous a suggéré l'idée de l'*Image*, et nous garantit d'avance le même accueil pour une entreprise analogue, comme elle garantit au public la même fidélité de notre part à remplir toutes nos promesses.

Education, instruction, récréation, voilà le triple objet que nous nous engageons à ne jamais perdre de vue, pour ne pas tomber dans le défaut de la plupart des autres journaux qui s'adressent, comme le nôtre, à la jeunesse. Dans la crainte de paraître trop sérieux, on s'est presque toujours retranché exclusivement dans la frivolité, sans songer que le comique lui-même n'est comique que parce qu'il renferme une idée grave et sérieuse, c'est-à-dire une idée vraie. Nous éviterons l'un et l'autre excès, en nous efforçant tour à tour d'instruire sans pédantisme et de plaire sans enfantillage. Au reste, nous ne prétendons remplacer ni les familles ni les maisons d'éducation; nous ne voulons y introduire qu'une chose, un élément qui vivifie tout, et qui est un besoin de tous les temps, de tous les lieux et de tous les âges : *la variété*. Or, cette variété, il n'y a qu'un journal qui puisse la procurer. Quelle bibliothèque ne faudrait-il pas à qui voudrait avoir sous la main tout ce qui a été dit de bon et de beau, tout ce qui fait, en un mot, le fond des souvenirs d'un homme véritablement instruit? Tel livre, par exemple, renferme un beau passage, mais le reste n'est pas lisible : le maître l'achètera-t-il pour en détacher une page? Tel autre peut être d'une lecture profitable sous certains rapports, mais il a en même temps ses dangers; et le moyen de les écarter, sinon de refaire ou d'abréger le livre? Nous n'insisterons pas davantage : ce que nous venons de dire suffit pour témoigner que nous avons réfléchi à ce que nous voulons entreprendre. Nous appellerons cependant l'attention du public sur un point qui doit distinguer notre journal de tous les autres. Il arrive parfois que les personnes même les plus instruites ne savent quel livre mettre entre les mains de leurs enfants, ou quelle serait la meilleure méthode à suivre en certains cas. C'est une épreuve que tout le monde fait chaque jour : on demande quelquefois des conseils sur les choses les plus simples ou sur celles qu'on sait le mieux. Notre intention est d'aller au-devant de cet embarras, en indiquant des directions, des choix de lectures, en rappelant certaines idées pratiques qui échappent dans le moment, etc.

Mais nous n'avons parlé que de la partie *écrite* de notre journal; il nous reste à dire un mot de la partie *pittoresque*. Certes, s'il est un âge plutôt fait pour voir que pour écouter, c'est la jeunesse, c'est l'enfance; et les grandes personnes elles-mêmes seraient mal venues à lui en faire un reproche.

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

L'enfant surtout n'aime guère et ne comprend bien que ce qu'il voit : à côté de l'apologue, il lui faut l'image. Le but de notre journal est de répondre à ce besoin de l'intelligence naissante, en venant en aide à l'enseignement du maître ou de la famille.

Chaque numéro contiendra un grand nombre de dessins gravés sur bois par les plus habiles artistes. Nous espérons que ceci ne sera point pris pour une promesse de prospectus. Les publications illustrées qui sortent de la librairie où se publie l'*Image* nous autorisent peut-être à exprimer cette confiance.

Grâce à ce concours, l'abonnement à l'*Image* ne saurait manquer de devenir bientôt la récompense obligée de tout enfant studieux. Nous ferons si bien, que les mères de famille, modifiant légèrement la phrase consacrée, diront aux enfants : « Si vous êtes sages, vous aurez *l'Image*, » et que même elles leur donneront *l'Image* pour les rendre sages.

La rédaction, confiée à deux écrivains exercés dans l'art difficile et délicat d'élever et d'instruire la jeunesse, voués par goût à l'enseignement, saura choisir dans le fonds immense des connaissances utiles et des charmantes distractions, la matière d'un recueil qui n'aurait point paru, s'il eût voulu ressembler aux nombreuses publications qui se proposent, sans l'atteindre, un but analogue.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'IMAGE

Paraît une fois par mois en un cahier de 32 pages grand in-8° jésus, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois, pour l'intelligence des sujets.

Le prix de l'abonnement sera de 6 francs par an pour Paris; 8 francs pour les départements; 10 francs pour l'étranger.

LES 3,000 PREMIERS SOUSCRIPTEURS

Recevront, à titre de prime, 3 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de *Nouvel ami des Enfants*, par M. SAINT-GERMAIN LEDUC, dont le prix est de 1 fr. 50 cent. le volume, soit 4 fr. 50 cent. les trois volumes. — La collection complète, qui se compose de six volumes divisés en deux séries, une pour le premier âge, une autre pour le second âge, coûte 9 fr. — La prime ne se compose que d'une des deux séries; mais le souscripteur a le choix entre la première et la seconde, selon l'âge de l'abonné.

LE NOUVEL AMI DES ENFANTS

Se compose, comme il vient d'être dit, de 6 volumes divisés en deux séries chacune de 3 volumes :

PREMIÈRE SÉRIE, Abonnés du premier âge :
- Tome Ier. Les Voyageurs de Paris à Versailles.
- Tome II. Une Visite au chemin de fer.
- Tome III. Les Plaisirs du Nivernais, ou le Petit Gauvin.

DEUXIÈME SÉRIE, Abonnés du second âge :
- Tome Ier LES TISSUS. La laine, le lin et le chanvre.
- Tome II. LES TISSUS. Le coton, la soie.
- Tome III. LES TISSUS. Histoire de quelques inventions.

Le Nouvel ami des Enfants, honoré d'un haut patronage, répond à une utilité sérieuse dans l'enseignement; mais la forme familière, enjouée, charmante de ces petites leçons en fait une lecture aussi attrayante et plus morale que celle de ces livres dont le moindre défaut est de ne rien laisser dans le cœur ni dans l'esprit des enfants et des jeunes gens.

Cette prime est accordée expressément aux 3,000 premiers souscripteurs comme témoignage de la reconnaissance des éditeurs, et ne sera pas continuée au delà de ce nombre d'abonnés, ni renouvelée au réabonnement. Les personnes qui s'abonneront au nom de plusieurs enfants du premier et du second âge devront ajouter au prix de l'abonnement 4 fr. 50 cent. si elles veulent recevoir les deux séries.

Rôles créés par mademoiselle Mars au Théâtre-Français.

RÔLES CRÉÉS.	TITRES DES PIÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	DATE DE LA REPRÉSENTATION.
		MM.	
....	*Trop de délicatesse* (1)	ANONYME. (Pièce tombée.)	10 frimaire an VI (30 nov. 1797).
....	*Michel Montaigne*	ANONYME. (Pièce tombée.)	8 brumaire an VII (29 oct. 1798).
Jules	*Les Précepteurs*	FABRE D'EGLANTINE	1 complém. an VII (17 sept. 1799).
Sophie	*Les Tuteurs vengés*	ALEXANDRE DUVAL	16 frimaire an VIII (7 déc. 1799).
Flora	*Pinto*	NÉPOMUCÈNE LEMERCIER	1 germinal an VIII (22 mars 1800).
Madame Deverdie	*Les Mœurs du jour*	COLLIN D'HARLEVILLE	7 thermidor an VIII (26 juil. 1800).
Caroline	*Caroline ou le Tableau*	ROGER	12 vendémiaire an IX (4 oct. 1800).
Louise	*L'Amour et l'Intrigue*	SCHILLER, trad. par LAMARTELLIÈRE	25 nivôse an IX (15 janvier 1801).
Miss Macdonald	*Édouard en Écosse*	ALEXANDRE DUVAL	29 pluviôse an X (18 février 1802).
Diana Stalpa	*Siri Brahé*, tragédie	GUSTAVE III, roi de Suède, traduite par le général THURING	22 pluviôse an XI (11 février 1803).
Claire	*Le Veuf amoureux ou le Véritable Ami*	COLLIN D'HARLEVILLE	9 germinal an XI (30 mars 1803).
Lisbeth	*Hermann et Verner ou les Militaires*	DE FAVIÈRES	27 floréal an XI (17 mai 1803).
Hermina	*La Boîte volée ou le Garçon malade*	ANONYME. (Pièce tombée.)	19 brumaire an XII (11 nov. 1803).
Lucile	*La Dédaigneuse*	ANONYME. (Pièce tombée.)	8 frimaire an XII (30 nov. 1803).
Elgire	*Guillaume le Conquérant*, tragédie	ANONYME. (Pièce tombée.)	14 pluviôse an XII (4 février 1804).
Eugénie	*Le Tyran domestique*	ALEXANDRE DUVAL	27 pluviôse an XIII (16 févr. 1805).
Marie	*Mademoiselle de Sévigné*	BOUILLY	17 prairial an XIII (6 juin 1805).
Amélie	*Les Français dans le Tyrol*	BOUILLY	1er février 1806.
Cécile	*L'Avocat*	ROGER	12 mars 1806.
Betty	*La Jeunesse de Henri V*	ALEXANDRE DUVAL	9 juin 1806.
Benjamin	*Omasis*, tragédie	BAOUR-LORMIAN	13 septembre 1806.
Julie	*Le Parleur contrarié*	DELAUNAY	3 janvier 1807.
Mademoiselle Beauval	*Brueïs et Palaprat*	ETIENNE	28 novembre 1807.
Léon	*Le Paravent*	PLANARD	12 décembre 1807.
Zélie	*Plaute ou la Comédie latine*	NÉPOMUCÈNE LEMERCIER	20 janvier 1808.
Angélique	*L'Assemblée de Famille*	RIBOUTTÉ	26 février 1808.
Melisse	*La Suite du Menteur*	Arrangée par ANDRIEUX	29 octobre 1808.
Louise	*Louise ou la Réconciliation*	Mme SIMONS-CANDEILLE	14 décembre 1808.
Adèle	*Le Chevalier d'industrie*	ALEXANDRE DUVAL	13 avril 1809.
Madame Dorbeuil	*Le Secret du Ménage*	CREUZÉ DE LESSER	25 mai 1809.
Constance	*Le Vieux Fat ou les Deux Vieillards*	ANDRIEUX	6 juin 1810.
Amélie	*Les Deux Gendres*	ETIENNE	11 août 1810.
Blanche	*Les Jeunes Amis*	SOUQUE	20 février 1811.
Louise	*L'Heureuse Gageure*	DÉSAUGIERS	25 mars 1811.
Julie	*La Manie de l'indépendance*	CREUZÉ DE LESSER	9 septembre 1811.
Rosette	*Les Pères créanciers*	PLANARD	3 octobre 1811.
Emilie	*L'Auteur et le Critique*	CHÉRON	13 décembre 1811.
Jenny	*Le Ministre anglais*	RIBOUTTÉ	26 février 1812.
Eugénie	*La Lecture de Clarisse*	ROGER	13 octobre 1812.
Dorimène	*L'Indécis*	CHARBONNIÈRES	17 novembre 1812.
Julie	*L'Avis aux Mères ou les Deux Fêtes*	DUPATY	14 janvier 1813.
Julie	*L'Intrigante*	ETIENNE	6 mars 1813.
Madame Belmont	*La Suite d'un Bal masqué*	Mme DE BAWR	9 avril 1813.
Eugénie	*La Nièce supposée*	PLANARD	22 septembre 1813.
Constance	*La Rançon de Duguesclin*	ARNAULT	17 mars 1814.
Jenny	*L'Hôtel garni ou la Leçon singulière*	DÉSAUGIERS et GENTIL	23 mai 1814.
Constance	*La Méprise*	Mme DE BAWR	22 novembre 1815.
Arthur	*Arthur de Bretagne*, tragédie	AIGNAN	3 février 1816.
Madame Thibault	*Henri IV et Mayenne*	DE RANCÉ et THÉAULON	10 février 1816.
Madame Belval	*La Comédienne*	ANDRIEUX	6 mars 1816.
Suzette	*Les Deux Seigneurs*	PLANARD	5 décembre 1816.
Madame de La Herte	*Le Faux Bonhomme*	NÉPOMUCÈNE LEMERCIER	25 janvier 1817.
La Comtesse	*La Manie des Grandeurs*	ALEXANDRE DUVAL	21 octobre 1817.
Madame de Valcour	*La Réconciliation par ruse*	RIBOUTTÉ	15 janvier 1818.
Mathilde	*L'Ami Clermont*	MARSOLLIER	24 février 1818.
Madame de Saint-Brice	*Partie et Revanche*	DE RANCÉ	18 septembre 1818.
Emilie	*Le Manteau*	ANDRIEUX	21 novembre 1818.
Emma	*La Fille d'honneur*	ALEXANDRE DUVAL	30 décembre 1818.
Annette	*Les Femmes politiques*	GOSSE	14 mai 1819.
Madame d'Angerval	*Le Marquis de Pomenars*	Mme GAY	18 décembre 1819.
Eugénie	*L'Amour et le Procès*	NANTEUIL	4 décembre 1820.
Julie	*La Femme juge et partie*	ONÉS. LEROY, d'après MONTFLEURY	8 mars 1821.
Madame Franville	*Le Faux Bonhomme*	ALEXANDRE DUVAL	7 avril 1821.
Madame de Forlis	*L'Heureuse rencontre*	PLANARD	1er mai 1821 (2).
Rose Volmar	*La Jeune Femme colère*	ETIENNE	26 septembre 1821 (3).
Madame Molière	*Le Ménage de Molière*	JUSTIN GENSOUL et NAUDET	15 janvier 1822.
La marquise de Sénante	*Une Aventure du chevalier de Gramont*	Mme GAY	5 mars 1822.
Amélie	*L'Amour et l'Ambition*	RIBOUTTÉ	22 novembre 1822.
Valérie	*Valérie*	SCRIBE et MÉLESVILLE	21 décembre 1822.
Madame Danville (Hortense)	*L'École des Vieillards*	CASIMIR DELAVIGNE	6 décembre 1823.
Florette	*Le Laboureur ou Tout pour le Roi, tout pour la France*	THÉAULON, DARTOIS, DE RANCÉ	24 août 1823.
La comtesse	*La Route de Bordeaux*	DÉSAUGIERS, GENTIL et GERSIN	10 décembre 1823.
Estrelle	*Le Cid d'Andalousie*	LEBRUN	1er mars 1824.
Marie	*Marie ou la Pauvre Fille*	Mme GAY	9 novembre 1824.
La comtesse d'Orcy	*La Correspondance*	Mme DE BAWR	16 février 1825.
Sophie	*L'Héritage*	MENNECHET	7 mai 1825.
La princesse des Ursins	*La Princesse des Ursins*	ALEXANDRE DUVAL	6 décembre 1825.
Juliette	*Le Béarnais*	LEDOUX, RAMON et FULGENCE	4 novembre 1825.
Louise	*L'Intrigue et l'Amour*	DE LAVILLE	1er avril 1826.
Rose	*Une Aventure de Charles V*	LAFFITTE	4 novembre 1826.
Éléonore	*Le Tasse*	ALEXANDRE DUVAL	26 décembre 1826.
La duchesse	*Lambert Simnel*	PICARD et EMPIS	24 mars 1827.
Émilia	*Émilia*	SOUMET	1er septembre 1827.
Madame de Brienne	*Le Mariage d'argent*	SCRIBE	3 décembre 1827.
Anaïs	*Molière*	FRANÇOIS DERCY	15 janvier 1828.
Madame de Vallière	*Chacun de son côté*	MAZÈRES	25 janvier 1828.
La princesse Aurélie	*La Princesse Aurélie*	CASIMIR DELAVIGNE	6 mars 1828.
La duchesse	*La Duchesse et le Page*	ANTONY BÉRAUD	25 novembre 1828.
Francis	*L'Espion*	ANCELOT et MAZÈRES	13 décembre 1828.
La duchesse de Guise	*Henri III*	ALEXANDRE DUMAS	10 février 1829.
Desdemona	*Le More de Venise*	ALFRED DE VIGNY	24 octobre 1829.
Madame de Blangy	*Les Inconsolables*	SCRIBE	8 décembre 1829.
Dona Sol de Silva	*Hernani*	VICTOR HUGO	24 février 1830.
Pauline	*La Dame et la Demoiselle*	EMPIS et MAZÈRES	14 octobre 1830.
Madame de Longpré	*Le Mari de la Veuve*	A. DUMAS, DURRIEU et ANICET	4 avril 1832
Clotilde	*Clotilde*	FRÉD. SOULIÉ et ADOL. BOSSANGE.	11 septembre 1832.
Henriette	*Henriette et Raymond*	CHAUMONT (4)	29 décembre 1832.
Clarisse	*Clarisse Harlowe*	DINAUX	27 mars 1833.
Élisabeth	*Les Enfants d'Édouard*	CASIMIR DELAVIGNE	18 mai 1833.
Madame Dutistel	*Une Passion secrète*	SCRIBE	13 mars 1834.
Madame de Sauves	*Une Aventure sous Charles IX*	FRÉDÉRIC SOULIÉ et BADON	20 mai 1834.
La duchesse de Bourgogne	*Heureuse comme une princesse*	ANCELOT et A. LABORIE	17 juillet 1834.
La comtesse	*Charlotte Brown*	Mme DE BAWR	7 avril 1835.
La Tisbé	*Angelo*	VICTOR HUGO	28 avril 1835.
Clara	*Un Procès criminel*	ROSIER	24 mai 1836.
Marie	*Marie ou les Trois époques*	Mme ANCELOT	11 octobre 1836.
Mlle de La Chausseraye	*La Vieillesse d'un grand Roi*	ARNOULD et LOCKROY	28 mars 1837.
Claire	*Claire*	ROSIER	4 juillet 1837.
La présidente	*Le Château de ma Nièce*	Mme ANCELOT	8 août 1837.
La marquise	*Une Saint Hubert*	DE LONGPRÉ	20 février 1838.
Louise	*Louise de Lignerolles*	DINAUX et LEGOUVÉ	6 juin 1838.
Lady Strafford	*La Popularité*	CASIMIR DELAVIGNE	1er décembre 1838.
Mademoiselle de Belle-Isle	*Mademoiselle de Belle-Isle*	ALEXANDRE DUMAS.	2 avril 1839.

(1) Cette pièce et la suivante furent représentées au théâtre de la rue Feydeau.
(2) Aux Tuileries, et au Théâtre-Français, le 1er juin suivant.
(3) Joué d'abord, avec musique de Boïeldieu, sous forme d'opéra-comique, rue Feydeau.
(4) Chaumont est un pseudonyme. La pièce d'*Henriette et Raymond* fut présentée au théâtre par MM. Germain Delavigne et Liadières; elle tomba. Elle était de Casimir Delavigne.

On a publié d'une manière incomplète la liste des rôles créés par mademoiselle Mars au Théâtre-Français. Nous avons complété cette liste qui ne comprend pas, bien entendu, les rôles de l'ancien répertoire, où elle a su montrer, après les illustres artistes qui l'avaient précédée dans les mêmes personnages, une originalité qui est elle-même une création. On ne trouvera ici que les pièces de son temps où elle a eu un rôle.

Un sieur Lepan, qui faisait paraître, à l'époque de ses débuts, un journal des théâtres, s'exprime ainsi sur le compte de celle que nous avons connue plus tard :

23 ructidor an VII.

La citoyenne Mars mérite des éloges et des encouragements pour la manière naïve dont elle a rendu le rôle d'Eugénie (dans *la Femme jalouse*). Elle y a prouvé qu'avec de l'étude elle serait en état de sortir de l'extrême médiocrité à laquelle elle semble s'être condamnée depuis qu'elle est à ce théâtre. Sa grande jeunesse peut lui servir d'excuse, et doit faire espérer qu'elle profitera quelque jour de ses dispositions.

(*Courrier des Spectacles*, rédigé par LEPAN.)

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

L'Agriculture allemande, ses écoles, son organisation, ses mœurs et ses pratiques les plus récentes ; publié par ordre de M. le ministre de l'agriculture et du commerce ; par BOYER, inspecteur de l'agriculture. Un vol. in-8 de 568 pages, avec 3 lithographies. — Imprimerie royale.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 20e livraison. *Caisses d'épargne.— Monts-de-piété*. Traité 95. Signé : LOUIS LECLERC. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Congrès scientifique de France. Treizième session, tenue à Reims en septembre 1845. Un vol. in-8 de 612 pages. — Reims, Jacquet.

De l'origine et des limites de la correspondance entre l'algèbre et la géométrie; par A. A. COURNOT. Un vol. in-8 de 400 pages. — Paris, Hachette.

Traité complet de l'hystérie ; par H. LANDOUZY. Un vol. in-8 de 428 pages. — Paris, Baillière.

Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine.

Traité théorique et pratique des luxations congénitales du fémur, suivi d'un appendice sur la prophylaxie des luxations spontanées; par le docteur CH. G. PRAVAZ. In-4o de 304 pages, avec 10 pl. — Paris, Baillière.

HISTOIRE.

Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie; par AUGUSTE HAUSSMANN, délégué commercial attaché à la mission extraordinaire de M. de Lagrénée, exécuté pendant les années 1844, 1845 et 1846. Ier vol. in-8 de 445 pages. — Paris, Olivier.

L'ouvrage aura un 2e et dernier volume.

Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie; publié par l'association normande. 1847. Treizième année. Un vol. in-8 de 764 pages, avec 8 p. Annuaire normand. — Paris, Derache, Dumoulin.

BELLES-LETTRES.

Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc, contenant leur étymologie orientale en caractères originaux, leur définition, et des remarques philologiques sur les erreurs des étymologistes, relativement à la racine, au sens ou à l'orthographe d'un grand nombre de ces mots. Précédé d'une méthode simple et facile pour apprendre à tracer et lire promptement les caractères arabes, persans et turcs ; par A. P. PIHAN. Un vol. in-8 de 320 pages. — Paris, Benjamin Duprat.

L'Image, revue mensuelle illustrée d'éducation, d'instruction et de récréation. Janvier-février 1847. 2 cahiers in-8 de 64 pages. — Paris, rue Richelieu, 60.

Paraît une fois par mois.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Le temps emporte beaucoup de chagrins.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

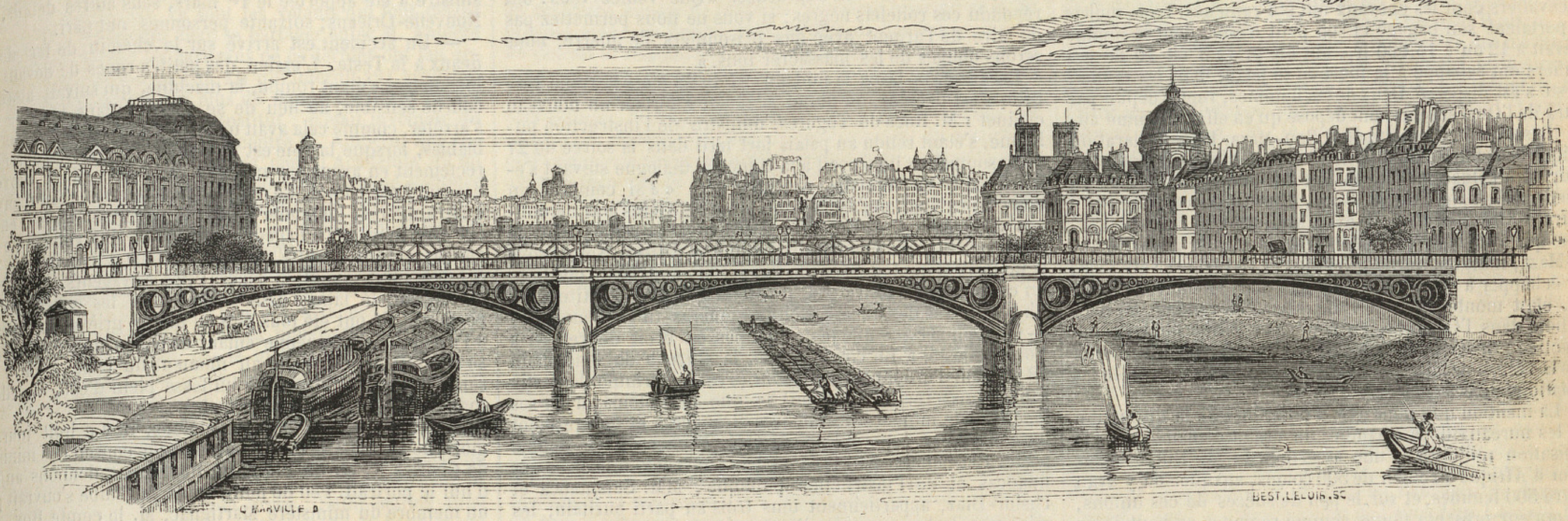

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 215 Vol. IX. — SAMEDI 10 AVRIL 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de M. le prince Jules de Polignac.* — **Courrier de Paris.** — **Chronique musicale.** *Portrait de madame Cinti-Damoreau.* — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Troisième article. *Vue de la citadelle du Caire, prise du cimetière de Bab-el-Nass; le pape Sixte-Quint bénissant les marais Pontins.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu du quatrième trimestre de 1846. — **Les fêtes de Pâques à Saint-Pétersbourg.** *Foire aux jouets et aux œufs de Pâques au Gostinoï-Dvor et sur la perspective d'Alexandre-Nevski; vase offert par l'empereur de Russie à M. Horace Vernet; les baisers de Pâques; l'empereur de Russie donnant aux cadets le baiser de Pâques; les montagnes de glace sur la place de l'Amirauté.* — **Rien de trop.** Nouvelle, par M. D. Fabre d'Olivet. (Suite et fin.) — **Physiologie du jeu de dominos.** *La galerie; les joueurs furieux; les joueurs romantiques; les joueurs classiques.* — **Algérie.** Cérémonie religieuse en l'honneur des victimes de Sidi-Brahim. *Une Gravure.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Les salles de spectacle de Paris.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Après avoir interrompu ses travaux pendant les jours saints, pour se conformer à l'usage, a dit M. Sauzet, qui se rappelait mieux sans doute en cette circonstance les traditions de l'ancienne monarchie que les précédents parlementaires, la Chambre, rentrée en séance lundi dernier, a reçu de M. le ministre de l'intérieur communication d'un projet de loi demandant l'allocation complémentaire d'un million de fonds secrets. Nos députés, c'est une justice à leur rendre, votent les millions sans y trop regarder; mais il y a là en même temps une question de confiance, et l'opposition voudra que la politique ministérielle soit discutée à cette occasion. Le cabinet aura donc un inévitable débat à soutenir.

La proposition de M. de Rémusat, qui doit en amener un semblable, a été admise à la lecture par les bureaux. Le ministère avait d'avance, par l'organe mécontent et un peu aigre du *Journal des Débats*, annoncé qu'il ne s'opposerait pas à cette lecture. On était trop peu sûr du noyau de conservateurs progressistes pour tenter d'étouffer la proposition entre deux portes, et l'on s'est résigné à subir un débat public, ne pouvant l'empêcher.

La proposition de M. Chapuys-Montlaville, qui est jugée évidemment peu sérieuse par la majorité de la Chambre, a néanmoins été prise en considération pour être renvoyée comme renseignement à la commission chargée de faire un rapport sur celle de MM. Glais-Bizoin et Emile de Girardin.

— La chambre des pairs, usant de son droit d'initiative, vota, il y a plusieurs années, un projet de loi destiné à réprimer l'abus que le gouvernement fait de la décoration de la Légion d'honneur. Le refus de la sanction royale laissa sans effet cette salutaire mesure. Depuis lors cet abus est toujours allé croissant. La chambre des députés a rappelé aux ministres, dans la dernière session, la nécessité de mettre un terme à ces prodigalités. La ministère n'a eu aucun égard à cette recommandation. Le nombre des membres de l'ordre, qui était, au 21 novembre 1845, de 50,227, s'élevait, au 11 novembre 1846, à 50,789. Si l'on tient compte des décès, on trouve que les nominations et les promotions qui ont eu lieu, dans cet espace de temps, montent au chiffre de 2,272. Ces largesses ont tellement excédé les limites ordinaires, que, pour y suffire, ou, comme dit M. le ministre des finances, pour *aligner* les services, on demande, en dehors du cadre du budget, un crédit spécial de 55,676 francs pour achats de décorations. La commission propose l'allocation de ce crédit, tout en blâmant le ministère et en demandant la publication du tableau de toutes les nominations depuis 1842.

Banque de France. — Le *Moniteur* a donné l'exposé trimestriel de la situation de la Banque de France. Il y a eu, comme cela arrive chaque année à pareille époque, quelque augmentation du numéraire en caisse. Moyennement, depuis le 1er janvier, la Banque n'en avait eu que 67 millions; la réserve est maintenant montée à 80. Sur ces 80 millions, il faut en compter 9 en lingots, qui sont à Londres principalement. La masse des billets en circulation est de 249 millions; moyennement, pendant le premier trimestre de l'année, elle était de 256 millions. La place en est donc très peu chargée, car en 1845 le minimum de la circulation a été de 247 millions; on a vu le maximum, la même année, à 289 millions, et en 1846 à 311. Le portefeuille de la Banque contient pour 170 millions d'effets escomptés à Paris, et pour 75 millions d'effets escomptés par les comptoirs. La moyenne du portefeuille de Paris a été de 124 millions en 1845, de 152 en 1846. Les dépôts en compte courant sont de 53 millions; la moyenne

M. le prince Jules de Polignac.

du trimestre avait été de 60. Sur le compte courant du Trésor la réduction a été de 40 millions à 24, par suite du payement du semestre des rentes.

Mission française en Chine. — La corvette *la Bayonnaise* doit mettre à la voile le 15, de Cherbourg, pour se rendre directement en Chine. La nouvelle mission française s'embarquera à bord de ce bâtiment et sera établie pour la première fois à Canton, qui devient le point central de toutes nos relations avec la Chine, le Japon et les mers des Indes. M. Forth-Rouen, envoyé du roi, chef de cette légation, est accompagné de M. le comte Alfred de Noailles, de M. Henri Duchesne en qualité d'attachés, et de M. Kleczkowski, interprète pour la langue chinoise. M. de Montigny, agent consulaire à Shang-haï, dans le nord de la Chine, doit s'embarquer prochainement sur un bâtiment du Havre.

Algérie. — Les nouvelles reçues de Bougie et rapportées

par *le Moniteur algérien* du 30 mars confirment les espérances qu'avait pu faire naître la soumission récente de plusieurs tribus de la Kabylie.

— Les nouvelles de la province d'Oran ont appris que Bou-Maza s'était montré, suivi d'une petite troupe, entre Teniet-el-Had et Tiaret. Un caïd est venu prévenir l'autorité qui commande sur le premier de ces points. La cavalerie de l'agha Ben-Ferat s'est lancée immédiatement à la poursuite de la bande qui venait d'être signalée et est parvenue à l'atteindre. Le chaouch de Bou-Maza a été tué avec quatre autres de ses cavaliers dont les chevaux ont été ramenés. Trois mulets qui portaient son bagage et son petit trésor, dont la somme s'élevait à 12 ou à 15,000 fr., ont été pris : 8 ou 10 de ses cavaliers ont échappé à la mort en se jetant dans les ravins; le reste s'est dispersé. Deux de ces hommes, repris depuis par le caïd de l'Ouarensenis, ont déposé qu'en effet l'homme auquel ils servaient d'escorte était Bou-Maza. Leur déclaration explique la conduite du chérif, sa venue dans l'est, enfin son retour vers l'Ouarensenis. Ils ont dit qu'après la défaite du 11 mai 1846, dans l'Ouarensenis, Bou-Maza s'était rendu à la deïra d'Abd-el-Kader. Il avait avec lui une femme chrétienne que l'ex-émir lui enleva pour la marier à son nègre. Bou-Maza, indigné, quitta le camp, et se dirigea vers l'est, pour échapper à Abd-el-Kader, qui, sur la nouvelle de sa fuite, était monté à cheval. Bou-Maza se rendait, en dernier lieu, dans l'Ouarensenis pour tenter une nouvelle insurrection ; mais la déroute de son escorte changera sans doute la nature de l'accueil qu'il s'attendait à trouver chez les populations de ces contrées.

— La mention que nous avons faite, lors de la discussion dans les bureaux de la Chambre du crédit demandé pour la colonisation militaire, d'une assertion de M. Dufaure sur l'envoi d'Afrique à Toulon de 500 colons, auxquels on y avait préparé 500 femmes, et sur le peu de succès de ces unions, que l'orateur présenta toutes comme rompues au bout de six mois, nous a valu une lettre datée de Milianah, 25 mars, et que nous adresse M. Blanchet, ancien maire d'Aïn-Fouka, aujourd'hui capitaine au 64e de ligne.

« En ma qualité d'ancien directeur de la colonie militaire de Fouka, dit notre correspondant, je suis parfaitement en mesure d'avertir mes concitoyens que si les contes érotiques de M. Dufaure ont eu le mérite d'égayer notre assemblée législative en petit comité, ils ont le léger inconvénient d'être entièrement contraires à la vérité. Vous allez en juger :

« En 1842, le gouverneur de l'Algérie, après avoir pourvu à l'établissement devant l'ennemi d'une colonie fortement constituée, pensa naturellement aux nécessités de la famille.

« Vingt colons, c'est-à-dire vingt-cinq fois moins que le dit M. Dufaure, reçurent l'autorisation d'aller se marier en France. Quelques-uns purent gagner leur village ; mais le plus grand nombre s'arrêtèrent à Toulon, pour ne pas compromettre les intérêts de leurs cultures par une trop longue absence.

« Pour ôter à tout le monde l'idée du honteux accouplement rêvé, non pas par le maréchal Bugeaud, mais par quelque cerveau de touriste impressionné par les insolations de notre climat, il me suffira de vous dire que ces mariages ont été faits sous les auspices de M. le maire de Toulon, du procureur du roi et du commandant de la garde nationale de cette ville, qui conservent encore des relations avec les nouveaux couples ; ce qui n'aurait certes pas lieu s'ils méritaient l'abjection dont il a plu à l'esprit de contradiction de les souiller si gratuitement.

« Quant aux résultats de ces mariages, ils sont bien loin d'avoir présenté le tableau du désordre tout d'invention que leur prête le spirituel député de la Charente-Inférieure. Les femmes n'ont décampé ni avec les soldats, ni avec personne. Ces femmes, après quatre années de ménage, de labeur, de persévérance, sont encore *toutes* au village ; toutes, excepté une seule, que des incompatibilités d'âge et de nationalité ont forcée de rentrer dans sa famille à Alger, où son père est douanier.

« Est-il donc dans l'échelle sociale beaucoup de degrés où le philosophe puisse s'arrêter à contempler de meilleurs résultats : un mariage manqué sur vingt ?...

« L'honorable M. Dufaure, ou plutôt celui qui lui fournit des notes, n'a pas la main heureuse dans son chapitre historique d'Aïn-Fouka. Il y a quelque temps qu'il avait entièrement nettoyé de ses habitants le territoire de ce beau village ; nous lui avons répondu par 330 voix de présence. Aujourd'hui, il frappe de veuvage vingt de ces laborieux cultivateurs qui, malgré la baguette magique de l'honorable député, rentreront ce soir du travail, pour embrasser leurs ménagères et une trentaine de petits marmots. »

NOSSI-BÉ. — Le *Moniteur* a publié la note suivante :

« La plupart des journaux annoncent, d'après une feuille de l'île Maurice, que l'établissement de Nossi-bé a dû être évacué en décembre dernier, d'après les ordres du gouvernement ; et ils critiquent cette mesure, tout en signalant comme réelle la cause d'insalubrité à laquelle on l'attribue.

« Aucun ordre tendant à l'évacuation de l'île de Nossi-bé n'a été adressé aux autorités de Bourbon et de Mayotte, dont la correspondance récente signale au contraire ce petit établissement comme offrant, dans les circonstances actuelles, un surcroît d'utilité, par les moyens qu'il donne de réunir des troupeaux pour la consommation de Bourbon.

« Quant à la salubrité de Nossi-bé, voici ce que porte une lettre de M. le chef de bataillon Passot, du 27 octobre 1846 : « Le plateau d'Hellville s'assainit ; la petite garnison de cette île, après y avoir fait une station d'une année, retourne à Bourbon sans avoir perdu un seul homme sur 58. »

SÉNÉGAL. — On écrit de Gorée, 1er mars :

« Les commandants des bâtiments de guerre français et anglais combinés qui croisent sur les côtes d'Afrique ont regardé comme le meilleur et peut-être le seul moyen de réprimer la traite des noirs, un blocus rigoureux des points de la côte où les naturels ont établi des entrepôts d'esclaves. Les Anglais se sont chargés de bloquer Gallinas, où se trouvait un dépôt de nègres tout prêts à être embarqués pour l'exportation dans les diverses contrées du continent américain et des Antilles, où l'esclavage subsiste encore. Tous les passages étaient si bien gardés, que les propriétaires de ces malheureux, contraints à les nourrir sans pouvoir les vendre, ont pris une résolution atroce : ils ont, de sang-froid, tranché la tête à leurs deux mille esclaves, et ont attaché ces hideux trophées à des poteaux plantés sur la grève. Quelques officiers français, s'étant trouvés à l'aiguade voisine avec les chefs qui avaient ordonné cette épouvantable boucherie, leur ont adressé de vifs reproches. « Que voulez-vous ! ont répondu ces roitelets nègres ; si vous ne nous permettez pas de faire de l'argent avec nos prisonniers de guerre, nous serons obligés de les massacrer tous. »

ESPAGNE. — Dans la nuit du 27 au 28 mars la reine Isabelle s'est décidée, ou plutôt a réussi à former un nouveau cabinet : M. Roca de Togores, ministre de l'instruction publique, s'étant rendu au palais fort tard dans la soirée du 27 pour soumettre un travail à la reine, le dialogue suivant s'établit entre ce ministre et Sa Majesté. « J'ai composé un nouveau cabinet, et j'espère que tu ne refuseras pas de donner ta démission. — Je suis aux ordres de la reine ; mais je doute que mes collègues consentent à se retirer. Nous avons la majorité dans les deux Chambres, et, dans cette position, un cabinet ne se retire pas, il attend qu'on le destitue. — Eh bien ! je le destituerai. Contre-signeras-tu l'ordonnance ? — C'est un service que je ne suis pas en droit de refuser à Votre Majesté. » En conséquence, la *Gazette* du lendemain 28 a publié l'ordonnance *relevant* (c'est la formule de destitution consacrée en Espagne) le duc de Sotomayor de ses fonctions de ministre des affaires étrangères et de président du conseil, et celle qui appelait M. Pacheco à ce double poste. Cet homme politique et les nouveaux ministres des finances et de l'instruction publique, MM. Salamanca et Pastor-Diaz, appartiennent tous trois au parti puritain ; les ministres de la guerre, de l'intérieur, de la marine et de la justice, MM. Mazzaredo, Benavidès, Sotelo et Bahamonde, appartiennent tous quatre à différentes nuances du parti se disant modéré, mais sans s'être compromis à un égal degré dans les excès qu'il a commis. C'est donc un cabinet assez peu homogène, qui prend le titre de ministère de conciliation, mais que beaucoup considèrent uniquement comme une transition pour arriver aux progressistes. Son programme a été assez bien reçu par les Chambres.

La correspondance de Madrid présente comme résolues, sinon comme encore publiées, les nominations suivantes qui sont d'un éclectisme bien impartial. Le général Cordova serait gouverneur de Madrid, à la place du général Fulgosio, beau-frère du duc de Rianzarès ; mais le général Pezuela, fort dévoué à Marie-Christine, aurait, dit-on, une capitainerie générale. Narvaez serait désigné pour l'ambassade de Paris, et l'ex-régent Espartero pour celle de Londres. M. Olozaga a reçu de la reine la permission de rentrer en Espagne, et Serrano, sorti de sa cachette, s'est présenté chez le rapporteur chargé de l'instruction de son procès, auquel on ne songe plus guère à donner suite.

On fait espérer qu'une des premières mesures que le nouveau ministère proposera aux cortès, sera un projet de loi rétablissant la liberté de la presse.

PORTUGAL. — Le *Sun*, dans sa troisième édition de samedi dernier, a le premier annoncé que dans la matinée du même jour, des ordres sont arrivés à Portsmouth et à Woolwich pour l'embarquement immédiat d'un bataillon de soldats de marine pour Lisbonne. Des ordres analogues avaient dû être expédiés à Plymouth et à Chatam. Les détachements de Portsmouth et Woolwich se sont rendus le soir même à bord de la frégate à vapeur *Sidon*, et sont partis sur-le-champ pour leur destination. La *Sidon* doit revenir en Angleterre aussitôt qu'elle aura débarqué ces troupes. « Ces mesures, ajoute le *Sun*, indiquent clairement que la reine dona Maria a réclamé l'intervention armée de l'Angleterre pour mettre enfin un terme à une situation déplorable. »

Il paraît que cette démonstration, qui semble peu d'accord avec l'attitude conservée jusqu'ici par le cabinet de Londres dans la question portugaise, aurait été provoquée par les paroles que M. Pacheco a prononcées dans les cortès depuis son avénement au pouvoir, et d'après lesquelles le nouveau ministère espagnol serait disposé à soutenir le trône de dona Maria dès l'instant où il serait sérieusement en péril. A la réception de cette nouvelle à Paris, on s'est demandé ce que ferait la France, la quatrième signataire du traité de la quadruple alliance.

TURQUIE ET GRÈCE. — La Porte a repoussé l'offre que lui avait faite M. Coletti, d'accréditer près d'elle un nouvel ambassadeur qui exprimerait ses regrets au sujet de l'affaire Mussurus. Elle s'en tient strictement à son ultimatum. Un mémoire va être publié par elle, afin de justifier sa conduite auprès des cinq grandes puissances. Telles sont les nouvelles que donne la *Gazette d'Augsbourg*, sous la date de Constantinople, le 17 mars.

Depuis l'arrivée de cette nouvelle, le gouvernement français a été informé du renversement du ministère Coletti, nouvel échec pour notre politique, nouveau triomphe pour la politique anglaise.

NAUFRAGES, DÉSASTRES ET ACCIDENTS. — Aux ravages des incendies qu'une malveillance furieuse semble vouloir allumer à la fois sur une foule de points, sont venus se joindre cette semaine divers autres sinistres.

— La frégate la *Belle-Poule*, en station à Bourbon, a eu, dans un coup de vent, ses voiles, ses vergues, son mât de hune, son mât de misaine, sa livadière et ses embarcations emportés ou brisés. Pendant près d'une heure, la frégate, poussée à la côte, a été remplie d'eau, et l'on a été sur le point de jeter la batterie à la mer. Huit hommes ont été blessés. Cet événement a eu lieu le 17 décembre dernier.

— Au Havre, dans la nuit du 30 mars, cinq marins attachés à la *Compagnie Rouennaise* étaient sortis du port pour se rendre à la rencontre des navires au large et leur offrir la remorque. Surprise, vers quatre heures, par un violent grain accompagné de rafales, l'embarcation que montaient ces malheureux a chaviré tout à coup, et les cinq hommes ont été précipités dans les flots. Trois d'entre eux y ont trouvé la mort.

— Les journaux américains annoncent la perte du steamer des Antilles le *Tweed*. Parti le 9 février de la Havane pour la Vera-Cruz et Tampico, ce bâtiment, arrivé le 12 dans les parages des Alacranes, a touché sur la pointe nord-est de cet écueil et coulé presque immédiatement. La nouvelle de ce sinistre a été apportée le 1er mars, sans autres détails, à la Nouvelle-Orléans ; soixante personnes ont péri.

— Un accident est arrivé sur le chemin de fer de Bordeaux à la Teste. L'essieu des petites roues de devant de la locomotive s'étant rompu, la machine, qui suivait alors une courbe sensible, au lieu de se plonger dans le sable et de s'arrêter, comme cela avait toujours eu lieu dans des cas semblables, lorsque la voie est en ligne droite, a été poussée directement en avant par sa force de projection et renversée dans un fossé latéral. Le remblai, à cet endroit, était d'environ quatre mètres. Le tender a suivi la machine et s'est entassé sur elle ; le wagon à bagages a été brisé. Une voiture de troisièmes venant ensuite, le choc qu'elle a éprouvé l'a mise presque entièrement en pièces ; les voyageurs, au nombre de six, ont été lancés dans l'espace par les ouvertures des portières. Ils ont été tous plus ou moins grièvement blessés, à l'exception d'une jeune enfant de Gujan, qu'un marin, qui se trouvait auprès d'elle au moment du choc, a eu la présence d'esprit de jeter dans un fossé plein d'eau, où elle est tombée sans se faire aucun mal.

NÉCROLOGIE. — Nous annoncions, il y a huit jours, la mort de l'ancien président du dernier conseil des ministres de Charles X, M. de Polignac, dont nous donnons aujourd'hui le portrait. Peu de jours après, la tombe s'ouvrait pour un membre du ministère Martignac, M. le comte Roy, pair de France, ancien ministre des finances.

M. Roy était né le 15 mars 1765. Il meurt dans sa quatre-vingt-troisième année et laisse une fortune immense.

Courrier de Paris.

Nous nous étions trop pressé de célébrer la venue du printemps et de vanter l'azur du ciel parisien. L'hiver, que mars avait mis en fuite, s'est ravisé tout à coup, et, comme pour donner un démenti formel à nos prévisions, il vient de faire sa rentrée, une fausse rentrée peut-être, mais enfin le voilà en scène pour tout de bon : le vent siffle, le froid pique et les promenades se dépeuplent. L'église avait d'abord recueilli tous les fugitifs, lorsque, la semaine sainte ayant dit son dernier *oremus*, l'église, à son tour, s'est vue abandonnée pour le Louvre et pour les salons lyriques. Toutes les tempêtes musicales sont déchaînées dans Paris, et les concerts se succèdent sans relâche, concerts spirituels ou non. Voici d'ailleurs l'époque fortunée pour le Parisien dilettante ; la fièvre de distractions qui le dévore pendant douze mois de l'année prend alors le caractère *artistique*. Le Parisien s'abandonne aux peintres et aux musiciens ; il ne vivra que de tableaux et de symphonies jusqu'en mai et juin, mois consacrés à d'autres exercices, et qui doivent lui rendre le goût du sport, les jeux du cirque et toutes les délices du plein vent. Rien cependant ne nous semble plus injuste que ce reproche banal de caprice et de légèreté que les étrangers jettent comme une raillerie au monde parisien ; quel peuple au contraire se montra jamais plus fidèle à ses habitudes et mieux réglé dans ses fantaisies ? le voyez-vous jamais, je vous prie, sortir du cercle de plaisirs qu'il s'est une fois tracé ? Sous ce rapport, le programme qu'il s'est fait semble invariable. Chacun des mois de son calendrier est affecté à une distraction spéciale, c'est du bonheur étiqueté et qui revient toujours à échéance fixe.

On a fait plusieurs fois cette remarque judicieuse à propos de l'exposition de peinture : c'est que le samedi étant le jour *réservé*, c'est par cela même le jour où on y trouve le plus de monde. En France, et malgré notre rage d'égalité, le privilége a quelque chose de si séduisant qu'on est toujours prêt à lui faire le plus grand des sacrifices, celui de son plaisir même. Une autre observation qui n'aura échappé à personne, c'est le laisser-aller des toilettes ; nos élégantes ne vont guère au Salon qu'en négligé : à quoi bon se mettre en frais pour la peinture, pauvre muse pédestre et vêtue à la légère ? On a plus d'égards pour la musique, et le moindre concert a son accompagnement obligé de diamants et de dentelles. Dans les rares moments où le piano se tait et pendant que le ténor reprend haleine, il n'est pas précisément défendu d'échanger quelques phrases écourtées à propos de politique, d'histoire ou de littérature. On se chuchotte de petites nouvelles, on oublie qu'on est mélomane et l'on redevient causeur. Ici l'on cite du roi une parole spirituelle ; plus loin il est question d'un mot de M. de Lamartine : un ancien ami légitimiste de l'auteur de l'*Histoire des Girondins* s'étonnant un peu de l'énergie révolutionnaire dont le livre est empreint : « Vous en verrez bien d'autres, aurait répondu l'illustre poëte, j'ai commencé mon histoire en girondin et je la termine en montagnard. »

Une apostrophe du roi Louis-Philippe n'est pas moins digne de mémoire. Il aurait dit à un célèbre banquier : « Salut au vainqueur d'Arras, de Lille et de Courtray ! Monsieur le baron, vous êtes le Louis XIV d'une ère pacifique : comme lui vous avez fait la conquête de la Flandre. »

Après les paroles d'un roi et celles d'un poëte, le mot d'un chanteur va peut-être vous sembler bien mesquin. Ce virtuose, admis plusieurs fois comme officier de la garde nationale au cercle intime d'un ministre fort puissant, et invité par l'Excellence à répéter ses chants favoris, s'était toujours exécuté avec une bonne grâce payée de la monnaie peu coûteuse des applaudissements. Cependant, comme il avait compté sur un témoignage plus solide de la satisfaction de son hôte, qui est quatre ou cinq fois millionnaire, et qu'a-

près plusieurs semaines d'attente il ne voyait rien venir, le ténor se décida à adresser à son Mécène ce fragment d'apologue en forme de réclamation : « Apprenez que tout *chanteur* vit aux dépens de celui qui l'écoute. » Mais jusqu'à présent le ministre a fait la sourde oreille, quoiqu'il passe pour avoir payé fort cher beaucoup d'autres voix.

L'Académie française est fort en peine pour se mettre au grand complet, et la nomination du successeur de M. Guiraud semble ajournée indéfiniment. Comme toujours, les candidats ne manquent pas, ce sont les votants qui font défaut aux candidats. Le scrutin allait se partager entre M. Ampère et M. Vatout, lorsque les partisans de ce dernier ont fait appel à un certain décret de l'an XII qui interdit aux académiciens d'admettre parmi eux plus de douze membres faisant partie des autres classes de l'Institut : c'était invoquer du même coup la question préalable contre M. Ampère, qui serait le treizième. Nous ne voyons pour l'Académie qu'un moyen de mettre tout le monde d'accord, c'est de nommer Béranger. C'est seulement en présence d'une pareille candidature qu'il serait permis d'espérer le désistement de M. Vatout, qui se présente comme chansonnier.

Sans autre transition nous arrivons au théâtre. C'est un grand travailleur qui ne connaît guère de relâche, et l'on ne peut pas dire cette fois qu'il a pris ses vacances de Pâques. Chaque jour de la semaine a eu sa nouveauté dramatique, *nouveauté* n'est peut-être pas le mot propre, exemple : *le Paquebot* de M. Méry. Sur ce paquebot le spirituel improvisateur a embarqué tout un équipage de vieilles recrues, c'est un personnel qui nous est connu depuis Georges Dandin. Un tuteur Géronte ou Bartholo, sa pupille Rosine, les amants Valère et Damis, la soubrette Marton, voguent de compagnie vers Naples. Voici le résumé de cette histoire amoureuse et poétique en deux lignes de vile prose : Saint-Marcel aime la jeune Adèle; un M. Lorrain, tuteur de la belle et son fiancé, fort empressé de la soustraire aux poursuites du jeune homme, s'est embarqué à Marseille : c'est un trésor d'innocence et de beauté qu'il emporte en Italie. Mais, pendant que la jalousie courait la poste, l'amour avait pris les devants et s'était assuré un domicile méditerranéen sur ce même paquebot. Voyez-vous la surprise du Géronte retrouvant l'amant dans sa cabine et contraint de naviguer dans sa société? Alors commence ce duel éternel de la vieillesse et de la jeunesse; mais le Géronte oppose une faible résistance, il a affaire à trop d'ennemis, l'amant, un ami et la soubrette. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? Tel est le sujet nautique rimé par le *Sgricci* phocéen. Quelle veine! quelle abondance! M. Méry secoue des vers comme le pommier ses fruits. Nul ne s'entend mieux à faire babiller l'hémistiche et résonner toutes sortes de rimes; les pièces de M. Méry sont toujours agréables, bien attifées et d'une tournure agaçante, et il ne leur manque absolument qu'une chose pour être comiques, c'est d'être des comédies.

Nous voici au Gymnase et à *la cour de Biberack*, empruntée à une nouvelle de M. Guinot, publiée dans *l'Illustration*, et que M. Paul Vermond était parfaitement en droit de reprendre et d'utiliser pour la scène. Un petit grand-duc, abandonné par la fortune, à ce point que ses coffres sont vides et que, pour trancher le mot, il n'a pas le sou, songe à faire des réformes. Sa science économique ne va pas plus loin, et il n'entend rien à la théorie du crédit. Réformateur original, il va droit au cœur des abus et supprime son conseil des ministres; ainsi des bureaux, ainsi de l'armée : c'est une destitution universelle. Au milieu de cette déconfiture, arrive un margrave voisin, le père d'une charmante princesse dont la dot comblerait sans doute le déficit des Biberack; mais que faire? Point de cour, plus de chambellans; *plus d'argent, plus de suite*; qui est-ce qui tirera d'affaires le pauvre prince? qui pourrait lui improviser une cour et lui rendre tout ce brillant monde qui l'a abandonné? Il faudrait à Son Altesse une brassée de grands seigneurs et de grandes dames, et le ciel lui envoie une troupe de comédiens. Si les rôles sont bien remplis, si ces débutants effacent tout de suite leurs chefs d'emploi, on s'en doute. La substitution reçoit tous les suffrages et le prince n'a fait que gagner au change. Affublé du costume de premier ministre, le jeune premier tourne la tête à une princesse du sang royal des margraves, et la danseuse, déguisée en grande dame, est distinguée par le vieux prince qui la fera comtesse. Cette cour pour rire est bien nommée : le public a fait à ces comédiens une réception de grands seigneurs, et il a ratifié par ses bravos leur entrée en charges.

La Partie à trois du Vaudeville est la contre-partie de cette scène que jouent, de toute éternité et sur tous les tons possibles, le mari, la femme et l'amant. La comédie a toujours bafoué le mari, le drame pleurait sur son sort : voici venir le vaudeville qui le venge et le réhabilite. Un vaudeville qui moralise, c'est déjà quelque chose de neuf. En outre, l'idée est piquante sinon vraisemblable, et l'exécution déguise fort gentîment le paradoxe. L'intrigue se devine à demi-mot. Les vocations sont changées, et il y a troc d'emploi entre l'amant et le mari. L'un sème, et c'est l'autre qui recueille. L'amant se donne toutes les peines de l'amoureux, il en prend toutes les corvées, et c'est le mari qui en perçoit les bénéfices à sa barbe. Il y a une scène de balcon qui ressemble beaucoup à une scène d'alcôve; elle pouvait perdre la pièce, et elle l'a sauvée. Il ne s'agit que d'avoir la main légère et de s'arrêter à temps.

Quant au *Docteur en herbe*, du théâtre du Palais-Royal, c'est encore une Odyssée burlesque divisée en deux chants, mais le premier n'est guère digne de mémoire. Ce premier chant du nouveau poëme macaronique de MM. Duvert et Lausanne est consacré à l'étudiant de première année. C'est ce Jean-Jean du pays latin qui arrive de sa province, les bras ballants, la bouche entr'ouverte, les cheveux ras, en habit de Jocrisse, et qui se met à pâlir sur le code, qui mange Troplong et Pailiet à toutes les sauces, dont l'Ecole de droit est la patrie et l'Odéon l'unique distraction le dimanche, jusqu'au moment où, sollicité par l'exemple du voisin, les provocations de la voisine et, *quelque diable aussi le poussant* (le diable de ses vingt ans), notre étudiant se sent mûr pour une nouvelle existence. C'est alors qu'il se livre avec fureur à des lectures révélatrices; la pratique du roman-feuilleton l'initie aux mystères de la vie future, et la *Physiologie de l'Etudiant* met le sceau à son instruction. La chrysalide passe à l'état de papillon, et les temps de l'étudiant sont à la fin venus. Quel changement! Aucune métamorphose, pas même celles d'Ovide, ne saurait en donner l'idée. Ce pataud de première année, ce benêt de première inscription et du premier acte, son propre père, le père de l'enfant prodigue, ne saurait le reconnaître. Aux cours de l'Ecole il a substitué ceux de la Chaumière, la polka a détrôné Cujas dans ses affections, Duranton et Pardessus ont été sacrifiés au Château-Rouge; Mabille et Musard, voilà nos classiques; et comme le costume doit suivre les évolutions du caractère, nous avons jeté aux orties notre défroque d'innocent pêle-mêle avec les recoupes de la procédure. Voici donc Isidore rentré sous le toit paternel, et dans quel attirail! Il est barbu comme le Juif errant, il porte un habit-polka, un pantalon cosaque, un gilet à la Robespierre, un chapeau tromblon, et une pipe culottée; l'innocent tourlourou est devenu un crâne, l'étudiant modèle n'est plus qu'un vaurien. Sa mise est un travestissement, sa démarche un déhanchement, sa danse une désarticulation, sa parole un piaulement atroce; aussi que de scandale dans Landernau! c'est-à-dire dans Briare, où son père l'attendait pour le marier, suivant l'usage de tous les pères. Que dira mademoiselle Pauline de la Pierremeulière, cette âme candide élevée dans la culture des œillets et le culte de la sonate? Isidore ne manque pas de faire une objection qui a du poids : « A quoi bon me marier? — Eh! malheureux! j'ai signé un dédit de cent mille francs. » Heureusement la médecine vient au secours du droit, il se fait un troc d'étudiants autorisé par la demoiselle, et auquel le public a donné son approbation. Le rôle d'Isidore est fait à la taille de Levassor; il y a vidé jusqu'au fin fond de sa boîte à malices.

La Porte-Saint-Martin, qui fait souvent maigre avec ses drames, a voulu tâter de la charge et du mot gras. Elle s'est décarêmée avec un vaudeville pascal. *Monte-Fiasco* est une folie très-amusante, qui raille gaiement l'affiche d'un théâtre voisin. C'est une succession de coq-à-l'âne, un enchaînement de calembours, un déluge de drôleries, action, paroles et musique. Les auteurs n'ont voulu que divertir leur monde, et ils ont parfaitement atteint leur but. C'est un succès de bon aloi. On a nommé M. Clairville, lequel a pour collaborateur un homme d'esprit qui a voulu garder l'anonyme.

Les solennités du théâtre nous ont entraîné si loin aujourd'hui, et la matière dramatique usurpe tant de place dans notre *Courrier*, que nous ne saurions l'étendre davantage, et nous ajournerons le surplus de nos nouvelles. Voyez pourtant ce que nous avons négligé pour des vaudevilles, et jugez de l'étendue de nos regrets. C'est d'abord la Société d'horticulture et ses prix, les triomphes de Duprez en Allemagne; il nous semble encore que nous n'avons rien dit des embellissements ou *enlaidissements* de Paris qui sont à l'ordre du jour; nous nous sommes tu également sur mademoiselle Rachel et sur le bruit de sa démission; mais ce n'est que partie remise, et nous comptons bien, samedi prochain, revenir sur tous ces grands événements, qui, Dieu merci, seront encore des actualités.

Chronique musicale.

Il fut un temps où, pour le monde comme pour l'Eglise, la quinzaine de Pâques avait réellement quinze jours pleins. Il y a de cela près de soixante ans. En ce temps-là, pendant toute la durée de la dévote quinzaine, on faisait rigoureusement trêve aux plaisirs temporels; les seules joies spirituelles étaient permises. Et la transition entre ces deux états de choses si dissemblables s'opérait d'une manière non heurtée, et même harmonieuse, au moyen de la musique.

Sous Louis XIV, c'était chez les jésuites, dans l'église de leur maison professe de Paris, que se tenaient les solennités musicales les plus courues. Aussi le seigneur de Fresneuse l'appelle l'église de l'Opéra, ajoutant : « que ceux qui ne vont point à l'un, s'en consolent en allant à l'autre, où ils le retrouvent à meilleur marché... » Et pendant les fêtes de Pâques, ce n'étaient pas seulement les acteurs de l'Académie royale de musique qui allaient chanter les offices en musique à l'église des jésuites, mais encore les actrices. Laissons parler le même seigneur de Fresneuse : « On va les entendre à un couvent marqué. En leur honneur, le prix des places qu'on donnerait à la porte de l'Opéra se donne pour la chaise de l'église. On reconnaît Urgande, Armide, Arcabonne; on bat des mains (j'en ai vu battre à ténèbres, dans l'église de l'Assomption, pour la Moreau et la Chéret), et ces spectacles remplacent ceux qui cessent durant cette quinzaine. »

Aujourd'hui, les voix et les sourires de ces aimables béguines sont en interdiction dans nos églises; mais la musique n'y est pas prohibée pour cela. La quinzaine de Pâques, dans le calendrier de nos théâtres lyriques, se réduit maintenant à un jour de chômage; mais les églises ont à peu près conservé tous leurs offices en musique comme autrefois. De sorte que la sainte semaine, en définitive, donne lieu, de nos jours, à un déploiement extraordinaire de forces vocales et instrumentales, qui prouve évidemment, si nous jugeons bien, le besoin de musique « qui se fait généralement sentir, » et par conséquent le développement immense que l'art musical a pris et tend continuellement à prendre dans notre pays. On a pu s'en convaincre pour peu qu'on ait visité les saints temples tant qu'a duré la semaine dernière, et nous avons trop bonne opinion de nos lecteurs pour penser qu'aucun y ait manqué. Toutes les églises de Paris, grandes et petites, étaient encombrées de fidèles auditeurs de la parole et de la musique sacrée. Leur zèle a eu sa récompense. Partout, ou peu s'en faut, on a exécuté des œuvres musicales très-remarquables. Nous en citerons seulement quelques exemples. A la Madeleine, on a chanté un jour les *Lamentations* d'Allegri; un autre, un *Stabat-pasticcio*, composé des plus beaux fragments des *Stabat* de Pergolèse, d'Haydn et de Stunz; le lendemain, les *Sept paroles de Jésus-Christ sur la croix*, de Haydn; enfin, la messe solennelle de Cherubini, connue sous le nom de messe du Sacre, parce qu'elle fut écrite pour le sacre de Charles X. A Saint-Roch, les jeudi et vendredi saints, on a exécuté un *Stabat* de M. le comte Théobald Walsch. C'est une œuvre de savante harmonie, à la manière des maîtres des quinzième et seizième siècles, qui prenaient ordinairement pour thème le chant textuel de la liturgie, sur lequel ils brodaient un travail harmonique toujours intéressant et curieux, souvent très-beau. M. le comte Th. Walsch a imité ces grands et vieux modèles avec bonheur, tout en faisant usage du système de tonalité moderne et de ses enchaînements de modulations chromatiques. A la même église, on a chanté aussi les *Sept paroles*, de Haydn, et la messe du Sacre, de Cherubini. A Saint-Louis-d'Antin, le sermon des sept heures d'agonie a de même été accompagné des *Sept paroles de Jésus-Christ sur la croix*; et le jour de Pâques a été musicalement fêté par une belle messe de Jomelli. Mais, à la tête de ce mouvement musical religieux qu'on remarque de toutes parts, il faut placer l'église Saint-Eustache, qui a le bonheur d'avoir pour curé un ecclésiastique des plus éclairés, artiste dans l'âme, doué d'une imagination intelligente et d'un goût épuré. On est certain d'entendre toujours à Saint-Eustache des ouvrages du plus rare mérite, anciens ou nouveaux. Cette année, M. Dietsch, maître de chapelle de cette église, y a fait exécuter la messe solennelle que Righini, de l'école de Bologne, alors maître de chapelle de l'électeur de Mayence, composa pour le couronnement de l'empereur Léopold II, et qui fut exécutée à Francfort en 1790. A dire vrai, cette œuvre renommée ne nous a pas paru briller d'un sentiment religieux bien profond, pas plus qu'aucune des œuvres en général qui ont vu le jour dans le dix-huitième siècle; mais la valeur purement artistique en est incontestable, surtout dans la forme mélodique toujours élégante et facile. Quelques solos de ténor, fort bien chantés par M. Paulin, de l'Académie royale de musique, ont produit particulièrement un très-bon effet.

De ce qu'on a chanté à Notre-Dame, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Sulpice, à Saint-Etienne-du-Mont, dans d'autres églises encore, nous n'en saurions rendre compte, n'ayant pu, malgré notre immense bonne volonté, assister à toutes les messes en musique à la fois. Mais nous en avons assez entendu et suffisamment rapporté pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier la prodigieuse activité musicale dont nous avons parlé plus haut. D'ailleurs, il ne faut pas croire que ce soit seulement dans les temples divins qu'elle s'est manifestée pendant la semaine sainte; on l'a retrouvée encore aux concerts spirituels.

L'origine de cette sorte de concerts remonte aux premières années du règne de Louis XV, sous le ministère de M. le Duc. Peut-être est-on redevable de leur institution à l'aimable et belle marquise de Prie. Dans l'excellent livre que MM. Dubochet, Le Chevallier et Comp. viennent de publier sous le titre synthétique de PATRIA, à l'article *Histoire de l'art musical en France*, l'histoire de la fondation de ces concerts est racontée de la manière suivante : « Comme il n'y avait pas de représentation à l'Opéra les jours de fête, un musicien de la chapelle et de la chambre du roi, Philidor (Anne Danican)... conçut le projet de remplacer ces représentations par des *concerts spirituels*, qu'il obtint le privilége d'établir au château des Tuileries, où ils eurent lieu jusqu'en 1791. Le premier concert fut donné le dimanche de la Passion, 18 mars 1725, en présence d'un nombreux auditoire. Il commença à six heures du soir et finit à huit. On y exécuta une suite d'airs de violon de Lalande, un caprice du même auteur, son *Confitebor*, un concerto de Corelli, intitulé *la Nuit de Noël*, et le *Cantate Domino* de Lalande. L'assemblée se sépara dans le ravissement de ce qu'elle venait d'entendre. Ces concerts furent bientôt en grande faveur; ils attiraient à Paris, dans la quinzaine de Pâques, une foule d'étrangers et les personnes les plus distinguées de la province. Tout artiste de quelque mérite aspirait à s'y faire entendre; s'il obtenait les applaudissements du public, sa réputation était faite. » Ces concerts contribuèrent beaucoup à la propagation du goût de la musique en France. L'Académie royale de musique en acheta le privilége de Philidor. C'est sur le théâtre de l'Opéra qu'ils eurent lieu depuis la révolution jusqu'au moment où fut fondée notre célèbre Société des Concerts du Conservatoire, dont on peut ainsi étudier la généalogie. Les deux concerts spirituels que cette société a donnés, cette année, le vendredi saint et le jour de Pâques, ont été admirables, selon leur habitude. Mozart, Beethoven, Cherubini et Mendelsohn en ont fait les principaux frais.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici un trait caractéristique de notre époque, à propos de la semaine sainte et des concerts spirituels. Tout le monde connaît, au moins de nom, les Spectacles-Concerts du boulevard Bonne-Nouvelle. Jusqu'en ce lieu, qui voudrait ressusciter de notre temps les singuliers amusements dont nos grands-pères se divertissaient si joyeusement dans le siècle dernier aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain, jusqu'en ce lieu, essentiellement profane, le pouvoir de la musique religieuse s'est fait sentir. Là aussi, le vendredi saint a été respectueusement fêté par un concert spirituel, où l'on a exécuté le *Stabat Mater* de Rossini. Et l'affiche du jour portait en grosses lettres ces mots significatifs, dans lesquels se reflète tout l'esprit de l'époque actuelle : « Le prix d'entrée ne sera pas augmenté. » Or, ce prix d'entrée, chacun le sait, est de 1 fr. par personne. Il n'est pas possible d'être édifié musicalement à meilleur marché.

Quant aux autres concerts qui ont le droit de n'être pas tout à fait aussi spirituels que ceux des jours saints, mais

dont la plupart n'en offrent pas moins un intérêt véritable, un charme d'un attrait tout-puissant, ces autres concerts n'ont pas discontinué depuis notre dernière chronique. La veille du vendredi-saint, c'était celui de M. Dorus. On y a chaudement applaudi le beau talent de cet artiste, qui, dans cette soirée, a rivalisé de coquetterie, d'agilité, de douceur, de perfection, avec les brillantes vocalises de sa sœur, madame Dorus-Gras, qu'on regrette de ne plus entendre sur la scène de l'Opéra. Le lendemain, c'était la troisième exécution de *Christophe Colomb*, de M. Félicien David, qu'on applaudissait à la salle de la rue Favart. M. H. Vieuxtemps, le célèbre violoniste belge qui nous revient du Nord, couvert des lauriers que les virtuoses vont cueillir dans les contrées septentrionales, c'est-à-dire d'applaudissements enthousiastes et de roubles, a ouvert la lice des concerts de cette semaine-ci, dans la salle Herz, le même jour que MM. Hullé, Alard et Franchomme donnaient au Conservatoire leur cinquième matinée de musique de chambre. Le jour suivant, une foule nombreuse se pressait chez Herz aussi pour entendre l'inimitable cantatrice que depuis vingt-cinq ans le public parisien ne s'est pas lassé d'applaudir. Chacun a déjà nommé madame Cinti-Damoreau. Ce concert, auquel ont concouru madame Sabatier, mesdemoiselles Ida Bertrand et Fichel, MM. Ponchard, Levasseur, Géraldy, Dœhler, Batta et Lecieux, laissera certainement un souvenir ineffaçable dans l'esprit de tous ceux qui ont pu y assister. *L'Illustration* a voulu contribuer pour sa part à perpétuer la mémoire de cette délicieuse soirée, en offrant, à cette occasion, à ses abonnés le portrait de celle qui en a été l'héroïne principale, et qu'on a justement surnommée la reine du chant français.

Après un jour de repos les théâtres lyriques ont fait leur réouverture. M. Bordas, le ténor dont les débuts étaient depuis longtemps annoncés, a paru pour la première fois, lundi dernier, dans *la Reine de Chypre*. Nous aurons occasion d'en reparler d'une manière détaillée. Aujourd'hui nous voulons seulement constater son succès. Quelques jours auparavant, un autre ténor, Espagnol de naissance, M. Santiago, s'est montré dans *l'Ame en peine*. Sa voix est jolie ; mais elle manque encore d'études. L'Opéra-Comique continue ses bonnes soirées avec *Ne touchez pas à la reine* et *l'Eclair*.

Madame Cinti-Damoreau.

La reprise de ce dernier ouvrage obtient beaucoup de succès. L'honneur en revient principalement à M. Roger et à mademoiselle Grimm. Ils sont du reste bien secondés par mademoiselle Levasseur et M. Jourdan. C'est, on le voit, tout un personnel nouveau qui est chargé des rôles de cette pièce.

L'abondance des nouvelles de Paris ne doit pas nous empêcher de recueillir dans cette chronique les nouvelles musicales étrangères, surtout lorsque celles-ci sont de nature à piquer vivement la curiosité de nos lecteurs, comme par exemple celles que nous recevons aujourd'hui de Berlin. Les journaux de cette ville ne tarissent pas d'éloges sur le talent musical et dramatique de Mme Viardot-Garcia. Mais cette fois il s'agit d'un fait inouï dans les fastes des théâtres lyriques, dont il était réservé à la digne sœur de la célèbre Malibran de fournir le premier exemple. On devait ce soir-là jouer *Robert le Diable*. Le rôle d'Alice était celui de madame Viardot-Garcia. Mais la cantatrice chargée du personnage d'*Isabelle*, mademoiselle Tuczeck, s'étant trouvée subitement indisposée, pour ne pas faire manquer la représentation, madame Viardot-Garcia a rempli les deux rôles dans la même soirée. Tour à tour pieuse pèlerine normande et tendre princesse sicilienne, elle a su si parfaitement dessiner et colorer chacun de ces deux caractères différents, aussi bien dans le chant que dans le jeu; elle a si merveilleusement rendu l'amour de la noble dame et le dévouement de la pauvre paysanne, que l'enthousiasme du public ne savait plus comment se manifester. « Les applaudissements ne voulaient pas finir, dit *la Gazette de Woss* : la cantatrice a été plusieurs fois rappelée, et l'orage des cris éclatait sans cesse. » Et ces scènes d'éclatant triomphe, si chères au cœur de l'artiste, se sont renouvelées après le cinquième acte comme après le quatrième. Tout le monde connaît la partition de *Robert le Diable*, et peut se rendre compte de ce tour de force étrange, et de l'effet qu'a dû produire madame Viardot-Garcia en accomplissant presqu'à l'improviste « une telle tâche, et d'une manière si extraordinaire, » pour nous servir des propres paroles d'un journal allemand.

GEORGES BOUSQUET.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Troisième article. — Voir pages 51 et 67.

Quelqu'un qui parcourrait l'exposition, sans se préoccuper du mérite individuel des œuvres qu'elle contient, mais dans la seule intention de rechercher quels sont les goûts dominants, les passions ou les fantaisies de la société en 1847, et comment ils se manifestent dans les beaux-arts, serait fort embarrassé de se faire une opinion, ou d'en venir à la moindre conclusion à cet égard. Quant au choix des sujets, on y trouve également de tout, depuis le légume jusqu'à Dieu, et ordinairement c'est Dieu qui est le plus laid. La Flore, la Pomone et la Faune du globe y ont leurs représentants. La race humaine y apparaît dans toutes les variétés de forme et de couleur qu'il a plu au bon Dieu de lui donner, et même dans une foule d'autres dont il ne s'était pas avisé. Les anges et les démons y jouent aussi leur rôle. L'allégorie, la mythologie, le christianisme, l'ascétisme et la vie mondaine, la pruderie et le libertinage, le chaste et le débraillé, la simplicité et la coquetterie, la richesse et la pauvreté, toutes les oppositions possibles sont là réunies pêle-mêle. Pour ce qui est de la tendance pittoresque, elle est aussi ondoyante que le reste. La peinture n'est ni égyptienne, ni grecque, ni romaine, ni byzantine, ni ostrogothe, ni espagnole, ni flamande, mais elle est indifféremment tout cela à la fois. Quant au bon public, dans son universelle sympathie, il aime la pensée dans l'art, et s'arrange on ne peut mieux de l'art sans la pensée ; il tient en grande estime la sévérité de la ligne et sourit complaisamment aux contours indistincts et noyés ; il a de l'admiration pour le dessin sans la couleur, et de l'affection pour la couleur sans le dessin, et il s'arrête surtout avec plaisir devant les tableaux où il n'y a ni l'un ni l'autre. Tout cela rend très-difficile la tâche sinon de le séduire, du moins celle de le fixer. Il n'a pas de goût prononcé, mais seulement des caprices insaisissables dans leur mobilité. Aussi, ceux qui s'empressent à lui plaire, et le nombre en est grand, sont-ils toujours à la piste de son humeur, et, semblables à une troupe d'oisillons qui voltigent à travers champs, à la moindre velléité de sa part, au moindre signe, ils s'abattent tantôt ici, tantôt là; les bonnes aubaines sont pour les plus prestes; mais les attardés, quelque bien lissé que soit leur plumage, ne trouvent plus là personne pour leur dire:

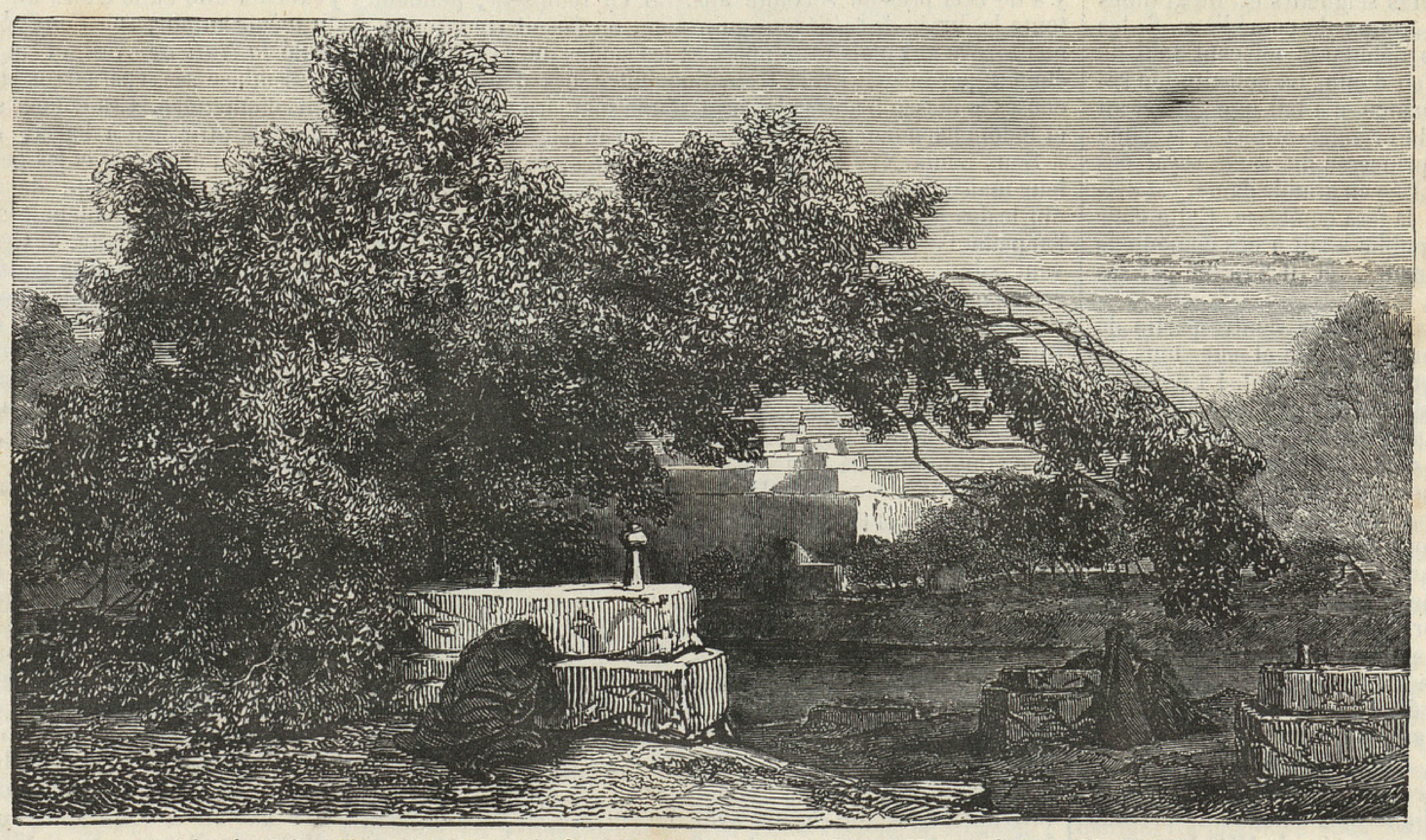
Salon de 1847. — Vue de la citadelle du Caire, prise du cimetière de Bab-el-Nass, tableau par M. Karl Girardet.

Que vous êtes joli ! que vous
me semblez beau !

C'est une chose triste que l'art descendu complétement à être une affaire de mode; mais c'est ce qui lui arrive inévitablement toutes les fois qu'il s'écarte des principes éternels du beau et du vrai: au lieu d'être une révélation sublime, il n'est plus qu'un passe-temps entre mille autres. L'artiste, d'instituteur qu'il devrait être, se fait l'esclave d'un maître capricieux. Ce n'est plus le souffle de Dieu qui le mène; il va où il croit pouvoir recueillir un succès ou un débit assuré. C'est ce qui nous a valu tant de doucereux bergers et de fades bergères dans un temps, tant de Grecs couverts de leur chlamyde ou de Romains enveloppés de leur toge, dans un autre; et tour à tour des chevaliers bardés de fer, de blondes châtelaines et de sombres donjons gothiques; de vieux *grognards* et des Cosaques; des Grecs modernes, des Albanais, des Turcs, des Arabes, des Persans et des odalisques ; des bri-

gands italiens, des poitrinaires et des mélancoliques, des tortures, des gibets et des cadavres. Au moins alors on savait à quoi s'en tenir ; un article était de mode une ou deux saisons, quelquefois plus. Aujourd'hui, il est impossible de prévoir quelle sera la mode de la saison prochaine, ni même de deviner quelle est celle du moment. On fait aux Grecs et aux Romains, pourvu qu'ils ne soient pas trop peignés, aussi bon accueil qu'aux hauts barons du moyen âge; mais on ne se soucie pas plus des uns que des autres ; on n'a pas une dévotion grande pour les saints, on les tolère ; on n'est pas entiché de patriotisme, et on trouve que voilà assez longtemps, dans les bulletins comme en peinture, que le soldat français se couvre de gloire sur toute la ligne; on commence à se blaser terriblement du désert, du chameau et des burnous. De quoi ne se blase-t-on pas! le diable lui-même, si longtemps et si fort à la mode depuis plusieurs années, et dont l'histoire et celle de sa famille traînent encore sur nos théâtres, dans notre musique et notre littérature, a cessé en peinture d'être un personnage intéressant. Nous voyons tant de laides figures, que nous nous sommes faits à la sienne; son ricanement méphistophélique n'a plus le don de faire frissonner; son impertinent et froid persiflage de tout ce qu'il y a de noble ici-bas ne nous étonne plus. Nous en avons tant entendu en ce genre ! C'est un personnage fini comme Croquemitaine. On ne lui défend pas la porte; s'il vient, on le recevra encore poliment, mais on ne montera pas sur les bancs pour le voir.

Ainsi, on a beau chercher avec soin, observer attentivement la curiosité telle qu'elle se manifeste à l'exposition, on ne peut parvenir à découvrir quelles sont les préoccupations présentes du public d'après la nature et le nombre des sujets exposés, ni ses goûts pittoresques d'après leur mode d'exécution. Si on se hasardait à porter un jugement, quant au choix des sujets, sur ceux qui sont l'objet de sa part d'une aversion ou d'une inclination un peu plus décidée, on pourrait dire peut-être que, parmi tous les personnages légués par le passé, le seul paraissant véritablement mort aujourd'hui, ce n'est ni l'Aurore aux doigts de roses, ni Vénus et l'Amour, ni Priam ou tel Troyen que vous voudrez, ni *Barbe-Bleue*, ni le Fidèle berger; c'est le Troubadour chantant son amour aux échos d'alentour. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cet insipide blondasse, en veste de satin blanc, a vécu. Quant à ce que le public paraît préférer, je crois entrevoir que, pour le moment, ce sont les tableaux représentant des scènes de *farniente* plus ou moins érotiques et plus ou moins champêtres; de nonchalantes beautés aux regards voluptueux, étendues sur des gazons fleuris ou sur de moelleux coussins, rêvant de tout ce que l'on peut rêver, et de quelques autres choses encore, dans toutes sortes d'attitudes lascives, et couvertes à moitié de vêtements équivoques et de gazes chiffonnées par un pinceau impudique. Cependant, ces nymphes d'alcôve et de boudoir lui ont tellement fait d'œillades depuis quelque temps, que le cher sultan commence un peu à s'en lasser, et que, malgré la lubricité du regard, de la pose et de la toilette, il y a un nom sous lequel déjà il ne prend plus grand plaisir à les voir, celui d'odalisque. Pour cette fois, il en a assez, et il ne serait pas fâché qu'on lui servît autre chose. M'est avis qu'il pourra bien aussi prendre en grippe au premier jour ces agréables flandrins échoués sur le gazon et dormant au soleil ou devisant entre eux après boire, entre des flacons parfumés, de fraîches jeunes filles et des fruits mûrs et dorés. Lui qui mène une vie si active, si affairée, qui est si occupé de locomotion et de chemins de fer, a dû considérer d'abord avec un véritable plaisir, la première fois qu'il les vit, à l'abri de beaux ombrages, et auprès de limpides fontaines, ces heureux désœuvrés aux jeunes

Salon de 1847. — Le pape Sixte-Quint bénissant les marais Pontins, tableau par M. R. Lehmann.

visages, au teint fleuri, aux riches vêtements de velours et de soie, essayant sur le dos, sur le ventre ou sur le côté, la manière la plus commode de se faire de la terre un oreiller. Le contraste prêtait pour lui du charme à la scène. Mais tous ces gens se reposant de leurs fatigues finiront, ou je me trompe fort, par les fatiguer de leur repos. Voilà ce que je démêle, ce que j'entrevois de plus clair dans les sympathies et les répugnances en peinture de ce despote assez peu amusant et encore moins amusable, qu'on appelle le public.

Cette tiédeur de goût de sa part devrait avoir pour effet de rendre à l'artiste sa complète indépendance. Au lieu de se mettre à épier ses fantaisies et à aller au-devant d'elles en esclave, il devrait écarter toutes les considérations secondaires, pour n'obéir qu'à son inspiration personnelle. L'âme de l'artiste est destinée à réfléchir harmonieusement la nature, à la manifester avec choix à la foule ; le soin d'initier celle-ci au sentiment du beau est un véritable sacerdoce. Pour en être digne, il faut sans cesse élever, épurer sa sensibilité et son goût, se recueillir dans la chaste intimité de sa pensée, et marcher libre et fort dans la voie que l'on aura choisie. C'est se dégrader que d'altérer sa conception pour la faire concorder avec le goût régnant du jour. Ce n'est pas l'artiste qui doit descendre vers la foule, c'est la foule qui doit monter vers l'artiste. Quelques-uns, il est vrai, sont restés purs de ce servilisme, et ce sont les meilleurs; malheureusement cette franchise n'a abouti chez eux, le plus souvent, qu'à une originalité maniérée. Ils ont conservé leur dignité personnelle; ils ont compromis celle de leur art. — Mais ceci nous mènerait trop loin aujourd'hui.

M. PAPETY est, dit-on, le peintre du phalanstère. C'est son tableau d'*un Rêve de bonheur*, exposé en 1843, qui lui aurait valu cette adoption. Si ce rêve doit jamais être réalisé par le fouriérisme, je me fais phalanstérien demain. Etre étendu à l'ombre sur le gazon et sur les fleurs parmi de jeunes et belles femmes, regardant paisiblement passer au loin sur l'horizon bleuâtre de la mer tous les bateaux à vapeur que l'on voudra, voilà une existence qui me convient fort, et les braves socialistes qui auraient pris un tel tableau pour symbole de leur doctrine et de leurs espérances seraient des philosophes selon mon cœur. Je serais disposé à croire qu'il en est ainsi, car je retrouve encore à peu près les mêmes intentions dans les tableaux de M. Papety des années suivantes : *Saint Hilarion* (1844), et *Memphis* (1845) ; dans le premier, le saint est couché sur le dos en extase devant une jolie femme ; dans le second, un Pharaon est couché dans l'autre sens, et, au lieu d'une jolie femme près de lui, il en a deux. Il y a toujours là du repos, du soleil et de jolies voisines. La doctrine, si c'est toujours elle, ne se dément pas, et je m'y réunis d'intention. L'année dernière, la peinture de M. Papety commence à s'assombrir tout à coup ; c'est d'une part la Vierge *consolatrice des affligés* et *Solon dictant ses lois ;* à la vérité ce dernier était pour le compte du gouvernement. Cette année, M. Papety a exposé un grand tableau qui semble un nouveau programme phalanstérien, mais cette fois un programme métaphysique, c'est-à-dire moins amusant que le premier, et même n'étant pas amusant du tout. Il a le tort d'ailleurs d'être peu intelligible. Sans le secours du livret, on ne s'aviserait pas de voir là *le Passé, le Présent et l'Avenir*. Ces trois figures forment un groupe assez mal lié, placé au-dessus de la terre dans des nuages poudreux et éclairés d'une lumière douteuse. Le Présent est assez bien posé et d'un dessin assez ferme. Il a l'air le plus triste et le plus mécontent du monde (ce qui n'étonnera personne), et appuie sa main gauche sur les genoux du passé, plus triste que lui encore et auquel il tourne le dos. Cette main indifféremment posée traduit faiblement l'idée de filiation du présent par rapport au passé. La filiation de l'Avenir est complétement supprimée. Il s'élance seul à travers l'espace, les bras étendus et regardant devant soi, sous la forme d'un adolescent à la blonde chevelure et à la robe flottante. A son air innocentin on voit qu'il est heureux pour lui que ses ancêtres se soient chargés d'inventer avant lui la poudre, car pro-

bablement il ne la trouverait pas à lui tout seul. C'est peut-être à cause de sa mine candide que le Présent, qui a l'air d'un homme sérieux, ne fait pas la moindre attention à lui: il se dit sans doute que pour un avenir fait de la sorte ce n'est pas la peine de se déranger. Je partage cette impression. Je ne sais ce que voit l'Avenir, ni où il va; mais si je consulte ses regards, je n'y trouve pas une expression magnétique qui m'engage à le suivre; il ne me mènerait certainement pas au rêve du bonheur. — M. Papety a pris une abstraction pour sujet de son tableau, et une abstraction sera toujours un sujet malheureux en peinture. Quelques efforts que fasse l'artiste pour revêtir d'une forme sensible un simple point de vue de l'esprit, il ne le fera jamais d'une manière satisfaisante. Dans le cas présent, quelle figure donner au Passé qui n'en a plus, à l'Avenir qui n'en a pas encore, et au Présent qui la perd à l'instant même? Les conceptions qui s'attachent à ces trois mots sont parfaitement intelligibles à l'esprit dans le langage ordinaire, mais elles deviennent obscures, contestables, si on essaye de les incarner. Les arts plastiques s'arrangeront toujours mal de l'idée pure. On s'est assez longtemps amusé avec l'allégorie, elle devrait disparaître de la peinture; on ne saurait trop le répéter. Dans les tableaux où les grands maîtres l'ont traitée avec le plus de bonheur, il y a toujours un conflit entre la forme et l'idée, qui se fait sentir aux dépens de l'une ou de l'autre: ou l'idée fait oublier la forme, ou la forme fait oublier l'idée. — *Delenda est Carthago!* — Après avoir regretté que M. Papety ait consacré son talent à un sujet aussi ingrat, on doit voir avec plaisir qu'il n'ait pas complétement délaissé les sentiers où il rencontra ses premiers succès, et qu'il aime encore à grouper en présence de la nature des jeunes gens et des jeunes filles dans un doux repos. Seulement, il aurait dû placer la scène ailleurs que dans la grotte de Calypso, qui *ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse.* Non que ce sujet ne soit pas dans de très-bonnes conditions pittoresques; mais la méthode Jacotot a fait une telle consommation de Télémaque, l'a fait répéter tant de milliers de fois à tant de milliers de bouches ânonnantes, que cela est devenu une chose nauséabonde au plus haut degré. *Tityre, tu patulæ recubans...* est auprès une fraîche nouveauté. La réussite dans les arts est déjà une chose assez difficile, il ne faut pas encore mettre les mauvaises chances contre soi, et c'en est une que de choisir un sujet sur lequel la pensée du public est par trop affadie. *Le Récit de Télémaque*, tel est le titre du tableau de M. Papety. Pour rendre cela sensible, il a placé, en présence des nymphes attentives, Télémaque appuyant le bout de l'index droit sur le bout de l'index gauche. Ce geste significatif est fort peu épique. C'est un geste à l'usage des avocats peut-être, et encore ceux qui soignent leur tenue doivent peu en user. La scène est bien disposée, les nymphes bien groupées autour de Calypso; il y a quelques détails gracieux dans les attitudes et dans la manière dont sont traitées les mains et certaines attaches. Mais il y a trop d'uniformité dans l'exécution; les rochers sont peints comme les étoffes. Tous ces jolis minois, ayant tous les mêmes yeux, regardent Télémaque avec un air de curiosité sympathique, que la figure de ce dernier ne justifie nullement. A la vérité, les pauvres filles sont éternellement privées de visiteurs mâles, à moins que par grand hasard elles n'en ramassent un sur leur rivage en un jour de tempête. Aussi ne doivent-elles pas être difficiles; mais Télémaque semble avoir un peu trop compté là-dessus. — *Des Moines caloyers décorant une chapelle du couvent d'Iviron, sur le mont Athos* ont inspiré plus heureusement M. Papety. Les a-t-il surpris pendant qu'ils peignaient, ou s'en est-il seulement souvenu, je ne sais; mais il a donné un caractère attachant de vérité à cette retraite calme et studieuse. Pourtant rien de plus simple et de plus vide d'intérêt, pourrait-on croire d'abord: au fond d'un petit hémicycle sur l'enduit frais duquel sont esquissées ou ébauchées en partie des figures de saints dans le style byzantin, trois moines sont occupés à peindre chacun une portion de la muraille. Ils tournent tous les trois le dos au spectateur, et, quoique placés à côté les uns des autres, n'échangent entre eux aucune parole, et se livrent sans distraction à leur travail. Il y a dans cette petite toile un charme bien rare en peinture. Partout où les regards se portent dans les galeries, ils ne rencontrent presque toujours que des objets parés pour les recevoir et leur plaire: les hommes, je ne parle pas des femmes, cela va sans dire; les vivants et les morts, les animaux, les fruits et les fleurs, tout cela pose, tandis qu'ici ces trois bons moines ne posent pour personne et sont là pour leur propre compte. On a la conscience de leur assiduité, et on leur sait gré de leur absence de prétention. — M. Papety a encore exposé *douze dessins d'après la fresque de Pantelinos, au couvent d'Aghia-Lavra, sur le mont Athos*, qui donnent une haute idée de la peinture byzantine. On retrouve dans ces figures de la grandeur et de la simplicité, et un très-beau caractère dans les têtes. Ces fresques, qui sont, à ce qu'il paraît, de la fin du douzième siècle, offrent un point de comparaison intéressant avec la peinture de la renaissance en Italie. — Deux autres dessins curieux représentent: l'un, un *Bas-relief peint, trouvé à Marathon*; l'autre, une *Statue troyenne actuellement à Dresde*. Elle est coiffée comme une statue égyptienne et en a la roideur.

M. RODOLPHE LEHMANN: *Sixte-Quint bénissant les marais Pontins.* « Dans les montagnes volsques, là où elles viennent se perdre dans les marais Pontins entre Sezze et le fameux nid de brigands Sonnino, se trouve un rocher que le peuple appelle encore de nos jours le rocher du pape Sixte V. De ce point l'œil découvre les montagnes de Terracine, le cap Circé et la mer qui borde cette plaine désolée. C'est là qu'alla se placer Sixte-Quint lorsque, après avoir fait exécuter d'immenses travaux de dessèchement, il vint en grande pompe, accompagné de toute sa cour papale, consacrer son œuvre par une bénédiction solennelle, l'année de sa mort, 1590. A la nouvelle de cette cérémonie, unique dans ces contrées, accourut la foule des habitants de tous les environs. Les brigands, qui, alors plus qu'aujourd'hui, infestaient ce pays-là, attirés par l'espoir d'une absolution, vinrent rendre les armes avec les objets volés. » Tel est le sujet de la composition de M. Lehmann. Au centre du tableau, sous un dais porté par les chanoines de la cathédrale de Sezze, le pape élève ses mains vers le ciel; autour de lui sont les cardinaux, les évêques, le porte-croix monté sur une mule blanche, les diacres qui encensent, les enfants de chœur répandant des fleurs et les suisses formant sa garde. De la ville de Sonnino, qu'on aperçoit perchée sur un rocher dans le fond, s'élance une foule empressée, à peine contenue par une haie de hallebardiers. Quelques-uns ont pénétré sur le devant et s'étendent en cercle autour du rocher. La disposition de la scène est bien entendue, les groupes facilement distribués. Parmi ceux à la droite du spectateur on remarque, au milieu de pèlerins, soutenue par sa mère et son frère, une jeune fille malade de la fièvre des marais; plus avant le seigneur de Sezze et sa fiancée, venant faire bénir leur union; et derrière ceux-ci, près du cadre, deux figures étudiées avec un soin qu'on voudrait retrouver également dans les autres, et dans lesquelles l'artiste s'est représenté à côté de son frère. A gauche sont les brigands repentants, et leurs femmes implorant le pardon des pères au nom de l'innocence des enfants. Ce groupe surtout laisse à désirer. Les figures y sont trop lâchées. Le coloris général est d'une teinte jaune trop uniforme; la répartition de la lumière manque de vérité dans plusieurs parties; on s'étonne, au milieu de cette vive clarté, de ne voir aucun reflet brillant jaillir des casques et des cuirasses d'acier des soldats. On comprend que l'artiste ait dû faire des sacrifices à l'effet qu'il voulait centraliser autour du groupe où est le pape; mais il faut, pour que ces tricheries de l'art réussissent, qu'elles ne soient pas trop évidentes. On peut d'ailleurs reprocher à cet effet un peu de recherche et d'exagération fantastique. Quoi qu'il en soit, il y a du mérite dans l'ordonnance de cette composition, et elle est exécutée avec facilité et d'une manière agréable. — *La Vierge et l'enfant Jésus* est une répétition réduite du tableau exposé en 1845 sous le titre de *Mater amabilis*. Ce tableau ainsi réduit a dû gagner, parce qu'on y sent moins, à cause des proportions plus petites, l'absence du modelé qu'on regrette souvent dans les œuvres du peintre. C'est une charmante composition, pleine de suavité, et une des heureuses inspirations dues aux grands maîtres italiens qu'elle rappelle. On y retrouve, sinon toute la pureté de leur ligne, leur simplicité et leur calme. Nous signalons ce tableau avec d'autant plus de plaisir, qu'à cause de son aspect tranquille et modeste, on est moins disposé à s'y arrêter. — *Rébina, chevrière des Abruzzes*, dans ce même sentiment de calme harmonieux qu'affectionne l'artiste. Les traits de cette jeune fille ont une certaine grâce sauvage et triste qui plaît. On désirerait un peu moins de mollesse dans l'exécution.

M. KARL GIRARDET a exposé cette année deux tableaux dont les sujets sont empruntés à l'Égypte. Dans le premier: *Vue de la citadelle du Kaire, prise du cimetière de Bab-el-Nass*, quelques sombres figures sont agenouillées çà et là sur des tombeaux déjà enveloppés par les ombres du soir, tandis que la citadelle, qu'on aperçoit au fond, et les sommités des arbres, sont encore éclairées par le soleil couchant. — Dans le deuxième: *Laboureurs égyptiens, près du lac Maréotis*, deux fellas labourent leur champ avec un araire antique, dont l'attelage inégal se compose d'un chameau et d'un buffle. Ces deux petites toiles, habilement exécutées, sont intéressantes par le caractère de vérité dont l'artiste sait animer ses souvenirs pittoresques.

A. J. D.

Académie des Sciences,

COMPTE RENDU DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1846.

Astronomie.

Recherches sur l'astronomie indienne, par M. Chasles. — L'histoire de l'astronomie indienne ne présente encore qu'incertitude et obscurité: on a émis des opinions très-différentes sur l'origine, l'étendue, la valeur et l'antiquité de cette science. Les uns l'ont regardée comme plus parfaite et plus ancienne que l'astronomie grecque; d'autres n'ont voulu y voir que des connaissances modernes empruntées des Arabes; d'autres enfin, et c'est l'opinion généralement admise aujourd'hui, font des Indiens les disciples d'Hipparque et de Ptolémée. M. Chasles, en rappelant les différentes opinions que nous venons de résumer, pense qu'on n'a pas tenu assez compte, dans les recherches dont l'origine de cette science a été l'objet, d'une source qui doit procurer d'utiles révélations; ce sont les manuscrits arabes: « car il est bien certain, ajoute-t-il, que les Arabes ont reçu leurs connaissances astronomiques des Indiens en même temps que des Grecs. Les Arabes eux-mêmes en conviennent dans beaucoup d'ouvrages, et l'on sait à quelle époque et comment ils ont eu communication de l'astronomie et de quelques autres parties des sciences hindoues. » A l'appui de son opinion, M. Chasles cite des textes authentiques desquels il ressort que le premier livre astronomique des Arabes a été traduit d'un livre composé par « un Indien très-versé dans la connaissance de l'astronomie, qui possédait, avec des observations d'éclipses, des tables pour le calcul des mouvements des astres, attribuées à un ancien roi des Indiens. » Enfin, M. Chasles a retrouvé deux exemplaires de la traduction de ces tables faite au douzième siècle par Adelard de Bath, le traducteur des *Eléments d'Euclide*. Il a été conduit par la comparaison qu'il a dû faire de ces tables, qui, dit-il, avec les préceptes qui en expliquent l'usage, forment un traité d'astronomie pratique beaucoup plus étendu et plus complet que ce qui nous était parvenu directement de l'Inde, et de l'*Almageste* de Ptolémée; il a été conduit, disons-nous, à établir un parallèle entre l'astronomie grecque et l'astronomie indienne, et à découvrir le véritable point de vue sous lequel il faut considérer les travaux des Grecs, de Ptolémée et d'Hipparque surtout, dans leurs rapports avec l'astronomie indienne et chaldéenne.

Mécanique appliquée.

Arches de pont, par M. Yvon Villarceau. — M. Lamé a présenté, au nom d'une commission composée avec lui de MM. Poncelet et Piobert, un rapport sur un mémoire de M. Yvon Villarceau, relatif à l'équilibre des voûtes et arches de pont. Jusqu'ici les géomètres et les ingénieurs qui se sont occupés de la théorie des voûtes, supposant connues les formes de l'intrados et de l'extrados, ont cherché les conditions d'équilibre que ces formes exigeaient, afin d'en conclure le mode de répartition des charges le plus favorable à la stabilité. M. Yvon Villarceau a envisagé la question sous un tout autre point de vue: prenant précisément pour inconnues les données de la théorie habituelle, il se propose de rechercher les formes d'intrados et d'extrados qui assureront la plus grande stabilité d'une voûte destinée à supporter des charges dont la distribution est connue d'avance. Nous n'entrerons pas dans le détail de la méthode de M. Villarceau, qui présenterait des termes et des raisonnements trop ardus. « Un travail aussi précis, aussi complet, dit M. Lamé, mérite de fixer l'attention des ingénieurs et des architectes, et nous émettons le vœu que le système de voûte imaginé par M. Villarceau soit adopté et exécuté dans quelque construction importante... Sans doute la forme de voûte proposée est moins simple que la ligne circulaire exclusivement adoptée jusqu'ici; mais on peut s'assurer, en regardant les tracés d'arches de M. Villarceau, que leur forme n'a rien de disgracieux, et qu'ils semblent même être à la fois plus hardis et plus sûrs que tout autre tracé. »

Sciences physiques.

Photographie. — MM. Belfield et Foucault ont fait connaître à l'Académie un procédé de préparation de la plaque, au moyen duquel on peut obtenir les effets les plus disparates, et les faire en quelque sorte ressembler à la rétine de l'homme. A l'appui de leur communication, ils ont présenté à l'Académie un petit tableau fait par un temps de soleil, dans lequel on voit des nuages au ciel, des maisons blanches avec des ombres portées bien transparentes, et des arbres dont le feuillage se dessine par groupes, à peu près comme un artiste les aurait indiqués. Leur procédé consiste à faire absorber à la plaque iodée une quantité de brome égale à trois fois celle que la pratique et l'usage ont reconnue susceptible de communiquer aux plaques le maximum de sensibilité. Cette préparation donne à la plaque une teinte d'un violet bleuâtre.

Compressibilité des fluides élastiques, par M. Regnault. — Lorsqu'un gaz, renfermé dans un espace à parois mobiles, est soumis à une pression extérieure de plus en plus grande, il se réduit à un volume de plus en plus petit. De là, la loi de *Mariotte*: « Les volumes d'un gaz sont inversement proportionnels aux pressions qu'il supporte. » Les physiciens ont fait de nombreuses expériences pour s'assurer si cette loi devait être admise comme rigoureuse pour l'air atmosphérique jusque dans les plus hautes pressions, et si elle pouvait être appliquée aux autres fluides élastiques. Les belles expériences de MM. Arago et Dulong, et celles de plusieurs autres savants, semblaient démontrer que jusqu'à 30 atmosphères l'air atmosphérique suit rigoureusement la loi de Mariotte. Cependant, il restait dans l'esprit de M. Regnault quelques doutes sur l'exactitude de ce résultat, doutes que ses recherches précédentes ne lui permettaient pas de passer sous silence. Il se détermina donc à faire de nouvelles expériences avec des appareils plus parfaits que ceux précédemment employés, et il arriva aux conclusions suivantes: L'air atmosphérique se comprime réellement un peu plus que celle ne devrait avoir lieu d'après la loi de Mariotte. Le gaz azote agit de même. Pour le gaz acide carbonique, la loi de Mariotte ne peut pas même être considérée comme une loi approchée, lorsqu'on observe le gaz sous des pressions un peu considérables. Nous ne suivrons pas le jeune savant dans les conséquences auxquelles l'ont conduit ses belles recherches; nous ferons seulement remarquer avec lui que la loi de la contraction des gaz est une loi fondamentale en physique; elle entre dans toutes les déterminations qui sont faites sur les gaz, et, par suite, elle domine presque tous les phénomènes de la chaleur. Il importe au suprême degré qu'il ne reste aucune incertitude sur cette loi.

Composition de l'air dans les écuries, par M. Lassaigne. — Il résulte des observations faites par ce physicien que: l'air limité des écuries où sont renfermés des chevaux contient, à différentes hauteurs, la même proportion de gaz acide carbonique; ce dernier ne réside pas à la partie la plus rapprochée du sol, ainsi qu'on l'avait supposé; il est mélangé à toute la masse d'air contenue dans ces écuries, et sous ce rapport, il y a conformité dans ce qui se passe dans les lieux fermés où sont réunis un grand nombre d'hommes, et les endroits clos où séjournent des animaux. La proportion d'acide carbonique exhalé en une heure forme environ le tiers du volume du corps du cheval ou 219 litres. Les quantités d'acide carbonique exhalé par l'homme et le cheval dans le même temps sont dans le rapport de 1 à 12, 3, et les quantités de carbone brûlé dans les poumons de l'un et de l'autre sont dans le même rapport. Dans les écuries où la fermeture est imparfaite, il s'établit du bas en haut un léger courant qui renouvelle peu à peu l'air ayant servi à la respiration des animaux, et empêche que la quantité d'acide carbonique s'élève proportionnellement au temps de séjour dans ces écuries; le volume d'air limité au milieu duquel peut être placé un cheval pour que sa respiration ne soit pas même gênée au bout de deux heures, dans une écurie bien close, doit s'éle-

ver pour chaque animal à 31 mètres cubes d'air au moins. Il est rationnel d'établir en haut et en bas des écuries des moyens convenables de ventilation.

Sciences chimiques.

Conversion de l'hydrogène sulfuré en acide sulfurique par M. Dumas. — On avait déjà remarqué depuis longtemps que l'hydrogène sulfuré, placé dans certaines conditions, donnait sans causes appréciables naissance à de l'acide sulfurique. Ce phénomène se produit particulièrement dans les lagoni de la Toscane et dans les bains sulfureux d'Aix en Savoie. M. Dumas constata que les parois des salles de bain construites en pierre calcaire se recouvraient de cristaux de gypse ; il remarqua en outre que les rideaux de toile qui, dans les piscines, servent à isoler les malades, s'imprègnent très-rapidement d'acide sulfurique libre. Il chercha alors, pour arriver à découvrir la cause de ce phénomène, à reproduire dans son laboratoire les mêmes effets. Pour cela il fit passer dans un tube chauffé convenablement, et contenant du linge mouillé, un courant d'air mêlé d'hydrogène sulfuré. Au bout de quinze à vingt heures, l'acide sulfurique se forma en proportions très-notables. Ainsi l'hydrogène sulfuré mêlé d'air, par le concours d'un corps poreux, et surtout du linge, et sous l'influence d'une température peu élevée, se convertit lentement en acide sulfurique. A cette occasion, M. Dumas fait remarquer que le soufre joue un rôle important dans la production de toutes les matières azotées des plantes et des animaux. Elles en contiennent, terme moyen, la centième partie de leur poids. Or, partout où des sulfates alcalins existent en contact avec des matières organiques, ils peuvent devenir l'origine et la source d'une production d'hydrogène sulfuré. D'un autre côté, partout où l'hydrogène sulfuré et l'air se trouvent en contact avec des débris humides de plantes, il se reformera de l'acide sulfurique et des sulfates. Le soufre pourrait donc voyager, à travers l'air, des sulfates qui le renferment dans les grands amas d'eau, aux terres qui en ont besoin pour la végétation des plantes qu'elles alimentent, ou pour la production des animaux que celles-ci doivent nourrir. Un mouvement régulièrement produit à la surface du globe, ajoute M. Dumas, qui amène continuellement dans les plantes ou dans les animaux qui l'habitent des masses de soufre considérables, doit être réglé par des lois dignes de la méditation de tous les amis de la philosophie naturelle.

Hygiène publique des cités populeuses, par M. Chevreul. — Ce chimiste a expliqué par la formation des sulfures l'infection des eaux du bassin de Paris, celle de l'eau renfermée dans des futailles de bois de chêne et celle de l'eau de mer qui a pénétré dans la cale des vaisseaux. De l'altérabilité des matières organiques et de leur accumulation dans le sol des cités populeuses, il a déduit la cause de l'insalubrité et même de l'infection de ce sol et des eaux des puits qu'on y a creusés, quand, le terrain étant perméable, il n'est pas incessamment lavé *per descensum*.

Les moyens à employer pour assurer la salubrité des villes sont, les uns *préventifs*, les autres susceptibles d'empêcher l'insalubrité et de la combattre si elle est déclarée.

Quant aux moyens préventifs, ils consistent à diminuer autant que possible la quantité des matières organiques qui pénètrent dans le sol : tels sont l'établissement des sépultures et des voiries loin des villes ; l'établissement de fosses d'aisances étanches ; le lavage incessant des ruisseaux des rues ; des égouts multipliés dans lesquels on place les conduites d'eau et de gaz.

Les moyens capables d'empêcher l'insalubrité et de la combattre si elle existe, sont les suivants : 1° porter la lumière et l'oxygène atmosphériques, c'est-à-dire éclairer et aérer partout où existent des matières organiques susceptibles de devenir insalubres par un commencement de décomposition. Dans ce cas, la matière organique se convertit en eau, acide carbonique et azote.

2° Le creusement de puits placés dans des conditions telles que l'eau s'y renouvelle souvent. Les puits tendent toujours à la purification de l'eau, puisqu'elle s'y trouve plus exposée au contact de l'oxygène atmosphérique qu'elle n'y était dans les couches de la terre, et que ce contact est une cause de salubrité.

3° Enfin, de nombreuses plantations au sein des villes. Les arbres, en effet, ne s'accroissent qu'en puisant dans le sol les matières altérables, causes prochaines ou éloignées d'infection.

L'on ne saurait trop recommander l'emploi de ces divers moyens aux administrations des grandes villes, et nous pouvons rendre cette justice à l'administration de la ville de Paris, qu'elle n'en néglige aucun pour la salubrité de cette populeuse cité.

Recherches chimiques sur la teinture, par M. Chevreul. — M. Chevreul s'est fait, dans l'art de la teinture, un nom européen ; ses communications sont toujours attendues avec impatience, et tous, savants et industriels, les entendent avec fruit. Aujourd'hui ce chimiste indique divers perfectionnements à plusieurs procédés pratiques en général, et à celui de la teinture d'indigo en particulier. — Les matières colorées sont fixées sur les étoffes d'origine organique, soit par combinaison chimique, soit à l'état de mélange, soit en partie chimiquement, en partie par mélange. On teint à froid, au bouillon ou à tiède. Le nombre des matières mises en présence est *minimum* lorsqu'il n'y a que l'eau, l'étoffe et la matière colorée ou colorante ; il est *maximum* lorsqu'il y a de l'eau, pouvant tenir en dissolution une matière alcaline, acide ou neutre, une ou plusieurs matières colorées ; l'étoffe ; une matière appelée *mordant*, dont la nature peut être plus ou moins complexe. — M. Chevreul définit l'art et la science de la teinture conformément à ses recherches, et insiste sur l'intimité de leurs rapports avec la chimie. Il s'applique surtout à démontrer l'influence de la chaleur dans le fixage des matières colorées sur les étoffes, soit qu'on opère dans un bain bouillant, soit qu'on opère au moyen de la vapeur. Il démontre l'identité des résultats quant au fixage proprement dit, dans les deux modes de procéder à la cuisson ; mais il y a cette différence, que l'eau et le mordant doivent être en bien plus grande quantité lorsqu'on teint au bouillon que lorsqu'on fixe à la vapeur une matière colorée qui a été épaissie avant l'impression. M. Chevreul démontre ensuite que l'indigotine fixée à tiède sur la laine, et à froid sur le coton, reçoit, de l'action de la vapeur et de celle d'un bouillon d'alun et de tartre, une stabilité des plus remarquables. Il considère la teinture en bleu d'indigo sur laine principalement, telle qu'elle est en général opérée à tiède et sans mordant, comme un procédé imparfait. Il termine son mémoire par une observation qui permet d'espérer qu'on augmentera la stabilité de diverses matières colorantes employées en teinture aussi bien qu'en peinture, au moyen de l'addition de certains corps qui ne sont point des mordants. Il a constaté que la gomme arabique et plusieurs substances analogues, que plusieurs corps gras, assurent la fixité de l'indigotine sur les étoffes, indépendamment de la cuisson et d'un mordant.

Les fêtes de Pâques à Saint-Pétersbourg

Il y a trois ans, M. Louis Viardot a publié dans *l'Illustration* un aperçu des cérémonies qui ont lieu à Moscou, la ville sainte de la Russie, durant la nuit de Pâques. Quoique la moderne capitale de l'empire n'ait pas dans ses monuments et dans sa population la physionomie distinctive et traditionnelle qui caractérise la vieille métropole des tzars, les rites de l'Eglise grecque s'y sont transmis, par le zèle et les soins du saint Synode, dans toute leur pompe orientale ; et la présence du souverain, chef politique de la religion, y imprime un cachet particulier par le contraste et par le mélange des anciens usages et des mœurs nouvelles.

La Rome tartare, c'est ainsi que madame de Staël a qualifié Moscou, ville aux sept collines, comme Constantinople, comme l'antique maîtresse du monde, présente encore aujourd'hui, par le style architectonique de ses édifices, le passé dans son originalité, la croyance dans ses symboles et la tradition sans interruption, malgré l'immense incendie de 1812. Le Kremlin est le cœur de la ville, et la ville est le cœur du pays, du moins sous le rapport des idées religieuses et nationales. C'est à Moscou qu'il faut aller étudier l'histoire de la Russie ; c'est à Saint-Pétersbourg qu'on doit en comprendre le présent, qu'on peut en pressentir l'avenir.

De toutes les cérémonies qu'on célèbre dans la chrétienté, la fête de Pâques est la plus solennelle ; mais dans aucun pays elle n'excite plus de transports d'allégresse qu'en Russie ; nulle part, même au sein des magnificences du pontificat romain, au Vatican, on n'étale pour la sanctifier plus de splendeurs et un luxe plus imposant. C'est que l'esprit d'examen n'y a pas encore protesté contre le culte, c'est que le pouvoir y commande toujours aux sens de la multitude, pour relier les hommes dans un but commun, dans une nationalité qui n'altère en rien le génie de l'imitation propre à la race slave. Les religions qui font concourir la puissance des beaux-arts sur l'âme humaine au maintien du dogme et du culte, sont les seules logiques, sinon les seules vraies. A Moscou, la majesté orientale de l'Eglise est en harmonie avec l'aspect des monuments, avec la situation morale et intellectuelle de la population ; à Saint-Pétersbourg, elle est, en quelque sorte, une anomalie, car cette ville semble le résultat rectangulaire d'une idée luthérienne : tout y est froid quant aux édifices, méthodique et ordonnancé quant aux usages, quoiqu'elle soit en petit, ce qu'est l'empire lui-même dans son immense étendue, une agglomération d'éléments hétérogènes, un mélange encore mal fondu d'habitants d'origines, de croyances et d'habitudes différentes.

Avec le vouloir et la puissance d'agréger son pays aux nations civilisées, après l'introduction des mœurs européennes et l'abolition du patriarcat, comme une conséquence forcée, pour faciliter et assurer le succès des innovations, si Pierre le Grand eût continué de résider à Moscou, n'eût pas fondé une capitale nouvelle pour ceux qui devaient, après lui, continuer son œuvre, on ne peut mettre en doute que le mouvement donné par la force de son bras n'eût complétement changé la face des choses d'un bout à l'autre de ses vastes Etats. Toutefois il faut admettre que ses successeurs, en héritant de la couronne, eussent compris son génie. Malheureusement, les révolutions qui descendent du trône sont toujours restrictives : à l'empereur, il faut des sujets, pour ne pas dire des esclaves ; et les citoyens qui constituent le pacte social y inscrivent l'inaliénabilité de leurs droits. Moscou restant la capitale de l'empire, comme elle en est le centre, serait devenue, après cent ans, par la présence permanente du souverain et des grands, l'émule non pas seulement de Vienne et de Berlin, c'est trop peu dire, mais de Londres et de Paris ; Moscou, grâce aux précieuses facultés d'imitation et d'assimilation dont la race slave est douée, s'initiant vite, par l'exemple et par le contact, aux bienfaits de la civilisation, serait maintenant le cœur d'une nation plus avancée qu'aucune des nations germaniques. Mais quand il y a huit cents verstes (200 lieues) entre la tête et le cœur, le sang a le temps de se refroidir en route. Espérons que le chemin de fer qui va bientôt devenir, entre Pétersbourg et Moscou, la chaîne électrique des idées, facilitera, comme une grande artère, la formation d'un sang nouveau.

On comprend comment depuis Pierre Ier, quoi qu'on eût tenté pour produire une fusion, Moscou, même après l'invasion française et plus encore par l'effet de cette invasion, dont le but ne favorisait pas la sainte cause de l'émancipation morale des peuples, est restée la vieille ville dans la ville rebâtie, le vieil esprit dans le corps rajeuni, enfin la tradition vivante ; on conçoit comment jamais Saint-Pétersbourg ne put être une greffe féconde, quelque abondante et jeune que soit la sève de l'arbre, parce qu'on l'a posée trop loin, sur un rameau trop incertain, trop flexible, pour ainsi dire sur la dernière feuille. On conçoit encore comment les peuplades slaves, amenées sur l'humide terre de l'Ingrie et de l'Esthonie, n'étant pas assez fortes par leur propre développement intellectuel pour résister à l'exemple et au contact des étrangers plus avancés qu'elles, s'étiolèrent et cessèrent d'être elles-mêmes sans arriver complétement, faute de droits, au niveau des habitants de cette nouvelle province, quelque arriérés qu'ils fussent. Pétersbourg fut, dans son origine et dans ses progrès, une ville européenne occidentale. Le monarque et les grands suivaient les coutumes de l'Europe ; les artistes, les artisans, les commerçants étaient tous Européens ; mais le clergé gréco-russe, au lieu d'être un intermédiaire entre les mœurs de la capitale moderne et celles de l'antique capitale, maintint le peuple et resta lui-même dans la pieuse obstination du vieil esprit moscovite ; et aussi est-ce uniquement par les cérémonies du culte qu'il existe, entre Moscou et Saint-Pétersbourg, un point de ressemblance. La ville de Pierre Ier se croit appelée à revêtir la fonction d'initiatrice ; mais la ville des tsars conserve le sentiment d'une patriotique résistance, et tant que ces deux foyers ne brûleront pas d'un seul et même amour, l'influence de la Russie sur l'Europe ne sera jamais réelle, l'eût-elle complétement envahie, ce qui est impossible, par la force et par le nombre.

La religion gréco-russe a trois carêmes, qu'on observe avec beaucoup de rigidité, particulièrement le grand carême, celui qui précède la solennité de Pâques, et qui, comme dans le catholicisme romain, se trouve précédé lui-même par le carnaval, par la *semaine grasse* (*maslianitza*), la semaine *du beurre*, pour traduire littéralement. Ces derniers huit jours du carnaval sont, en Russie, de même qu'à Rome, exclusivement consacrés à des réjouissances publiques, que nous eussions décrites si elles ne se reproduisaient pas, durant la semaine de Pâques, aux mêmes lieux et de la même manière.

La fête de Pâques, ainsi que l'a écrit M. Viardot, est pour les Russes ce qu'est en France *le jour de l'an*, l'époque des visites et des cadeaux, en signe de félicitations. L'urbanité de notre souhait de bonne année est remplacée en Russie par le pieux souvenir de la résurrection du Sauveur : *Kristoz vozkrè, le Christ est ressuscité*, est la première parole qu'on s'adresse entre parents, entre amis, entre voisins, réciproquement, le jour de Pâques et les jours suivants ; c'est le mot du but commun de la pensée sociale, et rien ne serait plus touchant, plus admirable, si l'esprit de la morale du Christ ne restait pas sous la pierre du sépulcre.

Partout où la question patriarcale des cadeaux s'agite pour les joies du foyer domestique, c'est à l'enfance qu'on songe d'abord. Pour cet âge, les dons restent dans la pureté d'une douce intention, sans mélange d'égoïsme, comme récompense et comme encouragement. Aussi existe-t-il à Saint-Pétersbourg, pendant trois jours avant le dimanche des Rameaux, les Pâques-Fleuries, dans la plus grande rue de la ville, la perspective de Nevski, devant le *Gostinoï-Dvor* (bazar), une foire aux joujoux, comme nous avons à Paris une foire aux jambons. C'est à cette foire, d'une physionomie fort pittoresque, qu'on vend les premiers bourgeons de quelques arbustes hâtifs, pour remplacer le buis bénit qu'on distribue dans nos églises. On le voit, dans toute la chrétienté il n'y a pas d'usage qui ne doive son origine aux rites sacrés. C'est à ce marché qu'on peut se convaincre de l'adresse manuelle du Russe pour la confection de toute chose par les jouets de mille sortes qui se trouvent exposés à la grande admiration de la partie intéressée de la population, des enfants attirés là par l'appât des objets de leur innocente ambition.

Durant la dernière semaine du carême, les églises russes sont presque constamment encombrées de nombreux fidèles, de toutes les classes et de tous les âges, qui viennent y remplir leur devoir, y faire ce qu'on appelle *ses dévotions*, c'est-à-dire se confesser et communier. Il est formellement enjoint, non pas seulement par les saints canons, mais encore par les statuts civils, de communier au moins une fois par an : toute personne au service du gouvernement, quel que soit son grade, quel que soit le genre de ses fonctions, doit faire ses dévotions à l'un des trois carêmes ; c'est s'exposer à une sévère réprimande, quelquefois à une destitution, que de manquer à l'accomplissement de ce devoir.

Le samedi qui précède la solennité de Pâques est consacré, dans tous les petits ménages, à un nettoyement général, à la préparation des gâteaux, des viandes et des œufs teints qui doivent, le lendemain, rester servis, dans le salon, pour être offerts aux visiteurs, avec des liqueurs et des vins ; c'est un reste de l'antique hospitalité slave. Les gens du grand monde, comme à Paris, se contentent de s'envoyer réciproquement des cartes de visite ; mais les plus élégants se font inscrire dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, publié en français, et donnent, en faveur de cette dispense, une somme qui grossit le trésor des salles d'asile.

A Saint-Pétersbourg, ce sont les boulangers, presque tous Allemands, qui confectionnent les gâteaux de Pâques dans des proportions quelquefois gigantesques ; de même les œufs qu'on est dans l'usage de s'offrir sont imités par les confiseurs, aussi dans toutes les dimensions, pour être remplis de bonbons. On en fabrique également en porcelaine peinte, qu'on orne de rubans, et qu'on suspend ensuite à la sainte image devant laquelle, dans les familles pieuses, une lampe reste constamment allumée.

Le peuple russe, en général et d'ordinaire, est fort sobre ; son alimentation se compose presque exclusivement de pain noir et de choux aigres, cuits avec un peu de viande. Mais il se dédommage de cette frugalité par de fréquentes et copieuses libations d'eau-de-vie de grain, ce qui produit à la couronne un revenu net de 52,500,000 roubles argent, c'est-à-dire 210,000,000 de francs. L'observation du maigre est rigoureuse durant les six semaines du grand carême, et même les basses classes, pendant les deux dernières semaines, se nourrissent de champignons secs qu'on fait cuire et qu'on assaisonne avec un peu d'huile. Cette austérité sert à faire comprendre toute l'allégresse causée par le jour de

Pâques; elle prend sa source dans la reconnaissance de l'estomac.

Dans la nuit du samedi, vers onze heures, les rues qui conduisent aux églises sont éclairées par des lampions placés sur les trottoirs; resplendissantes de lumières, ces églises s'emplissent, quelques-unes plus que d'autres, renommées qu'elles sont par la pureté des chants qui s'y font entendre; la bonne musique est le complément de toute dévotion bien comprise. Les ministères, les grandes administrations, les instituts militaires et civils, et même les maisons des hauts et riches personnages, ont leur chapelle particulière, de telle sorte qu'il y a place pour tout le monde. Les églises russes,

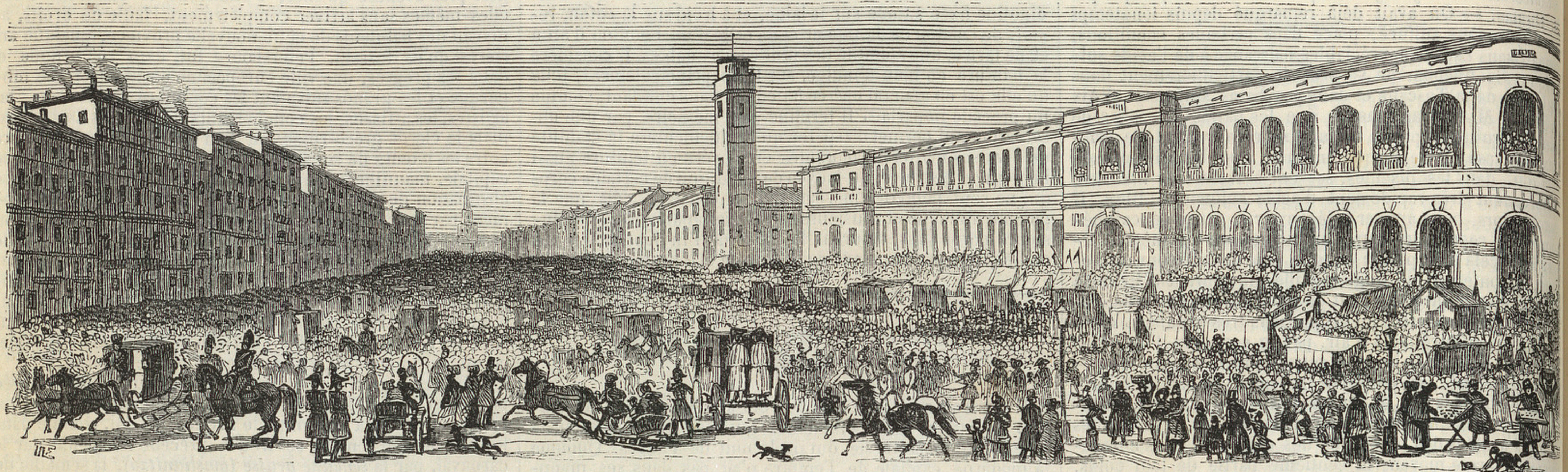

Foire aux jouets et aux œufs de Pâques au Gostinoï-Dvor et sur la perspective d'Alexandre-Nevski, à Saint-Pétersbourg.

disons-le en passant, sont fort petites, par la nécessité de les chauffer; on s'y tient debout, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et, pendant la cérémonie de la nuit de Pâques, tous tiennent en main un petit cierge, comme ceux qu'on allume en *ex voto* devant les images.

Quoique les églises de Saint-Pétersbourg soient richement ornées (quelques-unes, comme celles de *Notre-Dame de Kasan* et du monastère de Saint-Alexandre-Nevski, possèdent des images enrichies de diamants et de pierres précieuses d'une immense valeur), c'est à la cour qu'il est curieux d'assister aux cérémonies de la nuit de Pâques. La réception y est solennelle et d'étiquette; quiconque a le droit d'y paraître, vient, sous le symbole de notre rédemption, grossir la foule dans l'ordre hiérarchique du rang et du grade; les grands officiers de la couronne, les chambellans, les gentilshommes de la chambre, et le nombre en est grand, les officiers aux gardes, les généraux de l'armée de terre et de mer, toutes les personnes présentées, ainsi que dans les grandes occasions et les galas. Il s'en faut de beaucoup que la chapelle du palais impérial soit assez vaste pour contenir une telle affluence de *fidèles* : aussi les galeries et les salons qui l'avoisinent sont-ils véritablement encombrés. L'empereur et les membres de la famille impériale se tiennent, pendant l'office, au rang le plus rapproché de *l'iconoztase*, cloison qui sépare l'autel des assistants, les hommes à la gauche, les femmes à la droite, tous également debout. Cependant, on a construit pour l'impératrice, depuis que sa santé ne lui permet pas d'assister debout aux cérémonies religieuses, une sorte de cellule ou tambour vitré, dans lequel elle peut s'asseoir. Les habits sacerdotaux couverts de pierreries, le luxe des uniformes, présentent un coup d'œil éblouissant dans cette chapelle entièrement dorée, que d'innombrables bougies illuminent sur toutes les parois; l'encens fume, les chants sacrés retentissent... Les chantres de la cour forment peut-être l'ensemble le plus parfait qu'on puisse imaginer... et nulle part, dans aucun pays du monde, des voix plus pures, d'une sonorité plus pénétrante, n'imposent à l'âme une émotion mieux en rapport avec le sentiment religieux; bien qu'on soit au milieu des puissances et des vanités de la terre, pour un moment les facultés morales sont absorbées par l'idée du ciel... Tout à coup minuit sonne... le Christ est ressuscité! la voix du métropolite officiant l'annonce avec enthousiasme. L'hymne d'allégresse se fait entendre : *Alleluia! alleluia!...* Alors, commence, non pas l'embrassade, mais le baisement universel, car les Russes se donnent réciproquement, en même temps, le baiser sur la bouche, et trois fois, en mémoire de la sainte Trinité; tous à l'empereur, tous à l'impératrice... il n'y a plus, dans cette pieuse et solennelle circonstance, d'autre majesté que celle du Très-Haut; les mots

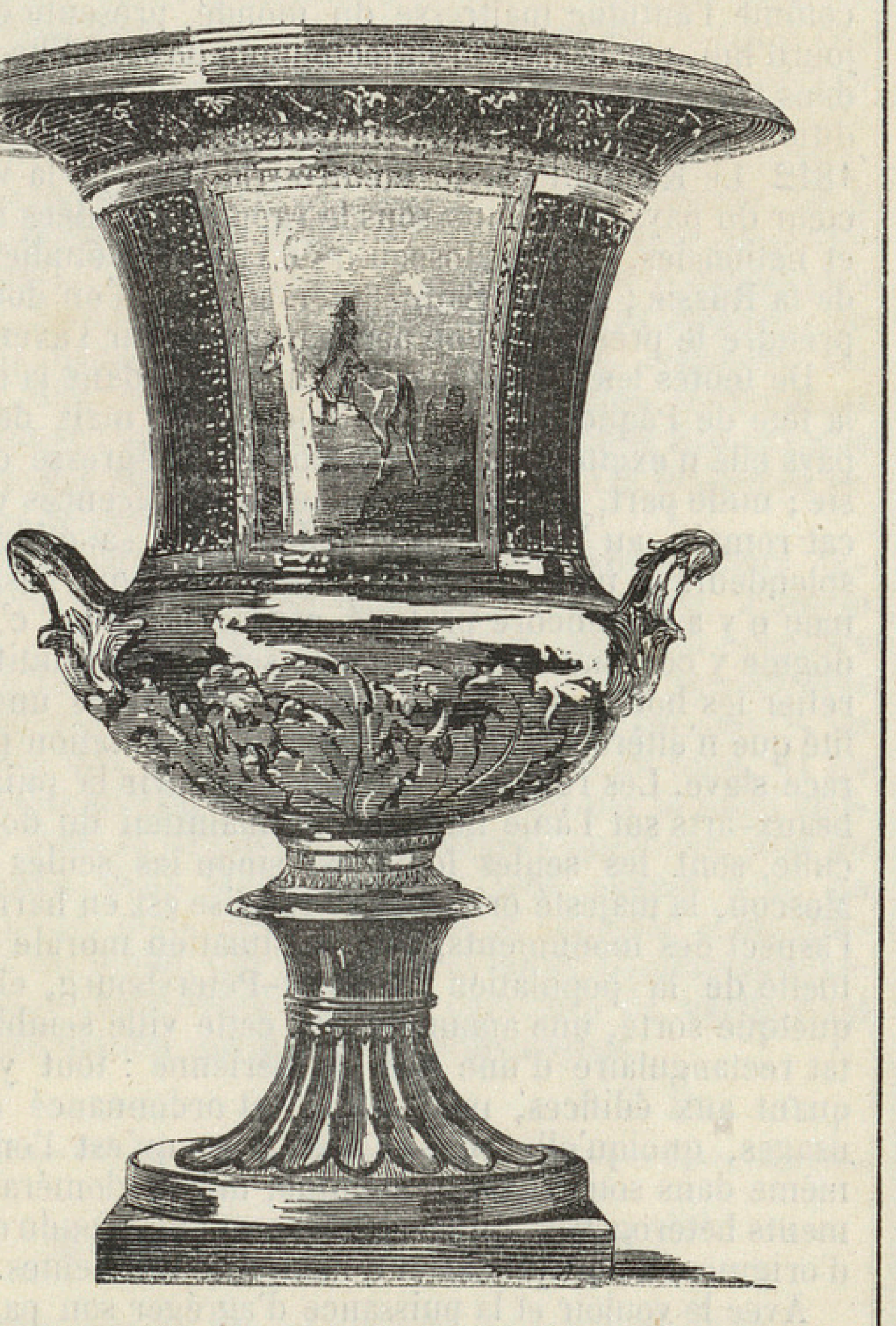

Vase offert par l'empereur de Russie à M. Horace Vernet pour la fête de Pâques.

sacramentels *Kristos voskrés* établissent, pour un moment, la fraternité de la grande famille humaine; le Christ est ressuscité! c'est l'espoir de la vie éternelle, c'est le souvenir de la rémunération divine qui dominent toutes les confiances.

Le lendemain et les jours qui suivent, quand on se rencontre pour la première fois, on se donne le baiser pascal, baiser de paix, baiser de frère, sans distinction de rang et de sexe, pour peu qu'on se connaisse. Et que de sentiments divers dominent dans cette embrassade générale! Il y a le baiser patriarcal, celui des membres de la famille; le baiser par devoir, celui des degrés hiérarchiques et des subordonnés; le baiser intéressé, celui des gens à gages; le baiser intéressant, celui des jeunes gens qui souhaiteraient fort ne pas s'en tenir à celui-là; enfin le baiser ambitieux, le baiser hypocrite, et le baiser indifférent qui, malgré le nombre, est le plus rare. Nous ne parlons pas du baiser de Judas, il doit cependant se donner.

Depuis le dimanche de Pâques jusqu'au dimanche suivant, chaque jour, à la garde montante, des détachements des différents corps de cadets, des écoles militaires, et de tous les régiments qui composent la garnison de Saint-Pétersbourg, se rendent successivement sur la place du palais pour féliciter l'empereur et la famille impériale; là, le monarque, ainsi que le grand-duc héritier, donnent aux soldats, de rang en rang, le baiser pascal. Cette cérémonie militaire, après celle de l'église, est touchante; elle contribue beaucoup à l'affection, à l'attachement que le peuple russe porte au chef de la nation. Effectivement, il n'y a pas au monde de souverain aussi libre, aussi respecté que l'est l'empereur Nicolas quand il se mêle, seul, au flot populaire, sur la place publique, qu'il se plaît à parcourir au milieu des réjouissances dont il nous reste à faire la description.

Pour ces réjouissances, qui, ainsi que nous l'avons dit, sont les mêmes qu'au carnaval, on élève sur la vaste place de l'amirauté des montagnes russes dont les glissades sont recouvertes de glace, si la saison le permet encore, et qui, dans le cas contraire, restent disposées pour la descente des petits chars. Aux fêtes de Pâques de l'année 1845, afin que le soleil, qui s'était montré inopinément dans toute sa splendeur septentrionale, ne nuisît pas trop au versant et aux dalles de glace des montagnes, on avait été forcé de tendre d'immenses toiles pour intercepter ses rayons. Ces glissades sont trop connues pour que nous nous y arrêtions davantage. De joyeuses bannières mi-parties blanches et roses se déployant au vent sur la hauteur des pavillons qui dominent ces élégantes constructions, attirent de loin les regards et produisent un aspect fort pittoresque. Les entours de ce point central se couvrent sur toute la longueur de la place de baraques aux formes variées, théâtres forains avec leurs tréteaux extérieurs pour la parade

Les baisers de Pâques, à Saint-Pétersbourg.

de l'annonce, de *katchélis* (balançoires), de chars tournants, de *chevaux de bois* pour simuler des carrousels, de bateaux à vapeur, de chemins de fer avec leurs locomotives qui doivent, selon le programme, vous conduire à Paris, à Londres, voire même en Amérique, sans sortir du cercle dans lequel toutes ces machines tournent, au grand plaisir de la partie barbue de la population. Ce sont aussi des cirques pour les chevaux savants, des salons de figures en cire, des ménageries d'animaux vivants, si l'on peut appeler la vie le souffle languissant qu'exhalent encore le lion, le serpent boa et autres originaires des pays chauds, et dans les intervalles qui séparent ces établissements, comme en regard, une prodigieuse quantité de boutiques en plein vent semblent exciter la friandise des promeneurs avec des pains d'épices, des fruits confits, des noisettes, des caroubes, etc., etc.

L'empereur de Russie donnant aux cadets le baiser de Pâques, à Saint-Pétersbourg.

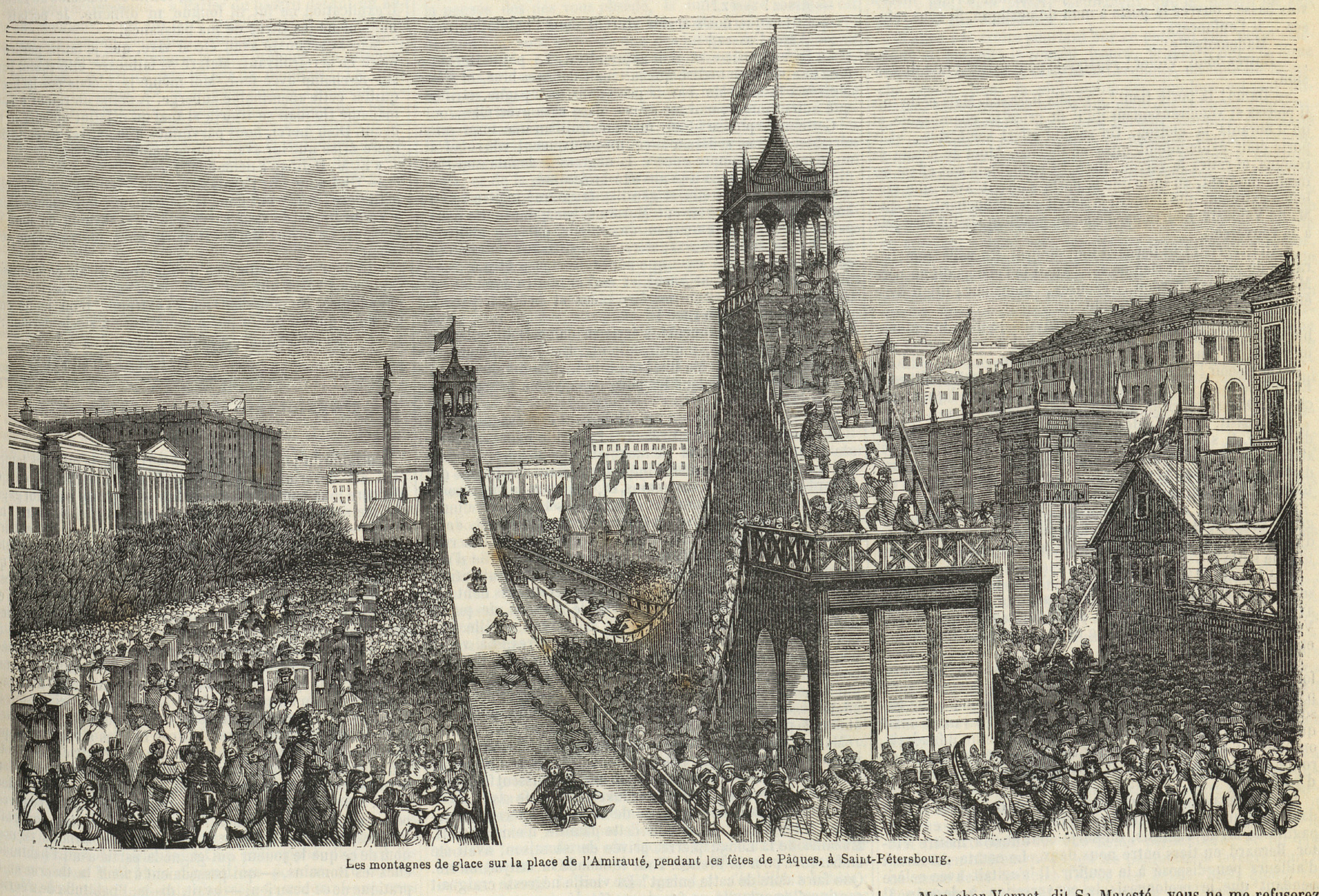

Les montagnes de glace sur la place de l'Amirauté, pendant les fêtes de Pâques, à Saint-Pétersbourg.

Pendant toute la semaine, la foule stationne, la journée entière, aux *katchélis*, car c'est ainsi qu'on appelle l'ensemble de ces divertissements, parce que les balançoires, plaisir favori du peuple russe, y dominaient avant que la civilisation eût introduit les saltimbanques. Les badauds qui encombrent la place cassent des noisettes, boivent du thé et d'autres boissons chaudes, s'arrêtent aux lazzi d'Arlequin et de Paillasse, regardent les bateleurs, les jongleurs, au son de vingt musiques militaires qui jouent sur tous les tons et sur des instruments plus ou moins enrhumés des airs du pays, des polkas et à tue-tête le duo *des Puritains*, en imitation des chanteurs italiens. Mais c'est aux tréteaux où le *moujik* (paysan) se mêle avec son costume national aux baladins étrangers chargés d'oripeaux, que demeure de préférence le public des oisifs, car le *moujik* a le privilége de captiver son attention et de mériter ses suffrages. Ce personnage ne parle qu'en rimes; quelquefois il interpelle les spectateurs : celui-ci parce qu'il a le nez fait de certaine façon, celui-là parce que sa chevelure et sa barbe sont rousses ; et si, par hasard, ces derniers ont la repartie vive, il s'établit un colloque entre l'homme des tréteaux et celui de la foule, à la grande joie des assistants. Le *moujick* est toujours farceur : il vante les charmes de sa femme, — fort peu jolie de près, mais en revanche très-laide de loin ; il parle de son cheval, — fameux coureur qui, une fois tombé, ne se relève plus; de son bétail composé de trois chattes à traire et d'un matou; il vous entretient de son village, et le voilà devant son propriétaire qui réclame la redevance (l'*obrok*). « Votre *obrok! j'aimerais mieux vous le devoir toute ma vie que de vous le nier un seul instant* » ; la facétie de Figaro. Puis il va exécuter un tour que nul dans l'assemblée ne saurait imiter ; qu'on lui procure un mouchoir : après de grands préparatifs, il le déploie et se mouche. « Eh bien! dit-il, nul de vous ne peut en faire autant, par la très-bonne raison que personne d'entre vous n'a de mouchoir. » Et la foule d'accueillir cette bouffonnerie par des rires homériques.

Tandis que le peuple flâne ainsi toute une semaine, si le temps est favorable, il s'établit, de trois à cinq heures, une promenade d'élégants piétons sur le boulevard de l'Amirauté, et de longues files de voitures circulent autour des baraques.

Pendant le séjour que M. Horace Vernet fit en Russie, le célèbre peintre, d'après nos coutumes françaises, offrit à l'empereur, à l'occasion de sa fête, le 6 décembre, un petit tableau représentant Napoléon, tableau qu'il avait fait avec l'intention de témoigner à Sa Majesté sa reconnaissance pour l'accueil bienveillant qu'il en recevait. L'empereur Nicolas fut charmé de l'attention, du mérite de la peinture et du sujet; et quand, quelques mois après, à Pâques, l'artiste vint joindre ses félicitations à celles des grands de l'empire, le monarque, le conduisant dans un salon, lui montra un magnifique vase de porcelaine où le Napoléon du tableau se trouvait reproduit. Alors, faisant tourner le vase sur le pivot de piédestal sur lequel il se trouvait placé, le souverain fit lire au peintre l'inscription suivante, écrite en lettres d'or au milieu des armes impériales :

A M. HORACE VERNET,
EN TÉMOIGNAGE D'ESTIME POUR SON ADMIRABLE TALENT
le 11 avril 1843.

« Mon cher Vernet, dit Sa Majesté, vous ne me refuserez pas mon œuf de Pâques. »

Il y a une certaine manière de donner qui double le prix du cadeau.

H. AUGER.

Rien de trop.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voir t. VIII, p. 407, et t. IX, p. 10, 22, 54 et 74.

Ces effrayantes pensées traversèrent toutes ensemble mon esprit, et se heurtèrent en y causant une confusion inexprimable. Je chancelai et je restai un moment immobile et muette, les bras croisés sur ma poitrine. Sans doute M. de Valdesis crut voir dans mon hésitation et dans mon silence un indice qui lui était favorable. Il me dit d'un ton passionné une foule de choses que j'entendis peu et que je compris encore moins. Il se jeta à mes genoux, et voulut me prendre entre ses bras. Ce mouvement me tira de mon indécision. J'échappai à son étreinte en poussant un cri, et dans mon premier mouvement, je courus à la porte : elle était fermée à clef ; à la fenêtre... je vis alors qu'elle donnait sur un jardin sombre et désert.

M. de Valdesis me suivait et m'obsédait de ses protestations, de ses prières. Sans les écouter, je sentais bien que dans ce lieu isolé, dans la situation où je me trouvais, des cris, de la violence seraient peut-être inutiles, et dans tous les cas causeraient un scandale affreux, que je devais, dans ma position précaire et pénible, éviter avant tout. Que faire? Tout à coup, il me vint une idée; je me rapprochai précipitamment de la porte. et j'appelai avec force :

« Victor Bernard ! Victor Bernard !

— Que faites-vous, belle Cécile? s'écria M. de Valdesis assez troublé.

—Vous le voyez, répondis-je avec sang-froid, car la décision que j'avais prise m'avait rendu le calme et la fermeté nécessaires. J'ai besoin de demander quelque chose, et j'appelle.

— Plaît-il, mademoiselle? répondit presque aussitôt la voix du postillon dans le corridor.

— Entrez ! » criai-je.

M. de Valdesis parut excessivement surpris et fort effrayé. Il ne me connaissait pas cet auxiliaire, et avait compté me trouver seule.

« Qu'est-ce que cela? dit-il avec un mouvement subit : cet homme...

— Cet homme m'est tout dévoué, monsieur le comte, répondis-je froidement. Ainsi je vous engage à réfléchir sur ce qui vous reste à faire. Quant à moi, je suis maintenant sans inquiétude. »

Et je m'assis tranquillement sur un fauteuil. J'entendais que le postillon avait la main sur la serrure et cherchait à ouvrir.

« Entrez ! répétai-je.

— Dame ! la porte paraît fermée... murmurait Victor Bernard en poussant fortement.

— Monsieur le comte ! repris-je d'un ton ferme, mais à voix basse ; ouvrez la porte à mon domestique. Si vous refusez... il l'enfoncera.

— Mademoiselle !...

—Entrez donc, Victor ! répétai-je pour éviter toute discussion.

— Dame ! la porte tient ! » répéta Bernard. Mais cette fois il poussa si vigoureusement qu'il fit crier le chambranle et qu'il ébranla la cloison. Un second effort semblable, et la porte était évidemment mise en dedans. Alors le comte se résigna, et retira le verrou. Bernard redoublait son effort au même moment, en sorte que la porte s'ouvrit avec une violence extrême, que Bernard la suivit en trébuchant, et que M. de Valdesis, heurté par l'élan du postillon, faillit être jeté à la renverse.

« Ah !... cristi ! fit Bernard tout étourdi. En voilà une baraque de maison où rien ne va... Aussi je l'ai déjà dit au père Malart... Tiens ! pardon... excusez, monsieur, dit-il avec étonnement en voyant le comte.

— Ce n'est rien, monsieur Bernard, dis-je d'un ton aimable en lui faisant signe d'approcher. J'ai à vous parler un moment... Prenez la peine de vous asseoir.

— M'asseoir ! reprit le postillon stupéfait de cette politesse. Et comme je lui en renouvelais le signe en lui indiquant une chaise. Dame ! reprit-il, si mademoiselle le veut ! »

Et il s'assit. M. de Valdesis paraissait décontenancé et pâle de colère. Il s'agitait avec incertitude, ne sachant ce qu'il allait faire ou dire. Quant au brave postillon, il nous regardait tous deux avec la plus grande surprise, tournant et retournant son chapeau entre ses mains.

« Savez-vous, mon cher Bernard, lui dis-je avec le plus grand sang-froid, combien il faudrait de temps pour aller d'ici à Essonne, et par quel moyen je pourrais m'y rendre tout de suite ?

— A Essonne ! près de Corbeil ? » s'écria le postillon ; et il se mit à entrer dans une foule de détails que je parus écouter avec beaucoup d'attention et d'intérêt, tandis que M. de Valdesis se promenait en long et en large avec impatience et dépit.

Il résultait d'ailleurs des renseignements fort verbeux, fort circonstanciés, que me donnait l'honnête Bernard, qu'il paraissait impossible de partir à l'instant même pour Essonne, faute de voiture disponible et de chevaux ; mais qu'en cherchant tout de suite, et en payant ce qu'il faudrait, on pourrait peut-être s'arranger de manière à se mettre en route le lendemain matin. Il croyait pouvoir me promettre d'y réussir..

Je n'en avais pas moins la perspective de passer la nuit dans cette auberge. C'était une pénible perspective, en compagnie de M. de Valdesis, dussé-je continuer à mettre Victor Bernard en tiers entre nous deux. Le comte paraissait d'ailleurs peu disposé à le souffrir. Il s'agitait avec colère pendant que je prolongeais la conversation à dessein. Il avait deviné mon intention, et, plutôt que de se laisser éconduire sans bruit, il paraissait résolu à prendre un parti violent pour faire cesser cette situation, où il jouait un rôle passablement ridicule. J'en tremblais, mais je n'avais pas le choix : et j'étais résolue d'en appeler au besoin, pour me défendre, aux poignets vigoureux du postillon, certaine d'avance que ce brave garçon serait enchanté de me rendre ce petit service, en rossant ce muscadin dont les gestes et l'impatience lui déplaisaient souverainement, à en juger par les regards qu'il lui jetait de côté tout en me parlant.

Au bout d'une demi-heure de conversation, tout annonçait une crise prochaine et presque inévitable qui me faisait frémir, lorsqu'un incident inattendu vint compliquer encore la situation de la manière la plus extraordinaire.

J'ai oublié de vous dire qu'à mon départ de Paris, au moment où je montais en voiture, j'avais presque heurté sous l'escalier une vieille négresse qui se disposait à monter, une lettre à la main. J'étais trop troublée pour faire grande attention à cette circonstance, bien que cette femme se fût arrêtée pour me regarder, comme si elle eût été surprise de me voir. Cette figure noire, qui me rappelait des souvenirs d'enfance, m'avait cependant frappée, et, en montant le marchepied, je me demandais machinalement ce que pouvait me vouloir ce regard interrogateur qui me poursuivait malgré moi. Toutefois, je l'oubliai bien vite au milieu des préoccupations de la route, ainsi que vous devez le penser. Cette femme était la mama Marie, cette vieille négresse dont M. Larviane avait parlé à madame Doliban. Elle lui apportait sa réponse.

La vue de cette négresse causa à madame Doliban une impression fort désagréable.

« C'est bien ! dit-elle en lui prenant vivement la lettre et en lui faisant signe de partir.

— Maîtresse ne pas reconnaître moi ? dit la vieille d'une voix émue.

— Si fait, si fait, ma bonne ! reprit brusquement madame Doliban. Adieu !

— Moi avoir bien envie de voir maîtresse, reprit la négresse avec insistance. Maîtresse n'être pas changée du tout ; maîtresse être encore plus jeune et plus jolie qu'auparavant.

— C'est bien, c'est bien, ma bonne. Adieu !

— Moi avoir quelque chose à dire à maîtresse, quelque chose qui lui aurait fait plaisir... mais moi n'avoir pu le lui dire là-bas, parce que maîtresse être trop malade, et que moi-même...

— C'est bien, c'est bien, ma bonne, réitéra madame Doliban, que ces souvenirs troublaient excessivement. Merci.

— Moi, continua imperturbablement la vieille négresse, avoir voulu le dire à maîtresse à cause de sa fille !... Maîtresse bien savoir, la belle petite Hortense...

— Assez ! assez ! interrompit précipitamment madame Doliban, dont les mains tremblaient d'impatience et d'émotion.

— Pauvre petite ! être si jolie, avec grands cheveux bouclés et beaux yeux...

— Assez ! assez !

— Et lorsque noirs armés vinrent dans l'habitation...

— Assez ! assez !

— Dame ! maîtresse doit apprendre... La petite Hortense être tombée avec maître qui la tenait dans ses bras, et s'être blessée à la tête. Moi l'avoir prise dans mon pagne, et, lorsque noirs vinrent, moi me sauver dans case avec elle... »

Cette seule phrase fit sur madame Doliban une impression terrible. Elle se redressa avec un mouvement convulsif et, au lieu d'interrompre encore la négresse, écouta son récit diffus et obscur avec une anxiété croissante.

« Petite Hortense être si gentille toujours ! maîtresse être bonne, quoique vive souvent. Moi aimer beaucoup toutes deux ; petite Hortense être un peu de couleur, puisque maître à moi être de couleur aussi ; alors, moi dire aux noirs étrangers entrant dans la case que petite Hortense être esclave, fille d'amie de couleur à moi, et moi la mettre avec les nôtres, tandis que les autres être tuées et brûlées, pauvres petits amours du bon Dieu !

— Comment ! comment ! s'écria madame Doliban se levant toute haletante, toute palpitante, les yeux enflammés, les mains étendues. Ma fille ! ma fille !... Tu dis que...

— Etre emmenée dans les bois, dans case à nègres, » répondit la vieille.

Madame Doliban poussa un cri perçant et s'évanouit.

On accourut et on la fit revenir. La vieille négresse, pressée de questions, acheva de raconter son histoire. Pendant que les nègres massacraient impitoyablement les blancs qui étaient tombés entre leurs mains, et, ainsi que l'avait raconté M. Larviane, égorgeaient les enfants sous les yeux de leurs mères, la mama Marie avait caché la fille de M. de la Longuepierre. Pour ajouter plus de vraisemblance à la ruse qui devait la sauver en la faisant passer pour la fille d'une esclave mulâtre, elle la marqua avec le fer de l'habitation. Madame de la Longuepierre, que les scènes atroces dont elle fut témoin privèrent de sa raison et de ses sens, ne put se douter de l'heureux hasard qui lui conservait sa fille. Elle la crut égorgée en même temps que les autres. La vieille négresse ayant emmené cette enfant avec elle, au milieu des bois, l'ayant fait passer pour la fille d'une esclave, rien ne put faire retrouver sa trace. Tout le monde dut croire qu'en effet elle avait péri. Le désespoir et le délire de sa mère en étaient la preuve évidente.

Mais qu'était devenue cette enfant ? La mama Marie ne le savait pas positivement elle même. Elle avait été fort embarrassée de sa bonne action, que ses compatriotes lui eussent fait payer cher sans doute s'ils l'avaient découverte. Elle ne savait comment rendre la petite Hortense de la Longuepierre à sa famille. Elle apprit enfin que cette famille n'existait plus. Madame de la Longuepierre, privée de sa raison, avait été embarquée pour la France. Tout le monde la croyait morte. Que faire alors de cette enfant ? La vieille négresse craignait continuellement que sa fraude ne fût découverte, que tous les contes qu'elle avait successivement inventés pour tromper les nègres ne fussent punis : cette petite fille lui était, dans son dénûment, un pesant fardeau, un sujet perpétuel de crainte. Elle s'en débarrassa en inventant une fable nouvelle. Elle rencontra M. Doliban le corsaire, et la lui donna comme sa nièce. C'était moi !

« Vous ! m'écriai-je ?

—Moi-même. J'étais fille de M. de la Longuepierre. C'est ainsi que j'ai les yeux bleus, lorsque la petite Doliban les avait noirs ; c'est ainsi que j'ai du sang de couleur, tandis que les Doliban n'en avaient pas.... Et vous concevez dès à présent l'effet de cette révélation. Cette ennemie, cette fille perdue que madame Doliban venait de chasser honteusement, c'était sa fille ! cette fille chérie dont la perte avait empoisonné son cœur. C'était à mon ombre qu'elle venait de me sacrifier ! »

Elle tomba sans connaissance une seconde fois.

A peine eut-elle repris ses sens, que, sans rien écouter, pâle, égarée, hors d'elle-même, elle se précipita sur mes traces...

C'est là ce que je vous annonçais. Tel fut l'incident qui me tira de cette situation pénible dans laquelle m'avait plongée la perfidie de Rose. M. de Valdesis, éclatant enfin, avait voulu renvoyer mon fidèle Bernard. Je lui ordonnai de rester. Le brave postillon, qui détestait instinctivement M. le comte, avait fort mal reçu ses menaces, et déclaré qu'il m'obéirait avant tout. Le comte avait voulu se fâcher : Bernard lui répondit fort cavalièrement et, avec cette éloquence dont il avait le secret, lui dit qu'il ne le connaissait pas, qu'il connaissait fort bien mademoiselle Cécile Doliban, nièce de M. Doliban, négociant, rue du Sentier, 9, qu'il l'avait amenée dans cette auberge, et que, puisque mademoiselle Doliban lui ordonnait de rester, il resterait. Que si M. le comte déplaisait à mademoiselle, ce n'était pas sa faute, qu'il s'en moquait pas mal ; que mademoiselle disait à M. le comte de s'en aller, et que si M. le comte voulait rester de force, lui, Bernard, le ferait sortir de force, par la porte ou la fenêtre, au choix.

La dispute en était là. M. de Valdesis, exaspéré, avait appelé son domestique qui me paraissait tout disposé à garder une neutralité prudente devant les poings redoutables de Victor Bernard. Le brave postillon relevait déjà ses manches, et menaçait d'appeler à son tour les palefreniers de l'auberge pour l'aider à donner une leçon de politesse à ces messieurs. Je m'étais blottie dans un coin, toute tremblante de ce tapage, lorsque tout à coup une voiture entra, bride abattue, dans la cour, et madame Doliban, suivie de la négresse, s'élança dans la chambre, en criant comme une folle : Ma fille ! ma fille !

Je ne savais encore ce que cela voulait dire. Je me hasardai à sortir la tête d'entre les rideaux... Elle me vit et courut à moi, me serra dans ses bras et s'évanouit.

« Oh ! c'est elle, c'est bien elle, maîtresse à moi ! s'écriait la vieille négresse. Etre ses yeux ! moi, l'avoir reconnue tout de suite ! »

Je vous ferai grâce du reste, continua madame de Lisbène. L'explication ne fut ni longue ni difficile. Je portais sur moi-même les titres de ma naissance.

Mais la secousse avait été si vive, que je faillis perdre ma mère en la retrouvant. Malgré sa faiblesse, elle voulut partir sur-le-champ avec moi. Moi-même je n'étais pas fâchée de quitter cette abominable auberge. A peine de retour à Paris, madame Doliban se trouva si mal qu'il fallut appeler le médecin. Dieu merci, nous parvînmes à la sauver de cette dernière crise que lui avait causée l'amour maternel.

« Et M. Doliban ? demandai-je.

— Oh ! pour lui, j'avais déjà pris l'habitude de l'appeler petit père : il n'y eut donc rien de changé entre nous. Quant à Victor Bernard, vous savez que c'est le nom de mon intendant. La mama Marie est morte chez moi, presque centenaire.

« Et pour en revenir à ce que je vous disais en commençant, vous voyez que j'ai failli payer cher l'expérience que j'ai acquise. Ne poussons rien à l'extrême, mon jeune ami, car ainsi que l'a dit un poëte moraliste du siècle dernier :

La modération est le trésor du sage. »

D. FABRE-D'OLIVET.

Physiologie du jeu de dominos.

I.

L'origine du jeu de dominos se perd dans la nuit des temps, et il est désormais hors de doute que c'est à ce jeu que Mercure joua contre la Lune la fameuse partie où il lui gagna chaque soixante-dixième partie du temps qu'elle éclaire l'horizon :—de là, comme on sait, les cinq jours supplémentaires ajoutés aux trois cent soixante qui formaient l'année.—Selon les uns, c'est Palamède, l'illustre Palamède lui-même qui inventa le jeu de dominos, en s'amusant, et pour se reposer de sa grande invention du jeu des échecs ; selon les autres, il faudrait attribuer cet honneur au peuple des Lydiens, lesquels eussent les premiers mis au monde la merveille du double-six. Mais quels que soient les inventeurs, Palamède ou Lydiens, Lydiens ou Palamède, c'est une difficulté, non moins grande que celle de l'origine, que de savoir d'où provient ce nom même de *dominos*. Nous aurions ici besoin de l'admirable pénétration de certains antiquaires. Vous savez, ou vous ne savez pas comment ces habiles s'y sont pris par exemple pour découvrir l'origine du mot de tric-trac : « Ce jeu, disent-ils, est ainsi nommé parce que les dés agités dans le cornet font *tric*, et que roulant ensuite sur la table ils font *trac* : » Tric d'abord, puis trac : trictrac (1). *Benè, benè respondere*... Pour être dignes d'entrer dans la docte compagnie, nous estimerons de même que le jeu de *dominos* a reçu ce nom de ce que le joueur qui gagne la partie avait l'habitude, chez les Romains, — qui possédaient à fond la théorie et la pratique de ce beau jeu, — avait, dis-je, l'habitude de s'écrier en son idiome : *dominor*, je domine, je triomphe, je gagne ; d'où, par corruption, *domino*, les verbes appelés déponents

(1) Voyez le *Dictionnaire des Jeux*, ceci est textuel.

ayant presque tous repris la forme active aux jours de la décadence latine. — Voilà donc ce que l'on sait de plus positif sur l'histoire et le nom du jeu de dominos; la science malheureusement en est réduite sur ce point si important, comme sur beaucoup d'autres, à des conjectures plus ou moins ingénieuses, mais qui lui font toujours honneur.

J'oubliais un fait bien remarquable dans les annales du jeu de dominos, un fait qu'on ne saurait mettre en doute, car il est attesté par un personnage grave. — Paschasius Justus, célèbre médecin flamand, rapporte dans son livre qu'un joueur qu'il connaissait, imitant ce fameux Jean Zisca qui avait ordonné que sa peau servît à garnir un tambour, légua la sienne pour couvrir un damier, et ses os pour faire un jeu complet de dominos. Ce qui fut religieusement exécuté. Mais, au bout d'un certain temps, le damier s'usa, les dés s'égarèrent; il ne resta plus du défunt que deux ou trois dominos, lesquels, par ordre de la police de Flandre, furent mis en terre sainte.

II.

Le jeu de dominos n'est pas ce qu'un vain peuple pense... D'abord, au point de vue social, les dominos même, je veux dire les dés, noirs d'un côté et blancs de l'autre, que vous connaissez, ont acquis une importance sérieuse que les anciens, plus jaloux du plaisir que de l'utilité, ne semblent pas même avoir soupçonnée. La société moderne, éminemment utilitaire, sait tirer un parti profitable des objets les plus inutiles en apparence, et, s'il faut en croire le digne auteur de *Jérôme Paturot*, les philanthropes du jour se servent avec avantage des vieux jeux de dominos pour faire leurs soupes économiques!

En second lieu, et philosophiquement parlant, le jeu de dominos, devenu chez nous presque universel, exerce sans doute une grande influence sur les mœurs françaises. De *frivolistes* que nous étions jadis, nous voici maintenant graves et sérieux; la gaieté française, qui avait résisté aux échecs et au whist, se trouve sérieusement menacée par les dominos; tôt ou tard prévaudra contre elle le double-six. « Une tenue d'états, disait La Bruyère, ou les chambres assemblées pour une affaire très-capitale, n'offrent point aux yeux rien de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu : une triste sévérité règne sur leurs visages; implacables l'un pour l'autre, et irréconciliables ennemis pendant que la séance dure, ils ne reconnaissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinction...» Voilà le portrait tracé de la main du maître; un million de Français, au moins, peuvent chaque jour vous offrir les originaux de cette peinture, un million d'êtres ultrà-civilisés, qui se sont volontairement voués aux six, cinq, quatre, trois, deux, as et blanc!

Mais le reste du tableau de La Bruyère ne s'accorde plus avec les joueurs de ce grand jeu : « Le hasard seul, ajoute le moraliste, aveugle et farouche divinité, préside au cercle, et y décide souverainement...» Parler du hasard devant un habile aux dominos, c'est lui faire cruellement injure. Le hasard est son ennemi personnel, ennemi terrible, sans doute, mais digne pourtant du mépris le plus profond. En essence, s'il vous plaît, qu'est-ce que le jeu de dominos? La lutte acharnée de l'adresse, de la science contre l'imbécile hasard; ou, pour mieux dire, la domination certaine de l'habileté, toujours maîtresse d'elle-même, sur « l'aveugle et farouche divinité. » Tout le secret, toute la séduction du jeu est là : le vulgaire ne s'en doute pas, qui croit naïvement qu'il faut se borner à mettre six après six et cinq après cinq. Quelle innocence!... « Les jeux de hasard, dit Montesquieu, nous intéressent particulièrement, parce qu'ils nous présentent sans cesse des événements nouveaux, prompts et inattendus. » L'imprévu, le divin imprévu, comme on l'a nommé, voilà le plus grand plaisir de ces jeux, où le hasard domine; chaque coup est une surprise nouvelle du sort. Les jeux savants, au contraire, ne laissent rien à la fortune; partant, tout s'y peut prévoir à l'avance, et l'imprévu n'y paraît point sans tristesse, parce qu'il est produit toujours par la maladresse ou l'inhabileté du joueur. Mais la supériorité incontestable du jeu de dominos se marque précisément par le mélange unique du prévu et de l'imprévu; l'adresse y prévoit tout, la fortune y déjoue toutes les prévisions; le sort y fait paraître ses plus grandes bizarreries, et le talent parvient presque à y régler ces inégalités et ces vicissitudes du dieu hasard, — lequel, ô merveille! se trouve à la fois vainqueur et vaincu, moqueur et moqué!...

III.

Le désir de gagner qui nuit et jour occupe
Est un dangereux aiguillon;
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Sans être un détestable flatteur, on peut bien rendre au jeu de dominos ce témoignage de sincérité et de probité, que mériteraient si peu d'autres jeux. La fortune ne s'y laisse pas corriger comme ailleurs, les prestidigitateurs y perdent leur latin, et les mains crochues sont prises sitôt sur le fait, que ce n'était vraiment pas la peine de tenter le mal. De là la confiance philosophique du joueur de dominos, sa quiétude parfaite, vis-à-vis des dés bien entendu; car, vis-à-vis de la fortune, c'est un lion, un lion déchaîné, et la passion qui l'anime contre son adversaire est d'autant plus grande, qu'il est sûr d'avoir affaire à un joueur honnête; cette ressource, commune aux joueurs de cartes, lui est enlevée de pouvoir se consoler de sa perte en soupçonnant qu'on l'a triché; ici le gain est loyal, la perte légitime, et il faut que le perdant vomisse sa fureur ou la mâche amèrement. — « La plupart des joueurs, dit un philosophe, digèrent les injures comme Mithridate digérait les poisons. » C'est aux joueurs de dominos que cela s'adresse le mieux; — et, sans doute, à la seule façon dont ils s'injurient les uns les autres, on reconnaît tout de suite que c'est une partie entre honnêtes gens. Les fripons portent respect à leurs dupes et se vénèrent réciproquement.

IV.

Il y a beaucoup de gens au monde qui n'entendent point parler sans rire du jeu de dominos; c'est pour eux une autre bonhomie comme le jeu de loto, et s'ils avaient un prix Monthyon à décerner aux joueurs les plus candides, ils hésiteraient, je crois, entre ceux qui pratiquent les dominos et les partisans posthumes du vénérable jeu d'oie. Ce que c'est que les préjugés! combien souvent l'on dédaigne à tort et l'on méprise aveuglément!... Tous les jeux, petits et grands, ont commencé par être ce qu'ils sont en essence, de pures puérilités, de frivoles moyens pour accourcir les heures et tuer celui que les Anglais mélancoliques appellent l'ennemi commun, je veux dire le Temps. L'amour fait passer le temps, et le temps fait passer l'amour, vous savez cela; mais le jeu a eu tout de suite sur l'amour cet avantage marqué que si lui aussi faisait passer le temps, le temps ne réussissait point à le faire passer comme l'amour. On est joueur jusqu'à la fin, et les années échauffent encore cette passion du jeu au lieu de la refroidir; — témoin ce vieux goutteux, dont parle Horace, — qui ne pouvant plus se servir de ses mains, et toujours consumé par le désir de jouer, entretenait un esclave pour ramasser les dés et les mettre dans le cornet. — Ainsi, tout de suite, une extrême passion s'y mêlant, les jeux perdirent leur caractère d'amusement et d'enfantillage, pour devenir de graves affaires, auprès desquelles souvent toutes les autres ne sont comptées que comme bagatelles. Même dans la barbarie, le jeu dès l'origine fut une fureur; les Indiens jouaient, dit-on, jusqu'aux doigts de leurs mains et se les coupaient eux-mêmes pour s'acquitter. Les jeux furent donc prisés partout au degré de passion qu'ils excitaient; on les aima très-sérieusement, puisqu'on y livrait sa fortune et sa vie, on les détesta plus sérieusement encore, puisque les gens raisonnables y voyaient la ruine des familles et celle des mœurs. Bref, le jeu, à cause même de sa pernicieuse influence, dut être compté au nombre des choses les plus sérieuses de notre pauvre vie.

Mais, si l'état qu'on fait d'une chose est au prix de l'action que cette chose exerce sur notre âme, si la valeur d'un jeu se mesure à la passion qu'il allume dans le sein des joueurs, quel jeu, je vous le demande, peut réclamer la préséance sur ces modestes dominos, que certains affectent de dédaigner, ou par ignorance ou par faux raffinement? Ce n'est plus seulement un goût, un amour, une passion, mais une manie fatale, une vraie maladie de l'âme; le jeu de dominos, une fois qu'il vous tient, vous passe dans le sang, vous excite la bile, vous attaque le foie; tout le reste de la vie cède devant lui, tous les autres soucis marchent à sa suite; on n'est plus ni père, ni citoyen, ni artiste ou bourgeois, ni boutiquier, ni rentier, on est joueur de dominos, voilà tout. Le cerveau se trouve réellement féru du double-six; le jour, la pensée des dés vous obsède, la nuit, votre sommeil est plein de visions blanc et noir : la porte d'ivoire et la porte de corne ne vous envoient que des images de : *six partout et comptons!*.... Et les fureurs, — nous en avons déjà parlé, — et les haines atroces qui s'engendrent autour de ces bienheureux dés, et les transports de joie, et les mouvements de toutes sortes que la perte ou le gain communiquent à l'esprit, les vanités insupportables, les railleries amères, les défis, les bravades, les provocations, les prises de corps, les mêlées générales, etc., etc... Voulez-vous de la passion, en voilà, et de la plus chaude, je vous jure.

Il y avait, une fois, dans certain café du boulevard, justement renommé pour la supériorité de ses joueurs de dominos et la vivacité de leurs parties; il y avait, dis-je, parmi ces fidèles d'élite, deux ennemis intimes, ennemis de jeu s'entend, devenus irréconciliables par les coups sans nombre qu'ils s'étaient portés l'un à l'autre les dés à la main : tous deux avaient un talent incontesté, tous deux une passion égale pour les dés, auxquels ils sacrifiaient le temps sans compter, quoiqu'ils fussent horlogers de profession. Les autres joueurs du lieu, doués, à ce qu'il paraît, de quelque imagination facétieuse, les avaient surnommés, à raison de l'état qu'ils exerçaient tous deux et de leur différence de taille, l'un La-Grande-Minute, l'autre La-Petite-Minute. Or, il advint, un jour, — ceci est de l'histoire, croyez-le bien, — il advint, dis-je, que La-Grande-Minute, devant une assemblée nombreuse de forts joueurs, se récria violemment sur un coup que venait de faire La-Petite-Minute, et se servit de plusieurs termes injurieux, sans compter celui de ganache, vingt fois répété. L'offensé se leva, tout blême : il allait provoquer son ennemi à une partie singulière; mais l'heure sonna, et l'horloger, fidèle, ce jour-là, à la voix du temps, se vit obligé d'ajourner sa vengeance. Du moins, à la face de tous les assistants, défia-t-il hautement La-Grande-Minute, qui releva son défi. Heure fut prise pour le lendemain matin; les conditions du combat, je veux dire de la partie, furent réglées d'avance, et, de part et d'autre, trois témoins respectables, connaisseurs émérites, devaient figurer les juges du camp... Quelle nuit passa La-Grande-Minute? c'est ce qu'on ignore absolument, quoiqu'il soit à présumer que son sommeil, s'il dormit, fut fort peu tranquille. Quant à La-Petite-Minute, on sait positivement que des rêves horribles assiégèrent son chevet, des paroles confuses s'échappèrent de ses lèvres, et madame sa femme, l'horlogère, ne put maîtriser son effroi lorsqu'elle entendit le malheureux endormi parler de défi, d'heure prise, de témoins, etc. Plus de doute, il s'agissait d'un duel, d'un duel à mort : voilà des enfants en danger de perdre leur père et des montres leur horloger. Non, cet horrible combat n'aura pas lieu. Dès l'aube, l'épouse courageuse se lève, enferme son époux à triple tour et vole avertir les magistrats. Cependant La-Petite-Minute se réveille en sursaut; il voit le jour déjà grand, il s'habille à la hâte : l'heure du rendez-vous approche : « Allons, et mangeons cette nation! » Hélas! la porte est fermée : le bouillant Achille se trouve prisonnier dans sa tente : il frappe, il crie, la maison reste sourde à sa voix, à ses coups; que faire? mon Dieu! que faire? Voici l'heure; encore quelques minutes, et l'honneur sera perdu... Plus d'hésitation; aux grands maux le grands remèdes. La-Petite-Minute ouvre la fenêtre, saute sur un toit, de ce toit sur un autre, pénètre dans un mansarde par la lucarne, — et le voilà dans la rue, nu tête, les pieds en pantoufle, l'œil hagard, la mine furieuse. D'un trait il arrive au lieu du combat. L'ennemi y était déjà, triomphant avec ses témoins du retard de son adversaire et jurant que celui-ci n'oserait pas venir. Mais le voici, par la mort! le voici! Les dés sont apportés, la partie s'engage, au milieu de l'attention la plus palpitante... Et lorsque l'horlogère arrive éplorée en compagnie du commissaire, elle trouve son mari dans les bras de ses témoins ivres de joie et d'orgueil. Il venait de renverser La-Grande-Minute sur la poudre par une *fermeture* inouïe, sublime d'audace, un trait de génie.

Echecs, brelans, tri, lansquenet, où sont-ils les combats que vous avez rendus? Quels héros opposerez-vous à ceux-là? quelle palme à celle de La-Petite-Minute?

V.

Il faut avouer qu'il y a de très-proches ressemblances entre un joueur de dominos et un autre joueur du même jeu; tous les amateurs du double-six jouent à peu près comme un seul homme; c'est la même passion, les mêmes mouvements, les mêmes gestes, le même vocabulaire. Pourtant, à y regarder attentivement, on reconnaît deux espèces dans le genre, deux variétés dans cette grande unité : le joueur classique et le joueur romantique, l'ancien et le moderne, le conservateur et le progressiste.

Le classique d'ordinaire a de l'âge et du poids; déjà il a fait sa retraite du commerce, il a pris ses quartiers d'hiver dans quelques bonnes rentes sur l'Etat. Voici de bien longues années qu'il cultive les dés, et la fidélité qu'il leur a toujours montrée va se fortifiant. Passé maître, d'ailleurs, dans toutes les combinaisons du jeu, possédant à fond tous les coups imaginables, ayant tout vu, tout éprouvé, mais ne connaissant rien que la règle, la règle pure et stricte : point d'agrément, point de fantaisie, point d'innovations; il suit la loi religieusement, il marche sûrement dans la voie tracée par l'expérience des joueurs ses aïeux, il méprise tout ce qui s'en écarte et ne voudrait pas d'un succès acheté aux dépens de la règle. Mieux vaut cent fois perdre selon la formule! « J'ai joué le jeu, j'ai perdu... fais ce que tu dois, advienne que pourra. Périssent les dés plutôt qu'un principe! » C'est du stoïcisme, ni plus, ni moins, transporté du domaine de la morale sur la table des dominos. — Ce vénérable joueur, calme, sûr de lui-même, vrai philosophe, joue d'une main ferme et pose, en toute occasion, le dé *d'autorité* : que le hasard aveugle se plaise à le vexer, que la fortune contraire déroute ses calculs les plus certains, les plus sages, il hausse les épaules, voilà tout, et se contente de dire avec un grain d'amertume : « Le hasard est contre moi; cela prouve seulement que le hasard ne sait pas jouer aux dominos. »

N'allez pas croire pourtant sur ce portrait que notre classique ait toujours le sourcil froncé, le regard dur, la mine refrognée, comme le rebarbatif Crispinus, disciple du farouche Zénon. Non, la philosophie des dominos est plus humaine, sans être plus molle que celle des antiques stoïciens. Ce joueur imposant, dont nous parlons, tempère sa gravité par une dose de gaieté douce, de jovialité modérée et contenue, dont les accès, un peu monotones peut-être, ne troublent jamais le recueillement des autres joueurs, ni l'attention sérieuse de celui qui s'y livre. Ce sont surtout les dominos eux-mêmes que cette gaieté a pour objet : le joueur bénévole déride de temps en temps le front trop sévère de la partie en appelant à demi-voix les dés par ces agréables surnoms, qui leur appartiennent déjà depuis des siècles, et que toute l'imagination des dilettantes n'a pas encore su renouveler : un blanc, blanchinet; un as, asticot; un six, ciseau fin; un quatre, quatuor de Russie; double-six, la grosse bête; double as, les deux cocottes, etc. — Tout un répertoire comme au jeu de loto. — Innocentes réjouissances, qui ajoutent, ce semble, beaucoup au charme de la partie, familiarités touchantes du vieux joueur vis-à-vis de ces dés amis, qui lui ont donné tant de plaisir déjà, — sans parler de la peine!

Un dernier trait pour achever de peindre notre conservateur, que les insolents qualifient de perruque : — en général, il est peu aimé des autres joueurs, parce qu'il a toujours en main le double-blanc!

A côté de cette figure honorable se dresse celle, plus vive, plus hardie, du joueur romantique, l'homme du progrès, le novateur, l'opposant, le révolutionnaire des dominos. Celui-là est jeune encore, le sang coule à gros bouillons dans ses veines, et il apporte à ce jeu si pacifique les passions guerrières d'un âge ami des combats. Sa façon de jouer est étrange, violente, inconstante; on le voit tantôt raffiner sur la règle, tantôt se livrer les yeux fermés au capice du hasard; son plaisir et son art est de dérouter ses adversaires par ce qu'il nomme complaisamment des dés d'opposition. A vrai dire, son opposition lui coûte souvent très-cher; mais il se console de sa perte en se vantant d'avoir tenté des coups nouveaux, d'avoir découvert des péripéties tout à fait inconnues avant lui; c'est le Gama des dominos : il vogue sans cesse à l'aventure et double périlleusement le cap des Tempêtes.

Vous jugez bien que le caractère du joueur doit être en rapport avec l'étrangeté de son jeu : inégal, violent, brouillon, — s'il perd, il fait des éclats terribles contre ses adversaires, il les nargue, il les insulte à cause de leur bonheur, il prend surtout à partie la fortune traîtresse, il jure que le sort nourrit contre lui une haine particulière, et lui fait payer bien chèrement au jeu les nombreuses faveurs dont il ne cesse de le combler auprès des belles. Bref, quand les dés lui sont contraires, il faut croire réellement qu'il est ensorcelé; tous les exorcismes du monde sont impuissants à le déposséder du malin esprit qui le harcèle et le vexe sous la forme obstinée du double-six.

Ze fais avant le zeu le signe de la croix,
Et si ze n'ai jamais pu gagner une fois.

Tel était le scandaleux zézaiement d'un ancien joueur de dés, contemporain de Saint-Evremond, et grand-père en ligne droite du romantique dont nous parlons : même superstition, même impiété, même guignon...

Mais que cette inimitié du hasard se démente, qu'un rayon d'heureuse chance vienne luire tout à coup, — comme un sourire au milieu des larmes, dit Delille, — c'est alors qu'il faut voir notre homme. Quels airs triomphants ! quelle pétulante satisfaction ! comme il est goguenard, comme il fait le ridicule et l'agréable. Tous les dés reçoivent un petit nom de plaisance, un petit sobriquet divertissant : le double-six, c'est la carte à payer ; le six-cinq s'appelle un fichu drôle ; le double-blanc, M. Monthyon, etc., etc. Tout en posant ses dés, l'heureux joueur fredonne un air de romance ou de grand opéra : « Quatre partout ! — Mon amour, mon amour t'est rendu. » Si l'adversaire s'impatiente de ce fredon, on lui répond par un vers de M. Victor Hugo : « Va, nous te ferons de belles funérailles. » Pour dire que l'on *boude*, on imite le chant des oiseaux, le gloussement de la poule ou le rugissement des bêtes féroces ; l'on s'écrie : Du veau ! ou bien comme Bilboquet : « Je vais me promener aux Champs-Élysées. » Que vous dirai-je enfin, c'est inépuisable, intarissable et insupportable. Le joueur classique, fatigué de tout ce bruit, molesté par ces façons impertinentes, prétend que le romantique lui porte sur les cors comme font les approches du mauvais temps. Toute sa philosophie ne peut tenir contre un si fâcheux personnage : de temps à autre il

Physiologie du jeu de dominos. — La galerie.

Physiologie du jeu de dominos. — Les joueurs furieux.

Physiologie du jeu de dominos. — Les joueurs romantiques.

le rappelle *à la pudeur*, mais bien vainement, et encore il s'expose à quelque repartie inconvenante : « Veuillez jouer, monsieur, plus posément. — Du veau ! seigneur ! — Comment du veau ?... — Je crois avoir dit du veau ! — Morbleu ! comment l'entendez-vous ? — Du veau ! et n'en parlons plus... » Hélas !...

VI.

Nous laisserions cette esquisse incomplète, si nous ne disions encore un mot de la partie par excellence, de la vraie partie de dominos, la partie à quatre. C'est la seule où se veulent engager les joueurs qui se respectent quelque peu. La partie à deux est une innocence ; du premier coup les deux jeux se trouvent comme à découvert, un chien savant jouerait cela tout aussi bien que le dilettante le plus consommé. La partie à trois laisse trop de prise au hasard ; tout y marche à l'aventure, par sauts et par bonds, comme la danse de caractère. Mais la partie à quatre, voilà le grand jeu, le seul digne du talent, le seul où l'habileté se puisse reconnaître, où la triple règle exerce sa puissante influence : « Coupez, rendez, répétez. » — Le malheur de cette belle partie, c'est qu'elle a trop d'attraits ; les curieux abondent, une foule d'amateurs se presse sur les épaules des joueurs ; et souvent il arrive que *la galerie*, comme on appelle les assistants, se rend tout à fait importune par ses exclamations, ses avis, ses critiques. Il y a des gens, petites bourses avaricieuses, qui ne jouent jamais et toujours regardent jouer : ceux-là sont terribles ; vous aurez beau faire, vous ne les empêcherez pas de parler sur le jeu, de gronder, de rire, de faire, selon l'expression d'un joueur classique, de faire les jolis cœurs à bon marché. Telle est la pernicieuse action de la galerie, fléau inévitable, que le législateur des dominos a dû, en promulguant ses arrêts, prévoir cette part illicite que les spectateurs se permettent souvent de prendre dans la partie d'autrui. Le texte est formel : — Article 24 : « Un joueur ne doit pas se faire conseiller ; mais s'il arrivait qu'un spectateur conseillât de jouer un dé sans qu'on eût provoqué ce conseil, les joueurs ne pourraient pas empêcher que le désigné ne fût déposé. » Voilà la garantie que la sagesse de la règle a donnée aux joueurs contre cette fastidieuse galerie, qui s'attire sans cesse des vitupérations et des duretés, et quelquefois pis.

L'autre danger de la partie à quatre, c'est le partenaire que le sort vous octroie : si c'est un inhabile, que de fautes, mon Dieu ! que de maladresses ! comme il nuit à votre jeu sans servir le sien ! si c'est un égoïste, il vous sacrifiera toujours à ses propres dés, il ne vous *rendra* jamais rien, et, eussiez-vous le gain de la partie dans la main, il refusera de s'immoler pour son propre avantage. De là, des procès infinis, des reproches amers, parfois de véritables provocations et, je rougis de le dire, des prises aux cheveux !... *Ite, comœdia est!...*

Physiologie du jeu de dominos. — Les joueurs classiques.

Algérie.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE EN L'HONNEUR DES VICTIMES DE SIDI-BRAHIM.

Bivouac de Djemmâa-Ghazaouat, le 20 mars 1847.

Monsieur le rédacteur,

La colonne de l'Ouest, aux ordres de M. le colonel de Cotte, du 2e chasseurs à cheval, a quitté son bivouac de Djemmâa-Ghazaouat le 1er mars, emmenant avec elle M. l'abbé Suchet, du diocèse d'Alger, si honorablement connu dans l'armée d'Afrique. Après avoir salué en passant le célèbre marabout de Sidi-Brahim, elle est arrivée sur le mamelon où tombèrent les deux premières compagnies du 8e bataillon d'Orléans et l'escadron du 2e hussards. Des ossements et des vêtements épars çà et là dans les broussailles et les touffes de palmiers nains témoignaient encore de la lutte glorieuse qui nous a coûté tant de sang... Un sentiment indéfinissable de tristesse s'est alors emparé de tous : on s'est répété les uns aux autres les divers épisodes de la glorieuse journée; puis chacun en proie à ses émotions est venu occuper sa place dans un carré formé ainsi qu'il suit : deux bataillons du 12e léger, commandés par M. le lieutenant-colonel de Lamarre, formaient les deux premières faces; quatre escadrons du 2e chasseurs à cheval et un peloton du 2e hussards aux ordres de M. le commandant Raine, occupaient la troisième face ; la quatrième face était formée par quatre pièces d'artillerie de montagne du 14e régiment, aux ordres de M. le lieutenant Suzzoni. Au-dessous de l'artillerie se trouvaient rangés en bataille un détachement du génie, un du 8e bataillon d'Orléans, enfin des marins du port de Djemmâa. Au centre étaient groupés des officiers détachés de leurs corps, des membres de l'intendance, des officiers de santé, etc., etc.

Un autel a été improvisé par M. le capitaine du génie Coffyne auprès de la fosse creusée il y a un an par la colonne de M. le général Cavaignac, et le service divin a aussitôt commencé au milieu d'un silence religieux.

La messe achevée, M. l'abbé Suchet, se tournant vers son imposant auditoire, a pris la parole en ces termes :

« C'est là!... voilà la terre arrosée de leur sang... C'est ici qu'ils tombèrent... voilà leurs ossements!

« Soldats français, vous le savez, quatre cents de vos camarades, conduits par l'honneur, poussés par un généreux courage, affrontèrent dans ce lieu même un ennemi dont leur ardeur méprisa le nombre... C'est ici qu'un carré de héros devint une enceinte de cadavres! C'est là qu'une poignée de braves, semant la mort autour d'elle, culbuta dans une charge impétueuse la nombreuse cavalerie des Arabes! Chacun de ces buissons fut témoin d'un exploit... Chacune de ces pierres fut un lit d'agonie. Ils succombèrent sous le nombre, et le sublime cri de Waterloo fut leur mot de ralliement. Ils rendirent leur âme à Dieu, loin de la mère-patrie, sans recevoir les derniers adieux d'une mère, d'une sœur, d'une épouse peut-être! ils moururent comme vous savez tous mourir, comme vous seriez morts à leur place, comme meurent enfin des soldats français.

« Ils sont là, et l'Arabe foule en paix leur tombe solitaire et sans gloire.

Cérémonie religieuse en l'honneur des soldats morts à Sidi-Brahim, d'après un dessin de M. Suzzoni, lieutenant d'artillerie.

« Déjà, sans doute, leurs frères d'armes sont venus leur rendre les honneurs militaires, et déposer ici, avec leurs regrets, des palmes et des couronnes. Mais il manquait à ces nobles dépouilles un dernier honneur, le plus sublime de tous, celui que rend aux chrétiens la religion qui imprime sur ses œuvres le cachet de l'éternité,... et c'est ce devoir sacré que nous accomplissons ensemble.

« Ce ne sont point de stériles regrets ni des couronnes qui se flétrissent que nous venons déposer en ce moment sur la tombe de ces braves. C'est l'auguste victime immolée pour le salut du monde que nous venons d'y faire descendre. Nous avons demandé au Dieu des armées, au nom du sang de son fils, d'ouvrir à ces héros, à nos frères, la porte du ciel, et que leurs noms ne soient pas seulement écrits sur le marbre et le bronze, mais sur le livre éternel des élus. Oui, reposez en paix, braves officiers et soldats du 8e d'Orléans et du 2e hussards!... Et pourquoi n'espérerions-nous pas que le Dieu clément vous a reçus dans sa grande miséricorde? La valeur n'est-elle pas une vertu? et qui nous dira le secret de la mort? qui nous dira ce qui se passe dans l'âme du héros chrétien, dans ce moment suprême, alors que, degagé des illusions d'un monde qui lui échappe, à la porte de son éternité... au moment de paraître devant Dieu qui l'attend!... Alors le sentiment religieux, qui ne meurt jamais dans un cœur français, se réveille dans toute son énergie. Le doux et pieux souvenir d'une mère, d'une sœur, qui ont tant prié pour lui, appelle un repentir qui lui ouvrira le ciel. Et s'ils devaient encore quelque satisfaction à la justice de Dieu, le sang de la précieuse victime que nous venons d'épancher sur ces flammes expiatrices, en aura éteint les ardeurs.

« Maintenant que la renommée aille redire à la France que l'Eglise est venue répandre ses larmes, ses prières et ses bénédictions sur la tombe délaissée des héros de Sidi-Brahim... Quelle le redise surtout à cette mère, à cette sœur, à cette épouse désolées... et leurs larmes couleront moins amères.

« Pour nous, messieurs, félicitons-nous de l'acte religieux et solennel que nous venons d'accomplir ensemble. La France en sera reconnaissante.

« Cet acte aura aussi un heureux retentissement parmi ces fiers musulmans, que vos armes ont vaincus, mais non encore entièrement soumis. L'Arabe croyant et aguerri connaît et redoute votre valeur, il admire et bénit votre justice; mais il demande encore avec inquiétude où est votre Dieu. Ils vous calomnient, Français. Qu'ils viennent, qu'ils contemplent le spectacle que nous offrons aujourd'hui au monde, et qu'ils osent douter de votre foi!

« Maintenant, recouvrons d'un peu de terre les restes glorieux de vos frères d'armes. Plus tard, sans doute, lorsque des villes et des villages couvriront cette terre d'Afrique à jamais française, on élèvera à cette place un monument digne de notre grande nation; et le soldat viendra, comme autrefois les anciens preux, aiguiser son épée sur la tombe de ces héros, avant d'aller, s'il en était besoin encore, combattre et vaincre nos turbulents ennemis, si jamais ils osaient se présenter sur nos frontières. »

Après ce discours écouté avec recueillement, le génie a élevé à la hâte un mausolée en terre et en pierres : l'abbé Suchet a récité les prières des morts et a béni le modeste monument. Nos soldats y ont déposé des couronnes de fleurs.

Après un court repos, la colonne a regagné son bivouac, et chacun est rentré sous sa tente, heureux d'avoir rempli un pieux devoir.

Les spectateurs de cette imposante et religieuse cérémonie en garderont longtemps le souvenir. Ils se rappelleront avec orgueil que, là où les vociférations de l'Arabe applaudissaient, en les insultant, à la mort d'une poignée de héros, ils sont venus en vainqueurs prier le ciel pour le repos de leurs frères, ont planté la croix sur la terre qui les recouvre à jamais, en jurant de mourir comme eux, et y ont porté sur leurs baïonnettes, en face et en défi du croissant, le christianisme, symbole de toute civilisation.

Bulletin bibliographique.

Histoire des Girondins, par M. A. DE LAMARTINE. 8 vol. in-8. — Paris, 1847. *Furne et Coquebert*. 5 fr. le volume. (Les trois premiers volumes sont en vente. Il doit en paraître un tous les quinze jours.)

Juger sur deux volumes un ouvrage qui doit en avoir huit, ce serait s'exposer à commettre une injustice. Un travail aussi long, aussi important que celui dont M. de Lamartine vient de publier la première partie, demande un examen complet et réfléchi. Il faut l'avoir lu, pesé, étudié, comparé tout entier, pour oser se prononcer consciencieusement sur ses mérites, sa nouveauté, son but, sa conclusion, ses résultats probables. Mais s'il est sage, s'il est nécessaire de réserver pour l'époque où il sera terminé un jugement définitif, on peut dès aujourd'hui, sans témérité, en constater l'esprit général, en indiquer le plan et la méthode, en apprécier la forme.

L'*Histoire des Girondins* sera évidemment l'apologie et la glorification de la révolution française. Poëte, M. de Lamartine a chanté jadis la légitimité; historien, il proclame maintenant la souveraineté du peuple. Entre les premières *Méditations* et l'*Histoire des Girondins*, il y a un abîme. Du parti du passé auquel il appartenait par sa naissance, par son education, par ses penchants naturels, l'auteur du *Chant du Sacre* a passé tout à fait et pour toujours dans celui de l'avenir. Il a fait taire son cœur pour ne laisser parler, pour n'écouter que sa raison. Préjugés de caste, opinions d'enfance et de famille, sentiments favoris, il a tout sacrifié à cette vérité, qu'il avait longtemps cherchée, et, quoi qu'il pût lui en coûter, il a eu le courage de la révéler telle qu'il l'avait trouvée. Ce sera son principal titre de gloire. Qu'un enfant du peuple, comme M. Michelet, qu'un écrivain qui a consacré sa plume au parti démocratique, comme M. L. Blanc, entreprennent la défense de la Révolution, personne ne s'en étonne et ne songe à les en louer et à les en remercier; mais que le poëte qui, il y a vingt-cinq ans à peine, *adorait l'enfant du miracle*, en s'écriant :

La terre a besoin d'un héros...

devenu l'historien de cette grande époque, explique et justifie même Robespierre, cet hommage sincère rendu spontanément à la vérité, — d'autant plus admirable qu'il est plus inattendu, — mérite autant de reconnaissance qu'il cause de surprise.

« Il y a des objets dans la nature, dit M. de Lamartine dans les premiers paragraphes du livre premier, dont on ne distingue bien la forme qu'en s'en éloignant. La proximité empêche de voir comme la distance. Il en est ainsi des grands événements. La main de Dieu est visible sur les choses humaines, mais cette main même a une ombre qui nous cache ce qu'elle accomplit. Ce qu'on pouvait entrevoir alors de la révolution française annonçait ce *qu'il y a de plus grand au monde* : l'avénement d'une idée nouvelle dans le genre humain, l'idée démocratique, et, plus tard, le gouvernement démocratique. »

Le dernier chapitre du premier volume est consacré à l'appréciation des travaux de l'Assemblée constituante, « la plus imposante réunion d'hommes qui eût jamais représenté, non pas la France, mais le genre humain, le concile œcuménique de la raison et de la philosophie moderne. » On y lit les passages suivants :

« La révolution qu'a faite cette assemblée est une date de l'esprit humain, et non pas seulement un événement de l'histoire d'un peuple. « Les hommes de l'Assemblée constituante, n'étaient pas des Français; c'étaient des hommes universels. On les méconnaît et on les rapetisse quand on n'y voit que des prêtres, des aristocrates, des plébéiens, des sujets fidèles, des factieux ou des démagogues. Ils étaient et ils se sentaient eux-mêmes mieux que cela : des ouvriers de Dieu, appelés par lui à restaurer la raison sociale de l'humanité et à rasseoir le droit et la justice par tout l'univers. Aucun d'eux, excepté les opposants à la révolution, ne renfermait sa pensée dans les limites de la France : la déclaration des droits de l'homme le prouve. C'était le Décalogue du genre humain dans toutes les langues. La révolution moderne appelait les gentils comme les juifs au partage de la lumière et au règne de la fraternité. »

M. de Lamartine n'a qu'un reproche à faire à l'Assemblée constituante. Dans son opinion, elle a eu tort « de perpétuer ce rouage d'une royauté inutile, placé, par complaisance pour l'œil du peuple, dans un mécanisme qu'il ne réglait pas. Un parti absolu, ajoute-t-il, est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à leur minute. Disons-le hardiment, l'histoire à distance le dira un jour comme nous : il vint un moment où l'Assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et où elle devait choisir la république. Là était le salut de la révolution et sa légitimité. En manquant de résolution, elle manqua de prudence...

« Un peuple est-il à une de ces époques où il lui faut agir dans toute l'intensité de ses forces, pour opérer en lui ou en dehors de lui une de ces transformations organiques qui sont aussi nécessaires aux peuples que le courant est nécessaire aux fleuves, ou que l'explosion est nécessaire aux forces comprimées, la république est la forme obligée et fatale d'une nation à un pareil moment... Les nations le sentent et s'y précipitent comme au salut. La volonté publique devient le gouvernement. Elle écarte les timides, elle cherche les audacieux; elle appelle tout le monde à l'œuvre, elle essaye, elle emploie, elle rejette toutes les forces, tous les dévouements, tous les héroïsmes. C'est la foule au gouvernail. La main la plus prompte ou la plus ferme le saisit, jusqu'à ce qu'un plus hardi le lui arrache. Mais tous gouvernent dans le sens de tous... Le peuple ne se fie pas, et il a raison, à un pouvoir irresponsable, perpétuel et héréditaire, pour faire ce que commandent les époques de création. Il veut faire ses affaires lui-même. Sa dictature lui paraît indispensable pour sauver la nation.

« En résumé, l'Assemblée constituante, dont la pensée éclaira le globe, dont l'audace transforma en deux ans un empire, n'eut qu'un tort : c'est de se reposer. Elle devait se perpétuer, elle abdiqua. Une nation qui abdique après deux ans de règne, et sur des monceaux de ruines, lègue le sceptre à l'anarchie. Le roi ne pouvait plus régner; les nations ne voulaient pas régner; les factions régnèrent. La révolution périt, non pas pour avoir trop voulu, mais pour n'avoir pas assez osé. Tant il est vrai que les timidités des nations ne sont pas moins funestes que les faiblesses des rois, et qu'un peuple qui ne sait pas prendre et garder tout ce qui lui appartient, tente à la fois la tyrannie et l'anarchie. L'assemblée osa tout, excepté régner. Le règne de la révolution ne pouvait s'appeler que république. L'assemblée laissa ce nom aux factions et cette forme à la terreur. Ce fut là sa faute; elle l'expia, et l'expiation de cette faute n'est pas finie pour la France. »

Ces citations sont suffisantes pour prouver que l'*Histoire des Girondins* est et sera l'apologie et la glorification de la révolution française; car non-seulement M. de Lamartine pose, comme on le voit, les principes les plus avancés, mais il admet leurs dernières conséquences. Il ne s'arrête pas aux girondins, il va jusqu'à Robespierre. Peut-être même est-il trop sévère envers ce parti dont il a pris le nom, on ne sait trop pourquoi, pour le titre de son ouvrage.

« Si les girondins, dit-il, — ce parti du mouvement continué jusqu'à ce que la révolution tombât dans leurs mains, — audace et intrigue, — à leur avénement à l'assemblée s'étaient joints au parti constitutionnel pour sauver la constitution en la modérant, et la révolution en ne la poussant pas à la guerre; ils auraient sauvé leur parti et dominé le trône. L'honnêteté, qui manquait à leur chef, manqua à leur conduite; l'intrigue les entraîna. Ils se firent les agitateurs d'une assemblée dont ils ne pouvaient être les hommes d'État. Ils n'avaient pas la foi à la république, ils en simulèrent la conviction. En révolution, les rôles sincères sont les seuls rôles habiles. Il est beau de mourir victime de sa foi; il est triste de mourir dupe de son ambition.......

« La justice des girondins, c'était la politique; la guerre leur paraissait politique. Juste ou non, ils la voulaient comme un instrument de ruine pour le trône, de grandeur pour eux. On voit si dans cette grande querelle les premiers torts furent du côté des démocrates ou du côté des ambitieux.......

« Étrangers à la politique, ils se disaient habiles parce qu'ils se sentaient sans scrupules. En affectant l'indifférence de Machiavel, ils se croyaient sa profondeur.......

« Dans la journée du 20 juin, quelques-uns des girondins montrèrent une perversité froide, qui donna à l'ambition le masque du patriotisme, et qui, pour ramasser le pouvoir, l'avilit sous les insultes du peuple, et ne le retrouve après qu'en débris. »

Dans ces deux volumes, au contraire, M. de Lamartine n'a que des éloges pour Robespierre.

« La révolution tout entière n'était comprise par personne, excepté peut-être par Robespierre et par les démocrates purs... (I, p. 67.)

« ...Jusque-là Robespierre n'avait été qu'un discuteur d'idées, un agitateur subalterne, infatigable et intrépide, mais éclipsé par les grands noms. De ce jour, il devint un homme d'État. Il sentit sa force intérieure; il osa combattre seul avec la vérité. Il se dévoua sans regarder au nombre de ses adversaires, et il doubla sa force en l'exerçant. » (II, p. 35.)

« Convaincu de la toute-puissance des idées nouvelles, dont il nourrissait la foi et le fanatisme dans son âme fermée à l'intrigue... il voyait loin et il voyait juste. » (II, 55 et 57.)

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, l'*Histoire des Girondins* ne sera qu'un épisode de l'*Histoire de la Révolution française*. Elle commence à la mort de Mirabeau, et elle se terminera vraisemblablement à la mort des girondins. Déjà M. de Lamartine en promet le préambule. Il se propose, dit-il, dans son *Avertissement*, d'écrire l'*Histoire des Constituants*. Mais en publiera-t-il jamais l'épilogue? En outre, c'est l'auteur lui-même qui l'apprend en ces termes au public : « Ce livre n'a pas les prétentions de l'histoire; il ne doit pas en affecter la solennité. C'est une œuvre intermédiaire entre l'histoire et les mémoires. Les événements y tiennent moins de place que les hommes et les idées. Les détails intimes y abondent. Les détails sont la physionomie des caractères; c'est par eux qu'ils se gravent dans l'imagination. De grands écrivains ont déjà écrit les fastes de cette époque mémorable; d'autres les écriront bientôt. On nous ferait injustice en nous comparant à eux. Ils ont fait ou ils feront l'histoire d'un siècle; nous n'avons fait qu'une *étude* sur un groupe d'hommes et sur quelques mois de la révolution. »

Cette *étude*, qui a toute l'importance d'une *histoire*, et qui en dépasse même les proportions, est un mélange de tous les genres. M. de Lamartine s'y montre tour à tour historien, philosophe, homme d'État, biographe, poëte, rhéteur, romancier. Si elle avait la prétention de n'être qu'une histoire, on reprocherait avec raison à certaines parties des lacunes, des répétitions et des longueurs, une mise en scène trop soignée, un langage trop recherché. Mais le mot *étude* explique et justifie tout. Ce qui lui donne surtout un caractère original, ce qui en rend la lecture si attrayante, ce sont les nombreux *portraits* dont elle est ornée. Tous les personnages célèbres de la révolution, à quelque parti qu'ils appartiennent, viennent poser successivement devant M. de Lamartine, qui décrit leur figure, leur tournure, leurs manières, raconte leur vie dans les plus petits détails, révèle leurs habitudes et même les secrets de leur cœur, analyse leur caractère, apprécie le rôle qu'ils ont joué, les peint et les juge, en un mot, avec une finesse et une sûreté d'observation, une puissance de coloris, une variété de tons, une ressemblance qui révèlent un grand maître. Dans ce genre, M. de Lamartine n'a pas d'égal. Parmi les principaux portraits de cette intéressante galerie, nous citerons Mirabeau, Louis XVI, Marie-Antoinette, Robespierre, La Fayette, Barnave, Voltaire, Vergniaud, madame de Staël, madame Roland, Brissot, Danton, Camille Desmoulins, Dumouriez, le duc d'Orléans, Barbaroux, etc.

L'*Histoire des Girondins* était impatiemment désirée. Elle n'a paru que depuis quelques jours, et elle est déjà dans toutes les mains. Si son esprit général et l'étrangeté du plan ont surpris quelques-uns de ses lecteurs, personne ne doutait en l'ouvrant que ce ne fût au moins un chef-d'œuvre de style. A cet égard, les espérances les plus ambitieuses ont été dépassées. M. de Lamartine a récrit avec tant de soin, d'habileté, de bonheur, certaines scènes auxquelles il n'a pas pu, malgré ses recherches, ajouter un seul fait nouveau, — la fuite de Varennes, par exemple, ou l'insurrection du 20 juin, — qu'il leur a donné l'intérêt de la nouveauté. Il semble, en en lisant le récit dans son livre, qu'on les entende raconter pour la première fois, tant elles piquent la curiosité, tant on en attend avec anxiété le dénoûment. Cependant, il faut l'avouer, ce style, si magnifique qu'il soit, gagnerait à être plus simple, plus prosaïque, plus naturel. Il est trop uniformément beau. La lecture suivie d'un pareil ouvrage finit par lasser l'esprit. A la longue, l'admiration fatigue. De temps à autre, on voudrait se reposer, mais M. de Lamartine se montre impitoyable. C'est un aigle superbe qui ne daigne pas descendre sur la terre, et qui plane toujours à une hauteur où les faibles yeux des hommes ont peine à le suivre. D'ailleurs, cette recherche continuelle peut avoir des inconvénients. De la sublimité à l'afféterie, il n'y a souvent qu'un pas, et ce pas, on le franchit quelquefois sans s'en douter. M. de Lamartine corrigera certainement, dans une seconde édition, quelques phrases semblables aux suivantes, qui ont échappé à son goût si parfait, si éprouvé :

« Dumouriez se trouva le *génie d'une circonstance caché sous l'habit d'un aventurier*.

« La langue s'avilissait jusqu'au cynisme. Elle empruntait à la populace même ses proverbes, sa trivialité, ses obscénités, ses rudesses, et jusqu'à ses jurements, dont elle entrecoupe ses paroles comme pour *asséner avec plus de force les coups de l'injure dans l'oreille de ceux qu'elle hait*.

« L'âme *brûlante* et pure d'une femme (madame Roland) était digne de devenir le *centre* où *convergeaient* tous les *rayons* de la vérité nouvelle pour s'y *féconder* à la *chaleur* de son cœur, et pour y *allumer* le *bûcher* des vieilles institutions. »

Le deuxième volume de l'*Histoire des Girondins* s'arrête à l'insurrection du 20 juin. Le troisième, qui vient de paraître, comprend l'insurrection du 10 août et les massacres de septembre. Nous en rendrons compte prochainement. AD. J.

Lettres de mademoiselle Aïssé à madame Calandrini. Cinquième édition, revue et annotée par M. JULES RAVENEL, avec une Notice par M. SAINTE-BEUVE. 1 vol. format anglais, avec portraits. — Paris, 1847. *Gerdès*.

Rien n'est fiction dans ce petit volume; et cependant les lettres qu'il renferme tiennent beaucoup moins de l'histoire que du roman. Une jolie petite Circassienne est emmenée captive à Constantinople et vendue au marché des esclaves. L'ambassadeur de France l'achète, l'amène à Paris et la fait élever. Jetée dans le monde, à la suite de la famille de son protecteur, elle y trouve tout ce que procurent d'ordinaire une figure attrayante, un esprit délicat et un naturel charmant. Par malheur, elle était au milieu d'une société dissolue, et n'avait sous les yeux que de mauvais exemples; personne pour l'avertir et la diriger, pas une amie près de qui elle trouvât un saint refuge. Elle fut exposée à tous les périls. Douée de sentiments élevés, elle ne fut séduite ni par l'ambition, ni par les richesses; elle résista vertueusement aux prestiges de la grandeur; elle rebuta le régent lui-même; mais elle avait un cœur tendre, et ne fut pas assez forte contre l'amour. Elle succomba devant le plus sincère, le plus passionné et le plus constant des amants, le loyal et brillant chevalier d'Aydie. Dès ce moment, la vie de la pauvre jeune fille fut troublée, et le repentir vint remplir ses jours vides de bonheur. C'est ici que commence le recueil de ses lettres.

En perdant l'innocence, elle avait conservé le culte de la vertu, et trouva, dans une femme éclairée, bonne et pieuse, une amie douce et dévouée, qui devint sa confidente et sa conseillère, et sut, en compatissant à ses peines, fortifier ses heureux penchants et épurer son cœur sans le dessécher. Les jours qu'Aïssé passa auprès d'elle, à Genève, furent, hélas! ses derniers beaux jours. Ses chagrins et le dépérissement continu de sa santé lui laissèrent entrevoir sa fin prochaine, mais ne firent que rendre l'affection du chevalier plus profonde et ses soins plus touchants, plus assidus. Il faut lire le récit qu'elle en a tracé de sa main mourante : rien de plus délicat et de plus déchirant. Tout fut inutile; Aïssé périt comme une fleur qui, transplantée sous un autre ciel, cherche en vain, dans un sol étranger, les sucs nécessaires à la vie. — Voilà toute son histoire. — Seulement on apprit que son amant fidèle et désespéré s'était, après sa mort, rendu pieusement à Sens; que là il avait pris dans ses bras une jeune orpheline, le portrait vivant de sa mère chérie, et l'avait emportée avec amour au fond de la province.

Cette correspondance, déjà publiée quatre fois, l'avait constamment été avec la négligence la plus rebutante pour le lecteur. Les lettres étaient sans date, par conséquent sans ordre; une même lettre avait été partagée quelquefois en plusieurs fragments par les précédents éditeurs; des altérations, fort difficiles à faire disparaître aujourd'hui, s'étaient superposées dans les travaux ou plutôt dans les désordres successifs de ceux-ci et étaient arrivées à rendre une foule de passages inintelligibles. Le nouvel éditeur a restitué les dates, rétabli la succession chronologique, rendu aux lettres morcelées leur unité et au texte son exactitude. Grâces soient donc rendues à M. Ravenel d'avoir mis sous sa garde et sa garantie cette cinquième édition des *Lettres d'Aïssé*, et à M. Sainte-Beuve de l'avoir enrichie d'une de ses plus ingénieuses et agréables notices. Quant au lecteur, s'il a réservé une tablette pour les livres privilégiés qui font ses délices, il y déposera, pour le reprendre, leur charmant volume.

De la Presse périodique et des lois qui la régissent; par M. G. NAQUET. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Hermitte*.

Dans cet opuscule, M. G. Naquet a voulu réunir et analyser les lois qui régissent la presse périodique. Ces lois, en effet, sont souvent oppressives, d'autres fois en opposition directe avec le texte et l'esprit de nos institutions. Des interprétations successives, des jurisprudences postérieures sont encore venues, soit embrouiller le chaos primitif, soit ajouter à une pénalité qui, même dès le principe, semblait à tous suffisamment rigoureuse.

Un journal peut se considérer sous un triple point de vue : dans ses rapports avec l'État, avec le fisc, avec les particuliers. M. Naquet examine successivement quelle est la position de la presse dans ces trois hypothèses, et fait ressortir toutes les contradictions d'une législation dont souvent le moindre défaut est d'être d'une rigueur excessive.

Dans son opuscule, écrit avec verve et avec entrain, M. Naquet s'est montré l'avocat chaleureux des droits de la presse; mais sous l'empire peut-être d'une préoccupation exclusive, il nous semble n'avoir envisagé qu'un des côtés de la question. Il est beau assurément de revendiquer, de défendre les droits de la presse; mais pourquoi ne pas parler de ses devoirs? A-t-elle en effet, par son amour de la vérité, par son indépendance, par sa dignité, mérité toujours cette faveur dont nous, le premiers, voudrions la voir entourée? A-t-elle su se placer toujours à la hauteur des intérêts qu'elle était chargée de représenter? Poser cette question, c'est en partie la résoudre. Sans vouloir contester, dans tous les cas, les assertions de l'auteur, avouons cependant qu'alors elles auraient bien plus de force, et gagneraient plus facilement des partisans aux réformes qu'il veut provoquer dans cette partie de notre législation. L. N.

Eléments de Perspective linéaire, par M. AUGUSTE GUIOT, docteur ès-sciences. Deuxième édition; avec un atlas de 37 planches. — Paris, 1847. *Bachelier*.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage à l'époque de sa publication (Voir tome V, page 30). L'auteur vient d'en mettre en vente une seconde édition, qu'il nous prie d'annoncer. Nous rappellerons seulement que ses *Éléments de Perspective linéaire* contiennent la théorie et les procédés pratiques de cette science, avec un grand nombre de problèmes numériques et d'applications usuelles, les principes de la géométrie descriptive, et des notions sur les ordres d'architecture.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Blanchissage du linge, APPAREILS DE

MM. CHARLES et Ce, rue Furstemberg, 5 et 7, près la rue Jacob.

Nous prévenons les maîtresses de maison qui nous accordent leur confiance, que la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a, dans sa séance du 20 janvier 1847, décerné sa grande médaille aux buanderies économiques et portatives de la maison Charles et Comp., comme étant jugés les meilleurs appareils pour le blanchissage du linge. Les avantages qu'ils représentent sont : de n'exiger aucuns soins, d'offrir une économie de 75 pour cent sur les procédés ordinaires, de conserver le linge plus longtemps, et de n'exiger que *trois heures* pour le lessivage complet. Ces résultats se trouvent garantis par la vente justifiée de plus de 1,800 appareils faite à divers établissements, tels que pensions, couvents, hospices, châteaux, etc., etc.

Prix et contenance en linge pesé sec.

Pour 5 k.	30 fr.	30 k.	75 fr.	80 k.	150 fr.
10	45	40	90	120	200
15	60	60	120	250	400

Ces appareils s'expédient partout. — Des expériences publiques ont lieu tous les jeudis au siége de l'établissement.

Engrais Baronnet (COMPAGNIE DES), Faubourg-Montmartre, 13, à Paris.

Nous accueillons volontiers dans notre revue tous les renseignements qui nous sont venus sur la société des engrais Baronnet. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne reconnaissent avec nous qu'elle est constituée sur les bases les plus loyales et les plus propres à inspirer une confiance générale.

Cette société est fondée depuis deux ans et constituée en commandite par actions, suivant acte de Me Baudier, notaire, à Paris, du 18 novembre 1846, pour une durée de 28 ans au CAPITAL SOCIAL de 4,500,000 FRANCS, divisé en 4,500 actions de 1,000 fr. chacune, payables, savoir : un cinquième dans le mois qui suit la souscription, un cinquième dans trois mois, un cinquième dans six mois, et les deux autres cinquièmes un an après la souscription.

Banquiers de la Société : MM. ARDOIN et Ce, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

ASSOCIÉS FONDATEURS.

MEMBRES DU CONSEIL ET FONDATEURS : MM. le comte de *Lancosme-Brèves*, membre du conseil général de l'Indre, président; — *Ardoin*, banquier, à Paris; — *Luzarche aîné*, administrateur du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux; — *Laurent* (*Alphonse*), administrateur du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux; — *Pelissot-Croué*, banquier, à Tours; — *Grenouillet*, propriétaire, ancien maître de forges, à Vierzon.

MEMBRES FONDATEURS : MM. *Patureau* (*Théodore*), banquier, à Châteauroux; — *Luzarche* (*Victor*), propriétaire; — *Baronnet*, ancien notaire; — *Mame*, négociant, président de la chambre de commerce de Tours; — *Laurent jeune*, propriétaire; — *Loiseau-d'Entraigues*, propriétaire; — *Jevardat-Fombelle*, propriétaire; — *Vergne* (*H.*), chimiste; — *Godemard*, négociant.

GERANT : M. *Baronnet*, ancien notaire.

Aucune compagnie n'a employé la puissance des capitaux à centraliser la fabrication des engrais. Pourtant aucun produit n'est d'une consommation plus nécessaire : la cherté des grains le prouve surabondamment.

La France a recours à l'étranger pour subvenir aux besoins de sa population.

Si elle ne produit pas la quantité de grains nécessaire à son alimentation, ce n'est pas que les terres arables lui manquent; mais on est forcé, faute d'engrais disponibles, d'en laisser une très-grande partie en jachères, sans compter sept millions d'hectares en friche! Ce n'est pas non plus que les engrais lui manquent, mais on ne les recueille pas. Ne sait-on pas que la France perd chaque année plusieurs millions de mètres cubes d'engrais, dont la majeure partie pourrait être facilement utilisée?

Dans un grand nombre de villes en France, les vidanges sont sacrifiées aux exigences de la salubrité; dans d'autres, elles sont employées d'une manière peu raisonnée. Si on calcule néanmoins que quatre-vingts villes de France, qui représentent cinq millions de population agglomérée, peuvent donner trois cent mille mètres cubes d'engrais concentrés (suivant la statistique, cinq habitants produisent un mètre cube d'engrais); qu'ils suffisent pour fumer cent cinquante mille hectares donnant, en moyenne, vingt hectolitres de blé par hectare, soit trois millions d'hectolitres, qui, à raison de 20 francs, font 60 millions par an; on verra qu'en donnant à la terre deux millions de mètres cubes d'engrais on obtiendra vingt millions d'hectolitres de blé par an. Le déficit, cette année, a été de quinze millions d'hectolitres. Il est possible de produire ces deux millions de mètres cubes d'engrais, indépendamment des fumiers ordinaires actuellement employés à la culture.

Comprend-on que la France ait besoin pour vivre d'avoir recours à l'étranger?

Ces vérités ont été, pour bien des agriculteurs, le sujet de graves réflexions, et ont amené des propriétaires à former une société pour utiliser, en France, toutes les matières excrémentitielles de l'homme, les débris animaux et végétaux, les détritus et résidus de toute nature.

La compagnie Baronnet a groupé dans ses mains vingt-huit brevets d'invention et d'addition. Ils consistent principalement à

1o Extraire par trois systèmes les matières fécales;

2o Les *désinfecter* instantanément, avant et pendant l'extraction. Dans toutes les villes où la compagnie exploite ses brevets, on fait la vidange de jour pendant toute l'année. Plusieurs municipalités l'ont défendue la nuit;

3o Empêcher la putréfaction des chairs des chevaux et autres animaux morts;

4o Solidifier les urines et les sangs des abattoirs;

5o Utiliser les résidus des fabriques des villes;

6o Convertir le tout en engrais inodores, dits Engrais Baronnet.

Pour fumer un hectare avec l'Engrais Baronnet, il suffit de deux mètres cubes, soit deux mille kilogrammes, coûtant 100 francs, et n'exigeant qu'un ou deux transports.

Pour fumer un hectare avec les fumiers ordinaires des fermes, il en faut employer pour au moins 300 francs, et il ne faut pas moins de trente voitures.

L'Engrais Baronnet présente donc une économie de 200 francs et de vingt-huit à vingt-neuf transports par hectare.

Des essais comparatifs ont prouvé, depuis deux ans, la supériorité des résultats obtenus par les Engrais de la compagnie Baronnet. Ils se vendent facilement aux agriculteurs; beaucoup ont mis récolte sur récolte, et les produits ont dépassé leur espoir; ils y ont confiance. Ils savent que la compagnie a pris des mesures certaines pour en empêcher la falsification : elle a trois chimistes qui n'ont pas d'autre mission que celle de s'en assurer. Cet Engrais convient également à la vigne, aux légumes, à l'horticulture, aux mûriers, aux garancières, aux prairies. Il est plus riche que la poudrette ordinaire. La poudrette ne produit d'effet que pendant huit à neuf mois; l'Engrais Baronnet produit de l'effet dans les terres aussi longtemps que le fumier de ferme, c'est-à-dire de deux à trois ans.

Aujourd'hui, la Société possède trente fabriques d'engrais dans les principales villes de France; vingt autres seront en activité dans le courant de 1847. Les capitaux des sociétés exploitant les cinquante villes sont de 4 millions environ.

La Compagnie Baronnet a *moitié* dans les bénéfices de ces opérations.

Elle étend ses ramifications à l'étranger; elle a traité de ses brevets pour la Sardaigne, les États romains et napolitains, la Lombardie, la Toscane. Elle est en voie de traiter pour l'Espagne, l'Égypte, la Saxe et la Bavière, où les brevets ont été obtenus des gouvernements.

Le produit de toutes ces cessions appartiendra aux actionnaires. La compagnie est prête à donner aux souscripteurs tous les renseignements désirables sur les bénéfices nets que peut donner cette industrie. Elle prouvera qu'ils doivent dépasser 2 millions par an.

C'est dans cette grande pensée de fabrication d'engrais, pensée opportune et nationale en présence des récents événements, que cette Société, afin de compléter son organisation dans toutes les villes de France, y compris Paris et la banlieue, s'est constituée en commandite par actions, au capital de 4,500,000 francs.

Chaque action de 1,000 fr. donne droit : 1o à un intérêt fixe de 5 0/0, payable par semestre; 2o au remboursement préalable avant tout partage de bénéfices; 3o à une action de jouissance après l'amortissement du capital.

La qualité des Engrais Baronnet, la manière de les fabriquer, les succès déjà obtenus, permettent de croire que le remboursement des capitaux s'effectuera promptement, et que chaque actionnaire remboursé se sera assuré un revenu important.

La souscription est ouverte au siége social, Faubourg-Montmartre, 13, où l'on peut prendre connaissance des statuts et obtenir tous renseignements.

La souscription est également ouverte chez les concessionnaires de la Compagnie générale des Engrais, dans les villes ci-après désignées, savoir : à

LYON, *MM. Garçon et Ce*, port des Cordeliers, 59;
MARSEILLE, *MM. Calvo et Ce*, rue de Rome, 92;
NANTES, *MM. A. Duboy et Ce*, rue Boileau, 8;
TOURS, *MM. Valin et Ce*, rue de la Sellerie;
BESANÇON, *M. Allard* aîné, rue de Battant;
TROYES, *M. Thiéry*, place de la Préfecture, 46;
CLERMONT-FERRAND, *M. Bainville*, place de Lille, 18;
NEVERS, *MM. Manigot-Farinet et Ce*;
BOURGES, *MM. Rabier et Ce*, rue des Arènes;
MONTAUBAN, *M. Ludière*, faub. de la Chapelle, 49;
LE MANS, *M. Vergne-Lacombe*, aux Eveilles;
ORLEANS, *M. Blot*, rue de la Clouterie, 22;
POITIERS, *MM. Moulet-Huguet et Ce*, faubourg de la Tranchée;
ROCHEFORT, *M. Arenne*, rue Royale;
BREST, *M. Moreau-Lagrange*, hôtel de Nantes;
METZ, *MM. Watrin et Martin*, à Plantières;
AMIENS, *M. Le Normand*, rue Gresset;
LIMOGES, *M. Besse* fils, négociant;
CAEN, *M. Perrochon*, boulevard Leroy;
NIORT, *M. Largeaud*, aux Trois-Rois;
SAINT-MALO, *M. Aulnette* jeune;
ROUEN, *MM. Ouvrard de Martigny et Ce*, hôtel de France;
BORDEAUX, *MM. Coudreux et Ce*, rue du Parlement-Saint-Pierre.

Les versements seront faits, à Paris, chez MM. ARDOIN et Ce, banquiers de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin, 64; et dans les départements, chez MM. les banquiers qui seront ultérieurement désignés.

La Cie française du Phénix,

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, établie à Paris, rue de Provence, 30, est une des plus anciennes et des plus honorables compagnies à primes : son ordonnance d'autorisation remonte au 1er septembre 1819.

Son Conseil d'Administration, dans lequel sont encore plusieurs des fondateurs de la Compagnie, est composé comme suit :

MM. le baron NEIGRE, lieutenant général, pair de France, président; DITTE, propriétaire; THOLOSÉ, lieutenant général; le comte de MONTESQUIOU, général, pair de France; le comte DUMANOIR, propriétaire; BOURGAIN, avocat à la Cour royale; DELAISTRE, propriétaire; directeur, M. H. JOLIAT.

Le fonds social de la Compagnie, en numéraire et en rentes sur l'état, s'élève à . . .	4,000,000 f.	» c.
La réserve au 31 décembre 1846.	2,460,040	65
Les primes à recouvrer.	12,371,977	07
Total en portefeuille et en caisse	18,831,987	72

Ce qui prouve par-dessus tout les garanties réelles et positives de cette Compagnie, et la faveur dont elle a toujours joui, c'est la masse énorme de sinistres qu'elle a payés depuis le 1er septembre 1819, et qui s'élèvent à la somme de 41,241,301 fr. 65 c.

La Cie du Phénix sur la Vie

est administrée par le même Conseil d'Administration et possède aussi un capital de garantie de 4,000,000 fr. entièrement distinct de celui de la COMPAGNIE INCENDIE.

Ses opérations consistent :

1o EN RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ou DIFFÉRÉES, sur *une* ou plusieurs têtes, avec reversibilité de tout ou partie de la rente au profit du rentier survivant. A l'âge de 60 ans, 9 fr. 50 c. pour 100 fr.; à 70 ans, 12 fr.; à 80 ans, 14 fr. 89 c. pour 100 fr.

2o EN ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, temporaires ou pour la vie entière, dont le but est, moyennant une faible prime annuelle, de garantir à sa famille ou aux personnes auxquelles on s'intéresse un capital qui peut être décuple, centuple de la somme versée.

Ainsi la Compagnie a payé en 1846, aux héritiers des assurés suivants, qui n'avaient payé qu'une seule prime :

MM. C..., du Locle (Suisse)	20,000 fr.	» c.
A..., de Nismes.	10,000	»
W..., de Lauzanne.	7,550	»
Le docteur B..., de Paris. .	30,000	»
C..., de Chalons.	1,902	»
Total des sinistres payés.	69,452	»

3o EN ASSOCIATIONS MUTUELLES SUR LA VIE, dont la durée au 1er janvier 1846 était de 8, 12, 16 et 20 ans. Les souscripteurs survivants dans ces associations obtiennent, au terme de la Société dont ils font partie, un capital formé : 1o de tous les versements immédiats ou annuels des souscripteurs inscrits depuis le commencement de la Société; 2o des intérêts que ces mêmes capitaux auront produits; 3o des intérêts des sommes tombées en déchéance.

La classe de 8 ans compte 191 souscripteurs pour un capital de 192,039 f. 48 c.

—	12	—	273	409,599 63
—	16	—	203	298,173 24
—	20	—	160	415,980 22
			827	1,315,592 57

La Musique mise à la portée

DE TOUT LE MONDE, par J. F. FÉTIS père. Troisième édition, revue, corrigée et très-augmentée, publiée en 12 livraisons in-8o à 50 centimes, par M. BRANDUS et Ce, successeurs de SCHLESINGER, éditeurs de musique, 97, rue Richelieu.

Les abonnés de la Gazette musicale recevront cet ouvrage gratis.

Le souvenir que nous avons gardé de ce livre à sa dernière édition, la haute idée que nous donnent de celle-ci les quelques livraisons qui ont déjà paru, nous permettent de recommander cet ouvrage à nos lecteurs comme une *véritable encyclopédie musicale* et l'exposé le plus simple et le plus lumineux de toutes les parties de cet art.

Objets d'art (EMBALLAGE D') précieux et fragiles, maison COTEL, place du Louvre, 8. M. Cotel,

dont nous avons parlé dans notre no du 6 mars dernier, nous communique une lettre que lui adresse M. PRADIER pour lui annoncer la bonne réception de tout ce qu'il lui a emballé par ses procédés, et par laquelle il donne son approbation complète à ce nouveau système perfectionné pour l'emballage des grands groupes en marbre et l'assure de ses encouragements.

M. Horace Vernet a également adressé à M. Cotel une lettre par laquelle il lui témoigne sa satisfaction pour les compléments de ses emballages, et lui promet de le recommander : 1o pour son système d'emballage avec châssis matelassé perfectionné pour les cadres à ornements de grande fragilité; 2o pour sa caisse à rouleaux, qui facilite le transport des grandes toiles, et dont la perfection est complète. Nous félicitons de nouveau M. Cotel pour les ingénieux procédés d'emballage qui protégent si bien les œuvres des artistes contre toute chance de dégradation, et qui leur permet de satisfaire aux exigences des douanes et octrois, sans que les employés puissent rien déranger de ce que renferment les caisses, puisqu'il leur suffit pour opérer leur vérification d'ôter seulement quelques vis.

Papiers peints. Maison BARBÉDIENNE, boulevard Poissonnière, no 30.

La mission que nous avons acceptée de n'admettre dans notre revue que des maisons de premier ordre nous devient chaque jour d'autant plus facile à remplir que nos renseignements acquièrent plus d'exactitude au fur et à mesure que s'étendent nos investigations. Pour la spécialité qui nous occupe, notre choix a bientôt été fait; il nous était naturellement indiqué par la célébrité si justement méritée des bronzes de la société Collas et Barbédienne, que l'on a le plaisir de rencontrer dans le même établissement; aussi, n'avons-nous pas été surpris de retrouver dans les salons réservés à l'exposition des papiers de tenture les mêmes conditions de goût exquis et de sentiment artistique.

Exposons d'abord à ceux de nos lecteurs étrangers qui l'ignorent ce fait incontestable et incontesté, que la France, et particulièrement Paris, est le pays où la fabrication du papier peint ne laisse plus rien à désirer sous les rapports de dessin, d'harmonie des couleurs et d'exécution. Ceci posé, disons que le mérite de M. Barbédienne ne consiste pas seulement dans le goût qui dirige son choix dans les fabriques les plus renommées, ce goût exquis le sert parfaitement encore pour faire accepter par le fabricant des dessins dont il donne l'idée. Nous devons féliciter aussi M. Barbédienne des procédés ingénieux qu'il a imaginés pour diriger facilement sa clientèle dans le choix des papiers dont elle désire faire emplette; des panneaux mobiles, de différentes dimensions et garnis de leurs bordures, baguettes, torsades ou tuyaux, sont autant de spécimens qui permettent d'apprécier à l'avance et d'une manière certaine quel sera l'effet d'un papier de tenture dans son ensemble complet, à la lumière ou en plein jour. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les assortiments de la maison Barbédienne embrassent tous les genres compris dans ce qu'il y a de plus simple et de plus riche, de plus coquet et de plus sévère, et que, parmi ses papiers de luxe, quelques-uns sont l'imitation parfaite des plus riches étoffes de soie et de brocart d'or.

COMPLET. ***En vente à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60.*** **COMPLET.**

PATRIA

ÉPIGRAPHES : La France... le véritable soldat de Dieu. (SHAKESPEARE. *King John.*)
Le plus beau royaume après celui du ciel. (GROTIUS. *De jure belli et pacis.*)

LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE

MORALE ET MATÉRIELLE

Ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle de la France et de ses colonies.

PRINCIPALES DIVISIONS

DE L'OUVRAGE.

Géographie physique et mathématique. — Physique du sol. — Météorologie. — Géologie. — Géographie botanique. — Zoologie. — Agriculture. — Industrie minérale. — Travaux publics. — Finances. — Commerce et Industrie. — Administration intérieure. — État maritime. — État militaire. — Législation. — Instruction publique. — Géographie médicale. — Population. — Ethnologie. — Géographie politique. — Paléographie et Numismatique. — Chronologie et Histoire. — Histoire des religions. — Langues anciennes et modernes. — Histoire littéraire. — Histoire de l'architecture. — Histoire de la sculpture et des arts plastiques. — Histoire de la peinture et des arts du dessin. — Histoire de l'art musical. — Histoire du théâtre. — Colonies.

N. B. — *A chacun des titres qui précèdent, il faut constamment ajouter ces mots :* DE LA ou EN FRANCE, *afin d'attribuer à ces titres leur véritable sens.*

NOMS DES AUTEURS

DE PATRIA.

MM. J. AICARD; Félix BOURQUELOT, ancien élève de l'école des Chartes; A. BRAVAIS, docteur ès-sciences, professeur de physique à l'école polytechnique; F. CHASSERIAU, maître des requêtes, historiographe de la marine; A. DELOYE, ancien élève de l'école des Chartes; Dieudonné DENNE-BARON; DESPORTES*, avocat; Paul GERVAIS*, docteur ès-sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier; JUNG*; Léon LALANNE*, ingénieur des ponts et chaussées; Ludovic LALANNE*, ancien élève de l'école des Chartes; LE CHATELIER, ingénieur des mines; A. LE PILEUR*, docteur en médecine; Ch. LOUANDRE; Ch. MARTINS*, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Victor RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux; P. RÉGNIER, de la Comédie-Française; Léon VAUDOYER, architecte du gouvernement; Ch. VERGÉ*, docteur en droit.

Les noms marqués d'un astérisque indiquent les collaborateurs du MILLION DE FAITS.

UN TRÈS-FORT VOLUME IN-12 (en deux parties), format du **MILLION DE FAITS**, de 2,500 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques, et un index général alphabétique. — **Imprimé en caractère nompareille.**

Orné de plus de 300 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8.

Prix : broché en deux parties, 18 FRANCS; franco par la poste, 22 FRANCS, sur demande accompagnée de mandat; élégamment cartonné avec toile anglaise, 20 FRANCS.

Modes.

Longchamp a manqué cette année à l'inauguration des modes nouvelles ; des rafales de pluie, de vent et de grêle ont écarté de cette promenade la population élégante, mais frileuse, qui la rend ordinairement si brillante, et les nombreuses personnes étrangères à Paris qui se pressaient dans les allées des Champs-Elysées n'ont eu que le spectacle de cette multitude de petites voitures dans lesquelles on semble descendre plutôt que monter, et qui ont remplacé depuis quelques années les équipages de luxe, dont l'élévation mettait si bien au point de vue de l'œil de l'observateur les toilettes recherchées des fem

Costume d'enfant. Toque écossaise, pardessus en velours, caleçons garnis de broderies, guêtres en tricot.—*Costume de jeune fille.* Chapeau blanc orné d'une plume, caraco en cachemire, collerette plissée fixce par une cravate.— *Costume de femme.* Robe de soie rattachée par des choux en ruban, chemisette à jabot, bonnet de lingerie.

mes qui donnent la mode ; aussi est-ce avec peine que nous avons pu recueillir les costumes de jeune femme, de jeune fille et d'enfant représentées par notre gravure.

Ce n'est donc pas à Longchamp qu'on a pu trouver la mode; il a fallu, nouveau Christophe Colomb, la découvrir :

Pour les étoffes, dans l'exposition que la maison Delisle offre depuis quelques jours à sa riche clientèle, dans les immenses galeries de l'hôtel Sainte-Anne, remplies des plus beaux produits des fabriques françaises ;

Pour les façons de robes, de manteaux et de mantelets, dans les ateliers de mesdames Camille, de Latour, etc.;

Et enfin pour les coiffures, dans ceux des magasins et salons de nos modistes renommés qui n'ont pas craint de montrer de suite leurs nouveautés, que d'autres, comme Alexandre et Beaudrant, ont cru devoir celer encore pour leur donner l'attrait d'un mystère dont il nous sera cependant prochainement permis de lever le voile.

Nous allons indiquer les résultats généraux de nos découvertes dans les diverses provinces de la mode :

Robes. — Le genre redingote prédominera encore, mais les basques et caracos seront supprimés et les corsages se termineront par une ceinture ; les manches, pour les robes d'étoffes légères, seront justes par le haut et s'élargiront un peu par le bas pour se réunir en fronces maintenues par un petit poignet ; les corsages de redingote seront plats ou froncés, selon que la taille sera plus ou moins bien prise et irréprochable ; la variété des garnitures sera telle qu'il deviendra impossible d'en décrire les mille caprices ; volants, biais, chicorées, seront indistinctement employés ; cependant, pour le printemps, nous pouvons assurer la suprématie aux ruches fermant le corsage, y simulant des revers, pour s'évaser ensuite en tablier de chaque côté de la jupe.

Etoffes. — La vogue paraît assurée aux taffetas de mai à petits carreaux semés de fleurs ou à mille raies droites ou ondulées ; le taffetas uni ou glacé, bleu, rose, vert, paille ou gris-perle, sera également bien porté.

Mantelets. — Les couleurs claires et unies seront en grande faveur, et la dentelle sera employée à profusion sur ces vêtements de fantaisie.

Coiffure. — La coupe adoptée pour les chapeaux sera ronde et fermée du bas ; la calotte ronde et peu haute sera placée plus droit que celle de l'année dernière ; la passe continuera à être assez courte des joues ; les branches de fleurs et même de fruits seront l'ornement obligé de toute coiffure jeune et coquette.

Parmi les magasins dont la position centrale attire l'attention nous citerons ceux de Lucy Hocquet, dans lesquels nous avons remarqué des pailles de fantaisie dont les dessins et la forme appartiennent spécialement à cette maison ; des pailles de riz dont la calotte, percée de crevés d'étoffes, est ornée d'un saule marabout nué et pendant sur la passe ; des capotes de crêpe, coupées de lames de paille de riz et coulissées d'une manière toute nouvelle ; des chapeaux de crêpe nankin, recouverts de biais de tulle et ornés de fleurs de la même nuance, et enfin le crêpe Mars, consacré spécialement à un chapeau dont la forme, garnie de petits bouquets de violettes et d'une lame de paille de riz formant ornement à la Marie Stuart sur la passe, était exclusivement réservée à la grande artiste qui, depuis longues années, avait patroné de sa clientèle la maison Lucy Hocquet.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 21e livraison. *Jardin fruitier.* — *Jardin potager.* Traité 69. Signé : A. Du Breuil. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Premiers principes de médecine; par Archibald Billing. M. D. A. M. F. R. S membre du sénat de l'Université de Londres, etc., etc.; traduit de l'anglais sur la quatrième édition, par Achille Chéreau, docteur en médecine. Un vol. in-8 de 380 pages. — Paris, Victor Masson.

HISTOIRE.

Géographie militaire de l'Europe; par le colonel de Rudtorffer ; traduit de l'allemand, par L. A. Unger. Première partie. Un vol. in-8 de 444 pages. — Paris, Corréard.

L'ouvrage aura 2 parties d'environ 800 pages à deux colonnes.

Dictionnaire géographique, historique, administratif, industriel et commercial de toutes les communes de la France et de plus de dix mille hameaux qui en dépendent ; par A. Girault de Saint-Fargeau. Tome III. (N à Z.) Fin de l'ouvrage. Un vol. in-4o de 848 pages, avec 39 gravures. — Paris, Firmin Didot.

Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre, recueillis et publiés par Jules Delpit. Tome Ier. — Archives de la mairie de Londres, du duché de Lancastre, de la Bibliothèque des avocats et de l'échiquier. (Première partie.) Un vol. in-4o de 620 pages. — Paris, Dondey-Dupré.

L'ouvrage sera publié en trois parties.

— A une époque de mouvement et d'agitation, où tout s'improvise, on regarde comme prodigieux, et presque impossibles, les travaux patients de ces Bénédictins, qui y consacraient une vie entière et souvent l'existence de plusieurs religieux, écoulée dans le silence du monastère.

Toutefois, quelques artistes laborieux rappellent de nos jours, par des productions analogues, le génie du moyen âge. Parmi eux, on remarque un écrivain enlumineur, M. V. Bouton, dont la réputation s'établit sur des manuscrits en écriture gothique d'une exécution parfaite. Nous avons sous les yeux un *livre de mariage* qui, récemment sorti de ses mains, est d'une richesse et d'un goût admirables. On le dirait sorti des pieuses cellules de Chelles, de Meilleraye ou de Jumièges. Le jeune auteur de ce volume s'est vraiment distingué dans la composition de ce bijou, où la pureté du vélin est surpassée par l'éclat de l'or, la fraîcheur étonnante des couleurs. Toutes les pages, si noblement rehaussées d'enluminures, sont parsemées de fleurs-de-lis d'or sans nombre, symbole de toute pureté, emblème de la Vierge. Une fois relié comme il mérite de l'être, ce livre de prix serait l'un des plus gracieux présents qui puisse figurer dans une corbeille de mariage.

On peut s'adresser, pour le voir, à M. V. Bouton, 146, rue Saint-Honoré.

Les Salles de spectacle de Paris.

C'est une idée nouvelle, — chose rare, — et une idée heureuse que vient d'avoir et de mettre à exécution le directeur anonyme de la librairie Sainte-Anne. Les *Salles de spectacle* sont des vues générales de l'intérieur des théâtres de Paris, gravées avec soin, d'après des dessins de M. Vigneule, architecte sous-inspecteur des travaux publics au département de la Seine, et coloriées un peu trop vite. Chaque planche, du format grand in-8o et imprimée sur du papier-carton, représente une salle entière vue du milieu de la scène, c'est-à-dire les stalles d'orchestre, les loges, les galeries, le parterre et jusqu'au dernier amphithéâtre. Pour pouvoir se conserver à plat dans son enveloppe de carton, elle est divisée en plusieurs morceaux qui se montent en un instant comme les modes de la *Physiologie*. Le manteau d'Arlequin, en s'ajustant sur la salle, lui donne la forme circulaire qu'elle doit avoir. La couverture de carton sert d'affiche et de guide. On y trouve réunis une foule de renseignements utiles, tels que l'histoire sommaire du théâtre, le nombre des loges, le prix des places au bureau ou en location, etc. Une salle coloriée ne se vend cependant que 2 francs.

Les *Salles de spectacle* s'adressent surtout aux étrangers, à tous ceux qui, n'ayant pas le bonheur d'habiter Paris, désirent connaître ou se rappeler ses théâtres. Mais elles seront souvent utiles aux Parisiens. Désormais les maîtresses de maison pourront, en consultant leur petit modèle, faire leur budget, choisir elles-mêmes, sans quitter leur boudoir, les loges les plus commodes et savoir d'avance où elles seront placées ; car chaque loge est numérotée et porte l'indication des places qu'elle contient et du prix qu'elle coûte, soit au bureau, soit en location, par année, par mois et par jour.

Ont paru : le *Théâtre-Français*, l'*Opéra*, l'*Opéra-Comique*, les *Variétés*. Les autres salles paraîtront prochainement.

Correspondance.

A M. F. de B., à Villers en Argonne. — No I. Tell perd le fils ; No II. Tell père, Tell fils, ou *tel père tel fils.*

A M. P. P., à Châteaubriant. — Cela changerait les conditions économiques de l'entreprise qui a été calculée dans sa condition actuelle.

Rébus.

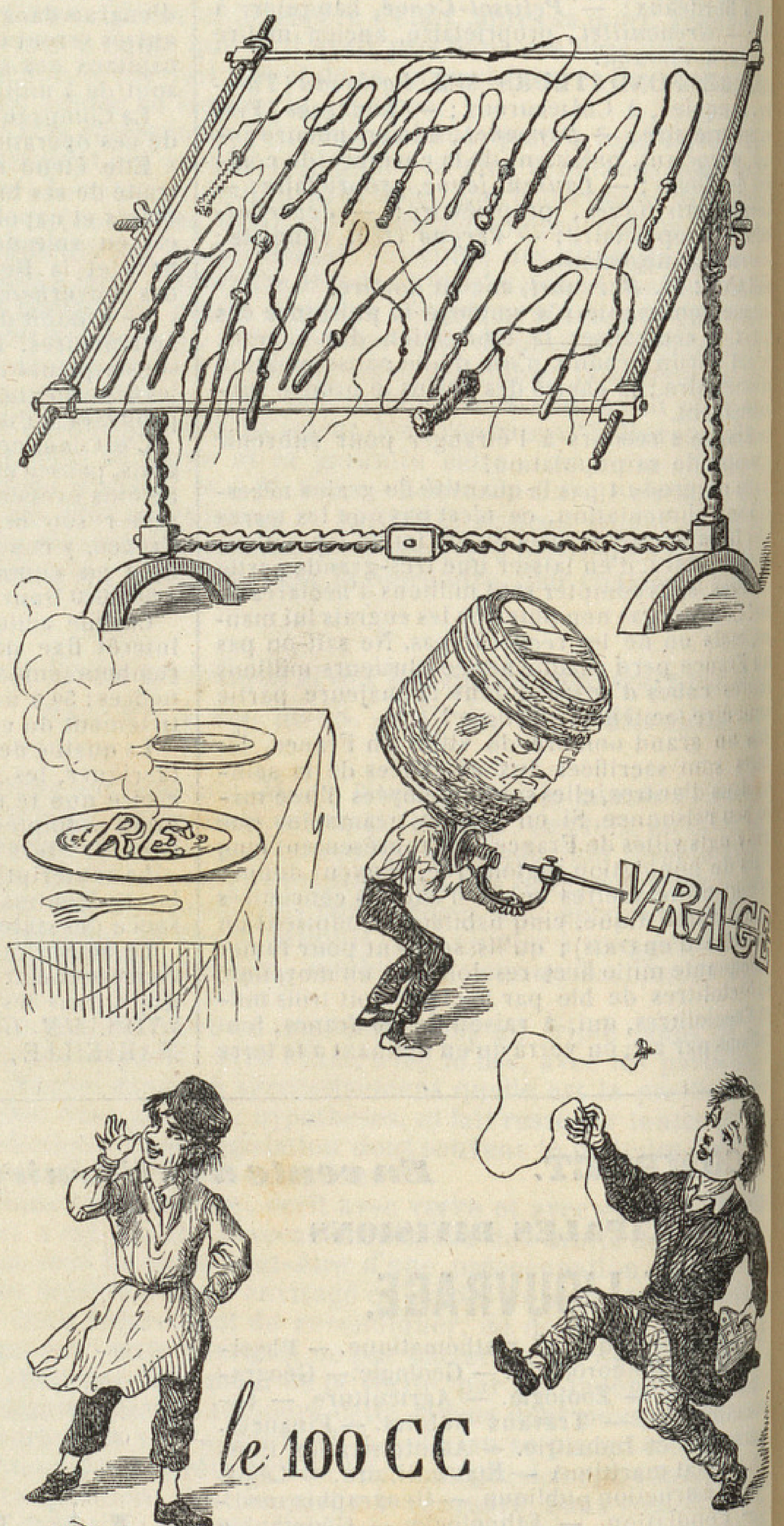

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Soyez bons pour les pauvres, tendez-leur la main, nourrissez-les.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

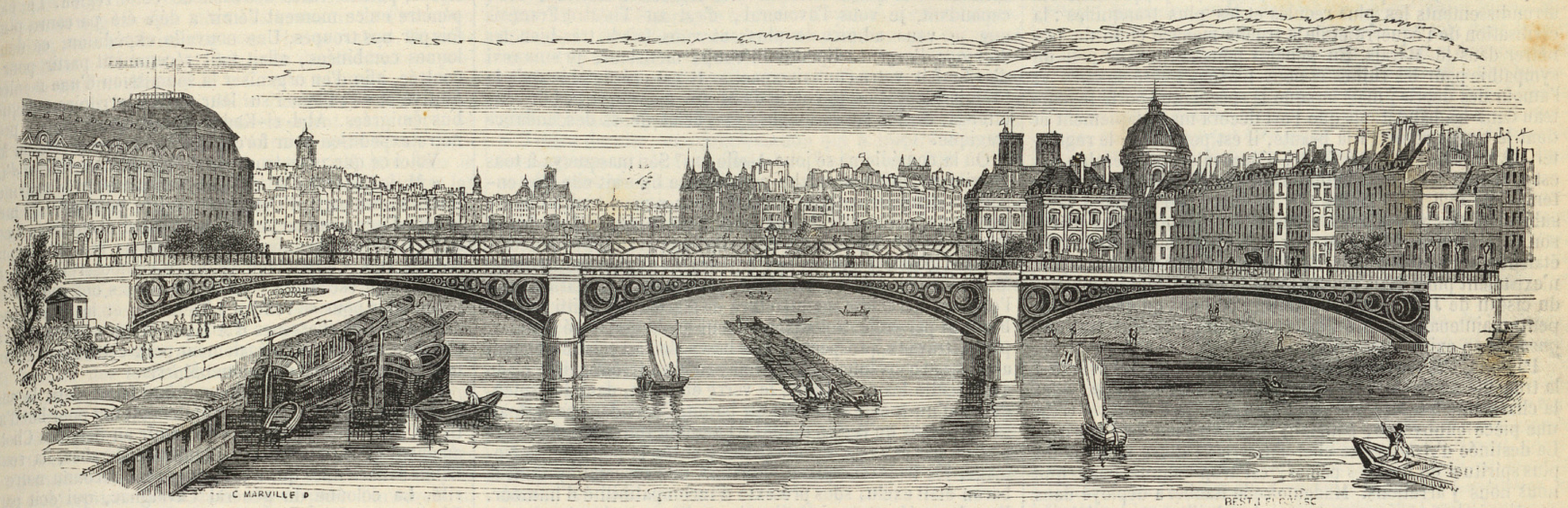

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 216. Vol. IX. — SAMEDI 17 AVRIL 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Steeple-chase de la Croix-de-Berny, le départ.* — **Histoire de la semaine.** — **Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.** *Vue extérieure du tube propulseur; convoi en marche; coupe du tube propulseur; vue extérieure du bâtiment où se trouve la machine; vue des machines pneumatiques.* — **Les Paquebots transatlantiques.** Ligne du Havre à New-York. — **Travaux de la ville de Paris.** — **Les quatre éléments d'autrefois.** Etudes par Bertall. *La Terre; l'Air; l'Eau; le Feu.* — **Petits moyens de faire fortune.** Le vieux voisin, par M. Christophe. — **Les Promenades de Paris.** Le Jardin des Plantes. *Vue à vol d'oiseau; les ours; la galerie des singes; intérieur des galeries d'histoire naturelle; intérieur du cabinet d'anatomie comparée.* — **Bulletin bibliographique.** — **Principales publications de la semaine.** — **Annonces.** — **Chronique musicale.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

Courrier de Paris.

Enfin, le grand livre du sport vient de s'ouvrir pour l'année 1847. Le steeple-chase de Berny a eu lieu dimanche. Dès le matin, la route s'était couverte de nombreux véhicules, et les abords du turf étaient assiégés par une foule considérable. On ne peut pas dire que le ciel ait souri à un si grand jour, mais qui donc s'en inquiétait? le tableau qu'offrent les fêtes parisiennes n'a-t-il pas toujours son effet de pluie? Le mauvais temps ne cause plus de surprise qu'aux provinciaux, les vrais Parisiens le comprennent dans tous leurs programmes, et se règlent en conséquence; les fringants attelages se hérissent de paraverses, les cavaliers s'enveloppent de burnous; il y a même des piétons en socques, et certains sportmen de contrebande ne déploient leurs grâces qu'à l'abri du parapluie. La plupart néanmoins ont tenu tête à l'orage, et la course a été fournie aussi brillamment que le permettaient les circonstances. Si le sport a un peu et même beaucoup barboté, ce n'est qu'au retour: cette brillante caravane de gentlemen-riders, de chevaux anglais, de derbys, de *ladies sporting* et de jockeis ressemblait beaucoup à une déroute en plein déluge. C'était une scène d'inondation ornée de vestes de satin aux couleurs tranchantes. Aussi l'hippodrome qui, lors du tracé, avait été trouvé excellent pour cette excursion chevaline et chevaleresque, perdit singulièrement dans l'esprit des amateurs au moment du turf. Les chevaux s'empêtraient dans l'arène bourbeuse d'où les cavaliers avaient toutes les peines du monde à s'arracher avec eux. Que la France pleure et se voile la face, la victoire lui a échappé. Le *handicap* est acquis aux fils d'Albion. C'est le Waterloo de notre sport; mais il faut reconnaître que les Anglais étaient vingt

Steeple-chase de la Croix-de-Berny. — Le départ.

contre un. Convenons pourtant que sur ce terrain-là, qu'il soit détrempé ou non, nos voisins d'outre-Manche ont bien souvent l'avantage; mais l'ont-ils toujours obtenu? En compulsant les annales du passé, le sport français trouvera sans peine des consolations. Quand les Anglais nous battent sur le turf, leur victoire n'est qu'une revanche. Cela mérite d'être signalé.

Sachez donc que le sport français n'est pas d'une origine aussi récente qu'on le croit généralement. Cet héritier des tournois et des carrousels jeta quelque éclat sur les dernières années du règne de Louis XV. En 1777, tout Paris s'entassait dans la plaine des Sablons pour assister à la course de *Northumberland* et de *Comus*, les *Fitz-Emilius* et les *Drummer* de l'époque, l'un appartenant au marquis de Conflans, et l'autre au comte d'Artois. L'année suivante, à l'occasion d'un pari de 15,000 francs proposé par le même prince, et tenu par le duc de Chartres (Philippe-Egalité), la branche cadette battit la branche aînée. Aux courses de Fontainebleau, en 1780, un certain *Glosworn*, fils d'*Eclipse*, appartenant à M. de Lauraguais, eut l'insigne honneur de triompher des coursiers de lord Claremont, l'un des plus glorieux tenants du turf britannique. Dès cette même époque, des courses de printemps et d'automne étaient instituées à Paris, elles avaient lieu dans le parc royal de Vincennes et la généalogie des illustres coursiers n'était pas moins bien établie ni moins brillante que celle de leurs nobles maîtres: c'étaient le comte d'Artois, le duc de Chartres, les princes de Guemenée et d'Hénin, MM. de Lauzun, de Conflans et de Fitz-James; les plus renommés *sportmen* d'Albion venaient se faire battre sur le sol français. En présence des résultats actuels, il est évident que la révolution a causé de grands préjudices au sport parisien, et que l'ancien régime s'entendait mieux que le nôtre à l'amélioration des chevaux. Aussi n'est-ce pas sans raison que le marquis de Dangeau disait: « Pour le démêlé de l'office et de l'écurie, il n'y a rien de tel qu'un gentilhomme, toutes ces belles choses ne sont guère à la portée des bourgeois. »

La campagne d'été promet d'être brillante, principalement pour les maçons. Paris se redresse et s'aligne de tous les côtés. On perce des rues, on bâtit des passages, on construit et reconstruit des maisons. Voltaire, qui, dans une lettre célèbre, accusait de négligence l'édilité parisienne, n'aurait aujourd'hui que des éloges à lui adresser. Notre cité est une pupille chérie que tous ses parrains ou tuteurs veulent embellir à l'envi. Voltaire pourrait même trouver qu'on l'embellit trop. A force de tourmenter la taille de Paris, cette taille devient gigantesque et difforme; en outre on la cuirasse d'un corset de moellons qui finira par lui donner un aspect monotone et partant fort peu récréatif. Chacun peut prévoir le moment où notre grande ville ne sera plus qu'une oasis de pierres de taille, et qu'une immense couche de bi-

tume et d'asphalte. Les arbres auront totalement disparu de son enceinte, et se seront réfugiés sur les toits; pour voir un peu de verdure il faudra regarder les cheminées. La Ninive moderne n'aura plus rien à envier à l'ancienne, ses jardins auront été transplantés sur les balcons et les terrasses de ses maisons. Si cette pétrification universelle inspire les plus vifs regrets aux âmes rêveuses, la spéculation s'en réjouit. Après avoir transformé la physionomie des quatiers les plus populeux, la spéculation ne doit pas s'arrêter en si beau chemin; elle poussera ses conquêtes jusque dans les arrondissements les plus reculés et les plus tranquilles : la civilisation de l'équerre et de la truelle menace enfin de pénétrer dans le Marais. En général nous éprouvons peu de sympathie pour les ruines et nous n'avons guère le culte et l'amour des débris; mais lorsque la spéculation porte le marteau dans les habitations que l'art décora magnifiquement et dont le temps respecta la beauté, il est permis de le regretter. La destruction de l'hôtel Carnavalet est résolue. Il est vrai que cette destruction avait commencé depuis longtemps et que la demeure de madame de Sévigné avait subi bien des mutilations. L'escalier délabré avait perdu son caractère grandiose et son style; les murs intérieurs étaient badigeonnés, et les dorures et les panneaux sculptés n'existaient plus; mais du moins on avait respecté les œuvres du ciseau de Jean Goujon : il est fort douteux qu'elles échappent maintenant à la destruction, puisqu'un intérêt d'*alignement* en exige le sacrifice.

Passons, s'il vous plaît, de l'hôtel de madame de Sévigné à la tragédie de Racine. On vient de reprendre *Athalie*, dont la charmante *bas-bleu* du siècle de Louis XIV a dit : « C'est une pièce ennuyeuse, pourtant Racine a bien de l'esprit. » La destinée d'*Athalie*, ce chef-d'œuvre de notre scène et du plus spirituel de tous les poëtes, est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Mademoiselle Rachel a déployé dans ce rôle si plein et si court toutes les brillantes qualités de son talent, et principalement l'énergie impétueuse et la diction savante; c'était la grande attitude et le geste impérieux et dominateur de la mère et grand-mère de tant de rois; bref elle a donné à ce rôle l'ampleur et la majesté tragique, et elle a réussi dans cette entreprise si difficile pour une jeune et belle personne, celle de se vieillir et d'accuser le *poids* de quatre-vingts ans lorsqu'on en a vingt-cinq. C'est à tort qu'on avait fait courir le bruit de la démission de la grande tragédienne. Mademoiselle Rachel ne quittera pas le Théâtre-Français, elle a fermé l'oreille à des offres qui lui venaient de très-haut lieu et qui l'auraient enlevée pour une année à notre scène. D'un autre côté rien n'est moins fondé que cette autre intention qu'on lui attribuait, d'aspirer ouvertement à la direction de la Comédie-Française. Régner au théâtre par la passion, l'art et le talent, cela suffit à l'ambition de notre tragédienne, et cette part est assez belle pour qu'elle s'en contente.

Il est assez ordinaire du reste que la quinzaine de Pâques autorise de pareils bruits : n'est-ce point la saison des arrangements et dérangements dramatiques? Les théâtres exécutent leur chassé-croisé annuel et pratiquent le libre échange. L'un troque son ténor contre une basse-taille, tel autre congédie son tyran et son niais; les amoureuses sont aux enchères; les Talma, les Elleviou, les Tiercelin et les Potier de la province viennent déclamer la tirade ou murmurer la cavatine et le calembour sous les arbres du Palais-Royal. Tous, ils sont à la recherche d'un directeur. Pauvres gens! quelle position dramatique! que d'espérances avortées! combien de rêves évanouis! on arrive pour la moisson, et l'on trouve que les vendanges sont faites. Les bravos, les triomphes, la gloire et la fortune, toutes ces belles choses, il faut les ajourner à un autre mois d'avril. C'est toujours l'histoire du *pot au lait*, et la vie humaine vue sous une de ses faces les plus lamentables. En ce triste sujet des espérances déçues et des projets qui tournent en fumée, ne sommes-nous pas tous plus ou moins des comédiens de province? Nous cherchons des rôles qui nous échappent et des emplois qui ne sont pas faits pour nous. Vous croyez tenir le succès, et c'est un échec qui vous arrive. Tel est parfois le lot des plus habiles et des plus positifs. Exemple : M. Scribe et son *Daranda* au Gymnase. Ce Daranda est un être imaginaire, une espèce de sylphe ou de mannequin enchanté dont un avocat tient les fils et fait mouvoir les ressorts dans un but de moralité. Il s'agit de guérir l'imagination exaltée d'une jeune femme qui s'écrie à chaque instant du jour : *Etre aimée ou mourir*, et qui voit partout l'*ombre d'un amant*. Le mari à l'insu duquel s'opère cette grande cure aurait parfaitement le droit de dire : « De quoi se mêle mon ami l'avocat? ne puis-je pas guérir moi-même ma femme? » Mais c'est un époux débonnaire, sous des apparences de lion; il est d'ailleurs trop heureux de recueillir les bénéfices de l'opération. Sur ce fond usé jusqu'à la corde, l'ingénieux académicien a jeté les brillantes fleurs de sa fantaisie; mais il lui était impossible d'en déguiser absolument la vétusté et, en certains points, l'inconvenance. Les antithèses piquantes, les mots fins, le badinage élégant et les gentilles malices qui aiguisent le dialogue ont heureusement détourné la foudre qui commençait à gronder. Et puis comment se décider à envelopper dans le désastre un fort joli rôle, joué avec une verve charmante par mademoiselle Désirée?

Quant à *Ether et Magnétisme* des Variétés, et à *la Chaise pour deux* du Vaudeville, l'une et l'autre pièce vous représentent deux succès qui ne tirent guère à conséquence et que nous n'enregistrons que comme acquit de conscience.

Puisque nous avons parlé de M. Scribe et de mademoiselle Rachel, voici un petit épisode qu'on peut placer ici comme supplément à la mention écourtée qui les concerne. A la soirée donnée récemment par l'une de nos notabilités de théâtre, un noble étranger, le comte de M., se sentit pris du désir de connaître M. Scribe *de visu*. Bientôt sur la désignation d'un officieux, M. de M., s'approche d'un petit vieillard à l'air pensif, à l'œil fin et au teint olivâtre : c'était le père de la célèbre tragédienne; et, sans plus d'éclaircissement, l'étranger entame la conversation par ce lieu commun de politesse. « Il y a longtemps, monsieur, que je désirais vous connaître; vos productions me plaisent beaucoup, surtout votre admirable *Juive*... Nous en donnerez-vous bientôt une nouvelle? » Au mot de productions et de Juive, l'heureux père fait un mouvement de surprise; mais la qualité et l'accent de l'étranger lui semblent une explication suffisante de son langage, et il répond en souriant : « Mais je lui ai donné des sœurs qui tiennent un rang honorable au théâtre. — A qui le dites-vous... Rebecca, Malvina, etc., cependant, je vous l'avouerai, c'est au Théâtre-Français que je vous admire le plus, et vous faites très-bien les *Mariage d'argent*. Encore un coup, monsieur, je suis ravi d'avoir fait votre connaissance. » Il est présumable qu'à la première occasion le comte de M. ne manquera pas de féliciter M. Scribe sur le nombre et l'éclat de sa descendance tragique.

Où la comédie ne se joue-t-elle pas? Son masque va à tous les visages, et elle se niche partout; ne figurait-elle pas encore l'autre jour en cour royale? Nous avions tout à l'heure un comte, cette fois il s'agissait d'un baron, M. le baron Dumoulin, ancien aide de camp de l'empereur. Dévoué comme tant d'autres braves aux labeurs de la vie industrielle, M. Dumoulin avait conçu le projet d'une association pour l'exploitation d'une manufacture de glaces. Accueilli favorablement par trois capitalistes, il leur avait tout livré : études, plans, travaux, prospectus. Les bases de l'association étaient arrêtées et convenues, et, comme sanction irréfragable, on en avait scellé les conditions, le verre en main, dans les splendeurs d'un menu aux frais du baron. Cependant on tramait sa perte sans qu'il s'en doutât; l'amphitryon allait être dépouillé par ceux qu'il nourrissait; entre la poire et le fromage, les trois complices signaient une association dont le baron était exclu, sous prétexte d'incompatibilité d'humeur. Il avait payé la carte, mais il ne la perdit pas, et la cour royale, juge du litige, a décidé que chacun de ces capitalistes trop gourmands paierait à leur amphitryon cinq mille francs à titre de dommages-intérêts, *item* un huitième dans les futurs bénéfices. Le baron n'en prétend pas moins qu'il n'a pas gagné son procès.

Ne nous laissons pas aller plus longtemps au flot des petits faits drôlatiques. Voici une publication sérieuse, qui mériterait dans cette chronique une mention assurément plus détaillée que celle que nous lui donnons; c'est un livre qui restera toujours bien au-dessus de nos éloges, c'est *Patria*, la France, la patrie, son histoire, tout son passé, tout son présent, en un mot son existence entière, concentrée dans deux volumes d'une lecture facile et attrayante. Cet excellent ouvrage, où la science est rendue accessible à tous, où elle revêt des couleurs si pittoresques et si variées, a obtenu dès son apparition un succès de curiosité devenu maintenant un succès de vogue. Les récits qu'il contient, les milliers de faits dont il présente l'ordre et l'enchaînement, l'histoire qu'il raconte, tout est positif et tout semble romanesque, c'est un livre actuel et merveilleux. Esprits légers, libre à vous de le prendre comme un roman, le roman de la civilisation; hommes graves, il vous offre un tableau sincère de la France, et vous méditerez l'ensemble des résultats qu'il met sous vos yeux. C'est la voix vivante du pays; il a des leçons pour tous les âges, des renseignements pour toutes les conditions, des directions et des résultats pour tous; hommes de science ou d'affaires, financiers, artistes, employés, légistes, écrivains, négociants, touristes, vous pouvez donc emporter dans votre poche la France, reliée en deux volumes, sous la figure et le format de *Patria*. Nous ne connaissons pas de *vade mecum* plus instructif, ni de *cicerone* plus varié et plus amusant.

— On avait annoncé pour jeudi dernier la première apparition d'une troupe de comédiens espagnols. La cour a voulu avoir la primeur de ce spectacle, et c'est aujourd'hui 17 seulement que le public parisien pourra voir à la salle Ventadour les artistes venus de Madrid pour notre plaisir. On dit beaucoup de bien du personnel de cette troupe, et nous tiendrons nos lecteurs informés. Si les acteurs sont applaudis, si les actrices sont spirituelles et jolies, si leurs chansons andalouses sont originales, si les danseuses ont de la souplesse, de la grâce et de l'énergie, nous l'irons dire au monde entier.

Histoire de la Semaine.

Les discussions financières ont rempli presque toutes les séances de la Chambre durant cette semaine, bien que les derniers jours eussent été d'abord assignés aux débats sur la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat, renvoyés ensuite à lundi prochain.

A l'occasion du projet de loi autorisant le ministère à rembourser, contrairement aux conventions passées avec les compagnies de chemins de fer, les cautionnements qu'elles ont versés, non plus après l'achèvement complet des lignes, mais par anticipation et par à-compte au fur et à mesure des progrès successifs des travaux, plusieurs membres de l'opposition ont demandé à M. le ministre des travaux publics si cette mesure n'était pas le début d'une série de concessions que le gouvernement se proposait de solliciter pour les compagnies qui avaient à peine mis la main à l'œuvre. M. Dumon, à cette question posée d'une manière très-précise, n'a répondu qu'évasivement, soit que sa résolution ne fût pas prise encore, soit que les dispositions qui se manifestaient dans une partie considérable de la Chambre l'eussent ébranlée. — Dans cette même discussion, M. Benoît Fould a entrepris d'établir que les déclarations successives de M. le ministre des finances sur la situation du Trésor étaient contradictoires entre elles et en contradiction également avec les faits; qu'il y avait sujet d'être peu rassuré, et par les faits et par les déclarations. Mais cette discussion s'est trouvée tranchée par la déclaration de M. Darblay, qui nous a promis le beau temps et une récolte plus belle encore. Dieu l'entende!

Est venu ensuite le débat sur l'émission de billets de la banque de France au-dessous de 500 fr.

M. le ministre de l'instruction publique a présenté deux projets, l'un sur les instituteurs primaires, l'autre sur l'enseignement secondaire. Nous y reviendrons.

Algérie. — On a reçu la nouvelle d'un mouvement offensif d'Abd-el-Kader au delà des Chotts, ou lacs salés, au midi de Mascara, contre les tribus du Petit-Désert et contre les Ksour, petites villes des oasis de cette région. Le pays où pénètre en ce moment l'émir a déjà été parcouru plusieurs fois par nos troupes. Une nouvelle expédition, en deux colonnes combinées, allait tout récemment partir pour cette contrée, afin d'en organiser la soumission d'une manière définitive et de ramener sur leur ancien territoire quelques tribus émigrées. Abd-el-Kader paraît avoir voulu prévenir notre expédition pour forcer ces tribus à le suivre au Maroc.

Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans *l'Echo d'Oran* :

« M. le général d'Arbouville, commandant la province par intérim, est parti d'Oran le 31 mars, pour aller se mettre à la tête d'une colonne formée à Tlemcen et destinée à couvrir notre frontière pendant les opérations qui vont avoir lieu dans le sud. Cette colonne doit se composer de huit bataillons et sept escadrons. Quatre bataillons ont quitté Oran le même jour pour se rendre à Tlemcen; et la veille, trois escadrons du 2e chasseurs d'Afrique et un escadron de spahis s'étaient mis en route également pour cette destination, sous le commandement du colonel Morris.

« Les expéditions qui doivent être faites dans le sud par MM. les généraux Cavaignac et Renault ont pour but d'anéantir les dernières ressources de l'émir au delà des Chotts, en amenant la soumission des Hamianes-Garabas, la seule des tribus sahariennes qui n'ait pas encore reconnu notre autorité. La colonne du général Cavaignac, qui doit partir de Dhaya, est spécialement chargée d'opérer contre cette tribu.

« Il paraît certain que l'émir aurait déjà fait un mouvement vers le Chott de l'ouest, afin, sans doute, d'user de son influence sur les Hamianes pour les faire persister dans l'insoumission; il voudrait, dit-on, faire évacuer tous les ksours et entraîner momentanément cette population au delà de la frontière marocaine, pour l'y mettre à l'abri de nos entreprises.

Traité avec le roi des îles Sandwich. — On a reçu des journaux d'Honolulu. Les derniers sont à la date d'avril 1846. Le *Polynesian* du 14 publie dans les trois langues les traités de commerce conclus récemment entre le gouvernement hawaïen et ceux de France et d'Angleterre. Ces documents sont littéralement semblables et reproduisent, article par article, les mêmes dispositions. Ils ont été, d'ailleurs, signés le même jour par les parties contractantes, et, pour la France par M. le consul Perrin, chargé d'une mission spéciale aux îles Sandwich.

Le même esprit de justice et d'impartialité, dont cette négociation porte témoignage, préside aux actes de l'administration, et le *Polynesian* nous en fournit encore un exemple, qui touche d'assez près les intérêts nationaux pour que nous le mentionnions.

Dans le courant de décembre 1845, pendant une courte absence de M. Dudoit, agent consulaire français aux Sandwich, qui remplit ses fonctions à la satisfaction des nationaux, plusieurs baleiniers français étaient mouillés à Honolulu, et, selon l'usage, avaient institué le doyen d'entre eux, qui se trouvait être le capitaine Letellier, de *l'Ajax*, pour commander la rade et présider au maintien du bon ordre parmi les équipages. Le capitaine Letellier, que ce service appelait souvent à terre pour empêcher les matelots de contrevenir aux règlements locaux, vit un jour les agents de police maltraiter un Anglais que l'on traînait en prison et l'accablant de coups. Il porta plainte au ministre des affaires étrangères de ces procédés, qui semblaient menacer tous les étrangers d'un traitement semblable, et sur sa requête une forte remontrance fut adressée à l'officier de police responsable. Celui-ci en garda rancune à M. Letellier, et quelques jours après, le rencontrant sur le quai, entouré de plusieurs capitaines français, il l'apostropha, et, passant des injures à la violence, le fit appréhender par la garde et conduire en prison. Le capitaine Letellier, dans cette circonstance, donna une preuve égale de sa modération et de sa confiance dans l'équité du gouvernement hawaïen. Son équipage, accouru à son secours, voulait le délivrer de force; il s'y opposa, lui ordonna de retourner paisiblement à bord, et adressa procès-verbal des faits à la même autorité supérieure, en demandant une éclatante réparation, consistant dans la destitution de l'officier de police coupable et dans des excuses.

Cette plainte fut renvoyée immédiatement à l'attorney général, chargé des affaires de la justice, qui, sur l'exposé des faits et après vérification, s'empressa de destituer le chef même de la police, et d'ordonner que des honneurs publics fussent rendus au capitaine Letellier, en guise de réparation. Les détails de cette affaire, y compris la plainte et la correspondance qui s'ensuivit, furent insérés tout au long et officiellement dans les journaux de l'île, afin qu'il soit bien avéré, dit la dépêche ministérielle, qui rend pleine justice à la modération du capitaine Letellier, que le gouvernement hawaïen désire maintenir ses bonnes relations avec les Français, dont il n'a qu'à se louer.

Nous avons cru devoir raconter cet incident avec quelque détail, parce qu'en relatant des circonstances caractéristiques des mœurs et de l'administration du pays, il montre en même temps la sécurité dont y jouissent les étrangers et la protection qu'ils y trouvent. Tous les rapports, du reste, sont d'accord sur ce point, et voient dans cette facilité de relations le gage de la prospérité future de ce pays.

Prusse. — La *Gazette universelle de Prusse* du 9 avril contient, dans sa partie officielle, des lettres patentes du roi concernant les sectes religieuses qui se forment en dehors des cultes reconnus par les lois du pays. C'est cet édit de tolérance dont, depuis un an, les journaux de l'Allemagne ont,

à plusieurs reprises, entretenu le public, et qu'on avait cru depuis indéfiniment ajourné.

Espagne. — Le changement de ministère et de politique à Madrid a donné lieu à une petite insurrection des caméristes et des écuyers-cavalcadours de la reine, tous dévoués à la reine Christine et à la politique abandonnée. On a mis immédiatement l'antichambre à sa place. — Les journaux de la capitale espagnole disent que la reine Isabelle, toutes les fois qu'elle se montre en public, est maintenant saluée par de nombreuses et retentissantes acclamations. Mais, le 6, le bruit répandu que la reine mère allait revenir de France en Espagne est venu produire une assez vive sensation. Un conseil de cabinet a été tenu, et, à la suite de délibérations prolongées, le général Manuel de la Concha est parti en poste, se dirigeant vers la France. Mille bruits ont couru à cet égard. On prétendait que le gouvernement avait reçu de Paris l'avis, inexact du reste, que la reine mère devait quitter cette capitale le 5 avril pour se rendre à Madrid dans le but de faire déclarer la reine Isabelle II inhabile à diriger les affaires de l'Etat et de faire attribuer le gouvernement du pays à la duchesse de Montpensier. Le gouvernement a aussitôt décidé que la reine Marie-Christine ne rentrerait pas en Espagne, et le général Manuel de la Concha a été dirigé en toute hâte sur Paris, avec une mission relative à cette mesure.

La reine Christine, quels que soient les projets qu'elle ait pu concevoir au milieu de ses mécomptes, n'a pas quitté la rue de Courcelles, et la cour royale de Paris a entériné, lundi dernier, des lettres patentes conférant à son époux, M. Muñoz, le titre de *duc* français *de Montmorot*. Les lettres ne disent pas la nature des services que cette dignité est appelée à récompenser.

Portugal. — Chaque jour les insurgés remportent des avantages nouveaux, et la cause de la reine se trouve de plus en plus compromise. Dona Maria insiste pour l'intervention immédiate des forces anglaises; mais l'escadre qui est dans le Tage est incertaine dans ses mouvements et attend des ordres nouveaux, qui ne peuvent tarder à lui parvenir avec les troupes de renfort dont nous avons annoncé l'embarquement.

Deux-Siciles. — Des lettres de Rome et de Naples, adressées à la *Gazette d'Augsbourg*, portent que le chevalier Agresti, envoyé par le roi des Deux-Siciles à Malte pour signer l'arrangement avec le prince de Capoue et pour le décider à venir à Naples, est de retour sans avoir réussi dans cette mission. Le prince n'a pas voulu admettre certaines conditions qui lui étaient proposées. Cependant on espère encore la conclusion d'un arrangement satisfaisant. C'est toujours l'étiquette qui semble être devenue la pierre d'achoppement.

Grèce et Turquie. — Le paquebot d'Orient *le Caire*, arrivé la nuit du 7 au 8 en rade du Frioul, après avoir relâché à Toulon par suite du mauvais temps, a apporté les correspondances d'Alexandrie du 29 mars, de Constantinople du 27, d'Athènes du 30 du même mois. Elles ne confirment point la chute du ministère grec. M. Coletti était encore au pouvoir au 30 mars. Quant au différend entre la Grèce et la Turquie, voici un extrait des nouvelles apportées par *le Caire*.

On écrit de Constantinople, le 22 mars :

« L'affaire grecque n'a pas fait un pas depuis le dernier courrier. Il paraît certain que cette question amènera de graves complications. La contre-proposition de M. Coletti a été repoussée. La Porte persiste à renvoyer à Athènes M. Musurus, avec la condition expresse qu'à son arrivée M. Coletti ira lui faire une visite d'excuses. D'un autre côté, le délai qu'elle a accordé à la Grèce expire dans quatre jours. Ainsi, il est plus que probable que, avant peu, les relations entre les deux gouvernements vont être brusquement et hautainement rompues.

« Les nouvelles reçues par ce courrier ne sont pas de nature à modifier les résolutions du divan. L'Autriche, il est vrai, inclinait depuis quelque temps pour les voies de conciliation; mais la Porte compte encore sur l'appui du prince Metternich, et lundi dernier elle a expédié un courrier extraordinaire à Vienne, avec des dépêches pour Chékib-effendi, afin qu'il agisse sur le cabinet autrichien. On en attend les meilleurs résultats. Les instructions envoyées à M. de Bourqueney sont l'approbation complète de sa conduite. Quant aux dépêches du cabinet anglais, elles sont en tous points favorables au divan, et aussi malveillantes que possible pour le gouvernement hellénique. Que l'on juge d'après cela si la Porte ne persistera pas dans tout l'orgueil de ses prétentions. Cependant, selon toute probabilité, la Grèce refusera d'y accéder; c'est donc une rupture imminente et inévitable. »

La résolution du gouvernement ottoman de renvoyer M. Musurus à Athènes est avouée par le *Moniteur grec* du 30 mars :

« Si nous sommes bien informés, dit-il, par notre correspondance particulière de Constantinople, le gouvernement ottoman serait disposé à maintenir dans toute leur rigueur les termes de son dernier ultimatum. Le gouvernement grec, de son côté, est demeuré fidèle au principe qu'il a posé dès l'origine même du débat. Nous avions espéré que le même esprit de conciliation régnerait à Constantinople et à Athènes, et que des intérêts analogues inspireraient la même conduite. Si nos prévisions sont trompées, nous aurons du moins le droit de faire à chacun sa part de responsabilité, et d'attendre avec confiance le jugement de l'opinion publique.

« Les relations de la Grèce et de la Turquie touchent à des intérêts trop importants et trop complexes pour se dénouer légèrement; l'Europe entière veille à leur maintien, l'Europe entière serait affectée de leur rupture. »

Le *Moniteur grec* donne les deux nouvelles suivantes, sans les accompagner d'aucune réflexion :

« On nous écrit de Zante que M. le général Kalergi, revenant de Londres, est arrivé dernièrement dans cette île, sur un bateau à vapeur de la marine royale d'Angleterre, mis à sa disposition par ordre de l'amirauté.

« Plusieurs journaux annoncent que trois vaisseaux anglais sont partis de Malte pour le Pirée, où ils ont ordre de rester à la disposition de M. le ministre de S. M. britannique à Athènes. »

On annonce également que le gouvernement français a fait partir de Toulon le vaisseau *l'Inflexible* pour renforcer notre station du Levant.

Haïti. — Le président de la république, le général Riché, vient de mourir. Le journal anglais l'*Express* contient les détails suivants sur les affaires d'Haïti :

« L'ancien président, Jean-Baptiste Riché, mort le 27 février, à Port-au-Prince, de retour de Goyaïves, avait soixante-dix ans, et il paraissait encore vigoureux, bien que borgne et couvert de blessures. On attribue sa mort à des fatigues inséparables du haut poste qu'il occupait. Les amis de l'ordre ont été très-satisfaits de voir le président remplacé par le général Faustin Soulouque. Ce nouveau président a publié, le 3 mars dernier, une proclamation qui a inspiré une confiance et une satisfaction générales. Toutefois, 1,200 soldats ont été envoyés à Jacmel, pour agir en cas de troubles. On doit de grands éloges au ministère (qui ne sera pas modifié) pour avoir, avec cette célérité, assuré l'élection d'un homme favorable aux réformes proposées par le ministère et adoptées et exécutées avec énergie par l'ancien président. Le général Faustin Soulouque a du cœur, et les perturbateurs le craindront.

« Riché et lui occupaient la même place lors de leur promotion à la présidence, celle de général de la place de Port-au-Prince. Une chambre extraordinaire est convoquée pour le 10 mars. »

Naufrages, accidents, éruptions de volcan. — La perte du *Tweed* a fait plus de victimes qu'on ne l'avait annoncé d'abord. Soixante-douze personnes ont péri dans ce désastre, sur lequel un des naufragés a donné de déchirants détails. En voici un extrait :

« Le vendredi 12 février, à trois heures et demie du matin, un des gabiers signala des brisants sur l'avant du navire. On fit arrêter les machines et l'on voulut virer de bord; mais il faisait un si gros temps, et la nuit était si profonde, que le navire était déjà échoué. Tout le monde, réveillé en sursaut, était monté sur le pont; les lames, soulevées par le vent du nord, qui soufflait d'une manière impétueuse, couvraient le navire et le martelaient en quelque sorte sur les brisants. On se croyait sur la côte d'Yucatan; en moins de trente minutes après le premier cri d'alarme, *le Tweed* n'existait plus.

« Mais la nuit, qui régnait encore, ne permettait pas de juger dans toute son horreur le spectacle de cette scène de désolation. Vers cinq heures du matin, le jour commençait à poindre; on put se convaincre alors de l'énormité de cette catastrophe. Qu'on se figure, sur une étendue de plus d'un mille, un amas de débris de bois, de ferrures, de provisions, de malles, d'animaux.

« On sut alors, par l'inspection des lieux, qu'on était sur le récif d'Alacranes, situé à 65 milles du point le plus rapproché de la Cote-Ferme de l'Yucatan.

« Ce récif a douze milles de longueur. La marée étant basse, ceux qui avaient pu gagner ce rivage funeste se mirent à défoncer les malles pour se procurer des vêtements et résister au froid qui les envahissait. Mais comme ils craignaient d'être noyés à la marée montante, ils purent installer, avec beaucoup de peine une des embarcations gisant sur les écueils.

« Cette embarcation partit à cinq heures du soir, pour aller chercher du secours, ayant cent milles à parcourir jusqu'à la plus prochaine terre. Cependant la marée montait toujours, et vint rendre plus étroit l'espace sur lequel les naufragés s'étaient retirés. On construisit, avec les débris, un radeau, ou plutôt un plancher, qui permit à quelques-uns de rester à pied sec sur les points envahis par la mer.

« Mais les malheureux accrochés à la machine, ne pouvant recevoir aucune espèce de secours, luttant avec l'énergie du désespoir contre la mort qui les menaçait, se décidaient peu à peu à quitter leur dernier refuge pour essayer une fuite presque impossible. Sur dix, un seul se sauvait à peine. Les tambours des roues, qui surnageaient encore, avaient reçu douze naufragés, dont trois seulement purent se sauver.

« Le 14 au matin, on organisa une espèce de sauvetage; on travailla avec une ardeur telle, que le radeau avait atteint une étendue double de son étendue primitive. On distribua un peu d'eau-de-vie, une boule de farine détrempée dans de l'eau de mer, et quelques onces de mélasse, et l'on fit le dénombrement de ceux qui avaient pu gagner le radeau. On était 69; dix étaient partis la veille avec l'embarcation, ce qui faisait en tout 79 personnes vivantes, sur 151 existant au moment de notre naufrage. Ainsi, 72 personnes avaient été englouties.

« Qu'on se représente ces 69 personnes groupées dans un espace aussi étroit, et sur ce radeau, où elles attendaient le retour de ceux qui s'étaient sauvés dans l'embarcation! Quelles angoisses, quelles douleurs, et surtout quelles inquiétudes! La faim, mais, plus terrible encore que la faim, la soif commençait à se faire sentir, et l'eau de mer, dont on s'abreuvait, irritait les souffrances en paraissant les calmer. Le besoin rend ingénieux, et quelques allumettes miraculeusement trouvées au milieu de tant d'effets vinrent inspirer à quelques-uns l'idée de distiller cette eau salée pour la rendre potable. En effet, on installa une sorte de distillerie, et chacun eut bientôt une petite ration d'eau douce.

« Les aliments recueillis çà et là sur les récifs, quelques animaux, des moutons et des porcs, des jambons, du beurre, tout cela avarié, comme on le pense bien, permettaient au moins de combattre la faim, et l'on put même faire rôtir un mouton. Enfin, le dimanche au matin, à onze heures du matin, on signala une voile à l'horizon : c'était le brick espagnol l'*Emilio*, capitaine Bernardino Camp.

« *L'Emilio*, qui d'abord n'avait envoyé qu'un canot pour le sauvetage, ayant reconnu que ce moyen était impuissant, avait mis à l'eau une autre petite yole. C'étaient les seules embarcations dont il pût disposer. Le mardi, à cinq heures du soir, les naufragés quittaient le radeau et se dirigeaient sur l'île de Pérès, voisine de ce parage, où l'*Emilio* les attendait; et le mercredi, à cinq heures du soir, ils étaient tous à bord de ce brick, qui fit voile pour Sisal (Yucatan), où ils arrivèrent le lendemain. »

— Deux marins, seuls échappés d'un équipage de vingt personnes, viennent d'arriver de Douvres à Calais. Ces deux hommes, les nommés Lepelletier et Buchet, du quartier de Granville, ont fait le rapport suivant :

« Embarqués sur le brick *Saint-Pierre*, de Granville, capitaine Milinaire, parti de Lisbonne pour Saint-Pierre-Miquelon le 8 mars, avec un chargement de sel; dans la nuit du 19 au 20 mars, un violent coup de mer a désemparé et jeté sur la côte ce navire; il a sombré de minuit à une heure. Deux chaloupes se trouvaient sur le pont : l'une d'elles a été totalement brisée; l'autre devait servir à sauver l'équipage, mais elle ne put être parée à temps et a coulé avec *le Saint-Pierre*, qui disparut, entraînant dans l'abîme dix-huit des vingt personnes qui se trouvaient à bord.

« Les nommés Lepelletier et Buchet eurent seuls le bonheur de se maintenir sur des débris dont ils formèrent une espèce de radeau; ils y restèrent pendant soixante heures, en proie à toutes les angoisses de la mort, privés d'eau, de nourriture, et menacés à chaque instant d'être engloutis par les flots.

« Le 22 mars, à midi, le capitaine Carlsen de Walberg, commandant le brick suédois *Expériment*, venant du Brésil, destiné pour Gothembourg, aperçut à une grande distance les marins Lepelletier et Buchet, signalant leur détresse; aussitôt il change de route, arrive sur eux vent arrière, et les embarque dans son navire, où ils sont l'objet des plus grands soins, des attentions les plus délicates. L'*Experiment*, continuant alors son voyage, est arrivé le 30 mars en rade de Douvres, où le capitaine Carlsen a débarqué Lepelletier et Buchet et les a envoyés à la disposition de l'agent consulaire de France. Ces hommes ont été accueillis à Douvres avec intérêt : on les a suffisamment pourvus de vêtements neufs, dont une société de secours pour les naufragés a fait généreusement la dépense. Les deux naufragés font le plus grand éloge de la belle conduite du capitaine Carlsen. »

— Un accident est arrivé dimanche soir sur le chemin de fer de Rouen, à la station de Saint-Sever. Une locomotive sortie des ateliers de Sotteville est venue se précipiter sur les derniers wagons d'un train arrêté. Une voiture de troisième classe a été brisée, et les voyageurs qui l'occupaient, ont été précipités sur la voie. Le nombre des personnes contusionnées était assez grand; quant aux blessés, on en comptait six. Trois d'entre eux ont pu se faire conduire à leurs domiciles; ils n'avaient aucune fracture. Les trois autres ont été beaucoup plus cruellement atteints par les débris du wagon où ils se trouvaient : l'un d'eux a eu la clavicule cassée; un autre, deux côtes brisées, et enfin une jeune femme a eu la jambe cassée et a reçu une forte blessure à la tête et une autre à la poitrine.

— On écrit de Copenhague, le 3 avril :

« Nous venons de recevoir des nouvelles de l'Islande, qui vont jusqu'au 13 mars dernier.

« Depuis le commencement du mois de décembre, de hautes et épaisses colonnes de fumée étaient sorties de l'Hécla, et du 10 au 15 février de nombreuses secousses de tremblement de terre avaient été ressenties à Reikiavik et aux environs, ainsi que dans le district de Thinggolden. Quelques-unes de ces secousses ont été si fortes, qu'elles ont ébranlé les maisons, et que les objets les plus lourds, tels que des charrettes chargées, ont été renversés. »

Nécrologie. — Un des noms les plus honorables et les plus purs de nos fastes militaires durant les soixante dernières années qui viennent de s'écouler, est encore à inscrire sur nos tables funéraires. Le lieutenant général comte Doumerc avait commencé, en faisant partie de l'escorte qui reconduisit les envoyés de Tippoo-Saïb dans l'Inde, la carrière militaire qu'il a si activement et si glorieusement poursuivie jusqu'en 1815. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des Alpes, celle de 1793 à l'armée du Rhin, passa à l'armée du Nord en l'an II, à l'armée du Rhin en l'an III et en l'an IV, à l'armée d'Italie en l'an V, en Vendée en l'an VI, à l'armée du Rhin les ans VII, VIII et IX, et fit partie de la grande armée de 1805 à 1814. Il est peu de bulletins où le nom du général Doumerc n'ait été cité avec distinction. A la Bérésina particulièrement, il rendit à l'armée les plus éclatants services. Demeuré dans une inactivité volontaire pendant la restauration, il fut appelé après 1830, par M. le maréchal Gérard, au commandement de la dix-huitième division militaire, mais l'heure de la retraite sonna bientôt, et si le comte Doumerc ne l'alla pas prendre au Luxembourg, « c'est, a dit le *Journal des Débats* à l'occasion de sa mort, qu'il ne consentit jamais à solliciter les distinctions qu'il avait le plus incontestablement méritées. » Il était né en 1767.

— Un chambellan de l'empereur, M. le comte de Montguyon, vient également de mourir. Il était pair de France.

— Un des plus célèbres hellénistes d'Allemagne, M. le docteur Frédéric Jacobs, est mort à Gotha, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il était membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut royal de France, et il faisait partie de presque toutes les autres Sociétés savantes de l'Europe.

— Madame de Castellane, mère du jeune député de ce nom, est morte également, il y a quelques jours. Le *Journal des Débats*, du 12, consacre à la mémoire de cette dame une touchante notice dont l'auteur s'est laissé deviner par un mot que le journal a souligné à dessein.

— A Londres est mort le célèbre imprimeur William Clowes. Il était propriétaire du plus vaste établissement d'imprimerie que l'on ait jamais vu. C'était une ville tout entière aux bords de la Tamise. M. Clowes avait été l'artisan d'une fortune honorablement et patiemment acquise. C'est lui qui, le premier, a introduit dans l'imprimerie la force des machines à vapeur.

Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.

Déjà, par deux fois, nous avons entretenu nos lecteurs des progrès et de l'avancement des travaux du chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. Le 29 novembre 1845, la construction en était assez avancée pour qu'on pût espérer de le voir bientôt ouvert à la circulation ; mais c'était compter sans les maîtres de forges, et, le 29 août 1846, nous

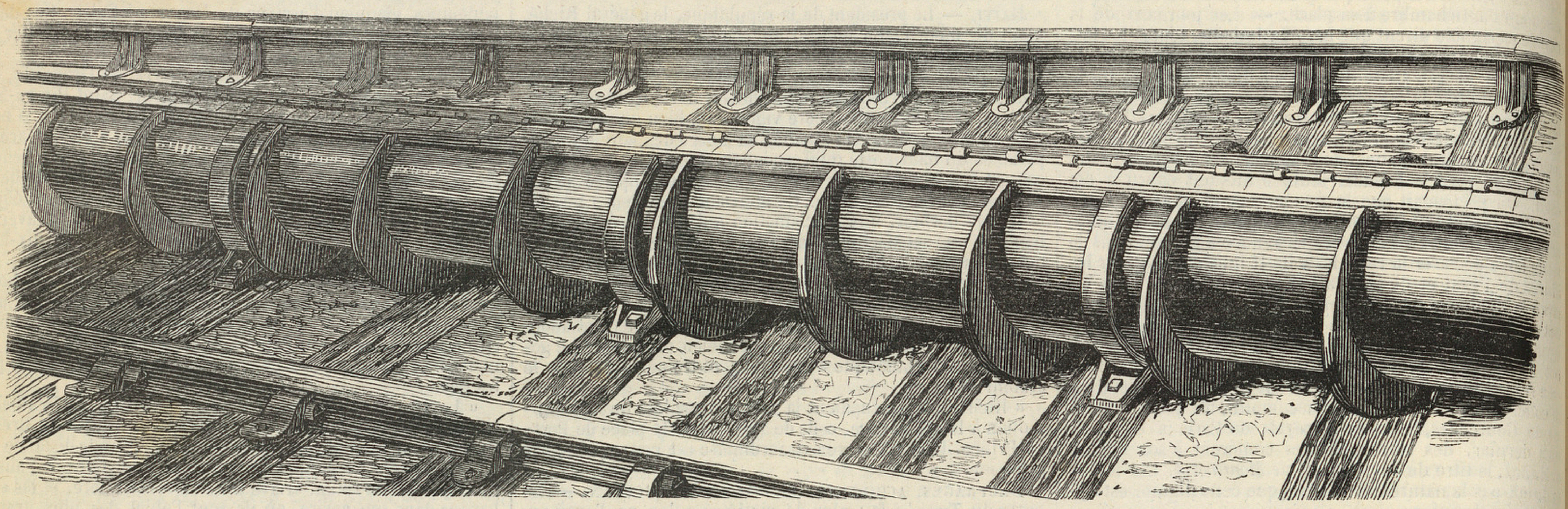

Chemin de fer atmosphérique. — Vue extérieure du tube propulseur.

pouvions encore constater, sur ce chemin, qu'un résultat peu atmosphérique, le remorquage des wagons par une locomotive qui a nom *Hercule*. Ainsi, les prescriptions de la loi avaient été, nous ne dirons pas méconnues, mais non exécutées. La faute, dit la compagnie, en est aux maîtres de forges, qui n'ont pas rempli leurs engagements pour la fourniture des tubes. Voici en effet ce qui ressort du compte rendu présenté à l'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de Saint-Germain, le 17 mars dernier. Les tubes devaient être livrés au moins de juin 1845 au mois de mars 1846, afin de pouvoir ouvrir le chemin le 1er mai suivant. Les livraisons n'étant pas commencées longtemps après le mois de juin, la compagnie demanda au ministre du commerce l'autorisation de faire entrer des tubes fabriqués à l'étranger, en payant en droits d'entrée la différence entre le prix de revient des tubes anglais et celui auquel elle avait traité avec ses fournisseurs. Le ministre répondit que les usines françaises étaient parfaitement en état de mener à bonne fin la fourniture de tous les petits tubes, au nombre de 1,800, et de 500 gros tubes sur 850. Il fixait d'ailleurs le droit à acquitter à 44 fr. par 100 kilogram. La compagnie ne devant payer à ses fournisseurs que 29 fr. 50 c. par 100 kilogrammes, les conditions imposées par le ministre du commerce pour l'introduction des tubes équivalaient à une augmentation de dépenses de 150 0/0. Force lui fut donc de s'en tenir aux usines françaises, qui, il faut en convenir, n'ont pas mis un bien grand empressement à remplir leurs engagements ; car, à l'heure où nous écrivons, la fourniture des gros tubes seule est complète ; quant aux petits tubes, sur 1,800 on n'en voit que 76 épars çà et là, et qui ont parfaitement

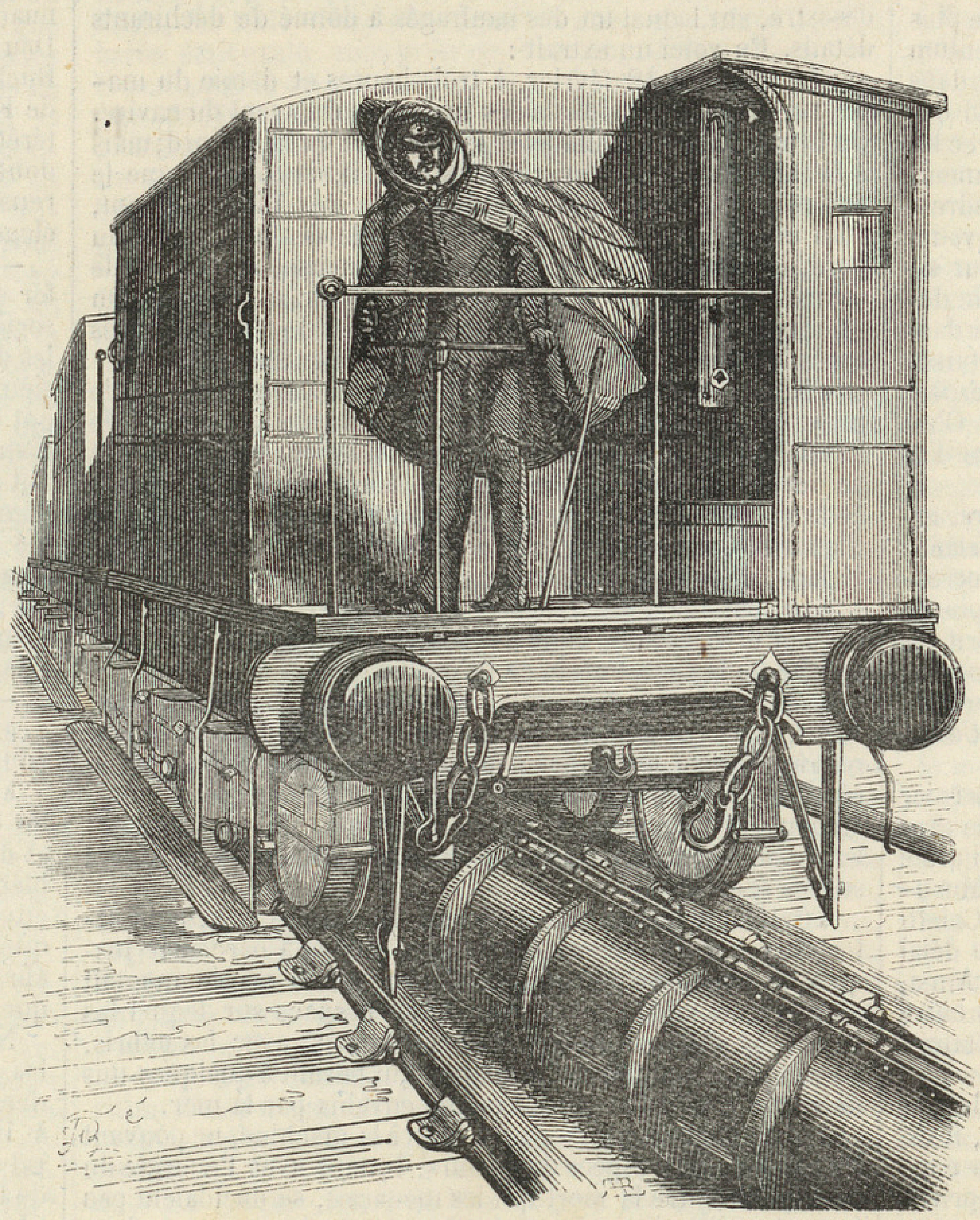

Chemin de fer atmosphérique. — Convoi en marche.

la conscience qu'à eux seuls ils ne peuvent rien : ils attendent leurs camarades.

Dans ces circonstances, la compagnie s'est décidée à exploiter provisoirement la partie seule de son chemin qui, traversant la Seine, s'élève, en passant sous la terrasse, jusqu'au parterre de Saint-Germain. C'est la seule qui ait présenté des difficultés d'exécution que nous allons rappeler en peu de mots, et c'est la seule qui résolve un problème nouveau. Les travaux entrepris par la compagnie ont eu pour premier effet de faire dépasser par le système atmosphérique les résultats obtenus jusqu'à ce jour par les machines locomotives.

« En Angleterre, dit le compte rendu, depuis près d'une année ; en Irlande, depuis près de trois ans, ce procédé est employé au service régulier des chemins de fer de Croydon à Londres et de Dalkey à Kingstown, dans des conditions d'une similitude à peu près entière avec la partie du chemin de Nanterre au Vésinet, c'est-à-dire sur des chemins à très-faibles rampes, où l'emploi des locomotives est le plus avantageux. L'intérêt plus secondaire des résultats à attendre dans ces conditions a, en conséquence, été satisfait par deux expériences successives et prolongées ; l'expérience de Nanterre au Vésinet ne peut fournir aucune indication nouvelle à la science. Pour la partie du Vésinet à Saint-Germain, au contraire, sur une rampe considérée comme inaccessible aux locomotives, il n'y avait point de précédent. L'emploi du gros tube et l'application à une pente de 35 millimètres sont deux faits entièrement nouveaux. Cette lacune dans l'expérimentation du procédé va être comblée, et l'intérêt public qui s'attachait à cette grande expérience est au mo-

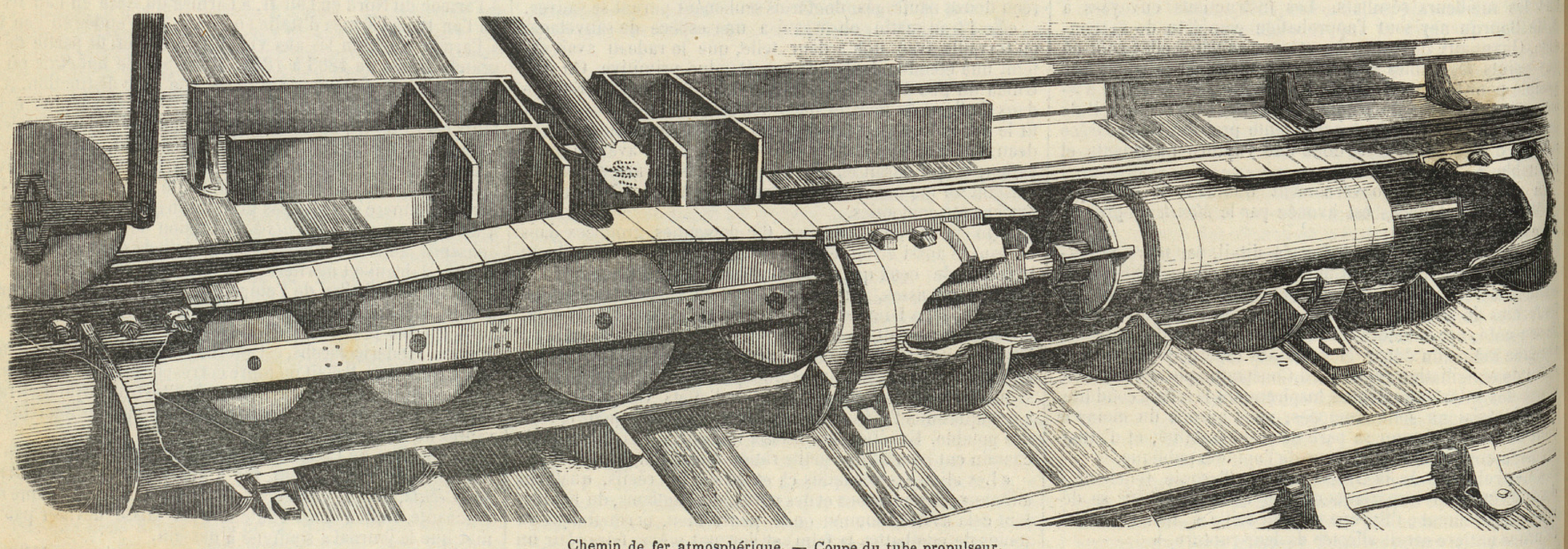

Chemin de fer atmosphérique. — Coupe du tube propulseur.

ment d'obtenir à son tour toute satisfaction. C'est, à vrai dire, la seule partie vraiment utile, vraiment importante de cette expérience.

La longueur de chemin à desservir par le système atmosphérique est, comme nous l'avons dit, de 8,770 mètres, distance qui sépare Nanterre du parterre de Saint-Germain. Mais entre Nanterre et un point placé dans la plaine de Vésinet, à l'intersection de la route royale de Paris à Saint-Germain et du chemin de fer, nous n'avons rien à vous signaler, excepté les deux machines à vapeur de 200 chevaux chacune, placées à Nanterre et à Chatou. Ces machines attendent le jour, bien éloigné peut-être, où elles pourront

utiliser leurs forces, faire mouvoir leurs grands bras, et paraissent honteuses de l'inaction dans laquelle on les laisse. Un ouvrier philosophe, devant lequel on déplorait l'inactivité de ces machines, répondit : « Au moins elles ne se chauffent pas et ne mangent pas de pain ; que peut-on leur reprocher ? »

Jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement, les locomotives continueront à faire, comme par le passé, le trajet de Paris à Nanterre, Chatou, au bois du Vésinet, et n'abandonneront les convois qu'au point que nous vous avons signalé plus haut. Nos lecteurs se rappellent que de ce point au Parterre on s'élève par un remblai jusqu'à la Seine, qui est franchie sur un pont remarquable en charpente, de six arches de 31 mètres. Les arches sont séparées en deux groupes de trois arches chacun par un remblai de 50 mètres, élevé sur une île. Après le pont se présente un viaduc d'une grande hardiesse, qui a vingt arches de 10 mètres de largeur et de 18 mètres d'élévation. Ce viaduc est, en courbe et en rampe, de 35 millimètres. Il est lié à la montagne par un immense remblai qui conduit au souterrain de 305 mètres qui passe sous la terrasse : une tranchée le sépare d'un second souterrain de 95 mètres qui aboutit au débarcadère, vaste parallélogramme situé à 7 mètres au-dessous du sol.

Voici donc le théâtre sur lequel se passent les expériences dont nous allons vous rendre compte, et qui est destiné à recevoir la foule des curieux que ce système nouveau ne manquera pas d'attirer.

Nous ne vous donnerons pas une nouvelle description du tube atmosphérique ; déjà vous le connaissez. La compagnie n'a rien modifié ni aux nervures du tube, ni à la soupape. Chaque tube, comme le montre la figure qui représente la voie, chaque tube porte un épatement percé de deux trous par lesquels on le fixe sur la traverse : deux autres traverses intermédiaires le supportent dans les intervalles entre les traverses de joint : la soupape est formée de lames de cuir recouvertes intérieurement et extérieurement de plaques de tôle, et se soulevant de 45 degrés au passage de la tige, autour d'une tringle fixée au tube. La soupape d'entrée du piston a reçu une amélioration nécessitée par le vaste diamètre du tube. Cette soupape doit s'ouvrir en sens inverse du vide, c'est-à-dire surmonter la pression de l'atmosphère pour livrer passage au piston : en supposant le vide parfait, l'effort à exercer serait donc représenté par une colonne d'air qui aurait pour base un cercle de 63 centimètres de diamètre. La manœuvre se fait au moyen d'un piston qui se meut, dans un tube vertical placé au-dessous de la voie : au moment du départ on fait le vide dans ce cylindre, le piston se meut, et la soupape s'abat. — La soupape d'arrivée n'a rien de particulier, elle s'ouvre dans le sens du mouvement et au moyen du piston. Un homme la remet en position quand le convoi a quitté la gare.

Le piston et son mode d'attache au wagon directeur sont dignes de fixer l'attention. Ce wagon directeur est double, c'est-à-dire qu'il est composé de deux parties : l'une qui représente un wagon ordinaire monté sur six roues ; l'autre est un chariot qui porte tout l'appareil de traction et peut marcher indépendamment du wagon, au moyen de petits galets et sur une voie moins large. Pendant le trajet, ce chariot est lié au wagon au moyen de tenailles et de verrous ; nous expliquerons plus loin, sur le convoi en marche, les manœuvres dont il est l'objet.

Le piston est un cylindre en bois ou en cuivre, terminé par deux cônes. Il est soutenu par une tige qui le traverse. Immédiatement derrière lui est un couteau qui soulève la soupape quand il est passé. Après le couteau vient une série de galets augmentant de diamètre, comme le montre la *coupe* du tube propulseur, jusqu'à ce que la tige, qui forme un angle de 45 degrés, soit passée : les galets suivants laissent redescendre peu à peu la soupape ; derrière et extérieurement se trouve un autre galet qui presse sur la soupape et la referme complétement. On ne se sert pas du cylindre réchauffeur, employé en Angleterre, pour fondre la graisse et refermer hermétiquement la soupape. Le piston est équilibré par un cylindre en bois de 2 mètres de long, formant contre-poids.

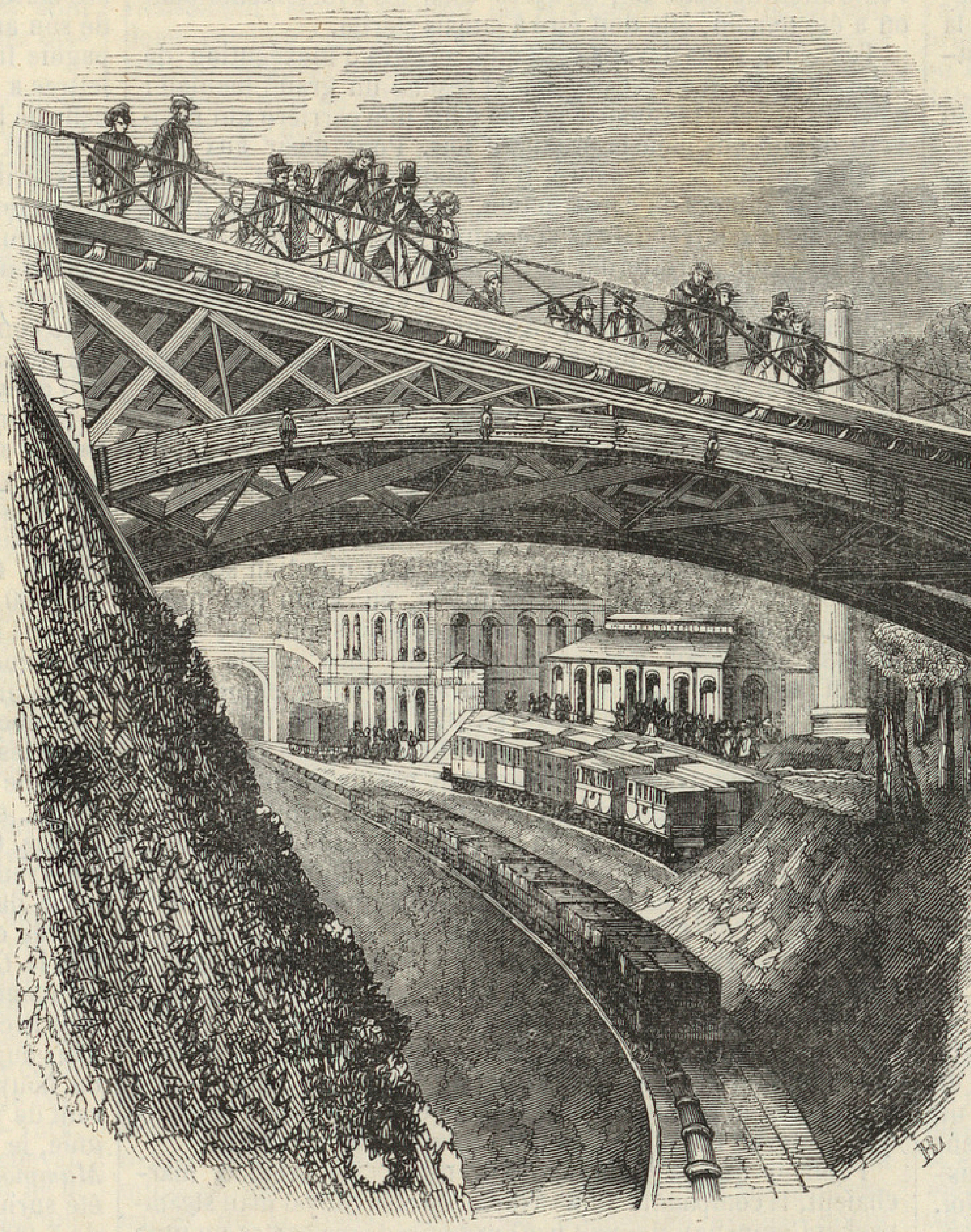

Chemin de fer atmosphérique.—Vue extérieure du bâtiment où se trouvent les machines.

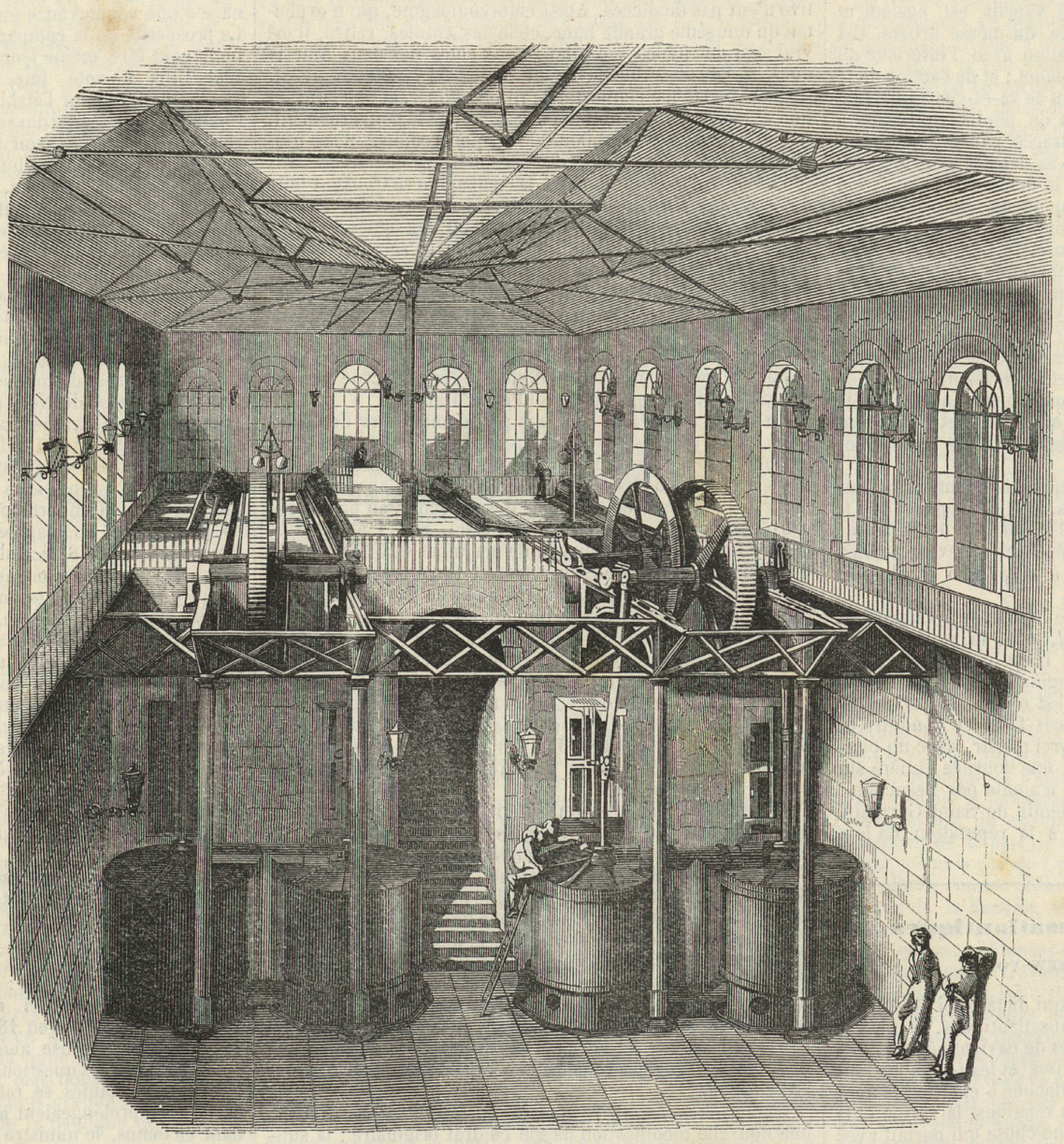

Chemin de fer atmosphérique. — Vue des machines pneumatiques.

Avant de parler des machines, faisons, si vous voulez bien, un voyage d'essai aller et retour, sur le chemin atmosphérique.

Le convoi est dans le bois du Vésinet, le piston engagé dans le tube est prêt pour l'ascension ; les machines fonctionnent, ce qu'on entend parfaitement ; car à ce moment les rentrées d'air ont lieu avec un sifflement bien reconnaissable. On lâche les freins, et nous partons : peu à peu la marche s'accélère ; et quand on arrive à la rampe de 35 millimètres, les machines, redoublant d'effort emportent le convoi avec rapidité jusqu'à 165 mètres de l'embarcadère : à cet endroit, le vide cesse d'agir ; le convoi continue sur un palier horizontal sa marche, qu'on ralentit bien vite au moyen des freins. Si par hasard les freins fonctionnaient mal et que le convoi ne fût pas arrêté à temps, il viendrait se heurter contre des butoirs élastiques qui amortiraient en partie le choc. Aussitôt le convoi arrivé, il faut le préparer pour la descente. A cet effet, on enlève le piston, qui occasionnerait un frottement trop considérable dans le tube où s'engage tout le reste du mécanisme, c'est-à-dire la tige, les galets et le contre-poids. La manœuvre se fait au moyen d'un cabestan mû par deux hommes : le piston est détaché, soulevé, posé en travers derrière le wagon directeur, et soutenu par une forte tringle de fer.

Pour la descente les machines, se reposent, les freins seuls fonctionnent. Vous voyez, sur notre gravure, le conducteur, la main sur le frein, prêt au moindre danger à le serrer et à arrêter le convoi. La descente se fait aussi régulièrement et avec autant de sécurité que l'ascension ; quand on arrive près de la station, on sépare, au moyen d'un levier qui soulève un verrou, le wagon directeur du reste du train ; puis par un second levier on lâche les tenailles qui lient le chariot à ce wagon ; le chariot détaché roule sur une petite voie intermédiaire jusqu'à ce qu'il rencontre deux butoirs qui l'arrêtent : cet arrêt le dégage de dessous le wagon et permet de remettre en place le piston ; la manœuvre se fait encore au moyen de cabestan et ne dure pas deux minutes. On ramène le wagon au-dessus de son chariot, on enclanche, et tout est de nouveau prêt pour l'ascension. Nous avons oublié de vous signaler la manœuvre au moyen de laquelle à Saint-Germain on fait parcourir au train le palier horizontal de 165 mètres, et on l'amène à l'origine de la pente. — Là, pas de locomotives ; les trains pourraient être trop lourds pour être ramenés à bras d'hommes, et d'ailleurs il en faudrait un trop grand nombre. C'est encore au système atmosphérique qu'on a eu recours. Un tube correspondant aux machines est prolongé jusqu'à un cabestan qui est ainsi mis en mouvement et enroule une corde attachée au convoi. Il faut deux à trois minutes pour amener le train au sommet de la pente.

Maintenant allons visiter le magnifique bâtiment qui donne asile aux machines. Déjà nous vous avons montré la cheminée, qui domine la cime des plus hauts arbres de la forêt et vomit à cette hauteur des flots de fumée. Entre la cheminée et le bâtiment des machines se trouve le bâtiment des chaudières : c'est une vaste salle qui contient six chaudières tubulaires ; chacune d'elles est surmontée de deux dômes qui reçoivent la vapeur, et communiquent avec le tuyau qui la mène aux cylindres. C'est un aspect étrange et imposant que celui de cette salle, dans laquelle douze énormes cylindres terminés par une calotte sphérique sont dressés en batteries peints en noir, propres et luisants comme nos militaires un jour de bataille.

Notre gravure vous représente la perspective de ces bâtiments. Le plus remarquable est celui des machines. Entrons-y avec notre dessinateur. Ce bâtiment se compose d'une vaste cage, vitrée par en haut et soutenue en son milieu par une colonne de fonte creuse, dans laquelle passent les eaux de pluie.

Un escalier central conduit à l'étage sur lequel sont placés les organes des machines. Les cylindres sont horizontaux ; vous les voyez couchés comme quatre pièces de ca-

non. Le mouvement se communique des pistons aux engrenages au moyen d'une bielle. Un pignon agit sur une immense roue dentée, et c'est cette roue dentée qui meut les pistons pneumatiques. Les cylindres pneumatiques sont au bas de l'édifice, rangés deux par deux de chaque côté de l'escalier. Leur diamètre est de 2 mètres 53 millimètres, et la course du piston de 2 mètres : ils sont à double effet, c'est-à-dire que l'air s'en va en dessus et en dessous.

Pour tirer des machines tout l'effet utile possible, avant qu'elles commencent leur travail, on fait le vide dans les cylindres au moyen de deux petites machines qui servent également à ventiler le foyer et à opérer la manœuvre du cabestan dont nous nous avons parlé plus haut. L'introduction de la vapeur dans les cylindres est réglée au moyen d'un compas denté, d'un régulateur et d'une came : on travaille le plus souvent avec détente. Cependant, quand les convois seront considérables, on sera obligé de travailler à pleine vapeur. Pour cinq coups de piston de la machine à vapeur, on n'a qu'un coup de piston de chaque pompe pneumatique, et tout cela marche sans bruit, avec ordre et régularité. Dans la salle est installé un télégraphe électrique correspondant à un autre télégraphe placé au bois du Vésinet. Rien, du reste, n'est aussi splendide que cette salle, où se meuvent ces énormes pistons, ces roues dentées, ces volants, et où à chaque instant le cylindre pneumatique vomit des masses d'air qu'on a été chercher à 2,400 mètres de là.

Nous ne quitterons pas la salle des machines sans nous arrêter devant les instruments de précision qu'y a installés M. Garnier, horloger-mécanicien. M. Garnier n'est pas un de ces hommes qui se croient célèbres parce qu'ils lisent tous les jours leur nom à la quatrième page des journaux : c'est un homme modeste et consciencieux, profond mécanicien, et qui attend de ses travaux la renommée que d'autres n'attendent que de leur argent.

Nous avons déjà eu occasion, dans notre compte rendu de l'exposition de l'industrie de 1844, de parler de deux de ces ingénieux instruments. Les deux grandes machines, ainsi que les machines auxiliaires, sont pourvues chacune d'un compteur à horloge destiné à enregistrer, outre les coups de piston, le temps pendant lequel ils se sont effectués. Le rapport des coups de piston du cylindre pneumatique à ceux de la machine à vapeur étant, comme nous l'avons dit, de un à cinq, le nombre de ces derniers indiqués par le compteur permet de déduire facilement la quantité des coups de piston pneumatique nécessaires pour faire monter un convoi. La présence d'un instrument semblable, installé sur le wagon directeur, et mis en mouvement par une des roues, nous a mis à même de constater que l'espace parcouru pour monter à Saint-Germain, environ 2,200 mètres, avait fait faire aux roues du wagon 670 tours en trois minutes et vingt-sept secondes, temps du trajet.

Chacun des grands cylindres à vapeur est également pourvu de l'indicateur dynamomètre du même artiste. Cet instrument est mis en communication avec l'intérieur du cylindre au moyen d'un support à robinet ; et de l'action de la vapeur combinée avec le mouvement de va-et-vient imprimé par la tige du piston à une bande de papier inhérente à l'instrument, il résulte une figure tracée par un crayon qui indique la tension de la vapeur et sa détente dans le cylindre, et le jeu des divers organes de la machine. Enfin, à ces divers instruments, M. Garnier a ajouté un *totalisateur*, qui donne la mesure du travail en kilogrammètres ou en chevaux-vapeur, effectuée pendant un certain temps par les cylindres pneumatiques, et permet d'apprécier rigoureusement la puissance développée pour faire mouvoir le convoi, et de la comparer à celle des cylindres à vapeur. Il a aussi la propriété de tracer des diagrammes par lesquels on apprécie le degré de raréfaction de l'air dans les cylindres pneumatiques et le jeu des soupapes d'aspiration et d'émission. Ces ingénieux appareils nous paraissent le complément indispensable de ces puissantes machines : c'est l'œil attentif et clairvoyant qui en suit et en constate la marche, et indique les corrections à y apporter.

Un dernier mot sur les dépenses qu'a occasionnées la construction du chemin atmosphérique. On se rappelle que la subvention de l'Etat est de 1,790,000 fr., et celle de la ville de Saint-Germain de 200,000. Les dépenses s'élèvent aujourd'hui à 6,137,633 fr., c'est-à-dire à 4,147,633 fr. de plus que les subventions.

Rendons, en terminant, un juste hommage à l'ingénieur du chemin, à M. *Eugène Flachat*, dont le courage et la science n'ont pas failli à la tâche. Il est impossible de déployer plus de ressources et d'imagination qu'il ne l'a fait dans ces travaux. Pas un détail n'est oublié, et partout on reconnaît la main intelligente qui sait faire et conduire de grandes opérations. C'est avec un vrai plaisir, avec un plaisir d'artiste, que nous avons passé une journée entière sur cet intéressant spécimen, qui, s'il n'ajoute pas beaucoup à la fortune des actionnaires du chemin de Saint-Germain, ajoutera, sans contredit, beaucoup à la réputation de leur infatigable ingénieur.

Les Paquebots transatlantiques.

LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK.

Ce fut une belle pensée que celle qui dicta la loi du 16 juillet 1840, et créa les paquebots transatlantiques. Relier la France, au moyen de plusieurs lignes de navigation régulière et accélérée avec les colonies françaises et les points les plus importants des deux Amériques, rattacher à elle tout le nouveau continent par la fréquence des relations, la sûreté et la régularité des échanges, était quelque chose qui portait avec soi un cachet à la fois de grandeur et d'utilité. Cette loi fut donc accueillie par la Chambre avec faveur, par le pays avec reconnaissance.

Pour les besoins de ce nouveau service on décréta la construction de 18 paquebots, dont 14 de 450 chevaux pour les lignes principales, et 4 de 220 pour relier ces lignes avec les lignes secondaires.

Depuis bientôt sept ans on se demande ce qu'est devenue l'exécution de cette loi, si après tous les avortements dont on a été témoin, elle doit être à jamais stérile.

Toutefois, nous devons dire que, malgré l'inexécution de la loi de 1840, il en est cependant résulté un grand bienfait : c'est un appel à l'industrie privée dans une carrière qui s'ouvrait devant elle pour la première fois. Pour obéir aux nécessités qu'elle faisait naître, il a fallu organiser et outiller de grands ateliers de construction, créer un personnel d'ouvriers et de contre-maîtres spéciaux, faire un apprentissage dont les résultats resteront en définitive au pays, et, bien utilisés, bien dirigés, seront de nature à exercer une heureuse influence sur ses destinées. Aujourd'hui les subventions de l'Etat, les efforts de l'industrie privée, la science des ingénieurs, sont parvenus à créer ces ateliers; ils constituent un capital immense qu'il importe de ne point laisser dépérir. Or, c'est ce qui arriverait infailliblement si, aujourd'hui qu'ils sont organisés, on devait laisser à l'état de lettre morte la loi de 1840, et renoncer aux avantages qu'on était en droit d'en espérer.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à la question spéciale qui nous occupe, toujours est-il que si, en vertu des prescriptions de la loi de 1840, les paquebots ont été construits, on serait fort embarrassé de dire quelle ligne ils ont desservie jusqu'à ce jour. On a bien fait quelque chose pour la construction ; il fallait en effet dépenser les crédits ouverts par les Chambres : c'est ordinairement à cela qu'on s'entend le mieux. Mais il n'en était pas de même pour ce qui concernait l'exploitation. Comme sur ce point on n'était pas aussi décidé, on fit ce qu'on fait en pareille occurrence, on créa des commissions : l'une, active, composée d'agents empruntés à tous les ministères, fut embarquée sur *le Gomer*, belle frégate de 450, et alla se promener sous le commandement de son capitaine, M. Laurencin, dans les deux mondes, pour étudier toutes les lignes projetées, les points de station, en un mot l'organisation future du service pratique ; l'autre, également composée de fonctionnaires éminents des mêmes ministères, et présidée par M. Billing, avait en même temps à examiner et à préparer la solution des diverses questions que soulevait l'organisation d'un service tout nouveau.

Pendant que la commission siégeait, les Anglais marchaient, la compagnie qu'ils avaient formée (Royal mail steam-packet Company), donnait par l'exemple de ses pertes un utile enseignement à ceux qui plus tard voudraient la suivre dans la même voie.

En effet, malgré le soin habituel que mettent nos voisins à assurer le succès de leurs opérations, et la solidité des bases sur lesquelles ils les établissent, cette première tentative n'eut pas de succès. Ainsi cette compagnie, qui n'exploitait qu'une seule grande ligne, celle des Antilles, reliée, il est vrai, par des lignes secondaires aux côtes des deux Amériques, s'était constituée avec un capital de 1,500,000 liv. st. (28,000,000 fr.), un emprunt de 10,000,000 fr. et une subvention annuelle de 6,000,000 fr. donnée par le gouvernement. C'était à l'aide de ces 42,000,000 fr. que la compagnie se proposait d'exploiter les 224,958 lieues marines comprises dans son traité. Au bout de six mois, la compagnie se trouvant hors d'état de remplir ses engagements, le parcours fut réduit, tout en conservant la subvention, à 150,992 lieues.

A la même époque venait de s'établir le service transatlantique entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'histoire de la compagnie qui dessert aujourd'hui Liverpool, Halifax et Boston est curieuse. Au moment où la France va se lancer dans la même voie, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître brièvement l'historique du service anglais sur la même ligne et pour le même parcours, qui vient d'être concédé par les Chambres à la compagnie Herout et de Handel.

En 1838, sur un avis transmis par le chancelier de l'échiquier, deux compagnies commerciales se présentèrent pour soumissionner, mais leurs offres ne furent pas acceptées. Alors arriva d'Halifax M. Cunard, qui proposa au gouvernement de se charger du transport des dépêches, au prix d'une subvention annuelle de 55,000 liv. ster., soit 1,375,000 fr. Quatre bateaux, munis chacun de machines de 300 chevaux, devaient être affectés à ce service, et traverser l'Atlantique vingt fois par an. Mais M. Cunard ne tarda pas à se convaincre que dans des mers aussi impétueuses que celles qu'il fallait parcourir, et surtout pendant les quatre mois d'hiver, des navires de cette force ne présenteraient qu'une puissance de vapeur tout à fait insuffisante, et dès lors, avec le consentement du chancelier de l'échiquier, le contrat originaire subit une première modification : la subvention fut portée à 80,000 liv. ster. (2,000,000 fr.), mais sous la condition que les quatre bateaux auraient en minimum une puissance de vapeur de 400 chevaux.

Ces quatre bâtiments, qui furent rapidement construits, sont ceux que l'on connaît sous les noms de *Colombia*, d'*Acadia*, de *Caledonia* et de *Britannia*. M. Cunard alla même alors au-devant de ses engagements, car il donna à chacune de ses machines une puissance de 450 chevaux ; et cependant telle était la nécessité de posséder une grande force pour lutter avec succès dans ces mers redoutables, que, lorsque *le Colombia* fit naufrage, la compagnie crut devoir le remplacer par *l'Hibernia* de 500 chevaux. Néanmoins, la perte de ce bâtiment fit comprendre le besoin d'avoir toujours en réserve un bâtiment supplémentaire afin qu'il n'y eût aucune interruption dans le service : ce fut *le Cambria*, de 450 chevaux, et assurément un des plus beaux bateaux à vapeur qui aient traversé l'Atlantique.

L'addition de ce navire motiva, en faveur de M. Cunard, une nouvelle modification de son contrat originaire ; la subvention fut augmentée de 10,000 liv. ster. mais ensuite réduite de 5,000 par suite de la renonciation de la compagnie à établir une ligne secondaire sur le fleuve Saint-Laurent. Elle est donc aujourd'hui de 85,000 liv ster., soit 2,125,000 f. pour 20 voyages par an, aller et retour, de Liverpool à Boston, en touchant à Halifax.

Cette ligne n'a pas tardé à prospérer. Les voyageurs ont afflué. Le transport des métaux précieux a donné des bénéfices inattendus. Enfin, fait qui n'est pas sans intérêt, à cause de son analogie avec la clause stipulée vis-à-vis de la compagnie française des paquebots transatlantiques, le port des lettres a produit au trésor anglais une somme qui a excédé celle de la subvention.

Ce fut alors, en présence de ces circonstances et de la prospérité toujours croissante de la compagnie Cunard, que le gouvernement invoqua le bénéfice d'un des articles du traité qui obligeait cette compagnie, sur l'avis qui lui en serait donné neuf mois à l'avance, à doubler le nombre de ses départs. En conséquence, et pour obéir à cette stipulation, il a été construit quatre autres bateaux, *le Canada*, *le Niagara*, *l'Europa* et *l'America*, munis de machines à vapeur de 5 à 600 chevaux.

Le service anglais fut donc fait dès lors par 9 paquebots à vapeur allant vingt fois par an de Liverpool à Halifax et Boston, et vingt-quatre fois par an de Liverpool à New-York, en tout quarante-quatre voyages. Toutefois si le service fut doublé, la subvention ne le fut pas. Elle fut seulement augmentée de 60,000 liv. ster. Ce qui porta le chiffre total à 145,000 liv. ster. ou 3,625,000 fr.

Nous nous sommes étendu avec quelques détails sur les opérations de la compagnie Cunard, parce que c'est le service à vapeur le plus complet qui ait été jusqu'ici installé entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Mais ses navires ne sont point les premiers steamers qui aient traversé l'Atlantique. Nous ne parlerons pas du *Sirius*, qui ne fit que se montrer, et qui, si nos souvenirs sont fidèles, fut plus tard vendu à la Russie. On connaît la fin malheureuse du *Président* et les mésaventures du *British-Queen*, vendu au gouvernement belge dans un moment où celui-ci voulait aussi faire des essais de correspondance transatlantique. Un seul de ces navires, le *Great-Western*, de 450 chevaux, appartenant à une compagnie de Bristol, fit de nombreux et fructueux voyages, sous le commandement de son habile capitaine M. R. Hosken; mais aujourd'hui il gît désarmé dans les bassins, et attend un nouveau maître, car sa vente est annoncée pour le courant de mars. L'autre navire, propriété de la même compagnie, le *Great-Britain*, qui avait été construit sous le nom de *Mammouth*, d'une puissance de 1,000 chevaux, et qui avait été surnommé le Léviathan de l'Atlantique, à cause de sa jauge de 3,000 tonneaux, est échoué sur les côtes d'Irlande, et, suivant toute probabilité, pour ne plus se relever.

Le champ semble donc libre désormais à la compagnie Cunard. Tout fait présager qu'elle restera seule chargée du service entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord. Mais si M. Cunard n'a rien à craindre de ses compatriotes, il semble menacé d'une concurrence sérieuse de la part des Américains. La prospérité de la compagnie Cunard a excité leur émulation, peut-être même leur jalousie. Le gouvernement des Etats-Unis a voté une subvention de 400,000 dollars (2,160,000 fr.) pour l'établissement d'un service transatlantique. Cette ligne, qui devait partir de New-York, devait s'arrêter au Havre après avoir fait escale à Southampton et à l'île de Wight, mais aujourd'hui son itinéraire est changé. Elle ira de New-York à Brême.

Arrêtons-nous un instant sur la direction de cette ligne, et sur l'importance qu'elle pourra obtenir dans un avenir très-prochain. Aujourd'hui en effet, les nombreux chemins de fer qui sillonnent l'Allemagne dans tous les sens viennent toucher à la mer du Nord ; ils traversent la Prusse, se relient aux chemins qui pénètrent en Autriche, et de là offrent, ou du moins tel est l'achèvement des travaux, qu'ils sont sur le point d'offrir un parcours non interrompu jusqu'à Trieste. Cette voie ferrée, du moment qu'elle unira sans solution de continuité la mer du Nord et l'Adriatique, deviendra une des grandes artères commerciales du monde, le chemin de l'Orient, de l'Egypte, de l'Inde, le trait d'union entre le nouveau continent et ces immenses contrées. Aussi le génie à la fois spéculatif et pratique des Américains ne s'est-il point mépris sur son importance. Dès le lendemain du vote du congrès, une compagnie était formée, et ses capitaux étaient prêts. Le 18 décembre, au milieu d'un immense concours de spectateurs, on lançait le *Washington*, son premier steamer transatlantique, magnifique bâtiment de 1,750 tonneaux, mesure de douane, muni de deux machines de la force de 1,000 chevaux chacune ; la longueur de sa quille est de 220 pieds, et sa plus grande longueur, de 260 pieds; il a quatre ponts et il portera trois mâts. Malgré l'énormité de cette masse, la compagie espère assez dans la puissance de ses machines pour prétendre gagner sur les paquebots Cunard une vitesse qui se résumera en quatre jours par traversée; c'est-à-dire que de New-York on viendra en Angleterre en une moyenne de dix jours de mer! Les doutes du reste, quels qu'ils soient, ne tarderont pas à être éclaircis, car le printemps amènera bientôt sur nos côtes *le Washington*.

D'après l'histoire que nous venons de retracer, tant des services étrangers qui sont déjà en cours d'exploitation depuis plusieurs années, que de ceux qui vont prochainement commencer, on doit bien penser que les frais d'exploitation du service transatlantique français devaient se calculer à une somme considérable : aussi, sans tenir compte du dépérissement du matériel et des intérêts du capital de 28,500,000 fr. votés en 1840, estimait-on au minimum de 12 millions la dépense annuelle du service projeté.

De nombreuses questions d'ordres différents et toutes également importantes se rattachaient à l'organisation de ce service et prolongeaient les débats de la commission. Pendant ce temps, le ministre de la marine mettait à profit ces délais forcés, et s'emparait, au fur et à mesure de leur achèvement, des paquebots transatlantiques, pour les appliquer soit aux transports de l'Algérie, soit aux services généraux de la flotte.

Quatre d'entre eux seulement, *le Christophe Colomb*, *le Darien*, *l'Ulloa* et *le Canada*, non encore achevés, n'entrèrent point dans le matériel de la flotte. Ce sont eux qui doivent être consacrés au service transatlantique en vertu de la loi qui vient d'être votée par la chambre des députés, et dont nous allons tout à l'heure faire connaître les principales dispositions.

Cette initiative du ministre de la marine, cette prise de possession temporaire, venait singulièrement compliquer la question, et même entraver sa solution; car aujourd'hui, après s'être emparé des paquebots, il les garde, et ils comptent désormais dans notre matériel naval. Malgré tout ce que cette conduite peut avoir de singulier, disons, pour la justification du ministre de la marine, que, dans l'état d'affaiblissement ou plutôt de dépérissement progressif où est notre établissement maritime, on ne pourrait, sans compromettre les services généraux de la flotte, sans rendre encore plus palpable notre infériorité maritime, enlever au département de la marine cette précieuse ressource, hélas! encore insuffisante.

Il faudrait donc, ou, en privant la marine de ces paquebots transatlantiques, lui en rendre l'équivalent en vapeurs de guerre, ou bien se soumettre à la dure condition de désorganiser et d'appauvrir encore notre matériel naval.

Telles étaient les difficultés de la situation, difficultés encore accrues par les légitimes exigences de l'opinion, par l'impatience des Chambres, qui réclamaient chaque jour plus impérieusement l'exécution de la loi de 1840. En présence de ces embarras, le gouvernement hésitait sur le parti qu'il avait à prendre, lorsque des propositions sérieuses furent faites au ministère.

Ces propositions, toutefois, n'étaient formelles que pour une seule ligne, celle du Havre à New-York. Aussi le gouvernement crut-il devoir faire de l'organisation du service transatlantique l'objet de deux projets de lois séparés. Le premier, celui qui nous occupe en ce moment, vient d'être voté; il concerne la ligne du Havre à New-York; le second, qui s'élabore en ce moment au sein d'une commission spéciale, les autres lignes désignées par la loi du 16 juillet 1840. Cette loi avait autorisé le ministre des finances à traiter avec une compagnie commerciale pour l'établissement d'une ligne de correspondance transatlantique entre le Havre et New-York, moyennant une subvention de 880 fr. par force de cheval. Mais, après l'essai de quelques souscriptions, essai qui ne fit que montrer l'impuissance de l'industrie privée, aucune compagnie ne se présenta. En 1844, mêmes efforts. On voulut galvaniser de nouveau ces infortunés paquebots; mais ce fut sans plus de succès; car, si l'on faisait quelques offres, elles ne pouvaient être considérées comme sérieuses, puisqu'elles n'étaient appuyées d'aucuns capitaux. En 1846, les rivalités des ports firent encore ajourner le vote de la loi. Enfin, en 1847, une compagnie commerciale s'est présentée; elle demande à associer l'Etat et l'industrie privée, le premier fournissant le capital, l'industrie privée ajoutant à ce capital le fonds de roulement nécessaire aux frais d'exploitation.

Ce capital, que l'Etat met à la disposition de la compagnie pour dix années, consiste dans les quatre paquebots de 450 chevaux que nous avons nommés plus haut, *le Christophe-Colomb*, *le Darien*, *l'Ulloa* et *le Canada*, et représentent un capital d'environ 8 millions. Ils seront assurés, au nom de l'Etat et aux frais de la compagnie cessionnaire, contre tous les risques de mer, car ils ne cessent pas d'être la propriété de l'Etat. Il est même stipulé que, dans le cas d'une guerre maritime, ou dans celui d'inexécution des clauses du traité, le ministre des finances s'est réservé le droit d'ordonner immédiatement leur réintégration dans les arsenaux de la marine.

Telles sont les charges de la compagnie. La loi n'a point fixé le temps des voyages, et n'a par conséquent édicté aucune pénalité dans le cas où le temps du parcours se trouverait allongé: elle a sagement pensé qu'en présence des concurrences qui existent, la compagnie trouverait, dans son intérêt personnel, un stimulant assez vif.

D'un autre côté, les avantages qu'elle obtient par le vote de la loi peuvent se résumer ainsi. Elle a la jouissance pendant dix ans d'un capital de 8 millions sans intérêt. A cinq pour cent par an, l'Etat fait don chaque année de 400,000 fr. à la compagnie. Si l'on ajoute pareille somme pour l'usure et le dépérissement à la mer des quatre navires qui sont la propriété de l'Etat, nous arriverons au chiffre total de 800,000 fr. qui peut être regardé comme celui de la subvention.

Il nous reste à examiner actuellement quelle est, dans cette hypothèse, la part de l'Etat.

Disons d'abord qu'il bénéficie de 1,584,000 fr. qui représentaient la subvention de 880 fr. par force de cheval, qu'aux termes de la loi de 1840 il aurait dû payer à la compagnie chargée de faire le service entre la France et les Etats-Unis. Elle porte en outre gratuitement les dépêches, correspondances, journaux et imprimés qui lui seront remis, soit au Havre, soit à New-York, par l'administration des postes. Ces correspondances et journaux, aujourd'hui transportés par les paquebots à voiles, sont présumés, d'après les évaluations du ministre des finances, rapporter annuellement 400,000 fr. En outre la France s'exonère d'une somme de 170,000 fr. qu'elle paye aujourd'hui à la Grande-Bretagne pour prix du transport des lettres et journaux qui empruntent la voie de ses paquebots réguliers à destination des Etats-Unis. Dans ce calcul nous ne comptons pas les lettres du nord de l'Allemagne et des villes hanséatiques, parce que nous supposons qu'elles seront transportées par la ligne américaine qui va avoir à Brême son point d'arrivée; mais nous pouvons croire sans témérité que le Havre aura la plus grande part dans les correspondances de la Hollande, de la Belgique et même de l'Allemagne méridionale.

La Chambre a sagement fait de voter un projet de loi spécial pour la ligne de New-York; car sur les autres points le service peut être organisé sur des bases différentes. Le système mixte, notamment celui qui emploie concurremment la voile et la vapeur, peut y être appliqué avec avantage; mais il n'en est pas ainsi sur la ligne des Etats-Unis, où il faut de toute nécessité suivre les anciens errements. L'absence de courants et de vents alisés sur toute la ligne à parcourir exige impérieusement l'emploi continu de la vapeur. Cette ligne doit donc occuper une place à part dans l'examen des lignes transatlantiques; mais en même temps disons que si elle doit entraîner plus de dépense, elle doit être aussi considérée comme une des plus avantageuses.

En effet, New-York peut être regardée, et avec raison, comme la première place de commerce du nouveau monde. On estime de 100 à 120 millions de dollars (environ 600 millions de francs) la valeur des marchandises qui s'y chargent et s'y déchargent annuellement. Le nombre des arrivages des ports étrangers y est d'environ 2,000 navires, et celui des caboteurs varie entre 4 et 5,000. Enfin les recettes de la douane de New-York constituent plus de la moitié des recettes de l'Union américaine.

New-York étant en quelque sorte le trait d'union entre l'ancien et le nouveau continent, cette ligne promet toujours une abondante moisson dans le prix des places payées par les voyageurs; et en outre nos exportations pour l'Amérique du Nord, se composant principalement d'objets manufacturés, sont par cela même susceptibles de payer un fret plus élevé que celui demandé sur les navires ordinaires du commerce. Si en effet nous jetons les yeux sur nos états de douane, nous verrons que les tissus de soie, de laine, de coton, les soies teintes, les poils de lapin, de lièvre et de castor, la mercerie, les batistes, les linons, les dentelles, les peaux ouvrées, la garance moulue, l'horlogerie, le carton, le papier, les livres, les gravures, les modes, la parfumerie et les objets si nombreux et si divers connus sous le nom d'articles de l'industrie parisienne, constituent nos principales marchandises d'exportation. Il faut y ajouter encore un article important, les vins et les eaux-de-vie, qui, s'ils ne peuvent être embarqués sur des paquebots au même titre que les autres marchandises à cause de leur nature encombrante, peuvent toujours être arrimés dans la cale, et, considérés comme lest, voyager à prix réduit.

Les retours de ces paquebots se composeraient principalement de produits naturels et comestibles, de potasses, de fourrures, de résines et de tabacs. Ces derniers seraient de nature à donner un fret assez considérable, surtout si le ministre des finances maintient vis-à-vis des soumissionnaires de la régie l'obligation d'apporter exclusivement par navires français les tabacs à livrer. En 1844, il a été importé des Etats-Unis en France 9,061,543 kil. de tabacs en feuilles, d'une valeur de 20,841,549 fr. Cet article seul figurait dans nos importations pour plus de 14 p. 0/0. En 1845, l'importation des tabacs en feuilles a été de 14,815,806 kilogrammes ou près de 150,000 tonneaux, d'une valeur officielle de 34 076,354 fr. 11,054,449 kil., représentant une valeur de 25,425,255 fr., soit 18.4 0/0 de notre commerce spécial avec les Etats-Unis, ont été mis en consommation pendant cette même année 1845. Les cargaisons de retour se composeraient encore avantageusement de riz, de thé, de vanille, de café, de cochenille, de piment, de salsepareille, de cacao. Le plomb brut, le cuivre de première fusion, les bois d'ébénisterie, pourraient aussi figurer sur ces paquebots et être importés comme lest.

Les avantages d'une pareille ligne avaient été appréciés bien avant qu'il fût dans la pensée du gouvernement d'établir des paquebots transatlantiques. Depuis longtemps, les Américains avaient relié New-York au Havre par une ligne de magnifiques paquebots à voiles, qui font ordinairement le trajet dans un temps moyen de 24 jours. Après eux, les Anglais ont inauguré les premiers le service à vapeur. Leurs steamers font la traversée dans un laps de temps qui ne dépasse jamais 16 jours, et réduit ainsi la durée du voyage aux deux tiers de ce qu'elle est avec les navires à voiles. Il faut espérer aujourd'hui que ce sera enfin bientôt notre tour.

Les paquebots transatlantiques français partiront provisoirement de Cherbourg, en attendant que l'achèvement des bassins, que l'on promet pour le mois de juillet de cette année, permette de leur assigner le Havre pour point de départ invariable. Aucune localité, en effet, ne pouvait être en France plus favorablement choisie; car Paris, ainsi que le faisait judicieusement remarquer un des rapports présentés à la chambre des députés, n'a pas de voie plus courte pour communiquer avec les Etats-Unis; New-York n'en a pas de plus directe pour arriver à la France, à l'Allemagne, à l'Italie. Cette voie est si naturelle que les difficultés des communications n'empêchent pas un transit considérable. Sur 2,061 navires qu'occupait en 1839 notre navigation transatlantique, le Havre figurait pour 775. En 1845, ce mouvement était de 933 navires; de même il a plus de la moitié du chiffre total des passagers entre la France et les Amériques.

Une autre commission examine en ce moment, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le rappeler, ce qui concerne les lignes destinées aux Antilles, à Rio-Janeiro, au golfe du Mexique, à l'Amérique centrale et à la Plata. Lors du vote de cette loi nous ferons connaître quels sont nos rapports habituels avec les pays que nous venons de nommer, et quels avantages notre commerce et notre navigation sont appelés à retirer des communications désormais régulières que ces nouvelles lignes entretiendront entre l'ancien et le nouveau monde.

Travaux de la ville de Paris.

L'administration municipale, qui a si bien compris quels sacrifices elle devait s'imposer pour rendre la cherté du pain moins cruelle à la partie peu aisée de la population, a senti que le moyen de compléter la mesure des bons de pains, de la rendre suffisante, d'en limiter les exigences, c'était, bien qu'il en dût coûter au budget de la ville de Paris, de ne pas laisser ralentir un instant les travaux municipaux, de leur imprimer au contraire une activité toute nouvelle. En effet, les grands travaux exécutés aux frais de la ville ne profitent pas seulement à la classe ouvrière pour le chiffre de leur valeur propre; partout où l'administration municipale élève des constructions, les propriétaires voisins s'empressent d'en élever d'autres; partout où elle élargit la voie publique, où elle pratique de nouveaux débouchés, les riverains sont forcés de bâtir: de telle sorte qu'on a toujours estimé que chaque somme employée par la ville, à cette dernière destination surtout, donne lieu à une dépense quadruple de la part des particuliers.

On a donc pris à l'hôtel de ville le parti de se mettre résolûment à l'œuvre. Le côté droit de la rue Montmartre, de la Pointe-Saint-Eustache à la rue Tiquetonne, tombe en ce moment sous la pioche des démolisseurs. Dans un quartier éloigné de ce centre, la rue Soufflot, longtemps projetée, se fait jour du Panthéon à la rue d'Enfer. Les opérations de démolition sont attaquées sur trois points à la fois, rue d'Enfer, rue Saint-Hyacinthe et rue Saint-Jacques. Près de trente maisons, pour la plupart fort élevées et ayant, en moyenne, plus de six fenêtres de façade, vont être rasées. Dans la partie comprise entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Hyacinthe se trouvent plusieurs jardins formés des vastes terrains d'un vieux monastère dont le principal corps de logis sert aujourd'hui de salle d'asile et de caserne prenant jour dans la rue des Grès. Ces jardins sont clos en partie par des murailles d'une épaisseur et d'une hauteur telles qu'on les prendrait volontiers pour de véritables remparts. L'axe de la nouvelle rue coupe justement un bastion de construction massive sur lequel les entrepreneurs ont porté la première main, et qui par l'ampleur de ses matériaux oppose aux piocheurs une énergique résistance. La nouvelle rue Soufflot aboutira directement à la petite entrée du jardin du Luxembourg qui longe la caserne des vétérans, et sert de communication à la rue d'Enfer, à quelques mètres de la place Saint-Michel. Mais comme ce passage serait fort dangereux si l'on concentrait uniquement sur ce point toute la circulation des voitures, il va être pris des mesures pour qu'une autre rue projetée entre la rue de Vaugirard et la rue Soufflot soit promptement ouverte. Cette rue débouchera sur le derrière du théâtre de l'Odéon, coupera les casernes et les vieilles maisons qui servent de ceinture au jardin du Luxembourg et atteindra la rue Soufflot, dont elle deviendra le prolongement; par ce moyen le Panthéon sera accessible depuis le carrefour de l'Odéon par une des plus belles et des plus larges rues de Paris.

A ces travaux en pleine voie d'exécution ajoutons ceux qui sont résolus, approuvés, et pour lesquels vont commencer les formalités aujourd'hui si expéditives de l'expropriation.

La rue de Rambuteau, cette percée hardie qui a changé la physionomie de plusieurs quartiers de Paris, va, au lieu de demeurer arrêtée à la Pointe-Saint-Eustache, être continuée jusqu'à la rue Coquillière, qu'on élargira elle-même dans sa partie comprise entre l'église et la rue J. J. Rousseau. Les deux pâtés de maisons compris entre les rues Traînée, des Prouvaires et de la Tonnellerie jusqu'au passage des Prouvaires d'une part, et de l'autre entre les rues Traînée, des Prouvaires, du Four et le marché, vont donc être démolis.

La rue Sainte-Avoye, de tout temps encombrée, mais dont l'ouverture de la rue de Rambuteau et l'élargissement des abords de l'hôtel de ville ont encore fait ressortir et accroître les embarras, va être élargie, par voie d'expropriation, dans toute la partie comprise entre les rues Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et de Rambuteau. Elle sera portée à 14 mètres. Pour quelques parties on s'en tiendra, mais pour un provisoire assez court, à 10 mètres seulement d'élargissement.

Une opération qui va régulariser un des autres abords de l'hôtel de ville est sur le point de s'achever. Le conseil municipal a voté les derniers arrangements qui vont compléter la rue François-Miron. Cette rue mettra en rapport l'hôtel de ville et l'église Saint-Gervais. Elle aura 20 mètres de largeur; l'abaissement du sol rendra à l'église les marches nécessaires à la régularité de sa belle façade; celle-ci, dérobée à la vue depuis sa construction, va se trouver enfin découverte. Un travail analogue, c'est-à-dire un abaissement du sol du Parvis Notre-Dame, va rendre aussi à la cathédrale les marches qui ont été ensevelies par les exhaussements successifs de la Cité.

L'augmentation de circulation que l'ouverture du chemin du Nord a déterminée dans le faubourg Poissonnière a décidé le conseil à adopter et à ordonner immédiatement une percée dont nous avons déjà dit le projet, la continuation de la rue La Fayette jusqu'au carrefour formé par les rues Montholon, Ribouté et Papillon. On pourra ainsi éviter la descente difficile et dangereuse de la rue du Faubourg.

L'ouverture du chemin de fer de Strasbourg nécessitera également de la part de la ville des dépenses très-considérables, — et la rue de Lyon, rue de 20 mètres de largeur, qui reliera l'embarcadère du chemin de fer de Lyon avec la place de la Bastille, est estimée par les devis à environ deux millions.

Ces œuvres coûteuses et ces grands projets ne détournent pas l'attention de travaux moins considérables, mais bien utiles aussi. Tous les établissements municipaux qui avaient encore à être bordés de trottoirs vont en être entourés, comme aussi les fontaines qui ornent les carrés des Champs-Elysées. Enfin la place du Carrousel va être rendue praticable: tout son pavage va être remanié, et les guichets seront reliés entre eux par des voies tracées en petits pavés unis. Les terre-pleins seront sablés et bitumés; les échoppes qui les encadrent seront remplacées par des boutiques uniformes, et déjà bouquinistes, marchands d'oiseaux et étalagistes de toute espèce ont reçu ordre de vider les lieux pour le 1er mai, époque à laquelle on doit se mettre à l'œuvre nouvelle.

Les quatre éléments d'autrefois, études par Bertall.

LA TERRE.

L'EAU.

Les quatre éléments d'autrefois, études par Bertall.

L'AIR.

LE FEU.

Petits moyens de faire fortune.

LE VIEUX VOISIN.

Pendant la première année de notre mariage, ma femme trouvait notre situation la plus heureuse du monde. Mes 2,000 fr. d'appointements et une modeste réserve de 8,000 fr. lui paraissaient assurer notre indépendance pour toute la durée de notre vie. D'ailleurs, je ne pouvais manquer d'obtenir de l'avancement dans mon administration, et la réserve elle-même, grâce à l'économie, devait s'arrondir d'année en année. Lorsque le temps de prendre ma retraite serait venu, en réunissant les 1,500 fr. de rente que j'aurais obtenus, au minimum, du gouvernement et les intérêts d'une trentaine de mille francs épargnés, nous devions aller habiter près de Paris un joli petit village où nous aurions vécu, jusqu'à notre dernier jour, paisibles et contents, comme ne le sont plus les rois. Notre seul embarras était de nous entendre sur le choix du village. Je penchais pour le Val-Fleury; c'était mon idéal, mon Arcadie, mon Tibur. Ma femme avait une préférence décidée pour Fontenay-aux-Roses : c'était là, dans le jardin de sa nourrice, qu'elle avait cueilli les premières fleurs et les premières fraises. Plus d'une fois il nous arriva de passer une soirée entière à défendre chacun notre village, et, de guerre lasse, ne pouvant nous amener l'un l'autre à changer d'avis, nous prenions le parti de renoncer aux environs de la grande ville et d'aller vieillir en paix dans quelque port de Normandie, d'où nous aurions vu, doucement abrités et tisonnant, « les sublimes fureurs de l'Océan soulevé. »

La seconde année, il nous vint une petite fille. Ma femme me dit un soir en la berçant.

« Mon cher, nous n'avions pas songé à la dot de cet enfant-là. »

Entre la troisième et la quatrième année, autre petite fille, toute semblable à la première. Ma femme me regarda en remuant gentiment la tête et me dit :

« Deux dots, mon cher! »

Je répondis par un autre hochement de tête d'un air assez stoïque. Mais je pensai tout bas : « Deux dots, trois dots, quatre dots : si le chiffre s'obstine à monter, ma philosophie à la fin pourra bien être à bout. »

Malgré tout mon zèle administratif, l'avancement ne venait point. Il n'y a presque pas de mortalité dans les bureaux. On y vit peu, mais longtemps; on conserve là les employés dans de petites chambres bien chauffées, à peu près comme les fruits que l'on expose au soleil dans de petites prisons de verre. Les facultés locomotives s'affaiblissent faute d'exercice, les facultés intellectuelles faute d'émulation; mais il paraît que cet affaiblissement graduel, insensible, favorise la longévité : tout mouvement use. Or, j'avais devant moi quatre ou cinq commis de mon âge. Il fallait bien des années avant de pouvoir espérer une augmentation de quelques centaines de francs.

Quant à la réserve, c'était différent : elle avait diminué. On ne peut pas se donner les joies de la paternité sans qu'il en coûte quelque chose. Puis, à l'origine, notre ménage avait été médiocrement fourni de mobilier. Il y avait nécessité d'acheter toujours :

Que pouvais-je faire? Je songeai à gagner un supplément d'appointements en travaillant le soir à donner des leçons en ville ou à tenir des écritures chez les marchands; mais ma femme ne voulut jamais y consentir :

« Tu es déjà absent tout le jour : si tu sors, nous ne nous verrons plus : autant ne pas être mariés. »

Tout ce que je pus obtenir fut de travailler à la maison, le soir, de huit à onze heures, soit à des copies lorsque je pouvais en trouver, soit à des essais littéraires qui faisaient l'admiration de ma femme, mais, hélas! qui n'ont point vu et ne verront jamais sans doute le jour glorieux de la publicité! J'étais bien attristé quelquefois.

« Voyons, ne te tourmente pas, disait ma femme. Tu fais tout ce que tu peux. Tu n'as rien à te reprocher. C'est à mon tour de chercher des expédients. Laisse-moi aviser à ce que je pourrai faire aussi afin d'augmenter notre petit revenu et de nous préparer des ressources pour l'avenir. Pourquoi les hommes travailleraient-ils seuls à la fortune du ménage? J'ai mes idées. »

Quelles idées? me disais-je. Que peut faire pour gagner de l'argent une femme qui n'a aucune profession?

Mais j'étais sans inquiétude sur les intentions de ma bonne femme. J'aurais plutôt douté de mon honnêteté que de la sienne. C'est une de ces heureuses et simples natures pour lesquelles le vice est comme s'il n'existait pas; elles n'en ont point le goût, il leur est antipathique. On dira : Elles en ont moins de mérite à ne pas tomber dans ses piéges. A quoi bon ce mérite? Le triomphe de la tentation vaincue, belle affaire! Tous les honneurs de la vertu ne valent pas le peu de paix qu'elle donne.

Quelque temps après notre conversation, je m'aperçus que ma femme, tout en soignant ses enfants, cherchait à utiliser de son mieux son talent d'aiguille en faisant de jolis petits ouvrages de fantaisie pour les marchands du voisinage. Il en résulta bien quelque gain, mais si médiocre, et au prix de tant de peine, que j'en avais pitié. Le faible surcroît de revenu, produit de nos travaux communs, était bien loin de compenser même le surcroît modeste et inévitable de nos dépenses depuis la naissance de nos deux filles. Nous n'avions pas réussi mieux l'un que l'autre.

Souvent je voyais ma femme préoccupée.

« A quoi penses-tu? lui demandai-je un jour.

— Enfin, me dit-elle, il est bien certain que beaucoup de gens qui ne sont pas plus habiles que nous font cependant fortune. Pourquoi cela ne nous arriverait-il pas tout comme à eux?

— C'est qu'apparemment ils risquent quelque chose.

— Comment cela?

— Par exemple, ils placent le peu d'argent qu'ils ont en actions dans les entreprises nouvelles.

— Je ne veux point de cela, dit-elle. C'est en spéculant que mon pauvre père s'est ruiné. Mais il y en a qui deviennent riches sans rien risquer.

— Alors c'est que la fortune leur arrive par testament; et nous n'avons, ni toi, ni moi, aucun héritage à espérer.

— Il est incroyable, poursuivit-elle, que parmi tant de gens si riches et qui ne savent que faire de leur richesse, il ne s'en trouve pas à qui il vienne en idée d'en donner une petite partie à de pauvres gens comme nous.

— D'abord ils ne nous connaissent pas. Ils n'ont point de motifs pour donner à nous plutôt qu'à une multitude de gens encore plus pauvres que nous. D'ailleurs, s'il fallait donner à tous, la plus grande fortune de France n'y suffirait pas.

— Mais après leur mort que leur ferait cela? Ah! s'il nous arrivait seulement un legs de quarante mille francs, quelles belles dots ce serait pour les chères petites! s'écria ma femme en embrassant les enfants.

— Chimères, chimères! » repris-je en me courbant sur mon travail.

Ma femme tomba dans une distraction profonde, et pendant plusieurs minutes elle tint son aiguille en l'air et ses yeux fixés à quatre pas sur le plancher. Certainement elle méditait quelque grand projet.

A l'étage au-dessus du nôtre, demeurait un vieux monsieur, proprement mis, fort honnête, et très disposé à lier connaissance avec ses voisins. Lorsque ma femme le rencontrait dans l'escalier, elle lui faisait de grandes révérences, et je l'entendais souvent recommander à notre aînée d'être toujours très-polie avec le vieux monsieur. S'il arrivait qu'au moment de sortir elle entendît le vieux monsieur monter ou descendre, elle s'empressait de lisser les cheveux des enfants et d'accommoder leur petit costume de manière à les montrer avec tous leurs avantages.

Un jour, en revenant de mon bureau, je fus assez surpris de voir le vieux monsieur assis devant notre cheminée, tenant nos deux filles sur ses genoux.

« Bonjour, mon voisin, » me dit-il, comme s'il m'eût connu depuis longtemps.

J'étais habitué, en rentrant, à embrasser, à mon contentement, la mère et les petites, à passer ma vieille redingote, à ranger, à fureter jusqu'à l'heure du repas, et il me gênait de voir cette figure étrangère. Pourtant je lis bonne contenance.

Quand le voisin se fut retiré, ma femme n'attendit pas mes questions. Elle me raconta que le vieux monsieur étant monté vers trois heures s'était aperçu, au moment d'entrer chez lui, qu'il avait oublié sa clef chez le concierge. Elle l'avait entendu se plaindre de la nécessité de descendre et de monter encore cinq étages, et, songeant qu'en effet c'était une rude fatigue pour un homme de plus de soixante ans, elle avait offert d'envoyer notre aînée chercher la clef. En attendant, elle avait prié le voisin d'entrer. Une conversation intéressante s'était engagée. Ce monsieur, ajoutait-elle, avait d'excellentes manières : il paraissait très-bien élevé, fort aimable.

C'est un hasard, me dis-je, qui n'aura pas de suite.

Quelques jours après vint la Saint-Christophe : c'est ma fête. Nous étions près de la fin du dîner, et je voyais avec une secrète satisfaction les enfants se faire des signes, se pousser du coude, du pied, et regarder, avec des yeux étincelants d'une impatiente ardeur, l'armoire d'où allait sortir au dessert, pour me surprendre, le gâteau où les chères petites avaient planté une fleur. Déjà la mère se levait... En ce moment, on frappe à la porte, on tourne la clef, on entre. C'était le vieux monsieur portant un bouquet de giroflées cueillies aux pots de sa terrasse qui me versaient parfois de l'eau sur la tête.

« Voisin Christophe, je vous la souhaite... »

J'aurais souhaité le bonhomme à tous les diables. Mais je réprimai ce mauvais mouvement pour lui sourire et l'inviter poliment à s'asseoir entre ma femme et moi. Il ne se fit pas prier, et, sans plus de façons, il accepta sa part du gâteau et un petit verre de malaga.

Cette soirée, que j'espérais passer dans la joie intime de la famille, se trouva ainsi un peu troublée, quoique ma femme ne voulût pas absolument en convenir. Cependant, M. Renard, je dois l'avouer, n'avait en soi rien de déplaisant. Il me demanda avec intérêt quels étaient mes chefs, et il se rencontra qu'il connaissait très-particulièrement mon directeur. A cette découverte, ma femme me regarda d'un air content et interrogatif comme si elle m'eût dit : — Eh bien! tu vois? n'avais-je pas raison? Ce n'était point là une connaissance à dédaigner.

Vers la fin de la soirée, je me mis plus à l'aise, je m'abandonnai plus librement au cours ordinaire de mes idées; je parlai de ma position, de mes inquiétudes pour l'avenir, je me laissai aller à des épanchements de cœur comme devant un ami. M. Renard parut sensible à cette marque de confiance; en nous quittant, il me serra la main et caressa les joues des petites filles.

Le dimanche suivant, après le déjeuner, j'avais pris un livre, suivant mon habitude, et, assis près de la fenêtre, je me délectais. Cependant je voyais ma femme tourner autour de ma chaise avec un air d'embarras : elle hésita quelque temps : enfin elle me dit :

« Mon ami, ne crois-tu pas que nous devrions rendre quelque politesse au voisin?

— Quelle politesse? lui dis-je. Et pour quel motif? parce qu'il m'a souhaité ma fête? Eh bien, je lui souhaiterai la sienne. Quel est son prénom? Jacques, Thomas, Philippe, Antoine?

— Je n'en sais rien, répondit-elle, et sa fête est peut-être bien loin d'ici. Quel inconvénient verrais-tu à l'inviter une fois à dîner?

— Mon Dieu, dis-je, aucun, sinon que je ne voudrais pas qu'il s'habituât à venir trop souvent ici.

— Et s'il y venait quelquefois, où serait le mal? tu n'es pas jaloux, je pense? » murmura-t-elle en riant à mon oreille et en se penchant sur mon épaule.

Je me pris à rire de cette idée, et je continuai ma lecture. L'invitation fut faite. Comme je l'avais prévu, ce dîner noua plus fortement notre relation de voisinage. Le lendemain, M. Renard vint faire sa visite de remercîment. Le surlendemain, il entra sans motif. Un mois après, il dînait tous les huit jours avec nous, et chaque soir régulièrement s'asseyait deux ou trois heures à notre foyer.

Les petites filles s'étaient accoutumées à le voir, et lorsqu'il m'arrivait de soulever quelques objections à son sujet, elles étaient toujours du parti de leur mère. Il faut dire que M. Renard avait, dans une grande poche, une vieille bonbonnière en écaille jaune, transparente, à points dorés, toujours pleine de petites sucreries, dont il donnait en entrant une pincée à chaque enfant; puis la boîte merveilleuse redescendait solennellement jusqu'au lendemain dans les profondeurs de la grande poche.

Les échanges de confidences engagent. M. Renard nous apprit qu'il n'avait jamais été marié, et que jusqu'à soixante ans il avait vécu en compagnie d'une sœur morte depuis six ans. Il parlait de cette sœur avec respect, et il conservait religieusement, disait-il, tous les effets qu'elle avait laissés, linge, guipures, châles, robes et le reste.

« Mais, ajouta-t-il, il faudra bien un jour ou l'autre m'en séparer si je ne veux les laisser devenir la proie des vers ou de la poussière. »

Quoique cela fût dit sans aucune affectation, je le soupçonnai d'avoir voulu insinuer que ces belles choses pourraient bien être offertes en présent à une personne de ma connaissance; et au même instant, ayant observé que ma femme baissait la tête sur son ouvrage, je ne doutai point que cette pensée n'eût aussi traversé son esprit.

Quand nous fûmes seuls, je voulus la plaisanter sur ses espérances.

« Je tiens fort peu à tout cela, me dit-elle; quoique après tout, s'il est résolu à ne pas vendre ce qui a appartenu à sa sœur (et c'est une pensée tout à fait honorable), il vaudra tout autant qu'il ne laisse pas dépérir inutilement ces choses et qu'il en fasse profiter quelqu'un, nous ou d'autres, il n'importe! Mais, mon cher ami, crois-tu toujours que nous ayons eu tort de faire bon accueil à cet honnête vieillard?

— Jusqu'à présent, dis-je, je ne vois pas qu'il y ait eu à sa société grand inconvénient ou grand avantage.

— Qui parle d'avantage? il ne s'agit pas de cela. Sommes-nous des gens intéressés? qui sait cependant? qui peut prévoir l'avenir? »

M. Renard nous disait quelquefois qu'il avait parlé de moi au directeur. Le directeur lui avait assuré qu'il n'y avait pas dans tout le ministère un employé plus digne que moi d'encouragement, qu'il ne me perdait pas de vue.

Ma femme ne se possédait pas de joie :

« Tu entends? disait-elle, à la première occasion... » Mais cette occasion ne venait pas.

Bientôt je remarquai un peu plus de recherche dans nos dîners lorsque M. Renard venait les partager.

« Vous voyez, voisin, nous vous traitons tout à fait sans façon, disait ma femme. C'est notre ordinaire; rien de plus. » Mais la vérité est qu'il y avait toujours un plat de plus, les petits pâtés au jus, la tourte à l'écrevisse (je déteste la tourte), et progressivement le dessert s'était doublé.

Un jour, ma femme me dit :

« Je crois qu'il sera arrivé quelque malheur à ce pauvre M. Renard. Il a reçu hier une lettre bordée de noir, et ce matin il est sorti de bonne heure en habit. »

M. Renard entra chez nous vers cinq heures. Sa physionomie n'avait rien de triste.

« Quelle journée! nous dit-il, que ces églises sont froides, et que ces cimetières sont loin!

— Vous avez perdu un ami, un parent peut-être? demanda ma femme d'une voix adoucie et presque mélancolique.

— Oh! rien, répondit-il en posant sa canne au coin qu'il avait adopté. Un neveu que je connaissais à peine, mon unique héritier, et qui ne m'a rien laissé, l'ingrat! ajouta-t-il en souriant. Il ne venait me voir tout au plus qu'une fois par an; nous ne sympathisions guère. C'était, en somme, un pauvre sujet. Malgré tout, ces choses-là sont tristes; car enfin, c'était le dernier des parents, et me voilà maintenant seul, sans famille, mes chers amis.

Involontairement, je lui tendis la main qu'il pressa vivement. Ma femme lui demanda s'il avait dîné. Il avait fait un déjeuner dinatoire en sortant du cimetière, et, dit-il, il descendrait seulement un peu plus tard...

« Pourquoi?

— Pour prendre une demi-tasse de café.

— Et à quoi bon descendre, voisin? dit ma femme, est-ce que mon café est mauvais? attendez, attendez, ce sera l'affaire d'un instant. »

M. Renard savoura notre café, dont il fit un éloge qui enorgueillit ma femme jusqu'à empourprer ses joues. Jamais il n'en avait bu de pareil, non, jamais, ni à Procope, ni à la Régence, ni au café de Foy, ni chez Manoury. Il fallait qu'elle eût un secret pour le faire. C'était un nectar. Partout ailleurs on ne donnait plus maintenant que de la chicorée.

Depuis ce jour, il vint de plus en plus souvent dîner avec nous. On ajouta au dessert le café; d'abord une tasse pour lui seul, puis une demie pour ma femme et moi. Les enfants avaient le privilége de tremper un morceau de sucre dans la soucoupe de M. Renard.

Une circonstance faillit jeter un peu de froideur pendant quelques semaines entre ma femme et le voisin. Un matin, on avait vu monter successivement à la chambre de M. Renard plusieurs marchands d'habits qui étaient descendus les mains vides. Mais une revendeuse à la toilette, arrivée la dernière, était sortie chargée d'effets; elle avait emporté toute la garde-robe de la sœur défunte. Ma femme eut, les jours suivants, en parlant à M. Renard, un air revêche que je ne lui avais jamais vu. A la fin, son bon cœur prit le dessus.

« Le pauvre homme, me dit-elle, n'aura pas osé m'offrir ces misères ; et le fait est qu'il n'eût pas été agréable de porter les vieilles nippes de sa sœur. Qui se soucie de cela? Il a aussi bien fait de les vendre. Certainement je les aurais refusées, et c'eût été mortifiant pour lui. »

Après ces belles paroles, le nuage se dissipa tout à fait et la sérénité reparut. M. Renard se trouvait évidemment fort à son aise chez nous; et certes, il eût été bien difficile s'il n'avait pas été satisfait. Il était soigné, choyé, plus que moi-même. Le bon coin du foyer était pour lui. On lui servait les meilleurs morceaux. S'il avait la moindre toux, on lui préparait une tisane non moins parfaite à son goût que le café. Plus d'une fois je vis mon aînée s'obstiner à lui coudre un bouton à son habit. Aussi ne tarissait-il point d'éloges sur nous, sur notre union, sur la beauté de nos filles. Il aimait surtout l'aînée ; et ma femme me rapporta un jour quelques paroles de lui qui, me dit-elle, pouvaient donner beaucoup à penser. « Eh ! voisine ! dans quelque huit ou dix ans, on commencera à songer au mariage de cette petite fille-là. — Hélas! oui, avait répondu ma femme. Mais la pauvre enfant n'aura point de dot. — Point de dot, voisine? qui dit cela ? Il faut avoir confiance. Ce n'est point encore demain le jour des noces. La dot viendra.» En disant cela, ajouta ma femme, il a regardé notre fille avec une tendresse, une expression, un sourire !

« Que veux-tu en conclure, ma chère? dis-je à ma femme. Imagines tu que M. Renard songe à doter notre fille?

— Moi, je n'imagine rien.

— Parle sincèrement, c'est ce que tu penses.

— Eh! non, te dis-je.

— Eh! si, ma chère, je le vois bien.

— Après tout, pourquoi non? répondit-elle en rougissant. Pourquoi ne doterait-il pas notre fille? Il n'a aucun héritier. Il nous aime; nous lui tenons lieu de famille; c'est lui-même qui nous le dit. Je n'ai jamais songé à son testament, Dieu m'en garde! Il vivra longtemps, quoiqu'il ait passé ses soixante-six ans. Mais il est encore vert, et nous avons soin de lui. Quel meilleur emploi peut-il faire de son bien que de nous aider à établir notre aînée? Que ferait-il de sa fortune? la laissera-t il au gouvernement?

— Mais, dis-je, connais-tu la fortune de M. Renard?»

Ma femme me regarda avec étonnement.

« Non, je ne la connais pas. Qu'importe? il en a une. Il faut bien qu'il en ait une. On voit assez que c'est un homme aisé. Il n'a pas de dettes. Il est économe. Je le soupçonne même d'être un peu avare ; autrement il aurait bien trouvé moyen de faire quelques petits cadeaux à nos filles. Mais j'ai la conviction qu'elles ne perdront rien pour attendre.

— Et combien crois-tu qu'il ait de revenus?

— Je ne sais.

— Mais encore, à peu près?

— Eh bien, à son loyer, à sa manière de vivre avant qu'il vînt dîner chez nous, je suppose qu'il doit bien avoir deux ou trois mille francs de rente.

— Tu as presque deviné, dis-je.

— Tu sais donc ce qu'il a? me dit vivement ma femme. Et d'où le sais-tu?

— Ce matin, mon directeur m'a parlé de M. Renard.

— Raconte-moi cela! s'écria ma femme avec un élan de joie et en rapprochant sa chaise de la mienne.

— Rien de plus simple. Le directeur m'a rencontré sous la porte du ministère. C'est un homme fier et rude; je n'aime pas lui adresser la parole; mais nous montions l'escalier ensemble, il fallait bien dire quelque chose : « Monsieur le directeur connaît, je crois, un de mes voisins, M. Renard? demandai-je humblement.

— Quel Renard? me répondit-il brusquement, — Je lui décrivis notre homme. — Si je le connais! reprit-il. Eh! c'est Simon Renard, l'ancien tabletier, grand, sec, perruque brune, canne à pomme d'acier, soixante-six ans et quatre mois. Je ne le connais que trop, quoique je ne l'aie jamais vu qu'une fois il y a cinq ans environ, chez mon notaire.

— Comment! interrompit ma femme, M. Renard ne t'avait donc pas recommandé, comme il nous l'avait dit?

— Apparemment. Le directeur continua :

« Ce Simon Renard est un rusé compère. Après la mort d'une vieille sœur aussi pauvre que lui, il avait vendu son fonds de tabletterie, et tout son capital réuni ne se trouva monter qu'à une somme de 18,000 francs. C'était une maigre retraite. Il manqua d'en faire une maladie. Il se plaignait, marchait voûté, toussait beaucoup. A l'entendre, il n'avait pas six mois à vivre : mon notaire a eu la bonhomie de le croire, et m'a fait prendre ses 18,000 francs à viager. Depuis ce temps, je paye par an 2,500 francs, et M. Renard se porte à merveille. A sa manière de vieillir, il est bien probable que ma femme après moi lui servira encore la rente, et après ma femme mes enfants ; il nous enterrera tous ! » Là-dessus, le directeur est entré dans son cabinet sans me saluer, et a fermé si violemment sa porte que la clef est venue me frapper les jambes.»

Ma femme, qui dès le commencement de ce récit avait paru très agitée, pâlit peu à peu, et au moment où je prononçai le mot viager, je crus vraiment qu'elle allait tomber en syncope. Elle avait ses deux mains serrées sur ses genoux. Lorsque j'eus fini de parler, elle resta muette et immobile.

« En viager! » murmura-t-elle enfin d'une voix faible. Et comme si elle eût ressenti quelque honte de cette plainte, elle ajouta plus haut :

« Il avait si positivement assuré qu'il avait parlé dans ton intérêt au directeur! Il rapportait avec un air d'une si grande bonne foi les réponses qu'on lui avait faites. Mais c'est donc un menteur, c'est donc la fausseté même que cet homme-là ! Comme il nous a trompés! c'est une horreur !

— Ma chère amie, lui dis-je en lui prenant les mains, il n'est pas bien sûr que nous ayons le droit de nous plaindre; nous méritons un peu ce qui nous arrive. Car je ne veux pas me faire meilleur que je ne le suis. Moi aussi, je l'avoue, j'ai eu la faiblesse de me laisser aller un peu à partager tes espérances. Je croyais tout au moins que le père Renard m'aurait servi près du directeur. Nous nous étions forcé le cœur à aimer un homme qui le voyait bien et qui en a tiré parti. Il nous a payés de nos peines en nous donnant de l'expérience. Estimons-nous heureux qu'il ne nous ait pas fait payer plus cher sa leçon.»

Je parlais sincèrement. Après ma conversation avec le directeur, je m'étais dit en couvrant de mon écriture, comme un désespéré, le papier ministériel :

« Ce vieux Renard, après tout, ne nous a pas fait grand mal ; il a augmenté un peu nos dépenses et nous a habitués à plus de recherches dans nos repas qu'il ne convient à notre position. Il nous a aussi habitués peut-être, c'est le pire, à ne pas nous suffire comme autrefois à nous-mêmes. Triste chose d'avoir besoin à son foyer du visage et de la conversation d'un étranger! Nous aurons quelque peine, je le crains, à revenir à notre ancienne simplicité et à notre douce solitude. Nous y reviendrons cependant; et ma femme ne sera plus tentée de faire la chasse aux héritages. C'est un jeu plein de périls que de tendre des filets aux célibataires. On veut les prendre, on est pris. Où en serions-nous aujourd'hui, si c'eût été un homme pervers qui se fût fait une maligne joie de miner notre paix, de semer la discorde parmi nous, de nous désunir? Combien d'exemples plus funestes témoignent du danger de laisser s'introduire chez soi cette race égoïste et rusée! Ceux d'entre eux qui n'en veulent qu'à votre table et à votre feu sont les plus innocents. L'un vise à votre bourse, l'autre à votre crédit, qu'il use et compromet. Celui-ci feint de vouloir épouser votre fille, et c'est à votre femme que... qu'il... »

Cette pensée fit frémir tout mon être. En ce moment, j'aurais, je crois, embrassé M. Simon Renard.

Je suppliai ma bonne femme de ne pas changer trop subitement ses manières à l'égard de notre voisin. Elle me promit de s'observer de son mieux et de ne pas lui faire trop mauvais visage. Mais c'était un effort au-dessus de sa volonté. Dès le soir même, M. Renard dut s'apercevoir de quelque changement. Il supposa d'abord que nous avions éprouvé un malheur. Il questionna avec une sollicitude qui nous toucha médiocrement. Les réponses de ma femme furent froides et laconiques. Au dîner suivant, il se trouva, par hasard, que la provision de café était épuisée. Huit jours après, le dessert était réduit de plus de moitié. Il était aisé de voir que M. Renard commençait à réfléchir. Cependant il avait pris racine chez nous, et il ne lui était pas agréable de renoncer à ses habitudes. Je crois même qu'il eût courageusement supporté la froideur qu'on lui témoignait, ou qu'au moins il eût tenu bon longtemps encore, s'il n'était enfin échappé à ma femme quelques insinuations par trop significatives. Elle se plaignait sans cesse à table de la cherté de toutes choses, et de la nécessité d'économiser. Une fois elle dit assez malicieusement à M. Renard qu'il était étonnant que le directeur ne me parlât jamais de lui. En une autre circonstance elle trouva moyen de faire une sortie générale contre les gens qui spéculent sur leur vieillesse en plaçant leur bien en viager. Pour le coup, M. Renard acheva de comprendre. Ce soir-là il se retira un peu plus tôt que de coutume. Pendant plusieurs jours on ne le vit plus. L'ayant rencontré, j insistai pour qu'il vînt dîner : il me fallut le prier beaucoup. Ce fut la dernière fois qu'il s'assit à notre table. Nous apprîmes un matin qu'il déménageait et qu'il allait loger à une des extrémités opposées de Paris. Ma femme fut la première à se consoler de son départ. Pour moi, je l'avoue, j'éprouvai, pendant plusieurs semaines, un peu d'ennui : il me semblait, le dimanche surtout, qu'il me manquait quelqu'un ou quelque chose. Les deux petites filles eurent encore plus de regret que moi. Elles continuèrent pendant près d'une année à demander de temps à autre pourquoi l'on ne voyait plus le bon M. Renard. A cette question-là, ma femme faisait toujours, en grommelant, une réponse inintelligible.

Cherche-t-elle un nouveau petit moyen de nous enrichir? Je ne sais. Depuis quelques jours elle réfléchit beaucoup. Mais je suis sur mes gardes, et, s'il ne tient qu'à moi, nous ne ferons pas une autre école.

CHRISTOPHE.

Les Promenades de Paris.

Voir le Luxembourg, les Tuileries, les Boulevards, le Palais-Royal et les Quais; t. IV, p. 365; t. V, p. 103, 167, 375, 407; t. VI, p. 39, 359; et t. VII, p. 374

LE JARDIN DES PLANTES.

Le Jardin des Plantes jouit d'un rare privilége, il plaît à tout le monde. Il charme tous les âges de la vie et attire toutes les classes de la société. L'enfant y parcourt avec sécurité de larges espaces où il peut s'ébattre au milieu de mille spectacles. L'adolescent, l'homme mûr, le vieillard, y trouvent de solitaires allées propices à la rêverie ou à la méditation, d'innombrables objets d'étude, et de l'ombre en profusion suivant l'heure et le lieu. Aussi, n'est-il pas en Europe, que dis-je! dans l'univers, un jardin plus aimé du public. Le riant jardin d'Eden, où notre premier père promena longtemps ses innocentes joies, pourrait seul nous séduire davantage; seul, en effet, il posséda des arbres plus majestueux et plus variés, des fleurs plus rares, des animaux plus beaux ou plus nombreux. Mais, hélas! Eden est accessible à peu d'élus, tandis que le Jardin des Plantes compte six larges grilles toujours ouvertes à tous depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Pour embrasser d'un seul coup d'œil l'étendue du Jardin des Plantes, pour mesurer exactement du regard ce sol couvert d'une épaisse végétation, il n'est pas nécessaire de chercher au dehors quelque haut sommet, montagne ou monument. Non loin de ces serres magnifiques qu'un enfant appelait un jour des Louvres transparents; derrière ces sombres massifs où le pin *laricio* dresse ses tiges élancées à côté du tronc robuste des sapins, nous trouverons une éminence assez élevée pour satisfaire notre curiosité, nous découvrirons le grand labyrinthe, ainsi appelé par comparaison avec un plus petit, et non parce qu'il rappelle les fameux labyrinthes d'Egypte et de Crète, décrits par les anciens. Il est vrai qu'il n'a jamais été destiné, comme celui de Psamméticus, à servir de sépulcre aux rois et aux crocodiles sacrés. Il n'a pas d'autre prétention, — et celle-là est justifiée, — que de servir de belvédère aux amateurs de belles vues.

L'horizon qu'on découvre du haut du labyrinthe que nous venons de gravir est un des plus beaux dont on puisse jouir à Paris. Lorsque le soleil étincelle dans l'espace et projette des gerbes de lumière sur les dômes et les clochers des églises, sur les toits ardoisés de la grande ville, sur la nappe de la Seine, le regard éprouve des éblouissements. Il trouve heureusement à se rafraîchir dans les masses de feuillages qui se déroulent à la base même du belvédère. C'est avec admiration que l'œil se plonge dans l'étendue, mais c'est avec une sorte de volupté qu'il revient dans l'enceinte du beau jardin qu'il embrasse sans effort.

Afin de procéder avec ordre, afin surtout d'introduire nos lecteurs par la porte d'honneur, nous revenons sur le quai et nous franchissons la porte d'Austerlitz, ménagée au centre d'une belle grille circulaire, flanquée à droite et à gauche de marchands qui spéculent sur l'insatiable appétit des ours.

Si nous suivions la ligne droite dans laquelle nous nous trouvons engagés, nous pénétrerions dans le jardin où l'on cultive les plantes médicinales les plus intéressantes, et nous pourrions étudier *ab ovo* les mystères de l'herboristerie. Mais notre incompétence en ces matières est tellement prononcée, que nous nous contenterons de jeter un coup d'œil reconnaissant sur ces quatre carrés chers à Esculape et aux pauvres, qui, grâce à la générosité de l'administration, y puisent gratuitement d'abondantes tisanes. Les carrés du *Fleuriste* nous captiveraient plus longtemps avec leurs riches plates-bandes meublées des plus merveilleuses plantes vivaces que Dieu et l'homme aient inventées; mais nous avons peur de subir en ce lieu embaumé la métamorphose dont parle La Bruyère à propos d'un amateur de tulipes. Nous craignons d'être changé en phlox devant ces admirables phlox à grandes fleurs roses.

A gauche, nous laissons en nous éloignant les grands massifs que les écoliers de tout âge remplissent du bruit de leurs jeux, nous laissons aussi un charmant petit café-restaurant qui peut se vanter de posséder le plus rare ombrage qui existe à Paris. A voir ces *robinia* et ces *mimosa*, on se croirait transporté dans queque jardin de Florence.

A droite, nous avons aussi dépassé sans mot dire les nombreux carrés qui font partie de l'école botanique, dont ils ne sont séparés que par une longue allée de marronniers. Ces espaces, où l'observateur peut apprendre tant de choses étrangères à la plupart des Parisiens, sont ouverts au public les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 3 à 5 h.

Suivons le flot des promeneurs qui s'écoule paisiblement entre les grillages de l'école botanique, et, en nous détournant un peu au nord, nous arriverons infailliblement devant une des plus grandes curiosités du Jardin des Plantes, celle qui l'a rendu populaire et qui lui a le plus enlevé le pur vernis scientifique dont les ignorants auraient pu s'effaroucher. Nous sommes en face de la fosse, ou plutôt des fosses aux ours. Vous savez, lecteur, combien les aimables animaux que vous regardez maintenant du haut de cette terrasse occupent l'imagination du public, combien ces robustes saltimbanques qui se livrent sous vos yeux à des exercices si variés sont aimés du badaud, du soldat et du bambin. On a beau narrer à ces avides spectateurs les histoires les plus effrayantes, leur raconter comment une de ces gracieuses bêtes dévora, une nuit, un malheureux vétéran qui avait osé pénétrer dans la fosse, sous le prétexte insuffisant de ramasser une pièce d'or (laquelle encore n'était qu'un bouton de collégien), comment un autre animal de la même famille étouffa, en plein jour, un monomane qui s'était jeté la tête la première à ses pieds; comment... Ils n'écoutent rien et ne veulent rien entendre. Ces ours possèdent leurs sympathies; ils les contemplent avec amour, ils leur jettent avec une immense prodigalité des gâteaux qu'ils ont obstinément défendus contre l'appétit de leurs enfants chéris. Mais ces monstres sont féroces! Qu'importe! ils sont si drôles. Mais ne voyez-vous pas dans leur regard farouche et cauteleux qu'ils brûlent de vous dévorer? Qu'importe! ils montent si bien à l'arbre! L'ours montant à l'arbre, tel est l'idéal du flâneur qui entre au Jardin des Plantes. Si le redoutable acteur garde le silence et reste immobile, s'il ne s'émeut pas de toutes ces agaceries intéressées et de tous ces gestes provocateurs, en un mot *s'il ne grimpe pas à l'arbre*, le Parisien se retire plein de mélancolie. Il est comme Titus, il a perdu sa journée.

Dans le palais consacré aux animaux féroces, les ours ont trois appartements. C'est dans l'un d'eux que vécut l'ours Martin, la perle des ours, l'ours modèle, l'ours dont on parlera encore pendant plusieurs générations, tant il avait de grâces naturelles, tant il s'asseyait complaisamment sur ses énormes pattes de derrière, tant il montait lestement après l'arbre décharné de sa cour, l'adroit montagnard qu'il était. Nous ne savons ce que les administrateurs ont fait de sa chair, qu'un célèbre voyageur eût sans doute convertie en beefteaks, nous ne savons à quel usage a servi sa graisse si vantée par les coiffeurs; mais ce dont nous sommes assurés, c'est que sa mémoire ne périra pas. Elle est intacte dans l'imagination des mille spectateurs qui se renouvellent sans cesse devant la rampe de cette triple salle de spectacle.

Pour aller des plantigrades aux quadrumanes, du quatrième ordre des mammifères au premier, des ours aux singes, nous n'avons que quelques pas à faire. Rebroussons chemin et pénétrons dans le jardin paysager par cette allée sinueuse, si bien faite pour le plaisir des yeux. A droite, voici un parc élégant où paissent des brebis d'Abyssinie et des moutons d'Islande. Quoique ces animaux appartiennent à des climats bien différents et qu'ils soient nés à quelques milliers de lieues les uns des autres, ils mangent fraternellement à la

même table. C'est un touchant exemple que les moutons donnent aux hommes. A gauche, nous apercevons des rennes de la Laponie et des pécaris ; puis, au détour d'une allée au bord de laquelle des ruminants aux formes étrangères lèvent leurs têtes paisibles, nous apercevons le palais des singes, non moins populaire peut-être que la fosse aux ours, et qui nous plaît par le contraste, comme le vaudeville après le drame.

Le palais des singes est une création nouvelle. Autrefois la ménagerie ne possédait que quelques échantillons de cette famille si curieuse et si digne d'observation. Aussi ces *individus* étaient logés comme si leur ressemblance avec l'homme ne leur avait pas donné le droit d'aspirer à une habitation plus confortable. Aujourd'hui les singes ne manquent plus de rien. Ils ont leur maison d'été et leur maison d'hiver ; ils sont largement nourris et soigneusement chauffés. Dans cette belle rotonde, à travers laquelle le soleil pénètre sans résistance comme dans ces charmantes cellules, ils ont tout ce

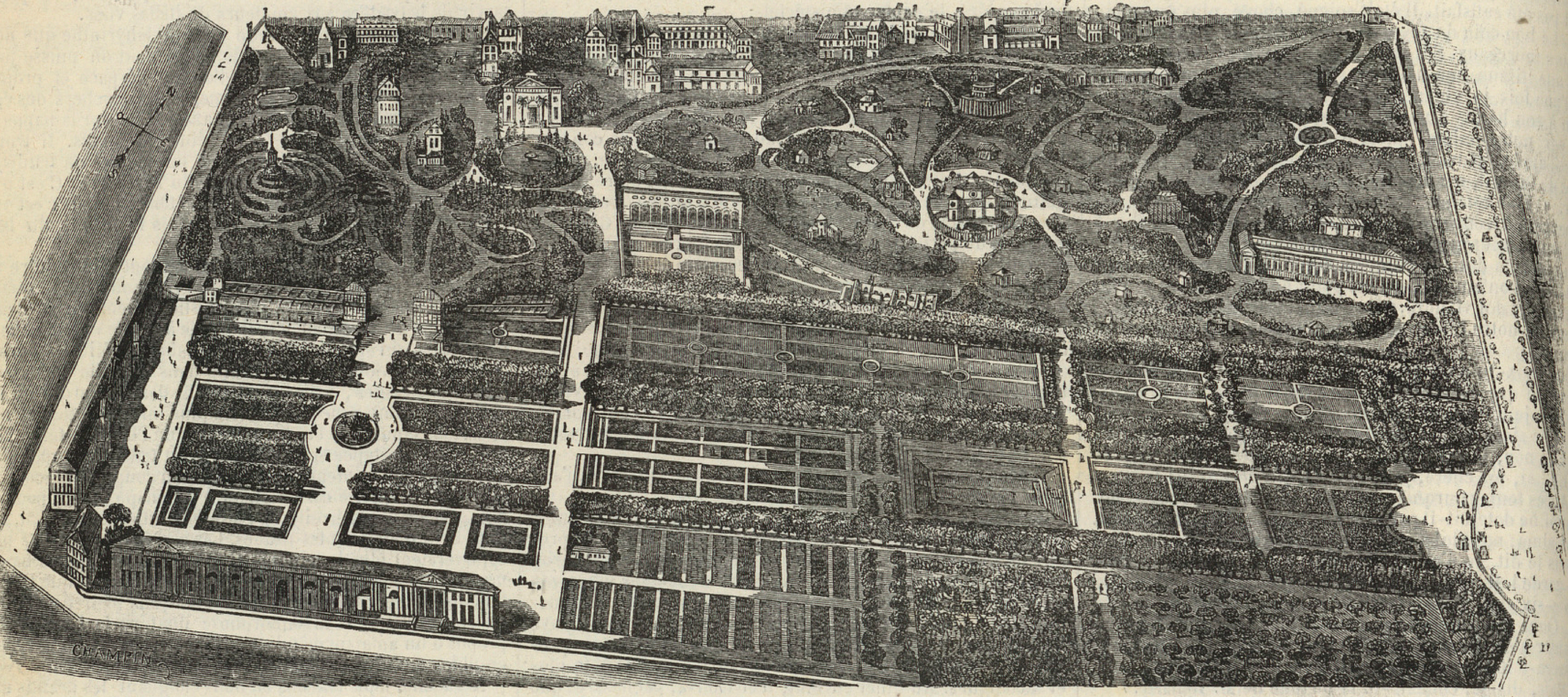

Le Jardin des Plantes. — Vue à vol d'oiseau.

qui rend la vie heureuse aux bêtes, une certaine dose d'indépendance, de l'air, des aliments sains et de la paille fraîche. Chacun de ces hôtes vit à sa guise sous ce toit hospitalier. Etes-vous un babouin à l'humeur atrabilaire, retirez-vous dans un coin et boudez en paix. Etes-vous, au contraire, un aimable papion, un magot doué d'un bon caractère et d'un esprit sociable, voici une foule de curieux qui sont venus ici exprès pour vous rendre visite et qui profiteront avec plaisir de vos heureuses dispositions. Dansez, sautez, bondissez, l'espace est à vous, et il n'est point de gendarme qui vous surveille. Avez-vous, au contraire, de tendres inclinations pour une vie calme et toute d'intérieur ? Eprouvez-vous le besoin de vous unir à un être semblable à vous qui partage vos peines et vos jouissances? Choisissez une épouse parmi toutes ces belles créatures aux longues queues qui dorment au soleil ou qui grimpent avec tant de grâce le long de ces treillages. Il ne vous faut, pour contracter mariage, ni la permission de M. le maire, ni celle de M. le curé. La nature vous a tous placés, sous ce rapport, dans le treizième arrondissement. L'administration, qui désire vivement conserver à la ménagerie votre précieuse espèce, vous donnerait d'ailleurs au besoin un *satisfecit* et sa bénédiction. Heureux peuple que vous êtes! vous avez obtenu, grâce à votre effroyable ressemblance avec les badauds qui vous contemplent, ce que la société ne peut encore donner à tous ses enfants, du pain et un toit.

Aucun spectacle ne divertit plus les bambins attirés en ces lieux que celui du palais des singes. Nos collégiens se retrouvent avec admiration sous cette rotonde de fil de fer. Ce sont les mêmes jeux, les mêmes grimaces, les mêmes méchancetés. Voyez plutôt ce débutant timide que l'on tourmente, que l'on harcèle, que l'on poursuit à grands cris. Cela ne nous rappelle-t-il pas l'accueil que nous faisions aux *nouveaux?* Ce singe à la taille élevée qui malmène les petits, ne vous fait-il pas souvenir des tyrans de la grande cour, des élèves de seconde année. Si nous voulions suivre ces ressemblances, nous verrions que cette nation demi-raisonnante, *half reasoning*, comme dit Pope, raisonne tout autant que beaucoup d'écoliers; il est vrai qu'elle se réunirait tout entière pour faire une addition, qu'elle n'y réussirait pas. Voilà pourquoi, jeunes élèves, il faut apprendre les mathématiques. C'est la science du nombre qui assure à jamais la supériorité de l'homme sur le singe.

Puisque, au risque de paraître quelque peu pédant, nous venons de prononcer les mots de science, remplissons tous nos devoirs de cicérone, et, avant de promener nos lecteurs dans les autres parties du jardin, menons-les directement au cabinet d'histoire naturelle. Aussi bien, un peu de repos dans ces salles si intéressantes pourra leur être nécessaire.

Le public n'est admis dans les galeries que le mardi et le vendredi, de deux à cinq heures en été, et de deux heures jusqu'à la nuit en hiver. Les autres jours sont réservés pour les savants, ou du moins pour ceux qui aspirent à le devenir. Il est probable que pendant la plus grande partie de la semaine, un silence profond règne dans ce temple de la mort, où sont rassemblés, sous les brillantes apparences de la vie,

Le Jardin des Plantes. — Les ours.

les plus curieux échantillons de la création. En parcourant ces immenses salles où tous les animaux du globe ont des représentants, où l'œil contemple tour à tour le lion, le crocodile, l'hippopotame, le boa, ces objets de terreur, et le colibri, l'euphone, le ramphocèle flamboyant, ces objets d'admiration, j'ai souvent fait un rêve tout éveillé. Il me semblait qu'à la voix d'un nécromancien ou au son d'une trompette magique, tout ce monde endormi sortait de son sommeil séculaire. Les hôtes de la forêt secouaient leurs crinières, et, levant peu à peu leurs têtes appesanties, se regardaient les uns les autres avec un silencieux étonnement. Le lion enfin s'élançait d'un bond dans la galerie, où il était bientôt rejoint par une multitude diaprée de tigres, de panthères et de hyènes. Les ours entraient dans le chœur effrayant de leur pas grave et solide. L'éléphant et l'hippopotame s'ébranlaient comme des tours vivantes. Le parquet, chaque fois qu'ils posaient à terre leurs pieds énormes, criait et semblait près de s'abîmer. Tandis que les girafes balançaient leurs cous flexibles, les crocodiles se frayaient un chemin avec leurs têtes comme avec un glaive. Les boas, déroulant leurs monstrueux anneaux, apparaissaient au loin. L'air était rempli d'oiseaux de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs. L'aigle déployait avec peine ses grandes ailes au milieu d'un nuage de colibris et de perroquets. Un essaim d'oiseaux-mouches voltigeait à la suite d'un grand-duc qui se heurtait à chaque instant aux corniches du plafond. De toutes parts, dans toutes les directions, on voyait le pêle-mêle grandir, et on entendait des concerts inouïs. Ce n'est pas tout ; dans les environs du cabinet des fossiles, il se passait des choses étranges. La voix du nécromancien venait de mettre en mouvement les monstres qui avaient cessé de vivre depuis le déluge. Le mastodonte et le mammouth marchaient pesamment en compagnie des plésiosaures au corps de poisson et au cou de serpent ; les palæotheriums, les mégathérium levaient les yeux pour contempler les ébats des ptérodactyles, les dragons volants. Tous ces vétérans de la création se retrouvaient là comme au jour où la mort les surprit dans les vallées de la Seine. C'était un spectacle, à coup sûr, fait pour épouvanter le cœur le plus intrépide ; et cependant j'apercevais dans un angle de la salle un homme au front chauve et aux yeux brillants de génie qui dessinait tranquillement. Je m'approchais de lui et je reconnaissais Cuvier. L'illustre savant me montrait du doigt les monstres, et me disait avec un sourire : « Ils étaient dans ma pensée tels que les voilà : je les avais devinés. »

Cette parole du vieillard plein de raison et de sérénité terminait mon rêve. Je m'éveillais en sursaut devant le sang-froid du sage, et je continuais paisiblement ma promenade devant toutes ces armoires vitrées que mon imagination en délire avait brusquement ouvertes. Seulement la réalité, je l'avoue, me paraissait moins belle désormais et moins attrayante. Comment admirer cet oiseau de proie, aux ailes déployées et au bec menaçant, lorsqu'il me faut reconnaître que cette attitude n'est qu'une grimace à l'adresse du public? Comment m'intéresser à ces énormes squelettes que vous voyez dans le cabinet d'anatomie comparée, lorsque dans mon rêve je les voyais couverts de chair et tout pantelants? Un peu d'imagination, je crois, est partout un utile superflu, mais dans les galeries de zoologie, c'est du nécessaire. Qui-

conque n'est pas un peu nécromancien, et ne sait pas évoquer les morts, court grand risque, je le crains, de trouver bien longue sa promenade au milieu d'un monde empaillé ou conservé dans l'alcool. Heureusement l'imagination comme l'esprit court aujourd'hui les rues.

Quand on a visité les différentes salles du cabinet de zoologie ; quand on a suffisamment regardé les animaux féroces, les singes, parmi lesquels Jack l'orang-outang occupe un rang distingué, les reptiles en bocal ou en plein air, les tortues, le boa anacondo, le serpent à sonnettes; quand on a cessé d'admirer dans les galeries d'ornithologie tout le peuple charmant qui les remplit, fouillis de pierres précieuses dans lequel l'œil se plonge avec éblouissement; quand on a parcouru la collection si variée des mollusques, des annélides et des rayonnés ; quand on a considéré toutes ces coquilles aux formes bizarres et aux splendides couleurs, la coquille nacrée qui produit les perles fines et celle dont on tire la soie avec laquelle on a fabriqué un gant offert à la curiosité du public ; quand enfin on a examiné un à un les squelettes et les os du cabinet des fossiles, on n'a encore vu qu'une petite partie des trésors renfermés dans ce prodigieux établissement du Jardin des Plantes : on n'a exploré ni le cabinet de minéralogie, ni le cabinet de géologie, ni le cabinet de botanique, ni le cabinet d'anatomie comparée. Ce dernier est le plus intéressant peut-être, quoiqu'il ne soit pas le plus populaire. Il renferme les squelettes d'un grand nombre d'animaux et une précieuse collection de pièces d'anatomie humaine. Le cachalot exposé dans la cour et les effrayantes mâchoires de baleine qui sont dressées à l'entrée appartiennent à ce musée lugubre. Parmi les squelettes humains, on regarde avec une curiosité mêlée d'horreur ou de tristesse le squelette de l'assassin de Kléber, Solyman, celui de la Vénus hottentote presque aussi belle en cet état que le serait toute autre Vénus; celui de Bébé, ce pauvre petit nain qui eut un sabot pour berceau et qui mourut de vieillesse à l'âge de vingt-cinq ans ; Bébé, qui le jour de sa naissance était haut de neuf pouces et pesait quinze onces, avait à l'époque de sa virilité une taille de deux pieds. Il pesait neuf livres sept onces, c'est-à-dire le poids d'un melon. Pends-toi, brave Tom-Pouce ! On remarque encore dans la collection le squelette de Ritta-Christina, cet être étrange qui, avec un seul corps, avait deux têtes et deux intelligences. On sait que Ritta était mélancolique et maladive, tandis que Christina était d'humeur joyeuse et d'une bonne santé. Quand Ritta ressentit les premières atteintes de la maladie qui l'enleva, sa sœur ne perdit rien de son enjouement. On se demandait avec anxiété ce que deviendrait celle des deux jumelles qui survivrait à l'autre et qui serait ainsi associée, pour un temps inconnu, à un cadavre. Mais la question fut tranchée d'une manière inattendue et terrible : au moment où la pauvre Ritta rendit le dernier soupir, Christina s'éteignit comme un flambeau qu'on souffle en jetant un cri déchirant. L'assortiment des crânes d'hommes célèbres à divers titres attire aussi les curieux. Les uns regardent avec sympathie le crâne de l'abbé Gaultier, l'apôtre zélé de l'enseignement mutuel ; les autres étudient avec horreur les crânes des assassins réunis en cet ossuaire scientifique. Le crâne caractéristique de Cartouche est un des plus remarqués.

Le Jardin des Plantes. — La galerie des singes.

Les richesses du cabinet de botanique occupent l'extrémité orientale des bâtiments nouvellement construits. Les flâneurs du monde ou de la foule se fourvoient rarement dans ces salles silencieuses. Quels sentiments ou même quelles sensations peuvent éveiller dans l'esprit d'un honnête bourgeois ces herbiers muets, rassemblés dans les cinq parties du monde par d'intrépides voyageurs ? Le Béotien égaré dans ces lieux admirera peut-être en passant les collections des cryptogames habilement reproduits à l'aide de la cire, mais à ses yeux les champignons de la halle ne sont pas moins dignes d'attention ; ils ont de plus l'avantage d'être comestibles.

Le cabinet de minéralogie est également peu fréquenté par le public. Les étrangers, les provinciaux qui désirent tout voir, parcourent les salles au pas de course, s'arrêtant seulement aux beaux endroits, comme certains lecteurs de romans : on manque rarement de faire une station devant la vitre qui protége un diamant placé entre un fragment de houille et un fragment d'anthracite, ainsi qu'un juste entre deux criminels, ou, si l'on aime mieux, ainsi que la belle Virginie entre ses deux négresses. On s'arrête encore habituellement devant la pierre tombée du ciel, aussi appelée la pierre d'achoppement des savants, parce que ces messieurs n'en savent pas plus long sur son compte que nous autres ignorants.

Nous ne dirons rien du cabinet de géologie, dans lequel on n'entre pas sans préméditation, tant les oisifs sont assurés d'avance de n'y rencontrer aucun spectacle frivole. Nous ne parlerons pas non plus de la bibliothèque, quoiqu'elle possède de véritables trésors de science et d'art. La collection des peintures sur vélin suffirait seule à exciter l'intérêt le plus vif. Cette bibliothèque, riche en livres d'histoire naturelle, a été fondée en 1793. Ainsi, au moment même où elle entrait en guerre avec le monde, la France ouvrait encore un asile à la science et à la méditation sereine.

Le Jardin des Plantes. — Intérieur des galeries d'histoire naturelle.

En sortant des bâtiments situés sur la rue à laquelle l'illustre Buffon a donné son nom, on retrouve avec plaisir les belles allées de marronniers et de tilleuls du jardin. Après avoir parcouru les nécropoles de la science, après avoir passé quelques heures au milieu des débris de toutes sortes, débris humains, débris d'animaux, débris de végétaux, c'est avec une profonde volupté qu'on respire le grand air imprégné de parfums et qu'on repose son regard sur des groupes animés de jeunes mères au doux sourire et d'écoliers pétulants. Sans se dissimuler le prix infini des collections qu'on vient de visiter, on se dit tout bas qu'après tout, vivre ce n'est pas étudier; c'est marcher, c'est contempler les vivantes merveilles de la création au milieu desquelles l'homme a été placé comme le témoin de Dieu. Le soupir de bonheur ou le cri d'admiration que nous arrache la vue d'un beau paysage, d'un bel arbre ou d'une belle fleur, est plus agréable à l'auteur du monde, soyons-en bien sûrs, que l'effort de notre intelligence pour pénétrer ses secrets. L'artiste suprême aime mieux les naïfs et les simples que les raffinés acharnés à la critique de ses œuvres. Donc quittons l'atmosphère scientifique pour rentrer au milieu de ces bosquets, dont les fraîches odeurs et le murmure semblent nous rappeler sous leurs ombrages.

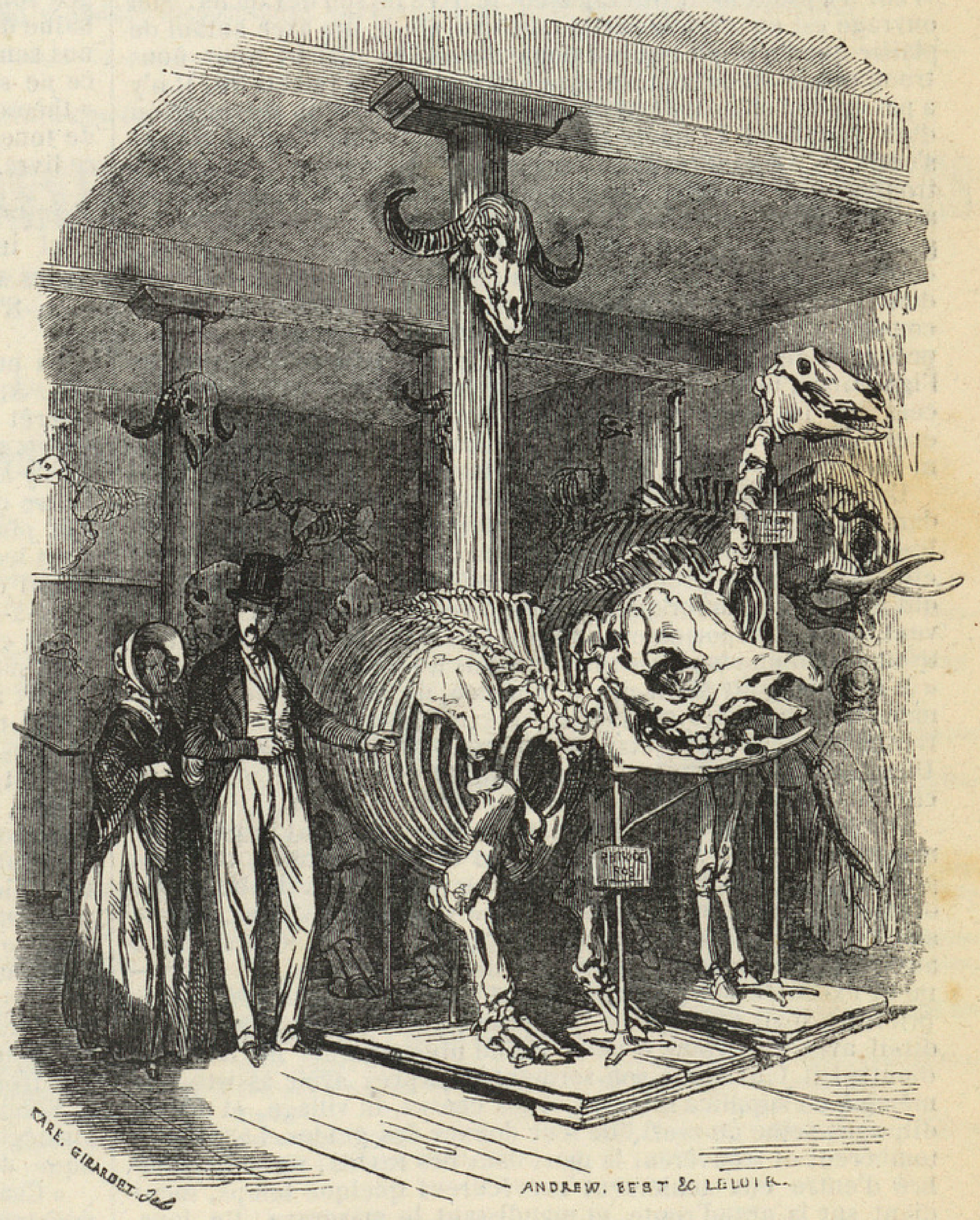

Le Jardin des Plantes. — Intérieur du cabinet d'anatomie comparée.

Bulletin bibliographique.

La Guerre des Paysans; par M. ALEXANDRE WEILL. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Amyot*. 3 fr. 50 c.

« Ce n'est plus à l'*esprit des princes* que les débutants s'adressent aujourd'hui, dit M. Alexandre Weill, mais aux *princes de l'esprit*, et, Dieu merci, ajoute-t-il, ce sont autant de princes et de princesses du sang, ayant une âme en guise de crachat royal. » Comme on le voit par cette citation que nous empruntons à sa dédicace, le style de M. Alexandre Weill n'est pas irréprochable. L'introduction qui suit la dédicace nous fournirait au besoin un grand nombre de phrases aussi étranges. « Etre historien, c'est couver l'œuf des grands hommes et des grands faits accomplis pour faire percer la coque aux grands hommes et aux grands faits à venir. » Mais bien que M. Weill, « trop fier pour avoir de l'orgueil, ne soit pas assez effronté pour être modeste, » ses aveux sincères nous disposent à l'indulgence. Abandonné à lui-même depuis l'âge de onze ans, sa vie n'a été jusqu'à présent qu'une lutte, d'abord contre les besoins de l'existence, puis contre les sottises, les préjugés et les iniquités des hommes. C'est en Allemagne qu'il a gagné ses premiers éperons littéraires et scientifiques. Pendant sept ans, il a écrit dans les revues et les journaux allemands. Mais un jour vint où il se rappela avec bonheur qu'il était Français. Félicitons-nous donc de son retour dans sa patrie, car il a assez de cœur et de talent pour lui faire honneur, et ne nous étonnons pas si, pendant sa longue absence, il en a un peu oublié la langue et le bon goût.

Nous aurions bien encore d'autres reproches à faire à M. A. Weill : il sacrifie trop Napoléon à Fourier; il devrait estimer un peu plus les historiens qui l'ont précédé et qui n'ont pas compris qu'il fallait *couver l'œuf des grands hommes*, etc.; il manque parfois d'ordre et de clarté, il *insuffle* à certains faits une âme qu'ils n'avaient pas; il prend pour de grandes et sublimes pensées des idées vulgaires ou inexplicables. « La pensée d'un grand homme est une amie, et une amie est une grande pensée... Les âmes vulgaires aiment à tailler leurs noms dans une citrouille pour qu'ils grandissent avec le légume, etc. » Mais nous aimons mieux rendre un hommage mérité au livre nouveau et utile qu'il vient de publier sous ce titre : *la Guerre des Paysans*.

La guerre des paysans fut le premier contre-coup politique et social de la grande révolution intellectuelle et religieuse dont Luther avait donné le signal. Les paysans allemands, entendant parler de liberté, crurent qu'on pensait à eux, et ils voulurent être libres. Ils se soulevèrent contre leurs oppresseurs. « Guerre sainte, dit M. Alexandre Weill, annoncée longtemps d'avance, soit par des agitations sociales en tous genres, soit par des soulèvements partiels, dans toutes les parties de l'Europe. De part et d'autre, elle fut terrible, sanglante, traînant à sa suite, comme toutes les guerres, des malheurs publics ou privés. Mais est-ce la faute de l'opprimé ou de l'oppresseur, du valet ou du maître? » Ce soulèvement était prématuré; il se termina par la défaite et le massacre des insurgés. Cependant il n'en eut pas moins de grands et importants résultats. « Plus de mille châteaux et couvents furent détruits par les paysans. Le temps des burgraves était passé à tout jamais. Les bourgs disparus ne pouvaient plus servir de refuge aux nobles détrousseurs du grand chemin, et les couvents, ces pépinières de fanatisme et d'ignorance, ne purent plus se relever. Les princes eux-mêmes, quoique vainqueurs, poursuivirent le système des paysans, et sécularisèrent les couvents ménagés par ces derniers. Avant la guerre des paysans, la noblesse, par ses bourgs et ses forts, le clergé, par ses couvents, dominaient la bourgeoisie et la gouvernaient, sous prétexte de la protéger. A partir de la guerre, le tiers état domine en Allemagne, et la noblesse se réfugie dans les cours, dans l'armée, dans la diplomatie et dans l'administration, pour s'y créer des titres, des priviléges et de nouvelles sources de pouvoir et de richesses. En France, la féodalité nobiliaire et cléricale fut combattue et vaincue par la royauté; en Allemagne, ce fut le peuple qui la terrassa; mais, en véritable Samson, ce peuple s'enterra lui-même sous les ruines de l'édifice. »

L'intéressante et instructive histoire de la guerre des paysans avait été écrite en allemand par Zimmermann. M. Alexandre Weill n'a pas traduit littéralement le livre de son devancier. Son ouvrage est en grande partie nouveau. On le lira avec autant de plaisir que de profit : quand nous disons de plaisir, nous nous trompons, c'est de tristesse que notre plume devait écrire. Il n'y a pas un seul chapitre qui ne contienne le récit d'un massacre ou d'un supplice! Et quels massacres! quels supplices! « Hélas! s'écrie M. Alexandre Weill, quand donc les hommes reconnaîtront-ils que la violence, n'importe qu'elle soit populaire ou aristocratique, ne produit que la violence; que la seule vengeance profitable est d'être juste et équitable pour tous, et d'accorder à chacun les droits que la nature lui a assignés? Quand donc les hommes reconnaîtront-ils que le véritable héroïsme consiste à vaincre ses mauvaises passions, à combattre ses propres préjugés, à se rendre libre enfin par la victoire conquise sur l'ignorance, le fanatisme et la fausse morale? Les atrocités exercées sur les paysans vaincus ont bien été vengées par celles exercées deux siècles plus tard sur les nobles; mais ni les unes ni les autres n'ont fait avancer l'humanité d'un pas. »

Une triste vérité ressort de la lecture de ce livre, c'est que, dans les révolutions, les classes supérieures sont bien plus cruelles, bien plus impitoyables que les classes inférieures, quand elles parviennent à remporter la victoire. Les paysans allemands, qui avaient de nombreuses injures à venger, se montrèrent souvent, dans l'emportement du combat ou dans l'enivrement du triomphe, d'une barbarie brutale. Mais les nobles furent atroces. « Il n'est pas, dit M. Weill, d'injustice, de cruauté, de raffinement de cannibales qu'ils n'aient exercés contre les malheureuses victimes qui s'étaient soulevées au nom de la parole de Dieu, et qui, vaincues, ne demandaient que justice. » Nous ne citerons qu'un seul fait à l'appui de cette assertion.

Parmi les vainqueurs, l'homme le plus cruel fut le parricide margrave Casimir. Il voyageait d'un village à l'autre, avec des gibets ambulants. Sans perdre son temps à choisir, il faisait d'ordinaire saisir les cent premiers paysans venus du village, en faisait décapiter ou aveugler une vingtaine, et coupait les poings aux autres. La peine monstrueuse de l'aveuglement fut notamment exécutée sur cinquante-neuf paysans de Kizingen, qui le prièrent, mais en vain, de les décapiter. « Vous avez juré, leur dit-il avec une ironie cruelle, de ne plus regarder ma face; et, diantre! il faut tenir son serment. » Après avoir assisté lui-même à ce supplice infernal, il les chassa du village, et défendit, sous peine de mort, de leur donner des guides. La plupart tombèrent et trouvèrent la mort dans des ravins; un petit nombre d'entre eux seulement survécurent quelque temps, mendiant sur la grand'route, et maudissant le margrave. Un jour, l'horrible bourreau s'étant amusé à donner l'aumône à un de ces malheureux : « Dieu vous bénisse! répondit l'aveugle, à moins que vous ne soyez un ami du margrave; alors, que Dieu vous maudisse! » Le noble vainqueur s'étant approché du malheureux aveugle pour lui donner un soufflet, le chien de ce dernier, devinant son intention, sauta sur lui et le mordit à la poitrine.

Un autre fait non moins caractéristique, emprunté au chapitre IV, suffira pour expliquer la révolte des paysans, et pour justifier leurs excès. Henri d'Einsiedel voyant, ses paysans appauvris faire la corvée pour lui, en éprouva des remords si cuisants qu'il s'adressa à Luther pour lui demander si ce n'était pas un péché de priver ces pauvres malheureux de leur temps et de leur travail. Luther lui écrivit : « *qu'il pouvait maintenir cette servitude en toute conscience, attendu qu'il est dans l'ordre que l'homme commun soit grevé de charges, de peur qu'il ne regimbe.* » Cette réponse se trouve dans les archives royales de Stuttgard. Comme le fait remarquer avec raison M. Alexandre Weill, elle dispense de tout commentaire.

Histoire du Concile de Trente; par M. L. F. BUNGENER, auteur de *Un Sermon sous Louis XIV*. 2 vol. in-18. — Paris et Genève, 1847. *Cherbuliez*.

L'auteur de ce livre n'a pas la prétention de croire que le besoin s'en faisait généralement sentir. « Qui est-ce qui songe, s'écrie-t-il dans sa préface, au concile de Trente? Le public a bien autre chose à faire, en vérité, que de fouiller les actes d'un concile. Mais, ajoute-t-il, si ce besoin n'est pas généralement senti, il l'est cependant de quelques personnes; il le serait de beaucoup pour peu qu'on leur en donnât l'idée, et qu'on leur offrît les moyens de la satisfaire sans trop de peine. Magistrats, publicistes, catholiques nombreux, protestants de toute église, tous ceux enfin que le *catholicisme inquiète et froisse*, en religion, en politique, en morale, par ce réveil fiévreux auquel il nous fait assister, tous, aujourd'hui, ont intérêt à savoir ce qu'il fut et ce qu'il fit dans l'assemblée où il s'est définitivement constitué. »

M. Bungener a fort mauvaise opinion de ses devanciers Sarpi et Pallavicini. Il les blâme surtout de n'avoir pas été justes, et il espère l'être. Mais le langage passionné dans lequel il s'exprime dès son début révèle un historien partial. Ce n'est pas un reproche que nous lui faisons, c'est un fait que nous constatons, sans vouloir ni défendre ni accuser le concile de Trente.

« Sarpi et Pallavicini, les deux seuls historiens du concile jusqu'à ce jour, dit M. Bungener, sont peu lus et ne peuvent guère l'être. Profondément divers dans leurs qualités et leurs vues, ils ne se ressemblent que trop dans leurs défauts. Chez l'un comme chez l'autre, diffusion, sécheresse; nul plan, nulle philosophie, absence enfin de tout ce qu'on demande actuellement à l'historien. Le livre de Sarpi n'est qu'une longue satire, mais sans vie, sans sel, souvent inexacte et injuste; celui de Pallavicini n'est qu'une longue et lourde apologie, plus exacte dans les détails, mais faible dans les déductions, puérile et fausse dans l'ensemble. Sarpi est à l'index; Pallavicini devrait y être. Ses naïvetés, ses raisonnements bizarres en disent souvent plus que les attaques de celui qu'il croit réfuter. Après avoir lu le premier, qui blâme tout, on craint d'être trop sévère; après avoir lu le second, qui approuve tout, on est rassuré. La faiblesse de la défense atteste assez haut celle de la cause. »

Le dernier paragraphe du dernier chapitre de cette *Histoire du Concile de Trente* en révèle, plus clairement encore que la préface, l'esprit et la tendance.

« Grâce à Dieu, cette citadelle élevée à Trente n'est formidable que pour qui la voit de loin et d'en bas. C'est de près et d'en haut que nous avons tâché de la voir et de la montrer. A côté de la montagne de Trente, il y a la triple montagne de l'Écriture, de l'histoire et de la raison. C'est là que nous avons essayé de conduire nos lecteurs. Nous montions... l'autre s'abaissait; et nous n'étions pas au sommet que nous plongions en plein dans les remparts dont Rome a chargé la sienne. On se rappelle ce que nous avons alors aperçu d'incohérence dans le plan, de vices dans les détails, de fragilité dans les fondements des plus hautes tours. Ce n'était pas sans efforts et sans chagrin, qu'on veuille bien nous en croire, que nous regardions si souvent et si obstinément la terre plutôt que le ciel; il nous en coûtait, et beaucoup, de plier aux âpres contours de la politique ces doctrines de paix, d'amour, de vie, que Dieu nous a appelés à publier dans un tout autre langage du haut de la chaire évangélique. Mais, nous l'en prenons à témoin, jamais la haine de l'erreur ne s'est changée sous notre plume, jamais dans notre cœur surtout, en la haine de ceux qui la professent; et si nous avons réussi à inspirer nos sentiments, comme nous espérons avoir justifié nos idées, ce ne sera pas en criant, comme les pères de Trente : « Anathème! anathème! » mais en demandant à Dieu d'éclairer, de toucher, de pardonner, de bénir, que nos lecteurs fermeront ce livre. »

Réimpression de l'ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des états généraux jusqu'au Consulat (1789-1800). 32 vol. in-8°. Ouvrage terminé. — Paris, *Plon frères*. 400 fr.

La publication presque simultanée des nouveaux ouvrages de MM. A. de Lamartine, Michelet et Louis Blanc vient donner un intérêt d'actualité à la réimpression de l'*ancien Moniteur*. Plus on lit, plus on étudie l'histoire de la révolution française, plus on s'y attache, plus on éprouve le besoin de l'étudier, de la connaître dans tous ses détails. Or, il n'est aucun ouvrage où elle soit plus complète, plus vraie surtout, que ce miroir éclatant dans lequel elle s'est réfléchie jour par jour, heure par heure, et qui en a conservé une image si ressemblante et ineffaçable, c'est-à-dire le *Moniteur universel*.

Cet ouvrage, qui ne se trouvait que dans certaines bibliothèques publiques, vient d'être mis à la portée de toutes les fortunes et à la taille de toutes les bibliothèques.

« Dans cette réimpression, disent les éditeurs dans leur prospectus, que nous copions, une fidélité scrupuleuse était un devoir et une nécessité : nous n'y avons pas failli. Littérature, poésie, annonces, affiches de spectacles, rien n'a été omis. C'est qu'il est tel de ces détails, en apparence insignifiant, qui offre à l'œil investigateur de l'historien, du philosophe et du romancier, tout l'intérêt d'un tableau de mœurs. Il ne faut pas croire, du reste, que l'*ancien Moniteur* offre de ces banalités auxquelles nous voyons les journaux avoir trop souvent recours aujourd'hui : la grandeur des faits suffit à remplir ses colonnes; la chronique y est étouffée par l'histoire.

« Œuvres de destruction et de reconstruction sociale, débats parlementaires, orages de tribune, batailles de rues, combats à la frontière, sur le Rhin, en Italie, en Suisse, en Égypte, dans la Vendée; travaux législatifs, rapports des comités, diplomatie, stratégie, marine, finances, administration, mouvement scientifique, développement littéraire, tout est là...

« Chacun de nous peut assister de sa personne à ces grands débats de la Constituante et de la Législative, où se posaient les premiers jalons de l'avenir; prêter l'oreille à ces luttes orageuses de la Convention, où chaque orateur, à l'appui de ses conclusions, apportait sa tête; suivre pas à pas ce char funèbre qui conduit tour à tour au bourreau princes et tribuns, gentilshommes et philosophes, vieillards et jeunes filles; se mêler à cette vie d'entraînement et de fièvre où tout est permis h… repos, où il faut toujours, selon l'expression de Danton, … guillotiné ou guillotineur; entrer dans cette brûlante arène … chaque athlète se pousse, se presse, pour atteindre un but … s'éloigne toujours, et pour éviter la mort qui s'en va fauchant tout ce qui reste en arrière; où la Gironde absorbe la Constituante pour être dévorée par la Montagne; où la Convention, décimée un instant par la Commune, la dévore à son tour, pour céder la place au Directoire, qui s'en va tomber lui-même … les faisceaux consulaires.

« Et durant ces onze années que de faits glorieux, que de grandes et utiles réformes, que d'immenses travaux! Qui nous ouvrira les portes de ces comités d'éternelle et sanglante mémoire? Où verrons-nous à l'œuvre ces nouveaux Atlas portant sans plier l'énorme fardeau d'une société désorganisée, arrachant à un sol épuisé des ressources toujours nouvelles, comprimant la guerre civile, improvisant des finances, enfantant des escadres, lançant d'un même coup quatorze années sur l'ennemi, et faisant surgir comme par enchantement, du chaos révolutionnaire, l'École polytechnique, l'École normale et l'Institut, les trois plus belles créations du siècle?

« Si maintenant nous portons nos regards sur la vie publique, au Forum, dans la rue, quels étranges et terribles spectacles! Mouvement désordonné des clubs, envahissement du sanctuaire législatif par les sections, bouillonnement de tout un peuple qui passe ses heures à courir des Jacobins à la place de la Révolution, et de là au théâtre, où il se délasse des drames sanglants de la journée en écoutant le *Débarquement de la Sainte-Famille* ou l'opéra de *Corisandre* avec *ses agréments*. Et puis, à l'extérieur, tous ces personnages épiques, Hoche, Kléber, Marceau, Jourdan, Bernadotte, Masséna, Bonaparte, qui se révèlent tout à coup plus grands que les héros de Plutarque; où les retrouverons-nous dans toute leur vérité? Nulle part ailleurs que dans ce livre, dans ce grand livre écrit jour par jour, dans ce gigantesque daguerréotype devant lequel tout a passé, qui a tout réfléchi et gardé toutes les empreintes. »

Cette réimpression du *Moniteur* s'adresse à tous les partis, à toutes les professions sociales. Pour chacune d'elles, en effet, à l'intérêt général de l'œuvre elle joint un intérêt spécial : elle tient en réserve, pour l'homme politique et pour l'historien, une ample moisson de faits et d'idées; pour le savant, le philosophe, le jurisconsulte, de précieux documents de science, de philosophie et de législation; d'abondantes inspirations pour l'artiste et le poëte; pour le citoyen de hauts enseignements, et la vérité pour tous.

La réimpression de l'*ancien Moniteur* se compose de trente-deux volumes ainsi divisés :

INTRODUCTION au *Moniteur*, contenant un abrégé des anciens états généraux, des assemblées des notables, et des principaux événements qui ont amené la révolution,	1 vol.
ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791,	9
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792,	4
CONVENTION NATIONALE, du 21 septembre 1792 au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795),	12
DIRECTOIRE EXÉCUTIF, du 4 brumaire an IV (27 octobre 1795) au 19 brumaire an VIII (9 novembre 1799),	4
TABLES,	2
	32 vol.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE.

L'homme à l'école de Bossuet. Extrait de ses œuvres et précédé de sa vie; par M. le comte F. DE CHAMPAGNY. 2 vol. in-… de 786 pages. — Paris, Waille.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 22e livraison. *Erreurs et préjugés populaires*. Traité 48. Signé : L. DE WAILLY. In-8 de 16 pages. Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Ou l'Eglise, ou l'Etat; par F. GÉNIN. Un vol. in-8 de 240 pages. — Paris, Chamerot.

JURISPRUDENCE ET ADMINISTRATION.

Chemins de fer français. Code annoté, contenant : 1° la législation applicable aux chemins de fer en général; 2° les lois, ordonnances, cahiers des charges et statuts relatifs à chaque chemin de fer, etc., etc.; par NAPOLÉON BACQUA. Un vol. in-8 de 536 pages. — Paris, rue des Poulies, 9 bis.

Le Guide des chanceliers, ou définition raisonnée des attributions de ces officiers, appuyée du texte des lois, ordonnances, règlements, et d'extraits des instructions ministérielles les plus récentes sur la matière; par J. M. TANCOIGNE, ancien chancelier du consulat général de France à Smyrne, etc. Un vol. in-12 de 120 pages. — Paris, Firmin Didot.

SCIENCES ET ARTS.

Mémoires de la Société de chirurgie de Paris. Tome Ier, premier fascicule. In-4° de 98 pages. Chaque volume comprendra 550 à 600 pages, avec des planches lorsqu'elles seront jugées nécessaires. — Il sera publié chaque année un volume en plusieurs fascicules. — Paris, Victor Masson.

Théorie des sons musicaux; par M. DE BROSSARD, docteur en droit, juge au tribunal de Chalon-sur-Saône. Un vol. in-4° de 380 pages. — Paris, Bachelier.

Traité théorique et pratique des maladies des yeux; par A. DESMARES, docteur en médecine, etc. Un vol. in-8 de … pages, avec 78 figures intercalées dans le texte. — Paris, Germer-Baillière.

HISTOIRE.

De la politique des Français en 1846; par le comte … D'HARCOURT. Un vol. in-8 de 720 pages. — Paris, Guillaumin.

Histoire de la conspiration de Grenoble en 1816, avec un fac-simile des dernières lignes écrites par Didier, au moment de sa condamnation à mort; par JOSEPH REY. Un vol. in-8 de … pages. — Grenoble, Baruel.

Lettres inédites de Feuquières, tirées des papiers de famille de madame la duchesse Decazes, et publiées par ETIENNE GALLOIS. Tome V et dernier. Un vol. in-8 de 508 pages. — Paris, Leleux.

BELLES-LETTRES.

Bibliographie parémiologique. — Etudes bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues. Suivi d'un appendice, contenant un choix de curiosités parémiologiques; par M. G. DUPLESSIS. Un vol. in-8 de 528 pages. Paris, Potier.

Dictionnaire de poche arabe-français et français-arabe, à l'usage des militaires, des voyageurs et des négociants en Afrique. Un vol. in-18 de 532 pages. — Paris, Dubos et Marest.

Nouveaux tableaux de la vie privée. — Les Filles du président; par mademoiselle FREDERICA BREMER, traduit du suédois par mademoiselle R. DU PUGET. In-8 de 416 pages. — Paris, Oli…

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Agriculture.

Nous recommandons au public, et particulièrement aux agriculteurs, la Société d'assurances mutuelles contre la grêle, les accidents et la mortalité des bestiaux, connue sous le nom de la LIGERIENNE, autorisée par ordonnance du roi. Cette mutualité, qui embrasse aujourd'hui quarante-six départements, offre aux propriétaires et fermiers toutes les garanties désirables contre les pertes auxquelles ils ne sont que trop souvent exposés. Cette compagnie doit à la sagesse et à l'activité intelligente de sa bonne administration de voir le chiffre des capitaux assurés s'accroître rapidement chaque année.

La LIGERIENNE étend ses opérations dans les quarante-six départements dont les noms suivent, et où elle est représentée : Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Haute-Marne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loiret, Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Meurthe, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vendée, Vienne et Yonne.

La direction générale est à Paris, 14, boulevard Poissonnière (maison du Pont-de-Fer).

La direction particulière du département de la Seine est à Paris, rue de Lancry, 9.

Cartes de l'Algérie.

CARTE TOPOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE dressée par *M. L. Bouffard*, sur les documents les plus récents empruntes aux cartes publiées par le dépôt de la guerre et aux travaux de *MM. Carette, Warnier* et *Renou*, membres de la commission scientifique de l'Algérie. Une feuille jésus coloriée, accompagnée d'une brochure de *MM. Carette* et *Warnier*, intitulée : DESCRIPTION ET DIVISION DE L'ALGÉRIE. Prix de la carte avec la brochure : 2 fr. 50 c. La brochure se vend séparément 50 c.

CARTE DE L'ALGERIE, dressée par *M. L. Bouffard*, indiquant les points occupés par les Français et les territoires de colonisation, avec les plans des environs d'*Oran*, d'*Alger*, de *Blidah* et de *Bone*, et une notice sommaire de M. Mac-Carthy sur les principaux événements qui se sont passés en Algérie depuis 1830. Une feuille grand-raisin coloriée. Prix, 1 fr.

Librairie de L. Hachette et comp., à Paris, rue Pierre-Sarrazin, 12; — à Alger, rue de la Marine, 117.

Châteaubriand illustré

à 50 cent. la livraison. Chez GABRIEL DE GONET, éditeur, rue des Beaux-Arts, 6.

S'il est un écrivain national et dont tout Français désire connaître les ouvrages, c'est assurément M. de Châteaubriand. Tout homme intelligent posséderait aujourd'hui ses travaux littéraires, si l'acquisition en eût été facile. La publication par fraction lève tous les obstacles; cette publication est commencée. La première livraison contient une composition artistique de M. G. Staal, gravée par Ch. Geoffroy, et tirée sur papier de Chine. Ce dessin est un véritable chef-d'œuvre de goût et d'exécution.

Belle édition, complétement nouvelle; dessins sur chine, composés par G. Staal, gravés sur acier par Ch. Geoffroy.

L'ouvrage formera environ deux cents livraisons, qui paraîtront le jeudi de chaque semaine.

La Musique mise à la portée

DE TOUT LE MONDE, par J. F. FÉTIS père. Troisième édition, revue, corrigée et très-augmentée, publiée en 12 livraisons in-8° à 50 centimes, par M. BRANDUS et Ce, successeurs de SCHLESINGER, éditeurs de musique, 97, rue Richelieu.

Les abonnés de la Gazette musicale recevront cet ouvrage gratis.

Le souvenir que nous avons gardé de ce livre à sa dernière édition, la haute idée que nous donnent de celle-ci les quelques livraisons qui ont déjà paru, nous permettent de recommander cet ouvrage à nos lecteurs comme une *véritable encyclopédie musicale* et l'exposé le plus simple et le plus lumineux de toutes les parties de cet art.

Librairie d'Agriculture

de Mme BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

MANUEL PRATIQUE DE LA CULTURE MARAICHERE DE PARIS, contenant l'histoire de cette culture, sa statistique, l'exposé, mois par mois, des travaux à exécuter et des produits à récolter, et tout ce qui concerne la culture des primeurs, dite *culture forcée*, pour les divers légumes, salades, melons, fraises, champignons, etc.; ouvrage qui a remporté la grande médaille d'or de la Société royale et centrale d'agriculture; par MM. *Moreau* et *Daverne*, jardiniers-maraîchers. 1 vol. in-8. 5 fr.

CULTURE DES JARDINS MARAICHERS du midi de la France, contenant la culture de chaque espèce de légumes, les travaux journaliers d'exploitation d'un jardin maraîcher, le choix et la récolte des graines, et en général tout ce qui concerne les cultures hâtives, pour les salades, les melons, les fraises, etc.; suivie d'un traité des couches et de leur formation; par M. *Maffre*, de Pézenas. Ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'agriculture. 1 gros vol. in-8. 5 fr. 50 c.

Maison Demarson et Chardin,

parfumeurs, fournisseurs du roi, rue Saint-Martin, 15.

Le rang élevé que cette maison occupe depuis longtemps dans la parfumerie parisienne nous dispense de lui consacrer un article plus détaillé; notre appréciation ne portera que sur quelques-unes de ses préparations les plus en vogue, telles que l'*eau de Cologne éthérée*, si justement appréciée pour la délicatesse de son parfum et ses qualités spéciales pour la toilette. *Le savon de la duchesse* au lait d'amandes, pour blanchir et adoucir les mains, n'a pas moins de succès que la délicieuse pommade au *beurre de cacao*, ou à la *vanille blanche;* ils se rencontrent sur la toilette de toutes les dames élégantes aussi bien que l'eau et la poudre dentifrice du docteur Offman et l'extrait au géranium rosat, qui donne au mouchoir un parfum si distingué. MM. Demarson et Chardin ont obtenu la grande médaille de la Société royale d'horticulture pour la culture du géranium rosat et son emploi en parfumerie.

Extrait du rapport du jury central sur les savons Demarson. Le comité, composé de MM. le baron Thénard, président; Darcet, Payen, Berthier, Dumas, Brongniart, Clément Desormes, Chevreul et Gay-Lussac:

« Les savons que MM. Demarson et comp. ont envoyés à l'exposition sont ceux qui représentent le mieux la grande fabrication dans ce genre ; leurs savons de toilette, justement appréciés des consommateurs, nous dispensent d'en faire l'éloge : parfums, nuances, tout y est observé. Ces produits prouvent que MM. Demarson et comp. connaissent la grande savonnerie, et qu'ils jouent pour ainsi dire avec les difficultés qu'elle présente. Le jury central considère ces exposants comme étant bien dignes de la médaille qu'il leur décerne. »

(*La suite au prochain numéro.*)

COMPLET. ***En vente à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60.*** **COMPLET.**

PATRIA

ÉPIGRAPHES : La France... le véritable soldat de Dieu. (SHAKESPEARE. *King John.*)
Le plus beau royaume après celui du ciel. (GROTIUS. *De jure belli et pacis.*)

LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE

MORALE ET MATÉRIELLE

Ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle de la France et de ses colonies.

PRINCIPALES DIVISIONS

DE L'OUVRAGE.

Géographie physique et mathématique. — Physique du sol. — Météorologie. — Géologie. — Géographie botanique. — Zoologie. — Agriculture. — Industrie minérale. — Travaux publics. — Finances. — Commerce et Industrie. — Administration intérieure. — Etat maritime. — Etat militaire. — Législation. — Instruction publique. — Géographie médicale. — Population. — Ethnologie. — Géographie politique. — Paléographie et Numismatique. — Chronologie et Histoire. — Histoire des religions. — Langues anciennes et modernes. — Histoire littéraire. — Histoire de l'architecture. — Histoire de la sculpture et des arts plastiques. — Histoire de la peinture et des arts du dessin. — Histoire de l'art musical. — Histoire du théâtre. — Colonies.

N. B. — *A chacun des titres qui précèdent, il faut constamment ajouter ces mots :* DE LA OU EN FRANCE, *afin d'attribuer à ces titres leur véritable sens.*

NOMS DES AUTEURS

DE PATRIA.

MM. J. AICARD; Félix BOURQUELOT, ancien élève de l'école des Chartes; A. BRAVAIS, docteur ès-sciences, professeur de physique à l'école polytechnique; F. CHASSERIAU, maître des requêtes, historiographe de la marine; A. DELOYE, ancien élève de l'école des Chartes; Dieudonné DENNE-BARON; DESPORTES*, avocat; Paul GERVAIS*, docteur ès-sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier; JUNG*; Léon LALANNE*, ingénieur des ponts et chaussées; Ludovic LALANNE*, ancien élève de l'école des Chartes; LE CHATELIER, ingénieur des mines; A. LE PILEUR*, docteur en médecine; Ch. LOUANDRE; Ch. MARTINS*, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Victor RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux; P. RÉGNIER, de la Comédie-Française; Léon VAUDOYER, architecte du gouvernement; Ch. VERGÉ*, docteur en droit.

Les noms marqués d'un astérisque indiquent les collaborateurs du MILLION DE FAITS.

UN TRÈS-FORT VOLUME IN-12 (en deux parties), format du **MILLION DE FAITS**, de 2,500 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques, et un index général alphabétique. — **Imprimé en caractère nompareille.**

Orné de plus de 300 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8.

Prix : broché en deux parties, 18 FRANCS; franco par la poste, 22 FRANCS, sur demande accompagnée de mandat; élégamment cartonné avec toile anglaise, 20 FRANCS.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.** rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

LISTE DES TRAITÉS CONTENUS DANS L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.

Les Traités publiés sont imprimés en italique.

Sciences mathématiques Sciences physiques.

1 Arithmétique, algèbre.
2 Géométrie, plans, arpentage.
3 Astronomie, mesure du temps.
4 Mécanique.
5 Hydrostatique, hydraulique, pneumatique.
6 Machines.
7 Physique générale.
8 Météorologie, physique du globe.
9 Optique, acoustique.
10 Electricité, magnétisme.
11 *Chimie générale.*
12 » »
13 Chimie appliquée.
14 » »

Sciences naturelles et médicales.

15 Généralités de l'histoire naturelle.
16 Géologie, structure de la terre.
17 *Minéralogie.*
18 Botanique.
19 Physiologie végétale, géographie botanique.
20 Zoologie.
21 »
22 » *Conchyliologie.*
23 Histoire physique de l'homme.
24 *Anatomie et physiologie.*
25 Médecine.
26 Chirurgie, pharmacie.
27 Hygiène, salubrité publique.
28 Premiers secours, sauvetage.

Histoire, Géographie.

29 *Chronologie générale.*
30 *Histoire ancienne.*
31 *Histoire sainte.*
32 Histoire romaine.
33 Histoire du moyen âge.
34 Histoire de France.
35 » »
36 » »
37 » »
38 Histoire des découvertes maritimes, géographie.
39 Géographie générale.
40 Division de la France, statistique, ressources.
41 *Paris et les principales villes de France.*
42 Organisation de l'armée et de la marine.
43 Histoire militaire des Français.

Religion, Morale.

44 Religion.
45 Devoirs publics et sociaux.
46 Devoirs privés.
47 *Pensées morales et maximes.*
48 *Erreurs et préjugés populaires.*

Législation, Administration.

49 Droit public et des gens, charte, rapports internationaux, etc.
50 Droit administratif, régime communal et départemental, pouvoir exécutif.
51 Droit civil : les personnes, les choses, la propriété.
52 Lois rurales, forestières, industrielles, commerciales.
53 *Institutions de bienfaisance, crèches, salles d'asile, hôpitaux.*

Éducation, Littérature.

54 Université, enseignement, éducation.
55 Enseignement classique.
56 Grammaire française, philologie.
57 Histoire de la littérature française.

Beaux-arts.

58 Dessins et perspective.
59 *Peinture, sculpture, gravure.*
60 Architecture, archéologie.
61 Musique.
62 Chant populaire et instruments.
63 Gymnastique.

Agriculture.

64 Sol, engrais, amendements.
65 *Défrichements, desséchements, travaux usuels, instruments.*
66 Grandes cultures : céréales, plantes sarclées, vigne, houblon.
67 *Mûrier, vers à soie, soie.*
68 Fourrages, irrigations.
69 *Jardin potager, jardin fruitier.*
70 Jardin fleuriste, jardins anglais.
71 Bétail, bêtes bovines, laiterie.
72 *Chevaux, ânes, mulets, médecine vétérinaire.*
73 Troupeaux, chèvres, laine.
74 Porcs, lapins, basse-cour.
75 Abeilles, insectes nuisibles et utiles.
76 Economie rurale, assolements.
77 *Sylviculture, arboriculture.*
78 Fabrications du vin et autres boissons.
79 Chasse, chiens, pêche.

Industrie.

80 Mines, carrières, houilles, salines.
81 Industrie du fer : forges et hauts fourneaux.
82 Machines à vapeur et applications.
83 *Filature, tissage.*
84 Teinture sur soie, laine, coton.
85 Impressions des tissus.
86 Imprimerie, lithographie.
87 Poterie, arts céramique verrerie.
88 Transport, routes, railsway ponts suspendus.
89 Canaux, navigation fluviale.
90 Navigation maritime, grande pêche.
91 Origine des inventions et découvertes.

Économie.

92 Principes d'économie politique.
93 Commerce, monnaies, assurances, lois de la mortalité.
94 Economie industrielle : apprentissage, livrets, prud'hommes.
95 Caisses d'épargne.
96 Société de prévoyance et de secours mutuels.
97 Chauffage, éclairage, ventilation.
98 Economie domestique.
99 Choix d'une profession.
100 Tableaux méthodiques. Table générale.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Chronique musicale.

M. Bordas a continué ses débuts, à l'Académie royale de musique, par le rôle de Fernand dans *la Favorite*. Nous avons dit, dans notre dernière chronique, que le nouveau ténor avait fait sa première apparition dans le rôle de Gérard, de *la Reine de Chypre*. Ces deux soirées suffisent-elles à la critique pour porter un jugement définitif sur le talent du débutant? Nous ne le croyons pas; car jusqu'à présent M. Bordas nous paraît trop dominé par la peur inévitable d'un début en face d'une salle aussi complétement remplie que l'était celle de l'Opéra à ces deux représentations. Cependant on doit dire déjà que le nouveau pensionnaire de M. Léon Pillet s'acquitte de certaines parties de ses rôles de manière à mériter l'indulgence et même les encouragements du public dans les passages moins bien rendus. M. Bordas a très-bien dit, par exemple, la première romance de *la Favorite,* avec une belle émission de voix, et une justesse d'intonation irréprochable. Le duo suivant avec Balthazar lui a pareillement valu bon nombre d'applaudissements. Il a été moins heureux dans les deux autres morceaux du premier acte : le duo avec Léonor et l'air final. Il est vrai que cet air est très-désavantageux à chanter, et que jamais aucun ténor n'y a produit d'effet. Dans les scènes du troisième acte, qui exigent une diction très-énergique, la voix de M. Bordas a paru faible et peu assurée. Cette opinion défavorable aurait prévalu à la fin de la soirée, si, au beau duo du quatrième acte, excité sans doute par l'enthousiasme que les élans dramatiques de madame Stoltz soulevaient de tous les points de la salle, le ténor ne s'était tout à coup montré digne, lui aussi, de semblables ovations ; et il a chanté sa phrase alors avec une vigueur dont on ne l'avait peut-être pas jusque-là soupçonné capable. En ce moment le succès du chanteur n'avait plus rien à envier à celui de la cantatrice.

Jamais madame Stoltz n'a mieux joué et chanté le quatrième acte de *la Favorite* qu'à cette représentation. On sait que ce rôle, et surtout cette partie de ce rôle, a toujours été son plus grand triomphe. L'affiche annonçait qu'elle s'y montrait pour la dernière fois. On comprend que l'artiste ait voulu faire ses adieux au public de façon qu'il ne fût pas facile de l'oublier ; aussi s'est-elle surpassée elle-même. Le public n'a pas voulu, de son côté, demeurer en reste : de frénétiques battements de mains, des fleurs en quantité lancées sur la scène, et le rappel de l'actrice après la chute du rideau, ont été l'expression et le témoignage de sa satisfaction, peut-être même faudrait-il ajouter de sa sympathie; tant l'esprit du public est de nature changeante. M. Barroilhet a dit comme à son ordinaire le rôle d'*Alphonse*, c'est-à-dire avec ce *brio* qui n'est qu'à lui, et qui le fait applaudir quoi qu'on en ait. La soirée, en un mot, a été très-belle; et il serait à souhaiter qu'il en fût toujours de même à l'Académie royale de musique.

Les habitués de ce royal spectacle ont revu, lundi dernier, avec un plaisir extrême, une ancienne connaissance qu'ils regrettèrent dès le jour même de son départ, et qu'ils n'ont pas cessé de désirer depuis lors. Nous voulons parler de M. Alizard, qui a fait, ce soir-là, sa rentrée à l'Opéra par le rôle de Bertram dans *Robert le Diable*. Il y avait longtemps qu'on n'avait entendu chanter ce rôle d'une façon aussi magistrale. La belle voix de basse de M. Alizard, dont on se rappelle la puissance, a gagné encore en mordant, en même temps qu'elle a acquis de la souplesse et de la douceur. Son étendue, qui embrasse plus de deux octaves, est aujourd'hui des plus rares, égale, juste, bien posée sur toutes ses cordes, d'une sûreté jamais douteuse, parce que M. Alizard a, sur la plupart des chanteurs, l'avantage d'être excellent musicien; les airs de Mozart, de Rossini, de Meyerbeer ou d'Halévy ne renferment aucune difficulté qu'elle ne rende textuellement. Aussi la rentrée de ce maître chanteur a-t-elle été pour lui un véritable triomphe. Aucune partie de son rôle n'a été inférieure à l'autre; mais c'est surtout l'air du troisième acte qui a excité le plus grand enthousiasme. Peu s'en est fallu qu'on ne le lui fît répéter. Nous félicitons M. Léon Pillet de s'être attaché de nouveau un sujet si précieux, fait pour devenir le Lablache de son théâtre.

Parmi les concerts de la semaine dernière nous en devons signaler plus particulièrement deux qui ont eu lieu chez Herz. Le premier, donné au profit de l'œuvre des Apprentis, offrait, dans la partie exécutante, l'intéressante réunion d'artistes et d'amateurs concourant à une bonne action ; et ces amateurs n'étaient pas seulement des marquises et des comtes, c'étaient aussi de simples ouvriers, un chœur d'orphéonistes qui ont exécuté un *chant de guerre* et un *chœur de soldats*. Nommer MM. Godefroi et Lecieux, c'est dire qu'on a applaudi le harpiste le plus extraordinaire et un violoniste des plus éminents. Les noms de madame la marquise de Gabriac, de mademoiselle Vera, de MM. le comte de Caix, le vicomte O'Neill, Ciabatta, en disent plus que des éloges. Mais la reine de cette belle fête musicale était une jeune personne de seize à dix-

Madame Stoltz.

sept ans, que la nature semble avoir comblée de ses plus riches dons. Il n'est plus question, en ce moment, dans tous les salons du grand monde, que de mademoiselle de Santa-Coloma, de sa voix admirable, de la perfection de son chant, de la manière simple dont elle en fait usage. Est-ce à l'art que, si jeune, elle doit un si grand talent? Quelque peine qu'on éprouve à le dire, il faut bien avouer que presque jamais le travail et les méthodes ne produisent de semblables merveilles. Ce qui explique pourquoi, en entendant chanter mademoiselle de Santa-Coloma, un de nos plus grands chanteurs, célèbre professeur lui-même, lui aurait dit : « Gardez-vous bien, mademoiselle, de prendre un maître de chant. » N'est-ce pas ici le cas de répéter ce que Gluck disait un jour à un grand seigneur de son temps : « Quel dommage que vous ne soyez qu'amateur ! »

L'autre concert, dont nous aimerions à rendre compte en détail, si l'espace nous le permettait, est celui de M. Lecieux, qui a eu lieu le lendemain de celui dont nous venons de parler. Nous dirons du moins tout le plaisir qu'on a éprouvé à entendre M. Lecieux chanter sur son violon avec cette élégance simple, cette beauté de son, ce style pur, qui le distinguent. La réputation de ce jeune artiste grandit tous les jours, et chacune de ses rencontres avec le public lui vaut un succès.

Rien ne serait certainement plus doux que le devoir d'un chroniqueur, s'il n'avait toujours que des éloges à donner à tout ce qu'il voit ou entend. Que ce court préambule serve d'explication à l'embarras dans lequel nous sommes, ne pouvant nous dispenser de parler de l'œuvre que M. Douay a fait exécuter la semaine passée, à la salle Ventadour, et cette œuvre étant loin de répondre à la réputation de compositeur hors de ligne, que ce musicien s'est acquise par des ouvrages qui l'ont fait précédemment connaître. Cette fois, M. Douay a voulu traiter en musique le magnifique sujet de *Jeanne d'Arc*. Il l'a divisé en trois parties, et l'a pompeusement qualifié du nom de *trilogie* musicale à grand orchestre, avec chœurs et voix principale. Chaque partie, en outre, a son titre particulier : — VAUCOULEURS.— (*La Place du Village.*) — Scènes pastorales ; — la Vision ; — les Adieux. — REIMS. (*La Place Royale.*) — Scènes religieuses ; — Marche triomphale au quinzième siècle ; — la Gloire ; — l'Oubli. — ROUEN. — (*La Place du Vieux-Marché.*) — Scènes populaires du moyen âge ; — les Crieurs ; — le Carillon des trépassés ; — l'Anathème et chœur des truands ; — le Supplice.— Tel est le plan de cette œuvre, qui annonce de la grandeur et de la variété. La conception en est heureuse. Malheureusement, la réalisation n'y répond nullement. Villageois de Vaucouleurs, populace de Reims ou truands de Rouen, tous chantent à peu près sur le même ton décoloré. Le seul chœur qui soit empreint d'une couleur plus vive et distinctive est celui des Crieurs, à la troisième partie. Mais le défaut capital de cet ouvrage est dans la figure même de Jeanne, dont le caractère sublime ne semble avoir en aucune façon été compris par le musicien. Quelle a été son intention, par exemple, en faisant déclamer tout le récit de la vision de Jeanne sur la même note d'un bout à l'autre? Et ce récit n'a pas moins de [illegible] grands vers alexandrins. La mélodie des stances que cha[illegible] Jeanne n'est pas non plus suffisamment caractérisée ; et l'on [illegible] saurait rien entendre de plus déplacé que les roulades, a[illegible] leur prétention inopportune au brillant effet, dont le cha[illegible] de l'héroïque vierge est ornementé, lorsqu'elle dit ces parol[illegible]

Ah ! si ma faiblesse est un crime,
Et s'il faut expier un tort,
Que seule, hélas ! pauvre victime,
Je trouve des fers ou la mort !

L'œuvre de M. Douay est donc manquée de tout point, ou [illegible] peu près, le talent d'instrumentation ne pouvant, en auc[illegible] cas, suppléer à celui qu'exige l'emploi des parties vocale[illegible] qui sont censées y remplir le rôle essentiel et domina[illegible] M. Douay étale plus à son aise ses qualités propres dans l'o[illegible] vrage qui formait la seconde partie de son concert, où [illegible] chœur n'intervient que secondairement et comme une so[illegible] d'explicateur des effets d'orchestre. Cet ouvrage, intitulé [illegible] *Chasse royale* (vision de Henri IV), légende de la forêt [illegible] Fontainebleau, était déjà connu d'une partie du public, q[illegible] l'avait applaudi, l'an dernier, à la salle de la rue Saint-H[illegible] noré. Les cors y sont particulièrement employés avec [illegible] habileté remarquable, dans une peinture spéciale et mu[illegible] cale de la chasse. Mais la fâcheuse impression produite p[illegible] la première partie du programme a fait retomber son contr[illegible] coup sur la seconde ; et *la Chasse royale* n'a pas eu tout [illegible] succès qu'elle méritait et qu'elle avait obtenu, il y a un a[illegible] Du reste, le seul morceau vocal de cette œuvre, l'appariti[illegible] et les couplets du grand-veneur, est malheureusement d'u[illegible] conception faible et peu favorable à la voix. Sous ce rapp[illegible] le talent de M. Douay laisse encore beaucoup à désirer.

GEORGES BOUSQUET.

Rébus.

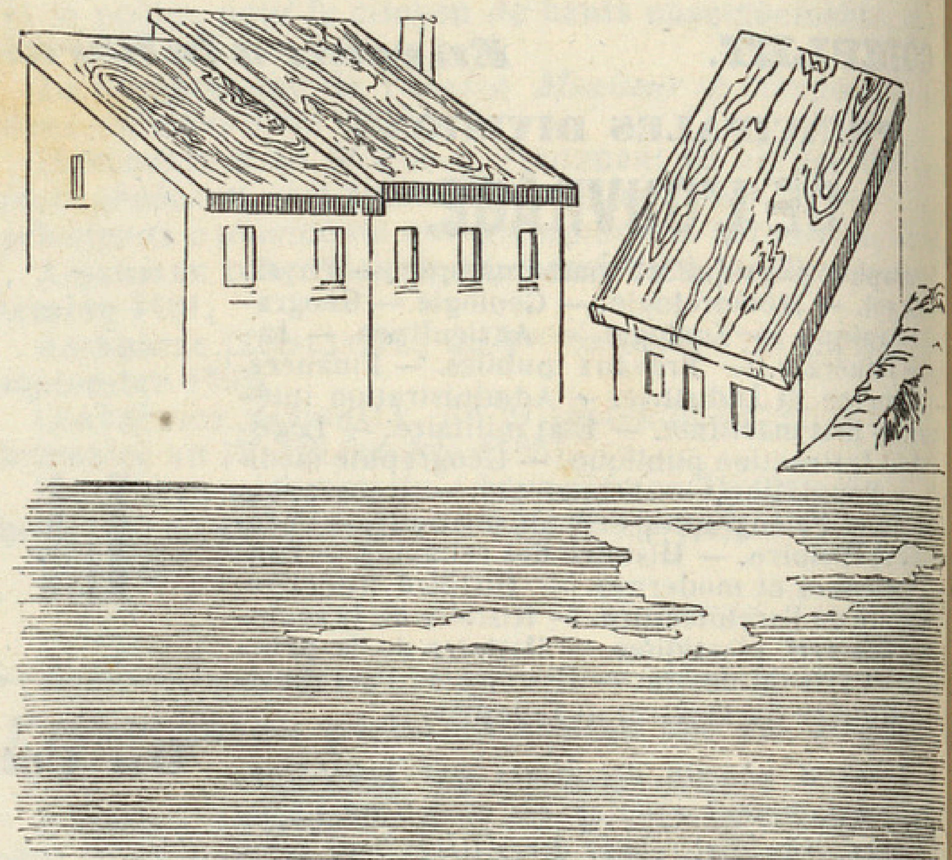

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Vingt fois sur le métier remettons notre ouvrage,
Polissons-le sans cesse et le repolissons.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

ABBEVILLE, GRARE ; — AGEN, BERTRAND ; — AIX, AUBIN ; — ALENÇON, BODÉ, POUPART ; — ALGER (Afrique), BASTIDE, DU[illegible]BOS frères et MAREST ;—AMIENS, CARON, madame DUPUIS, PRÉVOST-ALLO ; — AMSTERDAM (Hollande), DELACHAUX, L. VAN BA[illegible]KENNES ; — ANGERS, GACHEZ ; — ANGOULÊME, CHABOT, MAC[illegible] PÉREZ-LECLERC ; — ANNECY (Savoie), DIDIER-MONNET ; — AN[illegible]VERS (Belgique) FROMENT ; — APT, JEAN ; — ARGENTAN, PE[illegible]NEL ; — ARNHEIM (Hollande), RUY ; — ARRAS, TOPINO ; — AUXERRE, LEBLANC-DESFORGES, GUILLAUME MAILLEFER ;—AVALLON, mademoiselle CHAMEROT ;—AVESNES, DUBOIS ;—AVIGNON, CLÉMENT SAINT-JUST ; — AVRANCHES, DESJARDINS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

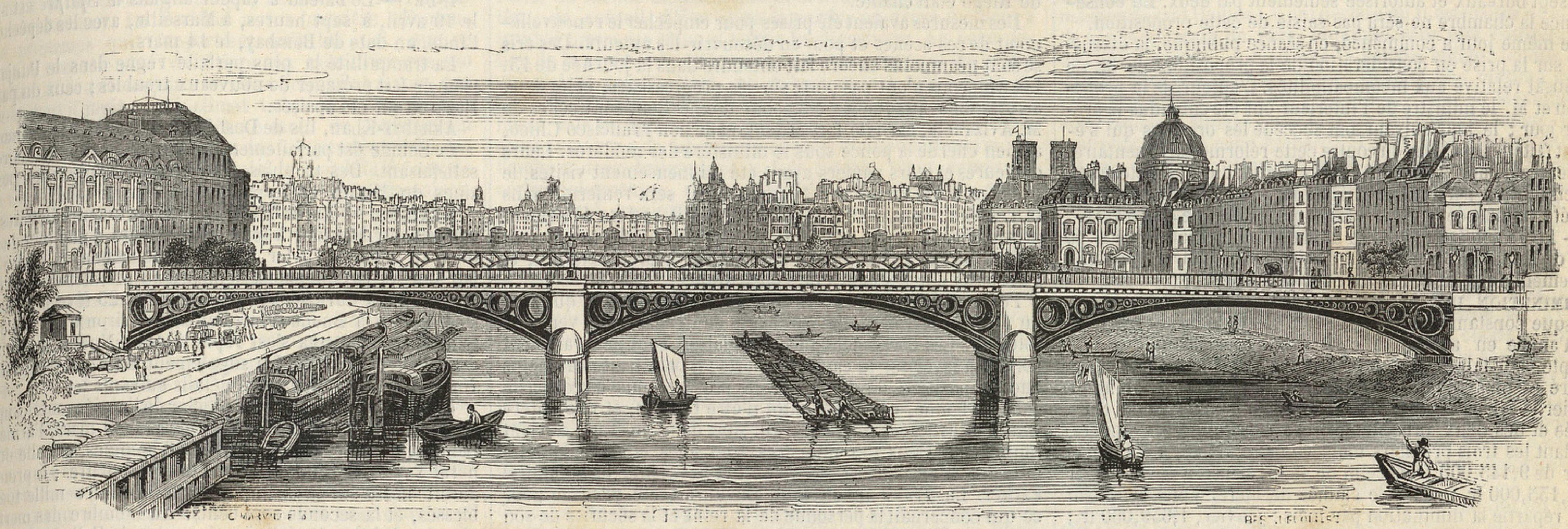

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 217. Vol. IX. — SAMEDI 24 AVRIL 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Emeute à la Puerta del Sol, à Madrid.* — **Courrier de Paris.** *Une Scène de don Garcia de Castañar; las Abbas Verdes.* — **Beaux-Arts.** Quatrième article. Salon de 1847. *Henriette de France; Chasse au cerf dans l'île de Java.* — **Bou-Maza.** — **Les Landes.** *Aspect des Landes et costume des bergers; l'arbre de saint Vincent de Paul; exploitation du pin pour la fabrication de la résine; usine pour la fabrication de la résine et de l'essence de thérébentine; bouviers donnant à manger à leurs bœufs; intérieur d'une habitation rurale dans les Landes; usine à cire.* — **De la navigation maritime de la France.** — **Notice sur Constantin,** peintre de la manufacture de Sèvres. *Thétis, effet du matin, effet du soir.* — **L'impôt sur les chiens.** *Douze Caricatures,* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

A la fin de la semaine dernière, après avoir adopté les billets de la Banque de France de deux cents francs et repoussé ceux de cent, que recommandaient les mêmes considérations et les mêmes avantages, et dont la fixation d'une limite d'émission eût conjuré les prétendus inconvénients, la chambre des députés a consacré une séance presque tout entière à

Emeute à la Puerta del Sol, à Madrid.

l'examen d'une pétition. Cette pétition demandait : — La permission pour la famille de Napoléon de rentrer en France ; — le rétablissement de l'effigie de l'empereur sur la croix de la Légion d'honneur; — la restitution du nom de son fondateur à la ville aujourd'hui appelée Bourbon-Vendée. La commission ne s'était pas contentée de conclure à l'ordre du jour sur ces trois points; elle avait fait choix d'un rapporteur, M. Lecoulteux, dont la famille à coup sûr a dû être persécutée par l'empereur, car il nous en coûterait trop d'être forcé de croire à l'ingratitude, et qui est venu, au nom de ses collègues, traiter de misérables les questions que cette pétition soulevait. MM. Odilon Barrot et Lherbette, malgré le dédain et l'anathème du rapporteur, n'ont pas hésité à rendre hommage à la vérité et à l'histoire, et à faire justice de ces conclusions et de l'incroyable façon dont elles étaient formulées. La chambre s'est animée; M. le garde des sceaux a cherché à détruire l'effet produit par ce que nous nous contenterons d'appeler une maladresse; mais néanmoins l'ordre du jour n'a été prononcé que sur la première partie de la pétition, et, pour les deux autres, elle a été renvoyée à M. le président du conseil et à M. le ministre de l'intérieur.

Lundi a commencé, dans les bureaux, l'examen de la loi sur l'enseignement secondaire; mardi la nomination de la commission a été complétée. L'opposition y a fait arriver ses deux chefs qui déjà faisaient partie de la commission du projet présenté par M. Villemain. MM. Odilon Barrot et Thiers ont pour collègues des conservateurs qui peuvent bien n'être pas d'accord entre eux sur la question, si nous en jugeons par la manière dont le *Journal des Débats* apprécie le projet de M. de Salvandy. Il fait d'ailleurs précéder son examen, assez peu favorable, d'une petite préface qui donnerait à croire que l'activité incessante de M. le ministre de l'instruction publique n'est pas du goût de tous les conservateurs. «Avant d'exprimer notre avis, dit la feuille ministérielle, sur la loi qui règle les conditions de la liberté d'enseignement, nous voulons faire une réflexion qui a déjà frappé beaucoup de personnes dans les chambres et hors des chambres. Une loi qui règle l'enseignement de la médecine a été présentée il y a un mois à la chambre des pairs. Quinze jours après est arrivée une loi qui règle l'enseignement du droit. La chambre des députés est saisie de deux projets de loi relatifs, l'un à l'instruction secondaire, l'autre à l'instruction primaire. En même temps ont paru dans *le Moniteur* plusieurs règlements, les uns qui modifient l'institution des Facultés des sciences et des lettres par l'adjonction plus fréquente des agrégés, les autres qui changent le programme des études dans les colléges royaux. Qu'y a-t-il à cette heure dans l'Université, nous le demandons, qui ne soit re-

mué ou qui ne soit en suspens? Qu'y a-t-il qui ne date d'hier ou d'aujourd'hui et même de demain? Tout est en l'air, soutenu, dit-on, par un bras actif; mais c'est à faire peur, si le bras venait à se lasser ou à s'affaiblir. »

Lundi encore, une proposition de M. Crémieux tendant à enlever aux préfets la formation des listes du jury, pour la confier aux conseils généraux, a été assez longuement discutée dans les bureaux. Les ministres présents dans les bureaux et secondés par les efforts de M. Dufaure dans le sien, se sont opposés à la lecture, qui en effet a été refusée par sept bureaux et autorisée seulement par deux. En conséquence la chambre ne sera pas saisie de cette proposition.

Le même jour a commencé, en séance publique, la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat relative aux incompatibilités. L'auteur de la proposition et M. le ministre de l'intérieur ont été entendus le premier jour; le jour suivant ont succédé les orateurs qui s'étaient fait inscrire pour ou contre cette réforme parlementaire.

Mercredi, après un débat assez piquant qui a déterminé la scission du parti progressiste, la prise en considération n'a été repoussée que par une majorité absolue de 25 voix.

— Le *Journal des Débats* a annoncé la nomination de M. le duc de Broglie à l'ambassade de France à Londres, en remplacement de M. le comte de Sainte-Aulaire.

Diminution des recettes des impôts indirects. — Presque constamment le produit de ces recettes est progressif d'année en année, te c'est sur cet excédant que l'on compte pour faire face d'autant à l'accroissement encore plus assuré et plus rapide des dépenses. *Le Moniteur* vient de publier le tableau comparatif du premier trimestre de cette année et des deux précédentes. Le revenu de ces impôts, pendant les trois premiers mois de cette année, a été supérieur de 9,145,000 fr. à celui de 1845, mais il a été inférieur de 4,135,000 fr. à celui de l'année dernière. Voici comment s'est répartie la diminution par mois : janvier, 1,659,000 fr.; février, 2,299,000 fr.; mars, 197,000 fr.

La diminution provient surtout des droits sur les céréales, pour lesquelles il a été perçu 4,361,000 fr. de moins, à cause de la franchise dont elles jouissent cette année. Il y a eu aussi diminution sensible sur l'enregistrement, les douanes, les boissons, les tabacs, la poste. Mais d'un autre côté, les augmentations sur les sucres coloniaux, étrangers et indigènes, les douanes à l'exportation, les sels, les poudres, ont atténué le déficit.

Algérie. — Dimanche matin une dépêche télégraphique a annoncé au ministre de la guerre la prise de Bou-Maza. Le *Journal des Débats* a donné lundi matin cette nouvelle dans les termes suivants :

« Des nouvelles d'Alger, arrivées par voie extraordinaire, annoncent la prise de Bou-Maza. C'est ce fameux schériff qui alluma la révolte qui, du Dahra, se répandit, en 1845, sur l'Algérie tout entière, et dans laquelle Abd-el-Kader n'eut que le second rôle.

« Il était aussi gênant pour nous que l'émir lui-même, qui le redoutait comme un rival, après avoir craint de voir apparaître en sa personne l'Antechrist des musulmans, et qui avait fini, assure-t-on, par chercher à le faire assassiner. Après avoir erré depuis plus d'un an parmi les tribus du sud, il venait de rentrer dans le Dahra, où sa présence n'aurait peut-être pas tardé à réveiller le fanatisme des Kabyles de ces montagnes.

« Il est tombé entre les mains du colonel de Saint-Arnauld, qu'aura sans doute aidé dans cette recherche difficile le capitaine Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville. Avec la soumission de Ben-Salem, elle marquera dans l'histoire de notre domination en Afrique.

« On dit que Bou-Maza va être envoyé à Paris. »

Nous donnons plus loin une notice sur Bou-Maza, d'après le curieux ouvrage publié par M. Richard.

— On écrit d'Alger, le 10 avril :

« Le chef de la Kabylie, Si-Ahmed-ben-Salem, ancien khalifa de l'émir, est arrivé avant-hier, 8 avril, à Alger, accompagné de Si-Abderrhaman, marabout respecté des environs de Dellys, son ami particulier.

« Le maréchal, malade et alité, n'a pu recevoir Si-Ahmed-ben-Salem à sa descente de cheval, comme il l'aurait voulu. La réception a eu lieu hier soir, à huit heures, dans le grand salon du palais du gouverneur, en présence des membres du conseil supérieur d'administration et des officiers généraux présents à Alger. Si-Ahmed doit rester plusieurs jours à Alger. Une maison avait été préparée pour lui. Elle a été mise à sa disposition, et rien ne sera négligé pour lui donner une haute opinion de l'hospitalité française, de nos arts, de nos créations de tout genre, dont le spectacle frappe sa vue pour la première fois. »

Espagne. — Il s'est passé, le dimanche 11, à Madrid, des scènes qui ont causé beaucoup d'émotion le jour même dans les rues et sur les places de cette capitale, et le lendemain dans la séance du congrès, scènes sur les auteurs et le but desquelles on n'est pas bien d'accord jusqu'ici, mais dont l'étrangeté est incontestable.

La jeune reine, qui, suivant son habitude, était sortie dans une voiture légère dont elle dirigeait elle-même le rapide attelage, se rendait au Prado. Elle était sans escorte et pour ainsi dire sans personne qui l'accompagnât, quand des groupes qu'on remarquait sur sa route de distance en distance, s'élancèrent devant elle en criant : Vive la liberté! vive la constitution! vive Espartero! vive la garde nationale! Le cri de vive la reine constitutionnelle! s'y joignait bien quelquefois, mais il sortait de bouches trop avinées pour qu'il fût bien flatteur. A la Puerta del Sol, la reine dut arrêter ses chevaux pour ne pas écraser la foule. A la fontaine de Cybèle (à l'entrée du Prado), les groupes arrêtèrent la voiture, et Sa Majesté fut obligée d'écouter une harangue soi-disant patriotique, de recevoir quelques fleurs et de voir lancer quelques colombes enrubannées. Au Prado, les vociférations augmentèrent de violence : une demi-douzaine de jeunes garçons déguenillés montèrent derrière la voiture de Sa Majesté et ne l'abandonnèrent pas un seul instant, tandis que d'autres arrêtaient les chevaux et que quelques-uns, plus hardis encore, s'approchèrent si près du visage de Sa Majesté, qu'elle dut plus d'une fois s'écarter brusquement pour éviter leur contact. Pendant ce temps, les vociférations continuaient sans interruption. Des cris de mort s'y mêlaient quelquefois. Lorsque Sa Majesté se retira, le désordre s'accrut à un tel point à la Puerta del Sol, que l'intervention de la force armée fut nécessaire. Dans la rue de San-Geronimo des charges eurent lieu, et dans la rue de la Montera l'hymne de Riego était chanté.

Des mesures avaient été prises pour empêcher le renouvellement de ces scènes et pour en découvrir les auteurs. Des cris se sont néanmoins encore fait entendre dans la journée du 13. Les soupçons n'ont pas porté sur les progressistes, et les deux arrestations auxquelles elles ont donné lieu, sont celles de M. Avizaneta, carliste fort ardent, et de don Francisco Chico, ancien chef de la police sous le ministère des modérés. Leurs demeures et leurs papiers ayant été soigneusement visités, le premier a été dirigé sur Alicante où il sera renfermé dans le château; le second sur Almeria, où il restera également prisonnier.

M. Olozaga a pris séance au congrès, a prêté serment, et s'est assis sur les bancs de l'opposition.

Portugal. — D'après les nouvelles du Portugal, qui sont du 10, la guerre civile paraîtrait enfin s'avancer vers une solution. Les correspondances anglaises sont généralement portées à favoriser la cause d'Oporto; il paraîtrait néanmoins que la position de la reine, de plus en plus circonscrite dans Lisbonne, cessera bientôt d'être tenable, et une intervention des forces anglaises qui sont dans le Tage devient imminente. Deux des ministres sont allés la demander au ministre d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, et à l'amiral Parker. Le *Times* annonce qu'elle aurait été promise pour ce qui concernait la personne de la reine et la sécurité de son trône. Le *Standard* au contraire réduit cette promesse d'intervention au seul cas de péril pour la personne de la reine.

Irlande. — On écrit de Dublin, le 15 avril :

« Le vaisseau de guerre des Etats-Unis *le Jameston* est arrivé à Cove hier matin, venant de Boston et ayant à bord des blés et des vivres pour les malheureux Irlandais. Toutes les cloches ont sonné pour célébrer cet heureux événement, et l'on disait que les habitants de Cove avaient l'intention d'illuminer leurs maisons. Il est certain qu'ils ont le projet de fêter par tous les moyens en leur pouvoir et de combler d'honneurs l'équipage et le subrécargue du *Jameston*. Le consul des Etats-Unis à Cove s'est empressé de transmettre cette nouvelle au *Southern Reporter*. Ce journal s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous ne prétendons pas anticiper sur les témoignages de reconnaissance de nos concitoyens pour ce secours que les généreux habitants de Boston ont envoyé aux malheureux Irlandais. »

Etats pontificaux. — On écrit de Rome, le 10 avril :

« Des adresses arrivent de tous côtés demandant l'institution des gardes civiques, la réorganisation des conseils communaux et provinciaux, et la nomination d'un conseil d'Etat composé de laïques. Le pape et le cardinal Gizzi seraient disposés, dit-on, à faire droit à ces demandes.

« Une commission va être nommée pour présenter le projet d'une nouvelle organisation de l'armée. Le général Armandi, ministre de la guerre sous le gouvernement de l'Italie centrale en 1831, en fera, dit-on, partie. On dit aussi que M. Orioli, ministre de l'instruction publique à la même époque, sera nommé membre de la commission pour la réforme des études. On sait que M. Silvani, ancien ministre de la justice, est l'un des avocats composant la commission de législation. Trois membres du gouvernement provisoire de 1831 sont donc appelés par Pie IX à prendre part à des travaux importants.

« Le pape doit tenir après-demain un conseil pour s'occuper du *motu proprio* portant création d'un conseil de ministres, et lundi il y aura un consistoire pour la nomination de plusieurs évêques. On dit qu'en cette occasion Pie IX nommera deux cardinaux français, dont l'archevêque de Cambrai. »

Prusse. — La diète générale prussienne a été ouverte par le roi le 11 de ce mois.

Après un service célébré à la cathédrale et à l'église catholique, les états se trouvèrent réunis au palais royal et furent conduits dans la salle Blanche. Les uniformes brodés et chamarrés d'ordres des seigneurs et des chevaliers contrastaient avec le simple habit noir des députés des villes et des campagnes. Le cortége royal fit son entrée dans la salle. L'assemblée se leva et salua le roi, qui prit place sur le trône. Pendant que le roi prononçait son discours, il avait la tête découverte et était assis; l'assemblée se tenait debout. Le discours même, bien que récité rapidement, dura près de trois quarts d'heure. « Ce discours, dit le *Journal des Débats*, a été écouté dans un religieux silence, silence que l'assemblée a conservé jusqu'à la fin, et dans lequel elle s'est séparée. L'impression étrange que les paroles royales avaient produite sur l'auditoire se peignait sur tous les visages. L'assemblée était livrée à une grande agitation. Un nombre considérable de députés voulaient quitter immédiatement Berlin et retourner chez eux. Mais les conseils de la prudence et de la modération ont prévalu, et le calme est revenu peu à peu dans les esprits. » Une adresse au roi a été votée, après des débats assez vifs; puis la Diète a procédé à ses opérations.

Grèce. — On écrivait d'Athènes, le 1er avril :

« Le gouvernement grec, dans l'espèce de crise où le jettent les réclamations de la Porte et les démonstrations menaçantes de la Grande-Bretagne, montre une énergie qui probablement le sauvera. Les ennemis du ministère Coletti avaient tâché d'envelopper le ministre des finances dans une accusation qui se rattachait indirectement à la question de l'emprunt : à la suite d'une discussion très-vive, le ministère l'a emporté à la majorité de 61 voix contre 41. L'indignation publique est très-grande en Grèce contre les procédés du cabinet britannique. »

— La *Gazette d'Augsbourg*, après avoir annoncé sur la foi de lettres de Vienne que le différend gréco-turc était arrangé, contenait dans son numéro du 15 avril des correspondances de Constantinople du 1er avril, qui annoncent que cet espoir a été complétement déçu, et que les rapports diplomatiques entre la Porte et la Grèce ont cessé le 1er avril. Le chancelier du consulat grec à Constantinople a reçu l'avis qu'à l'avenir, dans toutes les affaires de commerce il aura à s'adresser au directeur des douanes, Mukhtar-Bey. On a reçu la confirmation de ces nouvelles de Constantinople.

Inde. — Le bateau à vapeur anglais *le Spitfire* est arrivé le 19 avril, à sept heures, à Marseille, avec les dépêches de l'Inde, en date de Bombay, le 14 mars.

La tranquillité la plus parfaite règne dans le Punjab, et rien ne fait présager de nouveaux troubles; ceux du pays de Hazareh ont été apaisés.

Akhabar-Khan, fils de Dost-Mohammed-Khan, est mort.

Le Scinde est parfaitement tranquille, et l'état sanitaire est satisfaisant. Des troubles continuaient à agiter les possessions du Nizam et le pays de Goomsor.

Mexique. — Après des nouvelles fort contradictoires qui avaient attribué tour à tour les honneurs d'une grande victoire au général Taylor, puis à Santa-Anna, la vérité s'est fait jour, et l'avantage est demeuré au premier de ces chefs. La bataille a duré deux jours, les 22 et 23 février; l'action s'est passée à Buena-Vista, village environ à six milles de Saltillo. Santa-Anna s'est replié à Agua-Nueva, à dix milles du champ de bataille. Un supplément du *Courrier des États-Unis* du 31 mars donne les détails suivants :

« D'après le rapport d'un officier de l'armée américaine, le docteur Turner, arrivé à Matamoras le 9 mars, l'armée de Santa-Anna se composait de 15,000 hommes, et celle du général Taylor de 5,000, presque tous volontaires; la première aurait laissé sur le champ de bataille quatre mille tués ou blessés, et la seconde sept cents. Au nombre des morts on cite, du côté des Américains, les colonels Fell, M. Kee, Andy et Henry Clay, fils du célèbre homme d'État. Le général Taylor a reçu une balle dans son surtout, mais il n'a point été blessé. Après la bataille, il aurait sommé Santa-Anna de se rendre sans condition; à cette sommation, Santa-Anna aurait répondu dans les mêmes termes. « Le général Taylor ne se rend jamais. » Telle fut, dit-on, la réplique du vieux *Rough and Ready*, qui s'est inspiré là des enseignements de la garde impériale. »

Rio-de-la-Plata. — Le *Courrier des Etats-Unis* a également donné les nouvelles suivantes de la Plata :

« Le navire *la Pucelle-d'Orléans* nous a apporté hier des journaux de Rio-Janeiro du 12 février, contenant des nouvelles de Buenos-Ayres du 22 janvier, et de Montevideo du 29. Il paraît que les troupes argentines ou buenos-ayriennes ont pris une revanche sanglante de l'échec que leur avait fait essuyer le général montevidéen Riveira. On se rappelle que celui-ci s'était emparé de la ville de Paisandu; mais les habitants, aigris par les excès auxquels se seraient portés les vainqueurs, les ont chassés de leurs murs le 24 janvier, avec le secours des troupes d'Oribe. Riveira aurait été poursuivi par Servando Gomez jusqu'à Maldonado, où il se réfugia le 27 janvier. Dans sa retraite, il fut attaqué à Sarandi par Barrios, qui lui aurait pris tous ses chevaux, tout son bétail, et fait une centaine de prisonniers.

« On annonce en outre qu'Oribe est maître de presque tout le Paraguay; Colonia serait le seul point qui ne serait pas encore tombé en sa possession. Enfin, le général Urquiza d'Entre-Rios, chargé de prononcer comme arbitre médiateur entre Buenos-Ayres et Corrientes, se serait prononcé entièrement en faveur du premier. Les chances de la fortune, si variables dans ces contrées, semblent donc tournées cette fois en faveur de Rosas. »

Académie des sciences. — L'Académie avait à procéder au remplacement d'un de ses membres décédé, M. Dutrochet. La section d'économie rurale dont il faisait partie avait présenté au choix de l'Académie une liste de candidats, en tête de laquelle figuraient *ex æquo* M. Decaisne et M. Chevandier. Le premier a été élu.

Sinistres. — Un bateau à vapeur faisant le service entre Liverpool et Drogheda en Irlande, le *Grana-Uile*, a péri par suite d'un incendie à la mer. Soixante-neuf personnes des passagers et de l'équipage ont été sauvées par un navire qui a heureusement, quoique bien tard, paru sur le lieu du sinistre. On ne sait pas quel est le nombre des victimes, mais on craint qu'il ne soit très-considérable. Certaines versions portent jusqu'à deux cent cinquante le nombre des passagers qui s'étaient embarqués à Liverpool sur ce malheureux bâtiment. C'étaient des Irlandais émigrants venus à Liverpool pour s'embarquer pour les États-Unis, et qui, n'ayant pas trouvé de navires, rentraient en Irlande.

— On écrit de Francfort, le 16 avril : « Nous recevons, par la voie de Vienne, la nouvelle que la ville de Bucharest a été détruite en grande partie par un incendie. »

— Un terrible incendie a réduit en cendres la plus grande partie de la ville de Bockenem (Hanovre). De 330 maisons, il n'y en a plus que 30 à 40 debout. Le feu a éclaté à plusieurs endroits à la fois et s'est propagé avec une si effrayante rapidité, que les habitants n'ont presque rien pu sauver. Heureusement on n'a à déplorer la mort d'aucun individu. La belle église, qui date du quatorzième siècle, est complétement détruite. Vers minuit, quatre heures après que l'incendie a éclaté, la chaleur a mis en branle les cloches, qui ont commencé à sonner; l'horloge a encore sonné minuit, puis le clocher a croulé. Les habitants ont trouvé un refuge dans les villages hanovriens et brunswickois du voisinage.

Courrier de Paris.

Le monde parisien est rentré dans ses quartiers d'hiver, et la persistance du froid menace de prolonger indéfiniment les distractions de l'arrière-saison. L'exemple de Berny et

de son steeple-chase inondé a porté ses fruits, on l'a pris pour un avertissement du ciel; et comme un rideau d'épais nuages n'a pas cessé d'envelopper notre cité folâtre, on se décide difficilement à sortir de l'arche avant que l'arc-en-ciel ait paru. Cependant, sauf le ciel qui s'est fait hyperboréen, tout dénonce parmi nous la présence du printemps. On pave et *dépave* les rues, les magasins procèdent à leur toilette d'été, on peint les cafés, on enjolive les devantures de boutique, toutes sortes d'étoffes printanières s'offrent dans leur éclat empesé aux yeux du passant transi. Les vêtements se simplifient et le costume s'allége, nonobstant la rigueur de la température. Le Parisien a une manière d'entendre le printemps qui n'appartient qu'à lui, et, sur ce chapitre, il consulte plus volontiers son calendrier que son baromètre; il nourrit toujours ce vieux préjugé : à savoir, que le climat dont il jouit est un climat tempéré, et il s'arrange en conséquence. Mais laissons là un motif de conversation emprunté à l'annuaire du Bureau des Longitudes; voici des concerts, des soupers, des bals; voici la comédie de société; je vous dis qu'il y a recrudescence de plaisirs casaniers. Quel tourbillon! quelle mêlée! il s'agit de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, et de procéder avec méthode dans l'énumération de ce bonheur imprévu.

A tout chanteur tout honneur. Le concert survit au carême et à la semaine sainte. Indépendamment des concerts affichés, et dont on paye la note, il y a les concerts impayables. La musique *gratis* fait de nos jours une concurrence terrible à l'autre, et la cavatine et la symphonie sont si généralement cultivées qu'il est possible de prévoir le moment où il n'y aura plus d'auditeurs, le progrès en aura fait autant d'exécutants. Jamais le flot mélomane n'avait été si abondant et n'avait monté si haut; cette vieille coutume des maîtres de maison, celle d'utiliser en le payant le talent des artistes de profession, va se perdant de plus en plus; le salon trouve ses *Orphées* parmi ses habitués; on se cotise pour chanter et instrumenter, en s'enchante mutuellement et à charge de revanche : c'est du plaisir par association. Il est rare que ces amateurs se refusent les agréments de la haute musique; ce ne sont pas seulement des interprètes de l'art, ils s'en font les sphinx, c'est aux difficultés qu'ils s'attaquent; *à vaincre sans péril on triomphe sans gloire*, comme a dit un autre musicien. Qui croirait néanmoins que ces phénix de la sonate ont aussi leurs envieux et leurs dénigreurs, et que le mot du baron de Glekem soit parfois décoché à leur intention? Ce baron de Glekem, diplomate danois, était demeuré très-froid pendant l'exécution d'un morceau sur lequel chacun s'extasiait chez Garat. « Mais, lui dit-on, si vous saviez combien cela est difficile. — Ah! répondit l'homme du Nord, je voudrais bien que cela fût impossible! »

A peine échappés au sport, voilà que nous y retombons. Nos gentlemen-ridders sont décidés à prendre une revanche de la victoire anglaise de Berny; on cherche un terrain plus propice pour cette nouvelle lutte, et l'on compte sur le joli mois de mai comme sur un ami qui voudra bien mettre à la disposition des coureurs les rubis de son soleil radieux et le trésor de ses parfums et de ses ombrages fleuris. Dans les voyages de Gulliver il est question d'un certain pays des *Houyghms*, où c'est le cheval qui règne sur l'homme; ne courons-nous pas, bride abattue, dans les sentiers de cet âge fabuleux? En plus haut lieu, on s'occupe des moyens d'établir un camp de cavalerie à quelques lieues de la capitale, en pleine Picardie. Grâce au chemin de fer, les Parisiens se verraient transportés au milieu de ce nouveau *camp de Compiègne* en moins de temps qu'il ne leur en faut pour se rendre à pied de la Bastille à la Madeleine. On ne peut plus dire : *Ce sont là jeux de prince*, puisque tout le monde en aura sa part. Du reste, cette espèce de *villégiature militaire* ne saurait rappeler en rien le célèbre camp du *Drap d'or* qui servit jadis de couverture à de grands intérêts politiques, et encore moins ce fameux camp de Compiègne donné par Louis XIV pour amuser la duchesse de Bourgogne et qui faillit ruiner la France. Dans les monarchies constitutionnelles les princes et princesses s'amusent heureusement à meilleur marché. En voici une autre preuve : c'est *Athalie*, dont la représentation, en 1718, coûta cher au régent, et dont la cour citoyenne vient de se donner le spectacle la semaine dernière. De toutes les représentations, ce ne sont pas celles du théâtre qui obtiennent pourtant le plus succès à la cour. L'assistance, composée presque exclusivement de personnages officiels, jette quelque froideur sur le spectacle; les esprits ont l'air d'y être sur un *qui vive* perpétuel; on craint les à-propos malencontreux et les allusions embarrassantes, tant il est vrai que sur le terrain brûlant de la politique les mots les plus inoffensifs peuvent revêtir parfois une signification maligne. Il va sans dire que cette préoccupation des *courtisans* n'est point partagée par le roi et sa famille, qui s'y montrent, comme en tous lieux, pleins de mansuétude et de bonne grâce. Il arrive souvent que le roi enfreint le premier l'étiquette qu'on observe nécessairement dans ces réunions privilégiées. En voici un exemple récent : un officier de service au château s'était vu repoussé de la salle par la consigne inflexible qui exige à bon droit des admis une mise soignée; la journée avait été pluvieuse, et le guerrier civique avait l'air d'un revenant... de Berny. Le roi, informé de la mésaventure, fit entrer l'officier et lui dit avec bonté : « Je vous trouve fort heureux, monsieur, de pouvoir vous crotter ainsi. » Louis-Philippe n'a pas oublié les promenades du duc d'Orléans.

Mais le bal, n'obtiendra-t-il pas aussi quelque mention de notre part, puisque le mauvais temps l'a remis à la mode? Nous nous sommes mis aux écoutes, et voilà l'unique information que nous ayons recueillie. Le carême a vu éclore une nouvelle danse intitulée la *Pénitente* ou la *Pretentaine*. C'est un pas ancien et mystique dont la résurrection est attribuée à un prélat que la chaire a rendu célèbre, et qui va prêcher à domicile les sermons de charité. « Mon père, lui disait l'une de ces dames; nous est-il donc absolument interdit de danser pendant le carême? — Non, ma fille; mais tout dépend de la figure : au lieu de vos danses endiablées, que n'adoptez-vous celle de la Sainte Vierge aux noces de Cana? » Et tout en parlant, le bon prélat tenait le bout de son surplis, et donnait à ses ouailles une leçon de *Pretentaine*.

Autre histoire. — Écoute, ô Israël! et émerveille-toi! Nous sommes dans le grand monde, et il n'est pas facile d'en sortir. Lord Normanby a donné un souper; pourquoi, et dans quel but? c'est ce qu'on ne sait pas encore, et là commencent les conjectures. A ce souper, où Sa Grâce avait convié l'élite du monde diplomatique et la fleur des pois du ministère, du conseil d'État et de la pairie, un grave incident a troublé toutes les têtes et toutes les digestions. Au beau milieu de la cérémonie, et pendant que les crèmes et les gelées circulaient paisiblement, un rideau ouvert tout à coup au fond de la salle, absolument comme dans une tragédie, a laissé voir un spectacle inattendu : c'était une autre table élevée en forme de tabernacle et somptueusement servie, où l'ambassadeur britannique a fait asseoir vingt dames du corps diplomatique, russes, autrichiennes, anglaises, espagnoles, bref, une représentation de l'Europe en cheveux flottants et en robes de dentelles, mais d'où la France était exclue. C'est un nouveau plat de son métier dont Sa Grâce ménageait la surprise à ses convives. Cette affaire, combinée (car le grand monde aime furieusement à combiner) avec de récents démêlés dont personne n'a perdu la mémoire, occasionne, comme dit Chesterfield, un étrange *brouillamini* de réflexions et de conjectures. La foule, qui ne raffine guère, met d'abord tout au pire; mais nos Machiavels de la politique transcendentale se retranchent dans une dignité silencieuse, ou ils pratiquent ce persiflage ministériel qui n'a jamais compromis personne : « On s'y perd, j'en conviens; mais que voulez-vous que je vous dise? — C'est une fantaisie de romancier. — Il y a bien du pour et du contre. — Attendons. — De quoi s'agit-il, après tout? d'un soufflé que lord Normanby a voulu manger en famille; voilà bien du bruit pour une omelette. »

Le Salon, qui s'était fermé, vient de se rouvrir cette semaine; et, à propos de diplomatie, on peut dire que nul n'en saurait montrer davantage que M. le directeur des Musées royaux. La dernière quinzaine d'avril est la grande époque révolutionnaire pour les tableaux. De nouveaux élus obtiennent les honneurs du salon carré. Un signe bienveillant de M. le directeur a tiré du pandémonium de la grande galerie et des hauteurs invisibles où ils étaient relégués, une foule de talents impatients qui en appellent d'un premier arrêt à la justice du public et de la critique.

Cette année, dit-on, la faveur du *petit coin*, cette fameuse place d'honneur du salon carré, située à gauche en entrant, a été sollicitée par deux cents artistes; c'est à peu près le chiffre total des exposants. Pour couper court aux prétentions, un des intéressés avait proposé jadis que cette place fût tirée au sort; une autre proposition, qui n'est pas moins raisonnable, réclamait le tirage au sort pour l'admission au Louvre, puisque ses salles ne sont point assez vastes pour contenir les œuvres de tous les prétendants. A ce compte, le destin serait un aussi bon juge que le jury actuel, et les jalousies et les haines s'éteindraient devant ses décisions. Comme les moyens les plus expéditifs ne sont pas toujours les plus praticables, rien n'est changé dans la situation actuelle, et le jury, qui fonctionne comme une locomotive, s'est livré de plus belle à ses habitudes d'élimination. Nous avons lu avec peine les noms les plus honorables inscrits sur son martyrologe, et entre autres celui d'un jeune peintre qui, par son talent fin et son exécution élevée et consciencieuse, s'est placé très-haut dans l'estime des juges éclairés : il s'agit de M. Galimard, que le bon plaisir de MM. Heim, Picot et Garnier a repoussé deux fois en compagnie de Diaz, de Corot, de Decamps, de Gigoux et de Gudin.

Après ces hors-d'œuvre, il est temps d'en venir à notre menu dramatique.

D'abord, au Théâtre-Français, nous trouvons le drame en vers, *Un Poëte*, et l'auteur de ce poëte est très-jeune, et il aurait fait du drame avec un si beau titre, et sur ce thème si capricieux, la poésie! c'était bien invraisemblable. Aussi, point de drame dans l'œuvre de M. Jules Barbier. Plus heureux que le plus habile, il s'est laissé aller au souffle de sa fantaisie, il a cédé à ce doux et ingénieux démon de la jeunesse qui la tourmente de rêveries enchantées, et qui lui fait trouver sans peine ni effort toutes sortes de vers et d'harmonies pour habiller tant de beaux fantômes. *Un poëte!* c'est-à-dire une voix qui soupire, un chant harmonieux, une ombre gracieuse qui passe et s'évanouit; encore un coup, comment raconter cela? Je crois que ce poëte s'appelle Richard; s'il est amoureux, vous vous en doutez. Il a des amis, et il croit à l'amitié comme à l'amour : notre drame débute donc à la manière de l'idylle. Le lyrisme s'épanche et coule à pleins bords; on écoute ce jeune Richard, *suspensis auribus*, et il est bien digne d'être écouté lorsqu'il déroule en vers bien cadencés la grande épopée de ses vingt ans. Cependant, voici une petite sourdine qui s'accroche à sa lyre; c'est un ami qui doute de tout, un sceptique endiablé, brave garçon du reste, et qui au fond vaut beaucoup mieux qu'il n'en a l'air. A nos côtés, il y a encore un certain Murray, vrai bandit de mélodrame, autre sourdine pour notre poëte. Entre Richard le *panthéiste*, et Pierre le *byronien*, ce Murray vous représente le matérialiste; notre poésie va vivre de ces contrastes, mais je crains bien que notre drame n'en meure trop tôt et avant qu'il ait rempli sa destinée de drame, qui est d'agir, de nous émouvoir et de nous intéresser. Au premier comme au second acte, on marche dans les sentiers les plus fleuris de l'idylle, on est assiégé de réminiscences poétiques et amoureuses; à l'aspect de l'Hedice de Richard, on songe à la Laure du Florentin, puis à la Juliette de Roméo. Les deux amants conjuguent le verbe *aimer* sur tous les tons et dans tous les modes. Après le doux, le grave; après le plaisant, le sévère, il s'agit tout bonnement d'une scélératesse de Murray, qui convoite la main et la fortune d'Hedice. Le rival dédaigné soudoie un assassin pour se débarrasser de Richard. Nous en sommes quittes heureusement pour une fausse alarme et une égratignure; mais le bruit de l'affaire amène assez naturellement Hedice chez son amant, qui, en sa qualité de poëte à ses débuts, n'a ni sou ni maille; et Juliette s'est munie d'une bourse de mille louis pour réconforter tout à fait son Roméo; c'est une marque d'amour, si ce n'est pas un trait de mœurs, et il est évident que nous tournons un peu au prosaïsme. Voici venir enfin le grand chapitre aux événements. Le traître Murray, désolé d'avoir manqué son coup fourré, lève le masque devant Hedice; il lui déclare qu'il est maître de la vie de son Américain de père, impliqué dans une conspiration de l'autre monde, si bien que la pauvre enfant, tendre fille encore plus que tendre amante, devient une victime de la piété filiale. La voilà partie avec Murray pour le Mexique, la voilà *madame* Murray pour tout de bon; plus d'amour, partant plus de joie pour Richard; il faut bien ajouter encore (ce qui est bien autrement triste pour nous autres spectateurs), plus de poésie, plus de ces beaux vers que les amants s'envoyaient au début, du cœur et des lèvres, comme des baisers. Le drame, si drame il y a, tourne décidément au lugubre; il devient violent, brutal et faux. Le poëte n'est plus un poëte : c'est un viveur vulgaire, qui demande au vin et à l'orgie l'oubli de ses malheurs; il cherche dans la satisfaction des sens une compensation à sa *vie manquée*, et il a vingt ans! Comme c'est un poëte très-raffiné, il a choisi la chambre qu'occupa autrefois Hedice pour en faire le théâtre de ses débauches; c'est au milieu de ces bacchanales que se présente la jeune femme, veuve de la veille; quel spectacle et quelle surprise pour elle! ce poëte chéri, adoré, triomphant, le voici en proie au vin et aux filles de joie. Hedice s'enfuit, et Richard s'empoisonne. Son ami Pierre le sceptique lui ménageait cette sortie et ce dénoûment.

Vous voyez le *faible* de cette pièce et tout ce qui lui manque; mais, pour être juste, il faudrait pouvoir la montrer également par ses beaux côtés. C'est l'imagination, la grâce, la facilité, l'élégance parfois, c'est le vers plutôt que la poésie, c'est surtout l'espérance que l'on saluait dans ce poëte de vingt-quatre ans. Il a encore beaucoup à apprendre, il a aussi bien des choses à oublier; la rime trop facile, l'idée courante et vulgaire, les lieux communs sur la vie et la mort, l'hymne au suicide, les exagérations de la pensée, tel est le bagage avarié dont M. Jules Barbier doit se débarrasser au plus vite s'il veut obtenir des succès plus durables que son présent succès. Hier, on n'a fait que l'applaudir; une autre fois, on voudra le juger.

Disons maintenant comme Mithridate :

C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher.

Rome ici doit s'entendre de l'Odéon et du *Syrien*, de M. Latour (Saint-Ybars). Avouons d'abord toute notre sympathie pour la tentative de l'auteur de *Virginie*. Rome dans sa décrépitude et sur la voie de sa décadence, voilà ce qu'il a voulu peindre. Le *Syrien* est quelque chose de plus et à la fois de moins qu'une œuvre dramatique; c'est une étude littéraire, et, sous certains rapports, une étude archéologique. Dans cette intention de résurrection, M. Latour a dû pâlir sur plus d'un texte; il a mis à contribution l'ode d'Horace, la satire de Juvénal, le poëme de Lucrèce, l'imagination d'Ovide, la verve minutieuse de Petrone. Il a dû s'adresser aux poëtes, ces peintres de mœurs par excellence, de préférence aux historiens, ces observateurs partiels et incomplets, par cela même que leur tâche leur impose le devoir de tout recueillir, le bon et le mauvais, le vrai et le faux, et *l'accident* de préférence aux causes. En sa qualité de poëte dramatique, c'est à *l'accident* que M. Latour (Saint-Ybars) devait sans doute s'attacher pour en composer un drame; mais, disons-le tout de suite, son drame est vulgaire et ne captivera pas longtemps la foule; mais, littérairement parlant, c'est une étude remarquable. L'ancienne famille romaine et patricienne, *gens togata*, cst ici figurée par deux frères, Sévère et Marcellus : l'un, coureur de ruelles, grand débauché, sybarite blasé et ruiné, sans foi ni loi, qui ne connaît plus ni frein ni liens; l'autre, au contraire, brave, éclairé, modeste, un caractère à la façon de Germanicus, et comme lui, vainqueur des Germains et des Parthes. Puis il y a une mère, la matrone romaine, telle que la rêvait Cicéron, la femme des anciens temps à la manière de la Véturie de Coriolan ou de la mère des Gracques; et ensuite, pour complément de cette famille exceptionnelle, voici une Emilie, non pas celle de *Cinna*, mais une cousine très-germaine de Virginie dont l'auteur s'est plu à étudier et reproduire la figure sous toutes les faces et avec une sorte de prédilection. Un affranchi, un favori de Néron, Théogène, veut enlever Emilie à Marcellus, et Marcellus épouse Emilie pour la mettre à l'abri du ravisseur. Que fait Théogène? Il suscite au frère ruiné de dénoncer son frère comme ennemi de l'empereur. On sait comment Néron récompensait les délateurs; et Sévère n'hésite pas. Alors commence le rôle de ce Syrien, que nous n'avons pas encore vu, quoiqu'il donne son nom à la pièce; ce Syrien est un esclave, esclave plus libre que son maître, car il a la force de l'âme, le calme de l'esprit, l'élévation du cœur; ce Syrien est chrétien, c'est un des précurseurs de cette foi qui doit sauver le monde, puisqu'elle l'a régénéré. Dans cette extrémité où son frère l'a réduit, Marcellus veut se tuer, mais le Syrien le prêche, le catéchise, et bref le convertit. Comme l'Eudore des *Martyrs*, il attendra la mort au lieu d'aller au-devant en stoïcien.

Cette fable n'est pas neuve, principalement après *Polyeucte* et *Saint-Genest*. Ce qui l'est davantage, même après le *Caligula* de M. Dumas et la *Fête de Néron* de Soumet, c'est la peinture de Rome sous les premiers empereurs. Le spectacle de Rome, cette écume de toutes les nations, ce ramassis de gens sans aveu de tout l'univers, ce réceptacle immonde de tous les vices turbulents et des passions les plus monstrueuses, ce spectacle, disons-nous, pouvait défrayer

une plus large peinture, et il est très-regrettable que M. Latour n'ait pas su mieux combiner une action qui lui eût laissé sa pleine liberté d'inspiration et d'allure. Nous pensons toutefois que cette tentative très-méritoire est destinée à un double succès de curiosité, au théâtre et à la lecture. Il serait peut-être temps de ressusciter sincèrement l'antiquité sur la scène, et de raviver ses couleur immortelles. La poésie seule pourrait assurer leur lustre et leur prix aux conquêtes de l'érudition. Pourquoi la Comédie-Française n'a-t-elle pas joué cet ouvrage, qui lui avait été offert et qu'elle avait reçu ? L'auteur de *Virginie* ne méritait-il pas qu'on accordât à son œuvre des interprètes qu'il a demandés à peu près en vain à l'Odéon ? A l'exception de madame Dorval, qui s'est quelque peu souvenue de ses inspirations d'autrefois, la troupe de l'Odéon n'avait guère à mettre au service de l'auteur et de son Syrien que de la bonne volonté. C'est un lest qui peut épargner au navire le naufrage, mais qui n'est pas suffisant pour lui assurer une longue traversée.

Quelle semaine ! et quelle longue route s'étend encore devant nous, un chemin tout jonché de tragédies, de mélodrames, d'*autos* ibériques et de danses castillanes. Permettez-nous de faire halte un moment, et de nous rafraîchir dans *la Posada* du Vaudeville. Arnal ! Arnal !... au bout du compte, Arnal vous représente le succès le plus franc et le plus incontestable du mois théâtral. C'est la plus grande curiosité de notre route. Arnal était encore ce soir-là l'enfant chéri des dames, un vrai galant à bonnes fortunes, quoique maître de langues mortes et professeur de grec. *Ce que femme veut...* Arnal d'abord s'y refuse. On veut enrichir monsieur, on veut lui faire du bien, on veut l'épouser : Arnal ou Champignel répond à ces grandes avances par un refus brutal et absolu. Il est vrai que madame veuve Delaunay s'y prend assez mal pour attraper son gros papillon; c'est une honnête veuve et propriétaire, qui n'y voit goutte en fait d'intrigue experte et d'adroits panneaux ; pour attirer le bel oiseau dans ses filets et le mettre en cage, elle s'est livrée à toutes sortes d'inventions malheureuses ; elle a adressé force invitations à dîner collectives à tous ses locataires, le seul Champignel a méprisé le festin; elle lui a fait signifier son congé, notre homme s'est fâché ; tout à l'heure encore elle achetait des lettres de change ornées de sa signature, et la bourrasque éclate de plus belle ; mais il n'est vaudeville si invraisemblable et si embrouillé qui ne s'éclaircisse à la fin, et lorsque notre professeur de grec a perdu tout son latin à deviner le rébus, la veuve, amoureuse et poussée à bout, se détermine à des explications précises, d'où il résulte qu'elle aimait Arnal par reconnaissance, et que Champignel est le plus généreux des hommes. J'ignore où cet excellent Arnal va chercher tous les lazzis dont il barbouille ses rôles; c'est simple, c'est naturel, et c'est prodigieux. Arnal est étourdissant dans ses impromptus ; son jeu offre mille variétés ingénieuses ; il a des récits d'un comique gigantesque ; sa phrase vous grise, tous ses monosyllabes font feu; il possède des intonations dont lui seul a la clef. Quelle verve ! quel naturel, et aussi quel art ! Assurément on ne rend pas toujours à ce grand comédien toute la justice qu'il mérite. *Ce que femme veut...* est une des folies les plus gaies de MM. Duvert et Lausanne, qui en ont trouvé de si divertissantes.

Passons en Espagne sans quitter Paris. Cet asile de la muse étrangère, cette serre-chaude des productions théâtrales exotiques, la salle Ventadour s'ouvrait samedi aux représentations de la troupe espagnole, de passage à Paris, sous la direction de M. Lombia. La pièce d'ouverture est empruntée au répertoire d'un poëte très-goûté en Espagne, et assez peu connu en France, Francisco de Rojas. C'est un de ces mérites éminents, longtemps méconnus, on ne sait pourquoi. La gloire a ses caprices comme la fortune, et la postérité a fait attendre à Rojas l'heure de sa justice. Ne la marchande-t-elle pas encore à Tirso de Molina et à Alarcon ? Nous ne parlons que de l'Espagne. Qui sait ? la liste des génies inconnus ou méconnus offre peut-être plus de noms que l'autre ; mais la foule des médiocrités triomphantes et glorieuses n'est-elle pas là pour rétablir l'équilibre ? La pièce de Rojas s'intitule *Garcia del Castagnar* ; elle ressemble aux drames de Calderon, à peu près comme les pièces de Rotrou ressemblent aux tragédies de Pierre Corneille. Telle est peut-être la cause des disgrâces du poëte espagnol ; son étoile a disparu, et s'est trouvée éclipsée par l'éclatant soleil de l'auteur du *Médecin de son honneur*. Ce *Garcia del Castagnar* est aussi pointilleux que don Gutierre sur le grand article des mœurs espagnoles, *l'honneur*, qui sert de pivot à la vieille comédie espagnole. Le drame nous a paru vivement intrigué et pris par son côté lugubre et pathétique. Garcia est un grand seigneur caché sous les habits et la condition d'un cultivateur très-riche, qui comble son roi de bienfaits et l'aide de sa bourse dans la guerre contre les Maures. Le roi, touché de ces procédés, veut connaître Garcia, et lui demande l'hospitalité sans se faire connaître. Garcia, abusé par le grand cordon que porte le favori du roi, prend ce Mendo pour le monarque. Le courtisan s'éprend de Blanca, la noble épouse du faux laboureur, et tente de la séduire. La jalousie de Garcia a pris l'éveil ; il épie le galant, il le surprend au balcon de sa chaste moitié, mais l'honneur lui défend de frapper son roi. — Que Blanca meure donc ! s'écrie-t-il. — Blanche échappe à ses coups, et se réfugie à la cour. Quel nouveau coup pour son honneur ! Il court à Tolède, où il est témoin de la vertueuse résistance de Blanche aux provocations de Mendo ; puis le roi paraît, toute méprise est impossible. Garcia ne songe plus qu'à se venger. Il se dit : *Sauf le roi, aucun* (c'est l'autre titre de la pièce), et il poignarde Mendo. — Cette action de quatre personnages est d'un relief énergique, les caractères sont habilement contrastés, et la rapidité de l'action tient suffisamment le spectateur en haleine. Après le drame est venu le tour de la comédie, ou plutôt du proverbe, *Mi Segretario y yo* (Mon Secrétaire et moi). C'est une pièce qui manque de développement, mais qui jouit d'une grande faveur en Espagne. Un marchand écrit des billets doux à sa maîtresse avec la main de son secrétaire et lui chante des romances avec la voix de son secrétaire ; quand il croit s'être montré assez aimable, et qu'il est au moment d'en obtenir le prix, la belle découvre la supercherie, et que la plume et la voix du galant appartiennent en propre au secrétaire, qu'elle épouse. Enfin on s'est mis à danser pour couronner l'œuvre, et quoique les *rondalas* et les *verbenas* n'aient plus guère pour notre public parisien l'attrait de la nouveauté, il a fait, comme toujours, un bienveillant accueil à la Terpsichore étrangère. La ritournelle de la cachucha le met volontiers en joie, et il ne dédaigne pas les poses castillanes et les attitudes andalouses. En résumé, cette macédoine de comédie et de danses, ce mélange de roi, de danseurs, d'hidalgos, de poignards, de jupes écourtées, de femme vertueuse et de castagnettes, forme un spectacle assez original qui mérite d'être vu.

— On nous écrit de Florence que le prince Demidoff a donné dans son palais une fête brillante au bénéfice des indigents écossais et irlandais. La recette a été considérable. Lorsque la misère semble avoir pris droit de cité dans tous les pays, il est bien consolant de voir que la charité se fasse aussi cosmopolite.

Théâtre espagnol. — *Don Garcia de Castañar*, acte 3e, scène dernière : don Garcia, M. Lombia ; le roi, M. Tamayo ; Mendo, M. Lambreras ; comte d'Orgaz, M. Aznar ; Blanca, madame Blaus.

Théâtre espagnol. — La *Feria de Mairena*, tableau de mœurs et danses exécutés par : Mesdames Sevartiana ; Soto ; Sabadra ; Candelarir ; Florès. — MM. Gonzalès ; Baga ; Voierna ; Bilcher ; Bega, etc., etc.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Quatrième article. — Voir pages 51, 67 et 85.

M. HORACE VERNET a exposé cette année une *Judith*, sujet déjà traité antérieurement par lui. La première fois, il avait représenté une belle Juive à la figure animée par la colère, à la lèvre exprimant le dédain et s'apprêtant à trancher la tête d'Holopherne endormi et ivre de vin et de luxure. Cette fois il a choisi le moment où Judith, après avoir accompli sa résolution farouche, s'échappe de la tente tenant à la main la tête de sa victime et la jette dans un cabas que lui ouvre une vieille servante. Derrière elle, la tente entr'ouverte et éclairée par la lueur d'une lampe, laisse apercevoir des draps blancs (en supposant qu'Holopherne ait eu des draps blancs à son lit), baignés d'une mare de sang. De son cadavre ainsi mutilé on ne voit plus que les jambes qui traînent sur le lit. Les beaux bras de cette terrible Judith sont couverts du sang qui a jailli sous le coutelas. L'horreur de la situation est donc prise aussi au vif que possible, et cependant l'impression qu'on éprouve devant tout cet appareil n'est pas ce qu'elle pourrait être. La vérité éparpillée dans les détails fait défaut dans l'ensemble, et surtout dans la tête de Judith. Sa pâleur, la contraction de ses traits, ses regards jetés au ciel, comme pour y chercher l'assurance qu'elle n'est pas une lâche homicide, la manière dont son bras défaillant laisse échapper l'arme meurtrière, tout cela a quelque chose d'artificiel et de compassé. Cette tête n'a pas de caractère moral déterminé; on cherche même dans son type glacé ce qui a pu frapper au cœur Holopherne, suivant l'expression de la Bible. Comment ces traits de marbre ont-ils pu s'assouplir à un semblant de caresse, et feindre la docilité auprès du valet de chambre d'Holopherne, Vagao, quand il vint dire à la veuve de Bétulie, avec la voix efféminée dont il avait malgré lui contracté dès l'enfance la malheureuse habitude : « Pourquoi cette bonne fille craindrait-elle d'entrer chez mon seigneur, pour être honorée de lui, pour manger avec lui, boire du vin et se réjouir ? » J'ai beau contempler cette tête, je ne puis être ému à son aspect ni d'effroi ou d'indignation devant la femme qui vient de commettre un meurtre, ni d'admiration devant la femme forte qui vient d'obéir à la voix de Dieu et de la patrie; et je ne puis pas davantage m'y complaire avec les regards bienveillants d'Holopherne. La première chose que je demanderais à la *bonne fille* si elle entrait dans ma tente, ce serait d'ôter de son front le diadème qui le couronne d'une manière anguleuse, et ajoute à la dureté de ses traits, de même que les plis droits et tombants de son burnous ajoutent à la roideur de son attitude. Le défaut peut-être le plus sensible de ce tableau est le désaccord qui existe dans la manière dont les diverses parties en sont éclairées. La figure de Judith tout entière forme une note beaucoup trop brillante au milieu de tous ces tons éteints et sombres. Les sujets bibliques, traités plusieurs fois déjà par M. Horace Vernet, ne semblent pas aller à sa conception vive et spirituelle, à son exécution facile et un peu superficielle. Quelle que soit la merveilleuse souplesse de son talent, il est surtout apte aux sujets modernes, orientaux et européens, et particulièrement à ceux où il peut mettre à côté de l'homme le cheval, dont il sait si bien le dessin et qu'il rend avec tant de vérité. — Nous avons déjà parlé, lors de l'exposition de l'association des artistes, du *portrait du Roi* entouré de ses fils, passant une grande revue à Versailles. Il est impossible de représenter avec plus de bonheur et d'une manière plus naturelle six cavaliers s'avançant de front dans un cadre au-devant du public. La couleur seule fait défaut dans cette donnée fort peu pittoresque ; mais comme vérité de contours et de mouvement, comme animation vivante, ces chevaux sont admirablement rendus. En songeant à tout ce qu'a produit M. H. Vernet, on admire sa féconde habileté, et on comprend l'éclat de sa réputation européenne. Mais parmi tant de tableaux de commande et de circonstance rapidement improvisés, il serait à désirer qu'il s'occupât d'élever un monument particulier à sa gloire, dans un sujet de prédilection. Nul ne possède mieux que lui le cheval fin et élégant ; pourquoi ne chercherait-il pas, dans un tableau longuement étudié et exclusivement consacré à ce noble animal, à réun

Salon de 1847. — Henriette de France, tableau, par M. Jacquand.

Salon de 1847. — Chasse au cerf dans l'île de Java, tableau, par le prince Raden-Salek-ben-Jagya.

avec amour sur lui toute sa science, de manière à en laisser une représentation qui fût son dernier mot et comme un défi porté à l'avenir, sinon sous le rapport du sentiment naïf et poétique, ou sous celui de la couleur, du moins sous celui de la vérité d'animation, d'attitude et de forme?

M. HIPPOLYTE FLANDRIN. — Avouons-le, malgré notre haute sympathie pour le talent sérieux de l'artiste, le *Napoléon législateur* est une conception bizarre, tendue, d'une austérité cherchée et énigmatique. Ce siége massif, assis sur le sable, semble destiné à recevoir une statue en porphyre d'un dieu égyptien ou de quelqu'un de ces Pharaons encore debout, après des siècles, au milieu des plaines désertes qui s'étendent à droite et à gauche du Nil. Quel rapport y a-t-il entre lui et les dômes de cette ville qui se dresse obscure et sombre, sous un ciel d'un bleu impossible, au bord d'une rivière morne et sans nom? Sur ce trône de granit qu'on élève si l'on veut une statue de Napoléon, mais qu'on ne l'y fasse pas monter lui-même, couvert de pourpre et d'hermine et dans toute la pompe du costume impérial. Si, pour mieux honorer son génie, on veut le placer à l'écart et loin des hommes, et élever jusqu'au mythe l'idée de ce monarque solitaire, qu'il apparaisse au moins sur un sol et dans un milieu moins étranges et moins méconnaissables. Telle qu'elle est dans le tableau, la tête nous rappelle plus les traits de Talma que ceux de Napoléon et appartient à un type conventionnel trop généralement admis. L'artiste devait s'inquiéter davantage de l'exactitude de la ressemblance pour un tableau destiné à orner la salle du comité de l'intérieur au conseil d'Etat. Cette part faite à la critique, reconnaissons la sagesse et la fermeté de dessin qui règnent dans ce tableau. — Nous aurons plus tard occasion de reparler d'un beau portrait exposé par l'artiste. Rappelons-nous toutefois que ce n'est pas sur ces œuvres qu'on peut convenablement apprécier le talent de M. Flandrin, mais bien sur les grandes pages, achevées en partie, que nous avons admirées à l'église Saint-Germain-des-Prés, et qui mettront le sceau à sa juste réputation.

M. VINCHON : *Episode de l'histoire de Venise*. Une jeune fille patricienne, dont le fiancé est soupçonné d'avoir pris part à un complot contre la république de Venise, est enlevée la veille de ses noces et traînée dans les cachots du tribunal des Dix. Après avoir été dépouillée de ses vêtements et couverte de ceux de la torture, elle vient de subir une première épreuve. Attachée et les pieds nus fixés dans des coulisses de bois, elle est menacée du feu si elle persiste encore à ne faire aucune révélation. Ce tableau, qui a le tort de venir un peu tard et quand la sensibilité publique a été émoussée sur des sujets semblables, est sagement composé et facilement peint. Mais il ne fait pas l'effet auquel il semble viser; l'exécution en est froide. M. Robert-Fleury avait traité une pareille scène d'une manière plus saisissante. Je ne comprends pas pourquoi un des familiers perd son temps à allumer un charbon à la flamme d'une torche en enflant ses joues à la manière d'Eole, quand il a devant lui un réchaud ardent, et tout près de là un véritable feu de forge.

M. GLAIZE : *Dante écrivant son poëme sous l'inspiration de Béatrix et de Virgile;* toile ovale occupant dans la petite travée de la grande galerie la même place qu'occupait en 1845 le tableau, ovale également, d'Acis et Galathée, mais beaucoup moins heureuse d'aspect que lui. La tête de Dante est assez belle. Il est assis entre Virgile qui lui montre l'enfer, et Béatrix qui lui montre le ciel, et il ne regarde ni l'un ni l'autre. Virgile a une tête efféminée. Béatrix est trop effilée et trop mignarde. C'est une peinture d'un coloris faux, sans être pour cela fantastique. Nous attendons mieux de M. Glaize.

M. JALABERT : *Virgile, Horace et Varius chez Mécène.* — Les trois grands poëtes sont réunis chez le grand ministre, sur une terrasse de la villa de Tibur, d'où la vue s'étend sur la campagne. Virgile, debout, lit ses Georgiques; Mécène, assis en face de lui, l'écoute avec attention; Horace, dans une attitude naturelle, un bras appuyé sur le dossier de son siége, l'autre accoudé sur une table de marbre, laisse percer dans ses traits, malgré son amitié pour Virgile, je ne sais quelle disposition railleuse. Peut-être est-elle provoquée par cette longue tirade du commencement du poëme où Virgile, s'adressant à Auguste, lui demande quel rang il daignera occuper parmi les dieux; sera-t-il le seul dieu de la mer révéré par les matelots? Thétis achèterait au prix de toutes ses eaux l'honneur de l'avoir pour gendre :

Teque sibi generum Thetis emat omnibus undis.

Sera-t-il un nouvel astre dans le ciel? le Scorpion a déjà la politesse de retirer ses bras pour lui faire place :

. . . Ipse tibi jam brachia contrahit ardens.

et autres balivernes et flagorneries mythologiques beaucoup moins spirituelles que le quatrain de M. de Saint-Aulaire. En entendant cet amphigouri courtisanesque qui lui est assez familier aussi, Horace rit tout bas des hommes, de la société, des souverains et des poëtes, de Virgile et de lui-même; Varius, debout à l'écart et appuyé dans l'ombre contre un beau vase de marbre, regarde d'un air recueilli ce rival de gloire destiné à l'admiration de la postérité la plus reculée, tandis qu'elle ne connaîtra de lui-même que son nom. Cette scène est rendue sagement et avec simplicité. L'exécution en est soignée; mais elle est un peu froide et académique. Ces figures posent un peu comme pourraient le faire sur un théâtre d'excellents acteurs qui auraient du naturel. C'est un tableau qui aurait dû paraître il y a trente-cinq ans. Aujourd'hui on demande à la peinture plus de ressort et plus d'effet.

M. GEROME est, dit-on, un tout jeune peintre, élève de M. Delaroche. Il débute cette année au salon par un tableau que recommande l'élégance du style et du dessin. Le sujet en est des plus simples et des plus vulgaires; ce sont de *Jeunes Grecs faisant battre des coqs.* L'animation et la colère hérissée des deux combattants font contraste avec le calme indifférent de ceux qui les mettent aux prises. L'un des deux coqs a déjà dû recevoir de rudes atteintes de l'autre; car, bien qu'il s'avance de nouveau courageusement vers son noir adversaire, il a cédé à une excitation particulière : un jeune homme, la tête couronnée d'une liane de lierre, à moitié agenouillé et penché vers le théâtre du combat, s'appuie d'une main sur le sol et de l'autre le pousse en avant. Près de lui une jeune fille, gracieusement accoudée sur une cage, regarde la lutte avec attention. Sa tête est d'une pureté et d'une distinction charmantes. Ces deux enfants sont nus et n'en prennent aucun souci; si ce n'est le frère et la sœur, il faut qu'ils aient une passion décidée pour ces combats de coqs. La scène se passe sur un tertre en vue de la mer, au pied d'un fragment de monument antique que ceignent des arbustes du climat de la Grèce. Ces arbustes et les montagnes de l'horizon se découpent avec trop de sécheresse, ainsi que le pan droit du piédestal qui est dans l'ombre. On désirerait un peu plus de chaleur dans l'atmosphère, ne fût-ce que pour justifier la nudité de ces jeunes gens et leur couleur de cuir tanné. Mais pourquoi faire des vœux inutiles? Voici un artiste qui s'annonce avec des qualités de correction et de finesse dans le dessin; suivant la loi inévitable, il possédera probablement à un faible degré celle du coloris; son tableau, toutefois, est d'un effet harmonieux. Il règne une grande unité dans le sentiment général, et un certain parfum d'antiquité ajoute encore à son agrément.

M. BARRIAS. Nous avons parlé, au mois d'octobre de l'année dernière, de sa *Sapho d'Erésé* à l'occasion des envois de Rome, dont elle faisait partie. Elle perd dans la galerie du Louvre, à la hauteur où elle est placée. Peut-être a-t-on eu peur de sa complète nudité, chaste cependant comme celle d'une froide statue, ou de la manière irrévérente dont elle tourne le dos à sa lyre. Il y a des qualités dans cette figure ainsi que dans une *Etude de jeune fille portant des fleurs;* mais on peut leur reprocher de la lourdeur dans l'exécution et le coloris.

M. DUVEAU. Son tableau de l'année dernière intitulé : Lendemain d'une tempête (baie d'Audierne), reproduit par *l'Illustration*, et que nous avions loué comme une des bonnes choses du Salon, nous avait donné des espérances qui ne se sont pas justifiées cette année : *les Exilées*, deux femmes à moitié nues, assises sur un tertre au bord de la mer, sont fausses de couleur et d'intention, et exécutées d'une manière systématique. Cette peinture doit être le produit de quelque erreur, de quelque mauvais entraînement d'imitation, car elle n'a aucun rapport avec celle du tableau de la baie d'Audierne. Nous attendons une revanche de l'artiste l'année prochaine. — M. LESSORE a rendu avec vérité, dans son tableau intitulé : *Bienfaisance*, l'aspect de la misère d'une pauvre famille. Ce qui dépare cette scène, c'est la figure de la dame bienfaisante, qu'on aperçoit à moitié sur le palier s'apprêtant à descendre après avoir laissé sa bourse sur le grabat où gît une pauvre femme entourée de petits enfants. Cette figure est d'une vulgarité bourgeoise, qui rabaisse la composition; sa toilette de mauvais aloi fait un contraste désagréable à côté de l'unité sévère de ces tristes haillons. — Dans un sujet analogue : *Pauvre Famille*, M. ANTIGNA a rencontré aussi la vérité d'aspect. Mais ses figures, bien étudiées du reste, sentent trop le modèle qui pose.

Avant d'en finir avec les grands sujets nous citerons encore quelques noms qui n'avaient pas trouvé place quand nous avons parlé des peintures religieuses : M. GARIOT, l'auteur d'une jolie composition : le Sommeil de Titania, exposée l'année dernière, a cette année un *Baptême du Christ* d'une exécution molle et froide, et d'une fadeur d'expression désagréable; qu'il revienne à Shakspeare, il s'en inspire mieux. — M. DELABORDE : *Le Christ et la Madeleine* versant des larmes près du sépulcre, simplement conçu, mais d'une exécution étrange. Les terrains, les arbres, les feuilles, les herbes sont d'une sécheresse extrême, comme si c'était du cuivre découpé. Le manteau rouge qui enveloppe la Madeleine est une note fausse introduite dans le mode triste qui devait présider à la scène. — M. CALS : son *Saint François d'Assise* est une figure expressive inspirée de la manière sombre de Zurbaran. A la hauteur où il est placé on ne peut pas le juger sous le rapport de l'exécution. — M. CH. LEFEBVRE : *Sainte Claire et ses religieuses admises à adorer les stigmates de saint François d'Assise après sa mort :* simplement conçu, mais d'une exécution faible. — Une *Madeleine repentante*, à l'entrée de sa grotte et tournant le dos au jour, plus étudiée, est disposée d'une manière pittoresque, mais la tête manque de caractère et de style.

M. LELOIR : *Les premiers chrétiens aux catacombes*. Cette petite toile est bien composée, sagement comprise, calme, harmonieuse, et respire une douce onction religieuse. Deux figures de jeunes filles sont peut-être un peu trop modernes. C'est un des jolis tableaux du Salon.

Une gravure donnée dans ce numéro reproduit un tableau de M. JACQUAND : *Henriette de France* accompagnée de sa fille Elisabeth et du jeune duc d'York, vient demander à Joyce, cornette aux gardes du parlement, la faveur de voir Charles Ier, retenu prisonnier par celui-ci. Cette grâce lui est impitoyablement refusée par le brutal Joyce. La scène est rendue avec clarté et bien entendue dans sa disposition. Le jeune prince, chapeau bas, exprime naïvement par son attitude la peur que lui fait ce grand diable de soldat, qui s'appuie en matamore sur sa longue épée et a tout un arsenal à sa portée. Cette peinture est facile, mais manque de solidité dans certaines parties. — M. Jacquand a encore exposé deux autres tableaux : *Charles-Quint au couvent de Saint-Just.* « Un jour le moine chargé de lui lire son office s'apercevant de ses fréquentes distractions, et ayant cherché, en s'arrêtant, à le rappeler à son devoir, lui dit avec sévérité : Choisissez; soyez l'un ou l'autre, moine ou empereur. » La tête du moine est bien inventée; triste, ennuyée, insultante, bassement envieuse. Celle de Charles-Quint est loin d'être satisfaisante. A la vérité ce n'est pas chose facile de trouver une expression convenable pour ce grand monarque, qui étant roi se fait moine, et étant moine se fait horloger. Une exécution égale et lisse et un coloris froid, tels sont les reproches principaux qu'on peut adresser à ce tableau, ainsi qu'à celui, où une pauvre femme debout tenant son enfant dans ses bras, attend avec anxiété le résultat de l'examen qu'un vieil usurier fait d'un *dernier bijou* dont elle est dans la nécessité de se défaire.

Nous reproduisons aussi dans ce numéro un tableau qui est une des curiosités de l'exposition, un tableau qui, du temps de Diderot, eût mis en rumeur la société parisienne, rien que sur le nom de son auteur, mais dont on ne parlera aujourd'hui que pour en discuter le mérite intrinsèque. Nous ne sommes plus, comme autrefois, de grands enfants, et nous avons perdu le don de l'étonnement naïf. L'auteur de ce tableau est monsieur (je dis monsieur pour me conformer à une habitude de politesse; ce titre gaulois figure mal ici), est un prince javanais ayant nom RADEN-SALEK-BEN-JAGYA, qui, après s'être amusé dans sa jeunesse à chasser le tigre dans l'île de Java, s'amuse aujourd'hui à Paris à peindre ses souvenirs. Ce n'est même pas une chasse au tigre, quoiqu'il y en ait un dans son tableau, qu'il s'est proposé de peindre; il laisse ce sujet à traiter à ceux qui ne l'ont jamais vu. Il a simplement voulu nous représenter une innocente *Chasse au cerf dans l'île de Java.* Un rabatteur presque nu, monté sur un buffle, est subitement attaqué par un tigre. Sa figure exprime l'effroi que lui cause cette attaque imprévue en même temps que sa résolution de faire une vigoureuse résistance. Il comprend que c'est un duel à mort entre lui et le redoutable animal, et qu'il n'a aucun secours à attendre de l'individu qui le suit à longue distance, et s'avance majestueusement comme Sancho Pança sur son âne. L'agilité de l'Indien, la terreur du buffle, et son effort suprême sur ses jarrets vigoureux, la souplesse et la colère du tigre attaché à ses flancs, tout cela est parfaitement rendu et d'une manière très-saisissante. Peut-être désirerait-on au paysage un aspect plus oriental; cela ressemble un peu à des marécages des environs de Paris. Le ciel bleu est d'une crudité de ton extrême, qui nuit à l'effet général du tableau. L'artiste a étudié la peinture en Hollande, et a été élève de Koëkkoëk. Ce n'était pas là une bien bonne école pour initier à l'art européen un talent né sous l'équateur, dans une île où la création est luxuriante et primitive. Toutefois il ne s'est pas laissé emprisonner dans les petits détails de l'art hollandais; il manifeste de la vigueur, du mouvement et de l'élan, mais il manque d'originalité dans l'exécution.

A. J. D.

Bou-Maza (1).

Il y a quelques années, vivait dans la tribu des Cheurfa, chez une vieille femme veuve, un jeune dérouiche qui ne parlait jamais à personne et qui passait ses journées entières à prier. Nul ne savait d'où il venait; on ne connaissait de lui que son nom, Si Mohammed ben Abd-Alla. Il ne possédait, outre les haillons qui le couvraient, qu'une chèvre exercée à faire quelques tours d'adresse, et dont les talents extraordinaires l'avaient fait surnommer Bou-Maza, mot à mot le père de la chèvre. Mais sa piété paraissait si édifiante, il portait un burnous si rapiécé, que peu de temps après son arrivée chez les Cheurfa, il était vénéré comme un saint. Son hôtesse l'avait accueilli et le logeait pour attirer sur ses vieux jours la bénédiction divine. Chaque jour les Arabes du voisinage lui apportaient de nombreuses offrandes.

Un soir d'orage, en 1845, à l'heure où il se retirait d'ordinaire dans sa tente, il se présenta tout à coup devant son hôtesse. « Le temps d'agir est venu, lui dit-il, je pars; mais dans peu, tu entendras parler de l'envoyé de Dieu, du sultan Mohammed ben Abd-Alla. »

La pauvre femme, loin de le plaindre comme un fou, ajouta une foi entière à ses paroles, et se félicita plus que jamais d'avoir accordé l'hospitalité à l'envoyé de Dieu.

Cependant Bou-Maza s'était dirigé vers les Souhalia, fraction des Oled-Jounes. Il marcha droit vers la tente de El-Hhadj-Hhamed-el-Jounsi, dont il connaissait probablement la crédulité et le fanatisme. Ses chiens ayant aboyé, El-Hhadj Hhamed-el-Jounsi se leva et sortit de sa tente.

« Viens ici, » lui cria Bou-Maza d'un ton d'autorité.

El-Hhadj-Hhamed-el-Jounsi s'empressa d'obéir.

« Je suis sultan par la grâce divine, lui dit Bou-Maza, Dieu m'envoie pour exterminer les chrétiens et tous les musulmans leurs serviteurs. Connaissant la ferveur de ta foi, je t'ai choisi entre tous les Arabes pour te faire un honneur dont ta postérité sera fière. C'est ta tente qui sera le centre de mes opérations, la capitale de mon empire. »

En ce moment, quelques éclairs plus rapprochés firent voir à Hhadj-Hhamed le burnous rapiécé de Bou-Maza, et à Bou-Maza un certain sentiment de surprise et d'effroi sur la figure de Hhadj-Hhamed.

« Ne regarde pas mon costume, s'écria Bou-Maza. Je me suis déguisé pour mettre ta foi à l'épreuve; bientôt tu verras mon sale derbal changé en burnous d'or. »

Cette explication satisfit complétement Hhadj Hhamed, qui s'empressa de faire entrer Bou-Maza dans sa tente.

(1) Cet article n'est que l'analyse d'une partie de l'ouvrage le plus intéressant qui ait été publié sur l'Afrique française, sous ce titre, *Etude sur l'insurrection du Dahra*, par le capitaine du génie, M. Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'école polytechnique. *L'Illustration* a rendu compte de cet ouvrage, qui est en vente chez MM. Dubos et Marest.

« Le lendemain, un tâm (1) fut préparé avec quelques chèvres empruntées au maître de la tente hospitalière, qui se chargea en outre d'appeler les convives qui devaient le manger. Les Arabes ont toujours un appétit prêt pour le couscousou qu'on leur présente, quelle que soit d'ailleurs leur sobriété. Ils se rendirent en foule à l'invitation, et le chérif se trouva bientôt entouré d'une société assez nombreuse pour être digne d'écouter sa première prédication et d'assister à sa transformation de dérouiche en sultan. Il a dit à la foule étonnée qu'il se nommait Mohammed ben Abd-Alla, qu'il était le sultan choisi par Dieu pour exterminer les Français et constituer une monarchie nouvelle, basée sur le triomphe de la foi musulmane. Il assura qu'il était sûr de la victoire, que la poudre ne faisait rien contre lui, et que tous les vrais croyants qui l'aideraient dans sa mission divine jouiraient du même privilége; que les temps étaient venus où tous les bons musulmans devaient faire cause commune pour l'extermination des infidèles. Il les invitait tous à tenir leurs armes prêtes et à se préparer, par le jeûne et la prière, à la grande œuvre qu'ils allaient entreprendre. Il leur promettait le pillage d'Orléansville, de Tenez, de toutes les richesses des chrétiens et de tous ceux qui les avaient servis. Il assurait que les portes du ciel étaient ouvertes pour tous ceux qui périraient dans la lutte. En résumé, il promettait l'invulnérabilité aux croyants irréprochables, les joies de l'autre monde à ceux qui, moins purs, ne jouiraient pas de cette précieuse qualité et mourraient dans les combats, enfin les richesses de ce monde à tous ceux qui leur survivraient.

« Ces trois promesses, et surtout la dernière, il faut le dire, malgré l'énergie du sentiment religieux chez les Arabes, faites d'un ton d'inspiré et avec l'air que donnent une confiance et une certitude complètes, produisirent une très-grande sensation sur l'esprit des gens grossiers et superstitieux auxquels elles s'adressaient.

« La prédication finie, la foule se dispersa avec un vague pressentiment que d'étranges événements allaient s'accomplir dans le pays. Chacun secoua sa vieille foi endormie sous son indolence kabile, et alla redire à ses voisins les paroles qui l'avaient frappé et la scène dont il avait été témoin. La nouvelle de l'événement vola de montagne en montagne, et bientôt, sous toutes les gourbis du Dhara et les tentes de la plaine, il ne fut plus question que de l'envoyé du prophète, le sultan Mohammed ben Abd-Alla. Toute la poésie arabe, qui encore plus que la nôtre se nourrit de merveilleux et de fables, se plut à orner et à embellir tous les récits qui circulaient sur son compte. On le disait jeune, beau et orné d'une étoile au front; on racontait qu'il avait fait des miracles, et, comme aux siècles malheureux de notre foi aveugle et superstitieuse, on trouvait des menteurs ou de pauvres fous qui attestaient sur le Koran en avoir été témoins. On assurait que la poudre n'agissait pas contre lui; on racontait, à l'appui de cette assertion merveilleuse, qu'il s'était fait tirer un coup de fusil à deux pas, et qu'au lieu de détonation de feu et de balle, on n'avait aperçu qu'un simple filet d'eau sortir du canon et venir expirer à ses pieds. Les uns disaient qu'il venait des Cheurfa, des Flittas, d'autres, qu'il venait du Maroc; ceux-ci qu'il venait du sud; ceux-là, de la Mecque. Enfin, les plus rationnels prétendaient qu'il ne devait venir de nulle part, à moins que ce ne fût du ciel, puisqu'il était envoyé par le prophète. Cette dernière hypothèse étant la plus logique, quoique la plus extraordinaire, finit par avoir le plus de crédit, tant est forte la puissance de cette logique, même sur les esprits qui la pratiquent le moins.

« De toutes parts, on accourut pour voir et entendre le mystérieux inconnu sur lequel on disait tant de choses merveilleuses. Comme c'était un saint, un marabout, un chérif, on ne pouvait décemment pas aller vers lui les mains vides, et, d'après le vieil usage arabe, chacun lui apportait sa ziara, suivant ses moyens; le pauvre, un rebeïa; le riche, des douros. Les haines de famille, les vieilles dettes de sang furent oubliées devant la grande affaire du moment, et le meilleur sauf-conduit d'un Arabe devint le prétexte d'une visite à Sidi Mohammed ben Abd-Alla. La foule des visiteurs augmentait, la bourse du dérouiche finit par s'arrondir et s'emplir d'une manière satisfaisante. Il put alors acheter des bœufs sans les demander à la charité publique, ce qui aurait pu causer quelques mécontentements, et put organiser des tâms sur une vaste échelle. Une foule immense se pressait à ses festins religieux, qui se terminaient toujours par quelques prédications, où l'intelligent chérif faisait habilement vibrer les seules cordes que le burnous recouvre. »

Bou-Maza se crut alors assez riche et assez puissant pour trancher du sultan. Il se nomma des secrétaires, un trésorier, des gardes du corps; il forma un corps de troupes auquel il promit une solde régulière, mais surtout d'abondantes grazias. Tous les voleurs et tous les assassins de l'Afrique accoururent sous ses drapeaux. Outre les voleurs il vit venir à lui les objets volés, résultat non moins important. Alors il se décida sinon à agir, du moins à se déplacer un peu, pour juger de l'effet que le déploiement de ses forces produirait dans le pays. Il quitta les Ouled-Jounes et vint poser son camp sur l'Oued-Oukhetal, à la limite de la subdivision d'Orléansville et de celle de Mostaganem.

« Il lui arriva là, dit son historien, un de ces accidents merveilleux qui, au dire des Arabes, ont marqué sa vie extraordinaire, et ont fait croire à sa mission divine.

« Il était dans sa tente, entouré des principaux dignitaires de son gouvernement naissant, un Kabyle à l'aspect rude et déterminé se présente d'un air audacieux et demande à lui parler. Le chérif ordonne lui-même qu'on le laisse pénétrer jusqu'à lui. Cet homme entre dans la tente, détache un pistolet de sa ceinture et lui dit d'un ton brusque, en lui montrant le canon : « Tu te dis envoyé de Dieu, avec la mission de vaincre les chrétiens et de les chasser du pays; si tu mens, il faut que ton mensonge soit dévoilé le plus tôt possible, afin que les bons musulmans ne te suivent pas dans une entreprise qui n'aurait pour résultat que de les livrer sans secours à leur impitoyable et juste vengeance; si tu dis la vérité, je veux en avoir la preuve certaine, parce que je tiens à l'honneur d'être le premier de tes soldats. Tu vois ce pistolet, je vais le décharger sur toi; s'il part et te tue, tout sera dit, ton mensonge sera dévoilé, et j'aurai fait une bonne action; s'il ne part pas, ce sera un miracle que Dieu aura fait pour te sauver, tu seras bien son envoyé, et alors je me jetterai à tes genoux et te prierai de me pardonner mon doute. » Le Kabyle lâcha la détente, et le coup ne partit pas; trois fois le pistolet fut armé, la détente lâchée, et trois fois le pistolet resta muet. Le Kabyle jeta son arme, cria au miracle, et se jeta aux pieds de Bou-Maza, qui, pendant cette rude épreuve, était resté calme et immobile, et dont la figure n'avait montré aucune altération.

« Aussitôt, la nouvelle de cet événement miraculeux circula de bouche en bouche, alla porter au loin la preuve manifeste de la mission divine de Bou-Maza, et doubler son crédit et son influence. Quant à nous, qui ne pouvons voir les choses du même point de vue que les Arabes, et qui avons assez de raison pour ne plus croire aux miracles, nous admettons tout simplement que le Kabyle en question était un compère ou un fanatique qui possédait un fort mauvais pistolet. »

Après être resté quelques jours campé sur l'Oued-Oukhetal, Bou-Maza, sûr de ses forces, se décida enfin à tenter son premier coup; il tomba sur le douar de El-Hhadj-Cadak, caïd de Médiouna, qu'il tua de sa propre main; mais l'espace nous manque pour raconter ici, dans tous ses détails, cette insurrection du Dhara, dont M. le capitaine Richard a si clairement expliqué les causes et résumé les principaux événements. Nous rappellerons seulement quelques faits particuliers relatifs à Bou-Maza. Heureux dans quelques surprises, battu dans tous les combats réguliers, Bou-Maza renonça à ce genre de lutte, et il employa ensuite contre nous des moyens dont Abd-el-Kader s'est longtemps servi avec succès. Il fit la guerre aux tribus pour les forcer à la faire contre nous. Ne pouvant ni l'atteindre, ni le surprendre, car ses espions et nos propres agents l'avertissaient de tous les mouvements de nos colonnes, le colonel de Saint-Arnaud en fut réduit à faire à son tour la guerre aux tribus pour les forcer à le combattre. Alors Bou-Maza se sauva avec quelques cavaliers fidèles vers le sud, emportant pour tous débris de sa grandeur ses drapeaux pliés dans un sendok (caisse) et son krazena (trésor), porté par deux mulets : il eut, malheureusement pour lui, la mauvaise idée de traverser dans sa fuite le pays de l'agha de l'Ouersenis. Un de nos alliés, qui le guettait au passage, se mit à sa poursuite, et, après une course inouïe de douze lieues à travers les montagnes, parvint à l'atteindre à l'instant où il pénétrait chez les Beni-Tigrerin. Il démonta ou tua les quelques cavaliers qui suivaient sa mauvaise fortune, et fit main basse sur son krazena, dont ses mekrazenis se partagèrent les douros. Quant au chérif, monté suivant sa coutume sur un excellent cheval, il fut impossible de l'atteindre. Il se sauva à travers des chemins de chèvres dans la direction des Beni-Tigrerin, et, quelques jours après, des cavaliers venus du sud, donnèrent comme certain qu'il avait été assassiné par les gens mêmes de cette tribu. Cette nouvelle se confirma de jour en jour; et le Dhara sembla retourner avec bonheur à des idées de paix, oubliées dans les dernières agitations.

La crise n'était pas finie. Bou-Maza n'avait pas été tué; il reparut bientôt à la tête de forces considérables. Repoussé de nouveau avec perte, il dut retourner chez les Flittas, qu'il décida à proclamer la guerre sainte. Ce fut alors que l'insurrection, qui avait été resserrée dans les limites d'une province, devint générale, et qu'Abd-el-Kader tomba sur nos provinces de l'Ouest. Personne n'ignore les événements qui suivirent. Nous ne les rappellerons pas ici. La partie la plus intéressante du livre, auquel nous empruntons ces détails, est celle qui a pour titre : Explication des causes qui ont amené la révolte. On la lira avec un vif intérêt : M. le capitaine Richard y expose comment la révolte, « n'étant le produit ni de notre vice en matière de gouvernement, ni des menées secrètes d'Abd-el-Kader, ne peut être que le résultat d'une tendance fatale du peuple arabe qui le condamne à la guerre sainte et au désordre d'une manière périodique. » Il prouve que les Arabes vivent constamment dominés par la crainte de l'arrivée d'un envoyé du ciel, désigné par eux sous le nom de Moule-Saâ, qui doit renverser tout ce qui existe, jeter l'humanité dans d'horribles bouleversements, et établir, pendant quelque temps seulement, une certaine félicité publique, comme compensation à tous les désastres qu'il aura produits, à tous les flots de sang qu'il aura fait répandre. Il démontre en outre que la plupart des prédictions relatives au Moule-Saâ s'appliquent à Bou-Maza.

« Abd-el-Kader, ajoute-t-il, qui est incontestablement le premier homme de la génération arabe actuelle, par son intelligence, son savoir et son audace, croit sincèrement au Moule-Saâ, et cette croyance vient souvent le troubler dans les rêves de son ardente ambition. Il sait qu'il n'est en réalité que le représentant de la force matérielle, le Moule Drâ (le maître du bras, l'homme de la force), et ne compte sur l'assistance divine qu'au titre de combattant pour la foi. Il sait bien qu'il ne passe pas, aux yeux du peuple, pour un envoyé du ciel, mais seulement pour le chef choisi par lui, dans le but de donner de l'unité aux éléments épars de sa résistance. C'est le représentant de la nationalité arabe qui lutte contre le conquérant et défend sa religion et son pays. A ce titre, il est saint aux yeux des Arabes et mérite tout leur respect et tout leur dévouement; mais il est soumis à la loi générale qui domine tout chef d'État dans un gouvernement mal constitué. Ses actes sont commentés et jugés par l'opinion publique, et s'ils deviennent trop iniques ou trop oppressifs, il peut, comme tant d'autres avant lui, se faire écraser sous la souveraineté populaire. Aussi, bien des tribus et bien des grands chefs du pays ne se sont pas fait scrupule de lutter contre lui, quand, sous le prétexte de la défense de la religion et du pays, il ne visait qu'à satisfaire son ambition et ses intérêts particuliers. La révolte contre son autorité, quand elle touche à l'oppression, est donc une chose toute naturelle, et qui n'entraîne pas nécessairement la vengeance du ciel. Il n'en est pas ainsi pour le Moule-Saâ : celui-ci est l'envoyé de Dieu, c'est l'instrument qu'il choisit pour accomplir ses volontés, et quiconque s'oppose à lui assume sur sa tête non-seulement le châtiment des hommes, mais encore la damnation éternelle.

« Le Moule Saâ peut commettre tous les actes les plus iniques, il peut même violer les lois et les préceptes religieux, il peut tout changer, tout bouleverser dans les choses de l'ordre moral comme dans celles de l'ordre matériel, aucune voix ne peut s'élever contre lui, et protester contre ses injustices ou contre ses impiétés, ce serait un sacrilége, car il n'agit que sous l'inspiration divine, et Dieu, évidemment, a le droit de tout refaire et de tout changer. Nous en avons eu un exemple dans ce qui s'est passé sous nos yeux. Bou-Maza, commettait journellement des actes réputés irréligieux et très-répréhensibles. Il mangeait et buvait pendant le Ramadam; il priait peu et priait aux heures qui ne sont pas prescrites; il prenait des femmes dans les grazias, avait commerce avec elles et ne s'en cachait pas. Il a dévalisé et fait bâtonner Si bel Hhassem, marabout très-vénéré de Kalâ, dont il était jaloux, après l'avoir traîtreusement appelé sous prétexte de se concerter avec lui; il a répondu à des gens qui lui réclamaient justice, que pendant quatre ans il abolissait la justice, et que ce n'est qu'après ce temps qu'il la rétablirait : il a commis enfin toutes les infamies et toutes les impiétés qu'un homme peut commettre au point de vue du musulman, et personne n'a osé protester contre lui. Tout cela a été trouvé fort naturel, et aux yeux de la majorité même, toutes ces infractions aux lois et à la religion étaient une preuve de plus de sa mission divine. C'est une des faiblesses de l'homme : quand une conviction profonde le pénètre, il arrive souvent que ce qui pourrait la combattre, tend au contraire à la fortifier chez lui. »

Il existe, comme on le voit, une différence énorme entre Bou-Maza et Abd-el-Kader. Le premier est le représentant de la volonté divine, le second le représentant de la volonté des hommes. Abd-el-Kader est donc bien au-dessous de Bou-Maza dans l'opinion publique. S'ils eussent lutté ensemble, nul doute qu'Abd-el-Kader n'eût été vaincu. Mais ils ont été forcés par les circonstances de s'unir contre nous, sauf ensuite à se disputer le champ de bataille quand il serait resté en leur pouvoir. Bou-Maza a fait sa soumission à Abd-el-Kader, parce qu'au moment où il a reconnu son autorité, il avait déjà usé une grande partie de ses forces et de son prestige dans sa lutte contre nous, et parce qu'il a voulu tirer une nouvelle force de la sanction qu'Abd-el-Kader donnerait à son commandement.

« Beaucoup de personnes, dit M. Richard, ont pensé jusqu'à ce jour que toute la question de la conquête se réduisait à vaincre Abd-el-Kader; que celui-ci une fois anéanti, ou repoussé pour jamais du Tell, les Arabes viendraient enfin à nous, et que, le calme le plus profond succédant à la guerre, nous n'aurions plus à nous occuper que de la colonisation et de l'exploitation du pays. C'était certainement une illusion bien séduisante, mais c'en était une bien grande. Ainsi que nous venons de le démontrer, la résistance d'Abd-el-Kader n'est qu'un fait isolé dans la longue résistance que les Arabes opposeront fatalement à notre domination. Quand Abd-el-Kader ne sera plus, un homme venu du désert, du Maroc ou de la Kabylie, viendra, un livre à la main, traînant après lui une invasion de fanatiques, nous culbuter comme un ouragan jusqu'aux portes d'Alger, si nous ne nous tenons pas sur nos gardes. Abd-el-Kader est le représentant de la pure aristocratie religieuse, qui lutte contre nous, en attendant que l'envoyé du ciel arrive. Son temps est marqué; il doit quitter le premier rang, et se soumettre de gré ou de force dès que le Moule-Saâ paraîtra. »

A l'appui de cette assertion, M. le capitaine Richard cite l'anecdote suivante :

« Quand Abd-el-Kader apprit l'avènement du chérif dans le Dhara, il ne put contenir son impatience, et écrivit immédiatement à Bel Kobsili la lettre que nous avons transcrite. Celui-ci lui répondit probablement en lui apprenant le véritable état des choses; il dit sans doute que ce chérif se donnait pour le Moule Saâ et que plusieurs prophéties justifiaient ses prétentions. Abd-el-Kader, dont toute l'inquiétude secrète est précisément l'arrivée de cet être mystérieux, consulta aussitôt ses livres saints pour s'assurer si en effet cette heure fatale pour lui était enfin sonnée. Il est probable que les paroles de Ben el Benna furent celles qui le frappèrent le plus, à cause sans doute du rapprochement des dates; il y lut le signalement que nous avons donné, et aussitôt dépêcha deux talebs fidèles pour le vérifier sur la personne même de Bou-Maza. Ces deux messagers rencontrèrent le chérif chez les Cheurfa, au milieu de son camp; ils lui dirent qu'ils étaient envoyés par Abd-el-Kader, et lui exposèrent franchement le but de leur mission. Le chef de la révolte se prêta de bonne grâce à l'examen qu'ils firent de ses traits, et découvrit son front comme s'il avait été sûr du résultat qu'ils allaient obtenir. Les deux talebs écrivirent le signalement, se retirèrent, et l'apportèrent à marche forcée à Abd-el-Kader. Celui-ci, après l'avoir lu attentivement, sembla revenir d'une anxiété cruelle, et déclara que Bou-Maza n'était pas le Moule-Saâ prédit. Et en effet, la figure du chérif ne correspondait pas parfaitement au portrait donné par Ben el Benna; il lui manquait la chose essentielle, le signe naturel au front. Il avait bien un tatouage bleu en forme d'étoile, que les Arabes appellent ouchem; mais il lui manquait la mara, ou signe inhérent à la peau. Le croirait-on? l'absence de cette mara était une des raisons qui faisaient douter certains talebs de la vérité de sa mission. »

Les faits que nous venons d'analyser suffisent pour montrer quel est l'intérêt actuel de l'ouvrage du capitaine Richard et quels heureux résultats peut avoir pour la France l'arrestation de Bou-Maza, le prétendu Moule-Saâ.

(1) Nourriture, et, par extension, réunion, fête où l'on mange.

Les Landes (d'après les dessins de M. Longa).

Il existe, à l'une des extrémités de la France, un pays exceptionnel, pays aussi singulier par son aspect que par les mœurs des populations qui l'habitent, pays plus inconnu pour la plupart d'entre nous que les crêtes des Apennins ou les déserts de la Thébaïde; ce sont les Landes. L'insouciance dont cette contrée est généralement l'objet vient sans doute de ce qu'elle est trop près de nous. Placée à quelques centaines de lieues au delà des Pyrénées, elle eût attiré les regards curieux. C'est que le voyageur aime à revenir de loin; il sait que ses récits, comme les bâtons flottants de la fable, ont besoin d'être vus à distance. Il est rare, d'ailleurs, qu'il n'ait pas à raconter quelques miracles, qu'un examen trop facile pourrait effaroucher, et il connaît le proverbe qui s'attache à son nom.

Aspect des Landes et costume des bergers.

Ce n'est pas que les Landes n'aient aussi fourni le thème de bien des fables; nous pourrions en citer, et des plus ridicules. Mais nous aimons mieux en épargner l'ennui aux lecteurs de *l'Illustration*, et opposer aux récits, presque tous erronés, qui ont été faits jusqu'à ce jour, une description sincère, qui, à défaut du prestige du langage et de l'intérêt de la narration, aura du moins le mérite assez rare d'une scrupuleuse fidélité.

Le pays que nous avons l'intention de faire connaître est cette immense plaine qui, des bords de l'Océan, s'étendant aux rives de l'Adour et de la Garonne, a donné son nom au département dont elle forme la majeure partie. On le désigne sous le nom générique de *Landes*; mais il comprend trois grandes fractions, les *Petites* et les *Grandes Landes*, et le *Maransin*, qui, malgré quelques différences dans les mœurs et l'aspect, forment un tout pour ainsi dire homogène.

Les Landes. — L'arbre de saint Vincent de Paul.

Sur la rive opposée de l'Adour et dans le même département, s'étendent des plaines comparables à ce que la France possède de plus fertile, et coupées par de longues files de coteaux, derniers chaînons des Pyrénées. C'est la *Chalosse*.

Bien que des champs et des prairies étendent çà et là leurs nappes de verdure, bien que des maisons s'accroupissent silencieuses et isolées à l'ombre des vieux chênes, les landes et les pins dominent tellement la physionomie générale du pays, qu'ils appellent tout d'abord l'attention du voyageur, et font naître dans son esprit une de ces associations d'idées dont l'empreinte est ineffaçable. Les landes nous occuperont donc d'abord.

Ces vastes solitudes, qui donnèrent leur nom au pays qu'elles couvrent en partie, ces larges plaines tapissées de bruyère à la fleur rose, à la tige sèche et ligneuse, ont toujours été en possession de jeter dans un étonnement empreint de je ne sais quelle teinte de tristesse l'esprit de celui qui les aperçoit pour la première fois. C'est la nature dans toute sa grandeur et toute sa majesté; grandeur nue, majesté sauvage, dont l'influence ne s'impose jamais sans quelque répugnance à l'esprit accoutumé aux émotions de la vie active. Mais l'homme qui aime à retremper quelquefois sa pensée dans cette source unique du beau et du vrai, la réflexion, celui-là, à la vue de l'immense étendue, sent son esprit s'élever, son âme se recueillir; et il ne tarde pas à comprendre tout ce qu'a de grand et de poétique le spectacle de ces vastes espaces où le soleil verse sans obstacle ses rayons dans un ciel bleu, de cet horizon sans bornes, ou seulement terminé aux dernières limites que l'œil puisse atteindre par la ceinture verte que lui tracent les forêts de pins.

Le silence y naît de la solitude. Mettez au jour vos méditations les plus sérieuses, livrez-vous aux plus intimes recueillements, le monde extérieur ne viendra pas mêler ses bruits inquiétants au résonnement de votre pensée. C'est à peine si vous entendrez dans les airs le cri perçant d'une colonne de grues, qui, rangées en coin comme une armée de Francs, volent à la conquête de climats plus doux; ou le tintement saccadé des clochettes d'un troupeau que vous n'apercevrez pas d'abord peut-être, perdu qu'il est dans le vaste espace. Le berger, nonchalamment appuyé sur son bâton, vous regardera curieusement passer, tout en tricotant ses chaussons de laine couleur de bête qu'il a filée lui-même, et son œil vous suivra jusque sous les pins qui ferment l'horizon.

Les Landes. — Exploitation du pin pour la fabrication de la résine.

Les Landes. — Usine pour la fabrication de la résine et de l'essence de térébenthine.

Si le hasard portait vos pas jusque dans les bruyères de Labouheyre ou de Commensac, vous y verriez, perchés sur leurs hautes *échasses*, ces bergers dont on a fait la personnification du pays. De mensongères relations ont rendu désormais inséparables les idées d'échasses et de Landais. D'après l'opinion généralement répandue, l'échasse est au Landais ce que la botte est au Parisien; c'est sur ses échasses qu'il passe sa vie; un Landais sans échasses est un être incomplet. Chacun a vu les *échassiers*, même dans les lieux où il n'en a jamais paru un seul. Un écrivain célèbre, parcourant naguère la route qui longe ces contrées, a daigné apercevoir (par quel moyen, nous l'ignorons) ces *échassiers* fameux dont dix lieues au moins le séparaient. Il en est ainsi de tous les autres, et nous ne craindrions pas d'affirmer que de tous ceux qui les ont décrits, il n'en est pas un seul qui les ait vus.

Les Landes. — Bouviers donnant à manger à leurs bœufs.

Trois localités à peine, placées au milieu des Grandes-Landes, loin de toute communication et des grandes routes jusqu'à ce jour suivies par les voyageurs, conservent, depuis un temps immémorial, l'usage de ce genre de locomotion. Élevé à huit ou dix pieds au-dessus du sol, l'*échassier* peut défier le trot du cheval, et a longtemps remplacé, avec avantage de vitesse, les courriers de l'administration des postes. Mais l'usage des échasses est aujourd'hui exclusivement réservé au berger de ces contrées, auquel le rendent indispensable, comme moyen de prompte et facile locomotion, la hauteur des bruyères, les marais, le nombre des bêtes confiées à ses soins, et la nécessité de se défendre des loups.

Le berger landais est à demi nomade; il erre le plus souvent à la suite de son troupeau, campe chaque nuit dans l'une des cabanes, nommées *parcs*, dont la Lande est parsemée, et ne rentre dans sa famille, durant l'été du moins, que pour y renouveler périodiquement ses provisions. Les troupeaux de ces contrées, plus remarquables par le nombre que par la qualité des bêtes qui les composent, fournissent cependant au commerce une viande estimée et une laine qui atteint partiellement un grand degré de finesse.

Hospitalier et officieux, le berger landais, malgré ses habitudes sobres et forcément silencieuses, est d'une humeur assez gaie et charme quelquefois les ennuis de l'isolement par de petites rondes qu'il improvise au besoin et qui ne man-

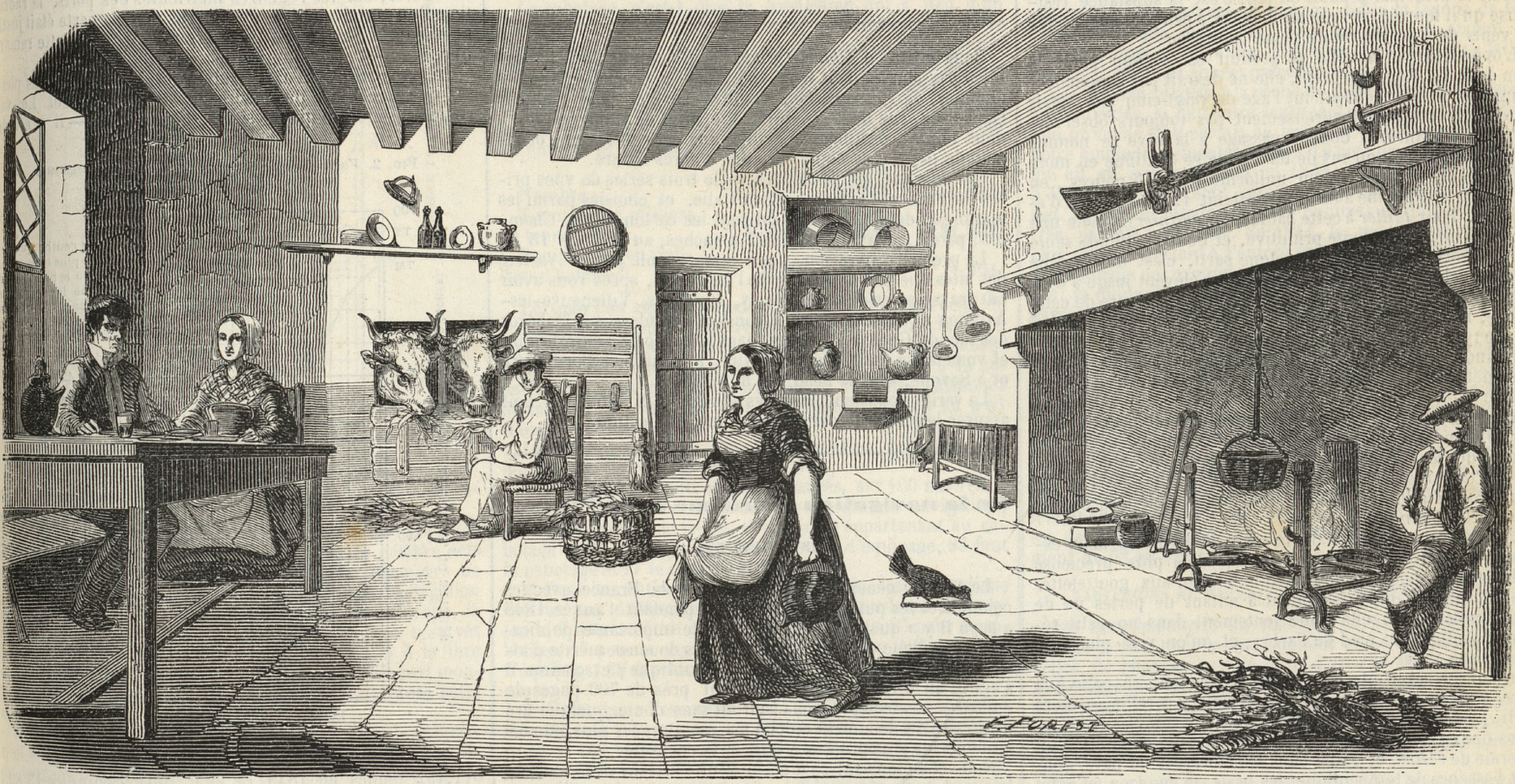

Intérieur d'une habitation rurale dans les Landes.

quent pas d'une certaine grâce rustique et tout originale.

Il est un être qui partage les instincts et les mœurs du berger; c'est le bouvier. Lui aussi est nomade, dort à la belle étoile et ne voit sa famille que par intervalles. L'isolement a donné à cet homme une affection fortement prononcée, une passion violente, celle de ses bœufs; il les aime d'amour. Il ne dort tranquille que quand ils dorment, il ne mange qu'après qu'ils sont repus. Les longues stations qu'il fait dans la lande, c'est pour servir ses bœufs.

Le soir, lorsque la famille se réunit pour prendre le repas commun, un seul membre manque toujours, c'est le bouvier. Il est assis devant le *bayalé*, espèce de lucarne par laquelle les bœufs passent leurs grosses têtes et attendent gravement qu'il leur pousse dans la bouche de longues poignées de fourrages artistement entortillées. Ces services ne sont pas méconnus : ordinairement, ce n'est que de la main du bouvier et de ses enfants que les bœufs consentent à recevoir leur nourriture, et nous en avons vu se livrer avec leurs maîtres à des ébats et des taquineries dont on ne supposerait pas capable un animal jouissant d'une renommée aussi étendue de stupidité.

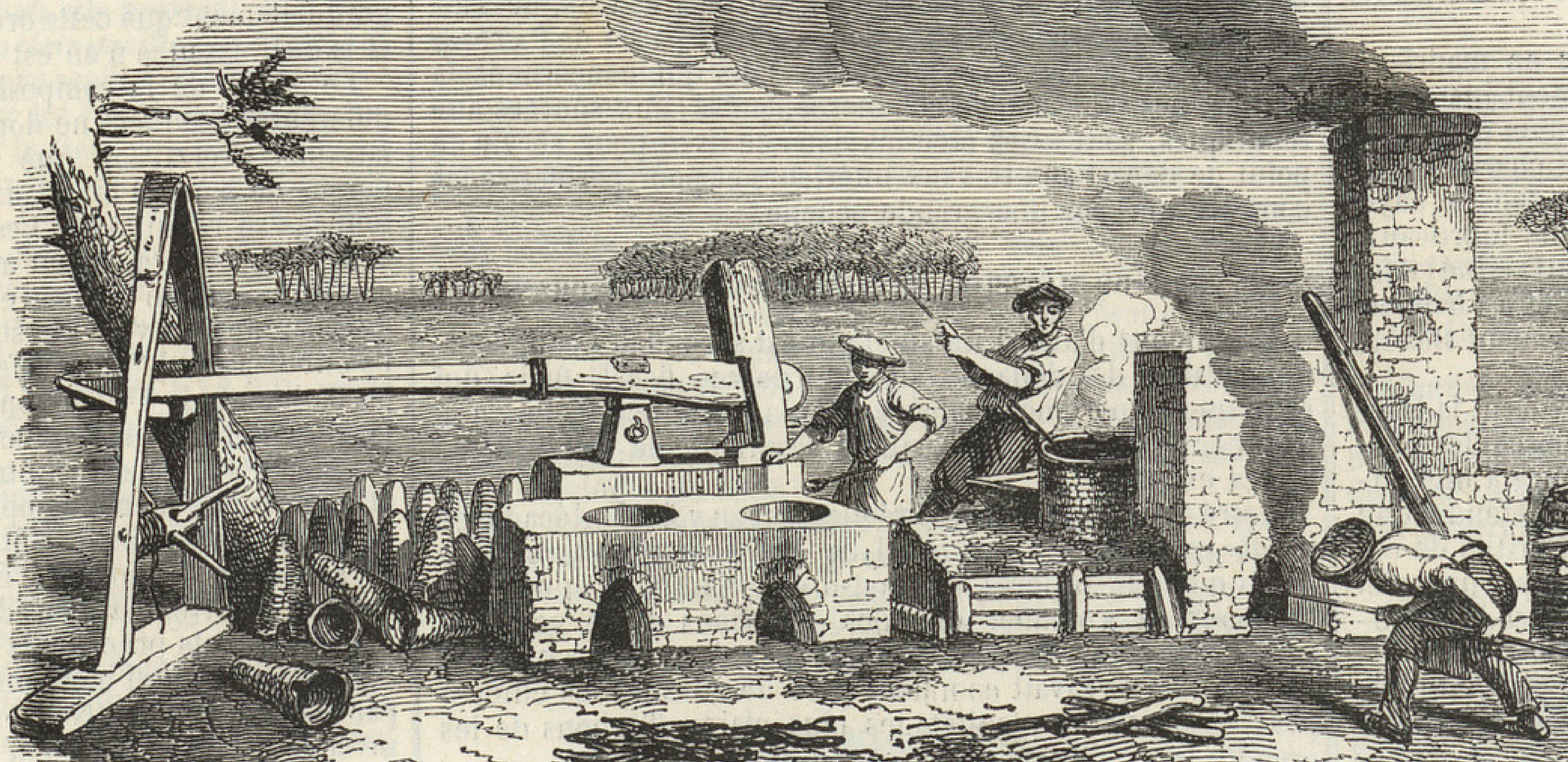

Les Landes. — Usine à cire.

A mesure qu'on approche de l'Océan, l'horizon grandit, les habitations, les champs, les bosquets fuient le regard, et les landes, prenant d'immenses proportions, viennent mourir dans ces monts de sable que tourmentent les flots, dans ces *dunes* qui semblent la limite de deux mondes. Là, une mer inhospitalière et redoutée ronge lentement ces masses énormes qu'elle forma, et porterait la destruction parmi les habitants de la côte, si, pour fixer ces *dunes* mouvantes, le ciel ne leur avait donné un puissant auxiliaire. C'est le pin.

Le pin est un arbre triste; son feuillage allongé en aiguilles, d'un vert presque noir, qu'il ne dépouille jamais, lui donne un aspect sévère. Les anciens l'avaient pris pour emblème des sombres pensées, et le plaçaient sur les tombeaux avec le saule et le cyprès.

Le pin vient naturellement dans tous les lieux protégés contre l'approche des troupeaux. Mais pour l'obtenir plus droit et plus fort, on le sème; et alors il atteint des dimensions et une beauté de formes auxquelles le pin bâtard ne peut jamais parvenir. Dans les premiers temps, l'espace ensemencé ressemble assez à un champ où les céréales commencent à poindre; mais, plus tard, s'élève une masse épaisse,

compacte et impénétrable à la lumière même. C'est à peine si l'écureuil peut y trouver l'espace nécessaire à son nid de feuilles entrelacées, et l'homme ne le traverse que par des chemins qu'on pourrait croire creusés dans des blocs de granit vert. Mais à mesure qu'il grandit, les rangs se font sensiblement moins épais, la hache vient donner aux rejetons conservés l'espace que leur développement réclame, et lorsque, parvenus à toute leur hauteur, ils sont en plein rapport, une moyenne de plus d'un mètre les sépare. Alors les tiges, droites comme celles du peuplier d'Italie, sont entièrement dépouillées de leurs branches, à l'exception du sommet, ceint d'une touffe toujours verte comme d'un diadème impérissable. Dans les temps où le vent souffle avec violence, toutes ces têtes qui se touchent, et ne paraissent faire qu'une mer de verdure, se balancent lentement avec un murmure prolongé qui rappelle le mugissement des flots à l'approche de la tempête. Mais dans les moments de calme, lorsque la cigale salue de son chant grêle et criard le soleil dont la chaude lumière inonde la forêt, vous croyez voir plutôt un entablement sans fin, soutenu par les innombrables colonnes de temples et de palais ruinés; et si, dans le même instant, débouchent de la plaine des cavaliers enveloppés dans leurs capes de laine blanche, au capuchon pointu, en tout semblables au burnous des Arabes, votre pensée, malgré vous, se reporte aux rives de l'Orient, et vous vous surprenez rêvant des nomades habitants du désert et des lieux où s'éleva jadis la ville du soleil, Palmyre aux mille colonnes!

Les Landes doivent à la culture du pin l'un de leurs revenus les plus considérables.

Le premier éclaircissage produit les minces échalas destinés à soutenir les vignes; on en tire ensuite des lattes pour les toitures, et enfin des solives et des planches Cette dernière partie fait l'objet d'un commerce fort étendu.

Mais le principal produit du pin, c'est la substance résineuse qu'il fournit; revenu permanent, à peu près sûr, et que les vents de l'est peuvent à peine contrarier.

L'opération par laquelle ce produit est obtenu porte le nom de taille. Régulièrement, elle ne devrait pas commencer avant que le pin n'eût atteint l'âge de vingt-cinq ans; mais cette règle n'est malheureusement pas toujours observée. L'entaille destinée à donner passage à la séve se nomme *carre*. Commencée au ras de terre, elle se continue en montant toujours sur une largeur uniforme de 4 a 5 pouces, en sorte qu'à la septième année, elle atteint 12 ou 14 pieds d'élévation. Pour *tailler* à cette hauteur, le *résinier* emploie une échelle d'une forme toute primitive, et dont l'habitude seule peut lui permettre de tirer quelque parti, c'est une perche où des coches taillées en cul-de-lampe s'élèvent jusqu'à 8 ou 10 pieds. Le *résinier* applique l'extrémité supérieure de cette perche, non sur l'arbre, mais à côté, monte de coche en coche, et, appuyant son échelle contre le tronc avec le genou gauche, tandis que le pied droit fait contrefort sur le pin, il *taille* de sa petite hache avec tout autant de facilité que s'il était à terre.

Après la septième année, la *carre* est abandonnée et se cicatrise, pendant qu'on en commence une nouvelle à côté. L'*ourle* qui les sépare est taillé à son tour, lorsque le pin, couvert de *carres*, n'est pas encore épuisé. On n'ouvre plusieurs *carres* à la fois que lorsque l'arbre doit être coupé; *c'est tailler à pin perdu*.

La résine qui s'échappe de la *carre* se divise en deux espèces : le *barras* et la *gemme*; celle-ci, la plus précieuse de beaucoup, doit sans doute son nom latin aux gouttelettes qu'elle forme et qui ressemblent à autant de perles ou de pierres précieuses; elle coule lentement dans un petit réservoir pratiqué au pied de l'arbre, et qu'on vide plusieurs fois chaque année.

Le *barras*, au contraire, blanc et opaque, se colle à la *carre*, qu'il finit par recouvrir d'une couche pareille au sucre candi. La récolte se fait en automne.

Ces deux produits du pin, connus sous la dénomination générale de *résine*, et traités dans les fabriques du pays, donnent l'essence de térébenthine, les brais, le goudron, et enfin la colophane. Les ateliers à résine sont construits d'après divers systèmes; le dessin que nous donnons ici représente le plus ancien et le plus répandu de tous. Des systèmes nouveaux, et de beaucoup supérieurs, ont donné des produits comparables au moins à ceux importés du Nord et des États-Unis. C'est à la vapeur, ce moteur universel, qu'est dû un perfectionnement, dont nous ne doutons pas de voir bientôt les effets appréciés à leur juste valeur par tous les fabricants de la contrée.

Quand il n'est pas débité en planches ou en madriers, quand il ne fournit pas au chauffage un élément justement dédaigné, vu l'abondance d'autres essences plus propres à cet usage domestique, le pin, transformé en charbon, alimente les usines assez nombreuses répandues dans le pays, des verreries, des martinets, et quelques hauts-fourneaux. Parmi ces derniers, on en remarque trois surtout, situés dans les Grandes-Landes, et dus à la persévérance et à l'habileté d'un industriel aujourd'hui haut placé et justement honoré dans le pays.

Les divers produits du pin, les céréales, les vins et la laine forment les objets les plus ordinaires du commerce des Landes. La cire et le miel ont aussi donné naissance à une industrie assez répandue. Des milliers de ruches s'étendent au milieu des bruyères; car c'est surtout dans les pistils de ces plantes que les abeilles vont puiser les éléments d'un miel transparent et hautement savoureux, qui ne le cède en réputation qu'à celui de Narbonne.

Les landes et les pins ne se partagent pas seuls toute l'étendue du pays. Des bosquets de chênes, de l'espèce appelée *tauzin*, viennent d'espace en espace faire une diversion désirée. Soumis à un émondage périodique, les *tauzins* n'étendent guère au-dessus de trois ou quatre mètres leur tige rugueuse et bosselée, dont la cime, beaucoup plus grosse que le tronc, leur donne l'aspect fantastique d'une armée de géants. La tauziole, au contraire, élève jusqu'au ciel une tige extrêmement droite, et presque dépourvue de branches; le liége semble se draper dans son feuillage d'un vert impérissable; le long des ruisseaux, les aunes forment d'impénétrables massifs, et les ormeaux se suspendent aux bords des précipices.

Mais, après le pin, l'arbre le plus répandu, c'est le chêne; généralement, il entoure les habitations; dans les Petites-Landes, chaque maison a son bouquet; dans les Grandes-Landes et le Maransin, quoique plus rare, il se retrouve quelquefois en bouquets admirables, et fournit des individus de la plus forte dimension.

Nous en citerons un seul, moins célèbre encore par ses proportions et son âge, que par le souvenir qui s'y rattache. Il est situé dans la commune de Pouy, près Dax. C'est sous cet arbre que s'abritait, en gardant son troupeau, celui qui laissa le plus beau nom dont l'humanité s'honore. C'est sous ses branches que, tout enfant encore, Vincent de Paul reposait cette tête que la reconnaissance des peuples a ceinte d'une auréole de gloire à jamais impérissable.

A quelques pas de là, s'élevait la cabane où vécut la nombreuse famille dont saint Vincent faisait partie, et dont le dernier descendant achève paisiblement, à Pontons, une vie qui a été consacrée tout entière à la religion et à la vertu, et ce n'est pas sans émotion que nous avons retrouvé dans ses traits un souvenir frappant de l'apôtre de la charité.

Rarement le fidèle, au retour du pèlerinage de Notre-Dame de Buglose, passe, sans le visiter, devant l'arbre de saint Vincent de Paul. Le bouvier arrête de préférence ses bêtes sous son ombrage pendant le temps qu'il consacre à leur servir leur pâture. Ses fruits, vivement recherchés, échappent aux usages profanes, et ses branches, transformées en croix rustiques, viennent, jusqu'à Paris, orner le chevet du pauvre et les reliquaires enchâssés de rubis.

Sous le titre d'*Album d'étude*, M. Champin, l'un des habiles paysagistes dont le crayon gracieux est bien connu des abonnés de *l'Illustration*, vient d'exécuter pour l'éditeur Gache, 58, rue de la Victoire, une suite de lithographies à deux teintes, destinées à faciliter aux personnes qui s'occupent de paysage le choix des sites d'après nature.

Cet ouvrage, qui se composera de trois séries de vues prises en France, en Suisse et en Italie, et choisies parmi les nombreux dessins qui enrichissent les cartons de M. Champin, paraît par livraisons de 12 planches, au prix de 15 fr.

La première livraison, aussi remarquable par la variété des sites que par la finesse de l'exécution, après vous avoir fait traverser en France Juvisy, Jumiéges, Villeneuve-lès-Avignon et Castellane, vous conduit en Suisse, sur les bords des lacs de Genève, de Thun, dans la vallée de Lauterbrunn, et vous laisse enfin reposer à Nice, à Monaco, à Bordighera et à Savone, sous le beau ciel de l'Italie.

La vérité consciencieuse des études de M. Champin doit assurer le succès de cette pittoresque publication.

De la navigation maritime de la France.

PRÉLIMINAIRES.

Le tableau général du commerce de la France avec les colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1845 a paru il y a quelques semaines. Cette importante publication périodique de l'administration des douanes mérite d'attirer, à un haut degré, l'attention publique; et comme il s'agit d'un volume in-4° renfermant près de 700 pages de chiffres, nos lecteurs nous sauront sans doute quelque gré d'extraire du document officiel les résultats les plus importants ou les plus propres à piquer la curiosité.

Nous comptons suivre à ce sujet une marche différente de la marche adoptée par la plupart des journaux quotidiens et des recueil périodiques. Au lieu de donner isolément les résultats de l'année 1845, ou même de nous borner à une comparaison avec ceux de 1844, nous étendrons notre revue rétrospective jusqu'aux années précédentes, lorsque les variations nous paraîtront mériter d'être signalées. Cette partie de notre tâche sera d'ailleurs singulièrement facilitée par une autre publication récente qui a eu un grand retentissement et qui nous semble digne, à tous égards, de l'attention des hommes sérieux. Nous voulons parler de PATRIA, cette encyclopédie universelle des faits qui concernent la France. Les tableaux de commerce, puisés aux sources authentiques, sont assez étendus dans ce livre pour servir de point de départ aux travaux ultérieurs et pour permettre les comparaisons sur une grande échelle.

EFFECTIF DU MATÉRIEL DE NOTRE MARINE MARCHANDE.

Examinons d'abord un sujet qui est secondaire pour l'administration des douanes, au point de vue fiscal, mais qui est d'une importance majeure pour la puissance réelle de la France : la navigation maritime résultant de notre commerce extérieur.

Notre navigation est-elle réellement en voie de décadence ou de prospérité? Le matériel de notre marine marchande fait-il quelque progrès, ou va-t-il dépérissant chaque jour? On pourrait s'étonner que des questions de ce genre ne soient pas complétement résolues en même temps que posées, si l'on ne savait comment l'art de grouper les chiffres peut obscurcir les résultats les plus clairs. Tâchons de les prendre tels qu'ils sont et sans les défigurer.

Le *nombre des navires* est un premier élément de la force maritime. Ce nombre s'est trouvé de 13,825 au 31 décembre 1845; il va se relevant depuis quelques années, suivant une progression constante, mais bien peu rapide et qui ne nous ramène pas encore au point de départ que nous avions en 1827, à vingt années de nous. La figure n° 1 en donne une idée. Elle montre qu'après avoir été en augmentant de 1827 à 1839, sauf de faibles anomalies, le nombre de nos navires est tombé subitement, en 1841, à un chiffre plus bas d'un millier qu'il n'était en 1827. Il y a donc progrès dans la courte période de 1841 à 1845, mais il y a décadence notable si l'on envisage la période plus étendue de 1827 à 1845. Ce premier aperçu montre déjà l'une des causes pour lesquelles les deux hommes de bonne foi peuvent n'être pas d'accord sur un sujet aussi simple : l'un parle de progrès parce qu'il borne sa vue à l'espace de cinq années; l'autre remonte à vingt ans en arrière, et alors il signale la décadence.

Fig. 1. *Variations du nombre des navires employés par la marine marchande à différentes époques.*

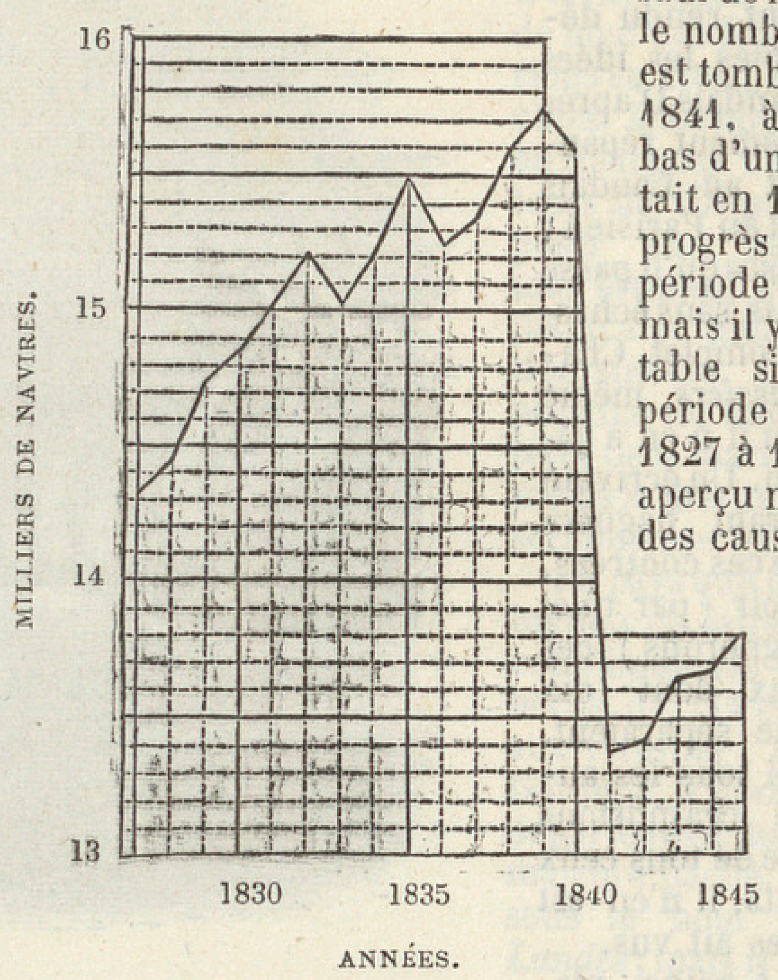

Il est vrai que la chute brusque de 1840 à 1841 est le résultat d'un recensement prescrit par l'administration qui a fait opérer, sur les registres matricules des ports, la radiation d'un grand nombre de navires dont la perte était justifiée. Mais la décadence, pour être atténuée par cette remarque, n'en est pas moins réelle.

Le *tonnage total* n'a pas suivi tout à fait les mêmes phases que le nombre des navires, mais peu s'en faut. Les variations sont indiquées sur la figure n° 2. — Il a été de

Fig. 2. *Variations du tonnage de la marine marchande à différentes époques.*

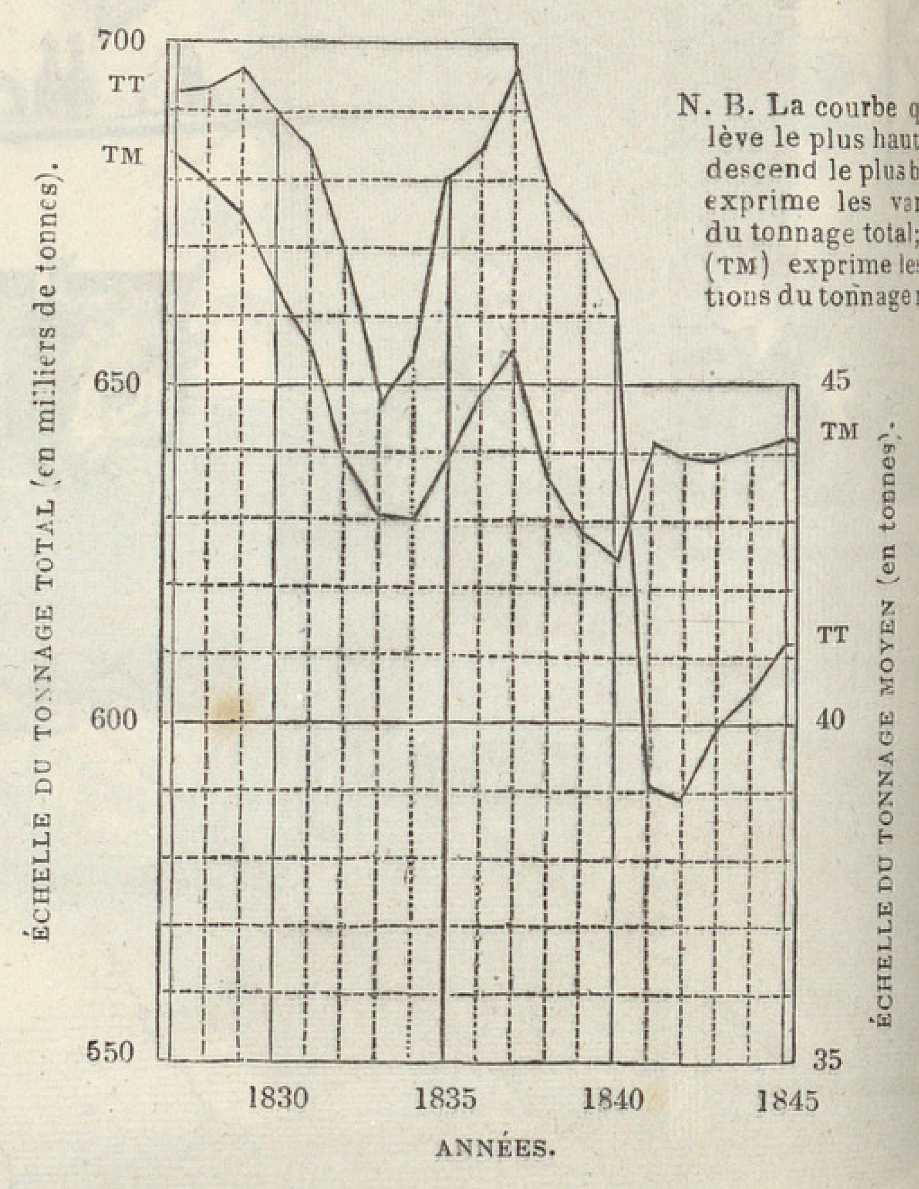

N. B. La courbe qui s'élève le plus haut et qui descend le plus bas (TT) exprime les variations du tonnage total; l'autre (TM) exprime les variations du tonnage moyen.

611,492 tonnes en 1845. Le total, réparti entre les 13,825 navires de l'année, donne, pour chacun d'eux, un *tonnage moyen* de 44 tonnes environ. Ce troisième élément, d'une si haute importance, n'est pas plus en progrès que les deux autres. Il y a même décadence sensible de 1827 à 1844, puisque le chiffre de 1827 était de 48 tonnes et un tiers.

Il faut encore ajouter ici que le mode de jaugeage prescrit par l'ordonnance du 18 novembre 1837 a réduit le tonnage des navires d'environ 1/7 ou de 14 0/0. Mais ce n'est que graduellement que cette ordonnance a été mise à exécution, et la décroissance n'en est pas moins réelle.

Le détail de la composition de notre matériel naval, à différentes époques, ne donne pas des résultats plus satisfaisants. Croirait-on que nous n'avons plus de navires au-dessus de 5 à 600 tonneaux et que le nombre de ceux de ce tonnage se réduit à 6! Les bâtiments de fort tonnage tendent à disparaître, ou au moins à diminuer chez nous. Ainsi en 1827 nous en avions encore 3 de 800 tonneaux et au-dessus; après avoir été successivement réduits à 2 et à 1, ils ont disparu de notre effectif depuis 1840. Même sort pour les bâtiments de 7 à 800 tonneaux. Nous en avions 6 en 1827; leur nombre, réduit graduellement, devient nul en 1841. L'année 1845 a vu disparaître les navires de 6 à 700 tonneaux; et comme elle n'en a compté que 6 du port de 5 à 600 tonneaux, rien ne nous garantit que nous ne verrons pas bientôt se fondre et s'anéantir ce petit nombre de coques, d'un volume relativement considérable, qui nous restent encore.

Les résultats précédents comprennent ceux de la navigation à vapeur aussi bien que ceux du matériel naval employé par la petite pêche. Nous isolerons bientôt, dans ce triste inventaire de notre effectif maritime, les deux genres de navigation que nous venons de désigner.

MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION.

Dans tout ce qui précède, nous n'avons considéré le matériel naval qu'à l'état de repos, pour ainsi dire; voyons

quels sont les résultats généraux du mouvement de la navigation extérieure, sans y comprendre le cabotage, et en ne faisant entrer en ligne de compte que le nombre des navires chargés.

Le nombre total des entrées et des sorties de 1845 a été de 30,245; il n'était que de 28,227 l'année précédente. Le progrès s'est soutenu depuis une vingtaine d'années (sauf une anomalie en 1833), et le mouvement a presque doublé depuis 1827, où il n'était que de 17,381. La marche ascendante est encore plus rapide pour le tonnage, qui n'était que de 1,706 milliers de tonnes 1827 et qui atteint 3,572 milliers en 1845.

Mais dans ce mouvement progressif, la part de l'étranger est proportionnellement plus forte que la nôtre, comme on peut s'en assurer à l'inspection seule de la figure n° 3, et

Fig. 3. *Variations des mouvements de chaque espèce de navigation.*

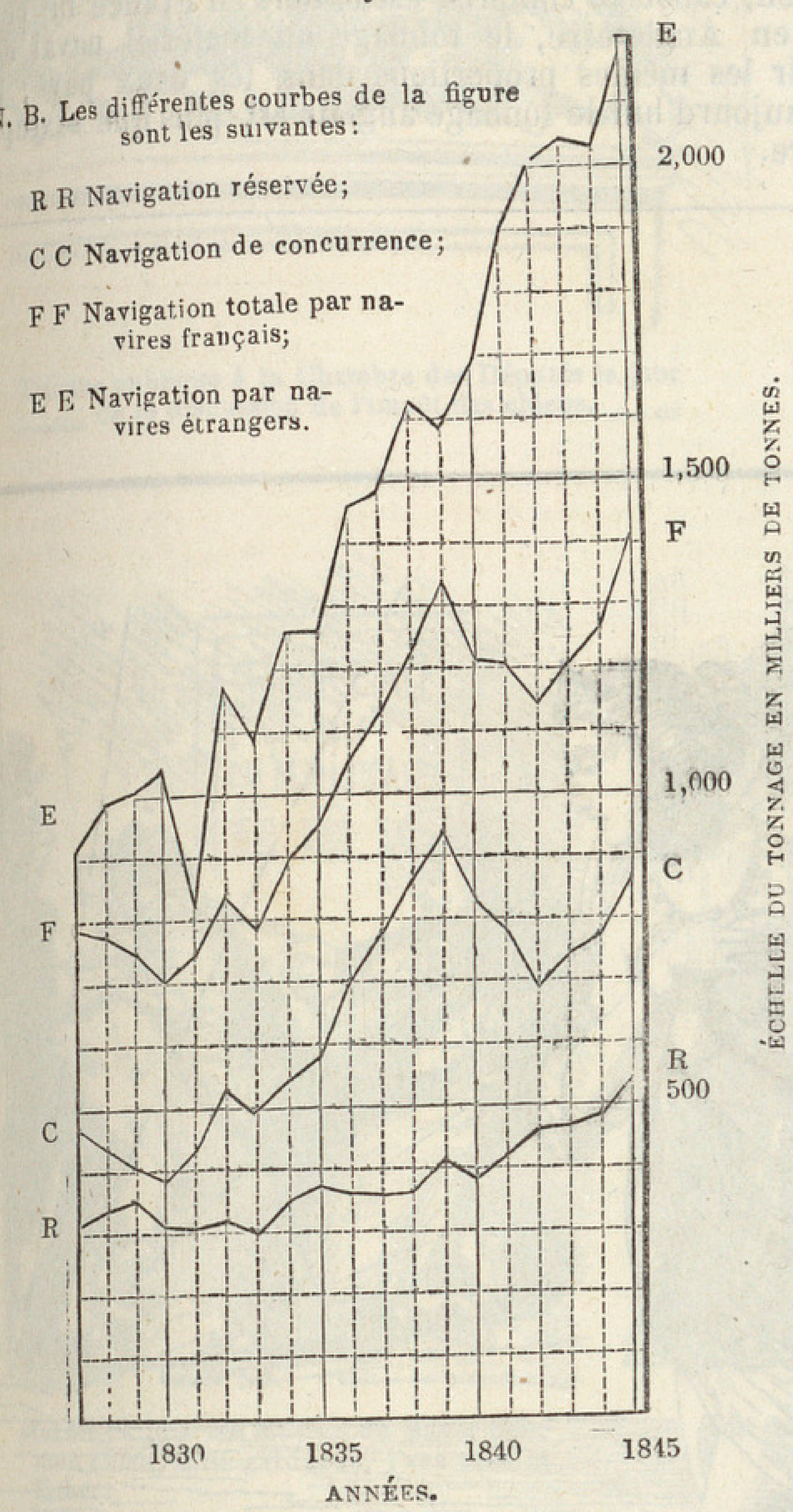

comme on pouvait s'y attendre d'après les résultats précédemment énoncés.

On sait que, par suite de dispositions législatives déjà fort anciennes chez nous, et analogues à celles du célèbre *acte de navigation* de l'Angleterre, les pavillons étrangers ne jouissent pas des mêmes priviléges que le nôtre. La navigation avec nos colonies ou avec nos possessions hors d'Europe, la grande pêche et le cabotage sont exclusivement réservés aux bâtiments français; les étrangers sont admis à la libre concurrence pour le reste, et les résultats qui précèdent montrent si nous avons à nous applaudir des résultats de cette concurrence!

Des tableaux très-détaillés sont consacrés, dans la publication officielle, à faire ressortir, sous le rapport du nombre, du tonnage et des équipages, la part proportionnelle de la marine française et de la marine étrangère, tant dans l'ensemble des mouvements de la navigation de concurrence que dans la navigation spéciale entre la France et chaque pays de provenance et de destination. Voici les principaux résultats de ces tableaux.

Sur l'ensemble de la navigation de concurrence, la part du tonnage par pavillon français a été de 31 0/0; celle du pavillon étranger de 69 0/0. Le pavillon étranger ne couvre pas toujours la marchandise du pays d'où elle provient ou auquel elle est destinée : c'est souvent un *tiers pavillon*, appartenant à une puissance maritime, qui trouve profit à opérer le transport pour le compte d'autrui. Sur les 69 centièmes qui reviennent aux pavillons étrangers, le tiers pavillon en prend 13, soit 1/5. La part proportionnelle du pavillon français dans le commerce avec les Etats-Unis est tombée à 6 0/0; c'est le chiffre le plus bas auquel elle soit descendue. Triste effet de l'action incessante de la convention de 1822!

Nous avons été un peu moins malheureux dans nos relations avec l'Angleterre. Notre part proportionnelle, qui était descendue à 15 0/0 en 1844, est remontée à 18 0/0; mais elle est encore loin du chiffre de 34 0/0, qu'elle avait atteint en 1839.

Ce n'est généralement que dans l'intercourse avec les puissances maritimes du dernier ordre, ou qu'avec des pays dont la civilisation est peu avancée, que nous avons su ne pas déchoir, ou même acquérir quelque supériorité, quant à la part proportionnelle de notre pavillon.

Dans le mouvement maritime total, y compris la navigation réservée, mais sans compter le cabotage, la part du pavillon national a été de 42 0/0 quant au nombre des navires, et de 39 0/0 relativement au tonnage.

Il n'a été question que des navires chargés dans tout ce qui précède. On peut désirer de savoir quelles sont les proportions relatives des navires chargés aux navires sur lest. Nous les avons calculées pour l'année 1845, et nous trouvons que sur 100 navires français il y en a 86 chargés et 14 sur lest à l'entrée; et seulement 71 chargés pour 29 sur lest à la sortie. Sur 100 tonneaux de jaugeage, il y en a, à l'entrée, 90 qui appartiennent à des navires chargés, et 10 à des navires sur lest : cette proportion devient de 77 à 23 à la sortie. Enfin, sur 100 hommes d'équipage, 89 appartiennent aux navires chargés à l'entrée, et 11 aux navires sur lest. A la sortie, la proportion des équipages des navires chargés aux navires sur lest n'est plus que de 81 à 19.

Pour les bâtiments étrangers, les rapports sont à peu près les mêmes à l'entrée; mais à la sortie, les quantités relatives aux navires sur lest se rapprochent beaucoup plus de celles qui concernent les navires chargés. Ainsi, quant au nombre, sur 100 navires, il y en a 89 chargés et 11 sur lest à l'entrée, 56 chargés et 44 sur lest à la sortie. Sur 100 tonneaux de jauge, il y en a 96 appartenant à des navires chargés et 4 à des navires sur lest, à l'entrée; à la sortie, cette proportion devient celle de 49 à 51. Enfin, sur 100 hommes d'équipage, les proportions, pour les navires chargés et sur lest, sont de 93 à 7 à l'entrée, de 64 à 36 à la sortie.

Pour 100 tonneaux de jauge, nos bâtiments chargés ont eu moyennement 8 hommes d'équipage à l'entrée et 9 à la sortie. Les bâtiments étrangers (non compris le tiers pavillon), ont eu 8 hommes à l'entrée et 11 à la sortie : enfin les bâtiments sous tiers-pavillons n'ont eu que 6 hommes à l'entrée et 7 à la sortie. C'est donc sous tiers-pavillon que se fait la navigation la plus économique en personnel.

Cette navigation est aussi celle qui emploie les bâtiments du plus fort tonnage. Ainsi les bâtiments français ne jaugent moyennement que 96 tonneaux à l'entrée et 94 à la sortie; les bâtiments étrangers, naviguant pour leur propre compte, 127 tonnes à l'entrée et 102 à la sortie; enfin les bâtiments sous tiers pavillon, 179 tonnes à l'entrée et 142 à la sortie.

Le cabotage, c'est-à-dire la navigation qui a lieu d'un port français à un autre, et qui est exclusivement réservé à nos bâtiments, ne figure en rien dans les chiffres précédents. Comme il occupe la part la plus importante dans le mouvement de notre navigation, nous devons donner ici les chiffres relatifs au mouvement général, cabotage et commerce extérieur réunis. Ces chiffres sont les suivants, pour les entrées et les sorties réunies :

	Nav. chargés.	Nav. sur lest.	Total.
Nombre	17,569	52,274	230,843
Tonnage (en milliers de tonneaux). . . .	8,891	2,549	11,460
Equipages (en milliers d'hommes). .	936	258	1,194

Lorsque l'on ajoute le mouvement du cabotage à celui du commerce extérieur, on trouve que sur 100 navires entrants ou sortants, chargés ou sur lest, il y en a 89 français et seulement 11 étrangers; que sur 100 tonnes, il y en a 74 appartenant à des bâtiments français et 26 à des bâtiments étrangers; que sur 100 hommes d'équipage, il y en a 81 français et 19 étrangers.

La part du cabotage, dans la navigation nationale, est donnée par les chiffres suivants :

1° Pour les bâtiments français chargés, sur 100 navires, il y en a 92 caboteurs et 8 bâtiments de grande navigation; sur 100 tonneaux de jauge, il y en a 79 appartenant au cabotage et 21 au reste; sur 100 hommes d'equipage, 83 font le cabotage et 17 le commerce extérieur.

2° Pour les bâtiments français sur lest, les proportions sont un peu différentes, savoir : sur 100 navires, 93 caboteurs, 7 autres bâtiments; sur 100 tonneaux, 83 pour le cabotage, 17 pour le commerce extérieur; sur 100 hommes d'équipage, 89 caboteurs, 11 montant des bâtiments au long cours.

3° Enfin, pour l'ensemble de la navigation par bâtiments français, on trouve que sur 100 navires, 100 tonneaux de jauge et 100 hommes d'équipage, le cabotage en emploie respectivement 92, 80 et 84; et que le reste, savoir : 8 navires, 20 tonneaux et 16 hommes d'équipage, sont occupés par le commerce extérieur.

NAVIGATION ET MATÉRIEL DES BATIMENTS A VAPEUR.

La part de la navigation à vapeur dans le mouvement général offre des résultats dignes d'attention.

En 1845, sur 6.287 navires, jaugeant 842,030 tonnes et montés par 115,230 hommes d'équipage, les navires français n'ont occupé que 1,542 navires, jaugeant 245,821 tonneaux, et montés par 31,361 hommes d'équipage : soit moins de 25 0/0 du nombre des navires, 29 0/0 du tonnage, et un peu plus de 27 0/0 de la force numérique des équipages.

L'état de notre matériel à vapeur ne s'accorde que trop avec la faible part qu'il prend dans le mouvement général. Les navires à vapeur étaient, le 31 décembre 1845, au nombre de 103 et leur tonnage, de 9,390 : d'où résulte un tonnage moyen de 92 tonnes par navire. Ces chiffres, un peu supérieurs à ceux de 1844, indiquent un temps d'arrêt dans la décroissance très-marquée qu'a éprouvée notre matériel naval à vapeur depuis 1841. Notre tonnage revient à grand'-peine au chiffre de 1838!

Pour éclairer complétement le lecteur, nous devons ajouter que les chiffres relatifs au mouvement de la navigation à vapeur comprennent les voyages des paquebots à vapeur de l'Etat en Turquie et en Egypte, tandis que ces paquebots ne figurent pas dans l'effectif de la marine marchande.

PÊCHES MARITIMES.

La grande pêche, si importante pour former de bons matelots, est dans un état à peu près stationnaire. En 1845, 848 bâtiments chargés, jaugeant 107 millions de tonnes et portant 20,191 hommes d'équipage, sont entrés dans nos ports ou en sont sortis, à cette destination. En 1844, il y avait eu 879 navires, 114 milliers de tonnes et 20,404 hommes d'équipage.

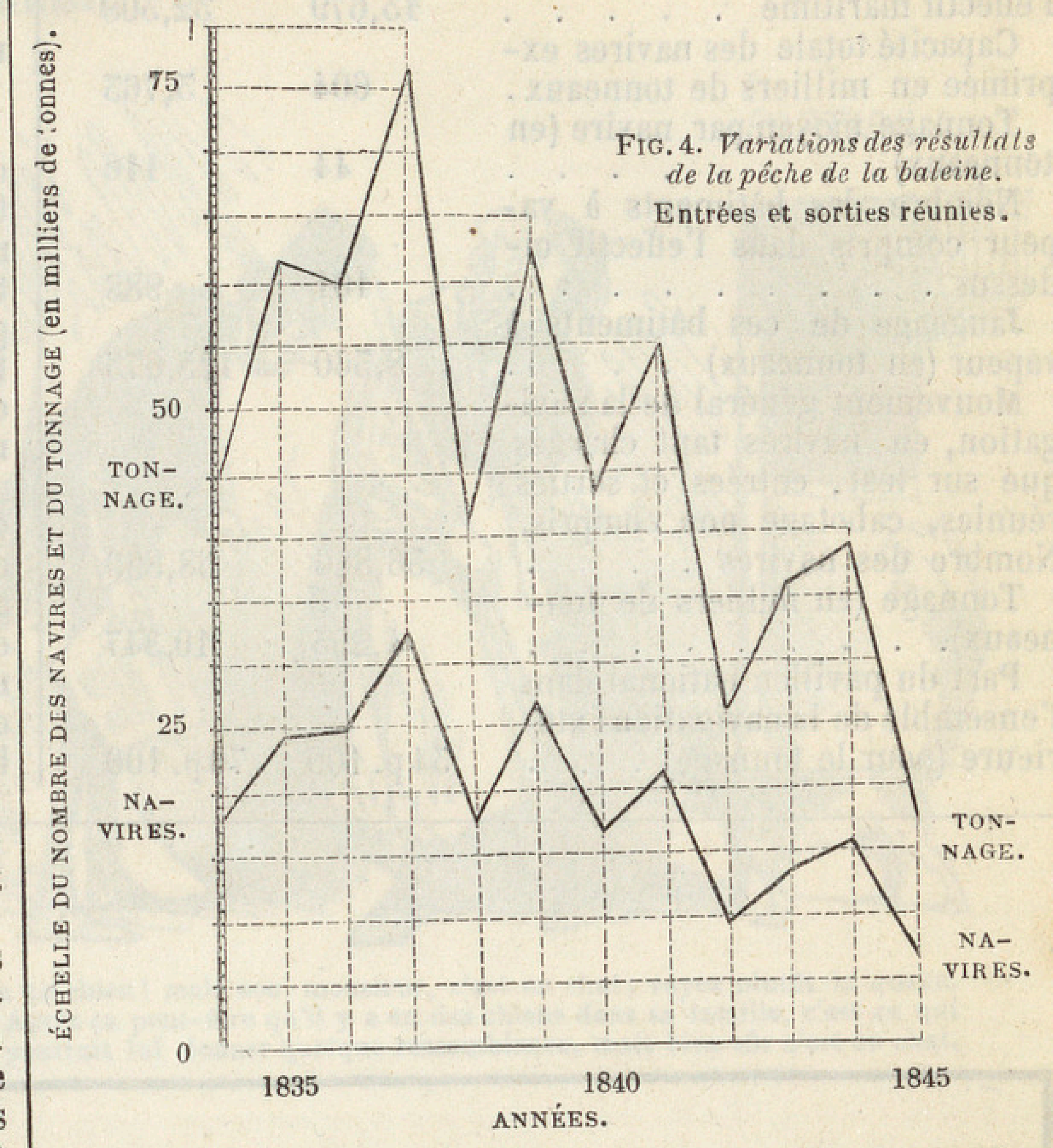

Fig. 4. *Variations des résultats de la pêche de la baleine.* Entrées et sorties réunies.

La diminution dans les produits est une conséquence naturelle de l'amoindrissement des armements de 1845. Aussi voyons-nous les retours en morues, huile et fanons de baleine, n'être que de 39,130 tonnes en 1845 : ils étaient de 44,766 tonnes en 1844. Le chiffre de 1845 est plus faible que celui des cinq années précédentes.

Les chiffres relatifs à la pêche de la baleine seraient presque ridicules, si tout autre sentiment que celui d'une affliction profonde était permis en présence de ces symptômes de notre amoindrissement maritime. Le port du Havre est le seul qui ait vu des baleiniers en 1845; 9 bâtiments, jaugeant 3,353 tonneaux, y sont entrés chargés et en sont sortis sur lest. Ils étaient montés par 289 hommes d'équipage à l'entrée, par 298 à la sortie. En 1844, le mouvement avait été plus que double tant à l'entrée qu'à la sortie, par le nombre et le tonnage des navires, par la force numérique des équipages; la diminution depuis 1837 a été constante, sauf de légères oscillations annuelles, comme on peut en juger à l'inspection de la fig. 4.

La petite pêche occupait, au 31 décembre 1845, 6,185 bateaux, jaugeant 44,931 tonnes et montés par 29,420 hommes d'équipage. Le nombre des bateaux a diminué, le tonnage et le personnel des équipages ont augmenté depuis 1844. Il en résulte, par bateau, un tonnage moyen de 7 tonnes 2/10, supérieur à tous ceux des années précédentes, si ce n'est le tonnage de 1839, qui atteignait 7 tonnes 7/10. Le nombre d'hommes d'équipage pour 10 bateaux est de plus de 47; il n'était que de 42 en 1844. Comparé au tonnage, ce nombre est de près de 66 hommes par 100 tonneaux; il était seulement de 62 en 1844.

VARIATIONS DU MATÉRIEL NAVAL, NAUFRAGES, ETC.

Les accroissements du matériel de notre marine marchande proviennent de constructions et de francisations nouvelles, de changements de ports d'attache, d'augmentations du tonnage des navires. Au contraire, les dépècements, les naufrages, les ventes à l'étranger, les prises ou confiscations, les changements de port d'attache et les diminutions de tonnage des navires, sont autant de causes d'amoindrissement.

Parmi tous ces éléments, celui qui offre le plus d'intérêt est assurément le nombre des bâtiments perdus par suite de naufrages, nombre essentiellement variable, à ce point qu'il n'a été que de 59 en 1845, tandis qu'il s'était élevé à 1081 en 1841! Le petit tableau suivant offre des éléments de comparaison pour le présent et pour l'avenir.

Nombre et tonnage des bâtiments perdus par suite de naufrages.

NOMBRE DE NAVIRES.	Océan.	Méditerranée.	Total.
Moyenne quinquennale de 1840 à 1844. . . .	286	74	380
Année 1845	46	13	59
TONNAGE (en milliers de tonnes).			
Moyenne quinquennale de 1840 à 1844. . . .	19,6	5,8	25,4
Année 1845	3,5	1,9	5,4

L'année 1845 a donc été essentiellement heureuse pour notre marine marchande sous ce rapport, puisque le nombre des navires perdus n'a pas été le sixième, et que leur tonnage surpasse à peine le cinquième des mêmes éléments pris pendant la période des cinq années précédentes.

RÉSUMÉ ET COMPARAISON AVEC L'ANGLETERRE.

Il nous paraît utile de mettre ici en évidence les principaux résultats qui concernent notre navigation maritime, et de placer à côté les résultats de même nature relevés dans le Royaume-Uni. Seulement, pour que les éléments soient parfaitement comparables entre eux, nous sommes obligé de rétrograder d'une année, les chiffres relatifs au commerce de l'Angleterre en 1845 n'étant pas encore connus. On verra donc ici des nombres pris dans le tableau du commerce de la France pendant 1844.

	France.	Angleterre.
Nombre des navires composant l'effectif maritime	13,679	32,308
Capacité totale des navires exprimée en milliers de tonneaux.	604	3,763
Tonnage moyen par navire (en tonneaux)	44	116
Nombre des bâtiments à vapeur compris dans l'effectif cidessus	101	988
Jaugeage de ces bâtiments à vapeur (en tonneaux)	8,360	125,675
Mouvement général de la navigation, en navires tant chargés que sur lest, entrées et sorties réunies, cabotage non compris.		
Nombre des navires	36,866	58,899
Tonnage (en milliers de tonneaux).	4,293	10,347
Part du pavillon national dans l'ensemble de la navigation extérieure (pour le tonnage) . . .	34 p. 100	70 p. 100
Cabotage (entrées et sorties).		
Nombre des navires	191,310	267,796
Tonnage (en milliers de tonneaux)	6,642	21,644

Ainsi l'effectif maritime de l'Angleterre, y compris celui de ses colonies, est égal à presque deux fois et demi l'effectif de la marine marchande de la France, pour le nombre des navires, et est plus de six fois aussi considérable pour le tonnage. Le tonnage moyen des navires anglais est aussi plus de deux fois et demie aussi fort que le tonnage des nôtres. Pour la navigation à vapeur, leur force est décuple quant au nombre des bâtiments, et quinze fois aussi considérable quant au tonnage.

L'inégalité n'est pas tout à fait aussi choquante en ce qui concerne le mouvement général de la navigation; le nombre des navires qui fréquentent les ports du Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse et Irlande) ne va pas beaucoup au delà d'une fois et demie le nombre de ceux qui fréquentent les nôtres. Cependant le tonnage, pour le Royaume-Uni, est encore près de deux fois et demie aussi fort que le tonnage des bâtiments qui entrent dans nos ports ou qui en sortent.

Le pavillon britannique couvre plus des deux tiers des transactions du Royaume-Uni avec les pays étrangers; le nôtre ne couvre pas plus du tiers de nos relations.

Enfin le cabotage anglais est une fois et demie égal au nôtre quant au nombre des navires, et plus que triple quant au tonnage.

Les Etats-Unis qui, après l'Angleterre, possèdent le matériel maritime le plus considérable, comptaient, le 30 juin 1844, un tonnage officiel de 2,280,000 tonneaux, c'est-à-dire presque triple du nôtre et les 3/5 de celui de l'Angleterre.

Ces comparaisons, douloureuses pour nous à tant d'égards, devraient être sans cesse présentes aux yeux de tous les hommes qui ont à cœur l'avenir de notre pays. L'excès du mal nous semble nécessiter des remèdes héroïques. La possibilité d'en trouver ressort des chiffres mêmes que nous venons de citer. Puisque le mouvement général de la navigation, cabotage compris, est le tiers en France de ce qu'il est en Angleterre, le tonnage du matériel naval devrait avoir les mêmes proportions dans les deux pays; tandis qu'aujourd'hui le tonnage anglais est plus que sextuple du nôtre.

Notice sur Constantin,

PEINTRE DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.

Thétis, effet du matin; dessin de M. J. Hébert, d'après M. A. Constantin.

Thétis, effet du soir; dessin de M. J. Hébert, d'après M. A. Constantin.

L'Illustration a publié dans une de ses livraisons de l'année 1845 (voir le numéro 124, 12 juillet), une description aussi exacte que curieuse des divers ateliers de la manufacture de Sèvres et des magnifiques produits qui en sortent; mais cette description, parfaite au point de vue industriel, laissait quelque chose à désirer sous le rapport de l'art; l'auteur, exclusivement préoccupé des faits matériels, n'accordait qu'une attention fugitive aux personnes, lacune obligée dans le plan qu'il s'était tracé, mais que nous nous promettions bien de remplir un jour ou l'autre, ainsi que nous allons le faire, afin de donner une idée complète de cet établissement célèbre, dont la réputation, si justement européenne, est due, non-seulement à l'habileté de l'ouvrier qui façonne les vases, mais aussi au talent du peintre qui les décore, au pinceau des artistes distingués qui *illustrent* ces porcelaines, ou qui fournissent les modèles de ces *illustrations* (compositions originales ou copiées d'après les grands maîtres), et, parmi ces artistes, nous citerons particulièrement Béranger, Jacobber, F. Robert, Langlacé, madame Jacotot et Ab. Constantin.

Entre tant d'artistes de mérite, le choix était difficile; ou plutôt non, il n'y avait pas à hésiter; si l'ancienneté des services rendus, le nombre et l'importance des travaux exécutés, l'éclat des succès obtenus, sont des titres suffisants à l'attention publique, la préférence revient de droit à M. Ab. Constantin.

Compatriote et ami de Pradier, élève et collaborateur de Gérard, peintre de première classe à la manufacture de Sèvres, directeur de l'école de couleurs vitrifiables fondée par Charles X, M. Constantin justifie tous ces titres divers par des qualités rares chez les peintres en émail, et précieuses chez tous les peintres en général : touche large et vigoureuse, coloris puissant, connaissance approfondie des procédés de l'art, sentiment exquis des beautés des grands maîtres, ces qualités remarquables se trouvent toujours réunies à un degré supérieur dans les peintures de Constantin, qui enrichissent les galeries particulières ou publiques de Turin, Florence, Londres, Genève et Sèvres. La plupart de ses ouvrages, au nombre d'environ quarante, sont des copies d'après les grands maîtres italiens, mais surtout d'après Raphaël. M. Constantin a reproduit sur porcelaine la meilleure partie de l'œuvre de ce sublime génie, depuis la jolie petite *Madone de Pérouse* jusqu'à la *Transfiguration* du Vatican, et, à côté de cela, plusieurs tableaux du Titien, d'André del Sarte, de Cigoli et de quelques peintres français. Ces reproductions sont ainsi réparties : dix à Sèvres : *l'Ecole d'Athènes*, *la Vierge à la Chaise*, *la Madone* dite *di Casa Tempi*, *la Vierge de François Ier*, *la Vénus du Titien*, *le Christ du Vatican*, *la Madone du grand duc de Toscane*, *l'Entrée d'Henri IV à Paris*; douze ou quinze à Turin, dans un élégant cabinet que le roi Charles-Albert a fait bâtir exprès pour les recevoir : *la Fornarina*, *la Vision d'Ézéchiel*, le portrait de Léon X, *le Christ à la Colonne*, de Cigoli, *la Madone à la Chaise*, *la Madone* dite *di Casa Tempi*, *la Madone del Pacco*, d'André del Sarte, *le Trocadero*, de Delaroche, et enfin une *Madeleine pénitente*, composition originale. A Florence, dans la salle de la galerie impériale consacrée aux portraits de peintres, on voit le portrait de notre artiste peint par lui-même; à Genève, *la Transfiguration*, *la Galathée*, *la Madone de Foligno*, *la Madone de Pérouse*, *la Psyché*, une *Nymphe sortant du bain*, et les deux *Téthis* que nous reproduisons. Ces trois derniers sujets sont originaux comme la *Madeleine*.

Où puiser aujourd'hui la poésie? Dans les vieilles croyances. Notre âge est un désert aride où cette fraîche rose qui s'appelle poésie ne croît pas; mais elle fleurit encore dans les champs du passé, dans les histoires de l'ancien temps, et c'est là que les poëtes et les artistes vont la cueillir.

La fiction accréditée, le mensonge élevé au rang de la vérité, voilà la poésie. Ainsi, y a-t-il rien de plus poétique que les fables de la Grèce, et parmi ces fables, y a-t-il rien de plus gracieux que le mythe de Téthys, la déesse des mers? Notre époque a horreur des fictions, nous le savons; mais sans fictions, point de poésie, et partant, point d'art possible; car l'art, ce n'est pas la vérité, ce n'est pas la nature, qu'on se le persuade bien; l'art, c'est l'idéal de la vérité, c'est le *mensonge* de la vérité, si l'on peut s'exprimer ainsi; c'est la fiction de la nature; c'est la nature rectifiée, symbolisée, divinisée. Le portrait n'est que du métier; le type ou le symbole, c'est de l'art. Téthis est le type ou la personnification du principe humide; c'est la mer transparente, azurée, réfléchissant les rayons du soleil, l'enivrant de ses baisers, le pressant dans ses bras amoureux.

L'artiste, en sa qualité de créateur, trace sur cette donnée le corps le plus gracieux, la tête la plus charmante, cheveux d'or, yeux d'azur, doigts de rose, pieds d'albâtre; il pose cette forme divine sur une conque de nacre que les flots soutiennent, que les vents balancent; et cet être idéal, il l'appelle Téthis, reine des mers et des fleuves. Il vous la montre au matin, quand elle fait ses adieux au blond soleil; il vous la montre le soir, quand elle va rejoindre l'astre fatigué dans les profondeurs de l'Océan. C'est simple, c'est gracieux comme une fresque d'Herculanum. En puisant aux sources antiques, on est toujours sûr d'atteindre au beau parfait.

Ce principe si essentiel, M. Constantin l'a écrit, après l'avoir pratiqué. Après avoir copié tant de chefs-d'œuvre avec une supériorité incontestable, M. Constantin, qui n'est pas seulement un bon peintre, mais aussi un penseur ingénieux, recueillit en un volume les observations que lui avait suggérées sa longue étude des maîtres italiens, et les publia sous le titre d'*Idées italiennes sur quelques tableaux célèbres*. Il y a certainement peu de livres du même genre qui l'emportent sur celui-là pour la finesse des aperçus, la justesse et la nouveauté des appréciations; il prouve, à n'en pas douter, que la peinture en émail n'a rien qui paralyse l'essor de la pensée, comme on veut bien le dire, et que les procédés minutieux de la peinture sur porcelaine n'empêchent pas le développement des facultés les plus intimes de l'esprit.

L. DELATRE.

L'Impôt sur les chiens, caricatures par Cham.

Tribune publique à la Chambre des Députés le jour de la discussion de l'impôt des chiens.

Comme quoi la défense n'est pas libre.

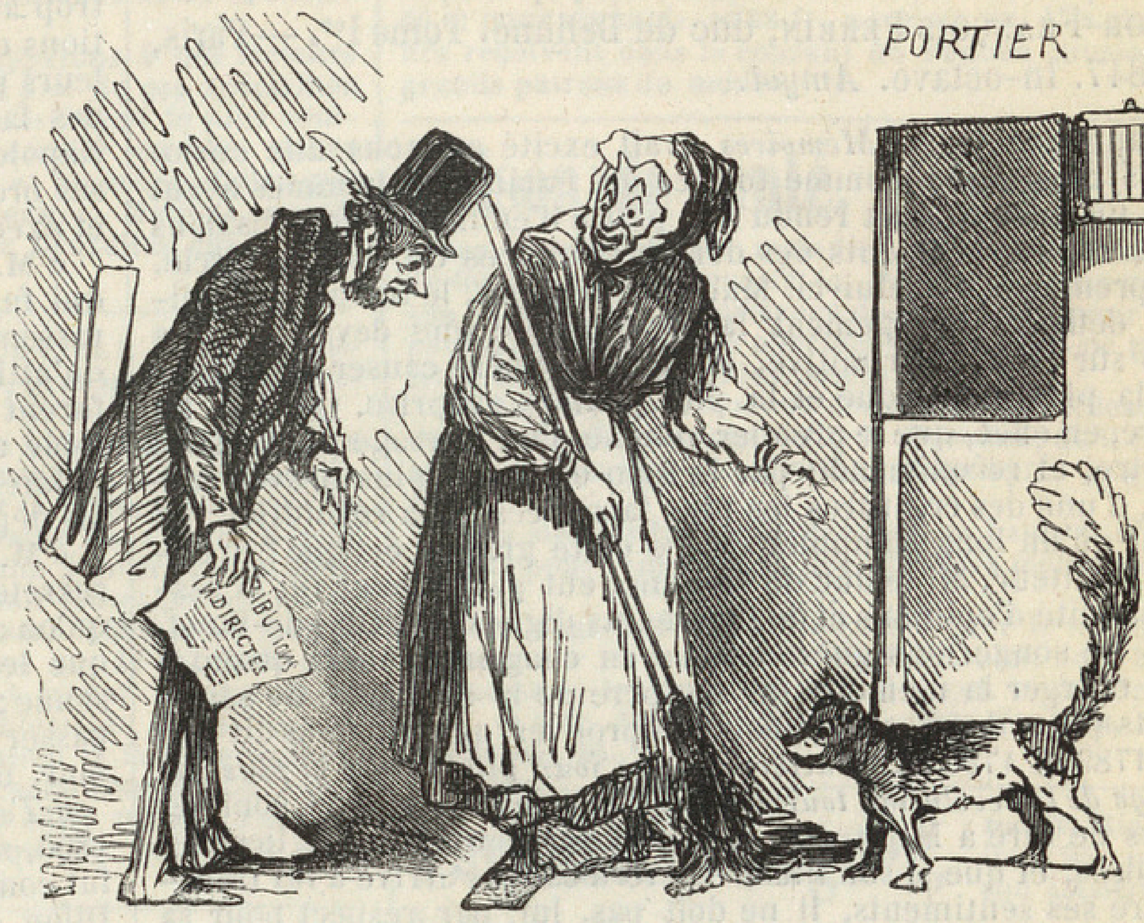

Ça un chien! mais non, monsieur, c'est un chat; voyez plutôt la queue. Après ça peut-être qu'il y a eu des chiens dans sa famille, c'est ce qui pourrait lui donner quelque ressemblance, mais bien sûr c'est un chat.

Ma' foi, j'ai pas les moyens de payer pour mon chien, ainsi gardez-le, j'vas vous le lâcher.

Oh! malheureuse Zémire! mais tu veux donc me ruiner!

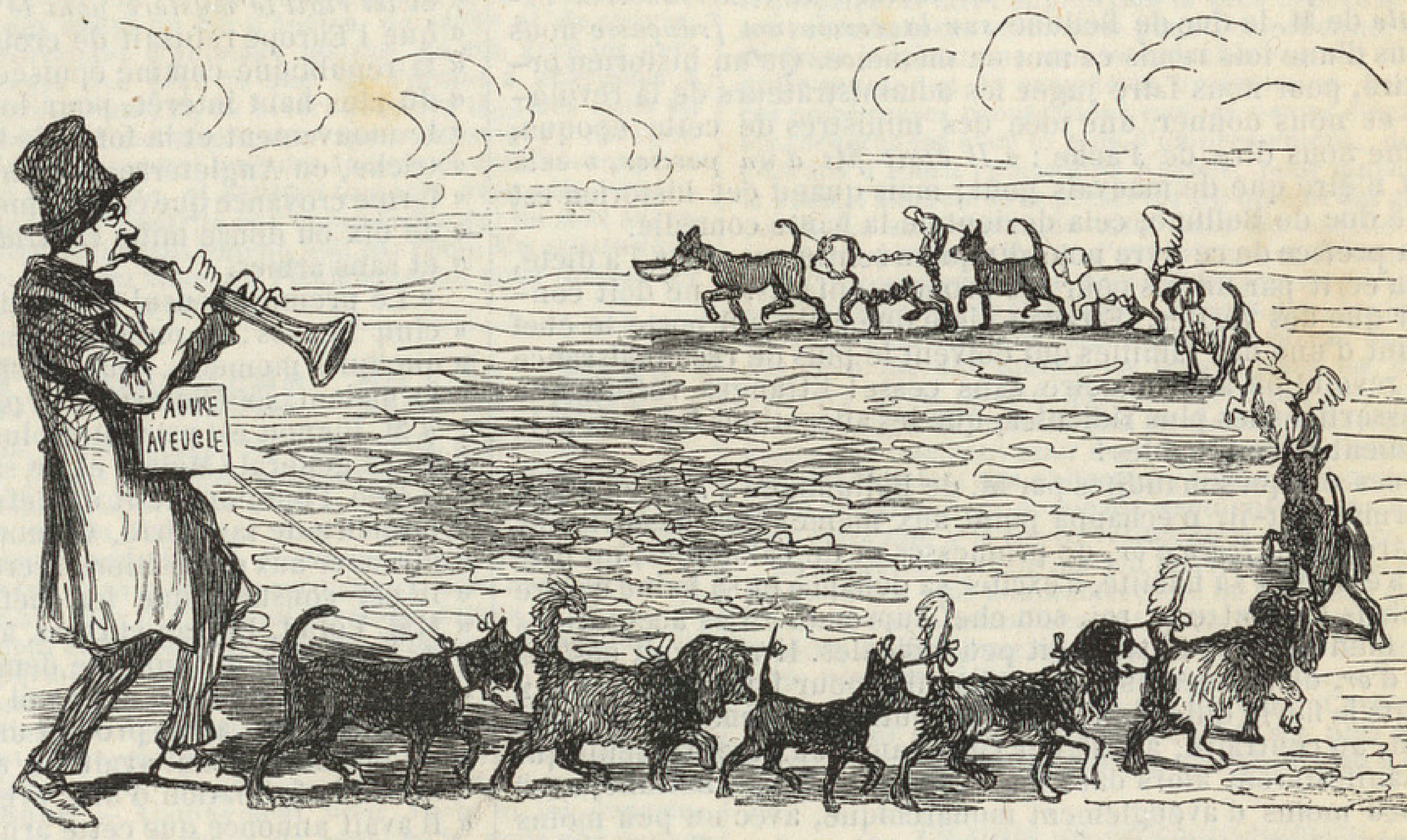

Trait d'humanité d'un aveugle tendant à exempter plusieurs chiens de la taxe.

Divers moyens d'avoir un chien et de ne pas payer l'impôt.

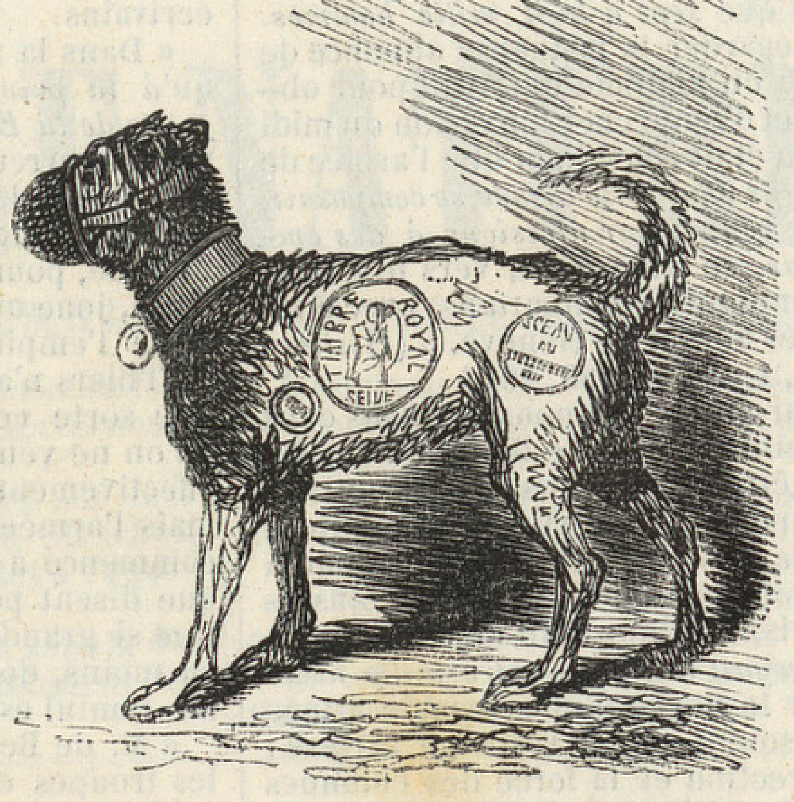

Projet de timbre pour les chiens.

Ressources des petits rentiers qui ont la passion des animaux sans avoir le moyen de payer l'impôt.

La Seine le jour de la mise en vigueur de l'impôt sur les chiens.

De l'influence de la loi sur les restaurants à bon marché.

Un nouveau moyen de devenir électeur.

Bulletin bibliographique.

Mémoires de Claude-Victor Perrin, duc de Bellune, pair et maréchal de France, mis en ordre par son fils aîné, VICTOR-FRANÇOIS PERRIN, duc de Bellune. Tome Ier. — Paris, 1847. In-octavo. *Amyot.*

L'annonce de ces *Mémoires* avait excité en nous une curiosité sympathique, comme tout ce qui émane des hommes ayant joué un noble rôle et rendu à la patrie d'éminents services dans les grands événements des dernières années du dernier siècle, des premières de celui-ci. Malheureusement, le travail de l'éditeur défigure étrangement la physionomie que devait avoir à coup sûr l'œuvre primitive, et ne peut guère causer au lecteur que la plus inattendue et la plus pénible surprise. Qui eût pu croire, en effet, que le premier volume d'un ouvrage publié sous ce titre, et recommandé par le nom d'un des plus braves soldats, d'une des créatures les plus favorisées de la révolution, ne serait qu'un long pamphlet contre cette grande époque? Si encore l'éditeur, M. le duc de Bellune, eût gardé pour lui la responsabilité d'opinions et de jugements dignes de l'OEil-de-Bœuf, nous ne songerions guère à nous en chagriner; mais quand il veut charger la mémoire de son père de la solidarité de sentiments que ce dernier n'a jamais pu éprouver, quand il nous dit que dès 1789 et 1790 *le caractère chaque jour plus atroce et plus sacrilége de la révolution tourmentait l'âme de Victor*, nous sommes forcés de dire à M. le duc que ceci passe un peu les licences permises, et que si son illustre père n'est pas arrivé à lui transmettre ses sentiments, il ne doit pas, lui, par respect pour sa mémoire, lui prêter les siens.

On se rappelle le mot du fils d'un savant que l'empire avait fait comte, que la restauration fit marquis. L'inutile fils de l'homme de génie, dans un accès d'orgueil aristocratique, disait à son père : « Moi, je suis né; je suis fils d'un marquis; mais, vous, de qui êtes-vous fils? » La lecture de l'*Introduction générale* de M. le duc de Bellune *sur la révolution française* nous a plus d'une fois remis ce mot en mémoire. Qu'un historien ordinaire, pour nous faire juger les administrateurs de la révolution et nous donner une idée des ministres de cette époque, vienne nous dire de Pache : « *Il était fils d'un portier*, » cela peut n'être que de mauvais goût; mais quand cet historien est M. le duc de Bellune, cela devient de la haute comédie.

La préface de ce livre nous dit qu'un sentiment pieux l'a dicté, et qu'écrit par un fils pour ses propres enfants, il ne doit contenir que des vérités. Étrange piété que celle qui porte le chef restant d'une des familles qui doivent le plus de reconnaissance à la révolution à la maudire sans cesse! Étranges vérités que les assertions les plus ridicules, que les allégations les plus évidemment insoutenables!

A ces époques maudites par M. de Bellune, en 1789, en 1790, « l'armée, dit-il, n'échappa point aux manœuvres des artisans d'anarchie : *à force d'or*, de promesses et de calomnies, on parvint à ébranler sa fidélité, à exciter sa défiance et sa haine contre ses chefs et contre le roi, son chef suprême. » Ces accusations sont bien pauvres et tant soit peu ridicules. Il n'y avait pas besoin d'*or*, de promesses et de calomnies pour faire partager aux soldats la fièvre qui animait alors les autres citoyens; la calomnie serait, au contraire, à assigner cette cause aux mouvements qui se manifestèrent alors dans leurs rangs, et M. de Bellune, avec un peu moins d'aveuglement monarchique, avec un peu moins de prévention contre la révolution, y eût vu des effets du légitime mécontentement que devait à la fin faire éclater une législation militaire qui déclarait inhabile au grade de capitaine quiconque ne serait pas noble de quatre générations. Victor s'engagea en 1781; en 1791, dix ans après, il était encore soldat. Mais *les artisans d'anarchie* ayant changé toute la législation du pays, dix ans encore plus tard, Victor était arrivé aux premières dignités militaires. Monsieur le duc, soyez-leur pitoyable!

Ce volume ne renferme que : l'invasion de la Savoie et du comté de Nice; — le siége de Toulon; — les campagnes de l'armée des Pyrénées-Orientales, — et le commencement des campagnes d'Italie. Mais son auteur a publié précédemment à part la campagne de Marengo. Son récit tend à être une réfutation de celui de M. Thiers dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. La *Nouvelle Revue encyclopédique*, publiée par MM. Firmin Didot, recueil aussi consciencieux qu'intéressant, s'est livrée à l'appréciation de la critique de M. de Bellune; nous lui laisserons la parole :

« Dans un livre récemment publié, on a donné une relation de la campagne de 1800 en Italie, et l'on a relevé, dans le récit fait par M. Thiers de cette même campagne, des erreurs plus ou moins graves; on a pris la peine de les compter, et l'on en a trouvé cent deux. C'est beaucoup sans doute, et s'il est démontré que M. Thiers est coupable de ces cent deux erreurs, on sera en droit d'en conclure que son livre mérite peu de créance, puisqu'un seul chapitre peut donner lieu à de tels reproches. L'auteur, placé dans les conditions où s'est trouvé M. Thiers, pouvant puiser à toutes les sources, même à celles qui sont fermées à tous les autres écrivains, ayant pu consulter les témoins, les acteurs encore vivants des événements qu'il décrit, ayant pu consulter les travaux encore inédits de ceux qui sont morts; l'auteur, disons-nous, serait inexcusable d'avoir fait son livre avec une telle légèreté, et d'avoir, pour vendre son ouvrage, spéculé sur l'autorité de son nom.

« Les erreurs attribuées à M. Thiers sont de deux natures : les unes portent sur la conception ou la direction même des opérations militaires; les autres, sur des détails d'exécution. Nous n'avons ni la facilité ni l'intention d'entreprendre ici une réfutation complète des reproches adressés à M. Thiers. Ce qui tient aux détails pourrait sans doute s'expliquer par les différences, les contradictions que présentent les rapports des divers chefs de corps, les relations des généraux des deux partis. M. Thiers a pesé les témoignages, nous aimons à le croire, et s'est décidé pour ceux qui lui ont paru les plus véridiques. Il peut plaire à un autre écrivain d'admettre les témoignages que M. Thiers a rejetés. On peut se procurer ainsi le plaisir de contredire; mais parfois on court le risque de montrer peu de discernement.

« Nous ne répondrons ici qu'à quelques-unes des accusations ayant pour but de prouver que M. Thiers aurait substitué sa propre imaginative aux plans du premier consul, inventé des projets qui n'ont pas existé, supposé des combinaisons fantastiques, des manœuvres qui n'auraient été exécutées que dans les rêves de sa pensée. Ce dont on n'ose pas accuser expressément l'historien du *Consulat et de l'Empire*, et ce qui est pourtant la pensée manifeste du livre dont nous parlons, c'est de n'avoir pas appris au monde qu'on a jusqu'ici attribué faussement au premier consul la victoire de Marengo, et que l'honneur en doit revenir tout entier au général Victor, ce que personne encore n'avait soupçonné.

« Nous ne voulons assurément amoindrir en aucune façon la part de gloire et d'honneur méritée par les généraux de la république et de l'empire. Nous professons pour nos célébrités militaires une estime qui commence à n'être plus de mise depuis qu'on a imaginé de tourner en ridicule le juste sentiment d'orgueil attaché au souvenir de nos triomphes passés. Mais notre estime ne va pas jusqu'à croire que Napoléon ait confisqué à son profit les exploits de ses lieutenants. Il est malheureusement trop réel, trop avéré, que quand ces lieutenants s'écartaient des instructions de leur souverain, ou se trouvaient forcés d'agir d'après leurs propres inspirations, ils n'ont fait la plupart du temps que des fautes, éprouvé que des défaites. A chacun donc son lot : à Napoléon l'honneur des conceptions, aux généraux placés sous ses ordres le mérite d'avoir merveilleusement compris la pensée et exécuté les ordres du chef suprême.

« M. Thiers regarde comme une ruse de guerre la désignation qui fut faite par Bonaparte de la ville de Dijon pour point de rassemblement à l'armée de réserve. « On ne voulait, dit-il, qu'attirer l'attention des espions étrangers sur cette ville, où furent réunis seulement *quelques conscrits et invalides*; la véritable armée se dirigea sur Genève et Lausanne par des routes différentes : le premier consul, arrivé à Dijon, y passa en revue les dépôts et les conscrits. »

« M. de Bellune affirme que Bonaparte ne chercha pas à tenir secrète la formation de l'armée de réserve; qu'il n'est pas vrai qu'on ait réuni à Dijon des invalides et des conscrits seulement; que les divisions ne furent point dirigées sur Genève et Lausanne; enfin, il plaisante M. Thiers sur la revue que celui-ci fait passer à Dijon à Bonaparte, arrivé dans la nuit et parti avant le jour, n'aurait pu se donner cette distraction qu'aux flambeaux.

« *Tous* ceux qui ont écrit avant M. de Bellune la campagne de 1800, s'accordent à dire que la formation de l'armée de réserve fut combinée de manière à attirer l'attention des étrangers sur Dijon et à les tromper. Nous citerons d'abord deux historiens qui, à l'époque dont il s'agit, étaient fonctionnaires publics, et en position de savoir et d'apprécier les faits.

« Voici comment s'exprime M. Thibaudeau, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome Ier, p. 263 : « La formation de l'armée « de réserve s'était opérée avec une célérité jusqu'alors inouïe, « et *tel était le mystère dont le gouvernement l'avait enveloppée*, « que l'Europe refusait de croire à son existence. Elle regardait « la république comme épuisée d'argent et de soldats... Il était « du plus haut intérêt, pour le premier consul, de tenir secrets « le mouvement et la force de l'armée de réserve : aussi, en Autriche, en Angleterre, et même au camp de Mélas, on avait la « ferme croyance que cette armée n'était qu'une misérable troupe « de dix ou douze mille *invalides et conscrits*, sans équipement « et sans armes.

« Le premier consul partit de Paris le 16 floréal... En vingt-« cinq heures, le premier consul arriva à Dijon. Il s'y arrêta « quelques moments pour passer en revue les bataillons qui s'y « formaient... » (THIBAUDEAU, p. 259, 260.)

« M. Bignon est peut-être plus explicite encore : « L'ignorance « de ce général (Mélas) et de sa cour est excusable. En France « même l'opinion était en défaut. S'il n'est pas certain que le « ministre de la guerre, Carnot, ait été jusqu'au dernier jour « étranger aux dispositions secrètes faites par le premier consul, « il est constant que les chefs de l'administration militaire, « MM. Pétiet, Dejean et Daru, au moment où ils reçurent l'ordre « de départ pour Dijon, se demandaient ce qu'ils allaient faire « dans une ville où il n'y avait pas d'armée. Il est peu de ruses « de guerre qui aient produit un si immense résultat. Le secret « du premier consul avait été de n'en point avoir. Il avait an-« noncé la formation d'une armée de réserve, et il disait vrai. « Il avait annoncé que cette armée se formerait à Dijon, et cette « désignation était vraie encore; de là l'erreur. C'était bien à « Dijon qu'étaient le centre de la formation de l'armée, le géné-« ral en chef Berthier et l'état-major général; mais la plus « grande partie des corps destinés à composer l'armée ne se « montrèrent pas dans cette ville, *qui seule était le point de mire « de la surveillance étrangère*. On ne vit que des détachements « partiels, que quelques régiments traverser Dijon sans s'y ar-« rêter. *Lorsque le premier consul s'y rendit pour passer l'armée « en revue*, cette revue n'offrit que *sept à huit mille hommes*. « L'Europe se crut autorisée à regarder la fastueuse annonce de « cette armée de réserve comme un fantôme qui avait pour ob-« jet d'inquiéter les Autrichiens et d'empêcher l'invasion du midi « de la France... Partout enfin on était convaincu que l'armée de « réserve n'existait pas... *Les corps dont cette armée se composait, « organisés sur des points épars, réunis par divisions à des em-« branchements de route convenus*, se trouvaient, vers le 8 mai, « au nombre d'à peu près quarante mille combattants, avec qua-« rante bouches à feu, rassemblés auprès de Genève. » (*Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. Ier, p. 185, 184.)

« Ajoutons encore les lignes suivantes, que nous trouvons dans les *Documents autrichiens* recueillis par M. de Bellune : « ... Le « plan de Bonaparte ne pouvait être arrêté dans son exécution; « il savait que son ennemi ne pouvait observer tous ses pas, « *qu'il enveloppait d'une obscurité complète*; il cherchait donc à « donner le change aux Autrichiens par toute espèce de fausses « nouvelles. Lorsqu'il quitta Paris, Berthier était déjà à Genève « avec l'élite de l'armée, et *on voyait à peine quatre mille hom-« mes à Dijon*, destinés à former le noyau d'une seconde armée « de réserve; et néanmoins personne n'était resté en arrière; « les fausses nouvelles sur la direction et la force des colonnes « se succédaient de moment en moment de tous côtés, et te-« naient les Autrichiens en haleine; ils craignaient pour tout et « partout, et n'osaient opérer le moindre mouvement. »

« Enfin, nous terminerons par la citation suivante, que nous empruntons à M. Jomini, dont l'autorité ne sera pas suspecte, car c'est celle d'un écrivain militaire qui n'est point partial pour Napoléon : « Depuis deux mois tout se préparait sur différents « points avec un secret admirable (t. XIII, p. 171)... C'était sur-« tout le secret qu'il importait de garder sur cette opération, car « le moindre soupçon la ferait immanquablement échouer. Bo-« naparte imagina de donner à son projet une publicité dont « l'exagération même assura le succès. Ses messages au sénat et « au corps législatif retentirent, de même que tous les journaux, « des préparatifs de l'armée de réserve et du projet du premier « consul de s'y rendre en personne. Cependant *rien ne se ré-« unissait à Dijon qu'un état-major sans troupes, et quelques dé-« pôts de conscrits*; l'artillerie, les vivres, les vieilles troupes « étaient dirigés isolément sur les départements voisins, de ma-« nière à ne point éveiller l'attention. *Les divisions se formè-« rent sur différentes routes par des mouvements bien concertés, « et sans qu'il en parût un seul homme à Dijon*... Les espions des « cabinets de Londres et de Vienne, complètement dupes de ces « manœuvres, persuadèrent dans l'une et l'autre de ces capitales « que Bonaparte aux abois n'annonçait cette armée avec tant « d'ostentation que pour suspendre la marche victorieuse de « Mélas (t. XIII, p. 174, 175). »

« Nous demanderons si, après des paroles aussi positives, émanant de pareilles autorités, en supposant même que ces autorités se soient trompées, M. Thiers est bien coupable d'avoir cru à une ruse de guerre; et si les espions étrangers étaient aveugles, comme le dit M. de Bellune, est-ce M. Thiers qui est responsable de leur peu de clairvoyance?

« Suivant M. Thiers, le général autrichien Mélas aurait fixé deux points de concentration à ses troupes : Alexandrie, aux troupes qui étaient dans le haut Piémont; *Plaisance, à celles qui étaient autour de Gênes*. M. de Bellune nie le fait en ce qui touche Plaisance, où, selon lui, Mélas n'aurait envoyé qu'une brigade. M. de Bellune est, en cela, contredit par les *documents autrichiens* que lui-même a recueillis; il y est dit : « .... L'occupation de Plaisance était de la plus haute importance... On « reçut l'ordre d'y envoyer une brigade par le chemin le plus « court... Mélas ordonna à Oreilly d'occuper Plaisance avec cinq « bataillons et huit escadrons... et donna bientôt après la même « destination *à tout le corps de blocus de Gênes*. »

« Bonaparte, dit M. Thiers, après la reddition de Gênes, était moins pressé de rencontrer les Autrichiens. M. de Bellune ne trouve pas la raison concluante, et prétend que le premier consul tint une conduite parfaitement opposée aux intentions que lui prête M. Thiers. Cependant la raison a paru concluante à MM. Thibaudeau, Bignon, Jomini, et même à l'historien anonyme des *Guerres européennes*, que cite complaisamment M. de Bellune. Ce n'est pas la première fois, on l'a vu déjà, que M. de Bellune se trouve en contradiction avec ses pièces justificatives; ce n'est pas la dernière non plus.

« M. Thiers trouve *admirable* le choix que fit Bonaparte de la position de Stradella. M. de Bellune raille cette admiration pour une superbe combinaison dont tout l'honneur, dit-il, appartient à M. Thiers. M. de Bellune n'est pas juste; il dépouille, au profit de M. Thiers, le général Jomini, qui parle ainsi de la position de Stradella : « Bonaparte alla s'établir à Stradella, et résolut « d'y concentrer ses troupes. Le défilé formé ici par le rappro-« chement de l'Apennin et du Pô semblait une *position parfaite* « pour y attendre l'ennemi et lui opposer une *barrière insur-« montable* sur un terrain où l'infanterie devait seule décider de « l'issue de la campagne (t. XIII, p. 260). » Sans même recourir à cet écrivain militaire, qu'il paraît ne point connaître, M. de Bellune aurait pu lire, page 372 de son propre livre, un *bulletin de l'armée de réserve*, où il est parlé de la réunion de l'armée française dans la *célèbre* position de Stradella, dont l'ennemi sent *toute* l'importance. Mais M. de Bellune n'a vraisemblablement pas eu le loisir de lire ce qu'il réimprimait.

« Suivant M. Thiers, Bonaparte aurait écrit à ses lieutenants : « Concentrez-vous à la Stradella. Le 8, le 9 au plus tard, vous « aurez sur les bras quinze ou dix-huit mille Autrichiens venant « de Gênes; portez-vous à leur rencontre, écrasez-les, etc. » M. de Bellune demande malicieusement où M. Thiers a trouvé ces instructions que lui, M. de Bellune, ne connaît point. Nous ne savons pas positivement où M. Thiers a trouvé ces instructions, mais nous les lisons, au moins en partie, dans une lettre de Bonaparte à Berthier datée de Milan, 19 prairial, quatre heures du matin : « ... Tenez pour bien sûr que le 20, au plus tard, « Stradella sera attaqué par vingt mille hommes... ordonnez-lui « (au général Lannes) de se tenir, avec le reste de sa division, « très à portée de Stradella... Faites reconnaître du côté où « sont vos pontons une position concentrée... » Si M. de Bellune est curieux de consulter cette lettre, nous voulons bien lui indiquer où il la découvrira : c'est à la page 375 de son livre.

« M. de Bellune ne veut pas qu'après la bataille de Montebello Bonaparte soit revenu à Stradella, y ait passé deux jours pour réunir ses troupes, et que, le 12 juin, *surpris* de ne pas voir paraître les Autrichiens, il soit parti pour les chercher. Il ne voit là que des rêveries de M. Thiers prêtant ses idées au premier consul. M. Thibaudeau et M. Jomini avaient-ils donc aussi le vertige lorsqu'ils racontaient les mêmes faits, et ont-ils aussi écrit tout le contraire de ce que fit Bonaparte?

« M. de Bellune affirme que, la veille de Marengo, la confusion ne régnait point dans Alexandrie parmi les Autrichiens, et que les officiers de l'armée impériale ne rejetèrent point sur la faute de leur gouvernement les embarras de leur position. Tout cela lui semble du roman, forgé par M. Thiers. Le général Jomini et Thibaudeau confirment de leur témoignage le récit de M. Thiers, dont l'ouvrage pourtant n'a pas précédé ceux de ces écrivains.

« Dans la relation de la bataille de Marengo, M. Thiers écrit qu'*à la pointe du jour l'armée autrichienne franchit les deux ponts de la Bormida*. M. de Bellune accuse M. Thiers de faire ici une erreur de plusieurs heures, et il cite, à l'appui de son accusation, les rapports des officiers français constatant que l'armée républicaine ne fut attaquée que vers neuf heures. M. de Bellune, pour se donner le plaisir de prendre son adversaire en faute, joue un peu sur les mots. Tous les historiens du consulat et de l'empire font commencer la bataille au point du jour. M. Thiers n'aurait donc fait que reproduire une erreur en quelque sorte consacrée; mais il est réellement moins coupable qu'on ne veut le faire. La bataille, c'est-à-dire le feu, paraît effectivement n'avoir commencé que vers huit heures du matin; mais l'armée autrichienne s'était mise en mouvement et avait commencé à franchir la Bormida dès le point du jour. C'est ce que disent positivement les *documents autrichens* qui inspirent une si grande confiance à M. de Bellune, et qui, sur ce point au moins, doivent être exactement renseignés. La relation de M. Jomini est d'accord avec tous ces témoignages.

« M. de Bellune s'irrite fort de ce que M. Thiers avance que les troupes du général Victor furent mises en déroute à Marengo. Nous comprenons le sentiment qui inspire M. de Bellune; mais sa piété filiale est ici trop susceptible. Le général Victor s'est bravement conduit à Marengo, ses troupes ont lutté avec héroïsme pendant toute la matinée contre des forces supérieures; mais enfin l'énergie humaine a un terme, et il faut bien le reconnaître, la division Victor fut mise en déroute. Le général Victor ne sera pas plus flétri pour ce fait que Napoléon pour avoir perdu la bataille de Waterloo.

« Nous ne pousserons pas plus loin la discussion. M. de Bellune discute presque tous les détails de la bataille de Marengo. Il aurait dû d'abord reconnaître, comme a fait le général Jomini, que tous les rapports des officiers qui ont pris part à cette journée présentent des contradictions quelquefois inconciliables, ce qui se comprend parfaitement quand il s'agit d'une bataille de douze heures où les deux partis ont été tour à tour vainqueurs et vaincus. M. Thiers a préféré les relations françaises, suivant en cela l'exemple de Jomini. M. de Bellune a préféré les relations autrichiennes. Ce que nous avons dit plus haut montre quel parti il a su en tirer. Ce qui touche aux détails n'est pas plus exact que ce qui concerne les plans d'opération. C'est sans doute un honorable sentiment que la piété filiale, mais il a mal inspiré M. de Bellune; il y aurait eu adresse et convenance à ne pas remettre en présence les noms de Napoléon et du maréchal Victor. »

M. le duc de Bellune nous annonce *neuf* volumes de MÉMOIRES et *sept* de PIÈCES JUSTIFICATIVES. Nous l'engagerons à lire désormais ses pièces justificatives, mais sans prendre, de notre côté, l'engagement de lire dorénavant ses mémoires.

On annonce la publication prochaine des *Mémoires du maréchal Masséna*. C'est une affaire plus sérieuse que celle-ci. Le savant général Koch a été chargé par M. le prince d'Essling de mettre en ordre les notes et papiers de l'illustre maréchal.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

L'Économie,

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES, autorisée par ordonnance du 29 juillet 1844, administrée sous la surveillance du gouvernement.

Bureaux, à Paris, rue Laffitte, 18.

PLACEMENTS EN RENTES SUR L'ÉTAT.

EMPLOI DES FONDS PAR LE TRÉSOR.

Les associations gérées par L'ÉCONOMIE se composent d'un nombre illimité de souscripteurs de tout sexe et de tout âge. Elles se partagent en vingt-cinq classes, distinctes seulement par l'époque de leur liquidation, et qui présentent une série non interrompue de répartitions annuelles, de 1847 à 1871; chaque année, l'une de ces classes, accrue journellement de nouveaux sociétaires, arrive à son terme et se liquide, tandis qu'une classe nouvelle s'ouvre pour une durée de vingt-cinq ans.

Cette heureuse combinaison, que L'ÉCONOMIE possède seule aujourd'hui, permet aux familles de faire fructifier leurs épargnes avec des avantages certains pour un temps en rapport avec leur convenance et la destination du placement.

Rentes mutuelles viagères.

Par une distribution rigoureusement calculée de leur capital, dans un nombre de classes en rapport avec la durée probable de la vie, L'ÉCONOMIE offre aux personnes qui placent en viager le moyen d'obtenir, avec une complète sécurité, *un revenu plus élevé que celui des rentes viagères ordinaires*. Les rentiers de L'ÉCONOMIE, en sus du produit viager de leurs fonds, dont ils profitent exclusivement, prennent part dans tous les bénéfices à attendre d'une mutualité qui compte aujourd'hui plus de 30,000 sociétaires; une partie de leur capital classée comme fonds de réserve, garantit la continuation indéfinie du revenu. Le produit de cette réserve peut être retiré à l'expiration de chaque période d'engagement.

Ce placement convient à tous les âges : 1,000 fr. sur la tête d'un enfant donneraient un revenu annuel de 66 francs 27 cent., et la réserve laisserait libre, selon la volonté du souscripteur, un capital de 1,259 fr. à l'âge de vingt-cinq ans.

PRODUIT CALCULÉ d'après la table de mortalité de M. DEMONFERRAND :

A l'âge de 40 ans............	6,68 p. 100.
45 ans............	7,27
50 ans............	8,07
55 ans............	0,24
60 ans............	10,87
65 ans............	13,09
70 ans............	16,52
75 ans............	21,09
80 ans............	25,51

Ces probabilités, établies d'après une table de mortalité lente, ont été jusqu'ici dépassées par les faits. — Le souscripteur, en versant immédiatement son capital, peut entrer en jouissance de son revenu dès le 30 juin 1848, ou différer cette jouissance d'une ou de plusieurs années afin d'accroître ce revenu. — On peut se constituer une rente différée en versant un nombre déterminé d'annuités.

L'Économie est représentée dans la plupart des villes de France et à l'étranger.

CACHEMIRES FRANÇAIS.

Châles et tissus cachemires.

Maison BIÉTRY père et fils, rue de Richelieu, 102, au premier.

Le magasin de M. Biétry est ouvert depuis quinze jours, et l'empressement que le public montre à y faire de nombreuses emplettes témoigne de sa confiance dans la loyauté de ce fabricant; nous désirons, sans l'espérer, que cet exemple qu'il vient de donner trouve beaucoup d'imitateurs parmi les autres marchands. En attendant, nous engageons nos lecteurs à se tenir en garde contre les séductions du *bon marché*, qui, en matière de cachemire, comme de tout autre produit, ne représente bien souvent qu'une déception très-réelle. MM. Biétry père et fils ont complétement tenu toutes leurs promesses de garantie. Leurs tissus cachemire à l'usage de robes et de châles brochés et unis sont revêtus : 1o d'une étiquette portant un numéro d'ordre et le cachet *Biétry père, fils et comp.*, avec les deux mots *garanti cachemire*; 2o de la marque du fabricant. Parmi les noms des fabricants qui figurent sur ces tissus, nous en avons reconnu plusieurs qui, depuis longtemps ont parcouru tous les degrés de récompenses que décerne le jury des expositions nationales, depuis la médaille d'argent jusqu'à la croix d'honneur. MM. Biétry, par oubli ou par des motifs que nous ignorons, ne font aucune mention de ce fait. Nous n'imiterons pas leur silence, parce que notre mission nous impose un devoir, celui de ne rien cacher à nos lecteurs de ce qui peut les intéresser; par le même motif, nous rappellerons à nos lecteurs que les antécédents de M. Biétry père sont des plus honorables; que, de simple ouvrier, il est arrivé en quelques années au rang de nos premiers filateurs de cachemire, que sa fabrique de Villepreux occupe un grand nombre d'ouvriers, que les châles de son magasin sont fabriqués avec les produits de sa filature, et que le jury des expositions le compte également parmi ses lauréats qui ont obtenu la croix de la Légion d'honneur.

Nous prévenons toutes les dames qui lisent notre revue que tous les articles de la maison Biétry sont des plus variés de dessins, de nuances, de finesse et de prix; les châles longs ou carrés, brochés ou unis, sont fort recherchés; mais les tissus pour robes et écharpes nous semblent surtout réservés à un grand succès, s'il faut s'en rapporter aux préférences qu'elles leur accordent généralement. Nous ajouterons à ces renseignements que MM. Biétry satisfont avec empressement à toutes les demandes qui leur viennent des départements.

Dentelles.

La maison VIOLARD, rue de Choiseul, 2 bis, à Paris, brevetée pour l'invention et le perfectionnement de diverses dentelles, a reçu une médaille de premier ordre à l'exposition générale de l'industrie nationale de 1844, une médaille d'or à l'Académie de l'industrie.

Cette maison, que le jury des expositions nationales et les dames les plus élégantes mettent au premier rang dans cette belle industrie, vient de donner à ses magasins des proportions qui se trouvent en harmonie avec l'importance de sa clientèle et de sa renommée.

A cette occasion, nous rappelons à nos lecteurs que ce bel établissement est une de ces spécialités hors ligne où se trouve l'assortiment le plus complet et le plus varié. On y admire les plus riches dessins de dentelles noires et blanches, telles que Chantilly, Bayeux, Valenciennes, Malines, points d'Angleterre, applications de Bruxelles, châles, voiles, robes, etc., etc.

Chemisier.

LONGUEVILLE, rue Richelieu, 40, près le Théâtre-Français.

Parmi les faiseurs les plus habiles que la mode a pris et maintiendra longtemps sous son patronage, nous n'hésitons pas à choisir la maison Longueville pour représenter cette spécialité dans notre Revue. Nous félicitons M. Longueville d'avoir si bien compris que la chemise peut réunir toutes les conditions d'élégance et de distinction sans affecter ce luxe de broderies et de façons inutiles que le mauvais goût prend trop souvent plaisir à imiter. La simplicité s'unissant à une coupe confortable et distinguée, c'est là ce que les gens comme il faut demandent généralement et ce qu'ils rencontrent toujours dans ce magasin. La clientèle de cette maison n'est pas moins grande à l'étranger qu'elle ne l'est à Paris dans le monde le plus élevé.

Laiterie hygiénique

de POINSOT, rue de Chabrol, 28.

Nous recommandons avec empressement aux mères de famille la laiterie POINSOT, en possession du patronage des premiers médecins; ce grand établissement est parfaitement installé pour fournir en tout temps du lait d'ânesse, de vache et de chèvre, provenant d'animaux nourris, en été, avec les herbages des prairies que M. Poinsot a affermées à Saint-Denis, et, en hiver, avec des légumes cuits au moyen d'une machine à vapeur construite à cet effet. L'établissement loue des ânesses et des chèvres pour la campagne, et satisfait toujours avec zèle, exactitude et régularité aux commandes qui lui sont adressées, soit verbalement, soit par écrit. Un artiste vétérinaire est attaché à l'établissement pour donner ses soins aux animaux.

Le Moniteur de la Mode,

45, rue Vivienne. M. GOUBAUD, directeur.

Parmi les nombreux journaux de modes qui existent à Paris, nous n'hésitons pas à choisir celui qui a le plus d'abonnés. Les 48 gravures sur acier qui accompagnent le *Moniteur de la Mode*, coloriées avec le soin le plus scrupuleux, sont dessinées avec une grâce parfaite qui révèle un artiste de talent, de goût et d'esprit, et dont les relations de société lui permettent de poursuivre la mode du monde élégant partout où elle se rencontre. Quant à la rédaction de ce journal, elle satisfait toujours avec esprit et enjouement aux exigences d'exactitude et d'actualité que lui impose son titre de MONITEUR DE LA MODE. — Abonnement pour Paris et les départements : 14 fr. pour six mois; 25 fr. pour une année, et pour les pays étrangers, servis par la poste, 15 fr. 50 c. pour six mois, et 28 fr. pour un an. Les abonnés reçoivent dans le courant de l'année plusieurs grands patrons de modes.

Maison de santé.

Le docteur TIRAT (de Malemort), si connu par ses nombreux succès dans les maladies de poitrine, vient de fonder à *Passy, rue de la Pompe*, 31, une maison de santé et de plaisance destinée à recevoir les personnes de tout âge affectées de maladies de poitrine ou qui y sont prédisposées.

Le docteur est tellement convaincu de l'efficacité de la méthode employée sous sa direction, qu'il consent à ne recevoir des honoraires qu'après la guérison.

Beau site, jardin et parc, salles de bains et d'appareils pour l'inspiration des matières médicamenteuses.

Nous engageons nos lecteurs à voir le traité du docteur sur les maladies de poitrine, dont nous leur avons parlé le mois dernier. Un vol. in-8o. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. Chez l'auteur, rue Richelieu, 35.

Parfumerie Faguer,

rue de Richelieu, 93; maison LABOULLÉE.

Nous n'entreprenons pas d'apprendre à nos lecteurs le rang élevé que la maison LABOULLEE occupe depuis longtemps dans la parfumerie parisienne; nous constatons seulement ce fait, que M. FAGUER, son digne successeur, fait les efforts les plus louables pour accroître encore cette grande renommée. Il fait l'application la plus heureuse de ses connaissances chimiques pour perfectionner ses diverses préparations sous leur double rapport d'exquise senteur et de propriétés hygiéniques. Parmi ces nombreuses préparations que les dames élégantes recherchent avec le plus d'empressement, nous citerons d'abord l'*amandine Faguer*, pour embellir la peau, l'adoucir et la préserver du hâle et des gerçures. La supériorité de cette pâte de toilette est constatée par dix années d'expérience et de succès. Nous recommanderons encore son *eau de Cologne perfectionnée*, ses extraits aromatiques dont les fraîches senteurs ont tant de suavité; ses *savons dulcifiés*, qui lui ont mérité les témoignages les plus flatteurs de la société d'encouragement; son *acatine*, vinaigre de toilette que les dames recherchent avec empressement pour ses qualités hygiéniques et rafraîchissantes; son philocome, à base de moelle de bœuf et quinquina, pommade onctueuse et tonique, très-favorable à la conservation de la chevelure.

La ganterie de cette maison mérite également une mention des plus honorables; elle ne le cède à celle d'aucun autre établissement sous les rapports de qualité, de souplesse et de couture, et, à cette occasion, nous considérons comme un des procédés des plus galants de la part de M. Faguer, d'avoir si bien réussi à concilier la modicité de ses prix avec le mérite d'une confection qui ne laisse rien à désirer.

La suite au prochain numéro.

Souscription ouverte à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp., rue Richelieu, 60.

4,500 GRAVURES. 50 CENT. LA LIVRAISON.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

48 PLANCHES COLORIÉES. 15 FR. LE VOLUME.

PRÉCÉDÉES D'UN APERÇU GÉNÉRAL SUR LA ZOOLOGIE; PAR LE DOCTEUR CHENU, CONSERVATEUR DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE M. B. DELESSERT.

Les *Leçons élémentaires d'Histoire naturelle des Animaux* formeront 4 volumes grand in-8o imprimés en caractères neufs sur papier vélin, et tirés avec le plus grand soin.

Chaque volume contiendra environ 1,200 gravures sur bois dans le texte, et 12 planches gravées sur acier. Ces planches, contenant un grand nombre de sujets, sont coloriées à l'aquarelle.

Tous les dessins sont étudiés sur nature, exécutés sous la direction de l'auteur du livre, et présentent par conséquent les caractères scientifiques les plus certains.

L'ouvrage complet sera publié en 130 livraisons, composées de deux formes de texte, ou d'une forme de texte et d'une planche coloriée.

Il paraît une livraison et quelquefois deux par semaine. Les premières livraisons sont en vente.

Le tome Ier comprendra : la Lettre dédicatoire, l'Aperçu général sur la Zoologie et la Conchyliologie;

Le tome II : tous les Vertébrés : Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons.

Le tome III : les Annelés : Crustacés, Annélides, Insectes (première partie);

Le tome IV : les Insectes (deuxième partie) et les Rayonnés.

Toute demande de souscription doit être adressée par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat d'au moins dix francs pour 20 livraisons.

LE TOME PREMIER EST EN VENTE.

Il peut être pris, soit complet, soit en livraisons.

COMPLET. *En vente à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60.* COMPLET.

PATRIA

ÉPIGRAPHES : La France... le véritable soldat de Dieu. (SHAKESPEARE. *King John.*)
Le plus beau royaume après celui du ciel. (GROTIUS. *De jure belli et pacis.*)

LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE

MORALE ET MATÉRIELLE

Ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle de la France et de ses colonies.

PRINCIPALES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

Géographie physique et mathématique. — Physique du sol. — Météorologie. — Géologie. — Géographie botanique. — Zoologie. — Agriculture. — Industrie minérale. — Travaux publics. — Finances. — Commerce et Industrie. — Administration intérieure. — Etat maritime. — Etat militaire. — Législation. — Instruction publique. — Géographie médicale. — Population. — Ethnologie. — Géographie politique. — Paléographie et Numismatique. — Chronologie et Histoire. — Histoire des religions. — Langues anciennes et modernes. — Histoire littéraire. — Histoire de l'architecture. — Histoire de la sculpture et des arts plastiques. — Histoire de la peinture et des arts du dessin. — Histoire de l'art musical. — Histoire du théâtre. — Colonies.

N. B. — *A chacun des titres qui précèdent, il faut constamment ajouter ces mots :* DE LA OU EN FRANCE, *afin d'attribuer à ces titres leur véritable sens.*

NOMS DES AUTEURS DE PATRIA.

MM. J. AICARD; Félix BOURQUELOT, ancien élève de l'école des Chartes; A. BRAVAIS, docteur ès-sciences, professeur de physique à l'école polytechnique; F. CHASSÉRIAU, maître des requêtes, historiographe de la marine; A. DELOYE, ancien élève de l'école des Chartes; Dieudonné DENNE-BARON; DESPORTES*, avocat; Paul GERVAIS*, docteur ès-sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier; JUNG*; Léon LALANNE*, ingénieur des ponts et chaussées; Ludovic LALANNE*, ancien élève de l'école des Chartes; LE CHATELIER, ingénieur des mines; A. LE PILEUR*, docteur en médecine; Ch. LOUANDRE; Ch. MARTINS*, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Victor RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux; P. RÉGNIER, de la Comédie-Française; Léon VAUDOYER, architecte du gouvernement; Ch. VERGÉ*, docteur en droit.

Les noms marqués d'un astérisque indiquent les collaborateurs du MILLION DE FAITS.

UN TRÈS-FORT VOLUME PETIT IN-8o (relié en un seul volume ou cartonné en deux parties), format du MILLION DE FAITS, de 2,800 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques, et un index général alphabétique.—Imprimé en caractère nompareille.

Orné de plus de 300 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8.

Prix: broché en deux parties, 18 FRANCS; franco par la poste, 22 FRANCS, sur demande accompagnée de mandat; élégamment cartonné avec toile anglaise, 20 FRANCS.

Modes.

La mode commence à se dessiner, et si la rudesse de la saison ne permet pas encore de l'aller chercher aux Champs-Elysées ou au bois de Boulogne, ces deux rendez-vous des brillants équipages et des femmes élégantes, c'est dans les promenades intérieures et surtout dans les magasins privilégiés que nous avons pu étudier ses variations.

Les vêtements destinés à servir de pardessus ont cette année changé de noms, et c'est sous la dénomination générique de

TOILETTES DE VILLE.

Chapeau orné d'une plume en saule; châle de dentelle noire; robe à grand volant brodé à dents de loup. — Chapeau orné d'un nœud de ruban, par-dessus garni en ruban plissé et tuyauté, robe de soie à carreaux.

mantes que se produisent celles que nous allons décrire, et qui se font presque toutes en étoffes de couleur claire.

La mante *Fernanda*, qui ouvre la marche, se porte généralement en taffetas rose, bleu ou citron; elle forme autour du cou un double fichu sans garniture, retombant par-devant en pans longs et anguleux comme ceux d'un châle; chaque fichu, brodé de grosses perles mates de même nuance que l'étoffe et formant feston, est garni d'une dentelle qui suit ce feston.

La mante *Gitana* vient ensuite, ne descendant qu'à la taille, qu'elle dessine gracieusement, et ornée d'un haut volant qui se termine en s'amoindrissant vers le bras où il forme une petite manche; le volant, qui a pour tête un autre petit volant, est découpé à dents en crête de coq, au bas desquelles ondule une légère passementerie.

Enfin la mante *Isabelle*, qui convient mieux aux jeunes personnes, est en taffetas vert-lézard orné de quatre garnitures plissées derrière, dont deux se perdent dans les bras, tandis que les deux autres servent à orner les devants du mantelet.

Ces fantaisies, quoique gracieuses, sont souvent remplacées, nous devons l'avouer, par des châles de cachemire de l'Inde léger, ou par des châles de crêpe de Chine blanc, rose ou nankin, ornés de bouquets de fleurs brodés en soie torse avec un luxe extraordinaire; nous avons surtout distingué ceux que les magasins du Persan, rue Richelieu, offrent à leur riche clientèle.

Les grandes couturières continuent à faire les robes à taille longue, mais en y ajustant une ceinture en ruban large, fermée par une cocarde de laquelle retombent inégalement deux bouts garnis de franges ou d'effilés; les manches encore plates et à coudes paraissent cependant menacées d'une prochaine révolution, et les jupes se terminent toujours par force volants et garnitures; quant aux redingotes, la passementerie mosaïque, serpentine, zéphirine, etc., etc., en forme l'ornement obligé.

Quoique peu favorable à une exhibition de chapeaux, la journée du steeple-chase de la Croix-de-Berny en a cependant montré une grande quantité, tous charmants de forme et d'ornements; les plus coquets de ces fragiles édifices étaient, sans conteste, ceux qu'Alexandre et Beaudrant avaient envoyés à ce congrès de la mode, et parmi lesquels nous avons surtout remarqué:

Une capote de forme très-distinguée en crêpe bouillonné ornée d'une petite blonde basse ruchée;

Des capotes en paille nacrée en couleur paillonnée et mélangée de paille noire et naturelle, qui n'ont pour tout ornement qu'une riche dentelle noire;

Un chapeau en paille mousseline légère, qui, quoique diaphane, peut résister à l'intempérie des saisons, et dont la solidité a été victorieusement prouvée au steeple-chase.

Les pailles nacrées et mousseline appartiennent exclusivement à la maison Baudrant, et la difficulté de leur fabrication, qui ne peut être confiée qu'à des mains habiles et exercées, rend cet article si recherché qu'il est à peine possible de satisfa're aux nombreuses commandes qui en sont faites.

Outre ces coiffures de ville et du matin, nous avons admiré dans les mêmes salons, comme complément de riches corbeilles de mariage, des chapeaux en paille d'Italie d'un grain microscopique, ornés de plumes d'autruche blanches ou garnis de rubans nouveaux et de branches ou grappes de fleurs et de fruits artificiels; et enfin des chapeaux de paille de riz préparés pour les déjeuners dansants si généralement adoptés l'année dernière par la haute fashion.

Principales publications de la semaine.

JURISPRUDENCE.

Dictionnaire pratique de la presse, de l'imprimerie et de la librairie, suivi d'un Code complet contenant les lois, ordonnances, règlements, arrêts du conseil, exposés des motifs et rapports sur la matière; par J. Bories et F. Bonassies, avocats. 2 vol. in-8 de 1284 pages. — Paris, Cosse et Delamotte.

SCIENCES ET ARTS.

Application à l'agriculture des éléments de physique, de chimie et de géologie; par L. C. Caillat, ingénieur civil des mines, professeur à l'Institut agronomique de Grignon. 2 vol. in-12 de 912 pages. — Paris, Mathias.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 23e livraison. *Généralités de l'histoire naturelle.* Traité 15. Signé : Dujardin, professeur à la Faculté des sciences de Rennes. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

HISTOIRE.

Cours d'Etudes historiques; par P. C. F. Daunou, pair de France, etc. Tome XVI. Un vol. in-8 de 616 pages. — Paris, Firmin Didot.

La question algérienne; par M. J. Brunet, capitaine d'artillerie. Un vol. in-8 de 256 pages, avec cartes. — Paris, Dumaine.

Paris ou *les sciences, les institutions et les mœurs au dixneuvième siècle*; par M. Alphonse Esquiros. 2 vol. in-8 de 988 pages. — Paris, Comon.

— Il se publie en ce moment, sous le titre de *Leçons élémentaires d'Histoire naturelle*, un ouvrage qui dépasse en nombre et en richesse de gravures tout ce qu'on a jamais fait en ce genre en France, et en Angleterre même, où les publications populaires sur l'histoire naturelle sont nombreuses et remarquablement belles. Près de 5,000 dessins imprimés dans le texte, représentant autant d'individus, un specimen de chaque genre, colorié à l'aquarelle et publié hors du texte, tels sont les accompagnements utiles et magnifiques d'une publication qui offre le tableau complet du règne animal. M. le docteur Chenu, savant conservateur des collections zoologiques formées par les soins de M. Benjamin Delessert, est l'auteur de cet ouvrage, appelé à un succès populaire; il en a non-seulement écrit le texte, ma il a lui-même présidé à l'exécution des dessins sur nature, d manière à leur donner l'exactitude scientifique la plus parfaite. On chercherait vainement ailleurs un plus riche et un meilleur répertoire des connaissances zoologiques mises à la portée des gens du monde.

Une jeune dame, connue déjà par plusieurs compositions musicales, madame Paul Charvin, vient de publier chez Bernard-Latte un quadrille pour piano, *le Château d'If*. Cette agréable production se trouve aussi chez les principaux éditeurs de musique de la capitale.

Correspondance.

A M. G. M., à Paris. — Si vous vous rappelez, monsieur, que le verbe *trouer* (faire un trou) est un mot français, vous aurez l'explication de la chose.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Mai doivent
être renouvelés pour ne point être
interrompus dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque
ville, aux Directeurs des Postes et des
Messageries, — ou envoyer franco
un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue de Richelieu, No 60.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

BADEN-BADEN, Marx; — BALE (Suisse), Schweighauser; — BAR-LE-DUC, Barthélemy, Laguerre; — BAYONNE, Jaymebon; — BEAUGENCY, Gatineau; — BEAUNE, Batteault; — BEAUVAIS, Tremblay; — BELFORT, Clerc; BERLIN (Prusse), Behr, Duncker; — BERNE (Suisse), Burgdorffer; — BESANÇON, Déis; — BÉZIERS, Carrière, Murat; — BLOIS, Arthur Prévost; — BOLBEC, veuve Torquet; — BOLOGNE (Italie), Mattiuzzi e de Gregori, Rusconi frères; — BORDEAUX, Delpech, Ferret, Lawalle, Legrand, Ricard fils; — BOULOGNE-SUR-MER, Renaud, Watel; — BOURG, Mercier-Lyvet; — BOURGES, Just Bernard, Vermeil; — BREDA (Hollande), Broese, Vanderbeck; — BREST, Hébert; — BRIVES, Laffargue; — BRUXELLES, Decq, Géruzet, Kissling, Périchon, Tarride, Tircher.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

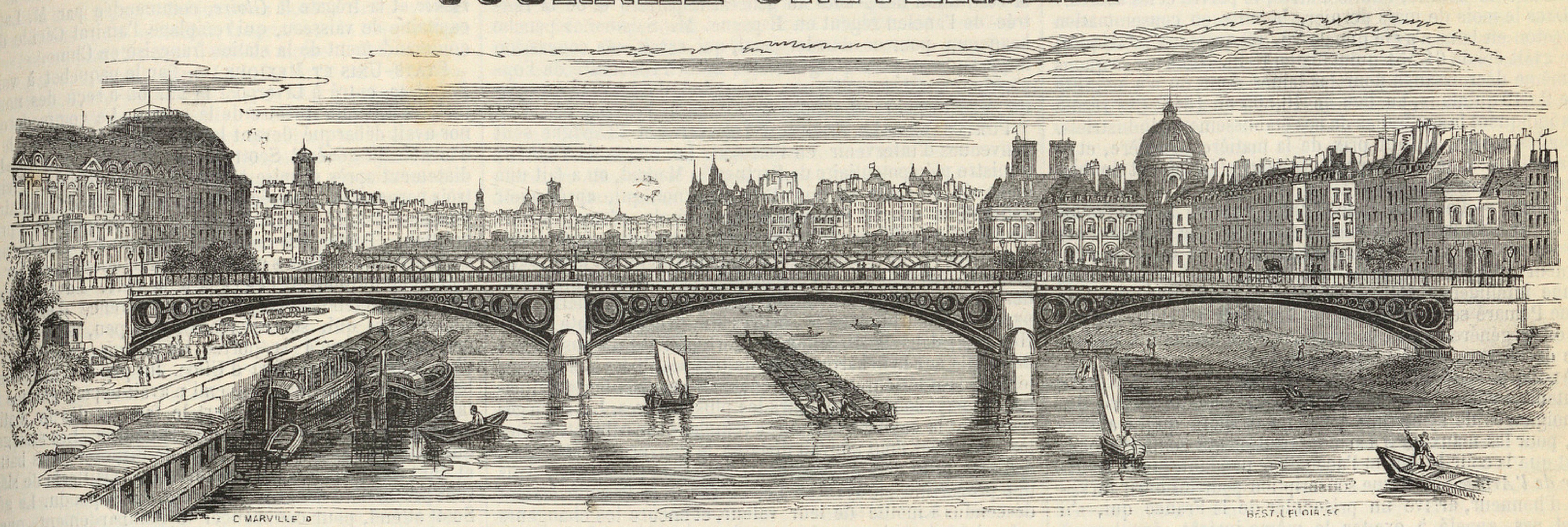

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 218. Vol. IX. — SAMEDI 1er MAI 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de M. Courby de Cognord.* — **Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *Une Scène d'Une femme qui se jette par la fenêtre.* — **Colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.** *Ferme de Merles, exploitée par les jeunes colons; le père Prevost, instituteur de la colonie de Mesnil-Saint-Firmin; costume des jeunes colons; dortoir.* — **Un mois en Afrique.** V. La France à Oran. — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Cinquième article. *Musiciens juifs de Mogador; une Cérémonie dans l'église de Delft au seizième siècle; le Pupitre de Palestrina; la Mère et ses Petits.* — **Le groupe fossile.** Episode de la conquête du Pérou. — **Les foyers des acteurs des théâtres de Paris.** VI. Le foyer des acteurs du Théâtre du Vaudeville. *Une Gravure.* — **Transformation du Cirque-National en Théâtre-Lyrique.** *Neuf Caricatures,* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **La tour du Bouffay, à Nantes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Entre deux débats politiques, la discussion de la proposition de M. de Rémusat et celle de la loi sur les fonds secrets, est venu samedi de la semaine dernière un rapport sur des pétitions relatives à l'abolition de l'esclavage. Personne ne croyait qu'une proposition de ce genre fût grosse d'orages parlementaires et pût placer un membre du cabinet dans une situation critique. C'est cependant le spectacle qui a été donné après deux journées remplies par des débats qui ont produit sur la Chambre l'impression la plus générale et la plus profonde. Les pétitionnaires demandaient que, si l'esclavage n'est pas immédiatement aboli, une époque soit fixée du moins, après laquelle il ne pourra plus exister. La commission concluait au renvoi des pétitions à M. le président du conseil et à M. le ministre de la marine. Il est probable que si les partisans de l'esclavage eussent eu le bon esprit de se taire, le renvoi eût été prononcé sans éclat, et l'on sait par expérience ce qu'il advient des pétitions ainsi renvoyées. Mais un député délégué des colonies, M. Jollivet, a été assez mal inspiré par ce qu'il a regardé comme le devoir de sa position particulière, pour venir parler du danger immense qu'il y aurait à fixer l'époque à laquelle l'abolition aura lieu, et pour invoquer la loi de 1845, qui a posé, comme base de l'affranchissement, avec l'instruction morale et religieuse donnée aux esclaves, le pécule et le rachat. M. J. de Lasteyrie a été amené alors à entretenir la Chambre de la façon dont était exécutée aux colonies cette loi de 1845, à laquelle beaucoup de partisans de l'abolition la plus immédiate possible s'étaient ralliés comme devant, si elle était sincèrement observée, faire arriver sans secousse au résultat désiré. Cette loi est méconnue, inobservée par la magistrature, non appliquée par le gouvernement. Les assertions de M. de Lasteyrie ont été si précises, les faits qu'il a cités étaient si odieux, que la Chambre a renvoyé cette discussion à la séance suivante pour que réponse y pût être faite s'il en était une à y faire. Mais lundi M. Ledru-Rollin est venu compléter l'épouvantable tableau d'atrocités inouïes et impunies dont nos colonies sont le théâtre; la Chambre entière était transportée de la plus douloureuse indignation. En vain quelques orateurs ont voulu occuper la tribune, les cris n'ont cessé, le silence ne s'est rétabli que quand y a paru M. le ministre de la marine et des colonies, que chacun y appelait pour s'expliquer. M. de Mackau a eu le malheur de débuter par dire que si les faits qu'on venait de citer *se reproduisaient*, ils ne demeureraient pas impunis. La discussion n'a plus présenté alors que le spectacle d'une déroute pour l'administration. En vain le ministre a cherché à excuser la façon dont la loi de 1845 était appliquée, à justifier les fonctionnaires et magistrats qui l'appliquent; ce n'était plus à eux, c'était au cabinet lui-même qu'on s'en prenait. M. Dupin, s'armant de l'étrange aveu de M. de Mackau, s'est étonné qu'on ne punît aux colonies que les récidives; il a demandé, exigé au nom de la Chambre qu'on y organisât la justice; et ces pétitions sur lesquelles le ministère avait fait prononcer l'ordre du jour par la chambre des pairs quelques séances auparavant, ont été renvoyées par la chambre des députés, à l'unanimité, y compris les députés-ministres, à M. le président du conseil, à M. le ministre des colonies et à M. le garde des sceaux.

La discussion des fonds secrets de la police a également fourni à quelques orateurs de l'opposition le motif d'une revue des actes qui tiennent à la moralité de l'administration. M. Lherbette a fait entendre des reproches sévères; M. Desmousseaux de Givré a tenté d'agiter le parti conservateur lui-

M. le lieutenant-colonel Courby de Cognord.

même. M. le ministre des finances a répondu à M. Lherbette par son apologie; M. le ministre de l'intérieur n'a pas répondu, non plus que les autres ministres, et la loi a été votée par 276 votants à la majorité de 220 boules blanches contre 56. Une partie de l'opposition n'a point pris part au vote.

Fête du roi. — Tandis que des feux d'artifice, des mâts de cocagne, des théâtres et des danses se préparent à Paris pour fêter le 1er mai, les préfets de tous les départements ont informé les maires des villes que les intentions du roi étaient que sa fête fût célébrée uniquement par des actes de bienfaisance et de charité. On y emploie les fonds qui étaient destinés aux réjouissances publiques.

Commerce extérieur. — La diminution que nous signalions, il y a huit jours, dans les recettes des impôts indirects, s'est également fait sentir dans les recettes des douanes. Pendant le premier trimestre de cette année, les droits de douane perçus n'ont produit que 32,969,595 fr., tandis qu'ils avaient donné 36,221,037 f. en 1846, et 34,278,442 f.

en 1845. Il faut cependant remarquer que l'année dernière les droits sur les céréales étaient comptés pour 5,082,651 f.; et que cette année, à cause de la franchise, il n'a été perçu que 1,034,499 fr.

Il y a eu diminution de consommation sur le coton en laine, les fils de lin et de chanvre, le suif, les laines, les salpêtres, le plomb, les toiles.

D'un autre côté, nous notons une augmentation sur le cacao, le café, le cuivre, la fonte, les graines oléagineuses, le saindoux, la houille, l'huile d'olive, le poivre et les sucres.

Dans le mois de mars dernier, la mise en consommation du coton en laine n'a été que de 28,702 quintaux métriques; elle avait été de 61,351 quintaux en 1846. Nous remarquons la même décroissance pour les laines dont on n'a acquitté que 9,619 quintaux, au lieu de 16,503 en 1846. Ces résultats indiquent la souffrance de nos établissements industriels. Pour les cotons, le haut prix de la matière première, et le défaut de débouché des produits fabriqués, pèsent doublement sur notre industrie.

Tahiti. — Le courrier de Chine a apporté des nouvelles de Tahiti du 9 janvier dernier, annonçant que les indigènes se sont rendus et ont fait leur soumission au nouveau gouverneur français peu après son arrivée. — La paix et la bonne intelligence étaient rétablies partout; cependant la reine Pomaré se refusait encore à revenir à Tahiti, malgré les offres généreuses du gouverneur, et continuait à habiter l'île de Raiatea, où elle s'était retirée.

Algérie. — Pendant qu'un prisonnier d'Abd-el-Kader, le lieutenant-colonel Courby de Cognord, recueille à Paris des témoignages de sympathie pour les dangers qu'il a affrontés, pour les maux qu'il a si courageusement soufferts, pendant que la cour le fête et l'accueille, pendant que *le Moniteur de l'Armée* ouvre une souscription pour lui offrir un sabre d'honneur, arrive un prisonnier de la France qui, s'il n'est pas appelé à exciter le même intérêt, éveillera à coup sûr une non moins vive curiosité. Bou-Maza, qui a débarqué à Toulon, est en ce moment à Marseille et sera bientôt, dit-on, à Paris. Ce schériff n'a point été capturé comme prisonnier, ainsi que le bruit en avait d'abord couru; il s'est rendu de lui-même, renonçant à la guerre, déclarant son rôle terminé et ses efforts impuissants devant l'ascendant des armes françaises.

Voici d'autres nouvelles d'Alger et des provinces :

«Nous avions vu arriver la veille à Alger, avec un appareil presque égal à celui qui accompagnait la réception du kalifa Ben-Salem, l'ex-aga Bel-Kassem-ou-Kassi, le second personnage de l'ouest de la Kabylie, et le vieux Bou-Chareub, l'un des fauteurs les plus énergiques de la résistance que nous avons rencontrée naguère dans ces montagnes. Le maréchal les a reçus à leur descente de cheval, et a été très-satisfait de leurs paroles. Hier, 19 avril, Ben-Salem, Bel-Kassem-ou-Kassi, le kalifah Mahidein, le kalifah de Mascara; Si-Brahim-Oulid-Osman-Bey, de passage à Alger pour aller visiter la France, et plusieurs autres chefs de la province d'Oran, qui voyagent avec lui, ont eu l'honneur de dîner chez le maréchal. »

Une dépêche télégraphique d'Alger, parvenue le 25 à Paris, est venue annoncer que ces conférences avaient heureusement abouti et que la soumission de la Kabylie du Jurjura est définitivement assurée et réglée. Les montagnards se reconnaissent sujets et tributaires de la France. Le tribut annuel sera payé en deux fois et porté à Alger. Aucun ennemi de la France ne sera reçu dans les montagnes. Les Européens isolés pourront voyager en toute sûreté dans l'intérieur du pays; les routes seront maintenues libres et sûres par les soins des tribus et de leurs chefs. En vertu de ces conditions et tant qu'elles seront respectées par les Kabyles, le maréchal gouverneur général s'engage au nom de la France à ne pas faire pénétrer nos colonnes dans cette contrée.

L'importance et l'utilité d'une pareille convention frapperont naturellement tous les esprits. Cette grande expédition de la Kabylie, dont il avait été question si souvent, devient inutile. Par là se trouve résolu le fâcheux dissentiment qui s'était élevé entre la commission du budget et le ministre de la guerre, au sujet de cette expédition.

Egypte. — On travaille sans relâche, dans l'arsenal d'Alexandrie, à l'armement d'un grand bateau à vapeur sur lequel le vice-roi compte faire la traversée d'Egypte en France.

Grèce et Turquie. — Si l'on en croit une correspondance de Constantinople, du 7 avril, adressée à la *Gazette d'Augsbourg*, la plupart des ministres turcs sont pour la guerre. On dit que Reschid, seul, pense que la Porte-Ottomane ne doit pas attaquer la première. La Porte-Ottomane médite aussi sérieusement la guerre contre le bey de Tunis; elle ne veut plus écouter de conseils, et a déclaré qu'elle ne souffrirait aucune intervention, étant résolue à procéder les armes à la main contre le bey de Tunis, pour recouvrer ce qu'elle appelle ses droits.

Les plus récentes nouvelles d'Athènes annoncent que des événements graves ont eu lieu en Laconie. Une des villes les plus importantes du Péloponèse pour son commerce, le débouché des productions de la riche province de Lacédémone, Gythion, vient d'être saccagée et en partie détruite dans une collision qui a éclaté, à l'occasion des élections municipales, entre les Mavromichalis et les Tzanetakis.

Espagne. — La correspondance de Madrid n'a été remplie pendant quelques jours que de détails sur les bouderies qui règnent parfois entre la reine et son auguste époux. On lisait dans une lettre datée de Madrid, du 18 avril, au *Journal des Débats*: «On espérait voir aujourd'hui le roi et la reine se rendre ensemble à l'église d'Atocha, mais il paraît que vers le moment fixé pour sa sortie le roi s'est retiré dans ses appartements. On dit que quelques démarches officieuses du patriarche des Indes auprès du roi n'auraient pas abouti complétement au résultat désiré. » Mais, Dieu soit loué! le lendemain le même correspondant a pu écrire, et le même journal imprimer : «C'est avec un vif plaisir et un grand intérêt que le public de cette capitale a eu la satisfaction de voir aujourd'hui sortir le roi et la reine ensemble du palais. »

M. Olozaga passe pour être fort bien vu de la reine, et le ministère Pacheco n'aurait point à craindre, si l'on en croit le bruit public, d'être remplacé par un cabinet du parti modéré, mais bien plutôt par un ministère dont M. Olozaga serait le chef. On dit que l'une des questions sur lesquelles le cabinet actuel serait loin d'être parfaitement d'accord est celle de la restitution des grades au général Espartero et de la rentrée de l'ancien régent en Espagne. M. Salamanca penche beaucoup pour ce dernier parti, qui serait une concession importante au parti progressiste; mais il rencontre de l'opposition parmi ses collègues. — Le général Narvaez a dû quitter Madrid pour se rendre à son poste à Paris.

Portugal. — La France, l'Angleterre et l'Espagne sont convenues d'intervenir en Portugal. Le comte de Thomar, ministre plénipotentiaire de Portugal à Madrid, en a fait une demande officielle au ministère espagnol, qui, après avoir délibéré en conseil des ministres, a résolu d'envoyer une division de 4,000 hommes sous les ordres du général Manuel Concha, qui récemment a fait un voyage à Paris. Déjà, dans la journée du 19, quelques bataillons d'infanterie, deux compagnies du génie et une batterie d'artillerie sont partis de Madrid, sous les ordres du général comte Vista-Hermosa, dans la direction du Portugal. On n'a pas encore de détails sur le débarquement de troupes alliées à Lisbonne; les lettres antérieures à cet événement représentent la situation du pays sous les couleurs les plus sombres. Les insurgés menacent la capitale. La reine a remplacé son cabinet. Toutes les ressources dont pouvait disposer le gouvernement étaient épuisées, et le prix des denrées à Lisbonne augmentait dans une proportion effrayante. Les billets de la Banque étaient descendus à moitié de leur valeur, et encore les changeurs refusaient-ils de les prendre, nonobstant le décret de la reine. On disait même que la Banque avait été obligée de fermer ses comptoirs, et que les directeurs, craignant des vengeances des agitateurs, s'étaient réfugiés sur un bâtiment de guerre anglais. Dans les campagnes environnantes la détresse était aussi très-grande; partout on ne voyait que désolation et misère.

Irlande. — D'après des nouvelles d'Irlande données par le *Times*, il y a eu des manifestations tumultueuses à Youghall, dans le comté de Cork, et à Tuam et Bonagher, dans le comté du Roi. Dans les deux premiers endroits rien de sérieux n'est arrivé, mais dans le dernier le désordre avait un peu de gravité; une compagnie du 25e régiment a rétabli l'ordre. Le peuple criait à tue-tête dans les rues : «Du travail ou du sang! (*work or blood!*). »

Prusse. — Les correspondances de Berlin nous ont fait connaître tous les détails de la discussion de l'adresse. Elle s'était ouverte par une vive discussion sur le compte rendu de la séance précédente, publié dans la *Gazette universelle*. Il s'agissait de rectifier l'expression *dank adresse* (adresse de remercîments), dont la feuille officielle s'était servie pour qualifier le projet de réponse au discours du roi, projet qui ne renferme pas seulement des expressions de reconnaissance.

L'Adresse des Etats a été remise dans la journée du 21 au roi par l'intermédiaire du commissaire royal. Le conseil des ministres s'est réuni aussitôt pour délibérer sur la réponse à faire aux Etats; dans cette réponse assez longue, et où le pouvoir législatif est discuté, le roi annonce aux États son intention de les réunir de nouveau d'ici à quatre ans. La session actuelle pour les pétitions, dont la durée avait d'abord été fixée à quatorze jours, est prolongée de cinq jours.

Des lettres de Berlin du 22 avril annonçaient que, la veille, quelques troubles y avaient eu lieu à l'occasion de l'augmentation du prix des pommes de terre, qui avaient été payées au marché au delà de 18 francs l'hectolitre. Le désordre avait commencé par le pillage des pommes de terre au principal marché; les perturbateurs étaient allés ensuite enfoncer la maison d'un boulanger où s'était réfugiée une marchande de pommes de terre. Dans la soirée, des rassemblements se sont formés sur quelques points de la ville; des dégâts ont été commis dans plusieurs boutiques de boulangers et de confiseurs, et on a lancé des pierres dans les fenêtres de quelques hôtels. L'arrivée des troupes a mis un terme à ces désordres sans qu'il fût besoin d'avoir recours à aucune mesure coërcitive; cependant quelques pierres ont été aussi lancées contre les soldats.

Dans la matinée du 22, la police a fait afficher une ordonnance contre les rassemblements; néanmoins les troubles ont continué, et presque toutes les boutiques de boulangers et de bouchers ont été prises d'assaut. Les troupes ont dû faire plusieurs charges; 175 personnes ont été arrêtées. — A Landsberg et à Osterode, des désordres du même genre ont également éclaté.

Bohême. — La misère générale a occasionné à Prague des désordres parmi les ouvriers. Il a fallu appeler la force armée pour disperser les attroupements. On dit que le sang a coulé.

Haiti. — Le parti qu'a pris le président Soulouque, de conserver le ministère populaire et capable choisi par son prédécesseur a inspiré une confiance générale. Les chambres haïtiennes se sont assemblées le 11 mars, et ont bien accueilli le discours du président, dans lequel on remarquait le passage suivant : « La nation haïtienne a toute raison d'être satisfaite de la conduite du gouvernement français envers elle; la France n'a pas été indifférente aux calamités qui ont frappé notre malheureux pays, ni aux crises terribles qui l'ont ébranlé. Le peuple haïtien doit faire tous les efforts en son pouvoir pour remplir ses obligations avec honneur, et je compte pour cela sur son concours sans réserve. Ce sera le premier objet de mon gouvernement. »

Indes hollandaises. — On a reçu des nouvelles de Batavia jusqu'au 28 février dernier. Le sultan Tjokru-Adi-Nougrel, qui, pendant trente-deux ans, avait administré pour le roi de Hollande le district de Madura (Java), et qui était décoré des insignes de commandeur de l'ordre royal du Lion Néerlandais, venait de mourir à l'âge de soixante-neuf ans.

Chine. — Les journaux et les correspondances de la Chine du 1er mars annoncent la disgrâce du célèbre Houang, gouverneur de la province de Canton, le négociateur associé jusqu'ici à Ki-Yng dans tous les traités qui ont été passés avec les étrangers.

La frégate la *Cléopâtre* est arrivée de Manille le 13 février au mouillage de Macao, où l'attendaient la corvette la *Victorieuse* et la frégate la *Gloire*, commandée par M. Lapierre, capitaine de vaisseau, qui remplace l'amiral Cécille dans le commandement de la station française en Chine.

Etats-Unis et Mexique. — Par le paquebot à voiles le *Raimbow*, entré à Liverpool le 22, on a reçu des nouvelles intéressantes du théâtre de la guerre. Le commodore Connor avait débarqué devant la ville de la Vera-Cruz le corps d'armée du général Scott, fort de 12,000 hommes. Immédiatement après sa mise à terre, l'armée de siége, divisée en trois corps, s'est avancée vers la place pour l'investir. Les journées des 11 et 12 mars ont été employées à prendre position. Toutes les communications avec l'intérieur ont été coupées, et l'on s'est emparé du chemin de fer et de l'aqueduc qui fournit des eaux à la ville. La ligne des assiégeants s'étendait sur une circonférence d'environ cinq à six milles, qui, se resserrant peu à peu, s'est approchée des murs jusqu'à la portée du canon, et est exposée d'un côté au feu du fort d'Ulloa. Jusque-là, sauf quelques légères escarmouches, l'ennemi n'avait opposé aucune résistance; mais, le 13, il a ouvert le feu, et dès le matin les batteries de la place ont commencé de tirer. Les assiégeants, qui n'ont pas encore eu le temps de disposer leurs batteries, et dont les principales ressources en artillerie de siége ne sont pas encore débarquées, n'ont pas répondu. Le général Scott attend, pour commencer le bombardement, que tous les préparatifs soient terminés. On estime à 4,500 hommes la garnison de la Vera-Cruz, et ses approvisionnements à cinq semaines de vivres. Les nouvelles s'arrêtent au 12 mars. L'armée américaine était pleine d'ardeur et se flattait, non toutefois sans prévoir de grandes pertes, de s'emparer de la place, ainsi que du château, dont l'attaque était confiée à l'escadre et devait avoir lieu le 20, avec l'assistance du vaisseau de ligne l'*Ohio* et de la frégate à vapeur le *Mississipi*, qui étaient attendus pour ce jour-là.

Quant au général Taylor, il occupait la position d'Agua-Nueva, que les Mexicains lui avaient abandonnée. «Le dernier corps de l'armée mexicaine, écrivait-il à la date du 1er mars, nous a quittés ce matin et a pris sa route du côté de San-Luis. Il est certain que l'ennemi est en pleine retraite et très-désorganisé. Les hommes désertent par troupes ou meurent misérablement de faim. Je viens de lancer un petit corps de cavalerie jusque sur Encarnacion pour inquiéter la retraite. »

Selon les rapports officiels, l'armée mexicaine, forte avant les combats de 20,000 hommes, aurait perdu de 1,500 à 2,000 hommes tués ou blessés, et environ 3,000 déserteurs. L'armée des Etats-Unis, qui comptait en ligne 3,400 hommes, aurait, de son côté, perdu 264 hommes tués, 450 blessés et 26 hommes dont le sort est inconnu.

Désastres et accidents. — Des détails sont arrivés sur l'épouvantable incendie de Bucharest, que nous avons dû nous borner à annoncer dans notre dernier numéro. L'incendie a éclaté dans une maison particulière, le 4 avril, et a continué ses ravages pendant les journées des 5, 6 et 7. Beaucoup d'individus ont perdu la vie; trois ou quatre mille ont perdu toute leur fortune; deux mille maisons environ ont été la proie des flammes. La maison du consul général de Grèce, des palais et des habitations splendides de boyards, une église et plusieurs couvents ont été entièrement consumés. On évalue la perte à plus de 80 millions, dont la plus grande partie sera supportée par le commerce.

— Une poudrière située non loin de Carlsruhe, aux environs d'Ettlingen, a sauté le 15 avril. Six personnes ont péri.

— Le 22, à quatre heures et demie du matin, un accident est arrivé sur le chemin de fer du Nord. Pendant que l'on remisait des wagons vides de marchandises à la station de Saint-Just, le train de Bruxelles est arrivé; les signaux d'arrêt ont ralenti sa marche; il a néanmoins heurté ces wagons de manière à en briser et à en faire sortir deux de la voie. Le train étant presque arrêté, le choc a été à peine senti dans le convoi, et aucun voyageur n'a été même contusionné. Le replacement sur la voie des wagons de marchandises a occasionné un retard de deux heures et demie. Au moment où la voie venait d'être débarrassée, et où l'on se remettait en marche, un employé de l'administration des postes, en voulant, malgré les agents de la compagnie, se mêler personnellement de la manœuvre, s'est trouvé pris entre deux tampons, et il est tombé, grièvement, peut-être mortellement blessé.

Nécrologie. — On écrit de Turin : « L'Italie vient de perdre une de ses brillantes illustrations dans la personne de M. le baron Albert Nota, mort subitement le 18 avril 1847, à l'âge de soixante-douze ans. D'abord membre renommé du barreau de Turin, sa ville natale, il fut ensuite secrétaire des commandemente de Son Altesse Royale Charles-Albert de Carignan; et plus tard, quand ce prince monta sur le trône de Sardaigne, intendant général des provinces de Pignerol et de Coni. Ses œuvres dramatiques, qui le mettront au premier rang des auteurs comiques de notre âge, sont pour la plupart pleines d'intelligence de la scène antique et moderne, et écrites plus purement, mais avec moins d'originalité que les comédies du Molière italien. Doué d'un caractère ferme et indépendant, Albert Nota se montra, dans toutes les phases de sa vie politique et littéraire, administrateur intègre et écrivain impartial. »

— Le lieutenant-colonel sir Walter Scott d'Abbotsford, seul fils survivant du célèbre romancier, vient de mourir au Cap, où il avait relâché en revenant de Madras en Angleterre. Sir Walter était né en 1801, et occupait l'emploi de

lieutenant-colonel au 15e de hussards; la baronnie est éteinte, mais la propriété d'Abbotsford passe au jeune Walter Scott Lockhart, sous-lieutenant au 16e de lanciers, fils unique de l'éditeur du *Quarterly-Review* et petit-fils de l'auteur de *Waverley*.

Chronique musicale.

Le mois d'avril a poursuivi jusqu'au bout sa course au travers des accords et des mélodies, favorisé par la température qui, redevenue passablement froide au moment où l'on ne s'y attendait guère, a retenu dans Paris les amateurs d'harmonies naturelles. Les premières pousses de lilas n'exécutent pas encore leurs mystérieux *crescendo*; force est donc de demander à l'art, providence des plaisirs citadins, les jouissances que la nature, paresseuse cette année, ne permet pas encore de goûter. Les virtuoses en profitent; et les concerts ne discontinuent pas. Cependant, on commence à prévoir la fin très-prochaine de la campagne musicale. Les principaux athlètes plient bagage. La Société des concerts du Conservatoire a donné sa dernière séance. Elle ne le cédait en rien à celles qui l'ont précédée. On en peut juger par le simple énoncé du programme. C'était d'abord l'admirable symphonie en *la*, de Beethoven, avec son sublime andante, que le public de ces matinées se garderait bien de ne pas faire répéter. Aussi n'a-t-il pas manqué de crier *bis*, pour n'en pas perdre l'habitude. C'était ensuite un chœur du seizième siècle, chef-d'œuvre de simplicité, de pureté, de clarté; la perfection, en un mot, de ces qualités inestimables et rares. M. Godefroid est venu, après cela, ravir en extase l'auditoire le plus difficile, par le prestige inouï des effets qu'il sait tirer de la harpe, et dont lui seul apparemment a le secret; car, à moins de l'avoir entendu, il est impossible de se figurer cet instrument aussi riche de nuances opposées, aussi puissant de sonorité, qu'il l'est entre ses mains. Le succès de M. Godefroid est le plus complet peut-être que jamais soliste ait obtenu aux concerts du Conservatoire. Pour qui comprend bien la valeur de ces mots, il ne peut y avoir d'éloge plus flatteur ni plus grand. Une scène avec chœur, des *Mystères d'Isis*, de Mozart, et l'ouverture de la *Chasse du jeune Henri*, de Méhul, ont terminé cette belle séance musicale. Ce dernier morceau, exécuté avec une verve sans égale, a excité le plus vif enthousiasme. Mais aussi, est-il un poëme lyrique plus achevé, dont le plan soit mieux conçu, l'action plus habilement conduite? comme on en suit avec intérêt toutes les péripéties! et jamais le langage vague et confus des sons a-t-il revêtu une forme plus précise et plus intelligible? quelle gloire n'est-ce pas pour l'école française d'avoir vu naître et briller dans son sein un artiste de génie tel que Méhul! On ne saurait trop regretter que les théâtres lyriques et les concerts ne nous donnent pas plus souvent l'occasion d'applaudir à ses chefs-d'œuvre. *Joseph*, *Uthal*, *Stratonice*, *Ariodant*, *Euphrosine et Coradin* fourmillent de beautés dont la génération présente ne soupçonne pas l'existence. On y peut puiser à pleines mains. Pourquoi ne pas le faire? Il serait pourtant bien facile de varier ainsi les programmes des concerts. C'est la seule critique qu'on soit en droit d'adresser à la Société des concerts du Conservatoire. Depuis vingt ans qu'elle existe, son répertoire a roulé presque sans cesse sur le même fond. Le service qu'elle a rendu à l'art est incontestable, en rendant familières à une partie du public parisien les formes véritablement épiques des symphonies de Beethoven. Mais enfin cette partie du public est relativement bien minime, et les symphonies de Beethoven, quelque magnifiques qu'elles soient, ne sont pas les seules œuvres qu'il importe de connaître dans l'immense domaine de l'art. Elles ne sont même qu'une face du génie de leur auteur. Il ne serait pas moins intéressant d'en voir les autres. Une de celles-ci nous a été signalée, cette année, hâtons-nous de le dire, par l'exhibition d'un ouvrage posthume, d'une forme et d'une pensée tout autres que ce qu'on avait jusqu'à présent entendu du même maître. *Les Ruines d'Athènes* montrent de quelle façon originale et grandiose Beethoven comprenait la musique au point de vue théâtral, ou, pour mieux dire, le mélodrame. Car cette œuvre n'est pas autre chose; et c'est à la scène qu'il la faudrait voir pour en jouir complétement, avec l'illusion des décors, des costumes, de l'action, et tous ces autres prestiges dont on fait trop légèrement fi, en les reléguant au rang des accessoires, toutes les fois que, par un faux esprit de bon ton classique, on se croit obligé de chausser le cothurne, pour paraître avoir le goût plus élevé que personne. Plût au ciel que quelque directeur de théâtre eût l'heureuse idée de représenter convenablement cet ouvrage! La musique de nos mélodrames français est si barbare, si ridicule, qu'on ne peut pas concevoir la possibilité de chefs-d'œuvre lyriques en ce genre. Ecoutez cependant ces dix morceaux que Beethoven a écrits pour *les Ruines d'Athènes*; ce duo des deux jeunes Grecs pleurant l'antique liberté, si plein de mélancolique poésie; ce chœur de derviches, au chant fanatique, d'une expression sauvage, au rhythme tourbillonnant, qu'il est impossible d'écouter sans éprouver le vertige; cette marche turque, tellement empreinte d'une couleur locale criarde, malfaisante et brutale, qu'elle semble une négation ou une subversion de l'art, dont elle est pourtant un résultat bien surprenant quoique bizarre; enfin cette autre marche avec chœur, si dissemblable de la précédente par la noblesse de pensée, l'ampleur de style, la richesse de coloris, qu'on dirait d'un grand cri de joie et de reconnaissance, sorti des profondeurs d'une âme pénétrée d'une foi vive en l'avenir, au moment où cet avenir de liberté, de bonheur et d'amour se dévoile à ses regards. Cette analyse sommaire de quelques fragments de l'œuvre posthume de Beethoven n'offre pas, à coup sûr, le moindre rapport avec ce qu'on pourrait dire de la musique de nos grosses pièces de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu-Comique; mais elle donne singulièrement envie de voir mettre à la scène le drame entier des *Ruines d'Athènes;* et avec celui-là *le Roi Estienne*, œuvre du même genre, mais d'un esprit, d'une couleur et d'un caractère différents, qu'on n'a pas encore dite au Conservatoire, et qui mérite autant de l'être.

La seule symphonie nouvelle qu'on y ait donnée cet hiver est de M. Onslow, tout récemment composée. On y retrouve toutes les qualités supérieures des autres œuvres de cet illustre membre de l'Institut. Mais M. Onslow, malgré son nom exotique, est né Français; il a de plus l'agrément de vivre encore et très-bien, grâce à une fort belle fortune qui le rend tout à fait indépendant du bon plaisir de MM. les directeurs et éditeurs. Or, naître en France et vivre encore, sont deux conditions qui, chez nous, exposent un artiste à se voir, jusqu'à d'autres temps, contester son propre mérite, au profit de morts que souvent il surpasse, ou de vivants étrangers qui ne l'égalent pas. Que M. Onslow se console en pensant que les éditions de ses productions instrumentales se multiplient en Allemagne, où l'on n'a pas les mêmes raisons de déprécier leur valeur réelle.

Nous espérions entendre à la dernière séance du Conservatoire une œuvre nouvelle qui devait piquer la curiosité publique. C'est un *Prométhée* de M. Halévy, qu'on a répété, et dont on a dit beaucoup de bien. D'où vient qu'on ne l'a pas exécutée?... Vingt ans de glorieuse existence sont-ils donc, comme quelques personnes l'assurent, une durée si longue, que la caducité d'un corps se trouve au bout de cette carrière?... Nous avons de la peine à le croire. Quoi qu'il en soit, M. Halévy a retiré son *Prométhée*, au grand désappointement des amateurs, à qui l'annonce d'une nouveauté artistique sérieuse avait fait venir, comme on dit, l'eau à la bouche.

La quinzaine musicale s'est encore signalée par le dernier concert de l'Œuvre de la Miséricorde, dans lequel on a exécuté une remarquable symphonie en *mi* bémol de Spohr, dont le public des concerts du Conservatoire n'aura pas eu les prémices, en supposant qu'on la lui fasse connaître un jour, lorsqu'on y voudra bien ouvrir une voie plus large aux artistes vivants. Le *Paulus* de Mendelsshon, remplissait la seconde partie du programme de cette soirée. Chœurs et orchestre ont fait leur devoir de la façon la plus louable, avec beaucoup d'ensemble, d'énergie et de précision. Aussi l'effet a-t-il été des plus satisfaisants, malgré l'esprit trop uniformément sévère et le style trop scientifique de cette œuvre, pour un public qui n'y est pas accoutumé.

Le dernier concert de M. Henri Vieuxtemps a eu lieu le lendemain. Il est impossible de décrire l'enthousiasme que le talent de ce célèbre violoniste a excité. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a dans Paris une riche pépinière d'instrumentistes, qu'on y a entendu les plus fameux virtuoses connus, et que pas un, sans en excepter les noms les plus illustres, n'y a obtenu de plus chaleureux ni de plus justes applaudissements. Les compositions de M. H. Vieuxtemps sont en outre, chose bien rare aujourd'hui, aussi remarquables que son exécution. Ses concerts peuvent se comparer aux plus beaux modèles en ce genre, et ses fantaisies sont toujours beaucoup plus musicales que les nombreux morceaux en général qui portent maintenant ce nom. En un mot, M. H. Vieuxtemps n'est pas seulement un violoniste, c'est un artiste véritable, dans la belle acception du mot.

La charmante cantatrice de salon, ce délicieux rossignol qu'on nomme madame Sabatier, a donné son concert aussi la quinzaine dernière. Le talent léger, doux et coquet de cette gracieuse artiste s'est fait principalement applaudir dans l'air du *Pré aux Clercs*; M. Alard, le jeune et brillant professeur du Conservatoire, a joué l'accompagnement de violon obligé. C'était un des plus ravissants duos qu'on puisse entendre, une lutte artistique pour laquelle il était impossible de ne pas se passionner. A propos de duo, n'oublions pas de dire qu'on a beaucoup applaudi aussi, dans la même soirée, celui de *Guillaume Tell*, chanté par M. Levasseur, qui n'est malheureusement plus à l'Opéra, et M. Roger, qu'on aura le plaisir d'y voir peut-être bientôt.

Qui croirait que, par ce temps de libre épanouissement, de nombreuse et prodigieuse éclosion de pianistes, on rencontre encore des virtuoses ignorés, qui se tiennent cachés, bien que leur mérite soit à la hauteur des plus renommés? Nous pouvons en citer au moins un, que nous avons entendu dernièrement dans une réunion presque intime, et qui nous a fait une telle impression que, dussions-nous blesser sa modestie et paraître indiscret, nous ne pouvons résister à trahir son incognito. M. Adrien Codine, nous l'espérons, sera, dans peu connu comme il doit l'être, si, cédant aux sollicitations de ses amis, il se décide à se produire devant le public. Il est vrai qu'il n'a pas un nom composé d'une infinité de consonnes; mais cet obstacle n'est pas absolument invincible, et n'empêchera pas M. Codine de se placer, comme son ami M. Prudent, au rang des Liszt et des Thalberg. Nous sommes de ceux qui désirent ardemment que les beaux-arts en France n'aient, sous aucun rapport, rien à envier aux pays étrangers.

Nous n'en sommes pas moins des plus empressés à rendre justice au mérite, de quelque part qu'il vienne, et nous devons aujourd'hui réparer un retard involontaire, en inscrivant dans notre *Chronique* le nom d'un nouveau *maestro*, qui dernièrement a eu le plus heureux début. M. Biletta, dans une matinée donnée sous le patronage des plus beaux noms de l'aristocratie parisienne, a fait exécuter plusieurs de ses compositions. Elles se distinguent par une mélodie élégante, des motifs pleins de fraîcheur, une habileté d'instrumentation peu commune, enfin, par l'arrangement et la disposition des voix, dont l'entente est parfaite. A toutes ces qualités, on reconnaît les bonnes traditions de la belle école italienne. M. Biletta est élève de Rossini. Parmi ses morceaux de musique religieuse, ceux qu'on a le plus applaudis, sont : le chœur *Santa Madre*; un duo pour baryton et ténor; un duo pour soprano et contralto; et le chœur final de son œuvre sacrée. Quant aux mouvements de gaieté, de verve, d'entrain, de *brio*, qu'exige parfois le genre profane, M. Biletta a prouvé qu'il savait s'y livrer avec le même succès, dans un chœur de buveurs, que M. Bettin et quelques choristes de l'Opéra ont fort bien chanté.

L'école musicale russe n'a pas voulu non plus être en reste dans le violent conflit de notes auquel le public parisien vient d'assister, et dont nous ne pouvons que succinctement rédiger le bulletin, tant les événements en sont multiples. La Russie est un des pays les plus abondants en chants nationaux. Toute la population, dit-on, y chante, en se livrant à ses divers travaux, ces mélodies caractéristiques qui n'ont point de nom d'auteur. Mais jusqu'à présent, on ne connaît de ce pays que très-peu de compositions musicales proprement dites. Les œuvres de Bérésosky, de Béligradoki, de Tépiow, ont eu cependant quelque célébrité dans le siècle dernier, malgré la préférence que tous les czars et czarines n'ont cessé d'accorder aux maîtres étrangers à leur patrie, depuis Pierre le Grand qui apprit à jouer du violoncelle d'un musicien de la chapelle du duc Charles-Ulric de Holstein Gottorp. Aujourd'hui, le colosse du Nord ne se borne pas à des tentatives d'opéra russe, mais encore un genre symphonique original paraît vouloir sortir de son sein, franchissant tout à coup, d'un bond rapide et hardi, les degrés que toutes les écoles artistiques dans leur enfance ont parcourus à tâtons, d'un pas lent et embarrassé. La seule chose à craindre en pareil cas, c'est que l'art ne dépasse le but, ou tout au moins ne se dévoie étrangement de son chemin. Cette crainte nous semble pleinement justifiée par les compositions de M. Tropianski. Dès son début, il nous fait entendre une œuvre lyrique intitulée *la Versatilité du sort*. En l'écoutant, on se demande si l'on assiste à un concert, ou bien à un cours de la Sorbonne. On croit avoir tout dit lorsqu'on a défini une pareille spéculation de l'esprit humain : de l'art métaphysique. Quant à nous, nous avouerons humblement que nous n'y avons rien compris, et nous suspendrons pour le moment toute opinion sur la nouvelle école de musique russe, aux beautés de laquelle M. Tropianski ne nous a pas encore pu convertir.

Voici maintenant une soirée musicale dont le programme n'a pas la forme ordinaire. Elle commence bien comme tous les autres concerts; mais elle finit comme une représentation théâtrale, par l'exécution d'un opéra-comique en un acte. Dans la première partie on applaudit M. J. Offenbach violoncelliste; dans la seconde, M. J. Offenbach compositeur dramatique. Nous applaudirions volontiers aussi le talent de ce virtuose, si ce n'était qu'il emploie trop fréquemment, à notre avis, certains moyens d'effet extra-musicaux, empruntés à l'art de la saltation, très-fort prisé des Grecs et des Romains, mais que nous n'aimons pas voir empiéter, comme il fait, sur le domaine de la musique pure. L'opéra-comique représenté dans cette soirée a pour titre *l'Alcôve*; il est de MM. de Forges, Leuven et Roche. La musique de M. J. Offenbach se distingue particulièrement par une gaieté bouffonne de bon aloi; ce qu'on trouve rarement aujourd'hui. Ainsi, le meilleur morceau de la partition est l'air de Sauvageot, le personnage comique de la pièce. Il est fait avec beaucoup d'esprit. On a généralement remarqué que le jeune *maestro* ne se tient pas assez en garde contre certaines réminiscences qu'il lui serait très-facile d'éviter. Nous lui recommandons encore de ne pas hésiter à couper un adagio, si beau qu'il soit, quand il n'est pas en situation. M. J. Offenbach nous paraît d'ailleurs doué d'une assez heureuse facilité pour ne pas craindre de sacrifier un morceau... Une jeune actrice des plus jolies, mademoiselle Rouillé, a très-gracieusement joué et chanté le rôle de Mariette. Les autres rôles étaient remplis par MM. Grignon, Barbot, Jacotot, et deux anonymes.

Enfin, dimanche dernier, quatre ou cinq matinées musicales avaient lieu à la fois, comme pour se hâter d'en finir avant l'arrivée définitive des beaux jours. A la salle de la rue Favart, c'était la sixième exécution de *Christophe Colomb*, avec son succès et ses *bis* accoutumés; à la petite salle du Conservatoire, la dernière séance de musique de chambre de MM. Hallé, Alard, Franchomme et Casimir Ney; dans les salons de M. Hesselbein, la dernière matinée des frères Dancla; à la salle Herz, l'audition d'un nouvel instrument, nommé le *violoclave*. Un instrument nouveau, dans le temps où nous sommes, aura pour tout le monde quelque peu l'air d'une véritable superfétation. Quant aux instrumentistes qui, pareils à MM. Alard et Dancla, consacrent leur talent à la propagation des sublimes chefs-d'œuvre que Haydn, Mozart et Beethoven composèrent pour l'intimité des *dilettanti* sérieux, c'est différent, personne ne se plaindra qu'il y en ait jamais trop.

Et ce n'est pas tout. Un nouveau ballet et un opéra-comique nouveau : voilà ce dont nous aurions encore à entretenir nos lecteurs. Mais nous préférons remettre à huitaine le compte rendu de ces deux premières représentations, afin que *l'Illustration* puisse traiter, selon son habitude, avec tous les égards qu'ils méritent, nos deux théâtres lyriques royaux, et que nous ayons l'espace convenable pour vous raconter les aventures d'*Ozaï*, et les vertus du *Bouquet de l'Infante*.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

L'an dernier, à pareille époque, Paris possédait son *lion*, un conquérant, un illustre *sabre*, Ibrahim-Pacha. Heureux Paris! voici encore un lion qui vient tout exprès pour toi du désert. C'est Bou-Maza, un prince des croyants, une façon de prophète, quelque chose de plus rare assurément qu'un guerrier. Captif volontaire, ce rival d'Abd-el-Kader exerce déjà parmi nous quelque prestige par le rôle qu'il a rempli; sa jeunesse et sa grave beauté feront le reste. Grâce à la présence de ce jeune lion, l'orientale va redevenir à la mode tout le long de cet été.

En attendant, la curiosité publique se partage entre les re-

présentations de la troupe espagnole et les courses de chevaux; on peut dire néanmoins que là comme ailleurs le spectacle n'est qu'un prétexte. L'attrait principal, c'est le monde qui s'y rend, on se plaît à le voir et à en être vu; à la veille de se séparer pour les plaisirs de la villégiature, on n'est pas fâché de se dire un adieu pompeux au milieu des étoiles de la salle Ventadour ou en plein soleil du Champ-de-Mars.

La saison des courses s'est ouverte officiellement dimanche. Le casse-cou nautique de Berny n'était qu'un prélude. Dépêchons-nous de dire que *Ballerina*, *Liverpool*, *Hoch* et *Club-Stick* se sont partagé les prix. Sur le turf, nous sommes toujours, comme les chevaux et les coureurs, extrêmement pressés d'en finir et d'arriver. L'avant-veille, une course plus importante avait eu lieu ailleurs. Quatre concurrents étaient descendus dans l'arène, chacun sur son Pégase respectif. D'après ce langage, il devient évident que nous allons nous occuper de la dernière élection académique et parler du turf littéraire. Sur ce terrain-là, ce ne sont pas toujours les plus légers qui arrivent en première ligne, et touchent le but: témoins MM. Saintine et Emile Deschamps, lesquels ont obtenu l'un 6 voix, et l'autre 0. Jamais le docte aréopage ne s'était montré si ardent à la bataille, jamais il n'avait déployé un personnel si nombreux. L'Académie était au grand complet pour choisir et couronner.., qui? M. Ampère ou M. Vatout. Les paris étaient ouverts comme au Champ-de-Mars: M. Vatout possède de bonnes jambes, mais M. Ampère a plus d'haleine, il est mieux dressé et plus fort en bouche. Aussi M. Ampère est-il arrivé, premier, porté par vingt voix, suivi de très-près par son concurrent, qui en a réuni seize. M. Ampère, philologue distingué, écrivain d'un grand sens et d'un excellent goût, s'est donc assis au fauteuil de Bossuet, qui fut aussi le fauteuil de M. Bigot. Ce choix judicieux a rempli de joie la Sorbonne et l'Abbaye aux Bois.

La semaine a été éloquente, et les *speakers* ont donné partout. Un spirituel Anglais, d'ailleurs plein de préventions, selon l'habitude des gens d'esprit, établit dans ses lettres qu'un bon *speaker* est un *artisan*, tout comme un bon cordonnier, l'un artisan en paroles, l'autre artisan en cuirs, et que ces deux métiers peuvent s'acquérir également par la pratique. Il est certain que ces deux fonctions ne sont pas absolument incompatibles; les exemples ne nous manqueront pas lorsque nous éprouverons le besoin d'en citer. En attendant, voici un mot sur un *speaker* contemporain, lequel toute sa vie, avocat ou juge, procureur royal ou législateur, a plaidé toutes les compatibilités. «Quelle éloquence!» s'écriait un de ses admirateurs en l'écoutant l'autre jour à la Chambre, quelle élévation! — Oui, oui, lui répondit-on, une éloquence tout à fait au niveau du *parquet*.

La misère exerce toujours ses ravages dans la capitale. On a constaté depuis quelques jours une dizaine de décès par inanition. Un pauvre ouvrier, voyant naguère un de ses camarades humecter des croûtes duriuscules pour pouvoir s'en rassasier: «Peste, l'ami! lui dit-il, c'est du nanan, et nous donnons dans la friandise.» Quelques alarmistes commencent à se lamenter au sujet de la rareté du numéraire; l'explication de ces plaintes n'est-elle pas donnée tous les jours par la *Gazette des Tribunaux?* Ce ne sont que décès d'avares morts sur des sacs d'écus, que mendiants expirant de misère sur des monceaux de richesses. Comment l'argent circulerait-il abondamment lorsque tant de mains avides le thésaurisent? il y a des bouges où l'or abonde comme l'eau dans les réservoirs. Sous cette impression romanesque, les voleurs ajoutent à leur affreux métier des complications effroyables: c'est ainsi qu'hier encore le meurtre de la veuve Dalke a révélé des détails qui vont grossir le volume déjà si enflé et si ténébreux des sanglants mystères de Paris.

Mais il ne s'agit plus de broyer du noir, nous voici au Gymnase.

Une Femme qui se jette par la fenêtre vous représente encore une de ces jolies histoires que M. Scribe dévide si bien. Admirez plus que jamais cet esprit créateur: un mari jeune et débonnaire, la jeune femme *enfant gâtée*, la belle-mère brouillonne, un oncle raisonneur. Ne voilà-t-il pas de beaux ingrédients, pour composer une comédie toute neuve! cela est inventé d'hier et n'avait jamais servi; allons, nous disions-nous, il faut nous résigner à revoir *la Jeune Femme colère*, *la Belle-Mère et le Gendre*, etc. Mais l'événement a trompé notre attente, cette *Femme qui se jette par la fenêtre* cède à un mouvement de fureur et de dépit, mais sa malice est prudente, petite chute et grand effet: on tombe sur une meule de foin sans la moindre égratignure. Cependant voici l'effroi du mari et la brouillonne de mère qui tempête. Il faut que monsieur s'humilie devant madame et lui demande pardon pour cette liberté grande qu'elle a prise; alors vient l'oncle d'Havrécourt, un homme de bon conseil; il arrête le mari au bord du précipice où il va se jeter, lui et sa femme, pour tout de bon cette fois. Point de folle concession à madame; il lui a plu de sauter par la fenêtre, c'est par la fenêtre qu'elle rentrera. Voilà notre ultimatum, et nous n'en rabattrons rien. Et la jeune femme, qui au fond a gardé son bon sens, c'est-à-dire tout

Théâtre du Gymnase. — *La Femme qui se jette par la fenêtre.* — D'Havrécourt, M. Ferville; Raoul, M. Deschamps; — Gabrielle, mademoiselle Melcy; Jane Shoppe, mademoiselle Anna Chéri.

son amour d'épouse, se décide à l'ascension. La fenêtre est bien élevée, mais bast, l'échelle est longue, et là haut notre jeune mari nous attend. En vérité, il n'y a rien de plus, si ce n'est la grâce, la finesse, l'observation délicate, le vif et le plaisant, ces assaisonnements que prodigue sans fin ni relâche cet inépuisable esprit. Ce joli petit feu d'artifice, tiré en l'honneur du mariage et de la concorde conjugale, a été très-bien servi par Ferville et Deschamps, par mademoiselle Anna Chéri, pour la première fois tout à fait digne de son nom; et enfin par mademoiselle Melcy, charmante personne dont le talent grandit et dont la grâce et les succès consolent le Gymnase de l'absence de mademoiselle Rose Chéri.

Mais, à propos de Rose Chéri, il faut bien vous dire le grand succès qu'elle obtient à Londres. On voit accourir à ses représentations la société la plus distinguée des trois royaumes: la reine, les ministres, les lords, le corps diplomatique, la cour et la ville veulent entendre Hélène, Irène-Rebecca; on ne comprend pas toujours là-bas, comme il fau, drait les comprendre, ces petites intentions raffinées à la mode au Gymnase, et que mademoiselle Rose Chéri exprime le plus naturellement du monde; mais on l'écoute toujours avec charme, parce qu'elle dit les mots comme il faut les dire; c'est un art exquis, une simplicité adorable, une grâce parfaite. Cependant la pudeur britannique a mis le *veto* sur *Clarisse*: les Anglais croiraient commettre un sacrilége s'ils assistaient à la représentation de l'œuvre mutilée de leur plus grand romancier.

Aux Variétés, fête complète! Bouffé dans un vaudeville-Dubarry, quatre actes de pompons, de situations scabreuses, de mots croustillants, une intrigue à la cour, hommes masqués, femme enlevée, l'Opéra, la Camargo, le pavillon de Luciennes, Rameau, Louis XV et le perruquier Léonard, c'est un *méli-mélo* qui émoustille, un tableau curieux, un spectacle étourdissant un peu hasardé. Bouffé, qui représente le perruquier Léonard, le héros de cette *grivoiserie*, y met tout son esprit et toute sa verve. L'auteur, M. Clairville, se plaît trop à remuer des malpropretés. Mademoiselle Déjazet disait ce soir-là: «Ils n'ont pas mis assez de fleurs pour cacher le tombereau.»

A leur tour, la Gaîté et l'Ambigu ont eu leurs belles soirées. *La Duchesse de Marsan* vous représente une de ces pièces que l'adresse expérimentée de M. Dennery sait machiner à merveille et pour le plus grand bonheur de l'assistance. Les événements s'y accumulent dans des proportions grandioses; on marche au milieu d'un intéressant cortége de femmes séduites, de mères abandonnées, d'enfants mis à mort, de trahisons qui réussissent, de forfaits accomplis, et puis enfin, on sort de cette vallée de larmes, l'œil humide, le cœur soulagé, car le doigt de Dieu a débrouillé l'écheveau, il a séparé le bon grain d'avec l'ivraie; l'aïeul a béni son petit-fils, le frère innocent a pardonné au frère égaré; les enfants ressuscitent et retrouvent des pères qui se prêtent à toutes les reconnaissances; les mères sont des vestales, la moitié des scélérats se repent et s'amende, tandis que l'autre moitié persévère dans le mal et finit par recevoir son châtiment. La représentation de ce mélodrame dure six heures; l'exemple donné par *la reine Margot* a porté ses fruits.

Cependant nous préférons au spectacle de ces catastrophes bourgeoises l'épopée que M. Desnoyer chante en l'honneur de *Jeanne d'Arc* à la Gaîté. C'est un drame conçu et composé avec art. L'auteur, détachant soigneusement du fatras des chroniques les détails les plus caractéristiques de la vie de l'héroïne, les a fondus dans sa fresque en conservant à chacun son vrai sens et sa couleur. C'est tour à tour la prière, le chant de guerre, l'hymne de mort; c'est la vierge inspirée, la vierge-soldat, la vierge martyre; M. Desnoyer a dramatisé une biographie d'ailleurs si dramatique. Son drame est animé, pathétique et patriotique. Il y a longtemps que la Gaîté n'avait obtenu un succès aussi complet, aussi mérité.

Nous venons d'être édifiés sur le *Jockey-Club* par un procès récent qui a causé beaucoup de sensation dans le monde parisien. Ce cercle n'est pas précisément *ce qu'un vain peuple pense*. Fondé pour l'amélioration des races de chevaux en France, on se plaisait à gratifier chacun de ses membres d'une foule de coursiers et d'un imposant cortége de tandems, de grooms et de bulls-dogs. A l'aspect d'un de ces gentlemen on croyait infailliblement à la présence de quelque nabab en tournée ou d'un Rothschild anonyme. Maintenant le charme est détruit. Voici la vérité telle qu'elle est sortie toute nue de la bouche d'un avocat. Douze francs cinquante centimes de cotisation mensuelle, il n'en coûte pas davantage pour figurer sur ce livre d'or. Aux jours des solennités, le Jockey-Club a son banquet qui se paye cinq francs par tête! Il serait difficile de se donner une réputation de Robert le magnifique à meilleur marché, et il n'est point douteux que, sur ce certificat de bonne vie et mœurs, nombre de pères de la province ne s'empressent de recommander à leurs fils l'affiliation au Jockey-Club comme mesure d'économie.

Tous les journaux ont inséré une invitation scientifique par laquelle M. Gannal conviait des amateurs à une matinée d'exhumation et d'embaumement. La missive qui se colporte au nom de l'habile chimiste n'est point, comme on le pourrait croire, surmontée du cyprès ou du saule pleureur emblématique; la plante favorite de ce conservateur par excellence, c'est la violette, probablement parce que la violette *embaume*, l'emblème y est toujours. Mais voici venir un conservateur mortuaire d'un autre genre: il s'agit d'un liquoriste qui remplace l'urne antique par un bocal et se propose de procéder à l'embaumement par voie d'infusion. Cependant certains esprits timorés commencent à s'étonner sérieusement de la tolérance que l'autorité accorde à ces exercices d'une affreuse cuisine, annoncés et, qui mieux est, pratiqués si publiquement.

Colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.

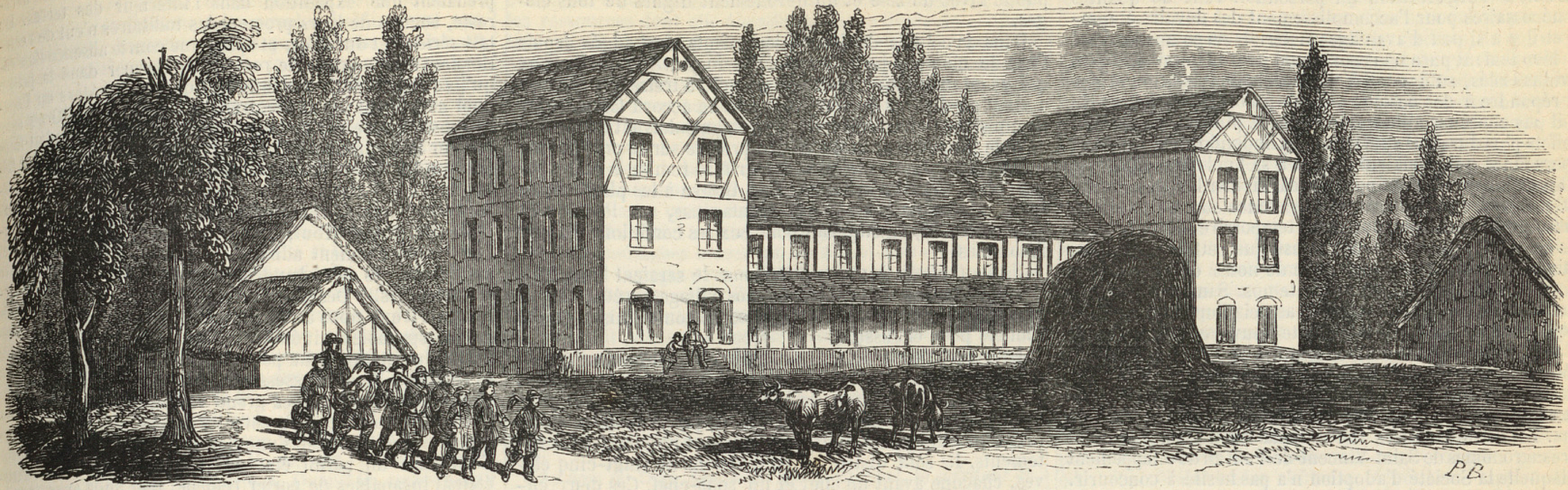

Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. —Ferme de Merles, exploitée par les jeunes colons.

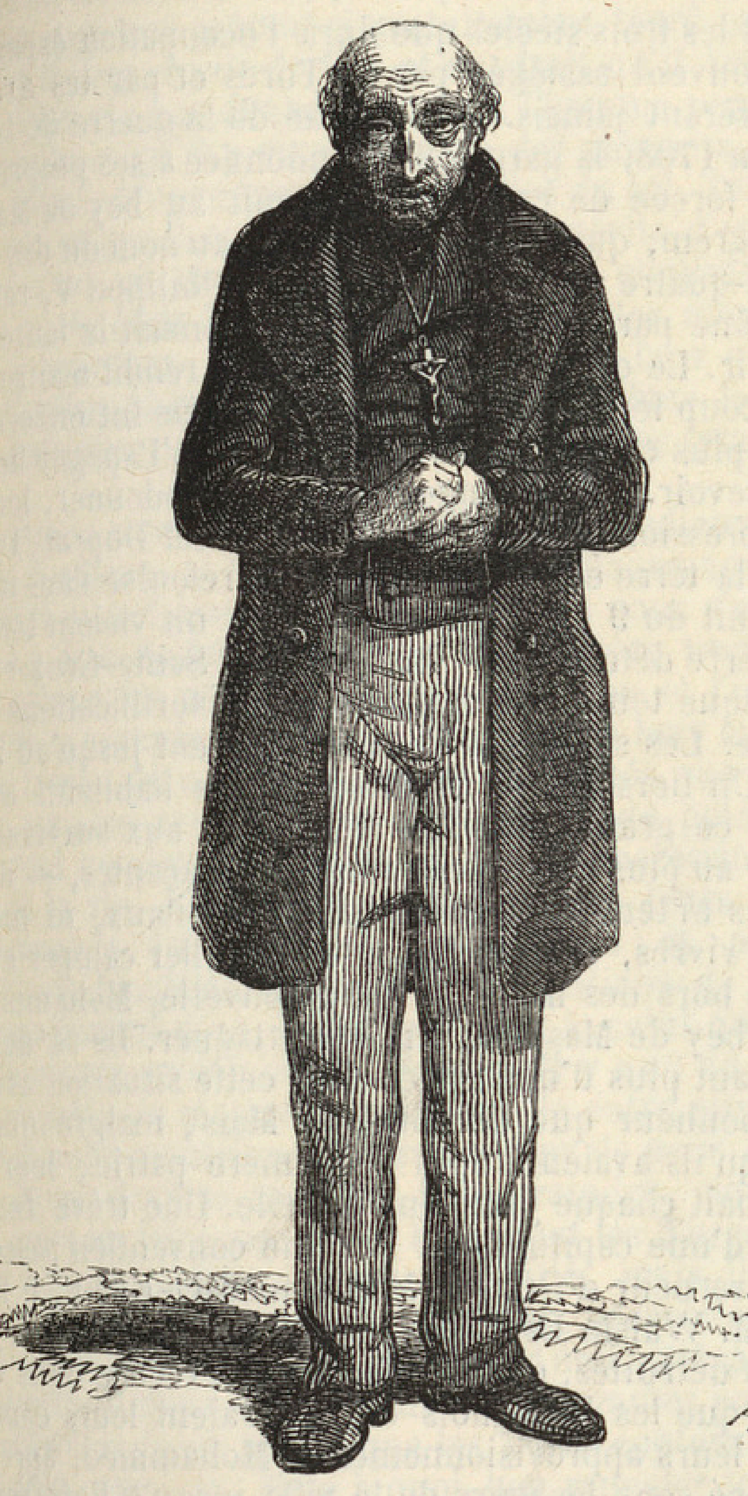

Le père Prevost, instituteur de la colonie du Mesnil-Saint-Firm

Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. — Costume des jeunes colons.

Entre Breteuil et Montdidier, près de l'endroit où la route qui réunit ces deux villes traverse le chemin de fer du Nord, au pied de l'énorme remblai sur lequel se trouve la station de Breteuil, le voyageur se rendant à Amiens peut apercevoir sur sa gauche un établissement d'une élégante rusticité. C'est d'abord un corps de logis principal vaste et bien aéré, terminé à chacune de ses extrémités par une aile en retour; puis plusieurs bâtiments accessoires, tels qu'étables, bergeries, ateliers divers, etc. Le tout est entouré de jardins fruitiers et potagers et de terres sur lesquelles on peut apercevoir les effets d'une vaste et intelligente exploitation. De jeunes enfants, vêtus de costumes rustiques, mais propres et uniformes, sont les laboureurs de ces champs paisibles, guidés qu'ils sont par des hommes dont le premier abord révèle une profonde conviction religieuse unie à une grande douceur. Sans le crucifix qui orne leur poitrine, on prendrait ces derniers pour de bons cultivateurs entourés de leurs enfants, et se livrant aux rudes travaux des champs. Ces hommes dévoués, ce sont les frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul; ces jeunes laboureurs sont les colons du Mesnil-Saint-Firmin, enfants trouvés, pour la plupart, ou abandonnés, ou orphelins sans asile, tous voués au malheur.

Un homme de sens et de cœur, M. Bazin, propriétaire d'une des plus vastes exploitations agricoles de France, frappé de la misère, de l'état d'abandon dans lequel il voyait la plupart des enfants trouvés, voulut, dans la limite de ses facultés, porter remède à tant de maux. C'est alors qu'a pris naissance l'établissement dont nous allons esquisser le rapide développement. C'est au Mesnil-Saint-Firmin que la société formée à Paris pour l'adoption des enfants trouvés a pu de suite mettre en œuvre ses bienfaisantes intentions, tout en n'ayant qu'à continuer sur une plus grande échelle le plan si sage et dont M. Bazin recueillait déjà de si heureux fruits.

Une association formée à Paris en 1843 sous le patronage des noms les plus honorables pour venir, par la voie d'adoption, au secours des enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres, résolut d'organiser sur les différents points de la France des colonies agricoles, dans lesquelles les enfants, tout en étant sérieusement élevés aux travaux de la campagne, devaient en outre recevoir une éducation morale et religieuse, et une instruction primaire en rapport avec leur état.

Mais d'abord, il fallait former près de Paris une colonie que l'on pourrait appeler *spécimen*. Le conseil d'administration savait combien c'est une chose grave et difficile que de créer un établissement d'un genre entièrement nouveau; aussi avait-il résolu d'attendre patiemment une occasion favorable, plutôt que de céder à un empressement fort légitime sans doute, mais qu'il pourrait avoir à regretter plus tard. Plusieurs propositions lui furent faites; mais, après un mûr examen, aucune n'avait paru pouvoir être adoptée, lorsque le conseil de la société fut mis en rapport avec M. Bazin, qui avait devancé depuis longtemps les essais que la Société voulait tenter.

M. Bazin, comprenant qu'il pouvait assurer à son œuvre tout le développement qu'il désirait en la rattachant à la Société d'adoption, vint demander à celle-ci son concours. De son côté, la Société comprit quels avantages il y avait pour elle dans l'offre de M. Bazin, qui mettait à la disposition de cette Société naissante, outre son expérience sur la matière, des bâtiments et un matériel tout organisés, des exploitations régulières et en voie régulière de rapport, enfin un personnel déjà initié à la pratique de l'éducation, et rompu, sous une direction habile et dévouée, aux fatigues d'une vie laborieuse.

Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. — Dortoir.

Des membres de la Société furent chargés de se rendre sur les lieux pour y apprécier par eux-mêmes l'exacte situation des choses, et sur leur rapport, il fut décidé que la proposition de M. Bazin serait accueillie.

Cependant, usant d'une prudente réserve, le conseil de la Société voulut attendre que l'expérience vînt confirmer les excellentes impressions produites par un premier examen; dans cette pensée, il ne contracta pas immédiatement une association définitive, et demanda seulement à la colonie du Mesnil-Saint-Firmin, de recevoir, moyennant un prix de pension, les enfants que la Société adopterait.

Ces placements ont été effectués pendant deux années. La surveillance dont la Société n'a cessé pendant ce temps d'entourer la colonie lui a donné la conviction que cet établissement, par son organisation, par la nature de l'éducation qu'y reçoivent les enfants, par le dévouement des personnes qui s'y consacrent, et notamment celui de son directeur, M. l'abbé Caulle, répondait complétement au but qu'elle s'était proposé, et, à compter du 1er juillet 1845, la Société d'adoption a pris complétemnet à son compte la colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.

Disons d'abord un mot sur le personnel de la colonie.

Pour quiconque s'est occupé de fondations de la nature de celle du Mesnil-Saint-Firmin, une des difficultés les plus graves c'est l'organisation du personnel. Tant de qualités sont nécessaires pour l'accomplissement des devoirs à remplir, et il y a si peu d'avantages matériels en compensation! Si le dévouement purement personnel peut inspirer quelques individus isolés, suffira-t-il à un recrutement continu et devant répondre à des besoins chaque jour plus étendus? Ne faut-il pas chercher ailleurs un élément plus fécond et dont les effets plus durables survivent aux individus? M. Bazin et les personnes qui prenaient intérêt à sa fondation ont pensé que le sentiment religieux pouvait seul vivifier l'œuvre et qu'il était nécessaire de substituer l'existence successive d'une association à l'existence purement temporaire des individus. Mais en même temps ils ont pensé que cette association, destinée à féconder une entreprise de notre époque, devait se former avec les idées de notre temps. Sans méconnaître les mérites de quelques-unes des associations déjà existantes qui auraient paru propres à cette nouvelle œuvre, ils ont cru qu'aucune n'y serait aussi complétement propre qu'une association nouvelle, créée en vue du but spécial qu'elle devait aider à atteindre, et chez laquelle la vie religieuse présidait seulement comme une inspiration à une vie toute pratique. Tel est le caractère fondamental de l'association des Frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul au développement de laquelle la Société d'adoption n'a pas hésité à concourir. Cette corporation religieuse, mais composée uniquement de laïques, a pour objet de fournir des directeurs ou des contre-maîtres aux colonies agricoles d'enfants pauvres. Travailleurs avant tout, les frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul, n'ont d'autre uniforme que celui du travail, et s'ils se distinguent des autres agriculteurs, c'est par leur abnégation personnelle, par leur dévouement à l'œuvre commune, par ce sentiment intérieur d'une récompense divine qui double encore leurs forces et remplit leur cœur d'une bonté nouvelle.

La colonie de la Société d'adoption est située, comme nous l'avons déjà dit, près de Breteuil, arrondissement de Clermont, à environ dix myriamètres de Paris, partie sur la commune de Rouvroy, au lieu dit Merles, partie sur celle de Mesnil-Saint-Firmin.

Les terres présentent une étendue de cent trente-cinq hectares, dont la colonie jouit à divers titres.

Merles est le siége proprement dit de la colonie; c'est à Merles que réside le directeur et que réside ce noyau de frères contre-maîtres, sans lequel il n'y a pas d'avenir possible pour les établissements de cette nature. Leur nombre est aujourd'hui de douze. Bien que le dévouement de tous soit égal, et que tous semblent avoir un égal droit aux témoignages d'estime et de reconnaissance de la Société d'adoption, il en est un cependant que son âge nous autorise à mentionner hors ligne : c'est M. Prevost, vieillard riche, d'une longue expérience, et qui, entouré de la vénération de ses frères, est le Nestor agricole de la colonie.

Ce sont les contre-maîtres et les enfants qui accomplissent tous les travaux d'exploitation de la ferme, car on ne saurait trop le répéter, les enfants reçoivent, dans toute la vérité du mot, une éducation agricole; ils labourent, ils donnent à la terre toutes ses cultures, font la moisson, battent les récoltes, soignent les bestiaux, font le service de la vacherie, de la laiterie, etc., etc., sont appliqués en un mot, suivant leur âge, leurs forces et leur intelligence, à toutes les parties du service intérieur et extérieur d'une ferme.

Merles peut contenir aujourd'hui quatre-vingts enfants environ.

Quoique Merles soit, en réalité, le siége de la colonie, des raisons de haute convenance ne permettent pas de placer dans cet établissement ceux des services généraux qui ne peuvent être confiés qu'à des femmes; ces services, ainsi que la division des plus jeunes enfants, ont été établis à une courte distance de Merles, au Mesnil-Saint-Firmin, dans le lieu où M. Bazin a commencé la fondation de son œuvre philanthropique.

L'établissement du Mesnil-Saint-Firmin est situé sur le corps de ferme même de M. Bazin.

Quelque réserve que nous désirions y mettre, il est nécessaire que nous disions, et c'est un fait accepté par tous, que l'établissement de M. Bazin présente l'ensemble le plus complet d'exploitation agricole qu'il y ait en France; il réunit en effet à une vaste exploitation de terres ces industries si accessoires, si précieuses à l'agriculture, savoir : une briqueterie, une sucrerie, une féculerie, une distillerie, une huilerie, une vinaigrerie, une brasserie, une forge, un atelier de charronnage.

Tous ces ateliers sont ouverts aux jeunes colons, et doivent contribuer à en faire, pour l'époque de leur placement au dehors, d'excellents valets de ferme.

Par l'existence simultanée de Merles et du Mesnil-Saint-Firmin, la Société d'adoption fait une double expérience également intéressante dans l'un et l'autre cas. A Merles, elle dirige l'exploitation, elle travaille pour son propre compte, elle est propriétaire et fermière; au Mesnil, les enfants travaillent pour le compte de M. Bazin, qui leur paye un prix de journée. A Merles, la Société d'adoption résoudra le problème d'une colonie agricole se suffisant à elle-même; au Mesnil, elle éprouvera quelles ressources pourront se créer les enfants devenus ouvriers.

Les bâtiments du Mesnil suffisent aujourd'hui à contenir cinquante enfants; ils sont destinés à en recevoir par la suite jusqu'à cent vingt. Ils se composent de plusieurs corps de logis à usage de classe, dortoir, réfectoire, cuisine, logement des sœurs, lingerie, buanderie, infirmerie et ateliers de travail.

Là, comme à Merles, c'est aux frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul qu'est confiée la direction des enfants.

Les soins de la lingerie, de l'infirmerie et des plus jeunes enfants sont remis à des sœurs de Saint-Joseph, ces simples et courageuses civilisatrices qui sont allées porter la lumière, l'amour et la dignité du christianisme jusqu'à Manah (Guyane), et qui desservent plusieurs de nos établissements publics avec un zèle et un dévouement dignes de tous éloges.

Dans la colonie du Mesnil les enfants sont admis depuis l'âge de cinq ans jusqu'à seize. La majeure partie de ceux qui y sont maintenant sont âgés de huit à treize ans; il y en a vingt au-dessous de sept ans. Par un accord fait avec les commissions administratives, les enfants doivent rester à la colonie jusqu'à leur majorité. On prélève sur le prix de leur travail une somme destinée à leur être remise à cette époque. Mais, avant ce moment, si on trouve à les placer d'une manière sûre et qui leur soit avantageuse, on le fait avec empressement, en stipulant pour eux les conditions les plus favorables.

Ils sont élevés à peu près comme le seraient les enfants des métayers ou des colons de nos villages, vêtus de gros drap l'hiver; ils portent la blouse en toute saison et des souliers pour chaussure.

Leur nourriture est frugale, mais abondante et saine; ils ont de la viande quatre fois par semaine, et le reste du temps une soupe, des légumes, de la salade ou des fruits, selon la saison. Ils se servent eux-mêmes, et, jusqu'au plus jeune, tous font leur lit, balayent leur dortoir et nettoient leurs vêtements. Ils sont distribués en divisions de vingt-cinq élèves, chacune ayant un chef et un sous-chef. Ces deux enfants veillent à ce que les élèves de leur division tiennent en ordre leurs vêtements et ne négligent pas les soins de propreté si nécessaires à la santé et à la bonne tenue. La faible portion d'autorité qu'exercent ces élèves, et les légers priviléges dont elle est accompagnée, excitent et développent chez les enfants une salutaire émulation.

Des soins paternels sont donnés aux jeunes colons. Si les enfants vont travailler au loin, et qu'on puisse craindre pour eux ou l'excès de la chaleur ou la pluie, une rustique et légère voiture, renfermant les vivres de la journée et une tente commode, leur est donnée; ils la conduisent joyeusement, et peuvent s'abriter contre l'orage ou se garantir au moment du repos contre la chaleur.

Les personnes qui auront eu occasion de visiter cet utile et bienfaisant établissement auront sans doute été frappées comme nous de l'air de bien-être et de douce satisfaction qui règne sur les visages frais, quoique brunis par le hâle, des colons du Mesnil; ce bien-être, cette douce satisfaction, sont les biens qui appartiennent aux familles bien unies. C'est que la colonie est effectivement une famille; c'est que ces enfants abandonnés ont trouvé des parents indulgents et affectueux, qui depuis le moment où ils ont été remis entre leurs mains n'en ont éprouvé que les marques du plus tendre intérêt, et leur ont toujours mis de bons exemples sous les yeux; c'est que ces enfants, destinés au malheur depuis leur naissance, en ont reçu les soins si nécessaires dans le bas âge, et, outre l'instruction matérielle, qui en fera des hommes utiles, l'instruction si simple, si facile à inculquer à de jeunes âmes, la science et le goût de l'honnêteté.

Si l'association pour l'adoption a beaucoup fait, il lui reste beaucoup à faire : avec de la persévérance, et elle en a, dans quelques années le sort des enfants trouvés du sexe masculin sera assuré, espérons-le, sur tout le sol de la France. Mais il lui reste encore à pourvoir au sort des filles, malheureuses créatures que la misère et l'abandon ne poussent que trop souvent au déshonneur, et du déshonneur au crime.

Un mois en Afrique.

Voir t. VIII, p. 245, 405; t. XI. p. 21 et 69.

V.

LA FRANCE A ORAN.

Les Espagnols étaient entrés à Oran au mois de mai 1509, ils en sortirent définitivement au mois de mars 1792. En en exceptant une interruption de vingt-quatre années, — de 1708 à 1732, — leur occupation dura donc près de trois siècles. Ces trois siècles furent entièrement perdus pour la cause de la civilisation. Au lieu de marcher, même d'un pas lent, dans les voies du progrès, cette province de l'Afrique du nord dont Oran est la capitale rétrograda assez vite vers la barbarie. Elle était plus inculte et moins peuplée au départ des Espagnols qu'à leur arrivée. Mieux eût valu pour elle qu'elle fût restée sous la domination des Berbères ou des Maures. Il y a plus de ressources dans le bandit que dans le lazzarone. La piraterie d'ailleurs offre quelques-uns des avantages du commerce; elle rend actifs, industrieux les hommes qui s'y adonnent. En outre, certaines idées plus larges, plus élevées, plus honnêtes que celles qu'ils possèdent déjà, font tôt ou tard partie du butin dont ils s'emparent. Pour les peuples comme pour les individus il n'est pas de pire condition que l'immobilité; le travail est un devoir, l'oisiveté un crime qui heureusement porte sa peine avec lui.

L'histoire de l'occupation d'Oran par les Espagnols ne diffère en rien de celle de la conquête. Ne cherchez pas des hommes parmi les acteurs qui y jouent un rôle, vous n'y trouverez que des moines et des condottieri. Les moines changèrent les mosquées en églises, fondèrent des couvents et établirent l'inquisition; les condottieri construisirent ou firent construire par des *présidarios* ou condamnés des forts, des casernes et des magasins d'une irréprochable solidité. Cette tâche achevée, ils ne s'en imposèrent aucune autre. Ils se couchèrent tous à l'ombre et s'endormirent d'un paisible sommeil. De temps en temps l'inquisition, pour les distraire, brûlait un juif. C'étaient de bons chrétiens et de braves soldats : ils remplissaient avec une exactitude exemplaire leurs devoirs religieux; et quand les infidèles venaient menacer leur culte et troubler leur repos, ils les défendaient avec l'intrépidité d'une lionne à laquelle des chasseurs ont enlevé ses lionceaux. Quelquefois, mais rarement, ils entreprenaient une expédition dans l'intérieur des terres. Du reste, aucune de leurs promenades militaires n'eut de résultats sérieux et durables, et après une courte absence ils s'estimaient fort heureux de revenir s'enfermer dans la prison qu'ils s'étaient bâtie sur le rivage de la mer. Alors un Espagnol ne pouvait pas se montrer sur les remparts d'Oran sans s'exposer à recevoir un coup de fusil. Quand on voulait faire pâturer le troupeau de la place hors des fortifications, il fallait que les *Moros de la paz* (les Maures de la paix), les tribus tout à fait sûres, *los de tota seguridad* poussassent auparavant plusieurs reconnaissances dans la plaine. Le commerce était nul. Tout, même la viande, venait d'Espagne. Les Arabes n'étaient admis dans la ville que par la *Puerta del Barillo*, les yeux bandés, et après avoir été rigoureusement fouillés. « Dès son origine, dit l'auteur du remarquable manuscrit que nous avons déjà cité (1), le caractère de l'occupation espagnole avait été l'intolérance. Restreinte à une faible partie du littoral, et ne pouvant souffrir de musulmans dans le voisinage de ses possessions, elle fit le vide autour d'elle et parvint, dans un assez grand rayon, à transformer en solitude une contrée qui, sous les Romains et les dynasties musulmanes, avait été l'une des plus peuplées de l'Algérie. C'est dans un pareil état de choses, auquel les Turcs étaient incapables de porter remède, que nous avons trouvé le pays; circonstance qui a frappé certains esprits superficiels, trop prompts à conclure du dépeuplement à l'infertilité. »

Pendant les trois siècles que dura l'occupation espagnole, Oran fut souvent assiégée par les Turcs et par les Arabes; ils n'y entrèrent jamais. A l'époque de la guerre de la succession, en 1708, la garnison, abandonnée à ses propres ressources et forcée de capituler, la remit au bey de Mascara Bou Chelagrem, qui en prit possession au nom du dey d'Alger. Vingt-quatre ans après, en 1732, Philippe V, raffermi sur son trône par le traité d'Utrecht, commit la faute de la reconquérir. Le comte de Mortemart s'en rendit maître presque sans coup férir. Cette seconde conquête fut encore plus inutile et plus coûteuse que la première. L'Espagne finit par s'en apercevoir. Aussi songeait-elle à l'abandonner, lorsque, selon l'expression pittoresque de M. Pascal Duprat, Dieu la rejeta, et la terre elle-même sembla la refouler dans la mer. Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1790, un violent tremblement de terre détruisit une partie du fort Santa-Cruz et renversa presque toutes les maisons et les fortifications de la ville basse. Les secousses se renouvelèrent jusqu'au 22 novembre. Un tiers de la garnison et des habitants avaient péri dans ce grand désastre. Force fut aux survivants de s'éloigner au plus vite de ces ruines menaçantes, — ils n'avaient plus ni tentes, ni baraques, ni hôpitaux, ni médicaments, ni vivres, ni munitions, — et d'aller camper en rase campagne hors des murs. A cette nouvelle, Mohammed-el-Kébir, le bey de Mascara, vint les attaquer. Ils se défendirent pendant plus d'une année dans cette situation avec autant de bonheur que de courage. Mais, malgré quelques renforts qu'ils avaient reçus de la mère patrie, leur position devenait chaque jour plus difficile. Une trêve fut bientôt suivie d'une capitulation. Par une convention passée entre le gouverneur d'Oran et Mohammed-el-Kébir; il fut arrêté, dit M. Walsin Esterhazy, « que les fortifications ne seraient pas détruites, que la ville serait évacuée dans un délai fixé et que les Espagnols emporteraient leurs canons en bronze et leurs approvisionnements. Mohammed, après être resté campé sous les murs de la ville jusqu'à l'entière évacuation, y fit son entrée le premier jour de la mosquée du mois de Chaban de l'année 1200 (1792). Soixante ou quatre-vingts familles espagnoles étaient restées dans Oran lorsque les musulmans y entrèrent; mais elles ne s'y fixèrent pas et retournèrent bientôt dans leur patrie. Un seul Espagnol, que les Arabes appellent Tchico, bijoutier, fut pris par le bey à son service. Son fils, nommé Domingo, était encore à Oran il y a peu d'années. »

Pour peupler la nouvelle capitale de son beylick, presque entièrement déserte, Mohammed fit venir des habitants des diverses parties de la province. Mascara, Mazouna, Tlemcen, Mostaganem, Mazagran, etc., eurent leur part proportionnelle dans la répartition des maisons qui avaient appartenu aux chrétiens. Le bey garda pour lui-même, suivant la cession qui lui en fut faite par le pacha d'Alger Hassan, toutes les terres et les constructions qui formaient le domaine espagnol. Cependant Hassan, craignant que la possession d'une ville aussi forte n'inspirât au bey de cette province un trop vif désir de se rendre indépendant, envoya un *oukil* chargé de ses pleins pouvoirs, avec l'ordre de détruire une partie des fortifications espagnoles.

La domination turque fut à Oran ce qu'elle avait été, ce qu'elle était, à Alger, à Constantine, dans toutes les autres villes de la régence. Son histoire, que M. Walsin Esterhazy a le premier révélée à la France, n'est qu'une série ininterrompue de révolutions intestines et de révoltes extérieures. Quels services la cause de la civilisation pouvait-elle attendre de pareils conquérants? Ils viennent de l'Asie, ils professent la religion de Mahomet, ils continuent en Afrique la lutte que les Arabes ne soutenaient plus qu'avec mollesse contre l'Europe et le christianisme. Ils n'ont qu'une pensée, qu'un but, c'est de satisfaire le plus largement possible dans une lâche oisiveté toutes leurs passions sensuelles. Les jouissances de l'esprit et du cœur leur sont inconnues. Pour rassasier leurs appétits brutaux, tous les moyens leur semblent également bons, mais ils emploient la force de préférence. Cependant, leur fourberie surpasse peut-être leur cruauté. Diviser pour régner, telle est la principale règle de leur politique, du reste, aussi impitoyables envers les Arabes qu'envers les chrétiens. Rendons-leur toutefois la justice qui leur est due, s'ils ne furent jamais que des voleurs et des assas-

1) *Études de Topographie historique sur la province d'Oran.*

sins, ils surent du moins organiser si fortement et sur une si grande échelle le pillage et le meurtre, que, malgré leur petit nombre, ils parvinrent à rendre l'Europe leur tributaire et à dominer complétement tous les peuples établis avant eux dans le Maghreb. Regrettons aussi que tout en proclamant des principes entièrement opposés, la France n'ait pas cru devoir, après la conquête, employer dans l'intérêt de sa domination, c'est-à-dire de la civilisation, quelques-uns des moyens d'action dont les Turcs avaient eu l'instinct et le bonheur de se servir. Au lieu de les détruire et d'y renoncer il eût fallu, au contraire, les perfectionner en les moralisant.

Il s'est trouvé en France des écrivains qui, soit ignorance, soit manie de dénigrement et de contradiction, soit faiblesse d'esprit, ont protesté contre la conquête et la colonisation de l'Algérie. Les uns ne sont occupés depuis dix ans qu'à calculer sou pour sou ce qu'elles ont coûté et ce qu'elles coûteront, comme si les grandes questions humaines étaient de pures opérations de commerce; comme si, dans de telles questions, la France ne devait consulter que son intérêt matériel immédiat. D'autres, plus sensibles qu'économes, gémissent incessamment sur le triste sort des Arabes : à les entendre, nous leur avons volé leur patrie; nous confisquons à notre profit leur nationalité, leur liberté, leur fortune, nous violentons leur conscience. En un mot, nous sommes les bourreaux, et ils sont les victimes. Quand ils assassinent lâchement nos soldats dans un odieux guet-apens, ils méritent d'être comparés aux plus grands héros dont l'histoire a conservé les noms. Encore, je ne parle pas ici des talents et des vertus que leur prêtent si gratuitement leurs panégyristes. C'est là une erreur de fait et de droit qu'il importe de relever. Dieu n'a pas donné la terre à l'homme pour qu'il la laisse inculte et qu'il y vive de la vie des animaux, dans un honteux repos, des productions naturelles du sol. Tout peuple qui ne cultive pas la contrée qu'il habite mérite d'en être dépossédé; c'est un devoir pour les nations civilisées de lui tracer sa route et de le contraindre par tous les moyens possibles à y marcher. En fait, rien n'est plus faux que l'opinion prétendue philanthropique qui ne voit dans les Arabes que des patriotes justement soulevés contre des tyrans étrangers.

Nous étions venus les délivrer d'un joug odieux, insupportable, si odieux, si insupportable, que chaque année ils se soulevaient et se faisaient tuer par milliers pour s'en débarrasser. Au lieu de les ruiner par des impôts trop lourds, nous voulions les enrichir par le commerce et l'industrie. Ils étaient ignorants et superstitieux; nous leur apportions ce riche trésor de connaissances et de vérités que l'Europe civilisée amasse avec tant de patience et de peine depuis un si grand nombre de siècles, et dont la possession double le prix de la vie. Enfin nous leur laissions leurs champs, leurs troupeaux, leurs mœurs, leur religion; et, pour prix de si grands bienfaits, nous nous contentions de leur imposer le payement d'un impôt inférieur à celui que payent nos malheureux prolétaires de France. Il y a eu au début de notre conquête un malentendu déplorable entre eux et nous. Plus nous nous montrions généreux, plus ils nous croyaient faibles. Nous devions nous en faire craindre, nous avons préféré nous en faire aimer. Ils haïssaient les Turcs, qui les pillaient et qui les égorgeaient sans pitié, mais ils ne les méprisaient pas. Nous respections leurs propriétés et leur vie, et ils nous ont haïs et méprisés. Aussi, grâce à notre magnanimité, il nous a fallu cent mille hommes pour réprimer les révoltes de ces tribus que les Turcs contenaient avec 12 à 15,000 cavaliers. Mais à quoi bon rappeler toutes nos fautes passées? Nous les avons cruellement expiées. Notre plus grand tort a été de chercher à rapprocher, à unir leurs tribus divisées, éparses, à en former un peuple. Nos généraux ont même eu la fatale, l'inconcevable idée de leur donner un chef.

L'histoire d'Oran se lie intimement à celle d'Abd-el-Kader. Quand les Arabes se révoltaient, — ce qui leur arrivait souvent, les Turcs, qui finissaient toujours par les soumettre, ne leur accordaient aucun quartier. Un jour, Mohammed-Mekallech avait envoyé mille têtes à Alger. Une autre fois, Hassan, redoutant l'influence croissante des marabouts, — fanatiques que les Arabes regardent comme des saints, — s'était décidé à faire périr les plus influents. Sur son ordre, ses cavaliers montèrent à cheval et allèrent décapiter dans leurs tribus tous les marabouts qui leur avaient été signalés comme suspects. Ils n'en épargnèrent qu'un seul, le plus célèbre, le plus dangereux, leur chef en quelque sorte, qu'ils amenèrent à Oran avec son fils devant Hassan, pour qu'il pût en faire justice lui-même. Hassan, après les avoir interrogés, donna l'ordre de les exécuter. Mais sa femme, qui exerçait sur lui un grand empire, demanda et obtint leur grâce. Toutefois, ils restèrent en prison. Un an après leur arrestation seulement il furent remis en liberté, et ils partirent pour la Mecque. C'étaient Sidi-el-Hadji-Meheddin, le père d'Abd-el-Kader, et Abd-el-Kader.

Ce fut aussi sous les murs de cette ville, où il avait si miraculeusement échappé à la mort, que plusieurs années après, Abd-el-Kader fit ses premières armes, en 1832. La nouvelle de la prise d'Alger avait été pour le beylick d'Oran le signal d'une insurrection générale des populations arabes contre les Turcs. Le bey Hassan, menacé en même temps par l'empereur du Maroc, implora le secours de la France. Aux mois de novembre et de décembre 1830, le maréchal Clausel fit occuper Mers-el-Kébir et Oran, qu'il remit ensuite à un lieutenant du bey de Tunis. Subie avec répugnance, cette domination fut exercée avec dureté. En outre, le traité n'ayant pas été ratifié, le 18 août 1831, les troupes françaises rentrèrent à Oran pour n'en plus sortir. La garnison, composée de 1,300 hommes environ, avait pour commandant en chef le général Boyer. A cette époque, Oran n'était qu'un horrible amas de décombres, car le gouvernement turc avait négligé de faire disparaître les traces du tremblement de terre de 1790, et l'occupation française, dont le premier soin fut de dégager et de réparer l'enceinte fortifiée, avait encore accru les ruines. « Oran est maintenant la deuxième ville d'Afrique, » écrivait récemment un officier français (1), mais les ressources dont elle abonde, la riche livrée de civilisation qu'elle a revêtue ne sauraient nous rendre, à nous ses premiers habitants, la vivacité de sensations, les émotions si imprévues et variées qu'elle nous offrait, cité barbare, lorsque entourée d'une auréole guerrière, au son des trompettes, au bruit de la mousqueterie et du canon, elle oubliait en notre faveur ses beys qui venaient de la quitter, et défiait les fils du désert de la ravir à ses nouveaux maîtres. Que de perspectives inconnues ce mobile tableau africain déroulait à nos yeux! avec quelle curiosité inquiète, quels regrets de ne pouvoir franchir l'espace, nos regards se portaient sur le rideau de montagnes bleues qui bornaient notre horizon, au delà duquel l'imagination aimait à se figurer Mascara, Tlemcen, Tekedempt, ces villes dont l'éloignement grossissait l'importance et dont à peine nous avions entendu prononcer les noms! Il fallait une escorte pour aller à Mers-el-Kébir. Une reconnaissance à la montagne des Lions nécessitait une expédition, et chaque jour un poste attaqué, une tentative de l'ennemi, nous apportait une distraction nouvelle. »

Un jour du mois de mai 1832, le lieutenant général Boyer fit publier la sommation suivante qu'il venait de recevoir.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, le serviteur du Tout-Puissant, le seigneur Adji-Meheddin, commandeur des croyants, au chrétien qui commande le bourg d'Oran.

« Nous te faisons savoir que nous viendrons prochainement te livrer bataille avec une armée aussi nombreuse que les grains de sable de la mer, ou les étoiles du firmament. Si tu es résolu à périr, tu n'as qu'à sortir des remparts où la crainte te tient renfermé, et te présenter dans la plaine du Figuier. Si tu restes dans tes murs, tu n'échapperas pas pour cela à notre glaive : les plus fortes murailles s'écroulent par la puissance du Très-Haut et la vertu du nom du Prophète (que le salut et la miséricorde de Dieu soient sur lui). Vous serez tous ensevelis sous leurs ruines.

« Toutefois, notre loi miséricordieuse nous prescrit, avant le combat, de t'offrir d'embrasser l'islamisme, ce serait le meilleur parti à prendre; vous recevrez des femmes, des terres et un établissement parmi nous. Mais, comme la lumière de notre religion n'a pas encore éclairé ton cœur, tu persisteras peut-être dans ton idolâtrie, et voudras revoir ton pays; alors résous-toi à payer le tribut, à nous livrer tes armes, tes poudres, tes canons, tes trésors et dix otages choisis parmi les plus grands d'entre vous. A ces conditions, vous serez libres de retourner sur les terres des chrétiens. Je t'avertis que si tu prends le parti de la résistance, je vous rayerai, s'il plaît à Dieu, du nombre des vivants. »

Au jour fixé, en effet, Meheddin se présenta devant la place avec tous les contingents de cavalerie et d'infanterie de la province de l'Ouest. Le désert lui-même avait fourni les siens, dit M. Azéma de Montgravier. « Des tribus qui n'avaient jamais vu la mer s'étaient réunies aux tribus du Tell pour participer au triomphe de l'islamisme et au pillage d'une ville chrétienne. Pendant huit jours les combats les plus acharnés furent livrés au pied des murailles et dans les faubourgs, et notre victoire fut achetée par la perte de plusieurs braves, objet de tous nos regrets. Mais l'ennemi dut se retirer, emportant à la suite de ses jactances et de sa défaite la conviction qu'une place démantelée défendue par une poignée de gens de cœur pourrait désormais défier les impuissants efforts de toutes ces hordes conjurées.

« Pendant la nuit du 2 au 3 mai, des groupes nombreux d'Arabes s'étaient portés du camp de Meheddin sur le caravansérail de la mosquée de Karguenta, où ils avaient attendu le jour. Prévenus de leur approche, nous avions, de notre côté, passé la nuit sous les armes, et l'aurore nous trouva debout sur les batteries du Château-Neuf. La porte du Marché étant fermée, cette partie de la place n'avait rien à redouter de gens dépourvus de canons pour battre en brèche et d'échelles pour donner l'assaut; aussi ce prélude maladroit devait-il tourner à leur confusion. Le lever du soleil fut le signal du combat. Au moment où ses premiers rayons frappaient le sommet du minaret, un homme parut entonnant d'une voix éclatante la profession de foi des musulmans, qui est aussi leur cri de guerre : aussitôt, et comme si un enchanteur eût touché le sol avec sa baguette en prononçant des paroles magiques, ce cri répété de la plaine aux montagnes fit sortir de toutes parts des combattants. La mosquée et les ruines du village ne se lassaient pas de fournir des fantassins qu'appuyait sur les collines une nombreuse et mobile cavalerie, et la poudre ayant commencé à parler, suivant l'expression des Arabes, en un instant la ville tout entière fut entourée d'une ceinture de feux. Déjà les hommes à pied qui avaient pénétré dans le ravin en avant du rempart manifestaient l'intention de se précipiter sur la porte du Marché, dans le fol espoir de l'enfoncer, lorsque des décharges réitérées leur firent perdre contenance et ralentirent cette ardeur. On vit alors un jeune cavalier s'élancer sur les glacis, s'efforçant de rallier les fuyards autour d'un étendard vert qu'il agitait au milieu de la mitraille et des balles; devenu quelque temps le point de mire de nos coups, il fut assez heureux pour n'en être pas atteint, grâce à notre précipitation même. Ce guerrier, c'était Abd-el-Kader. »

Enfin, deux années après, le 26 février 1834, le général Desmichels, le successeur du général Boyer, signait à Oran, avec un envoyé d'Abd-el-Kader ce traité de paix, — suivi du traité moins pardonnable encore de la Tafna, — qui, en consacrant l'usurpation d'Abd-el-Kader, et en l'aidant si puissamment dans l'accomplissement de ses projets ambitieux, a eu des conséquences si regrettables pour la France et l'humanité...

Quand la France fit d'Oran une ville française, elle comprenait déjà toute l'étendue de la tâche qu'elle s'imposait. Cette terre capricieuse, indépendante, stérile, dont elle prenait possession, elle venait la subjuguer, lui imposer des lois, la rendre fertile. La race païenne et barbare qu'elle y trouvait campée à son arrivée, elle venait la civiliser, la convertir. Cette mission, d'autres peuples avaient essayé de la remplir avant elle; elle ne l'ignorait pas. Mais ses études la convainquirent bientôt que leurs efforts avaient été souvent heureux. La découverte de cette vérité lui donna un nouveau courage. Elle n'entreprenait pas une chose impossible; pourquoi serait-elle moins heureuse que les Romains et certaines dynasties musulmanes? Pourquoi n'aurait-elle pas la gloire d'achever ce qu'ils avaient si bien commencé? Toutefois, dix années au moins devaient s'écouler sans qu'elle eût la satisfaction de réaliser une seule de ses espérances. Il lui fallut livrer de nombreux combats avant de pouvoir sortir avec sécurité des murs de la ville où l'enfermaient ses ennemis. Le sol conquis, le peuple vaincu, elle s'est mise à l'œuvre avec un dévouement qui l'honore. Ses essais, parfois mal dirigés, n'ont pas encore donné tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Mais l'avenir lui appartient. Elle réussira, personne ne peut en douter, car il ne lui manque ni la force ni la volonté, et elle est soutenue par Dieu. Toute la question est maintenant de savoir s'il n'est pas possible de rendre la colonisation plus prompte, plus facile, plus sûre et moins coûteuse. Après avoir rappelé dans un prochain article ce qui a été fait jusqu'à ce jour, j'exposerai, en le comparant à d'autres, le *projet de colonisation* proposé par le général de Lamoricière.

ADOLPHE JOANNE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Souvenirs d'Afrique, extraits des manuscrits du capitaine Azéma de Montgravier.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Cinquième article. — Voir p. 51, 67, 85 et 117.

Il y a depuis quelques années une tendance singulière, c'est la prédilection marquée des critiques les plus célèbres de l'époque pour la peinture lâchée, désordonnée, flamboyante, primesautière, à l'état d'ébauche, et leurs efforts pour amener à leur point de vue le public rebelle par instinct, qui a longtemps résisté, chez qui le sentiment intime est encore hostile, et qui pourtant a fini par admettre sur parole les admirations imposées à son goût parmi celles qu'il exerce pour son propre compte; à la manière des gens débonnaires, toujours disposés à faire des concessions qui leur coûtent d'autant moins qu'ils prennent un intérêt moins passionné aux choses. Dans le principe, il manifesta franchement ses répugnances et poursuivit de ses moqueries le char de ces nouveaux triomphateurs que sa voix n'avait pas consacrés; du reste, il était fortement soutenu dans son opposition. Les stationnaires, les vétérans des vieilles écoles, les académiques, les olympiens quand même, repoussaient bruyamment et avec un superbe dédain toutes ces tentatives aventureuses, et ne voulaient entendre parler d'aucun tempérament. Mais l'attaque a provoqué la résistance. La jeune critique s'est groupée autour des talents novateurs. Les conservateurs, débordés par le mouvement, ont fini par ne plus faire entendre que de vaines doléances, de plus plus en timides et d'une voix de plus en plus faible. Le public, abandonné à lui-même, n'en a pas moins continué à donner la préférence à la peinture finie, nette, lisse, élégante, coquette, agréable en un mot, voulant qu'un plaisir, dont après tout il n'est pas excessivement avide, eût au moins le mérite d'être d'un accès facile, et tout prêt à y renoncer si on ne pouvait y arriver qu'à travers des mystères et des difficultés. Aussi, exclusivement préoccupé des œuvres appartenant à la zone tempérée de son esthétique, il refusa de suivre les adeptes dans les régions inconnues où ils voulaient l'entraîner; quelques efforts que l'on fît pour dessiller ses yeux, il s'obstina à ne pas voir, et, au risque de passer pour béotien, il aima mieux avouer franchement qu'il ne comprenait pas, laissant aux délicats les bénéfices de leur béatitude, sans intention de la troubler, mais sans désir de la partager avec eux. Les tableaux excentriques et qui faisaient le plus de rumeur, il ne se fût jamais avisé d'aller les chercher de lui-même, il ne s'y serait pas arrêté de son propre mouvement; mais, forcé de le faire à cause des sollicitations de la critique, peut-être à la fin se prit-il un instant à douter de son goût en leur présence, mais le plus souvent il fut tenté de se demander comme Figaro : « Qui trompe-t-on ici? » Avait-il réellement tort lui seul? Il se plaisait aux improvisations faciles et spirituelles de M. Horace Vernet retraçant avec son pinceau nos bulletins militaires, à la peinture soignée de M. Delaroche consacrée à des sujets dramatiques bien choisis; il se laissait gagner aux compositions rêveuses et élégiaques de M. Scheffer. A la place de ce culte déclaré suranné, quel est le culte nouveau qu'on lui apportait? Au lieu d'une forme bien écrite, cherchant soit le naturel, soit la régularité agréable, une forme indéterminée et affectant la négligence, et souvent la laideur; au lieu de tableaux, des ébauches, des bizarreries et des singularités; parmi toutes les figures d'une œuvre nombreuse et variée, pas une tête soigneusement étudiée dans son modelé; point de traits rendus dans leur fine contexture, point d'étude de physionomie, d'âme empreinte sur un visage ou dans la transparente limpidité du regard; en un mot, rien de ce qui peut attirer et captiver la foule; mais avant tout le parti pris de ne rien tenter en dehors de ses habitudes pour la séduire. Tel a dû apparaître M. Delacroix au public, et, quel que soit d'ailleurs le magnifique sentiment artistique qu'il possède et que nous nous plaisons à reconnaître en lui, il ne faut pas s'étonner si le public n'a pas voulu l'adopter et conteste encore son génie. Par une circonstance singulière, tandis que les uns lui signalaient cet artiste comme la gloire de notre école, d'autres proclamaient comme son véritable chef un grand talent ayant des

qualités diamétralement opposées, amoureux de la forme, poursuivant la correction du contour et de la délinéation savante, et semblant affecter, du moins dans ses tableaux caractéristiques, la même insouciance à l'égard de la couleur que M. Delacroix à l'égard de la ligne. L'éternelle dispute de suprématie entre le dessin et la couleur était renouvelée; de part et d'autre, des sectateurs passionnés s'anathématisèrent entre eux. Quant au public, M. Ingres ne devint pas plus que M. Delacroix son peintre de prédilection. Ce talent austère n'avait pas non plus ce qu'il faut pour attirer facilement sa sympathie. Les œuvres de ces deux artistes, à quelques exceptions près, violentaient de part et d'autre son goût; à des degrés très-inégaux, il est vrai, car il pouvait lire aisément les unes dans leur précision sévère, tandis que le vague des autres avait souvent besoin d'être déchiffré et interprété. En un mot, quel que pût être d'ailleurs leur mérite, il n'y trouvait pas complétement son compte.

Sans doute, le public n'est pas toujours un juge compétent; certaines beautés d'un ordre sévère, certaines délicatesses lui échappent parfois; il n'y a pas, il ne peut pas y avoir entre lui et l'art ces rapports intimes qui ont existé jadis dans les républiques de la Grèce. L'art antique, conçu dans un système de simplicité et de grandeur, rencontrait chez tous une intuition unique et spontanée. L'art moderne, au contraire, est tellement multiforme, tellement individuel, qu'au lieu d'avoir à satisfaire exclusivement le sentiment légitime du beau, il cherche à flatter mille fantaisies, à caresser mille caprices. Les tendances artistiques d'une part, les penchants de la foule de l'autre, sont depuis longtemps faussés, et ils s'influencent souvent d'une manière fâcheuse. Il faut tenir compte de ces circonstances, si on veut être juste vis-à-vis du public pris en masse, car il n'est pas question ici des gens de goût qui en forment l'élite. Souvent il s'adresse mal, il se laisse prendre volontiers par des effets de trompe-l'œil, par le côté matériel et prosaïque plutôt que par le côté poétique, par la mignardise plutôt que par la beauté réelle. Mais s'il ne sait pas toujours bien découvrir par lui-même ce qui est véritablement digne d'admiration, son bon sens le met en garde contre tout ce qui sent l'étrangeté. Ici on peut avoir confiance en son instinct. Si, malgré les efforts incessants tentés pour l'éclairer et effacer ses répugnances, il y persiste, il y a là un avertissement dont il faut faire profit; probablement il a raison par quelque côté dans sa résistance. Ce qu'il recherche dans un grand peintre, c'est moins l'éclat de qualités excentriques qu'un accord tempéré, un heureux équilibre entre les différentes qualités requises. Les exagérations l'effarouchent, les lacunes l'embarrassent, les taches le blessent et offusquent son attention. Il veut, dans un tableau trouver un ensemble complet, agréable à voir et aisé à comprendre. Mais il n'est pas exclusif; il fera bien des concessions aux dépens soit du dessin, soit de la couleur, soit de l'ordonnance, soit même de la vérité; au lieu de l'ensemble complet et harmonieux qu'il demande aux grands artistes de son choix, il s'arrangera des qualités particulières, bien qu'imparfaites, dévolues aux artistes secondaires, pourvu toutefois qu'elles tournent à son agrément, qu'elles servent à lui manifester le sujet sous un point de vue soit naturel, soit spirituel, soit gracieux; pourvu, en un mot, qu'elles exercent une séduction facile quelconque. Car ce qu'il veut avant tout, c'est qu'on s'occupe de lui plaire, qu'on se mette en frais pour lui; il laisse à l'écart les génies dédaigneux qui ne consentent à lui faire aucune avance.

Salon de 1847. — Musiciens juifs de Mogador, tableau, par M. Eugène Delacroix.

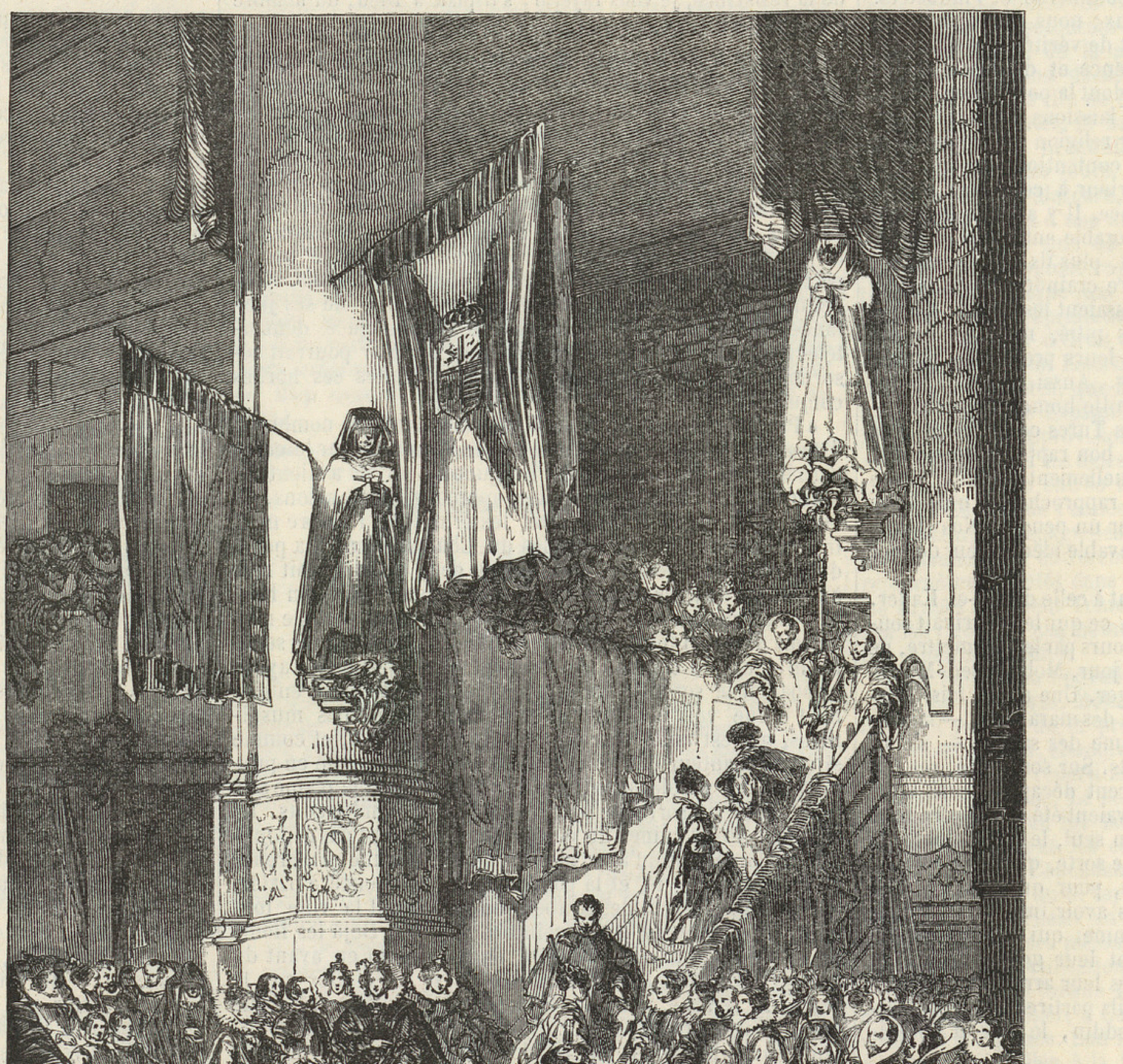

Salon de 1847. — Une cérémonie dans l'église de Delft au seizième siècle, tableau, par M. Eugène Isabey

La plupart des tableaux exposés depuis quelques années par M. Delacroix offrent au plus haut degré cet apparent mépris des séductions de l'exécution; comme si c'était là une chose banale et tout à fait indifférente. La conséquence de cette incurie est que, malgré la souplesse d'un pinceau qui s'attaque aux sujets les plus variés, malgré la fécondité et la verve de l'imagination, malgré un sentiment de l'harmonie qui fait du peintre le plus fin coloriste de notre école, ses qualités artistiques sont incomprises et restent perdues pour le plus grand nombre, parce qu'on ne peut y arriver qu'à travers une enveloppe extérieure souvent rude et grossière. Combien de fois, aux expositions, n'est-on pas à même de surprendre des curieux attirés par son nom, luttant contre une première impression antipathique, et ne pouvant, malgré leur bonne volonté, étouffer la révolte instinctive de leur goût. Le public est rarement disposé à prendre de la peine vis-à-vis d'une œuvre d'art; il faut que la familiarité lui en soit offerte naturellement. Pourquoi donc lui rendre les abords difficiles? Il appartient moins à un grand artiste qu'à tout autre de dire: *Odi profanum vulgus*, car c'est lui surtout qui doit avoir dans la splendeur de sa pensée des rayonnements qui illuminent la foule. Or, il semble que M. Delacroix, satisfait de la célébrité de son nom, ne prenne aucun souci à ce sujet et se plaise même à la tenir à l'écart, content des suffrages des artistes et de quelques amateurs. Quand on apprécie les qualités éminentes de cet artiste, on éprouve un certain dépit des lacunes qu'on rencontre dans ses ouvrages, un déplaisir secret des négligences qui les déparent. Ses partisans eux-mêmes laissent échapper à cet égard l'expression de leurs regrets. Mais quand on voit tant de constance, tant de fixité dans l'ensemble général de ses peintures, faut-il supposer que cela provienne d'une idée systématique fausse, poursuivie jusqu'au bout, ou d'une opiniâtreté dédaigneuse, d'une bravade puérile? L'esprit élevé de l'artiste ne permet pas de s'arrêter à de pareilles suppositions. Il est plus naturel d'y voir un résultat d'organisation et de tempérament; l'effet d'une pensée qui, après avoir conçu un sujet, a hâte de le traduire dans son unité. Le peintre veut que la vision arrive à la toile avec tout son accent, et semble craindre qu'elle ne s'envole à travers les préoccupations d'une exécution correcte et minutieuse. Maintenant, ce qu'il poursuit dans ses rêves, ce n'est pas l'idéale beauté, les exquises finesses de modelé et d'expression de la figure humaine; sa rêverie est ailleurs. Ce qui préoccupe sa pensée, c'est le premier aspect général d'une scène, c'est le drame de la vie dans sa signification extérieure; que ce soit le repos ou le mouvement, le calme ou la passion. Quoique sa conception soit superficielle, elle prend de la valeur intellectuelle dans je ne sais quelle personnalité triste et hautaine; quant à sa valeur pittoresque, elle réside dans le sentiment harmonieux du coloris qui l'anime. Sous ce point de vue, la peinture de M. Delacroix est véritablement triomphante. Cependant, il faut le reconnaître encore ici, ce coloris, excellent sous le rapport de l'harmonie, n'a pas en

général, à première vue, sous le rapport de la vivacité, de la fraîcheur des teintes, ce genre de séduction qui gagne la foule. Il y a là un charme supérieur, mais qui ne se révèle qu'aux initiés. Ainsi, tandis que d'une part le procédé abrupt de ses peintures éloigne le public, de l'autre la délicatesse de coloris qui en fait le principal mérite lui échappe.

Depuis longtemps la réputation de M. Delacroix a de l'éclat et du retentissement. Mais ce n'est pas le public qui l'a faite; c'est parmi les artistes et les critiques que son talent compte des partisans exclusifs. Séduits par la verve et la poésie de ses peintures, les artistes et les critiques ne se sont pas laissé arrêter par leur aspérité extérieure. La peinture léchée leur causait tant d'ennui, qu'ils ne demandaient pas mieux que d'échapper à sa fadeur nauséabonde et de se reprendre à quelque haut goût. Peut-être ont-ils étendu trop loin le contraste et ont-ils à leur tour poussé le nouveau régime à l'excès. La spontanéité de l'ébauche a, il est vrai, pour ceux qui aiment la peinture, un charme tout particulier; non-seulement parce qu'elle réfléchit la pensée de l'artiste avec plus de vivacité et qu'elle semble dans sa libre allure avoir déjà cueilli en courant toutes les fleurs du sujet, mais encore parce qu'elle ne l'épuise pas et que ses réticences sont pleines de promesses. On devine tout ce qu'elle ne dit pas, on achève sa phrase commencée et interrompue, on s'associe à l'œuvre de l'artiste, et on embellit par l'imagiuation tout ce qu'on ne fait qu'entrevoir. Mais ce travail même du spectateur prouve qu'il désire mieux que ce qu'il voit et qu'il aspire à la réalisation de toutes ses espérances. L'homme poursuit toujours la perfection; il ne s'arrête que lorsqu'il a gravi tous les degrés auxquels il lui est permis d'atteindre. Pourquoi l'inviter à s'arrêter aux échelons intermédiaires? Excitez-le plutôt à franchir ceux qui le séparent encore du but? Très-souvent, à la vérité, en faisant effort pour cela un artiste perdrait les qualités propres à son talent, dont il lui importe surtout de conserver l'originalité intacte. Dans ce cas, reconnaissez franchement qu'il y a pour lui une limite et quelle est celle où il s'arrête, de peur que ceux qui entrent dans la carrière, égarés par une fausse opinion, ne voient le but où il n'est pas, et ne prennent un accident pour la règle.

M. DELACROIX a exposé cette année six tableaux de petites dimensions. Le plus petit de ces tableaux représente *une Odalisque* nue, étendue sur une peau de tigre, dans un réduit qui ne paraît pas très-riche en fait de recherche orientale. Elle appuie sa tête sur son coude gauche, et son bras droit est allongé suivant le contour du corps. Cette femme est belle d'aspect général; mais si on détaille ses traits, on n'y trouve aucun charme, et sa bouche a même une expression de brutalité déplaisante. Si on regarde de près, on est encore choqué d'une ombre qu'on serait tenté de prendre pour une tache accidentelle, et qui, placée à la naissance de la cuisse droite, en dessine mal le modelé et la flexion. Mais à peine l'attention s'arrête-t-elle à ces détails, tant elle est captivée par la grande tournure de cette petite figure et par la suavité du clair-obscur qui l'enveloppe et la caresse. — Dans une autre petite toile, M. Delacroix a peint des *Naufragés abandonnés dans un bateau*, sujet qu'il avait déjà traité d'une manière terrible. Il est impossible de rendre d'une manière plus saisissante, dans un si petit espace, l'horreur d'une situation affreuse, la tristesse morne du ciel et de la mer, la désolation de l'infini qui s'étend autour de cette frêle embarcation, et les attitudes désespérées des malheureux qui y attendent la mort. Je ne trouve à blâmer que le matelot qui tourne le dos au spectateur, et aide un de ses camarades à enlever, pour le jeter à la mer, le corps d'un homme qui vient d'expirer. Cette figure est vulgaire, et, sous le rapport de la vigueur et du caractère, n'est pas à la hauteur des autres. — Vis-à-vis du *Christ en croix*, qui a été exalté par quelques-uns, nous avouons en toute humilité que nous partageons les répugnances instinctives de la foule. L'artiste voulait rendre sensible tout ce qu'il y a de poésie dans cette mortelle agonie, à laquelle répond la nature en convulsion; mais à notre avis il n'a pas su manifester d'une manière convenable l'image de ce grand spectacle. La figure du Christ n'a que la grandeur matérielle; elle a dix têtes de hauteur, mais il n'y a nulles traces de la majesté divine associée à la nature humaine. Elle devrait au moins se retrouver dans la tête.

Salon de 1847. — Le Pupitre de Palestrina, tableau, par M. H. Baron.

Mais c'est en vain qu'on y chercherait, à travers l'affaissement de la douleur, le type d'une immortelle beauté, du dévouement sublime, de la touchante résignation. Cette tête est à peine indiquée; l'œil n'y discerne rien. Partout, du reste, la forme manque de précision. Les chairs sont baveuses et noyées. Une touche égale fond le ciel, la terre et les carnations dans un déliquium commun. Au milieu de ces formes effacées, de ces tons sourds et éteints, deux choses seules appellent la vue par un éclat inusité, par un rehaut de lumière qu'on ne comprend pas, à savoir : les clous qui percent les pieds et les gouttes de sang jaillissant du côté. Le terrain est mal assis et sans consistance. A gauche, dans le bas de la toile, deux têtes grossières et une grosse main levée servent à symboliser l'ignorance du peuple juif insultant la céleste victime; à droite, deux centurions à cheval, froidement alignés à un plan inappréciable, semblables par leur immobilité, mais contrastant entre eux par la différence de couleur de leurs chevaux, de leurs étendards et de leurs vêtements, sont les représentants du monde romain et de la loi impassible. Plus loin un cercle de curieux dans l'ombre. A la manière dont ce tableau est exécuté, nous ne pouvons y voir qu'une esquisse tout à fait incomplète et malheureuse de composition. — Le *Corps de garde à Méquinez* est une autre esquisse représentant deux hommes endormis au milieu d'un pêle-mêle de selles, de housses, de harnais et d'armes jetés au hasard. L'œil ne sait où se porter au milieu de cette confusion; et s'il rencontre les deux gardes, leur forme flasque et indécise n'a rien qui l'arrête. Ici la couleur vineuse qui domine ne console pas de l'absence du dessin. — *Les exercices militaires des Marocains* sont le sujet d'une belle ébauche dans laquelle l'artiste a mis beaucoup de feu et de mouvement. Des cavaliers lancés à toute bride, courent en poussant des cris, en agitant et en déchargeant leurs armes. Les burnous, les crinières des chevaux volent au vent. Il y a là quelques croupes, quelques jarrets vigoureux admirablement indiqués. Cette *fantasia* passe si rapidement devant le spectateur qu'il aime mieux s'abandonner à l'espèce de vertige qu'elle cause que de s'arrêter à en faire l'analyse ou la critique.

Nous reproduisons dans ce numéro le dessin du tableau intitulé : *Musiciens de Mogador*. Le groupe de ces trois personnages est heureux et conçu avec simplicité. La figure de femme écoutant les deux musiciens avec une attitude familière et nonchalante, a ce charme qu'on rencontre fréquemment dans les œuvres de M. Delacroix et qui consiste dans l'ensemble, le mouvement et la tournure générale; pour goûter ces peintures, il faut être à leur véritable point de vue, et il faut prendre la peine de le chercher.

—

M. EUGÈNE ISABEY, dans son tableau intitulé : *Une Cérémonie dans l'église de Delft* (*seizième siècle*), a introduit une foule de personnages en riches costumes traités avec une adresse de pinceau, une vivacité, un cliquetis de couleurs extraordinaires. Les dentelles, la soie, le velours, le brocart, les pierreries étincellent de toutes parts. Toutes les richesses de la Hollande, toutes les princesses de l'Allemagne semblent s'être donné rendez-vous dans cette église; on a peine à comprendre comment tout ce monde-là va pouvoir se loger dans l'espèce de soupente vers laquelle il se dirige. C'est son affaire : quant à nous, jouissons du spectacle de cette éblouissante procession, et parmi toutes ces têtes de guerriers, de pages et de bourgmestres posées sur leurs larges collerettes, comme un fruit sur une assiette; arrêtons-nous à regarder les fines et élégantes figures de femmes réunies ici à profusion. Il y a là des figures à défrayer dix tableaux; ce qu'on peut reprocher à cette œuvre pleine d'habileté, d'esprit et de coquetterie, c'est l'absence de repos pour l'œil, cet abus de richesse, cette lumière qui miroite de toutes parts empêche l'unité d'aspect.

M. BARON a exposé trois tableaux, celui que nous reproduisons ici est désigné dans le livret sous le nom de *Pupitre de Palestrina*; les figures sont d'une invention et d'une disposition heureuses; l'exécution est soignée; mais le coloris a une vivacité qui fatigue. En poussant ainsi à l'extrême l'éclat de ses teintes, le peintre perd un peu de vue et sacrifie le clair-obscur. Ces défauts sont moins sensibles dans les deux autres tableaux du même artiste dont nous parlerons à l'occasion des tableaux de genre.

Salon de 1847. — La Mère et ses Petits, tableau, par M. Elmerich.

M. ELMERICH : *La Mère et ses petits*. Cette bonne bête, à poil blanc et à taches jaunes, folâtre avec sa nichée de même couleur qu'elle. Un seul de ses petits cependant est assez éveillé pour répondre à ses jeux. Le plus jeune dort, et l'autre, à la mine alourdie et aux yeux hébétés, regarde, sans trop comprendre ce qui se passe, les ébats de son frère. Il lui suffit pour le moment d'être en vie, d'avoir l'estomac plein et de sentir sur son dos la bonne chaleur du soleil. Ce tableau, d'une couleur un peu pâle et d'une exécution un peu froide, est d'un aspect vrai et harmonieux

Le groupe fossile.

EPISODE DE LA CONQUÊTE DU PÉROU.

L'histoire des monuments est celle des Etats, l'histoire d'un homme est souvent celle d'un peuple, et quand les livres sont muets sur les révolutions qui ont bouleversé les empires, des tronçons de colonnes épars çà et là sous les sables amoncelés disent au numismate les choses et les époques enveloppées dans la nuit des temps.

Sans nul doute, le quinzième siècle est un de ceux qui ont marqué avec le plus d'éclat leur passage sur cette terre sillonnée par tant de catastrophes, et la conquête des deux Amériques est le plus mémorable événement de ces jours d'audace et de crimes qui nous ont légué tant de noms célèbres et de villes soumises.

L'*Eldorado* — qui n'était pas encore une fiction — poussa une partie de l'Europe au delà de l'Atlantique; mais les cœurs d'acier pour lesquels la mort était une conséquence inévitable de la vie, allèrent chercher autre chose que la jeunesse et la fortune dans le pays des Caciques et des Incas, si dépoétisé aujourd'hui...

Il fallait des périls et de la gloire aux Alphonse d'Albuquerque, aux Alvarez Cabral, aux Gama, aux Diaz de Solis; il en fallait surtout à François Pizarre, cet intrépide aventurier à qui les noms illustres de Christophe Colomb et d'Améric Vespuce arrachaient le sommeil; et c'est une magnifique épopée que celle dans laquelle il joua le principal rôle, lui, chef de quelques centaines de bandits indisciplinés, contre des populations innombrables et fanatisées.

Vous connaissez tous cette histoire presque fabuleuse qui, en peu de mois dévora ce que l'Amérique possédait d'hommes, d'édifices et de trésors amoncelés; je ne veux pas vous la raconter ici, mais lorsqu'un chaud épisode de cette sanglante lutte vient se placer de lui-même sous la plume de l'écrivain attentif, son devoir est de le recueillir et de le livrer à la méditation de ceux qui tiennent en leurs mains les destinées des royaumes : le passé est prophète de l'avenir, et rien n'est stérile dans l'étude des jours éteints ou des cités usées par le frottement des siècles.

Quel était ce François Pizarre? Vous le savez.... Quels étaient ses compagnons d'armes? Vous le savez aussi... Les Incas, vaincus par le glaive, le bronze, les coursiers et les dogues, abandonnèrent alors leurs richesses et leurs capitales.

Peu de mois après la conquête du Pérou par ce Pizarre de malheur, dont l'âme commandait le meurtre avec un sang-froid digne des temps de barbarie, toute antique religion de ces bons peuples équatoriaux mourut, et les trésors des temples furent dispersés par les soldats du spoliateur dans d'épouvantables orgies...

Mais les jeunes vierges que les *Couraccas* avaient consacrées au Soleil, qu'étaient-elles devenues?... Hélas! la soldatesque de Pizarre vous l'aurait dit alors, et nous, qui avons fouillé dans les sanglantes pages de cette guerre impie, nous écrivons, parce que telle est la vérité, que peu d'entre elles échappèrent aux outrages des hommes pervers que leur sanguinaire chef traînait à sa suite.

Parmi celles-ci — la plus belle — si nous en croyons le manuscrit mutilé, en ce moment encore sous nos yeux, — se trouvait Kalida, dont l'Inca lui-même avait voulu faire sa compagne. Au milieu de l'assaut donné au temple sacré qui la dérobait aux regards profanes des Péruviens, elle tomba au pouvoir d'un jeune officier castillan dont les mœurs douces et honnêtes contrastaient avec celles de ses camarades profanateurs. Il s'appelait Juan Torrijos; Kalida se précipita à ses genoux pour implorer miséricorde; mais dès qu'elle eut levé les yeux sur son vainqueur, elle remercia et bénit...

Oh! ce fut un de ces amours chastes et pieux qui ennoblissent et consolent; on s'aima sans se l'être dit; le frère respectait la sœur, mais la sœur comprenait qu'il pouvait bien y avoir dans le cœur de la femme un autre sentiment que cette sainte amitié qui occupait sa vie sans la remplir.

Je ne m'arrête jamais devant ce groupe fossile que la science seule regarde avec une indifférence studieuse, sans me sentir des larmes à la paupière : toute une époque se déroule à mes yeux; époque de sang et de sacriléges, où le monde s'agrandissait, où les mauvaises passions, portées sur les ailes des vents, couraient avec nos navires voyageurs; et lorsque je touche du doigt ces deux éloquentes figures, je cherche l'enfant pulvérisé qui a laissé sur le sein de sa mère une empreinte si dramatique!

Je vois encore aux flancs de ces Cordilières neigeuses, qui traversent les Amériques du sud au nord, ces pauvres infortunés poursuivis — comme ils le disent dans leur langage naïf — par les ordres de Pizarre et ceux de l'Inca, son prisonnier. Le premier voulait d'abord Torrijos, dont le bras et l'intelligence avaient été si utiles pour la conquête, sauf à s'emparer plus tard de Kalida elle-même; l'autre demandait à grands cris la jeune et belle Péruvienne, dont il aimait le souvenir encore plus qu'il n'aimait la liberté.

Hélas! lisez comme je le fais ces pages éloquentes, dictées par la douleur et le désespoir, et vous jugerez des angoisses et des tortures des deux fugitifs de Quito, après l'incendie de cette capitale.

Un pays inconnu, des plaines désertes, des forêts presque impénétrables, des montagnes arides se cabrant les unes sur les autres et portant jusqu'au ciel leurs fronts dominateurs; ajoutons à ces calamités, ainsi qu'à ces fatales richesses du sol, des torrents infranchissables, des bêtes féroces à combattre ou à éviter, des reptiles dangereux qui venaient parfois partager la couche des deux amants, et vous comprendrez peut-être pourquoi j'ai suivi avec tant d'intérêt mes deux héros, — aujourd'hui taillés en pierre, — dont la soif et la faim ont dû si souvent glacer le courage sans attiédir leur amour.

Quito, vous le savez, est autant au-dessus du niveau de la mer que les plus hautes cimes des Pyrénées, et cependant c'est vers des régions plus aériennes encore que se dirigèrent les deux fugitifs. L'âme s'épure aux courants célestes, et comme les filons dans lesquels on puisait l'or se trouvaient autour des collines, il semblait naturel de croire que les soldats de Pizarre, plus avides encore de richesses que de vengeance, ne graviraient point les Cordilières où les attendaient tant de périls. Torrijos, hélas! n'avait pensé qu'aux hommes; mais les éléments ont aussi leurs colères, et c'était contre ceux-ci principalement qu'il avait désormais à lutter.

Quoique sous la ligne, Quito a ses nuits neigeuses, son printemps et son hiver. Torrijos et Kalida s'en aperçurent bientôt, et je vous laisse à penser quelles angoisses ils durent éprouver, lorsque, au milieu des ténèbres, ils se virent attirés, enveloppés par un réseau de neige, dont les flocons glacés fouettaient leurs membres engourdis et dont le large manteau comblait les précipices qu'ils côtoyaient... Oh! cette partie de la relation des deux infortunés est empreinte de la terreur la plus déchirante; vous devinez que si les caractères qui la rappellent sont espagnols, elle a dû être dictée par une femme... Pauvre Kalida! peut-être savait-elle déjà qu'elle portait dans son sein un gage de son amour, plus fort que le courroux céleste!

Les voilà cependant, soutenus l'un par l'autre, prêts à disparaître à chaque pas dans les gouffres profonds qui les entourent. La tourmente bouillonne à leurs pieds et sur leur tête... le tourbillon capricieux se joue de tous leurs efforts : le courage ne servira qu'à prolonger leur agonie.

« Arrêtons-nous ici, dit Kalida d'une voix à peine entendue, le dernier soupir de l'homme doit être une pensée à son Dieu, le repos seul nous permet de monter jusqu'à lui... Voilà, poursuivit-elle, un rocher surplombé où nous rendrons le dernier soupir... Que nos deux âmes, Torrijos, se confondent dans un même adieu! »

Ils s'assirent sur un bloc de lave dont l'ouragan avait chassé la neige, et là, seuls, abrités dans les bras l'un de l'autre, ils attendirent leur délivrance, c'est-à-dire, la mort.

Tout était blanc autour d'eux : c'était un linceul funéraire qui se perdait dans un horizon immense et qui semblait vouloir envelopper le monde dans la même catastrophe... Ecoutez, écoutez... un bruit sourd, lugubre, fatal, résonne comme une menace céleste; vous diriez les flots mugissants d'une mer irritée : c'est un satanique concert!

Sont-ce là les voix rauques des *poumas*, ces lions américains, qui bondissent parfois autour des caravanes aventureuses? Non, ils ne se hasardent guère dans des régions si glacées. Les serpents aussi se taisent aux fureurs des éléments coalisés... Qu'était-ce donc que ce roulement presque continu dont le rocher, qui abritait les exilés du monde, disait les derniers sons avec un sinistre gémissement?

C'était l'avalanche qui préparait son œuvre de dévastation; c'était le front de la montagne qui allait combler la vallée... La voilà! la voilà! elle se dresse, crie, ouvre ses flancs, étend ses bras, monte, s'affaisse, se balance et part...

Le rocher seul lui résiste; tout le reste est entraîné, bouleversé dans sa course de géant, arbres séculaires, nerveuses lianes, blocs bitumineux, oiseaux voyageurs perdus dans l'espace, condors gigantesques trônant au-dessus des nuages, cadavres de quadrupèdes et de reptiles, tout est confondu, mêlé, enveloppé dans le même réseau destructeur, tout est dévoré par les rapides aspirations du terrestre météore. Le chaos recommence, et quand la montagne frémit jusqu'à sa base, Torrijos et Kalida, seuls, attendent le dénoûment du drame dans une tranquillité qui insulte au désastre.

Nous saurons peut-être plus tard si cette avalanche furieuse se contenta d'avoir comblé de débris la profonde ravine où venait d'expirer sa rage; nous écouterons à cet égard les plus véridiques explorateurs de ces contrées, sur lesquelles la puissance divine a répandu ses plus magnifiques richesses et ses plus désolantes pauvretés... Suivons, quant à présent, nos amoureux devant les hommes, nos époux devant Dieu, et voyons si, après tant de courses et de périls, ils ne découvriront pas un bourg indien, une famille nomade, qui leur donneront un gîte, du soleil, quelques fruits et des consolations.

«Que mon amour t'est fatal! disait Torrijos à sa douce et courageuse compagne, dont il voyait les pieds nus déchirés par les aspérités du chemin; n'est-ce pas que tu le maudis, ô Kalida de mon âme!... Dis, ange consolateur de toute infortune, dis sans crainte à celui qui ne veut pas de la vie sans toi, que tu avais plus espéré de tes forces et de ta tendresse; dis-lui que le repentir s'est glissé dans ton cœur, et à l'instant même mon corps mutilé roulera jusqu'au fond de cet abîme immense. »

Kalida, pour toute réponse, jeta sur Torrijos un de ces regards baignés de larmes, qui sont un reproche et une consolation à la fois; un brûlant baiser fut le gage d'une paix éternelle... Aussi, leur énergie renaissait-elle à chaque obstacle qui se dressait devant eux; et telle était l'héroïque résolution des fugitifs, que leurs vœux souvent appelaient les barrières les plus formidables afin de prouver au destin que leur amour était plus fort à mesure qu'elles se dressaient devant eux...

Oh! voici le ciel qui leur sourit, voici le soleil qui les réchauffe, un paysage qui les ravive à l'espérance, une de ces fraîches et riantes oasis que la main du Tout-Puissant a presque toujours jetées au milieu des sites abruptes et sauvages qui épouvantent même les bêtes féroces promptes à les fuir.

C'est un vallon délicieux où glisse une joyeuse nappe d'eau servant de miroir à des arbres odoriférants, dont le suave parfum vient consoler le piéton égaré dans ces immenses solitudes; des vols nombreux d'oiseaux brillants de mille couleurs se jouent à travers l'épaisse chevelure des colosses végétaux en poussant à l'air un concert de voix, de cris et de soupirs, qui vous émeut, vous étonne et vous charme à la fois... Là, point de serpents enroulés parmi les fleurs, point de jaguars fauves à la robe tachetée de noir, à la langue raboteuse, aux ongles aigus, à la prunelle de flamme, aux mouvements si rapides et si souples que vous feriez bien de les appeler les reptiles des quadrupèdes; et, comme si le créateur de toutes les choses avait voulu dire à l'homme des forêts ou à celui des cités : Arrête-toi là!... les collines échelonnées qui entouraient ce ravissant *eldorado* défient les cimes les plus élevées de porter jusqu'à leur dernière assise un seul débris des ravages périodiques dont les effrayantes et éternelles avalanches semblent se glorifier. »

En présence d'un paradis terrestre aussi imprévu, Torrijos et Kalida tombèrent à genoux et firent monter jusqu'au front de Jéhovah leurs plus ferventes actions de grâces.

« Je remercie ton Dieu, dit Kalida; lui seul peut jeter à nos pieds tant de richesses et de joies dans nos cœurs.

— Remercions-le pour deux, lui répondit Torrijos.

— Pour trois, ajouta vivement Kalida, les paupières humides de larmes.

— Puisse-t-il lui accorder d'heureux jours!

— Prions-le... Torrijos, nous l'appellerons Juan, notre fils, puisque c'est là ton nom... puisque tu as une patrie et que je n'en ai plus!

— Cela est-il possible? demanda l'Espagnol à la Péruvienne, dont il avait repris le bras avec un amour frénétique; oh! mais alors, à toi ma patrie, à toi mon ciel, à toi mon Dieu, car, il a créé le tien, ce large soleil qui féconde par son ordre tant de richesses épanouies devant nous... Viens, Kalida; ici désormais est notre patrie; ici est le bonheur; ici le premier rejeton de la famille de Torrijos et de Kalida. »

Sous un ciel toujours bleu, sur un sol toujours jeune et fort, que faut-il à l'homme dont une douce compagne suit les pas et partage les sentiments?... De l'eau, quelques fruits, la santé, un regard, cette puissance éternelle qui donne du cœur au plus timide, une espérance au condamné...

Torrijos était donc heureux dans cette riante vallée dont il décrit l'opulence en termes si poétiques; il l'était doublement, car il lisait à son réveil un sourire consolateur sur les lèvres entr'ouvertes de Kalida, qui allait bientôt devenir mère.

« Ainsi se forment les colonies, lui disait la belle Péruvienne de sa voix la plus persuasive; d'abord un, puis deux, puis trois; puis, le hasard pousse jusqu'au désert un voyageur égaré... On lui tend la main, on l'accueille, on le garde, et la famille a besoin d'un champ plus vaste, d'une cabane plus spacieuse, d'une natte plus large.

— Est-ce que la solitude te fatigue? lui demanda tristement l'Espagnol.

— Non, mon ami; mais l'avenir doit nous occuper un peu: tu vas être père, Torrijos; ton fils aura une âme comme ton âme... Je donnerai la mienne à ma fille, car il n'est pas vrai que nos pensées soient dans la tête.

— Que tu es noble, ô mon ange consolateur!... Eh bien! sais-tu ce que m'inspire ta sage prévoyance?

— Parle, ami; ta parole est douce alors même qu'elle gronde; je gage que tu vas avoir raison contre moi qui prétends toujours te donner tort.

— Ecoute : nous sommes si heureux ici, loin des Couraccas, surtout loin des Espagnols, mes sanguinaires compatriotes, que l'idée de fouiller au delà du cirque de lave qui nous emprisonne ne m'est point encore venue... Peut-être sommes-nous voisins de quelques-unes de ces bourgades fortunées dont nous parlent les vieilles traditions de nos pays; peut-être aussi vivons-nous au milieu d'un monde habité... Veux-tu que je gravisse ces crêtes arides qui nous dominent et que mon œil sonde les profondeurs des vallées qui les séparent?... Le bonheur pur n'est point égoïste, et s'il est vrai que des hommes ou des populations se meuvent près d'ici, je crois qu'il serait humain de leur dire que notre pays à nous est riche, que nos fruits sont savoureux, nos eaux toujours fraîches et limpides, et notre empire assez vaste pour une partie de ceux qui souffrent... Le veux-tu, Kalida?

— Ta proposition est un reproche, répondait la jeune indienne en présentant une main petite et moite à son époux inquiet, mais je l'accepte sans bouderie; seulement, si tu pars, si tu t'éloignes, je pars avec toi, je ne te quitte pas; tes fatigues doivent être les miennes, tes périls seront les miens...

— Et ton enfant? s'écriait Torrijos alarmé : ici nous avons des fleurs toujours brillantes, du gazon toujours vert, des arbres toujours vigoureux et protecteurs... Il ne faut point de tombe, et, tu le sais, ô ma divine compagne, ton dernier soupir sera le mien. »

Le cirque était encore estompé dans le crépuscule, mais les cimes des monts se violaçaient aux premiers rayons du soleil, les oiseaux voltigeaient à travers le feuillage, et les papillons diaprés leur disputaient joyeusement l'empire de l'air... Un homme jeune et fort, une femme forte et jeune comme lui, escaladaient les rampes de cette partie des Andes américaines, si peu étudiée encore. Ils ne se parlaient pas, et cependant chacun d'eux avait dans sa tête de sinistres pensées; vous eussiez dit deux coupables marchant vers leurs juges... S'ils avaient prononcé un seul mot, ils seraient, à coup sûr, revenus sur leurs pas; mais comme le silence pouvait dire un espoir aux yeux de l'autre, ils poursuivirent leur marche pénible à travers les sentiers naturels que la lave avait creusés dans la montagne et qui indiquaient pour ainsi dire l'époque des éruptions qui l'avaient vomie.

Cependant les forces trahissaient le courage de la jeune Péruvienne, dont le doux fardeau paralysait la marche; aussi, à peine eut-elle atteint la première arête de la colline qu'elle demanda un moment de repos : ce moment fut aussi celui de la méditation et des tendres reproches.

— Ah! nous n'aurions pas dû quitter l'asile fortuné pour une espérance qui peut être un malheur, pensait Torrijos: les vrais amis sont rares sur cette terre de désenchantement, et quoique le cœur soit citoyen de l'univers, il ne se fixe guère que par égoïsme ou par intérêt...

— N'est-ce pas, disait Kalida, le coude appuyé sur les genoux de son noble compagnon et en plongeant un pieux

regard dans le regard de l'Espagnol, n'est-ce pas, mon ami, qu'il y a loin encore d'ici à la grande vallée que nous voulons atteindre?

— Assez, répondit Torrijos, qui avait compris le sens de cette question, — pour que je renonce presque à mon projet.

— Tu n'iras pas plus loin, Juan; ou bien, nous poursuivrons ensemble la route; te quitter une heure, une seconde, est au-dessus de mon énergie, et je comprends que je n'ai de puissance qu'auprès de toi... Les haines des hommes s'éteignent; rien n'est éternel ici-bas que notre amour. Oui, mon Juan, nous veillerons sur notre enfant bien-aimé, et le jour où nous dirons notre dernier adieu à la vie, nous indiquerons du doigt à notre fils, à notre fille, la route que nous avons prise pour arriver de Quito jusqu'ici... Le pauvre enfant plantera une croix sur notre unique tombe; puis, en la montrant aux Espagnols ou aux Couraccas, il leur racontera nos malheurs avec une éloquence filiale si persuasive, qu'on lui pardonnera sa naissance et ses pleurs.

— Quel triste avenir je t'ai ouvert, ô ma noble compagne! s'écriait Torrijos en se frappant le front avec violence; pardonne, amie, pardonne à mon amour,, qui n'a d'abord vu que lui dans sa première résolution... Tu m'as appris, Kalida, que la vie de celui qui aime est tout entière dans la femme qui est aimée... Une seule pensée de toi vaut toutes celles que le ciel jette dans ma tête, dans mon cœur, et si jamais...

— Tais-toi, tais-toi! disait la Péruvienne en se redressant à demi; n'as-tu pas entendu près de nous un soupir, une plainte?

— Je le crois, je le crains...

— Tu vois donc bien que tout être vivant est notre ennemi, puisque nous en avons peur!

— Je n'ai peur que pour toi, mon amour.

— Est-ce que nous sommes deux depuis que nous nous connaissons? poursuivit Kalida qui se reconnaissait épouse et mère à la fois... Un danger nous menace, je le vois; allons à lui, Torrijos; allons-y de front, serrés l'un contre l'autre. Viens, viens... »

Un immense rocher, dans les anfractuosités duquel grimpaient de vigoureuses lianes semblables à des serpents assoupis, séparait nos amoureux de l'endroit d'où ils supposaient que le bruit était parti : le poignard à la main, il avancent avec précaution, à petits pas, courbés, l'œil inquiet, l'oreille attentive...

C'était un jaguar accroupi près de sa compagne morte!

Kalida tomba un genou à terre et pâlit... Elle allait être mère : la surprise, l'effroi, venaient de hâter l'heure de sa délivrance; mais, courageuse pour elle, tremblante pour son enfant, elle résistait à la douleur, elle ne poussait aucune plainte; tandis que Torrijos, qui n'osait l'interroger, la soutenait de son bras gauche, il suivait d'un regard menaçant le regard implorateur du jaguar, couché sur le cadavre de sa compagne.

Si le tigre royal a sa tendresse, le jaguar d'Amérique a la sienne aussi, et le quadrupède vivant, mourant presque de faim, n'avait pas voulu aller chercher au loin des vivres qu'il ne pouvait plus partager avec la fidèle compagne de ses dévastations. Il attendait la mort, et devant lui, à quelques pas, un enfant recevait la vie!

Que faire pourtant?

Le soleil avait parcouru la moitié de sa course; Kalida, presque sans force, se soutenait à peine, et le jaguar à l'instinct si fatal pouvant se réveiller tôt ou tard, ne permettait aucune indécision à l'Espagnol.

« Ne bouge pas, dit-il à la Péruvienne; nous sommes trop de quatre dans ce désert sauvage, laisse-moi me débarrasser du tigre; je suis assez fort pour te porter toi et ton fils jusqu'à notre cabane fortunée; ne bouge pas... »

Et il avançait le poignard d'une main et le pistolet de l'autre.

« Il semble demander grâce, dit Kalida d'une voix à peine entendue; ne le tue pas, il souffre... et puis, si tu succombes, la mère et le fils mourront sans sépulture...

Torrijos aspirait déjà l'haleine fétide du jaguar; quatre pas les séparait à peine, il vise, il va faire partir la détente... La bête féroce se couche et attend... L'Espagnol baisse son arme, son œil a vu la blessure qui a étendu roide morte la femelle du jaguar, encore fumante : c'est la trace profonde d'une balle!... donc, les compagnons de Pizarre n'étaient pas loin de là; donc, le silence et l'isolement pouvaient seuls sauver Torrijos et Kalida, et leur permettre de revenir sur leurs pas.

« Du courage, dit-il, du courage, amie; le jaguar n'est pas notre plus redoutable ennemi en ce moment : du courage, noble fille des Incas, ou nous tombons sous les coups de nos oppresseurs. »

Il fallait s'éloigner de ce champ de bataille qui allait devenir peut-être un champ de mort. Torrijos prit la jeune Péruvienne dans ses bras et suivit à pas lents le sentier qu'ils avaient parçouru le matin; mais l'énergie de l'homme est mesurée! l'infortuné se vit contraint de s'arrêter à peu de distance du jaguar abandonné : il fit de son manteau une couche à Kalida, qui couvrait son fils de ses bras et de sa tendresse, et attendit que la nuit étoilée du tropique passât sur lui pour regagner la riante vallée.

La fatigue l'assoupit; sa compagne dormait à ses côtés... A leur réveil, ils étaient quatre sous la roche protectrice. Semblable à un dogue apprivoisé, le jaguar reconnaissant avait suivi l'Espagnol, et était venu s'étendre près de lui.

« Tu le vois, dit Kalida sans se troubler en ouvrant les yeux, la générosité donne des amis; ce tigre de nos contrées n'a plus ni griffes ni dents contre nous, il a un cœur... Levons-nous, et s'il nous accompagne, qu'il soit le bienvenu. »

Les deux pauvres exilés se remirent en marche; le jaguar les suivit comme un chien docile. Ils venaient à peine de tourner un coude voisin de leur dernier gîte, que le fougueux quadrupède bondit et rugit à là fois... Il gratte la terre, agite violemment sa queue, pousse de lugubres rauquements et promène sa langue raboteuse et rouge sur les soies aigues de ses lèvres fébrilement contractées; ses yeux, naguère éteints et froids, lancent de vives étincelles et semblent demander un ennemi à mâcher. Torrijos se mit en mesure de l'abattre.

— Arrête encore, lui dit Kalida, ce n'est pas contre nous que le jaguar veut tourner sa rage; cette rage est une protection... regarde, regarde, nous sommes poursuivis. »

Un bruit sourd et prolongé, pareil à la voix d'une cataracte lointaine, arriva jusqu'aux deux fugitifs. Torrijos, sans songer davantage à la colère réveillée du jaguar, s'élança vers un monticule d'où il planait sur l'espace.

« Les voilà, s'écria-t-il, les voilà! ce sont les Espagnols, nos ennemis, ils se dispersent... ils nous ont vus; ils ont vu le tigre... ils laisseront le tigre pour nous... Viens, Kalida, ne leur donnons point la joie de notre mort; je les connais, la torture la précède.

— Aux yeux de mon Dieu comme aux yeux du tien, le suicide est un crime, dit la Péruvienne d'une voix soumise; la torture, c'est le martyre, et le martyre donne le ciel.

— Eh bien! soit, poursuivit Torrijos en précipitant autant que possible la marche de sa malheureuse compagne... Cherchons un asile où nos ennemis ne puissent nous atteindre; gravissons la cime la plus escarpée des assises qui nous dominent : peut-être nos deux divinités réunies nous arracheront-elles au danger qui nous emprisonne. »

Kalida suivit Torrijos, et comme si Dieu les avait entendus, ils découvrirent près d'eux, sur leur tête, l'ouverture d'une grotte où, selon toutes les prévisions, on ne viendrait pas les chercher...

Hélas! qui peut sonder les décrets de l'Éternel!

De son côté, le jaguar attentif n'abandonnait point son poste et suivait de sa jaune prunelle les mouvements des Espagnols arrivés déjà auprès du quadrupède frappé par eux. Une balle siffle et s'aplatit sur le roc qui sert de rempart à la nouvelle demeure de Torrijos et de Kalida. Toute résistance est impossible : ils lèvent les yeux au ciel, et se glissent courbés dans la grotte mystérieuse.

De nouveaux coups de fusil se font entendre; l'ennemi n'est pas loin, le jaguar l'attend...

Tandis qu'une troupe de cavaliers cherche au fond de la vallée un commode passage pour les coursiers peu façonnés aux ascensions difficiles, quelques lestes piétons escaladent les roches aiguës de la montagne et arrivent près de la bête féroce. Ce que le tigre n'aurait pas fait pour lui, il le fait pour ceux qui l'ont protégé. Sans calculer l'imminence du péril, sans compter le nombre des ennemis qu'il doit combattre, il s'élance sur le plus téméraire des Espagnols, et roule avec lui sur un gazon mêlé de ronces... Voici un adversaire de moins; une pression de mâchoire lui a brisé le crâne, et comme l'odeur du sang excite le quadrupède, il part de nouveau et se trouve en présence de deux jouteurs unis pour le combat : une balle siffle... l'épaule du jaguar est entamée... le chasseur est abattu à son tour; et quand un quatrième combattant se présente, le troisième ne peut plus lui être utile, son corps n'a plus de mouvement, et son sang coule par vingt larges blessures... La bête furieuse couve de sa prunelle ardente un Péruvien qui avait jusque-là guidé la marche des vainqueurs; l'animal va bondir pour la troisième fois, mais une nouvelle balle le frappe au cou et l'abat... il rugit, il s'agite convulsivement, il tente un dernier effort pour la vengeance... ses muscles se distendent, il chemine à reculons et va, non pas par instinct, mais par gratitude, se poser encore en sentinelle perdue devant la grotte de Torrijos et de Kalida... Il expire!

Les Espagnols l'ont suivi... Nul de leurs ennemis ne pourra leur échapper désormais : les pieds des deux fugitifs ont laissé des traces sur le sol humide... ils sont là!... et, si leur énergie les y tient captifs, les siècles passeront peut-être sur eux sans qu'on retrouve leurs ossements blanchis.

« Nous vous avons suivis, s'écrie un des soldats de sa voix retentissante; Pizarre vous fera grâce : venez, ou vous ne reverrez plus la lumière. »

Le silence répond seul à la menace de l'Espagnol, qui la répète encore une fois; et bientôt, comme la nuit avançait, comme le sommet des plus hautes montagnes recevait à peine les obliques rayons du soleil couchant, comme le site qu'ils avaient gravi ne pouvait être atteint par les cavaliers, dès que leur vengeance était satisfaite, les Espagnols, dociles aux ordres rigoureux de leurs chefs, firent rouler devant l'orifice de la grotte quelques fragments de rochers, qu'ils poussèrent avec de violents efforts, et dont les prisonniers étaient impuissants à se dégager.

« Voici votre tombe, dit une voix solennelle.

— Nous acceptons notre tombe, » répondit une voix lugubre.

Et tout redevint silencieux sur la montagne, les pas des coursiers, la menace des Espagnols, le plaintif rauquement du tigre, le dernier soupir des captifs.

Aujourd'hui, quand l'homme d'étude visite ces contrées désertes, il voit avec une profonde stupéfaction, sur les flancs du Capaïo, des roches solides, dessinant, comme le ciseau du statuaire, des têtes, des bras, des croupes, des torses, les uns à côté des autres; puis, çà et là, des formes humaines blotties et couchées sur le sol, semblables à ces sphinx solitaires que la science découvre encore dans les sables, près des ruines de Memphis à la tombe.

. . . .

Et maintenant, armez-vous de courage, ou plutôt faites-vous soldat de l'armée de Pizarre, si vous voulez voir sans émotion, ici, près de vous, dans le curieux cabinet d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle, confié aux soins si éclairés de M. Laurillard, le groupe si dramatique que je vous montre du doigt.

Un homme, une femme, jaunes comme du parchemin moisi, affaissés sur eux-mêmes, celui-là les deux coudes sur ses genoux, la tête dans les deux mains; celle-là, dont l'opulente et noire chevelure traîne sur le sol en flots pressés, avançant les deux bras pour protéger un enfant dont les chairs trop tendres n'ont pu résister au frottement des siècles, mais qui a laissé ses traces sur les flancs amaigris de la malheureuse mère...

Que de douleurs sur ces deux figures sans mouvement!... C'est la faim, c'est la soif, c'est la torture de l'impuissance pour le soulagement de l'objet bien-aimé, pour celui de notre amour; c'est le désespoir comprimé, c'est l'héroïsme du dévouement, c'est la tendresse maternelle dans ce qu'elle a de plus saint, le martyre dans ce qu'il a de plus céleste... Les dents sont belles, éclatantes... il y avait là de la jeunesse; les muscles sont bien dessinés, bien tendus... il y avait là de la force et une nature d'élite.

Posez votre doigt sur le sein de cette fille des Incas, touchez de votre main cette large poitrine espagnole; là-dessous ont battu, il y a deux cents ans, des cœurs énergiques dont les neiges amoncelées du Capaïo purent seules arrêter les battements.

Paix à Torrijos! paix à Kalida!...

Une boîte en fer-blanc, un papier chinois, des phrases naïves, coupées, mutilées, écrites tantôt avec de l'encre et une plume, tantôt avec un pinceau et de la sanguine... voilà les précieux documents où nous avons puisé le récit qu'on vient de lire... Les deux héros du drame, les voilà! ils ont voulu vivre et mourir de la même vie et de la même mort...

Dieu a fait ce que Pizarre a voulu faire!

Dieu et Satan se sont trouvés d'accord cette fois...

FÉLIX BOUVIER.

Les foyers des acteurs des théâtres de Paris.

(Voir tome VIII, page 68, 101, 171 et 268.)

VI.

LE FOYER DES ACTEURS DU THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quelle histoire que celle-là! J'entends l'histoire du vaudeville en France, et non pas celle de son théâtre, et encore moins celle de son foyer. Fort heureusement nous sommes dispensé de descendre dans ces catacombes; d'ailleurs, cette marche à reculons nous mènerait trop loin; qui ne sait que, nonobstant ce titre d'enfant malin qu'il s'attribue obstinément, le vaudeville est un vrai Géronte et le doyen de la comédie? Il en est de la date de sa naissance ainsi que de l'origine des dynasties de l'Indo-Chine, l'une et l'autre se sont noyées dans l'abîme des temps. D'où le vaudeville nous est-il venu et quel fut son berceau? le chariot de Thespis ou la tonnelle des troubadours et des trouvères? Question oiseuse. Dieu merci, notre tâche n'est ni érudite ni savante; elle ne nous impose pas l'obligation de rechercher dans le vaste herbier du passé et d'y étiqueter les fleurs de cette *anthologie* luxuriante qu'on a appelée *la chanson*. Cette fée des âges féeriques, soupir des amants ou des poëtes, cri de guerre ou chant d'amour, la *chanson* n'a plus rien de commun avec le vaudeville. Il n'est plus possible de confondre le petit poëme primitif, poëme populaire, écho ou reflet des sentiments les plus élevés, les meilleurs et les plus beaux, avec cette soi-disant comédie, tantôt aiguisée en pointes ou barbouillée de lazzi, et tantôt *madrigalisée*, qui a pris droit de cité chez nous sous le nom de vaudeville. Que si néanmoins il fallait rattacher ce rameau égaré de la comédie d'ariettes à quelque souche lyrique, c'est du *pot-pourri* qu'elle nous semblerait assez directement dériver. Le vaudeville moderne est né en pleine foire; c'est un fils aviné du flonflon et de la gaudriole, qui, longtemps, n'eut pas d'autre asile que l'échoppe de la farce italienne; sous le masque légèrement prétentieux et musqué qu'il montre aujourd'hui, on peut encore saisir quelque trace de son ancienne physionomie égrillarde. En outre, le *Chevalier à la mode*, de Dancourt, dit en parlant des versiculets qu'il a composés : « On en a fait des pièces de théâtre, et en moins de deux heures ils sont devenus *vaudevilles*. »

Voici donc cette double origine bien constatée. Quant à la destinée de la comédie-vaudeville et à la vogue qu'elle eut au siècle dernier, n'allons pas reprendre un exposé qu'on a pu lire partout; les noms de ses principaux auteurs ne sont-ils pas, dès cette époque, une suffisante indication des métamorphoses que le vaudeville a subies? Son mérite, c'est qu'il fut toujours actuel; aussi ce qu'il obtint dans tous les temps, ce fut bien moins un succès de peinture que de cadre : le sien se prête à tout, la satire, le burlesque, l'argot, la comédie, la parodie; il a pris tous les visages et tous les langages, et tous les manteaux lui vont. Si l'on peut définir le théâtre : « le salon de tout le monde, » assurément cela doit s'entendre surtout des scènes où se joue le vaudeville.

Le théâtre de la Bourse, situé naguère encore rue de Chartres, est le plus ancien théâtre de vaudeville de la capitale. Son ouverture suivit de près la publication du décret de l'assemblée nationale qui proclamait la liberté des théâtres (janvier 1792). Que d'hommes et d'événements il a chansonnés depuis cinquante-cinq ans! Aussi, plus que tout autre, il s'est accommodé au couplet et à la politique de circonstance; et l'habit du malin enfant ressemble beaucoup à l'habit d'Arlequin, un mélange de toutes pièces et un composé de toutes les bigarrures. Cependant, s'il fallait en croire un moderne *chroniqueur* (Brazier), le Vaudeville aurait eu à soutenir de vives luttes contre l'autorité pendant la période révolutionnaire, et Scapin ou Janot croisèrent plus d'une fois le fer et la lance avec le comité de salut public, de même que Jocrisse devait avoir plus tard maille à partir avec la puissance impériale; si bien que les directeurs du Vaudeville, Radet et Barré, ces dieux du rire dans un temps où l'on ne riait plus guère, furent jetés, pour un mot travesti, dans les oubliettes de la Conciergerie, d'où ils ne sortirent qu'après une profession de foi *sans-culotte*. C'était le temps des persécutions et aussi des variantes les plus bizarres : le mot *roi* était rayé de tous les répertoires, et, par exemple, le

charbonnier de *la Belle Arsène* chantait à tue-tête et sur invitation spéciale des triumvirs :

Dans ma cabane je suis *loi*.

L'empire vint à son tour, et fut une époque plus florissante pour le *Vaudeville*, de même que pour la France : aussi les vaudevillistes frappaient-ils à l'envi leurs pièces à l'effigie du souverain ; tous les grands hommes de l'histoire militaire, Turenne, Condé, Frédéric, Catinat, défilèrent sur la scène avec accompagnement de flons-flons. Il arriva pourtant un beau jour que la censure découvrit dans ce grand concerto d'éloges une note fausse et criarde : c'était au sujet des *Deux Edmond*, ou plutôt de leur valet *Dubois*. Il fallut chercher un autre nom, le censeur ayant écrit naïvement en marge du manuscrit : « Lorsque je vois le nom de Dubois appliqué à un valet intrigant et fripon, j'ai grand soin de le faire disparaître par respect pour M. le préfet de police » (lequel, comme on sait, s'appelait Dubois). L'époque du vaudeville apologétique fut également celle des parodies et des acteurs caricaturistes. Rosières, Laporte, Vertpré, Joly, mesdames Minette et Rivière, telle était alors la plus joyeuse moitié de cette troupe ; l'autre moitié, vouée au sentiment et au madrigal faisait cortége à la fameuse Fanchon la vielleuse, madame Belmont. Alors la parodie ne respectait que la gloire, elle faisait de tout le reste un texte inépuisable à moqueries. Il lui arrivait surtout de parodier la parodie elle-même, c'est-à-dire la littérature contemporaine, celle que nous appelons maintenant la littérature de l'empire. Il n'est pas nécessaire de recourir aux mémoires du temps pour s'assurer que de 1805 à 1814 la troupe du Vaudeville fournit une brillante campagne. L'éloquent bulletin de ses victoires subsiste encore : c'est le taux de ses recettes. Les théâtres n'étaient pas encore en butte à cette fièvre d'innovations qui les travaille ; le Vaudeville ne sortait pas de sa sphère sous prétexte de l'agrandir, et on ne tendait pas à se ruiner par esprit de concurrence. Il avait tout à fait rompu cette chaîne de traditions ronflantes qui le rattachait à la musette de l'opéra-comique. Ses amoureuses, contentes de leur moisson de myrtes, n'ambitionnaient nullement le laurier des prima donna. Une seule fois, dans ces temps reculés, le théâtre du Vaudeville se sentit piqué de la tarentule, et se mit à battre un entrechat ; il voulait donner à ses habitués un avant-goût de ces cachuchas, qui sont devenues les délices de notre génération :

Le Vaudeville va danser,
Et l'Opéra s'en épouvante ;
C'est chose facile à penser,
L'enfant danse aussi bien qu'il chante.

Ainsi s'exprimait Gavottino dans la pièce oubliée du *Procès du Fandango*. Mais le Vaudeville s'abusait étrangement sur son mérite ; il rêvait une conquête impossible. Mieux avisé, il reconnut bientôt qu'il serait toujours plus fort sur le calembour que sur la danse.

A l'époque de la restauration, de même que sous le régime actuel, on distingue trois ou quatre variétés de vaudevilles ; il y a fusion et confusion de genres, de talents et de comiques : c'est ainsi que la population de ce foyer devient fort mêlée. Si le vaudeville militaire tient bon d'abord, la satire change bientôt d'objet, grâce à l'envahissement de plus en plus flagrant de la politique ; en même temps le rire se raffine, malgré les efforts de Desaugiers et de ses suivants. On veut gagner en intérêt ce que l'on perd en gaieté ; la chanson est sacrifiée au dialogue ; c'est aussi le temps où le vaudeville tourne à l'éclectisme ; il a mis le nez dans les poétiques étrangères ; les *charpentiers* dramatiques ont remplacé les chansonniers ; le flon-flon est décidément réprouvé ; on cherche et l'on trouve sans peine une comédie mieux intriguée, plus romanesque et plus sémillante. Depuis la révolution de juillet surtout, nous voilà bien loin de ce *vaudeville* fondé par le chansonnier Barré. L'esprit de Désaugiers s'en est tout à fait retiré ; l'école Scribe règne ailleurs. La comédie à paillettes et en talons rouges qu'un directeur académicien tenta naguère d'y acclimater, a fait son temps ; la direction actuelle, plus intelligente, s'est inaugurée par une restauration, celle de l'*Arnalade*, genre nouveau, cadre ouvert aux fantaisies de notre plus grand *Fantasio* comique ; seulement il ne faudrait pas que ce genre devînt exclusif au Vaudeville ; Arnal y est le premier par droit de conquête et par droit de naissance ; mais il ne saurait dire aussi exactement que Louis XIV : « L'Etat, c'est-à-dire le théâtre du Vaudeville, c'est moi. »

Il en est d'Arnal comme de toutes les célébrités dramati-

LE FOYER DES ACTEURS DU THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Ballard. Leclère. Mlle Ozy. Mme Lecomte. Félix. Mme Albert. Bardou. Madame Doche. Munié. Madame Thénard. Amant. Madame Guillemin.
Doche. Bernard-Léon. Pierron. Desbirons. Hyppolyte. Cogniard. Arnal. Mlle Lorry. Richard. Madame Castellan. Mlle Juliette. Montaland.
Camiade. Mlle Berthault. Gocé. Sorel. Tétard.

ques, la chronique ne s'est pas contentée de prendre sa silhouette à la scène, elle a voulu le voir en déshabillé, et, dans cet examen, le caractère de l'acteur a payé la rançon de son talent. On lui a reproché toutes sortes d'enfantillages : par exemple, un beau soir, dans je ne sais quelle bourgade de Picardie, Arnal se vit accueilli défavorablement, parce que l'acteur chargé des rôles de son emploi portait un toupet élastique, dont les soubresauts amusaient beaucoup le public picard. On sut mauvais gré au comédien de Paris d'ignorer cette tradition locale, et Arnal se retira, jurant bien qu'on ne l'y prendrait plus. Une autre fois, au Vaudeville, dans un rôle de conscrit, et au moment d'entrer en scène, *l'ustensilier* ne se trouve pas à son poste, et Arnal est contraint de jouer sans *badine* ; son jeu s'en ressentit. Ses camarades ont un dicton pour indiquer ces lunes et ces éclipses : « Arnal a perdu son bâton. » Si ces peccadilles avaient besoin d'excuse, nous dirions volontiers avec un spirituel écrivain : « C'est à tort qu'on a accusé le cœur d'Arnal des boutades qui attristent parfois son commerce usuel ; il n'est pas malveillant, il est fantasque ; ses inquiétudes et son agitation ne sont que des transports de bizarrerie. » Quant à nous, nous ne tiendrons jamais Arnal pour un fâcheux. On dit encore (que ne dit-on pas ?) qu'Arnal est *monsieur difficile* en fait de pièces et de rôles, et que son engagement est tout hérissé d'exigences et de restrictions ; mais que nous importe l'envers de la tapisserie, la critique ainsi que le public ne doit ici la regarder que par son beau côté, et qui sait ? les exigences tant reprochées à cet excellent comédien ne sont peut-être que celles de l'homme de goût, aussi soigneux des plaisirs du public que de la renommée de son talent. Dieu nous garde, comme tant d'autres, d'apprécier ce talent ; il est inappréciable. Arnal n'a point d'ancêtres comiques, et probablement il ne laissera pas de descendance. C'est un comédien individuel et *sui generis*, comme disent les faiseurs de catégories. Il est pourtant beaucoup moins fantasque et aventureux qu'on se plaît à le dire. Ce n'est point, tant s'en faut, l'acteur sans gêne et qui s'abandonne au hasard. Nous ne connaissons pas de verve moins spontanée ; c'est un soin extrême des details, une étude patiente, un labeur intelligent ; son jeu est plein de curiosités exquises et conquises, tout est prémédité, ciselé, sculpté, il a la précision et le fini des Flamands : c'est le Téniers du Vaudeville.

L'acteur anglais Mathews, auquel on pourrait comparer notre Arnal, disait de soi-même : « Le ciel, ne pouvant me faire beau, m'a fait comique. » Plus avare encore pour Arnal, le ciel ne l'avait pas même fait comique ; mais il l'est devenu à force d'études, de soins, de travail et d'observation. Boileau appelait le théâtre du Vaudeville de son temps (la Comédie-Italienne) un *grenier à sel*. On croirait volontiers que, sur la scène qu'il remplit, Arnal en a gardé le monopole, s'il ne se trouvait à ses côtés un émule suffisamment doué pour lui disputer parfois le sceptre du rire : c'est l'excellent Bardou, le Beausoleil du *Frère de Piron*, le Gauthier des *Mémoires du Diable*, le Gascon de *Passé Minuit*, le Greluchet des *Petites Misères*. Dans une sphère plus ouverte à la caricature qu'à la comédie, on distingue encore MM. Leclère et Amant, deux plaisants frères de la tribu comique dont M. Félix figure assez bien le Benjamin ; Félix a remplacé Lafont et tend à le faire oublier. S'il ne possède pas précisément l'élégance et la légèreté spirituelle de son prédécesseur, cet acteur se recommande par d'autres mérites, la finesse, la chaleur, une excellente tenue.

Arrivons à la plus belle moitié de la troupe, qui n'est pas la meilleure moitié au point de vue dramatique. Autrefois le Vaudeville était célèbre par ses bonnes actrices ; s'il brille présentement, c'est par ses jolies femmes. Il n'a fait que changer de spécialité. Le Vaudeville ne possède pas comme le Gymnase une Rose Chéri ni une Désirée ; il n'a pas dans son personnel féminin la monnaie d'une Déjazet, ni même l'équivalent d'une Scriwaneck. Mais sa duègne, madame Guillemin (puisque duègne il y a), est la meilleure des scènes secondaires ; et quelle pépinière de charmantes femmes ! voyez les beaux yeux, les piquants sourires, les fins corsages ! la jeunesse et la beauté, n'est-ce point là vraiment le plus beau partage pour une femme ? Ensuite, si peu qu'elle soit comédienne, on s'en contente, cela suffit ; vous avez les fleurs du printemps, pourquoi demander la récolte et l'épi plein et mûr de l'été ? N'exigez pas tous les genres de talent de tous les genres de beauté. Vous avez la beauté anglaise, madame Doche ; l'italienne, mademoiselle Figeac ; l'espagnole, mademoiselle Nathalie ; charmant triumvirat féminin qui se partage l'empire ; à toi le chant, à toi le trait, à toi l'esprit ; à toutes la grâce, la séduction des manières, l'éclat et la beauté. Voici cependant une fâcheuse nouvelle ; il faut retrancher trois portraits dans cette galerie du Vaudeville, et rayer trois noms dans ces archives, ceux de mesdemoiselles Castellan, Juliette et Ozy, beaux oiseaux jaseurs et voyageurs auxquels M. Lockroy a donné la clef des champs et que M. Dormeuil s'est empressé de recueillir dans sa volière.

DESFONTAINES.

Transformation du Cirque national en Théâtre lyrique, par Cham.

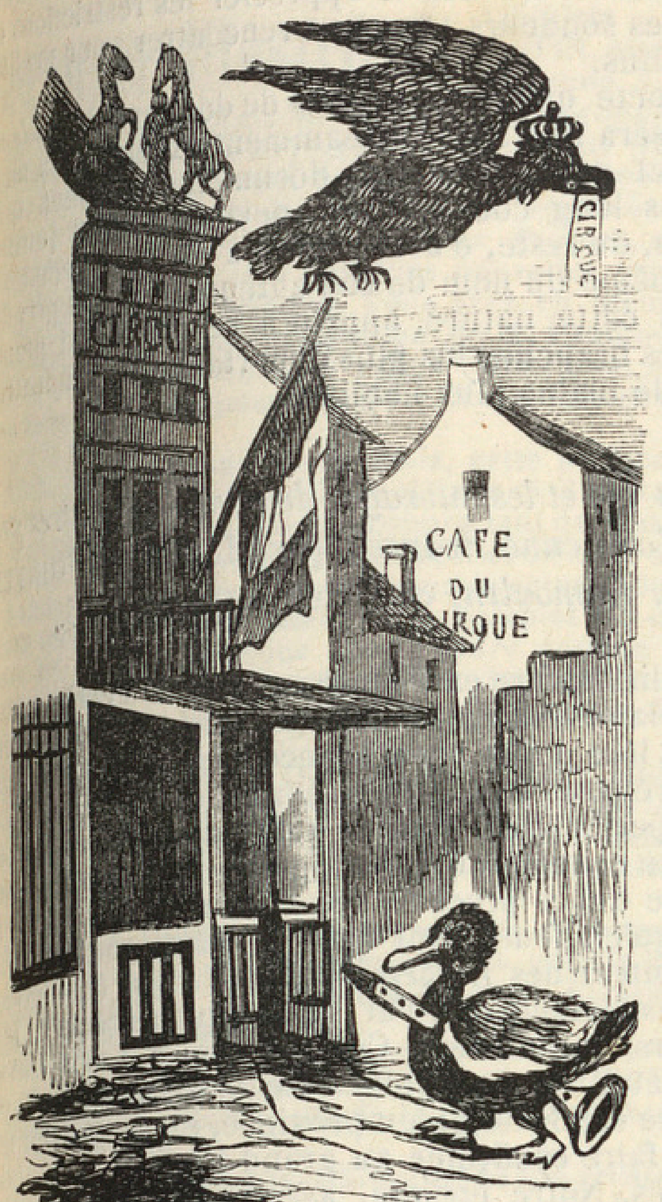

L'aigle du Cirque fuyant le canard musical.

— Oui, mon pauvre Murat, je suis sans place! Etre entré dans toutes les capitales de l'Europe, et ne pouvoir pas entrer à l'Ambigu-Comique!

— Comment! toi aussi!.. Junot!
— Ma foi, sire, que voulez-vous! le règne du sabre est passé.

Et ta mère, Eugène?
— Sire, elle est engagée aux Folies-Dramatiques.
— Oh! suis tranquille.

Désespoir de MM. les vétérans et de MM. les chevaux attachés au Cirque, le jour de la fermeture du théâtre.

— Tenez, mon brave, combien me donnez-vous de mon habit!
— Mais, général, votre habit autrefois aurait valu 100 fr.; mais nevaut plus aujourd'hui que 15 francs.

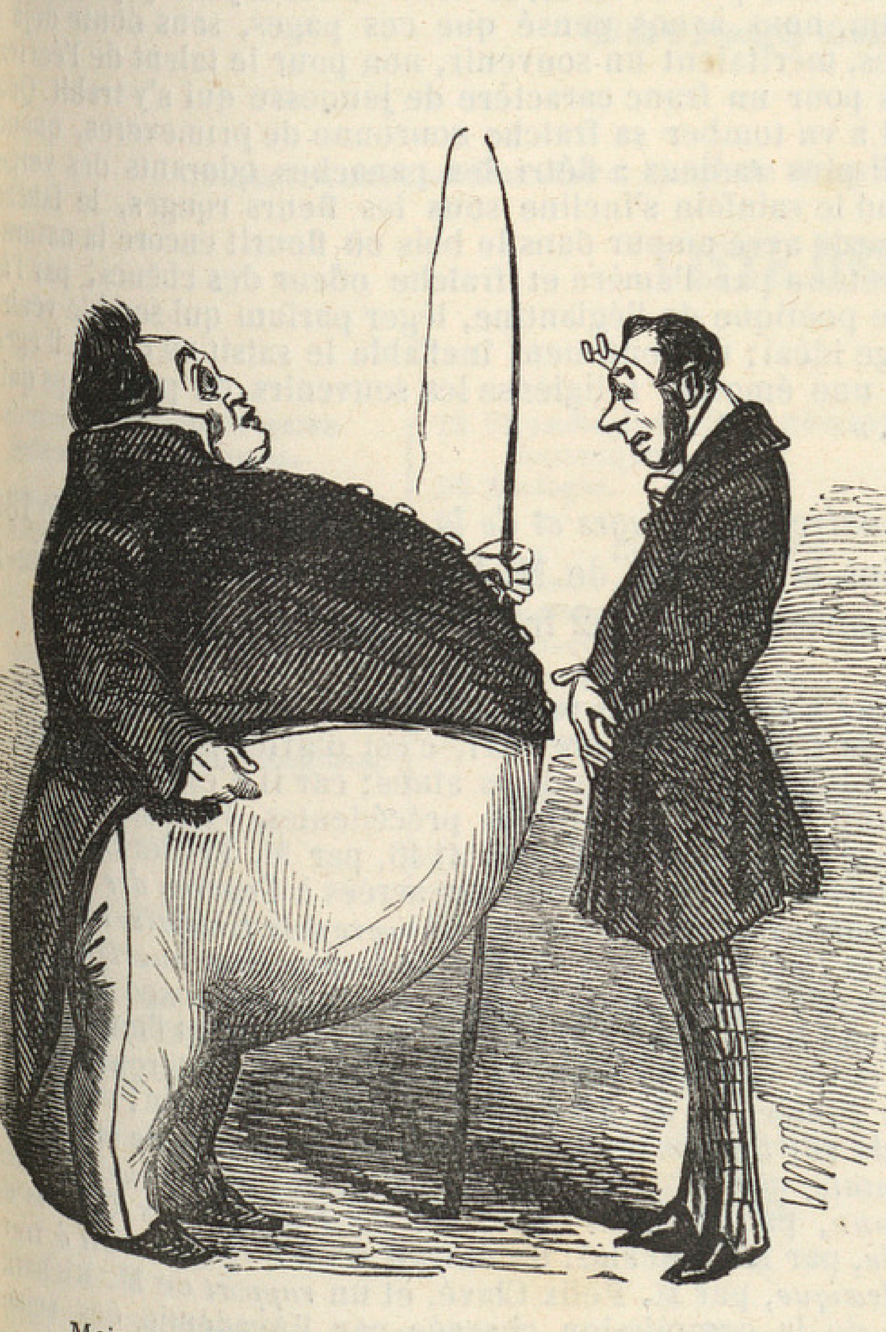

Moins grand que Lablache, mais encore mieux fait pour une basse-taille.

— Je croyais que vous vouliez encourager les jeunes compositeurs? — Eh bien! monsieur, ne jouons-nous pas les opéras que Rossini, Auber, Adam, ont composés dans leur jeunesse!

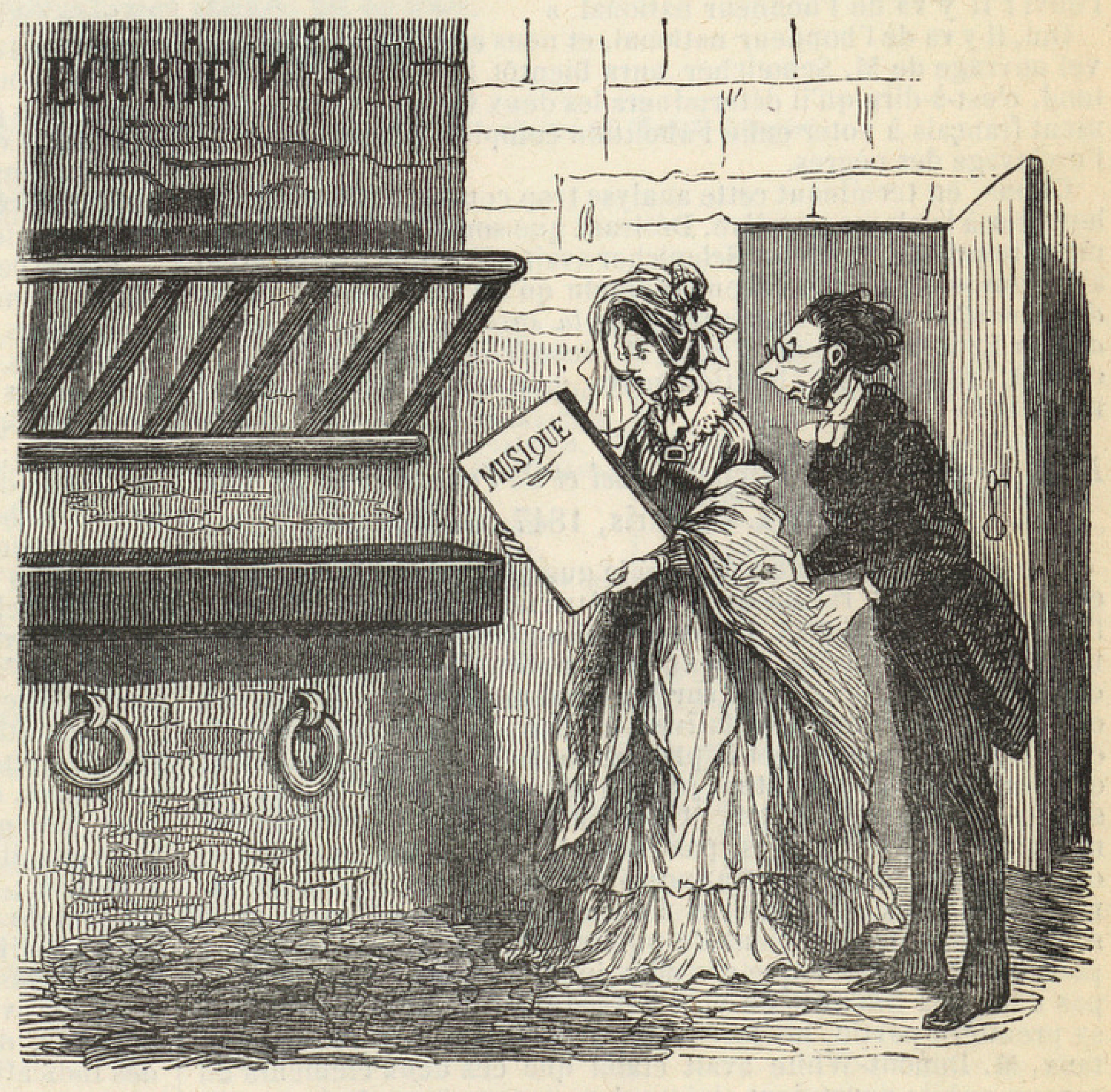

— Voici votre loge; la direction n'a pas encore pu réaliser toutes les améliorations qu'elle se propose pour le bien-être des artistes.

Bulletin bibliographique.

Histoire de l'Esclavage pendant les deux dernières années, par M. Victor Schoelcher. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Pagnerre*. 6 fr.

M. Victor Schœlcher poursuit avec un admirable dévouement la noble et sainte tâche qu'il s'est imposée. Son zèle ne se ralentit pas; chaque année, il tente un nouvel effort pour détruire définitivement l'esclavage. Le volume qu'il vient de publier est encore un éloquent plaidoyer en faveur de l'émancipation. Il est impossible de le lire sans partager son opinion, sans demander avec lui l'abolition immédiate et complète d'une institution exécrable, condamnée depuis longtemps par tous les esprits droits et par tous les hommes de cœur, qui compromet les intérêts bien entendus de la France, et dont le maintien la déshonore. M. Victor Schœlcher s'est surtout attaché, dans cet ouvrage, à prouver que la loi votée, en 1845, par la chambre des députés, pour améliorer le sort des esclaves, n'a été exécutée qu'en partie, qu'elle est insuffisante, que sacrifier quelque chose est parfois le moyen de sauver tout, qu'il est temps enfin que le gouvernement applique au mal le seul remède efficace, l'abolition immédiate de l'esclavage.

Dans la première partie, M. Victor Schœlcher analyse la discussion qui a précédé, à la chambre des députés, le vote des lois des 16 et 19 juillet 1845; il publie leur texte, puis il montre quelle a été leur application. Il prouve que les esclaves n'ont pas encore aujourd'hui tout ce que la métropole a voulu leur donner.

« On trouvera dans ce livre, dit M. Victor Schœlcher, beaucoup de noms propres; nous le regrettons. Nous aurions mieux aimé pouvoir nous en abstenir; mais aujourd'hui que l'esclavage est ruiné philosophiquement et moralement, il n'y a plus, pour lui porter les derniers coups, qu'à exposer ses barbaries; et comment y parvenir sans citer des faits?

« Elle a été douloureuse, la tâche d'instruire ainsi le pays de ce qui se passe aux colonies, d'analyser chaque jour les cruautés qui les souillent en déshonorant le caractère français, et l'on nous permettra de le dire une fois, ce rôle d'historiographe de la servitude nous a paru lourd bien souvent. Il a fallu, pour le garder, la puissance du sentiment du devoir. Tout le monde est d'accord sur la sainteté du principe de l'abolition. Nous avons eu l'espoir de rendre plus évidente que jamais l'urgence de son application immédiate, en faisant, pour ainsi dire, quotidiennement le triste inventaire de l'institution servile; en montrant à tous que le sort des esclaves n'a pas cessé d'être horrible, atroce, dégradant, infâme, malgré les lois, les ordonnances, les règlements faits pour l'alléger. Les adoucissements qu'on a cru y porter font illusion à l'humanité. Le seul, l'unique remède aux maux incalculables de la servitude, c'est la liberté; il est impossible d'établir l'humanité dans l'esclavage... »

Cette preuve faite, M. Victor Schœlcher établit que le maintien de l'esclavage coûte plus cher que ne coûterait l'établissement de la liberté. D'après ses calculs, l'indemnité qu'il croit légitime ne s'élèverait pas à plus de 140 millions.

L'esclavage, très-coûteux en temps de paix comme en temps de guerre, offre en outre de grands périls. Dans l'opinion de M. Schœlcher, non-seulement la France, si elle se décidait enfin à prononcer l'abolition complète et immédiate, diminuerait ses dépenses, et parerait aux éventualités de la guerre et des révoltes ouvertes, tout en remplissant un devoir sacré; mais de ses colonies qui languissent dans les embarras d'un état transitoire, elle ferait en peu de temps des centres de vie et d'activité nouvelle. Aussi, après avoir raconté les horreurs, signalé les dangers et établi le prix dispendieux de la servitude, M. Victor Schœlcher montre-t-il toujours par des faits qu'il n'y a que des avantages dans l'abolition. Nous recommandons surtout la lecture du chapitre XIII de son ouvrage, intitulé *Heureux résultats de l'émancipation dans les colonies anglaises*.

« Hélas! s'écrie avec raison M. Schœlcher, pourquoi faut-il que nous en soyons encore à discuter les bénéfices de l'émancipation, à démontrer ses avantages, à défendre la cause de la liberté contre les arguties de la servitude! N'est-ce pas une chose étrange? partout, en Angleterre, en Suède, à Tunis, en Valachie, en Égypte, bientôt en Danemark, on abolit la servitude; les *barbares* eux-mêmes, qui sont venus en France, émancipent leurs ilotes au retour, et la France seule, où l'on puise ces nobles et fécondes inspirations de liberté, garde toujours des esclaves. Les hommes qui la gouvernent et ceux qui la représentent la laisseront-ils longtemps encore porter cette honte, dont tous les peuples, de l'Occident à l'Orient, se déchargent à l'envi? Il y va de l'honneur national. »

Oui, il y va de l'honneur national, et nous espérons que le nouvel ouvrage de M. Schœlcher aura bientôt le résultat auquel il tend, c'est-à-dire qu'il déterminera les deux Chambres du parlement français à voter enfin l'abolition complète et immédiate de l'esclavage des nègres.

Citons, en terminant cette analyse trop courte, un fait qui fait honneur à la classe ouvrière. Désirant que son livre fût promptement imprimé, M. Victor Schœlcher avait offert une gratification aux compositeurs. Ils lui ont répondu qu'ils *tenaient à honneur de travailler sans gratification pour la sainte cause qu'il défendait*. « Et le législateur, s'écrie M. Schœlcher, après avoir cité ce fait, reculerait l'abolition parce qu'il en coûtera quelques millions! »

De la suppression de l'impôt du sel et de l'octroi; par M. Ch. Dupont-White. — Paris, 1847. *Guillaumin*.

M. Ch. Dupont-White a déclaré la guerre aux impôts indirects, car il pense avec raison que, pour être universel sans iniquité, l'impôt doit être direct. Cependant il avoue lui-même que certains impôts indirects veulent être maintenus; tels sont, par exemple, ceux qui pèsent sur les consommations voluptuaires, et dès lors purement facultatives, et, dans une certaine mesure, ceux qui ont pour objet la protection de l'industrie nationale; ceux aussi qui représentent jusqu'à un certain point le prix des services rendus par l'État, et qui ne sauraient l'être gratuitement : la taxe des lettres, par exemple. Mais il en est d'autres, dit-il, qui ne sont bons qu'à supprimer radicalement, comme furent supprimés les jeux et la loterie, c'est-à-dire l'octroi et le sel. La brochure que vient de publier M. Ch. Dupont-White a pour but de prouver que ces deux impôts abolis ne laisseraient pas dans nos finances un vide irréparable. En constatant, dans sa première partie, les forces contributives du sol et des capitaux, M. Dupont-White avait établi que ces deux éléments du revenu public pourraient aisément porter un surcroît de contributions. Dans la seconde partie, il cherche si ce surcroît suffirait à couvrir le déficit inhérent à la réforme qu'il sollicite, et qui est de 149 millions. D'après ses calculs, on pourrait prélever :

Sur les créances hypothécaires,	21 millions.
Sur les rentes (réduction d'intérêt ou remboursement),	12 —
Sur le sol,	24 —
Sur les objets de luxe,	15 —
Sur les offices ministériels et leur transmission,	5 —
Sur les professions libérales,	5 —
Sur les successions collatérales,	5 —
	85 millions.

Les frais de perception des impôts du sel seraient supprimés, ce qui donnerait une économie de 19 millions; l'impôt payé par les villes sous forme d'octroi, et qui compose en général leur revenu le plus clair, pourrait être remplacé, moitié par des centimes additionnels aux contributions directes, moitié au moyen d'une subvention de l'État; 31 millions à ajouter aux recettes que nous venons d'énumérer.

« Je n'ignore pas, dit M. Dupont-White, ce que ces calculs ont de chanceux et de problématique, la part qu'ils laissent à l'inconnu, à l'hypothèse; mais, à défaut de produit certain, il y a là un de ces résultats qui couvrent, ajustent et réparent tout : l'élévation du crédit public. Les capitaux n'ont rien d'insaisissable, on sait où les trouver; rien d'émigrant, on peut s'en fier à leurs calculs autant qu'à leur nationalité. Toutefois, si le fisc les inquiète là où ils se prélassaient dans leur immunité, ils iront, non pas dans un autre pays, mais dans un autre emploi; ils iront naturellement à celui où la foi publique leur garantit la franchise d'impôts, c'est-à-dire un placement sur les fonds publics. De là nécessairement des conditions avantageuses pour l'État toutes les fois qu'il lui plaira d'emprunter. »

Or, dans l'opinion de M. Dupont-White, il n'est pas de résultat plus merveilleusement approprié aux besoins et aux droits de notre société. « Peu importe, ajoute-t-il, que les impôts énumérés ci-dessus soient moins productifs que ceux du sel et de l'octroi. Ils n'en permettent pas moins la réforme dont il s'agit, en permettant à l'emprunt, fécondé et stimulé de leur façon, de remplacer l'impôt par la dépense des travaux publics. A ce compte, tout ce qui manquerait aux nouvelles recettes serait balancé jusqu'à due concurrence par la réduction de l'impôt affecté à cette dépense, c'est-à-dire, dans l'état actuel des choses, par l'annulation des rentes de l'amortissement. »

Guide du Sondeur, ou Traité théorique et pratique du sondage; par M. J. Degousée, ingénieur civil, entrepreneur de sondages, etc. 1 fort volume in-8°, accompagné d'un atlas de 35 planches, représentant un très-grand nombre de figures d'outils, plans, coupes de terrains, etc. — Paris. Chez *Langlois et Leclercq*, rue de la Harpe.

L'ouvrage de M. Degousée traite particulièrement de tout ce qui concerne l'application de la sonde aux recherches souterraines. Cet ouvrage est tout à fait nouveau, et manquait jusqu'à ce jour à la science et à l'industrie. Grand nombre de travaux avaient été successivement publiés sur les sondages, des recherches savantes avaient été faites, des résultats parfois heureux obtenus; mais ces travaux, ces recherches, ces résultats n'avaient point encore été suffisamment coordonnés; plusieurs restaient ignorés; la pratique marchait incertaine, la théorie donnait des préceptes sans applications; l'art, en un mot, était à peine constitué. Il existait là une grande lacune; M. Degousée est venu la combler, en réunissant pour la première fois, en un seul volume, les documents épars dans une foule d'ouvrages, en les complétant sur beaucoup de points et en donnant des règles pour la manœuvre des outils, leur description détaillée et les modifications qu'il convient de leur faire subir, suivant la nature des terrains à perforer.

Les premières pages du livre de M. Degousée sont consacrées à l'exposition sommaire de l'histoire des sondages et des éléments de l'art. Dans cette introduction, qui était en quelque sorte nécessaire au commencement d'un ouvrage dont le sujet est si nouveau, qui était surtout indispensable pour l'intelligence facile des détails plus spécialement descriptifs qui devaient suivre, l'auteur, tout en s'efforçant de ne point faire une trop large part à la science pure et aux explications abstraites, a eu soin toutefois de ne rien omettre d'essentiel et de fondamental.

Le précis géologique en particulier nous a paru rédigé avec une méthode et une clarté qui ne laisseront rien à désirer, même aux personnes les plus étrangères à la science. Dans ce précis, l'auteur, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'origine de la terre et les développements successifs de sa masse, passe à l'étude systématique de l'écorce solide, dont il examine successivement la composition, la structure et l'âge relatif aux différentes époques géologiques. Il définit ce que l'on doit entendre par bassin géologique; il décrit l'aspect général des bassins secondaires et tertiaires dans les différents pays, et il examine les dispositions les plus favorables à l'établissement des puits artésiens, les conditions les plus avantageuses de gisement des combustibles fossiles, du sel gemme, des eaux salées, etc.

Après ce premier aperçu géologique, l'auteur entre directement en matière, en exposant les connaissances nécessaires et les devoirs d'un conducteur de sondages. Il décrit ensuite les différentes applications de la sonde : sondes d'exploration pour l'étude des terrains; enfoncement des pilotis et pose des pieux pour les lignes télégraphiques; puits d'amarres pour les ponts suspendus; sondages sous-marins pour la destruction des rescifs et l'étude des ports; sondages horizontaux; sondage des mineurs et recherche des gisements minéralogiques et métallifères; puits d'aérage de mines; puits absorbants pour dessèchement ou pour absorption des eaux fétides provenant d'usines; puits artésiens ou recherches des eaux souterraines et de leur application.

Après avoir ainsi développé les divers modes d'application de la sonde, l'auteur passe à la description des différents systèmes de sondage et des instruments qui servent à les mettre en œuvre, tels que outils accessoires, outils percuteurs, outils rodeurs, outils de nettoyage ou de vidange, outils vérificateurs, outils raccrocheurs, outils redresseurs; engins pour les sondages horizontaux, engins pour les sondages dans les angles des murs. Il expose ensuite les différentes méthodes de tuber et de réparer les accidents; plusieurs de ces opérations sont résumées dans un journal de sondage indiquant avec détail la marche des travaux dans les différentes formations, les accidents arrivés, les moyens à l'aide desquels ils ont été réparés et les précautions à prendre pour les éviter. Un relevé des résultats obtenus par l'emploi de la sonde, des différentes applications faites jusqu'à ce jour, et des indications des travaux auxquels elle pourra être ultérieurement appliquée, fait suite à ces détails. Puis vient la description en particulier de quelques instruments de précision dont l'usage est fréquent et indispensable dans les sondages, pour bien se rendre compte des travaux faits et à faire. L'auteur ajoute un mot sur les moyens de réparer les puits artésiens lorsque leur produit diminue, et il indique les précautions à prendre pour que les puits absorbants fonctionnent constamment et ne s'engorgent pas. Enfin, il termine par les lois et ordonnances qu'il est indispensable de connaître pour éviter des difficultés dans le cours des travaux et apprécier les restrictions ou les facilités que les sondeurs pourront rencontrer pour profiter des résultats obtenus.

L'analyse succincte que nous venons de donner du *Guide du Sondeur* nous laissera une idée suffisamment exacte de la marche suivie dans cet ouvrage et des documents précieux qu'il contient. Un plus long commentaire deviendrait ici inutile. Avons-nous besoin, du reste, d'avoir égard à d'autre recommandation que celle même du nom de son auteur, pour comprendre qu'un ouvrage de cette nature, appelé à rendre de si grands services à l'une des branches les plus importantes de l'industrie, ne pouvait sortir de mains plus habiles.

Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France; par M. Ph. de Pointel. — Paris, 1847. *Dumoulin*, quai des Augustins, 13.

L'histoire de la littérature en France est encore à écrire; mais d'immenses matériaux sont réunis et déjà coordonnés. L'histoire des beaux-arts est loin d'être aussi avancée; elle n'en est encore qu'aux travaux préparatoires. Les notions du public sont à cet égard des plus superficielles. Pour ce qui regarde la peinture en particulier, à peine connaît-on une vingtaine de noms appartenant à la période qui a précédé l'époque contemporaine. Et pourtant, « rien qu'en feuilletant quelques catalogues et quelques livres, dit l'auteur des *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux*, j'ai compté quatre cents et plus de ces travailleurs, depuis Jean Cousin jusqu'à Louis David. L'école française était innombrable. » Un grand nombre de ces artistes n'ont eu de célébrité qu'en province, et, pour avoir négligé de venir la faire confirmer au grand jour de la capitale, sont restés ignorés. Notre époque, avec sa haute impartialité, son universelle sympathie pour les vaincus, quels qu'ils soient, ne pouvait rester indifférente à ces délaissements. Quand les savants déchiffrent les vieux monuments et les vieux livres afin d'augmenter la liste déjà volumineuse des artistes de l'ancienne Grèce, il y a justice de réserver un peu de cette patience et de cette sagacité interprétative pour nos propres ruines, afin d'en exhumer quelques vieilles réputations et d'y retrouver peut-être quelque gloire nationale inconnue.

L'ouvrage de M. de Pointel est une intéressante tentative faite dans ce genre d'exploration, et qui en provoquera d'autres sans doute.

Dans sa préface, il essaye de caractériser le génie pittoresque de nos différentes écoles provinciales. Entreprise délicate, et dont la part que s'est presque toujours faite chez nous le génie individuel doit rendre les résultats souvent contestables. Quelle qu'ait pu être dans le passé l'activité de la vie provinciale, je doute que la peinture y ait eu une culture assez assidue pour développer ces fines saveurs de terroir qui révèlent, dès l'abord, en Italie, les écoles diverses.

On doit savoir gré à l'auteur des recherches qu'il vient de faire dans une voie inexplorée, et l'encourager à les étendre encore. Ces pieuses restaurations du passé, quand elles seront complètes, permettront d'aborder avec certitude l'histoire des beaux-arts en France, pour laquelle tant de titres manquent ou sont encore égarés aujourd'hui.

Romans, Contes et Voyages, par M. Arsène Houssaye. 2 vol. in-18. — Paris, 1847. *Sartorius*.

M. Ferdinand Sartorius, éditeur, vient de publier, en deux volumes in-18, des *Romans, Contes et Voyages* de M. Arsène Houssaye. Le premier volume contient dix-sept romans, contes ou voyages différents; le second, dix, dont quatre en vers fort courts. Ils offrent donc une lecture variée. Nous en empruntons l'appréciation à l'auteur lui-même. « Nous avons recueilli un peu au hasard dans les revues et dans les journaux ces pages destinées à ne vivre qu'un jour, ces romans de la jeunesse où l'on répand sans y penser les premières hymnes du cœur. Dans ces volumes, tantôt c'est la naïveté qui raconte, tantôt c'est la passion, tantôt c'est l'esprit, — qui n'a eu de l'esprit une fois en son temps! — Certes, nous offrons bien plutôt des esquisses et des ébauches que des tableaux achevés; mais avant de fuir, pour des travaux plus sévères, le cher et verdoyant pays de l'imagination, nous avons pensé que ces pages, sans doute déjà oubliées, méritaient un souvenir, non pour le talent de l'écrivain, mais pour un franc caractère de jeunesse qui s'y trahit. Quand avril a vu tomber sa fraîche couronne de primevères, quand le soleil plus radieux a flétri les panaches odorants des vergers, quand le sainfoin s'incline sous les fleurs rouges, le faucheur s'attarde avec amour dans le bois où fleurit encore la nature; il est retenu par l'amère et fraîche odeur des chênes, par l'âme toute poétique de l'églantine, léger parfum qui semble venir du rivage idéal; un sentiment ineffable le saisit au cœur, il égrène avec une émotion religieuse les souvenirs du printemps qui vient de finir. »

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1847, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. 1 vol. in-18. Quatrième année. 2 fr. — *Gide et comp.*

Nous n'avons qu'un reproche à faire à l'*Annuaire des Voyages et de la Géographie pour* 1847, c'est d'avoir paru trop tard, encore plus tard que ses trois aînés; car il n'est pas moins intéressant. Comme les années précédentes, l'introduction est un *résumé des voyages de l'année* 1846, par M. Frédéric Lacroix, et les dernières feuilles sont consacrées à l'*aperçu des principales publications de l'année*, à une *bibliographie française et étrangère* et à la *liste des cartes, plans et instructions nautiques publiés* par le dépôt général de la marine pendant l'année 1846.

Parmi les articles principaux qui remplissent l'intervalle compris entre ces deux grandes divisions, nous citerons un *Voyage dans l'intérieur de Madagascar*, par M. Carayon; un troisième article sur *les tumulus, les forts et les remparts de la Russie occidentale*, par M. Dubois de Montpereux; *Pûlo Pinang et Butterkawann*, par M. Léon Guéraud; les *Voyages des Chinois dans l'Inde*, par M. Reinaud; un extrait d'un *Voyage inédit à travers le Mexique*, par M. Félix Clavé, et un *rapport* de M. Richard au nom de la commission chargée par l'Académie des sciences d'examiner un mémoire de M. Martins intitulé : *Essai sur le climat et la végétation de l'extrémité septentrionale de la Norwége*.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Béranger illustré.

Librairie PERROTIN, place du Doyenné, 3.

Le tome Ier des *Chansons illustrées de Béranger* est complet à dater de ce jour. Deux livraisons (27e et 28e livraisons) ont paru cette semaine, contenant quatre chansons inédites : *le Grillon, les Échos, l'Orphéon, lettres à Wilhem, les Deux Pigeons*, ce qui fait, avec *le Coq*, cinq chansons nouvelles pour ce premier tome seulement. Vous avez en même temps une admirable composition de M. Pauquet, gravée avec un rare bonheur : *Mon Curé ;* c'est du vrai Béranger, cette image d'une gaieté si fine et si vive à la fois.

Ainsi, jour pour jour, en six mois, cette publication du *Béranger*, si remplie de détails et de soins de tout genre, à laquelle ont concouru tant de dessinateurs, tant de graveurs, a accompli et au delà de la bonne moitié des promesses du prospectus. Nous avons sous les yeux un exemplaire complet de ce tome Ier, et nous pouvons nous rendre compte à merveille de ces vingt-six gravures, traitées avec autant de perfection que s'il s'agissait, chaque fois, de publier une gravure à part.

La publication du tome II se poursuit sans relâche, et la semaine prochaine paraîtra la première livraison du tome second et dernier. Ce volume, aussi complet que le premier, contiendra également cinq chansons inédites.

M. Perrotin, l'éditeur des *Chansons de Béranger* et de l'*Orphéon*, annonce en même temps, pour la fin du mois, le tome IV de l'*Histoire des deux Restaurations*, de M. Vaulabelle.

Camées

(PORTRAITS EN) de M. GRISPY, de Rome, rue de la Chaussée-d'Antin, 45.

Nous recommandons aux familles cet habile artiste, que ses ouvrages ont mis au rang de nos plus habiles sculpteurs en camées. Ses portraits d'après nature sont généralement d'une grande ressemblance et d'une bonne exécution, ainsi que les amateurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant un cadre qu'il a fait placer au café Cardinal, boulevard des Italiens, 1, et qui renferme huit portraits en camées de différents personnages très-distingués. M. Grispy a été honoré de la confiance de plusieurs princes étrangers.

Eaux thermales de Bagnoles

(ORNE).

Cet établissement, à vingt-cinq myriamètres de Paris, est situé dans la contrée la plus belle de la Normandie, il est chaque année le rendez-vous d'une société nombreuse et d'élite. M. le docteur Teste vient de publier, sur les vertus curatives de ces eaux minérales, une notice, qui se trouve à la librairie de J.-B. Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17, et au dépôt des eaux minérales, rue J.-J. Rousseau, 12. — La malle-poste de Bretagne passe à peu de distance de Bagnoles.

Les Monuments de Paris

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE ; histoire de l'architecture civile, politique et religieuse ; dédiée à S. A. R. LE DUC DE MONTPENSIER. *A. Hermitte et comp.*, éditeurs, rue Dauphine, 20.

Par M. Félix PIGEORY, architecte. L'ouvrage imprimé avec le plus grand luxe sur magnifique papier vélin jésus glacé, gravures sur acier, tirées par CHARDON aîné, et les armes de S. A. R. imprimées en couleur par M. MEYER, formera environ trente livraisons, composées chacune d'une feuille de texte et d'une gravure ou de deux feuilles, dans une couverture illustrée. Il paraît une livraison par semaine depuis le 20 avril. Prix de la livraison, 50 c.

L'auteur passe en revue tous les Monuments de Paris, et s'étend particulièrement sur ceux édifiés, restaurés ou achevés depuis 1830. En voici le sommaire : Monuments historiques, religieux, royaux, nationaux, politiques, militaires, civils ; — d'instruction publique, dramatiques, municipaux, hydrauliques ; ponts, quais, barrières, boulevards, places et rues ; — *Monuments d'industrie privée, habitations particulières* ; quinze années d'exposition au Louvre, plans et projets de restauration ; — résumé. — On souscrit chez l'éditeur, et chez *MM. Dutertre*, passage Bourg-l'Abbé ; *Pilou*, rue Saint-Honoré, 70 ; *Martinon*, rue du Coq-Saint-Honoré, 4 ; *Mendel*, rue du Pas-de-la-Mule ; au dépôt universel de librairie, cité Trévise, 10, etc., etc.

Maladies de la Bouche.

Des renseignements exacts, confirmés d'ailleurs par la notoriété publique, nous autorisent à recommander aux familles qui prennent confiance à notre revue MM. les docteurs COURRANT ✲ et DE VELLUIRE pour la guérison des diverses affections des lèvres, des gencives, des dents tachées, cariées, déviées et ébranlées, de la langue, du pharynx, des amygdales, de la luette, du palais et de l'intérieur de la bouche en général. — Rue de Provence, 61, de dix à quatre heures.

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, précédemment place de la Bourse, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers *rue Saint-Marc-Feydeau*, 18.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables : exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de châles, de franges et de lisières en cachemire.

Stores

de la fabrique BACH-PERES, Faubourg-Saint-Denis, 105.

La maison BACH-PERES s'est depuis longtemps placée au premier rang dans cette industrie. Ses stores d'églises, d'appartements et de magasins sont fort recherchés pour leur mérite d'exécution et la convenance des sujets appropriée à chaque destination. M. Bach-Peres réussit parfaitement à exclure les tons vigoureux et éclatants qui pourraient fatiguer la vue. Ses relations d'affaires en France et à l'étranger sont aussi nombreuses qu'étendues.

Tableaux (LOCATION DE) et Couleurs.

Maison BINANT, rue de Cléry, 7, près celle Montmartre.

A cette époque prochaine des départs pour la campagne, nous croyons être agréables à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de peinture en amateurs en leur rappelant tous les titres que la maison Binant peut avoir à leurs préférences.

En possession d'une clientèle nombreuse parmi les artistes de profession, établie dans un quartier central, où les loyers sont de moitié moins élevés que sur les boulevards, étrangère à la vente de tous objets d'art et de fantaisie qui ne se rapportent pas directement à la peinture, elle offre l'avantage de prix moins élevés que partout ailleurs, et apporte d'autant plus de soins, de zèle et d'efforts dans ses relations d'affaires.

Elle embrasse dans leur ensemble le plus complet tous les articles qui ont rapport à la peinture et au dessin, et dont voici les divisions principales, toutes établies sur une vaste échelle :

1° *Toiles pour tableaux* dans toutes les dimensions ;

2° *Cadres* pour gravures, tableaux et miniatures, depuis les plus simples jusqu'aux plus riches d'ornements et de sculptures ;

3° *Nouvelles couleurs* pour peindre à l'huile, préparées dans des tubes d'un métal flexible sous la pression du doigt ; ces tubes, outre leur extrême propreté, possèdent l'inappréciable avantage de conserver les couleurs toujours fraîches sans qu'elles graissent ni ne sèchent, et, quelles que soient les lacunes apportées dans le travail, on est sûr de les retrouver absolument dans le même état qu'en sortant du broyage ;

4° Grand assortiment de *crayons, mines de plomb, pastels, sépia purifiée*, etc. ;

5° *Boîtes à couleurs* complètes dans tous les genres, simples et élégantes, et propres à être offertes en cadeaux ;

6° *Location de mannequins articulés* de toute grandeur : hommes, femmes et enfants ;

7° *Exposition, vente et location de tableaux*, dessins, miniatures, des principaux artistes de l'école moderne.

L'expérience de M. Binant est une garantie du mérite des tableaux et dessins qui composent sa nombreuse collection.

Des boîtes d'emballage sont spécialement destinées au service de la location dans les départements.

La suite au prochain numéro.

Souscription ouverte à la librairie **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, 60.

4,500 GRAVURES. — 50 CENT. LA LIVRAISON.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

48 PLANCHES COLORIÉES. — 15 FR. LE VOLUME.

PRÉCÉDÉES D'UN APERÇU GÉNÉRAL SUR LA ZOOLOGIE ; PAR LE DOCTEUR CHENU, CONSERVATEUR DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE M. B. DELESSERT.

Les *Leçons élémentaires d'Histoire naturelle des Animaux* formeront 4 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs sur papier vélin, et tirés avec le plus grand soin.

Chaque volume contiendra environ 1,200 gravures sur bois dans le texte, et 12 planches gravées sur acier. Ces planches, contenant un grand nombre de sujets, sont coloriées à l'aquarelle.

Tous les dessins sont étudiés sur nature, exécutés sous la direction de l'auteur du livre, et présentent par conséquent les caractères scientifiques les plus certains.

L'ouvrage complet sera publié en 150 livraisons, composées de deux formes de texte, ou d'une forme de texte et d'une planche coloriée.

Il paraît une livraison et quelquefois deux par semaine. Les premières livraisons sont en vente.

Le tome Ier comprendra : la Lettre dédicatoire, l'Aperçu général sur la Zoologie et la Conchyliologie ;

Le tome II : tous les Vertébrés : Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons.

Le tome III : les Annelés : Crustacés, Annélides, Insectes (première partie) ;

Le tome IV : les Insectes (deuxième partie) et les Rayonnés.

Toute demande de souscription doit être adressée par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat d'au moins dix francs pour 20 livraisons.

LE TOME PREMIER EST EN VENTE.

Il peut être pris, soit complet, soit en livraisons.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

LISTE DES TRAITÉS CONTENUS DANS L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.

Les Traités publiés sont imprimés en italique.

Sciences mathématiques Sciences physiques.

1 Arithmétique, algèbre.
2 Géométrie, plans, arpentage.
3 Astronomie, mesure du temps.
4 Mécanique.
5 Hydrostatique, hydraulique, pneumatique.
6 Machines.
7 Physique générale.
8 Météorologie, physique du globe.
9 Optique, acoustique.
10 Electricité, magnétisme.
11 *Chimie générale.*
12 » »
13 Chimie appliquée.
14 » »

Sciences naturelles et médicales.

15 Généralités de l'histoire naturelle.
16 Géologie, structure de la terre.
17 *Minéralogie.*
18 Botanique.
19 Physiologie végétale, géographie botanique.
20 Zoologie.
21 »
22 » *Conchyliologie.*
23 Histoire physique de l'homme.
24 *Anatomie et physiologie.*
25 Médecine.
26 Chirurgie, pharmacie.
27 Hygiène, salubrité publique.
28 Premiers secours, sauvetage.

Histoire, Géographie.

29 *Chronologie générale.*
30 *Histoire ancienne.*
31 *Histoire sainte.*
32 Histoire romaine.
33 Histoire du moyen âge.
34 Histoire de France.
35 » »
36 » »
37 » »
38 Histoire des découvertes maritimes, géographie.
39 *Géographie générale.*
40 Division de la France, statistique, ressources.
41 *Paris et les principales villes de France.*
42 Organisation de l'armée et de la marine.
43 Histoire militaire des Français.

Religion, Morale.

44 Religion.
45 Devoirs publics et sociaux.
46 Devoirs privés.
47 *Pensées morales et maximes.*
48 *Erreurs et préjugés populaires.*

Législation, Administration.

49 Droit public et des gens, charte, rapports internationaux, etc.
50 Droit administratif, régime communal et départemental, pouvoir exécutif.
51 Droit civil : les personnes, les choses, la propriété.
52 Lois rurales, forestières, industrielles, commerciales.
53 *Institutions de bienfaisance, crèches, salles d'asile, hôpitaux.*

Éducation, Littérature.

54 *Université, enseignement, éducation.*
55 Enseignement classique.
56 Grammaire française, philologie.
57 Histoire de la littérature française.

Beaux-arts.

58 Dessins et perspective.
59 *Peinture, sculpture, gravure.*
60 Architecture, archéologie.
61 Musique.
62 Chant populaire et instruments.
63 Gymnastique.

Agriculture.

64 Sol, engrais, amendements.
65 *Défrichements, desséchements, travaux usuels, instruments.*
66 Grandes cultures : céréales, plantes sarclées, vigne, houblon.
67 *Mûrier, vers à soie, soie.*
68 Fourrages, irrigations.
69 *Jardin potager, jardin fruitier.*
70 Jardin fleuriste, jardins anglais.
71 Bétail, bêtes bovines, laiterie.
72 *Chevaux, ânes, mulets, médecine vétérinaire.*
73 Troupeaux, chèvres, laine.
74 Porcs, lapins, basse-cour.
75 Abeilles, insectes nuisibles et utiles.
76 Economie rurale, assolements.
77 *Sylviculture, arboriculture.*
78 Fabrications du vin et autres boissons.
79 Chasse, chiens, pêche.

Industrie.

80 Mines, carrières, houilles, salines.
81 Industrie du fer : forges et hauts fourneaux.
82 Machines à vapeur et applications.
83 *Filature, tissage.*
84 Teinture sur soie, laine, coton.
85 Impressions des tissus.
86 Imprimerie, lithographie.
87 Poterie, arts céramiques, verrerie.
88 Transport, routes, railsways, ponts suspendus.
89 Canaux, navigation fluviale.
90 Navigation maritime, grande pêche.
91 Origine des inventions et découvertes.

Économie.

92 Principes d'économie politique.
93 Commerce, monnaies, assurances, lois de la mortalité.
94 Economie industrielle : apprentissage, livrets, prud'hommes.
95 Caisses d'épargne.
96 Société de prévoyance et de secours mutuels.
97 Chauffage, éclairage, ventilation.
98 Economie domestique.
99 Choix d'une profession.
100 Tableaux méthodiques. Table générale.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

La tour du Bouffay, à Nantes.

Quelque vaste que soit le champ de l'actualité, dont *l'Illustration* a fait son domaine exclusif, nous avons pensé qu'il devait lui être permis d'en sortir pour faire, dans le passé, quelques excursions destinées à conserver le souvenir des monuments historiques qui disparaissent chaque jour de nos villes sans laisser de traces durables de leur longue existence.

Nous signalerons donc aujourd'hui à nos lecteurs la démolition à Nantes de la tour du château du Bouffay, dont les derniers vestiges, heureusement conservés dans leur aspect par les soins de M. Karl au moyen d'une épreuve daguerréotypée qu'il nous a été permis de reproduire, auront bientôt disparu sous la pioche des ouvriers qu'y a placés l'administration départementale pour déblayer, diviser et vendre un terrain dont le prix doit payer une partie des dépenses du nouveau palais de justice en cours d'exécution sur un autre point de la ville.

Sous la domination romaine, la ville de Nantes ne comprenait qu'une enceinte bornée à l'ouest par la rue de la Poissonnerie, qui servait alors de lit à la rivière d'Erdre, au sud par le Saïl ou étier de Mauves, à l'est par le cours Saint-Pierre, au nord par la rivière d'Erdre.

Ce tracé a été attesté, sur plusieurs points et à diverses reprises, par des découvertes de médailles et des restes de fondations gallo-romaines.

A l'embouchure de l'Erdre et du Saïl existait une forteresse romaine dont les ruines furent relevées en 988 par *Conan* Ier dit le *Tort*, afin de maîtriser les habitants de Nantes, fort peu disposés à supporter son joug; telle fut l'origine du château du *Bouffay*.

C'était à cette époque (dixième siècle) une enceinte à peu près carrée et flanquée de quatre tours; sa position était si forte que Budic, comte de Nantes, y fut vainement assiégé en 1005 par Geoffroy, duc de Bretagne qui, après deux années, se trouva forcé de conclure la paix.

Jusque vers l'année 1230, ce fut là le vrai château des comtes de Nantes; les joutes et les tournois se livraient sur sa place d'armes. On cite particulièrement un tournoi brillant qui eut lieu à Nantes en 1486, sur la place du Bouffay et dans lequel le maréchal de Rieux fut proclamé vainqueur. Un siècle auparavant on vit, sur cette même place, un duel public et judiciaire dont les annales bretonnes ont conservé toutes les circonstances : Robert, sire de Beaumanoir, accusa le chevalier Pierre de Tournemine d'avoir fait assassiner son frère Jean de Beaumanoir; il demanda à Jean IV, duc de Bretagne, la permission de prouver son accusation par *le jugement de Dieu*; le 20 décembre 1385 Jean IV se rendit sur la place du Bouffay; le combat fut long et opiniâtre, mais Tournemine fut vaincu et emporté mourant.

Suivant le père Albert, d'Argentré et d'autres historiens bretons, Jourdain Faure, abbé de Saint-Jean-d'Angély, fut conduit et détenu au château du Bouffay vers l'année 1472; il était accusé d'avoir empoisonné le duc de Guyenne, frère de Louis XI. « Pendant l'instruction de son procès, des bruits extraordinaires, dont on ne put découvrir la cause, disent les historiens, se firent entendre dans sa prison; enfin, au milieu d'un orage violent, la foudre tomba sur le Bouffay, pénétra dans le cachot du meurtrier, et le tua avant que la justice fût parvenue à connaître ses complices et les véritables motifs de son crime. »

En 1662, on construisit dans l'enceinte du Bouffay la tour polygonale surmontée de cariatides qui s'élève encore seule aujourd'hui au milieu des décombres du château et qui sera démolie dans quelques jours; la cloche qu'elle renferme a longtemps servi de beffroi pour donner l'alarme et annoncer les grands événements.

C'est d'ailleurs sur la place du Bouffay que se sont faites les exécutions jusqu'à ces dernières années; c'est là que, le 10 février 1720, à neuf heures du soir, furent décapités MM. de Chalonet, de Pontcallec, de Montlouis et Ducouëdic, dont la fin dramatique a trouvé place dans le roman de M. Alex. Dumas, *la Fille du Régent*.

On n'a trouvé jusqu'à présent dans les décombres aucune médaille, aucune antiquité, et les travaux de déblaiement n'ont fait découvrir qu'une tour de construction évidemment romaine, que *Conan* s'était borné à entourer d'un mur concentrique d'une forte épaisseur; à la base de cette tour, en contrebas du sol de la cour qui se trouvait fort élevé au-dessus des terrains environnants, les ouvriers ont mis à jour un cachot complétement recouvert de terre; était-ce le cachot de *Jourdain Faure*, le foudroyé?

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 24e livraison. — *Université.* — *Enseignement.* — *Education.* Traité 54. Signé : ALBERT-AUBERT. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Traité d'artillerie théorique et pratique. — Partie théorique et expérimentale. — Propriété et effets de la poudre; par G. PIOBERT. Un vol. in-8 de 416 pages, avec 2 planches. — Paris, Bachelier. — Deuxième partie du traité qui a paru en 1836.

L'ouvrage aura un troisième et dernier volume.

De l'Opéra en 1847, à propos de *Robert Bruce*; des directions passées; de la direction présente et de quelques-unes des cinq cents directions futures; par M. LOUIS DESNOYERS; dissertation accompagnée des proclamations de M. Duponchel à ses concitoyens sur cette même question, et des répliques de M. Léon Pillet à icelles. In-8 de 132 pages. — Paris, Delanchy.

BELLES-LETTRES.

Agnès de Méranie et les drames de M. Hugo, étudiés et comparés; par ALEXANDRE DUFAÏ. In-8 de 96 pages. — Paris, Furne.

OEuvres complètes de P. J. de Béranger. Nouvelle édition, revue par l'auteur. Illustrée de 52 gravures, et augmentée de huit chansons nouvelles qui n'ont jamais été publiées, et du *fac simile* d'une lettre de Béranger. 27 et 28e livraisons. In-8 de 32 pages, avec une gravure. — Fin du tome Ier.

HISTOIRE.

Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années; par VICTOR SCHOELCHER. Un vol. in-8 de 572 pages. — Paris, Pagnerre.

Recherches sur les populations primitives et les plus anciennes traditions du Caucase; par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN. In-8 de 212 pages. — Paris, Artus Bertrand.

Voyage en Abyssinie, dans les provinces du Tigré, du Samen et de l'Amhara; dédié à S. A. R. monseigneur le duc de Nemours; par MM. FERRET et GALINIER, capitaines au corps royal d'état-major, etc. Publié par ordre du gouvernement. Première livraison. In-8 de 68 pages. — Paris, Paulin.

Mémoires de l'Académie royale des Sciences morales et politiques de l'Institut de France. — Tome II. *Savants étrangers.* Un vol. in-4o de 696 pages. — Paris, Firmin Didot.

M. le comte Leoni de Padoue, à qui l'Italie doit la restauration du tombeau de Pétrarque et quatre belles et savantes dissertations sur la Ligue lombarde, sur les Vêpres siciliennes, sur Masaniello et sur Dante, vient de faire accepter par le conseil municipal de sa ville natale la proposition de livrer à la publicité les précieux documents historiques enfouis dans les archives de la commune, en offrant non-seulement son travail gratuit pour leur compilation en cinq ou six volumes, mais aussi l'*Histoire de la ville de Padoue*, qui, rédigée par lui, sera imprimée à ses frais, pour faire suite à la collection des documents.

Nul pays ne présente aux riches de bonne volonté plus d'occasions de se signaler par ce genre de patriotisme qui pousse les hommes éclairés à rechercher et mettre en lumière les exploits des ancêtres, dans le but de réveiller, par l'exemple, l'amour de la patrie chez leurs contemporains.

Ainsi nous ne pouvons qu'applaudir aux généreuses intentions du noble comte, en espérant qu'il ne manquera pas d'imitateurs.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Mai doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue de Richelieu, No 60.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Mieux vaut l'oiseau dans la main que l'oie qui vole.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

CAEN, AVONDE, HUET-CABOURG, RUPALLEY; — CAHORS, C... METTE; — CAMBRAI, HATTU; — CETTE, DESTRECH; — CHALONS-SUR-MARNE, BONNIER, BOYER, ELIASSE; — CHAMBERY, (Savoie), PERRIN; — CHARLEROY (Belgique), BOUÉ; — CHARLEVILLE, JOLLY, LETELLIER; — CHARTRES, GARNIER, NOURY, COQUARD; — CHATEAUDUN, LECESNE; — CHATEAUROUX, NURET, SALVIAC; — CHATELLERAULT, DUCLOS, VARIGAULT; — CHAUMONT, RENARD-CHARLET; — CHAUNY, WISBECQ; — CHAUX-DE-FONDS (Suisse), LEMARCHAND, LESQUEREUX, NICOD; — CHERBOURG, FEUARDENT; LECOUFLET; — CLERMONT-FERRAND, PARIS-BEAULIEU, VEYSSET; — COMPIEGNE, DUBOIS; — COPENHAGUE (Danemark), HOST.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

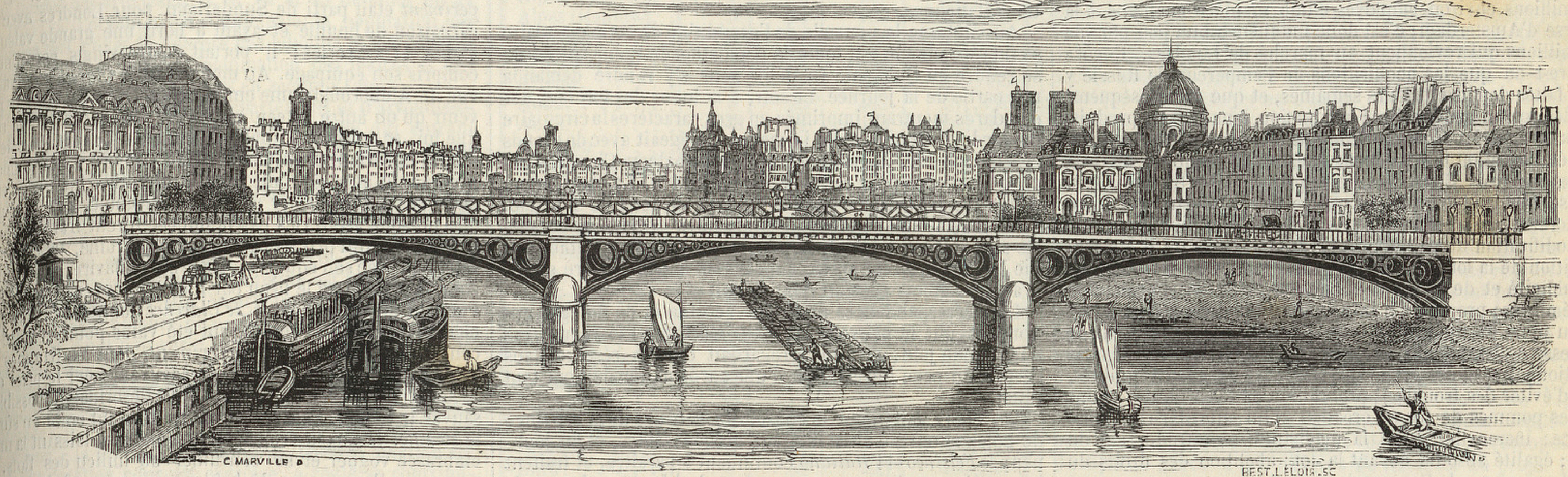

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 219. Vol. IX. — SAMEDI 8 MAI 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Vue de la Véra-Cruz.* — **Du dernier recensement de la population française et de ses principaux résultats.** — **Chronique musicale.** Académie royale de musique. *Une Scène d'Ozaï.* — **Courrier de Paris.** Hippodrome. *Le Camp du Drap d'or.* — **Giroflée! Girofla!** — **Une lettre de l'Inde.** *Huit Gravures.* — **L'Armure et le Livre.** Fable, à M. Edouard Granger. — **Revue agricole.** — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Sixième article. *Le Jour de barbe; Quatre heures au Salon.* — **Eglise de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de Rouen.** *Deux Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Alberto Nota.** *Portrait.* — **Le Chasseur rustique.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Des lampions, des fusées, des aubades et des harangues ont clos la semaine dernière; un pénible débat à la chambre des députés a ouvert celle-ci. Depuis quelque temps les cours d'assises retentissent d'accusations de corruption, de ventes et d'achats de suffrages, et autant la Chambre, dans la vérification des pouvoirs de ses membres, a montré de laisser-aller, autant le jury semble faire preuve de rigueur dans l'examen de ces affaires. Mais dans le cas particulier qui vient d'amener une discussion au Palais-Bourbon, il ne s'agit pas d'un candidat qui veut par tous les moyens et à tout prix s'assurer la victoire; c'est un ancien ministre qui écrit à ses co-intéressés dans une entreprise particulière qu'il a la conviction que, malgré le bon droit de leur cause, ils la perdront auprès de l'administration, s'ils ne se déterminent pas à donner à un membre du conseil des ministres non pas seulement vingt-cinq actions libérées de leur entreprise, comme ils les lui ont offertes, non pas non plus quatre-vingts, comme Son Excellence l'exige, mais bien et tout au plus juste quarante-cinq.

L'émotion produite par le débat qui s'est élevé à cette occasion a déterminé M. Crémieux à y prendre part pour annoncer à la Chambre qu'il renouvelait la proposition qu'il avait déjà faite à la session dernière, tendant à interdire aux membres des chambres toute participation aux entreprises concédées par le gouvernement. Elle se compose d'un article unique, ainsi conçu: « Aucun membre des deux chambres ne peut être adjudicataire ou administrateur d'aucune concession de chemins de fer ou autres concessions faites par le gouvernement ou par la loi. » — La lecture en a été autorisée par les neuf bureaux.

Espagne. — On a beaucoup parlé à Madrid, dans ces derniers jours, d'une modification du ministère. Dans la combinaison nouvelle, M. Salamanca conserverait le portefeuille des finances; le général Narvaez aurait la présidence du conseil. — Il a été donné communication au congrès de la nomination de quinze sénateurs progressistes pris dans la chambre des députés; ce qui y diminue les forces de ce parti, sans lui constituer la moindre chance d'influence dans le sénat.

Les carlistes continuent leurs excursions en Catalogne. Un engagement a eu lieu le 25 avril entre une bande d'une centaine de partisans, commandés par Tristany, et un détachement des troupes royales, sous le commandement du colonel Baxeras. Le premier, se voyant serré de près, a détaché quatorze hommes et un officier pour que, retranchés dans une maison, ils arrêtassent la colonne de Baxeras. C'était les envoyer à la mort. Ils ont obéi bravement et ne se sont rendus que lorsque le feu a été mis à la maison. L'officier commandant a été fusillé avec six soldats que le sort a désignés. — Une autre bande a aussi été battue à Serdanolas; plusieurs prisonniers ont été conduits à Berga, où des exécutions ont également eu lieu. — En Galice l'étendard carliste a également été levé; soixante-dix partisans sont entrés dans cette province, venant de Portugal.

Portugal. — Les journaux espagnols ont donné les premiers une nouvelle qui semble se confirmer: c'est que la reine Dona Maria, cédant aux sollicitations de l'Angleterre, a accepté la médiation unique de cette puissance, et que la France et l'Espagne seront tenues en dehors du rôle à jouer dans cette intervention entre la reine de Portugal et son peuple.

Le paquebot à vapeur *le Tage*, parti de Lisbonne, le 27 avril, a apporté au Havre les nouvelles suivantes, consignées dans le rapport de son capitaine:

« Les affaires à Lisbonne sont toujours fort tristes, et la misère y est extrême. La Banque est en faillite; son papier s'escompte à 50 pour cent de perte.

« Le bateau à vapeur anglais *le Royal-Tar*, que le gouvernement portugais avait acheté 10,000 liv. st. à la compagnie péninsulaire, et fait armer, a été capturé par les insurgés le 21 avril, au moment où, avec dix mille fusils et quarante mille cartouches, il allait donner dans le Tage. Le 23, un sloop de la reine, venant de Gibraltar, est tombé de même en la possession des insurgés. Au moment où il passait en vue de Sétuval, trois bateaux pêcheurs sont sortis et l'ont ramené au port.

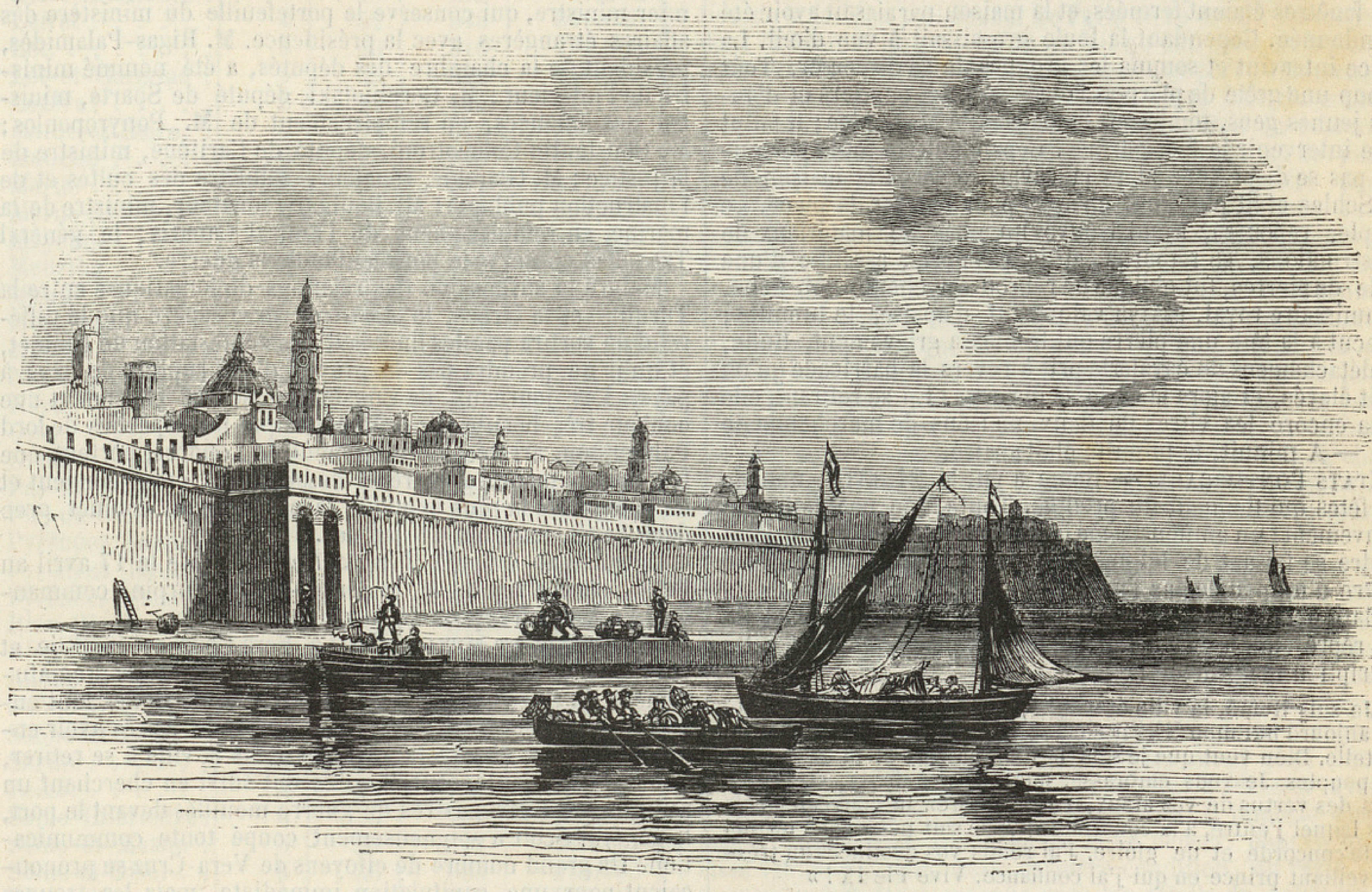

Vue de la ville de la Vera-Cruz, prise de la mer.

« Le 27 avril, jour de mon départ, on s'occupait à passer de la grosse artillerie de l'autre côté du fleuve pour éloigner les bateaux à vapeur de la plage de Sétuval, afin de pouvoir commencer le bombardement de la ville. Cependant, au moment où j'ai quitté Lisbonne, on assurait que la reine s'était enfin décidée à faire des concessions en faveur du peuple, et que tout était arrangé. Ces conditions ont été signifiées au général Sa da Bandeira, qui commande à Sétuval; mais il a tout refusé, disant qu'il était sous les ordres de la junte d'Oporto.

« La reine a changé son ministère. Voici comment était composée la nouvelle administration: affaires étrangères, M. Bayard; justice, M. Leitao; intérieur, M. Proense; finances et marine, M. Tojal; guerre, M. le baron da Ponte da Barca. »

Ce ministère ne pouvait guère être considéré que comme un ministère de transition, car il était peu probable que la junte d'Oporto l'acceptât.

Angleterre. — On sait que des bruits fort alarmants avaient été répandus dans ces derniers jours, et avec une grande apparence de réalité, sur l'état des affaires financières en Angleterre. L'opinion générale était, et est encore, qu'une crise monétaire est imminente. Une discussion assez longue s'est engagée sur ce sujet dans la chambre des communes de vendredi de la semaine dernière, à propos des 620,000 livres que le chancelier de l'échiquier a proposé d'avancer à diverses compagnies de chemins de fer en Irlande. M. Roebuck a signalé les vives inquiétudes de l'opinion publique, les précautions que prenaient les principales maisons de banque pour parer à une crise prochaine, les députations envoyées des principales villes de commerce, Liverpool, Manchester, Glascow et Londres même, pour entrer en conférence avec le premier ministre. Le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, a jugé nécessaire de donner quelques explications pour essayer de calmer l'alarme générale. Tout en disant qu'elle avait été grandement exagérée, il a reconnu qu'il était cependant indispensable d'agir avec beaucoup de précaution. Il a dit qu'il avait eu le matin même une communication du gouverneur de la banque d'Angleterre qui lui avait annoncé que l'état des affaires s'était beaucoup amélioré depuis le samedi précédent, et que

les députations des districts du nord avaient également déclaré que les choses étaient dans un état plus satisfaisant que trois jours auparavant. Le moment le plus critique était passé, mais il fallait encore user de grandes précautions.

Un assez bon effet moral a été produit sur la place de Londres par la connaissance d'un ukase de l'empereur de Russie, daté du 31 mars dernier, et ordonnant que la somme de 30 millions de roubles (115 millions de francs environ) fût prélevée sur la réserve métallique de la Russie, pour être affectée à l'achat de fonds étrangers. On a appris depuis que dans ce total se trouvaient déjà figurer les 50 millions appliqués à l'acquisition des rentes de la Banque de France, 12 millions environ employés d'une manière analogue à la bourse d'Amsterdam; c'est donc uniquement un peu plus de 50 millions qui reviennent au marché de Londres. Encore assure-t-on que les acquisitions de l'empereur de Russie y sont faites depuis plusieurs semaines, et que par conséquent, si elles ont un peu amélioré la situation, leur effet est produit.

Prusse. — La *Gazette d'Etat de Prusse* du 28 avril fait une énumération des pétitions présentées jusqu'au 25 à la curie des trois Etats. Voici les principales : liberté de la presse (demandée trois ou quatre fois); réforme de la loi électorale; périodicité de la convocation de la diète générale, et modification du paragraphe 65 des patentes du 3 février; abolition de la loterie; introduction dans tout le royaume de la publicité et de l'oralité des débats judiciaires; protection des émigrés; prorogation immédiate de la diète générale jusqu'au mois de novembre (cette pétition est motivée par la détresse croissante qui fait désirer la présence des députés fonctionnaires et des grands propriétaires dans leurs localités, afin d'éviter des troubles); prohibition de la sortie des grains et des pommes de terre; création d'un ministère de commerce; inamovibilité de la magistrature; introduction du jury; égalité absolue devant la loi; abolition des droits du Sund perçus par le Danemark.

Hanovre. — La *Gazette de Hanovre* du 24 avril contient une ordonnance royale qui proroge l'assemblée des états. Les états avaient sollicité du roi la publicité de leurs séances. Sa Majesté, par ordonnance du 21 avril, rejette cette demande, et déclare que jamais elle n'accordera la publicité des séances des états.

Saxe-Gotha. — Le *Mercure de Souabe* du 25 avril annonce qu'une pétition a été remise au duc régnant de Saxe-Gotha, ayant pour objet de prier Son Altesse de vouloir bien modifier, conformément aux besoins actuels, la constitution du pays.

Bavière. — Depuis plusieurs jours le bruit courait à Nuremberg qu'un charivari serait donné à un habitant de cette ville, M. Schlee, que l'opinion publique désignait comme un accapareur de grains. Le 26 au soir, de bonne heure, une foule de curieux s'assemblèrent devant la maison de M. Schlee. Les fenêtres étaient fermées, et la maison paraissait avoir été abandonnée. Cependant la foule grossissait à vue d'œil. La police intervint et somma les groupes de se disperser. Tout à coup une grêle de pierres, lancées par des ouvriers et d'autres jeunes gens, tomba sur la maison de M. Schlee; il fallut faire intervenir la force armée. Cependant, la foule ne voulait pas se disperser; alors la cavalerie cerna la maison de M. Schlee et fit plusieurs charges pour balayer la place. Le peuple, repoussé, ayant trouvé un amas de matériaux de constructions, se retourna, et la cavalerie, assaillie d'une grêle de pierres, fut obligée de rebrousser chemin. M. Lenz, commissaire royal, essaya vainement d'apaiser le tumulte; il reçut à la tête une pierre qui le blessa grièvement. Enfin, un détachement de cavalerie prit à revers la barricade qu'on avait élevée, et alors la foule se dispersa. En se retirant, elle brisa encore les vitres de deux maisons de marchands de blé. — A minuit, le tumulte était apaisé.

Etats Pontificaux. — Rome a eu, le 21 avril, une de ces fêtes qui tiennent du prodige. Toute une population en mouvement; un enthousiasme immense; la police impossible; l'ordre se faisant de lui-même dans l'agitation; un homme maître d'un peuple par l'amour. C'était l'anniversaire de la fondation de Rome. Sur le piédestal de la statue colossale qui représente la ville aux grandes destinées, on lisait cette inscription magnifique :

« Je suis Rome, la ville éternelle, deux fois Reine. J'accomplis aujourd'hui mon XXVIe siècle; mais j'ai une jeunesse immortelle. Dieu veut que je sois la dominatrice et la maîtresse des peuples. Je vous embrasse, mes chers enfants, si, imitateurs des vertus de vos aïeux, vous célébrez le nouveau siècle dans lequel j'entre, à la condition que ce soit pour vous un siècle de concorde et de gloire. J'ai remis vos destinées au très-bienveillant prince en qui j'ai confiance. Vive Pie IX! »

Un banquet a eu lieu aux Thermes de Titus, près du Colisée, au milieu d'un concours immense d'invités et de spectateurs; des discours ont été prononcés, des vers ont été récités, où les espérances les plus complètes éclataient en toute liberté. On pleurait, on poussait de joyeuses acclamations. Un chœur composé de cent exécutants se mit à chanter un hymne; mais bientôt, paroles et musique, la foule apprit tout, et ce ne fut plus qu'une vaste harmonie. Il serait impossible de décrire les détails de cet enthousiasme plein de fougue et d'ordre. Les convives se séparèrent vers sept heures du soir, et il semblait qu'une pareille journée ne devait pas avoir de lendemain.

C'eût été compter sans Pie IX. Le lendemain on connut la circulaire adressée dès le 19 à tous les gouverneurs des provinces par le cardinal secrétaire d'Etat Gizzi, annonçant que Sa Sainteté, toujours animée du désir de régler la marche de l'administration publique dans l'ordre le plus satisfaisant, se propose de choisir et d'appeler à Rome une personne de chaque province qui réunisse les qualités de bon sujet du gouvernement pontifical, et qui possède la confiance et l'estime de ses concitoyens. Chaque gouverneur devra, à cet effet, proposer deux ou trois personnes, afin que S. S. puisse fixer son choix. Ces députés résideront à Rome pour deux ans au moins; ils devront coopérer à l'administration publique, et s'occuper d'une organisation plus étendue des conseils provinciaux et d'autres matières analogues.

Toute la population a vu, avec la plus grande satisfaction, une mesure que l'on peut regarder comme un acheminement vers des institutions représentatives. Ces députés de province ne sont pas, il est vrai, élus par les populations; mais cela viendra par la suite. D'ailleurs, l'esprit public est si éveillé en ce moment en Italie, que le choix fait par les gouverneurs devra nécessairement tomber sur des personnes éclairées et libérales. Ce sera maintenant la tâche de l'assemblée des notables de préparer une loi fondamentale en harmonie avec les besoins moraux et politiques des populations italiennes.

Aussitôt que la nouvelle de l'expédition de cette circulaire se fut répandue le 22, toute la population de Rome résolut de se rendre au Quirinal. Le défilé pour s'y rendre demanda une partie de la journée. Le soir, à la lueur des torches, des étendards montrant imprimée en gros caractères la circulaire du cardinal Gizzi, la foule immense assiégeait avec de grands cris le Quirinal. Le saint père parut au balcon. Chacun s'inclina en silence pour recevoir sa bénédiction. La place fut au même instant éclairée par des milliers de feux de Bengale. Puis une acclamation inouïe sembla sortir de terre et ébranla les sept collines : c'était le peuple qui saluait et remerciait Pie IX. Un moment après, l'apparition extraordinaire s'était évanouie. Rome rentrait dans la nuit et le silence.

Les correspondances de Civita-Vecchia et de Bologne annoncent que la nouvelle de cette mesure a été reçue avec une grande joie, et l'on y regardait comme résolue dans l'esprit du pape l'institution d'une garde nationale pour tout l'Etat.

Les choix faits pour le conseil de censure de la province de Bologne ont été aussi libéraux qu'honorables, et les journaux le *Felsineo* et l'*Italiano* continuent à paraître, et traitent les matières politiques avec autant de liberté qu'avant le dernier édit sur la censure.

Toscane. — Le premier des journaux de Bologne que nous venons de citer annonçait, le 22 avril, que le gouvernement toscan s'occupe de deux lois par lesquelles le grand-duc entrerait dans le système des réformes. L'une de ces lois modère la censure préventive de la presse, l'autre établit un conseil d'Etat que le prince consultera dans toutes les matières qui intéressent le plus l'Etat. Le *Felsineo* fait remarquer avec raison de quel poids cet heureux changement du gouvernement grand-ducal peut être pour l'avenir de l'Italie. L'alliance des gouvernements de Rome, de Toscane et de Sardaigne doit nécessairement entraîner le royaume de Naples dans la voie du progrès.

Grèce et Turquie. — Par ordonnance du roi Othon, du 18 avril, le cabinet grec, présidé par M. Coletti, a subi d'assez grandes modifications, mais toutes dans l'esprit du premier ministre, qui conserve le portefeuille du ministère des affaires étrangères avec la présidence. M. Rigas-Palamidès, président de la chambre des députés, a été nommé ministre de l'intérieur; M. Corphiotaki, député de Sparte, ministre des finances, en remplacement de M. Ponyropoulos; M. Constantin Colocotroni, député de Caritène, ministre de la justice; M. Glarakis, sénateur, ministre des cultes et de l'instruction publique; M. Boulgari, sénateur, ministre de la marine, en remplacement de l'amiral Canaris; le général Tzavellas conserve le portefeuille de la guerre.

Malgré la suspension des relations diplomatiques entre la Turquie et la Grèce, le *Moniteur grec* espère que le différend ne sortira pas des limites d'une contestation de cabinet, et qu'il ne prendra pas la gravité d'une rupture de pays à pays. Les journaux de Constantinople ont cependant une couleur très-hostile. Ils prétendent que les dépêches de lord Palmerston, arrivées dernièrement de Londres, portent que le gouvernement de la reine désapprouve complétement et de la manière la plus explicite la conduite du cabinet grec dans l'événement du 25 janvier.

Le vaisseau français l'*Inflexible* est arrivé le 17 avril au Pirée, où il a rejoint M. le contre-amiral Turpin, commandant l'escadre française du Levant.

Etats Unis et Mexique. — La Vera-Cruz est investie et le siége s'en resserre. On a même annoncé, mais prématurément, la prise de cette ville. Toutes les nouvelles font entrevoir cet événement comme fort prochain. Après avoir engagé tous les étrangers résidant dans la ville à se retirer, crainte d'accidents, conseil qu'ils ont suivi en cherchant un refuge à bord des navires de guerre mouillés devant le port, le général Scott a soigneusement coupé toute communication. Un grand nombre de citoyens de Vera-Cruz se prononçaient pour une capitulation immédiate, mais les troupes s'opposaient violemment à cette détermination. Le feu des remparts et du fort n'avait pas cessé, mais il ne faisait aucun mal aux assiégeants. Deux navires français avaient réussi à forcer le blocus.

D'un autre côté, l'armée du général Taylor était campée sur le champ de bataille où elle avait vaincu, et le général lui-même, à la tête de 1,000 chevaux, était arrivé à Cerralvo, à la poursuite d'Urréa; celui-ci, ayant eu vent de l'approche de Taylor, s'était dirigé avec ses forces sur Victoria, laissant ainsi libres les communications entre Camargo et Monterey. On disait Santa-Anna en pleine retraite sur San-Luis-Potosi.

Dans le Nouveau-Mexique, le soulèvement contre les Américains a été comprimé. 2,000 Mexicains ayant marché sur Santa-Fé, le capitaine Morris s'est porté au-devant d'eux dans la vallée de Moro avec la petite troupe sous ses ordres, et a complétement défait l'ennemi, qui s'est enfui en désordre vers les montagnes, laissant un grand nombre de morts et de blessés sur le terrain. Il est très-exact que le gouverneur Bent a été assassiné ainsi que 25 autres Américains, lors de la première explosion du mouvement insurrectionnel.

D'après les feuilles américaines, le fait de la nouvelle révolution opérée le 26 février dernier à Mexico se confirme. Le clergé et la garde nationale ont, à ce que l'on dit, déposé le vice-président Gomez Farias, président intérimaire, dissous le congrès, suspendu toutes les fonctions gouvernementales, et confié le pouvoir exécutif au grand juge de la cour suprême, qui sera secondé dans l'administration des affaires par un conseil composé d'autant de personnes qu'il y a d'Etats dans la confédération. — Santa-Anna a été déclaré président provisoire et chef de l'armée, avec le titre honoraire de *Benemerito de la Patria*.

Naufrage. — Le paquebot de la Compagnie générale de navigation à vapeur *le Clarence*, arrivé vendredi soir d'Edimbourg à Londres, a apporté la nouvelle de la perte du steamer *l'Experiment*, incendié en mer le matin même. — *L'Experiment* était parti de Sunderland pour Londres avec une cargaison de houille et ayant à bord une grande valeur en glaces et verreries; il portait quatre-vingts personnes, y compris son équipage. Au moment où *le Clarence* arrivait en vue de Aldborough, une embarcation l'accosta pour le prévenir qu'un autre bateau à vapeur, suivant la même route que lui, se trouvait à quelques milles à l'avant avec le feu à bord et réclamait instamment ses secours. Le capitaine du *Clarence* fit aussitôt route dans la direction indiquée, et ne tarda pas à s'approcher du bateau incendié. Les passagers, déjà presque asphyxiés par la fumée, furent transbordés sur *le Clarence*, qui prit *l'Experiment* à la traîne, tandis que le capitaine avec son équipage, resté sur le navire, s'efforçait encore de combattre le fléau par tous les moyens possibles. — Pendant plusieurs heures, *le Clarence* continua ainsi sa marche; mais tous les efforts ayant été vains pour éteindre l'incendie, le capitaine de *l'Experiment*, dont les flammes envahissant déjà la mâture, héla son sauveur pour le prier de le recevoir aussi à bord, car il lui était désormais impossible de sauver le navire. Tout le monde se trouvant enfin en sûreté, le steamer largua la remorque et s'éloigna, laissant la masse embrasée voguer et se consumer au milieu des flots. On pense que l'épave aura dû brûler encore sept à huit heures avant de s'engloutir.

Nécrologie. — La mort vient de frapper à Paris : — un des deux jeunes fils de Méhémet-Ali, que le vice-roi avait envoyés, avec deux fils d'Ibrahim-Pacha et d'autres jeunes Egyptiens, faire leurs études dans l'École égyptienne située rue du Regard; — lord Cowley, ancien ambassadeur d'Angleterre en France, frère puîné, quoique âgé de soixante-quinze ans, du duc de Wellington; — M. Froc de la Boulaye, ancien membre de la chambre des députés sous la restauration.

Du dernier Recensement de la population française et de ses principaux résultats.

Le plus ancien recensement dont il soit fait mention dans des documents écrits est sans doute celui que le roi David ordonna dans les tribus d'Israël et de Juda. La Bible fournit à ce sujet quelques données curieuses. Ainsi Joab et les chefs de l'armée, chargés de l'opération, y employèrent neuf mois et vingt jours; et ils trouvèrent treize cent mille hommes de guerre tirant l'épée, savoir, huit cent mille dans Israël, et cinq cent mille dans Juda.

Or, dans les circonstances les plus favorables au développement de la population, le nombre des hommes en état de porter les armes ne dépasse pas le quart du chiffre total. Il résulte même de l'expérience de tous les temps et de tous les pays que les plus formidables levées en masse n'ont jamais produit plus du huitième de la population.

En conséquence, pour connaître le nombre des habitants de la Judée sous le règne de David, on doit au moins quadrupler le chiffre de 1,300,000, ce qui donnerait 5,200,000 âmes. Comme d'ailleurs ce pays avait tout au plus 250 kilomètres de longueur sur 200 de large, soit 50,000 kilomètres carrés, il faut en conclure qu'il avait, suivant la Bible, au moins 104 habitants par kilomètre carré.

Il n'y a que sept départements français qui aient une population plus agglomérée; ce sont, dans l'ordre de la *densité* ou de l'*agglomération*, les départements de la Seine, du Nord, du Rhône, de la Seine-Inférieure, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et du Pas-de-Calais. La moyenne, pour la France entière n'excède pas soixante-sept habitants par kilomètre carré.

Aussi conçoit-on le mouvement d'orgueil qui, en présence d'une prospérité si grande, d'une si heureuse fécondité, égara un instant la raison du saint roi, et qui valut à son peuple un châtiment si sévère.

Heureusement les recensements opérés de nos jours n'ont pas des conséquences aussi terribles. Cette opération est même devenue, depuis notre régénération politique, une de celles que l'administration exécute périodiquement. Primitivement prescrite dans un intérêt de police et de bon ordre, elle sert aujourd'hui, principalement, à établir, pour chaque localité, diverses charges et divers avantages conformément à certaines lois de finances.

Entrons dans quelques détails à ce sujet.

Aux termes de la loi des 29-22 juillet 1791, le recensement de la population devait être opéré tous les ans (art. 1er).

Le registre devait contenir mention du nom, âge, lieu de naissance, dernier domicile, profession, métier, et autres moyens de subsistance (art. 2).

Ceux qui étant en état de travailler n'avaient ni moyens de subsistance, ni métier, ni répondants, devaient être inscrits avec la note de *gens sans aveu*; ceux qui refusaient toute déclaration étaient inscrits sous leur signalement et demeure, avec la note de *gens suspects*; ceux qui étaient convaincus d'avoir fait de fausses déclarations étaient inscrits avec la note de *gens malintentionnés* (art. 3).

Ces dispositions sont tombées en désuétude, quoique n'étant abrogées explicitement par aucune loi. Elles ne furent même jamais complétement exécutées; car, entre le recensement de 1784 et celui de 1801, nous ne trouvons pas de traces d'un recensement général.

Mais les lois de finances qui établissent certains droits en raison de la population agglomérée, ont nécessité des recensements qui, depuis 1831, sont devenus régulièrement quinquennaux.

Ainsi d'abord la loi du 28 avril 1816 sur les contributions indirectes renferme diverses dispositions qui fixent le droit d'entrée sur les boissons en raison de l'agglomération de la population, dans les villes et communes ayant une population agglomérée de 2,000 âmes et au-dessus, et le droit de licence pour diverses professions en raison de cette agglomération, à partir de 4,000 âmes et au-dessus.

Aux termes des articles 2, 3, 9, 44 et 45 de la loi du 21 mars 1831, sur l'organisation municipale, la population des communes sert à fixer le nombre des adjoints et des conseillers municipaux, à régler la nomination des maires et adjoints, à la division des électeurs en sections, etc.

Le nombre des conseillers de département et d'arrondissement est fixé en raison du nombre des cantons qui entrent dans chacune de ces divisions administratives (art. 2 et 20 de la loi du 22 juin 1833).

Le chiffre de la population détermine certaines obligations pour les communes. Ainsi les communes chefs-lieux de département et celles dont la population excède 6,000 âmes doivent avoir une école normale supérieure, outre l'école primaire élémentaire que toute commune est tenue d'entretenir (loi du 28 juin 1833, sur l'instruction primaire, art. 10).

Il y a un certain nombre de professions soumises à la patente, dont le droit fixe varie en raison de la population du lieu où elles sont exercées; et les tarifs sont appliqués d'après la population déterminée par la dernière ordonnance de dénombrement (art. 1er et 5 de la loi du 25 avril 1844, sur les patentes).

De même, la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des recettes pour cet exercice, a réglé la contribution des portes et fenêtres (art. 24) et la taxe d'entrée des boissons (art. 35) en raison de l'agglomération de la population.

L'ordonnance royale du 4 mai 1826, qui a prescrit le dénombrement effectué dans le cours de l'année dernière, a rappelé les dates des diverses dispositions législatives que nous venons d'indiquer. Une nouvelle ordonnance en date du 30 janvier 1847 approuve les tableaux de population dont nous donnons les principaux résultats, et déclare qu'ils seront considérés comme seuls authentiques pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1847.

Le chiffre total de la population, réparti entre les 527,686 kilomètres carrés qui composent la superficie du territoire, donne moyennement un nombre d'habitants égal à 67 par kilomètre carré, à 411,632 par département, à 97,527 par arrondissement, à 12,322 par canton, à 964 par commune. Le nombre des arrondissements est, en moyenne, d'un peu plus de 4 par département; le nombre des cantons est de 32 par département et de près de 8 par arrondissement; le nombre des communes est de 425 par département, de 101 par arrondissement, et de près de 13 par canton.

Aux termes de l'ordonnance qui a permis le recensement, on ne doit pas compter dans le chiffre de la population servant de base à l'assiette des impôts ou à l'application des lois sur l'organisation municipale les catégories suivantes: corps de troupes de terre et de mer, maisons centrales de force et de correction, maison d'éducation correctionnelle et colonies agricoles pour les jeunes détenus, prisons départementales, bagnes, dépôts de mendicité, asiles d'aliénés, hospices, colléges royaux et communaux, écoles spéciales, séminaires, maisons d'éducation et écoles avec pensionnats, communautés religieuses, réfugiés à la solde de l'Etat, marins du commerce absents pour les voyages de long cours.

La circulaire ministérielle du 6 mai 1846 donnait les instructions les plus précises sur la manière d'exécuter l'ordonnance du 4 mai, et insistait vivement auprès des préfets pour que les opérations, commencées dans les communes le 1er juin au plus tard, fussent finies avant la fin du même mois et résumées dans les bureaux des préfectures avant le 15 août. Cependant les résultats n'ont été approuvés par ordonnance royale que le 30 janvier de l'année courante.

Sept mois ont donc été nécessaires pour connaître les résultats du dernier dénombrement. C'est peu, sans doute, si l'on se reporte au temps du bon roi David; c'est beaucoup si l'on sait ce qui se fait en Angleterre. Dans ce pays le recensement s'effectue en six semaines, et ses résultats sont publiés au bout de six autres semaines. Il est opéré d'après des bases entièrement différentes de celles qui sont admises en France. Ainsi chez nous on compte, dans chaque localité, les individus qui sont présumés devoir y rester attachés par un séjour d'habitude, par un établissement, par des occupations, par une industrie, par des moyens d'existence notoires. Chez nos voisins, on se borne à recenser les individus qui ont passé la nuit dans chaque maison de chaque paroisse, à une date fixée d'avance par un acte du parlement. Les recenseurs nommés par les commissaires qu'a institués la loi sont occupés depuis le lever jusqu'au coucher du soleil à recueillir dans les maisons, pour les classer, les cadres imprimés qui avaient été remis la veille aux propriétaires et principaux locataires pour être remplis de leurs mains. Chaque paroisse est partagée en districts, sous la haute surveillance des agents préposés à l'enregistrement des décès et naissances, qui transmettent les résultats des districts à l'agent supérieur de l'enregistrement des décès et naissances pour le comté, et celui-ci à l'agent général pour tout le royaume. Chacun des agents du recensement s'informe, dans le ressort de son district, du nombre des individus qui ont passé la nuit dans les barques, bateaux et autres petits bâtiments à demeure sur les canaux et rivières, dans les usines, charbonnières et marnières, dans les granges, hangars ou autres lieux semblables, dans des tentes en plein air, dans toutes les dépendances des maisons d'habitation quelles qu'elles soient. La loi punit d'une amende de 40 shillings à 5 livres sterling toute déclaration inexacte.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE DES arrondissements.	NOMBRE DES cantons.	NOMBRE DES communes.	POPULATION.
Ain	5	35	446	367,362
Aisne	5	37	838	557,422
Allier	4	26	316	329,540
Alpes (Basses-)	5	30	255	156,675
Alpes (Hautes-)	3	24	189	133,100
Ardèche	3	31	333	379,614
Ardennes	5	31	478	326,823
Ariége	3	20	336	270,535
Aube	5	26	447	261,881
Aude	4	31	434	289,661
Aveyron	5	42	274	389,121
Bouches-du-Rhône	3	27	106	413,918
Calvados	6	37	792	498,385
Cantal	4	23	258	260,479
Charente	5	29	435	379,031
Charente-Infér.	6	39	480	468,103
Cher	3	29	291	214,540
Corrèze	3	29	286	397,569
Corse	5	61	355	230,271
Côte-d'Or	4	36	728	396,524
Côtes-du-Nord	5	48	376	628,526
Creuse	4	25	262	285,680
Dordogne	5	47	584	503,557
Doubs	4	27	640	292,347
Drôme	4	28	361	320,075
Eure	5	36	703	423,247
Eure-et-Loir	4	24	432	292,337
Finistère	5	43	282	612,151
Gard	4	38	347	400,381
Garonne (Haute-)	4	39	590	481,938
Gers	5	29	467	314,885
Gironde	6	48	544	602,444
Hérault	4	36	328	386,020
Ille-et-Vilaine	6	43	347	562,958
Indre	4	23	247	263,977
Indre-et-Loire	3	24	281	312,400
Isère	4	45	552	598,492
Jura	4	32	584	316,150
Landes	3	28	333	298,220
Loir-et-Cher	3	24	296	256,833
Loire	3	28	319	453,786
Loire (Haute-)	3	28	255	307,161
Loire-Inférieure	5	45	206	517,265
Loiret	4	31	348	331,633
Lot	3	29	310	294,566
Lot-et-Garonne	4	35	312	346,260
Lozère	3	24	194	143,331
Maine-et-Loire	5	34	373	504,963
Manche	6	48	640	604,024
Marne	5	32	677	367,309
Marne (Haute-)	3	28	551	262,079
Mayenne	3	27	274	368,439
Meurthe	5	29	714	445,991
Meuse	4	28	588	325,710
Morbihan	4	37	232	472,773
Moselle	4	27	621	448,087
Nièvre	4	25	316	322,262
Nord	7	60	662	1,132,980
Oise	4	35	700	406,028
Orne	4	36	511	442,107
Pas-de-Calais	6	43	903	695,756
Puy-de-Dôme	5	50	443	601,594
Pyrénées (Basses)	5	40	561	457,832
Pyrénées (Hautes)	3	26	488	251,285
Pyrénées-Orient.	3	17	227	180,794
Rhin (Bas-)	4	33	542	580,373
Rhin (Haut-)	3	29	490	487,208
Rhône	2	26	257	545,635
Saône (Haute-)	3	28	583	347,096
Saône-et-Loire	5	48	586	565,019
Sarthe	4	33	391	474,876
Seine	3	20	81	1,364,467
Seine-Inférieure	5	50	759	757,990
Seine-et-Marne	5	29	527	540,212
Seine-et-Oise	6	36	683	474,955
Sèvres (Deux-)	4	31	355	320,685
Somme	5	41	831	570,529
Tarn	4	35	315	360,679
Tarn-et-Garonne	3	24	192	242,498
Var	4	35	202	394,859
Vaucluse	4	22	149	259,154
Vendée	3	30	294	376,184
Vienne	5	31	297	308,391
Vienne (Haute-)	4	27	199	314,739
Vosges	5	30	546	427,894
Yonne	5	37	482	374,856
TOTAUX	363	2,847	36,819	35,400,486

Il serait trop long d'énumérer les causes multiples qui tendent à entacher d'inexactitude les recensements de la population française. Qu'il nous suffise de dire que les lois fiscales qui élèvent certains impôts en raison de la population offrent une prime à la fraude exercée par des villes entières et par leurs autorités municipales. M. Demonferrand a démontré que le recensement de 1836, le premier dans lequel on ait exigé des états nominatifs par commune, a fait trouver 278,391 habitants qui avaient échappé au précédent (à celui de 1831), c'est-à-dire 1 habitant de plus sur 117.

Le recensement de 1841 ne donnait que 34,230,178 âmes, soit 65 habitants par kilomètre carré. Il y a donc eu, dans cette période quinquennale accroissement total de 1,170,308 âmes et de 2 habitants par kilomètre carré (1).

Chronique musicale.

Ozaï est le nom d'une jeune fille née dans une île quelconque de l'Océanie, et non pas spécialement une Taïtienne, comme l'annonce du ballet, répandue depuis longtemps par les journaux, l'avait fait supposer. Une suite de tableaux animés des mœurs et coutumes des naturels de Taïti, représentés avec ce luxe de poésie que l'Académie royale de musique sait déployer au besoin, eût offert incontestablement un spectacle des plus curieux et d'un intérêt particulier pour le public parisien. Mais l'histoire, qu'elle soit représentée par les riches couleurs de la peinture, par les phrases les plus éloquentes ou par les gestes de la mimique la plus expressive, ne saurait être vraiment attachante qu'autant qu'elle est fidèlement exposée. On connaît d'ailleurs quelles sont, à l'égard de la fidélité de représentation, les rigoureuses pratiques de l'Opéra. En voulant donc représenter une naturelle de Taïti, une difficulté grave s'est présentée à propos du costume. On s'est alarmé, dit-on, pour notre pudeur fort peu lacédémonienne. L'apparition même des groupes vivants, que personne sans doute n'a oubliés encore, a été jugée comme un fait isolé qui ne saurait rien établir de positif en faveur de l'aptitude de notre esprit à assister sans danger à un spectacle assez semblable aux très-religieuses, mais fort décolletées gymnopédies de Sparte. Force a été dès lors de renoncer au projet primitivement conçu. La Taïtienne est devenue tout simplement l'insulaire. Seulement, l'attrait du nouveau ballet s'est, en majeure partie, évanouie dans ce changement. Rien ou presque rien n'y a directement rapport à des mœurs nouvelles pour nous, à l'exception du premier tableau, dans lequel la chorégraphie s'est inspirée des documents fournis par les voyageurs qui ont écrit leurs impressions en Océanie. Du reste, dès le deuxième tableau nous sommes en France; ou c'est tout comme, puisque la scène se passe dans la chambre du capitaine, à bord d'un navire français. De là nous arrivons tout bonnement dans un élégant hôtel de Paris, de ce Paris du siècle dernier, si bien connu de tout le monde, et qu'il est difficile de nous montrer sous un aspect de quelque piquante nouveauté. On passe donc, dans cet hôtel, d'un cabinet de toilette en style Louis XV à un jardin brillamment disposé pour une fête de nuit, comme il en a pu exister beaucoup dans ce temps, où les fêtes étaient la principale occupation de la fashion parisienne. De Paris on se rend à Versailles, dans le cabinet du roi, qu'on ne fait qu'entrevoir un instant, pour se retrouver, immédiatement après, au port de Marseille, dont la rade est remplie de vaisseaux, où se font de grands préparatifs d'embarquement. Là, Ozaï reparaît en costume océanien, costume de convention bien entendu et de pure fantaisie, qu'elle avait malencontreusement quitté pour adopter les modes Pompadour. Elle a jugé à propos de le reprendre, après avoir éprouvé les innombrables déceptions du meilleur des mondes possibles, subi les peines du cœur et les robes trop longues, qui attendent une âme ingénue; après avoir commis des solécismes d'amour et des barbarismes de pantomime qui ont fait beaucoup rire à ses dépens ses affidés, amis et intimes connaissances. Revenue de son goût pour les voyages, si propres à former la jeunesse, la pauvre insulaire conclut sur l'air *Rendez-moi ma patrie ou laissez-moi mourir*, et s'élance sans plus attendre vers la chaloupe du commandant de l'escadre qui se met en marche en ce moment même pour une nouvelle pérégrination au grand Océan équinoxial.

Tels sont le plan et le cadre de ce ballet, dont le sujet est évidemment manqué; car le spectateur ne peut guère être intéressé par la vue d'une insulaire à Paris, tandis qu'il eût pu l'être beaucoup si on lui eût montré des usages, des sites, des amours à lui tout à fait inconnus. Quant à l'action, une simple histoire amoureuse, comme on en voit dans la plupart des comédies, en fait le fond. Il est inutile de la raconter, tout le monde la connaît. Son défaut essentiel, c'est d'être trop comédie pour un ballet. Or, l'un doit s'adresser avant tout à l'imagination, et l'autre à la raison. Il importe assez peu, croyons-nous, qu'un ballet fasse penser, pourvu qu'il fasse toujours plaisir. Cette dernière condition, du reste, se trouve parfaitement remplie dans les détails du ballet nouveau, hâtons-nous de le reconnaître après en avoir critiqué l'ensemble. Les chœurs dansants de notre Opéra sont, quand ils le veulent bien, et ils le veulent toujours aux premières représentations d'un ouvrage, aussi parfaits qu'on les puisse souhaiter. Les coryphées de la danse, si l'on veut mettre de côté toute prévention de noms, ne laissent rien à désirer, et sont des premiers sujets fort admirés partout ailleurs qu'à notre Académie royale de musique. Nous n'en citerons pas d'autres preuves que les succès de mademoiselle Maria en Allemagne, de madame Fabbri-Bretin en Angleterre, de mademoiselle Plunkett en Italie, sans compter toutes les autres. On est donc sûr que les parties chorégraphiques, confiées au talent de ces gracieuses et brillantes interprètes, seront toujours très-bien rendues. La jolie mademoiselle Plunkett a accepté une difficile mission, en se chargeant d'un rôle destiné d'abord à mademoiselle Carlotta-Grisi. Elle s'en est acquittée avec un peu de timidité, ce qui est assez naturel lorsqu'on songe à une aussi redoutable rivale, justement en possession de la faveur publique. Mais cette faveur n'est pas exclusive; Ozaï peut y prétendre aussi bien que Giselle, pourvu que l'insulaire y fasse valoir ses droits avec assurance,

(1) Pour l'évaluation de la population à différentes époques voyez PATRIA, col. 1493 et suivantes.

comme la reine des Wilis y a fait reconnaître les siens. Mademoiselle Maria porte le costume d'homme avec une aisance et une grâce charmantes; sa physionomie espiègle, sous la perruque poudrée du jeune marquis de boudoir, son regard fin, son geste spirituel, sa désinvolture déliée, sous l'habit de garde française, sont ce qu'on peut imaginer de plus délicieusement gentil. Elle est d'ailleurs, comme mime et comme danseuse, extrêmement goûtée du public. Madame Fabri-Bretin ne paraît que dans un pas de cinq, mais pour s'y faire applaudir et donner à regretter que l'administration de l'Opéra ne mette pas plus souvent son ravissant mérite en évidence, et d'une manière plus importante. Mesdemoiselles Robert, Fuoco et Emarot ont eu aussi leur bonne part d'applaudissements. Ainsi, tout ce qui appartient en propre à la chorégraphie est digne d'éloges et fait honneur à M. J. Coralli, qui en est l'ordonnateur. La musique de M. Casimir Gide est écrite avec beaucoup de talent et d'esprit. Quelques personnes lui reprochent de se servir, selon l'ancienne manière de composer la musique de ballets, d'airs connus pour expliquer les situations. C'est une critique de système, qui n'implique nullement le mérite réel du compositeur. Il est vrai qu'on est devenu très-difficile en cette matière depuis que M. Adolphe Adam a écrit pour *Giselle*, *la Jolie fille de Gand*, etc., cette prodigieuse quantité de mélodies originales, pleines d'élégance et de fraîcheur, qui sont sur tous les pianos. Mais qu'on se garde toujours des préventions et des systèmes, et alors, en rendant à Adam ce qui lui appartient, et à Gide ce qui lui est dû, le public, au lieu d'une jouissance, en aura deux. Les décors sont de M. Cicéri; il n'est pas nécessaire de chercher aucun tour métaphorique pour en faire un meilleur éloge.

Le lendemain de la première représentation d'*Ozaï* à l'Académie royale de musique, le théâtre royal de l'Opéra-Comique a donné la première représentation du *Bouquet de l'Infante*. La scène, ici, se passe en Portugal. Les personnages sont, d'abord, Ginetta et Gabrielle, deux pauvres et charmantes sœurs orphelines, que leur cousin Pascalès, écrivain public, pauvre comme elles, mais plein de zèle et de bonne volonté, a recueillies et élevées de son mieux; puis dom Fabio de Silva, dernier rejeton d'une illustre famille disgraciée et ruinée, qui s'est fait officier de fortune, et, lorsqu'il ne pourchasse pas sur mer les infidèles, loge chez Pascalès, où il connaît Ginetta, l'aime et veut l'épouser. L'autre personnage, qui paraît au premier acte chez l'écrivain public, sous le pseudonyme de dom Luis d'Oporto, se trouve être ensuite le prince royal de Portugal. Sous son déguisement il a sauvé la vie à Fabio, qui ne le connaît point; et lorsque celui-ci, pour venger l'honneur de ses ancêtres, vient, à la tête de conjurés, jusque dans le palais du roi, attenter aux jours de l'unique héritier de la maison de Bragance, il reconnaît, au moment de le frapper, son généreux libérateur. Pris en flagrant délit de régicide, Fabio doit périr. Le roi, las de faire grâce à des conspirateurs, ne veut plus pardonner. Ce funeste événement arrive précisément à l'instant où le prince royal et sa sœur l'infante s'occupaient en secret du rappel de Sylva à la cour, de son mariage avec Ginetta, et de la restitution de tous ses biens. La fiancée est parée et prête à marcher à l'autel. Pour toute faveur, Fabio, instruit trop tard des bontés du prince, demande que rien ne soit changé à la cérémonie, afin que, du moins après sa mort, le sort de Ginetta soit assuré par l'héritage de ce qu'il a rapporté de ses expéditions maritimes, qui reviendrait autrement au trésor royal. Les deux époux reçoivent donc la bénédiction nuptiale dans la chapelle du palais, sans que Ginetta sache rien de ce qui s'est passé, rien des tristes apprêts qui se font à cette heure même pour la mort de Fabio. Elle le quitte aussitôt après la cérémonie, espérant le revoir bientôt et jouir de la surprise qu'on lui ménageait. Fabio de Silva, dans le temps qu'il s'était épris d'une reconnaissante amitié pour le supposé dom Luis d'Oporto, lui avait avoué que la seule chose qu'il regrettait de son ancienne opulence était une villa charmante, baignée par les eaux du Tage, dans laquelle s'était écoulée

Académie royale de musique. — *Ozaï*, ballet. — 1er acte, 2e tableau. Décoration de M. Cicéri. — Ozaï, mademoiselle Plunkett; de Bougainville, M. Elie; de Surville, M. Desplaces; matelots, MM. Quériau et Addice.

son enfance, sous les tendres soins et les douces caresses de sa mère. C'est là que Ginetta compte rejoindre son époux. Elle s'y rend avec Gabrielle, Pascalès et tous les invités, tandis que Fabio se remet entre les mains du capitaine dom Gusman et des soldats qui l'amènent pour le fusiller. Le prince fait de vains efforts auprès du roi pour sauver l'infortuné coupable; désespérant d'y réussir, il prie sa sœur de l'y aider de tout son crédit, et s'éloigne en convenant avec elle d'un signal qui l'avertira si l'inflexible volonté de leur père se laisse enfin toucher. Mais le roi, par un raffinement de cruauté inexplicable, ordonne que le lieu du supplice soit celui-là même où Fabio est né; il le fait conduire, les yeux bandés, dans cette île tant chérie et regrettée, près d'un pavillon où lui-même va se rendre pour s'assurer que ses ordres sont exactement suivis. Qu'on juge de l'étonnement de Fabio en reconnaissant cette rive et ses ombrages, de son émotion surtout en y trouvant Ginetta; qu'on juge du désespoir de celle-ci, découvrant l'horrible vérité, alors que l'heure sonne où la destinée de son Fabio va s'accomplir. Mais à ce moment *le bouquet de l'infante* tombe d'une fenêtre du pavillon aux pieds de Ginetta évanouie; le prince s'empresse de le relever; il contient un billet, et ce billet la grâce de Fabio... MM. de Planard et de Leuven sont les auteurs de cette pièce, dans laquelle la touche sentimentale de l'un est assez heureusement associée aux péripéties compliquées que l'autre sait inventer. Aussi l'intérêt se soutient-il constamment jusqu'à la dernière scène. On pourrait seulement lui reprocher de manquer de gaieté; mais les personnages épisodiques de Gabrielle et de Pascalès sont là pour rappeler de temps en temps au spectateur qu'il est à l'Opéra-Comique, et mademoiselle Marie Lavoye et M. Mocker remplissent parfaitement ces deux rôles.

La partition de M. Adrien Boïeldieu renferme une vingtaine de morceaux parmi lesquels beaucoup méritent d'être cités. L'introduction du premier acte contient de charmants couplets chantés par Fabio et Ginetta, et finit par un très-joli quatuor: *Loin du bruit de la ville*, etc., qu'on a beaucoup applaudi. La romance de Ginetta: *Oui, seigneur, je suis sa fille*, est une délicieuse mélodie, pleine de sentiment et de distinction, l'air de Pascalès: *L'amour, l'amour console et vient tout embellir*, est très-spirituellement fait, le tour mélodique en est de la plus heureuse finesse. Le final contient un chœur-sérénade très-bien écrit pour les voix d'hommes et d'un fort bon effet. Dans le second acte, nous signalerons particulièrement les couplets-boléro de Gabrielle: *Des fleurs les reines sont les sœurs*, qu'on a fait répéter; l'air bouffe de Pascalès, dans lequel l'écrivain public fait à M. le chancelier l'énumération apologétique des formes nombreuses et variées de son écriture; le morceau religieux de la scène de la chapelle. Enfin, au troisième acte, l'air de Ginetta, qui se termine par une brillante vocalise; le duo de Gabrielle et Pascalès: *On chantera, on dansera*, etc., et la romance de Fabio: *A peine je respire*, etc., d'une sensibilité simple et vraie... En général, M. Adrien Boïeldieu, fidèle aux bons exemples et aux sages conseils de son illustre père, veut, par-dessus tout dans sa musique, être clair, mélodieux, facile, naturel. Souvent il y réussit très-bien; quelquefois on peut le blâmer d'un excès de simplicité, principalement dans le travail d'instrumentation; mais, à tout prendre, cet excès-là vaut certainement mieux à l'Opéra-Comique que le contraire, beaucoup plus commun aujourd'hui. Il ne manque à l'auteur de la musique du *Bouquet de l'Infante* que de plus fréquentes occasions de se produire, pour s'entendre et se pouvoir juger lui même. N'est-il pas en effet bien étonnant et bien déplorable qu'après avoir débuté avec assez d'éclat en 1838, M. Adrien Boïeldieu ait dû attendre jusqu'en 1847 pour faire représenter un second ouvrage de quelque importance?... *Le Bouquet de l'Infante* est joué avec beaucoup d'ensemble. Mademoiselle Lavoye l'aînée chante on ne peut mieux le rôle de Ginetta; nous croyons avoir déjà dit, mais nous répétons avec plaisir, que mademoiselle Marie Lavoye joue celui de Gabrielle avec une grâce et une naïveté charmantes. M. Audran joue et chante le rôle de Fabio avec beaucoup d'âme et de talent. M. Mocker est toujours excellent dans les personnages comiques. Il n'y a que très-peu de chose à chanter dans le rôle du prince; mais il exige un comédien qui ait beaucoup de tenue; M. Emon y est très-bien placé. Nous exprimerons en terminant le regret de voir encore se continuer la singulière habitude de faire des œuvres lyriques vocales sans voix de basse. C'est une privation de ressources bien fâcheuse pour les musiciens.

N'oublions pas de dire qu'on a beaucoup applaudi un fort beau décor du troisième acte; il est de M. Cicéri.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Tâchons de justifier aujourd'hui notre titre de *Courrier*, la semaine est équestre par excellence. Le Champ-de-Mars, l'Hippodrome, le Cirque, tel est le grand cercle dont nous ne sortirons guère. Puisqu'en dépit de la température, les fêtes de l'été ont commencé pour le Parisien, comment ne point vous entretenir avec quelque détail d'un spectacle qui sera le spectacle à peu près unique de toute une saison? Des représentations qui dureront cinq ou six mois ne méritent-elles pas un compte rendu à plus juste titre que le vaudeville et la comédie? Aussi bien on ne s'inquiète plus guère présentement des comédiens et des danseurs; le ténor lui-même se voit abandonné, le concert achève sa dernière ritournelle au milieu de la désertion générale; les salons se ferment; bal, rout ou soirée, autant de chapitres oubliés d'une histoire ancienne. Qu'importe au Parisien volage Strauss ou Cellarius, mademoiselle Rachel ou M. Bouffé, M. Frédérick Lemaître et même mademoiselle Carlotta Grisi; encore une fois, que lui importe? Il ne rêve plus que casaque bleue et veste orange; les coursiers haletants, les jockeis désarçonnés, les chars fuyant dans la carrière, l'amazone, les palefrois, les armures, le fouillis des lances, le cliquetis des épées, voilà

Hippodrome. — Chevauchée et tournoi du temps de François Ier. — Armures par M. Granger. — Costumes par M. Moreau. — Mise en scène de M. Victor Franconi.

son rêve et sa passion. Comment se sont comportés sur le terrain *Job*, *Club-Stick* ou *M. Waggs fils*, voilà l'essentiel à savoir d'abord; nous chanterons ensuite les prouesses de mademoiselle Hortense, corsage rose, et de mademoiselle Caroline, corsage bleu, sans oublier les tours de force de M. Galopini, tunique rouge, non plus que les magnificences du *Camp du Drap d'or*.

Les courses de chevaux qui ont lieu au Champ-de-Mars le premier dimanche de mai sont toujours les plus belles de l'année, autant par la distinction des chevaux que par l'importance des prix. Malgré la pluie, cette compagne inséparable de tous nos plaisirs, la foule était venue, selon l'usage, admirer les rapides coursiers, les maigres jockeis et les élégants sportsmen. Trente-cinq poulains et pouliches de trois à cinq ans étaient engagés; mais, au moment de la lutte, les cadres de ce nombreux personnel se sont éclaircis: dix-sept coureurs pour quatre prix, la victoire n'en sera pas moins disputée. Voici donc pour le *prix du printemps* cinq chevaux de front, sveltes, élancés, reluisants et piaffants. Le signal est donné: toutes les couleurs de l'arc-en-ciel se précipitent ensemble, le vert, le bleu, le blanc, le rouge; on se presse, on dévore l'espace d'un même bond; puis les rangs se dessinent, les plus vigoureux prennent la tête, et l'heureux *Morock*, monté par Edwards, gagne le prix. Ainsi ont été successivement vainqueurs et couronnés *Club-Stick*, *Hack*, *Liverpool* et *Reine-Margot*. *Morock* et les deux derniers appartiennent à M. Aumont.

Le hasard nous avait placé à côté d'un sportman aussi expérimenté qu'érudit, dont la conversation nous a révélé une particularité assez singulière sur l'espèce d'hygiène à

laquelle s'astreignent les jockeis pour se procurer cette charpente ossifiée qui les distingue. On comprend que des chevaux montés par des *squelettes* arrivent plus vite au but; mais comment dépouiller des hommes de leur chair sans porter atteinte à la vigueur des muscles, si nécessaire pour manier un agile coursier? Cependant la plupart des jockeis vous diront qu'ils se sentent plus forts et plus souples après s'être *réduits*, et cette *réduction* s'obtient en dix ou douze jours. Une sobriété sévère, peu de sommeil, de longues et violentes promenades pour amener une abondante transpiration, telles sont les *clauses* de ce régime diabolique, d'où il résulte que le jockey se fortifie par les débilitants.

Rien n'a été changé au programme de l'Hippodrome depuis l'année dernière, si ce n'est qu'il vous offre un divertissement de plus. Voici les amazones, les jockeis, les chars, les coursiers et les singes; voici un carrousel et les exercices de la haute voltige; voici les voltes et demi-voltes, le moulinet et la conversion, la spirale et la serpentine. Faut du galop, pas trop n'en faut : aussi, après ce plaisir au petit trot, nous nous sommes vus transportés, sans quitter notre stalle, au milieu des magnificences du *Camp du Drap d'or* et de cette fameuse tente qui, selon l'auteur du *Cérémonial français*, «se composait de trois cents pavillons de drap d'or ou d'argent, timbrés aux armes des princes et autres seigneurs, lesquels seigneurs, ajoute Dubellai, témoin oculaire, vendirent leurs propriétés pour paraître honorablement dans cette assemblée, et y portèrent ainsi leurs moulins et leurs prés sur leurs épaules. » L'administration de l'Hippodrome n'a pas jugé à propos de pousser aussi loin la fidélité historique ; les varlets de l'Hippodrome, comme dit son annaliste dans la brochure que nous avons sous les yeux, ont disposé tout simplement une estrade pour asseoir la cour des magnifiques monarques, laissant à l'imagination du spectateur le soin de rêver à son aise l'étincelant fouillis que dut offrir cette multitude de pavillons ramassés dans un petit espace.

Mais ce que ne saurait imaginer le spectateur, c'est la splendeur du cortége qui s'offre à ses yeux en réalité : les rois et princes, vêtus d'or et d'argent, portant chamarres de velours cramoisi et chaînes d'or au cou ; puis les chevaliers couverts de cottes de mailles, chacun étant dans son armure de fer comme dans sa peau, disent encore les chroniqueurs. Mais la trompette sonne et le tournoi s'engage. Anglais et Français se mêlent dans l'arène, Latremoille et Talbot, Strafford et Lautrec et dix autres encore, qui s'abordent, se choquent et se battent, sans y épargner la couleur locale, à ce point qu'on ne saurait pousser plus loin l'imitation chevaleresque : c'est une manière turbulente et hardie d'en venir aux mains, tout à fait digne des anciens temps ; les armes flamboient, les armures gémissent, les chevaux se cabrent; Salvator Rosa n'a rien de plus farouche et de mieux poché. Autrefois, au plus fort de la mêlée, s'ajoutaient d'autres incidents. On voyait les femmes, oubliant la délicatesse de leurs beaux atours, se pencher vers l'arène, et, du regard, du geste et de la voix, encourager leurs chevaliers : l'une jetait son mouchoir de dentelles historié, une autre, son gant frangé d'argent ; les écharpes et les rubans parfumés se croisaient dans l'air, et couvraient cette scène de furie d'un papillotage étincelant; les dames de l'Hippodrome, plus réservées que leurs devancières, se contentent d'égrener de maigres bouquets sur les combattants, qui terminent enfin la lutte, toujours frais et dispos, et comme s'ils étaient prêts à recommencer. « Autrefois encore, s'écrie un chroniqueur, les plus vaillants sortaient de la lice les plus malades, et, entre les dames, celles-là étaient jugées les meilleures amoureuses qui sortaient des tribunes plus déshabillées. »

Ainsi Paris va jouir pendant tout l'été du spectacle d'un véritable tournoi ; quant à la mise en scène, la science et le fini des détails ne sauraient être poussés plus loin ; le tournoi de Rubens n'offre pas plus de caractère et de style ; les armes ont une précision héraldique surprenante : dagues, brassards, hauberts, cuirasses, cottes de mailles, épées à coquilles, toute cette brillante et riche panoplie fait beaucoup d'honneur au goût et à la science de M. Granger, jeune artiste, imitateur de ces grands ouvriers anonymes du moyen âge qui, de Parme, de Milan ou de Pavie, distribuaient leurs produits, des chefs-d'œuvre! dans toutes les cours de l'Europe. Comme après un brillant succès, tous les auteurs de la pièce applaudie méritent d'être nommés sur l'affiche, il est juste d'accorder une mention très-honorable au costumier de l'Hippodrome, M. Moreau.

L'Odéon est le seul théâtre qui depuis huit jours ait paru dans la lice dramatique; lui aussi il a fourni sa course, *la Course à l'Héritage*. Faut-il le dire? bien que l'auteur, M. Viennet, soit regardé comme l'un des habiles du *turf* littéraire, son Pégase a paru un peu faible et trop facilement essoufflé pour la circonstance. Une comédie en cinq actes et en vers, l'œuvre que Voltaire a baptisée diabolique, cela s'enlève-t-il en courant, comme une épître ou un fabliau? Ce n'est pas tout que d'être coureur expert; il faut choisir son terrain, ménager habilement ses forces, conserver jusqu'au bout son ardeur et le feu sacré, et surtout marcher droit au but, *ad eventum*. La pièce de M. Viennet ne procède pas toujours conformément à cette poétique; son Pégase ne s'avance que par soubresauts; d'ailleurs il ne court pas, il se traîne; enfin il a fourni la course, d'accord, mais est-ce un triomphe qu'il a remporté, et faut-il lui adjuger le prix? Sur cet article, le grand juge du camp, c'est-à-dire le public, est demeuré dans l'incertitude, partagé entre la sévérité et la clémence. A vrai dire, nous craignons que la course ne soit déclarée nulle; mais M. Viennet n'est-il pas en fonds pour recommencer? Dans une épître digne de Boileau par son tour vif et son élégante correction, l'auteur n'a-t-il pas dit, parlant de la saisie de ses papiers par les sbires de la restauration :

J'expose à leurs regards deux poëmes épiques,
Vingt plans de tragédie et quinze actes complets,
Epîtres, opéras, dithyrambes, couplets,
D'innombrables fragments, caprices de ma veine,
Enfin tous les trésors d'un enfant d'Hippocrène.

En cas d'échec, on voit que les amis de l'auteur peuvent se rassurer et que M. Viennet, quand il tombe, ne perd jamais les étriers. L'héritage en question a été recueilli par un jeune lord ; l'oncle, en testant, n'a imposé qu'une condition à son neveu Dalmour, celle de se marier avant l'expiration de l'année, sans quoi l'héritage échappe à l'héritier. Ainsi menacé d'un *conjungo* précipité, Dalmour laisse croître sa barbe, dissimule son nom sous celui de William, et cache à tout le monde son rang et sa fortune; il veut arriver à l'hymen par le chemin de l'amour et trouver un cœur qui se donne au peintre William, et non pas au lord millionnaire. Avec cette belle naïveté, comment nous étonner si notre secret nous échappe? Trois intéressés le saisissent au vol : un général, une comtesse et une veuve. Le général manœuvre pour sa fille ; la comtesse, pour sa sœur; la veuve, pour son propre compte. La pièce marche *cahin caha* au milieu des fluctuations, de Dalmour qui va de la blonde à la brune, et de la jeune comtesse à la jeune veuve, jusqu'au moment où nous couronnons la plus digne, qui se trouve être la plus belle. La moralité de cette *Course à l'Héritage* nous semble plus digne de l'homme sensible que du poëte comique.

Mais, à propos de ces courses et de ces jeux olympiques, il faut bien encore signaler l'ouverture du Cirque national. Il s'est fermé au boulevard en même temps qu'il s'ouvrait aux Champs-Elysées. Désormais le Cirque ne mangera plus à deux râteliers. L'esprit public est à la paix; adieu les grandes batailles, et les combats gigantesques où le Français battait le Russe et l'Autrichien invariablement. Après tant de luttes corps à corps et qui se renouvelaient tous les soirs, il est triste de penser que ces héroïques débris n'auront pas leurs *invalides*. L'administration du Cirque s'est vue dans la nécessité de mettre tout son monde à la retraite; c'est un licenciement en masse : grades, services, blessures, rien n'y fait, et les officiers eux-mêmes ne jouiront pas de l'indemnité de la demi-solde. On peut employer ce langage, puisque l'organisation militaire du Cirque-Olympique reproduisait assez exactement celle d'un régiment de nos armées. En dehors des cadres, le directeur se trouvait investi d'un pouvoir presque arbitraire, celui d'un ministre de la guerre. M. Franconi le père, le plus ancien, sinon le plus illustre, est mort maréchal... du Cirque. Ses fils étaient respectés et obéis comme des généraux. Toute cette grande famille, depuis le chef d'emploi ou colonel jusqu'au figurant ou simple soldat, avait contracté des habitudes d'une discipline guerrière. Son code, assez peu draconien du reste, frappait toute infraction d'une déchéance relative. Ainsi le grenadier de la garde redevenait conscrit, le conscrit était relégué dans les rangs *ennemis* ; punition sévère, qui l'humiliait comme Français et le dévouait, sous l'habit de Russe ou de Prussien, aux corrections manuelles de ses concitoyens, puisque Prussiens et Russes devaient céder dans toutes les rencontres à la valeur française. Eh! bien, ce grand corps d'armée n'existe plus, ces mœurs ont disparu et cette gloire est éteinte ; le Cirque national est mort, et c'est pour longtemps, comme dit un vieux refrain ; aussi nous bornerons-nous aujourd'hui à jeter des fleurs sur sa tombe, un autre jour nous vous montrerons son ombre aux Champs-Elysées ; quand on a le cœur triste et qu'on prend le deuil, ce n'est guère le moment de sonner une fanfare et de crier merveille.

Selon l'usage antique et solennel, nous aurions dû mentionner la fête du roi en tête de ce petit compte rendu des plaisirs hebdomadaires ; mais que dire de ces joies de mât de cocagne, et de ces transports avec accompagnement de feux d'artifice, sinon que tout ce plaisir était la fidèle reproduction de la joie et du plaisir des années précédentes ? Et puis, qu'est-ce qu'un bonheur sans surprise ? On s'attendait aux discours, on comptait sur les saltimbanques, les illuminations n'étaient pas précisément imprévues; les circonstances principales de la fête du roi nous paraissent donc suffisamment connues. Il n'en est pas de même d'une autre fête donnée par l'un de nos honorables députés en l'honneur de son saint patron, et, qui mieux est, au profit des pauvres. En ouvrant la porte de ses salons à ses nombreux amis, M. G. D. savait que la bienfaisance y viendrait avec eux. Tous, artistes, poëtes, musiciens, avaient contribué à l'organisation d'une loterie rendue considérable par la valeur et le prix de leurs œuvres. Heureux les gagnants! pour quelques francs ils ont pu emporter, ceux-ci des toiles signées Eugène Delacroix, Lehmann, Diaz, Isabey ou Boulanger; ceux-là, des dessins de Champmartin et d'Amaury Duval; un agent de change, M. C. G., a été favorisé d'un air inédit d'Ambroise Thomas ; le hasard a doté un jeune général d'une grande composition calligraphique de M. Alexandre Dumas. Toutes les princesses royales avaient envoyé des lots; le gain d'une tapisserie de madame la duchesse d'Orléans et d'une broderie de madame de Nemours a fait surtout bien des envieux. Il y avait des paysages de Cabat, d'Edouard Bertin et de Gué, des statuettes de Barye et de Pradier, des médaillons de Klagmann et de Depaulis. Dans ce bazar de la bienfaisance on ne saurait croire tout ce qui s'est échangé de pastels, de mosaïques, de coffrets, de vases précieux, de charmants jouets et de gracieuses chinoiseries; M. de Salvandy a gagné un dictionnaire, M. Duchâtel un buvard, M. Miguet une plume d'or, M. Victor Hugo un miroir, M. Passy un portefeuille, et M. de Balzac un fauteuil. C'était à peu près la dernière soirée de charité et le dernier bal de la saison, et il a été brillant ; ainsi du souper, tout à la fois splendide et solide.

Giroflée ! Girofla !...

« Allons, petites filles, allons!... chantez la giroflée!... Entrelacez vos bras avec art... vos amoureux sont là... mais aussi... ah! ah!... prenez garde aux grands sabres... ah! ah!... voici les bonnets rouges!... Lucien, Lucien, où es-tu?... Il pleut... c'est du sang... Bah!... giroflée, girofla!

— Tenez, monsieur, voici la vieille Giroflée, au sujet de laquelle vous m'avez tant questionné l'autre jour. Si vous voulez la voir de près, venez là, asseyez-vous, elle va s'arrêter devant ces petits enfants qui chantent.

— Merci, voisin! »

Ceci se passait une des dernières journées de l'été dernier, dans une rue ignorée du quartier Saint-Jacques, rue privilégiée entre toutes, chère à l'observateur et au physiologiste, car elle a gardé, en dépit des démolisseurs, sa couleur et son originalité. Ses maisons portaient encore, en 1846, le cachet irrécusable de l'authenticité la moins contestable; mais je vous en tairai le nom; — j'ai plus d'une raison pour cela.

Je m'empressai de suivre le conseil que me donnait mon obligeant voisin, et je m'installai sur une chaise près de lui. La vieille qu'on appelait Giroflée arrivait à pas lents, portant sous son bras un pliant grossier, qu'elle établit le plus solidement qu'elle put près de nous, et se laissa aller au plaisir d'examiner les enfants de la rue qui faisaient la ronde comme au village, et chantaient et dansaient tout à la fois.

Cette scène, si extraordinaire au milieu de Paris, excita vivement ma curiosité. Je fis comme la vieille, et les enfants eurent bientôt absorbé mon attention tout entière. C'était un spectacle curieux, en effet. Il y avait deux groupes, l'un de petites filles, les bras entrelacés; l'autre de jeunes garçons se tenant par la main. Ils chantaient une de ces chansons si simples et si charmantes, dont le souvenir et le culte vont tous les jours se perdant de plus en plus : espèces de *lieder* populaires dont le ton gracieux et l'allure sentimentale décèlent l'origine agreste.

J'étais ravi : les jeunes filles chantaient, les deux groupes s'approchaient en sautillant légèrement l'un près de l'autre, puis se reculaient, puis se rapprochaient de nouveau. Les jeunes garçons élevaient leurs bras, et les petites filles passaient dessous ; puis une volte-face rapide les remettait en présence, et la danse recommençait. Je trouvais tant d'harmonie dans ce rhythme caractéristique, tant de mélodie dans ce chant naïf, que j'étais plongé dans une profonde rêverie quand je sentis mon voisin qui me prenait le bras :

« Tenez, tenez, dit-il, entendez-vous la folle? La voilà qui pleure et qui chante le chant des petites filles. A travers sa folie, elle a, à de rares intervalles, comme l'éclair du souvenir, et c'est cette chanson qui a le privilége de lui rendre cette vie galvanique ! Voyez ses bras desséchés qui tremblotent, les cils de ses yeux qui se lèvent et s'abaissent comme agités spasmodiquement! Voyez le sang qui colore son visage ridé par flots subits, comme si une vitalité plus active et plus féconde venait tout à coup rajeunir son organisme!

— C'est vrai. Mais, dites-moi, y a-t-il longtemps qu'elle est folle ?

— Vous ne savez donc pas son histoire?

— Non!

— Voulez-vous la savoir?

— Volontiers... J'écoute.

— La pauvre fille a soixante-dix ans sonnés, telle que vous la voyez, et de tout son passé elle ne se souvient que d'un seul fait : l'événement qui l'a rendue folle. Quand elle le raconte, elle entremêle son récit de réflexions si bizarres et si étrangères au sujet, qu'il faut une attention bien soutenue pour la suivre à travers le dédale de ses digressions. Sa jeunesse remonte aux beaux jours de la république française : tous les soirs d'été, à cette époque-là comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui même, les familles de notre rue s'assemblaient devant la porte, et, pendant que les chefs causaient et devisaient timidement des choses du jour, les enfants s'amusaient à chanter et à danser. C'était presque toujours devant l'hôtel Valdahon que se réunissait la gaie et turbulente société ; là on se livrait aux ébats les plus joyeux, et Giroflée surtout, — c'est le nom de notre folle, — s'en donnait à cœur joie, car c'était elle qui était l'âme de la réunion. 1792 tirait à sa fin ; Giroflée, brillante de fraîcheur et de jeunesse, était svelte et élancée, avait l'œil vif, le pied fin, la taille cambrée, et plus d'un farouche Brutus se rendant à sa section lui avait déjà lancé d'assassines œillades. Elle, fière et dédaigneuse, les avait tous repoussés, tous, jusqu'au gros Saint-Huruge qui la poursuivait de ses vœux, la harcelait de ses soupirs au vu et au su de tout le quartier.

Ce Saint-Huruge était un *ci-devant* qui avait jeté aux orties son titre de comte et ses parchemins de famille pour se faire sans-culotte et se coiffer du bonnet rouge. Ses passions difficiles à satisfaire y trouvaient mieux leur compte. En outre, comme c'était la mode, il s'était affublé d'un nom romain ; et au lieu de s'appeler Gaspard de Saint-Huruge, il se faisait nommer Curtius Huruge. C'était un petit homme trapu, déjà obèse, à voix de stentor. Sa taille s'épaississait tellement chaque jour qu'on l'appelait en raillant *Curtius Tonneau*, et Tibérius Lavisé, jeune sans-culotte de ses amis, lui disait en plaisantant que de loin *on le prenait pour un rassemblement*. Il avait une tête énorme, une face large et rouge, les sourcils épais, le regard audacieux. Vous comprenez que l'amour d'un pareil homme fut dédaigné, et ses offres repoussées avec horreur. Il n'en fallut pas davantage pour changer en haine profonde son amour pour la belle Giroflée.

Quant à celle-ci, elle en riait. Sa voix était si pure, son timbre si vibrant et si sonore que toutes les fois qu'elle chantait *Giroflée Girofla* sous le porche de l'hôtel Valdahon, les fenêtres s'ouvraient, et des applaudissements réitérés lui prouvaient le plaisir qu'on avait à l'entendre. Mais la pauvrette se souciait de tous ces applaudissements comme des menaces de Curtius Huruge; quand elle levait aux fenêtres son œil bleu, c'était pour y chercher un visage aimé... Elle s'était éprise d'un jeune et beau cavalier, le baron Lucien de Valdahon, qui, à dix-neuf ans, était déjà colonel d'un régiment de chasseurs des Trois-Évêchés. Il portait sa petite épée de parade avec grâce, et sous son uniforme étincelant d'or et de broderies sa figure pâle intéressait en sa faveur. Il avait le ton bien peu rude et la parole bien peu dégagée pour un colonel, le pauvre Lucien! mais n'importe, il était aimé!

Quand il paradait à cheval, à la tête de son régiment, faisant cabrer et piaffer son bai-brun, que Giroflée était heu-

reuse et fière! Elle comprimait à deux mains son cœur qui battait dans sa poitrine, et fixait sur le joli officier un long regard enflammé qui décelait le bouillonnement fougueux et enthousiaste du premier amour! Elle savait que des obstacles insurmontables la séparaient de lui, qu'une barrière infranchissable les empêchait de se réunir jamais! Lucien, même, l'avait à peine remarquée!... mais, que lui importait? Elle aimait, et son amour était plus que son bonheur, il était sa vie. Elle épiait quelquefois le retour du jeune colonel des journées entières; et quand après ce lent supplice de l'attente elle pouvait le voir descendre de voiture, et surprendre un de ses regards, elle se croyait payée au centuple, elle courait toute joyeuse rejoindre ses compagnes pour chanter et danser jusqu'à la tombée de la nuit.

« Mais, pardon! interrompis-je, vous dites qu'elle s'appelait Giroflée?.. voilà un singulier nom...

— Elle en avait bien un autre, mais on avait oublié son joli nom d'Andrée pour celui non moins joli de Giroflée. Elle chantait avec tant de pureté et de goût ce refrain que chantaient les enfants, qu'elle en avait gardé le nom. Tenez, écoutez plutôt! »

Je regardai la pauvre folle, je vis ses lèvres remuer, je penchai la tête et prêtai l'oreille : elle accompagnait les enfants et murmurait de sa voix chevrotante :

Je vais au bois seulette,
Giroflée! Girofla!
Je vais au bois seulette,
L'amour m'y comptera!

J'entendis le chœur des garçons qui reprit aussitôt :

Quoi faire au bois seulette,
Giroflée! Girofla!
Quoi faire au bois seulette?
L'amour m'y comptera!

Elle s'était tue, mais je compris à l'agitation de ses lèvres et aux mouvements cadencés de sa tête qu'elle suivait mentalement le chant en attendant la reprise des jeunes filles. En effet, j'entendis immédiatement sa voix grêle et douce encore se mêler aux modulations fraîches et coquettes des jeunes filles :

Cueillir la violette,
Giroflée! Girofla!
Cueillir la violette,
L'amour m'y comptera!

— Et c'est du nom de ce refrain qu'on l'avait appelée Giroflée?

— Oui. Elle avait comme le monopole de cette chanson : on ne la chantait jamais sans elle, et, je vous l'ai dit, elle imprimait à ce vieil air de ballade si suave et si touchant des intonations si mélodieuses, qu'on la laissait toujours chanter seule. Mais surtout quand elle laissait tomber mélancoliquement sa voix veloutée sur les notes traînantes de *Giroflée! Girofla!* elle ravissait ses auditeurs.

— Oui, oh! oui, ce timbre encore si doux à son âge devait avoir, quand elle n'avait que dix-huit ans, une limpidité pleine de charme et des vibrations entraînantes!

— Mais, laissez-moi vous achever l'histoire de cette pauvre malheureuse. Lucien et elle avaient déjà échangé plus d'une fois de timides aveux; car, malgré son rang et son titre de colonel, le jeune Valdahon était un enfant dont le cœur n'avait jamais encore battu à la vue d'une femme aimée. Ils se rendaient d'habitude, le soir, quand Lucien pouvait se dérober à la sollicitude de sa famille, dans cette vieille place du Cimetière-Saint-Benoît, et là, bras dessus bras dessous, ils causaient des joies du cœur, et formaient des projets chimériques pour un avenir qu'hélas! ils ne connaissaient guère. Huruge savait tout cela, et dans son cœur s'amassait une rancune terrible contre l'aristocrate qui voulait lui enlever celle qu'il aimait.

C'était au mois de septembre 1792.

Vous savez ce qui se passa à Paris le 2 de ce mois.

Mais, ce que vous ne savez sans doute pas, c'est que cette nuit-là l'hôtel Valdahon fut saccagé et toute la famille tuée ou jetée en prison. Giroflée de sa chambrette entendit le bruit et le vacarme qui se faisaient à côté d'elle, et elle s'oublia pour ne songer qu'à son amant. Demi-vêtue, plus rapide que le faon blessé qui passe à travers la meute agile, elle s'élança dans les escaliers, se précipita dans les cours et les galeries, l'œil effaré, proférant de sa petite bouche mutine des injures féroces et des paroles de mort contre les aristocrates. Les sans-culottes, enchantés de voir une belle jeune fille proclamer de tels principes et montrer une telle audace, l'applaudissaient avec frénésie, ouvraient leurs rangs pour la laisser passer, et la comparaient à toutes les divinités de la mythologie grecque. Elle connaissait l'hôtel; elle se dirigea immédiatement du côté de la chambre de Lucien, d'où elle put entendre les aboiements sauvages de Curtius Huruge qui réclamait à grands cris sa part de la grande curée! Elle ouvrit : rien!... Lucien n'y était pas. Une trace de sang lui fit pousser un cri! Mais elle ne perdit pas un instant; elle n'avait qu'une pensée : trouver Lucien et le sauver!... s'il en était encore temps!... Elle suivit la trace de sang, et aperçut la face hideuse de Saint-Huruge qui montait le grand escalier d'honneur, l'épée nue d'une main, une pique ensanglantée de l'autre. Elle se jeta brusquement de côté et reprit sa course à travers les longs corridors sombres, appelant Lucien de toutes ses forces. Elle retrouva la trace du sang, la suivit et aperçut enfin son jeune amant. Il revenait à la charge tout seul en criant qu'il voulait chasser ces insolents qui forçaient ainsi l'asile sacré de sa famille. Giroflée se jeta à ses genoux, le supplia de l'écouter, et, malgré sa résistance, elle le saisit par le milieu du corps et l'emporta jusque dans un coin ignoré où les assassins à coup sûr ne penseraient jamais à venir.

La nuit tombait peu à peu : Lucien était blessé, il avait perdu beaucoup de sang; il s'affaissa près de la jeune fille, évanoui, pâle et blême comme un cadavre. Giroflée, debout devant son amant, pleurait, se désolait, s'arrachait les cheveux, ne sachant quel moyen employer pour soustraire celui qu'elle aimait à la fureur jalouse de Saint-Huruge, qui le cherchait sans doute! Tout à coup elle poussa un cri perçant et disparut en toute hâte. Quelques minutes après, elle reparaissait avec un sac de toile grossière sous le bras. Pour éloigner tous les soupçons, elle s'était coiffée, elle aussi, d'un bonnet rouge qu'elle avait posé sur son oreille de la façon la plus guerrière; puis elle avait imprimé à sa démarche une allure plus sombre et plus démagogique, et chanté à tue-tête : *Ça ira! Ça ira!* Craignant de réveiller Lucien, elle le saisit dans ses bras le plus doucement qu'elle put, imprima un baiser sur ses lèvres décolorées, et le glissa dans le sac qu'elle avait apporté. Avant de charger ce sac sur ses épaules, elle le roula dans la boue et le sang; puis, brandissant son large coutelas, elle sortit de l'hôtel

Après avoir traversé plusieurs rues avec son précieux fardeau, sans avoir été inquiétée par personne, elle arriva à la rue du Cimetière-Benoît, comme on disait alors. Il faisait nuit noire. Une pluie fine et glaciale commençait à tomber, la pauvre enfant glissait à chaque pas; mais l'émotion fiévreuse à laquelle elle était en proie lui donnait une force surhumaine, un courage indomptable. Ses vêtements se collaient sur sa peau ruisselants de pluie, mais elle ne sentait ni le froid ni la lassitude.

Elle était parvenue près d'une grande palissade en bois qui bordait d'un côté cette rue du Cimetière, à peu près inhabitée, quand elle entendit venir de son côté une troupe furieuse. Des pas pressés et tumultueux lui firent comprendre qu'elle allait être exposée à quelque terrible danger si elle était rencontrée avec son fardeau : aussi, retournant sur ses pas, elle se mit à courir de toutes ses forces, cherchant de l'œil une allée sombre, un coin obscur pour s'y cacher. Mais à peine avait-elle fait quelques pas que les cris de cette multitude égarée arrivèrent à son oreille :

« Par ici! par ici! criait une voix.

— Descendons la rue Saint-Jacques jusqu'au pont, disait une autre.

— Mais non! elle a dû s'enfuir par la rue du Cimetière!

— Citoyen épicier, as-tu vu passer une jeune fille portant un sac sur son dos?... Je t'adjure de m'indiquer la route qu'elle a prise, au nom de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

— Je n'ai rien vu, » répondit l'épicier.

Giroflée s'arrêta une minute, l'épouvante la gagnait. C'était à elle qu'en voulaient ces hommes! Plus de doute, elle avait été aperçue et devinée. Elle entendit les pas redoubler de vitesse et s'approcher rapidement. Prompte comme l'éclair, elle se jeta sur la palissade, fit céder quelques planches vermoulues, cacha Lucien entre deux pierres et s'assit devant lui. Son émotion la brisait. L'effort qu'elle avait fait était au-dessus de ses forces. Elle se sentit faiblir et frissonner.

« Lucien! mon Lucien, disait-elle tout bas en se penchant près de lui, réveille-toi!... réveillez-vous, monseigneur!... »

Elle eut bientôt délié le sac et saisi Lucien dans ses bras.

« Où suis-je? qui êtes-vous? dit Lucien stupéfait.

— C'est moi, moi, Giroflée, qui vous ai porté jusqu'ici pour vous soustraire à des méchants qui voulaient vous faire mourir, monseigneur! Rappelez-vous!... »

Lucien ne comprenait rien.

« C'est moi, reprit Giroflée, moi, ta petite Giroflée, moi qui t'aime, Lucien, et qui veux te sauver! »

Et elle embrassait le jeune homme, qui rappelait ses souvenirs et cherchait à s'expliquer quel rapport il pouvait y avoir entre un sol pierreux, une pluie battante, une jeune fille toute mouillée, et les tapis soyeux, l'atmosphère chaude de son hôtel et le régiment de chasseurs des Trois-Evêchés qui avait l'honneur d'être commandé par lui. La jeune fille lui raconta alors le mieux qu'elle put ce qui était arrivé.

« Mon père! mon pauvre père! criait Lucien, ils l'ont tué! Je l'ai vu se débattre sous le poignard des assassins; j'ai emporté ma mère pour la soustraire à leurs coups et revenir ensuite venger mon père; mais ils m'ont frappé, et je suis tombé je ne sais où sans connaissance! »

Et il montra à Giroflée une légère blessure d'où le sang coulait. Elle déchira son petit tablier de toile blanche, et en fit un bandage qu'elle appliqua sur la plaie de Lucien.

« Que Dieu te bénisse, pauvre jeune fille, lui dit-il, et te rende en bonheur tout le bien que tu me fais!

— Monseigneur...

— Mais comment as-tu pu penser à moi, qnand tous m'oubliaient? »

Elle pencha sa tête sur l'uniforme brodé du jeune homme et lui dit en tressaillant :

« C'est que je vous aime, monseigneur!

— Toi?

— Oh! oui...

— Andrée!

— Lucien! »

Ils restèrent ainsi en extase l'un près de l'autre, la main dans la main.

Le cœur de Lucien battait avec violence! L'amour, — ce sentiment qui jusque-là lui était resté inconnu, — y faisait refluer trop abondamment son sang. Il semblait animé d'une vie nouvelle; il riait, il pleurait, il mêlait les souvenirs terribles de la mort de son père aux espérances riantes d'un avenir long et fortuné... Hélas!

« Ah! s'écria tout à coup Giroflée en faisant un bond de frayeur, Lucien, Lucien!... »

Elle venait d'entendre des pas dans la rue et une voix trop connue :

« Les voici... les voici... cache-toi!... oh! mon Dieu! »

Et en effet, elle ne s'était pas trompée! Saint-Huruge et sa bande, après avoir vainement fouillé les environs, revenaient par la rue du Cimetière.

« N'avez-vous rien vu, citoyens?... Ce petit serpent-là qui nous échappe!

— Nous le retrouverons!

— Quel plaisir j'aurais eu à le pendre avec ses aiguillettes! » Et son rire strident glaçait d'effroi Giroflée accroupie près de son amant!

Ils avançaient toujours : ils arrivèrent près de la palissade.

« Tiens!... s'écria une voix, on dirait que la palissade Benoît a été forcée!

— Ah! diable!

— Vois-tu, citoyen Tonneau...

— Par ici, par ici! »

Curtius était entré! Giroflée ne put retenir un cri de douleur; ils étaient perdus!

« Voilà, voilà nos petits agneaux, » beugla Saint-Huruge!

Puis, se reprenant :

« Tonnerre! ils faisaient l'amour!...

— Ohé! Valdahon! montre-toi!

— Non, Tibérius, laisse-moi le drôle! Marquis?... où es-tu donc? Par la sambleu, un gentilhomme comme toi dans un pareil lieu? Oh! fi donc! fi! tu salis ton uniforme!... Allons, allons, mon gentillâtre, dégaînons!... ah! ah! flamberge au vent, Pâque-Dieu! »

Giroflée s'était jetée sur Lucien, qu'elle étreignait avec la force que donne le désespoir. Quand Saint-Huruge eut distingué la scène de plus près, il devint fou de colère :

« Chien de maudit! aristocrate! Ah! tu nous enlèves nos filles et nos femmes pour en faire des maîtresses! Attends, freluquet, attends! »

Les cris de Giroflée étaient déchirants : Lucien était plus mort que vif. Il se dégagea de l'étreinte de Giroflée et voulut parler : Huruge le saisit par les cheveux, le fit violemment plier sur ses genoux et le roula par terre. Giroflée à genoux devant lui demandait grâce et pardon; mais, plus elle s'abaissait, plus elle suppliait, plus il se montrait farouche, impitoyable.

Tout à coup il dégaîna son coutelas :

« Pitié, pitié! dit Giroflée, embrassant ses genoux.

— Non, » répondit Saint-Huruge.

La rage monta subitement au cœur de la pauvre fille, ses yeux étincelèrent d'un feu étrange; elle se précipita sur Saint-Huruge en poussant un cri lamentable et le mordit au bras avec une telle violence que celui-ci lâcha Lucien. Il vociféra je ne sais quel odieux blasphème et asséna sur la tête de Giroflée un coup de poing si terrible qu'il envoya la jeune fille rouler à dix pas plus loin dans une flaque d'eau boueuse.

« Et d'une! fit le tribun. A ton tour maintenant, canaille! »

Il écumait; ses yeux étaient rouges de sang.

Il releva Lucien en le saisissant par les cheveux; puis il lui plongea son coutelas dans le cœur jusqu'à la poignée en s'écriant d'un ton tragique :

« Périsse ainsi de ma main le dernier aristocrate! »

Le coup de la mort avait arraché à Lucien un cri étouffé... il était tombé, pour ne plus se relever.

« Ton Valdahon! je vais te le donner, dit Saint-Huruge à Giroflée, puisque tu l'aimes tant! »

Il courut à sa victime, lui scia la tête, qu'il sépara du cou, tant bien que mal; puis, il porta cette tête sanglante à Giroflée, sur le visage de laquelle il la posa :

« Tiens, embrasse-le donc à loisir, ton suborneur, petite perdue! »

Et il posait les lèvres encore chaudes de Lucien sur celles de Giroflée!

Ce ne fut qu'au milieu de la nuit que Giroflée se réveilla.

On l'entendit le matin qui rentrait doucement, à petits pas. Elle avait relevé un coin de sa jupe et y avait caché la tête de son amant : elle regagnait sa demeure en chantant lentement et sans cadence :

Je reviens de la fête,
Giroflée, Girofla!
Je reviens de la fête,
L'amour m'y comptera!

On s'assembla autour d'elle : elle continua sans s'émouvoir sa marche et sa chanson :

Ma couronne est-elle prête,
Giroflée, Girofla!
Ma couronne est-elle prête?
L'amour m'y comptera!

On l'interrogea, on la pressa de questions. Rien. Un sourire étrange, contracté, errait sur ses lèvres; son œil avait la fixité de la mort.

Elle répondait à tout par sa chanson :

Posez-la sur ma tête,
Giroflée, Girofla!
Posez-la sur ma tête,
L'amour m'y comptera!

Elle était folle!

« Votre histoire est touchante, dis-je à mon voisin quand il eut cessé de parler.

— Elle est vraie, répondit-il; demandez à toutes les vieilles gens de notre rue, ils vous diront la même chose. Mais, la voyez-vous qui se lève? Les enfants ont cessé leur chant! Elle va rue du Cimetière-Saint-Benoît! La palissade n'existe plus, mais elle la voit toujours, car elle parle à des êtres imaginaires! Elle voit Lucien, elle voit Saint-Huruge et croit encore assister au terrible drame que je viens de vous raconter. Puis, elle revient toujours chantant *Giroflée, Girofla!* jusqu'à sa chambrette que vous voyez là dans cette vieille maison. Pauvre folle! Elle se souviendra toujours... et ne comprendra jamais! »

Elle était partie. Je me retirai, le cœur navré de tristesse. Le sort si fatal de cette pauvre Giroflée me touchait à un point que je ne puis dire. Maintenant, toutes les fois que j'entends chanter *Giroflée! Girofla!* au lieu de m'abandonner aux doux sentiments que toute musique expressive fait naître instinctivement en moi, je détourne la tête et passe. Il me semble toujours voir cette tête sanglante et ce sourire amer de la folie!

FRÉDÉRIC QUILLOT.

Fragments d'une lettre de l'Inde.

Nous devons à un de nos collaborateurs la communication de cette lettre et des curieux dessins qui l'accompagnent. Nous extrayons seulement de la lettre les passages qui ont rapport aux dessins :

Delhi, 14 novembre 1845.

Mon cher ami, je suis arrivé hier pendant la nuit à Delhi. J'étais impatient de revoir cette ville qui m'avait laissé de si agréables souvenirs. Aussi le jour n'avait pas encore paru que déjà je me promenais par les rues désertes. Il faisait assez froid pour que je fusse obligé de mettre mon paletot. Je me dirigeai vers la grande mosquée, vaste édifice de marbre blanc et rouge, et je montai par un escalier extérieur, *come quello della Santa-Trinita à Roma*, jusqu'au sommet d'un de ses élégants minarets. Appuyé contre la balustrade, je contemplai pendant longtemps la grande capitale mogole endormie à mes pieds et à peine éclairée par les premières lueurs de l'aube naissante. Toutefois je ne vous décrirai pas ce magnifique spectacle. Je veux vous envoyer par ce courrier, non une lettre, mais des *illustrations* qui ne nécessitent que quelques courtes explications; mon crayon essayerait en vain de vous donner une idée d'un si grand tableau. A mon retour, je vous en ferai de vive voix une description complète et fidèle; pour aujourd'hui, contentez-vous de mes images.

En traversant la grande rue de Delhi, la Tschandi-Tchok (la rue des Orfèvres), j'avais été aperçu par quelques marchands qui s'étaient levés d'aussi bon matin que moi et qui m'avaient reconnu. Lorsque j'approchai de la maison où je suis logé, un homme m'accosta. Il était vêtu d'un morceau de toile rouge et accompagné de deux ou trois enfants. Alors s'engagea entre nous la conversation suivante, que je vous traduis en langue vulgaire :

« Monsieur, promettez-moi de m'acheter quelque chose.

— Ah! vous voilà, Notmal, lui dis-je, car c'était, je le reconnus, un brocanteur qui m'avait vendu autrefois une grande quantité d'objets de prix. Comment cela va-t-il?

— Vous ne m'avez pas oublié, monsieur! Je vous en remercie. Soyez assez bon pour me réserver votre pratique.

— Qu'avez-vous à m'offrir cette fois-ci?

— Des armes magnifiques, monsieur, des armes que je vous donnerai à meilleur prix qu'aucun autre de mes confrères.

— Où sont-elles?

— Ici tout près, monsieur! vous n'en avez jamais vu de plus belles.

— Allez les chercher et revenez vite. »

Mais Notmal ne m'écoutait plus. Il jetait tout autour de lui des regards désespérés, car j'étais déjà enveloppé de toutes parts d'une nuée de brocanteurs qui s'épaississait à vue d'œil. Ce qui semblait surtout le tourmenter, c'est que ses rivaux n'avaient pas comme lui les mains vides. Il me regardait d'un air suppliant, les yeux remplis de larmes.

« Qu'avez-vous donc, Notmal? lui demandai-je. Pourquoi vous affliger? Je vous promets de vous attendre.

— Ah! monsieur, s'écria-t-il en se tordant les mains; vous ne savez pas combien je suis malheureux.

— Que vous est-il arrivé?

— Je ne pourrai pas vous rapporter mes armes avant ce soir.

— C'est bien long! Qui vous empêche d'aller les chercher à l'instant même?

Marchand de Delhi brûlant le corps de son père sur le bord de la rivière Jumma.

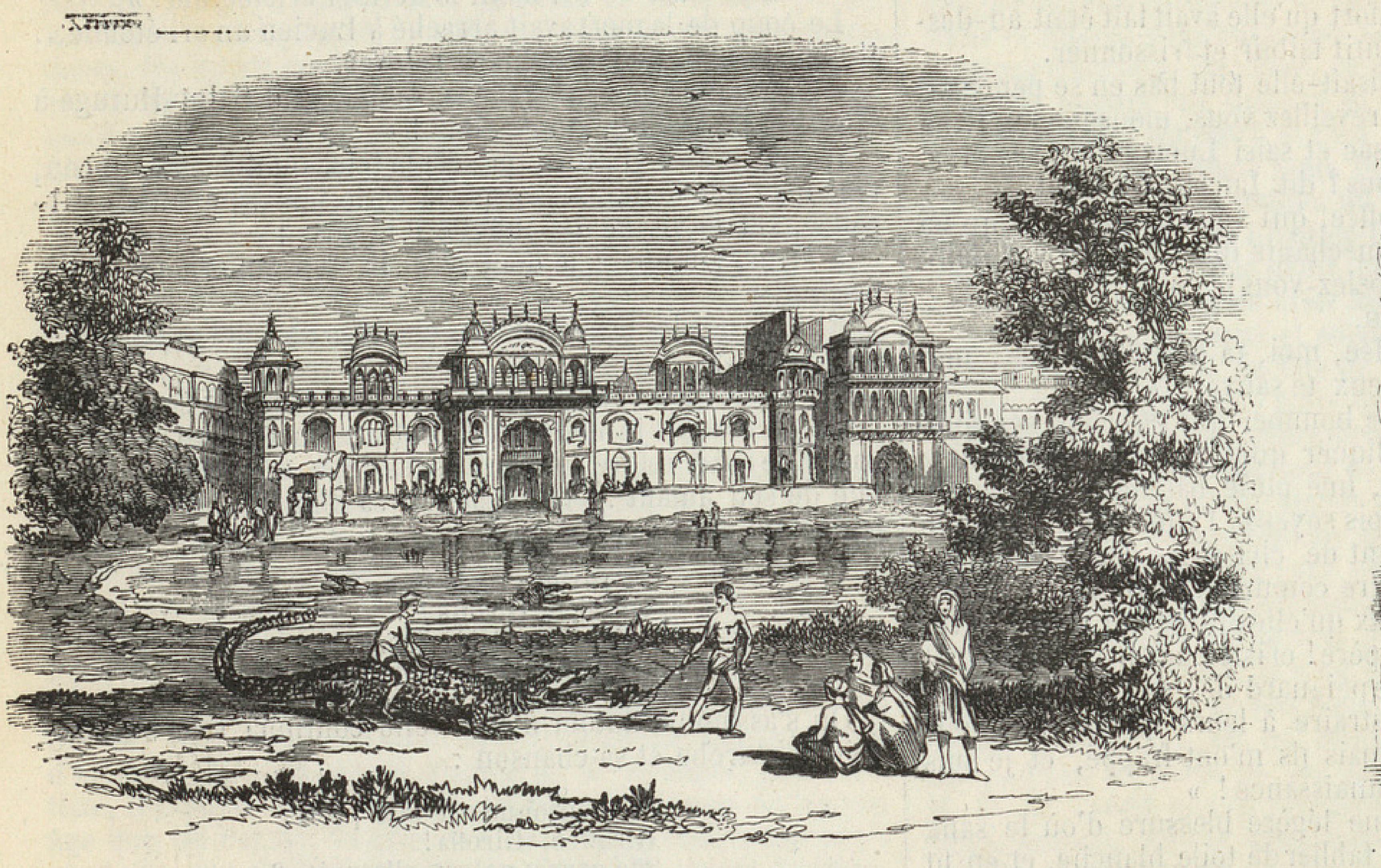

Crocodiles élevés dans un étang, à Jaypore.

Déjeuner dans un jardin, à Jaypore.

— C'est mon père, monsieur.

— Dites-lui que je suis pressé, que je pars ce soir.

— Ah! monsieur, il est mort, et il faut que j'aille le brûler. C'est une cérémonie qui ne peut pas se remettre. Ayez la bonté d'attendre mon retour. »

Je fis mieux que de l'attendre. Je l'accompagnai jusqu'au bord de la Jumma, où j'assistai à la cérémonie que représente mon premier dessin. Son père brûlé, sa cendre jetée dans le fleuve sacré, Notmal accourut avec des armes. Il ne m'avait pas trompé. Elles étaient magnifiques. Mais la Jumma avait déjà emporté bien loin les cendres de son père.

22 novembre, Delhi.

Je n'ai pas pu continuer cette lettre commencée du 14. Je suis allé passer plusieurs jours à Miroute, à quarante milles anglais de Delhi, et depuis mon retour je suis occupé de mes préparatifs de départ. Je me rends à Surate, où je m'embarquerai pour Bombay. J'achèverai cette lettre le long de ma route.

4 décembre, Jaypore.

Le jeune maha-rajah de Jaypore prenant une leçon d'anglais.

Pour aller de Delhi à Jaypore, il m'a fallu cinq nuits. La distance est d'environ 300 kilomètres. J'avais quarante porteurs, qui ont fait régulièrement 60 kilomètres par nuit. Ce pays est un horrible désert de sable. Nous passions la journée dans d'affreuses masures. Vous devez juger des fatigues qu'éprouvaient mes porteurs. Je ne leur devais pourtant que 200 roupies, un peu plus de 400 fr. Je leur ai donné à chacun 2 roupies par nuit de gratification.

Jacquemont a eu raison de dire que Jaypore était la plus belle ville de l'Inde, sans comparaison. Elle paraît d'autant plus agréable qu'on ne peut pas y arriver sans traverser l'épouvantable désert dont je viens de vous parler. Pour vous donner une idée de son importance, je vous dirai seulement qu'elle compte 250 mille habitants, rajpoutes de nation. C'est une des villes principales du pays appelé Rajpootana... Ce qui vous intéressera, j'en suis sûr, plus que tous les renseignements statistiques, politiques, économiques, etc., que je pourrais vous transmettre, c'est le récit d'une visite que j'ai rendue au rajah de Jaypore.

Vous savez ou vous devez savoir que les souverains ou possesseurs des 220 royaumes, principautés et fiefs principaux, qui sont aujourd'hui dépendants ou tributaires de la Compagnie anglaise, se divisent en quatre grandes classes ;

1° Princes indépendants dans l'administration intérieure de leurs États, mais non dans le sens politique;

2° Princes dont les Etats sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais, et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent de ce gouvernement, qui réside à la cour du souverain nominal ;

3° Princes dont les Etats sont gouvernés en leur nom par le résident anglais lui-même et les agents de son choix.

Le jeune maha-rajah de Jaypore décapitant des animaux de carton.

Le jeune maha-rajah de Jaypore prenant une leçon d'équitation.

Gazelles et rhinocéros destinés à l'amusement du jeune maha-rajah de Jaypore.

4° Princes dépossédés et pensionnés, mais conservant encore les prérogatives de la caste et du rang, traités avec la considération et la courtoisie indiquées par les usages du pays, inviolables dans leur personne et affranchis de la juridiction des cours, excepté en matière politique.

Le rajah de Jaypore, un des principaux chefs du Rajpootana, appartient à la seconde catégorie. Il paye un subside annuel de 75,000 livres sterling. Comme il n'a pas encore atteint sa majorité (il est né en 1835), le gouvernement suprême s'est réservé la nomination du ministre qui gouverne le pays en son nom. Mais c'est assez causer politique.

Ce rajah de dix ans ne pouvant pas me recevoir le jour de mon arrivée, j'allai visiter l'ancienne ville, située à huit kilomètres de la nouvelle. En passant devant un immense étang je fus témoin d'un spectacle si extraordinaire que je m'empressai d'en faire un croquis. Non, mon cher ami, ce dessin n'est pas menteur. J'ai vu à Jaypore, — de mes propres yeux vu, — ce qu'on appelle vu, — comme dit Orgon, — des crocodiles de trois mètres environ montés par des hommes ainsi que des chevaux. Je me suis approché d'eux à cinq ou six pas. On les nourrit dans cet étang tout exprès pour cette étrange parade. On n'a qu'à leur tendre les intestins d'un

Mariage des jeunes enfants hindous, à Surate. — Cortége.

animal récemment abattu, on les voit accourir sur le bord, sortir de l'eau, se laisser monter, et faire le tour de l'étang en poursuivant cette proie succulente qu'un homme traîne devant eux en courant et qu'il leur laisse longtemps désirer.

Le résident anglais m'avait accompagné à l'ancienne ville. Nous y déjeunâmes dans un charmant jardin, près d'un pavillon que je m'amusai à dessiner à votre intention. Les domestiques du résident me regardaient faire d'un air étonné, et, sur ma demande, ils se tinrent assez longtemps dans la même position pour que je pusse animer de leurs groupes variés mon petit paysage. . . . .

Le lendemain, le rajah nous fit dire qu'il serait visible dans la matinée. Nous nous rendîmes à son palais, le résident et moi, à l'heure indiquée. Il nous reçut sur son trône. Je ne vous décris ni sa figure, ni son costume, ni sa tournure. Pour apprendre tout ce que vous désirez savoir à cet égard, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur mon dessin. Il parut fort content de me voir, et son interprète m'adressa, sur sa demande, les trois questions suivantes :

« Comment vous portez-vous?

— Quel est votre pays?

— Combien faut-il de temps pour y aller de Jaypore? »

Mes réponses semblèrent lui causer une vive satisfaction; et il était de si bonne humeur qu'il voulut nous donner des preuves de son instruction et de son adresse. D'abord il baragouina quelques mots anglais que son maître de langues lui fit prononcer avec beaucoup de peine. Puis se levant tout à coup de son trône, il prit un arc et des flèches et se mit à décocher plusieurs flèches sur des éléphants et des chevaux de carton qui étaient presque aussi gros que lui. S'exaltant insensiblement et de plus en plus content de lui, il alla dans la cour, s'y dépouilla des insignes de la royauté, s'arma d'un grand sabre, et décapita à tour de bras un lion, un sanglier, un tigre, une gazelle et un ours. Ces animaux, ai-je besoin de vous le dire, étaient en bois et en carton-pâte et fort grossièrement fabriqués. Chaque fois qu'une tête roulait à terre, une sorte de jus rouge qui y avait été enfermé exprès découlait du tronc. L'éducation d'un rajah serait incomplète si on ne l'habituait pas de bonne heure à verser et à voir verser le sang. A chaque nouvelle prouesse de ce genre tous les assistants l'applaudissaient et l'accablaient d'éloges. Ce petit crétin était le plus grand prince qui eût jamais existé. Tous les animaux décapités, il monta à cheval et galopa pendant quelque temps avec son maître d'équitation, entre deux coureurs qui le suivaient partout, prêts à le soutenir si par malheur il perdait l'équilibre. Enfin, quand il nous eut montré tous ses talents, on promena devant lui quatre gazelles attelées à un char, et deux grands diables de coureurs donnèrent à coups de bâton la chasse à un rhinocéros qu'ils avaient lâché... Telle fut, mon cher ami, mon entrevue avec le jeune rajah de Jaypore! heureux roi! heureux peuple!

Bombay.

Je viens d'arriver à Bombay et je m'embarque pour Goa ; je n'ai pas le temps de vous écrire. J'ajoute seulement à mes précédents dessins une noce de Surate. Vous savez, mon cher ami, que dans l'Inde on marie les enfants quand ils sont encore au berceau. Pendant que j'étais à Surate on a marié, le même jour, plusieurs enfants hindous, et on les a promenés dans les rues de la ville. J'ai trouvé cette procession si caractéristique que je l'ai dessinée. Un dessin est préférable à dix descriptions. Mais le bateau qui doit vous porter cette lettre, commencée depuis si longtemps, est prêt à partir. A bientôt, j'espère, mon cher ami, à bientôt.

L'Armure et le Livre,

FABLE.

A M. ÉDOUARD GRANGER.

M. Lachambeaudie, qui a composé des fables charmantes, nous adresse celle-ci, écrite en l'honneur de M. Edouard Granger, qui est lui-même un fabuliste distingué, en même temps qu'il est un artiste sans rival dans un genre qui exige les études de l'archéologue et de l'antiquaire unies au goût de la grande décoration. Nous avons plusieurs fois parlé de M. Granger comme ordonnateur des trophées d'armes qui rappellent, dans les fêtes nationales, la gloire et les arts de la patrie; nous célébrons aujourd'hui même la brillante restauration d'un carrousel du seizième siècle dont il vient de donner le spectacle au public sur une scène populaire de la capitale; qu'il soit deux fois couronné, grâce à M. Lachambeaudie, comme artiste et comme poëte.

L'autre jour, dans vos ateliers
Je m'égarai, lisant votre recueil de FABLES.
De l'armure des chevaliers
S'échappèrent soudain des rires formidables.
Casques, cuirasses et brassards,
Cottes de mailles et cuissards
Retentissant, disaient : « Pourquoi l'artiste habile,
« Qui sut ressusciter les tournois glorieux,
« Perd-il des instants précieux
« A noircir le papier de son encre futile?...
« Lorsque, sous les feux du soleil,
« Nous irons resplendir d'un éclat sans pareil,
« Pauvre recueil, dans la poussière,
« Tu resteras enseveli,
« Sous une enveloppe grossière,
« Tu dormiras dans ton oubli! »
Et moi, je répondis pour le livre modeste :
« Ah! l'artiste, je vous l'atteste,
« N'a pas perdu son temps. Si, d'un adroit burin,
« On l'a vu façonner et le fer et l'airain,
« N'a-t-il pas évoqué, d'une âme poétique,
« Les préceptes sacrés de la sagesse antique?
« Ses vers, sortant bientôt de leur obscurité,
« Brilleront, comme vous, d'un éclat mérité.»

PIERRE LACHAMBEAUDIE.

Revue Agricole.

Que vous dirai-je du congrès agricole que vous ne sachiez déjà? Ne trouvez-vous pas comme moi quelque chose de providentiel dans cette attribution du vieux palais de la Sorbonne à une telle assemblée? Là ont dominé jadis MM. les docteurs en droit canon; là ont dominé ensuite MM. les docteurs en droit monarchique émané du droit divin; là dominent à leur tour MM. les savants agronomes, docteurs en intérêts purement matériels.

Docteurs en théologie et docteurs en politique étaient sortis des rangs du peuple, et cependant combien peu ont songé à mettre leur science au service de son intérêt! Nos docteurs agronomes aussi renieront-ils un jour leur origine plébéienne? Les verrons-nous, au contraire, se dévouer chaudement à la recherche du soulagement du pauvre? Sortira-t-il de toutes ces discussions philanthropico-agricoles un moyen infaillible de maintenir à tout jamais le pain à bon marché? Trouveront-ils le secret de régler des salaires suffisants pour les familles ouvrières? Je le souhaite de grand cœur; mais, s'il faut l'avouer, je n'y compte guère.

En effet, supposez sincères et tant soit peu ardents l'esprit de charité et l'amour du bien public ou même de l'intérêt professionnel au cœur de nos propriétaires ruraux et de nos cultivateurs-fermiers, qu'auront-ils besoin de mendier auprès d'un ministre un mode supplémentaire d'assemblée spéciale pour exposer à la face de la nation les vœux de l'agriculture et pour en assurer la réalisation? La classe agricole ne forme-t-elle pas en réalité les deux tiers des habitants du sol français? Ses chefs ne sont-ils pas, par la loi électorale, en pleine possession du droit de s'imposer comme majorité à peu près toute-puissante dans le plus grand nombre des colléges d'arrondissement? La lutte ne leur serait défavorable que dans les grands centres manufacturiers. Et cependant nous la voyons négliger obstinément de se servir du scrutin politique pour le soutien de la cause; elle ne fait pas le moindre effort pour jeter ses champions éminents à la table des conseils généraux et sur les bancs du palais Bourbon. Sous un régime constitutionnel, où le droit de participer à la composition du pouvoir émane uniquement de la propriété du sol, ce sont les tenanciers du sol qui gémissent sur une prétendue impossibilité de faire représenter leur intérêt avec quelque avantage dans la chambre des députés! Certes, la doléance est au moins singulière.

Elle s'explique malheureusement par l'amour du *moi*, le père de toutes les mauvaises pensées de l'homme. On songe d'abord à faire de sa voix d'électeur une source impure de richesse pour soi et sa famille; et puis on gémit sur les intérêts de la profession, sur les intérêts de l'agriculture sacrifiés ou mal compris par une majorité de députés fonctionnaires qu'on a choisis; on se prend à souhaiter une assemblée réparatrice du mal. Je ne blâme pas le congrès agricole comme illégal, mais je le blâme comme un moyen de moindre efficacité réclamé au mépris et par suite de l'abandon du moyen le plus naturel et tout à fait souverain. Est-il noble, est-il sagement calculé de la part de l'agriculture de s'abaisser au rôle de solliciteuse, de gémir et d'implorer alors qu'elle a en main le pouvoir de traiter, d'égale à égale avec toute autre profession et même, à l'occasion, de prendre des airs de haute et puissante dame?

Si dans le scrutin politique l'intérêt professionnel succombe aux intérêts privés, n'allez pas croire qu'il ait une destinée beaucoup meilleure dans le scrutin agricole. Jusqu'ici les voix dans les comices ruraux n'ont point encore eu une valeur vénale; l'intérêt professionnel n'y est donc point égorgé par la cupidité égoïste qui n'entrevoit aucun profit immédiat à réaliser; mais il court grandement risque de périr par l'abandon et l'incurie. Combien de comices ne trouvent pas en eux assez d'énergie pour engendrer un délégué qui fasse le voyage de la capitale...! Moi, qui ne possède pas un décimètre carré de terrain au soleil, moi qui n'aurais pas assez de science pour faire pousser une betterave, il n'a tenu qu'à moi de choisir entre plusieurs comices lequel il me plairait de représenter. Un mien ami tenait en main plusieurs mandats en blanc, il offrait d'en remplir un de mon nom. En donnant dix francs j'obtenais mon entrée dans le sanctuaire; j'étais appelé à l'honneur d'exposer les besoins de l'agriculture, comme aussi de voter sur les meilleurs moyens de pourvoir à ces besoins méconnus par le pouvoir.

Là où n'existe pas même le zèle pour l'intérêt professionnel, jugez s'il reste quelque espoir de rencontrer l'amour pour le bien public et l'esprit de charité.

Lycurgues incompris, encore tout meurtris d'un naufrage politique, écrivains dénués du moindre libraire, présidents ou candidats à la présidence de sociétés savantes, ambitieux de second et même de quinzième ordre, riches oisifs à la recherche d'un mode de distraction, jeunes capacités agricoles savourant leur brevet tout neuf et avides de compléter leur bagage de savoir, voilà ce qui forme la très-grande majorité d'un congrès. Sur ce fond un peu terne se détachent quelques grands talents qui ont fait leurs preuves à une tribune plus glorieuse. On conçoit que les hommes à l'esprit droit, au cœur noble et loyalement désintéressé, sont rares là aussi bien qu'ailleurs. J'en pourrais cependant citer deux surtout, dignes d'éveiller une vive sympathie: M. de Tracy et M. l'abbé Fleurimont, l'un illustre et généreux orateur politique, l'autre obscur et généreux fondateur d'une petite colonie agricole consacrée à l'éducation des enfants trouvés du département de la Vienne. Tandis que le flot des discoureurs vulgaires se ruait sur la masse des questions où pointe un gros bénéfice privé, bien clair et sur-le-champ palpable pour tout cultivateur le plus adroit et le mieux pourvu de capitaux producteurs, telles que la question du sel, la question des engrais, la question des tarifs douaniers, etc., le législateur vraiment politique et le prêtre vraiment charitable se sont rencontrés sur un terrain plus élevé, et se sont attachés de préférence à une question qui est avant tout d'intérêt public; aussi ont-ils été à peu près seuls à la traiter. Ils ont reproduit la question de remède à apporter aux inondations qui d'année en année sévissent de plus en plus cruellement désastreuses.

Tous deux partagent l'opinion développée dans les écrits de M. Polonceau, opinion que *l'Illustration* et la chronique du *Journal d'agriculture pratique* ont déjà mise sous les yeux du public. M. de Tracy a retracé le tableau de la ruine et des misères qu'un déplorable système d'endiguement a peu à peu créées pour certaines contrées jadis les plus belles de l'Italie. M. l'abbé Fleurimont, de son côté, a rappelé combien le reboisement des montagnes, système qui a des avantages, mais seulement dans un avenir lointain, sera coûteux, d'une exécution difficile, et, ce qui est le pire, sera insuffisant contre les causes du mal, qui sont : les pluies torrentielles prolongées, l'égouttement des terres de jour en jour plus pratiqué par les cultivateurs, et la vitesse des cours d'eau secondaires s'accroissant, tandis que la vitesse du cours d'eau principal des grands bassins tend à diminuer davantage de jour en jour par suite d'endiguements mal calculés et dangereux, lesquels encaissent impérieusement le lit moyen du fleuve, au lieu de lui concéder un lit supplémentaire pour les grandes crues. Il a recommandé le remède simple, peu coûteux et même productif à l'instant, que M. Polonceau indique à tout propriétaire de terrains élevés. « Mes jeunes colons et moi, a-t-il conclu, nous allons sur-le-champ nous mettre à l'œuvre et appliquer le système Polonceau sur notre domaine. Que chacun en fasse autant, et chacun diminuera, pour sa part, dans la petite sphère de ses alentours, les causes de la grande calamité publique. »

L'excellent abbé parle d'or, et il exécute ce qu'il prêche. Est-il en effet besoin d'attendre le bon plaisir d'un ministre et la signature d'une ordonnance pour commencer une œuvre utile à tous?

Sous prétexte de réjouir les yeux et le cœur de MM. les délégués par le spectacle de beaux spécimens des races bovine et ovine, on a fait cette année (et il en sera dorénavant de même tous les ans), on a fait coïncider la session du congrès avec la solennité de la distribution des primes pour l'engraissement du bétail, laquelle a eu lieu le mercredi de la semaine sainte. On s'assure ainsi que la session du congrès ne s'ouvrira jamais que pendant le temps où les chambres politiques fonctionnent. La mesure ne manque pas de prudence. Cette assemblée, qui avait commencé par se tenir pendant les grandes chaleurs de l'été, à une époque où MM. les législateurs auraient peut-être eu la maladroite fantaisie de prendre trop tôt leurs vacances, aurait pu avoir son danger. Qui sait? la France, capricieuse, fatiguée de l'infécondité d'une chambre qu'envoient les hauts et puissants électeurs à deux cents francs, votant sous la férule et sous les séductions du ministère, eût peut-être été tentée quelque beau jour de saluer une représentation de ses véritables intérêts dans une assemblée émanée de comices ruraux, qui votent sur tous les points les plus obscurs du territoire, presqu'à l'abri de l'œil des préfets, et avec une allure non gourmée qui joue tant soit peu l'indépendance. De même qu'en temps de révolution les cadres de sous-officiers sont des états-majors tout formés pour la force militaire d'un parti insurgé; un cadre d'orateurs agricoles serait un état-major de législateurs au petit pied, tout constitué pour formuler en décrets les vœux de la population affamée et grondante, la terrible *vox populi*.

Si la solennité de Poissy n'a pas brillé cette année par un ordre aussi parfait que l'année dernière, la faute en est à l'ordonnateur des préparatifs matériels. On avait fait une salle improvisée de la grande halle, au lieu de construire une tente suffisamment close. Des toiles formaient muraille dans les entre-deux des colonnes de la halle, et montaient à une certaine hauteur. L'air circulait plus qu'abondamment dans la partie supérieure : c'était sain, mais peu favorable à l'acoustique; aussi les discours n'ont-ils été entendus que d'un très-petit nombre d'assistants. Pour épargner les frais de gradins ou d'un plancher disposé en pente, on avait établi tous les rangs de banquettes de plain-pied sur le sol; c'était économique, mais peu commode pour un public qui tient à bien voir... Une estrade centrale portait le bureau, mais sur cette estrade on avait imaginé d'entasser deux cents siéges rangés en fer à cheval et dont les deux tiers tournaient le dos au public. Ces siéges étaient réservés aux deux cents délégués des comices, à qui étaient échus les deux cents billets mis à la disposition du congrès par l'autorité qui présidait à la cérémonie. (Vous trouverez qu'il eût été plus poli d'inviter le congrès tout entier.) Deux cents délégués ruraux, placés sur une estrade et vus par le dos, c'est imposant, c'est large, mais c'est un coup d'œil qui manque un peu d'animation. A une certaine heure, le bruit a couru que toute cette forêt de délégués entourait une table, et qu'à cette table venaient de s'asseoir M. le ministre, M. le préfet et M. Decazes. Vous savez ce M. Decazes, le grand cultivateur de la Sorbonne, qui dans les sessions des congrès agricoles tient la serpe de président et rabat énergiquement l'éloquence branchue de tout orateur tranchant du paysan du Danube, et aussi greffe un commentaire anodin sur les vœux de l'agriculture lorsqu'ils sont par trop sauvageons. Ce fut dans le public à qui parviendrait à voir le grand et beau M. Decazes, et aussi M. le ministre, et même aussi M. le préfet. Hélas! les dos des délégués formaient un rempart trop opaque. L'assistance entière dut grimper sur les banquettes. Au milieu de ce désordre, le ministre prit son parti de bonne grâce, et lui-même grimpa sur le tapis vert du bureau, afin de prononcer son discours. J'aimai cette imitation des fortes mœurs anglaises; j'aimai l'instinct chaleureux qui avait pu emporter un vieillard, probablement plus robuste par l'intellect que par les jambes, en dehors des limites du fauteuil officiel et de la froide étiquette. Je les aimai d'autant plus que le grotesque ne fit pas défaut à ce petit drame et qu'il y vint se mêler au sérieux. Tandis que la personne assez frêle de l'homme d'Etat se dessinait sur un blanchâtre paravent qu'une main précautionneuse avait déployé entre les courants d'air féconds en rhumatismes et une existence précieuse à la patrie, au-dessus de ce même paravent et de niveau avec la tête grave, blanchie par les méditations politiques, on a pu voir à plusieurs reprises se dresser timidement et vite s'abaisser, paraître et disparaître (en style de Polichinelle), une trogne rubiconde, coiffée d'un tricorne de gendarme. L'œil de cette trogne, clignotant et respectueux, humait ainsi par bouffées furtives sa petite part du spectacle. Pour mon compte je rendis grâce au bienveillant ordonnateur d'avoir du moins ménagé un tel épisode

dans une fête où tout le monde avait autant de peine à voir qu'à entendre.

Et pourtant il y avait de fort bonnes choses dans les discours que les journaux ont heureusement donnés le lendemain. Quel dommage que vingt personnes au plus aient pu recueillir la simple et noble allocution de M. Cunin-Gridaine à M. de Béhague appelé pour recevoir le premier prix! « Il y a deux ans la croix d'honneur récompensait en vous le savant cultivateur. Tout récemment le courage dont vous avez fait preuve lors des inondations de la Loire vous méritait la rosette d'officier. Aujourd'hui que je vous offre cette médaille comme au plus habile éleveur, permettez-moi de vous donner l'accolade fraternelle ; je suis heureux de cette occasion d'embrasser un brave homme. » Et le brave M. de Béhague était ému jusqu'aux larmes. Il a pleuré des larmes de joie, des larmes aussi douces, aussi pures que celles du collégien qui reçoit le grand prix d'honneur.

Et peu à peu dans toute l'assistance a circulé l'histoire de M. de Béhague, le riche noble de l'Orléanais, qui s'entend à cultiver un sol et à élever du bétail presque aussi bien que s'y entendait cet autre noble de la Lorraine, Mathieu de Dombasle, qui a gagné à diriger la charrue le bâton de grand maréchal de l'agriculture, les honneurs de la statue et la vénération de la France reconnaissante. On se disait et se redisait comment M. de Béhague, qui est aussi courageux que savant, avait payé de sa personne pour arracher aux flots d'une inondation je ne sais combien de malheureux. Supposez la salle mieux construite, le silence bien établi, les deux mille assistants recueillant religieusement les paroles du ministre, et puis contemplant avec un frémissement d'émotion sympathique le grand citoyen dont le visage rayonne sous les larmes, c'eût été une scène d'une naïve sublimité, une scène digne des meilleurs temps antiques. Décidément maudit soit l'ordonnateur, qui par ses combinaisons absurdes a coupé court à tout cela !

Il faut avoir les connaissances de l'éleveur ou l'instinct qui réside dans les doigts du boucher pour apprécier dignement un bœuf ou un mouton *parfait de conformation et de graisse* (style du programme de Poissy). L'année dernière j'avais rencontré, parmi les curieux empressés autour du bétail primé, l'un de nos bons peintres d'animaux, mademoiselle Rosa Bonheur. Je ne l'y retrouvai pas cette année. J'en compris fort bien la raison : un artiste ne se laisse pas reprendre deux fois à pareille fête. Son sentiment exquis de la beauté des formes est peu touché de l'aspect de ces bêtes monstrueusement lourdes et cylindriques, et qui semblent avoir été gonflées par une application anticipée du soufflet des abattoirs. Un baril reposant sur quatre supports les plus frêles et les plus courts possibles, tel est l'idéal que tout savant éleveur se propose de réaliser.

M. Yvart, l'inspecteur général des bergeries du royaume, l'un des hommes les plus compétents en matière d'élevage, a beaucoup félicité le pouvoir d'être entré cette année dans une bonne voie pour la distribution des primes. Chaque province est encouragée à s'attacher à la vieille race qui broute ou pâture de mémoire d'homme sur son territoire particulier. On récompense le mérite de l'éleveur, quelque inférieure que soit la race sur laquelle il se sera exercé. On a primé le bœuf le plus gras parmi les bœufs exigus de la Bretagne, comme on a primé le lot de moutons le plus beau parmi les chétifs moutons solognots.

Choisir dans chaque race les animaux du tempérament le plus lymphatique, à la peau fine et souple qui se prête à l'extension, aux larges hanches et aux cuisses bien fournies, au vaste thorax renfermant des poumons vigoureux et un estomac grandement assimilateur, au squelette léger, aux jambes et aux cornes très-peu développées, de manière à donner de faibles *abats* quand le boucher dépecera ; reproduire soigneusement ces bêtes de choix les unes par les autres, en évitant la moindre mésalliance avec tout animal inférieur sous le rapport de la conformation et de la disposition à la graisse, voilà la méthode aujourd'hui la plus généralement recommandée. En procédant ainsi avec une sage persévérance, la France est appelée à posséder un jour non point une race unique, médiocre copie de la race Durham importée d'Angleterre, mais un bon nombre de races perfectionnées; la taille viendra aux petites races à mesure que le cultivateur saura leur créer une alimentation plus abondante sur de plus riches pâturages. Il va sans dire que, pour atteindre cette perfection, l'éleveur prudent se gardera bien de consulter M. Brascassat ou mademoiselle Bonheur.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Sixième article. — Voir p. 51, 67, 85, 117 et 135.

Dans une trentaine d'années d'ici, parmi les mille questions relatives à l'art débattues en toutes langues dans les mille journaux de l'Europe, quelque critique ingénieux s'avisera un beau matin de traiter celle de l'influence des chemins de fer sur les beaux-arts; et si l'article qu'il fera à ce sujet est le résultat de longues recherches et de nombreux voyages, s'il est paré d'un bon style et assaisonné d'esprit, il pourra avoir, à cause de la nouveauté du sujet, un véritable succès; on en parlera le soir dans quelques salons et dans quelques estaminets, et personne ne se le rappellera le lendemain. Cette bonne fortune est réservée à l'avenir. Aujourd'hui, non-seulement cette question n'est pas mûre, mais encore elle n'a pas encore commencé à germer. Cependant, il est aisé de prévoir que la rapidité et la facilité de ces nouvelles voies de communication permettront aux produits artistiques aussi bien qu'aux produits industriels de se porter un jour d'un bout à l'autre de l'Europe, partout où ils trouveront ouvert, soit un musée pour la publicité et la gloire, soit un bazar pour la vente. Les expositions, au lieu d'être exclusivement nationales, prendront un aspect cosmopolite. Et c'est là, par parenthèse, une raison de plus de construire, quand on aura le loisir, l'argent et la bonne volonté, une salle d'exposition sur de vastes proportions, afin d'être à même d'exercer convenablement, quand il y aura lieu, l'hospitalité à l'égard des œuvres étrangères. Ces vastes salles d'ailleurs, nous ne saurions trop le répéter, devront être les mêmes que celles destinées aux expositions des produits de l'industrie. Que résultera-t-il de cette comparaison incessante entre les productions de l'art national et celles de l'art étranger? D'abord, au lieu de conjectures et de jugements hasardés, une appréciation plus juste. En voyant de part et d'autre ce que l'on sera capable de faire, on se dépouillera des préjugés d'amour-propre exagéré. On y trouvera ensuite de nouveaux motifs d'émulation. Probablement aussi, comme résultat final, les différences qui caractérisent le génie propre des races tendront-elles à s'effacer pour ne plus laisser subsister que les différences individuelles. Mais il ne faut pas empiéter sur la tâche des critiques futurs.

Dans l'état actuel des choses, et malgré les difficultés d'un transport dispendieux, les peintres de province et les peintres étrangers commencent à abonder à nos expositions. Cette année le livret contient pour la peinture à l'huile seulement dix noms appartenant à la ville de Lyon : ceux de MM. Bachelard, Bonirote, Cinier, Duclos, Gallet, Janmot, Laforge, Remillieux, Servan, Trimolet; cinq à la ville de Nantes, ceux de MM. Bouchaud, Fortin, Gingembre (mademoiselle), Leroux, Testé; on trouve encore au salon des ouvrages de MM. Cuisin, Schitz et Truelle, de Troyes ; de MM. Bouet, Hellouin, Quesnel, de Caen; Matet, Node et Olive, de Montpellier; Colin, Haute, de Bordeaux ; Coté et Vilmet, de Brest ; Delafoulhouze et Roux, de Clermont-Ferrand; Hussenot et Lallement (mademoiselle), de Metz; Cuvélier et Lemez, de Saint-Omer; Bellangé et Doutreleau, de Rouen; Jourjon et Juliard, de Rennes; de Glarchies (madame) et Lobin, de Tours; Fontainieu, de Marseille; Courden, de Toulon; Fraguier, de Besançon ; Valdahon, de Dôle; Gélibert, de Pau ; Villemsens, de Toulouse ; Barrelon, de Saint-Chamond ; Fournier des Ormes, près de Chartres; Guernier de Vire, de Rochebrune (Vendée); Suau, du Mans ; Brusle, de la Somme ; Sulzman, de Colmar ; Oster, de Strasbourg; Sutaine, de Reims; Pierret, de Compiègne; cinquante-six noms appartenant à la province, sans compter ceux appartenant aux villes des environs de Paris, et parmi lesquelles Versailles apporte le plus fort contingent. — Si nous recherchons maintenant quel est le contingent étranger à la France, nous trouvons au moins trente-cinq noms. Le plus grand nombre de ces visiteurs étrangers nous viennent de la Belgique, et en particulier de Bruxelles: ce sont MM. Ange, Decoëne, Navez, Stevens, Van-Eycken, Van-Schendel, Verwée et mesdames Champein et Geefs; MM. Dyckmans, Leys, Vanden-Eycken et Verheyden, d'Anvers; MM. Hunin et Wauters, de Malines; M. Van-Imschoot, de Gand; M. Mathieu, de Louvain. L'Allemagne, l'Autriche et le Danemark ont leurs représentants dans MM. Becker, de Francfort-sur-Mein; Fries, de Heidelberg; Grund, de Carlsruhe, Grünler, de Leipsig; M. Ender, de Vienne; mademoiselle Lœvmann, de Copenhague. L'Angleterre a pour représentant M. Patten, de Londres; la Suisse et la Savoie, MM. Hornung, de Genève, Aurèle Robert, frère de Léopold Robert, de Bienne et Hugard, de Cluses; Milan, M. Canella; Venise, M. Schœft; Florence, M. Leblanc; Rome nous a envoyé plusieurs productions de MM. Barrias, Gírodon, Hillemacher, de Pignerolle, Rauch, et de madame Guillot-Saguez. Il ne nous est rien venu de Munich, cette célèbre patrie des arts en Allemagne. M. Schraudolph, une des gloires de l'école de Munich, qui avait envoyé un tableau à l'exposition de 1845, poursuit, dans la cathédrale de Spire restaurée, les travaux de ses fresques, qui, dans quelques années d'ici, quand elles seront terminées, formeront la plus grande série de ce genre d'ouvrages en Allemagne. Les peintres de la Bavière, avec leurs tendances archaïques, devaient avoir une prédilection naturelle pour la fresque, cette peinture magistrale des grands artistes de la renaissance. En présence de leurs travaux, dont il avait été le promoteur, le monarque, ami des arts, a pu, dans un moment d'enthousiasme exagéré et d'orgueilleuse complaisance, prononcer des paroles telles que celles-ci : « L'art de la peinture, dans son acception élevée, était mort; mais il a été rappelé à la vie dans le dix-neuvième siècle par les Allemands. » Malgré notre disposition à faire en France des concessions aux prétentions étrangères en tout genre, à moins qu'il ne s'agisse de l'art du sabre et de la baïonnette, nous ne pouvons pas souscrire à un jugement aussi partial. Si l'aspect souvent assez triste de nos expositions provoque fréquemment chez nous des doléances plus ou moins justes sur *l'art qui s'en va*, l'aspect des œuvres des artistes étrangers qui s'y trouvent n'a rien en vérité qui puisse nous faire ombrage et éveiller le moins du monde nos jalousies. Ce n'est pas là de bonne foi que nous rencontrerons *l'art qui arrive*. Malgré le bruit des annonces pompeuses, notre attente, toujours bienveillante, a souvent été trompée à cet égard.

Parmi les tableaux envoyés cette année à notre exposition par les artistes étrangers, la seule toile de grande dimension est celle de M. PATTEN, de Londres. Elle représente Pandore, cette première femme formée du limon par ordre de Jupiter, qui, pour avoir soulevé le couvercle d'une boîte, fut cause que tous les maux se répandirent sur la terre, comme Eve le fut de son côté, suivant la Bible, pour avoir cueilli une pomme. Car c'est toujours la curiosité et la femme qui est cause de l'invasion du mal; probablement, il n'y aurait pas cette concordance dans les récits génésiaques, si, au lieu d'hommes c'était des femmes qui les avaient écrits. L'artiste a répandu autour de sa figure une nichée d'amours voltigeant, dans le goût de ceux de l'Albane ; c'est une petite faute sans conséquence commise contre Hésiode et contre l'orthodoxie mythologique; d'un autre côté, cette orthodoxie peut servir à la rigueur à justifier la couleur fuligineuse des nuages sur lesquels repose Pandore ; la fumée de charbon de terre dont ils semblent être formés rappelle les ateliers de Vulcain, où cette ravissante beauté a été fabriquée ; mais j'admets moins facilement le Mercure placé derrière Pandore comme un fusil en bandoulière, et la richesse de formes luxuriantes et boursouflées que le peintre lui a attribuée à elle-même. Puisque son nom grec signifie : Tous les dons possibles, il devait bien lui réserver celui de la légèreté pour le voyage qu'elle fait en ce moment à travers les airs, et ne pas la représenter ainsi assise et pesant d'un poids si lourd sur les nuages à travers lesquels Mercure, la tête en bas et les pieds en l'air semble, se donner une peine bien inutile pour la conduire à son époux Prométhée. Quand je dis Prométhée, ce ne fut pas lui, dont le nom signifie l'homme prudent, qui l'épousa ; ce fut, comme tout le monde sait, Epiméthée, dont le nom veut dire : l'homme qui réfléchit trop tard. Car le manque de galanterie est poussé jusqu'au bout. Pour en revenir au tableau de M. Patten, malgré une évidente habileté pratique, il est surtout défectueux par le mauvais agencement de ses parties. Une foule de choses, la tête, les ailes, le bras de Mercure d'un côté, ses jambes et des étoffes qui volent de l'autre, font la roue autour de Pandore et rendent l'aspect confus au premier abord. De plus, cette peinture trahit l'imitation de la peinture enfumée des vieux maîtres; et fût-elle supérieurement exécutée, elle n'aurait toujours que la valeur d'un pastiche. Nous nous sommes arrêté d'autant plus volontiers au tableau de M. Patten qu'il est très-rare que nous soyons à même de juger l'école anglaise sur des œuvres d'aussi grande dimension. Du reste, on le sait, et les critiques anglais eux-mêmes sont les premiers à l'avouer, ce n'est pas dans la grande peinture que brille cette école. Le mérite de ses peintres se manifeste principalement dans le portrait, dans le genre et dans le paysage. La gravure a popularisé chez nous les noms des artistes anglais célèbres dans ces trois genres, mais leurs productions elles-mêmes ont trop rarement traversé la Manche pour que nous puissions les apprécier en connaissance de cause. Il est à désirer que les communications artistiques entre les deux pays deviennent plus fréquentes à l'avenir. Remarquons ici en passant un fait qui se passe actuellement en Angleterre, et semble être l'indice qu'on n'y a pas pour l'art une indifférence aussi générale qu'on serait disposé à le croire. Un des journaux exclusivement consacrés à l'art y comptait douze mille souscripteurs, et en a depuis peu dix-huit mille, parce que l'engagement pris par lui de s'occuper aussi des applications de l'art à l'industrie lui a valu de suite six mille nouveaux souscripteurs. L'art pur ou l'art appliqué ne trouverait certainement pas en France un aussi grand nombre de lecteurs.

Si nous jetons les yeux sur les tableaux assez nombreux des peintres belges, nous y trouvons une communauté de manière et une égalité d'aspect, paraissant être le résultat de données traditionnelles, de procédés usuels qui en font une chose d'industrie et de fabrication patiente, plutôt qu'une chose d'art libre et spontané. Il y a là un tel abus de la peinture lisse, polie et luisante, que c'est à vous en faire aimer la peinture strapassée, gâchée, maçonnée, que certains ont mise chez nous à la mode. Les artistes belges et les artistes d'outre-Rhin semblent avoir une aversion prononcée pour la touche et un amour excessif du blaireau, et cette uniformité se trouve aussi bien dans les grandes toiles que dans les petites, dans les fades petites figures intitulées par Madame GEEFS : *Regrets* et *Espérance*, comme dans les compositions plus grandes de M. VAN EYCKEN : *le Christ rencontrant sa sainte mère* et *Van-Dyck à Saventhem*, œuvres sans caractère et sans expression. La tête du Christ grimace la douleur, et on n'y voit rien si ce n'est qu'il a une crampe de la mâchoire. L'artiste a peint Van-Dyck amoureux d'une manière coquette et avec une couleur blafarde contre laquelle son homonyme, l'inventeur de la peinture à l'huile, aurait dû le tenir en garde. — Le tableau de M. HUNIN : *Trait de bienfaisance de Marie Thérèse*, est froid et lisse. Celui de M. ANGE : *le Savetier et le Financier*, est plus lisse que tous les autres. C'est un miroir. — Celui de M. DYCKMANS : *la Femme à la mode* est de tout point une peinture bourgeoise, mais son principal défaut est encore d'être trop luisant. Sa *Vieille cuisinière plumant un coq* est rendue avec vérité et est bien éclairée. C'est une des meilleures choses envoyées par les peintres belges. — Nous citerons encore comme un tableau agréable *la Fête de M. le curé* par M. VERHEYDEN. — Il y a assez de vérité dans le tableau de M. DECOENE : *Comment tu ignores le sacrement de mariage!* Seulement cette légende, destinée à expliquer le sujet, le rend, pour nous du moins, complétement inintelligible. — Nous ne sortons pas de la peinture fondue et léchée en arrivant aux tableaux de M. VAN SCHENDEL, mais nous trouvons une spécialité : les effets de lampe et de bougie allumées. Je dis bougie pour éviter le conflit d'un détestable quolibet. M. Van-Schendel a pour ces effets de lumière ce qu'on pourrait appeler le petit jeu et le grand jeu. Le petit jeu, c'est quand il n'y a qu'une seule lumière, et par conséquent une seule nature de coloration et de reflets, comme dans *Abraham Ortélius, célèbre géographe*, et dans l'*Intérieur de chaumière à Schevelingen*; le grand jeu, c'est quand il y a deux lumières différentes, la lumière rouge d'une flamme et la lumière blanche de la lune contrastant ensemble, comme dans *Un Tonnelier* et le *Marchand de légumes sur un pont*. Il y a là une source d'extases inextinguible pour la foule qui connaît passablement les effets de lune et est très-forte sur ceux produits par la flamme d'une chandelle ou d'un quinquet. Aussi cette spécialité a-t-elle beaucoup de succès, et elle est traitée d'ailleurs avec une véritable habileté pratique par l'artiste. Il lui arrive même souvent de grouper autour du luminaire quelconque, objet principal de ses tableaux, des figures assez vraies et heureusement trouvées. — De même que M. Van-Schendel est un imitateur de Schalken, M. LEYS rappelle par sa manière celle de Peeter de Hoog. Ses tableaux ont une finesse qui les a mis depuis longtemps en vogue parmi les amateurs. L'exposition en possède deux de cet artiste : *l'Armurier*, petite toile d'une couleur triste, noire, et d'un faire mesquin;

et *la Partie de musique*, composition plus importante et d'une couleur plus agréable, mais où l'on retrouve trop de figures de connaissance empruntées aux Flamands et aux Hollandais. — *Albane peignant sa famille* par M. WAUTERS est une composition assez bien groupée, mais d'une exécution froide et molle, et où les figures manquent de vérité.— M. STEVENS, dans un genre moins élevé, a du moins une allure plus vive et plus franche. Il a mis en scène, au coin d'un carrefour, toute une meute de chiens errants et de mauvaise mine, aux flancs maigres et affamés, se disputant des provisions répandues d'un panier et que *le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître* prend le parti de partager avec eux après les avoir défendues assez pour sauver l'honneur; il y a là d'excellentes physionomies de chiens *canaille* pour nous servir de l'expression de La Fontaine. — Si nous traversons le Rhin, nous retrouvons l'abus du blaireau dans les tableaux de M. GRUND de Carlsruhe, de M. ENDER de Vienne; mais nous nous arrêterons avec plaisir devant une jolie composition de M. BECKER de Francfort-sur-Mein, représentant *le Retour des moissonneurs allemands*. Ces bonnes têtes allemandes fortes, fraîches, bien portantes, jeunes filles, amoureux, enfants, sont vraies et naturelles, et plaisent par la variété des physionomies. Un groupe entre autres est charmant, c'est celui de la bonne grand'mère poussant la brouette chargée de regain sur lequel est assis un jeune garçon à la tête blonde; sa jeune sœur, autre tête blonde, marche à ses côtés en attendant son tour de monter sur la brouette, que leur frère un peu plus âgé tire en avant avec une corde. Toutes ces figures de travailleurs heureux sont rendues avec un sentiment naïf; elles sont parfaitement à leurs plans, genre de mérite trop souvent négligé. Ce qu'on peut reprocher à ce tableau, c'est, outre un peu de mollesse, le coloris rougeâtre qui y domine et traduit mal la clarté du soleil couchant.

Parmi les tableaux envoyés de Rome nous avons déjà parlé de ceux de MM. BARRIAS et BRISSET; nous citerons encore de M. HILLEMACHER *le Vieillard et ses enfants*, ouvrage sagement composé, et une tête d'étude énergique d'*Un Paysan* de la campagne de Rome. Nous avons cru devoir accorder aux tableaux étrangers plus d'attention qu'on ne le fait d'habitude. S'occuper d'eux est un devoir d'hospitalité de la part de la critique, dût-elle être forcée de se montrer sévère à leur égard. Avant de passer aux tableaux de genre auxquels, ainsi qu'aux paysages, sera consacré notre prochain article, arrêtons-nous encore devant les ouvrages de deux artistes célèbres, M. Eugène Deveria et M. Hesse.

M. EUGÈNE DEVERIA a eu une fois un éclatant succès, c'est lorsqu'il exposa au salon de 1827 son grand tableau de la Naissance de Henri IV, actuellement au Luxembourg. C'était une nouveauté dans l'école française moderne que la manifestation de cette riche et brillante palette, qui rappelait celle des Vénitiens. Il semble avoir voulu se placer encore une fois sur le terrain où il avait obtenu ce triomphe, et s'essayer à nouveau à vingt ans de distance, c'est-à-dire avec toute la maturité du talent, sur un sujet semblable à celui qui avait tenté jadis sa verve juvénile et qui lui avait valu sa réputation. On comprend très-bien ce retour de l'artiste vers ses premières inspirations, et ce désir de prouver que si son nom a un peu perdu de son retentissement, du moins son talent n'a pas fléchi. Le public lui-même rappelle souvent aussi le peintre au souvenir de ses premiers succès: à Court il redemande une Mort de César; à Papety, un Rêve de bonheur; à Winterhalter, un Décameron, etc... Cette entreprise à nouveau d'un sujet dans lequel l'artiste est à lui-même son propre rival est des plus ingrates qui se puissent imaginer. S'il est, par son talent, au niveau de ses premiers efforts, il a affaire à un public qui n'en est plus à son premier enthousiasme, et, si belle que soit son œuvre, elle ne sera plus aussi goûtée. Mais il est rare que dans un sujet analogue on retrouve l'inspiration et la verve premières. M. Deveria a pris encore une fois la naissance d'un royal enfant pour sujet de son tableau. Seulement, en 1827, il s'agissait de Jeanne d'Albret et de Henri IV, noms intéressants pour nous, et qui alors surtout avaient une sorte de valeur politique. Aujourd'hui, en 1847, il s'agit de *la Mort de Jeanne Seymour le lendemain de la naissance d'Edouard VI*, dit le livret, ou quelques jours après, suivant l'histoire. Alors l'accouchement heureux; cette année l'accouchement malheureux. Pourquoi celui-là? Et qui s'intéresse à cette Jeanne Seymour, fille d'honneur d'Anne de Bouleyn, qu'elle remplaça dans la couche royale ou sur le trône, comme celle-ci, fille d'honneur de la reine Catherine d'Aragon, lui avait également succédé? La pâleur de la mort est répandue sur le visage de la jeune reine; elle ne peut même plus sourire à son enfant, que deux jeunes femmes lui présentent avec un air trop riant pour la circonstance; mais ses regards défaillants s'y attachent tout empreints d'amour maternel. Le médecin, debout près d'elle, lui tâte le pouls; de jeunes filles pleurent au pied du lit. Dans le fond de la salle quelques personnes, parmi lesquelles un évêque, s'approchent silencieusement. Le lit, présenté dans le sens de sa longueur, permet de voir de face les traits de la mourante; cette disposition commode donne lieu à une perspective montante d'un effet un peu forcé. La moitié supérieure du tableau est assez harmonieuse, mais l'autre moitié est déparée par des teintes trop crues, dans lesquelles se heurtent le bleu, le vert, le violet et le rouge. Le bleu outremer du manteau jeté sur Jeanne est surtout d'un ton criard désagréable. Il y a de la recherche maniérée dans les attitudes. Malgré le mérite d'exécution déployé dans ce tableau, il manque de caractère; c'est de la peinture de genre coquette transportée sur une grande toile.

Salon de 1847. — Le Jour de barbe, tableau, par M. H. Bellangé.

M. HESSE s'est replacé aussi sur le terrain où il avait rencontré ses premiers succès, et a fait un pendant au tableau des Obsèques du Titien, qui avait fondé sa réputation. C'est toujours Venise qui est le théâtre choisi par lui, mais cette fois il a représenté le *Triomphe de Pisani*. Le peuple vénitien vient de l'arracher à la prison et demande à marcher de nouveau sous ses ordres contre les ennemis qui bloquent la ville. Cette composition, qui contient un grand nombre de figures, est bien distribuée; mais ces hommes du peuple, qui doivent animer des passions ardentes, ont la froideur et la roideur du marbre; ou bien les personnages chargés d'exprimer l'animation le font d'une manière fausse et exagérée. Que signifient cette mère qui élève en l'air son enfant, et cette femme nue et échevelée, empruntée aux massacres des innocents? D'un autre côté, pourquoi n'avoir pas cherché à éviter le type uniforme des têtes? tous sont parents de face ou de profil. Donnons cependant des éloges à la tête de Pisani. Elle est d'une belle expression, grave, forte, contenue et énergique sans emphase. Quant à la couleur, elle est généralement noire et souvent dure et heurtée. Ceux qui connaissent Venise pourront peut-être aussi s'étonner de voir trop près et trop prolongées les constructions placées par l'artiste sur la pointe où est actuellement la *Dogana*. Mais c'est une petite tricherie permise, et faite sans doute dans l'intention de ne pas avoir brusquement dans un des coins du tableau une ouverture basse sur l'horzion. Il y a du savoir et de l'habileté dans cette œuvre; mais la vie n'y circule pas, et on y sent trop les pénibles labeurs.

M. BELLANGÉ reste toujours fidèle à notre vieille gloire militaire; et, chose triste à noter comme symptôme de l'esprit public, il est presque seul aujourd'hui à cultiver son genre, dans lequel d'ailleurs, par son talent, il aurait peu à redouter les concurrents. Il a peint avec son bonheur habituel la *Charge de cavalerie faite par le général Kellermann à la bataille de Marengo*, toile de grande dimension; et dans une toile plus petite la visite faite par Napoléon sur le *Champ de bataille de Wagram*. Nous reproduisons le dessin d'une autre petite toile, exécutée avec finesse, et intitulée: *le Jour de barbe*. M. Bellangé est aussi habile à représenter nos matelots normands que nos anciens *grognards*, et il le fait avec naturel et avec esprit.

M. BIARD sait que la foule attend chaque année de lui quelque composition drôlatique: il l'a mise en scène elle-même dans un petit tableau intitulé *Quatre heures au Salon*, opposant son inertie aux vociférations acharnées des gardiens en vestes rouges, pour qui la peinture est une source journalière de plaisirs infiniment trop prolongés. Dans *Henri IV et Fleurette* l'artiste a cherché curieusement la vérité des détails dans le feuillé des arbres et des innombrables petites plantes; mais cette recherche est poussée trop loin. Ce n'est plus du paysage, c'est de la botanique. Le jeune prince est bien posé, la jeune fille pourrait l'être un peu plus décemment; il y a de la vérité, mais de la vérité vulgaire, dans son visage hâlé, où je ne sais quelles traces de fatigue précoce semblent indiquer qu'aux champs, aussi bien qu'à la ville, l'émancipation des femmes n'attend pas toujours le nombre des années.

Salon de 1847. — Quatre heures au Salon, tableau, par M. Biard.

A. J. D.

Église de Notre-Dame-de-Bon-Secours près de Rouen.

A trois kilomètres de Rouen, sur l'une des montagnes qui forment de la rive droite de la Seine une espèce de vaste feston, s'élevait une chapelle qui étendait sa renommée non-seulement dans les environs, mais fort au loin dans le monde catholique.

L'origine de cette chapelle, consacrée à la Vierge, est fort ancienne, puisqu'il existe dans les archives du département de la Seine-Inférieure un cartulaire qui constate qu'elle fut donnée, dès 1205, aux religieux du prieuré de Saint-Lô par Gautier dit le Magnifique, archevêque de Rouen. Il résulte d'un autre acte qu'elle devint église paroissiale en 1301. Depuis ce temps d'innombrables pèlerins vinrent y implorer la protection de la mère du Christ et lui présenter leurs offrandes; aussi cette petite église était-elle remplie d'une immense quantité d'*ex-voto* en actions de grâces des miracles qu'avaient obtenus de ferventes prières; c'étaient des tableaux, des images, des statuettes, des modèles de barques ou de petits vaisseaux, des inscriptions peintes ou gravées sur bois et sur marbre; on y remarquait surtout une collection de béquilles qu'avaient dédiées à leur céleste protectrice des paralytiques et autres impotents qui, après s'être traînés à grand'peine jusqu'au pied de son autel, avaient, dit-on, tout à coup recouvré la faculté de marcher. On y voyait aussi, en grand nombre, de petits modèles de bras, de jambes, tant en bois qu'en plâtre ou en cire, qui avaient été appendus aux murs et aux piliers pour perpétuer le souvenir de guérisons miraculeuses.

Mais cette chapelle tombant en ruine et devenant d'ailleurs trop petite pour contenir l'affluence des fidèles, le nouveau curé, qui vint en prendre possession en 1838, conçut le projet gigantesque de la remplacer par une autre beaucoup plus spacieuse, et se mit à l'œuvre avec les faibles ressources de sa modique fortune. Son dévouement, sa persévérance exemplaire et sa parole persuasive surent exciter la générosité des riches et provoquer les dons de ceux mêmes qui ne l'étaient pas.

Tout devant être complet dans ce succès, il eut le bonheur de rencontrer un architecte qui, ajoutant à l'habileté et à la modestie un désintéressement bien rare aujourd'hui, consentit à faire l'entier abandon de ses honoraires; aussi dit-on que l'achèvement de l'église de Bon-Secours commencé sans aucun moyen certain de la continuer, peut passer pour le plus grand miracle de sa divine patronne.

Honneur soit donc rendu et à M. l'abbé *Godefroy*, dont le zèle est parvenu à réunir les sommes considérables nécessaires à la réalisation d'un projet qu'on aurait pu, il y a peu d'années, considérer comme téméraire, et à l'architecte, M. *E. Barthélemy*, auquel cette construction assigne un haut rang dans son art.

La première pierre du monument fut posée dans les fondations le 4 mai 1840, par le prince de Croï, archevêque de Rouen, assisté d'un nombreux clergé, en présence de M. le baron Dupont-Delporte, pair de France, préfet de la Seine-Inférieure, de plusieurs autres magistrats et fonctionnaires de la ville de Rouen, ainsi que d'un immense concours de curieux et de fidèles. La nouvelle église s'éleva bientôt à l'entour de l'ancienne chapelle, dans laquelle, ainsi renfermée, on continua de célébrer les offices jusqu'à sa démolition, qui s'effectua petit à petit à mesure que l'autre grandissait, et c'est le 15 août 1842 qu'à été célébrée la première messe dans le nouveau chœur.

Pour donner une idée précise de cette nouvelle église, nous ne saurions mieux faire que d'en puiser la description dans une brochure ornée de lithographies, écrite par le curé lui-même, et publiée chez Sagnier et Bray, libraires rue des Saints-Pères nº 64, à Paris.

Le style de l'édifice est l'ogival primitif à lancette, époque la plus pure du treizième siècle; sa coupe est celle des anciennes basiliques; on le trouve remarquable par l'élégance de ses formes, par l'heureuse harmonie de ses lignes, par la sage distribution des ornements, et surtout par le mérite si rare et si précieux de sa parfaite unité. Toute la construction est en pierre de taille du plus beau choix; cinq portes donnent accès dans

Église de Bon-Secours. — Vue extérieure.

Église de Bon-Secours. — Vue intérieure.

cette église, trois au grand portail et deux sur les côtés. Le portail est surmonté d'une tour composée d'un corps carré et d'une flèche couronnée d'une croix et entourée à sa base de quatre pyramides à jour; la tour est accompagnée de deux tourelles qui renferment les escaliers et qui, au moyen de contre-forts avec galerie à jour, sont heureusement reliées avec les grosses pyramides des angles.

Les portes sont couvertes d'un triple rang de ferrures dont les dessins ont été inspirés par l'étude de celles de la cathédrale de Paris. Un perron de trois marches en pierre dure donne entrée à l'église. De là, en se retournant, on aperçoit, à 150 mètres plus bas, la Seine baignant de vastes prairies et serpentant dans un immense bassin fermé au midi et au nord par une chaîne de coteaux élevés qui semblent se réunir à l'ouest vis-à-vis de Bon-Secours, et forment ainsi un hémicycle de 20 kilomètres de rayon dont la nouvelle église occupe le centre; c'est un des plus beaux points de vue de la Normandie.

Toute la sculpture du portail a été confiée au talent consciencieux et éclairé de M. Jehan Duseigneur, de Paris. L'étude approfondie de la statuaire du moyen âge a mis cet artiste à même de justifier la confiance qui lui avait été accordée; les figures des quatre évangélistes ornent la face principale du corps carré; la statue en pied de la Vierge tenant l'enfant Jésus surmonte le pignon du milieu; toutes ces figures sont exécutées dans le caractère de l'époque.

L'intérieur de l'église offre une nef principale et deux bas-côtés; vingt colonnes, accompagnées chacune de quatre colonnettes engagées d'un tiers dans le fût principal, soutiennent une voûte en pierre. Couronnées de chapiteaux richement sculptés, ces colonnes permettent à l'œil de pénétrer aisément dans toutes les parties de l'édifice; la voûte, coupée symétriquement par des nervures, est ornée, à leur intersection, de roses sculptées d'un dessin varié.

Le chœur, composé de trois travées et fermé d'une grille est garni de deux rangs de stalles.

Le sanctuaire à cinq pans, élevé de trois marches au-dessus du chœur, est orné, dans la partie comprise entre le pavage et la naissance des grandes fenêtres, de quinze ogives ménagées en partie dans l'épaisseur du mur et surmontées chacune d'un pignon; elles sont décorées de peintures qui rehaussent l'éclat du sanctuaire et en font la partie la plus apparente de l'édifice par ses ornements, comme elle en est la plus noble par sa destination. On a cherché à rappeler dans ces peintures ce qui a trait au sacrifice de l'Eucharistie soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament.

Le maître-autel est richement sculpté; le retable, composé d'ogives avec pignons qu'encadrent huit reliquaires, est terminé à chaque extrémité par une pyramide à jour. Au centre, le tabernacle est dominé par un dais orné destiné à l'exposition du Saint-Sacrement.

Les fenêtres sont géminées; l'édifice en compte vingt-neuf sur chaque face, cinq pour le sanctuaire, deux roses au-dessus des petits autels et une grande rose au portail; ces quarante-huit ouvertures sont garnies de verrières peintes sortant de la fabrique de Choisy-le-Roi. Ce travail particulier a été spécialement préparé et dirigé par les soins de l'artiste distingué auquel la France et les arts doivent la magnifique publication des vitraux de la cathédrale de Bourges. Malgré ses nombreuses occupations, M. l'abbé Martin a bien voulu dessiner lui-même l'ornementation variée des vingt fenêtres des sous-ailes et de la rose du portail.

Le tympan principal, les colonnes, les verrières, et enfin presque toutes les parties de l'église ont chacune un donateur; des têtes couronnées, des prélats, des pairs de France, des députés, des généraux, etc., se sont empressés d'inscrire leurs noms sur le livre de souscription, où figurent aussi les aumônes plus modestes, et qui sera précieusement conservé dans les archives de cette église, monument non moins remarquable sous le rapport de l'art que sous celui des offrandes qui ont concouru à son érection, effectuée dans un temps bien restreint eu égard aux difficultés que présentait une construction importante sur un point élevé et peu accessible aux lourds fardeaux.

Nous terminerons cette notice par l'indication des mesures de quelques parties de l'édifice; le portail est large de 21 mètres 60 centimètres; la tour, de forme pyramidale, a 50 mètres de hauteur, et les campaniles, 27 mètres 30 centimètres; la longueur intérieure de l'église est de 44 mètres, et la largeur de 17 mètres.

Bulletin bibliographique.

Ou l'Église ou l'État; par M. F. Génin, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Chamerot*, 4 fr.

M. Génin expose en ces termes, dans son Avant-propos, le sens et le but de ce livre :

« Quel est le sens et le but de ce livre? se demande-t-il. Défendre l'Université telle quelle? On ne manquera pas de le dire, et le nom et la position de l'auteur aideront à la vraisemblance de l'imputation.

« Il n'en est rien pourtant. Je connais aussi bien que personne les défauts de l'Université, les reproches qu'elle mérite, les points sur lesquels elle a besoin d'être modifiée. Je ne me permettrai en sa faveur qu'une seule remarque : c'est qu'elle est essentiellement progressive et docile, tandis que ses adversaires sont essentiellement immobiles et rebelles. Je viens donc défendre, non pas l'Université, mais, ce qui est bien différent, le principe universitaire, c'est-à-dire le principe de l'enseignement par l'État, de la surveillance de l'État sur tous établissements quelconques d'instruction publique.

« Je viens établir que le clergé, dans cette affaire, se confond avec les jésuites, et qu'il ne veut pas donner l'instruction publique, à quoi son intérêt s'oppose, mais la confisquer;

« Que, voulût-il sincèrement la donner, il ne le peut, faute de savoir;

« Que ses attaques contre l'Université sont déloyales et calomnieuses;

« Que, sous le nom de liberté, ce qu'il exige, c'est un privilége;

« Que le partage avec l'État lui assurerait promptement le monopole où il aspire;

« Enfin, que ce monopole nous mène tout droit à la théocratie.

« Je laisse aux politiques à déterminer combien d'années ou de mois seraient nécessaires à la théocratie pour nous mener à une révolution. »

M. Génin a divisé son ouvrage en sept chapitres. Dans le premier il se demande si les jésuites sont à craindre, si l'enseignement est esclave, et quelle éducation est aujourd'hui nécessaire. Dans le second et le troisième, il recherche quel esprit anime l'épiscopat, et si le clergé peut vouloir le progrès des lumières. Le quatrième a pour objet de prouver quel est l'enseignement du clergé. Le cinquième est intitulé : Le clergé veut instituer un État dans l'État; ses intrigues contre l'Université; ses conquêtes depuis 1830. La liberté comme en Belgique, tel est le titre du sixième. Enfin dans le chapitre septième et dernier, M. Génin établit la véritable position de la question.

« Les éternels ennemis des idées libérales, dit-il en terminant, demandent la permission de s'appuyer sur une idée libérale pour les exterminer toutes.

« Voyez si vous voulez la leur accorder.

« Livrer l'instruction publique, c'est livrer le passé, le présent et l'avenir, la France tout entière, sa gloire, son peuple et ses institutions.

« Et telle est cette généreuse terre de France, que, même fût-elle devenue la proie des jésuites, du fond de l'esclavage, à l'extrémité des siècles à venir, une voix s'élèverait encore pour maudire et détester ceux qui auraient consommé cette indigne trahison. »

On trouvera dans les *notes et pièces justificatives* plusieurs documents curieux. Nous citerons, entre autres, la circulaire et le tarif de l'Agence catholique, un extrait des Institutions philosophiques de Mgr l'évêque du Mans et une lettre écrite de Belgique au *National*.

Si nous étions tenu d'exprimer ici notre opinion personnelle dans la question qui s'agite entre l'Église et l'État, nous n'hésiterions pas un seul instant à nous ranger du parti de M. Génin contre ses adversaires; mais dans ce bulletin ouvert à l'exposition de tous les systèmes, nous devons nous borner, et nous nous bornons au simple rôle de rapporteur. Cependant, après avoir dit, d'après l'auteur lui-même, quels étaient le sens et le but de *l'Église ou l'État*, après en avoir résumé aussi sommairement que possible le contenu, nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que M. Génin s'y est montré aussi spirituel, aussi vif, aussi mordant, aussi sensé, aussi persuasif que dans son premier ouvrage, *les Jésuites et l'Université*, dont le succès si mérité, si éclatant, si prolongé, a causé de si cruels déplaisirs à ses ennemis.

L'Éducation et l'Enseignement; par Timon. 1 vol. in-18. — *Pagnerre*.

Ce nouvel ouvrage de Timon a été, comme celui de M. Génin, inspiré par la loi sur l'instruction secondaire que vient de présenter, à la chambre des députés M. le ministre de l'instruction publique; mais il en diffère essentiellement. Au lieu d'apprécier les dispositions de la loi nouvelle, ou de proposer un contre-projet, M. Génin s'est efforcé de démontrer que la France ne pouvait pas confier l'éducation au clergé. Timon, au contraire, laissant de côté cette question, s'attaque au projet de loi de M. de Salvandy, qu'il appelle une loi-chaos, en fait ressortir les principaux inconvénients, et, proposant à son tour un système nouveau, il s'assied sur la sellette pour y être, dit-il, interrogé, discuté, condamné peut-être à son tour.

Timon adresse au projet de loi soumis au parlement les cinq observations suivantes :

1° Il empêche les établissements nouveaux de se fonder :

Par l'amas de ses conditions irritantes, inégales et ruineuses;

Par les menaces de sa police, de ses délations et de ses pénalités;

Par la concurrence insoutenable des colléges royaux et communaux de l'Université;

2° Il multiplie, dénature et brouille toutes les juridictions et toutes les compétences;

3° Il sacrifie l'unité de l'enseignement, et avec elle la hauteur des études classiques, l'égalité des citoyens et les grands sentiments de la nationalité;

4° Il viole la liberté des cultes et de la conscience, et rend les prêtres odieux en leur ouvrant l'entrée obligatoire des établissements particuliers; et il place les évêques à la fois en dehors de la règle et en dehors de l'exception;

5° Il met sous les pieds discrétionnaires d'un ministre responsable l'Université, le clergé, la magistrature, la famille et la charte.

Voici maintenant le plan que propose Timon, et dont ce nouvel ouvrage renferme le développement, la démonstration, la justification :

L'instruction secondaire se divise en deux parties bien distinctes, savoir : l'*éducation* et l'*enseignement*.

L'*éducation* comprend l'hygiène, la morale, la religion, la philosophie.

L'*enseignement* comprend toute l'instruction classique, les sciences et les lettres.

L'*éducation* est donnée par le père de famille ou par ses délégués; — l'*enseignement* est donné par l'État.

L'*éducation* est libre et diverse; — l'*enseignement* de l'État est obligatoire pour ceux qui aspirent aux emplois de l'État.

L'*éducation* est payée; — l'*enseignement* de l'État est gratuit.

L'*éducation* est particulière; — l'*enseignement* de l'État est public.

Ce plan, Timon l'a développé, justifié, démontré, avec cette verve, cette logique, ce bon sens, ce style original, qui caractérisent son talent. Alors même qu'il ne vous persuade pas, il vous entraîne. Il retourne et reprend sous tant de formes ses propositions et ses arguments, qu'il est impossible de ne pas savoir parfaitement ce qu'il veut. Il ne nous appartient pas, dans ce compte rendu sommaire, de lui donner tort ou raison. La plupart de ses idées nous ont semblé mériter une approbation sans réserve. Nous lui emprunterions, par exemple, sa tirade si spirituelle et si vraie contre la philosophie des colléges, si nous ne préférions citer ce passage relatif à la *gratuité* de l'enseignement.

« L'État, dit Timon, doit l'enseignement gratuit à tous les degrés :

« Au degré primaire, parce que ce n'est pas leur faute si les pauvres ne peuvent pas payer; parce qu'il faut, en les fortifiant, les empêcher de faillir; parce qu'il faut les consoler de leur misère par l'instruction; parce qu'il faut les élever au rang de citoyens par l'intelligence de leurs droits et de leurs devoirs; parce qu'il faut préparer l'augmentation de leur salaire en joignant aux exercices appropriés de leurs mains la culture de leur esprit.

« Au degré secondaire, parce que c'est là la sorte d'enseignement que reçoit la classe moyenne; que l'État tire de cette classe, qui n'est pas riche, presque tous ses fonctionnaires; qu'il lui importe donc d'appeler un grand nombre de postulants, pour mieux choisir; parce que toute cette classe arrivant aux emplois, après avoir passé par les degrés scientifiques et littéraires, il est juste que l'État soit jugé des conditions et procédés d'enseignement qui doivent conduire avec plus de certitude et de rapidité, d'abord aux grades, et ensuite aux fonctions.

« Au degré supérieur, parce que les merveilles et les applications de la grande intelligence font rejaillir leur splendeur sur l'État, constituent sa force, et le placent à un haut rang dans l'estime et le respect des nations, et parce que nul citoyen ne doit être privé, pour sa pauvreté involontaire, du droit d'étudier les sciences et les lettres, et d'honorer sa patrie par son génie, au service duquel les instruments ne doivent pas être refusés.

« Mais, me dira-t-on, si l'enseignement était gratuit dans ses trois grandes divisions, primaire, secondaire, supérieure, ce serait une grosse dépense. Fort grosse, je ne le nie pas, et je ne cherche pas même à en savoir le chiffre. Mais si le peuple français était menacé de mourir de faim, on serait mal venu à demander ce qu'il faut donner d'argent pour le faire vivre de la vie du corps. Je ne crois pas que l'on soit mieux reçu à demander ce qu'il en coûterait pour le faire vivre de la vie de l'âme et de l'intelligence. Il en coûtera ce qu'il en coûtera. Je n'ai pas d'autre réponse à faire. Seulement, j'ai à dire que je commencerais par saigner largement à la veine le budget de la guerre, pour enfler d'autant le budget de l'instruction publique, s'il est vrai que l'art d'instruire les hommes l'emporte sur celui de les piller, de les incendier, de les estropier et de les occire. »

Toutefois, malgré les qualités qui le distinguent, et que nous nous plaisons à reconnaître, ce nouvel ouvrage de Timon soulèvera de nombreuses et vives réclamations. Si M. Génin est un peu trop hostile au clergé, Timon lui est beaucoup trop favorable. Bien qu'il se permette de le trouver « trop sensé, trop honnête, trop éclairé, trop raisonnable, trop bon Français, trop bon prêtre, trop habile, » pour mériter jamais les reproches et les accusations de ses adversaires; bien qu'il lui trace la ligne de conduite qu'il doit suivre de manière à donner à penser qu'il ne la suit pas toujours, il lui attribue la part du lion; il ne laisse pas échapper l'occasion de faire son éloge. On croirait parfois, en vérité, qu'il soit le champion du parti que combat M. Génin. Nous nous contentons de constater cette tendance; mais il est une autre opinion que nous devons reprocher à Timon d'avoir proclamée dans cet ouvrage. Il n'est malheureusement que trop vrai que la France actuelle n'est ni une république, ni un empire, ni une monarchie, et qu'elle est une *fonctionnocratie*. Mais Timon se trompe étrangement quand il ajoute : « A quoi donc aspire l'opposition, dans son enthousiasme le plus pur et le plus patriotique? A être fonctionnaire. Le roi lui-même n'est que le premier des fonctionnaires, et le mieux appointé, le plus envié par conséquent. A quoi aboutissent les luttes des partis, les discours de tribune, les trahisons de cabinet, les effervescences de la presse, les révolutions de rue, de palais, d'armée et de législature? A se prendre les places les uns aux autres, et surtout à les garder. »

Non, Timon, non, cela n'est pas vrai. Et ce n'était pas vous, Timon, qui deviez calomnier ainsi nos deux révolutions, la presse et vos anciens collègues de l'opposition. Non, les hommes de cœur qui sont morts en 1789 et en 1830, au pied de la Bastille ou dans la cour du Louvre, n'étaient pas des ambitieux vulgaires qui n'aspiraient qu'à être fonctionnaires. Quoi que vous puissiez dire, nous croirons toujours qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura en France, dans le parti de la révolution comme dans tous les autres partis, des dévouements et des sacrifices complétement purs et désintéressés.

Nouveaux Résumés historiques, collection de volumes in-32 grand aigle, comprenant l'histoire de tous les pays du monde, depuis leur origine jusqu'en 1845, rédigés par les auteurs du *Dictionnaire politique*. — Paris, 1846-1847. *Pagnerre*. 1 fr. 50 c. le volume. (L'histoire de chaque pays se vend séparément.)

La collection des *Résumés historiques* publiée sous la restauration obtint un immense succès. Ce succès était mérité. Les *Résumés historiques* répondaient à un besoin général. Sous la révolution et sous l'empire, les esprits avaient été trop occupés du présent pour songer beaucoup au passé. La littérature s'était enrichie ou appauvrie de quelques travaux d'imagination; mais les études sérieuses, fortes, patientes, les études historiques surtout, avaient été singulièrement négligées. Chacun voulait s'instruire; et comme l'intelligence humaine venait de faire un grand pas, on ne demandait plus seulement aux historiens le récit des faits; ils durent, sous peine de n'être pas lus, en comprendre le sens, en résumer la portée et les conséquences. Les *Résumés historiques* de la restauration, c'est un hommage que leur rend l'impartial éditeur des *Nouveaux Résumés*, se recommandaient à l'attention publique par leur nouveauté et le mérite de leurs auteurs.

« Les jeunes hommes qui n'avaient pas dédaigné de consacrer à ces difficiles travaux les prémices de leur talent, avaient noblement compris, consciencieusement accepté et accompli leur tâche. Cependant, il était de l'essence même des ouvrages dont il s'agit de n'être pas éternellement durables. Quelle que fût leur valeur, ils ne devaient pas survivre à l'époque où ils voyaient le jour.

« Les *Résumés historiques* de la restauration, qui, d'ailleurs, sont aujourd'hui complétement épuisés, ne suffisent donc plus aux générations actuelles. En ce qui concerne les faits modernes, principalement, tout est à faire. Ceux qui sont épars dans les mille publications que chaque jour a vues éclore depuis vingt ans, il faut les réunir; ceux qui ne sont encore écrits nulle part, il faut que l'écrivain les recueille, ou dans sa propre mémoire, ou dans la mémoire de ceux qui les ont sus et qui les savent. C'est ce nouveau travail que nous avons jugé nécessaire d'entreprendre aujourd'hui. Nous voulons refaire, au point de vue de l'époque actuelle, les *Resumés historiques* publiés il y a vingt ans. »

Les *Nouveaux Résumés historiques* comprendront l'histoire de tous les pays du monde, depuis leur origine jusqu'en 1845. Sept ont déjà paru : l'*Angleterre*, en deux volumes, par M. Élias Regnault; l'*Allemagne*, en deux volumes, par M. Bernard; l'*Océanie*, un volume, par M. Henricy; l'*Autriche*, un volume, par M. Bernard. Mais il en est trois surtout sur lesquels nous appellerons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs, car les événements qui se passent ou qui se préparent dans les pays dont ils résument l'histoire, leur donnent un vif intérêt d'actualité. Ce sont : l'*Histoire de la Pologne*, par M. Barthélemy Hauréau; l'*Histoire de la Prusse*, par M. Bernard, et l'*Histoire de l'Irlande*, par M. Élias Regnault.

Chaque résumé est terminé par des notices biographiques sur les hommes éminents du pays auquel il est consacré.

Ces petits livres, rédigés par les auteurs du *Dictionnaire politique*, s'adressent également à ceux qui savent et à ceux qui ne savent pas. Les derniers y trouveront racontés, expliqués, dans un style simple, clair et concis, et dans un esprit démocratique, mais impartial, tous les faits importants qu'il leur est utile de connaître; les premiers les consulteront avec profit toutes les fois que leur mémoire leur fera défaut. Enfin, grâce à l'extrême modicité de leur prix, le lecteur le moins riche pourra désormais avoir une bibliothèque historique complète.

Cours complet d'éducation pour les filles, publié en trois parties : éducation élémentaire, éducation moyenne, éducation supérieure. — *Cours de lecture*, consistant en soixante-huit figures et quarante-huit contes, qui, supprimant les abécédaires et les syllabaires, *abrégent incroyablement l'instruction*, et en font un jeu, tant pour les mères et les maîtres que pour les élèves. — Septième édition. — Paris, *Hachette*, libraire de l'Université royale de France.

Nous commençons par prier le lecteur de vouloir bien remarquer ce titre, qui réunit les élégances du grammairien, les allures modestes de M. Prudhomme, et la fantaisie joyeuse du grand Fontanarose. Cela forme une grande brochure de quatre-vingt-huit pages, dont on peut se faire présent, moyennant 2 fr. 50 c. C'est cher, mais c'est ridicule en raison du prix. On ne voit pas, en y regardant, pourquoi M. Hachette a fait composer ce volume pour les filles. On comprendrait mieux qu'il l'eût placé sous la protection de M. le ministre de la guerre, pour *abréger l'instruction* de MM. les militaires. Voici un des quarante-huit contes dont se compose ce volume, contes inventés comme exercice de lecture, pour orner le cœur et former l'esprit des filles.

VINCENT ET LES VIEUX AMIS.

« Vincent, fils du gros Vautrin, m'a vanté vingt fois son vin. Vautour, me dit-il un jour, vous me refusez toujours. Mes gens vont rincer les verres. Mais voici d'autres compères; ventrebleu! mon vin vieux va voir beau jeu. — Ventre-saint-gris! s'écrie Veugny, nous voici tous de vieux amis; allons, Vincent, versez à boire. Vive le vin! vive la gloire! »

Voilà le conte. Avec cela, les filles apprennent à lire sans abécédaire ni syllabaire. De cela, les mères, les maîtres et les élèves se font un jeu très-amusant. Amusez-vous donc.

Nous ne connaissons du *Cours complet d'éducation pour les filles* que ce commencement; mais quand on commence ainsi, on ne reste pas en chemin... Vive le vin! vive la gloire!... Garçon, deux verres pour ces demoiselles.

On prétend qu'il se débite dans l'Université royale de France, avec approbation et privilége, un bon nombre de petits livres aussi facétieux que celui-ci. Nous en ferons la revue pour la glorification du conseil royal qui délivre les approbations. Cette revue fera un jour, nous l'espérons, une bonne page de l'histoire du temps présent.

L'Épopée de l'Empire, poëme, par M. Thévenot (de la Creuse). Deuxième édition. — Paris, 1846.

M. Thévenot a déjà publié cinq volumes de vers. Des *Hommages poétiques*, des *Méridionales*, des *Occidentales*, *le Général Travot dans la Vendée*, et enfin l'*Apothéose de Napoléon*. *L'Épopée de l'Empire*, son sixième volume, a eu un si grand succès, qu'il vient de le réimprimer. « Douter un instant du succès d'une pareille œuvre, dit l'auteur de la préface, serait calomnier le patriotisme français, qui se réveille avec tant d'éclat au moindre froissement de l'honneur national, et dont *l'Épopée* de M. Thévenot ne peut qu'alimenter le foyer sacré. »

Outre un prologue et un épilogue, *l'Épopée de l'Empire* contient vingt et un chants. Elle commence en Corse et se termine à Sainte-Hélène. M. Thévenot l'a dédiée à la réunion des anciens officiers de la garde impériale.

Vétérans de l'honneur, vieux débris de la gloire,
Dont les noms sont sacrés dans notre grande histoire,
Vous qui, depuis trente ans, conservez parmi nous
Le culte impérial sans ployer les genoux,
Derniers représentants de cette ère immortelle
Où l'aigle remuait le monde d'un coup d'aile.
. . . .

En terminant, M. Thévenot remercie en prose ses souscripteurs de l'appui qu'ils lui ont prêté, et sans lequel cette œuvre nationale n'aurait pas été publiée. Il a la conscience de n'avoir altéré aucun fait historique, et d'avoir fait parler la vérité dans la langue de la poésie. Il réclame leur indulgence pour le poëte, s'il n'a pas toujours été à la hauteur de son sujet dans le récit des grandes batailles, dans les détails de la stratégie, dans les révélations du machiavélisme diplomatique. Il se croira assez heureux et assez payé de son labeur, si son œuvre peut servir un jour de jalon au génie d'un nouvel Homère.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Baccalauréat ès-lettres.

Cours professés par MM. A. DELAVIGNE et P G. BEAUCHEF, à l'Institut complémentaire des études classiques, rue des Fossés-Saint-Victor, 25.

Les pères de famille qui prennent confiance à notre revue nous sauront gré de signaler à leur attention l'Institut complémentaire des études classiques, que recommande suffisamment le nom de MM. Delavigne et P. G. Beauchef. La méthode d'enseignement de ces deux professeurs a reçu depuis longtemps l'approbation des hommes les plus recommandables et les plus compétents.

Chocolat Desbrières.

A la pharmacie, rue Lepelletier, 9, presqu'en face l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 1 fr. 50 c.

Glacières parisiennes,

boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

La Cie française du Phénix,

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, établie à Paris, rue de Provence, 30, est une des plus anciennes et des plus honorables compagnies à primes : son ordonnance d'autorisation remonte au 1er septembre 1819.

Son Conseil d'Administration, dans lequel sont encore plusieurs des fondateurs de la Compagnie, est composé comme suit :

MM. le baron NEIGRE, lieutenant général, pair de France, président; DITTE, propriétaire; THOLOSÉ, lieutenant général; le comte de MONTESQUIOU, général, pair de France; le comte DUMANOIR, propriétaire; BOURGAIN, avocat à la Cour royale; DELAISTRE, propriétaire; directeur, M. H. JOLIAT.

Le fonds social de la Compagnie, en numéraire et en rentes sur l'état, s'élève à . . .	4,000,000 f.	» c.
La réserve au 31 décembre 1846.	2,460,010	65
Les primes à recouvrer.	12,371,977	07
Total en portefeuille et en caisse	18,831,987	72

Ce qui prouve par-dessus tout les garanties réelles et positives de cette Compagnie, et la faveur dont elle a toujours joui, c'est la masse énorme de sinistres qu'elle a payés depuis le 1er septembre 1819, et qui s'élèvent à la somme de 41,241,301 fr. 65 c.

La Cie du Phénix sur la Vie

est administrée par le même Conseil d'Administration et possède aussi un capital de garantie de 4,000,000 fr. entièrement distinct de celui de la COMPAGNIE INCENDIE.

Ses opérations consistent :

1° EN RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ou DIFFÉRÉES, sur *une* ou plusieurs têtes, avec réversibilité de tout ou partie de la rente au profit du rentier survivant. A l'âge de 60 ans, 9 fr. 50 c. pour 100 fr.; à 70 ans, 12 fr.; à 80 ans, 14 fr. 89 c. pour 100 fr.

2° EN ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, temporaires ou pour la vie entière, dont le but est, moyennant une faible prime annuelle, de garantir à sa famille ou aux personnes auxquelles on s'intéresse un capital qui peut être décuple, centuple de la somme versée.

Ainsi la Compagnie a payé en 1846, aux héritiers des assurés suivants, qui n'avaient payé qu'une seule prime :

MM. C..., du Locle (Suisse)	20,000 fr.	» c.
A..., de Nismes.	10,000	»
W..., de Lauzanne.	7,550	»
Le docteur B..., de Paris. .	30,000	»
C..., de Chalons.	1,902	»
Total des sinistres payés.	69,452	»

3° EN ASSOCIATIONS MUTUELLES SUR LA VIE, dont la durée au 1er janvier 1846 était de 8, 12, 16 et 20 ans. Les souscripteurs survivants dans ces associations obtiennent, au terme de la Société dont ils font partie, un capital formé : 1° de tous les versements immédiats ou annuels des souscripteurs inscrits depuis le commencement de la Société; 2° des intérêts que ces mêmes capitaux auront produits; 3° des intérêts des sommes tombées en déchéance. La classe de 8 ans compte 191 souscripteurs pour un capital de 492,039 f. 48 c.

—	12	—	273	409,599	65
—	16	—	203	298,173	24
—	20	—	160	415,980	22
			827	1,315,592	57

Le Moniteur de la Mode,

45, rue Vivienne. M. GOUBAUD, directeur.

Parmi les nombreux journaux de modes qui existent à Paris, nous n'hésitons pas à choisir celui qui a le plus d'abonnés. Les quarante-huit gravures sur acier qui accompagnent le *Moniteur de la Mode*, coloriées avec le soin le plus scrupuleux, sont dessinées par M. Jules David avec une grâce parfaite qui révèle un artiste de talent, de goût et d'esprit, et dont les relations de société lui permettent de poursuivre la mode du monde élégant partout où elle se rencontre. Quant à la rédaction de ce journal, elle satisfait toujours avec esprit et enjouement aux exigences d'exactitude et d'actualité que lui impose son titre de MONITEUR DE LA MODE.

Abonnement pour Paris et les départements : 14 francs pour six mois; 25 francs pour une année, et pour les pays étrangers, servis par la poste, 15 fr. 50 c. pour six mois, et 28 fr. pour un an. Les abonnés reçoivent dans le courant de l'année plusieurs grands patrons de modes.

Les Arts au moyen âge,

par M. A. DUSOMMERARD.

Cinq cent dix planches in-folio, gravées et lithographiées en couleurs, et cinq volumes in-octavo.

Ce grand ouvrage, qui vient d'être complété par la publication d'un cinquième et dernier volume de texte, se divise en plusieurs séries, dont chacune est consacrée à l'une des spécialités de l'art au moyen âge. Ces séries sont les suivantes : *Architecture*, Monuments religieux et civils; — *Sculptures*; — *Tableaux*; — *Miniatures et Manuscrits*; — *Vitraux*; *Émaux*; — *Faïences et Verreries*; — *Mobiliers* civils et religieux; — *Orfèvrerie*; — *Serrurerie*; — *Armes*; — *Mosaïque*, etc.

Prix de l'ouvrage complet : 1590 fr. — Chaque série de quarante planches prise séparément : 120 fr.

En vente chez GIHAUT frères, marchands d'estampes, boulevard des Italiens, 5.

Les Monuments de Paris

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE; histoire de l'architecture civile, politique et religieuse; dédiée à S. A. R. LE DUC DE MONTPENSIER. *A. Hermitte et comp.*, éditeurs, rue Dauphine, 20.

Par M. Félix PIGEORY, architecte. L'ouvrage imprimé avec le plus grand luxe sur magnifique papier vélin jésus glacé, gravures sur acier, tirées par CHARDON aîné, et les armes de S. A. R. imprimées en couleur par M. MEYER, formera environ trente livraisons, composées chacune d'une feuille de texte et d'une gravure ou de deux feuilles, dans une couverture illustrée. Il paraît une livraison par semaine depuis le 20 avril. Prix de la livraison, 50 c.

L'auteur passe en revue tous les Monuments de Paris, et s'étend particulièrement sur ceux édifiés, restaurés ou achevés depuis 1830. En voici le sommaire : Monuments historiques, religieux, royaux, nationaux, politiques, militaires, civils; — d'instruction publique, dramatiques, municipaux, hydrauliques; ponts, quais, barrières, boulevards, places et rues; — *Monuments d'industrie privée, habitations particulières*; quinze années d'exposition au Louvre, plans et projets de restauration; — résumé. — On souscrit chez l'éditeur, et chez *MM. Dutertre*, passage Bourg-l'Abbé; *Pilou*, rue Saint-Honoré, 70; *Martinon*, rue du Coq-Saint-Honoré, 4; *Mendel*, rue du Pas-de-la-Mule; au dépôt universel de librairie, cité Trévise, 10, etc., etc.

Maladies de la Bouche.

Des renseignements exacts, confirmés d'ailleurs par la notoriété publique, nous autorisent à recommander aux familles qui prennent confiance à notre revue MM. les docteurs COURRANT ✲ et DE VELLUIRE pour la guérison des diverses affections des lèvres, des gencives, des dents tachées, cariées, déviées et ébranlées, de la langue, du pharynx, des amygdales, de la luette, du palais et de l'intérieur de la bouche en général. — Rue de Provence, 61, de dix à quatre heures.

Papeterie de luxe.

Maison MARION, cité Bergère, 14.

M. MARION a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne; tous les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public élégant de toute l'Europe a dignement récompensé tant d'efforts et de persévérance par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas endormi dans sa vogue éclatante; il s'est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres d'affaires, bien que cachetées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste, qui porte témoignage de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant; elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

La suite au prochain numéro.

La suite au prochain numéro.

Chez J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp., rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

LISTE DES TRAITÉS CONTENUS DANS L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.

Les Traités publiés sont imprimés en italique.

Sciences mathématiques Sciences physiques.

1 Arithmétique, algèbre.
2 Géométrie, plans, arpentage.
3 Astronomie, mesure du temps.
4 Mécanique.
5 Hydrostatique, hydraulique, pneumatique.
6 Machines.
7 Physique générale.
8 Météorologie, physique du globe.
9 Optique, acoustique.
10 Electricité, magnétisme.
11 *Chimie générale.*
12 » »
13 Chimie appliquée.
14 » »

Sciences naturelles et médicales.

15 *Généralités de l'histoire naturelle.*
16 *Géologie, structure de la terre.*
17 *Minéralogie.*
18 Botanique.
19 Physiologie végétale, géographie botanique.
20 Zoologie.
21 »
22 » *Conchyliologie.*
23 Histoire physique de l'homme.
24 *Anatomie et physiologie.*
25 Médecine.
26 Chirurgie, pharmacie.
27 Hygiène, salubrité publique.
28 Premiers secours, sauvetage.

Histoire, Géographie.

29 *Chronologie générale.*
30 *Histoire ancienne.*
31 *Histoire sainte.*
32 Histoire romaine.
33 Histoire du moyen âge.
34 Histoire de France.
35 » »
36 » »
37 » »
38 *Histoire des découvertes maritimes, géographie.*
39 *Géographie générale.*
40 Division de la France, statistique, ressources.
41 *Paris et les principales villes de France.*
42 Organisation de l'armée et de la marine.
43 Histoire militaire des Français.

Religion, Morale.

44 Religion.
45 Devoirs publics et sociaux.
46 Devoirs privés.
47 *Pensées morales et maximes.*
48 *Erreurs et préjugés populaires.*

Législation, Administration.

49 Droit public et des gens, charte, rapports internationaux, etc.
50 Droit administratif, régime communal et départemental, pouvoir exécutif.
51 Droit civil : les personnes, les choses, la propriété.
52 Lois rurales, forestières, industrielles, commerciales.
53 *Institutions de bienfaisance, crèches, salles d'asile, hôpitaux.*

Éducation, Littérature.

54 *Université, enseignement, éducation.*
55 Enseignement classique.
56 Grammaire française, philologie.
57 Histoire de la littérature française.

Beaux-arts.

58 Dessins et perspective.
59 *Peinture, sculpture, gravure.*
60 Architecture, archéologie.
61 Musique.
62 Chant populaire et instruments.
63 Gymnastique.

Agriculture.

64 Sol, engrais, amendements.
65 *Défrichements, desséchements, travaux usuels, instruments.*
66 Grandes cultures : céréales, plantes sarclées, vigne, houblon.
67 *Mûrier, vers à soie, soie.*
68 Fourrages, irrigations.
69 *Jardin potager, jardin fruitier.*
70 Jardin fleuriste, jardins anglais.
71 Bétail, bêtes bovines, laiterie.
72 *Chevaux, ânes, mulets, médecine vétérinaire.*
73 Troupeaux, chèvres, laine.
74 Porcs, lapins, basse-cour.
75 Abeilles, insectes nuisibles et utiles.
76 Economie rurale, assolements.
77 *Sylviculture, arboriculture.*
78 Fabrications du vin et autres boissons.
79 Chasse, chiens, pêche.

Industrie.

80 Mines, carrières, houilles, salines.
81 Industrie du fer : forges et hauts fourneaux.
82 Machines à vapeur et applications.
83 *Filature, tissage.*
84 Teinture sur soie, laine, coton.
85 Impressions des tissus.
86 Imprimerie, lithographie.
87 Poterie, arts céramiques, verrerie.
88 Transport, routes, railsways, ponts suspendus.
89 Canaux, navigation fluviale.
90 Navigation maritime, grande pêche.
91 Origine des inventions et découvertes.

Économie.

92 Principes d'économie politique.
93 Commerce, monnaies, assurances, lois de la mortalité.
94 Economie industrielle : apprentissage, livrets, prud'hommes.
95 *Caisses d'épargne.*
96 *Société de prévoyance et de secours mutuels.*
97 Chauffage, éclairage, ventilation
98 *Economie domestique.*
99 Choix d'une profession.
100 Tableaux méthodiques. Table générale.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60. — PUBLICATION POPULAIRE.

DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE ET DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

PAR M. P. DUVERGIER DE HAURANNE

DÉPUTÉ DU CHER.

Deuxième édition, augmentée d'une nouvelle préface. — Un fort volume in-18, format Cazin. — Prix : 1 fr. 50 cent.

Alberto Nota.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort subite d'Alberto Nota, décédé à Turin le 18 avril dernier. Aujourd'hui nous empruntons avec son portrait la notice suivante au *Mondo illustrato*, que publient MM. Pomba et compagnie à Turin.

Alberto Nota naquit à Turin, vers la fin de l'année 1775, d'une famille riche et distinguée. Il fut élevé par sa mère Luigia, femme remarquable à tous égards, digne sœur de ce Carlo Allioni, qui a cultivé la botanique et l'histoire naturelle avec tant de succès et de gloire. Ses études élémentaires terminées, il se destina, ou plutôt on le destina à la carrière du barreau, et il travailla avec tant d'ardeur qu'en 1793, à l'âge de dix-huit ans, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Turin. Toutefois il reconnut bientôt qu'il avait manqué sa vocation. Quand il fut avocat, il voulut se faire littérateur. Si sa famille n'eût pas perdu une partie de sa fortune, il se fût adonné dès lors exclusivement à la littérature. Forcé de ne pas renoncer à sa profession, il sollicita une place de magistrat qui lui laissât au moins plus de loisirs. En 1803, il obtint un emploi inférieur au parquet du

Alberto Nota, décédé à Turin, le 18 avril 1847.

procureur général près la cour criminelle de Turin. Huit années plus tard il était nommé substitut ou procureur impérial près le tribunal de Vercelli. A la retraite des Français de l'Italie cisalpine, il cessa ses fonctions et devint bibliothécaire particulier de Son Altesse Royale le prince de Carignan, aujourd'hui Sa Majesté Charles-Albert. En 1818, il fut nommé sous-intendant général à Nice; en 1820, intendant à Bobbio; en 1823 à San-Remo, puis à Pinerolo, et enfin intendant général à Casale et à Cuneo, où il remplit presque jusqu'à son dernier jour, à la satisfaction générale, les importantes fonctions administratives qui lui étaient confiées. Il était intendant à San-Remo à l'époque où ce pays fut ravagé par un épouvantable tremblement de terre, et dans cette circonstance si difficile, il donna des preuves éclatantes de son activité, de son intelligence et de son humanité.

La semaine de sa mort Alberto Nota avait demandé et obtenu un congé de quelques jours à l'occasion des fêtes de Pâques, et il était venu se reposer de ses fatigues à Turin parmi les nombreux amis qu'il y possédait. Le samedi soir, il alla au théâtre; il n'en sortit qu'à onze heures, rentra chez lui et se mit tranquillement au lit. A peine était-il couché, qu'il poussa un grand cri: «Au secours! au secours!» Le domestique accourut, et le trouva respirant difficilement et prêt à étouffer. Tous les secours qu'on lui prodigua furent inutiles. Quelques instants après, il rendit le dernier soupir. Il est mort, à ce qu'il paraît, d'un anévrisme.

Alberto Nota jouissait d'une réputation européenne. Cette réputation, que nous constatons ici sans l'apprécier, il la devait à ses comédies. Il en composa environ quarante; elles obtinrent beaucoup de succès et furent représentées sur presque tous les théâtres de l'Italie. La première, intitulée: *l'Oppressore e l'Oppresso*, fut jouée pour la première fois à Rome en 1804; la dernière, *l'Educazione e Natura*, a été jouée pour la première fois sur le théâtre d'Angennes à Turin, le 9 janvier 1847 (1). La plupart de ces comédies ont été traduites en français (2), en espagnol, en allemand, en russe, en suédois, et tous les souverains de l'Europe lui avaient donné des croix et des décorations.

Alberto Nota ne fut pas seulement un auteur comique distingué, un administrateur sage, habile, intègre, judicieux. Ses vertus privées, la délicatesse de ses sentiments, l'urbanité de ses manières, la générosité et la bonté de son cœur l'ont fait chérir et vénérer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'approcher. L'Italie perd en lui un écrivain qui l'honorait, un citoyen utile, et, perte non moins regrettable, un homme de bien.

(1) On trouvera à Paris, chez MM. Stassin et Xavier, rue du Coq-Saint-Honoré, les deux éditions suivantes d'Alberto Nota: *Alberto Nota. Commedie*. Paris. 1829. 5 vol. in-12, br., contenant 22 comédies. Prix: 18 fr. — *Alberto Nota. Commedie*. Milano. Silvestri. 3 vol. in-12, br., contenant 22 comédies. Prix: 15 fr.

(2) La traduction française, publiée par la librairie d'Aimé André, est accompagnée d'une notice par M. Scribe.

Le Chasseur rustique (1).

Ce n'est pas le chasseur en gants jaunes, costumé et armé selon le plus nouveau numéro du *Moniteur de la Mode*, que M. A. d'Houdetot a entrepris de nous faire connaître dans le livre que nous analysons; ce qu'il a voulu nous montrer, c'est le chasseur réel, basané, morbleu! comme dit Figaro, vêtu comme le représente le dessin d'Horace Vernet, gravé en tête du livre, mais possible au moins et capable de supporter les fatigues qu'entraîne aujourd'hui la poursuite d'un gibier rendu de plus en plus rare par le morcellement de la propriété.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la chasse ont traité ce sujet au point de vue de l'homme riche, qui goûte, dans la plus complète béatitude, tous les plaisirs cynégétiques; qui possède piqueurs, chevaux, meutes organisées, chasse de bois et de plaine, avec ses parcs, ses réserves, etc., et qui semble jouir encore des priviléges concédés par les anciens édits du bon roi Henri IV; ces modernes talons rouges, auxquels il faudrait encore des chasses princières, ces chasseurs voluptueux, M. d'Houdetot les écarte pour décrire le rustique enfant de saint Hubert, dont la chasse à pied et au chien d'arrêt, avec son parfum d'indépendance et de liberté, est le noble délassement et la passion irrésistible.

Partant d'un point de vue tout pratique, M. d'Houdetot, dans une série de chapitres écrits avec verve et conscience, donne à tous les chasseurs de la petite propriété:

Les conseils les plus prudents sur la confection, le choix, le prix et l'entretien des fusils de chasse;

Les avis les plus éclairés sur la manière de dresser les chiens;

La description la plus claire de toutes les espèces de chasses au chien d'arrêt;

Les notions les plus positives sur la nouvelle législation de la chasse;

Et enfin les préceptes de bienséance et de civilité qui doivent accompagner toutes les actions du chasseur, quelque rustique qu'il soit.

Le bien-être du chien, ce complément du bon chasseur, n'a point été oublié par M. d'Houdetot. Comprenant combien il importe d'indiquer aux amateurs de la chasse et de la race canine, celles des prescriptions de l'art de guérir dont la connaissance élémentaire est indispensable pour commencer, en l'absence du vétérinaire, le traitement des maladies ou des blessures qui peuvent compromettre la vie d'un compagnon fidèle et précieux par sa race ou par ses qualités, il a annexé à son livre un traité des maladies des chiens, dans lequel M. J. Prud'homme, chef du service des hôpitaux de l'école royale vétérinaire d'Alfort, après avoir posé les principes de l'hygiène du chien, décrit les moyens curatifs les plus propres à prévenir et à traiter en peu de temps et à peu de frais ses maladies, soit extérieures, soit internes.

En terminant son livre, aussi instructif que spirituellement écrit, l'auteur annonce que *le Chasseur rustique* n'est que la première partie d'un ouvrage qui doit compléter *la Petite Vénerie*; à une époque où le morcellement de la propriété et l'amoindrissement des fortunes ont amené la suppression de presque tous les grands équipages, les personnes qui désirent se livrer à l'exercice de la chasse à courre sans ostentation, ne peuvent manquer d'adopter avec empressement les moyens que leur offrira M. d'Houdetot d'allier l'art du veneur à l'économie du petit propriétaire.

(1) Un volume par M. Adolphe d'Houdetot, contenant la théorie des armes, du tir et de la chasse au chien d'arrêt, en plaine, au bois, au marais, etc.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, MORALE.

Le Christ et l'Evangile, histoire critique des systèmes rationalistes contemporains sur les origines de la révélation chrétienne; par l'abbé Frédéric Edouard Chassay. Un vol. in-12 de 304 pages. — Paris, Lecoffre.

L'Education et l'enseignement en matière d'instruction secondaire; par Timon. In-32 de 128 pages. — Paris, Pagnerre.

Monographie de l'église Saint-Sauveur de Dinan; publiée par Hippolyte Bezier-Lafosse, architecte. In-folio de 16 pages, avec un frontispice et 17 planches. — Rennes, chez Marteville.

JURISPRUDENCE, MÉDECINE, etc.

Faillite et Banqueroute. — Résumé de la législation, de doctrine et de jurisprudence sur cette matière; par J. A. Levesque. (*Journal du Palais. — Extrait du Répertoire général.*) Un vol. in-8 de 440 pages. — Paris, Patris.

Expériences sur le sel ordinaire employé pour l'amendement des terres et l'engraissement des animaux; par M. le baron Daurier. 1846-1847. In-4° de 144 pages. — Nancy, chez l'auteur.

Daguerréotypie; J. Thierry. — Franches explications sur l'emploi de sa liqueur invariable, etc., etc., précédées d'une histoire générale abrégée de la photographie (mai 1847). Un vol. in-8 de 184 pages. — Paris, Lerebours.

HISTOIRE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 25e livraison. *Géographie. — Introduction. — Découvertes maritimes et continentales.* In-8 de 16 pages. Traité 38. Signé: L. Reybaud et F. Lacroix. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Guerre d'Orient. — Campagnes d'Egypte et de Syrie. — 1798-1799. — Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le général Bertrand, avec un atlas in-folio de 18 cartes. 2 vol. in-8 de 9[illegible] pages. — Paris, Comptoir des Imprimeurs-Unis.

Le personnel musical des Spectacles-Concerts vient de s'enrichir d'une troupe de chasseurs bavarois qui y exécutent, chaque soir, des symphonies variées sur des instruments en cuivre (système Sax). Cette piquante nouveauté, jointe aux chœurs des *Enfants de Paris*, la vogue toujours croissante d'il *signor Giovanni*, le chanteur multiple, les exercices des lutteurs tarasconais et enfin l'excellent orchestre si bien dirigé par M. Fessy, tel est l'agréable spectacle qui attire constamment dans la salle Bonne-Nouvelle la meilleure société de Paris.

Rébus.

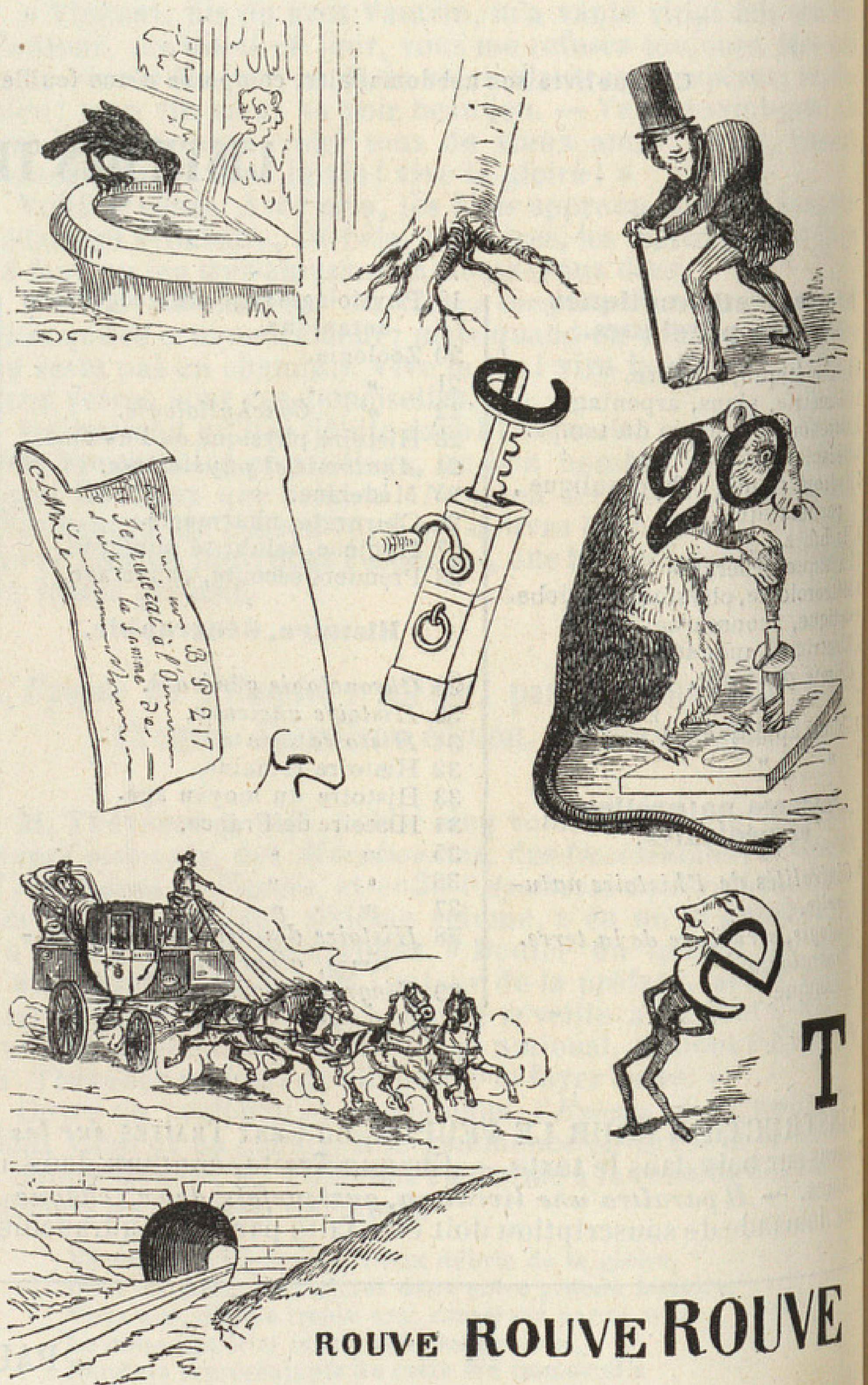

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La vie n'est pas agréable par le temps qui court.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

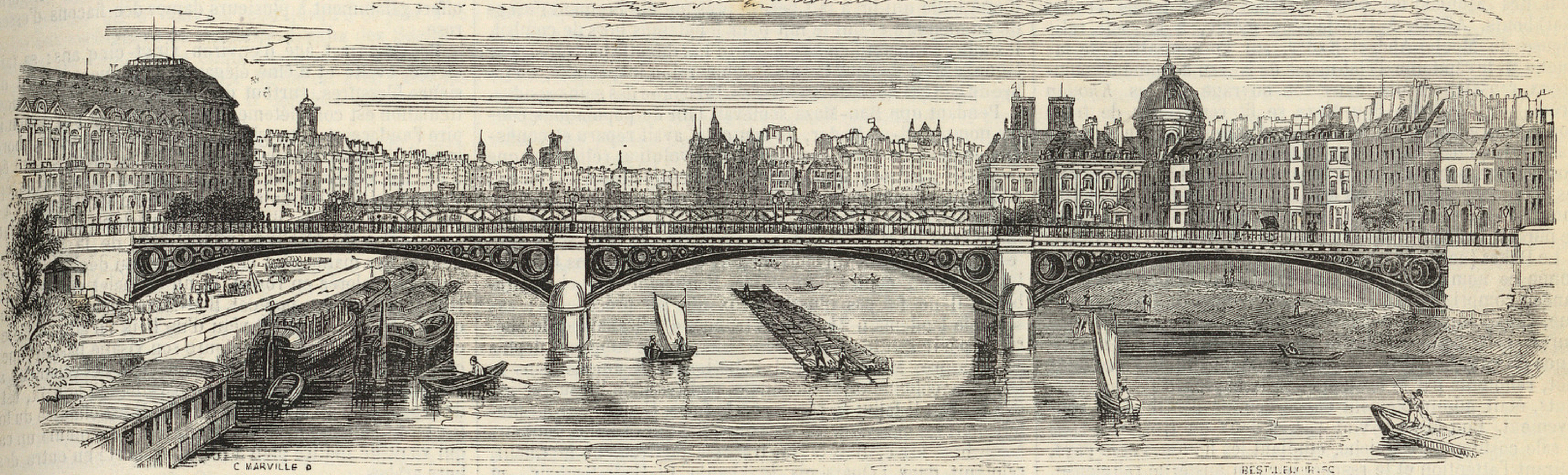

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 220 VOL. IX. — SAMEDI 15 MAI 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Bou-Maza à Paris. *Bou-Maza; M. le capitaine Richard.* — **Histoire de la semaine.** — **Décoration du pont du Carrousel.** *Cinq gravures.* — **Courrier de Paris.** *Courses de Florence.* — **De l'instruction publique en Chine.** — **L'Homme au pourpoint gris.** I. Un gant de femme, par M. E. Dumolay-Bacon. — **Musée de Ninive.** *Taureau à tête humaine; personnage combattant un lion; figure à bec d'aigle; lion de bronze; trône; buste de guerrier; figure de roi; personnage conduisant quatre chevaux; personnage portant une antilope.* — **Recherches de M. Boutigny sur l'état sphéroïdal des corps.** *Huit gravures.* — **Catalogue de la Bibliothèque de M. L.** — **Ce que l'on voit et ce que l'on entend au Salon, et les impressions de voyage de la famille Bellot au Musée.** *Trente caricatures,* par Bertall. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **L'archiduc Charles d'Autriche.** *Un portrait.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Bou-Maza à Paris.

Le chérif Bou-Maza, accompagné de M. le capitaine du génie Richard, est arrivé à Paris le 5 mai, à quatre heures et demie du matin, par la malle-poste de Saint-Etienne: il a été installé, par les soins du ministre de la guerre, dans l'hôtel Sanders, avenue d'Antin, aux Champs-Elysées.

Les lecteurs de *l'Illustration* connaissent déjà en partie la

Bou-Maza.

M. le capitaine Richard.

biographie de ce chef arabe, qui pendant deux ans a tenu en échec les armes de la France. Les détails que nous avons publiés (voir n° 217, vol. IX, page 118) étaient empruntés à l'ouvrage aussi curieux qu'instructif de M. le capitaine Richard, et intitulé: *Etude sur l'insurrection du Dahra.* Depuis, le *Moniteur algérien* et *l'Akhbar* ont donné sur le même personnage de nouveaux renseignements, communiqués sans doute par la direction centrale des affaires arabes, et, en les reproduisant en partie dans cette notice, nous les compléterons par ceux que nous avons directement recueillis.

M. Richard, sorti de l'Ecole polytechnique en 1836, et de l'Ecole d'application de Metz en 1838, fut envoyé en Algérie en 1840, avec la septième compagnie du deuxième bataillon du troisième régiment du génie. Il débuta dans la carrière militaire à Bougie, où il remplissait les doubles fonctions de chef du génie et de chef du bureau arabe de cette place. Dès son arrivée en Afrique, il avait commencé à s'occuper des affaires arabes, et son esprit investigateur lui permit de recueillir sur la Kabilie d'importants et nombreux renseignements, qu'il a consignés dans un mémoire et dans une carte. De fréquents engagements avec les Kabiles des environs de Bougie fournirent à M. Richard l'occasion de se signaler, et à la suite de l'un d'eux, dans lequel il eut un cheval tué sous lui, il fut en 1843 nommé chevalier de la Légion d'honneur. La même année, ses connaissances spéciales de la langue, du caractère et des mœurs des populations indigènes le firent appeler, en qualité de chef du bureau arabe, à Orléansville, place qui se créait alors sous les ordres de M. le général Cavaignac, et qui, depuis 1844, est passée sous le commandement de M. le colonel de Saint-Arnaud. Dans ce dernier poste, M. le capitaine Richard a fait contre Bou-Maza toutes les campagnes du Dahra, dont il a été l'intéressant et habile historien. Blessé d'une balle à la tête, ses actions d'éclat

et ses services lui méritèrent en 1846 la croix d'officier de la Légion d'honneur. Aujourd'hui son voyage à Paris avec Bou-Maza offre, par un étrange contraste, le remarquable spectacle de l'intimité la plus étroite et de l'amitié la plus cordiale entre deux hommes qui se sont longtemps combattus l'un l'autre avec acharnement!

Bou-Maza appartient à la race la plus illustre que vénèrent les Arabes, celle des Dris-Chérifs du Maroc, dont est issu l'empereur Muleï-Abd-er-Rahman. Il paraît avoir passé les premières années de sa jeunesse à visiter tout le pays arabe depuis l'empire de Maroc jusqu'à la frontière de Tunis, entretenant sa ferveur religieuse par la fréquentation des zaouïas les plus vénérées, des talebs et des marabouts. Affilié, à Constantine même, à la secte religieuse de Mouleï Abd-el-Kader, sur l'organisation de laquelle M. le capitaine d'état-major de Neveu a donné de nombreux renseignements dans son ouvrage sur les *Khouan* (frères) *de l'Algérie*, Bou-Maza se fit remarquer de très-bonne heure parmi les frères par l'ardeur de son enthousiasme. Le chef de la secte venant de temps en temps à Constantine pour affilier de nouveaux membres et recevoir les offrandes, ce fut par lui qu'à l'âge de dix-huit ans environ, Bou-Maza fut averti de la mission qui lui était réservée de purger, de la présence des infidèles, la terre de l'islamisme.

Le Dahra (nord) lui fut indiqué comme point de départ. On donne ce nom au district montagneux du littoral méditerranéen compris entre Ténès et l'embouchure du Chelif, parce que, dans l'ancienne division administrative du pays sous les Turcs, cette contrée était la plus septentrionale de la province d'Oran. Le Dahra, placé plus en dehors de notre contact, renommé par le fanatisme et la bravoure de ses habitants, était admirablement choisi comme centre d'un soulèvement. Bou-Maza y vint passer deux ou trois ans sous le sale costume de derviche, étudiant les hommes et le pays, attirant l'attention et le respect par son austérité religieuse. Enfin, lorsqu'il crut ses connaissances du pays assez complètes et son heure venue (c'était au commencement de 1845), il alla retrouver à Constantine son premier initiateur, qui lui donna l'investiture comme sultan, en lisant sur lui le Fathaa (ouverture du livre) sous l'invocation du grand mouleï Abd-el-Kader, et lui remit le cachet (tabaa), signe de son commandement. Bou-Maza reprit la route du Dahra, plein de foi dans ces paroles du chef : « Va et triomphe pour la religion; Dieu est avec toi. »

On connaît les événements militaires qui furent la suite de son apparition aux environs d'Orléansville. Quelques semaines après ses premières attaques, le 17 juillet 1845, notre agha Hadj-Ahmed, escorté par un goum nombreux et brillant, revenait de Mazouna, où il avait été chercher la fiancée de son fils, lorsque en face de lui se présente un goum pareil. L'agha croit reconnaître son collègue des Sbehha, Si-Mohammed, qui vient lui faire honneur. Il continue de s'avancer sans défiance, en disposant sa troupe pour recevoir et rendre une fantasia, lorsque tout à coup la troupe opposée s'élance et décharge à bout portant ses armes sur le cortége. L'agha riposte, et sa balle, coupant le devant de la selle de Bou-Maza, lui effleure le flanc. Le chérif se précipite sur l'agha, le sabre à la main. « Tue-moi d'une balle, lui crie Hadj-Ahmed. — M'aurais-tu laissé le choix, si tu étais le plus fort ? » réplique Bou-Maza ; et il frappe mortellement son adversaire.

Cet exploit fut suivi d'une nouvelle levée de boucliers qui présenta peu d'incidents remarquables. Les tribus étaient fatiguées : les colonnes de Mostaganem et d'Orléansville lui faisant une poursuite sans relâche, Bou-Maza, après s'être caché quelque temps dans le Dahra, finit par aller chercher une retraite plus sûre chez les Cheurfa des Flittas, et ne fit plus, sur la rive droite du Chélif, que de rares apparitions.

C'est pendant cette période que parurent dans diverses parties de l'Algérie tous ces agitateurs assez facilement réprimés, auxquels la rumeur publique chez les Arabes, par calcul peut-être et pour nous induire en erreur, se plut à assigner le surnom uniforme de Bou-Maza.

Le chérif Bou-Maza ne tarda pas à reparaître dans le sud-ouest d'Alger, et chercha à soulever une partie des tribus du Djebel-Dira. Le 21 septembre, au moment où Abd-el-Kader franchissait la frontière pour assaillir, à Sidi-Brahim, le lieutenant-colonel de Montagnac, M. le général de Bourjolly essuyait, dans les défilés des Flittas, une attaque furieuse, renouvelée avec plus d'ardeur encore le lendemain, et dans laquelle succombaient deux de nos plus braves officiers supérieurs, le lieutenant-colonel Bertier et le chef de bataillon Clère. Avant l'action, Bou-Maza avait dit à son agha Chadli : « Il faut tomber à coups de sabre sur l'ennemi : si tu tombes, je te relèverai; si je tombe, tu me relèveras. » Et il s'était jeté dans la mêlée, le sabre au poing. Mais à quelques pas des Français, Chadli lâcha son coup de fusil et tourna bride à la manière arabe. Bou-Maza resta bravement au milieu de ses adversaires, soutint une lutte corps à corps, reçut quatre coups de baïonnette, et fut même pris un instant, sans qu'on le reconnût, parce que, suivant son habitude, il avait laissé ses drapeaux sur une hauteur voisine. Il ne réussit à s'échapper qu'en terrassant à coups de sabre les hommes qui le tenaient.

A la suite du combat du 22 septembre, Bou-Maza put se porter, par une pointe hardie, jusque dans les jardins de Mostaganem, qui ne fut préservé de malheurs sérieux que par l'audace de son commandant supérieur, le lieutenant-colonel Melliuet, et de quelques cavaliers du 4e chasseurs d'Afrique.

La fortune de Bou-Maza fut alors à son apogée : il domina pendant quelque temps, presque sans opposition, dans tout le pays des Flittas et dans le Dahra, réunissant environ 6,000 hommes sous ses ordres, disposant des forces de toutes les tribus établies entre la mer, la Mina et l'Ouarsenis, sur une étendue de territoire d'environ quarante lieues carrées, et entretenant au loin des intelligences parmi les populations soumises à notre domination.

Le 13 mars 1846, après diverses tentatives rendues infructueuses par l'activité et la persévérance de nos généraux, il avait réussi à relever le courage des Beni-Zeroual et autres tribus du bas Dahra, et tenait de nouveau la campagne avec trois ou quatre cents cavaliers et autant de fantassins, à la tête desquels il reçut, sur l'Oued-Ksa, le choc inopiné des troupes d'Orléansville et de Ténès, conduites par le colonel de Saint-Arnaud. Cavaliers et fantassins, culbutés et poursuivis, se dispersèrent dans les montagnes. Bou-Maza, sans que cette fois encore il eût été reconnu, reçut à bout portant une décharge de cinq coups de grosse carabine ; son cheval fut tué roide de deux balles, et lui-même fut blessé au bras gauche d'une balle qui lui a fait perdre presque entièrement l'usage de ce membre et qui le mit pour longtemps hors de combat. Il souffre beaucoup encore aujourd'hui de cette blessure, pour laquelle M. le docteur Pasquier, chirurgien inspecteur, membre du conseil de santé des armées, lui donne des soins assidus.

Pendant que Bou-Maza soulevait tant de populations contre nous, Abd-el-Kader, de son côté, avait reparu et confisqué en quelque sorte à son profit la révolution religieuse que le chérif avait seul produite. Au moment où celui-ci, blessé, se faisait soigner dans le Dahra, Abd-el-Kader, repoussé par le maréchal duc d'Isly, traversa le pays des Harrars, et emmena avec lui la Smala et la propre tente de Bou-Maza, qui les y avait laissées. Un nouvel effort de ses partisans fut tenté le 23 avril, contre l'intrépide lieutenant-colonel Canrobert : il ne fut pas plus heureux que les précédents ; assailli, le lendemain 24, par les troupes d'Orléansville, le chérif vit périr son lieutenant Ben-Naka, qui le suppléait depuis sa blessure. M. le général Pélissier avait amené dans le Dahra la colonne de Mostaganem, maîtresse de l'insurrection des Flittas. Il fallut se résigner à la fuite. Couché sur un mulet, dont les mouvements occasionnaient de cruelles douleurs à son bras brisé, Bou-Maza, traversa furtivement le Chelif, rejoignit dans l'Ouarsenis le khalifa El-Hadj-Seghrir, et tous deux, trompant par une fausse nouvelle notre agha des Flittas, Hadj-Djelloul, gagnèrent la vallée de l'Oued-el-That, sortirent du Tell aux environs de Frendah, et rejoignirent enfin Abd-el-Kader à Stitten, pour le suivre à la Deïra dans le Maroc.

Bou-Maza resta près de deux mois à la Deïra entre vie et trépas. Abd-el-Kader mit à profit son état de souffrance et de maladie pour lui enlever peu à peu tous les hommes valeureux qui l'avaient suivi dans sa mauvaise fortune, et quand il l'eut suffisamment affaibli, il dirigea contre lui une rhazia, lui enlevant dix mulets chargés de douros d'Espagne, trente chevaux de selle, quinze couples d'esclaves, et la femme qu'il avait épousée dans la tribu des Ouled-Fers, aux environs d'Orléansville. Bou-Maza s'échappa seul, à cheval, par une sorte de miracle. Le lendemain, quatorze seulement de ses cavaliers le rejoignirent, et c'est avec ce faible noyau qu'il alla porter la guerre chez les Ouled-Naïl et dans tout le Ziban, et qu'il poussa même une pointe jusque chez les Touareg du Grand-Désert.

Après avoir échappé aux embûches et aux poursuites d'Abd-el-Kader, Bou-Maza traversa Stitten. Cette localité ne lui offrant aucune ressource, soit pour recruter sa petite troupe, soit pour se créer des approvisionnements, il ne s'y arrêta que peu de jours. Il sonda en vain les dispositions des grandes tribus nomades de l'Ouest; toutes les populations étaient lasses de la guerre. Le Djebel-Amour ne lui fut pas plus hospitalier. Il fut mieux accueilli chez les Ouled-Naïl, et suscita dans le Ziban, chez les Ouled-Djellal, une prise d'armes qui donna lieu à un combat meurtrier, le 10 janvier 1847, contre la colonne du général Herbillon.

En revenant du désert, Bou-Maza trouva soumises à notre autorité, et peu disposées à recommencer la lutte, toutes les tribus précédemment insurgées. Il comprit alors qu'il n'y avait plus de chances de succès pour ses nouveaux efforts, et prit à ce moment la détermination, assure-t-il, d'aller à Orléansville se rendre au colonel de Saint-Arnaud, son plus infatigable et persévérant adversaire. A son passage dans l'Ouarsenis, il échappa à grand'peine à l'attaque inopinée du lieutenant Marguerite, chef du bureau arabe de Teniet-el-Ahd, qui lui enleva tous ses bagages. Après cet échec, il pénétra dans le Dahra même, berceau de sa grandeur. Le colonel de Saint-Arnaud venait d'en sortir, et de châtier les Ouled-Jounès et les Cheurfa. Bou-Maza trouva les populations encore sous la terreur de nos armes, et par conséquent lui refusant toute espèce de concours. Sa cause étant désormais perdue, il se décida à réaliser le projet qu'il avait déjà formé chez les Ouled-Naïl.

La fin des aventures de ce personnage n'a pas été moins extraordinaire que le début. Le colonel de Saint-Arnaud, en quittant le pays des Ouled-Jounès avait laissé près du kaïd El-Haçeni, quatre cavaliers chargés de recueillir l'amende imposée à la tribu. Le 12 avril dernier, ces cinq hommes étaient réunis pour s'occuper de l'objet de leur mission, lorsque paraît devant l'entrée de la tente un cavalier qui met pied à terre. C'était Bou-Maza ! A sa vue, le kaïd, saisi d'une profonde terreur, veut se sauver, ainsi que les Mekrazenis, sans songer le moins du monde à la résistance. Mais le chérif, étendant le bras, les cloue immobiles à leur place : « Je vous donne mon aman (pardon), dit-il; il ne s'agit plus de guerre ; venez avec moi chez le colonel d'Orléansville. » Un cavalier prit le devant et vint avertir le colonel de Saint-Arnaud. Entré, le 13 avril, en plein jour à Orléansville, Bou-Maza aborda le colonel avec assurance, et parodiant, sans le savoir, la fameuse lettre de Napoléon au prince-régent d'Angleterre, il lui dit, non sans grandeur et sans dignité : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ma religion et pour l'indépendance de mes frères : tu es celui des Français contre lequel j'ai le plus souvent combattu ; c'est à toi que j'ai voulu me rendre. »

Cette soumission a produit dans le pays une sensation immense, et jamais événement semblable ne s'était produit depuis la conquête

Embarqué le 15 avril à Ténès, à bord du bateau à vapeur le *Caméléon*, Bou-Maza est arrivé le 16 à Alger, où le gouverneur général l'a traité avec la distinction et la générosité dues au courage malheureux. La frégate à vapeur *le Labrador*, partie d'Alger le 22, l'a transporté à Toulon, et le 24 il mettait le pied sur la terre de France, qu'il avait témoigné le vif désir de visiter.

Pendant son séjour à Marseille, du 26 avril au 2 mai, Bou-Maza a rendu visite aux principales autorités de la ville. Il paraissait flatté du concours de curieux accourus sur son passage, et répondait à leur empressement par des saluts multipliés. Il montrait avec orgueil une magnifique montre dont lui a fait cadeau M. le gouverneur général de l'Algérie, et a offert galamment à plusieurs dames des flacons d'essence de rose.

Bou-Maza est âgé d'environ vingt-cinq ans; sa taille est élevée, svelte et même élégante. Quoique souffrant de plusieurs blessures, surtout de celle du bras gauche, dont l'articulation est complétement ankylosée, sa physionomie respire l'audace et l'énergie; ses grands yeux noirs, bordés de longs cils et surmontés de sourcils bien arqués, sont éclairés d'un feu sombre; son nez est aquilin, ses lèvres épaisses comme celles d'un mulâtre. L'ensemble du visage est allongé. Le front et le côté droit du nez portent un petit tatouage bleu, qu'on dit être le signe distinctif de la noblesse chérifienne. Ses mains sont larges et un peu décharnées; ses ongles sont colorés en rouge, et un chapelet en corail est enlacé autour de son poignet. Bou-Maza porte le même costume qu'Abd-el-Kader ; il est vêtu d'un haïk en laine et soie d'une éclatante blancheur, qui entoure son visage basané; une petite corde brune, en poil de chameau, fixe ce vêtement autour de sa tête. Son burnous, passé par-dessus le haïk, est noir, de l'espèce qu'on appelle *zourdani*. Il est chaussé du toumak (sorte de bottes) en peau couleur orange, comme un cavalier qui vient de mettre pied à terre, et porte en outre des souliers arabes.

Bou-Maza demande instamment que la France accepte ses services, et l'emploie à poursuivre Abd-el Kader, impatient qu'il est de se venger des affronts sanglants qu'il en a reçus. Il montrait dernièrement ses nombreuses blessures, qui ont fait de son corps un crible, selon sa pittoresque expression, et disait : « Mon cœur était rempli de haine contre les Français; avec le sang qui s'est écoulé de ces blessures faites par eux, la haine est sortie de moi; aujourd'hui, mon cœur est purifié. »

En toute occasion, il exprime sa reconnaissance de la généreuse hospitalité qu'il a trouvée chez les Français, et semble avoir conçu une haute idée de notre nation. Il se promenait, ces jours derniers, dans un jardin, et s'avisa de cueillir une rose. La propriétaire des fleurs, placée derrière une fenêtre, se mit à gesticuler avec emportement, et de manière à attirer son attention ; il comprit qu'elle lui reprochait la liberté qu'il s'était permise. Vivement affecté, il enveloppa aussitôt une pièce de vingt francs dans un papier, et l'envoya à la dame avec la fleur, en s'écriant : « Ce n'est certainement pas une Française.» Bou-Maza ne se trompait pas, la dame était étrangère !

Histoire de la Semaine.

L'acquittement inattendu prononcé par le jury de la Creuse, la constitution de la chambre des pairs en cour de justice pour prononcer sur la conduite d'un de ses membres accusé d'avoir voulu en corrompre un autre, tout cela eût, en tout autre temps, défrayé et absorbé l'attention publique. Mais cette semaine on avait bien d'autres événements à prévoir, puis à commenter. Les précédentes discussions de la Chambre avaient, par leurs coups répétés, fait brèche dans le cabinet. MM. Guizot et Duchâtel n'ont pas cru que le moment fût venu de se rendre, et ont pensé que la place était tenable encore en la fortifiant. Tout meurtris des coups reçus dans les discussions sur les colonies et les crédits supplémentaires, MM. de Mackau et Moline Saint-Yon ont été facilement amenés par leurs collègues à rendre leurs portefeuilles. Mais la résistance de M. Lacave-Laplagne a été autrement énergique et désespérée. Ses deux collègues étaient sortis : il a fallu, lui, le pousser dehors. Mais exclure n'était qu'une partie de la tâche, et la moins rude encore. Il fallait remplacer, et là les embarras se sont montrés inextricables et sans nombre. On a frappé à Paris à toutes les portes; chaque homme politique, réputé ou seulement se croyant tel, capable ou incapable, avait fait rigoureusement condamner la sienne. Alors le ministère, voyant qu'il frappait sans qu'on lui ouvrît, a envoyé par le télégraphe des commissions rogatoires, et MM. Trezel, de Montebello et Jayr, tous trois contumaces de la chambre des pairs, ont été surpris à Nantes, à Naples, à Lyon, par une condamnation au ministère. La guerre, la marine, les travaux publics, voilà les départements où ils auront à faire leur temps. Par commutation M. Dumon passe aux finances. Chacun à la Chambre croit que la clémence du roi ne tardera pas à s'exercer sur eux.— Hier M. Odilon Barrot a adressé au cabinet des interpellations sur ce remaniement. Nous reviendrons sur cette discussion.

La proposition de M. Crémieux a été prise en considération à une grande majorité. L'honorable député l'a soutenue par un discours spirituel comme tous ceux qu'il fait, mais dans lequel il a, moins qu'à l'ordinaire, fait preuve de tact et de sobriété. M. Grandin, qui lui a succédé à la tribune, y a été accueilli, dès les premiers mots, par un orage tel que, pendant plus d'une heure, M. le président, dont on ne voyait que la pantomime et qui ne pouvait parvenir à se faire entendre, a, le chapeau à la main, menacé la Chambre de se couvrir et de la renvoyer pendant une heure dans ses bureaux. Enfin, on a voté, et, après tout ce tumulte, presque tout le monde s'est trouvé d'accord.

Algérie. — C'est le 6 ou le 7 de ce mois que la colonne expéditionnaire dirigée vers la Kabylie a dû se mettre en marche sous le commandement de M. le maréchal d'Isly. Elle doit se composer de onze bataillons, de deux escadrons de chasseurs d'Afrique, sous les ordres de M. le colonel Richepanse, de deux sections d'artillerie de montagne, et de détachements de gendarmerie à pied et à cheval.

— Un des chefs marquants de la dernière insurrection vient encore d'être arrêté dans la subdivision de Mascara. C'est celui que les Sdamas avaient reconnu pour sultan en 1845. Il se nomme Si-Caddour-ben-Djelloul. Ne voulant point quitter son pays, il vivait depuis longtemps retiré dans des grottes où il était parvenu jusqu'à ce jour à se soustraire aux recherches de l'autorité. L'agha des Sdamas, Si-Ahmed-Ould-Cadi, ayant enfin découvert la retraite de l'infortuné sultan, est allé l'arrêter lui-même avec quelques cavaliers, et l'a amené à Mascara. Il doit être envoyé à Alger, à la disposition du gouverneur.

Espagne. — Les députés progressistes ont fait, le 2 mai, jour anniversaire de la première insurrection contre l'armée française, en 1808, une démonstration toute politique. Ils se sont réunis au nombre de quarante dans un banquet patriotique, sous la présidence de M. Olozaga. On remarquait entre autres : MM. Antonio Gonzalez, Pascual Madoz, Infante, Van-Halen, Lujan, qui ont joué un grand rôle sous la régence d'Espartero. Des toasts ont été portés à la reine constitutionnelle Isabelle II, aux illustres victimes du 2 mai, à l'indépendance et à la liberté de l'Espagne, à l'union éternelle du parti progressiste, au prompt retour des émigrés, conformément aux désirs de Sa Majesté; à l'illustre duc de la Victoire, aux droits politiques et civils, à l'émancipation des peuples, à la glorieuse résurrection de la Pologne, à la liberté du Portugal, à l'allégement des charges qui pèsent sur les contribuables, aux améliorations et aux progrès de notre condition sociale. M. Olozaga, en parlant du projet déloyal contre les libres prérogatives de la reine constitutionnelle, dénoncé par un journal, a déclaré que le parti progressiste, animé des plus loyaux sentiments, était prêt à mourir pour la défense de la reine et des institutions représentatives.

La reine s'est contentée de revêtir ce jour-là, 2 mai, des habits de deuil. Toute sa maison a pris aussi le deuil pour la journée.

Le président du congrès, M. Castro y Orozco, est mort le 4 au matin, à sept heures, presque subitement.

Le ministre des finances a lu un exposé de la situation financière du pays. Il a évalué le chiffre des dépenses des six derniers mois de l'année à 630 millions de réaux (160 millions de francs). Le budget des dépenses pour l'année 1848 est porté à 1 milliard 257 millions de réaux (316 millions de francs).

Par un décret en date du 5, la reine a prorogé les cortès, sans ajournement déterminé pour la reprise des travaux; et le même jour, à quatre heures du soir, elle est partie pour Aranjuez, où elle doit rester jusqu'au commencement de l'été, pour se transporter ensuite à la Granja ou à l'Escurial. Le mari de la reine n'accompagnait pas Sa Majesté, et l'on ne disait pas que ce prince dût l'aller rejoindre.

Portugal. — Par suite de défaites éprouvées sur tous les points contre les forces des insurgés, la cour de Lisbonne se rend aux conditions que l'Angleterre a mises à la protection du trône de dona Maria. Le nouveau ministère prendra pour programme le rétablissement de la Charte, la convocation des cortès, et l'exercice régulier des institutions constitutionnelles. On ajoute qu'effrayée par les dangers qui la menacent, dona Maria est même prête à se résigner à des exigences plus libérales encore.

Angleterre. — Il est aujourd'hui certain que le parlement britannique sera dissous d'ici à un mois au plus tard; la décision en a été prise dans un conseil de cabinet tenu vendredi de la semaine dernière au Foreign-Office. On attribue cette mesure à l'échec que l'administration a éprouvé peu de jours auparavant à la chambre des lords, où le parti anti-irlandais, malgré l'opposition du gouvernement, est parvenu à faire limiter les distributions de secours aux pauvres valides. D'autres amendements hostiles au bill doivent encore être présentés : s'ils étaient adoptés ou si le ministère ne parvenait pas à faire rejeter par la chambre la limitation des secours déjà votés par elle, il est décidé à dissoudre immédiatement la chambre des communes pour faire un appel au pays.

Lord John Russell a déclaré péremptoirement qu'il ne pouvait accepter le bill avec les mutilations que la chambre haute y fait subir, et la chambre des communes paraît disposée à le seconder. Déjà, dans cette prévision, on s'occupe activement dans tous les clubs politiques de préparer les prochaines élections; on calcule même le nombre des membres qui seront remplacés ; les uns le portent à 180, d'autres à 250.

Le Punjab et l'Inde entière jouissent de la plus parfaite tranquillité.

Des souscriptions pour soulager les pauvres d'Irlande ont été ouvertes dans l'Inde : elles avaient déjà produit 6,500 livres sterl. dans la présidence de Bombay, 5,000 à Calcutta et 2,000 à Madras. On espérait pouvoir envoyer 20,000 livres sterl. (plus de 500,000 francs) par le paquebot du 1er mai.

Egypte. Le vice-roi fait exécuter en ce moment des travaux d'assainissement gigantesques dans le but de faire disparaître la peste de ces contrées qui en sont le berceau. Toute la population égyptienne est tenue d'y prendre part.

Grèce et Turquie. — Si le gouvernement grec conserve la même dignité dans le démêlé avec la Turquie, des hostilités sont néanmoins moins probables aujourd'hui qu'elles ont pu le paraître précédemment. Un généreux philellène, M. Eynard, qui a déjà consacré une partie de sa fortune au triomphe de l'indépendance de la Grèce, vient d'enlever au cabinet britannique le prétexte qu'il faisait valoir pour menacer Athènes. Informé de la démonstration faite par le gouvernement anglais pour exiger le payement du dividende du semestre de l'emprunt grec, il vient d'écrire au chef du cabinet du roi Othon pour le prévenir que si le gouvernement anglais persiste dans sa demande, il mettra à sa disposition la somme nécessaire pour le payement de ce dividende. — D'un autre côté, l'Angleterre s'est vue abandonnée dans son mauvais vouloir pour la Grèce par la Russie, qui a déclaré considérer comme un besoin urgent un prompt arrangement du différend. — Le chargé d'affaires grec à Constantinople, M. Argyropoulos, n'en a pas moins reçu ses passe-ports le 20 avril, et a dû quitter cette capitale.

Suisse. — Les radicaux de Saint-Gall ont emporté de 6 voix la majorité à l'élection intégrale du grand conseil. On se rappelle que jusqu'à présent le grand conseil de Saint-Gall avait dans son sein soixante-quinze conservateurs et soixante-quinze radicaux, de manière qu'on ne pouvait arriver à aucun résultat. Aujourd'hui cet équilibre est rompu, et la douzième voix qui manquait à la Diète pour prendre une décision contre le *Sonder bund* (ligue des cantons catholiques) et pour chasser les jésuites de la Suisse, est acquise au parti radical. — Les radicaux de Berne, à la réception de cette nouvelle, ont tiré le canon sur les hauteurs en signe de joie.

C'est le 26 mai que le grand conseil de Berne procède à l'élection du président du gouvernement, qui sera en même temps président de la confédération.

Allemagne. — *Troubles à l'occasion des grains.* — Nous avons, il y a huit jours, annoncé des troubles à Nuremberg (Bavière). A Ulm, à Stuttgard, à Tubingue, à Stettin, à Posen, à Cassel (Hesse électorale), à Bernburg (duché d'Anhalt), à Wittemberg, à Schœningen (duché de Brunswick), ce triste exemple a été suivi. En Bohême, à Egra, Plan, Pilzen, Klattan et autres villes, mêmes tentatives. Le peuple s'y est mis en mesure de s'opposer de vive force à toute exportation de blés en Saxe. Il a formé un cordon qu'aucune voiture chargée de grains ne peut franchir. Pour calmer ces désordres, les autorités pourront bien prohiber l'exportation; la position de la Saxe, déjà si fâcheuse, s'en trouvera encore aggravée.

De toutes les villes que nous venons de citer, celles qui ont été les théâtres des plus graves désordres sont Ulm, Stuttgard et Schœningen. A Tubingue, ils ont pu être conjurés par l'intervention des étudiants commandés par leurs professeurs et munis d'armes blanches. — A Ulm, c'est le 1er mai que ces scènes ont commencé, déterminées par la cherté des grains et des pommes de terre. Les marchands ayant exigé des prix très-élevés, le peuple les força de les diminuer et répandit une grande quantité de pommes de terre sur la place. Au même instant, une émeute éclatait près du magasin à blé. Le meunier Wieland, que l'opinion publique désignait depuis longtemps comme accapareur, fut gravement maltraité.

A Stuttgard, le 3 au soir, une maison de boulanger fut attaquée. La garde bourgeoise parut, et bientôt après arrivèrent le gouverneur de la ville, lieutenant général comte Leppe, et le prince Frédéric de Wurtemberg à la tête de la cavalerie et de détachements d'infanterie. Ils firent des exhortations qui ne servirent qu'à faire augmenter le tumulte. On se borna d'abord à empêcher les rassemblements dans les rues; mais bientôt une grêle de pierres, un coup de feu et la construction de barricades parurent être le signal de violences plus graves. Plusieurs officiers et soldats avaient été blessés par des pierres. Alors la cavalerie fit des charges à l'arme blanche, l'infanterie renversa les barricades et les séditieux prirent la fuite; mais les attroupements se formèrent de nouveau sur d'autres points, et des pierres furent lancées sur les soldats du haut des maisons. A six heures et demie, le roi s'était rendu sur le théâtre des désordres, accompagné du prince royal et de son état-major. Les perturbateurs ne se dispersèrent que vers les onze heures du soir. Ils firent leurs derniers efforts près de la Mesenbachbrucke, la rue du Marché et la place de Léonard. A la Mesenbachbrucke, un peloton d'infanterie fit feu sur une masse d'individus qui arrivaient à l'endroit où était le roi. Un des séditieux est resté mort sur la place ; d'autres ont été blessés de coups de lance et de sabre. Douze cavaliers ont été blessés, dont cinq grièvement. Les sommations avaient été régulièrement faites. La tranquillité a régné pendant le reste de la nuit.

Dans le duché de Brunswick les bâtiments du domaine royal de Walkenried, renfermant de grandes quantités de grains et de pommes de terre ont été incendiés. — Une circonstance qui paraît commune à toutes ces émeutes, c'est que la foule attend la troupe de pied ferme, résiste aux charges à l'arme blanche, et lutte parfois même encore après les décharges les plus meurtrières.

Etats-Unis et Mexique. — La ville de la Vera-Cruz et le château de Saint-Jean d'Ulloa ont capitulé. On se rappelle que c'est le 9 mars que le débarquement des troupes américaines a eu lieu; le 13 l'investissement de la Vera-Cruz était achevé; le 18 les tranchées étaient ouvertes, le 22 les batteries étaient en place, et la ville fut sommée de se rendre avant l'attaque. Le gouverneur mexicain refusa, et aussitôt le feu fut ouvert. La perte causée aux Mexicains par les effets du bombardement s'élève, selon les évaluations les plus vraisemblables, à deux ou trois cents personnes tuées ou blessées, et parmi lesquelles on compte bon nombre de femmes et d'enfants. De leur côté, les Américains ont perdu douze hommes, officiers et soldats. Personne n'a péri sur l'escadre, qui n'a point été atteinte par le feu des Mexicains.

Les Américains paraissent vouloir poursuivre très-vivement leur conquête. Ils se sont immédiatement mis en marche vers la petite ville d'Alvarado, qui est sur la route de la Vera-Cruz à Mexico. — D'un autre côté on apprend que le général Santa-Anna, laissant le champ libre à l'armée du général Taylor, est arrivé le 19 mars à Mexico. Il avait été rappelé dans cette capitale par la nouvelle d'affreux excès qui y avaient été commis. La ville a été convertie en un véritable champ de bataille; les rues étaient barricadées, et beaucoup d'habitants paisibles ont été tués par les balles des belligérants; des habitations, des magasins ont été pillés. Des citoyens ont été attaqués en plein jour, dépouillés de leurs montres et de leurs bijoux, et parfois menacés par une soldatesque indisciplinée ou par une populace furieuse. Pendant plusieurs jours, l'anarchie a régné en souveraine, la loi est restée sans force, et 160,000 personnes se sont trouvées exposées aux passions brutales d'une population en démence. Santa-Anna était à Cédral lorsqu'il apprit la tentative révolutionnaire dont la ville de Mexico venait d'être le théâtre. Il poussa immédiatement jusqu'à San-Luis-de-Potosi, où il entra le 8 mars. Le 10, il écrivit au général Barragan, chef du parti révolutionnaire, et à Gomez Farias, pour les conjurer de cesser la guerre civile, en leur annonçant qu'il se mettrait lui-même en route pour la capitale. Ces lettres, publiées le 14, eurent pour effet une espèce de suspension d'armes entre les partis, qui tous impatiemment attendaient Santa-Anna. Des députations d'hommes influents se portèrent à sa rencontre sur la route de San-Luis-de-Potosi, et lorsqu'il arriva à Mexico, le 19 mars, il prit le pouvoir sans aucune opposition.

Aux succès obtenus par les armes américaines à la Vera-Cruz, il faut ajouter une nouvelle conquête effectuée par l'armée du nord dans le Nouveau-Mexique. La ville de Chihuahua, capitale de l'Etat de ce nom, a été occupée par un détachement composé de 1,000 hommes environ, qui avait mis en déroute les troupes commandées par le général mexicain Garcia-Conde. Les troupes américaines, fortes de cette victoire, ont continué leur marche victorieuse et pris possession de trois nouvelles villes. La sédition qui avait éclaté sur leurs derrières, et menacé un instant leur nouvelle conquête, est entièrement comprimée.

Des avis de Campêche, allant jusqu'au 12 mars, et parvenus à Washington, annoncent aussi une nouvelle révolution dans l'Yucatan, où elles se succèdent périodiquement.

Explosion d'une machine a vapeur. — A la Villette, l'explosion d'une chaudière, survenue pendant le déjeuner des ouvriers de l'établissement de M. Gibert, fabricant de ressorts, et qui eût, sans cette circonstance, fait peut-être plus de cent victimes, a causé la mort immédiate de six personnes et en a cruellement blessé onze. La justice recherche attentivement, nous devons le croire, si cet événement ne doit pas être imputé à une bien coupable imprudence.

Nécrologie. — M. le marquis d'Aligre, pair de France, qui disputait à M. le comte Roy le sceptre de la grande propriété en France, vient de le suivre au tombeau. — A Rome est mort, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le lieutenant général polonais baron Stanislas Klicki, qui a servi avec une grande distinction sous Napoléon.

L'armée française vient de perdre le lieutenant général baron Hurel, grand officier de la Légion d'honneur. Né le 15 juin 1774, Hurel était soldat en 1792. Il était à Fleurus, à Landrecies, au Quesnoy, à Valenciennes, au passage de la Roër. Partout il se distingua, et il reçut sa première blessure au passage du Rhin sous les ordres de l'adjudant-général Mireur. En Allemagne sous Bernadotte, en Italie sous le général Bonaparte, en Egypte, à la bataille des Pyramides sous le même chef, puis dans la Haute-Egypte au camp de Mourad-Bey, dont il prit la tente; à Héliopolis sous Kléber, à Aboukir sous Menou, partout Hurel se fit remarquer. Il reçut dans cette dernière affaire sa seconde blessure et l'épaulette de sous-lieutenant. Lieutenant et décoré au camp de Boulogne des mains de l'empereur, il fut dirigé sur le Danube, et se trouva sous les ordres de Suchet, puis de Lannes. Nommé adjudant-major après Austerlitz, il était à Salsfeld, à Iena, à la prise de Spandau. Promu capitaine par l'empereur à Varsovie en 1807, il avait pour chef de bataillon Cambronne. Celui-ci lui ordonna, à la bataille de Pultusk, de déborder les Russes avec trois compagnies, et de les attaquer. Le mouvement fut exécuté avec succès; mais Hurel y reçut sa troisième blessure : il eut le bras droit brisé par une balle. De Pologne son régiment, le 88e, passa en Espagne. Il était au siége de Sarragosse, à Oviédo. Il fit, comme officier supérieur de la vieille garde, les campagnes de Russie, de Prusse et de Saxe. Après la bataille de Dresde, il fut nommé colonel, et, au combat de Francfort, il reçut sa quatrième blessure ; une balle lui cassa la jambe gauche. Nommé baron par l'Empereur, il apprit sur son lit de douleur la chute de l'Empire. Au retour de l'île de l'Elbe, l'empereur confia au baron Hurel le commandement du 3e de voltigeurs, avec lequel il combattit à Ligny et à Waterloo. En 1819, la restauration le rappela de sa retraite. Il fit en 1823 la campagne de Catalogne et fut fait maréchal-de-camp après le combat de Mataro, où il se distingua. Puis il fut chargé par le maréchal Moncey du siége de la Seu d'Urgel, qui capitula après trois jours de tranchée ouverte. Il faisait partie de l'expédition d'Alger, et y rendit d'éminents services à la prise du château de l'Empereur et à la première prise de Médéah. Rentré en France, il reçut le commandement d'une brigade à l'armée du Nord, et entra en Belgique, où le roi Léopold le nomma lieutenant général, grade que le roi Louis-Philippe lui confirma le 31 décembre 1835. Nous avons, dans les lignes qui précédent, suivi pas à pas dans sa carrière le brave général que le pays vient de perdre, parce que nous ne savons pas une existence militaire plus complète, mieux remplie.

Décoration du pont du Carrousel

Le pont du Carrousel, qui vient d'être récemment décoré de quatre statues placées à ses extrémités et reproduites ici, est aussi appelé concurremment pont des Saints-Pères. Cette double dénomination, représentant l'antagonisme des deux rives, devrait disparaître, pour laisser prévaloir le nom de pont du Carrousel, qui est celui du projet primitif, et a de la clarté comme indication topographique ; tandis que l'autre est inexact, puisque le pont n'aboutit pas à

Pont du Carrousel. — *La Seine.* — Rive gauche. — Côté gauche.

la rue des Saints-Pères, et est inintelligible pour les étrangers, qui ne savent où sont ces saints pères à Paris, et qui seraient d'autant plus embarrassés de les trouver, qu'il n'y en a jamais eu, même dans la rue de ce nom. Appelée d'abord Chemin-aux-Vaches, elle prit, en 1643, son nom actuel à cause d'une chapelle de saint Pierre, qui devint successivement un saint père, puis plusieurs saints pères, pendant qu'on était en train de mal prononcer et de ne pas savoir ce qu'on disait. Tâchons, en 1847, de nous entendre et de ne pas donner deux noms où un seul suffit. Il y a eu pendant quelque temps une troisième désignation, celle de pont Polonceau, du nom de l'ingénieur qui l'avait construit; mais ce nom a disparu; suivant une loi fatale, les monuments qui servent à embellir la ville doivent rester pour la foule des œuvres anonymes, et tandis qu'elle désigne un roman, une chansonnette, une image par les noms de leurs auteurs, elle ignore ceux des artistes à qui elle doit ses temples et ses palais.

Les ornements accessoires consistent en quatre statues en pierre, supportées par des piédestaux en fonte, peints couleur de pierre, et creux à l'intérieur, de manière à servir de logement aux préposés à la perception. Ces piédestaux, transformés en logement, cette large ouverture sur une de leurs surfaces, ces lourdes statues reposant sur le vide, tout cela est contraire aux idées de stabilité qui est un des premiers besoins de l'esprit en présence des monuments d'architecture. Ces ingénieuses tricheries, dues à l'emploi du fer, sont fort à la mode aujourd'hui et n'en sont pas plus agréables pour cela. Une dernière combinaison relative aux piédestaux-guérites du pont du Carrousel sera d'en faire sortir un tuyau de poêle, de façon à ce que la fumée ne flambe pas de trop près l'urne ou les roseaux de la Seine. Suivant nous, il eût été préférable de ne pas exposer les statues à ce danger, et, laissant des piédestaux ce qu'ils doivent être, de placer un peu en arrière les cabanes basses des préposés sur un élargissement des culées; ou, ce qui eût encore mieux valu, c'eût été de ne mettre là ni statues ni piédestaux, vrais

Pont du Carrousel. — *La Ville de Paris.* — Rive gauche. — Côté droit.

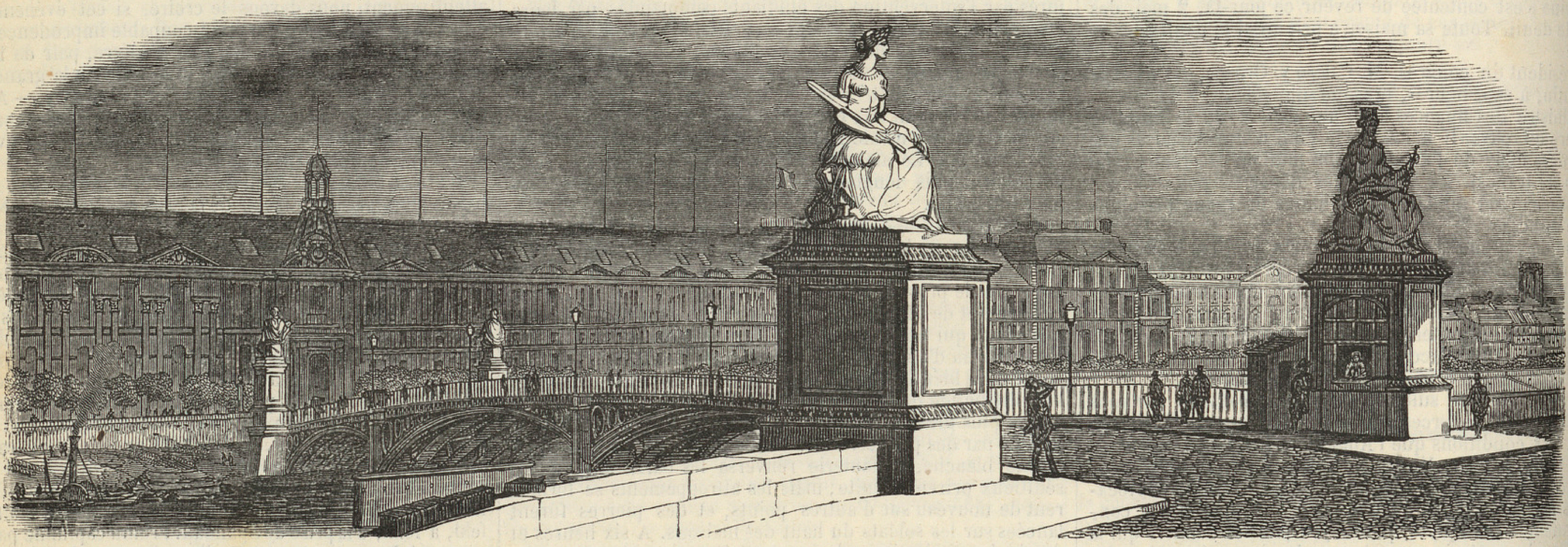

Vue générale du pont du Carrousel avec les statues, de M. Petitot.

ou menteurs, et de réserver pour les ponts en pierre cette décoration, qui s'allie mal avec les lignes grêles des ponts en fer.

Les quatre statues représentent, du côté du Louvre, *l'Abondance* tenant l'inévitable corne et un écrin de bijoux, et *l'Industrie* assise sur une enclume, tenant un marteau et ayant le caducée et les ailes de Mercure, le dieu des industriels et des fripons; sur le quai Malaquais, la *Ville de Paris* tenant d'une main une épée, de l'autre un bâton, et ayant en tête une couronne de fortifications; elle l'a payée assez cher pour avoir désormais le droit de la porter; la *Seine*, reconnaissable à son urne, à sa rame, à ses roseaux et au cygne qu'on n'aperçoit jamais sur ses bords. Ces quatre statues, dues au ciseau de M. Petitot, sont habilement exécutées et d'un aspect assez satisfaisant quand on les voit par devant; il n'en est pas de même lorsque, étant sur le pont, on les voit par derrière; quelle que soit la variété de forme des siéges sur lesquels elles trônent, elles ne sont pas bonnes à voir de ce côté; mais cela n'est pas le moins du monde la faute de l'artiste; c'est un défaut inhérent à la position : des statues assises doivent être adossées à des monuments ou à des massifs de verdure. Il n'est pas responsable non plus des singularités allégoriques du sujet : cette Seine qui se tourne le dos à elle-même; cette Abondance mise là on ne sait pourquoi, si ce n'est pour signifier l'abondance des sous prélevés chaque jour sur les passants ! L'allégorie a été inventée pour le tourment des artistes et la moindre joie des peuples.

Quant à la convenance de telles décorations monumentales, elle n'est guère justifiée par l'emplacement. Si elles sont admissibles du côté du guichet du Louvre, il faut avouer que de l'autre côté, sur le quai Malaquais, elles forment une entrée un peu bien superbe pour arriver à la boutique du marchand de papillons ou au bureau de la *blanchisserie modèle*. Espérons qu'un jour, à défaut d'une rue ouverte en cet endroit, on y élèvera quelque bel édifice, et qu'on mettra là quelque chose qui aille au pont afin d'avoir un pont qui aille à quelque chose.

A. J. D.

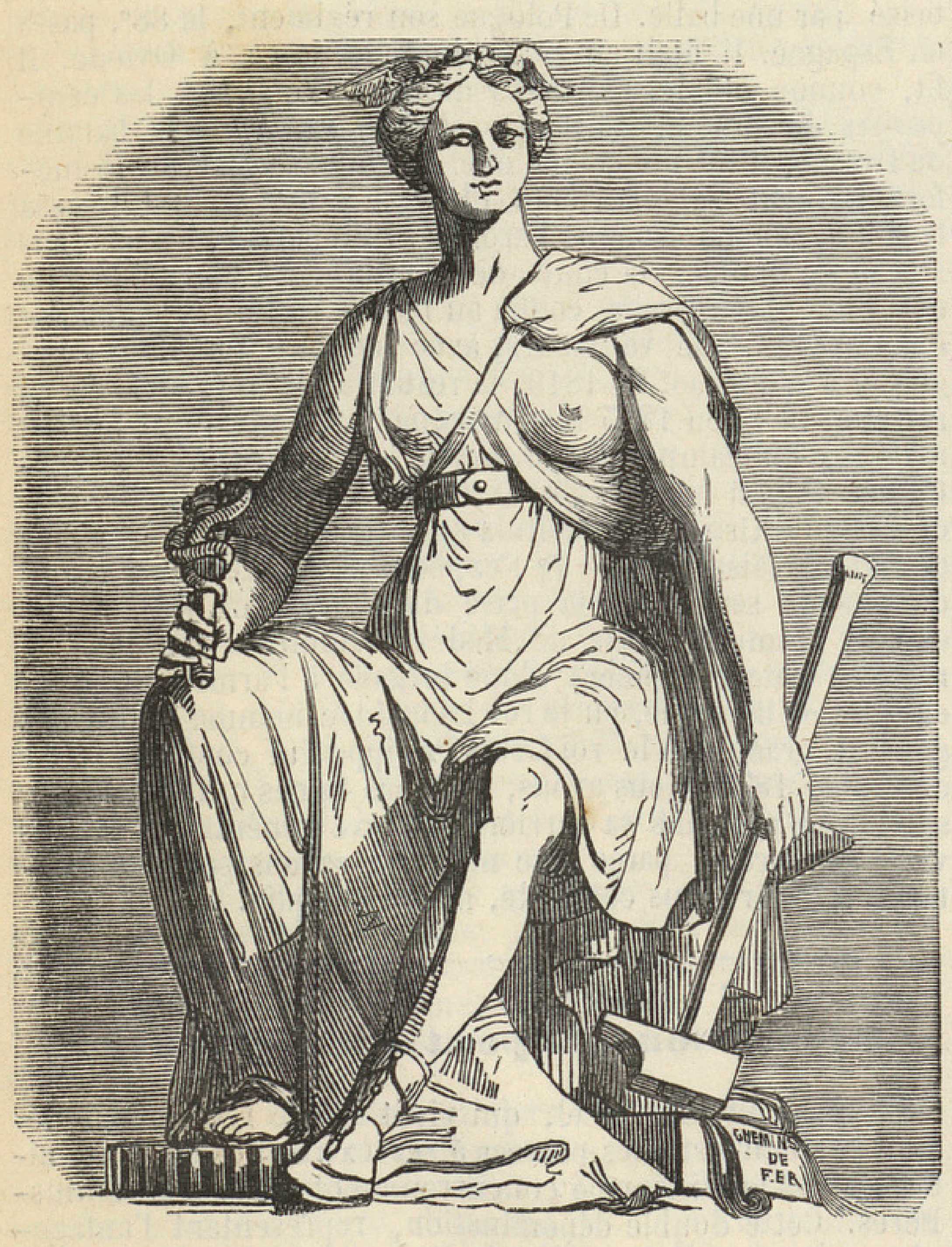

Pont du Carrousel. — *L'Industrie.* — Rive droite. — Côté gauche.

Pont du Carrousel. — *L'Abondance.* — Rive droite. — Côté droit.

Courrier de Paris.

Nous voici là cheval encore une fois; mais les courses parisiennes se suivent et se ressemblent, et nous sommes las de sonner la même fanfare, d'enregistrer la même victoire, et de glorifier les mêmes coursiers. Cependant, il serait difficile de passer absolument sous silence les dernières fêtes données au Champ de Mars par la Société d'encouragement. Il y avait tant de beau monde en calèche, à pied, à cheval, que l'ancien Longchamp s'est retrouvé dans la plaine de l'École militaire. Voyez les magnifiques attelages, les voitures nouvelles, les robes nouvelles, les toilettes d'été, toutes les raretés du luxe et de l'élégance; et, sans compter le soleil, cette grande rareté du dimanche à Paris, combien de présences inattendues et de visages nouveaux ! Les étrangers semblent plus que jamais prendre le chemin de la capitale, et dans cette assemblée du Champ de Mars, il y avait un échantillon de toutes les parties du monde. Wagram, Prédestinée, Aureng-Zeb, Commodore, ces illustres quadrupèdes ont dû beaucoup souffrir dans leur amour-propre : on les suivait d'un œil distrait dans la carrière; l'attention publique galopait ailleurs, et la *rentrée* de ces premiers sujets du sport s'est passée sans accompagnement de bouquets et de rappels. Le lion a éclipsé le cheval. Bou-Maza faisait oublier le fameux Fitz-Emilius. Le jeune chériff se trouvait dimanche dans l'enceinte réservée, et semblait plus occupé des spectatrices que du spectacle. Ce rival d'Abd-el-Kader porte le même costume que le fameux émir. Son burnous est noir, un kaïk d'une blancheur éclatante entoure sa tête et fait ressortir la teinte bistrée de son visage : il est chaussé de bottines jaunâtres ; il y a dans son aspect un mélange du guerrier farouche et de l'ascète, qui fait songer à ces figures de moines espagnols peintes par Zurbaran. Bou-Maza assistait dernièrement au *Camp du Drap d'or* à l'Hippodrome, et l'éclair de son regard indiquait la part active que son imagination prenait aux luttes du tournoi. Passablement satisfait de l'ardeur des combattants et de leur exécution consciencieuse, il disait à son interprète : «Si c'est un jeu, c'est trop ; mais si l'on y va pour tout de bon, ce n'est point assez. »

Nous avons emprunté les jeux du cirque à l'antiquité, et à son tour l'Italie moderne nous les reprend. Florence a ses coursiers olympiques à l'instar de Londres et de Paris. Il n'y a rien de nouveau sous le ciel, pas même le sport. Veut-on, à ce sujet, nous permettre un peu d'érudition? Cette méthode d'établir pour la lutte trois catégories de coursiers : les chevaux faits, les juments et les poulains, date de la plus haute antiquité ; il en est de même de l'inscription et des exercices préparatoires. Elien rapporte que les concurrents envoyaient leurs chevaux à Elis trente jours avant la célébration des jeux. Plus heureux que les chevaux et que les jockeys contemporains, dont la gloire n'est chantée que par les feuilletonnistes, les sportmen de l'antiquité avaient des poëtes pour annalistes. La première ode de Pindare est consacrée à la glorification d'un certain Phrynicus, cheval favori d'Hiéron, roi de Syracuse et doyen des gentlemen-ridders, qui montait son Phrynicus dans les *steeple-chases* de Syracuse, et y disputait les prix. Sophocle, dans son *Électre*, énumère avec complaisance les nombreux coursiers dirigés de toutes les parties de la Grèce sur le turf de Mycènes. Virgile n'a-t-il pas décrit aussi en termes magnifiques les courses données par le pieux Enée pour honorer la mémoire de son père Anchise? Dans ces jeux troyens, on voyait courir comme aujourd'hui toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, le bleu, le rouge et le vert. Sous Tibère, on y ajouta le jaune et le pourpre, les nuances de ce qu'on appelait les *factions* du cirque, auxquelles le sport moderne n'a rien changé, si ce n'est qu'il a substitué au sentiment de la gloire, cet unique mobile des exercices antiques, l'appât plus positif de l'enjeu et du pari. Jusqu'à ces derniers temps, Rome était la seule ville de l'Italie qui n'eût pas tout à fait répudié les souvenirs du cirque. Deux fois par an, son *Corso* était livré aux courses tumultueuses de ses barberi ; ce n'est point sous l'impression de ce sport dégénéré et retombé en enfance que le progrès hippique a pris l'essor dans les cités du nord de la péninsule. Milan et Turin, ces villes françaises situées en Italie, ont été visitées les premières par l'esprit nouveau, et depuis cette époque, la civilisation du jockey et de la cravache a pénétré

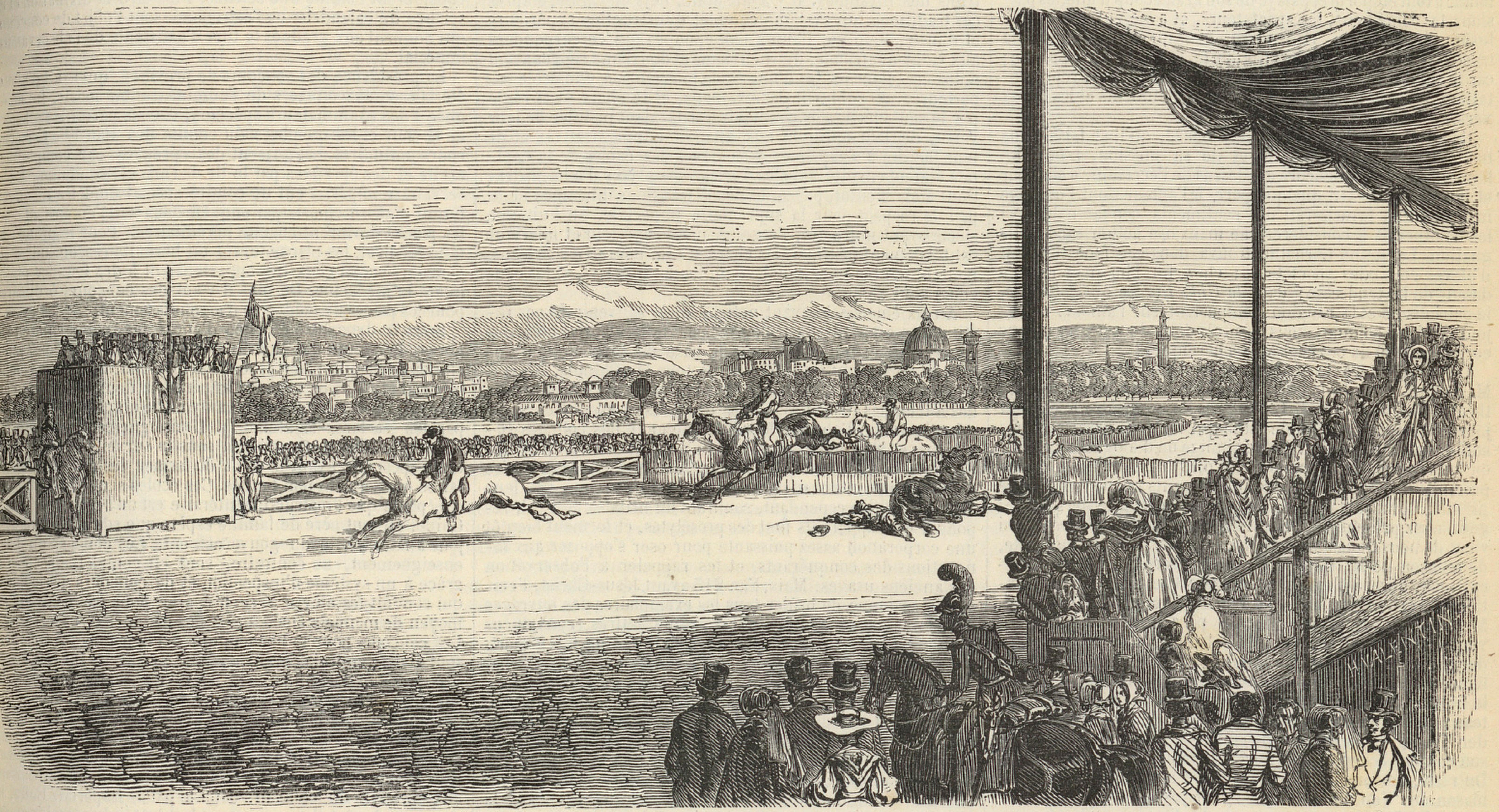

Courses de Florence.

en Italie par tous ses ports; de nombreuses sociétés d'encouragement y ont ravivé le goût des mâles plaisirs. De toutes parts on s'est jeté avec ardeur dans cette voie chevaleresque, et Florence, la glorieuse cavale des Médicis, comme dit Monti, s'y précipite au grand galop.

Connaissez-vous les *Cascines* de Florence? c'est une promenade pleine de lumière et de fraîcheur, située à un mille de la porte del Prato. On y arrive par une longue allée plantée de hêtres et de chênes toujours verts ; cette allée est terminée par le *casino* du duc, devant lequel une vaste place, le *Piazzone*, s'arrondit en demi-lune où viennent aboutir quatre sentiers différents. Tel est l'hippodrome inauguré le 12 avril par des courses brillantes, dont le croquis ci-joint reproduit un des épisodes. Pourquoi faut-il qu'un événement lamentable (la chute mortelle de sir Denham Cookes) ait ensanglanté le terrain et attristé tous les cœurs ! Depuis longtemps fête florentine n'avait causé plus de surprise et d'émotion; vingt chevaux engagés, prix magnifiques et vivement disputés, la présence du souverain, et les noms des tenants ou coureurs, la plupart célèbres et même glorieux dans tous les pays, quel beau jour, en effet, pour la curiosité publique! Il y avait dans l'arène le prince Corsini, les princes Charles et Joseph Poniatowski, le prince Demidoff ; deux Français, MM. Talon et de Poilly ; un Espagnol, M. de Toreno ; un baron allemand, M. de Lowemberg. On nous écrit aussi (car nous ne parlons que par correspondance) toutes sortes de choses si flatteuses pour Zenobia, Romeo, Falconer et Grenadier, que nous n'hésitons pas à proclamer, sur la foi d'autrui, le mérite, la haute distinction et l'excellence de ces nobles quadrupèdes. D'autres vous diraient peut-être que sur ce même terrain d'où l'œil du passant admire la ligne étincelante de l'Apennin et la majestueuse silhouette de la vieille Florence, depuis le *Palazzo-Vecchio* jusqu'à *Santa-Croce*, Pétrarque vint soupirer ses canzone, et que sous ces mêmes ombrages, alors plus épais et silencieux, Boccace fit asseoir les galants discoureurs de son *Décaméron*. Mais n'avons-nous pas trop longtemps perdu de vue notre Paris, et n'est-il pas à propos de repasser les Alpes?

Toutes sortes de nouvelles vraies ou fantastiques ont distrait les oisifs dans ces derniers jours. On a parlé de mariages et de séparations de corps... politiques. Ces sortes de divorces, qui sont les crises du gouvernement constitutionnel, échappent à notre compétence, et exigent de l'historien un sérieux qui nous manque. Sur l'article du *mariage*, nous suspectons beaucoup les *on dit*; on sait en effet avec quelle encourageante facilité la chronique marie et démarie les gens, et rien ne nous semble plus facile que la rédaction d'une annonce nuptiale. Exemples divers : M. le duc de Glucksberg, né Decazes, est sur le point de s'unir à mademoiselle Amélie de Montalivet ; M. Gardoni, des Italiens, épouse madame Sabatier ; M. Clesinger le statuaire, obtient la main de mademoiselle Césarine Dudevant, la fille aînée de George Sand; enfin, M. le prince Joseph Borghese devient l'époux de mademoiselle de Fitz James. Tout cela est bientôt dit; mais comme *l'Illustration* n'a pas signé au contrat, elle ne garantit aucune de ces importantes nouvelles, conduite prudente qui lui épargnera le désagrément de se dédire.

Une nouvelle malheureusement plus vraie, c'est la querelle de deux brillants jeunes gens, membres du Jockey club, MM. de P. et de C., suivie d'une rencontre fâcheuse, sinon fatale, pour le premier, et qui menacerait de le devenir au second, car il est d'usage qu'aussitôt que les combattants ont remis l'épée au fourreau la justice vienne instrumenter à son tour. La législation a beau faire, *le point d'honneur* est tellement chatouilleux en France, que le duel, ce mal nécessaire peut-être, et qui prévient encore plus de malheurs qu'il n'en cause, semble protégé par la conscience de ceux-là mêmes qui sont chargés de le proscrire et de le frapper. M. de C., poursuivi en ce moment, a été assez heureux pour ne faire, dit-on, qu'une légère blessure à son adversaire : aussi, grâce à la bizarrerie de la jurisprudence des cours, sa situation n'en est que plus périlleuse. Tuez-vous votre adversaire, vous êtes traduit devant le jury, qui vous absout; tout se borne-t-il à une légère blessure, on vous appelle en police correctionnelle, et l'emprisonnement vous attend. Un député magistrat disait à cette occasion que dans un duel il y avait un notable avantage à tuer son adversaire. Depuis dix ans, la cour d'assises a été appelée à statuer sur cinquante duels, et tous les accusés ont été acquittés. C'est ainsi que la loi faite pour régler et adoucir les mœurs tend précisément à un résultat contraire.

Le mois de mai promet de distribuer avec abondance les fleurs du réquisitoire : toutes sortes de procès sont pendants au sujet de *l'abus des influences;* le banc des accusés continue à se peupler des personnages les plus distingués ; il offre parfois plus de décorations que le siége de la magistrature et du jury ; tout accusé porte sa croix, c'est trop juste. Brantôme faisait la même observation sous les Valois : « Il pullule des chevaliers de Saint-Michel ; on a abusé de l'ordre par l'injure des discordes civiles, et pour gagner et amadouer les gens ; si bien qu'il ne se donne plus au mérite, mais par compère et commère. »

Le Théâtre-Français, voyant que les nouveautés ne lui

profitent guère, veut se mettre au régime des *reprises*. L'exemple lui est venu de l'Odéon, qui pratique volontiers cette hygiène des tempéraments dramatiques trop appauvris. *Reprise*, voilà un mot terrible et malsonnant. Cela veut dire : Mes troupes actives sont en déroute, et je fais donner ma réserve; mes jeunes soldats étant restés sur le champ de bataille, j'appelle à mon secours les *invalides*. Mais peut-on gagner des batailles avec les survivants de l'ambulance? voilà la question. Cependant, et au premier jour, nous allons revoir aux Français *les Burgraves* et *Marion Delorme*, et l'Odéon a repris *les Templiers*, tragédie du genre héroïque et admiratif, où il y a de grandes pensées, de nobles sentiments et de beaux vers :

> Je me range toujours du parti qu'on opprime,

et

> On les massacra tous... sire, ils étaient trois mille !

et

> Mais il n'était plus temps, les chants avaient cessé.

Et tant d'autres vers qui surnagent sur ce gouffre de quarante années qui nous sépare de la première apparition des *Templiers*. C'est quelque chose pour la gloire de Raynouard assurément; peut-être n'est-ce pas suffisant pour l'intérêt et la distraction des spectateurs du jour. Il faut ajouter que *les Templiers* eurent jadis pour interprètes Talma, Lafon, Saint-Prix et mademoiselle Georges, ces héros de la tragédie à une époque héroïque. L'œuvre vit encore, soit; mais ne voyez-vous pas que tout est mort alentour d'elle? Les sentiments qu'elle exprimait ne sont plus de mode, la charpente dramatique n'est plus dans le goût actuel; le temps a tout emporté et balayé de son grand coup d'aile, les passions, les comédiens, les spectateurs, et avec eux toute l'illusion du spectacle. Cependant, bien qu'elle ait vieilli, la tragédie de Raynouard n'est pas morte, et sa *reprise* le prouve; car le public en a applaudi, comme aux premières représentations, les grandes pensées, les nobles sentiments et les beaux vers.

Il faut dire, à l'honneur de Raynouard, qu'il se faisait une haute idée du poëte tragique et de sa mission. L'honnête homme en lui était encore au-dessus de l'écrivain. « Malheur et honte, s'écrie-t-il quelque part, à l'auteur dont l'ouvrage inspirerait ou favoriserait des sentiments condamnables et les habituerait à considérer une mauvaise action sans indignation. Le grand Corneille trouva dans son âme le talent d'élever celle des spectateurs; chez lui l'honneur est au-dessus de la tendresse; dans *le Cid*, *Horace* ou *Polyeucte*, le patriotisme et la religion l'emportent sur l'amour. » Aujourd'hui ne sommes-nous pas très-loin de cette grandeur cornélienne et de ces aspirations héroïques?

De la littérature de M. Raynouard nous passons à celle de M. Bayard, et de la langue de l'Odéon à l'argot en usage au théâtre du Palais-Royal. Les acteurs de ce théâtre exécutent journellement des tours de force qui ne nous paraissent pas suffisamment appréciés. On leur inflige un dialogue saugrenu, on leur impose les situations les plus disgracieuses, on les précipite tête baissée dans des événements aussi stupides que prévus. Comment font-ils de ces *arlequins* grossiers un ragoût assez présentable? Sainville est un habile chimiste, qui vient de nous transfigurer un nouveau plat, à sauce indigeste, de la façon de M. Bayard. Ce *Père Portier* a un fils saute-ruisseau, dévoré d'ambition, qui courtise la nièce d'une rentière d'Amsterdam, la veuve Van der Tromp. De son côté, M. Dubreuil, le propriétaire du père portier Dumarteau, veut mordre à ce fromage... de Hollande; mais madame Van der Tromp a des idées de noblesse en tête, elle rêve une alliance titrée, et le saute-ruisseau se donne effrontément pour le fils du lieutenant général, pair de France, baron Du Marteau; puis le vaurien grise son portier de père chez la Van der Tromp, et la dame, enchantée du vieillard, à cause de son *cordon*, accepte pour neveu l'ambitieux saute-ruisseau. Du reste, ne vous hâtez pas de croire à une mésalliance. Le blason des Van der Tromp ne vaut pas mieux que l'aristocratie des Du Marteau; on a vu des fils de portier épouser de riches tripières, et telle est la position sociale de madame Van der Tromp, ou veuve Bichet. Nonobstant la joyeuse rondeur et la verve bouffonne des acteurs, ce mélange de portier et de pair de France, de grand cordon et de fromage de Hollande, a obtenu des marques fort équivoques de la satisfaction publique.

Les journaux anglais entonnent à l'envi, depuis quelques jours, un hymne interminable en l'honneur de mademoiselle Jenny Lind. Il est fort possible que la jeune artiste suédoise soit une cantatrice *incomparable*, et comparable seulement aux Malibran, aux Persiani, aux Giulia Grisi. Cependant la question ne sera pas tranchée tant que mademoiselle Lind n'aura pas paru devant le public parisien, ce premier public du monde, ainsi qu'elle-même l'écrivait à M. Léon Pillet. Un fait plus avéré jusqu'à présent, c'est que sur la scène de l'Opéra de Berlin, ce théâtre des plus éclatants succès de mademoiselle Lind, madame Viardot avait éclipsé sa devancière. On sait que M. Meyerbeer a accompagné à Londres la jeune cantatrice, qui semble s'être consacrée exclusivement à l'exécution de ses œuvres, et il faut un peu tenir compte de la présence du célèbre maëstro pour apprécier à sa juste valeur l'enthousiasme qui se manifeste au sujet de ses compositions. Les triomphes bruyants de mademoiselle Lind démontrent une fois de plus que, dans tous les temps, il fut dans la destinée des opéras du maestro de faire beaucoup de bruit; mais s'ils ne sont jamais trop longs, assurément on n'en saurait dire autant des articles de la presse anglaise.

De l'instruction publique en Chine.

Au moment où l'attention publique est vivement appelée sur les rapports des nations européennes avec le Céleste-Empire, où des relations régulières tendent à s'établir par la diplomatie et le commerce, il n'est pas sans intérêt de donner à nos lecteurs un aperçu succinct de la manière dont on entend en Chine l'éducation, de leur dire quel est le mode d'instruction suivi et les résultats qu'on en retire. Nous trouvons tous les éléments de cette étude dans un excellent ouvrage, apprécié par tous les hommes compétents, que vient de publier M. Edouard Biot, sous le titre d'*Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des lettrés, depuis les anciens jusqu'à nos jours.*

Pour rédiger cet ouvrage, l'auteur, familiarisé avec la langue chinoise par de longues études, a compulsé une immense quantité d'ordonnances, de rapports, de requêtes et de documents relatifs à l'organisation des colléges et des concours civils ou militaires; car, comme on le verra, le système des promotions par examen s'étend à toutes les branches des services publics. Il a fait de nombreux extraits de pièces originales et traduit les plus importantes. Notre intention, on le conçoit, n'est pas de suivre M. Ed. Biot dans tous les développements dans lesquels il est entré; mais il a terminé son travail par un résumé précis qui permet d'embrasser facilement l'ensemble et de reconnaître rapidement les principales phases de ces institutions, déjà très-développées en Chine à une époque où notre Europe était encore plongée dans l'ignorance et la barbarie. C'est donc à ce résumé que nous empruntons les notions que nous désirons faire connaître à nos lecteurs, en passant aussi rapidement que possible sur l'origine même de ces institutions et en nous arrêtant plus spécialement sur ce qui se pratique de nos jours.

Dès le premier âge de la nation chinoise, la tradition rapporte qu'il y avait deux ordres de colléges, les uns annexés aux résidences des princes, les autres répartis dans les districts des royaumes. Il y avait donc, déjà en Chine, d'après ces traditions, un système complet d'instruction supérieure et d'instruction populaire à des époques qui correspondent aux vingt-quatrième, dix-neuvième et douzième siècles avant notre ère. Pour passer d'une école inférieure à une école supérieure, on subissait des examens, et le choix était réglé par le seul mérite des candidats qui devaient justifier de leur vertu, de leur aptitude aux affaires administratives et de leur facilité à s'exprimer. Les élèves des écoles de la capitale étaient ensuite appelés à gérer des places d'administration. Mais bientôt, par suite des dissensions intestines et du peu de respect pour la suprématie impériale, au huitième siècle avant notre ère, l'enseignement supérieur et inférieur est totalement négligé. Les charges administratives se transmettent par hérédité dans les familles des officiers, et les concours sont abolis.

Au sixième siècle avant notre ère, le souvenir de ces institutions est ranimé par le célèbre Confucius, qui composa six recueils et traités devenus la base de l'instruction morale, historique et scientifique de tous les Chinois. Mais il chercha en vain à ramener les souverains vers la pratique des anciennes institutions; ses disciples et successeurs essaient en vain d'obtenir le rétablissement des colléges supérieurs et inférieurs; en vain ils s'élèvent contre l'hérédité des offices, déclarant que cette hérédité abusive désorganise l'administration des royaumes : les rois n'écoutent pas leur voix. Le peuple cependant, souffrant du malaise général, répond à leur appel; ils font des prosélytes, et forment bientôt une corporation assez puissante pour oser s'opposer aux innovations des conquérants, et les rappeler à l'observation des anciens usages. Mais, l'an 213 avant Jésus-Christ, l'empereur ordonne de brûler tous les exemplaires des ouvrages de Confucius, et quatre cent soixante lettrés, convaincus d'avoir conservé les œuvres de leur maître, sont mis à mort.

Enfin la persécution cesse; et, l'an 124 avant Jésus-Christ, un grand collége, destiné à former des sujets capables de remplir les places administratives, est élevé dans la capitale. Il y en avait eu, quelques années auparavant, plusieurs érigés dans les arrondissements. L'empereur, en les autorisant, approuva les termes du rapport joint au décret, d'après lesquels les préposés de district et d'arrondissement doivent chercher les hommes de bonnes mœurs, instruits dans la science des rites, et les adresser au ministre des rites, pour qu'ils soient nommés élèves du grand collége. C'est donc la mention précise des concours établis pour répandre la connaissance des livres sacrés parmi le peuple et régler l'instruction des officiers du gouvernement.

Sous l'empereur qui régnait en l'an 25 de notre ère, on rendit des honneurs extraordinaires à la mémoire de Confucius. Vers le même temps, ses descendants furent investis d'un apanage de prince. Enfin plusieurs édits enjoignirent aux officiers supérieurs de choisir et de s'attacher des soldats courageux, des tacticiens habiles, pour réorganiser l'armée. Ces édits sont l'origine des concours militaires qui existent de nos jours. Mais la prospérité des études morales et littéraires ne fut pas de longue durée. Le sang des lettrés couvre de nouveau les salles de leurs colléges déserts; l'anarchie envahit l'empire, les révolutions se succèdent de l'an 147 à l'an 581. Pendant cette période, dit l'auteur, les livres de Confucius ne furent pas suivis régulièrement, et souvent le système d'enseignement fondé sur leur étude fut contrarié par les influences ennemies des eunuques, des sectateurs de Tao et de ceux du *bouddhisme* indien, qui avait fait de grands progrès en Chine depuis le premier siècle de notre ère. Les concours pour l'admission dans la haute administration n'eurent également lieu que d'une manière irrégulière, le droit de présentation fut presque toujours donné aux fils des grands officiers, et l'on retomba dans le système héréditaire.

En 617, la capitale impériale possède six colléges supérieurs réorganisés par une nouvelle dynastie. Dans ces colléges on enseigne les lois, la calligraphie et le calcul. Les colléges de province y envoient leurs bons élèves, et les gouverneurs y adressent les hommes du peuple gradués aux concours de leurs provinces : ce qui offrait deux voies distinctes pour entrer aux colléges de la cour impériale. Suivant la série ou les fonctions auxquelles se destinait le candidat, il devait répondre sur le sens de quelques passages des *King*, ou livres de Confucius, et composer sur des sujets politiques relatifs aux affaires du temps; faire une composition poétique, ou écrire en style de littérature variée; analyser quelques articles des lois pénales et des décrets impériaux; faire quelques calculs. Vers l'an 740, est fondé le comité de *Han-lin*, attaché à l'empereur pour l'explication des difficultés littéraires. C'est ce comité qui fournit actuellement les historiographes impériaux, les inspecteurs et directeurs de l'instruction publique dans les provinces, ainsi que les examinateurs délégués pour présider les concours. Vers cette même époque, la direction supérieure des examens et concours, qui appartenait jusque-là au ministère des *offices*, est transférée au ministère des *rites*. Le premier de ces ministères restant toujours spécialement investi du droit de présentation aux places vacantes de l'administration, il résulta de cette mesure un conflit perpétuel de pouvoirs, le ministère des rites dressant les listes par ordre de mérite, et celui des offices pouvant choisir parmi les candidats, même en dehors des listes de concours. Aussi les gradués littéraires n'arrivent plus aux charges administratives que dans la proportion de *un* sur *dix*.

Cependant la direction donnée aux études était telle que la littérature absorbait le temps qu'on eût dû consacrer aux choses réellement utiles au service de l'Etat. Aussi un décret retrancha des concours l'épreuve par les compositions poétiques. Une école pour l'étude des lois s'éleva près du palais impérial, une école militaire fut fondée et pourvue de bons instructeurs. Dans les siècles suivants on remarque l'érection d'écoles spéciales pour l'enseignement du calcul, de la médecine, de la peinture et de la calligraphie, que les Chinois considèrent comme une science. Plus tard la divination et la science du calendrier ou l'astronomie sont l'objet de concours qui donnent aux gradués le titre d'assistants de l'observatoire impérial.

La présidence des concours de province, qui avait d'abord été laissée aux officiers de l'administration locale, fut déléguée à des examinateurs spéciaux, choisis parmi les officiers de la cour et les membres du comité des Han-lin. Les concours militaires comprirent des épreuves par composition écrite et des épreuves par le tir de l'arc et l'équitation. L'observatoire impérial eut un comité spécial dont les membres furent d'abord choisis par enquête dans tout l'empire, et dont les places devinrent ensuite héréditaires. Pour le grand comité médical, les places furent ou héréditaires ou mises au concours parmi ceux qui appartenaient à des familles pratiquant la médecine. De plus il y eut des concours ordinaires pour les places de médecins d'arrondissement.

Sous la dynastie actuelle, d'après les règlements en vigueur, le comité des Han-lin n'est composé que de savants chinois; chaque place du collége impérial, du grand comité médical et de l'observatoire impérial, a deux titulaires, l'un chinois, l'autre mantchou. (La dynastie actuelle a été fondée par les Tartares-Mantchoux). L'enseignement primaire est laissé à la libre concurrence, sous la surveillance d'inspecteurs spéciaux, ayant le droit de fermer les écoles élémentaires qui seraient mal tenues. Ces écoles sont très-nombreuses, parce que l'instruction littéraire est un besoin général en Chine, où tout père de famille espère que son fils arrivera un jour à faire partie du gouvernement. Les colléges du haut enseignement, au contraire, sont en complète décadence, grâce à un système d'inspection et de concours périodiques qui conduit les élèves à se préparer pour ces concours au moyen de manuels analogues à nos manuels du baccalauréat. Les concours pour la licence, qui ont lieu tous les trois ans, sont divisés en trois épreuves, faites par écrit, sur les livres classiques et la poésie, sur les livres sacrés (*king*), enfin sur des sujets relatifs à l'économie historique ou politique de l'empire. Les licenciés sont aptes à excercer des charges administratives. Le grade de docteur, obtenu au concours général, donne droit à une charge supérieure. Le docteur peut également arriver au comité des Han-lin, en satisfaisant aux épreuves du concours dans le palais impérial. Enfin, le concours devant l'empereur conduit à être du premier ou du second rang dans ce comité.

Les concours militaires ont été conservés et régularisés, et il y a aujourd'hui des gradués militaires comme des gradués civils.

Il ressort de la rapide esquisse que nous avons empruntée à l'ouvrage de M. Edouard Biot, que, dans le système chinois, l'adoption des concours publics pour régler l'entrée aux charges administratives avait pour base la connaissance des anciennes institutions et l'aptitude aux affaires du temps, mais que ce principe a été modifié sensiblement par le goût des subtilités littéraires. Il est constant que la jeunesse chinoise a dirigé tous ses efforts vers les concours, et a négligé les études des colléges, qui ont eu alors une rapide décadence. En outre, l'âge des candidats n'étant pas limité, ceux-ci continuent indéfiniment à concourir, et souvent ils ne réussissent qu'à un âge trop avancé pour remplir convenablement des fonctions qui exigent de l'activité; d'où un prétexte pour tolérer le rachat des conditions imposées par les examens. Enfin, le droit de présenter pour toutes les places étant attribué à un seul ministère, une large voie est restée ouverte à la faveur et à la corruption.

« Ces faits, dit M. Edouard Biot, peuvent avoir quelque importance pour nous, aujourd'hui que le système des concours tend à s'appliquer aux diverses branches de notre constitution sociale. Ils semblent devoir nous éclairer sur les graves inconvénients qui peuvent contrarier les bons résultats de cette belle institution. » A ce point de vue, disons-le, le travail de M. Edouard Biot est de nature à apporter avec lui un enseignement précieux, et nous ne craignons pas d'en recommander la lecture à tous ceux qui, de près ou de loin, ont à s'occuper de ces graves questions, pour lesquels l'enseignement est le principe vital d'un Etat, et le concours pour les fonctions publiques, la garantie la plus solennelle du savoir et de la capacité.

L'homme au pourpoint gris.

I.

UN GANT DE FEMME.

La forêt de Maulevrier est une de ces vieilles fûtaies qui font l'honneur et l'ornement d'une contrée. Les troncs séculaires de ses grands ormes ont vu marcher, lentement et les bras enlacés, Henri II et la veuve de Louis de Brézé, comte de Maulevrier, — cette Diane de Poitiers, dont le ciseau de Jean Goujon retraça tant de fois la majestueuse et divine beauté. Tous deux, alors jeunes, beaux et timides, cherchaient, loin de la cour, l'ombre et le silence pour abriter leur bonheur. Ces grands arbres ont vu encore, aux temps des splendeurs féodales, passer, rapides et bariolées, les livrées brillantes des seigneurs normands, et ils ont tremblé jusques dans leurs cimes élancées, à la voix des fanfares et aux aboiements des chiens, multipliés par les échos.

Ce jour-là justement, c'était encore un vacarme étourdissant. Le son des trompes se mêlait à ces cris variés de la vénerie : « *Vloo! vloo! velci allais! holà! holà!* »

Pendant que la chasse courait le bois, deux voyageurs, en costume fort simple, suivaient la route qui conduit de Caen à Cherbourg, et s'arrêtaient de temps en temps pour écouter ce mélange de bruits et de rumeurs qui ressemblent aux sons de l'orgue mourant sous les arceaux des cathédrales. Ce fut d'abord quelque chose de vague et d'indécis; on saisissait à peine une note des cors, un cri des veneurs. Peu à peu le murmure grossit, le galop des chevaux devint plus distinct; puis le feuillage s'agita; les branches sèches craquèrent, et les voyageurs pensèrent être renversés par une harde de sangliers qui déboucha du fourré, ardemment suivie par plusieurs couples de chiens.

Celui des deux voyageurs qui paraissait le plus jeune prenait grand plaisir à ce spectacle. Il frappait dans ses mains et excitait la meute avec le savoir-faire et l'entrain d'un veneur consommé ; son compagnon lui saisit le bras.

« Et notre entreprise? dit-il d'un ton de chagrin et de reproche. Le prétendu capitaine Laroque oublie donc qu'il peut être vu et reconnu? »

A peine avait-il prononcé ces paroles, et entraîné son compagnon hors de la route, que la chasse passa, soulevant derrière elle des flots de poussière. En tête d'une foule brillante, dans laquelle on remarquait plusieurs amazones, avec leurs panaches et leurs jupes flottantes, galopait un seigneur d'un âge mûr, vêtu d'un pourpoint vert, sur lequel sonnaient les lacs et les coquilles d'or du collier du Saint-Esprit. Un peloton serré de grisons suivait à quelque distance, et enfin venaient les valets de chiens, — ces fantassins traînards de la chasse à courre, — retenant avec peine de vigoureux limiers qui, le nez collé sur la voie, semblaient par des efforts continuels vouloir rompre leurs laisses.

Cette armée, infanterie et cavalerie, passa devant nos deux voyageurs, avec le bruit et la rapidité de la foudre, puis s'enfonça dans la forêt, qui mugit comme tourmentée par l'ouragan.

« C'est monsieur le duc de Longueville qui se donne le plaisir de la chasse, fit observer l'aîné des deux voyageurs, quand le bruit se fut un peu affaibli. Quel luxe d'équipages, quelle brillante compagnie! on dirait un roi environné de sa cour!

— Et les dames, du Plessis, les as-tu remarquées?

— Je n'y ai point pris garde, répondit sèchement M. du Plessis; je n'ai vu qu'un gouverneur de province qui agit comme s'il avait à dépenser les revenus d'un royaume.

— Celle de droite est blonde. Quelle grâce elle avait à cheval! Je parie que tu n'as remarqué ni ses yeux d'un noir velouté, ni sa lèvre entr'ouverte, ni la pose coquette de son petit chapeau catalan!

— Que l'on s'étonne donc du mauvais état de nos finances!

— Ni son air à la fois éveillé et ingénu!...

— Détestable prodigalité des gouverneurs! On dirait vraiment que les provinces sont entre leurs mains un patrimoine qu'il leur tarde de dépenser follement!

— Ni sa peau couleur de la rose pâle, ni son pied cambré, dans un brodequin de velours, ni ses dents! ah! du Plessis, des perles de la mer d'Amathonte!

— Hélas! hélas! hélas! s'exclama douloureusement M. du Plessis, je parle des revenus de l'Etat, de l'administration des provinces, et on me répond : brodequin de velours, rose pâle, perles d'Amathonte!

— Grand Dieu! interrompit tout à coup le capitaine Laroque, en s'élançant avec une impétuosité toute méridionale au milieu de la route, et en désignant une amazone qui arrivait au grand galop. Mais c'est elle-même! Chapeau bas!; honneur à la reine de beauté! »

La jeune chasseresse passa devant le capitaine incliné mais elle était pâle, ses cheveux flottaient en désordre, sa poitrine laissait échapper des plaintes. Evidemment elle ne dirigeait plus son cheval, qui l'emportait à travers le bois au risque de la briser.

De ce corps gracieux et charmant, il n'allait peut-être rester bientôt que d'informes lambeaux de chair accrochés aux troncs ensanglantés!

Les deux voyageurs se précipitèrent, chacun de son côté, pour tâcher de couper la retraite au coursier indocile. M. du Plessis, — rendons-lui cette justice, — oublia son flegme sentencieux, et, prenant sa course avec une rapidité juvénile, arriva assez à temps pour se jeter à la tête du cheval, qui, effrayé de cette apparition subite, redoubla d'élan et le renversa dans la poussière.

Le capitaine Laroque ne fut pas d'abord plus heureux. Il saisit bien la bride près du mors; mais il reçut un coup de poitrail qui lui fit perdre l'équilibre.

Le danger s'aggravait. Le coursier allait indubitablement fouler aux pieds l'étranger et emporter l'amazone dans une course plus dangereuse encore et plus désordonnée...

De la main qui lui restait libre, le capitaine Laroque tira sa large et longue épée, et, d'un coup vigoureusement asséné, trancha le jarret du cheval. Puis, se relevant lestement, il passa du côté du montoir, et, avec une exquise galanterie, mit un genou en terre et offrit l'autre en guise d'étrier.

La jeune amazone descendit ou plutôt se laissa tomber entre les bras du capitaine, qui porta ce léger fardeau, à peu de distance, au pied d'un vieil arbre, dont les racines, matelassées de mousse, formaient un siége moelleux et velouté.

La jeune dame était pâle; ses yeux restaient fermés, ses lèvres blanches laissaient passer un souffle haletant et pénible. Pour la faire revenir à elle, le capitaine lui ôta un gant de chamois, couleur tannée, bordé de canetille d'argent, qui laissa voir la plus belle main du monde : — des doigts ronds et effilés, avec des ongles roses taillés en amande, et brillants comme des pierres précieuses.

Une fontaine fraîche et pure bouillonnait tout auprès, dans l'anfractuosité d'une roche. M. du Plessis courut y tremper un mouchoir. Au contact de l'eau froide qui mouillait ses tempes, la jeune dame poussa un profond soupir; le sang revint à ses lèvres, et ses beaux yeux, qu'elle entr'ouvrit avec langueur, se fixèrent sur le capitaine.

Il était temps! un moment de plus, et nos deux voyageurs allaient se trouver dans une alternative assez embarrassante. La jeune dame étouffait, il fallait la laisser mourir ou... lui servir de femme de chambre. Or la connaissance particulière que nous avons d'un des deux étrangers nous porte à croire que, lui du moins, n'eût pas hésité longtemps entre un devoir d'humanité et une réserve inopporune.

Le capitaine Laroque était à genoux devant la jeune amazone, et regardait, avec une sollicitude ravie, l'animation revenir à ce charmant visage. Les beaux yeux qui venaient de se rouvrir, semblaient, de leur côté, s'arrêter sans déplaisir à leur examen.

Le capitaine, malgré les fils d'argent qui brillaient parmi ses cheveux châtains, était dans la fleur de l'âge. Son front élevé, s'élargissant aux tempes, indiquait une organisation privilégiée; son nez aquilin, bien qu'un peu fort, était de la plus belle coupe; un sourire fin relevait les coins de sa moustache ; l'ensemble de ses traits formait une de ces physionomies spirituelles, nobles et décidées qui plaisent à tout le monde — et surtout aux dames.

« Puis-je savoir, demanda d'une voix émue la jeune amazone, quel est le généreux libérateur qui vient de sauver ma vie au péril de la sienne?

— Nous sommes de simples gentilshommes, madame, répondit le capitaine, et nous allons à Caen, rejoindre notre commandant le comte d'Harcourt. Et il ajouta plus bas : N'est-on pas trop heureux de risquer sa vie pour un regard de ces beaux yeux?

— Je désire vous donner des marques plus réelles de ma gratitude, dit la jeune dame avec un sourire presque enfantin. Parlez, monsieur; quoique gentilhomme, et bien digne de ce titre, demandez quelque chose qui soit au pouvoir de Léonor d'Orléans-Longueville.

— Le pouvoir des déesses est sans bornes comme leur beauté, reprit le capitaine en baisant la main que l'amazone lui abandonnait, et pourtant on ne leur demande que de se laisser adorer.

— Vous permettrez alors que mon père vous donne de sa reconnaissance des marques plus réelles. Il me cherche sans doute en ce moment et ne peut tarder à venir.

— Veille à ce que nous ne soyons pas surpris! dit à demi-voix le capitaine en envoyant M. du Plessis faire le guet. Puisque vous voulez me récompenser, madame, reprit-il, accordez-moi donc dès à présent une grâce qui sera infiniment au-dessus de ce que je mérite.

— Et laquelle? demanda mademoiselle de Longueville, avec plus de curiosité que de frayeur.

— Laissez-moi, comme gage de notre rencontre, et d'une prochaine entrevue dans des circonstances plus favorables, ce gant qui me rappellera que j'ai pressé de mes lèvres la plus belle main du monde... »

En ce moment, le sol retentit sous le galop d'une troupe de cavaliers, et M. du Plessis donna le signal d'alarme.

Le capitaine déboutonna le haut de son pourpoint, et plaça le gant sur son cœur.

« Je ne vous le rendrai, dit-il, que quand je cesserai de penser à vous : je le garderai donc toujours. Maintenant, madame, voilà vos gens qui arrivent; vous êtes en sûreté; adieu! »

Il se releva, puis, rejoint par M. du Plessis, il s'enfonça dans le fourré.

Les gentilshommes de la compagnie de M. de Longueville arrivaient de toutes parts et remplissaient déjà l'avenue.

Les personnages principaux et les dames mirent pied à terre et s'avancèrent inquiets. Ils cédèrent toutefois le pas avec déférence à un homme de taille moyenne et d'un âge mûr, auquel des cheveux blonds et une barbe de même couleur laissaient un air de jeunesse : c'était le duc de Longueville.

Près de lui, se tenait un jeune homme, qui paraissait appartenir à un rang élevé. Sa figure pâlie exprimait des sentiments que nous aurions peine à définir. C'était quelque chose de sombre et d'amer, qui tranchait au milieu de la sollicitude générale. Il portait une cocarde et des rubans incarnat.

Le duc de Longueville, assuré que sa fille n'avait aucun mal, demanda le récit de l'accident. Léonor le fit en quelques mots; mais elle insista, avec l'enthousiasme d'un cœur reconnaissant, sur l'agilité, la bravoure et la courtoisie de l'étranger qui l'avait sauvée.

La figure du jeune homme pâlit davantage, et ses sourcils se froncèrent. Il avait les yeux constamment fixés sur la main nue de mademoiselle de Longueville.

La monture rebelle, si cruellement punie, gisait en travers du chemin. C'était une petite jument barbe, d'un noir de jais, au chanfrein blanc. En apercevant ses maîtres, elle releva sa jolie tête, encore parée de rubans incarnat, et balaya de sa longue queue, le sol ensanglanté. M. de Longueville examina sa blessure, et s'écria :

« Voici le plus beau coup de taille que j'aie vu de ma vie! Cet étranger qui a sauvé ma fille doit être un bon soldat; je le veux embrasser; où est-il?

— N'est-ce pas un homme de stature médiocre, de tournure vulgaire, vêtu d'un habit gris et accompagné d'un homme plus âgé? » demanda Gertrude de Louvignies, une des demoiselles de la suite de Léonor, — et elle jeta un regard de complaisance à un grand garçon, gauche et blond qui se tenait à quelque distance, parmi les pages.

Ce grand garçon, gauche et blond, était de sa part l'objet d'une comparaison avantageuse.

« C'est un homme de taille moyenne, interrompit sèchement mademoiselle de Longueville, de tournure martiale et distinguée.

— Peste! ma fille, que voilà un joli portrait! dit M. de Longueville en souriant. Nous allons voir s'il ressemble. Holà! Picard, Laverdure, Champagne, Beausoleil! douze pistoles à qui me ramènera l'homme au pourpoint gris! »

Les quatre grisons se mirent en mouvement.

Le jeune homme à la figure soucieuse s'approcha de Laverdure et lui dit à l'oreille :

« Cinquante pistoles pour toi, s'il s'échappe et se retrouve ici, demain, à la même heure. »

E. DUMOLAY-BACON.

La suite à un prochain numéro.

Musée de Ninive.

Les antiquités découvertes à Khorsabad (antiquités de Ninive) en 1843, et qui sont arrivées à Paris au commencement de cette année, sont maintenant placées dans deux salles au rez-de-chaussée du Louvre, où le public a été admis à les voir le jour de la fête du roi. Elles resteront encore publiques pendant quelques jours, avant qu'on ne s'occupe des travaux définitifs dont ces monuments doivent être l'objet.

D'après les ordres du roi, toutes les antiquités de la Grèce, de l'Algérie, de l'Asie-Mineure, de l'Egypte, vont être successivement disposées dans des salles au rez-de-chaussée du Louvre, de manière à remplir tout l'espace qui se trouve entre le péristyle du côté de la rue du Coq et celui du pont des Arts. La partie du rez-de-chaussée du Louvre qui fait face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois est destinée à recevoir les antiquités recueillies dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce et dans l'Algérie, et les monuments égyptiens seront classés dans la partie du rez-de-chaussée faisant face à la rivière.

Tout ce travail se poursuit avec la plus grande activité.

Nous avons profité de cette première exhibition pour montrer à nos lecteurs quelques-unes des curiosités de cette savante collection.

Depuis longtemps déjà, le monde se préoccupe des découvertes faites par M. Botta, consul de France à Mossoul, sur les bords du Tigre, aux lieux où passe pour avoir existé l'antique Ninive.

Nous avons raconté dans un précédent article (1) comment avaient eu lieu ces découvertes, et comment MM. Botta et Flandin, travaillant de concert, étaient arrivés à faire fructifier les moyens que le gouvernement avait mis à leur disposition. Indépendamment des nombreux dessins que M. Eug. Flandin avait eu mission d'exécuter sur place, il avait aussi celle de faire un choix parmi les sculptures mises au jour, et de tenter de les enlever au profit de nos musées. M. le ministre de la marine devait envoyer dans le golfe Persique un bâtiment chargé de les rapporter en France.

La corvette de l'État *le Cormoran*, en partance dans la rade de Brest, reçut, en effet, l'ordre d'appareiller, à la fin du mois d'août 1845, après s'être munie de tous les apparaux nécessaires à l'embarquement des précieux colis qu'elle allait recevoir à Bassorah.

Pendant que la corvette exécutait son long voyage, qu'elle doublait le cap de Bonne-Espérance, touchait à Bourbon, reconnaissait l'île de Madagascar, franchissait le détroit d'Ormuz pour entrer dans le golfe Persique, et le remontait jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, la riche cargaison qui lui était destinée s'acheminait lentement vers le lieu d'embarquement. Les débris de Ninive, traînés à bras, du terrain qui les avait conservés jusqu'au bord du Tigre, étaient placés sur des radeaux à Mossoul.

Ces sortes de radeaux, qu'on nomme dans le pays *keleks*, sont construits avec des bois et des cannes ou roseaux, soutenus sur l'eau par des peaux de chèvres remplies d'air. C'est avec ces moyens tout primitifs de navigation que les populations riveraines du Tigre descendent ce fleuve, au gré du vent, depuis Diarbekhr jusqu'à Bagdad, et parcourent ainsi deux cents lieues. Ce mode de transport, qui est beaucoup plus commode à l'époque des hautes eaux, et beaucoup plus expéditif que celui des caravanes, dont la marche est toujours fort lente, est, pour le commerce, à la fois facile et économique.

Ces keleks, construits comme nous avons dit, et chargés de marchandises, mettent sept à huit jours seulement à suivre toutes les sinuosités du Tigre, de Diarbekhr à Bagdad. Arrivé dans cette dernière ville, le négociant débarque sa cargaison, démonte ses keleks, vend le bois qui a servi à leur confection, dégonfle les outres en laissant échapper l'air qu'elles contiennent, et, les chargeant sur un mulet, s'en retourne par terre à son point de départ pour recommencer.

On voit que cette navigation, quelque barbare qu'elle puisse paraître, présente cependant des conditions d'économie et de commodité qui ne sont pas sans quelque prix. On

(1) Voir le numéro de *l'Illustration* du 27 juin 1846.

n'a, sur le cours du Tigre, ni chevaux de halage à payer pour remonter, ni écluses à passer, ni péages, ni rien en un mot de ce qui ralentit et augmente considérablement les frais de transport sur nos rivières. L'embarcation qui porte le négociant et sa marchandise se vend avec celle-ci à sa destination, et un bon prix, attendu que le territoire de Bagdad et celui de Mossoul sont dépourvus de bois. Cette double vente opérée, le marchand s'en retourne chez lui, léger de bagage, et rêvant une nouvelle spéculation, dans les calculs de laquelle entre inévitablement la valeur de son kelek.

Mais revenons à nos antiquités ninivites. Elles avaient, avons-nous dit, été placées sur des radeaux à Mossoul, et devaient s'acheminer vers Bagdad. Confiées aux soins des nautoniers arabes qui font ce trajet, elles avaient à courir toutes les chances d'une navigation que les bas-fonds, les cataractes et les Bédouins pillards des deux rives du fleuve rendent quelquefois dangereuses. Sans tous ces périls, une fuite d'air dans les peaux de bouc ne pourrait-elle pas être la cause d'un naufrage, d'une submersion complète? Heureusement il ne fut rien de tout cela. Les eaux du Tigre, le vent des outres, ainsi que les Arabes, se prêtèrent complaisamment à la descente du fleuve, et les nobles restes de Ninive abordèrent sans accident au quai de Bagdad. La ville d'Haroun-el-Raschid salua les débris de celle de Ninus, et la sultane Scheherazade ou Dinarzade, si elle eût encore vécu, aurait pu raconter au kalife l'ébahissement du peuple bagdadin à l'aspect de ces grandes pierres qui portaient les images d'hommes inconnus, de monstres bizarres, à pieds de taureau et à têtes d'aigle, que, suivant les préjugés musulmans, la griffe du démon a pu seule tracer.

Les radeaux n'allaient pas plus loin. De Bagdad vers le cours inférieur du Tigre, la navigation a lieu dans de grandes barques pontées, armées d'une voile unique, mais immense, qu'arrondit le vent du désert, et dont l'ombre, raccourcie par un soleil vertical, abrite à peine les passagers et les matelots. Le transbordement des sculptures de Ninive fut opéré sur ces barques, et elles continuèrent leur voyage entre les deux rives stériles et solitaires de ce grand fleuve, qui vit autrefois tant de cités florissantes se baigner dans ses eaux. C'est ainsi que les restes de Ninive passèrent au milieu des ruines de Ctésiphon et de Seleucie, avant d'arriver à Bassorah, ville moderne, dont la population est décimée par la peste, le choléra et les fièvres endémiques du territoire, et dont les décombres couvriront bientôt le rivage.

Musée de Ninive. — Taureau à tête humaine.

Musée de Ninive. — Personnage combattant un lion.

Musée de Ninive. — Figure à bec d'aigle.

La corvette française, tranquillement assise sur le courant calme du Chat-el-Arab, au confluent de l'Euphrate et du Tigre, attendait son frêt, qui fut promptement descendu dans la cale : elle leva l'ancre, et reprit sa route pour la France.

Tout ce que la rumeur publique répandait de merveilleux sur les monuments exhumés faisait suivre avec anxiété le navire qui devait nous rapporter ces reliques arrachées au sol antique, et qui y furent trop longtemps enfouies. Cette sollicitude pour les vénérables restes d'un âge plus vieux que l'histoire était partagée, non-seulement par les savants, les archéologues, mais encore par cette portion choisie de la société qu'on est convenu d'appeler les amateurs. La curiosité, ce sentiment qui s'ennoblit et se nomme intérêt dès qu'il s'applique à quelque chose d'important et de sérieux, était stimulée par les nombreux dessins de M. Eugène Flandin, que beaucoup de personnes avaient été à même de voir.

Bien des mois s'étaient écoulés quand les nouvelles de mer annoncèrent un jour que *le Cormoran* était en rade de Bourbon, renfermant dans ses flancs les dieux et les rois assyriens qu'il avait embarqués à Bassorah. Quelques mois plus tard, *le Cormoran* entrait dans les bassins du Havre, où un vulgaire chaland, bateau sale et puant, reçut, pour le conduire à Paris, sa noble cargaison.

Nabuchodonosor, Sardanapale, ou Ninus lui-même, car on ignore qui il est, le monarque assyrien enfin, mit le pied sur le rivage de la Seine. Une habitation nouvelle, plus digne de lui, le palais de nos rois, lui avait été destiné; le Louvre lui ouvrit ses portes à deux battants.

M. Fontaine, le doyen de nos architectes, qui a passé sa vie à faire et défaire tant de palais, selon les idées des souverains qui s'y sont installés, eut encore la gloire de préparer le Louvre pour le roi de Ninive.

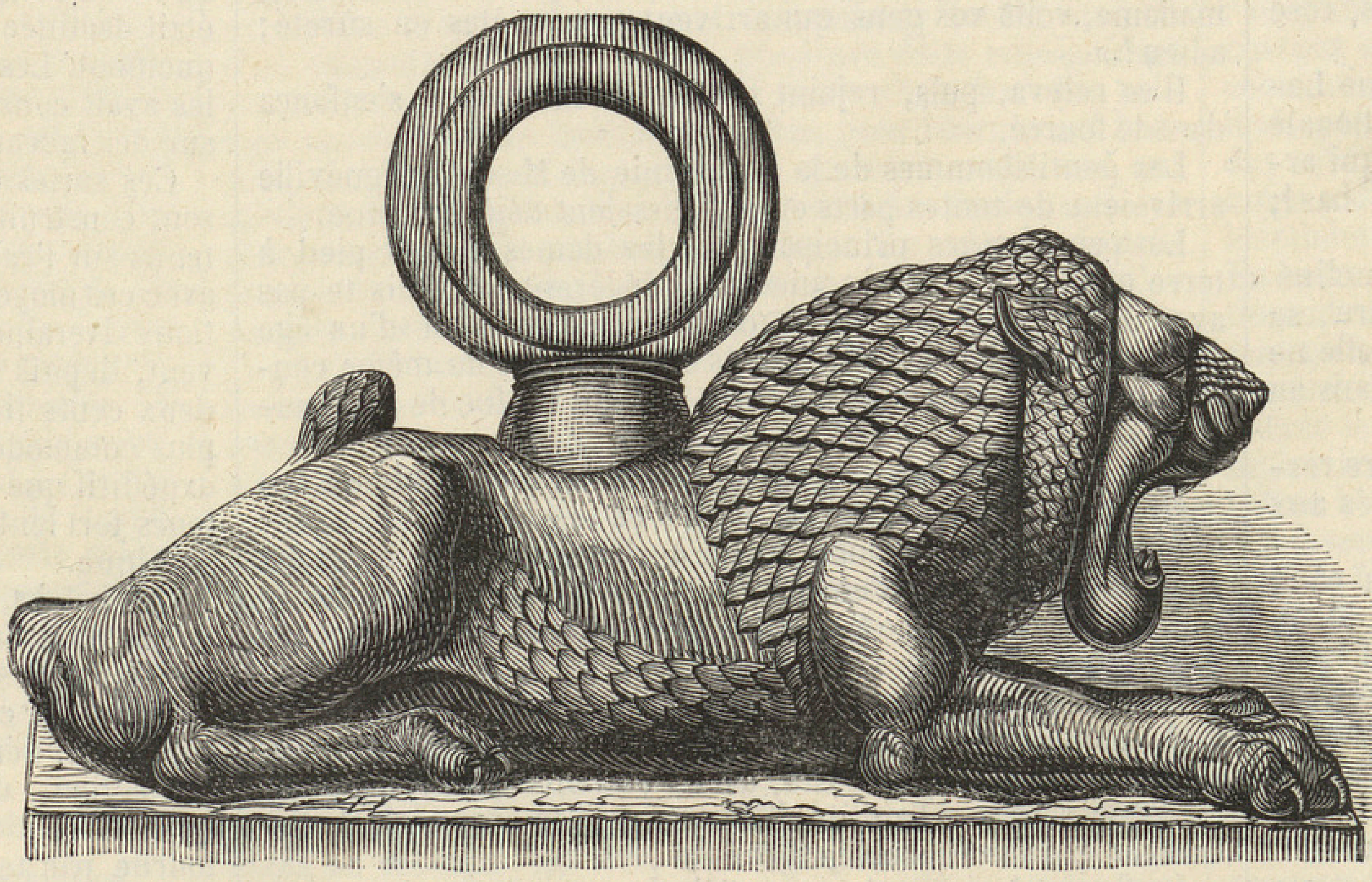
Musée de Ninive. — Lion de bronze (ronde-bosse).

Le musée ninivite est ouvert, et il est permis enfin aujourd'hui d'apprécier l'importance archéologique des découvertes faites par MM. Flandin et Botta, et le point qu'avaient atteint déjà l'art et la civilisation de ce peuple, auquel Dieu prêta tant de force et de gloire, pour le briser un jour dans sa colère, et l'ensevelir dans la cendre de ses palais : exemple terrible de la fragilité des puissances humaines.

Dans un premier article, nous avons raconté comment avait eu lieu la découverte, de quelle manière les fouilles avaient été exécutées, et les résultats inespérés qui en avaient été la conséquence. Plusieurs façades, un grand nombre de salles, d'innombrables bas-reliefs sculptés sur tous les murs, et des milliers de lignes en caractères cunéiformes, telle avait été la conquête faite sur le sol qui avait recouvert de plusieurs mètres toute cette pompe religieuse, royale ou militaire, effacée depuis trois mille ans peut-être.

Les sujets peu nombreux, mais variés, qui composent le nouveau musée, ne sont donc qu'une très-petite partie de ceux qui ont été trouvés et remis au jour. La difficulté des moyens de transport, le mauvais état de conservation de la plupart de ces sculptures, ont dû imposer la nécessité de faire un choix. Il a donc fallu enlever celles qui présentaient les meilleures garanties de solidité, et se féliciter quand elles concordaient avec l'importance des sujets, la beauté du caractère ou la pureté du ciseau.

Mais quel est cet art assyrien, qui nous apparaît tout à coup? Quel est son caractère, son mérite?

L'empire d'Assyrie s'est écroulé dans le septième siècle avant Jésus-Christ. Cet art appartient donc à une ère de civilisation qui s'est éteinte il y a deux mille cinq cents ans au moins. C'est-à-dire que, plus de mille ans avant l'époque où nous, Gaulois et Francs, nous commencions à sortir de la barbarie, la nation assyrienne avait déjà parcouru une période de plusieurs siècles, pendant laquelle s'était développée une civilisation dont la maturité et la grandeur nous sont attestées par les monuments qui sont sous nos yeux.

Cet art est presque aussi ancien que celui de l'Egypte, mais il est infiniment plus remarquable ; il lui est bien supé-

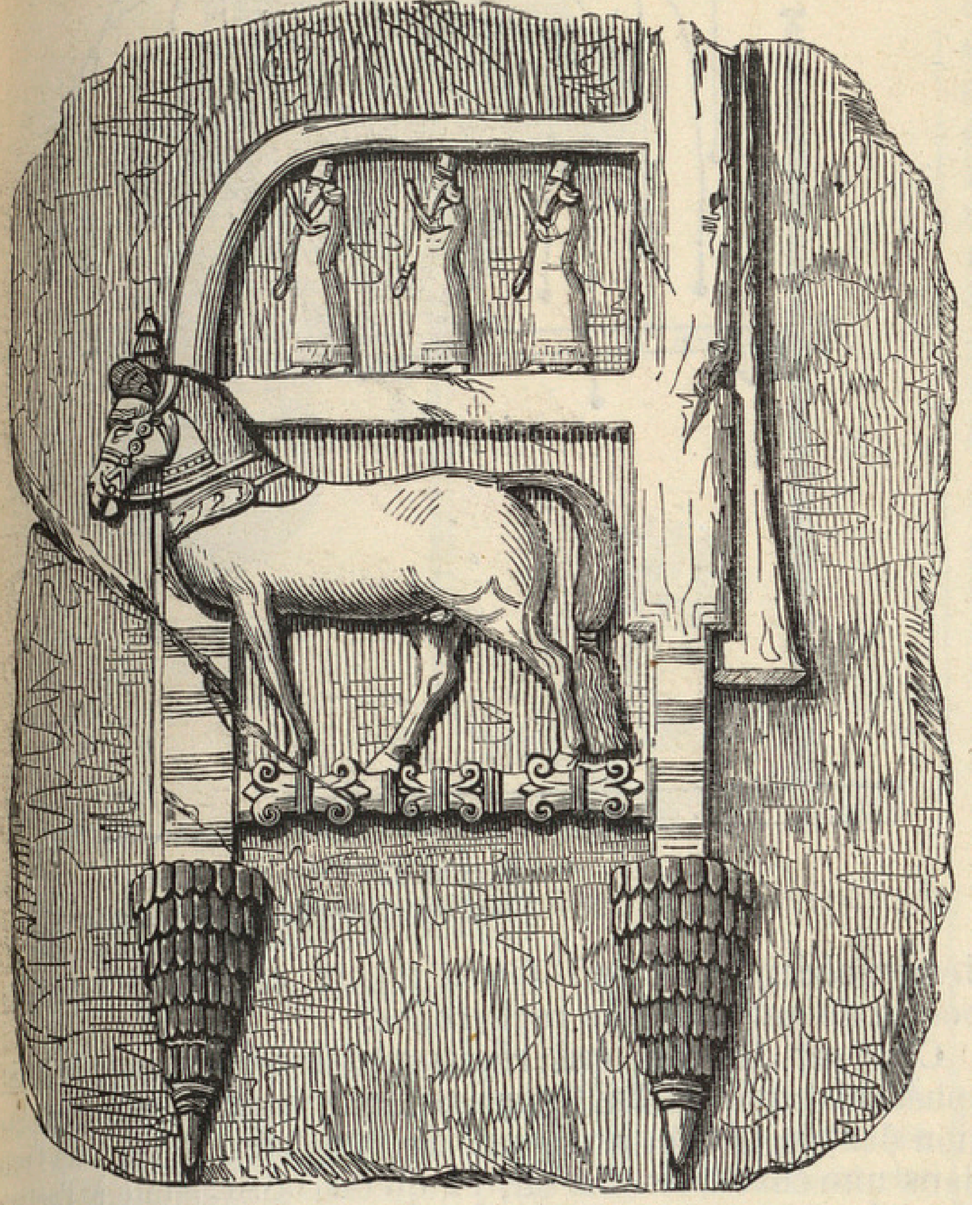

Musée de Ninive. — Trône.

rieur pour le rendu, le fini du travail ; tout ce que l'on peut admirer de finesse et de caractère particulier dans les silhouettes égyptiennes, se retrouve avec une égale perfection sur les contours des sculptures assyriennes ; mais les contours de celles-ci sont rehaussés par des reliefs qu'embellissent une forme toujours pure et une entente surprenante de l'art plastique et de la myologie. On pourrait presque dire qu'il y a, de la sculpture égyptienne à celle de Ninive, la distance qu'il y a de l'intention à une exécution habile.

A part la question d'art, c'est-à-dire, faisant abstraction de la manière dont les idées sont exprimées par l'un et l'autre de ces deux arts, on trouve certainement entre eux une grande affinité. Ainsi le principe religieux y joue le premier rôle ; le caractère mystique s'y trouve empreint presqu'au même degré ; il y a même des sujets à peu près identiques, tels que cette figure à bec d'aigle qui se retrouve sur les monuments de l'un et l'autre pays (*figure* 3). La souveraineté royale, à Ninive comme à Thèbes, tout en paraissant subordonnée à la puissance religieuse, semble s'élever de beaucoup au-dessus du vulgaire, et accepter des hommages qui rappellent qu'alors la majesté royale était intimement liée au pouvoir du pontificat. — Les scènes de guerre ou celles de la vie privée occupent aussi une place importante ; mais en Assyrie ou en Egypte, elles semblent représentées pour la plus grande gloire du monarque.

Dans ces temps reculés, les idées humaines étaient peu étendues ; elles tournaient sans cesse dans un cercle restreint, dont la religion et le respect pour le souverain, confondus en un seul et même sentiment, étaient le centre. Aussi, est-ce toujours le roi ou les idoles : les dieux qui veillent et protégent, le roi qui commande. Dans les scènes de guerre, le roi est toujours vainqueur ; du haut de son char, il attaque

Musée de Ninive. — Personnage conduisant quatre chevaux.

des forteresses. C'est le roi qui tue, le roi qui pardonne ; le dieu des batailles qui assiste, et, comme alors, pas plus qu'aujourd'hui, la tolérance religieuse n'était dans les mœurs des Orientaux, les dieux étrangers sont foulés aux pieds, mutilés, anéantis.

Après avoir mis l'art assyrien en regard de celui des Egyptiens, il ne sera point déplacé de le mettre en comparaison avec l'art des Etrusques ou des Grecs. En étudiant les détails, on leur trouvera en effet des rapports frappants, des analogies telles que l'on sera conduit à penser que, quels que soient leurs liens de parenté, ils ont une origine commune. — Et pourquoi non? — La Phénicie a prêté aux Etrusques ; ceux-ci se confondent avec les Grecs dans leur civilisation. Maintenant, sont-ce les Phéniciens qui ont formé les Assyriens, ou bien Tyr a-t-elle tout emprunté à Ninive? Ici se présente une question du plus haut intérêt, mais tellement difficile et délicate, que l'on doit s'abstenir de la décider jusqu'à ce que la traduction des nombreuses inscriptions que l'on possède soit venue répandre la lumière sur l'obscurité des conjectures au milieu desquelles l'archéologue marche encore à tâtons.

Quoi qu'il en soit, et tout en admettant l'opinion qui pourrait attribuer à la Phénicie la priorité de civilisation, il est certain que le contact des deux peuples de Phénicie et d'Assyrie doit remonter trop haut dans les siècles passés pour que la civilisation de l'un n'ait pas agi sur celle de l'autre bien avant de s'étendre jusqu'à des rivages éloignés de la Méditerranée. Donc l'art assyrien est certainement plus ancien que celui des Etrusques et des Grecs, et, si l'on tient compte de ce que l'on a peu de notions exactes sur l'art primitif des Phéniciens, tandis que l'on en a acquis aujourd'hui un très-grand nombre sur celui des Assyriens, dont chaque jour voit surgir de nouveaux monuments (1), on sera con-

Musée de Ninive. — Figure de roi.

duit à penser que les Grecs et les Etrusques ont commencé par imiter, pour le perfectionner plus tard, l'art des Assyriens.

En entrant plus avant dans la question, et en sondant plus profondément les rapports qui existent entre la sculpture première des Grecs et celle des Assyriens, on verrait qu'elles se touchent de fort près. Mais il est un art plastique qui se confond presque avec celui qui nous occupe, c'est l'art persan ancien, celui à qui Darius et Xerxès confièrent le soin d'embellir leurs somptueux palais de Persépolis. Là, tous les bas-reliefs sont empreints du caractère de la sculpture assyrienne, et les nombreux points similaires sont si frappants, qu'il peut être considéré comme indubitable que les Persans se sont inspirés des monuments de Ninive restés debout et à découvert encore au cinquième siècle avant Jésus-Christ, au temps de la dynastie Achéménide.

Parmi les questions intéressantes qui ont surgi en même temps que les monuments découverts, il est assurément fort curieux d'y trouver celle qui concerne l'art pour lui-même ; mais les plus importantes se rattachent à tous les détails des usages royaux, de la vie militaire et domestique, en un mot, des mœurs assyriennes.

Ici, nous voyons le roi, en habits de gala, suivi de ses eunuques qui tiennent le chasse-mouches ou le parasol sur sa tête, qui portent ses armes ; des guerriers lui font un cortége magnifique ; et plus loin, on lui offre des présents, des meubles merveilleusement ouvragés, des chevaux, des peaux de bouc remplies d'or ou de vin, de petites images, des forteresses, emblèmes de celles qu'il a prises d'assaut : dans toutes les processions se déroule la pompe fastueuse d'une cour asiatique.

Là, on voit encore le roi passer sur son char de bataille ; des chevaux foulent aux pieds ses ennemis ; sa flèche va les atteindre jusqu'au sommet de leurs tours ; les béliers, les tor-

Musée de Ninive. — Buste de guerrier.

ches incendiaires, toutes les machines de guerre sont en œuvre pour abattre les murailles et ouvrir une brèche aux assiégeants. Aux scènes de carnage succède le triomphe avec ses fêtes, et ce ne sont pas les moins curieuses : sur des tables, ornées de têtes de taureaux, à griffes de lion, qui feraient honte à nos ébénistes, sont déposés des mets somptueux. Les invités au royal festin sont rangés autour, assis sur des siéges élégamment sculptés, et trinquent avec des verres d'un travail délicat, dont le pied figure une gueule de lion. — Des eunuques, serviteurs intimes du palais, font le service derrière les convives, et s'empressent à remplir de vin les vases vides, tandis que d'autres, armés de chasse-mouches, éloignent les insectes ailés qui pourraient troubler les plaisirs du repas. Toutes ces scènes rappellent parfaitement ce que l'Ecriture raconte du festin donné par Assuérus aux grands de son royaume, et qui dura quarante jours.

Au milieu de ces tableaux de la vie intérieure du palais, se dressent imposants, sévères, et avec toute la gravité roide de la convention religieuse, les dieux qui semblent, eux aussi, en être des hôtes familiers. Tantôt ils affectent la forme d'un gigantesque taureau ailé à tête humaine (fig. 1), ou celle d'une figure d'homme ayant quatre ailes, et coiffé d'un bonnet sur lequel se dessinent plusieurs cornes ; tantôt, conservant la figure humaine, ils terrassent un lion (fig. 2), ou bien, avec un corps d'hommes, une tête et des ailes d'aigle, ils ont pour attribut une pomme de pin et un panier, symbole de la fécondité à laquelle ils président. Ces divinités, invariablement placées en dehors ou à l'entrée des diverses salles, semblent garder les abords du palais, et veiller sur le séjour du monarque.

Les divers sujets qui forment la collection du musée ninivite donnent une idée parfaite de toutes les sculptures qui

Musée de Ninive. — Personnage portant une antilope.

revêtaient les murs du palais découvert à Khorsabad. L'état de leur conservation, bien remarquable quand on fait le

(1) M. Layard, agent anglais, a trouvé d'autres monuments qui paraissent appartenir à la même époque.

compte des siècles qui auraient dû les effacer, permet de se faire une idée très-juste, et, il faut le dire, très-surprenante, du degré de perfection que l'art avait déjà atteint dans ces temps anciens, que nous nous étions habitués à considérer comme fabuleux, ou tout au moins barbares.

Estimons-nous donc heureux de voir les vingt ou trente sujets différents de la galerie assyrienne représenter si dignement l'ensemble des admirables tableaux sculptés qui pourraient faire dire, si on l'osait, du palais découvert à Ninive, qu'il était le Versailles des princes assyriens.

Estimons-nous heureux encore, nous Français, dans ce siècle où il semble que tout soit connu, et que le champ des découvertes soit devenu stérile, de posséder ces spécimens d'une civilisation si reculée, que nous devons aux investigations et aux efforts persévérants de deux de nos compatriotes.

L'Etat a voulu consacrer cette belle et utile découverte par la publication de tous les éléments qui la composent. Sculpture, architecture, inscriptions, tout sera gravé et formera bientôt l'un des plus beaux comme des plus curieux ouvrages d'archéologie (1).

(1) Gide, éditeur, nº 5, rue des Petits-Augustins.

Recherches de M. Boutigny, sur l'état sphéroïdal des corps.

Le monde savant a été récemment préoccupé de quelques expériences très-singulières, ayant pour objet l'action d'une chaleur intense sur les corps vaporisables. Ces expériences, que M. Boutigny, leur auteur, a répétées dans les cours de nos facultés et de nos grandes écoles, ainsi qu'aux congrès scientifiques d'Angleterre et d'Italie, ont été rassemblées dans un ouvrage dont la deuxième édition vient de paraître, et qui a pour titre : *Nouvelle branche de physique, ou études sur les corps à l'état sphéroïdal.* Nous avons trop souvent sous les yeux des ouvrages où la science est exposée ou résumée avec un certain art, mais qui ne présentent presque rien de neuf, d'ignoré, et qui ne portent nullement le cachet individuel de leur auteur : livres faits avec des livres, remaniements plus ou moins habiles, catalogues plus ou moins complets, cadres élastiques dans lesquels un compilateur attentif intercale chaque jour les faits nouvellement acquis à la science, mais qui n'intéressent qu'à un faible degré le savant ou le philosophe. Il n'en est pas de même du livre dont nous venons d'énoncer le titre, et que nous voudrions faire connaître à nos lecteurs, non en essayant de le résumer en quelques pages, mais en leur inspirant le désir de le lire en entier. Le lire même ne suffirait pas : il faut l'étudier, se laisser aller aux méditations qu'il provoque, discuter mentalement avec l'auteur, rejeter ou admettre ses hypothèses, ses théories; mais surtout ouvrir forcément les yeux sur les faits nouveaux, saisissants, qu'il présente en abondance, et auxquels il n'est guère possible de prendre un médiocre intérêt.

Tout le monde sait que lorsqu'on fait tomber quelques gouttes d'eau sur une pelle rougie au feu, cette eau, loin de s'étendre sur le métal et de le mouiller, se forme en globules qui roulent à sa surface sans y adhérer. C'est de cette expérience vulgaire que partent toutes les recherches de M. Boutigny. Avant lui beaucoup de physiciens l'avaient répétée et variée sans y voir un fait capital. On se contentait de dire dans les cours de physique que l'eau mise en contact avec un corps incandescent n'y adhérait point et s'évaporait plus lentement que lorsque le corps échauffant était porté seulement à la température de l'ébullition du liquide. Tel est le fait dont s'est emparé M. Boutigny, le phénomène qu'il a suivi, observé avec une sagacité et une persévérance qui en ont singulièrement accru les proportions. Voici ce qu'il a remarqué.

Quelques gouttes d'eau projetées sur une plaque d'argent légèrement concave, en mouillent la surface, c'est-à-dire qu'elles y adhèrent par tous les points en contact. Si l'on échauffe cette plaque à l'aide d'une lampe à alcool, la température de l'eau s'élève progressivement; arrivée à 100º, l'eau se convertit en vapeur, et l'on sait le temps que mettrait à s'évaporer à cette température une quantité d'eau déterminée. Si la chaleur de la plaque continue à s'élever, les choses restent dans le même état, toutefois jusqu'à une certaine limite. Au-delà de 142º par exemple, le phénomène change complétement de nature; l'eau cesse d'adhérer à la plaque métallique, et, loin de s'étendre à sa surface, elle semble se replier sur elle-même, en prenant la forme d'un *sphéroïde* (*figure* 1).

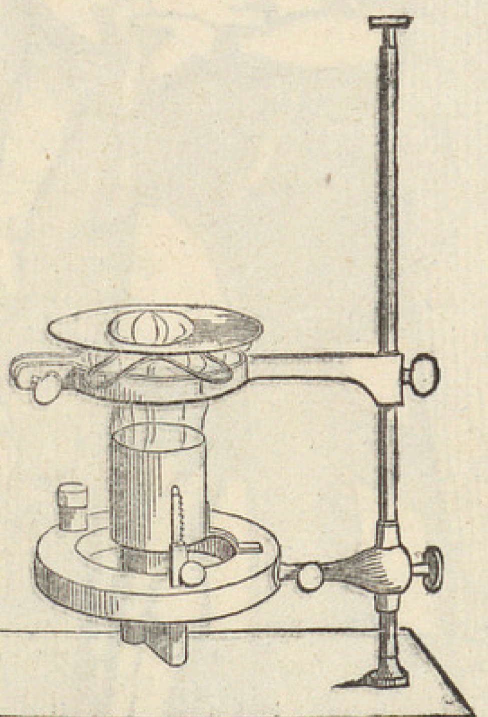

Figure 1.

Sa température, jusqu'alors de 100º, s'abaisse subitement à 96º 5', et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette température reste fixe à ce degré, quelque effort que l'on fasse pour la modifier, en plaçant l'appareil dans les conditions calorifiques les plus énergiques. L'évaporation, loin d'être augmentée par cette élévation excessive de température, diminue au point qu'une même quantité d'eau, pour se réduire en vapeur, exige cinquante fois plus de temps que lorsqu'elle est soumise à la température de l'ébullition. Ajoutons qu'il s'établit dans le sphéroïde des ondulations régulières, entrecroisées, parfaitement visibles, et qui offrent la plus grande analogie avec celles qui sont produites par les corps sonores mis en vibration.

La même expérience, répétée avec la plupart des autres liquides, donne des résultats qui ne varient que proportionnellement aux limites respectives de leur point normal d'ébullition.

Tel est le phénomène principal; telles sont les nouvelles lois auxquelles obéissent les liquides dès qu'ils cessent d'être soumis à la loi ordinaire de l'équilibre de température, loi qui ne s'exerce, comme on voit, que dans des limites déterminées, et même assez restreintes.

Maintenant, veut-on rendre parfaitement sensibles les moindres détails du phénomène? Voici les expériences qu'a imaginées M. Boutigny. Que l'on prenne un corps très-combustible, comme l'azotate d'ammoniaque, qui s'enflamme à une assez basse température, et qu'on le projette sur une capsule de platine rougie à l'aide d'un éolipyle; ce corps entrera en fusion, prendra la forme sphéroïdale, ne brûlera point et ne se décomposera qu'avec beaucoup de lenteur. Retirez alors l'éolipyle, laissez refroidir la plaque jusqu'au degré normal de son inflammation; aussitôt l'azotate d'ammoniaque fusera et s'enflammera : singulier exemple d'un corps combustible qui ne brûle point dans les circonstances les plus favorables à sa combustion, et qui redevient combustible lorsqu'on le soustrait à l'action d'une trop vive chaleur. Au lieu d'azotate d'ammoniaque, projetez de l'iode sur la plaque rougie : tant que la capsule sera très-chaude, les vapeurs d'iode seront à peine visibles; mais si on la laisse refroidir, l'iode s'étalera à sa surface, en donnant naissance aux belles vapeurs violettes qui caractérisent ce corps (*figure* 2).

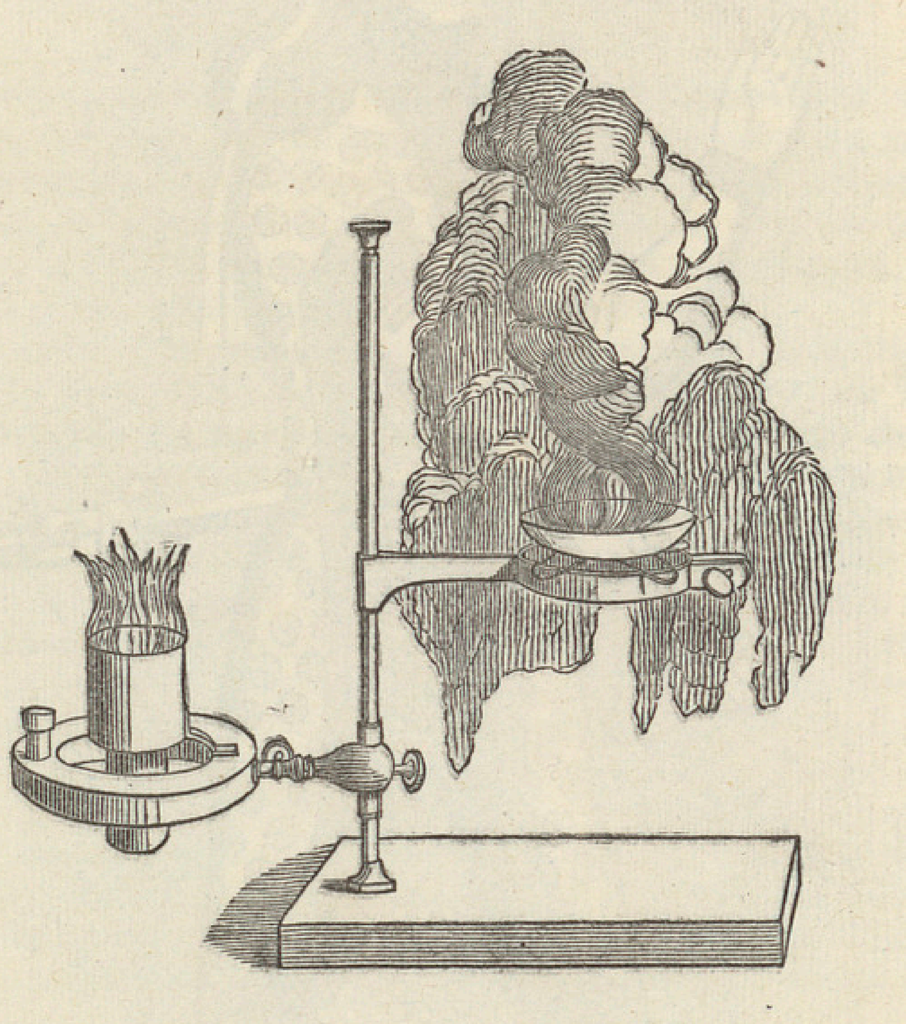

Figure 2.

Enfin, versez dans une capsule rougie quelques grammes d'eau distillée; le liquide passera rapidement à l'état sphéroïdal, il n'adhérera point aux parois de la capsule, il ne bouillira point et s'évaporera très-lentement. Le thermomètre dont on plongera la boule dans le sphéroïde accusera invariablement 99º 5' (*figure* 3).

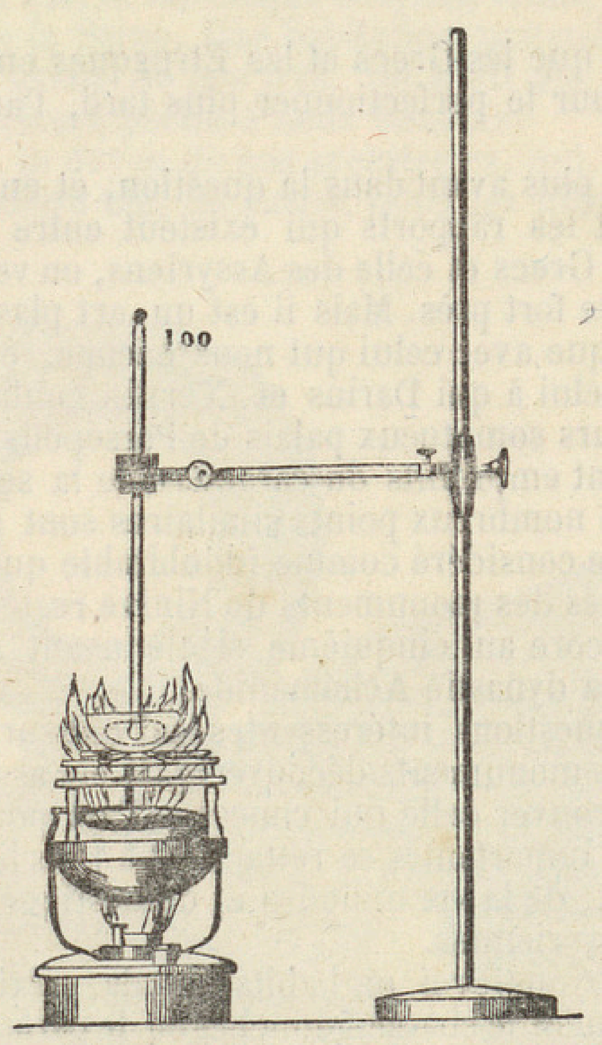

Figure 3.

Mais laissez refroidir la capsule, et vous verrez bientôt le thermomètre *se relever* à 100º, l'eau entrer en ébullition tumultueuse et s'évaporer rapidement dans le temps et les conditions ordinaires (*figure* 4).

Voilà sans doute une série de phénomènes bien nouveaux, bien singuliers, et en opposition manifeste avec les lois connues de l'équilibre et de la tension de la chaleur. Mais citons encore quelques expériences qui sont comme des corollaires

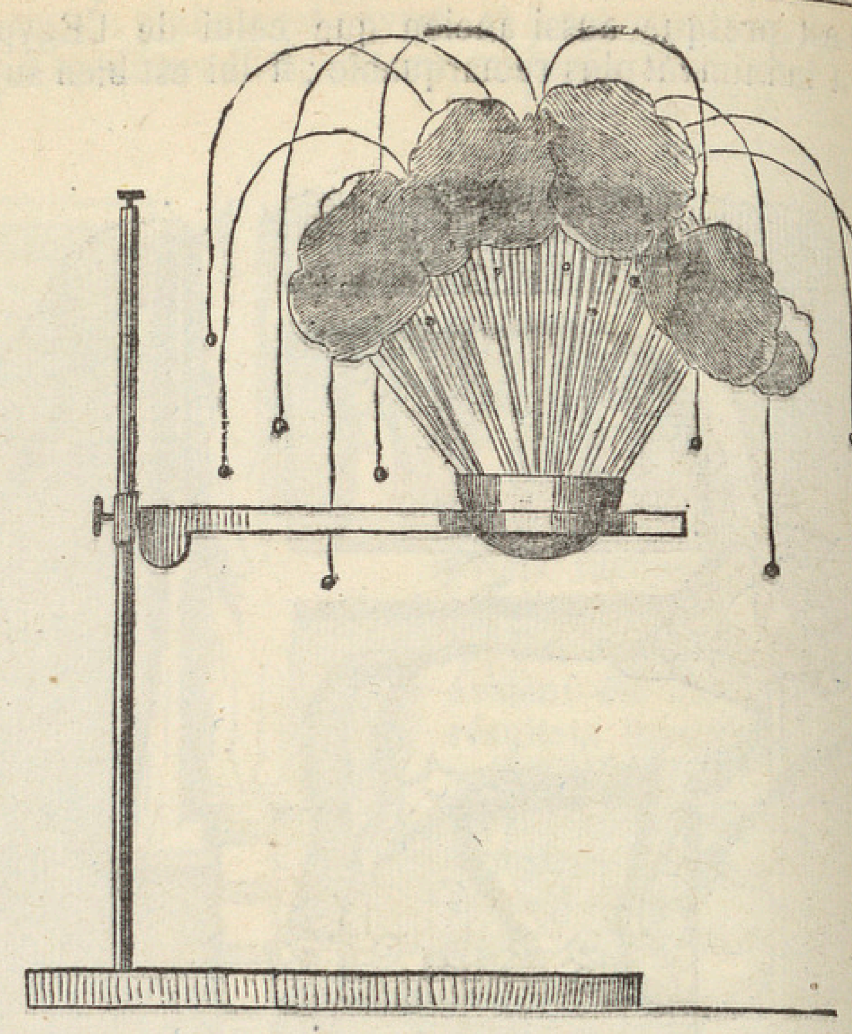

Figure 4.

des précédentes et qui feront mieux comprendre toute la portée de cet ordre de recherches.

C'est par les lois qui régissent les corps passés à l'état sphéroïdal que M. Boutigny explique certains cas d'explosion des chaudières à vapeur. Si l'on met, dit-il, de l'eau dans une chaudière d'essai, et qu'on la soumette à l'action d'une haute température, l'eau ne tardera pas à bouillir avec force et à donner des torrents de vapeur; si l'alimentation est négligée par une cause quelconque, et que la chaudière vienne à rougir, l'eau que l'on introduira alors acquerra des propriétés nouvelles; elle ne mouillera plus les parois de la chaudière; elle ne pourra s'échauffer au delà de 98º et ne donnera que très-peu de vapeur. Mais si l'on vient à éteindre les feux ou à diminuer leur intensité, ou bien si l'on introduit tout à coup une grande masse d'eau froide dans la chaudière, cette eau s'étendra sur les parois, se réduira brusquement en vapeur, dont la tension, égale à un nombre considérable d'atmosphères, entraînera infailliblement la rupture et l'explosion de la chaudière. Si l'on veut rendre le phénomène plus frappant à l'aide d'une expérience, on verse deux grammes d'eau distillée dans une petite chaudière sphérique dont le fond est chauffé presqu'au rouge par un éolipyle. On bouche fortement la sphère, puis on retire la lampe. Quelques instants après, un léger bouillonnement annonce que l'eau passe de l'état sphéroïdal à l'état liquide; presque aussitôt une violente explosion a lieu, et le bouchon est lancé en l'air avec beaucoup de force (*figure* 5).

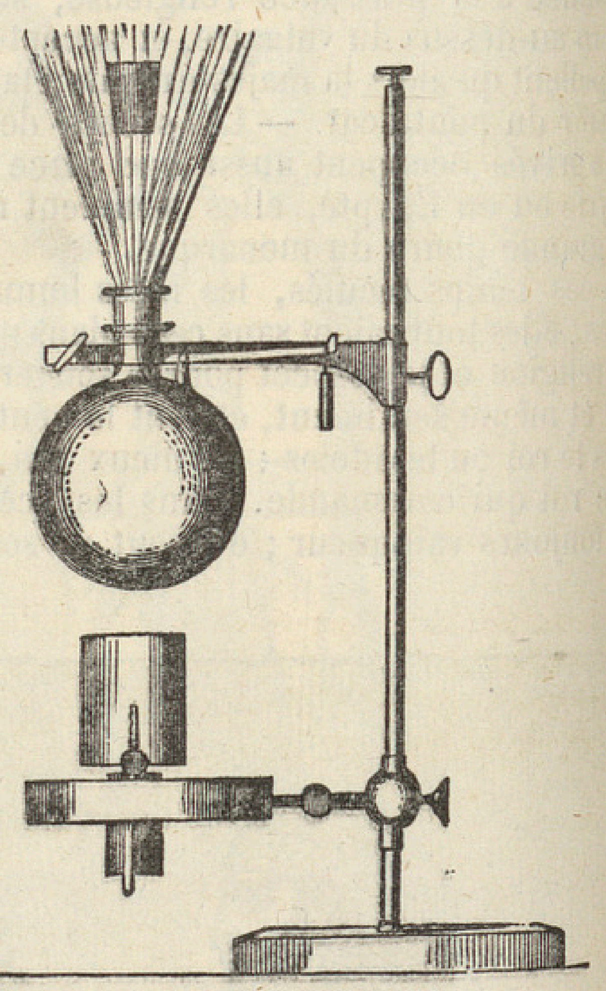

Figure 5.

Enfin, si l'on veut suivre des yeux tous les détails de l'expérience, on peut faire passer à travers le bouchon un tube terminé en dehors par une ouverture de 1/2 millimètre. Tant que l'eau de la sphère est à l'état sphéroïdal, à peine l'évaporation est-elle apparente; mais, dès qu'elle passe à l'état liquide, le jet de vapeur sort avec violence (*figure* 6), et presque aussitôt le bouchon est lancé en l'air (1).

Nous avons dit que l'abaissement de la température, dans les corps passés à l'état sphéroïdal, était une loi générale. M. Boutigny l'a constaté en plongeant la boule d'un thermomètre dans des sphéroïdes d'alcool absolu, d'oxyde et de chlorure d'éthyle, d'acide sulfureux, d'un grand nombre d'autres corps, et il s'est assuré que cet abaissement était proportionnel à la température de l'ébullition de chacun de ces liquides. En poursuivant ces dernières expériences, un résultat tout à fait imprévu et des plus remarquables s'est présenté tout à coup. On sait que l'acide sulfureux anhydre liquéfié entre en ébullition à 11º au-dessous de zéro. M. Boutigny versa quelques grammes de cet acide dans une capsule de platine rougie au feu; l'air environnant était humide, l'acide sulfureux prit aussitôt une apparence opaline; il perdit sa transparence, se solidifia, et l'opérateur vit avec étonnement que ce solide n'était autre chose qu'*un morceau de*

(1) Quatre explosions de chaudières à vapeur, toutes récentes, notamment à la Villette et dans la rue Neuve-Coquenard, nous semblent donner un véritable intérêt d'opportunité à ces expériences ainsi qu'à leur théorie.

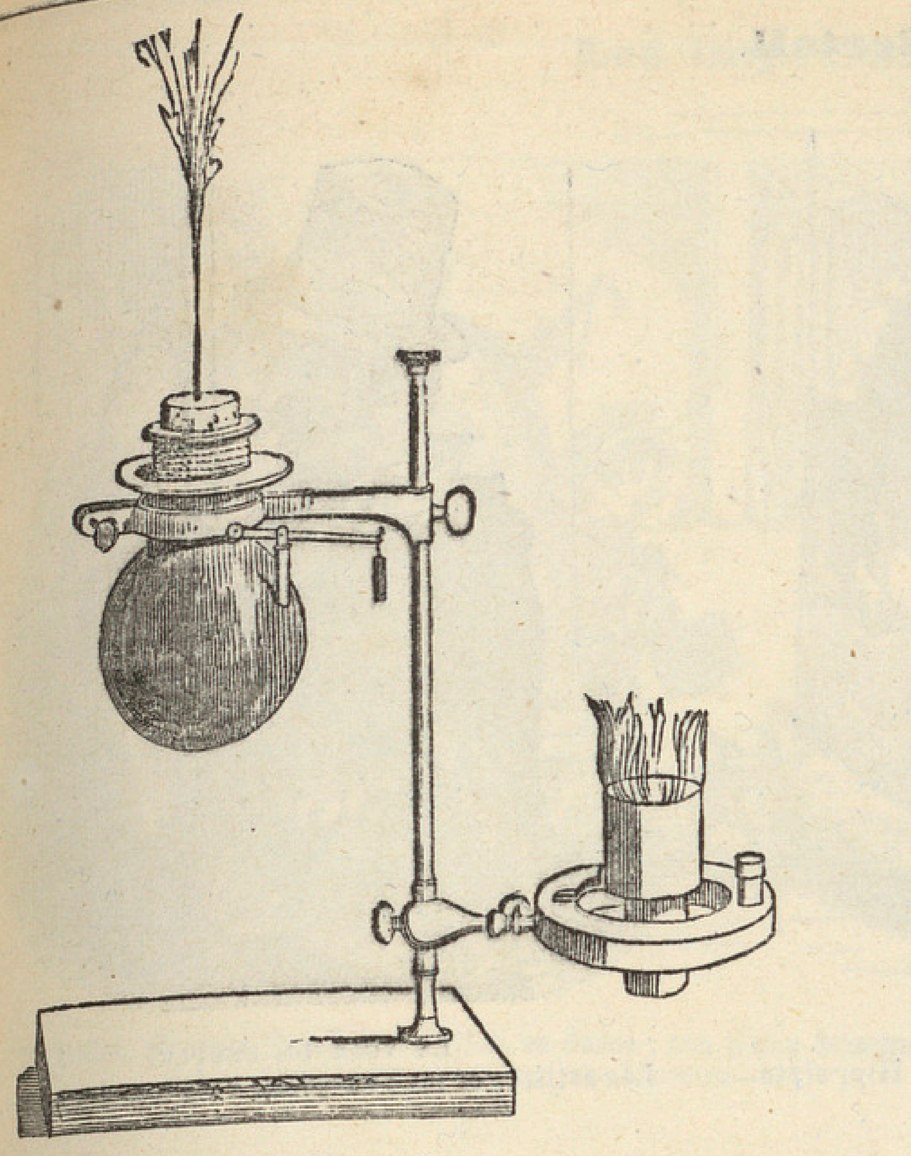

Figure 6.

glace. Pour varier l'expérience, il versa dans le même acide, à l'état sphéroïdal, quelques gouttes d'eau distillée qui se congelèrent rapidement; enfin, un petit matras contenant un gramme d'eau distillée, ayant été plongé dans le même sphéroïde et retiré au bout d'une demi-minute, contenait également un petit morceau de glace.

Ce qui prouve que les liquides passés à l'état sphéroïdal n'adhèrent plus à la surface du corps échauffant, c'est que si l'on fait tomber sur une capsule d'argent ou de cuivre, après l'avoir fait rougir, de l'acide azotique très-concentré, cet acide roule sur la capsule sans l'attaquer le moins du monde; mais si on laisse refroidir l'appareil, il arrive un moment où l'acide l'attaque avec violence. Autre exemple : Un cylindre d'argent chauffé à blanc étant plongé dans l'eau, il est facile de s'assurer, à la simple vue, qu'il n'y a pas de contact et que l'eau est maintenue à une certaine distance du cylindre (*figure* 7).

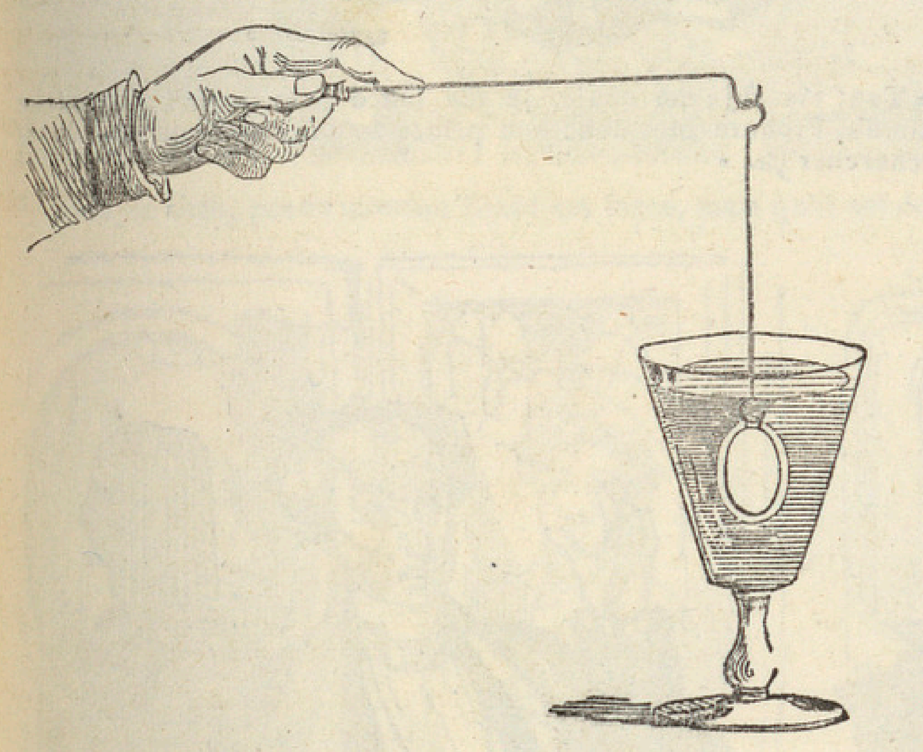

Figure 7.

Après quelques instants, le contact a lieu, un léger sifflement se fait entendre, une secousse assez forte est transmise à la main, puis le cylindre finit par se mouiller et l'eau entre vivement en ébullition (*figure* 8).

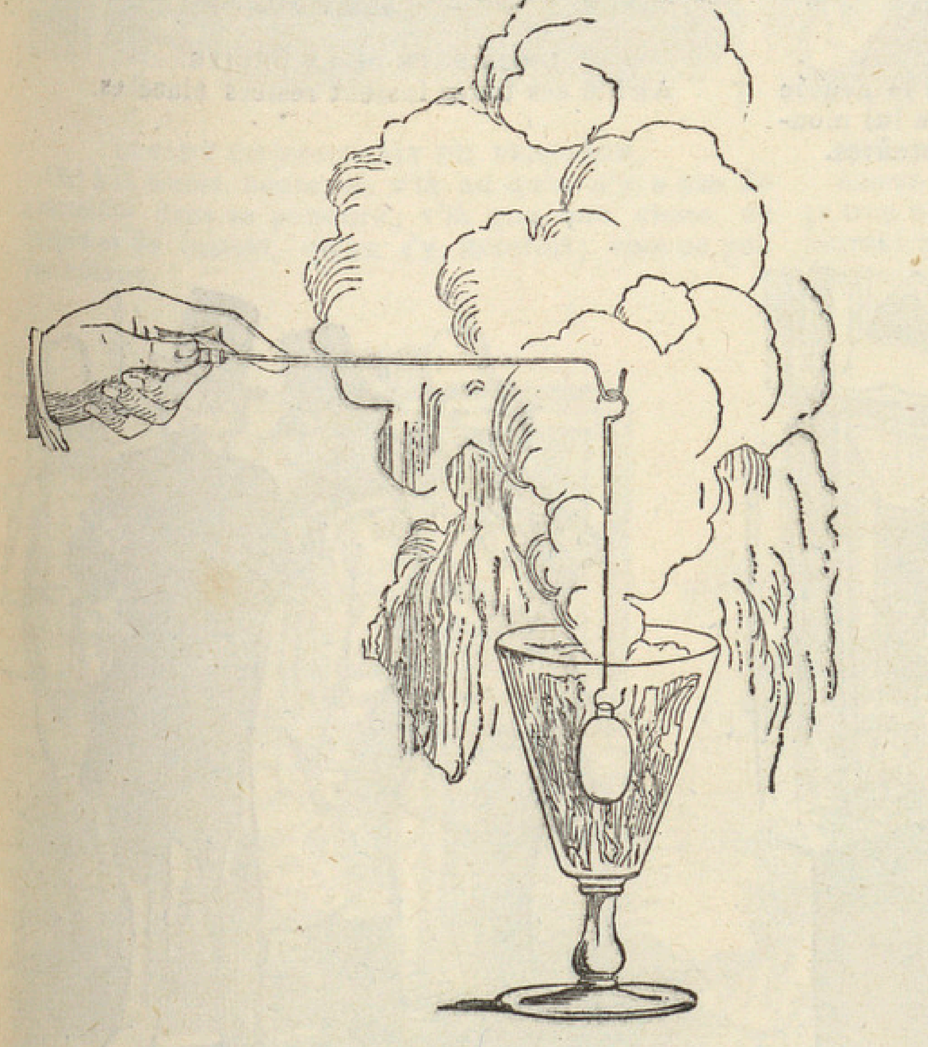

Figure 8.

Mais ce n'est point à des résultats physiques que se bornent ces curieux phénomènes. Il est évident que ce mode nouveau d'action doit donner lieu à des réactions nouvelles, à de nouveaux moyens d'analyse et de synthèse chimiques. Certains corps qui ne se décomposent pas, à la température de l'ébullition, au contact de l'air, se décomposent dès qu'ils sont amenés à l'état sphéroïdal; d'autres, mis en contact sous l'influence de ce nouvel état moléculaire, se prêtent à de nouvelles combinaisons. C'est ainsi que le vin, l'alcool, l'esprit de bois, soumis à l'état sphéroïdal, associent leurs éléments dans un nouvel ordre; que l'éther se décompose en dégageant de l'aldéhyde; que le chlorure d'éthyle décompose l'azotate d'argent; que l'ammoniaque, dans le même état, dissout l'iode; que les huiles essentielles, la naphtaline, l'acide benzoïque, l'acide citrique et une foule d'autres substances se transforment en donnant naissance à de nouveaux produits. Ces expériences qui n'ont pas été poussées très-loin, mais qu'il serait facile de multiplier, suffisent du moins pour montrer tout le parti que les chimistes peuvent tirer de ce nouveau mode d'expérimentation et tout ce qu'il leur promet dans l'avenir de résultats curieux et inattendus.

En présence de tant de faits étranges, jusque-là inobservés, était-il possible de n'en pas rechercher les causes et l'explication la plus probable? La première question qu'a dû se faire M. Boutigny est évidemment celle-ci : Les propriétés connues du calorique peuvent-elles rendre compte de tous ces phénomènes? Or, presque partout, au contraire, ils sont en opposition avec ces lois ; force était donc de chercher ailleurs la solution du problème. C'était un vaste champ ouvert aux spéculations de la science, mais surtout à celles d'un savant qui, après s'être montré expérimentateur habile, devait aussi faire preuve d'un esprit généralisateur et hardi.

Cette forme que prennent les corps soumis à une très-haute température, M. Boutigny la regarde comme une quatrième modification de la matière, qui ferait suite aux états solide, liquide, gazeux, et il lui impose le nom *d'état sphéroïdal*. Il ne se sert toutefois de cette expression que pour caractériser la nouvelle série de phénomènes qu'il a observés; ce qui n'empêche pas que cette dénomination ait été regardée comme ambitieuse, et qu'elle soit devenue l'objet de sérieuses critiques. Quoi qu'il en soit, et tout en recherchant la cause de ce nouvel état, M. Boutigny croit la trouver dans les vibrations que le calorique communique à la matière. Il explique le passage d'un état à l'autre par la coïncidence ou la non-coïncidence du mouvement ondulatoire qui a lieu dans le liquide et dans le corps échauffant. L'analogie des vibrations permettrait le contact, l'adhérence, que leur opposition détruirait. L'adhérence une fois détruite, le liquide se replie sur lui-même, comme l'eau sur une surface graissée, comme le mercure sur un plan de marbre, et ses molécules se rapprochent nécessairement de la molécule centrale. Toutes ces vues sont appuyées sur un nombre considérable d'expériences nouvelles, toujours ingénieuses et faciles à répéter. Mais ce n'est pas là que l'auteur pouvait s'arrêter. Une fois lancé dans le vaste champ des hypothèses, il devait le parcourir dans toute son étendue. Suivons-le donc un moment dans cette carrière, où son imagination risquait sans doute de s'égarer plus d'une fois, mais où il n'est pas sans intérêt et sans charme de s'égarer avec lui.

Parmi les propriétés des corps amenés à l'état sphéroïdal, il en est deux auxquelles M. Boutigny s'est attaché d'une manière spéciale, et dont il a tiré des inductions d'une vaste portée : l'une est le pouvoir qu'ils acquièrent de réfléchir le calorique, en se constituant dans un état d'équilibre stable; l'autre est la faculté de se replier, en vertu d'une attraction particulière, vers leur molécule centrale. Cette dernière propriété fait qu'ils se comportent comme s'ils étaient réduits à un point matériel isolé dans l'espace, tout en restant soumis à l'attraction terrestre ; ce qui fait que leur forme naturellement sphérique se comprime dans le sens de l'axe et de l'action attractive de la terre. Les corps à l'état sphéroïdal se trouvent conséquemment dans la même position que les satellites des planètes, dont chaque molécule obéit à la fois à l'attraction centrale de sa propre masse et à l'influence de l'astre autour duquel ils gravitent. Or, les planètes ne sont que les satellites du soleil, qui lui-même n'est peut-être que le satellite de l'une de ces étoiles innombrables répandues dans l'espace. Poursuivant cette pensée, M. Boutigny remarque qu'ainsi s'élucideraient une foule de problèmes astronomiques, cosmologiques, dont la science n'a pas encore donné la solution, tels que la formation des aérolithes, des bolides, des comètes, la théorie des volcans, celle de la chaleur centrale, le système des soulèvements, et la plupart des phénomènes météorologiques. Il trouverait, dans les vibrations ondulatoires si apparentes des corps à l'état sphéroïdal, l'explication des principales propriétés du calorique. Il remarque une analogie très-vraisemblable entre ces vibrations et celles de la lumière et du son. Il leur applique la théorie des interférences, pensée déjà émise par Ampère, mais qu'il essaye de confirmer à l'aide d'expériences nouvelles. Enfin, il croit voir, dans ce simple fait des vibrations transmises aux corps considérés comme *mobiles*, par le calorique remplissant l'office de *moteur*, la cause primordiale du *mouvement*, et de toutes les actions physiques ou chimiques qui se présentent constamment à notre observation.

Nous nous sommes presque laissé entraîner au courant de ces brillantes hypothèses, parce qu'on aime à suivre un penseur ingénieux dans ses voyages de découvertes. La science a aussi sa poésie; mais ses illusions sont si rares, que l'on risque peu à s'y livrer un moment, trop certain que l'on ne tardera pas à retomber dans le champ prosaïque des réalités. Nous sommes loin, à coup sûr, d'adopter pleinement toutes les théories de M. Boutigny; ses rapprochements si spécieux, ses théories quelquefois si heureuses, d'autres fois si hasardées, laissent encore trop à désirer, il en convient lui-même, pour s'établir dans la science. A l'exemple d'un savant minéralogiste qui, naguère, ne voyait dans la nature qu'un cristal, M. Boutigny n'y voit, dira-t-on, qu'un sphéroïde. Du moins n'attache-t-il à ses hypothèses qu'une importance très-secondaire. « On me demandait une théorie, dit-il; je propose celle-ci, qui me paraît suffisamment exacte pour l'état actuel des choses. Qu'on en propose une plus vraisemblable, et je suis prêt à l'accepter. »

Ne nous étonnons point d'ailleurs de ces excentricités en pareille matière. Un esprit inventeur, en poursuivant sa pensée, est sujet à dépasser les limites du réel; et toutefois, des vues aussi neuves, aussi hardies, ne se présentent qu'à ceux qui concentrent toutes les forces de leur esprit sur un sujet encore vierge, qui y rapportent tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils observent, tout ce qu'ils imaginent. La tendance à s'élever de l'observation de quelques faits à des généralités transcendantes est assez commune chez les hommes de science; mais il n'appartient pas à tous de s'y livrer avec quelques chances de succès. De ce que de brillantes découvertes ont été taxées, à l'origine, de rêves ingénieux, nous ne voulons pas conclure que tous les rêves ingénieux sont de brillantes découvertes; mais que l'on songe sur combien de connaissances, d'analogies, de combinaisons, de recherches, il faut s'appuyer pour concevoir une théorie à peu près satisfaisante du moindre phénomène! Je sais bien que pour un Aristote, un Képler, un Galilée, un Newton, un Laplace, le monde fourmille de savants d'un ordre inférieur, qui, eux aussi, prétendent avoir surpris l'un de ces grands secrets. Ne les décourageons pas, car de la masse de ces idées, de ces hypothèses plus ou moins probables, peut naître tout à coup, grâce à un homme de génie, l'idée primordiale qui doit les enchaîner, les expliquer l'une par l'autre, et éclairer d'un soudain rayon tout ce champ d'abord couvert de nuages et d'obscurité. Faisons donc des vœux pour que le public savant adopte, avec toute la bienveillance dont nous la croyons digne, une œuvre qui se distingue par sa nouveauté, par son mérite propre, autant que par le zèle de son auteur et son aptitude incontestable à la recherche de la vérité.

P. A. CAP.

Catalogue de la bibliothèque de M. L...

Nous avons déjà pu, d'après une notice extraite de ce catalogue, donner une idée des trésors qu'il renferme. Le premier volume, celui qui comprend la section des Belles-Lettres seulement, paraît aujourd'hui; il se compose de *trois mille vingt-cinq* numéros, remarquables par la rareté des ouvrages, comme par le choix et la beauté des exemplaires. Les ouvrages d'histoire, de théologie et de science, seront successivement catalogués et mis en vente. La vente de cette première partie commencera le 28 du mois prochain et jours suivants, maison Silvestre, rue des Bons-Enfants, 30.

La condition de ces livres est magnifique. Nous avons annoncé, dans un premier article, que beaucoup d'entre eux n'étaient pas rognés, que les feuillets de plusieurs n'étaient pas fendus ; nous devons ajouter que pour plusieurs de ceux qui n'ont pas conservé cette sorte de virginité si rare, il a été entrepris des travaux merveilleux de restauration qui leur ont rendu leurs qualités primitives, et qu'il est tel numéro (le numéro 2259, par exemple) qui a coûté 1,050 fr. de réparation, sans parler de la reliure.

Non-seulement ce premier catalogue contient une multitude de livres rares et curieux, mais on verra qu'il renferme tous les ouvrages importants qui peuvent servir à l'étude approfondie de la langue italienne et de ses dialectes, ainsi qu'à la connaissance de la poésie et de la littérature de l'Italie considérées dans leurs diverses formes et sous les aspects les plus variés. Il n'y a pas une des phases de cette littérature, pas un des progrès qu'elle a faits ou des vicissitudes qu'elle a éprouvées qui ne soit représenté dans cette collection par des monuments considérables et souvent inconnus. Les premières et les plus rares éditions de Dante et de Pétrarque, imprimées parfois sur peau vélin ou sur papier bleu, et contenant quelques ouvrages inconnus aux plus célèbres bibliographes; les rares éditions dans lesquelles l'Arioste et le Tasse ont donné la rédaction primitive des chefs-d'œuvre auxquels ils n'ont pas cessé de travailler depuis, sans parvenir toujours à les améliorer ; d'anciennes éditions du *Décaméron* de Boccace, livre si gai, si admirablement écrit, et si sévèrement défendu par l'Église, mais dont on trouvera dans ce catalogue une précieuse édition, imprimée, au quinzième siècle, dans un couvent de religieuses, à Florence; voilà ce qui frappera d'abord tous les yeux. Mais comme l'espace se refuse à ce que nous puissions apprécier, énumérer même tant de richesses, bornons-nous à signaler parmi les livres rares et précieux de cette section, les articles suivants :

Catholicon, de 1400. — *Anthologia græca*, de 1494. — *Homerus*, de 1488. — *Apollonius Rhodius*, de 1496. — *Martialis* d'Alde, de 1501, sur peau vélin. — *Sannazarius*, de 1526, sur peau vélin. — Opera *Alioni* Astensis, de 1511 (seul exemplaire complet). — *Dante*, de 1472. — *Dante* (circa 1515), sur peau vélin. — *Dante*, Quæstio fiorulenta, de 1508. — *Petrarca* d'Alde, de 1514, sur peau vélin. — *Petrarca*, Triompho (quinzième siècle), sur peau vélin. — *Ariosto*, de 1530 (inconnu aux bibliographes). — *La Bella Mano*, de 1474. — *Belinzone*, de 1493. — *Boiardo*, Sonetti, de 1499. — *Cecco d'Ascoli*, de 1476. — *La Regina Ancroia*, de 1510. — *Trabisonda*, de 1492. — *Boiardo*, Orlando innamorato, de 1543 (inconnu aux bibliographes). — *Il Girone*, de 1548 (exemplaire de Diane de Poitiers). — *La Regina d'Oriente*, de 1620. — *Dati*, lettera di Colombo, de 1493. — *Altro Marte*, de 1489. — *Canzone a Ballo*, de 1568. — *Fabritii*, de 1527. — *Tariffa*, de 1535. — *Galeomyomachia* d'Alde, de 1494. — *Æsopus*, de 1480 et de 1485. — *Morlinus*, de 1520. — *Guerino Meschino*, de 1477. — *Boccacio*, de 1483. — *Novelle antike*, de 1525, et sans date. — *Il Pecorone*, de 1558. — *Decor Puellarum*, de 1461. — *L'Alcibiade*, de 1652 (non rogné). — *Sannazaro* d'Alde, de 1514 (en papier bleu). — *Castiglione*, il cartegiano, de 1528 (exemplaire de Grolier). — *Cicero* ad familiares, de 1522 (exemplaire de Grolier). — *Cicero*, ad Atticum, Romæ, de 1470. — *Gasparinus* (premier livre imprimé en France). — *Bembo*, lettere, de 1548, sur peau velin. — *Catullus* d'Alde, de 1515 (exemplaire de Grolier). — *Theocritus* d'Alde, de 1495 (non rogné). — *Isocrates*, de 1493. — *Riccius* de imitatione, d'Alde, de 1545 (en grand papier). — *Musæus* d'Alde, de 1494. — *Livres annotés* par Rabelais, Montaigne, Michel-Ange, Galilée, le Tasse, Alde Manuce, etc., etc.

Enfin, malgré notre besoin d'abréger, il nous est impossible de passer sous silence le volume où l'on trouve à côté du *Stabat Mater* du bienheureux *Iacopone da Todi*, une parodie de cette pièce célèbre, composée, dès le treizième siècle, par le même auteur. Nous devons surtout citer une version poétique de la première lettre de Colomb, précieux opuscule de quatre feuillets, imprimé en 1493. Ce petit poëme populaire, dont M. Brunet a donné la description d'après cet exemplaire unique, était très-vraisemblablement destiné à être chanté dans les rues. C'est, sans contredit, la publication la plus rare que l'on connaisse sur la découverte du nouveau monde.

Ce que l'on voit et ce qu'on entend au Salon, par Bertall.

CHŒUR DE CRITIQUES.
L'art est aisé, mais la critique est difficile.

CHŒUR D'ARTISTES.
Les critiques sont des bourgeois.

SOLO DE RAPIN.
La critique est Thésée, et l'art est Hippolyte.

LA VOIX DU PEUPLE.
Les artistes et les bourgeois, c'est tous des muffes.

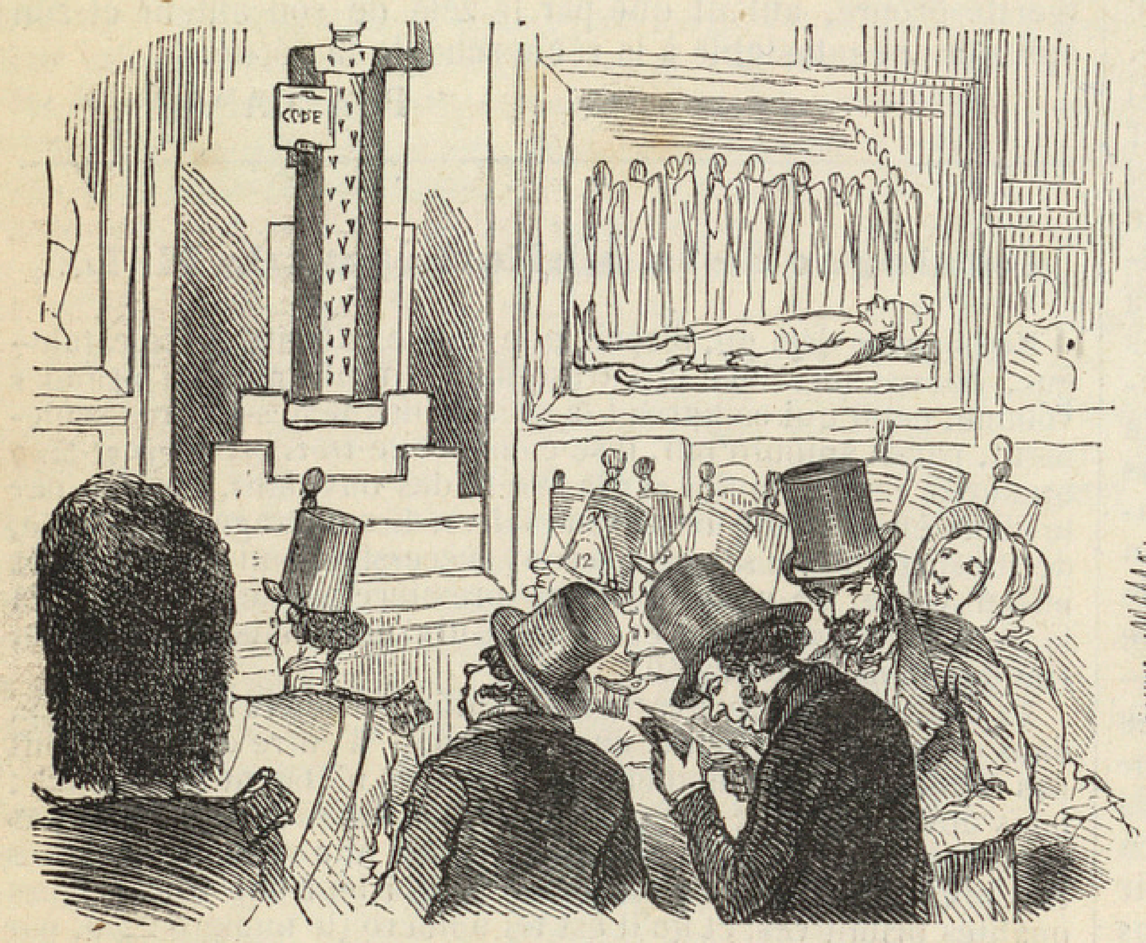

« De qui donc ce grand Flandrin de Napoléon ? — C'est un grand Napoléon de Flandrin. »

« Il est bien ton tableau, il n'est même pas mal ; mais, vois-tu, il y a là une petite épaule qui ne s'attache pas. — C'est pas encore verni. »

« Tant pis si je me coule, je me lance dans le portrait, j'enfonce Dubuffe. Procure-moi donc une princesse ou une marquise — Je vas te cherchr ça. »

DEVANT LE TABLEAU DE *COUTURE*.
« J'aime la composition, mais pas la couleur. — Pourquoi ça ? — Tous les hommes sont gris. — Eh bien ! — Eh bien ! — Puisque c'est une orgie. — Tiens, c'est vrai. »

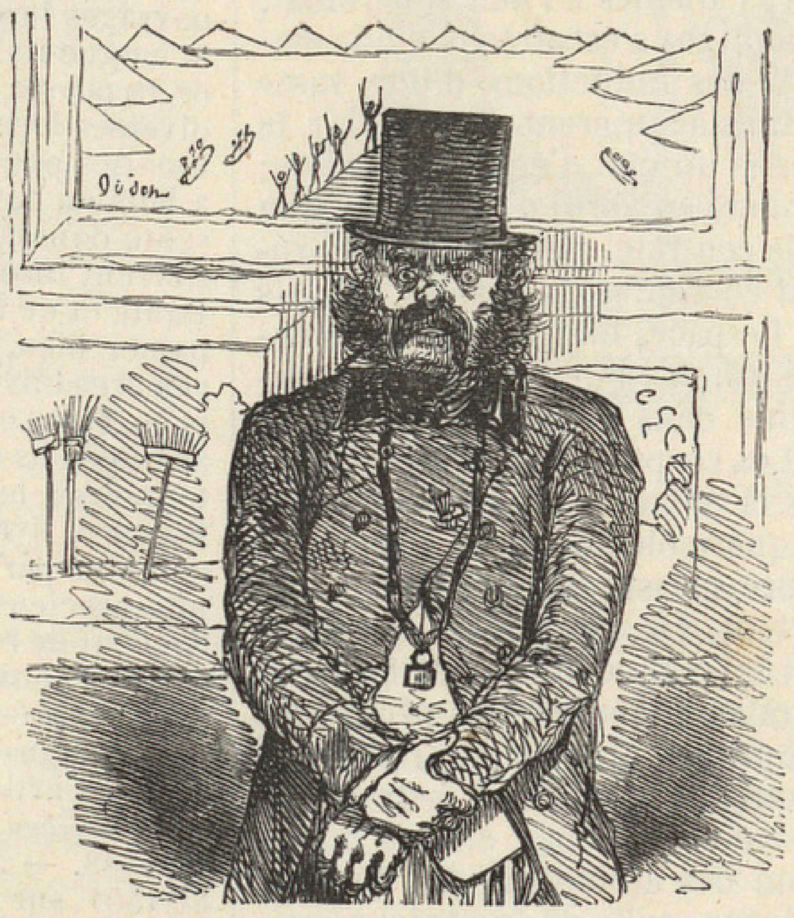

UN DÉPUTÉ DE LA GAUCHE.
Tant de toile gâtée, et le peuple n'a pas de chemises !

UN DÉPUTÉ DU CENTRE.
O prévoyance du gouvernement, le peuple croit qu'il va manquer de pain, on lui montre combien le pays est riche en croûtes.

UN DÉPUTÉ DE LA DROITE.
Ah ! si ces toiles fussent restées blanches.

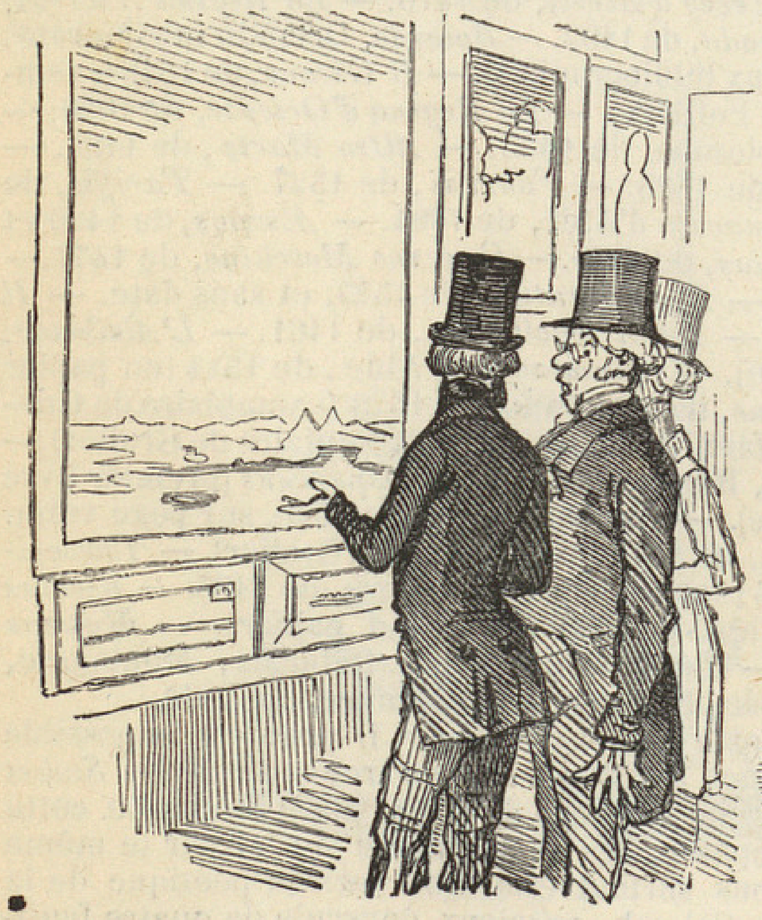

« C'est donc beau, ça ! — Oui, il paraît que décidément les arbres n'existent qu'à l'état de préjugé. Un artiste consciencieux doit donc peindre la terre, glabre de végétation, et débarrassée de la verdure et des herbages, ces moisissures du fromage terrestre. »

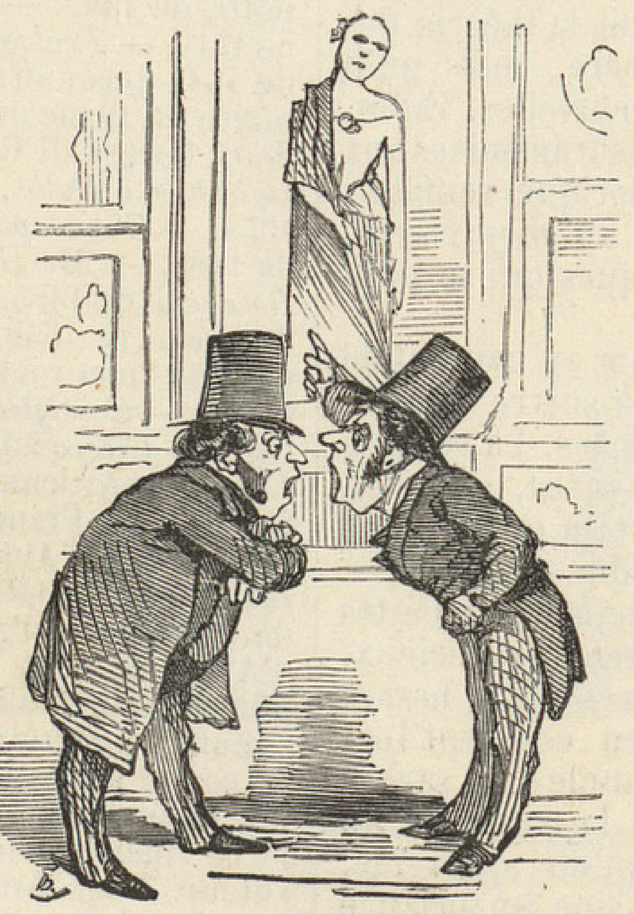

M. Tissier ayant fabriqué le plus beau châle de l'exposition, MM. Cuthbert et Biétry viennent vérifier s'il est cachemire pur ou trame laine et coton.

Ça, c'est du nanan !

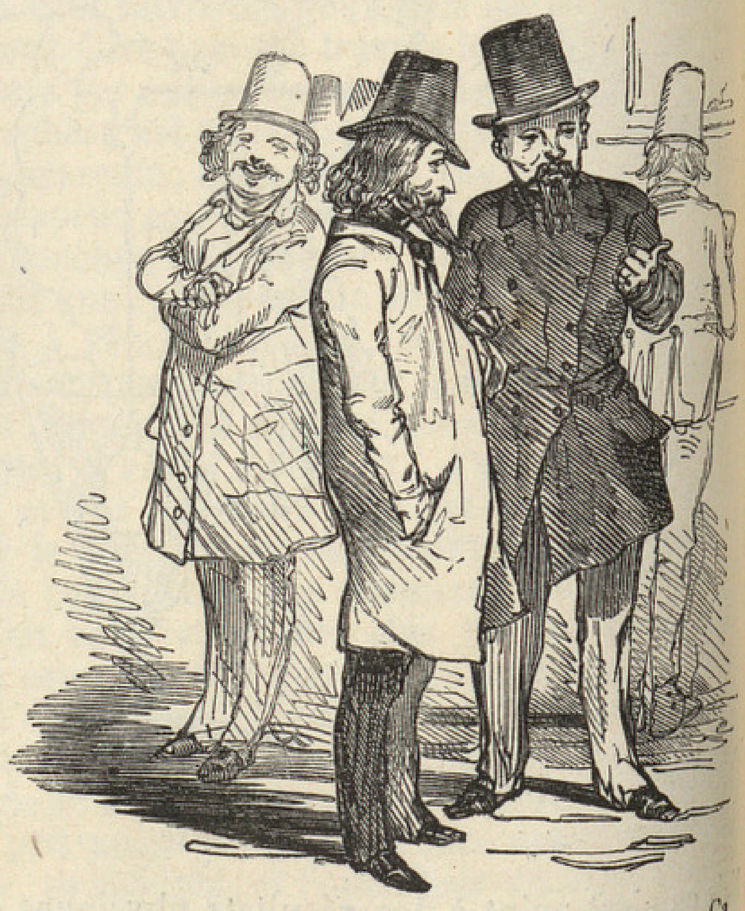

« Tu vois, ce mossieu ! — Il est bien laid. — Ça ne fait rien. — C'est un épcier ! — Oui, une variété, c'est un critique. — Eh bien ! — Eh bien ! il disait hier que mon tableau ne vaut pas grand'chose. — Bah ! — Et que le tien ne vaut rien. — Quel crétin

Les impressions de voyage de la famille Ballot au Musée, par Bertall.

M. Ballot, électeur ; madame Ballot, sa dame ; son jeune homme et sa demoiselle se rendent au Muséum.

DEVANT COUTURE.
« Dis donc, Ballot, il doit y avoir là pour de l'argent de la couleur. — Oh ! la couleur grise n'est pas si chère que les autres.—Papa, pourquoi donc qu'ils dorment tous comme ça ? — Mon fils, c'est parce qu'ils sont couchés. —Papa, pourquoi donc qu'ils ont l'air de s'ennuyer ! — Ma fille, c'est que c'était bien sûr leur manière de s'amuser dans ce temps-là. »

DEVANT DIAZ ET DELACROIX.
Quel babouillis, qué salade ! Ça vous a pourtant un cadre d'au moins 40 fr. Merci!

Dieu de Dieu, que ce mossieu Biard est farce, mais qu'il est donc farce !

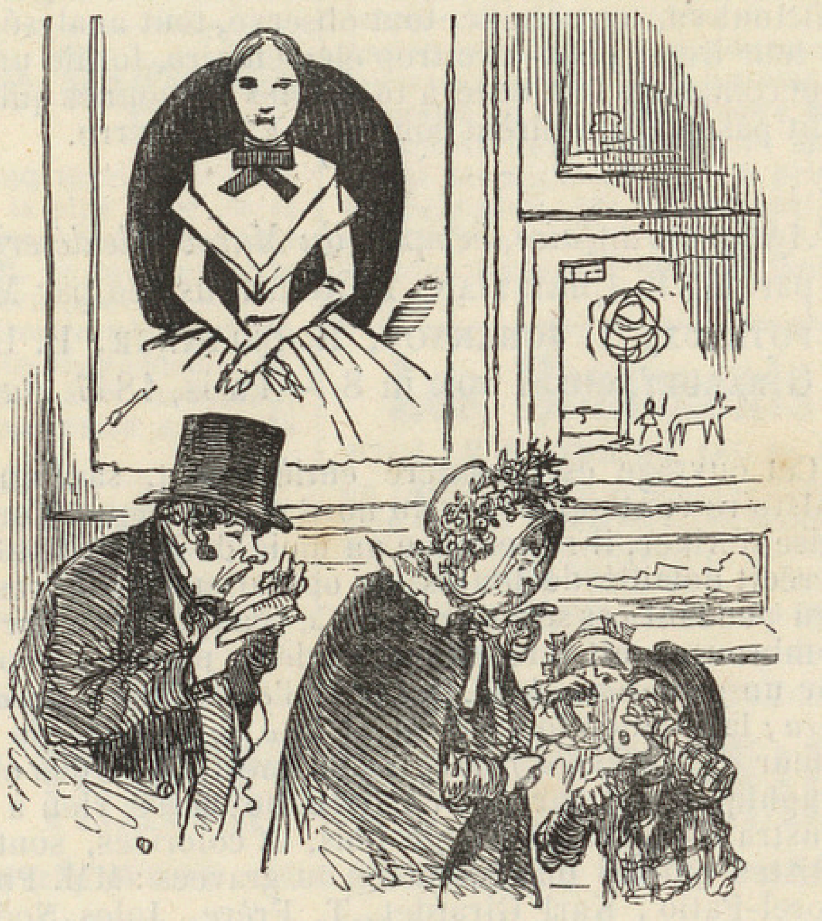

« M'man, est-ce que nous n'allons pas bientôt nous en aller, ça m'ennuie. — Tu crois donc que ça nous amuse, nous, mais il faut bien tout voir. »

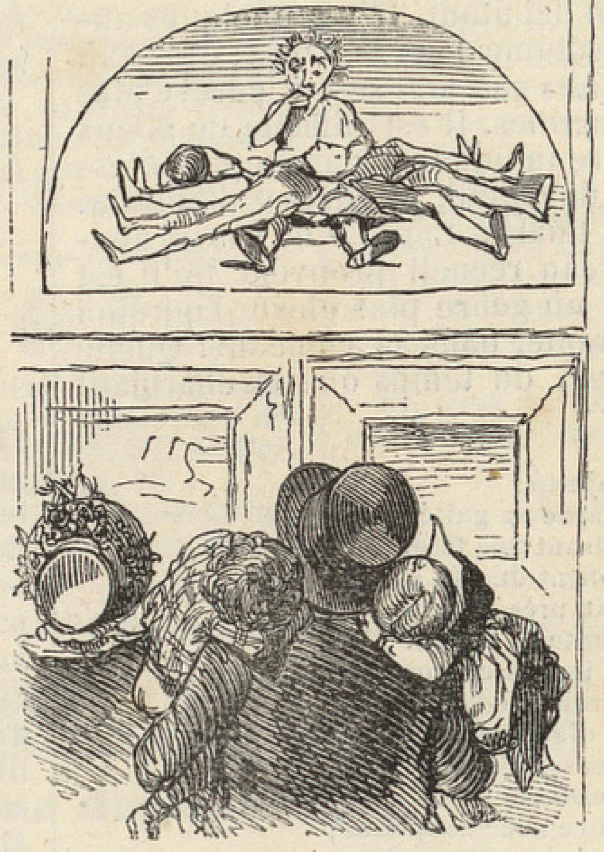

Ugolin se dispose à déjeuner avec sa famille.

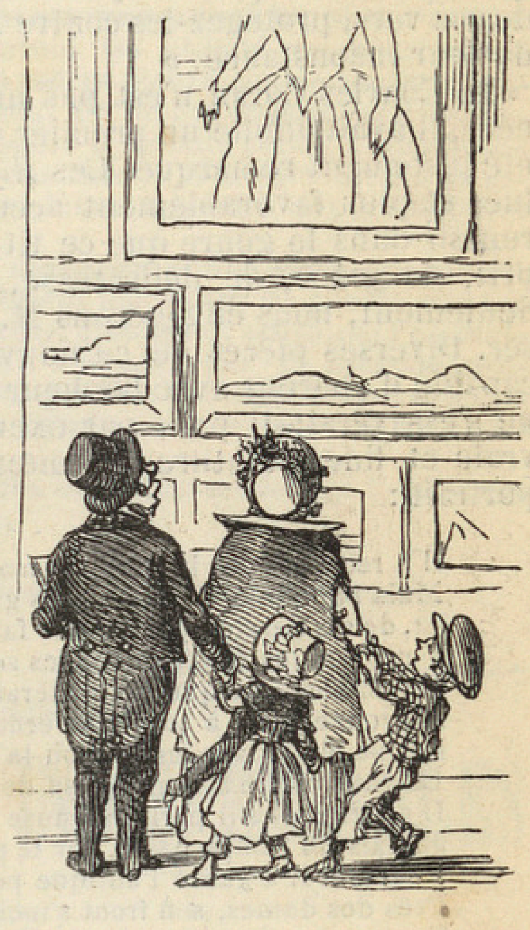

Tiens, tiens, tiens, madame Pitanchon qui s'est fait tirer en portrait.

DEVANT UN PORTRAIT DE PERIGNON.
Oh ! à la bonne heure, en v'là un qu'il n'y a pas de grumelote dans sa peinture ; v'là qué que chose de propre et de luisant, qu'on s'y mirerait ; vois un peu son adresse.

DEVANT UN PORTRAIT DE JULES LAURE.
Aimes-tu ça, monsieur Ballot ? Je trouve ça trop naturel ! Tu n'as donc pas lu dans le journal que *faire nature, c'est une bêtise !* J'aime pas ça.

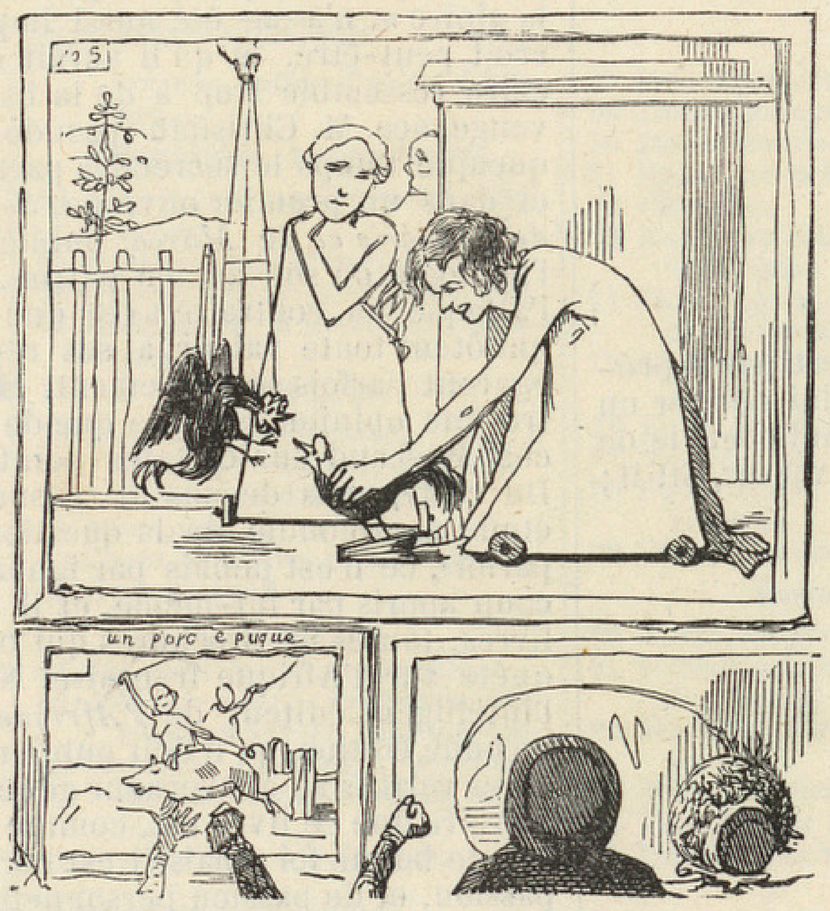

DEVANT LE TABLEAU DE GÉROME.
Le journal dit que c'est beau, et moi aussi. Le fait est que je trouve les poulets é... *épiques.*

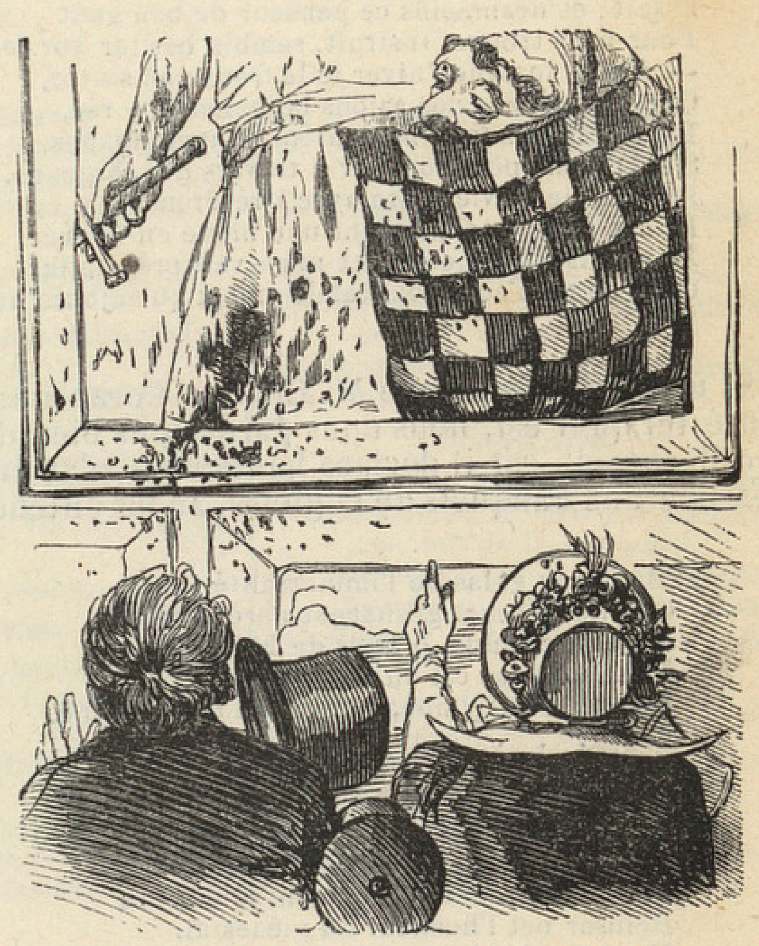

DEVANT LA JUDITH D'HORACE VERNET.
« Comme c'est imité, qu'on dirait du vrai sang. — Et le cabas en tapisserie, qui est à prendre avec la main. — Si on ne jurerait pas celui que la petite t'a donné pour ta fête. »

Y en a-t-il des portraits de chiens cette année. Quelle bêtise de nous avoir fait laisser ce pauvre Azor à la porte ; ça l'eut intéressé, cet animal.

Comme les gravures ne sont *pas faites à la main*, elles offrent peu d'intérêt à la famille Ballot qui passe fièrement sans regarder.

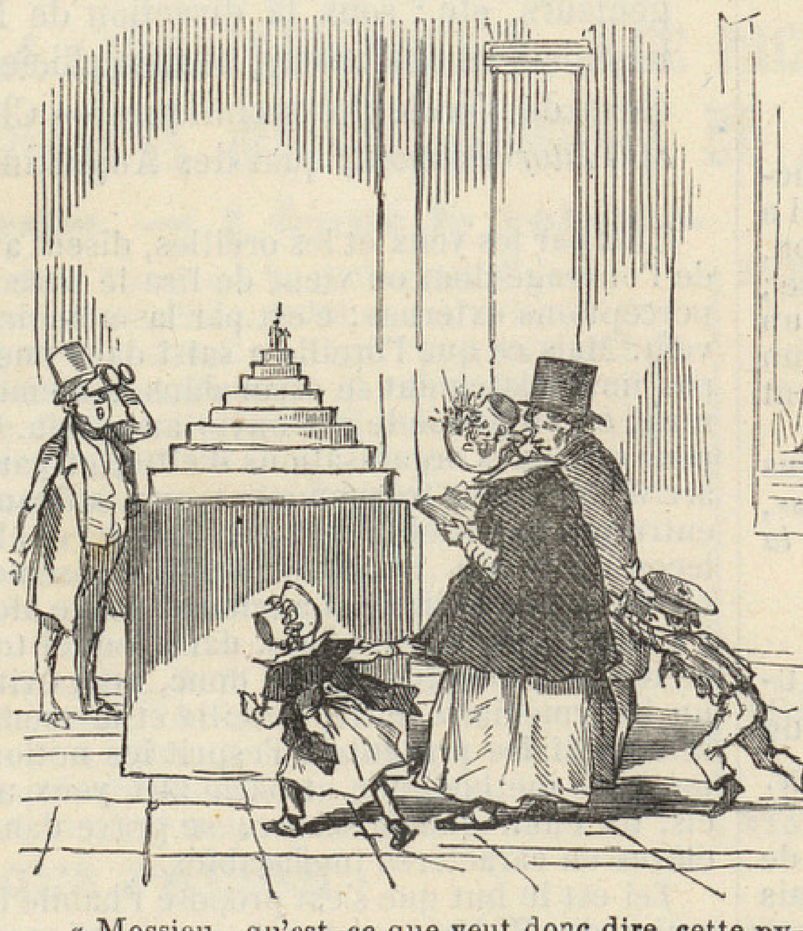

« Mossieu, qu'est-ce que veut donc dire cette pyramide ? — Madame, ça veut dire l'entrée à Grenade d'Isabelle la Catholique. »

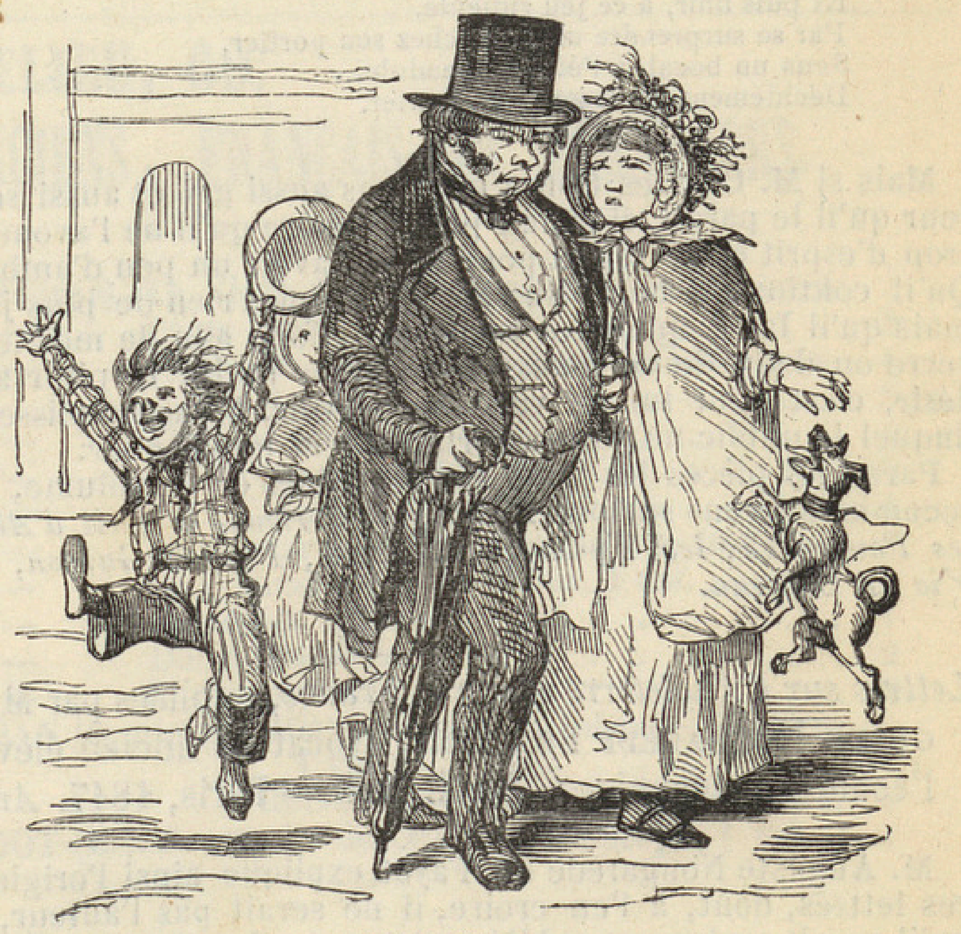

CONCLUSION.
2 sous pour garder Azor, 1 franc de livret, 2 sous de parapluie, plus, un torticolis et des courbatures dans les jambes, c'est trop cher.

Bulletin bibliographique.

Rimes galantes; par M. CHARLES CORAN. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Amyot.*

Que ce titre n'effarouche ni nos lecteurs, ni même nos lectrices; il ne tient pas tout ce qu'il fait craindre ou espérer. Les *Rimes galantes* ne contiennent rien d'impudique. M. Charles Coran chante volontiers l'amour et le plaisir; mais si ses vers ont parfois l'apparence d'être légers et folâtres, ils ne *bravent jamais l'honnêteté.* Et puis, ils sont, pour la plupart, si élégants, si gracieux, si spirituels, si francs, si enjoués, que la critique la plus prude n'aurait pas le courage de leur reprocher quelques ardeurs un peu folles et certains aveux trop ingénus. Depuis vingt ans, tous les poëtes ont suffisamment broyé du noir. A force de vider le calice amer de la vie, ils doivent en avoir avalé tout le fiel. On ne s'intéresse plus guère aujourd'hui à ces faux poitrinaires qui s'amusent à verser des pleurs et à pousser des gémissements sur leurs souffrances imaginaires, et qui survivent tous à leurs lamentables poésies. M. Charles Coran mérite d'autant plus d'éloges pour n'avoir pas adopté ce genre ennuyeux et usé, que, plus que personne peut-être, il aurait eu, malheureusement pour lui, le triste droit de s'y adonner de préférence à tous les autres. A lire ses *Rimes galantes*, on ne se douterait jamais qu'elles ont été écrites par un homme sérieux, grave et constant dans ses affections, et dont des chagrins domestiques ont assombri le caractère, naturellement mélancolique. M. Charles Coran ne s'est pas peint tel qu'il est, mais tel qu'il voudrait être. Aussi, en dédiant ce volume à madame C. M. de C., a-t-il ajouté : « Vous qui êtes jalouse, mais qui connaissez le secret de ces vers, protégez-les contre le reproche de fatuité et souriez de leur inconstance. »

M. Charles Coran n'est pas un débutant. Il y a quelques années, il avait publié un premier volume de vers, *Onyx*, qui avait été justement remarqué. Les *Rimes galantes* seront encore plus lues et plus favorablement accueillies. Il est difficile de mieux réussir dans le genre que ce titre indique, d'y avoir plus d'esprit, de grâce, de délicatesse, de gaieté, et surtout d'entrain. Seulement, nous engagerons M. Charles Coran à ne pas en abuser. Diverses pièces de ce nouveau recueil prouvent qu'il est capable d'aborder avec bonheur un genre plus élevé. Pourquoi ne s'essayerait-il pas, par exemple, dans la comédie? Quelle vraie et fine peinture des mœurs du temps que ce charmant portrait :

Il a reçu des ans le droit de majesté;
Mais l'aimable vieillard nous garde sa gaîté,
Et, de ses derniers jours nous faisant une fête,
Veut que les cheveux blancs soient des lis sur sa tête.
Un moins sage que lui resterait près du feu
A gronder tour à tour gouvernante et neveu.
Lui se plaît dans les bals où la jeunesse danse :
Le gant paille à la main, sa dernière élégance,
Il sourit; et s'il parle, il cause d'aujourd'hui;
Jamais du temps passé, car le passé c'est lui.
Pourtant il a gardé l'antique politesse :
Près des dames, son front s'incline avec souplesse;
Dans ses gestes courtois, dans ses humbles saluts,
Le sexe goûte encor d'un respect qui n'est plus.
Daignez l'interroger; le moindre égard le flatte :
Sa réplique est toujours modeste et délicate;
Il sait; et néanmoins ce penseur de bon goût
Pour vous trouver instruit, semble hésiter sur tout.
— Aussi, lorsque l'hiver je le trouve en soirée,
Cherchant dans nos salons la jeunesse dorée,
Et que là des faquins dansent en maquignons,
S'éborgnent pour loucher à travers des lorgnons.
Parlent de la vieillesse avec irrévérence,
Et des airs de jockey font une mode en France,
Je rougis d'être jeune, et m'en vais près de lui
Confesser qu'autrefois valait mieux qu'aujourd'hui.

Si nous ignorions que M. Charles Coran ne s'est pas représenté tel qu'il est, nous nous garderions bien de lui donner un pareil conseil, car il déclare hautement n'avoir nulle envie de s'asseoir aux banquets de la gloire. Je les entends vanter, dit-il;

Mais aux galas de l'immortalité
Que de buveurs grimacent après boire!
D'où je conclus, ô filles de Mémoire!
Que le nectar est un vin frelaté,
Bon pour l'Olympe, et je m'en tiens au thé.
. . . .
Quand je devrais surgir sous le ciseau,
Avoir dix pieds en marbre de Carrare,
Porter au front l'héroïque bandeau,
De mon colosse orner un château d'eau,
Là, franchement, sans façon, je déclare
Refuser net l'honneur du piédestal.
J'en suis fâché pour l'art monumental
Et pour l'orgueil de mon pays natal.
Affreux plaisir : poser à la romaine,
Nu comme un ver, au bord d'une fontaine,
En plein décembre; et l'été, sans chapeau,
En plein juillet rôtir au bord de l'eau;
Et puis finir, à ce jeu ridicule,
Par se surprendre un jour, chez son portier,
Sous un bocal, à l'état de pendule...
Décidément, je renonce au laurier.

Mais si M. Charles Coran n'est pas aussi gai et aussi séducteur qu'il le paraît, il estime plus la gloire qu'il ne l'avoue. Il a trop d'esprit et de talent pour ne pas avoir un peu d'ambition. Qu'il continue à boire du thé, s'il l'aime, rien de plus juste; mais qu'il fasse quelques nouveaux efforts afin de mériter un verre ou deux de ce nectar qui semble ne lui inspirer aucun désir, c'est pour lui un véritable devoir, à l'accomplissement duquel le public ne pourra certainement que gagner.

Parmi les pièces les plus remarquables de ce volume, nous recommanderons surtout *Février*, *le Sermon*, *le Lait d'Anesse*, *les Fourrures*, *les Tuileries*, *Réponse*, *Pauvre Garçon*, et *la Vie de Château.*

Lettres sur l'Angleterre et sur la France, publiées par M. AUGUSTE NOUGARÈDE DE FAYET, avocat et ancien élève de l'école Polytechnique. 4 vol. in-8. — Paris, 1847. *Amyot.*

M. Auguste Nougarède de Fayet explique ainsi l'origine de ces lettres, dont, à l'en croire, il ne serait pas l'auteur, mais qu'il aurait seulement publiées. Au mois d'avril 1845, un de ses amis se rendit en Angleterre pour y recueillir un legs considérable que lui avait fait un de ses oncles mort sans enfants. Une correspondance suivie s'engagea entre eux pendant cette absence. M. Édouard Bannier, ainsi s'appelait l'héritier, transmit ses impressions à M. A. Nougarède de Fayet, qui lui répondait exactement, en tâchant de le tenir au courant de ce qui se passait en France. Les impressions de M. Bannier étaient des études approfondies, fruit des conversations qu'il avait eues et des renseignements qu'il avait pu recueillir, d'une part, sur le caractère et les mœurs des Anglais, et, de l'autre, sur l'organisation politique, religieuse, administrative et judiciaire de la Grande-Bretagne; des rapprochements et des comparaisons avec les mœurs et les institutions françaises s'y présentaient à chaque pas. Quelques personnes qui avaient lu ces lettres engagèrent, à son retour, M. Bannier à les publier; il s'y refusa; mais il autorisa son ami à le faire. Ce sont ces lettres que M. A. Nougarède de Fayet offre aujourd'hui au public, en y joignant les siennes, qui en forment le complément indispensable.

Cet ouvrage a été fait souvent, mais il est et il sera toujours à refaire. Chaque année, en effet, les institutions se modifient, les mœurs s'altèrent, l'industrie se développe. L'Angleterre d'aujourd'hui ne ressemble guère à l'Angleterre d'il y a vingt ans. Dans vingt ans, les lettres de MM. Bannier et Nougarède de Fayet seront reléguées au nombre des curiosités historiques. En ce moment, elles offrent un intérêt d'actualité. Bien qu'elles soient loin d'avoir la valeur d'un ouvrage réfléchi, méthodique, proportionné, bien que l'éditeur ait eu le tort d'y laisser une foule de vérités tout à fait inutiles ou si connues qu'il était vraiment puéril de les rappeler, elles seront lues et consultées avec profit. On y trouve réunis des renseignements curieux, qu'il serait fort long et fort pénible de rechercher dans une masse de livres, de journaux et de revues, sur l'état actuel de l'Angleterre considérée à peu près sous tous les points de vue auxquels un observateur puisse se placer. Gouvernement, administration, législation, sciences, arts, mœurs, littérature, industrie, commerce, etc., MM. Bannier et Nougarède de Fayet ont tout vu, tout étudié, tout observé, tout analysé, tout décrit, et leur livre, peut-être trop élémentaire, forme une bibliothèque complète, fort utile à toutes les personnes qui ne connaissent pas et qui désirent connaître l'Angleterre.

L'Afrique française, l'empire du Maroc et le désert de Sahara; par M. P. CHRISTIAN. Édition illustrée par MM. PHILIPPOTEAUX, T. JOHANNOT, E. BELLANGÉ, E. LAMY, KARL GIRARDET, etc. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Barbier.* 15 fr.

Cet ouvrage est consacré entièrement, sauf un chapitre, à l'histoire contemporaine du nord de l'Afrique. Commencé à la prise d'Alger, il se termine au mois de juillet 1846, et contient le récit détaillé de toutes les opérations militaires qui ont eu lieu pendant ces seize années. Ce récit, appuyé sur des preuves nombreuses, est interrompu en deux parties : la première fois par un *panorama de l'Algérie* et l'*exploration du désert de Sahara;* la seconde fois par un *tableau de l'empire du Maroc.* L'éditeur de *l'Afrique française* ne mérite que des éloges. Typographiquement parlant, ce livre ne laisse rien à désirer. Les illustrations, sur acier, sur bois, et coloriées, sont dignes des artistes qui les ont dessinées ou gravées : MM. Philippoteaux, Morel-Fatio, Karl Girardet, T. Frère, Jules Noël, Bellangé, Isabey, E. Lamy, C. Nanteuil, etc. On n'y compte pas moins de vingt-huit grandes planches imprimées à part, outre une belle carte du Maghreb gravée et coloriée. Mais l'auteur, « qui a pris sa part de quelques périls sans prétendre aux vanités de la gloire », n'a pas été aussi impartial qu'il l'annonce, qu'il le croit peut-être, et qu'il aurait dû l'être. Sa prétendue franchise ressemble trop à de la haine; sa critique a l'air d'une vengeance. M. Christian (pseudonyme de Pitois) a été pendant quelque temps le secrétaire particulier du maréchal Bugeaud, et dans un premier ouvrage, *Souvenirs du maréchal Bugeaud, de l'Algérie et du Maroc*, publié en 1845, il avait fait souvent l'apologie de son ancien patron. Dans *l'Afrique française*, il l'attaque au contraire avec une acrimonie et une persistance qui ôtent toute valeur à ses reproches les plus justes et qui égarent parfois son jugement. M. Christian aime mieux émettre une opinion erronée que de ne pas donner tort au maréchal Bugeaud sur certains points où il a évidemment raison. Du reste, nous devons le reconnaître, M. Christian a fait une étude approfondie de la question d'Afrique, et s'il se trompe parfois, ce n'est jamais par ignorance. Il a beaucoup vu, beaucoup appris par lui-même, et il a lu, étudié, comparé tous les livres, toutes les brochures qui ont été publiés depuis la conquête sur l'Afrique française. Nous ne saurions trop engager l'intelligent éditeur de *l'Afrique française* à modifier dans la seconde édition, qu'il doit publier prochainement, tous les passages relatifs au gouverneur général de l'Algérie. Nous aimons à croire que ce livre est, comme le proclame l'auteur, une œuvre de bonne foi; mais il est certainement aussi une œuvre de passion, et de passion personnelle. Il gagnerait beaucoup à devenir plus juste et plus modéré.

Collection de Tableaux polytechniques, par une société d'anciens élèves de l'école Polytechnique, de professeurs, d'ingénieurs, etc.; sous la direction de M. AUGUSTE BLUM, ingénieur et professeur, ancien officier d'artillerie, ancien élève de l'école Polytechnique. — Chez *Carilian-Gœury et Victor Dalmont*, quai des Augustins, 39 et 41.

C'est par les yeux et les oreilles, disent avec raison les auteurs de l'ouvrage dont on vient de lire le titre, que s'acquièrent les perceptions externes; c'est par la mémoire qu'elles se conservent. Mais ce que l'oreille a saisi dans une leçon orale ne vient pas immédiatement se caser dans la mémoire et y prendre un rang, où on puisse le retrouver au besoin. Non; s'il en est ainsi pour quelques organisations d'élite, et par conséquent rares, il arrive bien plus fréquemment que, suivant le proverbe, ce qui entre par une oreille sort par l'autre; et alors tout le fruit de la leçon est perdu. D'autres fois, le classement dans la mémoire n'est pas méthodique. La science existe alors dans l'intelligence à l'état de véritable chaos, dans lequel tous les éléments sont mêlés et confondus. Il faut donc, pour éviter ce double danger, un intermédiaire entre l'oreille et la mémoire; il faut que cet intermédiaire présente à l'esprit les notions scientifiques dans un ordre méthodique, et parle aux yeux un langage clair, précis, tel enfin que la science se grave dans l'esprit des jeunes élèves en caractères ineffaçables.

Tel est le but que s'est proposé l'habile directeur de la publication des *Tableaux polytechniques*, qui, rompu à l'enseignement lui-même, a pu reconnaître, par quelques essais, la bonté de la méthode qu'il a mise en pratique avec l'aide de ses collaborateurs. Nous ne pouvons mieux faire pour justifier ce que nous venons de dire que de transcrire ici l'opinion d'un homme bien compétent, de M. Vincent, professeur de mathématiques, sur la publication qui nous occupe.

« C'est une idée éminemment philosophique, dit-il, que celle de réunir en tableaux synoptiques des résumés clairs et concis, où d'un seul coup d'œil les élèves puissent apercevoir toutes les ramifications que comporte chaque branche de la science, et reconnaître ainsi dans leur ensemble tous les faits qu'ils n'avaient étudiés que partiellement, et dont la liaison se trouvait dissimulée et comme obscurcie par la multitude des détails. Aucune forme ne saurait être mieux appropriée à l'objet que se proposent les auteurs. Les tableaux, pouvant facilement, en raison de leurs dimensions, être appliqués sur les murailles des salles d'études, fournissent un procédé mnémonique dont l'action incessante doit avoir la plus grande efficacité. »

Après avoir cité l'opinion d'un juge aussi compétent, il ne nous reste plus qu'à inscrire ici le nom de quelques-uns des auteurs de cette collection, pour prouver que, quant au fond de la doctrine, ils offrent toutes garanties.

MM. Blum, Ossian Bonnet, Bertaux-Levillain, Hervé-Mangon, Cabart, Dézé, Serret, Guillemin, Roguet, etc., etc., ont fait les tableaux relatifs aux mathématiques, à la physique et à la chimie.

Dans les séries suivantes, qui sont en cours de publication, sera traité ensuite tout ce qui se rapporte à la minéralogie, la géologie, l'astronomie, la cosmographie, la géodésie, les fortifications, les chemins de fer, la navigation, etc.

Quant à nous, après avoir pris connaissance des *Tableaux polytechniques*, nous ne pouvons qu'encourager les auteurs dans leur œuvre, et engager ceux de nos lecteurs que ces matières occupent à se procurer cette utile et intéressante collection. Nous devons ajouter que les mêmes *Tableaux* ont été aussi réunis en volumes formant *memento*, par un tirage à part sous la forme in-8.

Le Christianisme expérimental, par M. ATHANASE COQUEREL, l'un des pasteurs de l'Église réformée de Paris. 1 vol. in-12 de 529 pages. — *Cherbuliez*, place de l'Oratoire, 6.

La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi,

disait le plus pieux des poëtes français du dix-huitième siècle, fils et disciple du plus pieux et du plus parfait des poëtes du dix-septième; et le monde chrétien ne sut qu'applaudir à ce début du poëme de *la Religion.* Voici maintenant le plus éloquent orateur de l'Église protestante de France qui, dans un ouvrage, résumé de ses études et des méditations de sa vie, résultat de trente ans de ministère évangélique, entreprend, au milieu de bruyants contradicteurs, d'établir l'accord de la raison humaine et de la révélation chrétienne, et bâtit l'édifice de la foi sur la base du libre examen.

A coup sûr, l'ouvrage d'un tel homme et d'un tel écrivain ne laissera pas le public indifférent. Les adversaires du protestantisme voudront étudier ce livre pour le combattre et le réfuter, s'ils le peuvent. Beaucoup de protestants qui donnent moins de latitude que M. Coquerel à la doctrine du libre examen, ceux-là surtout qui, après en avoir usé pour eux-mêmes, voudraient l'interdire à d'autres, ne s'élèveront pas avec moins de vivacité contre *le Christianisme expérimental.*

Mais cet ouvrage, qui nous semble offrir une des plus heureuses tentatives qu'on ait jamais faites pour unir, disons plutôt pour identifier la religion et la philosophie, trouvera aussi de nombreux et zélés approbateurs. Qui veut croire et se rendre raison de sa croyance, qui veut demeurer tout à la fois libre et fidèle, craindre Dieu et ne relever que de lui, se faire, en un mot, un christianisme capable de lutter contre les séductions et les railleries du siècle, suivra curieusement, avidement, et nous l'espérons, avec fruit, dans ses déductions solides et brillantes, le courageux théologien.

En mettant à part les intérêts du christianisme, on admirera d'ailleurs la haute portée des vues, l'érudition variée, l'esprit ingénieux et profond de l'auteur. Les idées se pressent sous sa plume; elles revêtent souvent la forme aphoristique; mais c'est la concision sans sécheresse, parce qu'elle est toujours animée, sans obscurité, parce que la liaison subsiste constamment. Il n'est pas une question importante, du domaine de son sujet, que M. Coquerel n'aborde hardiment, et dont il ne présente une franche et vive solution. Apôtre du libre examen, il donne à tous l'exemple de s'y livrer, et il y entraînera victorieusement ses adversaires. Mais ne pourra-t-il pas en tirer avantage contre eux et leur dire : « Vous *raisonnez* contre ma doctrine pour démontrer que j'ai tort de l'appuyer sur la *raison?* » Sachons-lui gré plutôt d'employer à fortifier notre foi, à justifier nos plus sublimes espérances une arme qui fut trop souvent l'ennemi de la religion et de la foi. Voici, nous le croyons, parce que nous l'avons éprouvé sur nous-mêmes, un des livres les plus impressifs et les plus salutaires qui aient paru depuis bien longtemps. On peut lui prédire un vaste et durable retentissement.

Jurisprudence générale du royaume, répertoire méthodique et alphabétique législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, du droit des gens et du droit public. Nouvelle édition; par M. DALLOZ aîné. Tome 6e. — Paris, 1847. 12 francs.

Nous recevons le sixième volume de la *Jurisprudence générale du royaume.* Ce volume est encore plus intéressant et contient plus de matière que les précédents. Il n'a pas moins de quatre-vingts feuilles (six cent quarante pages), et il dépasse de près d'un tiers les engagements du prospectus. Ce surcroît de composition en a seul retardé la publication. Il contient entre autres articles qui, séparés, formeraient à eux seuls des traités complets en un ou plusieurs volumes in-8° : *Avoué, Banque, Bibliothèque, Biens, Bornage, Bourse de commerce* et *Brevet d'invention.* Il s'arrête à la lettre C, au mot *Caserne.*

Dans le tome V, qui a paru il y a un mois environ, nous avons surtout remarqué la seconde partie du traité de l'*Arbitrage*, et les articles *Architecte, Archives, Armes, Associations illicites, Assurances, Attentat aux mœurs, Attroupement, Avocat.* Le tome VII sera terminé dans le courant du mois prochain. L'impression du tome VIII est poussée avec la plus grande activité.

Nous ne saurions trop le rappeler à nos abonnés, surtout à ceux de l'étranger, la *Jurisprudence générale du royaume* peut remplacer avantageusement tous les livres de droit français, car elle contient tout à la fois la LÉGISLATION, la DOCTRINE et la JURISPRUDENCE en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, de droit des gens et de droit public. C'est un véritable monument national.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers. Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h.	de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4	de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h.	de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
12 h.	de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.
36 h.	de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

42 h.	de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
42 h.	de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h.	de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h.	de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
45 h. 1/4	de Paris à Hombourg.

Blanchissage du linge, APPAREILS DE

MM. CHARLES et Ce, rue Furstemberg, 5 et 7, près la rue Jacob.

Nous prévenons les maîtresses de maison qui nous accordent leur confiance que la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a, dans sa séance du 20 janvier 1847, décerné sa grande médaille aux buanderies économiques et portatives de la maison Charles et comp., comme étant jugées les meilleurs appareils pour le blanchissage du linge. Les avantages qu'ils représentent sont : de n'exiger aucuns soins, d'offrir une économie de 75 pour cent sur les procédés ordinaires, de conserver le linge plus longtemps, et de n'exiger que *trois heures* pour le lessivage complet. Ces résultats se trouvent garantis par la vente justifiée de plus de 1,800 appareils faite à divers établissements, tels que pensions, couvents, hospices, châteaux, etc., etc.

Prix et contenance en linge pesé sec.

Pour 5 k.	30 fr.	30 k.	75 fr.	80 k.	150 fr.
10	45	40	90	120	200
15	60	60	120	250	400

Ces appareils s'expédient partout. — Des expériences publiques ont lieu tous les jeudis au siége de l'établissement.

Eaux thermales de Bagnoles

(ORNE).

Cet établissement, à vingt-cinq myriamètres de Paris, est situé dans la contrée la plus belle de la Normandie; il est chaque année le rendez-vous d'une société nombreuse et d'élite. M. le docteur Teste vient de publier, sur les vertus curatives de ces eaux minérales, une notice, qui se trouve à la librairie de J. B. Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17, et au dépôt des eaux minérales, rue J. J. Rousseau, 12. — La malle-poste de Bretagne passe à peu de distance de Bagnoles.

Papiers peints. Maison BARBÉDIENNE, boulevard Poissonnière, no 30.

Après les deux articles que nous avons publiés, nos lecteurs connaissent suffisamment l'importance de la maison Barbédienne, et le rang élevé qu'elle occupe dans cette belle industrie. Nous lui consacrons encore quelques lignes aujourd'hui, parce que c'est l'époque de l'année où paraissent ses nouveaux assortissements.

Pour mieux faire apprécier à sa nombreuse clientèle les divers mérites qui distinguent ses nouveaux papiers de tenture, comme élégance de dessin et harmonie des couleurs, M. Barbédienne a voulu ajouter encore aux procédés ingénieux dont nous avons parlé : des écrans mobiles, montés sur roulettes, et contenant chacun des assortiments appropriés à chaque pièce d'un appartement, permettant aux visiteurs de voir dans leur jour le plus favorable tout ce que peut produire cette industrie et d'employer seulement à cet examen le quart du temps qu'il nécessiterait dans un autre magasin.

L'exemple que donne aujourd'hui M. Barbédienne présente trop d'avantages pour n'être pas bientôt suivi par d'autres maisons; mais ce qui sera moins facile à imiter, c'est le goût exquis, c'est le sentiment artistique que révèle l'excellent choix de ce nouvel assortiment. Parmi ces papiers récemment fabriqués, nous en avons remarqué deux surtout pour salle à manger qui représentent une treille de vigne et une chasse à courre, moins les chevaux; ces deux sujets sont d'une finesse et d'une élégance de dessin qui marquent un progrès notable, que l'exposition de 1849 ne peut manquer de constater; les nouveaux papiers de salon ne sont pas moins distingués, et quelques-uns reproduisent à s'y méprendre les plus belles étoffes d'ameublement. Mais, si parfaite que soit leur exécution, le meilleur choix à faire n'est pas toujours facile pour qu'ils puissent s'harmonier avec les meubles et la destination d'un appartement; aussi engageons-nous ceux de nos lecteurs qui doutent de la justesse de leur goût, à s'en remettre en toute confiance à M. Barbédienne, dont le tact et l'expérience sont suffisamment garantis par la participation qu'il a prise au *Musée Collas*, qui reproduit avec tant de précision et de succès les chefs-d'œuvre de la statuaire, et que les amateurs les plus distingués mettent tant d'empressement à visiter.

Les Monuments de Paris

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE; histoire de l'architecture civile, politique et religieuse; dédiée à S. A. R. LE DUC DE MONTPENSIER. *A. Hermitte et comp.*, éditeurs, rue Dauphine, 20.

Par M. Félix PIGEORY, architecte. L'ouvrage imprimé avec le plus grand luxe sur magnifique papier vélin jésus glacé, gravures sur acier, tirées par CHARDON aîné, et les armes de S. A. R. imprimées en couleur par M. MEYER, formera environ trente livraisons, composées chacune d'une feuille de texte et d'une gravure ou de deux feuilles, dans une couverture illustrée. Il paraît une livraison par semaine depuis le 20 avril. Prix de la livraison, 50 c.

L'auteur passe en revue tous les Monuments de Paris, et s'étend particulièrement sur ceux édifiés, restaurés ou achevés depuis 1830. En voici le sommaire : Monuments historiques, religieux, royaux, nationaux, politiques, militaires, civils; — d'instruction publique, dramatiques, municipaux, hydrauliques; ponts, quais, barrières, boulevards, places et rues; — *Monuments d'industrie privée, habitations particulières*; quinze années d'exposition au Louvre, plans et projets de restauration; — résumé. — On souscrit chez l'éditeur, et chez *MM. Dutertre*, passage Bourg-l'Abbé; *Pilou*, rue Saint-Honoré, 70; *Martinon*, rue du Coq-Saint-Honoré, 4; *Mendel*, rue du Pas-de-la-Mule; au dépôt universel de librairie, cité Trévise, 10, etc., etc.

Objets d'art (EMBALLAGE D'). — M. COTEL, maison et ateliers, place du Louvre, 8.

La Société libre des beaux-arts, dans sa dix-septième séance annuelle, tenue dimanche 9 mai, vient de donner à M. COTEL les témoignages les plus bienveillants de sa satisfaction en lui adressant le rappel de la mention honorable qu'elle lui a décernée en 1836, pour les perfectionnements et innovations qu'il apporte à la sûreté de l'emballage des objets d'art. Parmi ces innovations les plus récentes, nous citerons surtout les châssis qui protégent si heureusement les cadres riches contre toutes chances de détérioration. Un de ces châssis est à coulisses et peut s'agrandir à volonté selon la dimension des cadres. Tous ces châssis sont fort utiles aux artistes qui envoient leurs tableaux aux expositions lointaines.

Un système de charpente d'une exécution simple et ingénieuse n'obtient pas moins de succès pour le transport des statues, groupes et sculptures en marbre, quelle que soit leur grandeur. Ce procédé présente cet avantage, que l'on peut facilement déballer et réemballer au besoin sans craindre le moindre risque.

On peut voir ces différents modèles à l'établissement de M. Cotel.

La suite au prochain numéro.

Chez J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp., rue Richelieu, nº 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet.*

LISTE DES TRAITÉS CONTENUS DANS L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.

Les Traités publiés sont imprimés en italique.

Sciences mathématiques Sciences physiques.

1 Arithmétique, algèbre.
2 Géométrie, plans, arpentage.
3 Astronomie, mesure du temps.
4 Mécanique.
5 Hydrostatique, hydraulique, pneumatique.
6 Machines.
7 Physique générale.
8 Météorologie, physique du globe.
9 Optique, acoustique.
10 Electricité, magnétisme.
11 *Chimie générale.*
12 » »
13 Chimie appliquée.
14 » »

Sciences naturelles et médicales.

15 *Généralités de l'histoire naturelle.*
16 *Géologie, structure de la terre.*
17 *Minéralogie.*
18 Botanique.
19 Physiologie végétale, géographie botanique.
20 Zoologie.
21 »
22 » *Conchyliologie.*
23 Histoire physique de l'homme.
24 *Anatomie et physiologie.*
25 Médecine.
26 Chirurgie, pharmacie.
27 Hygiène, salubrité publique.
28 Premiers secours, sauvetage.

Histoire, Géographie.

29 *Chronologie générale.*
30 *Histoire ancienne.*
31 *Histoire sainte.*
32 Histoire romaine.
33 *Histoire du moyen âge.*
34 Histoire de France.
35 » »
36 » »
37 » »
83 *Géographie, histoire des découvertes maritimes.*
39 *Géographie générale.*
40 Division de la France, statistique, ressources.
41 *Paris, institutions, monuments.*
42 Organisation de l'armée et de la marine.
43 Histoire militaire des Français.

Religion, Morale.

44 Religion.
45 Devoirs publics et sociaux.
46 Devoirs privés.
47 *Pensées morales et maximes.*
48 *Erreurs et préjugés populaires.*

Législation, Administration.

49 Droit public et des gens, charte, rapports internationaux, etc.
50 Droit administratif, régime communal et départemental, pouvoir exécutif.
51 Droit civil : les personnes, les choses, la propriété.
52 Lois rurales, forestières, industrielles, commerciales.
53 *Institutions de bienfaisance, crèches, salles d'asile, hôpitaux.*

Éducation, Littérature.

54 *Université, enseignement, éducation.*
55 Enseignement classique.
56 Grammaire française, philologie.
57 Histoire de la littérature française.

Beaux-arts.

58 Dessins et perspective.
59 *Peinture, sculpture, gravure.*
60 Architecture, archéologie.
61 Musique.
62 Chant populaire et instruments.
63 Gymnastique.

Agriculture.

64 Sol, engrais, amendements.
65 *Défrichements, desséchements, travaux usuels, instruments.*
66 Grandes cultures : céréales, plantes sarclées, vigne, houblon.
67 *Mûrier, vers à soie, soie.*
68 Fourrages, irrigations.
69 *Jardin potager, jardin fruitier.*
70 Jardin fleuriste, jardins anglais.
71 Bétail, bêtes bovines, laiterie.
72 *Chevaux.*
73 Anes, mulets, troupeaux, chèvres, laine.
74 Porcs, lapins, basse-cour, médecine vétérinaire.
75 Abeilles, insectes nuisibles et utiles.
76 Economie rurale, assolements.
77 *Sylviculture, arboriculture.*
78 Fabrications du vin et autres boissons.
79 Chasse, chiens, pêche.

Industrie.

80 Mines, carrières, houilles, salines
81 Industrie du fer : forges et hauts fourneaux.
82 Machines à vapeur et applications.
83 *Filature, tissage.*
84 Teinture sur soie, laine, coton.
85 Impressions des tissus.
86 Imprimerie, lithographie.
87 Poterie, arts céramiques, verrerie.
88 Transport, routes, railsways, ponts suspendus.
89 Canaux, navigation fluviale.
90 Navigation maritime, grande pêche.
91 Origine des inventions et découvertes.

Économie.

92 Principes d'économie politique.
93 Commerce, monnaies, assurances, lois de la mortalité.
94 Economie industrielle : apprentissage, livrets, prud'hommes.
95 *Caisses d'épargne, Monts de-Piété.*
96 *Société de prévoyance et de secours mutuels.*
97 Chauffage, éclairage, ventilation.
98 *Economie domestique.*
99 Choix d'une profession.
100 Tableaux méthodiques. Table générale.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8º imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8º. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

PUBLICATIONS NOUVELLES, A LA LIBRAIRIE PAULIN, RUE RICHELIEU, 60.

BIBLIOTHÈQUE CAZIN. — COLLECTION DES MEILLEURS ROMANS MODERNES ET ANCIENS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Volumes en vente. — 1 franc le volume.

BRILLAT-SAVARIN. Physiologie du Goût. 2 vol.	2 fr.
COTTIN (madame). Élisabeth, Claire d'Albe, réunies en 1 vol.	1
LAVERGNE (AL. DE). La duchesse de Mazarin. 2 vol.	2
GALLAND. Les Mille et Une Nuits. 6 vol.	6
GODWIN (W.). Caleb Williams, traduit de l'anglais. 3 v.	3
GOLDSMITH. Le Vicaire de Wakefield, traduit de l'anglais. 1 vol.	1
JACOB (P.-L.), bibliophile. Soirées de Walter Scott à Paris (*Scènes historiques et Chroniques de France*). — *Le Bon Vieux Temps.* 4 v.	4
KARR (ALPHONSE). Geneviève. 2 vol.	2
PASTORET (marquis A. DE) Raoul de Pelvey. 2 vol.	2
— Erard du Chatelet. 1 vol.	1
— Claire Catalanzi. 1 vol.	1
PREVOST (l'abbé). Manon Lescaut. 1 vol.	1
REYBAUD (LOUIS). Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. 2 vol.	2
SANDEAU (JULES). Marianna. 2 vol.	2 fr.
— Vaillance et Richard. 1 vol.	1
— Le docteur Herbeau. 2 vol.	2
— Fernand. 1 vol.	1
SOULIÉ (FRÉDÉRIC). Les Mémoires du Diable. 5 vol.	5
STAEL (madame DE). Corinne ou l'Italie. 2 vol.	2
SUE (EUGÈNE). Les Mystères de Paris. 10 vol.	10
— Mathilde. 6 vol.	6
— Arthur. 4 vol.	4
— La Salamandre. 2 vol	2
— Le Juif errant. 10 vol.	10
— Atar-Gull. Au lieu de 2 vol. in-8, 1 vol.	1
— Le Marquis de Létorière. 1 vol.	1
— Plick et Plock. 1 vol.	1
SUE (EUGÈNE). La Vigie de Koat-Ven. Au lieu de 4 vol. in-8, 3 vol.	3 fr.
— Paula Monti. 2 vol.	2
— Deleytar (*Arabian Godolphin, Kardiki*). 1 v.	1
— Thérèse Dunoyer. 2 vol.	2
— Le Morne au Diable 2 vol.	2
— Jean Cavalier. 4 vol.	4
— La Coucaratcha. Au lieu de 3 v. in-8, 2 v.	2
— Le Commandeur de Malte. 2 vol.	2
— Comédies sociales. 1 vol.	1
— Deux Histoires. 2 vol.	2
— Latréaumont. 2 vol.	2
TRESSAN (comte DE). Histoire du Petit Jehan de Saintré. 1 vol.	1
— Roland furieux, tra. de l'*Arioste*. 4 v.	4
VIARDOT (L.). Souvenirs de Chasses en Europe. 1 vol.	1

SOUS PRESSE :

Les chefs-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, Cazotte, Fénelon, Le Sage, Xavier de Maistre, etc. — Les œuvres complètes de Topffer. — *Rome souterraine*, par M. Charles Didier. — Romans de madame la duchesse de Duras. — Des traductions des meilleurs romans de miss Burney, Cervantes, de Foë, Fielding, Goëthe, Hoffmann, miss Inchbald, madame de Krudener, Manzoni, Swift Zschocke, etc. — Il paraît un ou deux volumes par semaine.

L'archiduc Charles d'Autriche.

La mort vient d'enlever un prince qui fut l'honneur de son pays et auquel le nôtre doit rendre hommage comme à un noble adversaire, disons comme à un loyal ennemi.

Charles-Louis de Lorraine, archiduc d'Autriche, naquit à Vienne le 5 mai 1771, et fit ses premières armes sous le prince de Cobourg, dont il commanda l'avant-garde dans les campagnes de 1793. Il se distingua sur la Meuse, contribua au succès de la bataille de Nerwinde, fut fait gouverneur général des Pays-Bas et feld-maréchal-lieutenant. Il assista aux affaires de Charleroy, se signala à Fleurus, à Adenhoven, et fut chargé, l'année suivante, du commandement de l'armée du Rhin, que la retraite de Clairfayt laissa vacant. Il ouvrit la campagne, eut divers engagements avec Moreau, et, tantôt vainqueur, tantôt battu, il fit toujours preuve d'habileté. Il eut le bonheur de battre Jourdan et de forcer Moreau à cette fameuse retraite qui est la plus belle page de l'illustration militaire de ce général. Il passa les monts trop tard pour empêcher la défaite de l'armée impériale dans les champs d'Arcole. Battu sur la Piave, forcé sur le Tagliamento, il ne songea plus qu'à négocier pour sauver la capitale de l'Empire. La

L'archiduc Charles d'Autriche, décédé le 30 avril 1847.

paix de Campo-Formio ne dura guère, et l'archiduc reprit le commandement de l'armée du Rhin. Après quelques succès obtenus contre Jourdan, il rencontra devant lui Masséna, le plus redoutable de nos généraux après celui qui fut le plus redoutable et le plus heureux de tous. Sa défaite souleva contre lui des ressentiments qui lui firent enlever son commandement. Il lui fut rendu après le désastre de Hohenlinden; mais de nouveaux revers l'attendaient à Ulm et à Austerlitz, malgré des prodiges d'organisation militaire, malgré le talent et l'habileté stratégique qu'il développa surtout à Caldiero. Ces hautes facultés eurent encore plus d'une fois à s'exercer au profit de son pays; sa carrière militaire se termine à Wagram, où sa gloire reçut une consécration que la perte de la bataille ne put lui ravir. Il a publié des écrits précieux sur ses campagnes, notamment sur la campagne de 1796. Il a exposé, dans ce dernier ouvrage, les principes de son art, de manière à en faire un livre classique, et il n'est pas en effet un militaire instruit qui n'ait lu ce livre, où respire, avec le talent et la science de l'auteur, une âme honnête, un esprit élevé, un cœur droit et sincère, qui ne croit pas s'abaisser en rendant justice à son adversaire. Ses loisirs furent employés à cultiver cette science militaire qui a fait sa gloire; sa bienveillance envers tous ceux qui ont recueilli, depuis la paix, les documents propres à écrire l'histoire des guerres de la république et de l'empire, en facilitant l'échange des communications relatives à cet objet, a contribué, des deux parts, à réduire dans des proportions équitables ce que les bulletins rédigés sous le canon ennemi ont toujours d'un peu hyperbolique. Aucun mérite, aucune renommée n'en a souffert; son mérite et sa renommée y ont gagné un lustre qui vaut toutes les victoires.

Son admiration pour le génie de Napoléon s'exprimait, après la chute de ce grand homme, en tendresse affectueuse pour son fils. Il servit de guide et de protecteur à ce jeune et infortuné prince, tant qu'il vécut, et il n'a cessé de le regretter, jusqu'au jour où la Providence l'a rappelé auprès de son élève chéri, auprès du glorieux vainqueur d'Austerlitz et de Wagram.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Cosmos. Essai d'une description physique du monde; par ALEXANDRE DE HUMBOLDT, traduit par H. FAYE, l'un des astronomes de l'Observatoire de Paris. Première partie. Un vol. in-8 de 600 pages. — Paris, Gide.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 26e livraison. *Géologie. Structure de la terre.* Traité 16. Signé : AM. BURAT, professeur à l'école centrale des Arts et Manufactures. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

De la Réforme parlementaire et de la Réforme électorale; par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE, député du Cher. Deuxième édition, augmentée d'une nouvelle Préface. Un vol. in-32, format Cazin, de 352 pages. Prix, 1 fr. 50 c. — Paris, Paulin.

Statistique de la France; publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce. Tome Ier. *Industrie. Région du nord oriental.* Un vol. in-4° de 404 pages. — Imprimerie royale.

HISTOIRE.

Le Caucase pittoresque; dessiné d'après nature par le prince GRÉGOIRE GAGARINE, avec une introduction et un texte explicatif par le comte ERNEST STACKELBERG. Dédié à S. M. I. Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies. In-folio de 30 pages. (Dédicace et introduction), avec 5 pl. et un frontispice. — Paris, Plon.

L'ouvrage sera publié en 20 livraisons. Chaque livraison se composera de 4 pl. lithographiées et d'une feuille de texte explicatif des planches.

Les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale. Voyage pittoresque, historique et scientifique; par XAVIER HOMMAIRE DE HELL, ingénieur civil des mines, etc. 3 vol. in-8 de 1630 pages, avec un atlas in-folio de 8 pages de texte, 36 pl. et une carte. — Strasbourg, Levrault; Paris, Bertrand.

Mémoires de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, reine de France, avec notes; par M. F. BARRIÈRE. Un vol. in-12 de [illegible] pages. — Paris, Firmin Didot.

Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Tome VII.

Les Monuments de Paris. Histoire de l'architecture civile, politique et religieuse sous le règne de Louis-Philippe; par FÉLIX PIGEORY, architecte. Livraison 1 à 6. In-8 de 96 pages, avec 5 vignettes. — Paris. Hermitte.

L'ouvrage aura environ 30 livraisons, composées chacune d'une feuille de texte et d'une gravure, ou de deux feuilles de texte.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Corneille, Boileau, de La Fontaine, Racine, Bossuet, Fénélon, écrivains ravissants, la postérité vous trouve de plus en plus grands.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

DIEPPE, veuve MARAIS;—DIJON, DECAILLY, LAMARCHE, TUSSA; — DOLE, GRUSSE, PRUDONT-DUPRÉ; — DOUAI, OBEZ.

ELBEUF, PERRÉ; — ETAMPES, FORTIN; — EU, HOUDEBERT-CORDIER.

FLORENCE (Italie), RICORDI et JOUHAUD; — FONTENAY-LE-COMTE, ROBUCHON; — FRANCFORT-SUR-MEIN, CH. JUGEL.

GAND (Belgique), HOSTE; — GENES (Italie), BOEUF; — GENEVE (Suisse), BERTHIER-GUERS, JULLIEN dame et fils, LEROY-RAZIMBAUD; — GIEN, LEJEUNE; — GRENOBLE, VELLOT.

HAM, LAURENT; — HAVRE, COCHARD, TOUROUDE.

ISSOUDUN, JUGAND-LEPINTE.

JASSY (Moldavie), BELL.

LAFLECHE, LUXEMBOURG; — LAHAYE (Hollande), DOORMAN, VAN DEN BERGH, VAN STOCKUM; — LAON, HURIEZ, MARCHAL; — LA ROCHELLE, BOUTET, CAILLAUD; — LAUSANNE (Suisse), PFLUGER; — LAVAL, FEILLÉ GRANDPRÉ, GODBERT; — LEIPZIG (Saxe), BROCKHAUS et AVENARIUS, MICHELSEN, WEBER; — LIÉGE (Belgique), DESOER; — LILLE, BÉGUIN, CASTIAUX, DURIEUX, [illegible]SAYE, VANACKÈRE; — LIMOGES, MARMIGNON; — LISBONNE (Portugal), SILVA; — LISIEUX, RENAUD; — LONDRES (Angleterre), DULAU, HALL, SMITH, THOMAS JOSEPH, THOMAS WILLIAM; — LONS-LE-SAULNIER, MARMORAT; — LORIENT, GOUSSET, LEROUX [illegible]SART, PELTER; — LUNEVILLE, GEORGES; — LUXEMBOURG, BUCH, HOFFMANN; — LYON, AYNÉ fils, BOHAIRE, GIRAUDIER, GUILBERT et DORIEZ, GUYMON, MIDAN, NOURTIER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

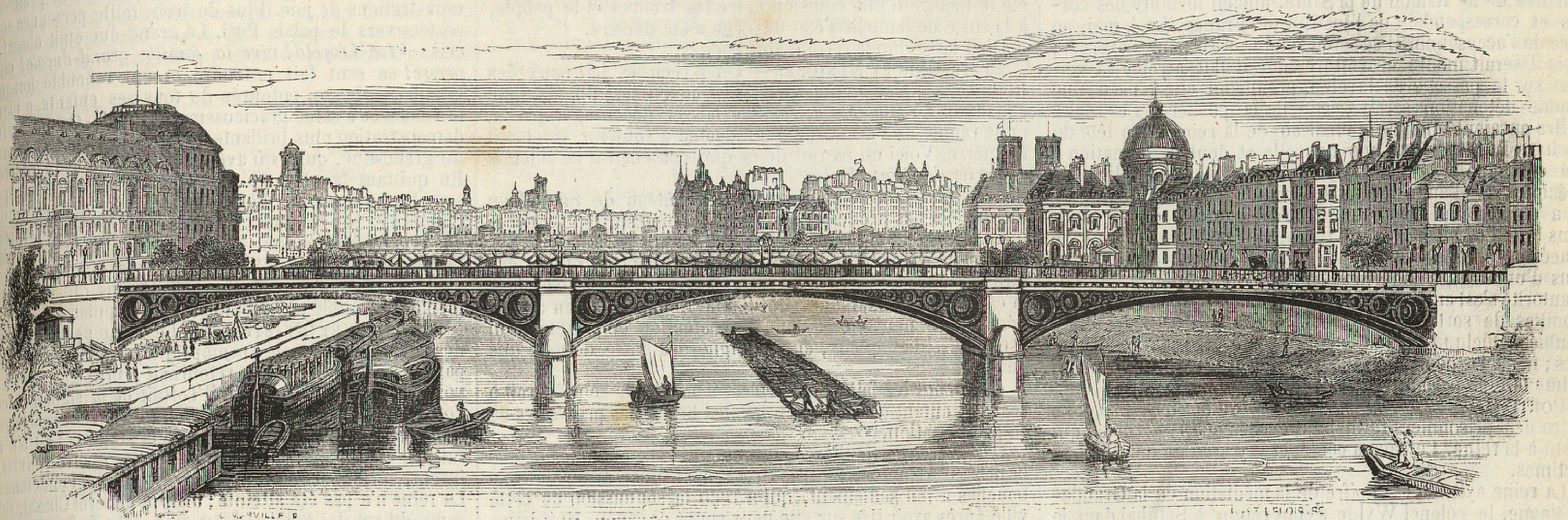

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 221. Vol. IX. — SAMEDI 22 MAI 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de M. le docteur Lisfranc.* — **Etrusques.** Poésies. — **Courrier de Paris.** — **Théâtres.** *Une Scène de la Vicomtesse Lolotte; une Scène du Chiffonnier.* — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Septième article. *La Taupe et les Lapins.* — **Chronique musicale.** — **Etablissement thermal de Vernet-les-Bains.** *Vue générale du Vernet; entrée de l'établissement; pavillon habité par Ibrahim-Pacha; bâtiment principal de l'établissement; grande place du Vernet; source de la Comtesse; l'étuve; fontaine de Castell, au Canigou.* — **L'Homme au pourpoint gris.** Par M. E. Dumolay-Bacon. (Suite.) — **Pacification de Taïti.** *Femmes de Taïti; habitants de Taïti; vallée de Fautahua; soldat français; marin français; baie d'Eymeo, résidence de la reine Pomaré, à l'époque de la prise de possession.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Nous regrettions, il y a huit jours, d'être obligé de mettre sous presse au moment où M. le ministre des affaires étrangères allait monter à la tribune pour répondre à la demande d'explications sur les changements ministériels que lui avait adressée M. Barrot. Mais nous avons bientôt reconnu que nos lecteurs n'avaient rien à perdre à attendre. Le discours de M. Guizot est un des plus remarquables chefs-d'œuvre de l'art de répliquer sans répondre. Du reste, comme la Chambre savait en définitive aussi bien que ceux à qui elle le demandait tout le secret de cette comédie, comme personne n'ignorait dans quel espoir MM. de Mackau, Moline Saint-Yon et Lacave-Laplagne avaient d'abord été évincés, et ensuite par quelle nécessité il avait fallu se contenter de MM. Jayr, de Montebello et Trezel, cette discussion a tourné court, et la Chambre n'a pas interrompu longtemps celle de la loi des comptes de 1844.

Les débats du règlement de cet exercice ont rappelé les malheureuses affaires de la manutention de Paris et des subsistances de Rochefort. Jamais les chambres, les tribunaux, la presse, l'opinion publique n'ont eu malheureusement autant qu'aujourd'hui à s'occuper de désordres criminels, de corruption d'électeurs ou de fonctionnaires, de malversations d'officiers ministériels et de tours d'adresse de jeunes gens à la mode. Chaque jour apporte sa révélation. Un organe du ministère prétendait il y a peu de jours que cela valait encore mieux que les mœurs du temps d'Henri III. C'est un autre point de vue; mais, en vérité, pourquoi nous contenter de pouvoir comparer notre temps sans trop de désavantage au règne des mignons ou à celui des roués de la régence ? Ne serait-il pas bien à propos que tous les honnêtes gens de tous les partis s'entendissent pour flétrir comme ils méritent d'être flétris tous ces concussionnaires, tous ces corrupteurs, tous ces escrocs que l'on fait bien mine de poursuivre quand le scandale devient trop éclatant, mais qu'on laisse en paix quand la clameur publique ne crève pas le tympan de l'oreille du pouvoir, et qu'on gracie le lendemain du jour où la vindicte judiciaire a été forcée de s'appesantir sur eux. On a voulu restaurer les grands airs et les belles façons des cours d'autrefois dans un pays où les fortunes, malgré les tripotages des concessions et de la Bourse, se nivellent chaque jour. On a des petits appartements et des Chantilly, et votre jeunesse dédorée en est réduite aux faux jetons et aux fausses cartes !

Mais faisons comme nos Grecs, passons à l'étranger.

Taïti. — Nous rapportons dans ce même numéro les détails transmis au gouvernement par le contre-amiral Bruat sur la pacification de l'île. Nous trouvons dans des correspondances anglaises le récit d'un fait étranger à ce grand événement, mais qui demande néanmoins à être mentionné. Une fâcheuse collision aurait eu lieu entre les marins du navire anglais *the Grampus*, auxquels leur capitaine avait permis de descendre à terre le jour de la Noël, et des soldats français. Entrés dans une taverne tenue à Papeïti par un de leurs compatriotes, les matelots anglais y firent un tel vacarme, que le maître de l'établissement requit l'assistance de deux gendarmes français. Ceux-ci, maltraités par les matelots, appelèrent du renfort : une lutte s'engagea, et un homme de l'équipage du *Grampus*, ayant réussi à s'emparer du sabre de l'un des gendarmes, le lui passa au travers du corps et le tua. Tous les matelots finirent toutefois par être conduits en prison, et le capitaine même du *Grampus*, qui se trouvait dans le voisinage du tumulte, fut arrêté par les militaires français, qui le menèrent au bureau de police. Cette affaire a donné lieu à des explications entre les amiraux des deux nations à Valparaiso.

M. le docteur Lisfranc.

Haïti. — On écrit des Cayes le 5 avril :

« Trois députés sont arrivés de France pour prendre des arrangements concernant la liquidation de l'arriéré de l'indemnité due par Haïti à la France. Ils ont chargé M. Levasseur, consul de France, de diriger les négociations avec les ministres.

« On dit qu'un général de la république dominicaine s'est prononcé pour Haïti à Porto-Plat. Quoi qu'il en soit, il est certain que les habitants de cette partie de l'île sont en proie à de grandes privations, et que les affaires sont en suspens. »

Espagne. — La reine s'amuse. Elle fait à Aranjuez des courses en char avec l'infante sa cousine, et donne un baise-main pour l'anniversaire de la naissance de son mari, qui, peu sensible, à ce qu'il paraît, à cette conjugale galanterie,

va pendant ce temps-là passer une semaine et chasser au Pardo.

A Madrid on fait partir des pétards qui font plus de bruit après qu'au moment de l'explosion. Le 4 de ce mois, devant la douane, au moment où passait la reine, on a entendu deux détonations que l'on a d'abord considérées comme un divertissement de gens oisifs. Mais bientôt on a voulu que ce fût deux coups de pistolet et qu'ils aient été tirés par un rédacteur du *Clamor publico*, M. Angel de la Riva, neveu par alliance de M. Ramon de la Sagra, ancien membre des cortès et correspondant de l'Institut de France. Le 4 mai, au dire de l'accusation, il se serait rendu au tir pour s'exercer; puis il serait monté en voiture, aurait fait arrêter sa voiture sur le passage de lareine, et, quand elle a paru, une double détonation serait partie de la portière. Les deux balles auraient effleuré le chapeau de la reine et la tête du cocher. Le 9 au soir, une nouvelle et double détonation a été entendue à la Puerta del Sol. Aussitôt le public s'est précipité vers l'endroit d'où le bruit paraissait être parti, et il a été reconnu que deux pétards venaient d'être tirés, sans que l'on ait pu savoir par qui ces pétards avaient été placés et allumés. Une certaine agitation a régné pendant plus d'une heure dans le voisinage de la Puerta del Sol. L'autorité s'est empressée de donner l'ordre à plusieurs patrouilles de sortir. La garde de l'hôtel des postes a été doublée. Quelques précautions extraordinaires ont été adoptées; mais la population n'a pas tardé à rentrer dans le calme le plus parfait, et la soirée s'est bien passée.

PORTUGAL. — Une collision sanglante a eu lieu à Lisbonne entre des prisonniers militaires évadés et la garnison qui reste à la reine. Le sang a coulé, et il y a eu de nombreuses victimes.

La reine ayant agréé l'offre de la médiation de la Grande-Bretagne, le colonel Wylde s'était rendu à Sétubal dans le but de négocier une amnistie avec Sa da Bandeira, en attendant qu'un arrangement définitif fût conclu avec la junte d'Oporto. Sa da Bandeira a cru n'y pouvoir consentir, et une bataille s'est engagée, dans laquelle des pertes cruelles ont été éprouvées de part et d'autre. Le colonel Wylde s'est rendu à Oporto. Des lettres de cette ville, datées du 11, par voie d'Espagne, confirment ce qu'on avait déjà annoncé, que la junte refuse d'accepter les propositions du gouvernement apportées par le colonel, et qu'elle exige que la reine se soumette à ses conditions. Elle demande la réforme de la Charte constitutionnelle, la convocation immédiate des cortès, la nomination d'un ministère progressiste abandonné au choix de la junte, la réorganisation de la garde nationale, la confirmation par la reine de tous les actes, de toutes les nominations dans l'armée, dans l'administration civile, de tous les emprunts faits par la junte depuis le commencement de la guerre civile; en outre, la junte exige le licenciement de l'armée de la reine et la conservation des anciens et des nouveaux grades garantis ou accordés par elle aux officiers de l'ancienne armée miguéliste.

Les îles de Madère, Terceire et les Açores ont fait leur *pronunciamento*.

TROUBLES A L'OCCASION DE LA CHERTÉ DES GRAINS. — A Collumpton, à Exeter, à Nottingham, à Walsall, lieu voisin de Birmingham, à Taunton, des troubles inquiétants se sont produits. — Quand l'Angleterre s'agite, il est bien permis à l'Irlande de se plaindre. A Castlemartyr, à Balingbarry (comté de Clare), des émeutes ont éclaté. Dans cette dernière ville, on comptait 3,000 hommes bien armés de fusils. On en a vu 2,000 à En'nis. Mais ces attroupements, bien qu'ils soient arrivés à prendre les armes, s'en servent encore faiblement contre les troupes. — A Ardnacrusha (comté de Clare), deux compagnies de hussards et trois pièces d'artillerie expédiés de Limerick, sont venues au secours du poste de police qui avait fait un prisonnier qu'on voulait lui enlever. Le prisonnier a déclaré que ni lui, ni tous les hommes qui étaient venus assaillir la police n'avaient rien mangé depuis deux jours. — Les bulletins du progrès des fièvres contagieuses sont tout à fait décourageants. La mortalité est très-considérable. La faim et l'émigration, d'après des calculs qu'on n'accuse pas d'exagération, ont déjà enlevé un million d'habitants.

La France aussi a vu s'agiter inquiète une partie de la population de Lille, de Cambrai, de Quimper.

Partout à l'étranger, comme chez nous en quelques lieux, la disette porte la perturbation. La Silésie, ce mois-ci, a eu son émeute par jour. Le 1er, c'était à Neisse, le 3 à Menrode, le 4 à Glatz, le 5 dans Frankenstein, le 6 à Palschkau, le 7 à Schweirdnetz. Les auteurs de ces désordres demandent d'abord le prix aux boulangers, puis ils le fixent à leur gré, et si on ne veut pas leur livrer les blés, ils s'en emparent de vive force. A Neisse, une foule d'individus ont été blessés. A Menrode, les marchands ont été maltraités; on a pillé les moulins. A Glatz, l'intervention de la force armée a mis fin au tumulte. A Frankenstein, plusieurs artilleurs à cheval d'un détachement qui accourait ont reçu des pierres à la tête.

Dans le grand duché de Posen, toutes les villes ont été le théâtre de scènes de désordre, de pillages et de luttes sanglantes. L'événement le plus déplorable est celui-ci : des individus arrêtés dans la ville de Rogasen pour cause de troubles, et transportés à Posen, ont passé par la petite ville de Murewana-Goslin, à trois milles de la capitale. Des groupes se formèrent et firent mine de vouloir délivrer les prisonniers; mais l'escorte ayant fait une vive résistance, cette tentative échoua. Le signal des désordres étant donné, les turbulents se sont livrés à toutes sortes d'excès. Grâce à l'arrivée d'un détachement de hussards, la tranquillité fut bientôt rétablie; mais les émeutiers se vengèrent d'une manière terrible, en mettant le feu : de sorte qu'en peu de temps toute la ville fut en flammes. Il n'y avait pas moyen de penser à se rendre maître de l'incendie, qui dura toute la nuit, et, le matin, la ville n'était plus qu'un monceau de cendres. Il n'est resté que huit maisons, l'église catholique et le temple évangélique, ainsi que la synagogue. Personne n'a péri.

On écrit de la capitale de l'Autriche que la cherté du pain y est excessive : il coûte trois et même quatre fois plus que l'année dernière. A Gandensdorf, la population avait pillé la boutique d'un boulanger dont le pain n'avait pas le poids légal. — Sur les frontières de la Bohême, du côté de la Saxe et de la Bavière, les désordres se propagent.

En Belgique, Bruxelles, Tournay, ont eu leurs émeutes. — En Espagne, Séville a vu sa tranquillité troublée pour la même cause; Carmona a eu une émeute de deux jours; Grenade a été le théâtre d'une collision entre les troupes et le peuple, à la suite de laquelle l'état de siége a été déclaré.

Dieu fasse que la récolte soit belle!

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — On a reçu les journaux des Etats-Unis jusqu'au 30 avril. Les nouvelles du Mexique étaient que Santa-Anna, sans se laisser décourager par la prise rapide de Vera-Cruz, était décidé à soutenir vivement la guerre. Voici un extrait de ce que contenait à ce sujet le *Courrier des Etats-Unis* ;

« La chute de Vera-Cruz et du château de Saint-Jean d'Ulloa n'a pas produit à Mexico, du moins sur le gouvernement, l'effet auquel on s'était généralement attendu. Des avis reçus par voie de la Havane nous annoncent que la capitulation des deux boulevards du Mexique était arrivée dans la capitale le 31 mars; aussitôt Santa-Anna a répondu à cette désastreuse nouvelle par une proclamation empreinte d'un esprit aussi belliqueux, aussi éloigné des idées de paix que jamais.

« Joignant les faits aux paroles, Santa-Anna se préparait à réaliser, autant qu'il était en lui, les héroïques promesses de sa proclamation. »

Des lettres particulières ont annoncé avec quelques détails la prise d'Alvarado. C'est *le Scourge*, steamer armé de trois bouches à feu seulement, qui a reçu la soumission de cette ville après avoir tiré sur elle deux coups de canon. Huit hommes et deux officiers descendirent alors à terre pour prendre possession de cette facile conquête, tandis que *le Scourge*, remontant la rivière à la poursuite des troupes qui avaient évacué la ville, capturait quatre goëlettes chargées de munitions, et s'emparait de la petite ville de Fra-Ca-Talpan. Cette victorieuse expédition a toutefois été désapprouvée par le commodore Conner, qui, en arrivant devant la ville avec des forces formidables, a été extrêmement surpris de trouver toute la besogne faite, et a mis aux arrêts le lieutenant Hunter, commandant du *Scourge*, pour avoir outrepassé ses instructions. Le lieutenant Hunter aura à rendre compte devant un conseil de guerre des victoires qu'il a osé remporter sans ordre supérieur. Le mieux est l'ennemi du bien.

Le gouvernement français a reçu de M. le capitaine Dubut, commandant la subdivision navale du golfe du Mexique, les nouvelles suivantes, en date du 1er avril :

« Les bricks de guerre français *le Mercure* et *le Pylade* étaient au mouillage de Sacrificios pendant les opérations du siége de la Vera-Cruz par les Américains... Toute communication entre les bâtiments français et la ville fut suspendue pendant le bombardement... Dès le 9 mars, et pendant les jours suivants, les embarcations du *Pylade* et du *Mercure* furent en mouvement pour recevoir les sujets français qui désiraient trouver refuge à bord des bâtiments français. Ces réfugiés étaient très-nombreux, et ce ne fut que le 30 mars, toutes les hostilités terminées à la Vera-Cruz, qu'ils furent remis à terre.

« Pendant le siége, à la demande du consul de France, un détachement de marins, commandé par un officier, veilla à la sûreté du consulat et préserva de toute atteinte les valeurs considérables qui y étaient déposées. »

INDE HOLLANDAISE. — On écrit de Batavia que le commerce de la glace, tenté depuis peu dans les contrées brûlantes de l'Inde et de l'archipel indien, est déjà devenu, pour les Etats-Unis qui l'exploitent, une des branches les plus lucratives de leur exportation. Par une température à peu près constante de 26 à 28 degrés Réaumur, on prend maintenant des glaces et on boit du champagne frappé à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Batavia, à Manille et à Canton, où l'*alcaraza* était naguère le seul réfrigérant en usage. Pour donner une idée de l'importance de ce nouveau commerce équatorial, nous citerons une maison de Boston qui, dans une seule année, a expédié en Asie 101 navires avec des cargaisons de glace.

GRÈCE. — Les journaux anglais ayant paru douter de la réalité de la proposition que M. Eynard a faite au gouvernement grec pour le mettre à même de se libérer envers son arrogante et hautaine créancière, M. Eynard a fait publier les lettres qu'il a écrites à M. Coletti et au gouverneur de la banque de Grèce, pour leur annoncer qu'il plaçait à leur disposition une somme de 500,000 francs chez MM. Delessert et Odier.

TUNIS. — Par *le Phénicien*, on a reçu de la régence les nouvelles suivantes :

« La fête du roi des Français, célébrée le 1er mai par notre consulat avec toute la pompe usitée, a été signalée par une innovation remarquable de la part du bey. Jusqu'à présent jamais le gouvernement local n'avait pris part, par aucun signe extérieur, à la célébration des fêtes des souverains; cette année, la salve de vingt et un coups de canon tirée à la Goulette par le *Véloce*, corvette à vapeur stationnaire, a été répétée par le fort de la Goulette, et par les bâtiments de guerre tunisiens qui sont pavoisés. Cette démonstration est une nouvelle preuve de la sympathie du bey Ahmed pour la France. »

ETATS PONTIFICAUX. — On écrit de Bologne, le 9 mai :

« Notre légat, le cardinal Amat, vient de nommer les candidats parmi lesquels le pape doit choisir les députés de notre province. Ils sont au nombre de six, parce que l'on espère que Pie IX adhérera à la demande qui lui a été faite d'accorder deux députés à la province de Bologne, la plus grande de l'Etat. Les candidats sont MM. Silvani, Massei, Minghetti, le marquis Bevilacqua et les comtes Marchetti et Aguechi; tous jouissent de l'estime publique.

« Les colonnes de garde citoyenne qui s'étaient formées à Forli et à Cesène, pour empêcher la contrebande des grains, se sont spontanément dissoutes, obtempérant ainsi aux injonctions venues de Rome. »

TOSCANE. — Le grand-duc a rendu le 6 de ce mois un édit important qui apporte de graves et heureuses modifications au régime de la censure. Cet édit, affiché dans toutes les rues et sur les places publiques dans la soirée du 7, a été accueilli par le peuple de Florence avec de grandes démonstrations de joie. Plus de trois mille personnes se sont portées vers le palais Pitti. Le grand-duc était absent. Les cris : *Vive Léopold! vive la famille grand-ducale! vive la presse!* se sont fait entendre et ont redoublé lorsque la grande-duchesse, entourée de tous ses enfants, a paru sur le balcon et a salué gracieusement la foule. On préparait une démonstration plus brillante encore pour le jour de l'arrivée du grand-duc, qui a dû avoir lieu le 13 ou le 14 à Florence. En quittant la place du palais, la foule s'est transportée sous les fenêtres des hôtels habités par le ministre d'Etat Campini et par le ministre de la police, et les ont salués par des cris d'enthousiasme. Ces deux ministres n'ont pas cru devoir se montrer à la foule, qui, vers dix heures du soir, s'est séparée sans aucun désordre et sans qu'aucun cri blâmable ait troublé cette manifestation populaire.

ACCIDENTS ET DÉSASTRES. — Le 11 de ce mois, la reine des Belges, qui avait accompagné jusqu'à Verviers le roi partant pour Wiesbaden, retournait à Bruxelles par un convoi spécial. Au moment où il sortait de la station d'Ans, le convoi de Bruxelles y entrait, et ils se sont rencontrés au croisement des voies, à l'issue de la station. Le train royal fut pris en travers. Il se composait de quatre voitures, qui furent, surtout les deux premières, fortement endommagées. La reine n'a pas été atteinte; mais le général Chazal, aide de camp du roi des Belges, a eu une côte enfoncée; le sieur Carbonnelle, sommelier de la cour, a eu un bras cassé, et un homme du service royal a reçu des blessures auxquelles il a bientôt succombé. Le général d'Hane de Steenhuyse et la baronne de Stassart, dame de la reine, n'ont essuyé que de légères contusions.

— On lit dans l'*Auxiliaire breton* de Rennes du 15 mai : « Une lettre particulière que nous recevons de Realejo (océan Pacifique) nous apprend un déplorable malheur. Le 25 février, le brick français *le Génie* arriva devant le port d'Espiritu-Santo, dont l'entrée est fermée par une barre assez forte. Dans la matinée du 28, M. le commandant de Gueydon donna ordre à M. Evariste Collos, enseigne de vaisseau, d'aller sonder l'entrée et de reconnaître exactement la position de la barre. M. Collos fit armer la baleinière; mais, malgré les recommandations de M. de Gueydon, il s'approcha trop près des brisants; une lame renversa la baleinière; elle chavira, et malgré tous les efforts qu'on a pu faire, il a été impossible de sauver M. Collos, excellent officier, et deux matelots nommés Martin et Lécrivin. »

— Après six semaines de pluies torrentielles et de bourrasques menaçantes, un coup de vent a éclaté le 8 février à Bourbon. A Saint-Denis, chef-lieu de l'île, presque toutes les maisons particulières et plusieurs monuments publics ont été endommagés. Les quartiers de Sainte-Suzanne, de Sainte-Marie, de Saint-Benoît, de Saint-André et de Sainte-Rose ont particulièrement souffert. Les plantations sont détruites; la récolte du café sera presque nulle. Les cannes à sucre sont fort maltraitées. Le vent et l'inondation ont rasé beaucoup de magasins et emporté de grandes valeurs en sucres et en céréales. Des routes le long des rivières, des îlots aux embouchures ont totalement disparu. Plusieurs noirs ont péri. Le navire *le Nouveau-Tropique*, de Bordeaux, s'est perdu à Saint-Benoît; l'équipage a été sauvé.

— La ville de Madras (Indes anglaises) a été également dévastée par un affreux coup de vent. Huit mille cinq cents maisons, cases et murailles ont été submergées et renversées. Beaucoup d'Indiens ont péri.

NÉCROLOGIE. — Le prince Louis-Napoléon-Achille Murat, fils de Joachim Murat, ancien roi de Naples, et de Caroline Bonaparte, sœur de l'empereur, est mort en Floride, le 15 avril, à l'âge de 46 ans, dans sa résidence de Jefferson-County. Naturalisé Américain, il vivait très-simplement, et s'était attiré l'estime de toutes les personnes qui le connaissaient. Homme de mérite, littérateur distingué, auteur de différents ouvrages fort estimés sur les institutions américaines, il déployait, surtout dans la conversation, un charme et une érudition extraordinaire. Ses obsèques ont eu lieu le 17 avril à Tallahassée : un concours immense l'a suivi jusqu'à sa dernière demeure. — Le canton de Vaud et la Suisse française viennent de perdre leur écrivain le plus distingué, l'un de ceux qui faisaient le plus d'honneur à notre littérature. M. Alexandre Vinet est mort le 4 mai à Clarens; il n'avait guère que cinquante ans.

— Réparons un oubli. Nous avons omis d'annoncer la mort de M. de Malleval, qui, après avoir reçu de la ville d'Annonay (Ardèche) les bienfaits de l'éducation gratuite, profita si bien des connaissances qu'il y avait acquises, qu'il parvint, par son travail et son mérite, à une position élevée dans l'Université, à celle de proviseur du Lycée Impérial (collége Louis-le-Grand), à Paris. Ce citoyen généreux, qui n'avait point oublié la cause première de sa fortune, est mort récemment en léguant à sa ville natale une valeur de 16 à 17,000 fr. de rentes, représentant un capital de 400,000 fr. « Je donne et lègue à ma ville natale d'Annonay, a-t-il dit, à qui je dois le bienfait de mon éducation et tous les avantages qui en sont résultés pour moi, etc... Je veux que le montant du présent legs soit employé à la fondation, à Annonay, d'un établissement durable et utile, et portant mon nom. Le choix de cette fondation sera fait par le conseil municipal, qui, un mois avant d'y procéder, instruira par des affiches publiques mes concitoyens d'Annonay de mes dispositions testamentaires en leur faveur, et invitera chacun d'eux à faire connaître au conseil ses idées sur le meilleur emploi de ma donation. » Il est question de la fondation d'un

établissement d'éducation gratuite, principalement pratique, et destiné aux classes ouvrières.

La science chirurgicale vient de perdre une de ses illustrations, le docteur Lisfranc, chirurgien de la Pitié, auteur d'ouvrages qui font autorité, et qui constituent un enseignement en quelque sorte rival de celui de la Faculté de médecine. M. Lisfranc, engagé dans une sorte de lutte avec ce corps, ne fut jamais appelé à une chaire de professeur ; mais il était entouré de tant de considération, et avait inspiré à ses nombreux élèves un tel dévouement, et aux malades pauvres une telle reconnaissance, que sa mort a été un événement, et que ses obsèques ont offert le spectacle d'un deuil immense.

Etrusques, poésies par **Philippe Busoni**, 1 vol. grand-in-18, chez M. Paulin, 60, rue Richelieu.

Pourquoi la publicité, qui se prodigue aux œuvres les plus frivoles, vient-elle si rarement en aide aux travaux sérieux? Pourquoi le plus mince vaudeville, le plus informe mélodrame, la plus misérable exhibition dramatique, éveillent-ils tous les échos du feuilleton, tandis que l'œuvre du poëte reste à l'écart sur le bureau du journaliste, et mendie souvent, des années entières, quelques chétives miettes à ce splendide banquet de la renommée ? Et pourtant le théâtre n'a-t-il pas par lui-même son retentissement et sa publicité ? Quelles œuvres pourraient se passer plus facilement du secours et de la protection de la presse, que celles qui se débitent chaque soir devant quinze cents spectateurs, après avoir été affichées tout le jour sous les yeux de six cent mille? Voilà certes une anomalie qui ne peut échapper à aucun esprit judicieux, et que le bon sens public doit condamner. Mais nous connaissons si bien la puissance de la tradition et de la routine, et la persistance des abus, quand on ne peut leur opposer que la raison, que nous nous bornerons à déplorer le mal, sans essayer même de le combattre. Résignons-nous donc à voir, tous les lundis, la presse entière analyser, discuter, commenter les créations de MM. Clairville et Dennery, et refuser l'aumône de quelques lignes à telle œuvre éminente et digne, journellement sacrifiée aux inventions d'un vaudevilliste, aux pochades de quelque farceur émérite.

M. Philippe Busoni, dont le remarquable et brillant recueil de vers nous a inspiré ces réflexions, méritait d'autant moins d'être compris dans cet ostracisme, que lui-même donne chaque jour l'exemple d'un sympathique et cordial appui à la pensée sérieuse, à l'œuvre littéraire. Dans ce panorama moral de la vie parisienne qu'il déroule, chaque semaine, sous les yeux des lecteurs de *l'Illustration*, dans ce spirituel *Courrier de Paris*, (pourquoi ne pas révéler le nom du piquant annaliste de nos mœurs et de nos ridicules?) il sait donner place aux consciencieux travaux pour qui la publicité se fait si avare, et réserver un coin du tableau à l'œuvre du penseur, du poëte ou de l'historien, qui vient à se produire au milieu des événements du jour, des petits et grands scandales de la bourse, des tribunaux, des foyers, et des mille et une rumeurs de la chronique des salons.

Le poëte des *Etrusques* est, avant tout, amoureux de la forme, et il mérite une place distinguée parmi les poëtes coloristes : aussi avons-nous été grandement surpris de ne point trouver son nom dans une galerie, récemment publiée, *des Poëtes du dix-neuvième siècle*, galerie qui semble spécialement consacrée aux jeunes écrivains qui ont cherché la renommée en s'écartant des sentiers battus, et en suivant la route si vaillamment ouverte, il y a vingt ans, par Lamartine, Hugo, de Vigny. L'omission du nom et de l'œuvre de M. Busoni a-t-elle été sciemment commise ? Nous devons le penser, car ce n'est pas la seule que nous aurions à relever ici, et un recueil aussi caractéristique que *les Etrusques* ne pouvait échapper aux regards exercés du portraitiste complaisant et habile qui a tracé finement un assez grand nombre des silhouettes poétiques de ce temps-ci. M. Busoni méritait une place, et des meilleures, dans ce cadre où Théophile Gautier, de Musset, Brizeux, Jules Lefèvre, Laprade, représentent, à différents degrés, l'école nouvelle, qui sacrifie trop souvent la pensée à la forme, le dessin à la couleur.

Hâtons-nous de le dire (et peut-être trouverons-nous ici la cause d'un silence peu mérité), M. Busoni n'appartient à cette école que par la hardiesse de la forme, la séve aventureuse de l'expression. A travers les témérités heureuses de ce style qui cherche et qui trouve, apparaît le penseur grave, qui ne recule pas devant les questions les plus hautes, et qui les aborde avec franchise. Les morceaux intitulés : *Démocratie, — Pourquoi, mon Dieu? — Les Martyrs*, et beaucoup d'autres, sont remarquables par une tendance toujours élevée, toujours énergique, dans son scepticisme trop amer.

Les Etrusques sont les loisirs noblement remplis d'une vie littéraire livrée à de sérieux travaux. Beaucoup des pièces qui composent ce brillant volume ont été écrites sous le ciel de l'Italie, et lui ont emprunté son âpre et vigoureuse chaleur. M. Busoni, dans un voyage d'exploration, allait visiter les bibliothèques et les archives italiennes, afin d'enrichir de documents nouveaux sa publication des *Lettres de Catherine de Médicis*, qui fera partie de la grande collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, publiée sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique. Cette correspondance, si précieuse pour notre histoire nationale, sera mise bientôt sous presse, et nous aurons prochainement à louer le consciencieux et savant éditeur. Aujourd'hui félicitons le poëte, et rendons justice à un talent élevé sur lequel notre littérature peut compter, et qui n'a pas dit son dernier mot.

L. H.

Courrier de Paris.

Nous étions une troupe assez bien assortie,
Qui de voir courre un cerf avions fait la partie,
Et nous fûmes coucher sur le pays exprès...

Ainsi s'exprime le Dorante des *Fâcheux* de Molière, et ces paroles s'appliquent à cette brillante poignée de Parisiens qui pendant quelques jours a peuplé Chantilly. Il s'agissait encore d'une fête équestre avec accompagnement de braques et de lévriers. M. le duc d'Aumale, empressé de faire aux princes ses frères les honneurs de son château et de son parc, leur procurait le plaisir d'une grande chasse à courre. On connaît le noble esprit et la générosité du jeune duc ; mais, si grande que soit son hospitalité, elle ne peut s'exercer que sur quelques privilégiés. Les naturels de l'endroit le savent, et ils en abusent. Leur village acquiert subitement une valeur vénale qu'on ne lui soupçonnait guère. Aux prix fabuleux qu'ils retirent de la location de leurs bicoques, on pourrait acheter un Louvre. Les denrées sont frappées d'une hausse proportionnelle et n'en valent pas mieux pour cela. Le pain s'y trouve porté à la taxe des plus grandes famines, la viande est transformée en objet de fantaisie, le vin passe à l'état d'or potable. Aussi, pour échapper à ces saturnales de la cupidité, des mondains philanthropes ont-ils parlé d'acheter en masse le village de Chantilly pour en faire désormais une sorte de caravansérail qui s'ouvrirait gratis aux Parisiens à l'époque des fêtes.

Mais qu'importe le *couvert*, lorsqu'on a toujours la ressource de coucher à la belle étoile. L'essentiel, c'est le *vivre*, et nous nous expliquons difficilement comment les dix mille étrangers venus à Chantilly ont pu survivre à cinq jours de disette. Il faut croire à la reproduction du miracle des cinq pains et des trois poissons. Cependant, le spectacle était-il digne de tant de sacrifices et de cette héroïque abstinence? D'abord un temps *variable* a prêté toutes sortes de variétés à ce spectacle. Un soleil magnifique a favorisé et même trop favorisé la première journée consacrée aux courses. «Temps bien favorable au raisin! » s'écriaient les spectateurs en nage. Le lendemain, changement de décoration, et la chasse eut son effet de pluie. «Excellent temps pour le gazon ! » disaient les mêmes personnes.

Cependant le cor sonne, les princes s'élancent sur leurs chevaux, et voilà tout le monde en campagne. Ceux-ci s'échappent par la route du Connétable, ceux-là côtoient les halliers, d'autres se dirigent vers les étangs. Le rendez-vous est à la Table de marbre. Tous les cris du sport retentissent : *Avay* et *Halali!* Les coursiers volent, les arbres de la forêt s'enfuient ; quelle vigueur et quelle audace ! Nous ne sommes plus au temps (vingt ans, pas davantage) où nos rivaux d'outre-mer disaient avec dédain que le moindre fossé, le plus mince ruisseau, l'obstacle le plus insignifiant suffisait pour arrêter les meilleurs cavaliers de France. Les courses ont mis plus que jamais la témérité à la mode, et l'amélioration des chevaux est sensible jusque dans les coureurs. Mais si le haras et l'écurie sont en progrès, le chenil laisse beaucoup à désirer. Hélas ! que sont devenues les belles chasses de nos pères ? Où sont les limiers de l'ancien régime, et les lévriers de la gentilhommerie ? Où sont les bouledogues d'Allemagne, les bassets de Flandre, les chiens couchants d'Espagne ? Au lieu de ce nombreux état-major de chiens qui encombrait le manoir des Condé, les vestes vertes de la vènerie d'Aumale menaient à peine l'autre jour vingt couples efflanqués à la poursuite du cerf. L'œil morne et l'oreille basse, ces animaux semblent avoir désappris leur métier ; nonchalants à chercher leur piste, ils trouvent difficilement le vent. Enfin les voici sur la trace du cerf, il est débusqué : chiens, chevaux, chasseurs, il distance d'abord tous ses ennemis. L'allée des Princes, l'allée des Lions, autant de kilomètres qu'il enjambe en un clin d'œil. Le voilà au carrefour de l'Abreuvoir, une lieue encore, c'est peu de chose. Cependant une manœuvre habile de l'ennemi l'oblige à revenir sur ses pas, il tourne rapide comme la flèche autour des étangs ; mais on déjoue la tactique de ses fuites et de ses retours. Une troupe de frais limiers s'élance et se suspend à ses flancs ; épuisé, haletant, il les éventre encore de ses rameaux aigus et court se plonger dans la pièce d'eau que domine le pavillon de la Reine-Blanche. Deux coups de feu n'ont pas atteint la victime, qui se défend toujours avec furie, lorsqu'un coup plus sûr dirigé, di-ton, par l'arme de M. de Nemours, épargne au cerf la honte de mourir noyé. Cet étang de la Reine-Blanche, célèbre d'ailleurs par tant de victimes qui s'y sont fait tuer, se recommande aussi par ses souvenirs du temps de l'Empire.

Napoléon était un assez pauvre sportman, qui n'allait à la chasse que par ordonnance de Corvisart. Son seul plaisir, c'était de se trouver à l'halali. Un jour de l'été de 1810, le cerf tenait tête aux chiens aux bords de ce même étang, il en avait déjà éventré plusieurs, et l'Empereur ne paraissait point ; ainsi de ses grands officiers, aucun d'eux n'avait pu suivre. L'embarras des piqueurs était grand, et leur attente fut si longue, que le plus ancien d'entre eux se décida enfin à abattre l'animal. Au même instant, une troupe de cavaliers tournait le carrefour voisin. « Voici l'Empereur ; nous sommes perdus ! s'écrièrent les coupables. — Bah ! dit Renard (l'ancien de la troupe), laissez-moi faire ; il n'y connaîtra rien. » Puis, taillant deux longues baguettes qu'il plante en terre, il replace tant bien que mal son cerf sur les jambes en lui donnant quelque apparence de vie. Les chiens font vacarme autour de la bête. Aussitôt l'Empereur d'accourir ; il met pied à terre, prend la carabine des mains de Berthier, il ajuste et tue... le meilleur chien de la meute. « Sire, le cerf est mort. — A qui le dites-vous, messieurs? » et il remonte à cheval.

Les résidences royales commencent à s'ouvrir pour les plaisirs du public. Saint-Cloud et Versailles ont eu leurs dimanches d'inauguration. Ces deux parcs sont toujours les promenades de prédilection du Parisien pendant la belle saison ; la royauté lui en laisse la jouissance, et fait de la *villégiature* à Neuilly. Une sollicitude auguste et paternelle y ménageait dernièrement de douces surprises à une jeune princesse : c'était la surprise du pays natal et la douceur de retrouver les bosquets d'Aranjuez sur les rives de la Seine. En sa qualité de nouvelle arrivée, madame la duchesse de Montpensier se voit toujours l'objet, non pas des préférences, mais des attentions royales. Un brave serviteur du château, qui a gagné ailleurs ses épaulettes de colonel, s'exagérant sans doute la portée de ce crédit, se recommandait naguère à la bienveillance de la jeune infante dans un placet commençant par ces mots : « Je supplie Votre *Infanterie...*, » tant il est vrai que les vieux soldats ont de la peine à dépouiller l'argot du régiment pour se façonner au langage des cours.

Les derniers changements ministériels ont jeté le trouble parmi les femmes d'Etat. On a souvent répété que la monarchie absolue était le règne des favorites. Pourquoi le gouvernement constitutionnel ne serait-il pas exposé à tomber en quenouille tout comme un autre ? Puisque les plus grands hommes ont associé des femmes à leur puissance, rien n'empêche messieurs nos ministres d'imiter cet exemple. Il s'est dit que l'un d'eux voyageait en ce moment par ordre... de sa femme. Le but de cette autre madame Roland serait de prévenir une rupture entre son mari et le Danton du ministère. Il ne faut pas, assure-t-on, chercher ailleurs le motif du départ de M. le ministre de l'intérieur pour les eaux. Depuis la révolution de juillet, la plupart des hommes d'Etat influents ont eu leurs Egéries, qu'ils ont toujours trouvées sous le toit conjugal ; circonstance qui pourrait expliquer l'invasion du népotisme et la prédominance de la politique de ménage.

Un illustre millionnaire est mort récemment laissant une réputation de parcimonie que beaucoup regardent comme injuste et imméritée. On racontait de M. d'Aligre une foule d'anecdotes peu édifiantes dont la réfutation est écrite à chaque ligne de son testament ; il est impossible de donner une plus magnifique preuve de libéralité posthume ; ces différents legs, qui s'élèvent à la somme de dix millions, sont acquis, pour la plupart, au patrimoine des pauvres. Le noble défunt avait été fort lié avec un homme aussi distingué par son savoir que par son avarice, et il avait contracté l'innocent travers d'en raconter des anecdotes assez caractéristiques pour que de malicieux auditeurs les aient prises pour des aveux déguisés. « Ainsi, leur disait-il, ce pauvre X., malgré ses millions, n'a jamais pu se décider à passer par le pont des Arts pour se rendre à l'Institut ; quoique très-friand de tabac, il n'en prenait jamais.... que dans la tabatière d'autrui ; son mobilier était digne de figurer dans un musée pour son antiquité, et le donjon qu'il habitait parfois à la campagne tombait en ruines, l'eau pénétrait dans l'intérieur à travers la toiture, et le propriétaire aurait pu dire, comme l'avare de la comédie : « C'est un inconvénient auquel je ne fais pas attention, et d'ailleurs il y a pour les délicats un bon petit coin en cas de pluie. » S'il était indisposé, la diète était son remède et sa consolation. Ayant appris qu'il existait à l'autre bout de la ville un homme encore plus riche et plus avare que lui, il alla le trouver, un rat de cave à la main. « Que voulez-vous ? lui dit l'Harpagon. — Apprendre l'économie. — Eh ! bien, puisque nous ne ferons que parler, nous n'avons pas besoin d'y voir : éteignez donc cette bougie. »

L'illustre Bou-Maza ne répond encore que très-imparfaitement à l'attente des curieux. On cite de lui peu de discours dignes d'être répétés. Les miracles de notre civilisation ne lui arrachent aucune exclamation de surprise, ou du moins il continue à s'enfermer dans le silence de l'admiration. Ce libre enfant du désert se soumet difficilement à la tyrannie de nos usages, et il n'entend rien encore à l'étiquette des salons. Conduit dernièrement chez madame de P., dont l'hôtel s'est toujours ouvert aux célébrités barbaresques, Bou-Maza s'endormit au sortir de table et s'abandonna même à un ronflement sonore. Invité à passer dans un réduit plus propice au repos qu'il voulait goûter, il s'étendit d'abord sur un moelleux sofa ; puis, la soirée s'écoulant, lorsqu'on songea à l'arracher à ce sommeil obstiné, on le trouva blotti... dans le lit de la maîtresse de la maison.

Cette mention orientale en amène assez naturellement une autre. Nous avons été admis à voir dans l'atelier d'un jeune peintre, M. Jouy, une copie en raccourci de la belle toile d'Horace Vernet qui représente la prise de la Smala. Dans cette grande composition, M. Jouy s'est tenu constamment à la hauteur de son modèle ; il est impossible de reproduire avec une originalité plus fidèle la touche du maître, sa verve de pinceau et ses grands effets de perspective. L'exécution large et consciencieuse de ce travail, ses proportions panoramiques, le brillant fait d'armes qu'il retrace, toutes ces circonstances ne peuvent manquer d'attirer l'attention sur l'œuvre de M. Jouy, dont la place nous semble marquée dans quelqu'une de nos grandes collections publiques.

Nous comptions deviser encore de quelques petits faits, tels que l'ouverture des bals champêtres et autres divertissements printaniers ; nous voulions envoyer nos Parisiens se promener au Ranelagh, et y aller nous-même ; nous avions une anecdote en réserve sur le Château-Rouge, qui vient de s'ouvrir, et sur l'Athénée, qui vient de fermer ; mais voilà que la trop heureuse abondance de la matière théâtrale nous impose le devoir d'entamer un autre motif de conversation.

Théâtres.

Porte-Saint-Martin. *Le Chiffonnier de Paris*, drame en cinq actes, de M. Félix Pyat. — Vaudeville. *La Vicomtesse Lolotte*, vaudeville en deux actes, de MM. Bayard et Dumanoir. — Palais-Royal. *Le Trottin de la Modiste*, vaudeville en un acte, de M. Clairville. — Odéon. *L'Antiquaire* et *Au Petit-Bonheur*, comédies de MM. Antony Thouret et Poitevin. — Gymnase. *Un troisième Larron*, vaudeville, de MM. Fournier et Lubize.

Ce n'est jamais sans quelque répugnance que nous entreprenons l'analyse d'un mélodrame. A quoi bon pratiquer ces

sortes d'autopsies sur de grands corps qui n'ont que le souffle? Le théâtre, tel qu'on l'entend aux boulevards, n'est guère qu'un trompe-l'œil plus ou moins séduisant, dont l'attrait principal consiste dans des effets de perspective. C'est pourquoi le crayon vaudrait mieux que la plume pour les exprimer, si le crayon pouvait reproduire les éléments de l'action en même temps que le trait des scènes et de l'acteur. *Le Chiffonnier de Paris* n'est pas un drame, c'est un rôle; il n'offre qu'un personnage toujours divers dans la même situation et presque dans la même scène. L'intérêt sans doute demanderait plus, et l'art exigerait davantage; mais le rôle est joué par Frédérick-Lemaître, et l'acteur s'est montré plus que jamais dans tout l'éclat de son splendide et bizarre talent; encore une fois, il a marié et fondu dans ce rôle tous les contraires. Tour à tour passionné, spirituel, vrai, pathétique, éloquent et déclamatoire, n'en voilà-t-il pas assez pour assurer à l'acteur un triomphe de plus et à la pièce un grand succès de curiosité?

En imaginant un chiffonnier de Paris doué des instincts les plus élevés et orné des plus belles vertus, M. Pyat aurait-il voulu mettre en évidence une particularité jusqu'à présent peu connue, ou n'aurait-il fait qu'obéir à une fantaisie personnelle? Peu importe: l'essentiel, c'était de nous montrer le héros de la hotte par son côté le plus dramatique, puisque l'auteur en a fait le pivot de son drame. Ce père Jean nous a paru un composé assez original du Diogène et du Don Quichotte. Il est philosophe et il moralise; c'est en même temps un grand redresseur de torts, il est le protecteur de l'innocence, et il punit le crime. Telle est sa vocation, qu'il remplit avec une originalité de moyens et des ressources d'esprit qui sembleraient invraisemblables dans toute autre profession. Pour ses débuts, le père Jean empêche un suicide par son éloquence; mais l'homme qu'il a prêché n'en devient que plus perverti, à ce point d'assassiner un malheureux garçon de caisse pour le voler. Ce crime, auquel le père Jean, complétement ivre, a tenté vainement de s'opposer, lui arrache, parmi diverses lamentations, le serment de ne plus boire de vin; c'est un serment d'ivrogne ou de chiffonnier, et le proverbe n'en aura pas le démenti. Après la philosophie avinée du chiffonnier, voici la vertu chancelante de la grisette. Marie, la fille de l'assassiné, s'est laissé tenter par les délices d'un souper et d'un bal à la Maison d'or; quoique sa pudeur n'y ait pas subi de notable outrage, sa robe d'innocence a reçu quelque accroc. Un étourdi, en proie au champagne, a manqué d'égards envers la jeune fille, et Marie ne saurait survivre à l'affront; elle écrit à son voisin le chiffonnier cette déplorable résolution, et le chiffonnier accourt pour empêcher un autre suicide. Avant la lecture de la lettre, père Jean a fait l'inventaire de sa hotte, morceau satirique qui se termine par une bénédiction, le chiffonnier ayant trouvé dans ce fatras dix billets de banque. En même temps que le chiffonnier mettait la main sur cette fortune, Marie découvrait dans sa chambrette un nouveau-né. Quel est ce mystère, et d'où lui vient cet embarrassant cadeau? l'enfant et les dix mille francs, qui le croirait? proviennent de la même main. L'argent était le prix d'un crime qu'une horrible femme n'a pas eu la force d'accomplir. L'argent est perdu, mais l'enfant est sauvé: belle occasion pour notre chiffonnier philosophe de se faire père nourricier. Cependant personne ne réclame le marmot pendant que la somme est redemandée par voie d'affiche. Cette imprudence met le père Jean sur la trace du crime et des criminels. L'enfant est un rejeton du baron Hoffmann, ex-chiffonnier et l'assassin du garçon de caisse. Dans l'intérêt d'un riche mariage, et pour dérober aux yeux du monde la faute de sa fille séduite, le baron avait livré l'enfant à la Potard, pour qu'elle le fît mourir. Les dix mille francs étaient la récompense du forfait. Comment le père Jean arrache ce secret à l'horrible vieille, ainsi que la lettre attestant la complicité du baron, ne le disons pas, c'est une scène qu'il faut voir, une de ces scènes capitales où l'œuvre et l'auteur grandissent tout à coup, parce que le comédien les élève à son niveau.

Muni de la lettre accusatrice, le père Jean a couru chez le baron. Celui-ci reconnaît son ancien confrère, il le fait griser par ses valets et lui vole la lettre. Nouvelle scène à effet pour l'acteur: passe pour la vertu en haillons, mais la vertu plongée dans le vin et l'ivresse, c'est une invention moins heureuse; le Socrate de la borne ne devait pas montrer

Théâtre du Vaudeville. — *La vicomtesse Lolotte*; 2e acte, scène dernière. — Tancrède, M. Félix; de Morangis, M. Bondois; d'Hérouville, M. Montaland; le Commandeur, M. Leclère; Lambrequin, M. Rollin. Lolotte, mademoiselle Darcier; la Marquise, madame Guillemin; la Duchesse, mademoiselle Figeac.

les appétits de Robert Macaire. Cette ivresse momentanée sera le remords éternel du père Jean; non-seulement voilà une faiblesse qui lui coûte la lettre, elle cause aussi la mort de l'innocent, que le baron Hoffmann fait jeter dans un puits. O crime! ô honte! ô déplorable méprise de la justice humaine! Le cadavre, trouvé dans le puits de Marie, dénonce Marie comme l'auteur de l'attentat. Puis, encouragé par ce peu de clairvoyance, le baron accuse le père Jean du meurtre commis sur le porteur de sacoche. C'est alors que notre drame s'établit chez le juge d'instruction, les assises vont s'ouvrir, le bagne ou l'échafaud sont en vue, l'éloquence et la vertu du père Jean triompheront-ils de tant d'ennemis? Marie est innocente, le chiffonnier est la probité même, nous en sommes convaincus, mais la preuve? Pour démasquer l'auteur de tous ces forfaits, meurtre, assassinat et noyade, le père Jean ne demande que la liberté et 30,000 fr., rien que cela! et la justice, qui a de bons moments, ouvre au chiffonnier la porte de sa prison et lui procure un bailleur de fonds. Cet or triomphe de la discrétion de la Potard, qui avoue le meurtre et donne des preuves de la culpabilité du baron. Ne dévidons pas davantage la trame assez bien tissue de ces aventures, et ne suivons pas ce drame jusque dans les joies du mariage final et des réparations providentielles, si ce n'est pour applaudir encore une fois au légitime et fructueux succès qu'il obtient chaque soir, succès d'émotion et d'intérêt, succès d'auteur et de comédien.

Le Vaudeville est en veine; il mêle aux lauriers d'Arnal ceux de mademoiselle Darcier. Dès la première soirée la charmante transfuge de l'Opéra-Comique a donné la mesure de son talent gracieux et fin; elle a chanté le vaudeville de sa voix la plus mélodieuse, elle l'a joué avec une aisance et un art exquis, tout à la fois Lolotte et vicomtesse. *Lolotte* d'abord, c'est-à-dire une pauvre fille qui n'est que très-jeune et très-belle, et à laquelle le commandeur, le comte et le chevalier s'en viennent dire de compagnie]: «Je vous salue, Lolotte pleine de grâce, et je vous aime; voulez-vous des pompons et des diamants? vous plaît-il aller à Longchamp en grande carrossée? Lolotte, voici mon cœur et ma fortune.» Heureusement pour Lolotte, le petit chevalier n'est qu'un chevalier d'industrie, qu'un vaurien jovial, mangeur de tous biens et joueur endetté; le commandeur n'est qu'un lourdaud, tout chamarré de ridicules. Quant à M. le comte, ses hommages pourraient avoir leur danger, n'était son cousin, le vicomte d'Hérouville, qui a pris les devants et touché notre cœur tout de bon. Pendant que tous ces galants débitent leurs madrigaux intéressés à la belle enfant, arrive le petit vicomte, qui l'enlève à leur barbe par la vertu de ces syllabes magiques: «Elle est ma femme!» Mais Lolotte, vicomtesse, quel affront pour les d'Hérouville et quel scandale pour madame la marquise, notre architante et douairière! Pauvre Lolotte, tout à l'heure tant de piéges menaçaient l'innocence de la jeune fille, aujourd'hui mille complots s'ourdissent contre la fortune de la vicomtesse. Il est question d'un exil, la marquise provoque une lettre de cachet, le mariage devient fort problématique. Comment triompher de tant d'obstacles? Comment amener les trois adorateurs à une complaisante neutralité? Par quel moyen s'assurer le concours du comte, et réduire la morgue et l'orgueil de la marquise? Cette grande entreprise n'est qu'un jeu pour Lolotte: le chevalier devient son complice, le comte se rend, la marquise est subjuguée, Lolotte sera bel et bien vicomtesse, et des mieux qualifiées, grâce à son esprit, à sa beauté et à ses dix-sept ans. La pièce pourrait être plus vive, mieux faite et mieux intriguée; elle ne saurait être jouée avec plus de verve et d'ensemble. A côté de la *débutante*, on a distingué, comme toujours, Félix et madame Guillemin.

Qu'est-ce que le *Trottin de la modiste?* S'il faut en croire M. Clairville, c'est un de ces êtres complexes, mi-partie homme et bête, barbet pour la fidélité, ramier pour l'amour, mélange du groom et du cavalier servant, qui roucoule et barbotte derrière la modiste, porte les cartons de la demoiselle, et se fait le gardien de ses hardes et de sa vertu. Telle est la sentinelle trottante qui, pour la plus grande joie des amateurs, vient de prendre, sur le théâtre du Palais-Royal, le masque et le nez d'Hyacinthe. Le carton de la modiste Athanasie est plein de mystères; il tente la curiosité du trottin. Hyacinthe s'empresse d'y fourrer son nez, et il en sort un pot de pommade, un homard, une layette, un poupon et mille pompons, tous les petits mystères de la grisette. Hyacinthe Trottin est indigné de la découverte; il est jaloux comme un tigre et furieux comme un épicier; il soupçonne un amant, flaire un rival, et se trouve nez à nez avec un gendarme. Jugez de sa terreur et de nos rires, de ses angoisses et de l'hilarité folle qui s'empare des spectateurs. Dans cette pièce, débutait mademoiselle Ozy, autre transfuge, et le parterre a beaucoup fêté ces yeux éveillés, cette parole alerte, cette allure mutine, tout ce sans-gêne spiri-

tuel et piquant. La modiste a partagé jusqu'à la fin la joyeuse fortune de son trottin.

L'Odéon n'aime point ces airs évaporés, il ne rit guère que du bout des dents et des lèvres ; son comique est solennel et sa gaieté prétentieuse. Parfois aussi il y a de l'obscurité dans son fait, et le texte de ses homélies dramatiques mériterait d'être éclairci par des explications et des commentaires. Nous en attestons *l'Antiquaire*, œuvre consciencieuse, je l'accorde; production d'un esprit distingué, je le veux bien ; mais quel fouillis! quel chaos ! pour un bon vers, étoile filante qui brille en passant, combien de rimes confuses et sans rime ni raison! Essayez donc d'extraire un atome d'or de tout ce bric-à-brac. *L'Antiquaire* est un savant en *us*, Grimaldus ou Renaldus qui se ruine et ruine sa famille par amour du bric-à-brac; toute sa fortune s'en est allée en fumée, c'est-à-dire en poteries inusitées, en bahuts stupides, en antiquités contrefaites. Ce naufrage se passe à la vue d'un cousin qui tempête et de deux amoureux qui se lamentent. Il faut dire que l'impatience du public a un peu hâté la catastrophe; et puis un acte très-modique joué avant l'*Antiquaire* avait usé toute sa bienveillance. Autre histoire : *Au petit Bonheur*, c'est encore Damis ou Valère amoureux de Lucile ou d'Angélique, malgré la rivalité du marquis Clitandre. On se dit tout plein de douceurs marivaudées, il est visible que les amants possèdent leur *Marianne* et qu'ils savent par cœur les couplets d'Araminte et les répliques de nos chevaliers damerets. Ensuite on se brouille et on se raccommode par imitation du *Dépit Amoureux*. Lisette et Frontin rendent la partie carrée. En résumé, tout cela n'est pas trop mal dit, grâce à Marivaux, et se fait écouter par égard pour Molière.

Le Gymnase a eu son petit succès à la dérobée, *Un Troisième Larron*. Ce larron s'appelle Alfred Brossard : c'est un lion affamé, *quærens quam devoret*, cherchant sa victime ; un mari, M. Pommereau, se présente et lui tient à peu près ce langage : « Je suis l'époux d'une jolie femme, mais j'ai des cheveux gris; je suis riche et heureux, mais je voudrais tâter de la députation : vous pouvez me rendre un grand service. Faites la cour à ma femme. » Le Brossard se récrie, cette conclusion lui paraît invraisemblable. A quoi, le Pommereau réplique : «J'ai mon plan, c'est pour savoir à quoi m'en tenir. Vous êtes aimable : si Caroline se sent faiblir, je suis sûr que votre amitié n'abusera pas de la position; si vous échouez, me voilà pour le reste de mes jours à l'abri de tout accident. » L'ami se met à l'œuvre, et il en est pour ses frais. Il va quitter la partie, lorsque l'indiscrétion d'une femme de chambre remet sa barque à flot sur le fleuve du Tendre; il surprend des soupirs, on lui cache des larmes, il s'empare d'un album où la majuscule A s'enlace amoureusement à l'initiale C. Il se croit aimé, il tourne le dos à l'amitié, il est tout à madame Pommereau, lorsque le mari lui apporte une lettre amoureuse signée Alfred. Adieu le rêve, adieu l'amour! le Brossard se doute d'un quiproquo, et il a la délicatesse de pardonner à un rival et de protéger la femme qui s'est moquée de lui; il revendique la lettre. «Il fallait bien jouer mon rôle, » dit-il au mari. Cependant que deviendra Pommereau? Cette épreuve nouvelle est un peu pâle, un peu décousue, un peu vieillotte; mais l'excellent Numa se plaît toujours à protéger l'innocence, aussi a-t-il sauvé la pièce de M. Fournier.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin. — *Le Chiffonnier de Paris*, 1er tableau du 2e acte. — Frédérick Lemaître : le père Jean dans son bouge.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Septième article. — Voir p. 51, 67, 85, 117, 135 et 155.

Le goût des petites choses va augmentant de jour en jour. On a de petits parcs, de petits jardins, de petites maisons de campagne, qu'on appelle des bonbonnières ; de petites voitures, de petits chevaux, de petits chiens; on bâtit de toutes parts à Paris de grandes maisons, mais c'est pour y entasser une foule de locataires logés à l'étroit ; et comme on y a de tout petits appartements, force est bien d'y mettre de tout petits meubles, de tout petits livres, de tout petits tableaux et de petites statuettes. Aussi l'art a-t-il une tendance à se rapetisser et à devenir de plus en plus bourgeois. Mais s'il perd en majesté et en puissance, il gagne sous le rapport de l'exécution matérielle, et il a même fait assez de progrès en ce genre pour que plusieurs artistes éprouvent le besoin de répudier les agréments d'une exécution trop perfectionnée, et cherchent, dans la rudesse ou la négligence du procédé, l'attrait de la nouveauté et du contraste. D'un autre côté, jamais, à aucune époque, il n'eut aussi peu d'unité qu'aujourd'hui ; comme il s'adresse à tous les goûts, élevés ou infimes, il se transforme de mille manières et a du moins une diversité récréative. Chaque peintre marche dans sa voie en véritable chevalier errant, la palette d'une main et le pinceau de l'autre. Rarement trouve-t-on çà et là une petite cohorte de deux ou trois amis réunis autour d'un même drapeau. La peinture de genre se prêtant plus que la grande peinture à la variété, c'est là surtout que l'éparpillement est le plus sensible. Cependant on peut essayer pour plus de clarté de former quelques groupes artificiels des peintres qui semblent avoir entre eux à peu près les mêmes affinités.

Nous parlerons d'abord de ceux qui ne peignent que des gens joyeux et bien portants, tout ce monde de jolis garçons et de jolies filles à la taille fine et cambrée, à la bouche souriante, aux œillades voluptueuses, couverts de soie, de velours et de brocart, que M. Winterhalter a mis à la mode il y a quelques années, et dont il s'est détourné depuis pour s'occuper d'un monde princier chez qui il retrouvait encore la richesse et l'éclat du costume, sinon la gentillesse de son Décaméron. M. MULLER est maintenant un de ceux qui s'occupent le plus assidûment des heureux. Cette année, il les a mis en scène dans une assez grande composition, intitulée : *la Ronde du Mai*. A l'entrée d'un bosquet, une troupe jeune et folâtre se tenant par la main danse, à la chaude clarté d'une belle soirée, autour d'un mai couronné de fleurs; près de l'arbre et au centre du rond, un jeune homme joue de la flûte et une jeune fille agite en l'air son tambour de basque; à côté des danseurs, quelques couples se livrent au repos sur le gazon ou échangent des propos amoureux. Si don Juan apercevait tous ces frais minois de jeunes femmes, il désirerait sans doute augmenter la fameuse liste de ses conquêtes, mais Leporello serait fort embarrassé de savoir s'il devrait les classer parmi les *contadine* ou *cittadine*, les *contesse* ou *baronesse*. Toutes les figures sont jetées dans le même moule; elles ont toutes le même sourire figé sur les lèvres. Il n'y a ici de recherche de vérité nulle part, ni dans le costume, ni dans les attitudes, ni dans les physio-

Salon de 1847. — La Taupe et les Lapins, tableau, par M. P. Rousseau.

nomies. Les lois de la perspective elles-mêmes sont un peu négligées : pour que les danseuses du fond qui passent derrière le mai soient aussi petites et aussi éteintes, il faudrait dix danseuses de plus entre elles et celles du premier plan. Malgré la vivacité des clairs, on ne sent pas un vrai soleil se réfléchir sur les objets. Les étoffes des vêtements, dont les couleurs sont assorties avec choix, sont agréablement chiffonnées, mais il n'y a pas un seul pli étudié. Enfin le conventionnel domine de toutes parts. Mais l'ensemble est gracieux, quoique la grâce dégénère souvent en mignardise. L'œil s'arrête avec plaisir sur cette toile, où tout est combiné pour l'effet agréable et gai, et où le pinceau se montre abondant et facile. — M. BARON est, comme M. Muller, un coloriste lumineux et exagérant l'éclat des teintes vives et des tons francs. Nous avons reproduit, dans un numéro précédent, son tableau intitulé : *le Pupitre de Palestrina*. Il a représenté, dans une dimension plus grande, *Andréa del Sarto peignant dans le cloître de l'Annonciade, à Florence, la fresque de la Madona del Sacco*; il nous fait assister, dans une scène disposée sur un échafaud, à tous les détails du métier. L'auge et la truelle qui viennent de servir à appliquer sur le mur l'enduit frais sont là dans un coin. Sur une table de marbre sont préparées les couleurs; le rapin descend l'échelle pour aller chercher de l'eau dans une cruche vernissée qu'il porte sur les épaules; à droite, parmi plusieurs personnes regardant la fresque déjà à moitié faite, on remarque un de ces seigneurs florentins qui courtisaient la femme du peintre, en train elle-même de poser pour la figure de la Vierge. L'Enfant Jésus, libre pour le quart d'heure, va se barbouiller les doigts en maniant les pinceaux remplis de couleur. Enfin André del Sarto, la tête tournée vers le spectateur, regarde devant lui sans avoir l'air de songer à grand'chose. La disposition pittoresque et l'effet piquant du coloris donnent de l'agrément à ce tableau. On s'arrêtera cependant avec plus de plaisir devant une *Soirée d'été*, charmante petite toile peuplée de figures gracieuses et d'élégants costumes, à laquelle je reprocherai seulement une figure de femme couchée, d'un raccourci malheureux et inintelligible; c'est une petite tache qu'il ne faut pas laisser dans un joli ensemble. — M. SCHLESINGER n'est pas un coloriste comme MM. Muller et Baron, mais il aime comme eux les figures joyeuses, les visages rosés et les brillantes étoffes. Dans l'*Intérieur de Harem*, il nous montre un de ces malheureux noirs qui passent leur vie dans les gynécées, comme Tantale au milieu des eaux, aux prises avec les agaceries et les provocations moqueuses de tout un essaim de jeunes filles. Il repousse toutes les offres avec la dignité d'Hippocrate refusant les présents du grand roi. Les tableaux de M. Schlesinger, ainsi que ceux de M. Muller, sont ordinairement destinés à la popularité de la gravure et de la lithographie, et cette popularité qui les attend semble les déflorer à l'avance.

Aux peintres gais, nous opposerons les peintres tristes, cohorte assez nombreuse où nous fixerons notre attention seulement sur M. PENGUILLY-L'HARIDON, dont le pinceau, fuyant l'éclat des teintes fraîches, se complaît dans un clair-obscur sévère. Un *Paysage par un temps de pluie* donne plus que son titre ne promet. On y voit des cadavres, à tous les degrés de destruction, suspendus aux gibets de Montfaucon, au pied desquels des ossements et des lambeaux accumulés transforment le sol en un charnier hideux. Deux hommes qui regardent les potences sont, avec les corbeaux, attirés là pour d'horribles repas, les seuls êtres vivants au milieu de cette scène lugubre. Les terrains sont un peu noirs et ont une apparence métallique; mais cela est saisissant d'aspect. — Dans *Un Tripot* on voit un cavalier blessé à la poitrine, qui s'appuie sur une table où sont étalées des cartes de jeu : à terre sont une dague et une épée. Le joueur qui à la suite d'une dispute vient de frapper l'autre à mort, s'enfuit par la porte de ce réduit sombre et clandestin. Cela est d'une vigueur harmonieuse qui rappelle Rembrandt. — Un tableau peut-être encore plus complet quoique d'une grande sobriété de tons, plein d'unité, où la ligne écrite avec fermeté et la couleur grise et uniforme concourent à exprimer nettement et fortement la pensée de l'artiste, c'est celui d'*Un Mendiant* à figure sinistre, se traînant sur des béquilles et sortant, chargé de sa besace et précédé d'un chien noir et maigre, d'une espèce de cabaret délabré et d'apparence suspecte. Cette petite toile, d'un artiste qui est, dit-on, officier d'artillerie, a été acquise par le duc de Montpensier. C'est une des bonnes choses du salon.

En parlant, dans notre dernier article, des artistes flamands, nous leur reprochions l'abus de la peinture lisse, luisante et léchée; à l'opposite, quelques artistes français cherchent à mettre à la mode la peinture lâchée et en manière d'ébauche. Parmi eux il faut nommer en première ligne M. Eugène Delacroix, puis après lui un peintre coloriste dont le nom a conquis une rapide célébrité, M. DIAZ. La foule des amateurs a manifesté depuis trois ans, autour des étincelantes fantaisies de son pinceau, une curiosité dont l'empressement semble se ralentir cette année, malgré les dix petites toiles exposées au salon. Plusieurs d'entre elles, à la vérité, ne sont que des pochades dont il ne valait pas la peine de faire confidence au public. *Le Repos oriental*, *l'Orientale*, *la Causerie*, font l'effet de vieilles toiles dont on aurait détruit toutes les finesses et enlevé les détails en voulant les nettoyer. Les *Femmes d'Alger*, quatre figures superposées deux à deux, ne sont pas composées. *La Baigneuse* est une figure sale et qui a besoin d'être lavée. Pourquoi cet aspect enfumé dans un tel sujet? *Le Rêve* et *l'Amour réveillant une Nymphe*, d'une couleur blonde et légère et d'un aspect un peu fondu, sont de capricieuses images qui ont de la grâce. Comme peintre de forêts, M. Diaz s'est inspiré de la manière de M. Rousseau; on retrouve dans un *Intérieur de forêt* les tons vigoureux de cet artiste. *Le Bas-Bréau* est d'une exécution et d'une couleur lourdes et manque d'air. On ne reconnaît pas là le caractère de végétation de cette belle entrée de la forêt de Fontainebleau. Les *Chiens dans une forêt* sont agréablement groupés et plaisent par leur couleur harmonieuse. Pourquoi ce tableau n'est-il pas plus fait, surtout pour les deux figures humaines si négligemment indiquées, et pour les arbres et la végétation, dont la verdure, juste de ton, n'est rendue que par des frottis de teintes plates? M. Diaz a un vif sentiment de la magie de la couleur et de la lumière, mais il fait trop exclusivement consister le charme de ses tableaux dans leur cliquetis aventureux. On consent, pour ne pas troubler ses enchantements, à lui laisser le privilége des formes vagues et indécises; mais que du moins elles ne cessent pas d'être intelligibles : des étoffes doivent être quelque chose de plus que des taches de couleur dues à un pinceau qui serait tombé par hasard sur la toile. La manière de M. Diaz a séduit et entraîné bien des imitateurs. On peut trouver du charme à la nouveauté et à la grâce piquante de sa peinture; mais il faut bien se garder de se la proposer comme modèle. — *Les Femmes et le Secret*, de M. VERDIER, rappellent plutôt le badigeon étendu par les maçons sur un plâtre frais avec un balai que la manière d'appliquer sur une toile la couleur avec un pinceau. La désinvolture gracieuse et chiffonnée de ces deux femmes, la coquetterie à la fois triviale et *pompadour* de la scène, auraient-elles perdu à une exécution moins strapassée? Il y a là, égarées au milieu de ces haillons, des épaules délicieuses de forme et de couleur, d'une carnation chaude, souple, satinée, à faire envie à une impératrice ou à une courtisane; fallait-il, pour les faire briller, le contraste de cette exagération calculée de négligence?

Les peintres de mœurs forment une cohorte intéressante : M. GUILLEMIN y tient un des premiers rangs. *La Prière du soir*, où une jeune paysanne bretonne et un petit pâtre s'agenouillant au milieu des champs au tintement lointain de l'*Angelus*, est une scène pleine de rêverie, mais elle est malheureusement exécutée d'une manière lâchée qui la classe dans la catégorie précédente. *L'Avare* est simple, bien composé. *La lecture de la Bible* est un charmant tableau, déparé par une tête un peu grotesque. *Le Baptême*, non pas celui qui verse l'eau sur le front de l'homme à son entrée en ce monde, mais celui au moyen duquel une friponne de cuisinière remplace dans la marmite le consommé qu'elle vient d'y prélever pour un tourlourou, a de la vérité; mais toute vérité n'est pas bonne à dire, et il faut choisir celle qui vaut la peine d'être illustrée. — M. EDOUARD GIRARDET se complaît au milieu des habitants de l'Oberhasli et les met toujours en scène avec vérité. Outre le tableau reproduit dans notre deuxième article, sous le titre d'*Un bon cœur*, il a encore exposé *les Petits Tyrans* et *la Demande en Mariage*. Dans le premier, deux enfants, une jeune fille et son frère, après avoir attaché par le pied un des cochons commis à leur garde, fustigent le pauvre animal pour quelque méfait ou pour son indocilité. Dans le second, une vieille Oberhaslienne vient demander pour son fils la main de la fille d'un de ses voisins. Le galant a l'air niais, assez commun en pareille circonstance, mais ressemble plutôt à un Normand qu'à un Suisse. La jeune fille est charmante; son père continuant à fumer avec le calme flegmatique des habitants des Alpes, est d'une vérité parfaite. Ce cachet de vérité donne beaucoup de prix aux tableaux de M. Girardet, à qui on ne peut reprocher que le manque de force et l'uniformité de la couleur. — M. VETTER a attiré l'attention publique par son tableau de *Molière chez un barbier de Pezenas, trouvant le type du Bourgeois Gentilhomme*. Il a fait de cela une petite comédie spirituelle, mais dont la gaieté manque un peu de franchise. Toutefois, le faire est habile, la disposition heureuse; il y a de la finesse dans certaines parties, et, sauf quelques crudités de tons, la couleur a de la vivacité et de l'agrément. — Mettons ici, faute d'une place plus convenable, *le Réveil de Montaigne enfant*, par M. HAMMAN, composition agréable, bien conçue et rendue avec une sage habileté.

Voltaire disait que les systèmes ressemblent aux trous qui laissent passer un ou deux rats et sont trop étroits pour donner accès à un troisième; il en est de même des classifications. Nous sommes obligé de laisser un peu d'élasticité à la nôtre, en plaçant après les peintres de mœurs une autre classe de peintres observateurs, très-divers entre eux par leurs tendances et leurs talents. Nous commencerons par les *Bas-Bretons*, et parmi eux nous citerons d'abord M. FORTIN, Breton renforcé, qui est si vrai, si naïvement vrai, qu'on lui pardonne son dessin sec et incorrect, sa couleur noire et son pinceau maladroit. — M. LUMINAIS a cherché à répandre une poésie triste et sombre sur de pauvres paysans enterrant leurs morts *après le combat*. — A la suite des peintres bretons, nous placerons les peintres *pyrénéens*, et M. ADOLPHE LELEUX nous servira de transition, car il nous montre encore un peu la Bretagne dans une petite toile d'un ton gris harmonieux et pleine de vérité, intitulée le *Retour du marché*. Sans nous arrêter à ses *Bergers des Landes*, arrivons à ses *Jeunes Pâtres espagnols* réunis au milieu d'une âpre solitude et s'amusant à regarder de tout jeunes chiens. Cette troupe sauvage, aux traits hâlés et durement accentués, à la tournure agreste et rude, est indiquée d'une manière tout à fait saisissante; mais ce n'est qu'une belle et vigoureuse ébauche. — On peut adresser les mêmes reproches aux *Mendiants espagnols* de M. ARMAND LELEUX. *Un Guittarero* bien posé, un *Arriero andaloux* lisant à la lueur d'une lampe, et un *Intérieur d'atelier*, sont largement conçus et exécutés avec une simplicité et une vigueur poussées jusqu'à la rudesse. On regrette l'absence de tons intermédiaires entre le noir foncé qui forme le fond de ces tableaux et les lumières accrochées aux angles des contours. — Les deux tableaux de M. HEDOUIN manquent de qualités saillantes. — M. ROQUEPLAN, qui depuis une dizaine d'années se tenait éloigné de nos expositions, y reparaît cette année comme peintre exclusivement pyrénéen. Pendant le séjour que sa santé l'a obligé de faire aux Pyrénées, il semble avoir entièrement oublié les robes de soie, les manteaux de velours, les intérieurs riches et lumineux, les brillantes fantaisies mises par lui à la mode, et s'être pris d'affection pour le costume pittoresque, les tournures sérieuses et les physionomies accentuées des montagnards des deux versants de la frontière. Les *Paysans de la vallée d'Ossau*, le *Visa des passe-ports*, et surtout les *Espagnols des environs de Penticosa*, sont des œuvres très-remarquables par le caractère tranché des figures, la vérité des attitudes, la fermeté correcte du dessin et le sentiment grave et calme, la vague tristesse qui y règnent. On retrouve cette impression dans la *Vue prise aux environs des frontières d'Espagne*, charmante petite toile, heureuse de lignes et d'un effet harmonieux. Il n'y a à reprendre, à l'exécution si sobre, si sûre et si habile de ces divers tableaux, que l'abus de tons roux violacés et les traits noirs qui cernent les contours. L'œil se complaît à la gamme des tons bien accordés, mais les teintes ne sont pas toujours prises au vif des choses.

Réservons aussi une place à part pour la pleïade des *petits maîtres* en leur donnant ce nom sous lequel on a désigné les graveurs de petits sujets, élèves d'Albert Durer. Ce genre dans le *genre* a été illustré par M. Meissonier, qui semble vouloir déserter les expositions du Louvre; on n'a rien vu de lui ni l'année dernière ni cette année. *Une Mère*, par M. STEINHEIL, est une petite toile bien étudiée dans ses détails vrais, mais vulgaires. Celle intitulée *les Bulles de savon* est assez grassement peinte. — M. FAUVELET au contraire a un travail un peu maigre, mais a de la finesse. Le *Concert* et les *Deux Roses*, une à terre et l'autre sous la figure d'une jeune fille assise dans un fauteuil, sont deux petites compositions délicates et curieuses. — M. VEILLAT descend à des proportions lilliputiennes.

S'il y avait obligation pour nous d'épuiser le sujet, nous pourrions, à côté des catégories des joyeux et des tristes, des polis et des rugueux, des observateurs physionomistes ou locaux, des vétilleurs, ouvrir bien d'autres catégories : celle des doucereux et des fades, des insignifiants et des ternes, des farouches, des maniérés, des systématiques... Le *chic* et la *ficelle* fourniraient un assez gros bataillon; le genre niais en fournirait un qui ne serait pas le plus petit bien certainement; mais il faut savoir se limiter, surtout quand on est forcé de passer sous silence encore bien des œuvres de talent.

Le genre du paysage, revenu depuis quelques années au sentiment de la nature et de la rusticité, nous semble rester stationnaire, malgré le grand nombre d'artistes de talent qui le traitent. Parmi tant de pages écrites avec une extrême variété sur les champs, sur les arbres et les gazons, l'air et la lumière, il n'y en a pas une qui soit une révélation neuve et saisissante sur leurs adorables harmonies. Beaucoup manifestent une véritable habileté, mais il leur manque ce je ne sais quoi qui subjugue ou fait rêver. Une seule peut-être, cette année, a le don d'émouvoir, mais son éloquence agreste rappelle celle du paysan du Danube. C'est à travers une couleur grise et sale, une exécution maladroite, comme à l'enfance de l'art, un dessin embarrassé qui laisse les formes indécises et confuses, qu'il faut aller chercher cette émotion; mais il y a là un accent, un sentiment idéal qui vous gagne et vous fait oublier les inexpériences obstinées du pinceau. Ce triomphe prouve qu'il y a dans les arts quelque chose de plus exquis encore que la perfection du rendu : c'est la pensée. Dans le plus grand de ses deux paysages, M. COROT a représenté un ravin frais et ombreux au bout duquel on aperçoit l'azur de la mer, et où un *Berger joue avec sa chèvre*. Cette peinture a le charme doux et triste d'une bucolique de Virgile, mais elle a avant tout celui de la nature, non dans la vérité de ses détails daguerréotypés, mais dans sa vérité générale comprise et interprétée. Son autre *paysage* consiste en un bout de rivière où deux pêcheurs amarrent leur barque au bord. On y respire tout le calme mélancolique du soir, et on y retrouve, comme dans un Claude Lorrain, en dépit de l'absence de couleur, toutes les harmonies vaporeuses du jour qui s'éteint. — M. PAUL FLANDRIN poursuit toujours le style dans le paysage. Il y a aussi du calme dans la lumière et dans l'aspect de sa *Lutte de Bergers*. Mais la disposition de ce tableau et des trois autres plus petits est théâtrale; les arbres, les gazons, les rochers y sont trop artificiels; l'exécution est froide, lisse et monotone. — Le grand paysage mythologique de M. DESGOFFE est une négation trop violente de la nature. — Parmi les peintres naïfs on retrouve toujours M. FLERS. Cependant il reste naïf plus par le sentiment et le choix des sujets que par l'exécution, qui est trop uniforme et souvent lourde. — On est en droit d'attendre de M. ACHARD quelque chose de mieux que sa *Vue prise dans le parc du Raincy*. — M. CHARLES LEROUX aime la campagne dans sa rusticité et ses aspects francs et tranchés. Mais sa vérité est un peu crue, et il n'a pas encore trouvé le moyen de la faire accepter. — M. BLANCHARD cherche l'effet clair, tranquille, et entend bien l'ordonnance de ses paysages, ses masses d'arbres aux branches compliquées sont disposées avec soin, mais les formes en sont égales; il peint avec simplicité, mais avec un procédé trop uniforme et une touche ronde et lourde; ses compositions sont bien comprises, bien éclairées; ce qui leur manque, c'est un accent plus vif de la nature. — M. HOSTEIN est un habile paysagiste, il a du savoir; ses tableaux ont de l'agrément, mais la couleur en est trop grise et il leur manque la résolution du parti pris. — M. THUILLIER a exposé plusieurs vues empruntées à l'Auvergne, à la Provence et à l'Afrique. Il aime à peindre la pleine clarté du jour, et le fait avec une vivacité qui plaît, mais est quelquefois exagérée dans les bleus de ses ciels, de ses eaux ou de ses lointains. Sa vue de la plaine nue, glabre, triste, qui s'étend autour de Constantine, était une entreprise ingrate, il y a mis une vérité qui encourage fort peu à y transporter ses pénates. — M. FLEURY a peint une vue prise en Bourgogne avec la gaieté de couleur et la facilité habituelles de son pinceau. — M. LEROY réussit à faire jouer les alternatives d'ombre et de lumière dessous les bois ou à travers une longue allée ouverte dans une futaie. — Dans un genre contigu au paysage, M. JOYANT, cet émule de

Canaletto, a exposé une belle vue de *l'Entrée du Grand-Canal à Venise*. — Un tableau de M. RAFFORT devait nous transporter en vue de *Constantinople* et nous faire assister au mouvement animé de son port couvert de caïques élégantes. Cet ouvrage, exécuté avec la consciencieuse exactitude d'un artiste qui a étudié avec soin Constantinople et en a rapporté un riche album du plus vif intérêt, a été refusé par le jury. Ce refus, adressé à un peintre qui expose depuis dix-sept ans, n'était pas plus motivé que tant d'autres. Aucun membre du jury ne voudrait en avouer la responsabilité. Il y aura eu là quelque erreur, quelque malentendu! — M. JUSTIN OUVRIE a une vue de *la Place d'Ypres*, et une autre *Vue prise à Amboise*. — M. GUIAUD a représenté dans deux jolis tableaux : *la Place Charles-Albert à Aoste* et *la Bourse de Copenhague*. — Le genre de la marine est cultivé avec succès par MM. DURAND-BRAGER, MOREL-FATIO, MOZIN, etc.; mais il y règne aussi, en ce moment, une sorte de calme plat auquel il faudrait s'efforcer d'arracher le public.

M. ROUSSEAU a traité, dans une assez grande dimension, un sujet modeste emprunté à une fable de Florian : *la Taupe et les Lapins*. Les paisibles rongeurs au poil gris et aux longues oreilles font mille gambades autour de la taupe étourdie. Il semble qu'ils aient posé complaisamment devant le peintre qui nous transmet leur allure avec tant de vérité. — Les deux petits *Intérieurs* du même artiste sont des chefs-d'œuvre d'une couleur harmonieuse digne des Flamands. Dans l'un, des provisions de bouche, et entre autres un fromage blanc entamé, le plus appétissant du monde, sont étalées sur la table d'une cuisine où des lapins errants jouissent en sybarites d'une hospitalité perfide. L'autre intérieur est moins élégant encore; c'est tout simplement un poulailler. Un coq au magnifique plumage s'élance radieux par la fenêtre à l'appel de sa poule, trônant dans un coin tapissé de toiles d'araignée et où elle vient de déposer les fruits de ses amours avec l'oiseau du dieu du jour. Au fracas que fait le ménage emplumé, deux lapins, timides locataires du même domicile, sont tellement effrayés, que l'un des deux est rentré précipitamment dans ses appartements particuliers, composés d'un tonneau renversé.

A. J. D.

Chronique musicale.

L'importante question de la direction de l'Académie royale de Musique est toujours pendante; en attendant qu'elle reçoive une solution quelconque, les aspirantes au premier rang du personnel chantant, les prétendantes à cette royauté si enivrante qu'une cantatrice célèbre vient d'abdiquer, se présentent au public de l'Opéra pour faire valoir leurs droits. La succession de madame Stolz est ouverte. Déjà deux des rôles favoris dont l'ex-*prima donna* du théâtre de la rue Lepelletier avait jusqu'au dernier moment gardé l'exclusive propriété, ont servi, depuis son départ, à nous faire connaître deux jeunes talents qui, pour n'être pas appelés à régner encore absolument sur notre première scène lyrique, n'en méritent pas moins des éloges et surtout des encouragements. Dans le rôle de Marie, de *Robert Bruce*, mademoiselle Dameron, dont les premiers pas sur la scène ne datent guère que d'une année, s'est fait justement applaudir. Sa voix, son jeu, sa physionomie, sa tenue, ont du charme et de la distinction. Elle paraît aussi heureusement douée d'une bonne intelligence scénique. L'expérience lui manque encore, et le temps seul peut la lui donner, avec de la persévérance et du travail. Pour le moment, élève de Duprez, elle fait le plus grand honneur à son maître. L'autre débutante est mademoiselle Mondutaigny, qui avait fait, il y a trois ans, à sa sortie du Conservatoire, une courte apparition à la scène de l'Opéra en y jouant Alice dans *Robert-le-Diable*. Elle vient d'y reparaître par le rôle de Catarina, dans *la Reine de Chypre*. Son talent est aujourd'hui plus développé, sa voix a subi quelque transformation; ses notes aiguës semblent avoir disparu pour donner plus de force et de rondeur aux cordes du médium, c'est-à-dire qu'elle a gagné en volume et qu'elle a perdu en étendue; ce changement était indispensable pour remplir l'emploi de madame Stolz. Mais, en constatant que les intentions dramatiques de mademoiselle Mondutaigny sont généralement justes et bien senties, nous devons toutefois ajouter qu'elles n'ont pas encore cet abandon communicatif, cette chaleur entraînante qui émeut profondément le public. D'un acteur qui plaît à un comédien qui séduit, captive et domine son auditoire, souvent la distance est un rien, mais ce rien est un abîme. C'est précisément cette distance que mademoiselle Mondutaigny et mademoiselle Dameron ont encore à franchir pour la conquête de cette couronne si enviée. L'avenir légitimera, nous l'espérons, leurs prétentions, que les applaudissements ont déjà autorisées en partie.

Le projet d'érection d'une statue à Le Sueur a fourni l'occasion toute naturelle de faire entendre, dans un concert qui a eu lieu dimanche dernier, au profit de la souscription ouverte il y a quelque temps pour la réalisation de ce projet, divers fragments des œuvres sacrées et dramatiques de cet illustre maître, qui fut une des plus grandes célébrités musicales de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, qui porta dignement un nom qu'un de ses aïeux avait déjà rendu glorieux en France. Mais si chacun peut tous les jours admirer, dans les galeries du Louvre, les sublimes toiles que Le Sueur le peintre anima de son pinceau il y a près de deux cents ans, il n'en est pas de même pour les partitions de Le Sueur le compositeur, qui sont, il faut bien le dire, de véritables lettres closes pour tous, excepté pour les musiciens bibliophiles, bien que la dernière date à peine d'un quart de siècle. La réputation des maîtres en musique est tellement éphémère parmi nous, qu'à la simple lecture du programme de ce concert, entièrement formé de morceaux de Le Sueur, bon nombre de personnes, même des plus respectueuses envers la mémoire des grands noms, craignaient, disons-le sans détour, de venir entendre des motifs vieux, des formules usées, des harmonies banales. Quelle n'a pas été leur surprise de trouver au contraire des accords pleins de richesse et d'originalité, des mélodies ravissantes de fraîcheur et de nouveauté, des rhythmes énergiques et variés, des pensées profondes et simples tout à la fois, des formes nobles, larges, puissantes, et partout une ardente recherche d'expression vraie, en un mot, ce sentiment artistique qui ne vieillit jamais, parce qu'il puise ses inspirations dans le livre éternellement beau que la nature tient incessamment ouvert sous les yeux de tous, et dans lequel quelques élus seulement parviennent à bien lire! L'opinion était unanime au sortir de la séance, et tout le monde se demandait avec étonnement comment nos théâtres lyriques ne se faisaient pas un scrupuleux devoir de maintenir au répertoire au moins quelques-uns des ouvrages dramatiques du maître de chapelle de Napoléon. L'Opéra rendrait un juste hommage au souvenir de l'auteur des *Bardes*. Au mois de juillet 1804, dans le même mois que cet ouvrage fut représenté, Le Sueur fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur, distinction plus significative alors qu'aujourd'hui, et reçut une riche tabatière avec cette inscription : *L'Empereur des Français à l'auteur des Bardes*. Il est bon de rappeler de tels faits. Le chœur de *la Caverne*, qu'on a fait répéter, montre suffisamment qu'il y aurait, dans la reprise de cet opéra-comique, quelque chance d'une bonne affaire, pour nous servir d'un mot qu'on emploie partout maintenant, même à propos des œuvres d'art. L'offertoire *In media nocte* et l'*O salutaris*, que M. Ponchard a très-bien chantés, ont produit le plus délicieux effet; et l'on regrettait, en les écoutant, que l'art musical n'ait pas encore reçu en France une organisation convenable, de manière à ce qu'il fût possible d'entendre souvent de pareils chefs-d'œuvre, soit dans nos églises, soit autrement. Comme auteur de musique sacrée, aussi bien que de musique religieuse, Le Sueur doit donc, même après sa mort, fixer l'attention publique. Comme professeur, il n'a pas moins acquis des titres de gloire incontestables. C'est en effet de son école que sont sortis M. Hector Berlioz, le symphoniste fantastique; M. Félicien David, le poëte-musicien; M. Ambroise Thomas, l'auteur de *Mina*, du *Perruquier de la Régence*, et de dix autres partitions qui ont eu du succès; M. Ernest Boulanger, le spirituel auteur du *Diable à l'école*; M. Xavier Boisselot, qui vient de débuter avec éclat par *Ne touchez pas à la Reine*, MM. E. Prévost, A. Elwart, L. Bésozzi, C. Gounod, et d'autres encore que l'Académie des Beaux-Arts a couronnés. Ainsi, de toute façon, l'honneur que les concitoyens de Le Sueur veulent lui décerner est justement mérité, et jamais artiste ne fournit mieux sa carrière.

Nous sommes en retard avec quelques concerts intéressants qui ont eu lieu depuis quelques semaines; mais notre *Chronique* ne peut se dispenser de mentionner tout ce qui offre musicalement un intérêt véritable; seulement, elle le fait plus tôt ou plus tard, selon l'espace et le temps. — Un nom nouveau vient de se faire connaître dans la lice des compositeurs; M. A. Molet a donné deux séances exclusivement remplies par l'exécution de ses œuvres. Une symphonie en trois parties, deux grandes cantates et une ouverture forment son bagage musical. On reconnaît dans ces productions un talent déjà mûri par de longues réflexions et des méditations profondes sur les grands modèles symphoniques. Des plans bien conçus, un tissu harmonique serré, des mélodies de longue haleine, de l'unité de pensée, un style correct, telles sont, entre autres, les qualités qu'on y distingue. Elles manquent seulement un peu d'originalité. Ce défaut est surtout sensible dans les cantates de M. A. Molet. Le sujet de l'une est *Velléda*, la druidesse, la sombre et fougueuse prêtresse des Gaules. L'autre est une scène de mœurs corses, qui a pour titre : *la Vendetta*; il s'agit ici de meurtre, de haine, de vengeance, d'imprécations; le lieu est une plage riante, près d'une belle mer, sous un ciel d'azur. Ces canevas poétiques ont l'avantage d'offrir au musicien des caractères bien tracés, c'est à lui de les relever par un coloris local vigoureusement nuancé. La richesse d'harmonie n'est plus là un élément suffisant comme dans la symphonie du genre descriptif; dès que les voix entrent en scène, la mélodie ne peut plus être indécise et vague pour exprimer des sentiments aussi accusés; le chant doit être précis, saisissant, gracieux ou énergique selon la situation, mais toujours naturel et franc. Ce sont particulièrement ces qualités de franchise et de précision mélodiques que la musique vocale de M. A. Molet laisse à souhaiter. Sans elles, il est impossible d'obtenir au théâtre un succès de bon aloi; et comme c'est, nous le supposons, vers le théâtre que M. A. Molet va porter ses vues, nous croyons lui être utile en relevant les imperfections de ses œuvres.

M. Adrien Codine s'est tout à coup placé au premier rang parmi les pianistes. Une exécution sage, un mécanisme brillant, une manière de chanter élégante, lui ont valu des applaudissements d'autant plus flatteurs, que son jeu est, grâce au ciel, totalement dépourvu d'excentricité et de bizarrerie, moyens d'effet beaucoup trop en usage de nos jours. Les compositions de M. Adrien Codine pour le piano se font remarquer par une grâce charmante. Nous les voudrions seulement plus variées, et ce ne sont pas certainement les facultés mécaniques qui lui manquent pour les rendre telles. Il nous paraît trop exclusivement nourri des œuvres modernes, dont le fond est en général bien léger. Nous lui conseillons donc d'appliquer son admirable talent d'exécution à l'étude des grands maîtres dans l'art de composer pour le piano, s'il veut arriver à produire dans un vaste local le même effet qu'il produit dans un salon. Au concert de M. Adrien Codine on a aussi beaucoup applaudi le gracieux talent de M. Rémy, violoniste distingué, habitué depuis longtemps aux succès de ce genre.

Le poëme de Goethe a fourni de nouveau matière à une suite de scènes lyriques, mises en musique par M. Henry Cohen, et que ce compositeur a dernièrement fait entendre dans un concert qu'il a donné au Conservatoire. L'ensemble de l'ouvrage a pour titre *Marguerite et Faust*. Chaque détail est un tableau à part, portant son inscription : *le Sommeil de Faust*, *le Pacte*, *Marguerite à la fête*, etc. Le plan général se divise en fragments symphoniques, cavatines, couplets, duos, trios, chœurs. Il est impossible de méconnaître le désir constant de plaire au public, que le compositeur porte dans toutes les parties de son œuvre. Mais telle est la nature de certains sujets qu'on ne saurait, sans pécher contre les convenances, avoir, en les traitant, l'unique intention d'être agréable. La question d'agrément n'est-elle pas d'ailleurs relative? Si l'on fait chanter le diable tout bonnement comme un homme ordinaire, que devient le plaisir, alors qu'on s'est préparé à entendre un chant inaccoutumé, un air de l'autre monde? Or le Méphistophélès de M. Henry Cohen ne fait pas autre chose; il chante sa partie de baryton dans un duo ni plus ni moins que s'il avait un nom terminé en *i*, et qu'il eût étudié quelque temps aux conservatoires de Naples ou de Milan. C'est agréable sans doute, mais c'est sans couleur locale, sans véritable poésie. Assurément c'est mélodique; mais qu'on se rappelle la dissertation de Sganarelle sur les fagots. Enfin, entre la manière dont cette Marguerite, ce Faust et ce Méphistophélès chantent, la différence n'est pas grande. Ce qui prouve qu'avec du talent même il est difficile de réussir dans des sujets qui ne conviennent pas également à tout le monde. En somme, Faust pour Faust, nous préférons celui de M. Hector Berlioz, malgré sa chanson du rat et ses couplets de la puce.

Un pianiste qui avait obtenu de grands succès à Madrid, aux fêtes du mariage de l'infante avec le duc de Montpensier, M. Desvernine, a donné, il y a quelque temps, un brillant concert dans la salle de M. Sax. Une réunion nombreuse et brillante a sanctionné, par ses applaudissements, les heureux débuts de ce jeune artiste au delà des Pyrénées. Il a exécuté avec un véritable talent deux fantaisies de sa composition sur la *Norma* et sur *Lucia*, et trois ou quatre autres morceaux de différents auteurs.

GEORGES BOUSQUET.

Etablissement thermal de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

En lisant ce titre, il semblera à beaucoup de Parisiens qu'il s'agit d'entreprendre un immense voyage; tout ce qui dépasse le rayon des promenades quotidiennes, tout ce qui tend à sortir des habitudes de la vie, est à la fois piquant comme l'imprévu, vague et inquiétant comme l'inconnu: c'est pour rassurer nos lecteurs et stimuler les malades que nous donnons quelques détails sur les bains de Vernet. Depuis quelque temps, les distances sont diminuées; encore quelques années, et les chemins de fer nous transporteront, sans bruit et sans fatigue, d'un bout à l'autre de notre belle patrie. En attendant cet heureux moment, que nous appelons de tous nos vœux, nous allons indiquer les routes diverses qui conduisent aux bains du Vernet. La plus directe, la plus prompte, c'est celle de Paris à Toulouse, par la malle-poste; de cette ville on se dirige sur Perpignan, des diligences partent tous les jours; en vingt-six heures le trajet est accompli. Le chemin que l'on suit en sortant de Limoux pour entrer dans le Roussillon est accentué et pittoresque; bientôt quelques grenadiers aux fleurs éclatantes, qui forment les haies destinées à séparer les propriétés de la grande route, annoncent une terre nouvelle, le climat de l'Espagne et presque ses mœurs. Semblables aux Catalans, les Roussillonnais sont grands, robustes, intelligents, braves, fiers, et de leurs montagnes considèrent avec mépris les habitants de la plaine, qu'ils nomment *gavaches*. A Perpignan, vieille ville espagnole, où l'on parle plus catalan que français, on pourrait se reposer un jour ou deux sans regrets en visitant le Castillet, Notre-Dame, église sombre et splendide, la citadelle et le palais des rois de Mayorque, et, rue de la Main-de-Fer, la maison où mourut Philippe le Hardi; un archéologue irait en quelques heures visiter le beau cloître d'Elne (Helena), magnifique spécimen en marbre blanc de l'architecture romane; mais un malade peu curieux prendra immédiatement la voiture qui le conduira en six heures à Prades. Là, il n'aura que l'embarras du choix pour se rendre au Vernet à cheval ou en voiture; le trajet ne dure que deux heures, pourvu que l'on ne s'arrête ni à Villefranche, ni à Cornelia.

Vernet-les-Bains est situé au pied du Canigou, à une petite heure de Villefranche-de-Conflent, à deux heures de Prades, dont la plaine riche et fleurie est justement nommée le parterre du Roussillon, et à huit heures de Perpignan. Quatre routes principales, partant de Paris, y conduisent: la première, nous venons de l'indiquer, par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Limoux, Perpignan et Prades; la seconde, par Bordeaux, Agen, Toulouse, etc., etc.; la troisième, par Moulins, Clermont, Lodève, Montpellier, Béziers, Narbonne et Perpignan; la quatrième, par Autun et Châlons, où l'on prend le bateau à vapeur pour descendre la Saône jusqu'à Lyon, et de là le Rhône jusqu'à Beaucaire, le chemin de fer jusqu'à Nîmes, la diligence jusqu'à Montpellier, etc., etc. On voyage en diligence ou en malle-poste sur les trois premières routes. Les voitures conduisent aux portes mêmes de l'établissement.

Le Vernet est un petit village perché sur un des contreforts du Canigou; au point culminant est une église d'où la vue s'élève jusqu'aux dernières anfractuosités de la montagne, où brillent des neiges séculaires, et descend, en suivant les méandres des ruisseaux, jusqu'à Villefranche, où la vallée se resserre; une route large et parfaitement entretenue conduit du village à l'établisement des bains; une avenue d'arbres laisse apercevoir à droite l'ancien bâtiment thermal, à gauche le pavillon neuf et la préfecture, maison charmante qu'un préfet avait élevée; ces constructions dessinent leurs silhouettes blanches sur l'azur des crêtes du Canigou.

L'établissement principal des bains est adossé à une roche alpestre d'où découlent les différentes sources thermales. Rien n'est plus charmant que le site où MM. de Lacvivier et Couderc ont élevé les bâtiments nouveaux; les arbres, les fleurs, les eaux courantes, les prairies invitent à la promenade. MM. de Lacvivier et Couderc, commandants en retraite, ont réglé le service avec un ordre admirable. Le luxe, l'élégance, le plaisir, aussi bien que l'étude, la contemplation, la vie modeste, l'économie même, y trouvent les éléments nécessaires ; là, les appartements sont dignes des princes, ici, ils sont confortables, élégants, riches, somptueux. Enfin, des chambres convenables sont destinées aux personnes seules.

La table est bonne, succulente, recherchée même; le poisson de mer, les truites qui foisonnent dans les eaux vives, le gibier de toute espèce, et surtout les fruits les plus savoureux, contribuent au luxe de la table; Ille et Prades fournissent des pêches comme Montreuil et des abricots comme Damas.

Le bâtiment du Petit-Saint-Sauveur, qu'Ibrahim Pacha choisit pour sa résidence pendant son séjour au Vernet, où il a recouvré la santé, est une grande et vaste maison à double corps de logis et composée de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, elle contient soixante lits de maître. Les pièces du premier étage sur la façade ont chacune une porte vitrée qui ouvre sur un balcon et deux terrasses où l'on peut se promener. Dans ce même corps de logis, au-dessous des terrasses se trouvent douze cabinets de bains sulfureux garnis de baignoires en marbre blanc d'Italie; deux robinets sont placés au-dessus de chaque baignoire de manière à pouvoir graduer le bain suivant les prescriptions du médecin. Le robinet inférieur verse l'eau à 35° c., et le second, à 47° c. L'eau de celui-ci est plus chargée en principes, de sorte qu'en même temps qu'on élève ou qu'on abaisse la température du bain, on peut en modifier la force.

Voici un aperçu des travaux chimiques faits sur les sources sulfureuses de Vernet, par M. Bouis, professeur de chimie à Perpignan.

Anglada distingue par les sources nos 1, 2, 3, 4, les sources connues à l'époque de ses excursions hydrauliques à Vernet. L'indication de leur point d'émergence, de leur volume, de leur température, donnée par cet habile professeur, doit être aujourd'hui modifiée à cause des travaux qu'ont fait exécuter les nouveaux propriétaires pour parvenir à un meilleur emploi de leurs eaux. Leurs caractères génériques étaient et sont encore: limpidité, diaphanéité, point de louchissement à l'air, saveur sulfureuse avec arrière-goût salin, alcalinité prononcée, réaction énergique sur les sels d'argent et de plomb, etc.

Les températures données par Anglada étaient : source n° 1, 53° 5 c.; n° 2, 52° 5 c.; n° 3, 55° 625 c.; n° 4, 37° 5 c.

Un litre de la source n° 1 contenait :

Glairine	0,0090
Hydrosulfate de soude cristallisé. . .	0,0595
Carbonate de soude.	0,0571
Sulfate de soude. . .	0,0291
Chlorure de sodium.	0,0121
Silice.	0,0496
Carbonate de chaux.	0,0008
Sulfate de chaux. . .	0,0037
Carbonate de magnésie.	traces.
Perte.	0,0051

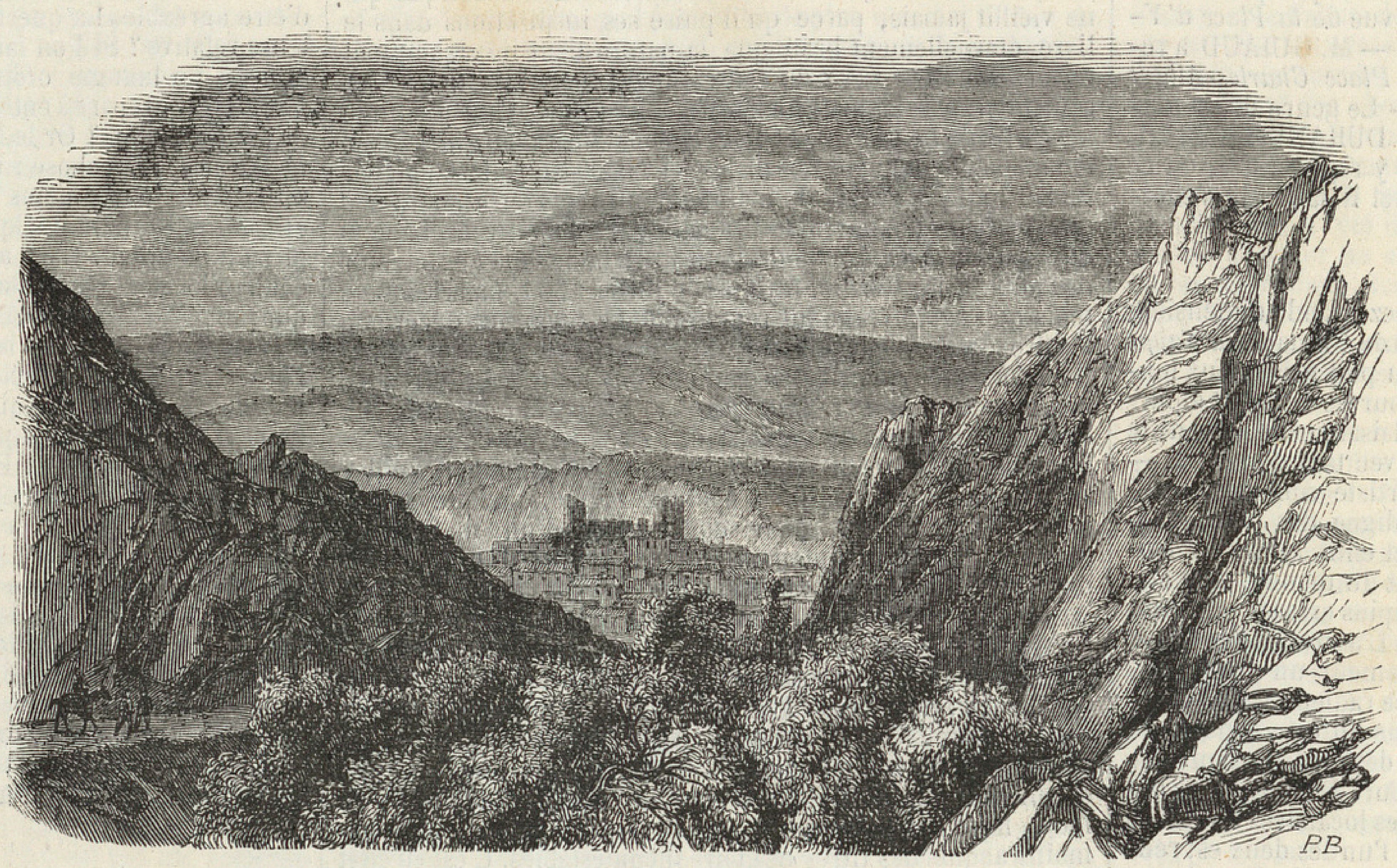

Vernet-les-Bains. — Vue générale du Vernet.

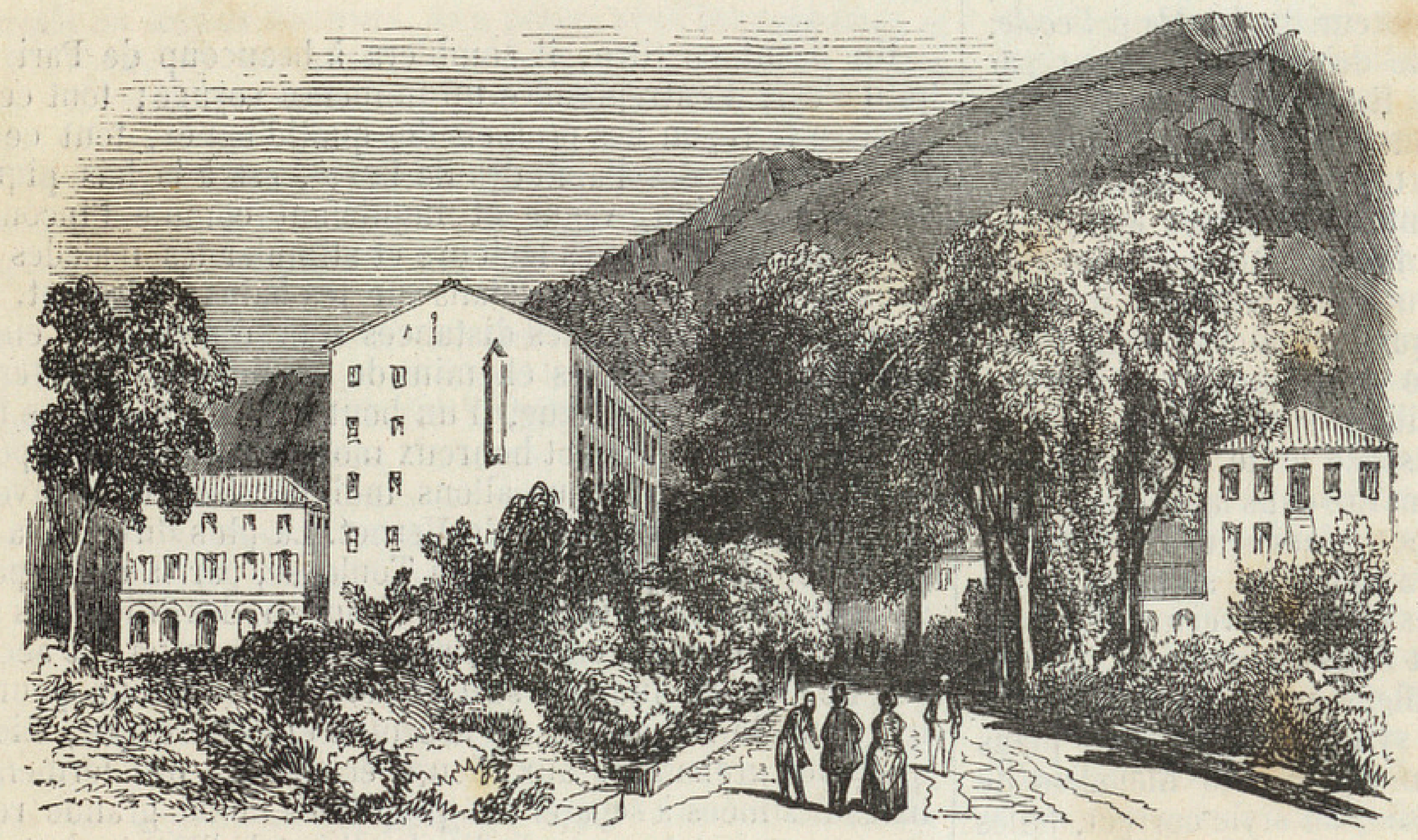

Vernet-les-Bains. — Entrée de l'établissement.

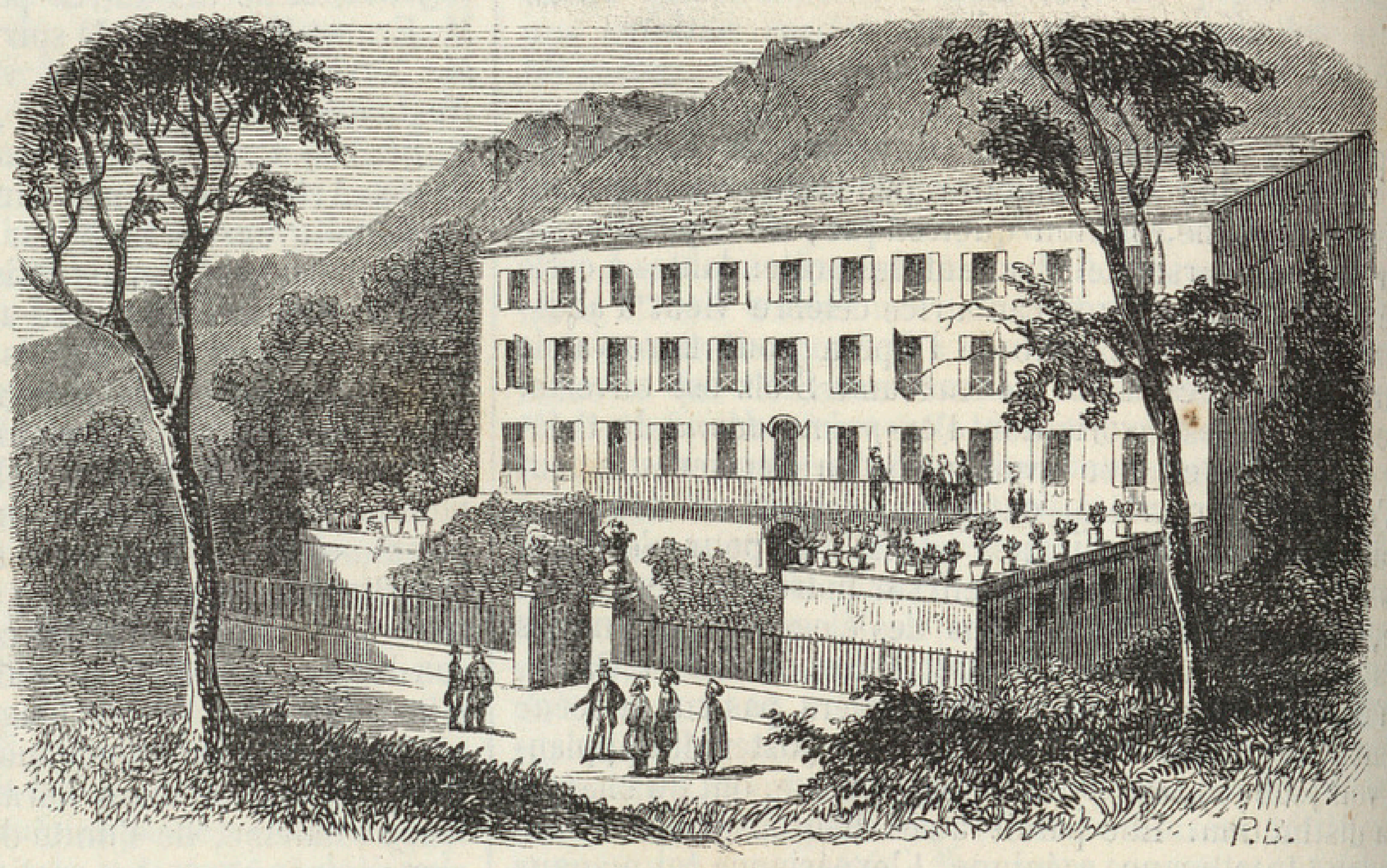

Vernet-les-Bains. — Pavillon habité par Ibrahim-Pacha.

La notice que je publiai en 1837 pour faire connaître trois sources nouvelles qui desservent l'établissement du Petit-Saint-Sauveur, distingue ces sources par les nos 1, 2, 3.

Les caractères généraux de ces trois sources sont ceux des sulfureuses précédemment signalées.

Mille grammes de la source n° 2 contiennent d'après l'analyse faite en 1837 :

Sulfure de sodium. .	0,0406
Carbonate de soude.	0,0730
Carbonate de potasse.	traces.
Sulfate de soude. . .	0,0270
Chlorure de sodium.	0,0120
Carbonate de chaux de magnésie. . . } Sulfate de chaux. . }	0,0040
Silice.	0,0600
Glairine ou barégine.	0,0110

Je vais maintenant indiquer les rapports du principe sulfureux déterminés d'après la méthode de M. Dupasquier.

Vernet-les-Bains. — Bâtiment principal de l'établissement.

ANCIEN ÉTABLISSEMENT.

Sources nos 1 et 2 réunies (temp. 58° centig.) par litre 100e iode, déduction 16°, ce qui fait 84 milligrammes iode ou 0,026 124 sulfure de sodium.

Source n° 3, 94e iode, réduit à 78 milligrammes iode, ou, 0,024 528 sulfure.

SOURCE DU PETIT-SAINT-SAUVEUR.

Source n° 1 (temp. 46°,25) 72° iode, réduit à 56 milligrammes, ou 0,017 416 sulfure.

Source n° 2 (temp. 46°,625) 84 iode réduit à 66 milligrammes, ou 0,021 148 sulfure.

PETIT ÉTABLISSEMENT.

Source Elisa (temp. 33°,375), 42° iode, réduit à 26 milligrammes iode, ou 0,008 086 sulfure.

Source Forte (temp. 45° centig.), 64° iode, réduit à 48 milligrammes iode, ou 8,044 988 sulfure.

Perpignan, 22 mai 1844.
Signé BOUIS.

Extrait du rapport de M. le docteur FONTAN, *chargé par M. le ministre du commerce et des travaux publics d'analyser les eaux minérales des Pyrénées.*

Les eaux du Vernet doivent être rangées dans la classe des eaux sulfureuses naturelles; elles sont composées de sulfhydrate de sulfure de sodium, qui en forme le principe le plus actif, de sulfate de soude, de chlorure de sodium, de silicate de soude et d'un peu de carbonate de soude; elles contiennent en outre des traces de chaux, de magnésie, de fer et d'alumine.

Anglada et M. Bouis ont donné une bonne analyse de ces eaux, et je ne diffère d'opinion avec ces auteurs qu'en ce qu'ils n'ont admis la soude qu'à l'état de carbonate, tandis qu'elle existe principalement à l'état de silicate, et que celle qui existe à l'état de carbonate est en petite proportion, et en ce que j'ai trouvé que ces eaux contenaient des traces de fer que ces messieurs n'avaient pas admises. Le ta-

bleau ci-dessous indique la proportion du principe sulfureux.

Si les propriétés chimiques analogues des eaux, quand les températures sont à peu près les mêmes, permettent d'établir quelque analogie entre les sources d'une localité et celles d'une autre, je dirai que les sources de Vernet ont un grand rapport avec les sources du groupe de l'est de Cauterets; la source n° 2 du vaporarium a de l'analogie avec les sources de Pause et de Bruzaut, et les sources du jardin, quand elles sont au bâtiment neuf, ressemblent à Bruzaut-aux-Bains. Quant à la source Elisa, elle a la plus grande analogie avec les sources du Petit-Saint-Sauveur, de Cauterets.

D'après ces analogies, on voit que l'on peut donner avec succès la source du vaporarium pour les rhumatismes chroniques et les maladies scrofuleuses; les sources du bâtiment neuf pour les rhumatismes nerveux, et la source Elisa pour les affections nerveuses proprement dites et les métrites chroniques indolentes.

Signé A. FONTAN.

Le bâtiment des anciens thermes, qui date de 1007, contient des logements d'autant plus commodes pour les malades, qu'un escalier à l'abri de l'air extérieur conduit directement aux anciens thermes; trente chambres sont chauffées par l'eau qui circule dans un système de tuyaux organisé pour cet usage, et qui donne une température égale et constante aux appartements et aux corridors. C'est le seul établissement thermal où les malades puissent habiter pendant l'hiver en continuant d'améliorer leur santé.

Sous une belle voûte gothique, les commandants ont construit, à l'imitation des bains d'Aix en Savoie, un vaporarium qui se compose de huit cabinets d'étuve, éclairés par un dôme vitré, où les vapeurs sèches et humides sont administrées avec un soin tout particulier. Les malades peuvent au besoin respirer l'air extérieur sans avoir le moindre danger de refroidissement, au moyen d'un tuyau en caoutchouc, terminé par une embouchure en ivoire que la personne qui se baigne, et dont tout le corps est soumis à l'action de la vapeur hydro-sulfurique, porte elle-même à ses lèvres.

Vernet-les-Bains. — Grande place du Vernet.

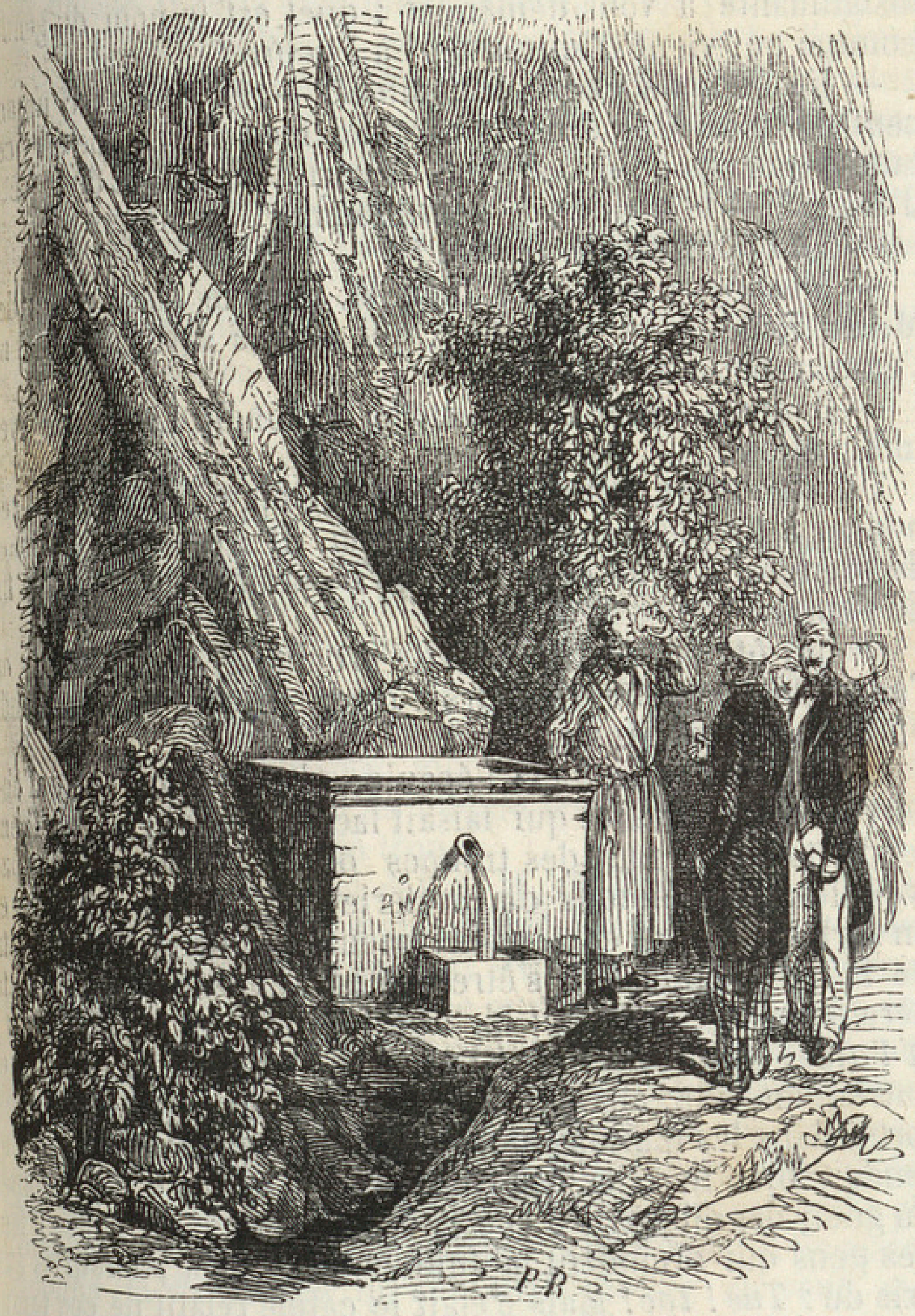

Vernet-les-Bains. — Source de la Comtesse.

TABLEAU INDIQUANT LA PROPORTION DES PRINCIPES SULFUREUX.

NOMS.	TEMPÉRATURE.	IODE pour un LITRE.	SULFURE de SODIUM.
1° Source n° 2 du vaporarium . . .	56°,00	0,080	0,0248
2° Source n° 1, au griffon.	53°,55	0,072	0,0223
3° Source supérieure du jardin. .	45°,20	0,060	0,0186
4° Source de la remise.	41°,00	0,058	0,0180
5° Source inférieure du jardin . .	51°,30	0,052	0,0161
BAINS DE LA MAISON NEUVE.			
6° Source supérieure du jardin. . .	43°,00	0,044	0,0136
7° Source inférieure du jardin. . .	35°,00	0,032	0,0099
BAINS.			
8° Source Élisa.	33°,40	0,034	0,0105

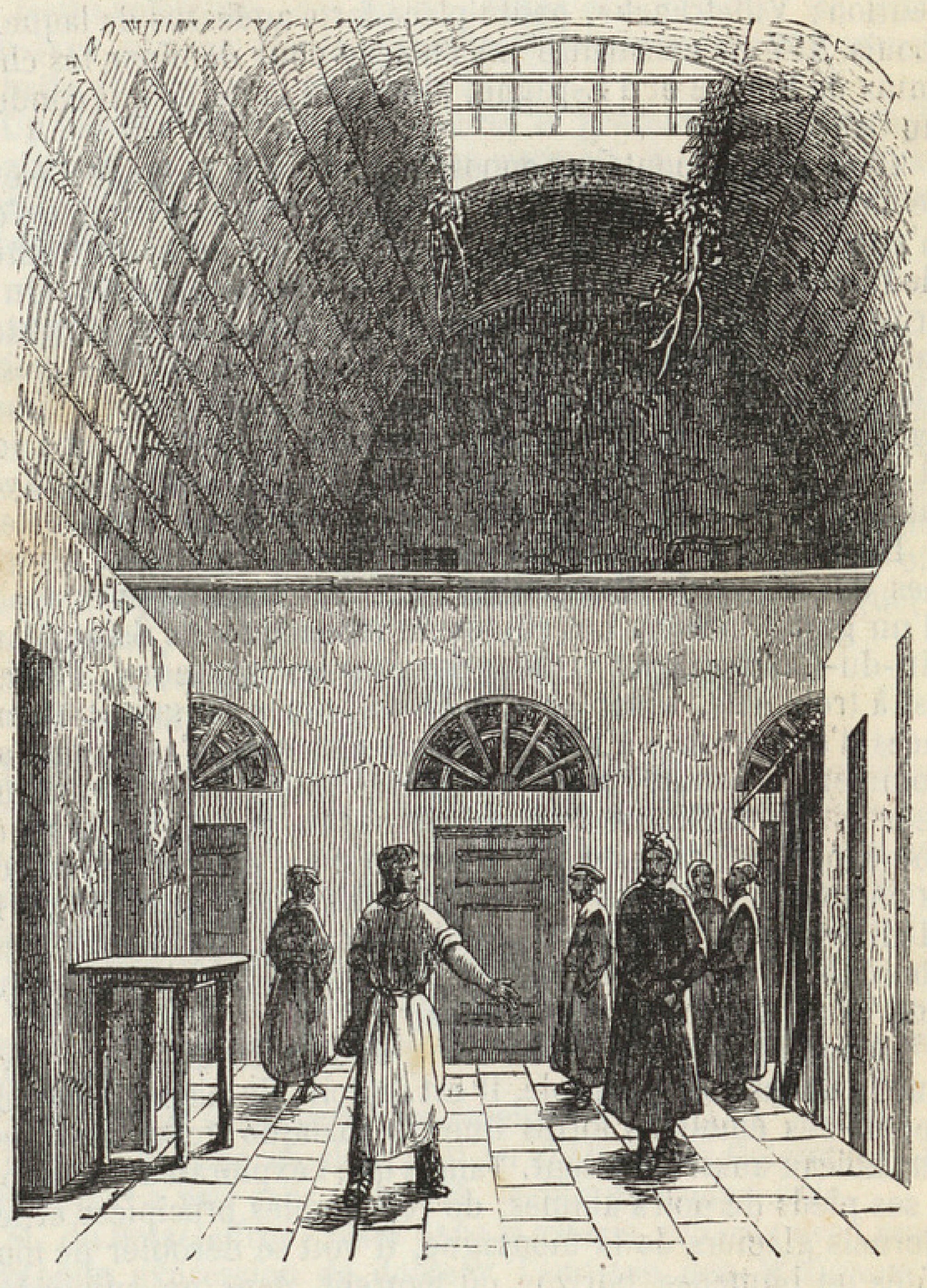

Vernet-les-Bains. — L'étuve.

Le vaporarium est une salle circulaire; tout autour sont rangés huit cabinets formant des étuves isolées où le malade, assis sur une grille, reçoit les vapeurs qui se dégagent des soubassements, et qui échauffent graduellement l'atmosphère en s'arrêtant au point prescrit par le médecin. La source qui alimente le vaporarium sort du roc même sur lequel la voûte est appuyée. Cette source a huit centimètres de diamètre et 56° cent. de température (voir le tableau ci-dessus des analyses pour juger de son principe minéralogique).

Au-dessus du vaporarium, les propriétaires ont établi un salon chaud, où l'on peut lire, écrire, causer, jouer, faire la sieste, tout en respirant la bienfaisante vapeur hydro-sulfurique; c'est une médication douce, et pour ainsi dire imperceptible, qui produit des effets surprenants. Ibrahim-Pacha y passait plusieurs heures chaque jour, et les baigneurs contractent facilement cette habitude, qui devient impérieuse après la première semaine.

Le bâtiment de Saint-François, contigu à celui des anciens thermes, est construit sur un rocher qui en forme non-seulement la base, mais se trouve compris, pour une partie dans l'économie de sa construction. Son aspect aérien et pittoresque a quelque chose qui étonne et plaît en même temps. Il se compose de deux étages, non compris le rez-de-chaussée. Un large escalier, construit dans le roc, conduit d'abord au salon principal ou grande salle de réunion de l'établissement, qui, conjointement avec un salon de jeu, occupe tout le premier étage. Cette vaste pièce, éclairée par huit croisées, ornée et meublée avec goût, sert habituellement au plaisir de la danse et par intervalles à celui de la musique. On y sert des glaces dont la montagne du Canigou fournit en abondance la matière première, et qui ne le cèdent en rien à celles de Paris.

Vernet-les-Bains. — Fontaine de Castell, au Canigou.

Une grande terrasse de plain-pied avec le salon, garnie d'orangers, offre la facilité de se promener à ciel découvert et de respirer un air frais et embaumé; la vue embrasse tous les jardins de l'établissement, et s'étend de là dans le fond de la vallée et sur le village du Vernet, placé sur un mamelon en amphithéâtre. Au-dessous de la terrasse, est une vaste salle à manger pouvant contenir cent couverts.

Le bâtiment de la source Elisa, placé à quelque distance de ceux qui précèdent, possède une source d'eau thermale

dont la température et l'onctuosité produisent les effets les plus remarquables.

On sait que les eaux minérales, prises en boisson, secondent très-utilement, dans un grand nombre de maladies, l'emploi des bains, des douches et des vapeurs, et que même dans beaucoup de cas elles opèrent des cures. Des fontaines ou buvettes ont été placées près des sources. Il en est trois principales qui doivent être signalées. La première, celle dite de la Comtesse, dont nous donnons le dessin, a une température de 8° cent. seulement; son goût agréable, et ses qualités digestives, tonique et diurétique, la font particulièrement rechercher. Comme elle est peu chargée en principes, les personnes les plus délicates peuvent en faire usage. La seconde est celle de la source Elisa (voir l'analyse). La troisième enfin et la plus importante est celle de la source n° 1 des anciens thermes, qui représente, avec une plus grande élévation de température, les *eaux-bonnes*.

Des promenades fréquentes sont organisées par les baigneurs pour visiter les environs du Vernet. Souvent pour éviter la fatigue, on fait transporter à l'avance le déjeuner dans un site pittoresque et ombragé; pendant la saison de 1846, la fontaine de Los Esquierres était le lieu favori de nos réunions. Cette source, située dans la petite vallée de Castell, a l'avantage de glacer le café au lait qu'on y apporte dans des cruches. La plus douce gaicté règne dans ces repas champêtres, et celui qui écrit ces lignes ne songe jamais sans une vive émotion aux heures agréables qu'il a passées au Vernet. Là chaque jour amenait une distraction nouvelle; nous avons visité tour à tour les forges de Lahorre et son arbre phénoménal; la grotte de Fulla, qui est extrêmement remarquable; l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa, admirable monument roman, terminé en 984 et détruit en 1794, dont on retrouve des chapiteaux, des débris de colonnes, des bases, des fragments de corniche, d'entablements dans un grand nombre de jardins et de maisons particulières de Prades; l'église de Cornelia et celle de Villefranche, qui méritent d'attirer l'attention; Villefranche, petite place forte audessus de laquelle Louis XIV fit construire un château pour dominer les chemins de France et d'Espagne, ainsi que la gorge qui conduit au Canigou.

C'est sur la montagne opposée à celle sur laquelle s'élève le château que s'ouvre la Cava Bastera, vaste caverne qu'on n'atteint qu'après avoir monté un escalier de cent trente-deux marches. La porte est dans les fossés de la ville. On y trouve ce qu'on rencontre dans toutes les grottes : des stalactites et des stalagmites affectant des formes plus ou moins élégantes, plus ou moins bizarres; et comme partout l'imagination du peuple leur donne les noms d'objets d'art : ici, il y en a entre autres que l'on compare à un orgue, et, avec un peu de bonne volonté, on peut y voir aussi l'organiste.

Les mines de fer de Torrent, d'Escaro, de Fillols, les mines de cuivre de Canaveilles sont des buts de promenade d'un grand intérêt. Les ruines du monastère de Saint-Martin-du-Canigou sont visitées par tous les baigneurs : l'église est à trois nefs, séparées par des colonnes de granit et ornées d'une abside à l'extrémité de chacune. L'ascension au sommet du Canigou n'est pas moins intéressante; sa hauteur est de 2,832 mètres au-dessus du niveau de la mer; son aspect est majestueux, parce qu'il est placé en avant de la chaîne de Pyrénées et à 40 kilomètres de distance de la Méditerranée. Malgré sa grande élévation, son sommet est abordable : on est conduit par des guides très-habitués qui font éviter les moindres dangers.

Lorsqu'on est parvenu à ce grand observatoire, pourvu que le temps soit favorable, il est difficile de ne point éprouver de ces émotions fortes que ne manque guère d'exciter un tableau aussi imposant. Tandis que l'explorateur aperçoit à ses pieds de noirs abîmes, de redoutables précipices et les éternels glaciers de la montagne, il voit se dérouler de tous côtés un immense horizon où figurent, dans un admirable panorama dont la Méditerranée forme le second plan, les plages du Lampourdan, les champs de la Catalogne, une longue suite de monts pyrénéens, les vastes plaines du Roussillon, et dans le lointain, dans un rayon de plus de 400 kilomètres, les parties les plus découvertes de plusieurs départements méridionaux. Pendant l'été, les Roussillonnais célèbrent tour à tour les fêtes de leurs villages et dansent avec toute l'exubérance méridionale; nous avons assisté aux fêtes d'Olette, de Villefranche, de Cornélia, du Vernet et à plusieurs autres : partout la farandole se déroulait comme un long serpent, ou faisait place à la catalane, qui demande chez le danseur autant de grâce pour se montrer avec avantage dans le contrepas que de vigueur plus tard, car il faut qu'à un signal donné il enlève sa danseuse avec autant de facilité que de décence. On ne peut rester spectateur impassible de ces jeux; l'enivrement de la danse gagne par degrés, et, la tête étourdie par le tambour, les cris et surtout les sons aigus et perçants du fifre, on est bientôt au diapason général, et l'on oublie d'autant plus facilement les heures en dansant, que les Roussillonnaises unissent au charme et à la coquetterie des Françaises les petits pieds et les yeux brûlants et doux de leurs voisines d'Espagne. A. D.

L'homme au pourpoint gris.

Voir page 167.

II.

LES GRISONS.

Du temps de Bussy, et jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, on appela *grison*, un laquais ordinaire, sans livrée, cachant, sous un costume gris, les couleurs de son maître, pour vaquer à un office mystérieux, — quelque lettre à remettre à une destinataire trop bien entourée, des coups de bâton à recevoir ou à distribuer à un insolent de bas étage.

Mais, au temps du capitaine Laroque, c'est-à-dire à la fin du seizième siècle, un grison était pis que cela : c'était un valet recruté dans la classe dangereuse des soldats licenciés à la suite des longues guerres civiles, et formés au vol, à l'assassinat, à l'incendie, — de ces hommes dont le poëte Israël a écrit, au bas d'une des plus jolies gravures de Callot, son ami :

> Et tous d'un mesme accord commettent méchamment
> Le vol, le rapt, le meurtre et le violement,

— drôles capables de tout hors du bien, routiers dangereux quand ils étaient au service d'un maître qui employait leurs talents pour son compte, plus dangereux encore lorsque, pour leur compte personnel, ils exploraient les grands chemins, dans leurs moments perdus.

Laverdure, prenant pour base la conférence qu'il venait d'avoir avec le jeune seigneur, tira à part ses acolytes, auxquels il abandonna M. du Plessis, se réservant le capitaine; et il entra dans le taillis par l'endroit où l'homme au pourpoint gris avait disparu.

Les autres grisons côtoyèrent la forêt, suivant aussi leur proie et attendant le moment de se jeter sur elle.

Le capitaine marchait rapidement et en silence. Il avait saisi le gant bordé de canetille d'argent, et le portait à ses lèvres avec un geste passionné.

« Encore une! dit M. du Plessis, en remarquant ce geste, encore une, après tant d'autres, qui a subjugué le plus inflammable cœur du royaume.

— Ah! vois-tu, cette jeune fille est bénie entre toutes. L'impression qu'elle a produite sur moi ne s'effacera pas. Du Plessis, ceci va te surprendre : je pense à me fixer!...

— Comment l'entendez-vous? interrompit gravement le vieillard. Songez que mademoiselle de Longueville, descendante des Dunois en ligne paternelle, des Bourbons et des Luxembourg en ligne maternelle, se trouvera peut-être de trop bonne maison pour être votre maîtresse.

— Aussi n'est-ce point la main gauche que je veux lui offrir.

— Vous arrivez trop tard.

— Et comment cela? demanda le capitaine, du ton d'un homme qui ne croit pas aux obstacles.

— Mademoiselle de Longueville a un prétendu, le fils du maréchal de Matignon, un jeune seigneur très-bien fait, que j'ai cru reconnaître dans le cortége du gouverneur de Normandie. Ce doit être celui qui avait une cocarde et des rubans incarnat.

— Eh! bien, croyez-vous, je le demande à mon tour, que je ne sois pas de maison à me présenter concurremment avec lui? »

M. du Plessis fit un mouvement d'épaules et se pinça les lèvres.

« Savez-vous au juste, demanda-t-il ironiquement, combien de belles dames ont de vos promesses de mariage dans leurs cassettes?

— Il y aura une différence, répondit le capitaine : c'est qu'ici l'effet précédera la promesse. Tu peux le tenir pour certain, je ne serai pas longtemps veuf maintenant. »

Cette réponse catégorique ferma la bouche à M. du Plessis, qui, avec un sourire chagrin, continua sa route en silence.

Cependant, le taillis devenant de plus en plus épais, il fallut changer de direction. Le vieillard précédait le capitaine. Tournant à droite et pressant le pas, il se dirigea du côté de la grande route.

En ce moment, un merle siffla à quelque distance derrière nos voyageurs; un siflement semblable se fit entendre, partant du point vers lequel ils se dirigeaient. Ils n'y prirent point garde. Les taillis de Maulevrier ne manquaient pas, grâce à Dieu, d'oiseaux chanteurs, non plus que de cerfs, de biches et d'animaux de toute sorte.

Les détours, les inégalités du terrain avaient fait depuis quelques moments au capitaine perdre de vue son compagnon. Tout à coup il lui sembla que le son de la voix de M. du Plessis arrivait à son oreille, mêlé à des voix étrangères. Il s'arrêta pour écouter; mais le bruit ayant cessé, il se remit en marche, et en quelques minutes, il eut atteint la lisière de la forêt.

Il jeta les yeux autour de lui, cherchant M. du Plessis; il ne vit personne. Prêtant de nouveau l'oreille et retenant son souffle, il n'entendit que l'imperceptible murmure du feuillage lutiné par une faible brise.

Mille pensées, mille craintes, mille sinistres et même surnaturelles images se présentèrent à l'esprit inquiet du capitaine. Il retourna précipitamment sur ses pas, appela à plusieurs reprises, s'arrêtant, marchant et s'arrêtant encore, pour tâcher de saisir la moindre rumeur. En chasseur exercé, il suivit la trace de son compagnon jusqu'à la lisière du bois; mais là s'arrêtaient les conjectures. Une roche plate, presque au niveau du sol, bordait la grande route, et, rebelle à l'empreinte du pied, coupait court à toute recherche ultérieure.

Le capitaine renouvela ses appels, mettant dans sa bouche ses doigts disposés d'une certaine façon, fit entendre ces sifflements aigus et prolongés qui, dans les vieux contes de nourrices, sont la musique obligée de toutes les histoires de voleurs : ce fut en vain. Les appels et les sifflements allèrent s'éteindre dans de grands lointains, en éveillant d'innombrables échos.

Après avoir en vain battu le buisson, l'homme au pourpoint gris reprit lentement le chemin de Caen, toujours suivi à pas de loup par Laverdure, et plein d'inquiétudes sur le sort de son compagnon.

L'agitation politique régnant en Bretagne s'était communiquée aux provinces voisines. Des routiers, des bandits profitant du désordre, couraient le pays, qui se trouvait livré à leur discrétion. Les seigneurs se tenaient sur le pied de guerre dans leurs châteaux, ou se réfugiaient dans les villes. Il y avait en présence deux camps ennemis, les catholiques et les huguenots. Le roi Henri IV s'était converti; mais l'édit de Nantes n'était pas venu sceller la réconciliation entre les deux églises.

La Ligue était encore dans toute sa vigueur en Bretagne, où le duc de Mercœur, soutenu par l'or et par les troupes de Philippe II, régnait, à peu de chose près, en souverain indépendant. Aussi ne pouvons-nous faire autrement que de taxer d'imprudence la conduite aventureuse du capitaine Laroque et de M. du Plessis, imprudence dont ce dernier recueillait déjà, selon toute apparence, les fruits amers.

Bientôt la ville de Caen montra aux yeux du capitaine ses mille édifices splendides et les minarets de ses églises gothiques. Il entra dans les murs. Pour n'être pas reconnu, il enfonça son chapeau sur ses yeux, et, laissant à gauche la cathédrale géante que Guillaume bâtit de cette puissante main qui subjugua l'Angleterre, il s'arrêta devant un de ces élégants hôtels que la renaissance a légués, si nombreux, à la capitale de la Basse-Normandie.

Un piquet de soldats, auxquels il jeta le mot de passe en entrant, stationnait sous le portail, au sommet duquel on voyait sculpé l'écusson parlant des Pellevé : — une tête humaine à la barbe et aux cheveux hérissés (poils levés).

Laverdure, qui était entré dans la ville sur les pas du capitaine, se mit à rôder obliquement autour du portail comme un renard flairant le poulailler. Un factionnaire qui se promenait de long en large lui barrait bien l'entrée; mais, après l'avoir regardé de côté pendant quelque temps, Laverdure parut trouver des rapports de sympathie entre lui-même et ce grand garçon faisant sentinelle, armé d'une carabine à mèche et d'une interminable rapière qui lui battait les mollets avec un bruit de vieille ferraille.

Il s'avança, tâchant de donner à sa physionomie ce sourire cauteleux qui est particulier aux marchands de bestiaux, partout, et particulièrement en Basse-Normandie. Il avait pris une précaution encore plus importante : il tenait à la main un écu de trois livres.

« Camarade, dit-il au factionnaire en lui glissant cette pièce de monnaie, vous êtes carabinier; moi aussi, j'ai été carabinier dans la compagnie de M. Fervacques. J'ai une chose insignifiante à vous demander : quel est le nom du gentilhomme qui vient d'entrer tout à l'heure?

— Le nom de ce gentilhomme? — répondit avec un accent des plus traînards le carabinier en activité de service, tandis que ses doigts crochus se serraient autour de la pièce d'argent, — le nom de ce gentilhomme? Je ne sais pas.

— Qui pourrait me le dire?

— Meshuy, nous avons bien là, dans le corps de garde, M. de Raffetot, le lieutenant, qui doit le savoir. Mais je ne t'engage point à t'y frotter.

— Rends au moins l'argent! » répondit Laverdure avec indignation.

Un vigoureux coup de crosse lui apprit qu'il devait renoncer à tout espoir de restitution. Il s'entendit ordonner de prendre le large et prédire qu'il serait pendu avant la fin de l'année.

Ce qui ôte son mérite à cette prophétie, c'est qu'alors on l'adressait presque toujours à coup sûr aux Bas-Normands porteurs de certains visages.

Laverdure, se frottant l'épaule, choisit pour poste d'observation un cabaret qui faisait face à l'hôtel Pellevé. Il entendit toute la nuit des troupes d'hommes armés, des patrouilles, des pelotons de cavalerie entrer dans cet hôtel et en sortir. Le bruit et le mouvement, bannis de tout le reste de la cité, semblaient s'être donné rendez-vous dans cette fière demeure. On criait bien parfois dans les rues désertes : *A l'aide! on m'assassine!* Des garnements de la campagne, entrant en ville, allaient bien s'assurer de l'état des coffres-forts, dans les maisons notées par eux en plein jour; on entendait bien le choc des troupes de coquins et des troupes du guet, des cliquetis d'épées, des détonations d'armes à feu, des gens qui prenaient la fuite en tous sens poursuivis aux cris de : *Tue! tue!* Mais c'était le calme relatif de ces temps de trouble, et un instant après tout rentrait dans un repos silencieux.

Le lendemain matin, au petit jour, Laverdure venait à peine de se mettre au guet, lorsqu'il s'élança à toutes jambes dans la rue.

Il avait aperçu, sous le porche de l'hôtel de Pellevé, l'homme au pourpoint gris. L'homme au pourpoint gris, rejetant son manteau sur son épaule gauche, et rabattant son chapeau sur ses yeux, parut réfléchir un instant et se mit en route.

Il n'y avait pas de temps à perdre pour remplir la mission au bout de laquelle étaient les 50 pistoles promises. Laverdure marcha hardiment au-devant du mystérieux inconnu et s'approcha de lui chapeau bas.

Le capitaine, visiblement mécontent de cette interruption, s'arrêta brusquement et considéra des pieds à la tête le grison du duc de Longueville.

« Mon ami, lui dit-il, ton visage et toute ta personne sentent la corde d'une lieue. Que me veux-tu? Parle et sois bref. »

Le ton de l'étranger et cette sinistre prophétie, qui pour la deuxième fois dans moins de vingt-quatre heures lui annonçait la potence, déconcertèrent Laverdure. Il ne savait comment entrer en matière. Ne pouvant connaître le nom du capitaine, il voulait au moins l'amener à l'endroit où devait l'attendre Charles de Matignon.

Mais sa version n'était pas encore préparée. Il avait chaud aux oreilles, — le drôle, — et regardait déjà l'espace pour se lancer à corps perdu dans une fuite accélérée.

Une idée sembla tout à coup traverser sa subtile cervelle. S'approchant du capitaine, il lui dit à voix basse :

« Je viens de la part de haute et puissante dame, madame Léonor... »

Le capitaine fit un mouvement, et saisissant le bras du grison, il lui dit en le regardant en face :

« Qui t'envoie? Parle!

— C'est, répondit le grison en balbutiant ce mensonge, qui pouvait à lui seul le mener à la potence, c'est... vous savez bien, la dame que vous avez rencontrée dans la forêt de Maulevrier...

— Et... que t'a-t-elle dit ?

— Qu'elle vous attend dans la même forêt, au *Carrefour des Etroits*, aujourd'hui, à l'heure de l'*Angelus*. Elle y sera seule...

— Silence ! » interrompit le capitaine qui sembla s'isoler un instant et se plongea dans de profondes réflexions.

On eût dit qu'un combat s'engageait au dedans de lui-même. Sa figure mobile exprimait tantôt le bonheur et la passion, tantôt une profonde tristesse. Après quelques moments de silence, il releva la tête. Ses traits étaient beaux et nobles, sa figure rayonnait d'une joie austère.

« Dis-lui que j'y serai, » répondit-il à Laverdure en lui jetant une bourse bien garnie, que le grison attrapa en l'air avec l'agilité du plus adroit prestidigitateur.

Satisfait du résultat de sa mission au delà de ce qu'il avait osé espérer, Laverdure salua le capitaine jusqu'à terre.

En s'éloignant pour aller consommer à l'auberge une partie de l'abondant pourboire qui venait de lui être accordé, il heurta un homme d'un certain âge qu'à sa moustache grise, à sa contenance roide, on pouvait reconnaître pour un ancien soldat.

« Vous êtes bien heureux, dit-il au grison d'un air d'intelligence et en désignant le capitaine qui s'éloignait ; vous êtes bien heureux de lui parler, à *lui* ; car, je ne me trompe pas, c'est bien l'homme de Fontaine-Française, d'Ivry et de la *journée des farines* ; quand on a vu de ces figures-là, on ne les oublie jamais.

— Ah ! dit Laverdure d'un air d'intelligence feinte, vous le reconnaissez donc ?

— Si je le reconnais ! répondit le vieux soldat ; je me suis trouvé au feu bien des fois à côté de lui. Je le reconnais aussi bien que je reconnaîtrais M. le connétable, M. de la Trémoille ou M. de Crillon ; et, vrai comme le soleil nous éclaire, c'est... » Il jeta dans l'oreille du grison un nom que celui-ci fut seul à entendre, puis s'éloigna.

Peindre l'attitude de Laverdure après cette confidence, est chose difficile. Il resta immobile d'abord, et les yeux fixés en terre ; sa figure était blême, ses lèvres tremblaient : il semblait que le fantôme de la potence se dressât devant lui plus menaçant que jamais. Après avoir couru quelques bordées, en chancelant comme un homme ivre, il s'élança sur les traces du capitaine, qui, se dirigeant vers la forêt de Maulevrier, allait évidemment droit à l'embuscade où l'attendait Charles de Matignon.

Le grison savait le nom de l'inconnu, et ce nom semblait lui donner des ailes.

III.

LA SALLE DES ANCÊTRES.

On devine que M. du Plessis était tombé entre les mains des grisons. Une chose cependant a besoin d'être expliquée, c'est le silence dont fut suivie cette capture, silence qui empêcha les recherches du capitaine d'avoir aucun succès.

En arrivant à la lisière de la forêt, le vieillard trouva en face de lui les quatre grisons, montrant les dents comme des chiens terriers qui arrivent, la gueule enfarinée, pour happer un blaireau au sortir de son trou.

Il y eut d'abord un faible débat. M. du Plessis cherchait à imposer à ces misérables, mais comme les mots de vertu, de respect de la vieillesse les eussent fait rire ! La crainte même de la potence ne pouvait rien sur eux quand ils étaient en besogne. Il fit quelques pas en arrière, et allait dégaîner son épée. Son attitude fière, son air de résolution, pouvaient faire croire qu'il y aurait du sang répandu, et qu'un des grisons, au moins, allait mordre la poussière. Mais l'épée resta tirée à demi du fourreau, et une pensée nouvelle, impérieuse et souveraine, sembla avoir changé l'esprit du vieillard. Sa main abandonna la flamberge qu'elle allait mettre au vent, et, baissant la tête, croisant les bras, M. du Plessis permit qu'on le saisît au collet, et qu'on l'emmenât dans le taillis, à quelque distance de tout chemin tracé.

Puis il se laissa fouiller et dévaliser, sans autre résistance que l'inertie.

Il semblait aussi peu désireux que les voleurs eux-mêmes d'attirer le capitaine Laroque. Autant qu'eux, il cherchait à ce que nul bruit, nul mouvement n'éveillât l'attention de son compagnon de voyage.

Quand le capitaine passa à quelques pas du buisson qui le cachait, et s'arrêta, dans cet endroit même, appelant avec un accent plein d'inquiétude, M. du Plessis devint immobile, et retint son haleine. Il semble que c'était le contraire qu'il eût fallu faire.

Les grisons purent croire qu'il rassemblait ses forces pour jeter un appel désespéré, et ils pâlirent en pensant que le capitaine Laroque, homme d'apparence vigoureuse, d'air résolu, bien capable de tenir tête à deux coquins de leur bande, allait leur tomber sur les bras ; mais aucun son ne s'échappa de la poitrine du prisonnier, le cri libérateur y resta.

Qu'était-ce donc que ce capitaine, pour inspirer tant de dévouement ?

Quand la voix du capitaine s'éloigna par degrés et se perdit dans l'éloignement, M. du Plessis respira. Il donna aux grisons tout ce qu'il avait sur lui, et ceux-ci, en récompense de cette bonne volonté, le laissèrent aller sans aucun mauvais traitement. Les drôles seulement voulurent lui adresser des compliments ironiques et des souhaits de bon voyage, et ils commencèrent une parade de respects dérisoires que M. du Plessis fit cesser d'un regard dédaigneux et sévère.

Hâtons-nous de dire, dans l'intérêt de la morale publique, qu'ils ne portèrent pas cet exploit en paradis. Ayant persévéré dans leur métier dangereux, ils furent happés par la maréchaussée — et pendus. C'était une prédestination : les trois gaillards étaient de Basse-Normandie. — La potence, en s'en allant, a bien influé sur la physionomie de ce pays et modifié les destinées de ses habitants !

Domfront, la ville classique du gibet, dont un autre larron avait dit :

« Domfront, ville de malheur,
« Arrivé à midi, pendu à une heure !
« Pas seulement le temps de dîner ! »

vit danser au bout d'une corde, sur la place de son marché, les corps de nos trois coquins.

Ce supplice, — pas plus que la moderne guillotine, — n'a empêché d'autres coquins de pousser dru comme la mauvaise herbe dans cet heureux pays !

Rendu à la liberté, M. du Plessis ne prit pas le chemin de la ville de Caen. Il lui tourna le dos, et se dirigea vers le château du Colombier, résidence de M. le duc de Longueville, gouverneur de Normandie.

Arrivé au prochain bourg, il fit partir un exprès, porteur de nouvelles qui devaient rassurer l'inconnu, que nous continuerons de désigner sous le pseudonyme du capitaine Laroque.

Nous verrons bientôt quel projet avait conçu l'âme vertueuse de M. du Plessis. Il faut, pour le moment, que nous fassions connaissance avec une famille, illustre déjà, et qu'un événement prochain allait rendre grande et puissante entre toutes.

Ceci nous transporte au château de Thorigny, vaste édifice d'architecture toscane, situé à quelques lieues aux environs de la ville de Saint-Lô, et qui venait d'être récemment construit.

La grande salle s'étend sur toute la longueur de la façade du château ; elle est si vaste, qu'on aperçoit à peine les personnes qui s'y trouvent réunies. Les plafonds s'élancent à une grande hauteur, et de longues fenêtres, dont les vitres en losanges sont encadrées par des baguettes métalliques, laissent pénétrer une lumière plus abondante que pure. Le parquet est souillé de plâtras ; des échelles sont dressées, et de nombreux ouvriers préparent les murailles à recevoir des peintures.

Dans une des embrasures, et près de la fenêtre, vers laquelle il se penche de temps à autre, est assis un personnage d'un âge mûr. Sa figure est large et fortement accentuée ; sa moustache et sa barbe grise sont taillées militairement. C'est Jacques Goyon II, sire de Matignon et de la Roche-Goyon, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, etc., maréchal de France. Jacques Goyon jouit de toutes les gloires et de toutes les félicités. Soutien du catholicisme, vainqueur de Montgomery, et enrichi par son roi des dépouilles de ce redoutable chef de parti, il est regardé comme le plus honnête homme et le plus riche seigneur du royaume. A côté de lui, est assis un homme d'une soixantaine d'années, à la figure grave et douce, et un troisième personnage, debout devant eux, leur montre des esquisses de tableaux.

L'école française n'existait pas encore, bien qu'elle eût déjà fourni Jean Cousin et Clouet. Claude Vignon ne mérite guère d'être cité à côté des Le Sueur, des Poussin et des Le Brun ; mais, à la fin du seizième siècle, il avait assez de réputation pour que le maréchal de Matignon lui confiât une tâche semblable à celle dont Marie de Médicis allait bientôt charger Rubens au Luxembourg.

« Voici la plus belle salle du château, maître Claude, dit le maréchal ; je la consacre au culte des ancêtres ; vous allez y écrire l'histoire des Matignon. Je veux que mes descendants y pénètrent avec respect et viennent y apprendre à ne pas dégénérer. »

Maître Claude s'inclina, et étala ses cartons, dont M. du Bois Geffroy, — c'était le nom du vieillard assis auprès du maréchal, — commença l'explication.

« Voici d'abord, dit-il, messire Jehan Goyon, chevalier, qui part pour la Terre-Sainte, avec tous ses vassaux, à la suite d'Alain Fergent, duc de Bretagne, son seigneur, l'an 1100. »

C'était quelque chose de très-curieux que les cartons de maître Claude ; on en peut juger par les tableaux qu'il a laissés au château de Thorigny. Dans celui dont nous parlons, messire Jehan Goyon, entouré de ses hommes d'armes, est représenté embrassant sa mère et ses sœurs, qui portent des robes de satin blanc à longue queue, avec corsages à la Médicis. Sur le premier plan, on remarque des hommes à figure farouche, drapés dans des peaux de tigre ; ce sont les domestiques de messire Jehan. Ils font des gestes frénétiques, et s'arrachent les cheveux, — moyen ingénieux employé par le peintre pour exprimer que messire Jehan était un bon maître.

Alain Fergent, coiffé d'un turban couronné à l'antique, est déjà dans la chaloupe ; un esclave noir soutient au-dessus de sa tête un énorme parasol, — ce qui achève de faire ressembler le prince croisé à un de ces Sarrasins qu'il allait combattre.

Le maréchal paraissait goûter extrêmement les bizarres imaginations de maître Claude. Le moyen âge ne fut jamais plus complétement ignoré que des hommes de la renaissance. Quoique fort instruit, on pouvait, à cette époque, croire qu'en l'an 1100 les princes s'habillaient à l'orientale, et que les serviteurs avaient des peaux de tigre pour livrée.

« Ah ! voilà un sujet qui me plaît, dit Jacques Goyon, en arrêtant au passage un des cartons de maître Claude. Morbleu ! quel est donc ce chevalier, installé sur un tas de cadavres, et transperçant tous les ennemis qui tentent de l'approcher ?

— C'est messire Guillaume Goyon, et voici la bataille de Cocherel, répondit M. du Bois Geffroy. Celui que vous voyez à côté de votre aïeul, et qui, monté sur un cheval blanc, charge les Flamands avec furie, c'est messire Bertrand du Guesclin, connétable de France.

— Lequel était cousin germain de messire Guillaume, fit observer le maréchal. Ne pourriez-vous, maître Claude, mentionner cette parenté si honorable pour nous ?

Maître Claude obéit.

Le maréchal obtint que tous les personnages seraient étiquetés de même, et ce succès l'enhardit au point de proposer une application complète de son système d'écriteaux.

« Vos personnages, qui ouvrent la bouche sans parler m'impatientent, dit-il en s'adressant à maître Claude. Ne pourriez-vous écrire leurs paroles de manière à ce qu'elles semblent sortir de leurs lèvres ? Cela est aussi nécessaire que la devise à un écusson. »

M. du Bois Geffroy combattit cette assimilation, démontra les différences qui existent entre la peinture et les armoiries et conclut en déclarant la demande inadmissible. Le maréchal dut la retirer et se contenter, pour cette fois, d'une victoire incomplète.

Il faut ajouter que, poussant au plus haut degré sa vénération pour la gloire des ancêtres, l'illustre gentilhomme était modeste à l'endroit de la sienne. Il trouva que M. du Bois Geffroy, chargé de l'intendance des travaux, avait donné trop d'importance à des sujets tels que celui-ci : *M. de Matignon partant pour aller réduire Domfront, où s'est enfermé le comte de Montgomery* ; ou celui-ci : *M. de Matignon reçoit le bâton de maréchal* ; ou celui-ci encore : *M. le maréchal de Matignon est décoré de l'ordre du Saint-Esprit.*

Un sentiment d'amitié le porta à ordonner au peintre de placer l'image de M. du Bois Geffroy parmi ces figures recommandées au souvenir des descendants. Le vieillard résista, mais ce fut apparemment sans succès ; car on voit encore aujourd'hui son portrait — dans un coin du dernier tableau, à droite de la galerie.

Maître Claude Vignon avait terminé l'exhibition de ses cartons ; mais il en manquait un, un seul.

C'est que ce tableau devait retracer un événement encore attendu, mais prochain selon toute apparence. Le chef de la maison espérait terminer cette histoire pittoresque de sa famille comme un vaudeville : par un mariage. Il espérait que l'écusson d'Orléans-Longueville — rien que cela ! — allait se joindre aux écussons d'alliances qui déroulaient leurs émaux brillants autour de la galerie.

Le peintre taillait ses plus fins crayons et préparait les fleurs de son imagination pour une scène pleine de lumière et de joie ; le maréchal et M. du Bois Geffroy, jetant ensemble des regards de complaisance à la toile immaculée, — la toile de l'avenir, — y dessinaient de concert une belle noce, un festin splendide, des époux jeunes et souriants, de gais convives, tout ce que leur montrait l'espérance, cette muse si belle et souvent si menteuse !

Un laquais entra dans la galerie et présenta au maréchal une lettre posée sur un plat en vermeil. A peine le vieux seigneur l'eut-il parcourue des yeux qu'il laissa échapper un cri étouffé. Cette lettre était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Malheureux, désespéré, ne pouvant supporter l'idée d'avoir perdu ma place dans le cœur de celle que j'aime, j'ai voulu me mesurer avec l'homme que je crois l'auteur de tous mes maux. C'est un inconnu, brave et exercé au maniement des armes. Aussi, monsieur, si, à sept heures je ne suis pas de retour en votre château... préparez-vous à un coup qui pourra vous être sensible. Pardonnez-moi, monsieur, et croyez que ma plus grande douleur sera de vous laisser quelque chagrin,

« Etant, avec une très-respectueuse tendresse,

« Monsieur, etc. »

Cette lettre, dont nous avons religieusement conservé la forme sacramentelle, était de Charles de Matignon et adressée à son père. L'œil du maréchal se dirigea rapidement vers le cadran d'une horloge dont le pendule faisait entendre ses balancements réguliers.

Le cadran marquait huit heures.

« Que m'importe tout cela, s'écria M. de Matignon, en jetant un coup d'œel à la galerie des ancêtres, si j'ai perdu mon fils ! »

Il se leva et sortit précipitamment.

Deux heures après, il arrivait au château du Colombier et demandait à voir sans retard M. le duc de Longueville.

M. du Bois Geffroy, resté dans la galerie, regarda avec une profonde expression de douleur l'écusson des Matignon : *Un lion levé et couronné de gueules en champ d'argent*, et cette devise qui semblait rire à la douleur générale : *Liesse à Matignon !*

En effet, à cette heure le combat devait avoir eu lieu, et l'issue en avait été fatale, selon toute apparence, à l'héritier de la famille, — puisqu'il ne reparaissait pas.

E. DU MOLAY BACON.

La suite à un prochain numéro.

Pacification de Taïti.

Le gouvernement a reçu de M. le contre-amiral Bruat, gouverneur de Taïti, un rapport adressé à M. le ministre de la marine et des colonies, sous la date du 1er janvier dernier, qui annonce la soumission complète des insurgés et l'entière pacification de l'île. Ces résultats ont été obtenus à la suite de la prise du fort de Fautahua, qui passait pour inexpugnable, et qui a été enlevé, le 17 décembre, par nos troupes et nos Indiens auxiliaires. Nous extrayons d'un rapport de M. Bonnard, capitaine de corvette, adressé à M. Bruat le 21 décembre, un passage intéressant sur ce fait d'armes.

« Le fort de Fautahua est situé sur le piton d'une montagne très-escarpée. Par le côté qui fait face à la vallée de Fautahua, que nous occupions, il n'y a d'autre moyen de monter que par des trous pratiqués dans le roc vif, dans lesquels on peut à peine poser le pied. Au-dessous, un précipice de plus de deux cents mètres ; au-dessus, une muraille droite, élevée aussi de deux ou trois cents mètres. Ce sentier, si je puis lui appliquer ce mot, est pris en flanc et en tête, pendant toute sa longueur, qui est de deux ou trois cents pas, par une redoute crénelée qui se trouvait occupée par l'ennemi. Le sommet de la muraille de roche au-dessus du sentier était aussi occupé par l'ennemi et des masses de pierres et de roches. C'est là que devait monter la colonne pour prendre l'ennemi à revers, pendant qu'on simulerait une attaque par l'autre côté. Aussitôt les bivouacs établis, je fis demander des hommes de

bonne volonté par compagnie. Je ne leur dissimulai point le danger et les privations qui devaient les attendre pour monter d'abord et occuper ensuite ce piton, pendant que je disposerais tout pour leur porter des renforts. Aucun de ceux

Femmes de Taïti.

qui se sont présentés n'a senti son courage mollir; au contraire, j'ai été obligé de refuser beaucoup de volontaires pour cette dangereuse expédition, commandée par le deuxième maître Bernard.

« Ces hommes sont allés immédiatement rejoindre l'Indien Tarŭrŭ, qui avait 25 hommes, et qui, avec le charpentier civil Henriot, qui m'a demandé de partager le danger des soldats, formaient un total de 62 hommes. Ces braves ont tout laissé au pied de la montagne, sacs et habits. Ils sont montés tout nus, n'ayant que des cartouches et leurs fusils. Après des peines inouïes, ils sont parvenus, à onze heures du matin, à se hisser au haut de la montagne. Ce premier obstacle surmonté, nous avions chance de succès, mais il pouvait être chèrement acheté.

« Pendant que ces hommes gravissaient, le commandant Masset, avec la 31e et les voltigeurs, s'avançait avec précaution contre le fort, feignant une attaque sérieuse. Toute l'attention des Indiens était portée de son côté, et des avalanches de pierres ne cessaient de crouler du haut de la montagne aussitôt qu'il s'en approchait.

« La 3e compagnie de *l'Uranie*, prenant le chemin des volontaires, s'occupa immédiatement de rendre praticable la route aérienne pour la compagnie de voltigeurs qui devait, avec la compagnie de *l'Uranie*, prendre l'ennemi à revers. Presque toute la journée fut employée à cette opération. Seulement, l'après-midi, craignant de voir nos volontaires compromis, j'expédiai M. Brue (qui jusqu'à cette heure avait travaillé, avec le zèle et l'intelligence que vous lui connaissez, à tout préparer), avec une section de *l'Uranie* en renfort, gardant l'autre section pour finir le travail commencé.

« Des cordes et des échelles en cordes amarrées aux plantes sortant des fissures des roches, tel était le chemin que devait suivre toute la colonne. Le pic a à peu près six cents mètres d'élévation, et cent cinquante mètres devaient être faits en se hissant à force de bras, n'ayant pour appuyer les pieds que les roches nues ou quelques touffes de joncs.

« Nos volontaires, après avoir fait un repos indispensable, se sont avancés sur les hauteurs qui dominent l'ennemi, alors entièrement occupées par le commandant Masset. A cheval sur des crêtes de montagnes comme sur un toit, un précipice des deux bords et le fusil en bandoulière pendant une partie du trajet, ils ont enlevé la position avec ardeur, malgré leur horrible fatigue. En un clin d'œil le pavillon taïtien est renversé, et, chose admirable, ils se contentaient de coucher en joue l'ennemi déconcerté, en lui disant de mettre bas les armes, qu'il aurait la vie sauve.

« Cette attaque imprévue a entièrement découragé l'ennemi; pas un n'a osé tirer : tout ce qui ne s'est pas rendu a pris la fuite. »

Aussitôt après l'occupation du fort, nos avant-postes se sont portés à deux lieues vers l'intérieur, sur un sommet appelé le Diadème, d'où l'on découvre le camp et la vallée de Punaroo, avec laquelle se relie celle de Fautahua. Malgré d'énormes difficultés de terrain et malgré la saison des pluies, immédiatement furent concentrés dans les montagnes les troupes et les vivres nécessaires pour descendre dans la vallée de Punaroo. Alors le contre-amiral envoya le principal chef de Fautahua, fait prisonnier, pour inviter les insurgés, à se rendre et à remettre leurs armes. Après des réponses évasives, les insurgés, saisis dans une gorge dont les deux extrémités se trouvaient fermées, ont mis bas les armes et ont fait leur soumission au gouvernement du protectorat.

Les armes et les munitions ayant été livrées, le contre-amiral Bruat annonça qu'il se rendrait, le 22 décembre, à Punaavia pour tenir une assemblée où les soumissions seraient reçues.

Habitants de Taïti.

A dix heures et demie du matin, *le Phaëton* mouilla devant Punaavia. Il avait à bord le contre-amiral gouverneur, son état-major, le régent Paraïta, les principaux chefs indiens fidèles au protectorat. A onze heures, tout le monde

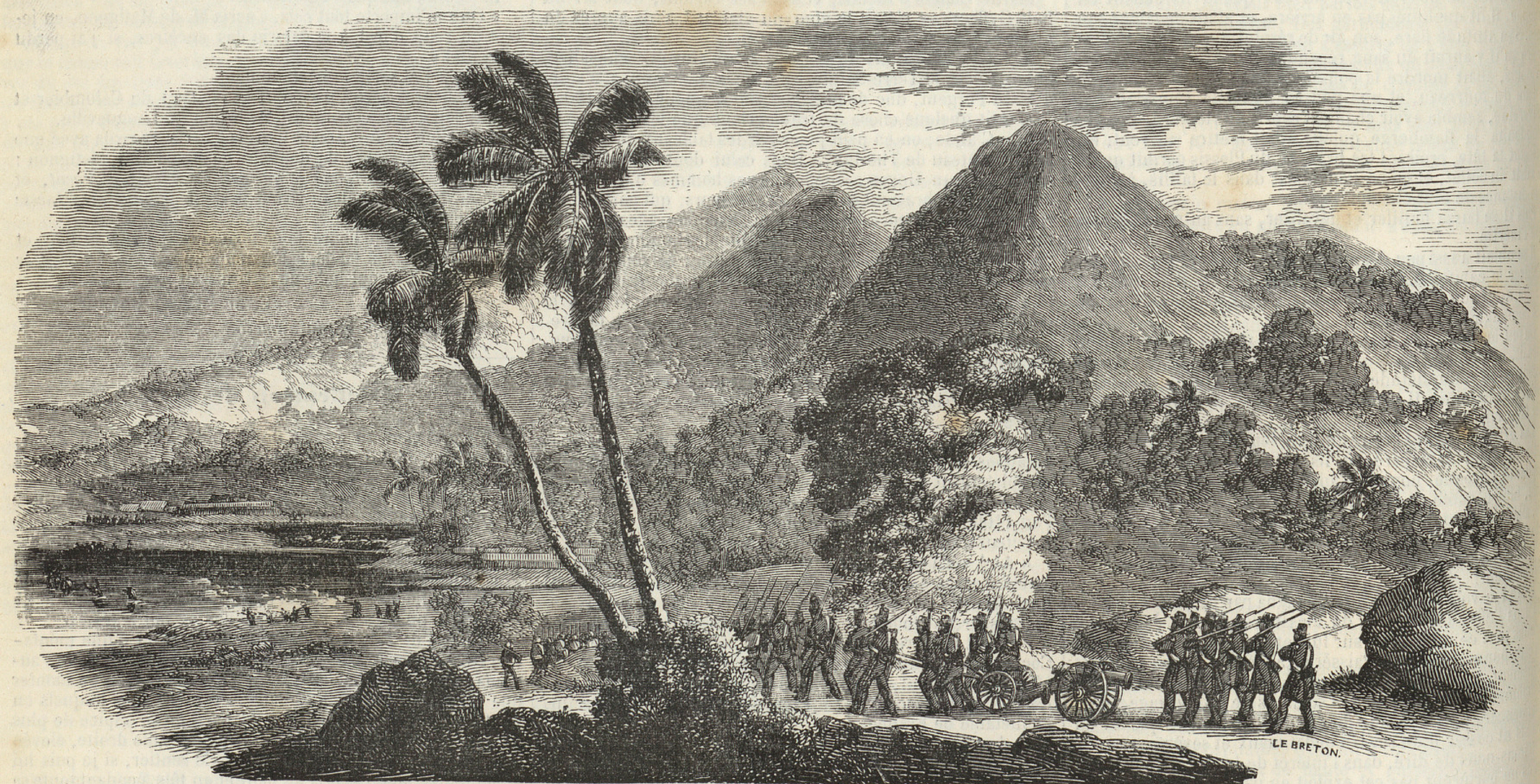

Taïti. — Vallée de Fautahua.

était à terre; le cortége se forma immédiatement et se rendit dans le temple, où se trouvaient déjà les chefs de l'insurrection et la plus grande partie de la population de Punaroo, nouvellement soumise.

Après la prière d'usage, l'orateur d'Utaia, Taiora, se leva et dit : « Louis-Philippe, Bruat régent, et vous tous, officiers et chefs qui vivez sous le gouvernement du protectorat! nous voici, nous les chefs, les Hairaatiras, jeunes et vieux, forts et faibles, femmes et enfants, nous voici tous en votre présence! Nous entrons tous aujourd'hui dans le gouvernement du protectorat, dont nous ne nous séparerons jamais. Nous voici tous entre vos mains; vous pouvez nous détruire ou nous sauver; mais écoutez notre prière : Donnez-nous la paix et recevez-nous dans le gouvernement du protectorat. »

Arahu, orateur du gouvernement à Moorea, répondit au nom du gouverneur, commissaire du roi et du régent : « Que le Seigneur répande sur vous tous sa bénédiction !

Iles Taïti. — Soldat français.

« Salut à vous, chefs et peuple des deux districts du Te-Oropaa dans le Nuu, chefs et peuple de Te-Faua-Ahurai dans le Nuu, chefs et peuple de Moorea dans le Nuu, chefs et peuple du Teva dans le Nuu ! Voici les paroles de S. M. Louis-Philippe, du gouverneur Bruat, du régent et de tous les chefs dans le gouvernement du protectorat : « Nous sommes très-satisfaits que vous désiriez la paix et que vous vous remettiez entièrement entre les mains du gouverneur pour n'en plus sortir. Voici la paix, prenez-la ! Voici l'Evangile et les missionnaires, recevez-les ! Voici les lois de cette terre, observez-les ! Voici encore les pirogues, les filets de pêche, les plantations et les fruits ; prenez tous ces biens, allez sur vos terres, refaites vos maisons, vos entourages, et observez les lois ! »

Pendant ce discours, l'orateur d'Utalas'est levé, et tenant une pièce d'étoffe étendue vers l'orateur du protectorat, il semble recevoir tous les biens dont l'énumération a été faite. Puis il replie avec soin l'étoffe, comme si elle contenait quelque chose de précieux. Et reprenant la parole avec émotion : « Louis-Philippe, Bruat régent, vous tous, gens d'autorité dans le protectorat, grandes sont notre satisfaction et notre gratitude : cette paix que je tiens là dans une étoffe, nous ne la laisserons point échapper, nous ne nous séparerons jamais d'elle. Nous recevons avec reconnaissance l'Evangile, les missionnaires et les lois. Nous irons en paix sur nos terres, nous referons nos maisons de dix brasses, nous tresserons nos filets, et nous observerons les lois ! » Se tournant vers le peuple du camp de Punaroo : « *Punua te rai tua*, chefs et peuple des huit districts de Moorea dans le Nuu, voici votre portion de la paix qu'on vient de nous accorder en ce jour ; voici l'Evangile, les missionnaires et les lois. Allez sur vos terres, cultivez-les, faites vos maisons, tressez vos filets et conservez les lois ! *Te arii vae atua*, chefs et peuple du *Te Faua iahurai* dans le Nuu ! *Te arii rerei Toooa rai* chefs et peuple du *Te ra iuta* dans le Nuu ! Pohuetea et Tetoofa, chefs et peuple du *Te ora paa* dans le Nuu ! voici votre portion de la paix et des biens qu'elle amène ; prenez et allez en jouir à l'ombre des lois et du protectorat. »

Arahu reprend la parole au nom du gouverneur et du régent : « Chefs et peuple de Teoropaa, du Te ra iuta, de Te Faua Ahura! et de Moorea dans le Nuu, voici le bien que je vous apporte : le gouverneur et le régent vous pardonnent toutes vos fautes passées au nom de Sa Majesté Louis-Philippe. Ils considéreront votre conduite dans l'avenir, et ils espèrent que Taïti ne formera plus qu'un parti comme il ne forme qu'un peuple. Que la paix et la tranquillité couvrent ces îles ! »

Maro, chef du Nuu, s'avance au milieu de l'assemblée, et dit : « La joie est en moi depuis le sommet de mon crâne jusqu'à la plante de mes pieds ! Avant ce jour, tourmenté par le souvenir de mes crimes, je ne pouvais fermer mes yeux ; je voulais fuir dans les montagnes pour y vivre seul, ou partir secrètement sur un navire, en abandonnant cette terre où je suis né ; et maintenant vous me dites que vous oubliez le passé et que vous n'examinerez que l'avenir. Cette parole nous remplit de reconnaissance et de joie. Nous vous donnons l'assurance que vous n'aurez jamais à vous plaindre de notre conduite à venir. Aujourd'hui nous faisons partie du protectorat, et nous ne l'abandonnerons jamais ! »

Se tournant vers le peuple nouvellement soumis : « Chefs et peuple du Nuu, n'est-ce point votre désir de vivre à jamais sous le protectorat ? S'il en est ainsi, levez la main en témoignage de votre irrévocable engagement. »

D'un mouvement unanime toute l'assemblée lève la main. Chaque district accepta ensuite, par l'organe de son orateur particulier, la paix et le pardon donnés au nom du roi.

Le 24 décembre s'est tenue, chez le régent Paraïta, une assemblée du même genre, dans laquelle treize messagers de l'armée de Papenoo, qui depuis sa défaite du 10 mai 1846 avait continué à demeurer dans cette vallée, vinrent, au nom de tous les chefs sans exception, demander la paix et faire leur soumission au gouvernement du protectorat. La soumission fut reçue et la paix accordée.

Enfin, le 1er janvier, les chefs sont venus eux-mêmes à Papeete, suivis de deux ou trois cents indigènes, effectuer une première remise d'armes et de munitions, s'engageant à livrer tout le surplus avant le 7 du même mois.

« Ainsi, ajoute M. le contre-amiral Bruat en terminant son rapport, se trouve établi en droit et en fait, et du consentement de tous les chefs et du peuple, le principe du désarmement.

« Les principaux chefs qui ont fait aujourd'hui leur soumission sont : Farehau, Fanahue, Pisomai, Taviri et Nutere ; la grande cheffesse Be-aru-tua était représentée par son mari, et doit venir elle-même à l'assemblée du 7 janvier, fête commémorative du rétablissement du protectorat. Les quatre premiers sont ceux qui, en 1843, ont appelé le peuple à la révolte et ont toujours eu la plus grande part d'influence dans l'insurrection. Leurs soumissions faites publiquement, solennellement, et auxquelles les populations qu'ils commandent ont adhéré, sont les dernières que le gouvernement du protectorat aura à recevoir.

Iles Taïti. — Marin français.

« Une circonstance m'a frappé, c'est que, dans toutes les assemblées qui ont eu lieu, un seul chef, Fanahue, a prononcé le nom de Pomaré et a été désavoué par tous les autres.

« Je m'estime fort heureux de pouvoir annoncer à Votre Excellence, avant de remettre à mon successeur la mission que je tenais de la confiance du gouvernement, que les îles Taïti et Moorea sont complétement pacifiées, et que je ne prévois pas de nouveaux troubles pour l'avenir. »

Iles Taïti. — Baie d'Eimeo, résidence de la reine Pomaré, à l'époque de la prise de possession.

Bulletin bibliographique.

Éléments de statistique, comprenant les principes généraux de cette science et un aperçu historique de ses progrès; par M. ALEXANDRE MOREAU DE JONNÈS. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Guillaumin*. 3 fr. 50 c.

Les *Éléments de statistique*, auxquels M. Passy, dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, « n'a pas hésité à attribuer une valeur très-considérable », attestent, pour nous servir des propres expressions de l'honorable académicien, « non-seulement des études profondes, mais, ce qui est plus rare, un esprit assez ferme et assez droit pour dominer ses propres connaissances, et n'en tirer qu'un parti conforme aux exigences de la plus saine critique. Il est bien, ajoutait M. Passy, en terminant l'éloge de M. Moreau de Jonnès, qu'un homme qui, plus que tout autre, a été aux prises avec les difficultés qui s'attachent aux recherches de la statistique, ait songé à mettre à la disposition de tous les fruits de sa longue expérience, et ait pris soin de tracer à ceux qui le suivront dans la carrière les routes à suivre pour arriver sûrement au but. »

Cet ouvrage se divise en dix chapitres. Dans le premier, M. Moreau de Jonnès définit la *statistique*, en fixe l'*objet*, en explique l'*origine*, en montre la *diffusion*; dans le second, il en établit la *classification*; dans le troisième, il en expose la *méthode*; dans le quatrième, il en détaille les *opérations*. Les chapitres V et VI sont consacrés aux *moyens d'exécution* et à l'*organisation des statistiques officielles*; les chapitres VII et VIII, à la *certitude* et aux *erreurs des faits statistiques*. Le chapitre IX a pour titre : *Progrès contemporains de la statistique*. Enfin, dans le chapitre X et dernier, le plus étendu de tout l'ouvrage, M. Moreau de Jonnès énonce *les faits sociaux européens constatés par la statistique*.

Pour donner une idée de l'intérêt et de l'utilité que peut offrir la lecture d'un pareil travail, nous ajouterons seulement à cette table des matières, deux tableaux empruntés au dernier chapitre.

ÉTAT ACTUEL DE LA NOBLESSE EN EUROPE.

	Nobles.	Habitants.
En Espagne, on compte par approximation,	732,000	1 sur 12
En Pologne,	280,000	1 sur 12
En Prusse,	900,000	1 sur 13
En Autriche,	634,000	1 sur 43
En Portugal,	72,500	1 sur 50
Dans la Russie d'Europe,	600,000	1 sur 70
En Italie,	100,000	1 sur 200
En Suède,	10,000	1 sur 255
En Allemagne,	32,000	1 sur 500
En Danemark,	5,000	1 sur 386
Dans les Iles Britanniques,	15,620	1 sur 1,400

La noblesse européenne tend toujours à diminuer. Les faits numériques suivants, pris à des sources authentiques, permettent de fixer les idées à cet égard.

	En	Noble.	Habit.	En	Noble.	Habitants.
En Suède,	1760	1	sur 230	1817	1	sur 270
En Saxe,	1775	1	sur 80	1814	1	sur 174
En Russie,	1782	1	sur 59	1815	1	sur 70
En Allemagne,	1788	1	sur 150	1815	1	sur 300
En Pologne,	1760	1	sur 16	1829	1	sur 37
En Espagne,	1778	1	sur 7	1812	1	sur 16
A Venise,	1581	1	sur 22	1788	1	sur 410
En Angleterre,	1066	1	sur 42	1401	1	sur 88
—	1401	1	sur 88	1688	1	sur 175
—	1688	1	sur 175	1811	1	sur 12,500
En France,	1500	1	sur 50	1700	1	sur 80
—	1700	1	sur 80	1757	1	sur 133
—	1757	1	sur 133	1788	1	sur 160

Ainsi, la diminution du nombre de nobles, proportionnellement à la population, a été :
En Suède, d'un sixième en 57 ans;
En Saxe, de moitié en 39 ans;
En Russie, d'un sixième en 67 ans;
En Allemagne, de moitié en 30 ans;
En Pologne, des quatre cinquièmes en 69 ans;
En Espagne, de près de moitié en 34 ans;
A Venise, de dix-huit dix-neuvièmes en 207 ans;
En Angleterre, de plus de moitié de 1086 à 1401, en 315 ans;
— De moitié de 1401 à 1688, en 287 ans;
— Des deux sixièmes de 1688 à 1811, en 123 ans;
En France, d'environ moitié de 1500 à 1700, en 200 ans;
— De plus de moitié de 1700 à 1757, en 57 ans;
— D'un cinquième de 1757 à 1788, en 31 ans;
Au total, en Angleterre, de 1401 à 1811, de 47,500 nobles, en 410 ans;
En France, de 1500 à 1788, de 200,000 nobles, en 288 ans.

Le corps de la noblesse, qui était, en Europe, il y a soixante ans, de cinq millions et demi de personnes, ou d'un sur trente habitants, n'est plus que de trois millions sept cent mille, ou un sur cinquante-sept habitants. Il a donc éprouvé une diminution absolue d'un tiers, et une diminution relative à la population de près de moitié.

Le clergé n'a pas moins diminué que la noblesse. D'après les calculs de M. Moreau de Jonnès, il s'élevait, en 1788, dans dix États de l'Europe chrétienne, à un million quatre cent cinquante-quatre mille cinq cents ecclésiastiques. Il n'en compte pas aujourd'hui, dans l'ensemble de ces mêmes pays, plus de cinq cent trente-six mille sept cents. Il a donc éprouvé une perte de neuf cent dix-sept mille sept cents ministres séculiers ou réguliers en l'espace de moins d'un demi-siècle.

Les *Éléments de statistique* se terminent par une *Bibliographie statistique de l'Europe*. Ce travail, qui pourrait être fort utile, est indigne du reste de ce livre. Les ouvrages sont classés sans ordre, sans méthode, sans aucune note ou analyse sommaire. La liste en est ridiculement incomplète. Nous prenons la Suisse pour exemple. M. Moreau de Jonnès cite à peine douze ouvrages, dont un, l'*Histoire de la Nation suisse*, de Zschokke, ne contient pas le plus petit fait statistique. Les onze autres sont, pour la plupart, de vieilles éditions qui n'offrent plus qu'un intérêt historique. Sans parler du *Dictionnaire géographique* de Lutz, nous engagerons M. Moreau de Jonnès à recommander à ses lecteurs, dans sa prochaine édition, l'ouvrage de M. Meyer von Knonau, intitulé *Erdkunde der Schweizerischen Eidsgenossenschaft*, publié à Zurich en 1838, et surtout les *Historisch-Geographisch-statistisches Gemaelde der Schweiz*, qui se publient depuis plusieurs années à Saint-Gall, et dont il ne paraît pas soupçonner l'existence.

Agnès de Méranie et les drames de M. Hugo, étudiés et comparés par M. ALEXANDRE DUFAÏ. — Paris, *Furne*. Brochure de 84 pages.

Cette brochure est l'œuvre d'un jeune homme de sens et d'esprit; mais elle a le grand tort d'être trop passionnée : elle manque complétement d'impartialité. M. Dufaï exalte trop haut le talent de M. Ponsard, et il ravale trop bas celui de M. Victor Hugo. En outre, certaines expressions, fort peu littéraires, qu'il a employées, ôtent une partie de leur valeur à ses meilleurs arguments. La modération convient surtout aux champions de l'école du *bon sens*. Ce n'est pas quand on combat avec la raison et en son nom qu'on doit avoir recours aux gros mots, si inutiles d'ailleurs, dont M. Dufaï s'est plusieurs fois servi.

M. Alexandre Dufaï s'étonne qu'*Agnès de Méranie* ait un moindre succès que *Lucrèce*, et il s'efforce de prouver qu'elle en méritait un plus grand. Tel est le but de sa brochure.

« *Agnès de Méranie*, dit-il, c'est *Lucrèce* corrigée et considérablement augmentée; c'est *Lucrèce*, moins la plupart des défauts qui la déparaient aux yeux des bons juges, et avec des qualités nouvelles qui ajoutent plus de solidité et d'éclat à celles que déjà elle nous avait fait voir. » Cette assertion, qui ne nous paraît pas vraie, M. Dufaï cherche à la justifier en étudiant et en appréciant tour à tour l'action et le style de *Lucrèce*. Dans son opinion, il n'y a plus rien d'excessif, après *Agnès de Méranie*, à considérer M. Ponsard comme un petit-fils de nos grands tragiques. « C'est de Corneille et de Racine mêmes, ajoute-t-il, qu'il procède plus que de Voltaire, qui n'est que le cadet de la famille. C'est dans les deux premiers surtout qu'il a étudié cet art si difficile de concevoir, de développer jusqu'au bout une action essentiellement dramatique, que nouent et dénouent naturellement les passions et les intérêts des personnages qu'elle met aux prises, et qui tous concourent à l'événement dans la part que l'histoire et les mœurs de chacun d'eux lui assignent; c'est, de plus, à l'école de Racine et de Corneille qu'il a retrouvé, autant que faire se peut aujourd'hui, quelques-uns des secrets de ce style qui reste toujours naturel sans cesser d'être poétique, qui observe toutes les convenances, celles des situations et des caractères comme celles que prescrivent, à qui sait les entendre, les délicatesses du goût et le génie de notre langue. »

Cette analyse d'*Agnès de Méranie*, habile, spirituelle, intéressante, mais un peu trop louangeuse, fournit de temps en temps à M. Alexandre Dufaï l'occasion de comparer les deux tragédies de M. Ponsard aux drames de M. Victor Hugo, et de faire ressortir les mérites d'*Agnès* et de *Lucrèce* par les contrastes frappants des défauts de *Marion Delorme*, de *Lucrèce Borgia* et de *Marie Tudor*. « Les ouvrages de l'art, dit-il, ne sont beaux qu'autant qu'ils sont bons, qu'autant qu'ils inspirent, comme l'a dit La Bruyère, de nobles et courageux sentiments. Si donc les pièces de M. Hugo ne sont pas belles, c'est que, bien loin d'être bonnes, elles sont essentiellement mauvaises; c'est qu'en manquant à cette première des règles de l'art, qui le consacre à la glorification de la vertu et de la beauté, elles manquent, par là même, à toutes les autres, qui n'en sont que la conséquence. Jamais les écrivains et les artistes d'aucun pays ne l'ont entendu autrement, à commencer, si l'on veut, par Shakespeare, ce Shakespeare, dont ils ont tant parlé, qu'ils ont fini par persuader à quelques-uns qu'ils l'avaient compris. Mais si cela était, auraient-ils si mal suivi son exemple? Jamais Shakespeare, ne leur en déplaise, n'a entrepris de rechercher et d'exposer sur la scène, pour la plus grande gloire du vice et de la laideur, ce qu'il y a de bon dans l'un et de beau dans l'autre. Aucun de ses personnages ne ressemble en rien à ces monstres qu'a enfantés l'imagination de M. V. Hugo, au mépris de tout ce qu'il y a de plus essentiel dans les convenances du bon goût, et, ce qui importe bien autrement, dans les lois de la morale, qu'il a si souvent, si effrontément violées, que, s'il ne l'eût fait dans les meilleures intentions du monde,

Avec une innocence à nulle autre pareille,

sa plume mériterait, certes, d'être publiquement flétrie, pour avoir attenté à ce que les sentiments de l'amour, de la religion et de la famille ont de plus pur, de plus respectable et de plus sacré. »

M. Alexandre Dufaï reconnaît, avec les adeptes de l'école romantique, que les drames de M. Victor Hugo ont répondu, par le succès même de tout ce qu'ils ont osé, à un légitime besoin de changement, et *qu'il y avait, en effet, quelque chose à faire*. Mais, selon lui, ce *quelque chose qu'il y avait à faire* n'a été fait ni par M. Hugo, ni par ses imitateurs. Il a été commencé, il y a quatre ans seulement, aux applaudissements de tous, par un bon ouvrier, qui, chaque jour, acquiert plus d'habileté et de savoir, comme il a essayé de le démontrer. Il serait heureux de voir les idées de sa brochure généralement goûtées ou du moins discutées, car il les croit salutaires et utiles. Mais il ne se flatte point de l'espoir d'un si rare avantage, et il ne se flatterait point de l'obtenir, « eût-il tout le talent qui lui manque, dit-il, dans un pays où l'antique république des lettres a fait place au gouvernement oligarchique de quelques hauts et puissants seigneurs, ducs de l'Intelligence, marquis du Bon Goût et princes de la Langue française, à qui appartiennent biens et honneurs, et qui ont la main dans toutes les grandes affaires.

« Puisse du moins, ajoute-t-il en terminant, s'ils veulent bien le permettre, puisse cet humble essai d'un vilain mériter le suffrage de ces généreux et derniers partisans de l'ancienne république des lettres, qui souvent, dans ces pages, invoqué les leçons et les exemples. Puissent-ils ne pas me juger indigne de professer après eux ces principes du bon et du beau, du vrai et de l'honnête, que proclamèrent avec tant de génie et d'autorité, que n'ont jamais cessé de défendre envers et contre tous, ces nobles esprits, ces maîtres révérés, à qui notre France doit plus qu'à tout autre sa puissance, sa liberté et sa gloire. »

Fables, par M. PIERRE LACHAMBEAUDIE. Cinquième édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Pierre Vinçard*. 1 fr. 50 c.

Le succès des *Fables* de M. Pierre Lachambeaudie ne se ralentit pas. L'Académie les a couronnées deux fois; le public a ratifié à quatre reprises différentes le jugement de l'Académie. A peine la quatrième édition était-elle mise en vente, qu'elle était épuisée. La cinquième vient de paraître, considérablement augmentée. Un livre tout entier, le livre IX, est entièrement nouveau. M. Pierre Lachambeaudie s'est montré digne de la grande et légitime réputation qu'il s'est acquise, écrivain facile et élégant, moraliste sévère, penseur profond. Dans l'embarras où nous sommes de faire un choix parmi les dix-sept fables que contient ce livre, nous citerons ici une fable inédite, qu'il a bien voulu nous communiquer :

LA DOUBLE IVRESSE.

Un jour, Anacréon, déguisant sous les fleurs
Et ses cheveux de neige et ses rides naissantes,
Du plus joyeux festin savourait les douceurs.
Dans sa coupe un essaim de Grecques ravissantes
Répandait lentement un pétillant nectar,
Et bientôt de l'heureux vieillard
Eclatait l'abondante verve,
Et, la lyre et la voix entremêlant leurs sons,
Il charmait les échos de ses molles chansons.
Plus loin, du jus bachique abreuvé sans réserve,
Un esclave, au corps chancelant,
A l'œil terne, au geste insolent,
Effrayait l'Amour et les Grâces :
Seul, le Mépris suivait ses traces.

Le vin, qui, pris à flots, peut rendre l'homme vil,
Du sage embellit l'existence,
Et le poison le plus subtil
Est salutaire et doux, versé par la prudence.
Tandis que les plaisirs dont on est ménager,
Nous font l'esprit plus libre et le corps plus léger,
Les folles passions, comme une ardente lave,
En dévorant les sens éteignent la raison.
Ah! distinguons toujours l'ivresse de l'esclave
De l'ivresse d'Anacréon!

Cette nouvelle édition des *Fables* de Pierre Lachambeaudie se recommande encore par une nouvelle préface de M. Pierre Vinçard, aussi remarquablement pensée qu'élégamment écrite. Nous lui empruntons le passage suivant :

« Il est deux genres de littérature essentiellement aimés de ceux qui n'ont que peu d'instants à consacrer à leur instruction; la chanson et la fable.

« Ce sont, en effet, deux sœurs de caractères semblables, cheminant souvent de compagnie dans l'histoire des peuples. Gaies, vives, satiriques, sévères dans l'occasion, elles ont, par la brièveté de leur langage, par la coquetterie de leurs ajustements, une grande puissance sur les masses, qu'elles éclairent et moralisent.

« Peut-être la chanson n'est-elle pas toujours aussi grave que sa compagne, et abandonne-t-elle le côté sérieux de son rôle, pour se contenter de réjouir le cœur de ceux qui sont absorbés par les travaux manuels. Alors, il faut le dire, elle est loin d'avoir la chasteté de sa sœur; elle oublie sa primitive pureté, et n'a de remarquable que son gros rire et son effronterie. Mais vienne une circonstance, un événement digne d'exciter son courroux, et la chanson s'armera promptement pour le combat; ne prenant pas même, comme la fable, le soin de s'envelopper d'un voile, elle ira droit au but, et se présentera hardiment, le front haut, la poitrine découverte, au risque de succomber.

« Aussi, il est facile d'attribuer à un profond sentiment de reconnaissance la sympathie que le peuple a constamment témoignée à ces deux formes poétiques, et, pour ne parler que de la fable, il nous semble qu'on a eu tort de n'expliquer que par sa frivolité apparente la supériorité qu'elle a acquise sur l'esprit des nations... Elle traite les questions les plus importantes, et les résout si clairement qu'elles sont comprises instinctivement par tout ce qui porte le nom de créature humaine... On a souvent répété que les hommes étaient ingrats envers ceux qui cherchaient à les affranchir de la servitude, sans songer que l'une des preuves contraires pourrait être l'affection qu'ils ont portée aux fabulistes de toutes les époques. »

Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas de citer d'autres passages de cette remarquable préface; mais il ne nous reste plus que la place nécessaire pour publier la réponse que vient de faire M. Édouard Granger à la fable de M. P. Lachambeaudie dédiée à l'artiste-poëte, et insérée, il y a quinze jours, dans *l'Illustration*.

A PIERRE LACHAMBEAUDIE.

Des vers à ma louange!... Eh! quoi, Lachambeaudie,
Ta plume préconise un poëte inédit;
Et de tes chants si purs la douce mélodie
S'élève jusqu'à moi!... Quoi! ta voix m'applaudit!...
Merci pour cet élan, élan noble, sublime,
Qui t'honore encor plus qu'il ne me fait d'honneur...
Tu peux te prévaloir d'un orgueil légitime :
Il est beau de penser par l'esprit et le cœur!...
Quand, pour serrer ma main, descendant de ta sphère,
Tu vins dans l'atelier trouver l'industriel,
Tu le vis, oublieux des choses de la terre,
Avec amour porter ses regards vers le ciel!
Tu parus étonné qu'au rhythme de l'enclume
Succédassent des chants que modulait ma voix;
C'est qu'alors je cédais au feu qui te consume,
Au feu qui te valut la couronne deux fois!
Tu jugeas mes écrits, mais à travers un prisme
Bienveillant, généreux : tu louas mes accents,
Car ton âme et ton cœur, fermés à l'égoïsme,
Voulaient m'encourager par quelque peu d'encens.
Merci, frère, merci, toi dont la voix milite
En faveur de ces vers, mes douces fictions.
Heureux, si quelque jour, modeste satellite,
On me voit refléter de bien loin tes rayons.

Le Principal de l'Office de Paris; par M. T. BERTHE. — Deuxième édition. 4 fr. Rue Sainte-Anne, 55.

Ce livre ne s'adresse pas à nos lecteurs, mais à nos lectrices, à celles surtout qui ont le bonheur d'habiter de beaux châteaux ou de jolies maisons de campagne, où elles reçoivent de nombreux amis. Ce qu'il contient de recettes merveilleuses pour toutes les douceurs connues, je ne saurais le leur dire, car la simple énumération remplirait plus d'une page de ce journal. Tout ce que je puis leur apprendre, c'est qu'il est divisé en six parties, consacrées : la première, au sucre, aux pastilles, aux caramels, etc.; la seconde, aux petits-fours, biscuits, macarons, massepains, glacés, gaufres, etc.; la troisième, aux compotes; la quatrième, aux conserves; la cinquième, aux sirops, et la sixième, aux glaces, sorbets et liqueurs fraîches.

L'auteur, M. T. Berthe, est un écrivain compétent, car il a été ouvrier raffineur et confiseur, maître d'hôtel de M. le receveur général du département de Seine-et-Oise, à Versailles; ancien officier de son excellence le comte Pozzo di Borgo; maître d'hôtel de la maison de M. le comte de Stockelberg, etc., etc. « Je n'ai, dit-il, donné les recettes que de ce que je fais moi-même en maison; je n'en ai pas écrit une seule que je ne sois prêt à exécuter positivement de même qu'elle est marquée sur ce livre, et de la réussite de laquelle je ne sois sûr. »

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Agriculture.

Nous recommandons au public, et particulièrement aux agriculteurs, la Société d'assurances mutuelles contre la grêle, les accidents et la mortalité des bestiaux, connue sous le nom de la LIGERIENNE, autorisée par ordonnance du roi. Cette mutualité, qui embrasse aujourd'hui quarante-six départements, offre aux propriétaires et fermiers toutes les garanties désirables contre les pertes auxquelles ils ne sont que trop souvent exposés. Cette compagnie doit à la sagesse et à l'activité intelligente de sa bonne administration de voir le chiffre des capitaux assurés s'accroître rapidement chaque année.

La LIGERIENNE étend ses opérations dans les quarante-six départements dont les noms suivent, et où elle est représentée : Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Haute-Marne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loiret, Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Meurthe, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vendée, Vienne et Yonne.

La direction générale est à Paris, 14, boulevard Poissonnière (maison du Pont-de-Fer).

La direction particulière du département de la Seine est à Paris, rue de Lancry, 9.

Bronzes

de la maison DENIÈRE, O. ✻, fournisseur de la cour, rue Vivienne, 15.

Nous n'inscrivons pas la maison Denière dans notre revue avec la prétention d'ajouter encore à sa renommée et d'apprendre à nos lecteurs qu'elle est une des grandes illustrations de l'industrie française; nous venons seulement leur exposer qu'au point de vue commercial elle a souvent à subir les inconvénients d'une célébrité fondée surtout sur les œuvres d'art et les objets de luxe qu'elle livre depuis longtemps aux plus somptueuses demeures. A cette époque où le public est si facilement dupe de son aveugle entêtement pour l'apparence du bon marché, la marchandise de mauvaise qualité, et quelquefois frauduleuse, rencontre volontiers plus d'acheteurs que la fabrication loyale et intelligente, bien que cependant la différence soit moins grande dans le prix que dans la qualité. Aujourd'hui que le luxe pénètre assez généralement dans le domicile de la bourgeoisie, qu'y voyons-nous le plus souvent en fait de bronzes? des modèles informes et sans goût, provenant des exhibitions de bas étage, et dont les séductions apparentes de bon marché expliquent, sans la justifier, la préférence que leur accorde le public. Mais pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur réelle de ces modèles de pacotille, il suffit seulement de les suivre dans les ventes aux enchères, et de voir à quelle dépréciation ils se trouvent justement condamnés. Nous avons donc à prévenir nos lecteurs que les ateliers de la maison Denière sont montés dans des proportions dont l'importance lui prescrit impérieusement de ne pas borner sa fabrication aux articles de luxe et aux œuvres d'art, puisque, par suite de la sévérité des douanes étrangères, cette fabrication spéciale serait trop restreinte pour occuper à elle seule, et toute l'année, un grand nombre d'artistes et d'ouvriers. Elle entreprend donc, sur une vaste échelle, la confection de modèles en tout genre, qui, par la douceur et la convenance de leurs prix, s'adressent à la classe la plus nombreuse. Si nous insistons sur ce point, c'est que nous connaissons beaucoup de gens que la célébrité de la maison Denière effraye encore; et cependant qu'ils se présentent résolûment au magasin de la rue Vivienne, ils y trouveront un assortiment nombreux et varié de modèles du meilleur goût qui s'adressent à tous les usages de l'ameublement, et dont la maison Denière a seule la propriété.

CACHEMIRES FRANÇAIS.

Châles et tissus cachemires.

Maison BIÉTRY père et fils, rue de Richelieu, 102, au premier.

L'industrie des châles et tissus cachemires est une des gloires de la fabrique française; cette réputation de supériorité est si généralement reconnue en France et à l'étranger, que, parmi les nombreux marchands en détail, seuls intermédiaires jusqu'alors entre la fabrique et les acheteurs, plusieurs maisons ont eu la coupable idée d'exploiter ce succès à leur profit, en vendant à bas prix, et comme pur cachemire, des châles mélangés de laine. De là, cette courageuse intervention de M. Biétry, au nom des intérêts compromis de la fabrique loyale, et en sa qualité de l'un de nos premiers filateurs et fabricants de tissus cachemires. Dans cette lutte acharnée qui s'est livrée pendant un an sur le terrain de la presse, le champ de bataille est enfin demeuré à M. Biétry; mais si les tribunaux ont fait bonne justice de ses adversaires, les intérêts qu'il représente s'étaient trouvés trop longtemps menacés pour qu'il ne fallût pas à tout prix trouver un moyen d'assurer un écoulement facile et régulier aux produits de la fabrique consciencieuse. C'est cette nécessité de position qui l'a conduit à ouvrir son beau magasin de la rue de Richelieu.

Le public est si malheureusement enclin à se laisser prendre aux séductions trompeuses du *bon marché*, le magasin de MM. Biétry père, fils et comp. est d'ailleurs d'origine si récente, que nous devrons rappeler quelquefois à nos lecteurs les motifs qui nous ont déterminé à lui accorder nos préférences. Nous dirons d'abord que les antécédents de M. Biétry père sont des plus honorables; que, de simple ouvrier, il est arrivé, en quelques années, au rang de nos premiers filateurs de cachemire; que les châles et les divers tissus cachemires qui se rencontrent dans son magasin sont tous fabriqués avec les produits de sa filature, qui occupe un grand nombre d'ouvriers; enfin qu'il a successivement passé par tous les degrés de récompenses que décerne le jury des expositions nationales, depuis la simple mention honorable jusqu'à la croix de la Légion d'honneur.

MM. Biétry père, fils et comp., ont complétement tenu toutes leurs promesses de garantie. Leurs tissus cachemire, leurs châles brochés et unis sont tous revêtus : 1° d'une étiquette portant un numéro d'ordre et le cachet *Biétry père, fils et comp.*, avec ces deux mots, *garanti cachemire;* 2° de la marque du fabricant. Nous avons remarqué que le nom de ces fabricants de châles vient ajouter encore à la loyauté de ces garanties, car ils comptent tous parmi les principaux lauréats de nos expositions.

A l'exposé de tous ces faits, nous ajouterons que tous les articles de la maison Biétry sont des plus variés de dessins, de nuances, de finesse, d'usage et de prix. Parmi les châles longs ou carrés, brochés ou unis, nous en avons remarqué plusieurs dont les belles nuances bleues sont des plus distinguées. Les tissus pour robes et écharpes ne sont pas recherchés avec moins d'empressement par les dames les plus élégantes; mais les tissus pour vêtements d'hommes ne peuvent manquer d'obtenir cet été un immense succès; sous forme de pantalons et d'habits, ils ont exactement l'apparence du drap, moins les trois quarts de son poids.

Dans ces conditions de progrès et de loyauté, après tant d'efforts, de courage et de persévérance, la maison Biétry ne peut manquer de rencontrer dans la confiance du public la récompense qu'elle a si bien méritée.

Chemisier.

LONGUEVILLE, rue Richelieu, 10, près le Théâtre-Français.

Parmi les faiseurs les plus habiles que la mode a pris et maintiendra longtemps sous son patronage, nous n'hésitons pas à choisir la maison Longueville pour représenter cette spécialité dans notre Revue. Nous félicitons M. Longueville d'avoir si bien compris que la chemise peut réunir toutes les conditions d'élégance et de distinction sans affecter ce luxe de broderies et de façons inutiles que le mauvais goût prend trop souvent plaisir à imiter. La simplicité s'unissant à une coupe confortable et distinguée, c'est là ce que les gens comme il faut demandent généralement et ce qu'ils rencontrent toujours dans ce magasin. La clientèle de cette maison n'est pas moins grande à l'étranger qu'elle ne l'est à Paris dans le monde le plus élevé.

Bougie de l'Étoile.

Nous avons précédemment exposé à nos lecteurs les raisons qui nous ont fait admettre dans notre revue la bougie de l'Etoile de préférence à toute autre; nous leur avons dit qu'elle avait sur les entreprises rivales le privilége de compter six médailles, dont trois en or, décernées par la société d'encouragement et le jury des expositions nationales. Cependant, après tant de témoignages honorables qui devraient la recommander aux préférences des consommateurs, il lui faut subir encore les conséquences de sa bonne renommée, et soutenir, contre la malveillance et la cupidité, des luttes qui se renouvellent sans cesse. Il n'est aucun moyen qui ne soit employé par certains débitants, en dehors des bonnes maisons d'épiceries, pour tromper le public sur la nature et la qualité des bougies de l'Etoile. Tantôt, ses enveloppes sont contrefaites ou enlevées pour couvrir des bougies de mauvaise qualité; tantôt ce sont de fausses étiquettes appliquées sur les paquets; une autre fois, des bougies non revêtues d'étiquette sont livrées comme bougies de l'Etoile. Le public, à son insu, s'est rendu complice de ces abus et de ces fraudes par sa déplorable et dispendieuse manie du bon marché, par sa facilité à se laisser prendre aux séductions des offres déloyales.

Nous prévenons donc les maîtresses de maison qui s'en rapportent à notre expérience et à notre loyauté qu'elles doivent insister auprès de leurs gens pour avoir la *bougie de l'Etoile*. Les dépôts sont d'ailleurs assez nombreux dans Paris pour que l'on puisse s'y adresser directement. Quant aux personnes qui tiennent à concilier l'économie avec la bonne qualité, elles peuvent demander à ces dépôts, dont nous allons donner l'adresse, que l'une des trois qualités de bougie que fabrique l'entreprise leur soit livrée dans des boîtes spéciales. Ces boîtes leur présenteront une économie de 5 centimes par demi-kilogramme, et leur éviteront l'embarras du dépaquetage; elles peuvent d'ailleurs être livrées fermées, pour mettre obstacle aux soustractions.

Ces dépôts sont situés : rue Vivienne, 15; — boulevard Poissonnière, 23; — passage de l'Opéra; — rue de la Chaussée-d'Antin, 68; rue du Bac, 34 *bis*. — Les trois qualités, bougies de *l'Etoile*, du *Dragon* et du *Levant* se trouvent dans les bonnes maisons d'épiceries aux mêmes prix qu'aux dépôts.

Bains de Hombourg,

près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h.	de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4	de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h.	de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h.	de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.
36 h.	de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h.	de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
42 h.	de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h.	de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h.	de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
45 h. 1/4	de Paris à Hombourg.

Cie générale des Sépultures,

M. L. VAFLARD, rue Saint-Marc-Feydeau, 22.

C'est après avoir pris des renseignements bien exacts sur les diverses attributions de cette entreprise que nous venons la recommander aux familles comme un établissement digne de toute leur confiance, et pouvant leur épargner les démarches nombreuses et les débats qu'un décès occasionne. Cette entreprise étant entièrement distincte de celle des Pompes funèbres, sa position lui commande de prendre exclusivement les intérêts de sa clientèle et de lui épargner une multitude de frais inutiles qui figurent cependant sur les *tarifs officiels*.

Cette Compagnie tient à la disposition des familles qui désirent faire transporter dans les départements ou à l'étranger les dépouilles mortelles de leurs parents, des voitures spécialement destinées à ce service, ainsi que des employés spéciaux chargés d'accompagner les corps.

On peut voir, dans ses bureaux, un spécimen des plans, dessins et modèles en relief des monuments qu'elle fait exécuter dans ses ateliers de la rue Saint-André-Popincourt, 12, près le cimetière du Père-Lachaise.

Chocolat Desbrières.

A la pharmacie, rue Lepelletier, 9, presqu'en face l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 1 fr. 50 c.

Dentelles.

La maison VIOLARD, rue de Choiseul, 2 bis, à Paris, brevetée pour l'invention et le perfectionnement de diverses dentelles, a reçu une médaille de premier ordre à l'exposition générale de l'industrie nationale de 1844, une médaille d'or à l'Académie de l'industrie.

Cette maison, que le jury des expositions nationales et les dames les plus élégantes mettent au premier rang dans cette belle industrie, vient de donner à ses magasins des proportions qui se trouvent en harmonie avec l'importance de sa clientèle et de sa renommée.

A cette occasion, nous rappelons à nos lecteurs que ce bel établissement est une de ces spécialités hors ligne où se trouve l'assortiment le plus complet et le plus varié. On y admire les plus riches dessins de dentelles noires et blanches, telles que Chantilly, Bayeux, Valenciennes, Malines, points d'Angleterre, applications de Bruxelles, châles, voiles, robes, etc., etc.

Maison Demarson et Chardin,

parfumeurs, fournisseurs du roi, rue Saint-Martin, 15.

Le rang élevé que cette maison occupe depuis longtemps dans la parfumerie parisienne nous dispense de lui consacrer un article plus détaillé; notre appréciation ne portera que sur quelques-unes de ses préparations les plus en vogue, telles que l'*eau de Cologne éthérée*, si justement appréciée pour la délicatesse de son parfum et ses qualités spéciales pour la toilette. *Le savon de la duchesse* au lait d'amandes, pour blanchir et adoucir les mains, n'a pas moins de succès que la délicieuse pommade au *beurre de cacao*, ou à la *vanille blanche;* ils se rencontrent sur la toilette de toutes les dames élégantes aussi bien que l'eau et la poudre dentifrice du docteur Offman et l'extrait au géranium rosat, qui donne au mouchoir un parfum si distingué. MM. Demarson et Chardin ont obtenu la grande médaille de la Société royale d'horticulture pour la culture du géranium rosat et son emploi en parfumerie.

Extrait du rapport du jury central sur les savons Demarson. Le comité, composé de MM. le baron Thénard, président; Darcet, Payen, Berthier, Dumas, Brongniart, Clément Desormes, Chevreul et Gay-Lussac :

« Les savons que MM. Demarson et comp. ont envoyés à l'exposition sont ceux qui représentent le mieux la grande fabrication dans ce genre; leurs savons de toilette, justement appréciés des consommateurs, nous dispensent d'en faire l'éloge : parfums, nuances, tout y est observé. Ces produits prouvent que MM. Demarson et comp. connaissent la grande savonnerie, et qu'ils jouent pour ainsi dire avec les difficultés qu'elle présente. Le jury central considère ces exposants comme étant bien dignes de la médaille qu'il leur décerne. »

Portraits au Daguerréotype

de M. MAUCOMBLE, peintre de portraits, 25, rue de Grammont. En recommandant M. Maucomble comme un de nos artistes photographes dont les belles épreuves approchent le plus près de la perfection, notre choix ne s'appuie pas seulement sur l'avis des amateurs les plus compétents; nos lecteurs peuvent apprécier comme nous sa grande habileté en s'arrêtant devant les cadres qu'il a exposés rue de Grammont, et au Palais-Royal, galerie de Valois, n° 111 ou 113 : quelques-uns sont le portrait vivant des acteurs en vogue de Paris. Nous ajouterons que M. Maucomble est généralement regardé comme l'artiste le plus habile pour les épreuves daguerriennes coloriées, et que ses travaux en ce genre lui ont mérité les suffrages de M. Arago.

La suite au prochain numéro.

PUBLICATIONS NOUVELLES, A LA LIBRAIRIE PAULIN, RUE RICHELIEU, 60.

BIBLIOTHÈQUE CAZIN. — COLLECTION DES MEILLEURS ROMANS MODERNES ET ANCIENS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Volumes en vente. — 1 franc le volume.

BRILLAT-SAVARIN. Physiologie du Goût. 2 vol.	2 fr.
COTTIN (madame). Élisabeth, Claire d'Albe, réunies en 1 vol.	1
LAVERGNE (AL. DE). La duchesse de Mazarin. 2 vol.	2
GALLAND. Les Mille et Une Nuits. 6 vol.	6
GODWIN (W.). Caleb Williams, traduit de l'anglais. 3 v.	3
GOLDSMITH. Le Vicaire de Wakefield, traduit de l'anglais. 1 vol.	1
JACOB (P.-L.), bibliophile. Soirées de Walter Scott à Paris (*Scènes historiques et Chroniques de France*). — *Le Bon Vieux Temps*. 4 v.	4
KARR (ALPHONSE). Geneviève. 2 vol.	2
PASTORET (maquis A. DE) Raoul de Pellevé. 2 vol.	2
— Erard du Chatelet. 1 vol.	1
— Claire Catalanzi. 1 vol.	1
PREVOST (l'abbé). Manon Lescaut. 1 vol.	1
REYBAUD (LOUIS). Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. 2 vol.	2
SANDEAU (JULES). Marianna. 2 vol.	2 fr.
— Vaillance et Richard. 1 vol.	1
— Le docteur Herbeau. 2 vol.	2
— Fand. 1 vol.	1
SOULIÉ (FRÉDÉRIC). Les Mémoires du Diable. 5 vol.	5
STAEL (madame DE). Corinne ou l'Italie. 2 vol.	2
SUE (EUGÈNE). Les Mystères de Paris. 10 vol.	10
— Mathilde. 6 vol.	6
— Arthur. 4 vol.	4
— La Salamandre. 2 vol	2
— Le Juif errant. 10 vol.	10
— Atar-Gull. Au lieu de 2 vol. in-8, 1 vol.	1
— Le Marquis de Létorière. 1 vol.	1
— Plick et Plock. 1 vol.	1
SUE (EUGÈNE). La Vigie de Koat-Ven. Au lieu de 4 vol. in-8, 3 vol.	3 fr.
— Paula Monti. 2 vol.	2
— Deleytar (*Arabian Godolphin, Kardiki*). 1 v.	1
— Thérèse Dunoyer. 2 vol.	2
— Le Morne au Diable 2 vol.	2
— Jean Cavalier. 4 vol.	4
— La Coucaratcha. Au lieu de 3 v. in-8, 2 v.	2
— Le Commandeur de Malte. 2 vol.	2
— Comédies sociales. 1 vol.	1
— Deux Histoires. 2 vol.	2
— Latréaumont. 2 vol.	2
TRESSAN (comte DE). Histoire du Petit Jehan de Saintré. 1 vol.	1
— Roland furieux, tra. de l'*Arioste*. 4 v.	4
VIARDOT (L.). Souvenirs de Chasses en Europe. 1 vol.	1

SOUS PRESSE :

Les œuvres choisies de Bernardin de Saint-Pierre, Cazotte, Fénelon, Hamilton, Le Sage, Xavier de Maistre, etc. — Les œuvres complètes de Topffer. — *Rome souterraine*, par M. Charles Didier. — Romans de madame la duchesse de Duras. — Des traductions des meilleurs romans de miss Burney, Cervantes, de Foë, Fielding, Goëthe, Hoffmann, miss Inchbald, madame de Krudener, Manzoni, Swift Zschocke, etc. — Il paraît un ou deux volumes par semaine.

Modes.

Le mois de mai est le mois des mariages, et depuis quinze jours les cérémonies nuptiales se succèdent dans toutes les églises de Paris; mais c'est à Saint-Thomas-d'Aquin que, parmi les plus brillants costumes de mariée, nous avons choisi celui que reproduit notre gravure.

La coiffure, basse, encadre la figure de grosses boucles retombant à l'anglaise; le voile, fixé sur le derrière de la tête par la couronne traditionnelle de fleurs d'oranger, est en tulle bordé de dentelle, garni d'une très-fine canetille qui lui donne un peu de soutien; il affecte la forme d'une coiffure à la Marie Stuart, s'abaissant sur le front et relevée sur les tempes par des touffes de fleurs de pêcher; la robe, à corsage en pointe, est en taffetas blanc, garnie à la jupe de deux hauts volants de dentelle surmontés de trois rangs de petits bouillons et relevés de chaque côté en plis drapés à l'antique; une berthe en dentelle maintenue sous trois rangs de petits bouillons et relevés, comme les volants, en plis drapés sur les épaules, s'ajuste au corsage, qui se termine, d'une manière modeste, par des manches longues et demi-justes et une guimpe montante en dentelle.

Les mariages étant encore une des grandes occasions de toilettes pour les amies de la mariée, il est de notre devoir de décrire celle qui l'accompagne.

Elle se compose d'un chapeau de crêpe réséda garni sur la passe de petits rouleaux de satin blanc, orné d'une plume posée par derrière, entre la calotte et le bavolet, et venant coquiller à droite; d'une robe en taffetas gris broché de pois cerises, à manches doubles et à corsage uni, recouvert par une pèlerine Odette ajustée, boutonnée par devant et garnie d'une chicorée.

Avec le printemps, les imaginations ont travaillé, et des formes nouvelles ont tenté de s'introduire, soit dans la coupe des manches des robes, auxquelles quelques couturières ont cherché à donner plus d'ampleur vers l'entournure, soit dans l'évasement des chapeaux, dont plusieurs modistes ont essayé de creuser la passe sur le front. Ces innovations ne nous ont point paru assez heureuses pour leur souhaiter un succès.

Cette année, presque tous les mantelets s'ouvrent en évasant par devant et affectant de laisser apercevoir le corsage; les pans sont plus courts et arrondis; nous en avons surtout remarqué un dont la gracieuse simplicité doit parfaitement convenir à une femme jeune et élégante; il était en taffetas blanc garni d'un bouillonné aussi en taffetas renfermé entre deux petites ruches déchiquetées laissant échapper en badinant une très-haute dentelle blanche.

D'autres mantelets, plus simples, se font en taffetas bleu, vert chou ou hortensia, et à pans plus longs que celui que nous avons précédemment décrit. Ils sont bordés d'un petit velours noir et garnis d'une dentelle noire froncée qui forme ruche, tuyautée sur le bord et autour du mantelet; sur les côtés et par derrière, cette garniture se répète quatre fois parallèlement, excepté à l'échancrure du bras, où elle vient se confondre et se rejoindre.

L'ampleur et la longueur sont toujours les caractères distinctifs et dominants des jupes. Nous regrettons, au moins quant à la longueur, cette exagération de nature à inspirer des doutes injurieux sur la grâce proverbiale des petits pieds parisiens.

Une grande diversité, nous dirions presque une anarchie, règne dans la forme des chapeaux : les uns s'abaissent du devant, les autres sont tout à fait ronds; quelques-uns, d'une forme plus ovale, se raccourcissent vers les joues. Les grandes maisons n'acceptent ni ne rejettent entièrement ces coupes et ces tendances nouvelles; elles se tiennent dans un juste milieu toujours plus distingué que la singularité.

Pour les chapeaux du matin, la paille suisse ou d'Italie ne paraissant plus assez légère, quelques modistes ont pensé à la remplacer par un tissu de crin, dont la transparence variée emprunte un charmant effet aux doublures de la passe. Nous avons principalement remarqué cette nouveauté fraîche et de bon goût dans les magasins de Lucy Hocquet, qui continue à donner aux garnitures à la *Fanchon* un cachet d'originalité dont la distinction ne contribuera pas peu à prolonger la vogue de cette mode déjà très-répandue.

Les chapeaux de campagne en paille de fantaisie feront la fortune des fleuristes, qui les ornent de bouquets à la jardinière, de branches de verveine, de fuchsia et de jasmin d'Espagne.

Parmi les coiffures plus habillées, nous devons signaler :

Les chapeaux en crêpe lisse de toutes nuances, brodés en soie plate de nuance pareille, ornés de garnitures aussi en crêpe lisse brodé, laissant échapper une aigrette légère ou un marabout aérien ;

Et surtout les chapeaux de paille de riz, pour lesquels Mertens a composé des garnitures *Pomone* de branches de cerisier, d'amandier et de pêcher, alternativement couvertes de fleurs et de fruits.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Nouvelles Etudes et expériences sur les Glaciers naturels, leur structure, leur progression et leur action physique sur le sol; par L. Agassiz. Première partie. Un vol. in-8 de 592 pages, avec 2 tableaux et un atlas de 3 cartes et 9 planches.— Paris, Victor Masson.

Traité de Minéralogie; par A. Dufrénoy. Tome III. In-8 de 828 pages. — Idem. Tome IV. Deuxième partie: *Atlas*. In-8 de 56 pages, avec 128 planches. — Paris, Carilian-Gœury et Victor Dalmont. — Ouvrage terminé.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Erard du Châtelet. Esquisses du temps de Louis XIV. — 1661-1664; par le marquis de Pastoret. Nouvelle édition. In-18 format Cazin de 332 pages. — Paris, Paulin.

Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne; par Francisque Michel. 2 vol. in-8 de 736 pages. — Paris, Franck.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 27e livraison. *Histoire du moyen âge*. Traité 33. Signé : A. Chéruel, professeur d'histoire au collége royal de Rouen. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier et comp.

Les Germains avant le christianisme. Recherches sur les origines, les traditions, les institutions des peuples germaniques, et sur leur établissement dans l'empire romain; par A. F. Ozanam. Un vol. in-8 de 448 pages. — Paris, Lecoffre.

Vie, travaux et doctrine scientifique d'Etienne Geoffroy de Saint-Hilaire; par son fils, M. Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Un vol. in-8 de 494 pages, avec portrait. — Idem. Edition in-12. Un vol. de 288 pages, avec portrait. — Strasbourg, madame veuve Levrault; Paris, Bertrand.

Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, fait par ordre du gouvernement français pendant les années 1843 et 1844, et publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique; par Philippe Le Bas, membre de l'Institut, avec la collaboration d'Eugène Landron. Première livraison in-4° de 32 pages, avec 2 pl. — Paris, Firmin Didot.

L'ouvrage aura 11 volumes, dont 10 in-4° et un in-folio (partie de l'architecture). Il paraîtra en 132 livraisons.

Voyage dans l'Inde et dans le Golfe persique par l'Egypte et la mer Rouge; par V. Fontanier, ancien élève de l'Ecole normal, vice-consul de France à Bassora. Seconde partie. Tome II. In-8 de 432 pages. — Paris, Paulin.

Ouvrage terminé.

Voyage en Abyssinie, exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, par une commission scientifique composée de MM. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, etc., A. Petit et Quartin Dillon, docteur en médecine, Vignoud, dessinateur. Troisième partie. *Histoire naturelle, Botanique*; par M. A. Richard, membre de l'Institut. Tome IV. *Tentamen floræ Abyssinæ*. Volumen primum. Un vol. in-8 de 268 pages. — Paris, Artus Bertrand.

Première partie de ce tome. La Flore abyssinienne aura 2 volumes et un atlas de 100 planches.

Sous ce titre, les *Paysagistes actuels*, deuxième collection, l'éditeur des *Eaux fortes* de Calame, (rue Sainte-Anne, 55), vient de mettre en vente une collection de 36 gravures, signées Calame, Jules Dupré, Marilhat, Diaz, Daubigny, Rousseau, Dauvin, Leleux, Ed. Hédouin, C. Flers, Tournemine, Dupuis, Corot, Victor Hugo, Aligny, Decamps, C. Roqueplan, Wattier, Eug. Isabey, L. Marvy, Jacques, L. Fleury, Lavieron, Wery, Leroy, Leroux. Tous nos grands paysagistes actuels, ont, comme on le voit, fourni un ou deux dessins à cet album qui forme un pendant varié à celui de Calame, publié par le même éditeur. Les planches les plus remarquables, au point de vue de la gravure, sont signées Marvy. M. Louis Leroy, qui expose chaque année au Salon de si jolis tableaux et de si belles eaux-fortes, rivalise dans cette collection de paysages avec M. Marvy, par sa *Route de la forêt de Marly*. Cette curieuse collection se compose de 3 cahiers qui se vendent, ensemble ou séparément, 20 fr. le cahier.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Il n'est si vilain pot qui ne trouve son couvercle.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

MACON, Charpentier; — MADRID (Espagne), Jaymebon, Monier; — MANS (LE), Bondu, Pichon, Touchard; — MANTES, Noele; — MARMANDE, Lafourcade; — MARSEILLE, veuve Camoin, Chaix, Duplan, Dutertre, Michelet-Peyron, Scheer; — MAYENNE, Moreau-Leroy, Pottier; — MEAUX, Dubois; — MELUN, Thomas; — METZ, Brénon, Pallez et Rousselot, Warion; — MEXICO (Amérique), Devaux; — MILAN (Italie), Dumolard, Tendler et Schoeffer; — MONTDIDIER, Leroux; — MONS (Belgique), Lammers; — MONTMIRAIL, Bordard; — MONTPELLIER, Castel, Patras, Virenque; — MORLAIX, Roger; — MOSCOU (Russie), Urbain et Renaud; — MOULINS, Desrosiers; — MOUTIERS (Savoie), Blanc père; — MULHOUSE, Jourdan-Moral, Risler; — MUNICH (Bavière), J. J. Cotta.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

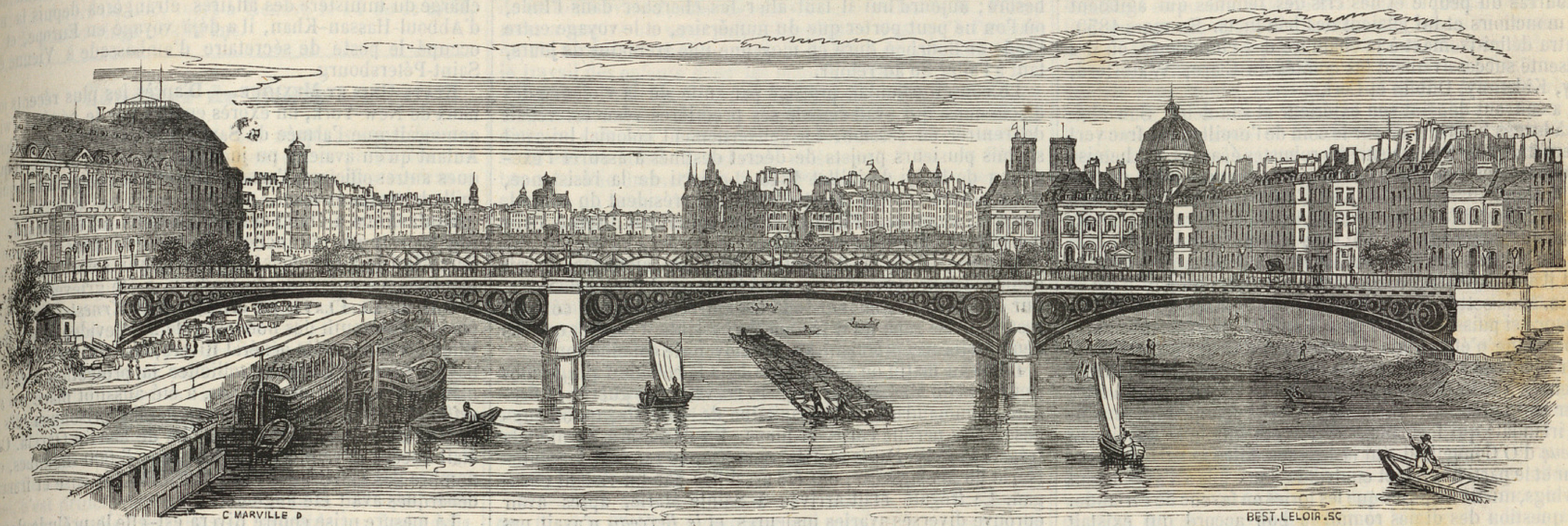

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 222 Vol. IX. — SAMEDI 29 MAI 1847.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Daniel O'Connell. *Portrait.* — **Histoire de la semaine.** — **Courrier de Paris.** — **Beaux-Arts.** Salon de 1847. Huitième article. *Huit Gravures.* — **Le Théâtre-Français à Londres.** — **Un mois en Afrique.** VI. Une soirée au Château-Neuf. *Deux Gravures.* — **Mœurs russes.** *Quatre Gravures.* — **L'Homme au pourpoint gris.** Par M. E. Du Molay-Bacon. (Suite.) — **Chronique musicale.** **Revue agricole.** *Trois Gravures.* — **Types emblématiques des théâtres de Paris.** *Seize Caricatures*, par Cham. — **Académie des Sciences.** — **Bulletin bibliographique.** — **Correspondance.** — **Annonces.** — **Cossack, le vainqueur du Derby en 1847.** *Une Gravure.* — **Bibliothèque de campagne.** — **Rébus.** — **Principales publications de la semaine.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal, sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Daniel O'Connell.

Un des hommes les plus extraordinaires, les plus influents, les plus célèbres de ce siècle, O'Connell, vient de mourir, à l'âge de soixante-quatorze ans. Sa vie n'a pas seulement été longue, elle a été bien remplie. Pour la raconter en entier, il faudrait écrire tout un livre, l'histoire de l'Irlande depuis un demi-siècle. En publiant aujourd'hui un des portraits les plus ressemblants qui aient été faits d'O'Connell, nous résumerons seulement les événements principaux des cinquante dernières années auxquels a pris une part si importante et si glorieuse (1) le *libérateur*, comme disaient les Irlandais ; l'*agitateur*, comme l'appelaient les whigs ; le *roi mendiant*, dans le langage haineux des tories.

O'Connell naquit le 6 août 1775, près de Cahirsiveen, dans le comté de Kerry, région sauvage où jamais la puissance anglaise n'a pu prendre racine. Son père Morgan, tenancier du collége de la Trinité, à Dublin, descendait des chefs du clan d'Iverrarach, et lui laissa une médiocre fortune, que vint augmenter celle d'un oncle plus riche. A seize ans, il fut envoyé à Louvain, chez les Dominicains, et de là à Saint-Omer, chez les Jésuites. Ainsi que beaucoup d'hommes remarquables, il fit des études médiocres. Il annonçait peu de vocation pour la prêtrise, à laquelle on le destinait. L'abrogation de la loi qui interdisait la plaidoirie aux catholiques lui permit heureusement de suivre la carrière du barreau; il fut reçu avocat à Dublin en 1798. C'était le moment des massacres, des procès politiques et des condamnations à mort qui suivirent l'insurrection des *Irlandais-Unis*. Ces saturnales de la force frappèrent son esprit d'une horreur invincible : il partagea avec tous ses compatriotes la vive répulsion que leur inspira l'acte d'Union, en 1800 ; mais dès le premier jour, il blâma les opprimés « qui, par leurs crimes, semblaient vouloir justifier les oppresseurs. » Toute sa conduite annonça l'homme qui, en 1811, prononça ces paroles si souvent répétées par lui : « Les plus grands progrès de l'esprit humain ne valent pas une goutte de sang humain. »

Le jeune avocat ne tarda pas à s'élever au premier rang dans sa profession, tout en ne laissant pas échapper une occasion de défendre la cause du parti catholique. Dans le procès de Kirwan et Shéridan, en 1809, son brillant talent triompha des prétentions d'un jury protestant, et ses coreligionnaires mirent en lui toutes leurs espérances. Depuis 1809 jusqu'à la paix, sa réputation et sa clientèle avaient grandi au point que son cabinet lui rapportait 500,000 francs par an. Il ne négligeait pas pour cela les intérêts généraux; il fut l'orateur de tous les meetings, le rédacteur de toutes les pétitions. Il s'agissait d'obliger l'Angleterre à accorder aux

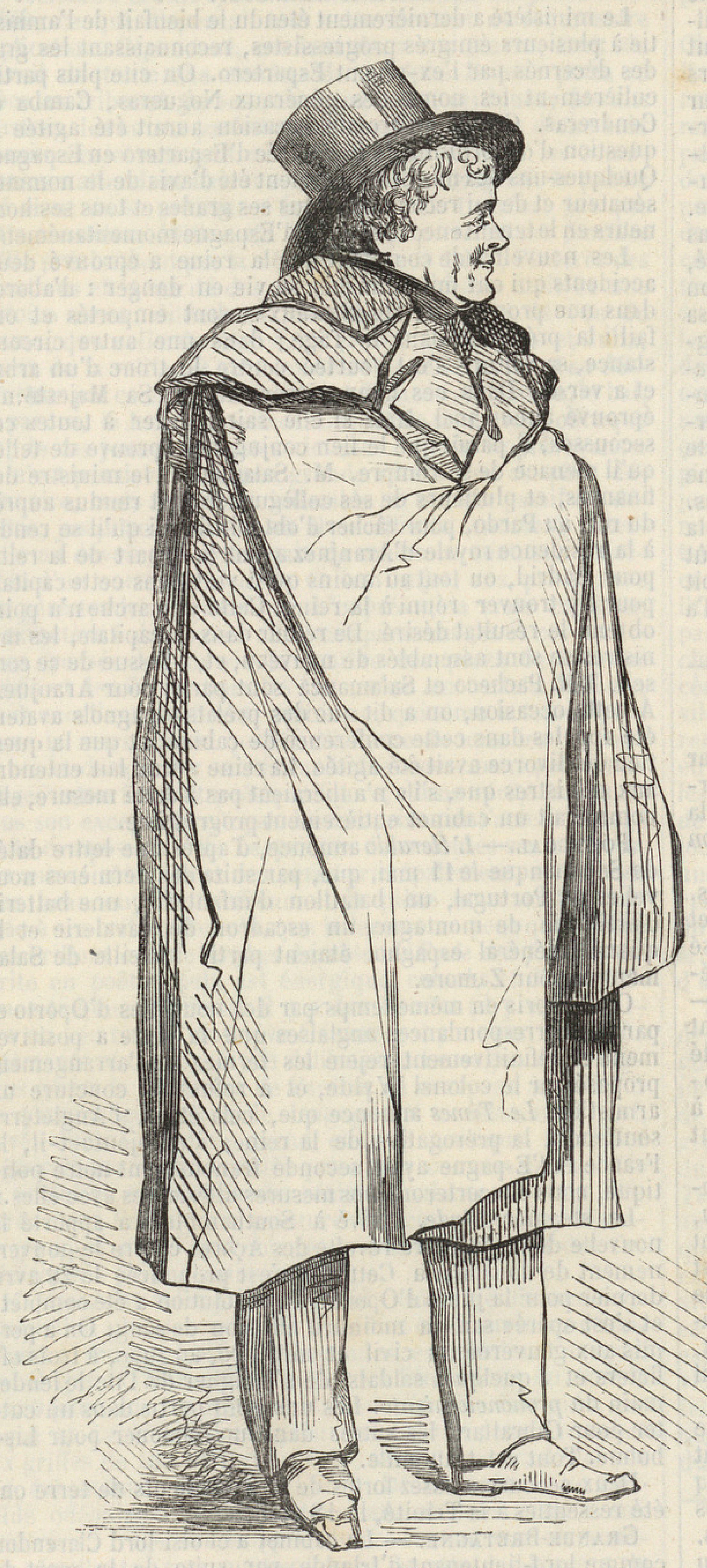

Daniel O'Connell.

catholiques l'émancipation politique qu'elle avait promise lors de l'union. Un comité s'était organisé dans ce but en 1810, sous la direction de John Keogh, marchand de soieries de Dublin. A sa mort, ses amis étaient retombés dans l'inaction. Les promesses libérales du nouveau roi Georges IV avaient désarmé tous les partis, qui oublièrent un moment tous leurs dissentiments. Lorsque ce prince visita l'Irlande en 1821, on vit O'Connell lui-même, chef reconnu du parti catholique, arriver à tête d'une procession solennelle, s'agenouiller sur le sable du rivage, et présenter au roi une branche de laurier. Mais le bon vouloir de Canning échoua contre la résistance des lords et du clergé, comme autrefois Pitt contre l'obstination de Georges III. Il fallut songer à réorganiser la résistance. En 1823, O'Connell et Shiel, jusqu'alors étrangers l'un à l'autre, et même ennemis, se rencontrèrent chez un ami commun dans les montagnes de Wicklow, et jetèrent les bases de la fameuse *Association catholique*. Le rendez-vous fut pris dans l'arrière-boutique d'un libraire à Dublin. Le dernier jour des conférences, les dix membres qui devaient suffire pour fonder la société ne se trouvaient pas. Trois séminaristes entrent dans la boutique pour acheter des livres : O'Connell les pousse dans la chambre, et, fermant la porte, il s'écrie : « Vous voilà constitués : la séance est ouverte; monsieur Sheil, vous avez la parole. » C'était le 26 mai. Deux ans plus tard, l'association embrassait toute l'Irlande, et deux millions de signatures couvraient les pétitions. En vain le parlement multiplie-t-il les lois contre les associations ; à chaque coup qui dissout la société, O'Connell imagine une forme que le législateur a omis d'interdire, et arrache à ses adversaires cet aveu, qu'il est aisé de parler de le mettre en jugement, mais que la difficulté consiste à le surprendre en défaut. Désormais, l'association a autant de centres que de villes, autant de meetings que de villages. Les orateurs principaux, O'Connell à leur tête, parcourent l'Irlande dans tous les sens, et des réunions innombrables les accueillent avec des transports d'enthousiasme. L'association a une liste civile, d'autant mieux payée qu'elle est volontaire (2 sous par mois) ; elle a un journal qui publie ses actes et ses décrets, qui provoque et qui reçoit la plainte de quiconque a des griefs contre l'autorité publique, contre les ministres de l'église anglicane, et surtout contre les magistrats appartenant à l'aristocratie.

On vit toute la puissance de l'association lors de la fameuse élection de Clare en 1829. Le mot d'ordre avait été donné de porter O'Connell au lieu de Fitz-Gérald, l'ancien député, soumis à la réélection. Pendant trois jours un peuple immense, conduit par les curés, s'abstint de toute marque d'intempérance, et fit sentinelle autour des électeurs catholiques, qui votèrent tous à haute voix pour O'Connell. Un seul osa préférer Fitz-Gérald : il mourut d'apoplexie, et un prêtre dénonça sa mort à l'assemblée comme un châtiment du ciel. Six mois après, le ministère Wellington et Peel, effrayé de tant d'audace, promulguait le bill si impatiemment désiré (13 avril 1829). Le 15 mai, O'Connell osa venir réclamer son siége en vertu d'une loi qui ne pouvait avoir d'effet rétroactif. La salle était comble ; le peuple anglais, qui déjà l'avait applaudi en 1825, lorsqu'il était venu à Londres en qualité de délégué de l'association, encombrait toutes les avenues

(1) La *Revue Britannique* a publié une intéressante série d'articles biographiques et critiques sur O'Connell et sur l'Irlande. Nous recommanderons surtout *l'Irlande et ses maîtres*, de M. Old-Nick, et *l'Excursion en Irlande*, de M. Amédée Pichot, l'habile directeur de la *Revue*, qui a eu, en 1845, une entrevue avec O'Connell dans sa prison.

du parlement. L'entrée d'O'Connell fit scandale : le président lui enjoignit de prêter l'ancien serment, et, sur son refus, l'obligea de sortir. L'élection fut annulée, et O'Connell revint en Irlande solliciter de nouveau les suffrages de ses commettants. Ce retour fut un long triomphe ; quarante mille personnes entourèrent constamment la voiture découverte du haut de laquelle l'agitateur les haranguait. Il arriva à Clare à une heure du matin, suivi de toute la population du comté, à la lueur des flambeaux, au son des instruments, au bruit des hourras du peuple et des cris des femmes qui agitaient leurs mouchoirs et lui jetaient des bouquets. En mars 1830, il rentra définitivement à la chambre des communes, où il a représenté successivement les comtés de Clare, Waterford, Kerry, Kilkenny, Dublin et Cork.

On a souvent dépeint son extérieur et son débit. Son chapeau à larges bords, posé sur le coin de l'oreille ; son frac vert qui semblait tenir à peine sur ses robustes épaules, sa chemise entr'ouverte et son gilet débraillé, sa perruque mise de travers, tout cet ensemble était loin d'annoncer le digne adversaire de Peel et de Stanley. Quand il parlait, il prenait les plus disgracieuses attitudes ; tantôt il se tenait les mains plongées dans ses poches, tantôt il tendait en avant ses poings fermés, tantôt il arrachait les mèches de sa perruque ; un jour il ôta sa cravate. Mais cette gymnastique burlesque accompagnait une éloquence si puissante dans sa folie même et dans ses excès, que personne n'était tenté de tourner l'orateur en ridicule. Il fit sur le bill de réforme un des meilleurs discours qui furent prononcés à cette occasion, et il contribua puissamment à faire passer cette grande mesure. Appuyé sur les quarante membres irlandais qui formaient ce que ses ennemis appelaient la *queue* d'O'Connell, il tint la balance entre le parti conservateur et le parti libéral, et contribua deux fois à l'avénement des whigs, mieux disposés que les tories en faveur de l'Irlande.

La question des dîmes rompit le bon accord qui existait entre O'Connell et le ministère whig, et pour la première fois, en 1834, il présenta une motion pour le rappel de l'acte d'union. On sait qu'il rencontra peu de sympathies dans son auditoire ; mais en Irlande ce mot magique produisit son effet inévitable sur les masses. Rien ne semblait manquer à la gloire d'O'Connell. En 1842, il fut élu maire de Dublin, et l'année suivante les persécutions du ministère tory et son emprisonnement lui procurèrent de nouveaux triomphes. Au retour des whigs, toute cette popularité disparut ; toute cette éloquence ardente et moqueuse, qui conservait dans la vieillesse la force et l'imprévu de ses plus beaux jours, ne put conjurer l'opposition qui s'élevait autour de lui. Son discours de Waterford fut son testament politique ; le grand agitateur dénonça avec amertume les projets hardis de la Jeune-Irlande, et se sentit défaillir en présence des nouveaux malheurs de ses compatriotes, qui lui reprochaient leurs illusions entretenues par sa parole et paralysées par sa conduite. Chose étrange ! si O'Connell fût mort il y a cinq ans, dans cette prison où un peuple entier l'accompagnait, il aurait été, pour nous servir de la phrase de Bossuet, enseveli dans son triomphe. La destinée ne l'a pas voulu, et les amis de sa gloire ont pu trouver que sa mort était tardive. Depuis longtemps, tant de secousses avaient affaibli cette puissante organisation. Atteint de dyssenterie, et sujet depuis plusieurs années à une inflammation des bronches, O'Connell, allait chercher le climat plus doux de l'Italie, il est mort à Gênes le 15 mai, à neuf heures et demie du soir, à la suite d'une congestion cérébrale, et à l'âge de soixante-quatorze ans. Son vœu le plus ardent eût été de s'éteindre à Rome sous la bénédiction de Pie IX ; il a voulu que son cœur du moins fût envoyé dans la capitale du monde chrétien. Son corps doit être transporté en Irlande, où sans doute ce peuple qui l'a tant idolâtré se pressera en foule à ses funérailles.

Histoire de la Semaine.

La semaine a été assez peu remplie par la politique et par les affaires. A la chambre des pairs on s'est reposé de la surexcitation anormale qu'avait causée dans cette enceinte la discussion du projet de loi sur l'organisation et l'*exemption* du chapitre de Saint-Denis.

A la chambre des députés on a procédé par ajournements. C'est ainsi que la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les paquebots transatlantiques, et qui avait proposé la création de trois lignes principales, — de Nantes au Brésil, — de Bordeaux à la Havane et à la Nouvelle-Orléans, — et de Marseille aux Antilles françaises et espagnoles, s'étant trouvé en désaccord avec le ministre des finances, a décidé qu'elle ne demanderait pas la mise à l'ordre du jour du projet, et le ministre a annoncé qu'il en présenterait un autre à l'ouverture de la session prochaine. — Autre ajournement proposé pour la réforme postale.

EMANCIPATION DES ESCLAVES DE MAYOTTE. — Une ordonnance du 9 décembre 1846, contre-signée par M. de Mackau, et ouvrant un crédit extraordinaire de 461,000 francs, vient seulement d'être publiée par le *Moniteur*. Cette somme est destinée à être répartie entre les habitants indigènes de Mayotte, actuellement possesseurs d'esclaves, pour la libération de ces esclaves, qui, à dater de leur affranchissement, resteront soumis envers l'Etat à un engagement de travail de cinq années.

ILE BOURBON. — On a reçu des correspondances de cette colonie en date du 24 février. — La crise financière s'était aggravée par suite du mauvais temps qui a duré trente-cinq jours sans interruption, compromis la récolte des cannes sur pied et détruit complétement les plantations vivrières. Le numéraire manquait absolument ; celui qui sortait du trésor pour la solde et l'entretien des troupes de la garnison était aussitôt enlevé et emporté dans l'Inde ou dans l'archipel pour l'acquisition de riz et de bœufs. A la suite des pluies qui ont fait déborder toutes les rivières, ruiné les cultures et interrompu pendant plusieurs jours toutes les communications, la colonie souffrait tellement du manque de vivres, qu'à Saint-Denis, la capitale de l'île, on a été obligé, pendant quelque temps, de nourrir la garnison avec des conserves venues de la métropole. Les habitants eux-mêmes n'avaient pas d'autre moyen de subsistance.

Ce déplorable état de choses doit s'attribuer à beaucoup de causes, mais surtout à l'interruption des relations commerciales avec Madagascar. Jadis on retirait, au moyen d'échanges avec cette île, située à quelques jours de distance, la plus grande partie des bœufs et du riz dont la colonie a besoin ; aujourd'hui il faut aller les chercher dans l'Inde, où l'on ne peut porter que du numéraire, et le voyage entre l'Inde et Bourbon dure en moyenne une trentaine de jours, tant à l'aller qu'au retour.

Le conseil colonial, prorogé par suite de la violence des discussions qui avait signalé ses premières séances, venait de rentrer en session. Le gouvernement colonial lui avait soumis plusieurs projets de décret destinés à assurer l'exécution de la loi de juillet 1845. Le parti de la résistance, qui a pour chefs MM. Martin Flacourt, président du conseil, Desprez, secrétaire, Fitau et Proter, paraissait disposé à repousser absolument ces projets.

La question de la délégation, toujours ajournée, devait enfin recevoir une solution dans le cours du mois de mars. Sur ce point, comme sur tous les autres, le conseil colonial restait divisé sans qu'il fût encore possible d'espérer que les deux partis accepteraient aucun moyen de conciliation.

Le 24 au matin on avait appris dans la colonie d'affligeantes nouvelles de Madagascar, sur la corvette de guerre *le Berceau*, commandant Gout, capitaine de corvette, qu'on suppose s'être perdue corps et biens. En décembre dernier, la frégate *la Belle-Poule* et cette corvette, se rendant à Sainte-Marie de Madagascar, ont été assaillies par un violent ouragan. La frégate était arrivée à Sainte-Marie, après avoir éprouvé diverses avaries majeures, et *le Berceau* n'avait pas paru, comptant plus de deux mois de mer, et surtout après avoir été vu à cinquante lieues environ de Sainte-Marie. On a expédié autour de Madagascar un autre bâtiment à sa recherche, sans qu'il en ait eu la moindre nouvelle. Il y avait sur ce malheureux navire 250 hommes d'équipage et plusieurs passagers pour Sainte-Marie.

ESPAGNE. — Il faut, avec l'Espagne, mentionner tout à la fois les nouvelles des provinces et celles de la capitale, les nouvelles de la ville et celles de la cour.

Le ministère a dernièrement étendu le bienfait de l'amnistie à plusieurs émigrés progressistes, reconnaissant les grades décernés par l'ex-régent Espartero. On cite plus particulièrement les noms des généraux Nogueras, Camba et Cendreras. On dit qu'à cette occasion aurait été agitée la question d'opportunité de la rentrée d'Espartero en Espagne. Quelques-uns des ministres auraient été d'avis de le nommer sénateur et de lui reconnaître tous ses grades et tous ses honneurs en le tenant encore éloigné d'Espagne momentanément.

Les nouvelles de cour sont que la reine a éprouvé deux accidents qui ont mis deux fois sa vie en danger : d'abord, dans une promenade, ses chevaux se sont emportés et ont failli la précipiter dans le Tage ; dans une autre circonstance, sa voiture s'est heurtée contre le tronc d'un arbre et a versé. Dans ces deux circonstances, Sa Majesté n'a éprouvé aucun mal. Mais si elle sait résister à toutes ces secousses, il paraît que le lien conjugal en éprouve de telles qu'il menace de se rompre. M. Salamanca, le ministre des finances, et plusieurs de ses collègues se sont rendus auprès du roi, au Pardo, pour tâcher d'obtenir de lui qu'il se rendît à la résidence royale d'Aranjuez avant le départ de la reine pour Madrid, ou tout au moins qu'il vînt dans cette capitale pour s'y trouver réuni à la reine. Cette démarche n'a point obtenu le résultat désiré. De retour dans la capitale, les ministres se sont assemblés de nouveau, et, à l'issue de ce conseil, MM. Pacheco et Salamanca sont partis pour Aranjuez. A cette occasion, on a dit que des prélats espagnols avaient été appelés dans cette conférence de cabinet et que la question de divorce avait été agitée. La reine aurait fait entendre aux ministres que, s'ils n'adhéraient pas à cette mesure, elle nommerait un cabinet entièrement progressiste.

PORTUGAL. — *L'Heraldo* annonce, d'après une lettre datée de Salamanque le 11 mai, que, par suite des dernières nouvelles de Portugal, un bataillon d'infanterie, une batterie d'artillerie de montagne, un escadron de cavalerie et le quartier général espagnol étaient partis la veille de Salamanque pour Zamore.

On a appris en même temps par des nouvelles d'Oporto et par les correspondances anglaises que la junte a positivement et définitivement rejeté les termes de l'arrangement proposé par le colonel Wylde, et a refusé de conclure un armistice. *Le Times* annonce que, cela étant, l'Angleterre soutiendra la prérogative de la reine, « et, ajoute-t-il, la France et l'Espagne ayant secondé franchement notre politique, nous concerterons nos mesures ultérieures avec elles. »

Le steamer *Clyde*, arrivé à Southampton, a apporté la nouvelle de la dernière révolte des Açores contre le gouvernement de dona Maria. Cette île s'est prononcée le 28 avril dernier pour la junte d'Oporto ; la révolution a été complète et s'est opérée sans la moindre effusion de sang. On a permis aux gouverneurs civil et militaire, au juge, à trois officiers et à quelques soldats de s'éloigner de l'île le lendemain du *pronunciamiento*. Les uns sont partis dans un cutter pour Gibraltar, les autres dans un schooner pour Lisbonne. Tout est tranquille.

Deux secousses assez fortes de tremblements de terre ont été ressenties à la Trinité, le 18 avril.

GRANDE-BRETAGNE. — Le cabinet a choisi lord Clarendon comme lord-lieutenant d'Irlande, par suite de la mort de lord Besborough. Le comte de Clarendon est le même qui a été ministre en Espagne sous le nom de George Villiers. Il était ministre du commerce, et il est remplacé dans ce poste par M. Labouchère. Il reste à pourvoir à la place laissée vacante par M. Labouchère, celle de secrétaire d'Etat d'Irlande.

PERSE. — La nouvelle de l'envoi à Paris d'un ambassadeur persan est aujourd'hui certaine. Le choix du cabinet de Téhéran s'est porté sur Mirza-Méhémet-Aly-Khan ; il a dû partir le 2 avril pour Paris. Il est accompagné de M. Vidal, drogman de la mission de France en Perse. Il paraît que, par suite de l'état des relations entre la Turquie et la Perse, Mirza-Méhémet-Aly-Khan ne passera pas par Constantinople, et qu'il a choisi la route de la Syrie par Bagdad, Mossoul, Orfa et Beyrouth.

Mirza-Méhémet-Aly-Khan est un personnage considérable, chargé du ministère des affaires étrangères depuis la mort d'Abboul-Hassan-Khan, il a déjà voyagé en Europe, et il a occupé le poste de sécretaire d'ambassade à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — D'après les plus récents journaux de New-York, un exprès envoyé par le général Twiggs annonçait que l'armée de Santa-Anna était à Cerro-Gardo. Autant qu'en avaient pu juger le capitaine Hardy et quelques autres officiers, l'armée ennemie se composait de quinze mille hommes environ.

Santa-Anna a établi des fortifications ou espèces de parapets pour se retrancher sur une éminence voisine de Cerro-Gardo ; le colonel Johnson, qui s'était imprudemment avancé auprès de ces travaux, a été grièvement blessé.

RIO DE LA PLATA. Le brick danois *Ernest-Lorenz* a apporté à Falmouth des nouvelles de Montevideo du 21 mars. Elles portent que le général Rivera, étant revenu de Maldonado à Montevideo pour solliciter la protection des commandants anglais et français, a été aussitôt placé *en surveillance*, et se trouvait avec sa famille prisonnier des ministres anglais et français, à l'île de Martin Garcia. Oribe était encore devant Montevideo avec 5,000 hommes, et le nombre des marins des deux escadres anglaise et française débarqués avait été augmenté.

La mesure prise contre Rivera est-elle le prélude de quelques mesures semblables contre Oribe, afin de mettre un terme à la guerre ? On attend avec impatience l'explication de ce fait.

Par ce même bâtiment on a également appris l'assassinat de don Manuel Rodriguez, ministre de Bolivie près de la république Argentine, qui a été tué en plein midi dans la rue de Buenos-Ayres, à l'instigation, disait-on, de Rosas.

ÉLECTIONS ACADÉMIQUES. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé à l'élection d'un membre, en remplacement de M. Jaubert. M. Edouard Biot a été élu au second tour de scrutin par 19 voix sur 36 votants. L'Académie des Sciences a nommé un académicien libre en remplacement de M. Benjamin Delessert. La commission chargée de présenter la liste des candidats portait en première ligne M. Duvernoy, en seconde ligne, *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Bussy, Largeteau, Reynaud et Vallée. Il y avait 58 votants ; M. Duvernoy a obtenu 31 suffrages, en conséquence il a été proclamé membre de l'Académie.

SINISTRES. — Sur la demande du gouvernement de San-Salvador (république de Guatimala), M. le comte de Gueydon, capitaine de corvette commandant le brick *le Génie*, a fait explorer l'entrée de la barre de Espiritu Santo, afin de faciliter l'entrée du port de Triumfo. La baleinière du brick *le Génie*, commandée par M. Collos, enseigne de vaisseau, ainsi que le canot major de ce bâtiment, sous les ordres de M. Meynard, élève de 1re classe, furent chargés de cette opération le 28 janvier dernier. Aucune recommandation d'agir avec prudence, aucune précaution n'avait été oubliée, et il était permis de croire au succès de l'entreprise.

M. Collos sondait lui-même l'entrée de la passe, en dehors des brisants, et M. Meynard se dirigeait sur un autre point, lorsque tout à coup deux grosses lames surgirent ; la première lança la baleinière de M. Collos dans la passe ; la seconde, plus forte, remplit l'embarcation et la culbuta après avoir enlevé les avirons des mains des canotiers. Tous les hommes tombés à la mer s'accrochèrent immédiatement à leur canot et furent sauvés, à l'exception toutefois de M. Collos et des matelots Martin (Jean-Marie), du quartier de Granville, et Keriven (Guillaume-Louis), de l'arrondissement de Brest, qui, malgré les efforts des autres canotiers et de M. Meynard, n'ont pu être ramenés à bord.

Le 5 février, les autorités, la garnison et la population de la ville ont assisté, de leur propre mouvement, à un service funèbre que le commandant et l'état-major du *Génie* ont fait célébrer dans l'église de la *Union* en l'honneur des trois victimes de ce malheureux événement.

— Le 9 avril dernier, à huit heures du soir, le brick pêcheur *la Clarisse*, de Granville, monté par quatorze hommes d'équipage et soixante-neuf passagers, au moment où il allait entrer à l'île Saint-Pierre à Terre Neuve, a manqué la passe du sud-ouest (une des entrées de la rade), et s'est jeté sur les rochers appelés Philibert, où il s'est brisé immédiatement. La violence de la mer a empêché les habitants de la colonie de porter secours aux naufragés. Le nombre des victimes est de soixante personnes.

— Un terrible incendie a éclaté dans l'arrondissement de Clamecy ; le petit village d'Enfert est presque entièrement détruit. La plus grande partie des maisons, des granges et des écuries a été la proie des flammes, malgré la promptitude des secours. Pour comble de malheur, un jeune homme de vingt ans et un enfant de onze ans ont péri dans cet incendie ; leurs cadavres ont été retrouvés au milieu des décombres en partie calcinés.

NÉCROLOGIE. — La Chambre a perdu un de ses membres les plus honorables, appelé plus d'une fois à la vice-présidence par les suffrages de ses collègues ; le département de la Seine, un de ses conseillers généraux les plus éclairés ; la seconde légion de Paris, un colonel qui avait su prouver qu'il était également dévoué à l'ordre et à la liberté. M. Ganneron, qui, au milieu de sa carrière industrielle, est entré dans la vie politique par un des premiers et des plus courageux actes de résistance aux ordonnances de juillet 1830, vient d'être enlevé, à cinquante-cinq ans, à ses nombreux amis et à ses concitoyens qui l'honoraient. Il avait fondé un grand éta-

blissement financier, le Comptoir d'escompte, institution bien conçue qui lui survivra.

— Le jeune prince Jérôme Napoléon, fils aîné de l'ex-roi de Westphalie, vient de mourir. Il était atteint d'une grave affection.

— John William Ponsonby, comte de Besborough, lord lieutenant d'Irlande, est mort le 16 mai dans sa soixante-sixième année.

— La Suisse a perdu une de ses illustrations scientifiques, le géologue André de Luc, mort à Genève le 14 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Courrier de Paris.

Le présent été s'annonce sous des auspices aussi favorables que l'autre, et les Parisiens peuvent se promettre une température incendiée. C'est là du moins la douce espérance qu'entretiennent les propriétaires des bals champêtres, des spectacles dits d'été, des écoles de natation et des villas fragmentaires qui s'éparpillent autour de notre enceinte continue. Voici le moment où Paris étouffe dans Paris, où tout citadin qui a pignon sur la grande route, et possède un manoir quelconque, prémédite le départ comme une délivrance. Paris du reste ne se dépeuple que pour se repeupler; pendant qu'une brillante poignée de ses habitants s'échappe par une de ses trente-six portes, des myriades d'étrangers arrivent par toutes les autres. Cette changeante marée d'hommes, ce flux et reflux voyageur fait songer, toutes proportions gardées, au tonneau des Danaïdes, qui ne se vidait que pour s'emplir, et *vice versa*.

Mais s'il est un monde qui figure dans ce chassé-croisé annuel, c'est principalement le monde de la politique et de la diplomatie. Le soleil de juin, peu favorable aux fleurs de la rhétorique officielle, jette le député dans les joies de l'églogue et de l'idylle; l'ambition est satisfaite, et l'on songe au repos à l'ombre des hêtres. Encore quelques semaines, et nos plus fiers Brutus seront transformés en Tityres, nos petits Mazarins, nos Chatam et nos Pitt passeront à l'état de Némorins.

La capitale est menacée de perdre lord Normanby, l'ambassadeur d'Angleterre. Cette perte ne semble pas devoir éveiller dans un certain monde les regrets qu'elle y eût causés, pendant l'hiver par exemple; car, aux yeux de ce monde-là, qu'est-ce qu'un ambassadeur représente? des fêtes, des soirées et des bals. L'intérêt qui s'attache à ces messieurs est affaire de saison, et cette température exaltée tempère nécessairement beaucoup la douleur qui eût accompagné le départ de lord Normanby dans toute autre circonstance... atmosphérique. Un ambassadeur s'en va, un ambassadeur arrive; ces grandes nouvelles ne surprennent plus personne, alors même que le nouveau venu s'appelle Narvaez. Mais à quoi bon un ambassadeur dont on ne parlerait pas? En paraissant pour la première fois sur la scène parisienne, M. le duc de Valence a voulu s'y montrer dans toute la pompe d'un rôle à effet; il a soigné son entrée, comme on dit en style de coulisse; et pour appeler l'attention publique sur ses débuts, il a paru à la cour en grande carrossée. Cette entrée en charge du nouvel envoyé de la reine Isabelle, ce brillant cortége mêlé de panaches et de pompons, mériteraient d'être décrits par un Saint-Simon. Qu'on se figure un massif carrosse surchargé de riches dorures et d'énormes laquais, et traîné par de fins genêts espagnols, caparaçonnés comme pour le tournoi, la queue cocardée, et la crinière au vent; et puis aux portières, de légers coureurs, dans le galant costume des bergers coquets du Lignon ou de l'opéra-comique andaloux, tel est l'appareil diplomatique déployé par Son Excellence pour sa première audience aux Tuileries. Ajoutons que l'admiration ne connut plus de bornes à l'aspect de Sa Seigneurie elle-même, couturée d'or, noyée dans les fanfreluches, le chapeau chenillé de plumes blanches et la poitrine chargée de tous les ordres de l'ancien et du nouveau monde. Les représentations espagnoles sont brillantes, malheureusement elles durent peu: témoin la troupe de M. Lombia, qui n'a pu prendre racine au théâtre Ventadour, malgré la variété de son répertoire, l'habileté du directeur et la pompe de la mise en scène.

Le testament laissé par M. d'Aligre occupe toujours les imaginations aventureuses. Les dispositions principales en sont connues, mais il ne se passe guère de jour qui n'en révèle encore quelque clause nouvelle et bizarre. Les amis du défunt font à l'envi la revue de leurs propres ridicules, dans l'espérance d'y découvrir des titres à son souvenir. Il y a tant de legs épigrammatiques! M. de M., qui a la race canine en horreur, est gratifié, dit-on, d'une rente considérable en compagnie d'un couple de boule dogues et de plusieurs mâtins qui ne doivent pas quitter le domicile du légataire; c'est un legs *indivis*. L'acte des dernières volontés du riche marquis est plus remarquable encore par sa tendance anacréontique; il avait au plus haut degré la mémoire du cœur. Plusieurs de ses dispositions testamentaires traduisent magnifiquement la vivacité de ses impressions. Le sentiment qui se plaît à s'exprimer dans le langage des chiffres est-il jamais plus éloquent qu'alors qu'il emprunte ceux de l'arithmétique? Dans cette répartition posthume de ses faveurs, la générosité rétrospective de M. d'Aligre ne pouvait oublier les joies chastes que l'art dramatique et le chant lui avaient procurées; espérons que quelque traître codicille ne viendra pas souffler sur tous ces beaux rêves, et mettre ces grandes largesses à néant.

Nous avons eu cette semaine différentes représentations et mystifications dramatiques. La première en date, c'est le bénéfice de mademoiselle Rachel, qui a joué pour la première fois l'Agrippine de *Britannicus*, assistée de son frère Raphaël et de sa sœur Rebecca.

O race des *Félix* qui ne finit jamais!

Si dans cette solennité la tragédie était sur la scène, la comédie se jouait dans la salle; il y en a eu pour tous les goûts. Pluie de bouquets pour mademoiselle Rachel, et c'était, sinon justice, du moins un dédommagement pour ce rôle d'Agrippine qu'elle a tout à fait manqué; couronne pour M. Raphaël et pour mademoiselle Rebecca; triple couronne enfin pour le Benjamin de la tribu, la petite Dinah, pauvre enfant que l'on bourre de tirades et que l'on empâte d'alexandrins, dont le sourcil se fronce déjà, et dont la bouche grimace à l'âge du sourire, des joies folâtres et des tartines de confitures. Cette *suite* forcée et cette terminaison rabougrie de Rachel la grande, l'aspect de ce tome avant-dernier des œuvres complètes de M. Félix, nous a inspiré un vœu philanthropique: c'est qu'à l'avenir on ait à rendre l'heureux père justiciable de la loi qui règle le travail des enfants dans les manufactures.

Le Théâtre-Français est au moment de perdre l'une de ses meilleures comédiennes, la seule actrice de Paris qui ait eu dans son enfance l'importance et le renom de *petite merveille*. C'est encore la Russie qui nous enlève ce joli fleuron de notre couronne dramatique. Saint-Pétersbourg jouira pendant cinq ans du talent de madame Volnys moyennant trois cent mille roubles, et, bien entendu, Saint-Pétersbourg croit encore gagner au change. En sera-t-il de même de la fugitive? car enfin l'on s'en va, jeune encore, même après trente ans de service; on part svelte, élégante et fringante pour cet Eden des comédiens: comment en reviendra-t-on? demandez à mademoiselle Plessy, que l'embonpoint vient d'envahir et rend méconnaissable, si bien que cette santé trop florissante a noyé la taille mince, alourdi le geste, et voilé le vif regard de Célimène et d'Araminte. Bien plus, il n'y a plus présentement d'Araminte et de Célimène pour ces ingénieux esprits qui peuplent le théâtre impérial de Pétersbourg, et voilà pourquoi madame Volnys se voue à la Russie et aux succès hyperboréens.

Procédons à notre inventaire dramatique, sans désemparer. C'est le Théâtre-Historique qui a eu les honneurs de la semaine avec *l'École des familles*. Ce titre rappelle d'assez grandes rumeurs, et ce drame fit quelque bruit l'an passé. On sait comment et pourquoi le comité du Théâtre-Français, tout glorieux des richesses qu'il avait alors en portefeuille (*La Nuit au Louvre*, *Un Coup de lansquenet*, *Notre fille est princesse*, etc.), éconduisit l'auteur et le manuscrit. M. Adolphe Dumas eut beau crier à l'injustice, on lui répondit par le vieil argument, toujours victorieux, de la *vanité du poëte*; un sociétaire érudit ajouta même la citation du *genus irritabile*, ce qui dispensait tout naturellement de toute autre explication. Cependant, confiant dans son œuvre, fruit du travail de toute une année, M. Adolphe Dumas porta sa pièce au tribunal de ses pairs, poëtes et critiques, les uns illustres, les autres parfaitement obscurs, et tous d'une voix unanime cassèrent tout net le jugement de MM. les comédiens en attendant l'arrêt souverain de sa majesté le public qui vient de se prononcer favorablement. Ce n'est pas que cette trentième édition de *l'École des pères* ou *des familles* brille précisément par la nouveauté de la fable, l'intérêt des situations et la vérité des caractères. Peut-être était-ce une histoire assez difficile à présenter, au point de vue du drame, que celle de ces deux jeunes gens, Julio et Julia, époux de la veille, et qui sont entraînés à la ruine et au déshonneur par ce mirage éblouissant de la vie parisienne, le bal, la parure, le luxe et les fêtes. Le théâtre moderne n'offre que trop de ces jeunes sybarites victimes de leur imprévoyance. Ce n'est pas davantage une grande rareté que ce père débonnaire, mais magistrat inflexible et témoin passif du désastre, jusqu'au moment où il sacrifie la tendresse paternelle au devoir; on prévoyait de même ce contraste inévitable d'un autre fils soumis et bon sujet, aux prises avec son père tendre et grondeur. L'imprévu, la vraie création, le caractère à distinguer entre ces personnages et ces caractères creusés dans la vieille ornière des pères de tous les temps et des fils de tous les âges, c'est un certain Maxime, cœur excellent, souffrant, méconnu, qui aime la femme, qui sauve le mari, en sa qualité d'homme de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Malheureusement pour l'ouvrage, cette fière et poétique figure, d'une vérité frappante dans son exception, n'a pas été comprise par l'acteur chargé de la composer et de l'exprimer dans toutes ses nuances. Les autres rôles, ceux des pères principalement, sont joués avec beaucoup de bonheur, et la pièce nous semble destinée à un brillant succès, que la lecture ne peut que rendre plus brillant encore et plus durable. *L'École des familles* est écrite en poëte; cela est énergique, coloré, et d'une élégance toujours correcte. Il y a des tirades (il y en a peut-être un peu trop) d'une vive élégance, il y a aussi des traits charmants et d'une grande délicatesse. Le vague et en certains points la confusion de l'action ne se répand jamais sur les personnages, dont le langage est constamment net, élevé, incisif et d'un grand charme poétique. La pièce gagnerait beaucoup à n'être prise que comme une galerie de portraits entremêlée de récits mondains en style d'épître. Sauf l'énergique peinture des caractères, *le Misanthrope* n'est guère que cela, et la charmante pièce des *Comédiens* n'a point d'autre mérite.

L'Odéon est infatigable. Jamais théâtre ne fit une consommation plus farouche de tragédies et de drames, d'imitations grecques, latines, allemandes, espagnoles. Pourquoi faut-il que l'Odéon remue toutes les littératures du monde connu pour une fin ingrate! Malheureux avec Euripide, Sénèque et Calderon, il comptait sur Goethe pour s'arracher aux griffes de son mauvais génie, mais l'*Egmont* d'hier n'a pas été mieux traité qu'*Alceste*. Décidément cette thébaïde odéonienne porte malheur aux anciens comme aux modernes: tragédie héroïque, drame sentencieux ou comédie sémillante, rien ne tient bon; le zèle des faiseurs de l'endroit a beau faire, leur primeur n'a pas même la durée de la rose, leur poésie tourne au rance; il suffit qu'ils mettent un sujet quelconque en vers, pour que les vers d'une autre espèce s'y mettent tout de suite. Quand l'Odéon ne donne pas de première représentation, il fait relâche; il est mort deux jours sur trois, et il ne ressuscite pas le troisième.

Que vous dire de ce *d'Egmont*, sinon que la pièce est une imitation du fameux drame de Goethe, lequel nous semble très-médiocrement dramatique. Sauf le personnage d'*Egmont*, dont l'héroïque faiblesse n'est point sans grandeur; sauf encore la délicieuse figure de Claire, et la bonne et franche silhouette du petit bourgeois Brackenburg, nous osons regarder cette œuvre de prédilection du Sophocle allemand comme à peu près indigne de son génie. En général, le théâtre de Goethe est d'un froid glacial; ses personnages semblent étrangers à la vie dramatique. Dans cette imitation un peu pâle, et d'ailleurs assez lointaine de son modèle, l'auteur de la pièce de l'Odéon, M. Alexandre Roland, s'est efforcé en vain de pallier ce vice de l'action qu'il voulait sans doute raviver, et qu'il n'a fait que rendre turbulente et confuse. Quoique nous goûtions assez peu les procédés de style de l'auteur et le moule uniformément carré dans lequel il jette ses hémistiches, certaines parties de l'ouvrage nous ont paru dignes d'estime, et nous le proclamons volontiers.

Le Gymnase a donné *les Nuits blanches*. Cela s'entend des nuits de mademoiselle Clotilde, la fille de Broussel, le conseiller frondeur, ce terroriste sans le savoir, dont le nom fit passer à la reine Anne d'Autriche de si noires journées. Pendant que le père fait de la faction à son corps défendant, la petite fille fait une passion à son insu. Un *mazarin*, le jeune Navailles, s'est faufilé dans sa chambrette au couvent à l'état d'ombre et de fantôme; puis, lorsque Clotilde a déserté le couvent pour la maison paternelle, ce sylphe en pourpoint tailladé et en bottines à la Louis XIII s'est retrouvé, on ne sait comment, blotti dans l'alcôve de la fillette. Telle est la cause de nos nuits blanches, motif assez frivole et qui explique tant bien que mal et à la grâce de Dieu ces allées et venues de la rue au balcon, et du balcon à l'alcôve, et tous ces jeux de cache-cache au clair de la lune ou à la clarté de lampes fantastiques. Les auteurs ont compliqué cette petite intrigue galante d'une grosse intrigue politique à laquelle on ne comprend pas grand'chose, et qui n'a égayé personne malgré la bonne envie qu'avait Numa (le conseiller Broussel) de s'égayer lui-même et de faire rire les autres. *Les Nuits blanches* pourraient bien procurer au Gymnase quelques soirées blanches; c'est ce que nous avons saisi de plus clair dans cet apologue historique en deux actes, avec couplets de la façon de M. Bayard.

Mais n'avons-nous rien à dire des jardins dansants, le Château-Rouge, Mabille, la Grande-Chaumière, Enghien, le Ranelagh? Ils sont ouverts, et la vogue qu'ils obtiennent rendrait à peu près inutile toute autre mention, si ces différents séjours de la Terpsichore en plein air ne méritaient pas de devenir aussi familiers à l'habitant de la province ou de l'étranger qu'ils le sont à leurs habitués de Paris; c'est pourquoi nous comptons bien, tout le long de cet été, user du privilége de la circonstance pour vous introduire dans ces lieux célèbres à tant de titres, et esquisser quelques traits de leur physionomie peu champêtre. Avons-nous dit aussi que le Cirque avait repris ses exercices? C'est toujours le même répertoire *galopé* par des sujets nouveaux. Que sont devenus M. Loisset ou M. Cinizelli, mademoiselle Caroline ou mademoiselle Camille, personne ne s'en inquiète; on ne songe pas davantage à s'informer du nom de leurs remplaçants; ne voilà-t-il pas le même tonneau, le même tremplin et surtout les mêmes chevaux? Les anciens étaient jeunes, lestes, intrépides; les nouveaux n'ont point démérité. C'est la même tradition de légèreté, de hardiesse, de tours de force et de sourires; car les centaures du Cirque se croient obligés de sourire au public comme les danseurs de l'Opéra; c'est leur côté faible. La force de la troupe n'est pas du reste dans sa tête, mais bien dans les jambes... des chevaux et dans le jarret d'Auriol. Après vingt ans de succès et de culbutes, Auriol n'a rien perdu de l'heureux privilége des grands esprits et des grands farceurs, celui de rendre le monde attentif à ses faits et gestes et de le tenir en haleine devant ses gambades. Ajoutez à ces tours de force les surprenants tours d'adresse de M. Baucher. Instituteur de Bouffe, M. Baucher joue du cheval comme de Bériot joue du violon. C'est le Paganini de l'art hippique. Il a créé une seconde fois le plus noble des quadrupèdes: Rossinante étant donnée, M. Baucher en extrait Fitz-Emilius, c'est-à-dire Bouffe, son unique élève. Il est bien regrettable que M. Baucher ne se soit encore consacré qu'à l'amélioration d'un cheval.

Mais voilà que, suivant notre frivole habitude, aux grandes choses nous mêlons les petites. Citer dans les mêmes lignes Franconi et Séraphin, c'est associer le ciron à l'éléphant. Séraphin! Quel cœur d'homme ou d'enfant n'a battu de joie une fois dans sa vie à ce nom angélique! Et cette grosse voix qui n'a pas cessé d'annoncer, sous les arcades du Palais-Royal: *Le Petit-Poucet*, *le Pont cassé*, et *les deux Tirelires*, quel Parisien ne l'entend encore avec plaisir annonçant *Simbad-le-Marin*, le plus prodigieux spectacle que la marionnette ait jamais inventé? Cette constance exemplaire de Séraphin et de son lieutenant, cet invariable attachement aux mêmes principes recevait tout récemment sa récompense. Séraphin, ou du moins son successeur (s'il est vrai que le Molière de la marionnette n'existe plus), était visité par les plus jeunes princes de la famille royale; et, telle a été l'impression qu'ils ont emportée de ce spectacle que, pendant plusieurs jours, les vestibules et les escaliers du château ont retenti des aventures de *Simbad-le-Marin*.

Beaux-Arts. — Salon de 1847.

Huitième article. — Voir p. 51, 67, 85, 117, 135, 155 et 181.

Sur le théâtre de l'exposition, où des milliers d'acteurs de tous les siècles et de tous les pays sont mis en scène, c'est une chose assez triste de voir combien il y a d'Hébreux, de Grecs et de Romains mal bâtis, de martyrs estropiés du dou-

ble fait du bourreau et de l'artiste, de saints hébétés, d'anges lourdauds, d'odalisques et de nymphes malsaines; mais il y a quelque chose de bien plus triste que tout cela, c'est de voir la pauvre figure que nous y faisons nous-mêmes, gens de notre temps, princes, législateurs, financiers, beaux messieurs et belles dames. Qu'est-ce, mon Dieu! que tout ce monde bourgeois, épais, maussade, prétentieux, étriqué, ayant tous les genres de laideur? Cachez-moi tous ces magots, dirait le grand roi, s'il était appelé un moment à reconnaître là son peuple. Est-ce notre faute, et serions-nous une race dégénérée? Est-ce celle des peintres? celle du costume? En vérité, de tous ces portraits, quel est celui qu'on consentirait à mettre en réserve pour donner une grande idée de notre époque aux siècles futurs? Et pourtant, parmi nos beautés, est-il impossible de trouver une tête de femme qui puisse rivaliser avec la tête irrégulière et défectueuse en certaines parties de la Monna Lisa que Léonard de Vinci a empreinte d'une éternelle beauté? Ne pourrait-on pas à la rigueur trouver mieux que l'homme à la barbe rousse et aux lèvres charnues du magnifique portrait de Tintoret? Si les têtes belles et fortement caractérisées sont rares, si le modèle fait souvent défaut au peintre, le peintre plus souvent encore fait défaut au modèle, et notre costume mesquin surtout fait défaut à tous les deux. Quant à la laideur, à l'air vulgaire ou ignoble du modèle, vient s'ajouter la maladresse du peintre, on arrive à quelque chose de si déplorable que, ne fût-ce que par orgueil national, la police bien entendue du Musée devrait écarter cet étalage d'objets repoussants, comme la police de la ville interdit aux mendiants l'exhibition de leurs infirmités dans les rues. Que tous ces portraits de bonnes mamans, d'heureux pères, d'épouses chéries et de grandes filles endimanchées se renferment pudiquement dans

Salon de 1847. — Cléopâtre, statue en marbre, par M. Daniel.

le cercle des joies de la famille; satisfaits de l'exposition permanente de la chambre à coucher ou du petit salon, qu'ils neviennent pas sans profit pour eux, pour l'artiste ou le public, s'exposer au voisinage malencontreux de quelque Holopherne et de quelque Judith, si ce n'est de quelque Vénus impudique!

Aucun des portraits exposés cette année ne se fait remarquer par un mérite transcendant. Les deux portraits de M. Couture et le médaillon ovale de Liszt, par M. Lehmann, attirent l'attention par leur exécution symétrique. Complétement opposés de manière de part et d'autre, ils ont le tort de distraire le spectateur du sujet pour le préoccuper du procédé pittoresque, tendu ici à la délinéation sévère, là à la saillie colorée de la carnation. Le portrait du jeune homme debout, une main dans son gousset, est peint par M. COUTURE avec une franchise et une verve de pinceau remarquables. Les vêtements sont largement indiqués; le visage frais et sanguin a une apparence puissante de santé; mais les tons clairs de la chair, le rouge des lèvres vif jusqu'à être sanguinolent ont un relief trop prononcé pour l'accord général. La couleur est posée par touches heurtées, et l'ensemble de la tête modelé par larges plans lumineux, bien sentis dans leur simplicité, mais pas assez étudiés pour un portrait qui, après tout, est destiné à être vu d'assez près. Ces tons martelés ne peuvent réussir que pour des figures vues à une assez grande distance, et même dans *les Romains de la décadence* leur miroitage est déjà trop sensible. Le portrait de femme drapée dans un cachemire noir a une unité forte d'aspect tout à fait magistrale, avec les mêmes défauts que le précédent. Tous deux ont pour tout ce qui n'est pas la figure une harmonie sévère et triste accordée dans un ton général un peu verdâtre. L'artiste d'ailleurs s'est contenté de bien poser ses modèles, d'en faire resplendir les carnations, mais il n'a pas cherché à y mettre de l'élévation ou à traduire le caractère, l'âme, la pensée. — Dans un système entièrement opposé, M. HENRI LEHMANN a tracé le profil mathématique de Liszt avec des tons sombres et dépourvus de coloration. Les contours de ce profil sont arrêtés avec une rigidité, une fixité extrême. C'est un très-habile travail de dessin, qui fait honneur à l'artiste; mais ce bronze immobile quelque beau qu'il soit, peut-il nous révéler la physionomie du pianiste célèbre? Pourquoi renoncer ainsi de gaieté de cœur à la richesse et à la souple variété des moyens de la peinture? Une très-belle médaille n'est toujours, comme ressemblance, qu'un médiocre portrait. Un petit portrait de la mère du peintre est d'un dessin aussi ferme, mais il est plus vivant. — M. HIPPOLYTE FLANDRIN a exposé un portrait d'homme remarquable, mais qui n'est pas cependant à la hauteur de quelques ouvrages exécutés par lui précédemment. Cela est calme, sévère, consciencieusement étudié, sage et exempt de manière, bien que visant au style; cela a toutes les qualités solides de l'art, mais c'est d'un coloris froid, sans vie et sans agrément. — Cette dernière qualité se trouve dans un portrait de femme par M. TISSIER, ayant une attitude gracieuse, mais trop collée au fond contre lequel elle est représentée debout. Un cachemire qui l'enveloppe est exécuté avec un soin et une vérité de rendu qui ont peut-être trop d'importance, mais ne manquent pas de facilité. Le bras gauche tombant le long du corps est faiblement modelé. Les tons fins et lumineux de la tête, et je ne sais quelle aisance élégante de l'ensemble, font de cette peinture une des plus agréables du Salon. — M. LANDELLE, qui avait eu un succès dans la

Salon de 1847. — Pèlerin calabrois et son fils, groupe en marbre, par M. Petitot.

Salon de 1847. — Daphnis et Chloé, groupe en marbre, par M. Paul Guayrard.

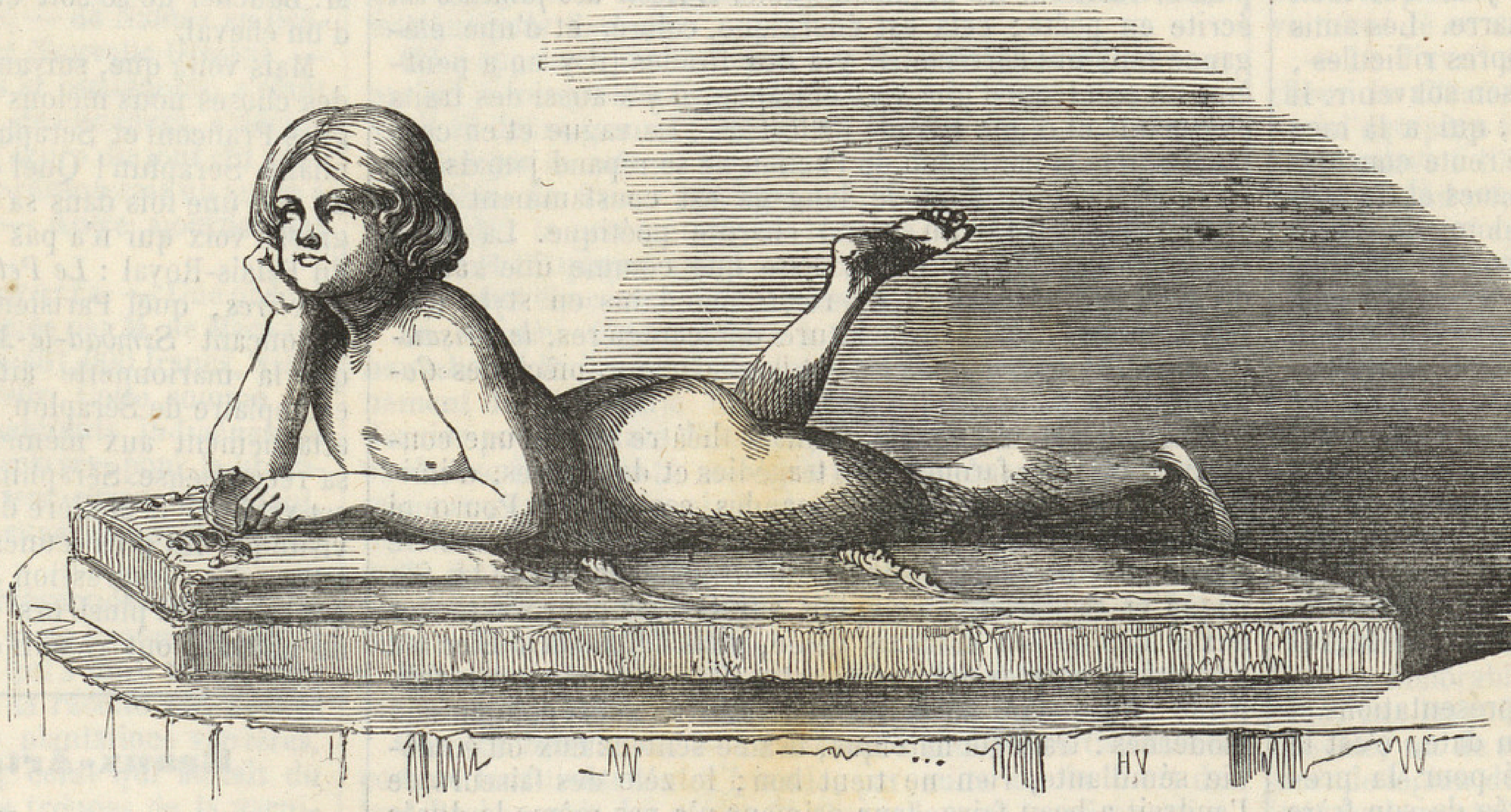

Salon de 1847. — Enfant jouant avec des coquillages, statue en marbre, par M. Klagmann.

grande peinture, semble se complaire à la peinture énervée et minaudière; il y a pourtant de la finesse dans sa jeune Égyptienne et dans sa petite tête d'enfant aux raccourcis tourmentés et au coloris coquet et débile, qui rappellent les peintres du dix-huitième siècle. — M. MULLER a peint dans la manière de sa Ronde du Mai un portrait d'enfant en costume écossais. — On n'a pas, ce me semble, assez rendu justice aux deux portraits envoyés par M. MATER, de Montpellier, d'un modelé finement étudié, et qui paraissent être de consciencieuses reproductions des modèles. — Celui de M. Géraldy, par M. QUESNET, est bien de pose, d'un ton vigoureux, mais d'une couleur un peu lourde. — M. LARIVIÈRE a peint avec son habileté ordinaire le bey de Tunis et Ibrahim-Pacha. Allah est grand sans doute et Mahomet est toujours son prophète; mais là-bas, comme ici, il est avec le ciel des accommodements. Les mahométans bien élevés boivent aujourd'hui du vin pour mieux digérer, et se font peindre quand ils veulent laisser le souvenir de leurs traits à leur famille. Aussi a-t-on pu risquer sans grand scrupule deux figurines parmi les ornements du magnifique service de table en argent massif exposé il y a quelques jours rue de la Paix, et destiné au fils du vice-roi d'Egypte.—Nous retrouvons, dans une toile de M. CHAMPMARTIN, le même Ibrahim-Pacha toujours coiffé du tarbousch, mais cette fois en veste gros bleu de petite tenue; le vainqueur des Grecs et des Turcs est assis dans un fauteuil, de l'air le plus pacifique qui se puisse imaginer. Pourquoi le peintre ne s'en est-il pas tenu à ce tableau? Comment a-t-il pu faire de la face humaine ce qu'il en a fait dans certain portrait d'homme exposé par lui, quand à côté il peignait d'une manière si vraie, quoique d'une pâte toujours trop lourde, ses deux bonnes têtes de chiens de basse-cour en familiarité avec un chat blanc? — M. JEAN-BAPTISTE GUIGNET, dans son portrait de M. de Mercey, a une couleur trop noire et un dessin trop guindé. — M. ROLLER a une touche molle trop égale, mais étudie scrupuleusement les détails de son modèle. — M. HOUEL a peint largement et d'une chaude couleur le portrait de M. C... — M. LORSAY a donné du caractère à la figure de M. Tisserant, artiste du théâtre du Gymnase. — M. BLONDEL, membre de l'Institut et professeur à l'école des Beaux-Arts, a représenté sa fille entre une fougère et un bouillon-blanc, avec une absence de goût inexplicable dans la position d'un homme habitué à donner des avis et à même d'en obtenir s'il a voulu les provoquer. — M. JALABERT a un portrait de femme sagement et solidement peint. — Deux médaillons de M. BRUNEL-ROCQUE sont assez finement étudiés. — Le peintre de la Mort de César, M. COURT, semble désormais voué au blanc satin et à la dentelle. — M. PERIGNON est toujours le peintre adopté par les gens du monde qui n'aiment pas les qualités robustes et ne peuvent se faire aux aspérités de la couleur ou aux franchises du pinceau. Ses neuf portraits répondent à leur goût pour la peinture lisse et finie. — MM. DUBUFFE conservent aussi leur clientèle élégante. — M. LEON VIARDOT a un joli portrait de femme aux yeux bleus. — Citons encore, tout en omettant bien des noms d'artistes habiles, les portraits simples et vrais de M. BONNEGRACE, celui de M. Nouton, maître des requêtes, par M. JANET-LANGE, et ceux exécutés dans un sentiment naïf par mademoiselle PRIN.

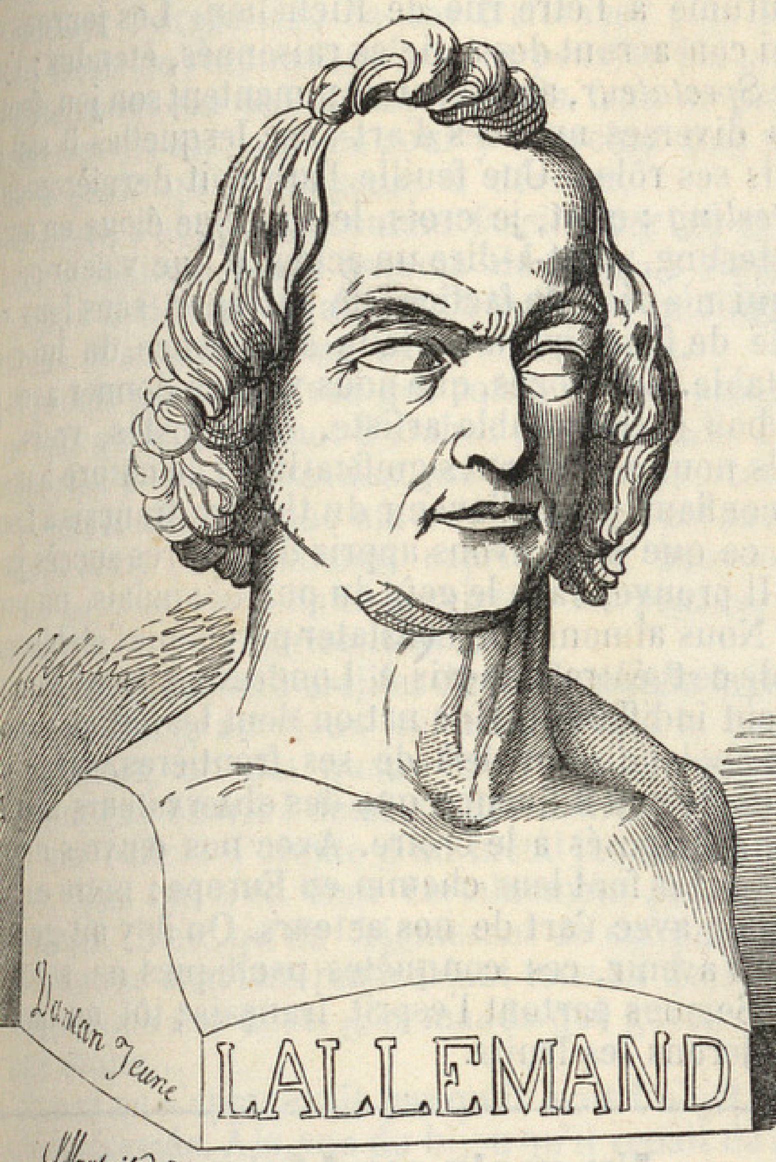

Salon de 1847. — Le docteur Lallemand, buste en marbre, par M. Dantan jeune.

Salon de 1847. — Bacchante jouant avec un jeune Faune, groupe en plâtre, par M. A Deligand.

Après Dieu, l'homme; après l'homme, la bête. Nous avons déjà parlé des bêtes peintes avec tant d'esprit par M. Rousseau; arrêtons-nous aussi devant les moutons, les vaches et les chevaux que mademoiselle ROSA BONHEUR reproduit fidèlement et avec une naïveté que pourrait bien finir par altérer cependant la décision rapide de la touche, si elle s'abandonnait trop à sa tendance à masser brièvement, à résumer les détails que fournit l'observation attentive du modèle. Elle éparpille avec beaucoup de naturel ses moutons sur un monticule gazonné, mais ne semble pas faire autant de cas des bergers que du bétail. Pourquoi ne les confierait-elle pas à M. AUGUSTE BONHEUR, dont nous nous réservions de parler ici, et qui a envoyé au Louvre un charmant *portrait d'Enfant en costume des Pyrénées*, qu'on a eu le tort de mal exposer deux fois? — M. COIGNARD recherche la couleur et en abuse. Il y a de la puissance dans son *Combat de taureaux*, mais le rendu des formes laisse à désirer... — Lyon, la ville d'industrie et de goût, a fourni d'habiles peintres de fleurs, MM. GALLET, REMILLIEUX. N'oublions pas non plus les fruits de M. GRONLAND, et de M. CHERELLE, le Michel-Ange du genre, ni une Vierge entourée de fleurs par M. DAMIS.

Avant d'en finir avec la peinture à l'huile, réparons ici quelques omissions, et citons: de M. TOURNEUX, *la Crèche et les Mages*, peinture vigoureuse; de M. CHARLIER, *Jésus-Christ et les disciples d'Emmaüs*, tableau bien composé et dont le clair-obscur rappelle celui de Rembrandt; de M. DELUCY, *le Christ mort et les saintes Femmes*; de M. BURTHE, *Alphée et Aréthuse*, composition conçue avec simplicité; une *Défense de Saint-Jean-de-Losne* (1636), par M. BADIN;

Salon de 1847. — Moïse sauvé des eaux, bas-relief en pierre dure, par M. Henri de Triqueti.

sujet présenté avec clarté et exécuté dans un style simple et grave. L'artiste a retiré, au bout du premier mois d'exposition, ce tableau exposé d'une manière déplorable; de M. SORIEUL, *la mort du colonel de Montagnac*; de M. JULES NOEL, *Souvenir d'Orient*; de M. SCHŒFT, plusieurs tableaux intéressants comme souvenirs exacts de ses voyages dans l'Inde; de M. FRÈRE, deux vues prises à *Constantine* et à *Alger*; un petit tableau de genre de M. HORNUNG; un intérieur de cabaret, par M. DE COUBERTIN; un bon paysage, de M. GROLIG, représentant une *Vue de la plaine de la Mitidja*; diverses vues, par M. de FONTENAY; un *Souvenir de Franchard*, par M. FOREST; de M. GESLIN, une *Vue des ruines de Pæstum* et une de *la place de la Concorde*, exécutées avec un sentiment juste de l'architecture et de la perspective.

Nous regrettons d'être forcé de laisser en dehors de notre revue des ouvrages de mérite, tels que *le Lansquenet* de M. LABOUCHÈRE et *la Femme importunée par une guêpe*, de M. WINTERHALTER, le frère de l'auteur du *Décaméron*; les intérieurs de M. GRANET; plusieurs compositions spirituelles de M. LEPOITEVIN, et un assez grand nombre de paysages; mais c'est chose inévitable dans une exposition où deux mille tableaux font foule et se disputent l'attention, et qui est une place publique au lieu d'être un salon.

La miniature est principalement cultivée par les dames: elles forment avec madame de MIRBEL une pleïade où brille madame HERBELIN et à laquelle mademoiselle MUTEL faisait défaut cette année. — L'aquarelle semble être moins cultivée depuis que la gouache et le pastel sont redevenus à la mode. Neuf aquarelles de M. NOUSVEAUX contiennent des vues variées prises au Sénégal et faisant partie de l'ouvrage sur les *côtes occidentales d'Afrique*. Citons aussi celles de M. JULES DAVID et la grande aquarelle de fleurs et de nature morte de madame CHAMPIN. — Le pastel est aujourd'hui en grande faveur. Les portraits et les têtes d'étude de femmes de mademoiselle NINA BIANCHI se font remarquer par la sûreté du dessin, la sagesse et le calme de

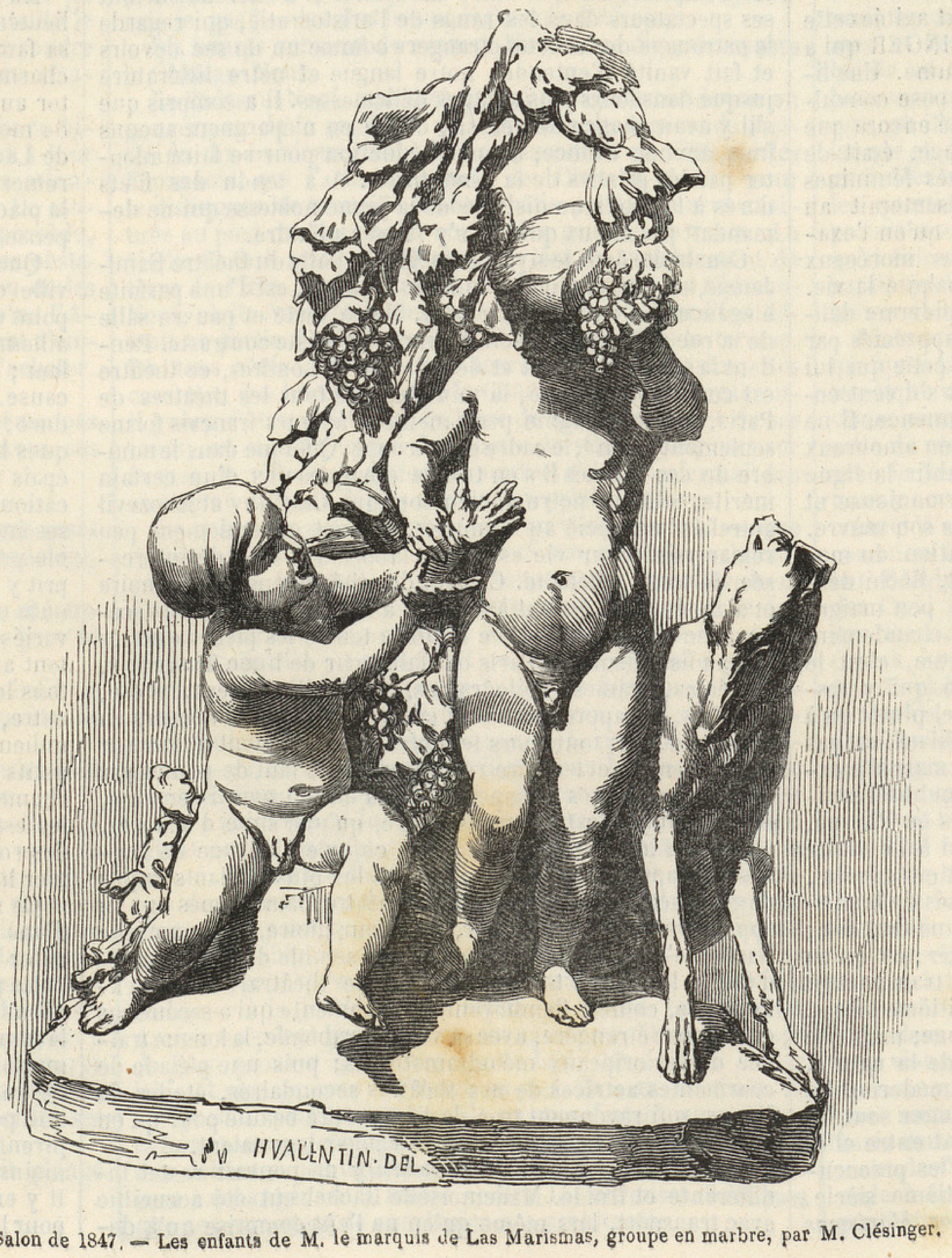
Salon de 1847. — Les enfants de M. le marquis de Las Marismas, groupe en marbre, par M. Clésinger.

l'effet; mais on peut leur reprocher trop de froideur et d'uniformité. — M. SCHLÉSINGER a donné de la vivacité de physionomie à sa femme renversée sur des coussins et enivrée de moka. Un portrait, par M. LELIÈVRE, a de la franchise dans l'exécution. — Nous avons déjà parlé des dessins de M. PAPETY, reproduisant de magnifiques fresques du mont Athos. Les dessins de M. YVON sur des sujets russes et tartares, parmi lesquels nous signalerons particulièrement *la Route de Sibérie* et *Tartare de Loubianka à Moscou*, sont d'un dessin ferme et d'un caractère très-original. *Les Cafés de Constantinople et du Bosphore*, par M. BIDA, ont aussi une physionomie tranchée. Les paysages de M. BELLEL sont d'un style sévère et largement compris. Il semble que M. WATTIER ait été le commensal du duc de Richelieu et ait assisté à un petit souper sous la régence, tant il en reproduit avec esprit l'abandon élégant et libertin. Cette petite scène a été très-bien gravée à l'eau forte par M. Riffaut. M. VIDAL consacre toujours son fin crayon à des types imaginaires parfaitement faux, mais de la plus gracieuse fantaisie. Rien de plus coquet que son dessin intitulé *Saison des fruits*; jamais bouche plus fraîche ne s'approcha d'un fruit plus coloré, jamais doigts féminins ne saisirent une pêche avec plus de délicatesse, jamais la gourmandise ne sut mieux minauder. Que fait cette autre belle fille, les bras étirés derrière la tête, les yeux voilés et la bouche entr'ouverte? C'est *une Fille d'Ève*, dit le livret; elle songe évidemment à quelque fruit défendu. Dans un troisième dessin, M. Vidal a représenté une toute jeune fille, seulette, curieuse, s'approchant discrètement d'une glace et, les mains derrière le dos, y contemplant son joli visage et ses lèvres rosées, jusqu'à ce que, venant à se rencontrer, elles se donnent un baiser. Je m'étonne qu'au milieu de la licence tolérée de nos jours en fait d'images, *le Péché mignon* de M. Vidal lui ait attiré de si graves censures. Ce qui les mérite plus sérieusement, c'est l'influence que ces compositions d'un goût faux, coquet, plein d'afféterie peuvent avoir à cause du talent de l'artiste sur le goût public déjà en bonne voie de se pervertir. — Des dessins à la plume, exécutés par MM. ANTONY BERAUD, DUVAL, LAROCHE, avec une sûreté de main extraordinaire, ressemblent à des eaux fortes pour la fermeté du trait et la couleur. — Ils nous serviront de transition pour signaler les beaux paysages gravés à l'eau forte par MM. BLÉRY, LOUIS LEROY et MARVY. — Pour la gravure, nous ne citerons, entre plusieurs bons travaux, que le portrait si coloré de Velasquez, par M. PANNIER.

L'exposition des vitraux colorés a eu de l'importance cette année par le nombre et la dimension des pièces; mais ce qui a le plus particulièrement attiré l'attention, ce sont les trois tableaux peints sur glace et de la manufacture de Sèvres, suivant un procédé de M. Louis Robert, chef de l'atelier de peinture sur verre dans cet établissement, et qui consiste à faire des glaces appropriées par leur dureté et leur composition aux couleurs qu'on doit employer, à peindre sur une seule face avec des couleurs posées à deux ou trois reprises et passées par conséquent deux ou trois fois au feu, et enfin à placer avec discernement sur la face postérieure de la glace une légère couche de blanc vitrifiable pour donner de l'harmonie au tableau. Ces trois glaces, exposées dans la salle des séances royales, ont été exécutées pour la chapelle royale de Dreux.

Un peu plus de curiosité qu'à l'ordinaire s'est agitée cette année autour de la sculpture, et c'est M. CLESINGER qui a eu les honneurs de cet empressement inaccoutumé. Une figure de femme nue, aux formes vivantes, à la pose convulsive, a captivé l'attention du public, plus étonné encore que charmé. Le but du statuaire, dans cet ouvrage, était de mettre en relief toute la séduction des formes féminines sous tous les points de vue où il se présenterait au spectateur. Et effectivement de quelque côté qu'on l'examine, l'œil s'arrête avec ravissement sur des morceaux parfaits de souplesse, finement modelés, où palpite la vie. Pendant qu'il les détaille, qu'il suit, sous un épiderme délicat et vivant, des contours d'autant mieux appréciés par lui qu'il y retrouve la nature, la nature vraie, celle qui lui est connue, il oublie l'ensemble de la figure; et s'il veut enfin l'embrasser, c'est alors que l'embarras commence. Il ne sait sous quel aspect la saisir. L'artiste, dans son amoureux travail, a oublié, en caressant les détails, d'établir la ligne générale de manière à ce qu'elle se révélât harmonieuse et facile au spectateur. C'est là un défaut grave de son œuvre. Peut être aussi, dans quelques parties, l'imitation du modèle est-elle trop marquée. Ainsi, le bras droit, fléchi derrière la tête, forme un angle dont la ligne un peu maigre contraste avec les galbes arrondis et les tissus chaudement animés et turgescents. Le mérite de cette statue, c'est le charme indéfinissable de la vie et de la volupté qui y respire. Sans doute elle s'adresse à un goût sensuel plutôt qu'à un goût pur, et c'est une tendance mauvaise qu'il ne faut pas encourager; elle ne vise pas à la beauté idéale; mais elle exprime bien la douce élasticité de la chair, elle oublie l'antique pour la grâce moderne, ne ment pas Vénus ou Phryné, mais manifeste la femme; ce *naturalisme*, qui à la vérité n'est pas le point de vue le plus élevé de l'art en général, est peut-être, pour nous autres modernes, blasés de la civilisation, une de ses sources les plus fécondes. Il ne faut donc pas le reprocher aux ouvrages de M. Clésinger; ce qu'on doit lui reprocher, c'est de l'avoir adultéré en y transportant quelque chose de la grâce coquette du dix-huitième siècle. Oublions un peu Phidias, Polyclète, Michel-Ange; mais que ce soit pour chercher quelque nouvel aspect de la nature, et non pour imiter le faire maniéré de quelque moderne. Le tableau de M. Couture et la statue de M. Clésinger sont les deux choses saillantes de l'exposition. Elles ont entre elles ce point de ressemblance qu'elles réfléchissent les préoccupations et les procédés artistiques du dix-huitième siècle. M. Clésinger a reproduit *les Enfants de M. de las Marismas* dans un groupe agréablement composé, et a rendu, avec une grande habileté, la molle flexibilité de la chair des enfants. Le buste de madame *** à la physionomie agaçante, aux yeux noyés de volupté, rappelle les bacchantes de Clodion. On est ici en plein dix-huitième siècle, plus encore qu'en présence de *la Femme piquée par un serpent*. Tous ces ouvrages sont passés à la cire, ce qui contribue à ajouter l'effet onctueux à la souplesse du marbre. — M. PRADIER semble, pour cette fois, avoir voulu céder la place à un artiste qui venait s'attaquer d'un ciseau si résolu à la grâce féminine. Il a traité un sujet religieux, une *Piétà*, qui manque de style et où la tête de la Vierge est complétement fausse. Il a retrouvé son gracieux talent dans la figure de petite fille (mademoiselle de Montpensier) couchée sur un tombeau et destinée à la chapelle de Dreux. — M. PETITOT a représenté, dans un groupe sagement composé et d'une bonne exécution, *Un pauvre pèlerin calabrais et son fils, accablés de fatigue, se recommandant à la Sainte-Vierge*. Le sujet si simple de cette composition semble plutôt rentrer dans le domaine de la peinture, et ne pas convenir aux proportions d'un grand marbre; mais cette application de l'art à la vie réelle de notre temps est préférable à son emploi conventionnel. — Une *Leucosis* en marbre de M. OTTIN est jolie de pose ou de mouvement. La draperie volante qu'elle soutient de son bras gauche complète heureusement la ligne générale. Il y a quelque chose d'étrange dans l'installation des riches coussins sur lesquels elle repose. Ce comfort, digne d'un yacht royal, étonne un peu à bord d'une coquille. — *Daphnis et Chloé*, par M. PAUL GAYRARD, forment un groupe en marbre heureusement composé. Nous le reproduisons ici, ainsi qu'une *Cléopâtre* de M. Daniel d'une exécution magistrale et d'un style fort élevé, et une petite statue naïve de M. KLAGMANN représentant *un Enfant jouant avec des coquillages*. — Nous reproduisons également une *Bacchante jouant avec un jeune faune*, bon groupe en plâtre par M. DELIGAND; un buste bien étudié, en marbre, du docteur Lallemand, par M. DANTAN jeune, et un bas-relief en pierre dure de M. DE TRIQUETI représentant *Moïse sauvé des eaux*. Mentionnons aussi une statue colossale en pierre de M. FAROCHON; des compositions microscopiques en plâtre par MM. RAGONEAU et SCHŒNEWERK; un dromadaire en cire de M. FREMIET; des camées par M. WEISMULLER, et regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas d'accorder toute l'attention convenable à la composition et au merveilleux travail d'un *vase en argent repoussé, représentant les Géants escaladant le ciel et foudroyés par Jupiter*, exécuté par M. VECHTE.

A. J. D.

Le Théâtre français à Londres.

Londres possède un théâtre français où nos meilleurs acteurs vont jouer tour à tour, pendant leurs vacances, celles de nos pièces nouvelles qui ont le plus de succès. Ce théâtre a longtemps langui dans une indigente obscurité. Il y a quelques années, c'était un spectacle discrédité. Les Français qui visitaient Londres, s'ils cédaient à la malencontreuse tentation d'entrer à Olympic-Theatre, où se donnaient alors ces tristes représentations, en sortaient humiliés.

Un libraire anglais, homme très-intelligent, M. Mitchell, a pris, à ses risques et périls, la direction de ce théâtre, et lui a imprimé un tout autre caractère. Il a cherché surtout ses spectateurs dans les rangs de l'aristocratie, qui regarde le patronage des artistes étrangers comme un de ses devoirs et fait vanité d'entendre notre langue et notre littérature jusque dans leurs plus subtiles délicatesses. Il a compris que s'il y avait chance de réussir, c'était en n'épargnant aucuns frais, aucune avance, aucune séduction pour se faire adopter par les princes de la *genteelness* : il a tendu des filets dorés à la prodigue oisiveté de la jeune noblesse qui ne demandait pas mieux que de s'y laisser prendre.

Construite dans le style Louis XIV, la salle du théâtre Saint-James, où jouent aujourd'hui les Français, est d'une parfaite élégance et d'un luxe charmant. Notre vaste et pauvre salle de la rue de Richelieu serait auprès un triste contraste. Pendant la saison du bruit et des plaisirs à Londres, ce théâtre est comme le résumé, la miniature de tous les théâtres de Paris. Une compagnie permanente d'acteurs français forme seulement le fond, le cadre de la troupe. Quoique dans le nombre de ces artistes il s'en trouve quelques-uns d'un certain mérite, tels que notre ancien comique Cartigny et Rhozevil autrefois apprécié au Gymnase, ils sont généralement peu remarqués. Leur vie est aussi laborieuse que désintéressée de toute célébrité. Ce sont des phénomènes de mémoire et d'abnégation. Ils ont à étudier, à répéter, à mettre en scène avec une inconcevable rapidité toutes les pièces que les applaudissements de Paris ont fait sortir de ligne. Tragédies, comédies, drames, mélodrames, vaudevilles, vers, prose, couplets, ils apprennent tout ce qu'il plaît à nos auteurs en vogue d'écrire; tout, hors les rôles qui pourraient attirer sur eux l'attention et les faire récompenser de tant de peines par quelques suffrages : inaperçus sous mille travestissements, leur destinée n'est, pour ainsi dire, qu'une suite d'éclipses.

Chaque mois arrivent de Paris, ce qu'en langage de coulisse on appelle les *étoiles* : ce sont les plus brillants sujets de nos théâtres. Les habitués du théâtre Saint-James ont vu apparaître ainsi, tour à tour, dans leur gloire, mademoiselle Rachel, l'astre par excellence et qui semble donner aujourd'hui la lumière à tout notre système théâtral : Frédérick-Lemaître, comète flamboyante et turbulente qui a secoué sur cette scène étrangère, avec sa verve furibonde, la longue traînée de ses oripeaux mélodramatiques; puis une pléiade de charmantes actrices de nos théâtres secondaires, étoiles de Vénus, qui rayonnent trop de leur propre beauté pour qu'on ait le temps de beaucoup songer à juger leur talent.

Il est évident que la jeune *nobility* ne pouvait rester indifférente et froide. Mademoiselle Rachel eût été accueillie avec transport, lors même qu'on ne l'eût comprise qu'à demi : du moment où sa renommée européenne consentait à s'incliner devant l'orgueil britannique, elle était assurée du triomphe. Frédérick-Lemaître, ce Kean de nos boulevards, a toutes les allures et toute l'inégale originalité du génie dramatique anglais. Quant à ces jolies personnes qui croient utile d'ajouter au pouvoir de leurs charmes l'apparence d'être artistes, elles avaient moins encore à douter des hommages patriciens. A Paris les jeunes lords sont confondus dans la foule que mène, agite et transforme à son gré la baguette de nos Circés. Tenir les Circés elles-mêmes dans leur île! pour eux quel avantage!

Tous ces applaudissements donnés à quelques-uns de nos noms célèbres à divers titres pouvaient cependant ne pas être une preuve bien décisive d'un goût sincère et intelligent des Anglais pour notre littérature dramatique et le talent de nos artistes. Mais d'autres succès, qui ne s'expliquent par aucune des causes que nous venons d'indiquer, donnent lieu de croire que cette sorte de renaissance du théâtre français à Londres repose maintenant sur une attention éclairée, sur une appréciation vraie et réfléchie.

Mademoiselle Rose Chéri, par exemple, a réussi le mois dernier au théâtre Saint-James, sans le secours assurément d'une éblouissante beauté ou d'un jeu brillant : son talent est plutôt d'une finesse étudiée.

En ce moment, un de nos artistes les plus estimés, les plus classiques, M. Régnier, a sur le théâtre Saint-James un succès très-remarquable. Chaque soir il y est applaudi comme il est accoutumé à l'être rue de Richelieu. Les journaux, les revues lui consacrent des articles raisonnés, étendus : l'*Athenæum*, le *Spectateur*, analysent, commentent son jeu, font ressortir les diverses nuances d'art avec lesquelles il sait composer tous ses rôles. Une feuille l'appelait dernièrement un acteur *sterling* : c'est, je crois, le suprême éloge en anglais. Acteur sterling, c'est-à-dire un acteur d'une valeur positive, solide, qui n'a rien de factice, de passager, sans faux éclat, un mérite de fond, qui a parfaite conscience de lui-même, incontestable. Ces éloges, que nous voyons donner avec plaisir à ce bon et honorable artiste, sont justes, vrais, bien sentis. Ils nous paraissent significatifs et de nature à inspirer plus de confiance dans l'avenir du théâtre français à Londres que tout ce que nous avons appris des autres succès jusqu'à ce jour. Il prouve, dans le goût du public anglais, un progrès sérieux. Nous aimons à le constater parce que l'établissement définitif de ce théâtre français à Londres ne nous paraît pas absolument indifférent. Une nation dont les artistes sont acceptés et applaudis au delà de ses frontières, étend par là même plus de son influence que des observateurs inattentifs ne seraient disposés à le croire. Avec nos œuvres dramatiques, nos idées font leur chemin en Europe; notre caractère se fait aimer avec l'art de nos acteurs. Qu'il y ait guerre ou non dans l'avenir, ces conquêtes pacifiques ne seront pas perdues. Semons partout l'esprit français; tôt ou tard nous en recueillerons les fruits.

Un mois en Afrique.

Voir t. VIII, p. 245, 405; t. IX, p. 21, 69 et 134.

VI.

UNE SOIRÉE AU CHATEAU-NEUF.

Ma première visite en arrivant à Oran avait été pour le lieutenant général Thierry, auquel j'étais recommandé par sa famille. Non content de m'accueillir avec une amabilité charmante, le général Thierry m'avait offert de me présenter au lieutenant général de Lamoricière. Le surlendemain de mon arrivée je reçus une invitation à dîner du général de Lamoricière pour le jour même. Je m'empressai d'aller remercier le général Thierry, qui me donna rendez-vous sur la place Napoléon à six heures moins un quart. Comme on le pense bien, je fus plus qu'exact et j'arrivai avant l'heure fixée.

Quoiqu'elle se trouve située à l'une des extrémités de la ville d'Oran, la place Napoléon en est pour ainsi dire le point central, ou du moins la promenade publique. Partout ailleurs on ne fait que passer aussi vite que le permet la chaleur; là seulement on s'arrête, on s'aborde, on se réunit, on cause. On n'y trouve, il est vrai, ni eau, ni ombrage, ni verdure; et si la brise de mer y apporte de temps en temps quelques bouffées d'air frais, elle y soulève et y fait voltiger de si épais tourbillons de poussière, qu'aux douleurs de la suffocation se joignent celles de l'aveuglement. Toutefois, malgré ses inconvénients actuels, la place Napoléon est une agréable promenade, surtout pour les étrangers. Les yeux et l'esprit y sont constamment occupés, distraits, ravis. De minute en minute elle change d'aspect. Les tableaux les plus variés et les plus curieux s'y succèdent sans interruption : tout autour de la foule calme et oisive qui s'y promène dans tous les sens, une foule active et bruyante, variée, va, vient, entre, sort, se croise, se heurte, crie, jure, chante, rit, au milieu d'une cohue tantôt comique, tantôt effrayante, de petits ânes qui trottillent, de chevaux qui caracolent, de chameaux qui marchent gravement, et de voitures de toutes les espèces qui se balancent sur le sol peu uni des rues ou des routes latérales comme de frêles embarcations sur une mer houleuse par un temps d'orage.

Ce soir-là, en attendant le général Thierry, je fus témoin d'une scène trop caractéristique pour que je puisse me décider à la passer sous silence.

La partie de la rue Napoléon qui longe la place de ce nom offre surtout un spectacle intéressant, car elle est bordée dans le haut d'une rangée de boutiques juives et d'une ou deux maisons à arcades restées inachevées. Ces arcades servent de caravansérail aux Arabes qui viennent à Oran. C'est là que pendant le jour ils se couchent, dorment, dînent, conspirent, trafiquent, jouent aux échecs ou aux dames, ou du moins à un jeu qui tient à la fois des échecs et des dames. Il y en a toujours au moins une centaine. Leur prédilection pour les arcades, qu'ils semblent préférer à la mosquée, ...

une grande valeur aux boutiques voisines. Le café est toujours plein. Il est rare que le marchand d'étoffes n'ait pas plusieurs pratiques à tromper en même temps; le bijoutier ne sait jamais à qui entendre. Aussi chacune des boutiques de la place Napoléon se loue-t-elle au moins de 1,000 à 1,200 fr. par an. Elles sont toutes occupées par des juifs.

La boutique du bijoutier m'intéressait plus que celle du marchand d'étoffes ou que le café, car l'industrie s'y alliait au commerce. Figurez-vous une niche à chien, de 1 mètre 50 centimètres de largeur sur moins de 2 mètres de hauteur et 3 mètres environ de profondeur, assez semblable à celle que représente le dessin qui illustre cet article. L'intérieur en était aussi noir qu'une cheminée. Au fond, sur une provision de charbon, reposait un soufflet auprès d'un fourneau et d'une enclume. Deux ou trois vieux coffres en bois garnis de fer formaient dans un coin une sorte de pyramide. Du reste, rien absolument n'indiquait qu'il y eût des marchandises d'or ou d'argent à vendre. Quatre juifs, assis à la mode turque, travaillaient avec je ne sais quels instruments à je ne sais quels bijoux. Il était impossible de distinguer quoi que ce fût. Un cinquième, un vieillard, assez richement vêtu, se tenait assis à l'entrée, les bras croisés sur la poitrine, attendant les pratiques, sans faire un mouvement, sans dire une parole. A voir le recueillement de sa physionomie et la gravité de son maintien, on l'eût pris au premier abord pour un philosophe méditant profondément sur les mystères les plus incompréhensibles de la création; mais, en étudiant l'expression de ses traits avec plus d'attention, il était facile de reconnaître que les pensées les plus vulgaires occupaient son esprit. Ses regards faux se promenaient sournoisement sur la place pour y chercher une proie aussi facile à saisir qu'avantageuse à dévorer.

Un Arabe s'approcha comme fasciné par ce serpent tentateur: c'était un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans environ, à la démarche altière, à la figure intelligente, mais farouche et sombre, assez pauvrement vêtu.

Ici je dois faire un aveu qui coûte à mon amour-propre. Je ne sais qu'un seul mot d'arabe: je n'entendis donc absolument rien à la conversation que je vais rapporter. Et pourtant j'oserais affirmer que ma traduction en est exacte. Leurs gestes et leurs physionomies exprimèrent beaucoup mieux que les paroles dont ils se servirent les pensées et les sentiments des deux interlocuteurs.

« As-tu des boucles d'oreilles d'or? » demanda le jeune Arabe d'une voix brève au vieux juif assis devant la boutique.

A ces mots, un des quatre ouvriers accroupis au fond de la boutique ouvrit à demi un des coffres de fer, et, en retirant une boucle d'oreille d'un métal jaune qui pouvait être de l'or, mais qui n'en était certainement pas, il la passa à son patron. Bien qu'ils feignissent de continuer à travailler, les autres ouvriers regardaient tous en dessous le jeune Arabe, comme des chats gourmands qui guettent un oiseau ou une souris...

Celui-ci ne s'apercevait pas qu'il était l'objet de cette curiosité intéressée. A la vue du bijou qu'il venait de demander, un éclair de joie avait illuminé ses traits; il le contemplait avec des yeux avides, tandis que le vieillard le tournait et le retournait entre ses doigts, et marmottait de manière à être entendu des passants, mais en parlant à ses ouvriers:

« C'est certainement la plus belle boucle d'oreille qui soit sortie de tes mains, Josué, un bijou comme on n'en a jamais vu de Fez à la Mecque. Tu es un habile ouvrier, Josué. Tu as eu la main heureuse. Samuel, tu as sorti de la boîte le chef-d'œuvre de Josué. Je m'étais promis de ne le vendre jamais. Resserre-le précieusement, car il n'y a qu'un amateur qui puisse en donner le prix qu'il vaut. »

Et les quatre ouvriers se passant de main en main ce bijou, — fort indigne d'un pareil éloge, — s'extasièrent à tour de rôle sur sa beauté, sans paraître faire la moindre attention au jeune Arabe, qui ne le perdait pas de vue. Le sauvage est comme l'enfant: il jouit peu de ce qu'il possède, mais il est impatient de posséder ce qu'il désire. Les obstacles, les retards ne font qu'irriter ses passions au lieu de les calmer. Plus la boucle d'oreille s'éloignait de lui, plus l'Arabe la convoitait du regard. Moins les juifs montraient d'empressement à la lui vendre, plus il avait l'envie de l'acheter.

« Quel prix en veux-tu? » demanda-t-il.

Le juif ne lui répondit pas encore, ne tourna même pas la tête de son côté, mais il échangea à voix basse avec ses ouvriers une autre douzaine de phrases.

« Quel prix en veux-tu? » répéta l'Arabe.

Cette fois il tira de dessous son burnous une bourse assez bien garnie. Au son des pièces d'argent qui s'entre-choquaient, la figure du juif s'épanouit.

« Passez-moi les balances, » dit-il à ses ouvriers; et tournant la tête, il se mit à calculer *in petto* ce que pouvait contenir la bourse de l'Arabe.

« Huit douros (1), » répondit-il, après avoir vérifié le poids avec le soin qu'eût pu y apporter le plus honnête de tous les marchands.

L'Arabe, sans marchander, ouvrit sa bourse, en retira huit douros, qu'il donna au marchand, et tendit la main.

Mais le juif, loin de se dessaisir de la boucle d'oreille, ne cessa de l'admirer en faisant de plus belle son éloge jusqu'à ce que ses dignes acolytes eussent examiné sous toutes leurs faces, revers et cordons, et pesé avec une lenteur calculée les huit douros. L'impatience de l'Arabe ne pouvait plus se contenir. A chaque instant il tendait de nouveau la main; mais, au lieu de la boucle d'oreille, c'était un de ses douros que le juif lui remettait. — Il paraissait d'une origine douteuse, il n'avait pas le poids, l'empreinte était effacée. — Le forcer à les échanger successivement tous les huit, c'était s'assurer qu'il lui en restait au moins un nombre égal dans sa bourse.

« Et l'autre? » s'écria l'Arabe, quand il tint enfin entre ses mains la boucle d'oreille.

Il n'obtint pas de réponse. Le marchand paraissait plongé dans une profonde extase, et ses quatre ouvriers ne levaient pas les yeux de dessus leur ouvrage.

« Et l'autre? répéta-t-il.

— Que veut-il dire? demanda le vieux juif, qui paraissait contrarié d'être troublé dans ses méditations.

— Le pendant? n'est-ce pas la paire que tu m'as vendue? »

Il me faudrait deux colonnes de ce journal pour raconter dans tous ses détails la scène de comédie à laquelle donna lieu cette exclamation. Je dois être juste envers les acteurs: elle fut admirablement jouée. Mais je ne puis pas faire ressortir comme je le voudrais toutes les nuances délicates de leur remarquable talent: l'espace me manque. D'abord ils simulèrent si bien l'étonnement, que je faillis être la dupe de leurs grimaces. — Etait-ce possible? qui l'eût imaginé? comment avait-il cru qu'une si belle paire de boucles d'oreilles se vendît seulement huit douros? etc., etc. — Quand ils furent revenus un peu de leur surprise, ils commencèrent à s'attendrir, le vieillard surtout, qui jetait sur le jeune Arabe un tel regard de compassion qu'il était difficile de ne pas être touché de sa bonté, ou indigné de sa scélératesse. « Pauvre jeune homme, s'écria-t-il tout à coup en s'adressant à ses ouvriers comme s'ils eussent été ses associés, et comme s'il venait de prendre une grande résolution, sa bonne foi et son inexpérience me touchent. Je veux l'obliger, fût-ce à mes dépens. Je consens, pour ma part, à lui vendre l'autre boucle d'oreille au prix coûtant, même au poids de l'or.

A ces mots un des ouvriers hocha la tête d'un air mécontent, et deux autres déclarèrent formellement qu'ils s'opposaient de tout leur pouvoir à une pareille folie. Mais la minorité tint bon. Elle fut si éloquente, que la majorité feignit de se laisser toucher et persuader. Durant cette longue discussion, je ne cessai pas un seul instant de regarder le jeune Arabe. Ses yeux erraient sans se reposer d'un orateur à l'autre, et sa figure exprimait tour à tour l'espérance, l'anxiété et le désespoir. Il n'ignorait pas que ces cinq escrocs jouaient la comédie pour le mieux voler; et cependant il avait un tel désir de posséder cette paire de boucles d'oreilles qui ne valait certes pas trois douros, que si on lui eût demandé vingt, trente, quarante douros de la moitié qui lui manquait, et s'il les eût possédés, il se fût empressé de les donner. Mais les juifs s'étaient assurés qu'il ne lui en restait que neuf, et ils eurent la grandeur d'âme de lui céder « cependant incomparable, ce bijou inestimable » pour la faible somme de neuf douros et demi. Après l'avoir complétement dévalisé, ils furent assez délicats pour ne le forcer à emprunter qu'un demi-douro...

La boucle d'oreille payée et livrée, — non sans peine, — le marchand reprit la pose et la gravité d'un philosophe, et ses complices se remirent à l'ouvrage, de manière à réparer le temps perdu.

« Entends-tu le français? » criai-je de toutes mes forces à l'oreille du vieux juif.

Il ne tressaillit pas, il ne tourna pas la tête, il ne murmura pas une parole. Seulement il me fit avec sa main droite un signe négatif.

« Tu es un excellent comédien, mais un infâme voleur, » lui dis-je alors sur le même ton, persuadé qu'il m'avait parfaitement compris, bien qu'il ne me parût ni flatté du compliment ni offensé de l'injure. Et j'allai rejoindre sur la place Napoléon le général Thierry qui s'y promenait avec le colonel Walsin-Esterhazy, un des officiers les plus instruits, les plus braves, les plus aimables et, — pourquoi ne l'ajouterais je, pas? — les plus beaux de l'armée d'Afrique.

Six heures venaient de sonner. Nous nous dirigeâmes vers le Château-Neuf.

Le Château-Neuf, qui sert actuellement de résidence au gouverneur de la province d'Oran, date de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a été construit en 1760 par les Espagnols, qui l'avaient appelé le Château-Neuf, pour le distinguer de la vieille Casbah, bâtie par les Maures et située au pied du Mergiagio, sur la rive gauche du ravin. La vieille Casbah ayant été démantelée lors du tremblement de terre de 1789, les beys résidèrent de préférence au Château-Neuf, où ils firent bâtir une espèce de palais aujourd'hui détruit en partie. Le Château-Neuf n'est plus qu'une forteresse. De tous côtés s'élèvent des écuries, des magasins, des casernes, des bureaux. Aussi le Château-Neuf ne mériterait-il guère d'être visité, si, du haut de ses remparts et de ses tours, on ne découvrait des points de vue magnifiques sur la mer, la ville et la plaine, et surtout s'il ne renfermait pas encore un curieux débris de l'ancien palais des beys.

La cour, — assez semblable à un vieux cloître, — que représente notre dessin, a conservé son caractère original. en dépit de réparations et d'arrangements qui détruisent l'harmonie de l'ensemble. En arrivant en Afrique on se demande avec étonnement où la France s'est procuré les architectes qu'elle y a envoyés. Une étrange fatalité a présidé à tous ses choix. Il est impossible de se faire une idée, — quand on n'a pas eu le déplaisir de les voir, — des constructions fantastiques et monstrueuses, — le mot n'est pas exagéré, — qui s'élèvent dans les villes, sous les yeux et avec l'approbation des autorités. Il y a à Oran une école primaire que les moutons ou les pourceaux les moins artistes rougiraient certes d'accepter pour étable, s'ils étaient libres de la refuser. On essaye d'achever à Alger une église, — qui coûtera des sommes considérables, — et qui sera sans aucun doute, à supposer qu'on parvienne à la terminer, ce qui n'est pas présumable, — un des plus étonnants chefs-d'œuvre de mauvais goût qu'une nation civilisée ait jamais eu la honte de léguer à la postérité. En vérité, en vérité, bien que les Arabes ne soient point de fins connaisseurs, il serait temps de leur prouver que nous savons bâtir des édifices moins laids et plus propres à l'usage auquel ils sont destinés. Je comprends parfaitement qu'ils ne manifestent aucune vocation et aucun penchant pour cet art qui se montre à eux sous des dehors si peu flatteurs, et qu'ils ne se décident pas encore à échanger leurs tentes contre les affreuses baraques que se permettent de construire nos architectes.

Sous la galerie couverte, qui donne sur cette cour, s'ouvre une porte presque aussi large que haute devant laquelle se promène un factionnaire. Cette porte en bois, grossièrement sculptée, peinte en bleu et en rouge, donne accès dans une vaste salle beaucoup plus longue que large. A part quelques siéges français modernes, des lampes d'origine parisienne et un vilain plancher qui lui donne un faux air d'une salle de bal champêtre, cette salle est telle que les beys l'ont habitée et laissée à leur départ. A peine y fussé-je entré que son aspect particulier me frappa. Elle est peu éclairée, et les peintures foncées dont le plafond et les murs sont ornés absorbent encore une partie de la lumière qui parvient à y pénétrer. Elle me parut d'autant plus sombre que mes yeux étaient éblouis par la réverbération fatigante des dalles blanches de la cour. Dans le premier moment, je ne distinguai qu'un groupe d'Arabes assis sur des divans dans une vaste fenêtre ou tourelle située en face de la porte d'entrée. Mes deux guides, le général Thierry et le colonel Walsin, me conduisirent dans d'épaisses ténèbres vers ce point lumineux. Quand nous l'eûmes atteint, je me trouvai en face du général de Lamoricière, qui s'était levé pour nous recevoir et qui m'accueillit avec la plus aimable cordialité.

J'éprouvais, je l'avoue, un vif désir de connaître le général de Lamoricière. Son glorieux passé lui promet un brillant avenir; il ne doit qu'à lui-même la haute position qu'il occupe; son courage, son activité, ses talents l'ont seuls fait ce qu'il est. De tous les braves et habiles officiers de notre jeune armée d'Afrique, c'est peut-être celui sur lequel la France devra le plus compter si jamais, — et qui pourrait en douter? — elle reprend, en Europe, le rang qui lui appartient et qu'elle a honteusement perdu. J'étais d'autant plus curieux de voir ce général de quarante ans, qui a déjà tant de beaux exploits à raconter et à qui la fortune réserve probablement de plus grandes victoires, que, bien que son nom fût populaire à Paris, il y était alors, c'est-à-dire au mois de mai 1846, personnellement peu connu; car, depuis 1830, il n'avait quitté l'Algérie qu'une fois — en 1840 — et pour quelques mois seulement. Je le savais d'ailleurs fort occupé d'un projet de colonisation pour les environs d'Oran, auquel il travaillait jour et nuit; et je tenais beaucoup à m'entretenir de vive voix avec lui sur le présent et l'avenir de cette importante province, qui se félicitait depuis six années de l'avoir pour gouverneur. J'étais loin de me douter, — peut-être l'ignorait-il alors lui-même, — qu'il arriverait en France avant moi.

Le général de Lamoricière est petit, mais vigoureusement constitué. Sa taille, son buste, ses membres, sa démarche, son accent, son teint, ses gestes, tout en lui révèle une grande force physique, et une remarquable fermeté de caractère. Ses yeux, noirs comme ses cheveux, ont une puissance de regard presque irrésistible. On voit peu sa bouche, toujours cachée sous une épaisse moustache. Si son front manque d'ampleur, tout l'ensemble de sa figure dénote une intelligence supérieure; sa voix est forte, agréable, mordante, et il manie la parole avec une élégante facilité; mais il paraît si bien convaincu de l'excellence de ses opinions, et tellement résolu à les conserver, qu'il doit être un peu présomptueux d'essayer de l'en faire changer et difficile d'y réussir. A l'entendre discuter on croirait qu'il commande au lieu d'argumenter. C'est une habitude qu'il a contractée dans les camps et dont il se défera bien vite à la chambre. Il était évidemment resté trop longtemps éloigné de la France; il avait besoin d'en étudier de près les institutions, les hommes et les besoins. Du reste, conteur agréable, orateur habile et éloquent, ayant beaucoup appris, beaucoup vu, beaucoup observé, connaissant mieux que personne l'Afrique, où il a passé seize années, et les Arabes, dont il parle la langue et dont il a si souvent poursuivi, battu, soumis réorganisé les tribus rebelles; sachant exposer avec une rare clarté les questions qu'il veut discuter, et soutenant, justifiant, prouvant son opinion avec tant d'éclat, de chaleur, d'énergie, qu'il éblouit, entraîne et trouble ses contradicteurs, et qu'il paraît quelquefois les forcer de se ranger à son avis avant même de les avoir convaincus.

Nous avions à peine échangé, le général Thierry et moi, quelques paroles avec le général de Lamoricière, qu'un domestique vint annoncer que le dîner était servi. Nous passâmes aussitôt dans la salle à manger, contiguë à la grande salle de réception. Les Arabes, qui à notre arrivée causaient avec le général, assis sur les divans à la mode française, nous y accompagnèrent; ils étaient au nombre de onze. Le colonel Walsin, mon voisin de droite, s'empressa de me faire connaître leurs noms et leurs qualités. C'étaient Mohamet-ben-Bechir, Hadji-Maklouf, Adda-ould-Missoun, Abd-el-Kader Ould Zin, agas des Douairs, des Smelas, des Garrabas, des Beni-Amers Cherragas; Si Ahmet ould cadi, Hadji-Chirek, ex-agas des Douairs et des Smelas; Abd-el-Kader-ben-Bekkar, caïd des Garrabas; Ismael-ould cadi, lieutenant de spahis, officier d'ordonnance du lieutenant général; Caddour-Ben-Miloud, sous-lieutenant de spahis, et enfin mon voisin de gauche, Mohamet-ben-Ismael, le fils du célèbre général Mustapha, attaché à l'état-major du lieutenant général.

C'était la première fois que je voyais d'aussi près des Arabes d'un rang elevé, proprement et même richement vêtus. Je ne me lassais pas de les regarder. La plupart avaient d'ailleurs de belles et nobles figures, des manières distinguées, le maintien et les poses de rois et de princes de théâtre. Je me rappellerai toujours les magnifiques yeux de gazelle, le sourire intelligent et la physionomie charmante de Si Ahmet-ould-cadi. Ce peuple est sauvage, mais c'est un sauvage dans toute la force de l'âge; il n'est ni trop jeune ni trop vieux. S'il ne se civilise pas, c'est uniquement manque de bonne volonté; il possède toutes les facultés requises pour sortir promptement avec gloire et avec profit de la barbarie dans laquelle il végète. Seulement il refuse obstinément de s'en servir. Il préfère son existence purement animale à une vie plus intellectuelle et plus honorable, mais peut-être moins facile. Après tout, son principal tort c'est

(1) Le douro vaut 3 fr. 72 cent.

de s'adonner à tous les vices de la civilisation, sans en accomplir les devoirs, sans en pratiquer les vertus.

La table m'offrait aussi un coup d'œil nouveau et intéressant. Le service en était double; les mets arabes rivalisaient de nombre, d'apparence, de fumet avec les mets français. En général ce sont des ragoûts de viandes et de légumes fort compliqués et fort assaisonnés. Je me faisais dire leur nom, expliquer leur composition, analyser leurs mérites par mon complaisant voisin; je voulus les goûter tous; mais il n'en est qu'un seul qui m'ait laissé un souvenir précis, c'est le célèbre *couscoussou*. Je ne me doutais pas que le lendemain j'en mangerais en plaine, sous la tente d'un de ces chefs dont j'admirais alors le riche et élégant costume en observant son embarras.

Les chefs arabes les plus habitués à nos usages et à nos mœurs ont horreur d'une invitation à diner. Ils l'acceptent par politesse, mais ils préféreraient, je crois, une bonne petite volée de coups de bâton. Ils n'aiment pas à s'asseoir sur nos siéges : rester deux heures dans cette position qui ne leur est pas habituelle, c'est pour eux un véritable supplice. Quand on est accoutumé, depuis l'enfance, à découper, à se servir et à manger avec ses doigts, il n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine de faire usage de couteaux et de fourchettes. D'ailleurs, nos généraux, quand ils les invitent à partager leur diner, les condamnent nécessairement au châtiment du malheureux Tantale, de si triste mémoire. S'ils ne leur offrent pas de vin, ce qui leur semblerait une insulte, ils versent, sous leurs yeux, à leurs autres convives du bordeaux, du bourgogne, du madère, du malaga, et surtout de cet excellent champagne frappé dont on boit une si étonnante quantité en Algérie. Est-ce donc pour ces buveurs d'eau forcés un spectacle fort divertissant que de contempler des amateurs de première classe déguster avec une béatitude extatique tous ces vins délicieux auxquels leur religion leur défend de goûter? Aussi, pour tromper leurs désirs, font-ils une effrayante consommation d'eau de Seltz sucrée. Du reste, de tous les mets français qui leur sont présentés, ils n'acceptent avec empressement et ne paraissent manger avec satisfaction que les mets sucrés. A la vue du dessert, leur front se déride, le sourire reparait sur leurs lèvres, leurs yeux se raniment, leur physionomie redevient expressive; et quand ils croquent un marron glacé, ils prouvent que de bons musulmans commettent parfois le péché capital de gourmandise avec autant de plaisir et sans plus de contrition que de mauvais catholiques.

Lorsque nous rentrâmes dans le grand salon, il faisait nuit noire. Trois lampes, qui y étaient allumées, n'y répandaient qu'une clarté douteuse, qui convenait on ne peut mieux à son architecture et à sa décoration. Je l'examinai en détail tandis que le général de Lamoricière prenait plusieurs tasses de café et fumait plusieurs pipes avec les agas passés et futurs de sa province, assis au milieu à l'entour d'une table ronde sous une des lampes. Il est divisé, dans toute sa longueur, en deux parties égales, par une double rangée de colonnes de marbre blanc élégamment sculptées et cannelées en spirale (les beys les faisaient venir d'Italie), qui supportent une double rangée d'arcades cintrées. Tout autour, à hauteur d'homme, les murs sont recouverts d'une mosaïque de ces carreaux de faïence vernissés variés de dessins et de couleurs, qui accusent, je crois, une origine hollandaise, et dont les Maures et les Turcs faisaient une si grande consommation. Des peintures où le blanc, le jaune, le bleu, et le rouge dominent, ornent la partie supérieure des murs, le plafond, les arceaux. Nulle part on ne voit à nu la pierre, le fer ou le bois. Les décorateurs n'ont respecté que le marbre des colonnes. De larges divans en damas de laine rouge sont appliqués le long des murs. Enfin dans un angle s'élève une espèce d'estrade recouverte d'un tapis arabe.

« A quoi servait cette estrade? demandai-je au colonel Walsin, qui ajoutait, de vive voix, un chapitre inédit à son intéressant ouvrage sur *la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*.

— C'était, me dit-il, le trône du bey, ou plutôt le siége sur lequel il rendait la justice. Bien des arrêts de mort,

Une boutique juive à Oran.

ajouta-t-il, ont été prononcés dans cette salle sous le gouvernement des Turcs. Il ne se passait pas de jour qu'il n'y eût une exécution capitale à Oran. Tous les matins, le bey venait s'asseoir sur cette estrade. L'audience ouverte, les *chaouchs* introduisaient en sa présence les prévenus de la veille; d'instruction, il n'y en avait pas plus que de défense. En général, dès les premières questions, les prévenus avouaient leur crime, tant ils étaient certains d'avance du sort qui les attendait: «Qu'on lui coupe le poing ou le pied.—Qu'on le décapite.— Qu'on le brûle. —Qu'on lui ouvre le ventre, qu'on lui arrache les entrailles, et qu'on l'expose au soleil, etc.;» tels étaient les divers arrêts sommaires que rendait le bey après de courts débats. Ces arrêts s'exécutaient sur l'heure, soit à la porte de la salle, dans la cour du palais, soit à la porte de la ville. Jamais les condamnés ne demandaient grâce, ni personne n'intercédait en leur faveur. Ils marchaient à la mort avec un sang-froid étonnant. Le consul d'Autriche qui habitait Oran avant l'occupation française, a été plusieurs fois témoin de ces exécutions barbares. Un jour, il vit un voleur auquel on venait de couper une main, tremper son moignon sanglant dans un vase rempli de poix bouillante, ramasser à terre la main coupée, l'envelopper dans son burnous, et l'emporter sans manifester la plus légère émotion... Le bey ne jugeait pas seulement les voleurs et les assassins; la moindre désobéissance à ses ordres, un geste compromettant, une parole injurieuse ou simplement impolie, un regard équivoque, étaient des crimes punis du dernier supplice. Il ne reconnaissait d'autre loi que son caprice. Il n'avait cependant à ses ordres que 200 hommes inscrits sur les contrôles de la milice. Mais plus il faisait tomber de têtes, plus il était respecté et redouté, mieux il se voyait obéi. »

Cour de l'ancien palais des beys au Château-Neuf à Oran.

Tout en causant ainsi, nous nous étions rapprochés, le colonel Walsin et moi, de la table autour de laquelle le général Lamoricière continuait à fumer, à prendre du café, et à discuter avec ses hôtes indigènes. En ce moment, leur conversation était très-animée. Mais, hélas! je n'en entendais pas un seul mot. Je priai encore le colonel Walsin de m'en apprendre au moins le sujet.

« Le général, me dit-il, traite avec les nouveaux agas d'importantes questions de propriété et d'indemnité. Il s'efforce de leur persuader qu'il est de leur intérêt bien entendu de lui laisser à de certaines conditions diverses parcelles de terres dont il pourrait avoir besoin pour fonder ses villages civils, si les Chambres lui accordent les subsides qu'il se propose de leur demander. »

Le contraste pouvait-il être plus frappant, le changement plus complet? Le droit avait remplacé la force. Où régnait l'arbitraire le plus absolu, les lois les plus équitables s'étaient établies et faisaient reconnaître leur autorité. Au fond du palais où le représentant de l'ancien gouvernement exerçait avec une si impitoyable rigueur un pouvoir si tyrannique dans le seul but de savourer avec plus de sécurité les honteux plaisirs d'une vie d'oisiveté intellectuelle et de débauches physiques, le représentant de la France n'employait que les armes de la raison pour triompher des dernières résistances de ses ennemis vaincus, qu'il accueillait avec distinction, et auxquels il donnait plus qu'aucun de ses inférieurs l'exemple de toutes les vertus publiques et privées.

« Ceux-là du moins, dis-je au colonel Walsin, en lui désignant du doigt les chefs arabes qui discutaient avec le général Lamoricière, ceux-là nous sont reconnaissants et dévoués. »

Pour toute réponse il secoua tristement la tête.

Je compris son silence. Craignant d'être indiscret, je n'insistai pas; mais je me rappelai certains passages de sa préface, qui me laissèrent deviner sa pensée :

« Quand on demande à un Arabe, m'avait raconté le matin même un vieux capitaine, s'il est l'ami des Français. — *Bei sif*, par l'épée, s'empresse-t-il de répondre, dans la crainte qu'on ne le soupçonne capable d'un autre attachement. »

« Eh bien, monsieur, me dit le général de Lamoricière en se levant, et en s'approchant de nous, quand causerons-nous colonisation?

— Demain, si vous en avez le temps, général, lui répondis-je.

— Non pas, demain. L'aga des Douairs vient de me charger de vous inviter à une fête annuelle que sa tribu célèbre demain dans la plaine du Tlelat en l'honneur du marabout Sidi-Abd-el-Kader. C'est une fête curieuse dont je ne veux pas vous priver. Vous pouvez y aller en toute sûreté. D'ailleurs je vous ferai accompagner.

Le lendemain matin, à quatre heures, je partais pour le Tlelat.

ADOLPHE JOANNE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Mœurs russes.

En Russie, où les classes intermédiaires dont se compose ailleurs la bourgeoisie commencent à peine à se former dans quelques grandes villes, la société, ou plutôt la nation même, ne présente que deux extrêmes, les nobles et les serfs. D'un côté, l'oisiveté et la richesse; de l'autre, le travail et la misère. D'un côté, la possession des terres, des capitaux, des emplois, tout enfin, même la possession de l'homme; de l'autre, rien, pas même la liberté corporelle, la possession de soi-même. Dans cette société, où la noblesse s'est dès longtemps faite européenne, en s'assimilant, par la culture des sciences et des arts, par les voyages et les habitudes, aux classes élevées des nations étrangères, il n'y a plus de russe que le peuple, et c'est seulement dans le peuple que l'observateur ou le peintre peuvent retrouver les mœurs et la physionomie nationales. Les salons de Saint-Pétersbourg sont des salons de Paris; rien ne manque à la ressemblance, pas même l'usage universel et constant de la langue française. Il faut descendre à la boutique du petit marchand, et mieux encore à l'*isbâ* du paysan-serf, pour rencontrer enfin la vieille Russie.

Batelier-passeur russe.

Ce sont donc des mœurs populaires que représentent ces quatre dessins, pris sur les lieux, bien entendu, et dont l'exactitude est parfaite. Le batelier-passeur ressemble aux marins du port de Kronstadt; il ne fait son métier que la moitié de l'année, du mois de mai au mois d'octobre. Une fois la gelée venue et l'hiver établi, les rivières et les lacs, loin de couper les communications et de séparer les pays qu'ils arrosent, deviennent au contraire autant de grandes routes ouvertes aux traîneaux, et dont, chaque année, pendant six mois, la nature prend à son compte la construction et l'entretien. Mais le reste du temps, comme les ponts en Russie sont aussi rares que les chaussées, l'office du batelier-passeur devient tout à fait nécessaire. Sans lui, chaque ruisseau, grossi par la fonte des neiges et alimenté par les pluies du printemps, deviendrait une frontière infranchissable, et ferait des riverains deux nations étrangères.

Famille de paysans russes.

Cette jeune fille aux tresses flottantes, que sa mère conduisait à quelque *praznik*, ou fête villageoise, rendez-vous ordinaire des amoureux et des promis, est devenue femme mariée et mère de famille. Elle porte le *kakochnik* des matrones, espèce de diadème à fond plein, qui couvre entièrement la tête et les cheveux, tandis que le *kokochnik* des vierges reste ouvert par le sommet. Pour faire jouer son dernier né aux pâles rayons d'un soleil oblique, elle s'est assise à la porte de l'*isbâ* que son mari a élevée rapidement avec l'aide de ses parents et de ses voisins, mais qu'au besoin, seul et sans autre outil que sa hache, il eût construite tout entière. Des fondations au faîte, cette cabane est en bois. Murailles, toiture, escaliers, tout se fait avec les mêmes matériaux coupés dans la forêt voisine. Il n'entre de briques dans une *isbâ* que pour la construction du poêle qui chauffe toute la maison, qui est la cuisine commune, et de plus le coucher de toute la famille, car le paysan russe, connaissant à peine le luxe des lits, dort l'hiver sur son poêle et l'été sur son banc.

Marchand de thé et de gâteaux.

Dans ces cabanes, assez spacieuses d'habitude, bien distribuées et proprement tenues (quoique les animaux domestiques en habitent le rez-de-chaussée), pénètre cependant un véritable objet de luxe, dont l'usage général a fait un besoin de première nécessité. On est surpris, en Espagne, de trouver, jusque dans la plus sale baraque des Castilles et la plus dépourvue, non-seulement de meubles, mais de pain et d'eau, une tasse d'excellent chocolat que lui fournissent les Amériques. On éprouve en Russie une surprise semblable, celle de trouver toujours dans la plus misérable *isbâ*, même éloignée des villes et des routes, une tasse d'excellent thé qui vient des extrémités de l'Asie. Le thé qu'on boit en Angleterre, en France, dans le reste de l'Europe, est apporté par mer; il perd, dans ce voyage, une partie de son arome, et prend toujours quelque odeur étrangère, car il est d'une extrême délicatesse; au lieu que le thé bu par les Russes a suivi constamment la voie de terre, apporté par des caravanes. Chaque année, au mois de juillet, deux à trois mille chameaux chargés de caisses de thé bien closes, après avoir franchi la grande muraille de la Chine et traversé tout l'immense plateau de la Haute-Asie, arrivent à la grande foire de Nijni-Novgorod, sur le Volga. Et de là, cette prodigieuse quantité de fleurs et de feuilles de l'arbuste aromatique se répand dans toute la Russie, de la Baltique à la mer Caspienne et de la mer Blanche à la mer Noire.

Marchands russes prenant le thé dans les îles, un jour de fête.

Les Russes ne sont pas moins supérieurs aux autres peuples pour la préparation du thé; aucune des théières inventées dans les Trois-Royaumes et mises en usage par les blondes *ladies* ne vaut le *somovar* d'un paysan russe. Chez les Athéniens, on allait *au parfum* comme nous allons *au café*. C'est dans les boutiques de parfumeurs que se réunissaient les oisifs et les nouvellistes pour causer des événements de la guerre du Péloponèse, ou de la queue du chien d'Alcibiade. Les Russes vont *au thé*; et si les gens titrés et riches trouvent dans les somptueux quartiers de Pétersbourg ou de Moscou des salons bien chauffés et de moelleux divans pour savourer une tasse de thé *jaune*, composé des fleurs de la plante, en lisant *l'Abeille du Nord* ou *la Gazette de Police*, l'homme du peuple rencontre à chaque pas de petites échoppes, ou des porteurs ambulants de *somovars*, qui le réchauf-

fent et le réjouissent, pour deux ou trois kopeks, avec un verre de thé noir, meilleur à coup sûr que le vin à six sous des barrières de Paris, et que le *coco* du milieu de la rue. Le thé est le compagnon des voyages et de toutes les parties de plaisir. Que l'on aille, par une belle et claire journée d'hiver, bien abrité sous des pelisses fourrées, se promener sur les bords de la Néva, soit pour rouler du haut des montagnes de glace avec la rapidité d'une chute, soit pour regarder, autour d'un hippodrome de glace tracé au centre du fleuve, les courses des fameux *trotteurs* russes, non moins intéressantes que celles d'Ascott et de Chantilly, on trouve à faire une agréable collation de thé et de petits gâteaux. Que l'on aille, au contraire, dans ces journées sans nuit du milieu de l'été, alors que le soleil, descendu sous l'horizon à onze heures du soir pour reparaître à une heure du matin, laisse un crépuscule égal au jour; que l'on aille, en troupe joyeuse, parcourir les *îles* où toute la riche société de Saint-Pétersbourg habite de somptueux chalets ; qu'on s'étende sur l'herbe épaisse, à l'ombre des bouleaux, en face d'un lac tranquille, que sillonnent cent barques légères, c'est encore le *somovar* qui élève sa bouche fumante au milieu du festin en plein vent, et qui rafraîchit l'été ceux qu'il réchauffait l'hiver. On peut dire enfin qu'en Russie deux choses seulement appartiennent en commun à l'espèce humaine, que deux choses y forment l'égal partage du riche et du pauvre, du maître et de l'esclave : l'air et le thé.

L'homme au pourpoint gris.

Voir pages 167 et 186

IV.

COUPS DE BATON.

L'état de la Normandie était grave alors. On trouvait dans ce pays beaucoup de gentilshommes huguenots qui, pour prendre une revanche des persécutions endurées sous le règne précédent, — alors qu'il leur fallait, afin d'assister au prêche, se cacher au fond des forêts ou dans des grottes que l'on montre encore aujourd'hui, — levaient la tête, défiaient les gentilshommes catholiques et paraissaient ainsi disposés à devenir, de persécutés, persécuteurs. L'avénement au trône d'un de leurs anciens coreligionnaires les enhardissait encore, et il était à craindre que leurs adversaires, pour les écraser, ne songeassent à s'unir aux ligueurs de la Bretagne, — de cette province où une pensée ne tombe pas sans se développer avec toutes ses conséquences, où un mouvement ne se produit pas sans se répercuter à l'infini.

Un important secours pouvait donc arriver de Normandie au duc de Mercœur, donner au parti de l'Espagne une prépondérance décisive, et détacher à jamais de la France une province que deux mariages de la duchesse Anne avaient réunie au royaume.

Mais il se trouvait là un homme illustre par son renom militaire, influent par son caractère et sa fortune. Il s'interposa entre les partis, calma les haines, ramena les mécontents, et rétablit, entre ces provinces chancelantes, le principe de l'unité politique, comme il l'avait déjà fait pour la Guyenne ébranlée.

Cet homme était le maréchal de Matignon, et une pareille tâche ne pouvait être accomplie que par un pareil homme.

Le capitaine Laroque ne devait pas ignorer les efforts heureux tentés, dans ce but patriotique, par le chef de la maison de Goyon : l'hôtel de Pellevé, à Caen, était le séjour du lieutenant de roi de Basse-Normandie, — le seigneur de Canisy ; — c'était à l'hôtel de Pellevé, où le capitaine Laroque se rendait fréquemment, où il venait de passer une nuit, que toutes les négociations tendant à la pacification de la province, avaient été traitées et se traitaient d'ordinaire.

Deux points restent maintenant à éclaircir. Le capitaine avait-il pour mademoiselle de Longueville un de ces attachements profonds, sérieux et réfléchis, qui peuvent mener jusqu'au mariage un homme doué de toute la maturité de l'expérience, un homme veuf, et ayant par conséquent tâté de ce *lien charmant?*

Si nous avons égard, d'un côté, aux attraits vainqueurs de Léonor, à sa naissance, à sa fortune, de l'autre au cœur extrêmement inflammable du capitaine, nous répondrons affirmativement.

Quelles étaient, d'autre part, les dispositions de la jeune princesse? — Nous pouvons lui donner ce titre, puisqu'elle était, par sa mère, de la maison de Bourbon, puisque son père était souverain des principautés de Neufchâtel et Valengin en Suisse. — L'incident du *carrefour des Etroits*, où son sauveur s'était montré héros de roman, avait-il effacé de son cœur Charles de Matignon, depuis longtemps son fiancé?

Ceci est plus difficile à décider.

Qui peut dire les mouvements de l'âme d'une jeune fille, mouvements qu'elle ignore souvent elle-même; saisir ces demi-teintes, essentiellement variables, qui changent avant qu'elle ait eu le temps d'en avoir la perception? L'image placée au fond de cette âme est sans cesse obscurcie par une foule d'autres images errantes. Il faut un amour bien vif — et par conséquent bien rare — pour que cette image étincelle et, comme le soleil sortant de la brume, chasse tout ce qui lui faisait ombre.

Or, quoique les jeunes filles alors n'eussent pas énervé leur cœur à des lectures qui ne laissent plus intact le plus petit coin du sanctuaire intellectuel, mademoiselle de Longueville ne pouvait guère aimer bien fort. Son cœur, semblable au fruit vert qui pend à l'oranger dans la jeune saison, n'était pas encore mûr pour l'amour.

Ces définitions, toutefois, nous les donnons sous bénéfice d'inventaire, persuadé qu'en cette matière le plus savant ne sait rien.

Historien pur et simple, nous devons dire cependant que mademoiselle de Longueville, retirée dans ses appartements avec sa favorite, mademoiselle Gertrude de Louvignies, ramena la conversation sur son libérateur, dont elle exagéra, non le courage,— cela était impossible,—mais les avantages physiques.

Or, demoiselle Gertrude, qui distinguait, nous l'avons dit, un jeune homme grand, gauche et blond, page de la suite de M. de Longueville, se récria.

« Le capitaine, dit-elle, était presque un barbon et portait un pourpoint dont un fermier aisé de son pays, — la Flandre, — n'eût pas voulu.

— Pour plaire, répondit ironiquement Léonor, je vois qu'il faut avoir des couleurs, des cheveux d'un blond douteux, un pourpoint bleu de ciel, avec des rubans roses : en un mot ressembler à ce Narcisse flamand, M. Gaspard de Dendermonde. »

Gertrude, piquée de cette réponse, qui s'attaquait à l'objet de ses affections, reprocha à sa jeune maîtresse de sacrifier ses anciens et meilleurs amis à un inconnu, et se mit à pleurer. Léonor ne l'apaisa qu'en lui demandant pardon et en l'accablant de caresses.

Le sentiment qui animait mademoiselle de Longueville se composait sans doute également de reconnaissance et d'admiration. Quelle femme, à sa place, n'eût cru devoir un souvenir de vive gratitude à un sauveur tel que le capitaine Laroque?

Y avait-il là le germe d'une affection?

On peut dire que, même dans ce cas, le défi jeté par Charles de Matignon à son rival présumé était une démarche inopportune. Elle ne s'explique que par la fatalité qui pousse les amoureux à aller trop vite et trop loin, à se heurter à de durs obstacles que de la patience et un coup d'œil calme leur feraient facilement tourner.

Mais que disons-nous là ? Il y aura des fous et des imbéciles tant qu'il y aura des amoureux !

M. Charles de Matignon s'était donc rendu à l'heure dite, après avoir écrit la lettre que nous venons de lire, *au carrefour des Etroits*. Il était seul ;—deux épées de même longueur étaient posées sur l'herbe dans un sac de velours,—et il se promenait les bras croisés, avec agitation et dans une attitude très-guerrière.

M. de Matignon était un gentilhomme de beaucoup d'esprit, mais il était encore extrêmement jeune.

Le capitaine Laroque était en route. Marchant insoucieusement à travers la forêt, et foulant d'un pied léger l'épais tapis de mousse et de gazon qui bordait les côtés du chemin, il paraissait se livrer aux pensées riantes qu'inspire le commencement d'un beau jour. Les arbres de haute futaie tordaient leurs grosses branches sur le ciel d'un azur pâle, floconné de nuages blancs. De temps à autre, le rempart de verdure se reculait, faisant place à une clairière, et le chant du coq, les rumeurs de la basse-cour, annonçaient le voisinage d'une ferme invisible.

Des vaches étaient à demi cachées dans les herbes longues et nourricières; un taureau aiguisait ses cornes à l'écorce rugueuse des chênes, dont le feuillage, agité par la brise matinale, rendait un majestueux murmure. Une petite fille aux pieds nus, coiffée du classique bonnet de coton normand, se sauvait à toutes jambes à l'approche du voyageur, et revenait un peu plus loin, placer sa petite tête blonde et curieuse entre les branches d'un buisson.

A mesure que le capitaine avançait, la forêt prenait un caractère plus sombre et plus grandiose. Le capitaine voyait s'étendre au loin l'interminable et double rideau d'un feuillage épais et élevé, qui ne laissait pénétrer qu'un jour mystérieux dans le chemin tout tapissé de mousse d'un vert d'émeraude.

Les troncs, parfaitement droits, et régulièrement distancés, faisaient penser à cette comparaison souvent établie entre un intérieur de forêt et une église gothique, en montrant combien elle est insuffisante. Dans les églises, c'est un ciel de pierre, froid et immobile ; dans la forêt c'est le vrai ciel, avec un nuage qui fuit, avec un oiseau qui passe ; ce sont des arceaux mobiles, des colonnes flexibles, qui s'inclinent sous la brise, avec des murmures de prière et d'amour ; ce sont des ombres que le feuillage balance, découpe mobiles sur le sol ; c'est la mousse sous les pieds, la mousse moelleuse, au lieu de la dalle chagrine et glacée.

Dans l'église, l'amour s'élance vers un but unique ; dans les grands bois pleins d'ombre, il vous inonde le cœur. Il aime à se répandre et à s'épancher dans un hymne muet, — lorsque vous marchez, souriant et pensif, sous les voûtes ombreuses, le bras enlacé à celui d'une femme aimée, — comme jadis Henri II et Diane de Poitiers, restés amants si tendres et si fidèles pendant près de quarante ans, parce que le souvenir de leurs premières entrevues s'encadrait dans les beaux ombrages de Dreux et de Maulevrier.

Le capitaine Laroque subit sans doute la tendre influence de ces ombrages; car il tira de son pourpoint le gant brodé de canetille et le considéra d'un œil attendri. Mais il ne le porta point à ses lèvres; il n'en aspira point, comme la veille, les senteurs parfumées. Le cours de ses pensées était changé.

« Matignon! dit-il, ce nom est devenu le synonyme de dévouement à la patrie. Matignon ! c'est depuis trente ans l'homme le plus utile du royaume. L'Etat doit à ses efforts la conservation de la Normandie, et nous irions le récompenser en détruisant l'avenir de son fils, le rêve le plus cher d'un père!.. Cela ne sera pas. Je renoncerai à Léonor, et tout le monde ignorera ce sacrifice et ce qu'il me coûte ! »

Deux larmes s'échappèrent des yeux du capitaine et donnèrent une expression touchante à sa physionomie d'ordinaire gaie et ouverte. Il les essuya avec le joli gant brodé de canetille. — Il voulait confier ces deux larmes, tribut d'amour et de regret, à ce gant qu'il allait rendre à Léonor. — Puis il le replaça, non plus dans son pourpoint, mais à son baudrier.

Il avait à peine eu le temps de se rendre maître de son émotion, lorsque des pas précipités se firent entendre derrière lui. Un homme essoufflé, hors d'haleine, se jeta sur son passage, lui embrassa les genoux et lui cria d'une voix étouffée :

« N'allez pas plus loin !!

— Encore toi! dit, en reconnaissant Laverdure, le capitaine impatienté.

— N'allez pas plus loin, pour l'amour du ciel! » répéta le grison en se roulant à terre devant l'homme au pourpoint gris, dont il serrait les jambes avec détresse.

« Laisse-moi passer, » répondit celui-ci au grison, qui serra encore plus fort.

Le capitaine avait peu de patience. Il dégaîna et distribua, d'un bras vigoureux, au pauvre diable une volée de coups de plat d'épée.

« Ah! misérable, criait-il, — impatienté sans doute d'avoir été interrompu au milieu de ses réflexions amoureuses, — tiens!... tiens! il n'en faut pas le quart de cela pour être armé chevalier! »

Après avoir poussé des cris lamentables, Laverdure lâcha prise et resta étendu sans mouvement.

Vous l'eussiez cru mort ou à peu près. Cependant il se releva à demi, regarda le capitaine qui s'éloignait sans tenir compte de son avertissement, se frotta les épaules et, prenant sa course par un chemin de traverse, gagna le *carrefour des Etroits*.

Il y trouva M. de Matignon qui se promenait d'un air plus sombre que jamais.

« Monseigneur, s'écria-t-il en tombant à ses pieds, ne tirez pas l'épée contre *lui!*

— Tu l'as donc vu? et il vient de lui-même s'offrir à ma vengeance! dit M. de Matignon, avec un sourire amer. Nous allons voir lequel de nous deux doit posséder Léonor! Tu es un brave, Laverdure. Voici les cinquante pistoles que je t'ai promises... Mais comment t'y es-tu pris pour l'amener ici? »

Cette question embarrassa le grison. Il pressentait un danger en avouant la vérité; cependant ce pressentiment étant très-vague, il crut pouvoir n'en pas tenir compte.

« Cela n'a pas été difficile, dit-il en empochant les cinquante pistoles qui lui faisaient oublier ses premières préoccupations de pacificateur ; je n'ai eu qu'à prononcer certain nom...

— Et quel nom? demanda vivement M. de Matignon en déguisant avec peine son anxiété.

— Le nom de madame Léonor... répondit Laverdure, qui commençait à remarquer l'agitation de M. de Matignon.

— Et tu lui as dit?... mais parle donc! s'écria-t-il en saisissant Laverdure au collet.

— Dame ! je lui ai dit... balbutia Laverdure qu'*elle*... l'attendait ici.

— Ah ! misérable! s'exclama le jeune seigneur, tu t'es permis de souiller ce nom en le plaçant dans ta bouche!... de compromettre *sa* réputation en lui attribuant faussement un rendez-vous!... »

Et levant sa canne, il la fit retomber plusieurs fois sur les épaules du grison en criant : « Tiens!... tiens!! cela manquait à ton salaire! »

Laverdure, en criant miséricorde, se laissa tomber au milieu de la route.

M. de Matignon le repoussa du pied avec colère et reprit sa promenade agitée.

« Infâme coquin! disait-il entre ses dents, j'ai envie de le tuer tout à fait pour avoir osé porter atteinte à *son* honneur! »

Nous ne savons si Laverdure entendit cette menace; toujours est-il qu'il resta longtemps sans mouvement, comme un homme qui a cessé de vivre.

Ces deux corrections successives étaient, dans le fait, extrêmement dures à supporter. Mais, comme les omoplates du drôle était sujettes à de semblables accidents, assez pour y être accoutumées, et comme l'habitude est une seconde nature, il supporta cette double rincée. Il n'était pas encore mort; car au bout de quelques moments, après avoir regardé du coin de l'œil et en silence le jeune Charles Goyon qui continuait sa promenade agitée, il éleva une voix lamentable:

« Monseigneur, dit-il avec un accent entrecoupé, écoutez la voix d'un mourant. Ce que je vous dis n'est point pour vos pistoles. Je vous prie de les reprendre pour payer ce que je dois à l'auberge du *Grand Monarque* à Thorigny; vous donnerez le reste à Gillonne, qui est dans les cuisines de M. le duc, pour qu'elle fasse dire des messes pour le repos de mon âme; mais, croyez-moi, ne tirez pas l'épée contre l'homme qui va venir! »

Cette insistance parut étrange au jeune Matignon; il s'arrêta pour écouter.

« Croyez-moi, monseigneur, continua Laverdure, il y va de plus que de votre vie...

— Au moins, explique-toi, demanda M. de Matignon, quel est donc cet étranger?

— Oh!... fit le grison, en joignant les mains.

— Est-ce qu'il n'est pas gentilhomme?

— Ah! il est bien autre chose; et si vous tiriez l'épée contre lui, ce serait pour vous... *le déshonneur!!*

— Quoi! dit M. de Matignon en reculant; mais pour que nous ne puissions nous mesurer ensemble, qui peut-il être? à quelle condition vile appartient-il? C'est donc le bourreau?

—Ah! ciel! le voilà!!» s'écria le grison, qui, soit image de la potence que le dernier mot du jeune seigneur pouvait avoir évoquée, soit un de ces miracles assez rares par lesquels la vie est subitement rendue aux mourants, se retrouva sur ses pieds et s'enfuit à toutes jambes.

Il revint cependant en tapinois, et assista à la scène que nous allons décrire, caché derrière un tronc d'arbre.

Le capitaine débouchait du grand chemin, entrait dans le rond-point nommé *carrefour des Etroits*, et se trouvait en face de Charles de Matignon.

E. du MOLAY BACON.

La suite à un prochain numéro.

Chronique musicale.

En assistant, un soir de la semaine dernière, à la première représentation d'une petite pièce en un acte qu'on donnait à l'Opéra-Comique, sous ce titre : *le Malheur d'être jolie*, nous nous demandions dans quel but on joue encore aujourd'hui des petites pièces en un acte au théâtre de la rue Favart. Si c'est à la seule fin d'amuser le public, la première condition à remplir est que la pièce soit conçue d'une façon divertissante, cela va sans dire. Si, laissant de côté ce point capital de tout spectacle comique, on ne cherche dans ces petits canevas que des occasions d'essayer les forces de jeunes compositeurs, il faut tout au moins que le musicien y trouve les situations indispensables pour y faire valoir son esprit et son talent, que sa jeunesse porte plutôt vers une exubérante prodigalité qu'elle n'est capable de les contenir dans la juste et froide économie que demande l'ordonnance exiguë de certains sujets. Ne voyant aucune de ces deux réponses à notre question, confirmée par les résultats, puisqu'il est fort rare que les pièces en un acte, qu'on donne maintenant à l'Opéra-Comique, soient ou franchement plaisantes ou convenablement musicales; nous avons fini par penser qu'il se pourrait bien que ces pièces n'eussent aucun but propre, si ce n'est qu'il faut bien quelque chose, n'importe quoi, le premier rien venu, pour commencer une soirée. Et ce troisième point, répondant assez bien à la demande que nous nous étions adressée à nous-mêmes, nous a rappelé certaine anecdote que Goldoni raconte dans ses mémoires. Chargé d'écrire, à Venise, un drame musical pour la foire de l'Ascension, Goldoni, avant d'exposer son ouvrage au public, voulut le faire voir à un juge compétent, et s'éclairer de ses conseils expérimentés. Il s'adressa, à cet effet, au célèbre poëte Apostolo Zeno. Celui-ci le reçut très-honnêtement, et, après avoir écouté la lecture du drame, sans prononcer un seul mot, lorsque Goldoni lui demanda son avis : « C'est bon, lui dit Zeno, c'est bon pour la foire de l'Ascension. » C'est aussi ce qu'on pourrait dire de tous ces minces ouvrages qui passent fréquemment au théâtre royal de l'Opéra-Comique. Probablement même leurs auteurs se le disent d'avance : « C'est bon, ce sera assez bon pour commencer un spectacle et servir, selon l'expression technique, de *lever de rideau.* » La critique peut donc se dispenser d'analyser sérieusement des œuvres aussi peu sérieusement faites.

Huit morceaux de musique, sans compter l'ouverture, témoignent tous d'une complète connaissance de la science du contrepoint; ils sont écrits facilement, avec clarté, avec une bonne entente de la scène. Mais, à l'exemple de l'auteur de la pièce, l'auteur de la musique semble s'être dit en écrivant ses idées mélodiques : « Ce sera assez bon pour être chanté avant que le beau monde, qui dîne tard, soit arrivé pour la seconde pièce. » Tous deux évidemment peuvent faire mieux. Ils font peut-être sagement de conserver pour un temps plus frais leurs bonnes inspirations. M. Bazin a donc été en quelque sorte généreux, et même prodigue, en écrivant pour *le Malheur d'être jolie* deux ou trois jolies romances, particulièrement celle d'Isolier, et un charmant duo d'amour entre le page et Angèle, dont le dernier mouvement surtout est très-bien réussi. Mais il ne faut pas que M. Bazin dépense ainsi son fonds dorénavant d'une manière qui ne prouve en faveur de son talent rien qu'il n'ait déjà prouvé. C'est sur des sujets plus importants qu'il doit exercer son imagination, en se souvenant que lorsque le public sait qu'un auteur peut faire bien, il veut qu'il fasse mieux.

Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur la manière dont la pièce a été jouée. A l'exception de M. Sainte-Foy, fort bon comique, les trois autres acteurs et actrices sont des novices pleins de bonne volonté sans doute, et d'avenir peut-être, mais à qui, pour le moment, il n'est pas très-prudent de confier exclusivement le sort d'un ouvrage nouveau. Ce n'est pas avec des conscrits seuls qu'on a tout d'abord une bonne armée; et nous craignons que M. Basset, par trop de confiance en ses jeunes recrues, ne les compromette avec ses ouvrages, au lieu d'en tirer, en habile et prudent administrateur, tout le parti qu'il pourrait.

Depuis la dernière séance de la Société des Concerts du Conservatoire, la salle des Menus-Plaisirs a été rétablie en salle de spectacle, et rendue aux exercices d'élèves que M. Auber institua à son avénement à la direction de l'Ecole royale de musique. Nous avons assisté dernièrement à une de ces intéressantes réunions, où des élèves de diverses classes de chant et de déclamation lyrique ont joué en entier *Cendrillon*, ce charmant opéra-comique d'Etienne et Nicolo. Comme tout le monde, nous avons applaudi d'abord à l'excellente idée du savant directeur, et puis aux soins qu'on apporte à la mise en pratique de cette idée. C'est en effet un puissant moyen d'émulation pour ces talents naissants, que ces représentations complètes des meilleurs ouvrages de tous les répertoires; et s'il en est parmi eux de destinés à briller sur de plus grandes scènes, il ne paraît pas qu'ils puissent trouver une occasion plus favorable de se révéler. L'exécution de *Cendrillon* a été plus remarquable par l'ensemble que par les détails, et les élèves-demoiselles s'y sont généralement montrées plus riches d'espérances que les jeunes chanteurs. Ce n'est pas la première fois qu'on a eu lieu de faire cette observation. Mademoiselle Bourdet, chargée du rôle de Cendrillon, est jolie, a de la grâce et de la sensibilité naturelles; elle manque seulement un peu de force dans la voix. Celle de mademoiselle Rouaux, qui remplissait le rôle de Clorinde, n'a pas non plus beaucoup de timbre, mais elle a de l'étendue et de l'agilité. La plus belle voix des trois est, sans contredit, celle de mademoiselle Petit-Brière, qui jouait Tisbé; vibrante, flexible, étendue, lorsqu'elle sera tout à fait bien travaillée, elle nous semble appelée à de grands succès. M. Barbot, chargé du rôle de Ramire, a beaucoup à faire pour lutter contre un extérieur peu favorable; il a besoin d'étudier avec opiniâtreté l'art difficile de la bonne comédie; sa voix, de ténor demi-caractère, est d'ailleurs très-jolie. Celle de M. Genibrel, basse chantante, qui remplissait le rôle d'Alidor, a un assez bon timbre, mais elle n'est pas encore suffisamment bien posée. MM. Legrand, dans le rôle de Dandini, et Nathan, dans celui du baron de Montefiascone, ont eu, à part un peu d'exagération, des intentions comiques de bon aloi. En résumé, la séance a été très-satisfaisante, si l'on ne considère que le côté des espérances dans l'avenir. Ajoutons que MM. Barbot, Génibrel et Nathan sont, pour le chant, élèves de M. Garcia; M. Legrand, de M. Banderali; et mesdemoiselles Petit-Brière, Bourdet et Rouaux, de madame Damoreau. Tous, pour la déclamation lyrique, sont de la classe de M. Moreau-Sainti.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien ne pas trop crier au scandale si, sans autre détour, nous passons brusquement du théâtre à l'église. C'était dimanche dernier la fête de la Pentecôte, jour solennel, où la musique retentit chaque année en accords majestueux dans tous les temples chrétiens. Dans la belle église Saint-Eustache, on a exécuté cette fois la troisième messe solennelle à grand orchestre de M. Nicou-Choron. C'est une œuvre consciencieusement écrite, qui fait honneur au talent musical du compositeur, dont le nom vient d'être cinq fois proclamé au concours qui a dernièrement eu lieu pour les morceaux de chant populaire, sur la proposition du ministre de l'instruction publique. La troisième messe de M. Nicou-Choron contient des parties excellentes, entre autres le commencement du *Credo*, chanté par les voix seules. Nous lui reprocherons seulement quelques longueurs, comme dans le *Kyrie*, et en certains passages, une instrumentation un peu chargée. La mélodie est généralement facile et bien conduite; mais quelquefois elle affecte une forme plus gracieuse que sévère; ce qui nous a fait supposer que tout, dans cette œuvre, n'a pas été d'abord conçu pour être exécuté dans un local aussi vaste et imposant que la voûte de Saint-Eustache. Quoi qu'il en soit de ces réflexions d'une critique simplement relative, on n'en doit pas moins des éloges et des encouragements aux artistes courageux et désintéressés, qui consacrent une bonne partie de leur temps et de leur talent à un genre de travail dont le bénéfice le plus net, tous frais d'exécution payés, est la seule satisfaction de leur propre conscience. L'exécution, dirigée par M. Dietsch, a été parfaite; et l'on nous a dit qu'il n'y avait eu qu'une répétition.

Puisque nous parlons de musique d'église, nous profiterons de cette occasion pour dire à nos lecteurs que nous avons eu sous les yeux, ces jours derniers, la grande partition gravée du *Requiem héroïque* composé par M. Zimmermann, et exécuté l'année passée à Saint-Eustache. Nous regrettons qu'il n'entre pas dans les attributs de notre *Chronique* de donner une analyse raisonnée et développée des œuvres, et que nous devions nous borner purement à enregistrer des faits. Mais du moins nous pouvons en passant recommander à toutes les personnes qui sont en état de jouir du plaisir intellectuel que procure la lecture d'une grande partition profondément pensée et savamment écrite, de ne pas manquer de lire celle-ci, où le sentiment religieux s'allie avec talent au coloris dramatique, et la sage disposition des voix aux riches combinaisons de toutes les ressources de l'instrumentation moderne.

Les paroisses ne sont pas toutes en état de se donner le luxe un peu fastueux de ces grands effets qui réclament le concours de masses nombreuses, et dont l'exemple historique et orthodoxe remonte au saint roi David, qui eut plus de quatre mille musiciens à sa chapelle. Les proportions des édifices et la situation des budgets ne sont pas les mêmes dans toutes les fabriques. Celles qui fêtent leurs saints d'une manière plus modeste nous sauront peut-être gré de leur signaler la cinquième messe solennelle de M. Dietsch, composée pour trois voix d'hommes et un petit orchestre. Elle est d'une exécution facile; ce qui n'exclut pas l'élégance de la forme, l'élévation de la pensée, ni rien de ce qui doit essentiellement contribuer à la célébration d'une fête solennelle. Elle peut également être chantée avec accompagnement d'orgue seul, par deux voix de *soprano* et une de *contr'alto*.

GEORGES BOUSQUET.

Revue Agricole.

Commençons par une question qui intéresse les éleveurs de gros bétail. Un vétérinaire distingué, M. Spinette, vient de publier, dans le journal vétérinaire de Belgique, un mémoire fort intéressant sur la pleuro-pneumonie épizootique, ce fléau qui occasionne chaque année des pertes immenses. C'est en 1822 qu'il a été observé pour la première fois dans la Flandre occidentale; en 1827, dans le Brabant; en Hollande en 1833, et seulement en 1842 en Angleterre. En Allemagne le docteur Ellerichausen dit l'avoir connu depuis vingt-cinq ans. D'autres membres du congrès d'agronomes allemands (séances du 21 au 28 septembre 1843) ont signalé son existence dans les environs de Berlin, Munich, Bonn, dans le domaine de Senn, appartenant au roi de Wurtemberg, en 1838 et 1839. Les *Annales vétérinaires* nous le révèlent encore dans les étables des nourrisseurs de Londres, de Paris, et généralement dans toutes les villes, chez le plus grand nombre de distillateurs, qui entretiennent du gros bétail pour lui faire consommer leurs résidus.

Sur quels animaux la pleuro-pneumonie sévit-elle généralement? Sur les animaux nourris à l'étable. Leur ration se compose de foin, de paille, de racines souvent cuites, de résidus des distilleries, ou des brasseries, ou des féculeries, de fèves, de seigle et de petits grains cuits. Leur boisson la plus ordinaire est chaude en hiver et toujours chargée de différentes substances nutritives et stimulantes, telles que : les résidus mentionnés, des farines, des pommes de terre cuites, des tourteaux de lin et de colza, etc. Chez les distillateurs le résidu se donne à satiété avec un peu de foin et de paille. Dans certaines localités on laisse le bétail s'abreuver d'une eau imprégnée de jus de fumier. Les bêtes soumises à ce régime sont en outre logées le plus souvent dans des étables trop chaudes, mal aérées et trop petites. « Dans des conditions telles, dit M. Spinette, le poumon, qui par son peu de développement, l'étroitesse des naseaux et le peu de mouvement des côtes, ne peut acquérir un haut degré d'activité, irrité d'ailleurs par un mauvais chyle, affaibli par le défaut d'air pur et condensé, remplit incomplétement ses fonctions. Le sang, traversant le poumon avec peine, y éprouve facilement des stases, d'où résulte l'exsudation de lymphe plastique. Le commencement de ce phénomène morbide a souvent lieu à l'insu des personnes qui soignent les bestiaux; ce n'est que lorsque l'exsudation détermine la pleurésie, ou qu'elle a envahi une partie du lobe et enflammé l'autre, que l'animal tombe malade. »

Partie des éléments azotés, introduits en surabondance dans le sang, ne peut être éliminée ni assimilée, et se dépose dans le tissu du poumon, pendant le cours enrayé du sang à travers cet organe.

D'après M. Spinette les bêtes bovines qu'on élève, et celles qu'on nourrit pour en obtenir des veaux et du lait, ne recevront jamais d'autre boisson que de l'eau pure, douce et à une température d'au moins 10 degrés Réaumur. On se gardera de leur donner des aliments riches en azote, tels que : fèves, pois, vesces, graines de céréales, résidus de distilleries, d'huileries, etc., les foins de sainfoin, de luzerne, de trèfle blanc et jaune, etc.; ou, si on leur en donne, ce sera toujours avec beaucoup de précautions et jamais à grandes doses. Ces aliments seront réservés pour l'engraissement.

Toutes les substances qu'on délaye habituellement dans la boisson serviront à préparer des mélanges avec de la courte paille (balles), de la paille ou du foin haché, des racines, des tourteaux de lin, ou mieux de colza, et environ 60 à 70 grammes de sel par jour et par tête de bétail. Ces mélanges, légèrement humectés et ensuite fermentés, constituent une nourriture appétissante et salutaire pour le bétail. Il est indispensable, si on fait fermenter, de remuer de manière à rafraîchir et à arrêter la fermentation avant de donner aux animaux.

Les bêtes nourries constamment à l'étable seront sorties deux fois chaque jour, et, en été, on avisera à leur donner à manger hors de l'étable et à l'ombre.

— L'agriculture anglaise offre, en ce moment, un curieux spectacle. Tous les esprits sont imbus des doctrines de l'audacieux chimiste allemand Liebig, et c'est à qui réussira le mieux à les appliquer. Chez ce peuple, essentiellement novateur dans tout ce qui touche aux intérêts matériels, chacun a été séduit par le côté économique de la question de substituer des engrais artificiels au fumier. Personne ne songe à demander au gouvernement de faire les frais d'une ferme expérimentale pour mettre à l'essai des théories dans lesquelles on entrevoit des chances possibles d'amélioration; il n'est pas de cultivateur exploitant une centaine d'hectares qui ne veuille payer de sa personne, et d'une partie de ses capitaux et de son sol, pour une œuvre qui peut avoir sur les fortunes privées et sur la prospérité nationale d'incalculables résultats. Chacun a soigneusement réservé un champ qui lui sert de creuset, et où il élabore chaque saison quelque combinaison nouvelle.

De l'autre côté du détroit, la grande loi du nouveau système d'engrais peut se résumer ainsi :

N'engraissez pas le sol avec du fumier d'étable, ni avec un fumier quelconque qui contienne des matières organiques (végétales ou animales) parmi ses principes inorganiques (minéraux). Cet engrais minéral, le cultivateur doit se le procurer, soit en incinérant toutes les substances végétales qu'il a récoltées et qu'il ne peut vendre à bénéfice ou consommer utilement sur son exploitation, spécialement en brûlant ses pailles; soit encore en s'adressant à un chimiste pour obtenir, d'après l'analyse tant du sol à amender que de la plante qu'il se propose de cultiver, un engrais artificiel (engrais minéral, engrais de cendres) combiné de manière à fournir la nourriture minérale dont la plante aura besoin et qui pourrait manquer dans le sol.

Le théorème chimique sur lequel s'appuie cette loi est que les aliments des êtres organisés, spécialement le carbone, n'existent pas seulement dans le sol, mais également dans l'air et que les végétaux peuvent le tirer de cette source inépuisable en aussi grande quantité que leurs besoins l'exigent. L'atmosphère, a-t-on calculé, contient 2,800 billions de livres de carbone. D'autre part les aliments minéraux ne peuvent être fournis que par le sol. Donc la fertilité d'un sol, et le pouvoir fertilisant de l'humus en particulier, dépend principalement de la quantité de nourriture inorganique contenue. A l'appui de cette opinion, Liebig cite l'exemple des plantes aquatiques, qui tirent leur nourriture de l'air et de l'eau exclusivement, et aussi l'exemple des prairies et des forêts, qui donnent constamment des récoltes sans qu'il soit besoin d'engrais.

Voici les avantages qui résulteraient du nouveau système d'engrais. 1° Epargne pour les cultivateurs de presque tous les frais de transport de fumier sur les champs, le poids d'un engrais minéral pouvant s'évaluer à environ deux et demi pour cent de celui du fumier d'étable. 2° Sur un champ engraissé de la sorte la végétation ne peut souffrir matériellement du manque de pluie. 3° La paille reste pour la vente, et l'on peut se dispenser de la plus grande partie du capital vivant, dont l'entretien donne rarement un produit net. 4° On n'a plus à s'occuper du mode le plus avantageux d'assolement, le même champ pouvant donner la même récolte sans interruption.

Ce brillant résultat sera-t-il jamais atteint? Il ne le serait que pour une faible partie, que sa recherche vaut la peine d'être tentée. Suivons donc avec intérêt les travaux des cultivateurs anglais qui ont en main les capitaux nécessaires

pour les expérimentations, et tenons-nous prêts à entrer dans cette voie, mais seulement après qu'ils l'auront largement ouverte et suffisamment aplanie. Dans l'agriculture, il y a moins d'inconvénient que dans l'industrie et le commerce à n'arriver que les derniers. En attendant, continuons à nous fixer à l'emploi des fumiers, que nous ne savons pas même encore obtenir en abondance et à un minime prix de revient. Les bons effets du fumier sont le résultat d'une longue expérience, et ne peuvent céder la place qu'à d'autres faits qui seraient aussi le résultat de l'expérience. Quand il sera bien constaté que le même sol, traité précédemment avec le fumier d'étable, peut donner, pendant une *longue suite d'années*, des résultats égaux avec le système d'engrais minéral, on aura là un fait de nature à déterminer les convictions.

Dans l'intérêt des quelques cultivateurs français qui suivent à distance et prudemment le mouvement révolutionnaire de l'agriculture anglaise, et commencent à faire usage des engrais artificiels, nous signalerons quelques-unes des fraudes qui se pratiquent sur les plus usités de ces produits.

Ainsi, par exemple, la substance qui se vend dans le commerce sous le nom de surphosphate de chaux doit contenir régulièrement 35 à 40 parties de bi-phosphate de chaux, 20 à 25 de sulfate de chaux, 20 parties de matières animales, et 20 parties d'eau. Elle est d'un prix assez coûteux. On la sophistique en donnant 64 parties de sulfate de chaux (qui coûte environ 1 franc 50 centimes la tonne), et en ne donnant que 14 parties de surphosphate de chaux.

Le chimiste anglais conseille aux cultivateurs de fabriquer eux-mêmes ce produit, ce qui n'exige que de l'acide sulfurique et des os. S'ils n'ont pas de vaisseau favorable pour opérer la dissolution des os, il leur indique un procédé encore plus facile. « Prenez 8 hectolitres d'os broyés, mélangez-les avec 16 hectolitres de cette terre qu'on qualifie cendres tourbeuses ou pyriteuses d'un brun de brique, et formez un tas. En quelques jours, il commence à chauffer vivement, et cela dure environ dix jours. Vous ouvrez alors, et c'est à peine si vous pouvez découvrir un fragment d'os. Le tout est réduit en une belle poudre de couleur grise avec des tons rouges. Le peu de débris d'os qui existe encore est exactement dans le même état que s'il avait subi l'action de l'acide sulfurique. Cette substance, employée sur une récolte de turneps, comme s'emploie le surphosphate du commerce, donne exactement le même résultat. » Cela se conçoit: le surphosphate de chaux se prépare en traitant les os par l'acide sulfurique, lequel enlève à l'acide phosphorique une certaine quantité de chaux. Dans la combinaison qui reste de chaux et d'acide phosphorique, celui-ci est dès lors en excès, et l'on a un nouveau sel que les chimistes qualifient surphosphate de chaux. Cependant, la portion de chaux qui s'est combinée avec l'acide sulfurique a formé un sulfate de chaux, ce qui explique la présence ordinaire d'une certaine quantité de ce dernier sel dans le surphosphate du commerce.

Le sel de Glauber (sulfate de soude), à cause de son bon marché, est employé souvent pour sophistiquer d'autres substances, par exemple le sulfate d'ammoniaque, le carbonate d'ammoniaque, le sel ammoniaque, le nitrate de soude et le nitrate de potasse, qui se vendent trois, quatre et jusqu'à neuf fois plus cher que lui. Un de mes amis a analysé une substance vendue pour du sulfate d'ammoniaque, qui contenait jusqu'à un quart de sel de Glauber.

Le guano vendu pour guano du Pérou est souvent mélangé de guano africain, qui lui est inférieur. Une sophistication plus coupable consiste à l'altérer avec certaines substances terreuses. On cite tel guano de contrebande qui à l'analyse a donné moitié de chaux et seulement *deux pour cent* d'acide phosphorique, la seule substance véritablement efficace dans ce genre d'engrais; et ce fallacieux produit avait tous les caractères extérieurs, couleur et odeur, d'un guano véritable. Le guano africain, celui d'Ichaboe, se sophistique très-bien avec les résidus des peaussiers. Dans la poudre d'os, on introduit des coquilles d'huîtres pilées, et les résidus des savonneries. Des sulfates de chaux, résidus de quelques fabriques, contiennent tant d'eau qu'ils n'ont plus comme engrais qu'une efficacité très-douteuse.

Il n'est pas jusqu'à la suie, substance de si peu de valeur, sur laquelle ne s'exerce la fraude. Le dernier boueux de Londres vous dira que les cendres de foyer tamisées très-fin (on ne brûle que de la houille) y sont l'objet d'une demande considérable. L'acheteur qui croit avoir acquis un engrais énergique, abondant en ammoniaque et en gypse, se trouve n'avoir en réalité qu'un mélange de suie et de cendres dont le constituant principal est une poudre quartzeuse.

Les expériences sur les engrais artificiels auront tout au moins pour résultat d'inspirer au cultivateur un vif désir de s'instruire et d'aborder l'étude élémentaire des sciences dont il s'était jusque-là tenu éloigné. Nous arriverons par là à la culture éclairée, comme nous sommes déjà arrivés à une industrie manufacturière savante. Pour diriger les grandes usines d'aujourd'hui, il ne faut rien moins qu'un élève de l'école des mines ou un ingénieur civil.

— Les deux charrues le plus généralement adoptées pour labourer les terrains en pente dans le sens perpendiculaire à la pente et en versant toujours du même côté, sont :

1° La charrue tourne-oreille perfectionnée de MM. Allier et Delahaye de Gap. Elle n'a qu'un soc, un coutre, un versoir. Quand on est arrivé au bout du sillon, on change le tout de côté, ce qui entraîne une forte dépense de temps.

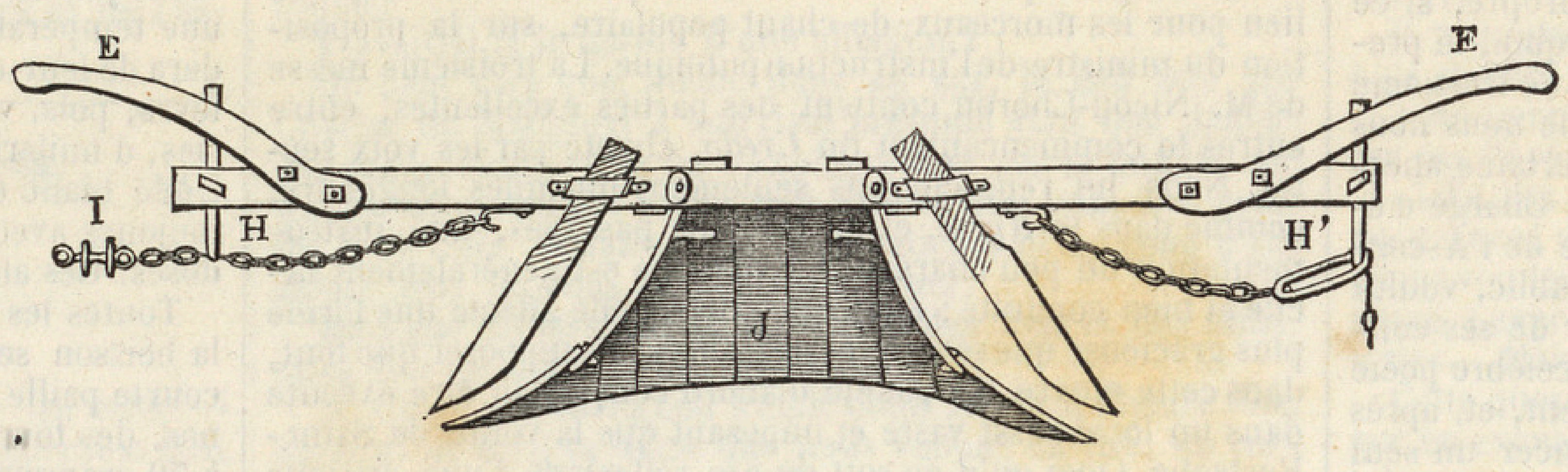

Araire dos à dos, de M. Valcour.

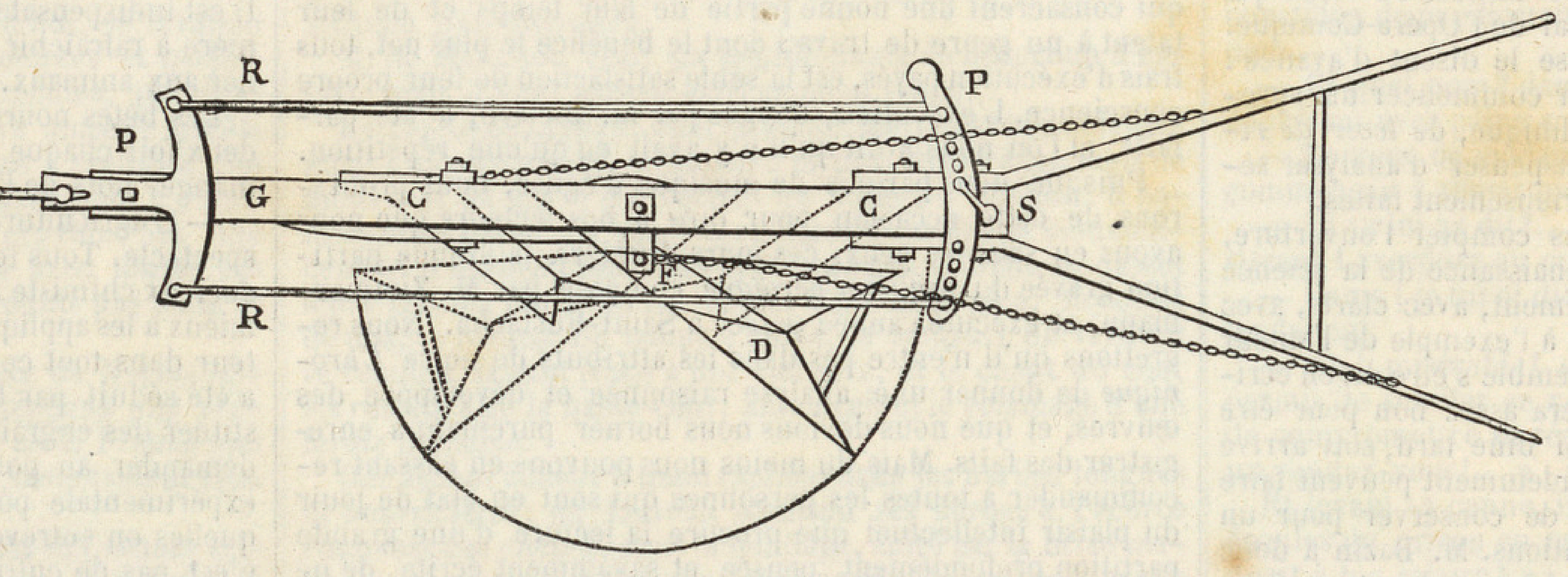

Charrue Bussière. — Plan.

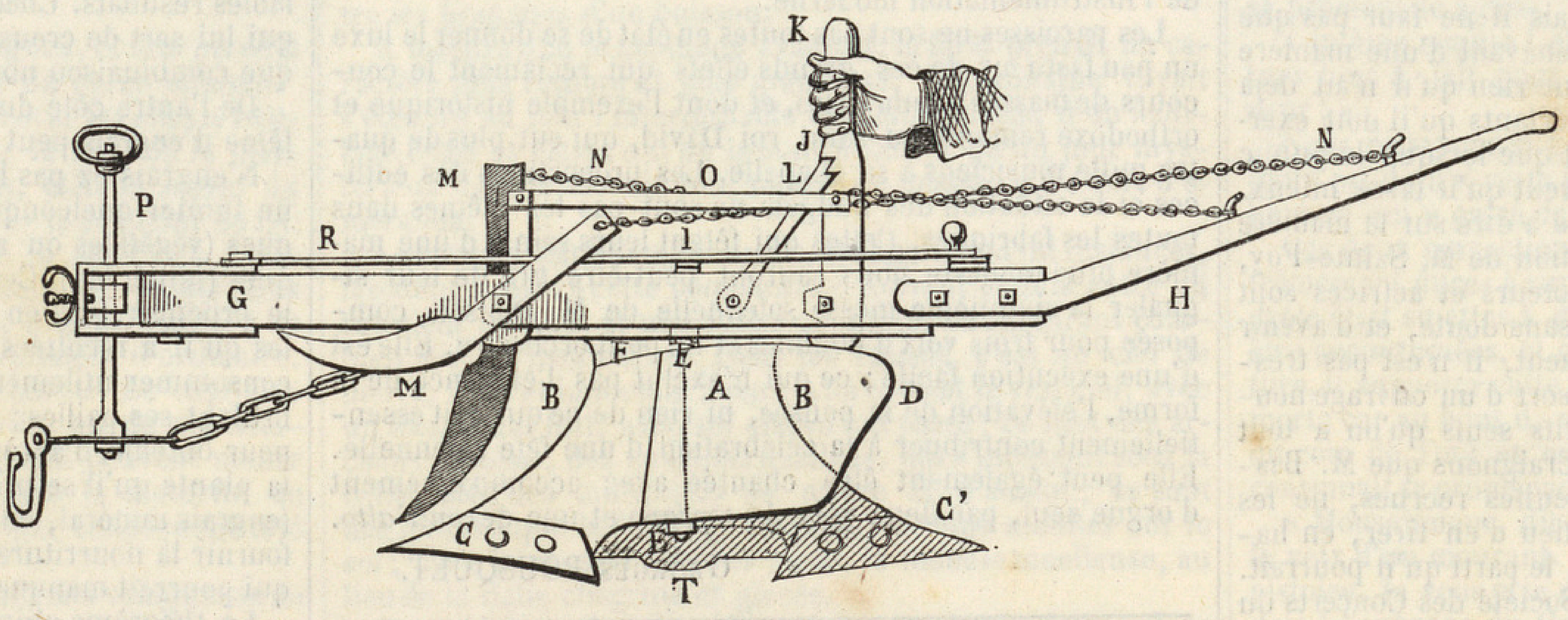

Charrue Bussière. — Projection verticale.

A. Le corps de la charrue. — B. Les deux gorges. — C. C' Les deux socs. — D. Partie du versoir double. — E. Boulon qui le traverse. — F. Pattes en fer qui le supportent. — G. L'âge. — H. Les mancherons. — I. Pivot sur lequel tourne l'âge. — J. Deux crans pratiqués dans le levier K. — K. Levier qui s'abaisse ou se dresse selon qu'on veut dégager ou fixer l'âge. — L. Cliquet qui s'engage dans les deux crans du levier et lorsqu'il est dressé. — M. Les deux coutres. — N. Deux chaînes servant à les relever. — O. Traverse qui consolide le cliquet et le levier. — P. Le régulateur. — Q. La chaîne de tirage. — R. Les deux tringles du régulateur. — S. Crochet qui fixe le régulateur. — T. Talon placé au milieu du sep. (A l'échelle de 0,05 centimètres pour 1 mètre.)

2° L'araire dos-à-dos de M. Valcour, laquelle araire a pris également naissance dans nos départements des Alpes, et a deux coutres, deux socs et deux versoirs fixes.

Ici l'araire est vue du côté de terre. On ne voit point les deux versoirs, mais seulement la planche qui remplit tout l'intervalle entre l'age et le sep, comme dans les charrues anglaises. Si l'on ôte les manchons E, on verra que cette araire est exactement l'avant de deux araires Dombasle (mais dont l'une jette la terre à droite et l'autre à gauche) qui sont mises dos à dos sur une même ligne. La seule vue du dessin montre qu'on ne retourne jamais cet instrument; il marche comme la navette d'un tisserand. Arrivé au bout du sillon, on arrête les chevaux, on tire la clavette, alors la volée I abandonne le régulateur H; on fait retourner les chevaux, et on fixe la volée I au second régulateur H'.

Il y a encore perte de beaucoup de temps. L'instrument est pesant, le prix est élevé et les réparations difficiles ; cependant les conditions d'un bon labour sont remplies.

A ces deux charrues nous préférons la *charrue Bussière*, du nom de son inventeur, le chef de forge à l'institut agronomique de Grignon. Cette charrue, dont nous publions le dessin, du consentement de son auteur, qui vient de la construire tout récemment, est aussi une araire dos à dos; mais elle ne donne pas plus de tirage qu'une charrue simple, peut s'établir à un prix assez modique et se réparer facilement. Je l'ai vue marcher avec succès dans les terrains les plus difficiles.

Le corps de la charrue se compose de deux socs, qui sont fixés ainsi que leurs gorges, auxquelles se raccorde un versoir mobile à deux ailes, qui présente de lui-même, à la bande à renverser, son aile droite ou son aile gauche, selon le soc qui fonctionne pour le moment.

Au-dessus de ce corps de charrue pivote l'age, de manière qu'arrivé au bout les chevaux n'ont qu'à effectuer la tournée comme pour une charrue ordinaire. La tête de l'age qui était en avant du soc C vient se placer, sans le moindre effort, en avant du soc C', et le laboureur n'a pas même à quitter un instant les mancherons pour se trouver en mesure de recommencer un nouveau sillon, où la bande se trouvera versée du même côté.

L'age porte deux coutres; une chaînette, qui vient se rattacher à l'un des mancherons, permet au laboureur de relever chaque coutre à son tour lorsqu'il cesse d'être appelé à fonctionner.

L'age est rendu fixe sur le corps de charrue, au moyen de deux crochets articulés, dont l'un dépasse l'autre en longueur, et de deux mortaises pratiquées sur la partie supérieure et horizontale du corps de charrue. Le crochet le plus long sert de levier : il est entaillé de deux crans dans lesquels, lorsqu'on l'a dressé, vient s'adapter un cliquet incliné à contresens du tirage. Le laboureur veut-il rendre à l'age sa liberté, il lui suffit d'abaisser le levier, ce qui dégage le cliquet des deux crans. Le levier et l'autre crochet articulé (tous deux sont rendus solidaires par une traverse) se trouvent, par le fait de leur abaissement, sortis des mortaises, et l'age est alors indépendant du corps de charrue; rien ne s'oppose à ce qu'il pivote avec la plus grande facilité.

Le dessin suffit pour faire comprendre comment cette charrue se règle au moyen d'une vis de pression pour la hauteur, et pour sa largeur au moyen de deux arcs de cercle mobiles et rendus solidaires par deux longues tringles.

M. Bussière est un simple ouvrier, mais doué d'une sagacité rare et d'un esprit inventif qui suffirait à faire la fortune et la célébrité d'un chef d'une vaste usine. Elevé à une école d'arts et métiers, celle d'Avignon, je crois, il eut l'honneur, bien jeune encore, d'être choisi, par le savant ingénieur M. Séguin, pour exécuter le modèle du premier pont suspendu. Diverses circonstances lui firent abandonner la carrière si heureusement commencée, et le portèrent vers la construction d'instruments aratoires. Le moment favorable n'était point encore venu pour ce genre d'opérations. Après avoir mangé, dans une société malheureuse, un petit patrimoine à travailler infructueusement à son propre compte, l'habile mécanicien en fut réduit à travailler pour le compte d'autrui. Ses belles années se sont écoulées en Sardaigne, pays auquel il a rendu d'importants services dans son humble et obscure position. Aujourd'hui, il conduit la forge de Grignon. Tous les élèves de l'Institut sont là pour attester s'il est possible de rencontrer un homme plus modeste et moins cupide. Ses idées sont au service de tout le monde, aussi bien du chef qui les réclame en vertu des appointements comptés, que de l'élève curieux de s'instruire et qui l'interroge. N'ayez peur qu'il songe à prendre un brevet d'invention; il appellerait temps perdu le temps employé à battre monnaie avec ses idées. « La vie est trop courte, répète-t-il, pour se faire marchand; inventons, inventons. » Et l'infatigable inventeur est reconnaissant envers la forge de Grignon; car si la forge de Grignon ne fait pas sa fortune, elle lui fournit mieux que cela : elle lui fournit des matériaux et l'occasion de mettre ses idées au jour, de leur donner un corps, de satisfaire sa passion de créer. Je voudrais être millionnaire; je mettrais dix forges au service désintéressé du brave Bussière, et par conséquent de l'humanité.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Types emblématiques des Théâtres de Paris, par Cham.

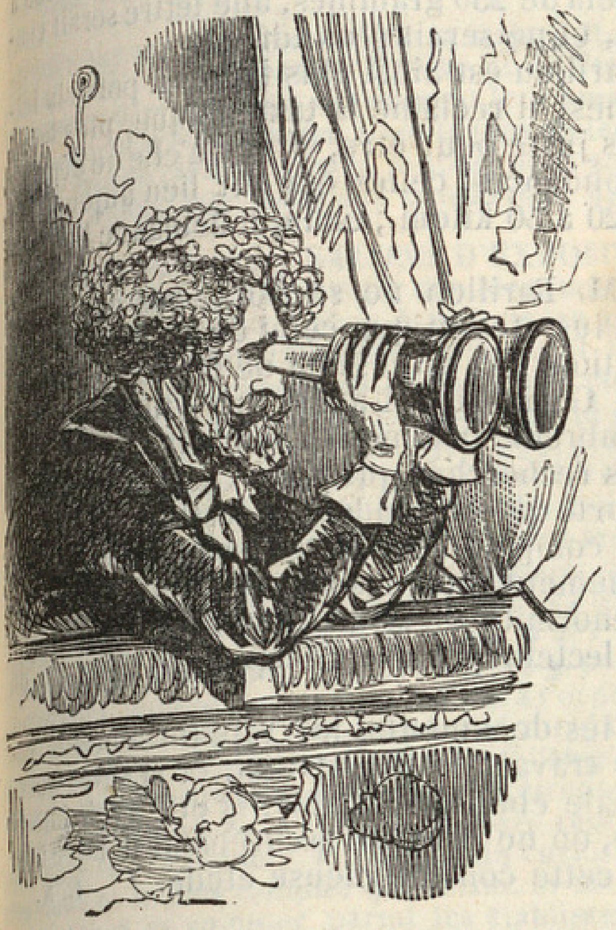
L'Opéra.

Les Bouffes.

Le Théâtre-Français.

L'Odéon.

Les Variétés.

Le Palais-Royal.

La Porte-Saint-Martin.

La Gaîté.

Le Gymnase.

L'Opéra national.

L'Ambigu.

Cirque d'hiver.

Cirque d'été.

Les Funambules.

Théâtre Comte.

Séraphin.

Compte rendu de l'Académie des Sciences.

Sciences naturelles et Physique du globe.

Résumé d'un travail d'ensemble sur l'organisation, la classification et le développement des échinodermes dans la série des terrains, par M. Agassiz. — Ce mémoire est le résultat d'études commencées et continuées avec persévérance par l'auteur depuis onze ans. Il a eu l'avantage de pouvoir visiter toutes les grandes collections de l'Europe, et en particulier celle du Muséum de Paris. L'organisation de ces animaux, connus vulgairement sous le nom d'oursins, étoiles de mer, etc., est beaucoup plus compliquée qu'on ne le croyait autrefois, et leur enveloppe traduit très exactement les différents détails de l'organisation intérieure. Cette circonstance est heureuse pour la paléontologie, ou étude des espèces perdues que nous trouvons enfouies dans les couches du globe. Elle nous permet de distinguer les différentes espèces d'échinodermes, et par suite les terrains dans lesquels elles se trouvent.

Malgré la diversité de leurs formes extérieures, ces animaux présentent une analogie de structure très-remarquable. Aussi les étoiles de mer sont pour ainsi dire des oursins ouverts et aplatis, tandis que les oursins sont des étoiles de mer contractées et renflées en forme de sphère.

Dans la série géologique des terrains, les oursins sont postérieurs aux étoiles de mer, et confirment cette grande loi qui veut que les animaux les plus imparfaits se trouvent habituellement dans les terrains les plus anciens, tandis que ceux dont l'organisation est plus parfaite ne se montrent que dans les couches du globe les plus superficielles. On observe le même ordre dans les poissons. Cependant on trouve quelquefois des groupes d'êtres dans des terrains inférieurs qui semblent avoir eu un développement plus parfait que leurs représentants dans les faunes actuelles. Tels sont les échinodermes étoilés des terrains inférieurs. De même les fougères, les lycopodiacées et les equisétacées des terrains houillers sont à plusieurs égards des végétaux plus développés et plus parfaits que les fougères vivantes des contrées tropicales.

La distribution géographique des échinodermes vivants n'a pas encore été étudiée d'une manière suffisante. Cependant on peut déjà affirmer qu'ils occupent des espaces assez limités, et ne sont pas distribués indifféremment dans des mers éloignées les unes des autres. Cette circonstance est d'accord avec l'importance que les géologues leur ont attribuée pour caractériser les terrains, et jusqu'ici il n'existe pas d'exemple bien avéré d'un oursin que l'on trouverait dans plusieurs formations séparées.

Rapport de M. Duméril sur un mémoire de M. Coste ayant pour titre: Nidification des poissons. — M. Coste a découvert que chez les épinoches le mâle a le singulier instinct de construire un nid avec des herbes ténues et des fibres végétales. Le nid construit, il sollicite les femelles pour les engager à entrer dans le nid et à y pondre leurs œufs. M. Coste a décrit avec infiniment de grâce, et en se tenant dans les bornes de la plus rigoureuse exactitude, toutes les manœuvres du mâle pour solliciter la femelle et dérober en même temps les œufs à la voracité des autres épinoches. Après avoir fécondé ces œufs, le mâle devient le chef de la jeune famille, qu'il guide et qu'il protége. Quelques naturalistes, M. Lecoq de Clermont, entre autres, avaient déjà entrevu les faits que M. Coste a mis complétement hors de doute ; faits d'un intérêt très-grand en histoire naturelle, parce que le mâle est en général indifférent à tout ce qui regarde la conservation de sa progéniture.

Remarques sur les caractères différentiels des mammifères du sud et du nord de l'Afrique, par M. Geoffroy Saint-Hilaire. — Les mêmes genres se retrouvent dans le nord et dans le sud de ce grand continent, au Sénégal et au Cap. Tels sont les girafes, les hippopotames, les antilopes. Mais lorsqu'il a fallu décider si les espèces étaient identiques ou différentes, les zoologistes se sont trouvés dans un embarras réel. Les différences qu'ils trouvaient étaient évidentes, incontestables; et cependant ces différences n'étaient pas de l'ordre de celles qui séparent des espèces parfaitement nettes et tranchées. M. Geoffroy en conclut que ces différences, qui tiennent aux influences climatériques, ne sont pas suffisamment tranchées pour autoriser les naturalistes à établir des espèces différentes, au lieu de reconnaître en elles une même espèce modifiée par les climats souvent fort différents qu'elle habite. Ainsi on avait admis jadis quatre espèces de chacals; mais en comparant directement le chacal de l'Inde avec ceux du Sénégal et de la Grèce, M. Geoffroy avait observé toutes les transitions imaginables entre ces prétendues espèces, et en avait conclu qu'elles n'en constituent qu'une seule.

Sur un nouveau fait de coloration de la mer dans l'océan Atlantique, expliquée par M. Montagne. — Déjà en 1844, ce savant botaniste avait fait connaître à l'Académie ses observations sur l'algue qui colore certaines parties de la mer Rouge, et qui lui a valu son nom. Cette fois-ci il a pu, grâce à la complaisance de deux navigateurs, MM. Turrel et de Freycinet, s'assurer qu'une coloration analogue observée le 3 juin 1845, à 16 kilomètres de l'embouchure du Tage, était due à une algue microscopique du genre *Protococcus*. Cette espèce est si petite, qu'il faut plus de 40,000 individus placés l'un à côté de l'autre pour couvrir un espace d'un millimètre carré; et cependant la surface de l'océan couverte de cette algue, qui lui communiquait une couleur rouge de brique et même rouge de sang, n'avait pas moins de 8 kilomètres carrés. C'est une algue du même genre qui colore en rouge les neiges des Alpes et du Spitzberg qui sont restées longtemps exposées à l'influence de l'atmosphère.

De quelques résultats obtenus cet été sur le glacier de l'Aar, par M. Ch. Martins. — Depuis que l'on sait que les glaciers se sont étendus jadis fort au delà de leurs limites actuelles, et ont rempli toutes les vallées de la Suisse, des Pyrénées, des Vosges, de la Forêt-Noire, de l'Écosse, et recouvert d'un manteau de glace tout le nord de l'Europe, il devenait très-important d'étudier leurs phénomènes actuels. C'est ce que M. Agassiz a fait pendant ces cinq années consécutives sur le glacier de l'Aar. Ses résultats sont consignés dans un ouvrage qui vient de paraître. MM. D. Dollfus, Martins et Otz ont complété cette année quelques-uns des résultats obtenus par MM. Agassiz et Desor. Ils se sont assurés que la vitesse de progression du glacier est la même de jour et de nuit. Du 18 au 29 août, elle a été de 173 millimètres par vingt-quatre heures. Ils se sont assurés aussi d'une manière rigoureuse que la surface du glacier marche plus rapidement que les parties de la masse qui sont plus rapprochées du sol, observation qui pourra jeter quelque jour sur les explications que l'on a cherché à donner des causes de la progression. Ces messieurs ont en outre vérifié et constaté un résultat fort singulier, signalé déjà par M. Desor, savoir que les petits glaciers à forte pente ont une progression moins rapide que les grands glaciers à faible pente. Ce résultat, inexplicable dans toutes les théories actuellement admises sur la progression des corps graves, montre qu'il faut encore multiplier les expériences et les observations avant d'oser hasarder une théorie sur la marche des glaciers.

Sur les traces d'un ancien glacier aux environs de Lure (Haute-Saône), par M. Virlet. — Depuis cinq à six ans, les travaux de MM. Leblanc, Hogard, Renoir et Ed. Collomb ont prouvé qu'il y avait autrefois des glaciers dans les Vosges, dont les traces se retrouvent dans les vallées qui aboutissent à leurs sommets les plus élevés. M. Collomb a résumé tout ce que nous savons sur ceux du versant oriental de la chaîne dans un ouvrage spécial sur ce sujet. M. Virlet a découvert une ancienne moraine près de Lure; ces anciens glaciers des Vosges, contemporains de ceux qui s'étendaient depuis les Alpes jusqu'au Jura sont d'autant plus intéressants qu'il n'existe plus de glaciers dans les Vosges. Leurs traces sont encore plus évidentes, plus incontestables que celles laissées par les anciens glaciers des Alpes, dont les dimensions gigantesques confondent l'imagination. Mais les anciens glaciers des Vosges étaient de la grandeur de ceux de Grindelwald et de Chamonix, et les moraines qu'ils ont laissées comme témoins de leur séjour sont identiques à celles de ces glaciers. M. Ed. Collomb a pu, en se guidant sur ces moraines, reconstruire l'ancien glacier, qui se terminait à Wesserling près de Mulhouse, et la célèbre manufacture de ce nom est bâtie sur la moraine terminale du glacier. L'industrie a même souvent utilisé ces digues naturelles pour des retenues ou des chutes d'eau.

PATRIA. — Dans la séance de l'Académie des sciences du 17 mai, M. Arago, secrétaire perpétuel, a présenté l'ouvrage qui a pour titre *Patria*, en accompagnant l'annonce de cet hommage des auteurs et des éditeurs à la savante compagnie de quelques explications dont l'objet était de faire ressortir l'utilité et la grandeur de ce beau travail, destiné à faire connaître la France sous tous ses aspects, à satisfaire à tous les genres de recherche et de curiosité dont la patrie peut être le sujet. M. Arago avait déjà apprécié de la même manière un autre livre publié par une partie des auteurs de *Patria*, et par les mêmes éditeurs, le *Million de faits*, dont l'immense succès a depuis justifié les éloges de l'illustre secrétaire perpétuel. *Patria*, qui est le *Million de faits* relatifs à la France, en obtenant la même approbation, a droit à la même faveur de la part du public français, initié d'une manière complète, par ce grand travail, à tout ce qui enseigne à connaître, à respecter et à chérir notre pays.

Bulletin bibliographique.

Réforme postale, 1847; par M. C.-A. Pruneau. broch. in-4°. — Paris, 1847. *Wittersheim.*

La Réforme postale en France; par M. Barillon, membre du conseil municipal de Lyon, membre correspondant de la société de statistique de Marseille. 1 vol. grand in-8°. — Lyon, 1847. *Boitel.*

Une des choses qui doivent le plus frapper les étrangers qui étudient ce qui se passe en France, c'est assurément l'inconcevable résistance qu'y rencontrent les projets de réforme les plus utiles, même quand ils sont demandés, provoqués par les vœux unanimes du pays et des pouvoirs publics. On discute des années entières une chose sur laquelle tout le monde est du même avis, et on ne passe jamais à l'application.

C'est l'histoire de la réforme postale, sur laquelle tout le monde est d'accord, et qui pourtant ne se fait pas. Cet accord se manifeste, non-seulement dans les Chambres, dans les individus, mais encore dans les moyens d'application proposés par ceux qui cherchent à secouer l'opinion en provoquant la réforme par leurs écrits.

La proposition déposée en 1847 par M. Glais-Bizoin a fait éclore deux nouveaux écrits, qui tous deux tendent au même but. Tous deux veulent la réforme; ils diffèrent seulement sur quelques points de détail. Nous nous occuperons donc uniquement des dissidences qui séparent ces deux auteurs.

Le premier, M. C.-A. Pruneau, s'il n'admet pas la taxe unique, ne demande que trois zones : de 100 kilom., 400 kilom. et au delà; partant trois tarifs, qui seraient 10, 15 et 20 c., et auxquels on ajouterait 5 c. fixes à titre d'impôt; ce qui porterait le prix total de chaque lettre, suivant sa zone, à 15, 20 et 25 c., tant qu'elle ne dépasserait pas 10 grammes en poids. Cette somme représenterait les frais fixes, les frais proportionnels, et, sous forme d'impôt, le bénéfice de l'État.

Dans l'application, M. Pruneau s'élève contre l'emploi du timbre ou des enveloppes timbrées. Il y voit, et avec quelque raison assurément, une gêne intolérable dans ce besoin de papier timbré en toutes les occasions de la vie, dans l'impossibilité même où l'on se trouverait d'écrire toutes les fois qu'on ne pourrait remplir cette condition préalable. En outre, les lettres commencées, abandonnées, recommencées, constitueraient autant de timbres perdus. Ne frauderait-on pas facilement sur ce timbre? L'enveloppe timbrée a aussi ses inconvénients, entre autres celui de dépouiller la lettre de la date, qui lui est souvent utile.

Cet inconvénient a été également senti par M. Barillon, qui propose, pour y obvier, l'application sur la lettre d'un timbre volant, qui n'empêchera pas l'administration de marquer la date par l'estampille officielle aujourd'hui en usage.

Au système de trois taxes et de trois zones, M. Barillon substitue une taxe unique de 20 c., quelle que soit la distance; il ne la modifie qu'en considération du poids, qui enfermerait six catégories, de 15 à 30 grammes, de 30 à 50, de 50 à 100, de 100 à 200, de 200 à 250. Au delà de 250 grammes, une lettre serait considérée comme paquet, et ne serait plus admise.

Le système de M. Barillon est ainsi plus large. Il porte la lettre simple à 15 grammes; il réclame la taxe unique, plus facile à percevoir, mais moins juste peut-être, en ce qu'elle ne dégrève pas les petites correspondances, celles qui ont lieu aujourd'hui dans une moyenne de 20 à 30 kilom.; enfin, il demande l'affranchissement préalable.

Mais ce travail de M. Barillon ne se borne pas à traiter la question du moment. Plus étendu que celui de M. Pruneau, qui a restreint ses observations à la discussion de la proposition aujourd'hui soumise aux Chambres, il a fait une étude complète de la question. De nombreux documents rendent cet opuscule précieux par toutes les recherches qui y sont accumulées avec une méthode et une clarté qui en rendent la lecture à la fois facile et attrayante. Des comparaisons faites entre l'organisation des postes et leur rendement dans les autres pays rendent encore plus frappante l'énormité de la taxe française, si déjà elle n'était démontrée au lecteur par une critique approfondie du tarif de 1827.

Les faits instructifs, les documents, les rapprochements curieux abondent dans le travail de M. Barillon, et si cette question de la réforme postale était contestable, si elle avait encore besoin d'être examinée, on ne pourrait assurément le faire avec plus de fruit que dans cette consciencieuse étude. L. N.

Correspondance.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

A M. le Directeur de L'ILLUSTRATION.

Monsieur,

L'Illustration contient, dans son numéro du 15 mai, un compte rendu de *l'Afrique française*. Je remercie l'honorable auteur de cet article d'avoir bien voulu s'occuper de moi ; mais je regrette qu'il n'ait pas trouvé dans mon livre un intérêt assez vif pour l'engager à une lecture plus complète. Il se croit autorisé à dire que *l'Afrique française* est une œuvre de haine, de vengeance même contre le maréchal Bugeaud ; et il ajoute que j'ai couvert ce livre d'un pseudonyme.

La haute réputation et l'immense succès dont jouit à bon droit votre journal m'imposent la nécessité de répondre à une attaque personnelle, que je ne saurais attribuer qu'à des renseignements inexacts, et je suis persuadé, monsieur, que vous voudrez bien accueillir la simple réclamation que je confie à votre obligeance, à votre impartialité.

Je n'ai pas avancé un seul fait sur lequel je puisse redouter un démenti. Par une discrétion facile à comprendre, je n'ai pas même publié tout ce que je savais. Il m'a suffi de prouver l'urgence de substituer une administration protectrice de nos intérêts aux abus inséparables du gouvernement militaire.

La critique la plus loyale n'est pas infaillible. Si j'ai commis des erreurs, je désirerais qu'on me les montrât. Je suis prêt à les reconnaître, à les condamner : ce ne serait pas une faiblesse, ce serait l'accomplissement d'un devoir.

Quant au pseudonyme sous lequel j'aurais abrité je ne sais quelle vengeance, je me borne à déclarer que je n'ai jamais écrit une seule page sans la signer du nom qui m'appartient, et sans en accepter, au grand jour, la pleine et immédiate responsabilité.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

P. CHRISTIAN,
Ancien secrétaire particulier du gouverneur général de l'Algérie.

Paris, 21 mai 1847.

Nous répondrons en quelques mots à la lettre de M. Christian. Si nous avons porté sur son livre le jugement dont il se plaint, c'est que nous l'avons lu, et lu tout entier. Nous n'avons pas dit qu'il était une œuvre de haine et de vengeance, mais qu'il en avait l'air; ce qui est très-différent. Surtout nous n'avons pas ajouté qu'il l'avait couvert d'un pseudonyme ; nous avons rappelé seulement que Christian était le pseudonyme de Pitois. Nous savions si bien que M. Pitois avait écrit tous ses précédents ouvrages sous le nom de Christian, que nous avions consigné ce fait dans les colonnes de ce journal en rendant compte des *Écrivains apocryphes*, de M. Quérard. Notre critique n'avait rien de personnel. Elle s'attaquait seulement à certains passages de ce beau livre illustré, que nous aurions vivement désiré trouver moins passionné.

A M. R., à Seltz. — Votre lettre du 15 avril, reçue le 24 mai, n'a pu recevoir de réponse plus tôt. Le tirage s'est fait le 18 courant. Voyez les journaux de cette semaine.

A M. J. V., à Paris. — Impossible, monsieur, malgré notre bonne volonté, de ne pas trouver la chose un peu trop *innocente*.

A M. D., à Valence. — Envoyez *franco*, monsieur; la personne chargée de cette partie de notre rédaction jugera.

A M. V., à Florence. — Nous regrettons de ne pouvoir accepter l'échange que vous voulez bien nous proposer, monsieur. Nous adressons la même réponse à tous ceux qui veulent bien nous faire des offres semblables.

A M. S., à Dgemma-Gazouat. — Mille remercîments pour l'excellent dessin dont nous avons fait notre profit. Nous accepterons avec la même reconnaissance tous ceux qui vous sembleront dignes d'intérêt pour nos lecteurs. La condition, comme vous le savez, monsieur, c'est l'à-propos.

A madame H. L., à Brie-Comte-Robert. — Nous le voudrions pour vous plaire, madame ; mais cela ne se peut, par des raisons qu'il serait trop long de dire ici.

A M. E. A., à Bayonne. — Votre remarque est juste, monsieur, et nous y ferons droit. Nous n'avons, d'ailleurs, jamais eu d'intention contraire.

A M. E. F., à Brest. — Mille remercîments. Nous avons déjà décrit et représenté cette pieuse cérémonie. Il faudrait se répéter.

A M. W. — Nous vous répondons, monsieur, par la dernière phrase de votre lettre.

A M. F., à Apt. — Hélas! monsieur, notre admiration est condamnée à s'exprimer en prose.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Maison Mombro

Fils aîné, pour AMEUBLEMENT, OBJETS D'ART ET BRONZES, rue Basse-du-Rempart, 48, en face de la rue de la Paix.

Quelle que soit la renommée de la maison Monbro, si nombreuses que soient en France et à l'étranger les grandes demeures qui lui doivent leur ameublement complet, *l'Illustration* compte tant de lecteurs dans le monde civilisé, que la plupart nous sauront gré de l'article que nous lui consacrons aujourd'hui.

Parlons d'abord de ses SALONS D'EXPOSITION, où se rencontrent tant de beaux meubles, tant d'objets d'art et de beaux bronzes dans tous les genres, que leur énumération complète réclamerait les dimensions d'un volumineux catalogue. Nous citerons donc seulement les *meubles de Boule* et de *Riessner*, et ce que l'*ébénisterie* moderne peut produire de plus beau comme élégance de formes, richesse et goût exquis d'ornements; — les *belles porcelaines de Chine* et de *vieux Sèvres*, richement montées en bronze doré; — les *garnitures complètes de cheminée*, dans les dimensions et dans les styles les plus variés; — un grand nombre d'*objets d'art et de bronze*; — un plus grand nombre de ces *gracieuses superfluités*, indispensables aujourd'hui à l'ornement des salons; — siéges de toute espèce et meubles ordinaires, et dont le goût exquis explique l'empressement du monde élégant à l'époque des étrennes.

Ces *riches salons de la maison Monbro* représentent, dans leur ensemble, le cabinet de curiosités le plus riche et le plus complet qui existe, et méritent certainement de compter parmi les établissements de Paris les plus dignes de la visite des étrangers.

La maison Monbro a plus d'importance encore dans une autre spécialité qu'elle a créée : elle *entreprend l'ameublement complet ou partiel* des maisons et des hôtels même les plus vastes, à Paris, dans les départements et à l'étranger, depuis l'appartement des maîtres jusqu'au logement des gens, depuis les meubles ordinaires jusqu'aux meubles les plus somptueux. Son expérience de ce genre d'opérations lui permet non-seulement de dresser, d'après les dessins et les échantillons qu'elle fournit, un devis très-approximatif de tout ce que peut comprendre une maison, comme tapis, tapisserie, lingerie de table et de lit, siéges de toute espèce, meubles, batterie de cuisine, literie, tentures, porcelaine, glaces, lustres, lampes, billards, etc., etc., mais encore de livrer, mises en place, toutes ces diverses parties d'un mobilier complet, et à l'époque précise qu'elle a déterminée.

Six grands ateliers de fabrication distincte, installés sur une vaste échelle, sont d'abord ses premiers et principaux moyens de production; le grand mouvement d'affaires qu'entraîne sa nombreuse clientèle opère un renouvellement assez rapide pour amoindrir l'intérêt du capital imposant que représentent les marchandises et le chiffre des frais généraux. Ajoutons encore que, par sa haute position dans cette industrie spéciale, les nombreuses occasions de vente et d'échange amiables d'objets d'art et de meubles précieux lui arrivent chaque jour de préférence à toute autre, et que ses ateliers, l'habileté de ses ouvriers, lui rendent les moyens de réparation plus faciles et moins dispendieux. De toutes ces causes, et d'autres encore qui restent le secret de M. MONBRO, il résulte qu'achetant et produisant à meilleur marché, il est à même de pouvoir vendre à des prix toujours raisonnables, relativement au mérite d'exécution. Ajoutons enfin, quant à la fourniture partielle des meubles, que la maison Monbro est parfaitement en mesure de livrer un meuble précieux ou un objet d'art parfaitement en harmonie avec ceux de l'appartement auxquels ils sont destinés.

Bains de Hombourg,

près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h.	de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4	de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h.	de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h.	de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.
36 h.	de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h.	de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
42 h.	de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h.	de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h.	de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
45 h. 1/4	de Paris à Hombourg.

Bains de Mer

(GUIDE DU BAIGNEUR, TRAITÉ PRATIQUE DES). Paris, chez LABBE, éditeur, place de l'École-de-Médecine, 4; — à Caen, chez RUPALLEY.

Dans l'intérêt de ceux de nos lecteurs qui se disposent à se rendre aux bains de mer, nous venons leur recommander le *Guide du Baigneur*, traité pratique des bains de mer, par M. le Dr LECOEUR, de Caen, professeur à l'École de médecine. 2 beaux volumes in-8. Prix, 10 fr., édition de luxe. Cet excellent ouvrage, qui a paru dans le courant de l'année dernière, a déjà obtenu un succès bien mérité, et qui ne peut manquer de s'accroître chaque année. De l'avis des hommes les plus compétents, il est indispensable aux baigneurs dans l'état de santé ou de maladie, et reste le seul traité complet sur cette matière.

Bégaiement (LE) ET TOUS LES VICES DE LA Parole

TRAITÉS SANS OPÉRATION; troisième édition; 2 vol. 12 francs. Par M. le docteur COLOMBAT (de l'Isère), chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Le grand prix de 5000 fr. décerné à l'auteur par l'Institut de France et la haute approbation de l'Académie de médecine prouvent suffisamment l'efficacité de cette méthode. A Paris, chez l'auteur, rue de Bagneux, 11.

M. Colombat (de l'Isère) fait plusieurs cours particuliers à l'usage des bègues.

Canots et Embarcations

DE PLAISANCE. — M. HÉDOUIN, constructeur, quai Pelletier, 8.

C'est à cet habile constructeur que l'on doit les plus élégantes embarcations qui servent, dans l'été, aux plaisirs de la jeunesse parisienne. Le jury de l'exposition nationale de 1844, en accordant à M. Hédoin une mention honorable, a reconnu que la grâce et la finesse des formes de ses canots n'excluent jamais les conditions de solidité et de sûreté que leur impose leur destination. — Nous ajouterons que M. Hédouin ne se prévaut jamais de la vogue dont il jouit, et que ses prix, pour être très-variés, n'en sont pas moins toujours fort raisonnables.

Cartes de géographie.

M. CH. PICQUET, géographe du roi. — Médailles d'argent aux expositions de 1834, 1839 et 1844. — Quai Conti, 17.

A cette époque prochaine des voyages, nous pensons faire quelque chose d'utile pour nos lecteurs en inscrivant dans notre revue cette ancienne et importante maison. M. Charles Picquet est éditeur propriétaire des cartes et atlas de Brué, de l'atlas de Dufour, des cartes de Lapie, du *Dictionnaire géographique universel*. Il est seul dépositaire des cartes du dépôt de la guerre, de la Société royale dé géographie.

Il tient à l'usage des voyageurs, indépendamment des meilleurs guides pour tous les pays, un choix très-varié des cartes françaises et étrangères les plus récentes et les plus estimées, collées sur toile et dans leur étui.

École de natation pour Dames

BAINS OUARNIER, près le pont des Arts.

De tous les établissements de ce genre, l'école de natation dirigée par M. Ouarnier est certainement un des mieux tenus et des mieux composés. Le service y est fait avec tant d'ordre et de convenance, les précautions sont si bien prises contre toutes chances d'accidents, que les mères de famille lui ont depuis longtemps accordé leurs préférences.

L'influence salutaire des bains froids sur le tempérament général des Parisiennes est reconnue aujourd'hui partout le corps médical sans exception.

Glacières parisiennes,

boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'École de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

Les 48 quartiers de Paris,

seul guide véridique et complet des étrangers et des Parisiens dans Paris : histoire anecdotique et biographique des rues, des palais, des hôtels et des maisons de Paris; par M. GIRAULT DE SAINT FARGEAU. Deuxième édition, 1846 (1).

En disant que Paris est le point culminant de la civilisation, nous ne nous laissons point dominer par un étroit sentiment de nationalité, et nous n'avons nulle envie d'immoler niaisement sur l'autel de la patrie ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux, d'individuel chez les peuples étrangers; mais trouverons-nous ailleurs, à un plus haut degré, cette chaleur vitale, cette activité, cette fécondité incessante, qui caractérisent notre grande capitale? Nulle part, les manifestations de l'intelligence ne se développent sous des aspects plus différents et sous des formes plus variées.

Cette appréciation, que les étrangers eux-mêmes justifient tous les jours par l'empressement passionné qu'ils montrent à visiter cette métropole du monde civilisé, n'a rien de trop ambitieux pour rendre compte d'un ouvrage qui nous semble résumer à lui seul l'histoire du Paris ancien et moderne, celle des divers quartiers où se sont passés les événements les plus remarquables et des localités qui ont été habitées à diverses époques par des personnages célèbres ou fameux.

M. Girault de Saint-Fargeau, à qui nous devons déjà le *Dictionnaire général de toutes les communes de la France*, a réellement fait preuve d'un zèle et d'une conscience de bénédictin par la patience qu'il a mise à compulser l'immense bibliographie parisienne, qui ne comporte pas moins de trois mille cinq cents volumes.

En mettant la main sur l'*Histoire des 48 quartiers de Paris*, nous avons cru céder seulement à un besoin de curiosité passagère, et nous nous sommes laissé conduire agréablement jusqu'à la dernière page (604), tant les faits sont curieux, intéressants, variés, peu connus, et racontés avec esprit, finesse, élégance, et surtout avec une impartialité bien rare aujourd'hui. Nous ajouterons à ce témoignage bien consciencieux que l'ouvrage de M. Girault de Saint-Fargeau a paru en 1846, et qu'il comprend l'histoire des faits parisiens jusqu'à cette époque.

Parfumerie Faguer,

rue Richelieu, 93; maison LABOULLÉE.

Nous n'entreprenons pas d'apprendre à nos lecteurs le rang élevé que la maison LABOULLÉE occupe depuis longtemps dans la parfumerie parisienne; nous constatons seulement ce fait, que M. FAGUER, son digne successeur, fait les efforts les plus louables pour accroître encore cette grande renommée. Il fait l'application la plus heureuse de ses connaissances chimiques pour perfectionner ses diverses préparations sous leur double rapport d'exquise senteur et de propriétés hygiéniques. Parmi ces nombreuses préparations que les dames élégantes recherchent avec le plus d'empressement, nous citerons d'abord l'*amandine Faguer*, pour embellir la peau, l'adoucir et la préserver du hâle et des gerçures. La supériorité de cette pâte de toilette est constatée par dix années d'expérience et de succès. Nous recommanderons encore son *eau de Cologne perfectionnée*, ses extraits aromatiques dont les fraîches senteurs ont tant de suavité; ses *savons dulcifiés*, qui lui ont mérité les témoignages les plus flatteurs de la société d'encouragement; son *acétine*, vinaigre de toilette que les dames recherchent avec empressement pour ses qualités hygiéniques et rafraîchissantes; son philocome, à base de moelle de bœuf et quinquina, pommade onctueuse et tonique, très-favorable à la conservation de la chevelure.

La ganterie de cette maison mérite également une mention des plus honorables; elle ne le cède à celle d'aucun autre établissement sous les rapports de qualité, de souplesse et de couture, et, à cette occasion, nous considérons comme un des procédés des plus galants de la part de M. Faguer, d'avoir si bien réussi à concilier la modicité de ses prix avec le mérite d'une confection qui ne laisse rien à désirer.

(1) 1 vol. in-12 : broché, 5 fr. 50 c.; cartonné, 6 fr. 50; ou 1 vol. in-4, orné de douze gravures : broché, 9 fr. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob, 56, et chez les principaux libraires.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro .... 75 cent.

Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée .... 16 fr.

Chaque volume relié, reliure spéciale .... 21 fr.

Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847 ...... 128 fr.

Les huit volumes reliés .... 168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

2	volumes	brochés	du prix de	32 fr.	1 effet à	4 mois	de fr. 32	ci.	fr. 32
2	»	reliés	»	42 »	1 »	5 »	« 42	»	« 42
3	»	brochés	»	48 »	1 »	6 »	« 48	»	« 48
3	»	reliés	»	63 »	2 effets dont	1 à 4 »	« 32		
						1 à 8 »	« 31	ensemble	« 63
4	»	brochés	»	64 »	2 »	1 à 4 »	« 32		
						1 à 8 »	« 32	dito.	« 64
4	»	reliés	»	84 »	2 »	1 à 4 »	« 42		
						1 à 8 »	« 42	dito.	« 84
5	»	brochés	»	80 »	2 »	1 à 4 »	« 40		
						1 à 8 »	« 40	dito.	« 80
5	»	reliés	»	105 »	3 »	1 à 3 »	« 35		
						1 à 6 »	« 35		
						1 à 9 »	« 35	dito.	« 105
6	»	brochés	»	96 »	3 »	1 à 3 »	« 32		
						1 à 6 »	« 32		
						1 à 9 »	« 32	dito	« 96
6	»	reliés	»	126 »	3 »	1 à 3 »	« 42		
						1 à 6 »	« 42		
						1 à 9 »	« 42	dito.	« 126
7	»	brochés	»	112 »	3 »	1 à 3 »	« 38		
						1 à 6 »	« 37		
						1 à 9 »	« 37	dito.	« 112
7	»	reliés	»	147 »	3 »	1 à 3 »	« 49		
						1 à 6 »	« 49		
						1 à 9 »	« 49	dito.	« 147
8	»	brochés	»	128 »	3 »	1 à 3 »	« 43		
						1 à 6 »	« 43		
						1 à 9 »	« 42	dito.	« 128
8	»	reliés	»	168 »	4 »	1 à 3 »	« 42		
						1 à 6 »	« 42		
						1 à 9 9	« 42		
						1 à 12 »	« 42	dito.	« 168

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux, à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure; 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

Cossack, le vainqueur du Derby en 1847.

« Il y a dans quelques langues, dit un de nos confrères de Londres, certains mots qui, prononcés à de certains moments, agissent comme des talismans, et, *ouvrant les écluses du cœur humain, en laissent échapper un torrent d'émotions.* » Si la phrase est mauvaise, la traduction a le mérite d'être exacte. « Parlez au Suisse exilé de sa montagne natale, continue le même journal, — le *Pictorial Times*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, — à l'Allemand de sa patrie, à l'Italien de sa maîtresse absente, au Français du fondateur de la gloire militaire de sa nation, Napoléon, et vous éveillez leurs sentiments endormis, vous leur imprimez une activité violente, car vous avez touché une corde qui vibre jusqu'au fond de leur cœur. Les Anglais sont moins susceptibles d'éprouver de pareilles émotions ; ils ont trop de bon sens pour avoir beaucoup de sensibilité; *their common sense is too strong for their sensibility*. Un éclair d'orgueil ou de joie illuminera parfois leurs traits lorsqu'ils entendront un orateur célébrer avec chaleur les exploits de leurs héros et les grands talents de leurs hommes d'Etat, et lorsque des étrangers les complimenteront sur leurs victoires et leurs entreprises; mais il n'est qu'un petit nombre, — un très-petit nombre, — de

mots qui produisent sur leurs passions l'effet de l'*ouvre-toi, sésame*. Le Derby est un de ces charmes mystiques. Prononcez-le, et leurs yeux étincellent de joie, leur pouls bat d'espérance, une foule innombrable d'émotions contraires fait palpiter leur cœur. Ce mot renferme cent sources du plaisir le plus vif et des peines les plus intenses. Convenablement interprété, il signifie : gain énorme, noble divertissement, émotion délicieuse, partie de campagne, magnifique spectacle, gaieté, exercice, beauté, champagne, malheur, perte, ruine et désespoir... »

Le Derby n'a pas manqué cette année de produire son effet accoutumé, et cet effet a été d'autant plus grand que pour la première fois les habitants de Londres ont pu se rendre à Epsom en chemin de fer. On estime à plus de quarante mille les voyageurs que le South-Eastern et le South-Western ont transportés dans la journée. On se battait aux portes des embarcadères et aux portières des voitures. On se disputait à coups de poing et à coups de cannes les billets et les places. Cependant toutes les routes de terre étaient, comme les autres années, littéralement couvertes de voitures, de chevaux et de piétons. La Bourse elle-même était complétement déserte. Il est vrai que les joueurs avaient ce jour-là de plus belles parties à jouer sur le *turf* que dans la Cité. Enfin, sur la proposition d'un de ses membres, lord George Bentinck, le parlement, qui, dit-on, abrége ses séances pour aller entendre chanter Jenny Lind au théâtre de la Reine, avait décidé que le *jour du derby* serait considéré cette année comme un jour de fête.

L'Illustration ne pouvait pas passer sous silence un événement d'une telle importance. Il y a deux années, dans notre 119e numéro, nous avons raconté en détail les courses d'Epsom, et emprunté à notre autre confrère, *l'Illustrated London news*, les vues de la route de Londres, du poteau des paris et du champ de course. Aujourd'hui, nous nous contenterons, en enregistrant le bulletin de cette mémorable journée, *the great, the eventful day*, comme disent les journaux anglais, de donner le portrait du héros qui a remporté la victoire, c'est-à-dire du cheval qui a gagné le prix. Cet heureux et fameux quadrupède, dont le nom passera à la postérité et fera encore dans cent ans battre le cœur de tous les Anglais, s'appelle *Cossack*. C'est un poulain alezan de 3 ans. Il n'avait couru que deux fois, au mois de juillet dernier et au printemps, aux courses de New-Market. Il a fait gagner 20,000 livres sterling (500,000 francs) à M. Pedley, son propriétaire.

Les courses d'Epsom ont duré trois jours. Elles ont eu lieu le mardi, le jeudi et le vendredi (18, 20 et 21 mai). Nous donnons seulement le résultat de la course du Derby (le jeudi), qui avait attiré une affluence si considérable et interrompu le cours des affaires de l'État.

DERBY-STAKES.

L'entrée était de 50 souverains pour chevaux de trois ans. Le second devait recevoir 100 souverains sur les entrées; le gagnant payer la même somme pour défrayer les dépenses de la police des courses. La valeur des entrées s'élevait à 5,250 livres sterling. 32 chevaux ont couru.

Cossack, à M. Pedley, est arrivé le premier;

War-Eagle, à M. Bouverie, le deuxième;

Van-Tromp, à lord Eglinton, le troisième.

La distance, de un mille et demi, a été parcourue en deux minutes cinquante-deux secondes. La course a été débattue. *War-Eagle* est arrivé près du but, au niveau de l'épaule de *Cossack*; mais *Van-Tromp* s'est laissé distancer en finissant. Au départ, les paris étaient de cinq pour un contre *Cossack*, de vingt-cinq pour un contre *War-Eagle*, et de sept pour un contre *Van-Tromp*.

Le vainqueur du Derby pour 1847, l'immortel *Cossack*, était monté par M. Hetman Platoff.

Bibliothèque de campagne (1).

La jolie collection qui paraît depuis plus d'un an sous le titre de *Bibliothèque Cazin*, nom emprunté, à cause du format, d'une collection très-recherchée des bibliophiles, et principalement consacrée aux poésies du dix-huitième siècle, devrait s'appeler aussi *Bibliothèque de Campagne*, afin de mieux indiquer sa destination. La Bibliothèque de Campagne donc est une collection des meilleurs romans anciens et modernes, français et étrangers, dans un format commode et approprié, comme l'a voulu l'éditeur, aux habitudes nomades, aux nécessités de la locomotion; un véritable livre de poche. qui suit facilement le lecteur en voyage ou à la promenade; qui l'accompagne aussi bien sous les ombrages de la forêt ou du parc que sur la table du salon ou le meuble de la chambre à coucher. La Bibliothèque de Campagne renferme déjà plus de cent de ces délicieux petits volumes, qui sont la fleur de la littérature conteuse de tous les temps et de tous les pays, mais avec une plus grande part reservée aux conteurs français contemporains, tels que MM. Eugène Süe, Jules Sandeau, Frédéric Soulié, Paul Lacroix, De La Vergne, marquis de Pastoret, Louis Reybaud, etc. L'éditeur ne s'arrêtera qu'après avoir ainsi recueilli tout ce qui a paru avec éclat en France et ailleurs, tout ce qui a survécu, dans le passé, au caprice et à la fantaisie des contemporains, tout ce qui a reçu en quelque sorte une consécration classique, depuis l'Arioste, qui a déjà paru, jusqu'à Cazotte, dont les œuvres choisies vont paraître en un joli volume pour un franc.

(1) Cent dix volumes à 1 franc; Paulin éditeur, rue Richelieu, 60.

Rébus.

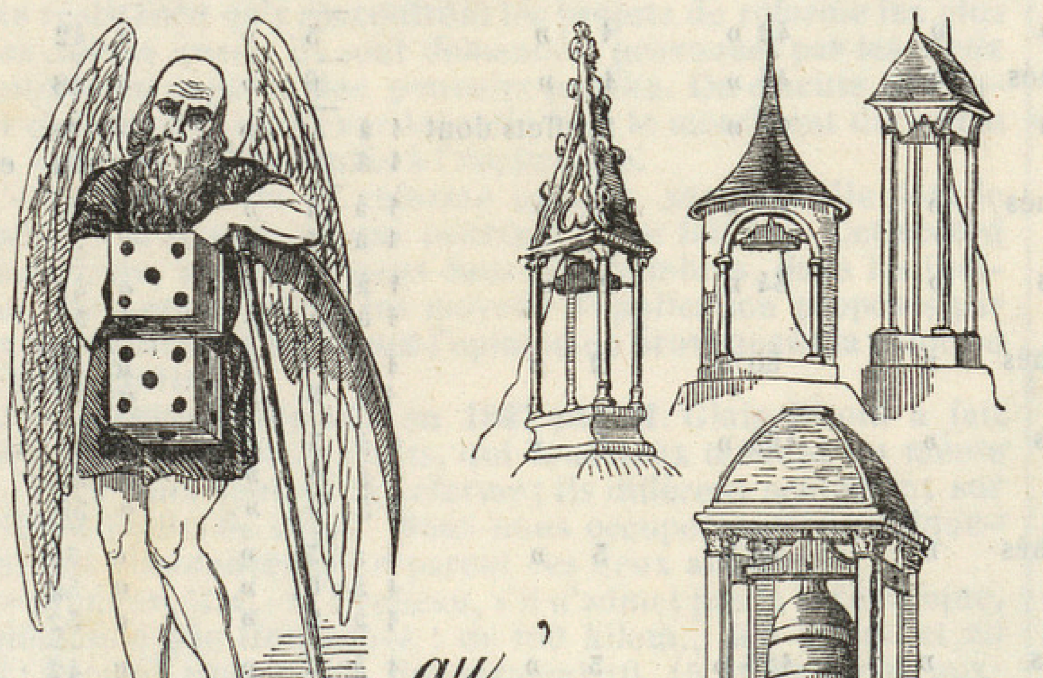

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.
La louange chatouille et corrompt les humains.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES.

Applications de la Géométrie descriptive aux ombres, à la perspective, à la gnomonique et aux engrenages; par Théodore Olivier. Texte in-4o de 424 pages, avec atlas in-4o de 4 pages et 58 pl. — Paris, Carilian-Gœury.

BELLES-LETTRES.

Histoire de la Littérature hindoui et hindoustani; par M. Garcin de Tassy, professeur à l'école spéciale des langues orientales vivantes, membre de l'Institut, etc. Tome II, *Extraits et analyses*. Un vol. in-8 de 644 pages. — Imprimerie royale; Paris, Benjamin Duprat.

L'ouvrage aura un troisième et dernier volume.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 28e livraison. *Grammaire française.— Philologie*. In-8 de 16 papes. Traité 56. Signé : L. Baude. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Passé et Présent. Mélanges; par Charles de Rémusat. 2 vol. in-18 format anglais de 840 pages. — Paris, Ladrange.

Carmen; par Prosper Mérimée. In-8 de 372 pages. — Paris, Michel Lévy.

Un Gentilhomme d'aujourd'hui; par Alexandre De La Vergne. 3 vol. in-8 de 1000 pages. — Paris, Cadot.

HISTOIRE.

Histoire des mœurs et de la vie privée des Français, usages, coutumes, institutions, physionomie de chaque époque, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. par E. de la Bédollierre. Tome Ier. In-8. — Paris, Lecou.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

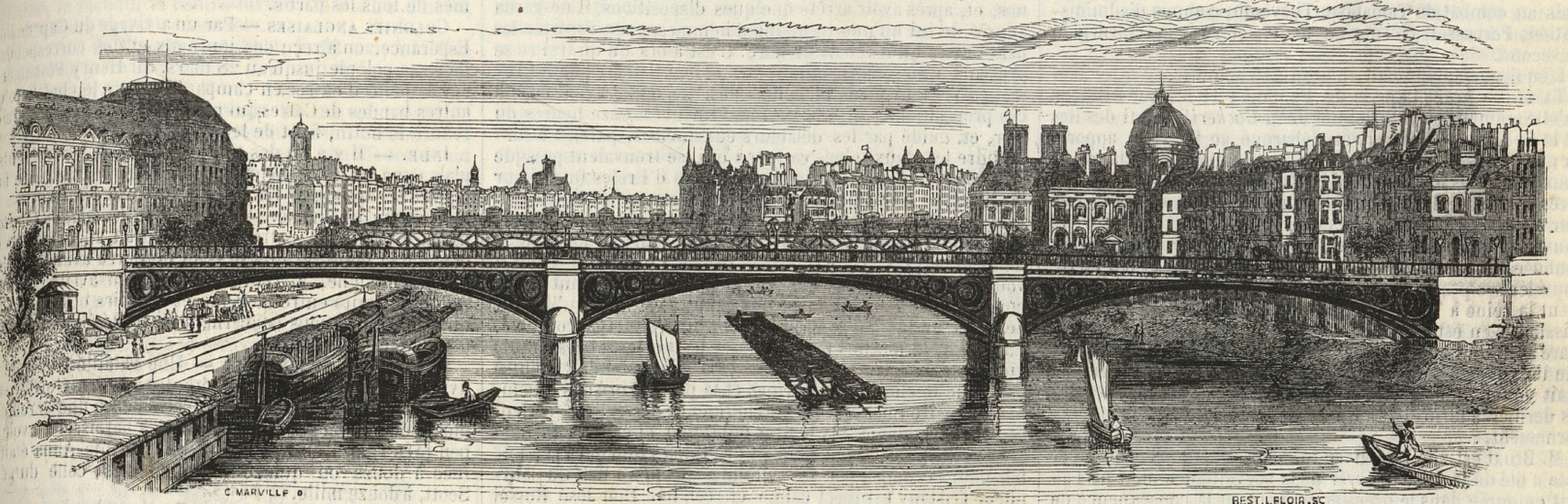

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 223. Vol. IX. — SAMEDI 5 JUIN 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de Son Altesse le grand-duc de Toscane.* — **Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *Deux Gravures.* — **Des Eaux minéro-thermales de Sail-lès-Châteaumorand.** *Le Châteaumorand; deux médailles; Etablissement thermal des eaux de Sail-lès-Châteaumorand.* — **Un mois en Afrique.** VII. La fête de Mouleï-Abd-el-Kader. *Une goubba arabe; tente arabe; la rabba arabe; fantasia arabe.* — **L'homme au pourpoint gris.** Par M. E. Du Molay-Bacon. (Suite.) — **Les Promenades de Paris.** Le Jardin des Plantes. (Deuxième article.) *Loges des animaux féroces; puits et manége; vue extérieure des grandes serres; vue intérieure de la grande serre; habitation des reptiles; cabane des gazelles d'Algérie.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Etudes sur les couleurs.** *Caricatures* par Cham. — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal, sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Nous le disions la semaine dernière : les ajournements se succèdent; maintenant, à bien peu d'exceptions près, ils rempliront à eux seuls les procès-verbaux de la Chambre. Le rapport du budget se distribue, et nos représentants veulent pouvoir aller dans trois semaines au plus tard se reposer de n'avoir rien fait. La session aura été plus stérile encore que la récolte dernière.

Nous avons mentionné sans détails l'ajournement de la réforme postale, parce qu'on n'a pas fait valoir pour le maintien abusif de l'état de choses actuel un seul argument nouveau. Le successeur de M. Lacave-Laplagne, le nouveau ministre des finances, M. Dumon, n'a fait que répéter en périodes plus longues ce que M. Conte balbutie depuis cinq ans à tous les députés qui vont lui recommander une directrice des postes. C'est toujours la même contre-vérité du service proportionnel rendu par l'Etat, de l'incertitude où l'on doit être de l'accroissement des correspondances après la réforme; mais cette fois, tout cela était corroboré par la situation où nos hommes d'Etat ont mis nos finances. En conséquence, la mesure a été présentée comme inopportune, et la réforme, ajournée l'an dernier faute d'une voix, l'a été cette année par une majorité relative de vingt-cinq votants.

Le lendemain, les chiens l'ont échappée belle ! C'est par un partage égal de boules que la proposition de M. de Rémilly a été renvoyée à l'ordre du jour de l'année prochaine. Oui, ce n'est évidemment que partie remise. La taxe existe en Angleterre, en Belgique, dans le duché de Bade, dans le royaume de Wurtemberg. Partout elle se perçoit aisément, sans la moindre difficulté. Il en sera de même en France, si elle est perçue au profit des communes.

Expédition de la Kabylie. — M. le maréchal Bugeaud en est arrivé à ses fins. Il a fait cette expédition que la Chambre désapprouvait, et sur laquelle le ministère n'osait avoir un avis dans la crainte de ne le pas voir suivre par son subordonné. La facilité avec laquelle il est arrivé à son but, le peu de résistance qu'il a rencontré, prouvent que le même résultat eût été aisément atteint par les négociations, sans coup férir. C'est donc du sang versé, des hommes sacrifiés, des scènes de pillage, sans profit, sans grande gloire. Nos troupes ont été ce qu'elles sont toujours, pleines d'élan, de courage, comme aussi de sang-froid et de persévérance. La colonne du général Bedeau, qui convergeait vers celle du maréchal, a eu aussi quelques résistances à vaincre, et s'est montrée digne de son chef. Elle aussi malheureusement a éprouvé des pertes. Elles se sont montées à 12 tués et 31 blessés. Celles de la colonne du gouverneur général sont de 57 hommes tués ou blessés.

Rio de la Plata. — Il est arrivé au ministère de la marine et des colonies des dépêches de M. le contre-amiral Lainé, commandant la station du Brésil et de la Plata. On y rend compte de quelques attaques partielles soutenues dans l'Uruguay par les équipages de nos bâtiments. Un rapport spécial du lieutenant de vaisseau Charles Fournier, commandant le brick-canonnière *l'Alsacienne*, daté du 2 janvier, cite M. Lelorgne d'Ideville comme s'étant opposé avec vigueur au passage des troupes argentines, et ayant parfaitement exécuté les ordres qui lui avaient été donnés. Cet élève volontaire, faisant fonctions d'officier, avait le commandement de la goëlette *le Cerf*, et avait été détaché avec une mission spéciale de Paysandu pour le Salto. Assailli par la fusillade de plus de 500 hommes qui bordaient la côte, et par deux embarcations contenant 80 hommes qui allaient l'aborder, il a su manœuvrer son bâtiment de manière à riposter avantageusement avec la mitraille de ses deux canons, et à échapper ainsi à un péril imminent sans perdre un seul des 10 hommes qui formaient son équipage.

Léopold II, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, né le 3 octobre 1797, grand-duc le 18 juin 1824.

Dans la matinée du 20 mars, tous les avant-postes de Montevideo ont été attaqués par l'ennemi. Cette fois encore c'était la légion française, sous les ordres du brave colonel Thiébaut, qui était de service et qui a repoussé l'ennemi. Les rosistes ont perdu plusieurs officiers. Nous n'avons aucune perte à déplorer parmi nos compatriotes.

Ile Bourbon. — *Le Moniteur*, et après lui *la Flotte*, mus par le louable désir de rassurer les familles de nos marins, ont cherché à jeter des doutes sur la perte de la corvette *le Berceau*, que les avis de Bourbon annonçaient avoir naufragé, corps et biens, dans les parages situés entre les Sechelles et Madagascar. *Le Moniteur* a déclaré que le gouvernement n'avait reçu aucune nouvelle sur ce sujet, et *la Flotte* fonde son espoir sur une lettre datée du bord du *Berceau*, le 9 décembre, et mentionnant son départ pour une tournée hydrographique qui devait se prolonger plusieurs mois.

Malheureusement, il n'est plus possible, aujourd'hui, de se livrer à ces consolantes conjectures. Il est arrivé à Nantes, par la voie de Suez, des nouvelles de Bourbon, en date du 26 avril, qui lèvent tous les doutes. Deux navires, *l'Archimède* et *le Coterce*, venant de Sainte-Marie-de-Madagascar, ont apporté dans la colonie des renseignements positifs, d'où il résulte qu'ils ont rencontré en mer des débris de navire reconnus pour provenir de la corvette *le Berceau*. Il est probable que le sinistre a eu lieu dans le coup de vent qui a ravagé ces parages et mis en danger la frégate *la Belle-Poule*. *Le Berceau* avait, dit-on, à son bord, un équipage de 250

hommes et plusieurs passagers. A moins que quelques individus n'aient échappé à cette catastrophe, et l'on peut encore l'espérer, on ne connaîtra sans doute jamais les détails de la nouvelle perte qui afflige notre marine.

Voici comment était composé l'état-major de cette corvette : M. Gout, capitaine de corvette, commandant; de Durand d'Ubraye, lieutenant de vaisseau, second; Lecoat, lieutenant de vaisseau; Brianchon, Gérin-Rose, enseignes de vaisseau; François Grainville, également enseigne, le même qui enleva le pavillon ennemi et en donna la moitié aux Anglais au combat de Tamatave; Thévenin, commis d'administration; Perrussel, chirurgien major, et Touyon, chirurgien en second.

L'équipage comprenait environ 253 hommes.

TAÏTI. — Après la prise de Fautahua et les soumissions qu'elle a amenées, le baleinier *John Cockerill*, parti des îles de la Société le 7 février, et débarqué au Havre, a apporté au gouvernement la nouvelle de la soumission de la reine Pomaré. Après avoir consolidé l'occupation des postes enlevés aux insurgés et remplacé par des chefs amis ceux que leur attachement à la cause de la reine rendait suspects, le gouverneur Bruat a envoyé à Raiatéia, où Pomaré restait confinée, le bateau à vapeur *le Phaéton*, avec mission de renouveler ses propositions et l'offre de ramener immédiatement la reine à Taïti. Le capitaine Pradier, chargé de cette mission, s'en est acquitté avec succès, et, le 5 février, Pomaré a quitté Raiatéia pour se rendre à Moréa ou Eyméo, petite île située à quelques milles et en vue de Papeïti, où elle avait sollicité une entrevue avec le gouverneur pour régler les dernières formalités de son retour à la tête de son gouvernement.

M. Bruat est allé la trouver immédiatement. Son premier acte a été de la faire délivrer de la surveillance dont on l'avait entourée dans le premier moment, et la conséquence de cet entretien a été la complète reconnaissance du gouvernement français par Pomaré, comme par toute la population. M. Bruat, accompagnant la reine au lieu où se trouvait réunie la population, a donc proclamé que : « Au nom du roi Louis-Philippe, il rétablissait la reine dans ses droits et dans son autorité, qu'elle exercerait dorénavant sur toutes les terres de ce royaume comme reine reconnue dans le gouvernement du protectorat. » — La reine était attendue à Papeïti.

Mais si l'on en croit les nouvelles du *Times*, l'heure de la pacification complète est encore loin d'être arrivée. Suivant son correspondant, voici à quoi se réduisent les derniers résultats obtenus par les Français et l'état vrai des choses :

« Quelques tribus indigènes sont venues se rendre aux Français; mais David Thomas, l'ancien maître canonnier, déserteur de *la Vindictive*, tient encore dans les montagnes, où il s'est fortement retranché avec 1,500 mécontents. Il veille avec tant de soin, que les Français n'osent pas s'avancer à portée de ses canons; souvent ses partisans tombent sur les sentinelles ou les postes avancés pendant la nuit, et en font un horrible massacre. Au commencement de décembre, quatre cents Français ont marché pour l'attaquer; mais, dans une seule escarmouche, ils ont perdu plus de cinquante hommes, et David les a tellement pourchassés, que bien peu ont pu regagner Papeïti. Leur intention est de diriger une nouvelle expédition contre lui dès que les renforts seront arrivés. Les Français arment et équipent les naturels qui viennent de se soumettre : ce sont tous des hommes superbes, de plus de six pieds; cependant, mon opinion est que *les Français ont tort de mettre trop de confiance dans les Kanacks.*

« Le gouverneur a fait offrir une forte récompense à qui lui livrerait le déserteur anglais Thomas, mort ou vif, ainsi que vingt de ses compatriotes qui le reconnaissent pour chef; mais Thomas se moque d'eux; souvent il vient déguisé en ville, et comme les Français ne le connaissent pas, ils ne peuvent le prendre.

« Depuis qu'ils sont ici, leur établissement a coûté beaucoup de monde; la frégate *l'Uranie* seule a perdu quatre cents hommes. Les provisions continuent d'être chères et rares. Les vivres frais qu'on peut se procurer ici se bornent à quelques porcs ou des volailles ; il y a bien abondance de bétail dans l'île, mais les Français sont incapables de s'en procurer, car ils n'ont réellement d'autorité que là où peuvent atteindre leurs canons. Quand leurs renforts arriveront, je crois qu'ils seront obligés de se manger entre eux. Un officier français disait l'autre jour : « C'est ici une seconde Algérie, qui nous coûte plus d'hommes et d'argent qu'elle ne vaut. »

HAÏTI. — A la date du 23 avril, la négociation entamée au sujet du payement d'annuités des intérêts de la dette de la république d'Haïti envers la France n'avait produit aucun résultat, malgré les discours du nouveau président et l'adresse votée par le parlement, malgré les résolutions premières de la conférence, Les deux plénipotentiaires haïtiens ont allégué la cherté des subsistances, quoique les récoltes de toutes sortes qui couvrent le sol le plus généreux assurent très-prochainement au pays une abondance extraordinaire. Ils ont prétexté surtout la détresse du trésor, qui serait obligé d'acquitter les dépenses occasionnées par les troubles de 1845 et 1846 ; mais, dès janvier dernier, le gouvernement annonçait des accroissements dans les revenus de la douane, et même les moyens de satisfaire par des à-compte à ses obligations envers tous ses créanciers.

Il est trop démontré que ce gouvernement veut garder pour lui toutes ses ressources, et se soustraire le plus longtemps qu'il pourra, et que la France le lui permettra, à l'exécution des traités de 1825 et 1838, auxquels pourtant il est redevable de la reconnaissance de son indépendance. Déjà neuf semestres d'intérêts restent dus aux créanciers français par la république d'Haïti.

Le 23 avril, la corvette haïtienne *la Présidente*, exécutant une salve en rade de Port-au-Prince, a sauté par suite du feu qui a pris à la soute aux poudres.

ESPAGNE. — La reine est rentrée à Madrid, le 24 au soir. Quant au roi il n'a pas quitté le Pardo.

Le 17 mai a été pour la ville de Solsona en Catalogne un de ces jours dont le souvenir restera longtemps. Le général Pavia, qui s'était proposé de frapper de stupeur les habitants de cette ville au moyen d'un de ces drames sanguinaires qui restent gravés dans l'esprit des populations, avait ordonné d'épargner la vie de Tristany pendant quelques heures. Tristany n'a pas été vaincu, il a été trahi et vendu. Tristany était arrivé le 15 au soir dans les environs de Pinos, et, après avoir arrêté quelques dispositions, il ne garda auprès de lui qu'une trentaine d'hommes, pour escorter les prisonniers qu'il venait de faire. C'est alors qu'un traître se présenta à Solsona en offrant au colonel Baixeras de lui remettre Tristany pieds et poings liés. Baixeras, ayant écouté ces propositions, se mit en mouvement à onze heures du soir, et, guidé par les délateurs eux-mêmes, parvint à surprendre les deux chefs carlistes qui se trouvaient presque seuls dans deux maisons éloignées. Ros d'Eroles fut tué sur les lieux, et son cadavre, conduit à Solsona, fut exposé devant la porte de l'hôpital toute la journée du 16. Tristany, conduit aussi à Solsona le 16 au soir, fut mis en chapelle le lendemain 17, à six heures du matin. Le général Pavia a voulu que cet acte terrible fût encore plus imposant par la pompe funèbre dont il l'a accompagné; c'est ainsi qu'il a fait déployer un luxe d'apparat extraordinaire et inaccoutumé. La ville a été morte et silencieuse, les portes et les boutiques fermées, les rues désertes; on n'y entendait d'autre bruit que le cliquetis des armes et le pas mesuré des innombrables patrouilles qui les parcouraient; les églises étaient remplies de monde. Six heures ont sonné, et c'est alors qu'on a vu sortir processionnellement des églises quelques personnes pour accompagner les victimes jusqu'au lieu du supplice. Tristany est mort calme et résigné. Don José Rossel et Valero Roca, gendres de Ros d'Eroles, ont subi le même sort.

PORTUGAL. — A la demande du ministre de Portugal à Londres, une convention a été signée au Foreign-Office par les plénipotentiaires des quatre puissances signataires du traité de la quadruple alliance. On est convenu par ce protocole que la France et l'Angleterre feraient une démonstration avec leurs forces navales, sans débarquer de troupes, à moins que de graves circonstances ne les y obligent. L'Espagne interviendrait seule en Portugal avec son armée par la voie de terre. N'est-il pas à craindre que cette dernière condition n'amène des conflits sérieux en Portugal, à cause de l'antipathie qui existe entre les populations des deux royaumes? Déjà la junte d'Oporto a donné suite à son projet de reprendre les hostilités après le départ du colonel Wylde, et les insurgés ont ouvert une canonnade terrible contre la place frontière de Valenza, qui tenait encore pour la reine et qui ne peut guère manquer de tomber en leur pouvoir. Du reste, l'intervention armée en Portugal n'est pas approuvée unanimement par les organes de la presse anglaise, et une question adressée dans le parlement par sir Robert Peel à lord Palmerston donne à penser que le chef du précédent cabinet pourrait bien, comme *le Spectator*, regarder lord Palmerston comme ministre de *la guerre*.

TOSCANE. — Nous avons dit quels transports d'enthousiasme avait causés à Florence l'édit du grand-duc sur la presse. Pise, suivant des lettres de Gênes, aurait au contraire éprouvé plus de dépit que de satisfaction à la lecture de ce décret. Il y aurait eu quelques troubles dans cette ville, et l'édit y aurait été publiquement lacéré. — La *Gazette de Cologne* publie, sous la rubrique de Venise et à la date du 16 mai, une lettre assez curieuse sur le mouvement des esprits dans certaines parties de l'Italie :

« Le projet que le gouvernement sarde aurait formé, dit cette correspondance, d'établir des états délibérants à l'instar des institutions prussiennes, fait une grande sensation, et l'on dit que cette mesure sera prise d'accord avec la France et le pape. Le saint-père pourrait avoir besoin de l'initiative d'une puissance temporelle d'Italie, plus indépendante, pour réaliser son œuvre de réformes sans l'opposition de la diplomatie, et nous apprenons que le grand-duc de Toscane a l'intention de suivre l'impulsion du gouvernement sarde, et de fonder aussi des institutions d'état, avec voix délibérative dans les travaux législatifs.

SUISSE. — La constitution vient d'être votée par le peuple genevois, à une majorité de 5,547 voix contre 3,187. C'est la première fois qu'un si grand concours de citoyens se présente à la votation. La constitution de 1842 ne fut votée que par 5,426, et il n'y avait pas grande différence dans le chiffre général des électeurs inscrits au tableau.

PRUSSE. — A Marienwerder, le 21 mai, à six heures du soir, il se forma devant la maison d'un sieur Bestvatem, accapareur de céréales, un nombreux rassemblement de gens du peuple, qui crièrent : « Donnez-nous des grains ! Il nous en faut ! Nous mourons de faim ! » Aussitôt, M. Bestvatem ouvrit les deux battants d'une croisée, et dit sur un ton de dédain : « Les grains ne sont pas pour vous ; allez brouter l'herbe, et si cela ne vous suffit pas, rôtissez des grenouilles pour manger avec. » La multitude poussa un cri d'indignation, et entra de vive force dans la maison. Les assaillants s'emparèrent du sieur Bestvatem, le foulèrent aux pieds, et n'abandonnèrent son cadavre que pour briser et jeter par les fenêtres tous ses meubles. Ensuite, ils pillèrent les magasins attenants à la maison, qui contenaient pour environ 8,000 thalers (32,000 fr.) de céréales de toute espèce. La justice informe, et déjà beaucoup d'arrestations ont été faites.

GRANDE-BRETAGNE. — Il paraît probable que le parlement anglais sera dissous à la fin du mois. Les élections générales se feraient peu de jours après, et le nouveau parlement tiendrait vers le mois de septembre une courte session pour se constituer.

Les journaux anglais annoncent que le peuple a attaqué il y a peu de jours et pillé les boutiques de boulangers et magasins de comestibles à Limerick (Irlande). Deux charrettes chargées de maïs ont été arrêtées et pillées; des dragons ont été mis en faction auprès de moulins que l'on craignait de voir attaqués. Les nouvelles de Limerick sont déplorables ; il est à craindre que le sang ne coule bientôt.

Des démonstrations publiques de deuil s'organisaient dans la plupart des principales villes d'Irlande, à Limerick, Cork, Kilkenny, Waterford, etc., à l'occasion de la mort d'O'Connell. A Dublin surtout, on fait des préparatifs pour une grande manifestation à laquelle devaient concourir des hommes de tous les partis.

COLONIES ANGLAISES.— Par un arrivage du Cap de Bonne-Espérance, on a reçu des journaux et des correspondances de cette colonie jusqu'au 28 mars. Sir Henry Pottinger était sur le point d'entrer en campagne contre le chef Pato et les autres bandes de Cafres qui refusaient de se soumettre et de rendre le butin, fruit de leurs maraudages.

INDE. — Il y a eu des troubles à Oude; les résidents anglais dans les Etats Rajpout ont mis fin à l'usage de brûler les veuves et de tuer les enfants du sexe féminin.

TURQUIE ET PERSE. — D'après le *Journal de Constantinople*, un courrier extraordinaire aurait apporté dans cette capitale la nouvelle que le shah de Perse avait décidément accepté et signé, à Téhéran, vers la mi-avril, l'ultimatum relatif au traité entre la Perse et l'empire ottoman. On sait que les négociations concernant ce traité étaient pendantes depuis plusieurs années.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE. — Une bataille sanglante a été livrée entre les armées belligérantes à Cerro-Gordo, sur la route de Vera-Cruz à Mexico : c'est encore une déroute complète pour les Mexicains. Les armées paraissent avoir été à peu près égales en nombre ; celle de Santa-Anna était évaluée à douze ou quinze mille hommes ; celle du général Scott, à douze mille.

Les hauteurs de Cerro Gordo, où les forces de Santa-Anna avaient pris position, étaient garnies d'ouvrages retranchés et rendues formidables par l'art et par la nature. Elles ont néanmoins été emportées d'assaut par les Américains, après une lutte acharnée qui leur a coûté quarante-trois officiers ou soldats tués; vingt et un officiers et deux cent quarante-quatre sous-officiers et soldats blessés.

Les Mexicains, voyant qu'ils avaient perdu l'avantage du terrain, ont ouvert des conférences, et bientôt cinq généraux, une quantité d'officiers et cinq mille soldats ont mis bas les armes. Santa-Anna s'est enfui avec toute sa cavalerie, mais il a laissé derrière lui sa voiture, son bagage (y compris une somme de 70,000 piastres), sa jambe de bois et son dîner.

La bataille a eu lieu le 18 avril : elle avait été précédée, le 17, d'une reconnaissance dirigée sur la position de l'ennemi par le général Twiggs, commandant l'avant-garde américaine, et d'une escarmouche assez vive entre les troupes légères des deux armées.

Le général Scott, dans son rapport officiel, daté du 19 avril, dit qu'il est embarrassé des nombreux trophées de sa victoire, canons de gros et de petit calibre, fusils et armes de toute espèce, objets d'équipements et prisonniers, au nombre de 5 à 6,000. Il s'est décidé, dit-il, à laisser ces derniers libres sur parole, car il n'a pas le moyen de les nourrir plus d'un jour ou deux ; et d'ailleurs, la nécessité de les garder entraverait la marche de ses troupes.

A la nouvelle de l'approche de l'armée américaine, la proposition a été faite dans le congrès, à Mexico, de transférer le siége du gouvernement à Queratraro, et d'investir le pouvoir exécutif de la dictature pour continuer la guerre.

ACCIDENTS. — Le mardi 18 mai, trois matelots et une femme, couverts de blessures, les bras affreusement brûlés, sont arrivés à Inverness (Ecosse), venant du port de Wick. Ces malheureux appartenaient au navire américain *le Swan*, de Baltimore, brûlé en mer, non loin des côtes de la Grande-Bretagne, au commencement de ce mois. Voici les détails que *le Courrier d'Inverness* dit tenir de la bouche même des naufragés sur cet événement.

« Le trois-mâts *le Swan*, du port de 400 à 500 tonneaux, se rendait de Valparaiso à Leith avec un chargement de suif et de cuirs. Son équipage, y compris l'état-major, le capitaine Williamson et la fille de chambre, se composait de quinze personnes : il n'avait que trois passagers.

« Le 3 ou le 4 mai (ces pauvres gens ne se rappellent pas précisément la date), le navire se trouvait au large des Hébrides, quand le maître d'hôtel descendit dans l'entrepont tirer du rhum pour quelques matelots qui étaient malades. Malheureusement, au moment où il débondait la barrique, sa chandelle se renversa sur un paquet d'étoupes, placé entre deux tonneaux, et le feu se communiqua presque instantanément à la liqueur qui inondait le plancher. Il était une heure du matin. La flamme, activée par les matières combustibles renfermées dans l'entrepont, se répandit en un moment par tout le navire, où la cargaison lui offrait de nouveaux aliments. L'embrasement fut si rapide qu'à peine quelques matelots eurent-ils le temps de monter à demi nus sur le pont. Tous ceux qui se trouvaient couchés, à cet instant terrible, furent asphyxiés dans leurs lits.

« Le capitaine vit bien du premier coup d'œil que tout espoir de sauver son navire était perdu ; aussi s'occupa-t-il d'organiser le sauvetage, qui devenait de plus en plus difficile. Les flammes, en effet, poussées par un vent assez violent, sortaient en masses énormes par les écoutilles et allaient embraser les agrès, qui retombaient en pluie de feu sur le pont. Ce ne fut que vers une heure et demie du matin qu'on parvint, non sans peine et sans de cruelles blessures, à mettre le grand canot à la mer. La fille de chambre et six matelots s'y embarquèrent ; ils n'attendaient plus que le capitaine et le second pour s'éloigner du navire incendié; mais ceux-ci, espérant sauver les papiers du bord, voulurent tenter encore de pénétrer dans la chambre; cependant, soit qu'ils aient été asphyxiés ou soient tombés dans la cale, on ne les revit plus, et les naufragés durent s'éloigner de ce lieu funeste.

« *Le Swan* était brûlé jusqu'à la flottaison. Il faisait grosse mer, et les malheureux, qui n'avaient pu prendre que quelques biscuits, errèrent au gré des vents, pendant deux jours, sans pouvoir se guider vers la côte. Enfin, après plus de soixante heures de souffrance, ils furent rencontrés à 40 milles au large de la Butte de Louis, et recueillis par *le Greenock*, de Glasgow, qui les débarqua à Wick. Trois d'entre eux, incapables de venir jusqu'ici, sont restés à l'hôpital dans ce port.

« Le nombre des victimes du sinistre s'élève donc à onze; le capitaine, le second, le contre-maître, le maître d'hôtel, les trois passagers et quatre matelots. »

— On écrivait de Vienne (Autriche), le 22 mai, à *la Gazette d'Augsbourg* : « Avant-hier, à minuit trois quarts, le convoi du chemin de fer du Nord, qui arrivait de Brunn, rencontra dans la direction opposée un convoi venant de Hundenbourg. Le choc des deux locomotives occasionna la mort immédiate de trois individus, deux chauffeurs et un aide. Un conducteur a eu le bras fracassé, et une autre personne a été légèrement blessée. Les voyageurs n'ont pas été blessés. On estime à 100,000 fr. le dommage éprouvé par les locomotives.

— Un accident terrible est arrivé le 24 mai au soir sur le chemin de fer de Chester à Holyhead. A 1 mille un quart de la station de Chester, une des poutres du pont sur la rivière Dee a manqué au moment du passage d'un convoi. Un des wagons a été précipité dans la rivière. Quatre personnes ont péri, cinq ou six ont été plus ou moins grièvement blessées. Le chauffeur a été tué.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Juin doivent
être renouvelés pour ne point être
interrompus dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque
ville, aux Directeurs des Postes et des
Messageries, — ou envoyer franco
un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue de Richelieu, N° 60.

Chronique musicale.

Une pièce qui s'appelle *la Bouquetière* ne pouvait pas faire autrement que d'être jouée au mois de mai. Aussi l'Académie royale de musique, pour que le mois de juin n'eût point à se prévaloir d'une prérogative qui ne lui appartenait pas, s'est-elle empressée de donner avant la fin du 31 mai la première représentation de cet ouvrage émaillé de fleurs et de tendres amours.

C'est d'ailleurs une assez vieille histoire que M. Hippolyte Lucas a essayé de rajeunir, en mettant à la place de couplets de vaudeville, des canevas d'airs, de duos, de trios et de chœurs d'opéra. Le vicomte de Courtenai, aimable vaurien du dernier siècle, a dissipé toute sa fortune. Il ne lui reste plus que vingt sous, qu'il met à la loterie, et puis il va s'enrôler comme simple soldat. Sur son chemin il rencontre la petite Nanette, qui, chaque matin, a l'habitude de fournir au jeune seigneur un beau bouquet pour 6 livres. Le vicomte, fort embarrassé de payer, offre à la bouquetière le quaterne qu'il vient de prendre. Nanette s'en contente, et le vicomte se rend de ce pas « à la maison où l'on s'enrôle. » Mais voilà que les numéros qui sortent de la roue sont précisément ceux que la bouquetière a reçus. Nanette possède tout à coup plus de 20,000 écus. Les commères en enragent ; mais certain inspecteur du quartier, dont nous n'avons encore rien dit, s'en réjouit fort. Il rôde depuis longtemps autour de la jeune fille, et il espère bien que la fortune de Nanette lui reviendra par contrat de mariage, bien que jusqu'à présent il n'ait pas encore pu réussir à faire entendre à la bouquetière la fin d'une déclaration d'amour qu'il a commencée mainte et mainte fois. L'emploi que Nanette fait de sa nouvelle opulence, chacun le devine. Elle rachète la liberté du vicomte, et veut même lui remettre le reste du gain de ses billets. Mais telle est la force de son action vertueuse, que du même coup le jeune mauvais sujet hérite de l'immense fortune d'un oncle qui vient de mourir dans l'Inde, qu'il épouse Nanette, qu'il cesse d'être volage, etc., etc., et que le cupide inspecteur, amoureux ridicule, est contraint de demeurer garçon. Ainsi se passaient les choses en 1780, selon ce que nous en apprend M. H. Lucas, dans un style aussi élégant que le fond de son invention est solide et vrai. Décidément l'auteur du poëme de *la Bouquetière* a trop exactement suivi cette fois les maximes de la poétique de Figaro. Quelque flatteuse que soit pour les musiciens une pareille négligence littéraire, nous croyons que ceux-ci aimeraient autant avoir à faire chanter des choses bonnes à dire, dût leur amour-propre en souffrir un peu. En somme, la pièce a paru froide, dénuée d'action et d'intérêt. Cependant, tous les morceaux de musique ont été applaudis; et il y en a au moins une douzaine, ce qui est beaucoup pour un seul acte. L'ouverture est vive, gracieuse, brillamment instrumentée. L'introduction renferme à elle seule quatre morceaux : un chœur de bouquetières et de chalands, dont la situation a de l'analogie avec la scène du marché de *la Muette*, mais que le compositeur a su rendre dans son individualité; un air : *Je suis inspecteur et greffier*, etc., d'un comique boursouflé, comme il convient au grotesque personnage qui le chante; des couplets de Nanette qui s'annonce de loin par des vocalises d'une rare élégance; ces couplets sont charmants, peut-être un peu longs, mais pleins de fraîcheur dans la mélodie, et mademoiselle Nau les chante à ravir. Enfin l'introduction contient encore un commencement de déclaration de l'Inspecteur à Nanette, et la réponse de celle-ci, sur une espèce de thème de menuet très-spirituellement fait; un ensemble de chœurs de joueurs, de chalands, de bouquetières et d'exempts, qui s'entremêlent avec beaucoup d'art. Vient ensuite une scène et air du Vicomte, dont l'andante : *Dans ma grandeur, une humeur inquiète me conduisait de désir en désir*, etc., mélodie des plus distinguées, est accompagné par une partie d'alto obligé, d'un effet excellent, et dont l'allegro : *Je sens déjà que cette ardeur nouvelle m'appelle*, etc., a du mouvement et de la chaleur. A cet air succède un joli duo entre Nanette et le Vicomte. Puis l'air de Nanette, qu'on a applaudi à deux ou trois reprises différentes, ce qui démontre bien péremptoirement l'étonnante puissance de la musique : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les paroles de cette scène. Le trio suivant, entre Nanette, le Vicomte et l'Inspecteur, est un très-bon morceau; la mélodie de l'andante : *Il part, il me laisse*, etc., est extrêmement élégante, parfaitement écrite pour les voix, instrumentée avec un rare talent; c'est enfin le morceau capital de la partition; le motif de l'allegro : *Je suis militaire*, etc., est leste et bien tourné. La scène du tirage de la loterie renferme un chœur d'une allure franche et vigoureusement rhythmé; un air bouffe de l'Inspecteur, que M. Brémont chante avec esprit, et enfin la reprise du chœur pour le triomphe de Nanette. On ne sait pas trop ce que c'est que la scène suivante, ni ce que signifie ce chœur de commères jalouses. Nous n'y voyons pas d'autre raison que la nécessité absolue d'avoir une scène treizième entre les douzième et quatorzième. Pour sauver de telles situations, il faudrait plus que des chefs-d'œuvre de musique. A la bonne heure au moins quand le poëte fournit au musicien l'occasion de composer une charmante romance comme celle qui suit la malencontreuse scène des commères. M. Charles Ponchard, qui continue ses débuts à l'Opéra par ce nouveau rôle, chante cette romance avec beaucoup de goût, comme en général tous les morceaux tendres et lents. C'est vraiment dommage qu'il ne puisse pas mettre plus de force dans les passages qui en demandent impérieusement. Enfin l'ouvrage se termine par un chœur de miliciens qui quittent la Cité, tandis que le Vicomte les laisse partir sans lui, pour épouser la Bouquetière, ainsi que nous avons dit plus haut.

De tout ce qui précède il est facile de conclure que la part du succès revient à peu près tout entière à M. Adolphe Adam, sauf ce que le talent fin, gracieux et coquet de mademoiselle Nau a droit de revendiquer. L'aimable chanteuse a été rappelée après le baisser du rideau.

Nous devons aussi des éloges à MM. Cambon et Thierry. Le seul décor qu'ils aient eu à peindre pour cet ouvrage leur fait honneur; il représente une vue du Marché aux Fleurs de Paris, en 1780.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Dimanche dernier, il y avait beaucoup de monde à Versailles. Cette capitale d'été pour les Parisiens était envahie par la foule, empressée d'aller respirer le frais, dans la plaine Satory, à l'ombre des grandeurs de Louis XIV. Depuis cette fameuse journée de juillet 1830, où cent mille citadins s'échelonnèrent sur la route de Versailles, semblable marée d'hommes n'avait inondé ces parages ordinairement déserts. Pendant plusieurs heures, les débarcadères de chemins de fer n'ont cessé de verser dans la ville des flots de promeneurs endimanchés; les locomotives râlaient de fatigue. Les nombreuses routes de terre ferme qui, pendant la belle saison, conduisent ponctuellement le Parisien bucolique aux charmilles de Le Nôtre, étaient en outre sillonnées par de nombreux véhicules, plus ou moins rapides; c'était un *steeple-chase* fourni par une armée de zéphyrines, d'obligeantes, de citadines, de vigilantes et d'accélérées. Voulez-vous faire courir les hommes? faites courir des chevaux. Sur le turf de Satory, une autre bataille était engagée. On pariait pour *Bataclan* contre *Comus*; pour *Tom-Pouce* contre *Tomate*, et pour *Scamper* contre *Croquenbouche*. Scamper l'emporte d'une longueur, et Bataclan a gagné de trois têtes. Ces deux nobles bêtes appartiennent à M. de Cambis, dont les échos du sport semblaient avoir oublié le nom. Mais n'aurons-nous pas une mention pour la victoire de *Mariquita*, qui a remporté le *handicap* de 5,000 francs? A propos de Mariquita, qui se trouve être aussi le petit nom d'une ballerine distinguée, on nous a conté un scandale assez mince du reste, et auquel cette demoiselle aurait donné lieu pendant la cérémonie équestre; cependant, le nouvelliste de qui nous tenons l'anecdote ne nous inspirant qu'une confiance médiocre, nous ne voulons rien divulguer jusqu'à plus ample information. Qu'il vous suffise de savoir pour le moment que la fête a été charmante; l'indigène de Versailles est toujours un peu surpris de cette grande affluence, il s'explique difficilement ce nouvel attrait que sa ville acquiert aux yeux des Parisiens, grâce à l'épisode de la course. Il gémit à l'aspect de son château et de son parc abandonnés pour des chevaux maigres, montés par des gentlemen *ridés*. Les courses de chevaux servent donc principalement à l'amélioration des villes, c'est un résultat inattendu. On parle aussi, pour Versailles, de l'établissement d'un Opéra italien, et de la fondation d'un Jockey-Club.

Les *soirées* dansantes ont cessé pour Paris, les *matinées* littéraires les remplacent. La température ayant supprimé les bals, le salon, toujours ingénieux, leur substitue d'autres exercices, et principalement la comédie de paravent et la lecture orale avec mise en scène. Ce dernier divertissement est en grande faveur auprès des gens de lettres du beau sexe. Nous pourrions citer plusieurs de ces salons littéraires où nos Saphos vont vider périodiquement leurs portefeuilles; c'est un dédommagement de l'ostracisme inhumain dont les journaux, fort peu élégiaques en général, frappent toute espèce de vers. Dans ces réunions lyriques la charité trouve moyen de s'exercer; on se fait bienfaisant entre deux sonnets; on mêle les muses et la loterie dans le même sac; il y a tirage et tirades. C'est moins bruyant que la musique d'amateurs, et ce n'est pas moins amusant.

A propos de distractions littéraires, Bou-Maza assistait dernièrement à la représentation de l'Opéra. Accroupi dans sa stalle, l'illustre barbare ne prêtait à la musique (c'était *Lucie de Lammermoor*) que l'attention distraite d'un amateur blasé, lorsque le ballet du *Diable à quatre*, orné de ses vives seguedilles et de ses tableaux agaçants, vint ranimer cette physionomie mélancolique. Les grands yeux de Bou-Maza s'illuminèrent tout à coup d'un éclat sauvage; il laissa voir des dents blanches assez férocement pointues, et prit une attitude de panthère blessée, tout en gardant d'ailleurs son immobilité majestueuse. Sa physionomie seule traduisait ses impressions. Le lendemain de cette intéressante soirée, l'un des compatriotes de Bou-Maza, le cadi de Constantine, en tournée scientifique à Paris, était conduit à une séance de l'Académie française, mais nous n'avons pu nous assurer si le savant barbaresque avait éprouvé le même ravissement que le jeune chériff.

Changeons de motif de conversation, quitte à le reprendre un peu plus loin. Le théâtre a lâché toutes ses écluses dans cette huitaine; nous allons glisser à la hâte sur ces cascades d'alexandrins et de couplets. C'est d'abord l'histoire de Robert Bruce, mise en cinq actes et en vers tragiques par un sociétaire du Théâtre-Français, M. Beauvallet. L'action commence, croyons-nous, au lendemain de cette terrible bataille du Forth, où Robert Bruce vaincu se vit serré de si près par les Anglais qu'il leur laissa son plaid entre les mains, et elle se termine à la mémorable victoire de Bannock-Burn, qui affranchit les rois d'Ecosse de toute sujétion féodale. C'est un espace de six ou sept ans que l'auteur a resserré en quelques journées. Beauvallet nous montre Bruce fugitif après le meurtre de Comyn-le-Roux; ses barons l'ont abandonné, ils ont levé contre lui l'étendard de la révolte; c'est alors que, suivi de sa sœur Edith, Robert Bruce vient demander un asile à l'un d'eux, sir Ronald, le fiancé d'Edith dans des jours meilleurs, et maintenant destiné à Isabella, sœur d'un certain Mac-Dougal de Lorn. Le jeune laird, pour qui les devoirs de l'hospitalité sont sacrés, protége son roi contre l'inimitié ambitieuse de Lorn, qui aspire à la couronne d'Ecosse; sa position embarrassante entre ses deux fiancées ajoute à ces événements historiques différents détails d'intérieur que la circonstance autorise; on regrette seulement que les deux rivales ne se disent pas des choses plus désagréables et ne soient pas mêlées plus directement à l'action; ces luttes féminines ne sont pas déplacées dans une tragédie héroïque et n'altèrent en rien la dignité du genre. Entre le quatrième et le cinquième acte, l'armée d'Edward a livré bataille aux troupes de Robert Bruce, et Ronald vient faire à la sœur du roi, qui a pris le voile, un récit très-épique de cette grande action; mais l'implacable Lorn, qui voit ses projets ambitieux mis à néant par la victoire de Bruce, provoque Ronald en combat singulier, et les deux lairds s'arrachent mutuellement la vie. Cette tragédie se fait écouter comme un mélodrame; l'agencement des scènes révèle une main exercée, et les personnages disent sans trop d'emphase et d'apprêt ce que comporte la situation. Le succès a été bruyant et complet. L'avant-veille le Théâtre-Français avait préludé à sa bonne fortune tragique par un petit acte rimé sur une historiette concernant *Scaramouche et Pascariel*. Ces deux bouffons italiens, retenus à la cour d'Anne d'Autriche pour le divertissement du petit roi, ont confié leurs économies à leurs femmes et expédié cette cargaison de trésors à Naples. Voilà nos *galantes* courant la ville et les aventures. Un seigneur romain se présente en compagnie de son *patito*; il fait le coq, et les belles lui répliquent comme *Cathos* ou *Madelon* des *Précieuses ridicules*. Après quelques niches et autres tours de passe-passe d'une vétusté trop notoire, les masques tombent, et les maris restent. Pascariel s'était fait le laquais de seigneur Scaramouche pour cette grande équipée. Quand on a le tour facile et pimpant de l'auteur, on mérite de trouver des motifs à vers plus neufs et plus récréatifs. La vie de Fiurilli-Scaramouche et de Tortoretti-Pascariel exigeait mieux. N'est-ce pas au portrait de Fiurilli qu'on a accroché ce quatrain ?

Cet étonnant comédien
Atteignit de son art la plus haute manière;
Il fut le maître de Molière,
Et la nature fut le sien.

Pascariel, qui joua les *Scaramouche* après Fiurilli, est l'auteur du quiproquo suivant, plus plaisant que la présente pièce : Scaramouche a volé une pendule, l'amant a enlevé sa maîtresse ; le père trouve Scaramouche qui avoue son vol, cependant le père ne parle que de sa fille : « Quand tu l'as

eue, qu'en as-tu fait? — Je l'ai portée dans ma chambre. — Après? — Je l'ai jetée sur mon lit. — Qu'a-t-elle fait? — Elle a sonné. — Ah! l'honnête fille! »

Autre quiproquo bien plus lugubre, puisqu'il appartient à la *Gaîté*. Le rideau levé vous offre la vue d'une taverne où l'on étouffe quiconque s'y présente avec une mise soignée; un mécanisme diabolique saisit la victime au cou et la précipite dans la Tamise. Ainsi procèdent les *étouffeurs de Londres* et leur chef Kaukins (en français coquin). Ce coquin est chef de la police et favori de Cromwell; il a juré la perte de lord Lindsay par convoitise. Une fois placée sur ces petites roulettes du mélodrame, et grâce aux *étouffeurs*, l'action marche à coups de machines, de changements à vue, de noirs forfaits et de scélératesses invisibles. Le cœur se serre, les loges pleurnichent, la galerie sanglotte, lorsque heureusement la Providence se manifeste tout à coup par un quiproquo. Un autre que lord Lindsay avait péri par l'asphyxie, et cet homme vertueux récupère sa fille et ses biens; c'est une bénédiction! Pendant qu'on s'étouffait à ce drame de M. Paul Foucher, on étouffait de rire au Palais-Royal avec *Croquignole*, proche parent de Bilboquet. En même temps *Mademoiselle Grabutot* et mesdames *Baga* et *Soto* se voyaient fêtées aux *Variétés*. Entre cette demoiselle et ces dames, il y a cependant quelque différence, et ne brouillons pas le fil de ces destinées. Mesdames Baga et Soto vous représentent deux charmantes danseuses, tandis que mademoiselle Grabutot n'est qu'une pièce, un peu moins charmante peut-être. Toujours est-il que cette alternative de chants et de cachuchas, de mimique déhanchée et de couplets de facture attire la foule, en dépit des trente degrés Réaumur, dans la salle de M. Roqueplan.

S'il est un refuge contre cette chaleur, c'est le Cirque des Champs-Elysées. L'essentiel, c'est d'y trouver une place à l'abri des coups de soleil et des coups de pied de cheval. Puisque nous avons célébré les beautés de cet établissement dans le dernier numéro de *l'Illustration*, gardons-nous bien d'y revenir, si ce n'est avec le crayon; ce sont des tableaux, et il faut les montrer plutôt que les décrire. A sa collection de clowns, d'acrobates, de coursiers et autres animaux, le directeur a joint un éléphant, émule du fameux Kiouni, si ce n'est Kiouni lui-même, et un nain espagnol, Manoel-Rolando-Ynigo-Vicento y Miochos y Avortos de Lilliput, titre bien allongé pour un si petit homme. Ah! que maître Tom Pouce s'entendait mieux à la rédaction de son programme! Tom Pouce! voilà de ces noms rapides comme la flèche, qu'il faut décocher à la tête du public pour qu'il s'en souvienne. Entre cet éléphant sans nom et ce nain qui en a trop, voici un jongleur qui joue au volant avec une poignée d'assiettes, les pieds plantés sur de nombreuses carafes disposées en pyramides. On dit qu'en Chine il n'est point d'amusement complet sans lanterne de couleur; au Cirque, point de bonnes fêtes sans jeux de mains; cependant, les raffinés préféreront toujours à ces innovations trop fragiles la grande manière de Sands et des Risley, lesquels, travaillant *les pieds en l'air*, nous éblouissaient d'un tourbillon de culbutes fantastiques et de sauts périlleux qui se résumaient en deux charmants démons qu'on retrouvait perchés comme par enchantement sur l'un et l'autre orteil paternel.

Vous croyez-vous au bout des fourches caudines dramatiques? Comptez sur vos doigts, nous n'avons enregistré que cinq représentations, et la semaine en a eu sept, autant que de jours. C'est l'Odéon qui va combler la mesure avec *les Notables de l'endroit*, pièce sans conséquence, et *Damon et Pythias*. Cette dernière est charmante : une grâce piquante, un badinage élégant, une verve de bon goût, un vers bien troussé; mais le sujet? c'est un cœur pour deux amours ou deux cœurs pour un seul amour; Psyché entre Damon et Pythias, également épris, également disposés au sacrifice, et se disputant le privilége d'assurer le bonheur de son ami au prix du sien, ne voilà-t-il pas des caractères taillés à l'antique et des amis dignes du Monomotapa! On a nommé, comme auteur de cette comédie poétique, M. *le marquis* de Belloy! L'Odéon ne voudrait-il pas nous laisser la république des lettres?

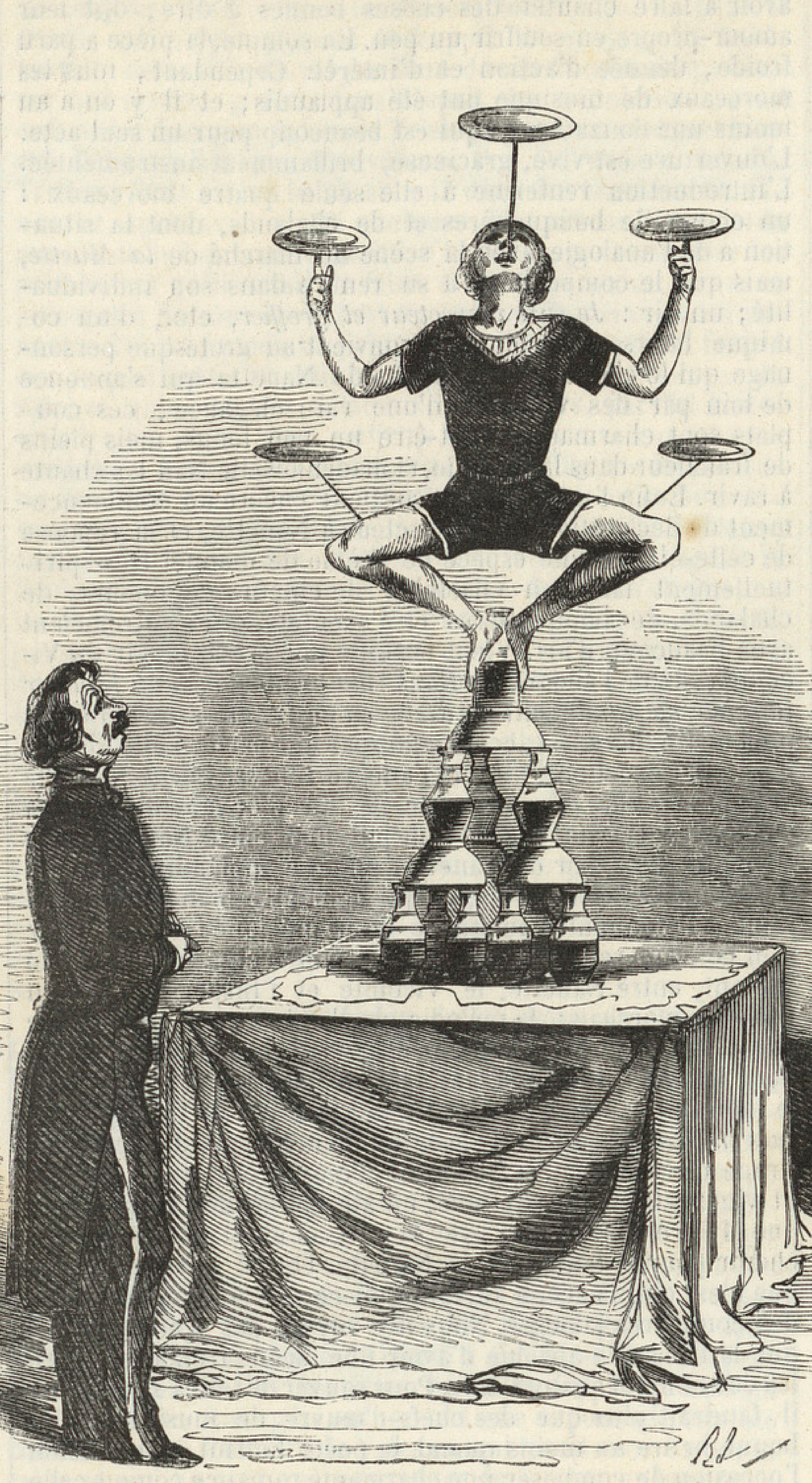

Cirque national. — Exercices d'équilibre, par Amodio.

Cirque national. — L'éléphant Zobaïde conduit par le nain don Francisco, hidalgo.

Depuis quelques jours, dans les salons, dans les clubs, dans les assemblées, il a été beaucoup question d'une affaire assez scandaleuse, dont nous ne disons rien, précisément parce que tout le monde en a déjà parlé. Cette affaire rappelle, sans y ressembler, la criminelle peccadille du prince de B., condamné il y a deux ans pour avoir émis des faux jetons du Jockey-Club; mais elle n'aura pas un dénoûment semblable. Le coupable a pris un passe-port, et d'officieux amis ont ménagé sa fuite à l'étranger. Nous sommes loin de blâmer une mesure prise en considération d'une famille très-honorable. Voici cependant un triste contraste, et qui n'aura sans doute échappé à personne. Au moment même où le vicomte G. quittait impunément la capitale après sa honteuse action, un malheureux père de famille, compromis dans des troubles suscités par la disette des subsistances, se frappait mortellement en pleine audience, afin d'échapper à un emprisonnement infamant. Sans s'ériger en moraliste, n'est-il pas permis de s'affliger d'un fait où éclate d'une manière si fâcheuse la contradiction qui existe entre la loi et les mœurs?

Le départ de l'ambassadeur d'Angleterre est devenu officiel. Le *bal rouge* qui célèbre l'anniversaire de la naissance de la reine Victoria n'a pas eu lieu cette année. Les Anglais établis à Paris ont reçu l'invitation de fêter cet heureux jour en famille et de s'en réjouir à huis clos.

La saison, qui s'exalte de plus en plus, commence à disperser messieurs les députés. Un vote récent a constaté cent vingt-huit absences. M. le ministre des affaires étrangères dirige ses regards soucieux vers le *val Richer*, dont il a fait embellir la maisonnette avec une certaine magnificence. M. Duchâtel, de retour de Dieppe par raison d'Etat, chasse en voiture à Rambouillet par raison de santé. Ceux de nos hommes d'Etat que les éventualités de la politique pourraient appeler d'un jour à l'autre au pouvoir, dressent leur tente champêtre dans les environs de Neuilly, que le roi doit habiter, comme de coutume. On dit que les princes se sont distribué ainsi les villas royales : M. le duc de Nemours habiterait Saint-Cloud; M. le duc de Montpensier, Trianon; M. le duc d'Aumale occuperait son vaste domaine de Chantilly. On avait annoncé le départ de madame la duchesse d'Orléans pour Vichy, c'était une nouvelle au moins prématurée. La présence de madame la duchesse d'Orléans avec ses enfants à Vichy assurerait sans doute à ce séjour fortuné une vogue plus grande que jamais Les eaux de Vichy ont eu dans tous les temps leurs hôtes royaux. Marie-Antoinette s'y trouvait en 1789, et la duchesse d'Angoulême en 1830.

Puisque nous sommes sur la route du Midi, nous pousserons notre excursion jusqu'à Rome, pour y signaler l'ouverture du Cercle français, qui s'est ouvert le 1er mai, place d'Espagne. Ceux de nos compatriotes qui ont séjourné dans la capitale du monde chrétien savent à quel point il leur était difficile de s'y rencontrer. L'enceinte de la ville éternelle surpasse ou du moins égale en étendue celle de Paris, et l'unique point de réunion était le salon du directeur de l'Ecole de Rome; c'est là seulement qu'ils retrouvaient quelque image de la patrie absente, l'ambassadeur de France, M. Rossi, le Piémontais ou le Suisse, n'admettant guère que des Anglais dans le palais des Colonna, au Quirinal. L'intervention active de quelques nobles romains et la bienveillance personnelle de Sa Sainteté pour les Français ont levé les obstacles qui s'opposaient à la fondation d'un établissement si utile. Ce cercle compte déjà une centaine de membres, et nul doute qu'il ne réunisse bientôt la totalité des Français qui séjournent à Rome, et tous ceux de nos touristes qui s'y succèdent à toutes les époques de l'année.

Des Eaux minéro-thermales de Sail-lès-Châteaumorand.

I.

HISTORIQUE DES EAUX.

Les eaux minéro-thermales de Sail-les-Châteaumorand sont situées à l'extrémité septentrionale du département de la Loire, sur les confins de la Bourgogne, du Forez et du Bourbonnais. Ainsi que le nom l'indique (*salire*, jaillir), l'établissement remonte aux temps de l'occupation romaine. Il paraît même résulter de récentes explorations que les belles constructions romaines qu'on y a découvertes datent du règne de Vespasien, et qu'elles furent restaurées sous Caracalla.

On sait toute l'importance que les Romains attachaient aux eaux minérales. Comme ils ne connaissaient pas ce que nous pouvons appeler la médecine chimique, ils y suppléaient par l'usage des eaux minérales, dont les compositions variées leur en fournisssaient en quelque sorte les divers éléments. Sous ce rapport, les eaux de Sail durent avoir une grande célébrité parmi eux, car elles présentent une circonstance singulière et qui ne se rencontre peut-être nulle part. On sait que toutes les variétés d'eaux minérales sont comprises dans trois grandes divisions, les eaux *salines*, *ferrugineuses* et *sulfureuses*. Or, il se trouve que les différentes sources de Sail appartiennent à ces trois divisions. C'était donc pour les Romains comme une pharmacie complète, et l'on comprend combien il devenait avantageux pour eux de trouver réunis dans le même lieu les trois éléments distincts.

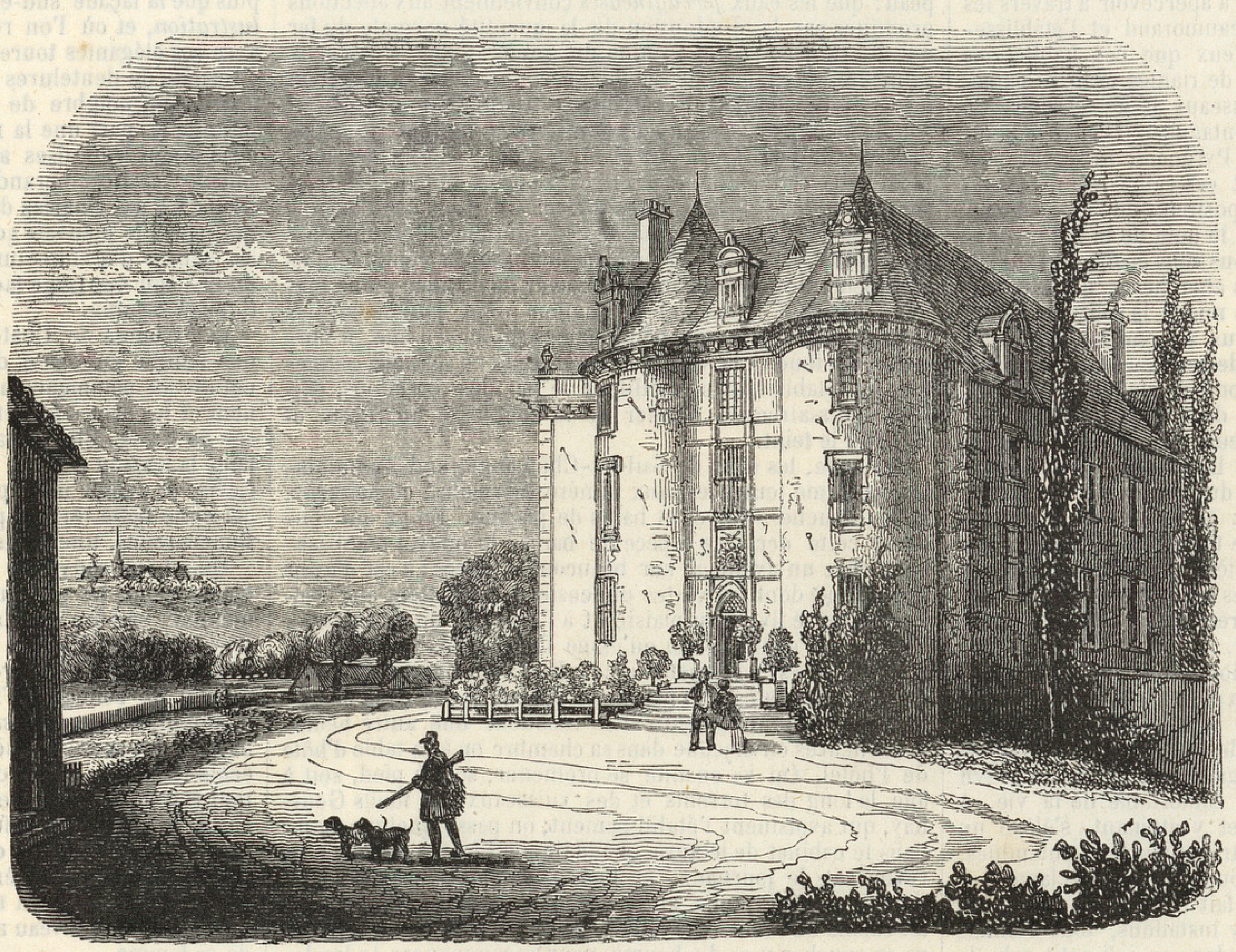

Le Châteaumorand.

Quoi qu'il en soit, les eaux de Sail ne furent pas moins estimées dans le moyen âge. Les diverses chroniques du Forez, celles d'Anne d'Urfé, du chanoine de La Mure, les écrits de Barrère, de Raulin, de Mérat, de Delens, de Duclos, etc., s'accordent en ce point, qu'elles jouissaient d'une grande renommée: et Dieu sait quelle renommée! car les belles dames du Forez, de Bourgogne et du Bourbonnais, disent gravement les chroniques, ne manquaient pas chaque année d'aller s'y *rajeunir*; et c'est à la vertu merveilleuse de ces eaux que les contemporains de la belle Diane de Châteaumorand, l'héroïne du célèbre roman de *l'Astrée* d'Urfé, attribuèrent la conservation de son éclatante fraîcheur jusqu'à l'âge le plus avancé.

Médailles de Ve[illegible] et d. Caracalla.

Mais que peuvent les meilleures choses contre les caprices de la fortune et de la mode! Quand le comté de Forez et les duchés de Bourgogne et de Bourbon furent réunis à la couronne; quand les grandes familles de ces trois provinces essentiellement féodales allèrent servir d'ornement à la cour de France, alors commença pour les eaux de Sail l'époque de la décadence. Bientôt, les bassins négligés se comblèrent, les eaux jaillissantes se répandirent dans la campagne en ruisseaux bourbeux, les sources se confondirent dans des mares infectes, et il arriva que cet antique et élégant rendez-vous de la noblesse des trois provinces ne fut plus fréquenté pendant la belle saison que par les pauvres habitants des communes environnantes.

Tel était encore l'état des choses, il y a quelques années, lorsque diverses circonstances vinrent attirer l'attention du gouvernement et de l'Académie royale de médecine sur ces eaux depuis si longtemps délaissées. L'Académie, voulant connaître la cause de l'antique réputation de Sail, nomma une commission à ce sujet et fit faire une analyse des eaux. Puis, sur les conclusions du rapporteur, M. O. Henry, elle émit l'opinion que ces eaux ne présentaient aucune analogie avec les autres eaux minérales qui sourdent dans les départements voisins; qu'on devait en attendre de grands avantages pour le soulagement des affections chroniques de différente nature, et qu'il importait qu'elles fussent rétablies. C'est à la suite de cet avis motivé de l'Académie qu'un arrêté du ministre du commerce décida le rétablissement des bains de Sail-lès-Châteaumorand, et les plaça sous le patronage direct du gouvernement.

Ici nous devons dire qu'une circonstance heureuse vint singulièrement faciliter la restauration de Sail. Quand il fut question de commencer les travaux, on s'attendait à de graves difficultés. Il s'agissait d'aller retrouver les sources à une grande profondeur et à travers un sol mobile depuis longtemps envahi par les eaux. Mais on eut bientôt à rendre grâce au génie des premiers constructeurs, car on retrouva les maçonneries romaines dans un parfait état de conservation; d'énormes blocs de granit, admirablement travaillés, encadraient l'orifice extérieur des sources, et des murs en béton romain d'une étonnante solidité allaient en chercher l'origine à 25 pieds au-dessous et sur le roc même. C'est là qu'on trouva scellées dans les fondations les belles médailles aux effigies de Vespasien et de Caracalla, qui fixent l'époque de ces constructions, et dont nous donnons ici la reproduction.

Quant aux travaux de restauration, favorisés par cette heureuse découverte, ils se poursuivirent avec une grande activité. Bientôt le nouvel établissement fut en état de recevoir de nombreux malades ou visiteurs, et aujourd'hui les eaux de Sail, en pleine activité, sont devenues comme jadis une de nos richesses thermo-minérales les plus précieuses.

II.

DESCRIPTION DES LIEUX ET DE L'ÉTABLISSEMENT.

Sollicités par les merveilles racontées dans le rapport fait à l'Académie royale de médecine sur les eaux de *Sail-lès-Châteaumorand*, non moins que par la célébrité rétrospective de ces eaux, nous nous décidons à aller les visiter, et nous prenons la route de Paris à Lyon par le Bourbonnais, route aujourd'hui fort abrégée par le chemin de fer d'Orléans. Trente heures après notre départ, nous arrivons à *La Palice*, petite ville bâtie en amphithéâtre sur la jolie rivière de Bèbre, et groupée autour de l'antique château des sires de Chabannes. Au sortir de la ville, la route prend un aspect sauvage et mélancolique à mesure qu'elle s'engage au milieu des hautes collines qui formaient jadis l'entrée du comté de Forez. Des ruines attestent çà et là les précautions que les anciens maîtres de cette province prenaient contre la puissance des ducs de Bourbon.

La plus remarquable de ces positions militaires est celle de Châteaumorand, située non loin du bourg de Saint-Martin-d'Estréaux, sur un mamelon d'où la vue s'étend sur une partie du Bourbonnais, du Forez, de la Bourgogne et du Beaujolais. Ce château historique, l'une des principales baronnies de l'ancien comté de Forez, s'élève en effet sur les confins de trois provinces. Il occupe l'un des derniers contreforts de la longue chaîne de montagnes qui sépare le Forez de l'Auvergne, et qui est elle-même une prolongation des Cévennes. Adossé d'un côté aux massifs abrupts de la montagne, de l'autre, l'antique manoir voit se dérouler à ses pieds les riantes plaines de la Loire. Mais laissons là Châteaumorand, que nous retrouverons plus tard dans nos ex-

Établissement thermal des eaux de Sail-lès-Châteaumorand.

cursions, et suivons la nouvelle route qui, par une pente doucement ménagée, conduit de Saint-Martin-d'Estréaux à l'établissement de Sail. Par cette route, un service régulier d'omnibus transporte en une demi-heure les voyageurs amenés par les huit grandes diligences de Paris à Lyon et retour, et par les malles-postes qui passent tous les jours à Saint-Martin-d'Estréaux.

A mesure que vous descendez la montagne, le site devient plus pittoresque. Vous commencez à apercevoir à travers les arbres le village de Sail-lès-Châteaumorand et l'établissement des eaux. Rien de plus gracieux que ces habitations jetées comme par hasard au milieu de riantes prairies parsemées d'arbres et sillonnées de ruisseaux et de torrents. Ce tableau champêtre, relevé par les montagnes qui l'environnent, n'a rien des traits grandioses des Pyrénées, ni de l'aspect sauvage de la Forêt-Noire. Ici tout est calme et gracieux, riant ou mélancolique, selon les dispositions de l'âme; et pour peu qu'à la vue de Châteaumorand le nom de la belle Diane vous ait rappelé l'*Astrée* d'Urfé, vous vous croirez errant sur les bords fleuris du Lignon, et vous chercherez, qui vos bergères, qui vos bergers. Aimez-vous mieux la solitude, suivez un des sentiers qui s'enfoncent sous les ombres des fonds Gournay. Là, si vous n'êtes pas un de ces heureux du monde qui, pour faire contraste à la monotonie de plaisirs perpétuels, recherchent les sublimes horreurs de la nature; si, au contraire, vous avez au cœur un bonheur naïf et vrai, ou que, frappé par la rude main des choses humaines, vous demandiez un refuge contre les agitations du monde, là, au milieu de ce doux paysage, vous trouverez ce parfum de poésie qui ravive toutes les joies et qui calme toutes les douleurs, car c'est le propre des sites de ce caractère de plaire aux natures les plus opposées. Les âmes tendres aiment à y cacher leur bonheur, et les âmes fortes à s'y retremper comme l'acier dans l'eau tranquille d'un ruisseau.

Mais poursuivons notre description. Nous arrivons à l'établissement, situé dans la partie la plus riante du paysage. A la place des eaux croupissantes qui attristaient la campagne il y a quelque dix années, voici de charmantes habitations d'une architecture simple, mais élégante, où tout a été prévu pour le bien-être, l'agrément et le confortable de la vie. A côté du vaste bâtiment des bains et y attenant, s'élève un grand hôtel meublé qui, par ses distributions bien entendues, ses salons munis de pianos et de tous les objets réclamés par l'élégance de notre époque, nous fait oublier aisément les bergeries du Lignon. Nous nous y installons, tout étonnés que la civilisation ait pu se glisser dans ce joli petit coin de terre sans trop déparer la nature; plus étonnés peut-être qu'elle n'ait point encore ébranlé la naïve confiance des indigènes dans les valeurs monétaires : car la première chose qu'elle cherche à accréditer dans un pays neuf, c'est, comme on sait, ce grand principe d'économie politique, que l'argent vaut peut-être un peu plus que les cailloux de la Loire, mais l'or beaucoup moins que les chiffons de Palmyre; qu'un bon dîner au café de Paris vaut le revenu d'une ferme de la Beauce, et un joli minois parisien plus que les mines de l'Oural.

Quoi qu'il en soit, le premier soin d'un débutant aux eaux, c'est de s'enquérir de la maladie qu'il s'agit de noyer dans des flots d'eaux salines, sulfureuses ou ferrugineuses. Nous nous empressons donc de faire appel à la science de l'habile médecin inspecteur de l'établissement, M. le docteur Merle-Desisles pour savoir si nous n'avons pas quelque grosse affection cutanée ou sous-cutanée, scrofuleuse ou dartreuse, rhumatismale ou goutteuse. Mais n'ayant rien à soumettre d'aussi respectable à la vertu curative des eaux, nous nous demandons si comme les belles dames du bon vieux temps, nous n'aurions pas besoin d'être rajeunis, et nous sommes forcés de nous avouer que c'est grandement le cas. Il s'agit donc de s'informer de la nature et de la propriété des eaux pour savoir, selon le tempérament de chacun, à quelle fontaine bienfaisante nous irons redemander nos vingt ans.

III.

NATURE ET PROPRIÉTÉS DES EAUX.

Ainsi que nous l'avons dit, les eaux de Sail présentent le singulier phénomène de réunir dans le même lieu des sources qui appartiennent à chacune des trois grandes divisions : *salines*, *sulfureuses* et *ferrugineuses*; car de ces sources, au nombre de cinq, trois sont salines, la quatrième sulfureuse et la cinquième ferrugineuse. Or, si l'on considère qu'elles sont toutes thermales, que leur température va jusqu'à 54° centigrades, et que par conséquent elles proviennent de couches situées à une très-grande profondeur du sol, on reste confondu d'étonnement devant ce jeu capricieux de la nature. Comment, en effet, venues de si loin et de couches géologiques de constitution si différente, ont-elles pu se réunir sur un carré de quelques mètres de côté? Comment, si rapprochées au point de saillie, ne se sont-elles pas confondues? L'étonnement augmente quand on songe que pour arriver au rendez-vous il leur a fallu percer la couche de granit qui sert de base aux terrains meubles du lieu. Mais peut-être notre ignorance seule nous montre-t-elle des objets de surprise dans les accidents de la nature; car les faits les plus extraordinaires du hasard obéissent à des lois aussi régulières que les faits les plus communs. Les lois de Dieu ne sont complexes que pour les regards infiniment bornés de notre intelligence.

Quoi qu'il en soit, le phénomène que présentent les eaux de Sail-lès-Châteaumorand est au moins très-rare, et c'est assurément de nos jours, comme au temps des Romains, une bonne fortune pour un médecin habile que d'avoir sous la main cette diversité de principes réparateurs. On conçoit d'ailleurs combien il doit être agréable pour les familles de pouvoir se réunir dans le même établissement pour y passer la saison des bains, quoiqu'ayant à suivre des traitements différents.

Les sources de Sail sont, du reste, très-fortes et très-abondantes. La source saline dite du *Bain des Romains*, et dans laquelle on a trouvé les médailles des deux empereurs, jaillit à cinq mètres au-dessus du sol, et fournit cent litres à la minute.

Quant aux propriétés de ces eaux, nous n'entrerons pas dans des détails scientifiques qui n'auraient aucun intérêt pour nos lecteurs. Tout le monde sait qu'en général les eaux *sulfureuses* sont employées au traitement des maladies de la peau; que les eaux *ferrugineuses* conviennent aux affections produites par la diminution de la quantité normale du fer qui figure dans la constitution du sang; qu'enfin les eaux *salines* ont pour effet de rétablir, par une douce stimulation des organes, l'ordre des sécrétions troublé ou perverti, et conviennent par conséquent à un grand nombre de maladies chroniques qui n'ont d'autres causes qu'un dérangement dans les fonctions secrétives. Sous ce rapport les trois sources salines de Sail, dites d'*Urfé*, du *Bain des Romains* et du *Saule*, toutes les trois de constitution différente, doivent évidemment se prêter à de nombreuses combinaisons thérapeutiques. Si l'on voulait essayer de justifier d'une manière sérieuse l'ancienne réputation dont jouissaient les eaux de Sail auprès des belles dames du moyen âge, il faudrait l'attribuer à la vertu toute naturelle de ses eaux salines qui, en rétablissant ou facilitant le jeu des sécrétions, doivent nécessairement donner de la souplesse aux tissus et éclaircir le teint.

Du reste, les eaux de Sail-lès-Châteaumorand s'administrent comme toutes les eaux minéro-thermales, en boissons, bains, douches, étuves et bains de piscine. En ce qui concerne cette dernière espèce de bains, le nouvel établissement offre un avantage sur beaucoup d'autres : c'est d'avoir une piscine dont les vastes dimensions permettent aux baigneurs de se livrer au plaisir et à l'exercice de la natation.

Quant au genre de vie qu'exige l'usage des eaux, la régularité en est forcément la loi. Dès cinq heures et demie du matin les bains sont préparés. Chacun passe dans sa baignoire, y reste une heure et se recouche une autre heure. A dix heures on déjeune dans sa chambre ou à la table d'hôte de l'hôtel. On va ensuite se promener, soit à pied, soit à âne, le long des torrents et des ruisseaux des fonds Gournay, qui avoisinent l'établissement; on passe quelque temps dans le cabinet de lecture, abondamment fourni de livres, de revues et de journaux, et l'on gagne ainsi cinq heures, l'heure du dîner; puis, après quelques moments passés dans les salons du rez-de-chaussée, où tout le monde se réunit, on va se coucher vers dix heures pour recommencer le lendemain les mêmes évolutions. Inutile de dire que les intermèdes obligés de cette vie monacale sont les innombrables verres d'eau minérale qu'il vous faut boire à la jeunesse et à la beauté.

IV.

DISTRACTIONS, PLAISIRS ET EXCURSIONS DANS LES ENVIRONS.

Les plaisirs de Sail-lès-Châteaumorand ne sauraient être ceux de certaines eaux à la mode, où la vie se dissipe en jeux, bals, concerts, spectacles, raouts, en cohues élégantes, comme s'il était nécessaire de quitter Paris pour aller au loin retrouver toutes ces choses en qualité forcément inférieure; comme si le charme de la belle saison n'était pas précisément de fuir la vie tumultueuse des salons, de se recueillir, de se raviver par le contact de la nature, et de se purifier peut-être des souillures du monde? Ici n'oublions pas que nous sommes à la campagne, en pleine campagne, entourés de pauvres villages, de troupeaux qui paissent et de laboureurs qui chantent en conduisant leurs charrois.

Ce n'est pas cependant que nous n'ayons aussi nos plaisirs mondains. Sans parler de nos réunions de chaque soir, nous avons un bal par semaine, et de temps en temps des fêtes, des concerts; Strauss nous arrive de Vichy avec toute sa bande (peut-être par un calcul diabolique, pour nous arracher à nos rêveries et nous entraîner dans son enfer). Mais, Dieu merci! ces moments de tapage ne sont que des accidents; ce n'est pas notre vie normale.

En revanche, nous jouissons de tous les plaisirs de la campagne : de charmantes promenades dans un pays des plus accidentés et des plus pittoresques; la pêche aux truites dans les milliers de ruisseaux qui sillonnent les prairies voisines; puis des excursions dans une contrée où la féodalité semble avoir pris plaisir de laisser à chaque pas des traces intéressantes; enfin la chasse aux loups dans les grands bois qui dominent Sail, chasse que les principaux propriétaires organisent tous les ans, pendant la saison des bains, avec meutes et chevaux de montagne, et qui donne beaucoup de mouvement et d'animation au pays. L'année dernière, par exemple, on a tué six louvards.

Mais la vie de sentiment? dira-t-on. Ah! la vie de sentiment! vous croyez qu'elle ne se rencontre que dans le tourbillon des fêtes ou sous les lambris d'un salon. Et pourquoi comptez-vous les parties de campagne? Demandez-le à M. de Balzac, à cet illustre physiologiste du cœur humain. Il vous dira la place énorme qu'elles occupent dans l'histoire des sentiments. Ah! messieurs les lions, vous dédaignez les parties de campagne. Eh bien! si j'étais jeune et beau comme vous, je vous dirais sans hésiter : « Gardez les boudoirs, laissez-moi les parties de campagne, et je vous rends des points. »

Mais il est temps de commencer nos excursions. Et d'abord n'oublions pas que nous sommes dans un des pays où la féodalité était le plus régulièrement constituée. Ainsi notre première visite doit être à Châteaumorand, car, comme habitants de Sail, nous relevons nécessairement de ladite baronnie.

Vers la fin du seizième siècle, ce château, dont nous avons déjà fait connaître la situation topographique, était une des plus belles habitations du Forez. « Ors qu'elle est fort serrée, dit Anne d'Urfé dans sa description du Forez, elle ne cède à nulle aultre de Forez et les exsède touttes en commodités de bâtiment, et est si complette et bien achevée, qu'on ne sauroit imaginer d'y rien faire davantage quant au château... Elle a esté mise en ceste perfection par messire Jehan de Levis, baron dudit lieu et seneschal d'Auvergne, qui fut gouverneur et depuis chambellant du roi Henry II. » (Voir l'excellent ouvrage intitulé : *les d'Urfé*, par M. Bernard.)

Mais des belles constructions de Jean de Levis il ne reste plus que la façade sud-est que nous reproduisons dans l'*Illustration*, et où l'on reconnaît le style de la renaissance, avec ses élégantes tourelles italiennes, en pierres ciselées et ornées de dentelures délicates. Ce style, qui est commun à un grand nombre de châteaux du Forez et du Lyonnais, indique la part que la noblesse de ces provinces prit aux expéditions françaises au delà des Alpes. Mais malheureusement Châteaumorand a été défiguré sous le règne de Louis XV par Charles de Levis, marquis de Châteaumorand, qui, selon le mauvais goût de cette époque, confondant tous les genres d'architecture, appliqua à la partie sud-ouest du château une large façade régulière à la Mansard, avec attique et fronton.

La baronnie de Châteaumorand fut d'abord possédée par une famille puissante de ce nom, laquelle tomba en quenouille au commencement du quinzième siècle, et dont le nom et les armes furent relevés par une branche de la maison de Lévis. Elle passa ensuite, mais pour peu de temps, dans la maison d'Urfé, revint par héritage à la maison de Lévis, et depuis n'est plus sortie de cette illustre maison; car cette belle terre appartient aujourd'hui à la marquise de Roncherolles, une Lévis-Mirepoix.

Quant aux souvenirs historiques qui se rattachent à Châteaumorand, les plus curieux concernent Diane de Châteaumorand, célèbre par la passion qu'elle inspira aux deux frères Anne et Honoré d'Urfé, dont elle devint successivement la femme. Le premier composa en son honneur un recueil de sonnets qu'il intitula *la Diane;* et le second, le singulier roman *Astrée*, qui obtint une grande vogue dans le dix-septième siècle, et donna naissance à toute une école bucolique. Mais ces amours si retentissantes présentent rarement une belle fin. Après quelques années de mariage, le marquis d'Urfé conçut pour sa femme une aversion insurmontable, obtint du pape de s'en séparer et prit les ordres. Honoré, son frère puîné, épousa alors sa belle-sœur; mais son mariage fut tout aussi malheureux, et, n'osant s'adresser de nouveau au pape, il se sépara volontairement de sa femme.

C'était bien la peine d'écrire de si belles choses! Mais aussi quelle fureur de mariage avaient donc ces deux illustres poëtes? Lorsqu'on est parvenu, par un magnifique effort de la pensée, à transformer une créature humaine en divinité, quelle singulière idée d'en faire sa femme! Supposez un moment que la belle Laure de Noves eût été simplement madame Pétrarque, je vous demande ce que seraient devenues les sublimes rêveries de Vaucluse?

Avant de quitter Châteaumorand, n'oublions pas de demander à la noble châtelaine du lieu la permission de voir le portrait de la belle Diane. Ce superbe tableau, œuvre d'un grand maître de l'école italienne, justifie tout ce qu'on a dit de sa beauté. Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle était déjà dans sa soixantième année lorsqu'elle posa pour ce portrait, comme l'indique la date authentique du tableau. Et en vérité si ce sont les eaux de Sail qui ont produit ce phénomène, c'est à donner envie d'en épuiser les sources.

Allons maintenant visiter les ruines d'un château voisin, dont les seigneurs furent longtemps les rivaux et les ennemis de Châteaumorand. Ce vieux manoir, du nom de Lalières, est situé sur une pointe escarpée de la montagne, en face de Châteaumorand, dont il domine la position. Par un singulier hasard, les ruines se sont couvertes de lierre comme pour en justifier le nom. Du reste, rien de plus pittoresque que ces ruines. Du haut de la roche dentelée qu'elles occupent elles apparaissent comme un nid d'aiglons. Les seigneurs de Lalières portaient *d'argent à trois aigles de sable*. C'était comme des armes parlantes. Peut-être aussi faut-il y voir un défi aux sires de Châteaumorand, qui portaient *d'azur à trois lions d'argent*. Mais les lions furent les plus forts; ils réussirent à pénétrer dans l'aire, et toute la nichée d'aiglons fut détruite. Une tradition conservée dans le pays rapporte en effet, que dans une des sanglantes luttes entre les deux barons, les gens de Châteaumorand s'introduisirent un jour par un souterrain dans le château de Lalières, et y massacrèrent toute la famille du vaincu.

Au château de Lalières se rattache aussi un épisode de la vie aventureuse du connétable de Bourbon. C'est là que ce dernier représentant de la grande féodalité, cette illustre victime des persécutions amoureuses d'une vieille femme, et surtout de la politique nécessaire de la royauté en France, vint errant, fugitif, demander un premier asile, lorsqu'impuissant à défendre ses Etats de Bourbonnais, de Forez, d'Auvergne et de Beaujolais, enclavés dans le centre de la France et ouverts de toutes parts, il se décida à les abandonner pour aller offrir son épée au rival de son ennemi. Parti de sa forteresse de Chantelle en Bourbonnais, le 11 septembre 1523, déguisé en domestique et suivi d'un seul de ses officiers, il arriva le soir au château de Lalières. « Le seigneur de ce lieu, dit Du Bellay, était un vieux gentilhomme qui avait été élevé dans la maison de Bourbon, et dont le neveu, le jeune seigneur de Lalières, était dans le secret du connétable, et marchait de son côté avec une vingtaine d'autres gentilshommes pour gagner les terres de l'Empire. Après une nuit d'inquiétude et d'indécision, car il apprit à Lalières qu'il était traqué de toute part par les troupes du bâtard de Savoie et du maréchal de Chabannes, le duc de Bourbon se remit en route de grand matin en changeant son itinéraire qui devait être par la Bourgogne, et se dirigea vers le midi pour aller passer le Rhône au-dessous de Lyon, en courant mille dangers. »

Ainsi le château de Lalières a vu le début de cette vie d'a-

ventures qui, après des prodiges d'audace, de résolution, d'habileté, devait aboutir à la flétrissure de l'histoire, si toutefois on doit appeler histoire cette école de rhéteurs qui juge les faits du passé avec les idées du présent. Quel fut, en effet, le crime du duc de Bourbon? celui de combattre un suzerain qui, en s'emparant de ses Etats, détruisait lui-même le pacte féodal. Il n'a fait que ce qu'ont fait cent fois les autres grands feudataires de Bourgogne, de Bretagne, de Flandres, de Lorraine, lesquels ne se doutaient guère qu'en combattant le roi ils portaient les armes contre leur patrie. Car la patrie des ducs de Bourgogne, des comtes de Flandre, des ducs de Bretagne, la patrie de ces prétendus Coriolans, c'était la Bourgogne, la Flandre, la Bretagne, comme la patrie du connétable de Bourbon, les Etats réunis de Bourbonnais, d'Auvergne, de Forez et de Beaujolais. Mais la patrie telle que nous l'entendons aujourd'hui, la patrie de Louis XIV et de Napoléon n'existait pas encore.

Quelle que soit, du reste, l'opinion qu'on adopte sur le connétable de Bourbon, il est impossible de ne pas admirer les facultés de cet homme extraordinaire qui, jeté par l'adversité au milieu d'étrangers jaloux de sa gloire, frappé par l'ingratitude de son nouveau souverain, seul, sans argent, sans ressources, mais fort de son nom, de son audace, de son activité, réussit à s'improviser une armée terrible, à la manier comme l'épée flamboyante qu'il avait prise pour emblème, et à la lancer comme une avalanche sur la Ville Eternelle, mais pour périr, hélas! au milieu de son triomphe, au moment où il allait peut-être conquérir toute l'Italie et s'élever aux plus grandes proportions de l'histoire.

Allons donc méditer dans ces vieilles ruines de Lalières sur les caprices de la fortune. Car là a souffert une de ses plus illustres victimes; là a gémi de ses inconstances un héros coupable comme il vous plaira, mais malheureux et digne d'une plus belle destinée. Mais terminons ces considérations, et hâtons-nous de reprendre le cours de nos excursions.

Châteaumorand et Lalières, par leur proximité de Sail, ne sont que des buts de promenade. Il en est de même de Chaugy, vieux castel, qui donna son nom à une illustre maison de Bourgogne au temps des ducs de la maison de Valois, et de La Fayolle, ancienne seigneurie dont le château a été récemment reconstruit, et forme une charmante habitation dans une situation ravissante. L'ascension de la montagne de Jars entre Châteaumorand et La Fayolle, n'est aussi qu'une promenade, quoique plus fatigante; mais elle offre le plaisir d'un panorama si étendu, si admirable, que personne n'en regrettera la peine.

Que si maintenant nous étendons nos excursions dans un cercle de quelques lieues de rayon, nous aurons beaucoup d'autres objets intéressants à visiter.

D'abord, du côté du Bourbonnais, la tour de Chateluz, dans le joli vallon de Barbenan; puis les vieilles ruines de Chatel-de-Montagne, dans la vallée de la Bèbre, l'une des vallées les plus pittoresques qui se puissent voir. Toutes ces montagnes sont curieuses à parcourir, et dédommagent amplement les visiteurs des difficultés de la route. Mais il ne faut pas oublier le château de La Palice, qui appartient encore à un représentant de l'illustre maison de Chabannes, et qui mérite une attention particulière. Tout le monde connaît la chanson de M. de La Palice. Ce pauvre M. de La Palice est devenu le type de la sottise personnifiée, et cependant celui dont il s'agit fut un de nos plus braves et plus habiles généraux. Un soldat des troupes du maréchal de Chabannes La Palice s'avisa de faire une chanson goguenarde, grotesque, ridicule sur son général, comme un autre soldat des armées de Flandre en fit plus tard sur le duc de Marlborough, et, grâce à notre manie française de rire de tout, il a suffi de cette chanson de bivouac pour qu'un nom glorieux devînt un nom ridicule. En vérité, nous faisons parfois un bel usage de notre esprit tant vanté!

Mais tournons nos pas vers le Forez. Ici la mine est riche. Enumérons seulement pour classer nos richesses, car l'espace nous manque.

Les ruines du château de Chenay, ancienne seigneurie à la maison de Rohan.

La Pacaudière, qui n'était, au seizième siècle, qu'un rendez-vous de chasse aux comtes de Forez. On y voyait quatre beaux pavillons disposés en carré. Il n'en reste plus qu'un d'une construction très-curieuse, et autour duquel le bourg actuel s'est groupé.

La tour de Crozet, ancienne châtellenie royale qui domine la Pacaudière.

Le joli château de Villoson; ceux de la Mollière, de la Salle, de la Curée, de Changy. Ce dernier est le chef-lieu d'une très-grande terre à la maison de Lévis.

La tour de l'Espinasse, reste d'une très-ancienne baronnie d'où est sortie une famille puissante en Bourgogne et en Forez, mais tombée en quenouille depuis longtemps et passée dans la maison d'Albon. Cette terre a donné son nom à la célèbre mademoiselle de l'Espinasse, laquelle était fille naturelle d'une comtesse d'Albon, de la branche de l'Espinasse.

L'Ermitage de la Magdelaine, dans une situation sauvage, au milieu des bois et sur le sommet de la montagne dite de la Magdelaine, qui est l'objet de croyances superstitieuses de la part des gens de campagne.

Saint-Haon-le-Châtel, chef-lieu de canton, ancienne châtellenie royale, sur un mamelon élevé et entouré de curieuses fortifications qui datent du moyen âge.

Ambierle, ancien et riche prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Cluny, fondé en 912 par Arthaud Ier, comte de Forez. Il est situé à mi-côte de la montagne, et domine toute la plaine du Roannais. On y voit une belle châsse donnée au prieuré par un seigneur de Charny, avec un tableau curieux peint sur les panneaux, et représentant la famille de ce seigneur.

Boisy, célèbre château gothique qui mériterait une longue notice, ayant appartenu à Jacques Cœur, le célèbre argentier de Charles VII, et à l'amiral de Bonnivet. Cette terre passa ensuite de la maison de Gouffier à celle d'Aubusson.

Saint-André-d'Apchon, autre château historique, mais de la renaissance, et ancienne seigneurie de la maison d'Apchon mérite aussi d'être visité.

Enfin nous terminerons nos excursions par la belle abbaye de la Benissondieu, fondée en 1138 par saint Bernard, et située dans la vallée de la Tessonne, à une lieue de la Loire. Puis nous nous hâterons de rentrer à Sail-lès-Châteaumorand; car si nous nous engagions une fois dans les ravissantes vallées du Forez, si riches de souvenirs et de monuments du moyen âge, nous n'en pourrions plus sortir, et force nous serait de renoncer à *nos beaux projets de rajeunissement*.

F. DE P.

Un mois en Afrique.

Voir t. VIII, p. 245, 405; t. IX, p. 21, 69, 134 et 198.

VII.

LA FÊTE DE MOULEÏ-ABD-EL-KADER.

De tous les marabouts ou saints adorés par les musulmans, il n'en est peut-être pas de plus célèbre que Sidi-Abd-el-Kader, connu dans l'ouest de l'Algérie sous le nom de Mouleï-Abd-el-Kader. Partout, dans la province d'Oran, s'élèvent des *goubba*,—petits monuments de forme carrée surmontés d'un dôme, que nos soldats appellent *marabouts*, les confondant ainsi avec le caractère des individus auxquels ils sont consacrés,— construits en l'honneur de Mouleï-Abd-el-Kader. Ce grand saint, tout à fait digne de la considération universelle dont il jouit, si nous ajoutons foi aux légendes qui le concernent, a reçu le surnom de sultan des hommes parfaits (solthan salhhin). Comme *le Solitaire* de M. le vicomte d'Arlincourt, il voit tout, il entend tout, il est partout. Si tout le monde l'implore en toute circonstance, personne ne l'aperçoit jamais. On sait qu'il vit dans l'espace compris entre le troisième et le quatrième ciel, mais on ignore quelle forme il a revêtue depuis le jour où des anges sont venus l'enlever sur son lit de mort pour le conduire dans sa nouvelle demeure. Dieu lui avait fait l'honneur de le choisir pour être *ghouth* (1), faveur insigne qu'il n'accorde que fort rarement et à des hommes d'une piété éprouvée, d'une vertu exemplaire, et qui n'ont pas la plus légère peccadille sur la conscience; faveur très-peu enviable d'ailleurs, si ce n'est pour un vénérable saint. Dans le mois de safar, il descend du ciel sur la terre trois cent quatre-vingt mille maux de toute espèce, pas un de plus ni de moins. Or, de ces trois cent quatre-vingt mille maux, le marabout que Dieu a choisi pour ghouth en absorbe à lui seul deux cent quatre-vingt deux mille cinq cents, c'est-à-dire les trois quarts. Vingt autres marabouts, nommés Aktab, se partagent consciencieusement la moitié des quatre-vingt-dix-sept mille restants, et le huitième seulement du nombre total se répand sur la surface des pays musulmans. Dès que l'heureux ghouth a pris son contingent, il commence à ressentir des douleurs physiques atroces qui lui causent une vive satisfaction morale. A mesure que ses deux cent quatre-vingt-deux mille cinq cents maladies se développent, il voit croître ses peines et ses plaisirs. Enfin, au bout de deux ou trois semaines, — jamais, de mémoire d'homme, un ghouth n'a vécu plus de quarante jours, — il expire dans les souffrances les plus cruelles et dans la béatitude la plus parfaite. Il expire, mais il ne meurt pas; car, en récompense de son vertueux martyre, Dieu le rend immortel; et, tandis qu'un détachement d'anges le transporte dans un autre monde où il doit résider d'ordinaire jusqu'à la fin des temps, il se métamorphose en... c'est là un mystère impénétrable pour les meilleurs musulmans... Un seul fait est certain, positif: en quittant la terre le ghouth a changé de forme.

Le marabout Mouleï Abd-el-Kader a contribué plus encore que le général Desmichels et le maréchal Bugeaud à l'invention et au perfectionnement d'Abd-el-Kader. Il était né à Bagdad, et les sept goubba à dômes dorés qui ont été élevées dans cette ville à sa mémoire reçoivent chaque année la visite d'un grand nombre de pèlerins. En 1828, Abd-el-Kader, s'étant rendu à Bagdad avec son père Mahi-ed-Din, priait dans une de ces chapelles consacrées à Mouleï Abd-el-Kader.

Tout à coup le marabout entra dans la chapelle sous la forme d'un nègre, et tenant à la main trois oranges;

«Où est le sultan de l'Ouest? demanda-t-il à Mahi-ed-Din. Ces oranges sont pour lui.

— Nous n'avons pas de sultan parmi nous, répondit Mahi-ed Din.

— Tu te trompes, lui dit le marabout, le règne des Turcs va finir en Algérie, et ton fils Hadj-Abd-el-Kader sera le sultan des Arabes.»

Quatre années plus tard, en 1832, lorsque les chefs et les marabouts de la province d'Oran se réunirent à Ersebia, dans la plaine d'Eghrès, pour mettre un terme à leurs dissensions, en se donnant un chef, Mouleï Abd-el-Kader apparut à Sidi-el-Arach, marabout centenaire, et engagea avec lui une conversation sur les affaires du temps.

«Pour qui ce trône? s'écria le vieillard en interrompant le marabout, car il venait de voir se dresser un trône devant lui.

— Pour El-Hadj-Abd-el-Kader-Oueld-Mahi-ed-Din, lui répondit le marabout.

— Aussitôt, dit le capitaine Neveu, Sidi-El-Arach monte à cheval avec 300 cavaliers, et va demander à Sidi-Mahi-ed-Din son second fils, en lui racontant sa vision et la parole de Mouleï Adb-el-Kader. Mahi-ed-Din venait d'avoir la même vision, et Mouleï Abd-el-Kader avait répondu à sa question: «Pour qui ce trône? — Pour toi ou pour ton fils Abd-el-Kader. Si tu acceptes, ton fils mourra; dans le cas contraire, tu mourras bientôt.» Dans la même journée El-Hadj-Abd-el-Kader était proclamé sultan. Ainsi l'avait voulu Mouleï Abd-el-Kader. Tous les Arabes accueillirent l'élu du ciel. Depuis lors, disent les Arabes, il ne s'est pas écoulé un seul jour sans que Mouleï Abd-el-Kader ne soit venu rendre visite à son protégé, le fils de Mahi-Ed-Din... Aucune décision importante à traiter avec les Français, déclaration de guerre, construction de villes nouvelles, déplacement de tribus, levée d'impôt, etc., etc., n'a été prise par Abd-el-Kader, sans qu'il ne l'ait placée sous la sauvegarde de son homonyme de Bagdad.»

Tel est le saint personnage dont les Douairs et les Smelas célébraient la fête le vendredi 29 mai 1846 sur la plaine du Tlelat, près d'une des nombreuses goubba élevées à Mouleï-Abd-el-Kader dans la province d'Oran.

Cette fête devait commencer de très-bonne heure, et le lieu fixé pour sa célébration était éloigné d'Oran d'au moins vingt kilomètres. Nous partîmes avant le jour. Nous avions déjà fait plus d'une lieue quand le soleil, apparaissant entre les deux pitons de la Montagne des Lions, inonda toute la plaine d'une éblouissante lumière, et y répandit une chaleur alors aussi nécessaire et aussi agréable qu'elle devait être bientôt inutile et fatigante. Bien que la journée de la veille eût été brûlante, les nuits sont encore si fraîches dans cette saison de l'année, que je grelottais de froid sur le siége du cocher près duquel je m'étais assis. Notre caravane se composait de deux Françaises, de six Français, y compris le cocher, et un domestique, et d'un indigène. Les Françaises étaient ma femme et celle d'un de mes compagnons, M. B.; les Français, deux employés supérieurs des subsistances, MM. B. et T., et un sous-lieutenant des chasseurs d'Afrique, M. Simonet; l'indigène, un interprète. MM. Simonet et B. nous escortaient à cheval avec l'interprète et le domestique. Ces deux dames et M. T. occupaient l'intérieur de la voiture. J'entre dans ces détails pour montrer de quelle tranquillité jouissait alors cette partie de la province d'Oran.

Notre voiture, — je devrais dire notre carrosse, — était une de celles dont j'ai fait la description en débarquant à Mers-el-Kébir. On avait peine à comprendre, quand on la regardait, comment au plus léger cahot elle n'était pas réduite en poussière, et pourtant à quelles secousses ne devait-elle pas résister? Les trois chevaux blancs qui y étaient attelés paraissaient toujours prêts à tomber épuisés de besoin, de fatigue, de vieillesse et de douleurs; mais, malgré mes recommandations et mes menaces, leur conducteur, — un Provençal, sourd, dur et bête comme un rocher, — les accablait avec une habileté si atroce de coups de fouet si répétés, qu'ils firent au trot et souvent au galop douze grandes lieues dans leur journée, et par quelle chaleur! et par quels chemins!! Il n'y a pas de pays où les animaux domestiques soient plus malheureux qu'en Algérie. Puisque l'occasion s'en présente, je ne puis m'empêcher de protester contre les abominables cruautés, — si inutiles d'ailleurs, — que les autorités françaises laissent commettre tous les jours, à toute heure, à toute minute, sur les animaux les plus inoffensifs et les plus utiles, les ânes principalement, qu'on ne nourrit pas, et qu'on roue de coups de bâton quand, en passant près d'un tas d'ordure et mourants de faim, ils se permettent de baisser la tête pour ramasser une feuille de chou ou de salade. Je rougis de l'avouer, ce ne sont ni les Espagnols ni les indigènes qui se montrent les plus stupides et les plus féaoces. C'est une véritable honte pour la France que les généraux qui gouvernent en son nom sa conquête n'aient jamais songé à punir et à prévenir de pareilles infamies. A quoi donc nous sert la civilisation, si nous nous montrons aussi barbares, plus barbares même que les sauvages!

Pour aller au Tlelat, on suit jusqu'au Figuier une des routes d'Oran à Mascara. Au sortir de la ville, cette route est large, bien tracée, convenablement macadamisée, et bordée d'une double rangée d'arbres. Il est vrai d'ajouter que ces arbres, qui ont été plantés avec une régularité parfaite, ne se sont jamais décidés à croître et à embellir. Les sept huitièmes restent à l'état de petits bâtons fort peu agréables à l'œil. On dit à leur justification que ce n'est pas tout à fait leur faute. Expédiés à Oran du jardin d'essai d'Alger, ils sont restés si longtemps en route qu'ils sont morts d'ennui. Ceux qui ont résisté au spleen, — le dernier huitième, — ne semblent pas très-vigoureux. Je doute fort que jamais un voyageur fatigué se repose sous leur ombrage; à leur extrémité supérieure seulement, ont poussé deux ou trois petites branches garnies de deux ou trois petites feuilles qui, de loin, font l'effet d'une grosse pomme de couleur verte vissée au haut de la tige d'une forte canne. Dieu leur soit en aide! car ils ont grand besoin de sa protection.

A 6 kilomètres d'Oran, on traverse un village français. La Cénia, — ainsi se nomme ce village, — a été créé le 10 juillet 1844. Il comptait à la fin de 1845, d'après les *Documents sur l'Algérie*, 48 maisons bâties et environ 200 habitants; 60 hommes, 46 femmes, 45 enfants, 40 ouvriers et domestiques. A cette époque, la valeur des constructions achevées s'élevait à 190,000 fr., et le nombre des hectares défrichés et cultivés à 271. Son aspect, je dois l'avouer, n'avait rien de fort gai et de fort animé. La plupart des maisons paraissaient abandonnées, — peut-être leurs habitants étaient-ils à la ville ou aux champs, — car c'était le moment de la récolte. On n'apercevait un peu de vie que dans les cabarets. Si je fais cette observation, c'est pour rendre un juste hommage à la vérité, et non pour adresser un reproche indirect aux honorables fondateurs de la Cénia. Je sais que dans les colonies naissantes le cabaret a droit à la protection des hommes d'Etat et à la considération des moralistes les plus sévères; car, loin d'être un artisan de trouble, un fauteur de dissipation, il devient un élément nécessaire d'ordre et de

(1) Voir le curieux ouvrage que M. E. Neveu, capitaine d'état-major, a publié, sous ce titre, *les Khouan*, ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie.

progrès. Au lieu d'encourager la paresse, il stimule le travail; il épargne une perte considérable de temps et d'argent au colon qui n'a pas encore de ménage, et qui vient y prendre ses repas; il lui fournit quelques distractions nécessaires qu'il ne trouverait pas dans sa maison déserte et nue, et dont il a besoin pour oublier ses fatigues présentes et chasser les souvenirs de la patrie absente, des parents abandonnés, des amis délaissés. Lui seul réunit et rattache l'un à l'autre, pour en composer une grande famille, tous ces hommes si différents par leur langue, leur caractère, leurs goûts, leurs coutumes, qui sont venus s'établir sur cette terre étrangère, de pays si éloignés et si divers; en un mot, il est la base, l'âme, le lien de l'association...

Au delà de la Cénia, la route n'est plus que tracée. Eté comme hiver, il serait imprudent de s'y aventurer; les vallées en sont trop profondes, les collines trop élevées. On passe à côté, où l'on veut, c'est-à-dire où l'on peut. Toute cette plaine, sauf quelques endroits où elle a été défrichée, est couverte de palmiers nains, dont le plus haut ne dépasse guère 1 mètre et demi. Ces arbres sont en général assez éloignés l'un de l'autre pour qu'une voiture puisse les contourner; mais, de distance en distance, il faut leur passer sur le corps, —qu'on me permette cette expression, — ce qui n'est ni facile ni sûr, car ils occupent un assez grand espace et leurs branches sont très-serrées. Cette plaine, aujourd'hui si stérile et si nue, a été jadis cultivée et même boisée. Aucun des savants agronomes qui l'ont examinée, sondée, étudiée, ne doute qu'avec des soins bien entendus et patiemment prolongés, elle ne se couvre bientôt de moissons et de forêts, car elle est propre à toute sorte de cultures, et la nappe d'eau qui s'étend sous presque toute sa surface, à 1 mètre

Un mois en Afrique. — Une goubba arabe.

environ de profondeur, permettra à tous les colons de transformer en jardins une partie de leurs propriétés dès qu'ils voudront se donner la peine de creuser des puits ou *noria*. « Dans ce pays plein d'avenir, disait M. Azéma de Montgravier, — après avoir démontré par des témoignages irrécusables que jadis de nombreuses familles humaines avaient vécu sur les parties les plus stériles et les plus désertes de la province d'Oran, alors couvertes de cultures variées; — dans ce pays plein d'avenir, l'homme seulement manque à la terre, et il est une formule magique dont l'application peut faire sortir du sein de cette terre les richesses qu'elle tient enfouies, formule qui se résume ainsi: Force et volonté. »

Deux heures après notre départ d'Oran, malgré l'épuisement de nos chevaux et les difficultés de la route, nous atteignîmes le Figuier (12 kilomètres d'Oran). C'est un camp pour 4,000 hommes établi en 1838, près du seul arbre que nourrisse actuellement la plaine d'Oran. Ce pauvre arbre, — dont il a pris le nom, — semble honteux, triste, effrayé de son isolement. Soit que le chagrin ait miné sa santé, soit qu'il craigne en se développant de tenter la cupidité de l'administration des forêts, si rarement satisfaite à plusieurs lieues à la ronde, soit qu'il rougisse d'être trop vu de tous côtés, il reste tout chétif et tout petit, il ne paraît pas fier de cet article *le* qu'on lui fait toujours l'honneur de mettre devant son nom; on dirait qu'il replie ses branches sur elles-mêmes et qu'il n'en étende pas complétement les feuilles, comme pour se dérober aux regards. Il inspire plutôt la pitié que l'envie. Bien que la chaleur se fît cruellement sentir, nous ne nous reposâmes pas un seul instant sous son ombrage, car la fête devait être commencée. De tous côtés, autour de nous, nous voyions apparaître des ombres blanches

Un mois en Afrique. — Tente arabe.

qui se dirigeaient vers le même point, et il nous semblait déjà entendre les roulements répétés d'une fusillade éloignée. Cependant, quelle que fût notre impatience d'arriver, nous n'allions plus qu'au pas. Au delà du Figuier, nous avions dû, nous écartant de toutes les routes tracées, prendre, comme on dit, à travers champs. Plus nous avancions, plus le terrain devenait accidenté. Après avoir traversé et dépassé l'extrémité de la Sebkha, dont les eaux apparentes n'étaient en réalité qu'une épaisse couche de sel, nos pauvres chevaux ne firent plus que gravir péniblement en zigzag des coteaux abrupts, ou descendre plus vite qu'ils ne le voulaient des pentes non moins roides. J'avais mis pied à terre, et, mar-

chant un peu à l'aventure, j'escaladais toutes les collines qui se dressaient devant moi avec d'autant plus d'ardeur que j'espérais, en arrivant au sommet, apercevoir enfin à mes pieds l'hippodrome des Douairs ou des Smélas. J'entendais très-distinctement les coups de feu qui me servaient seuls de guide, car plus d'une fois je perdis de vue, entre deux collines, et la voiture qui me suivait, et M. B. qui me précédait avec son domestique. Une de ces petites vallées dans lesquelles je me trouvais complétement seul produisit sur moi une impression profonde. Au fond, dormait d'un sommeil lourd un petit lac aux eaux noires et épaisses ; ses coteaux calcinés s'y réfléchissaient avec une étonnante netteté. Deux vaches s'y étaient plongées à mi-corps pour s'y rafraîchir, et elles ne faisaient aucun mouvement. Je cherchais vainement une espérance ou un souvenir de végétation. La fusillade avait cessé, je n'entendais plus rien. Malgré ma passion exagérée pour l'eau limpide qui coule et murmure, les hautes herbes émaillées de fleurs, sur lesquelles bruissent et voltigent mille insectes divers, les grands arbres aux branches vigoureuses, aux larges feuilles, à l'ombre bienfaisante, ce paysage désolé, où la vie elle-même prenait l'apparence de la mort, me frappa vivement. Je n'en avais jamais contemplé de semblable. Plongé dans une sorte de ravissement, j'admirais ses belles lignes et ses magnifiques couleurs : tout à coup je vis une de ses pierres les plus calcinées se dresser et se diriger sur moi au pas de course; c'était un nègre presque entièrement nu,— il n'avait qu'une ceinture de toile gris foncé autour des reins,—et de la plus belle ébène, mais de la plus affreuse laideur, qui se reposait sur les bords du lac et dont mon arrivée avait troublé le sommeil ou interrompu les méditations. Quand il fut près de moi, il me fit une foule de gestes violents auxquels je ne compris absolument rien. Ne pouvant pas même deviner s'il voulait rire ou se fâcher, je me dirigeais du côté de la fusillade qui venait de recommencer, lorsque du haut de la colline opposée un Arabe, monté sur un cheval blanc, accourut sur nous à fond de train. Bien que je n'eusse aucune inquiétude, je me serais trouvé plus en sûreté au bord du lac de Genève ou dans la rue Richelieu, — un mauvais coup est sitôt fait! —Du reste, que le lecteur se rassure, je n'eus pas même le temps de m'alarmer. L'Arabe était un Français, un de mes compagnons, M. Simonet, qui venait obligeamment à ma rencontre pour me remettre dans le vrai chemin que j'étais loin de suivre, et le nègre, avec lequel il échangea quelques mots arabes, lui apprit qu'il me faisait une description pompeuse de la fête splendide dont nous allions bientôt être ensemble les heureux spectateurs.

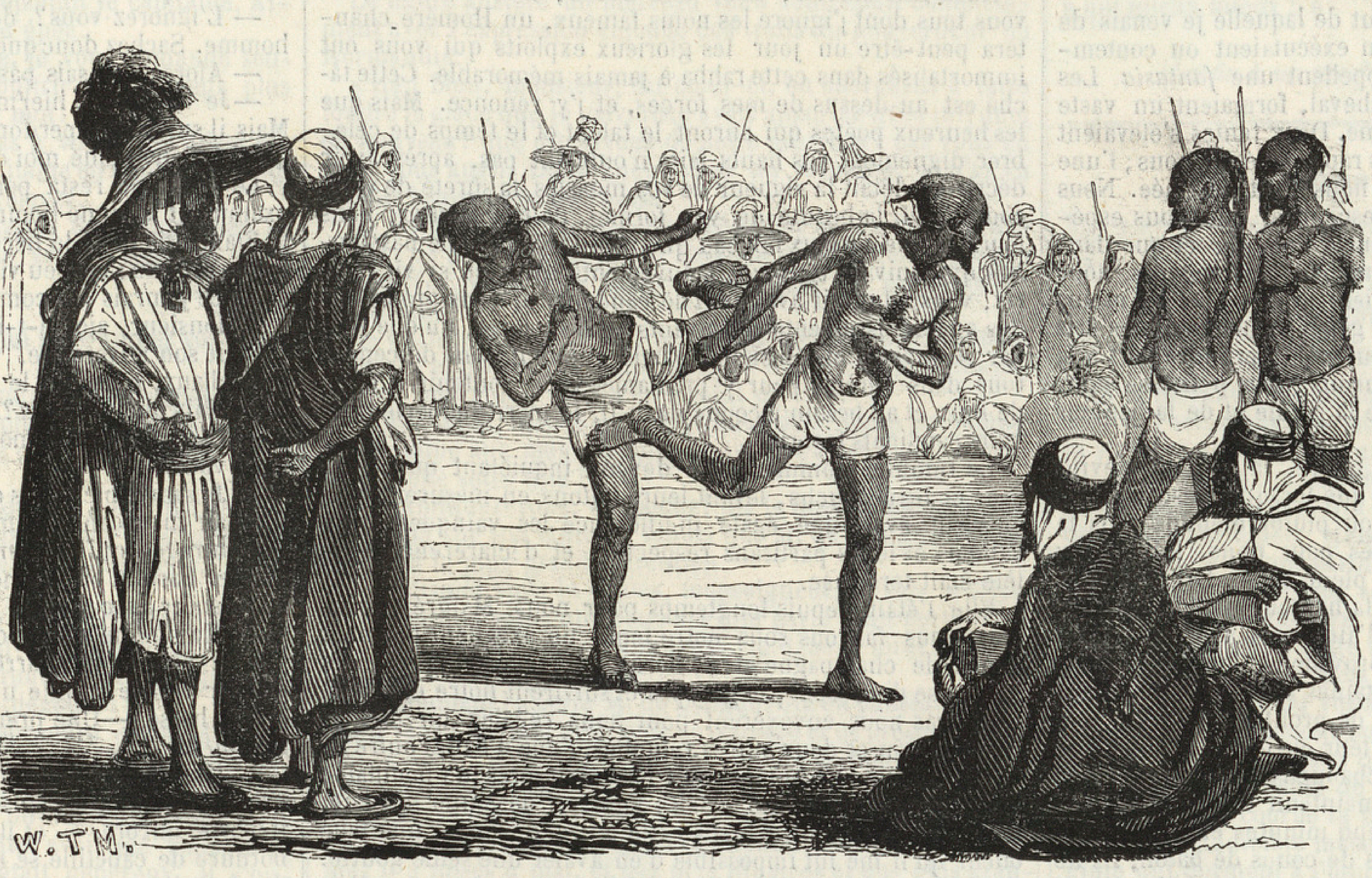

Un mois en Afrique. — La rabba.

M. Simonet ne m'eût-il pas rendu ce service, je me serais procuré la satisfaction d'esquisser son portrait. Ce n'est pas seulement une intéressante individualité, c'est un type curieux. M. Simonet représente à l'armée d'Afrique l'enfant de Paris, non pas ce gamin si connu, qui a tant et de si précieuses qualités, et qui ne se corrige presque jamais de ses vices; mais l'enfant de Paris qui, à ses nombreuses dispositions naturelles, unit un grand fonds de connaissances acquises, et qui, non content d'avoir de l'esprit et d'être brave, respecte et suit avec autant de délicateses les lois de l'honneur que celles de la discipline; aimant à se divertir, et sacrifiant toujours son plaisir à son devoir; aimant à paraître et n'ayant pas d'orgueil; parlant volontiers sans être bavard; obligeant, dévoué, généreux, gai, aimable, aimé, estimé de ses chefs comme de ses égaux et de ses inférieurs; adoré même des Arabes, qui n'accordent pas facilement leur affection à des chrétiens et à des Français. A l'époque où j'étais à Oran, il exerçait, je crois, les fonctions de payeur, et il avait souvent d'assez fortes sommes à distribuer aux entrepreneurs de transport. Les Arabes l'appelaient Simonet tout court, et souvent on les voyait errer par les rues ou sur les places, des papiers à la main, demandant Simonet à grands cris. Le jour même de mon arrivée, un Arabe m'arrête sur le quai et me présente un billet en prononçant ce nom que j'entendais pour la première fois. Je lis le billet et je vois : «M. Simonet payera à ce *maroquin* :» telle est l'orthographe que certaines autorités osent importer en Afrique. Invité par les aghas des Douairs et des Smélas à la fête de Mouleï-Abd-el-Kader, M. Simonet nous y avait accompagnés. Il monte si bien à cheval que, de loin, je l'avais pris

Un mois en Afrique. — Fantasia arabe.

pour un Arabe. Comment l'aurais-je reconnu? Parti après nous, il venait seulement de nous rejoindre, et, pour se garantir de la chaleur, il avait jeté un ample et léger burnous sur ses épaules, et il s'était coiffé d'un de ces chapeaux de paille de diverses couleurs, dont le fond est aussi élevé que les bords en sont larges et dont l'usage est si répandu parmi les Arabes.

Enfin nous franchîmes la dernière crête, et je me trouvai transporté, comme par enchantement, dans un monde entièrement nouveau pour moi, qui n'avait plus rien d'européen, et où les civilisations de l'antiquité et des temps modernes n'étaient encore parvenues à laisser aucune trace apparente.

Devant moi, à mes pieds, s'étalait une vaste plaine jusqu'au pied d'un chaînon de l'Atlas, — le Tessalah, je crois, — qui fermait l'horizon. Cette plaine ne ressemblait nullement à celle d'Oran. On n'y apercevait ni arbres, ni palmiers nains, ni maisons, ni fermes. Elle était couverte d'herbes et de céréales. D'immenses troupeaux de vaches, de moutons et de chevaux y paissaient çà et là autour d'un groupe de tentes. A ma droite s'étendait le lac Salé, dont les

fausses eaux étincelaient plus que jamais aux rayons du soleil. Sur ma gauche, près d'un douar, village de tentes, s'élevait la petite goubba blanche du marabout dont on célébrait la fête. Ce paysage avait une grandeur sublime, mais je le devinai plus encore que je ne le compris alors, car toute mon attention était absorbée par la fête elle-même. Dans le premier moment j'oubliai le théâtre pour ne m'occuper que du drame et des acteurs.

A la base de la colline, au haut de laquelle je venais de m'élancer, 2,000 Arabes environ exécutaient ou contemplaient en ce moment ce qu'ils appellent une *fantasia*. Les spectateurs, assis, debout ou à cheval, formaient un vaste carré long qui servait d'hippodrome. Deux tentes s'élevaient à l'un des angles du carré les plus rapprochés de nous; l'une était réservée aux chefs, l'autre nous était destinée. Nous nous hâtâmes d'autant plus d'y descendre, que nous espérions y trouver un peu de fraîcheur à l'ombre, et que dans toutes les directions où nous tournions nos regards, nous apercevions des troupes de cavaliers arabes plus ou moins considérables, qui accouraient au galop en poussant des cris et en déchargeant leurs fusils pour venir prendre part à la fête... De loin, on eût dit des fourmis; leur petitesse nous fit seule juger de l'immensité de la plaine et de la hauteur des montagnes.

Commencée depuis plus d'une heure, la fête ne devint réellement animée et intéressante que lorsque, descendus de voiture, nous nous fûmes assis ou plutôt étendus sous la tente qui avait été dressée exprès pour nous. Hélas! il y faisait encore plus chaud qu'en plein soleil. Les bords en avaient été relevés, il est vrai, à la hauteur de 50 centimètres, afin d'y établir un courant d'air; mais à peine nous y étions-nous installés avec nos provisions, que nous nous vîmes assaillis par plusieurs centaines d'Arabes, hommes, enfants, vieillards, qui essayaient de profiter à tour de rôle de cette ouverture pour rassasier leur curiosité, et, bien que les agas, nos hôtes, et quelques chaouchs du bureau arabe d'Oran envoyés à la fête pour y maintenir l'ordre, leur administrassent régulièrement de cinq minutes en cinq minutes de très-consciencieuses volées de coups de bâton, ils ne parvinrent pas à nous en délivrer. A la vue du bâton levé au-dessus de leur tête, ils fuyaient en désordre; mais le bâton retombé sur leur dos, ils revenaient plus nombreux, plus empressés, plus indiscrets. Nous supportions déjà avec une égale résignation 40 degrés de chaleur, — et le thermomètre montait toujours, — car nous étions encore plus occupés de la *fantasia* qu'ils ne l'étaient de nous.

Ai-je besoin de décrire cette fête tant de fois décrite! Personne aujourd'hui en France n'ignore ce qu'est une *fantasia*. D'ailleurs, un de nos plus habiles dessinateurs, M. Wasili Timm, a tiré un parti si heureux des croquis de madame B., que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, la plume serait vaincue par le crayon. D'abord, nous fûmes un peu étonnés. Quand on n'a pas l'habitude de voir accourir droit sur soi à fond de train avec des cris sauvages, 3, 4, 5, 6, 10, 20 cavaliers qui vous ajustent avec un fusil étincelant de mille feux, et qui ne s'arrêtent tout court qu'à deux ou trois pas de vous en vous déchargeant dans la figure leur arme menaçante, on éprouve, je l'avoue, un certain saisissement; mais bientôt cette première impression s'efface, la chaleur vous fait monter le sang à la tête, la scintillation des armes vous éblouit, les cris des coureurs et des spectateurs, les hennissements des chevaux, le bruit incessant des détonations, vous assourdissent; vous ne voyez, vous n'entendez plus rien, le vertige vous gagne, vous vous sentez entraîné malgré vous vers cette vie sauvage dont vous commencez à comprendre les délirantes émotions; les yeux pleins de feu, la poitrine haletante, le pouls de plus en plus fort et de plus en plus fréquent, vous voudriez, vous aussi, vous élancer sur un de ces coursiers ardents, intrépides, enfoncer vos éperons dans ses flancs déchirés et saignants, vous enivrer de l'odeur de poudre, et disputant à mille rivaux fameux le prix de l'audace et de l'adresse, mériter les applaudissements et les acclamations frénétiques d'une multitude enthousiaste. Quand on a mené quelque temps une pareille existence, qu'il doit être difficile de s'accoutumer aux usages et aux obligations de la civilisation! M. Simonet ne put pas résister, quant à lui, au besoin qu'il éprouvait de se métamorphoser un instant en barbare. Il courut plusieurs fois de suite sans fusil, il est vrai, mais avec un cheval français; et il arriva toujours le premier en déchargeant en l'air ses deux pistolets.

Tout divertissement trop longtemps prolongé finit par être ennuyeux et fatigant, surtout pour les spectateurs. Aussi, grande fut notre satisfaction quand les Arabes, faisant *taire* la poudre qui *parlait* depuis deux heures, laissèrent reposer leurs chevaux tout ruisselants de sueur, d'écume et de sang, et vinrent former, assis, debout ou à cheval, un vaste cercle devant les deux tentes. Aussitôt, sur un signe des chefs, cinq ou six hommes s'élançant dans ce cercle, dont les chaouchs agrandissaient ou redressaient à coups de bâton la circonférence, arrachèrent prestement toutes les herbes qui recouvraient sa surface. Pendant ce temps quatre musiciens parcouraient l'intérieur du cercle en jouant du tam-tam, en poussant des cris inarticulés et en dansant à la manière des ours. La *rahba*, — que messieurs les professeurs d'arabe me pardonnent l'orthographe de ce nom, — allait succéder à la *fantasia*.

La rahba est aussi un jeu de force et d'adresse. Deux lutteurs, n'ayant pour tout vêtement qu'un caleçon, s'avancent l'un contre l'autre dans l'arène en se dandinant en mesure aux sons de cet abominable instrument préféré par les Arabes même à nos orchestres militaires, espèce de tambour long que les musiciens, je devrais plutôt dire les batteurs, portent sous le bras gauche, et contre la peau sourde duquel ils agitent si monotonement leurs deux mains. Arrivés face à face, ils se regardent, ils s'observent, ils s'épient, ils se visent. Enfin, profitant du moment qui leur semble le plus favorable, ils se retournent brusquement en élevant en l'air la jambe droite de manière que leur pied aille frapper leur adversaire sur la nuque. Il leur est défendu de se toucher autrement. Quand ils étendent les mains en avant pour s'éloigner et se garantir mutuellement, ou quand ils se prennent à bras le corps pour se terrasser, on les sépare. Ce jeu est assez dangereux. Il arrive parfois que le vaincu reste mort sur le carreau.

Kada-ben-Mahidi, Labil-Bou-Deiba, Bou-Touezera, et vous tous dont j'ignore les noms fameux, un Homère chantera peut-être un jour les glorieux exploits qui vous ont immortalisés dans cette rahba à jamais mémorable. Cette tâche est au-dessus de mes forces, et j'y renonce. Mais que les heureux poëtes qui auront le talent et le temps de célébrer dignement vos hauts faits n'oublient pas, après avoir décrit en détail la vigueur de vos muscles, la sûreté de votre coup d'œil, la beauté de vos formes, de représenter, dans leurs vers le curieux tableau que présentait la foule passionnée qui, suivant tous vos mouvements avec un si vif intérêt, vous admirait avec tant de candeur, et vous prodiguait des applaudissements si bruyants et si sincères, qu'elle finit par se diviser en plusieurs partis qui voulurent descendre tous dans l'arène pour y proclamer et y soutenir à tours de bras, et au besoin à coups de fusil, le mérite supérieur de leurs candidats favoris!

Le tumulte commençait à devenir inquiétant quand les agas et les chaouchs, levant leurs bâtons en mesure, bousculèrent avec une égale indifférence les vainqueurs, les vaincus et leurs partisans respectifs, et déclarèrent que la fête était terminée.

Elle l'était depuis longtemps pour nous. Malgré la chaleur, nous faisions sous notre tente un excellent déjeuner arrosé de champagne et de bordeaux. L'ordre rétabli, les Arabes se divisèrent par groupes et suivirent notre exemple. Les agas nous envoyèrent pour nous régaler un plat de couscoussou et deux outres remplies, l'une d'eau, l'autre de lait. Je voulus boire de l'eau: elle était presque bouillante et de la couleur du café au lait; j'essayai de goûter du lait: il avait pris au soleil, dans cette outre de peau, une telle odeur qu'il me fut impossible d'en avaler une seule goutte. Quant au *couscoussou*, il nous fallut au moins avoir l'air d'en manger. Le dédaigner eût été insulter nos hôtes. A parler franchement, il n'avait rien de trop désagréable ni à la vue, ni à l'odorat, ni au goût. J'y puisai une bouchée de pâte, — espèce de semoule qui en forme la base, — un morceau de mouton cuit, je ne sais comment, et une tranche d'un rayon de miel. Notre politesse faite, nous passâmes le plat, — immense terrine remplie jusqu'aux bords, — aux chefs, qui paraissaient l'attendre avec une certaine impatience. Assis autour, ils y plongèrent à l'envi leurs bras jusqu'au coude, et en retirèrent des poignées de pâte et de raisins secs, tandis que l'un d'eux prenant d'énormes rayons de miel à pleines mains, les pressurait de toutes ses forces avec ses doigts suants et malpropres, et que deux autres débarrassaient, aussi salement que possible, sans couteau ni fourchette, les os de leur viande, déchiquetant les parties maigres et faisant dégoutter les parties grasses comme des éponges.

Jamais, fût-ce pour sauver ma vie, je ne mangerai de couscoussou.

De la table des chefs, — du sol, — le même plat passa à celle des dignitaires inférieurs, qui l'envoyèrent à leurs subordonnés, et ceux-ci, après s'être suffisamment régalés de tous ces restes dégoûtants, les abandonnèrent aux esclaves; les chiens, rangés à distance, attendirent patiemment que leur tour fût venu. Cet ordre est toujours suivi. S'agit-il d'une tranche de melon, le chef mange la partie fondante le sous-chef la partie à moitié mûre, mais non fondante, le simple sujet la partie non mûre, mais qui aurait pu mûrir, l'esclave la partie qui reste toujours verte, et le chien l'écorce ou la croûte extérieure.

. . . .

Quand nous fûmes remontés au haut de la colline, je jetai un regard en arrière. La plaine était couverte de détachements qui regagnaient leurs douars dans toutes les directions; mais les deux tentes avaient été démontées, serrées et emportées, et de cette élévation je ne pouvais même plus distinguer le lieu où plus de trois mille Arabes venaient de célébrer, avec tant de pompe et de bonheur, la fête annuelle du fameux marabout Moulei Abd-el-Kader.

ADOLPHE JOANNE.

(*La fin à un prochain numéro.*)

L'homme au pourpoint gris.

Voir pages 167, 186 et 202.

V.

RENCONTRE.

Arrivés en face l'un de l'autre, ces deux hommes s'arrêtèrent et s'examinèrent mutuellement. Après un certain embarras que le capitaine ne put entièrement dissimuler, en voyant que celle qu'il s'attendait à trouver au *carrefour des Etroits* n'y était pas, il releva les yeux sur le jeune Matignon. Celui-ci sembla constater en lui-même l'embarras de l'étranger. Puis, frappé de la haute distinction de sa figure, qui respirait je ne sais quelle bonhomie rehaussée de grandeur, et s'expliquant sans doute l'inclination prétendue de mademoiselle de Longueville, il toucha légèrement son chapeau et s'approcha;

« Vous voyez, monsieur, dit-il, en se permettant seulement une allusion indirecte à Léonor, vous voyez que vous avez été trompé par un misérable dont je viens de châtier la hardiesse. C'est moi seul qui vous attendais ici. »

Il tira du fourreau de velours les deux épées qui s'y trouvaient renfermées, constata qu'elles étaient d'égale longueur, et, les plaçant en croix, il les présenta par la poignée au capitaine, en ajoutant avec beaucoup de calme:

« Un de nous deux, monsieur, est de trop sur la terre.

— Mais je ne trouve point cela, monsieur, répondit le capitaine d'un ton de surprise comique. Voilà, ce me semble, la première fois que nous nous rencontrons. Apprenez-moi du moins pour quel motif...

— L'ignorez-vous? demanda en se redressant le jeune homme. Sachez donc que je suis Charles Goyon de Matignon.

— Alors je ne sais pas...

— Je vous ai vu hier matin, pendant la chasse, ici même... Mais il suffit. Ne perdons pas de temps. Vous devez avoir autant d'envie que moi d'en finir. »

Le capitaine resta pensif pendant quelques moments en examinant le jeune homme.

Fiancé de la belle héritière des Dunois, se dit-il, jeune, brave et beau; un peu vif au dégaîner!... mais à son âge et à sa place j'aurais été comme lui.

« Monsieur, ajouta-t-il en repoussant les épées que lui tendait son adversaire, vous êtes le fils du plus illustre des maréchaux, vous êtes le fils d'un grand homme!

— Mais quel rapport?...

— Et je n'ai aucun motif, je vous assure, de croiser le fer avec vous.

— Je saurai bien vous en fournir, répondit le jeune homme d'un air menaçant. Ne m'obligez point à vous infliger un de ces outrages qui donnent au plus lâche le courage de la colère. Partout où je rencontre un ennemi, je sais l'obliger à se mesurer avec moi.

— Mais je ne suis point votre ennemi, jeune homme. Quand vous m'avez arrêté ici, j'allais vous donner, j'allais donner à votre famille une preuve d'affection... Et il ajouta à voix basse: — Une preuve d'affection dont peu d'amis sont capables.

— Une preuve d'affection! répondit le jeune homme avec une indignation railleuse. Il parle de son affection quand il porte encore, — et il désignait du doigt le gant, dont la bordure de canetille se mariait aux broderies du baudrier du capitaine, — quand il porte encore un gage de tendresse de celle qui... Allons, monsieur, ne perdons pas de temps. Je n'ai pas besoin, je vous jure, d'être irrité davantage.

— Enfant! dit le capitaine, je faisais la guerre, que tu n'étais pas encore né. Je suis un soldat. J'ai combattu près de ton père, le maréchal, et j'ai appris de bonne heure à admirer ses talents militaires. Je te le répète, je suis son ami, et tu ne serais pas de ton sang si tu tirais jamais l'épée contre moi; je te dis qu'il y aurait en toi quelque chose qui se révolterait comme si tu commettais un sacrilége!

— Mais qui donc êtes-vous enfin? demanda le jeune homme, à qui les étranges paroles de Laverdure revenaient en mémoire.

— Je vous l'ai dit, je suis un soldat, compagnon d'armes de votre père.

— Qu'importe! Dans notre temps de guerre civile, c'est un titre fort élastique. Vous êtes peut-être, si j'en juge à votre accent, un de ces quarante Gascons qui, du temps du feu roi, assassinèrent le duc de Guise, ce modèle de la chevalerie?

Le capitaine poussa un soupir, fit un haussement d'épaules et ne répondit rien.

« Ou bien, continua le jeune homme s'exaltant par degrés, un de ces assassins, plus lâches encore, que le roi Henri III chargea de la noble tâche d'égorger le cardinal de Guise? »

Le capitaine continua de garder le silence, et considéra le jeune homme avec un sourire de commisération.

« Enfin, reprit celui-ci, peu importe ce que vous êtes; vous êtes l'amant préféré de mademoiselle de Longueville. Je vais clouer sur votre poitrine, avec mon épée, ce gage que vous avez reçu d'elle ici même, hier matin! » Et il désignait encore le gant brodé de canetille dont la vue semblait ranimer sa colère.

« Enfant! répéta le capitaine avec un accent de commisération tranquille, qui acheva d'exaspérer le jeune homme.

— Misérable suborneur! s'écria-t-il, n'es-tu hardi qu'avec les femmes, et ton épée ne sert-elle qu'à abattre les chevaux comme le couperet d'un vil équarrisseur?

— Laisse-moi passer, fou! répondit le capitaine en sentant qu'il allait perdre patience; tu ne sais pas à qui tu as affaire!

— J'ai affaire à un lâche qui ne s'émeut de rien. Mais tu n'es donc pas gentilhomme? » Et, en parlant ainsi, il faisait tournoyer son épée auprès du visage du capitaine Laroque.

« Par la sambleu! dit enfin celui-ci en mettant flamberge au vent, je suis le premier gentilhomme du royaume, et puisque tu le veux absolument, je vais te donner une leçon! »

Le jeune Matignon se jeta avec fureur sur son adversaire.

Une grande expression de bienveillance se montra d'abord sur la figure du capitaine, qui se borna à parer les coups.

Peu à peu cependant son visage s'assombrit. Son adversaire, qui semblait vouloir absolument lui arracher la vie, sans songer à la sienne propre, lui donnait une besogne difficile, et l'on voyait à la rougeur de son visage qu'une colère, longtemps contenue en présence des injures, allait enfin se faire jour et ensanglanter le pré.

Le jeune homme, furieux de ne pouvoir percer le réseau des savantes parades dont s'entourait le capitaine, employa un moyen désespéré, mais qui réussit souvent. Rompant de plusieurs semelles, il revint, la pointe en avant, avec un élan irrésistible. Mais le capitaine se jeta agilement de côté, et, d'une parade vigoureuse, fit sauter l'épée de la main du jeune homme, — lequel alla tomber rudement sur le gazon.

L'expression de bonté joviale habituelle à la physionomie du capitaine avait disparu. L'acharnement de son adversaire l'avait irrité. Cet adversaire était maintenant abattu. Il s'agissait d'user des droits sanguinaires que donnait la victoire, et alors plus d'obstacle entre le mystérieux personnage au

pourpoint gris et Léonor qu'il aimait. Le jeune homme s'était rendu par son acharnement peu digne de pitié...

Le capitaine s'approcha, l'épée nue.

« Relevez-vous, dit-il d'une voix brève.

— Usez de vos droits, monsieur, répondit M. de Matignon en se drapant dans son orgueil de vingt ans, tuez-moi, et allez vous vanter de votre victoire à mademoiselle de Longueville.

— Il n'y aurait guère de quoi ! répondit le capitaine. Allons ! relevez-vous et reprenez votre épée.

— Non, monsieur, prenez ma vie, je vous demande seulement de ne pas trop me faire souffrir. Je ne veux plus vivre, puisqu'elle ne doit pas être à moi !

— Et pourquoi ne serait-elle pas à vous? Ce n'est pas moi qui m'y oppose, répondit le capitaine en tendant la main au jeune homme pour l'aider à se relever.

— Que dites-vous? demanda Charles de Matignon en se mettant sur ses pieds; est-ce que vous n'êtes pas aimé d'elle?

— Je... ne le pense pas.

— Et vous n'avez pas le projet de lui faire agréer vos hommages?

— Non, répondit le capitaine d'une voix légèrement tremblante. Si vous aviez voulu vous expliquer il y a dix minutes, vous vous seriez épargné cette chute et... cette leçon d'escrime. »

Le jeune homme se prit le front de ses deux mains.

« Mais enfin, dit-il après une pause, c'est bien vous que j'ai vu hier à ses pieds, favorablement écouté d'elle... et ce gant qu'elle vous a donné...

— Vous attachez peut-être trop d'importance à des apparences vaines. Hier, d'ailleurs, il s'agissait d'un coureur d'aventures, nommé le capitaine Laroque, qui dans un quart d'heure n'existera plus... J'en suis dégoûté ! »

Le jeune homme essaya de comprendre cette réponse; mais cela lui était impossible, faute de posséder certains détails. Ce qu'il comprenait très-bien, c'est qu'il n'avait point un rival dans l'étranger qui venait de lui faire grâce de la vie. Il vit dès lors que sa conduite avait été violente et injuste; et, comme son naturel était généreux, il s'humilia, et, mettant un genou en terre, balbutia, plein de confusion, des paroles d'excuse et de repentir.

Le capitaine le releva et l'embrassa. La bonne humeur était revenue à ses traits ouverts.

« Ne pensons plus à tout cela, dit-il, bien que vous m'ayez un peu malmené; quelques bottes portées et reçues n'ont jamais brouillé des gens d'honneur. Vous allez voir dans un moment si je suis, comme je vous le disais, l'ami des Matignons.

— Je ne doute plus, monsieur, sans savoir qui vous êtes, que cette amitié ne leur soit extrêmement honorable, répondit, d'un accent pénétré, le fils du maréchal. Pour moi, toute ma vie sera employée à effacer un malentendu dont je m'accuse amèrement.

— Encore un coup, ne parlons plus de cela. Pour vous prouver que j'ai tout oublié, je veux me mêler de votre mariage. Je vais faire en sorte qu'il ait lieu sans retardement, et je m'invite à la noce.

— Quelque étrange que soit tout ceci, dit le jeune homme, je vous crois.

— J'ai quelque droit à m'y trouver, étant un peu parent de la future... Ce mariage nous rendra cousins, nous qui venons de tirer l'épée l'un contre l'autre !

— Ah! monsieur, j'en suis enchanté. Je ne sais qui vous êtes; mais vous vous conduisez en gentilhomme de bon lignage. Les Goyons vont compter parmi les leurs un brave de plus.

— Et il n'en manque pas dans la famille, je le sais, jeune homme; je le sais, et vous-même en augmenterez le nombre : bon sang ne peut mentir. »

Nous lecteurs s'inquiètent sans doute de ce que devint le pauvre Laverdure, si bien houspillé par deux fois. Nous allons quitter un instant les deux acteurs principaux de cette scène, pour dire deux mots de la fin que fit ce pendard... Disons néanmoins tout de suite que, contrairement à la prophétie du capitaine Laroque et du carabinier de la compagnie de Fervacques, il ne fut point pendu.

Dégoûté des dangereuses fonctions de pacificateur, il avait assisté, muet, derrière un arbre, au duel dont il était seul à connaître les acteurs. Il en fut l'unique témoin; et à quelque temps de là le jeune Matignon, en souvenir de ce jour mémorable, — et pour payer le silence du grison, — lui octroya le droit de tenir à Thorigny, — gros et riche bourg dont les Goyons étaient seigneurs, — l'auberge du *Lion-Rouge*, la meilleure de l'endroit. Laverdure s'enrichit et devint honnête homme — autant qu'on pouvait l'espérer d'un ancien coupe-jarret bas-normand. Il laissa à son fils de quoi acheter une charge de procureur à Vire.

« Maintenant, dit le capitaine au jeune Matignon, il faut que vous me laissiez faire et que vous m'obéissiez fidèlement.

Le jeune homme répondit en s'inclinant :

« Vous êtes mon vainqueur, vous avez le droit d'exiger de moi la plus grande soumission.

— J'en profite donc pour votre bien : partons.

— Où allons-nous?

— Vous le saurez tout à l'heure. »

Le capitaine et le jeune homme se mirent en route rapidement. Des piqueurs, à la livrée de Matignon, attendaient avec des chevaux tout prêts, à une petite distance. Les deux voyageurs se mirent en selle et partirent au galop.

VI.

LIESSE A MATIGNON !

M. du Plessis avait formé le projet d'empêcher celui qu'il appelait le capitaine Laroque de former aucune liaison avec mademoiselle de Longueville. — M. du Plessis, qui a laissé une réputation de probité justement acquise, est regardé aussi comme un homme sévère à l'excès, défiant, inflexible, ayant enfin tous les défauts de la secte dont il était un des plus illustres membres.

Il se rendit au château du Colombier; et quand il se fut annoncé, on l'introduisit sur-le-champ dans un cabinet où se trouvait le duc de Longueville avec le maréchal de Matignon qui venait d'arriver.

La figure austère du nouveau venu contrastait complétement avec l'expression enjouée des traits du gouverneur de Normandie.

« Hé ! bien, monsieur, dit celui-ci, en cherchant à faire fondre la glace que le calviniste avait apportée avec lui, quoi de nouveau? que dites-vous de notre province? car vous en êtes, vous aussi. Dans aucun lieu du royaume, je n'ai vu d'aussi beaux pays de chasse.

— Pardonnez, monseigneur, répondit M. du Plessis, devenant de plus en plus froid; daignez m'accorder un entretien secret; j'ai à vous parler d'une affaire qui intéresse votre famille.

— Parlez, monsieur, dit le duc de Longueville devenant sérieux; et il ajouta en s'adressant au maréchal qui se levait : Restez, Matignon, vous n'êtes point de trop.

— Eh! bien, monseigneur, je vous dirai donc en homme peu habitué aux ménagements oratoires : Ayez l'œil sur mademoiselle votre fille !

— Expliquez-vous, monsieur! dit le duc de Longueville, qui sauta sur son fauteuil, tandis que M. de Matignon écoutait avec la plus grande attention.

— Puisque vous le voulez, monseigneur, je vais le faire. Mademoiselle votre fille vous a-t-elle parlé d'un certain capitaine Laroque, qui lui a sauvé la vie dans la forêt de Maulevrier?

— Comment ! s'écria M. de Longueville en pâlissant, celui qui a sauvé ma fille avec tant de courage et de présence d'esprit, c'est..., c'est celui qui prend pour le moment le nom de *capitaine Laroque*?

— C'est lui-même, répondit M. du Plessis du ton d'un ministre au prêche. Vous savez, monseigneur, que de femmes il a mises à mal, et des plus illustres et des plus grandes du royaume... Laissez-moi seulement ajouter que le *capitaine Laroque* pense beaucoup à mademoiselle de Longueville — je le sais positivement, — et que mademoiselle de Longueville n'est pas absolument ingrate.

— Monsieur! s'écria M. de Matignon, êtes-vous sûr de ce que vous dites?

— Monsieur le maréchal, répondit sèchement M. du Plessis, quand on s'appelle Mornay, on ne parle pas à la légère.

— Matignon, dit M. de Longueville visiblement embarrassé et se mordant les lèvres, je vous conterai tout; mais à présent c'est impossible.

— Pardonnez, monseigneur, je ne puis différer de connaître la vérité, répondit le maréchal d'un ton pénétré. Mon fils est maintenant en grand danger, — pour le moins. Les explications de M. du Plessis et les vôtres peuvent m'aider à le sauver... peut-être même à le guérir; car il ne voudra jamais s'unir à une femme sur laquelle pourrait planer le plus léger soupçon.

En ce moment, trois coups furent frappés à la porte du cabinet, et le personnage que nous avons jusqu'ici designé sous le pseudonyme de *capitaine Laroque* entra.

Le maréchal de Matignon et M. du Plessis s'écrièrent en même temps :

« LE ROI !! »

Le premier moment fut un moment de silence et d'embarras. Le Béarnais toisa M. du Plessis, dont la présence chez M. de Longueville lui expliquait tout. Il s'emporta, et sa colère éclata comme la foudre.

« Ventre-saint-gris! monsieur, dit-il à du Plessis, je suis hors de page depuis quelque temps, ce me semble, et je n'ai point besoin d'un gouverneur pour surveiller ma conduite et pour en rendre compte ! »

M. de Mornay se redressa, et sans lever les yeux, qu'il tenait fixés à terre, il répondit résolûment :

« Sire, j'ai cherché à vous sauver de vous-même, en gardant l'honneur d'une famille illustre; j'ai cherché à empêcher une liaison qui pouvait vous empêcher de vous consacrer tout entier, comme vous le devez, au salut de l'État. Voilà mon crime : ne le pardonnez pas, car je suis sans repentir.

— Et tu as cru Henri de Bourbon incapable de se dompter! Eh! bien tu t'es trompé. Sur ma foi de gentilhomme, je n'ai pour mademoiselle de Longueville d'autres sentiments que ceux qui animent M. de Longueville, son père ici présent! »

Cette déclaration catégorique soulagea tous les assistants. M. de Longueville respira longuement.

« Allons, sire, dit-il, avec cette liberté que Henri IV autorisait chez ses amis, M. de Mornay est excusable : vous avez si mauvaise réputation! Moi-même, je l'avoue..., j'ai eu grand'peur !..

— Vous allez me payer ce mot tout à l'heure, mon cousin, en m'accordant une grâce; et maintenant embrasse-moi, vieux Caton, — continua le roi en tendant les bras à du Plessis, encore tout interdit des reproches de son maître, — et sache que la plus grande vertu ne dispense pas de la charité. »

M. de Matignon s'approcha du roi, et mit un genou en terre.

« Sire, dit-il, je viens demander l'agrément de Votre Majesté. Il s'agit d'une chose qui honorera infiniment la famille de vos plus dévoués serviteurs, et qui me fera, j'espère, retrouver mon fils... s'il existe encore.

— Il existe encore, répondit le roi. Il est en bas, où je l'ai laissé, bien fâché de n'avoir pu percer de part en part notre personne royale ! Et à la vérité, s'il ne l'a pas fait, ce n'est pas sa faute.

— Comment, sire, il a osé tirer l'épée contre Votre Majesté !..

— Et je t'assure qu'il y allait de tout son cœur !

— Ah ! dit M. de Matignon en se jetant la face contre terre et suffoqué par les sanglots, sire ! pardonnez; le pauvre enfant ne savait pas ! Il aime mademoiselle de Longueville.

— Et il sera aimé d'elle. Allons, Matignon, relève-toi, et sèche tes larmes. Que je ne m'appelle plus Henri de Bourbon si dans deux minutes ton garçon et toi vous ne riez pas à qui mieux mieux ! »

E. DU MOLAY BACON.

(*La fin à un prochain numéro.*)

Les Promenades de Paris.

Voir le Luxembourg, les Tuileries, les Boulevards, le Palais-Royal les Quais et le jardin des Plantes; t. IV, p. 365. t. V, p. 103, 167, 375, 407; t. VI, p. 39, 359; t. VII, p. 374; et t. VIII, p. 107.

LE JARDIN DES PLANTES.

DEUXIÈME ARTICLE.

Si la privation du grand air et de l'espace, si le repos au sein de l'esclavage pouvait donner le bonheur, on envierait le sort des animaux parqués dans ces jolis enclos revêtus d'une herbe épaisse, meublés de cabanes pittoresques, ombragés par des arbres qui secouent autour d'eux leur longue chevelure parfumée. Mais lorsque l'imagination se représente tout ce qu'ont perdu les hôtes de ce jardin, on n'est plus guère tenté de leur adresser des félicitations et de leur crier comme Virgile aux laboureurs : *O sua si bona nôrint*. Comment, en effet, cette chèvre née dans un pli des montagnes de Cachemyr, sous un ciel toujours bleu, au milieu de bosquets toujours verts, au fond de ces paysages fantastiques que Jacquemont nous a si bien décrits, pourrait-elle goûter en paix les loisirs de sa vie solitaire?

L'image rayonnante de sa chaude patrie, en passant devant ses yeux, courbe sa tête vers la terre et inonde sa prunelle d'une indicible mélancolie. Et ces beaux cerfs de Virginie qui dorment à l'ombre de cette riante fabrique, comment oublieraient-ils les hautes forêts qui ont voilé leurs premières courses à travers les océans de feuillages et leurs premières amours sous les chênes séculaires? Et ces chamois des Alpes, aux jambes grêles et nerveuses, au regard mutin et sauvage, comment pourraient-ils être heureux loin du précipice natal? Mieux vaudrait pour eux peut-être la balle du chasseur qui les aurait poursuivis, pendant un mois, de pic en pic, que cette longue servitude dans une cage. Pauvres gazelles de l'Algérie, vous que l'Arabe invoque dans ses chansons, vous voici bien loin de l'Atlas et du désert! Pauvres rennes de Laponie, robustes et rapides serviteurs de l'homme, vous ne reverrez plus vos glaces et vos neiges bien-aimées; vous vivrez et vous mourrez inutiles, car notre civilisation a pour dévorer l'espace des pieds plus agiles que les vôtres. Le monstre appelé vapeur, dont vous pouvez entendre d'ici la puissante respiration, n'a que faire de vos généreux services.

Nulle part l'esprit ne ressent mieux que devant la rotonde des oiseaux la triste impression que cause la vue de ces nombreux prisonniers arrachés à des patries si diverses, pour venir témoigner, dans un centre commun, et de leur dépendance et du pouvoir qu'exerce en tous lieux leur vainqueur, roi et tyran de la création. Certes nous ne sommes pas tenté de plaindre ces oiseaux qui babillent à grand bruit sous le treillage de leur prison, perroquets, perruches, kakatoës, aras, gens sans cœur que la captivité ne peut rendre taciturnes, impudents valets qui se trouvent suffisamment heureux parce que leurs plumes bigarrées reluisent au soleil et parce que leurs voix criardes importunent l'oreille du matin au soir; non, mais peut-on se défendre d'une profonde pitié devant les quelques cages silencieuses où veillent, l'œil fixe et désespéré, le crâne chauve et meurtri à force d'avoir heurté le plafond qui intercepte la vue du ciel, les ailes pendantes et fatiguées, tous ces aventuriers du ciel princes ou brigands, que nous appelons condors, aigles ou vautours! Chez ces sauvages amants de l'azur céleste, vous ne voyez aucune faiblesse, aucune concession à la force qui les opprime, pas même de résignation. Leurs ardentes prunelles, où éclate une passion immense et indomptable, la passion des grands coups d'ailes à travers les vastes horizons, les sommets sourcilleux, les abîmes inaccessibles, lancent des éclairs de haine et de fureur. Si leurs gosiers comprimés prolongent un cri au milieu du caquetage des perroquets, c'est un gémissement de victime ou d'esclave révolté, un gémissement qui provoque le remords ou l'effroi. Le condor des Cordilières, l'un de ces farouches prisonniers, attire particulièrement l'attention des mères de famille parce que la rumeur publique lui reproche, à lui, à ses frères ou à *quelqu'un des siens*, d'avoir maintes fois dérobé des enfants pour se nourrir de leur chair; quant au gypaëte, accusé dans un grand nombre de livres d'avoir appréhendé au corps et plus ou moins enlevé des éléphants, on le regarde avec l'intérêt que mérite l'innocence ridiculement calomniée. La masse vivante d'ébène qui se promène là-bas au soleil, ébranlant le sol sous le poids de ses membres, n'a besoin que de se montrer pour anéantir une erreur propagée sans doute par les savants appartenant à l'école de l'illustre princesse Schéhérazade.

Puisque nous avons nommé l'éléphant, nous ne pouvons nous éloigner avant de nous être arrêté quelques instants devant son palais. L'éléphant du Jardin des Plantes partage avec les ours blancs ou noirs, avec les singes et la girafe, les prédilections du public. Chaque jour il prélève une part proportionnée à son mérite, sinon à son volume, de l'énorme gâteau qui se consomme par parcelles autour des ménageries. Il est au reste fort digne de cette bienveillance générale. Outre qu'il est *bête de haut parage*, il est doué d'une rare bonhomie et d'une grande douceur de caractère; il a moins

de malice que le singe, mais il a peut-être plus d'intelligence et d'esprit de conduite. Depuis qu'il a quitté l'Afrique, sa patrie, il n'a pas un seul mauvais tour à se reprocher. Son cornac lui impute, au contraire, une complaisance exagérée à l'endroit des mauvais plaisants qui lui font avaler des cailloux déguisés en brioches. Quoi qu'il en soit, il est impossible de voir une *majesté* plus inoffensive, plus docile à la voix de son conducteur, plus hospitalière envers les pygmées admis à l'honneur de la visite dans ses appartements ou dans son parc. Il est vraiment fâcheux que le prix du terrain à Paris ne nous permette pas d'introduire ces colosses dans notre intimité. Il ferait beau voir trotter sur les boulevards ou aux Champs-Elysées, avec ou sans palanquin, quelque royal attelage d'éléphants. Ce serait un spectacle bien réjouissant pour tout le monde et bien humiliant pour ces affreux chevaux maigres qu'on appelle des chevaux anglais.

On sait l'histoire de la première girafe qui est venue jusqu'à Paris, et qui est morte, il y a deux ans environ. Envoyée par Mehemet-Ali, pacha d'Egypte, à Charles X, elle parcourut la France au milieu d'un triomphe perpétuel. Les populations des villes et des campagnes s'empressaient le long des routes pour contempler cette gigantesque fille de l'Abyssinie. A Paris, la mode l'accueillit ou plutôt la poursuivit à outrance. L'imagination du peuple ne l'abandonna qu'après s'être assouvie du plaisir de la contempler et de la mesurer. Depuis les pieds jusqu'à la tête, dans sa taille qui atteignait presque une hauteur de 6 mètres, le public la trouva d'abord pittoresque et bien vêtue, mais peu à peu il devint plus exigeant et cessa de l'admirer. La girafe qui l'a remplacée est pour le gamin de Paris un type dont il faut s'éloigner beaucoup au physique et au moral si l'on veut être regardé comme beau et spirituel. Nous ne savons pas ce qu'il faut croire de la girafe actuelle, mais l'expérience a prouvé que la défunte avait un bon cœur. Elle a aimé d'une affection vraiment touchante durant toute leur vie deux pauvres vaches qui l'avaient accompagnée et allaitée dans son voyage. Les Hottentots tirent un grand parti de la chair et de la peau de ces étranges animaux. Dans le même enclos que l'éléphant et la girafe, habitent des zèbres, des tapirs, des buffles, un dromadaire, un pécari, que son odeur repoussante signale à l'odorat du passant.

Le Jardin des Plantes. — Loges des animaux féroces.

Les zèbres, c'est-à-dire les moins connus de ces mammifères, reçoivent des honneurs divins en Asie; mais ils ne jouissent pas de la même considération en Afrique. Bizarre destinée ! là on les adore, ici on les mange. Leur bosse, grosse loupe de graisse, est un morceau délicat que les brames eux-mêmes trouveraient sans doute excellent s'ils osaient y mordre.

Nous ne sortirons pas de ce riant jardin où nous nous égarons à plaisir sans jeter un coup d'œil sur la faisanderie, où vivent, comme dans un phalanstère, tous ces braves oiseaux que nous avons connus dans les fables de La Fontaine avant de les rencontrer sur le grand théâtre de la nature, le héron, le butor, l'outarde, la perdrix, le pigeon ramier, les poules, les faisans, etc. Nous ferons aussi une courte station devant l'enclos des oiseaux aquatiques qui dorment ou qui se pavanent au bord d'une mare abritée sous de grands arbres. Parmi les cigognes et les grues, parmi les canards de Barbarie voluptueusement accroupis sur la rive, nous reconnaissons le vol des mouettes et des goëlands. Filles mélancoliques de l'Océan, habituées au mugissement des vagues et au bruit des tempêtes, elles ont un miroir à peine assez large pour y voir tout entière l'ombre de leurs ailes.

Les promeneurs s'arrêtent encore avec complaisance devant l'enclos des tortues, ces lentes voyageuses qui, comme l'aiguille de nos horloges, font tant de chemin sans que l'œil s'en aperçoive. Quelques oiseaux, des hérons pourpres, des bernaches armées, répandus çà et là sur l'herbe, offrent par leur vivacité et leurs ébats un piquant contraste avec l'immobilité de leurs compagnes aux épaisses cuirasses.

Nous aurions encore beaucoup de petits spectacles à chercher autour des enclos, si le temps ne nous pressait pas. La féconde nature se lasse moins vite de produire que l'homme de contempler ses œuvres. Mais nous avons hâte de conduire le lecteur devant la ménagerie des bêtes féroces. Quoique à ce théâtre-là, comme à l'Opéra, les premiers rôles soient joués souvent par des doublures, quoiqu'il y ait sur ce point plus d'un mécompte à essuyer, la foule s'y porte encore avec un empressement que nous devons partager.

La ménagerie des bêtes féroces est aujourd'hui dans un état d'indigence déplorable. Chaque loge est grosse d'une décep-

Le Jardin des Plantes. — Puits et manége.

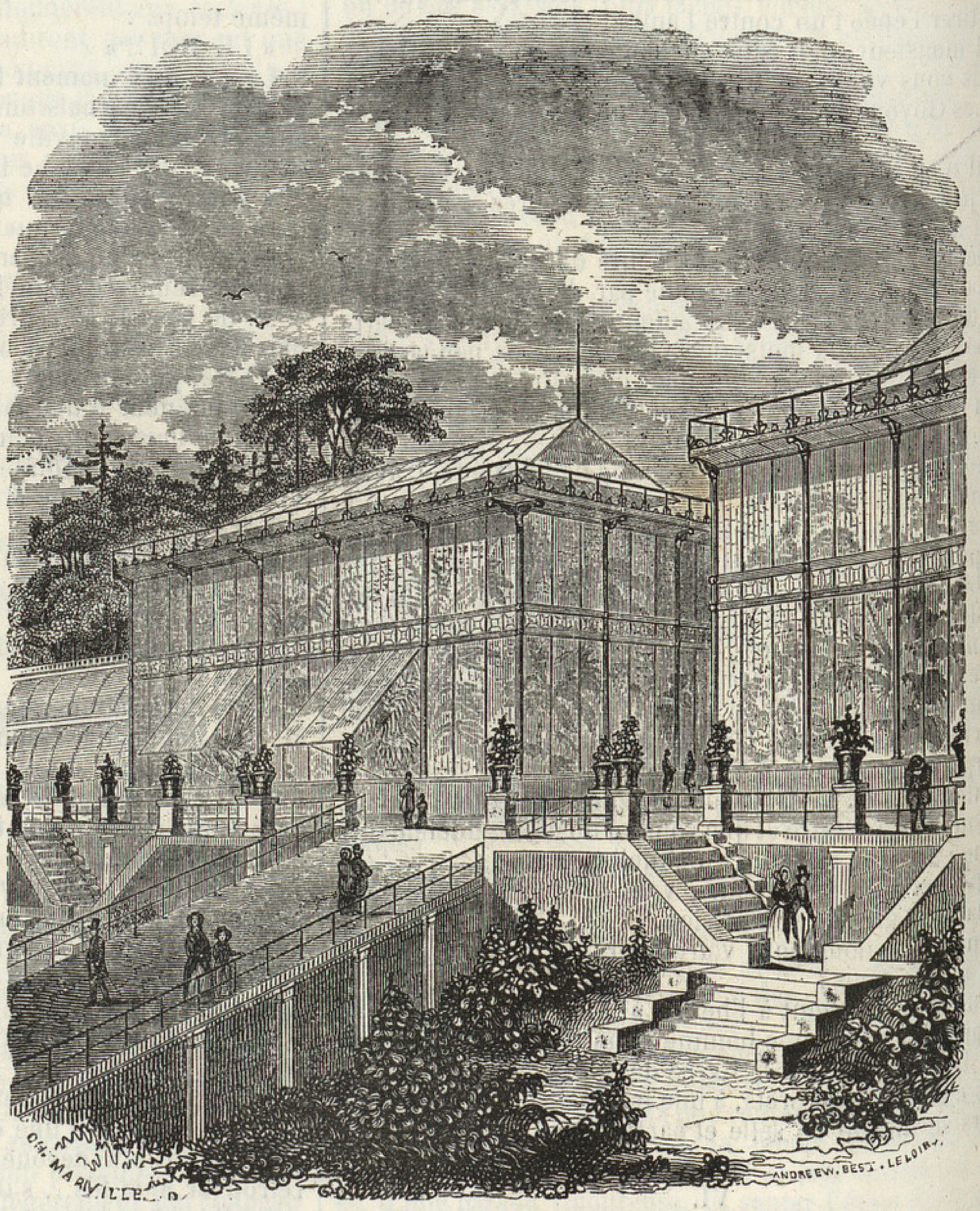

Le Jardin des Plantes. — Vue extérieure des grandes serres.

tion. On nous promet un lion; on nous donne un ours. Nous désirons un tigre; on nous montre un renard. Nous rêvons un léopard; nous trouvons un loup. Enfin nous cherchons une bête féroce; nous apercevons un chien. Ainsi des ours, des loups, des renards et des chiens, voilà le personnel tragique du jardin des Plantes. Il n'est pas une de nos forêts des Alpes ou des Pyrénées qui ne soit mieux approvisionnée. On voit bien quelque part une lionne, mais elle est si coquette, si bonne personne, elle aime tant les caresses de son gardien et les gâteaux de ses visiteurs, qu'elle ne produit aucune impression sur le parterre. Il est impossible, en effet, de reconnaître dans cette belle esclave le type glorieux de la reine

du désert. Avant d'entrer dans sa loge parisienne, elle a dû figurer dans la domesticité de quelque pacha et baiser un grand nombre de pieds nus d'odalisques. Il faut s'empresser de le dire au public que tant de mansuétude pourrait indisposer contre la race léonine, cette lionne est moins nature que les lionnes de notre grand sculpteur Barye. Le mensonge est au Jardin des Plantes, la réalité est aux Tuileries. Oui, mais, hélas ! elle y est en bronze. Au nom des artistes, au nom des bourgeois pères de famille, au nom des bonnes et des soldats, nous demandons qu'on repeuple la ménagerie, que Louis-Philippe suive l'exemple de Napoléon, qu'il fasse acheter des tigres à l'Angleterre, qui en a, dit-on, toujours à revendre.

L'humeur pacifique des animaux renfermés dans le bâtiment de la ménagerie a du moins cet avantage, qu'elle assure une profonde sécurité aux daims et aux daines logés dans le voisinage. Quoique pour ainsi dire placés sous la dent des animaux prétendus féroces, ces innocents enfants de la forêt paraissent tranquilles sur leur avenir. Ils paissent l'herbe de leur enclos avec autant d'application que s'ils se trouvaient en pleine campagne. Hormis quelques rares bouffées d'une odeur un peu âcre que le vent du nord-est leur apporte, hormis quelques grognements sourds tempérés par de longs intervalles de silence, hormis quelques rapides visions de robes fauves et de gueules ouvertes, ils ne sentent, ils n'entendent, ils ne voient rien de menaçant autour d'eux.

Les animaux féroces leur paraissent peut-être même si doux, qu'ils crient à la calomnie et qu'ils gémissent de voir leurs frères emprisonnés dans de rudes cages de fer, tandis qu'ils ont, eux, du gazon et un large pan de ciel bleu sur la tête.

L'ancienne habitation des singes appartient aujourd'hui

Le Jardin des Plantes. — Vue intérieure de la grande serre.

aux reptiles. Les femmes et les enfants ne font pas un long séjour devant ces vitres à travers lesquelles nous voyons des serpents étaler leurs grâces hideuses. La physionomie des promeneurs arrêtés devant ce spectacle n'est pas moins intéressante à observer que les boas eux-mêmes. C'est toujours un secret effroi mêlé d'une inexprimable curiosité. Chacun semble vouloir regarder, mais n'être pas vu de cet œil fixe et magnétique. Au reste, les reptiles du Jardin des Plantes sont peu redoutables. Ils passent leur vie à manger des lapins et à dormir, genre d'existence qui excite peu l'imagination même chez le serpent, qui en a beaucoup, nous le savons à nos dépens.

Quand vous avez parcouru toutes les allées du jardin paysager, quand vous avez vu tous ces animaux aux formes et aux mœurs si diverses, quand vous avez respiré le parfum de ces fleurs recueillies sur tous les points du globe, vous avez encore quelque chose de magnifique à visiter, ce sont les serres fermées au public afin de ménager la santé délicate des belles étrangères rassemblées sous leur toit. Elles s'ouvrent parfois devant un petit nombre de privilégiés; c'est une véritable bonne fortune que d'être introduit dans ces splendides demeures, où tous les sens perçoivent à la fois des voluptés inconnues. Rien de plus beau, et hâtons-nous de le dire pour ne pas effaroucher ceux qui veulent de l'utile avant tout, rien de plus instructif que l'intérieur de ces édifices de verre. Tout à coup, en sortant des noires allées de sapins qui s'étagent sur la colline du labyrinthe, vous vous trouvez transporté dans un climat brûlant, au milieu de ces puissants végétaux que le soleil du tropique fait jaillir comme de vertes fusées d'un sol exubérant. L'impression que cause ce contraste est indéfinissable. On éprouve dès l'entrée un éblouissement qui n'a pas encore cessé lorsqu'on a repris sa promenade au dehors. La Seine, entrevue au loin, se couvre de ces palmiers, de ces cocotiers, de ces bananiers, qui se dressaient dans les serres, et il vous faut un effort pour ne pas rêver du Nil ou du Gange. Quand vous atteignez le but de votre course, quand vous franchissez la grille d'Austerlitz pour rentrer dans le Paris des moellons et des hommes, vous vous sentez saisi de découragement et de tristesse. Les trésors de végétation que vous avez vus, les parfums que vous avez respirés, les animaux que vous avez contemplés vous ont donné l'idée d'un monde nouveau qui se ferme brusquement derrière vous.

Le Jardin des Plantes. — Habitation des reptiles.

Le Jardin des Plantes. — Cabane des gazelles d'Algérie.

Bulletin bibliographique.

Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de M. Viollet Le Duc, avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages catalogués, chansons, fabliaux, contes en vers et en prose, facéties, pièces comiques et burlesques, dissertations singulières, aventures galantes, amoureuses, prodigieuses. — 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Flot*, libraire éditeur.

Il y a quatre ans, en 1843, M. Viollet Le Duc a publié, sous le titre trop modeste de *Catalogue*, une curieuse histoire de la poésie française, depuis le douzième siècle jusqu'au dix-septième siècle inclusivement. Ce travail, qui commencé avec les premiers essais d'une langue informe, ne s'arrêtait qu'aux chefs-d'œuvre de La Fontaine et de Racine, eut un grand retentissement. Il était fait avec autant de goût que d'érudition, et, en grande partie, complétement nouveau, car M. Viollet Le Duc, heureux possesseur d'une bibliothèque unique, révélait pour la première fois au public l'existence d'une foule de livres introuvables, et d'auteurs entièrement inconnus. Le nouveau *Catalogue* qu'il vient de publier est le complément et la suite de ce premier ouvrage. Il a droit à la même attention, et il obtiendra le même succès.

« Quelques personnes, dit M. Viollet Le Duc, m'avaient blâmé d'avoir laissé mon livre incomplet en passant sous silence des ouvrages justement célèbres, et de m'être si peu étendu sur les poëtes primitifs de notre langue, des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles. A cela, je n'avais qu'une chose à répondre : c'est que ces livres ne faisaient point partie de ma bibliothèque. Depuis, j'ai acheté plusieurs vieux poëtes, pas autant que je l'eusse désiré; mais ces bouquins ont acquis une valeur extravagante, c'est-à-dire sont montés aux enchères à des prix fous, sans en valoir mieux pour cela. J'ai réuni ces volumes a ma collection, et je les joins à ce second volume, en forme de supplément au premier. »

Ce second volume, si impatiemment attendu, M. Viollet Le Duc l'a consacré aux *chansons*, *fabliaux*, *contes en vers et en prose*, *facéties*, *pièces comiques et burlesques*, *dissertations singulières*, *aventures galantes*, *amoureuses*, *prodigieuses*, etc., que contient sa bibliothèque. Les auteurs dramatiques, qui n'y figurent pas, formeront a eux seuls un troisième volume; car bien que M. Viollet Le Duc ne l'ait point renouvelée, nous espérons qu'il tiendra la promesse de sa première préface.

Les notices biographiques, bibliographiques et critiques de ce volume offrent, en général, autant d'intérêt que celles du précédent; elles témoignent d'un savoir aussi étendu, d'un goût aussi pur, d'un bon sens aussi parfait. Il est seulement à regretter que M. Viollet Le Duc, qui s'est peut-être montré trop sobre de citations, ait réimprimé tant de couplets de mauvaises chansons révolutionnaires pour se donner la satisfaction de ridiculiser ce qu'il appelle les *poésies républicaines*. Nous croyons devoir protester aussi contre le jugement qu'il porte sur Béranger. M. Viollet Le Duc s'est trompé quand il a dit que Béranger a perdu et devait perdre la chanson, malgré tout son talent, ou plutôt à cause de son talent. Il s'est trompé quand il a ajouté que s'il était permis à la chanson d'être railleuse et satirique, il lui était défendu de passer la plaisanterie, et surtout de n'avoir pas une certaine négligence qui dénotât la facilité et l'inspiration instantanée dans son auteur. Ainsi, dans le système de M. Viollet Le Duc, Béranger aurait tué la chanson, « parce qu'il s'est fait homme de parti et parce qu'il lui a *donné une perfection poétique à laquelle il lui est interdit d'atteindre sans mériter le nom d'ode.* »

M. Viollet Le Duc critique, avec plus de raison et de bonheur, une école dramatique qui, heureusement, a fait son temps. Le Roué vertueux, *poëme en prose à quatre chants, propre à faire en cas de besoin, un drame à jouer deux fois par semaine*, livre fort rare et fort piquant, imprimé à Lausanne, et qu'il a le bonheur de posséder, lui a suggéré les observations et les réflexions suivantes :

« Ce livre, dit-il, a paru dans le temps où, à l'exemple de Diderot, les dramaturges Mercier, d'Arnaud-Baculard, Fenouillot de Falbaire, etc., cherchaient à modifier le système dramatique qu'adopta Corneille, que suivirent Racine et Molière, et que respecta Voltaire. Coqueley de Chaussepierre, avocat, imagina de composer ironiquement un poëme dans le genre préconisé. Ce poëme ne se compose que de mots entrecoupés par des points : « O crime!!!... O consolante horreur!!!... O paisible agi-« tation de l'âme!... Dieux!!!... Ah! ma fille!... O ma mère!... « O vertueuse fille!... Oh!... etc. »

« Dans un avertissement, Coqueley de Chaussepierre développe la nouvelle poétique de certains auteurs ses contemporains, et ce qu'il disait en plaisantant, nous l'avons pris au sérieux, et vu mettre en pratique, et nous avons prodigué l'admiration à ces œuvres surtout comme productions de notre siècle. Or, ceci est de l'histoire littéraire, si jamais il en fut. Voyons ce que disait Coqueley de Chaussepierre dans son avertissement, en 1770 :

« J'ai peine à concevoir qu'au milieu de tant d'esprits sublimes qui nous ont donné dans le siècle dernier des ouvrages très-passables, assez beaux pour le temps, il ne se soit pas trouvé d'esprit assez mâle, de tête assez bien organisée, de cœur assez ferme pour aller jusqu'où la philosophie nous amène aujourd'hui... Peut-être aussi les temps n'étaient point arrivés... La philosophie, qui rend tous les hommes égaux, n'avait point encore porté son flambeau dans nos âmes. On croyait qu'il n'y avait de grands que les rois; de querelles intéressantes que celles qui s'élèvent de nations à nations, de malheurs attendrissants que ceux des grands. On ne savait point, comme aujourd'hui, amalgamer les larmes à la gaieté et la familiarité la plus commune aux malheurs les plus compliqués de l'homme le plus ordinaire. Est-il des rangs, des conditions, des lois pour le cœur? Le maçon, le vidangeur, le galérien, ne sont-ils pas des hommes? Je sais qu'il est encore des esprits étroits, des âmes paresseuses, qui, par une habitude dont ils ne se sont jamais rendu de raison, veulent rire à la comédie, déclament contre ce qu'ils nomment la perte du goût, trouvent atroces des situations toutes naturelles et très-fréquentes, crient que la vue de ces horreurs leur fait mal!... O cœurs pusillanimes!... Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas fait le premier pas!... »

« Eh bien! ajoute à cette citation M. Viollet Le Duc, nous avons vu reproduire et adopter tous ces préceptes presque mot pour mot. Je ne discuterai pas leur mérite, mais du moins m'accordera-t-on que ces *exigences* du siècle ont quatre-vingts années de date. »

Dans le chapitre des *fabliaux*, M. Viollet Le Duc a, en relevant une grossière erreur de La Harpe, rendu un hommage mérité au chevalier de Saint-Gilles, auteur de la *Muse mousquetaire*, publiée après sa mort, en 1709. C'est, dans son opinion, de tous les imitateurs de La Fontaine, celui qui l'a peut-être le plus approché. Et cependant il est presque inconnu. Un de ses contes, intitulé *le Contrat*, a même été compris dans plusieurs éditions des *Contes* de La Fontaine, et il ne le déparait en rien.

« Ce Saint-Gilles avait du malheur, dit M. Viollet Le Duc. Le prologue d'un autre de ses contes, très-joli et intitulé *Vindicio*, a été attribué à Vergier, et La Harpe blâme celui-ci d'avoir osé se comparer à La Fontaine. S'il y a un coupable, c'est Saint-Gilles, car le prologue et le conte sont bien réellement de lui. Or, voyons jusqu'à quel point le reproche est mérité. Voici ce prologue :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai point prétendu marcher;
Si, par hasard, je puis en approcher,
J'obtiendrai cet honneur sans dessein et sans peine.
Je ne sais si c'est vanité;
Mais je ne veux point de modèle,
Et mon génie, enfant gâté,
Ne saurait souffrir de tutelle.
La Fontaine a très-bien conté,
Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au dessous, qu'on me mette à côté,
J'accepterai le parallèle.
Quoi qu'il en soit, j'aime la liberté;
Je l'ai dit une fois, je l'aurai répété.
Je ne veux point de modèle.

« Et pour appuyer ce que son assertion a de blâmable, La Harpe tronque les derniers vers, et les donne ainsi :

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au dessous, qu'on me mette à côté,
Je ne veux point de parallèle.

« Est-ce de la bonne foi, ou doit-on juger des auteurs quand on ne les connaît point? »

Ce volume se termine par un *coup d'œil rétrospectif*. M. Viollet Le Duc passe en revue tous les poëtes dont il a parlé, et il compare, en un court résumé, la nature et l'esprit de leurs œuvres si diverses, durant les cinq ou six siècles qui se sont succédé depuis que l'on écrit des vers français. La conclusion de cet intéressant travail est celle-ci : « Oui, c'est la mode, la mode seule, si puissante sur le Français, si ridicule dès que son règne d'un moment est passé, qui fit composer des allégories pendant un siècle, des sonnets pendant un autre, ensuite des poëmes épiques, puis des descriptifs, puis romantiques. Les mœurs du seizième siècle n'exigeaient pas plus du sonnet que le siècle suivant ne demanda de l'épopée, et le siècle dernier des poëmes descriptifs. Dans chacun de ces siècles, au contraire, il se trouva un ou plusieurs hommes qui luttèrent contre la mode, et ce furent les seuls dont on a conservé la mémoire. »

Histoire de la Peinture flamande et hollandaise, par M. Alfred Michiels. 3 vol. in-8. — Paris, 1847. *Jules Renouard.*

Ce livre, entrepris, médité et rédigé en Belgique et en Hollande, réunit deux grands éléments de succès : l'intérêt et la nouveauté. Bien que l'histoire de l'art dans les Pays-Bas offre, comme le dit avec raison M. Alfred Michiels, un des plus beaux sujets que l'on puisse traiter, elle n'avait jamais été écrite. Le seul ouvrage un peu étendu qu'ait produit la Belgique, celui de Descamps, justifia complétement les craintes de Diderot, qui, en apprenant que Descamps y travaillait, s'était écrié : « Dieu veuille que vous soyez meilleur en belles-lettres qu'en peinture! » Les livres hollandais où Descamps avait recueilli les matériaux du sien ont une valeur plus considérable. Mais les uns n'embrassent qu'une période limitée; les autres, incomplets d'ailleurs, pèchent par de nombreux défauts. Pas un seul ne forme une histoire générale, suivie et raisonnée. Enfin, les éloges versifiés des peintres, par Cornille de Bie, l'histoire de Rubens, par Michel, et un petit nombre de brochures spéciales, sont les seules productions littéraires de ce genre écrites dans la langue flamande. « Lorsque les indigènes laissent sans culture un fief dont la possession légitimerait un noble orgueil, il est à croire que les autres peuples s'en montreront moins soucieux encore. Les nations voisines ont donc négligé, délaissé l'histoire de la peinture flamande, quoique les tableaux eux-mêmes continuassent d'obtenir les plus glorieux éloges. Un autre motif s'opposait à ce qu'on en rédigeât les annales : l'instrument nécessaire pour accomplir cette tâche n'était point trouvé : la critique n'existait pas, surtout la critique d'art... »

M. Alfred Michiels ne s'est donc pas contenté d'écrire l'histoire de la peinture flamande et hollandaise, qui n'avait pas encore été faite; il a essayé de formuler une théorie de l'histoire des lettres et des arts; il a cherché les lois qui président à la naissance, qui déterminent les caractères de ces productions humaines; au milieu du désordre intellectuel qui a rendu puérils de nos jours les débats de principes, il a tâché d'introduire une méthode régulière, il a voulu appuyer la connaissance de la littérature et des arts sur l'esthétique et la philosophie.

L'ouvrage dont M. Alfred Michiels vient de publier les trois premiers volumes est donc doublement neuf. A ce titre seul, il mériterait d'occuper l'attention de la critique et du public. Nous attendrons, pour en apprécier la valeur, qu'il soit terminé. Aujourd'hui, nous dirons aussi sommairement que possible ce que contiennent ces trois volumes.

Le tome premier est consacré presque tout entier à la théorie de l'histoire des lettres et des arts, que M. Alfred Michiels annonce dans sa préface. Il ne renferme qu'un livre, divisé en neuf chapitres, et qui a pour titre : *Origines de la peinture flamande et hollandaise*. M. Alfred Michiels recherche d'abord les causes qui président au développement de l'art, et s'efforce de déterminer successivement l'influence qu'ont exercée sur la peinture le climat de la Belgique et de la Hollande, le sol, la race, les idées, les circonstances historiques, les grands hommes et la multitude. Puis, après avoir constaté ces sept origines diverses, il décrit et juge les premiers essais de l'art dans les Pays-Bas; en les envisageant de deux manières : 1° il cherche comment s'est formée la peinture néerlandaise, en suivant les lois de la pensée humaine qu'il vient de formuler; 2° il considère les progrès de cette même peinture dans sa carrière spéciale, et il prend alors la forme narrative pour ne plus la quitter; il se soumet à l'ordre chronologique.

L'*Histoire de la Peinture flamande et hollandaise* ne commence donc, à proprement parler, qu'à la fin du premier volume, avec le chapitre IX et dernier, intitulé *Premiers essais de la peinture dans les Pays-Bas*. C'est l'époque la moins explorée. On ne trouve aucun texte du moyen âge qui en parle et en dissipe les ombres. Aussi trente et quelques pages suffisent-elles à M. Alfred Michiels, malgré ses laborieuses et patientes recherches, pour en décrire ce qu'il appelle les premiers essais depuis l'invasion romaine jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Le tome deuxième est consacré tout entier aux Van Eyck et à leurs disciples, à Jean Hemling et à la dernière période de l'école brugeoise. M. Alfred Michiels ne se contente pas de décrire et d'apprécier les principaux chefs-d'œuvre de tous les peintres dont il s'occupe, il donne le catalogue détaillé de tous leurs ouvrages, il les compare l'un à l'autre; enfin, il raconte leur vie dans les plus grands détails, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. « La biographie des artistes, dit-il, possède le charme, l'intérêt qui suivent toute destinée humaine, et elle éveille une plus grande attention, à cause de leur gloire et de leur nature supérieure. Il ne faut donc pas, comme Dezallier d'Argenville, Félibien, de Piles, Lanzi, Descamps, Orloff, et bien d'autres, l'écrire avec une sécheresse fastidieuse, lui donner l'aspect d'une nomenclature, d'un tableau chronologique. » Selon ses propres expressions, il a cherché à lui rendre son attrait primordial, à la faire sortir, joyeuse ou mélancolique, brillante ou désolée, du chaos des renseignements, de la nuit des textes diffus.

Le tome troisième contient les biographies critiques de Quentin Matsys, Jean Gossart, Bernard van Orley, Lucas de Leyde, Patenier, Jean Schoreel, Martin van Veen, Michel van Coxie, Lambert Lombard, François de Vriend, Pierre Breughel et Martin de Vos.

Nous reviendrons sur cet ouvrage quand il sera terminé.

Manuel de l'Histoire de France, par M. Achmet d'Héricourt, membre de plusieurs sociétés savantes. 2 vol. in-8. — Paris. *Roret.*

« Dépouiller l'histoire de France de toutes recherches arides et fastidieuses, et la mettre à la portée du peuple ainsi que de la jeunesse studieuse, » tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce *Manuel*. M. Achmet d'Héricourt s'est acquitté avec autant de talent que de conscience de la tâche qu'il s'était imposée. Ses résumés, remarquables par leur clarté, témoignent d'une érudition variée et d'une intelligence distinguée. Son impartialité ne mérite pas moins d'éloges. Il a heureusement profité de tous les travaux historiques publiés depuis vingt ans, qu'il analyse ou dont il cite de nombreux fragments. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est d'avoir eu l'étrange faiblesse de croire que M. Capefigue pouvait être pris sérieusement pour un historien.

Le premier volume commence avec le commencement, car le chapitre Ier a pour titre *Des Gaules jusqu'à la conquête de César*. Il se termine à la mort de Louis XIII. Le tome second, qui s'ouvre à l'avénement de Louis XIV, va jusqu'au 6 juillet 1846. A la fin de chaque période importante, un chapitre, trop court, est consacré aux lettres, aux sciences et aux arts. Le dernier surtout a grand besoin d'être modifié. Il y aurait bien des noms à effacer et surtout à inscrire sur cette liste des célébrités contemporaines. Comment M. Achmet d'Héricourt a-t-il pu se décider à placer Soumet, M. Turquety, M. Matter, M. Vitet, M. Tissot, parmi les grands écrivains de ce siècle, et n'a-t-il pas même mentionné les noms de George Sand, de Béranger, de Lamennais? Ce sont des erreurs et des oublis aussi difficiles à comprendre qu'à pardonner. Cependant, nous croyons devoir recommander son *Manuel* comme une compilation très-convenablement faite et fort utile à toutes les personnes qui désirent apprendre l'histoire de France, et qui n'ont pas le temps de lire tous les ouvrages d'où M. Achmet d'Héricourt a extrait le sien. La jeunesse studieuse, à laquelle il s'adresse plus particulièrement, le consultera certainement avec profit.

La Commune de Paris et le département de la Seine, ou Code de l'habitant de Paris et de la banlieue; précédé d'une Introduction historique sur la Commune de Paris; par M. Jules Le Berquier, avocat. — Paris, 1847. *Paul Dupont.*

Cet ouvrage, précédé d'une Introduction historique, se divise en deux parties principales :

La première comprend l'administration proprement dite de la ville de Paris. Dans cette première partie sont examinées successivement les attributions du préfet de la Seine, du préfet de police, des maires et adjoints de Paris et du conseil municipal.

La deuxième partie est consacrée à l'administration du département de la Seine. Il est traité, dans des chapitres distincts, du conseil de préfecture, du conseil général de la Seine et des conseils d'arrondissement de Sceaux et de Saint-Denis.

Enfin, l'appendice renferme la loi du 25 mai 1838 sur la compétence des juges de paix, avec des annotations relatives à la coutume de Paris, en matière de location et de congés; la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique; celle du 25 avril 1844 sur les patentes, et l'ordonnance de police du 10 mars 1845 sur l'exercice de la chasse dans le département de la Seine.

La Commune de Paris est donc le code de l'habitant de Paris et de la banlieue en matière d'élections, de garde nationale, de contributions, de grande et petite voirie, d'alignement, d'expropriation, de travaux publics, de police municipale, d'actions judiciaires et administratives, etc. Il résume les droits et les devoirs des citoyens, électeurs et éligibles, et les rapports des administrés avec l'administration municipale et départementale.

La Chine et les Chinois, par M. Alexandre Bonacossi. 1 vol. in-8°. Paris, 1847. *Imprimeurs-Unis.*

La Chine et les Chinois est une compilation. M. le comte A. Bonacossi n'a jamais vu ni la Chine ni les Chinois; mais depuis son enfance il n'a laissé échapper aucune occasion de s'initier à l'histoire et aux mœurs du Céleste Empire; il a compulsé tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits des bibliothèques de Paris; il a visité à Londres la célèbre collection chinoise de M. Langdon, composée de dix mille objets au moins, et il croit avoir réussi à renfermer dans un seul volume, comme résumé, le tableau le plus complet et le plus exact de la *Chine et des Chinois*. Du reste, ce n'est pas à un simple intérêt de curiosité qu'il a prétendu donner satisfaction. En écrivant cet ouvrage, il s'est en même temps proposé un but plus sérieux : il a voulu attirer l'attention sur une si surprenante agglomération d'hommes, demeurée, pendant tant de siècles, unie et compacte, obéissant à la même loi. Sur quelle base repose un édifice aussi extraordinaire? à quoi tient l'immobilité sociale d'un si vaste empire? « Voilà, dit-il, ce qui paraît avoir complétement échappé aux auteurs qui ont écrit jusqu'ici sur la Chine, et ce que j'espère avoir expliqué de manière à lever toute incertitude. »

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

RELATIONS CIVILES ET COMMERCIALES ENTRE

Les Anglais et les Français.

Un savant jurisconsulte anglais, M. Okey ✻, avocat consultant et conseil de l'ambassade de S. M. B., à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, a publié sur ce sujet deux ouvrages très-estimés, qui sont arrivés en peu de temps à leurs troisième et sixième éditions.

L'un, A CONCISE DIGEST, reproduit, dans un seul volume toutes les circonstances où les lois anglaises et françaises peuvent être appliquées. C'est, pour ainsi dire, le *Vade mecum légal* des Anglais en France.

L'autre, que nous recommandons plus particulièrement à nos lecteurs, et qui a pour titre : *Droits, priviléges et obligations des étrangers dans la Grande-Bretagne*, est véritablement le manuel, le guide indispensable des Français et de tous les étrangers au milieu du dédale des lois anglaises.

Ces deux ouvrages se trouvent chez Galignani, et chez l'auteur, qui donne des consultations sur toutes affaires contentieuses.

BUREAU CENTRAL ET CONTINENTAL DES

Assurances maritimes (INTEGRITAS), rue de Provence, 45,

société constituée pour l'exploitation du bureau central des assurances maritimes d'Anvers, créé en 1828, à Anvers, et transféré à Paris en 1843. Directeur, AUGUSTE MOREL.

Quel est le but véritable de l'assurance? — C'est celui de sortir complétement *indemne* dans tous les cas où il y a une perte réelle. Or, ce but est totalement manqué, si, dans le cas de sinistres, on se trouve exposé à perdre depuis DIX jusqu'à VINGT-QUATRE pour cent. Autant aurait valu ne pas payer de primes d'assurances, que de se trouver exposé à ces mécomptes, à ces désappointements, véritable mystification commerciale qui n'est plus de notre siècle. De là cette faveur extraordinaire et toujours croissante dont jouit le système du *remboursement intégral*, importé en France en 1843.

Les opérations de cette société se bornent à entreprendre les assurances maritimes à forfait; à être responsable de la différence existant entre les conditions de la police d'assurance qu'elle donne et les conditions qu'elle se procure elle-même. La différence de prime, considérée comme ducroire, constitue le bénéfice de la société; en échange de ce bénéfice, elle est responsable de la solvabilité des assureurs qu'elle s'engage à se procurer.

Dans les cas de sinistre, la Société effectue ses remboursements dans les *vingt-quatre heures*, du moment que la perte est avérée et justifiée, de manière à ce qu'elle puisse rentrer elle-même dans le montant de ses avances. La Société n'est donc une Société d'assurances qu'en ce qu'elle se met au lieu et place des assurés et des assureurs, en s'identifiant avec les intérêts des uns et des autres. Cependant, dans les cas où l'assurance entreprise ne trouve pas de souscripteurs, la société reste responsable vis-à-vis des assurés.

Sinistres remboursés :

1re période quinquennale :	1828-1832,	3,955,000 f.
2e période quinquennale :	1833-1838,	10,794,135 f.
3e période quinquennale :	1838-1842,	8,102,000 f.
Période triennale :	1843-1845,	7,347,300 f.

Baccalauréat ès-lettres.

Cours professés par MM. A. DELAVIGNE et P. G. BEAUCHEF, à l'Institut complémentaire des études classiques, rue des Fossés-Saint-Victor, 25.

Les pères de famille qui prennent confiance à notre revue nous sauront gré de signaler à leur attention l'Institut complémentaire des études classiques, que recommande suffisamment le nom de MM. Delavigne et P. G. Beauchef. La méthode d'enseignement de ces deux professeurs a reçu depuis longtemps l'approbation des hommes les plus recommandables et les plus compétents.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers. Rien ne manque à ce magnifique établissement. On y trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures; restaurant où l'on dîne à la carte; café et salle pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h.	de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4	de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
4 h.	de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h.	de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
4 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.
36 h.	de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h.	de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
42 h.	de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h.	de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h.	de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
45 h. 1/4	de Paris à Hombourg.

Camées (PORTRAITS EN), de M. GRISPY, de Rome, rue de la Chaussée-d'Antin, 45.

Nous recommandons aux familles cet habile artiste, que ses ouvrages ont mis au rang de nos plus habiles sculpteurs en camées. Ses portraits d'après nature sont généralement d'une grande ressemblance et d'une bonne exécution, ainsi que les amateurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant un cadre qu'il a fait placer au café Cardinal, boulevard des Italiens, 4, et qui renferme huit portraits en camées de différents personnages très-distingués.

M. Grispy a été honoré de la confiance de plusieurs princes étrangers.

Chocolat Desbrières. A la pharmacie, rue Le-pelletier, 9,

presqu'en face l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 1 fr. 50 c.

European Library. Public exhibition of English, Italian, Spanish,

Portuguese and German books, in spacious rooms, at BAUDRY'S, European Library, 3 quai Malaquais, au premier étage. Paris. (Le catalogue est envoyé franco sur demande affranchie.)

GREAT REDUCTION OF PRICES!!!

Standard and popular works

Each volume generally including an entire work.—Octavo editions, large and beautiful type. — (For reduced price on other works see general cheap prospectus.)

Volumes at only 1 fr. 50 c.

AINSWORTH'S (Harrison) Guy Fawkes, or the Gunpowder treason. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
BROUGHAM'S (lord) Opinions on politics, theology, law, science and literature. 1 vol. 1 fr. 50 c.
BULWER'S (Ed. Lytton) The Disowned. 1 fr. 50 c.
— Alice, or the Mysteries. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
COOPER'S (Fenimore) The Heidenmaner. 1 fr. 50 c.
— Eve Effingham. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
— The Path Finder. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
— Mercedes of Castile. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
— The Deerslayer, a novel. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
DICKEN'S (Ch.) Sketches by Boz. 1 vol. 1 fr. 50 c.
— Nicholas Nickleby. 2 vols. 8vo. 3 fr. »
— American notes for general circulation. 1 fr. 50 c.
DISRAELI'S Amenities of Literature, sketches and characters of English literature. 2 vols. 3 fr. »
IRVING'S (Washington) Astoria. 1 fr. 50 c.
— Adventures of capt. Bonneville. 1 vol. 1 fr. 50 c.
JAMES'S (G.-P.-R.) Desultory man. 1 fr. 50 c.
— Richard Cœur de Lion. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
LOCKHART'S Memoirs of the life and correspondence of Sir Walter Scott. 4 vol. 8vo. 6 fr. »
MAHON'S (lord) Hist. of England. 2 v. 3 fr. »
MARRYAT'S (capt.) Snarley Yow. 1 fr. 50 c.
— Phantom Ship. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
— Diary in America. 2 vols. 8vo. 3 fr. »
— Poor Jack. 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c.
— Joseph Rushbrook of the Poacher. 1 v. 1 fr. 50 c.
MORIERS'S (J. Abel Alnutt. 1 vol. 1 fr. 50 c.
SCOTT'S (sir Walter) Miscellaneous prose Works, Biographical Memoirs, The Novelists, Pauls Letters, Essays on Chivalry, Romance, The Drama, Demonology, Witchraft, etc., Antiquities of Scotland, Periodical Criticism. Complete in 7 vols 8vo. 10 fr. 50 c.
SCOTT'S (sir Walter) Poetical works. Complete in 6 vol. 8vo. 9 fr. »
TURNER'S Hist. of the Anglo-Saxons from the earliest period to the Norman conquest. 3 vols. 4 fr. 50 c.

Volumes at only 2 fr. 25 c.

BULWER'S (E. L.) Pelham. 1 vol. 2 fr. 25 c.
— Paul Clifford 2 vol. 8vo. 4 fr. 50 c.
— Athens, its rise and fall. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
BURY'S (lady Charlotte) The Devoted. 2 fr. 25 c.
— Flirtation. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
— The Disinherited and the Ensnared. 2 fr. 25 c.
COOPER'S (Fenimore) The Pioneers. 2 fr. 25 c.
— The Red Rover. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
— The Borderers. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
— The Jack O'Lantern. 1 vol. 2 fr. 25 c.
DEFOE'S Robinson Crusoe, with a life of the author by sir Walter Scott. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
DICKEN'S (Charles) Pic-nic Papers. 2 fr. 25 c.
— The Pickwick Papers. 2 vols. 8vo. 4 fr. 50 c.
— Olivier Twist. 1 vol 8vo. 2 fr. 25 c.
— Master Humphrey's Clock. 2 vols. 8vo. 4 fr. 50 c.
— Barnaby Rudge, a tale of the riots of Eighty. 2 vol. 8vo. 4 fr. 50 c.
— Life and Adventures of Martin Chuzzlewit, etc. 2 vol. 8vo. 4 fr. 50 c.
GIBBON'S History of the decline and fall of the Roman empire, with notes by the Rev. Milman and Guizot. 8 v. with maps and portrait. 18 fr. »
GOLDSMITH'S Miscellaneous Works, edited by Washington Irving. 4 vol. 8vo. 9 fr. »
HALLAM'S History of the Literature of Europe, in the 15th, 16th and 17th centuries. 4 v. 9 fr. »
HUGHES'S (Rev.) Constitution of Hume and Smollett's History of England, from the Death of George II. to 1835, in 5 vols 8vo. 11 fr. 25 c.
LAMB'S (C.) Elia's Essays, *to which are added.* Letters and Rosamund Gray, *a Tale.* 1 v. 2 fr. 25 c.
MARRYAT'S (capt.) Peter Simple. 2 fr. 25 c.
— Jacob Faithful. 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c.
MILMAN'S History of Christianity. 2 v. 4 fr. 50 c.
MITFORD'S (Mrs.) Our Village. 2 vols. 4 fr. 50 c.
SELECTIONS FROM THE EDINBURGH REVIEW, comprising the best Articles in that Journal. With a preliminary Dissertation Explanatory Notes by Maurice Cross. 6 vols. 8vo. 13 fr. 50 c.

Volumes at only 3 fr. 50 c.

ALISON'S (Archibald) History of Europe from the commencement of the French revolution, in 1789 to 1815. Paris, 1841. 10 vols. 8vo. 35 fr. »
BEAUTIES OF SIR WALTER SCOTT'S Novels, interspersed with explanatory observations, notes, etc., by Olliffe. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
BYRON'S complete Works, new edition, from the last London edition. 4 v. 8vo. portrait. 14 fr. »
EDGEWORTH'S (Miss) Castle-Rackrent, an Hibernian tale; essay on Irish bulls; Leonora a tale, etc., three works in one vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Belinda, a tale. 3 vols. 8vo in one. 3 fr. 50 c.
— Patronage, tales. Comic dramas. 2 v. 7 fr. »
— Harrington and Ormond, two tales. 3 fr. 50 c.
— Helen, a novel. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— Select Tales of fashionable life. 1 vol. 3 fr. 50 c.
HALLAM'S Europe during the middle ages. 2 vols. 8vo. 7 fr. »
— Constitutional history of England. 3 v. 10 fr. 50 c.
JAMES'S (G. P. R.) Richelieu. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— The Huguenot. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
IRVING'S (Washington) Sketch-Book, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Alhambra, *and in the same vol.* Legends of the Conquest of Spain. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Chronicle of the conquest of Granada. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Tales of a traveller. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
LINGARD'S History of England, 5th edition complete in 8 vols. 8vo. portrait. 28 fr. »
MILTON'S Paradise lost, with copious notes, by the most distinguished commentators, also a memoir his life by PRENDEVILLE. 1 vol 8vo. 3 fr. 50 c.
MOORE'S (Thomas) The Poetical Woorks, from the last London edition, with the new prefaces, etc., 1841. 3 vols. 8vo. with a beautiful portrait. 10 fr. 50 c.
SCOTT'S (Sir Walter) Complete novels. 25 vols. 8vo. fine hot-pressed paper. 87 fr. 50 c.
— Waverley. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Rob Roy. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.
— Ivanhoe. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.

Journal des Haras, DES CHASSES, DES COURSES DE CHEVAUX

ET DE L'AGRICULTURE APPLIQUÉE A L'ÉLÈVE DU CHEVAL ET DES BESTIAUX EN GÉNÉRAL. Directeur gérant, M. le baron D'ANTES, rue Duphot, 10.

Cet excellent recueil doit à ses vingt années d'un succès toujours croissant, ainsi qu'à ses rapports avec les principales sociétés d'agriculture, de compter aujourd'hui un grand nombre d'abonnés parmi les grands propriétaires, les éleveurs de chevaux et amateurs de sport. Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour Paris, de 34 fr. pour les départements et les contrées de l'étranger qui n'exigent pas de double port. On ajoute 4 fr. pour les autres. Six mois, 18 fr. pour Paris, et 20 fr. pour les départements et l'étranger, en ajoutant 2 fr. lorsqu'il y a port double. Les abonnés d'un an recevront, à titre de prime, les deux derniers volumes du *Stud-Book français*, moyennant une légère rétribution de 50 c. par volume.

La Cie française du Phénix,

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, établie à Paris, rue de Provence, 30, est une des plus anciennes et des plus honorables compagnies à primes : son ordonnance d'autorisation remonte au 1er septembre 1819.

Son Conseil d'Administration, dans lequel sont encore plusieurs des fondateurs de la Compagnie, est composé comme suit :

MM. le baron NEIGRE, lieutenant général, pair de France, président; DITTE, propriétaire; THOLOSÉ, lieutenant général; le comte de MONTESQUIOU, général, pair de France; le comte DUMANOIR, propriétaire; BOURGAIN, avocat à la Cour royale; DELAISTRE, propriétaire; directeur, M. H. JOLIAT.

Le fonds social de la Compagnie, en numéraire et en rentes sur l'Etat, s'élève à. . .	4,000,000 f.	» c.
La réserve au 31 décembre 1846.	2,460,010	65
Les primes à recouvrer.	12,371,977	07
Total en portefeuille et en caisse	18,831,987 f.	72 c.

Ce qui prouve par-dessus tout les garanties réelles et positives de cette Compagnie, et la faveur dont elle a toujours joui, c'est la masse énorme de sinistres qu'elle a payés depuis le 1er septembre 1819, et qui s'élèvent à la somme de 41,241,301 fr. 65 c.

La Cie du Phénix sur la Vie

est administrée par le même Conseil d'Administration et possède aussi un capital de garantie de 4.000,000 fr. entièrement distinct de celui de la COMPAGNIE INCENDIE.

Ses opérations consistent :

1º EN RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ou DIFFÉRÉES, sur *une* ou plusieurs têtes, avec réversibilité de tout ou partie de la rente au profit du rentier survivant. A l'âge de 60 ans, 9 fr. 50 c. pour 100 fr.; à 70 ans, 12 fr.; à 80 ans, 14 fr. 89 c. pour 100 fr.

2º EN ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, temporaires ou pour la vie entière, dont le but est, moyennant une faible prime annuelle, de garantir à sa famille ou aux personnes auxquelles on s'intéresse un capital qui peut être décuple, centuple de la somme versée.

Ainsi la Compagnie a payé en 1846, aux héritiers des assurés suivants, qui n'avaient payé qu'une seule prime :

MM. C..., du Locle (Suisse)	20,000 fr.	» c.
A..., de Nismes.	10,000	»
W..., de Lauzanne.	7,550	»
Le docteur B..., de Paris. . .	30,000	»
C..., de Chalons.	1,902	»
Total des sinistres payés.	69,452 fr.	» c.

3º EN ASSOCIATIONS MUTUELLES SUR LA VIE, dont la durée, au 1er janvier 1846, était de 8, 12, 16 et 20 ans. Les souscripteurs survivants dans ces associations obtiennent, au terme de la Société dont ils font partie, un capital formé : 1º de tous les versements immédiats ou annuels des souscripteurs inscrits depuis le commencement de la Société; 2º des intérêts que ces mêmes capitaux auront produits; 3º des intérêts des sommes tombées en déchéance.

La classe de 8 ans compte 191 souscripteurs pour un capital de 192,039 f. 48 c.

—	12	—	273	409,599 63
—	16	—	203	298,173 24
—	20	—	160	415,980 22
			827	1,315,592 f. 57 c.

Papeterie de luxe. Maison MARION, cité Bergère, 14.

M. MARION a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne; tous les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public élégant de toute l'Europe a dignement récompensé tant d'efforts et de persévérance par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas endormi dans sa vogue éclatante; il s'est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres d'affaires, bien que cachetées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste, qui porte témoignage de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant; elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, précédemment place de la Bourse, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers *rue Saint-Marc-Feydeau*, 18.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables : exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de châles, de franges et de lisières en cachemire.

Salons littéraires, à la librairie anglaise de MM. GALIGNANI, rue Vivienne, 18.

Ce grand établissement, le premier de Paris dans son genre, a depuis longtemps le privilége d'être fréquenté par la meilleure compagnie. On y rencontre les revues périodiques et les journaux français et étrangers de tous les pays en plus grand nombre que partout ailleurs. En été, le jardin est à la disposition des lecteurs.

La suite au prochain numéro.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, nº 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8º à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8º ordinaire, et renferme un *Traité complet.*

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8º imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8º. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

La Palette humaine, études sur les couleurs, caricatures par Cham.

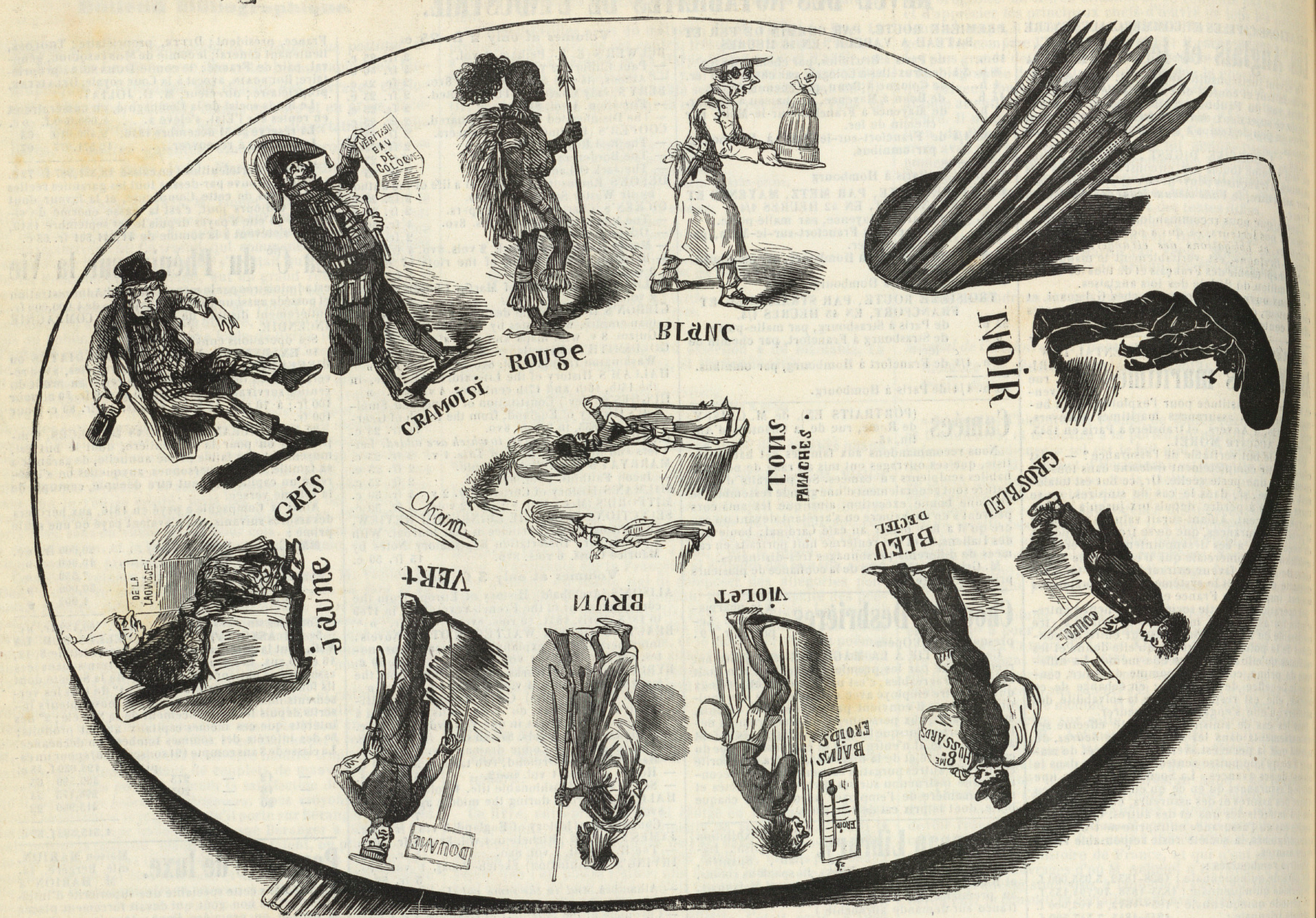

Mémoires du maréchal Masséna.

Le plus illustre de nos généraux, le plus brave et le plus habile parmi les lieutenants de Napoléon, Masséna, le vainqueur de Zurich, le héros du siége de Gênes, a laissé, en mourant, de nombreux manuscrits, des rapports militaires et politiques sur les événements où il a été acteur. Il manquait à ces matériaux précieux, pour les mettre en état de paraître devant le public, la coopération d'une main savante et exercée dans l'histoire de nos guerres républicaines et impériales. Le général Koch était le collaborateur indiqué pour ce travail de mise en ordre. Personne ne connaît mieux que ce savant militaire cette histoire où il a été mêlé activement comme officier supérieur d'état-major, et dont il s'est fait, depuis la paix, l'annaliste zélé et studieux pour la satisfaction de son goût personnel, autant que pour l'instruction du public et surtout celle des officiers de notre école d'état-major, où le général Koch a été pendant longtemps chargé de maintenir les grandes traditions de l'art qui a rendu le nom de la France si glorieux. Les *Mémoires du maréchal Masséna* vont être publiés prochainement.

Principales publications de la semaine.

PHILOSOPHIE.

Lettres philosophiques sur les vicissitudes de la philosophie relativement aux principes des connaissances humaines depuis Descartes jusqu'à Kant; par P. Gallupi, professeur de philosophie à l'Université royale de Naples. Traduites sur la deuxième édition, par L. Peisse. Un vol. in-8 de 364 pages. — Paris, Ladrange.

JURISPRUDENCE.

Paraphrase grecque des Institutes de Justinien; par le professeur Théophile; traduite en français; précédée d'une introduction et de divers travaux critiques; accompagnée de notes juridiques et philologiques, conférée avec les commentaires de Gaïus, les Règles d'Ulpien, les Sentences de Paul, le Digeste et le Code, l'Ecloge des basiliques de Lowenklau, et le Manuel d'Harménopole, et suivi de la traduction des fragments de Théophile et d'un appendice philologique; par M. J. C. Frégier. Un vol. in-8 de 700 pages. — Paris, Videcocq.

Traité de l'Interprétation juridique. En d'autres termes : *Des questions auxquelles donne naissance l'application des lois. — Examen critique de la jurisprudence moderne*; par M. Delisle, doyen de l'école de droit de Caen. In-8 de 768 pages. — Paris, Louis Delamotte.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 29e livraison. *Sol, Amendement, Engrais.* Traité 64. Signé : J. Girardin, professeur de chimie à Rouen, correspondant de l'Institut. In-8 de 16 pages. — Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Ce.

Traité des fractures et des luxations; par J. F. Malgaigne. Tome Ier *Des Fractures.* Un vol. in-8 de 852 pages. — Paris, l'auteur, rue de l'Arbre-Sec, n° 32.

L'ouvrage aura 2 volumes in-8, et sera publié avec un atlas in-folio de 30 pl.

HISTOIRE.

Histoire d'Italie; par Roux de Rochelle, ancien ministre plénipotentiaire. Tome Ier. Un vol. in-8 de 468 pages. — Paris, Firmin Didot.

Claire Catalanzi ou la Corse en 1736; par M. le marquis de Pastoret. Nouvelle édition in-16 format Cazin de 264 pages. — Paris, Paulin.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

NANCY, mademoiselle Gonet, Grimblot, Pfeiffer : — NAMUR (Belgique) Leroux : — NANTES, Burolleau, Guéraud, Petitpas, madame Pottin, Sebire : — NAPLES (Italie), Pellerano : — NEUFCHATEL (Suisse), Gerster ; — NEVERS, Morel : — NEW-YORK (Etats-Unis), Gaillardet ; — NICE (Piémont), Visconti : — NIMES, Giraud : NIORT, Ecuyer ; — NOUVELLE-ORLEANS (Etats-Unis), Hébert.

ODESSA (Russie), Sauron, Villietti ; — ORLEANS, Gatineau.

PAU, Lafont : — PERIGUEUX, Baylé : — PERONNE, Trépant ; — PERPIGNAN, Alzine, Julia frères ; — PITHIVIERS, Langevin, — POITIERS, L'Etang, Pichot ; — PORENTRUI Suisse), Victor Michel ; — PORTO (Portugal), Moré.

REDON, Dubois ; — REIMS, Brissart-Binet, Quentin-Dailly ; — REMIREMONT, Dubiez ; — RENNES, Deniel, Verdier ; — ROMORANTIN, Cross : — ROCHEFORT, Boucard, Fleury, Penard : — ROCROY, Binet ; — ROME (Italie), Merle ; ROTTERDAM (Hollande), Krammers, Van Reyn Snock ; — ROUEN, Edet, François, Lebrument.

SAINTES, Bourbaud, Pathoud ; — SAUMUR, Dubos, Javaud, Niverlet, Triolet : — SEMUR, Migniot ; — SENLIS, Billot, Regnier ; — SENS, Sépot : — STOCKHOLM (Suède), Bagge, Bonniez, Metzger : — STRASBOURG, Dérivaux, Treuttel et Wurtz ; — SAINT-BRIEUC, Grenier et sœur : — SAINT-CALAIS, Peltier-Voisin ; — SAINT-DIZIER, Desportes ; — SAINT-ETIENNE, Delarue : — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Dupré ; — SAINT-LO, Rousseau ; — SAINT-MALO, Caruel ; — SAINT-OMER, Légier, Tumerel-Bertram : — SAINT-PETERSBOURG (Russie), Dufour et compagnie, Hauer, Issacoff ; — SAINT-QUENTIN, Doloy.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Jacques Dubochet.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

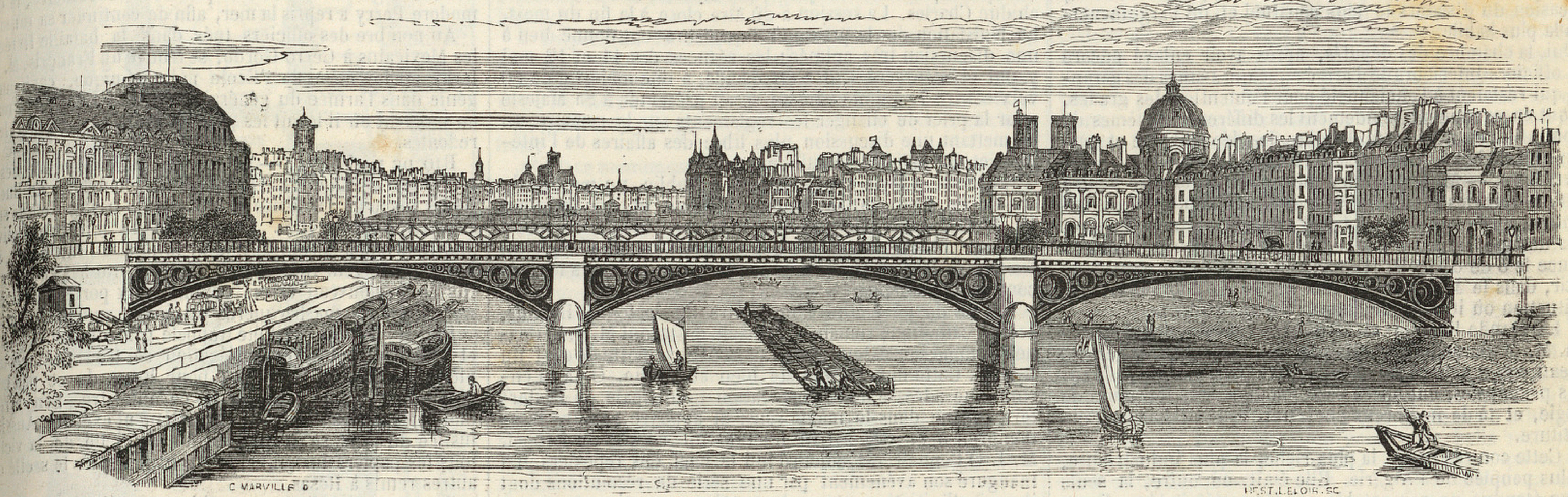

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 224. Vol. IX. — SAMEDI 12 JUIN 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Une vue de la Kabylie.* — **Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries.** *Un plan.* — **Courrier de Paris.** *Procession du Corpus Domini à Rome.* — **Etats généraux de la Prusse.** *Portraits de MM. de Saucken, d'Auerswald, de Rochow, Mewissen et van Beckerath.* — **Sumatra.** Par M. Jean de Lorris. — **Spa.** *Quatorze Gravures.* — **L'artillerie et la civilisation.** — **L'Homme au pourpoint gris.** Par M. E. Du Molay-Bacon. (Suite et fin.) — **Projet d'un monument sphéroïde.** *Deux Gravures.* — **Les nombres.** *Onze Caricatures*, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le maréchal Grouchy.** *Portrait.* — **Principales publications de la semaine.** **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal, sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

En vérité c'est une triste tâche que celle d'enregistrer, de résumer les événements de notre temps. La chambre des pairs est tout occupée à se demander si l'un de ses membres est répréhensible d'avoir pensé, d'avoir écrit que tout était vénal de nos jours et d'avoir agi en conséquence. — La chambre des députés s'interroge pour savoir si elle doit livrer un des siens qui dit avoir la preuve en main que les ministres vendent tout, même la pairie à qui veut la payer. — Quant au gouvernement, il est fort impatient de faire décider par les Chambres que le chapitre de Saint-Denis pourra dire la messe sans la permission de M. l'archevêque de Paris, mais avec celle de notre saint-père le pape.

Voilà les grandes et nobles questions qui s'agitent aujourd'hui ! Voilà comme nous savons nous montrer les continuateurs des hommes de 89, des grands caractères de la révolution, de l'œuvre immense de l'empire, du mouvement sublime de 1830 ! Qui oserait nous accuser d'être dégénérés? ne ressemblons-nous pas bien à nos pères?

Une vue de la Kabylie, d'après un dessin de M. Feron.

Oui, la chambre du Luxembourg poursuit l'instruction de l'affaire de M. de Cubières ; on parle de correspondances importantes qui auraient été spontanément livrées à la commission ; on parle d'indiscrétions commises et qui auraient empêché la justice d'arriver aux résultats qu'elle eût pu sans cela obtenir ; on dit beaucoup, sans doute, mais rien qui fasse espérer que de cette instruction ressorte la glorification de qui que ce soit. Voilà ce qui se passe dans le comité secret. — En séance publique, on discute, pour la forme, un projet, qui ne saurait aboutir cette année, sur l'organisation de la médecine, et qui a été, pour M. Cousin, l'occasion du discours le plus spirituel et de l'argumentation la plus habile.

Oui, la chambre des députés, après avoir enlevé encore aux officiers inférieurs de l'armée quelques-unes des garanties qui restaient à l'ancienneté pour l'obtention des grades, et tout en examinant rapidement les différents systèmes de colonisation en Algérie, la chambre des députés pèse et soupèse un article de *la Presse*, du 12 mai.

ALGÉRIE. — M. le maréchal Bugeaud, après être venu à bout des Kabyles et des résistances de la Chambre à son expédition, après son dernier fait d'armes dans la vallée dont nous donnons aujourd'hui la vue, s'est embarqué pour la France le 5 de ce mois. Il s'est complu à tracer, avant de partir, dans le *Moniteur algérien* du 30 mai, ce tableau de la situation où il laisse le pays qu'il a gouverné :

« La grande Kabylie vient d'entrer sous notre domination. M. le maréchal duc d'Isly et M. le lieutenant général Bedeau, ayant achevé de la parcourir dans ses deux directions principales, ont opéré leur jonction sous les murs de Bougie, et là de nombreux chefs ont reçu le burnous d'investiture.

« Cette contrée paraît la plus riche, la plus industrieuse, la plus peuplée de l'Algérie. Elle était, en outre, la seule d'une étendue un peu notable qui fût restée indépendante.

« En même temps, MM. les généraux Cavaignac et Renault parcourent les confins du désert, MM. les généraux Herbillon et Jusuf en ont visité d'autres points. Tous leurs rapports s'accordent à représenter comme parfaitement soumises les tribus sahariennes, celles des oasis et des ksours.

« L'intérieur est tranquille.

« Ainsi, dans ce moment, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, depuis la Méditerranée jusqu'à la Mer de sable, l'autorité française règne incontestée sur toute l'Algérie. »

— On annonce qu'il est question d'une émigration importante de Maronites pour l'Algérie. Il leur serait donné un évêque de leur culte, et ils ne seraient soumis à l'autorité française que dans les choses de la vie civile.

ESPAGNE. — Le prince de la Paix a été autorisé, par décret de la reine Isabelle, du 2 de ce mois, à rentrer en Espagne et à reprendre ses titres et honneurs. Une commission est nommée pour régler les indemnités qui lui sont dues.

— Espartero a fait insérer une lettre dans la plupart des journaux de Londres, pour déclarer fausse la nouvelle publiée par quelques feuilles de Madrid, qu'il avait adressé une requête à la reine, en lui demandant la permission de rentrer en Espagne. On dit que la question de sa réintégration dans ses grades et de son rappel a été encore ajournée.

— M. de la Riva, accusé d'avoir attenté aux jours de la reine, et qui depuis un mois était resté au secret le plus rigoureux, a reçu la permission de communiquer avec les personnes du dehors. Le gouvernement se propose, dit-on, de donner quelques éclaircissements sur cette affaire, restée mystérieuse jusqu'à ce jour.

PORTUGAL. — L'intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne est aujourd'hui un fait consommé, accompli. M. le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, aura lundi prochain à faire connaître à la chambre des députés les motifs graves qui l'ont déterminé à prendre une pareille initiative, et l'esprit dans lequel il l'a conçue. Si l'on en croyait les déclarations de lord Palmerston à la tribune anglaise, les gouvernements français et espagnol avaient résolu de concert une véritable croisade contre la liberté, et ce n'est qu'après avoir eu connaissance de ce complot que le cabinet anglais, pour essayer de sauvegarder les intérêts constitutionnels en Portugal, a réclamé dans l'intervention la part que lui permettait de prendre le traité de la quadruple alliance. C'est là une accusation bien grave. Espérons que notre gouvernement la confondra.

En attendant, voici la note officielle qu'a publiée mardi le journal ministériel du soir : « Des dépêches de Lisbonne, en date du 3 juin, ont annoncé au gouvernement espagnol que le comte Das Antas a été fait prisonnier de guerre, avec deux ou trois mille hommes, et que toutes les propriétés de la junte sont tombées au pouvoir de l'escadre qui bloquait Oporto. »

SUISSE. — Le 28 mai le grand conseil de Berne a procédé à la nomination de son président, qui est le président du vorort et de la Diète. Le grand conseil n'a pas hésité à investir de ces éminentes fonctions l'ancien chef des corps francs, M. le conseiller d'Etat Ochsenbein, qui a réuni au premier scrutin 99 voix sur 151 votans. L'assemblée a adjoint ensuite à M. Ochsenbein deux collègues pris dans le même camp, savoir : M. Schneider, de Nidau, qui a déjà représenté trois fois son canton à la diète, conjointement avec M. Neuhaus, et le jeune et le plus radical des conseillers d'Etat, M. Stœmpfli, directeur des finances, qui a figuré dans l'expédition des corps francs.

Cet événement a encore fourni l'occasion à notre diplomatie de se poser en champion de la légitimité des traités de 1815. Le 2 de ce mois, notre ministre en Suisse, M. de Boislecomte, a remis à M. Ochsenbein une note menaçante, se déclarant à cette occasion en parfait accord d'esprit et d'intention avec les puissances signataires des traités de 1815, et plus particulièrement encore avec l'Autriche.

ETATS PONTIFICAUX. — Le pape vient de nommer cinq nouveaux cardinaux, dont trois italiens et deux français; les trois cardinaux italiens sont monsignor Antonelli, trésorier ; monsignor Bufondi, prolégat de Ravenne, et monsignor Fornari, nonce apostolique à Paris. Les deux cardinaux français sont : M. Giraud, archevêque de Cambrai, et M. Du Pont, archevêque de Bourges.

BOHÊME. — Les États du royaume ont été assemblés à Prague, et la session dernière sera sans doute la plus intéressante de celles qui se sont succédé depuis plusieurs années. La première séance a eu lieu le 3 mai, mais il y a eu interruption pendant deux jours, par suite de la mort de l'archiduc Charles. La session a dû être close à la fin du mois. La législation de la presse et la censure ont donné lieu à une discussion très-animée ; les séances des 11 et 12 mai y ont été consacrées. Il a été décidé, à une majorité de 80 voix contre 7, qu'une adresse serait présentée à Sa Majesté pour la prier de changer les règlements sur la censure, en permettant une discussion plus libre des affaires de l'intérieur et des intérêts scientifiques.

IRLANDE. — Il y a eu, le 31 mai, à Dublin, un *meeting* du comité de l'association, auquel assistait et que présidait M. J. O'Connell (fils aîné du libérateur). M. J. O'Connell paraissait plongé dans une affliction profonde. L'objet du *meeting* était d'aviser à la position du Rappel dans les circonstances actuelles.

Il a été donné lecture d'une lettre du docteur O'Higgins, évêque catholique romain d'Armagh, désignant M. J. O'Connell comme successeur de son père dans le poste de chef du Rappel. Cette ouverture a été bien accueillie. On a lu ensuite une adresse de la corporation municipale de Waterford conçue dans le même sens, et appuyée par une très-nombreuse et très-active fraction du comité du Rappel. M. J. O'Connell est aujourd'hui le chef des repealers. Il a inauguré son avénement par une série de résolutions dont il a pris l'initiative, et que le *meeting* a sanctionnées.

On a l'intention de noliser un steamer pour aller chercher au port le plus voisin les restes de Daniel O'Connell et les transporter en Irlande, par Liverpool ou par Falmouth. On croit qu'ils seront enterrés à Derrynane-Abbey. Le docteur Miley et le plus jeune fils du libérateur sont partis pour Rome avec le cœur d'O'Connell, suivant son dernier vœu. Le corps embaumé est placé, en attendant le retour de ces messieurs, dans la belle petite chapelle della Croce (de la Croix), attenante à l'église de Notre-Dame-delle-Vigne. La chapelle est fermée, excepté aux heures où l'on célèbre le service divin ; des torches funéraires brûlent nuit et jour autour du catafalque. Les admirateurs de M. O'Connell ont résolu d'honorer sa dépouille mortelle par une grande et solennelle procession funèbre dans les rues de Londres (si le corps passe dans cette capitale avant d'être transporté en Irlande). Le clergé catholique fera célébrer une messe solennelle de *Requiem* sur le cercueil, dans la chapelle de Moorfields.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Le lendemain même du combat de Cerro-Gordo, l'escadre américaine a attaqué et pris le port et la ville de Tuspan.

Voici les détails que contiennent à ce sujet les rapports officiels:

« Tuspan est situé à huit milles dans les terres, sur la rivière du même nom ; c'est une belle ville d'environ 2,000 habitants. L'entrée de la rivière est défendue par deux forts, qui étaient montés ensemble de huit canons de gros calibre, provenant du brick américain *le Truxton*, naufragé il y a quelque temps sur la barre.

« L'expédition se composait du steamer de guerre *le Mississipi*, portant pavillon du commodore; la frégate *le Raritan*, le sloop *l'Albany*, et les navires *John-Adams*, *Germantown*, *Decature*, *Spitfire*, *Vixen*, *Scourge*, *Vesuvius*, *Hecla*, *Etna*, *Bonita*, *Petrel* et *Reefer*. Outre leurs équipages, ces bâtiments portaient 150 hommes appartenant au *Potomac*, et 340 à *l'Ohio*, qui tous deux étaient restés au mouillage de Sacrificios. Après quelques délais inévitables pour rassembler à l'île Lobos les navires à voiles, qu'une forte brise du nord avait dispersés, l'escadre quitta le rendez-vous, et vint jeter l'ancre, le 17 avril, devant l'embouchure de la rivière. Dans la matinée du 18, on fit les préparatifs nécessaires pour pénétrer dans l'intérieur. Douze cents hommes furent répartis sur les bâtiments les plus légers, et les steamers d'un moindre tirant d'eau, *le Spitfire*, *le Vixen* et *le Scourge*, ayant calé leurs mâts, les prirent à la remorque pour entrer dans la rivière. Les autres restèrent à l'ancre au large des écueils qui rendent ces parages fort dangereux.

Deux des steamers donnant la remorque à des canonnières touchèrent un moment en passant la barre ; mais ils parvinrent bientôt à se dégager. A midi, la flottille avait franchi l'entrée et se trouvait devant les forts. Dès que ceux-ci virent les navires à portée, ils ouvrirent sur l'expédition un feu des plus vifs. Le commodore Perry donna sans plus tarder l'ordre de débarquement ; toutefois, les marins n'étaient pas encore parvenus à terre que les bombes du *Spitfire* avaient fait taire l'artillerie mexicaine; et dès que les Américains débarquèrent sur la rive droite, l'ennemi, abandonnant sa position, s'enfuit par derrière les collines sur lesquelles sont élevées les fortifications. Le second fort fut aussi occupé malgré une plus longue résistance, et l'escadrille put continuer sa route vers l'intérieur.

« Des batteries volantes avaient été établies sur les bords de la rivière ; mais leur feu, mal dirigé, ne causa aucune avarie aux bâtiments, et ce ne fut qu'aux approches de la place qu'une vive fusillade, soutenue par plusieurs pièces de gros calibre montées à la hâte, vint arrêter un moment leur marche, en blessant trois des principaux officiers du *Spitfire*.

« Les bombes, lancées par les steamers américains, causaient un grand ravage dans les retranchements ennemis ; cependant, pour ne pas les laisser plus longtemps exposés à une fusillade dangereuse, le commodore fit pour la seconde fois le signal du débarquement, et les marins, gagnant la terre sous la protection des bateaux à vapeur, repoussèrent à la baïonnette l'ennemi, qui ne tarda pas à prendre la fuite. Pendant qu'une division occupait le fort et les batteries, une autre pénétra dans la ville, aux trois quarts abandonnée, et s'en empara sans résistance.

« Les pertes des Américains dans cet engagement ne s'élèvent qu'à dix-sept hommes tués ou blessés, dont cinq officiers. Quant aux Mexicains, comme plusieurs d'entre eux ont trouvé la mort en combattant dans les broussailles, au milieu des fourrés qui bordent la rivière, il est difficile d'apprécier combien ils ont perdu de monde.

« Après avoir pris possession de la place, en y laissant une faible garnison soutenue par deux canonnières, le commodore Perry a repris la mer, afin de continuer sa mission. »

Au nombre des officiers tués dans la bataille livrée par les Mexicains à Cerro-Gordo, se trouve un Français, M. Hillerin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, capitaine du génie dans l'armée du général Scott, qui a été tué le matin, au moment où il levait les plans pour l'attaque générale des redoutes.

RIO DE LA PLATA. — On a reçu de Montevideo des lettres jusqu'au 23 mars. On y avait des nouvelles de Buenos-Ayres jusqu'au 18. Elles donnaient de tristes détails sur la situation de cette ville. L'assassinat du ministre bolivien, don Rodriguez Magarinas, ami intime du dictateur, avait frappé de terreur même les partisans de Rosas. Voici les motifs de ce nouveau crime commis, aux portes de Buenos-Ayres, par les masharqueros du gouverneur argentin.

Don Rodriguez avait été rappelé par son gouvernement, et dans les papiers de sa légation se trouvaient certaines pièces qu'il était important pour Rosas de ne pas laisser plus longtemps au pouvoir de ce ministre. Son arrêt de mort fut donc prononcé et promptement exécuté. Aussitôt la justice du pays se transporta au domicile de la victime, tous les papiers insignifiants furent mis sous le scellé et les autres remis à Rosas.

ACCIDENTS. — Un grave accident a eu lieu le 27 mai sur le chemin de fer de Varsovie. Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées grièvement.

— Les journaux de Londres du 7 juin parlent d'un accident terrible sur le chemin de fer le *London-North-Western*, près de Wolverton, sur la route de Birmingham. Par suite d'une méprise d'un officier de police, un convoi de voyageurs, composé de dix-neuf wagons, est entré sur la voie des wagons de marchandises, et s'est heurté contre un convoi de six wagons de charbon. Les cinquième et sixième wagons du convoi des voyageurs ont été mis en pièces ; il y a eu sept personnes de tuées et plusieurs autres blessées ; parmi ces dernières, il en est trois qu'on désespère de sauver. Cet événement a causé une grande et pénible émotion à Birmingham.

NÉCROLOGIE. — Outre le maréchal de Grouchy, auquel nous consacrons une notice spéciale sur notre dernière page, l'armée a perdu encore M. le général baron Dermoncourt, dont la carrière remontait à la prise de la Bastille, à laquelle il avait pris part, et qui commandait à Nantes quand madame la duchesse de Berry y fut arrêtée. — La mort a également frappé M. le baron de Jankowitz, ancien député de la Meurthe, sous la restauration, décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année. — Il y a peu de semaines, nous annoncions la mort de deux neveux de Napoléon, d'un fils de Jérôme et du fils aîné de Murat. Aujourd'hui c'est une nièce de l'empereur qui a succombé. Lady Christina Egypta Dudley Stuart, femme de lord Dudley Stuart et fille de Lucien Bonaparte, est morte à Rome, le 15 mai.

— L'Ecosse, comme l'Irlande, vient de perdre son homme d'élite. Le docteur Chalmers est mort le 31 mai à Edimbourg, à l'âge de soixante-sept ans. C'est un des hommes qui, par ses écrits et par ses prédications, ont le plus agi non pas tant sur les événements que sur les esprits de son pays et de son époque. Son influence s'est fait sentir surtout dans le monde religieux et philosophique. On sait qu'il était le chef éloquent et respecté de l'Eglise libre d'Ecosse, et qu'il fut à la tête du grand mouvement qui amena en 1843 la scission de l'Eglise presbytérienne. Sa mort est une cause légitime de deuil pour son pays et de regret pour son temps. Le docteur Chalmers était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

— On écrivait de Rome le 25 mai :

« Le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collége, est mort hier à cinq heures du soir, à l'âge de soixante-douze ans. On se rappelle encore le discours qu'il prononça l'an dernier, à la première réunion du Sacré-Collége après la mort de Grégoire XVI, et dans lequel il démontra la nécessité d'adopter un système de réformes pour l'administration civile et ecclésiastique. Sa fortune s'élève à 100,000 écus romains (540,000 fr.). Il laisse 40,000 écus (216,000 fr. environ) aux salles d'asile, quelques legs à ses amis et à ses domestiques, et le reste à son neveu, qui est dans la prélature. Le peuple se prépare à assister en masse à ses funérailles, qui auront lieu après-demain jeudi. »

— Outre la mort de ce prince de l'Eglise, on annonce encore celle du cardinal Acton, décédé à Naples, et celle du cardinal Pignatelli, archevêque de Palerme.

Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries.

Au moment où la commission d'enquête, nommée par le préfet de la Seine pour examiner les projets de reconstruction de la Bibliothèque royale, vient de déposer son rapport, dans lequel elle désigne, comme l'emplacement le plus favorable à l'établissement de la Bibliothèque, celui qui utiliserait les terrains situés entre le Louvre et le Carrousel, il nous a semblé que cette décision, si intimement liée à la question de l'achèvement du Louvre, tant de fois abordée et jamais résolue, donnait un intérêt d'actualité à la publica-

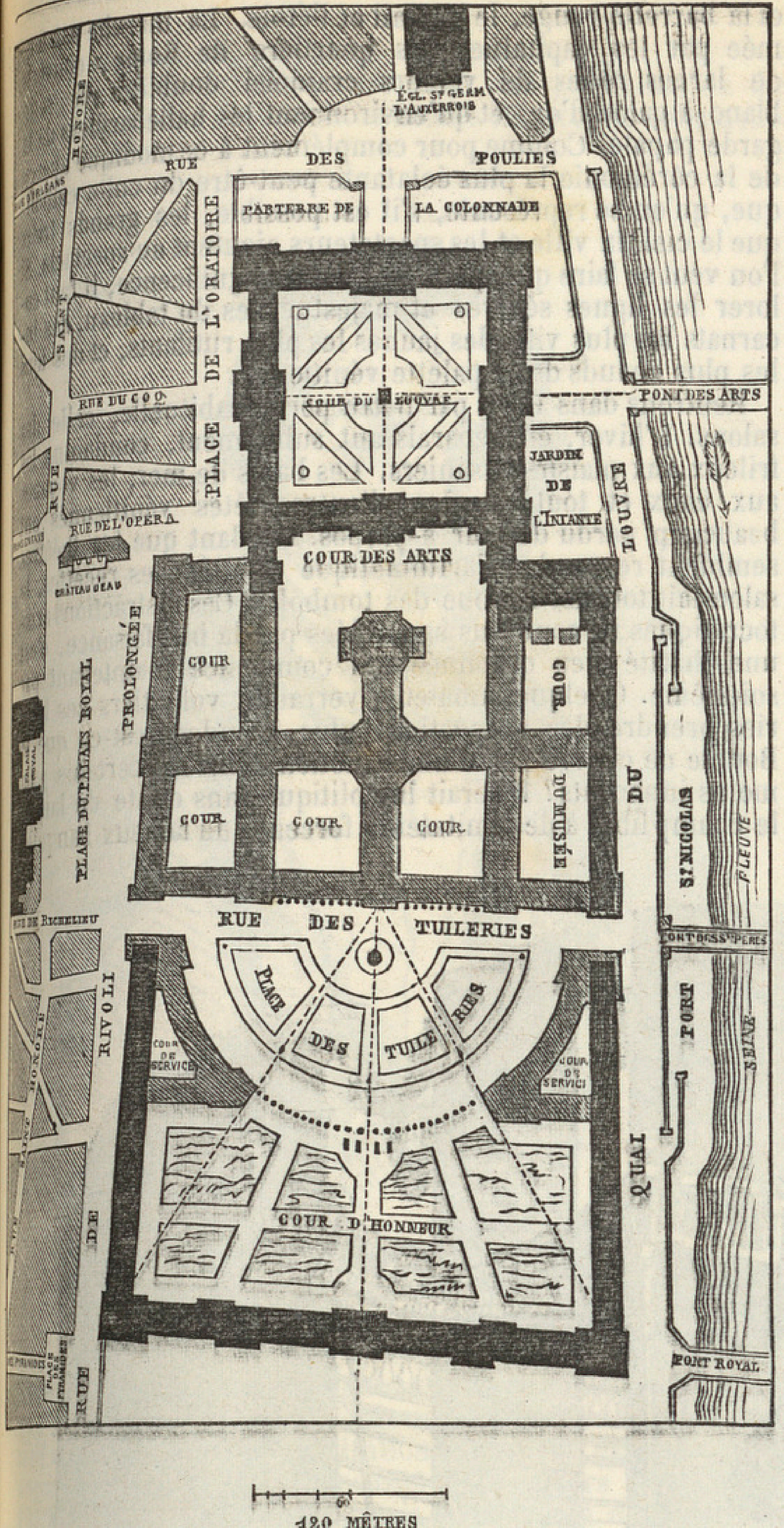

tion récente d'un projet proposé par M. Brunet de Baines, architecte, comprenant dans son ensemble l'achèvement du Louvre et des Tuileries, le placement de la Bibliothèque royale, de l'Académie royale de Musique et du château d'eau existant aujourd'hui sur la place du Palais-Royal.

Chacun sait que l'une des plus grandes difficultés de la réunion du Louvre aux Tuileries résulte de la divergence des axes de ces deux monuments, et que jusqu'à présent, dans les nombreux projets enfantés par des hommes de talent, aucune des idées émises, aucun des moyens proposés pour dissimuler ce défaut de parallélisme, n'ont paru atteindre le but.

C'est cette difficulté que M. Brunes de Baines, au moyen d'une ingénieuse et nouvelle combinaison, qui a bien aussi son côté vulnérable, entreprend de franchir, ou de tourner si l'on veut, en *disjoignant* ce que jusqu'alors on a toujours cherché à *réunir*.

Pour mettre nos lecteurs à même de mieux apprécier l'efficacité de ce moyen nouveau, nous devons avant tout soumettre à leur examen le plan dressé par M. de Baines, dans le but de mettre en communication directe la rue de Richelieu avec le pont des Saints-Pères, c'est-à-dire, relier la Chaussée-d'Antin au faubourg Saint-Germain par une voie monumentale, bordée d'un côté par la façade de la Bibliothèque, et de l'autre par le palais des Tuileries; donner à la place du Palais-Royal toute l'importance qu'elle comporte par ses nombreux aboutissants, par le palais qui la limite d'un côté, tandis que l'autre serait longé par une des façades de la Bibliothèque à construire dans la continuation de la rue de Rivoli.

Par cet arrangement l'Opéra projeté disparaît; et en effet ce serait pour la Bibliothèque un voisinage trop dangereux pour ne pas l'éloigner; il est remplacé par un château d'eau qui, avec la rivière, compléterait, en cas d'incendie, les moyens de sécurité, qu'on ne saurait trop multiplier, en présence des richesses qu'il s'agirait d'accumuler ici.

L'auteur du projet adopte pour la place en avant des Tuileries une forme semi-circulaire, dont l'arc de triomphe du Carrousel occupe le sommet, et qui offre le double avantage d'un grand espace entre deux monuments qui, sans cette disposition, ne pourraient être vus sous un angle convenable, et du développement nécessaire à une grande circulation; dans ces segments de cercle, élevés seulement d'un rez-de-chaussée, et sans gêner en rien la vue du palais, il obtient des annexes utilisables pour les postes militaires, les logements des gens de service, et pour des dépendances, dont le besoin a été senti par tous les projets de ses devanciers.

Le terrain disponible entre l'alignement de la rue de Richelieu prolongée jusqu'au quai, et le Louvre, serait occupé par la Bibliothèque se reliant avec le Musée, de façon toutefois à établir des communications et des accès distincts entre ces deux monuments, et des isolements en cas d'incendie.

L'architecture du vieux Louvre pourrait être adoptée pour la Bibliothèque à construire, et la solution de continuité entre cette architecture et celle employée depuis à la continuation du Louvre s'établirait naturellement au droit du pont des Saints-Pères, au moyen de cette large voie qui isole complétement le Louvre des Tuileries.

Cette coupure de la largeur de la rue (20 mètres) permettrait, du côté du quai comme du côté de la rue de Richelieu, la vue sur l'angle si favorable à l'effet perspectif des monuments.

Le principe posé par cet avant-projet, qui aurait grandement besoin d'être élaboré et développé dans toutes ses parties, étant adopté, on arriverait aux résultats suivants:

1° Achèvement du Louvre avec appropriation spéciale au placement de la Bibliothèque royale et de la galerie des tableaux;

2° Disparition du défaut de parallélisme entre les deux axes du Louvre et des Tuileries;

3° Établissement d'une grande voie de communication entre les deux rives du fleuve au point le plus fréquenté, et suppression de ces guichets si incommodes pour la circulation;

4° Place monumentale en avant du palais des Tuileries et annexes utilisées pour les dépendances qui manquent à cette habitation;

5° Isolement complet de la Bibliothèque, de la galerie de tableaux et du palais des Tuileries au moyen des places et quais qui entourent ces monuments; secours immédiats en cas d'incendie; sécurité par conséquent pour les dépôts précieux qui y sont renfermés, et pour la conservation desquels on ne saurait prendre trop de précautions.

L'emplacement destiné à recevoir la Bibliothèque et la galerie de tableaux serait plus que suffisant, même en cas d'augmentation ou de déclassement de nos richesses bibliographiques; il suffirait aussi au placement des tableaux à provenir de la portion de la grande galerie supprimée et de celle qui, dans ce projet, devient disponible et peut être ajoutée à l'habitation royale.

Cette nouvelle solution de la question, motivée par les essais infructueux tentés jusqu'ici pour réunir deux monuments qui ne se prêtent en aucune façon à cette combinaison, en vue de laquelle ils n'ont point été construits, nous semble présenter, entre autres avantages, celui d'isoler des monuments dont la contiguïté est trop dangereuse pour qu'on ne cherche pas à la détruire, cette disjonction satisfaisant d'ailleurs à toutes les autres conditions.

Quant à la dépense, toute discussion à ce sujet serait prématurée; mais on peut facilement entrevoir que la réalisation de cette idée ne coûterait pas plus que l'exécution de la Bibliothèque dans l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et laisserait disponible un terrain dont la vente et l'édification privée procureraient de grandes ressources, si toutefois on ne disposait pas de ce terrain pour y construire l'Opéra, comme le propose M. de Baines.

Et en ceci, bien qu'elle soit contraire aux désirs exprimés par la ville de Paris, nous partageons l'opinion de M. de Baines, et nous pensons avec lui que l'Opéra serait bien mieux situé dans l'emplacement de la Bibliothèque actuelle, entouré de trois côtés par des rues larges et ayant sa façade principale sur la place Louvois; il satisferait là à toutes les conditions d'isolement indispensables pour de tels monuments, et les dangers de son voisinage pour le Louvre et les trésors artistiques qui y sont renfermés n'auraient ni la même gravité ni les mêmes résultats pour des propriétés particulières, dont au surplus les compagnies d'assurances font la sécurité.

Le projet de M. de Baines peut sans doute, dans son ensemble, soulever de nombreuses objections; mais il lui restera toujours l'initiative d'une combinaison neuve et ingénieuse (la disjonction des deux monuments), et le mérite de se prêter parfaitement à la continuation du Louvre sur l'alignement de la rue de Rivoli, à la construction d'un château d'eau sur la place du Palais-Royal agrandie, et à la suppression de l'Opéra dans un emplacement peu favorable, et où il serait une cause imminente de dangers et d'accidents qu'il est toujours prudent de craindre et sage d'éviter.

Courrier de Paris.

Voici l'époque où chacun, dit-on, songe à fuir la capitale pour aller loin d'elle goûter l'ombre et la solitude; cependant n'est-t-il pas des jours où il suffit de demeurer dans Paris pour retrouver l'une et l'autre. Certains dimanches semblent dévouer la grande cité à l'isolement du reclus, au silence du trappiste. Lorsque juin a fait des prairies une mosaïque empourprée, et mis des feuilles aux arbres de la banlieue, quel Parisien ne consacrerait pas à l'agitation champêtre le repos du septième jour? Il aime à savourer en rase campagne son plaisir dominical, il fait de la villégiature hebdomadaire. Il est vrai que le Parisien pur-sang ajoute à son programme d'été des variantes assez peu champêtres: les instincts du citadin et les goûts qu'il a puisés au sein d'une civilisation raffinée se révèlent jusque dans les excentricités auxquelles s'abandonne notre homme des champs du dimanche. Dans cette verdoyante ceinture de riants coteaux et de villages frais, boisés, ombreux, qui couronnent sa ville, le Parisien voit toute autre chose que de la verdure, des fleurs, du silence et des eaux vives. Pour la plus grande partie de notre population, Montmorency représente des ânes; Saint-Cloud, des mirlitons; Nanterre, des brioches; Charenton des fous à regarder; Grenelle, des matelotes à devorer; Sceaux, Meudon et Enghien, des bals et des feux d'artifice; hier encore Versailles n'était pour elle qu'un cirque. Parlons un peu de Versailles, puisque nous le retrouvons encore dans les souvenirs de cette semaine. Ces dernières courses offraient divers avantages: d'abord, c'étaient les dernières; ensuite on y avait mêlé l'accompagnement des grandes eaux, les seules eaux, y compris celles de Saint-Cloud. que prennent jamais l'immense majorité de nos Parisiens. Quelle que soit la splendeur du royal séjour, la température qui régnait dimanche lui a beaucoup nui dans l'esprit de ses admirateurs. Un vent sec et froid avait balayé le grand parterre comme un salon. On toussait beaucoup dans les charmilles, et tous ces dais de feuillage avaient sensiblement perdu de leurs charmes. Les naïades du parc, tristement penchées sur leurs urnes, grelottaient de froid, tandis que les petits fleuves de marbre semblaient rire dans leur barbe verte du désappointement de tous ces beaux endimanchés. Dans la plaine Satory, les lionnes les plus résolues gémissaient de la légèreté de leurs oripeaux printaniers; les névralgies vont se nicher volontiers sous les pompons. Sous l'influence de cette température attardée, plusieurs de ces belles alarmées voyaient déjà sauter pour cet été la banque des plaisirs mondains. Le vent a outrageusement démoli l'échafaudage coquet de plus d'une toilette; il a marbré nombre de jolis visages et bleui bien des lèvres délicates. «N'est-ce pas que je suis bien laide aujourd'hui? disait une de ces dames.— Vous en avez menti, » répondit poliment son cavalier. Les habitudes du turf enrichissent la langue d'expressions de cheval. Nos merveilleuses s'entendent surtout à mêler tous les sujets et tous les styles. Voici l'échantillon d'un dialogue fragmentaire saisi entre deux calèches: «Figurez-vous, ma chère, les manières les plus distinguées.— Moucheté de noir.— Mazurkant à ravir. — Larges oreilles. — Une voix de ténor délicieuse. — Et la queue en trompette!»

Nous avons déjà signalé l'envahissement de la capitale par la population des départements. Paris est assiégé par les Normands; une armée de Marseillais marche sur lui; il reçoit chaque jour des colonies de Girondins. Ce grand courant provincial pousse, chaque dimanche, ses innombrables flots en plein Versailles. On sait que le Parisien a le culte de Versailles; son admiration pour cette belle résidence royale est une espèce de religion, et les termes qui expriment cette admiration, chacun se les passe comme un mot d'ordre. Les habitants de nos départements montrent moins de fanatisme sur ce chapitre; leur enthousiasme a des restrictions. Ces eaux merveilleuses, le *Rhône* se permet de les trouver trop factices; ces beaux ombrages paraissent un peu maigres aux *Ardennes*; la Bretagne, peu mythologique de sa nature, saisit mal et même ne saisit pas du tout l'allégorie de ces Apollons coiffés à la Titus, et de ces Neptunes dont l'empire tumultueux est figuré par un filet d'eau dormante. Les Provençaux qui se piquent de romantisme se récrient à l'aspect de ces boulingrins géométriques, de ces quinconces inamovibles, de ces arbres symétriquement coupés comme des hémistiches, et perpétuellement choyés comme des grands seigneurs du siècle de Louis XIV, auxquels il ne manquerait que la perruque. Les Girondins, non moins révolutionnaires, avouent que les cascades sont majestueuses, et que les bosquets sont empreints de dignité; mais ils reprochent à Le Nôtre d'avoir civilisé la végétation outre mesure, et d'avoir trop oublié que la vie et le mouvement sont la première condition de l'art. L'image de cette figuration pétrifiée de l'antique, de cette réminiscence grecque et latine, les poursuit jusque dans l'intérieur du palais. Ils critiquaient tout à l'heure la toilette conventionnelle et la tenue compassée des jardins, que pourraient-ils cependant répudier encore? Comment ne pas admirer cette succession de galeries, de salons et de cabinets? le palais de Versailles n'a-t-il pas des escaliers plus beaux que ceux du Vatican, des salles dignes de l'Alhambra, des vestibules imposants comme des parvis de cathédrale? qu'est-ce que nos provinciaux malcontents vont s'aviser encore d'y reprendre? Le défaut d'harmonie, la confusion de l'ameublement, et l'étrange amalgame qu'offre cet assemblage inharmonieux de bas-reliefs, de peintures et de statues, rien que cela. Comme s'il était permis d'oublier que le palais de Versailles est ouvert à toutes les gloires de la France, qu'il est une espèce de panthéon national, et que le respect historique protége dans son musée, à l'égal des merveilles de son architecture et de ses jardins, les ornements rocaille, les meubles de Boule, les courtes-pointes de Dobel et les toiles commémoratives dues à la fécondité du pinceau contemporain.

Quoique nous n'aimions guère les *courriers de Paris* descriptifs, la présente vignette qui nous arrive de Rome en droite ligne nous met dans la nécessité de continuer sur le même ton; nous dérogerons aujourd'hui à nos habitudes, et nous allons nous faire pompeux et graves le plus possible, car il s'agit, comme vous voyez, de la procession du *Corpus Domini*, ce qu'on appelle vulgairement en France la procession de la Fête-Dieu. Le rédacteur de ces lignes, ayant pu jouir à Rome de la vue de ce beau spectacle, croit devoir mettre son lecteur en garde contre les impressions de son récit. En effet, ce récit offrirait plus d'exactitude si le narrateur n'avait point vu ce qu'il essayera de raconter; car, à défaut de souvenirs, il aurait eu recours aux livres, et la compilation lui eût facilement offert les ressources que sa mémoire va peut-être lui refuser.

Quand nous assistâmes pour la première fois à ce spectacle, le temps était magnifique, circonstance qu'il ne faut jamais omettre, surtout quand il s'agit d'une cérémonie religieuse et d'une fête italienne; car le mauvais temps de ce pays pendant l'été est un composé fort bruyant de tempête et de pluie. Ces dispositions favorables d'un ciel bleu et lumineux avaient permis aux habitants de faire leurs petits préparatifs de dévotion sur l'espace, très-resserré du reste, autour duquel gravite la procession (la place Saint-Pierre). Dans les autres villes d'Italie, telles que Florence ou Sienne, la cérémonie, moins pompeuse qu'à Rome, doit au théâtre où elle s'accomplit des détails intimes qui l'embellissent en lui imprimant un caractère plus italien. La procession, au lieu d'être confinée dans un cercle de quelques centaines de mètres, traverse le défilé de plusieurs rues, et se développe sous des arceaux de feuillage, parmi des pluies de fleurs, entre deux murailles de maisons chargées de tapisseries et de guipures, auxquelles la piété indigène a suspendu des images bariolées de la Vierge et des saints, des ex-voto et jusqu'à des objets mobiliers. Si Rome ne peut étaler ces marques

d'une piété confiante, elle met dehors sa population pittoresque; une foule bariolée se répand par toutes les voies qui conduisent à la Ripetta et au pont Saint-Ange. On sait que l'aspect de la population des villes septentrionales de la péninsule fait un contraste fâcheux aux merveilles de leur architecture. Figurez-vous des citadins affublés de nos fracs étriqués et coiffés de notre feutre disgracieux, circulant parmi ces palais dentelés, ces maisons peintes, et ces myriades d'orfévreries sculptées qu'on appelle des églises; quel désenchantement! Le costume des citadines est plus fâcheux encore, en ce qu'il offre une imitation malheureuse et un plagiat arriéré de modes parisiennes notoirement exagérées. Au contraire, dans la capitale du monde chrétien, où les classes du peuple et certaines couches de la bourgeoisie ont conservé un costume traditionnel, l'imagination est plus agréablement occupée. D'ailleurs, à la population indigène viennent se mêler de nombreuses caravanes accourues de la campagne de Rome et de la Sabine. Aux grands jours de ces solennités religieuses, le silence rêveur de la ville éternelle est interrompu par les chants liturgiques; on dirait une Pompeia qui se réveille; toutes ses cloches prennent une voix chantante, des myriades de pèlerins emplissent ces grandes voies romaines ordinairement désertes; aux *contadini* qui s'avancent, le feutre enrubanné, les guêtres cerclées de bandelettes et la veste brune jetée sur l'épaule, se joignent les *frigittori* de la place Navone, les fripiers du Ghetto, suivis de leurs femmes en corset écarlate et la tête criblée de verroteries. Pendant que le chapelet roule entre les doigts des villageoises distraites, la procession a quitté Saint-Pierre, long défilé où nous allons courir plus vite qu'elle. Les ordres séculiers et religieux se présentent d'abord sur deux files; cette longue robe jaunâtre, ce capulet d'un noir foncé, et cette corde serrée autour des reins, vous désignent les frères mendiants; à cette misère dévotieuse, succède la pieuse magnificence des chapitres, *Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran*, couverts de leurs pavillons et flanqués de leurs musiques; derrière ce groupe marchent les cubiculaires apostoliques en habits écarlate, les avocats consistoriaux en noir, les chapelains du pape vêtus d'une étoffe orange, et les camériers d'honneur en robe violette constellée. Les évêques et les patriarches viennent ensuite, la tête découverte et la mitre blanche à la main; puis les cardinaux, portant la chape et le chapeau rouge; chacun d'eux est suivi d'un caudataire qui tient au-dessus de sa tête une ombrelle de plumes de paon recouverte de taffetas rouge. Des fanfares annoncent enfin le souverain pontife, précédé de sa maison, de ses capitaines des gardes, de sa famille, et des ambassadeurs des têtes couronnées. Sa Sainteté est exhaussée sous un baldaquin en velours cramoisi; elle tient des deux mains le soleil d'or, dont elle bénit le peuple agenouillé; au milieu de la brume odorante des encensoirs, son costume la fait distinguer du cortége resplendissant qui l'entoure : c'est une soutane de satin blanc, le chapeau et la barrette rouge, le camail et l'étole. La marche est fermée par les capitaines des quartiers de Rome, couverts de larges robes de velours cramoisi doublées de satin blanc à galon d'or, et qu'environnent les hallebardiers de la garde papale. Comme pour complément à ce modique aperçu de la cérémonie la plus éclatante peut-être du culte catholique, qu'on se représente, s'il est possible, les grands traits que le ciel, la ville et les spectateurs ajoutent au spectacle. Si l'on veut se faire quelque idée de sa magnificence, il faut colorer les lignes sévères et majestueuses du tableau, des incarnats les plus vifs, des jaunes les plus rutilants, et des tons les plus chauds de la palette vénitienne.

Rentrons dans Paris par notre porte habituelle, celle des salons. L'hiver, en reparaissant subitement, condamne les frileux aux plaisirs casaniers. Les bains de mer, les voyages aux eaux et toute espèce d'autres fêtes vénitiennes ont beaucoup perdu de leur à-propos. Pendant que les théâtres semblent reprendre l'arithmétique oubliée des recettes, le salon fait tourner la roue des tombolas. Ces distractions aristocratiques ne sont plus sanctifiées par la bienfaisance, c'est une charité bien ordonnée qui commence maintenant par soi-même. Quelques amateurs verraient volontiers ces loteries prendre des proportions plus grandes : est-ce que la Bourse ne couvre pas d'une sanction officielle certains jeux moins innocents? Il serait impolitique sans doute de laisser le champ libre à des imitateurs forcenés du fameux banquier

Procession du *Corpus Domini*, à Rone, le jour de la Fête-Dieu.

Rheinganum, lequel, comme on s'en souvient, mettait périodiquement l'Allemagne entière en loterie, au risque de déranger l'équilibre européen; mais certains lots innocents ne pourraient-ils pas être distribués par la main du hasard, sans inconvénient pour la morale publique? Un salon bien connu vient de prendre l'initiative de cette innovation; naguère il se signalait par la philanthropie de ses tirages : il a joué au bénéfice de toutes les réformes, l'affranchissement des nègres, la délivrance des Maronites, etc. Faire du bien, c'était déjà assez original; mais il paraît que cette satisfaction ne suffit plus aux gagnants: ils se sont lassés de faire de ces heureux misérables dont ils ne peuvent apprécier suffisamment la reconnaissance. Sans renoncer à ses intentions philanthropiques, ce salon songe aux distractions du riche, en même temps qu'au soulagement du pauvre. Ceux de ses habitués qui se lamentaient parfois d'être gratifiés de gains illusoires par le destin auront lieu de se féliciter du dédommagement qui leur est offert, si toutefois certain prospectus rose dit la vérité. Par l'effet d'une combinaison ingénieuse, les lots grevés, soit du patronage de quelque libéré, soit des frais d'éducation d'un orphelin, vous procureront du même coup soit la douceur d'un voyage gratis, soit la possession d'un âne zébré ou d'un cheval savant. Dans le cas où ces animaux auraient des dispositions pour le jeu de dominos, le cavalier pourrait se donner l'agrément d'une partie avec sa monture. Si les mœurs privées se font un peu futiles, les mœurs politiques sont toujours d'un sérieux fort affligeant; il est même certains détails que la petite chronique aborderait volontiers, si, à l'instar de ceux de ses confrères qui écrivent la grande, certaine jurisprudence n'imposait à l'annaliste superficiel le bâillon plus ou moins constitutionnel des lois de septembre.

Bien que toute comédie ne se joue pas au théâtre, nous parlerons seulement de celle-là, c'est plus sûr. Nos comédiens à grandes recettes ont pris leur vol. Où est Bouffé? où s'est réfugié Arnal? quel est le séjour de Rachel? qu'est devenue madame Stoltz? quand Carlotta Grisi reviendra-t-elle? Si, à ces cinq ou six noms, on ajoute ceux de Duprez, qui n'a pas encore reparu à l'Opéra, et de mademoiselle Dejazet, qui nous quittera demain, il est bien évident que le personnel de nos célébrités dramatiques se trouve au grand complet à l'étranger. Sans trop chercher, on trouverait encore à l'augmenter de Frédérick-Lemaître. Voilà les comédiens que le public aime et qu'il ne se lasse pas de voir. Aux autres, il accorde son estime, mais il ne se dérange guère pour leur en donner des preuves. N'allez pas croire cependant que nous allions omettre Vernet dans cette élite. Qui ne connaît Gaspard? qui n'aimerait pas Mathias? qui pourrait oublier Serinet? Vernet *Jean-Jean*, Vernet *Madame Pochet*, le plus charmant de nos comédiens par la grâce et le naturel, d'une inspiration toujours soudaine et vive, fin jusque dans ses inventions les plus grotesques, et idéal jusque dans la composition des plus vulgaires, Vernet est le comédien créateur par excellence; ne le prouvait-il pas hier encore dans cette pièce nouvelle des Variétés qui n'en est pas une, *les Trois Portiers?* Pas l'ombre d'une action, pas un soupçon de dialogue; mais il s'agit bien d'action et de scènes, de dialogues et de bons mots! donnez un trait à Vernet, et de ce seul trait il composera une figure; désignez-lui la profession, il va vous montrer l'homme et le caractère. Dans cette pâle esquisse de MM. Dupeuty et Vanderburck, il y a un suisse, un concierge, un portier, tous trois frères ou cousins, du nom de Potin; le *suisse* est fier et le concierge vaniteux, ni l'un ni l'autre ne veut entendre parler de la branche déchue de Potin portier, on ne veut pas de son fils pour gendre et pour neveu jusqu'au moment où la mésalliance est lavée par la bonne fortune d'un héritage. Encore un coup, il n'y a point dans cette ridicule histoire de suisse et de concierge d'autre bonne fortune que celle de Vernet jouant ce rôle de portier. C'est un portrait nouveau et original que l'excellent comédien ajoute à sa galerie d'originaux. Du reste, telle a été l'unique nouveauté des théâtres pendant cette huitaine; noyés hier, nous nous trouvons à sec aujourd'hui. Cependant on peut déjà voir poindre et monter à l'horizon une nuée grosse de tragédies et autres divertissements dramatiques, c'est un *Spartacus* que l'Odéon donne ce soir, c'est *l'Intrigue et l'Amour* que le Théâtre-Historique donnera demain. Puisse cette nuée ne déchaîner aucune tempête et se résoudre en pluie d'or pour ces Thébaïdes qui en ont tant besoin.

En même temps, voici l'écho d'un éclatant triomphe, un bruit de bravos qui nous arrive de Dresde en droite ligne. Dans un grand concert donné dans cette ville en présence de la famille royale, madame Viardot a chanté le rôle de Valentine des *Huguenots* et de dona Anna de *Don Juan*, et la grande cantatrice a été couverte de bouquets, écrasée d'applaudissements et accablée de rappels par les Saxons électrisés. Ainsi donc, après Vienne, Berlin et Munich, Dresde a été le théâtre des succès de madame Viardot, en attendant Francfort et Weimar. Vous verrez que l'Allemagne tout entière y passera. Mais la France n'aura-t-elle pas bientôt son tour?

Etats généraux de la Prusse.

C'est le 3 février 1813 que, dans une proclamation demeurée célèbre, Frédéric-Guillaume III promit solennelle-

M. de Saucken, député de la province de Prusse.

ment à la Prusse, en l'appelant aux armes contre la France, que le prix de sa victoire serait un gouvernement représentatif consacré par une constitution librement discutée. Cet engagement royal fut renouvelé dans divers décrets de 1815, 1820 et 1823; mais jamais il ne reçut d'exécution, et, comme on dit en Allemagne, le roi mourut débiteur de son peuple. C'est le 3 février 1847 que Frédéric-Guillaume IV, pour acquitter la dette de son père, a publié la *patente royale* qui devait donner l'étincelle de vie aux lois-promesses de 1813, 1815, 1820 et 1823 demeurées jusqu'à présent à l'état de lettre morte, et qui méritaient seules ce nom de *vains chiffons de papier* qu'a donné le roi de Prusse, dans son discours d'ouverture des Etats, à toutes les constitutions écrites.

Pour apprécier, pour comprendre la *patente royale* du 3 février, cet acte étrange, incomplet, informe, qui habille une institution moderne de formes surannées, et qui prétend tenir des promesses antérieures en les rétractant, il faut se rappeler quelle est l'école politique et quel est le caractère du prince qui règnent ensemble sur la Prusse. Cette école est celle de Stahl et de Haller, suivie et propagée par Savigny; l'école appelée historique, ou traditionnelle, qui ne connaît et n'approuve que l'*a posteriori*, qui ne veut et

M. Mewissen, député de la province rhénane.

ne permet rien de nouveau dans le monde, mais seulement ce qu'elle nomme le *développement naturel* des choses passées, et qui, repoussant tout *à priori*, affiche un mépris superbe pour les constitutions, les chartes, les contrats politiques, pour ce qu'elle appelle *lois mécaniques* fabriquées à main d'homme. Le roi est instruit, savant même et spirituel; il a des mœurs simples et régulières, de bonnes intentions, un cœur bienveillant et un esprit élevé, mais troublé par des idées bizarres, mystiques, qui se choquent, se contredisent et s'annulent. Nature de poëte et d'artiste, amant du passé sous toutes ses formes, toujours irrésolu dans ses desseins, vacillant dans ses opinions et volage dans ses enthousiasmes, il n'a pas la vue nette, sûre et ferme de l'homme d'Etat. On l'a malicieusement représenté tenant dans la main droite un papier avec le mot *ordre*; dans la main gauche, un autre papier avec le mot *contre-ordre*, et sur le front, le mot *désordre*. D'ailleurs, sous un caractère doux et triste, il cache le fanatisme de ses croyances religieuses et politiques. Mais c'est selon son but que le fanatisme est bon ou mauvais, utile ou nuisible; semblable à la ténacité dans les idées et les résolutions, qui s'appelle, quand on a raison, fermeté; quand on a tort, entêtement. Dans ses conseils, dans son ministère surtout, il n'a pas un homme fort, important, renommé, qui puisse dominer la situation et mener les affaires. Le ministre dirigeant, M. de Thile, est un dévot, un piétiste, que l'opinion repousse et condamne; le vieux général Boyen, respecté de tout le monde, est forcé à l'inutilité et à la retraite par son grand âge; enfin M. de Bodelschwing, nommé commissaire royal à la diète, bien que le premier des ministres par le caractère et le talent, plie sous le poids et l'importance de son rôle.

Quand elle parut inopinément, la *patente* du 3 février excita dans l'opinion deux sentiments divers et presque contraires : la risée et l'espérance. D'un côté, on se moqua de cette prétendue constitution qui ne constituait rien, de cette concession royale qui ne concédait pas même ce qu'avaient promis, ce qu'avaient donné les lois antérieures. Mais, d'une autre part, on espéra, et même à l'espoir se joignit la gra-

M. de Rochow, maréchal de la curie des trois États.

titude. On disait : Le roi pouvait faire comme son père, et ne pas appeler même une ombre de représentation nationale. Et les Prussiens reconnaissants lui avaient dit volontiers, comme les Italiens au pape : « *Corragio, santo padre.* » Mais toutefois on ne voyait, et l'on ne pouvait voir dans la *patente royale* autre chose qu'un premier pas, un acheminement vers une ère nouvelle, vers un régime plus en rapport avec le progrès des esprits. Ou le roi, disait-on encore, s'appuiera sur l'opinion pour se dégager de plus en plus des liens du passé et du présent, et pour marcher en avant avec elle, ou l'opinion marchera seule, et l'entraînera bien à sa suite. On se rappelait naturellement nos états généraux de 1789, devenus, en trois mois, l'assemblée constituante, et, dans une époque encore plus moderne, l'*Estatuto real* de 1834 devenu, en trois ans, la constitution semi-républicaine de 1837. Et tout le monde, amis ou ennemis, disaient de la *patente royale* que c'était trop ou trop peu; que le roi donnait l'impulsion et se lançait sur une route inconnue, sans marquer le terme et le but du mouvement, sans faire un de ces pas décisifs, une de ces haltes solennelles où les nations et les gouvernements s'arrêtent et prennent un demi-siècle de repos.

A défaut des journaux que la censure bâillonnait, plusieurs écrits parurent pour éclairer l'opinion; entre autres un livre de M. Bulow-Cammerow, et surtout une brochure de M. Heinrich Simon, magistrat à Breslau. Cette brochure, qui avait pour titre : *Faut-il accepter ou refuser?* éclipsa sur-le-champ toutes les autres publications. Pour battre l'école historique sur son propre terrain, et ne pas lui laisser de retraite même dans son système, M. Simon plaida la cause nationale en légiste, et, toujours appuyé sur des textes, par une argumentation serrée et une logique irrésistible, il démolit pièce à pièce toute l'œuvre royale. Cette brochure fut aussitôt défendue et son auteur poursuivi; mais ces persécutions ne firent que la désigner davantage à l'attention publique, et lui donner un attrait de plus. En dépit de la censure et de la police, elle fut lue de tout le

M. d'Auerswald, député de la province de Prusse.

monde, et, comme la fameuse brochure de Siéyès sur le *Tiers*, elle devint le régulateur de l'opinion. Le roi, dans son discours d'ouverture, lui a fait une réponse directe et fort étendue. Cela suffit pour en montrer toute la puissance. Un peu plus tard parut une autre brochure, importante aussi, celle du docteur Gervinus, de Manheim. Il prit la question dans un autre sens. Après une rapide attaque au texte de la *patente royale*, il en discute l'esprit et touche la question en métaphysicien. Je donnerai un court exemple de sa manière : « Vous êtes, dit-il, roi par la grâce de Dieu; vous tenez à ce dogme, c'est pour vous un article de foi. Eh bien! soit; vous êtes l'image de Dieu sur la terre. Mais Dieu, dans le gouvernement du monde, s'est donné des lois immuables, éternelles, qu'il n'enfreint jamais. Vous pouvez donc aussi resserrer votre puissance dans les limites d'une loi constitutionnelle, sans cesser pour cela d'être à l'image de Dieu, etc., etc. » Ce genre de raisonnements, bon partout, ne peut manquer d'avoir une grande prise sur l'esprit allemand, et je ne sais trop ce que dirait, pour le rétorquer, l'école historique elle-même, car il ne s'agit là ni de *Déclaration des droits de l'homme*, ni de *Contrat social*, et l'auteur remonte, dans le passé, jusqu'à la création du monde.

M. Van Beckerath, député de la province rhénane.

La composition des Etats provinciaux, devenus subitement Etats généraux par l'appel du roi, ne devait ni effrayer le gouvernement, ni rassurer l'opinion. Quatre ordres, les seigneurs, les chevaliers, les villes et les campagnes, formaient deux curies ou chambres : le premier ordre, la première cu-

rie ; les trois autres, la seconde. De ces deux curies, représentant à peu près le parlement d'Angleterre et les chambres de France, l'une tout entière et une partie de l'autre étaient à la nomination, à la discrétion du roi. La partie élue, les ordres des villes et des campagnes, n'avait point été nommée pour devenir jamais une assemblée politique. Jusque-là, dans les provinces (excepté peut-être dans la province rhénane), personne ne s'avisait de briguer la fonction ennuyeuse et presque inutile de député aux Etats. On nommait à ces places, comme chez nous à celles d'officiers municipaux, des gens aisés et inoccupés, propriétaires, rentiers, négociants retirés des affaires, qui ne pouvaient refuser ce service honorable à leurs concitoyens. Au milieu d'une telle représentation nationale, si ce nom peut lui être donné, parmi des hommes aussi neufs aux affaires publiques qu'inoffensifs par nature et par position, comment trouver un tribun, un orateur, un homme politique?

Mais le souffle de l'opinion avait passé sur ces braves gens, il les animait, et, comme jadis l'Esprit-Saint fit le don des langues aux apôtres, il leur avait donné le sentiment et la connaissance de leur situation. Sur les huit provinces de la monarchie prussienne, les quatre plus importantes se montraient, dans leurs représentants, libérales en immense majorité, à savoir : la vieille Prusse (Kœnigsberg), la Pologne (Posen), la Silésie (Breslau), et la province rhénane (Cologne). La Westphalie (Münster) marchait en grande partie d'accord avec elles. Il ne restait de députations inféodées au gouvernement que le Brandebourg, la Poméranie et la Saxe. C'est des cinq autres que sont sortis, comme par enchantement et à la surprise générale, des orateurs distingués, des caractères fermes, des politiques instruits, habiles et résolus, tels que MM. de Beckerath, de Vincke, Hansemann, Milde, Mewissen, d'Auerswald, de Saucken, etc. Mais chaque province était libérale à sa manière. La métaphysique Kœnigsberg ne marchait pas très-d'accord avec la catholique Cologne. Sous une presse censurée, il avait été impossible de s'entendre par avance, de se concerter, d'arrêter un commun programme. La brochure de Simon était le seul guide.

A mesure qu'ils arrivaient à Berlin, les députés provinciaux étaient entourés de séductions; ils recevaient des invitations chez les plus grands seigneurs, qui se partageaient les jours de la semaine pour les occuper chaque soirée; ils en recevaient même à la cour, où, pour la première fois sans doute, on vit paraître de bons cultivateurs en longue redingote, en cravate noire, et dont nulle espèce de gants ne couvrait les mains calleuses. Enfin l'on pratiquait à leur égard, je ne dirai pas l'*abus des influences* (ce mot odieux serait injuste des deux parts, et, Dieu merci ! la cynique corruption qui déshonore chez nous le gouvernement représentatif est encore inconnue en Prusse), mais au moins l'usage des influences. Ils étaient incertains, désorientés; ils semblaient, pour la plupart, surpris, presque honteux, et comme accablés de leur rôle. Cependant deux idées principales avaient eu cours parmi eux dès le premier moment, et servaient à les rallier comme autour d'un drapeau. D'abord, un grand nombre de députés, et de toutes les provinces, se regardaient comme incompétents. « Nous sommes, disaient-ils, députés aux diètes provinciales ; nous n'avons pas reçu de pouvoirs suffisants pour discuter les intérêts généraux de la monarchie. Il faut des élections nouvelles, et des députés spéciaux. » Cette doctrine, à laquelle il n'y avait rien à répondre, ni devant la loi, ni devant la raison, conduisait par deux voies au même résultat : ou des élections générales eussent envoyé des députés plus puissants et plus exigeants, vrais représentants de l'opinion et du pays; ou l'assemblée, telle quelle, s'emparait par la force des choses des pouvoirs d'une constituante. Je dirai tout à l'heure pourquoi ce projet de se déclarer incompétente fut abandonné par l'assemblée. L'autre idée était d'une nature différente. Les députés provinciaux, convoqués en diète générale, se montraient fort piqués des actes récents du roi, qui, dans la semaine antérieure à l'ouverture de l'assemblée, avait fait coup sur coup plusieurs lois politiques sur la tolérance religieuse, sur les mariages mixtes, sur la publicité des débats judiciaires, etc. C'était bien leur dire : « Je puis seul et sans vous promulguer des lois ; je puis seul et sans vous faire de bonnes choses et le bien du pays. » Ces lois étaient bonnes, en effet, et dès longtemps réclamées. C'étaient, sous certains rapports, de plus grandes et de plus larges concessions que la *patente* elle-même. En toute autre circonstance, elles eussent satisfait l'opinion. L'à-propos leur manqua. Une position fausse communique ce défaut à toutes les mesures qu'elle inspire. On ne vit dans ces décrets de bon plaisir qu'un défi tacite aux Etats qu'assemblaient, c'était leur signifier qu'on les réduisait à enregistrer des édits de finances.

Ce fut dans cette situation que l'assemblée s'ouvrit le 11 avril. Je ne rappellerai point le discours du roi, que tous les journaux de l'Europe ont publié et commenté. De cette pièce étrange, incroyable, je dirai seulement que le fond et la forme sont à lui, à lui seul, et qu'il n'a consulté personne, même pour la rédaction. J'ajouterai encore deux observations rapides, et qui, je crois, seront nouvelles. Lorsque le roi de Prusse, après avoir appelé les chartes des chiffons, a nommé, sans le désigner autrement, un pays où *la sagesse héréditaire a conservé les vieilles institutions*, on a cru que cet éloge s'appliquait à l'Angleterre. C'est une erreur. Frédéric-Guillaume IV connaît aussi bien que personne la *Carta magna* et le *bill of wrigts*, et 1648, et l'avénement des Nassau. Il désignait, qui pourra le croire?... il désignait le Mecklembourg. Cette puérilité ne pouvait être devinée, et l'Angleterre a gardé un éloge qui n'était point à son adresse. Quant aux *chiffons de papier*, qui ont courroucé jusqu'au *Journal des Débats*, malgré la louange un peu compromettante faite à sa sagesse personnelle, on aurait pu demander au roi de Prusse qu'est-ce qu'était la *Bulle d'or* de Charles IV, qui fut la constitution du corps germanique depuis 1356 jusqu'à Napoléon, et qu'est-ce qu'était le décret de l'empereur Léopold, qui fit, en 1701, de l'électeur de Brandebourg Frédéric III le roi de Prusse Frédéric Ier.

Œuvre du roi seul, le discours d'ouverture ne fut pas, dans son intention, une bravade, une insulte : ce fut une erreur. Il n'en eut pas la conscience. Mais les auditeurs comprirent et sentirent. Il y eut une surprise, une stupéfaction universelles. Et l'indignation s'y mêla. C'était, en effet, Louis XIV entrant au Parlement le fouet à la main. Et Frédéric-Guillaume n'était pas dans un lit de justice, devant un corps judiciaire qui avait fomenté la Fronde. Il était devant la représentation nationale, conviée par lui-même. L'injure était gratuite, inexcusable. Elle fut ressentie. On vit, dans la séance, pleurer des vieillards, qui se plaignaient d'avoir trop vécu, puisqu'ils avaient été réservés à un tel outrage. Le parti le plus simple pour les députés, et le plus digne peut-être, était de partir au sortir de la séance, et de regagner chacun sa province. Ils pouvaient dire au roi : « Pourquoi nous avez-vous convoqués? Vous faites des lois à notre arrivée, et sans nous ; vous nous insultez dans votre discours ; vous déclarez en termes impérieux que nous ne sommes rien, que vous êtes tout, et que vous ferez tout, même une aumône de deux millions d'écus. Merci ; nous allons distribuer cette somme à nos pauvres. »

C'était l'avis de plusieurs, du plus grand nombre peut-être. L'occasion était bonne, et le prétexte facile à trouver : celui de l'incompétence, expliqué précédemment. Mais la patience, la longanimité, l'esprit de conciliation et le sentiment du devoir, qui sont des qualités propres au caractère allemand, l'emportèrent sur le dépit, sur la dignité froissée et sur l'instinct souvent habile du premier mouvement. Pour juger en cette occasion, comme en toutes les autres, la conduite de la diète, il ne faut pas oublier combien l'esprit allemand diffère du nôtre. Il n'est pas actif, prompt, résolu ; il n'a rien de spontané, d'instinctif. Il cherche laborieusement la *raison pure*; il se fait à lui-même de l'*hyper-critique*. Lorsque, dans son esprit et dans son cœur, un député, ou même un simple citoyen, a fait, par exemple, la critique du discours du roi, il croit devoir, par conscience et par probité, faire ensuite la critique de sa critique, afin de s'assurer, dans ce conflit intellectuel, qu'elle est juste et fondée. Cela explique certaines choses et certaines formes des choses, que nous ne pouvons guère comprendre de prime-abord. Mais, au milieu de ces lentes investigations de la conscience, la pensée reste souvent incertaine, et l'action presque toujours en suspens.

Cependant l'opinion s'agitait au dehors. Des réunions se formèrent, espèces de petits clubs où les députés, mêlés chaque soir avec les hommes d'intelligence et d'action que renferme la capitale de la Prusse, se fortifiaient de leur concours, de leurs encouragements, et s'habituaient aux luttes de la parole. L'assemblée sentit qu'il fallait répondre au roi, bien qu'il n'eût ni demandé ni accepté de réponse. Elle voulut faire ce que nous nommons une adresse. Les ministres refusèrent d'abord, avec hauteur, avec opiniâtreté. Mais le président lui-même (maréchal de la haute curie) donna raison à l'assemblée, et, tous les ordres réunis, comme à la séance royale, on prépara la commune réponse. Une commission de dix-huit membres fut désignée par le président, et treize voix tombèrent d'accord pour accepter une rédaction, celle de M. de Beckerath, qui, douce et respectueuse dans les formes, était très-ferme et très-explicite au fond. Elle contenait la négation de tout ce qu'avait avancé le roi, et disait sur tous les points exactement le contraire : « J'assemblerai les Etats selon mon bon plaisir. — Vous assemblerez les Etats chaque année. — Les comités permanents, nommés par moi, auront les pouvoirs de l'assemblée. — En l'assemblée seule réside le pouvoir ; les comités permanents ne la remplaceront point. — Vous n'êtes pas une représentation nationale. — Nous sommes les représentants de la nation, etc. » Le comte d'Arnim, ancien ministre, offrit un tiers-parti, un juste-milieu. Il opinait bien pour une adresse, mais il proposait une autre rédaction, où, sous quelques phrases semi-libérales et qui n'étaient que des généralités, il ne se trouvait rien de précis et de formel : des mots et pas de choses. Ce moyen terme était bien tentant pour une telle assemblée, si décousue, si incertaine, si faible, si pusillanime, à ses premiers pas sur le terrain constitutionnel. Cependant elle vit le piége, et l'amendement d'Arnim fut repoussé. Une nouvelle rédaction, proposée par M. d'Auerswald, fut mêlée, dans le vote par paragraphes, à celle de M. de Beckerath conservée dans ses parties essentielles, et l'adresse, ainsi formulée, fut votée par 470 voix contre 111. La plupart des princes du sang, au nombre de dix, votèrent eux-mêmes avec la majorité.

En résumé, le roi avait dit aux Etats : « Je suis seul. » Les Etats répondirent au roi : « Nous sommes deux. »

Cette première victoire, ou plutôt ces trois victoires successives dans la même question, en amenant toutes les autres, ont décidé de la campagne parlementaire, et, jusqu'à un certain point, de l'avenir de la Prusse. Bien des gens inconsidérés, au dedans et au dehors du pays, reprochaient à l'assemblée de perdre en *vaines théories* un temps qui devait appartenir aux *affaires*. C'est le langage à la mode. Les députés, heureusement, furent plus sages que leurs frondeurs. Ils comprirent que, pour savoir ce qu'on fait, il faut d'abord savoir ce qu'on est.

Le roi répondrait-il à l'adresse? Ce fut la seconde question qui s'éleva. L'on disait dans son entourage : « Le roi doit avoir le dernier mot. » Mais, répondre à l'adresse, c'était, en réalité, donner à l'assemblée le dernier mot, car c'était lui reconnaître le droit de l'avoir faite. Entraîné forcément au rôle de roi constitutionnel, Frédéric-Guillaume devait, dans cette réponse, admettre ce qu'avait dit l'assemblée ou la congédier, battre en retraite ou faire un coup d'Etat. L'opinion publique comprenait très-bien l'importance de ce conflit. On était sur la pente des événements.

Ce fut au milieu des perplexités de la cour qu'éclatèrent les émeutes des 21 et 22 avril. On a présenté ces troubles comme de simples pillages de pommes de terre sur les marchés. Il est vrai que la cherté des subsistances en a été la cause immédiate, le prétexte, l'occasion ; mais ils avaient une cause plus profonde, l'agitation des esprits, dont ils sont la preuve. Il y avait ces jours-là, comme nous disons, *de la révolution dans l'air*. C'était l'inquiétude générale, l'attente d'événements, le besoin de mouvement qui passe de l'âme au corps, enfin tous les symptômes des fièvres sociales, qui jetèrent dans la rue, non la populace, mais la population, et, contre les habitudes allemandes de repos et de soumission, lui firent braver l'autorité et la force publique. S'il fallait justifier cette assertion, il suffirait de citer les pierres ou plutôt les pavés jetés jusque dans le cabinet du prince de Prusse, qui passe, à tort, je crois, pour le chef du parti de la résistance.

En répondant à l'adresse, le roi cédait. Il céda, en effet, dans le fond et la forme ; il battit en retraite, bien qu'il couvrît cette retraite sous quelques mots équivoques. Son second discours démentait, rétractait le premier. C'est qu'il n'a point, comme on l'a cru un moment, le parti pris de repousser les vœux de la nation. Loin de là, il lui reste seulement dans l'âme de vieux préjugés sur le *droit divin* qui sont devenus pour lui une sorte de religion. Il défend sa croyance beaucoup plus que ses priviléges. En ménageant ce faible de son caractère, on obtiendra tout de lui sans combats.

Après avoir ainsi fixé sa position vis à vis de la couronne, l'assemblée a commencé les travaux pour lesquels elle était appelée ; et, dans la conscience de son droit et de sa force, soutenue et dirigée par l'opinion, prenant au besoin l'initiative qui lui était déniée, se faisant assemblée politique, assemblée nationale, elle accomplit sans hâte et sans faiblesse l'œuvre commencée avec sagesse et fermeté. Tous ses actes, sans exception, ont été jusqu'à présent des victoires. — Rejet des exclusions à la députation proposées contre certaines classes réputées peu honorables. — Rejet de la proposition tendante à fonder des banques de provinces avec d'anciennes redevances féodales. — Refus de nommer des comités permanents représentant l'assemblée dans l'intervalle des sessions. — Refus de reconnaître et de garantir les dettes de l'Etat. — Discussions politiques entamées malgré les ministres, et reproches faits au gouvernement sur la destruction de la république de Cracovie, sur l'interruption des relations de la Prusse avec l'Espagne, etc. — Enfin la *déclaration des droits*, acte extra-parlementaire, il est vrai, mais que ses signataires ont eu l'adresse et la puissance de faire insérer aux procès-verbaux de l'assemblée. — Voilà le bulletin abrégé des victoires, sans mélange de défaites, remportées par l'opposition dans le cours du mois de mai.

Elles sont le gage assuré de celles qui suivront. Maintenant, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, qu'on proroge, qu'on ajourne, ou que l'on congédie même les Etats, leur tâche est faite, et désormais la Prusse est une grande nation de plus acquise à la liberté. L'opinion s'y montre, on peut le dire, unanime et irrésistible. C'est elle qui éclaire, qui encourage, qui protége et fortifie ses représentants officiels. Elle veut les institutions que réclame l'esprit du siècle, qui sont dès longtemps promises au pays, et que dès longtemps il mérite par sa haute civilisation. Elle les obtiendra promptement et paisiblement. S'il est un peuple au monde qui, sans la posséder encore, mérite la liberté, c'est la Prusse. S'il est un pays au monde qui puisse faire sa révolution sans violences, sans désordres, sans guerre civile ou étrangère, c'est la Prusse. Là, tout n'est pas à détruire, comme chez nous en 1789 ; il y a seulement des institutions politiques à édifier, sur la base déjà existante de lois civiles, sages et douces, d'une administration forte, intègre et respectée. La Prusse constitutionnelle n'a point à craindre une coalition de Pilnitz, une émigration de castes, une invasion à main armée, et tous les excès intérieurs auxquels oblige la défense simultanée du territoire et des principes. Indépendante, forte, unanime, elle peut marcher, sans crainte et sans reproches, à toutes les paisibles conquêtes de la liberté dont elle est digne.

Sumatra.

MOEURS, COSTUMES, PAYSAGES, INCIDENTS.

Poussée par une belle brise de l'est, la corvette *l'Héroïne* bondissait, légère et coquette, sur les vagues azurées de l'océan Indien. Tantôt s'élevant sur la crête blanchissante des lames, tantôt s'enfonçant dans un vallon mobile et bleu, elle fendait l'onde amère avec une rapidité incroyable. A chacun de ses bonds, dans la vaste plaine, jaillissait, des deux côtés de sa proue, l'eau écumeuse des mers qui retombait en nappes d'une éblouissante blancheur. Les rayons d'or d'un soleil matinal donnaient parfois à ces jets d'eau les vives couleurs de l'arc-en-ciel ; et le plaintif alcyon, ce mystérieux compagnon du navigateur, trempait souvent dans leur écume et son bec et ses ailes. L'atmosphère était resplendissante et chaude. Mais de même que des nuages blancs parcouraient l'azur du ciel, de même de petites lames blanches filaient rapidement sur le sein azuré de l'océan. La mer moutonnait, comme disent les marins. A l'horizon nuages et vagues semblaient se rejoindre, se confondre et s'enfoncer ensemble dans l'onde ; seuls l'azur du ciel et celui des mers ne se réunissaient pas. C'est que la teinte claire du premier annonçait les profondeurs de l'infini, et la couleur sombre du second, celles de l'abîme.

L'officier de service, debout sur son banc de quart, veillait à la manœuvre et à la bonne direction de la route. Son œil intelligent et actif parcourait incessamment le cercle immense dont il était le centre, et il étudiait avec soin la coupole céleste qui l'environnait de toutes parts. Que cherchait-il donc, et dans l'infini, et dans les solitudes profondes qui se déroulaient devant lui ?

« Terre sur l'avant à nous! » cria tout à coup le matelot placé en vigie sur la vergue du petit hunier.

Comme si ce cri eût été le signal longtemps attendu du combat qui précipite les bataillons les uns contre les autres et donne ou la gloire ou la mort, l'officier et l'équipage s'élancèrent spontanément sur l'avant de la légère corvette. A l'horizon, vers le nord, un gros nuage d'un bleu sombre et compacte sortait du sein des eaux et s'élançait dans les mers. C'était la plus haute montagne de Sumatra, c'était le mont Ophir, ou *Gournang-Pasaman*, dont la tête s'élève à 4,105 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que traverse littéralement la ligne équatoriale.

La route était bonne et sûre; nous continuâmes d'approcher sous toutes voiles.

Pendant que l'équipage préparait les ancres et les chaînes, absorbé dans mes pensées, le coude appuyé sur le bastingage, le menton dans la main, l'œil sur la terre, moi, je me félicitais de ma vie aventureuse. Quoi de plus utile en effet pour la jeunesse que les voyages? Les fatigues corporelles, la discipline, les dures privations, fortifient le jeune homme, lui apprennent à obéir aux volontés supérieures et nécessaires, à souffrir patiemment. Et ce n'est pas le seul profit qu'il en retire! Non. Il apprend aussi à connaître les peuples: en connaissant les peuples, il connaît particulièrement tous les rouages de l'humanité, cette immense horloge de Dieu; et quand il en aura étudié tous les ressorts, il saura lire mieux que personne, sur le divin cadran, la marche lente, mais infaillible des peuples vers un point commun, ascendant, — *la liberté philosophique!*

Cependant, à mesure que le soleil montait dans l'atmosphère, la brise devenait de plus en plus fraîche. Plus houleuse qu'au matin, la mer déferlait une multitude de petites lames argentées et brillantes. A les voir, on eût dit un innombrable troupeau de moutons à la blanche laine, tous bondissant çà et là dans une plaine aux hautes herbes agitées par le vent. Et au milieu de cette nature animée, la corvette, pareille à un géant ivre, penchait, allait à droite, à gauche, deçà, delà, en étendant ses vergues de chaque côté, comme si elle eût craint de se cogner aux parois du ciel!

Après avoir vogué ainsi durant quelques heures, nous vîmes peu à peu l'île de Sumatra se dégager des vapeurs qui l'enveloppaient de toutes parts. Enfin, vers le milieu du jour, elle se découvrit tout à fait à nos yeux; et, semblable à un gigantesque serpent endormi sur les eaux, elle nous montra son dos énorme chargé de forêts immenses, vierges, impénétrables, qui grimpent, touffues, jusqu'au sommet de ses plus hautes montagnes.

Et nous aperçûmes bientôt ses champs de cafeïers, de poivriers, dont l'aspect, semblable à celui des vignobles de France, est charmant à voir. Ils étaient encadrés dans ces bois de cocotiers et de palmiers, qui couvrent l'île d'une végétation vigoureuse, sans cesse animée par la brise des mers. Bref, la plage sablonneuse sur laquelle se brisent incessamment les flots verdâtres se déroula devant nous, et sembla nous inviter à venir nous reposer sur le sein de cette île enchantée.

Nous étions en effet désireux de repos. Depuis près de cinq mois, aucune terre... Mais quoi? j'entends le bruit monotone des flots qui se brisent contre les rochers. Nous touchons presque au rivage. Une issue, un gouffre peut-être, se présente devant nous? N'importe, nous nous y engageons hardiment; et, avec la rapidité d'une balle, nous passons entre deux caps couverts de bois touffus et de lianes rampantes. D'agiles et curieux petits singes les peuplent. Tantôt assis sur la pointe des rochers, tantôt suspendus aux branches des arbres, ils quittent de temps en temps cette grave occupation pour venir nous regarder de plus près, ou ramasser sur la rive des coquillages que le flot y laisse en se retirant. Mais lorsque la lame revenait prête à déferler sur eux, ils s'enfuyaient au plus vite, en relevant la queue en trompette, et allaient manger leur butin sur la pointe de quelque rocher, où ils reprenaient leur première attitude. A peine eûmes-nous le temps de remarquer ce manége: la corvette, filant comme un boulet, entra dans le magnifique port de Tappanooly.

En un clin d'œil les voiles furent carguées, le navire courut encore sur son aire une demi-encâblure; puis il s'arrêta, calme, tranquille.

« Mouille! » cria le commandant.

L'ancre tomba dans l'eau avec un bruit épouvantable de chaînes. L'ancre au fond, le bruit cessa; puis on fila la touée en même temps que les gabiers serraient les voiles.

Je jetai un coup d'œil dans le port. On eût dit un lac de plusieurs lieues d'étendue, entouré de toutes parts d'immenses forêts. A un seul endroit cette ligne boisée était interrompue: c'était celui par lequel nous étions entrés. Il laissait apercevoir un étroit ruban des ondes bleues de la mer.

Le capitaine, qui allait s'embarquer dans le canot major et se rendre à terre, me tira, en me frappant sur l'épaule, de la contemplation où m'avait plongé l'aspect général et magique de la baie. Je descendis avec lui dans l'embarcation. Armée de vigoureux rameurs, elle vola soudain sur la surface liquide, et alla aborder bientôt à une plage sablonneuse où nous attendaient quelques naturels.

L'un d'eux, celui qui paraissait être le chef, tant par la richesse de son costume que par l'assurance de son attitude altière et le sourire affable et protecteur qu'il cherchait à fixer sur ses lèvres, s'avança vers nous, tandis que les autres restèrent tranquillement sur la plage, occupés à nous regarder d'un air plus ou moins indifférent. L'habillement de ce personnage était pittoresque, poétique, bizarre. Il consistait d'abord en une veste d'étoffe bleue, courte, sans manches, et dont le col et le devant étaient brodés de filigranes d'or. On voyait, par l'ouverture, sa poitrine bronzée et non velue. Le *cayan sarong*, longue pièce de coton, peinte, à dessins variés, et que les Sumatriens fabriquent eux-mêmes, était négligemment jeté par-dessus cette veste, de manière à former un manteau à la façon des Egyptiens. Sa culotte de taffetas rouge, à raies blanches, était très-large et ne descendait pas plus bas que ses genoux; elle laissait ainsi nue la peau rouge et cuivrée de ses jambes grêles, mais nerveuses. Cette dernière partie du vêtement de ce sauvage était retenue aux hanches par une ceinture de soie cramoisie dans laquelle passait cette arme terrible, connue sous le nom de kri. Outre une espèce de cimeterre à lame nue, qui, comme la dague de Mudarra le bâtard, n'attendait sans doute qu'une gorge pour fourreau, et qui, damasquinée, incrustée de dessins bizarres, avait le tranchant du côté opposé à celui de nos sabres, c'est-à-dire du côté concave, la ceinture supportait encore quelques objets qu'il est important de signaler. Le premier, le plus apparent, suspendu par deux petites chaînes d'argent, ressemblait, par la forme, à un très-petit encensoir. Du même métal que les chaînes, mais artistement ciselé, il contenait, comme je le sus plus tard, la chaux dont les Malais mettent une parcelle sur leurs dents chaque fois qu'ils prennent une chique de bétel. Le second objet était un mouchoir de couleur, attaché par un coin et rejeté en arrière par-dessus l'épaule. Le coin qui pendait le long du dos était noué à la manière de ceux qui font leur bourse de ce linge. On saura plus tard ce qu'il contenait. Enfin à cette ceinture était encore suspendue une multitude de petits objets en or et en argent: c'étaient des pincettes pour s'épiler la barbe, des cure-dents, des cure-oreilles, etc., etc.

Couverte, sur le sommet seulement, d'une espèce de bonnet, tenant à la fois, par la forme et le travail, au bourrelet des enfants, et, par l'élégance, à la calotte grecque, sa tête était osseuse et rase. Ses yeux enfoncés, jaunes, lançaient des éclairs. Ils avaient parfois l'expression sanglante du regard du tigre. Ses pommettes, signe infaillible d'astuce, étaient saillantes, et semblaient prêtes à lui percer la peau, plus noire que cuivrée. Des deux côtés de sa large bouche, garnie de dents noires comme de l'ébène, s'échappait, en deux filets rouges comme du sang, le jus du bétel. Je crus, lorsqu'il fut près de moi, qu'il avait la bouche pleine de chair saignante, et je me reculai par un mouvement instinctif d'horreur. Il est difficile de se figurer l'effroi mêlé de dégoût que m'inspira de prime abord le repoussant aspect de cet homme.

Et ce que j'avais lu dans les livres n'était pas fait pour me rassurer. « Les Sumatriens, disent les voyageurs, ont le caractère faux, déhonté, cruel, des mœurs de bandits et de pirates; un mépris de toute foi, de toute loi. » Mais je ne savais pas que ces peintures hideuses, outrées, n'étaient le plus souvent inventées que pour colorer, masquer la violation du droit des gens, ou la spoliation de la propriété.

Il nous aborda en souriant et en faisant force salutations. Puis il présenta au capitaine un papier ployé en quatre, sali par le temps et l'usage. C'était un certificat. Voici textuellement ce qu'il contenait:

« Le soussigné, capitaine du navire français *la Denise*, de Nantes, certifie que le nommé Poidam, dit *Bon-Cheval*, à cause de son noble courage, est entièrement dévoué aux Européens. Il empêcha souvent, au péril de sa vie, le pillage des navires par ses compatriotes, et voici un trait qui le placera haut dans l'estime des honnêtes gens: A mon dernier voyage, en réglant les honoraires de Poidam, qui m'avait servi d'interprète et de courtier pour l'achat du poivre, je lui comptai six cents francs de trop. Je fus une année absent de ces parages, et jamais je n'avais pu me rendre compte de l'emploi que je pouvais avoir fait de cette somme. Quel ne fut pas mon étonnement, à mon retour à Sumatra, de voir arriver Poidam à mon bord avec un sac de cent dollars! Tout s'expliqua, et ce ne fut qu'avec peine que je le forçai d'en garder la moitié. Brave, probe, dévoué, je le recommande donc d'une manière particulière à tous ceux qui visiteront ces côtes.

« Fait à bord de *la Denise*, le 17 mai 1839.

« Signé Wallisien. »

« C'est très-bien, dit le commandant de *l'Héroïne*, en s'exprimant en anglais et en donnant une cordiale poignée de main au sauvage. Je te prends à mon service en qualité d'interprète. Commence tes bons offices en nous conduisant vers le râdjah. »

A ces mots le Malais, joyeux, s'éloigna du rivage; et, prenant une allure leste et dégagée, il se dirigea, en nous faisant signe de le suivre, vers un étroit sentier, bordé de haies vives, lequel s'ouvrait dans la forêt à dix pas de l'endroit où nous étions débarqués. Nous passâmes à côté d'un groupe de naturels. Nous répondîmes au salut affectueux qu'ils nous adressèrent. Ils étaient pour la plupart sales et mal vêtus. Plusieurs nous suivirent; je remarquai aussi plusieurs enfants qui portaient des sabres plus hauts qu'eux de six pouces.

Soit qu'il craignît que ses compatriotes ne profitassent d'une occasion pour nous voler, soit qu'il redoutât une attaque, toujours est-il que Poidam, qui marchait devant nous, passa alors derrière comme pour nous servir d'arrière-garde. Comme il n'y avait qu'un seul sentier à travers la forêt, nous ne pouvions être, le capitaine et moi, embarrassés sur la route à suivre. Nous continuâmes de marcher. Mais l'action de Poidam, dont je crus deviner le mobile, ne laissa pas que de m'inquiéter. Sans faire semblant, je jetais de temps en temps des regards perçants dans les profondeurs du bois, prêt à tirer mon sabre et mes pistolets de poche à la moindre apparence de danger. Rien n'était à craindre de la part des hommes.

Le sentier était très-étroit. Il ne laissait le passage libre que pour une personne de front. Les têtes touffues des cocotiers, des palmiers et de plusieurs autres arbres énormes le recouvraient d'un bout à l'autre et lui donnaient un aspect sombre et morne. On eût dit un souterrain percé dans le feuillage. Jamais peut-être, depuis la création du monde, un rayon de soleil n'en avait éclairé les profondeurs. Mais, quelle animation! quelle riche nature! des lianes serpentent de tous côtés, grimpent dans les arbres et s'allongent, chargées de fleurs, sur la voûte et les parois de ce souterrain feuillé. Des oiseaux, aux riches et brillants plumages, perchés sur les branches des arbres, mêlent leurs gazouillements à celui d'un ruisseau aux ondes argentées qui court sur un sable noir le long du chemin. Des troupes de singes, également perchés sur les branches, s'enfuient à notre approche. Ces singuliers animaux sautent de branche en branche avec autant de vitesse que les oiseaux s'envolent. Enfin, des tortues qui dormaient, réveillées en sursaut, se précipitent dans le ruisseau comme des grenouilles dans une mare au bruit des pas de l'homme. C'était une fuite générale aussi divertissante par la variété que par la singularité du coup d'œil.

Nous avions déjà parcouru l'espace de deux kilomètres environ, lorsque tout à coup nous débouchâmes par un coude dans une vaste clairière qu'éclairait un soleil radieux. Des cases remplissaient une majeure partie de cet espace; l'autre était occupée par une petite rivière aux eaux jaunâtres, sur les bords de laquelle on voyait une multitude d'embarcations aux formes sveltes et gracieuses.

Disons quelques mots en passant de l'aspect grandiose qui s'offrit en ce moment à mes regards.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, autour de nous, partout la terre était recouverte d'une végétation haute et magnifique. Le palmier, dont on mange le cœur; le mangoustan, cette merveille de l'Inde, au fruit couleur amarante, réputé le plus savoureux du monde, et qui a tant de vertus bienfaisantes; le durion, dont la pulpe blanche a le goût d'ail et possède des qualités aphrodisiaques; le cocotier, le jaquier, l'arbre à pain et une multitude d'arbres inconnus, élevaient dans les airs leurs têtes superbes et touffues. Cet amas de bois et de feuillage formait, depuis la mer jusqu'aux plus hautes montagnes, un vaste et immense dôme. Sous cette enveloppe féconde, épaisse, fourrée, qui, même en plein jour et sous un soleil perpendiculaire, ne laissa jamais passer que quelques rayons de soleil, poussent des gazons touffus, mousseux, des broussailles, des lianes nombreuses chargées de guirlandes de fleurs. Là, fleurissent toutes les variétés floréales du continent asiatique, puis des fleurs inconnues aux autres climats. Tels sont le *sondna-maloune* (*arbre triste*), qui ne fleurit que la nuit, et le *raflesia*, dont la fleur immense ressemble à un chou et présente, épanouie, un mètre de diamètre. Cette fleur pèse huit kilos; son tube contient douze litres. Enfin, on voyait çà et là des bananiers et des orangers communs à toute l'Inde chargés de leurs fruits jaunes et savoureux, et le billingbin, et le lanso, et le brangamier, et le jainboisier et l'ananas.

JEAN DE LORRIS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Spa.

Depuis que le trente-et-quarante et la roulette sont supprimés en France, Spa se trouve la ville d'eaux et de jeux la plus voisine de Paris, et celle que fréquentent le plus grand nombre des touristes parisiens. Bade exige un trop long trajet à l'extérieur, il faut faire 120 grandes lieues avant de toucher la frontière. Puis, en quittant la France par les bords du Rhin supérieur, on se trouve engagé dans un très-long voyage. Il faut revenir par la Prusse et l'Italie, ou descendre le fleuve germanique tout au moins jusqu'à Cologne.

Ems, Wiesbaden, Schwallbach, résidences délicieuses, sont principalement fréquentés par l'aristocratie du Nord. Aix-la-Chapelle est le rendez-vous assez ordinaire des joueurs hollandais, de ces demi-nababs ou fonctionnaires des Indes bataves, qui viennent perdre là leurs économies de quelques années. Spa réunit un monde d'une tout autre espèce. C'est à peine si on s'aperçoit que Spa est une ville de jeu. Des familles anglaises y passent toute la saison en grand nombre; quelques-unes même ne quittent pas cette délicieuse résidence après le mois d'octobre, c'est-à-dire quand la redoute est fermée; et si certains hôtels de Spa ferment leur porte pendant la mauvaise saison, d'autres restent ouverts en permanence; l'hôtel de Flandre notamment ne cesse pas d'être fréquenté, même au cœur de l'hiver. C'est alors la saison des chasses; chasses de bois, chasses de marais; la gelinotte, le coq de bruyère, le faisan (dans quelques parcs réservés), le chevreuil, le sanglier, le lièvre, la bécasse, abondent dans les bois et dans les bruyères qui entourent la ville presque de tous côtés. L'écrevisse, la truite, sont abondantes dans les ruisseaux et dans les petites rivières qui descendent des montagnes, tantôt comme de rapides torrents, tantôt à l'état de simples filets d'eau. L'hiver est long à Spa, mais il y est semé d'observations de tous genres pour les amateurs de la chasse, et dans l'été aucune des villes d'eaux les plus renommées n'offre au touriste des points de vue plus remarquables, de buts de promenades plus variées, des aspects plus riants et plus sauvages.

L'histoire de *Spa* remonte à une certaine ancienneté. Les eaux étaient connues et fréquentées il y a plusieurs siècles; mais les établissements actuels et l'existence des jeux ne datent guère que du commencement du siècle dernier.

La question de la moralité des villes de jeux, au point de vue gouvernemental, a divisé profondément les écrivains et les penseurs. Les anciens évêques de Liége se rangèrent sans nul doute du côté de ceux qui prétendent qu'il vaut mieux creuser un lit régulier au torrent des passions humaines, que de leur opposer une digue, contre laquelle elles ne luttèrent jamais sans danger pour tout ce qui les entoure. C'était à leur compte que s'exploitait le privilége des jeux de Spa. Les habitants de cette ville avaient élevé, les uns en société, les autres séparément, des établissements ou redoutes

qui payaient une redevance fixe ou des tantièmes au trésorier du prélat, et se faisaient d'ailleurs une certaine concurrence. On en comptait trois au moment de la révolution : la Redoute, le Vauxhall et le Salon Levoz. Plus tard, ces trois établissements se sont réunis dans un seul intérêt, et les parts de propriété représentées par chacun d'eux, réduites à un même nominateur, ont constitué l'association d'aujourd'hui. Les actions, subdivisées à l'infini, sont réparties en un très-grand nombre de mains dans la localité même, et il y a toujours des porteurs de titres qui s'inquiètent vivement de la prospérité ou de la *déveine du trente* ou de la roulette, qui bon an mal an leur donne pour leur part quelque chose comme 20 ou 25 francs de revenus. Il est vrai qu'il y a aussi de gros intéressés : on cite des capitalistes de Paris, et des banquiers d'Aix-la-Chapelle au nombre de ces derniers.

La Redoute est certainement le siége principal, le véritable *Kursaal* du Spa d'aujourd'hui. Ce vast bâtiment, construit dans le style Louis XV, avec un escalier monumental, est situé au centre même de Spa ; deux beaux salons, dont l'un est éclairé sur la rue et sur une cour assez vaste, servent aux réceptions de tous les jours. On y lit les journaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique, et les brochures en vogue.

Tous les soirs, dans le fort de la saison, on se réunit en outre dans le grand salon à l'ouest de la Redoute, salon qui tient à la salle de spectacle, et qui se relie à cette salle au moyen d'un raccord de décorations très-ingénieux. Le grand salon de Spa est d'un beau style, et la salle de spectacle, quoique fort petite, ne manque pas d'un certain caractère de majesté. De grandes cariatides supportent les trois rangs de loges. En général, on trouve à Spa un spectacle assez médiocre. Les concerts y valent beaucoup mieux que l'opéra-comique et la comédie.

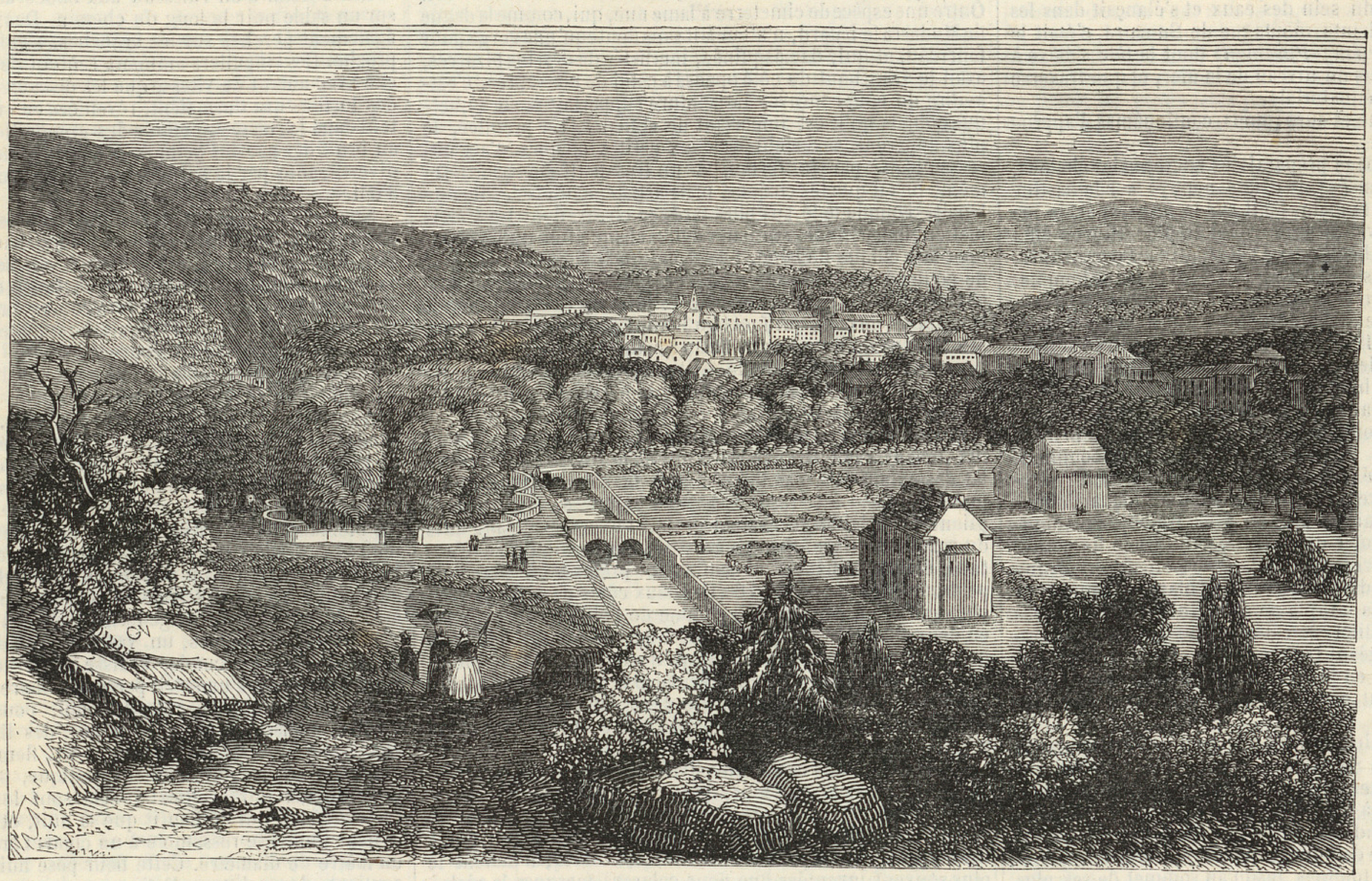

Vue générale de Spa.

Les plus brillants concerts se donnent d'ordinaire du 15 août au 5 septembre, à l'époque des courses de Spa. Ces courses, pour lesquelles le gouvernement belge, la province de Liége et la ville de Spa ont fondé des prix, sont généralement brillantes. Elles se terminent, et c'en est la petite pièce, par une joute entre les bidets du pays. Les bidets de Spa sont d'ailleurs des animaux fort intéressants. Ce sont des chevaux de race ardennaise, de taille médiocre, à l'encolure un peu épaisse, et à la tête lourde ; mais ils ont une qualité inappréciable dans ce pays accidenté, ils ont en général le pied sûr comme les mulets des Pyrénées, et sont à peu près infatigables. Ces chevaux sont loués ssez bon marché dans les temps ordinaires ; on les prend à la tâche ou à la journée ; mais dans le moment des fêtes, ils se louent au poids de l'or ; et on pourrait presque, avec le prix de ces riches journées de cette période heureuse pour Spa, acheter l'animal lui-même out bridé et sellé. Il est vrai que ce n'est pas du côté de l'enharnachement que nous recommanderons ces dignes bucéphales, dont les propriétaires stationnent tout le jour sur les places et dans les rues, en offrant leur marchandise aux touristes. Les résidents de Spa ont presque tous des chevaux au mois, car les promenades à pied sont à peu près inconnues dans la localité.

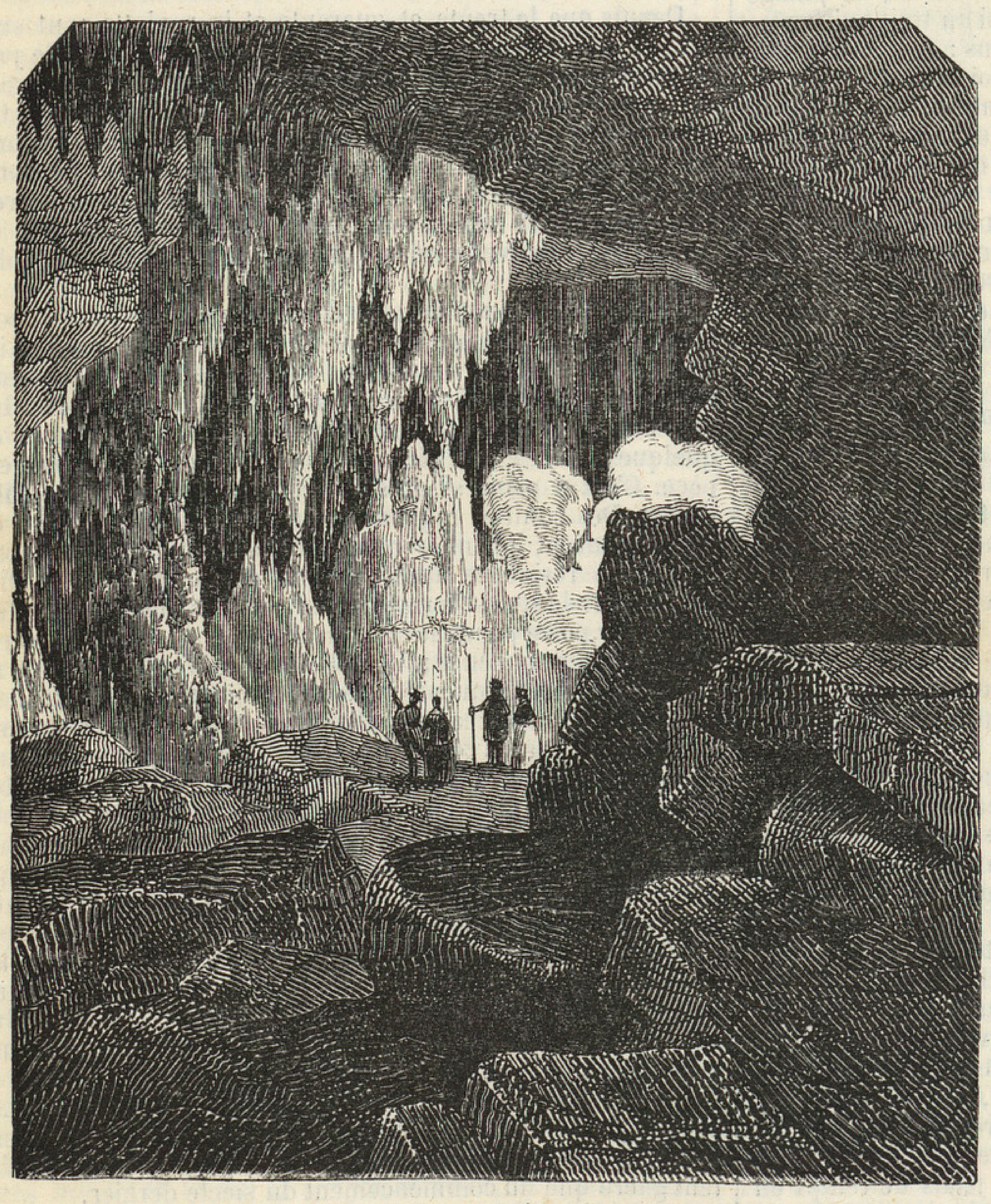

Spa. — La grotte de Remouchamp.

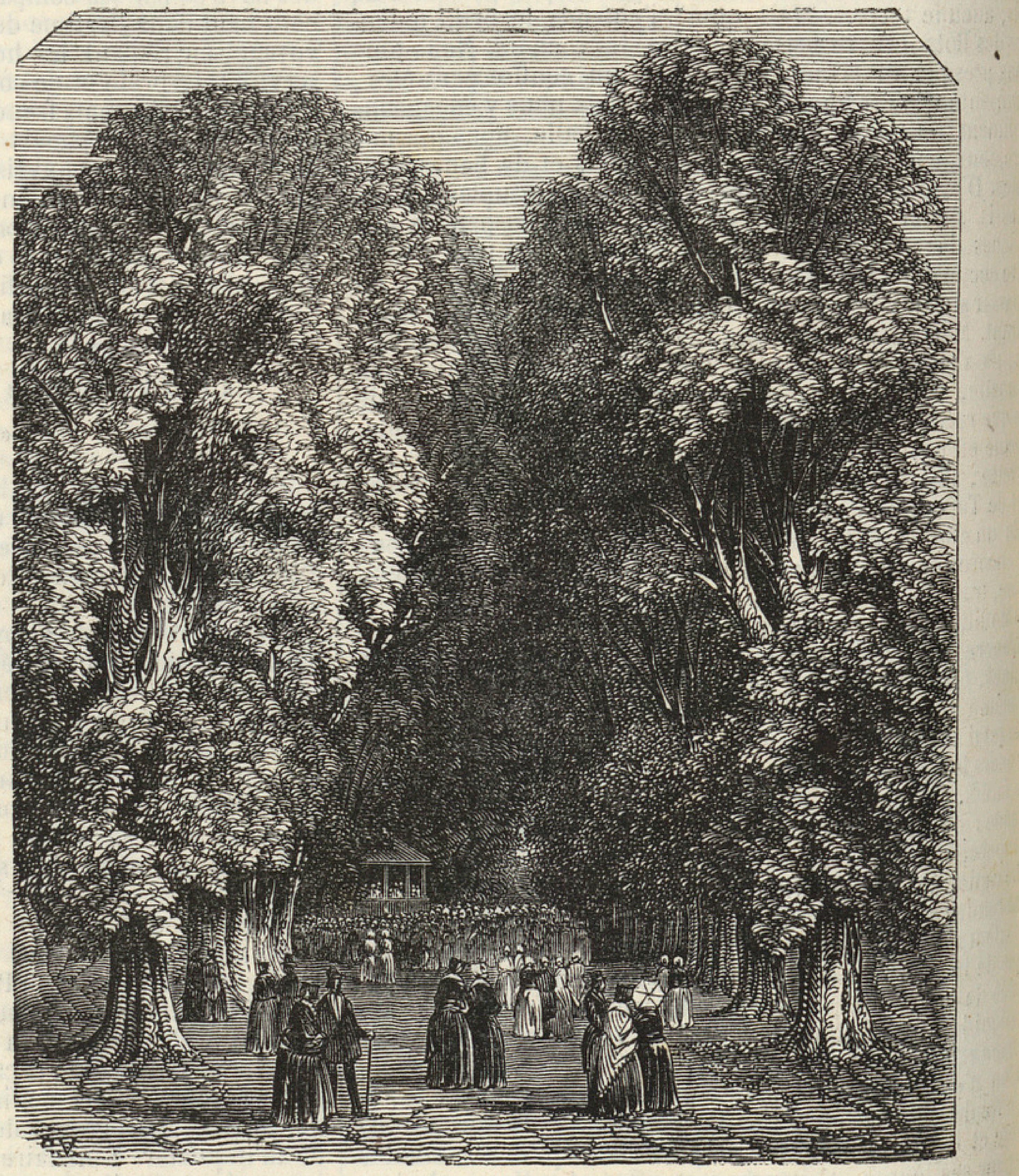

Spa. — Promenade de Sept-Heures.

Toutefois, on peut faire sans trop de fatigue, et sans monture, ce qu'on appelle à Spa le tour des fontaines, promenade obligée pour quiconque traverse cette ville, en y faisant une pause de quelques heures. Le tour des fontaines comprend une visite à la Géronstère, à la Sauvenière et au Tonnelet ; le tour des fontaines est l'affaire de deux heures et demie pour les piétons les moins ingambes.

Une route accidentée et assez bien pourvue d'ombre conduit de Spa à la Géronstère, qu'entoure un parc délicieux dessiné dans la forêt même. Des arbres séculaires couvrent la source et la maison du gardien qui l'avoisine. On peut, à certains jours, trouver chez ce garde un déjeuner confortable, mais il faut s'y prendre d'avance. L'eau, assez chargée en principes sulfureux, de la Géronstère, forme une agréable boisson si on la mêle aux petits vins blancs de la Moselle. De la Géronstère, on va en ligne droite à la Sauvenière par une belle avenue qui traverse un taillis sous futaie. La course est d'une petite demi-heure. La Sauvenière, située sur la

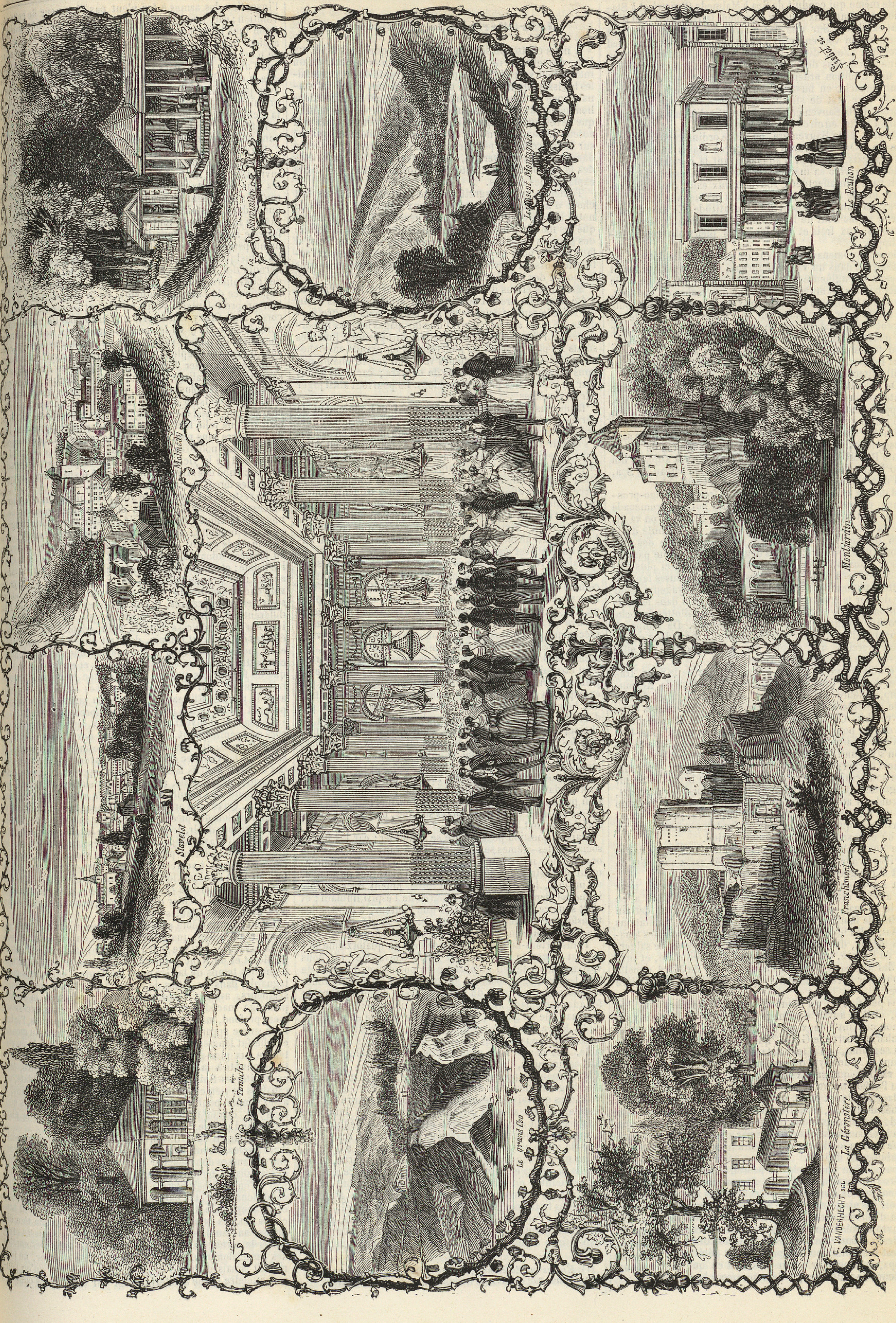

Vues du grand salon de la Redoute, des Sources et des environs de Spa.

route même qui conduit de Spa à Malmedy (Prusse) et à Stavelot, contient deux sources purement ferrugineuses, et d'un goût excellent. Sur une des pierres qui forment le dallage intérieur, on voit en creux l'empreinte grossière d'un pied d'homme. C'est, dit-on, le pied de saint Remacle, patron d'une des églises de Verviers. Il suffit aux femmes stériles, dit une tradition ardennaise, de se placer dans la *trace* de saint Remacle, en buvant l'eau de la Sauvenière, pour voir cesser leur état de stérilité. Le Groosbeek, une des deux sources de la Sauvenière, est plus particulièrement renommé pour sa vertu, en circonstance pareille.

Auprès de la Sauvenière, on visite ordinairement la promenade d'Orléans, tracée des propres mains du roi actuel des Français, qui, peu d'années avant la révolution, était venu à Spa avec sa mère. Madame la duchesse d'Orléans avait gardé un affectueux souvenir aux eaux de la Sauvenière, et elle avait fait élever dans la promenade tracée par ses enfants un monument de sa gratitude. Ce monument, détruit au moment de la révolution, a été rétabli, li y a peu d'années, aux frais et par les soins pieux du roi Louis-Philippe.

Sous la promenade d'Orléans on suit par mille détours, en s'enfonçant dans un vallon ombreux, un ruisseau qui reçoit les eaux ferrugineuses de la Sauvenière, et qui forme mille petits bassins, et mille cascades sur des roches de pudding, et sur des fragments de marbre aux mille couleurs. Une route est tracée pour les piétons sur les bords sauvages de ce torrent en miniature, qu'on passe à diverses reprises sur des ponts en bois, jetés là comme par la nature elle-même. L'un de ces ponts est le pont Pauline; un autre s'appelle le pont Edouard, du nom de M. E. Davelouis, l'intelligent et habile directeur de la Redoute de Spa.

De la Sauvenière au Tonnelet, la route descend par une pente continue. On laisse à droite, en quittant la Sauvenière, l'hippodrome, où ont lieu les courses de juillet, situé dans une plaine sur les fagnes ou fanges, à gauche de la route de Malmedy. Quand on a dépassé le Tonnelet, petit édifice sans conséquence, on se trouve en face du beau haras de M. le comte Robert de Cornelissen, qui en outre est aujourd'hui propriétaire de ce qu'on appelait autrefois le château de Spa, et d'une usine qui a appartenu à feu Cockerill.

Malmedy et Stavelot, que sépare la frontière belgo-prussienne, offrent aux habitants de Spa des buts de promenade qui ne sont pas sans intérêt. Non loin de Stavelot, on va visiter la cascade du Grand-Coo, formée par la chute de la Salm, qui se réunit à l'Emblève dans une vallée des plus pittoresques, où l'œil voit les deux rivières presque parallèlement l'une à l'autre avant de se réunir, celle-ci plus élevée que celle-là de 15 à 20 mètres. De malheureuses femmes guettent toujours à la cascade l'arrivée des voyageurs, pour leur donner le spectacle de chiens qu'on jette dans les flots bouillonnants de la petite cataracte, et qui, ballottés de roche en roche, atteignent enfin le plan inférieur. De temps en temps une de ces pauvres bêtes trouve la mort dans ce périlleux exercice, qui, en tout cas, n'est accepté par elles qu'avec une répugnance extrême.

L'Emblève, qui se grossit à Coo des eaux de la Salm, traverse, deux ou trois lieues plus bas, le village de Remouchamp, célèbre par ses grottes, où des stalagmites de tout genre présentent aux yeux les formes les plus bizarres et les plus variées. On ne visite pas les grottes de Remouchamp sans danger pour la symétrie de la toilette : aussi loue-t-on dans une auberge voisine des blouses *ad hoc*, en même temps qu'on s'y munit d'une torche de suif, indispensable dans les sentiers inégaux et glissants qu'on doit parcourir ; des cours d'eau souterrains traversent avec un certain bruit l'intérieur des grottes. Quand une compagnie nombreuse les parcourt, les guides y allument sur certains points des feux de menu bois qui illuminent de la façon la plus pittoresque les formes fantastiques qui descendent du plafond des voûtes jusqu'au sol, où elles semblent avair poussé racine.

De Remouchamp à Spa, on fait route à travers de vastes et arides bruyères, qui donnent une idée assez complète de l'état d'une grande partie des Ardennes belges.

La saison de Spa commence vers le milieu de mai, pour finir avec le mois d'octobre. L'inauguration de 1847 a eu lieu le 16 mai. La foule était déjà nombreuse ; un certain nombre de familles anglaises ont déjà loué des habitations privées, et les hôtels se sont rouverts pour recevoir des amateurs belges, des touristes parisiens, empressés de saluer, hors de France, les premiers rayons du soleil d'été, et surtout des Allemands, que le chemin de fer du Nord appelle en foule sur la route de Paris, et qui font à Spa la première étape.

Les pèlerinages au Pouhon sont les premiers que l'on fasse, et il y aurait dommage de s'en priver, les eaux du Pouhon coulant à deux pas de la Redoute. Elles avaient si fort charmé Pierre le Grand, qui fit à Spa un séjour de quelques semaines, qu'il leur vota un monument, formé d'une colonnade d'un style un peu sauvage peut-être, mais qui n'en rappelle que mieux son origine.

Du Pouhon on va à la promenade de Sept-Heures, qui, pendant les beaux jours, est régulièrement illuminée à la tombée de la nuit, et qui devient une sorte de boulevard de Gand, auquel ne manque pas son concert Musard, car une estrade est occupée chaque soir par ce qu'on appelle l'*harmonie* de Spa, orchestre d'amateurs heureusement composé et habilement dirigé.

Spa possède une école de peinture, qu'il ne faut point rendre responsable des dessins d'assez mauvais goût qui *illustrent* le plus souvent les boîtes et autres menus ouvrages en bois verni et peint dont Spa fait un grand commerce. Il y a d'ailleurs parmi ces petits ouvrages de véritables chefs-d'œuvre d'exécution ; et s'ils sont plus rares qu'on ne le voudrait, il faut s'en prendre à la nécessité du bon marché, qui est une condition indispensable du débit pour les boîtes de Spa, comme pour à peu près tout ce qui se vend aux amateurs de notre époque démesurément bourgeoise.

L'Artillerie et la Civilisation.

Il nous est tombé sous la main, il y a quelques mois, un livre auquel nous ne supposions, au premier aspect, qu'un intérêt tout spécial (1). En parcourant rapidement ces feuilles hérissées de notes et de citations qui ont exigé la connaissance de toutes les langues de l'Europe, nous rendions hommage aux laborieuses recherches et à la vaste érudition que révèle cet ouvrage. Nous honorions surtout dans son auteur ce caractère noble et résigné d'un homme qui, né sur les marches du plus beau trône de la terre, puis tombé dans un abîme d'adversité, a su trouver dans de graves études de la consolation des fautes de la fortune, et la plus digne expiation des siennes.

Toutefois, nous regrettions que l'auteur n'eût pas fait choix d'un sujet plus conforme aux tendances sociales de notre siècle, et d'un intérêt plus général. Il nous semblait que les méditations du penseur allaient mieux à la dignité des grandes infortunes que les recherches du savant; car, il faut le dire, nous ne pensions guère que des études sur l'artillerie pussent servir de sujet à de vastes excursions dans le monde des idées.

Mais nous étions dans une grande erreur; et lorsqu'il nous a été donné de lire cet ouvrage avec attention, nous avons été singulièrement surpris de rencontrer sous le titre modeste d'*Études sur l'Artillerie* l'une des pages les plus importantes de l'histoire de la civilisation européenne, l'un des sujets les plus neufs et les plus féconds en grands enseignements historiques. Nos lecteurs vont voir sur-le-champ que nous n'exagérons pas la portée de ce livre; car nous allons leur en exposer les principales idées. Ils pourront ainsi juger par eux-mêmes.

Rappelons d'abord que la force n'est pas seulement la dernière raison des rois et des peuples, mais le but auquel aspirent tous les principes, toutes les doctrines qui cherchent à s'établir dans le monde. Que les idées pénètrent, en effet, dans l'esprit des hommes par les voies lentes mais sûres de la persuasion, ou qu'elles s'imposent par la domination des faits, leur triomphe n'est en réalité que la conquête de la force. Pour qu'elles règnent, il faut qu'elles trônent, toutes resplendissantes de la majesté des lois, et entourées des faisceaux du licteur. Jusque-là, quelles que soient leur moralité, leur légitimité divine, elles ne sont encore que factieuses. La vérité, en un mot, n'est la vérité parmi les hommes qu'autant qu'elle s'est emparée des forces sociales.

Mais où résident les forces sociales? est-ce dans l'assentiment, dans la volonté du plus grand nombre? suffit-il, comme se l'imaginent tant de rêveurs politiques, qu'une idée pénètre dans les masses pour qu'elle triomphe, pour qu'elle dispose des forces sociales? L'expérience des siècles prouve qu'il n'en est pas ainsi; car, de même que dans la mécanique industrielle les machines remplacent avec avantage la force musculaire des hommes et des animaux, de même dans la mécanique sociale la répartition des forces peut être faite de telle sorte qu'elle soit tout à l'avantage du petit nombre et au détriment du plus grand. Qu'importe, par exemple, la considération du nombre dans la juxtaposition des hommes libres et des esclaves de l'antiquité, si par d'habiles dispositions le petit nombre a su se donner la richesse, l'instruction, les armes, l'unité, la discipline, enfin tous les leviers de la force, pour ne laisser aux nombreuses populations d'esclaves que la misère, l'ignorance, l'isolement et la faiblesse?

Ainsi considérées, les forces sociales prennent une place énorme dans les méditations du penseur; car toute la question pratique des perfectionnements humains consiste à faire passer les idées où sont les forces sociales, ou bien les forces sociales où sont les idées.

Mais la question peut encore se simplifier; car les forces sociales elles-mêmes se résument nécessairement dans une organisation militaire. L'art de la guerre, les perfectionnements de la stratégie, de la tactique, des machines de guerre, en un mot, les évolutions de la force, jouent donc un rôle immense dans l'histoire du progrès de l'esprit humain; et c'est sous ce point de vue élevé que l'auteur, à propos des transformations des machines de guerre et de l'artillerie, étudie l'histoire militaire des sociétés européennes.

Transportons-nous au commencement du quatorzième siècle, au temps le plus brillant de la chevalerie. Là nous voyons une caste peu nombreuse en possession du sol et de tous les avantages sociaux, et qui forme à elle seule toute l'organisation militaire du pays. Couvert d'une armure de fer admirablement adaptée au corps, chaque chevalier est une machine de guerre, une forteresse vivante et invulnérable. Entre ces guerriers doués de tous les priviléges de la force et un peuple nu et désarmé, il n'y a pas de lutte possible. Les deux castes sont séparées par un abîme : l'une doit commander, l'autre obéir.

Maintenant, appelez au secours des classes opprimées, avec le grand historien de la civilisation en Europe, toutes les causes qui doivent désorganiser, épuiser, détruire la caste féodale, les croisades, la royauté, le progrès des lumières, l'établissement des communes, etc.; si vous négligez de changer la tactique; si un cavalier bardé de fer reste toujours la plus puissante des machines de guerre; s'il suffit, en un mot, d'une armure de fer pour donner la force, le règne de la chevalerie se continuera; car, à la place des familles éteintes ou ruinées, de nouvelles s'élèveront, et le privilége de la force, pour changer de main, n'en assurera pas moins le triomphe du petit nombre sur le grand.

Mais, à l'avantage de la civilisation, il ne devait pas en être ainsi. Bientôt l'on vit la chevalerie échouer contre les dispositions d'une nouvelle tactique, et, chose curieuse, l'invention des armes à feu n'eut pas l'honneur de cette révolution; car, longtemps avant que l'artillerie pût modifier à son tour la science de la guerre, deux nouvelles tactiques avaient brisé la puissance de ces hommes de fer. Enfin, et ce n'est pas l'un des faits les moins curieux de tous ceux que l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* met en lumière, loin que la chevalerie, comme on le croit communément, ait vu avec peine l'invention de l'artillerie, elle fut au contraire la première à applaudir à ce puissant auxiliaire qui, lui rendit la victoire et prolongea quelque temps son existence.

Retraçons rapidement ces curieuses circonstances en suivant pas à pas le remarquable ouvrage que nous analysons.

Vers le milieu du quatorzième siècle, au moment où la chevalerie, à l'apogée de sa puissance, se croyait à jamais invincible, elle fut tout à coup surprise dans son orgueil par les plus éclatants revers. Crécy, Poitiers, Azincourt, ne furent pas seulement de grandes défaites nationales; elles marquent dans l'histoire même de la civilisation; car toute une caste y fut vaincue, toute la chevalerie de l'Europe y fut frappée au cœur. Jusque-là l'infanterie, formée de gens du menu peuple, ne comptait pour rien dans les armées féodales. Quelques hommes d'armes suffisaient pour mettre en déroute des centaines de fantassins; et tel était le mépris des chevaliers pour ces pauvres gens, que parfois, dans leur impatience de charger l'ennemi, ils n'attendaient pas que leur propre infanterie se fût retirée, et leur passaient sur le corps. Mais Crécy vint ouvrir une ère nouvelle aux sociétés européennes. On y vit le spectacle inattendu des plus braves chevaliers du monde vaincus par de simples archers, par des gens du pauvre peuple. Une habile tactique avait enfin trouvé le moyen d'arrêter l'impulsion jusqu'alors irrésistible de ces terribles cavaliers; car une grêle de flèches, en perçant les cuirasses les plus épaisses, en renversant les chevaux et mettant la confusion dans les rangs, faisait alors manquer les charges tout aussi bien qu'aujourd'hui la fusillade. Or, il est clair qu'une telle tactique ne pouvait s'introduire dans l'art de la guerre sans modifier en même temps l'état des rapports sociaux. La noblesse n'avait plus le privilége exclusif du courage et de la victoire; aux yeux des peuples, le prestige de l'ancienne chevalerie commençait à disparaître, la répartition des forces sociales était changée.

Du reste, il est curieux de voir avec quelle intelligence la noblesse française devina les conséquences sociales de la nouvelle tactique. Pour pouvoir résister aux archers anglais, on avait ordonné, vers la fin du quatorzième siècle, qu'à l'exemple de ce qui se pratiquait en Angleterre, le peuple en France s'adonnât exclusivement aux jeux de l'arc et de l'arbalète; et en peu de temps, les archers français y avaient acquis une grande habileté; mais la noblesse s'effraya de voir dans les mains du peuple une arme si dangereuse, et, sur ses vives remontrances, le roi fit cesser ces exercices. Bien différente de l'aristocratie anglaise, qui, déjà désertant les intérêts de la noblesse féodale pour adopter les idées plus élevées du patriciat romain, dressait elle-même ses archers et se mettait à leur tête, la chevalerie française aimait mieux combattre à pied les archers anglais, et se faire infanterie, que de former des archers français avec lesquels elle pourrait avoir un jour à compter dans ses démêlés intérieurs avec le peuple. Elle savait bien que la puissance sociale appartient tôt ou tard à qui possède la force militaire!

Cependant, l'invention des armes à feu ne s'essayait encore que péniblement à la domination des champs de bataille. On s'efforçait, il est vrai, de perfectionner l'artillerie et les armes portatives avec d'autant plus d'ardeur que les victoires des archers anglais faisaient mieux apprécier l'importance des armes de jet. Mais, au quinzième siècle, on n'avait encore obtenu des résultats satisfaisants que dans l'artillerie de siége. Quant à l'artillerie de campagne, la difficulté de remuer de lourdes pièces de canon sur le champ de bataille, et l'incertitude du tir, déjouaient encore les efforts de la science. Toutefois, il y avait déjà ce résultat des armes à feu, que les archers ne décidaient plus seuls de la victoire. La chevalerie commençait à se relever de ses désastres; et si elle ne formait plus l'unique force des armées, elle était restée du moins, comme grosse cavalerie, l'arme la plus redoutable et la plus propre à décider de la victoire; mais elle avait encore à recevoir de sanglantes leçons.

Jusqu'au quinzième siècle l'infanterie n'avait jamais su résister autrement que par des armes de jet à l'impulsion de la cavalerie, lorsque tout à coup les batailles de Granson, de Morat et de Nancy vinrent révéler une nouvelle tactique digne des temps de la Grèce et de Rome. De pauvres montagnards, dans les luttes de leur indépendance contre leurs seigneurs, avaient retrouvé comme par hasard la terrible phalange macédonienne. Rangée sur un ordre excessivement profond, massée, compacte, hérissée de piques, l'infanterie suisse apparut comme la première puissance du monde, et telle fut longtemps sa réputation, que la Suisse eût pu prétendre aux plus grandes destinées, si son organisation politique eût été à la hauteur de sa constitution militaire. Mais en réalité les Suisses n'étaient que de pauvres soldats, incapables de rien concevoir à la politique des Etats voisins, et assez simples pour vendre leurs services comme de vils mercenaires, quand ils pouvaient prendre en Europe la place d'un grand peuple.

Cependant il faut dire que cette puissance qui, pendant deux siècles, fit tant de bruit dans le monde, ne reposait que sur de fausses données, car l'artillerie était déjà redoutable, et les Suisses ne durent leur triomphe qu'au mauvais emploi qu'on en faisait alors. C'est qu'on ignorait encore et les conditions du tir et la nature de ses effets. A Granson, à Morat et à Nancy, où le duc de Bourgogne avait plus de cent bouches à feu, les boulets allaient passer par-dessus la tête des Suisses au lieu de s'enfoncer dans ces masses épaisses et d'y porter le carnage et la terreur. Enfin la folle présomption des gentilshommes, toujours impatients de charger, ne permettait jamais d'obtenir les immenses résultats qu'on pouvait attendre d'une artillerie tirant sur des masses compac-

(1) *Études sur l'artillerie*, par le prince NAPOLÉON-LOUIS. Chez J. Dumaine, rue et passage Dauphine, n. 36. Tome I, in-4°.

tes. Quoi qu'il en soit, la puissance des gros bataillons de piquiers ne pouvait être durable. L'infanterie massée devait être écrasée dès qu'on saurait se servir de l'artillerie, et ce fut à Marignan que commença la domination de cette arme nouvelle, et avec elle la puissance absolue des princes capables d'entretenir une puissante artillerie.

Ainsi, dans l'espace de deux siècles, de grandes révolutions s'étaient accomplies, aussi bien dans l'ordre social que dans l'art de la guerre. La chevalerie avait été vaincue tour à tour par des archers et par des piquiers, la cavalerie par l'infanterie, la noblesse par le peuple, et la caste patricienne comme la caste plébéienne allait bientôt s'absorber dans la royauté.

Ici nous ne devons pas oublier de mentionner une institution qui contribua puissamment à changer la féodalité française en monarchie pure, et à propos de laquelle l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* rend un hommage bien juste et bien mérité à la mémoire de Charles VII. A ce prince appartient en effet l'honneur d'avoir organisé en France une armée permanente. Jusqu'à lui la force militaire ne se composait que des convocations du ban et de l'arrière-ban (1). En vertu du pacte féodal les vassaux et arrière-vassaux de la couronne devaient servir le roi à leurs frais pendant soixante jours. C'était la part de la noblesse dans les charges publiques et la raison de son affranchissement de tout impôt. Mais Charles VII, en créant les compagnies d'ordonnance, constitua une force publique indépendante du régime des fiefs, et changea par conséquent les rapports féodaux. La noblesse, en s'enrégimentant dans les compagnies du roi, cessa d'être indépendante. A la place d'un simple suzerain elle eut un maître. Cette transformation des seigneurs en soldats rétribués fut, du reste, la plus grande cause de l'impopularité de la noblesse en France; car, dès qu'elle était payée par le roi pour ses services militaires, l'exemption des charges publiques devenait un privilége sans justification, et par conséquent contraire à sa dignité.

Nous avons vu déjà qu'à mesure que l'artillerie se perfectionnait, elle rendait plus périlleux pour l'infanterie l'ordre profond de la tactique suisse, parce qu'un seul boulet lancé au milieu de ces bataillons compactes y causait des ravages épouvantables. Mais, d'un autre côté, il y avait un inconvénient grave à diminuer l'épaisseur des rangs; car l'arme de l'infanterie étant alors l'arc, la pique et l'arquebuse, il fallait entremêler ces différentes armes dans les rangs et leur donner assez de solidité pour résister à la cavalerie. Dans ce double intérêt, de contenir la cavalerie et de diminuer les ravages du canon, on fut donc forcé, pendant le seizième siècle, à diviser les gros bataillons en petites masses compactes, mais isolées; et c'est le caractère qui distingue les armées du temps de Henri IV.

Mais lorsque, vers le milieu du dix-septième siècle, on eut adopté le fusil à baïonnette, réunissant tout à la fois l'arme de jet et de choc, les moyens de l'attaque et de la défense, on put enfin renoncer entièrement à l'ordre profond d'après l'exemple de Gustave-Adolphe, qui le premier commença cette réforme en mettant son infanterie sur six rangs seulement et disposant du surplus de ses troupes en ligne de réserve.

Dès lors toute la tactique est changée comme la société elle-même; la guerre de position et de manœuvres remplace la guerre de choc et de confusion; l'artillerie devient l'arme principale; l'infanterie, la base des armées. Enfin les masses populaires prennent une large part à l'honneur des champs de bataille, et les nobles ne sont plus que des officiers.

Ici, nous n'entrerons pas dans les nombreuses considérations que présente l'auteur, soit sur les perfectionnements des armes à feu, soit sur la modification de la tactique elle-même; car nous n'avons voulu exposer que la partie en quelque sorte philosophique de son travail. Mais cette exposition suffira, nous l'espérons, pour faire comprendre la grandeur et la beauté du sujet.

Quant à la publication de l'ouvrage, qui ne comprend encore qu'une seule livraison, elle s'arrête au règne de Louis XIV, époque où l'expérience de la guerre avait déjà fourni tous les éléments de la tactique moderne, mais où les résultats de l'expérience étaient loin encore d'être convertis en principes. Il reste donc à l'auteur, pour terminer l'histoire de la guerre de campagne, à analyser les deux grandes périodes de Louis XIV et de Napoléon; et l'on comprend tout ce qu'un tel sujet peut offrir d'intérêt. Mais ce qui ne sera pas sans doute moins digne d'exciter la curiosité, c'est la partie de l'ouvrage où l'auteur doit examiner, d'après la logique des progrès passés, quel peut être l'avenir de l'artillerie.

N'est-ce pas là, en effet, une des questions les plus graves de la civilisation moderne? Car, si nous considérons l'influence énorme que les évolutions de la force ont exercée jusqu'ici sur l'état des sociétés, pouvons-nous douter de leur influence dans l'avenir? Déjà la partie savante de l'armée en est arrivée à se demander si l'artillerie est destinée à dominer de plus en plus les champs de bataille, ou si elle doit céder le pas aux armes portatives.

Dans le premier cas, si par une plus grande mobilité, par des effets plus sûrs et plus terribles, l'artillerie augmente encore sa puissance, que de vastes conséquences peuvent s'entrevoir! Comme cette arme savante et compliquée ne peut appartenir qu'à de riches gouvernements, les petits États disparaissent de plus en plus de la carte politique. La puissance des rois absolus devient plus menaçante. Le monde tend à l'unité de la force; une grande collision européenne peut avoir pour résultat de confondre les diverses nationalités; et les peuples échangent la liberté pour la puissance.

Dans le second cas, au contraire, si les armes portatives viennent à se perfectionner, de telle sorte que, par des portées extraordinaires, la justesse du tir et la rapidité des coups, l'infanterie puisse résister à l'artillerie, toute la tactique moderne se trouve changée. La guerre n'est plus qu'une guerre de tirailleurs. Les gouvernements perdent de leur autorité; les révoltes des peuples deviennent terribles. Enfin les nationalités oppressées se relèvent, et le monde entier peut changer de face.

Nous terminerons ce sujet par une dernière considération. La France est, par tempérament, de toutes les nations de l'Europe, celle qui s'abandonne le plus à l'entraînement des circonstances. Elle se jette avec une égale passion dans toutes les voies que le caprice des événements peut offrir à sa mobile nature, tantôt guerrière, tantôt pacifique; ici passionnée, là sceptique; un jour prudente jusqu'à la circonspection, le lendemain audacieuse jusqu'à la témérité; mais toujours ardente au présent, oublieuse du passé, insouciante de l'avenir. Aussi, pour corriger cette disposition du caractère national, a-t-elle besoin, plus que toute autre, d'avoir dans son sein de ces esprits sérieux que les préoccupations du moment ne peuvent arracher à la considération des besoins éternels de la vie des sociétés. Ces esprits à leur tour peuvent parfois méconnaître les dispositions du temps, du jour de leur inconstante patrie. Mais, quand ils se renferment dans les méditations de la pensée, quand ils consacrent leurs veilles à l'étude de ces intérêts permanents que l'engouement général des choses présentes fait négliger, ils remplissent une mission noble, élevée, digne de la reconnaissance publique; et c'est là l'hommage que nous nous plaisons à rendre à l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie*.

F. de P.

(1) L'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* dit que le ban comprenait les possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs, et l'arrière-ban les individus de toutes sortes capables de porter les armes. Cette opinion est, il est vrai, généralement adoptée; car la plupart des historiens comprennent sous le nom de ban la réunion des nobles, et sous celui d'arrière-ban celle des non nobles. Nous pensons cependant que c'est une erreur. Le ban et l'arrière-ban correspondent dans le langage féodal aux fiefs et arrière-fiefs. L'erreur provient de la situation différente des membres de la hiérarchie féodale, selon qu'ils appartenaient aux États domaniaux ou non domaniaux. Dans les premiers, comme par exemple dans l'Ile-de-France, les deux premiers degrés de la hiérarchie féodale se trouvaient confondus en un seul, car le roi y était tout à la fois et suzerain et seigneur de la province. Là, de simples gentilshommes relevaient donc directement du roi tout aussi bien que les ducs de Bourgogne, de Bourbon et d'Auvergne, les comtes de Flandre et de Forez. D'où il suit que dans les provinces domaniales la noblesse formait le ban, et dans les provinces non domaniales l'arrière-ban. L'état de la France, dressé en 1699 par les intendants des provinces, rend d'ailleurs évidente cette distinction, car dans les anciennes provinces domaniales de la couronne la noblesse figure sous le nom de ban, et sous le nom d'arrière-ban dans les autres. Un même gentilhomme, possesseur de plusieurs terres, faisait partie du ban dans l'Ile-de-France et de l'arrière-ban en Bourbonnais.

L'homme au pourpoint gris.

Voir pages 167, 186, 202 et 218.

VI (Suite).

LIESSE A MATIGNON!

Pendant qu'on était allé chercher le jeune homme, la voix grondeuse de M. du Plessis s'éleva par degrés jusqu'au ton du reproche. Un page venait de poser sur la table un grand plat de cristal richement ciselé, contenant des pêches, des grenades et des oranges; il tendait d'une main une burette de vermeil au long col, et de l'autre, offrait à la compagnie du vin d'Espagne, comme c'était alors l'usage.

M. du Plessis laissait, planté devant lui, ce jeune homme qui n'était autre que Gaspard de Dendermonde, et parcourait d'un regard lent et sévère tous les détails de son costume, — depuis les aiguillettes qui attachaient ses chausses en velours blanc et flottaient sur ses longues jambes sans mollets, jusqu'aux rubans roses de son pourpoint d'un bleu céleste.

Enfin, les regards du vieux huguenot montèrent jusqu'à la figure candide du pauvre page; et quand ils rencontrèrent ces tire-bouchons d'un blond fade qui tombaient de chaque côté de sa tête, — car Gaspard de Dendermonde, quoiqu'âgé de vingt ans passés, n'avait pas encore de barbe, et pouvait passer pour un adolescent, — l'indignation de M. du Plessis ne connut plus de bornes.

« Dans quel temps vivons-nous? demanda-t-il. Aujourd'hui des jeunes gens sont donc vêtus comme des baladins? Leurs mains, qui devraient être noircies à fourbir des armes, reposent au milieu d'un flot de dentelles; leurs corps, au lieu de la cuirasse, habitent la soie et le velours; des rubans roses flottent sur leurs habits, leurs cheveux ..»

Le pauvre Gaspard, qui tremblait de tous ses membres depuis le commencement de cette virulente apostrophe, ne put en entendre davantage. Au moment où M. du Plessis allait attaquer ses tire-bouchons, il prit la fuite en laissant échapper la burette et les verres, qui se brisèrent en mille pièces sur le parquet.

Tout le monde, excepté M. du Plessis, éclata de rire.

« Ce jeune homme, dit M. de Longueville, qui avait partagé l'hilarité générale, est fils d'un brave gentilhomme de la Flandre française. Je l'ai pris chez moi à la mort de M. le comte de Saint-Pol, mon beau-père, dont il était page. C'est un brave garçon, pas trop éveillé, mais fidèle et honnête. Il est distingué d'une des demoiselles de ma fille, et l'épouserait s'il avait quelque fortune. »

M. de Matignon le fils venait d'entrer, et se serrait près de son père en tenant l'oreille basse. Henri lui fit un signe d'intelligence.

« Mon cousin, dit le Béarnais en s'adressant à M. de Longueville, mademoiselle de Longueville est notre proche parente, et nous avons pensé, comme notre devoir nous y oblige, à son établissement. Après avoir cherché autour de nous, dans la jeunesse qui compose notre cour militaire, nous n'avons pas trouvé de nom mieux sonnant que celui de Matignon. L'ancienneté et l'illustration des Goyons sont encore rehaussées par le mérite du chef actuel de la famille, et en donnant cette marque de faveur à l'une des plus notables maisons catholiques, nous voulons récompenser des services récents, et fermer la bouche à ceux qui nous accusent de préférence exclusive pour les protestants nouveaux convertis.

«Lors du mariage, continua le roi, nous ajouterons à l'apport de la mariée le duché d'Estouteville, et le futur sera pourvu de la lieutenance de Normandie avec survivance. Ainsi, mon cousin, votre fille ne s'éloignera pas de vous. Etes-vous content?

— Ah! sire, vous nous comblez, dit M. de Longueville en se jetant à genoux à côté des deux Matignons déjà prosternés aux pieds du roi. C'est vous qui avez sauvé ma fille dans la forêt de Maulevrier.

— Et c'est le roi qui daigne sauver mon fils, ajouta le maréchal. Ah! sire, quelles obligations vous imposez aux Matignons!

— Vous vous trompez, maréchal. Je m'acquitte envers vous.»

Le roi donna l'ordre de lui amener le pauvre page, que les apostrophes de M. du Plessis avaient si fort effarouché.

« Tu casses les vitres, Mornay, dit-il, et je les raccommode. »

Lorsque Gaspard de Dendermonde fut arrivé, et, planté sur une jambe, tourna d'un air embarrassé sa toque entre ses mains, le roi ne put s'empêcher de sourire et de demander tout bas à M. de Longueville comment il se faisait que ce grand garçon fût aimé pour lui-même.

« Au moins ses aptitudes se révèlent de suite, continua Henri à voix basse: voyez ces rubans roses sur un pourpoint bleu céleste; je vois ce qu'il lui faut. »

Et il annonça au jeune homme que, sur la recommandation de M. le duc de Longueville, et pour accélerer la conclusion du mariage différé, il le nommait gentilhomme de sa garde-robe. Il promit en outre de signer au contrat.

« Tu seras des deux noces avec nous, dit Henri à M. du Plessis;» et voyant que cet austère personnage allait s'en défendre: «Et si tu dis un mot, ajouta-t-il, je t'y fais danser! »

Quelque temps après, le maréchal et M. du Boisgeffroy reprenaient leur conférence dans la grande salle du château de Thorigny. Les immenses murailles, couvertes de peintures, témoignaient de l'activité sinon du talent de maître Claude. Le tableau presque entièrement achevé, auquel il mettait la dernière main, est encore visible aujourd'hui, à l'angle droit au fond de la galerie du château de Thorigny. Il représente un festin de noces.

Plusieurs seigneurs en riches costumes, sont assis autour de la table. Au haut bout, est un personnage à la figure avenante. Sa serviette est nouée sous son menton, et il est coiffé d'une couronne royale; c'est notre vieille connaissance le capitaine Laroque. Il tient une coupe richement ciselée, sourit et porte une santé, — sans doute celle d'une jeune fille de la plus grande beauté, qui est assise à sa droite et porte une couronne de duchesse. Tous les convives lèvent leurs coupes par-dessus leurs têtes, un cri s'échappe de leurs poitrines. Ils font raison à un galant toast porté par le président du banquet.

« Ce fut une brillante fête, dit complaisamment le maréchal de Matignon, qui, de la fenêtre de la galerie, regardait les nouveaux mariés se promener dans les somptueux jardins, et disparaître par moments derrière les fontaines jaillissantes, ou dans les charmilles. Vive le roi! qu'il soit à jamais béni pour le bonheur qu'il nous a rendu!

— Cette fête vivra longtemps dans le souvenir de la noblesse de Normandie, ajouta M. du Boisgeffroy.

— Jamais le roi ne fut plus gai que ce jour-là, continua le maréchal. Il parla bien à un de ses voisins, — c'était M. du Plessis, — de son désir d'aller dénouer la jarretière de la mariée, ce qui allongea encore la figure de M. du Plessis; mais il n'en fit rien.

— Ah! c'est un cœur bien chaud encore! dit avec intention M. du Boisgeffroy.

— Vive le roi! répéta M. de Matignon. Avez-vous remarqué, Boisgeffroy, quelle grâce il avait en ouvrant le bal avec mademoiselle de Longueville, et comment il lui dit en nous quittant, avec intention d'être entendu de tous: « Ma belle cousine, que je vous embrasse pour longtemps, car je ne reviendrai probablement jamais en Basse-Normandie! »

— Oui, dit M. du Boisgeffroy, mais Sa Majesté se détourna pour cacher une larme, et c'est cette larme qui a donné un nouvel éclat à votre ancienne devise: *Liesse à Matignon!* »

E. du Molay-Bacon.

Projet d'un monument sphéroïde.

Jamais siècle n'eut peut-être une tendance plus marquée que le nôtre à s'émanciper des opinions et des règles transmises par le passé. La philosophie, la politique, les sciences, l'industrie, la littérature, ont manifesté à un haut degré ce besoin d'indépendance. Les beaux arts eux-mêmes se sont précipités dans des voies nouvelles; mais par une étrange anomalie, tandis que la peinture et la sculpture, qui servent à exprimer les formes constantes et inaltérables de la nature animée, obéissent elles-mêmes à ce besoin d'innovation, il semble que l'architecture seule, appelée à donner à des matériaux inertes des formes variables, changeantes à l'infini, ne puisse s'exprimer qu'à l'aide des conceptions antiques, au moyen des arceaux, des architraves et des colonnes; en répétant éternellement, soit les ordres dorique, ionique ou corinthien, soit les fantaisies féeriques de la décoration ogivale épuisées par le moyen âge. Est-on donc condamné à

emprunter inévitablement le modèle d'une église, d'un portique, d'une bourse ou d'un hôpital, à la Rotonde ou au Parthenon, au temple de Thésée ou à celui de Jupiter? L'esprit humain serait-il incapable de nouvelles intentions architectoniques, et les peuples modernes dans les monuments qu'ils élèvent doivent-ils renoncer à inscrire leur pensée dans une forme qui leur soit propre et qui réfléchisse leur personnalité?

C'est sous l'influence de pareilles idées, et dans l'intention de manifester d'une manière saisissante la grandeur de sa destination religieuse, en s'éloignant de toute idée païenne, qu'a été conçu le projet d'une église de forme sphéroïde que nous reproduisons ici. Il est du comte Cesare della Chiesa di Benevello, de Turin, amateur éclairé en même temps que peintre habile, qui a fondé dans cette ville la *Société promotrice des beaux-arts*, à l'instar de la Société des amis des arts de Paris, et qui, dans sa maison, ouverte à tous les étrangers de distinction dans les arts, les sciences et les lettres, consacre un vaste local aux expositions annuelles de cette société. Voici la description de cet édifice d'apparence si étrange: Un vaste globe, tout couvert de métal doré, qui symbolise l'univers, est suspendu en l'air, soutenu par huit chérubins colossaux. Dans les petits intervalles laissés entre eux, et tournés vers les quatre parties de la terre, s'ouvrent les quatre grandes portes et les escaliers qui y conduisent. L'édifice repose sur un ample stylobate, orné dans toute son étendue d'un bas-relief représentant l'histoire de l'humanité depuis son origine jusqu'à sa fin. On monte à ce stylobate par trois escaliers consacrés aux trois vertus théologales. Aux quatre angles du stylobate sont placées les quatre figures en bronze des évangélistes, mobiles sur leurs pivots, afin qu'au moyen des ailes, soit de l'ange qui inspire saint Mathieu, soit des trois animaux sur lesquels sont assis les trois autres évangélistes, ils puissent s'agiter au souffle du vent et animer par leur mouvement l'édifice. — Cette transformation des évangélistes en girouettes, exposées à être orientées au hasard et tout de travers par rapport à l'édifice, ne nous semble pas heureusement imaginée. — Les quatre escaliers donnant accès dans le temple, dont nous avons déjà parlé, sont consacrés aux quatre vertus cardinales. C'est sur le sommet de deux arcs formés par leur entrecroisement que repose le pavé de l'église, au centre duquel est l'autel unique consacré à Dieu. De cet autel une colonne monte jusqu'au centre de l'édifice et supporte un tabernacle en bronze doré qui, au moyen d'un mécanisme facile, peut descendre sur l'autel pour les besoins du culte. L'encens introduit dans la colonne entièrement vide sort par les encensoirs des anges groupés autour de l'image de la Divinité, qu'il enveloppe de son nuage parfumé. Le chœur, pour l'office des prêtres, est disposé autour de l'autel; ils peuvent y arriver des sacristies placées dans l'intérieur du stylobate, et auxquelles on descend par un des quatre escaliers réservé pour cela. Tout le segment inférieur de la sphère jusqu'à la moitié est occupé par des bancs disposés d'une manière concentrique, et qui sont destinés pour le peuple. Un rang de tribunes les couronne. L'hémisphère supérieur représente l'azur étoilé du ciel avec trois rangées d'anges figurés en or, qui le ceignent et représentent les trois principales hiérarchies célestes. Le premier chœur est celui des chérubins, tenant dans ses mains les différents instruments au moyen desquels se produit la céleste harmonie. Au centre est une ouverture destinée à éclairer le temple et fermée avec du verre. C'est là qu'on placera l'œil vigilant de la Providence répandant ses rayons colorés des sept couleurs de l'arc-en-ciel, rappelant ainsi à tous les fidèles les sublimes paroles de la Genèse, les premières prononcées par l'éternelle puissance sur le chaos: *Fiat lux*. Le segment du globe qui reste sous l'autel est réservé pour les orgues. Ils sont disposés de manière à ce que les sons pénètrent dans l'église par quatre ouvertures autour de l'autel. L'organiste peut, à sa volonté, fermer exactement ces quatre ouvertures pratiquées dans les instruments du chœur des chérubins dont nous parlions tout à l'heure, et permet tour à tour à l'exécutant, soit de déchaîner les gémissements de l'abîme, les rugissements désespérés de l'enfer, ou de créer les harmonieux cantiques des bienheureux. Deux ambons ou chaires et deux fonts baptismaux ou deux

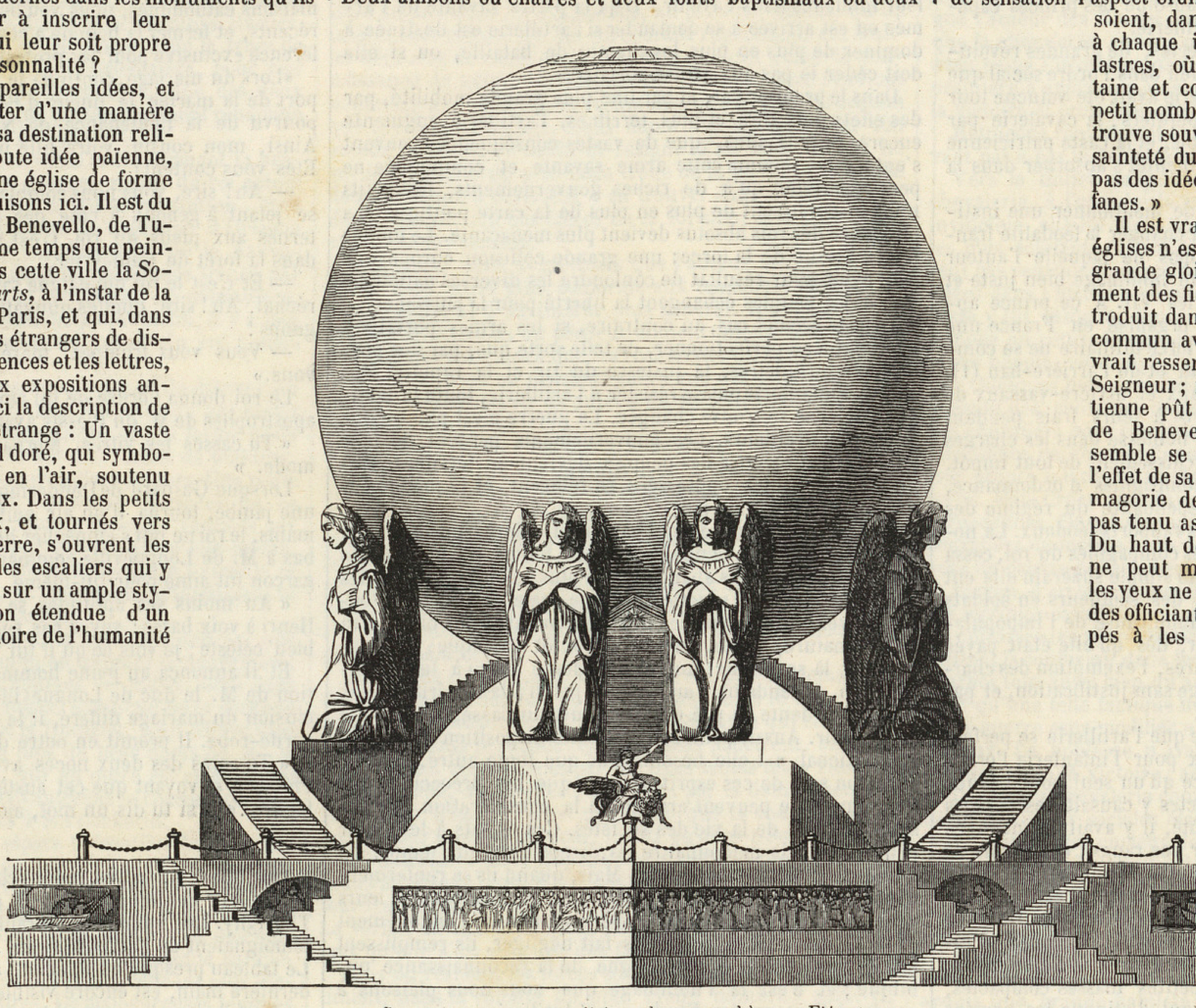

Projet d'un monument religieux dans une sphère. — Elévation.

confessionnaux, dans les intervalles des quatre portes, complètent la distribution intérieure, avec les cloches placées à la hauteur des tribunes au-dessus des pilastres verticaux, formant la continuation des anges massifs qui soutiennent le globe. « Si les choses matérielles et terrestres, dit le comte

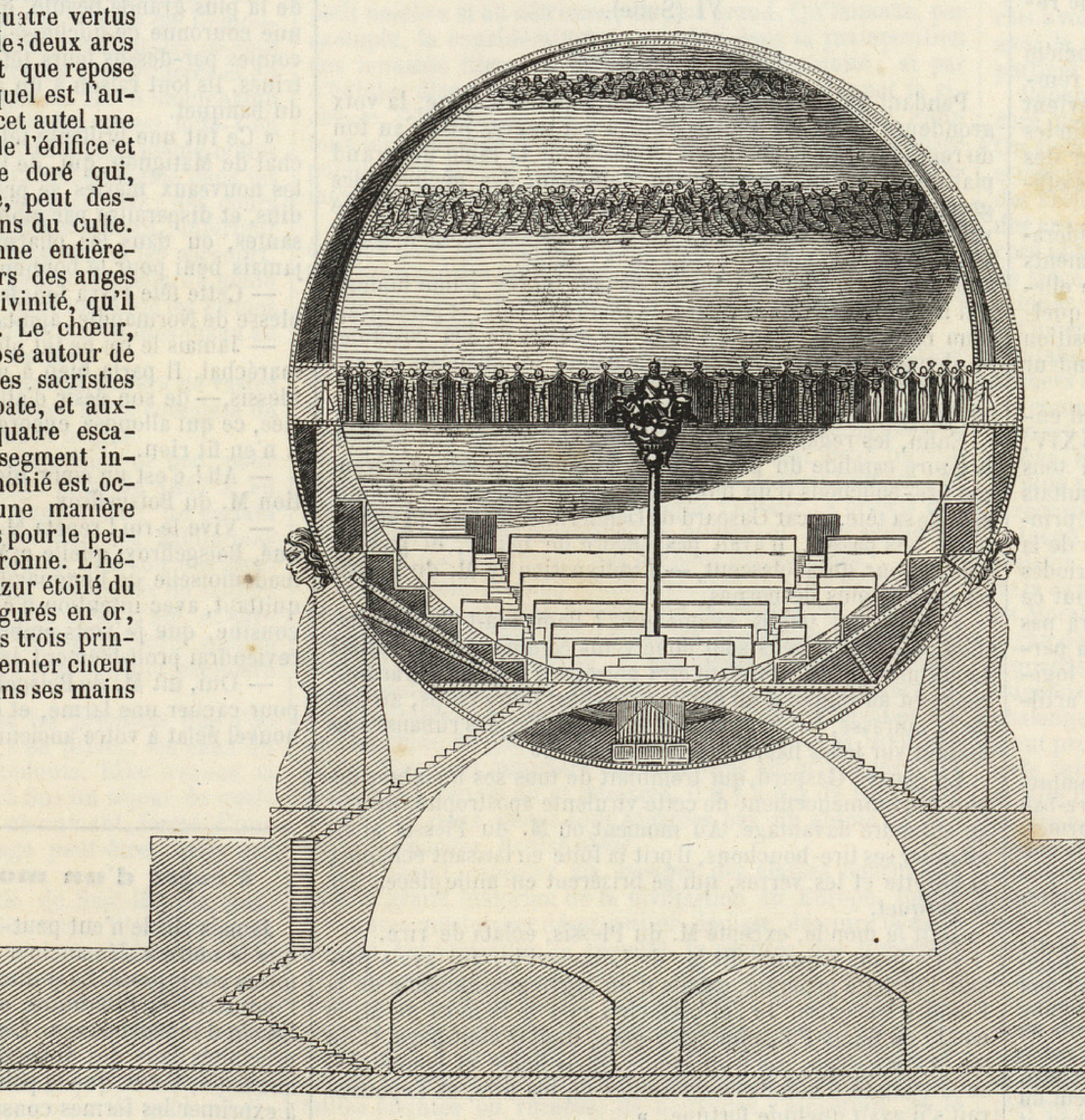

Projet d'un monument religieux dans une sphère. — Coupe.

Benevello, doivent avoir quelque action sur les esprits pour les rappeler aux choses sublimes et incorporelles, il me semble qu'il doit en être ainsi de ce temple suspendu dans l'atmosphère, enrichi de tant de symboles de la foi, de tant d'œuvres colossales de la sculpture... Qu'on ajoute le mystère de cette lumière aux teintes variées inondant le spectacle, les alternatives de ces harmonies tantôt sortant des entrailles de la terre, tantôt ruisselant des hauteurs du ciel, et peut-être ce ne sera pas une erreur de ma part de penser que ce temple pourrait surpasser en majesté et en intensité de sensation l'aspect ordinaire de nos temples, quels qu'ils soient, dans lesquels la vue est interrompue à chaque instant par les colonnes et les pilastres, où la parole sacrée, toujours incertaine et confuse, parvient difficilement à un petit nombre d'auditeurs, et où enfin on ne trouve souvent rien qui rappelle l'idée de la sainteté du lieu, si toutefois l'aspect n'éveille pas des idées qui ne sont rien moins que profanes. »

Il est vrai que la décoration intérieure des églises n'est pas toujours entendue pour la plus grande gloire de Dieu et le parfait recueillement des fidèles; le luxe mondain surtout introduit dans nos églises modernes n'a rien de commun avec les saintes terreurs qu'on devrait ressentir en entrant dans la maison du Seigneur; mais je doute fort que la foule chrétienne pût trouver dans le temple du comte de Benevello l'expression solennelle qu'il semble se promettre. Il a trop compté sur l'effet de sa musique vagabonde, sur la fantasmagorie de sa lumière irisée; mais il n'a pas tenu assez compte de la fragilité humaine. Du haut de ces gradins d'amphithéâtre, on ne peut mieux calculés pour un spectacle, les yeux ne perdraient pas un seul mouvement des officiants, et ils seraient bien plus occupés à les suivre qu'à lire l'office divin. D'ailleurs les spectateurs, placés les uns en face des autres, se serviraient de spectacle à eux-mêmes, et ce ne serait pas un médiocre amusement que ces ondes colorées qui viendraient teindre en rouge, en bleu ou en violet telle ou telle partie de l'assistance. Combien de péchés cela ne ferait-il pas commettre! Obtenez donc d'une jolie femme, et à plus raison d'une laide, que le hasard aura mise dans les rayons verts, qu'elle se livre de cœur à ses dévotions! D'un autre côté cette fragilité humaine dont nous parlions aurait un sujet bien plus sérieux de distraction dans la crainte du danger qui pourrait résulter de la fragilité des anges. Dieu sait ce qu'il en adviendrait de la paroisse et des paroissiens si quelques-uns des huit anges porteurs venaient à se lasser de leur métier de cariatide. Il n'en serait rien sans doute, et je suis tout disposé à croire le comte de Benevello, affirmant que son édifice repose sur les lois les plus solides de la statique. Mais la crainte ne calcule pas juste, et un certain vertige d'inquiétude serait bien excusable à un poste aussi inusité, ressemblant plutôt à un nid d'hirondelles qu'à un édifice destiné à servir de salle de réunion à notre espèce. Si son aspect peu rassurant écartait les gens peureux, la fatigue des longs escaliers éloignerait les gens âgés, les infirmes, les valétudinaires et les asthmatiques, c'est-à-dire ceux qui ont justement le plus besoin d'aller chercher dans un temple des consolations à leur tristesse ou à leurs maux. Les raisons surabondent pour rendre le monument sphéroïde du comte de Benevello inexécutable en tant qu'église. Il ne suffit pas que la stabilité soit réelle dans un édifice, il faut encore qu'elle soit évidente. C'est une des lois, une des beautés de l'architecture qu'on ne saurait sacrifier. Les cathédrales gothiques s'élancent à une hauteur prodigieuse comme une végétation luxuriante; mais quelle que soit la délicatesse extrême de leur feuillage de pierre épanoui dans les airs, leur pavé qu'inonde la foule continue pour ainsi dire celui de la rue. Elle n'y sent pas, comme elle sentirait dans le monument sphéroïde, le vide sous ses pas. — Cette sphère, ainsi portée par des anges, serait parfaitement adaptée au tombeau d'un grand homme; l'absence de forme monumentale connue et l'isolement de la terre seraient des images convenables de la cessation de la vie. Mais c'est là seulement, selon nous, que le projet du comte de Benevello, qui ne manque pas d'une certaine grandeur unie à la simplicité, pourrait trouver sa vraie destination.

Les Nombres, caricatures par Cham.

Où l'on est *un*.

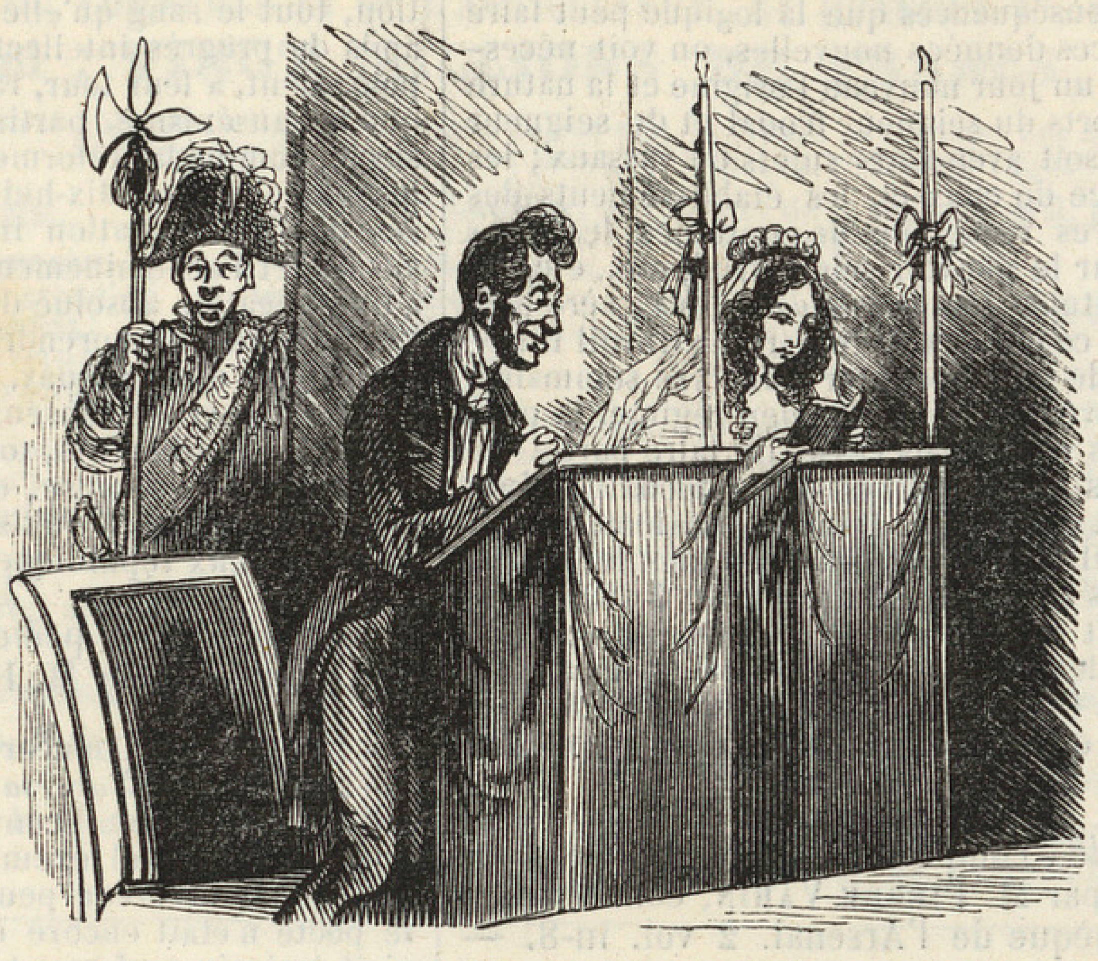

Où l'on est *deux*.

Où l'on est *trois*.

Où l'on est *quatre*.

Où l'on est *cinq*.

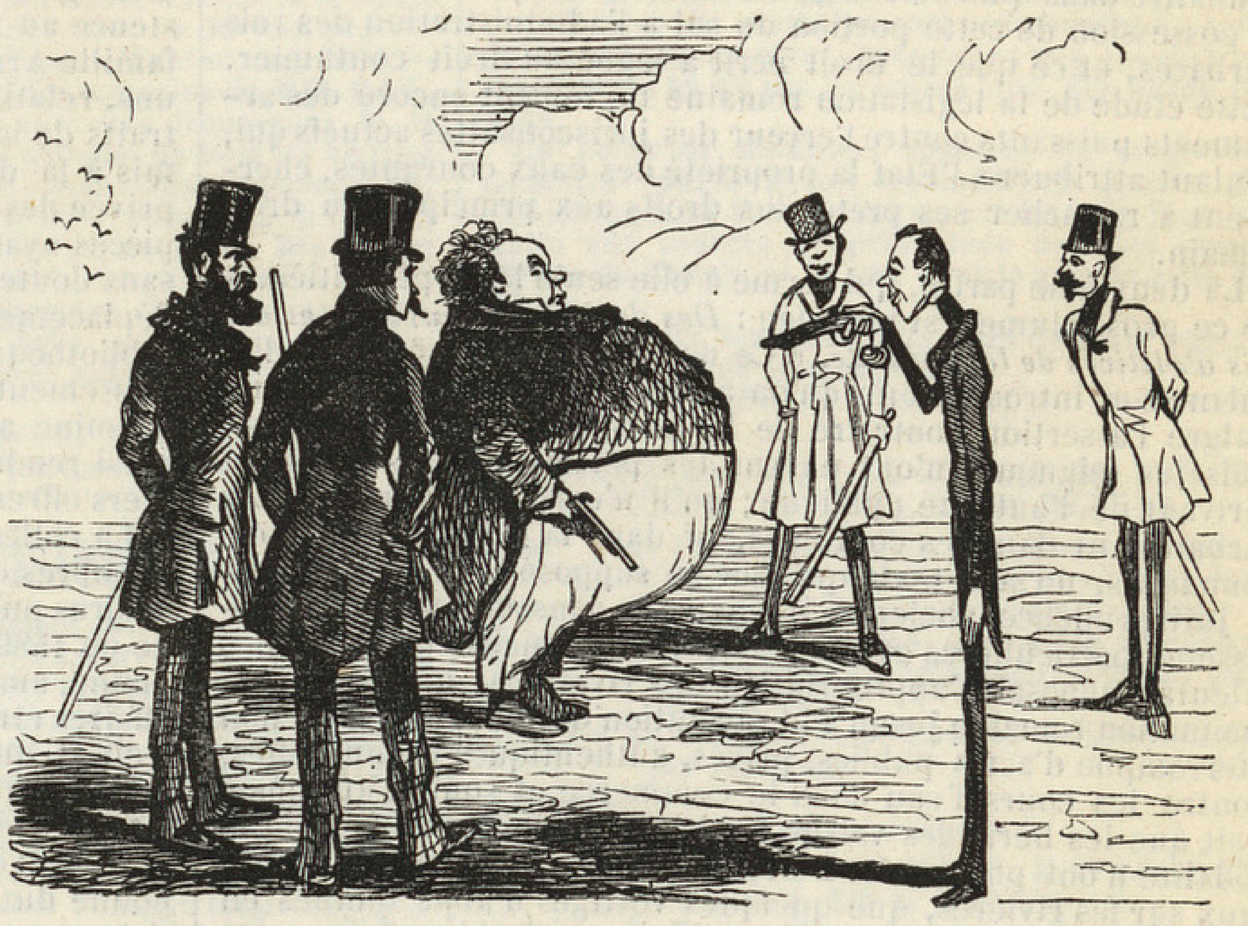

Où l'on est *six*.

Où l'on est *sept*.

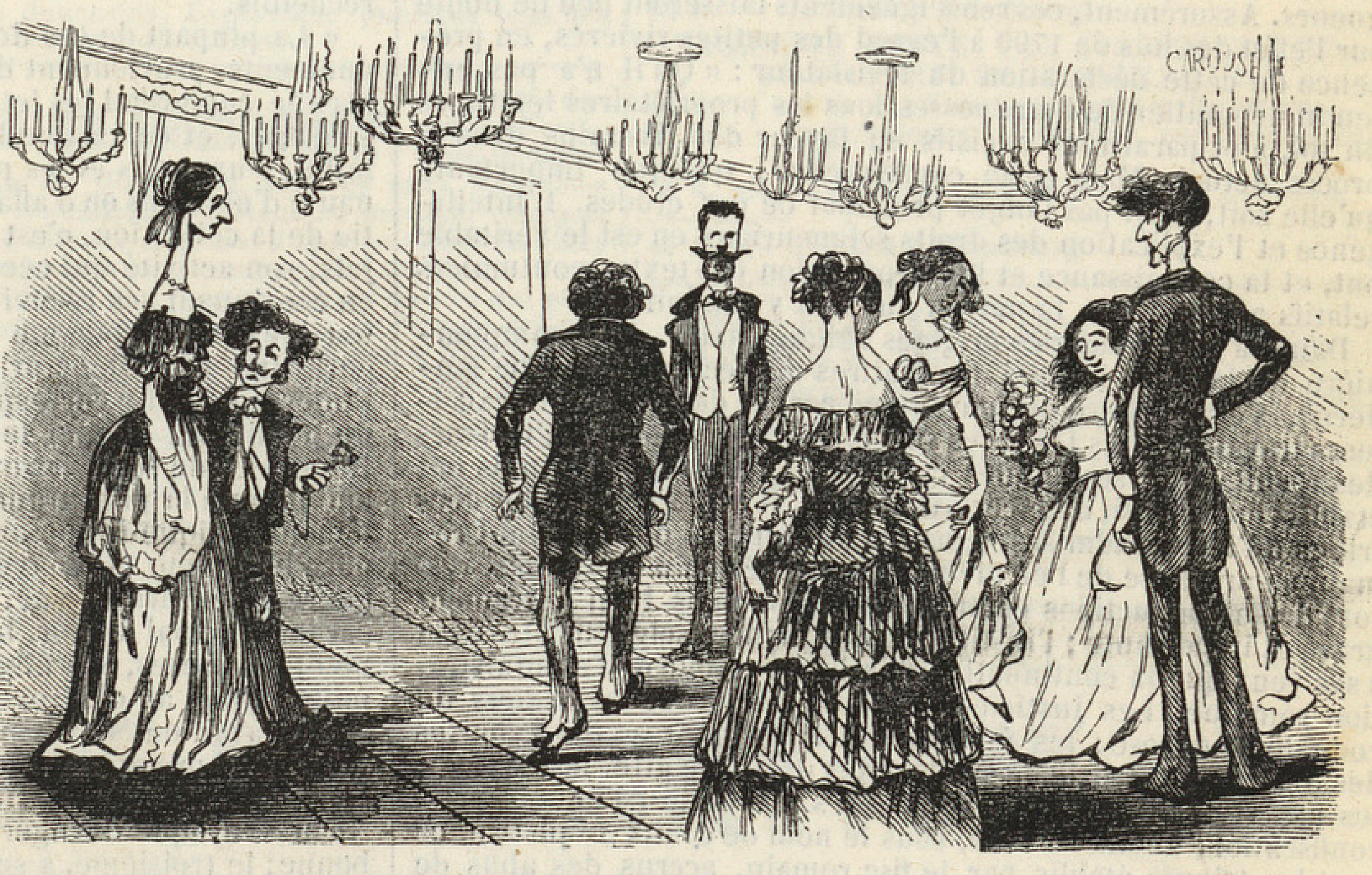

Où l'on est *huit*.

Où l'on est *neuf*.

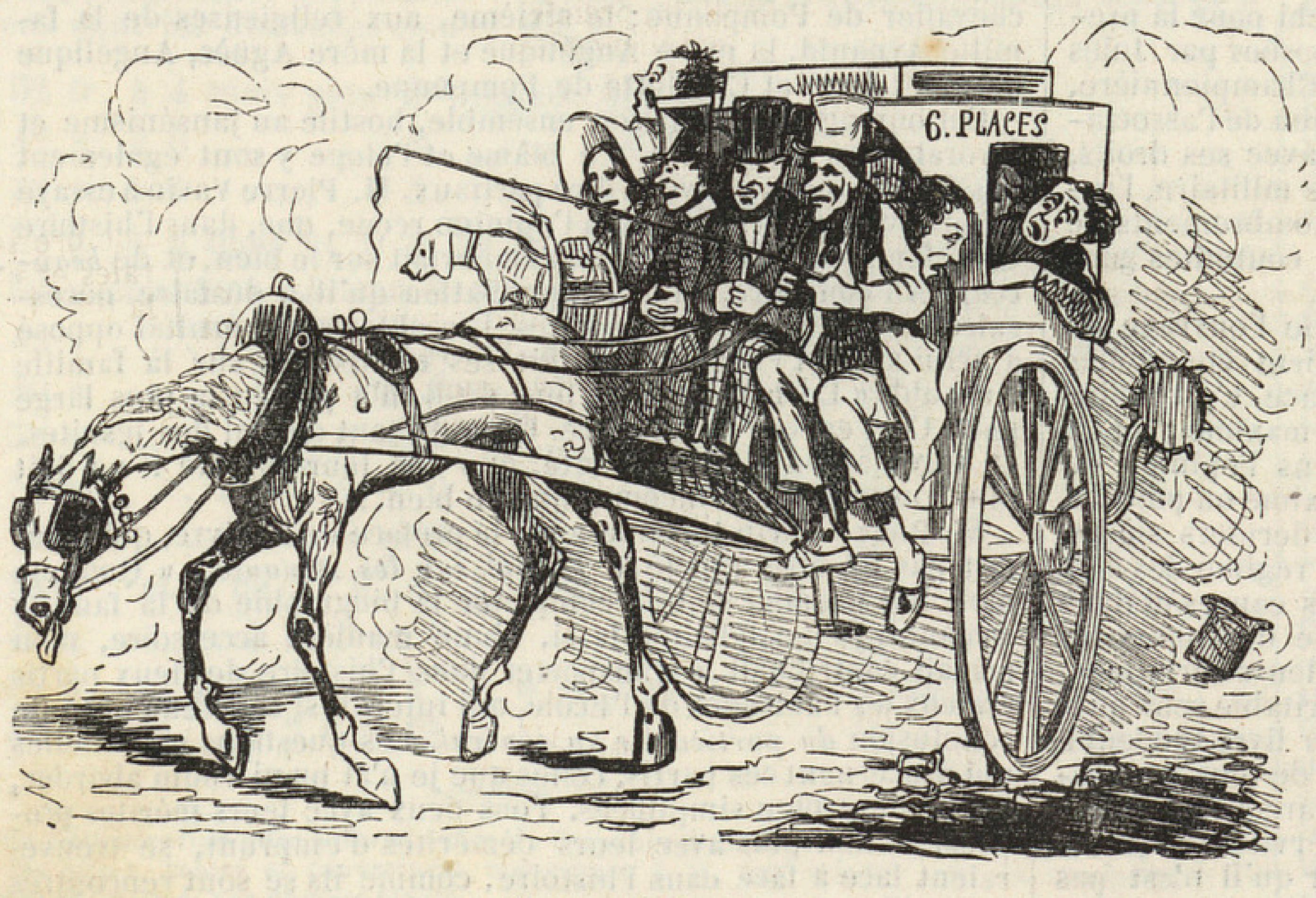

Où l'on est *dix*.

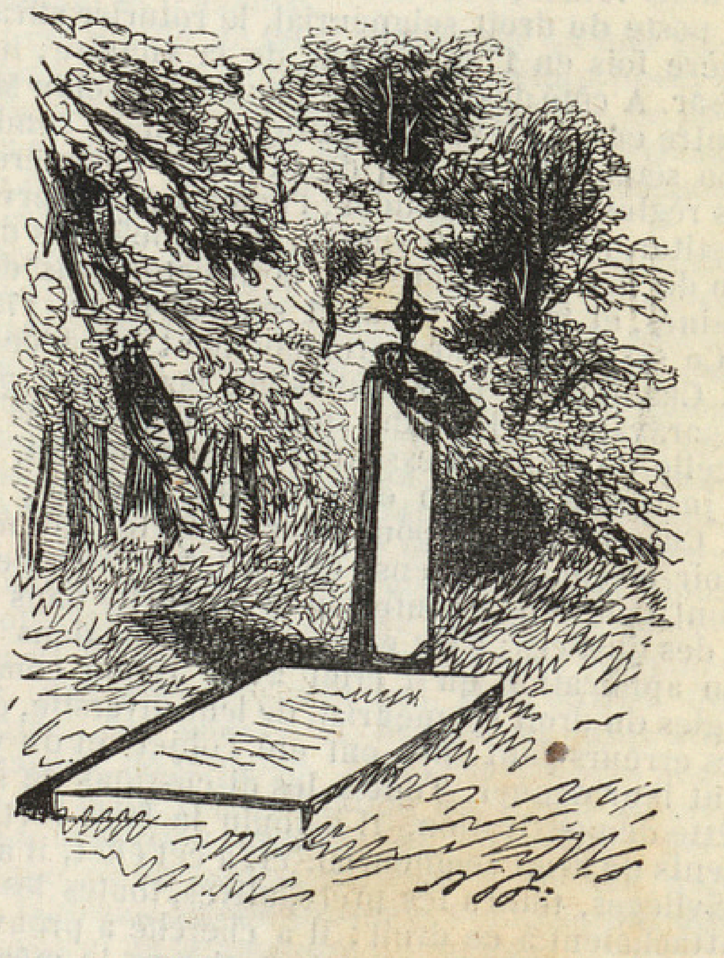

Où l'on est *zéro*.

Bulletin bibliographique.

De la propriété des eaux courantes, du droit des riverains, et de la valeur actuelle des concessions féodales; contenant l'exposé complet des institutions seigneuriales et le principe de toutes les solutions de droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité; par M. CHAMPIONNIÈRE, avocat. 1 vol. in-8 de 800 pages. — Paris, 1847. *Hingray*. 9 francs.

Ainsi que son titre l'indique, cet ouvrage n'est pas seulement un livre de droit théorique et pratique, c'est aussi un livre d'histoire. Son savant auteur, M. Championnière, ne s'est pas borné à y traiter de la propriété des eaux courantes, du droit des riverains et de la valeur actuelle des concessions féodales; il l'a complété par un exposé complet des institutions seigneuriales, et il y a posé en outre le principe de toutes les solutions droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité.

Pour donner une idée de l'importance, de la valeur et de l'intérêt général qu'offre ce remarquable travail, il nous suffira de l'analyser sommairement.

M. Championnière a divisé son ouvrage en trois parties.

La première a pour titre : *Du droit naturel, des législations étrangères et du droit romain*. Elle est fort courte. M. Championnière y prouve d'abord que les théories du droit naturel, soit sous le rapport philosophique, soit sous le rapport physique, n'ont rien de sérieux dans la question des eaux courantes, rien surtout qui résiste à l'existence d'une appropriation réelle, possédant tous les caractères du droit de propriété. Puis, après avoir confirmé les solutions de son examen par l'exposé des lois qui régissent actuellement les divers États de l'Europe en cette matière, il expose quelles conditions la législation romaine faisait aux cours d'eau dans le territoire des provinces, pour faire connaître dans quel état le gouvernement des proconsuls a livré la possession de cette portion du sol à l'administration des rois barbares, et ce que le droit écrit a légué au droit coutumier. Cette étude de la législation romaine lui fournit encore des arguments puissants contre l'erreur des jurisconsultes actuels qui, voulant attribuer à l'État la propriété des eaux courantes, cherchent à rattacher ses prétendus droits aux principes du droit romain.

La deuxième partie, qui forme à elle seule les sept huitièmes de ce gros volume, est intitulée : *Des droits seigneuriaux et des lois abolitives de la féodalité*. « Ce ne sera pas sans surprise, dit-il dans son introduction, qu'on arrivera à se convaincre que, malgré l'assertion contraire de la jurisprudence moderne, jamais les seigneurs n'ont eu sur les petites rivières un droit dérivant de l'autorité publique; qu'il n'existe ni dans les lois barbares, ni dans les coutumes, ni dans la législation des ordonnances, un seul texte qui leur en suppose la propriété : que la jurisprudence ancienne n'a jamais consacré que des possessions particulières et diverses; que l'immense majorité des auteurs supposait l'appropriation des riverains; que, depuis la domination romaine jusqu'à la révolution de 1789, une série non interrompue d'actes publics, privés, authentiques et multipliés, montre les cours d'eau dans le commerce et soumis au même droit que les héritages voisins; qu'enfin les lois abolitives de la féodalité n'ont pu trouver à détruire, dans les droits seigneuriaux sur les rivières, que quelques vestiges d'abus tombés en désuétude depuis des siècles, quelques droits de pêche, sans valeur, ou la faculté de disposer des eaux sans maître, comme des terres incultes et vacantes; en un mot, rien dont l'État ait pu s'enrichir et qu'il ait à revendiquer dans l'héritage des seigneurs. Assurément, ces renseignements laisseront peu de doute sur l'effet des lois de 1790 à l'égard des petites rivières, en présence de cette déclaration du législateur : « Qu'il n'a pas entendu dépouiller de leurs possessions les propriétaires légitimes du sol, » et paraîtront décisifs en faveur des riverains dans le procès actuel. Mais cette conséquence, quelque importante qu'elle soit, n'est pas l'objet principal de ces études. L'intelligence et l'explication des droits seigneuriaux en est le véritable but, et la connaissance et l'interprétation des textes coutumiers relatifs aux rivières, le moyen qui doit y conduire. »

Dans la recherche des origines seigneuriales, M. Championnière déclare avoir suivi les maîtres de l'école historique moderne, s'être éclairé de leurs lumières, et devoir à leurs excellents travaux toutes les bases sur lesquelles il s'appuie. Plusieurs des résultats de ses études confirment les systèmes qu'ils ont établis; mais aussi, dans certains points, il a dû s'écarter des doctrines qu'ils ont admises. Ainsi, la persistance de l'élément romain en présence de l'élément barbare, germain ou gaulois, ressort de ses déductions comme des leurs, mais bien autrement grave et importante; l'institution des justices seigneuriales n'est à ses yeux que la continuation non interrompue de l'administration romaine. Les justiciers des coutumes sont les *judices* du code de Théodose; les *justitiari* des capitulaires et des chartes des onzième et douzième siècles; les droits de gîte, les corvées, les censives, les péages, les banalités, les tailles, l'aubenage, la confiscation, abolis en 1789, sous le nom de droits de justice, ce sont les tributs établis par le fisc romain, accrus des abus de sa terrible exaction et de ceux plus terribles encore de la domination qui le remplace, et perçus par celle-ci sous le nom de *justitiæ;* l'homme soumis à la potestas du publicain, c'est le Gaulois vaincu, c'est encore le vaincu des lois barbares; l'homme de poste du droit seigneurial, le roturier affranchi pour la première fois en 1789 des lois de la victoire, imposées par Jules César. A côté des droits de justice, et, selon M. Championnière, contre eux, s'élève l'institution des fiefs, condition de l'association sénioriale, et lien de la bande guerrière, avec ses droits, ses règles, ses obligations; l'hommage, le service militaire, l'investiture, les lods et ventes, les reliefs, les dénombrements, le jeu de fief, la commise et la directe, issus des coutumes germaines, et frappés de mort seulement en 1793.

Ce système sépare profondément les idées de l'ouvrage de M. Championnière de celles des écrits qui avaient été publiés auparavant sur le même sujet. Il rétablit à sa place, c'est-à-dire à celle de principe essentiel et fondamental, la maxime : « Fief et justice n'ont rien de commun. » C'est, dans l'opinion de M. Championnière, pour avoir contesté cette maxime ou pour en avoir méconnu le sens, que les feudistes des derniers siècles n'ont trouvé que confusion et obscurité dans le régime des fiefs et des justices; c'est en la démontrant dans ses causes et dans son application qu'il croit avoir rendu compte de toutes les règles du droit seigneurial, de leur diversité, de leurs variations, des erreurs dont elles ont été l'objet, et du véritable sens qu'il faut leur donner. Toutes les discussions de son livre tendent à cette démonstration. Il a voulu la faire sortir de tous les éléments du droit seigneurial, et, à cet effet, il a parcouru tous les priviléges, toutes les prérogatives, toutes les servitudes qui se rattachaient à ce droit; il a cherché à prouver qu'il n'est pas un de ces documents qui ne tienne le même langage que le droit des rivières, et ne manifeste hautement, comme lui, la séparation essentielle, originaire et persistante du fief et de la justice.

Une fois ce principe admis comme l'entend M. Championnière, tous les autres points sur lesquels il s'écarte des idées généralement reçues sont des conséquences que la logique peut faire apprécier. En partant de ces données nouvelles, on voit nécessairement apparaître sous un jour nouveau l'origine et la nature des juridictions, les rapports du seigneur féodal et du seigneur justicier, soit entre eux, soit avec leurs sujets ou vassaux; les souffrances et la résistance de ceux-ci, les établissements des communes et les premières rédactions de coutumes, les conquêtes de la monarchie sur le pouvoir seigneurial, etc., etc.

La troisième partie, intitulée *Des lois actuelles*, n'a guère plus de cinquante pages. Dans ce curieux et important travail historique, dont nous venons de lui emprunter l'analyse sommaire, M. Championnière a prouvé que, sous l'ancien régime, la propriété des petites rivières n'a jamais cessé de faire partie du domaine privé, et que les lois abolitives de la féodalité, loin de l'en faire sortir, l'y ont consolidée. Dans sa troisième partie, il complète la tâche qu'il s'était imposée, en montrant que parmi les lois postérieures aux célèbres décrets du 4 août 1789, il n'en est pas une qui ait enlevé, soit expressément, soit implicitement, la propriété des cours d'eau non navigables au domaine des particuliers. M. Championnière termine en indiquant aux législateurs futurs ce que doivent être sur cette grave matière les lois de l'avenir.

La Vérité sur les Arnauld, complétée à l'aide de leur correspondance inédite, par M. PIERRE VARIN, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Arsenal. 2 vol. in-8. — Paris, 1847.

Au nombre des collections réunies par M. le marquis de Paulmy dans la bibliothèque de l'Arsenal, il en est une dont les catalogues de cet établissement ne révèlent qu'en partie l'existence au public. Cette collection, composée des papiers de la famille Arnauld, renferme des documents de deux espèces. Les uns, relatifs à l'histoire générale, ont été, pour la plupart, distraits de la collection à laquelle ils appartenaient, catalogués, et mis à la disposition des lecteurs; les autres, relatifs à la vie privée des divers membres de cette famille, et même quelques pièces ayant trait à leur vie politique, ont été, par discrétion sans doute, laissés dans des boîtes qui, à la suite de nombreux déplacements, se trouvaient dispersées sur divers points de la bibliothèque M. Pierre Varin, conservateur adjoint de cet établissement, a rassemblé ces boîtes éparses, et, après avoir examiné avec soin les papiers qui y étaient contenus, il s'est ainsi rendu compte à lui même des renseignements que ces papiers offrent sur la famille Arnauld.

La collection dans son ensemble a été formée par les deux membres de cette famille qui ont pris la plus large part aux affaires publiques : Robert Arnauld d'Andilly, conseiller d'État, né en 1589, mort en 1674, et son fils, Simon Arnauld de Pomponne, ambassadeur, puis secrétaire d'État au département des affaires étrangères, né en 1618, mort en 1699. Vers 1644 ou 1646, Robert quitta le monde pour la solitude de Port-Royal, où étaient entrés sa mère, le plus célèbre de ses frères, six de ses sœurs, cinq de ses neveux, trois de ses cousines germaines; où entrèrent deux de ses fils et six de ses filles. Le marquis de Pomponne dut la lenteur et les revers de sa fortune politique à ses liaisons avec Port-Royal. C'est en même temps à la vie privée du père et du fils, aux relations particulières qu'ils eurent l'un et l'autre avec le jansénisme et à leur participation dans les affaires générales, que se rapportent les documents qu'ils ont recueillis.

« La plupart de ces documents, ajoute M. Varin à ces renseignements, proviennent de correspondances, dont la portion non classée comprend les lettres personnelles de ces éminents personnages, et celles que leur adressent les membres de leur famille, leurs amis et les personnes avec lesquelles une communauté d'opinions ou d'affaires les met en contact. Dans cette partie de la collection, c'est Robert, ce sont ses affections, ses projets, son activité qui occupent la plus large place. Son fils, tout en continuant ses recueils, l'a fait avec une circonspection très-louable dans un homme d'État, mais fort regrettable pour notre curiosité. C'est donc principalement à Robert que se rattache l'intérêt de cette correspondance intime, qui est la plus ignorée du public. En étudier le contenu, c'est s'occuper avant tout de Robert et de ses relations avec les siens, sur qui il exerce ou ambitionne la plus grande influence. Aussi, après avoir spécialement indiqué les points de sa biographie sur lesquels il nous offre lui-même de nouveaux renseignements, nous ne pourrons guère le perdre de vue, en demandant aux répertoires, dont il est le principal auteur, les faits qui concernent plus particulièrement ses frères, ses fils, ses petits-fils et les femmes de sa famille vouées au cloître. »

Le travail de M. Varin se divise donc en six chapitres, consacrés, le premier, à Robert Arnauld d'Andilly; le deuxième, aux frères d'Arnauld, Henri Arnauld de Trie, abbé de Saint-Nicolas, évêque d'Angers, et Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne; le troisième, à ses fils, Antoine Arnauld d'Andilly, abbé de Chaumes, Simon de Briottes, premier marquis de Pomponne, Henri de Luzancy, Jules de Villeneuve; le quatrième, à ses petits-fils, Nicolas Simon, deuxième et dernier marquis de Pomponne, Henri Charles, abbé de Pomponne, Antoine Joseph, chevalier de Pomponne; le sixième, aux religieuses de la famille Arnauld, la mère Angélique et la mère Agnès, Angélique de Saint-Jean et Charlotte de Pomponne.

Cet ouvrage est, dans son ensemble, hostile au jansénisme et favorable au jésuitisme. Le blâme et l'éloge y sont également passionnés, nous pouvons dire partiaux. M. Pierre Varin a essayé de prouver, contrairement à l'opinion reçue, que, dans l'histoire de la famille Arnauld, le mal l'emportait sur le bien, et de *beaucoup*. Au contraire, dans l'appréciation qu'il a dû faire nécessairement des actes des jésuites, il a obtenu un résultat opposé à celui auquel l'avaient conduit ses recherches sur la famille Arnauld. « Le blâme, cette fois, dit-il, n'a pas eu la plus large part. Ceci encore devait être. On a dit tant de mal des jésuites, et le roman en a tant inventé, que sur leur compte il ne doit plus guère rester d'inconnu que du bien. »

M. Pierre Varin termine ainsi la préface de ce livre, qui n'aurait pas dû être appelé *la Vérité sur les Arnauld* : « Quoique mon but premier soit de compléter la biographie de la famille Arnauld, je me féliciterais si, d'une manière accessoire, mon travail contribuait à transporter dans l'histoire de deux partis fameux les habitudes de l'École, qui interdit si sévèrement toute conclusion *du particulier au général*. Les questions essentielles qui concernent ces partis, celles que je n'ai pu ni voulu aborder, en seraient bien simplifiées. Tous deux avec leurs mérites propres, et non plus avec leurs démérites d'emprunt, se trouveraient face à face dans l'histoire, comme ils se sont rencontrés lorsqu'ils existaient. (Maintenant, nous ne connaissons de l'un qu'un profil lumineux, et de l'autre qu'une noire silhouette.) D'un côté, les esprits pieux pourraient rendre hommage à cette congrégation qui a sauvé de l'hérésie une moitié de l'Europe, de la barbarie une moitié du nouveau monde, et qui, dans l'ancien, en dehors de l'Europe même, a versé, au profit de la civilisation, tout le sang qu'elle a répandu pour l'Evangile. Les esprits amis du progrès intellectuel, tel qu'il s'accomplit aujourd'hui, pourraient, à leur tour, rappeler, sans crainte d'être contredits, que le Jansénisme, partisan du libre examen au dix-septième siècle, comme la Réforme l'avait été au seizième, comme la Philosophie le fut au dix-huitième, est l'une des trois grandes phases de l'émancipation intellectuelle durant les trois derniers siècles, et l'acheminement transitoire d'une négation restreinte à une négation absolue de l'autorité dans les temps modernes. Les premiers comprendraient dans leurs sympathies jusqu'à la république du Paraguay. Les seconds réclameraient, avec Grégoire, la part de Jansénius dans la révolution de 1789. Enfin, parmi les indifférents, tous seraient à même de se prononcer en connaissance de cause, et quelques-uns de se consoler peut-être, en songeant qu'ils peuvent au besoin n'avoir à choisir qu'entre deux républiques. »

Geoffrey Chaucer, poëte anglais du XIVe siècle. Analyses et fragments, par M. H. GOMONT. 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

« Notre vieux Chaucer, disait Samuel Taylor Coleridge dans ces spirituelles *Conversations*, recueillies et publiées par son fils, est gai comme il convient à un conteur de bonnes et agréables fables... Quel exemple de l'espèce de joie et de grâce que le bonheur de créer peut verser dans l'âme, à une époque où le poëte n'était encore qu'un valet en livrée bouffonne... Ce vieil écrivain renferme tous les trésors des racines teutoniques; c'est la vraie source de notre langue anglaise. Les latinismes et les gallicismes qui nous inondent ne se trouvent pas dans ses œuvres. Il faut voir quel usage il fait de ses rudes et puissants matériaux. Il avait, lui, des éléments assez grossiers à disposer et à mettre en ordre. Voyez ce qu'ils sont devenus sous sa main. Nos écrivains peuvent faire du style à peu près comme un ramoneur joue de l'orgue de Barbarie. C'est quelque chose de mécanique. Un certain nombre de crans, de pointes et de tuyaux, depuis longtemps mis en œuvre, rendent toujours les mêmes sons. Le public s'en contente... Entre tel roman moderne et la vieille poésie presque saxonne de ce bon Chaucer, il n'y a pas plus d'analogie réelle qu'entre un œuf et une coque. L'un et l'autre vous paraissent absolument semblables : il n'y a qu'une petite différence : l'un est plein et l'autre vide. »

Ce vieux poëte anglais, si peu lu aujourd'hui en Angleterre, est presque inconnu en France. M. H. Gomont a entrepris de nous le faire connaître en traduisant ou en analysant ses principaux ouvrages, et il a fait précéder son travail d'un aperçu sur la formation de la vieille littérature anglaise, et d'une étude biographique et critique sur Chaucer.

M. H. Gomont a divisé en trois classes les divers écrits de Chaucer : 1° les poëmes allégoriques et les songes, fictions bizarres, mais fort à la mode du temps de Chaucer, où l'auteur se représente comme transporté durant son sommeil dans un monde idéal; 2° les contes et les récits non allégoriques; 3° les pièces auxquelles on donnerait aujourd'hui le nom de poésies légères.

Les œuvres complètes de Chaucer forment de quatre-vingts à cent mille vers. M. H. Gomont a dû forcément se contenter de traduire quelques morceaux choisis. Toutefois, comme presque toutes les compositions de Chaucer sont au moins curieuses, il a eu le soin d'indiquer le sujet des ouvrages qu'il laissait de côté, et il en a fait souvent une courte appréciation.

L'auteur de cette intéressante publication mérite d'autant plus de remercîments et d'éloges pour l'avoir entreprise, qu'il ne pouvait en espérer qu'un honorable succès d'estime. Ce succès ne lui manquera certainement pas. Quant à nous, nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su prouver qu'il y a encore en France des esprits assez distingués et assez dégagés des préoccupations matérielles de ce siècle pour aimer et cultiver la véritable littérature.

Nouvelle Revue encyclopédique, publiée par MM. FIRMIN DIDOT frères. — 30 fr. par an.

Nous recevons le quatrième numéro de la deuxième année de la *Nouvelle Revue encyclopédique*, publiée chez MM. Firmin Didot, sous la direction de MM. Noël Desvergers et Jean Yanoski. Cette revue, que nous avons déjà recommandée plusieurs fois à nos abonnés de la France et de l'étranger, a pour but de faire connaître et d'apprécier, mois par mois, le mouvement scientifique et littéraire du monde entier. Chaque numéro contient de longs articles analytiques et critiques sur les ouvrages les plus importants qui paraissent, soit en France, soit à l'étranger, des mélanges, le compte rendu des Académies et sociétés savantes françaises et étrangères, et un bulletin bibliographique aussi complet que possible. L'activité, l'érudition et le goût de ses directeurs, l'heureux choix des écrivains qui y collaborent, la régularité de la publication, l'importance et l'intérêt des matières qu'elle traite, ont valu à la *Nouvelle Revue encyclopédique* un succès qui s'accroît chaque jour, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne, comme en France. Dans le premier trimestre de cette année, elle a rendu un compte détaillé de plus de soixante-dix ouvrages nouveaux. Le numéro que nous avons sous les yeux contient quinze analyses critiques. Sur ce nombre total, les sciences en comptent trois; les sciences morales et politiques, quatre; la littérature du moyen âge, deux; la littérature moderne, trois, et l'histoire, trois.

ALBUM DE L'ILE BOURBON.

Un de nos collaborateurs, M. Adolphe d'Hastrel, dont le crayon si souple et si vrai a esquissé un si grand nombre de croquis dans toutes les parties du monde, publie en ce moment un magnifique album consacré à l'île Bourbon. Cet album in folio se composera de trente-six dessins imprimés à deux teintes et d'un texte explicatif. Il coûtera 50 francs. La première livraison vient de paraître. Elle contient douze grandes lithographies de MM. Adolphe d'Hastrel et Clerget. Ces douze lithographies donnent la plus haute idée du talent varié de M. d'Hastrel, qui dessine et reproduit avec un égal bonheur les grandes vues d'ensemble et les petites vues de détail, un arbre curieux et une forêt vierge, une ville entière assise au bord de la mer, au pied d'une chaîne de montagnes, ou un groupe de négresses occupées à divers travaux domestiques. Nous reviendrons sur cette importante publication dès qu'elle sera terminée. M. d'Hastrel se propose de nous faire connaître ainsi toutes nos colonies. Il annonce déjà un second album, qui aura pour titre *l'île de Gorée* (Sénégal), et qui contiendra dix dessins de sites et scènes de mœurs.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, ET HONORÉE DU CONCOURS DE PAIRS DE FRANCE, DE DÉPUTÉS ET DE NOTABILITÉS AGRICOLES

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 francs.

La moitié du capital (10 millions) est seulement appelée (article 10 de l'acte de Société), 50 francs par action. Les Actions sont payables de mois en mois par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0 par an, payables par semestre. — LE CAPITAL EST GARANTI PAR LES TERRAINS ACQUIS. Les fonds seront déposés à la BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le lieutenant général comte de **Schramm**, pair de France, conseiller d'État, grand'-croix de la Légion d'honneur, PRÉSIDENT ; le maréchal **Bugeaud**, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, député, grand'-croix de la Légion d'honneur ; le lieutenant général baron **Achard**, pair de France, grand'-croix de la Légion d'honn.; le marquis de **Rostaing**, chev. de la Légion d'honneur ; **Mathon de Fogères**, député de la Loire ; le marquis **d'Elbée**, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur ;

MM. le comte de **Lantivy**, anc. préfet de la Corse, anc. consul à Jérusalem, consul de France à Brême, officier de la Légion d'honneur ; le vicomte **Moléon**, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs ordres étrangers. **Leduc**, avocat ; **Elizée Lefèvre**, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse;* le comte de **Regnault de la Soudière**, ancien receveur des finances ; **Lenoir**, négociant-armateur, vice-président des Sociétés anonymes la Sécurité et maritime et incendie ; **Dubuc**, propriétaire, colon-agriculteur ;

MM. **Latour-Dumoulin**, publiciste ;

CONSEIL D'AGRICULTURE.

MM. **Elizée Lefèvre**, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse;* **Verdier**, propriétaire, agriculteur ; le vicomte **de Nogues**, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, agriculteur ; **L'Excel eat**, propriétaire, agriculteur ;

CONSEIL D'ART ET DE TRAVAUX.

MM. **De Moléon**, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers ;

MM. **Pareto**, ingénieur civil, auteur du Manuel des irrigations ; **Lakerbauer**, chargé des travaux hydrauliques et géométriques ;

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. **Berryer**, avocat, membre de la chambre des députés ; **Royer-Collard**, doyen de la Faculté de droit de Paris ; **Fould**, notaire ; **Delacourtie**, avoué à la cour royale ; **Mouillefarine**, avoué de première instance ; **Durmont**, agréé près le tribunal de commerce de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Agent de change de la Compagnie : M. BOILEAU. — Aussitôt sa constitution, la Société fera les démarches nécessaires pour se former en société anonyme.

NOTA. — MM. les Propriétaires de Landes, Pâtis, Marais, Terres incultes, etc., qui voudraient céder ces propriétés à la Compagnie, peuvent lui adresser leurs offres, en indiquant le prix de l'hectare, la nature et la position du sol, etc.

On SOUSCRIT les Actions au siége de la Société, RUE DE LA MADELEINE, 51. — Pour la Province, envoyer *franco* les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon sur la poste ou un mandat à vue sur Paris.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Châteaubriand illustré.

Illustrer Châteaubriand, traduire par le crayon et le burin ces grandes scènes, ces pensées sublimes enfantées par le poëte, c'était là une belle, mais audacieuse entreprise, devant laquelle plus d'un éditeur capable avait reculé, à cette époque où l'on illustre tout, même ce qui mérite le moins de l'être.

C'est qu'il y avait une difficulté minutieuse à vaincre : il ne s'agissait plus de jeter çà et là dans les œuvres de l'écrivain des scènes de fantaisie comprises de diverses manières, exécutées avec plus ou moins de bonheur ; il fallait des artistes qui se sentissent assez forts pour prendre en quelque sorte cette grande gloire corps à corps, qui comprissent le poëte, dont l'imagination fût large et flexible et dont le cœur battît en quelque sorte à l'unisson de celui du chantre des Martyrs. Tout cela s'est trouvé.

Il y avait parmi les artistes parisiens un dessinateur G. Staal, qui, depuis longues années, faisait sa nourriture spirituelle des livres de Châteaubriand : souvent, quand le génie du poëte s'était fait sentir dans toute son intensité, il avait saisi son crayon, et, sous l'impression de ces belles et grandes pages, le dessinateur avait tenté de se mettre à la hauteur de l'écrivain. Ces sujets étaient son bien le plus intime ; il passait au milieu d'eux ses plus douces heures ; mais, comme le roi Candaule, il en vint à désirer qu'un autre que lui pût admirer son idole : un éditeur, G. de Conet, fut initié à ce culte, et pour livrer au monde intellectuel ces belles choses trop longtemps ignorées, il appela à son aide un autre artiste digne de s'associer au premier ; alors les vignettes sortirent des cartons du dessinateur poëte, et Ch. Geoffroy, ce poëte graveur, en reproduisit les beautés par le burin.

Et maintenant nous sommes sobre d'appréciations : quinze livraisons ont paru ; elles sont dans toutes les mains, et il n'y a qu'une voix sur le mérite de l'œuvre artistique. Le dessinateur et le graveur ne font qu'un ; le sentiment, la pensée intime de l'un, se révèlent chez l'autre. Voyez, par exemple, Eudore et Cymodocée, dans les diverses péripéties de ce sublime poëme, les *Martyrs ;* il n'y a là qu'une âme, qu'un cerveau, qu'une pensée, tant est complète la fusion intellectuelle des deux artistes. Comme toutes les lignes de ces figures sont pures ! et comme l'expression en est poétique et bien sentie ! Ces vierges, ces vieillards vivent, un saint enthousiasme les anime ; nous le proclamons aussi haut que possible, avec toute la puissance de conviction qui est en nous : Les illustrations de cette édition de Châteaubriand sont tout à fait hors ligne ; ce n'est pas là la parole d'un optimiste, c'est tout simplement du vrai.

Cet accord de l'art et de l'industrie est chose heureuse pour l'un et pour l'autre ; il ouvre à l'art une carrière nouvelle qui peut être à la fois glorieuse et productive ; une suite des vignettes émanant du même artiste pourra désormais être une œuvre capitale et suffisante pour faire à son auteur une grande réputation. Cela ne saurait être douteux pour quiconque a vu les sujets inspirés au dessinateur par le *Génie du christianisme* et *les Martyrs*, et reproduits avec tant de sentiment et de verve par le graveur. D'un autre côté, l'appui de l'art ne saurait être stérile pour la haute librairie, dont il relève la dignité : nous verrons surgir, sous cette influence, de belles éditions des œuvres de nos grands écrivains ; les bibliothèques se renouvelleront ; pour la librairie, cette nouvelle ère de prospérité commence.

Attacher son nom comme éditeur à une telle publication n'était pourtant pas un honneur sans péril ; maintenant le péril est passé, le succès du Châteaubriand illustré est un fait accompli, et bientôt il n'y aura pas un homme de quelque valeur intellectuelle, qui ne possède les vignettes de Staal, gravées par Geoffroy. Nous rappelons à dessein ces deux noms, car c'est uniquement de ces traducteurs du grand poëte qu'il s'agit ici : pour Châteaubriand, la postérité a commencé ; on s'incline devant sa gloire ; mais il convient de donner tout le retentissement possible au nom des hommes qui ont su se faire les interprètes de ce génie supérieur. C'est un devoir que nous remplissons en répétant que jamais, jusqu'ici, la vignette n'était arrivée jusqu'à cette perfection, et nous ne parlons pas seulement de celles qui accompagnent les vingt premières livraisons, mais encore de toutes celles qui doivent les suivre, et dont la plupart nous ont été communiquées.

Enfin, il y a, dès à présent, un Châteaubriand illustré ; il est et il restera comme un monument de notre époque, trop souvent calomniée ; comme une preuve, on pourrait dire, *vivante*, du sentiment artistique de notre temps ; comme une protestation permanente contre les déclamations intéressées de ces misanthropes qui nous accusent de sacrifier l'esprit à la matière, le sentiment qui vivifie à la froide raison qui trop souvent dessèche le cœur.

Le succès de cette tentative est une chose heureuse pour tous ; les encouragements de toutes sortes ne peuvent donc manquer à son auteur.

Cette belle édition, complétement nouvelle, formera environ 200 livraisons à 50 c., qui paraissent le jeudi de chaque semaine chez Gabriel de Gonet, éditeur, rue des Beaux-Arts, 6.

Avis aux Voyageurs.

Au moment où une foule de Parisiens songent à partir pour Bade, pour Hombourg ou pour les Pyrénées, nous leur rappelons que, n'importe la route qu'ils se proposent de prendre, ils doivent préalablement passer rue des Fossés-Montmartre, et s'arrêter au numéro 4, dans les magasins de MM. RATTIER et GUIBAL. Les touristes trouveront là le choix le plus réellement complet de tous les articles indispensables en voyage : manteaux imperméables, coussins à air, bonnets de bain, bouteilles de chasse, ceintures de sauvetage ou de natation. Bref, chez MM. RATTIER et GUIBAL, le caoutchouc a bien prouvé qu'il était parfaitement élastique, car il y a pris toutes les formes. Nous ne saurions vous dire en quel ustensile, en quel appareil il ne s'est pas métamorphosé !

Tous les produits portent l'estampille de cette maison, et se vendent avec garantie.

Glacières parisiennes, boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'École de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie ; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc. ; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures ; restaurant où l'on dîne à la carte ; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h. de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4 de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h. de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h. de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.

36 h. de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h. de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

42 h. de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h. de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h. de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

45 h. 1/4 de Paris à Hombourg.

Poudre de Seltz gazeuse

de M. FONTENAY, rue Rambuteau, 23, pour faire à l'instant une bouteille d'eau de Seltz, à 5 c.

Nous accueillons volontiers dans notre revue la poudre de M. Fontenay, garantie par une société de médecins distingués, et qui se recommande d'ailleurs par une consommation toujours croissante.

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1 effet de 32 fr. à 4 mois pour 2 volumes brochés.
1 . . . . . 42 » à 5 . . . . . . 2 » reliés.
1 . . . . . 48 » à 6 . . . . . . 3 » brochés.
1 . . . . . 32 » à 4 mois et 1 de 31 fr. à 5 mois pour 3 volumes reliés.
2 . . . . . 32 » chacun à 4 et 8 mois. . . . . . » 4 » brochés.
2 . . . . . 42 » . . . . à 4 et 8 » . . . . . . » 4 » reliés.
2 . . . . . 40 » . . . . à 4 et 8 » . . . . . . » 5 » brochés.
3 . . . . . 35 » . . . . à 3, 6 et 9 » . . . . . . » 5 » reliés.
3 . . . . . 32 » . . . . à 3, 6 et 9 » . . . . . . » 6 » brochés.
3 . . . . . 42 » . . . . à 4, 6 et 9 » . . . . . . » 6 » reliés.
1 . . . . . 38 » et 2 de 37 fr. à 3, 6 et 9 mois » 7 » brochés.
3 . . . . . 49 » . . . . à 3, 6 et 9 » . . . . . » 7 » reliés.
2 . . . . . 43 fr. et 1 de 42 fr. à 3, 6 et 9 mois pour 8 volumes brochés.
4 . . . . . 42 » . . . . à 3, 6, 9, 12 » . . . . . » 8 » reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numero ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Le maréchal de Grouchy.

L'armée vient de perdre un de ses maréchaux, un de ses doyens, un homme dont le nom rappelle à la fois de longs et beaux services et un jour de fatalité et de revers.

Le marquis de Grouchy était né à Paris le 23 octobre 1766. A quatorze ans il commença à servir dans l'artillerie. Quatre ans plus tard, en 1784, il était capitaine de cavalerie, et en 1785 il entra comme officier dans les gardes-du-corps de Louis XVI. Elevé au sein d'une famille noble et ancienne, mais supérieure aux préjugés de la naissance, beau-frère de Condorcet, il adopta les principes que proclama l'Assemblée constituante. Il se prononça donc pour la révolution, et, quittant les gardes, où prévalaient des opinions différentes des siennes, il devint colonel de chasseurs, puis de dragons, et fit en cette qualité la campagne de 1792. En décembre de cette même année il fut promu au grade de maréchal de camp, placé à la tête de la cavalerie de l'armée des Alpes, et contribua à la conquête de la Savoie. Envoyé de là dans la Vendée, il y servit bravement et avec succès jusqu'au décret de la fin de 1793, qui, en excluant les nobles de tout commandement militaire, vint le condamner à l'inaction. Toutefois, après huit mois de repos, il fut rendu à l'activité et envoyé de nouveau dans l'Ouest. Confirmé le 11 juin 1795 dans le grade de général de division que lui avaient conféré un an auparavant les représentants du peuple aux armées, il remplit alors les fonctions de chef d'état-major général de l'armée de l'Ouest, et, en cette qualité, fit échouer avec Hoche la tentative de Quiberon excitée et trahie par la perfidie anglaise.—Au commencement de 1797 le Directoire le chargea du commandement en second de l'armée destinée à faire une descente en Irlande. L'hésitation de l'amiral français fit avorter cette expédition. —En 1798 Grouchy fut envoyé à l'armée d'Italie que commandait Joubert. Il fit avec Moreau la campagne de Piémont, prit la part la plus honorable à la bataille de Novi. Mis ensuite à la tête d'un commandement à l'armée du Rhin, chargé d'une division de 18,000 hommes, il joua, à Hohenlinden, un des principaux rôles avec Ney, Decaen et Richepanse, et fut chargé de poursuivre l'archiduc Jean dans sa retraite. — Il fit la compagne de Prusse et se distingua dans un grand nombre d'occasions. — Il rendit à Eylau, à Friedland, d'immenses services, et, après cette dernière journée, l'empereur, pour reconnaître ses talents et sa bravoure, le fit grand cordon de la Légion d'honneur. — Après le traité de Tilsitt, il revint en France, puis fut envoyé en Espagne. Nommé gouverneur de Madrid, il déploya une grande énergie pendant l'insurrection qui éclata dans cette capitale le 2 mai 1808 contre les troupes françaises. —Envoyé en Italie lors de la campagne d'Autriche, il rejoignit bientôt la grande armée, et, à Wagram, tourna entièrement la position de l'archiduc Charles et contribua à la victoire par les attaques les plus vigoureuses. Après la paix de Presbourg, Napoléon, en raison de ses services nouveaux, le nomma colonel général des chasseurs et grand officier de l'empire. — Pendant la campagne de Russie il fut chargé du commandement d'un des trois corps de cavalerie de la grande armée, passa le premier le Borysthène, se distingua à Krasnoï, contint l'armée russe devant Smolensk, et porta à l'ennemi des coups décisifs à la bataille de la Moskowa. Blessé dans cette journée, où son fils fut également atteint à ses côtés, d'un biscaïen dans la poitrine, il reparut à la tête des troupes avant d'être entièrement guéri, il couvrit activement et bravement la retraite, et reçut de Napoléon le commandement de cet *escadron sacré*, avec lequel, à la dernière extrémité, l'empereur se proposait de faire une trouée au milieu de l'armée russe. — Notre cavalerie ayant été presque entièrement détruite, Grouchy, au début de la campagne de 1813, sollicita de l'empereur

le commandement en chef d'un corps d'infanterie. Le refus qu'il éprouva le détermina à renvoyer au ministre Clarke ses lettres de commandement et à se retirer dans ses propriétés. Mais lorsque le territoire fut menacé, Grouchy s'empressa de se mettre à la disposition de l'empereur, qui le remit à la tête de la cavalerie. Dans la plaine de Colmar, aux batailles de Brienne et de la Rothière, il déploya autant de talent que d'intrépidité. A la reprise de Troyes, à l'affaire de Vauchamps, dans le défilé d'Etoges, sa conduite fut si brillante, ses services si éminents, que l'empereur lui conféra le grade de maréchal de l'empire, dont le brevet ne lui fut cependant expédié qu'en 1815, pendant les Cent-Jours. Le 7 mars 1814, blessé grièvement à la bataille de Craonne, il se vit contraint de quitter l'armée.

Grouchy, qui n'avait point été employé, qui avait au contraire été dépouillé par la première restauration, au profit du duc de Berry, de son titre de colonel général des chasseurs, fut d'abord investi pendant les Cent-Jours du commandement en chef des 7e, 8e et 9e divisions militaires, eut à agir contre le duc d'Angoulême, et l'amena à capitulation. Il pacifia le Midi sans effusion de sang, organisa l'armée des Alpes, mit en défense nos frontières du côté de la Savoie, puis, rappelé par Napoléon, alla prendre le commandement de toute la cavalerie de la réserve de la grande armée. Il combattit, à la tête de ce corps, à la bataille de Ligny le 16 juin, et le lendemain, avec la cavalerie de Pajol et les 3e et 4e corps d'infanterie, c'est-à-dire avec 35,000 hommes et 108 pièces de canon, se mit à la poursuite de Blücher avec mission de s'opposer à sa jonction avec l'armée anglaise. Malheureusement, l'histoire a dit quelle hésitation fatale, quelle invincible et inexplicable mollesse paralysèrent ces forces imposantes. En vain le bruit d'une épouvantable canonnade appelait sa présence; en vain les généraux Gérard, Excelmans, Vandamme, par leurs prières, par leurs menaces, le pressaient de se porter au feu; Grouchy se retrancha dans l'absence d'ordres, et laissa se consommer la jonction des deux armées ennemies, la perte de la nôtre, la seconde invasion de notre territoire par l'étranger et par les traîtres.

Du reste, dans cette aberration fatale, personne ne vit un manque de fidélité à la patrie; aussi Grouchy fut-il désigné dans l'ordonnance de Louis XVIII du 24 juillet parmi les officiers généraux qui devaient être mis en jugement. Il quitta alors la France et se réfugia à Philadelphie. Amnistié en 1819, il fut réintégré dans ses grades, titres et honneurs, mais ne fut pas confirmé dans la dignité de maréchal. Il rentra en France en 1820 et vécut dans la retraite.

La révolution de juillet ne lui donna d'abord que le titre de maréchal de France honoraire. Bientôt après, cette dignité lui fut restituée sans réserve, tout entière. Le maréchal est mort à Saint-Etienne le 29 mai, dans sa quatre-vingt-unième année.

Nos maréchaux sont aujourd'hui : le duc de Dalmatie, le duc de Reggio, le comte Molitor, le comte Gérard, le comte Sébastiani, le duc d'Isly. Le premier date de l'institution des maréchaux de l'empire (1804); la nomination du second par Napoléon est de 1809; le troisième a dû la sienne à la restauration en 1823; les trois derniers ont été élevés à cette dignité par le gouvernement de juillet, en 1830, 1840 et 1843.

M. le maréchal Valée, le dernier mort des maréchaux, n'a point été remplacé sur la liste. M. le maréchal de Grouchy ne le sera pas non plus. La première vacance seule donnera lieu à une nomination. — Trois lieutenants généraux de l'empire seulement remplissent la condition exigée pour être revêtus de ce titre, celle d'avoir commandé en chef : ces trois vétérans de notre ancienne gloire sont les généraux Excelmans, Harispe et Reille.

Principales publications de la semaine.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 30e livraison. *Géographie générale.* Traité 39. Signé : L. REYBAUD et F. LACROIX. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Guerres maritimes sous la République et l'Empire; par le capitaine de corvette E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE, avec les plans des batailles navales du cap Saint-Vincent, d'Aboukir, de Copenhague, de Trafalgar, et une carte du Sund. 2 vol. in-12 de 648 pages.

Armorial général d'Hozier, ou *Registres de la noblesse de France*, continués par M. le président D'HOZIER, ancien juge d'armes de France et vérificateur des armoiries près le conseil du sceau, et M. le comte CHARLES D'HOZIER, son frère. *Registre VII.* Volume XI. Un vol. in-8 de 504 pages, avec 27 pl., portraits et armes. — Paris, rue Saint-Christophe, 10.

SCIENCES.

Cours de Zoologie forestière, comprenant l'histoire et la description de tous les Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons d'eau douce indigènes, et l'Entomologie ou traité des Insectes forestiers; par AUGUSTE MATHIEU. Tome Ier. Un vol. in-8 de 408 pages, avec cinq tableaux. — Nancy, Madame veuve Raybois.

Etudes sur l'Electricité.—Organes électriques chez l'homme, ou *corpuscules de Pacini*, par les docteurs HENLE et KOELLEKER, précédé d'observations sur l'électricité animale, par C. BECKEMSTEINER. Première livraison. In-8 de 72 pages, avec 3 pl. — Paris, Baillière,

Nature et éducation des chevaux achetés par les dépôts de remonte; un mot sur ces différents établissements. — De l'hygiène suivie dans les dépôts et les régiments de troupes à cheval. — Maladies qui règnent dans les régiments et les dépôts sporadiques, etc., etc. — Causes qui les déterminent, moyens de les atténuer. — Dissertation sur la contagion de la morve du cheval à l'homme; par A. LOUCHARD, Un vol. in-8 de 362 pages. — Paris, madame Bouchard-Huzard.

BELLES-LETTRES.

OEuvres choisies de Diderot, précédées de sa vie; par M. F. GÉNIN. 2 vol. in-12 de 852 pages. — Paris, Firmin Didot.

La pantomime arlequinade qui sera représentée aux *Spectacles-Concerts* dans les premiers jours de la semaine prochaine, a pour titre : PIÉRROT SUPPOT DU DIABLE : on dit la pièce très-originale et très-amusante; les décors et les costumes dignes de la magnificence de la salle. Cette piquante nouveauté, ajoutée au spectacle actuel, dans lequel brille toujours au premier rang *Il signor Giovanni*, assure à cet établissement une longue suite de succès. On sait que, grâce à sa position et à d'ingénieux moyens de ventilation, la température de la salle Bonne-Nouvelle est toujours plus fraîche que celle des boulevards.

L'Image, revue mensuelle illustrée d'éducation, d'instruction et de récréation. — N° IV, mai 1847. — 6 fr. par an ; 8 fr. pour les départements. — Bureaux, rue Richelieu, 60.

L'Image, qui a commencé de paraître sous le patronage de *l'Illustration*, et qui est elle-même *l'Illustration* des enfants, a fait ses débuts avec un succès qui fait honneur au patronage. Le choix et le goût qui président à la rédaction de ce recueil, la méthode, qui consiste à substituer au fond ordinaire des publications de ce genre, des mélanges sur toutes sortes de sujets d'éducation, d'instruction et de récréation, la variété et le charme des gravures qui ornent chacun de ses numéros, le luxe de l'impression, le prix modique de l'abonnement, telles sont les causes d'une faveur méritée, qui se développe chaque jour, au grand contentement des éditeurs, aussi bien, on l'espère, que des lecteurs. Nous sommes priés d'annoncer que la prime de trois jolis volumes du *Nouvel Ami des Enfants* accordée aux premiers souscripteurs ne tardera pas à être supprimée, le nombre des abonnés étant près d'atteindre le chiffre au delà duquel cette prime ne peut plus être délivrée. Le numéro de juin, qui se prépare en ce moment, contiendra une petite mélodie, simple et touchante comme le sujet des paroles, qui sont une paraphrase poétique du *Pater Noster.* L'auteur de cette charmante prière est madame Gabrielle Letailleur ; M. Georges Bousquet en a composé la musique, et tous les enfants pieux la chanteront bientôt, en s'accompagnant ou se faisant accompagner au piano.

Nous donnons, pour faire apprécier la variété de *l'Image*, le sommaire du dernier numéro, en indiquant le nombre des gravures qui accompagnent chaque article :

Le Sauvage du Brésil, avec *trois gravures;* — les Rogations; 10 mai (extrait du *Génie du Christianisme*, par M. de Châteaubriand), avec *une gravure*, lettre ornée; — Jeanne d'Arc, avec *dix gravures;* — les Volcans : *le Vésuve*, avec *trois gravures;* — les Deux Rats, fable d'Andrieux, avec *une gravure;* — Le 5 mai : Vie et mort de Napoléon, avec *treize gravures;* — Anecdote sur des manuscrits de Napoléon découverts à Lyon; — La Marmotte, avec *six gravures;* — Simbad-le-Marin, avec *huit gravures;* — les Fées; — Michel-Ange de Caravage et Carle Vernet, peintres d'enseignes; — le Cacaotier, avec *deux gravures;* — la Tramontane; — Allégorie du mois de mai : les Gémeaux, avec *une gravure.*

En tout : CINQUANTE GRAVURES.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Espère-t-on que la France fleurira sous les auspices d'un nouveau ministère.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

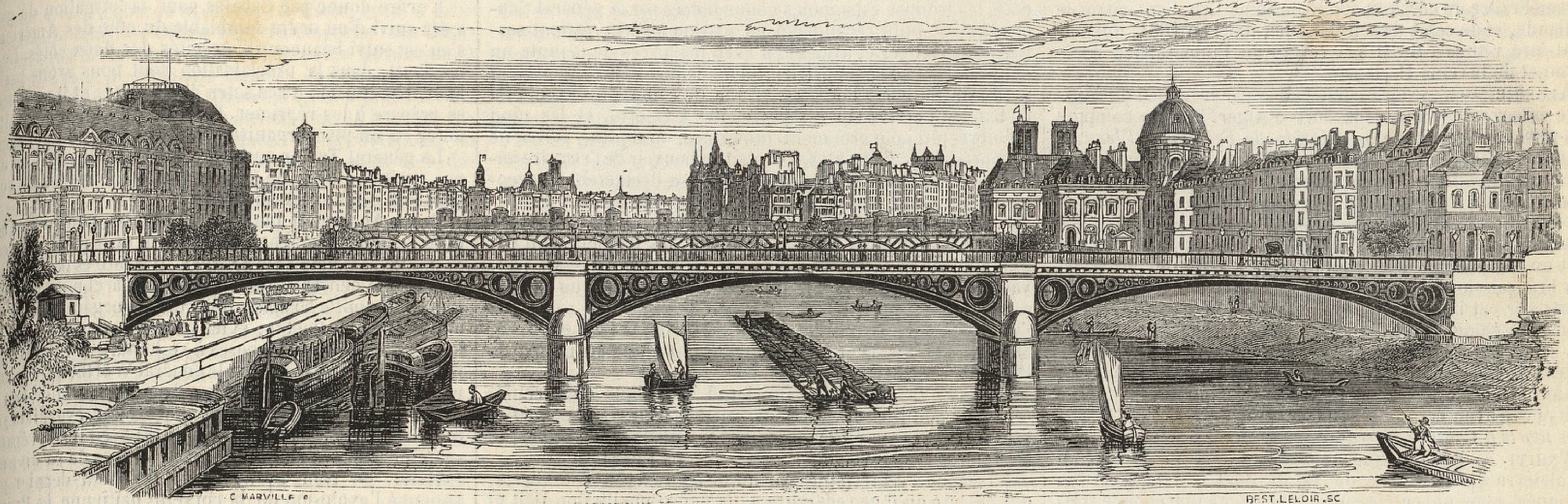

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 225 Vol. IX. — SAMEDI 19 JUIN 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portraits du général Concha et du général Scott.* — **Courrier de Paris.** — **La Rêveuse.** Valse par M. Charles Bovy de Lysberg. — **Chronique musicale.** — **Académie des Sciences.** Sciences médicales. — **Le Séraï.** Par M. A. de Beaumont. *La pointe du Séraï, prise d'un jardin de Péra; murailles du Séraï; la fontaine du Séraï; Yali-Kiosk; Bab-us-Selam; le bassin des roses; arabas ou chariots du Séraï.* — **Revue agricole.** — **Notes historiques, biographiques et critiques sur le dernier bal des Berlingot.** *Vingt-quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Leucopathie accidentelle chez une femme de race noire.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Problème d'échecs.** — **Principales publications de la semaine** — **Rebus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

La chambre des députés, qui, après avoir voté les crédits

Le général Concha, commandant des troupes espagnoles en Portugal.

d'Algérie, se disposait à discuter le projet de loi sur les établissements de colonisation militaire proposé par le gouvernement, et à l'examen desquels une commission extraordinaire, composée de dix-huit membres, avait consacré de longues et nombreuses séances, a vu fort inopinément M. le ministre de la guerre monter à la tribune et lire une ordonnance du roi pour opérer le retrait de ce projet à l'ordre du jour. La veille encore, M. le général Trezel répondait avec beaucoup d'aplomb à tous les orateurs qui voulaient parler colonisation et connaître le sentiment du gouvernement sur cet important sujet : Attendez à demain, et nous vous dirons toute notre pensée. Le lendemain est venu, mais le projet s'en est allé dans les cartons où, après dix-sept ans d'attente, il est exposé à passer quelques années encore, si les affaires n'arrivent pas à une administration ayant un peu plus de résolution et d'initiative.

A la fin de la semaine dernière, à Londres, au commencement de celle-ci, à Paris, la chambre des communes et notre chambre des députés ont interpellé les ministres anglais et les ministres français sur leur intervention en Portugal. Nous le regrettons pour notre temps et pour l'humanité, mais ni l'une ni l'autre de ces discussions n'a montré sous un jour franc et fait applaudir dans un rôle bien honorable les conseillers de l'une ou l'autre couronne. Lord Palmerston a déclaré ne s'en être mêlé que par antagonisme et parce qu'il voyait qu'il fallait s'opposer à tout prix aux projets exclusifs de la France et de l'Espagne. M. Guizot devait être non moins embarrassé, sinon pour persuader la Chambre, du moins pour donner des raisons propres à le justifier devant l'opinion publique.

Les faits ont été exposés avec clarté par M. Crémieux. M. Guizot, qui a essayé de les présenter et de les colorer à sa façon, a été, en cette circonstance, moins bien inspiré qu'en beaucoup d'autres, et les centres eux-mêmes sont demeurés froids et embarrassés comme l'orateur. Mais la chambre et les tribunes publiques se sont animées quand M. Odilon Barrot, répliquant à M. le ministre des affaires étrangères, a montré le système qui nous régit, « après avoir refusé d'agir contre don Carlos, agissant contre le peuple qui défend ses droits et sa constitution violée; ayant trop peu de courage et de cœur pour empêcher la chute de Cracovie, et se réveillant pour signifier à la Suisse, au nom des traités de 1815, qu'elle ne doit pas changer sa constitution. » L'impression dans l'assemblée a été profonde quand l'orateur a dit en terminant la revue de ces violations de nos principes : « Mais la lumière se fait, et la justice se fera. »

Mardi, à la même chambre, a commencé la discussion sur la proposition de réduction de l'impôt du sel. Le ministère, qui avait d'abord été d'avis d'accepter la réduction à partir de 1850, s'est décidé à la repousser à la tribune, devant présenter un projet de loi à la session prochaine, en même temps que la création d'un nouvel impôt pour compenser les pertes à subir sur celui-ci. La réduction a été votée dans la séance du 16, à la majorité de 264 voix contre 14.

— La chambre des pairs, forcée de renvoyer à la commission le projet sur l'organisation de la médecine, s'est occupée en attendant, lundi dernier, d'une proposition à elle adressée par Jérôme Napoléon, l'ex-roi de Westphalie, demandant qu'on rapportât, du moins en ce qui le concerne, lui et ses enfants, la loi du 10 avril 1832, par laquelle le territoire de la France est interdit *à perpétuité* à tous les membres de la famille de Napoléon. De nobles paroles ont été prononcées à cette occasion. Mais en vain M. Victor Hugo a dit à la chambre : « Une loi française qui bannit à perpétuité du sol français la famille de Napoléon me fait un effet inouï, inexplicable. Supposons (et la supposition que je vous fais est inadmissible, puisque le nom et la gloire de l'empire sont inscrits partout), supposons qu'il existe sur la terre un homme qui n'ait jamais entendu parler de Napoléon; qu'on lui dise, à cet homme : « La famille de Napoléon est bannie du sol français, elle est frappée par une pénalité terrible », cet homme demandera : « Qu'a donc fait ce Napoléon? c'est sans doute un grand criminel, qui s'est souillé des plus noirs forfaits. » Messieurs, les crimes de Napoléon, les voici : La religion relevée, le code civil rédigé, la France augmentée au delà de ses frontières naturelles, Marengo, Iéna, Wagram! C'est la plus magnifique dot de gloire qu'un grand homme ait apportée à une grande nation! Eh bien! c'est le frère de ce grand homme, c'est un vieillard, c'est un ancien roi, aujourd'hui suppliant, qui se

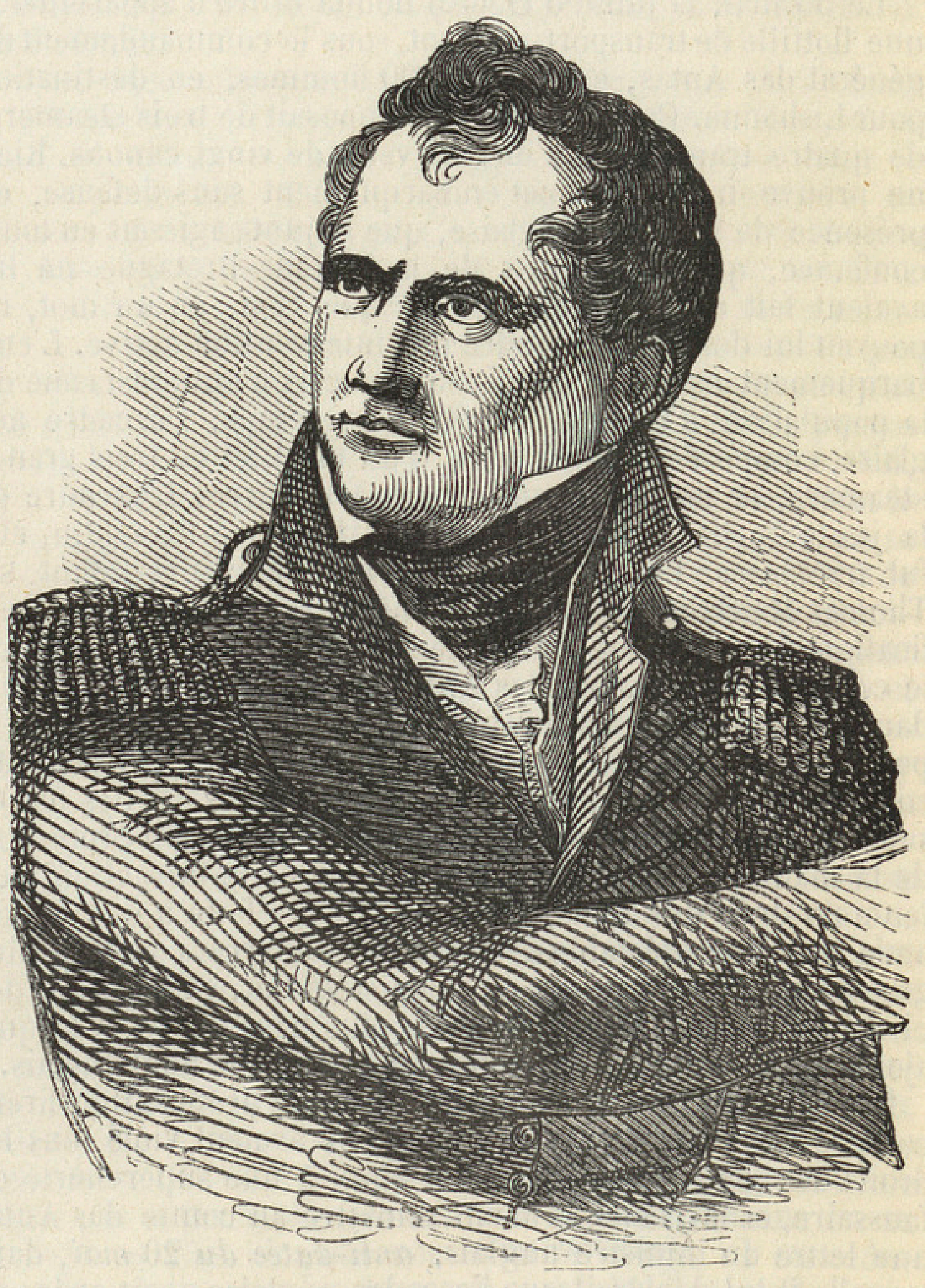

Le général Scott, commandant des troupes américaines, au Mexique.

présente devant vous! Rendez-lui la terre de la patrie! Jérôme Napoléon, pendant la première moitié de sa vie, n'a eu qu'un désir, mourir pour la France; maintenant il n'a qu'une pensée : mourir en France! Vous ne repousserez pas un pareil vœu. » En vain le général Gourgaud s'est écrié : « Messieurs, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland! J'adjure tous mes camarades qui sont

ici, j'adjure les magistrats, les hommes politiques qui ont servi comme nous l'empire, de ne pas permettre que l'histoire dise un jour : La chambre des pairs a célébré un si glorieux anniversaire en bannissant du sol français le frère de celui qui voulait faire de la France la première nation du monde. » La chambre est demeurée sourde, et la pétition, dont on lui demandait le renvoi à M. le président du conseil, a été ensevelie par elle au bureau des renseignements. Du reste, les cercueils paraissent jouir d'une faveur toute particulière et être l'objet d'une généreuse amnistie, car on annonce en même temps que le gouvernement a autorisé le transport en France du corps du comte de Saint-Leu, l'ancien roi de Hollande, et de celui de son fils aîné, mort en 1831, qui doivent être réunis à Rueil aux restes de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense.

ALGÉRIE. — L'escadre commandée par le prince de Joinville est arrivée le 4 dans le port d'Alger. Elle se compose des vaisseaux *le Souverain*, *l'Océan*, *le Friedland*, *l'Iéna*, *le Suffren*; la frégate *la Psyché*; les frégates à vapeur *le Descartes*, *le Panama*, et de la corvette à vapeur *le Pluton*. Dans sa navigation, l'escadre était passée à Palma; par ordre de M. le prince de Joinville, le bateau à vapeur *le Pluton* a été détaché, ayant à son bord l'abbé Coquereau et un nombreux état-major, pour aller à l'île de Cabrera recueillir les restes des Français tombés aux mains des Espagnols à Baylen, et morts sur cet îlot pendant les guerres de l'empire. Cette pieuse cérémonie a eu lieu avec toute la pompe possible. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Coquereau, et les restes de nos malheureux prisonniers ont ensuite été renfermés dans une même tombe, sur laquelle on a placé une pierre avec cette inscription : *A la mémoire des Français morts à Cabrera, l'escadre d'évolutions de* 1847.

TAHITI. — Par le paquebot des Antilles, on a reçu en Angleterre quelques avis de Tahiti, dont la date n'est pas indiquée, mais qui paraissent se rapporter à une époque très-postérieure à celle des derniers rapports officiels. Après avoir rappelé les dernières opérations militaires qui ont amené la soumission des naturels insurgés, ils mentionnent la rentrée définitive de la reine Pomaré à Tahiti. La principale condition de son retour consiste dans l'allocation d'une liste civile de 20 à 25,000 fr. par an, dont les arrérages courraient à partir de l'établissement du protectorat, sous réserve du rappel des trois années échues.

La frégate française la *Syrène*, qui porte le nouveau gouverneur M. Lavaud, est partie de Callao pour Tahiti, accompagnée de quelques transports, où sont embarqués les 1,600 hommes de renforts expédiés de France pour cette destination. La frégate anglaise *Grampus* était toujours au mouillage de Papeete.

ESPAGNE. — La diplomatie espagnole est fort activement occupée à tâcher de déterminer le roi-époux à quitter le Pardo et à se rendre à la Granja lorsque la reine ira occuper cette résidence. Mais la tâche est ingrate : don François n'en éprouve aucune envie.

Des désordres occasionnés par la cherté des subsistances ont eu lieu à Grenade et à Avilés; la force armée est intervenue pour les réprimer; il en est résulté effusion de sang.

PORTUGAL. — Nous avons dit en commençant à quels débats venait de donner lieu, des deux côtés de la Manche, la question de droit international que trois puissances contre une viennent de trancher en Portugal. Nous n'avons plus à nous occuper ici que des faits.

Le 30 mai, la junte d'Oporto donna ordre d'appareiller à une flottille de transport, portant, sous le commandement du général das Antas, environ 2,400 hommes, en destination pour Lisbonne. Cette flottille se composait de trois steamers, de quatre transports, d'une corvette de vingt canons. Rien ne prouve mieux que cet embarquement sans défense, en présence de l'escadre anglaise, que la junte agissait en toute confiance, que les agents de la Grande-Bretagne ne lui avaient fait aucune sommation; que rien, en un mot, ne pouvait lui donner à craindre une intervention active. L'embarquement eut lieu au milieu des cris d'enthousiasme de la population d'Oporto. Pendant ce temps, l'escadre anglaise, composée d'une frégate, d'un brick et de trois grands steamers, se tenait tranquillement à la barre. L'escadre de la junte sortit; mais le 31 mai, à six heures du matin, elle fut arrêtée par l'escadre anglaise, dont le commandant, sir Thomas Maitland, adressa au général das Antas une signification de saisie, et une menace, en cas de résistance, de le couler bas. Le comte das Antas, fort surpris d'être arrêté dans sa marche, mais reconnaissant qu'il ne pouvait la poursuivre, demanda à rentrer dans Oporto. Sur le refus du commandant anglais, et se voyant environné par des forces supérieures, il abattit son pavillon et se rendit, en protestant de la manière la plus solennelle contre cette infraction violente au droit des gens, contre la guerre faite à une nation amie, sans une préalable déclaration de guerre, contre le plus grand abus de la force qui ait jamais été fait, exercé dans des circonstances qui l'aggravent au plus haut degré, « et qui, ajoute la protestation, déshonorent à jamais le nom anglais. »

Les considérants et les termes de cette protestation firent comprendre aux agents anglais qu'ils avaient violé tous les droits des gens. Ils recoururent alors à une supercherie de faussaire, et le 31 mai ils firent remettre au comte das Antas une lettre du ministre anglais, *anti-datée du* 20 *mai*, dans laquelle il lui déclarait que l'escadre anglaise avait ordre de bloquer Oporto, et lui faisait une déclaration formelle d'hostilité.

Après la soumission du comte das Antas, l'amiral anglais, sir William Parker, adressa au vicomte Sa da Bandeira, à Sétubal, une lettre dans laquelle il l'invitait à faire également sa soumission et à ne pas continuer une lutte inégale. Le vicomte Sa da Bandeira répondit qu'il consentait à suspendre provisoirement toute hostilité, mais qu'il ne pouvait agir que sur les ordres de la junte; et il envoya à l'amiral anglais un de ses aides de camp pour qu'il fût mis en communication avec Oporto.

C'est dans la soirée du 31 mai que la nouvelle de la prise des troupes de la junte fut connue à Oporto. Elle causa dans la ville une irritation extrême, et les nombreux sujets anglais qui y résident éprouvèrent de vives inquiétudes. Toutefois, la junte maintint l'ordre et la sécurité dans Oporto, et personne ne fut inquiété ni maltraité.

La junte rédigea contre l'intervention anglaise une protestation énergique; mais toute idée de résistance était devenue vaine. En même temps que l'escadre était capturée, il paraît que le maréchal Saldanha, avec les troupes de la reine, s'était avancé jusqu'à une lieue de la ville, et que, d'un autre côté, les troupes espagnoles commandées par le général Concha, qui est venu récemment en mission à Paris, étaient sorties de la Galice, et avaient eu avec les forces de la junte un engagement assez meurtrier, dans lequel celles-ci avaient perdu un millier d'hommes. L'aide de camp du vicomte Sa da Bandeira arriva sur ces entrefaites à Oporto, et les cinq membres du gouvernement provisoire, le 6 juin, privés de leur président, das Antas, qui était au pouvoir de l'escadre anglaise, et n'attendant plus de secours, se décidèrent à accepter des propositions qui leur avaient été offertes le 7 mai.

IRLANDE. — Le 7 de ce mois, l'association du repeal s'est réunie à Dublin dans Conciliation-Hall. Les membres du comité étaient en deuil. La chaire de M. O'Connell était couverte d'un crêpe. M. John O'Connell a annoncé que l'année prochaine il soumettra au parlement le projet du repeal de l'union. — MM. Daniel O'Connell, Maurice O'Connell, J.-M. Macdonnell, Steele et Burke ont été introduits au milieu de bruyants applaudissements.

M. Ray a lu une adresse du clergé catholique de la conférence de Mullingar. Les signataires déclarent reconnaître l'association comme organe de leurs principes politiques, et M. John O'Connell comme successeur de son père.

La séance s'est terminée par un discours de M. Tom Steele, qui déclare qu'il ne reparaîtra plus dans Conciliation-Hall ni dans aucun meeting politique. Il ajoute qu'admirateur enthousiaste d'O'Connell, il n'oubliera jamais les principes que ce grand homme lui a inculqués; mais qu'ayant la conviction que l'Irlande s'est montrée ingrate envers O'Connell, qui est tombé victime de cette ingratitude, il ne se mêlera plus de la politique de l'Irlande.

BELGIQUE. — Les électeurs belges avaient à procéder à la nomination de soixante membres de leur chambre des représentants : 47 pour le renouvellement ordinaire de la chambre et 13 nominations nouvelles. Sur les soixante noms sortis de l'urne, 36 appartiennent à l'opinion libérale; le parti clérical et le ministère n'en peuvent revendiquer que 24. La députation de toutes les grandes villes, Anvers excepté, est exclusivement libérale. Les candidats catholiques ou ministériels ont échoué complétement à Bruxelles, à Gand, à Liége, à Verviers, à Mons, à Tournay. Parmi les notabilités catholiques non réélues, on cite M. Desmaisières, gouverneur de la Flandre orientale, et M. Dumortier, dont l'arrondissement de Tournay avait, depuis 1830, périodiquement renouvelé le mandat. M. Deschamps, ministre des affaires étrangères, dont la candidature semblait soumise à des chances assez douteuses, a été élu à Charleroy.

On assure que la retraite du ministère est décidée, mais il ne quitterait pas immédiatement la direction des affaires, il la garderait jusqu'à ce que le roi, qui est gravement malade, ait composé un nouveau cabinet, ce qui n'aurait lieu, ajoute-t-on, qu'un peu plus tard, assez tôt cependant pour que ce ministère pût étudier et préparer les affaires à soumettre aux chambres à la session prochaine.

SUISSE. — Les cantons radicaux se préparent à soutenir les décrets de la diète contre les prétentions des cantons séparatistes. A supposer que Bâle fasse défaut, il y aura toujours au sein de la diète douze et demi Etats disposés à avoir raison de la résistance des membres de la ligue séparatiste.

TOSCANE. — Le grand-duc, qui semble chercher à imiter les actes de Pie IX, vient de créer par un *motu proprio* publié dans la *Gazette de Florence* du 1er juin, deux commissions chargées de la rédaction d'un code civil et d'un code pénal. Cette dernière devra déterminer avec précision les attributions du *Buon governo* et de la police pour tout ce qui a rapport à l'administration de la justice. Enfin, par une circulaire ou lettre ministérielle du 1er juin, une espèce d'assemblée est convoquée à Florence pour le mois d'août prochain, afin de s'occuper de la réforme des institutions municipales.

PRUSSE. — Le prince Germain de Hatzfeld a été excommunié pour bigamie par l'archevêque de Breslaw. Le prince a voulu, en désespoir de cause, se rendre à Rome pour solliciter du pape lui-même la révocation de la sentence d'excommunication; mais arrivé aux frontières des Etats pontificaux, il a reçu une notification portant que l'entrée de Rome lui était interdite, et que le Saint-Père était décidé à ne pas le relever de l'anathème fulminé contre lui. Le prince est donc reparti pour l'Allemagne. Mais pendant que ceci se passait à Rome, en Prusse le prince-archevêque était mis aux arrêts dans son palais pour un mois, pour avoir livré à la publicité la sentence d'excommunication prononcée par lui, mesure qu'il ne pouvait prendre sans une autorisation spéciale du gouvernement.

GRÈCE ET TURQUIE. — Un post-scriptum d'une lettre de Constantinople du 26 mai, adressée à la *Gazette d'Augsbourg*, contient ce qui suit :

« J'apprends à l'instant même que, dans une conférence qu'il a eue hier avec un diplomate étranger, le reis-effendi a déclaré que la Porte ottomane ne voulait pas aggraver l'état actuel des choses, ni entraver l'œuvre de médiation de l'Autriche; elle maintiendra le *statu quo*, relativement à la Grèce, jusqu'à ce que les propositions du cabinet de Vienne soient connues. »

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les dernières lettres de Washington émanant de personnes en position d'être bien informées, parlent avec beaucoup de confiance de la mission de M. Trist, qui avait été envoyé à Mexico dans le but de traiter de la cessation des hostilités. On paraissait croire au succès de cette négociation.

Du reste, d'après les plus récentes nouvelles, les Américains continuaient leur marche sur Mexico, sans éprouver d'autre obstacle que quelques attaques sans importance de la part des bandes de guerillas mexicaines. Le général Scott était le 31 mai à Jalapa. De là il avait adressé une proclamation aux habitants de Mexico : il leur annonce son intention de diriger ses forces à la fois sur Mexico et sur Puebla, les assurant que son pays désire la paix avec les Mexicains.

L'ordre donné par Canalès pour la formation de guerillas a été suivi d'un ordre semblable du côté des Américains; il s'en est suivi beaucoup d'atrocités des deux côtés. Le général Scott, dans la proclamation dont nous avons parlé plus haut, fait allusion à ces actes de cruauté, et il annonce qu'il se prépare à les réprimer. En fait, cette guerre paraît dégénérer en un plan organisé de meurtres et de pillages.

Le général Taylor occupait encore le 21 avril ses anciennes positions près de Monterey. Les nouvelles de son côté sont tout à fait insignifiantes.

Santa-Anna était toujours à Orizaba, continuant à organiser ses guerillas. Il avait réuni plus de 4,000 hommes, dont la moitié seulement était armée. Des lettres particulières disent que le général Alvarez était en marche de Mexico avec *vingt-cinq mille hommes*, qu'il devait organiser en guerillas entre Jalapa et Puebla, et les habitants de beaucoup de villages se montraient disposés à se joindre à lui. D'après les nouvelles de la Vera-Cruz, le général Worth, après avoir pris possession de Perote, le 22 avril, a fait marcher son avant-garde sur la route de Puebla, où l'on entrevoyait la possibilité d'entrer sans résistance, et le 30 avril il se préparait à la soutenir dans ses opérations avec le gros de sa division.

HAÏTI. — Nous avons dans notre avant-dernier numéro annoncé l'explosion de la corvette haïtienne *la Présidente*, exécutant une salve en rade de Port-au-Prince, pendant une messe célébrée pour le repos de l'âme du feu président Guerrier. Des nouvelles de Jacmel avaient annoncé que tout l'équipage, ainsi que quatre-vingts forçats enchaînés à bord, avaient péri victimes de cet accident. La correspondance beaucoup plus croyable et nécessairement mieux informée de Port-au-Prince ne porte le nombre des victimes qu'à trois.

RÉPUBLIQUE DE L'EQUATEUR. — Le 15 février a eu lieu à Quito, capitale de la république de l'Equateur, l'ouverture d'une école publique du degré supérieur, dans laquelle on donnera aux jeunes gens, indépendamment des connaissances de littérature et d'histoire, une instruction scientifique dans le genre de celle qui est enseignée dans nos écoles spéciales.

Le local choisi pour cet établissement est la magnifique maison qu'ont habitée les savants français venus au dix-huitième siècle, à Quito, et dans laquelle ils ont élevé un observatoire qui a été, depuis, entretenu avec soin. Le gouvernement de la république a fait graver sur une table de marbre l'inscription suivante, placée sur une des façades de la maison : *A la mémoire de MM. Godin, Bouguer, de La Condamine et de Jussieu, membres de l'Académie des Sciences de Paris, venus à Quito en* 1736. Cette inscription est en espagnol et en français.

PROJET D'UNE RUE SOUTERRAINE A PARIS. — On vient d'exposer au Palais-Bourbon le projet en relief d'une rue souterraine partant de la halle centrale et aboutissant aux chemins du Nord et de Strasbourg, et destinée plus tard à être prolongée vers les autres grandes lignes de fer, par une transformation du chemin de ronde et du mur d'octroi.

Cette rue est recouverte de bâtiments dont la forme particulière a pour objet d'éclairer, de jour et de nuit, le premier étage des caves (on sait que les maisons modernes, dans les quartiers riches, reçoivent plusieurs étages de caves). Ce qui distingue ce genre de construction, c'est la superposition de deux passages, dont l'un est en contre-bas du sol, comme la rue Basse-du-Rempart, et a pour objet de faciliter la circulation dans Paris.

Voici l'énumération des principaux avantages qui seraient, suivant les auteurs du projet, la conséquence nécessaire de l'établissement de cette rue de forme nouvelle : 1° joindre entre elles les grandes lignes de fer et les prolonger jusqu'au centre de Paris; en d'autres termes, mobiliser les gares et les débarcadères, centraliser par conséquent les arrivages des diverses lignes; 2° créer de nouvelles voies de communication indépendantes des rues ordinaires; 3° revêtir le tout de maisons d'habitation, qui ne sont en réalité qu'un long magasin, comme les docks de Londres et de Liverpool.

Cette construction aurait pour résultat : de diminuer l'encombrement de Paris, d'améliorer le curage de la ville, de mettre à la disposition des classes pauvres et des classes peu aisées un véhicule à bon marché; d'étendre par conséquent le rayon habitable; en résumé, d'accroître le revenu de la ville et le bien-être de ses habitants.

Les renseignements fournis sur la dépense et sur le produit établissent qu'il suffirait d'exproprier moins de cent maisons, et que ces maisons, trois ou quatre exceptées, sont sans valeur importante, tandis que la ville aura à exproprier, pour la construction de ses halles, deux cent onze maisons, ayant toutes une valeur commerciale.

L'espace occupé ne serait que les 4/5 de la superficie des nouvelles halles, et ne serait pas la moitié de la superficie du dock de Sainte-Catherine, le moins important des cinq docks de Londres.

Les 100 maisons expropriées seraient remplacées par 325 maisons d'une superficie de 65 mètres carrés, et sur passages par 571 boutiques d'une superficie de 15 mètres carrés.

DÉSASTRES, ACCIDENTS. — Dans la nuit du 26 mai, le feu s'est déclaré à Saint-Dimitri, l'un des faubourgs de Péra. 300 maisons ont été détruites et plusieurs personnes ont péri. Les matelots du *Cuvier* et du *Titan* ont rivalisé de zèle et contribué puissamment à arrêter les ravages de l'incendie.

— Une violente tempête s'est élevée le 21 mai sur le Da-

nube, à deux heures et demie après midi. Au dire d'un témoin oculaire, jamais il n'en avait vu d'aussi terrible. Le ciel avait commencé par se couvrir d'épaisses ténèbres accompagnées d'éclairs ; un vent d'une très-grande violence soufflait du nord-ouest, tandis que la pluie tombait par torrents. A trois heures un quart, la tempête était dans sa plus grande furie, soulevant les bâtiments à l'ancre et les poussant presque tous à la côte, où ils ont éprouvé les plus graves avaries en se heurtant les uns contre les autres. Cinq bâtiments on chaviré : le brick *Mary-Anne*, de Sunderland, a donné contre le paquebot de Galway, non sans lui causer de grands dommages, le schooner *Orion* a abordé le vaisseau *le Russe*, et lui a brisé les vergues ; le schooner *Olivia* s'est vu emporter son beaupré par un gros brick grec; cinq ou six petits bâtiments ont coulé bas; les toits de plusieurs maisons ont été enlevés.

— On écrit de Copenhague (Danemark), le 9 juin :

« Nous venons de recevoir la nouvelle que la belle et industrieuse ville de Christianstad, dans l'île de Gothland, en Suède, a été entièrement détruite par un incendie. Les détails sur ce sinistre nous manquent encore.»

— Un accident affreux vient de jeter la consternation dans le bourg de Vassy (Calvados). Le 9 juin, à midi, les plafonds de la maison d'école nouvellement construite et habitée depuis moins d'une année se sont affaissés subitement. L'instituteur, sa femme, sa fille, trois de ses élèves et deux enfants étrangers à l'école ont été ensevelis sous les décombres, d'où l'on n'a retiré que des cadavres.

— Une explosion de feu grisou a eu lieu aux mines de Sainte-Hélène, entre Liverpool et Manchester. Cinquante ouvriers se trouvaient à ce moment dans la fosse. Quarante-deux ont pu être retirés vivants, mais grièvement blessés. Les huit autres avaient trouvé la mort dans ce funeste accident.

— Un malheureux événement a répandu le deuil dans un des quartiers de la Martinique. Le 29 avril, M. Terrade, commandant la garnison de la Trinité, s'était embarqué, pour une ronde de service, dans une pirogue qui devait le conduire à Sainte-Marie. Comme elle longeait de près la côte, un brisant fut signalé à l'avant par un passager, M. Giaffery, employé à bord de *la Gazelle*. Mais soit que son avis n'eût pas été entendu, soit que l'embarcation crût pouvoir franchir aisément, on poursuivit la route, et bientôt la pirogue, saisie par les remous, chavira avec l'équipage. M. Terrade ne savait pas nager, et malgré les efforts de ses compagnons et de M. Giaffery, qui plongea plusieurs fois pour le ramener et l'aider à se tenir sur la quille de la pirogue, il fut enlevé par un dernier coup de mer, et perdu dans les brisants.

NÉCROLOGIE. — L'auteur d'*Antigone*, d'*Orphée*, de la *Palingénésie sociale*, M. Ballanche, membre de l'Académie française, est mort le 12 de ce mois, à l'âge de soixante-onze ans. M. Ballanche était un philosophe profond, un éminent écrivain, un homme d'un caractère noble, élevé, aimable.

— M. Carayon-Latour, receveur général du département de la Gironde, est mort à Bordeaux.

Courrier de Paris.

La semaine offre peu d'intérêt, du moins dans le cercle de notre compétence. Les événements se font sérieux, et l'histoire supplante la chronique. Un énorme bouquet de fleurs dramatiques, parmi lesquelles nous distinguons une tragédie romaine, un drame allemand et une apparence de comédie française, voilà toutes nos surprises. Au surplus, cette petite chronique qui nous fait presque complétement défaut aujourd'hui, et dont nous avons cherché en vain les éléments autour de nous, pourquoi n'en découvrirait-on pas le tableau ou l'ombre dans quelques-uns de nos musées dramatiques? La comédie n'est-elle pas, dit-on, la grande école des mœurs en même temps que leur miroir le plus fidèle, et ne suffit-il pas de jeter les yeux sur le théâtre contemporain pour se convaincre que le *on dit* est l'écho même de la vérité? A quoi bon, s'il vous plaît, s'efforcer de retrouver dans les petits faits journaliers la mosaïque des mœurs contemporaines? L'histoire d'un peuple n'est-elle pas écrite dans les archives de son théâtre? Il est évident que la nouvelle pièce du Théâtre-Français nourrit cette prétention historique. *Pour arriver!* le titre, le sujet, le caractère, quelle histoire! et en même temps l'excellente occasion pour l'historien comique d'écrire une comédie fine, incisive, satirique, suffisamment enjouée pour que tout le monde s'égaye de la satire, suffisamment vraisemblable pour que personne ne veuille s'y reconnaître. *Pour arriver!* ne voilà-t-il pas le mot d'ordre du jour, le résumé le plus clair de nos doctrines, le but de tous les efforts et de toutes les ambitions? Cet aspirant universel de l'invention de M. Souvestre s'appelle Vernois, il veut tout, convoite tout, et se croit propre à tout. Il n'a ni sou ni maille, point de carrière, nulle profession, il est déjà parvenu à une jeunesse assez mûre, mais il est célibataire, voilà précisément sa force et sa plus belle chance. On veut épouser une dot pour arriver à une position. Cette course à l'héritière est le premier but de notre cupidité, et nous l'atteignons sans peine, tant cette pauvre Julie est une fille innocente et simplette; il est vrai que nous avons un rival, mais encore plus naïf et simplet, s'il est possible. Ce pauvre M. de Guernet est le plus singulier officier de hussards qu'on ait jamais vu; il est timide, il envoie des fleurs à la dérobée, il adresse toutes sortes de billets doux anonymes à l'objet de sa flamme, et puis, au moment où le cœur virginal va se rendre, n'attendant que l'apparition de son vainqueur, c'est le Vernois qui prend sa place. « Eh quoi! ces camélias, ces déclarations, cette passion discrète? — C'était moi!» s'écrie l'ambitieux, qui recueille ainsi la moisson semée par un autre. On se marie donc pendant que l'amant pastoral est allé cacher sa disgrâce en Afrique; mais si le mari a lieu d'être satisfait, l'ambitieux ne saurait l'être à si peu de frais : nous visons au conseil d'Etat, et c'est *Pour arriver* à une ambassade cette fois que nous conduisons notre jeune femme aux eaux de Dieppe. C'est ainsi que M. Souvestre entend la peinture de nos mœurs politiques, il faut bien en prendre son parti. A Dieppe, madame Vernois se montre rêveuse; elle soupire, elle a des regrets; qui est-ce qui les cause? Ne devinez-vous pas que notre premier adorateur est revenu tout exprès d'Afrique pour révéler le mystère des camélias et des billets doux d'avant la noce? et ses lamentations produisent assez d'effet pour que l'ambitieux qui dressait ses batteries pour arriver sur un autre terrain se hâte de rentrer dans ses domaines conjugaux. Il y a là une scène assez vive de mari intrigué et d'amant caché derrière la porte; c'est Almaviva tonnant contre sa Rosine, et Danville s'emportant contre son Hortense. On ne peut donc pas dire absolument que cette peinture de mœurs ne ressemble à rien. Que vous dirai-je? Chérubin se rembarque pour l'Afrique, Rosine garde sa vertu, et l'ambitieux renonce à l'ambition. Nous ne parlons pas de deux personnages supplémentaires chargés d'animer la pièce et qui l'égayent médiocrement; c'est un médecin sceptique et railleur, c'est un procureur royal, important et ridicule. Il faut rendre cette justice aux acteurs, qu'ils ont tiré le meilleur parti possible de cette fable commune et de ce dialogue laborieux. Telle scène a du charme, grâce à mademoiselle Judith ; telle autre doit sa verve à la verve de mademoiselle Brohan, si bien qu'il n'y a de comédie dans cette pièce que ce que les comédiens y ont mis.

Où chercher maintenant notre éclat de rire de la semaine? En voici trois qui ont retenti à l'Odéon presque dans la même soirée : *une Aventure de Panurge*, *les Nouvelles d'Espagne*, *une Provinciale*. Il s'agit encore de mari, de femme et de mariage. Sous ce point de vue, les trois pièces n'en font qu'une, et elles ont obtenu un égal succès. Ce trio mélangé de prose et de vers mérite de survivre à la clôture momentanée de l'Odéon, et il ressuscitera d'un jour à l'autre avec le théâtre. Ainsi du *Spartacus* de M. Hippolyte Magen. Ce jeune poëte est une nouvelle victime des Hérodes lettrés de la rue Richelieu. Heureusement pour les poëtes tragiques contemporains, l'Odéon arrache leurs œuvres au massacre périodique qu'en font messieurs les sociétaires, il les recueille, il les choie, et les dresse de son mieux, et se conduit à leur égard en excellent père de famille. Il est arrivé souvent que la tendresse de l'Odéon s'est égarée sur des enfants peu dignes de son intérêt, enfants boiteux et malsains, voués à la mort dès le berceau ; mais aussi combien n'en citerait-on pas qui ont fait honneur à leur patron et justifié sa sollicitude et son humanité. L'ouvrage de M. Magen mérite assurément une place brillante dans cette élite, et depuis *Lucrèce*, la tragédie n'avait assisté à pareille fête au delà des ponts. *Spartacus* a été salué par des bravos frénétiques, et l'auteur s'est vu célébré comme son héros et sa pièce; il a été rappelé et couronné sur la scène, comme Voltaire après *Irène*. Comparaison injuste, puisque *Irène* est une mauvaise pièce, et que *Spartacus* est une œuvre méritoire. A vrai dire, ici Spartacus s'éloigne un peu de l'idée qu'on s'en fait assez généralement; ce n'est pas l'esclave révolté, le vil gladiateur dont parlent les historiens, et que sanctionne la vraisemblance ; c'est plutôt Spartacus bon père et bon époux, c'est un noble cœur, un cœur de patricien, un esprit éclairé qui s'est nourri de Sénèque (piquant anachronisme), et qui a dû lire dans Tite-Live l'histoire de Coriolan. M. Magen a fait de Spartacus le beau-frère de Lucullus, personnage consulaire, l'époux de la Romaine *Idamis*, l'ami de Tigrane l'Arménien, et le père de la fiancée d'un tribun du peuple. Ce Spartacus, qui n'a du Thrace que le nom, se révolte contre Rome pour venger une injure particulière ; il est vaincu, il est vainqueur; la république s'humilie devant son couteau de gladiateur; puis il finit par trouver, comme un autre Porsenna, son Mucius qui va le frapper dans son camp, et il meurt en héros chrétien qui *bénit et pardonne*, à la manière du Guzman d'*Alzire*. Cette tragédie est des plus tragiques; c'est l'action, le langage, la pompe, les imprécations, la tirade et le hoquet convulsif de la tragédie; c'est quelque chose de possible à la fois et de convenu, de naïf et de guindé; on s'émeut un peu, on bâille un peu, on écoute assez volontiers, et l'on finit par applaudir comme tout le monde.

Au Théâtre-Historique nous trouvons un autre drame, un autre succès, un autre public. Vous connaissez *Amour et Intrigue* de Schiller, cette tragédie bourgeoise où l'amour se fait si violent et l'intrigue si étrangement vulgaire, où le grand poëte, presque adolescent encore, a jeté l'écume de ses passions bonnes et mauvaises, où il a mêlé le fiel et les larmes, la colère et l'amour, le lyrisme et la satire. Telle est l'œuvre dont M. Alexandre Dumas, se mêlant au *servum pecus* des imitateurs, vient de nous donner la cinquième ou sixième édition française. Quoi qu'en dise l'auteur sur son affiche, l'*étude* est faite, non pas d'après Schiller, mais d'après ses traducteurs; c'est la copie d'un calque, et non pas un portrait pris sur l'original. *Amour et Intrigue* est le troisième ouvrage de la jeunesse du poëte allemand, ouvrage qu'il composa dans des circonstances qui en expliquent les imperfections et les taches; il y règne d'un bout à l'autre un ton d'exaltation élégiaque qui contraste singulièrement avec la puérile réalité des détails. Il est vrai que l'habileté de l'arrangeur a dissimulé cette emphase tant bien que mal et adouci les tons les plus criards. Mais comment rendre des traits vraiment humains à ces silhouettes grimaçantes, et redresser jusqu'à la hauteur de l'intérêt cette action à la marche boiteuse et d'une allure si bizarre et contournée? Voyez cependant le charme que les spectateurs et surtout les spectatrices prennent au développement de la passion amoureuse et malheureuse! on a écouté ce long récit germanique comme une histoire vraie et naturelle, si bien que les aventures tragiques de Ferdinand et de Louise, du musicien Miller et du président de Waldeck, pourraient bien conserver longtemps ces visiteurs capricieux que la réussite littéraire de *l'Ecole des familles* n'a pu retenir. Une jeune actrice, madame Lacressonnière, a révélé un talent élevé et fin dans le rôle le plus difficile, qui est en même temps le rôle le plus sincèrement passionné de l'ouvrage, lady Milford. *Intrigue et Amour* est un drame du genre ambulatoire; chaque pas de l'action est marqué par un déplacement, c'est un va-et-vient perpétuel; aussi est-il fâcheux que tous ces tableaux trop lentement machinés infligent au spectateur le supplice d'une dizaine d'entr'actes interminables. Que restera-t-il au spectacle *romantique* si vous lui ôtez la surprise et la variété de ses changements à vue?

Grâce à ces derniers mots, nous sommes dispensés de tous autres frais de transition pour arriver au Spectacle-Concert, et à sa pantomime nouvelle : *Pierrot suppôt du Diable*. « La mimique, a dit l'abbé Sicard, est la langue universelle; » et la pantomime, c'est-à-dire l'action théâtrale mimée, est la comédie humaine. Ainsi le veut un homme d'esprit qui ne s'en tient pas là. Selon lui, ce genre éloquent n'offre guère que cinq ou six types au moyen desquels il reproduit tout. La pantomime constitue un microcosme complet : l'individu et l'espèce entière, la nature et la société, le père et la famille. Cassandre, Léandre, Pierrot, Arlequin, Colombine, Polichinelle, ne symbolisent-ils pas les passions de l'humanité, ses qualités et ses vices, ses instincts et ses croyances? Mais n'allons pas commenter Hégel à propos de *Pierrot suppôt du Diable*, pantomime-arlequinade en cinq changements, mêlée de danses. Sachez seulement que dans cette nouvelle Iliade burlesque il s'agit encore et toujours de la grande lutte engagée au sujet du mariage de Colombine, cette Hélène des temps modernes, dont Arlequin figure le Pâris, et Léandre le Ménélas. Dans les anciennes arlequinades, dues à la muse bouffonne des Bibiena, des Lolli et des Véronèse, Pierrot jouait toujours un rôle passif, il était le souffre-douleur de la troupe; c'était un pince-maille et un court-vêtu; l'œil éteint, la mine blafarde et la défroque enfarinée, Pierrot figurait à contre-cœur dans les orgies de ses maîtres. Perpétuellement battu et sur toutes les coutures par Polichinelle et Arlequin, c'est à peine s'il osait prendre une revanche sournoise sur le débonnaire Cassandre; en un mot, Pierrot était le personnage sacrifié. Et pour en revenir à Hégel, le Pierrot d'autrefois était l'image de l'esclave antique, du nègre des Antilles ou du paria de l'Indo-Chine; mais de nos jours, Pierrot a bien changé. Pierrot a eu son 89, il a chanté *la Marseillaise*, il s'est fait révolutionnaire et il s'est affranchi. Le Luther de cette grande réforme, c'est Deburau. On peut même dire que Deburau avait agrandi le cercle de son emploi, et empiété sur les droits de son voisin. Pierrot prend maintenant des airs de parvenu, il s'en donne les priviléges, il est railleur et insolent; il lorgne Colombine, tient tête à Arlequin, et rosse Cassandre d'importance : c'est une revanche complète. Qui jamais eût songé à faire de Pierrot un *suppôt du Diable?* Il fallait vivre jusqu'à nos jours pour assister à un pareil bouleversement. Un jeune écrivain, M. d'Anglemont, a dramatisé avec beaucoup de verve cette nouvelle légende d'un Pierrot *diabolique*, et le Spectacle-Concert a remué ciel et terre pour la mise en scène de cette *pierrotade*. Les costumes, les décors, les feux de Bengale, les changements à vue, forment un beau spectacle, et sont dignes des hauts faits de Pierrot. Si cette magnificence séduit les imaginations poétiques, les rieurs à leur tour ont toutes les raisons du monde d'être satisfaits. Les coups de main de Pierrot sont d'un burlesque épique, les coups de pied et les coups de batte d'Arlequin dérideraient un mort, et les coups de langue que se permet le bonhomme Cassandre ont un ridicule adorable. Un luxe oriental mis au service de fantaisies grotesques, dignes de Bamboche ou de Goya, quelle nouveauté, quel charme et quel succès!

Nous voilà transportés d'un même élan aux Variétés et au Palais-Royal; encore le rire, encore l'entrain, la verve et la gaieté. Je ne sais guère de quoi il est question dans *le Moulin à paroles*, si ce n'est d'une certaine fermière en cornette et en bavolet, madame Caillette, Caillette la bien nommée. Point de mécanique en activité, point de machine à haute pression qui fonctionne avec la rapidité de ce moulin à paroles. La langue de madame Caillette ne connaît pas de loisirs et ne se permet aucun repos, c'est un va-et-vient perpétuel, un tic-tac sans relâche; propos par-ci, propos par-là, comme elle en dévide, comme elle en dégoise! Vli, vlan; en veux-tu? en voilà. Qui est-ce qui n'a pas, dans le village, passé par la langue de madame Caillette? Elle ne se donne pas le temps de respirer; ce sont des cascades de phrases, un cataclysme de cancans; les paroles se précipitent de ses lèvres comme des flots jaseurs s'échappent d'une fontaine babillarde. Cela saute, court, s'entasse et se culbute; je vous laisse à penser si Caillette brouille et confond tous les noms dans ses histoires, et s'il y a moyen d'y voir clair dans ses narrations. Les hommes, les femmes, les maires, les sous-préfets, garçons et filles, la ville et les faubourgs, à chacun son paquet et son couplet, car la jaseuse chante et parle à la fois, sans hésiter et tout d'une haleine. Nous n'avons donc rien compris à cette aventure, sinon que mademoiselle Déjazet est une délicieuse Caillette, qu'on ne se lasse ni de voir ni d'entendre : elle porte si bien le jupon court et la parole! Mais qui ne sait que le Palais-Royal possède aussi sa Déjazet, un petit lutin, malin, câlin, aux yeux éveillés, qui se fait fille ou garçon à volonté, tout à la fois *Henriette et Charlot?* Henriette-Charlot est une petite cousine timide qui court après son mauvais sujet de cousin; on se travestit en Charlot pour surveiller le volage, et on redevient Henriette pour en faire son mari. Mademoiselle Scriwaneck a mis à ce vieux canevas la plus charmante broderie, c'est-à-dire sa propre personne, et ce talent vif, alerte, fin, élégant et gaillard, qui a toute la distinction du modèle, et qui le reproduit sans le copier.

C'est ainsi que dans le cours de cette semaine il n'a été question que de comédies et de comédiens. On a parlé théâtre jusque dans la salle des Pas-Perdus. Mademoiselle Plessy a décidément perdu son procès contre ses camarades MM. les sociétaires; et mademoiselle Lola-Montès, qui revendiquait la part de la lionne dans l'héritage Dujarrier, a été déboutée de sa demande, jusqu'à ce qu'elle ait fourni

caution. Des curieux et surtout des curieuses assiégeaient en grand nombre les portes du tribunal, dans l'espérance de voir la célèbre danseuse; leur attente a été cruellement trompée, lorsqu'à l'appel du nom de Montès, la voix du greffier a répondu par ces termes sacramentels : « Absente pour le service du roi... de Bavière. »

L'enthousiasme des Anglais pour mademoiselle Jenny Lind n'a rien perdu de son intensité; on sait que nos voisins de l'entente cordiale apprécient volontiers la musique en raison du plus ou moins de guinées que cela leur coûte, et l'habile impressario qui a pris à bail le talent de la célèbre cantatrice a trouvé un excellent moyen de nourrir cet enthousiasme : c'est d'élever graduellement le prix des loges et des billets. On dit cependant que quelques symptômes de lassitude s'étaient manifestés au dernier concert donné sous les auspices de la reine, et que certains lords qui se piquent de dilettantisme avaient donné des marques assez bruyantes de somnolence. Si M. Lumley veut maintenir ses recettes à un taux respectable, il sera sans doute obligé de recourir à des moyens énergiques pour tenir son auditoire éveillé; pourquoi, s'il en est ainsi, n'emprunterait-il pas l'exemple suivant à Haydn? Le grand symphoniste, qui composait de magnifiques morceaux pour la Société philharmonique de Londres, et qui les faisait exécuter devant une élite d'amateurs, avait remarqué avec peine que la presque généralité de son auditoire s'endormait pendant l'andante. C'est alors qu'il écrivit sa symphonie militaire, en y plaçant la jolie marche dont les effets brillants s'éteignent dans un *decrescendo* ménagé pour favoriser les dispositions somnolentes de ses *dilettanti*; mais à peine commençaient-ils à goûter les douceurs du sommeil, qu'un appel de trompettes, sonnant à pleine embouchure, vint les réveiller en sursaut. Ce boute-selle troubla bien des digestions; cependant on goûta l'idée du compositeur, chacun attendit l'explosion des trompettes, et l'on ne dormit plus, dans la crainte d'être éveillé trop brusquement.

LA RÊVEUSE

VALSE

PAR M. CHARLES BOVY DE LYSBERG.

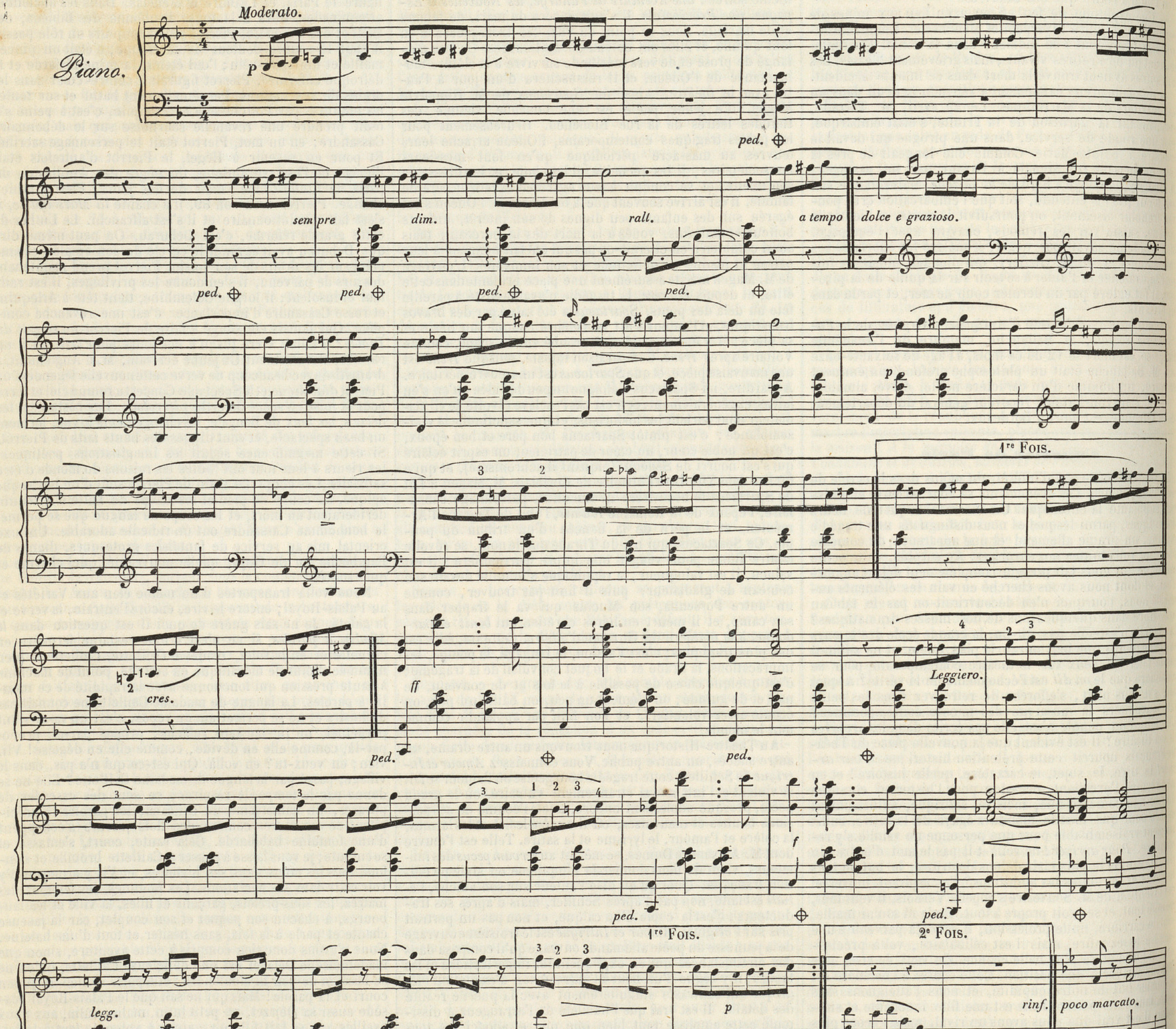

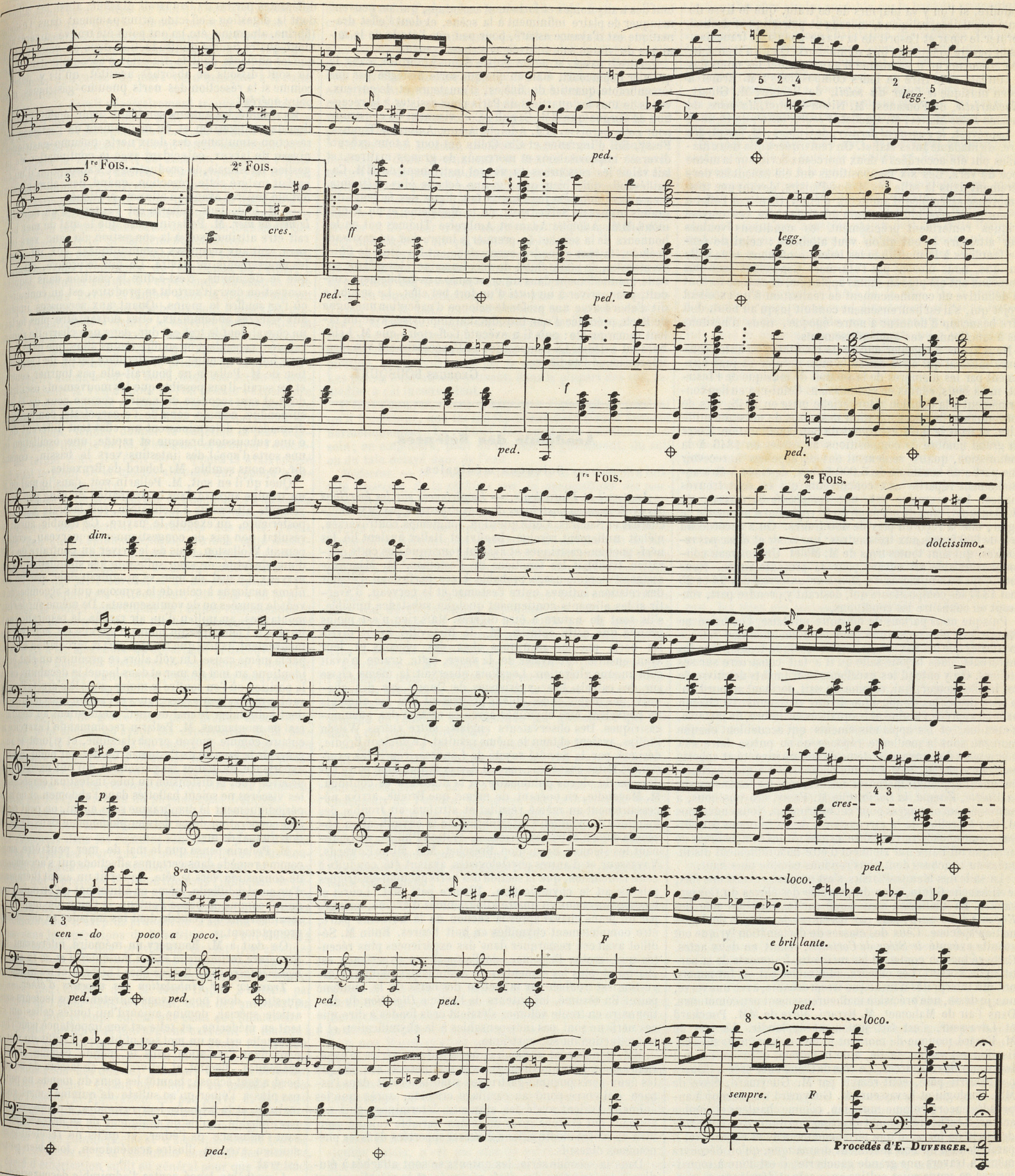

Chronique musicale.

Populariser la musique au moyen de la poésie, et répandre dans la masse populaire de belles et nobles pensées au moyen de la musique, tel est le double but proposé par M. le ministre de l'instruction publique en ouvrant l'an dernier un concours de compositions musicales sur un choix de morceaux fait parmi nos plus grands poëtes. C'est une idée généreuse qui mérite en tout point les plus grands éloges. Il est seulement regrettable qu'entre la conception et la réalisation d'un beau projet il existe souvent un abîme presque infranchissable. Les difficultés pour mener à bonne fin celui qui nous occupe sont plus nombreuses qu'on ne pense, et M. de Salvandy ne semble pas les avoir d'abord entrevues. En premier lieu nous placerons les pièces de vers à choisir. C'est un fait malheureux, mais très-constant, qu'entre toutes les productions poétiques des plus sublimes génies français, il n'y a qu'un bien petit nombre d'œuvres conçues et écrites de manière à faire naître dans l'esprit du musicien de bonnes mélodies. Nous disons bonnes mélodies, et nous ne croyons pas inutile de répéter ces mots. Car n'est-ce pas une chose en effet bien singulière que la nation du monde qui a peut-être le plus de chansons, et certainement les plus finement tournées, les plus spirituellement faites, ait en même temps si peu de beaux chants? Il eût donc fallu premièrement que la commission spécialement nommée pour s'occuper du choix des poésies apportât dans son travail un discernement autre que celui dont nous connaissons le résultat. Et qu'on ne suppose pas que nous parlions ainsi pour nous donner le triste plaisir de critiquer des actes d'administration supérieure. Notre avis est conforme à celui des hommes les plus experts en pareille matière. Un second obstacle se présentait nécessairement dans le mode même d'exécution. La voie de concours paraît la plus simple, la plus juste et la plus naturelle. Mais il faut un jury; quel sera-t-il? qui le composera? l'Institut, dira-t-on, l'Institut de France, juge légal, tribunal suprême, en permanence incessante pour résoudre toutes les questions d'art et de science qui peuvent surgir tous les jours. Tout cela semble de la plus grande simplicité. Voici donc la section de musique de l'Académie royale des Beaux-Arts rassemblée; supposons-la au complet : six membres, et pas un de plus. Près de deux mille compositions, à l'appel de M. le ministre, lui sont adressées de tous les coins de la France. Devant ce nombre immense d'œuvres à examiner soigneusement, à classer rigoureusement, consciencieusement, impartialement, le premier mouvement du docte aréopage est de reculer d'épouvante; le second, de demander immédiatement à l'autorité une quantité suffisante de juges adjoints. Une fois cette demande accordée, et comment la refuser, à moins de condamner les membres musiciens de l'Institut à juger perpétuellement et à ne faire rien autre chose leur vie durant; une fois cette demande accordée, disons nous, le concours perd étrangement de son intérêt. D'abord, plus de jury légal; ensuite, si, pour former des commissions et sous-commissions, on réunit une cinquantaine de capacités spéciales et compétentes, qui forcément ne peuvent plus participer comme concurrents à la lutte musicale puisqu'on les établit juges du concours, que reste-t-il de musiciens en sérieux état de concourir? Mais il y a, répondra-t-on sans doute, près de deux mille compositions à juger; il y a donc plus de cinquante compositeurs en France. Or, savez-vous bien quel nombre d'œuvres les juges, après avoir délibéré pendant près d'une année, ont jugées dignes d'obtenir la médaille de première classe? Six en tout, sur cette étonnante quantité d'œuvres envoyées. En vérité, il est fort

à craindre, si l'on y va toujours de ce train, que le livre de chants populaires, religieux, moraux et patriotiques destiné à former le cœur et l'esprit de la classe populaire française, ne soit pas de longtemps fort volumineux. Quoi qu'il en soit, et en attendant qu'il en vienne d'autres, voici les noms des six lauréats et le titre de leurs compositions : M. Ermel a mis en musique *le Lever du soleil*, de Racine ; M. Gibert, *l'Eucharistie*, de Fontanes ; M. Nicou-Choron, *Ma mère*, de madame Jules Mallet ; M. Chollet, *l'Immortalité*, de Delille ; M. Leprévost, *le Jugement dernier*, de Gilbert ; M. Tariot, *Ma mère*, de madame Jules Mallet. On remarquera que deux médailles ont été accordées à deux morceaux écrits sur la même pièce de vers. Ces six compositions ont été exécutées dernièrement dans la salle des Menus-Plaisirs, devant une très-nombreuse assemblée d'auditeurs d'élite. Dire que l'effet a de tout point répondu à l'attente générale, que ces œuvres lyriques renferment précisément les conditions voulues pour atteindre le but qu'on veut atteindre : celui de rendre familiers à la multitude les beaux sentiments et la belle musique, nous n'osons pas l'affirmer. Cependant tous ces morceaux ont été plus ou moins applaudis, et comme ils sont en définitive un commencement de réalisation d'un excellent projet qui, s'il est heureusement conduit jusqu'au bout, doit faire beaucoup d'honneur à notre époque, nous n'hésitons pas à sanctionner ces applaudissements.

Nous avons à signaler encore le résultat d'un autre concours musical qui a été connu le mois dernier et jugé également par les membres de la section de musique de l'Institut, mais seuls, réunis en commission. Celui-ci a eu lieu conformément à la décision ministérielle prise en 1845, lors de l'ordonnance de réorganisation des corps de musique militaire, et dans le but très-urgent de leur amélioration. Entre un grand nombre de compositions adressées en 1846 à la commission, quatre seulement ont été appelées à recevoir une partie de la somme de 3,000 francs, destinée à être annuellement répartie aux concurrents qui en sont trouvés dignes. La première est une *symphonie-ouverture*, de M. Bousquet, chef de musique du 6e régiment d'infanterie de ligne ; elle a reçu un prix de 400 francs. On a accordé un prix de 600 francs aux trois autres : *une revue* et *deux pas redoublés*, qui sont toutes trois de M. Molet. Un nouveau concours semblable est ouvert pour la présente année. Nous renvoyons aux numéros du *Moniteur universel* des 24 et 25 mai 1847 les compositeurs qui, désirant y prendre part, voudront en connaître les conditions.

Puisque nous parlons de musique militaire, l'occasion ne saurait être plus opportune pour faire mention des soirées musicales que M. Sax donne depuis quelque temps, tous les mercredis, dans la jolie salle qu'il a fait construire sur ses ateliers. On y entend les excellents instruments de cuivre de cet habile facteur, qui, comme on sait, forment aujourd'hui la base des corps de musique de nos régiments. Là chacun peut en apprécier aisément les qualités de timbre, de justesse, d'étendue ; et les applaudissements qui accueillent chaque morceau sont la meilleure réponse qu'on puisse faire aux détracteurs du nouveau système de facture inventé et apporté en France par M. Sax. Les morceaux qu'on a plus particulièrement applaudis mercredi dernier, sont les fantaisies sur *la Muette*, *Zampa*, *la Lucia*, que M. Fessy, croyons-nous, a expressément arrangées pour cet instrument. Nous engageons M. Sax à profiter de la circonstance de ces réunions périodiques pour nous faire connaître au plus tôt les compositions de musique militaire qui viennent d'être honorablement distinguées au concours dont nous rendons compte plus haut.

La salle des Menus-Plaisirs s'est ouverte encore une fois, le dimanche 6 juin, pour un exercice des élèves du Conservatoire. La matinée a commencé par le troisième acte des *Enfants d'Edouard*, joué par les élèves des classes de déclamation spéciale. Ceux des classes de déclamation lyrique ont ensuite exécuté *le Siége de Corinthe*, réduit en deux actes. Cette réduction contenait les meilleurs fragments de la partition de Rossini. Les chœurs, admirables s'il en fut jamais, ont été interprétés d'une façon irréprochable, avec une verve, une justesse, une précision malheureusement peu communes. Dans l'air de Mahomet, M. Evrard, élève de MM. Ponchard et Levasseur, s'est fait justement applaudir. La voix de M. Evrard manque de mordant et de rondeur ; mais sa vocalisation est souple, facile, a de la netteté, offre en un mot beaucoup de ressources. Le rôle de Cléomène, créé à l'Opéra par Nourrit père, était rempli par M. Gueymard, élève de MM. Bordogni et Levasseur. M. Gueymard a beaucoup à apprendre encore comme musicien, comme chanteur et comme acteur ; il est heureusement en possession d'une très-belle voix de ténor de force, d'une physionomie mâle et expressive ; il paraît doué d'un bon sentiment dramatique, qu'on découvre même à travers une grande gaucherie ; il est donc à souhaiter que ce jeune sujet cultive avec soin et développe en conscience, par une étude opiniâtre et bien dirigée, les qualités précieuses que la nature lui a départies. A ces conditions, il y a chez lui l'étoffe d'un véritable chanteur de grand opéra, et sa place est marquée à l'Académie royale de musique. M. Barbot, élève de MM. Garcia et Michelot, a chanté d'une façon très-satisfaisante le rôle de Néoclès, créé à l'Opéra par Adolphe Nourrit. M. Balanqué, élève de MM. Duprez et Levasseur, a dit très-convenablement certaines parties du rôle de Hiéros, particulièrement la scène de la bénédiction des drapeaux. Le rôle de Pamyra était rempli par mademoiselle Poinsot, élève de MM. Duprez et Michelot. Cette jeune chanteuse a déjà obtenu d'honorables succès dans les concerts et les salons ; mais les applaudissements du monde n'ont paru qu'en partie justifiés dans cette matinée du Conservatoire. La première de toutes les conditions pour bien chanter, la justesse d'intonation, est un peu bien douteuse chez mademoiselle Poinsot ; sa vocalisation manque souvent aussi de pureté ; à côté de ces défauts que l'étude peut faire disparaître, il est juste de reconnaître les bonnes qualités qui sont : la distinction, la chaleur, une voix bien timbrée et mordante, quoique peu étendue dans le registre aigu, et par-dessus tout des traits nobles et fortement accentués, qui ne peuvent manquer de plaire infiniment à la scène, et dont l'effet dramatique est d'avance assuré, pour peu que l'étude de la mimique du visage soit cultivée avec intelligence.

Vendredi passé, la petite église Saint-Ambroise, dans le quartier Popincourt, était en quelque sorte assiégée par une innombrable quantité de fidèles, d'amateurs et de curieux, venus de tous les quartiers de Paris pour assister à la réception de l'orgue que MM. Cavaillé-Coll viennent de construire pour cette paroisse. MM. Adolphe Adam, Ambroise Thomas, Fessy, Ed. d'Ingrande et Ch. Collin ont tour à tour exécuté diverses improvisations et morceaux de grands maîtres, et fait valoir les ressources du nouvel instrument de MM. Cavaillé-Coll, qui, bien que sur une échelle plus restreinte, n'en a pas moins été jugé tout à fait digne des facteurs des grands orgues de Saint-Denis, de la Madeleine et du Panthémont. MM. Adolphe Adam et Ambroise Thomas ont eu les honneurs de la séance. Le premier a improvisé un ravissant prélude, faisant entendre successivement les jeux de flûte, de musette, de petite flûte, de voix humaine ; les mêlant ensuite graduellement dans un crescendo très-habilement conduit, pour arriver à un *tutti* d'un fort bel effet. Le second a dit d'abord avec une profonde science d'exécution une fugue de Bach, précédée d'une introduction improvisée avec un talent remarquable ; puis il a exécuté l'offertoire que M. Lefébure lui a dédié. La composition et l'exécutant ont vivement impressionné l'auditoire.

GEORGES BOUSQUET.

Académie des Sciences.

Sciences médicales.

Anatomie et Physiologie. — *Expériences sur les fonctions des nerfs pneumo-gastriques dans la digestion*, par MM. Bouchardat et Sandras. Cette question, longtemps controversée, n'était nullement résolue. Baglivi et Haller avaient lié les nerfs pneumo-gastriques et avaient remarqué que cette opération troublait les fonctions de l'estomac. M. Magendie assignait comme usage probable à ces nerfs celui d'établir des relations intimes entre l'estomac et le cerveau, d'avertir si les aliments contiennent quelque substance nuisible, s'ils sont de nature à être digérés. Mais rien n'est moins prouvé que cette opinion. M. de Blainville ayant divisé les nerfs pneumo-gastriques chez des pigeons et leur ayant ensuite fait avaler de la vesce, cette graine n'avait subi aucune altération. Legallois observait la même chose sur des cabiais. Les expériences de Dupuy sur des chevaux, des brebis et des chiens prouvaient que les aliments ne pouvaient être chymifiés après la section des pneumo-gastriques. Des observateurs anglais, entre autres Wilson Philips, avaient obtenu le même résultat. Le docteur Brodie, désigné par la Société royale de Londres, reprit les expériences faites avant lui ; mais il divisa la huitième paire au-dessous du plexus pulmonaire, et la digestion se continua. M. Magendie, en opérant de même que Brodie, arriva nécessairement au même résultat et attribua au trouble des fonctions du poumon l'interruption de la chymification observée dans d'autres expériences. Wilson Philips, en reprenant les siennes, Broughton, Breschet, MM. Milne Edwards, Vavasseur et d'autres physiologistes avaient été conduits à cette conclusion, que la section des nerfs pneumo-gastriques ralentissait la chymification. D'autre part MM. Leuret et Lassaigne avaient vu quatre kilogrammes d'avoine, mangés par un jeune cheval après la section de la huitième paire, être complétement chymifiés en huit heures. Enfin M. Sédillot avait cru remarquer dans des expériences plus récentes que, moins l'estomac de l'animal en expérience est charnu et plus les aliments sont assimilables, moins la digestion est troublée par la section des nerfs de la huitième paire. En résumé, les auteurs de l'article *Digestion* du dictionnaire en trente volumes s'étaient crus fondés à dire que ces nerfs ne sont pas indispensables à la chymification et à la production du suc gastrique.

MM. Bouchardat et Sandras ont fait deux séries d'expériences sur cette question. Dans la première ils ont réséqué les deux nerfs pneumo-gastriques simultanément, dans l'espace qui correspond au cartilage cricoïde, après que les animaux avaient avalé des aliments déterminés ; puis ces animaux ont été tués après un temps variable calculé pour bien saisir les modifications diverses apportées dans les phénomènes digestifs.

Dans la seconde série, les auteurs se sont attachés à étudier la cicatrisation des nerfs réséqués et le rétablissement de la fonction digestive qui en résulte.

Ces expériences leur ont démontré entre autres faits les suivants :

Chez les lapins et les chiens, les aliments ingérés dans l'œsophage, après la section des nerfs vagues, ne franchissent pas ou ne franchissent qu'en très-petite quantité le cardia.

Chez les chiens, la digestion stomacale est supprimée, bien que la pâte alimentaire soit encore acide et un peu ramollie à la surface.

La progression des aliments est arrêtée ou du moins très-ralentie dans le tube digestif à partir de l'estomac ; ce qui tendrait à prouver que les mouvements de l'estomac sont la principale cause qui détermine comme *vis à tergo* la progression de la masse alimentaire dans l'intestin. La digestion intestinale continue toutefois à s'effectuer à mesure que des substances amylacées ou grasses pénètrent dans l'intestin : quoiqu'il n'y ait pas de chyme préparé, l'amidon est converti en glucose par le suc pancréatique, et les graisses sont absorbées par les chylifères.

Ces expériences ont établi nettement le rôle spécial des différentes parties de l'appareil digestif ; ainsi les aliments dont la digestion s'effectue principalement dans l'estomac (fibrine, albumine, etc.) n'ont point été trouvés digérés après vingt-quatre heures d'introduction dans ce viscère, tandis que les aliments dont la digestion s'accomplit dans l'intestin sont dissous et absorbés aussitôt qu'ils y pénètrent comme si la résection des nerfs pneumo-gastriques n'était point opérée.

En résumé, les auteurs semblent avoir établi l'interruption de la digestion et du mouvement de l'estomac par la resection simultanée des deux nerfs pneumo-gastriques au niveau du larynx, coïncidant avec la continuation de la digestion intestinale, la production et l'absorption d'un chyle parfait malgré cette résection, quand des aliments mixtes ont été ingérés avant qu'elle soit pratiquée.

— M. le docteur Pellarin est l'auteur d'un *mémoire sur le mal de mer*. M. Pellarin pense que le mal de mer ne saurait être attribué soit à la congestion du sang vers le cerveau, soit aux secousses communiquées aux intestins par les mouvements du navire. Ce qui le prouve, dit-il, c'est que le décubitus, c'est-à-dire la position dans laquelle la congestion devrait surtout se produire, est au contraire celle où l'on souffre le moins. Quant aux secousses imprimées aux viscères abdominaux, elles doivent être plus fortes sur un cheval dont le trot est dur, dans une charrette rudement cahotée, cependant on souffre moins alors que dans une voiture bien suspendue. Cette dernière partie de l'argumentation de M. Pellarin ne pourrait-elle pas tourner contre lui, et ne serait-il pas possible que les mouvements oscillatoires, doux et sans secousse du navire, comme ceux de la voiture suspendue, comme ceux de l'escarpolette, comme ceux du dromadaire, déterminassent un effet tout différent de celui d'une succussion brusque et rapide, une oscillation lente, une sorte d'appel des intestins vers le bassin, comme l'a dit, ce nous semble, M. Jobard de Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, M. Pellarin voit, dans le mal de mer, un trouble apporté dans la circulation du sang par les mouvements alternatifs d'inclinaison, soit latérale soit antéro-postérieure, qu'exécute le navire. Ce trouble aurait pour résultat non pas de congestionner le cerveau, comme le pensait Wollaston, mais de le priver au contraire de l'afflux d'une quantité de sang suffisante à la stimulation du centre nerveux. Le mal de mer se produirait donc par un mécanisme analogue à celui de la syncope qui s'accompagne souvent de nausées ou de vomissements. De même sur les hautes montagnes, au milieu d'un air raréfié, la respiration ne suffit plus à l'hématose du moment qu'elle est entravée par le mouvement, tandis que d'autre part la circulation est activée par la même cause. On voit alors se produire un état presque identique au mal de mer et dans lequel le décubitus est aussi la position où l'on souffre le moins. Mais là s'arrête l'analogie, car les mouvements énergiques et l'action musculaire qui tendent à diminuer le mal de mer, augmentent au contraire le mal de montagnes. M. Pellarin recommande l'exercice musculaire comme moyen prophylactique, et y joint le soin de prévenir la vacuité de l'estomac. Ce dernier point, connu par expérience de toutes les personnes qui ont navigué, tend à prouver que, la distension du tube instestinal empêchant que les viscères ne soient ballottés dans l'abdomen et ne laissent périodiquement le diaphragme sans appui, on peut conclure à la coopération de ce dernier phénomène dans la production du mal de mer.

M. Pellarin pense que le mal de mer peut être employé comme remède dans certaines affections qui s'accompagnent de congestion vers la tête. Ce serait un agent thérapeutique d'un emploi difficile, même en admettant qu'on puisse le produire, comme le pense l'auteur, à l'aide de machines ; ce serait surtout un remède dont les malades se dégoûteraient promptement.

On doit à M. Bourgery un mémoire intéressant sur la *Structure intime de la masse musculaire et de la membrane tégumentaire de la langue* chez l'homme et les mammifères.

Travaux sur l'inhalation des vapeurs d'éther. — Cette question, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un article spécial, domine aujourd'hui toutes celles qui s'agitent en médecine, et telle est son importance pour l'humanité, telle est en un mot son utilité, qu'il suffit du mot éther pour fixer l'attention dans le monde comme au sein des académies. Bientôt, il est vrai, on se lassera de ce qui d'abord a tout éclipsé ; bientôt les gens du monde ne penseront pas plus à l'éther qu'au sulfate de quinine ; mais vienne la maladie, et la mémoire leur reviendra, à moins, ce qui n'est pas probable, qu'ils ne craignent de se *dégrader* en subissant l'influence de l'éther, et qu'ils ne répètent le mot du stoïcien avec un illustre académicien, fort bien portant, il est vrai.

L'anathème lancé contre l'admirable découverte de Jackson ne l'a pas empêchée de recevoir des applications nouvelles ; chaque jour des malheureux voient leurs douleurs passer comme un rêve ; chaque jour des malades de tout âge subissent de longues opérations sans en avoir conscience, sans éprouver la moindre souffrance. Lorsque ces faits étaient nouveaux encore, on pouvait penser que les douleurs consécutives à toute opération n'en paraîtraient peut-être que plus cruelles, n'ayant pas été précédées des angoisses de l'instrument : loin de là, presque tous les malades souffrent peu, surtout pendant la première ou les deux premières heures, c'est-à-dire alors que les douleurs sont le plus cruelles pour ceux qui n'ont pas subi l'influence de l'éther. Ainsi cette influence se continue quelque temps, non plus avec la même puissance, mais assez pour atténuer la douleur et pour épargner ainsi les forces nerveuses dont toute opération faisait naguère encore une si grande dépense, toujours au détriment du malade.

La découverte de Jackson a répondu à ses détracteurs comme Diogène à cet homme qui niait le mouvement, elle a marché. Aujourd'hui, dans tous les hôpitaux de Paris, les chirurgiens, d'un accord unanime sur ce seul point peut-

être, emploient l'éther toutes les fois que son application est possible, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas. On compte par centaines les malades opérés sous l'influence de l'éther, et pas un fait, à notre connaissance, n'est venu démontrer que l'emploi de ce moyen puissant ait pu être considéré comme une cause de mort ou d'insuccès à la suite d'une opération.

La physiologie devait nécessairement trouver dans les effets de l'éther un sujet d'études. MM. Serres et Flourens se sont livrés à des expériences nombreuses et dont les résultats sont des plus importants. On avait depuis longtemps, mais surtout depuis la découverte de Jackson, employé l'éther comme calmant dans les douleurs névralgiques ; M. Serres, en étudiant l'action de l'éther sur le tissu nerveux, a reconnu que l'application sur un nerf d'une compresse imbibée d'éther cause non-seulement l'insensibilité de ce nerf, mais modifie le tissu nerveux dans sa structure, de manière à déterminer une paralysie probablement définitive.

M. Flourens, en observant la marche des phénomènes qui se produisent sous l'influence de l'inhalation de l'éther, a vu chez les animaux soumis à l'expérience les centres nerveux perdre leurs forces et tomber dans la stupeur suivant un ordre constant. Les lobes cérébraux sont frappés les premiers et l'intelligence s'éteint ; le cervelet perd ensuite sa force, c'est-à-dire l'équilibration des mouvements de locomotion ; puis la moelle épinière perd les siennes, c'est-à-dire le principe du sentiment et le principe du mouvement ; enfin la moelle allongée survit seule dans son action et continue à entretenir la respiration. Si l'on pousse l'expérience plus loin et qu'on amène la stupéfaction de cette partie de l'encéphale, l'animal meurt aussitôt. Ces expériences sur l'éther sont donc venues donner la sanction la plus éclatante à la belle théorie de M. Flourens, et prouver l'exactitude du terme dont il s'était servi quand il avait appelé nœud vital le point de la moelle allongée qui répond à l'origine de la huitième paire.

Ces expériences de M. Flourens ont donné lieu à quelques explications entre le savant secrétaire et M. Magendie sur la découverte des fonctions des racines des nerfs. C'est à Charles Bell que l'opinion générale attribue cette découverte, l'une des plus belles parmi celles dont la physiologie peut se glorifier. M. Magendie a réclamé contre cette opinion partagée par M. Flourens, et de ses explications il résulte que si, comme cela est constant, Ch. Bell a eu le premier l'idée de couper séparément les racines rachidiennes et le mérite de découvrir que la racine extérieure d'un nerf influence la contractilité musculaire plus que la postérieure, c'est à M. Magendie qu'appartient la découverte des propriétés des fonctions distinctes de ces racines, l'honneur d'avoir établi que les antérieures président au mouvement, et les postérieures à la sensibilité.

Nous sommes heureux qu'un savant français puisse revendiquer sa part de gloire dans cette grande découverte, et l'on ne peut douter qu'avant les expériences de M. Magendie l'idée de Ch. Bell ne fût encore bien obscure, bien embryonnaire ; cependant il nous est impossible, de même qu'à M. Flourens, de ne pas voir dans les travaux de Ch. Bell l'idée première, tout en reconnaissant qu'elle a été fécondée, agrandie par les expériences du physiologiste français.

Cette discussion nous a entraîné bien loin de l'éther et de ses effets. Nous ne reviendrons pas sur les faits nombreux rapportés dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences et dans les journaux de médecine. Nous nous contenterons de signaler les résultats obtenus par M. Leroy d'Etioles, qui a pratiqué la lithotritie sous l'influence de l'éther. Nous avions mis en doute la possibilité d'une pareille application de l'éther, et nous croyons encore que, malgré le succès obtenu, il est plus prudent de s'abstenir de l'éthérisation dans les opérations de lithotritie. M. Paul Dubois a fait voir aussi que nos prévisions étaient trop absolues quand nous doutions qu'on employât l'éthérisation dans l'accouchement. Enfin, si nous voulions anticiper sur le second trimestre, nous dirions que M. Marc Dupuy a obtenu par l'injection de l'éther dans le rectum, chez des animaux, un effet égal et plus prompt encore que celui de l'inhalation.

Un certain nombre de chirurgiens exercent le malade à l'usage de l'appareil un ou deux jours avant l'opération. L'éthérisation n'est pas poussée très-loin dans ce cas, on cesse l'inhalation dès que les premiers effets de stupéfaction se manifestent. Quand on éthérise un malade au moment de l'opérer, si l'opération est peu grave et de courte durée, pour l'avulsion d'une dent ou pour l'enlèvement d'un ongle, par exemple, on se contente ordinairement d'obtenir la stupeur et un commencement d'assoupissement sans arriver au collapsus et à la résolution complète des muscles. Ce degré d'éthérisation suffit en général pour que le malade ne puisse opposer aucune résistance et ne ressente aucune douleur.

Il est important d'employer l'éther sulfurique exclusivement à tout autre. Les expériences faites avec l'éther chlorhydrique et l'éther nitrique, sur des animaux, ont amené la mort ou des accidents graves en quelques minutes. On ne doit employer que de l'éther de première qualité et parfaitement rectifié. L'usage de l'éther dit du commerce a été souvent une cause d'insuccès. La dose d'éther à mettre dans le réservoir est de soixante grammes.

On commence en général, après avoir mis l'appareil en place, par faire aspirer l'air pur ; on y ajoute ensuite graduellement une certaine quantité de vapeur d'éther. Quand le malade s'y est fait et qu'il n'éprouve ni picotement à la gorge ni gêne d'aucune sorte, on donne entièrement passage à l'air éthéré.

La température de l'éther doit être à peu près constante, et si elle varie, ce ne doit pas être en s'abaissant, car la vaporisation diminuant alors, les effets qu'on veut produire se feraient trop attendre. Quand l'insensibilité ne se produit pas dans l'espace de huit à dix minutes, il faut renouveler l'éther ou seulement plonger le réservoir dans l'eau tiède. On doit se garder d'approcher le réservoir d'un foyer ou d'un corps en agitation.

Pour entretenir l'influence de l'éther pendant un temps plus ou moins long, on fait aspirer au malade de l'air mêlé seulement d'une très-faible proportion de vapeur d'éther, et l'on surveille attentivement l'effet de l'inhalation. Si l'on est arrivé au collapsus et à la résolution complète des muscles avant de commencer l'opération, il faut attendre, pour l'éthériser de nouveau, que le malade soit presque entièrement éveillé.

On doit à M. Maissiat, professeur agrégé de la Faculté de médecine, deux instruments au moyen desquels on peut mettre plus de précision dans l'emploi de l'éther. L'un de ces instruments, nommé par son inventeur *éthéromètre*, est destiné à mesurer la quantité d'éther qu'on fait inspirer au malade ; l'autre est un *régulateur* à cadran qui permet d'apprécier et de doser d'une manière certaine la quantité d'éther mélangée à l'air qui doit être inhalée.

Le tube respirateur doit avoir au moins le diamètre de la trachée artère. L'embouchure doit s'adapter parfaitement au pourtour des lèvres et recouvrir à peu près le bord externe du muscle orbiculaire. Pour plus de sûreté, il est bon d'avoir sous la main une embouchure qui puisse couvrir le nez et la bouche. Cette embouchure est nécessaire chez certaines personnes qui, par maladresse ou parce qu'elles sont troublées, ne peuvent régler convenablement leur respiration, et aspirent tantôt par le nez, tantôt par la bouche. Les pinces obturatrices peuvent, dans la plupart des cas, remédier à cet inconvénient.

Il faut s'assurer, avant d'employer l'appareil et pendant qu'il fonctionne, que les soupapes marchent bien et ferment hermétiquement. Le robinet doit aussi être entretenu avec soin ; on emploiera, pour en faciliter le glissement, du suif ou du talc délayé dans de l'eau.

Médecine. — M. Bureaud-Rioffrey a lu un mémoire intitulé *Guérison de la phthisie par la gymnastique des poumons et par l'engraissement.* Les considérations présentées par l'auteur et les conséquences qu'il a déduites sont conformes à ce que l'observation a démontré, que le silence et l'immobilité déterminent la phthisie. Le mémoire de M. Bureaud-Rioffrey semble être plutôt un travail théorique qu'un résumé d'observations recueillies par l'auteur. C'est qu'en effet il est difficile d'arriver à la certitude sans l'autopsie, en fait de phthisie au début et pouvant encore être arrêtée dans son développement ; cependant on doit se féliciter quand l'autopsie est rendue impossible par la guérison ; mais ce dernier résultat est rare malheureusement, même dans la phthisie commençante.

Chirurgie. — M. Jobert de Lamballe a fait connaître à l'Académie trois nouvelles observations de fistules vésico-vaginales avec perte de substance, affectant le bas-fond de la vessie, et qui ont été guéries complétement au moyen du procédé de réunion autoplastique par glissement que l'on doit à cet habile chirurgien.

— M. Civiale a été nommé académicien libre en remplacement de M. Bory de Saint-Vincent. On assure que beaucoup d'illustres membres de l'Académie des Sciences sont tourmentés, les uns par des calculs vésicaux ou des rétrécissements de l'urètre, les autres par la crainte de ces affections. M. Civiale a mis en pratique le premier l'invention due à M. Leroy d'Etioles, et passe d'ailleurs pour pratiquer le cathétérisme avec une grande habileté. Faut-il s'étonner, après cela, que les calculateurs, et surtout les calculeux de l'Académie se soient empressés d'ouvrir leurs rangs au célèbre lithotriteur !

Le Séraï.

Bien des gens s'imaginent que ce qu'on nomme le Séraï à Constantinople, est une habitation, un palais tout doré, rempli de femmes et d'eunuques aux ordres du sultan. Le Séraï impérial, ou, comme on l'appelle aussi, Séraï Bournou (Seraï Cap, ou pointe du Séraï), est une vaste enceinte triangulaire, entourée de murailles crénelées, et placée à l'angle de la mer Marmara et du port de la Corne-d'Or, en face du Bosphore. Cet enclos immense, habité par une foule de gens de toute nature et de toute condition, est entrecoupé de jardins, de terrasses, de palais, de kiosks, de casernes et de dépendances de toute espèce ; peuplé de serviteurs, de gardes, de femmes et de pages, pour le service personnel du sultan.

Ainsi le Séraï de Stamboul, quoiqu'en turc le mot séraï signifie palais, n'est pas plus un palais que le Kremlin de Moscou n'est une forteresse, comme le croient ceux qui n'ont fait qu'en entendre parler ; mais tous deux sont de vastes enceintes fortifiées, contenant toute une petite ville. Ici est l'administration de la monnaie et du trésor impérial ; là des casernes et des édifices, où séjournent des beys, des pachas, des régiments entiers. A côté s'élève l'antique église de Sainte-Irène, détournée de sa destination première ; puis dans une autre cour le logement des oglans ou pages du sultan ; plus loin celui des bostandjis ou jardiniers ; une mosquée convertie en atelier dépendant de la monnaie ; et enfin, dans un des lieux les plus retirés, le harem ou habitation des femmes. C'est sur le bord de la mer, tout à fait au pied des collines du Séraï, que se trouve le palais actuel de Sa Hautesse, vrai kiosk, d'où la vue est enchanteresse. Mais procédons avec ordre pour décrire exactement, s'il est possible, l'enceinte du Séraï.

Le Séraï actuel a été créé par Mahomet II, qui avait d'abord fait construire un autre palais qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Eski-Séraï, c'est-à-dire vieux Séraï, situé entre la mosquée de Soliman le Magnifique et celle du sultan Bajazet.

Mais l'emplacement choisi avait des inconvénients de position, et le vainqueur de Constantin fit élever une nouvelle habitation plus sûre et plus agréable sur le haut du promontoire que baignent les flots du Bosphore et de la Propontide ; le vieux Séraï devint alors l'habitation des sultanes veuves et des kadines répudiées (kadine, femme du sultan qui n'a pas eu d'enfants mâles) ; maintenant il sert de palais au séraskier, général en chef des armées.

Le nouveau Séraï a toujours été depuis lors la demeure des sultans, qui n'avaient pas moins apprécié les avantages de sa position militaire, que le charme incomparable de sa situation.

Du côté de la mer et du port, le Séraï est entouré par la continuation de la muraille fortifiée et flanquée de tours, qui sert d'enceinte à la ville ; sur ses deux autres côtés il a pour enceinte propre une muraille semblable qui monte jusqu'à Sainte-Sophie et redescend ensuite vers la mer : la longueur en est évaluée à plus de quatre mille mètres. L'ancienne Byzance ne s'avançait pas au delà de cette ligne ; ce ne fut que sous les règnes de Théodose le jeune et d'Héraclius, que la ville s'étendit jusqu'aux limites actuelles de Constantinople.

Huit portes principales donnent accès au Séraï ; cinq du côté de la mer et trois du côté de la ville. De la première, à l'entrée du port, on se rend directement et par la ligne la plus courte à Sainte-Sophie, en traversant les jardins du Séraï ; c'est le chemin que suivent ceux qui y ont librement accès, soit comme Turcs, soit comme autorisés. On y arrive en débarquant à Yali-Kiosk, le Kiosk-Vert ou impérial ; c'est un des plus élégants du Séraï.

Toutes ces portes ont une triste célébrité par les scènes tragiques qui s'y sont passées ; les nombreuses victimes de la politique ottomane, et entre autres les femmes de Selim III qui avaient trempé dans le complot où ce sultan perdit le trône, durent passer sous ces lugubres guichets pour être jetées au Bosphore (c'est du haut d'un pont de bois s'avançant des terrasses du Séraï jusqu'au-dessus des flots, que ces femmes, enfermées dans des sacs, furent précipitées dans le courant rapide qui longe le quai).

La porte impériale, Babi-Houmayoun, entrée principale du côté de Constantinople, a été plus encore que toutes les autres témoin de ces drames sanglants, qui abondent dans l'histoire turque. A droite et à gauche de cette porte, d'un aspect imposant, se trouvent deux niches où l'on déposait les têtes sanglantes des malheureux condamnés par ordre du souverain. C'est là que furent entassées, jusqu'au sommet, les têtes des janissaires massacrés en 1825, lorsque le sultan Mahmoud détruisit cette fameuse milice.

Cette entrée magnifique donne sur la place de Sainte-Sophie, en face de la jolie fontaine toute en marbre et en porcelaine qui en est le plus gracieux ornement. Après avoir franchi Babi-Houmayoun on se trouve dans une cour vaste et irrégulière, entourée de tous côtés de constructions, garnie d'arbres et de fontaines. A gauche, d'abord, est l'ancienne église de Sainte-Irène, construite par Constantin le Grand. Au lieu d'être convertie en mosquée, comme presque tous les autres temples chrétiens, on en a fait un musée d'armes antiques ou précieuses ; on y voit aussi les clefs en or et en argent des villes conquises par les Turcs. En face se trouvent les écuries où les chevaux du Grand-Seigneur sont soignés par une foule de palefreniers ; les logements des commissionnaires ou *baltadji*, celui des pages ou *ic-oghlans* et des eunuques blancs.

L'hôtel des Monnaies, qui n'offre rien d'intéressant, est à côté de Sainte-Irène ; vis-à-vis se voient l'infirmerie, puis les logements du *defterdar-effendi* ou grand trésorier, celui du *veznédar agha* ou caissier du ministre des finances, puis enfin des casernes pour la garde particulière du sultan. Le *chéhir emini* ou architecte en chef, ainsi que le secrétaire du chef des eunuques noirs, loge aussi dans cette cour.

Au pied d'un platane immense de douze mètres environ de circonférence, on voit un mortier renversé qui servait jadis à broyer le chef des oulémas lorsqu'il était condamné à mort ; ce genre d'exécution était une de ces bizarres manières d'éluder la loi, le caractère sacré du premier ministre de la religion et des lois le mettant à l'abri de la peine du sabre.

Du côté gauche de la cour se trouve une grille par laquelle, au moyen d'une terrasse, on descend dans les jardins du Séraï ; sur cette terrasse est une ancienne mosquée, de style arabe, et le seul monument qui ait ce caractère à Constantinople ; il sert aujourd'hui d'atelier ou de magasin. J'ai tenté vainement de le dessiner, avec la permission du pacha du Séraï ; toujours quelque fanatique gardien est venu m'en chasser avant même que l'esquisse en fût ébauchée. Au fond de la cour de Sainte Irène, on voit une porte élégamment décorée, couverte de peintures et d'inscriptions, ayant l'apparence d'une entrée de château fort, crénelée et flanquée de deux tourelles à meurtrières et machicoulis ; elle se nomme Bab-us-Selam ou Porte des Salutations. C'est sous le vestibule de cette porte qu'en sortant de chez le sultan les hauts fonctionnaires disgraciés recevaient le fameux cordon de soie, des mains du bourreau, dont le logement est à gauche de l'entrée, en face de celui du *capidgi-bachi*, portier en chef.

Après avoir franchi cette porte, on se trouve dans une galerie fort élégante, couverte d'un toit immense, découpé, sculpté, peint et doré ; les murailles sont garnies de marbres et de porcelaines de Perse ; des œufs d'autruche et des queues de cheval pendent des poutres du plafond. Cette galerie ouvre sur la seconde cour, plus petite que la première, garnie d'allées de cyprès et de platanes magnifiques, conduisant au *Coutbey-Hatné*, salle du conseil du grand vizir, dans les jours de solennité. Les murs de cette salle sont en marbre, et les plafonds richement peints ; mais l'ensemble n'a aucun caractère oriental.

Le grand vizir s'assied d'ordinaire en face de la porte d'entrée ; à ses côtés se placent le *kapitan-pacha*, grand amiral, le defterdar, le nikiandgi-effendi, les deux kazy-asker (juges de l'armée) et le grand maître des cérémonies. Le reiss-

effendi, ministre des affaires étrangères, reste dans un cabinet voisin, où le grand vizir lui transmet ses ordres. Le sultan assiste parfois aux délibérations du divan ; il se tient derrière une petite fenêtre grillée, ménagée au-dessus de la place du vizir, et de telle façon qu'il puisse, sans être vu, prendre part au conseil.

A peu près en face de la porte des Saluts, se trouve le petit édifice qui renferme la salle du trône. Il est carré et environné d'un portique de marbre ; c'est là, sous ce portique, que se place le sultan le jour de la grande cérémonie du *baïram*, qui termine le *ramazan*, et est en quelque sorte le jour de Pâques des Turcs. La cérémonie commence au lever du soleil ; dans la première cour que nous venons de traverser sont rangées les troupes en grande tenue, cavalerie et infanterie, sur deux lignes, jusqu'à la mosquée du sultan Ahmet. A sept heures, les hourras annoncent l'arrivée du sultan ; il est à cheval et se reconnaît, au milieu des pachas, ministres et employés de toutes classes, à son aigrette de diamants, à sa poitrine couverte de diamants, ainsi que le collet de son manteau. Il va au pas, suivi de tous les dignitaires, faire sa prière à la mosquée, et revient de même, au Séraï, s'asseoir sur son trône, placé dans cette seconde cour, pour la cérémonie du baise-pied. Bientôt les cris onze fois répétés : « Que Dieu lui prête longue vie ! » annoncent que le défilé commence. A droite du sultan, debout, se tient le premier ministre, qui fait baiser l'écharpe sainte, en soie brune à franges d'or, ceinture de Mahomet, dit-on; puis, ensuite, chaque dignitaire, tour à tour, suivant son rang, se prosterne et baise le pied du sultan. Le chef des imans, des prêtres, vient le dernier; et au moment où il veut se baisser, le sultan se lève et l'en empêche. Cette longue procession a lieu au bruit d'airs turcs et de coups de canon, qui retentissent jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le côté droit de cette cour, fermé par les bâtiments des cuisines, est fort insignifiant de ce côté; tandis que du côté de la mer il apparaît de la façon la plus pittoresque avec ses petits dômes et ses hautes murailles blanches, au milieu des masses épaisses de platanes et de cyprès.

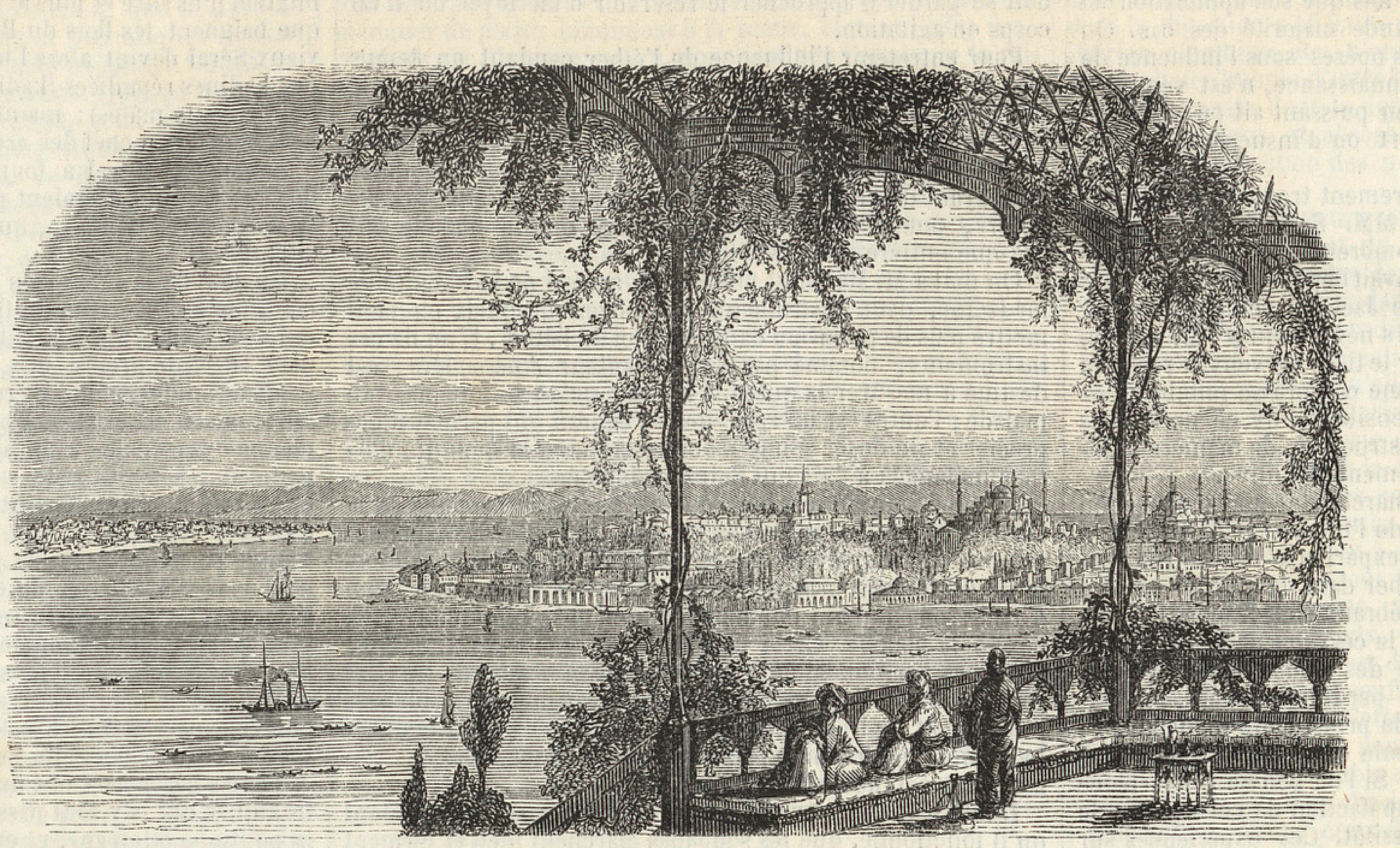

Constantinople. — La pointe du Séraï, prise d'un jardin de Péra.

Mais pénétrons dans la salle du trône par la porte *Bab-us-Seadet, porte de la félicité*. Cette pièce, où le sultan recevait les ambassadeurs, est petite, voûtée et obscure ; le jour n'y arrive que par des vitraux coloriés; elle est en marbre et peinte azur et or. On y voit d'abord le trône, espèce de lit à baldaquin, ou de dais en argent doré, dont les quatre colonnettes sont incrustées de pierres précieuses, améthystes, topazes, grenats, saphirs et turquoises de la plus mauvaise qualité et sans valeur aucune. Aux quatre angles de ce trône sont attachés des globes d'or, d'où pendent des queues de cheval, emblème du pouvoir dans les camps. Ces queues de cheval, qu'on appelle *tough* en turc, servent d'étendards aux armées; lorsque le sultan marche en tête des troupes, six toughs indiquent sa présence; les grands pachas ont le droit de se faire précéder par trois queues, les pachas de second rang ne peuvent en avoir plus de deux ; de là vient ce titre de pachas à 2 et à 3 queues.

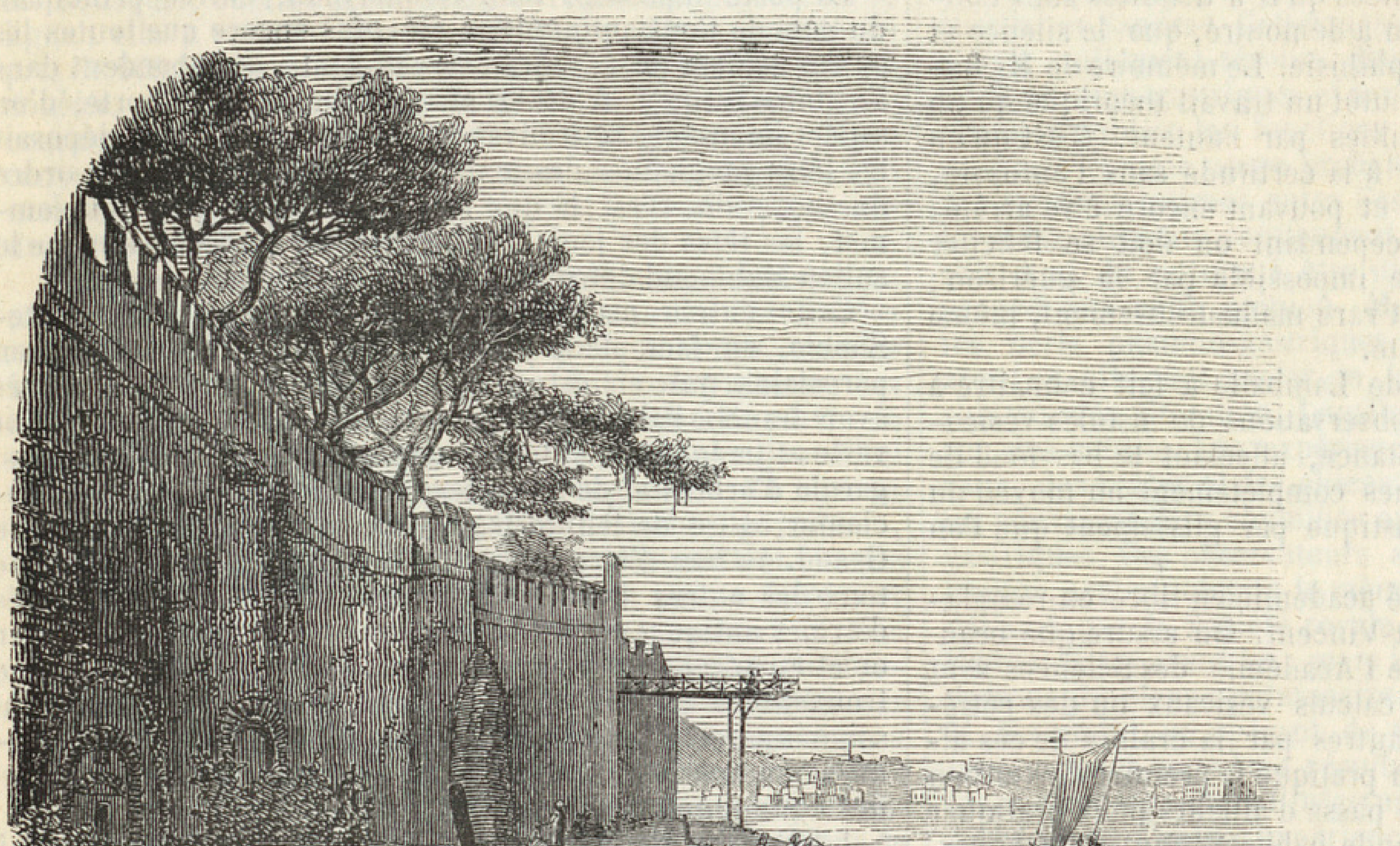

Constantinople. — Murailles du Séraï.

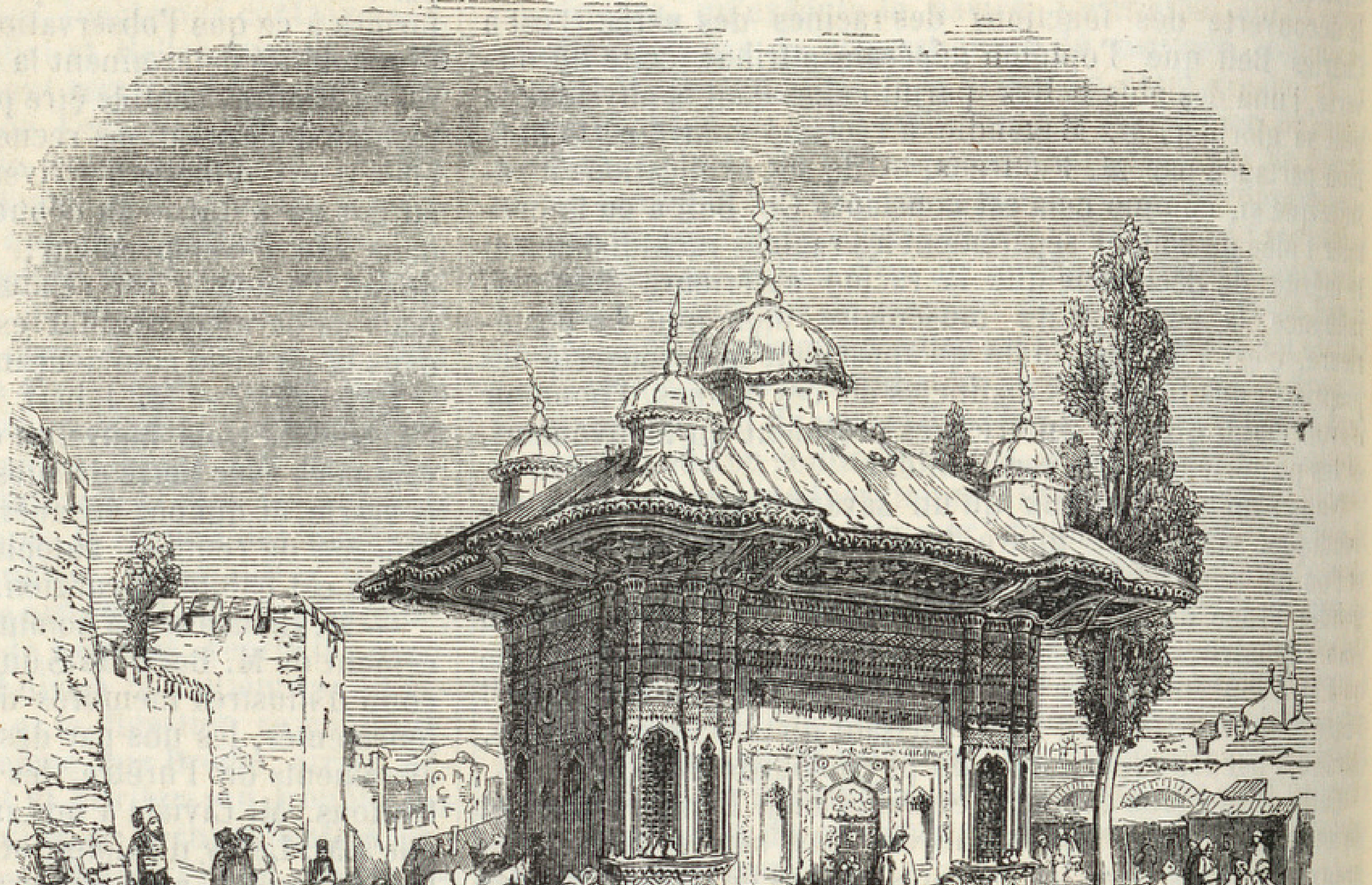

Constantinople. — La fontaine du Séraï.

A côté de ce trône, qui m'a semblé d'une époque indiquant la décadence, se trouve un véritable objet d'art; c'est la cheminée, dont les piliers et le manteau, formant tuyau comme au temps du moyen âge, sont d'argent sculpté en relief, et offrent des arabesques d'une finesse, d'une pureté remarquable.

En quittant la salle du trône, on passe sous deux portiques ou portes en marbre, de peu d'élévation, placées comme un petit arc de triomphe au haut du perron et délicieusement sculptées, puis on se trouve dans une troisième cour fort étroite. D'un côté est un pavillon qui renferme la bibliothèque assez pauvre, et qu'on assurait devoir renfermer des manuscrits de la plus haute importance, qui ne s'y sont jamais trouvés; là aussi se voit l'arbre généalogique de tous les sultans avec leurs portraits, ainsi que leur *thougra* ou signature, richement peinte et ornementée en or et couleur, comme les manuscrits anciens. Chaque sultan se compose une signature qui contient la même formule, mais change de forme, suivant les lettres arabes des noms qu'ils portent. Elle est écrite de façon à faire un dessin original, mystérieux et indéchiffrable au vulgaire; les plus habiles calligraphes seuls, en les étudiant longtemps, finissent par en démêler les signes.

Tel est le thougra d'Abdul-Medjid, le sultan actuel, qu'on trouve sur les monnaies de l'empire et en tête de tous les firmans ou ordres émanés du Séraï, et dont le sens est celui-ci : « Abdul-Medjid-Kan, fils de Mahmoud-Kan, toujours victorieux. »

Dans cette même cour de la bibliothèque se trouvent le pa-

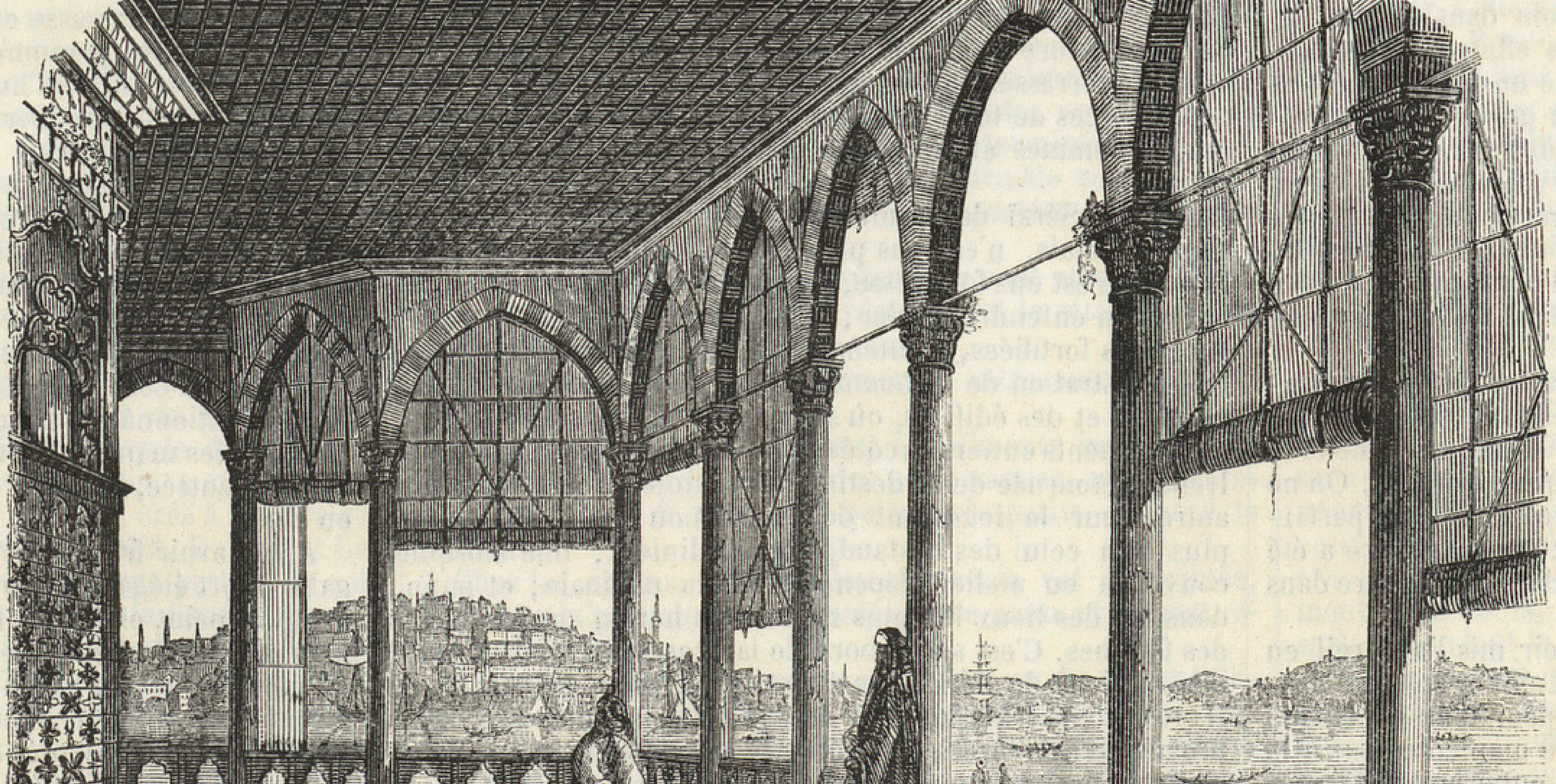

Constantinople. — Yali-Kiosk (le Kiosk impérial).

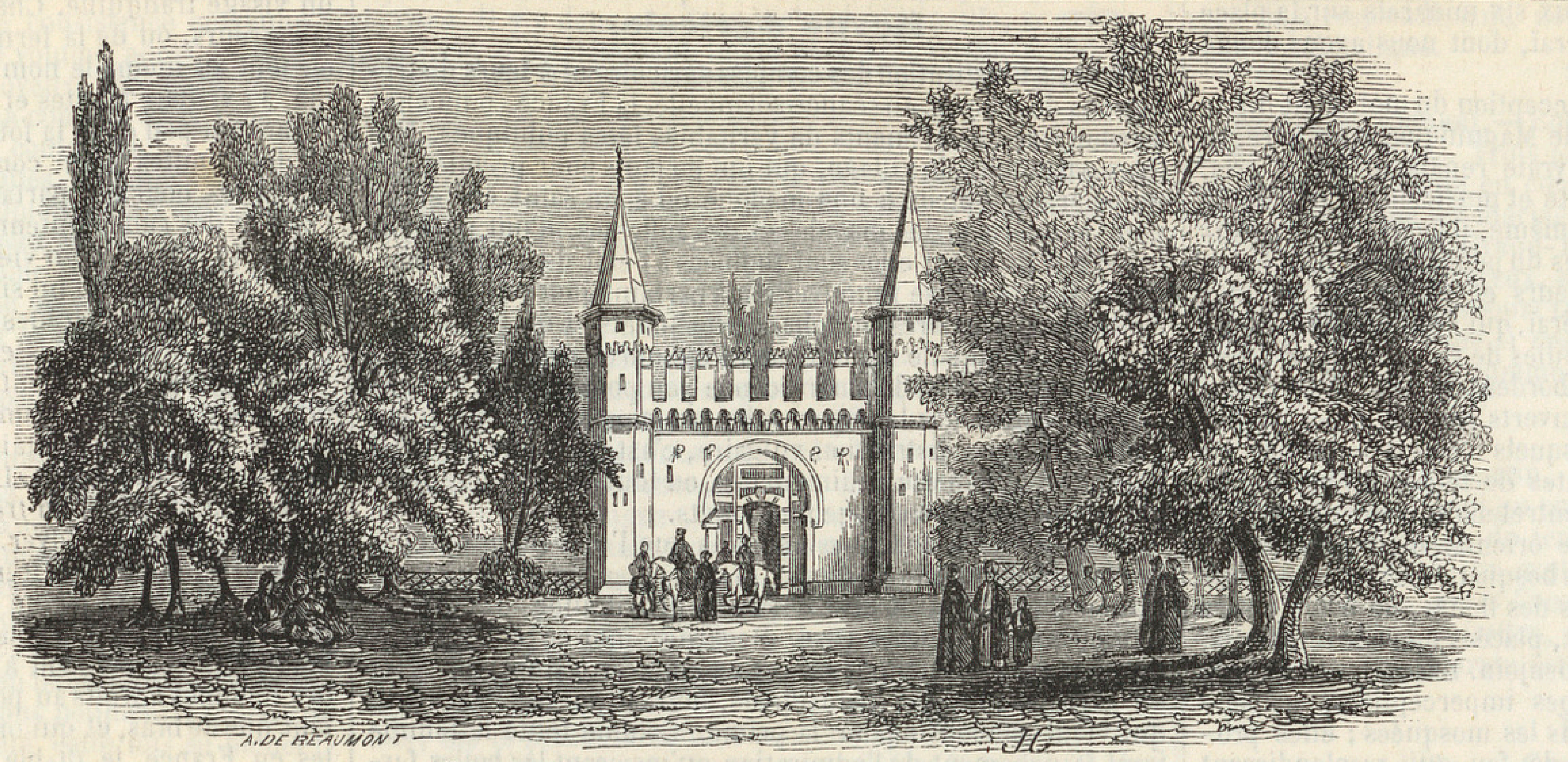

Constantinople. — Bab-us-Selam (Porte des Salutations).

lais qu'habitait le sultan, et celui qui servait à la fois de demeure et de prison à ses fils avant que l'usage de tenir cloîtrés les héritiers du trône fût aboli par le sultan Mahmoud. Ce quartier se compose de douze pavillons, semblables de grandeur et de forme. Ces pavillons, appelés Tchim-Chirlik, du nom des buis qui les entourent, sont élevés au milieu d'un petit jardin fort bien tenu, enclos d'une muraille élevée. Ces habitations élégantes, dorées et meublées avec luxe, jouent un rôle important dans l'histoire ottomane. Ils se nomment *cafess*, cages, parce que dans ces cages dorées, véritables prisons cependant, étaient élevés les chah-zadès, ou princes du sang impérial. Là s'écoulait leur vie triste et solitaire, n'ayant pour distraction que quelques jeunes pages et quelques officiers, jusqu'au moment où le chef des eunuques noirs, le chef des émirs, le mouphti et le grand amiral venaient annoncer que le maître de l'empire était mort ou détrôné, et que ces prisons allaient fournir un héritier à l'empire et un successeur aux kalifes.

Dans cette partie du Séraï s'élève aussi le *harem*, habitation des khasseki et des odalik, les femmes du sultan, et les filles esclaves. Que de mystères, d'intrigues, de voluptés et de crimes se sont passés dans ce sanctuaire inviolable, dont nul ne pouvait sonder les secrets!

Qu'on ne s'imagine pas que toutes ces constructions soient élevées avec une certaine symétrie, une apparence de distribution appropriée à leur destination; tout au contraire, c'est le hasard qui semble avoir jeté ces édifices là où ils sont et comme ils sont; et cependant rien n'est plus pittoresque, rien n'est mieux disposé pour en faire un tableau.

Revenons un peu sur nos pas, mais par un autre chemin; nous passons devant le logement des eunuques noirs, les gardiens du harem; ensuite se voient les bains de Sélim II avec leurs trente-deux chambres revêtues de marbre; l'oratoire où le souverain allait chaque jour se prosterner, et le kiosk du khazné ou trésor impérial, destiné à contenir non-seulement les richesses du sultan, mais encore les objets les plus précieux, comme la veste de Mahomet, étendard sacré de l'empire, son sabre, sa ceinture, et autres reliques provenant de la race d'Othman. C'est un lieu sacré dont les firmans les plus particuliers ne sauraient ouvrir les portes à un infidèle.

En sortant de cette enceinte, on descend dans les jardins, à l'endroit où se trouve la colonne en marbre de Théodose. Une porte se présente, et on la franchit pour entrer dans une enceinte carrée, sorte de parterre cultivé avec soin, rempli de fleurs et d'orangers. On y voit un bassin au milieu, puis une serre chaude et un kiosk élégant, au-dessous duquel se trouve une salle d'été toute en marbre, et remplie de jets d'eau et de fontaines. Cette salle rappelle celle de l'Isola Bella sur le lac Majeur.

De là on pénètre dans les appartements du Seraï-Bournou, palais qui se trouve au bord de la mer, à la pointe du Séraï, et qui est la résidence d'hiver du sultan Abdul-Medjid. Cette habitation est riche et élégante; mais, construite depuis trente ou quarante ans, elle se ressent du goût de l'époque, et n'offre rien de ce style oriental, si pur, si élégant, si harmonieux, dont on retrouve encore un échantillon dans 2 ou 3 kiosks, qui sur les rives du Bosphore ont résisté au temps, aux révolutions et aux incendies.

A la suite du premier salon, on remarque dans une petite salle une armoire à glace, où se trouvent les objets que chaque sultan doit, selon l'usage, y déposer lors de son avénement au trône. Ce sont des sabres magnifiques, de belles aigrettes avec des diamants, des émeraudes énormes et autres bijoux précieux.

Constantinople. — Le bassin des Roses, au Séraï.

Nous ne décrirons pas la longue suite d'appartements que l'on traverse, et qui, au grand désappointement des amateurs de couleur locale, ressemblent bien plus à ceux d'un opulent Parisien du temps de Louis XV qu'aux souvenirs des Mille et une Nuits. Mais ce qu'ils ont d'inimitable, c'est la plus belle, la plus riante position du monde, au-dessus des flots poétiques du Bosphore et en face de ces montagnes que l'imagination de l'Asie antique avait peuplées de ses dieux.

Du palais, un grand escalier aboutit à une cour intérieure, s'ouvrant sur ces mêmes jardins dont les magnifiques ombrages, vus du dehors, attirent l'œil de tous côtés, et s'offrent, dès l'abord, au voyageur dont le navire suit le pied de leurs hautes murailles, en entrant dans le port de Constantinople.

Dans ces jardins où le giaour (l'infidèle) pénètre difficilement, j'ai eu le bonheur d'entrer souvent et d'y passer des journées entières, grâce à la protection d'un officier français, instructeur de la garde du sultan.

Le hasard semble avoir été le dessinateur de ces jardins; il n'y a là ni allées ni plan qui indique une intention autre que celle d'avoir de l'ombre; mais ces arbres sont si beaux dans leurs allures sauvages; ces terrasses avec la mer, les montagnes de l'Olympe et les faubourgs de Scutari, pour fond, composent de si admirables paysages! Quelle nature sublime et quelle végétation! Dans un coin de la grande esplanade, où se trouve le kiosk de Gulkhané ou des Roses, il y a un petit kiosk avec un bassin de marbre rococo, entouré d'arbres et de gazons, où les sultanes viennent faire le kief, ce doux repos de l'Orient; où viennent paître les daims, où viennent s'abreuver les tourterelles. A lui seul, il compose un délicieux tableau. A côté, se trouvent quarante pins parasols, formant avenue, emmanchés les uns dans les autres, de la façon la plus pittoresque; puis ce sont les cyprès si sombres qui s'élancent comme des minarets, au-dessus des dômes verdoyants des platanes et des térébinthes, et ces hauts murs si blancs couronnés de coupoles, qui soutiennent d'autres jardins, et semblent refouler et contenir avec peine ces masses de verdure qui s'épanchent par-dessus. J'ai rencontré là, une seule fois, ces chariots ou *arabas* du Séraï, dont la forme élégante ne se retrouve plus maintenant qu'en certaines villes éloignées d'Asie-Mineure.

C'est en ce lieu, sur cette place de Gulkhané, que le jeune sultan Abd-ul-Medjid, au mois de juillet 1839, par la voix du premier ministre, Reschid-Pacha, lut en présence du corps diplomatique et du peuple assemblé le *khati-shériff*, charte sainte, impériale, par laquelle il faisait de grandes innovations, accordant des priviléges aux rayas, détruisant des abus et réorganisant l'armée. Comme Français, je ne puis que m'associer aux bonnes intentions du sultan; comme artiste, je déplore des innovations qui dépoétisent de jour en jour un empire qui avait échappé à cette fatale loi du trivial, dont le reste de l'Europe semble frappé.

On assure que sous cette place et sous le Séraï se trouvent des galeries souterraines immenses, qui vont jusqu'à la porte d'Andrinople, c'est-à-dire de l'autre côté de Stamboul. Des histoires merveilleuses circulent sur ces souterrains; il est remarquable qu'il n'est presque pas de pays où les croyances populaires n'aient introduit une semblable légende.

C'est aux jardins du Séraï que Constantinople doit son aspect si pittoresque; leur admirable position et la beauté de la végétation sont aujourd'hui leur seul ornement; il y a cent vingt ans, qu le croirait, ils offraient des merveilles dignes des jardins de Babylone, sous le sultan Ahmed III qui

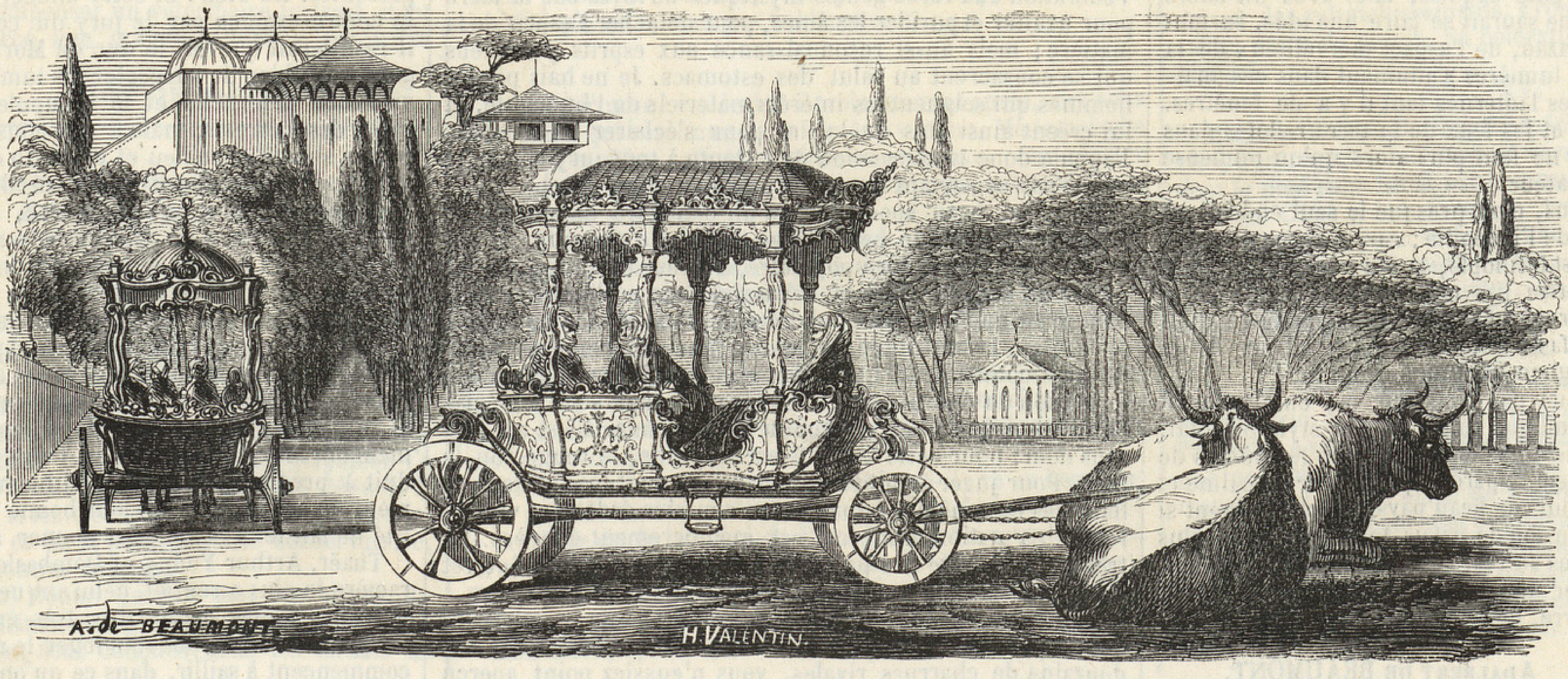

Constantinople. — Arabas ou chariots du Séraï.

fit construire la belle mosquée aux six minarets sur la place d'At-Mïdan, et la fontaine du Séraï, dont nous avons donné un dessin plus haut.

Ce sultan, artiste dans toute l'acception du mot, était digne d'être le descendant de Soliman le Magnifique, sous le règne duquel il y eut en Turquie une vraie renaissance des arts. A la fois poëte, peintre, architecte et musicien, et passionné pour les fleurs qu'il cultivait lui-même, il avait fait de ce superbe emplacement où les colères du peuple n'ont plus laissé que des arbres, une forêt de fleurs et d'arbustes les plus rares. Les vieux jardiniers du Séraï, qui l'ont appris de leurs pères, racontent encore les merveilles de ce paradis terrestre. Le long des murs crénelés qui bordent la mer, s'élevaient de hauts treillis de fils d'or recouverts par des toiles rayées de couleurs brillantes, sous lesquels étaient enfermés les oiseaux les plus rares, les plantes de toutes les parties du monde, qu'une chaleur factice entretenait pendant l'hiver. Des bassins de jaspe et d'albâtre oriental, d'où s'élançaient des jets d'eau, rafraîchissaient ces bosquets enchantés; et pour ajouter encore à tous les parfums des fleurs, on brûlait dans des cassolettes de marbre et d'or, placées dans les massifs, des bois de senteur, l'aloès et le benjoin. La nuit, ces jardins étaient illuminés par mille lampes imperceptibles suspendues à de légers fils, comme dans les mosquées; elles produisaient ces effets de mouches de feu qui resplendissent dans l'obscurité des nuits des pays chauds. Cette illumination est connue sous le nom de laté-schiraghani, qui veut dire illumination des tulipes; fleur de prédilection des Turcs. Le kiosk qui s'élevait dans ce paradis terrestre était en dehors comme en dedans revêtu de glaces de Venise qui reflétaient les fleurs, les oiseaux, les illuminations et les jets d'eau. Construit dans le goût arabe du kiosk des miroirs à Ispahan, il était beaucoup plus grand et plus riche encore. Entre ses arcs, pendaient à des cordons de soie de grosses boules d'argent, ciselées à jour, d'où tombaient des queues de cheval; un divan d'argent entourait la salle principale, au milieu de laquelle une fontaine de cristal lançait des gerbes d'eau parfumée. C'est là que le sultan Ahmet III, écrivait et peignait les manuscrits sur vélin, qu'on montre encore dans le turbé ou tombeau qui renferme son cercueil. C'était son art favori avec la culture des fleurs. Chaque sultan, d'après le Coran, doit exercer une profession mécanique; Mahmoud Ier fut bijoutier, Osman III, menuisier, Mustapha III battait monnaie, l'infortuné Sélim III peignait sur mousseline, Ahmet III était écrivain, peintre, architecte et jardinier; il se reposait là trop souvent, enivré de parfums, du chant des bulbuls, du bruissement des eaux jaillissantes, oubliant, au milieu de ses femmes et de ses oglans favoris, les soins de l'empire. Une émeute populaire et brutale comme toutes les émeutes, non contente d'avoir déposé le sultan, ravagea et détruisit en un jour ces merveilles, dont il ne reste plus que l'emplacement sans pareil, et les arbres qui ont repoussé sur les débris des autres. Sotte et inutile profanation! qui détruisit dans le présent un chef-d'œuvre, et qui dans l'avenir déshérita la pointe du Séraï; car depuis, les sultans ont abandonné ces jardins et transporté leur luxe sur les rives du Bosphore, sans doute pour fuir cette colère de Stamboul, si voisine de ce lieu, malgré les hautes murailles qui en défendent l'entrée.

Qu'il faudrait donc peu de chose pour rendre à sa première splendeur cet incomparable séjour; arbres séculaires, mouvements de terrain, végétation splendide, tout y est; il n'y manque que les cédrats, les orangers, les dattiers et les lauriers-roses d'autrefois, les sources vivifiantes et les kiosks persans. Il en était un qui s'avançait vers la mer, sur un contre-fort des murailles, et qui, détruit récemment comme quelques vestiges l'indiquent encore, était un chef-d'œuvre de goût et de luxe. On le nommait *Indgir-Kiosk*, le kiosk aux perles. Les soies dorées de l'Inde et de la Perse couvraient les divans; les porcelaines aux dessins exquis tapissaient le bas des murailles, peintes vers le haut comme un manuscrit arabe, sur fond d'or. Des versets du Coran, des gahzelles de Saadi et de Mesihi, écrites en lettres d'or, couraient autour des portes et des sofas. Dans l'épaisseur des fenêtres, tombaient des jets d'eau de senteur, pour rafraîchir et embaumer l'air. Des tapis de Smyrne et de Trébizonde couvraient les parquets en bois de cèdre et en marbres précieux. Et quelle vue, par les fenêtres de ce kiosk, attaché comme un nid, aux créneaux de ces hautes murailles! l'heureux mortel que celui qui, le soir, au coucher de ce magnifique soleil d'Asie, se retirait là, écoutant une musique délicieuse, et buvant le scherbet parfumé de rose, de jasmin de Perse, ou mâchant cette pâte exquise, faite avec du sucre cuit et des violettes! On ne saurait se faire une idée, surtout pendant le temps du ramazan, de l'aspect merveilleux de la ville, la nuit, lorsque les lumières s'allument dans ces maisons qui sont de véritables lanternes tant il y a de fenêtres. Les étoiles du firmament et les feux de la terre reflétés dans la profondeur des eaux, ne font plus alors qu'un immense ciel tout autour du spectateur.

Au milieu de ces jardins, c'est presque le seul endroit où il n'y ait rien à craindre de l'incendie; car maintenant, si la peste ne désole plus Constantinople, le feu y sévit toujours comme jadis; il ne se passe pas une journée, sans que le bektchi, crieur public, armé de son lourd bâton ferré qu'il frappe sur les pavés, ne fasse retentir dans le silence de la nuit le terrible cri : Yanghen-var! au feu, au feu!

Mais quel regret de ne pas voir sur cet emplacement féerique s'élever un magnifique palais de pur style oriental, dont les dômes resplendissants couronneraient les dômes de verdure et l'horizon entier! Espérons qu'un jour de calme et de prospérité arrivera pour ce beau pays, et que l'argent si mal dépensé en une profusion de palais tous plus laids, plus périssables les uns que les autres, sera employé par un sultan ami des arts, à élever une demeure digne de la beauté de ce ciel et de cette terre, et de la noble ville dont elle fera le premier ornement.

ADALBERT DE BEAUMONT.

Revue Agricole.

Grâce à l'institution des comices agricoles et à leurs distributions de primes, en séance solennelle, la France commence à recouvrer des éléments de véritables fêtes publiques. Nos fêtes patronales de village, qui ont eu jadis pour premier but un pèlerinage pieux à une madone ou à un saint en renom pour la guérison des malades et des infirmes, n'ont plus aujourd'hui de sens; elles sont tombées à l'état de sales et poudreux bazars qui se renouvellent à certains jours de l'année, en faveur de pauvres marchands de jouets et de pains d'épice, et afin que ne vienne pas à s'éteindre la précieuse race des saltimbanques, dégénérescence peu poétique des anciens *gitanos*. Interrogez les figures des promeneurs qui viennent y chercher une distraction vulgaire, c'est le calme solennel et plat de la flânerie endimanchée, ou tout au plus une tiède animation chez les très-jeunes sujets.

Comparez cela aux physionomies que l'on rencontrait par la magnifique matinée du 30 mai dernier sur la route de Mantes à Soindre, où avait lieu la distribution des primes du comice de Seine-et-Oise. Regardez-moi ce cultivateur, entouré de sa femme et de ses enfants, et conduisant d'un air digne le candidat quadrupède, taureau, vache ou poulain qui vient concourir pour la prime. Comme toute la famille jouit franchement de l'admiration qu'inspirent les belles formes ou le prodigieux embonpoint de l'animal qui a été engendré sous ses yeux, nourri d'après les prescriptions des grands éleveurs, ou engraissé selon une méthode infaillible, et dont le secret doit rester inconnu! J'ai suivi avec un intérêt tout particulier un heureux homme qui s'est arrêté au moins dix fois, dans ce trajet d'une lieue et demie, pour peigner et repeigner la longue crinière de son poulain chéri. Je défie nos meilleurs peintres de reproduire sur la toile le mouvement naïf et fougueux, plein de tendresse et d'orgueil, de ce bras et de ce peigne si caressants.

Et dans la foule des simples curieux combien de chaleureux colloques! combien de jugements empressés de devancer celui du jury, et commentés avec quelle passion!

« Le taureau *bringé* est le plus beau. Quelle longueur d'échine! quelle carrure!

— Le poulain alezan aura la prime : voyez quels jarrets!

— Je parie pour la vache du père Durand.

— Que dites-vous de la charrue de notre ferme? C'est là un attelage!

— Voici les charretiers de M. Hauducœur, chez qui l'on cultive bien.

— En voilà de chez M. Pluchet, de chez M. Dailly, chez qui l'on ne cultive pas mal non plus. »

Les noms des grands agriculteurs de Seine-et-Oise, et des laboureurs habiles formés à leur exemple se répétaient de l'un à l'autre. On commentait leurs méthodes, on décrivait leurs instruments, on racontait combien d'hectolitres de grains se recueillent chez eux par hectare, et dans quelles conditions, et sur quel sol, et après combien de labours, et moyennant quelle fumure! Le Parisien, tout frais débarqué à la station de Mantes *la jolie*, à pu faire sur ce grand chemin un excellent cours, un cours complet d'économie agricole.

Sur le terrain consacré à la fête, on avait dressé des tentes, sinon pour les grands prophètes, sinon pour Moïse et pour Elie, du moins pour les menus prophètes de la religion des intérêts matériels, pour ceux de nos très-savants agronomes appelés à fonctionner comme jurés. Telle tente devait abriter la délibération du jury des instruments, telle autre la délibération du jury pour le bétail, etc., etc. Il y avait beaucoup de ces tentes, et chacune devait servir pendant un quart d'heure, une demi-heure au plus. J'ai entendu des spectateurs (de frêles et blanches femmes, il est vrai, qu'exaspérait le poids d'un soleil brûlant) railler cette profusion de tentes et l'excessive délicatesse d'une telle sollicitude pour les teints hâlés de robustes cultivateurs, qui auraient pu se contenter, pour une courte causerie, de l'ombre d'un arbre, comme jadis Tityre ou l'excellent saint Louis, ou comme aujourd'hui encore les sénateurs de bien des cantons suisses. Sentiment d'envie condamnable! esprit de dénigrement! Qui ne comprend qu'ici la tente était la haute expression d'un hommage rendu, un essai ingénu de chapelle, le symbole anticipé des honneurs qui, dans l'avenir, attendent les premiers apôtres de notre agriculture régénérée? Triptolème et Manco-Capac, de leur vivant membres de comices agricoles, ont ainsi commencé. Ils n'auront point passé d'emblée demi-dieux. Ils ont obtenu, soyez-en sûrs, des tentes avant des chapelles, l'un dans l'ancien et l'autre dans le nouveau monde. Vénération aux rares génies mystiques envoyés sur la terre pour exalter et purifier les âmes, pour détacher l'esprit de la matière; mais aussi reconnaissance aux esprits praticiens qui se consacrent au salut des estomacs. Je ne hais pas les hommes qui soignent les intérêts matériels de l'humanité, et lui créent ainsi plus de loisirs pour s'éclairer et méditer. J'appuie donc la concession de la tente à tout jury rural; je ne dis pas cependant que j'irai jusqu'au demi-autel.

C'est un beau spectacle qu'un concours de charrues. Mieux cent fois que celui d'une course de chevaux, il est propre à remuer la fibre populaire, à créer et propager des émotions dans les masses. Il passionne le prolétaire le plus pauvre au même degré pour le moins que le riche propriétaire. Dans la multitude qui assiste à une course, il n'y a que de rares connaisseurs qui soient en état d'apprécier la conformation du cheval de race. L'élégant jockei, sous son éclatante veste de soie, n'est connu de personne. C'est un être sans nom; pour cette foule il est le jaune, le rouge, ou le bleu. Pour juger de tout son mérite, où sont les spectateurs habitués eux-mêmes à manier un coursier ardent et vigoureux? La nation française est médiocrement écuyère. Le très-petit nombre des parieurs sera seul à prendre intérêt à lui, chez eux seuls les passions seront mises en jeu.

A Soindre, au contraire, parmi les dix mille spectateurs qui se pressaient alentour du champ où fonctionnaient une douzaine de charrues rivales, vous n'eussiez point aperçu un visage tranquille. Chacun savait le nom de quelqu'un des laboureurs, ou de la ferme à laquelle appartenait l'attelage, ou tout au moins le nom de la commune ou celui du canton. Je visitais Mantes et Soindre pour la première fois; en rôdant un peu dans la foule, et en questionnant, il m'a suffi de dix minutes pour connaître presque tous les noms. De toutes les bouches partaient des cris d'encouragement. A l'oreille des rudes jouteurs arrivaient le vœu d'une voix bien chère, le conseil d'un vieillard plein d'expérience, le bravo d'un camarade ou d'un simple connaisseur, et là chaque jouteur avait des camarades sans nombre; et là tout le monde pouvait se dire connaisseur!

Les sentinelles avaient fort à faire pour contenir l'agitation des parents, des camarades ou des connaisseurs enthousiastes. Les passions étaient en jeu aussi bien au delà qu'en deçà de la corde légale. Le drame était partout.

Le vainqueur fut un très-jeune charretier, qui est de Soindre et se nomme Royer. J'avais à côté de moi son père, paysan vigoureux qui tremblait et pâlissait de bonheur.

L'émotion avait gagné jusqu'à un honnête Anglais que je rencontrai. Il lui échappa un *very well!* « Vos laboureurs, me dit-il, ressemblent à vos ouvriers industriels. Ce sont des hommes adroits au possible, prompts d'intelligence autant que de bras, et qui ont le feu sacré, ou, comme vous dites en France, le diable au corps. Je n'aurais jamais cru que l'on pût faire aussi vite et aussi bien avec un outillage qui est peu satisfaisant. Vos harnais de charrue sont surchargés d'accessoires et semblent écraser l'animal. Je voudrais savoir ce qu'ils pèsent. Le harnais, dans une ferme d'Ecosse, pèse en tout trente-huit livres, y compris les deux chaînes de tirage Il est léger, solide, et coûte environ cinquante francs par cheval. Que ne l'adoptez-vous? La charrue à avant-train dont ces gens parviennent à tirer un parti étonnant est un instrument assez médiocre. »

Là-dessus nous causâmes de l'araire, d'un usage à peu près général en Ecosse et préconisé chez nous depuis longues années par le grand maître Mathieu de Dombasle; cet instrument le plus propre à faire d'excellente besogne; cet instrument peu coûteux, qui épargne de la fatigue aux chevaux, et économiserait l'emploi du tiers des animaux que le fermier nourrit aujourd'hui pour la charrue; nous déplorâmes la cause principale qui s'oppose à ce que son usage se substitue de longtemps encore à celui des charrues à avant-train, c'est-à-dire le manque, dans presque toutes les localités, d'ouvriers assez instruits pour le construire convenablement. « Une charrue à roues, a dit le savant M. Moll, telle mauvaise qu'elle soit, marche tant bien que mal; tandis qu'une araire mal construite ne marche pas du tout. »

On a distribué des médailles d'or et des médailles d'argent à de grands propriétaires qui ont justifié sur leur domaine d'amélioration notable dans quelque procédé important de culture. On en a distribué aux cultivateurs dont la ferme se distingue par la meilleure tenue; à des inventeurs de quelque bon instrument aratoire; aux plus heureux éleveurs de chevaux et de bétail, aux plus habiles charretiers, aux batteurs en grange les plus expéditifs, à de probes serviteurs et de vertueuses servantes qui comptent de très-longues années de service dans la même ferme, et enfin aux deux élèves les plus distingués de l'institut de Grignon.

Ces deux derniers lauréats, j'ai eu occasion de les connaître personnellement, et je conserve pour eux une estime bien amicale, ce qui ne m'empêchera pas de signaler dans la manière dont se décernent ces deux médailles une grave irrégularité.

M. le duc de Mortemart, président du conseil d'administration de la Société des actionnaires de Grignon (ce domaine royal, propriété de la liste civile, est affermé pour vingt ans encore à une société d'actionnaires, laquelle paye un fermage très-modique et a réussi en outre à obtenir un subside sur le budget de l'agriculture), M. le duc de Mortemart, seul personnage responsable vis-à-vis du pays, puisque sa présidence n'est probablement pas un titre sans valeur, un non-sens, présente des élèves de son établissement et les déclare les plus distingués. Nous nous en rapportons parfaitement à vous, monsieur le duc; mais les élèves les plus distingués de votre établissement sont-ils réellement assez distingués pour que nous, comice agricole de Seine-et-Oise, nous leur décernions une récompense en grande solennité publique? Voilà la question telle que l'avait posée le comice alors qu'il créa les deux médailles, et il fut arrêté qu'un jury, pris dans son sein, se transporterait chaque année à Grignon pour faire subir un contre-examen aux lauréats présentés. Eh bien! ni cette année, ni l'année précédente, le contre-examen par le jury du comice n'a eu lieu; d'où il résulterait que M. le duc de Mortemart, dont nous nous garderons bien de suspecter les lumières et encore moins la vigilance paternelle et le scrupule consciencieux dans le choix des lauréats, mais à qui nous contestons un droit, se trouve substitué au lieu et place du comice, et que c'est lui, simple particulier, qui en réalité décerne à ses élèves des récompenses, dont une assemblée, étrangère à l'établissement et revêtue d'un caractère semi-officiel, aura fait les frais, les yeux bandés et avec une inexplicable insouciance. Pensez-vous que cela contribue à rehausser aux yeux du pays et des lauréats eux-mêmes la valeur de la récompense?

—Voici venir un homme sagace et persévérant, qui se flatte, lui, d'introduire la lumière dans les lieux les plus sombres. Il a réussi à éclairer une question d'une haute importance pour le cultivateur et qui, jusqu'à présent, était restée profondément obscure. M. Guenon est l'auteur d'un système qui conduit à prédire presque infailliblement si telle génisse qui vient de naître sera un jour bonne laitière, et quelle quantité de lait telle vache peut donner au juste.

Thaër, Arthur Young et Dombasle signalent comme le caractère le plus essentiel, celui auquel on doit s'attacher avant tout, des veines mammaires très-grosses, tortueuses et bifurquées : on doit pouvoir loger le doigt à l'endroit où elles commencent à saillir, dans ce qu'on appelle les *sources*. On

recherche ensuite comme de bons signes accessoires la conformation du pis, lequel doit être de consistance moyenne, porté en avant, et doit se réduire de volume après la mulsion. On exige aussi un poil fin et soyeux, une peau mince et souple : on dit la *peau de taupe*. La couleur de la robe n'a conservé de valeur qu'aux yeux des commères.

Avec toutes ces conditions remplies, l'acquéreur d'une vache est-il certain d'avoir fait l'emplette d'un animal parfait? Dira-t-il : Cette vache me donnera tant de lait, j'en obtiendrai tant de cette autre? Et comme la plupart des caractères indiqués par les auteurs ne se développent que progressivement et avec l'âge, l'éleveur se demande lesquels de ses jeunes animaux il livrera au couteau du boucher, et sur quelles têtes d'élite il placera la spéculation de son foin à transformer en lait.

M. Guenon se présente et s'exprime à peu près ainsi : (le lecteur qui voudra le texte formel et plus de détails, se procurera l'ouvrage si curieux de M. Guénon chez M. Bixio ou chez madame Huzard). « Levez la queue de votre jeune bête, et regardez soigneusement, ou même, si le cas le permet, promenez la main en remontant du pis jusqu'à la vulve. Vous reconnaîtrez l'existence d'une nappe de poils très-doux et très-fins qui sont dirigés de bas en haut. Etudions la forme de cette nappe, que nous appellerons poliment l'*écusson* de l'animal. (Où les insignes ont-ils été cette fois se nicher !)

« La nappe est-elle surmontée de deux larges bandes qui viennent encadrer la vulve, nous dirons : Première classe, la classe par excellence, classe *flandrine* (c'est un hommage dont était bien digne la race de Flandre). La nappe est-elle simplement surmontée de deux étroites lisières, nous dirons : Deuxième race, race *lisière*. Pour une nappe surmontée par une courbure qui n'atteint pas la vulve, nous dirons : Troisième race, *courbeline*. Pour une nappe surmontée de deux cornes, nous dirons : Quatrième classe, *bicorne*. Une nappe surmontée par une sorte de col étroit sera la cinquième classe, *potevine* (qui présente l'image d'un pot). Une nappe surmontée d'une équerre sera la sixième classe, *équerine*. Une nappe surmontée d'un triangle sera la septième classe, *limousine*. Enfin, une simple nappe carrée sera la huitième classe, *carésine*.

« Chacune de ces huit classes se subdivise en huit ordres, selon que le caractère se présente plus ou moins parfait. On a donc soixante-quatre subdivisions, qui, multipliées par les trois tailles de vache : grande, moyenne et petite, donnent un total de *cent quatre-vingt douze* combinaisons, dans lesquelles on peut faire entrer tout animal soumis à un examen de quelques minutes.

« L'étendue de l'écusson correspond au développement futur des veines mammaires. Une lacune dans le précieux écusson indique que la veine du même côté sera peu développée; la lacune se compense s'il y a développement anormal du côté opposé.

« Les contre-marques, formées d'épis de poils assez grossiers, qui se dirigent non plus de bas en haut, mais transversalement, sont un signe fâcheux et qui ôte de la valeur à l'animal. Le signe est très-mauvais lorsqu'il se combine avec une réduction de l'écusson.

Il suffit à M. Guénon d'un coup d'œil sur une bête adulte pour indiquer quelle quantité de lait elle doit donner, placée dans les conditions d'un bon régime. Une flandrine de premier ordre et de grande taille donnera tant de lait; celle de taille moyenne ou simplement de deuxième ordre donnera deux litres de moins. Une lisière de premier ordre donnera moins qu'une flandrine de premier ordre, mais cependant plus qu'une flandrine de moindre taille ou d'un ordre inférieur, etc., etc. M. Guénon a dressé des tableaux très-clairs et d'une grande utilité. La quantité de lait est en raison fort ingénieusement combinée de la classe, de l'ordre et de la taille.

Ce système ne contrarie en rien les savantes données des Thaër et des Dombasle. Dans tous les ordres de la classe flandrine et dans les ordres supérieurs des premières classes, les caractères qu'on avait été jusqu'à présent habitué à estimer ne font jamais défaut. Apprendre à classer un animal d'après ce système demande quelque étude sérieuse; mais le résultat payera cette peine au centuple. Comme les animaux mâles portent également de ces écussons, l'éleveur se trouve à même de juger de quel taureau il doit espérer des vaches de classe et d'ordre supérieurs. Que cette étude se propage, et dans peu d'années notre bétail se trouvera prodigieusement amélioré sous le rapport de la production du lait.

Le ministre est disposé, nous dit-on, très-favorablement en faveur du système Guénon. Tout le monde en France verra avec intérêt récompenser un vétérinaire instruit, dont les travaux auront exercé une grande influence sur notre prospérité agricole.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Notes historiques, biographiques et critiques sur le dernier bal des Berlingot.

I.

Famille honorable s'il en fut, bien qu'elle appartienne à ce qu'on appelle l'aristocratie d'argent. Mais Jacques Berlingot, père de Myrtil-Romarin Berlingot, dont est issu Napoléon Berlingot, — le Berlingot de nos jours, — était intendant de la noble famille d'Estouteville. Myrtil-Romarin continua sa fortune dans les vivres-viande ; Napoléon l'a complétée dans les savons et la banque. Il a été député. Il pourrait le redevenir, si les électeurs de Condé-sur-Noireau, repus de ses bienfaits et de la politique dite conservatrice, ne persistaient à se montrer *ingrats*.

Berlingot (Napoléon) donne un bal tous les hivers, du 1er au 15 février, invariablement; les invitations, lithographiées sur papier rose, sont conçues dans les termes de rigueur, et se terminent par cette formule prophétique : *On dansera*. Il y a dans ces deux mots si affirmatifs, si précis, une sorte d'empiétement impie et blasphématoire sur les voies cachées de la Providence. Ils ont, de plus, l'inconvénient de faire ressembler le billet d'invitation à une lettre de change : *Il vous plaira payer*, etc. Pour les êtres timides à qui Terpsichore n'a pas départi ses dons inappréciables, la première de ces formules est tout aussi désagréable que l'autre peut le paraître aux gens impécunieux.

II.

Au-dessous de : *On dansera*, mademoiselle Atala Berlingot — ainsi nommée par déférence pour M. de Châteaubriand, — avait écrit de sa plus fine anglaise : *Amenez-nous des danseurs*. Et la lettre était restée ouverte sur ma cheminée. Fatale imprudence, ou plutôt, fatuité justement punie.

« J'irai volontiers chez ces Berlingot, » me dit tout à coup Capbielh de Frontignac, baron de Maumusse et autres lieux.

Je me sentis frémir, à ces mots, de la tête aux pieds. Frontignac est un de mes amis, je suis forcé de l'avouer, depuis qu'il s'est obstiné à me tutoyer, à la suite d'un dîner où, tous deux, réunis par le hasard, nous avions trop fêté la dive bouteille. Un Monsieur dont le nom j'ignore, et qui, ce jour-là même, m'avait paru voir Frontignac pour la première fois, me le présenta comme son cousin. Frontignac, à son tour, m'assura que ce Monsieur était fort bien né. Je dus m'estimer heureux de frayer si familièrement, tout d'abord, avec la fine fleur de la noblesse agenoise.

Plus tard, — mais trop tard ! — je découvris que mon noble ami avait ce qu'en style de maquignon nous appellerions des *tares*, et en style d'avocat, des vices redhibitoires. Il est, pour un grand seigneur, trop imbu de certains principes démocratiques. A Rome, il eût sans doute appuyé devant le sénat les lois agraires. A Paris, il use avec un sans-façon infiniment trop familier de la garde-robe et du crédit de ses amis. Mon tailleur m'a demandé vingt fois son adresse, et je crains de comprendre le motif de cette curiosité que je ne peux satisfaire. M'ame Mitroche, ma femme de ménage, — qui adore Frontignac en vertu de ses énormes moustaches, — celles dudit Frontignac, bien entendu, — m'a réclamé, plus souvent que de raison, les ports de lettres qu'elle paye pour lui. Parce qu'il oublie quelquefois chez moi des gants troués, il se croit autorisé à s'y fournir de cravates et de mouchoirs en fort bon état. Toutes ces raisons, et beaucoup d'autres encore, font que j'offrirais volontiers Frontignac à mes créanciers, par manière de dividende, mais que je ne me soucie guère de le présenter à mes amis.

Je frémis donc; cependant, le fier baron répéta du ton le plus impérieux :

« Je te dois bien cela. Nous irons ensemble chez ces bourgeois. »

M'ame Mitroche était en extase derrière nous. Je n'osai engager une discussion où ils auraient abusé sans pitié de leur supériorité numérique. Nous vivons sous le despotisme des majorités. Quel prétexte alléguer, d'ailleurs? et comment faire entendre raison à de si intraitables moustaches?

« Hé donc ! mon très cher, as-tu perdu la parole? » s'écria pour la troisième fois Frontignac qui semblait prêt à s'irriter de mon hésitation.

Il fallut assurer le traître, — il n'en crut pas la première syllabe, — du plaisir que j'aurais à le présenter chez les Berlingot.

III.

Il voulut y être avant neuf heures; bon gré, malgré, je dus obéir. Le salon, où deux bougies attendaient tristement que les lustres et les girandoles eussent pris feu, n'était encore habité que par les maîtres de la maison, ornés d'un sourire hospitalier, lequel devint quelque peu hagard à l'aspect inusité du baron de Maumusse. Berlingot (Napoléon) et madame Velléda Berlingot, — ainsi nommée par déférence pour M. de Châteaubriand, — sans compter le petit Eudore qui, les pieds et les mains en dehors, le cœur ému, le pantalon trop serré, attendait sa première contredanse, — tous, enfin, — si ce n'est mademoiselle Atala, qui donnait un dernier coup d'œil à sa coiffure, — semblaient médusés par l'élégance voyante, excentrique, échevelée, la grâce désinvolte, et surtout l'aisance familière de mon brillant acolyte.

IV.

J'ignore ce qu'il leur dit au juste pour suppléer à mon silence honteux; mais, dans le flot rapide de son improvisation gasconne, il me sembla comprendre qu'il s'excusait de me présenter chez eux, et les priait de me pardonner une timidité qui ne m'était pas habituelle.

V.

« Une virtuose ! » s'écria-t-il trois minutes après, aux sons d'un piano qui résonnait dans la pièce voisine. Mademoiselle Atala, mon élève, s'y était réfugiée avec moi, pour répéter *la Dieppoise*, cette charmante polka d'Alary; l'infernal Frontignac nous y suivit.

« Joli doigté! brillante exécution !... Ton élève ira très-loin ; » continua-t-il s'adressant à moi. Dans l'excès de son enthousiasme, et pour mieux battre la mesure, il s'était débarrassé de son chapeau, une de ses jambes s'allongeait familièrement sur le fauteuil voisin, et, dardant sur l'innocente Atala des regards qui la forçaient à détourner la tête, il continuait à s'extasier, tantôt en italien, tantôt en français. Je vis le moment où il aurait recours au patois natal pour mieux rendre la vivacité de ses impressions.

« Elle est née pour les arts... me disait-il; tu es heureux, cher ami, de former un talent pareil... Ah! mademoiselle! la musique est le langage de l'âme!... Savez-vous le grand air de *Robin des Bois?*... savez-vous le duo de *Guillaume Tell... Idole de mon âme?*... savez-vous *l'Orgie?*... savez-vous...

Mon élève, épouvantée de ces apostrophes, avait pris la fuite; et madame Velléda Berlingot, qui surveillait l'éclairage déjà resplendissant, nous jetait de temps à autre un coup d'œil indigné.

VI.

Dix heures sonnent. — Entrée de madame Lachaponnière et de ses trois filles. Trois printemps et un été. Santés florissantes, la bouche en cœur, les yeux armés en guerre. Elles croient que les mariages se font au bal, et parlent de l'hyménée comme le Grand-Turc parle d'autre chose. Arrivée d'un *gentleman* doucereux, sous-chef à la dette inscrite. Un frisson électrique parcourt la ligne. Il s'adresse à l'heureuse mère et lui demande si ces demoiselles aiment la danse. « A la folie. — C'est comme moi, répond-il... quand j'avais leur âge. »

VII.

Mademoiselle Pémartin, célèbre maîtresse de pension. Elle a été jeune, quoi qu'on en dise, et son pied furtif fut vanté par les poëtes du temps. Voir dans l'*Almanach des Muses*, année 1817, un madrigal : *Sur le pied de mademoiselle Aurélie P., après l'avoir vue sur un théâtre de société, dans le rôle de Cendrillon, par un admirateur de l'esprit et de la vertu*. Ce quatrain est signé des initiales suivantes : B. K. C. B. T.

VIII.

Premier quadrille. — *Cavalier seul!...* Le jeune homme soumis à cette terrible épreuve (Chrysostôme-Arsène-Thomas Langlumé), aimerait autant figurer dans le fauteuil d'un dentiste. Il ne doute pas que l'assemblée entière n'ait les yeux sur lui, et s'étonne d'avoir pu à ce point compromettre ses lauriers académiques. Il est venu en socques, et se prépare pour l'École normale. A été répétiteur du jeune Eudore Berlingot, — ainsi nommé par déférence pour M. de Châteaubriand; — grand prix de vers latins au dernier concours. Se propose de proposer un article à *la Revue des Deux Mondes*.

IX.

Deux moustaches entre deux portes :

Moustache nº 1. — Vous balochez donc, quétaine?
Nº 2. — Des fois, lieutenant, histoire de rire.
Nº 1. — Et qu'en dit c'te autre?
Nº 2. — On la musèle.

X.

Mathias de la Tourteanne (autrefois Antoine Bezinge) se fait une solitude inspirée dans ce conflit de passions vulgaires. Il rêve à un monologue de trois cents vers pour son drame de *Gumiel Bahabon*, destiné à la Porte-Saint-Martin. Pourchassée par Frontignac qui l'engage pour la trente-septième valse, Atala cherche un refuge près de ce pouatte (poëte) inoffensif et silencieux. Elle n'a pas lu ses *Quarts de teintes*.

XI.

Troisième quadrille. — Conversation suspecte aux parents.

« N'est-il pas vrai, mademoiselle, que le rose va bien aux personnes brunes?

— Le rose va bien à tout le monde, monsieur.

(*D'un air pénétré*). — C'est parfaitement vrai ce que vous dites là, mademoiselle.

(*Baissant les yeux*). — Vous trouvez, monsieur? »

Le fait est qu'elle est blonde; mais le malheureux ne s'en doutait pas.

XII.

La Muse de l'Ardèche, également connue sous le nom d'Hermance Lebeschu; c'est à elle que nous devons *les Rosées de mon âme, une Voix d'en bas, les Cordes intimes, Penserosa*, etc. Depuis quelque temps elle donne dans la haute philanthropie, et vient de publier un traité *de la Ventilation souterraine dans ses rapports avec la moralisation des classes inférieures*. Prix : 1 fr. 50 c.; se vend (rait) au profit des pauvres. Pensionnée sur les fonds distribués par MM. les ministres, sous le titre d'encouragement aux lettres.

XIII.

Thanfish Mac Thanfish d'Inverthanfish, chieftain écossais; il donne le bras à lady Florence O'Donotgo, pairesse d'Irlande. Master Bob Thanfish et Master Kit O'Donotgo, leurs jeunes héritiers mâles, se ressemblent d'une manière embarrassante pour le public. Frontignac, qui en est à son dix-neuvième verre de punch, hasarde là-dessus quelques remarques peu goûtées des mères de famille.

XIV.

Onze heures et demie. — Le bal s'anime : on s'échauffe autour des rafraîchissements. Frontignac boit son vingt-troisième verre de punch. Sa coloration et sa gaieté me glacent d'effroi.

XV.

Madame Velléda Berlingot dépêche, avec le plus doux sourire, l'ex-répétiteur d'Eudore vers mademoiselle Pémartin, dont le pied jadis furtif bat la mesure avec une fureur significative. Cette jeune folle, — trente printemps et quinze automnes, — a pour la danse une passion malheureuse, et, depuis le commencement du bal, reste toujours entre deux chapeaux... sur sa banquette, — *deux mots rayés nuls*, — ce qui commence à l'exaspérer.

XVI.

Minuit dix minutes. — Le soleil se lève sous les traits de Frédéric Montrésor, — le beau Montrésor, comme on l'appelle. Avec une naissance équivoque, aussi peu d'esprit que possible, une éducation plus qu'imparfaite, un passif monstrueux et une place de 1,800 fr. (administration civile de l'Algérie), il a cabriolet et groom, stalle aux Italiens, etc., — dîne toujours en ville et déjeune très-rarement chez lui; — vit fort bien avec le corps de ballets; — crédit illimité chez son tailleur, qu'il paye en *pratiques*, — *idem* chez son bottier, — *idem* chez son chemisier (chemisier des princes ,

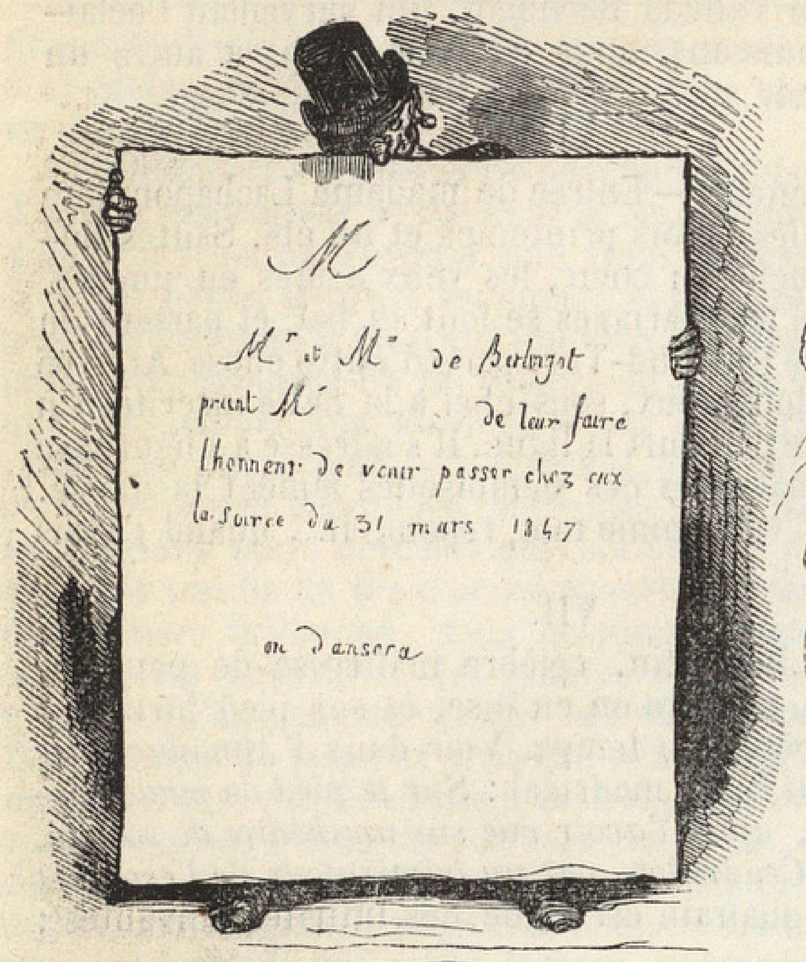

Valeur dudit billet : chez l'imprimeur : 3 cent.; chez l'invité : 3 sous; le soir du bal : 3 glaces; le lendemain : 3 allumettes.

Frontignac invite Frontignac.

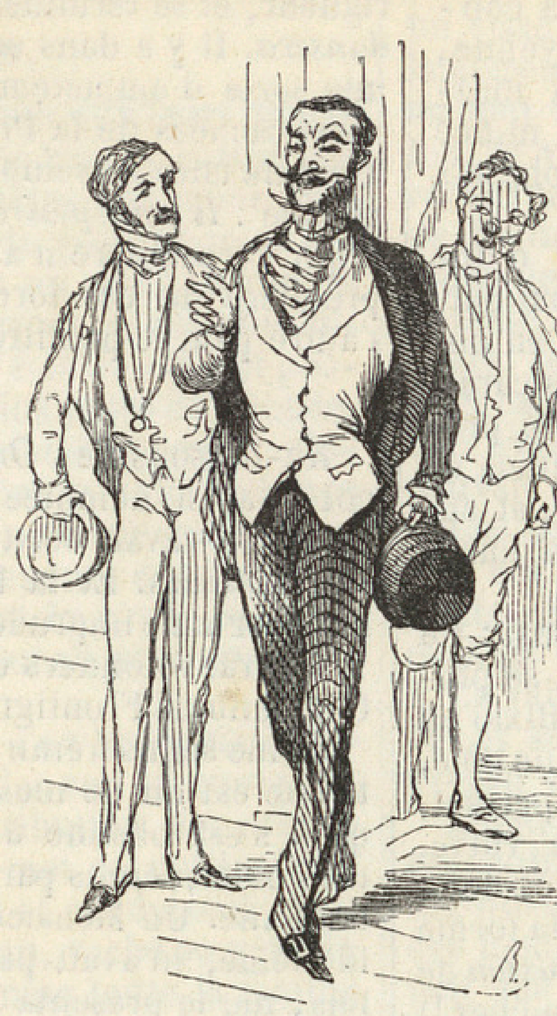

Frontignac présente Frontignac

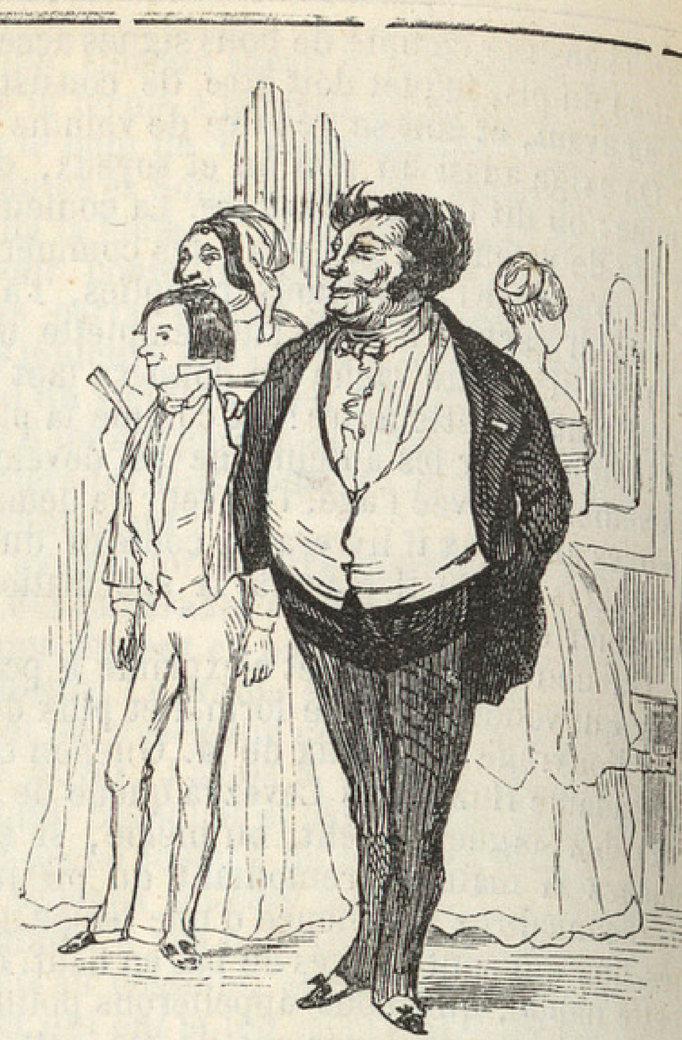

Le sourire de bienvenue. Trois exemplaires, formats divers.

Enthousiasme expressif, excusable chez un dilettante.

mais, avant tout, de Montrésor); — cravates et gilets inimitables; — a inventé la *tricoteska*, — doit tous les ans aller à Bade; — *idem* épouser une héritière; — *idem*, 89,785 fr. 55 c. à divers; — Clichy l'a vu et le reverra.

« Je me réjouis de penser, a dit un auteur anglais en parlant des dandys comme Montrésor, que Brummell était le plus grand de tous, et que Brummell était le fils d'un laquais. »

Avec Montrésor se montre son inévitable acolyte, le prince Gédéon Krapoutzin, hetman de plusieurs polks cosaques. Il prête de l'argent à Montrésor et lui emprunte des grâces : libre échange tout à l'avantage de la France. — Frontignac se croit offensé par la formidable apparition de ces astres jumeaux et les poursuit de regards ironiques en buvant son vingt-septième verre de punch.

XVII.

Cinquante-cinq ans et du ventre, une perruque et des sourcils teints, peu de dents, beaucoup de rides, et un usage immodéré de l'eau de lavande ambrée, font du baron Tuffignard, ancien préfet et pair de France, un homme charmant... aux yeux de mademoiselle Honorée Riboutet. Elle donnera, pour être baronne, à cet ex-adorateur de *la Contemporaine*, ses vingt ans, sa jolie figure et 500,000 fr. de dot. Tuffignard trouve, de bonne foi, que c'est bien peu. Cependant, il s'exécute et offre des bouquets emblématiques. — Mariage garanti pour un an.—A propos de mariage, Frontignac tient des propos inconsidérés à la fille de la maison; et, peu satisfait de ses réponses, va s'asseoir à l'écarté. Ma poitrine s'allége de plusieurs kilogrammes.

XVIII.

Une heure du matin. — Groupe de spectateurs regardant une *redova*.

Un quart d'agent de change. — Vous appelez ça de la grâce, vous... Un vrai squelette... Mais j'ai vu ça quelque part... Savez-vous son nom?...

Un tiers, interrompant. — De qui parlez-vous, s'il vous plaît?

Le quart. — De cette grande perche en jaune... qui danse à contre-mesure.

Le tiers. — Elle se nomme madame Matignon... et c'est ma nièce.

XIX.

Bruit de voix dans le salon de jeu. — Frontignac y fait du scandale pour plus d'argent qu'il n'en a perdu. Par bonheur, son adversaire est un employé supérieur aux pompes funèbres, chef de bataillon dans la garde nationale, père de famille et pacifique. La discussion se termine par ces mots que Frontignac articule avec une netteté déplorable :

« Je m'abstiendrai de qualifier votre jeu par égards pour une maison comme celle-ci... En tout autre lieu, monsieur, je vous aurais jeté mes cartes à la figure. »

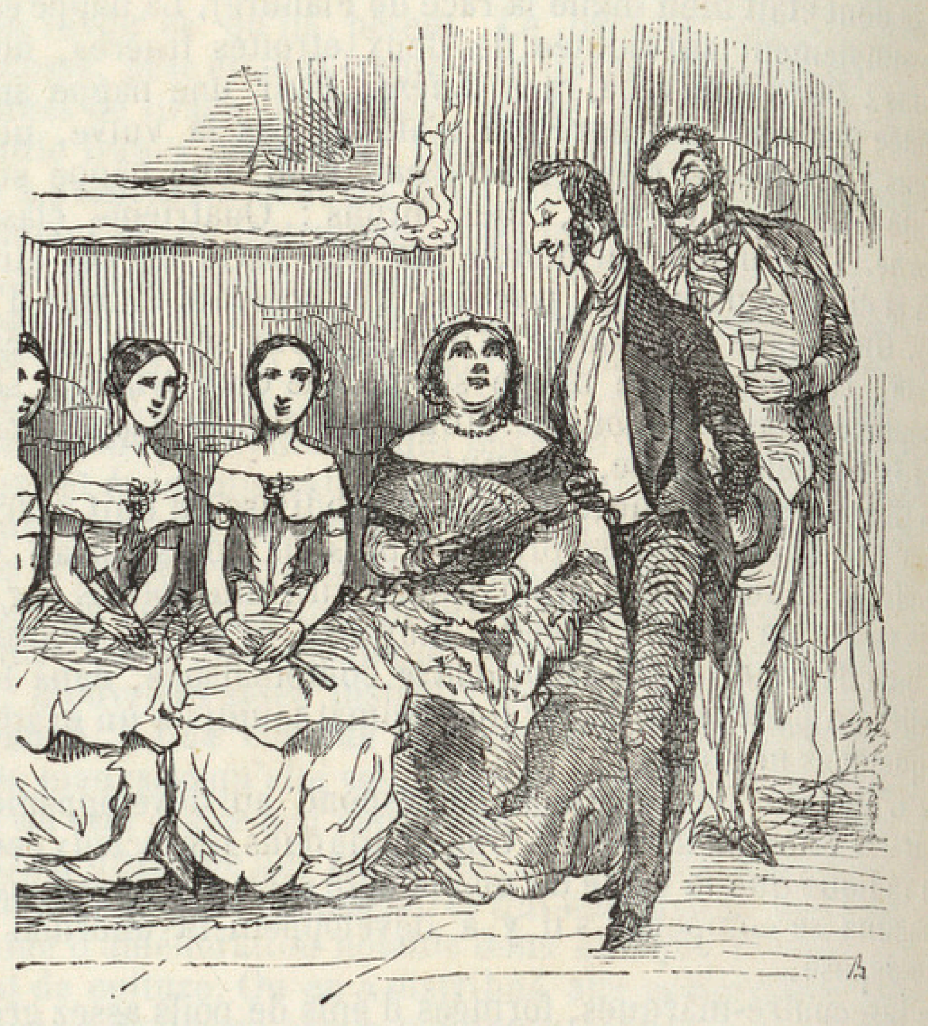

Une mère capable de tout.

Mademoiselle Pémartin. Pied furtif de 1817.

Cavalier seul!... Un Grand-Prix.

Deux moustaches entre deux portes.

A la recherche d'un monologue.

On a l'œil sur eux.

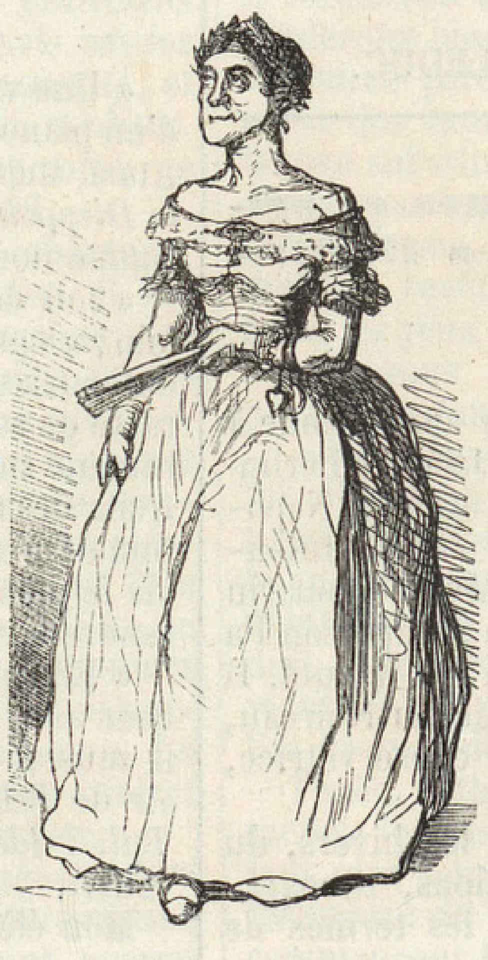

La Muse de l'Ardèche.

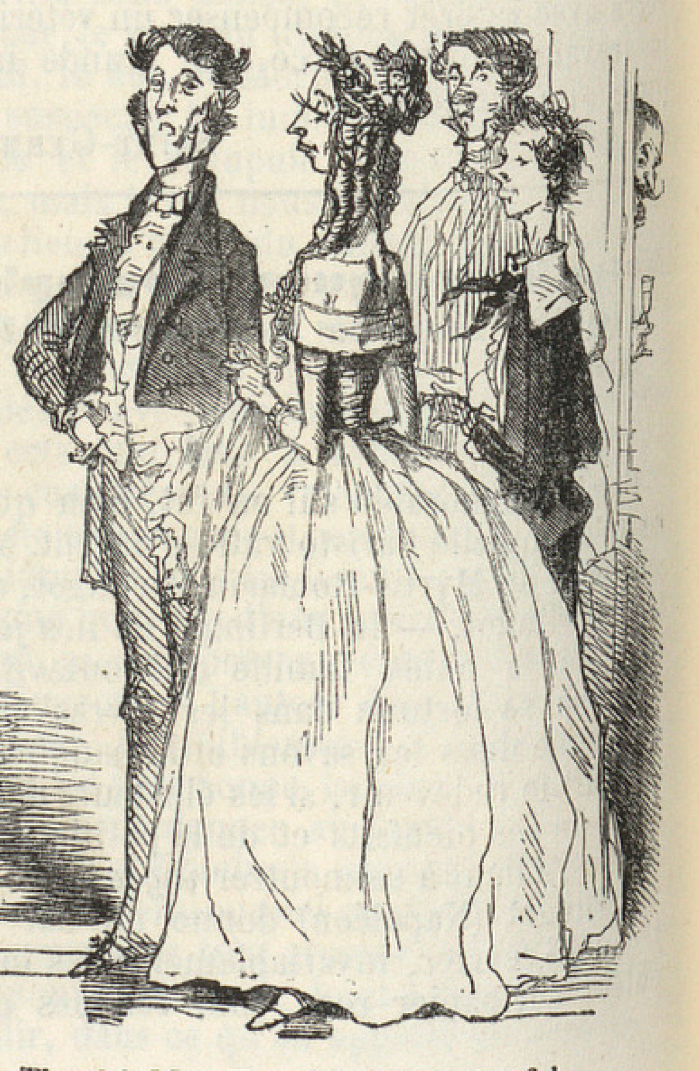

Thanfish Mac-Thanfish d'Inverthanfish.

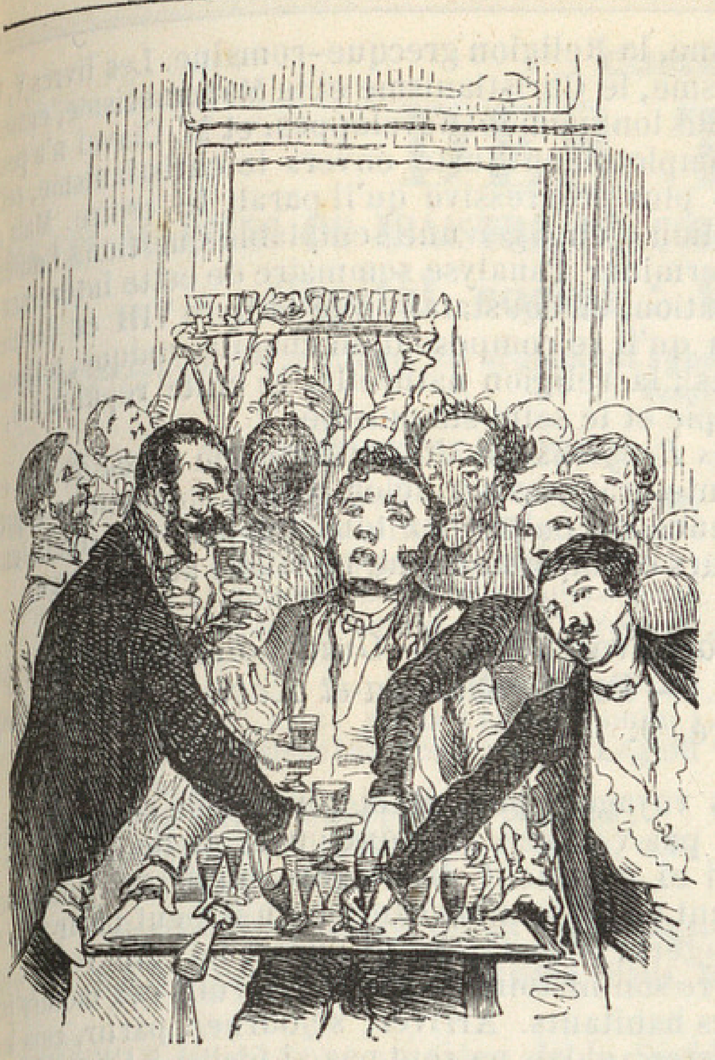

On s'échauffe autour des rafraîchissements.

Une mission périlleuse.

Le beau Montrésor et le prince Krapoutzin.

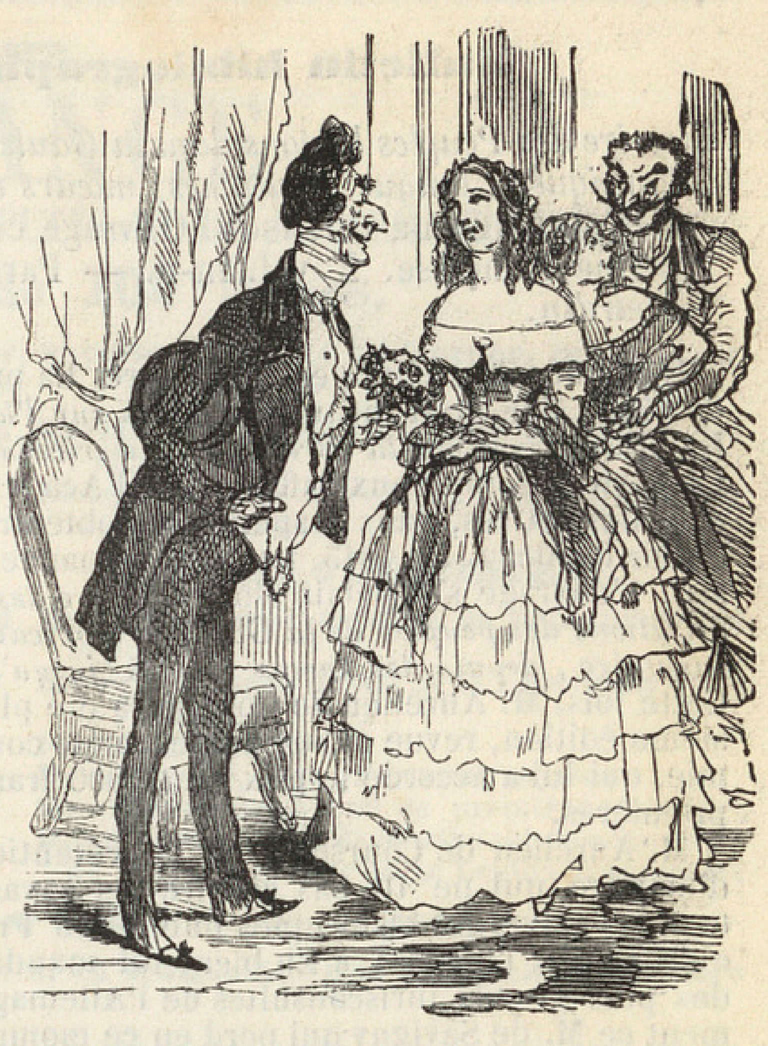

Un homme charmant.

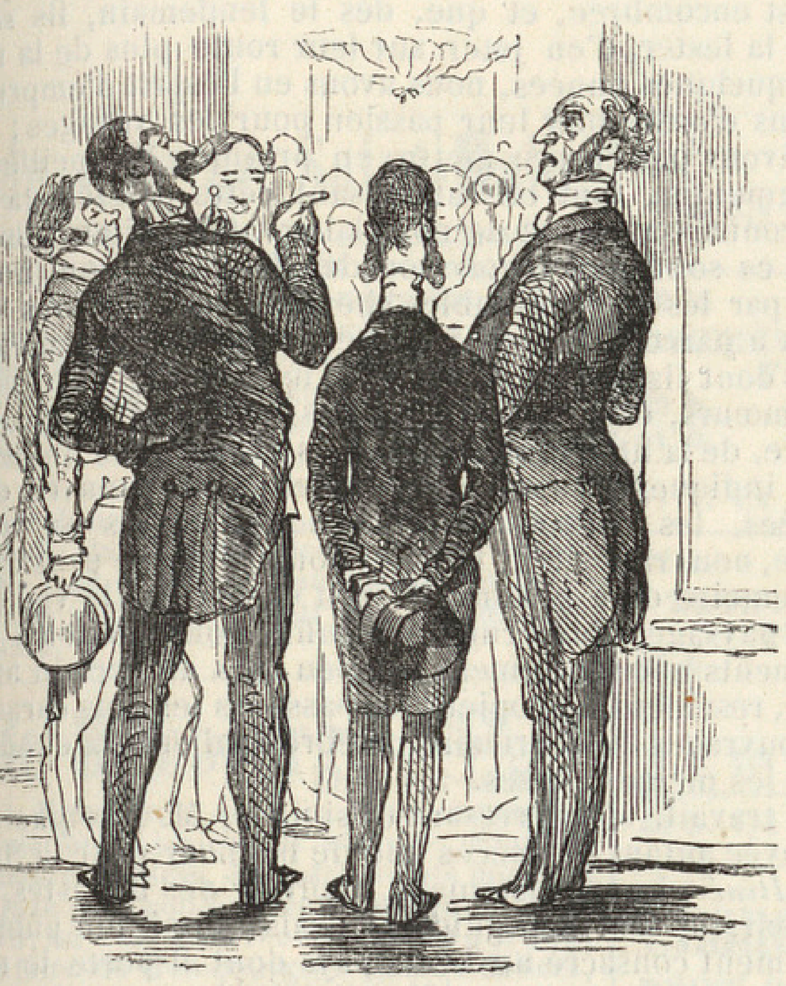

Le tiers et le quart.

XX.

Inquiet de son algarade et des conséquences immédiates qu'elle pourrait avoir, Frontignac, tout bien vu, juge à propos de s'éclipser. En cherchant son paletot, il se trompe de route et va surprendre, dans les profondeurs de l'office, un subalterne qui vérifiait la qualité du champagne.

Frontignac, par manière de passe-temps, s'associe à cette délicate expertise.

XXI.

Commencement de la fin. — M. Arthur reconduit mademoiselle Gabrielle, sa fiancée, et, les parents se prêtant à ce joli manége, il l'aide à s'emmitoufler dans une élégante *sortie de bal.* — Dialogue *sotto voce :*

« A demain, n'est-ce pas? — Viendrez-vous aussi tard qu'hier? — Voilà un reproche qui me va droit au cœur. — Arthur!... y songez-vous?.. devant tout ce monde!!

Frontignac (caché dans l'office, voix de rogomme, accent pathétique). — Allez, mes petits amours, vous avez ma bénédiction, et celle de tous les cœurs sensibles. »

XXII.

Trois heures du matin. — Grand cotillon et polka finale. Frontignac y traîne, épouvantée, la frêle Atala Berlingot. Il est au troisième ciel; elle ne touche pas terre. Frontignac essaye la fascination de la célèbre *valse de Faust*, et se rend incommode à ses voisins.

Berlingot s'aperçoit que son salon prend des airs Mabille.

Jeu de vilains, prêt à devenir jeu de mains.

XXIII.

Trois heures et demie. — Le dernier fiacre s'est éloigné. Berlingot passe la revue du champ de bataille, et se trouve en face de Frontignac qu'un heureux hasard a de nouveau conduit à l'office. L'intrépide baron paraît s'y plaire, et, ne reconnaissant pas le maître de la maison, qu'il prend pour l'infidèle Baptiste, il l'invite familièrement à « expertiser. » Quelques explications s'ensuivent, pendant lesquelles la langue de Frontignac s'épaissit à vue d'œil, et ses propos deviennent de plus en plus incongrus. Il finit par proposer à Berlingot de le casser en deux « comme cette bouteille, comme cette chaise », joignant, selon les conseils d'Horace, l'exemple au précepte. L'amphitryon, épouvanté de ces démonstrations menaçantes et ruineuses, appelle ses gens, qui, non sans peine, reconduisent Frontignac jusque dans la rue.

XXIV.

Berlingot compte les flambeaux morts et les fauteuils blessés. Attirée par les sourds gémissements de son époux, madame Velléda Berlingot vient mêler ses regrets à ceux de Napoléon, fils de Myrtil-Romarin.—Frontignac et moi sommes confondus dans le même anathème.— Le baron, en revanche, m'accuse hautement de l'avoir encanaillé.

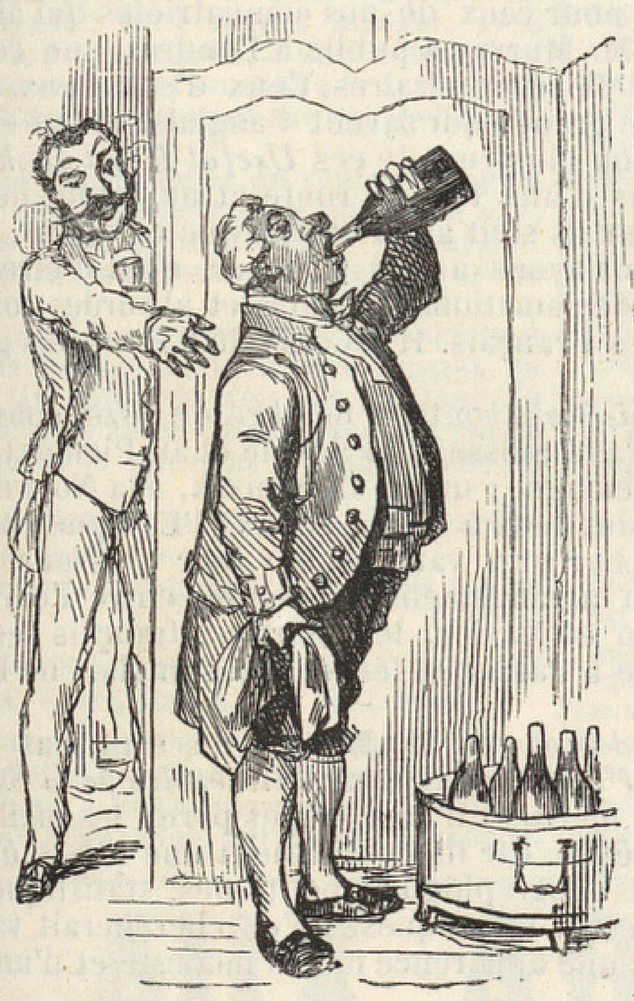

Flagrant délit.

Arthur et Gabrielle.

Polka finale.

Protocole diplomatique : *casus belli.* Frontignac s'oublie.

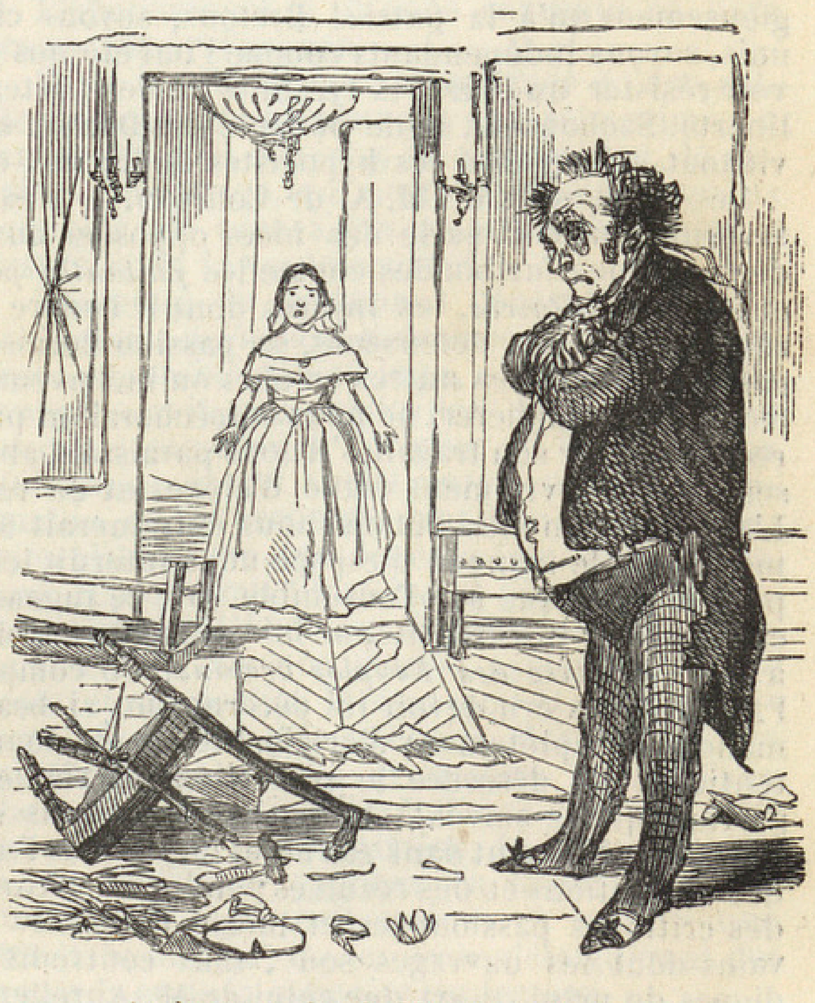

Amères pensées de Napoléon Berlingot.

Bulletin bibliographique.

Histoire des Peuples bretons dans la Gaule et dans les îles britanniques : langue, coutumes, mœurs et institutions; par M. AURÉLIEN DE COURSON. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2 vol. in-8. — Paris, 1846. *Furne et Bourdin.*

L'histoire de ce livre est singulière. La première édition date de 1840. Elle était intitulée : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine.* M. Aurélien de Courson la soumit aux suffrages de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans l'espérance d'obtenir le prix Gobert. Cet espoir fut déçu. En 1843, nouvelle demande également repoussée. L'ouvrage s'appelait alors *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire, depuis les temps reculés jusqu'au neuvième siècle.* Cette fois, M. Aurélien de Courson a été plus heureux. Sa troisième édition, revue et augmentée, a été couronnée par l'Académie, qui lui a accordé le prix de 10,000 francs refusé aux deux premières.

M. Aurélien de Courson a eu la prétention d'écrire un livre d'histoire qui ne fît pas sourire les savants étrangers dont tous les ouvrages historiques publiés en France excitent, à ce qu'il paraît, l'hilarité. « Eh bien, lui mandait l'an dernier l'un des plus grands jurisconsultes de l'Allemagne (vraisemblablement ce M. de Savigny qui perd en ce moment tous les combats qu'il livre dans les États généraux de la Prusse), n'y a-t-il pas assez longtemps que les institutions antiques de votre pays gisent dans la poussière, et vos légistes et vos publicistes ne se décideront-ils pas à déposer la plume du journaliste pour prendre enfin celle du critique et de l'homme d'État. »

Le reproche était sanglant, du moins c'est M. Aurélien de Courson qui le dit, et pour y répondre, M. Aurélien de Courson s'est empressé de publier l'*Histoire des Peuples bretons dans la Gaule et dans les îles britanniques; langue, coutumes, mœurs et institutions.* J'ignore si les savants étrangers souriront à la lecture de cet ouvrage couronné par l'Académie, mais bien qu'il soit assez lourdement écrit et assez embrouillé pour être profondément ennuyeux, il déridera certainement le front soucieux de tous les critiques français qui auront la fatale idée de le parcourir, car ils y trouveront, au milieu d'un fatras de dissertations plus ou moins érudites, la justification et l'apologie de la féodalité. « Tous ceux qui ont étudié nos anciennes institutions en historiens et en jurisconsultes, dit M. Aurélien de Courson dans son introduction, savent parfaitement à quoi s'en tenir aujourd'hui sur les déclamations des légistes au sujet des prétendues *usurpations* de la féodalité. Ces extravagances ont fait leur temps, et rien ne saurait les remettre en crédit désormais. C'est dans cette conviction que je me suis décidé, malgré les avis bienveillants de mes amis, à affronter les colères des Galland, des Chantereau-Lefèvre et des Vertot de ce temps. » Que l'école historique d'outre-Rhin et M. de Savigny en particulier applaudissent donc au critique homme d'État qui vient, « au nom de la vérité, contre laquelle les historiens français conspirent depuis trois siècles, se heurtant contre plus d'un système, et luttant contre plus d'un préjugé, » essayer de prouver à l'univers que le système féodal est le chef-d'œuvre des gouvernements passés, présents et futurs.

Dans ses accès de tendresse pour la féodalité, M. Aurélien de Courson attaque avec autant de colère et de haine la royauté que la démocratie. « C'est le jeu des royautés et des démocraties, dit-il (t. II, p. 224), depuis trois cents ans, de battre en brèche certaines institutions vraiment libérales des siècles féodaux, tout en invoquant la liberté. On sait aujourd'hui où conduit ce machiavélisme. Les Bretons, sauf un petit nombre d'ambitieux de tous rangs, protestèrent toujours contre les odieuses calomnies accumulées contre le passé par les courtisans des rois ou par les flatteurs de la plèbe. Jusqu'à l'époque de la révolution française, les rapports les plus intimes ne cessèrent d'exister entre les classes inférieures et la noblesse pauvre de l'Armorique. »

M. Aurélien de Courson ne fait pas seulement l'éloge de la féodalité. Bien qu'il ait déclaré dans sa préface qu'il était un *homme de son temps*, il ne laisse échapper aucune occasion de regretter et de célébrer le temps passé, bien supérieur, selon lui, à *ce temps-ci*. Aussi s'écrie-t-il dans son épilogue : « Catholiques de la vieille terre des Gwrwand, des Morvan, des Nominoë, des Pontcalec, des Charrette et des Cadoudal; descendants des vieux ligueurs de Mercœur, des bourgeois de Saint-Malo et des paysans dont le sang héroïque a rougi tant de fois les landes du Morbihan et de la Vendée, ah! soyons toujours les dignes fils de nos ancêtres! Dieu et la liberté! que ce soit toujours là notre cri de ralliement. Les jours mauvais ne sont pas encore épuisés; l'esprit de ceux qui renversèrent nos autels, qui exilèrent nos prêtres et qui s'efforcèrent d'anéantir violemment et nos antiques coutumes et la langue d'or de nos ancêtres, cet esprit est encore vivant parmi nous. Il est encore des politiques qui prétendent, comme Danton, nous mouler à l'effigie de ce qu'ils appellent l'État. A leurs yeux, nous sommes des barbares, réfractaires au progrès, réfractaires à l'unité française. Nos fils, élevés d'abord dans l'amour du père céleste et dans le saint respect de la famille, nos fils, disent-ils, ne sont pas de vrais patriotes, car ils obéissent à Dieu et même à leur père terrestre plus religieusement qu'à la patrie! Bretons, soyons chrétiens, soyons unis, soyons indépendants comme l'ont été nos pères, pour pouvoir résister un jour à la tyrannie de ces prétendus amis de la liberté. Sachons-le, le despotisme des Danton et des Bonaparte vit tout entier chez ces hypocrites de liberté, etc. »

Les billevesées de M. A. de Courson, — c'est son expression favorite quand il parle des idées opposées aux siennes, — ses déclamations furibondes contre les *philanthropes*, les *unitaires* et les *humanitaires*, les injures dont il honore à tout propos la révolution et ses défenseurs, sa passion déraisonnable pour le passé, et toutes ses autres erreurs ou inconvenances qu'il serait trop long d'énumérer, ne nous empêcheraient pas de louer et de recommander son travail, s'il nous paraissait, abstraction faite de ses opinions, vraiment digne d'éloges et de recommandations. L'appréciation des détails nous entraînerait à des développements que le manque d'espace nous interdit ici. Nous ne pouvons le juger que sur l'ensemble. Or, ce jugement, nous le déclarons avec impartialité, ne lui est pas favorable. Il est difficile, à lire l'*Histoire des Peuples bretons,* de comprendre pourquoi l'Académie a cru devoir lui décerner un si beau prix. Le style manque complétement d'originalité. Il est lourd, négligé, prétentieux. Le désordre le plus illogique règne dans toutes les parties, qui se suivent et s'enchevêtrent sans se succéder. On cherche vainement dans ces notes imprimées l'une après l'autre, des expositions et des résumés; enfin, on y trouve trop souvent des critiques passionnées et même haineuses contre des écrivains dont les ouvrages sont, sans contredit, beaucoup plus dignes du prix [illegible]ert que celui de M. Aurélien de Courson.

Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne, par M. FR. MICHEL, docteur ès-lettres, etc. 2 vol. in-8. — Paris, 1847. *Franck*, rue Richelieu, 69.

Cette publication, œuvre d'une érudition profonde et solide, sur un sujet inexploré, est aussi un acte d'humanité et de sympathie en faveur d'une branche plus intéressante encore que dégradée de la grande famille des peuples.

On savait bien jusqu'ici ce qu'étaient les bohémiens, qui, sous des noms différents, se trouvent disséminés par toute l'Europe et même en Afrique. On avait aussi quelques notions sur les Cagots des Pyrénées, sur les Chuetas de Majorque et les Vaqueros des Asturies. Mais, pour ne parler que de la première de ces races, celle des *cagots*, on ignorait que, sans avoir joué un rôle dans l'histoire politique, elle méritait aussi gravement, sous plus d'un rapport l'attention des historiens. Qui se fût douté, par exemple, que les cagots s'étendaient autrefois depuis l'Aragon et la Biscaye jusqu'aux frontières de la Bretagne et de la Normandie, et que, partout voués à une commune proscription par l'opinion publique et par les lois, en deçà comme au delà des Pyrénées, ils ne cessèrent, pendant plusieurs siècles, de lutter contre leurs persécuteurs, en demandant la réforme des dispositions iniques dont ils étaient l'objet?

Après avoir, dans son introduction, exposé l'état de la question au point où il l'a prise, M. Francisque Michel aborde l'histoire des cagots, qu'il suit commune par commune, hameau par hameau, et dont il retrace d'une manière aussi exacte que saisissante les tristes annales.

Dans le chapitre suivant, l'auteur expose la condition, les droits et les engagements des cagots, les lois et règlements relatifs à cette caste, et les procès que ces parias eurent à soutenir pour rentrer dans l'exercice des droits communs. Plus loin, il indique la source des préjugés relatifs aux cagots et les causes de ces lois persécutrices.

Ce premier volume se termine par une savante dissertation philologique et historique sur le nom même que portaient ces malheureux.

Le second volume est consacré aux colliberts du Bas-Poitou, aux Chuetas de Majorque, aux Vaqueros des Asturies, aux Marrons ou Marans d'Auvergne, et autres races moins importantes, également réprouvées, et qui ont habité ou habitent encore notre sol. La seconde moitié de ce tome deuxième est remplie par un ample recueil de pièces justificatives, inédites, laborieusement recueillies par l'auteur dans les archives les plus inaccessibles et les plus ignorées. Cet ouvrage, d'un mérite peu commun, jette une lumière complétement nouvelle sur un point tout à fait obscur jusqu'ici de notre ethnologie moderne.

Histoire pittoresque des Religions. Doctrines, cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, anciens et modernes; par M. F. T. B. CLAVEL. 2 vol. in-8. — Paris, 1847. *Pagnerre.*

L'objet de ce livre est de retracer successivement l'histoire, les dogmes, les symboles, les pratiques et les cérémonies de toutes les religions qui ont paru sur le globe depuis l'origine connue des sociétés jusqu'à nos jours. M. F. Clavel n'a pas eu d'autre prétention que de condenser dans un cadre restreint ce qui a été publié de plus complet et de plus substantiel sur les matières religieuses. Cette compilation, faite avec conscience et avec intelligence, remplira le but que l'auteur s'était proposé. Elle est aussi intéressante à lire qu'utile à consulter. Elle remplacera avantageusement dans les bibliothèques privées la majeure partie des ouvrages spéciaux où M. Clavel a puisé ses documents. « Nous avons été sobre de réflexions, dit M. Clavel en terminant, parce que nous avions entrepris une exposition plutôt qu'une œuvre philosophique. La forme aussi nous a peu préoccupé; ce qui nous importait avant tout, c'était d'être clair et précis; les points que nous nous sommes plus spécialement attaché à développer sont ceux qui nous semblaient être le moins généralement connus; nous avons glissé sur les autres, tels que le paganisme grec et romain, le judaïsme et le christianisme, quelque intérêt d'ailleurs que nous eussions éprouvé à les traiter à fond. Une particularité importante ressortira de cette histoire : c'est qu'il n'y a pas un dogme, une fiction, une pratique, un acte religieux admis par un peuple quelconque, ou sauvage ou civilisé, sur quelque point de la terre et à quelque époque que ce soit, qui n'ait sa source originelle dans le brahmaïsme. Voilà ce que nous avons voulu principalement constater, afin que cette parenté, nous dirons presque cette identité de toutes les religions, vînt donner l'appui et la sanction des faits à ce principe si éminemment social proclamé par la philosophie moderne : LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE. »

Le premier volume de l'*Histoire des Religions* est consacré tout entier au brahmaïsme et au boudhaïsme. Le second traite du polythéisme de l'Océanie et de l'Amérique, du paganisme, du judaïsme, du christianisme, du mahométisme et du déisme.

Dans une introduction qui a pour titre : *Des Religions en général*, M. Clavel, avant d'entrer dans le détail de ce qui constitue en particulier chaque religion, a cru devoir, pour l'intelligence du sujet, jeter un rapide coup d'œil sur toutes à la fois et signaler les ressemblances qu'elles peuvent offrir dans leur principe, leur génie, leur forme, leur naissance, leur développement et leur fin. Le livre Ier, du Brahmaïsme, le plus long de tout l'ouvrage, n'a pas moins de treize chapitres. Dans le premier chapitre, M. Clavel fait l'histoire des livres sacrés; dans le second, le troisième et le quatrième, il expose la cosmogonie et la théogonie; la vie future, la morale religieuse et civile, tels sont les sujets du cinquième et du sixième; les opinions et pratiques superstitieuses remplissent le septième; suivent les descriptions des édifices religieux, du sacerdoce, des castes, des cultes public et privé, des austérités, des fêtes, et l'énumération des sectes et des schismes. M. Clavel fait souvent, dans ce livre, des excursions hors de l'Inde; il suit et recherche chez tous les peuples de la terre les idées, les pratiques, les usages qui, de l'Asie, se sont répandus et perpétués en Europe et jusqu'en Amérique. Ainsi, à propos des épreuves judiciaires des Hindous, il résume l'histoire de ces coutumes superstitieuses jusqu'à leur abolition complète vers le commencement du dix-septième siècle. Ainsi encore, en décrivant des fêtes, il trouve l'occasion de parler du nouvel an, des œufs de Pâques, de la fête des Fous, du Carnaval, de la Gargouille, de la fête de la Tarasque, du Gayant de Douai, etc.

Le livre II, le Boudhaïsme, n'a que cinq chapitres, dont trois seulement traitent du boudhaïsme proprement dit, les deux derniers étant consacrés aux religions liées au boudhaïsme. Dans le livre III, le Polythéisme de l'Océanie et de l'Amérique, M. Clavel analyse toutes les croyances océaniennes et américaines. Le livre IV, le Paganisme, forme cinq chapitres, qui ont pour titres : le Magisme, le Druidisme, les Religions slaves, la Religion égyptienne, la Religion grecque-romaine. Les livres V, VI et VII, le Judaïsme, le Christianisme et le Mahométisme, eussent gagné à être plus longuement développés, et M. Clavel n'a peut-être pas été complétement juste envers le christianisme, religion beaucoup plus progressive qu'il paraît le croire. Mais ce n'est pas ici le lieu d'engager une semblable question. Contentons-nous de terminer l'analyse sommaire de cette intéressante et utile compilation, en constatant que le livre VIII et dernier, le Déisme, bien qu'il se compose d'un chapitre unique, traite de quatre religions : la religion naturelle, le culte républicain, la théophilanthropie et le saint-simonisme.

L'*Histoire des Religions* est dite pittoresque parce qu'elle est illustrée de trente gravures sur acier. Ces compositions représentent des scènes du culte chez tous les peuples; mais leurs auteurs, graveurs et imprimeurs ne méritent aucun éloge.

Hand-Books for Travellers. — Guides des Voyageurs; par M. MURRAY. — Paris, *Stassin et Xavier*, rue du Coq-Saint-Honoré, 9.

Les Français voyagent peu, et la plupart de ceux qui voyagent ne savent pas voyager. Ils vont où va la foule, sans trop savoir pourquoi ni comment. Il est rare qu'ils se demandent, quand ils visitent un pays nouveau, ce qu'il peut offrir de curieux aux étrangers; plus rarement encore ils éprouvent le besoin de connaître son histoire et d'être instruits des mœurs particulières de ses habitants. Arriver, séjourner, partir, cela leur suffit. Les touristes anglais ne sont pas si faciles à contenter. Ils ont même le défaut contraire. Ils veulent tout voir et tout savoir. Il n'est pas de jour qu'ils n'entassent dans leur mémoire une telle masse d'impressions et de faits de toute espèce qu'elle en est encombrée, et que, dès le lendemain, ils sont obligés pour la lester, d'en jeter sur leur route plus de la moitié. Depuis quelques années, nous avons eu l'esprit d'emprunter à nos voisins d'outre-mer leur passion pour les voyages; mais nous ne savons pas encore mettre en pratique les meilleurs moyens d'augmenter, tout en satisfaisant cette passion, la somme de nos connaissances et de nos plaisirs. Ce qui nous manque surtout, ce sont des *Guides* ou des *Itinéraires* qui nous conduisent par les plus agréables chemins dans les pays les plus curieux à parcourir, nous racontent tous les événements intéressants dont ils ont été le théâtre, nous donnent un aperçu rapide des mœurs, des institutions, des lois, de l'industrie, du commerce, de la littérature et des arts des peuples qui les habitent, nous indiquent les monuments, les chefs-d'œuvre de l'art, les musées, les collections scientifiques dignes au moins d'une visite, nous rappellent tous les souvenirs que peut éveiller dans la mémoire d'un homme d'esprit et de cœur la vue d'une ville, d'un paysage, d'une ruine, et enfin, pour ajouter à ces renseignements nécessairement un peu secs un certain attrait littéraire, résument ou copient les passages les plus caractéristiques des ouvrages des écrivains célèbres qui ont vu et admiré avant nous les mêmes choses.

Ce travail, si intéressant et si utile, M. Adolphe Joanne l'a fait avec autant de succès que de bonheur pour la Suisse; mais son *Itinéraire*, si justement apprécié des touristes, et, jusqu'à présent, le seul bon guide français qui ait été publié, est spécialement consacré au beau pays dont il porte le nom. Il est vivement à regretter que M. Adolphe Joanne ne se soit pas encore décidé à faire pour la France, pour l'Italie, pour l'Allemagne, ce qu'il avait fait pour la Suisse. Les bons guides, comme les bonnes voies de communication, font les voyageurs. Heureusement pour ceux de nos compatriotes qui aiment à courir le monde, M. Murray a publié à Londres une collection complète d'excellents itinéraires. Ceux d'entre eux, et le nombre doit en être grand, qui savent l'anglais, et qui emporteront en voyage un ou plusieurs de ces *Useful Hand-Books*, nous remercieront plus d'une fois en route et au retour de les leur avoir indiqués, car ils sont aussi exacts que complets. Le seul reproche que nous ayons à leur adresser, c'est d'être remplis outre mesure de déclamations ridicules et absurdes contre la France et contre les Français. Il est difficile d'être plus gallophobe que M. Murray.

Les *Hand-Books* sont au nombre de onze, consacrés : un à la France; un à la Suisse, à la Savoie et au Piémont; un à l'Orient; deux à l'Allemagne; un au Danemark, à la Norwége, à la Suède et à la Russie; deux à l'Italie; deux à l'Espagne; un à la peinture italienne. Leur prix varie, selon leur grosseur, de 10 à 15 fr. Grâce à un arrangement particulier entre l'éditeur anglais et MM. Stassin et Xavier, les touristes français les payent meilleur marché à Paris que les touristes anglais ne les achètent en Angleterre.

Les *Hand-Books* de M. Murray ne sont pas seulement des *Guides du Voyageur;* comme l'*Itinéraire de la Suisse* de M. A. Joanne, ils méritent d'être rangés parmi les meilleurs ouvrages de bibliothèque, car ils contiennent une masse énorme de renseignements géographiques, politiques, statistiques, historiques, économiques et artistiques, qu'on chercherait vainement dans des livres d'une apparence moins modeste et d'une forme moins simple.

Dictionnaire de Chimie et de Physique, par M. F. HOEFER, docteur en médecine. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Didot.* 3 fr. 50 c.

M. Ferdinand Hoefer, le savant auteur d'une *Histoire de la Chimie*, dont nous avons rendu compte il y a trois ans environ, vient de publier un *Dictionnaire de Chimie et de Physique.* Cet ouvrage, bien qu'il ne forme qu'un volume in-18, d'un prix modique, renferme la matière de plus de quatre volumes in-8 ordinaires, car il est imprimé sur deux colonnes avec des caractères typographiques très-fins, mais parfaitement lisibles. Ne serait-il qu'une compilation faite avec une érudition consciencieuse, il remplirait avantageusement une lacune regrettable. Mais il s'adresse aussi bien aux savants qu'aux élèves et aux gens du monde. Indépendamment de plusieurs articles très-étendus, on y trouvera des faits qu'on chercherait vainement dans les ouvrages scientifiques les plus répandus. Ces faits ont été, en grande partie, empruntés aux recueils périodiques allemands les plus accrédités, tels que les *Annalen der Physik und Chemie*, von Poggendorf; les *Annalen der Chemie und Pharmacie*, von Liebig und Wœhler; le *Journal für praktische Chemie*, von Erdmann und Marchand, et le *Repertorium der Pharmacie*, von Buchner. On doit savoir d'autant plus de gré à M. Ferdinand Hoefer d'avoir cherché à vulgariser la chimie et la physique, en les présentant sous la forme d'un dictionnaire à la fois commode et accessible à tout le monde, que ces deux sciences, qui président à la destinée des arts et de la civilisation industrielle, voient chaque jour leur utilité pratique prendre des développements plus considérables. Nous devons aussi lui rendre cette justice, qu'il s'est acquitté de cette tâche difficile avec un soin et un talent qui lui font le plus grand honneur.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, ET HONORÉE DU CONCOURS DE PAIRS DE FRANCE, DE DÉPUTÉS ET DE NOTABILITÉS AGRICOLES

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 francs.

La moitié du capital (10 millions) est seulement appelée (article 10 de l'acte de Société), 50 francs par action. Les Actions sont payables de mois en mois par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0 par an, payables par semestre. — LE CAPITAL EST GARANTI PAR LES TERRAINS ACQUIS. Les fonds seront déposés à la BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le lieutenant général comte de **Schramm**, pair de France, conseiller d'Etat, grand'-croix de la Légion d'honneur, PRÉSIDENT ;
le maréchal **Bugeaud**, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, député, grand'-croix de la Légion d'honneur ;
le lieutenant général baron **Achard**, pair de France, grand'-croix de la Légion d'honn. ;
le marquis de **Rostaing**, chev. de la Légion d'honneur ;
Mathon de Fogères, député de la Loire ;
le marquis **d'Elbée**, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur ;
MM. le comte de **Lantivy**, anc. préfet de la Corse, anc. consul à Jérusalem, consul de France à Brême, officier de la Légion d'honneur ;
le vicomte **Moléon**, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs ordres étrangers.
Leduc, avocat ;
Elizée Lefèvre, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
le comte de **Regnault de la Soudière**, ancien receveur des finances ;
Lenoir, négociant-armateur, vice-président des Sociétés anonymes la Sécurité et maritime et incendie ;
Dubuc, propriétaire, colon-agriculteur ;
MM. **Latour-Dumoulin**, publiciste ;

CONSEIL D'AGRICULTURE.

MM. **Elizée Lefèvre**, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
Verdier, propriétaire, agriculteur ;
le vicomte **de Nogues**, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, agriculteur ;
L'Excel eat, propriétaire, agriculteur ;

CONSEIL D'ART ET DE TRAVAUX.

MM. **De Moléon**, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers ;
MM. **Pareto**, ingénieur civil, auteur du Manuel des irrigations ;
Lakerbauer, chargé des travaux hydrauliques et géométriques ;

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. **Berryer**, avocat, membre de la chambre des députés ;
Royer-Collard, doyen de la Faculté de droit de Paris ;
Fould, notaire ;
Delacourtie, avoué à la cour royale ;
Mouillefarine, avoué de première instance ;
Durmont, agréé près le tribunal de commerce de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Agent de change de la Compagnie : M. BOILEAU. — Aussitôt sa constitution, la Société fera les démarches nécessaires pour se former en société anonyme.

NOTA. — MM. les Propriétaires de Landes, Pâtis, Marais, Terres incultes, etc., qui voudraient céder ces propriétés à la Compagnie, peuvent lui adresser leurs offres, en indiquant le prix de l'hectare, la nature et la position du sol, etc.

On SOUSCRIT les Actions au siége de la Société, RUE DE LA MADELEINE, 51. — Pour la Province, envoyer *franco* les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon sur la poste ou un mandat à vue sur Paris.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Bains de mer de Saint-Malo.

Le succès toujours croissant de cet établissement doit être attribué aux facilités qu'il présente par sa situation aux portes de la ville, sa magnifique plage couverte de cabanes roulantes et commodes qui permettent de se livrer aux plaisirs du bain à quelque heure que ce soit dans la journée. Les bals, les soirées et concerts, les régates et les courses de chevaux; les environs de Saint-Malo, si pittoresques et si variés; les communications, au moyen de bateaux à vapeur, avec Dinan, le Havre, les îles Jersey et Guernesey; enfin, la vie peu chère et si confortable de ses hôtels, tout contribue pour assurer à l'établissement de Saint-Malo la faveur dont il jouit depuis sa création.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures ; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h. de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4 de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h. de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h. de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.

36 h. de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h. de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

42 h. de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h. de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h. de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

45 h. 1/4 de Paris à Hombourg.

Chaudronnier du roi, DES PRINCES ET DE S. M. LA REINE D'ESPAGNE.

— M. HAUTOY. Ateliers, rue des Moineaux, nº 8, et magasin rue des Capucines, nº 9.

Nous prevenons les maitresses de maison que ce beau magasin est tenu avec une élégance et une distinction qui le rendent tout à fait digne de leurs visites. Elles y rencontreront un grand choix d'articles de batterie de cuisine, tous étamés à l'*étain anglais*, ainsi que tous les ustensiles qui peuvent s'adresser aux cuisines de bonne maison. M. Hautoy, qui compte sa clientèle ordinaire dans le monde le plus riche et le plus distingué, tient aussi un assortiment nombreux et varie de très-beaux modèles d'orfévrerie en cuivre à l'usage de la table, que les acquéreurs peuvent faire ensuite argenter à leur fantaisie par les argenteurs dont les procédés leur inspirent le plus de confiance.

Chocolat Desbrières. A la pharmacie, rue Lepelletier, 9,

presque en face de l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins ; son goût est des plus agréables ; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 4 fr. 50 c.

Cie générale des Sépultures,

M. L. VAFLARD, rue Saint-Marc-Feydeau, 22.

C'est après avoir pris des renseignements bien exacts sur les diverses attributions de cette entreprise que nous venons la recommander aux familles comme un établissement digne de toute leur confiance, et pouvant leur épargner les démarches nombreuses et les débats qu'un décès occasionne. Cette entreprise étant entièrement distincte de celle des Pompes funèbres, sa position lui commande de prendre exclusivement les intérêts de sa clientèle et de lui épargner une multitude de frais inutiles qui figurent cependant sur les *tarifs officiels*.

Cette Compagnie tient à la disposition des familles qui désirent faire transporter dans les départements ou à l'étranger les dépouilles mortelles de leurs parents, des voitures spécialement destinées à ce service, ainsi que des employés spéciaux chargés d'accompagner les corps.

On peut voir, dans ses bureaux, un spécimen des plans, dessins et modèles en relief des monuments qu'elle fait exécuter dans ses ateliers de la rue Saint-André-Popincourt, 42, près le cimetière du Père-Lachaise.

Corsets. Madame BOURGOGNE, rue Hauteville.

La célébrité de Mme Bourgogne tient à des causes bien diverses, qui ne doivent rien aux caprices de la mode; la grâce et l'élégance de ses corsets peuvent même compter pour des qualités secondaires ; une grande expérience des conditions hygiéniques, une confection toujours appropriée à l'âge comme à la position de ses nombreuses clientes, tels sont les mérites qui placent madame Bourgogne au premier rang dans sa spécialité. Ses corsets ont l'avantage de donner à la taille plus de souplesse, sans gêner l'exercice des poumons ni de l'estomac.

Madame Bourgogne a de plus inventé une méthode pour laquelle elle est brevetée, contenant douze modèles ou dessins différents, qui donnent aux dames le moyen de choisir, sans sortir de chez elles, le corset qui leur convient et d'envoyer en toute sécurité les instructions nécessaires pour une parfaite exécution.

Voici dans quels termes s'exprimait le rapporteur du jury de 1844 sur les produits qui ont mérité à madame Bourgogne la seule médaille accordée pour Paris à cette industrie :

« Madame Bourgogne est à la tête de l'une des premières maisons de Paris pour la confection des corsets; la réputation de ses produits est très-bien établie ici ainsi qu'à l'étranger : leurs formes agréables, les moyens perfectionnés avec lesquels elle les établit, lui donnent une supériorité réelle sur toutes les personnes occupées de cette industrie; aussi sa clientèle est-elle considérable dans les pays étrangers; l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, etc., recherchent ses produits. »

Dentelles. La maison VIOLARD, rue de Choiseul, 2 bis, à Paris, brevetée

pour l'invention et le perfectionnement de diverses dentelles, a reçu une médaille de premier ordre à l'exposition générale de l'industrie nationale de 1844, une médaille d'or à l'Académie de l'industrie.

Cette maison, que le jury des expositions nationales et les dames les plus élégantes mettent au premier rang dans cette belle industrie, vient de donner à ses magasins des proportions qui se trouvent en harmonie avec l'importance de sa clientèle et de sa renommée.

A cette occasion, nous rappelons à nos lecteurs que ce bel établissement est une de ces spécialités hors ligne où se trouve l'assortiment le plus complet et le plus varié. On y admire les plus riches dessins de dentelles noires et blanches, telles que Chantilly, Bayeux, Valenciennes, Malines, points d'Angleterre, applications de Bruxelles, châles, voiles, robes, etc., etc.

Petites Orgues mélodium

A PERCUSSION (système MARTIN, de Provins), de MM. ALEXANDRE père et fils, facteurs du roi, 10, boulevard Bonne-Nouvelle.

Nous aurons quelque jour occasion de consacrer un article à ces habiles facteurs, dont les délicieux instruments se rencontrent aujourd'hui dans un grand nombre de salons. Aujourd'hui, nous ne pouvons mieux faire, pour légitimer ce succès toujours croissant, que de reproduire un article que nous lisons dans les *Débats* :

« Au concert donné mardi 8 juin à la cour, on a vivement applaudi un duo de piano et d'orgue à percussion (système Martin, de Provins), exécuté avec un rare talent par mademoiselle Aglaé Masson, pianiste de madame la duchesse de Nemours, et M. Ad. Adam. Le roi fut tellement charmé du son de l'instrument de MM. Alexandre père et fils, et du jeu d'exécution, qu'il pria M. Adam de vouloir bien faire entendre différents morceaux qui n'étaient pas sur le programme du concert. Félicitons MM. Alexandre de ce nouveau succès, d'autant plus honorable, que leur instrument avait été présenté et touché par un artiste aussi distingué que M. Ad. Adam, qui, de son côté, a reçu de très-vifs compliments pour ses improvisations. »

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847, broc.	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1	effet de 32 fr.	à 4 mois	pour	2 volumes	brochés.
1	42 »	à 5		2 »	reliés.
1	48 »	à 6		3 »	brochés.
2	32 » chacun	à 4 et 8 mois	pour	3 volumes	reliés.
2	32 »	à 4 et 8 »	»	4 »	brochés.
2	42 »	à 4 et 8 »	»	4 »	reliés.
2	40 »	à 4 et 8 »	»	5 »	brochés.
3	35 »	à 3, 6 et 9 »	»	5 »	reliés.
3	32 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	brochés.
3	42 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	reliés.
1	38 » et 2 de 37 fr.	à 3, 6 et 9 mois	»	7 »	brochés.
3	49 »	à 3, 6 et 9 »	»	7 »	reliés.
2	43 fr. et 1 de 42 fr.	à 3, 6 et 9 mois	pour	8 volumes	brochés.
4	42 »	à 3, 6, 9, 12 »	»	8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numero ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Leucopathie accidentelle chez une femme de race noire.

Nous avons reçu du Caire le dessin que nous donnons ici. C'est le portrait d'une femme de race noire, née dans les Etats du sultan de Mascate, esclave, et mariée à un esclave d'Ibrahim-Pacha. Cette femme, âgée de trente-cinq à quarante ans et dont la santé a toujours été parfaite, présente un exemple de cette affection singulière dont on trouve plusieurs observations dans les auteurs et qu'on a désignée sous le nom de leucopathie accidentelle. C'est une décoloration du *pigmentum*, une disparition de la matière colorante de la peau. On sait que les albinos de naissance sont au moins aussi fréquents parmi les nègres que parmi les blancs. Cette non coloration de la peau s'étend quelquefois à tout le corps, quelquefois à certains points seulement; mais de même que, sous l'influence de causes inconnues, le pigmentum ne se

produit pas chez les individus nés albinos, de même on le voit disparaître plus ou moins complétement dans certaines circonstances; ainsi, les cicatrices indélébiles sont en général d'un blanc mat et toujours moins colorées que le reste de la peau, chez le nègre comme chez le blanc. Enfin, l'albinisme se produit accidentellement et sans cause appréciable chez certains individus.

L'albinisme accidentel ne paraît avoir été observé sur tout le corps que dans la race nègre. La femme dont notre correspondant d'Egypte nous adresse le portrait, en offre un exemple curieux. On voit encore çà et là, comme au voisinage des yeux, à la lèvre supérieure et surtout au nez, des points qui n'ont pas perdu leur couleur primitive.

Le front, la lèvre inférieure et le menton sont tatoués en bleu suivant l'usage de certains peuples de l'Afrique.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Archives générales de médecine*, années 1827-1828, plusieurs observations de leucopathie. Ces cas et quelques autres ont été cités par M. Rayer, dans son traité des *Maladies de la peau*; nous y renvoyons le lecteur pour plus de détails.

Correspondance.

Nous avons accueilli par bienveillance, non moins que pour leur valeur littéraire, deux articles qui nous ont été présentés par un jeune homme du nom de Félix Bouvier, lequel s'est annoncé à nous comme parent d'un des plus respectables et des plus grands écrivains de notre temps et de notre pays. L'un de ces articles a été publié dans le n° 208, au mois de février dernier; le dernier plus récemment, le 1er mai, dans le n° 218. Nous étions loin de nous attendre à une réclamation du genre de celle qui nous est adressée par M. Jacques Arago. Mais nous sommes bien obligés de dire, en insérant cette réclamation, que M. Arago, dont la sincérité d'ailleurs n'était pas pour nous l'objet d'un doute, nous a fourni une preuve irrécusable, en récitant par cœur un de ces articles, qu'il n'avait pas su, avant qu'il l'eût appris de nous, avoir été publié dans *l'Illustration*, sa réclamation ne portant d'abord que sur le dernier : *le Groupe fossile*.

Monsieur,

C'est parce que votre journal est une chose sérieuse que vous devez tenir à ce que les yeux des lecteurs ne s'y reposent que sur des signatures respectées. Je dénonce donc un larcin littéraire à votre franchise abusée, et j'affirme sur l'honneur que deux articles, intitulés, l'un : *Dessins vivants, ou Tatouages*; l'autre : *le Groupe fossile*, sont de moi, de moi seul, depuis le premier mot jusqu'au dernier, hors une ligne que je signalerai plus tard au parquet.

Il m'eût été doux d'user de clémence envers un jeune copiste, un commensal, quelque odieux que fût le vol commis au préjudice d'un aveugle; mais j'apprends à l'instant que le sieur Félix Bouvier ose protester contre ma loyale accusation; dès lors, je me décide. En vérité, je ne croyais pas que ma cause pût devenir meilleure; je rougis presque d'avoir trop raison, et puisqu'on me donne le droit de ne pas me montrer généreux, j'en use en toute liberté. Les plus honorables témoins sont debout pour parler devant nos juges. Je ne voulais qu'infliger une correction paternelle; mais comme tout ceci devient une question d'honneur, comme le sieur Bouvier veut une réputation, je la lui ferai. Sa protestation m'est une joie, et je le remercie du rayon de jour qu'il jette sur ma paupière éteinte.

Agréez l'assurance de ma plus parfaite considération,

J. ARAGO.

Paris, 14 juin 1847.

Échecs.

N° 28.

LES BLANCS FONT MAT EN SEPT COUPS.

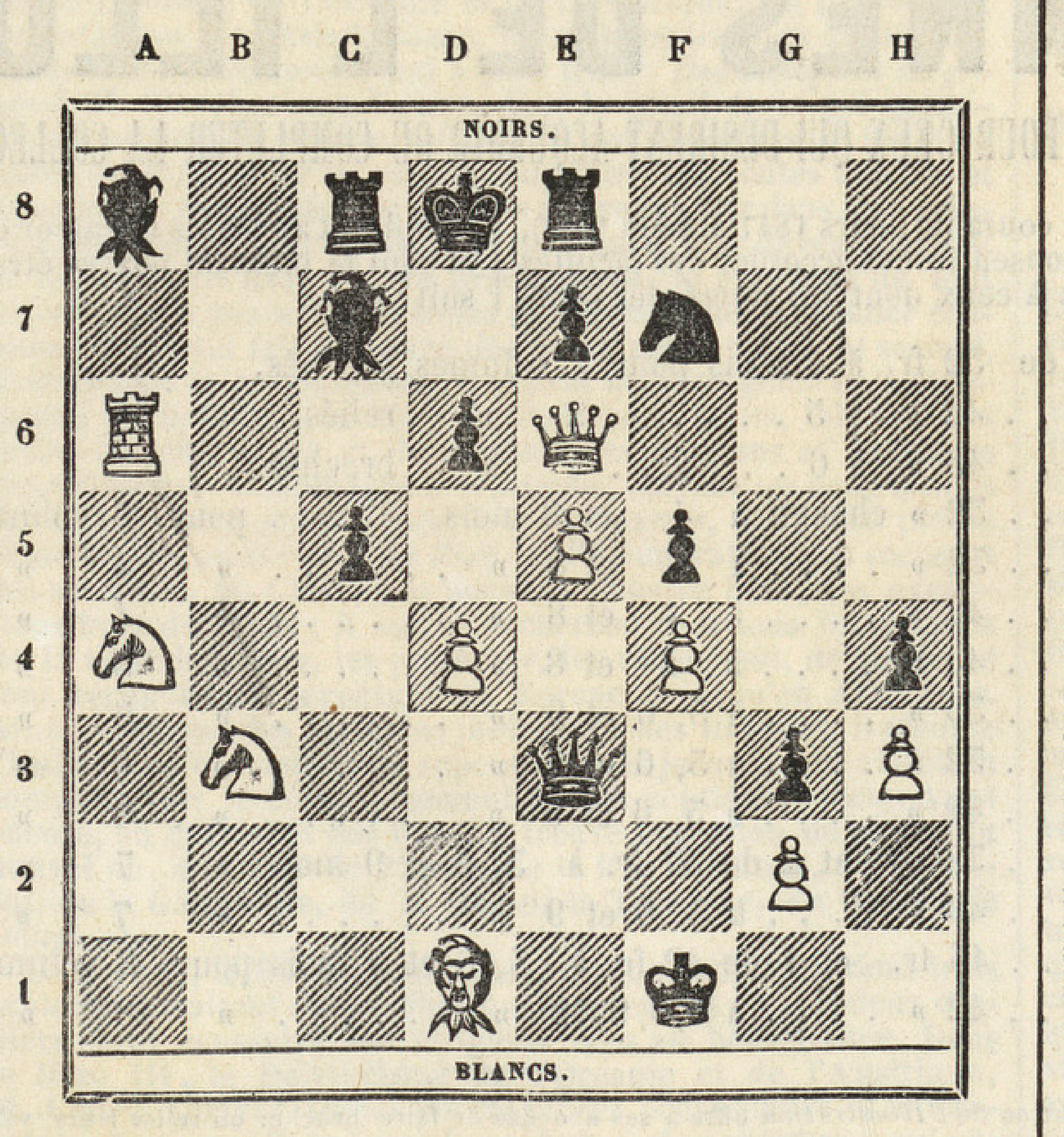

La solution à une prochaine livraison.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 27, CONTENU DANS LA DEUX CENT DIXIÈME LIVRAISON.

BLANCS.	NOIRS.
1. F E 5 — A 1.	1. R B 2 — A 1:
2. R D 1 — C 2.	2. P B 7 — B 5.
3. P C 5 — C 6.	3. P B 5 — B 4.
4. P C 6 — C 7.	4. P B 4 — B 3.+
5. R C 2 — B 3:	5. R A 1 — B 1.
6. P C 7 — C 8.	6. P A 2 — A 1.
7. D C 8 — C 2+	7. Mat.

Principales publications de la semaine.

JURISPRUDENCE, POLITIQUE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 31e livraison. *Droit public*. — *Droit des gens*. Traité 49. Signé : CH. VERGÉ, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Concordance entre les lois hypothécaires étrangères et françaises. Ouvrage contenant les textes et résumés des lois hypothécaires des Etats suivants : Appenzell, Argovie, Autriche, et cinquante autres pays; par M. ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH. Un vol. in-8 de 420 pages. — Paris, Videcoq fils aîné.

SCIENCES ET ARTS.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée, et dans ceux dont la déchéance a été prononcée; publiée par les ordres de M. le ministre du commerce. Tome LXIII. Un vol. in-4° de 568 pages, avec 35 pl. — Paris, madame Bouchard-Huzard.

HISTOIRE.

Considérations sur l'esprit de la Gaule; par M. JEAN REYNAUD. Un vol. in-8 de 212 pages. (Ne se vend pas.)

Ce travail forme l'article *Druidisme* de *l'Encyclopédie nouvelle*.

Chute de l'Empire. Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X; par ACHILLE DE VAULABELLE. Tome IV. In-8 de 576 pages. — Paris, Perrotin. 5 fr.

L'ouvrage aura 6 volumes.

Olivier Cromwell, sa vie privée, ses discours publics, sa correspondance particulière; précédés d'un Examen historique des biographes et historiens d'Olivier Cromwell; par M. PHILARÈTE CHASLES. Un vol. in-18 jésus format anglais de 480 pages. — Paris, Amyot.

Rébus.

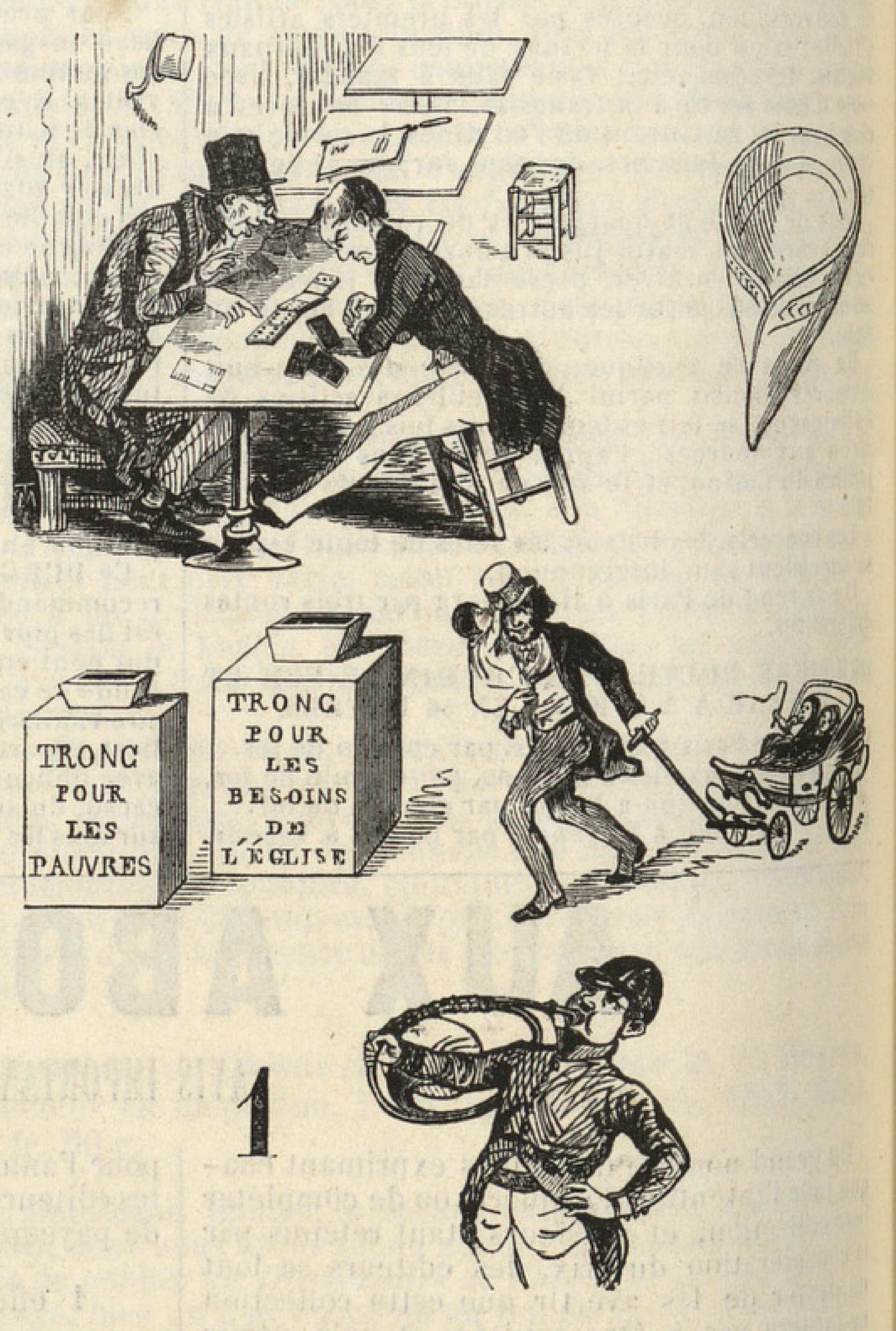

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Quiconque affichera un avis sans timbre, sera puni d'une amende.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

TOULON, BELLUE, FLEURY-DEMAUX, MONGE et VILLAMUS; — TOULOUSE, DELBOY, GIMET, JOURDAN; — TOURS, AIGRE, BONTÉ, MAME et compagnie; — TROYES, FEBVRE; — TURIN (Piémont), BOCCA, FONTANA, GIANINI et FIORÉ, MARIETTI, PAGELLA, POMBA, VACCARINO.

VALENCE, CAUDRAN, CHARVIN; — VALENCIENNES, GIARD, LEMAITRE; — VALOGNES, CAPELLE; — VASSY, DUROLLET; — VERDUN, BRÉAUTÉ, LIPPMANN; — VERNON, LEROY; — VEVEY (Suisse), BLANCHOUD; — VIENNE (Autriche), Ch. GÉROLD et fils, RORHMANN; — VOUZIERS, FLAMANT-ANSIAUX.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

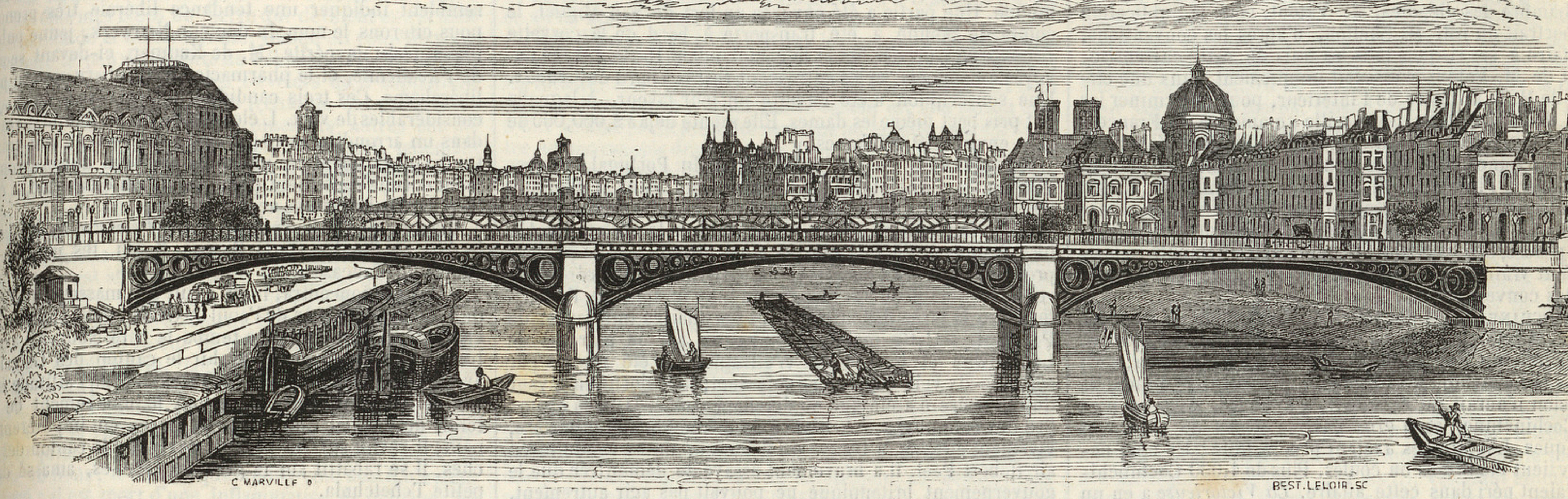

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 226 Vol. IX. — SAMEDI 26 JUIN 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Une Gravure.* — **Courrier de Paris.** — **Télégraphe électro-magnétique du professeur Morse.** *Une Gravure.* — **Procédé de sculpture de M. Collas.** *Six Gravures.* — **Un mois en Afrique.** VIII. La colonisation à Oran. — **Le voyageur Rugendas.** *Le volcan d'Orizaba; la chaîne des Cordilières; halte de voyageurs dans les Andes; Indiens d'Arauco; Indiens poursuivis par un tigre; Liméniennes dans leur intérieur; femmes de Bolivie; soldats de la Plata.* — **Sumatra.** Mœurs, costumes, paysages et incidents. (Suite.) — **Académie des sciences.** — **Etudes sur la lumière.** *Trente Caricatures* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Les calendriers de l'empire indiquaient une victoire par chaque jour de l'année ; l'an de grâce 1847 est-il donc, lui, destiné à voir un scandale signaler chacune de ses journées. Il n'est pas de matin qui n'amène sa révélation, son procès, ses déplorables détails.

Nous mettions sous presse la semaine dernière pendant que M. Emile de Girardin appuyait l'accusation qu'il avait portée contre le ministère par des explications mêlées de

Capture de la flotte portugaise en vue d'Oporto.

réticences. Le ministère, qui connaît son époque, a beaucoup plus tenu à démontrer son habileté que son innocence, et, au lieu de chercher à prouver que M. Emile de Girardin le calomniait en l'accusant d'être corrupteur, il a convaincu son accusateur d'avoir fait trafic de sa position. Cela n'était ni bien concluant, ni bien neuf. Mais la riposte a été vive et imprévue, et la Chambre, qui d'avance savait bien qu'elle n'aurait point à couronner des rosières, n'a vu dans les combattants que des joueurs et a applaudi au plus adroit. L'opinion a réagi depuis cet arrêt ; non qu'elle songe à relever le vaincu, mais parce qu'elle sent que la cause du vainqueur n'est pas plus faite pour plaire aux dieux qu'à Caton. — La chambre des pairs a renvoyé l'accusateur. Reste l'accusation.

Nous mettons sous presse cette semaine pendant que la cour des pairs délibère pour savoir si, adoptant les conclusions de sa commission d'instruction et de son procureur général, elle mettra en accusation deux de ses membres

avec deux complices. Un ministre, dans l'exercice de ses fonctions, a-t-il cédé à la corruption ou n'en a-t-il pas fait une nécessité à des hommes dont les intérêts étaient à la merci de sa décision? Voilà ce que la cour du Luxembourg a à décider en premier ressort, avant tout débat public.

Mais entre ces deux grandes et édifiantes délibérations il fallait bien remplir la lacune. Le tribunal de la Seine en a été chargé. On a vu se débattre devant lui un procès qui, en tout autre temps, eût été regardé comme impossible et comme implaidable. Une société avait été formée entre un éditeur anglais, M. Skelton, et un membre de la majorité de la chambre des députés, M. Vatout, pour la publication d'un portrait du roi. M. Skelton, d'après les conventions, devait faire à ses risques tous les frais de cette entreprise; l'apport de M. Vatout consistait uniquement dans une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, pour déterminer les maires des trente à quarante mille communes de France à souscrire à un exemplaire du portrait de Sa Majesté, moyennant douze francs. Sur cette somme, *un franc* par portrait était alloué à l'honorable M. Vatout. L'honorable M. Vatout a parfaitement rempli l'engagement de fournir la circulaire de M. Duchâtel. Cet inappréciable et productif document figurait au procès, et cependant l'éditeur anglais a intenté ce procès. Il faut vraiment que les Anglais aient bien peu le sentiment des convenances!

Cochinchine.—Des nouvelles de Hong-Kong du 26 avril, apprennent que, le 15 de ce mois, le commandant Lapierre, avec les frégates françaises *la Gloire* et *la Victorieuse*, s'est vu dans la nécessité, pour prévenir une surprise à laquelle sa division n'aurait pu échapper, d'attaquer, dans un port de la Cochinchine, cinq gros navires armés de canons et des jonques. Les jonques avaient pris la fuite; les cinq navires avaient été brûlés ou coulés. Plus de 1,000 Cochinchinois avaient péri dans cette affaire. *La Victorieuse* a eu un homme tué, deux hommes blessés grièvement, dont un a été amputé, et quelques hommes, dont un officier, M. de Las Cases, contusionnés. *La Gloire* n'a eu ni tué ni blessé. M. Fourcade, évêque de Samos et vicaire apostolique du Japon, était à bord de *la Gloire* pendant le combat. C'est lui qui a apporté les dépêches du commandant Lapierre, qui lui-même était à Macao le 24 avril.

Espagne. — Le journal officiel de Madrid du 14 a publié la dépêche circulaire suivante, adressée le 15 par le ministre de la justice, M. Bahamonde, à tous les procureurs généraux du royaume :

« Quelques journaux ayant mis en discussion les droits, reconnus par la constitution et par les lois, de l'infante dona Luisa-Fernanda (duchesse de Montpensier) à succéder à la couronne de ces royaumes, le ministère public, jaloux de l'accomplissement de la législation en vigueur, et défenseur naturel des hauts intérêts qui pourraient être offensés par la presse, se trouve obligé par son devoir à demander des moyens répressifs capables d'empêcher un pareil abus. Je préviens donc Votre Seigneurie, d'ordre de Sa Majesté, que vous ayez à communiquer aux procureurs fiscaux les dispositions nécessaires, afin qu'ils dénoncent ponctuellement tous les écrits imprimés et publiés dans lesquels on mettrait en question le droit de succession à la couronne que la constitution et les lois établissent en faveur de l'infante dona Luisa-Fernanda.

« D'ordre de Sa Majesté, je le fais savoir à Votre Seigneurie pour sa gouverne et pour tous effets que de raison. »

Portugal. —*Le Diario do Governo* de Lisbonne contenait dans son numéro du 7 juin, un décret royal qui suspendait, pour un mois encore, la liberté de la presse et toutes les garanties constitutionnelles. L'entrée des troupes espagnoles dans son royaume donnait à dona Maria la confiance nécessaire pour renouveler de pareilles mesures. Le 11 juin, en effet, le général Concha avait fait occuper Bragance. Mais ces dispositions de la reine, cette intervention, produisaient sur le parti constitutionnel un effet qui a effrayé les négociateurs anglais. La junte, privée de son chef, de son escadre et de ses meilleures troupes, s'était résignée à accepter l'armistice et les quatre articles du traité proposé par le colonel Wylde, à la condition de la formation d'un ministère qui fût une garantie contre le despotisme et les actes de cruauté : un ministère ayant à sa tête le comte Lavradio était considéré comme le plus propre à satisfaire ce désir. Le consul anglais a ordonné de garder le blocus avec moins de rigueur, et y avait autorisé provisoirement des exceptions en faveur des pavillons anglais, français et espagnol. Le général Saldanha, en dépit de l'armistice, continuait de s'avancer avec son armée, soutenu par un corps de troupes espagnoles, et la junte, comme mesure de précaution, s'occupait de renforcer ses positions de Sierra-Couvent et Villa-Nova.

Sa da Bandeira, à qui l'amiral Parker avait de nouveau fait proposer de se rendre prisonnier de guerre aux forces anglaises, avait formellement déclaré qu'il ne céderait pas sans combat et ne signerait une capitulation que s'il y était contraint par la force, afin qu'il fût bien constaté que le peuple portugais, armé pour la défense de sa liberté, ne cédait qu'à la violence et à l'agression étrangère. L'amiral Parker s'est rendu alors auprès de la reine pour l'inviter à mettre immédiatement à exécution les engagements qu'elle a pris vis-à-vis de son peuple, en lui exposant que ce serait un moyen de se concilier l'opinion. Ses exhortations sont restées sans effet, mais l'insistance de l'amiral et la nouvelle que la province de Beira, occupée par les troupes de Saldanha, s'était soulevée en masse, ainsi que d'autres parties du royaume, restées calmes jusque-là, ont enfin déterminé dona Maria à publier une adresse au peuple portugais, datée du 9 juin, où elle proclame l'oubli du passé et annonce la convocation des cortès aussitôt que l'ordre sera rétabli dans le pays. Cette pièce est suivie d'un décret d'amnistie générale et complète pour tous les délits politiques commis depuis le 6 octobre 1846 jusqu'à la date de cette généreuse amnistie. Mais il faut ajouter qu'elle porte la date du 23 avril, ce qui la rend moins rassurante. Les deux documents sont signés par la reine, et contre-signés par tous les ministres.

On écrivait d'Angola le 6 avril au *Journal do Comercio* de Rio-Janeiro :

« Le brick de guerre portugais *Audaz* est arrivé ici le 25 mars, venant de Lisbonne, avec trente-trois prisonniers de Torres-Vedras. On compte parmi ces prisonniers le général Bomfin avec ses deux fils (dont l'un a été secrétaire du gouvernement à Angola), le comte de Villa-Réal (don Fernando), le général Celestino et le commandant Horta, qui lui aussi a servi dans cette province. L'état dans lequel se trouvaient ces malheureux excita la compassion de tout le monde. Une partie a été envoyée au fort de San Miguel, le comte de Bomfin a été transporté à bord de la corvette *Relampaho*, un des fils et le commandant Horta ont été envoyés à Benguela, et les autres sont restés à bord de l'*Audaz*. Une souscription a été ouverte en leur faveur, à laquelle ont pris part même les dames. Elle monte déjà à 2,000,000 de reis, environ 12,000 francs. »

Angleterre. — Les événements du Portugal, l'intervention de l'Angleterre, ont donné lieu, dans la chambre des lords et dans celle des communes, à de vives discussions. — Dans la première de ces assemblées, à le séance du 15, lord Stanley a fait une motion ainsi conçue : « Les papiers présentés aux deux chambres du parlement, par ordre de la reine, ne justifient pas la récente intervention de l'Angleterre par la force des armes dans les affaires intérieures de Portugal. » Cette motion, combattue par le marquis de Lansdowne et le duc de Wellington, a été rejetée par soixante-six voix contre quarante-sept; la majorité en faveur du ministère n'a été que de dix-neuf voix.—Dans la chambre des communes, à la séance du même jour, le ministère, vivement attaqué, a trouvé un défenseur de sa conduite en sir Robert Peel. Il a bravement essayé de démontrer que le gouvernement britannique ne pouvait pas agir autrement. « Je suis, dit en finissant sir Robert Peel, tellement convaincu de l'opportunité de la politique suivie par les ministres de Sa Majesté que, si j'étais membre du cabinet, je ne demanderais pas l'ordre du jour, je n'accepterais pas l'amendement de M. Duncombe en guise de compromis, mais je voudrais voir la chambre répondre par un *non* formel à la motion de M. Hume, m'en rapportant au bon sens de cette assemblée du soin de soutenir la conduite du gouvernement dans cette grave affaire. » A la séance du 16, lord John Russell a pris la parole pour annoncer qu'il venait de recevoir du gouvernement portugais l'assurance qu'il est disposé à étendre aux prisonniers dernièrement faits par les forces navales anglaises le bienfait de l'amnistie. Ceci est non moins heureux pour la responsabilité des Anglais que pour les amnistiés eux-mêmes. M. Hume a répondu très-durement à sir Robert Peel, et a dit que le colonel Wylde n'avait joué en Portugal que le rôle d'un boute-feu. A la séance du 17, M. Ewart a demandé si le gouvernement autoriserait les officiers anglais qui avaient pris part à la capture de la flotte de Das Antas, à la sortie d'Oporto, à accepter les décorations que le gouvernement portugais avait l'intention de leur conférer. Lord Palmerston a répondu qu'un règlement, concernant l'armée de terre et la marine, défendait aux officiers anglais d'accepter des décorations étrangères, à moins qu'ils n'eussent rendu des services signalés en mer ou devant l'ennemi, et que ces exceptions ne pouvaient s'appliquer aux officiers dont il s'agissait. Toute cette discussion témoigne des nombreuses désapprobations qu'a rencontrées le cabinet anglais dans le rôle qu'il s'est donné en Portugal.

Belgique. — Le roi des Belges a fait appeler M. Charles Rogier pour lui confier le soin de constituer un cabinet en remplacement de celui de M. de Theux.

Hambourg. — Le 15, entre onze heures et midi, on entendit tout à coup dans les rues battre la générale; déjà, la veille, le 6e bataillon de notre garde civique avait été prévenu de se tenir prêt au premier appel. Le peuple s'était emparé d'une quantité considérable de pommes de terre qu'un riche marchand avait achetées aux paysans dans le but de les exporter en Angleterre; ce qui avait fait aussitôt monter les prix. Cependant les chefs de l'émeute avaient différé leur attaque jusqu'au moment où le marchand eut payé tous les paysans à qui il venait d'acheter leurs provisions. Cette conduite réfléchie du peuple fit craindre qu'il n'y eût d'autres projets concertés pour le lendemain. Effectivement, le soir, un acte analogue de justice populaire fut exercé sur un marchand de légumes qui exporte en Angleterre; celui-ci avait fait crier des pommes de terre à 7 shellings, mais, lorsque les acheteurs vinrent en foule, il déclara que tout son approvisionnement venait d'être vendu, et qu'il ne pouvait plus en offrir qu'à 10 et 11 shellings. Le peuple, révolté, se jeta sur ses magasins et enleva tout ce qui restait encore de pommes de terre. Le soir, des rassemblements considérables ont eu lieu sur le Schaarmaskt, et comme ni la police ni une partie de la garnison de la ville n'ont pu les disperser, la garde civique fut appelée, et elle occupa la place, où elle resta jusqu'à minuit. Excepté quelques vitres casssées, il n'y a pas eu d'autres excès. — Le lendemain 16 les troubles ont continué; un homme a été tué, des soldats ont été blessés. Le 17 le sénat a été réuni en séance extraordinaire, et la garde civique a été consignée.

Prusse. — On écrivait de Berlin, le 16, à *la Gazette de Cologne* : « Nous venons d'apprendre que la session de la diète, qui devait être close le 19, durera jusqu'à ce que les questions pendantes entre les deux curies soient vidées; ce sont, par conséquent, d'abord la question des modifications à introduire dans la législation du 3 février votées par la seconde curie, et ensuite la question de la juridiction patrimoniale et celle de l'introduction des droits différentiels. Ces deux questions ont déjà été débattues dans la curie des seigneurs, et doivent passer à la seconde. Il va sans dire que si la curie des seigneurs introduit des changements dans l'opinion de la seconde curie sur la législation du 3 février, toute l'affaire reviendra encore une fois à cette dernière.

« Le grand mouvement de notre société vers la vie politique, éveillé depuis quelques années, a reçu une forte impulsion par la convocation de la diète. On en trouverait la meilleure preuve dans l'intérêt qui s'attache actuellement aux élections municipales dans notre ville, qui a toujours passé pour assez indifférente. Depuis que la législation du 3 février a ouvert un champ plus vaste à l'activité des citoyens, on s'enquiert des principes, de la nuance politique des candidats aux fonctions de conseiller municipal, car ce sont les conseillers municipaux qui à leur tour seront appelés à élire des députés à la diète. Les choix faits ces derniers jours semblent indiquer une tendance libérale très-prononcée; nous citerons le nom du docteur Nanwerk, jeune publiciste libéral plein de mérite; M. de Kaumer, ci-devant secrétaire de l'Académie, et le pharmacien Falkenberg, connu par son libéralisme. Ces trois candidats ont été élus à des majorités considérables de voix. L'élection de M. de Kaumer, emportée dans un arrondissement par cent quatre-vingt-huit voix contre dix-neuf, ayant été annoncée dans un autre arrondissement occupé également d'une opération électorale, a été saluée par de bruyantes acclamations. »

Russie. — Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie sous la date de Stanitsa de la Sounja, 8 mai, les nouvelles suivantes du Caucase :

« Chamil concentra, le 28 avril, des masses considérables de montagnards près de l'aoul de Gekhi, dans la petite Tchetchnia. Il envoya en même temps le naïb Nour-Ali avec une bande nombreuse pour envahir le canton des Galgaïs, qui avoisine la route militaire de Géorgie. Mais l'attitude énergique de cette peuplade, et surtout le mouvement de la colonne du colonel Zolotareff sur Lars, en imposèrent à ce naïb; il revint sur ses pas, et, traversant le canton des Galaches, il se rabattit sur le gros des rebelles, amassé dans la petite Tchetchnia.

« Le commandant en chef, étant arrivé sur les lieux, trouva nos troupes prêtes à marcher à la rencontre de l'ennemi, qui avait occupé les défilés boisés qui séparent la Fortanga de l'Assa. Le prince Woronzoff ordonna aussitôt au lieutenant-colonel Sleptzoff de pousser une reconnaissance forcée dans cette direction avec le 2e bataillon des grenadiers de Géorgie, sept cents Cosaques et deux bouches à feu. Le commandant en chef les suivit de près avec deux bataillons d'infanterie et quatre bouches à feu.

« Le lieutenant-colonel Sleptzoff rencontra les montagnards près de l'aoul de Hinal-Yourt, sur l'Assa; leurs fantassins, avec plusieurs pièces de canon, en garnissaient la rive droite; mais plus de cinq mille cavaliers couraient déjà sur la rive gauche. Ce brave officier supérieur n'hésita pas à faire ses dispositions pour l'attaque. Il rangea ses Cosaques sur une ligne en appuyant leur droite au bord escarpé de l'Assa et leur gauche à l'infanterie. Pendant que nos troupes effectuaient ce mouvement, les rebelles, enhardis par leur nombre, les chargèrent avec impétuosité. Quelques fusées à la Congrève lancées à propos arrêtèrent cet élan. Saisissant alors l'instant favorable, le lieutenant-colonel Sleptzoff fit avancer les grenadiers au pas de course et tambour battant, se précipita lui-même, le sabre au poing, à la tête de ses Cosaques, et coupa l'ennemi du gué où il avait passé la rivière. Cette vigoureuse attaque décida à l'instant du sort de la journée : les montagnards, culbutés, tournèrent bride dans le plus grand désordre.

« Les rebelles se replièrent après cette déroute sur la Fortanga, et le 5 mai ils passaient en vue du fort d'Atchkhoï. Le lieutenant-colonel Préobrajensky, commandant de ce fort, se porta sur leur flanc avec deux compagnies d'infanterie et les habitants de l'aoul voisin, et il força l'ennemi d'accélérer sa retraite en le foudroyant de mitraille et de fusées à la Congrève. »

Grèce et Turquie. — Les correspondances de Constantinople du 2 de ce mois, arrivées par la voie d'Allemagne, portent ce qui suit : « Les nouvelles attendues impatiemment de Vienne, concernant le différend turco-grec, sont arrivées par le dernier courrier, et bien que dans le public on n'en connaisse pas encore la nature d'une manière bien précise, nous sommes en mesure de pouvoir en donner une substance exacte. Le prince de Metternich, prononçant son jugement, a tranché le nœud gordien. Les prétentions du divan sont reconnues fondées : M. Mussurus, son ministre en Grèce, retournera à Athènes; M. Coletti *ou un autre de ses collègues* lui fera une visite d'excuse. Avant tout, le président du conseil écrira à la Porte pour l'informer que le cabinet hellénique est prêt à recevoir M. Mussurus. Mais il est convenu qu'au bout de quelque temps le divan le rappellera et accréditera un nouveau ministre près la cour d'Athènes. Ainsi, comme on le voit, les termes de l'ultimatum de la Porte sont conservés intacts; il n'y a que cette légère atténuation apportée en ce qui concerne la visite d'excuse qui pourra être faite par un autre que M. Coletti.

« Lundi dernier, le comte de Sturmer et lord Cowley ont eu avec le grand vizir une conférence dans laquelle ils l'ont félicité, ou plutôt se sont félicités réciproquement de l'heureuse solution de ce différend. La Porte adhère pleinement à cet arrangement. »

Toscane. — Le 9, une députation composée de vingt personnes, parmi lesquelles on comptait trois nobles toscans, trois avocats, trois médecins, trois artistes, trois artisans, et présidée par le gonfalonnier de la ville, fut admise en présence du grand-duc pour lui offrir l'expression de la gratitude publique. Le grand-duc répondit dans les termes suivants : « Je reçois avec plaisir la députation qui vient m'exprimer la reconnaissance de mon peuple. Tous les hommes sont sujets à l'erreur, et moi, peut-être plus qu'un autre; mais mes intentions ont toujours été dirigées vers le bien du pays. Les réformes que je m'efforce d'introduire étaient depuis longtemps l'objet de mes pensées. J'espère arriver à leur entier accomplissement avec le concours des citoyens, l'appui de l'opinion publique. Je tiendrai franchement mes promesses. Que la députation reçoive mes paroles

comme une profession de foi sincère et loyale. » Ces paroles ont excité le plus vif enthousiasme dans toutes les classes des citoyens.

Peu de jours après a été publié le traité qui établit l'union des douanes entre Lucques et la Toscane.

DÉSASTRES ET ACCIDENTS. — On écrit de Berne, le 21 : « Un immense malheur, survenu hier dans l'après-midi, a répandu la consternation dans notre ville. On construit un pont sur l'Arr, à Siffenau, campagne distante d'une lieue de Berne ; un échafaudage avait été dressé pour soutenir les poutres sur lesquelles devait glisser la machine servant à monter les énormes blocs de pierre qui devaient entrer dans la construction de la derière voûte, lorsqu'un coup de vent, et sans doute le peu de solidité de l'échafaudage lui-même, fit tomber celui-ci avec tous les ouvriers qu'il supportait. Dans le nombre de ceux-ci, une trentaine ont été grièvement blessés ; sept sont morts ; plusieurs autres ont été noyés dans l'Aar. Les blessés sont, la plupart, tellement mutilés, que leur guérison offre peu d'espoir ; ce sont, en général, de pauvres pères de famille.

— Un accident affreux est arrivé le 17, à Londres, sur les travaux des railways du North-Kent et de Gravesend et Londres ; une arche d'un pont suspendu au-dessus du Great-Russell street s'est affaissée. Deux personnes qui passaient dans la rue, sous le pont, au moment de l'événement, ont été tuées et trois autres grièvement blessées.

NÉCROLOGIE. — M. Rebut de la Rhoëllerie, préfet de l'Ariége, — M. Aimé Martin, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, viennent de mourir à Paris. — A Sceaux, est mort à l'âge de quatre-vingts ans, M. M. J. de Bure, un des doyens de la librairie savante. — Les journaux de Londres du 19 juin annonçaient la mort de James Carter, le dompteur de lions ; il n'avait que trente-cinq ans. Il n'a point été dévoré : il est mort d'une inflammation de poitrine. Né à Thornberry, dans le Gloucestershire, il avait passé la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis, et s'était fait une grande réputation en Angleterre et sur le continent par son intrépidité.

Courrier de Paris.

A voir ce qui se passe autour de nous, il n'y a plus guère moyen de taxer d'exagération le livre des moralistes, et s'ils ont médit de l'espèce humaine, on croirait volontiers qu'un certain monde se charge de les justifier. Quelles révélations et que de scandales ! Heureusement pour nous, c'est un rôle de pure fantaisie que joue notre petite chronique, et rien ne l'oblige à promener son binocle sur ces ordures de la civilisation. Cherchons donc des spectacles plus innocents.

Deux fêtes, empreintes du caractère le plus charitable, ont signalé ces derniers jours. Pendant qu'au faubourg Saint-Germain, dans le vaste jardin de l'hôtel d'Escars, une loterie s'organisait au profit de l'exil espagnol, on chantait au jardin Mabille au bénéfice de l'infortune italienne. Ce dernier séjour, qui s'ouvre ordinairement aux joies les plus profanes, avait été sanctifié par le patronage de madame la princesse de Beljoioso, et la musique seule donnait une voix à ses échos. Si la modestie se plaît à faire le bien dans l'ombre, ce ne peut être dans l'ombre des mystérieux bosquets de Mabille ; ainsi donc une vive illumination pénétrait jusque dans les niches de verdure, et la plupart des vertus qui fréquentent habituellement ces parages auraient eu beaucoup de peine à en supporter le grand jour. Quelques amateurs, un peu dépaysés à l'aspect de cet éclat suprême, n'ont pas dissimulé leur surprise ; ils ont prétendu que la moralité de l'assistance rendait inutile cette moralité de l'illumination, et qu'il n'était pas absolument nécessaire d'y voir clair pour entendre de la musique ; mais un concert n'offre-t-il pas un spectacle digne d'être contemplé dans la personne des spectatrices, et la beauté, cette harmonie visible, ne sera jamais trop éclairée au gaz.

Depuis quelques jours il est beaucoup question de départs et d'arrivées. Indépendamment du grand chassé-croisé de la politique et de la diplomatie qui s'effectue à cette époque de l'année, les notabilités musicales se livrent à leurs fugues habituelles. La grande armée des pianistes, chanteurs et instrumentistes plie bagage et déserte Paris. Ces messieurs vont porter aux eaux fréquentées par l'aristocratie leur filet de voix et leurs torrents d'harmonie. La danse se met aussi de la partie et suit sa sœur la musique de son pied léger. L'illustre Cellarius est chargé cette année de faire danser les baigneurs de Vichy. Jusqu'à présent Strauss avait joui de ce privilége, mais on dit que Strauss est tombé dans la disgrâce de son Mécène M. le ministre du commerce, à cause de quelques faux pas... politiques. Cellarius est donc appelé à la direction des bals de Vichy ; mais s'il faut pour cet important office un danseur, cette fois on peut ajouter avec Figaro que c'est aussi un calculateur qui l'obtient. Le parquet des salons de Vichy n'est pas moins favorable aux habiles que celui de la Bourse, et il est bien moins glissant pour ceux qui se chargent d'y faire sauter autrui. Un seul obstacle pourrait retarder cette entrée en charge de M. Cellarius, c'est la température de plus en plus incertaine et variable, qui souffle le froid et le chaud dans la même journée et désorganise les plaisirs aquatiques. On jurerait d'une lutte engagée entre deux saisons contraires dont l'une ne veut pas quitter la scène et l'autre s'efforce d'y monter. Dans cette incertitude, il faut bien modifier le programme d'été qu'on s'était tracé à l'avance, et ajourner la réalisation de tous ces rêves mêlés de gondoles vénitiennes, de kiosques turcs, de promenades à la rame et de concerts sur l'eau. Mais que les amateurs de régates se rassurent, le temps ne nuit pas plus au sport nautique qu'à l'autre, la mer est un turf inaltérable, et les courses de pirogues ne se remettent pas plus que des courses de chevaux.

Le fauteuil rendu vacant par la mort de M. Ballanche, éveille, comme à l'ordinaire, toutes sortes d'ambitions sous prétexte de littérature ; les candidats sont déjà en tournée et vont recruter des voix à domicile. Il y a apparence qu'au sein de l'Académie la grande bataille se livrera entre le banc politique et le banc universitaire. Quel est le nouveau fleuron que l'Académie ajoutera à sa couronne ? Sans doute M. Victor Leclerc, si ce n'est M. Vatout. Ces prétendants ne sont-ils pas également dignes de la lutte acharnée qui va s'engager pour eux ? Cependant des académiciens aventureux, — il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer, — semblent décidés plus que jamais à sauter par-dessus les lois surannées de l'étiquette pour décerner l'immortalité à Béranger ; c'est ce qu'on appelle sanctionner un fait accompli.

Nous disions tout à l'heure que les caprices de la température dérangeaient cette année bien des programmes, mais les théâtres sont des établissements qui s'arrangent fort bien de ces bourrasques. Leur morte-saison est une saison tout à fait vivante, et la présente semaine ne le cède guère à l'autre en nouveautés dramatiques. Pour commencer par le Vaudeville, le Vaudeville n'est plus du tout le martyr de la fée Guignonante ; il a reconquis la vogue, et ce terrain si longtemps ingrat et stérile se couvre des moissons dorées du succès. Après mademoiselle Darcier, qui avait brillamment fêté sa bienvenue par la *Vicomtesse Lolotte*, voici un triomphe pour mademoiselle Nathalie. Ce *Dernier Amour* du Vaudeville, c'est l'amour dernier de cette façon de fille *un peu trop fière* dont parle La Fontaine, *la vieille fille*, puisqu'il faut l'appeler par son nom ! comme dit encore le bonhomme. Cependant, plus miséricordieux que le fabuliste, M. Léon Guillard, l'auteur de ce nouvel apologue avec couplets, épargne à cette victime du célibat l'humiliation du ridicule, et il a présenté cette grande mésaventure sous des couleurs assez pathétiques. Cette demoiselle Hortense de Mondel n'est pas une *précieuse* ; caprice, vanité, entêtement, sot dédain, tous ces péchés mignons de la vieille fille ne figurent pas dans son catéchisme ; Hortense s'est tout simplement refusée à traiter le mariage comme une affaire ; c'est par délicatesse qu'elle est demeurée dans les bas fonds du célibat, et les indifférents seuls la trouveront un peu romanesque. Vieille fille, avons-nous dit ; pas si vieille, en vérité, et ce n'est pas là cette créature abandonnée de Dieu et des hommes, au sourire faux, à la voix aigre et pointue ; bien des jeunes filles, au contraire, envieraient la taille élégante, l'œil limpide et doux, la grâce et le charme de cette vieillesse de trente ans. Eh ! sans doute nous avons aimé et soupiré tout comme une autre, çà et là, et même un peu au hasard. Il s'agissait d'abord d'un adolescent, beau, spirituel, distingué, tout à fait digne d'occuper la première place dans notre roman ; puis, contrainte d'y renoncer par ordre supérieur des grands parents, Hortense a vu coup sur coup deux autres soupirants lui échapper par l'adresse plus experte de ses intimes amies. Ainsi a passé comme l'éclair notre première jeunesse, et voilà mademoiselle de Mondel arrivée à cette seconde jeunesse qui l'oblige à prendre un parti final et décisif. Se réfugier à la campagne, dans un manoir isolé, entre une vieille fille de tante et deux petites cousines étourdies, toutes les trois également friandes de mari, c'est peut-être une singulière résolution pour un cœur de trente ans qui guette avec tant d'impatience l'occasion d'un dernier amour, d'autant plus que cet événement attendu se présente bientôt sous sa figure naturelle. C'est un jeune homme, c'est l'amant désiré, c'est le héros d'un quatrième ou cinquième roman ébauché le soir sous un certain pavillon d'Auteuil, roman un peu vulgaire, et pourtant invraisemblable, qui débute par une vie sauvée à la suite d'un duel. Mais tout en veillant sur le jeune blessé, la fée Hortense, blessée elle-même au cœur, n'est pas sortie de son nuage. Elle a aimé sous le masque de l'incognito, et on l'aime sans l'avoir jamais vue, si bien que de toute cette historiette, Albert l'adoré n'a emporté que le souvenir confus d'une chansonnette chantée par sa divinité invisible. On pense bien qu'arrivant à l'improviste dans ce colombier, le jeune homme n'a rien de plus pressé que de faire la cour à l'une ou à l'autre des petites cousines, peut-être même à toutes les deux ; c'est alors qu'Hortense brave résolûment les chances de la concurrence et de la rivalité, et va revendiquer son *dernier amour* ; encore un aveu, et le mystère du pavillon sera éclairci, lorsqu'une des fillettes, initiée à ce mystère d'amour et de musique, fait entendre la chansonnette emblématique, et sans plus de façons s'approprie ce cœur qui allait battre pour la pauvre Hortense. Cependant il est encore permis de se rassurer sur les suites de ce larcin, et nous ne sommes qu'à moitié convaincu des infortunes de la vieille fille, car enfin le jeune homme est en belle passe de s'éprendre de son ange gardien, et Hortense a toujours son bonheur sous la main ; il n'y a qu'un mot à dire, et Hortense ne le dit pas ; c'est qu'au moment de se révéler à son adorateur, on lui a inspiré des craintes ; elle a des scrupules ; Albert est plus jeune qu'elle ; voilà le grand mot lâché ! Un aspirant sexagénaire profite de ces hésitations pour organiser aux environs d'Hortense, dont il convoite la main, un système de fausses confidences. Albert se voit criblé d'œillades et de billets doux contrefaits, les petites filles trempent avec ardeur dans le complot. Adieu le bonheur, adieu l'amant et le *dernier amour*. Frappée au cœur par tous ces coups de poignard, la vieille fille cède la place et jette l'une des fillettes dans les bras d'Albert. Ce dernier trait n'est-il pas de trop ? Ce sacrifice en action se comprend tout au plus dans une mère : il est impossible de la part d'une vieille fille. La pièce a obtenu un brillant succès, malgré sa marche embarrassée et les longueurs qui l'entravent ; c'est qu'elle offre d'excellents mérites : les caractères sont bien posés et tracés avec délicatesse, l'intérêt sort trop lentement peut-être du nuage des préparations préliminaires, mais il va grandissant jusqu'à la fin, le dialogue est tantôt spirituel et tantôt passionné ; quand le cœur, l'esprit et le goût sont satisfaits, que voulez-vous de plus ? La pièce de M. Léon Guillard revenait de droit au Théâtre-Français, mais l'auteur aura craint, pour le *dernier amour*, le sort de son premier ouvrage repoussé par messieurs les sociétaires. Mademoiselle Nathalie a révélé dans le principal rôle une aptitude qu'on ne lui soupçonnait pas. Tour à tour enjouée et mélancolique, pleine d'amour et de résignation, elle a prouvé que son talent pouvait s'accommoder également du pathétique et de la comédie évaporée.

Le théâtre des Variétés joue de bonheur ; encore un succès avec le *Mousquetaire gris*. Il est vrai que l'auteur est M. Rosier, et que ce mousquetaire, M. de Montréal, emprunte la verve, l'élégance et la belle tournure de Lafont. S'il est amoureux, vous vous en doutez, quel mousquetaire ne l'est pas ? La passion de Montréal est même d'un raffinement et d'une violence qui s'accordent peu avec les souvenirs laissés par messieurs les mousquetaires. Il veut se noyer par désespoir amoureux ; au même instant, un de ses amis, également mousquetaire et amoureux, va se brûler la cervelle pour les mêmes motifs. Quand des mousquetaires se content leurs peines, ce ne peut être que dans le but d'y remédier, et nous sommes bien vite rassurés sur le chapitre du suicide. Il est clair que tôt ou tard l'élégie tournera en épithalame. Il s'agit pour nos étourdis de rentrer en grâce, l'un avec sa belle, l'autre avec une belle-tante. C'est une détermination grosse d'une conspiration. Montréal prétend chasser un procureur imbécile du cœur de cette tante sexagénaire et folichonne, et l'épouser pour son compte et tout de bon. L'expédient est un peu désespéré, mais ne disputons pas des goûts et des moyens. Quand Montréal a subjugué la tante, le bonheur de son ami est assuré. Par un hasard certainement providentiel, Montréal récupère en même temps l'estime de sa belle, mais la vieille tante s'est entêtée du beau mousquetaire, et ne veut plus le lâcher. L'occasion est bonne pour écrire une scène bouffonne, et M. Rosier ne la laissera pas échapper. Notre mousquetaire se fait le plus gris des mousquetaires ; les b... et les f... voltigent autour de sa moustache ; il jure, il crie, il tempête, il rosse les villageois, et caresse les villageoises à la barbe de sa douairière effarouchée. *Sitôt pris, sitôt rendu*, la vieille lui donne aussitôt la clef des champs. Il n'y a pas autre chose dans cette bluette, sauf le mot gaillard et le mot fin, l'enjouement et l'amusement, l'esprit et le sel que l'auteur vous jette à pleines poignées.

Quant au *Jeune Père* du Gymnase, c'est une historiette un peu longue, un peu décousue, que les auteurs ont tenté de rendre intéressante, et qui est restée ennuyeuse, malgré la bonne volonté de Tisserand, la gentillesse de mademoiselle Marthe et le dévouement de Ferville. Ce jeune père est un évaporé de cinquante ans qui dissimule sa fille comme une coquette cache son extrait de naissance, de sorte qu'il va au bal sans elle, et que la fille va au bal sans son père. Voyez-vous ce père et cette fille se rencontrant dans une maison suspecte, chez une femme de vertu avariée, parmi des gentilshommes qui ressemblent fort à des chevaliers d'industrie. On insulte la fille, le père attrape un duel, on s'évanouit, on pleure, on s'embrasse, la fille pardonne au père et le père marie sa fille à un petit cousin. Cette larmoyante aventure n'est pas suffisamment égayée par un ex-notaire royal, dandy de contrebande, lion sexagénaire, dont le sarcasme est édenté et la plaisanterie d'une trivialité paperassière. Il ne faut pas que le dévouement de Ferville aille jusqu'à la charge.

On commence à parler beaucoup du retour de mademoiselle Plessy. Ainsi serait terminé un grand débat qui tient les tribunaux en éveil, et qui a si fort occupé le monde dramatique depuis deux ans. On dit que la Comédie-Française a fait le premier pas vers la fugitive, qui serait très-disposée à sanctionner la réconciliation par un nouvel engagement. Mademoiselle Plessy renonce à la Russie et aux soixante mille roubles d'appointements qui lui étaient assurés pendant dix ans ; de son côté la Comédie-Française fait remise à son enfant prodigue des cent mille francs de dommages-intérêts, qu'un jugement de cour lui avait alloués. C'est dans ces termes qu'on négocie et sur ce terrain qu'on s'embrasse. Il est bien entendu qu'en reprenant ses rôles, la sociétaire va rentrer en possession des appointements, feux, pension, congés et autres faveurs dont elle jouissait avant son équipée. La Comédie-Française, qui s'était refusée longtemps à croire aux peines de cœur qui avaient décidé la fuite de son enfant gâtée, les admet aujourd'hui comme circonstances atténuantes. On sait que le talent de mademoiselle Plessy a acquis sous le ciel du Nord plus de rondeur et d'ampleur, mais quelque considérable qu'il soit devenu, ce talent pourra-t-il compenser le sacrifice de cent mille francs auquel le théâtre se résigne ? Quant à la reconstruction de la Comédie sur des bases nouvelles, c'est un peu l'histoire de la toile de Pénélope, et la nuit, qui porte conseil, met à néant le travail de la journée.

Depuis quelques jours, le *fait-Paris* est devenu grand tueur d'hommes, n'allons donc pas chercher une issue à ce *courrier* parmi cet entassement de meurtres et de suicides. Arrière les récits qui sentent la Morgue, et vivent les riants tableaux et les domaines enchantés ! C'est pourquoi nous enlevons cette fois l'Opéra aux attributions de notre voisine, la *Chronique musicale*, pour signaler un très-beau début, celui de mademoiselle Masson dans l'*Odette* de *Charles VI*. La voix étendue et brillante, la méthode parfaite, le jeu large et animé, c'était un grand charme, et c'est une complète réussite. Il est évident que la nouvelle cantatrice aspire à l'héritage de madame Stoltz, pourquoi pas ? Dans cette heureuse soirée, autre début : madame Ferdinand est une très-agréable danseuse, qui nous arrive du pays des Paquita et des Dolorès. Aussi a-t-elle dansé comme une Espagnole qui veut devenir Française. C'est un abandon tempéré par la grâce, une volupté pudique, et la vivacité la plus élégante. Dernière nouvelle chorégraphique : mademoiselle Plunkett va nous quitter pour Londres, mais Londres nous a rendu Adèle Dumilâtre. Vous voyez que, cette fois, l'Angleterre et la France n'ont rien à se reprocher, et que les deux puissances ont traité sur le pied d'une parfaite égalité. C'est un troc fort équitable de charmants ronds de jambe et d'adorables pirouettes ; balance égale, dépens compensés ! comme disent les connaisseurs de la salle des Pas-Perdus.

Télégraphe électro-magnétique du professeur Morse.

Depuis plusieurs mois, les curieux et les promeneurs ont pu remarquer, le long de certains quais, de certains murs et de certaines barrières, une série de frêles colonnettes en fonte de fer servant de soutien à des fils métalliques; ces colonnettes sont le complément des travaux exécutés, en vertu du vote des Chambres à la dernière législature, pour relier à l'administration centrale des télégraphes, au ministère de l'intérieur, les divers appareils de télégraphie électrique établis dans les embarcadères des chemins de fer en exploitation.

Nous nous garderons bien de critiquer l'évidente utilité de ce travail; mais nous nous permettrons de regretter son application au système vicieux des télégraphes électriques que l'administration française a conservé, bien qu'il ait été déjà abandonné en Angleterre, et remplacé par l'ingénieux appareil de télégraphie électro-magnétique dont M. Morse, le savant directeur des télégraphes de New-York, a depuis longtemps doté les Etats-Unis, et qu'il a soumis dernièrement à l'examen et à la sanction de l'Académie des sciences de Paris.

Si, avant de lire cette notice, les abonnés de *l'Illustration* veulent bien se reporter au n° 117, vol. V, qui contient la description des premiers appareils de télégraphie électrique, ils seront frappés des remarquables perfectionnements apportés à ce genre de télégraphie par l'application des procédés de M. Morse. Non-seulement transmettre, *mais transcrire* d'une manière apparente et durable toute dépêche confiée à son télégraphe, tel a été le but que s'est proposé le savant professeur, et les moyens qu'il emploie pour y parvenir sont des plus simples.

Ils se composent : 1° d'une série de lignes ou de points correspondants aux lettres de l'alphabet et aux chiffres ordinaires; 2° d'un clavier pour la transmission des dépêches; 3° et d'un appareil destiné à transcrire à l'arrivée les signes alphabétiques composant la dépêche; ces deux derniers instruments, placés, l'un au point de départ, l'autre au point d'arrivée, et réciproquement, sont mis en communication par des fils conducteurs comme dans les télégraphes électriques ordinaires.

L'alphabet du professeur Morse comprend toutes les lettres de la langue anglaise, tous les nombres de l'arithmétique, et peut offrir sous l'impulsion du fluide des combinaisons infinies ; il ne se compose cependant que de lignes et de points disposés de la manière suivante :

ALPHABET.

A - —	N — -
B — - - -	O - -
C - - -	P - - - - -
D — - -	Q - - — -
E -	R - - -
F - — -	S Z - - -
G J — — -	T —
H - - - -	U - - —
I Y - -	V - - - —
K — - —	W - — —
L ———	X - — -
M — —	

CHIFFRES.

1 - — — -	6 - - - - - -
2 - - — - -	7 — — - -
3 - - - — -	8 — - - - -
4 - - - - —	9 — - - —
5 — — —	0 ———

CLAVIER.

Le clavier consiste en une clef en cuivre semblable à celles qui garnissent les instruments à vent de grande dimension; cette clef, montée sur un ressort, est fixée à une planchette de bois que l'opérateur tient de la main gauche, tandis que le doigt indicateur de sa main droite agit sur la clef par une pression plus ou moins rapide et prolongée, selon qu'il s'agit de reproduire tel nombre de points ou de lignes correspondant au signe alphabétique à transmettre pour la composition des mots et des phrases qui lui sont dictés.

APPAREIL DE TRANSCRIPTION.

L'instrument destiné à recevoir et à transcrire les dépêches en caractères visibles et permanents, à mesure que la transmission des signes alphabétiques lui est faite par les fils

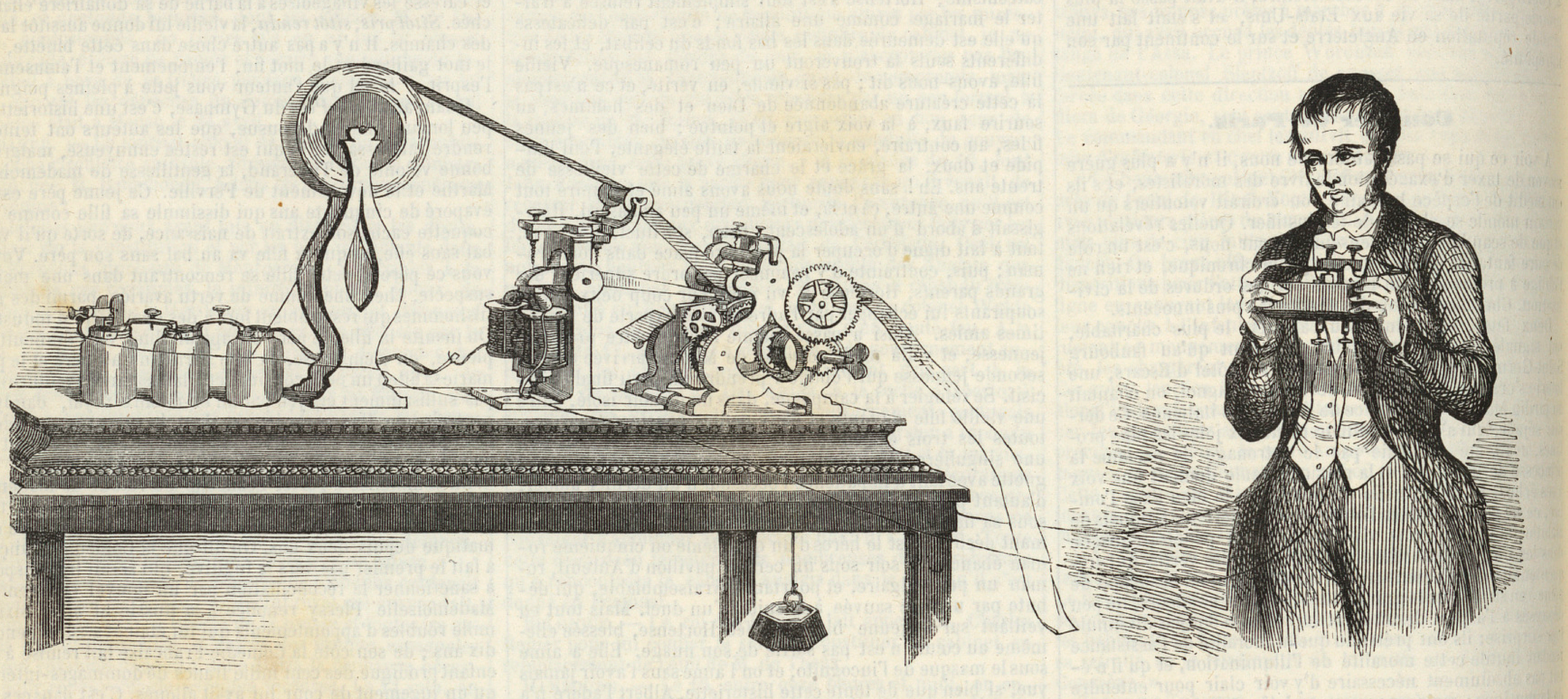

conducteurs, se compose d'un cylindre à engrenage qui déroule, par un mouvement continu, une bande de papier sans fin sur laquelle la transcription de la dépêche s'opère au moyen de la pression plus ou moins prolongée d'un ou plusieurs stylets à pointe émoussée, qui tracent en relief sur la bande de papier les signes conventionnels, et qui produisent ainsi à la fois plusieurs originaux pouvant être à l'instant divisés et remis aux personnes intéressées à recevoir ou à propager la nouvelle transmise.

Il est facile de voir que le premier venu peut faire usage de ce télégraphe, dont les appareils se renferment dans une boîte d'environ deux pieds carrés.

L'opération est purement matérielle, l'attention soutenue est pour ainsi dire inutile; bien différent en cela du télégraphe électrique à cadran alphabétique, que chacun a pu voir fonctionner dans les gares du chemin de fer, et dans la manœuvre duquel une attention et une application constantes sont nécessaires.

Le professeur Morse a calculé le nombre de pensées que son instrument serait capable de transmettre en un temps donné. Dans le cours ordinaire des opérations, on fait passer environ trente lettres par minute sur chaque fil; si l'on place six fils, ce qui reviendrait à 7,500 fr. par kilomètre, le télégraphe serait ainsi capable de transmettre 180 lettres par minute. Les mots de la langue ayant en moyenne six lettres, une ligne télégraphique formée de six fils pourrait transmettre, par minute, trente mots parfaitement orthographiés. Mais il est tout à fait inutile que les mots transmis conservent une orthographe rigoureuse ; à l'aide d'un système d'abréviation bien combiné, on peut réduire de beaucoup le nombre de lettres qui doivent composer chaque mot; par suite, le nombre des mots rendus dans un temps donné augmenterait en proportion.

En Amérique le système conventionnel d'abréviation a été porté si loin, qu'en une circonstance le télégraphe électro-magnétique transmit en trente minutes, de Washington à Baltimore, une communication du congrès qui remplit un colonne entière du *Patriote de Baltimore*, et cela à l'aide d'un seul fil. Que l'on porte le nombre des fils à dix, et l'instrument transmettra en une demi-heure la matière de six colonnes de journal ; et comme le télégraphe peut fonctionner vingt-quatre heures sans interruption, pendant l'obscurité comme dans le jour, par un ciel serein comme par un temps d'orage, il pourrait donner en un seul jour la substance de deux cent quatre-vingt-huit colonnes.

Ainsi, quant à la rapidité de la transmission, quant à l'exactitude et à la quantité de pensées transmises en un instant, le télégraphe électro magnétique se présente comme l'intermédiaire le plus avantageux pour la correspondance privée et les communications administratives. Si l'on établissait de semblables rapports magnétiques entre Paris et les plus grandes villes de France, que de lettres commerciales seraient transmises chaque jour avec une rapidité qu'il sera toujours impossible, à quelque voie de communication que ce soit, d'égaler! Les négociants et les hommes d'affaires n'auraient plus à craindre, par le télégraphe, une publicité préjudiciable à leurs intérêts, puisque les correspondants emploieraient entre eux des chiffres convenus, dont ils ne donneraient la clef qu'aux commis auxquels ils sont obligés de confier dans leurs bureaux les copies de leurs correspondances.

Les deux télégraphes électriques jusqu'à présent usités sont ceux du professeur Steinheil de Munich et du professeur Wheatstone de Londres.

Jusqu'à la naissance de la science électro-magnétique, science produite par la découverte importante que fit Œrsted, en 1820, de l'action des courants électriques sur l'aiguille magnétique, le télégraphe électrique n'était, pour ainsi dire, qu'un jeu de l'imagination des théoriciens. Après la découverte d'Œrsted, la *déviation de l'aiguille aimantée* devint le principe sur lequel les savants européens échafaudèrent toutes leurs tentatives de télégraphie électrique. Le célèbre Ampère, — la même année de la découverte d'Œrsted, — imagina un plan de télégraphie consistant en une aiguille aimantée et un cadran pour chaque lettre de l'alphabet et chaque chiffre, ce qui rendait nécessaire l'établissement, à chaque bout de la ligne télégraphique, de soixante à soixante-dix cadrans. Quoi qu'il en soit, cette idée d'Ampère est la base de tous les essais qui ont été faits en Europe en ce qui regarde le télégraphe électrique. Les découvertes les plus importantes sont celles du baron Schilling, à Saint-Pétersbourg, dont le télégraphe consiste en trente-six aiguilles aimantées et plus de soixante conducteurs métalliques, et remonte à peu près à la même date que la découverte du professeur Morse, en 1832 ; des professeurs Gauss et Weber, de Gœttingue, en 1833, qui simplifièrent le plan en n'employant qu'une seule aiguille et un seul cadran; du professeur Wheatstone, de Londres, qui inventa son télégraphe en 1837 et emploie cinq aiguilles et six conducteurs; du professeur Steinheil, de Munich, qui se sert de deux aiguilles et de deux conducteurs.

Une autre découverte, faite dans l'enfance de la science électro-magnétique, par Ampère et Arago, et qui découle immédiatement de la découverte d'Œrsted, est celle de l'*aimant électrique*, qu'aucun savant européen n'avait jamais songé à appliquer aux télégraphes électriques, si ce n'est depuis deux ans, pour la transmission des signaux. Le télégraphe de M. Morse est basé sur cette dernière découverte. En supposant le télégraphe de M. Morse établi d'après le même principe que les télégraphes électriques européens, son télégraphe, inventé en 1832, aurait la priorité, de quelques mois au moins, sur ceux de Gauss et Weber, auxquels Steinheil reconnaît l'honneur d'avoir été les premiers à simplifier les télégraphes électriques et à en rendre l'emploi possible. Si l'on songe maintenant que tous les télégraphes européens font usage de la déviation de l'aiguille pour accomplir leurs résultats, et qu'aucun ne se sert *du pouvoir attractif de l'aimant magnétique pour écrire en caractères lisibles*, l'honneur au moins de la première simplification doit alors revenir uniquement et exclusivement au professeur Morse.

Procédé de sculpture de M. Collas.

La Joueuse d'osselets, d'après l'antique.

Le Pêcheur à la Tortue, d'après Rudde.

Une supériorité incontestable des modernes sur les anciens, c'est la faculté qu'ils ont de donner aux œuvres de l'esprit humain une publicité étendue à l'aide de moyens ingénieusement combinés pour une reproduction rapide. La tendance est générale à cet égard, et embrasse successivement les diverses branches de l'activité humaine. L'imprimerie a été un de ces moyens merveilleux, dont la découverte constitue à elle seule toute une ère nouvelle de civilisation. Ce que l'homme avait fait pour manifester sa pensée, il chercha aussi à le faire pour répandre les œuvres de son génie artistique. Pendant que Guttenberg trouvait vers 1436, à Strasbourg, le secret de l'imprimerie avec des caractères mobiles, l'orfévre Maso Finiguerra trouvait en 1452, à Florence, celui de la gravure. L'invention de Senefelder, la lithographie, qui date de 1796, est venue se placer à côté de la gravure comme un moyen plus rapide et moins dispendieux de publicité. Le daguerréotype et quelques instruments de précision découverts de nos jours, tels que le diagraphe, le pantographe, sont aussi devenus d'utiles auxiliaires des arts du dessin. Ces divers modes de reproduction ont servi et servent tous les jours à répandre plus abondamment la connaissance des compositions des grands maîtres. La sculpture seule, jusque dans ces derniers temps, semblait placée dans des conditions exceptionnelles et peu favorables. Le moulage en plâtre de la statue exécutée en marbre permet à la vérité de se procurer sans frais trop considérables plusieurs exemplaires d'un chef-d'œuvre. Mais réduit à ce seul mode, l'usage des statues resterait extrêmement circonscrit. Elles seraient un luxe réservé seulement pour les musées, les palais et quelques vestibules de maisons de riches particuliers. Pour les rendre accessibles à tous, il fallait faire pour elles ce que la gravure fait pour les œuvres des grands peintres : il fallait les ramener à de petites proportions. Or, si la réduction d'un tableau est une opération difficile et délicate, la réduction d'une statue est une opération plus périlleuse encore. Tout ce que l'on possédait jusqu'ici en ce genre n'était qu'une traduction tout à fait inexacte des originaux, et l'inexactitude même de ces à peu près maladroitement exécutés explique facilement pourquoi on se montre en général si peu curieux de posséder des copies des chefs-d'œuvre de la sculpture, tandis qu'on se plaît à orner son cabinet des gravures qui rappellent les belles pages des Titien, des Raphaël, des Léonard de Vinci. Ces gravures n'ont pas toujours cependant la justesse de rendu qu'on pourrait désirer ; mais s'il arrive que la ligne ne soit pas d'une correction irréprochable, ces défauts peuvent être rachetés en partie par l'effet général, par le sentiment bien compris de l'ensemble. Dans la statuaire, au contraire, la précision de la ligne ne saurait fléchir impunément. Ici il n'y a pas de compensation possible, point de séduction capable de faire oublier un tel défaut. Une copie sera dépourvue d'intérêt, si elle n'est pas exécutée avec une précision mathématique.

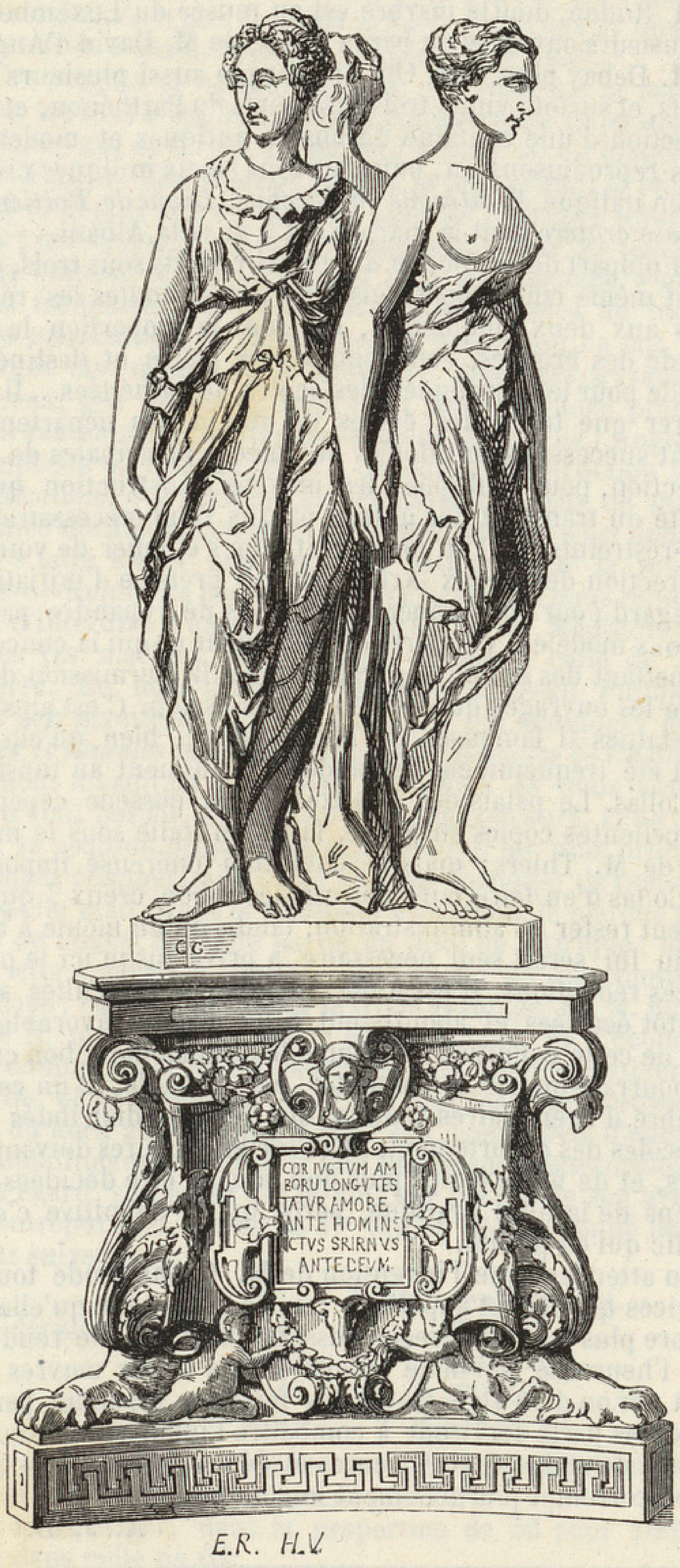

Les trois Grâces, d'après Germain Pilon.

La réduction des statues constituait donc un problème d'une grande difficulté et qui était resté insoluble jusqu'au procédé trouvé, vers l'année 1834, par M. Collas. Grâce à lui, aujourd'hui une copie peut avoir la valeur de l'original, et les chefs-d'œuvre de la sculpture sont désormais à la portée de tout le monde. Cette partie si intéressante de l'art, mais un peu négligée à cause des conditions inhérentes à son exécution, a été dotée par lui de la puissance d'action qui lui manquait sous le rapport de la publicité. A ce titre-là, le nom de cet homme habile, également inventeur d'un nouveau procédé de gravure, figurera toujours avantageusement parmi les noms de ceux qui ont contribué à populariser l'art par leurs inventions.

Il y a deux choses à considérer dans les inventions de M. Collas : 1° les perfectionnements apportés par lui au tour à portrait ; 2° la machine qu'il a inventée pour réduire les statues. Ses premiers essais portèrent sur une modification essentielle de la barre du tour à portrait de Hulot, celui qui est le plus en usage aujourd'hui chez les graveurs en médaille. Dans la machine de Hulot, cette barre, d'une seule pièce et métallique, donnait un poids considérable à la touche ou pointe mousse qui y était fixée, et qui est destinée à se promener sur toute la surface du modèle. M. Collas exécuta cette barre en bois, et obtint, à l'aide de combinaisons ingénieuses tendantes à donner une plus grande légèreté à l'appareil, que la touche sollicitée, par un contre-poids très-léger, à rester en contact avec le modèle ne pût plus le dégrader et pût s'exercer sur des matières moins solides, tandis que auparavant elle ne pouvait le faire que sur des matières assez dures pour résister à son action. Quelque ingénieux que soit le tour à portrait, il ne peut se prêter qu'à la reproduction des médailles, ou bas-reliefs de petites dimensions, pourvu encore qu'ils n'aient pas trop de saillie. Réduit à ces limites, il restait tout à fait en dehors de la sculpture. Cependant M. Collas chercha d'abord à faire du tour à portrait une machine à sculpter. Non content de l'avoir amené au point de reproduire des bas-reliefs de grande dimension, il voulut aussi qu'il reproduisît des rondes-bosses. Pour cela il découpa son modèle en portions de formes telles que par la petitesse de leurs saillies et de leurs dépressions, elles se présentassent comme de véritables bas-reliefs à la touche, et de manière à ce que la direction de celle-ci fût le plus normal possible à tous les points de leur surface. Chaque portion ainsi réduite et moulée séparément servit à reconstituer par sa réunion avec les autres une statue réduite, identique avec l'original. La réduction de la Vénus de Milo a été opérée ainsi. Mais cela laissait trop à faire à la dextérité du monteur. M. Collas sentit la nécessité de reprendre ses essais, et chercha un moyen nouveau d'obtenir directement des rondes-bosses. C'est dans la résolution de ce problème intéressant que M. Collas a prouvé toute la sagacité de son génie inventif. Il emploie pour modèles des

L'Antinoüs en Bacchus.

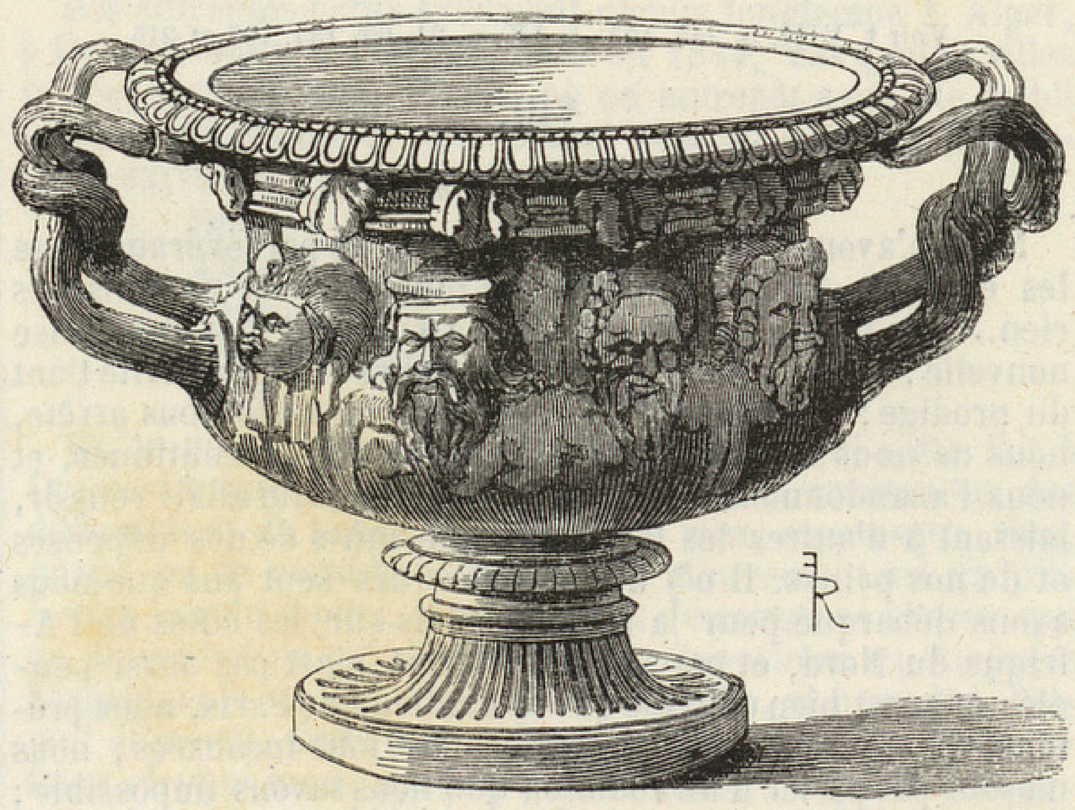

Vase cratère, d'après l'antique.

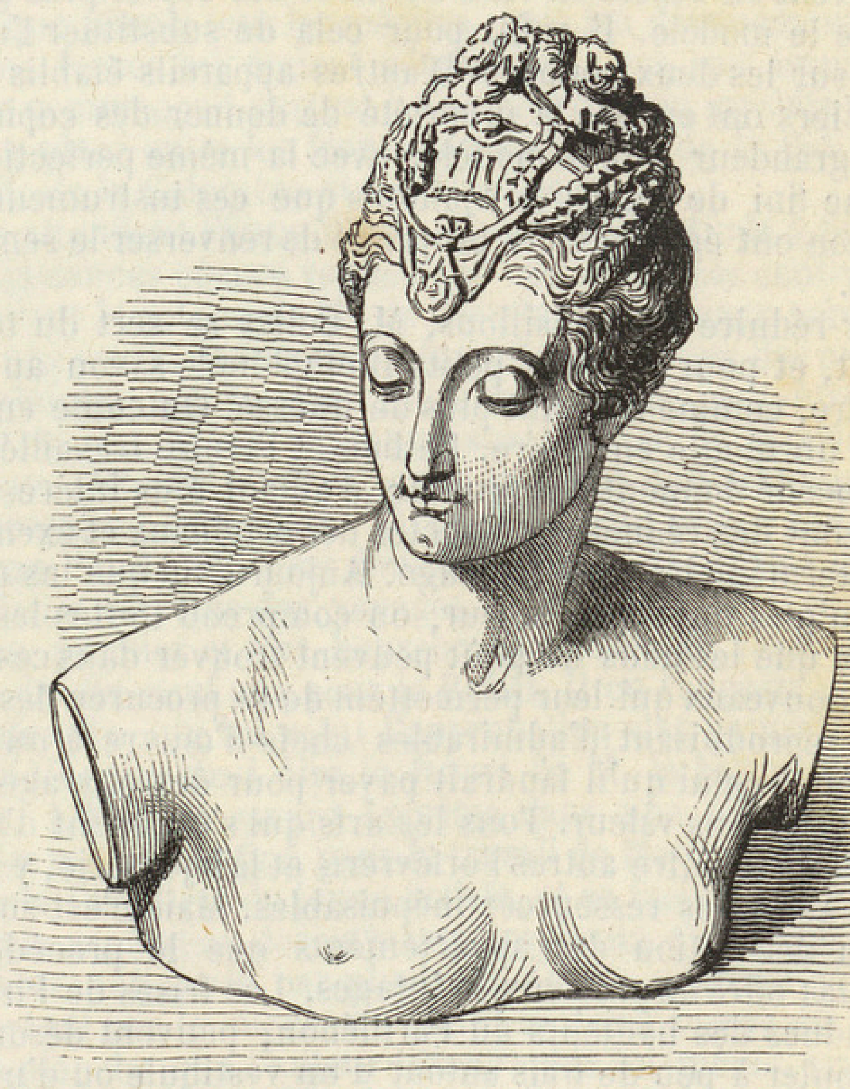

Diane de Poitiers, d'après Jean Goujon.

plâtres moulés sur les originaux. Le modèle et la masse de plâtre à travailler sont placés sur une même ligne, de manière à être atteints également par la touche et par le burin fixés sur la barre, et à des distances qui varient suivant le degré de réduction qu'on veut opérer. Si les formes et les dimensions le permettent, comme dans les bustes par exemple, l'exécution se fait d'une seule pièce; mais si la statue dépasse les proportions de la machine, ou bien, si à cause de ses formes trop compliquées, elle est dans plusieurs parties inaccessible à la touche, on la divise en tronçons séparés, et la réduction s'obtient alors par fragments qu'on assemble ensuite avec la plus grande justesse, parce que les points de section de la scie rencontrés par la touche sur les portions du modèle se reproduisent aussi fidèlement sur les portions analogues de la copie fouillée par le burin. Voici maintenant en quoi consiste aujourd'hui, après les divers perfectionnements qu'il lui a fait subir, l'appareil inventé par M. Collas, et dont nous empruntons la description à la *Revue scientifique et industrielle*.

« Les arbres des deux poupées qui portent le modèle, d'une part, et la masse de plâtre à travailler de l'autre, sont verticaux et commandés par une vis tangente, comme dans le tour Hulot. La barre en bois se manœuvre à la main et porte une espèce de pantographe très-léger, formé de *deux bielles et d'un levier vertical* articulés entre eux et avec la barre dans les conditions suivantes : à l'extrémité où celle-ci s'articule avec un genou de Cardan qui lui permet de se mouvoir dans tous les sens, s'élève *le levier vertical auquel* s'articulent les deux bielles à des hauteurs différentes. L'autre extrémité de ces dernières s'articule, pour chacune, à un petit coulisseau portant l'un la *touche*, l'autre le *burin* et pouvant glisser le long de la barre, de manière à former deux triangles inscrits l'un dans l'autre et ayant deux côtés communs, la barre et *le levier vertical* : il en résulte que, lorsqu'on fait glisser le coulisseau de la touche sur la barre, le coulisseau du burin y glisse aussi et dans le même sens, mais dans une étendue proportionnelle au rapport entre les points d'articulation des deux bielles sur *le levier* vertical. La position des poupées et celle des bielles étant réglée pour une réduction donnée, l'ouvrier, tenant la barre des deux mains, applique la touche sur un point quelconque du modèle placé sur la poupée la plus éloignée du centre de mouvement et lui fait parcourir un arc de cercle plus ou moins grand, suivant les formes particulières du modèle en ce point; puis, au moyen d'une crémaillère à dentures très-fines fixée sur le chariot de la touche, il fait faire à celle-ci un petit mouvement et l'applique de nouveau sur le modèle pour lui faire décrire un arc de cercle parallèle au premier et ainsi de suite, tant que la portion du modèle sur laquelle s'applique la touche peut recevoir la pointe de celle-ci dans une direction suffisamment normale. On comprend que chaque arc de cercle décrit par la touche est reproduit dans de moindres proportions par le burin qui, à chaque fois, enlève une certaine quantité de matière sur la copie, la creusant quand la touche pénètre dans une dépression du modèle, se reculant avec cette même touche quand elle rencontre une saillie. Lorsqu'une surface partielle a été convenablement parcourue par la touche, la vis tangente aux deux arbres qui portent le modèle et la copie leur imprime un mouvement de rotation suffisant pour présenter à la touche une nouvelle surface partielle qui est explorée de la même manière, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la surface ait été caressée par la touche et que le burin ait enlevé toute la matière qui enveloppait la copie logée véritablement dans la masse placée sur le deuxième arbre.

« Selon la nature de la matière à travailler, l'outil auquel j'ai donné le nom de burin est tantôt une fraise, tantôt un foret animé d'un mouvement de rotation plus ou moins rapide, et plusieurs passes sont nécessaires pour arriver au fini des détails. Les premières sont exécutées avec une touche très-obtuse. Les dernières, exécutées avec un outil plus fin et plus aigu, produisent, *si c'est le tour à portrait perfectionné par M. Collas qui fonctionne*, des volutes à circonvolutions plus rapprochées, ou des sillons plus serrés, si l'on se sert des machines à ronde bosse. Les machines de M. Collas peuvent au besoin servir à exécuter des copies plus grandes que le modèle. Il suffit pour cela de substituer l'une à l'autre sur les deux poupées. D'autres appareils établis dans ses ateliers ont encore la propriété de donner des copies de même grandeur que le modèle, avec la même perfection et le même fini de détails. » Ajoutons que ces instruments de réduction ont également la propriété de renverser le sens des figures.

Pour réduire les médaillons, M. Collas se sert du tour à portrait, et pour les plus petits il emploie le savon au lieu de plâtre, comme donnant plus de finesse. On coule ensuite dessus un moule en soufre. Le bois et l'ivoire travaillés par son procédé donnent des produits d'autant plus intéressants qu'ils sont des réductions directes des originaux et exemptes de l'intermédiaire d'un moulage. Aujourd'hui que les meubles sculptés ont repris faveur, on comprend toutes les ressources que les gens de goût peuvent trouver dans ces procédés nouveaux qui leur permettent de se procurer des panneaux reproduisant d'admirables chefs-d'œuvre à un prix inférieur à celui qu'il faudrait payer pour des ouvrages inélégants et sans valeur. Tous les arts qui s'occupent d'ornementation, et entre autres l'orfévrerie et la bijouterie, y trouveront aussi des ressources inépuisables. Mais c'est surtout pour la décoration des appartements que le procédé de M. Collas offre de précieux avantages. Les frises de Phidias, descendues des hauteurs du Parthénon, peuvent désormais se dérouler à peu de frais autour d'un vestibule ou d'un salon. La Nuit de Michel Ange peut venir reposer son affaissement mortel sur le socle de votre pendule; celle de Thorwaldsen glisser sur un panneau de votre chambre à coucher, emportant dans ses bras ses enfants endormis. Les chefs-d'œuvre de la statuaire étaient jusqu'ici relégués dans les vastes salles des musées; M. Collas les introduit dans les domiciles des particuliers, et il met à portée de notre admiration journalière de ravissants ouvrages connus seulement par leur réputation, ou entrevus, pendant quelques jours de voyage, à Florence, à Rome, à Naples, à Munich, à Londres, ou à Berlin. Ce que notre musée aurait dû réaliser depuis longtemps, mais ce que la torpeur et l'insouciance de son administration ne permettent pas d'espérer de voir réaliser de sitôt, à savoir une collection complète de copies des plus belles statues antiques et modernes, pourra être accompli en partie d'ici à quelques années par les procédés de réduction de M. Collas, si les encouragements qu'elle mérite viennent en aide à son invention. La collection qu'il a déjà réunie dans les salons de son associé, M. Barbedienne, boulevard Poissonnière, n° 30, forme dès aujourd'hui un musée assez considérable, dans lequel on remarque, parmi les statues antiques : le groupe du Laocoon, l'Apollon du Belvédère, la Diane à la biche et celle de Gabies, la Vénus de Milo, celle de Médicis, du Capitole, d'Arles, du Musée britannique, la Vénus génitrix et la Vénus accroupie, la Polymnie, l'Euterpe, la Julie, le Faune flûteur et le Faune à l'enfant, le Germanicus, le Gladiateur, Cupidon essayant son arc, l'Enfant à l'oie, le Jason, le vase Borghèse, du musée du Louvre; l'Amazone, l'Uranie, le Faune en repos, le Tireur d'épines, l'Amour et Psyché, la Cérès, dont les marbres ou les bronzes sont à Rome; le Génie adorant, la Cérès assise et la *Joueuse d'osselets*, dont les marbres sont à Berlin; et parmi les œuvres modernes : saint Jean de Donatello; le groupe des *Trois Grâces, par Germain Pilon*; Hippomène, par G. Coustou; Atalante, par Lepautre; un Christ en croix, par l'Algarde; la Madeleine de Canova; le *Petit Pêcheur à la tortue*, de M. Rudde, dont le marbre est au musée du Luxembourg, et plusieurs ouvrages du baron Bosio, de M. David d'Angers, de M. Debay père, etc. On y remarque aussi plusieurs bas-reliefs, et surtout vingt-trois bas-reliefs du Parthénon, et une collection d'une centaine de bustes antiques et modernes. Nous reproduisons ici, outre les trois sujets indiqués ci-dessus en italique, l'*Antinoüs en Bacchus, Diane de Poitiers*, et un *vase cratère* dont le marbre est à la villa Albani.

La plupart de ces objets d'art sont réduits sous trois, quatre et même cinq proportions différentes; toutes les réductions aux deux cinquièmes, qui sont la proportion la plus grande des bronzes, sont moulées en plâtre et destinées à l'étude pour les académies, les écoles, les athénées... Il est à désirer que toutes les écoles de dessin des départements soient successivement dotées des pièces principales de cette collection, pour multiplier les moyens d'instruction que la cherté du transport des grands plâtres rend nécessairement très-restreints; et l'on ne saurait trop s'étonner de voir que la direction des Beaux Arts, loin de prendre l'initiative à cet égard pour encourager ces moyens de répandre partout de bons modèles, y apporte obstacle pour ce qui la concerne, en mettant des conditions trop dures à la permission de réduire les ouvrages qui sont en sa possession. C'est ainsi que les statues si fameuses de Michel-Ange, bien qu'elles lui aient été fréquemment demandées, manquent au musée de M. Collas. Le palais des Beaux-Arts en possède cependant d'excellentes copies en plâtre, faites en Italie sous le ministère de M. Thiers; mais la condition onéreuse imposée à M. Collas d'en faire faire des moules à bon creux, qui devraient rester à l'administration, tandis qu'un moule à creux perdu lui serait seul nécessaire, a privé jusqu'ici le public de ces réductions. Il est à désirer que ces difficultés soient bientôt écartées et aboutissent à un accord favorable. Au lieu de cette condition inexécutable d'un moule à bon creux, ne pourrait-on pas se contenter, par exemple, d'un certain nombre d'exemplaires réduits, qui seraient distribués entre les écoles des départements? Ces sortes d'affaires doivent toujours, et de notre temps plus que jamais, être décidées dans le sens de la libre pratique, parce qu'en définitive c'est le public qui en profite.

En attendant que l'invention de M. Collas rende tous les services qu'elle est appelée à rendre à l'art lorsqu'elle sera encore plus connue, reconnaissons ceux qu'elle rend déjà par l'heureuse publicité qu'elle donne à des œuvres d'un goût pur ou d'un style élevé; ces modèles répandus par elle de toutes parts serviront à combattre l'influence pernicieuse de tant de statuettes inférieures et déplorables dont la circulation corrompt journellement le goût public.

A. J. D.

Un mois en Afrique.

Voir t. VIII, p. 245, 405; t. IX, p. 21, 69, 134, 198 et 215.

VIII.

LA COLONISATION A ORAN.

Nous n'avons pas plus de patience et de persévérance que les enfants; nous commençons tout et nous ne finissons rien... pas même nos révolutions. Au début d'une entreprise nouvelle, notre ardeur touche au délire, notre activité tient du prodige; mais bientôt, si le moindre obstacle nous arrête, nous ne nous sentons plus le courage de la continuer, et nous l'abandonnons au moment même où elle allait réussir, laissant à d'autres les fruits presque mûrs de nos dépenses et de nos peines. Il n'y a pas encore dix-sept ans que nous avons débarqué pour la première fois sur les côtes de l'Afrique du Nord, et parce que l'Algérie n'est pas aussi peuplée et aussi bien cultivée que la banlieue de Paris, nous prêtons volontiers l'oreille à des propositions insensées; nous n'osons pas parler d'un abandon que nous savons impossible; mais nous songeons à diminuer nos sacrifices quand il faudrait les doubler. Un dernier effort eût peut-être assuré l'avenir de la colonie naissante... cet effort, nous hésitons à le faire. Quand donc réunirons-nous enfin les qualités de l'âge mûr à celles de la jeunesse? Quand donc, modérant au besoin cette *furia* qui nous entraîne souvent trop loin, saurons-nous vouloir accomplir, terminer ce que nous aurons résolu et commencé? d'enfants que nous sommes, quand deviendrons-nous des hommes?

La question algérienne est double. C'est tout à la fois une question d'honneur et une question d'affaires. Sur la question d'honneur pas de discussion, pas de dissentiments possibles. La France a reçu de Dieu et accepté la mission de civiliser l'Afrique du Nord. Tant qu'elle n'aura pas rempli cette mission, quelques sacrifices qui lui soient imposés, elle doit persister dans son entreprise, car ce serait une honte pour elle d'y renoncer. Il y a pourtant des écrivains et des orateurs qui, exclusivement occupés depuis quinze années d'additionner ce que lui coûtera l'accomplissement de ce devoir, lui conseillent sans rougir de se souiller d'une pareille tache. Elle refuse de les écouter, elle ne les écoutera jamais, car, heureusement, elle est assez riche pour payer *cette* gloire.

La question d'affaire ou d'argent est moins simple, les moyens sont plus indéterminés, les résultats plus incertains. Toutefois, s'il se peut que pendant longtemps encore les dépenses dépassent de beaucoup les recettes, il est hors de doute qu'à un moment donné la France se félicitera d'avoir conquis et gardé cette longue ligne de côtes si bien défendues par la nature, qui ouvrent un monde entier à son commerce, et dont la possession assure à jamais sa prépondérance dans la Méditerranée. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'événement, que tôt ou tard elle retirera un intérêt suffisant des sommes que lui auront coûté la conquête et la conservation de l'Algérie. Mais la France a seulement conquis l'Algérie. Pour pouvoir la garder si la paix générale venait à être troublée, — et il est impossible que dans l'état actuel de l'Europe la guerre ne devienne pas un jour nécessaire, — il faut absolument qu'elle y fonde un empire solide et durable, qu'elle la mette en état de se suffire à elle-même et de se défendre elle-même en cas de blocus et d'attaques, en un mot, qu'elle la *colonise*. Mieux vaudrait peut-être un abandon complet que la prolongation du *statu quo* actuel.

Or, comment coloniser l'Algérie, c'est-à-dire comment y transporter et y établir une population agricole assez nombreuse pour produire, non-seulement les subsistances qu'elle consommerait, mais celles qui seraient nécessaires à l'alimentation de la population manufacturière et commerçante, et de l'armée chargée de les défendre contre les Arabes et contre les étrangers?

A en juger par le nombre des solutions proposées, le problème de la colonisation de l'Algérie n'est pas embarrassant. Les projets se comptent par centaines. Chacun a le sien dont il proclame l'excellence et l'infaillibilité. Les plus impraticables sont dignes d'estime, car il est encore plus glorieux de se tromper lorsqu'on se trompe avec des intentions droites et dans un but utile que de rester plongé dans une lâche apathie. D'ailleurs le plus mauvais de tous n'est pas sans offrir quelque bon côté. Le tort principal de tous ces projets, c'est d'être exclusifs. « Hors de mon plan, point de salut, » telle semble la devise de tous leurs inventeurs. Il est surtout un élément de succès dont ils ne tiennent pas suffisamment compte; cet élément, c'est le temps. Calmons donc notre impatience. Ne tentons pas, — car à coup sûr nous échouerions, — de faire en un jour ce qui doit être l'œuvre d'une année, en une année ce qui doit être l'œuvre d'un siècle.

La colonisation est possible, — personne ne le conteste; — elle se fera naturellement, non pas d'après tel ou tel système, mais en empruntant à tous ce qu'ils ont de meilleur. Ce serait compromettre son avenir que de vouloir l'obliger à se conformer strictement à certaines règles tracées d'avance et dont il lui serait presque interdit de s'écarter. Pour prendre son essor définitif, elle ne demande qu'un peu d'aide et de sécurité. Fortifiez certains points de la côte d'une défense facile, prouvez à l'Angleterre que vous ne faiblissez pas devant ses menaces, soyez sévères, mais justes envers les Arabes, ouvrez tous les ports de votre colonie au commerce de tous les pays, accordez à leurs habitants comme à ceux des villes de l'intérieur les droits civils et politiques dont ils eussent joui en France, montrez-vous disposés à favoriser par tous les moyens possibles les efforts individuels, et les colons accourront en foule, avec des capitaux nécessaires, et en peu d'années l'Algérie sera vraiment une terre française. Ce qui le prouve, c'est que dans les conditions actuelles, — on ne peut guère en imaginer de pires, — la colonisation a déjà jeté sur plusieurs parties du sol des racines profondes que la France essayerait vainement d'arracher. Aujourd'hui les principaux centres de population maritime n'ont même pas été mis à l'abri d'un coup de main. Les Arabes, qui tantôt se moquaient de notre condescendance, tantôt se plaignaient avec autant de raison de notre injustice, sont à peine vaincus. Les douanes imposent aux consommateurs des charges tellement lourdes, qu'ils ont peine à les supporter. Le caprice d'un gouverneur, — qui peut être fantasque ou dénué de sens, — est la loi suprême. On décourage par des lenteurs incroyables les tentatives isolées, et cependant de tous côtés des villes s'élèvent, des villages se fondent, des terres se défrichent.

Soyons moins pressés et plus justes. Quand on parcourt l'Algérie en observateur impartial, on reconnaît qu'après tout nos dix-sept années ont été assez bien employées. Sans doute il y a eu beaucoup de fautes faites, beaucoup de crimes commis. Châtions sévèrement, s'il en est temps encore, ou vouons au mépris public, si la prescription légale leur est acquise, les actes que la morale réprouve, mais ayons de l'indulgence pour les erreurs involontaires. Il n'est pas donné à tous les hommes de savoir, entre plusieurs routes qui se présentent à eux dans un pays complétement inconnu, choisir précisément la bonne, et si celui qui s'aventure le premier dans ce pays s'y égare parfois, ceux qui viennent après lui et qui, instruits par son expérience, suivent le bon chemin, doivent plutôt le remercier que l'accuser. En définitive, depuis 1830, — on l'oublie trop en France, — nous

avons conquis un immense empire qui s'étend du Maroc à Tunis et de la Méditerranée au désert. Nous aurons encore bien des révoltes à combattre, des complots à étouffer, mais partout, même dans ces montagnes de la Kabylie où les Turcs n'avaient jamais pénétré, la souveraineté de la France a été proclamée et reconnue. N'est-ce donc rien qu'un pareil résultat? Avons-nous eu véritablement le temps nécessaire pour tenter d'autres entreprises? Cependant plus on explique, plus on justifie le passé, plus on doit se montrer exigeant et sévère pour l'avenir.

Pour comprendre combien les idées des algérophobes sont absurdes et impraticables, pour avoir une idée nette et vraie de l'avenir réservé à l'Afrique du Nord, il faut voir la colonisation à l'œuvre dans la ville d'Oran. C'est là qu'elle a peut-être rencontré les plus grands obstacles, mais c'est là qu'elle a pris assurément les développements les plus rapides. La ville de 1846 ne ressemblait déjà plus à la ville de 1842 ou 1843. Ceux de ses anciens habitants qui y revenaient après une absence de plusieurs années ne pouvaient plus la reconnaître. Loin de se ralentir, cette transformation se continue avec un surcroît d'activité. Car la population augmente toujours dans les mêmes proportions, c'est-à-dire de 450 à 500 habitants par mois. Dans son supplément du 25 mai 1847, le *Moniteur algérien* a publié l'état comparatif du mouvement de la population européenne dans les villes et le littoral de l'Algérie, pendant le premier trimestre de cette année. Or le gain pour Oran était de 1368, ainsi répartis :

	Français.	Anglais.	Anglo-Maltais.	Anglo-Espagnols	Espagnols.	Italiens.	Allemands	TOTAL.
1er janvier 1847...	6,200	54	97	335	8,688	1,469	1,416	18,259
31 mars 1847.....	6,960	64	99	330	9,127	1,525	1,525	19,627

Cette augmentation si régulièrement progressive de la population est facile à comprendre. Tout capitaliste qui débarque à Oran avec des fonds les place à l'instant même à des taux fabuleux, 25, 30, 40 pour cent sur gage et sur billets, 15 et 20 0/0 sur hypothèques, jamais moins de 12 0/0, avec toutes les garanties et les sûretés désirables. L'argent est encore tellement rare et si nécessaire en Afrique, qu'on l'y paye beaucoup plus cher qu'il ne devrait valoir, 5, 8 et 10 fois ce qu'il coûte en France. On a peine à s'expliquer pourquoi les capitaux français qui se sont précipités avec un engouement si absurde dans tant d'entreprises industrielles dont la réussite était trop chanceuse pour pouvoir être raisonnablement espérée, hésitent si longtemps à émigrer en Algérie, où ils réaliseraient d'énormes bénéfices, sans attendre une heure, sans courir de risques sérieux, et tout en aidant puissamment aux progrès de la colonisation. Il en est du travail comme du capital. L'offre reste toujours inférieure à la demande. Tout artisan ou journalier qui vient s'établir à Oran est sûr d'y trouver de l'ouvrage le jour même de son arrivée, s'il le désire. Les salaires y sont élevés; mais aussi la vie y est fort chère, plus chère qu'à Paris, grâce surtout à la douane, qui, sous le prétexte de favoriser l'industrie et le commerce de la France, — et en réalité pour enrichir quelques négociants ou armateurs de Marseille, — impose à l'Algérie l'obligation de s'approvisionner de tout en France, ou de payer aussi cher qu'elle les payerait en France certains objets de première nécessité que d'autres peuples lui vendraient à des prix très-inférieurs, si ses ports étaient déclarés ports francs. Le nombre des maisons nouvellement construites augmente selon les besoins de la population. La valeur de celles qui avaient été bâties en 1842 s'élevait à 530,000. Ce chiffre montait en 1843 à 984,800; l'année suivante il dépassait un million. Le ministère de la guerre vient de publier le *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie* en 1845-1846. Nous empruntons à ce compte rendu officiel les renseignements suivants.

Les exportations d'Oran en 1845 ont augmenté de 87,627 francs, mais ses importations présentent une diminution de 2,395,000 fr. Aussi Oran, qui en 1844 occupait le second rang dans le mouvement commercial, est tombé au troisième en 1845. « Cette diminution, disent les auteurs de compte rendu, porte principalement sur les grains et les fourrages que la province tirait principalement de l'étranger, et qu'elle a obtenus à bien meilleur compte dans la province de Bone et sur les marchés intérieurs de l'Algérie, circonstance qui prouve que la colonie pourra trouver assez prochainement dans la fécondité de son sol les moyens de pourvoir elle-même aux besoins de son alimentation.» D'ailleurs, malgré cette diminution, le port d'Oran ou de Mers-el-Kebir conserve le deuxième rang dans le tableau du mouvement général de la navigation, et s'il reste toujours bien au-dessous d'Alger, il continue à dépasser de beaucoup Bone et Stora. Les proportions sont ainsi établies :

Alger . . .	46	1 pour 100.
Mers-el-Kebir .	19	9 pour 100.
Bone . . .	7	1 pour 100.
Stora . . .	6	6 pour 100.

Plus loin, on lit dans le même rapport : « Des trois provinces, celle d'Oran est celle qui a vu s'accomplir en 1846 les faits les plus importants de la colonisation dans le territoire mixte. Deux centres nouveaux y ont été fondés par l'Etat, l'établissement d'un troisième a été confié à une société; une concession de 940 hectares a été faite à un capitaliste, à la charge d'y établir un hameau de vingt familles. Par ordonnance royale en date du 4 décembre dernier, il y a été créé huit communes dont les territoires vont être concédés à des particuliers ou à des compagnies. Enfin, un grand nombre d'autres projets ont été conçus, classés et présentés. »

En effet, le mouvement imprimé à la ville d'Oran s'est communiqué à sa banlieue et à une partie de sa province. Je n'ai point à m'occuper ici de ce qui s'est fait à Mostaganem, à Arzew, à Mascara, à Tlemcen, à Djemmâ-Gazouat, à Sidi-bel-Abbès, au Sig. Je ne parlerai que des essais plus ou moins heureux dont j'ai pu apprécier par moi-même les résultats dans la banlieue d'Oran. Deux villages sont achevés, ceux de la Sénia et de Sidi-Chamy. Un, celui de Misserghin, est en cours d'exécution. Sur quatre-vingt seize lots qui restaient à disposer, quarante sont distribués, trente-huit constructions achevées en 1846 ou en voie d'achèvement représentent une valeur de 60,000 fr.; 170 hectares sont en plein rapport. Les deux chiffres additionnés des cultures et des constructions donnent 660,000 fr. C'est pour cent quarante-deux concessions une moyenne de 4,650 fr. En outre, et sans parler de Mers-el-Kebir et de Kargentah, qui sont, l'un le port, et l'autre le faubourg d'Oran, la plaine d'Oran est couverte déjà d'un grand nombre d'établissements isolés, tels que fermes ou maisons de campagne. Parmi ces établissements, on remarque surtout ceux de MM. Ramoger, à Ain-Beida, Brauncha, sur le bord du petit lac, Remy, sur la route d'Oran, à Sidi-Chamy, Traversier, Paris, George, Lecerf, sur la route d'Oran, à la Sénia, Boyer et Marquis, près du ravin Blanc, de Montigny, entre les routes de Misserghin et du Figuier, Ernest de Saint-Maur, à Dar-Beida. Les exploitations de MM. George, Ernest de Saint-Maur et de Montigny méritent surtout une mention particulière. « On compte dans la banlieue d'Oran quarante-six fermes dont la valeur en construction, cultures et défrichements, dépasse 600,000 fr. 2,000 hectares environ sont cultivés en céréales, des plantations nombreuses ont été faites. Tout prouve enfin que l'essor est donné, et que *l'on doit se hâter* de lui ouvrir un champ plus vaste. » *Documents sur l'Algérie pour* 1846.

Ces progrès si extraordinaires, ces résultats si brillants, Oran les doit à son importance commerciale et politique ou militaire qui en feront tôt ou tard l'égale ou du moins la rivale d'Alger. Elle possède le port le plus grand, le plus profond et le plus sûr de toute la côte de l'Afrique septentrionale ; car elle peut y abriter presque par tous les temps une flotte entière, et les navires du plus fort tonnage y entrent aussi facilement que les balancelles espagnoles ou les sandales marocaines. Ce mouillage, la nature qui l'a fait, s'est chargée elle-même de le défendre. Quelques travaux peu coûteux, peu difficiles, suffiraient pour le rendre promptement inattaquable; malheureusement la peur de l'Angleterre a empêché ou retardé jusqu'à ce jour la construction de ces fortifications qui seraient si nécessaires en cas de guerre. L'année dernière seulement, le gouvernement s'est enfin décidé à faire élever une ou deux batteries sur la route de Mers-el-Kebir. La possession de ce beau port nous rend maîtres d'interdire l'entrée et la sortie de la Méditerranée à toutes les marines de l'Europe, même à celle de l'Angleterre. En nous donnant, comme le disait Philippe V dans son manifeste du 6 juin 1732, *des avantages formidables et funestes sur les provinces méridionales de l'Espagne*, elle nous fournirait un moyen infaillible de nous assurer, s'il en était besoin, sa neutralité ou son concours. D'un autre côté, sa position promet, garantit à Oran les plus brillantes destinées commerciales : elle ne peut manquer de redevenir ce qu'elle était avant la conquête espagnole, le marché principal de l'ouest et d'une partie du midi de l'Afrique ; tôt ou tard, elle enlèvera à Gibraltar une partie de son commerce interlope ; car elle lui offrira le triple avantage, dit M. Baude, (tome II, p. 17), de la sûreté du mouillage, de l'économie d'un double trajet de 80 lieues par une mer excessivement difficile, et la faveur, au départ de tous les vents autres que ceux du nord au nord-est. Enfin, son commerce d'entrepôt doit infailliblement acquérir une importance extraordinaire. A cet égard, son passé est le plus sûr garant de son avenir. Son entrepôt réel, ouvert le 1er juillet 1841 a donné les résultats suivants :

	Valeurs entreposées.
6 derniers mois de 1841.	277,443
1842.	925,852
1843.	1,479 613
1844.	1,616,055

Les deux entrepôts réels de l'Algérie, Alger et Oran avaient pris part au mouvement général :

En 1843, Alger, dans la proportion de 36 pour 100, et Oran dans celle de 64;

En 1844, cette proportion était ainsi changée, Alger, 17 pour 100 et Oran 83 pour 100.

Des entrepôts fictifs existaient depuis longtemps à Alger, à Oran, à Bone, à Philippeville; en 1844, ces quatre villes se sont partagé avec Ténès, où un entrepôt avait été établi cette année même, le mouvement général dans les proportions suivantes :

Oran.	41	pour 100.
Alger	24	
Bone.	16	
Philippeville . . .	13	
Ténès	1	

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, et ce qui a été fait à Oran est beaucoup, si on tient compte des circonstances, des difficultés et du temps, mais ce n'est rien, ou presque rien, quand on le considère en soi. Ce mouvement est un peu factice, ou du moins, il est un effet de certaines causes qui ne doivent et ne peuvent pas durer. Supprimez ou diminuez l'armée, et la colonie, aujourd'hui si active, si prospère, languit et meurt. Cette population, qui s'augmente si rapidement chaque mois, produit peu de chose : elle bâtit beaucoup de maisons, défriche quelques terres et fait un peu de commerce. Voilà tout. L'industrie et l'agriculture n'existent encore que sur une très-petite échelle. Pour que tout ce qui s'est fait, se fait ou se fera, ait quelques chances de durée, il faut l'appuyer sur une population civile, agricole, manufacturière et commerciale qui s'attache au sol pour ne plus le quitter, et qui non-seulement se nourrisse elle-même, mais qui, selon les termes mêmes du problème posé par le général Lamoricière, « suffise aussi à nourrir 25,000 hommes de troupes et 6,000 chevaux ou mulets, effectif militaire nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires. » Or, on ne saurait trop le répéter, bien que ces vérités élémentaires deviennent triviales à force d'être redites, pour attirer cette population, et pour la retenir, il faut lui fournir d'avance les moyens de se défendre, non-seulement contre les ennemis du dehors, mais contre ceux du dedans; il faut lui offrir des avantages au lieu de lui imposer des charges ; il faut lui garantir les droits dont elle jouirait ailleurs ; il faut l'aider au lieu de la décourager. Quand toutes ces conditions seront remplies, la colonisation marchera d'elle-même d'un pas rapide, et sans qu'il soit nécessaire, pour hâter ses développements, de recourir à tel ou tel système absolu et exclusif.

Je n'analyserai pas le projet du général Lamoricière : depuis mon retour en France, ce projet a été plusieurs fois imprimé et discuté; ses avantages évidents et ses prétendus inconvénients sont aujourd'hui suffisamment connus et appréciés. D'ailleurs, je ne veux pas sortir des généralités pour entrer dans les détails. Qu'on l'adopte tout entier, ou qu'on ne l'essaye qu'en partie, le projet du général Lamoricière mérite, ainsi que celui du général Bedeau, d'être distingué de tous les autres systèmes, en ce sens surtout qu'il n'est pas resté à l'état de théorie. Au lieu de se composer uniquement d'idées plus ou moins réalisables, il contient une masse énorme de faits et de renseignements positifs, d'une incontestable utilité pratique. Les longues et consciencieuses études auxquelles s'est livré le général Lamoricière, avec la coopération de MM. de Martimprey, d'Illiers et Azéma de Montgravier, auront, quoi qu'il arrive, les plus importants résultats pour l'avenir de la province d'Oran. De quelque manière que l'on peuple le grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer, d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, grâce au général Lamoricière, toutes, ou presque toutes les questions pratiques sont résolues. On sait maintenant quelles sont les terres dont l'État peut disposer, ou qu'il pourrait se procurer aux meilleures conditions; on connaît celles qui seraient les plus faciles à défendre, à cultiver, à arroser ; les plus salubres, les plus fertiles; on s'est convaincu enfin que ces plaines, aujourd'hui si désertes et si arides, ont été, à diverses époques, couvertes de populations nombreuses et de cultures variées. Que manque-t-il donc encore à la colonie? des hommes et des capitaux. Le général Lamoricière indique un moyen simple de se les procurer ; ce moyen ne tardera pas à être essayé, car deux ordonnances royales, du 4 décembre 1846 et du 19 février 1847, en ont autorisé l'application sur onze communes des environs d'Oran. Le cahier des charges qui déterminera les conditions auxquelles seront concédées ces communes est depuis quelques jours à l'examen du conseil d'Etat ; tout fait espérer que les nombreuses et importantes questions à résoudre recevront rapidement une solution qui, tout en garantissant les intérêts de la colonie, sera en même temps favorable aux concessionnaires ; c'est évidemment le but qu'il fallait atteindre. De nombreux capitalistes attendent avec impatience le résultat de cet examen, pour adresser au gouvernement des demandes de concession, et il y a tout lieu de croire que l'espace destiné à recevoir la population européenne dans la province d'Oran sera envahi dès que ce travail sera terminé.

ADOLPHE JOANNE.

Le voyageur Rugendas.

L'Illustration a récemment annoncé la mort prématurée de M. d'Osery, compagnon de voyage de M. le comte de Castelnau. Cette affligeante nouvelle n'a pas seulement contristé les nombreux amis du jeune voyageur, les hommes de science et les artistes ont aussi déploré la perte que l'expédition a faite de l'un de ses membres les plus zélés, au moment où plus que jamais tous les mérites, tous les dévouements, toutes les forces lui étaient nécessaires, car son importance réelle commençait surtout à l'exploration du mystérieux territoire placé entre les frontières du Pérou, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie et des Guyanes.

En attendant l'issue d'une expédition destinée à fixer nos connaissances encore vagues sur ces curieuses contrées, en attendant le retour de M. de Castelnau, que nous suivons de tous nos vœux, et au succès duquel nous serons des premiers à applaudir, nos lecteurs nous sauront gré peut-être d'appeler un instant leur attention sur l'œuvre de Maurice Rugendas, qui, lui aussi, a, pour la cause de l'art, surmonté d'incroyables difficultés, et que l'on peut saluer comme un vétéran, eu égard à ses longues années de service dans la périlleuse carrière des voyages.

Son premier et fort heureux essai date de 1826. Parti à l'âge de dix-neuf ans pour le Brésil, il en rapporta un riche portefeuille, qui lui valut l'approbation des naturalistes, et le rendit pour ainsi dire le favori de M. le baron de Humboldt. L'illustre savant exprima dans une *Géographie des plantes* son admiration pour le travail de Maurice Rugendas ; il vanta l'habileté du jeune artiste, et sa facilité pour reproduire la végétation des pays intertropicaux. Ces éloges furent encore sanctionnés par plusieurs de nos peintres célèbres, et surtout par le succès qu'obtint la *Forêt vierge du Brésil*, vaste planche que l'auteur lithographia lui-même, avant son second départ pour l'Amérique.

Le goût des voyages, principalement celui des voyages faciles, est inné chez les artistes, mais le besoin de revoir la patrie, et plus souvent des considérations pécuniaires, les contraignent à revenir au point de départ après d'imparfaites explorations. L'inépuisable Italie et la ville éternelle

sont à peu près jusqu'à ce jour la seule contrée et la seule ville qui aient eu le privilége d'en retenir quelques-uns aux liens magiques de leurs enchantements. — Voici au contraire un artiste qui semble avoir voué son existence aux pérégrinations difficiles et dangereuses; car il nous revient après seize années de séjour, ou plutôt de pèlerinage à travers les contrées les plus ignorées de l'Amérique méridionale, et il parle encore de reprendre sa vie errante pour compléter ses notes et ses croquis, ni plus ni moins que s'il s'agissait de courir, comme un commis voyageur, accroché à la queue d'une locomotive.

Ce n'est pourtant pas le goût des aventures, ni les soucis d'un esprit inquiet qui poussent ainsi Rugendas à l'horizon du couchant; c'est un amour passionné de la nature et de l'art, un esprit avide d'observations, et surtout le désir d'*illustrer* à lui seul l'Amérique méridionale, rêve de jeunesse dont il poursuit la réalisation avec une opiniâtreté digne du meilleur succès.

Bien peu de mortels osent envisager une absence de vingt ans. En effet, vingt ans ne sont-ils point une vie entière? Mais Rugendas, comme si l'éternité lui était promise, assigna sans hésiter le terme probable de vingt ans à son absence, et s'embarqua avec audace dans une entreprise qui semble folle et impraticable si l'on n'a derrière soi le solide appui d'un gouvernement.

Sans doute Rugendas esquissera lui-même un jour les curieux détails de cette vie nomade si accidentée, si pleine de traverses, d'obstacles et de périls, vie fiévreuse à laquelle il semble avoir en quelque sorte retrempé son énergie, car son idée fixe est de s'enfoncer de nouveau, pour le culte de son art, à travers ces *pampas* et ces forêts du nouveau monde, où notre imagination redoute toujours pour le voyageur la flèche ou le tomahawk des Peaux-Rouges, l'étreinte venimeuse du reptile, et le bond mortel de quelque bête fauve dont il aura vu trop tard briller les yeux d'or sous les ombrages ténébreux.

Mexique. — Le volcan d'Orizaba.

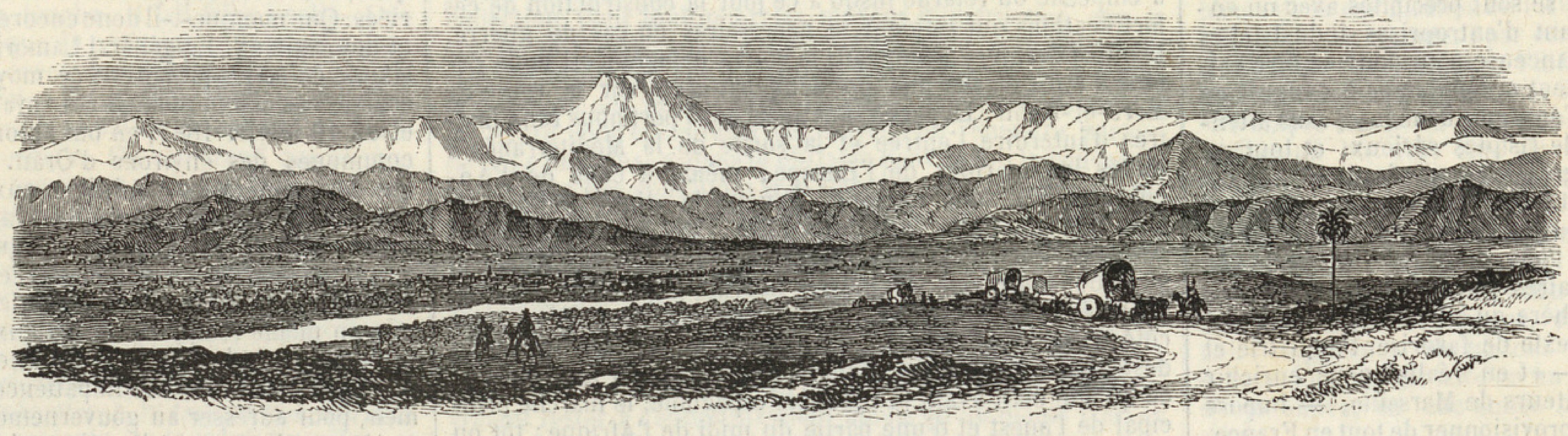

Chili. — La chaîne des Cordillières.

Rugendas a parcouru le Mexique; il a fait à Mexico un séjour volontaire et un séjour forcé: le premier, libre dans la ville, le second, captif dans les cachots de l'ancienne inquisition. Nous n'avons garde d'omettre cette particularité qui touche à des événements politiques, durant lesquels son amitié dévouée pour un homme d'Etat faillit lui être fatale. Il visita ensuite divers points de la côte de Californie, toucha à Guatimala, et résida enfin plusieurs années au Pérou et au Chili. Ses explorations dans ce dernier pays ont surtout eu pour objet l'étude de l'immense chaîne des Andes, qu'il a escaladée à diverses reprises, afin d'en étudier la configuration générale et les détails pittoresques.

C'est alors qu'il esquissa la partie dramatique de ses albums. Les Araucaniens du versant occidental de la Cordilière, les féroces tribus des Peguenches et des Veliches qui habitent ces incommensurables pampas, cette *mar de tierra*, comme on les nomme dans le pays, le rendirent témoin d'épisodes terribles, qu'il reproduisit avec une verve et une furie de mouvement incroyables.

Au lieu d'éviter prudemment, comme le font toujours les voyageurs, ces hordes farouches d'Indiens cavaliers, espèces de centaures qui, le fer d'une main la flamme de l'autre, fondent à l'improviste sur les hameaux, massacrent les hommes, enlèvent les femmes éperdues, passent comme le vertige sur des chevaux que la terreur aiguillonne, et montrent à la lueur fauve de l'incendie leurs faces aux tatouages ensanglantés et aux regards fulgurants, Rugendas les chercha jusqu'au fond de leurs repaires les plus cachés pour étudier leurs mœurs et leurs coutumes; et si, cédant aux sollicitations de ses amis, il consent à écrire l'histoire de six mois

Chili. — Halte de voyageurs dans les Andes.

Indiens d'Arauco.

lui semblent un cauchemar dans son existence, nous sommes sûr qu'elle formera une intéressante annexe à *l'Araucano*, cette magnifique épopée du poëte-guerrier Ercilla.

Ici l'une de ces fatalités qui déjouent toutes les prévisions humaines faillit couper court à l'odyssée de Rugendas. La foudre tua roide son cheval, le jeta lui-même dans une atonie complète, et pendant plus d'une semaine il demeura exposé aux dévorantes ardeurs du soleil et aux averses des orages, entouré d'individus impuissants à le secourir. Pourtant il recouvra ses facultés, et parvint, après toutes sortes de souffrances, à regagner la cité la plus voisine.

A peine remis du choc terrible dont son visage porte encore aujourd'hui certaines traces, Rugendas reprit son bâton de pèlerin, retourna au Chili, passa au Pérou, et visita la Bolivie. Il mit à profit son séjour dans les capitales comme Mexico, Lima, San-Iago, Buenos-Ayres pour se procurer, en peignant des portraits et des tableaux, les ressources nécessaires à l'exécution de son entreprise. Ce fut aussi durant ces trêves que les mœurs des habitants lui devinrent familières, et qu'il put recueillir, grâce à son intimité avec de hauts personnages activement mêlés aux affaires politiques de leur pays, des documents très-difficiles à acquérir, véritables fils d'Ariane, guides indispensables à travers le labyrinthe de révolutions qui composent l'histoire contemporaine de l'Amérique méridionale.

L'œuvre de Rugendas contient environ deux mille dessins; études de paysages, vues générales de villes, détails d'architecture, monuments des anciens Incas, ou d'une origine encore mystérieuse, antérieure à leur règne, scènes de mœurs pleines de contrastes et d'antithèses, vie sauvage de l'Indien, voluptueuse élégance des Liméniennes, séjour enchanteur de la ville des rois, terres arides, pics neigeux, sol calciné, végétation luxuriante, tout est traité avec une conscience rare, un esprit judicieux, qui donnent au travail un mérite et un intérêt immense.

M. Rugendas a bien voulu extraire pour nous de ses portefeuilles les sujets variés qui illustrent cette courte notice, — ils sont tous empruntés aux différents pays qu'il a explorés. — Le *volcan d'Orizaba* donne une idée de la riche végétation du Mexique, et contraste avec les marches désolées de *la cordilière des Andes*. Les costumes du Chili sont indiqués dans une *halte de voyageurs*, ceux d'*Arauco* dans la *causerie d'Indiens*, et si le *dolce far niente des Limeñas*, et la douleur des *femmes de Bolivie*, auxquelles on arrache, pour le service de la république, leurs maris et leurs amants, font foi du gracieux talent de l'artiste, les *Indiens poursuivis par un tigre* et les soldats de la Plata pourront faire apprécier une certaine verve dramatique, jointe à une grande habitude de la mise en scène.

Pampss. — Indiens poursuivis par un tigre.

Lima. — Liméniennes dans leur intérieur.

Femmes de Bolivie.

Soldats de la Plata.

Cette collection apporte son contingent aux diverses branches de la science et aux différents genres de l'art. Matériaux précieux pour les ethnographes, données intéressantes et do-

cuments utiles à l'intelligence de la topographie de certaines contrées pour les géologues et les géographes. Quant à l'artiste voyageur, il y trouvera un itinéraire peut-être difficile à suivre, mais qui certes pourrait le guider dans la recherche des sites selon son goût.

Maurice Rugendas, nous sommes heureux de pouvoir l'apprendre à nos abonnés, doit publier un choix de ses curieux dessins. Nous désirons vivement qu'on lui facilite les moyens de livrer plus tard à la publicité un travail assez étendu, assez consciencieux et assez habile, pour être l'indispensable complément des relations de voyage dans l'Amérique méridionale.

MAX RADIGUET.

Sumatra.

MOEURS, COSTUMES, PAYSAGES, INCIDENTS.

Suite. — Voir page 230.

A une aussi plantureuse, à une aussi colossale végétation, à une terre aussi féconde en plantes bienfaisantes qu'en plantes vénéneuses, il fallait les animaux les plus féroces et les plus doux, et les reptiles les plus à craindre. Le sol de Sumatra nourrit donc, outre toutes les espèces connues d'animaux, des espèces que le naturaliste ne retrouve nulle autre part. Ainsi, à côté de l'éléphant, on y rencontre le rhinocéros unicorne, plus petit que ses congénères d'Afrique, avec la peau toute pavée d'écussons et hérissée de poils rudes et courts; l'hippopotame, le tigre royal, le lion, le chacal, l'ours noir, qui dévore le cœur des cocotiers, la loutre, le porc-épic; des daims, des antilopes noires à crinière grise, des sangliers, des cochons, dont les naturels ne mangent jamais, et plusieurs espèces de singes, parmi lesquels on remarque le *simia nemestrina*, singe à menton barbu, qui semble particulier à cette île, et l'orang-outang, *pithecus satyrus*, haut de six pieds, qui marche avec un bâton, enlève les femmes, et qui, par conséquent, semble être plutôt l'analogie du *pongo* de Wurmb que du champazée africain.

Tandis que tous ces animaux, qu'on ne peut voir rassemblés que par la pensée, se cachaient à nos regards, des milliers d'oiseaux inconnus, aux riches et brillants plumages, des lézards volants d'un vert émeraude, aux pattes armées de griffes dorées, émaillaient de tous côtés le sol et les arbres. En sortant de la forêt nous entendîmes un bruissement prolongé dans les broussailles. C'était peut-être le terrible boa constrictor qui se roule, pour guetter sa proie, autour d'un tronc d'arbre avec lequel il se confond par la couleur.

Nous entrâmes dans le village, toujours accompagnés de Poidam et des huit ou dix naturels qui nous avaient suivis depuis le rivage.

Les populations de Sumatra habitent des *donsoms*, ou villages, situés presque toujours, ainsi que chez les peuples primitifs, sur les bords d'une rivière ou d'un lac. Ces donsoms, entourés d'arbres fruitiers, se composent ordinairement d'un carré de maisons, séparées quelquefois entre elles par des ruelles ou des passages, et conséquemment isolées les unes des autres. Ni la pierre, ni la brique, ni l'argile, n'entrent dans leur construction; de pareils matériaux les rendraient massives et dangereuses dans les tremblements de terre, fréquents à Sumatra. Seul, le bois en fait tous les frais. La base des maisons est élevée de terre d'un mètre ou deux. Des poteaux énormes, situés aux quatre coins, et au milieu de chacune des faces, quand l'étendue du bâtiment l'exige, soutiennent cet édifice. La hutte, dont les côtés sont élevés d'un étage, est surmontée d'une toiture aiguë. Des feuilles de palmier y remplacent notre chaume. Quelquefois des nattes sont tendues d'un pieu à l'autre, et tout autour de la base de l'ajoupa; l'espace qu'elles renferment ainsi sert de cave et de magasin. Pour parvenir à la seule ouverture du logement, il faut grimper par une échelle de bambous qu'on retire à volonté. Primitivement, cette précaution avait été prise pour se garantir des animaux féroces qui infestent cette contrée; car il n'est pas rare de voir des tigres, poussés par la faim, pénétrer en plein jour jusqu'au milieu d'un village et y enlever, dans leur gueule, le premier individu qu'ils rencontrent; mais, depuis que la civilisation empoisonne par l'opium les populations asiatiques, cette mesure est devenue plus nécessaire, plus indispensable que jamais. Tout le monde sait que les fumeurs d'opium entrent parfois dans des accès de folie furieuse. Or, les Malais s'enivrent de cette substance vénéneuse au point d'en devenir frénétiques et enragés. Surexcités par ses vapeurs puissantes et désorganisatrices, c'est alors qu'on les voit se précipiter hors de leurs cases, éperdus, l'œil hagard, la main armée et levée pour le meurtre, courant, de ci, de là, et tuant tous ceux qui tentent de s'opposer à leur passage.

Oh! il faut avoir vu ces choses pour ne pas être éloigné de croire que, dans un grand nombre de cas, l'homme sauvage doit se garder des dons de l'homme civilisé.

Les peuples du littoral de Sumatra aiment passionnément l'opium. Ce poison fait désormais leur plus chère jouissance quotidienne. La plante qui produit ce narcotique enivrant ne croissant pas dans l'île, il y est importé par des navires anglais qui, en retour, exportent de Sumatra dans l'Inde la feuille de bétel, le poivre, etc. A Sumatra, l'opium se vend littéralement au poids de l'argent : tel poids d'opium pour tel d'argent. Des deux manières d'user de ce poison, les habitants de l'île préfèrent le fumer que de le prendre en substance comme quelques peuples de l'Indoustan et de l'est de l'Asie.

La case royale se trouvant située à l'autre extrémité du donsoms, nous fûmes obligés de le parcourir dans toute sa longueur pour nous rendre auprès du radjah. Chose singulière! les habitants parurent indifférents à notre présence parmi eux. Aucun ne se retourna pour nous regarder; aucun ne rebroussa chemin pour nous suivre. Ils étaient presque tous occupés, sur le devant de leur case, à divers jeux ou travaux. Ceux-ci jouaient aux échecs; ceux-là récitaient leurs prières en faisant parcourir entre leurs doigts, grain à grain, le chapelet de Mahomet. Ici, un jeune homme, assis devant un métier ingénieux couvert de fils de soie et de fils d'or, tissait une étoffe sur laquelle s'épanouissaient des fleurs aux riches et éblouissantes couleurs; là, un autre industriel fabriquait des lames de sabre, ou oiselait, dans un lingot d'or, un manche de poignard. Rien de plus ingénieux et de plus simple que les soufflets de forges du Vulcain. Ce sont deux peaux de cabris soigneusement éventrés, et cousues dans toute leur longueur. A la place de la tête, qui a disparu, est fixé un bambou de moyenne grosseur. Un jeune sauvage s'agenouille devant le feu, se place entre ces deux peaux ainsi préparées, et, au moyen de deux bois fixés sur chacune d'elles, il élève et abaisse alternativement les mains. C'est là, certes, le soufflet le plus primitif que j'aie jamais vu, et je m'assure que le père Adam devait en avoir un semblable pour allumer le feu de son autel, quand il avait mal à la gorge.

Cependant nous arrivâmes aux Tuileries de l'endroit. Ce palais ne différait des autres cases que par une construction plus vaste, des pieux plus solides. La peinture fraîche et vive dont il était recouvert le distinguait en outre des misérables huttes qui l'entouraient. C'est partout la même chose! Le radjah, prévenu sans doute de notre arrivée, était assis, à la manière des Orientaux, sur une natte étendue devant sa porte. Entouré de ses ministres, il nous reçut avec courtoisie; mais ne se leva point. Etait-ce la conscience de sa dignité? ou l'effet du mépris que le turban affecte d'avoir pour le chapeau qui se manifestait ainsi? Je ne sais. Toujours est-il que les personnes rangées autour de lui imitèrent son exemple; ce qui m'amènerait à conclure que la seconde supposition est la vraie.

Le costume du radjah était en tout semblable à celui de Poidam, sauf la couleur et la variété des dessins. Aucun ornement ne le distinguait des autres Malais assis de chaque côté de lui. Le respect qu'on lui portait annonçait son rang. Petit, ramassé, les membres nerveux, il paraissait doué d'une agilité et d'une force extraordinaires. Sa figure ne démentait pas cette supposition de souplesse et de vigueur sauvages. Son œil étincelant, sa bouche moyenne, aux lèvres minces et souvent serrées, ses pommettes saillantes, sa peau bronzée comme un cuir de Cordoue, indiquaient l'astuce et le courage indomptable de la bête féroce. Pourtant, d'un geste gracieux, il nous invita à prendre place devant lui. Presque aussitôt, sur un signe imperceptible qu'il fit, un jeune Ganimède, noir comme l'aile du corbeau, nous servit des rafraîchissements qui consistaient en lait de coco et en diverses espèces de fruits. Après quoi, le radjah fit signe au capitaine de prendre la parole, et d'exposer le motif de notre arrivée dans son royaume.

Ce fut alors seulement, et pendant que le capitaine se recueillait pour entamer son discours, que j'appris l'usage que les Malais font de leurs mouchoirs.

« Quoi! s'écriera-t-on, ne se mouchent-ils pas dedans?

— Non, en vérité; et il ne leur sert pas non plus de bourse, car les Malais ne portent presque jamais d'argent sur eux.

— A quoi sert-il donc?

— Patience. »

Tous les Malais, en attendant que le capitaine commençât son allocution, détachèrent leur mouchoir de leur ceinture. D'aucuns l'échangèrent avec leurs camarades; d'autres le gardèrent. Suivant leurs mouvements avec une certaine curiosité, je les vis dénouer ce coin dont j'ai parlé plus haut, et qui était rejeté par dessus l'épaule. Mon attention se porta sur le radjah. Le tyran me laissa voir une vingtaine de feuilles de bétel, lesquelles ressemblent aux feuilles de cerisier, tant par la couleur que par la forme, quoique plus longues et plus larges; puis une dizaine de noix d'une sorte de palmier des Indes, qu'on nomme arec. Ces noix ont la forme d'un œuf, la grosseur et la couleur verte du gland, se pèlent comme lui, et ont, à quelque différence près, la même âcreté de goût. Il y avait encore dans ce mouchoir le tabac jaune de Sumatra, lequel a la douceur et la finesse du maryland. Le radjah ouvrit alors l'espèce de petit encensoir en argent dont nous avons déjà parlé. Se servant de l'ongle du pouce, il y prit une parcelle de chaux qu'il étendit sur une feuille de bétel. Il mit sur cette feuille une pincée de tabac, et, du tout, il enveloppa une noix d'arec, préalablement pelée avec son poignard. Cela fait, il introduisit cette boule dans sa bouche, et la mâcha, en fermant à demi les yeux, avec une espèce de voluptueuse satisfaction. Cette chique craquait sous ses dents comme s'il eût croqué un trognon de chou. Quelques secondes après, ses lèvres s'imprégnèrent d'une couleur vive comme le sang artériel, laquelle coula bientôt en deux filets rouges de chaque côté de sa bouche.

Les Malais n'arrangent pas toujours ainsi leur chique de bétel. Quelquefois ils ne mettent ni tabac, ni chaux; d'autres fois, au lieu de poser la chaux sur la feuille de bétel, ils l'étendent sur leurs dents. Cette chaux leur en ronge le devant et l'émail; et ce sont d'ailleurs tous ces ingrédients qui les leur rendent noires et brillantes comme du jais.

Cependant le capitaine entama son discours. Les Malais l'écoutèrent avec une religieuse attention. Aucune marque d'approbation ou d'impatience ne fut donnée; et s'ils n'eussent mâché continuellement leur bétel, épilé avec des pincettes d'or leur menton et leurs joues et tourné de temps en temps leurs yeux vers le radjah, on eût pu les prendre, tant le silence fut profond pendant une demi-heure environ, pour des statues indiennes. Lorsque le capitaine eut fini, Bon-Cheval prit la parole. Il s'exprima en malais.

Bien que je ne comprisse rien à ce qu'il disait, son discours ne laissa pas de me faire grand plaisir à entendre. Cela surprend le lecteur. Je m'empresse de lui expliquer mon admiration, en lui apprenant qu'il est difficile de se faire une idée de la douceur de l'idiome malais. C'est à juste titre que cette langue a été appelée l'italien de l'Orient. Chaque son y court sur un rhythme d'une harmonie douce et suave, et s'y module avec un art infini. Le sauvage appuyait ses phrases tantôt de gestes énergiques, tantôt de gestes gracieux. Ni les uns ni les autres n'eussent été déplacés dans le plus parfait gentilhomme de l'Europe. Hélas! aucun bruit, aucune réflexion ne troubla cette seconde harangue! Que loin sont de là les législateurs de certain pays civilisé! Mais ici, on s'aperçut de la fin du discours de Poidam; car le rhythme harmonieux et cadencé cessa.

Le roi ne commit pas la grossièreté de nous renvoyer pour consulter son conseil. Les débats eurent lieu devant nous, en anglais. Les naturels, qui parlent presque tous cette langue, savaient que nous l'entendions. Chacun prit la parole à son tour, et s'en servit avec modération. Bref, après nous avoir accordé la permission de séjourner dans le port tout le temps qu'il nous serait nécessaire, le radjah leva la séance au milieu de la satisfaction générale.

Le roi congédia son conseil, et garda le commandant près de lui. Avec l'autorisation de ces deux puissants seigneurs, je m'éloignai en compagnie de Poidam et de quelques naturels questionneurs.

L'air actif et intelligent de Bon-Cheval, la noblesse de son ton et de ses manières, le certificat dont il était porteur, et, plus que tout cela, le désir de m'initier aux mœurs du peuple malais, m'engagèrent à former une plus intime connaissance avec lui. Je le priai de vouloir bien m'accompagner par le village. Il y consentit volontiers, et je partis pour étudier ce peuple, curieux à tant de titres.

Les Sumatriens (je l'ai déjà fait pressentir) n'ont jamais été flattés par aucun voyageur. Au contraire, chacun s'est efforcé de peindre cette nation avec des couleurs sombres, hideuses; de lui donner un caractère déhonté, des habitudes sales et crapuleuses, un mépris exagéré de toute foi, de toute loi! Ce portrait est-il d'une exacte ressemblance? La suite de cet article répondra à cette question.

Quoi qu'il en soit, jamais, dans aucun pays, je n'ai vu briller sur la figure humaine plus de bienveillante franchise et de bon naturel. Et c'est surtout lorsque les étrangers leur plaisent d'une façon quelconque, que ces rares fleurs du cœur s'épanouissent avec éclat sur leur visage. Je ne passais pas devant une case, sans être appelé par ceux qui l'habitaient, et je ne m'approchais pas de ceux-ci, sans qu'ils m'offrissent avec empressement des fruits, du lait de coco, ou des bananes cuites sur la braise.

Ils sont loin d'être aussi affectueux envers tous. Ils détestent cordialement les Américains. Cela provient de ce que les républicains de l'Union essayent toujours de les tromper dans les pesées du poivre, ou autrement. Quoi d'étonnant alors que des navires soient pillés et des équipages massacrés sur cette côte? Rendons hommage à la justice, et disons hardiment que les premiers torts sont souvent du côté des gens civilisés. J'ai vu un acheteur français faire mettre en secret plus de cinq kilos de plomb sous chacun des poids de cinquante qui devaient servir aux pesées du poivre. Cela ne lui a pas profité! Aujourd'hui, privé de fortune, il languit misérablement dans une de nos colonies!

(*La suite à un prochain numéro.*) JEAN DE LORRIS.

Académie des Sciences.

Astronomie.

Théorie du mouvement de la lune, par M. Delaunay. — Dans notre dernier compte rendu, nous avons exposé l'analyse des principaux points traités par M. Delaunay, dans son mémoire, et nous avons cherché à faire ressortir toute l'importance qu'avait l'étude d'un satellite qui a tant d'influence sur les divers phénomènes de notre globe. L'Académie avait chargé une commission de lui rendre compte de l'examen de ce mémoire, et dans la première séance de cette année, M. Liouville a donné lecture du rapport de cette commission. Le savant rapporteur, après avoir suivi l'auteur pas à pas dans la théorie dont nos lecteurs nous pardonneront de ne pas présenter les développements, termine ainsi son rapport, dont les conclusions ont été adoptées par l'Académie : « M. Delaunay a déployé, dans son mémoire, toutes les qualités d'un géomètre habile. Mais l'exécution complète des calculs algébriques et numériques nécessaires pour obtenir les formules définitives du mouvement de la lune, avec le degré d'approximation auquel il veut atteindre, exigera qu'il se montre calculateur intrépide et persévérant. Nous engageons vivement M. Delaunay à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre utile et pénible qu'il a commencée. »

Moyens d'éclairer les fils des réticules et des micromètres, par M. Arago. — Quand on éclaire les fils d'un micromètre, par les procédés ordinaires, si l'astre est faible et difficile à observer, il disparaît; quand au contraire la nébulosité est perceptible, les fils ne se voient qu'avec une peine infinie. M. Arago pensa alors à appliquer l'électricité à l'éclairage des fils métalliques, en platine, des réticules astronomiques. Mais pour cela, il fallait trouver un moyen simple et prompt de faire varier l'intensité lumineuse du fil, et s'assurer que les images des objets éloignés, placés près du fil incandescent, ne seraient pas ondulantes. M. Froment a construit dans ce but un petit appareil qui, au dire de M. Arago, ne laisserait rien à désirer. Les fils passent presque subitement de l'obscurité absolue à une vive incandescence, et réciproquement, on obtient toutes les intensités intermédiaires avec une égale facilité, avec la même promptitude. Le fil, attaché à des ressorts convenables, reste rectiligne, malgré les énormes changements de température qu'on lui fait subir. De plus, les images n'ondulent pas sensiblement. M. Breguet de son côté, sur les indications de M. Arago, a adopté une disposition au moyen de laquelle les fils du réticule ordinaire sont éclairés par un fil rendu rouge par l'électricité galvanique. Ces divers essais don-

nent l'espoir fondé que la pile de Volta, dont on a fait déjà de si nombreuses, de si belles, de si singulières applications, figurera prochainement, comme un auxiliaire utile, dans les instruments astronomiques.

Dans la séance suivante, M. Arago a de nouveau entretenu l'Académie de divers appareils astronomiques, et entre autres, d'un micromètre oculaire à double réfraction, qui fonctionne depuis plusieurs années à l'Observatoire. La double réfraction a servi à *Rochon* à la détermination de très-petits angles ; mais cet appareil présentait quelques inconvénients que M. Arago a fait disparaître, en plaçant le prisme en dehors de la lunette, et en adoptant une disposition particulière.

Mécanique appliquée.

Relations des charges de poudre avec la vitesse initiale imprimée aux balles, par M. Morin. — Hutton a trouvé que les vitesses initiales communiquées aux projectiles par différentes charges de poudre, variaient en raison directe des racines carrées des charges. Pour les très-petites charges, les vitesses dans les armes ordinaires sont inférieures à celles qui résulteraient de cette loi, et dans les canons, quand les charges sont supérieures à un cinquième du poids du projectile, une portion de la charge étant projetée sans être brûlée, les vitesses sont d'autant plus inférieures à celles que fournit cette loi que les charges sont plus fortes. M. Morin, avec cet esprit investigateur qui le distingue si éminemment, a cherché à vérifier, pour les armes longues, l'exactitude d'une loi énoncée par M. Piobert, et qui est la suivante : Les forces vives communiquées aux projectiles sont proportionnelles aux charges de poudre qui les produisent. Il a cherché en même temps à reconnaître quelle pouvait être, dans les fusils, l'influence du *vent* du projectile, c'est-à-dire de la différence entre le diamètre de l'arme et celui de la balle. Ces expériences ont fait voir combien est grande la perte d'effet produite par l'échappement des gaz. Il suit de là, qu'un forcement léger de la balle, qui annule simplement le vent, produit un accroissement très-considérable de vitesse. Cela prouve que, dans les armes rayées, la perte de vitesse de translation produite par le frottement et la rotation des balles, doit être plus que compensée par l'effet de la suppression du vent. On en déduit aussi que l'emploi des armes à balle forcée, tirées avec des capsules ou tout autre moyen par lequel la lumière est fermée ou supprimée, contribue à beaucoup augmenter les effets produits. De l'ensemble des expériences, on peut d'ailleurs conclure que la loi énoncée par M. Piobert est exacte, que pour les faibles charges, les forces vives communiquées s'écartent d'autant moins de cette loi, que le vent est plus petit et qu'elles doivent la suivre pour les armes à balles forcées ; enfin que, pour les fusils, la loi est vérifiée jusqu'à des charges qui dépassent la moitié du poids de la balle.

Rapport sur un *nouveau système de navigation aérienne*, par M. Van Heeke. — Le rêve de bien des gens amis du progrès est de trouver le moyen de diriger un ballon dans l'air. Déjà bien des essais ont été tentés, bien des machines ont surgi aussitôt *enterrées*, trop heureux leurs inventeurs si du même coup ils n'ont pas été enterrés aussi ! L'idée la plus simple est celle qui consiste à chercher à diverses hauteurs dans l'air des courants favorables à la direction qu'on veut suivre; mais la difficulté est de faire descendre ou monter les ballons suivant les besoins de la locomotion ; car pour monter il faut jeter du lest, pour descendre il faut laisser échapper le gaz, et ces manœuvres, si on les répète plusieurs fois, finissent par vider le ballon et sa nacelle des deux éléments indispensables à la navigation aérienne. M. Van Heeke, de Bruxelles, a cherché, dans un moteur artificiel, une force capable d'élever ou de déprimer l'aérostat à volonté, et il s'est adressé à un de ces moteurs qui, tels que les ailes d'un moulin à vent, l'hélice, les turbines, transforment, sans réaction latérale, un mouvement rotatoire en mouvement rectiligne suivant l'axe. Son appareil consiste en quatre moteurs à ailes gauches qui, par leur réaction sur l'air, produisent une force ascensionnelle ou descensionnelle, suffisante, d'après la commission, pour obtenir les effets désirés. La commission a reconnu l'efficacité de ce moyen. Aurons-nous donc bientôt une *navigation aérienne?*

Mécanique expérimentale. — Rapport sur *la recherche expérimentale des propriétés mécaniques des bois*, par MM. Chevandier et Wertheim. — Le travail de ces habiles expérimentateurs se compose d'un manuscrit de 85 pages, de 35 tableaux et de 6 feuilles de dessins, où se trouve consigné le dispositif des appareils dont ils se sont servis pour soumettre les nombreux échantillons de bois à l'épreuve de l'allongement, de la flexion et de la rupture, ainsi que les études graphiques nécessaires pour découvrir la marche des densités, de la cohésion, du coefficient d'élasticité et de la vitesse du son dans les différentes parties d'un même tronc d'arbre et dans les différents sens relatifs à la direction des fibres ligneuses, des rayons et des couches annuelles. Voici un résumé des principaux faits contenus dans le mémoire et qui ont paru assez remarquables à la commission pour qu'elle proposât et obtînt l'insertion de ce travail dans le *Recueil des Savants étrangers* : les allongements et les flexions des pièces de bois se composent d'une partie *permanente* qui subsiste après l'enlèvement de la charge et d'une partie *élastique* qui disparaît. Cette dernière partie diminue avec la durée et l'intensité des charges. Le coefficient d'élasticité reste sensiblement le même pour une même pièce et toutes les charges essayées entre certaines limites, sauf pour les bois résineux très-courts. En général, à mesure que la dessiccation des bois augmente, la densité diminue, le coefficient d'élasticité et la vitesse de transmission du son croissent suivant des lois très-simples : la limite d'élasticité et la cohésion croissent et l'allongement permanent maximum diminue jusqu'à devenir insensible pour des pièces qui ne contiennent plus que dix pour cent d'humidité, rendues ainsi excessivement cassantes.

Architecture hydraulique.

Mémoire sur le canal de Marseille, par M. de Montricher. — Nos lecteurs connaissent déjà probablement la gigantesque entreprise de la ville de Marseille pour s'alimenter d'eaux potables empruntées à la Durance. L'auteur et le constructeur du projet, M. de Montricher, vient de présenter à l'Académie un mémoire dans lequel il fait l'historique de cette entreprise, et auquel nous allons emprunter quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

Marseille a obtenu la faculté de prendre dans la Durance un volume de 5 mètres 75 centimètres d'eau par seconde, à l'époque de l'étiage, équivalant à 260,00 pouces de fontainier. Le canal destiné à amener cette concession d'eau à Marseille prend son origine sur la rive gauche de la Durance, à une hauteur de 187 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il parcourt sur 8 kilomètres la belle plaine du Puy-Sainte-Réparade et s'attache ensuite, sur 20 kilomètres, aux flancs des coteaux accidentés qui bordent la vallée de la Durance. Sur cette longueur, on rencontre sept souterrains, présentant ensemble un développement de 750 mètres, et les ponts aqueducs de la Jucourelle et de la Valbonnette, de 20 mètres de hauteur et de 90 à 100 mètres de longueur.

A Port-Royal, le canal quitte la Durance, perce au moyen d'un souterrain de 3,670 mètres la chaîne des Taillades qui sépare la Durance du bassin de la Touloubre, petit affluent de l'étang de Berre. La traversée du bassin de la Touloubre comprend six souterrains d'une longueur, ensemble, de 817 mètres et un pont aqueduc de 27 mètres de hauteur et de 200 mètres de longueur, composé de dix-sept arches de 8 mètres d'ouverture.

Le canal passe de la vallée de la Touloubre dans celle de l'Arc au moyen de onze souterrains d'une longueur, ensemble, de 2,866 mètres et séparés par de faibles parties à ciel ouvert ; il se développe sur le versant nord de la vallée de l'Arc en coupant quatre mamelons secondaires au moyen de petits souterrains de 441 mètres de longueur ensemble, et atteint à Roquefavour les bords escarpés de cette rivière.

C'est en ce point que se trouve établi l'ouvrage le plus important du canal de Marseille. Le tracé atteignait, en effet, le bord de la vallée à une hauteur de 82 mètres au-dessus des eaux de l'Arc, et, à ce niveau, les montagnes qui bordent les deux rives présentaient, à leur point le plus rapproché, une distance de 400 mètres. Pour franchir cet obstacle, on a dû établir un pont-aqueduc à trois rangs d'arcades, composés, le premier, de douze arches de 15 mètres d'ouverture et de 34 mètres de hauteur ; le second, de quinze arches de 16 mètres d'ouverture et de 38 mètres de hauteur ; le troisième, de cinquante-huit arches de 5 mètres d'ouverture sur 11 mètres de hauteur.

En quittant la vallée d'Arc, le canal se développe sur les collines arides du vallon de la Mérindolle, perce au moyen de quatorze souterrains d'une longueur, ensemble, de 1,402 mètres, un grand nombre de petits contreforts secondaires, et rencontre la chaîne de l'Etoile, qui sépare la vallée de l'Arc du bassin de Marseille. Il traverse les deux rameaux de cette chaîne au moyen des souterrains de l'Assassin et de Notre-Dame, l'un de 3,474 mètres et l'autre de 3,492 mètres, puis se développe sur 14 kilomètres dans le territoire de Marseille, perce sept mamelons secondaires au moyen de petits souterrains de 244 mètres de longueur ensemble et arrive enfin à l'entrée de la ville après un parcours total de 96 kilomètres.

En résumé, on rencontre sur la ligne du canal cinquante-deux souterrains présentant ensemble une longueur de 17,136 mètres, le grand pont-aqueduc de Roquefavour, trois autres aqueducs à un seul rang d'arcades de neuf à dix-sept arches, cinq aqueducs de deux à cinq arches, et en outre deux cent vingt ouvrages d'art, consistant en aqueducs ou ponts d'une seule arche, prises d'eau, déversoirs, etc.

Le canal a une longueur de 3 mètres à la cuvette, de 7 mètres à la ligne d'étiage et une pente de 30 centimètres par kilomètre. La profondeur totale du canal est de 2 mètres 40 centimètres et sa largeur de 9 mètres 40 centimètres au niveau des banquettes.

Technologie.

Cuite des porcelaines à la houille, par M. Vital-Roux. — Jusqu'à présent on n'avait pas encore pu cuire les porcelaines à la houille, sans s'exposer à de graves inconvénients. M. Vital-Roux est parvenu, au moyen de fours d'une forme particulière qu'il nomme *fours à double courant d'air*, à régler le feu de telle manière que, sur toute une cuite, il ne se trouve pas une seule pièce jaune. En comparant les frais de combustible, il trouve qu'un four qui aurait brûlé pour 672 fr. de bois ne brûle que pour 270 fr. de houille, un autre qui consommait 840 fr. de bois, ne consomme que 396 fr. de houille ; l'économie serait donc de 402 fr. dans le premier cas et de 444 fr. dans le second. En outre la cuisson est plus parfaite, plus identique ; les gazettes, les chemises et voûtes des fours s'altèrent moins, parce que la houille ne produit pas la vitrification des parois comme le bois. — On essaye aussi en ce moment à l'usine de M. Renard, dans la Marne, la cuisson au gaz extrait de la tourbe.

Sciences physiques.

Conductibilité électrique, par M. Edmond Becquerel. — En mesurant les résistances à la conductibilité au passage de l'électricité, l'auteur est arrivé aux résultats suivants :

Lorsqu'un courant arrive à la surface de séparation de deux métaux, la résistance ou la perte au passage est de l'ordre de grandeur du changement de résistance provenant des effets caloriques qui se manifestent dans cette circonstance.

Lorsqu'un courant électrique passe d'un solide dans un liquide, s'il n'y a pas polarisation et si la température ne change pas, on n'observe aucune perte au passage. Si, par suite d'une polarisation, des gaz ou des matières sont transportés à la surface de séparation, alors une résistance naît immédiatement.

La résistance au passage, dans ce dernier cas, est fonction de l'intensité du courant. Elle diminue à mesure que celle-ci augmente, mais de manière que, toutes choses égales d'ailleurs, le produit de la résistance par l'intensité n'est pas un nombre constant.

Instrument électrique à lame vibrante, par M. Froment. — Cet instrument se compose d'un petit électro-aimant, dont le contact, en fer très-léger, peut osciller entre l'un des pôles et un arrêt contre lequel un ressort tend à le faire appuyer. Un courant électrique, introduit dans l'appareil, passe par le contact en fer et par son arrêt, de manière à ce que le circuit soit interrompu dès que ces deux pièces se séparent. L'interruption du circuit peut d'ailleurs s'obtenir, en interposant le fil de l'électro-aimant, plusieurs milliers de fois par seconde. Des vis peuvent faire varier l'amplitude de la vibration et la force du ressort, et l'instrument rend tous les sons de l'échelle musicale. Cet instrument peut servir à plusieurs usages dans les cabinets de physique : ainsi, pour un son donné, les moindres variations dans l'intensité du courant se traduisent à l'oreille par des vibrations correspondantes dans le son produit.

Théorie de la rosée, par M. Melloni. — Pendant longtemps on a cru, et quelques physiciens, à ce que dit M. Melloni, soutiennent encore que la rosée se produit par soulèvement. Un habile physicien, *Wells*, a démontré que la rosée ne surgit pas de la terre, qu'elle ne tombe pas non plus du ciel et qu'elle se forme par la vapeur élastique et invisible répandue dans l'espace qui environne les corps. La précipitation de cette vapeur aqueuse doit être attribuée au froid résultant du rayonnement calorique des corps vers le ciel serein. D'après cela, les feuilles végétales, le bois, le verre, le vernis, le noir de fumée se couvriraient de rosée, parce qu'ils laissent sortir facilement la chaleur et se refroidissent considérablement vis-à-vis du ciel, et les métaux se conserveraient secs à cause de la difficulté qu'ils éprouvent à vibrer leur chaleur vers les régions supérieures de l'atmosphère. Cependant les opinions ont varié sur la cause qui empêchait les métaux de se couvrir de rosée. Les uns l'attribuent à une force électrique, les autres à une répulsion particulière des métaux ; enfin quelques-uns à la chaleur et à l'électricité dégagées dans l'action chimique des métaux sur les molécules de vapeur au moment de leur passage à l'état liquide. M. Melloni a prouvé, par des expériences directes et d'une extrême délicatesse, que ces différentes hypothèses ne sauraient se soutenir, et que le seul principe vrai est celui qui a été posé par Wells.

Evaporation de l'eau à la surface du globe, par M. Daubrée. — Le jeune savant dont nous venons d'écrire le nom a cherché à apprécier la quantité de chaleur ou de force motrice employée annuellement à l'évaporation de l'eau. La quantité d'eau qui est évaporée peut être représentée par le volume d'eau météorique qui tombe de l'atmosphère. Or, ce chiffre est approximativement de 703,435 kilomètres cubes, ce qui équivaut à une couche d'eau d'épaisseur uniforme qui couvrirait la terre sur 1 mètre 379 millimètres. La quantité de chaleur employée suffirait théoriquement à liquéfier une couche de glace de 10 mètres 70 centimètres d'épaisseur sur le globe entier, et est à peu près égale *au tiers de la chaleur que le soleil envoie sur la terre dans le même temps*. Tout le combustible consommé en France pendant une année ne pourrait fondre qu'une croûte de glace couvrant l'étendue de notre pays et ayant 0 mètre 0017 centimètres d'épaisseur, c'est-à-dire les seize dix millièmes de l'épaisseur moyenne correspondante à la chaleur d'évaporation. — Le travail employé en un an à répandre de la vapeur d'eau dans l'atmosphère équivaut, pour toute la terre, au moins à celui de 16,214,937 de chevaux-vapeur, ou par hectare à celui de 318 chevaux-vapeur, ce travail étant exercé d'une manière continue aussi pendant une année. Cela montre combien les forces motrices utilisées, même dans les contrées industrielles où les machines ont le plus de développement, forment une faible fraction de cette énorme puissance que la nature déploie silencieusement dans l'acte de l'évaporation de l'eau.

M. Daubrée a cherché à évaluer la quantité de travail produite par la chute de l'eau et particulièrement par les eaux courantes des continents. L'eau que les nuages nous envoient sous forme de pluie ou de neige arrive au bas de sa course avec une vitesse ordinairement très-faible, égale à celle qui serait due à une chute de quelques mètres seulement. La presque totalité de la force vive de cette eau est donc employée à produire des effets peu sensibles pour nous. Il n'est pas possible d'arriver directement à la valeur de la force motrice des ruisseaux et des rivières qui arrosent un continent ; mais en ayant recours à une formule où entrent la superficie de la contrée, sa hauteur moyenne au-dessus de l'océan, le volume annuel d'eau météorique et la fraction de ce volume total qui descend jusqu'à la mer sous forme de cours d'eau, on obtient deux limites entre lesquelles doit être comprise la quantité de travail cherché. Pour l'Europe, ces deux limites sont 273,508,974 et 364,678,620 chevaux-vapeur fonctionnant sans cesse pendant l'espace d'une année. Ces quantités de travail correspondent par kilomètre carré à des moyennes de 2,506 et de 3,694 chevaux-vapeur agissant pendant un an sans interruption. La limite supérieure de la force motrice des eaux courantes en Europe, est, à la force motrice dépensée par l'évaporation à la surface de la terre rapportées l'une et l'autre au kilomètre carré, comme 1 est à 883. La puissance motrice des eaux courantes de toutes les terres continentales ne doit pas dépasser un dix-huit centième du travail consacré à l'évaporation, ou environ neuf milliards de chevaux-vapeur.

Études sur la lumière. — Ses procédés, sa production, ses emplois, son utilité et ses inconvénients, etc, par Cham.

Dans la tragédie.

Dans le mélodrame.

Dans le drame fantastique.

Dans la féerie dramatique.

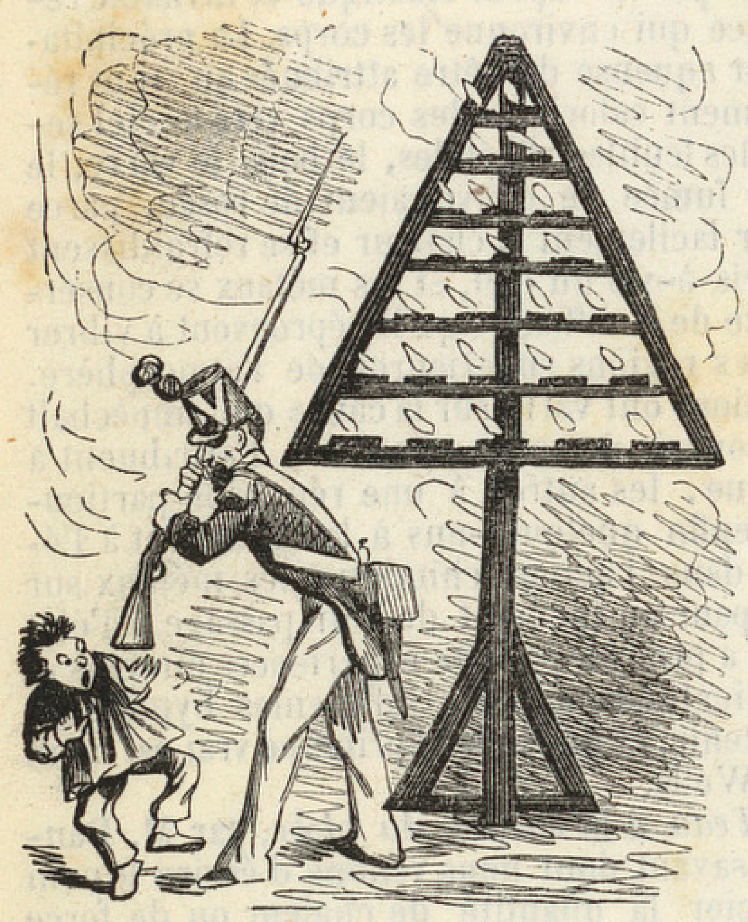
Expression de joie.

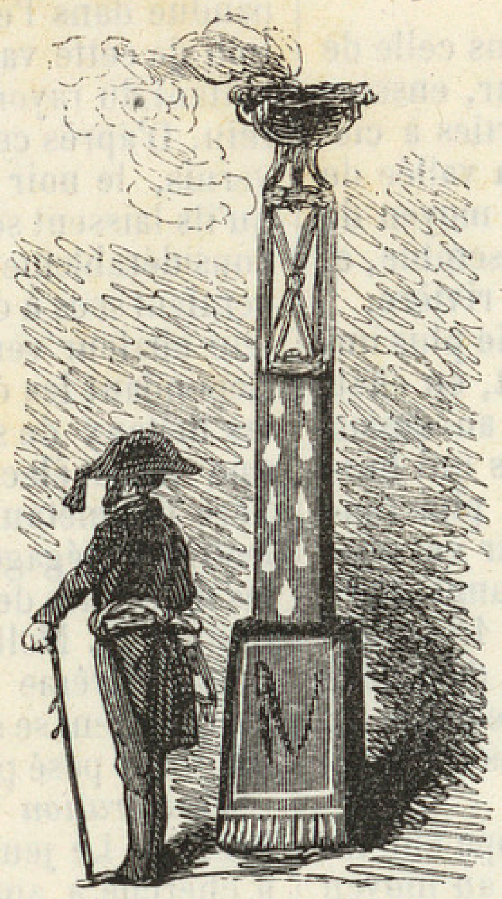
Signe de deuil.

Le luxe.

L'indigence.

La lumière de Jocrisse.

Monsieur mouche la chandelle.

Brûler la chandelle par les deux bouts.

Économie de bouts de chandelles.

Lumière du pauvre.

Un monsieur très-éclairé.

Le bougeoir.

Autre système.

Études sur la lumière. — Ses procédés, sa production, ses emplois, son utilité et ses inconvénients, etc., par Cham.

Lumière inutile.

Brûlant pour la postérité.

Comme garde-malade.

Pour se tenir compagnie.

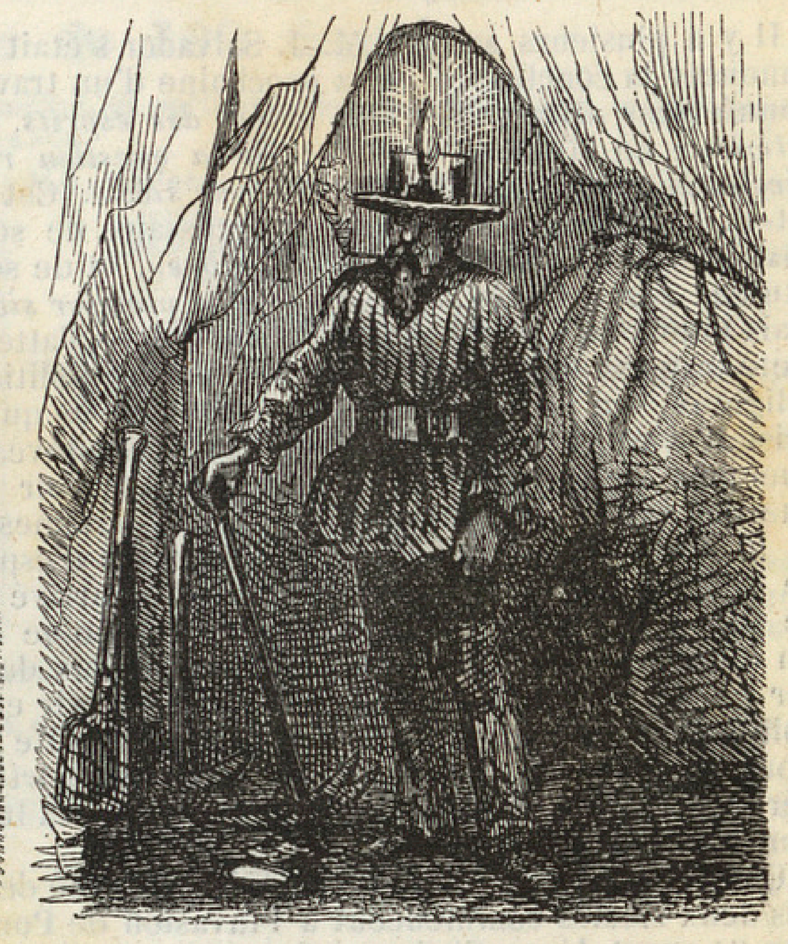
Un génie industriel.

Sans garantie du gouvernement.

Sur le chemin de l'enfer.

Sur la route du ciel.

Un dieu pour les ivrognes.

Qui vive! — Ronde major.

Demandez la séance de la cour des pairs!

Danger de la lumière.

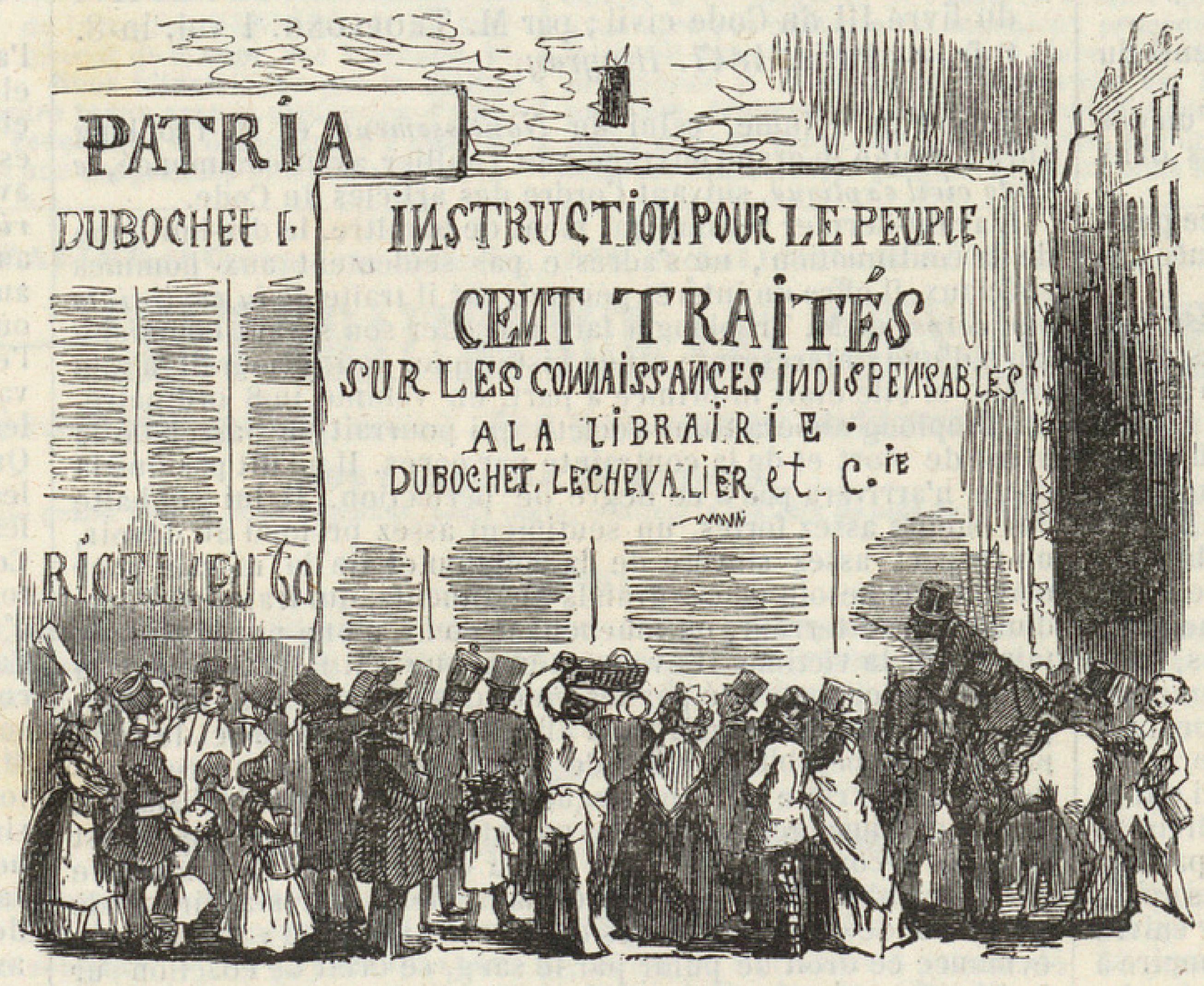

Amour des lumières.

Horreur de la lumière.

Bulletin bibliographique.

Histoire de la Domination romaine en Judée, et de la Ruine de Jérusalem; par M. J. SALVADOR. 2 vol. in-8. — Paris, 1847. *Scribe et Guyot.*

Il y a plusieurs années, M. J. Salvador s'était cru autorisé à annoncer la conclusion assez prochaine d'un travail auquel il a donné pour titre : *De l'état actuel des esprits en matière de religion ;* en d'autres termes : *De la question religieuse, de la révolution religieuse au dix-neuvième siècle.* Cet ouvrage sera, dit-il, le complément naturel et nécessaire de son *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, et de son histoire intitulée : *Jésus-Christ, sa doctrine et le premier siècle de l'Église.* Mais tandis qu'il était appliqué à son œuvre, l'attention générale a été frappée par des événements d'ordre politique et d'ordre religieux, qui l'ont déterminé à suspendre ce qu'il avait entrepris. Il a voulu laisser le temps aux faits nouveaux d'acquérir quelques développements : il a voulu savoir s'ils n'étaient que des incidents passagers ou des symptômes précurseurs, et le commencement réel du grand débat d'esprit en matière de religion que le dix-neuvième siècle, arrivé à la maturité de son âge, se verra dans l'obligation absolue de résoudre. » En attendant, il s'est exercé sur des tableaux de pure histoire, sur un sujet qui lui offre l'avantage de servir en beaucoup de points d'éclaircissements, de résumé et de suite à ses publications précédentes. Il a dépeint la première partie, la première période, toute nationale, toute guerrière de la lutte de Jérusalem avec Rome.

Cette histoire embrasse deux siècles. Du côté des conquérants, ces deux siècles commencent à l'invasion de Pompée en Syrie, l'an 64 avant Jésus-Christ, et finissent sous l'empereur Adrien, plus de soixante ans après le siége de Jérusalem par Titus, l'an 137 de l ère actuelle. Du côté des Juifs, la même période commence aux démêlés des princes de Judée, Aristobule II et Hyrcan II; elle finit à l'insurrection de Barcokébas, et au supplice du docteur Akiba, l'instigateur le plus actif de ce dernier effort militaire de la nation juive. Ces deux siècles se divisent à leur tour en cinq époques ou phases distinctes :

Intervention romaine en Judée;

Guerre des dynasties;

Gouvernement des procurateurs;

Guerre d'indépendance des Juifs ; campagnes de Vespasien et siége de Titus ;

Derniers efforts de la nationalité, et nouveaux préparatifs de résistance des défenseurs de Jérusalem comme école religieuse.

Cette histoire offre un vif intérêt. « Pour la pratique et pour la théorie, dit M. J. Salvador, il est toujours utile de connaître à quelle condition un peuple vit, se soutient, et succombe sans mourir... Nulle part, on ne rencontrerait une suite plus longue et plus variée d'efforts nationaux, une complication aussi profonde et souvent aussi terrible de sentiments, d'intérêts, de principes... Mais ce sujet est loin de se renfermer dans les affaires privées des hommes de Jérusalem. Il fait partie d'un mouvement beaucoup plus général ; il entre comme épisode et sert de péripétie dans l'ensemble des efforts que tous les peuples tentèrent, de l'Orient à l'Occident, pour s'affranchir du joug de Rome... En outre, si tous les peuples de cette époque, Juifs et Gaulois, Orientaux et Occidentaux, eurent pour destinée commune de tomber, avec plus ou moins de gloire, devant les Romains, il appartenait à l'historien de la ruine de Jérusalem d'insister sur le caractère éternel d'originalité qui, dans la lutte, distingua les Juifs de toutes les autres races de la terre.

« Les fils d'Abraham, ajoute M. Salvador, étaient un peuple voué à une idée ou une école, en même temps qu'un peuple de fait ou une nation. Ils résistaient pour une cause qui relevait en général du seul domaine de l'esprit, et se fiaient à l'énergie de leur volonté encore plus qu'à la force du glaive. Aussi, à l'heure où nous verrons les conquérants universels appliqués à briser leur état politique et à renverser les murs de Jérusalem, l'école juive, de son côté, cédant à une impulsion spontanée, offrira le singulier spectacle au monde de se dédoubler elle-même, afin de mieux faire face à son ennemi. La plus grande partie de cette école reste exclusivement fidèle, dans l'intérêt de l'avenir, au principe constitutif de l'hébraïsme, et songe avant tout à se défendre; ce sont les Juifs proprement dits. Une autre partie, au contraire, se dégage de toutes les formes nécessaires à la défense, transige sur le principe, s'identifie aux croyances étrangères, et s'organise de manière à devenir un instrument actuel d'attaque et d'invasion; ceux-là sont les nouveaux Juifs propagateurs du christianisme de Josué ou Jésus, fils de Marie. En effet, sous la robe si modeste, en apparence, du maître de Nazareth et de ses apôtres galiléens, l'école juive nouvelle, déjà tout armée et tout équipée, sort précisément de Jérusalem pendant les jours les plus agités de la résistance nationale. Cette école va surmonter à son tour l'empire romain, en opérant avec efficacité le renversement de la religion, des traditions et des dieux les plus chers à cet empire. »

M. Salvador indique lui-même, dans les termes suivants, l'esprit qui a présidé à ses travaux précédents, et qu'on retrouve dans cet ouvrage, dont nous venons de distinguer les époques et de résumer le caractère, l'esprit qui lui imposera encore, dit-il, un assez grand nombre de veilles :

— Répandre les lumières de l'histoire sur les fondements du christianisme actuel.

— Tirer des enseignements nouveaux de l'existence d'un des peuples les plus célèbres par son nom, les plus méconnus dans son génie.

— Montrer les causes sensibles de la longue durée de ce peuple, et l'intérêt des résistances qu'il a opposées à de longues dominations.

— Enfin, comparer, dans un sens général, l'état passé des choses avec l'état présent, et conclure, des rapports et des différences qu'on y découvre, ce qu'il y a de plus raisonnable à attendre et de plus utile à préparer pour l'avenir.

Dans son introduction, M. Salvador a eu le soin de définir le nombre, l'autorité et la nature des documents originaux, qui servent de base à cette histoire, et qui, malgré les ravages du temps et des hommes, lui ont permis de rétablir l'ensemble des faits et les principaux détails avec autant de certitude et de clarté que s'il s'agissait d'un événement moderne. Il donne aussi quelques renseignements sur la manière dont il a acquis, sans l'avoir vu, la connaissance matérielle du théâtre des événements. Pour la meilleure intelligence des faits, il accompagne son travail de quatre petites cartes; l'une présente les rapports de situation de la Judée avec les contrées environnantes qui ont le plus influé sur ses destinées politiques; une autre la division générale de ce pays en provinces à l'époque romaine, et le partage conclu entre les fils d'Hérode Ier; dans la troisième, les commandements militaires de la Judée insurgée permettent de suivre les campagnes successives de Vespasien, qui valurent l'empire à ce général, et dont celle de Galilée fut la plus importante. La dernière carte est consacrée au plan approximatif de Jérusalem et du temple, considérés comme ville forte et comme citadelle.

Voyages en Scandinavie, en Laponie, au Spitzberg et aux Féroë, pendant les années 1838, 1839 et 1840, sur la corvette *la Recherche*. Relation du voyage ; par M. X. MARMIER. Tome II. — Paris. *Arthus Bertrand.*

M. X. Marmier vient de publier le tome second du travail historique et littéraire dont M. le ministre de la marine l'avait chargé. Ce second volume complète la première partie, ou la relation du voyage proprement dite. La seconde partie se composera également de deux volumes. « Les limites dans lesquelles il m'a fallu restreindre cette relation, dit M. X. Marmier en terminant, ne m'ont pas permis de dépeindre toujours comme je l'aurais voulu les lieux que j'ai parcourus, ni de donner à certaines questions tout le développement qu'elles comportaient. Je ne reviendrai plus sur la partie topographique et pittoresque de notre expédition ; mais il est plusieurs points littéraires et historiques que je n'ai fait qu'esquisser ou indiquer dans ce livre, et qui seront, je l'espère, complétés dans les deux volumes que je dois publier encore sur la littérature et l'histoire des contrées scandinaves. »

Ce second volume commence à Karesuando, dans la Laponie russe. M. X. Marmier s'y embarque sur le Muonio, et descend ce fleuve et le Tornea jusqu'à Mattarengi; là, il reprend la route de terre pour se rendre à Umea, où il s'embarque pour Stockholm. Nulle part peut-être l'invention de la vapeur n'a eu des résultats plus favorables qu'en Suède. Dans cette vaste contrée, baignée à l'est par le golfe de Bothnie, au sud par la mer Baltique, au sud-ouest, par le Categat et la mer du Nord, coupée par tant de lacs, sillonnée par tant de fleuves, les bateaux à vapeur forment à présent un moyen de communication fréquent, régulier, rapide, entre les différentes villes et les différentes provinces du royaume. Ainsi, deux bateaux à vapeur naviguent chaque été sur le golfe de Bothnie, Ils allongent ou rétrécissent leur course selon la saison. Vers le 25 juin, ils vont jusqu'à Tornea et Uleaborg. Plus tard, ils s'arrêtent à Umea, et emploient sept jours à faire ce trajet. Leur service est organisé de la manière la plus économique. Aussi leurs prix sont-ils des plus modestes. Pour 40 fr., on franchit, aux premières places, les cent soixante-dix lieues qui séparent Umea de Stockholm. Les écueils dont la côte du golfe de Bothnie est parsemée, les brumes si dangereuses dans les parages septentrionaux, obligent les bateaux à vapeur à jeter l'ancre chaque soir dans un port, et à y séjourner jusqu'au lendemain matin. M. X. Marmier visite en passant Hernoesand et Gefle. Mais dans cette dernière ville, il prend la route de terre, pour aller faire un long séjour à Upsal, qui lui fournit le sujet d'un chapitre entier. D'Upsal, il se rend au château de Stokloster, l'un des monuments les plus curieux de la Suède, situé au bord du lac Malar ; puis, arrivé enfin à Stockholm, il consacre « à la plus belle ville du Nord » deux longs chapitres, qu'on trouve encore trop courts lorsqu'on en achève la lecture, tant ils offrent d'intérêt. Elseneur et Copenhague, que M. X. Marmier visite en revenant en France, ont aussi chacun un chapitre aussi bien rempli que ceux d'Upsal et de Stockholm.

En 1839, M. le ministre de la marine chargea la commission scientifique du Nord d'une nouvelle expédition. Cette expédition devait visiter l'archipel des Féroë, qu'elle n'avait pas encore vu, et tenter de pénétrer aussi avant que possible vers les glaces du pôle.

Lorsque cette décision fut prise, M. X. Marmier occupait, à la Faculté des lettres de Rennes, la chaire de littérature étrangère créée par M. de Salvandy. Il sollicita de M. Villemain un congé, qui lui fut refusé. Mais le démon des voyages l'emportant dans son esprit sur toutes les considérations d'avantages matériels, il donna sa démission, et partit. La relation de ce second voyage forme un tiers environ du volume que nous analysons. Elle contient cinq chapitres, consacrés : le premier, aux Féroë ; le deuxième, à Hammerfest, à l'île du prince Charles, à la baie Madeleine, etc.; le troisième, à l'archipel danois et à Kiel; le quatrième, à Altona, Hambourg et Lubeck; le cinquième, au Mecklembourg.

Non content de raconter aussi spirituellement que possible ses impressions personnelles ou celles de ses compagnons, M. X. Marmier étudie les mœurs, les institutions politiques, les arts, la littérature, l'histoire des pays qu'il visite, et il a toujours soin de corriger et de compléter les résultats de ses observations et de ses travaux en les comparant aux faits constatés et aux opinions émises par les voyageurs qui l'ont précédé. Ces divers résumés sont faits avec une intelligence supérieure et écrits avec un style clair, simple et élégant, qui assure à ce livre un succès plus solide, plus durable que ceux qu'obtiennent les relations de voyages ordinaires. Non-seulement on le lira une ou deux fois avec un vif plaisir, mais on le consultera souvent avec profit. Il tiendra lieu, dans une bibliothèque privée, de tous les ouvrages antérieurs.

Le Code civil expliqué. De la contrainte par corps en matière civile et de commerce, ou Commentaire du titre XVI du livre III du Code civil ; par M. TROPLONG. 1 vol. in-8. 9 fr. — Paris, 1847. *Hingray.*

Encore un volume, celui du *Nantissement*, et M. Troplong aura terminé le grand ouvrage que Toullier avait commencé, *le Code civil expliqué*, suivant l'ordre des articles du Code.

L'avant-dernier volume qui vient de paraître, le dix-huitième de la continuation, ne s'adresse pas seulement aux hommes spéciaux, il offre un intérêt général, car il traite de *la contrainte par corps*, et M. Troplong a fait précéder son savant commentaire d'une intéressante étude historique, qui formerait à elle seule, si elle était imprimée à part, un volume in-8 ordinaire. M. Troplong aimerait une société qui pourrait se passer de la peine de mort et de la contrainte par corps. Il ne dit pas que la nôtre n'arrivera pas à ce degré de perfection. Il lui souhaite des mœurs assez fortes, un sentiment assez profond du devoir, un respect assez sincère de la religion et de la morale pour n'avoir pas besoin de ces grands châtiments, qui frappent l'âme d'une morne terreur, ou touchent le cœur d'une pitié involontaire pour la victime. Il avoue même que s'il fallait décider la question d'opportunité par les émotions du cœur, nul ne serait plus vivement porté que lui à affranchir le débiteur et le coupable de ce pénible sacrifice de la liberté, et de cet autre sacrifice plus terrible et plus lugubre qui s'offre sur l'échafaud à la justice humaine. Toutefois, en interrogeant sa raison, il est forcé de reconnaître que ni la peine de mort ni la contrainte par corps n'excèdent le droit de la société. Après avoir sondé les profondeurs mystérieuses du pouvoir social, il y trouve avec évidence ce droit de punir par le sang, ce droit de coaction sur la liberté, qui, par ses expiations formidables ou par ses dures contraintes, est, dans certains cas exemplaires, un effroi nécessaire pour le méchant, une sauvegarde publique, une garanti du crédit et de la propriété. Dans cette remarquable préface, M. Troplong ne se contente pas d'examiner s'il est vrai, comme l'ont soutenu de consciencieux écrivains et d'éloquents orateurs, que la contrainte par corps soit immorale, illégitime, inefficace; il recherche ses antécédents, il étudie son histoire, et il montre par quelles vicissitudes elle est arrivée jusqu'à nous, si différente de la contrainte personnelle, telle que les âges barbares l'ont connue et impitoyablement pratiquée. M. Troplong termine en ces termes : « En soi, le droit de la société ne saurait être contesté ; il découle de ce pouvoir qui, armé pour punir, peut, à plus forte raison, contraindre. Je reconnais cependant tout ce qui est dû à la liberté humaine. Cette liberté est sainte, puisqu'elle nous vient de Dieu. Mais Dieu y a mis des limites, afin de nous apprendre que tout ce qui émane de lui n'est pas lui-même; et quand nous tentons d'effacer ces limites naturelles, c'est comme si nous voulions retourner par une autre voie à une autre espèce d'idolâtrie. Gardons-nous de déifier encore une fois l'homme en rendant sa vie et sa liberté aussi sacrées que celles de Dieu. L'idolâtrie païenne fut le fruit de l'ignorance; celle-ci serait le fruit d'un orgueil désordonné, paré des fausses couleurs de la philosophie et de l'humanité. »

Mémoires et Dissertations de la Société royale des Antiquaires de France. Nouvelle série. T. VIII, avec des planches.

Ce volume, qui vient de paraître, contient les rapports de MM. Félix Bourquelot et Alfred Maury sur les travaux de la Société royale des Antiquaires de France, pendant les années 1843 et 1844; quatre notices sur MM. Allou, Jollois, Berriat de Saint-Prix et Crapelet, et vingt-deux dissertations ou mémoires, outre les faits relatifs à la Société. Il est orné de huit planches tirées à part et de trois gravures sur bois imprimées dans le texte. Nous empruntons au rapport de M. Alfred Maury les conseils suivants adressés à tous les antiquaires de France. « Il serait surtout utile de signaler les usages, les croyances qui subsistent encore dans nos diverses provinces; usages et croyances qui vont s'effaçant sans cesse, et que l'établissement des chemins de fer achèvera sans doute de faire disparaître. C'est maintenant qu'il faut se hâter de les consigner, avant qu'ils soient oubliés. On sait quel jour leur connaissance peut jeter sur notre histoire, sur la religion des Gaulois, sur nos anciennes institutions judiciaires, sur les mélanges des populations qui se sont opérés sur notre sol. Que nos correspondants recueillent donc religieusement ces traditions, dont un bien petit nombre nous sont connues. Qu'ils imitent l'exemple des Allemands, qui, sous l'impulsion des frères Grimm, ont commencé ce vaste travail de recollection dans toutes les parties de leur pays. Que nos correspondants veuillent bien nous adresser les descriptions et les dessins des églises, des châteaux, qui se trouvent dans des localités éloignées des routes de grande communication, placés dans des cantons isolés, et qui, pour cette raison, échappent souvent à nos inspecteurs de monuments historiques. Enfin, que les nombreux amateurs de nos départements nous envoient directement, ou par l'intermédiaire de nos correspondants, des détails sur les pièces curieuses de leur collection. C'est en se conformant à ces instructions que nos associés donneront à leurs travaux un but véritablement utile, et qu'ils contribueront à fournir les matériaux de l'édifice archéologique qu'il appartient plus particulièrement à la Société royale des Antiquaires de mener à bonne fin. »

Le seul moyen de coloniser l'Algérie ; par M. A. DENAIN. — Paris, 1847. *Dentu.* 93 pages.

La question de la colonisation de l'Algérie est à l'ordre du jour. La brochure que vient de publier M. A. Denain, auteur d'un ouvrage sur les intérêts politiques et commerciaux des isthmes de Suez et de Panama, et qui est intitulée *Le seul moyen de coloniser l'Algérie*, a donc, à défaut d'autre mérite, le mérite de l'actualité ; car son but « est la colonisation de l'Algérie; la colonisation civile, que tout le monde veut, mais dont personne ne donne les moyens ; la colonisation par les prolétaires, par les petits colons, dont on repousse l'idée parce qu'on la croit irréalisable ; la colonisation immédiate, improvisée, qui est encore le vœu de tous, mais qu'on regarde comme utopique. » Le projet de M. Denain consiste « à implanter immédiatement, en six ou huit ans, un million d'individus pauvres dans nos possessions d'Afrique ; de les y établir dans des conditions de prospérité prodigieuses ; de les rendre riches dix fois comme nos petits propriétaires des villes et des campagnes, de façon qu'au point de vue économique comme au point de vue politique, ils représenteraient pour la France dix millions de producteurs et de consommateurs. » M. Denain a dédié sa brochure aux esprits clairvoyants, aux cœurs virils et aux âmes patriotiques de la France.

Récits de la captivité de l'Empereur à Sainte-Hélène; par le général comte DE MONTHOLON, exécuteur testamentaire de Napoléon.

Tout ce qui touche à la mémoire de l'Empereur est assuré de l'accueil populaire réservé aux œuvres nationales. C'est la France elle-même, en effet, qui triomphe avec son grand homme; c'est elle qui souffre avec son martyr. L'ouvrage que nous annonçons est l'histoire de ses douleurs et de son agonie. M. de Las Cases avait quitté Sainte-Hélène au mois de novembre 1816; le *Mémorial* n'est donc que le journal d'une année, journal développé, au retour de l'auteur, avec un savoir-faire qui témoigne encore aujourd'hui des préoccupations politiques de la France à l'époque où de Las Cases entreprenait sa publication, laquelle est plutôt l'expression des idées, des opinions et des jugements qu'on pouvait supposer à l'Empereur sur les choses et les hommes, que les idées, les opinions et les jugements de l'Empereur lui-même. Quoi qu'il en soit, le *Mémorial* n'est que le journal d'une année; les *Récits de la captivité de l'Empereur* sont le journal de tous les jours qui se sont écoulés depuis Waterloo jusqu'au 5 mai 1821. Ces *Récits* vont paraître en deux volumes in-8. On pourra s'étonner que M. le général Montholon n'ait tiré que deux volumes d'une histoire de six ans, quand on se rappellera que M. de Las Cases a composé six volumes de l'histoire de quelques mois. En comparant les deux ouvrages, en recherchant les motifs de la sobriété de M. de Montholon, et les causes de l'abondance de M. de Las Cases, on comprendra que le dernier venu tient surtout à se montrer respectueusement fidèle à la vérité et à la simplicité historiques, c'est-à-dire fidèle aux notes prises à toute heure, après chacun des instants employés à entendre les conversations de l'Empereur, à observer en quelque sorte les pulsations de cette âme de feu enfermée dans une prison, où les Anglais avaient comme inscrit la terrible sentence du Dante :

Vous qui entrez ici, renoncez à l'espérance.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, ET HONORÉE DU CONCOURS DE PAIRS DE FRANCE, DE DÉPUTÉS ET DE NOTABILITÉS AGRICOLES

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 francs.

La moitié du capital (10 millions) est seulement appelée (article 10 de l'acte de Société), 50 francs par action. Les Actions sont payables de mois en mois par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0 par an, payables par semestre. — LE CAPITAL EST GARANTI PAR LES TERRAINS ACQUIS. Les fonds seront déposés à la BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le lieutenant général comte de **Schramm**, pair de France, conseiller d'État, grand'-croix de la Légion d'honneur, PRÉSIDENT ;
le maréchal **Bugeaud**, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, député, grand'-croix de la Légion d'honneur ;
le lieutenant général baron **Achard**, pair de France, grand'-croix de la Légion d'honn.;
le marquis de **Rostaing**, chev. de la Légion d'honneur ;
Mathon de Fogères, député de la Loire ;
le marquis **d'Elbée**, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur ;
MM. le comte de **Lantivy**, anc. préfet de la Corse, anc. consul à Jérusalem, consul de France à Brême, officier de la Légion d'honneur ;
le vicomte **Moléon**, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs ordres étrangers.
Leduc, avocat ;
Elizée Lefèvre, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
le comte de **Regnault de la Soudière**, ancien receveur des finances ;
Lenoir, négociant-armateur, vice-président des Sociétés anonymes la Sécurité et maritime et incendie ;
Dubuc, propriétaire, colon-agriculteur ;
MM. **Latour-Dumoulin**, publiciste ;

CONSEIL D'AGRICULTURE.

MM. **Elizée Lefèvre**, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
Verdier, propriétaire, agriculteur ;
le vicomte **de Nogues**, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, agriculteur ;
L'Excellent, propriétaire, agriculteur ;

CONSEIL D'ART ET DE TRAVAUX.

MM. **De Moléon**, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers ;
MM. **Pareto**, ingénieur civil, auteur du Manuel des irrigations ;
Lakerbauer, chargé des travaux hydrauliques et géométriques ;

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. **Berryer**, avocat, membre de la chambre des députés ;
Royer-Collard, doyen de la Faculté de droit de Paris ;
Fould, notaire ;
Delacourtie, avoué à la cour royale ;
Mouillefarine, avoué de première instance ;
Durmont, agréé près le tribunal de commerce de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Agent de change de la Compagnie : M. BOILEAU. — Aussitôt sa constitution, la Société fera les démarches nécessaires pour se former en société anonyme.

NOTA. — MM. les Propriétaires de Landes, Pâtis, Marais, Terres incultes, etc., qui voudraient céder ces propriétés à la Compagnie, peuvent lui adresser leurs offres, en indiquant le prix de l'hectare, la nature et la position du sol, etc.

ON SOUSCRIT les Actions au siége de la Société, RUE DE LA MADELEINE, 51. — Pour la Province, envoyer *franco* les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon sur la poste ou un mandat à vue sur Paris.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Librairie Amyot, rue de la paix, 6.

Le libraire Amyot vient d'inaugurer la saison d'été par une série de publications importantes sur laquelle nous nous plaisons à appeler l'attention de nos lecteurs. En première ligne, nous citerons les deux volumes de *Mazzini sur l'Italie*. Le but de l'auteur est de démontrer la vraie cause de l'asservissement de l'Italie, les obstacles qui s'opposent à sa délivrance et les destinées probables de son avenir, et c'est surtout l'influence de l'Église, de la papauté, de l'Autriche, de la France et leur rôle dans les affaires de l'Italie, qui sont profondément jugés dans cet écrit. Dans un ordre différent, nous citerons *l'Improvisatore*, traduit du danois d'Andersen. Cet ouvrage donne, sous la forme variée du roman, la peinture vive et piquante des mœurs et de la société en Italie, en même temps que, par la véracité et l'exactitude des descriptions, il peut servir en quelque sorte de manuel pour les touristes. *Les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar Ier*, par M. de Beaumont-Vassy, sont à la fois un livre d'histoire et de politique dont le succès de deux éditions rapidement épuisées a constaté le mérite. *Les Femmes et la Condition sociale des femmes dans le mariage* seront lus avec empressement, car on y trouve tout ce qui peut assurer le bonheur des familles ; aussi les mères le donneront-elles à leurs filles. Le premier volume des *Lettres politiques adressées à Timon par Théophraste*, promet pour les suivants des révélations piquantes sur les hommes et les choses. Enfin M. Philarète Chasles, du collége de France, vient d'ajouter à ses quatre volumes d'études, déjà publiés, deux nouveaux qui seront autant recherchés que les précédents. L'un : *Études sur l'Espagne*, découvre sous un point de vue nouveau les richesses de la littérature de ce pays. L'autre : *Olivier Cromwell*, renferme la correspondance secrète du protecteur, monographie définitive et, pour la première fois, complète, ornée d'un beau portrait.

Libr. européenne de Baudry,

quai Malaquais, 3, au premier étage.

Ce bel établissement, qui justifie si bien son titre de *librairie européenne*, et dont le fondateur-propriétaire a eu pour but constant de centraliser à Paris la publication *correcte* et *consciencieuse* des livres en langues étrangères, est parvenu, après de longs et persévérants efforts, à fournir en France et au dehors, un aliment sans cesse renouvelé, à l'étude et à l'entretien pratique des idiomes étrangers. Le catalogue de cette maison, riche de tout ce que la littérature européenne offre de saillant, présente à l'étudiant, à l'homme du monde et au savant un choix varié de livres *anglais, allemands, italiens, espagnols, portugais* et autres, dont la correction, aussi bien que la fabrication, ne laisse rien à désirer, et cependant les prix ont été établis avec une telle modération, qu'ils sont pour la plupart de deux tiers, et souvent cinq et six fois meilleur marché que les éditions originales.

Tous les livres sont exposés, dans ce vaste magasin, sur des tablettes à hauteur d'appui, ce qui rend l'inspection aussi prompte que facile.

Le même éditeur a publié pour chaque langue des grammaires, des dictionnaires, des guides de conversation, et un nombre considérable de livres élémentaires, la plupart adoptés et suivis dans les établissements universitaires. Le catalogue se distribue gratis et est envoyé franc de port aux personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie ; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc. ; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures ; restaurant où l'on dîne à la carte ; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h.	de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4	de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h.	de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h.	de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.
36 h.	de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h.	de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h.	de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
42 h.	de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h.	de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h.	de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4	de Francfort à Hombourg, par omnibus.
45 h. 1/4	de Paris à Hombourg.

Bronzes de la maison DENIÈRE, O. ✱, fournisseur de la cour, rue Vivienne, 15.

Nous n'inscrivons pas la maison Denière dans notre revue avec la prétention d'ajouter encore à sa renommée et d'apprendre à nos lecteurs qu'elle est une des grandes illustrations de l'industrie française ; nous venons seulement leur exposer qu'au point de vue commercial elle a souvent à subir les inconvénients d'une célébrité fondée surtout sur les œuvres d'art et les objets de luxe qu'elle livre depuis longtemps aux plus somptueuses demeures. A cette époque où le public est si facilement dupe de son aveugle entêtement pour l'apparence du bon marché, la marchandise de mauvaise qualité, et quelquefois frauduleuse, rencontre volontiers plus d'acheteurs que la fabrication loyale et intelligente, bien que cependant la différence soit moins grande dans le prix que dans la qualité. Aujourd'hui que le luxe pénètre assez généralement dans le domicile de la bourgeoisie, qu'y voyons-nous le plus souvent en fait de bronzes ? des modèles informes et sans goût, provenant des exhibitions de bas étage, et dont les séductions apparentes de bon marché expliquent, sans la justifier, la préférence que leur accorde le public. Mais pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur réelle de ces modèles de pacotille, il suffit seulement de les suivre dans les ventes aux enchères, et de voir à quelle dépréciation ils se trouvent justement condamnés. Nous avons donc à prévenir nos lecteurs que les ateliers de la maison Denière sont montés dans des proportions dont l'importance lui prescrit impérieusement de ne pas borner sa fabrication aux articles de luxe et aux œuvres d'art, puisque, par suite de la sévérité des douanes étrangères, cette fabrication spéciale serait trop restreinte pour occuper à elle seule, et toute l'année, un grand nombre d'artistes et d'ouvriers. Elle entreprend donc, sur une vaste échelle, la confection de modèles en tout genre, qui, par la douceur et la convenance de leurs prix, s'adressent à la classe la plus nombreuse. Si nous insistons sur ce point, c'est que nous connaissons beaucoup de gens que la célébrité de la maison Denière effraye encore ; et cependant qu'ils se présentent résolûment au magasin de la rue Vivienne, ils y trouveront un assortiment nombreux et varié de modèles du meilleur goût qui s'adressent à tous les usages de l'ameublement, et dont la maison Denière a seule la propriété.

Chemisier. LONGUEVILLE, rue Richelieu, 10, près le Théâtre-Français.

Parmi les faiseurs les plus habiles que la mode a pris et maintiendra longtemps sous son patronage, nous n'hésitons pas à choisir la maison Longueville pour représenter cette spécialité dans notre Revue. Nous félicitons M. Longueville d'avoir si bien compris que la chemise peut réunir toutes les conditions d'élégance et de distinction sans affecter ce luxe de broderies et de façons inutiles que le mauvais goût prend trop souvent plaisir à imiter. La simplicité s'unissant à une coupe confortable et distinguée, c'est là ce que les gens comme il faut demandent généralement et ce qu'ils rencontrent toujours dans ce magasin. La clientèle de cette maison n'est pas moins grande à l'étranger qu'elle ne l'est à Paris dans le monde le plus élevé.

Glacières parisiennes, boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'École de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

Les 48 quartiers de Paris,

seul guide véridique et complet des étrangers et des Parisiens dans Paris : histoire anecdotique et biographique des rues, des palais, des hôtels et des maisons de Paris ; par M. GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Deuxième édition.

En disant que Paris est le point culminant de la civilisation, nous ne nous laissons point dominer par un étroit sentiment de nationalité, et nous n'avons nulle envie d'immoler niaisement sur l'autel de la patrie ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux, d'individuel chez les peuples étrangers ; mais trouverons-nous ailleurs, à un plus haut degré, cette chaleur vitale, cette activité, cette fécondité incessante, qui caractérisent notre grande capitale ? Nulle part, les manifestations de l'intelligence ne se développent sous des aspects plus différents et sous des formes plus variées.

Cette appréciation, que les étrangers eux-mêmes justifient tous les jours par l'empressement passionné qu'ils montrent à visiter cette métropole du monde civilisé, n'a rien de trop ambitieux pour rendre compte d'un ouvrage qui nous semble résumer à lui seul l'histoire de Paris ancien et moderne, celle des divers quartiers où se sont passés les événements les plus remarquables et des localités qui ont été habitées à diverses époques par des personnages célèbres ou fameux.

M. Girault de Saint-Fargeau, à qui nous devons déjà le *Dictionnaire général de toutes les communes de la France*, a réellement fait preuve d'un zèle et d'une conscience de bénédictin par la patience qu'il a mise à compulser l'immense bibliographie parisienne, qui ne comporte pas moins de trois mille cinq cents volumes.

En mettant la main sur l'*Histoire des 48 quartiers de Paris*, nous avons cru céder seulement à un besoin de curiosité passagère, et nous nous sommes laissé conduire agréablement jusqu'à la dernière page (604), tant les faits sont curieux, intéressants, variés, peu connus, et racontés avec esprit, finesse, élégance, et surtout avec une impartialité bien rare aujourd'hui. Nous ajouterons à ce témoignage bien consciencieux, que l'ouvrage de M. Girault de Saint-Fargeau a paru en 1846, et qu'il comprend l'histoire des faits parisiens jusqu'à cette époque.

Portraits au Daguerréotype

de M. MAUCOMBLE, peintre, 26, rue de Grammont.

De l'avis de l'Académie des sciences, de M. Arago et des amateurs les plus compétents, M. Maucomble est un de nos artistes photographes dont les belles épreuves coloriées approchent le plus près de la perfection. Nos lecteurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant les cadres qu'il a exposés rue de Grammont, et au Palais-Royal, galerie de Valois, no 116. Quelques-uns sont le portrait vivant des actrices les plus en vogue de Paris.

La suite au prochain numéro.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

Par Messieurs :

ALCAN, ALBERT AUBERT, L. BAUDE, BÉHIER, BÉLANGER, BERTHELOT, AM. BURAT, CAP, CHARTON, CHASSERIAU, CLIAS, CHENU, DEBOUTEVILLE, DELAFOND, DESMICHELS, DÉYEUX, DOYÈRE, DUBREUIL, DUJARDIN, DULONG, DUPASQUIER, DUPAYS, FOUCAULT, H. FOURNIER, GÉNIN, GIGUET, GIRARDIN, GIRAULT SAINT-FARGEAU, GRELLEY, GUÉRIN-MENNEVILLE, HUBERT, FRÉD. LACROIX, L. LALANNE, LUD. LALANNE, E. LAUGIER, S. LAUGIER, L. LECLERC, LECOUTEUX, ÉLYSÉE LEFÈVRE, LEPILEUR, MATHIEU, MARTINS, MADAME MILLET, MONTAGNE, MOLL, MOLLOT, MOREAU DE JONNÈS, PARCHAPPE, PÉCLET, PÉLIGOT, PERSOZ, A. PRÉVOT, LOUIS REYBAUD, ROBINET, SCHREUDER, THOMAS ET LAURENS, TRÉBUCHET, L. DE WAILLY, L. VAUDOYER, CH. VERGÉ, WOLOWSKI, YOUNG, ETC.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Modes.

Voici venir une des plus brillantes époques de la mode, la saison des eaux. Déjà s'élaborent les préparatifs des parures qui doivent embellir cette double vie, dont le matin est consacré aux soins hygiéniques et le soir aux agitations mondaines des salons que Vichy, Cauterets, Bagnères, etc., s'évertuent chaque année à rendre plus séduisants pour soutenir la concurrence des établissements étrangers, et attirer à nos sources nationales la population élégante des buveurs.

En attendant que les Saint-Laurent, les Popelin-Ducarre, les Palmyre, et autres divinités qui président à la couture, puissent livrer, pour ces lointaines pérégrinations, toutes les fantastiques créations de leurs ciseaux magiques, nos élégantes peuplent à l'envi les maisons de campagne des environs de Paris, et y portent des toilettes d'une gracieuse simplicité, car là où il n'est point nécessaire de se faire remarquer, le goût l'emporte toujours sur l'excentricité.

L'unité des couleurs des étoffes pour les robes et mantelets est surtout fort recherchée, comme l'indique notre gravure dans les deux toilettes de promenade, dont la description suivante facilitera l'intelligence :

Chapeau de crêpe rose, dont la passe, légèrement déprimée sur le front, est doublée de tulle et garnie de roses mousseuses, plume rose et quelquefois noire, ce qui est d'une assez piquante originalité; *robe et par-dessus* en taffetas nankin glacé à volants et garniture festonnés laissant apercevoir, à la poitrine et au bas des manches larges, un corsage et des mancherons en mousseline brodée;

Chapeau de paille d'Italie doublé de bouillons de tulle blanc, garni d'une branche de lierre, de roses de Chine et de joncs, et orné, sur la calotte arrondie, d'une pointe en dentelle de soie ; *robe et mante* en taffetas bleu, garnies de ruches de dentelle noire échelonnées sur un, deux, trois et quatre rangs, dont chacun se trouve surmonté de deux petits velours noirs.

Notre description sera complète, si nous y ajoutons le petit levrier gris mine de plomb ou blanc, de cette race distinguée dont M. de Lamartine possède les plus purs échantillons, et que la mode appelle à remplacer les petits épagneuls anglais.

A l'exception de celle que nous venons de signaler, rien de nouveau, soit en façons, soit en garnitures de robes ; la saison exige l'emploi des baréges, des mousselines de soie, et de toutes les étoffes légères; on porte aussi beaucoup de mousseline de laine imprimée à grands dessins. Nous recommanderons cependant le choix des dessins plus petits, comme ayant un cachet de distinction qui manque toujours aux grands ramages.

Il n'y a pas plus de changement dans les modes des hommes que dans celles des femmes.

A la campagne, le chapeau gris, la veste, le pantalon, le gilet et les guêtres de nankin forment un costume de bon goût ; nous préférons cependant les vestes en coutil de fil blanc, que nous considérons comme beaucoup plus distinguées.

Pour la ville, on porte le matin des fracs à basques arrondies ou des redingotes non croisées, dont la longueur de taille est beaucoup moins exagérée ; les pantalons sont généralement de couleurs claires et mélangées. On porte aussi beaucoup d'étoffes de fantaisie à grands carreaux. La forme a peu varié ; cependant elle est moins large, et doit toujours bien couvrir la chaussure, sur laquelle elle n'est fixée par aucun dessous de pied.

L'habit habillé a légèrement allongé ses basques. Le gilet qui l'accompagne doit être très-long et à pointe sur le devant.

Maintenant que nous avons passé en revue les vêtements, faisons connaître quelques-unes des inventions nouvelles destinées à doter la campagne de ces habitudes du confort de la ville, dont on se défait si difficilement.

Boire frais est une de ces jouissances de la table à laquelle avait déjà pourvu, quoique d'une manière incomplète, l'ingénieux inventeur des glacières parisiennes, dont nous avons décrit l'été dernier les procédés congélateurs. En effet, ses appareils produisant, soit de la glace compacte, soit de neigeux sorbets, ne suffisaient pas à frapper une carafe d'eau ou une bouteille de champagne; il a comblé cette année une semblable lacune, et il obtient aujourd'hui ce résultat au moyen de l'application de son invention première à un nouvel appareil fort simple et peu coûteux, que l'on peut voir fonctionner au dépôt des glacières parisiennes, boulevard Poissonnière, 12.

La montre est à peu près le seul bijou indispensable à la campagne; ne faut-il pas connaître l'heure juste du départ et de l'arrivée du chemin de fer? Ne faut-il pas être en mesure de déterminer à la promenade le moment précis du retour pour conserver le temps nécessaire à la toilette qui doit précéder le dîner? Mais pour que cette montre soit appelée à rendre à tout instant ces utiles services, il faut que l'on n'oublie pas de la remonter, et que l'on n'égare pas surtout la clef destinée à cette opération, souvent impraticable même dans l'obscurité d'un voyage en voiture, ou d'une course à cheval. On nous saura donc gré de faire connaître comment ces inconvénients viennent de disparaître dans l'invention d'un jeune Polonais, qui, s'est voué courageusement, comme émigré, au travail de l'horlogerie, et dirige maintenant une des plus célèbres fabriques de montres à Genève. Dans cet établissement, où s'exécutent généralement toute espèce de chronomètres du travail le plus parfait, M. Patek fabrique, d'après un système nouveau qui lui est acquis par brevet, des montres de poche de toutes les formes et de toutes les dimensions, dont le principal mérite est de *se remonter et de se remettre à l'heure sans clef*. Le même bouton qui, dans les montres ordinaires, sert seulement à faire ouvrir le recouvrement, suffit, dans les siennes, selon qu'il est poussé perpendiculairement ou tourné de droite à gauche ou de gauche à droite, à la triple opération du remontage, de la mise à l'heure et de l'ouverture, qui peut s'exécuter ainsi sans difficulté, soit pendant la marche, soit pendant l'obscurité. Ce système si simple et si commode, qui détermine la suppression de la clef pour les montres, ne peut tarder à se généraliser dans l'horlogerie.

LE CHATEAU ROUGE.

Le Dernier jour de Pompeïa, grand drame en verres de toutes couleurs, accompagné de danses nationales et terminé par un feu d'artifice, attirera aujourd'hui samedi dans les beaux jardins du Château-Rouge, si le ciel est favorable, la foule qui s'y porte à chaque représentation extraordinaire.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Flore de Tarn-et-Garonne, ou *Description des plantes vasculaires qui croissent dans ce département*. Publiée sous les auspices du conseil général; par A. Lagrèze-Fossat, avocat, etc. Un vol. in-8 de 540 pages. — Moissac ; chez l'auteur.

Connaissances des marchandises, ou *Dictionnaire analytique et raisonné des articles indigènes et exotiques, drogueries, épiceries*, etc.; par J.-B. Roussel aîné. Tome III. (HUI-POT). In-8 de 480 pages. — Bordeaux, chez l'auteur.

L'ouvrage aura 5 volumes.

HISTOIRE, VOYAGES.

Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Tériffe et de Fogo; par Ch. Sainte-Claire Deville. Première livraison. In-4° de 120 pages, avec 6 pl. — Paris, Gide.

L'ouvrage aura 3 volumes d'environ 500 pages, avec 72 ou 95 lithographies. Il sera publié en 12 livraisons.

Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas, et particulièrement pendant la crise de 1825; par J. H. Schnitzler. (Etudes sur l'empire des tzars). 2 vol. in-8 de 1068 pages. — Paris, Renouard.

Histoire de la Gaule sous l'administration romaine; par Amédée Thierry, membre de l'Institut. Tome III. Un vol. in-8 de 516 pages. — Paris, Perrotin.

L'ouvrage aura 4 volumes.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Juillet doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, N° 60.

Rébus.

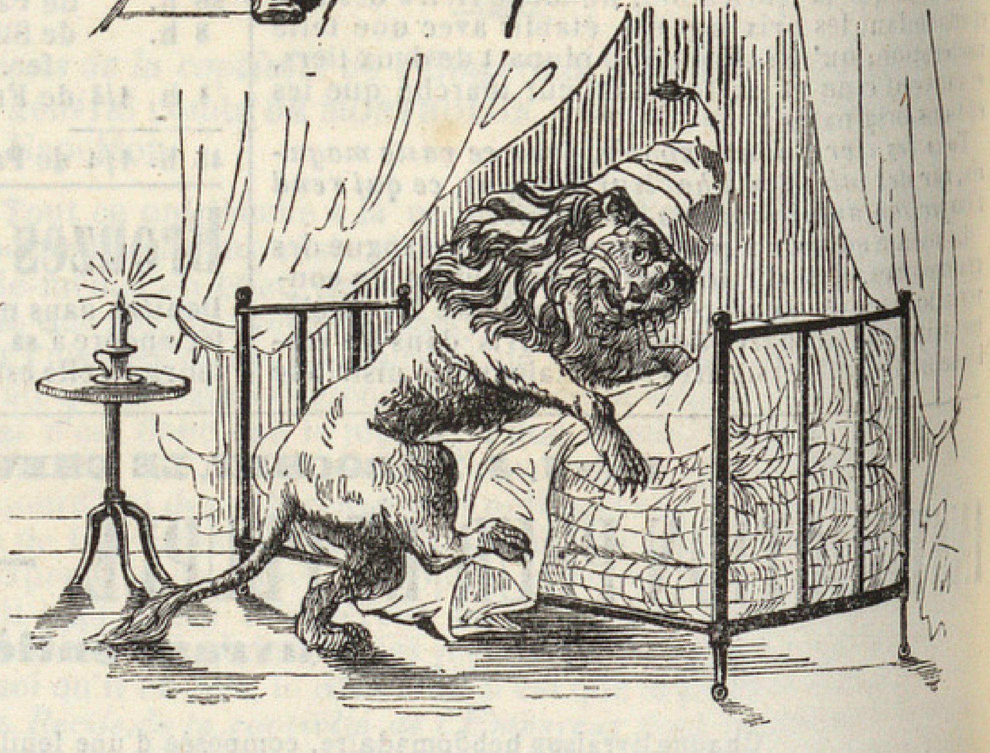

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

C'est un double plaisir de tromper un trompeur.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

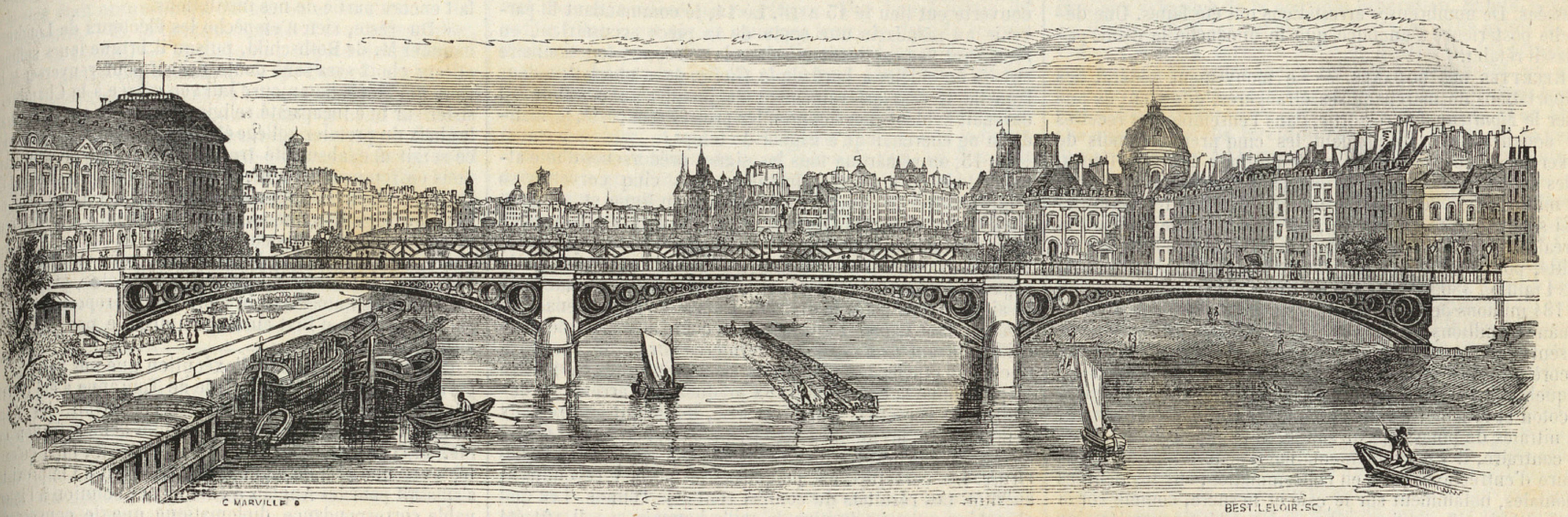

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 227. Vol. IX. — SAMEDI 3 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Vue de la baie de Touranne, Cochinchine.* — **Chronique musicale.** — **Un coin du Berry et de la Marche**, par madame George Sand. *Cinq Gravures.* — **Distribution d'eau dans la ville de Lyon.** *Deux Gravures.* — **Courrier de Paris.** — **L'Ecole de droit de Paris.** *Vue extérieure de l'Ecole de droit; un examen dans la salle du conseil; une thèse; le grand amphithéâtre pendant un concours.* — **M. Ballanche.** — **Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien.** *M. le général Cavaignac; oasis et ksour du Sahara algérien, Assela; Moghrar-Foukania; Sahara algérien, caravansérail de Moghrar-Foukania; Sfessifa, côte de l'ouest; sculptures sur des rochers, leçon d'un guerrier à son fils; une famille à la chasse.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Accident sur le chemin de fer de Boulogne à Amiens.** *Une Gravure.* — **Journal des Economistes.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

La Victorieuse et *la Cléopâtre* coulant les jonques cochinchinoises, dans la rade de Touranne.

Histoire de la Semaine.

La fin de la semaine dernière a été marquée, comme avait été son commencement, par de vifs et pénibles débats. Renvoyé des fins de la citation par la chambre des pairs, M. de Girardin a, le vendredi 25, reproduit à la chambre des députés son accusation contre le ministère, en insistant avec une vigueur nouvelle sur les faits qu'il avait déjà dénoncés, et pour la mise en lumière desquels il réclamait une enquête de la chambre, reconnaissant que si cette instruction ne rendait pas la culpabilité du ministère évidente, elle lui devrait laisser le rôle et la honte d'un homme convaincu de calomnie. Le ministère, se sachant sûr de sa majorité, a préféré un jugement sommaire, et, à la suite d'une des séances les plus orageuses de mémoire de législateur, on a voté un ordre du jour motivé, par lequel deux cent vingt-cinq députés se sont déclarés satisfaits des justifications ministérielles.

Le lendemain la cour des pairs prononçait la mise en accusation de deux de ses membres, anciens ministres, MM. Teste et de Cubières, et de MM. Pellapra et Parmentier. Dans peu de jours, les débats publics s'ouvriront et nous feront connaître si l'ancien ministre des travaux publics a cédé à la corruption ou l'a imposée, si les trois autres accusés ont été corrupteurs spontanément ou malgré eux, ou si enfin il n'y a que des innocents là où le ministère public et la commission d'instruction ont signalé des coupables.

Le même jour, à la chambre des députés, s'engageait, à l'occasion d'un projet de loi sur les défrichements, une discussion regrettable sur l'administration des forêts de l'Etat dont la liste civile jouit comme usufruitière. M. Lherbette a appelé l'attention de ses collègues sur l'exploitation abusive, selon les documents qu'il a fournis, de nos richesses forestières. D'après lui la liste civile couperait à tort et à travers dans les forêts du domaine national, et il estime de 60 à 75 millions le produit abusif qu'elle aurait retiré, depuis quinze ans, de cette exploitation. M. le ministre des finances a répondu qu'il y avait deux manières d'exploiter les forêts : l'une par cantonnements, en divisant par exemple une forêt en cent vingt cantons pour en abattre un tous les ans, c'est la méthode française; l'autre en abattant par éclaircie sur tous les points, de tous côtés, c'est la méthode allemande. Mais, a-t-on demandé au ministre, dans quelles forêts avez-vous vu appliquer votre méthode allemande? — Dans la forêt de Bondy, a répliqué un irrévérent interrupteur. Toutefois, comme il est résulté des débats que l'intendant de la liste civile appliquait exclusivement la méthode française aux forêts du domaine privé, et la méthode allemande aux forêts de l'Etat, MM. Barrot et Ledru-Rollin ont fait entendre des paroles assez sévères auxquelles M. le ministre a répondu

par la promesse de se mettre à la recherche d'un moyen de contrôle pour l'avenir.

TROUBLES A MULHOUSE. — Dimanche une dépêche télégraphique, du préfet du Haut-Rhin, a annoncé au gouvernement que des troubles avaient éclaté à Mulhouse la veille au matin, à l'occasion de la taxe du pain. La foule s'est portée successivement sur des boutiques de boulangers qu'elle a pillées. Des malheurs sont à déplorer. Le lieutenant-colonel du 18e léger, qui dirigeait un détachement, a ordonné le feu. Trois personnes sont tombées mortes; d'autres ont été blessées. De nombreuses arrestations ont été faites. Une dépêche postérieure a annoncé que le dimanche le calme paraissait rétabli.

RECETTES DES DOUANES. — Le mouvement général des importations de marchandises étrangères, que vient de publier le *Moniteur*, fait ressortir, dans l'ensemble des recettes de douanes effectuées pendant les cinq premiers mois de l'exercice, une diminution de 7 millions 287,000 francs. Elles sont tombées en effet, comparativement à 1846, de 62 millions 64,000 fr. à 54 millions 777,000 fr. Cette décroissance résulte, il est vrai, en grande partie du fait des céréales, qui, durant cette période de quatre mois, n'ont acquitté, pour près de 403 millions de kilogrammes introduits, que 1 million 480,000 fr., tandis qu'en 1846 une introduction de 184 millions de kilogrammes seulement avait payé à la douane 6 millions 918,000 fr. La diminution de recette sur ce seul chapitre est ainsi de près de 5 millions et demi. Reste encore près de 2 millions de différence. Voici les articles sur lesquels elle a principalement porté : la cochenille et l'indigo, le coton et la laine, les fils et les toiles de lin et de chanvre, les nitrates de potasse et de soude, le plomb et l'étain. Tout au contraire, il y a eu augmentation d'acquittements, c'est-à-dire d'entrée avec mise en consommation, sur les denrées coloniales, notamment sur le café et le sucre, comme sur la fonte et la houille, enfin sur les graines oléagineuses (moins le sésame) et sur les huiles d'olive et les graisses de porc. Malgré ces derniers accroissements, il n'est que trop visible que, dans l'ensemble, le travail national a restreint ses approvisionnements extérieurs, et par conséquent aussi sa production.

ALGÉRIE. — Le courrier de Bone a appris la conclusion satisfaisante d'opérations conduites, dans l'est de la province de Constantine, par M. le général Herbillon, de concert avec les colonnes des colonels Senilhes et Sonnet, contre la grande tribu des Nemenchas. Fatigués de voir leur pays occupé par nos troupes, leurs moissons dévorées et foulées par notre cavalerie, par nos convois et par les goums auxiliaires, les Nemenchas ont capitulé. Tous les douars ont quitté la régence de Tunis pour rentrer sur leur territoire. La population des Nemenchas ne compte pas moins de 30,000 âmes. Ses troupeaux de moutons sont évalués à 1 million 200,000 têtes. Cette soumission, comme on peut l'apprécier, n'est indifférente ni sous le rapport de la tranquillité du pays, ni sous celui de son revenu.

COCHINCHINE. — C'est dans la baie de Touranne que la division navale française, commandée par M. Lapierre, a soutenu le combat dont nous n'avons pu dire qu'un mot la semaine dernière. La mission de M. Lapierre n'était que la continuation des démarches commencées par l'amiral Cécille, pour mettre un terme aux affreuses persécutions exercées depuis plusieurs années contre les missionnaires français dans la Cochinchine. Le 19 mars une dépêche fut expédiée, par M. Lapierre, de Macao à Touranne, port situé à cinquante milles au sud-est de Hué, la capitale, par la corvette *la Victorieuse*, avec ordre de ne la remettre qu'aux mains du préfet même de la province. Le 23 mars M. Lapierre, sur la frégate *la Gloire*, se dirigea lui-même vers ces parages, et y apprit que le capitaine de *la Victorieuse* n'avait pu jusque-là remplir sa mission, et n'avait été admis à communiquer qu'avec des mandarins inférieurs. Le commandant Lapierre ayant eu bientôt à souffrir lui-même de procédés semblables, se décida à mettre l'embargo sur cinq grandes corvettes, et déclara qu'il les retiendrait jusqu'à ce qu'il eût été répondu à ses ouvertures. Du reste, pour éviter des hostilités inutiles, au lieu de faire occuper les corvettes par des équipages de prise, il se borna à faire enlever les voiles de ces bâtiments et à les faire transporter à bord de deux petites jonques de guerre, qu'il fit placer entre les vaisseaux français. Cet acte de vigueur parut produire un certain effet; car dès le lendemain (31 mars) le préfet vint à Touranne, reçut très-poliment M. Rigault de Genouilly, commandant *la Victorieuse*, prit la lettre de M. Lapierre et promit une réponse dans dix à douze jours. — Ce laps de temps s'écoula sans incidents sérieux; on put remarquer toutefois que de grands préparatifs de guerre se faisaient dans les forts et à bord des cinq corvettes.

Dans la matinée du 12 avril, un officier subalterne vint à bord de *la Gloire*, annonçant qu'un mandarin de haut rang était arrivé de Hué (la capitale), avec la réponse à la lettre. On invitait le commandant Lapierre à descendre à terre le lendemain pour recevoir cette réponse. Pendant ces pourparlers, quelques officiers français, étant descendus à terre pour se promener, remarquèrent un indigène qui semblait désireux de communiquer avec eux à l'insu de ses compatriotes; alors, un officier, s'approchant de cet indigène, lui remit du papier et un crayon, et le Cochinchinois traça quelques caractères dont la traduction se trouva être : « Pendant la fête, vous serez surpris et égorgés en masse. » Après cet avis, le commandant Lapierre, qui hésitait déjà à se rendre à l'invitation cochinchinoise, résolut de s'abstenir, au moins provisoirement.

Cependant, les préparatifs de guerre continuaient, et une quantité d'armes avaient été transportées à bord des deux jonques ancrées entre les vaisseaux français. Le commandant Lapierre, pour éviter l'effusion du sang, envoya un détachement qui s'empara des jonques par surprise, et y fit une découverte d'une importance capitale. Au moment où l'on désarmait l'équipage de l'une des jonques, un élève remarqua un Cochinchinois qui cherchait à cacher un papier. L'élève s'en saisit et le remit au commandant Lapierre, qui le fit traduire. Ce papier, portant en trois endroits le sceau de cire rouge d'un mandarin, n'était autre qu'un projet de complot contre les Français. Le commodore devait être assassiné avec son escorte pendant la conférence, et, au même instant, la frégate et la corvette devaient être attaquées de toutes parts et mises en pièces, disait le projet, pour que les Européens terrifiés ne reparussent plus dans ces parages. Le plan d'attaque était parfaitement tracé et détaillé. Cette découverte eut lieu le 13 avril. Le 14, le commandant fit parvenir au mandarin une copie de la pièce accusatrice, en réclamant des explications : dans la soirée, ce fonctionnaire envoya un officier à bord de *la Gloire*, avec une lettre dans laquelle il essayait vainement de justifier sa conduite. Il devenait évident que, son premier projet déconcerté, le mandarin ne cherchait qu'à gagner du temps.

Le 15, on remarqua tous les signes précurseurs d'une attaque de la part des Cochinchinois. Les cinq corvettes se remplissaient de monde, se formaient en ligne et s'approchaient des vaisseaux français; une multitude de jonques de guerre semblaient se préparer au combat. On en voyait quatre plus grandes que les autres qui semblaient venir de la capitale et cherchaient à pénétrer dans la baie, comme pour assaillir de tous côtés la division française. Ainsi menacé, le commandant Lapierre eut encore recours aux voies de conciliation avant d'en venir aux dernières extrémités. Il envoya à terre un officier qui prévint le mandarin que, si l'ordre n'était donné sur-le-champ aux jonques de s'arrêter, il détruirait les corvettes. Après cet avis, il attendit encore deux heures; enfin, les jonques continuant à s'approcher, *la Gloire* ouvrit son feu, qui fut bientôt appuyé par celui de *la Victorieuse*. Les corvettes, les jonques et les ports y répondirent aussitôt. Les résultats du combat sont déjà connus. Les Cochinchinois ont perdu plus de mille hommes. — Il eût été facile au commandant Lapierre de s'emparer des forts et des jonques, et d'y planter le drapeau français; mais il jugea la leçon suffisante pour inspirer aux indigènes le respect dû à notre pavillon, et pour maintenir l'honneur de la France dans ces mers lointaines. Le lendemain de l'action il mit à la voile. — Les pertes de la division française ont été presque nulles, le feu de ses adversaires avait été dirigé presque toujours trop haut.

ESPAGNE. — Les montémolinistes ont fait une tentative d'insurrection dans la province de Burgos. Ils ont commencé par détruire le télégraphe établi près de la ville de Burgos, et qui fait partie de la ligne mettant en communication la frontière de France avec Madrid. *L'Eco del Comercio* a donné au sujet de ce soulèvement quelques détails que voici : « Nous recevons par diverses voies des nouvelles alarmantes de la province de Burgos. Samedi soir, 19, a eu lieu un *pronunciamiento* montémoliniste. Le dimanche matin on savait déjà que les factieux s'étaient montrés sur six points différents. A huit heures et demie on battait la générale dans la ville. Les montémolinistes s'étaient emparés de quatre chevaux au relais Zarracin, près de Burgos; ils ont arrêté une voiture à quatre lieues de Burgos, déclarant aux voyageurs qu'ils étaient montémolinistes. Ils portaient des bérets rouges, et ils étaient sous les ordres du cabecilla El Estudiante, natif de Villasor de Herreros, ancien commandant en second sous les ordres de Balmaseda, homme jouissant d'un certain prestige dans le pays. Ils ont dit aux voyageurs qu'ils trouveraient le télégraphe de la Brujala en train de brûler. Cette nouvelle était exacte : le mouvement a été simultané sur divers points. On était consterné à Burgos. On craint que le mal ne soit encore plus sérieux. On croit que le soulèvement ne se bornera pas à la province de Burgos et de la Vieille-Castille : on annonce encore le soulèvement des provinces basques et de la Navarre. »

— Les deux détonations qui se sont fait entendre le 4 mai dans la grande rue d'Alcala, au moment du passage de la reine, ont donné lieu à une longue instruction. Cent treize témoins ont été entendus. Les seules charges qui existent contre M. Angel de la Riva, rédacteur du journal *el Clamor publico*, arrêté comme prévenu de ce crime, c'est que la reine croit avoir vu de la fumée sortir d'une voiture, et que M. de la Riva a quitté la sienne pour revenir à pied à son domicile. Du reste, aucun témoin ne déclare l'avoir vu porteur d'une arme quelconque. Le ministère public conclut contre lui à la peine de mort par le supplice du garrot, c'est-à-dire par strangulation. — Madame de la Riva, sa femme, vient de mourir à la suite d'une douloureuse maladie.

PORTUGAL. — Les derniers avis du Portugal sont du plus triste augure; la guerre civile, loin d'être terminée, prend un caractère formidable, et l'intervention étrangère armée ne fait qu'attiser l'incendie que nos signataires de protocoles se proposaient d'éteindre. Sa da Bandeira s'est rendu à l'amiral Parker; mais le gros de son armée, fort de plus de 7,000 hommes, a pris position sur la route d'Evora. Ces troupes sont bien pourvues de vivres et de munitions, et, appuyées par les sympathies nationales, elles paraissent déterminées à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Povoas est entré à Oporto, pour réunir ses troupes à celles qui restaient à la junte, afin de défendre la place contre Saldanha et contre ses auxiliaires espagnols, qui s'avançaient à marches forcées. La junte a été reconstituée; Povoas en est président. Dans les campagnes, les prêtres, le crucifix à la main, exhortent les populations à se lever contre les Espagnols, et tout fait craindre une *guerre au couteau*. Alors que rien ne faisait encore présager la crise actuelle, un prêtre portugais s'exprimait ainsi en chaire : « Nous devons prier pour les Turcs, pour les Américains, pour tout le monde, *même* pour les Espagnols. » On peut juger par ce fait de l'esprit des populations.

ANGLETERRE. — Le *Morning-Chronicle* du 26 juin a fait les réflexions suivantes à propos de la candidature du baron Lionel de Rothschild, qui se met sur les rangs pour représenter la Cité de Londres au Parlement :

« Le nom du baron de Rothschild, qui paraît sur la liste des candidats choisis par le parti libéral dans la Cité, attire nécessairement l'attention sur la situation exceptionnelle des israélites relativement à l'éligibilité au Parlement. L'incapacité légale n'est pas douteuse, mais on ne pourrait concevoir qu'elle continuât. Les titres personnels de M. de Rothschild à représenter la Cité de Londres ne sauraient être révoqués en doute. Son caractère, autant que sa position commerciale, lui aurait assuré depuis longtemps la distinction qu'il ambitionne, sans les restes de la vieille tyrannie religieuse qui fait encore partie de nos institutions.

« Du reste, rien n'empêche les électeurs de Londres de nommer M. de Rothschild, puisqu'il brigue leurs suffrages; et leur choix sera sans doute décisif pour renverser la barrière qui empêche aujourd'hui son entrée à la Chambre. Insister sur une incapacité religieuse surannée pour contrarier le choix du premier collége électoral de l'empire britannique, ce serait une absurdité trop évidente. Le gouvernement, nous en sommes certains, saisirait avec empressement l'occasion d'abolir l'indigne exception qui arrête au seuil de la Chambre des Communes les citoyens juifs qui ont rempli avec honneur d'autres emplois.

« M. de Rothschild et M. Salomon, nous en avons la confiance, seront admis à siéger s'ils sont élus, et les évêques eux-mêmes s'humaniseront alors que la proposition sera faite par un homme d'Etat aussi bien disposé pour l'Eglise que lord John Russell. »

CHINE. — Si l'espèce d'exécution que nos vaisseaux ont été obligés de faire dans la baie de Touranne a été déterminée par un incident en quelque sorte fortuit, les Anglais viennent de faire contre Canton une démonstration qui a été, au contraire, préparée de longue main, bien qu'exécutée avec une grande vigueur et tout à fait à l'improviste. Il s'agissait pour les Anglais d'obtenir une solution à l'interminable correspondance diplomatique que le gouverneur de Hong-Kong a engagée depuis des années, et sans pouvoir jamais arriver à un résultat, avec le commissaire impérial Ki-Ying, pour demander réparation des innombrables griefs que les Chinois, et particulièrement les Cantonnais, n'ont cessé de donner contre eux. C'est pour avoir raison du massacre d'un équipage anglais jeté sur la côte de Formose, il y a déjà quatre ans; c'est pour avoir satisfaction des insultes dont le vice-consul anglais de Canton a été la victime il y a plus de deux ans, et dont les étrangers ont tous les jours à se plaindre dans les rues de Canton; c'est pour obtenir l'entrée de la ville, promise par le traité de Nankin et interdite de fait; c'est pour forcer les mandarins à concéder les terrains pour la construction des églises, au cimetière, au logement des étrangers; c'est pour contraindre enfin le gouvernement chinois à l'exécution des traités, que sir John Davis, pressé par l'opinion de ses nationaux, sans doute aussi par les instructions reçues de la métropole, s'est résolu à employer le seul argument qui agisse sur les Asiatiques, la force des armes.

NAUFRAGES ET ACCIDENTS. — Le paquebot *Eulalia*, du port de Saint-Sébastien, a fait naufrage sur un banc de sable, pendant sa traversée de la Havane à Galway. Ce bâtiment avait à bord trente-sept passagers, dont la plupart étaient des femmes. L'*Eulalia* était un magnifique navire de 300 tonneaux, portant une cargaison de marchandises de diverses sortes. Son voyage fut heureux jusqu'à 48° 18' latitude nord, 52° longitude; mais le 21 mai, dans la matinée, on rencontra un immense banc de glace. Le capitaine, prévoyant le danger, fit tout son possible pour briser l'obstacle ou l'éviter; mais à neuf heures environ un choc épouvantable se fit entendre et remplit d'effroi les passagers et l'équipage. Pas un moment ne fut perdu : on mit les chaloupes à la mer et l'on y plaça les passagers; le navire faisait eau de toutes parts, et l'équipage était resté à bord travaillant aux pompes dans l'espoir de le remettre à flot. Mais bientôt on fut forcé de faire retraite, le bâtiment s'enfonçant peu à peu et l'eau gagnant toujours en hauteur. Trois embarcations étaient à la mer; deux seulement ont pu échapper à cet horrible naufrage; elles contenaient le capitaine, quatorze hommes d'équipage et quatorze passagers. Quant à la troisième barque, contenant une vingtaine de personnes, presque toutes femmes, elle a été entraînée avec le navire qui sombrait, et les vingt malheureuses victimes ont péri. Cette embarcation, à ce qu'il paraît, tenait au navire par un câble que l'équipage, dans son effroi de voir l'*Eulalia* s'engloutir, avait oublié de détacher; quand tout le monde eut quitté le bord, pas un des passagers n'avait d'instrument propre à couper la corde. Le lendemain, à cinq heures du soir, les deux autres embarcations ont été aperçues par le *Newport*, du port de Stockton; l'équipage a été recueilli et est arrivé à Galway.

— On a reçu au Lloyd anglais la nouvelle de nombreux sinistres qui, malheureusement, ont coûté la vie à beaucoup de monde.

Le premier est encore celui d'un navire chargé d'émigrants, *le Miracle*, de 627 tonneaux, parti de Liverpool à la fin de mars pour Québec, avec 400 passagers d'entrepont, tant hommes que femmes et enfants. Dans la nuit du 9 mai, le trois-mâts, assailli par un coup de vent terrible, a été jeté sur les rochers au large des îles Madeleines, où en quelques heures il était démembré. Le capitaine avait pris des mesures pour le sauvetage de toutes les personnes dont la vie lui était confiée; mais, en se rendant à terre, une des embarcations chargées de monde qui faisait le sauvetage chavira, et soixante-dix personnes environ furent englouties au milieu des brisants. Avant d'arriver aux îles Madeleines, *le Miracle* avait déjà été en proie à une épidémie qui avait enlevé une trentaine de passagers. Les survivants ont été conduits à Pictou. — Deux autres navires anglais se sont perdus dans la même nuit, à soixante milles des îles Madeleines, l'un d'eux corps et biens.

Une lettre de Suez du 8 juin a appris le naufrage du trois-mâts barque *le Welcome*, de Greenock, qui a touché sur un banc de corail dans la nuit du 14 avril, dans la mer

Rouge. Le pilote arabe et douze hommes se sont noyés.

— Un accident est arrivé le 25 juin sur le chemin de fer de Saint-Etienne, Un convoi de wagons en remonte a rencontré sur la voie unique du tunnel de Couzon un train de charbon en descente conduit par deux wagonniers. Le chauffeur et un porteur de coke assis sur l'avant-train de la locomotive, pour sabler, ont été tués instantanément; le machiniste et les wagonniers n'ont pas été blessés. Cet accident est imputé au portier d'aval du tunnel de Couzon, qui a permis l'entrée de la locomotive, quoiqu'il fût prévenu que la voie était occupée. Il a été mis en arrestation.

Nécrologie. — M. le lieutenant général comte Meynadier, député de la Lozère, — M. Cabanis, député de la Haute-Garonne et maire de Toulouse, — M. Duseré, ancien député des Landes et président du tribunal de Bayonne, viennent de mourir. — M. Royer, inspecteur général de l'agriculture, ancien professeur à l'institut agronomique de Grignon, est mort à peine âgé de trente-sept ans. M. Royer avait déjà publié de remarquables et utiles travaux sur les sciences agricoles, et n'avait dû qu'à son seul mérite les fonctions qu'il remplissait au ministère de l'agriculture. — Le plus ancien amiral de la marine anglaise, sir Robert Stopford, vice-amiral du Royaume Uni et gouverneur de l'hôpital de Greenwich (invalides de la marine), vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. C'est l'amiral Stopford qui avait bombardé Saint-Jean-d'Acre en 1840.

Chronique musicale.

L'Académie royale de Musique va, dit-on, définitivement changer de directeur. M. Léon Pillet a, la semaine dernière, adressé sa démission à M. le ministre de l'intérieur, qui l'a acceptée. On désigne comme devant lui succéder MM. Duponchel et Nestor Roqueplan.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici le début de mademoiselle Masson, qui dernièrement a rempli avec succès, et seulement en passant, le rôle d'Odette dans *Charles VI*. Son succès n'a pas été un seul instant douteux. Cependant nous nous permettrons une seule observation : c'est que mademoiselle Masson emploie le plus souvent comme principaux moyens d'effet précisément ceux-là même qu'on a justement blâmés dans la cantatrice dont elle aspire à recueillir l'héritage dramatique. En bonne équité, ce qu'on a regardé comme un défaut chez madame Stoltz ne saurait devenir tout à coup une qualité chez celle qui peut-être va la remplacer.

La reprise d'*Actéon*, qui a eu lieu samedi dernier, a reçu des habitués de la salle de la rue Favart l'accueil le plus favorable. La musique élégante, coquette et spirituelle que M. Auber a brodée, il y a une douzaine d'années, sur ce joyeux canevas de M. Scribe, a conservé toute sa fraîcheur, et l'on respire, en l'écoutant aujourd'hui, le même parfum de jeunesse qu'à la première apparition de l'ouvrage. Les rôles étaient alors remplis de la manière suivante : Lucrezia, madame Damoreau-Cinti; — Angela, mademoiselle Camoin; — Stéphane, madame Pradher; — le prince Aldobrandini, M. Inchindi; — Léoni, M. Révial. Lutter contre les souvenirs d'un talent vocal aussi parfait que l'était celui de madame Damoreau-Cinti, souvenirs toujours chers et toujours présents à la mémoire des admirateurs fervents de ce qu'on a cru longtemps incomparable, ce n'était pas une tâche facile pour mademoiselle Lavoye. La jeune chanteuse l'a cependant remplie avec le plus grand succès, et son éminente devancière en a rarement obtenu de plus complet. Mademoiselle Lavoye n'a pas encore, il est vrai, toute la finesse, et surtout l'esprit du chant de madame Damoreau-Cinti; mais il est impossible de se jouer avec plus de bonheur des difficultés de vocalise les plus ardues, de les exécuter avec plus de naturel, d'abandon, nous dirons même de naïveté. Un organe des plus flatteurs, au timbre argenté, tour à tour doux et très-éclatant, d'une étendue presque exceptionnelle, vient encore ajouter un charme infini au mérite de l'exécution. Aussi chaque morceau de son rôle a été pour mademoiselle Lavoye une occasion inévitable de se faire applaudir; mais c'est particulièrement après l'air si original : *Souvent un amant — Ment — En offrant sa foi. — Moi, — Fidèle en amour, — Je serai toujours*, etc., que les applaudissements ont retenti plus forts que jamais. Nous restons simplement dans le vrai en disant que l'enthousiasme qui, à ce moment, s'est communiqué par toute la salle, est impossible à décrire. Il va sans dire qu'après la pièce mademoiselle Lavoye a été rappelée, et qu'un magnifique bouquet de fleurs est venu tomber à ses pieds. M. Bussine, chargé du rôle créé par M. Inchindi, s'en est aussi parfaitement acquitté comme chanteur. Il a été beaucoup et justement applaudi dans l'air : *Il est des époux — Complaisants et doux*, etc., ainsi que dans le duo : *Pourquoi cet air sombre et sauvage*, dans lequel il a dit d'un ton comique excellent ce motif : *Ma femme, ma femme, ne va pas mourir*, dont la situation est si heureuse et si bien rendue par le compositeur. On ne croirait pas qu'une scène de ménage, assez ordinaire en elle-même, pût être musicalement exprimée avec autant de coloris, et acquérir par cela tant d'importance au théâtre. Ce sont là des tours de force dont MM. Scribe et Auber ont le secret. Malheureusement ils le gardent trop exclusivement pour eux. M. Jourdan est fort bien placé dans le rôle de Léoni; la délicieuse barcarolle : *Jeunes beautés, charmantes demoiselles*, convient beaucoup à sa voix, dont le timbre est naturellement doux et mélancolique. Il est à regretter qu'on ait un peu diminué la valeur musicale de ce personnage par la suppression d'un duo entier, dans lequel il avait autrefois une partie importante. Est-ce parce que mademoiselle Morel n'avait pas de moyens suffisants pour chanter l'autre? Quoique peu française et peu galante, cette question est bien permise. Mademoiselle Morel est une jeune, jolie et très-blonde personne. Par malheur, le son de sa voix est infiniment plus blond encore que la couleur de ses cheveux. Si bien que, de la salle, il est plus aisé d'apercevoir ceux-ci que d'entendre celle-là. Or, sur un théâtre où l'on parle, qui plus est, où l'on chante, il ne suffit pas, pour réussir, d'être blonde, jeune et jolie. Nous dirons à peu près la même chose à mademoiselle Roullié, quoiqu'elle ait, elle, des cheveux bruns fort beaux, et une jambe d'une finesse charmante, que le costume de page met fort agréablement en évidence. Mademoiselle Roullié laisse peu à désirer sous le rapport du débit; mais son jeu manque d'abandon, et son chant a si peu d'assurance qu'il a failli compromettre l'exécution du quatuor. Le fait a, ce nous semble, assez de gravité pour être relevé par la critique. Une bonne partie du public français est encore assez peu instruite dans la science musicale pour ne goûter que médiocrement les morceaux de musique qui ne sont pas des airs à voix seule. Ce n'est pas assurément le moyen d'avancer son instruction que de lui faire entendre des morceaux d'ensemble, où l'on remarque tantôt des vides, et tantôt, qu'on nous passe ce que la figure a de familier en faveur de ce qu'elle a de vrai, où l'on sent avec peine que l'un tire à hue et l'autre à dia. Nous recommanderons encore à mademoiselle Roullié de s'inspirer davantage des traditions, afin d'acquérir ce degré de fine espièglerie, de piquante désinvolture, dont l'Opéra-Comique, plus que tout autre théâtre, compte dans le passé de gracieux modèles. En résumé, nonobstant ces petites ombres au tableau, grâce à la vive lumière que les talents de mademoiselle Lavoye, de MM. Bussine et Jourdan y répandent, la reprise d'*Actéon* sera, nous n'en doutons pas, une bonne fortune pour le théâtre, les artistes et le public.

Il nous reste, concernant l'Opéra-Comique, à signaler l'heureuse acquisition que ce théâtre vient de faire en la personne et le talent de mademoiselle Charton, dont les débuts ont eu lieu dans *Ne touchez pas à la reine*, *le Domino noir* et *les Diamants de la Couronne*. L'espace ne nous permet aujourd'hui que d'enregistrer son succès. A la première occasion nous ne manquerons pas d'en parler avec plus de détails.

Les grandes fêtes, ou, comme on dit maintenant, les grandes manifestations musicales, deviennent fréquentes parmi nous. On n'a pas oublié le festival militaire qui fut donné l'an dernier à l'Hippodrome, ni les belles séances de l'Orphéon qui, pendant trois dimanches consécutifs, il y a quelques mois, remplirent de flots d'harmonie vocale le vaste et beau local du Cirque des Champs-Elysées. C'était en quelque sorte un résumé de ces solennités artistiques qu'on offrait au public la semaine dernière. L'enceinte du Cirque n'était pas trop spacieuse pour contenir la foule empressée d'accourir à ce nouvel essai de nos forces lyriques. Disons aussi qu'elle nous a semblé beaucoup trop restreinte pour le volume de sonorité instrumentale qu'on y a déployé en cette circonstance. Quatre cents instruments, de cuivre pour la majeure partie, forment un ensemble vraiment trop bruyant dans tout local dont le ciel n'est pas la voûte ou le plafond. Quelques effets de détail, à la vérité, y sont mieux appréciés; mais les masses, objet important de telles réunions, y produisent une intensité sonore plus propre à briser le tympan de l'oreille qu'à le charmer. Par contre, lorsqu'après un morceau instrumental de ce calibre vient un chœur sans accompagnement, les choristes, bien qu'au nombre aussi de quatre cents, ne sont pas en proportion relative suffisante, et paraissent un peu maigres auprès de cette formidable harmonie qu'on vient d'entendre. C'est bien pis encore lorsque voix et instruments se trouvent réunis. Ceux-ci couvrent alors entièrement celles-là, qui s'époumoneraient en vain pour reprendre la primauté dont elles ne devraient en aucun cas être dépossédées. Ce sont là, d'ailleurs, des résultats qu'on ne peut bien juger qu'après l'expérience faite. Celle qu'on vient de tenter aura servi à démontrer que si le Cirque des Champs-Elysées est un local parfaitement convenable aux réunions vocales de l'Orphéon, l'Hippodrome, ou tout autre lieu en plein vent, est le seul qui puisse convenir à ces grands concerts de musique militaire. Quant à la réunion des deux masses musicales, elle ne peut s'effectuer sur une aussi vaste échelle que dans une enceinte de ce dernier genre, en ayant soin d'observer certaines proportions voulues pour établir un équilibre convenable entre les deux éléments de sonorité musicale. Quelque difficulté que puisse présenter la solution de cette sorte de problème, nous ne désespérons pas de le voir un jour résolu, grâce au zèle infatigable de messieurs les membres du comité de l'association des artistes musiciens. On doit déjà beaucoup à leur généreuse activité, nul doute qu'on ne leur doive bientôt davantage. Les importants résultats obtenus jusqu'à ce jour sont bien faits pour les encourager. En attendant, comme il n'est pas possible de nommer chacun des artistes qui ont concouru au festival de la semaine passée, et que l'exécution ayant été extrêmement remarquable d'ensemble, de justesse, de précision, il est cependant juste d'en rapporter l'éloge à qui de droit, nous allons simplement inscrire le nom des différents corps qui y ont participé. Ce sont les musiques des 1er, 4e, 6e, 9e. 23e et 25e légers; des 21e, 25e, 26e, 30e, 34e, 37e, 52e, 55e, 72e, 74e régiments de ligne; des 3e, 4e, 7e dragons; 5e et 6e d'artillerie; 4e lanciers; 8e hussards; de la garde municipale et tous les musiciens du Gymnase militaire. Les morceaux qu'on a le plus applaudis sont : l'ouverture de *Fra Diavolo* d'Auber, et la mosaïque de *Fernand Cortez*, arrangée par M. Klosé sur quelques-uns des plus beaux motifs du chef-d'œuvre de Spontini; le chœur des *Deux Avares* de Grétry, qu'on a fait répéter; le chœur des *Enfants de Paris* de M. Ad. Adam, et le chœur des *Soldats* de M. Grisar. Disons enfin que les morceaux de musique instrumentale ont été dirigés par M. Tilmant, et les chœurs par M. Hubert, directeur de l'Orphéon militaire.

Georges BOUSQUET.

Un coin du Berry et de la Marche.

Le Berry n'est pas ce qu'on le juge quand on l'a traversé seulement par les routes royales, dans ses parties plates et tristes, de Vierzon à Châteauroux, à Issoudun ou à Bourges. C'est vers La Châtre qu'il prend du style et de la couleur; c'est vers ses limites avec la Marche qu'il devient pittoresque et vraiment beau.

En remontant l'Indre jusque vers les hauteurs où elle cache sa source, on arrive à Sainte-Sévère, ancienne ville bâtie en précipice sur le versant rapide au fond duquel coule la rivière. Jusqu'à nos jours il était presque courageux de descendre la rue principale et de traverser le gué. A présent routes et ponts se hâtent de rendre la circulation facile et sûre aux sybarites de la nouvelle génération. Sainte-Sévère est illustre dans les annales du Berry et dans celles de la France; c'est la dernière place de guerre qui fut arrachée aux Anglais sur notre ancien sol. Ils y soutinrent un assaut terrible, où le brave Duguesclin, *aidé de ses bons hommes d'armes et des rudes gars de l'endroit*, les battit en brèche avec fureur. Ils furent forcés promptement de se rendre et d'évacuer la forteresse, qui élève encore ses ruines formidables et le squelette de sa grande tour sur un roc escarpé. Nous l'avons vue entière et fendue de haut en bas par une grande lézarde garnie de lierre; monument glorieux pour le pays, et superbe pour les peintres. Mais durant l'avant-dernier hiver, la moitié de la tour fendue s'écroula tout à coup avec un fracas épouvantable, qui fut entendu à plusieurs lieues de distance. Telle qu'elle est maintenant, cette moitié de tour est encore belle et menaçante pour l'imagination; mais, comme elle est trop menaçante en réalité pour les habitations voisines, et surtout pour le nouveau château bâti au pied, il est probable qu'avant peu, soit par la main des hommes, soit par celle du temps, elle aura entièrement disparu. On a longtemps conservé dans l'église de Sainte-Sévère le dernier étendard arraché aux Anglais. Nous ignorons s'il y est encore; on nous a dit qu'il était conservé au château par M. le comte de Vilaines, dont le nouveau parc, jeté en pente abrupte sur le flanc du ravin, est une promenade admirable. Non loin de Sainte-Sévère on entre, par Boussac, dans le département de la Creuse. Mais jusqu'à Roul-Sainte-Croix, quatre lieues au delà, sur l'arête élevée des collines, qui forment comme une limite naturelle aux deux provinces du Berry et de la Marche, on foule encore l'ancien sol *berruyer*. Les paysans parlent presque tous la langue d'*oc* et la langue d'*oil*, et, dans sa sauvagerie marchoise, la campagne conserve encore quelque chose de la naïveté berrichonne.

Boussac est un précipice encore plus accusé que Sainte-Sévère. Le château est encore mieux situé sur les rocs perpendiculaires qui bordent le cours de la petite Creuse. Ce castel, fort bien conservé, est un joli monument du moyen âge, et renferme des tapisseries qui mériteraient l'attention et les recherches d'un antiquaire.

J'ignore si quelque indigène s'est donné le soin de découvrir ce que représentent ou ce que signifient ces remarquables travaux ouvragés, longtemps abandonnés aux rats, ternis par les siècles, et que l'on répare maintenant à Aubusson avec succès. Sur huit larges panneaux qui remplissent deux vastes salles (affectées au local de la sous-préfecture), on voit le portrait d'une femme, la même partout évidemment, jeune, mince, longue, blonde et jolie, vêtue de huit costumes différents, tous à la mode de la fin du quinzième siècle. C'est la plus piquante collection des modes patriciennes de l'époque qui subsiste peut-être en France : habit du matin, habit de chasse, habit de bal, habit de gala et de cour, etc. Les détails les plus coquets, les recherches les plus élégantes y sont minutieusement indiqués. C'est toute la vie d'une merveilleuse de ce temps-là. Ces tapisseries, d'un beau travail de *haute-lisse*, sont aussi une œuvre de peinture fort précieuse, et il serait à souhaiter que l'administration des beaux-arts en fît faire des copies peintes avec exactitude pour enrichir nos collections nationales si nécessaires aux travaux modernes des artistes.

Je dis des copies, parce que je ne suis pas partisan de l'accaparement un peu arbitraire, dans les capitales, des richesses d'art éparses sur le sol des provinces. J'aime à voir ces monuments en leur lieu, comme un couronnement nécessaire à la physionomie historique des pays et des villes. Il faut l'air de la campagne de Grenade aux fresques de l'Alhambra. Il faut celui de Nismes à la Maison-Carrée. Il faut de même l'entourage des roches et des torrents au château féodal de Boussac; et l'effigie des belles châtelaines est là dans son cadre naturel.

Ces tapisseries attestent une grande habileté de fabrication et un grand goût mêlés à un grand savoir naïf chez l'artiste inconnu qui en a tracé le dessin et indiqué les couleurs. Le pli, le mat et les lustrés des étoffes, la manière, ce qu'on appellerait aujourd'hui le *chic* dans la coupe des vêtements, le brillant des agrafes de pierreries, et jusqu'à la transparence de la gaze, y sont rendus avec une conscience et une facilité dont les outrages du temps et de l'abandon n'ont pu triompher.

Dans plusieurs de ces panneaux une belle jeune enfant, aussi longue et ténue dans son grand corsage et sa robe en gaîne que la dame châtelaine, vêtue plus simplement, mais avec plus de goût peut-être, est représentée à ses côtés, lui tendant ici l'aiguière et le bassin d'or, là un panier de fleurs ou des bijoux, ailleurs l'oiseau favori. Dans un de ces tableaux, la belle dame est assise en pleine face, et caresse de chaque main de grandes licornes blanches qui l'encadrent comme deux supports d'armoiries. Ailleurs, ces licornes, debout, portent à ses côtés des lances avec leur étendard. Ailleurs encore, la dame est sur un trône fort riche, et il y a quelque chose d'asiatique dans les ornements de son dais et de sa parure splendide.

Mais voici ce qui a donné lieu à plus d'un commentaire : le croissant est semé à profusion sur les étendards, sur le bois des lances d'azur, sur les rideaux, les baldaquins et tous les accessoires du portrait. La licorne et le croissant sont les attributs gigantesques de cette créature fine, calme et charmante. Or, voici la tradition.

Ces tapisseries viennent, on l'affirme, de la tour de Bourganeuf, où elles décoraient l'appartement du malheureux Zizime; il en aurait fait présent au seigneur de Boussac, Pierre d'Aubusson, lorsqu'il quitta la prison pour aller mourir empoisonné par Alexandre VI. On a longtemps cru que ces tapisseries étaient turques. On a reconnu récemment qu'elles avaient été fabriquées à Aubusson, où on les répare maintenant. Selon les uns, le portrait de cette belle serait celui d'une esclave adorée dont Zizime aurait été forcé de se séparer en fuyant à Rhodes; selon un de nos amis qui est, en même temps, une des illustrations de notre province (1), ce serait le portrait d'une dame de Blanchefort, nièce de Pierre d'Aubusson, qui aurait inspiré à Zizime une passion assez vive, mais qui aurait échoué dans la tentative de convertir le héros musulman au christianisme. Cette dernière version est acceptable, et voici comment j'expliquerais le fait : lesdites tentures, au lieu d'être apportées d'Orient et léguées par Zizime à Pierre d'Aubusson, auraient été fabriquées à Aubusson par l'ordre de ce dernier, et offertes à Zizime en présent pour décorer les murs de sa prison, d'où elles seraient revenues, comme un héritage naturel, prendre place au château de Boussac. Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes, était très-porté pour la religion, comme chacun sait (ce qui ne l'empêcha pas de trahir d'une manière infâme la confiance de Bajazet); on sait aussi qu'il fit de grandes tentatives pour lui faire abandonner la foi de ses pères. Peut-être espéra-t-il que son amour pour la demoiselle de Blanchefort opérerait ce miracle. Peut-être lui envoya-t-il la représentation répétée de cette jeune beauté dans toutes les séductions de sa parure, et entourée du croissant en signe d'union future avec l'infidèle, s'il consentait au baptême. Placer ainsi sous les yeux d'un prisonnier, d'un prince musulman privé de femmes, l'image de l'objet désiré, pour l'amener à la foi,

Le château de Sainte-Sévère, d'après un dessin de M. Maurice Sand.

Personnages d'une tapisserie du château de Boussac, d'après les dessins de M. Maurice Sand.

serait d'une politique tout à fait conforme à l'esprit jésuitique. Si je ne craignais d'impatienter mon lecteur, je lui dirais tout ce que je vois dans le rapprochement ou l'éloignement des licornes (symboles de virginité farouche, comme on sait) de la figure principale. La dame, gardée d'abord par ces deux animaux terribles, se montre peu à peu placée sous leur défense, à mesure que les croissants et le pavillon turc lui sont amenés par eux. Le vase et l'aiguière qu'on lui présente ensuite ne sont-ils pas destinés au baptême que l'infidèle recevra de ses blanches mains? Et, lorsqu'elle s'assied sur le trône avec une sorte de turban royal au front, n'est-elle pas la promesse d'hyménée, le gage de l'appui qu'on assurait à Zizime pour lui faire recouvrer son trône, s'il embrassait le christianisme, et s'il consentait à marcher contre les Turcs à la tête d'une armée chrétienne? Peut-être aussi cette beauté est-elle la personnification de la France. Cependant, c'est un portrait, un portrait toujours identique, et malgré ses diverses attitudes et ses divers ajustements. Je ne demanderais, maintenant que je suis sur la trace de cette explication, qu'un quart d'heure d'examen nouveau desdites tentures pour trouver, dans le commentaire des détails que ma mémoire omet ou amplifie à mon insu, une solution tout aussi absurde qu'on pourrait l'attendre d'un antiquaire de profession.

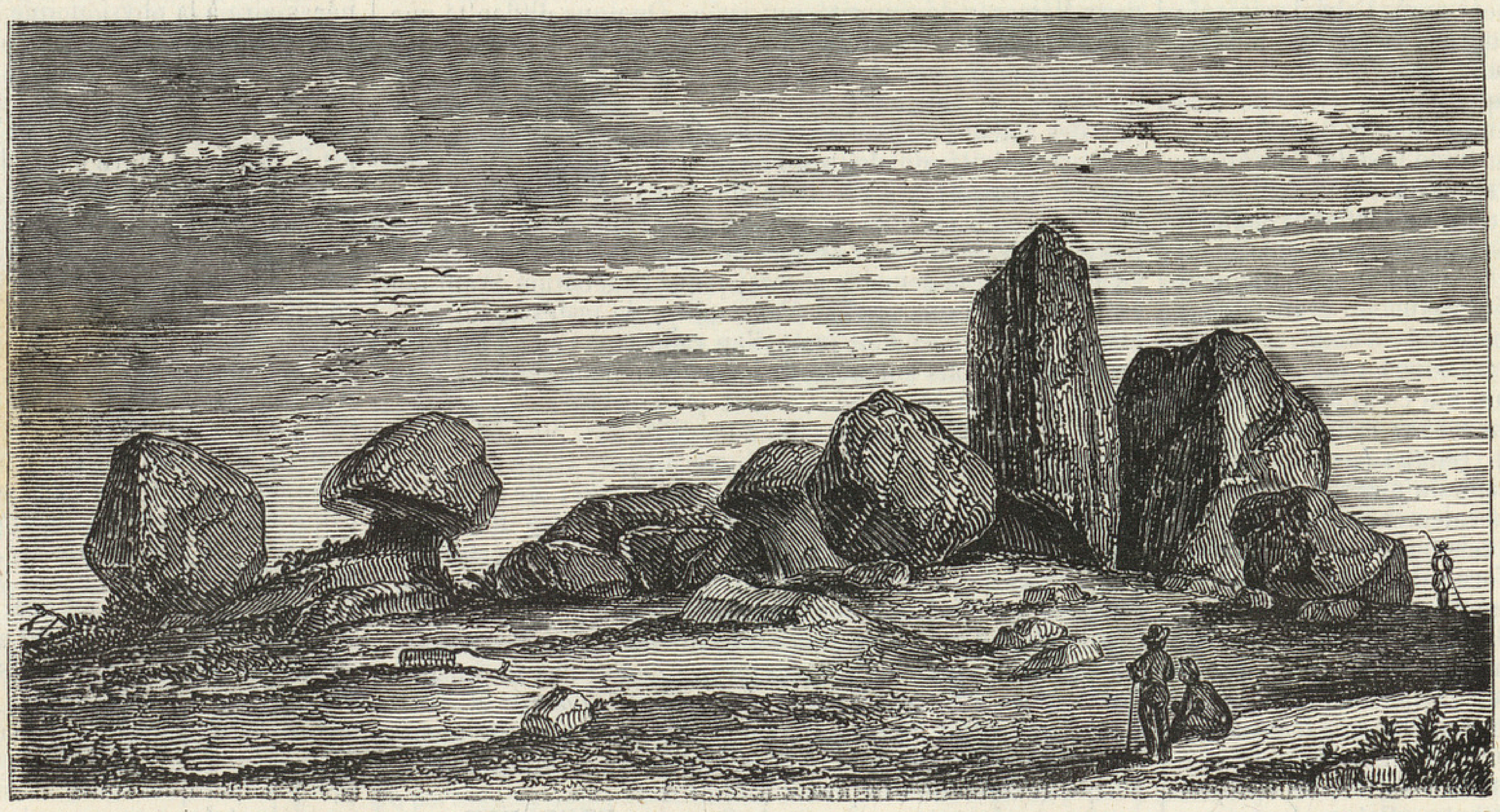

Les pierres Jomâtres, d'après un dessin de M. Maurice Sand.

Car, après tout, le croissant n'a rien d'essentiellement turc, et on le trouve sur les écussons d'une foule de familles nobles en France. La famille des Villelune, aujourd'hui éteinte, et qui a possédé grand nombre de fiefs en Berry, avait des croissants pour blason. Ainsi nous avons cherché, et il reste à trouver : c'est le dernier mot à des questions bien plus graves.

A deux lieues de Boussac, à travers des sentiers de sable fin semés de rochers, et souvent perdus dans la bruyère, on arrive aux pierres Jomâtres, ou *Jo-math*, comme disent nos savants, ou *Jomares*, comme disent les rustiques. C'est un véritable cromlech gaulois dont j'ai peut-être beaucoup trop parlé dans un roman intitulé *Jeanne*, mais que l'on peut toujours explorer avec intérêt, qu'on soit artiste ou savant. Le lieu est austère, découvert et imposant sous un ciel vaste, et jeté au sein d'une nature pâle et dépouillée, qui a un grand cachet de solitude et de tristesse.

GEORGE SAND.

(1) M. de la Touche, qui a chanté en beaux vers et décrit en noble prose les grâces et les grandeurs des sites du Berry et de la Marche.

Distribution d'eau dans la ville de Lyon.

On sait avec quel soin les anciens pourvoyaient à l'approvisionnement des eaux dans leurs villes. Des aqueducs portés sur des arcades élevées ; des tranchées profondes et des excavations souterraines pour livrer passage aux tuyaux de conduite ; en un mot, les travaux les plus dispendieux ne les arrêtaient pas dans l'accomplissement de cette œuvre si importante au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publiques.

Chez nous, au contraire, jusqu'à une époque récente, beaucoup de villes, même parmi les plus grandes, étaient si complétement dépourvues d'un approvisionnement d'eau général, qu'il n'aurait plus manqué que de leur interdire le feu pour qu'elles se trouvassent dans la position où l'anathème plaçait les proscrits chez les Romains.

Depuis quelques années, cependant, un mouvement sensible s'est opéré pour faire sortir les populations d'un état de choses si peu digne de notre civilisation. Toulouse, Grenoble, Dijon, Amiens, ont aujourd'hui de belles distributions d'eau ; Marseille achève une dépense de 30 millions qui amènera dans ses murs une dérivation de la Durance. Mais Lyon, la seconde ville du royaume, la métropole du Midi, baignée par deux cours d'eau de premier ordre, en est encore réduite à l'eau de ses puits. Les projets qui ont été faits pour distribuer des quantités abondantes d'eau potable à la ville de Lyon doivent nous intéresser à plus d'un titre ; d'abord, comme importants pour une population agglomérée de plus de 200,000 âmes ; ensuite, comme soulevant des questions techniques aussi curieuses que fécondes.

Il y a déjà longtemps que l'administration municipale est vivement préoccupée de l'approvisionnement de la ville. Dès 1770, l'Académie de Lyon cherchait à éclairer le sujet. Depuis cette époque jusqu'en 1835, diverses études et propositions ont été faites sans résultat.

Ce fut seulement vers la fin de 1835 que le conseil municipal fut sérieusement saisi de la question. Un des membres, M. Chinard, lut à ce sujet un rapport remarquable dont les conclusions étaient qu'il y avait lieu : 1° de combiner un nombre convenable de fontaines publiques et gratuites avec une distribution à domicile ; 2° d'admettre en concurrence les eaux du Rhône filtrées, et celles de la source de Roye, quoiqu'on reconnût celles-ci d'une nature inconstante et d'une très-faible élévation au-dessus du sol lyonnais ; 3° de mettre en adjudication la fourniture publique d'après un cahier des charges dont les bases seraient définitivement arrêtées.

Le conseil adopta les conclusions du rapport, et le cahier des charges fut publié sans résultat.

Quelque temps plus tard (en 1836), M. Martin étant maire, nouvelle décision du conseil qui donne exclusivement la préférence aux eaux du Rhône sur les eaux de source.

Il semble que cette décision aurait dû avoir un résultat immédiat ; mais il n'en fut pas ainsi, parce que la question, au point de vue scientifique, n'était pas encore mûre. A partir de cette époque, et malgré ces antécédents peu favorables, une compagnie s'est organisée pour amener à Lyon les eaux de Roye, de Fontaines et de Neuville, et le projet de la dérivation de ces sources a été étudié par diverses commissions.

D'un autre côté, une compagnie sérieuse, composée des hommes les plus honorables de la cité, s'est formée, offrant d'exécuter les travaux à ses risques et périls, pour la distribution des eaux du Rhône. L'opinion publique, mise en demeure de se prononcer sur les projets conçus avec un talent remarquable, par M. Aristide Dumont, ingénieur des ponts et chaussées, leur a été entièrement et définitivement favorable.

Ainsi, deux compagnies sont en présence, proposant l'une et l'autre d'exécuter à ses risques et périls un approvisionnement complet d'eau pour Lyon et ses faubourgs.

Entrons dans quelques détails sur chacun de ces projets.

Le projet des sources consiste à emprunter des eaux qui se trouvent dans les communes de Neuville et de Cailloux-sur-Fontaine, à une distance d'environ 12 kilomètres du centre de Lyon. Le développement de la dérivation, qui se ferait à l'aide d'une galerie, serait, en totalité, de 13 kilomètres y compris les branches accessoires. Cette galerie serait souterraine sur toute sa longueur ; elle partirait du point d'émergence de la fontaine de Lavosne, territoire de Neuville, et arriverait à Lyon sous le sol de la place du Perron, à une élévation de 33 à 34 mètres seulement au-dessus du niveau moyen du Rhône.

Cette galerie, après avoir passé sous le plateau des Dombes en ligne presque directe, se rapproche de la Saône près de Roye, et du Rhône, près de la Boucle. Les dimensions extérieures de la galerie seraient, telles qu'elles ont été projetées, de 1 mètre 50 centimètres de largeur sur 1 mètre 85 centimètres de hauteur sous clef. Cet immense tunnel, de 13 kilomètres, devrait être creusé à une profondeur de 50 à 60 mètres.

La dépense nécessitée par le projet des sources serait très-considérable, et se composerait :

1° De l'acquisition des sources et des droits qui s'y rattachent.

2° Du creusement et de la construction de la galerie pour laquelle elles seront dérivées.

3° De l'installation des machines nécessaires pour alimenter tous les quartiers supérieurs au niveau de 33 à 34 mètres.

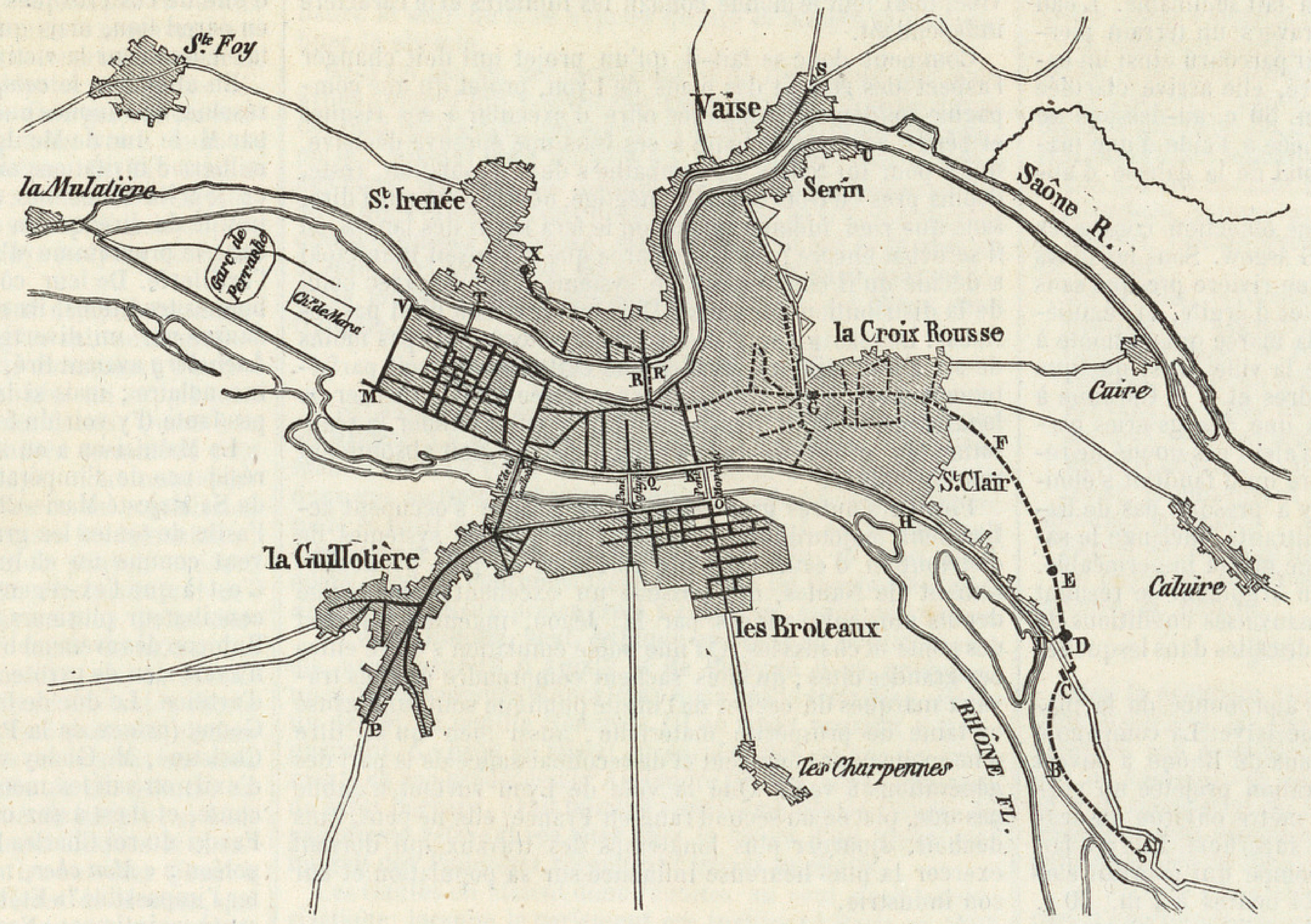

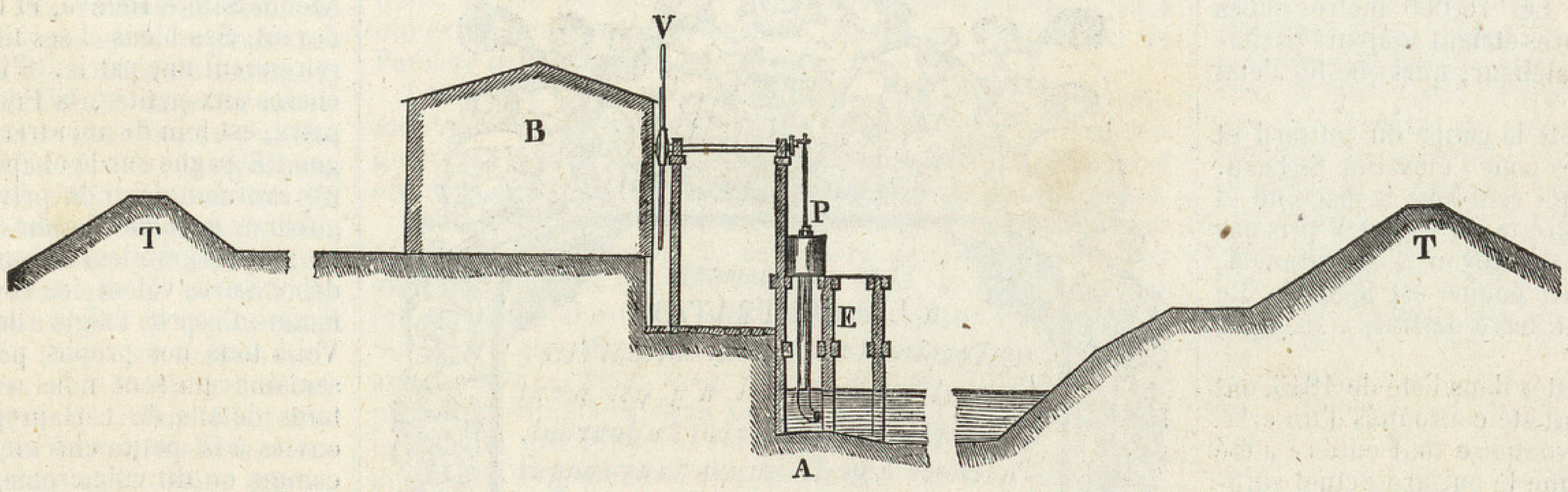

4° Enfin de l'achat et de la pose de tout le réseau de tuyaux de distribution.

Cette dépense a été d'abord portée de six à sept millions ; mais cette somme a été depuis reconnue insuffisante par des hommes compétents, et il ne paraît pas possible aujourd'hui d'estimer à moins de huit à dix millions la dépense à faire pour amener à Lyon l'ensemble des sources dont il s'agit.

En raison même de la nature des travaux à exécuter, travaux difficiles et incertains, il était difficile de limiter ici la dépense.

Le projet de M. Aristide Dumont est fondé sur une observation très-importante et du plus haut intérêt au point de vue de la physique du globe : c'est qu'il existe sous les graviers et les sables du Rhône, comme de tous les cours d'eau d'une nature analogue, un volume d'eau parfaitement clarifiée ; que ces graviers sont de véritables filtres très supérieurs à ceux qui alimentent les sources, se nettoient d'eux-mêmes, sont d'une température et d'un produit toujours constant. En conséquence, il propose de creuser parallèlement au lit du Rhône, sur la rive droite, dans la plaine des Petits-Brotteaux, une galerie d'un mètre et demi de large sur un mètre soixante-dix centimètres de hauteur, dont les deux côtés et la voûte seulement seraient maçonnés ; le fond étant libre et placé au-dessus de l'étiage, sera toujours recouvert d'une nappe d'eau dans laquelle des pompes mises en mouvement par une puissante machine à vapeur puiseront la quantité nécessaire à l'approvisionnement de toute la ville.

Telle est la conception de M. Dumont, aussi remarquable par la simplicité des moyens qu'elle emploie que par la grandeur des résultats qu'elle doit produire. Le plan que nous donnons ici représente à l'échelle de $\frac{1}{80\,000}$ les dispositions principales de la distribution projetée par cet habile ingénieur. La légende raisonnée qui suit donnera sur le plan et sur la distribution elle-même des indications qui permettront de suivre le détail du projet.

A B C. Emplacement des galeries de filtration d'une longueur de 1,700 mètres. Des expériences dont il sera question tout à l'heure ont été faites dans l'emplacement indiqué par le point B.

C. Emplacement des machines à vapeur du puisard, où se rendent les eaux du Rhône, clarifiées à travers la couche souterraine de gravier qui sépare la ligne A B C des bords du fleuve : la couche de clarification a une largeur moyenne de 45 mètres.

D. Réservoir du bas service élevé à 48m,50 au-dessus de l'étiage du Rhône.

E. Réservoir du haut service élevé à 98m,50 au-dessus de l'étiage du Rhône.

D I H K Q L M. Conduite principale du bas service, alimentée par le réservoir D. Cette conduite est un siphon dans lequel les eaux sont soumises à une pression de 48m,50. L'ensemble des lignes tracées en gros traits continus indique tous les tuyaux de distribution du bas service alimentés par la conduite principale.

La conduite secondaire L M alimente la Guillotière et les Brotteaux ; elle traverse le Rhône sur le pont de la Guillotière. La conduite secondaire Q R alimente les quartiers du bas service situés au delà de la Saône, y compris la commune de Vaize.

D E F G. Conduite principale du haut service alimentée par le réservoir supérieur E. Le bassin principal de haut service est situé en G, au milieu de la grande place de la Croix Rousse.

L'ensemble des lignes tracées en traits discontinus indique tous les tuyaux de distribution du haut service.

G R' X. Grand siphon alimentant les quartiers élevés situés au delà de la Saône sur les penchants de Fourvière.

La charge de 48m50 du bas service se décompose de la manière suivante :

Hauteur moyenne du sol lyonnais.	8m,00
Hauteur au-dessus du sol pour pouvoir atteindre les étages les plus élevés de maisons	25m,00
Maximum de la perte de charge pour vaincre les frottements	15m,50
Total égal. .	48m,50

La charge de 98m,50 de haut service se décompose de la manière suivante :

Hauteur de la place de la Croix Rousse	84m,81
Perte de charge . .	3m,69
Hauteur au-dessus de la place de la Croix Rousse pour la distribution intérieure. .	10m,00
Total égal. .	98m,50

Les eaux pourront donc être distribuées dans toute l'étendue de la ville basse à une hauteur de 25 mètres supérieure à la hauteur des maisons les plus élevées et, sur le sommet de la Croix Rousse, les eaux pourront encore avoir un jet de 10 mètres.

En X les eaux pourront atteindre, à l'aide du siphon G R' X, une hauteur de 90 mètres, et parvenir ainsi jusqu'aux quartiers les plus élevés de Fourvière.

L'approvisionnement journalier s'éleverait ;

	Mètr. cubes.
Pour le bas service, à.	12,000
Pour le haut service, à.	4,000
Total . .	16,000

Soit 80 litres d'eau clarifiée par habitant et par jour ; distribution très-large, puisqu'on peut considérer comme suffisante, en temps ordinaire, celle de 30 à 40 litres.

Les dépenses d'exécution sont évaluées à 3,400,000 fr. Les deux machines à vapeur qui serviront à mouvoir les pompes seront établies dans le système de Cornouailles, dont les avantages sont aujourd'hui bien connus et bien appréciés. Leur force sera, pour la machine du bas service, de 140 chevaux, et pour celle du haut service, de 45 chevaux.

Le réservoir D contiendra près de 20,000 mètres cubes, plus que l'approvisionnement d'un jour.

La base fondamentale du projet de M. Dumont, la création d'une galerie perméable où l'eau arrivera toujours en quantité plus que suffisante et dégagée de toute impureté, n'est pas une utopie, une conception purement théorique. Ce moyen vraiment singulier a déjà été employé avec un succès confirmé par une expérience de plus de vingt ans, par M. d'Aubuisson de Voisins, l'ingénieur célèbre auquel la ville de Toulouse doit une des plus belles distributions d'eau qui existent en Europe. L'examen approfondi auquel se sont

livrés divers savants recommandables, à plusieurs reprises différentes, a prouvé que, loin d'avoir diminué depuis leur établissement, le produit des filtres naturels de Toulouse a plutôt augmenté ; que les eaux en passant à travers les couches de sable prennent une température qui se rapproche de la température moyenne du bain, et qui est, dans l'été, de quelques degrés plus haute que la moyenne, dans l'hiver de quelques degrés plus basse. Pendant l'hiver si rigoureux et si long de 1829 à 1830, le thermomètre centigrade descendit à Toulouse jusqu'à 20° au-dessous de zéro. Cependant l'eau des fontaines resta constamment au-dessus du point de congélation dans les filtres, dans les cuvettes du château d'eau et dans les tuyaux de conduite. Les hommes les plus à portée, par leur position et par leur science, de donner leur opinion, sont unanimes à ce sujet, et tous se félicitent de l'emploi des eaux de la Garonne comme eau potable. L'opinion de M. d'Aubuisson, sur la filtration naturelle, était que la plus grande partie des troubles dont l'eau est chargée se dépose dans la première couche qui tapisse le fond du lit des rivières roulant sur le sable et le gravier; et que le courant, en renouvelant sans cesse cette première couche, opère un nettoiement naturel; ce qui explique la permanence de toutes les filtrations et donne à leur produit un degré de certitude bien plus élevé qu'à celui des sources.

Vienne, la capitale de l'Autriche, possède une distribution d'eau alimentée d'une manière tout à fait semblable. L'eau filtre naturellement du Danube, à travers un terrain pierreux et plein de graviers; après avoir parcouru ainsi un espace de 120 mètres environ sous terre, elle arrive clarifiée à un canal souterrain construit à 2 m. 50 c. au-dessous de l'étiage du fleuve, et est ensuite pompée à l'aide d'une machine à vapeur. Le développement total de la galerie d'alimentation est d'environ 120 mètres.

Il est vrai qu'on a cité comme une objection contre les galeries d'infiltration l'exemple de Glasgow. Sous les murs de cette ville, en effet, la Clyde est une rivière presque sans pente, roulant sur un fond de sable et d'argile, et régulièrement troublée dans son cours par la marée qui remonte à plus de trois kilomètres au-dessus de la ville. C'est quelque chose d'analogue à la Tamise à Londres et à la Garonne à Bordeaux. Est-il surprenant dès lors que des galeries placées dans de semblables conditions n'aient pas donné de résultats satisfaisants? C'est du contraire qu'il faudrait s'étonner. Dans cette sorte de terrain il n'y a presque pas de fissure; l'eau, en traversant la masse filtrante, mélange le sable et l'argile, et constitue bientôt une masse imperméable. Il ne faut donc pas citer comme un argument le résultat d'une expérience placée dans de mauvaises conditions de succès, et essentiellement différentes de celles dans lesquelles on se trouve à Lyon.

Enfin, à Lyon même, l'expérience a prononcé de la manière la plus complète et la plus décisive. La compagnie constituée pour la distribution des eaux du Rhône a ouvert en un des points de la galerie de filtration projetée un puisard de 45 mètres de longueur, d'un mètre environ au-dessous de l'étiage, et de 600 mètres de superficie. Elle y a fait plonger le tuyau d'aspiration d'une pompe qui pourrait élever 16,000 mètres cubes d'eau en 24 heures à 4 m. 50 c. au-dessus du sol de la plaine ou à 5 m. 50 c. au-dessus de l'étiage du Rhône. Une machine à vapeur de la force de trente-cinq chevaux mettait la pompe en mouvement, et l'eau regagnait le fleuve en aval. Les 16,000 mètres cubes d'eau que l'on obtenait en 24 heures étaient toujours parfaitement clarifiés, et d'une égale fraîcheur, quel que fût l'état du Rhône.

Notre deuxième figure représente la coupe du puisard et des appareils qui y ont été installés pour l'élévation de l'eau. On voit à gauche le bâtiment B, qui renferme la machine et ses chaudières; puis, en allant à droite, le volant V pris par la tranche, le corps de pompe P, son tuyau d'aspiration A, et l'échafaudage E sur lequel cette pompe est appuyée. Le tout est entouré de bourrelets en terre destinés à garantir des inondations du Rhône.

Ces travaux, qui ont été exécutés dans l'été de 1845, ont coûté près de 50,000 francs. Ils ont été couronnés d'un éclatant succès, dont la population lyonnaise tout entière a été témoin; elle a pu se convaincre que le puisard actuel suffirait seul à l'approvisionnement complet de la ville, puisqu'il n'a jamais tari malgré l'immense quantité d'eau que la pompe y puisait. Or la plaine des Petits-Brotteaux présente une étendue telle de terrains ou de gravier perméable qu'on pourrait y pratiquer, parallèlement au lit du fleuve, une galerie filtrante de 1,700 mètres de longueur! — On voit si l'approvisionnement de Lyon serait assuré par l'ingénieux mode de filtrage que la nature semble offrir à cette grande ville, et dont Vienne et Toulouse, placées dans des circonstances moins favorables qu'elle sous ce rapport, ont si bien su profiter.

Le *projet des Sources*, pour parler d'une manière abrégée, ne peut, en aucune façon, soutenir la comparaison avec le *projet du Rhône*. Le premier, en effet, qui ne fournirait de l'eau qu'à la commune de Lyon seulement, ne coûterait pas moins de dix millions; le second remplirait le même but pour 2,200,000 fr., et pour 3,400,000 fr. il étendrait les bienfaits d'une abondante distribution aux points les plus élevés des diverses communes entre lesquelles, par une bizarrerie indigne d'une bonne administration, se trouve morcelée la seconde ville de France. Cela est d'autant plus important que toute la partie supérieure de la Croix-Rousse, élevée à 90 mètres de hauteur au-dessus du niveau des eaux de la Saône et du Rhône, se trouve complétement dépourvue d'eau, et qu'on ne peut sans frémir penser aux conséquences terribles d'un incendie qui viendrait à s'y déclarer. Les eaux des sources renferment $\frac{1}{4000}$ de leur poids de carbonate calcaire et d'autres sels; les eaux du Rhône, au contraire, n'en renferment que $\frac{1}{10000}$ elles dissolvent aussi plus d'air que celles des sources, et, par ce double motif, elles fournissent une boisson plus salubre et plus agréable à la fois. La distribution des eaux de source, limitée dès à présent, deviendrait bientôt insuffisante en présence du développement de la population lyonnaise, tandis que le Rhône offre un réservoir inépuisable, que l'agglomération d'habitants la plus considérable ne saurait même appauvrir. Avec les sources, les frais de premier établissement sont tels que l'eau ne pourra jamais être distribuée à bon marché dans les rues sales et étroites qui en ont un si grand besoin : le Rhône, au contraire, permettra de satisfaire aux exigences hygiéniques les plus multipliées, et améliorera notablement les conditions d'existence d'une population pauvre, qui, moins exigeante que la population romaine sous les empereurs, se passerait bien des jeux du cirque, pourvu qu'elle eût le pain qui lui manque trop souvent, hélas! et l'eau dont elle est presque totalement privée.

Le peu que nous venons de dire des deux projets qui sont en présence suffit pour indiquer de quel côté doivent incliner les hommes qui, connaissant les lieux ou qui, suffisamment au courant de la matière, examinent la question sans préoccupation personnelle et sans idée préconçue.

Aussi le conseil municipal de Lyon, dans une dernière délibération où il a statué sur tous les systèmes mis en avant jusqu'à ce jour, a-t-il adopté exclusivement, cette fois, et sans aucune restriction, le projet de M. Dumont, sur les conclusions de l'honorable M. Prunelle, ancien maire de la ville, dont tout le monde connaît les lumières et le caractère indépendant.

Comment donc se fait-il qu'un projet qui doit changer l'aspect des rues et des plans de Lyon, projet qu'une compagnie solidement constituée offre d'exécuter à ses risques et périls, après avoir tenté à ses frais une épreuve décisive, qui a pour lui toutes les sympathies de la population, reste, depuis près de trois ans déjà, négligé, oublié pour ainsi dire, sans que rien indique quand on le fera sortir des langes où il se débat encore? Serait-ce parce que le conseil municipal a décidé qu'il combinerait un système d'égouts avec celui de la distribution des eaux? Mais cette raison n'est pas sérieuse. Le réseau complet des égouts ne coûterait pas moins de six à huit millions, et bien que cette dépense soit parfaitement motivée, la ville étant trop obérée pour le réaliser de longtemps, il serait déraisonnable d'y subordonner la réalisation du projet de distribution, qui ne doit absolument rien lui coûter.

Plusieurs autres grandes villes de France s'occupent activement aujourd'hui d'organiser de vastes systèmes de distribution d'eau. On parle de Rouen et plus particulièrement de Nantes, qui possède un excellent projet rédigé depuis plusieurs années par M. Jégou, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Qu'une noble émulation s'élève entre ces grandes cités; qu'elles sachent comprendre que les travaux marqués du cachet de l'utilité publique sont une cause certaine de prospérité matérielle, aussi bien qu'un titre d'honneur pour le présent et de reconnaissance de la part des générations à venir. Que la ville de Lyon surtout n'oublie pas que, placée au second rang en France, elle ne peut, sans déchoir, ajourner plus longtemps des travaux qui doivent exercer la plus heureuse influence sur sa population et sur son industrie.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Juillet doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, N° 60.

Courrier de Paris.

Il faut plaindre les nouvellistes de profession : leur morte saison est venue, et ils en accusent hautement cette température capricieuse qui, tout en fermant la porte des salons, ne donne pas la clef des champs à tout le monde. Cependant les Parisiens n'ont-ils pas eu depuis huit jours leurs petites distractions *intra* et *extra muros*? A quelle époque d'ailleurs fut-il plus question de fêtes? Fêtes champêtres, fêtes militaires, fêtes musicales, fêtes de bienfaisance, fêtes dansantes; jamais on n'afficha davantage le plaisir. C'est le Ranelagh et Brididi; c'est Mabille et son harmonie Pilaudo; c'est surtout le Château-Rouge et ses vingt mille becs de gaz. Cependant nous oublierons ce plaisir à grand orchestre et ces descriptions éblouissantes en faveur d'un spectacle *extraordinaire* qui avait lieu dimanche au Champ-de-Mars, dans ce quartier général des exercices équestres. Un grand combat d'émulation s'y est livré entre les deux corps les plus alertes et les mieux montés de l'armée : l'un fils de la Pologne, c'est le lancier; l'autre, enfant de la Hongrie, c'est le hussard; mais tout ce qu'il y a de plus français aujourd'hui, *Arcades ambo*, par l'élégance et la vivacité. Ils étaient deux cents de l'un et de l'autre étendard, répartis par pelotons de vingt-quatre cavaliers, les pelisses azurées confondues avec le czapzka écarlate; on part, on vole, c'est l'ouragan équestre dont parle le poëte; voilà les coursiers arrivés sur la haie, ils se dressent sur leurs jambes vigoureuses, et d'un bond ils ont franchi l'obstacle; huit fois le jeu recommence aux acclamations de l'assistance, puis les vainqueurs ont couru entre eux dans une épreuve dernière et décisive, déployant l'adresse de l'athlète unie à l'agilité du centaure; si bien que le lancier n'a rien à envier au hussard, ni le hussard au lancier, et que les deux corps ont été également vainqueurs, également couronnés dans la personne de leurs représentants. La fête a été courte et charmante, jamais heure de plaisir ne s'écoula plus rapidement. Un instant on a craint la pluie, cette inséparable compagne de toutes nos joies; on craignait également le vent, si redoutable dans cette plaine poudreuse du Champ-de-Mars; mais l'ouragan et l'averse ont respecté les brillantes toilettes féminines et les galants uniformes; on a parlé seulement d'une de ces brusques séparations de corps assez ordinaires en pareil lieu, mais qui heureusement n'aura pas de suites fâcheuses pour la victime.

En attendant le *camp de Compiègne*, dont la formation est résolue, on annonce une autre fête militaire qui serait donnée par M. le duc de Montpensier au château de Vincennes. Des milliers d'invitations ont été répandues dans la capitale, et ce jour-là Vincennes sera bourré comme un canon. Il est inutile de dire que la danse et la musique doivent figurer dans le programme d'une fête célébrée dans la capitale de l'artillerie. De leur côté, les jardins publics ont repris les bonnes traditions, ils ne manquent guère de couronner leurs danses par un divertissement pyrotechnique; les *Mathieu Laensberg* avaient tiré, à tort, de ce présent été un pronostic incendiaire; mais si la saison n'est pas chaude, ce ne sera pas faute d'y voir du feu.

La Malmaison a eu sa fête aussi; on sait que la dernière résidence de l'impératrice Joséphine est devenue le séjour de Sa Majesté Marie-Christine d'Espagne. La Malmaison est l'asile de toutes les grandeurs déchues. Les reines la trouvent comme un cloître mondain en descendant du trône. C'est là que l'ex-régente a réuni dernièrement dans un gala conciliateur plusieurs Espagnols de marque séparés par le Rubicon des événements politiques. Comme on le voit, la fête n'avait rien de pyrotechnique et n'a donné lieu à aucun feu d'artifice. Le duc de la Victoire (Narvaez) y a fraternisé avec Godoy (prince de la Paix). Grâce à l'intervention de la reine Christine, M. Godoy va revoir l'Espagne après quarante ans d'exil; on sait les motifs de son élévation et les causes de sa chute, et il est assez connu en France malgré ses mémoires. Favori du roi Charles IV, c'est lui qui disait en 1810 à Napoléon : « *Mon cher*, nous sommes très-bien; pourquoi tenter l'impossible?» Et, ajoutait le même personnage en s'adressant à ses intimes: «Napoléon ne m'écoutait pas, hélas! .. aussi vous voyez ce que nous sommes devenus. » Tout ce que nous voyons, c'est que décidément M. Godoy n'aura pas son rocher de Sainte-Hélène, et le voilà redevenu Gros-Jean comme devant. Ses biens et ses titres lui sont rendus et ses enfants retrouvent une patrie. S'il est permis de mêler les grandes choses aux petites, la France, c'est-à-dire la chambre des pairs, est loin de montrer autant de générosité qu'en témoigne l'Espagne sur le chapitre des réparations, les Bonaparte n'y sauraient jouir du privilége assuré aux Godoy. Cette rigueur de la noble Chambre envers l'ancien roi de Westphalie a été une des grandes rumeurs de la quinzaine. Ces proscripteurs débonnaires voient des revenants partout. « Mais, disait une femme d'esprit, l'aigle a des aiglons et point de collatéraux.» Voilà tous nos propos politiques, bien que les bruits de la semaine pussent nous autoriser à en tenir d'autres; certains détails de certain procès donnent en effet de rudes envies à la petite chronique, et la langue lui démange fort, comme on dit vulgairement.

Indépendamment de ses désagréments officiels, ce procès pendant inflige aux juges une prolongation de session. La pairie en a frémi dans tous ses rhumatismes, il y a sur tous ses bancs explosion de catarrhes et recrudescence de goutte. Pendant que MM. les députés, plus expéditifs et plus agiles, iront revoir leurs clochers, battre la campagne et se plonger dans l'océan des joies champêtres, la pairie, déplorant sa grandeur qui l'attache au rivage, se verra, à l'instar du juge de Chicaneau, en butte aux enquêtes, réquisitoires et plaidoyers; mais aussi, en compensation de ces sacrifices et comme diversion à ces graves devoirs, on lui prépare de douces surprises. Qui ne sait que M. le grand référendaire de la noble chambre en est aussi le plus grand jardinier? Pour charmer les yeux de ses nobles collègues, M. Decazes vient de disposer dans son domaine privé du Luxembourg une suite de tableaux champêtres et fleuris. On a dépouillé les serres pour l'ornement des allées, l'aspect du riant cottage sera égayé par des danses suisses, et des chanteurs tyroliens, dispersés dans les chalets, moduleront leurs airs favoris; on dit enfin que le grand référendaire n'a rien négligé pour enchanter ces imaginations peu bucoliques.

Voici une nouvelle moins pastorale, la mort de Carter; il était, avec Van Amburgh, l'homme le plus habile dans l'art dangereux d'apprivoiser les bêtes féroces. A l'exemple de son émule, il se faisait des idées singulières sur ces animaux. «Ce sont, disait-il, les plus doux des êtres, il ne s'agit que de savoir les prendre. » Il reconnaissait que la société des lions, tigres et panthères avait été pour lui pleine de charmes, et il regardait les moments passés dans leurs tanières comme les plus délicieux de sa vie. On cite de Carter plu-

sieurs éducations qui lui ont fait le plus grand honneur; aucun naturel (de quadrupède), si ingrat qu'il fût, n'a résisté à l'habileté de ses efforts. N'est-il pas fâcheux qu'un aussi grand artisan de civilisation n'ait pas livré le secret de ses opérations à quelque gouvernement? Carter est mort en Angleterre, y laissant à l'état d'ébauche plusieurs éducations qui reviennent de droit à Van-Amburgh.

Un homme tout à fait regrettable vient de mourir aussi, et bien mal à propos pour une candidature qu'il poursuivait depuis trente ans: moraliste aimable, écrivain distingué, M. Aimé Martin vit plus d'un émule, qui ne le valait pas, s'asseoir dans ce fauteuil, objet de tant d'ambitions. Pendant vingt ans la voix de M. de Lamartine ne fit jamais défaut au candidat malheureux, et c'est la dernière aussi qui ait retenti sur sa tombe.

Si la mort ne respecte rien, la vieillesse n'est guère plus clémente; demandez aux femmes, et principalement aux actrices. « Les comédiens, disait mademoiselle Mars, meurent deux fois; le moment de leur retraite est le premier de ces jours néfastes. » L'heure suprême vient donc de sonner pour mademoiselle Georges: c'est une reine tragique qui se retire dans une majesté très-avenante encore. Si l'on veut connaître les plus beaux temps de la gloire de mademoiselle Georges, il faut se reporter aux jours les plus glorieux de l'empire, cela ne la rajeunit pas et la rend d'autant plus respectable. Mademoiselle Georges a vu soixante printemps, il n'est donc point surprenant qu'elle se soit réveillée, l'autre jour, en plein hiver. Toutefois ses derniers regards n'auront pas vu fuir les admirateurs, et sa représentation de retraite le prouvera bientôt. Ajournons tout autre éloge jusqu'à cette prochaine soirée, il ne faut pas que nos adieux ressemblent à une notice nécrologique; d'ailleurs, si mademoiselle Georges est dorénavant morte pour la scène, elle entend bien vivre toujours pour son art. La reine d'Argos d'Athènes, de Babylone et de Jérusalem, l'impératrice de Rome; en un mot Clytemnestre, Phèdre, Agrippine, Sémiramis ou Athalie, se propose d'ouvrir un cours de déclamation. Denys le tyran ne se fit-il pas maître d'école?

Les grands théâtres sont en liesse, leur dotation est maintenue. Dans cette répartition des dragées subventionnelles, on a fait bonne mesure à la Comédie-Française; l'enfant prodigue recevra pendant quelques années un supplément annuel de 100,000 francs pour payer ses dettes. Quant à sa nouvelle constitution, elle n'est pas encore terminée; c'est toujours un peu cet ouvrage de Pénélope, dont nous parlions naguère; cependant, les membres de la commission constituante ont décrété certaines mesures fondamentales: il n'y aura plus de comité dirigeant, et le pouvoir exécutif sera confié à un commissaire du roi, ou administrateur délégué par l'autorité, les sociétaires n'ayant plus qu'un simple droit de remontrance; c'est une façon de monarchie tempérée par des fictions constitutionnelles, qui se substitue au système féodal des pachaliks. En remaniant la charte de la Comédie, la commission y a glissé quelques clauses libérales; ainsi, l'arbitrage de MM. les sociétaires ne sera plus souverain en matière de débutants et de débuts; on veut modifier la composition du comité de lecture, si bien que ces messieurs ne seront plus les juges uniques et absolus de tous les ouvrages et de tous les auteurs. Quant à cette clause un peu draconienne du décret de Moscou, qui autorisait la Comédie-Française à revendiquer, comme sa propriété naturelle, les acteurs en vogue sur les scènes secondaires, la commission ne s'en explique pas.

Encore un théâtre en révolution; le Vaudeville vient de changer de directeur. M. Lockroy abdique après un gouvernement de quelques mois. Homme pratique, écrivain distingué, M. Lockroy avait mis le théâtre de la Bourse dans une excellente voie, et le public en reprenait le chemin; on s'attendait à voir renaître l'âge d'or pour le Vaudeville; le répertoire amélioré, la troupe au grand complet, c'était l'arc-en-ciel qui brillait enfin après l'orage; et puis tout à coup un caprice, on ne sait lequel, a soufflé sur tout ce bonheur en perspective et menace de le faire évanouir, si bien que M. Lockroy ne saurait être trop regretté. Quelques bruits de changement s'étaient aussi répandus au sujet du troisième théâtre lyrique. Plus de chants, plus de muse, plus de sérénades; on était menacé de revoir les cavalcades; M. Gallois allait ressaisir les rênes, et manger de nouveau à deux râteliers; heureusement que la musique a la vie dure et l'humeur tenace, et le troisième théâtre lyrique ne lâchera pas la partie.

Il faut bien en venir au contingent dramatique de la semaine, si peu de chose en vérité, que c'est à peine si nous osons vous mettre dans la confidence; dans tous les cas, la confidence ne sera pas neuve, et, pour commencer par la Gaîté, son *Chevalier de Saint-Remy* est un scélérat dont les faits et gestes remontent à l'invention des scélérats de mélodrame. Viveur sans frein, joueur ruiné, il a troqué son blason contre une livrée, et son nom de Saint contre le nom de Remy tout court. Il peut être assez vraisemblable que le comte aime la fille d'un menuisier, mais de quel air allez-vous apprendre que ce menuisier est un marquis? Ce marquisat en boutique et cette paternité à la dérobée inspirent au scélérat Remy le soupçon de divers secrets dont la recherche le tente et dont la découverte lui fait tourner la tête. Le marquis est un condamné à mort (injustement) et sa fille est le fruit d'une union morganatique. De découverte en découverte, et de fil en aiguille, le scélérat arrive à dépister cette mère invisible, douairière avérée, dix fois millionnaire, destituée de progéniture et en quête d'un héritier. Quelle bonne aubaine pour le fripon, si au moyen de cette découverte la demoiselle et la dot pouvaient tomber dans sa gibecière! Heureusement pour la morale, le coquin prend le chemin le plus court pour arriver à son but, et cette précipitation le fait tomber bientôt dans le grand sac de la justice. Bref, s'il n'est pas pendu au bout du compte, il n'en vaut guère mieux. Cette grande aventure en cinq actes a occupé trois auteurs, et médiocrement attendri le public. Il a ri et n'a pas été désarmé. Un homme d'esprit, M. Warner, s'est complétement fourvoyé dans ces brouillards du mélodrame où tant de gens d'esprit se sont perdus. Mais que dire du *Père d'occasion* du Palais-Royal, sinon que la pièce est de M. Paul de Kock. L'intrigue en est vulgaire, la plaisanterie triviale, le sel éventé, et l'esprit terre à terre; mais c'est la plaisanterie, le sel et l'esprit de M. Paul de Kock. En vérité, sait-on bien pourquoi et comment cet étrange pavillon fait passer toute espèce de marchandises?

L'École de droit de Paris.

L'école de droit, c'est le pôle magnétique où convergent toutes les ambitions du collége. *Etre étudiant*, vivre à Paris, jouir d'une pension de quinze cents francs, habiter rue du Foin-Saint-Jacques, une chambre à vingt francs par mois, dîner chez Viot ou chez Rousseau, à quatre-vingts centimes par tête, et aller à la Grande-Chaumière, voilà l'Eldorado, le rêve de tout lycéen de province. O l'heureux temps que la jeunesse!

Mais, chose singulière! cette école de droit si convoitée, si ardemment appelée de loin, perd de ses charmes en raison directe du carré des distances. Il semble qu'avec l'éloignement cesse immédiatement le prestige de son pouvoir attractif, et tel étudiant novice, qui naguère soupirait après ce sanctuaire cher à Cujas et à Bartliole, en a à peine effleuré le seuil qu'il se hâte de quitter le temple et d'en oublier le chemin.

Ce n'est pas de cet inconstant et de cet ingrat que nous avons aujourd'hui à entretenir nos lecteurs. C'est de l'école de droit qu'il s'agit, des épreuves et des travaux qu'elle comporte: laissant donc de côté les mœurs cent fois décrites des races bohêmes du Latium et de l'étude *buissonnière*, nous nous renfermerons dans notre sujet, et n'y chercherons que la jeunesse studieuse, celle qui boit le lait et le miel de la saine jurisprudence, vit du Digeste, et trempe pour de futures joutes sa jeune armure aux sources du vieux droit français.

§ I. — *Histoire de l'Ecole de droit.*

L'enseignement public du droit ne remonte pas très-haut en France. La première école où il fut professé régulièrement s'ouvrit à Paris en 1384, rue Saint-Jean-de-Beauvais, dans une maison qu'habita depuis le célèbre Robert Etienne; mais le droit *canon* seul y était enseigné. L'étude du droit civil y était prohibée, ou, pour mieux dire, le droit civil, épars dans les coutumes locales et dans les chartes féodales, ne pouvait encore prétendre à s'ériger en corps de science.

Le droit romain, seul, exhumé en Italie au douzième siècle, avait pénétré d'Amalfi et de Bologne dans quelques-unes des universités françaises; mais dès le treizième siècle, un décret du pontife Honorius III en avait proscrit l'enseignement. Ce pape ne faisait au surplus que suivre les errements de son prédécesseur Alexandre III, qui, sous l'influence de saint Bernard, avait fulminé l'anathème contre l'hydre du paganisme relevant ses têtes sous la forme d'un vieux manuscrit des *Pandectes* récemment trouvé en Sicile.

Les Gaules en étaient donc réduites au seul droit ecclésiastique, lorsque le parlement osa instituer à Paris en 1563 et en 1568 quelques chaires de droit civil. Elles ne furent pas longtemps ouvertes; car, dès 1576, l'ordonnance de Blois, signée par Henri III, interdit cet enseignement et, sans nul exposé de motifs, défendit « à ceux de l'Université de Paris *de lire ou graduer* en droit civil. »

Louis XIV enfin, par édit de 1679, ordonna le rétablissement des chaires civiles, où du reste n'était guère enseigné alors que le droit romain, mais amplifié, commenté et obscurci par la troupe pédante et ambitieuse des scoliastes.

Sous Louis XV, le bâtiment de la rue Saint-Jean-de-Beauvais menaçant ruine, il fut nécessaire de transférer l'enseignement du droit dans un nouveau local, et l'école actuelle fut construite auprès de Sainte-Geneviève sur les dessins de Soufflot, à qui, par parenthèse, ce monument mesquin fait assez peu d'honneur. Il est difficile de reconnaître dans ce plan semi-circulaire, dans ce maigre péristyle, et cette lourde colonnade qui supporte intérieurement l'édifice, le génie grandiose du populaire et habile architecte du Panthéon. Il est à croire que cette forme incorrecte et massive avait été imposée à Soufflot par l'édilité contemporaine, et que le soin de l'art avait dû s'effacer devant des préoccupations de voirie et d'alignement. Un édifice semblable devait être élevé à l'angle opposé de la place Sainte-Geneviève, et il eût reçu la Faculté de médecine. Ce projet n'a pas eu de suite; mais il est repris aujourd'hui par la ville, qui se propose d'exécuter le plan primitif de la place, et d'établir la mairie du 12e arrondissement dans l'annexe jumelle de la présente école de droit.

L'inauguration de cette école eut lieu en grande pompe le 24 novembre 1783. La faculté de droit se composait alors de six professeurs de droit romain ou canon, d'un professeur de droit français et de douze agrégés. Si l'on en juge par les plaintes de quelques écrivains contemporains, l'enseignement y était alors d'une faiblesse désespérante; les examens de pure forme, et le commerce des diplômes toléré, sinon autorisé. L'un de ces écrivains allait jusqu'à imprimer (*Mémoires secrets de l'année 1782*): « Les écoles de droit sont à la fois l'abus le plus déplorable et la farce la plus ridicule; les examens et les thèses y sont de vraies parades. » C'est un reproche qu'on ne saurait plus adresser à l'enseignement de la Faculté de droit de Paris, et contre lequel se chargeraient de protester au besoin les doléances des élèves sur la sévérité sans cesse croissante des professeurs.

La révolution suspendit l'enseignement officiel du droit. L'école actuelle reçut pendant cet interrègne diverses autres destinations. La municipalité du quartier y siégea, et le tribunal de cassation y tint quelque temps ses séances. Cependant, il s'était ouvert rue de la Harpe et rue Vendôme deux écoles particulières, l'une désignée sous le nom d'*Université de Jurisprudence*, l'autre d'*Académie de Législation*. C'est sur les bancs de cette dernière institution intérimaire que se sont formés les plus anciens et les plus illustres d'entre les avocats qui ont marqué au barreau dans ces dernières années, entre autres MM. Dupin aîné, Mauguin, Parquin et Hennequin.

L'école de droit fut rouverte à l'avènement du code civil. Elle fut réorganisée par le décret du 14 mars 1804, qui régla chacune des matières de l'enseignement, la durée des études, le nombre des examens, en un mot, toute la discipline intérieure de l'école, avec cette hauteur de vues, ce soin intelligent et cette vive lumière pénétrant aux plus minces détails, que la postérité signale et admire dans tous les actes du génie gouvernemental qui régnait alors sur la France.

§ II. — *Enseignement.*

Il est à peu près superflu de rappeler que l'enseignement du droit embrasse trois années nécessaires pour l'obtention de la licence, quatre pour celle du doctorat.

La première année comprend l'étude des *Institutes*, des *deux premiers livres du Code civil*, et un cours d'*introduction générale à l'enseignement du droit*;

La deuxième année, la suite du *Code civil*, *les Pandectes*, *la législation criminelle*, et enfin *le droit criminel* et *la législation pénale comparée*;

La troisième année, la fin du *Code civil*, *le Code de commerce* et le *droit administratif*.

La quatrième année complète les études de l'aspirant-docteur par celle du *droit des gens*, du *droit constitutionnel français* et de *l'histoire du droit français et du droit romain*.

Les professeurs sont MM.

Blondeau, Ducaurroy et Pellat. — Droit romain;

Bugnet, Valette, Duranton, Péreyve, Demante et Oudot. — Code civil;

De Portets. — Introduction générale à l'histoire du droit;

Bonnier. — Législation criminelle;

Colmet d'Aage. — Procédure civile;

Ortolan. — Droit criminel et législation pénale comparée;

Bravard. — Code de commerce;

Macarel. — Droit administratif;

Royer-Collard. — Droit des gens;

Rossi, professeur, et Vuatrin, suppléant. — Droit constitutionnel français;

Ferry. — Histoire du droit romain et du droit français.

Le doyen de la Faculté est M. Paul Royer-Collard; le secrétaire, M. Reboul.

§ III. — *L'Inscription.*

Dans la première quinzaine de chacun des trimestres de l'année scolaire, les étudiants sont tenus de justifier de leur présence par l'inscription de leurs nom, prénoms, âge, lieu de naissance et demeure, sur un registre ouvert à cet effet au secrétariat de la Faculté. C'est ainsi que douze inscriptions sont nécessaires pour parvenir à la licence; seize pour atteindre au doctorat.

Le prix de l'inscription est de quinze francs, ce qui n'a rien d'exorbitant. Néanmoins on a vu, on voit tous les jours et on verra longtemps encore des étudiants se dispenser de cette formalité si simple, sous le prétexte peu avouable de poules, de déjeuners fins et de bals masqués trop répétés, et prolonger ainsi, non sans un remords mêlé peut-être de quelque joie secrète, le temps de leurs études, c'est-à-dire celui de leur séjour à Paris, au delà des bornes légales. Le type de l'étudiant de *quinzième année* n'est nullement une invention du vaudeville qui l'a si souvent exploité avec plus ou moins de succès. Ce type existe: il est visible à l'Odéon, chez Bobino, au café Procope, à la Chaumière, à Montmorency, au bal Mabille, partout en un mot, excepté à l'école de droit, dont il s'exclut volontairement, ou *se prive*, pour parler sa langue, avec un soin religieux. La quinzième année de droit n'étant pas encore portée au programme de l'année scolaire, il n'a que faire là en effet. Nous laisserons donc de côté ce type éternel, mais usé, ce Nestor barbu et athlétique de la population latine, témoin obligé de tous les duels, convive né de tous les banquets, épouvantail des sergents de ville, bête noire du *père Lahire*, professeur de cancan, docteur ès-gaie-science, politique d'estaminet, peu estimé du commissaire et des professeurs de l'école, mais entouré en revanche de la vénération des *pigeons* de première année dont il est l'aigle, et qu'il façonne, moyennant force bols de punch et force dîners chez Pinson, aux belles manières en tout genre, à l'art de culotter les pipes et de séduire le beau sexe.

Il va sans dire que celui-là considère l'*inscription* comme le plus méprisable des préjugés sociaux, et se reproche amèrement la seule qu'il ait prise en sa vie, un jour que, nouveau débarqué, jeune et privé d'expérience, il était encore tout plein des homélies de sa famille; moment d'erreur qu'il a depuis triomphalement réparé.

§ IV. — *Les Examens.*

La plupart des étudiants ne poussent point heureusement jusqu'à ce fier radicalisme le dédain des liens scolaires. L'inscription à prendre n'est pas le difficile: c'est l'examen, que dis-je! ce sont les examens et la thèse qui hérissent le chemin du barreau d'une succession d'importunes et onéreuses barricades. Il faut subir quatre examens pour arriver à la licence, un la première année, un la seconde, deux la troisième, et puis la thèse. Pour franchir ces divers degrés, deux choses sont indispensables: beaucoup d'études, un peu d'argent. Or, l'inverse serait beaucoup mieux du goût des récipiendaires.

L'étudiant qui a pris la vertueuse résolution de se présenter à l'examen doit au préalable *consigner* la somme perçue au profit de la Faculté. C'est là ce que l'étudiant de

quinzième année appelle faire une dépense folle. Malheureusement le futur examiné a le droit de retirer, avant l'épreuve, la *consignation*, et c'est là une tentation perpétuelle à laquelle il n'a pas toujours le courage de résister. Il a beau s'enfouir, comme le hibou cher à Minerve, dans les épaisses ténèbres des cabinets de lecture scientifiques qui abondent au quartier latin, sous un triple rempart composé d'œuvres complètes de MM. Duranton et Ducaurroy, ces graves et savants commentateurs du Code et des Institutes : les bruits et les séductions du dehors, la voix railleuse des faux amis, les provocations perfides de quelque minois chiffonné viennent souvent battre en brèche sa ligne défensive et troubler son trop faible cœur jusque dans la paix de l'étude. Que d'avocats en herbe j'ai vus vivre d'examens non subis, et dévorer jusqu'à trois thèses avant d'en produire une seule!

Luit enfin le grand jour de l'examen. Six étudiants, embarrassés dans la robe noire que leur loue un appariteur sur le pied de trois francs la séance, se présentent de front, pour être interrogés à tour de rôle devant le formidable aréopage composé de trois ou de cinq professeurs. C'est là que ces derniers peuvent prendre une ample et légitime revanche, pour peu qu'ils aient l'âme rancunière, du dédain et de l'abandon dont leurs enseignements sont quelquefois payés. L'étudiant, peu sûr de lui-même, frémit, et à bon droit, s'il lui faut comparaître devant une *mauvaise série*. On nomme *série* la réunion de professeurs qu'assigne le hasard pour jury d'examen à chacun des récipiendaires. Une *mauvaise série* est nécessairement celle qui se compose de professeurs sévères dont on a peu suivi les cours. Il existe sous ce rapport une statistique morale très-profondément étudiée du caractère de chacun des membres de la Faculté. Tel a la réputation d'être parfaitement débonnaire, oublieux des désertions, et l'étudiant, qui a toujours quelque peccadille de ce genre sur la conscience, supplie le ciel de lui envoyer ce doux juge pour examinateur. Mais quelle déception s'il lui faut affronter le regard investigateur et les questions embarrassantes de ceux que la rumeur publique des écoles arme d'une rigueur inflexible, et qui passent, à tort sans doute, pour goûter un malin plaisir à surprendre en flagrant délit d'ignorance ceux des élèves de l'assiduité desquels ils n'ont

Vue extérieure de l'École de droit, à Paris.

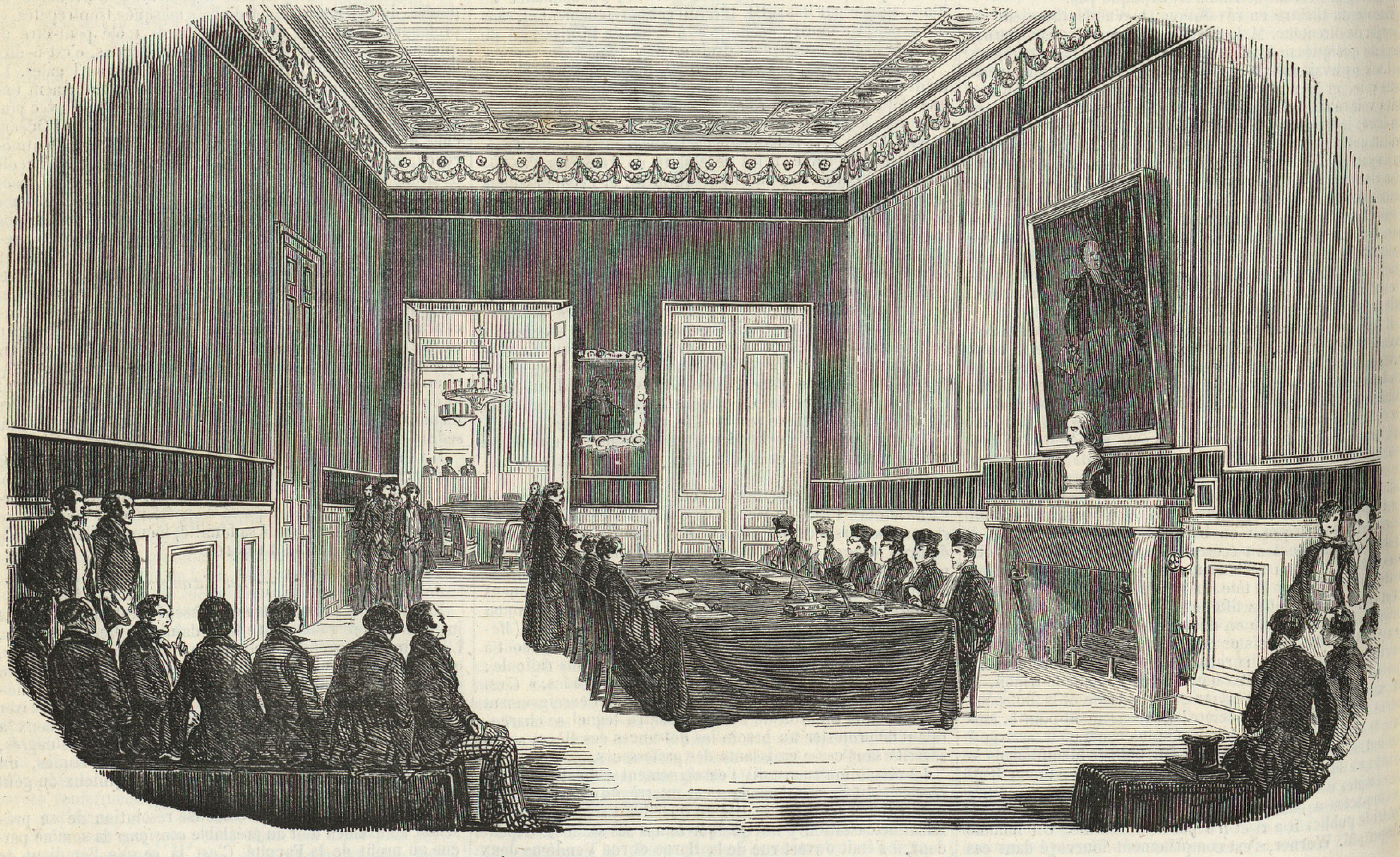

L'École de droit de Paris. — Un examen dans la salle du conseil.

pas lieu d'être contents! Tel autre professeur, sans être aussi sévère, aime un certain genre de réponses : par un faible assez naturel, il désire entendre de la bouche du récipiendaire les définitions, les arguments, les commentaires qu'il affectionne, et qu'il a cent fois proclamés du haut de sa chaire, ou développés avec amour dans ses volumineux ouvrages de droit. S'il y a controverse sur un point, il éprouve une double jouissance d'auteur et de jurisconsulte à s'entendre répéter la version par lui adoptée à l'égard du texte en litige. Tel autre enfin aime, dit-on, à disserter, et fait assez volontiers les demandes et les réponses : celui-là est trois fois béni. Il va sans dire que nous ne nous faisons en aucune façon garant de ces bruits d'école que la tradition lègue précieusement à chaque nouvelle génération d'étudiants.

Le résultat de l'examen dépend de la couleur des boules obtenues par l'examiné. Il y a trois boules : une noire pour le rejet, une blanche pour l'admission, et une rouge qui équivaut à ce qu'en langue littéraire on appelle un succès d'estime. L'élève qui a eu la chance ou le mérite de passer

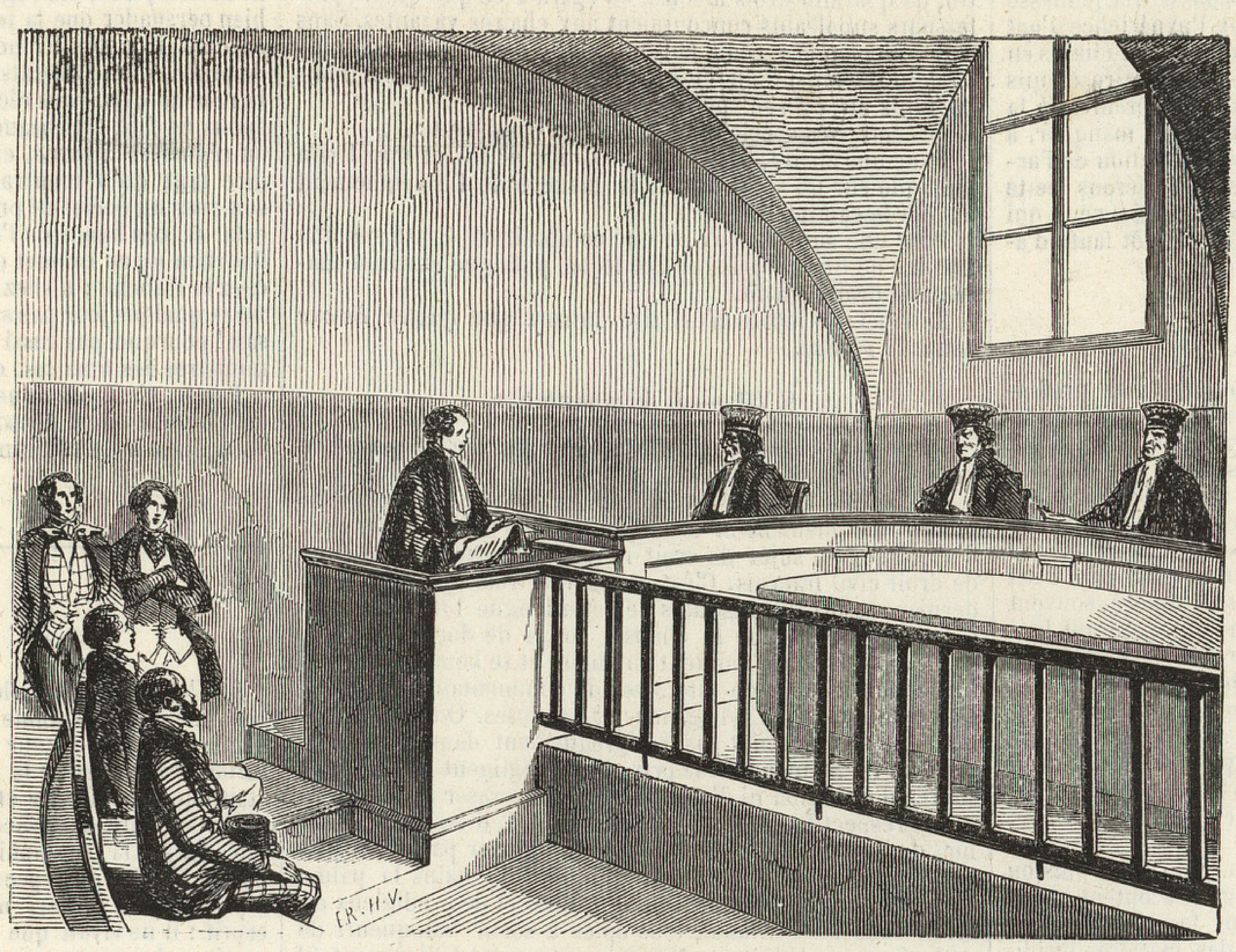

L'École de droit de Paris. — Une thèse.

ses quatre examens à toutes boules blanches, obtient la remise de ses droits de thèse; mais il est peu de ces élus.

Un autre moyen d'émulation consiste dans la distribution annuelle de prix décernés au concours pour chaque branche d'enseignement.

Après le premier examen, l'élève, si, bien entendu, l'épreuve lui a été favorable, prend le titre de bachelier en droit. Le second lui confère le grade de *capax*. Les deux derniers, suivis de la thèse, le conduisent à la licence.

Le jury d'examen passe pour très-sévère dans la faculté de Paris. C'est peut-être une réputation que les paresseux lui ont faite. Quoi qu'il en soit, cette faculté crée encore, bon an, mal an, un demi-millier d'avocats au moins, ce qui est un assez beau chiffre et promet ample protection à la veuve et à l'orphelin. Le nombre moyen des étudiants inscrits sur les registres de l'école est de trois mille, ce qui semblerait impliquer une production annuelle de mille avocats environ ; mais, de ce nombre, il faut retrancher une assez grande quantité d'étudiants, inscrits pour la forme,

L'École de droit de Paris. — Le grand amphithéâtre pendant un concours.

qui ne poussent pas jusqu'au bout les épreuves de la licence, ou, désespérant d'obtenir leur admission à Paris, finissent par aller terminer leur droit dans quelque faculté de province, où ils se flattent de trouver un jury plus accommodant.

Un instant on a pu penser, grâce à la progression croissante que suivaient les inscriptions aux facultés de droit et de médecine, que la France allait se couvrir de médecins et d'avocats. Il n'en est rien heureusement. De nouvelles

conditions d'études imposées pour l'admission aux cours des facultés ont ralenti cette fièvre qui poussait la jeunesse aux professions libérales; la réflexion et l'expérience l'ont calmée plus sûrement encore, et le nombre des étudiants en droit inscrits à l'école de Paris reste stationnaire depuis 1830. Quant aux médecins, on exprimait dernièrement à la tribune la crainte que les docteurs vinssent à manquer, à défaut des officiers de santé, pour la consommation de l'armée et de la population civile. Nous considérons cette crainte comme chimérique, et nous sommes de ceux qui pensent que les procès ne chômeront pas de sitôt faute d'avocats, ni les maladies faute de médecins.

§ V. — *La Thèse.*

Le jury d'examen pour la thèse se compose d'un professeur, *président de thèse*, et de quatre assesseurs, pris également dans les rangs de la faculté. Le récipiendaire choisit son *président de thèse* et tire au sort les deux questions de droit français et de droit romain qu'il aura à développer. Cela fait, il s'enferme un mois ou six semaines pour élaborer le sujet de son argumentation. Puis il fait imprimer sa thèse avec une belle dédicace à ses vénérables *auteurs*. C'est bien le moins qu'il leur doive pour les trois années, souvent quatre, et quelquefois un plus grand nombre, durant lesquelles ils l'ont stipendié, nourri et entretenu à Paris, sans compter l'arriéré de tous genres, les mémoires de tailleurs, les suppléments pour *achat de livres*, une grosse plaisanterie qui ne manque jamais son effet; en un mot le chapitre élastique des *dépenses extraordinaires*, que l'étude du *droit constitutionnel* et la lecture des débats parlementaires apprennent aux étudiants à connaître et à exploiter *con amore*, à l'instar du gouvernement.

Au jour dit, l'étudiant développe sa thèse avec plus ou moins de succès. Les cinq professeurs qui l'écoutent ont le droit de l'interroger, non-seulement sur les sujets qu'il a spécialement traités, mais sur chacune des matières juridiques qu'il a dû étudier durant le cours de trois années. Ils usent rarement d'une grande sévérité dans cette dernière et solennelle épreuve, les quatre examens précédemment subis pouvant être considérés comme une garantie suffisante de l'instruction acquise par le récipiendaire. Il a eu d'ailleurs amplement le temps de se préparer et d'approfondir les sujets qui lui sont échus, en sorte qu'à moins d'une lourde maladresse ou d'un insigne mauvais vouloir il doit se tirer avec succès du développement de sa thèse. Aussi la passe-t-il généralement à boules blanches, ou au moins de cette couleur mixte qui, sans annoncer un triomphe, n'implique pas non plus un revers. Il a donc rarement sujet de maudire ses juges; la faculté lui décerne un beau parchemin revêtu de la griffe suprême du grand maître de l'Université, et l'heureuse France compte un avocat de plus!

§ VI. — *Concours pour le professorat*

Une épreuve autrement sévère et redoutable est celle qui s'ouvre par la voie du concours pour les chaires vacantes des facultés de Droit. Il ne s'agit plus là d'un examen d'élèves : ce sont des maîtres, des docteurs éprouvés par de longs et sérieux travaux, qui combattent, non plus pour un titre, mais pour les premières fonctions de l'enseignement : la chaire amplement rétribuée et justement considérée du professeur de droit, inamovible comme les magistrats auxquels ses leçons apprennent à tenir les balances de la justice.

Tel a été le concours ouvert au mois d'avril dernier, et qui s'achève en ce moment, pour trois chaires de professeurs vacantes dans diverses facultés de province et une chaire de suppléant à la faculté de Paris. Les épreuves et les combats n'en auront pas duré moins de deux mois et demi. Elles ont eu lieu en présence d'un public nombreux et avec toute la solennité possible, devant un jury imposant formé de tous les professeurs de la Faculté de Paris, des doyens de plusieurs facultés de province, de quatre conseillers d'État et de quatre premiers présidents de cour royale, présidé par M. Giraud, membre du conseil royal de l'Université, auquel M. le ministre de l'instruction publique, président-né, avait délégué ses attributions à cet effet.

Quarante trois candidats avaient été inscrits pour les différentes chaires vacantes, tous docteurs en droit, selon l'article 5 du règlement sur les concours, et âgés de trente ou vingt-cinq ans au moins, selon qu'ils aspiraient à une chaire ou à une suppléance. Quatre d'entre eux avaient déjà le titre de professeur suppléant obtenu dans d'autres concours.

Les épreuves sont de deux natures : il y a les épreuves de *candidature*, et les épreuves *définitives*.

Les épreuves de candidature sont deux compositions écrites et deux leçons publiques sur des sujets tirés au sort, et dans lesquelles le candidat disserte, professe et enseigne comme s'il occupait déjà une chaire, répétant ainsi le rôle qu'il aspire à remplir au sérieux plus tard, et donnant la mesure de sa science, de sa méthode, de son aptitude oratoire.

Les compositions écrites roulent, l'une sur une question de droit français, l'autre sur une de droit romain : les questions de droit romain doivent être traitées en latin.

Les leçons publiques portent sur une matière de droit français : elles doivent durer trois quarts d'heure, et ont lieu deux jours consécutifs. Le sujet n'en est communiqué au candidat que vingt-quatre heures avant la première des deux leçons.

Aussitôt après les épreuves de candidature, les juges du concours désignent au scrutin parmi les concurrents trois candidats pour chaque chaire ou suppléance, lesquels seuls peuvent être admis aux épreuves définitives. Les professeurs suppléants qui prennent part au concours sont admis de droit à subir ces épreuves. Le nombre des candidats du dernier concours s'est donc trouvé réduit par ce premier scrutin, de quarante-trois à seize, eu égard à ce que quatre professeurs suppléants concouraient aux chaires vacantes. Sans cette disposition récemment introduite par M. de Salvandy dans le règlement du concours, le nombre des candidats définitifs eût été seulement de douze.

Les épreuves spéciales et définitives consistent :

Pour une chaire, en une composition écrite et une leçon publique sur un sujet tiré de la matière de l'enseignement auquel le candidat aspire;

Pour une suppléance, en une composition écrite sur une matière de droit public, et une leçon publique sur une matière de droit romain.

Le sujet des leçons n'est tiré au sort que *quatre heures* avant la séance.

§ VII. — *L'Argumentation.*

Vient enfin l'épreuve de *l'argumentation* : c'est peut-être la plus redoutable de toutes.

Chacun des trois candidats inscrits pour une chaire argumente publiquement et oralement contre ses deux émules, d'abord sur un sujet de droit romain, ensuite sur un sujet de droit civil français. C'est ce duel à trois qui décide en dernier ressort des résultats de cette longue lutte. Les candidats, que distingue la chausse rouge de docteur rejetée sur leur toge noire, montent en chaire et se bombardent mutuellement à coups de citations, de commentaires, de *positions*, de textes, de syllogismes et de gloses. On peut croire qu'ils ne se ménagent pas réciproquement dans cette joute dont un tel honneur est le prix, et ne négligent aucune ressource d'érudition ni d'éloquence pour écraser leurs adversaires respectifs sous le poids assez lourd, il en faut convenir, de leur bagage scolastique, les foudroyer par les éclairs de leur dialectique acérée, et leur ôter des mains la palme disputée par tant d'ambitions, de veilles et de prodigieux efforts. Tous sont savants, tous aptes à sortir vainqueurs de cette épreuve définitive. Malheur, non point à l'ignorant (il n'en est plus dans ce cercle étroit où le vrai mérite seul figure), mais au timide, au faible, à celui qui n'a point l'art éminent de mettre en relief ses connaissances théoriques, qui n'est point prompt à la riposte, et ne possède point, pareille à un arsenal toujours ouvert, une mémoire imperturbable, où puiser, renouveler sans cesse et improviser au besoin des projectiles à l'adresse de ses ennemis, c'est-à-dire de ses émules, ce qui est momentanément synonyme.

Autrefois, il était loisible aux concurrents, et même d'usage, d'argumenter en langue latine; c'était le bon temps de l'érudition, poussée alors beaucoup plus loin que de nos jours, où les répertoires, les formulaires, les collections de tout genre épargnent les pénibles recherches aux juristes contemporains et dispensent de faire de la cervelle humaine une sorte de grenier à science. On voyait alors des candidats qui savaient par cœur tout le Digeste, les Institutes et les Pandectes avec les *imò*, c'est-à-dire les paraphrases et les variantes. On entendait alors des dialogues de ce genre s'établir entre concurrents :

Premier candidat, enflant ses joues : — *Argumentum peto de probanda causa ex undecima lege, — digestis de legatis primo, — paragrapho nono.* — (Suivait une dissertation dans le style de Petit-Jean ou du *Malade imaginaire* — acte de la réception.)

Deuxième candidat non moins bouffi : — *Nego!*

Premier candidat. — *Cur negas?*

Deuxième. — *Quia argumentum contrarium peto ex lege Hortensia.*

Troisième candidat. — *Ego autem argumentum ex Fusia Caninia!* ..

Premier. — *Argumenta vestra despicio.*

Deuxième. — *Inania sunt tua, mehercule!*

Troisième. *Lege Gaii instituta, — Duodecimam legem,— Unum et vigesimum paragraphum : « Si quis homo... »*

Premier. — *Quemadmodum...*

Deuxième. — *Scilicet...*

Troisième. — *Verum enim vero...*

Premier candidat furieux. — *Et asini estis ambo!*

Deuxième. — *Asinus tu ipse, et clitellatus!*

Troisième. — *Equidem dico, et clitellatissimus!*

Ce mode d'argumentation n'avait guère que l'avantage de permettre les invectives, sans qu'il en résultât mort d'homme. Les injures en latin sentent le parchemin et ne blessent que l'épiderme. Par contre, cette habitude avait l'inconvénient d'assurer trop facilement le triomphe de la mémoire sur l'entendement, de l'ergotage sur la logique, et de la science pédantesque sur le véritable savoir. C'est ainsi que M. Dupin aîné concourut inutilement pour le professorat, et se vit préférer un candidat qui avait le mérite de loger dans les cases de son cerveau le *corpus juris academicum* tout entier, sans en retrancher un paragraphe ni un *imò*.

Aujourd'hui que l'école est purgée, grâce à Dieu, des *us* et de la langue barbare des siècles passés, les juges sont guidés dans leur appréciation par des idées plus libérales et des impressions plus justes. Ils sont autorisés à tenir compte dans leurs jugements des titres antérieurs que chaque candidat a pu acquérir par ses ouvrages et travaux scientifiques. C'est là un progrès véritable. Au reste, toutes garanties d'impartialité sont acquises aux concurrents. La publicité des épreuves, leur solennité, les précautions minutieuses qui les entourent, ne contribuent pas moins que le choix des juges même à leur donner sous ce rapport pleine et entière sécurité. Aussi les professeurs de la Faculté de droit de Paris sont-ils pour la plupart des hommes de grande valeur. Il en est de même assurément en province. Mais les facultés départementales voient chaque année diminuer le nombre de leurs élèves, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où Paris, ce gouffre de plus en plus rongeur et attractif, deviendra le siége et le centre d'une unique Faculté de droit. Sera-ce un progrès? oui, sans doute, si les chicanes et les plaideurs décroissent dans la même proportion. Malheureusement, il suffit de compulser les registres des cours et tribunaux pour se bien persuader que la tendance n'est pas là; et, quoi qu'on en dise, il y a en France et il y aura longtemps encore plus de procès que d'avocats. Travaillez donc, ô jeunes légistes : le mur mitoyen vous réclame et vous réclamera toujours; les époux ne font pas beaucoup meilleur ménage qu'au temps où régnait le divorce, et tant qu'existera le monde, c'est-à-dire tant qu'il mourra, chaque succession continuera de soulever un océan de procédures. Le siècle est tout aux avocats, et, des bancs de l'école de droit à un siége au Palais-Bourbon ou au cabinet des Tuileries, il n'y a qu'un pas : sachez le franchir; n'allez pas trop à la Chaumière, et l'on vous verra quelque jour pairs, députés, gardes des sceaux, et, qui sait! pourquoi pas aussi ministres des travaux publics, voire ministres des finances, comme deux de vos devanciers?

Parler, c'est gouverner : la toge mène à tout; la licence est l'omniscience. Messieurs les étudiants, nous saluons en vous l'avenir de cette monarchie et nos dominateurs futurs!

F. M.

M. Ballanche.

Les lettres et la philosophie viennent de faire une perte nouvelle en la personne de M. Ballanche, membre de l'Académie française, auteur d'*Antigone*, de l'*Essai sur les institutions sociales* et de la *Palingénésie sociale*. — M. Ballanche était dans sa soixante et onzième année.

Cette longue existence offre à peine quelques dates et quelques faits à la biographie. Voué depuis sa jeunesse aux études sérieuses, aux spéculations scientifiques, M. Ballanche, à proprement parler, n'a d'autre histoire que celle de son esprit : il ne vivait que par la pensée, et les événements de sa vie se bornent presque à ses livres. Pour retrouver et retracer le cours de cette vie, qui se dérobe sans cesse aux regards, il faut chercher l'homme dans ses œuvres, interroger ses différents écrits, recueillir les confidences qu'il y a mystérieusement déposées, saisir les allusions personnelles, bien rares encore, échappées à sa plume. Nous obtiendrons ainsi, non pas les éléments complets d'une biographie, mais du moins les traits principaux et caractéristiques d'un portrait.

M. Ballanche est né à Lyon en 1776. Sa famille avait une imprimerie dans cette ville, et y publiait un journal sous le titre de *Bulletin de Lyon*. Appelé de bonne heure à seconder les travaux de son père, l'enfant sembla contracter dans ces occupations mêmes l'amour des livres et de l'étude; il partageait ses loisirs entre la lecture et la composition littéraire ou philosophique, vivant comme cloîtré dans la maison paternelle, déjà sérieux et méditatif, ennemi du mouvement et du bruit extérieur, au point qu'il resta, dit-on, trois années entières sans sortir. D'ailleurs l'extrême faiblesse de sa santé, autant que ses goûts studieux et paisibles, lui faisait une loi de cette immobilité d'existence. Mais la révolution venait d'éclater : Lyon était tout en feu, déchiré par les passions contraires, tour à tour dominé par les royalistes et les républicains; les horreurs d'un siége succédèrent aux dissensions intestines; puis la ville fut livrée à la colère des vainqueurs, qui la décimèrent par les proscriptions. Troublé dans la paix de ses études, arraché aux lieux qui lui étaient si chers, forcé de fuir avec sa mère au fond d'une campagne, et soumis aux plus dures privations, le jeune Ballanche ne fit que languir durant ces tristes années. Les douloureuses impressions que lui causaient les malheurs du temps venaient aggraver encore ses souffrances physiques; longtemps on désespéra de le sauver. De retour à Lyon, après le 9 thermidor, sa convalescence fut lente, pénible, et ne se décida enfin qu'au prix de cruelles tortures. Une partie des os de la face et du crâne étaient altérés ou atteints de mort. Il fallut appliquer le trépan. Le malade montra une force d'âme au-dessus de son âge, et, si nous devons en croire un biographe, « tandis que l'instrument opérait sur sa tête, des dames qui causaient près de la cheminée à l'autre bout de la chambre ne s'en aperçurent pas. »

Une difformité étrange du visage, une extrême irritabilité nerveuse, une altération de tous les organes intellectuels, ce furent là les suites de ce martyre que le jeune Ballanche avait si courageusement subi. Plus tard, dans la *Vision d'Hébal*, il a peint lui-même les tristes effets de ses souffrances et du violent remède qu'il avait fallu y appliquer. « Des souffrances vives et continuelles,— dit-il comme en parlant d'un autre, — avaient rempli toute la première partie de sa vie. Des accidents nerveux d'un genre très-extraordinaire avaient produit en lui les phénomènes les plus singuliers du somnambulisme et de la catalepsie... Plus d'une fois il eut de ces hallucinations qui restituent, un instant, la forme et l'existence à des personnes dont on pleure la mort, ou qui rendent présentes celles dont on regrette l'absence... Vers l'âge de vingt et un ans,— continue-t-il,— sa santé se raffermit... Il ne lui resta plus, pendant quelques années, qu'un ébranlement de nerfs et une sensibilité très-facile à émouvoir... On le croyait distrait lorsqu'il était occupé à gravir les hauteurs de la pensée, à descendre dans les abîmes des origines. »

Cependant le malade n'avait pas attendu que sa convalescence fût parfaite pour reprendre ses études favorites, ou plutôt, malgré ses souffrances de toute sorte, il ne les avait jamais interrompues, il n'avait pas cessé de lire et d'écrire. Vers l'âge de vingt ans, il composa son premier livre, *du Sentiment*, qui fut publié vers 1801. Ce livre, inspiré de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre, est l'expression d'une âme vive et tendre, profondément religieuse, et qui tire de sa foi les consolations à son malheur. Rien de plus touchant que ce langage de l'espérance dans la bouche

de celui qui a été si rudement éprouvé; rien de plus doux que sa mélancolie, tempérée par de pieux et nobles sentiments! — Mais d'autres chagrins encore, d'autres peines cuisantes devaient succéder à ces cruelles années, et ajouter leur amertume à cette tristesse naturelle. Une affection malheureuse, fatalement brisée, un amour sans espoir et changé par le sort en regrets mortels, un souvenir inconsolable, telle est, pour parler le langage de M. Ballanche, telle est la nouvelle initiation qui lui ouvre douloureusement les portes de la vie. A en juger par les *fragments* écrits à cette époque, et qui sont comme autant d'élégies personnelles, le jeune philosophe, que nous avons vu plein de foi et d'espérance, était tombé dans un accablement extrême; le chagrin obscurcissait sa pensée, décolorait son existence. C'est sous ces impressions funestes qu'il conçut son poëme d'*Antigone*, où il s'inspire de l'infortune de son propre cœur : « L'amour et le malheur, — dit-il en parlant d'Antigone et de son amant, — ont été une même chose pour eux; pour eux la mort et l'hymen devaient aussi être une même chose. »

Ce poëme en prose, très-supérieur à la poésie du temps (1815), obtint de grands éloges dans le monde littéraire. Une image savamment retracée de l'époque héroïque, une forme élégante, harmonieuse et pure, plaçaient ce livre à côté des œuvres les plus applaudies, celles même de M. de Châteaubriand, avec lesquelles il semblait avoir une poétique analogie. Quatre ans plus tard, M. Ballanche donnait son *Essai sur les institutions sociales*, théorie complète du langage, fondée sur la pensée du développement graduel et successif que prend l'esprit humain. Disciple de l'école théosophique ou théologique, l'auteur fut appelé le philanthrope et le libéral de cette école, qui ne comptait guère jusque-là que des esprits rétrogrades et ennemis du progrès. — *La Palingénésie sociale* parut, dans les années suivantes, par fragments. Ce livre, l'œuvre capitale de M. Ballanche, est demeuré inachevé; mais la première partie, *Orphée*, a assez d'étendue pour faire ressortir la pensée et le dessin général de l'ouvrage. « Interrogeant tour à tour les livres saints, les poésies primitives, l'histoire, M. Ballanche a déduit, de leurs réponses concordantes, une analogie parfaite entre le principe révélé et le principe rationnel, et c'est là toute la pensée *palingénésique*. Il croit que la loi qui préside aux progrès de l'humanité, soit qu'on la contemple dans la sphère religieuse, soit qu'on l'étudie dans la sphère philosophique, est une. Le titre à inscrire sur le frontispice de ses œuvres complètes pour en annoncer l'idée fondamentale, pourrait donc être celui-ci : *Identité du dogme de la déchéance et de la réhabilitation du genre humain avec la loi philosophique de la perfectibilité.* »

Après la publication de ce livre, M. Ballanche se renferme dans l'obscurité de la vie privée. Il avait approché de bonne heure de M. de Châteaubriand, voyagé en sa compagnie, vécu en son intimité. Sous les auspices de son illustre ami, il entra dans une société choisie et délicate, présidée par une femme célèbre, et qui rappelle encore parmi nous les traditions aimables et spirituelles des salons de l'autre siècle. M. Ballanche y était l'objet de l'affection la plus douce : l'ingénuité de son esprit, l'indulgence, la bonté parfaite de son cœur, le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient; et l'on croyait ne pas le louer assez lorsqu'on disait de lui qu'il n'y avait pas d'homme meilleur ni plus digne d'être aimé.

Dans ces dernières années, l'Académie française avait honoré de ses suffrages le talent et le caractère de M. Ballanche. Ce choix nous amène naturellement à dire quelques mots de l'écrivain.

Le nom de M. Ballanche est beaucoup plus connu que ne le sont ses écrits. Un petit nombre de lettrés seulement a lu son *Antigone*, son *Essai sur les institutions sociales*, sa *Palingénésie* surtout, grand ouvrage de philosophie historique publié, comme nous avons dit, par fragments et resté inachevé. C'est au témoignage de ces quelques lecteurs choisis que M. Ballanche dut sa réputation de philosophe et d'écrivain, réputation qui fut, pour le public, article de foi, car les livres palingénésiques effrayent un peu le commun des esprits, l'on ne se sent guère d'attrait vers un auteur dont la pensée et la plume s'enveloppent toujours de voiles mystérieux, et plutôt que d'essayer une lecture aussi difficile, on préfère s'en rapporter à des juges excellents, tels que M. de Châteaubriand et Charles Nodier. Voici en quels termes M. de Châteaubriand, dans la préface de ses *Etudes historiques*, recommandait M. Ballanche à ceux qui ne sont pas curieux d'apprécier par eux-mêmes les œuvres du mysticisme et de la théosophie : « M. Ballanche a voulu faire pénétrer le génie historique dans la région qui a précédé l'histoire. Son *Orphée* résume les quinze siècles de l'humanité antérieurs aux temps historiques. Il a réduit ensuite les cinq premiers siècles de l'histoire romaine à une synthèse, laquelle est en même temps une trilogie poétique et une psychologie de l'humanité... L'histoire vue de si haut ne convient peut-être pas à toutes les intelligences; mais celles même qui se plaisent aux lectures faciles, trouveront un charme particulier dans la *Palingénésie sociale* de M. Ballanche. Un style élégant et harmonieux revêt des pensées consolantes et pures : il semble que l'on voie tous les secrets de la conscience calme et sereine de l'auteur, comme à la tranquille et mystérieuse lumière de son imagination. Ce génie théosophique ne nous laisse rien à envier à l'*Allemagne et à l'Italie.* » — Jointes aux spirituels éloges de Charles Nodier, ces quelques lignes de l'illustre écrivain furent, pour M. Ballanche, comme un brevet de réputation que personne ne contesta jamais et que vint consacrer plus tard le suffrage de l'Académie.

M. Ballanche avait puisé directement aux sources de l'antiquité grecque, et quelle école meilleure peut choisir un écrivain et un philosophe? Les maîtres de notre littérature ne se sont-ils pas formés dans l'étude des anciens, dans l'imitation libre et hardie d'Homère, de Sophocle, d'Euripide? Notre poésie et notre langue elle-même ne sont-elles pas une filiation directe d'Athènes et de Rome? Aussi M. Ballanche jugeait-il sainement lorsqu'il prescrivait aux lettres françaises, à notre poésie surtout, si froide, si compassée, si factice à la fin du dix-huitième siècle, de se retremper aux origines, de se remettre à l'étude de l'art primitif. Lui-même, donnant l'exemple, alla peut-être un peu trop loin dans cette voie nouvelle. Il ne voulut pas s'arrêter à Virgile, dénué, selon lui, du génie spontané et intuitif; il dépassa même Sophocle et Platon, ces premiers modèles de notre génie classique; et, reculant jusqu'aux âges héroïques, jusqu'aux poésies fabuleuses, jusqu'à la littérature des symboles et des mystères, il chercha l'innocence, la naïveté dans la barbarie, la nouveauté de la pensée et du sentiment dans ce qu'il appelle lui-même l'abîme des origines. De là une lumière vive sans doute et candide mais souvent mêlée d'étranges ténèbres; des ingénuités un peu trop primitives, une couleur outrée et, quelque sincère qu'elle soit, déplaisante pour le goût moderne. Cependant le style de M. Ballanche, il faut le dire, se ressent à peine de cet abus de l'antiquité; si la pensée du philosophe, si l'imagination du poëte, se complaisent dans les régions cyclopéennes, druidiques, cabiriques, la plume de l'écrivain est contemporaine plutôt de Xénophon, ou même de celui qu'on a nommé le Xénophon français, de Fénelon. La pureté, la douceur, la grâce du style, sans fausse élégance ni vains ornements, le tour harmonieux, la transparence de la pensée, l'inspiration calme et soutenue établissent une sorte de parenté poétique entre le *Télémaque* et *Antigone*. Il ne faut retrancher des livres de M. Ballanche que certains néologismes excessifs et quelques expressions *primitives*, c'est-à-dire empruntées aux symboles, aux mystères de l'ancienne Grèce ou de l'Égypte, pour qu'ils prennent dignement place à côté des modèles de diction que nous offre, en si grand nombre, le dix-septième siècle. L'*Essai sur les institutions sociales*, néanmoins, semble plus voisin du dix-huitième; on y trouve souvent comme un reflet de la prose de Jean-Jacques, pleine, abondante, énergique; ce n'est pas la même force d'éloquence, mais une égale élévation de pensée, une semblable chaleur de conviction et de sentiment... — Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en citant le témoignage d'un autre philosophe de l'école théologique, M. le baron d'Eckstein, qui caractérise ainsi la manière de M. Ballanche comme écrivain : « En lisant ses ouvrages, un air de candeur, même de pureté virginale, inconnue aux écrivains depuis saint François de Sales, et que Fénelon lui-même n'a pas toujours possédée, charme et ravit la pensée... Les écrits de M. Ballanche laissent lire le fond de son âme, et rien n'est plus touchant que ce contact intime, cette parfaite connaissance du lecteur avec l'auteur. Vous étudiez M. Ballanche, et déjà vous êtes à lui. Un attrait invisible, une séduction insensible vous enlacent, quand vous croyez le soumettre à votre critique. De la profondeur alliée à de la grâce, un style pur, onduleux, des vues souvent d'une grande portée, surtout un défaut de vigueur moins dans la forme que dans le fond de la pensée, tels sont les avantages et les défauts de ses écrits. Jamais il ne plane sur son sujet, jamais il ne pénètre dans ses plus intimes profondeurs, il se l'identifie, et, dans son transport plein d'ardeur, il s'égare dans sa propre pensée, pour se relever ensuite riche d'idées généreuses et hautes... »

Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien.

L'expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien est une de ces pérégrinations lointaines qu'on rêve enfant, mais que les exigences de position empêchent d'exécuter quand on devient homme. Le centre de l'Afrique rejette de son sein inhospitalier tout visiteur européen; c'est comme un temple impénétrable dont le Sahara serait le sanctuaire. Que de voyageurs, comme Mungo Park, sont allés et ne sont pas revenus! La colonne expéditionnaire a touché aux rives septentrionales de la Mer de Sable, après avoir exploré, dans ce qu'on nomme Sahara algérien, des pays qu'on n'avait encore jamais abordés.

L'exploration du général Cavaignac n'est pas une pointe aventureusement poussée dans le but d'aller plus loin que ses devanciers; c'est une reconnaissance complète portant sur tous les objets qui présentent de l'intérêt. La curiosité n'a point été le mobile du voyage; c'est l'avenir de la colonie, les exigences de la guerre et du commerce, qui l'ont nécessité.

Les Hamians Garabas, puissante tribu qui peut mettre plusieurs milliers de cavaliers en campagne, plante ses tentes nomades dans la partie occidentale du Sahara algérien. Cette grande peuplade est encore insoumise; elle se jette par intervalles sur les limites du Tel, tourmente et rançonne nos alliés, empêche la sécurité de s'établir, recueille les malfaiteurs et les tribus qui veulent se soustraire à notre autorité. Il faut que les Hamians Garabas reconnaissent nos lois comme leurs frères les Hamians Cheragas déjà domptés. Quand notre puissance n'aura plus de limites dans le sud que les sables du désert, la colonisation se développera sans crainte d'être étouffée au berceau.

Les oasis et leurs villages ou ksours sont comme autant de ports où les marchands et les chameliers se donnent rendez-vous pour former des caravanes. Ces caravanes nous versaient autrefois les produits de l'intérieur, recevaient ceux du Tel, et établissaient ainsi un commerce d'échange profitable pour les deux partis. Mais la continuité des guerres dans nos provinces algériennes les a détournées de notre territoire au profit du Maroc à l'ouest et de Tunis à l'est. Il est urgent de reconstituer ces caravanes, qui, outre le lucre commercial qu'elles nous procurent, ont l'avantage de nous mettre en communication avec les peuplades de l'intérieur, dont il importe de détruire les préjugés de caste et de religion, pour les rendre aptes à recevoir notre civilisation et pour les préparer à accepter plus tard notre souveraineté.

Le littoral de nos possessions africaines est bordé d'une bande fertile et assez bien arrosée, qu'on appelle Tel, et dont la profondeur varie de trente à quarante lieues. Les arbres cessent à cette distance; on entre dans le Goor, vastes plaines dont la végétation est réduite à quelques espèces de plantes seulement. Le voyageur trouve à peine dans ces solitudes quelques puits et quelques sources. D'autres plaines de même aspect, mais plus pauvres en eau, succèdent au Goor. Deux grands bassins sont creusés dans ces plateaux : ce sont le Chott el Garbi et le Chott el Chergui, qui ont plusieurs lieues de largeur sur vingt à trente de longueur. Pendant l'hiver une nappe d'eau salée s'étend dans ces cavités; les chaleurs de l'été mettent à sec leur sol sablonneux tout scintillant de talc, de cristaux et de sel commun. Les Chott sont l'aboutissant des eaux pluviales des terres qui les entourent; c'est l'analogue des lacs qu'on trouve dans le centre des continents.

Aucune montagne n'accidente le Goor et les Chott; on ne rencontre qu'une très-petite chaîne, le Guettar et l'Anteur, à quelques lieues au delà des bassins. L'alfa croît sur les hauteurs, la chia sur les plateaux intermédiaires aux lieux qu'affectionne la première herbe et aux bas-fonds que recouvrent la Seunnra et l'Armen. Quelques maigres crucifères viennent, par rares intervalles, varier cette flore pauvre et monotone. Il faut au cheval arabe toute sa proverbiale sobriété pour vivre dans ces lieux désolés : des végétaux auxquels il ne toucherait jamais dans les pâturages du Tel deviennent ici son unique nourriture. Il n'y a ni ruisseaux ni fontaines dans le désert des Chott; aussi ne s'y engage-t-on qu'avec une sorte de terreur quand il faut poursuivre l'ennemi ou raser les tribus qui fuient notre colère après nous avoir trahis. On est réduit à chercher au fond des puits une eau saumâtre qui soulève le cœur, donne à la viande une odeur de putréfaction, et purge souvent une colonne tout entière à cause des sels qu'elle contient en abondance. Quelquefois il n'y a pas même de puits, ou bien ceux qu'on a rencontrés tarissent avant d'avoir suffi aux besoins de la petite armée; on se précipite alors, comme des chiens altérés, dans les mares qu'ont formées les eaux pluviales, et l'on dispute aux batraciens et aux insectes la boue humide qui reste dans le fond du *redir*.

Les régions situées au sud des Chott étaient vierges de toute exploration avant que nous n'y eussions pénétré sous la conduite de l'habile général qui commandait la subdivision de Tlemcen. C'est une zone coupée de montagnes sablonneuses et arides, de lignes de dunes sans aucune végétation, de plaines et de vallées dont la flore n'est guère plus variée que celle du Goor et des Chott. Quelques sources sourdent dans le sable : l'herbe verdit, les moissons jaunissent, les dattiers s'élancent sur leurs bords et forment des oasis, fraîches îles perdues dans la mer de sable qui les étreint de toutes parts et leur souffle son haleine embrasée. Les ruisseaux qui naissent de ces sources n'ont pas un long cours, le sable avide les absorbe bientôt. Un lit à sec indique le chemin que suivent les eaux enflées par les pluies torrentielles de l'hiver avant d'arriver au Sahara central qui les engloutit dans ses profondeurs insatiables. Les quelques buissons qui verdissent le long de ces ravins, les montagnes et les oasis concourent à donner à ce pays une physionomie particulière bien distincte de celle des plaines situées plus au nord. On les connaît généralement sous le nom de ligne des oasis des Sidi-Chicks. Au delà, on ne trouve plus que le Sahara central, oasis de sable dont la surface est tantôt calme, tantôt agitée par la brûlante tempête, qui a ses pirates, redoutés des caravanes, et ses îles, frais asiles tant désirés du voyageur surpris par le sirocco. La première oasis du Sahara central, c'est Gourrhara, riches, grandes et fertiles terres que dix journées de marche sans eau séparent du ksour de Moghrar. Il est probable que jamais armée européenne n'y pénétra avec sa cavalerie; car, malgré une foule de chameaux chargés de barils, nous avons eu quelque peine à franchir des distances beaucoup moins considérables. La végétation devient plus pauvre et change de caractère quand on s'enfonce dans ces solitudes. On ne rencontre bientôt plus que trois espèces clair-semées. Le chameau même, l'animal sobre par excellence, ne pourrait se nourrir si les chameliers n'avaient la précaution de s'écarter de la route pendant le jour, ramassant çà et là quelques brins de drinn, plante ligneuse et coriace qu'ils donnent à manger à leurs bêtes de somme durant la nuit.

Dans le pays que nous avons parcouru il y a six oasis : Assela, Thiout, Moghrar-Tahtania, Moghrar-Foukania, Séfra et Sfessifa.

Assela est la plus coquette, la plus jolie, mais aussi la plus petite des oasis. Son ksour, bâti en pierre, coiffe un monticule rocheux. Il n'a pas plus de quatre cents habitants. Un clair ruisseau traverse l'oasis parmi les orges et le froment. Sur l'une et l'autre rive s'allongent des jardins plantés de dattiers, de figuiers et de grenadiers. L'oasis n'a pas plus d'un quart de lieue de longueur sur une largeur quatre ou cinq fois moindre.

Thiout est la plus pittoresque. De magnifiques bouquets de dattiers et des rochers bizarres, surmontés de masures en ruine, se mirent dans les eaux limpides du fort ruisseau qui l'arrose. Les jardins sont bien plus étendus que ceux d'Assel; la végétation y est aussi beaucoup plus variée. On admire des vignes gigantesques qui s'enlacent aux amandiers, aux pêchers, aux figuiers. Le bassin que forme le barrage jeté sur le ruisseau disparaît sous une foule de grandes herbes aquatiques hantées par des nuées de courlis, de pluviers, de bécassines, de pigeons, de poules d'eau, et visitées la nuit par les gazelles et les antilopes. Le ksour est moins heureusement situé que les autres pour la défense, en cela qu'il n'est point isolé, mais comme noyé dans les

jardins; mais il n'est pas dominé. Il est bâti en terre, si ce n'est la porte de ville appelée Sidi-Hamet Ben Iousouf et les arcades mauresques de sa mosquée. Nous estimons sa population à sept cents âmes.

Nous avons trouvé de curieux dessins tracés en lignes creusées sur le flanc vertical de roches situées en tête de l'oasis. Ces dessins doivent remonter à une époque très-reculée, si on en juge par les temps auxquels nous reportent les costumes et les scènes. Les guerriers y sont encore représentés avec des plumes sur la tête et armés d'arcs et de flèches. On y voit figurer un éléphant, animal qui n'a pas paru dans ces contrées depuis les anciennes époques. Le lien du mariage ou de la famille est indiqué par un trait unissant les divers personnages, ainsi que cela se voit dans les dessins que nous donnons. Nous avons appelé le premier : leçon d'un guerrier à son fils; le second, une famille à la chasse, représente de gauche à droite la femme, une antilope, le mari avec son arc, un chien, une autruche. Plusieurs autres dessins sont d'une affreuse indécence qui les empêchera de sortir jamais de nos cartons. A Moghrar-Tahtania nous avons trouvé des roches portant des images qui doivent remonter aux mêmes temps.

Moghrar-Tahtania. L'oasis est une véritable forêt de dattiers, longue de 3,000 mètres. La source qui l'arrose est limpide et fraîche, mais elle se perd bientôt. Le ksour possède une mosquée avec un minaret; nous avons vu un cadran solaire dans la cour. Il peut y avoir huit cents âmes. C'est un des points principaux dans lesquels se forment les caravanes qui vont à Gourrhara.

Moghrar-Foukania est moins importante. Elle occupe un angle formé par deux chaînes de montagnes sur lesquelles nous poursuivîmes les Kabyles. La ville a une mosquée et un caravansérail; elle peut contenir six cents habitants. C'est l'oasis la plus méridionale des Sidi-Chicks; elle gît au delà du 33e degré de latitude nord, et à 3° 50' à peu près de longitude ouest.

Séfra a une physionomie caractérisée. Le ksour, mieux bâti et mieux fortifié que ceux que nous avons vus jusqu'à présent, contient aussi des maisons plus propres et plus spacieuses, séparées par des ruelles moins étroites et moins sombres. Les habitants, au nombre approximatif de 850, sont tous marabouts. La ville est adossée à une grande ligne de dunes qui a plusieurs lieues de longueur. Pas un brin d'herbe ne moutonne leurs pentes lisses et brillantes. Quand la tempête s'élève, le sable déferle contre les murs du ksour et de l'oasis comme les vagues que la mer en courroux précipite sur les rochers du rivage. Sans cesse les dunes menacent de combler les rues et de faner le panache des trois ou quatre palmiers qui s'élèvent au-dessus des arbres de l'oasis.

M. le général Cavaignac.

Sfessifa est la plus importante des oasis qui verdissent dans la partie occidentale du Sahara algérien. J'estime que le ksour peut être peuplé de 1,100 âmes. Il est bâti sur un petit plateau de rochers taillés à pic du côté de l'ouest. Il n'y a pas de palmiers dans l'oasis, qui s'offre sous l'aspect d'une longue bande tortueuse de jardins encaissés au fond d'un ravin parcouru par un ruisseau. Cette absence de palmiers rend sa vue bien moins agréable que celle des autres oasis; quelques-uns de ses jardins sont d'ailleurs d'une sécheresse qui attriste. Toutes les oasis sont flanquées de chapelles sépulcrales appelées marabouts, koubba en arabe, petites coupoles octogonales situées au milieu de cimetières; mais à Sfessifa, on en compte un bien plus grand nombre, isolées ou réunies par groupes pittoresques.

Toutes les oasis offrent des caractères communs. Chacune est défendue par un ksour plus ou moins bien fortifié et par un mur d'enceinte, flanqué de tours, enveloppant tous les jardins. Les habitants fournissent, la nuit, une garde destinée à signaler les groupes nombreux et à repousser les maraudeurs isolés. Des murs de terre, de deux mètres d'élévation, terme moyen, divisent l'oasis en une multitude de petits jardins ayant chacun une porte basse fermée d'ordinaire par des panneaux en tronc de palmier. Toute famille a son jardinet contenant un certain nombre de dattiers et d'arbres fruitiers. Les orges et les blés ne sont pas l'objet d'une aussi grande sollicitude; ils sont entourés de très-petits murs ou même croissent dans des champs entièrement ouverts, si ce n'est qu'ils sont également contenus dans l'enceinte générale. Un système bien entendu d'irrigation porte les eaux sur les jardins et sur les céréales; les femmes vont, en outre, puiser au ruisseau dans des peaux de bouc ou dans des paniers de jonc très-serrés. A Thiout, il y a un assez beau barrage qui permet non-seulement d'arroser l'oasis, mais qui fait circuler dans le ksour des courants qui entretiennent la propreté en enlevant les immondices. A Sfessifa, nous avons remarqué un aqueduc en bois. A chaque pas on s'aperçoit que l'aménagement et la répartition de l'eau sont d'un intérêt majeur.

Oasis et Ksour du Sahara algérien. — Assela, d'après un dessin de M. le docteur Jacquot.

Une des impressions les plus vives que nous ayons jamais éprouvées, c'est certainement la vue de la première oasis, que nous avons rencontrée après plusieurs jours de marche dans des plaines d'une fatigante nudité. Il est remarquable que presque toujours le pays devient plus aride, plus désolé, plus sec aux environs des oasis; on dirait que la nature a voulu préparer un contraste plus frappant, a voulu ménager un coup de théâtre, un changement à vue plus surprenant, plus inattendu. Nous avons bien souvent souri de dédaigneuse pitié en voyant, sur les mauvais papiers peints des auberges de province, une oasis représentée par une plaque d'un désespérant vert épinards, tranchant brusquement sur un sable du plus pur ocre jaune; la réalité offre pourtant quelque chose d'analogue. Pas de fusion sensible, de gradation, de transition : d'un côté du mur d'enceinte, le sable brûlant, la soif, la mort; de l'autre côté, la vie, la fraîcheur, des flots d'eau limpide et des flots de luxuriante verdure.

Les ksours sont un amas de masures presque toutes en terre. Il n'y a guère qu'Assela, Séfra et Sfessifa qui aient un certain nombre de constructions en pierres. Le ksour est coupé de passages obscurs, de ruelles étroites et tortueuses, d'impasses qui forment un labyrinthe si compliqué qu'on a peine à se retrouver malgré le peu d'étendue des localités.

Oasis et ksour du Sahara algérien. — Moghrar-Foukania, d'après un dessin de M. le docteur Jacquot.

Presque toutes les maisons, si ce n'est à Assela, où les habitations sont entassées les unes sur les autres, ont une petite cour sur laquelle de sombres appartements prennent jour par la porte seule, mais quelquefois aussi par d'étroites ouvertures en forme de meurtrières. Des chambres, plus noires encore, communiquent avec la première par des portes extrêmement basses. On trouve même un troisième réduit dans quelques maisons. C'est dans ces coins éloignés et tout à fait privés de lumière que les habitants cachent leurs objets précieux qu'ils dérobent aux pillards par une maçonnerie qui bouche l'ouverture. Ce mode de cachette est surtout usité à Sfessifa, à cause de la difficulté de creuser dans le roc sur lequel est bâti le ksour des silos assez profonds pour renfermer ses trésors.

Les Sahariens des ksours ont un peu d'industrie : ils tissent les laines de leurs troupeaux pour faire des haïcks, des bournous, des étoffes de tente. L'orge et le blé, dont ils font le couscous; les dattes qu'ils apprêtent de différentes manières; la viande de leurs bestiaux; les fruits de leurs jardins, composent à peu près toute leur nourriture. Nous avons eu le courage de goûter, à Assela, d'un singulier plat : c'est de la poudre de sauterelle cuite en guise de semoule. Nous n'en enverrons pas la recette à Paris.

Les Hamians Garabas n'ont que des tentes qu'ils transportent de plaine en plaine, à mesure que leurs troupeaux

Sahara algérien. — Caravansérail de Moghrar-Foukania, d'après un dessin de M. le docteur Jacquot.

Sahara algérien. — Sfessifa, côté de l'ouest, d'après un dessin de M. le docteur Jacquot.

ont dévoré les pâturages voisins; ils déposent leurs grains, leurs effets de prix, leurs provisions dans les ksours, auxquels ils payent une rétribution. Ils possèdent aussi quelques jardins dans les oasis. Les Sahariens des ksours ne sont point, à proprement parler, sujets des Hamians; mais ceux-ci les entraînent à partager leur politique, en vertu de l'influence que leur donnent leur puissance bien supérieure et leurs guerriers beaucoup plus nombreux. Les différents villages du Sahara algérien de l'ouest ne sympathisent pas entre eux; ils se jalousent, se surveillent, mais ne se livrent pas de combats. Chaque ksour se gouverne par lui-même, sans s'inquiéter de son voisin, à l'aide de la Djenrâ, sorte de conseil formé par les chefs de quartier ou notables de l'endroit. Un lien commun rassemble pourtant les ksours, mais d'une manière lâche, tandis qu'il faudrait une unité politique à tous ces points qui ont à peu près des intérêts identiques. Ce lien, c'est l'autorité morale et traditionnelle des Ouled-Sidi-Chicks, tribu de marabouts très-révérés qui passent pour descendre en ligne directe du prophète. Les Ouled-Sidi-Chicks sont bien moins nombreux que les Haminas; ils ne sont pas guerriers; toute leur autorité tient donc au prestige de leur origine sainte. Leur chef a un pied à terre, une sorte de maison de plaisance, dans chaque ksour. Tous les ans il y vient passer quelque temps; on profite de son séjour pour soumettre à son tribunal suprême les procès pendants et les points en litige.

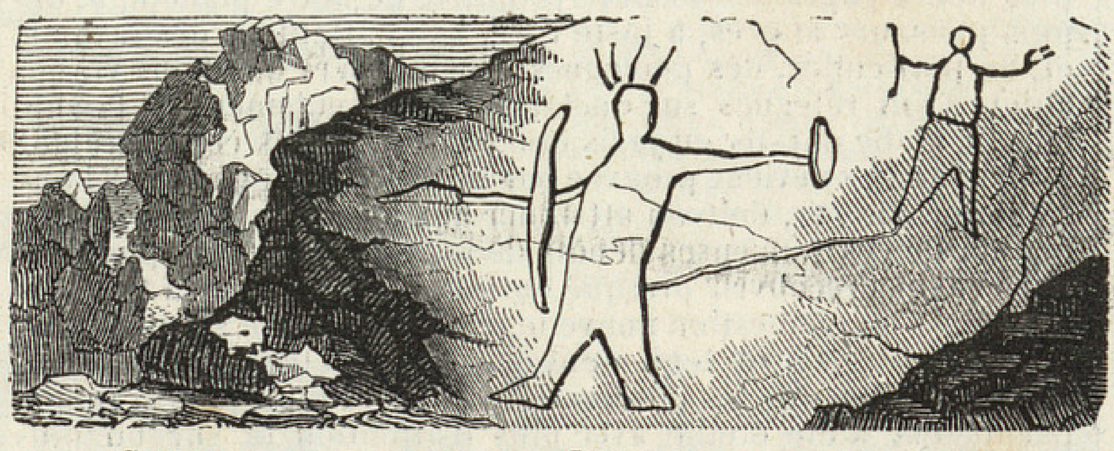

Sculptures sur des rochers. — Leçon d'un guerrier à son fils.

Sahara algérien. — Sculptures sur des rochers. — Une famille à la chasse, d'après un dessin de M. le docteur Jacquot.

Le général Cavaignac désirait parcourir pacifiquement le pays; son but était d'amener les ksours à reconnaître notre domination et à nous payer un tribut annuel. Mais les Hamians Garabas et quelques peuplades marocaines en guerre avec nous s'opposèrent à l'intention qu'avaient les ksours d'agréer nos propositions; ils les forcèrent, sous menace de piller leurs habitations et de ravager leurs jardins, à quitter leurs murs pour se réfugier momentanément dans les montagnes. Assela seule comprit ses véritables intérêts et nous attendit tranquillement : elle paya une faible redevance, et on respecta ses habitants et leurs propriétés. Les autres ksours furent pillés, brûlés, et les oasis saccagées, les uns pour avoir massacré nos parlementaires, les autres pour nous avoir joués ou combattus. A Séfra, de nombreux cavaliers couvraient la plaine et les Kabyles nous attendaient de pied ferme, retranchés derrière une arête peu élevée; ils s'enfuirent au premier choc, laissant bon nombre de cadavres en notre pouvoir.

La colonne fut de retour à Tlemcen à la fin de mai après deux mois de course. Une sollicitude incessante, des soins éclairés, une confiance aussi grande que bien méritée dans le chef, ont constamment maintenu la petite armée dans un bon état de santé et dans un excellent esprit. Nous ne perdîmes qu'un seul soldat de maladie pendant toute l'expédition. Nous eûmes pourtant à subir de terribles oscillations de température; la neige couvrit la terre pendant trois jours, et le thermomètre descendit à 4° au-dessous de 0; quelques semaines plus tard le mercure montait à 53°.

LE DOCTEUR F. J.

Bulletin bibliographique.

Bibliothèque de poche, par une société de gens de lettres et d'érudits. — *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes*; par M. LUDOVIC LALANNE. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Paulin*. 3 fr.

La *Bibliothèque de poche* est une heureuse idée réalisée avec un rare bonheur. Dans ses dix volumes d'un format portatif et d'un prix modique, ses auteurs se proposent de réunir tout ce qu'il importe le plus à un homme du monde de se rappeler ou d'apprendre. Ce but, ils l'atteindront complétement, nous pouvons l'affirmer, car ils n'en sont plus aux promesses. Déjà quatre volumes ont paru. Les trois premiers étaient consacrés à la *Littérature*, à la *Bibliographie*, à la *Biographie*. Nous en avons rendu compte à l'époque de leur publication. Le quatrième, qui vient d'être mis en vente, a pour titre : *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes*. Il est signé Ludovic Lalanne. M. Ludovic Lalanne, ancien élève de l'école des chartes, un des collaborateurs du *Million de Faits* et de *Patria*, est le directeur de cette importante publication. C'est à lui qu'en revient l'honneur; c'est lui que nous devons louer et remercier d'avoir choisi avec tant de soin, d'intelligence et de goût, plus d'un *million* de faits curieux dans les dix mille volumes que son érudition a su découvrir, et qu'il a eu la patience de compulser. A cette époque où tout se fait ou menace de se faire à la vapeur, une pareille compilation est vraiment une nécessité. Nous n'avons plus autant de temps à donner à la lecture que nos ancêtres; il ne nous reste plus assez de loisirs pour chercher dans une grande bibliothèque les ouvrages intéressants à étudier, et, dans ces ouvrages, les passages qui peuvent nous instruire ou nous plaire. Nous avons besoin qu'un homme de savoir et d'esprit comme M. Ludovic Lalanne se charge pour nous de ce double travail, plus difficile et plus utile qu'on ne le croit généralement, et nous ne saurions nous montrer trop reconnaissants d'un semblable service. C'est une véritable bonne fortune que la publication d'une de ces *bibliothèques de poche*, qui offrent les moyens d'acquérir à peu de frais et en peu de temps, partout, à toute heure, entre deux affaires, en chemin de fer, à la promenade, dans un salon, une masse énorme de *connaissances choisies*.

Les *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes* se divisent en dix-sept chapitres. M. Ludovic Lalanne traite d'abord de la *croyance des chrétiens aux traditions païennes*. Il prouve que pour les chrétiens, même pour les plus éclairés, les dieux du paganisme étaient des êtres surnaturels, qui avaient existé réellement, et qui tenaient leur puissance du démon, et que cette superstition se propagea dans certains pays jusqu'aux temps modernes Les *présages*, la *divination par la Bible*, les *prophéties* et les *prédictions*, les *visions*, la *magie*, les *sorciers*, les *esprits familiers*, les *saints* et les *reliques*, les *miracles au moyen âge*, tels sont les sujets des chapitres II, III, IV, V, VI et VII. M. Ludovic Lalanne montre ensuite à quel point et jusqu'à quelle époque *certaines superstitions païennes* ont persisté, et il consacre les chapitres suivants aux *pèlerinages*, à *quelques anciens rites chrétiens*, à l'*excommunication* et aux *pénitences*, aux *serments*, *épreuves* et *combats judiciaires*, aux *funérailles*, aux *peines* et aux *supplices*. Le chapitre XV a pour titre : *Du clergé à diverses époques*. Enfin, les deux derniers sont intitulés : *Légendes et traditions* et *Mélanges*. Enfin une table alphabétique des matières termine cet intéressant volume, qui n'a pas moins de 472 pages.

Nous ne ferons que deux emprunts à ce nouveau volume de la *Bibliothèque de poche*, dont chaque page pourrait nous fournir une citation curieuse. Le chapitre des *Légendes* se termine ainsi :

« Souvent les légendes ne sont autre chose que de piquantes épigrammes; telle est la suivante : « Le collége des Jésuites, à Rome, est bâtie sur une petite place où souffle toujours un vent très-violent. En voici la raison : un jour, le diable et le vent se promenaient ensemble par Rome, et étant enfin arrivés devant cette maison des jésuites, le diable dit au vent :— Attends-moi ici; j'ai un mot à dire là-dedans. — Il y entra, et n'en est point sorti; et le vent l'attend toujours à la porte. »

« Si un bœuf frappe de la corne un homme ou une femme, et qu'ils meurent, dit Moïse, le bœuf sera lapidé, et on ne mangera pas de sa chair. » — « Dans certaines fêtes des Athéniens, dit Élien, on amenait des bœufs auprès de l'autel. Là, on en immolait un seul, et on faisait grâce à tous les autres, en prononçant séparément la sentence de chacun d'eux; ensuite on mettait le glaive en jugement, on le condamnait, et l'on déclarait que c'était lui qui avait tué le bœuf. »

Ce sont là les deux plus anciens exemples que M. Ludovic Lalanne ait pu trouver de jugements prononcés contre des animaux ou contre des êtres inanimés. Au moyen âge, surtout à partir du douzième siècle, rien ne fut plus fréquent que des procès intentés à des animaux nuisibles ou homicides, procès dans lesquels on suivait avec soin toutes les formes des actions intentées en justice. M. Ludovic Lalanne publie un tableau de plus de cent excommunications ou condamnations prononcées contre des animaux depuis 1120 jusqu'en 1741. On procédait alors envers les animaux absolument comme envers des êtres humains; et, ainsi qu'on le fit à l'égard d'un porc accusé et convaincu d'avoir dévoré un enfant, on allait jusqu'à leur signifier la sentence avec toutes les formalités usitées en pareil cas. L'exécution était publique et solennelle. Quelquefois l'animal était habillé en homme. Mais de tous les faits de ce genre que M. Ludovic Lalanne a recueillis, le plus curieux est celui qui concerne les charançons de Saint-Julien, près Saint-Jean-de-Maurienne; car, bien que le procès de ces insectes date de 1587, il vient d'être publié, pour la première fois, à Chambéry, par M. Léon Memabrea, dans les mémoires de la Société royale académique de Savoie.

En 1545, ces insectes ayant fait irruption dans les vignobles de Saint-Julien, un commencement d'instruction judiciaire eut lieu, et deux plaidoyers furent prononcés devant l'official de Saint-Jean-de-Maurienne, l'un pour les habitants, l'autre en faveur des insectes, auxquels on avait nommé un avocat. Mais les charançons disparurent tout à coup, et ils ne revinrent qu'en 1587. L'instance abandonnée fut reprise. Les habitants, craignant de perdre leur procès, se décidèrent à transiger. Ils offrirent aux insectes « une pièce de terre contenant environ cinquante seterces, et de laquelle les sieurs avocat et procureur d'iceulx animaulx se veuillent comptenter... ladite pièce de terre peuplée de plusieurs espèsses boès, plantes et feuillages, oultre l'erbe et pasture qui y est an assez bonne quantité... » En faisant cette offre, les habitants de Saint-Julien crurent devoir se réserver le droit de passage à travers la localité dont ils faisaient l'abandon, « sans causer touttefoys aulcung préjudice à la pasteure desdictz animaulx. Et parce que ce lieu est une seure retraite en temps de guerre, vu qu'il est garni de fontaynes, qui aussi serviront aux animaulx susdicts », ils se réservent encore la faculté de s'y réfugier en cas de nécessité, promettant, à ces conditions, de faire dresser, en faveur des charançons, contrat de la cession de la pièce de terre en question, « en bonne forme et vallable à perpetuyté. » Mais le procureur des insectes refusa, sous prétexte que la localité offerte ne produisait rien. Des experts furent nommés. Malheureusement, les autres pièces de la procédure n'ont pas été retrouvées.

Les six volumes de la *Bibliothèque de poche* qui restent à publier seront intitulés : *Curiosités militaires; Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie; Curiosités historiques; Curiosités philologiques; Curiosités des origines et des inventions; Curiosités anecdotiques.*

Le prince Francisque, roman historique, par M. FABRE D'OLIVET. Tomes III, IV, V, VI et VII. — Paris, 1847. *Passard.*

Il y a quatre mois environ (voir le n° 205), en annonçant la mise en vente des deux premiers volumes du *Prince Francisque* (Rakotzi), nous exprimions la crainte que ce roman historique, dont nous venions de lire avec un vif intérêt l'exposition, n'eût plus de quatre volumes. Nos craintes ont été dépassées. *Le prince Francisque* forme sept volumes. C'est beaucoup. Mais nous n'osons pas dire que c'est trop, car le sujet, — l'insurrection de la Hongrie, qui, en 1701, essaya de se soustraire au joug de l'Autriche, — était on ne peut mieux choisi, et il a été on ne peut mieux traité. M. Fabre d'Olivet a donné dans ce journal de trop nombreuses preuves de l'art particulier avec lequel il sait embrouiller et débrouiller un récit, de manière à ce que l'action ne languisse jamais, pour que nous ayons besoin de faire ici son éloge. Toutefois les élèves devraient se conformer strictement aux règles tracées par le maître. Walter Scott est toujours resté en deçà d'une certaine limite qu'il s'était imposée : un volume in-8 ou quatre volumes in-12, quelquefois moins, jamais plus; le genre n'en comporte pas davantage. Cette fâcheuse innovation, à laquelle M. Fabre d'Olivet s'est sans doute soumis malgré lui, est encore un des bienfaits de l'invention du roman feuilleton.

Le prince Francisque offre une lecture aussi attachante qu'instructive. Si les péripéties du récit sont de nature à causer de vives émotions aux âmes sensibles, le dénoûment, dont nous ne révélerons pas le secret, dissipera toutes les inquiétudes, séchera toutes les larmes. Ce qui fait le principal mérite de cette étude historique, c'est que tous les personnages, depuis le plus important jusqu'au plus humble, ont tous existé, même les espions et les traîtres. Il n'en est qu'un seul auquel M. Fabre d'Olivet n'ait pas donné sa véritable physionomie. Cette malheureuse victime des nécessités de la fiction romanesque est monsignor Buccellini, chancelier de cour et d'Autriche. M. Fabre d'Olivet avoue qu'il a noirci d'une foule de crimes sa vie, qu'il connaissait fort peu, et sa mort, qu'il connaissait encore moins, car il a fait de ce ministre le bouc émissaire de toutes les atrocités qui se sont commises dans ce déplorable épisode des soulèvements de Hongrie. Du reste, il s'en accuse, et il explique pourquoi il a affublé Buccellini de ce masque hideux.

M. Fabre d'Olivet a tenu, à la fin de son septième volume, la promesse qu'il avait faite au début du premier. Il a publié ou analysé les documents historiques sur lesquels s'appuie l'authenticité de son récit. Les ouvrages de l'abbé Brenner, de Saint-Simon, de Schoell, les *mémoires* de Rakotzi lui-même, ou le *prince Francisque*, *les Révolutions de Hongrie*, les *pièces* relatives au congrès de Pax, telles sont les sources principales où il a puisé, et auxquelles il renvoie le lecteur qui désirerait vérifier son exactitude ou compléter ses révélations.

Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges. Du terrain erratique de cette contrée; par M. ED. COLLOMB. Ouvrage accompagné de 12 figures dans le texte et de 4 planches coloriées. — Paris, 1847. *Victor Masson.*

Une question d'une haute importance, et qui se rattache aux plus belles pages de l'histoire primitive de notre planète, a, depuis plusieurs années, à juste titre, fixé l'attention des savants, et, en particulier, des géologues : les glaciers que nous voyons aujourd'hui relégués sur quelques points seulement de la surface du globe ont-ils eu jadis une extension plus considérable? Si l'hypothèse devient prouvée par le raisonnement et par l'observation directe, doit-on attribuer aux anciens glaciers la formation de ces immenses dépôts de matériaux de transport que nous voyons recouvrir presque partout la surface de la terre?

Comme toute question nouvelle, celle-ci, née de simples faits, a progressé d'abord lentement dans le domaine de la science. Mais à mesure que les observations se sont multipliées, que le phénomène a été étudié avec plus d'attention et sur un plus grand nombre de points, elle a marché plus rapidement, et aujourd'hui elle n'est pas éloignée d'une solution définitive. Les De Saussure, Charpentier, Agassiz, Desor, Martins, Guyot, ont largement ouvert la voie; le champ est devenu facile à parcourir; quelques travaux ultérieurs suffiront pour nous le faire connaître dans toute son étendue.

L'important ouvrage que nous portons aujourd'hui à la connaissance du public est un de ces travaux qui nous fourniront des lumières précieuses pour achever l'histoire des glaciers anciens. Il nous apprend, en effet, qu'à une certaine époque les Vosges furent enveloppées en plusieurs points d'une couche épaisse de glace, qui y a laissé à chaque pas des traces non équivoques de son ancien séjour; ce sont bien là les moraines, les blocs erratiques, les roches striées, les mêmes témoignages, en un mot, que l'on observe dans les lieux où existent encore de nos jours des glaciers. Les nombreuses et savantes observations ne laissent aucun doute à cet égard.

Les glaciers, avons-nous dit, existaient sur plusieurs points de la chaîne des Vosges; mais leur développement n'a pas été le même partout. Ils ont eu quelques centres principaux desquels l'action glaciaire rayonnait tout autour ou se prolongeait longitudinalement jusqu'à une certaine distance. La vallée de Saint-Amarin est précisément dans ce cas. Cette vallée commence à Wildenstein, au pied du col du Bramont, pour venir déboucher à Than, dans la plaine de l'Ochsenfeld. Tout le long de cette vallée, dans la plaine, et, à différentes hauteurs, sur les flancs des collines qui l'encaissent, on rencontre des débris et des traces du phénomène erratique glaciaire. Ces traces et ces débris se trouvent même, non-seulement dans la vallée principale, mais encore dans la plupart des vallées latérales qui en dépendent : celles d'Urbès, de Mollau, de Schliffels, de Saint-Nicolas et de Mitzach; les vallons de Ranspach, de Moosch, de Viller, etc.

D'après l'ensemble des faits observés en cette partie des Vosges, il résulterait du travail de M. Collomb que le glacier qui occupait la vallée principale de Saint-Amarin allait jusqu'à Wesserling. D'autres glaciers plus petits débouchaient des vallées latérales pour venir rejoindre le grand glacier et se confondre avec lui. Il s'élevait ainsi à une hauteur considérable. On rencontre quelques-uns des blocs qu'il a transportés jusque tout près des sommets les plus élevés, tels que le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Hobeneck, c'est-à-dire jusqu'à près de 1,000 mètres au-dessus de la vallée.

Les autres points qui présentent également des traces d'anciens glaciers dans les Vosges sont les vallées de Guebwiller, de Münster, de Giromagny, sans compter celles du revers occidental, telles que les vallées de la Grande-Courrue, de la Moselle, de la Moselotte, de Cleurie, etc.

Comme on le voit par ce qui précède, les limites dans l'étendue, c'est-à-dire le littoral des anciennes mers de glace dans les Vosges, peuvent être déjà, jusqu'à un certain point, tracées d'après les nombreuses observations de M. Collomb. La marche des glaciers, la durée, leur disparition finale, ont été également, de la part de ce judicieux auteur, l'objet de recherches spéciales. La marche rétrograde des glaciers dans les Vosges, si l'on en juge d'après la distribution des débris erratiques, a été lente et successive, marquée parfois d'intermittences partielles ou absolues. D'après la quantité de ces mêmes débris, leur durée aurait été très-longue, et aurait traversé une masse de siècles; quant aux causes véritables de leurs intermittences et de leur cessation finale, l'auteur ne donne pas son opinion. La question, dans l'état actuel de nos connaissances, lui a paru difficile à résoudre; il a cru, en conséquence, devoir se borner à indiquer sommairement les différentes opinions émises à cet égard dans ces derniers temps.

Du reste, dans tout le cours de son ouvrage, M. Collomb s'est montré sobre de déductions théoriques; l'observation des faits l'a absorbé en plus grande partie. Par de tels moyens, la science ne peut que progresser, et une vive lumière jaillira désormais sur la question de l'ancienne extension des glaciers et de leur action dans le transport des débris erratiques.

Quatre planches, avons-nous dit, accompagnent cet ouvrage: la première est une carte du terrain erratique de la vallée de Saint-Amarin; la deuxième représente l'ancien glacier de cette même vallée; une autre offre la coupe longitudinale des moraines des mêmes lieux; enfin, la quatrième est une coupe du terrain erratique d'une partie des Vosges.

Le Rhin, son cours, ses bords, légendes, mœurs, traditions, coutumes; histoire du fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure; par M. ANDRÉ DELRIEU. Avec trente-six dessins. 1 vol. in-18. *Desessart*. 3 fr. 50 c.

M. André Delrieu « a essayé, disent ses éditeurs, de faire un livre qui fût utile comme un guide, vrai comme une histoire, agréable comme un roman, capricieux comme un voyage, érudit comme un traité, succinct comme un précis, universel comme une encyclopédie, etc. » M. André Delrieu a certes trop d'esprit pour avoir tant de prétentions. Il s'est contenté de réunir en un volume d'un format commode et d'un prix modique, comme ceux de la *Bibliothèque de poche*, tout ce qui avait été écrit sur le Rhin par les meilleurs écrivains de tous les pays. Cette compilation sera fort utile aux voyageurs qui descendront ou remonteront le cours de ce beau fleuve, depuis sa source à son embouchure, ou depuis son embouchure à sa source. Elle est de beaucoup supérieure au *Manuel* de Richard, dont on a peine à s'expliquer, quand on a eu le malheur de s'en servir, la réputation usurpée. Mais elle ne vaut pas le *Hand-Book* de Murray, quoi qu'en disent les éditeurs. La forme en est trop étrange. M. André Delrieu a eu le tort de ne pas vouloir être simple. Sur la liste des qualités qu'exigent de lui ses éditeurs, il eût dû effacer impitoyablement « capricieux comme un voyage ». Ce qu'on demande à un ouvrage de ce genre, ce ne sont pas des phrases plus ou moins bien faites, et toujours inutiles; ce sont des renseignements positifs. Il y a dans *le Rhin* trop de conversations et de tirades qui sentent le caprice. Toutefois, nous nous hâtons de le reconnaître, M. André Delrieu a tiré fort habilement parti de tous les ouvrages qu'il a compulsés, et son livre est après tout le meilleur *Guide* français que nous puissions recommander aux touristes. Nous aurions bien quelques peccadilles de détails à lui reprocher. Mais, comme il le dit lui-même, il est impossible que, « dans un ouvrage de cette dimension, de ce caractère et de cette importance, où tout doit être dit, où rien ne doit être étendu, etc., beaucoup d'inexactitudes ne soient pas échappées à la plume de l'auteur. » Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas visité en personne, avant de publier son livre, les sources du Rhin, car il n'eût certainement pas écrit sa page 3. Boileau avait dit :

Au pied du mont Adule, entre *mille roseaux*,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux
Appuyé d'une main sur son urne penchante.....

M. André Delrieu a cru devoir remplacer les roseaux de Boileau par des *lierres* et par des *framboisiers*... Cette idée plus qu'extraordinaire fera certainement sourire les touristes qui vérifieront sur les lieux les assertions de l'auteur du *Rhin*. « Idée charmante! s'écrie M. André Delrieu, au début, peindre cette eau si pure à son origine, si *transparente dans ses sources*, coulant sur les *lierres* des rochers, parmi les *framboisiers*... » Nous ne saurions trop engager M. André Delrieu à aller voir, par les framboisiers, l'eau transparente des sources du Rhin coulant sur les lierres des rochers. Qu'il serait donc étonné s'il se décidait à suivre notre conseil!

Histoire des Français des divers états, ou Histoire de France aux cinq derniers siècles; par M. AMANS-ALEXIS MONTEIL. Deuxième édition. 5 vol. in-8. 8 fr. le volume.

M. Coquebert publie une seconde édition de l'*Histoire des Français des divers états*, de M. Alexis Monteil. Cette édition, revue et corrigée, se composera de cinq volumes grand raisin, soit un volume par chaque siècle. Le premier volume vient de paraître; il contient le quatorzième siècle. Le succès de cet important ouvrage a été trop grand pour que nous ayons besoin d'ajouter le moindre éloge à cette simple annonce. L'*Histoire des Français des divers états* est un de ces livres peu nombreux dont il suffit de signaler au public la mise en vente ou la réimpression, car ils ont leur place marquée d'avance dans toutes les bibliothèques d'élite.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, ET HONORÉE DU CONCOURS DE PAIRS DE FRANCE, DE DÉPUTÉS ET DE NOTABILITÉS AGRICOLES

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 francs.

La moitié du capital (10 millions) est seulement appelée (article 10 de l'acte de Société), 50 francs par action. Les Actions sont payables de mois en mois par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0 par an, payables par semestre. — LE CAPITAL EST GARANTI PAR LES TERRAINS ACQUIS. Les fonds seront déposés à la BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le lieutenant général comte de **Schramm**, pair de France, conseiller d'Etat, grand'-croix de la Légion d'honneur, PRÉSIDENT ;
le maréchal **Bugeaud**, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, député, grand'-croix de la Légion d'honneur ;
le lieutenant général baron **Achard**, pair de France, grand'-croix de la Légion d'honn.;
le marquis de **Rostaing**, chev. de la Légion d'honneur ;
Mathon de Fogères, député de la Loire ;
le marquis **d'Elbée**, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur ;
MM. le comte de **Lantivy**, anc. préfet de la Corse, anc. consul à Jérusalem, consul de France à Brême, officier de la Légion d'honneur ;
le vicomte **Moléon**, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs ordres étrangers.
Leduc, avocat ;
Elizée Lefèvre, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
le comte de **Regnault de la Soudière**, ancien receveur des finances ;
Lenoir, négociant-armateur, vice-président des Sociétés anonymes la Sécurité et maritime et incendie ;
Dubuc, propriétaire, colon-agriculteur ;
MM. **Latour-Dumoulin**, publiciste ;

CONSEIL D'AGRICULTURE.

MM. **Elizée Lefèvre**, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse ;*
Verdier, propriétaire, agriculteur ;
le vicomte **de Nogues**, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, agriculteur ;
L'Excel eot, propriétaire, agriculteur ;

CONSEIL D'ART ET DE TRAVAUX.

MM. **De Moléon**, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers ;
MM. **Pareto**, ingénieur civil, auteur du Manuel des irrigations ;
Lakerbauer, chargé des travaux hydrauliques et géométriques ;

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. **Berryer**, avocat, membre de la chambre des députés ;
Royer-Collard, doyen de la Faculté de droit de Paris ;
Fould, notaire ;
Delacourtie, avoué à la cour royale ;
Mouillefarine, avoué de première instance ;
Durmont, agréé près le tribunal de commerce de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Agent de change de la Compagnie : M. BOILEAU. — Aussitôt sa constitution, la Société fera les démarches nécessaires pour se former en société anonyme.

NOTA. — MM. les Propriétaires de Landes, Pâtis, Marais, Terres incultes, etc., qui voudraient céder ces propriétés à la Compagnie, peuvent lui adresser leurs offres, en indiquant le prix de l'hectare, la nature et la position du sol, etc.

On SOUSCRIT les Actions au siége de la Société, RUE DE LA MADELEINE, 51. — Pour la Province, envoyer *franco* les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon sur la poste ou un mandat à vue sur Paris.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAQUEBOTS TRANSALTANTIQUES.

Ligne du Havre à New-York,

service à toute vapeur, établi avec des frégates de l'État de 450 chevaux. Les services auront lieu tous les quinze jours du Havre et de New-York, savoir :

LE PHILADELPHIE, 15 juillet;
LE MISSOURI, 31 juillet;
LE NEW-YORK, 15 août ;
L'UNION, 31 août.

Ces belles frégates, construites par l'Etat dans les meilleures conditions de vitesse et de solidité, possèdent une machine de 450 chevaux à basse pression. Leur dimension est de 73 mètres de longueur sur le pont; de 13 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur. La distribution intérieure, le service et les aménagements ne laissent rien à désirer sous les rapports d'ordre, de convenance, de comfort et d'élégance.

En attendant l'achèvement des travaux à faire au bassin du Havre qui doit les recevoir, ces navires partent de Cherbourg. Les directeurs de la Compagnie se sont arrangés avec les entreprises de messageries pour transporter directement les voyageurs de Paris à Cherbourg. Cette belle et grande entreprise, entre autres avantages, représente une économie de temps et d'argent, qui ne peut manquer de lui assurer bientôt la préférence sur la ligne de Liverpool auprès des voyageurs du continent.

S'adresser, pour fret et passage, à la direction de la compagnie, à Paris, rue d'Antin, 7, et au Havre, rue de la Halle, 8.

Bains de Hombourg, près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers. Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures ; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Hombourg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h. de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4 de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h. de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h. de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.

36 h. de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h. de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

42 h. 1/4 de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h. de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h. de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

45 h. 1/4 de Paris à Hombourg.

La Cie française du Phénix,

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, établie à Paris, rue de Provence, 30, est une des plus anciennes et des plus honorables compagnies à primes : son ordonnance d'autorisation remonte au 1er septembre 1819.

Son Conseil d'Administration, dans lequel sont encore plusieurs des fondateurs de la Compagnie, est composé comme suit :

MM. le baron NEIGRE, lieutenant général, pair de France, président ; DITTE, propriétaire ; THOLOSE, lieutenant général; le comte de MONTESQUIOU, général, pair de France ; le comte DUMANOIR, propriétaire; BOURGAIN, avocat à la Cour royale; DELAISTRE, propriétaire ; directeur, M. H. JOLIAT.

Le fonds social de la Compagnie, en numéraire et en rentes sur l'Etat, s'élève à. . .	4,000,000 f.	» c.
La réserve au 31 décembre 1846.	2,460,010	65
Les primes à recouvrer.	12,371,977	07
Total en portefeuille et en caisse	18,831,987 f.	72 c.

Ce qui prouve par-dessus tout les garanties réelles et positives de cette Compagnie, et la faveur dont elle a toujours joui, c'est la masse énorme de sinistres qu'elle a payés depuis le 1er septembre 1819, et qui s'élèvent à la somme de 41,241,304 fr. 65 c.

La Cie du Phénix sur la Vie

est administrée par le même Conseil d'Administration et possède aussi un capital de garantie de 4.000.000 fr. entièrement distinct de celui de la COMPAGNIE INCENDIE.

Ses opérations consistent :

1o **EN RENTES VIAGERES IMMÉDIATES ou DIFFEREES**, sur *une* ou plusieurs têtes, avec réversibilité de tout ou partie de la rente au profit du rentier survivant. A l'âge de 60 ans, 9 fr. 50 c. pour 100 fr.; à 70 ans, 12 fr.; à 80 ans, 14 fr. 89 c. pour 100 fr.

2o **EN ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS**, temporaires ou pour la vie entière, dont le but est, moyennant une faible prime annuelle, de garantir à sa famille ou aux personnes auxquelles on s'intéresse un capital qui peut être décuple, centuple de la somme versée.

Ainsi la Compagnie a payé en 1846, aux héritiers des assurés suivants, qui n'avaient payé qu'une seule prime :

MM. C..., du Locle (Suisse)	20,000 fr.	» c.
A..., de Nismes.	10,000	»
W.., de Lauzanne.	7,550	»
Le docteur B..., de Paris.. .	30,000	»
C..., de Chalons.	1,902	»
Total des sinistres payés.	69,452 fr.	» c.

3o **EN ASSOCIATIONS MUTUELLES SUR LA VIE**, dont la durée, au 1er janvier 1846, était de 8, 12, 16 et 20 ans. Les souscripteurs survivants dans ces associations obtiennent, au terme de la Société dont ils font partie, un capital formé : 1° de tous les versements immédiats ou annuels des souscripteurs inscrits depuis le commencement de la Société ; 2° des intérêts que ces mêmes capitaux auront produits; 3o des intérêts des sommes tombées en déchéance. La classe de 8 ans compte 191 souscripteurs pour un capital de 192.039 f. 48 c.

—	12	—	273	409,599 63
—	16	—	203	298,173 24
—	20	—	160	415,980 22
			827	1,315,592 f. 57 c.

Maison de santé pour les maladies de poitrine.

Pour preuve de l'efficacité de son traitement, le docteur ne reçoit des honoraires qu'après guérison. Voir le Traité de la phthisie, de l'asthme et catarrhe, par le docteur TIRAT (de Malemort). 1 vol. in-8. Prix : 6 fr. 50 c. Chez l'auteur, rue Richelieu, 35, à Paris.

Le docteur met les malades en rapport avec un grand nombre de personnes guéries.

Orfévrerie d'art. Maison MAURICE MAYER, orfevre, joaillier, bijoutier,

fabricant du roi et du prince de Joinville, rue Vivienne, 20.

Parmi les fabricants qui ont le plus contribué à relever la belle orfevrerie d'art au rang qu'elle occupe aujourd'hui, nous n'hésitons pas à choisir M. Maurice Mayer comme un de ceux qui sont entrés le plus résolûment dans la voie du progrès. Dès son début, à notre dernière exposition, il s'est placé au rang des maîtres les plus renommés. L'espace ne nous permet pas d'ajouter aux maisons Rothschild, lord Seymour, etc., la liste des demeures somptueuses qui lui doivent leur belle argenterie, leurs riches surtouts, et tant de pièces d'orfévrerie et de bijouterie, toutes œuvres d'art, qui rappellent si bien les travaux des grands artistes florentins du seizième siècle. La maison Maurice Mayer exécute tous les objets qui servent à l'ornement des églises, des salons, et au service de la table, sous les formes et dans les prix les plus variés, depuis les modèles les plus simples jusqu'aux plus riches de dessin, de ciselure et d'ornement. On trouve cet avantage à visiter son beau magasin, qu'il renferme un assortiment varié de pièces toujours prêtes à livrer dans tous les genres comme dans tous les styles, tels que *thés complets, candélabres, flambeaux*, et tous les articles de bijouterie. La maison Mayer est d'une grande ressource pour ces riches présents où la valeur du métal et des pierres précieuses s'efface devant le mérite d'exécution. Nous ajouterons que, fabricant elle-même et possédant une nombreuse clientèle, qui opère un renouvellement plus rapide, ses prix, relativement à la main-d'œuvre, sont toujours plus raisonnables que ceux de beaucoup d'autres établissements.

Modes.

Mesdemoiselles ROMAIN, rue de la Chaussée-d'Antin, 18, au premier.

Quelques dames, dont la distinction et le goût exquis ont le privilége de faire autorité en matière de toilette élégante, nous ont recommandé les demoiselles Romain comme deux habiles faiseuses qui ne peuvent manquer quelque jour de rivaliser de renommée avec les *Barenne* et les *Beaudrand*. Leur zèle empressé, leur esprit d'invention, le tact délicat qu'elles apportent à conseiller au besoin le choix d'une coiffure, toujours appropriée aux traits et à la physionomie, la réunion de tous ces mérites explique le succès des demoiselles Romain auprès des dames les plus élégantes.

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, précédemment place de la Bourse, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers *rue Saint-Marc-Feydeau*, 18.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables: exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de châles, de franges et de lisières en cachemire.

Soieries et Grenadines.

Les magasins de la Ville de Lyon, 2, rue de la Vrillière, possèdent un choix de soieries du meilleur goût et d'un bon marché incontestable; mais ce qui doit surtout attirer l'attention des dames, c'est la nouvelle partie de Grenadines, qui vient d'être mise en vente, au prix fabuleux de 12 fr. 50 c. la robe. Nos lectrices nous sauront gré de leur signaler ces charmantes toilettes. Cette maison offre encore un autre avantage à ses nombreux clients : elle vient d'être autorisée par quelques fabricants de Lyon à vendre, à raison de 15 fr. la robe, de très-belles mousselines de soie brodées que jusqu'à ce jour on aurait payées de 45 à 50 fr.

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro.	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale.	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847, broc.	128 fr.
Les huit volumes reliés.	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1 effet de	32 fr.	à 4 mois	pour 2 volumes	brochés.
1	42 »	à 5	2 »	reliés.
1	48 »	à 6	3 »	brochés.
2	32 » chacun	à 4 et 8 mois. . . . . . pour	3 volumes	reliés.
2	32 »	. . . . à 4 et 8 » . . . . »	4 »	brochés.
2	42 »	. . . . à 4 et 8 » . . . . »	4 »	reliés.
2	40 »	. . . . à 4 et 8 » . . . . »	5 »	brochés.
3	35 »	. . . . à 3, 6 et 9 » . . . . »	5 »	reliés.
3	32 »	. . . . à 3, 6 et 9 » . . . . »	6 »	brochés.
3	42 »	. . . . à 3, 6 et 9 » . . . . »	6 »	reliés.
1	38 »	et 2 de 37 fr. à 3, 6 et 9 mois »	7 »	brochés.
3	49 »	. . . . à 3, 6 et 9 » . . . . »	7 »	reliés.
2	43 fr.	et 1 de 42 fr. à 3, 6 et 9 mois pour	8 volumes	brochés.
4	42 »	. . . . à 3, 6, 9, 12 » . . . . »	8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Accident sur le chemin de fer de Boulogne à Amiens, le 20 juin 1847.

Le 20 du mois dernier, le train parti d'Abbeville à cinq heures du soir, et dans lequel se trouvaient deux diligences des Messageries royales et générales, a déraillé à 6 kilomètres et demi environ de la gare d'Amiens. La locomotive a subi tout à coup une violente secousse ; elle est sortie de la ligne des rails, a parcouru sur la voie une distance de 66 mètres, et s'est renversée dans un trou qu'elle a rendu plus profond. La barre d'attache qui réunissait le tender à la locomotive s'étant brisée, le tender fut renversé à 10 mètres de distance. Le fourgon aux bagages, qui séparait, comme l'ordonne le règlement, le reste du convoi de la machine et de son tender, a déraillé lui-même ; mais les chaînes qui unissaient ce fourgon aux voitures de voyageurs ont résisté au choc ; il en est résulté que, tout en déraillant, le fourgon aux bagages a continué sa droite marche environ 200 mètres,

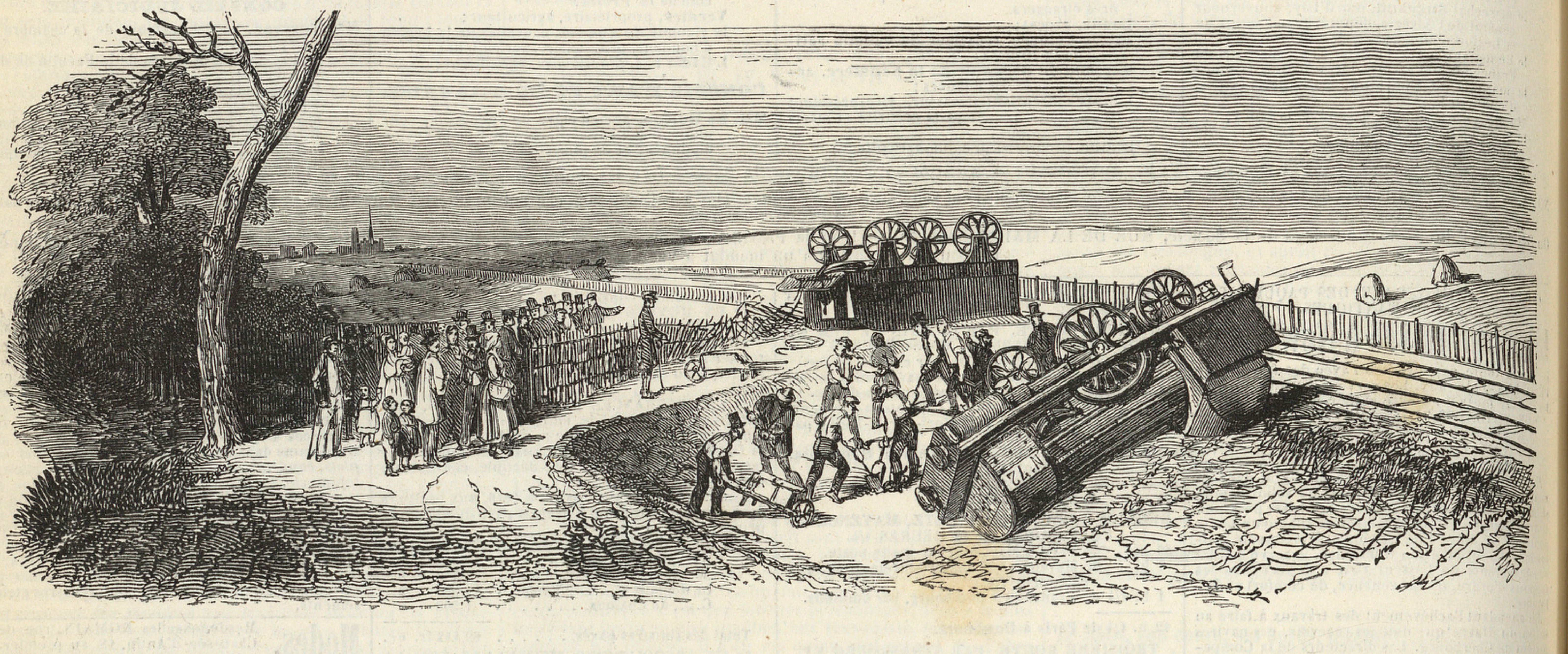

entraînant à sa suite toutes les autres voitures, dont les roues sont par bonheur restées sur les rails.

Aucun voyageur n'a été victime de cet accident ; un seul, qui avait, à ce moment, mis la tête à la portière, a reçu de légères contusions ; les voyageurs ne se sont aperçus du déraillement que par la secousse résultant de la rupture des barres d'attache. Mais le malheureux mécanicien a été grièvement blessé ; il a eu deux côtes enfoncées, le bras droit cassé au-dessus du poignet, et une forte contusion à la tête près de l'œil droit ; le chauffeur a échappé à la mort comme par miracle, car le train a passé au-dessus de son corps, et il n'a reçu que des blessures peu graves. A peine cet homme avait-il repris ses sens, qu'il accourait le premier au secours du mécanicien, et le ramenait sur la voie. M. Barthe, médecin de la Salpêtrière, à Paris, qui se trouvait au nombre des voyageurs, s'est empressé de leur donner les premiers soins.

La locomotive de secours était arrivée promptement, mais il a fallu renverser le fourgon aux bagages qui obstruait la voie pour que le train continuât sa marche. Il n'est arrivé à Amiens qu'à sept heures quarante-cinq minutes, c'est-à-dire avec un retard de deux heures vingt minutes. Les voyageurs pour Paris n'ont pu partir qu'à minuit dix minutes par le convoi venant de Lille. Le mécanicien a été transporté immédiatement à l'hospice d'Amiens, où tous les soins possibles lui sont prodigués ; mais sa situation donnait de vives inquiétudes. Il avait repris après l'accident toute sa présence d'esprit.

Une première information a été faite le même soir sur les lieux par le procureur du roi et d'autres fonctionnaires.

La voie de fer a été réparée sur-le-champ dans ses parties atteintes, et le service a repris son cours régulier. La véritable cause de l'accident reste problématique ; l'instruction judiciaire se continue.

Journal des Économistes, revue mensuelle d'économie politique et des questions agricoles, manufacturières et commerciales. 30 fr. par an. — Paris. *Guillaumin.*

Le *Journal des Économistes* a été fondé en 1841, et depuis son succès a constamment grandi. Il a été le point de départ d'une nouvelle ère pour l'économie politique, et sa création répondait tellement aux besoins de notre époque, que dès l'origine, entraîné par l'abondance des matières, il a dépassé considérablement les promesses de son prospectus en donnant beaucoup plus qu'il n'avait promis. Le *Journal des Économistes* est d'ailleurs moins une entreprise commerciale qu'une œuvre scientifique destinée à la défense et à la vulgarisation de cette belle science, sur laquelle les Quesnay, les Turgot, les Adam Smith, les Malthus, les J.-B. Say, les Ricardo, ont jeté tant d'éclat et dont le succès importe tant au progrès de la civilisation. Sa haute impartialité, la sévérité de ses doctrines, le mérite de sa rédaction et les noms de ses collaborateurs lui ont conquis rapidement les suffrages de tout ce que l'Europe compte d'hommes éminents, d'esprits judicieux et éclairés. Le *Journal des Économistes* a déjà rendu de grands services en substituant le raisonnement et la logique aux entraînements irréfléchis de l'imagination ; il a contribué puissamment au mouvement remarquable qui se manifeste aujourd'hui de toutes parts vers l'étude sérieuse des sciences sociales.

Le soixante-septième numéro du *Journal des Économistes* vient de paraître. C'est le numéro VII de la sixième année. Il fait partie du dix-septième volume. Il contient les articles suivants : 1° Rapport sur l'école des Physiocrates, par M. H. Passy, pair de France, membre de l'Institut ; 2° Introduction à la statistique officielle de l'industrie de la France, publiée par M. le ministre du commerce ; 3° Du crédit foncier, par M. A. Creszkowski ; 4° La crise financière et commerciale en Angleterre, par M. de Molinari ; 5° Renseignements statistiques sur les États romains, par M. Joseph Garnier ; 6° Mémoire sur la meunerie, la boulangerie et la conservation des grains et des farines, par M. Auguste Rollet ; Compte rendu par M. Joseph Garnier ; 7° Notice sur M. B. Delessert, par M. le comte d'Argout, pair de France ; 8° Revue mensuelle des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Bulletin. Compte rendu de la caisse d'épargne de Paris. Société d'encouragement pour les arts et métiers, à Milan. Des subsistances alimentaires en Belgique. Bibliographie. Chronique.

Principales publications de la semaine.

BELLES-LETTRES.

Jacques Cazotte. — Œuvres choisies. — *Le Diable amoureux, Aventures du pèlerin, l'Honneur perdu et recouvré. la Belle par accident.* Précédées d'une notice sur l'auteur. Un vol. in-16 format Cazin de 224 pages. — Paris, Paulin.

Le Livre de Job, traduit en vers français, par L. F. BAOUR-LORMIAN, de l'Académie française. Un vol. in-8 de 400 pages. — Paris, Lallemand Lépine.

La préface historique, ainsi que les notes, est signée : baron de Lamothe-Langon.

HISTOIRE.

Histoire de l'Eglise de France, composée sur les documents originaux et authentiques ; par l'abbé GUETTÉE. Tome Ier. Un vol. in-8 de 508 pages. — Paris, Victor Masson.

L'ouvrage aura 5 volumes.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 32 et 33e livraisons. *Histoire de France.* Première et deuxième parties. In-8 de 32 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier. Traités 34 et 35. Signé : BELTREMIEUX. Revu par M. H. Martin.

Histoire de Blois ; par L. BERGEVIN, président du tribunal civil, député de l'arrondissement de Blois, et A. DUPRÉ, avocat, bibliothécaire adjoint de la ville. Tome II. In-8 de 660 pages. — Blois, Dezairs.

Ouvrage terminé.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 34e livraison. — *Jardin fleuriste.* — *Jardin paysager.* Traité 70. Signé : ELIZÉE LEFÈVRE. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

ABBEVILLE, GRARE ; — AGEN, BERTRAND ; — AIX, AUBIN ; — ALENÇON, BODÉ, POUPART ; — ALGER (Afrique), BASTIDE, DUBOS frères et MAREST ; — AMIENS, CARON, madame DUPUIS, PRÉVOST-ALLO ; — AMSTERDAM (Hollande), DELACHAUX, L. VAN BAKKENNES ; — ANGERS, GACHEZ ; — ANGOULÊME, CHABOT, MACFIÉ, PÉREZ-LECLERC ; — ANNECY (Savoie), DIDIER-MONNET ; — ANVERS (Belgique) FROMENT ; — APT, JEAN ; — ARGENTAN, PESNEL ; — ARNHEIM (Hollande), RUY ; — ARRAS, TOPINO ; — AUXERRE, LEBLANC-DESFORGES, GUILLAUME MAILLEFER ; — AVALLON, mademoiselle CHAMEROT ; — AVESNES, DUBOIS ; — AVIGNON, CLÉMENT SAINT-JUST ; — AVRANCHES, DESJARDINS.

BADEN-BADEN, MARX ; — BALE (Suisse), SCHWEIGHAUSER ; — BAR-LE-DUC, BARTHÉLEMY, LAGUERRE ; — BAYONNE, JAYMEBON ; — BEAUGENCY, GATINEAU ; — BEAUNE, BATTEAULT ; — BEAUVAIS, TREMBLAY ; — BELFORT, CLERC ; BERLIN (Prusse), BEHR, DUNCKER ; — BERNE (Suisse), BURGDORFFER ; — BESANÇON, DÉIS ; — BÉZIERS, CARRIÈRE, MURAT ; — BLOIS, ARTHUR PRÉVOST ; — BOLBEC, veuve TORQUET ; — BOLOGNE (Italie), MATTIUZZI e DE GREGORI, RUSCONI frères ; — BORDEAUX, DELPECH, FERRET, LAWALLE, LEGRAND, RICARD fils ; — BOULOGNE-SUR-MER, RENAUD, WATEL ; — BOURG, MERCIER-LYVET ; — BOURGES, JUST BERNARD, VERMEIL ; — BREDA (Hollande), BROESC, VANDERBECK ; — BREST, HÉBERT ; — BRIVES, LAFFARGUE ; — BRUXELLES, DECQ, GÉRUZET, KISSLING, PÉRICHON, TARBIDE, TIRCHER.

Rébus.

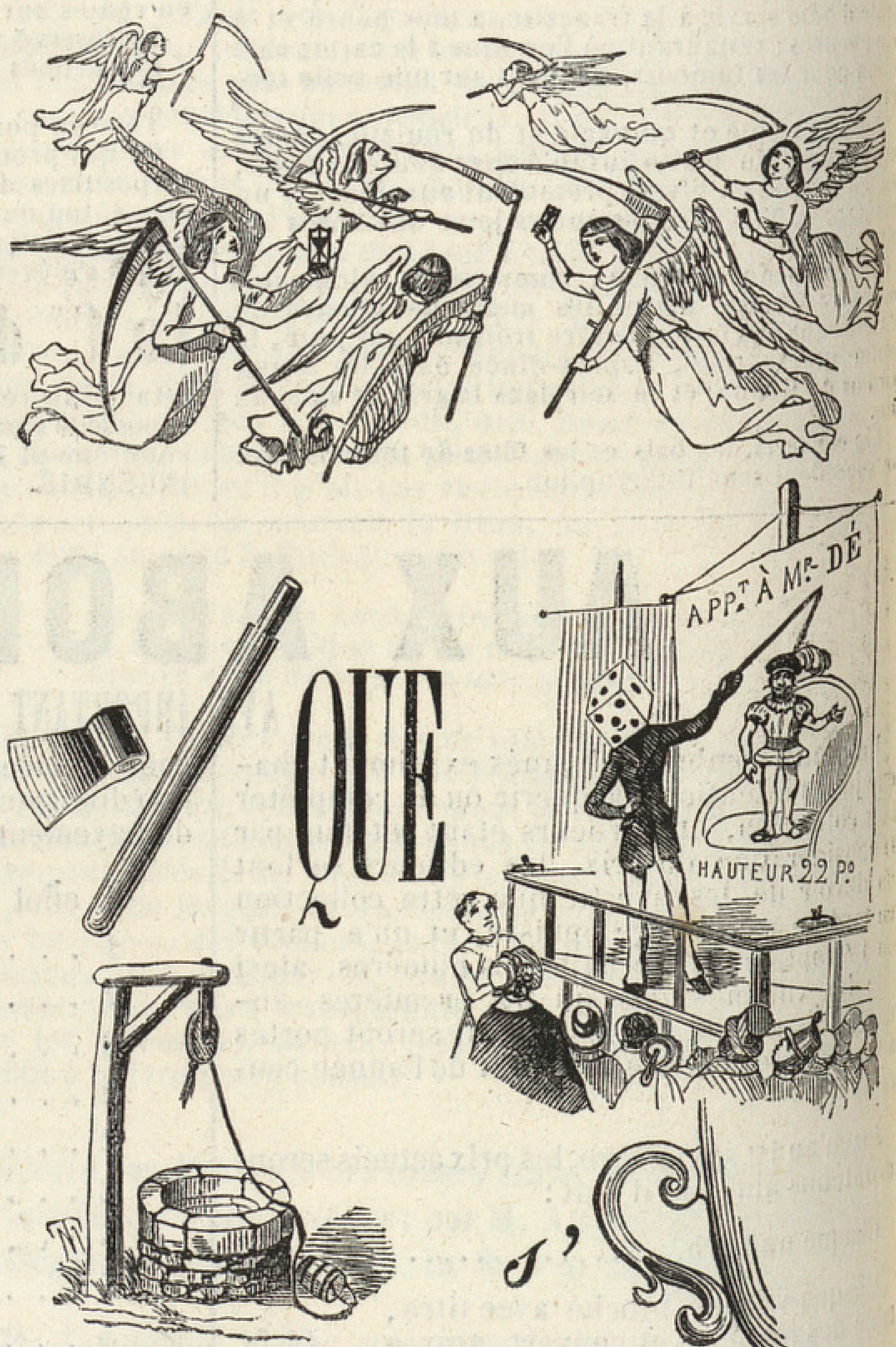

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Comme on fait son lit on se couche.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

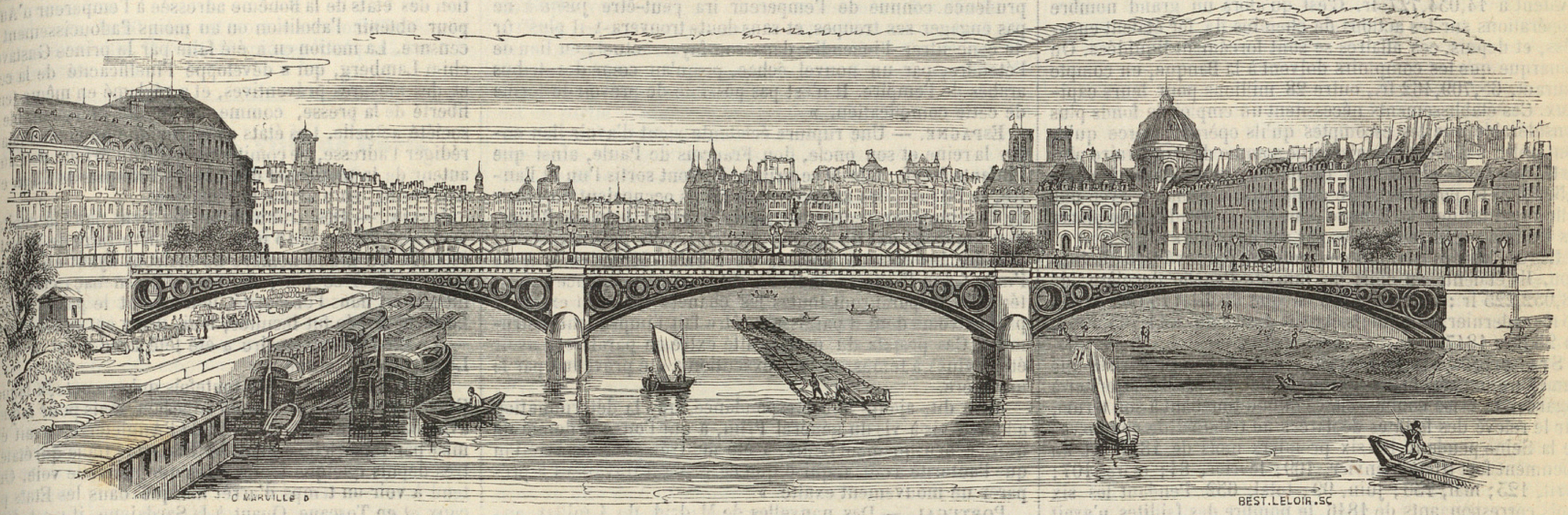

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 228. Vol. IX. — SAMEDI 10 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de M. le docteur Pariset.* — **De l'emprunt de la ville de Paris et de l'octroi municipal.** — **Courrier de Paris.** — *Entrée du parc des Minimes; souper des dames; avenue des Hommes-d'Armes; la salle de bal.* — **Tome VII de l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers.** — **Sumatra.** Mœurs, costumes, paysages, incidents, par M. Jean de Lorris. (Suite.) — **Clôture de la diète de Prusse.** *Séance des États-Généraux de la Prusse dans la salle Blanche du Palais-Royal de Berlin.* — **Revue agricole.** — **Une fête de Santa-Anna.** L'Encero. *Sept Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Chef-d'œuvre de charpente offert par la corporation des compagnons charpentiers, à M. Berryer, avocat.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Nous écrivons ces lignes au moment où la cour du Luxembourg procède en séance publique à l'interrogatoire de deux pairs de France et de celui de leurs deux co-inculpés qui a bien voulu ne pas prendre la fuite. Elles passeront sous presse quand les tostes se croiseront au banquet donné au Château-Rouge par des électeurs des arrondissements de Paris et de la Seine aux députés soutiens des réformes électorale et parlementaire. Pour être historien complet, il nous faut donc renvoyer à la semaine prochaine les deux événements les plus retentissants de celle-ci, et si nous ne pouvons dire ce que va faire la pairie, ce qu'auront dit les députés à table, nous dirons du moins ce qui a occupé le Palais-Bourbon et les sujets traités à la tribune par les députés à jeun.

Le budget des dépenses, cet énorme morceau, passe avec facilité. Les ministres n'ont pas eu de lutte à soutenir pour défendre et ne pas laisser entamer les chiffres de leurs propositions; mais presque tous ont vu soulever des discussions épisodiques qui leur ont causé plus ou moins d'ennui. M. le ministre de l'agriculture et du commerce n'y a échappé que pour demeurer depuis dix jours sous le cauchemar de la révélation de certaines souscriptions fort rondes dans les chemins de Lyon, de Bordeaux et de Lyon à Avignon, qui porteraient à croire ou que MM. Cunin-Gridaine fils sont des enfants terribles qui usent furieusement de la signature de leur papa, ou que celui-ci est d'avis que quand on prend au pair des actions avec primes on n'en saurait trop prendre.

La Chambre s'est émue d'une pétition des chrétiens du Liban invoquant la protection de la France. Mais le silence gardé par M. le ministre des affaires étrangères, ou plutôt les quelques paroles évasives que M. Léon de Malleville lui a arrachées rassurent peu sur les dispositions de notre gouvernement à l'égard de ces anciens clients de la France, et sur le sort de leur prière renvoyée, à une grande majorité, à M. le président du conseil et à M. Guizot.

Même accueil a été fait à la pétition du prince Jérôme Napoléon demandant l'autorisation de rentrer en France. On se rappelle, et nous avons fait ressortir, il y a trois semaines, que M. le ministre des finances avait, à la chambre des pairs, vivement combattu le renvoi de cette même pétition à M. le président du conseil, et qu'il avait combattu avec acharnement et avec succès pour qu'elle fût enterrée au bureau des renseignements. Au Palais-Bourbon, M. Hébert, avec infiniment de mansuétude, n'a pas vu samedi dernier le moindre inconvénient à ce renvoi qui, quinze jours plus tôt, devait mettre la monarchie en péril, ou plutôt M. le ministre de la justice a vu que, pour s'épargner une lutte périlleuse, il fallait revêtir la peau d'un mouton.

Les scandales de l'affaire Bénier père, rajeunis par l'imitation et la fuite de son digne fils, ont occupé de nouveau la Chambre, et l'ont fait assister à un débat fort peu parlementaire entre l'intendance militaire et l'administration de la guerre se renvoyant la responsabilité des faits.

Situation de la Banque de France. — La Banque de France a publié son bilan au 25 juin, et le résumé des opérations qu'elle a réalisées pendant le second trimestre de cette année. La situation s'est améliorée depuis le mois de mars : son encaisse s'élève aujourd'hui à 95,463,735 fr. en espèces. A la fin du précédent trimestre, sa réserve n'était que de 70,604,506 fr. Deux causes ont contribué à cette amélioration, l'encaissement de fonds appartenant au Trésor, et la vente des rentes au gouvernement russe. Le crédit du compte du Trésor est remonté à 84,784,733 fr.; il était descendu à 23,569,033 fr. à la fin de mars dernier. La vente

M. le docteur Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, mort à Paris, le 4 juillet 1847.

des rentes au trésor russe n'a jusqu'ici produit qu'une faible rentrée de fonds à la Banque; il lui est encore dû 44,060,243 fr.; elle ne possède plus en effets publics que sa réserve de 10 millions, et un appoint représentant un petit capital de 271,548 fr. Nous voyons que l'emprunt fait à Londres ne figure plus au passif, ce qui indique qu'il a été remboursé. La circulation des billets a décru; elle n'était, à la fin du mois dernier, que de 231,906,500 fr.; elle s'élevait à la fin du premier trimestre, à 247,672,500 fr., et au 25 juin de l'année dernière, à 255,781,000 fr. Les escomptes, dans le deuxième trimestre, se sont maintenus aussi élevés que dans le premier; 338,010,700 f. à Paris, et 107,105,500 f. dans les comptoirs. Ils avaient été, pendant les trois premiers mois de cette année de 319,365,000 f. à Paris, et 113,976,000 f. dans les départements. C'est un progrès sur 1846, où les escomptes du deuxième trimestre avaient été de 271,000 fr. à

Paris, et 96,343,700 fr. dans les comptoirs. Le portefeuille de la Banque contenait au 25 juin dernier 167,606,510 fr. d'effets de commerce escomptés à Paris, et 30,105,094 fr. d'effets provenant des comptoirs; c'est à peu près les mêmes sommes qu'au 25 mars dernier, où l'on comptait 168,621,396 f. d'effets escomptés à Paris, et 31,179,842 fr. provenant des comptoirs. A la fin du mois dernier, il était dû à la Banque, pour ses avances sur effets publics, 8,900,502 fr. A pareille époque de l'année dernière, les avances de cette nature s'élevaient à 14,054,727 fr. C'est qu'alors un grand nombre d'opérations sur les actions de chemins de fer étaient engagées, et depuis, ces affaires se sont forcément liquidées. On remarque que les comptoirs doivent à la Banque, en compte courant, 65,709,462 fr., outre 28 millions pour leurs capitaux. Ces établissements nécessitent un emploi de fonds plus considérable que les escomptes qu'ils opèrent, parce qu'ils sont obligés d'avoir en caisse une somme de numéraire plus forte que leur circulation de billets, qui atteint à peine 8,500,000 fr. pour les treize comptoirs. Comment, avec une telle organisation, la Banque peut-elle prétendre remplacer les banques départementales par ses comptoirs?

Les crédits des comptes courants ont éprouvé une diminution. Ils étaient, au mois de juin de l'année dernière, de 58,032,225 fr.; ils n'étaient plus que de 51,173,505 fr. au 25 mars dernier, et enfin ils étaient descendus à 44,763,406 f. au 25 juin 1847.

Statistique des faillites. — Il est bien à désirer que l'amélioration de la situation de la Banque doive autoriser à regarder la crise commerciale comme touchant à son terme, car le relevé des faillites déclarées au tribunal de commerce de la Seine pendant les six premiers mois de 1847 est un document fort triste : janvier, 109; février, 84; mars, 107; avril, 123; mai, 130; juin, 99; total, 652. Pendant les six mois correspondants de 1846, le nombre des faillites n'avait été que de 471 ; en plus pour 1847, 181.

Algérie. — M. le lieutenant général Bedeau, commandant supérieur de la province de Constantine, est nommé gouverneur général *par intérim* de l'Algérie, en attendant le gouvernement définitif, et, si la chambre s'y prête mieux qu'à la dotation de M. le duc de Nemours, la vice-royauté de M. le duc d'Aumale.

— Les opérations militaires du général Bedeau dans la Kabylie se sont terminées par une tentative des Ouled-Aïdoun. On était arrivé chez eux le 19 juin, et l'accueil avait été bon comme chez les tribus précédemment visitées. Mais le lendemain des divisions, suscitées, dit-on, par des étrangers venus des montagnes du sud de Gigelli, éclatèrent dans la tribu. Dans la soirée, les chefs, qui s'étaient mis en relation avec le lieutenant général, le firent avertir qu'ils n'avaient pu se rendre maîtres du désordre et ne répondaient plus de la paix. En effet, peu d'instants après, une troupe de 250 hommes environ, profitant des abris du terrain, s'approcha très-près des grand'gardes du 19e léger, qu'elle attaqua vivement. Les assaillants tombèrent dans les embuscades qu'on avait eu le temps de placer et qui se mêlèrent avec eux à la baïonnette. Les grand'gardes du 31e engagèrent aussi une vive fusillade. Deux officiers du 19e léger, MM. Pestiaux, lieutenant, et de Drée, sous-lieutenant, furent tués en repoussant bravement cette attaque à la tête de leurs soldats; le lieutenant Ducoin, du même régiment, et 12 sous-officiers et soldats furent blessés. Le lieutenant Puech, du 31e, et 10 hommes, dont 3 tués, furent également atteints par le feu de l'ennemi. L'affaire fut d'ailleurs promptement terminée par la vigueur des retours offensifs par lesquels elle fut accueillie. Les Kabyles laissèrent sur la place une vingtaine de morts et s'enfuirent précipitamment, entraînant à leur suite bon nombre de blessés.

Une nouvelle attaque eut lieu dans la nuit du 21 et fut repoussée, sans perte pour nous, plus sévèrement encore que la première. Enfin, le 22 au matin, quelques groupes suivant l'arrière-garde, M. le colonel de Barral, qui la commandait, partit à l'improviste de la grande halte, cerna dans les ravins les assaillants qui y faisaient leur halte en même temps que la colonne, et auxquels cette surprise coûta 27 morts laissés au pouvoir des compagnies du 31e et du 38e.

Cette vigoureuse leçon a mis fin à la guerre. Toute la grande tribu de Beni-Salah a fait sa soumission, et les chefs de toutes celles des environs de Collo étaient le soir dans le camp du lieutenant général Bedeau. Quant aux Ouled-Aïdoun, les chefs ont été avertis que, sans considérer comme une déclaration de guerre de toute cette grande tribu l'attaque de deux ou trois cents fanatiques, sévèrement châtiés d'ailleurs, ils eussent à y mettre ordre, et que la tribu répondrait de ce qui adviendrait ultérieurement.

Abd-el-Kader et l'empereur du Maroc. — Abd-el-Kader vient de remporter, contre les troupes de l'empereur du Maroc, un avantage qu'on avait grossi en disant que c'était au fils même de l'empereur que l'émir avait eu affaire. Voici la relation, regardée comme exacte, de *l'Echo* d'Oran du 26 juin :

« Nous avons fait connaître précédemment qu'Abd-el-Kader, s'éloignant de Taza, s'était rapproché du Riff et s'était établi à Kasbat-Zélouan, à quelque distance du rivage de Melilla, où sa deïra devait bientôt le rejoindre. A la même époque, un camp marocain se trouvait à deux journées de là, sur l'Oued-Azelef, sous les ordres du caïd El-Hamar. Ce caïd avait, disait-on, la mission de chasser Abd-el-Kader du pays. Dans ces derniers temps, il avait dû recevoir de Fez quelques renforts, et des ordres le pressaient d'agir. L'ex-émir, dans cette situation menaçante pour lui, est allé au-devant de l'attaque. Après une marche de nuit, avec l'aide des gens de la contrée insurgés à sa voix, il a enlevé le camp du caïd El-Hamar à la pointe du jour et presque sans coup férir. Cette action a dû avoir lieu vers le 5 de mois. Les gens qui viennent du Riff la confirment. Le caïd a eu la tête tranchée; armes, chevaux, tentes, tout est resté au pouvoir d'Ab-el-Kader. Les soldats marocains auraient été pillés ou tués par les tribus kabyles qu'ils avaient à traverser dans leur fuite. Le camp marocain était d'environ deux mille hommes. Tout est donc rompu entre Abd-el-Kader et l'empereur.

« Des troupes du makzen se réuniraient, dit-on, à Taza pour aller venger le caïd El-Hamar. Mais il n'y existe que de la cavalerie. D'après cela, lorsqu'il s'agit d'entrer dans un pays d'un aussi difficile accès que le Riff, on ne peut guère admettre que la lutte soit promptement décisive. La prudence connue de l'empereur ira peut-être jusqu'à ne pas engager ses troupes, et sans doute trouvera-t-il plus sûr de concentrer l'incendie dans son foyer actuel, au lieu de l'étendre, par un nouvel échec, jusqu'au cœur des tribus arabes de l'empire. Il n'est pas possible de prévoir le terme de cette complication. »

Espagne. — Une rupture éclatante vient d'avoir lieu entre la reine et son oncle, don François de Paule, ainsi que l'infante Josefa, fille de ce prince. Ils sont sortis l'un et l'autre, le 30 juin, des appartements qu'ils occupaient au palais de la reine pour rentrer au palais de Saint Jean du Retiro. Peu après ils ont dû quitter Madrid, sous prétexte d'aller prendre les eaux à Cestona ou à Saint-Sébastien. « Avec l'infant don François de Paule, dit la correspondance ministérielle, disparaîtront toutes les chances du parti exalté le plus extrême dont il paraissait s'être fait l'imprudent instrument. Ces projets du parti exalté extrême paraissent avoir été devinés à temps, et leur exécution a été prévenue par le ministère.

« On dit, ajoute la correspondance, que la détermination adoptée vis-à-vis du général Prim, à qui l'on a ordonné de quitter brusquement Cadix, a été motivée par la conviction que l'autorité avait acquise que ce général travaillait à préparer un mouvement exalté. »

Portugal. — Des nouvelles de Madrid, du 4 juillet, annoncent que, d'après les conventions arrêtées entre le général en chef de l'armée espagnole de Portugal et les députés envoyés par la junte d'Oporto, les troupes alliées ont pris possession d'Oporto le 30 juin.

Chine. — Un journal qui s'imprime à Hong-Kong, le *Friend of China* du 14 avril, blâme l'expédition contre Canton, moins à cause de ce qu'elle a fait que de ce qu'elle a omis. Il prétend que les concessions obtenues de Ky-Ing sont illusoires; que les Chinois ne tiendront pas leurs promesses, et que sir John Davis, au lieu de se retirer presque précipitamment avec ses troupes, aurait dû continuer à occuper Canton. Le même journal annonce, dans son numéro du 21 avril, qu'à la date du 18 Canton était tranquille, mais que l'inquiétude causée par les dispositions évidemment hostiles des Chinois paralysait les opérations commerciales. « Lin et le parti de la guerre, dit-il, sont en faveur à la cour de Pékin, et le résultat de la boutade (*frotie*) de sir John Davis pourrait bien être une nouvelle guerre avec la Chine. »

Hollande. — Des désordres ont eu lieu à Groningue, dans la nuit du 28 et dans la journée du 29 juin. Vers neuf heures et demie du soir, une foule considérable s'était réunie devant la maison de ville, et avait commencé à piller. La force armée voulut intervenir; mais, accueillie par des insultes et des voies de fait, elle fut obligée de faire feu sur les mutins, dont quatre ont été tués et douze grièvement blessés. Cinq personnes ont été arrêtées. L'autorité a pris des mesures énergiques et a publié un décret qui interdit de se montrer dans les rues à partir de dix heures du soir jusqu'à trois heures et demie du matin, et qui institue une espèce de garde civique formée des étudiants de l'Université et des notables de la ville. Le 20, à huit heures du soir, tout était redevenu calme. Il y a eu aussi des désordres dans la Frise, à Zwolle et à Devanter, mais ils ont été réprimés sans qu'il ait été besoin de recourir à la force des armes.

Prusse. — Le 21 juin on a posé à Leignitz, dans la Silésie prussienne, la première pierre d'une église germano-catholique. C'est la première église que l'on ait commencé à bâtir en Prusse pour le culte dont M. Ronge est le fondateur. Jusqu'à présent, les catholiques allemands de la Prusse ont célébré leur service divin soit dans des maisons particulières, soit dans des églises appartenant aux autres confessions protestantes.

— Le 27 a eu lieu à Breslau, en présence du roi et du prince de Prusse, l'inauguration de la statue équestre de Frédéric le Grand. Parmi les assistants à cette solennité, on remarquait un soldat âgé de cent neuf ans, qui a servi dans l'armée du grand roi. Ce militaire, né à Liegnitz le 5 février 1738, était revêtu de l'uniforme prussien du temps de la guerre de Sept-Ans, à laquelle il a pris part. C'est à coup sûr le seul des Silésiens vivants dont la naissance remonte à l'époque où cette province faisait partie des Etats autrichiens.

— A la même date on écrivait de Kœnigsberg : « M. le conseiller Justin de Wæchter, l'un des députés de notre ville à la diète, et qui a appuyé avec une grande énergie l'émancipation des juifs, a été, à son retour dans nos murs, l'objet d'une ovation de la part des israélites. Ils sont allés au-devant de l'honorable député jusqu'à une distance de deux milles (quatre lieues et demie de France); ils l'ont ramené en triomphe à Kœnigsberg, et ils lui ont donné un grand banquet. Les électeurs de M. Beckerath, député de Crefeld, lui ont offert une magnifique voiture. Un semblable présent a été fait à M. Hansemann par ses commettants d'Aix-la-Chapelle. »

Russie. — On écrivait de Saint-Pétersbourg, le 19 juin : « Sur beaucoup de points de l'empire il y a eu des incendies auxquels malheureusement, à ce qu'il paraît, la malveillance n'a pas été étrangère. A Kijschew, dans le gouvernement de Kijew, cinquante et une maisons ont été brûlées; à Kalatsch, gouvernement de Worensk, quatre-vingt-dix-huit maisons; à Smolianka, gouvernement de Tschernigof, deux cent trente-cinq maisons et une église. Dans cette dernière ville, quatre personnes ont péri dans les flammes. Dans le gouvernement de Witepsk, les serfs de plusieurs grands domaines se sont révoltés et ont pillé les châteaux de leurs seigneurs, lesquels ont été obligés de prendre la fuite. La force armée se réunissait pour mettre les rebelles à la raison. »

Autriche. — Le 26 juin on écrivait de Vienne à la *Gazette d'Augsbourg* : « Des lettres reçues ici de la Moravie annoncent que des troubles très-graves ont eu lieu à Kadolz, parmi les paysans, qui se seraient refusés à faire la corvée. On assure que deux compagnies d'infanterie ont été dirigées sur ce point. »

— La *Gazette de Carlsruhe* du 28 juin contient une pétition des états de la Bohême adressée à l'empereur d'Autriche pour obtenir l'abolition ou au moins l'adoucissement de la censure. La motion en a été faite par le prince Gustave-Joachim Lamberg, qui a développé l'inefficacité de la censure et des mesures préventives, et a réclamé en même temps la liberté de la presse, comme un besoin indispensable de la société actuelle. Les états ayant nommé un comité chargé de rédiger l'adresse, ce comité, composé du prince de Lamberg, auteur de la motion, et des comtes François de Thun et Erswin Nostiz, en a arrêté la rédaction.

Italie. — Des troubles ont eu lieu dans la capitale du duché de Parme le 15 juin, jour anniversaire de l'élection de Pie IX. Un grand nombre de maisons ayant été illuminées pour célébrer ce jour, la population menaça celles qui demeuraient dans l'obscurité, notamment le palais épiscopal. La force armée fut insultée, mais il n'y eut pas de victimes. — Le même anniversaire a été fêté avec éclat à Pise et à Livourne en Toscane.

Le bruit s'est accrédité toutefois qu'une note, à laquelle la France n'avait pas refusé son adhésion, mais pour laquelle on avait vainement sollicité celle de l'Angleterre, avait été remise par l'Autriche à ceux des Etats de l'Italie qui étaient entrés depuis quelque temps dans une nouvelle voie. On s'attend à voir un temps d'arrêt marqué dans les Etats pontificaux et en Toscane. Quant à la Sardaigne, il y est déjà sensible. Plusieurs des journaux de Rome et de Florence viennent d'y être interdits. Le gouvernement a aussi défendu la publication des écrits en prose et des poésies que l'on avait préparés pour l'anniversaire de la bataille de Marengo, célébré avec grande solennité à Alexandrie. La troupe qui devait assister à cette fête reçut contre-ordre. Néanmoins cette journée a été marquée par l'inauguration de la statue de Napoléon sur le terrain même où la victoire livra de nouveau au premier consul la péninsule italienne. C'est M. Delavo, d'Alexandrie, qui a voulu élever à ses frais ce monument; il a aussi fait construire une magnifique *villa* sur le champ de bataille, près de la maison dans laquelle Napoléon passa la nuit. Cette maison a été restaurée avec beaucoup de goût et de richesse par M. Delavo, qui y a fait déposer une grande partie des objets militaires trouvés sur les lieux; tous les ornements, bronzes, broderies, sont du temps de Napoléon.

« La population d'Alexandrie et des pays environnants a assisté en masse à cette fête. On a d'abord fait une visite dans le jardin, où est placé un buste en marbre du général Desaix et l'ossuaire renfermant les restes des victimes de cette glorieuse journée. La statue colossale de Napoléon, due au ciseau de M. Cacciatore, de Milan, a été découverte l'après-midi, au son de la musique militaire et au bruit des applaudissements de la foule. Le soir, tous les jardins ont été illuminés, et un feu d'artifice a été tiré. »

Inauguration du chemin du Centre. — L'ouverture de cette voie aura lieu le 15 juillet prochain. Il n'y aura aucune fête. Aucun des princes ne s'y rendra. Le conseil d'administration de la compagnie se rendra à Bourges le 14 au soir, et les autorités de la ville lui offriront un banquet. Le cardinal-archevêque de Bourges bénira la voie.

Désastres et accidents. — La *Gazette d'Augsbourg* annonce, d'après une lettre du Pirée, en date du 21 juin, qu'un navire ayant à bord 400 Algériens qui revenaient d'un pèlerinage à la Mecque, a fait naufrage près de l'île de Candie; 67 passagers ont été noyés. Les habitants de Candie ont donné aux naufragés une généreuse hospitalité, jusqu'au moment où un bâtiment français est venu les prendre pour les amener au Pirée; ils y font quarantaine en ce moment. *Le Triton* les transportera ensuite à Toulon, et de là à Alger. Le roi et la reine de Grèce ont fait remettre à l'ambassadeur de France 1,000 drachmes pour être distribués entre les plus malheureux.

— Les journaux d'Italie annoncent un nouveau naufrage. Le brick *le Carricks*, de Sunderland, capitaine Thompson, allant de Sligo à Quebec, avec cent soixante passagers, a fait côte, le 22 mai, près du cap Gaspe; cent trente-deux passagers et un matelot se sont noyés.

— Le 1er et le 4 de ce mois, deux funestes accidents sont arrivés dans les chantiers du chemin de fer de Strasbourg à Paris. — Le premier, causé par un éboulement survenu à Gagny sur la limite des départements de la Seine et de Seine-et-Marne doit, suivant les prévisions des hommes de l'art, coûter la vie à deux pauvres ouvriers qui ont été broyés en quelque sorte, mais qui respiraient encore. — Le second est arrivé dans une tranchée pratiquée pour l'embarcadère de ce chemin, entre les rues des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin. On y travaillait aux flambeaux dans la nuit du 3 au 4; un éboulement a enseveli cinq victimes qui n'ont pas survécu.

— Auprès de Lyon, un accident semblable vient de causer la mort d'un homme qui, il y a dix ou douze ans, échappa miraculeusement au même péril. Ce Dufavel, au sauvetage duquel le télégraphe faisait alors assister la France entière, a cette fois été aussitôt asphyxié qu'enseveli.

Nécrologie. — M. Pariset, membre libre de l'Académie des sciences, secrétaire de l'Académie royale de médecine, auquel ses missions à Cadix (1819) et à Barcelone (1821) pour étudier la fièvre jaune, et sa mission en Egypte (1828) pour observer la peste, ont donné un renom européen qu'a prolongé sa lutte en faveur de la contagion, vient de mourir dans sa soixante-dix-septième année. Quelque opinion qu'on ait sur la thèse médicale qu'il soutenait, il ne peut y avoir qu'un sentiment sur l'ingéniosité et la grâce

de l'esprit de M. Pariset. Il était la plume médicale la plus élégante de notre époque, et ses *Eloges académiques* demeureront.

— La science médicale vient également de perdre le fils du célèbre Broussais, M. Casimir Broussais, médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, enlevé à quarante-cinq ans. — Le général baron de Landoville, vieux soldat de la grande armée, devenu dans la retraite un de nos bibliophiles les plus passionnés, est mort à Nancy à l'âge de soixante-quinze ans.

— A Alicante, le 20 juin, est mort le cardinal Cienfuegos, archevêque de Séville. Il avait été créé cardinal par Léon XII, le 13 mars 1826.

De l'emprunt de la ville de Paris et de l'octroi municipal.

La ville de Paris successivement a dû subvenir aux charges de deux invasions dont la première lui a coûté 5 millions 394,000 fr., et la seconde 44 millions 690,000 ; elle a reçu le contre-coup immédiat de la chute de deux gouvernements et de deux dynasties ; elle a eu à parer à la disette de 1816 et aux embarras de toute nature de 1831 et 1832. Les besoins divers et impérieux, résultant de ces circonstances, l'ont fait contracter des emprunts et des obligations qui de 1809 à 1832, date du dernier emprunt, se sont élevés ensemble à 173 millions 720,000 francs. Hormis une somme de 12 millions 330,577 francs, demeurant due aux hospices pour immeubles vendus et qui n'est exigible qu'en 1874, tout cet arriéré se trouvera complétement soldé en 1852, et à cette époque prochaine, la ville, définitivement libérée, rentrant dans la libre disposition de 3 millions 934,000 fr. annuellement consacrés à l'extinction de sa dette, devait redevenir maîtresse de toutes les ressources municipales.

Mais à la veille de se voir affranchie des obligations du passé, force a été à la ville de demander à être autorisée à en contracter de nouvelles pour l'avenir. D'abord elle n'avait pas à hésiter à entrer dans la voie des sacrifices, quelque considérables qu'ils fussent, pour fournir à un taux modéré du pain à la population peu aisée. Le nombre des parties prenantes était malheureusement énorme ; aussi le conseil municipal a-t-il été appelé à voter successivement pour cet objet des sommes mensuelles qui se sont élevées dans le seul mois de mars à 1,782,345 fr., et qui, de novembre dernier à la fin du mois prochain, formeront un ensemble de sacrifices de HUIT MILLIONS environ.

Or, 8 millions, c'est précisément la somme que, dans les exercices normaux, la ville, après le prélèvement de ses dépenses obligatoires, se trouve à même de consacrer par moitié aux grosses réparations et aux grands travaux neufs et extraordinaires. Eût-on adopté le parti barbare de supprimer tous ces travaux, — l'équilibre n'eût point été ramené dans les finances municipales. Outre cet extraordinaire des bons de pain, la ville aura, cette année, par suite de l'élévation des farines, à payer aux hospices une subvention beaucoup plus forte ; elle aura surtout, d'un autre côté, à supporter une dépression sensible dans ses revenus, par suite de la décroissance des produits de l'octroi.

Le conseil municipal a bien compris qu'il ne s'agissait pas seulement de faire face à la dépense des bons de pain, que le moyen d'atténuer les exigences résultant de la cherté des grains, et d'empêcher un trop grand déficit dans les revenus de l'octroi, c'était non pas seulement de ne pas interrompre les grands travaux de la ville, mais de leur imprimer une activité nouvelle, d'en entreprendre de considérables, de créer des moyens d'occuper la population laborieuse dans un moment où, sans cet excitant, l'on était autorisé à craindre que les travaux particuliers ne vinssent de leur côté à cesser immédiatement.

Des travaux considérables étaient déjà votés, mais l'exécution était lente pour les uns, était ajournée et pouvait l'être longtemps encore pour les autres, faute de fonds suffisants disponibles. Ces travaux sont : l'agrandissement du collége Louis-le-Grand, évalué 750,000 fr. ; l'appropriation en dortoirs pour le collége Henri IV de la place qu'occupait la bibliothèque Sainte-Geneviève, 300,000 fr. ; la restauration et l'agrandissement de la Sorbonne, 1 million ; l'appropriation d'un grenier de réserve au marché à fourrage du faubourg Saint-Antoine, 453,075 fr. ; l'agrandissement des casernes pour la garde municipale aux Célestins et aux Petits-Pères, 1,366,722 f. ; la construction, place Bellechasse, de l'église nouvelle placée sous le patronage de sainte Clotilde, 4,093,053 fr. ; la construction des mairies pour les 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements de Paris, 2,047,368 f. ; l'agrandissement, la clôture et diverses constructions dans les cimetières 1,872,500 f. ; la construction de nouvelles écoles primaires, 2,400,000 fr. ; la part de la ville dans l'élévation du nouvel hôpital Louis-Philippe, 3,511,269 fr. ; l'acquisition des terrains et la construction des abattoirs à porcs, 1,179,045 fr. ; la formation du boulevard de la Contrescarpe et du bas port de la gare de l'Arsenal, 510,000 fr. ; la contribution de la ville dans les travaux d'amélioration de la navigation de la Seine, 1,535,000 f. ; l'agrandissement des halles, plus de 20 millions ; le prolongement de la rue Soufflot, 1,420,338 fr. ; l'élargissement de la rue Montmartre depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'à la rue Neuve du même nom, 3 millions ; l'élargissement de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, 615,000 fr. ; l'élargissement du quai Saint-Paul et son prolongement jusqu'au quai de la rue des Jardins, 1,022,750 fr. ; l'élargissement de la rue de la Harpe entre le pont Saint-Michel et la rue des Mathurins, 1,517,000 fr. ; le percement de la rue de Lyon, de la place de la Bastille au boulevard Mazas, 1,318,000 fr. ; la substitution d'une rue de 15 mètres de largeur au boulevard Mazas, à partir du carrefour formé par les rues des Charbonniers et Legraverend, 1 million ; l'élargissement de la rue Saint-Denis, de la place du Châtelet à la rue de la Ferronnerie, 2,094,000 fr. ; le percement d'une rue de 15 mètres en prolongement de la rue La Fayette et aboutissant au carrefour formé par les rues Montholon, Papillon et Ribouté, 1,071,000 fr. ; la subvention de la ville pour les acquisitions à faire dans l'hypothèse de la construction de l'Opéra sur la place du Palais-Royal, et de l'achèvement de la rue de Rivoli, jusqu'à la rue de l'Oratoire du Louvre, 4,057,000 fr. ; les travaux d'égout, de distribution d'eau, l'éclairage et le pavage, par suite de la création ou de l'élargissement des nouvelles voies publiques ci-dessus désignées, 2 millions.

Tous ces travaux que nous venons d'énumérer, dont personne ne pourrait contester le caractère d'utilité et d'urgence, doivent coûter au total une somme de 62 millions 501,266 francs. Sur cette somme, celle de 12 millions 648,177 francs est en partie créditée au budget de 1847, et en partie a été versée par les budgets antérieurs pour cette destination à la caisse des consignations. Reste donc à faire face à un excédant de 49 millions 913,089 francs. Pour le couvrir, la ville a calculé qu'elle y affecterait pendant six ans les quatre millions annuels qu'elle peut consacrer aux grands travaux neufs extraordinaires, ce qui lui fournirait 24 ou 25 millions, et pour le surplus elle a demandé à être autorisée à contracter un emprunt de 25 autres millions.

Toutes les mesures, toutes les propositions que nous avons énumérées jusqu'ici n'ont pas trouvé un contradicteur ; mais la nature des ressources créées pour faire face au remboursement de cet emprunt, et le court délai de six ans fixé pour ce remboursement (de 1853 à 1858) ont soulevé dans le conseil municipal, à la chambre des députés, et, nous venons de l'apprendre, dans le sein même du conseil des ministres, de vives objections.

Avant de les faire connaître, revenons sur ce que nous venons de dire de l'unanimité de l'accueil fait à l'idée de l'emprunt en lui-même et de son application à de grands travaux. Il s'est trouvé un député, qui a fait entendre une imprécation contre la capitale, contre ses grandes œuvres d'assainissement et d'embellissement, contre l'appel qu'elle voulait faire aux capitaux pour en entreprendre de nouvelles et les mener plus promptement toutes à fin.

Le court délai de six ans fixé pour l'amortissement de l'emprunt a été vivement critiqué. Si la ville de Paris en eût pris vingt pour le rembourser, comme elle a fait pour celui de 1832, il n'eût pas été besoin de lui créer des ressources extraordinaires non plus qu'aux autres villes auxquelles les Chambres ont accordé également des autorisations pour emprunter. Les 3 millions 934,000 francs de revenus annuels, dans la libre disposition desquels elle rentrera à la fin de 1852, comme nous l'avons dit en commençant, et l'augmentation progressive et continue de ses recettes, l'auraient tout naturellement mise à même de se libérer sans recourir à des moyens qui engagent la liberté de l'avenir et assurent maintenant, pour dix ans au moins, la prolongation d'un état fiscal, d'une surcharge d'impôts qu'on avait reconnus abusifs en 1842, et qu'une loi, rendue à cette époque, avait promis de réviser pour toute la France en 1852. Mais la majorité du conseil municipal et de la chambre des députés, comme aussi la majorité du conseil des ministres, sont demeurées sourdes à de fort bonnes raisons mises en avant, à l'Hôtel de Ville, par MM. Dupérier et Horace Say, au palais Bourbon, par MM. Deslongrais, Dufaure et Léon Faucher, aux Tuileries, par M. Lacave-Laplagne.

S'il y a eu lutte pour le terme de cet emprunt, il s'en est élevé une bien autrement vive encore à l'occasion de la ressource qu'on a cru nécessaire de créer pour garantir la prolongation, contrairement à la loi de 1842, de la surtaxe, jusqu'en 1858. Nous devons dire avant tout ce que c'est que le droit d'entrée, le droit d'octroi et la surtaxe. Le *droit d'entrée* est perçu au profit du Trésor. Aboli en 1791, rétabli en ventôse an XII, il a été réglementé par une loi du 28 avril 1816, aussi peu en harmonie avec les vrais principes de l'économie politique qu'avec les règles de la justice distributive la moins exigeante. — Le *droit d'octroi*, perçu au profit de la ville, est plus anciennement établi, mais la loi de 1816, pour limiter son droit d'aînesse, a stipulé, dans l'intérêt du trésor, que le droit d'octroi n'excéderait pas le droit d'entrée. — La *surtaxe* doit son origine à une concession insérée dans cette loi, et ainsi conçue : « Si une exception à la règle (celle de l'égalité des deux droits) devenait nécessaire, elle ne pourrait avoir lieu qu'en vertu d'une ordonnance du roi. »

L'exception prévue par cet article devint bientôt la règle presque générale. Partout les droits furent exagérés, partout aussi furent portés à l'extrême les inconvénients nombreux et divers résultant de l'établissement des octrois ; de ce système d'impôt qui, appliqué aux articles les plus essentiels à la consommation des habitants, fait par cela même que le poids en est porté également par tous, dérogation, plus évidente encore dans ce genre d'impôt que dans tout autre, au principe constitutionnel, qui veut que chacun subvienne aux charges publiques proportionnellement à ses revenus. Outre cette injustice relative, rendue plus criante par l'exagération du régime, de toutes parts les autres inconvénients sautèrent aux yeux de ceux des administrateurs municipaux à qui tout moyen de remplir la caisse ne paraissait pas nécessairement indiscutable. Ils furent frappés comme tout le monde de la mauvaise assiette que prend la population sur le sol qu'elle habite dans les villes soumises à l'octroi, et des conséquences qui en résultent pour la salubrité des cités.

Ce sont les inconvénients matériels et moraux d'un pareil état de choses qui déterminèrent les chambres à insérer, dans la loi de finances du 11 juin 1842, qu'en 1852 (époque de l'entière libération de la ville de Paris pour les emprunts passés), toutes les surtaxes devraient prendre fin. On comprendra en effet que, pour mettre en question un impôt qui, dans 1460 communes de France où il est perçu, produit 78 millions, on dût attendre la liquidation des dettes d'une de ces 1460 communes, percevant à elle seule, sur le chiffre total, 34 millions, c'est-à-dire 40 pour cent. Une mesure d'ensemble ne peut être prise sans elle. Malheureusement, la prorogation jusqu'en 1858 vient perpétuer cette situation mauvaise. Elle a été vivement combattue par les hommes qui se contenteraient d'un abaissement dans les droits d'octroi et d'entrée, et par ceux qui en demandent la complète suppression.

L'abaissement des droits d'octroi aurait pour effet immédiat un abaissement notable dans les produits, sans économie aucune dans les frais de perception, qui sont considérables. Profiterait-il au consommateur d'une manière un peu sensible ? c'est ce dont il est permis de douter. Il entre annuellement à Paris un million environ d'hectolitres de vins en cercles, et 49 millions de kilogrammes de viande. On abaisserait le droit d'octroi sur les vins de 6 centimes par litre, et le droit sur la viande de 2 centimes par kilogramme, que la perception de la ville de Paris se trouverait diminuée de 6 millions pour les vins, de un million pour la viande, sans que, à coup sûr, le producteur et le débitant fissent profiter le consommateur de l'intégralité d'une réduction aussi insignifiante cependant au total.

La suppression de l'impôt de l'octroi, qui amènerait le gouvernement à supprimer de son côté le droit d'entrée, aurait des résultats tout autres. Les frais de perception, qui se montent à 4 ou 5 millions, seraient économisés et réduiraient d'autant les revenus à chercher pour la caisse de la ville. Si l'on adoptait en remplacement, comme à Londres, et comme le propose M. Dupérier, une addition à la contribution personnelle et locative, un simple commis à chacune des perceptions des contributions directes de Paris suffirait à la tâche, et ces frais seraient insignifiants. Alors seulement cesserait une inégalité flagrante, fâcheuse, injuste.

Les défenseurs du droit d'octroi disent au contraire : Cet impôt fait la fortune de la ville de Paris ; il augmente chaque jour. Il permet au conseil municipal d'entretenir et d'augmenter les hôpitaux, les établissements de bienfaisance, où les ressources sont loin d'être encore en rapport avec le nombre des présentations. En 1845, sur 25,890 morts enregistrés à Paris, 15,887 sont morts dans leur domicile, et 10,003 dans les hôpitaux. Laissez s'accroître le revenu des barrières, il permettra d'augmenter le nombre des lits dans les hôpitaux, et avec le temps et les conséquences de ce régime, un jour viendra ou chaque habitant de Paris sera sûr de mourir à l'hôpital.

Ce système est développé dans deux brochures publiées par un membre du conseil municipal, qui déclare que les ouvriers sont désintéressés dans cette question, « parce que les salaires sont fixés à Paris en raison du prix des denrées ; parce que, toute proportion gardée, il est même certain que c'est encore à Paris que les ouvriers gagnent le plus, et que *c'est là seulement que ceux qui ont de l'ordre peuvent faire des économies.* » Il y aurait là l'aveu d'un état de choses bien mal entendu, s'il n'y avait pas avant tout une assertion dérisoire. Un autre membre du conseil y a répondu en disant : « Je suis toujours tristement affecté lorsque j'entends ce langage des optimistes sans examen. Il me rappelle involontairement le mot de Mazarin : « Ils chantent, ils payeront. » — Ces chanteurs-là ont fait la révolution française. »

Courrier de Paris.

Nous allons faire preuve d'exactitude, et nous abandonner à la causerie hebdomadaire. Pourtant il serait plus sage de garder le silence, puisque nous ne savons rien, et naturellement, où il n'y a rien, le lecteur perd ses droits. Un seul mot est à l'ordre du jour : *clôture*. Les salons, la session, toutes les danses, clôture ; la musique, tous les accords et les harmonies, clôture ! Et les théâtres ? leur existence de marmotte obligeant ces établissements à fermer l'œil une moitié de l'année, la plupart viennent de prendre le bon parti, c'est de dormir tout à fait sur l'une et l'autre oreille, à l'abri d'un public importun. *Clôture pour cause de réparation*, voilà toute leur affiche. L'Opéra, l'Odéon, le Cirque, l'Ambigu, autant de réparations en voie d'exécution. Ainsi du Théâtre-Français qui éprouve le besoin de réparer ses forces, après tant de prouesses et une campagne si fatigante. Mais laissons là comédie et comédiens, *non erat hic locus*, nous reprendrons plus tard cet intéressant sujet.

Nous voici en plein air et en plein soleil, car le soleil parisien, qui s'était éclipsé, peut-être bien aussi pour cause de réparation, a fait tout à coup une radieuse rentrée, sous les auspices de juillet, et tout présage que le présent été ne sera pas un mensonge d'almanach. Cette influence d'une température que juillet pousse si souvent jusqu'à l'abus, se fait sentir dans les régions de la politique ; on précipite la marche et le défilé des grosses pièces du budget. Encore quelques jours, et le *sauve qui peut* parlementaire deviendra général, et bientôt, nos honorables ne s'aborderont plus que par ces mots d'une romance connue : « Adieu, je pars demain ! » Vous savez la circonstance qui, cette année, a retenu le gros de l'armée parlementaire sous les drapeaux, et empêché une débandade prématurée : la session financière a une queue judiciaire ; on veut connaître la fin et le fin de ce procès, et les curieux se frottent les mains et se réjouissent en disant : « A la bonne heure ! voilà une session intéressante ! » Dans un certain monde, les révélations étranges sorties du nuage de cette lamentable affaire donnent à la conversation des allures non moins étranges. On se fait des confidences pleines de réticences ; on se parle *sotto voce*, et avec accompagnement de grands gestes, à la manière des personnages de mélodrame. Le moindre récit a sa mise en scène ; c'est ainsi que s'y prenaient nos bons aïeux pour se raconter leurs fameuses *histoires de voleurs.*

Puisque nous sommes dans la saison où les neuf cent mille Parisiens qui ne bougent jamais de la capitale sont convenus de se dire : « Il n'y a plus personne à Paris, » c'est le cas de parler voyage et voyageurs. M. le duc de Nemours est aux eaux de Baréges, d'où il ne reviendra que pour comman-

der le camp de Compiègne. Aux Eaux-Bonnes, le prince rencontrera l'archevêque de Paris, M. Affre, qui doit en revenir, dit-on, pair de France et candidat à l'Académie française. M. Affre serait en effet le premier archevêque de la métropole auquel ces deux titres eussent fait défaut. Pendant que M. l'archevêque va gagner la pairie aux eaux des Pyrénées, M. de Lamartine va recevoir une ovation sur les bords de la Saône. Le dernier ouvrage de l'éminent poëte continue à faire l'admiration des artistes et des femmes; les artistes le prennent comme un admirable fragment de la plus grande épopée des temps modernes; les femmes sont séduites par le côté élégiaque du récit. « C'est l'histoire amoureuse des Gaules pendant la Terreur,» disent les esprits graves. « Jamais, ajoutent les hommes politiques, on ne donna plus brillamment sa démission d'homme d'Etat. La muse de l'histoire ne doit pas avoir de lyre, mais bien un burin. » On reproche à l'auteur toutes ses bénédictions, qui ressemblent fort à des exécutions ; il est vrai qu'il a tué une seconde fois les girondins, mais comme il les embaume! M. de Lamartine est le Gannal de l'histoire.

Le théâtre, qui aime à galvaniser les morts, s'apprête à dé-

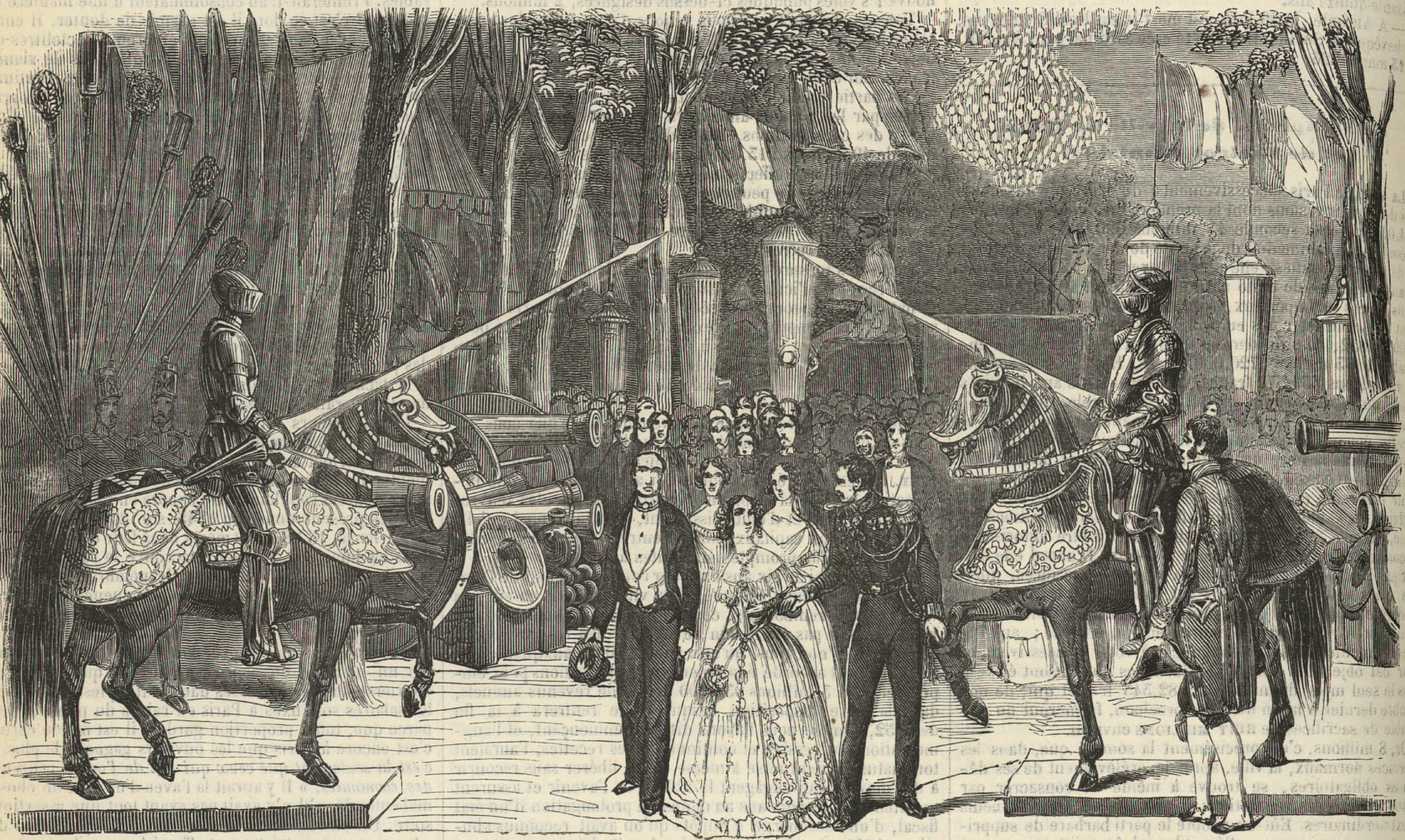

Fête donnée dans le parc de Vincennes. — Entrée du parc des Minimes.

couper en scènes l'une des plus touchantes élégies chantées par le poëte, celle de Charlotte Corday. *L'ange de l'assassinat* doit se montrer au Gymnase, sous les traits de madame Rose-Chéri, et au Théâtre-Français, avec ceux de mademoiselle Rachel. En attendant cette transfiguration d'Hermione en Charlotte, la fille de Sparte promène la tragédie en Hollande. Les applaudissements, les ducats et la lignée fraternelle des Félix sont ses compagnons de voyage. Le Racine frappé à l'effigie de Rachel est fort recherché par les connaisseurs néerlandais. La grande tragédienne leur débite les douleurs de Monime ou le songe d'Athalie à 10 francs le vers. Jamais poëte, depuis Homère, ne fut si grassement rétribué, et décidément la poésie nourrit son monde.

Si Paris tend à se dépeupler de ses célébrités, d'autres célébrités lui sont promises pour combler ce grand vide. De nouveaux chefs arabes sont attendus, et nous espérons qu'il restera assez de Parisiens dans la capitale pour recevoir ces hôtes illustres ; il ne faudrait pas qu'ils pussent dire : « Nous avons quitté le désert pour un autre. » Il paraît que le voyage en France devient de bon ton parmi la belle société d'Afrique et chez les lions de l'Atlas. Schérifs ou marabouts, ce

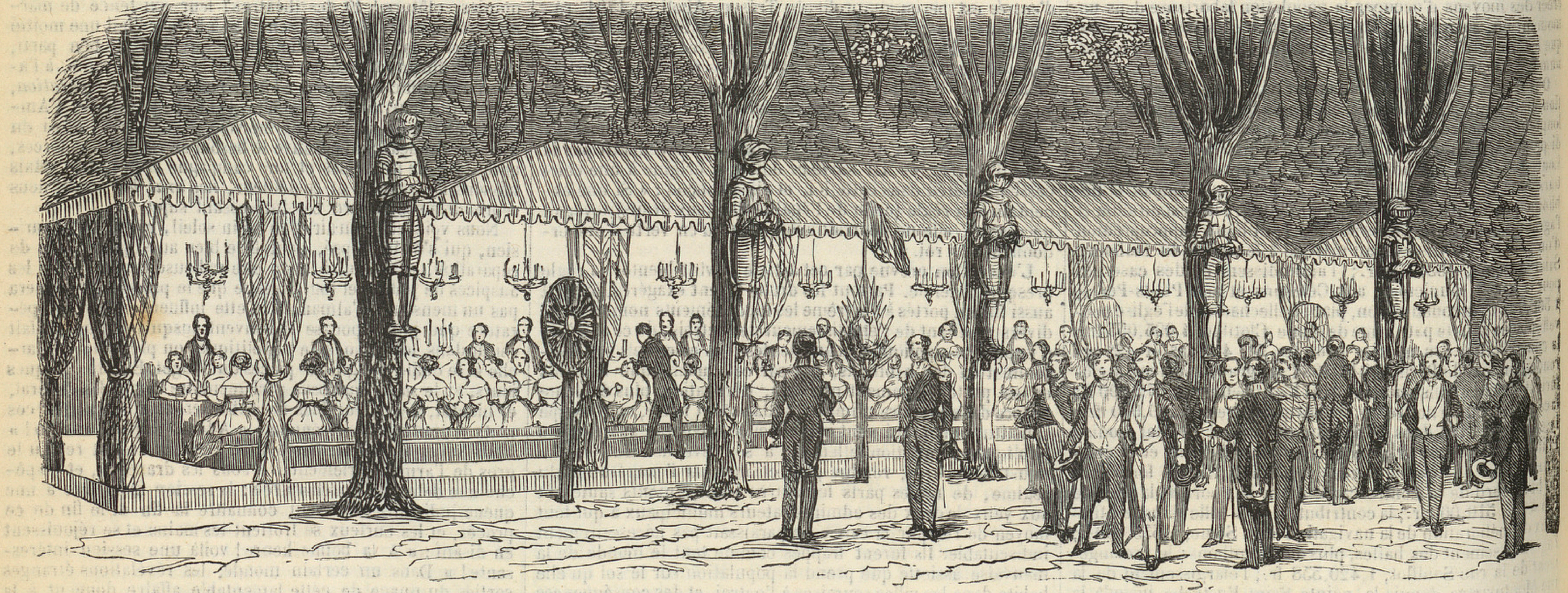

Fête donnée dans le parc de Vincennes. — Le souper des dames.

sont toujours des chefs qui nous honorent de leurs visites. S'il faut s'en rapporter aux discours qu'ils tiennent en France ou qu'on leur fait tenir, la Kabylie serait désormais conquise dans la personne de ses principaux enfants; entre les autorités françaises et ces illustres barbares il se fait un échange d'égards et de politesses dignes des peuples civilisés; les démonstrations les plus amicales nous sont prodiguées à l'orientale; pourquoi donc, les talons tournés et rentrés au pays, ces barbares s'arrêtent-ils tout à coup dans la voie des bons procédés, comme si leurs beaux sentiments n'étaient qu'une monnaie de circonstance ? Au lieu des douceurs allégoriques, les deux partis n'échangent plus que des balles, et on se traite de Turc à Maure. La fréquence de ces changements à vue refroidit un peu l'enthousiasme public qui ne manquerait pas d'accueillir ces représentations successives de l'Orient qui lui sont prodiguées.

Les *Variétés* (autre détail africain) viennent de nous régaler d'un vaudeville noir. Ils sont trois. nègre, négresse, négrillon, au service d'un épicier de la rue aux Ours, déporté à Madagascar avec son commerce. C'est un débitant ridicule, atteint et convaincu de la monomanie du nègre. Il

aime le noir à cause de sa nuance et de ses excellentes qualités. Doux, prévenant, laborieux, fidèle et d'un commerce agréable, telle est l'idée qu'il se fait du nègre. Cet épicier primitif se dit en outre qu'un esclave ne saurait manquer d'obéir à son maître; mais les épiciers sont sujets à l'erreur comme le reste des hommes, et notre nègre se charge de la démonstration. A tous les ordres de son chef il oppose les prescriptions du code noir, qui laisse à l'esclave les bénéfices de l'esclavage et l'exempte de ses charges. Après ce cadre, qui se prêtait à une satire plus ou moins juste du négrophile et du système abolitioniste, voici la silhouette des personnages *bois d'ébène* qui le remplissent plus ou moins, et dont la pièce encadre l'exhibition. Le premier, c'est le noir Saïd-Abd-Allah. Jamais échappé du Congo, de Benguela ou de la côte de Sénégambie n'offrit une carnation plus lustrée, des lèvres plus saillantes, un nez mieux comprimé : c'est le nègre pur-sang; il est tout laine et crêpe, mais c'est à peine s'il se tient sur ses deux pattes de devant, il ne sait pas marcher, il ne sait pas chanter, quoiqu'il s'en pique; son regard est stupide, son sourire féroce; il est évident, qu'en se destinant aux plaisirs du public, ce noir abusé se voue à une tâche ingrate. La négresse est une mulâtresse foncée, qui s'attife assez gentiment en Parisienne qu'elle est peut-être; quant au négrillon, de la même nuance, il peut grandir pour la civilisation et le vaudeville, et l'on sait que ces petits animaux, quand on les prend jeunes, sont facilement apprivoisés. Certainement, les noirs sont pleins d'intelligence et dignes de rivaliser avec les blancs; quelques personnes, cependant, doutent qu'ils puissent jamais jouer la comédie sans l'avoir appris.

Le *Vaudeville* a placé deux nouveautés sous la sauvegarde dominicale. Ces sortes de pièces, qui se glissent ainsi dans l'ombre du dimanche, ne disent ordinairement rien de bon. Une jeune fille qui lit des romans, mais qui ne sait pas les lire comme il faut, a pris le mariage en haine, et mademoiselle fait le vœu de rester fille. La détermination, quoique originale, n'est pas impossible; mais mademoiselle a un amant qu'elle chérit, circonstance qui s'arrange mal avec l'autre; bien plus, l'amant confie à *sa mie* qu'il aime une autre belle et va l'épouser. Cette fausse confidence jette la demoiselle dans l'enchantement. « Vous épousez Hortense, quel bonheur! Vous êtes un homme charmant. » Voilà ce que dit la petite folle, et alors on n'y comprend plus rien; mais le père fait si bien, avec sa vieille expérience, et l'amant avec sa passion pleine d'impatience, que l'hymen reprend cette belle proie prête à lui échapper. Ceci nous représente, ou peu s'en faut, *Un vœu de jeune fille*. — *Le Chirurgien major* (c'est l'autre vaudeville), n'est pas si mijaurée; c'est un brave qui ne vous tient pas longtemps la dragée haute; il jure, il crie, il fume sa pipe en plein salon; le digne homme ne demande que plaie et bosse; quelle mauvaise tête! mais, l'excellent cœur! Voici un héritage de cent mille écus qui sort de sa trousse, et il marie Charles et Henriette. L'événement s'est passé sous la restauration, le major appartenait à l'armée de la Loire, et il a mystifié un Anglais, qui s'appelle lord Pembrock, comme tous les Anglais. On a beaucoup applaudi Bardou.

Fête donnée dans le parc de Vincennes. — L'avenue des Hommes-d'Armes.

Le Ranelagh a aussi son théâtre, qui mérite d'être signalé à l'attention des amateurs. « Cette salle, disait un assistant de 1817, est une ellipse dont le grand axe excède d'un tiers la longueur du petit, et l'on a pratiqué la scène à l'extrémité du grand; elle n'a qu'une galerie, mais le parterre y est immense. » Ce même assistant (Hoffmann), qui, il y a trente ans, vit jouer au Ranelagh *le Déserteur*, ajoute : « Je me plaçai près des croisées qui sont percées sur la partie droite de la salle, et, dans cette position, je pus jouir de deux spectacles à la fois : il y avait une noce dans le jardin, et je voyais danser à ma droite, tandis que j'entendais chanter à ma gauche.

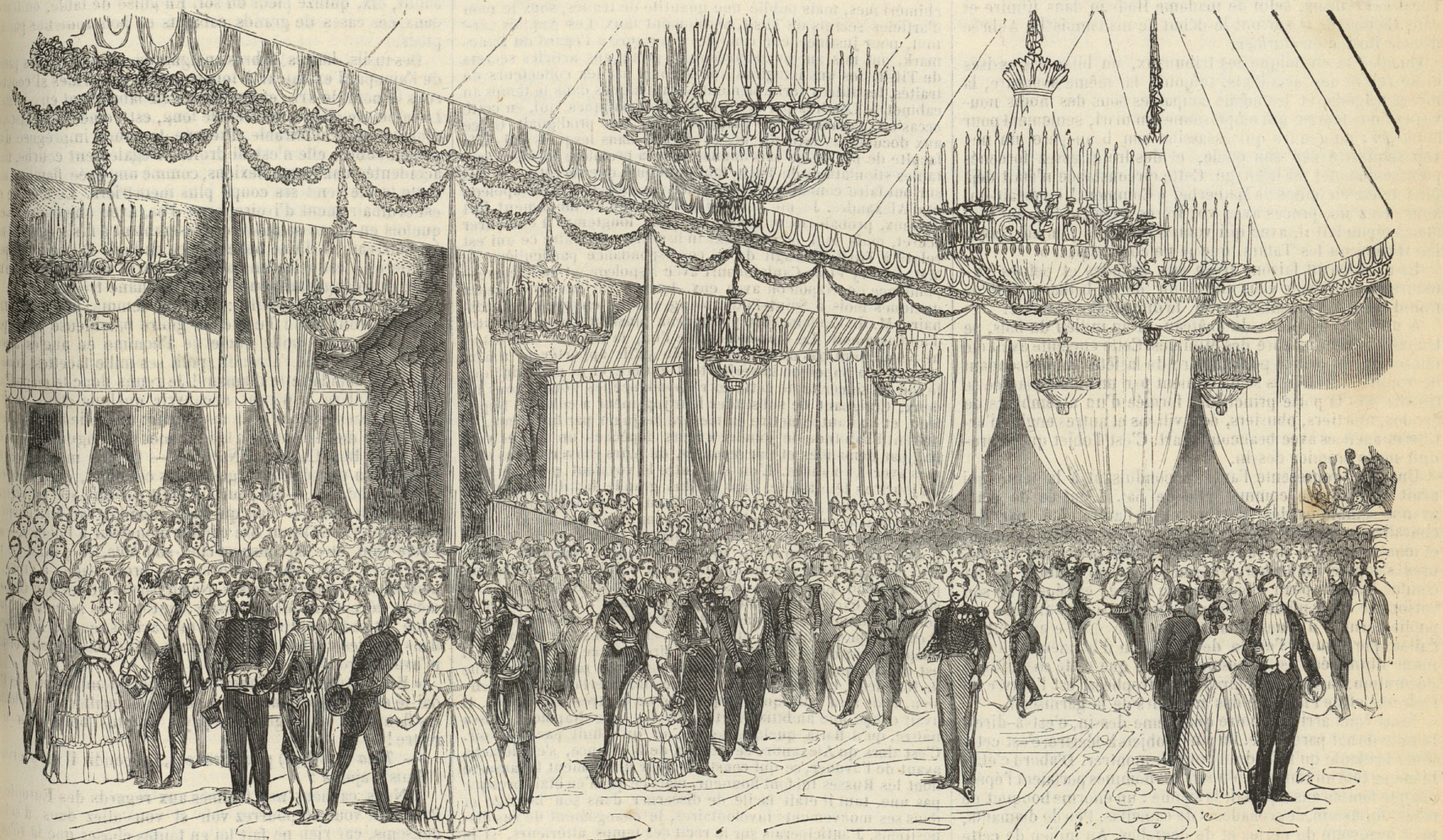

Fête donnée dans le parc de Vincennes. — La salle de bal.

A huit heures on alluma les quatre quinquets de la rampe et les quatre chandelles de l'orchestre: les violons prirent le *la*, ce qui fut assez long, parce qu'ils étaient deux, et l'on commença l'ouverture, qui fut exécutée par quatre instruments à cordes et par une petite flûte. Mon impartialité me force à déclarer qu'il y avait aussi un cor, qui garda le silence pendant toute la pièce. » Notre impartialité veut qu'à notre tour nous déclarions que ce portrait de l'ancien théâtre du Ranelagh ne ressemble pas plus au théâtre d'aujourd'hui qu'un vieillard à un jeune homme. La salle a été embellie, l'orchestre ne le cède pas en nombre et en talent à ceux des scènes secondaires de la capitale, la troupe est choisie et le répertoire offre un échantillon de nos pièces en vogue. Jeudi dernier, *le Valet de chambre* et *Clarisse Harlowe* ont été représentés avec une verve et un ensemble que l'on trouverait très-satisfaisants, même à l'Opéra-Comique et au Gymase. Quant au bal, dont la direction s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la famille Herny, sa vogue a grandi encore dans ces derniers temps; l'éclat et la rivalité de voisins plus jeunes et plus rapprochés de la capitale ne lui ont pas enlevé un seul de ses habitués, dont l'état-major se compose de nos *jeune-france* les plus merveilleux et de la ravissante bohême féminine du beau quartier.

Il arrive souvent à la presse de tuer des gens qui se portent à merveille, mais la presse peut alléguer pour excuse qu'elle agit avec la meilleure foi du monde. Cependant comme tout se fait volontiers par compère et commère ici-bas, il ne serait pas impossible qu'un journal, — cela s'est vu, — en recueillant la nouvelle de la bouche d'un officieux ami, ne devînt parfois l'innocent complice d'un puff avéré et louangeur. Qui ne sait que l'annonce mortuaire rend inévitable la réclame des résurrections? Ces bonnes fortunes, — qu'elles soient dues au caprice du hasard ou à la sollicitude de l'amitié, — arrivent surtout aux chanteurs, comédiens et autres artistes. A plusieurs reprises, l'infortuné Nourrit fut mis à mort de son vivant, mademoiselle Rachel est déjà morte une ou deux fois de la poitrine, M. Duponchel, — plaisanterie plus blâmable, — a reçu le billet de faire part de son propre décès. On a tué Armand de la Comédie-Française d'une attaque d'apoplexie; naguère encore, Mario rendait l'âme, transpercé d'un grandissime coup d'épée; un autre ténor, M. Roger, de l'Opéra-Comique, mort samedi d'une inflammation de poitrine, n'a pas attendu le troisième jour pour ressusciter. Quand on ne tue pas les gens, on les marie, autre manière moins brutale de s'occuper d'eux et de jeter leurs noms aux mille échos de la publicité. On dit donc que M. Lumley, le directeur de l'Opéra-Italien de Londres, craignant de voir Jenny Lind échapper à son théâtre, se propose de l'y enchaîner par un engagement indissoluble, de sorte que le mari cautionnerait le directeur. Cependant un autre roman plus poétique avait couru et court encore sur la belle cantatrice, et au moment décisif M. Lumley pourrait bien s'entendre dire : « Pardon, sir, mais quelqu'un m'attend sur le continent pour reprendre mon premier duo. » C'est ainsi que nous retombons dans la nouvelle théâtrale, voici la dernière : deux débuts ont été remarqués au Théâtre-Français, celui de madame Holbein dans Elmire et dans Célimène, et surtout le début de mademoiselle Aubrée dans la Rosine du *Barbier*.

Quant à la chronique des tribunaux, au bilan des assises et au relevé des accidents, toujours la même aventure, la même tragédie et les mêmes coupables sous des noms nouveaux: une femme qui empoisonne son mari, seulement pour le *purger*; un gendre qui assassine son beau-père, un neveu séquestré par son oncle, et des frères assez forcenés pour se disputer un héritage. Cette circonstance n'était déjà plus neuve au temps de Malherbe. « Comment! lui disait-on, vous avez un procès avec vos frères? Quelle horreur! — Mais, répondait-il, avec qui voulez-vous que j'en aie? avec les Hurons ou les Tatars, que je ne connais pas. »

Et maintenant faisons trêve aux grandes et petites rumeurs du jour pour vous entretenir de la brillante fête de nuit donnée à Vincennes par M. le duc de Montpensier.

A un quart de lieue du château, et au milieu du bois, se trouve l'ancien prieuré des Minimes. Cette enceinte avait été choisie par le prince pour théâtre de la fête. En descendant de voiture, les invités se dirigeaient par une belle plantée de tilleuls vers la porte principale, formée d'un assemblage de canons, mortiers, obusiers, écouvillons et autres engins d'artillerie agencés avec beaucoup d'art. C'est l'objet que représente notre premier dessin.

Un autre représente l'avenue conduisant à la tente qui avait été disposée comme salle de bal. L'entrée de cette avenue semble gardée, de l'un et de l'autre côté, par des chevaliers armés de toutes pièces comme pour un tournoi, et montés sur des chevaux caparaçonnés; à chacun des arbres s'appuie un archer, enfermé dans son armure de fer comme dans sa peau, l'espadon au poing, et séparé de son voisin par un trophée d'armes modernes; une immense panoplie formée d'ornements guerriers se dresse au bout de l'allée que domine l'étoile de la Légion d'honneur brillamment illuminée. Est-il besoin de dire que cette magnifique décoration, armures, cuirasses et trophées, est l'œuvre de l'adresse et de l'habileté des artilleurs de la garnison?

Nous voici arrivés à notre quatrième dessin, c'est-à-dire à la salle de bal parquetée. Ici plus d'objets à décrire; c'est cette foule brillante qu'il faudrait pouvoir montrer. D'abord c'était bien une fête militaire: la plupart des hommes portaient l'épée, chaque femme aussi portait la sienne : un énorme bouquet de roses, de jasmin, de grenades et de camélias. Peu de diamants, mais beaucoup de perles et de dentelles. Au milieu de cette élégance exquise et de ces riches simplicités, il n'y avait guère de champêtre que la verdure des arbres, et de guerrier que l'uniforme des hommes. Toutes les armes et tous les grades étaient représentés, depuis la simple épaulette du sous-lieutenant jusqu'à la torsade étoilée du lieutenant général. Par une attention pleine de délicatesse, les jeunes princesses de la famille royale ont ouvert le bal avec des élèves de Saint-Cyr et de l'École polytechnique. Paris avait envoyé là son élite; c'était comme un congrès de toutes les distinctions et de toutes les beautés sociales, la race, l'esprit, l'importance politique et la richesse. On reconnaissait les hommes de talent à leur simplicité, les diplomates à leurs crachats, et la jeune magistrature à ses moustaches. Nous ne nommons personne pour ne désobliger personne par des omissions. Comment choisir d'ailleurs entre quinze cents noms? Pendant que la salle, émaillée de jolies femmes et de brillants uniformes, semblait tourner dans une valse confuse de diamants, de fleurs et de dentelles, les promeneurs paisibles, les observateurs mûris par l'âge, admiraient les panoplies et cette magnificence improvisée qui les entourait. Indépendamment de l'orchestre de danse disposé dans la salle de bal sous la conduite de Tolbecque, des orchestres d'harmonie et des groupes de chanteurs répartis dans les massifs du bois ont exécuté pendant toute la nuit des chœurs, nocturnes et marches militaires, sous la direction de M. Auber.

Nous avons encore à noter la tente où fut servi le souper des dames, présidé par madame la duchesse de Montpensier, qu'entouraient la reine d'Espagne sa mère et toutes les princesses royales, ses sœurs. Une foule de petits chalets disséminés autour de la tente offraient des buffets abondamment garnis où les danseurs reprenaient de la force et du jarret. Les danses se sont prolongées jusqu'au jour, et M. le duc de Montpensier, assisté des officiers de son arme, a fait les honneurs de sa fête avec la grâce la plus affable. Il n'y avait qu'une voix pour louer l'aménité de son accueil et la splendeur de son hospitalité. Avons-nous dit que le prince, avec cet esprit national qui le distingue, avait voulu que sa fête offrît comme son ornement le plus précieux, la réunion des pavillons qui avaient servi à l'empereur Napoléon dans ses campagnes ainsi que ceux pris à Isly par notre jeune armée d'Afrique.

Tome VII de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers.

Iéna, Eylau, Friedland et Tilsit, tels sont les grands noms sous lesquels M. Thiers a raconté dans ce nouveau volume les événements accomplis depuis le mois de septembre 1806 jusqu'à la fin de juin de l'année suivante, période illustrée par les plus magnifiques triomphes, par les plus éclatantes manifestations du génie qui conduisait, non plus seulement la France, mais le monde, comme on le voit par le tableau curieux et nouveau que M. Thiers présente, à la fin de ce volume, des conférences de Tilsit.

Nous rendrons compte plus tard de ce volume; mais puisque nous avons dit que M. Thiers avait éclairé d'une lumière nouvelle cette mémorable scène de Tilsit, nous allons citer une note qui accompagne son récit et lui donne une autorité qu'aucun autre n'a pu offrir jusqu'à ce jour.

« Il est fort difficile de savoir avec exactitude ce qui s'est passé dans les longs entretiens que Napoléon et Alexandre eurent ensemble à Tilsit. Toute l'Europe a retenti à cet égard de récits controuvés, et on a non-seulement supposé des entretiens chimériques, mais publié une quantité de traités, sous le nom d'articles secrets de Tilsit, absolument faux. Les Anglais surtout, pour justifier leur conduite ultérieure à l'égard du Danemark, ont mis au jour beaucoup de prétendus articles secrets de Tilsit, les uns imaginés après coup par les collecteurs de traités, les autres véritablement communiqués dans le temps au cabinet de Londres par des espions diplomatiques, qui, en cette occasion, gagnèrent mal l'argent qu'on leur prodiguait. Grâce aux documents authentiques et officiels dans lesquels j'ai eu la faculté de puiser, je vais donner pour la première fois les véritables stipulations de Tilsit, tant publiques que secrètes; je vais surtout faire connaître la substance des entretiens de Napoléon et d'Alexandre. Je me servirai pour cela d'un monument fort curieux, probablement condamné pour longtemps à demeurer secret, mais dont je puis sans indiscrétion extraire ce qui est relatif à Tilsit. Il s'agit de la correspondance particulière de MM. Savary et de Caulaincourt avec Napoléon, et de la correspondance de Napoléon avec eux. Le général Savary demeura quelques mois à Saint-Pétersbourg comme envoyé extraordinaire, M. de Caulaincourt y séjourna plusieurs années à titre d'ambassadeur. Le dévouement de l'un, la véracité de l'autre, ne permettent pas de douter du soin qu'ils apportèrent à faire connaître à Napoléon la vérité tout entière, et je dois dire que le ton de sincérité de cette correspondance les honore tous les deux. Craignant de substituer leur jugement à celui de Napoléon, et voulant le mettre en mesure de juger par lui-même, ils prirent l'habitude de joindre à leurs dépêches un procès-verbal, par demandes et par réponses, de leurs conversations intimes avec Alexandre. L'un et l'autre le voyaient presque tous les jours en tête-à-tête, dans la plus grande familiarité, et, en rapportant mot pour mot ce qu'il disait, ils en ont tracé, sans y prétendre, le portrait le plus intéressant et certainement le plus vrai. Beaucoup de gens, et notamment beaucoup de Russes, pour excuser Alexandre de son intimité avec Napoléon, mettent cette intimité sur le compte de la politique, et, le faisant plus profond qu'il ne fut, disent qu'il trompait Napoléon. Cette singulière excuse ne serait pas même essayée, si on avait lu la correspondance dont il s'agit. Alexandre était dissimulé, mais il était impressionnable, et dans ces entretiens, on le voit s'échapper sans cesse à lui-même, et dire tout ce qu'il pense. Il est certain qu'il s'attacha quelque temps, non pas à la personne de Napoléon, qui lui inspira toujours une certaine appréhension, mais à sa politique, et qu'il la servit très-activement. Il avait conçu une ambition fort naturelle, que Napoléon laissa naître, qu'il flatta quelque temps, et qu'il finit par décevoir. C'est alors qu'Alexandre se détacha de la France, s'en détacha avant de l'avouer, ce qui constitua pour un moment la fausseté dont les Russes lui font honneur, mais ce qui n'en était presque pas une, tant il était facile de discerner dans son langage et dans ses mouvements involontaires, le changement de ses dispositions. J'anticiperais sur le récit des temps ultérieurs, si je disais ici quelle fut cette ambition d'Alexandre, que Napoléon flatta, et qu'il finit par ne pas satisfaire. Ce que je dois dire en ce moment, c'est comment la longue suite des entretiens d'Alexandre avec MM. Savary et de Caulaincourt, a pu me servir à éclairer le mystère de Tilsit. Voici comment j'y suis parvenu. Alexandre, plein du souvenir de Tilsit, rappelait sans cesse à MM. Savary et de Caulaincourt tout ce qui s'était fait et dit, dans cette célèbre entrevue, et racontait souvent les conversations de Napoléon, les propos tour à tour profonds ou piquants recueillis de sa bouche, les promesses surtout qu'il disait en avoir reçues. Tout cela fidèlement transcrit le jour même, était mandé à Napoléon qui contestait quelquefois, d'autres fois admettait visiblement, comme ne pouvant pas être contesté, ce qu'on lui rappelait. C'est dans la reproduction contradictoire de ces souvenirs que j'ai puisé les détails que je vais fournir, et dont l'authenticité ne saurait être mise en doute. J'ai obtenu en outre d'une source étrangère, également authentique et officielle, la communication de dépêches fort curieuses, contenant les épanchements de la reine de Prusse, à son retour de Tilsit, avec un ancien diplomate, digne de sa confiance et de son amitié. C'est à l'aide de ces divers matériaux que j'ai composé le tableau qu'on va lire, et que je crois le seul vrai, entre tous ceux qu'on a tracés des scènes mémorables de Tilsit. »

Sumatra.

MOEURS, COSTUMES, PAYSAGES, INCIDENTS.

Suite. — Voir pages 230 et 266.

Plusieurs Chinois, émigrés sans doute, habitaient ce village. J'y rencontrai un homme à peau blanche, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui me dit être né à Tunis. Mats dans mon opinion, il était Français ou Anglais. Il m'offrit une chique de bétel que j'acceptai. En ce moment, j'étais entouré d'une dizaine de sauvages. Lorsqu'ils me virent user de ce plaisir tant chéri, une joie folle s'empara d'eux, et ils sautèrent autour de moi en criant :

«*Bagousse!* (bon) *Francès! Bagousse!* »

J'eusse mangé une poignée de poivre, que ma bouche n'eût pas été plus en feu. Afin de me continuer l'amitié de mes hôtes, je fis aussi bonne contenance que possible. Je réussis, en mâchant toujours le bétel, à ne pas diminuer leur joie. Ils disaient que j'étais un véritable Malais. Heureusement pour moi que Poidam me fit, à quelques pas de là, entrer dans sa case. Je m'empressai alors de me laver la bouche.

Un domestique, appelé Nardiji, était assis à la porte de l'ajoupa, dans lequel il ne pénétrait qu'un jour obscur. Bon-Cheval adressa quelques mots à son valet, qui se leva immédiatement et s'arma d'une espèce de serpe. Il sortit et se dirigea vers un immense cocotier qui balançait majestueusement, à quelques pas de là, sa tête touffue dans les airs. Au moyen de deux lianes, Nardiji forma autour du tronc deux cerceaux. Il plaça un pied dans chacun d'eux; puis, s'aidant des mains et des pieds, il grimpa jusqu'à la tête de l'arbre avec une agilité merveilleuse. Il abattit quelques cocos; descendit; les dépouilla de leur écorce, verte comme une belle feuille d'abricotier; et nous pûmes boire à longs traits l'eau limpide et bienfaisante que renferme ce fruit délicieux.

L'ameublement (si nous pouvons ici nous servir de ce terme) des cases consiste en une natte qui sert de lit et au-dessus de laquelle court une espèce de dais ou pavillon. L'étoffe en est de différentes couleurs. Le plancher est fait de bambous en croix extrêmement serrés. Il est solidement relié aux pieux énormes dont nous avons parlé, et qui l'élèvent à huit, dix, quinze pieds du sol. En guise de table, on trouve dans ces cases de grands cabarets en bois soutenus par des pieds.

Des fusils, lances, sabres, poignards, décoraient les parois de l'ajoupa. J'examinai à loisir une de ces armes si connues sous le nom de kri, et que les Malais fabriquent eux-mêmes. La lame, de six décimètres de long, est veinée, damassée, et d'une trempe admirable. Presque toujours imprégnée d'un poison subtil, elle n'est ni droite ni également courbe, mais accidentée dans ses inflexions, comme une épée flamboyante. Cette forme rend ses coups plus meurtriers. Le manche en est ordinairement d'ivoire, orné d'or, avec une figure, quelquefois en or, au sommet, et ressemblant à l'Isis égyptienne. Le fourreau est d'une belle espèce de bois. D'une forme particulière, il est peint en rouge, et garni à l'extrémité d'un bout de rotang fendu ou d'écorce de liane tressée.

Je ne suis point Achille : pour une femme, je dédaignerais les armes du Grand Turc et la gloire batailleuse de Napoléon. La guerre taille l'âme de l'homme en angles aigus, abrupts; la femme l'arrondit, polit ses mille facettes, comme un savant lapidaire le diamant! Je remis donc le magnifique kri à sa place, espérant découvrir quelque chose de plus digne de mes regards et de mon cœur : une jolie Malaise! Vain espoir! Je me retrouvai en face de mes deux figures en cuir de Cordoue: Bon-Cheval et Nardiji! — Depuis mon entrée au village, ma pensée convergeait vers cet objet, que je n'apercevais nulle part, — qui pourtant était partout, son naturel curieux me le disait, — mais qui assurément devait être unique à contempler. — N'ayant osé confier mon désir à Poidam, — car *l'hôte* doit être circonspect chez son *hôte*, — ç'avait été en vain que j'avais regardé durant ma promenade, à droite, à gauche, dans toutes les cases. Néant partout! Chez Bon-Cheval, même déception. Ma curiosité continua de se tenir en haleine; et ce fut inutilement que mes avides regards fouillèrent dans tous les coins de la chambre à demi obscure où Poidam m'avait introduit.

« Est-ce que vous n'avez pas de *bibi*? (femme) lui demandai-je enfin, impatienté de ne point voir briller, parmi toutes les fleurs de ce magnifique pays, la plus belle fleur terrestre!

— *Tida* (pas bon) pour Francès,» répondit-il en souriant.

Puis il ajouta :

« Nous cachons nos femmes aux regards des Européens. Pourtant, vous en pourrez voir si vous allez dans d'autres donsoms, car rien ne fait loi en toutes choses que la volonté du radjah. Lui seul ordonne, punit, récompense; permet que les femmes se montrent, ou les cloître impitoyablement. Et de même que les préceptes du Coran régissent nos âmes, de même les caprices du radjah accordent vie ou mort à ses sujets. Les animaux, les fruits n'échappent pas à sa juridiction; on ne tue pas un animal sans sa permission; on ne vend pas un régime de bananes, un coco sans son ordre.

— Et cette toute-puissance s'étend loin ?

— Hors du village, le radjah n'a plus de pouvoir.

— Par conséquent, dis-je, il y a autant de rois que de donsoms ?

— Oui, et quelquefois deux villages, situés à moins d'un kilomètre l'un de l'autre, se font une guerre acharnée. Tel individu est proscrit dans l'un, honoré dans l'autre. »

Quelques jours après cette conversation, le radjah proposa au capitaine de *l'Héroïne* de pointer cinq ou six mauvaises pièces de canon sur un village qu'on apercevait de l'autre côté de la baie où la corvette était mouillée. Il s'en garda bien.

« Ainsi, mon bon Poidam, je ne pourrai voir votre sérail? »

Il réfléchit un instant.

« Voulez-vous coucher à terre? me demanda-t-il au bout d'un instant.

— Volontiers.

— Eh bien ! nous allons en demander la permission au radjah ; et s'il nous l'accorde, je satisferai vos désirs. »

Nous sortîmes. Poidam obtint du roi tout ce qu'il voulut, et moi du capitaine la permission de passer à terre, à mes risques et périls, quelques révolutions diurnes. Vers le soir, nous revînmes à la case. Nardiji nous attendait. D'abord qu'il nous vit, il chargea une petite table de plats en cuivre, polis comme de l'or. Du riz, préparé au kary, une volaille rôtie et un plat de végétaux assaisonnés avec des pulpes de noix de coco, composaient le menu de ce repas. Pour boisson, Bon-Cheval se servit d'eau et d'une liqueur appelée *toddy*, qui est extraite par la fermentation de la noix de coco. — Quel arbre précieux que le cocotier ! Outre son eau bienfaisante et tout ce que nous avons déjà signalé, on en tire encore une huile bonne à brûler; la tête donne un chou excellent à manger, et les Malais font des cordages et des balais avec les fibres. — Une bouteille de vin de Bordeaux fut placée devant moi.

Le repas terminé, la nuit venue, Nardiji s'empressa de faire disparaître toute trace de repas. Il alluma un gros bâton de résine noire faite avec du benjoin d'une qualité inférieure, mais qui ne laisse pas de répandre dans les cases une délicieuse odeur d'encens. Poidam me fit servir le café. N'en prenant jamais, il le remplaça par une feuille de bétel et ses accessoires obligés.

« Vous avez donc bien envie de voir nos femmes? me dit-il en faisant craquer sous ses dents d'ébène la noix d'arec qu'il venait d'introduire dans sa bouche.

— Oh ! mon cher hôte ! — Oui, je l'avoue, je ne serai pas fâché de contempler vos femmes, afin que, de retour dans mon pays, je puisse décrire à nos beautés le costume et les traits des beautés malaises.

— Je vais donc vous procurer moi-même cette satisfaction, dit Bon-Cheval. Mais ne croyez pas qu'en ceci j'enfreigne nos lois : non, le radjah, flatté de la confiance que vous accordiez à son peuple et à son pouvoir, en consentant à passer quelques nuits sous le toit malais, m'a donné la permission de vous initier à tous les mystères de nos mœurs. »

A ces mots, Poidam se leva, passa dans une pièce voisine, laquelle paraissait être située à l'autre extrémité de l'ajoupa. Il reparut quelques instants après tenant par la main une jeune femme d'environ vingt-huit ans. De taille moyenne, on devinait sous son léger costume des formes plastiques capables de faire mourir d'envie madame Keller, — car c'étaient des beautés pudiques ! — et une pureté de lignes digne de l'immortel ciseau qui créa la grâce dans la chasteté. Comme la Vénus de Milo, une inviolable pudeur semblait animer, régler tous les mouvements de cette belle personne. Son sein, à demi caché par une veste brodée de filigranes d'or, — filigranes si prodigués dans le costume malais ; — si recherchés dans toute l'Asie et si finis dans leur travail, que les Chinois eux-mêmes, si habiles, si patients, — de reste ! — en sont envieux ; — son sein, dis-je, pourrait se comparer par la couleur, ainsi que son visage, à la teinte que présenterait l'or enveloppé dans une gaze noire et extrêmement légère. Ses longs cheveux noirs, retroussés à la chinoise, formaient sur le derrière de sa tête un énorme bouquet retenu et fixé par deux longues épingles d'or à grosse tête. L'ensemble de son visage était d'une pureté caucasienne admirable et douce. Nonobstant cela, l'ébène de ses dents lui donnait quelque chose de sinistre. Des anneaux d'argent ornaient ses jambes et ses bras nus. Le cayan sarong, négligemment jeté sur ses épaules et descendant en plis gracieux jusqu'aux genoux, faisait plusieurs fois le tour de ses hanches. Elle tenait par la main un enfant de huit ans. Ce jeune garçon n'avait pour tout vêtement qu'un grand collier de piastres d'Espagne et de roupies d'or des Indes, alternées et enfilées par le milieu comme des perles. Derrière ces deux personnes, se cachait timidement une jeune fille de quatorze ans. Elle était ravissante. Ses dents étaient blanches : elle ne prenait pas encore le bétel. Son costume ne différait de celui de sa mère qu'en un bandeau d'or fixé dans ses cheveux. Chose douce, charmante et naïve : ce bandeau était le symbole de la virginité !

Cependant je m'étais avancé vers ce groupe digne d'un plus habile pinceau. La jeune femme s'empara de ma main et la serra avec une expression tout amicale : j'étais le bienvenu. Mais la jeune fille se cachait derriere sa mère, et le petit garçon pleura après m'avoir considéré avec effroi.

Les deux jeunes créatures se rassurèrent pourtant peu à peu. Les femmes s'assirent sur des nattes à la manière des Orientaux. J'imitai leur exemple. Nardiji nous servit le thé. Bien que la canne à sucre soit originaire à Sumatra et y vienne naturellement, les naturels ne s'en servent que pour la mâcher comme une sorte de friandise. Nous sucrâmes notre thé avec le *jaggari*, extrait d'une sorte de palmier appelé *anou*. Les femmes le savourèrent avec plaisir.

« Vous voyez, me dit Poidam, dont l'humeur devenait de plus en plus joyeuse et affable, ma seule et unique femme. Je dis seule et unique, puisque, suivant les lois du Coran, il nous est permis d'en avoir autant que nous en pouvons nourrir. Mais les sentiments que j'ai pour ma compagne ne se peuvent partager ; le bonheur qu'elle me donne suffit à mes jours. Dieu me garde d'aller chercher des affections ailleurs qu'auprès de cet être charmant. Ninka est depuis quinze ans ma compagne ; mais nos amours n'ont point d'âge ! »

La voix de Poidam était émue. Il prit la main de son amie et la pressa doucement sur son cœur. Les yeux de cette gracieuse personne brillèrent tout à coup de cette mélancolique et douce flamme qu'allume l'amour profondément senti.

Un silence profond succéda à cette petite scène. L'intimité s'établissait peu à peu. Les deux femmes me considéraient désormais comme faisant partie de la famille. Elles attachaient de temps en temps sur moi un regard doux, confiant, et tellement spirituel et malin, qu'elles semblaient lire les émotions dont mon cœur était agité. En effet, devant ce gracieux tableau d'une famille unie, j'éprouvais, pour la première fois de ma vie, des émotions inconnues et délicieuses. Il me semblait, je ne sais pourquoi, me trouver au milieu de parents aimés. — Grand Dieu ! que vous fûtes bon de nous donner la famille ! mais pourquoi me privâtes-vous de ses joies, éternellement peut-être ?

L'heure de la veillée s'écoulait rapidement ; il fallut nous séparer. Les deux jeunes femmes se levèrent, m'adressèrent une légère et gracieuse inclination de tête, et disparurent derrière un immense rideau.

Nardiji, qui s'était constamment tenu dans un coin de la hutte, nous servit le *toddy*. Cette liqueur est semblable à l'anisette, mais elle a un goût bien différent

Poidam, en savourant le toddy, devint silencieux et rêveur. Ce fut alors que je prêtai une oreille attentive aux bruits qui s'élevaient au dehors, Près de moi un vent doux et tiède sifflait légèrement à travers les fissures de la case. Au loin on entendait le rugissement des tigres et des lions, le cri des chacals, qui, à cette heure, sortaient des forêts, et dans les intervalles, le sifflement des serpents. Involontairement je frémis. Mais à la réflexion je pensai que je n'avais aucun danger à courir dans cette case au milieu de mes charmants hôtes ; et, poussé par une invincible curiosité, je fus doucement entrebâiller la porte.

Quel magnifique spectacle s'offrit à mes regards ! La lune, dans son plein, nageait dans cet éther vaporeux qui ressemble à un immense voile de gaze semé de points d'argent. Blanchissant le feuillage et les cases voisines, les rayons de l'astre glissaient jusqu'au sol et y formaient de longues traînées de lumière. Des ombres, fantastiquement découpées, se balançaient sur l'herbe grise : c'étaient les silhouettes gigantesques des gigantesques cocotiers. A l'horizon de ce tableau, les montagnes, que n'éclairaient pas encore directement les rayons de la lune, s'élevaient noires et sombres.

Une muette admiration me clouait à ma place.

Tout à coup un cri aigu, humain peut-être, mais qu'aucune expression ne peut rendre, fendit les airs. Je frissonnai de la tête aux pieds, et mes cheveux se dressèrent sur mon front pâlissant.

« Qu'est-ce ? » dit Poidam qui bondit à mes côtés.

Il avait éprouvé la même terreur glaciale.

Le cri se renouvela.

« Oh ! dit Poidam, je n'ai jamais rien entendu de semblable. »

Les lions qui rugissaient tout à l'heure firent silence, et les serpents se turent.

Un troisième cri, plus perçant, aussi impossible à rendre que les deux autres, mais qui, à coup sûr, ne pouvait être poussé que par un être extrêmement nerveux et sensible, traversa l'air de nouveau. Plusieurs huttes s'ouvrirent; quelques voix, qui paraissaient questionner et répondre, se firent entendre ; puis les cases se refermèrent.

« Rentrons, me dit Bon-Cheval. Ce ne peut être que quelque animal de l'intérieur égaré du côté de la mer.

— Allez-vous souvent à la chasse? demandai-je en rentrant à Poidam, qui fermait soigneusement la porte.

— Oui, quelquefois, répondit-il; mais jamais au loin : les forêts sont impénétrables.

— A la chasse au tigre?

— Oh ! dit-il, nous ne faisons la chasse à ces animaux que dans les cas d'une vengeance à exercer sur eux, c'est-à-dire lorsqu'ils sont venus enlever un habitant du village.

— Pourquoi dans cette seule circonstance?

— Parce que nous croyons à la transmigration de nos âmes dans les corps des tigres. Nous leur rendons pour cette cause un culte particulier. Fort nombreux dans l'île, ils sont quelquefois d'une douceur extraordinaire. J'ai vu un tigre venir à l'entrée du village, s'asseoir sur le chemin, et des enfants aller le caresser sans qu'il leur fît aucun mal. On fit mine de l'aller attaquer ; il prit la fuite comme un poltron et disparut.

— Et faut-il aller loin pour les chasser ?

— Quelquefois ; mais nous ne les poursuivons qu'à une certaine distance; car, ajouta-t-il d'un air sérieux, les tigres ont dans l'intérieur de l'île un gouvernement, une cour, et des villes dont les maisons sont couvertes en *cheveux de femmes*. »

Je me mordis les lèvres pour ne pas éclater de rire. Je repris après un instant de silence :

« Quand vous avez des représailles à exercer sur eux, comment les chassez-vous?

— Le plus souvent nous disposons des piéges; les uns en forme de cage où l'on place une proie pour les attirer ; les autres creusés en larges et profondes fosses qui les livrent à notre disposition. D'autres fois, ce sont de forts rotangs élastiques qui les saisissent par les reins ; ou bien encore une planche qui, faisant la bascule, les jette sur des pieux acérés. Mais leurs plus redoutables chasseurs sont les éléphants, qui marchent par troupes de trois ou quatre cents.

— Vraiment ?

— Ceux-là, chose singulière, n'attaquent jamais l'homme...

— Et vous les adorez ? interrompis-je.

— Du tout ! repliqua Poidam avec une naïveté qui me charma, en même temps qu'elle me découvrit le fond du cœur humain.

Et en se répétant, il reprit :

« Ils n'attaquent jamais l'homme, pourvu que l'homme n'ait ni arme, ni bâton, ni verge à la main. Autrement, ils le mettent en pièces. J'ai maintes fois rencontré des troupes nombreuses de ces animaux. Dès que je les apercevais, je m'empressais de jeter mes armes. Alors, avec confiance, je les laissais s'approcher. Si par hasard, ainsi que cela m'arriva une fois, on se trouve droit devant eux, la troupe se sépare en deux pour ne vous pas fouler aux pieds.

« Mais la nuit s'avance, ajouta Bon-Cheval. Il est temps de vous reposer, si vous voulez m'accompagner demain dans ma promenade ordinaire du matin. »

Quelques minutes après cette conversation intéressante, enveloppé dans un cayan sarong, et couché sur une natte, je me laissais aller au plus profond sommeil.

J'ignore combien de temps dura ce repos. Il faisait déjà jour lorsque je fus réveillé en sursaut par des cris et des menaces de mort. Au moment où j'ouvrais les yeux, un homme sauta par dessus moi. C'était Poidam. Il s'élançait armé vers la porte de la hutte, qu'on secouait violemment du dehors. Je compris qu'un danger imminent me menaçait. En une seconde, je fus debout, cherchant mon sabre que j'avais déposé le soir précédent dans un coin de la hutte. Je cherchai vainement ; il faisait très-sombre dans la pièce où j'étais, et Poidam, en sortant, avait fermé la porte derrière lui. Les cris continuaient de plus belle. Je parvins enfin à me saisir d'un kri appendu à la muraille. En ce moment, je vis glisser, le long des parois de la cabane, une forme humaine, Elle étendait les bras vers moi ; je me reculai prêt à frapper. Elle bondit tout à coup, et s'empara de mes mains. Je la laissai faire ; c'était Oïlée, la jeune fille de Poidam. Elle m'entraîna dans une pièce voisine, où je trouvai Ninka tremblante comme une feuille. Oïlée rassura sa mère par quelques paroles ; moi, par des regards angéliques. Elle me fit comprendre par ses gestes de me tenir tranquille.

Rassuré, et par la délicate sollicitude d'Oïlée, et par la cessation du bruit au dehors, je repris confiance. Poidam rentra quelques instants après. Il ne fut nullement surpris de me trouver dans la chambre des femmes. Il m'apprit qu'un homme qui avait passé la nuit à fumer de l'opium, le cerveau surexcité par cette vapeur enivrante, était venu pour m'assassiner.

« On s'est emparé de lui, ajouta Poidam, et maintenant il ne tardera pas à subir les conséquences de sa coupable tentative. »

J'appris en effet plus tard que le radjah, qui ne plaisantait pas sur le droit des gens, l'avait, sans avoir voulu l'entendre, condamné à mort. Le malheureux fut attaché sur une planche, le visage tourné vers le ciel. On le lança ainsi à la mer. Deux naturels, saisissant la planche par chacun un bout, le noyèrent peu à peu aux yeux de toute la population.

Revenus de l'émotion que nous avions tous éprouvée, nous nous apprêtâmes à déjeuner. Nardiji nous servit des gâteaux au riz d'un goût délicieux. Nous les arrosâmes d'énormes jattes de lait. Ce léger repas, auquel Ninka et Oïlée prirent part, terminé, nous sortîmes de la hutte. Le *cabout*, brouillard fort épais, qui sort des marécages, et qui résiste souvent pendant deux heures aux plus vifs rayons du soleil, régnait au dehors. Toutefois, à des signes infaillibles, Poidam reconnut qu'il devait bientôt se dissiper. En conséquence, nous nous dirigeâmes, à travers le village, vers le bord de la mer, but de notre promenade. Les deux femmes nous accompagnaient. Le jeune enfant resta dans la case sous la garde de Nardiji.

Le cabout rend les matinées fort fraîches à Sumatra. Aussi rencontrâmes-nous plusieurs Malais soigneusement enveloppés dans leur cayan sarong. Quelques-uns échangèrent le bétel avec mon hôte. Tous me saluèrent gracieusement en passant près de moi. Poidam, ne voulant pas sortir du village avant la fin du cabout, me fit entrer dans plusieurs cases. J'y achetai plusieurs objets de toilette de femme que j'offris à Ninka et à Oïlée. Enfin le brouillard se dissipa, et nous nous éloignâmes tous quatre, en longeant la petite rivière dont j'ai déjà parlé.

JEAN DE LORRIS.

(La fin à un prochain numéro.)

Clôture de la Diète de Prusse.

La Diète de Prusse, ouverte le 11 avril 1847, est close. Le 26 juin, M. le commissaire royal près la Diète, ministre d'État, de Bodelschwing, entouré de tous les ministres, a donné lecture du discours suivant, dont nous empruntons la traduction aux journaux quotidiens :

« Très-sérénissimes Altesses, sérénissimes princes, illustres comtes, nobles seigneurs !

« Très-honorés députés de la noblesse ! des villes et des communes rurales !

« L'heure est venue où, suivant les ordres de S. M. le roi, notre très-gracieux seigneur, doit être close la première session de la Diète réunie. Cette heure est assombrie par ce fait, qu'un petit nombre des membres de l'assemblée ont refusé leur concours au dernier acte de ses travaux, et se sont soustraits à un devoir dont l'accomplissement est en connexité essentielle avec l'exercice de ses droits représentatifs. Le gouvernement saura maintenir le respect dû aux lois.

« Si du reste nous reportons nos regards en arrière, sur les onze semaines qu'ont occupées les travaux représentatifs de cette haute assemblée, des sentiments de plus d'un genre seront excités dans notre âme. Qui pourrait ne pas le reconnaître ? qui pourrait trouver des paroles pour exprimer ces sentiments ? Mais il est un sentiment qui doit être commun à tous : c'est la conviction que les résultats de la Diète générale ont porté pour le pays de moins bons fruits qu'ils l'eussent pu faire.

« Mais fions-nous à la toute-puissante Providence divine,

dont la protection n'a jamais abandonné notre chère patrie dans les moments décisifs, et espérons que la semence du bon et du noble qui vient d'être jetée est tombée sur un sol fertile, et qu'elle grandira et se développera en un arbre couvert de généreux fruits, à l'ombre duquel ne croîtra point l'ivraie.

« Mais un sentiment de joie et d'orgueil règne certainement dans le cœur de tous : le sentiment, la conviction que tous les Etats ici assemblés, toutes les provinces, sont unis de la manière la plus intime par leur brûlant amour pour la patrie, pour le noble roi que la Providence nous a départi, et pour son auguste maison. Car, ce sentiment, tous l'ont proclamé hautement et avec joie. Quelque divergentes que soient les voies qui ont été tantôt recommandées, tantôt suivies; quelques labyrinthes qu'elles forment dans leurs croisements, nous avons la confiance que tous ceux qui, animés de ce sentiment, les poursuivent, parviendront à un même but : à la consolidation de l'honneur et de l'indépendance, de la prospérité matérielle et morale de la patrie, à la gloire de la nation prussienne sous une couronne inviolable placée sur la tête de ses rois de la noble maison de Hohenzollern, et soutenue et fortifiée par les Etats.

« En exprimant cet espoir qui puisse vous accompagner à votre retour dans vos foyers, pour que là aussi vous continuiez vos travaux et vos efforts vers ce noble but, je déclare, sur l'ordre de Sa Majesté le roi, que la première diète réunie est close. »

Comme on peut en juger par le ton général et certaines expressions de ce discours, la diète a perdu dans ses dernières séances une partie du terrain qu'elle avait gagné précédemment, et nous avons le regret d'être obligé d'ajouter quelques défaites au bulletin de ses victoires publié dans notre numéro du 12 juin (pages 229 et 230).

Complétons d'abord ce bulletin.

Le 29 mai, douze pétitions relatives aux modifications qu'il importe d'introduire dans la loi organique, ayant été rapportées par la quatrième commission des États, une nouvelle discussion s'était engagée sur la question de droit que le roi de Prusse prétendait avoir résolue par son discours d'ouverture. C'est dans cette séance que M. de Savigny, le chef du parti historique, a pris la parole pour la première fois. Il a dit que le chef de la maison de Hohenzollern, tenant sa couronne de Dieu, de Dieu seul, n'avait à justifier aucun des actes de sa volonté, de sa pleine puissance; qu'il avait bien voulu, sans doute, convoquer ses fidèles États, mais pour les interroger, et non pour être sommé par eux de répondre à telles ou telles questions inconvenantes, sinon anarchiques; et qu'il ne pouvait, enfin, appartenir, suivant les us historiques, soit aux *burgenses* ou *pagani*, soit aux *equites* ou *castellani*, soit même aux *comites*, *marchiani*, *duces*, ou autres vassaux, grands et petits, de la couronne, de protester, même par voie de pétitionnement, contre un régime établi, suivant le bon plaisir du prince, par un acte revêtu de son seing royal. Tel fut tout le discours de M. de Savigny.

On prévoyait bien que le premier discours de M. de Savigny serait une déclamation contre l'esprit de nouveauté : on ne s'attendait pas néanmoins à le voir soutenir ses sophismes historiques avec cette roideur, et disons-le, avec cette audace. Ministre et intime confident du roi, il devait, pensait-on, prendre conseil des circonstances, et s'imposer quelque réserve; mais non, il a voulu tout braver pour tout dire, pour vaincre ou succomber avec sa doctrine, avec son dogme, avec sa foi. Son discours a produit la plus grande agitation, et l'opposition, le considérant comme une des pièces principales du procès qu'elle instruit, a demandé et obtenu que tout débat fût ajourné jusqu'à ce que ce document eût été imprimé et distribué à tous les membres des États.

Le 31 mai, la discussion a recommencé. Elle a été vive et remarquable. M. Sperling, un député de la province de Kœnigsberg, M. de Wincke, M. de Beckerath, M. Mewissen, ont renversé sans peine l'échafaudage de fictions élevé par M. de Savigny. En vain M. le comte Heldorff de la Saxe, et le comte de Schwerin, ont fait une dernière protestation en faveur du système féodal. Il était si complétement détruit, que M. de Bodelschwing n'a pas même osé essayer de le relever. Il a parlé sans rien dire. M. Mewissen a produit surtout un grand effet quand, répondant au parti de la peur, il s'est écrié : « On nous menace d'un isolement, eh bien ! quant à moi, j'accepte volontiers l'augure de cet isolement! mais, pour le craindre, ne sommes-nous plus le peuple de 1719 et de 1756, qui a fait si glorieusement face à l'Europe entière? et notre roi n'est-il pas prêt, comme son aïeul, à se mettre à la tête de ce peuple pour le conduire à la victoire? »

La commission des pétitions n'avait admis que le principe de la convocation des États tous les deux ans, mais elle n'avait pas admis que ce principe fût *acquis* : il s'agissait donc, suivant la commission, de *prier* le roi, et d'obtenir par voie d'humble requête une périodicité régulière. M. de Vincke avait proposé un amendement, aux termes duquel le droit de réunion périodique devait être considéré comme garanti par la législation antérieure. Mais, au moment du vote, M. de Vincke retira son amendement. Alors il fut repris par quelques membres et mis aux voix : deux cent soixante suffrages l'appuyèrent, deux cent quarante-sept le rejetèrent. Cet amendement n'a donc pas obtenu la majorité légale, la majorité des deux tiers. Toutefois, cette défaite était encore une victoire, car la note collective dont cet amendement n'était qu'un résumé succinct n'avait réuni que cent trente-sept signatures.

Un amendement de M. Schwerin, qui reproduisait celui de M. de Vincke, mais en des termes plus modérés, fut admis par trois cent vingt-sept voix contre cent soixante et onze : majorité encore insuffisante.

Enfin, un amendement de M. Hansemann ayant quelque peu modifié, dans le sens libéral, la pétition présentée par la commission, cette pétition fut adoptée par les deux tiers. Ce qui rendait ce vote significatif, c'est qu'il était dit que le roi était prié d'admettre et de consacrer le principe de la convocation tous les deux ans, *en se référant à la législation antérieure*. Ainsi, les droits antérieurs étaient à la fois niés et méconnus : niés comme explicites, reconnus comme implicites. Ces distinctions répugnent à l'esprit français. Mais chaque peuple a son génie, et ces subtilités, qui semblent, de ce côté-ci du Rhin, puériles, indignes de gens sérieux,

Séance des États-Généraux de la Prusse d[illegible]lle Blanche

ont un attrait tout particulier pour des logiciens formés aux écoles de Kœnigsberg ou de Berlin, sous la discipline de Kant ou de Hégel.

Quelques jours après, la Diète prenait encore deux résolutions d'une haute importance. Une majorité considérable se prononçait un jour contre l'existence de ces comités généraux, qui doivent, aux termes de la patente, fonctionner dans l'intervalle des sessions, et remplir des pouvoirs presque analogues à ceux de l'assemblée générale. Le lendemain, elle demandait l'abrogation des articles qui concernent la députation chargée de l'administration de la diète publique. Ainsi la diète entendait qu'il lui appartenait de résoudre toute question financière, et qu'elle ne devait être suppléée par personne dans l'exercice de ce droit. Tel était le sens explicite d'un amendement formulé par M. de Vincke, amendement qui avait obtenu l'unanimité des suffrages : « Tous les emprunts seront contractés sur la proposition de la couronne, *avec le consentement de la Diète.* »

Mais un des votes les plus mémorables de la session a été sans contredit celui qui a rejeté, à la majorité de 350 contre 179, le projet de loi du chemin de fer de l'Est. MM. de Vincke, Saucken et d'Auerswald s'étaient surtout signalés dans la discussion qui avait précédé le vote. « Il y a, s'était écrié M. de Vincke, une question qui domine toutes les questions,

et cette question est celle-ci : Le gouvernement demande la garantie des États pour contracter un emprunt ; eh bien ! que cette garantie lui soit refusée, tant qu'il n'aura pas reconnu les droits de la représentation nationale ! que l'assemblée, dépouillée de ses prérogatives inaliénables, par un décret du bon plaisir, déclare qu'elle ne peut, en cet état, engager le pays et offrir une garantie quelconque aux créanciers du gouvernement. » Mais l'opposition désirait surtout entendre

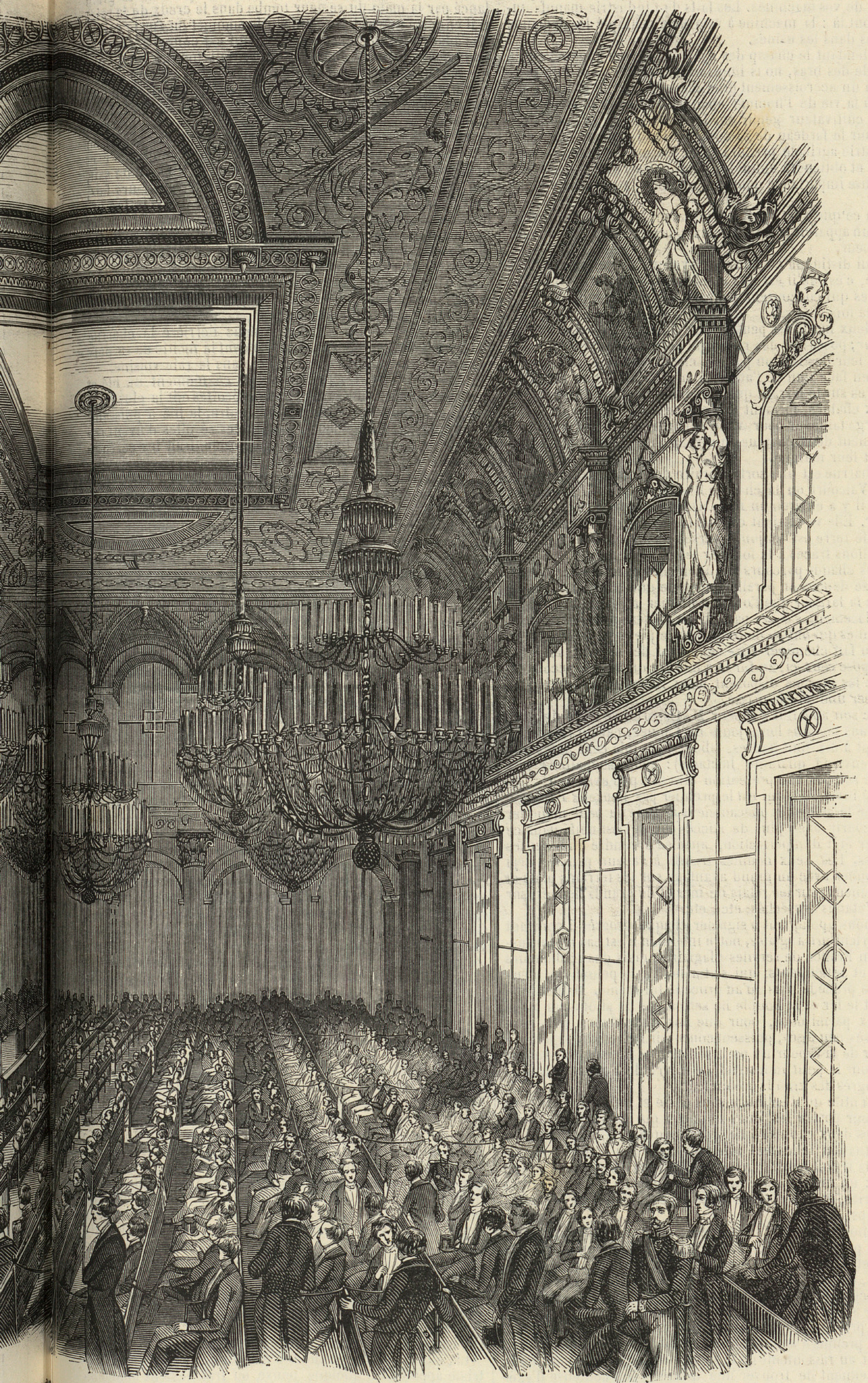

...de la Prusse ...salle Blanche du Palais-Royal de Berlin.

MM. Saucken, de Bruneck et d'Auerswald. Car la parole de ces trois députés de la province de Prusse, de la province la plus intéressée, comme l'avait bien fait observer M. de Gneisenau, à l'exécution du chemin de l'Est, devait avoir une influence décisive sur la partie flottante de l'assemblée. La confiance de l'opposition n'a pas été trompée. Se succédant à la tribune pour développer chacun à leur tour la même thèse, ces trois orateurs ont déclaré dans les meilleurs termes qu'avant toute question économique se placent les questions d'un autre ordre, les questions politiques ; que les appétits du corps exigent une satisfaction moins prompte que les appétits de l'esprit, et que le premier devoir des rois est de donner à leurs peuples ce que les peuples, comme dit le comte d'Egmont, aiment le moins recevoir de la main des rois, la liberté ! « Assurément, a dit M. Saucken, nous serions heureux de posséder ce chemin de fer, qui doit, comme on le dit si bien, richement doter notre province, aujourd'hui si désolée ; mais s'il faut consentir l'emprunt pour obtenir cet avantage, nous le refusons. Notre situation est celle d'un homme qui habiterait une cabane et à qui l'on viendrait offrir un palais au prix de son honneur. Certes, il repousserait avec indignation cette offre injurieuse. Eh bien, ce qu'il ferait, c'est ce que nous faisons. »

Il était impossible d'être plus net, d'énoncer la question à résoudre avec plus de précision, avec plus de clarté. Aussi, tous les orateurs qui, dans la séance du 7 et dans celle du 8, avaient pris la parole, s'étaient-ils vus forcés de se renfermer dans le cercle étroit tracé par les députés de la Prusse. Tous les efforts du ministère avaient été inutiles, et malgré les supplications de M. de Bodelschwing, qui la priait de ne ne pas irriter, par une opposition factieuse, un monarque animé des meilleures intentions, la Diète avait repoussé le projet d'emprunt à la majorité des deux tiers.

Enfin, un autre projet, qui avait pour but de substituer un impôt sur les revenus aux droits de mouture et d'abattage, avait été également repoussé pour les mêmes motifs, et bien qu'elle n'eût pas osé proclamer l'émancipation immédiate et complète des juifs, demandée par MM. Beckerath et Camphausen, bien que 219 voix contre 218 se fussent prononcées pour le principe d'exclusion, la Diète avait rejeté à une majorité considérable la plupart des articles du projet de loi que le ministère avait soumis concernant la condition civile, religieuse et politique des juifs. Mais arrivée là, elle s'est arrêtée, le courage ou l'intelligence de la situation lui a manqué.

La curie des trois ordres demandait la convocation de la diète tous les deux ans ; les seigneurs ont pensé qu'il suffisait de réclamer une convocation régulière et d'inviter la couronne à marquer elle-même les termes, les délais de ces réunions périodiques. La curie des trois ordres sollicitait la suppression des délégués ; les seigneurs ont voté le maintien des comités permanents, mais en priant le roi de s'en tenir à l'ordonnance de 1842, et de ne pas laisser exercer par les comités les pouvoirs nouveaux, abusifs et, pour tout dire, anarchiques, qui leur sont attribués par la patente du 3 février. La curie des trois ordres contestait à la couronne le droit de faire aucun emprunt sans l'assentiment des États-Généraux ; les seigneurs ont décidé qu'en temps de guerre la couronne pourrait, par un acte simple de sa volonté, mettre à la charge du trésor public telles obligations qu'il lui conviendrait de contracter. Ainsi, les deux chambres se sont trouvées en désaccord sur les questions fondamentales.

Le résultat de ce conflit pouvait être favorable à la cause de la liberté, si la seconde curie, rejetant la responsabilité des événements ultérieurs sur la ligue des courtisans, eût persévéré dans ses premiers votes. Mais la seconde chambre n'a pas eu le courage de prendre ce parti. Les mots de révolution et de guerre civile ayant été prononcés, les libéraux les plus fermes se sont tout à coup sentis défaillir, et quand les pétitions leur sont revenues, amendées, mutilées par les seigneurs, réduites aux plus humbles des requêtes, ils ont eu la faiblesse de les accepter en cet état, et d'annuler ainsi le résultat le plus prochain de ces vives controverses auxquelles nous assistions d'ici avec tant d'intérêt.

On leur avait promis, il est vrai, d'acquiescer du moins, immédiatement, aux vœux modestes de la haute chambre ; et pour le reste, on leur disait d'espérer, d'attendre avec confiance. C'est par de tels discours que l'on a gagné MM. de Vincke, Beckerath, Hansemann, Camphausen et d'Auerswald. De tous les hommes du parti libéral, M. Mewissen a seul protesté jusqu'à la fin contre toute transaction, et il s'est vu soutenu, dans cette vaillante persistance, par trente obscurs députés du Rhin ou de la Silésie, rudes paysans dont l'intelligence ne s'est pas ouverte aux subtilités de la stratégie parlementaire.

Le 24 juin, les deux curies de la Diète avaient été convoquées chacune séparément pour entendre la lecture de la réponse royale. Voici la substance de cette réponse :

« Le roi déclare qu'il ne contractera aucun emprunt et dans aucun cas, sans autorisation de la diète générale. Quant à la périodicité, le roi rappelle la promesse qu'il a déjà faite de réunir la diète dans l'espace de quatre ans. Il parle du plaisir qu'il aura de voir la diète réunie souvent autour de son trône, mais il remet la solution définitive de cette question au temps et à la réflexion. Enfin le roi *ordonne* la nomination des comités selon la teneur de l'ordonnance du 3 février. »

La nomination des comités a été faite dans la séance du 25. Soixante et un députés seulement ont refusé de prendre part au vote, parmi lesquels, à la vérité, nous remarquons la plupart des principaux orateurs, notamment MM. Hansemann, Mewissen, d'Auerswald, de Saucken, de Milde, de Kraszewski et de Brodowski. Presque tous les autres opposants appartiennent à l'ordre des paysans de la province rhénane. MM. Camphausen, de Beckerath et un très-grand nombre de leurs collègues ont joint à leur vote des réserves portant d'abord, que les comités permanents ne pourront empêcher la réunion ni remplacer les droits de la diète générale ; ensuite, que des emprunts ne pourront être contractés en son absence. Les déclarations ne sont pas toutes également nettes et précises ; parmi les plus explicites, on cite celles des provinces de Prusse, de Westphalie et de Posen.

C'est le lendemain qu'a eu lieu la clôture de la diète. La veille, le roi étant parti pour Breslau, après avoir invité à souper les députés qui n'avaient pas été conviés au dîner du 20, à l'exception toutefois des cent trente-huit députés qui ont signé la célèbre déclaration des droits. La décision royale sur toutes les autres propositions sera promulguée dans un *récès* général qui ne sera publié que dans quelques mois.

Tel est l'état de la question. —Nous avons exposé les faits avec impartialité. La fin de la session n'a pas réalisé, nous l'avouerons, toutes les espérances si légitimes qu'avait fait naître le commencement. Malgré les fautes commises et les échecs essuyés par l'opposition, nous n'en persistons pas moins dans l'opinion que nous avons émise en terminant notre précédent article. Nous connaissons trop bien la Prusse pour pouvoir douter du résultat définitif de cette lutte qu'elle vient d'engager, et dans laquelle elle a déjà remporté de si beaux et de si utiles triomphes ; elle obtiendra une constitution libérale, car non-seulement elle est digne de la posséder, mais ceux qui la gouvernent n'opposent peut-être que la résistance nécessaire à tout progrès durable.

Revue Agricole.

Décidément l'opiniâtre sagacité des cultivateurs anglais ne reculera devant aucune question. En même temps qu'ils obtiennent de la chimie des engrais plus efficaces et plus transportables, les voilà qui demandent au règne animal et à la mécanique des moteurs plus puissants et moins coûteux.

Devinez ce qu'ils viennent d'exécuter dans l'Inde? Vous connaissez l'éléphant, ce noble animal, docile et courageux comme le coursier de Job, et qui, dans la croyance des nations, n'avait que l'homme pour rival en intelligence; l'éléphant, ce rude auxiliaire des héros dans les anciennes batailles. Vous n'ignorez pas que tous les ministères de la guerre, même ceux de l'Indoustan, au mépris de ses brillants services, l'avaient mis brutalement à la réforme. Le vieux guerrier balançait tristement sa trompe dédaignée et sèche, qui ne touchait pas même une demi-solde. Des utilitaires anglais, probablement des quakers, l'ont pris en commisération, l'ont traité en ami, l'ont tutoyé en frère. Ils viennent d'en faire un nouveau soldat laboureur. Rassemblez des matériaux et confectionnez le harnais, le collier; il ne rougira point de s'en laisser revêtir, le quadrupède-géant qui combattit contre Alexandre et qui donnait des victoires à Pyrrhus et Annibal; car il a le cœur droit et haut placé, et plutôt que d'aller brigander, comme le lion et le tigre, il est résigné à gagner sa vie en probe mercenaire.

A des milliers de lieues de distance, d'habiles fondeurs de la Grande-Bretagne, MM. Ransomes et May, citoyens de la ville d'Ipswich, ont fondu une énorme et très-forte charrue, une charrue digne de lui. Le paquebot la lui a apportée à travers la Méditerranée, l'isthme de Suez, la mer Rouge et la mer des Indes; et vite il s'est mis bravement à l'œuvre. Chaque matin, à la pointe du jour, il prend son ami le cornac par la ceinture, le place sur son dos et s'en va aux champs. Il confie à deux valets de ferme le soin de tenir les deux mancherons de la charrue, comme autrefois nos grands personnages donnaient la queue de leur manteau à porter à deux laquais. Tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, il marche, et en marchant il soulève derrière ses pas une bande de terre, ou plutôt une longue colline, il trace son sillon. Quel sillon! (un mètre et demi de largeur sur un mètre et un cinquième de profondeur!) Les journaliers de nos cimetières parisiens appelleraient cela une fosse commune. Le sillon est destiné à recevoir de distance en distance de larges doses d'engrais et des plants de cannes à sucre.

Des millions de femmes attendries béniront désormais l'éléphant, soir et matin, en prenant leur tasse de thé ou de café. Les confiseurs reproduiront son image dans l'exercice de son pacifique métier. Ils apprendront son nom et ses vertus aux petits enfants, dans tous les quartiers de toutes les villes du globe. Honnête éléphant! Et lui aussi pourtant il exerçait auparavant le glorieux métier de faire des veuves et des orphelins!

Ce succès obtenu par leurs compatriotes dans l'Inde a mis en goût les Anglais qui cultivent dans la Grande-Bretagne. Ils viennent de jurer par les mânes de Papin et de leur James Watt qu'ils réussiraient à atteler à la charrue la terrible machine à vapeur, ce monstre encore mal dompté, dont l'haleine brûle comme celle des volcans, dont le pouls bat comme le pouls de la foudre, ce Béhémot que la Bible avait prédit et que l'homme moderne s'est construit, «qui absorberait le Jourdain débordant dans sa gueule, dont les os sont comme des poutres d'airain, les cartilages comme des lames de fer.»

Quelques esprits théoriciens s'étaient déjà posé ce problème à résoudre depuis une trentaine d'années, bien avant que Stephenson eût construit le rapide coursier des wagons. Aujourd'hui les gens pratiques s'emparent de la question avec ardeur, séduits qu'ils sont par les considérations économiques.

Dans l'industrie manufacturière le premier pas fut le travail exécuté par la main de l'homme; le second, le recours à l'animal, appelé comme auxiliaire; le troisième a été le travail *automatique*. L'agriculture, à son tour, parcourra ces trois phases; rien n'est impossible au génie de l'homme, sollicité par d'impérieuses circonstances, et acculé dans les dernières limites d'une indispensable production à bon marché.

Dans le pays où le fer s'obtient à bas prix, où la houille abonde et circule, la vapeur doit fatalement devenir l'agent par excellence, l'agent forcé d'une grande culture intelligente.

Et cela doit passer en axiome chez les agriculteurs encore plus que chez les fabricants, pour peu que l'on considère à quoi se borne la quantité réelle du travail effectif que l'on peut obtenir des animaux. Un cheval, par exemple, que vous avez à nourrir toute l'année, soit huit mille sept cent soixante heures, ne vous donnera au plus en travail que trois cents journées de huit heures, soit *deux mille quatre cents heures*. Il reste donc six mille trois cent soixante heures improductives.

Mac Culloch estime que l'agriculture de la Grande-Bretagne occupe douze cent mille chevaux. A vingt-cinq livres par tête (six cent vingt francs) pour l'entretien annuel, la dépense est de trente millions de livres. D'où l'on peut tirer la proportion suivante : les heures de l'année sont à l'entretien annuel comme les six mille trois cent soixante heures improductives sont à la somme de vingt et un millions sept cent quatre-vingt-cinq mille, trois cent six livres (près de cinq cent quarante-cinq millions de francs). En échange de cette dernière somme, l'agriculture n'obtient que du fumier. Ne trouvez-vous pas que la situation commande de se mettre en quête d'agents moins coûteux?

L'économie de temps n'est pas moins à considérer.

Dans les longs jours de la belle saison le moteur animal fait défaut au cultivateur, et toutes les heures ne peuvent être mises à profit. Dans la mauvaise saison, les trois quarts de la nourriture sont improductivement consommés.

Voulez-vous éviter les pertes de temps, étendre le champ de vos opérations, entreprendre des tâches plus rudes, la vigueur de l'animal s'épuise après une certaine dépense d'efforts. Le moteur mécanique, lui seul, est infatigable; vous régularisez sa force, et, en changeant les proportions dans la construction, vous la doublez à votre gré ou vous la laissez dormir d'un sommeil qui ne coûte rien.

Faisons qu'aucune des heures du jour ne soit perdue et trouvons de toutes l'emploi le plus efficace, c'est-à-dire réussissons à introduire le moteur mécanique; et la demande des bras, le travail créé pour l'homme croîtra en raison exacte du temps accru, multiplié par la force plus grande de vos machines. Les faits de l'industrie manufacturière sont là : la machine à vapeur a centuplé la demande des bras dans les usines.

En étendant le champ des spéculations, en augmentant la demande des bras, nous imprimerons rapidement à la production un accroissement prodigieux. Les denrées indispensables à la vie de l'homme abonderont; nous n'entendrons plus le cultivateur gémir sur la non réussite de ses opérations, sur le fardeau de sa contribution foncière, etc., etc. L'industrie agricole prendra place parmi les industries savantes, et obtiendra enfin le rang auquel elle a droit par l'immense importance dont elle est pour la prospérité d'une nation.

Voilà ce que dit fort sensément M. Osborne, inventeur d'un appareil très-ingénieux pour exécuter des labours à la vapeur.

Ce qui distingue ce nouveau système de ceux qui l'ont précédé, c'est qu'il est une combinaison des forces de deux machines qui concourent pour faire fonctionner deux charrues à la fois.

Les deux machines peuvent être dites deux *doubles treuils à vapeur*; posés sur des roues qui permettraient de les conduire à leur destination par les chemins ordinaires, on les établit en face l'un de l'autre, à la distance d'une centaine de mètres sur le terrain que l'on veut labourer. Deux câbles ou deux chaînes, formant une chaîne sans fin, se déroulent d'un large tambour pour venir s'enrouler sur un autre, et remorquent deux charrues qui vont d'un treuil à l'autre en croisant leur marche.

La charrue est une sorte d'araire à dos à dos comme notre araire Valcourt ou la charrue Bussière, dont *l'Illustration* a parlé il y a environ un mois. On n'a pas besoin de la retourner. Elle va et vient comme la navette du tisserand. La bande de terre est toujours versée du même côté, dans les deux sillons tracés à la fois par les deux charrues.

Après chaque parcours simultané des charrues, les deux treuils se déplacent parallèlement de quelque peu, c'est-à-dire de la largeur que l'on doit donner au nouveau sillon. Le déplacement s'opère par un glissement sur des rails de fer mobiles qui ont de douze à quinze pieds de longueur, et que l'on fait cheminer eux-mêmes sur des supports en bois. On dispose ceux-ci, au fur et à mesure du travail accompli, comme les maçons disposent leurs rouleaux lorsqu'ils font cheminer une lourde masse.

Avec son appareil à vapeur M. Osborne se flatte de pouvoir, dans les plus longs jours de l'année, par un travail de dix-sept à dix-huit heures, labourer jusqu'à cent acres anglais (environ quarante hectares): nous souhaitons que ceci ne soit pas une prétention tant soit peu exagérée.

Cette invention (qui est le premier pas heureux dans une voie que le génie des mécaniciens anglais ne peut manquer de parcourir avec plus de succès encore) est déjà, dans ce premier état d'imperfection, appelée à rendre d'immenses services. Les deux doubles treuils à vapeur peuvent déjà fonctionner avec un grand avantage sur les terrains plats et non rocheux, sur les relais de mer et de grands fleuves, sur le lit d'étangs desséchés, etc., etc.

En nous appliquant à signaler chaque progrès important de l'agriculture anglaise, notre intention n'est pas de lui susciter en France de serviles plagiaires, mais des traducteurs libres et intelligents, qui s'attachent à la pensée qui a enfanté le procédé plus qu'au procédé lui-même. Malheureusement le fer et la houille ne seront pas de sitôt à un assez bas prix parmi nous, pour que nos cultivateurs, généralement très-peu aisés, puissent concevoir la moindre espérance de tirer de la vapeur un parti semblable; mais il est toujours bon, pour le petit industriel, de suivre de l'œil le travail et les progrès des grands producteurs.

Il est utile qu'il envisage sans cesse et qu'il apprécie dans toute leur portée les deux obstacles qui dominent la question, les deux causes réelles qui retiennent l'agriculture dans une situation tellement inférieure, les deux fléaux contre lesquels il doit constamment tendre tous les ressorts de son esprit : un moteur resté bien au-dessous de celui des autres industries, et une énorme perte du capital le plus précieux, le temps.

Etudions avec fruit la manière dont les Anglais, ces praticiens par excellence, raisonnent l'utilité pratique, recherchent et signalent dans toute question le point vraiment essentiel, celui auquel il faut avant tout s'attacher. Nos voisins sont riches et vont au but en carrosse; mais ne peut-on y arriver à pied? Plusieurs voies conduisent à la solution du même problème; et, ce qui doit nous encourager, il est rare que la première solution trouvée soit la plus simple.

C'est en raisonnant de la sorte que deux agronomes français viennent de trouver une manière peu coûteuse d'exécuter les semailles en ligne, dont les Anglais ont été les premiers à signaler les avantages, et pour lesquels leur supériorité de mécaniciens à bas prix leur a permis d'inventer de très-beaux semoirs.

Le petit nombre de nos cultivateurs riches s'est empressé de copier à peu de chose près et à grands frais les semoirs anglais. MM. Viel et Tostain, nous apprend *la Normandie agricole*, ont eu une meilleure pensée. Ils se sont proposé de copier, non l'instrument coûteux qui est la cause, mais simplement le bon effet que l'on attend de l'emploi de l'instrument. Et ils ont réussi. Et leur procédé, outre qu'il résout le problème posé, a sur le procédé anglais l'avantage d'entraîner peu de frais, et d'être plus rapide.

Lorsque la terre est bien brisée, bien préparée, comme pour la semaille par la méthode ordinaire, M. Viel fait entrer sa charrue à butter dans le champ, pour y tracer des raies qu'il espace entre elles de manière à permettre plus tard d'opérer le binage entre les lignes. Ce travail terminé, il sème son grain à la volée, comme cela se pratique dans le système actuel des semailles; mais, par la disposition du terrain, les raies étant séparées l'une de l'autre par un renflement du sol ou ados, il arrive naturellement que tout le grain lancé par la main du semeur tombe dans le creux de la raie. S'il en reste une petite partie sur le sommet ou sur le revers de l'ados, le coup de herse légère, qui est donné à l'instant pour couvrir le blé dans la raie, y fait tomber les grains qui n'y étaient pas tombés d'abord. M. Viel affirme que le nombre de grains de blé qui se sont égarés entre les lignes était si faible, qu'il n'est vraiment pas utile d'en tenir compte.

Au printemps, quand la terre est en état convenable, on fait passer la houe à cheval entre les lignes pour biner et nettoyer le sol. Cette opération, si favorable, comme on sait, à la végétation, peut et même doit se répéter plusieurs fois, tant pour ameublir le sol et le disposer à recevoir les influences de l'atmosphère, que pour le purger complétement des mauvaises herbes qui trop souvent étouffent la bonne plante et lui enlèvent une partie des substances qui lui étaient destinées.

M. Tostain opère comme M. Viel pour ouvrir la raie avec la charrue à butter; mais voici en quoi son procédé d'ensemencement diffère du premier :

Au lieu de semer à la volée, il sème derrière la charrue deux raies à la fois, le semeur répandant la moitié de sa poignée dans une raie et l'autre moitié dans la raie voisine.

Comme M. Viel, M. Tostain a dans ce moment du blé et de l'avoine ainsi semés, et ces deux récoltes ont la plus belle apparence. Chez l'un comme chez l'autre, le blé a puissamment tallé, et, toutes choses égales, ces récoltes doivent résister à un mauvais temps qui compromettrait les céréales semées à plein champ.

Nous terminerons par donner de vifs regrets à la perte de l'un des hommes les plus distingués dont l'agriculture française se soit honorée, M. Royer, enlevé, à trente-sept ans, dans toute la force de ses puissantes facultés, par une maladie de cerveau. Sans autre appui que sa persévérance et son beau talent, M. Royer avait gravi péniblement tous les degrés de l'échelle sociale. Elève jardinier à dix-sept ans, il menait de front des études classiques et ses pénibles travaux manuels, prenait ses grades universitaires, entrait plus tard comme régisseur chez M. Vilmorin, devenait, à la suite d'un brillant concours, titulaire de la chaire d'économie politique dans l'un de nos instituts agricoles, obtenait le grade de docteur en médecine, dirigeait une de nos publications les plus estimées, et arrivait enfin à l'une des inspections générales de l'agriculture. On doit à M. Royer un *Catéchisme du Cultivateur*, des *Notes économiques sur la richesse agricole de la France*, un traité de *Comptabilité rurale* et la traduction des *Animaux domestiques de David Low*. Ses deux derniers ouvrages, l'un sur le *Crédit foncier*, l'autre sur l'*Agriculture*, devraient être aussi bien dans les mains de tout homme politique que dans celles de tout grand cultivateur. Esprit aussi ingénieux que profond, c'est M. Royer qui a le premier imaginé de diviser les systèmes de production agricole suivant les périodes de fécondité de la terre, et de distinguer ces périodes par l'espèce de production. Le nom de Royer, comme écrivain agricole, viendra immédiatement après le grand nom de Mathieu de Dombasle, entre deux autres noms également chers à la France cultivante, Gasparin et Rieffel. Ces deux derniers flambeaux du moins, espérons que la Providence nous les conservera longtemps.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Une fête de Santa-Anna.

L'ENCERO.

Sept gravures d'après les dessins de M. Rugendas.

Le 10 mars 1844, on eût vainement demandé à la petite ville de Jalapa le calme et la tranquillité qui semblent être l'apanage des villes mexicaines en général et de celle-ci en particulier. Dès le point du jour, des milliers de chevaux et de voitures, arrivant par la grande route de Mexico, traversaient, à toutes les allures possibles, sa rue principale et gagnaient, sans s'arrêter, la barrière de Vera-Cruz. Il semblait que la république tout entière, descendant la grande Cordilière des Andes, prît son essor vers le golfe, tant il y avait de bruit, de poussière et de voyageurs sur cette large chaussée espagnole qui va d'une mer à l'autre, d'Ulloa à San-Blaz, du monde européen au monde asiatique. Toutefois, ceux des habitants de Jalapa qui voulurent se donner la peine de suivre des yeux cet immense convoi de maîtres et de valets, de chevaux et de mules, ne tardèrent pas à s'apercevoir que la tête de colonne, se détournant de la grande route à peu de distance, prenait le chemin de traverse qui s'élève à droite sur les premières bases du pic d'Orizaba.

Là, elle s'arrêtait devant une maison de campagne d'assez triste apparence, quoique neuve ou fraîchement blanchie. C'était un vaste parallélogramme en pierres de taille, percé d'une multitude de fenêtres grillées de fer comme celles d'une prison, et gardé à toutes les issues par des sentinelles aux faces cuivrées et rébarbatives. A peu de distance de ce bâtiment on apercevait, en remontant la pente accidentée des Cordillères, un camp retranché dont les tentes et les baraques en planches étalaient leurs rues régulières sur la plate-forme d'un mamelon isolé. Le riche soleil des tropiques se jouait, en s'élevant dans un ciel d'azur, sur le bronze de deux batteries pointées dans la direction de la maison de campagne. Ces pièces étaient-elles ainsi disposées pour

réduire en cendres l'habitation devant laquelle nous avons conduit le lecteur, ou n'étaient-elles pas là plutôt pour veiller à la sûreté des hôtes illustres qui l'occupaient et les défendre de quelque séditieuse attaque ? Cette question sera facile à résoudre lorsqu'on saura que l'édifice dont il s'agit s'appelait l'*Encero*, et qu'il était habité en ce moment par son propriétaire lui-même, c'est-à-dire par Santa-Anna, alors président, dictateur, maître absolu des destinées du Mexique.

Il s'en fallait cependant que l'extérieur de cette maison de campagne aux murailles blanches et nues trahît par son aspect le haut rang du personnage qui l'occupait. Sans la profusion de factionnaires dont les baïonnettes brillaient aux portes, aux fenêtres et jusque derrière le parapet des toits en terrasse, sans les nombreux corps de garde répandus çà et là dans la campagne, sans le voisinage de ce camp placé à portée de la voix du premier général de la république, on aurait pu croire que cette habitation appartenait tout au plus à un riche particulier. Mais ce qui était plus digne du chef suprême d'une nation, ce qui eût fait envie à plus d'un roi de la terre, c'était le coup d'œil magnifique dont on pouvait jouir de toute part en mettant seulement la tête à la croisée.

En face de la principale façade, exposée à l'orient, le paysage s'abaissait graduellement vers le golfe, dont on apercevait au loin les eaux limpides et bleues au delà d'une ligne de forêts gigantesques qui s'étendait au nord et au sud jusqu'aux dernières limites de l'horizon. En avant de cette ligne épaisse et compacte, d'immenses prairies naturelles, couvertes de gras bestiaux, formaient un tapis de verdure, dont la monotone fraîcheur était rompue, à des distances irrégulières, par de beaux bouquets de palmiers et d'acajoux, d'ébéniers et de figuiers d'Inde. Quelques ravins couraient çà et là des montagnes vers la mer ; l'œil suivait avec délices leurs nombreux détours, que signalaient de belles plantations de bananiers aux feuilles larges et luisantes, et s'arrêtait avec non moins de plaisir sur quelques collines solitaires dont les crêtes pierreuses et stériles se hérissaient de cierges et de raquettes, de candélabres et d'agaves, comme pour faire contraster leur végétation pétrifiée avec la nature vivante et mobile des environs. Chaque fois que la brise de mer, qui souffle dans ces parages jusqu'à six heures du soir, venait rafraîchir d'une de ses bouffées l'atmosphère brûlante de ces lieux, on aspirait les parfums divers des forêts vierges, on écoutait avec ravissement le chant lointain des oiseaux de la côte, dont on voyait de temps en temps quelque vol égaré passer d'un bosquet à l'autre ou s'ébattre en crochets capricieux au dessus des campagnes verdoyantes.

Du côté de l'occident la scène changeait, mais elle n'en était ni moins pittoresque, ni moins grandiose. La longue chaîne des Cordilières courait à quelques lieues parallèlement à la façade postérieure du château. Pour faire comprendre en deux mots toute la magnificence de cet amphithéâtre, il nous suffira de dire que la vue s'appuyait à gauche sur l'Orizaba et à droite sur le coffre de Perrote, ces deux géants de granit qui ont autrefois vomi des flammes, et dont les flancs tressaillent encore aux bruits fréquents de mille tempêtes souterraines. L'Orizaba enveloppe quelquefois son front blanchi par les neiges, d'un voile menaçant de cendres et de fumée. Perrote et son coffre ne fument plus depuis longtemps ; mais en passant à leur pied on s'épouvante à la vue de ces fleuves de scories qui marquent leurs anciens ravages et les formidables effets de leurs brûlantes fureurs. De l'un de ces pics à l'autre la chaîne s'abaisse comme une guirlande suspendue entre les deux colosses, véritable guirlande de sapins et de chênes qu'effleurent les brises, que balancent les orages et que déchirent deux fois chaque année d'épouvantables ouragans. En descendant le long des flancs de la chaîne, on découvrait, semés çà et là, comme des nids d'oiseaux, de petits villages d'Indiens, à demi cachés sous leurs bosquets de goyaviers, de chirimolliers et d'orangers. Partout où le terrain, plus uni, présentait d'heureuses chances à l'agriculture, s'étendaient en vertes pelouses de vastes champs de cannes, des plantations de cafiers, du riz dans les vallons inondés, du maïs sur les points culminants. Enfin, plus proche de l'Encero, sur la droite du paysage, Jalapa montrait entre les arbres les toits pointus de ses maisons à l'européenne, et vers la gauche, d'hacienda (1) en hacienda, de village en village, l'œil montait presque jusqu'à mi-pente de l'Orizaba.

Autour de la maison de campagne de Santa-Anna, qui se composait de deux étages, régnait une vaste place bordée en face de la principale entrée, par un long bâtiment sans fenêtres, orné d'une multitude de portes : c'était le *meson*, partie de l'hacienda destinée au logement des voyageurs. A l'une des extrémités de cette espèce de caserne, une enseigne peinte sur toile et attachée comme un drapeau à une hampe, portait ces mots : *Fonda francesa* (2) ! Pas un arbre n'avait été planté sur la place, pas un ombrage ménagé autour du château ; à peine avait-on franchi la porte d'entrée qu'on était littéralement grillé par les rayons du soleil. Du reste, Santa-Anna n'avait fait en cela que suivre les principes de l'architecture rurale du Mexique, principes qui bannissent comme malsaines du circuit des habitations, la verdure et la fraîcheur.

Telle était la maison de campagne vers laquelle se portait la foule des voyageurs qui traversaient ce jour-là la petite ville de Jalapa. Bien que le séjour favori du chef de la république mexicaine fût assez souvent fréquenté par des personnages de tout rang, on n'y avait jamais vu à la fois une si grande affluence de visiteurs. Tout annonçait que quelque chose d'étrange et de nouveau se passait à l'Encero. Etait-ce une révolution encore? Etait-ce un complot tramé contre la liberté de la nation, ou simplement une fête donnée par un propriétaire à ses amis?

Mille conjectures plus extraordinaires les unes que les autres circulaient dans le pays sur cette réunion annoncée à l'avance. Les uns soutenaient que Santa-Anna, décidé à changer la forme du gouvernement mexicain et à ceindre la couronne impériale, si funeste au malheureux Iturbide, s'essayait à son rôle de prince en convoquant autour de lui l'aristocratie créole, et tentait d'accoutumer le peuple aux pompes de la monarchie; d'autres, moins versés dans les secrets de la politique, ou ne concevant pas une si haute ambition dans un simple citoyen, assuraient que le président n'avait en vue qu'une spéculation mercantile et ne cherchait que des consommateurs pour les produits de son hacienda. Chacune de ces opinions était soutenue par d'excellents arguments; il eût été difficile de prononcer laquelle était la plus juste; l'une et l'autre avaient évidemment leurs probabilités. Etait-il, en effet, déraisonnable de supposer qu'un homme, arrivé en peu de jours au plus haut rang de la république, disposant à son gré d'une nation en désordre, se laissât aller au désir de fixer à jamais le gouvernement dans sa famille en se faisant le chef d'une dynastie? Voilà ce qui pouvait donner raison aux politiques. Les autres avaient en main des preuves non moins victorieuses : Le *Bien méritant de la patrie* (1) n'avait-il pas imaginé de faire construire, aux frais de la nation, un chemin de fer dans ses terres pour écouler sur Vera-Cruz les bestiaux et les fruits de ses propriétés? N'avait-il point rendu un décret qui transportait la foire de San-Juan-de-los-Lagos sur sa ferme de Manga de Clavo? N'avait-il point formé à l'Encero un camp de onze mille hommes, afin de trouver, pour son propre bétail, les consommateurs que ne pouvait lui fournir Jalapa? Enfin, pour les fêtes actuelles qui lui amenaient tant de visiteurs, ne venait-il pas de s'associer à un restaurateur français de Vera-Cruz, lequel s'était engagé à ne consommer que des volailles, des viandes, des fruits et des légumes de l'hacienda, qu'il payerait à beaux deniers comptants, et de plus à partager ses bénéfices nets avec le propriétaire de l'Encero? Tels étaient les arguments que les deux partis faisaient valoir à l'appui de leur opinion. Quant à nous, en chroniqueur impartial, nous nous bornerons à donner le motif apparent de ces fêtes sans en chercher les raisons cachées. Santa-Anna avait convoqué trois mois à l'avance tous les amateurs de la république, à se réunir chez lui pour faire battre des coqs. De tous les coins de la Nouvelle-Espagne les *galleros* (2) avaient répondu à l'appel de leur illustre collègue. Il en venait de Chihuahua et du Nouveau Mexique, de la haute Californie et de la Sonora, de Guadalajara et du Yucatan, de Monterey et de Oajaca; aucune des provinces de la république n'avait décliné l'honneur de se faire représenter à ces fêtes.

A mesure qu'une voiture s'arrêtait devant la porte cochère de l'Encero, des domestiques, couverts du costume pittoresque des rancheros (3), en ouvraient la portière; des aides de camp, en grand uniforme, recevaient les nouveaux venus et les conduisaient dans une salle basse. Là, les voyageurs étaient admis à faire leur cour à l'autocrate du Mexique, qui, mollement étendu sur un canapé de paille, vêtu d'une veste de toile de Chine et d'un pantalon de coutil blanc, leur adressait quelques-uns de ces mots gracieux et insinuants qui lui ont valu une si grande réputation d'habileté dans ce pays, où l'esprit et la distinction de manières sont à peu près inconnus.

Après cette présentation de rigueur, le convié était conduit au *meson*, où on lui désignait une chambre parfaitement nue, dans laquelle ses domestiques apportaient ses malles et montaient son lit de voyage. Ceux d'entre les invités qui avaient cru devenir les hôtes de Santa-Anna étaient tombés dans une erreur profonde dont ils ne tardèrent pas à revenir. Santa-Anna les admettait à perdre avec lui leur argent, mais n'entendait en rien se gêner ou se mettre en dépense pour eux. Il leur fournissait bien un logement sans meubles, une écurie pour leurs chevaux; mais sa générosité se bornait là, et l'aide de camp chargé de leur distribuer leurs quartiers avait aussi mission de les avertir qu'ils ne seraient point nourris par leur amphitryon, mais qu'ils trouveraient à l'extrémité du meson un restaurant dont la table était fort bien servie, française ou mexicaine, au choix, et à des prix fort modérés, eu égard à la circonstance. Quant à leurs bêtes, ils devaient être tranquilles, l'hacienda étant abondamment pourvue de fourrages, et le majordome ayant ordre de ne pas surfaire les hôtes de Son Excellence. Il fallait bien en passer par là; on n'avait pas fait sept à huit cents lieues pour se remettre coup sur coup en voyage, et d'ailleurs le Mexique, tout républicain qu'il s'intitule, n'est pas un pays où l'on puisse se permettre de critiquer d'une façon ou d'une autre les actes du pouvoir. Il faut avouer cependant que, pour un aspirant à la royauté, Santa-Anna faisait peu royalement les choses.

La matinée se passa à recevoir et à installer dans leur logement les invités du général. Vers les quatre heures de l'après-midi, commencèrent à arriver les hôtes d'une autre espèce. Ceux-ci n'étaient point montés sur des chevaux ou traînés dans des voitures à huit mules, comme les premiers; ils venaient modestement sur des ânes, dans de simples cages de bambous; on avait jugé que l'allure douce et paisible des compagnons du coursier de Sancho Panza convenait mieux à leur constitution frêle et délicate. C'étaient toutefois les héros de la solennité, les personnages essentiels de la fête. Entre les barreaux de leur prison, on voyait de temps à autre ondoyer les plumes soyeuses de leur brillant costume, et lorsque deux ânes se rapprochaient par mégarde, les cavaliers empanachés se trouvant à portée de bec, de terribles *coquericos* retentissaient à la fois des deux côtés, des têtes sanglantes s'allongeaient en dehors des cages; les coqs, car tels étaient les voyageurs qui arrivaient en ce moment, battaient des ailes et se défiaient déjà au combat du lendemain.

A peine le premier convoi de coqs fut-il signalé de l'hacienda, que des cris de joie s'élevèrent de tous les coins de la place, les invités quittèrent aussitôt, celui-ci le lit de sangle sur lequel il faisait sa sieste, celui-là son dîner, cet autre ses cartes, et tout le monde s'élança au-devant des voyageurs emplumés. Chacun reconnaissait les siens et jetait un regard de mépris sur ceux des autres. — Les coqs étaient-ils en bonne santé, mangeaient-ils avec appétit? toutes leurs fonctions s'accomplissaient-elles d'une manière normale? — telles étaient les questions qui se pressaient en foule sur les lèvres des amateurs, et auxquelles les conducteurs avaient à répondre, tant elles se succédaient rapidement dans toutes les bouches. A l'arrivée de chaque convoi les cages étaient ouvertes, et les guerriers de basse-cour étaient attachés par la patte, devant la porte de la chambre occupée par leur propriétaire, à des pieux que l'on avait préalablement plantés tout le long du mur extérieur du meson.

Enfin, lorsque tous les coqs eurent été débarqués et placés à leur poste comme autant de sentinelles, le président lui-même voulut bien venir les passer en revue. Accompagné de son état-major et de la foule compacte de ses hôtes, il descendit dans la cour pour se livrer à cette grave opération. Sans en excepter la division de Jalapa, sa garde particulière et l'objet spécial de ses dictatoriales sollicitudes, jamais Santa-Anna n'avait inspecté de troupe aussi brillante, aussi fière, aussi belliqueuse. De toutes parts c'étaient des cris de guerre, des appels au combat. Furieux de se voir si près les uns des autres, et cependant dans l'impossibilité de s'atteindre, les volatiles intrépides se menaçaient de l'œil et de la voix, grattaient le sol poudreux de leurs ongles ou le frappaient de leurs ailes. Si quelqu'un d'entre eux était par malheur parvenu à briser son entrave, il n'eût point attendu pour s'élancer sur son voisin que les paris fussent ouverts ou les enjeux déposés. — Le président du Mexique admira ces dispositions guerrières, il daigna s'arrêter quelques instants devant les champions les plus beaux et les mieux taillés, s'informa avec bonté du nom de leur propriétaire, qu'il complimenta du même ton qu'il eût pris pour féliciter un colonel sur la tenue de son régiment.

La revue terminée, le Bien méritant de la patrie se retira dans ses appartements, où toute la société ne tarda pas à le rejoindre. Un concert avait été annoncé pour cette première soirée, dont les filles de Santa-Anna devaient faire les honneurs. Dans un grand salon sans ornements et presque sans meubles, avait été apporté de Mexico un immense piano à queue, le seul de son espèce qui eût encore été fabriqué dans la république. L'aînée des filles du président, fendant avec l'aide de son maître de musique les torrents de fumée qui s'élançaient de toutes les bouches, vint prendre place devant ce produit de l'industrie indigène, sur lequel elle toucha, tant bien que mal, un fort long morceau de *la Norma*. C'eût été médiocre pour la fille d'un citoyen vulgaire, mais la fille d'un président ne pouvait faire que d'excellente musique; la fin du morceau fut saluée par des applaudissements unanimes, un enthousiasme général s'empara de tous les membres de l'assemblée, et le triomphe de mademoiselle Santa-Anna ne fut surpassé que par celui de sa sœur, jeune enfant de sept à huit ans, qui vint s'asseoir à son tour devant l'instrument. Celle ci joua avec le même succès une valse allemande et la *Marseillaise*, que l'on appelle au Mexique, par un double anachronisme, *Marche de Napoléon*. Cette fois-ci, les applaudissements se changèrent en tumulte, et l'enthousiasme devint de la frénésie. Santa-Anna parut touché jusqu'aux larmes. Il embrassa tendrement ses filles, remercia d'un geste plein de noblesse l'indulgente société, et prenant des mains d'un de ses aides de camp un papier plié en quatre, l'offrit au maître de musique en lui serrant la main avec effusion.

Qu'y avait-il sous ce pli? Jusqu'où pouvait s'étendre la magnificence du dictateur père de famille? Telles étaient les questions que chacun s'adressait mentalement dans le plus profond silence, pendant que l'Italien, tremblant d'espoir, ouvrait la bienheureuse feuille de papier. — Tout à coup le maître de musique s'élança vers le président, lui saisit la main et la baisa à plusieurs reprises : il venait de lire sa nomination au grade de colonel dans l'armée mexicaine. — Santa-Anna récompense ainsi tous les genres de services : il n'y a que son aumônier qu'il n'ait pas eu jusqu'à ce jour la fantaisie de faire militaire; mais il n'est pas douteux que cela n'arrive, pour peu qu'il reste encore à la tête des destinées de la république. — Dix heures sonnèrent avant que le maître de musique soudainement changé en guerrier eût achevé de recueillir les félicitations de tout le monde; mais Santa-Anna n'en congédia pas moins ses hôtes en les convoquant, pour le lendemain, à une grande partie de chasse.

Les alumbradores, ces lucioles ailés des terres chaudes, étoiles mouvantes de la nuit des tropiques, commençaient à peine à éteindre leur phare bleuâtre devant les premiers rayons de l'aurore, que déjà la musique du 3e régiment d'Allende, qui faisait partie du camp de l'Encero, sonnait le réveil sous les fenêtres du président. Les palefreniers sellaient de toute part les chevaux des chasseurs, les rancheros rassemblaient ces grands chiens à tête de loup qui servent à la fois au Mexique à la garde des habitations et à la poursuite du gibier; des deux côtés de la porte d'entrée de l'hacienda se formait un groupe de cavaliers : à droite, c'était un escadron de lanciers, escorte ordinaire de Son Excellence ; à gauche, cinquante paysans dans leurs habits de cuir, chargés d'aiguillettes et de boutons d'argent, la *garrocha* (1) en main et le terrible lazo à l'arçon. Les hôtes à moitié endormis du président sortaient un à un des chambres du meson, appelaient leurs domestiques, cherchaient leurs chevaux dans l'ombre et passaient eux-mêmes l'inspection de leurs harnais : la plupart étaient armés de l'épée et du lazo, mais personne ne portait d'arme à feu.

(1) Les haciendas sont les grands centres d'exploitation agricole du Mexique.
(2) Restaurant à la française.

(1) Le nom de Santa-Anna est toujours précédé dans les actes publics du titre de Benemérito qui lui a été décerné par le congrès.
(2) Eleveurs ou amateurs de coqs.
(3) Paysans mexicains.

(1) Aiguillon à piquer les bœufs.

Une fête de Santa-Anna. — Vue de Jalapa et du volcan d'Orizaba, prise sur la route de Perrote.

A six heures moins un quart, une fanfare annonça la sortie de Santa-Anna, et presqu'au même instant la porte cochère de l'Encero, s'ouvrant à deux battants, donna passage à un cavalier monté sur un cheval blanc magnifiquement caparaçonné à la mexicaine. Ce cavalier d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, portait un costume peu en harmonie avec la selle de bois et les grands étriers revêtus de cuir. Il était vêtu d'un habit à larges revers, par dessus lequel flottait une redingote grise; de grosses épaulettes d'or, détachées de leurs pattes pour faciliter l'introduction des bras dans les manches du surtout, pendaient négligemment sur sa poitrine; son front était coiffé d'un petit chapeau monté, calqué sur celui que l'Europe entière a si bien connu au commencement de ce siècle; enfin, la culotte blanche et les grandes bottes complétaient tout à fait cet étrange déguisement, fantaisie présidentielle d'un homme que ses concitoyens ont surnommé le Napoléon du Mexique, et qui n'a jusqu'ici trouvé d'autre moyen de justifier cette épithète que de s'habiller à la façon du grand homme. Derrière Santa-Anna marchait un triple rang d'aides de camp et d'officiers d'ordonnance. En

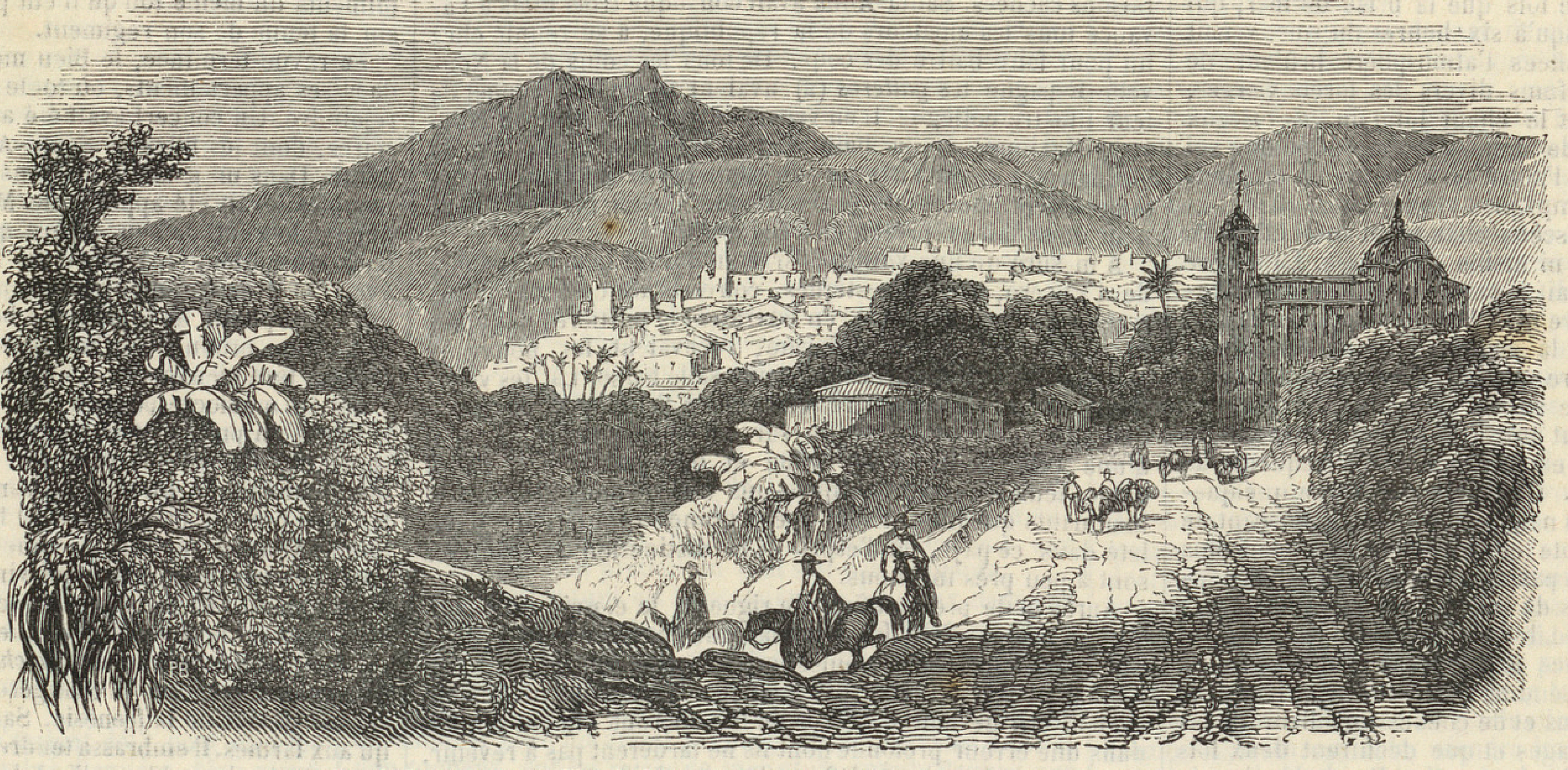

Une fête de Santa-Anna. — Vue de Jalapa et du coffre de Perrote, prise sur la route de l'Encero.

Une fête de Santa-Anna. — Les invités.

un clin d'œil tous les invités furent à cheval et s'approchèrent chapeau bas de Son Excellence. Celle-ci les salua de la main et prit au galop le chemin de la vallée dans laquelle la chasse devait avoir lieu.

C'était une de ces crevasses profondes dont le sol du Mexique est sillonné et qu'on appelle *barrancas* dans le pays. Larges précipices creusés progressivement sur ces terres de formation récente, par le lit d'un torrent qui gronde dans le fond. La nature, plus riche dans ces lieux bas, humides et encaissés, y produit des végétaux gigantesques sous lesquels se réfugient par milliers les serpents et les bêtes sauvages, qui, protégés par un réseau impénétrable de lianes, défient toutes les armes humaines, excepté le feu. Les rancheros de l'avant-garde incendièrent en arrivant le fourré le plus épais, et se postèrent à l'entour avec leurs chiens. D'abord on n'entendit que le pétillement du bois mort, le sifflement des branches vertes qui avaient peine à s'enflammer; mais bientôt, la brise aidant, le feu gagna de proche en proche, monta le long des lianes, enveloppa les tiges des arbres placés sur la lisière. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que des ru-

Une fête de Santa-Anna. — L'arrivée des coqs.

gissements effroyables sortaient de l'ardente fournaise : des agoutis, des léopards furieux escaladaient les arbres, promenaient autour d'eux des regards flamboyants, redescendaient pour remonter encore, cherchant de tous côtés une issue ouverte pour la fuite et n'en trouvant nulle part dans ce terrible cercle d'étincelles et de fumée. Les chiens, tremblant de peur, se pressaient, le poil hérissé, contre les pieds des chevaux en hurlant tristement; les hommes eux-mêmes avaient le frisson. Enfin un once, plus intrépide que les autres, se décida à franchir les flammes d'un bond prodigieux et passa entre deux paysans, qui poussèrent aussitôt de grands cris en invitant tout le monde à se mettre à sa poursuite. Ranimés par les encouragements des chasseurs, les chiens s'élancèrent sur les pas de l'once, timidement d'abord, puis se rapprochèrent petit à petit; bientôt la bête fauve ne leur inspira plus la moindre crainte. Ce fut alors son tour de trembler. Deux ou trois cents chiens et tout autant de cavaliers aboyaient ou criaient en galopant intrépidement sur ses traces. Les lazos tournoyaient en sifflant dans l'air, attendant le moment de tomber autour de son cou. Les *garrochas* en arrêt menaçaient ses flancs, dont le poil brûlé s'attachait aux broussailles. Bientôt l'animal, brisé de fatigue, étourdi par le fracas, paralysé par la terreur, ne courut plus que par bonds et par saccades irrégulières. Quelques chiens furent victimes de l'épuisement de ses forces; deux d'entre eux, l'ayant serré de trop près, restèrent étendus sur la poussière, blessés à mort par

Une fête de Santa-Anna. — Le départ pour la chasse au lazo.

Une fête de Santa-Anna. — Forêt en feu pour faire sortir le gibier.

ses terribles ongles. En ce moment, le maître de musique des filles de Santa-Anna, le colonel de la veille, jaloux sans doute de gagner ses éperons et de justifier le choix de Son Excellence, devança les autres chasseurs et, se trouvant à portée, jeta son lazo. Le nœud coulant enveloppa la puissante encolure de l'once. Mais l'Italien inexpérimenté ayant hésité au lieu de partir au galop en sens inverse pour conserver la distance entre la bête sauvage et lui, celle-ci bondit sur la croupe du cheval du malencontreux chasseur, s'y maintint avec ses griffes, et, fort heureusement pour l'homme, ne songea qu'à se venger de l'infortuné quadrupède. Le pauvre cheval, sous le poids de ces douloureuses morsures, plia les jarrets et renversa son cavalier dans le sable de la barranca. Un cri d'épouvante générale salua cette chute, tout le monde crut l'Italien perdu; Santa-Anna lui-même, qui s'était prudemment tenu jusqu'alors à l'arrière-garde, sous le prétexte de sa jambe malade, pressa son cheval pour venir au secours de son protégé. Mais il était écrit que la république ne devait pas pleurer de sitôt la perte de sa nouvelle recrue.

Une fête de Santa-Anna. — Le tigre pris et traîné au lazo.

Le cheval en tombant avait eté l'Italien assez loin de lui, et celui-ci, profitant habilement de la pente roide que le terrain présentait en cet endroit, se laissa rouler hors de la portée de l'once. Pendant ce temps, de nouveaux lazos étaient tombés sur la bête fauve, un vigoureux ranchero la tenait déjà captive dans son nœud coulant; plus accoutumé à cette chasse que le pauvre professeur de musique, il partait au galop, traînant après lui sa proie, qui se débattait en vain, et cherchait inutilement à s'accrocher aux arbres et aux rochers de la vallée. Emportée par une course rapide, bondissant de pierre en pierre et de tronc en tronc, lacérée par les chiens, elle ne présenta bientôt plus qu'une masse informe de chair sanglante qui palpitait encore, mais qui ne vivait déjà plus. Le paysan s'arrêta alors, trancha la tête de la bête fauve et la présenta au président. Ainsi se termina cette chasse qui avait manqué coûter à la république un de ses colonels. Pendant le trajet du lieu de la chasse à l'habitation, le vaillant maître de musique fut l'objet des félicitations générales.

(*La suite à un prochain numéro*)

Bulletin bibliographique.

Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir de l'argent; suivi d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis; par M. C. LEBER. Deuxième édition. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Guillaumin*. 7 fr. 50 c.

Cette seconde édition peut être, à juste titre, considérée comme une première, car les deux mémoires dont se compose l'intéressant ouvrage de M. Leber, avaient été lus, il y a quelques années, à l'Institut, séance de l'Académie royale des inscriptions, ont paru seulement dans le premier volume des savants étrangers publié par cette académie. D'ailleurs elle est véritablement revue et considérablement augmentée. Elle se distingue aussi de la première par de nombreuses additions de faits, de chiffres et de développements historiques, d'où résulte une augmentation matérielle de moitié dans la force du volume. Outre les articles ajoutés aux premières tables de prix, M. Leber a réuni, sous le titre d'appendice, et soumis à un classement méthodique diverses suites d'appréciations portant sur des chiffres de valeurs ou capitales, ou curieuses, ou qui, fournissant matière à discussion, n'auraient pu être qu'imparfaitement formulées dans les étroites colonnes des tableaux dont cet appendice est le complément nécessaire. Enfin le nombre des notes est aussi beaucoup augmenté.

Le premier des deux mémoires contenus dans ce volume a pour titre : *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent. Entre autres faits curieux prouvés dans ce travail, difficile à analyser, M. Leber établit, d'après des données incontestables, que le prix relatif de l'argent, posé comme base d'évaluation de son pouvoir, — il appelle pouvoir de l'argent son prix variable, — doit être considéré dans son double rapport avec l'époque et avec la nature des valeurs d'échange qu'il représentait. Ainsi il démontre cette proposition, que, dans le moyen âge, l'argent du pauvre valait beaucoup plus que l'argent du riche; d'où la nécessité de distinguer l'un de l'autre dans l'appréciation des existences qu'ils représentent. «S'il est vrai, d'une part, dit-il, qu'anciennement les denrées de première nécessité, eu égard au pouvoir de l'argent et sauf les années calamiteuses, étaient beaucoup moins chères qu'elles ne le sont pour nous; et, d'autre part, que les objets de luxe, relativement aux prix des choses nécessaires à la vie, coûtaient beaucoup plus à l'existence qui les consommait que ne coûtent les superfluités analogues de nos jours, on sera porté sans doute à reconnaître la vérité de notre dernière proposition; savoir : que le petit bourgeois du moyen âge, vivant d'un revenu de cinquante livres, ou dix marcs d'argent, avait autant et plus d'aisance que le rentier actuel de 3,300 francs, représentant le même pouvoir d'argent; mais qu'il n'en est point ainsi des grandes fortunes; qu'il s'en faut bien que le baron de la même époque, jouissant de 5000 livres, ou 1000 marcs de revenu, tout droit compris, fût aussi riche que le possesseur actuel de 330,000 francs de rentes, quoique le terme 330,000 soit mathématiquement aux 1000 marcs du baron comme 3,300 aux 10 marcs du bourgeois.»

Pour démontrer cette proposition, M. Leber n'a eu qu'à mesurer la distance qui séparait au moyen âge une dépense somptuaire d'une dépense commune par le rapprochement des deux espèces. Dans les frais du deuil d'Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, au mois d'avril 1494, une once de soie est portée à 18 sous 6 deniers, égalant presque 25 de nos francs; et le repas d'un religieux, royalement payé, n'y est compris que pour 2 sous 9 deniers 1/8, environ 3 francs 15 centimes. Ainsi, huit religieux de la fin du quinzième siècle dînaient royalement avec le prix d'une once de soie, qui coûte aujourd'hui 28 sous, c'est-à-dire, qui suffirait à peine pour défrayer la moitié d'un moine en pareille conjoncture.

Les beaux livres, c'est-à-dire les produits plus ou moins précieux de l'art des peintres et des calligraphes, peuvent être comptés au nombre des objets du plus grand luxe; M. Leber nous apprend dans son appendice ce que coûtaient, et à combien reviendraient aujourd'hui, abstraction faite de l'inappréciable valeur de rareté et de haute curiosité, quelques-uns des ouvrages dont se composait la *librairie* (bibliothèque) de Charles d'Orléans. A cette époque, c'est-à-dire aux quatorzième et quinzième siècles, le prix moyen du marc d'argent était de 6 livres 15 sous.

En 1395. — *Vnes croniques de France, ystoriées et toutes complètes*, achetées de Guillaume Deschamps, libraire, 235 fr. d'or, ou 235 livres argent = 1,915 livres 5 sous 0 deniers, au pouvoir de 10,491 francs 40 centimes.

En 1397. — Un *Tite-Live* et un *Buesce de Consolation, translatez et escripz en françois*, achetés de Pierre de Vérone, 300 francs = 2,400 livres 0 sous 0 deniers, au pouvoir de 14,670 francs.

En 1398. — Un livre nommé *l'Apostille maistre Nychole de Lire*, acheté de Guillaume Daniel, prêtre, la somme de 300 fr. d'or, ou 300 livres = 2,400 livres 0 sous 0 deniers, au pouvoir de 14,670 francs.

Payé à Guillaume Vivian, de l'ordre des frères Prêcheurs, bachelier en théologie, pour *labourer en la translation et exposition d'une bible en françoys*, laquelle *fist commencées le roi Jehan*, 20 écus d'or, représentant 1,400 francs 25 centimes.

En 1401. — Payé à Jacques Richier, pour avoir relié un grand livre en françois; savoir : pour l'avoir garni de trois ais neufs et couvert d'un cuir vermeil, et empreint de plusieurs fers, garni de dix clous et de quatre fermoirs et *clappitule* de plusieurs soies aux deux bouts, la somme de 48 sous parisis, ou 3 livres tournois = 24 livres 9 sous 0 deniers, au pouvoir de 146 francs 70 centimes.

Non-seulement les produits de la nature et de l'art, qui furent toujours le partage exclusif de la richesse, mais beaucoup de choses dont l'usage est maintenant commun à toutes les classes de la société, ne pouvaient être pour nos aïeux que des objets d'un très-grand luxe, par le prix que maintenait leur ancienne rareté. «En 1372, dit M. Leber, la provision de sucre d'une reine de France se réduisait à quatre petits pains de cinq livres chacun, prisés 10 sous la livre = 4 livres 4 sous 10 deniers, au pouvoir de 28 francs 45 centimes. La livre de cannelle du même temps est évaluée 12 sous = 5 livres 13 sous 9 deniers, au pouvoir de 34 francs 13 centimes, prix actuel 8 fr.)... Enfin, un mémoire d'apothicaire, de 1483, résumera en peu de mots tout ce qu'on pourrait dire de l'excessive cherté des produits de cette origine : il aboutit à ce fait, que la reine Charlotte prit pour 3,150 fr. de médecine et autres drogues, dans le court espace de deux mois.»

Tous les faits qu'il avance, M. Leber les prouve ainsi par des chiffres. Rien de plus instructif et de plus intéressant à lire que ses *trois tables des prix de la vie au moyen âge* qui terminent la première partie de son travail. Ces trois tables ont pour titre, la première : Prix de commerce et gages, depuis les dernières années du treizième siècle jusqu'à la fin du seizième; gages, solde, salaires, journées, pensions; la deuxième : Denrées de première nécessité; la troisième : Objets de luxe, produits de l'industrie, de l'art et du commerce extérieur. Les fragments suivants, que nous empruntons à chacune de ces tables, les feront comprendre mieux que tous nos éloges.

DOCUMENTS où les prix ont été puisés.	ANNÉES des faits.	PRIX du marc d'argent de l'époque.	INDICATION des objets appréciés ou cotés.	PRIX de l'époque en livres, sous et deniers.	ÉVALUATION DES PRIX ANCIENS d'après le prix du marc actuel.	ÉVALUATION DES PRIX ANCIENS au pouvoir actuel de l'argent.
	1327	6 » »	Un cheval.	12 18 »	148 5 »	709 50
	1333	5 » »	Une livre de dragées.	» 6 »	5 10 »	55 »
	1341		Une aune de toile blanche *déliée*.	» 5 4	» 16 18	5 »
Anciens comptes des dépenses des ducs de Bourgogne.	1390	6 15 »	Une carpe.	» 5 6 2/3	1 8 11 1/2	8 69
Comptes de Geoffroy Fleury, chancelier du roi, en 1320.	1320		Pour demi-quartier de velours vert, 6 sous; ce qui donne pour l'aune.	2 8 »	39 2 4 1/2	234 70
Comptes d'Etienne de La Fontaine.	1350		Pour le roi, une paire de souliers.	» 6 »	2 15 11	16 78
Id.			Pour un chapeau de paon à grant ro.	6 » »	55 18 8	333 60
Id.			Pour le chapeau du fou du roi.	18 » »	167 16 »	1,006 80

La seconde partie est intitulée : Examen critique des tables du prix du marc d'argent et des évaluations monétaires depuis l'époque de saint Louis. Dans cette seconde partie, M. Leber examine le mérite de l'ordonnance et de l'usage commun des tables du prix du marc d'argent, les inconvénients qu'elles peuvent avoir dans leur application aux nouveaux besoins de la science historique, et par cela même les distinctions dont elles sont susceptibles en ce qui touche l'évaluation monétaire. Après avoir résumé ses observations, M. Leber termine en concluant que des tables pratiques, raisonnées et complètes dans tous leurs résultats possibles, des tables mises en rapport avec les nouvelles études historiques, seraient encore à faire. Tel est du moins ce qui résulte des considérations développées dans ce mémoire.

Les notes qui complètent ce remarquable ouvrage sont au nombre de dix-huit. «Les données propres au travail de M. Leber éveillent, dit l'éditeur, une idée vague d'exagération si naturelle relativement aux produits incomplets de la routine, que l'auteur a cru ne pouvoir trop faire pour les justifier. A l'autorité des chiffres, qui sanctionne la pensée mère de son ouvrage, il a voulu joindre l'autorité des textes qui en appuient l'exécution; et à cet égard, les citations étendues dans des notes prouveront du moins qu'entre tous les témoignages dont il s'arme contre un préjugé plus que séculaire, il n'a compté le sien que pour ce qu'il doit à tous les autres.»

Prononciation de la langue française au dix-neuvième siècle, tant dans le langage soutenu que dans la conversation, d'après les règles de la prosodie, celles du dictionnaire de l'Académie, les lois grammaticales et celles de l'usage et du goût; par M. JOSEPH DE MALVIN-CAZAL, ancien professeur de l'Université — Paris, Imprimerie royale, 1 vol. in-8; *Firmin Didot*, et chez l'auteur, rue de la Pépinière, avenue Percier, 6.

«Réunir en un corps de doctrine complet, méthodique et conforme aux règles de prononciation établies par le Dictionnaire de l'Académie, par nos plus célèbres grammairiens, et par les lois de l'usage et du goût; constater quelle est cette prononciation au milieu du dix-neuvième siècle, et dans tous les mots qui entrent dans le langage oratoire, poétique et usuel; indiquer quelles sont les règles de leur liaison, et dans quels cas ils doivent rester dans une indépendance mutuelle, quand ces mots forment entre eux des propositions, des périodes ou des discours; en un mot, laisser aux hommes qui nous succéderont un travail où se trouvent réunis les principes et les règles qui fixent aujourd'hui cette prononciation, tel est, dit M. de Malvin-Cazal, dans sa préface, le but que nous nous sommes proposé en composant cet ouvrage, qui nous a coûté bien des années de travail, de soins consciencieux et d'observations multipliées.»

Quand M. de Malvin-Cazal eut achevé ce grand et intéressant travail, il le soumit d'abord à un juge dont personne ne contestera la compétence, à M. Ambroise Firmin Didot. Le 3 août 1846, M. Ambroise Firmin Didot répondait à M. de Malvin-Cazal :

«Votre ouvrage est un service public qui sera apprécié surtout dans les pays étrangers, où il contribuera à fixer la prononciation conformément à celle de Paris. Il sera également utile dans nos provinces, où le théâtre seul et quelques professeurs peuvent lutter contre les vices des prononciations locales. C'est un code où chacun devra recourir pour résoudre les difficultés de la prononciation. Mais ce qui lui donnera en outre un grand prix, c'est que plus tard, à l'aide d'un tel guide, on saura quelle a été la véritable prononciation au dix-neuvième siècle. Combien il serait à désirer que de siècle en siècle nos aïeux nous eussent laissé un livre semblable! nous connaîtrions alors quelle était la prononciation de Joinville et de Froissard, de Montaigne et de Ronsard, celle même de madame de Sévigné. Chaque siècle un pareil ouvrage devrait être recommencé, ou du moins en partie. On ne saurait trop regretter qu'un ouvrage semblable ne nous ait pas été laissé par l'antiquité, pour nous instruire de la belle prononciation des belles époques de la langue grecque et latine.

«Il fallait une persévérance, un esprit d'observation et une exactitude *mathématique*, pour obtenir un résultat aussi complet, aussi minutieux, qualités qui font l'éloge de l'ouvrage, puisque rien n'y est négligé, et que vous avez eu la patience de dévouer presque tous les instants de votre vie à ces pénibles recherches, qui, pour n'être appréciées que d'un petit nombre de personnes, n'en sont pas moins d'une utilité générale très-réelle.

«Votre ouvrage, monsieur, est en quelque sorte une annexe au Dictionnaire que l'Académie française a publié en 1835. Il est pour la prononciation, ce qu'est le Dictionnaire de l'Académie pour l'explication de la valeur des mots. A mon avis, un pareil livre doit être placé dans toute bibliothèque publique de France et des pays étrangers.»

Fort de cette appréciation, dont nous n'avons rien à retrancher, M. de Malvin-Cazal soumit son manuscrit à l'Académie. Une commission spéciale fut nommée pour l'examiner. Cette commission, présidée par M. Lebrun, chargea M. Cousin de lui faire un rapport, et, sur le rapport de M. Cousin, elle conclut à ce que le beau et utile travail de M. de Malvin-Cazal fût imprimé aux frais du gouvernement par l'imprimerie royale.

L'abbé d'Olivet avait remarqué, fort justement, dans son livre sur la langue française, que nous avons deux manières de prononcer : —Particularité qui, peut-être, ne se trouve que dans notre langue; — l'une pour la conversation ou langage familier, l'autre pour le discours soutenu ou déclamation; «celui-ci, ajoutait-il, donne de la force et du poids aux paroles, et laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter, au lieu que celle-là pour être coulante et légère, adoucit certains sons, certaines syllabes et supprime des lettres finales. Voilà ce qui est cause que peu de personnes savent bien lire un discours oratoire et plus particulièrement encore les vers, faute de savoir cette différence de prononciation.» L'étude du livre de M. de Malvin-Cazal fera connaître ces deux sortes de prononciation; car on y trouvera exposées toutes les règles générales et exceptionnelles qui concourent à rendre la diction française claire, correcte et régulière, depuis les éléments syllabiques les plus simples de l'art de la parole, jusqu'à celui de l'union ou de la séparation des voyelles et des consonnes finales des mots, quand ceux qui suivent commencent ou par des voyelles ou par des consonnes, rencontre qui se réalise à chaque instant, et qui se présente toujours avec de nouvelles modifications prises dans la nature grammaticale des mots qu'il s'agit de lier ou de diviser. En d'autres termes, l'ouvrage de M. de Malvin-Cazal renferme la solution de ce problème :

«Etant donnée l'écriture, ou, pour mieux dire, l'orthographe d'un mot, ou d'une phrase, ou d'une période, en rendre la parole avec pureté et selon les règles de la prosodie, du *Dictionnaire de l'Académie*, de la grammaire, du goût, et de l'usage épuré de la capitale.»

M. de Malvin-Cazal a divisé son livre en deux parties, la première, qui n'a qu'un chapitre, est consacrée à la prononciation des mots isolés; la seconde, qui traite de la prononciation des mots groupés, forme trois chapitres intitulés : 1º de la liaison des voyelles finales d'un mot devant d'autres mots commençant par d'autres voyelles; 2º des voyelles nasales qu'il faut lier et de celles qui ne se lient pas; 3º des consonnes.

Il nous est impossible, on le conçoit, de donner l'idée d'un pareil travail, soit par une analyse, soit par des citations. Pour en faire comprendre l'intérêt et la nouveauté, il suffit d'en indiquer le but et d'en résumer le contenu. Quant à son mérite, l'appréciation de M. Didot, le rapport de M. Cousin et la décision de l'Académie nous dispensent de tout éloge. M. de Malvin-Cazal a obtenu des suffrages si flatteurs pour son amour-propre d'auteur, qu'il n'a plus besoin du nôtre. Mais si nous ne croyons pas devoir le féliciter, en le remerciant, de l'heureuse idée qu'il a eue et de la patience, du goût et de l'intelligence avec lesquels il l'a réalisée, nous ne pouvons du moins nous empêcher de recommander son livre à toutes les personnes qui, soit en France soit à l'étranger, désirent prononcer le plus purement possible la langue française, tant dans le langage soutenu que dans la conversation.

La France et la Sainte-Alliance en Portugal, par EDGAR QUINET. — Paris, 1847, *Joubert*, 75 c.

Sous ce titre : *La France et la Sainte-Alliance en Portugal*, M. Edgar Quinet vient de publier une spirituelle et éloquente brochure qui a pour but de constater cette époque nouvelle et mémorable où le droit n'existe pour personne. C'est le résumé de l'histoire du Portugal depuis 1830 jusqu'à 1840.

Mais cette brochure, non moins remarquable par le style que par les pensées, sera-t-elle lue? et si elle est lue, chatouillera-t-elle, selon une expression de M. Edgar Quinet, la conscience pétrifiée de ses lecteurs? Telles sont notre indifférence et notre lassitude, notre complaisance, notre tiédeur, que nous n'osons pas l'espérer; mais que les hommes de cœur comme M. Quinet ne se lassent pas de parler, alors même qu'ils seraient certains de ne pas être écoutés. Si leurs enseignements n'ont point de résultat immédiat, ils apprendront du moins à la postérité que, parmi cette génération si exclusivement et si honteusement vouée au culte abrutissant des intérêts matériels, il se trouvait encore de nobles âmes pour aimer la vertu, la patrie et la liberté, et des voix éloquentes pour les défendre et les chanter.

Opinion sur les religions d'État, par M. le comte D'ALTON-SHÉE, pair de France, — in-8º.

Article 5 de la charte constitutionnelle : «Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.» On a nié que la liberté philosophique fût comprise dans cet article. En effet, il s'agit des opinions religieuses et non des opinions qui nient les religions établies. Un israélite peut nier la divinité de Jésus-Christ au nom de la croyance sur laquelle son culte repose; un philosophe n'en a pas le droit au nom de la raison, qui n'a ni prêtres, ni temples, ni culte établi. Cela peut paraître absurde à M. d'Alton-Shée; mais c'est le sens et l'esprit de cet article 5. M. Hébert, qui est gallican, à ce qu'il dit, le lui a déjà fait entendre, et il est à souhaiter qu'il profite de l'avertissement dans l'intérêt de son imprimeur, s'il ne craint pas pour lui-même, à cause de sa qualité, les foudres du réquisitoire.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE définitivement constituée par acte authentique passé devant MMes HUET, notaire à Paris, et son collègue, le 15 juin 1847 — Directeur-gérant : M. EUGÈNE BOZZI DE LAFOLIE.

JOURNAL DES COURS PUBLICS ET LEÇONS ORALES DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE.

CAPITAL SOCIAL : 200,000 FRANCS, divisé en 800 ACTIONS de 250 FRANCS au porteur.

Quatre actions donnent droit à la réception gratuite du journal pendant dix ans.

PROFESSEURS DONT ON PUBLIERA LES COMPTES RENDUS DES COURS DANS LE JOURNAL :

MM. **Libri** ou **Amiot.** — Mathématiques.
Nisard. — Eloquence latine.
Biot ou **Delaunay.** — Physique et mathématiques.
Quatremère. — Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque.
Barthélemy Saint-Hilaire. — Philosophie grecque et latine.
Edgar Quinet. — Langues et littératures de l'Europe méridionale.
Stanislas Julien. — Langue et littérature chinoise et tartare mandchou.
de Portets. — Droits de la nature et des gens.
Binet. — Astronomie.
Mayer. — Poésie latine.
Cyprien Robert. — Langue et littérature slave.
Pelouze. — Chimie.
Coste. — Embryogénie comparée.
Élie de Beaumont. — Histoire naturelle des corps inorganiques.

MM. **Philarète Chasles.** — Langues et littératures d'origine germanique.
J.-J. Ampère. — Littérature française.
Caussin de Perceval. — Langue arabe.
Eugène Burnouf. — Langue et littérature sanskrite.
Jules Mohl. — Langue persane.
Alix Desgranges. — Langue turque.
Michel Chevalier. — Economie politique.
Magendie. — Médecine.
Regnault. — Physique générale et expérimentale.
Boissonnade. — Langue et littérature grecque.
Duvernoy. — Histoire naturelle des corps organisés.
Michelet. — Histoire et morale.
Lerminier. — Histoire des législations comparées.
Sturm. — Mécanique.

MM. **Poncelet.** — Mécanique physique et expérimentale.
Dumas ou **Laurent.** — Chimie.
Biot ou **Delaunay.** — Astronomie physique.
de Blainville. — Anatomie, physiologie comparée et zoologie.
Pouillet ou **Babinet.** — Physique.
Libri ou **Despeyrous.** — Calcul des probabilités
Auguste Saint-Hilaire ou **de Jussieu.** — Organographie végétale.
Le Verrier. — Astronomie mathématique.
Mirbel ou **Payer.** — Botanique (anatomie et physiologie végétales).
Lefébure de Fourcy. — Calcul différentiel et intégral.
Chasles. — Géométrie supérieure.
de Blainville. — Anatomie, physiologie comparée et zoologie.
l'abbé **Icard.** — Droit ecclésiastique.

MM. **Jules Simon.** — Histoire de la philosophie ancienne.
Guigniaut. — Géographie.
l'abbé **Maupied.** — Ecriture sainte.
Damiron. — Histoire de la philosophie moderne.
l'abbé **Cœur.** — Eloquence sacrée
Saint-Marc Girardin. — Poésie française.
Patin. — Poésie latine.
Wallon. — Histoire moderne.
l'abbé **Bargès** — Langue hébraïque.
Ozanam. — Littérature étrangère.
Rosseuw Saint-Hilaire. — Histoire ancienne.
l'abbé **Glaire.** — Ecriture sainte.
Egger. — Littérature grecque.
l'abbé **Jager.** — Histoire ecclésiastique.
A. Garnier. — Philosophie
Havet. — Eloquence latine.
l'abbé **Maret.** — Théologie dogmatique.
l'abbé **Receveur.** — Théologie morale.

Le *Journal des Cours* sera précieux pour les familles; les cours supérieurs de l'Université, surtout ceux de la Sorbonne et du Collége de France, sont le complément de toute éducation solide. Jusqu'à présent, les pères de famille riches pouvaient seuls faire profiter leurs enfants des bienfaits de l'instruction centrale, car le séjour de la capitale et les voyages sont coûteux. Au moyen du *Journal des Cours*, tout élève de rhétorique pourra suivre les progrès de la science et participer aux avantages que lui offre l'instruction publique sans avoir d'autre dépense à faire que le prix de sa souscription.

CLASSES AUXQUELLES LE JOURNAL EST INDISPENSABLE ET CALCUL DE SES BÉNÉFICES.

Membres du corps enseignant.	75,000
Élèves des écoles (public se renouvelant chaque année).	300,000
Médecins et Pharmaciens (pour tout ce qui se rattache à la Minéralogie et à l'Histoire naturelle).	30,000
Magistrats et avocats (pour tout ce qui se rattache à l'étude du Droit).	30,000
Ingénieurs, officiers du génie, employés des travaux publics (pour tout ce qui se rattache à la mécanique).	50,000
Employés des mines (pour tout ce qui concerne la minéralogie).	10,000
Corps savants de l'Europe.	6,000
Total.	555,000

Dans ce nombre, nous n'ajoutons pas le chiffre immense des personnes qui souscriront pour avoir la collection de cet écho de la science dans leurs bibliothèques

Or, à 6,000 abonnés seulement, les actions du *Journal des Cours et leçons de l'Université Royale de France* rapportent 20 pour 100 par an.

S'adresser, pour obtenir des Actions de 250 fr. du JOURNAL DES COURS ET LEÇONS ORALES DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE, à M. BOZZI DE LAFOLIE et Ce, au siége social, rue Coq-Héron, 3, à Paris.

Livres d'instruction

PRIMAIRE ET SECONDAIRE. — La spécialité classique, à laquelle s'est adonnée depuis longues années la maison Delalain, lui a permis de réunir ainsi un choix étendu et varié de livres d'instruction primaire et secondaire, à l'usage des écoles et des institutions. Aussi, les professeurs sont-ils assurés de trouver dans cette maison tous les livres dont ils peuvent avoir besoin, soit pour se préparer aux concours universitaires, soit pour mettre entre les mains de leurs élèves. Parmi les publications les plus récentes sorties des presses de M. A. Delalain, imprimeur de l'Université, nous mentionnerons le *Nouveau cours d'enseignement élémentaire*, de M. Beleze, qui a été approuvé et autorisé par l'Université; les *Grandes cartes murales*, de MM. Morin et Engelmann; les *Manuels des aspirants et aspirantes* aux divers diplômes et brevets de capacité; un nouvel ouvrage de M. Saint-Marc Girardin, *sur l'instruction intermédiaire dans ses rapports avec l'instruction secondaire.* — Paris, au quartier latin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, no 5.

Baccalauréat ès-lettres.

Cours professés par MM. A. DELAVIGNE et P. G. BEAUCHEF, à l'Institut complémentaire des études classiques, rue des Fossés-Saint-Victor, 25.

Les pères de famille qui prennent confiance à notre revue nous sauront gré de signaler à leur attention l'Institut complémentaire des études classiques, que recommande suffisamment le nom de MM. Delavigne et P. G. Beauchef. La méthode d'enseignement de ces deux professeurs a reçu depuis longtemps l'approbation des hommes les plus recommandables et les plus compétents.

Chocolat Desbrières.

A la pharmacie, rue Lepelletier, 9, presque en face de l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 4 fr. 50 c.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES.

Ligne du Havre à New-York,

service à toute vapeur, établi avec des frégates de l'État de 450 chevaux. Les services auront lieu tous les quinze jours du Havre et de New-York, savoir :

LE PHILADELPHIE,	15 juillet;
LE MISSOURI,	31 juillet;
LE NEW-YORK,	15 août;
L'UNION,	31 août.

Ces belles frégates, construites par l'État dans les meilleures conditions de vitesse et de solidité, possèdent une machine de 450 chevaux à basse pression. Leur dimension est de 73 mètres de longueur sur le pont; de 13 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur. La distribution intérieure, le service et les aménagements ne laissent rien à désirer sous les rapports d'ordre, de convenance, de comfort et d'élégance.

En attendant l'achèvement des travaux à faire au bassin du Havre qui doit les recevoir, ces navires partent de Cherbourg. Les directeurs de la Compagnie se sont arrangés avec les entreprises de messageries pour transporter directement les voyageurs de Paris à Cherbourg. Cette belle et grande entreprise, entre autres avantages, représente une économie de temps et d'argent, qui ne peut manquer de lui assurer bientôt la préférence sur la ligne de Liverpool auprès des voyageurs du continent.

S'adresser, pour fret et passage, à la direction de la compagnie, à Paris, rue d'Antin, 7, et au Havre, rue de la Halle, 8.

Parfumerie L. T. Piver,

brevetée du roi, du prince de Joinville et de la reine d'Angleterre. A LA REINE DES FLEURS, rue Saint-Martin, 103, à Paris, et 160, Regent-Street, London.

La préparation des cosmétiques et des parfums de toilette exige, dans l'intérêt de la santé, tant de garanties d'expérience et d'habileté, que nous ne pouvons représenter cette spécialité dans notre revue que par des établissements de premier ordre, qui jouissent depuis longtemps, comme la maison Piver, d'une réputation justement méritée. Cette manufacture, montée sur une grande échelle, offre cet avantage aux consommateurs, que ses relations dans toutes les grandes villes du monde entier entretiennent un mouvement d'affaires qui renouvellent plus fréquemment la fabrication, et donnent aux cosmétiques, aux savons et à tous les autres articles de toilette un cachet de fraîcheur qu'on ne rencontre pas toujours ailleurs au même degré. La parfumerie de luxe à l'usage de la classe élégante et riche est d'une qualité supérieure, qui ne le cède en rien aux établissements les plus en vogue.

Dépôt special,

à Paris, des parfumeries L. T. PIVER : maison OACHE, 9, boulevard Poissonnière, au coin de la rue du Sentier. Gants Jouvin, gants de soie, etc., bretelles, cravates, bourses, brosses, peignes, éponges fines, éventails, portefeuilles et nécessaires; articles de toilette et de fantaisie.

Photographie sur papier.

Cette branche de la photographie ou de la daguerréotypie, restée longtemps stationnaire, va prendre désormais un essor rapide et recevoir une application des plus heureuses dans tous les arts du dessin. Par suite de l'accueil empressé que lui font aujourd'hui les artistes, l'académie des beaux-arts vient tout récemment de donner à cet art nouveau les témoignages les plus complets et les plus honorables de son approbation. Ce mérite, comme chacun sait, revient de droit à MM. Talbot et Blanquard Evrard, qui, en simplifiant leurs ingénieux procédés, en les rendant publics, ont mis tout le monde à même de s'occuper avec succès de la production de ces tableaux, si vrais et si beaux, et d'en multiplier les épreuves avec autant de promptitude que de facilité.

Mais, si facile que soit l'opération de la photographie sur papier, la bonne réussite dépend avant tout d'une chambre obscure, dont l'objectif bien établi donne aux dessins obtenus toute la netteté et la précision désirables.

A cette occasion, nous ne pouvons mieux faire que de recommander les objectifs à verres combinés, inventés par M. Charles Chevalier, ingénieur-opticien, au Palais-Royal, galerie de Valois, 163, qui d'ailleurs est le fournisseur des plus célèbres photographistes amateurs et savants).

Nous prévenons également nos lecteurs que M. Ch. Chevalier va publier dans quelques jours une brochure qui donnera les renseignements les plus clairs et les plus précis aux personnes qui désirent connaître les mystères de la photographie sur papier et opérer elles-mêmes avec les appareils.

Les instruments de la maison Ch. Chevalier, attendu la similitude de noms, portent tous cette marque distinctive : DEUX MÉDAILLES D'OR EN 1834.

Poudre de Seltz gazeuse

de M. FONTENAY, rue Rambuteau, 23, pour faire à l'instant une bouteille d'eau de Seltz, à 5 c.

Nous accueillons volontiers dans notre revue la poudre de M. Fontenay, garantie par une société de médecins distingués, et qui se recommande d'ailleurs par une consommation toujours croissante.

La suite au prochain numéro.

On mettra en vente, le 15 juillet, à la librairie PAULIN, rue Richelieu, 60,

TOME VII DE L'

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. A. THIERS.

Un volume in-octavo de 688 pages, contenant les trois livres suivants :

1. IÉNA. — 2. EYLAU. — 3. FRIEDLAND ET TILSIT.

Prix : 5 francs.

En vente le même jour :

CINQUIÈME LIVRAISON DES **PLANS ET CARTES** POUR

L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Atlas dressé pour cet ouvrage, sous la direction de M. THIERS; dessiné par M. DUFOUR; gravé sur acier par M. DYONNET.

La cinquième livraison contient les neuf cartes suivantes, nos 34 à 42 :

CARTE de la Saxe et de la Franconie;
PLAN des champs de bataille d'Iéna et d'Awerstaed;
CARTE du nord de l'Allemagne;
CARTE de la Prusse orientale et de la Pologne;
CARTE des pays compris entre la Vistule et le Prégel;
PLAN des environs de Czarnowo, Pultusk, Golymin et Soldau;
PLAN du champ de bataille d'Eylau;
PLAN de la ville de Dantzig et de ses environs;
PLAN du champ de bataille de Friedland.

Prix : 3 francs 50 centimes.

Chef-d'œuvre de charpente offert par la corporation des compagnons charpentiers à M. Berryer, avocat.

Le 29 juin dernier, de onze heures à midi, la foule s'arrêtait sur la ligne des boulevards, depuis le faubourg Saint-Antoine jusqu'à la rue Vivienne, pour assister au passage de la corporation des compagnons charpentiers qui, au nombre de plus de cinq cents, tous vêtus de noir et portant au chapeau les larges rubans, insignes du compagnonnage, se rendaient processionnellement au domicile de M. Berryer. On se

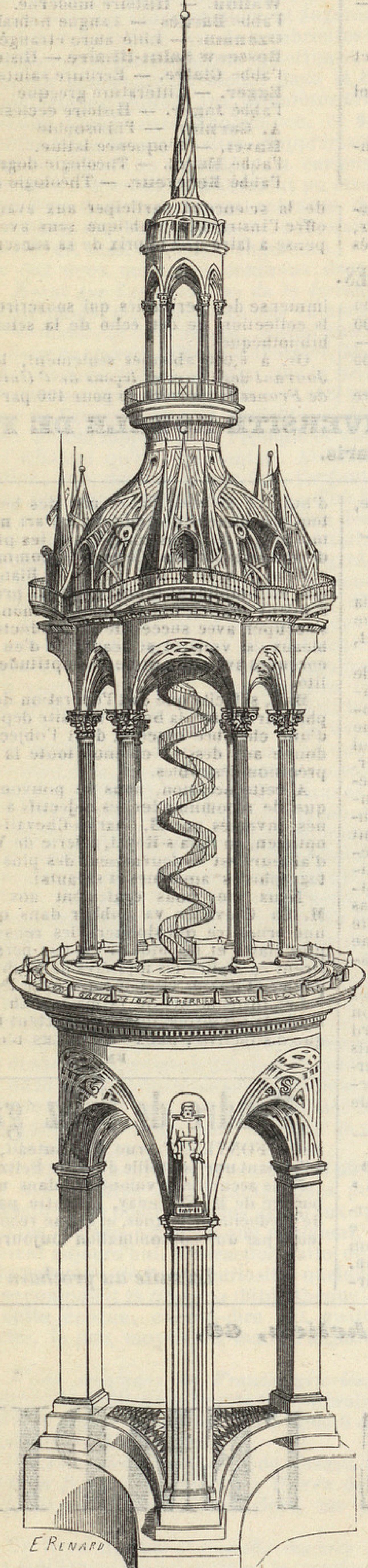

Chef-d'œuvre de charpente offert à M. Berryer par les compagnons passans.

rappellera sans doute que, lors des poursuites dirigées, sous prévention de coalition, contre les charpentiers du département de la Seine, M. Berryer défendit avec un grand dévouement les principaux accusés. Après le prononcé de l'arrêt, le corps des charpentiers voulut reconnaître les soins de son éloquent défenseur; mais il lui fut impossible de vaincre les refus de M. Berryer, qui déclara s'estimer heureux d'avoir pu, en cette circonstance, remplir un devoir en se chargeant d'une défense qu'il avait jugée juste.

Mardi dernier, les charpentiers se rendaient près de lui, pour lui faire hommage d'un précieux travail représentant une tribune monumentale, dans laquelle, comme en pourront juger les gens du monde par la gravure et les gens de l'art par la description succincte qui va suivre, toutes les difficultés les plus ardues de la charpente ont été rassemblées.

Le monument, d'une hauteur totale de 2 mètres 50 centimètres sur environ 580 millièmes de diamètre, se compose d'une base triangulaire, au-dessus de laquelle s'élèvent trois pilastres d'ordre dorique, ornés chacun d'une figure emblématique sculptée; ces trois pilastres supportent une voûte composée de plusieurs raccordements dont une trompe, une voûte centrique, une voûte gauche et de niveau se raccordant avec une voûte ronde. Au-dessus de ce piédestal, couronné par une corniche d'ordre ionique, trois degrés conduisent au sol d'un vestibule pavé d'une mosaïque, autour duquel s'élèvent six colonnes d'ordre corinthien, supportant trois guitardes et trois trompes raccordées par des voûtes coniques tendant au centre avec la voûte principale, qui soutient la galerie intérieure ; à l'extérieur, une corniche d'ordre corinthien forme fronton sur chaque guitarde, recevant dans son épaisseur des escaliers communiquant à ceux qui descendent du fronton dans la galerie intérieure.

Au-dessus de la galerie se trouve la coupole percée sur différents points par des pénétrations coniques et biaises qui donnent du jour dans l'intérieur.

Un grand escalier à vis, partant du sol du vestibule, donne accès à la coupole, et arrive jusqu'au grand comble impérial, également percé de pénétrations diverses; au-dessus de chaque fronton, se trouve un comble de pente varié en touronde et en épis sans cheneau ni faîtage, raccordé avec le grand comble, qui est enfin couronné par un dôme en spirale, que supportent six colonnes d'ordre composite, et que termine une flèche hexagone.

Un discours a été adressé à M. Berryer par l'un des compagnons, qui, avec sept de ses camarades, avait transporté ce long et précieux travail, dont on le priait d'accepter l'hommage. Après une réponse de M. Berryer, exprimant des remercîments vivement sentis, le cortége, qui s'était fait remarquer par son attitude calme et silencieuse, s'est séparé paisiblement.

Le Château-Rouge a eu jeudi une soirée magnifique; le Château-Rouge sait varier les plaisirs du public; c'est toujours son jardin, sa musique, ses danses, ses illuminations et son feu d'artifice; mais tout cela combiné de manière à figurer tantôt une féerie orientale, tantôt une fête vénitienne. C'était hier le tour de l'Espagne, une grande *romeria*, disait le programme, terminée par un feu d'artifice représentant le *Buen retiro.* Tous ceux qui n'ont pas vu ce palais l'ont reconnu, et les Espagnols qui étaient présents n'ont pas protesté.

Correspondance.

M. de Kérizouët, auteur d'un projet dont nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs, nous adresse la réclamation suivante :

Monsieur,

Votre numéro du 18 juin signale le projet d'une rue de forme nouvelle, dont le relief est actuellement exposé au palais de la chambre des députés. Vous lui appliquez l'épithète de *souterraine*, ce qui donnerait à penser que cette *rue de fer* est une rue obscure. Ce serait un inconvénient pour l'utilité pratique du projet. Heureusement cette obscurité n'existera pas, comme le prouve même l'ensemble de votre article, et comme il est facile de s'en assurer par la vue du relief.

J'espère, monsieur, que vous voudrez bien accueillir ma lettre dans l'un de vos prochains numéros, et m'aider ainsi à rendre l'opinion favorable plutôt qu'hostile à un projet qui serait populaire s'il était compris; car son objet est de rendre moins chers, là où le besoin s'en fait le plus sentir, les moyens d'alimentation, d'habitation, de chauffage et de transport. Ce projet coïncide donc avec les nécessités croissantes d'une population qui progresse en nombre chaque année.

Agréez, monsieur, etc.

A M. L. D., à Amiens. — Remercîments pour votre dessin.

A M. F. D., à Besançon. — Nous en avons parlé,

Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

A M. D., à Paris. — Si la chose vaut la peine, à nos frais. Sinon, non, à quelque prix que ce soit.

A M. M., à Birmingham. — *L'Illustration* du 19 juin contient un article accompagné de caricatures, sous le titre de *Dernier Bal de Berlingot.* Cet article et ces dessins sont imités d'un petit volume anglais, intitulé : *Mistress Perkins Ball.* Nous avons oublié de le dire. Là dessus, un brave Anglais, qui met entre lui et nous une moitié de la France, la Manche et une moitié de l'Angleterre, nous adresse un gros mot. Il faut ajouter qu'il ne signe pas sa lettre; il nous apprend, ce que nous savons mieux que lui, que le nom de l'auteur du petit livre anglais est A. Titmarsh.

Nous avons l'honneur de connaître M. Titmarsh, homme de goût, qui signe d'un pseudonyme des petits livres que d'autres moins difficiles signeraient de leur vrai nom. Nous lui communiquerons cette lettre de Birmingham; cela l'amusera.

Toute l'Angleterre, à ce que dit le spirituel correspondant, a été scandalisée de ce larcin, et il donne à entendre qu'elle va se plaindre devant le monde entier par l'organe des journaux français.

Pour éviter une cause de guerre entre la France et l'Angleterre, nous déclarons que *l'Illustration* a imité le petit livre de M. Titmarsh, qu'elle n'a pas eu l'intention de faire tort à l'Angleterre, mais qu'elle a cru faire plaisir à M. Titmarsh.

A M. G. H., à Louvain. — Cette communication nous parviendrait beaucoup trop tard et n'aurait plus d'à-propos. Nous en prenons note pour une autre année.

A M. A. J. de D., à Paris. — Nous ne comptons plus nous occuper de ces projets tant qu'il n'y aura pas un parti pris. Nous reviendrons alors sur les meilleurs pour les comparer à celui qui aura été définitivement adopté.

A M. M., à la Nouvelle-Orléans. — Nous tâcherons de vous satisfaire.

A M. L. J. S., à Paris. — *L'Illustration* ne parle pas de ce qu'elle ne connaît point.

A M. E. de La B., à Corbehem (Pas-de-Calais). — Nous ne pouvons recevoir en tout temps des dessins sur toutes sortes de sujets ; c'est l'occasion et l'à-propos qui peuvent donner de la valeur à la proposition que vous voulez bien nous faire. Si nous avions la liste de vos croquis, nous pourrions quelquefois recourir à votre obligeance.

A M. Strauss, à Vichy. — On est exposé quelquefois à recevoir des nouvelles fausses. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que celle qui vous concerne dans notre numéro du 26 juin est sans fondement, et que vous restez chargé de la direction des bals de Vichy. Nous avons d'ailleurs la confirmation de ce fait par M. Cellarius lui-même, qu'on vous avait donné pour successeur.

A M. Cellarius, à Vichy. — Nous venons de rectifier la nouvelle relative à M. Strauss. Il nous reste à enregistrer, au profit de votre juste renommée, une approbation qui donne l'immortalité.

M. de Lamartine à M. Cellarius.

Monsieur,

J'ai été bien sensible à l'envoi du livre que vous avez chargé M. Sureau de me remettre. Il y a une parenté entre tous les arts, surtout quand ils s'élèvent par l'idéal au sentiment du beau, leur type commun; la danse est la poésie des mouvements et la mélodie des corps. Chez les anciens, elle était un hymne en action, et, à ce titre, on l'introduisait jusque dans le culte. On ne lui laisse aujourd'hui que le théâtre et le salon, et vos savantes et gracieuses études la rendent plus digne d'y figurer. Je n'en juge que sur votre nom et sur vos œuvres, et mon suffrage est sans prix pour vous ; mais vos vrais juges sont la jeunesse et la beauté, pour qui votre nom est celui du plaisir même.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

A. DE LAMARTINE.

9 juin.

Vous avez raison, monsieur, d'être fier de cette lettre. Vous n'avez plus rien à envier à la gloire du fameux Vestris, un des trois grands hommes du siècle de Voltaire et du grand Frédéric.

Principales publications de la semaine.

HISTOIRE.

Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité; par H. Vallon, licencié en droit, maître de conférences à l'Ecole normale. Tome Ier. Un vol. in-folio de 496 pages. — Imprimerie royale; Paris, Dezobry, E. Magdeleine.

L'ouvrage aura 3 volumes.

Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789; par M. Louis Raynal. Huitième livraison. Tome IV. In-8 de 344 pages, avec 3 cartes et 3 pl. — Paris, Dumoulin.

Ouvrage terminé.

Avranchin monumental et historique; par Edouard Lehéricher. Tome II. In-8 de 752 pages. — Avranches, chez Rostain.

Ouvrage terminé.

POLITIQUE, ADMINISTRATION.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 35e livraison. *Droit administratif. — Administration.* Traité 50. Signé : Ch. Vergé, docteur en droit, avocat à la cour royale. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

SCIENCES ET ARTS.

Traité de l'Hystérie; par J. L. Brachet, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, professeur de pathologie générale, etc., etc. Un vol. in-8 de 524 pages. — Paris, Baillière, Germer-Baillière.

Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

C'est en jetant le manche après la cognée que l'on démontre son impuissance.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

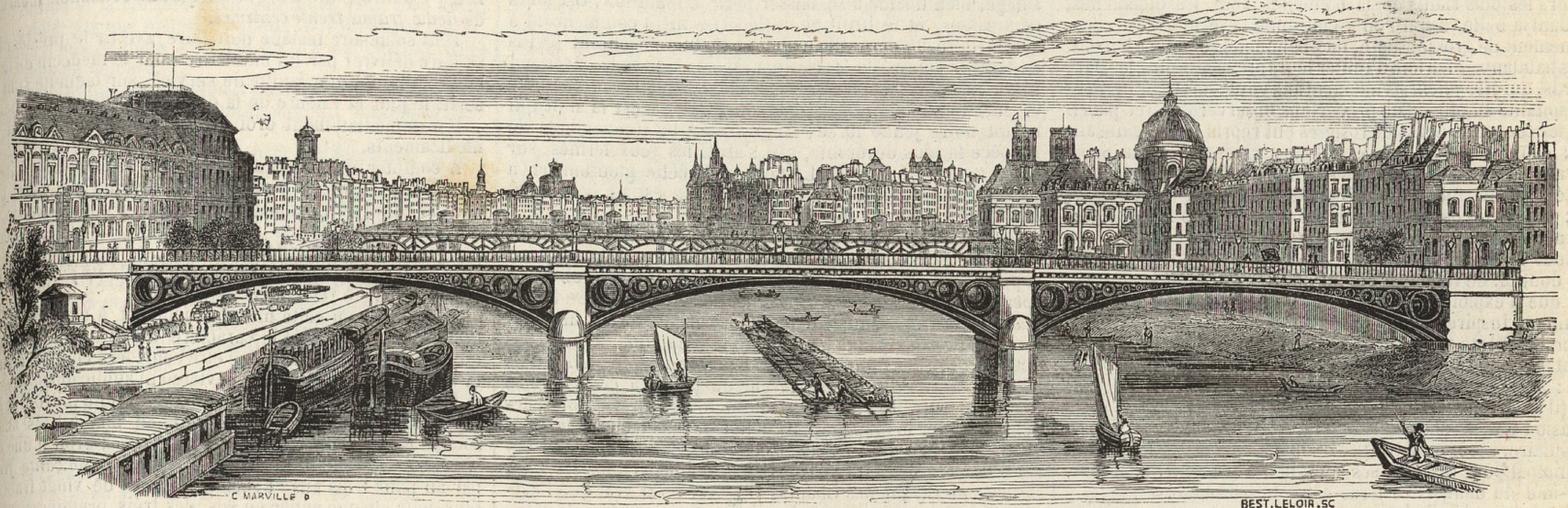

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 229. Vol. IX. — SAMEDI 17 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Une Gravure.* — **Une Société de secours mutuels.** — **Histoire de la semaine.** *Quatre Gravures.* — **Sumatra.** Mœurs, costumes, paysages, incidents. (Suite et fin.) — **Dreux.** *Arrivée du roi à la chapelle de Dreux; vitraux exécutés dans une des chapelles latérales; coupole de la chapelle; tombeaux du duc d'Orléans et de la princesse Marie.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. — **Les ouvriers de Paris.** Etudes de mœurs. *Trois Gravures.* — **Descente périlleuse du ballon de M. Gypson.** *Une Gravure.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Les régates du Havre.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Courrier de Paris.

Est-ce bien à nous qu'il appartient de dresser l'inventaire de la présente semaine? Elle est grave, elle est triste, elle offre un affligeant spectacle, et ses enseignements seront lamentables. Les détails de ce grand procès n'ont pas laissé reposer la curiosité publique; il est tout simple qu'au milieu du choc des révélations dont a retenti la presse entière, *l'Illustration* se borne à raconter cette déplorable histoire à sa manière,

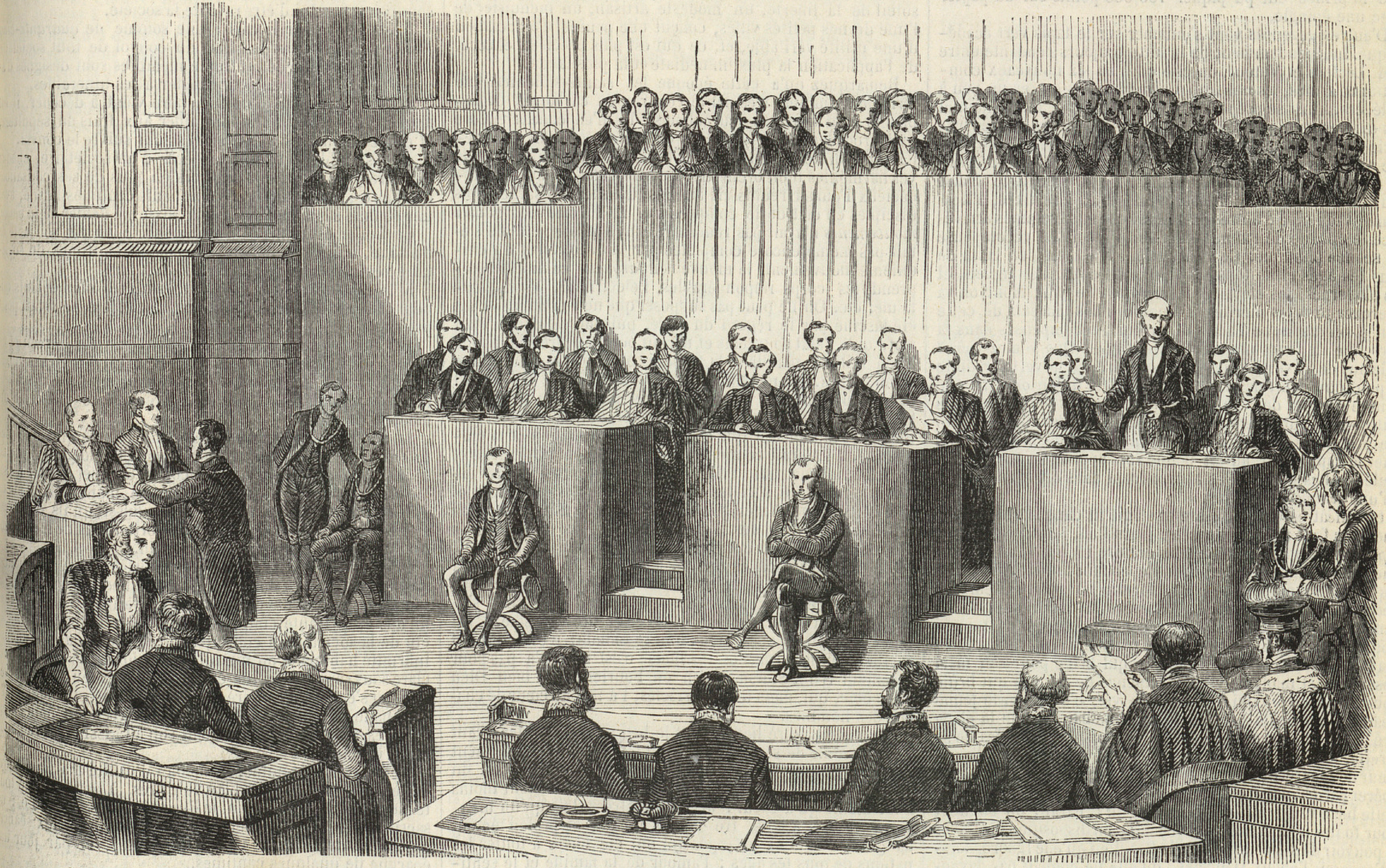

Cour des pairs. — M. le grand chancelier. Banc des accusés. M. le procureur général.

en offrant, aux yeux de ses lecteurs, le banc des accusés, comme un signe destiné à rappeler une date douloureuse. Et maintenant reprenons notre allure et notre langage accoutumés.

L'an dernier, à pareille époque, une session improvisée laissait par extraordinaire à la capitale son monde officiel et le brillant cortége de merveilleux et d'oisifs qu'il traîne à sa suite. Faut-il attribuer le même résultat au retentissement de ce procès? La *belle* société ne déserte Paris que le dimanche, et ne dédaigne pas de tâter des plaisirs offerts à la *vilaine* par les entreprises plus ou moins champêtres de nos environs. Jamais on ne vit plus de fêtes en plein vent; et les villages de la banlieue rivalisent de splendeur et d'éclat pour l'agrément des citadins. On peut voir dans les journaux avec quel empressement les administrations des chemins de fer secondent tous ces *transports*. Pendant que *Versailles* (rive gauche ou droite) célèbre le coteau de Belle-Vue et les ombrages de Viroflay, *Saint-Germain* vante la fraîcheur bocagère de Colombes et d'Asnières, et *Sceaux* ne cache pas son admiration pour Fontenay ou Bagneux. De son côté, le bateau à vapeur de Saint-Cloud se livre à la description pittoresque des rives de la Seine, *le plus beau panorama qu'on puisse imaginer*. Ce qui revient à dire : Prenez vos billets!

Cependant ces paradis terrestres du dimanche ne sont pas tellement envahis par les Parisiens, qu'il n'en reste encore une quantité suffisante pour peupler toutes les localités circonvoisines qui célèbrent leur grande fête anniversaire. Quand la localité joint à la beauté de ses ombrages les agréments de la rivière, et que le village est port, il y a encombrement. Tous

ces villages nautiques de la banlieue ne sont-ils pas à la fois les villas et les eaux thermales de la petite propriété? Nous pourrions citer Grenelle, Creteil, Charenton et l'île Saint-Denis; Charenton, qui a pour édile M. Marty de la Gaîté, et l'île Saint-Denis, le berceau des Montmorency. Sous leur nom primitif de Burchards, ces tyranneaux du moyen âge se servaient de leurs *gens d'armes* comme d'oiseaux de proie lancés à la chasse des passants et des voisins. Cette île Saint-Denis, autrefois dévouée à la dévastation, est donc devenue l'un des séjours les plus riants de la banlieue. Tous les dimanches, pendant la belle saison l'on y couronne la vertu avec accompagnement de grosse caisse, on y banquette somptueusement, et les habitants, bien loin d'imiter leurs prédécesseurs, les Burchards, qui *giboyaient* si rudement aux voyageurs, y pratiquent l'hospitalité au plus juste prix. Nous observerons avec plaisir que les couronnements de rosières ont repris faveur cette année; cependant l'un de ces villages riverains de la Seine n'ayant pas eu sa fête vertueuse annuelle, nous prîmes la liberté d'en demander le motif au bon curé, qui nous répondit : « C'est qu'ils ont du malheur dans ce pays-là; leur plus vertueuse demoiselle a été surprise en flagrant délit. »

Nous ne quitterons pas la banlieue sans mentionner la visite dont M. de Rambuteau vient d'honorer Montmartre. On sait que l'exploitation permanente des carrières de cette commune inspire aux habitants des terreurs assez légitimes. Ils craignent de voir justifier à leurs dépens l'étymologie lamentable que la chronique attribue au nom de leur montagne : *Mons martyrum.* M. le préfet, qui se connaît en pierres (il en a tant posé dans sa longue carrière), a saisi cette occasion qui lui était donnée de ceindre l'écharpe et l'épée consulaire, après quoi il a tiré du fourreau son plus beau style municipal pour rassurer ses administrés... : « Eh! mon ami, tire-moi du danger, tu feras après ta harangue! »

Voici deux détails futiles qui dans cette grave semaine auront du moins le mérite et la singularité du contraste. Deux gageures, qui avaient attiré de nombreux spectateurs, ont eu lieu récemment, l'une à l'arc de triomphe de l'Etoile, et l'autre au Champ-de-Mars. L'un des tenants de la première, M. A. F., avait parié qu'il irait au Pecq, et en reviendrait dans l'espace d'une heure en tilbury. M. F. a gagné son pari et une courbature. L'autre gageure, commise par deux Anglais, consistait à faire courir un levrier contre l'un des chevaux britanniques vainqueurs aux dernières courses d'Epsom. Cette dernière plaisanterie n'est qu'un plagiat, et dès l'année 1783, le duc de Chartres et le comte de Genlis en avaient donné le spectacle au beau monde de l'autre siècle. C'est ce Genlis qui offrait de parier contre le même prince qu'il irait à Fontainebleau en poste, et en reviendrait même avant que le prince eût pu piquer 700,000 points sur du papier avec une épingle.

D'autres gageures vont s'entamer sur le tapis vert académique. Indépendamment de la lutte toujours pendante entre MM. Leclerc et Vatout, on cite cinq ou six nouveaux combattants, armés, les uns trop pesamment, les autres un peu à la légère. Ainsi se préparent à entrer en lice : M. Bonjour et ses œuvres comiques; M. Gérusez, armé de ses notices historiques, biographiques et littéraires; M. Marmier avec quatre volumes de mélanges, et M. Mazères, qui se fait fort de la collaboration Picard et Empis. En attendant le grand jour du scrutin, dont la date n'est pas encore fixée, l'Académie vaquera à d'autres exercices, car nous sommes arrivés à cette époque de l'année où la vertu reçoit sa récompense en séance publique. Ce couronnement est un peu celui de tous les âges et de tous les genres de vertu. Les anciens et les modernes, les écrits et les actions, le prix Montyon va chercher tous les mérites. Au nombre des lauréats de cette année, on distingue Tacite et Juvenal, récompensés dans la personne de leurs nouveaux interprètes. Que voulez-vous? à défaut de la vertu originale, on couronne la vertu traduite et peut être contrefaite. On dit (ce n'est qu'un *on dit*) que dans le nombre de ces ouvrages récompensés comme les plus utiles aux mœurs se trouve le livre d'une femme de beaucoup d'esprit, livre destiné à l'éducation des jeunes filles, et auquel le rapporteur aurait donné son approbation ainsi formulée : « Les demoiselles apprendront dans cet écrit tout ce qu'une *femme* doit savoir. »

Les théâtres crient misère et s'agitent dans le vide. Quelques-uns font relâche de deux jours l'un, sous prétexte de *répétition*, comme si cette température incendiée n'était pas une cause suffisante de clôture. Cependant le Palais-Royal et les Variétés font toujours contre fortune bon cœur. Exemple : *Secours contre l'incendie* et *Qui dort dîne*. Le premier de ces vaudevilles appartient au genre caniculaire; il n'y est question que de cœurs brûlants et de passion flamboyante. C'est madame Dancelet, née Beaulieu, qui brûle pour son mari absent; c'est madame veuve Clémence de Juvigny qui brûle pour un anonyme qui lui sauva la vie, c'est enfin le jeune Beaulieu qui brûle à son tour pour une baronne de la place Bréda. Pour arracher son frère Beaulieu aux griffes de sa lorette, madame Dancelet conseille à la veuve d'incendier le cœur de son frère; c'est ce que la médecine vulgaire appelle opérer par *dérivatif*, et l'homœopathie agir par les semblables. Cette belle veuve qui possède, à ce qu'il paraît, un onguent pour toutes les brûlures, la voilà donc en disposition d'essayer le pouvoir de ses charmes sur le Beaulieu qu'elle ignore, lorsqu'apparaît l'époux Dancelet, qu'elle ne connaît pas davantage. Que vous dire maintenant que vous n'ayez déjà deviné? L'usage immémorial veut que la veuve tombe dans un quiproquo déplorable, et qu'elle incendie le mari au lieu du petit frère; comment le feu ne serait-il pas alors dans la maison? La femme court après son mari, le mari après la veuve, la veuve après Beaulieu, et tout le monde après le dénoûment qui ne se fait pas attendre. Ce brûlant vaudeville s'est éteint sans trop de bruit, nonobstant l'appui qu'il a trouvé dans la compagnie d'assurance siégeant au parterre et dans la bonne volonté et la belle mine d'une jeune débutante, mademoiselle Brassine.

L'autre vaudeville (*Qui dort dîne*), loin de viser au marivaudage, tend à être bouffon et tombe dans la charge. Vous saurez donc que M. Augustin aime mademoiselle Chauvinet et qu'il en est adoré. Augustin est avocat, et le père Chauvinet exerce la profession de riche épicier, de sorte que l'affaire du mariage pourrait s'arranger, si toutefois M. Augustin ne donnait lieu à un affreux scandale. Dans un jour de gala, il s'est si bien entripaillé à la table du futur beau-père, qu'on l'a relevé ivre-mort. Depuis cette époque, Augustin, en proie au remords, erre dans les auberges du voisinage, bien décidé à se laisser périr d'inanition; dix jours déjà passés, et le bruit de ce dépérissement commençant à se répandre, le père Chauvinet et sa fille accourent pleins de terreur auprès de la victime, mais admirez la surprise! Augustin a le teint fleuri et l'oreille rouge; il est plus frais et plus dodu que jamais. *Qui dort dîne*; c'est la nuit qui rompt notre jeûne forcé; Augustin est un somnambule de l'espèce la plus dévorante, qui s'abat, les yeux fermés, sur toute espèce de denrée. Le tableau de cette gloutonnerie a passablement diverti le public. Hoffmann est un gourmand très-vraisemblable et des plus bouffons.

Il faut tout le courage de l'homme incombustible pour s'exposer dans les théâtres à cette température ardente qu'on supporte à peine au grand air. La saison est favorable aux spectacles de bêtes; car il faut toujours, été comme hiver, des spectacles au Parisien. Il s'amuse encore de ces filles qui tombent de cheval tous les soirs de la même manière, de ces écuyers qui sont de moins en moins gracieux depuis qu'ils sont forcés de disputer la faveur du public à ces ignobles machines humaines qui ont travaillé toute leur vie pour parvenir à imiter le crapaud. Ces délicieux spectacles, terminés par l'exhibition d'un éléphant beaucoup moins beau que celui du jardin du roi, ont le privilége d'amener tous les jours la foule au Cirque des Champs Elysées. Il est vrai que l'éléphant du Cirque mange de la salade comme un simple palefrenier. C'est rafraîchissant.

Finissons par une nouvelle que nous recommandons à l'attention des dilettantes. Depuis quelques jours, *il signor Giovanni*, le chanteur cosmopolite du Spectacle-Concert, est de retour de Londres, où il s'était rendu pour étudier la voix de Jenny Lind, que l'habile maestro reproduit à *s'y méprendre* (c'est l'affiche qui le dit), dans un brillant morceau de la *Straniera* de Bellini.

Une Société de secours mutuels.

En l'année 1830, immédiatement après la révolution de juillet, alors que l'intelligence du prolétaire eut une courte occasion de se réchauffer à un rayon passager du vivifiant soleil de la liberté, un modeste artisan, un menuisier de l'une de nos petites villes, conçut une pensée d'association d'une utilité véritable, et, ce qui est plus précieux encore, de l'application la plus immédiate et la plus facile.

Remarquez qu'à cette époque les saints-simoniens ne formaient qu'une très-petite cohorte de carbonari triomphants et d'aimables journalistes. Ils n'étaient encore qu'à procéder, dans les salons de la rue Monsigny, à la réhabilitation de la chair, par les fumées du punch et les suaves harmonies d'un orchestre. De son côté, le docte et audacieux Fourier réunissait au plus, dans sa mansarde, trois disciples en état de le comprendre. La théorie des *quatre mouvements* n'avait pas rencontré cent lecteurs; elle ne s'était pas même encore complétée par la découverte du cinquième mouvement, le mouvement *aromal*, celui qui comprend les corps impondérables, l'électricité, le magnétisme, etc. On ne peut pas supposer que notre menuisier ait été fasciné par le regard du Père, puisque celui-ci n'était alors qu'à l'état bourgeois et n'avait point encore commandé à son tailleur pontifical la tunique bleue et le gilet blanc symboliques. On ne peut pas supposer qu'il ait été séduit par les joies futures du phalanstère, puisque ce beau carrosse social n'était qu'à l'état de projet, et que le projet lui-même n'avait encore que quatre roues; il manquait la cinquième. Il ignorait complétement la religion rationnelle et le communisme radical de l'anglais Owen, ainsi que les essais pratiques de sociétés harmonistes tentés en Ecosse et aux Etats Unis d'Amérique. Les rêveries du Saxon Rapp ne lui étaient pas connues. Il ne se doutait pas davantage de l'existence déjà vieille des communautés des frères Moraves, ni de celle des sociétés des quakers, des trembleurs, etc. Et cependant cet homme obscur et dénué de toute science au delà de celle nécessaire à sa profession avait senti s'éveiller en lui l'esprit d'association et de prosélytisme. C'est que cet esprit est aussi vieux que le monde; c'est qu'il fait partie essentielle de nos instincts: c'est qu'il n'a pas pour inventeur Saint Simon, Owen ou Fourier, mais bien Dieu lui-même, qui, dans tous les siècles, l'a mis au cœur de chacun des hommes.

Seulement notre homme eut le bon sens de rester avant tout l'homme de son époque et de tenir compte du présent d'abord, pansant au plus vite et de son mieux la plaie du moment, et, pour la santé de l'avenir, s'en remettant moins à lui-même qu'à Dieu. Il accepta ses frères tels qu'un mauvais passé les a faits, très-faibles de foi, et profondément gangrenés de deux préjugés qui ont été chers à toutes les nations de tous les âges : l'amour de la famille et le sentiment de la propriété. Il ne songea à s'adresser qu'à leur égoïsme, mais à leur égoïsme bien calculateur. Il borna son rôle à mettre en jeu leur passion pour les intérêts matériels, et ne tendit à son but que par des moyens pratiques tout à fait vulgaires et qui n'ont rien de neuf. Cependant, et c'est en cela que fut sa grande supériorité, il ne perdit point son temps à écrire, comme tant d'autres, des volumes qui s'adressassent à l'humanité entière. Il fut homme d'action et de réforme, dans sa maison, dans sa rue; avant d'étendre les bras pour *étreindre le globe*, il commença humblement par s'emparer du petit entourage dans lequel il vivait. Il prit pour disciples sa femme et ses voisins. Voltaire déclare que, de toutes les conversions, celles-là lui semblent les plus admirables.

Son ambition se borna à former une société de prolétaires laborieux et rangés, qui se prêteraient un secours mutuel contre les chances des maladies qui peuvent sévir à chaque instant, et aussi contre les infirmités qui manquent rarement de se présenter à la fin de la carrière,

La première mise de fonds du sociétaire est fixée à *quinze francs*, qui se versent en trois payements de mois en mois. Il n'y a plus ensuite à acquitter qu'une cotisation mensuelle de *deux francs trente centimes.*

Tout sociétaire malade doit faire avertir le président et se faire délivrer par lui une lettre pour le médecin de la société, ainsi qu'une feuille de service, sur laquelle sont inscrits le jour et l'heure de la déclaration de la maladie.

Il a immédiatement droit aux soins du médecin et aux médicaments.

A compter du troisième jour de la déclaration faite au président, il a droit en outre à *deux francs* par jour, pendant le cours de la maladie, pourvu qu'elle n'excède pas quatre-vingt-dix jours à partir de celui où les secours d'argent ont été accordés.

Si ce terme est dépasssé, il est accordé *un franc* par jour pendant tout le reste de la maladie.

Dans le cas où cette maladie viendrait, à quelque époque que ce soit, à prendre le caractère d'une infirmité chronique, le sociétaire cesserait d'être considéré comme malade, et d'autres dispositions lui deviennent applicables.

Ainsi par exemple : tout sociétaire devenu infirme et hors d'état de gagner sa vie, s'il compte au moins trois ans de société et d'accomplissement de charges, a droit à une pension de retraite. Cette pension est fixée à *soixante francs* par an pour trois ans de société. Elle est de vingt francs de plus pour chaque année en sus des trois premières jusqu'à la dixième.

Le sociétaire que l'infirmité atteint après *dix ans* de société effective a droit à la pension de retraite de *deux cents francs.*

Cette pension viagère de deux cents francs est accordée également à tout sociétaire qui, pendant *trente ans* révolus, a fait partie de la société et a exactement rempli les devoirs et charges qu'elle impose.

Toute maladie causée par intempérance ou débauche, ou survenue à la suite d'une rixe, ne donne droit à aucun secours, à moins que, dans ce dernier cas, il ne soit prouvé, d'une manière précise, que le sociétaire n'a point été l'agresseur.

Les secours qui, par ignorance d'un des cas ci-dessus, auraient été fournis ou délivrés, devront être remboursés par le sociétaire dans le mois qui suivra la découverte du fait, sous peine par lui d'être rayé de la société.

Il est prélevé sur la caisse une somme de *quarante-cinq francs* pour acquitter les frais du convoi de tout sociétaire ou pensionné décédé, et trente membres sont désignés d'après l'ordre du tableau pour assister à ses funérailles.

Lorsque la femme d'un sociétaire vient à décéder, il est alloué *vingt-cinq francs* pour aider aux frais de sépulture, et quinze membres sont désignés pour suivre le convoi.

A l'assemblée qui suit le décès d'un sociétaire, chaque membre paye *cinquante centimes* en plus de ses cotisations ordinaires; le produit de ces cinquante centimes forme, avec une somme égale prélevée sur la caisse, le *denier de la veuve.*

Ce denier est remis à la veuve sur le vu de son acte de mariage, ou, à son défaut, aux enfants légitimes du sociétaire veuf, âgés de moins de dix-huit ans.

Si le sociétaire était célibataire ou veuf sans enfants mineurs au-dessous de dix-huit ans, la collecte ne serait point perçue.

Les affaires de la société se règlent par un bureau et un conseil d'administration. Le rapport en est fait en assemblée générale une fois par mois. La séance occupe quelques heures d'un dimanche. C'est ordinairement le troisième dimanche du mois.

Le sociétaire paye en outre de sa personne (mais le tour ne revient pour chacun qu'à des époques éloignées) par un service de *visiteur*, service qui consiste à aller visiter les sociétaires malades, s'assurer qu'ils ne manquent d'aucun des soins auxquels ils ont droit, et aussi qu'ils observent strictement le repos complet et ne sortent pas de leur chambre, à moins d'un permis du médecin.

Pour éviter des inégalités trop fortes entre les chances favorables et celles défavorables des différents membres, la société ne se recrute que d'hommes valides, entre vingt et un ans et quarante-cinq ans d'âge. Un certificat du médecin de la société doit constater que le candidat n'a aucune infirmité habituelle ou maladie chronique. Le candidat déclare sous serment qu'il a été vacciné ou a eu la petite vérole, ou s'engage à se faire vacciner très-prochainement.

Dans le cas où un sociétaire serait reconnu épileptique dans les six mois qui suivraient son admission, sa radiation serait effectuée.

Voilà, ce nous semble, beaucoup d'utilité matérielle produite et par des moyens bien vulgaires, à la portée de toutes les intelligences, et au meilleur marché possible : un sacrifice de quelques heures de temps, données aux séances ou à la visite, dans le cours de l'année, et par jour une épargne de quelques centimes.

Franklin a parlé des avantages qu'un homme doit infailliblement retirer de la bonne habitude d'une épargne quotidienne d'un penny (environ de 2 sous de France). Il n'avait pas prévu le résultat que peut donner l'association d'un certain nombre de ces minimes épargnes administrées avec intelligence.

Et à côté des avantages matériels, d'incalculables avantages moraux ne peuvent manquer de surgir. Comme il n'y a de société possible et durable qu'entre honnêtes gens, l'admission et même le maintien dans la société sont soumis à des conditions sévères. La présentation et la réception d'un candidat occupent trois séances, c'est-à-dire trois mois;

il est soumis en outre à six mois de noviciat. Voilà donc pendant neuf mois tous les yeux dirigés sur lui. Le voilà tenu de s'observer pendant tout ce temps ; il prend l'habitude d'une conduite régulière ; il s'applique à conquérir le titre indispensable : une bonne réputation.

Admis, il lui reste à ne pas laisser entamer son précieux capital moral, à ne pas honteusement déchoir dans l'opinion de ses camarades.

Le sociétaire qui, par sa mauvaise conduite et ses excès, perd l'estime et la considération publiques peut être exclu de la société, par une majorité de deux tiers de boules noires, à la suite d'une enquête et après qu'il a été entendu dans ses moyens de défense.

Le membre qui, par un rapport reconnu faux, aurait tenté de faire exclure un autre membre, subirait lui-même l'exclusion.

Une combinaison habile de la part du fondateur et qui révèle à elle seule le véritable homme d'action et non le simple théoricien, a été d'intéresser à la prospérité de cette société d'artisans et de journaliers, et d'y introduire en qualité de membres, un petit nombre d'hommes honorables appartenant à la meilleure bourgeoisie de la ville. Ce n'est pas leur assistance pécuniaire qu'il a invoquée; ces membres ne payent que la cotisation ordinaire. Il n'a point vu en eux une sauvegarde dont la société se couvrirait contre les injustes méfiances d'un gouvernement soupçonneux; qu'on se rappelle que la fondation date de quelques mois après les journées de Juillet, alors que le pouvoir conservait certaines allures démocratiques. Sa pensée a été plus profonde. Il a vu en eux des hommes de bien qui, s'ils acceptaient l'honneur offert d'être membres de la société, lui apporteraient mieux que de l'argent, mieux que le bouclier de leur position sociale, l'utile exemple des vertus du père de famille et du bon citoyen. Il a vu en eux des hommes de cœur qu'échaufferait l'innocente ambition de primer par le zèle dans une œuvre philanthropique, en même temps qu'ils seraient à même de consacrer de nombreuses heures de loisir aux fonctions minutieuses et délicates du conseil d'administration; des hommes de lumières qui fourniraient d'utiles enseignements et ouvriraient de bons avis; des hommes de considération dont la parole aurait plus de poids vis-à-vis chaque membre pris isolément, s'opposerait avec plus d'autorité aux empiétements individuels, dont le regard pénétrerait avec plus d'empire dans l'intérieur de chaque famille et préviendrait avec plus d'efficacité les violations ténébreuses du règlement.

Quant à leur influence à redouter dans l'assemblée, en supposant que l'intérêt bourgeois fût tenté de devenir hostile et d'asservir l'intérêt prolétaire (et en vérité, le cas est ici bien difficile à prévoir), leur très-petit nombre serait une garantie suffisante de leur complète impuissance. La société s'est réservé la plus magnifique omnipotence; ses fonctionnaires sont en réalité les serviteurs du peuple souverain.

Grâce à de bons statuts, dus au fondateur, grâce surtout au zèle infatigable et intelligent du président, constamment réélu, qui a pris la plus grande part à la direction de ses affaires, la société, qui va compter dix-sept années d'existence, a fait honneur à tous ses engagements, sans imposer jamais un supplément de charges à ses membres.

A la séance d'ouverture, elle comptait en tout cinq membres, qui avaient invité le commissaire de police à venir dans une salle de danse les présider du haut d'un tonneau. Fidèle à son principe d'être difficile pour les admissions, elle ne s'est recrutée que lentement, recevant de dix à vingt membres par année. Elle était bien faible alors qu'elle eut à traverser la crise du choléra et de rudes hivers. Aujourd'hui elle se compose de deux cent cinquante membres environ. Ses statuts lui interdisent de dépasser le nombre de trois cents. Elle a mis en réserve et possède un capital de *soixante mille francs*. On peut compter que dans treize ans ce capital ira à plus de cent mille francs et pourra servir une vingtaine de pensions de retraite.

Lorsque le menuisier fondateur eut besoin de traiter avec un médecin pour les soins à donner aux malades, il s'en fut trouver un docteur de la ville, aussi célèbre par son talent que par son amour pour les pauvres.

« Que nous prendrez-vous?

— Rien.

— J'attendais ce mot de vous. Accepterez-vous au moins d'être membre?

— Je m'en ferai honneur. »

Et depuis dix-sept ans, le docteur met à la disposition de ses camarades sociétaires ses consultations, son scalpel, et en outre sa cotisation mensuelle. Un pharmacien retraité fournit les médicaments presque pour rien. Voilà tous les secours étrangers que la société ait reçus.

A une époque où tant de gens que le sort a jetés dans les hautes classes ne rougissent pas de mendier sous mille formes diverses une aumône au budget, n'est-il pas touchant de voir ce groupe de pauvres ouvriers, trop fiers pour fatiguer de leur plainte l'insouciance du riche et l'inertie du pouvoir, se sentir mutuellement les coudes et former le carré contre les rudes coups de l'adversité, lui opposant, ce qui vaut mieux que des systèmes, un labeur sobre, opiniâtre et probe? Honneur à vous, qui depuis dix-sept ans donnez à votre ville ce noble spectacle! Puissé-je attirer sur vous des regards plus nombreux et vous livrer en exemple à toute la France!

Malheureusement, de telles sociétés ont moins de chances heureuses dans la capitale et dans les grandes villes que dans les petites. Les ouvriers y ont moins d'habitudes durables. Ils changent de demeure trop fréquemment. Ils sont moins en état de se connaître assez bien les uns les autres pour répondre mutuellement de leur moralité. La surveillance des visiteurs, le contrôle du conseil seraient à peu près impossibles ou illusoires. Comment constater le nombre de jours de maladie et de convalescence réelles? etc., etc. Mais qui empêcherait les ouvriers de nos petites villes de prendre modèle sur la société de secours mutuels de la ville de Saint-Germain-en-Laye? Espérons que le rôle du menuisier M. Simon, le fondateur, séduira de nombreux imitateurs? Je leur souhaite du fond du cœur de rencontrer et de s'adjoindre pour auxiliaires deux hommes de bien et de capacité comme le président, M. Queudeville et M. Clère.

Qui dira le degré d'influence que l'existence d'associations semblables couvrant la face de la France pourrait exercer sur la tranquillité publique et sur une réforme dans toutes les classes? L'exemple, hélas! qui semblerait venir d'en haut, est presque toujours donné d'en bas. C'est le flambeau des vertus privées, resté allumé dans de rares familles du dix-huitième siècle, qui fit enfin reculer les roués de la noblesse, et ralluma en 89 dans les âmes d'élite le flambeau des vertus publiques. Dénonçons le sentiment des nobles devoirs et la probité qui semblent aller se réfugiant au cœur du prolétaire, et nous forcerons la jeunesse dorée de notre époque à rougir de ses folies et tout au moins à en voiler le scandale. Le jour où la vertu courra les rues, croyez bien que le vice n'osera plus se mettre à la fenêtre des salons.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

Histoire de la Semaine.

La manifestation calme et imposante des électeurs de la Seine et des députés de l'opposition au Château Rouge, les discours prononcés dans cette occasion, au milieu des applaudissements des convives, par MM. Duvergier de Hauranne, Odilon Barrot et par quelques autres orateurs, ont servi de texte cette semaine à la polémique des feuilles ministérielles. Ce qu'elles ont dit du reste de cette réunion, en la critiquant, nous nous bornerons à le répéter pour en faire l'éloge. Le *Journal des Débats* l'a dit avant nous : « Aucun désordre n'a éclaté dans ce banquet où l'on a plusieurs fois joué et chanté *la Marseillaise*, répétée par les curieux attroupés à l'extérieur du jardin. » — « M. Duvergier de Hauranne a déclaré se vouer corps et âme à la réforme électorale. » — « M. Odilon Barrot a rappelé et flétri *tout ce qu'il appelle* les actes de corruption du gouvernement. »

Malgré le *satisfecit* délivré par les 225, malgré les traits de la *Morale en action* dont M. Allard a voulu donner lecture à la chambre des députés, cette assemblée n'a pas paru bien persuadée que l'administration de la guerre, celle qui se trouvait en cause à la fin de la semaine dernière, fût une gardienne plus vigilante des intérêts de l'Etat que certaines autres administrations; et, en apprenant les détails des affaires Bénier père et fils, de l'affaire Soyer, de celle du comptable du Gros-Caillou, aussi mal surveillé par ses vérificateurs que par sa sentinelle, la Chambre, moins crédule que madame Pernelle, a dit du département de la guerre : « ...Tout ce qu'il contrôle est fort *mal* contrôlé! » Cette semaine c'était le tour du département de la marine, qui paraît avoir aussi ses Bénier.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. — Le conseil municipal de Paris est en session et il y demeurera jusqu'au 7 du mois prochain. — Nous avons eu occasion d'exposer dans le dernier numéro que des membres du conseil cherchaient en dehors de la surtaxe de l'octroi les moyens de faire face au remboursement de l'emprunt de 25 millions, déjà voté par la chambre des députés. Un d'eux a exposé qu'on comptait à Paris 350 à 400,000 cheminées, et que, si on les frappait chacune d'une contribution de 10 francs, on trouverait dans cet impôt nouveau un revenu de 3 ou 4 millions. Cette proposition sera examinée.

CONVENTION ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE. — Des documents, concernant Taïti et les îles de la Société, ont été présentés au parlement britannique. Par la principale de ces pièces, datée du 19 juin dernier, nous reconnaissons l'indépendance absolue des îles Huahine, Raïatea, Borabora et autres petites îles adjacentes et indépendantes, renonçant sur elles à tout protectorat, et nous obligeant même à empêcher que tout chef régnant à Taïti puisse étendre sa domination sur ces îles. Enfin, par une déclaration de M. de Sainte-Aulaire, nous nous obligeons même à garantir la liberté d'émigration de Taïti pour ces îles. — Comme on le voit, ce sont des obligations unilatérales et sans compensation.

MAYOTTE ET NOSSI-BÉ. — L'attention publique a été un peu détournée chez nous de ces possessions, par suite du vote de la Chambre qui a repoussé ou plutôt ajourné une expédition à Madagascar, ne voulant pas en confier la direction à un cabinet entre les mains duquel les expéditions extérieures ont toujours été pour nous l'occasion de mécomptes cruels. Toutefois, nous sommes certain qu'on lira avec intérêt les renseignements suivants extraits du rapport du capitaine Margotin, commandant le navire *le Bisson*, arrivé ces jours derniers de Bourbon à Nantes, et qui a séjourné tant à Mayotte qu'à Nossi Bé, du 26 mars au 31 août 1846, c'est-à-dire pendant plus de cinq mois.

« Le 12 décembre 1845, j'appareillai de la rade de Paimbœuf pour me rendre à Mayotte, où je suis arrivé le 26 mars 1846. Nos travaux sur cette rade furent pénibles; car il fallait que mon équipage chargeât les embarcations, les remorquât jusqu'à terre, aidât à mettre les marchandises sur le quai. Les choses se sont bien améliorées depuis, ainsi qu'on va le voir dans la suite de cette note.

« Ce qu'on m'avait dit en France sur les fièvres de Mayotte me donnait des inquiétudes pour mon équipage, qui, sortant en sueur de la cale du navire, était cinq minutes après dans l'eau jusqu'à la ceinture, encouragé par ma présence et celle d'un officier du bord.

« Après avoir mis la cargaison du *Bisson* à terre, nous disposâmes le navire pour aller prendre un chargement de bœufs à Nossi-Bé. Les difficultés que nous pouvions y rencontrer pour nous procurer du foin nécessaire à la nourriture de ces animaux nous décidèrent à le faire nous-mêmes sur la grande terre de Mayotte.

« Je fis donc embarquer six hommes de l'équipage dans mon canot, et nous nous dirigeâmes vers la vallée de Kœny, où nous trouvâmes des pâturages magnifiques, dans lesquels nous commençâmes nos fauches. Nous continuâmes chaque jour, jusqu'à ce que nous eûmes coupé, séché et pressé par nous-mêmes quatre cents balles de foin. Nous coupâmes également assez de bois pour faire un grenier au navire, et pour notre consommation de dix mois. Pendant le temps que nous avons été occupés à ce travail, nos hommes ont montré le plus grand zèle, et conservé toute leur gaîeté. Je leur laissais quelques heures de distraction, pendant lesquelles ils couraient le pays, rapportaient des cocos, des bananes et des ananas, qu'ils partageaient le soir, à bord, avec leurs camarades; aussi chaque matin, à cinq heures, était-ce à qui s'embarquerait le premier pour la grande terre. Le dimanche, ils s'y rendaient encore par permission pour leur plaisir. Enfin, après cent quinze jours sur rade de Mayotte, j'en suis parti sans avoir eu un seul homme malade, et même sans qu'aucun d'eux ait eu la moindre indisposition.

« J'ai fait un voyage autour de Mayotte; j'ai visité l'intérieur pendant huit jours. J'ai été à même de contempler la riche végétation de cette île, si heureusement située à l'abri des ouragans. On aurait pu penser qu'aussi rapprochée de l'équateur, les fortes chaleurs pouvaient nuire à cette végétation; mais indépendamment des pluies qui se font sentir aux renversements des moussons, la rosée est tellement abondante, que la terre qui s'ouvre par les fortes chaleurs du jour, se trouve le matin entièrement fermée par cette rosée bienfaisante. Le manque de bras aurait pu seul entraver le développement de la culture; mais les mesures prises par le gouvernement pour permettre l'introduction des engagés des îles voisines ne laisse plus de doute sur la réussite de la colonisation, et dans peu d'années, Mayotte donnera des produits considérables.

« Rien n'est plus beau que l'intérieur de cette nouvelle possession française. Presque toutes les baies ont des rivières où des bateaux d'un assez fort tonnage peuvent entrer. Elle est sillonnée par une infinité de ruisseaux, dont quelques-uns sont assez forts pour y faire marcher des moulins.

« Comme point militaire, Mayotte est de la plus haute importance. Son port doit être considéré comme l'un des plus beaux du monde, et l'on peut dire qu'il entoure l'île, puisque partout il y a mouillage, et que les navires y sont à l'abri.

L'administration de Mayotte met à la disposition du commerce tout ce que renferment les magasins du gouvernement. Ces approvisionnements étaient peu importants au commencement de mon séjour; mais le 1er juin 1846, la gabarre *le Dromadaire* a mouillé sur rade pour servir de ponton de carène, apportant tous les objets nécessaires à la réparation des navires de tout tonnage, et aujourd'hui une frégate même peut abattre en carène et se réparer. Enfin, dès le 20 juillet 1846 un bateau plat, de la force de vingt tonneaux, construit à Mayotte, pouvait être mis à la disposition des navires marchands pour la mise à terre de leurs cargaisons. Un second bateau semblable, destiné au même usage, était en construction. Depuis la prise de possession, les habitants qui avaient fui la domination du sultan Andrian Souly reviennent, et déjà la population s'est accrue de moitié.

« De Mayotte, je me suis rendu à Nossi-Bé, où je suis resté quarante-deux jours. Ainsi, après cent cinquante-sept jours dans ces parages, où nous avons été aussi souvent à terre qu'à bord, je n'ai pas eu un seul malade, et après dix-neuf mois de mer, j'ai ramené tout mon équipage en parfaite santé. Je dirai donc, avec la plus profonde conviction, que Mayotte, une fois cultivé, sera aussi sain que nos autres colonies, et j'ajoute même que si, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Cayenne, à Calcutta, mon équipage avait éprouvé les mêmes fatigues, j'en eusse certainement perdu une partie. »

SÉNÉGAL. — Le capitaine Masset, commandant le navire *la Jeune-Raymonde*, entré ce matin au Havre, a quitté Gorée le 19 mai, laissant sur rade les navires de guerre suivants : *l'Australie*, *l'Adour*, *la Comète*, *l'Hirondelle*, *le Phoque* et *la Recherche*. *L'Elan* était parti le 16 pour le bas de la côte et *la Jonquille* était en Gambie.

On venait d'apprendre, vers la mi-mai, que plusieurs missionnaires français étaient détenus aux fers dans les Etats du roi de Çayor; mais, au départ du capitaine Masset on ignorait encore quel parti prendraient les autorités françaises à cet égard.

La Jeune-Raymonde a rapatrié le capitaine Berindoagne, le second, le maître d'équipage et un novice du navire *le Basque*, du Havre, perdu le 19 mars sur les îles du cap Vert. Trois matelots et un novice du même équipage ont été dirigés sur Marseille par *le Gustave*, de Nantes. Le cuisinier, un novice et le mousse sont restés en subsistance à Gorée, sur la corvette de charge *l'Adour*, jusqu'à prochaine occasion pour France. Quant aux passagers, ils ont dû partir le 11 mai de l'île de Sel pour le Brésil.

COCHINCHINE. — Après l'engagement qui a eu lieu dans la baie de Touranne, les marins de *la Victorieuse* aperçurent plusieurs petites embarcations désemparées qui surnageaient. On les recueillit, et on s'aperçut que ces embarcations, qui servaient de canots aux corvettes cochinchinoises qu'on venait de détruire, étaient en métal; leur coque était faite avec de petites feuilles de cuivre très-minces, et il n'entrait dans leur construction aucune parcelle de bois. Nos marins n'en avaient jamais vu de semblables. Ces canots seront rapportés en France, et figureront au nombre des objets curieux du musée naval.

HAITI. — Une correspondance du Port-au-Prince, du 10 juin, donne les renseignements suivants sur la convention conclue entre M. Levasseur, consul de France, et le président Soulouque, relativement à l'indemnité française :

Sous l'empire du traité originaire, Haïti devait payer à la France 12 millions de dollars à partir de 1838 jusqu'en 1867.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE PRUSSE. — MEMBRES DE LA CURIE DES SEIGNEURS APPARTENANT A LA AMILLE ROYALE.

Henri-Guillaume-Adalbert, lieutenant général et général inspecteur de l'artillerie. — Frédéric-Charles-Alexandre, général d'infanterie. — Frédéric-Henri-Albert, lieutenant général. — Fr.-Guil.-Georges-Ernest, lieuten. en second dans le régim. des gardes du corps. — Fr.-G.-Louis, prince de Prusse, gouv. de Poméranie, gén. d'inf., command. des gardes du corps. — F.-G.-L.-Alexandre, chef de bat. *à la suite* des 2 bat. dans le 2e régim. des gardes de la landwehr. — F.-Ch.-Nicolas, chef de bat. dans le 1er régim. des gardes à pied. — Fréd.-Guil.-Charles, général de cavalerie, gouverneur de Mayence. — Fréd.-Guil.-Louis, général de cavalerie, gouverneur militaire du Luxembourg. — Frédéric-Guillaume-Waldemar, major général des dragons de la garde.

Par suite du nouveau traité, la France convient de s'abstenir de toute réclamation jusqu'en 1849, et la république haïtienne s'engage à réserver la moitié de ses revenus annuels, provenant des droits d'importation, à titre de fonds inaliénable, pour payer la dette française.

M. B. Ardouin devait partir immédiatement pour la France avec le titre de consul général de la république haïtienne. M. Levasseur, consul de France, qui réside à Port-au-Prince depuis quinze ans, et vient de négocier le dernier traité, retournera en Europe. Son successeur était déjà arrivé.

Espagne. — La correspondance ministérielle de Madrid annonce que le ministère paraît avoir renoncé, quant à présent, à toute tentative de rapprocher les royaux époux. Tous les efforts précédemment tentés étaient venus se briser contre la volonté du roi.

La reine, à qui, par suite de cela peut-être, l'utilité du mariage ne paraît pas bien démontrée, après s'être opposée à l'union de son beau frère don Henrique avec mademoiselle de Castellar, refuse aujourd'hui son assentiment à celle du général Portillo avec l'infante Josefa, sa belle-sœur, naguère sa compagne d'exercices équestres, aujourd'hui en disgrâce avec son père don François de Paule.

— MM. Bravo Murillo, de Santillan, Olivais, Seya, Lozano et Roca de Togores, membres de l'ancien cabinet Soto-Mayor, viennent d'écrire collectivement au journal *el Correo*, pour déclarer que, contrairement à ce qu'avance cette feuilles ils n'auraient jamais eu connaissance, étant ministres, des prétentions que le roi don Francisco de Asis aurait affichée, à l'autorité dans l'intérieur du palais et à la gestion du patrimoine royal. Le cabinet Soto-Mayor, ajoutent ces messieurs, n'a jamais eu à s'occuper de cette question. MM. Mon, Pidal, Sanz et Caneja, de leur côté, adressent collectivement aussi une lettre dans le même sens au *Correo*. Les uns et les autres se croient obligés à cette démarche, parce que la fermeture du parlement les empêche de donner leurs explications à la tribune. *El Correo*, après avoir publié les lettres, n'en maintient pas moins son assertion, à savoir : que la mésintelligence entre le roi et la reine aurait éclaté sous le ministère Soto-Mayor, que ce ministère se serait prononcé pour le roi, et que cette circonstance aurait amené le changement d'administration.

Village d'Ambanoroa, à Nossi-Bé.

— A l'occasion de l'expédition des troupes espagnoles en Portugal, la reine Isabelle vient de faire le général en chef Concha marquis du Douro. Le journal *l'Espanol* fait remarquer que ce titre a déjà été décerné par Jean VI au duc de Wellington, qui l'a transmis à son fils aîné, aujourd'hui annoncé sous ce nom dans les salons de l'aristocratie.

Vue de Mayotte, prise de Choa.

— Le ministère espagnol vient de décider qu'il ferait un emprunt de 25 millions de francs à courte échéance, en l'absence des cortès, qui, comme on le sait, se trouvent prorogées sans époque fixée pour leur prochaine réunion.

Vue du plateau de Helleville, à Nossi-Bé.

Portugal. — Nous avons annoncé la reddition d'Oporto aux troupes espagnoles. Depuis cette nouvelle sont arrivés les détails sur la capitulation. Le colonel Wylde, dont le gouvernement anglais aura à désavouer la conduite s'il n'en veut assumer la responsabilité, a refusé de laisser comprendre les noms du comte Das Antas et du comte Sá da Bandeira dans l'amnistie accordée comme condition de la reddition. — Le duc de Terceira a été nommé gouverneur d'Oporto. Ce choix dénote un esprit de réaction.

— Le *Diario do Goberno* de Lisbonne publie le décret royal ordonnant la mise en liberté des prisonniers faits à Torres-Vedras, et qui avaient été déportés en Afrique.

OUVERTURE DE LA DIÈTE SUISSE. — Cette solennité a eu lieu le 5. Dès la veille, les députations précédées de leurs huissiers aux couleurs cantonales, et les ministres étrangers en grand costume, sont allés au *Stifft* faire visite au président du directoire — Le 5, les députés catholiques ont assisté à un service dans l'église française. A huit heures et demie, le cortége, composé de toutes les députations en costume réglementaire (habit noir, chapeau français et épée), avec leurs huissiers, du conseil fédéral militaire, de la chancellerie fédérale et d'une suite d'une quarantaine d'officiers, est parti de la salle de la diète et s'est rendu à l'église du Saint-Esprit. Des compagnies d'infanterie et de carabiniers formaient la haie. Le président du grand conseil, le conseil exécutif et la cour d'appel avaient leurs places réservées, ainsi que le corps diplomatique, composé des ministres et secrétaires de légation de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique, de Sardaigne et de Naples. — Les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie se sont fait remarquer par leur absence. Le nonce et le ministre de Bavière s'étaient fait excuser.

M. Ochsenbein, président, a lu un discours remarquable, dans lequel il s'est élevé à de hautes considérations. Sa lecture a duré environ vingt minutes. Après la prestation du serment fédéral, les députés sont retournés dans le même ordre dans la salle de la Diète, où les pouvoirs ont été vérifiés.

D'après une correspondance de Berne M. de Bois-le-Comte aurait lu, le 7 de ce mois, à M. Ochsenbein, une dépêche de M. Guizot, qui non-seulement approuve en tout point le discours écrit, remis le 2 juin au président du vorort par l'envoyé français, mais encore renchérit sur les doctrines émises dans cette pièce curieuse. M. Oschenbein aurait, dit-on manifesté le plus vif étonnement de ce que la note de M. Guizot différait si essentiellement des explications données récemment par ce ministre à la chambre des députés.

PRUSSE. — Nous avons annoncé la clôture de la diète prussienne et le brusque dénoûment qui a terminé, d'une manière tout au moins inattendue, la première session du parlement de Berlin. Le bruit s'était répandu depuis que des poursuites disciplinaires seraient dirigées contre les députés en même temps fonctionnaires publics qui ont refusé de prendre part à l'élection des comités, et qu'en outre on procéderait, par voie légale, contre tous les autres membres non fonctionnaires qui n'avaient pas voulu prendre part à l'élection, se flattant d'obtenir contre eux un arrêt qui les priverait de leur mandat. *La Gazette de Cologne*, qui avait la première mis cette nouvelle en circulation, sur la foi d'une correspondance de Berlin, annonce aujourd'hui que le ministère et la cour ont renoncé à ces mesures.

— L'acte d'accusation dressé par le gouvernement prussien contre les Polonais qui ont pris part à la grande conspiration de l'année dernière est maintenant imprimé. C'est un document de la plus haute importance et qui jettera certainement une lumière considérable sur les tristes événements qui ont ensanglanté les diverses provinces de l'ancienne Pologne. L'un des résultats les plus essentiels qu'il doive, dit-on, produire, c'est de montrer la vraie part qu'il faut faire dans tout ce mouvement aux influences communistes, auxquelles on avait cru d'abord devoir l'attribuer tout entier. Il ressort en effet de cette instruction, qui semble dirigée avec beaucoup de soin et de méthode, que les idées communistes étaient complétement étrangères aux chefs que le comité démocratique, siégeant à Versailles, avait envoyés dans le grand duché de Posen. C'était à Posen même qu'il y avait d'avance un parti communiste contre lequel l'émigration lutta tant qu'elle put, et ce fut pour prévenir de plus grandes dissidences que l'insurrection même se trouva précipitée. L'acte d'accusation forme un volume in-quarto de près de cinq cent pages. Il est intitulé : « Acte d'accusation dressé par le procureur général auprès de la royale chambre de justice contre les personnes impliquées dans l'entreprise tentée pour rétablir un Etat polonais avec les limites qu'il avait avant 1772, tentative qualifiée de haute trahison. » Il y a là, comme on voit, procès capital. L'exposé sommaire des faits généraux est suivi d'un requisitoire particulier contre chacun des accusés. Les accusés sont au nombre énorme de deux cent cinquante-quatre. Cette lourde affaire sera une rude épreuve pour le tribunal chargé d'inaugurer dans de si vastes proportions la publicité maintenant en usage pour les procédures criminelles.

Quelques-uns de ces réquisitoires spéciaux offrent des détails intéressants. L'homme que ces documents désignent comme chef de la conspiration, celui que, selon l'accusation, l'émigration démocratique avait envoyé pour se mettre à la tête du mouvement, est Louis Mieroslawski. Il est né en France, à Nemours. Son père, lieutenant-colonel dans l'ancienne armée polonaise, était aide de camp du maréchal Davoust. Il est âgé de trente-trois ans. Il a participé à la révolution de 1831, et il en a plus tard publié l'histoire à Paris même, où il avait également donné une *Histoire de la Pologne* depuis Sobieski.

GRÈCE. — Les scrutins électoraux donnent presque partout une majorité considérable aux candidats du ministère Coletti.

— Le général Grivas a fait une tentative d'insurrection dans l'Acarnanie ; mais, cerné immédiatement par les troupes du gouvernement, il a été obligé de se réfugier avec tout son monde à Sainte-Maure, une des îles Ioniennes, sous la protection de l'Angleterre. — Le *Moniteur grec*, du 30 juin, en rendant compte de ces faits, insinue que Grivas doit avoir compté sur les secours plus ou moins directs du gouverneur anglais de Sainte-Maure.

RIO DE LA PLATA. — Des lettres de Montevideo du 8 mai annoncent l'arrivée dans la Plata, le 7, de lord Howden et de M. le comte Walewski, ministres plénipotentiaires chargés, de par les gouvernements de France et d'Angleterre, de régler définitivement les relations de la république argentine avec les puissances européennes et la république de l'Uruguay. Les deux ambassadeurs ne sont restés que fort peu de temps sur la rade de Montevideo. M. Walewski est seul descendu à terre, et, après une conférence de quelques heures avec les autorités, a continué, avec lord Howden, sa route pour Buenos-Ayres.

PÉROU ET BOLIVIE. — D'après les dernières nouvelles reçues de Valparaiso jusqu'à la date du 1er mai, une guerre de tarifs douaniers entre le Pérou et la Bolivie était sur le point de se convertir en une guerre véritable; les deux républiques faisaient de grands armements, et une collision semblait imminente.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les nouvelles du Mexique venues par le dernier steamer des Antilles vont jusqu'au 22 mai pour Tampico, et au 2 juin pour la Vera-Cruz. Les maladies commençaient à sévir dans cette dernière ville, bien qu'on ne fût pas encore dans la saison des pluies. Les hôpitaux ainsi que les églises étaient encombrés de malades : vingt à vingt-cinq succombaient par jour. L'escadre américaine se trouvait mouillée à l'embouchure de la rivière d'Alvarado, et les bâtiments anglais de la station s'étaient vus forcés de gagner le large pour échapper à la funeste influence du climat. Il ne restait plus à Sacrificios que le brick français *le Pylade* et le brick espagnol *le Marion*.

On venait de recevoir à la Vera-Cruz la nouvelle de l'entrée du général Scott à Puebla; il devait marcher immédiatement sur Mexico, qu'il aura sans doute atteint le 16 juin, pendant que le général Taylor se proposait aussi de tenter au nord une expédition contre San-Luis-de-Potosi.

Santa-Anna avait décidément renoncé à la présidence, après l'accueil qui lui avait été fait à son retour à Mexico. Le général Herrera et don Angel Irius restent les deux seuls candidats sérieux en présence; on espérait que le premier serait élu; et, dans ce cas, on ne doutait pas de voir bientôt s'ouvrir des négociations pour la conclusion de la paix.

PRIX DE VERTU. — On doit se rappeler la noble et courageuse conduite de la servante de madame Chambert, lors des troubles déplorables qui ensanglantèrent Buzançais. L'Académie française, prenant en considération le rapport qui lui a été adressé sur ce fait par l'administration départementale, vient de décider que le prix de vertu fondé par M. de Montyon serait décerné à Madeleine Blanchet, dans la séance solennelle du mois d'août prochain.

NÉCROLOGIE. — Un ancien ministre de la guerre, M. le lieutenant général baron Schneider, député de la Moselle, vient de mourir à Paris. — L'armée a également perdu le maréchal de camp baron Balthazar d'Arcy.

Sumatra.

MOEURS, COSTUMES, PAYSAGES, INCIDENTS.

Suite. — Voir pages 230, 266 et 294.

Nous venons de sortir du village, et nous n'étions à peine qu'à une portée de pistolet de la dernière case, quand soudain un cri semblable à celui de la veille au soir frappa de nouveau nos oreilles. Non, rien ne peut rendre le déchirement intérieur que cause ce cri. Peut-être, cependant, peut-on se le figurer en le comparant, par la pensée, à celui que doit pousser une âme tombant dans le gouffre infernal! Comme il semblait partir de derrière nous, Poidam et moi nous nous retournâmes; Ninka et Oïlée, qui marchaient devant nous à quelque distance, se rapprochèrent saisies de frayeur.

Par ce mouvement les deux femmes n'étaient plus sous nos regards. Tout à coup elles poussèrent des cris terribles. Je fis volte-face. Une bête énorme et velue, haute de plus de six pieds, un orang-outang enfin, faisait tous ses efforts pour s'emparer d'Oïlée. Poidam et moi nous nous précipitâmes sur lui chacun un poignard à la main. Nous n'eûmes pas le temps de franchir la distance qui nous séparait de l'animal. En nous voyant accourir, rapide comme la pensée, il assena un coup de bâton sur la tête de la mère qui s'attachait à sa fille. Elle tomba sanglante sur le sol. Poussant alors un cri de triomphe, il laissa son bâton et sauta dans un arbre avec une agilité incroyable, emportant Oïlée évanouie dans ses bras. Jugez de notre perplexité et de notre épouvante à ce spectacle!

Les hommes de la vie sauvage sont prompts, entre tous, à prendre un parti. Poidam, après m'avoir fait signe de rester surveiller les mouvements du ravisseur et Ninka blessée et expirant, s'éloigna en courant vers le village. Le singe s'était assis sur une branche d'arbre. Là, il tâchait, par des caresses et en frappant de ses pattes velues dans les mains de la jeune fille, de la faire revenir à elle. Inutiles efforts! Et, eût-il réussi à ramener cette jeune et craintive personne au sentiment de l'existence, qu'elle se serait évanouie de nouveau en se voyant dans les bras... d'un tel *cachucha*, s'écrierait ici, en son langage expressif, un Espagnol (1).

Donc la mère et la fille étaient évanouies l'une, étendue sur le sol et la tête sanglante, l'autre entre les bras du pithécus satyrus. En donnant tous les soins possibles à la première, c'est-à-dire en étanchant le sang qui coulait de sa blessure, je ne perdais pas de vue l'orang-outang qui continuait ses caresses. A force de soins, je parvins à faire revenir Ninka à elle. En ce moment, un galop précipité se fit entendre. Poidam, accompagné d'une vingtaine de naturels, montés sur ces petits chevaux de Sumatra, agiles, vigoureux, infatigables, apparut au bout du sentier. Ils furent bientôt près de moi. Nous entourâmes l'arbre. L'orang-outang voulut fuir. Cela n'était pas facile avec une proie inerte. Il l'essaya pourtant en sautant dans un autre arbre avec Oïlée sous son bras. Cette secousse fit revenir la jeune fille. Effrayée, mais nous voyant en grand nombre, elle se rassura, prit courage et se cramponna vigoureusement à une branche. Je fus alors témoin du spectacle le plus étrangement dramatico-comique qui se puisse imaginer. Figurez-vous le pithécus satyrus se mettant à genoux devant Oïlée, qui continuait de le regarder avec terreur, et posant la main tour à tour sur son cœur, sur sa tête, qu'il courbait aussi bas que possible. Il prétendait par là exprimer son amour, son dévouement, son respect, et voulait engager Oïlée à le suivre. Cette pantomime fut à la fois si pathétique et si réjouissante, qu'elle m'eût fait rire aux larmes dans toute autre circonstance. Oïlée lui faisait signe avec douceur que non. Nous attendions avec anxiété le résultat de ce muet entretien. Enfin, ne pouvant réussir à attendrir la jeune fille, il se leva, la prit par les mains et l'engagea à fuir. Il lui fit mal; Oïlée poussa un cri de douleur. Il lui lâcha aussitôt la main, et se remit humblement à genoux comme pour lui demander pardon de cette violence. Il recommença ses muettes mais énergiques prières. Elles furent inutiles. Alors un accès de rage le prit. Il secoua l'arbre de manière à le déraciner; et bondit, çà et là, comme un chacal en fureur. Un moment il s'écarta un peu. Cela suffit pour délivrer Oïlée. Poidam lui envoya une balle. Il fit un saut de dix pieds en l'air, retomba sur la même branche, rebondit, retomba, et partit comme un trait à travers le feuillage. J'enfourchai un cheval, et nous nous élançâmes tous à sa poursuite, excepté quelques indigènes qui restèrent pour donner des secours aux femmes et les reconduire au village.

Les arbres étant clair-semés en cet endroit, nous ne tardâmes pas à rejoindre le fuyard. Dès qu'il se vit poursuivi, il révéla une agilité surprenante. Sautant d'un tronc d'arbre à un tronc d'arbre, d'une branche à une branche, il fuyait avec une vigueur et une rapidité incroyables. Si nous eussions été dans un bois plus épais, nous l'eussions eu bientôt perdu de vue; car, dans sa course aérienne, il allait aussi vite que nos chevaux lancés au galop. Dans cette fuite, il offrait l'aspect d'un homme de haute stature, couvert de cheveux luisants et noirâtres, mais dont l'allure précipitée aurait eu de temps en temps besoin d'un appui. Il le trouvait, tantôt dans ses mains appuyées sur les troncs d'arbres, tantôt dans les branches qui pendaient sur sa route. Cette nécessité d'un soutien m'expliqua pourquoi ces animaux voyagent avec des bâtons. Sans doute que leurs jambes, très-courtes, sont trop faibles pour soutenir leur corps gigantesque. Malgré cet inconvénient, sa mobilité et sa souplesse étaient si grandes, que nous ne pûmes parvenir à l'ajuster.

Cette chasse ardente dura environ une heure. Elle eût, ma foi, duré bien plus longtemps, si quelques habitants d'un village près duquel nous passâmes sans y faire attention, — emportés que nous étions par nos vélocipèdes, comme un tourbillon, ou comme les morts échevelés de la ballade allemande, — ne fussent venus à notre aide. Les arbres devenant de plus en plus rares, nous convînmes d'environner l'animal. Ce fut bientôt fait au moyen de nos excellentes montures; et, après avoir abattu quelques arbres, nous parvînmes à l'isoler.

Reconnaissant l'impossibilité de fuir désormais, l'orang-outang poussa des cris aigus et perçants, comme s'il eût voulu appeler à son secours. Nous rétrécissions rapidement cependant le cercle que nous avions formé autour lui. Lorsque nous fûmes à une certaine distance, nos balles allèrent lui porter nos intentions. Une d'elles sans doute lui lésa les poumons, car à l'instant il vomit presque tout son sang. Il descendit, ou plutôt tomba de l'arbre sur lequel il était perché, et se réfugia dans d'épaisses broussailles. Nous le croyions expirant dans sa retraite feuillée, quand tout à coup il bondit de nouveau et courut vers d'autres arbres. On s'élance vers lui; on le cerne, on l'assaille. Loin de céder au nombre, il redressa fièrement sa haute taille et prit l'attitude d'un homme déterminé à se défendre vigoureusement jusqu'à la mort. Nous le harcelâmes à coups de lance. Il en saisit une, et la rompit en deux comme vous feriez d'un brin d'herbe. Puis, ayant gardé la plus longue des deux moitiés, il se mit à faire des moulinets, si vifs, si pressés, qu'il formait autour de lui avec son bâton un cercle continuel. Il eût coupé en deux les meilleurs bâtonnistes du monde. Persuadés que cet exercice l'épuiserait complétement, nous nous tînmes à distance. Cela ne tarda pas à arriver. Le pauvre animal, ayant perdu tout son sang et sentant ses forces s'épuiser, lâcha mollement son bâton, s'agenouilla et prit l'expression de la plus suppliante douleur. Il toucha ses blessures, et nous les montra l'une après l'autre d'une manière si piteuse que je m'en sentis ému. Il n'était plus temps; il tomba mort à nos pieds percé de coups.

Etendu sur le sol, l'orang-outang paraissait avoir six pieds de haut. Son corps était bien proportionné. Sa taille, mince par le bas, était large et carrée par le haut. Il avait les yeux grands, quoique petits comparés aux nôtres. Son nez paraissait plus saillant que chez aucune espèce de singe. Sa bouche était très-fendue. Une barbe frisée, couleur noisette et de trois pouces de long, ornait ses lèvres, ses joues et son menton : elle semblait plutôt un ornement qu'un disgracieux appendice. Pas une de ses belles dents ne manquait : évidemment l'animal n'était pas vieux. Le poil qui recouvrait tout le corps était doux, poli, reluisant. Ses bras étaient bien plus longs que ses jambes. Ce qui m'étonna le plus, ce fut la vie qui avait résisté à tant de coups. Sans doute que cet ani-

(1) Dans le langage enthousiaste des Espagnols, *cachucha* (prononcez *catchoutcha*) ne sert pas seulement à désigner la danse voluptueuse que chacun connaît. Le mot est, pour l'Andalous, la traduction de toute sensation vive, de toute affection inexprimable, de toute extase, de tout délice des sens ou de l'esprit. Tout ce qu'il admire, tout ce qui l'étonne, sans pouvoir le comprendre, est *una cachucha*. Sa maîtresse qui le caresse, son ennemi qui le frappe d'un coup de poignard, le vaisseau qui tonne en foudroyant une place, la nacelle qui fend l'onde, le beau, le terrible, le mauvais, l'étrange, sont pour lui autant de cachucha! Il se fût écrié *Cachucha!* en voyant Oïlée dans les bras caressants du singe. Le mot vaut à lui seul une poétique, et devant lui notre pauvre langue pâlit.

mal dépaysé avait voyagé longtemps avant d'arriver dans ces parages, car une boue jaune et épaisse couvrait ses jambes jusqu'aux genoux. Il était probablement sorti par hasard des impénétrables forêts dans lesquelles les indigènes eux-mêmes n'osent jamais s'aventurer.

Ces animaux ne sont pas inconnus de tous les naturels comme ils semblaient l'être de Poidam. Quelques-uns des Malais, venus en dernier lieu à notre aide, m'apprirent leurs habitudes singulières. Ils se réunissent par troupes, organisent des camps retranchés et s'y défendent contre toute espèce de bêtes féroces. Leur agilité déconcerte et fatigue le lion et l'éléphant. Ils lancent des pierres et ne manquent jamais leur but. Ils construisent des huttes, perchent sur des arbres au milieu desquels ils disposent une espèce de toit pour se garantir de la pluie. Quand, dans leurs voyages, les naturels allument du feu pour passer la nuit, ils viennent au matin les y remplacer et on les voit s'y chauffer avec plaisir. On ne saisit jamais les gros vivants, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter. Ils enlèvent les femmes, les nourrissent, les soignent; et quand ils en sont lassés, ils les renvoient sans plus s'inquiéter d'elles. Jamais aucune de ces dernières n'a eu à se plaindre de leurs mauvais traitements.

Par la suite, j'eus occasion de voir un de ces animaux à bord d'un navire américain, Le capitaine l'avait pris tout jeune sur la côte de Sumatra. Il vivait familièrement avec les matelots, servait le café, rendait plusieurs services, nettoyait le pont, puisait de l'eau. Il soignait les habits des officiers, et cirait les bottes dans la perfection. Corrigé pour quelques fautes, il montrait du repentir et pleurait comme un enfant. Sa nourriture favorite était le riz; mais il mangeait des fruits, aimait le café, le thé, le vin blanc. Il se lavait, s'essuyait gravement les mains avec une serviette, débouchait une bouteille, se curait les dents, et préférait boire dans un verre que laper. Enfin il faisait son lit, mettait au soleil son oreiller, s'enveloppait la tête d'un foulard et dormait comme une véritable personne dans ses draps qu'il relevait jusqu'au menton. Il était affectueux envers tous. Lorsque je le vis pour la première fois, il était malade. On lui tâtait le pouls, et on le médicamentait sans qu'il bougeât non plus qu'une souche.

Il mourut à quelques jours de là. J'eus la preuve, en voyant écorcher son cadavre, de l'irritabilité musculaire de ces animaux. Sous l'action du couteau, il se manifesta des mouvements effroyables de contraction nerveuse sur toutes les parties charnues. Plusieurs fois nous crûmes qu'il nous regardait en nous faisant la grimace et qu'il allait se lever. Et cette espèce de vie galvanique fut si étonnante lorsqu'on parvint aux régions dorsales, que le capitaine ordonna, avant d'aller plus loin, de lui trancher la tête. Certes, il n'y a qu'une telle organisation qui puisse pousser des cris semblables à ceux que j'ai vainement essayé de dépeindre.

Revenons à notre récit.

Poidam remercia les naturels qui étaient venus si à propos nous aider à terminer la chasse. Ces bons sauvages poussèrent leur aimable procédé jusqu'au bout en nous invitant à venir chez eux nous reposer et prendre quelque nourriture. Nous avions fourni une longue traite; le soleil était près du méridien; nous étions haletants; nos chevaux étaient fatigués, et une chaleur excessive courbait les plantes vers le sol; nous acceptâmes donc avec joie l'offre des naturels, et nous nous mîmes en marche vers un village qu'on apercevait sur la lisière d'un bois, à deux kilomètres de distance.

C'était la journée aux aventures! En entrant dans le donsoms, nous vîmes les habitants, dans une agitation extraordinaire, courir vers une espèce de carrefour. Nous nous approchâmes de ce lieu. Un homme d'une trentaine d'années, entièrement nu, était attaché à un cocotier comme un condamné au poteau du bûcher qui va le dévorer. Un cercle d'hommes de tout âge l'entourait. Un peu plus loin, la populace, avide de contempler le spectacle du plus cruel supplice qu'on puisse imaginer, formait un autre cercle. Auprès du coupable se tenait un vieillard à longue barbe blanche, vêtu d'une manière bizarre. C'était le grand prêtre. Il tenait à la main le couteau sacré. A ses pieds on voyait un énorme bassin en cuivre poli. Deux jeunes gens y exprimaient des citrons; et un troisième pilait du poivre qu'il y jetait par poignées.

Quand tout fut prêt, le vieillard fit avancer auprès de lui un homme d'un certain âge et qui se trouvait dans le cercle le plus rapproché du patient. Il lui adressa la parole. Je priai Poidam de me traduire ce qu'il disait.

« Que demandes-tu? avait dit le vieillard.

— Les oreilles, répondit l'homme.

— C'est le morceau le plus délicat, » me dit Poidam.

Le prêtre détacha les oreilles au patient. Il les passa toutes saignantes à l'homme, qui les trempa dans le vase et les dévora immédiatement.

Le patient poussait des cris lamentables et faisait d'horribles contorsions. Je frémissais d'horreur.

Sur un second signe du prêtre, un autre homme, bien plus âgé que le premier, s'avança.

« Que veux-tu?

— Les mains.»

Elles lui furent données, et il les mangea sur place de la même manière que son camarade.

« Grand Dieu! qu'a donc fait ce malheureux? demandai-je épouvanté à Poidam.

— Il a été pris en *criminelle conversation* avec la femme de son voisin, me répondit Bon-Cheval. Le premier, qui a mangé les oreilles, est le mari; le second, le père de celui-ci. Tous les parents vont avoir leur tour, jusqu'à ce que cet infortuné ne soit plus qu'un squelette.

— Oh! éloignons-nous, » dis-je à Poidam.

Le malheureux fut dévoré vivant.

Il nous fallut coucher dans ce village.

Le lendemain, au lever du soleil, montés sur nos petits chevaux, nous quittâmes le donsoms hospitalier pour retourner à Tappanooly. Notre route coupa plusieurs villages. Dans l'un d'eux, je fus encore témoin d'une singulière et barbare coutume. Presqu'au moment où nous allions en sortir, nous vîmes s'élancer d'une maison, à notre droite, un vieillard courbé sous le poids des ans. Entièrement nu, sa peau d'un bronze sale était affreusement ridée. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, il était couronné de fleurs. L'excitation fébrile qui le dominait lui communiquait une agilité fort grande. Il redressait sa taille autant qu'il le pouvait, et s'éloignait de sa case en dansant.

Il sortit ainsi du village. Puis, après avoir fait une cinquantaine de pas, il monta dans un arbre. Alors de la même case s'élança une quinzaine d'hommes en habits de fête. C'étaient les fils et petits-fils du vieillard. Toute cette brillante et vigoureuse lignée, couronnée de fleurs, s'éloigna également de la case en dansant. Elle arriva bientôt au pied de l'arbre, l'entoura, forma une ronde, et, tandis que le vieillard, qui s'était pendu par les mains à une branche horizontale, faisait tous ses efforts pour se retenir, elle chantait en tournoyant et en sautant follement autour :

« Quand le fruit sera mûr, il tombera! »

Et la danse de devenir frénétique, ardente, rapide, tournoyante. On eût dit une danse des morts au quatorzième siècle.

Le fruit tomba en effet! Ces cannibales, — ses fils, — se précipitèrent dessus et le dévorèrent!

Quittant cet affreux spectacle, nous nous éloignâmes avec rapidité.

Durant cette excursion, je ne m'étais pas lassé de questionner mes compagnons de chasse et d'aventures sur toutes les productions de l'île. Voici, en substance, ce que je recueillis, et de mes propres observations et des réponses qu'ils firent à toutes mes questions.

Le poivre, on le sait, est la principale branche du commerce de Sumatra. La plante qui le produit est une espèce de liane rampante et à tige ligneuse. Ses feuilles sont d'un vert foncé, cordiforme, point âcres au goût, presque insipides. La fleur est blanche. Le fruit pend en grappes comme celles du groseillier, mais plus rigides et plus longues. D'abord verts, les grains, en mûrissant, deviennent d'un rouge écarlate. Ce n'est qu'après avoir été séchés sur des nattes qu'ils prennent cet aspect noir et ridé que chacun connaît. Le poivre qu'on appelle poivre blanc est le même. Seulement, venu dans des lieux plus élevés, plus favorables, il a le grain plus gros. Il est trié avec soin, et jeté ensuite dans l'eau chaude pour le dépouiller de son écorce noire. Les poivriers sont plantés en lignes uniformes, parallèles et à angle droit; de sorte que rien ne ressemble davantage de loin à un champ de poivriers qu'un champ de vignes.

A côté du poivre croît une foule d'épices à l'usage des Orientaux. Ce sont le curcuma, le coriandre, le cardamome, le jarak, dont la graine produit l'huile de ricin (Palma-Christi), le kratou ou mûrier nain, l'arbre de sagou, etc., etc.; puis ce bétel ou *penang*, dont l'usage est une indication d'origine dans tout cet archipel océanien.

Parmi les plantes tinctoriales, on distingue en première ligne l'indigo, le sappan, l'oobor, sorte de bois rouge, et le casscomb ou carthamus des Indiens.

Le sol de Sumatra est en général une terre grasse et rougeâtre, recouverte d'une couche noire et quelquefois calcinée. Les pluies, abondantes et fréquentes, comme sur toutes les terres situées entre les tropiques, lorsqu'elles ne s'écoulent pas par ses torrents ou ses fleuves, y sont retenues par la végétation. Elles séjournent longtemps alors dans ses vallées profondes, et elles y forment de vastes lacs, parsemés d'îles, d'où souvent on ne voit sortir que la tête seule des arbres. Mais ce n'est qu'un léger inconvénient; et ce sol, tantôt resplendissant aux rayons du soleil, tantôt désolé sous des pluies diluviennes; ce sol malsain, empesté, mortel, à force de vigueur et de santé végétative, — mais que quelques saignées habilement pratiquées guériraient bientôt; — ce sol, dis-je, a bien d'autres richesses que celles qui sont à sa surface, et que nous avons déjà signalées. Les minerais de toutes sortes abondent dans son sein. L'or, le cuivre, le fer, l'argent, l'étain, le soufre, le salpêtre, *le charbon de terre*, le nappal (roche savonneuse), le cristal de roche, le fécondent à jamais; et si l'on ajoute à ces richesses le produit des récoltes abondantes, du riz, du bétel, cette feuille de plante qui rapporte des millions, du poivre, du girofle, du café, du cocotier, etc., et de quelques plantes tinctoriales, on verra qu'il n'est pas sur le globe un seul coin de terre qui soit plus richement doté de la nature!

L'île de Sumatra s'étend du N.-O. au S.-E., entre le 93e et le 104e méridien E. de Paris, dans une longueur de 380 lieues sur une largeur qui varie de 25 à 90. Elle est coupée en deux parties égales par l'équateur, et, longitudinalement, par une chaîne de montagnes qui courent dans le même sens qu'elle. Des chaînes secondaires, se détachant du centre, encaissent de grands lacs, d'où l'eau sort par des torrents rapides ou d'imposantes cascades. Le peu de développement des deux versants empêche que ces cours d'eau ne deviennent de larges et belles rivières. Il y a des sommets ignivomes. Ceux de Barapi et de Gounony-Dembo s'élèvent, le premier à 400, le second à 360 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'Ayer-Raya, volcan sans cesse en activité, se trouve sur les chaînes secondaires.

Il n'y a pas de neige à Sumatra, bien qu'il y ait des sommets aussi hauts que le pic de Ténériffe. Cela vient probablement des montagnes ignivomes. La gelée et la grêle y sont inconnues; mais la température y varie suivant les zones. Sur certains plateaux intérieurs, les naturels sont obligés de faire du feu pour combattre le froid des matinées. Les seuls incidents atmosphériques sont le cabout, dont nous avons déjà parlé, et des orages fréquents accompagnés d'éclairs et de tonnerre.

La côte de Sumatra est insalubre. C'est à juste titre qu'elle a été nommée la *côte de la Peste*. A une demi-lieue en mer, l'air est presque toujours infecté par les émanations méphitiques qui sortent de ses marécages. Elle décime les équipages européens; non pas précisément à cause de son atmosphère empoisonnée, car les équipages couchent à bord, où l'air est toujours à peu près sain; mais parce que l'eau de ses sources les plus pures est empoisonnée, soit par l'eau croupissante des marécages, soit par les plantes vénéneuses qu'elle décompose, soit par les reptiles qui y naissent, y vivent, s'y dégorgent, et y meurent. Les Hollandais qui habitent Padang, pour prévenir les fièvres mortelles qu'inocule cette eau, mettent journellement de la quinine dans leurs boissons. Cependant, tout le littoral Est, depuis la pointe d'Achem jusqu'aux îles Banca, offre des sites salubres et délicieux. Certes, si des travaux de canalisation étaient exécutés d'une manière intelligente sur la côte occidentale, on assainirait ce pays comme on a assaini la Guadeloupe, et l'on en ferait un véritable paradis terrestre. Que de richesses payeraient quelques années de travail qu'un grand peuple seul peut entreprendre!

Les Malais, dont le langage doux et sonore est répandu dans tout cet archipel, ont une littérature et une poétique, des chansons, des ballades et autres compositions. Les caractères de leur écriture sont à peu près les mêmes que ceux des Arabes, et, comme eux, ils écrivent et lisent de droite à gauche, c'est-à-dire dans le sens contraire au nôtre.

Les mânes de leurs ancêtres leur sont sacrés. C'est par eux qu'ils jurent, c'est à eux qu'ils s'adressent aux époques calamiteuses. Leur croyance en la métempsycose est étrange, en ce qu'ils pensent que les âmes humaines vont se loger seulement dans les corps des tigres et des alligators qui dévorent les baigneurs. Ils adorent ces animaux, ne leur font jamais de mal; mais ils se défendent contre eux, et se vengent en les tuant de la mort d'une personne aimée. — C'est comme partout ailleurs le culte de la peur, mais sous des formes moins mystiques, plus grossières et plus franches.

Cependant nous entrons à la nuit tombante dans le village de Tappanooly. J'y retrouve le capitaine, qui me croyait perdu, mangé peut-être!

JEAN DE LORRIS.

La basilique de Dreux.

La ville de Dreux est dominée par un coteau que couronnent les ruines de l'ancienne forteresse des comtes de Dreux; c'est au milieu de ces ruines que s'élève aujourd'hui la riche basilique consacrée à la sépulture de la famille d'Orléans, et qui a été bâtie sur les fondements d'une ancienne église dédiée à saint Etienne.

Des caveaux pratiqués sous le chœur de l'ancienne église renfermaient déjà les restes des princes et princesses des maisons de Toulouse, de Penthièvre et de Lamballe, que le duc de Penthièvre y avait fait transporter en grande pompe, quand, en 1783, il céda au roi Louis XVI son domaine de Rambouillet, où ils avaient été inhumés. Dix ans plus tard, en 1793, le duc de Penthièvre, mort à Bizy, près Vernon, y fut encore inhumé, entre la duchesse de Modène, sa mère, et la princesse Félicité d'Est, son épouse. Pendant la révolution, ce qui restait de l'ancienne collégiale ayant été abattu, ce terrain fut vendu; mais, en 1814, madame la duchesse d'Orléans s'occupa de restaurer le tombeau de son père, et, en outre, elle fit bâtir sous la triple invocation de saint Arnould, saint Louis et sainte Adélaïde, une nouvelle chapelle que la mort l'empêcha de terminer, et que, depuis 1821, son fils aîné, le duc d'Orléans, continua de construire.

Après la révolution de 1830, Dreux devint une sépulture royale, et la chapelle prit rang parmi les plus belles productions de l'art moderne.

La chapelle commencée par madame la duchesse d'Orléans douairière était à peine achevée. Les plans en avaient été arrêtés par elle, lorsque le Val-de-Grâce, transformé en hôpital militaire, avait été enlevé à la sépulture de la branche d'Orléans; le roi voulut la conserver, et autour d'elle vinrent se grouper les différentes parties de la chapelle neuve et les nouveaux caveaux. Voici la programme de ce vaste projet.

Entourer la construction existante par un bas-côté; ajouter derrière l'abside une chapelle consacrée à la Vierge; deux chapelles à droite et à gauche du porche, dédiées, l'une à saint Arnould, l'autre à sainte Adélaïde; ajouter un porche à l'entrée principale; allonger les deux côtés du transsept, établir sous la partie existante et celles à ajouter de vastes cryptes capables de renfermer cent tombeaux; faire des additions en style gothique, et harmoniser la partie romaine existante avec cette nouvelle architecture.

Ces importants travaux furent confiés à M. Lefranc, architecte du domaine privé du roi, qui mérite les plus grands éloges par l'intelligence, le talent et l'activité qu'il déploya pour surmonter les difficultés de tout genre qui s'offrirent à lui.

La régularité de l'édifice, qui serait peut-être monotone pour un vaisseau plus grand, mais qui, là, satisfait complétement les yeux; le fini des sculptures, la richesse des vitraux, la dimension des glaces peintes qui y sont placées, la disposition de la chapelle, si bien appropriée à sa destination; la simplicité des tombeaux, leur uniformité, l'heureuse alliance de l'antique et du moderne dans l'emploi habilement combiné des styles gothique, lombard et byzantin, tout enfin contribue à faire de cette chapelle un monument unique, et l'un des plus somptueux de l'Europe entière.

L'édifice se partage en chapelle basse et chapelle haute; c'est dans cette dernière que s'ouvre l'entrée principale.

Deux autels en style gothique en regard l'un de l'autre, dédiés, l'un à sainte Adélaïde, l'autre à saint Arnould, occupent cette espèce de nef; elle est éclairée par quatre fenêtres occupées par les beaux vitraux de Sèvres, du plus bel effet.

A droite, Jésus-Christ au jardin des Oliviers, et l'évêque saint Arnould lavant les pieds des pèlerins, et tous deux exé-

cutés par M. Roussel; à gauche, Jésus-Christ déposé de la croix aux pieds de sa sainte mère, et sainte Adélaïde distribuant ses aumônes, exécutés par M. Béranger, dont Sèvres regrette vivement la retraite récente.

Ces quatre vitraux ont été composés par M. Larivière, et ils lui font le plus grand honneur.

Arrivée du roi à la chapelle de Dreux.

Le porche conduit immédiatement au chœur, espace circulaire de style byzantin surmonté d'une immense coupole, qui répandrait une trop vive clarté si elle n'était occupée par la belle verrière dont nous avons donné le dessin; elle représente la Pentecôte et elle a été exécutée à Sèvres par d'habiles artistes, MM. Roussel, Apoil et Jules André, d'après les cartons de M. Larivière.

De belles sculptures ornent la voûte; au milieu des rosaces, quatre pendentifs retracent les quatre évangélistes; quatre bas-reliefs d'un beau travail représentent, du côté du maître-autel, à droite, sainte Amélie; à gauche, sainte Adélaïde, dus au talent de M. Seurre; du côté du portail, à droite, saint Ferdinand; à gauche, saint Arnould, évêque, habilement exécutés par M. Nanteuil.

A droite et à gauche du chœur, des tribunes auxquelles on arrive par des degrés partant de la nef augmentent la surface de la chapelle, et reçoivent du dehors une grande lumière par trois larges fenêtres ogivales. C'est là que sont placés les vitraux dont nous donnons le dessin, pour en rendre la description plus facile. Les figures, exécutées d'après les cartons de M. Ingres, sont, à droite en entrant du côté du porche: saint Louis, par M. Roussel; sainte Isabelle, par M. Lacoste; saint Germain, par M. Bonnet; sainte Radegonde, par M. Apoil; saint Remy, évêque, et sainte Bathilde, tous deux par M. Lacoste.

A gauche, ce sont: saint Philippe, par M. Lacoste; sainte Amélie, par M. Roussel; saint Ferdinand, par M. Apoil; sainte Clotilde, par M. Lacoste; saint Denis et sainte Geneviève, tous deux par M. Apoil.

Les figures de M. Ingres sont encadrées dans des bordures artistement composées par M. Viollet-Leduc, et cependant l'ensemble du vitrail paraît souffrir de la réunion de deux parties qui ne nous semblent pas avoir été faites l'une pour l'autre; elles laissent peut-être aussi passer un peu trop de lumière blanche.

Dreux. — Vitraux exécutés dans une des chapelles latérales sur les cartons de MM. Ingres et Viollet-Leduc.

L'enfoncement des tribunes porte à la partie supérieure deux bas-reliefs d'une heureuse composition: à droite, l'Adoration des mages, par M. Chambard, et à gauche la Résurrection du Sauveur, par M. Bonassieux.

Le passage du chœur au sanctuaire est marqué par deux autels latéraux, consacrés, l'un au roi saint Louis, l'autre à l'apôtre saint Philippe, patron du roi: ces deux autels sont ornés de deux fort belles statues en pied, dues au ciseau de M. Barre.

Le sanctuaire conduit directement, par un double et élégant escalier, à la chapelle de la sainte Vierge, qui dépend de la chapelle basse; elle est entièrement de style gothique, en dedans comme en dehors. C'est là que sont placées les tombes, d'un style sévère mais correct, toutes de même dimension, de même capacité, en pierre de taille admirablement travaillée, rangées dans un ordre circulaire.

Au centre s'en élève une dont la position, la dimension double de celle des autres, font assez connaître la destination. C'est celle que se réservent le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie, chefs de la dynastie d'Orléans.

Au fond de la chapelle est un autel dédié à la Vierge, éclairé par un magnifique vitrail dû au talent de M. Béranger, qui l'exécuta lui-même sur le verre. Ce tableau, certainement l'un des plus beaux que la manufacture de Sèvres ait jamais produits, porte pour inscription *Mater dolorosa*; le Christ, étendu mort aux pieds de sa mère, frappe d'étonnement.

L'effet que produit ce vitrail est admirable, et la lumière qui traverse les autres fenêtres qui éclairent la chapelle latéralement ne lui nuit en rien.

Ces fenêtres sont occupées aussi par des figures allégoriques, deux à droite, deux à gauche, représentant : l'Ange gardien, exécuté sur verre par M. Bonnet, d'après un dessin de M. Devéria; la Charité, peinte par M. Bonnet, d'après un dessin de M. Ziégler; à droite, la Foi et l'Espérance, exécutées toutes deux par M. Roussel, d'après les cartons de M. Ziégler, à gauche.

Au-dessous de chaque vitrail sont habilement sculptés cinq bas-reliefs représentant l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, la Purification et l'Assomption.

En descendant à droite et à gauche, on pénètre dans une première crypte circulaire inférieure, dans laquelle sont encore disposées des tombes de même dimension et de même style que celles qui occupent la chapelle de la Vierge. Cette crypte circulaire conduit par deux passages symétriques à la grande crypte, espace circulaire dans l'axe de l'édifice, correspondant au chœur et à la coupole. Là se trouvent rangés de nouveaux tombeaux exécutés sur le même dessin que tous les autres, destinés aux princes et princesses du sang royal, tous vides encore, à l'exception d'un seul, celui qui renferme les restes du prince de Bourbon-Conti.

Dreux. — Coupole de la chapelle exécutée sur verre à la manufacture de Sèvres, d'après les cartons de M. Larivière, par MM. Roussel et Apoil; le ciel par M. Jules André.

Le centre de cette crypte est occupé par une grille circulaire percée à jour, laissant pénétrer une lugubre clarté dans un caveau souterrain, qui ne recevrait d'autre lumière que par un assez long corridor pratiqué sous les jardins, et fermé par une grille.

La crypte circulaire extérieure est suffisamment éclairée par la lumière qui s'échappe de la chapelle de la Vierge, et par huit grands vitraux disposés symétriquement, quatre de chaque côté, et représentant la vie de saint Louis.

A gauche, c'est saint Louis rendant la justice au pied du chêne de Vincennes, exécuté par M. F. Regnier, d'après le tableau de M. Rouget, faisant partie du musée de Versailles;

Saint Louis apportant les saintes reliques dans son palais de la Cité, peint sur verre par M. Lacoste, d'après un dessin de M. Jacquand, fait exprès pour cette destination;

Le combat de Taillebourg, dessiné par M. Roussel, d'après un carton de M. E. Delacroix, qui s'est inspiré de son grand tableau portant le même nom;

Enfin saint Louis remettant la régence à sa mère, fait par M. Lacoste, d'après M. Watier.

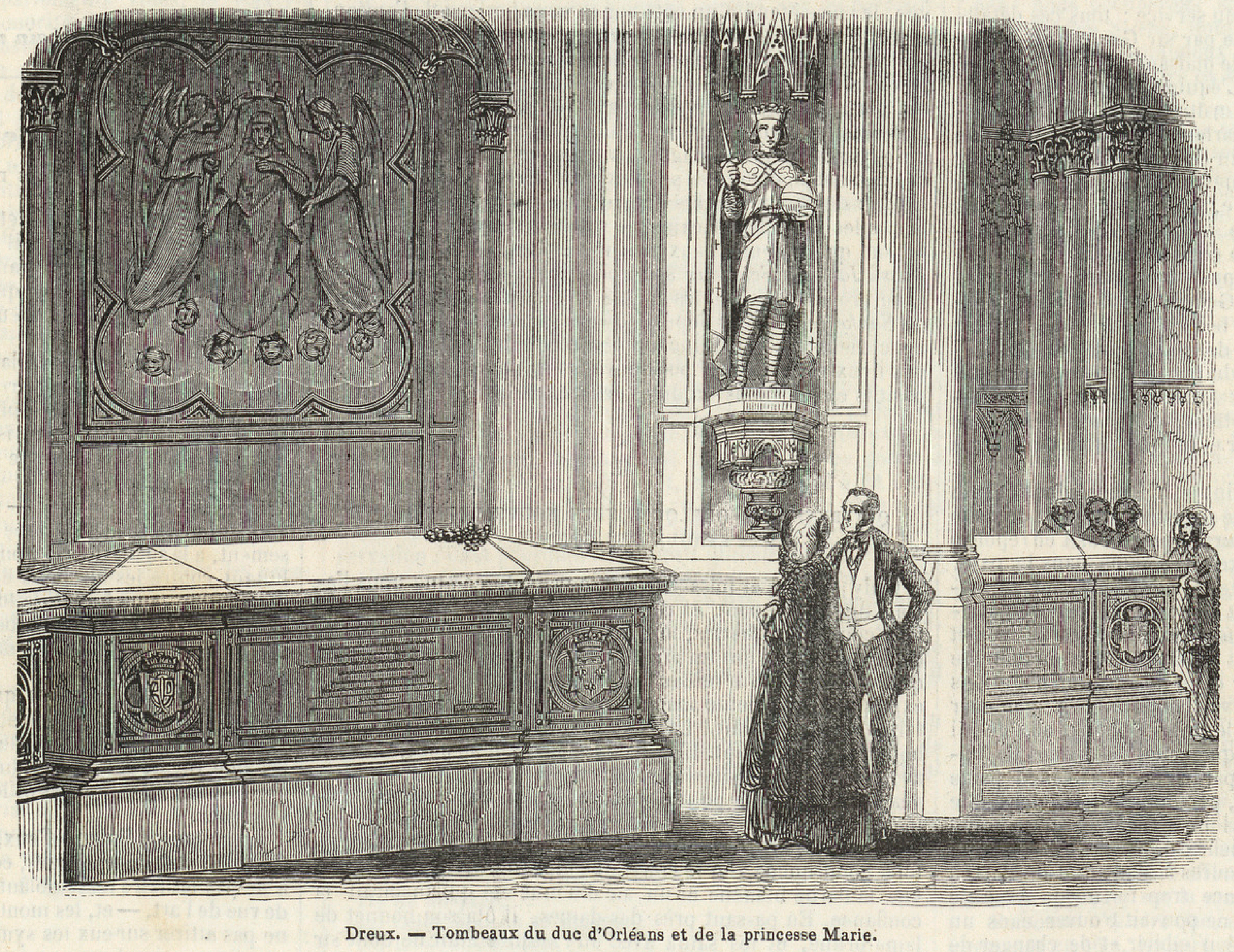

Dreux. — Tombeaux du duc d'Orléans et de la princesse Marie.

A droite, c'est le débarquement de saint Louis en terre sainte, par M. Roussel, d'après M. H. Vernet;

Saint Louis, prisonnier des infidèles, peint par M. F. Regnier, d'après un beau tableau de Bouton;

Saint Louis recevant avec ses trois fils l'oriflamme des mains de l'abbé de Saint-Denis, fait par M. Roussel, composé pour cet emplacement par M. Flandrin;

Enfin, saint Louis mourant, copie fidèle, par M. Apoil, du tableau de M. Rouget, qui se voit dans les galeries de Versailles.

La crypte centrale est éclairée par des couloirs dont les murs, percés de trois larges ouvertures, reçoivent directement le jour de l'extérieur. La lumière pénètre par des portes vitrées parallèles, donnant immédiatement issue sur la plate-forme de la chapelle.

C'est pour occuper les six ouvertures droites de chaque côté de la crypte centrale qu'ont été exécutées les glaces peintes qu'on a pu remarquer à la dernière exposition du Louvre des produits de la manufacture de Sèvres.

Les trois glaces terminées, exécutées avec tout le soin que réclamait ce travail, destinées au couloir de droite, représentent :

Le Christ au jardin des Oliviers, composé par M. Larivière; les figures ont été exécutées par M. Al. Apoil, et le paysage, par M. J. André;

Le dernier soupir du Christ, arrangé par M. Bonnet, d'après le tableau de M. Gué, exposé au Salon de 1840;

Les saintes femmes au tombeau du Christ; composé par Gué, exécuté par M. Abel Schilt.

Les trois autres glaces, qui occuperont les trois ouvertures du côté gauche, en voie d'exécution, représenteront : Jésus portant sa croix, l'*Ecce homo*, et Jésus devant Pilate; la composition de ces trois cartons est confiée au talent de M. Larivière.

Dreux s'enorgueillera avec raison de posséder ces six glaces, car ce seront des pièces de dimension inouïe jusqu'à ce jour. L'activité, le zèle que déploie M. L. Robert, chef de l'atelier de peinture sur verre de la manufacture royale de Sèvres, dans la direction des importants travaux d'art qui lui sont confiés, ne suffisait plus pour surmonter les difficultés incessantes de la peinture et de la cuisson de ces glaces; il fallut créer, et c'est à ses talents que Sèvres doit le nouveau succès qu'il vient d'obtenir.

Les tombes aujourd'hui terminées, tant dans les cryptes inférieures que dans la chapelle de la Vierge, sont au nombre de trente-six. Sept sont occupées; elles sont toutes, à l'exception de celle du prince de Bourbon-Conti, placées dans la chapelle de la Vierge. Elles portent le nom et les armoiries de ceux qui y reposent.

Notre dessin représente le tombeau du duc d'Orléans; à côté de lui, plus éloignée de l'autel de la Vierge, repose la princesse Marie.

Don Augustin Eguarritztoa.

I.

OU LE LECTEUR FAIT CONNAISSANCE AVEC L'HONORABLE SIR GEORGE LEE ET SON INTÉRESSANTE FAMILLE.

Par une belle soirée du mois de septembre de l'année 1832, un yacht de plaisance venant de Bayonne, entra dans la baie de *Saint-Jean-de-Luz*, après avoir louvoyé un moment en vue du fort de *Socoa*, et vint mouiller en deçà de la digue, près de la batterie abandonnée de *sainte Barbe*. Ce petit navire, portant le pavillon anglais et d'un gréement fort élégant, avait été construit à grands frais sur un des meilleurs *chantiers de Woolwich* pour l'honorable sir George Lee, baronnet, membre de la chambre des communes et président du *club des yachts*. Il venait de faire heureusement son voyage d'essai sur les côtes de France commandé par sir George en personne, et celui-ci se disposait suivant l'usage à achever sa tournée en côtoyant l'Espagne jusqu'à *Gibraltar*.

Malgré son immense fortune, son esprit éclairé et ses relations nombreuses, sir George Lee était un des membres les plus insignifiants du parlement anglais. Élu quinze années auparavant par un *bourg pourri*, sous le patronage de lord *Castelreagh*, il s'était vu forcé par les circonstances, après la mort tragique de son illustre protecteur, à chercher des appuis dans le parti wigh le plus avancé, et il représentait depuis la réforme une ville manufacturière du nord de l'Écosse. Malgré cette inconstance apparente dans ses opinions, et les démarches de plus d'une espèce auxquelles des changements si fréquents avaient donné lieu, sir George Lee était estimé par tous ceux qui connaissaient les véritables motifs de sa conduite. Ses amis, loin d'imputer sa versatilité à la faiblesse de son caractère, semblaient hautement lui en faire un mérite aux yeux des indifférents. Quant à la plupart de ses collègues, ne sachant qu'en penser, et préférant l'attribuer à des motifs plus dignes de la vie privée de l'honorable baronnet, ils ne tentaient pas de lever le voile qui couvrait ses prétendus égarements en politique, et conservaient à son égard l'estime et la confiance que mérite tout honnête homme. Il faut dire que cette bienveillance générale n'était pas tout à fait désintéressée, surtout dans la classe des gros manufacturiers, aux yeux desquels les quinze mille livres de rentes de sir George en faisaient un homme très-important. Ajoutons qu'elle n'était pas exempte de préjugés dans cette sphère plus noble, mais encore moins raisonnable, où l'on juge un homme sur le train qu'il mène et la dépense qu'il fait en folies aussi inutiles que ruineuses. Parmi les dernières, une des plus excusables était sans contredit la fantaisie tardive de sir George pour la marine; et, bien qu'il partageât avec un certain nombre de ses collègues ce goût dispendieux, il avait mérité, par l'attention exclusive que sa nullité dans les affaires publiques lui permettait de consacrer à son éducation nautique, le titre de président de la société des yachts; il le portait encore avec honneur à l'époque où nous l'avons vu entrer dans un petit port du golfe de Gascogne; son navire, mâté en brick-goëlette quoique sur des proportions exiguës, était, au dire des connaisseurs, un véritable bijou, tant par la finesse savante de sa structure que par l'ordre et le soin avec lequel le luxe de son arrimage était entretenu. Son pont, toujours reluisant comme un parquet sortant de la main du frotteur; sa dunette élégante, le goût des ornements, écueil ordinaire de ce genre de constructions, et surtout la régularité militaire du service; tous ces détails établis et dirigés avec intelligence par sir George lui-même faisaient de son yacht le navire de plaisance le plus digne de servir de modèle aux amateurs. L'équipage, composé de six matelots, d'un mousse et de deux maîtres de timonerie, obéissait aux ordres subalternes de Charles Lee *esquire*, cousin de de sir George, jeune homme plein de goût pour la marine, et qui ne pouvant, à cause des vues de sa famille, trouver à le satisfaire d'une autre manière, suivait son parent dans ses courses sur mer en qualité de second, poste dont il remplissait tous les devoirs en marin consommé.

L'*Amélia*, c'était ainsi que s'appelait le yacht, tenait son nom de la seconde femme de sir George, *lady Amélia Halmsburg*, qui l'accompagnait dans le voyage, ainsi que sa fille unique, miss *Ophélia* Lee, fruit de son premier mariage.

Le reste des passagers à bord du petit navire se composait des femmes de chambre de lady Amélia et d'un petit nombre de domestiques mâles, regrettant, comme tous les gens de leur espèce, le service plus sûr et plus agréable de la terre ferme.

Le jour où le yacht *l'Amélia* vint jeter l'ancre dans la baie de Saint-Jean-de-Luz, il avait été accosté à un quart de lieue en mer par une chaloupe de *Cibourre*, qui amenait en réponse à ses signaux un pilote côtier très-renommé dans le pays. Lorsqu'il monta sur le pont, toute la famille s'y trouvait rassemblée pour prendre le frais, et semblait attendre son arrivée. Ce n'était pas la première fois que sir George venait en France; mais il n'avait jamais visité les côtes du golfe de Gascogne, et le désir de pousser cette fois ses explorations jusque dans la Méditerranée l'avait déterminé à emmener avec lui sa jeune femme et sa fille, miss Ophélia, afin de lui faire connaître d'autres mœurs que celles des salons de Paris ou de Londres. Ces projets paraissaient d'avance peine perdue à l'égard de lady Amélia, personne aussi nonchalante que frivole, aux yeux de laquelle l'univers n'était qu'un grand parc de plaisance servant aux riches désœuvrés d'*Almack* à dissiper en se promenant de Londres à Madrid et de Paris à Rome, les ennuis d'une existence trop fortunée. Avec de telles dispositions, lady Amélia ne pouvait trouver dans un voyage que le plaisir momentané d'oublier et de changer de place; les objets passaient devant elle sans que son œil indifférent daignât leur accorder un regard; tous les pays avaient pour elle le même aspect; tous les hommes se ressemblaient; et quant aux mœurs, comment aurait-elle pu en juger du fond du boudoir où la retenait son indolence.

Bien que l'esprit de miss Ophélia fût plus éclairé, il s'y mêlait tout juste assez de frivolité pour ne pas rendre puériles des qualités d'ailleurs fort séduisantes. A travers les petits ridicules empruntés à une société pleine de raffinements et de manies, on voyait avec plaisir percer des manières franches et une naïve honnêteté. Elle avait en un mot un de ces caractères à la fois pleins de légèreté et de bon sens que l'usage de la société gâterait bien vite si ses pernicieuses influences n'étaient en tout temps contrariées par les instincts d'une heureuse nature. C'était du reste une charmante personne, un peu blonde comme toutes les Anglaises du Nord, d'une taille gracieuse et d'un visage moins régulier qu'agréable. Sans qu'on pût saisir un véritable contraste entre elle et sa belle-mère, quelques différences dans le caractère frappaient au premier abord: lady Amélia, malgré sa douceur ou plutôt la facilité paresseuse de ses manières, n'aimait guère qu'elle-même, et sa nonchalance tenait moins de son tempérament que de sa conviction égoïste des priviléges de la naissance et de la fortune; tandis que chez miss Ophélia, la froideur un peu dédaigneuse du ton, la fierté aristocratique de son maintien, la retenue qu'elle apportait au moindre de ses actes, cachaient un cœur bienveillant, ingénu et même capable de passion. La première avait avec beaucoup de babil une intelligence bornée, et pouvait passer pour ignorante; aucun des agréments qu'un esprit naturel puise dans l'instruction et l'étude des arts ne manquait à la seconde; mais elle n'aimait à parler qu'avec les gens en état d'apprécier la délicatesse de ses sentiments et le tour un peu recherché de ses paroles. Son silence habituel avec les étrangers aurait pu souvent passer à leurs yeux pour un signe de dédain ou d'incapacité; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'était point une marque de modestie.

Miss Lee avait encore un défaut que sa grande jeunesse pouvait faire excuser, c'était une légèreté moqueuse prompte à saisir le côté ridicule des choses, mais ne s'y arrêtant qu'un instant. La gaieté, qui faisait le fond de son caractère, l'empêchait souvent de profiter d'émotions plus graves et plus salutaires. En un mot, quoique des motifs puérils n'entrassent pour rien dans son insouciance, le résultat était le même que chez lady Amélia, et elle n'était guère plus sensible que cette dernière aux beautés de la nature.

Toutefois, en côtoyant pour la première fois les rochers qui s'étendent depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à celle de la Bidassoa, miss Lee ne put se défendre d'en trouver l'aspect assez imposant. La terre semble y lutter éternellement avec une mer ennemie; elle oppose partout à cet élément indomptable un rempart de falaises dont les masses calcaires tourmentées par la violence des flots et dressant irrégulièrement leurs saillies bizarres au-dessus des anfractuosités de la côte présentaient l'image d'une nature en désordre. On croirait voir les ruines d'une ville cyclopéenne minée par l'océan et sans cesse foudroyée par le ciel. Ici, un pont taillé dans le rocher élance vers une rive imaginaire son arcade gigantesque; là, une tour démantelée laisse s'écrouler ses assises schisteuses, démembrées par le choc des vagues en fureur. Les algues marines suspendent à ces débris leurs festons desséchés par le souffle brûlant du *solano*; l'arrian à tête chauve plane immobile sur le sommet des falaises, semblable à l'ange de la destruction; tandis que la mouette tourne comme une âme en peine en poussant son cri plaintif autour de ces récifs qui ont vu tant de naufrages.

Lorsqu'on entre dans la baie de Saint Jean-de-Luz, formée par l'embouchure de la *Nivelle*, au fond du golfe de Gascogne, la vue s'étend d'un côté sur le vaste horizon de l'Océan, et s'arrête de l'autre à cette immense muraille de montagnes qui sépare la partie française du pays basque de la haute Navarre. La cime la plus élevée de cette chaîne est la *Rhune*, qui partage, avec sa rivale espagnole, la montagne de Haya, l'attention des voyageurs et l'admiration naïve des habitants du pays; la Rhune a longtemps été pour le Basque français ce que sont pour tous les peuples primitifs les déserts de montagne : des lieux remplis de prodiges et de mystères; c'est là que les légendes plaçaient le séjour des *Lamina*, — tel est le nom qu'on donnait aux fées ibériennes, — là qu'habite le *Bassa Jaon* ou *Seigneur sauvage*, espèce de troglodyte velu et anthropophage dont les mœurs rappellent celles du *Caliban* de *Shakespeare*. Mais depuis que ces sommets sont visités par les curieux, ils ont beaucoup perdu de leur prestige. Y a-t-il des lieux inaccessibles pour nos savants naturalistes, les plus positifs et les moins crédules des hommes?

II.

QUI RENFERME QUELQUES VUES NOUVELLES SUR UNE LANGUE PEU CONNUE.

Lady Amélia et miss Lee se trouvaient, comme nous l'avons dit, sur le pont, et causaient assez négligemment avec leur cousin sir Charles, lorsque le yacht fut accosté par une chaloupe basque qui lui amenait un pilote de la côte. Tandis que sir George surveillait l'abordage, le jeune gentleman expliquait cette petite manœuvre à lady Amélia, qui l'écoutait d'un air distrait. La chaloupe ne contenait que deux hommes et un enfant. L'un d'eux monta sur le pont, et après avoir échangé quelques paroles avec sir George, il se dirigea vers la dunette pour prendre la barre des mains de l'élégant timonier. Ce nouveau patron était un vieillard de bonne mine, vêtu d'une espèce de dalmatique à capuchon en toile goudronnée, qui le couvrait tout entier. Il avait les yeux vifs, la barbe blanche et un air d'honnêteté qui inspirait la confiance. En passant près des dames, il ôta son bonnet de laine brune, et les salua avec une aisance amicale dont sir Charles parut un peu choqué. Mais il y avait tant de noblesse dans les manières familières de ce vieillard, que miss Lee le regarda avec quelque surprise, habituée qu'elle était à ne remarquer dans cette classe d'hommes qu'un ton brusque et des allures grossières.

« Voilà certainement un vieillard bien conservé pour un aussi rude métier, dit-elle en anglais à sir Charles. Je serais curieuse de savoir quel est l'âge de ce bonhomme. »

Miss Ophélia se leva alors, prit le bras de son cousin, et fit avec lui quelques pas sur la dunette. Le yacht courait en ce moment une bordée du côté de *Socoa*, remorquant encore dans ses eaux la chaloupe, dont les deux focs, gonflés par une brise d'est, rasaient la mer comme deux blancs fantômes. Sur le point de virer de bord, le vieux pilote héla l'homme qui maintenait la *ligne* à l'avant de l'embarcation, en faisant entendre un cri dont les sons intraduisibles consistaient en un roulement guttural, terminé par deux ou trois notes aiguës, assez semblables à un hennissement. Cet appel bizarre fit tressaillir miss Ophélia, et elle serra involontairement le bras de son cousin, tandis que celui-ci se contentait de grommeler avec son flegme britannique contre les manières sauvages des marins du Midi. Après avoir échangé rapidement avec l'homme de la chaloupe quelques mots dans une langue inconnue, le pilote fit virer de bord et parut satisfait de la manière dont *l'Amélia* obéissait au gouvernail, ce qu'il fit remarquer à son compagnon par une exclamation non moins singulière que ses paroles.

« Quel affreux baragouin parlent ces gens-là! fit observer judicieusement le jeune baronnet à sa cousine. Cela n'est ni du français ni de l'espagnol. J'imagine que si les ours de leurs montagnes pouvaient parler, ils ne se serviraient pas d'un autre langage.

— On dit cependant, répliqua miss Lee en souriant de l'ignorance du jeune gentleman que ce baragouin est une langue bien plus ancienne que toutes celles qu'on parle en Europe. Ne sommes-nous pas sur les côtes du pays basque? J'ai lu quelque part que ses habitants ont été autrefois de hardis marins, et qu'ils ont même enseigné aux nôtres l'art de pêcher la baleine.

— On a écrit tant de sottises, répondit imperturbablement sir Charles, qu'on peut bien leur avoir fait cet honneur. Mais vous avouerez, ma cousine, qu'ils ne le méritent guère. Ce pilote n'a-t-il pas la mine d'un vrai sauvage avec son capuchon de toile et sa longue barbe? et sa manière de héler son camarade ne ressemble-t-elle pas au cri de quelque bête fauve plutôt qu'au langage d'un véritable marin?

— Elle est fort extraordinaire, en effet; mais chaque pays a ses usages. Autant que j'en puis juger, ce cri me paraît très-approprié à la nature de la contrée, et doit s'entendre bien mieux que le porte-voix. Sans être savante, je comprends que ces sons aigus parcourent dans le même temps bien plus d'échos que les autres. Interrogez ce brave homme, et il vous dira sans doute que ses compagnons s'en servent entre eux pour s'entendre de plus loin dans la montagne. Ainsi, mon cher cousin, cela ne touche en rien à l'honneur de la marine. Et quant à cette langue que vous nommez un *affreux baragouin*, je la trouve d'une âpreté très-harmonieuse sans la connaître, et je serais curieuse d'en avoir un plus long échantillon. Tous les Basques sont chanteurs, m'a-t-on dit; priez ce brave homme de nous faire entendre quelque chanson de son pays, pourvu que mon père y consente, et que la consigne ne s'y oppose pas.

— C'est un singulier caprice que vous avez là, ma cousine. Comment voulez-vous que ce vieux loup de mer ait une voix plus agréable que nos marins anglais? et que voulez-vous qu'il vous chante? Je ne demande pas mieux que de vous satisfaire tant que vous aurez des idées raisonnables; mais... »

J. LAPRADE.

La suite au prochain numéro.

Les Ouvriers de Paris.

ÉTUDES DE MOEURS.

Après ce qui a été écrit et ce qu'on écrit encore chaque jour sur la classe ouvrière, il peut paraître inutile d'oser entreprendre un nouveau travail à ce sujet.

Il nous semble pourtant qu'il y a encore quelque chose à dire, et que la fantaisie a eu la parole jusqu'ici bien plus que la vérité.

En prêtant au peuple un langage et des mœurs qui ne lui appartiennent pas, on est arrivé à créer des personnages de pure convention. Il est résulté de là des scènes amusantes, bouffonnes, des drames saisissants, terribles; de la fantaisie littéraire en un mot; mais le but à atteindre a été selon nous complétement manqué.

Quant à l'ouvrier *vrai* — si nous pouvons parler ainsi — maniant avec énergie la lime ou le rabot, gagnant courageusement, à la sueur de son front, son pain et celui de sa famille, luttant contre les étreintes de la misère en conservant une digne allure, une franchise toute virile; quant à cet ouvrier, qui discourt peu, travaille beaucoup, nous ne l'avons guère trouvé qu'à son établi ou dans sa mansarde, et nullement dans notre littérature.

Nous affirmerons même qu'il ressemble à l'être que cite Pascal : ce n'est ni un ange, ni une bête; c'est un homme!

Pour connaître les travailleurs, il eût fallu s'en approcher, les interroger, — disons plus, — vivre de leur vie. Ayant ressenti leurs souffrances et leurs joies réelles, on eût pu les exprimer.

En se tenant éloigné d'eux, en ne les jugeant qu'avec certaines opinions préconçues, certains préjugés, on s'est exposé à ne pas les faire ressemblants, — ce qui est fâcheux au point de vue de l'art, — et, les montrant tout autres qu'ils ne sont, à ne pas attirer sur eux les sympathies des classes privilégiées, ce qui, au point de vue moral et philosophique, est infiniment plus regrettable.

Qu'on le croie bien cependant, par ce qui précède nous

n'entendons pas critiquer les motifs honorables qui animaient les littérateurs faisant de l'ouvrier le type par excellence. Il y avait dans leur cœur trop de désir ardent d'être utiles, trop de dévouement sincère, trop d'amour pour ceux dont ils plaidaient la cause, pour qu'on ne doive pas s'incliner respectueusement devant eux.

Tout en s'éclairant de leurs travaux, tout en tenant compte de leurs efforts, nous pensons qu'il est permis de prendre une autre route que celle qu'ils ont suivie, au risque de s'égarer à son tour.

Nous allons donc essayer de retracer une à une les physionomies les plus fortement tranchées des travailleurs parisiens, en tâchant de conserver à chacune d'elles le caractère qui lui est propre. Car, entre le *forgeron* et le *bijoutier*, entre le *chapelier* et le *fondeur*, il y a certes de grandes différences de salaire, de costume, d'habitudes, etc.; différences qui, vues de près, sans prévention, peuvent offrir de l'intérêt. Passant de l'*auge* du *manœuvre* à la *casse* du *typographe*, de la *chambrée* du *cordonnier* au *fournil* du *garçon boulanger*, nous initierons nos lecteurs à cette vie si active, et parfois si tourmentée des travailleurs du dix-neuvième siècle.

Nous révélerons, sans rien omettre, ces drames sombres, ces sacrifices, volontaires qui s'accomplissant à tout moment au bas de l'échelle sociale, sans avoir d'autres spectateurs que les acteurs mêmes, ne se dénouent quelquefois que par les infirmités ou la mort.

Nous raconterons aussi — et ce sera la partie agréable de notre tâche — les fêtes et les joies de cette immense population laborieuse; car elle sait aussi bien souffrir avec résignation que se livrer à la plus expansive gaieté.

A ceux qui ont calomnié le peuple sans le connaître, nous montrerons ce qu'il y a en lui de générosité et d'intelligence; à ceux qui l'ont aimé et plaint, nous tâcherons de prouver qu'il est digne de leur affection.

Enfin, aux injures et aux éloges qui lui ont été prodigués, nous essayerons d'opposer une chose qu'on ne peut fuir lorsqu'elle se présente : la *vérité!*

LE PEINTRE EN BATIMENTS.

I.

LE BARBOUILLEUR.

Si jamais enfant de Paris justifia son nom, c'est bien le *peintre en bâtiments;* aussi doit-il à ce titre ouvrir cette série d'études.

L'insouciance et la gaieté sont les principaux traits de son caractère, et véritable rossignol, à peine se met-il au travail, — qui, soit dit en passant, commence presque avec le jour, — que tous les refrains des chansonnettes et des romances en vogue sont essayés par lui. Souvent même il entonne des morceaux d'opéra; qui ne lui a entendu vingt fois chanter, n'ayant d'autre accompagnement que son *grattoir*, le grand air de *Zampa!*

Il faut céder à ma voix

ou bien :

O Mathilde, idole de mon âme! etc.

Nous ne savons si Rossini, venant à passer, trouverait l'intonation irréprochable, la mesure sévèrement observée; mais ce dont nous sommes sûr, c'est qu'il sourirait en voyant la joyeuse humeur et l'entrain avec lesquels le *peintre en bâtiments* exécute sa musique.

Deux choses expliquent ce goût pour le chant :

D'abord, c'est que, travaillant en général dans des escaliers spacieux, dans des appartements vides, la voix y a beaucoup de puissance et de sonorité, et qu'alors il se trouve disposé à la faire entendre; ensuite son genre de travail faisant subir une transformation agréable aux habitations dans lesquelles il se trouve, il n'a devant les yeux que des objets qui le réjouissent; et on sait jusqu'à quel point les causes extérieures agissent sur le moral des individus.

Cet amour de la romance n'exclut pas chez le *peintre en bâtiments* les autres penchants artistiques : la déclamation théâtrale a des attraits auxquels il ne saurait résister; et Corneille, Racine, Victor Hugo, Casimir Delavigne, remplacent les airs de Bérat et de Loïsa Puget. Il en est peu qui ignorent le fameux récit de Théramène et le monologue de Ruy Blas.

Pour ce qui est du nombre de pieds, on n'y regarde pas de si près, et les héros de tragédie sont traités comme les princes de la terre traitent quelquefois leurs sujets : — c'est-à-dire fort mal.

On ne pourrait blâmer cette passion pour le théâtre, si elle se bornait aux chefs-d'œuvre de notre scène, car elle n'entretiendrait leur intelligence que dans des pensées et des expressions poétiques remplies de noblesse et de grandeur; mais, hélas! ainsi que toutes les passions mal dirigées, elle ne s'arrête pas en si beau chemin, et, parcourant tous les degrés, elle descend jusqu'au dernier.

Nous voulons dire qu'il n'est pas rare de voir les *peintres en bâtiments* apprendre des rôles de vaudeville — genre pauvre et immoral — pour aller les jouer le dimanche sur les théâtres bourgeois de la capitale ou sur ceux de Corbeil, Nanterre et Puteaux.

Les termes techniques de leur état, mêlés à l'étude de ces rôles, produisent d'amusants coq-à-l'âne.

« Oui, mademoiselle, malgré vos parents, malgré vous-même, je ne puis comprimer l'amour qui me transporte et m'empêcher de vous dire que je mourrai si je n'obtiens votre main... Bon! voilà que *ça frise* à présent... la couleur ne prend pas... il faut recommencer...

— Il n'échappera pas à ma vengeance... je le tuerai... . . . Passe-moi donc ton *grattoir*, celui que tu as fait repasser hier.

— . . . .

Il la tient. Te voilà seul et nu parmi nous.
Fritz de Hohenstaufen! regarde-nous bien tous!
Plutôt que d'être entré, car vraiment tu me touches,
Dans ce cercle muet de chevaliers farouches,
Darius, Cadwala, Gorlois, Hatto, Magnus,
Chez le grand comte Job, burgrave du Taunus,
Il vaudrait mieux pour toi — . . . .

Quel abominable *mastic!* il est trop dur : impossible de s'en servir...

Et cent plaisanteries de même force, dites sans y songer.

A cette gaieté d'humeur, il faut ajouter que, quoique bon enfant dans l'acception entière du mot, le *peintre en bâtiments* n'en est pas moins excessivement moqueur et taquin. Lorsqu'il est las de roucouler ou de déclamer, il lui devient de nécessité absolue de *faire monter* (1) un camarade. Cette satisfaction est d'autant plus douce que le *bœuf* (2) a presque toujours un très-mauvais caractère. Et puis!... une journée de douze heures est si longue! et le rire est une si bonne chose!

Alors, tant pis ma foi! Pour éviter un bâillement, il n'est rien qu'on ne fasse; et les faits et gestes du camarade d'échelle sont soumis à un feu roulant de quolibets et de couplets improvisés sur des airs de complaintes, que le signal du *preux* (3) annonçant la fin de la journée n'a pas le pouvoir d'interrompre.

On continue jusque dans la rue; et si c'est un samedi de quinzaine, — jour de paye par conséquent, — le supplice du *bœuf* se renouvelle chez le marchand de vin; car, le *petit raccord* n'a pas toujours suffi à apaiser la soif un peu vive des *peintres en bâtiments*.

N'oublions pas de dire à nos lecteurs que ce qu'on nomme le *petit raccord* consiste à sortir furtivement au milieu de la journée pour aller boire un verre de vin que le premier parti a fait précédemment verser, et qui, pris ainsi en cachette de l'œil du maître, n'en paraît que meilleur.

La dépense qui en résulte est supportée collectivement par les ouvriers, qui payent chacun leur part en faisant ce qu'ils appellent *une anglaise*. Non pas qu'il ne leur arrive souvent de payer l'un pour l'autre; mais l'usage veut que, lorsqu'ils sont au travail, la dépense soit faite en commun.

Le dimanche, leur lieu de réunion est ordinairement la place du Châtelet, qu'ils ont, on ne sait pourquoi, baptisée du nom de *la Chapelle*.

C'est là que les maîtres vont embaucher les ouvriers dont ils ont besoin pour le lendemain, en indiquant à ceux qu'ils ont choisis, l'endroit où ils devront *aller à l'ordre;* c'est-à-dire prendre les pots de couleur, les pinceaux, la colle, etc., et les transporter où la besogne est à faire.

Maintenant que nous avons esquissé le caractère moral du *peintre en bâtiments*, quelques mots sur son costume ne seront pas inutiles.

Rien d'aussi pittoresque et d'aussi franchement original; et cependant rien de plus simple : un pantalon de toile blanchâtre qu'ils mettent à l'atelier pour garantir celui qu'ils conservent en dessous; un bourgeron bleu et un grand bonnet de coton rayé, semblable à la coiffure de Figaro dont ils ont quelquefois la malice, composent uniquement leur habillement de travail.

Il y a quelques années, cette coiffure, qui n'était autre qu'un seul morceau de papier, avait un mérite de plus : elle était leur propre ouvrage. Il fallait voir alors avec quel talent le *peintre en bâtiments* savait lui donner, tantôt la forme d'un bonnet de police, tantôt celle d'une mitre d'évêque; avec quel *chic*, — qu'on nous permette l'expression, — il se la posait sur le coin de l'oreille, en ROUTANT, avec une grâce infinie (4). Oui! de tous les ouvriers de Paris, le peintre en bâtiments est celui qui sait le mieux porter une coiffure et l'approprier à sa physionomie.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que du *barbouilleur* proprement dit, et nous n'avons point encore parlé ni du *colleur de papier*, ni du *badigeonneur*, ni des *peintres en lettres et attributs*, ni des *peintres en décors*, qui forment tous des catégories distinctes de la première.

II.

LE COLLEUR. — LE BADIGEONNEUR. — LE PEINTRE EN LETTRES.

Le *colleur* n'est autre que le peintre en bâtiments qui, ayant acquis de l'habileté au collage, préfère spécialiser son travail. La plupart du temps, les *barbouilleurs* sont tout à la fois *vitriers*, *peintres en bâtiments* et *colleurs de papiers*.

Le *badigeonneur* n'a rien de saillant dans les habitudes et dans le caractère, si ce n'est une constante taciturnité. Il est ordinairement Piémontais ou Italien, et persiste à conserver ses mœurs au milieu de la capitale. Parlant peu, risquant sa vie à tout moment, puisqu'il est suspendu à une corde à nœuds, vacillant au moindre vent, et qui, venant à se détacher ou à se casser, peut le jeter rudement sur le pavé et lui briser le crâne, il est forcé de ne songer qu'à sa propre conservation; c'est pourquoi il lui serait difficile d'engager et de poursuivre un entretien quelconque. Il se contente d'adresser quelques mots à son apprenti placé en bas, pour que celui-ci fasse monter dans un seau les objets dont il a besoin. Ne dépensant que ce qui est strictement nécessaire, il envoie le reste de son gain à sa famille, et quitte Paris le plus tôt qu'il lui est possible.

Le *peintre de lettres* et le *peintre d'attributs* ne font qu'un sous beaucoup de rapports; et, au genre de travail près, ils ressemblent assez aux *barbouilleurs*, avec lesquels ils vivent en fort bonne intelligence.

La seule distinction à établir entre eux, c'est que, le salaire des *peintres de lettres* étant plus élevé, leur conduite s'en ressent et qu'elle est moins régulière.

(1) Se moquer.
(2) Celui dont on se moque.
(3) Le contre-maître.
(4) *Router*, c'est produire avec la langue un roulement semblable à celui du tambour. Ce cri est le signe de reconnaissance des *peintres en bâtiments*.

Jouissant d'une entière liberté, n'étant point soumis à la surveillance d'un *patron*, puisqu'ils sont à leur compte, et qu'il est exceptionnel qu'ils travaillent à celui d'un autre, ils ont une grande indépendance; ce qui parfois leur est nuisible, car les occasions de plaisir deviennent communes.

Si à cette cause on ajoute que, travaillant presque toujours dans la rue, à des enseignes de liquoristes, de limonadiers, de marchands de vin, et peignant ces enseignes en plein soleil, ils se trouvent engagés, excités même à boire davantage qu'ils ne le devraient, on comprendra qu'ils ne sont pas aussi coupables qu'ils peuvent le paraître.

Nous avons dans notre civilisation une foule de vices semblables à celui de l'ivrognerie, et qui, — si l'on allait de bonne foi au fond des choses, — rencontreraient, sinon leur excuse, du moins leur explication.

Deux individualités très-remarquables parmi les *peintres de lettres* contemporains, — et qu'on ne saurait sans injustice passer sous silence, — sont celles de Davignon et de François Dauphin.

Nul ne dessinait la lettre avec plus d'habileté que Davignon; — nul ne peignait, voulons-nous dire, car il en trouvait instantanément la forme au bout du pinceau sans jamais se servir de craie à tracer, — nul aussi ne menait plus joyeuse vie.

Spirituel autant qu'adroit, ses excentricités et ses reparties étaient racontées partout.

Il opéra une révolution réelle dans son art, et c'est à lui que l'écriture anglaise doit la forme gracieuse qu'elle a prise en ces dernières années. Les exemples gravés qu'il a laissés, et qu'on peut comparer à ceux du célèbre Lambert sont consultés fructueusement par ceux qui peignent la lettre ou qui s'occupent de calligraphie.

Un jour, il s'avisa de parier qu'il boirait autant de *canons* (1) qu'il y avait de lettres dans l'enseigne qu'il allait commencer. C'était, par parenthèse, celle d'un marchand de vin. Il fit verser, et rangea les verres sur une planche. Jusqu'à la quinzième ou seizième lettre, tout alla assez bien : mais l'enseigne en comportant une quarantaine, il arriva qu'étant près de finir, il lui fut de toute impossibilité de continuer... il était ivre-mort!...

Une autre fois, il laissa à moitié terminée l'enseigne d'un marchand de nouveautés. Le hasard voulut qu'ainsi inachevée, elle produisît le sens le plus bizarre et le plus inconvenant.

Le public de s'arrêter et de rire, jusqu'à ce que, la rue se trouvant obstruée au point de ne pouvoir y passer, le maître de l'établissement, furieux de se voir le jouet des rieurs, se mit à chercher de tous côtés l'auteur de cette mystification; il le découvrit enfin, tranquillement assis dans un cabaret, faisant une partie de cartes avec un ami et n'ayant pas le moins du monde l'air de se douter que sa paresse fût la cause d'un tel scandale.

Le marchand de nouveautés eut beau le prier, le supplier de venir achever son enseigne ou d'y faire une ou deux lettres qui eussent enlevé l'ambiguïté du sens; il alla même jusqu'à le menacer de la donner à terminer à un autre, — ce qui, du reste, fit beaucoup rire Davignon, attendu que cela ne pouvait avoir lieu, — il ne put rien obtenir, et l'enseigne resta deux ou trois jours dans le même état.

Davignon mourut comme il avait vécu; s'étant enivré la veille, un vertige le saisit... et il tomba du haut d'une échelle. Quelques heures après, il expirait!...

Le second *peintre de lettres* digne d'être mentionné comme artiste et comme poëte est François Dauphin.

Il a composé des chansons justement estimées, et dont nous nous occuperons spécialement à l'article *Goguettes*. Celle du *Bon Silène*, dont nous allons citer trois couplets, eut un succès prodigieux au moment de son apparition; et il n'est pas un *peintre en bâtiments* qui ne la sache et ne la chante avec plaisir :

Le visage teint
Du raisin pressuré la veille,
Par un beau matin,
Se réveillant sous une treille,
Silène chantait,
L'écho répétait :
Satyres, quittez vos retraites;
Faunes, vos Dryades coquettes :
Ne dormez plus, je vous le défends,
Buvez, chantez, mes joyeux enfants.

Silène joyeux
Dit : Chantez une hymne de gloire;
Du plus grand des dieux (2)
Je vais vous raconter l'histoire :
Et puisque, sans vin,
On fredonne en vain,
Pour que votre voix soit moins lente,
Versez de la liqueur brûlante :
Ne dormez plus, je vous le défends,
Buvez, chantez, mes joyeux enfants.

Dans l'Inde il porta
La gaieté, la joie et ses charmes.
Enfin il quitta
Les peuples soumis à ses armes.
Sur ses pas les fleurs
Se mêlaient aux pleurs;
Pour les sécher, sa voix céleste
Leur criait : La vigne vous reste :
Ne dormez plus, je vous le défends.
Buvez, chantez, mes joyeux enfants.

Si les *peintres de lettres* eussent connu la langue française comme la possédait Dauphin, nous n'aurions pas eu pendant longtemps ces affreuses enseignes que par ordonnance de police on eût dû faire effacer, tant elles pouvaient corrompre le goût et influer sur la manière de mettre l'orthographe.

Personne n'ignore que, se promenant dans nos rues, professeurs en tête, les élèves eussent pu être dispensés en re-

(1) Verres de vin.
(2) Bacchus.

gardant les enseignes, des exercices cacographiques : elles en auraient tenu lieu.

Nous n'accuserons certes pas les ouvriers de cette ignorance grammaticale ; ce serait injuste : on ne leur a rien appris. Seulement on ne peut s'empêcher de regretter qu'un travail exposé aux regards du public ne soit au moins exempt de fautes grossières.

III.

LE PEINTRE EN DÉCORS.

Pour terminer cette esquisse des *peintres du bâtiment*, il nous reste encore à parler du *peintre en décors*.

Autant il y a de franchise et de laisser-aller chez ceux dont nous nous sommes occupé, autant il y a de gravité affectée et de prétention chez le *peintre en décors*.

Il forme un type à part au milieu de ses camarades, et ceux-ci se vengent de sa morgue et de ses grands airs en s'en moquant chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion. Ils ne voient pas que cet homme souffre, et que c'est à son insu qu'il se donne des ridicules qui le rendent insupportable : il est même trop tard pour qu'il puisse se corriger au cas où il s'en apercevrait.

Voici pourquoi :

Le *peintre en décors* est presque toujours un ancien *rapin* dont les parents n'ont pu faire achever les études, soit que les résultats ne fussent point satisfaisants, soit que leur condition de fortune ne leur permît pas de continuer.

Lui-même s'est peut-être abusé sur sa véritable vocation ; et les années étant venues, il est arrivé un moment épouvantable, douloureux, où la nécessité se présentant à sa porte, il a fallu travailler pour ne pas mourir de faim.

Les rêves de gloire et d'opulence ont dû céder la place aux exigences matérielles, et alors… l'élève de Delacroix, d'Ingres, d'Horace Vernet est devenu tout simplement un *peintre décorateur*, ayant pour spécialité les *ornements*, les *filets*, le *marbre*, le *bois*, etc. !…

Oui ! c'est un de ces exemples, si nombreux dans notre société, d'études inachevées, de carrières interrompues. Les encouragements, qui lui ont été donnés avec bienveillance, se sont transformés tout à coup en amères déceptions ; on l'a jeté dans une voie fausse, inextricable ; et il expie comme un crime, pendant le reste de sa vie, les flatteries amicales dont on a bercé sa jeunesse.

Cette situation est d'autant plus triste, que les consolations sont impossibles.

Les ouvriers de Paris. — Le peintre en décors et le peintre colleur.

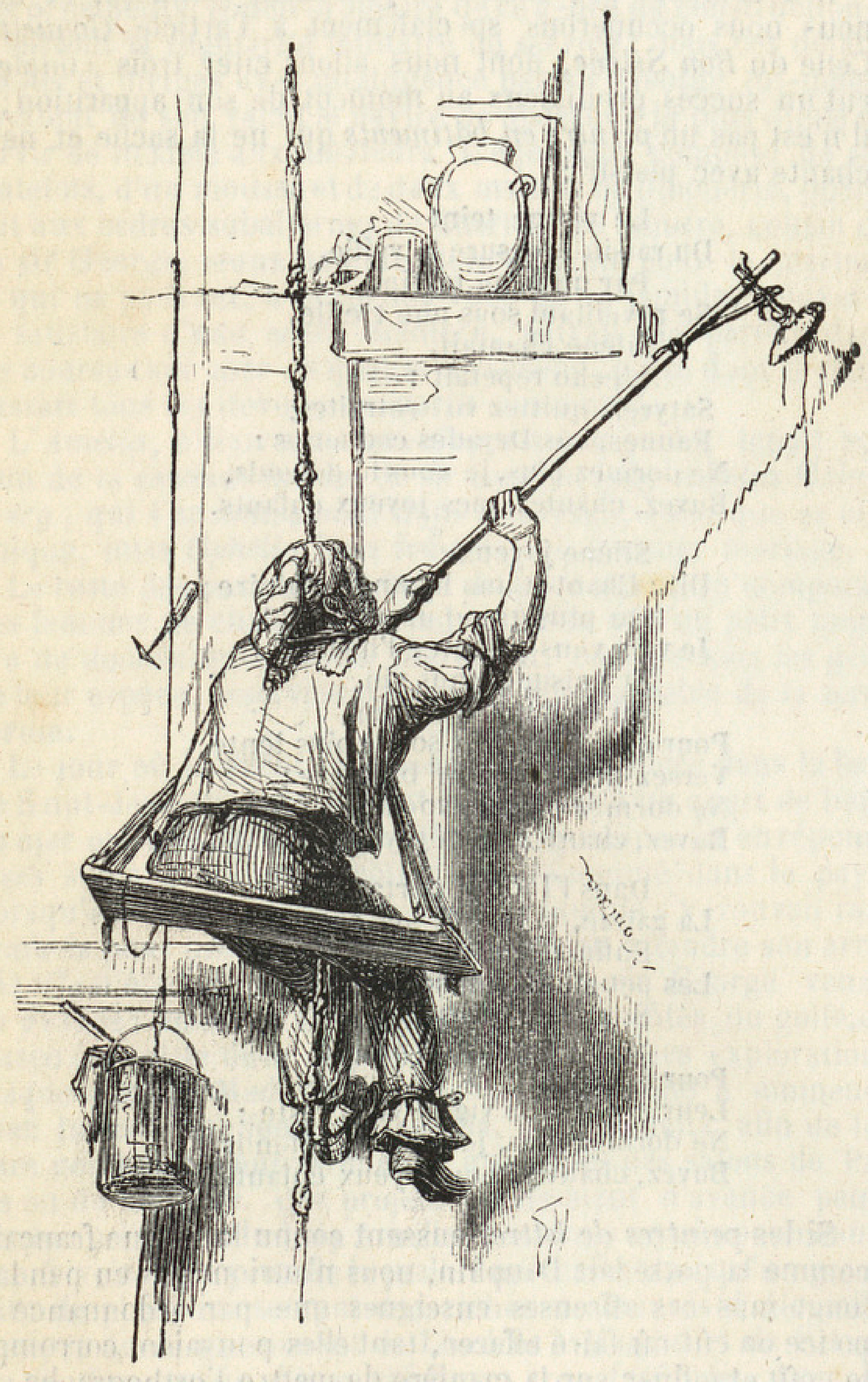

Les ouvriers de Paris. — Le badigeonneur, ancien système.

Que dire à un homme qui, après avoir aspiré à la réputation des Titien, des Véronèse, des Raphaël ; après avoir longtemps nourri son esprit de leurs œuvres admirables, se voit condamné à orner la boutique d'un marchand de vin ou d'un charcutier !…

Aussi devient-il fier, dédaigneux ; n'adresse-t-il la parole à ses camarades de bâtiment que lorsqu'il s'y trouve forcé : encore n'est-ce souvent qu'avec aigreur. Ils ne l'aiment pas, et il le sent. Il croit qu'entre lui et eux il doit y avoir une ligne de démarcation ; et s'il n'a pu arriver à la brillante position qu'il espérait, il veut représenter l'aristocratie de son état.

Il ne vient à l'atelier qu'à midi ou à une heure, étant, lorsqu'il est jeune, mis avec la dernière recherche, bottes vernies, cigare à la bouche.

Au lieu d'essuyer son pinceau ou d'en changer, il emploie le même pour toutes les couleurs : ce qui fait que quand les *barbouilleurs* en ont besoin, elles sont tellement mélangées qu'il faut en délayer de nouvelles, les autres ne pouvant plus servir. De là naissent des récriminations dont le *peintre en décors* ne tient aucun compte, puisqu'il recommence cinq minutes après.

Voulant s'étourdir sur ses chagrins moraux, il se livre à des excès qui engourdissent son intelligence et tuent sa santé.

Lorsqu'il est vieux, — si toutefois il atteint la vieillesse, — sa mise, de soignée qu'elle était, devient malpropre, et un désordre effréné règne dans sa conduite et dans ses habitudes.

C'est une espèce de suicide qui s'est accompli peu à peu ; et, tombant dans une profonde misère, il meurt à l'hôpital ou sur un grabat !…

Nous nous sommes étendu sur le tableau moral du *peintre en décors*, parce que les ouvriers qui exercent des professions se rapprochant ou tenant des arts plastiques, sont dans les mêmes conditions.

Il en est ainsi des *lithographes*, des *graveurs en bijoux*, des *peintres sur émaux*, *sur verre*, *sur porcelaine*, *sur éventails*, etc., qui offrent, à quelques variations près, les mêmes inconvénients et les mêmes douleurs.

Après ce que nous avons dit en commençant de la gaieté et de l'enjouement des *peintres du bâtiment*, il serait permis de supposer qu'ils les conservent toujours.

On se tromperait pourtant : cette gaieté disparaît devant les années et surtout en présence des dangers et des souffrances physiques auxquels ils sont exposés.

Indépendamment des travaux qui ne se font qu'à l'aide d'échelles ou d'échafaudages, du haut desquels ils peuvent tomber, ils sont encore sujets à l'horrible maladie connue vulgairement sous le nom de *colique de plomb*.

Pour ce qui est des échelles et des échafaudages, plusieurs maîtres peintres les ont supprimés en y substituant les machines *Leclaire* et *Journet*, qui par des vis s'adaptent aux maisons ; mais un grand nombre de *patrons*, par indifférence pour la vie de leurs ouvriers, ou par économie, ne veulent point employer ces machines.

Dans beaucoup de cas analogues, la science n'a point fait défaut à l'homme ; au contraire, lui seul a dédaigné la science ; et préférant supporter les conséquences de son ignorance et de son égoïsme, il aime mieux courir le risque de se briser les membres que d'user de ce qui le mettrait à l'abri du danger. Si encore il n'exposait que son existence propre ? mais non ! il faut que ceux qu'il occupe supportent les inconvénients de ses caprices et de ses penchants routiniers.

On a trouvé aussi, depuis quelques années, le moyen de remplacer les substances malsaines qui entraient dans la composition des couleurs ; et il est fâcheux qu'il n'en ait pas été de même du blanc de plomb, car les coliques dont il est la cause sont un véritable fléau.

Sans vouloir trop nous appesantir sur cette question, que nous traiterons amplement au chapitre des *cérusiens*, nous allons analyser en peu de mots ce qui est relatif aux *peintres en bâtiments*, en prenant comme guide scientifique le beau travail de M. *Tanquerel des Planches* (1).

Il est rare qu'un ouvrier ne soit atteint une fois des *coliques saturnines* dans le courant de son existence, et communément il l'est à plusieurs reprises.

Toutes les constitutions en sont atteintes, et la force ou la faiblesse du tempérament n'y est pour rien.

La malpropreté peut contribuer au développement de la maladie ; et, de l'aveu même des ouvriers que nous avons consultés, il paraîtrait qu'en prenant des précautions comme celle de ne point manger avant d'avoir lavé leurs mains imprégnées de blanc, de ne pas s'obstiner à travailler étant en ribotte, parce que la chaleur de la tête, jointe aux émanations produites par la peinture fraîche, peuvent amener de graves accidents, ils pourraient, — non pas s'en préserver

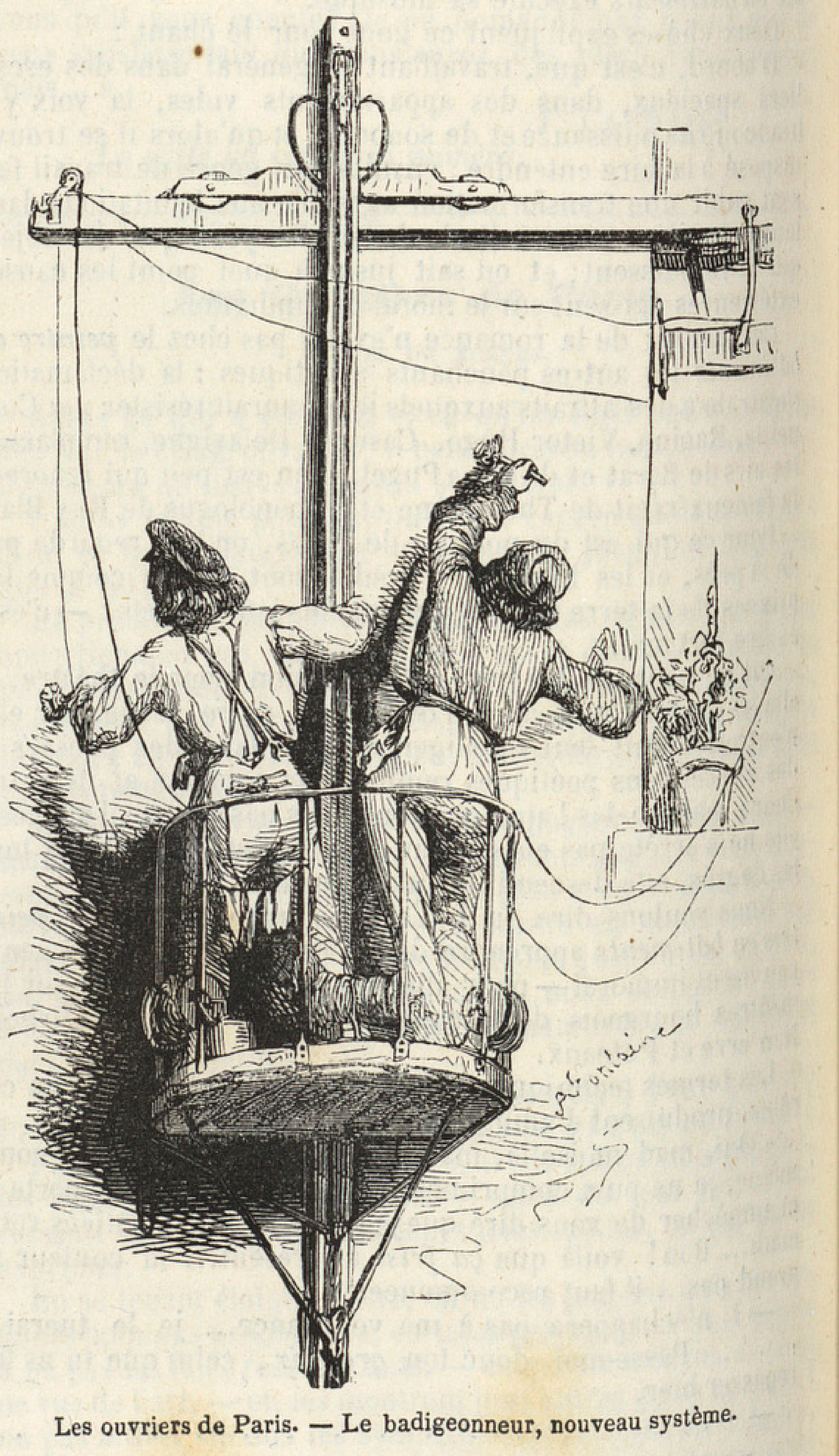

Les ouvriers de Paris. — Le badigeonneur, nouveau système.

(1) Traité des maladies de plomb.

entièrement, — mais souffrir avec moins de violence.

Les *ouvriers peintres*, questionnés sur la manière dont ils ont contracté une maladie à laquelle ils avaient échappé ou dont ils n'avaient point été atteints depuis longtemps, répondent aussi que c'est après avoir travaillé dans un endroit fermé, dans un lieu qu'ils ont été obligés de chauffer afin d'obtenir un prompt sèchement, et que dans ce but ils ont employé beaucoup d'essence. L'atmosphère dans laquelle se trouve placé l'ouvrier favorise la volatilisation du plomb, qui se concentre alors dans les voies aériennes.

Ceux qui peignent à la *céruse* contractent plus facilement les *coliques saturnines* que ceux qui ne se servent que de l'oxyde de plomb.

Les douleurs sont affreuses, et l'on reste quelquefois deux ou trois jours sans parvenir à les apaiser. Le gai chanteur, le déclamateur amusant, n'est plus alors qu'un pauvre moribond se débattant contre d'infernales tortures.

L'hôpital de la Charité est celui que les *peintres* en bâtiments choisissent de préférence pour se faire soigner, parce qu'il y existe depuis plusieurs années un traitement spécial pour les coliques.

Le nombre de ceux qui en ont été atteints s'est élevé de 1831 à 1839, pour le seul hospice de la Charité, à 338, et ce chiffre ne comprend absolument que les *barbouilleurs*, les *peintres de lettres*, *d'attributs*, *de décors*, etc.

C'est principalement en été, et surtout au mois de juillet, que cette maladie se déclare : c'est qu'aussi ce n'est qu'en été qu'ont lieu les travaux de peinture. Tant que dure l'hiver, les *ouvriers peintres* restent sans ouvrage, et n'ont d'autre ressource que de changer de profession.

Les uns se livrent au petit commerce des rues, les autres cherchent à entrer dans les fabriques ; mais de toute façon cela leur est fort onéreux, car ils sont loin de gagner ce que leur état habituel leur rapporte ; leur journée ordinaire est payée quatre francs, et ils ne gagnent en hiver, lorsqu'ils travaillent, qu'un franc cinquante ou deux francs.

La majeure partie, ne trouvant même pas de quoi s'occuper, supportent des privations inouïes pendant cinq ou six mois de l'année ; et s'ils ont une femme, des enfants, ces privations deviennent affreuses.

Le croirait-on cependant ? malgré les dangers résultant de l'emploi des échelles et des échafaudages, malgré la cruelle maladie dont nous venons de parler, malgré la vieillesse anticipée à laquelle aucun d'eux ne peut se soustraire, ils aiment leur état, et il en est peu qui s'en plaignent et voudraient en changer.

Ils ressemblent en cela au soldat criblé de blessures qui, entendant le son du tambour, est prêt à endosser l'uniforme et à courir au combat. Mais au moins il peut être animé par un désir de gloire, par un sentiment patriotique, tandis que l'ouvrier risque sa santé, sa vie, sans profit et sans gloire.

L'un d'eux, auquel nous nous étions adressé, pour être sûr de ce que nous énoncerions, nous disait : « Monsieur, j'ai cinquante ans, j'ai été huit ou dix fois attaqué par les coliques, je suis tombé du haut d'une échelle de trente pieds, et si je ne suis pas mort, c'est que Dieu ne l'a pas voulu : aujourd'hui même je me suis enfoncé, en posant un carreau, un morceau de verre dans la main, — il disait vrai, sa main était ensanglantée, et il paraissait souffrir. — Eh bien ! je ne saurais dire pourquoi je tiens à ce gueux d'état ! Demandez au premier *peintre* venu, et il vous dira la même chose. Ah ! c'est qu'aussi, ajouta-t-il en souriant, un instant après, ils sont si gais tous ces farceurs-là, que lorsqu'on est avec eux, on oublie les échelles, les coliques et tout le tremblement. »

Et nous, en songeant à ce mépris du danger, à cet oubli de la souffrance, à cette gaieté inaltérable, nous répétions ce que nous avions dit en commençant cette étude : c'est que les *peintres en bâtiments* sont de vrais enfants de Paris !

PIERRE VINÇARD.

Descente périlleuse du ballon de M. Gypson, à Londres, le 6 juillet 1847.

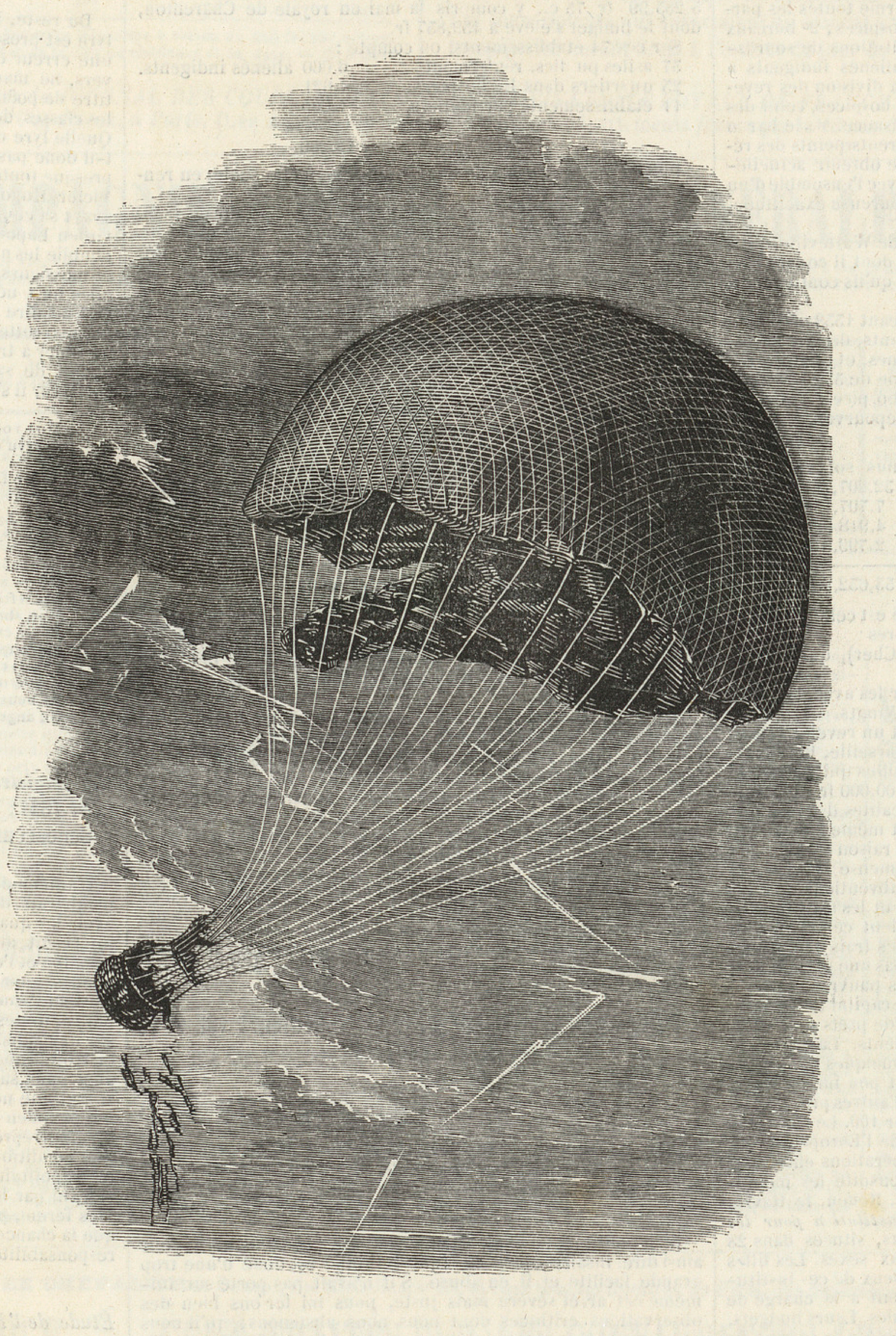

Nous empruntons à notre confrère de Londres, *l'Illustrated London news*, la gravure et la lettre suivantes, qu'il a publiée dans son dernier numéro en date du 10 juillet :

« Eprouvant un vif désir de voir Londres pendant la nuit à une grande élévation, j'avais retenu une place dans la nacelle du ballon de M. Gypson, qui annonçait une ascension pour la nuit du mardi 6 juillet ; et à onze heures je me rendis aux jardins du Wauxhall, d'où le ballon devait partir. Il faisait une chaleur étouffante ; le ciel était couvert ; on ne sentait presque pas d'air, et de nombreux éclairs sillonnaient les nuages : tout enfin présageait un orage. Cependant je ne crus pas devoir renoncer à cette partie de plaisir ; les deux autres amateurs, M. Coxwell et Pridmore, qui avaient retenu les deux autres places, n'hésitèrent pas non plus à accompagner M. Gypson quand ils le virent bien résolu à partir. D'ailleurs le ballon était magnifique ; il venait, un instant avant mon arrivée, d'enlever sept personnes, et il paraissait aussi solide qu'il était beau. Toutefois, ce ne fut pas sans inquiétude, je l'avouerai, que j'assistai aux derniers préparatifs. Il y avait trop de bruit, trop de confusion, et puis les pièces d'artifices qui devaient rester suspendues à 30 ou 40 pieds au-dessous de la nacelle et auxquelles nous devions mettre le feu à une certaine hauteur, me causaient une appréhension dont je ne me rendais pas compte. Tous les préparatifs se terminèrent pourtant sans accident, et à la satisfaction générale. Nous prîmes quelques provisions, car la nuit étant très-sombre, M. Gypson ne comptait redescendre que le lendemain matin, et, nous étant lestés avec six ou huit sacs de sable, M. Gypson donna l'ordre de lâcher les cordes, l'orchestre joua l'air « *off she goes*, » la vue de Venise fut illuminée avec des feux bleus, tous les spectateurs poussèrent de longues acclamations, et le ballon s'éleva dans l'atmosphère avec une rapidité extraordinaire, d'abord en ligne droite, puis en décrivant des ronds à mesure qu'il montait. Une première fois nous essayâmes sans succès d'allumer nos pièces d'artifice. Mais notre seconde tentative réussit complétement, et nos feux de couleur qui tourbillonnaient en se croisant au-dessous de nous durent produire un grand effet vus du jardin du Wauxhall.

« Pour nous, nous étions trop occupés du spectacle extraordinaire que nous avions sous les yeux pour regarder nos fusées. Il est impossible de se faire une idée du panorama de Londres, vu la nuit à la hauteur d'environ 4,000 pieds. A cette élévation, et dans l'obscurité, on n'aperçoit ni maisons, ni clôtures, ni jardins, ni monuments ; on ne distingue plus que les lumières qui semblent autant d'étoiles éparpillées sur une mer d'un bleu sombre et sans limites. Nous étions plongés tous quatre dans une telle extase que nous ne nous communiquions même pas nos impressions. Au-dessus de notre tête les nuages, qui s'étaient entr'ouverts, nous laissaient voir des groupes non moins considérables et non moins brillant d'étoiles véritables. Ce que j'éprouvai en ce moment, je ne l'oublierai jamais, et je me souviendrai toujours aussi de la scène que je vais raconter.

Nous continuions à monter, et déjà, au dire de M. Gypson, nous étions à 7,000 pieds au-dessus de Londres, lorsque M. Coxwell, qui était chargé du service de la soupape, et assis sur le cercle qui dominait la nacelle, avertit M. Gypson que l'extrême raréfaction de l'air extérieur, à la hauteur que nous avions atteinte, faisait gonfler et durcir le ballon. M. Gypson lui donna aussitôt l'ordre de le vider un peu, en laissant échapper du gaz par la soupape supérieure. M. Coxwell obéit, et immédiatement nous entendîmes un grand bruit semblable à celui que fait la vapeur surabondante en s'échappant d'une machine à vapeur, bien qu'il ne fût pas aussi fort, et la partie inférieure du ballon se contractant remonta dans la partie supérieure, comme le représente la gravure.

« Grand Dieu ! qu'est-il arrivé ? s'écria M. Gypson.

— La soupape s'est dérangée, répondit M. Coxwell (1), nous sommes tous perdus. »

Au même instant le ballon commença à descendre avec une rapidité effrayante ; les frottements multipliés des bandes de soie qui n'étant plus comprimées par le gaz intérieur se contractaient et s'agitaient dans tous les sens, faisaient un bruit horrible au-dessus de nos têtes. On eût dit entendre les voiles d'un navire qui vire vent devant. En outre elles remontaient de plus en plus haut dans la partie supérieure du ballon. A ce moment deux d'entre nous ne purent s'empêcher de pousser des cris d'effroi ; mais un de mes compagnons, je ne sais plus lequel, s'étant écrié de jeter tout ce qui pouvait alléger le ballon, je lançai dans l'air deux sacs de sable que j'avais sur mes genoux, et M. Coxwel étant descendu auprès de nous du cercle où il se tenait, nous nous mîmes tous quatre à débarrasser la nacelle de tout ce qu'elle contenait ; — nos provisions, nos bouteilles de vin suivant ou précédant les sacs de sable ; — mais notre vitesse ne diminua pas. En outre, nous eûmes bientôt rejoint nos pièces d'artifices qui flottaient dans l'air et qui n'étaient pas complétement éteintes, des pétards encore incandescents s'attachèrent en passant aux cordes du ballon et le choc en fit jaillir quelques étincelles. Enfin, pour que rien ne manquât sans doute à l'horreur de notre situation, les nuages nous enveloppèrent de toutes parts, le vent souffla avec violence, et tandis que les éclairs se croisaient de tous côtés autour de nous, le ballon, qui jusqu'alors était tombé perpendiculairement, commença à éprouver de très-fortes oscillations. Nous étions alors, si mes calculs ne me trompent pas, à un mille environ au-dessus de la terre.

« Quelles étaient vos sensations ? » m'ont demandé tous mes amis le lendemain. Le lecteur partagera peut-être leur curiosité. D'abord quand la soupape laissa échapper le gaz, je conservai une tranquillité et un sang-froid qui m'étonnent maintenant ; seulement toutes mes impressions devinrent beaucoup plus vives. Je vois toujours les lumières de Londres comme si je les regardais ; mais il me semble que je ne cesserai jamais de les voir. Je me rappelle seulement avoir cherché des yeux le feu d'artifice du Wauxhall et la Tamise, en me disant à moi-même que la seule chance de salut qui nous restât était de tomber dans l'eau...

Nous ne mîmes pas plus de deux minutes à descendre, car dans un moment je jetai dans l'air une enveloppe de lettre pour juger vaguement de notre vitesse, et la rapidité avec laquelle nous la dépassâmes me prouva que cette vitesse était effrayante. Alors les parallélogrammes de lumières formés par les places devinrent visiblement de plus en plus larges, et les oscillations du ballon s'apaisèrent, quoique la nacelle fût toujours fortement agitée. Enfin, nous aperçûmes les maisons dont les toits semblaient venir à notre rencontre, et, quand nous en fûmes tout près, nous nous écriâmes tous quatre : « Tenez-vous ferme. » Heureusement la nacelle n'en toucha aucun en passant et continua à descendre. Dès qu'elle approcha de la terre, je saisis fortement le cercle supérieur, en m'élançant en l'air pour amortir le premier choc qui, ai-je besoin de le dire, fut d'une violence extrême.

Nous avions tous été jetés à terre hors de la nacelle, et nous étions tellement empêtrés dans les cordages, que, si nous fussions tombés, comme je l'espérais, dans la Tamise, nous eussions infailliblement péri. Le ballon, dont une partie était restée accrochée à un échafaudage, était entièrement vide. Evidemment nous devions notre salut à la solidité du filet qui en recouvrait la partie supérieure. Retenue par ce filet en forme de parapluie, ainsi que le dessin l'indique, la soie vide avait agi comme un parachute.

Nous étions tombés dans une des rues neuves comprises entre le Wauxhall et les Belgrave-Roads, à un mille environ

(1) M. Coxwell a expliqué depuis comment l'accident était arrivé. Le ballon a crevé, car la soupape a été trouvée dans un état parfait de conservation.

des jardins d'où nous étions partis. Par une espèce de miracle, aucun de nous n'avait une blessure grave. Nous en étions tous quittes pour quelques écorchures et meurtrissures. A peine eûmes-nous touché la terre, que nous nous vîmes entourés d'une foule immense accourue de toutes parts pour nous secourir, et qui nous témoignait par son empressement, par ses soins et par ses cris, la joie qu'elle éprouvait de n'avoir aucun accident à déplorer. Quant à moi, je m'élançai dans un cabriolet qu'on m'offrit complaisamment pour courir au Wauxhall, où se trouvait encore mon frère avec mes amis, car la nouvelle s'y était déjà répandue que nous étions tous quatre brisés en morceaux...

ALBERT SMITH.

Bulletin bibliographique.

Essai statistique sur les établissements de bienfaisance. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; par M. le baron AD. DE WATTEVILLE, inspecteur général des établissements de bienfaisance de la ville de Paris. 3 fr. 50 c. — Paris, 1847. *Guillaumin.*

Cet ouvrage est complet, en ce qu'il renferme toutes les parties du service charitable : « 1° hôpitaux et hospices; 2° bureaux de bienfaisance; 3° monts-de-piété; 4° institutions de sourds-muets et aveugles; 5° enfants trouvés; 6° aliénés indigents. » Mais il y manque quelques détails, tels que la division des revenus, le nombre des lits dans les hôpitaux et hospices, celui des pauvres secourus par les bureaux de bienfaisance. M. le baron Ad. de Watteville eût pu donner sur ces différents points des résultats approximatifs, les seuls qu'on puisse obtenir actuellement. Mais ces résultats ne s'accordant pas avec l'ensemble d'un travail où il a cherché avant tout la plus rigoureuse exactitude, il a renoncé, pour le moment, à les publier.

En 1844, d'après les calculs de M. le baron de Watteville, qui a peut-être le tort de ne pas tirer des chiffres dont il couvre toutes les pages de son livre les enseignements qu'ils contiennent, la France possédait :

1° 1164 *administrations hospitalières*, dirigeant 1338 établissements, dans lesquels sont secourus des enfants, des vieillards, des malades, des femmes enceintes, des aliénés, et dont les revenus ordinaires s'élevaient par an à la somme de 53,652 992 fr. 77 c. Il n'existait pas un département sans hospice ou hôpital; mais plusieurs arrondissements en étaient dépourvus.

Sur ces 1164 administrations,

80 possèdent plus de 100,000 fr. de revenus, soit ensemble,	32,207,797 fr.	32 c.
157 possèdent de 30 à 100,000 fr.	7,707,132	36
278 possèdent de 10 à 30,000 fr.	4,918 222	68
669 possèdent moins de 10,000 fr.	2,799,840	41
1,164	53,652,992 fr.	77 c.

L'administration hospitalière la plus riche est celle de Paris. Elle a 14,524,298 fr. 26 c. de revenus ordinaires

La plus pauvre est celle de Saint-Satur (Cher), qui n'a que 213 fr. de revenus ordinaires.

Paris possède, en outre, un hospice pour les aveugles, sous la dénomination d'Hospice royal des Quinze-Vingts.

2° 7,599 *bureaux de bienfaisance*, possédant un revenu annuel et ordinaire de 13,557,836 fr. Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Lille et Strasbourg, sont les seules villes qui possèdent des bureaux de bienfaisance ayant plus de 100,000 fr. de revenus, et il y a un nombre considérable de localités dont les bureaux de bienfaisance n'ont que 20, 18, 12, et même 8 fr. de revenus. M. le baron de Watteville pense avec raison que les administrations municipales rendraient un immense service aux classes souffrantes, si, en diminuant les subventions qu'elles allouent aux administrations hospitalières, dont les frais de gestion sont très-considérables, elles augmentaient celles qu'elles donnent aux bureaux de bienfaisance, dont les frais de gestion, heureusement à peu près nuls, n'absorbent pas une grande partie des revenus consacrés au soulagement des pauvres.

3° 46 *monts-de-piété*, formant ensemble un capital de 36 millions 544,012 fr., avec lesquels 42,220,684 fr de prêts sont effectués chaque année, sur 3,072 765 nantissements. La moyenne de chaque prêt a donc été de 13 fr. 75 c. Quelques monts-de-piété (5 seulement), dont les opérations sont peu importantes, prêtent gratuitement; puis successivement d'autres prêtent à 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 9 1/2, 10, 11, 12, 13 et 15 pour 100. Le mont-de-piété le plus important de France, et même de l'Europe, est celui de Paris. A lui seul, il fait les 6/9 des opérations effectuées dans les 45 autres établissements. Viennent ensuite les monts-de-piété de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Rouen, le Havre.

4° 39 *institutions de sourds-muets* et 1 *institution pour les aveugles*. Les 39 institutions de sourds-muets, situées dans 28 départements, comptent 1675 élèves des deux sexes. Les filles entrent dans ce chiffre pour plus du tiers. Deux de ces institutions, l'une à Paris, l'autre à Bordeaux, sont à la charge de l'État, et prennent le titre d'institutions royales. Leurs budgets, les seuls qui soient connus, s'élèvent ensemble à la somme de 255,503 fr. Elles comptent 260 élèves. 9 des institutions privées sont dirigées par des laïques, et 28 par des ecclésiastiques ou des communautés religieuses. La seule institution pour les aveugles qui existe en France est établie à Paris, et à la charge de l'État. Elle compte 220 enfants; 140 garçons et 80 filles. Son budget s'élève à la somme de 156,699 fr.

5° 144 *hospices dépositaires*, dont 54 n'ont pas de tours d'exposition, dépensant 6,707,829 fr. pour 125,394 enfants trouvés âgés de moins de douze ans. Le nombre actuel des expositions ou abandons d'enfants est d'environ 34,000. Les 3/5 a peu près périssent dans la première année de leur existence.

Le nombre des enfants trouvés à la charge des départements étant de 125,394, et la France comptant 34,294,875 habitants, il en résulte qu'il existe 1 enfant trouvé sur 278 habitants. Donc, tout département qui compte un enfant trouvé sur un moins grand nombre d'habitants, a un plus grand nombre d'enfants trouvés qu'il ne doit en avoir. Trente départements seulement sont dans cette catégorie.

Le département qui compte le moins d'enfants trouvés à sa charge est celui de la Haute-Saône. Il n'en a que 40, c'est-à-dire 1 enfant sur 8,695 habitants. Celui qui en compte le plus, est le département du Rhône; il en a 11,989, 1 enfant sur 42 habitants. Le département de la Seine en a 18,871, c'est-à-dire 1 sur 67 habitants.

« La réduction des tours d'exposition, dit M. le baron Ad. de Watteville, quoique influant sur la diminution du nombre des enfants trouvés, n'est pas une mesure aussi efficace qu'on pouvait le croire; car si les 44 départements qui ont un tour d'exposition ont moitié plus d'enfants trouvés que les 21 qui n'en ont pas, les 17 départements qui ont deux tours ont moins d'enfants trouvés que ceux qui n'en ont qu'un, et les 4 départements qui ont trois tours ont moins d'enfants trouvés que les 17 qui ont deux tours; mais toujours plus cependant que les départements qui n'ont pas de tours. En outre, parmi les 30 départements qui ont 1 enfant trouvé sur moins de 278 habitants, c'est-à-dire qui sont plus dans la position exceptionnelle relativement aux 56 autres départements, puisque ce chiffre de 1 sur 278 est la moyenne exacte du nombre des enfants trouvés avec la population,

7 n'ont pas de tours d'exposition;
15 n'en ont qu'un;
8 seulement en ont deux.

Ainsi, ces 30 départements, qui n'ont pas plus de tours que les autres départements, ont cependant un nombre plus considérable d'enfants trouvés. »

Aussi, selon M. le baron de Watteville, la véritable cause du plus ou moins grand nombre d'enfants trouvés est la misère. La suppression des tours d'exposition, le déplacement des enfants, ne sont pas des remèdes, et le seul moyen d'arrêter ou de rendre moins fréquent l'abandon des enfants, c'est de créer des fonds sur lesquels les mères pauvres seront secourues sans parcimonie, et de propager les crèches, qui offrent à la première enfance un asile propice.

6° 74 *établissements pour les aliénés indigents*, dépensant 5,285,995 fr 75 c., y compris la maison royale de Charenton, dont le budget s'élève à 459,837 fr.

Sur ces 74 établissements, on compte :

37 asiles publics, renfermant	6,060	aliénés indigents.
25 quartiers dans les hospices,	4,621	
11 établissements particuliers,	1,605	
	12,286	

Plus la maison royale de Charenton, qui, à elle seule, en renferme 467.

Ce service, de création récente, puisqu'il ne date que de 1839, n'a pas encore toute l'extension qu'il doit avoir. Mais quelques asiles donnent déjà des résultats satisfaisants. A ceux qu'a cités M. le baron Adrien de Watteville, nous ajouterons celui de Saint-Robert, près de Grenoble, dirigé avec tant d'intelligence et de dévouement par M. le docteur Louis Évrat, et qui, depuis que M. le docteur L. Évrat en a été nommé directeur, a subi une transformation telle, que les inspecteurs généraux, en le revoyant l'année dernière, hésitaient à le reconnaître, et ne voulaient pas en croire leurs yeux. M. le docteur Évrat est un de ces hommes de cœur (le nombre en diminue malheureusement tous les jours) qui savent comprendre et remplir les devoirs que leur position leur impose, et qu'on trouve toujours prêts à se sacrifier à leurs semblables. Nous avons trop admiré à Saint-Robert son zèle éclairé, pour ne pas lui rendre ici un hommage que M. le baron de Watteville se fût certainement empressé de lui accorder, s'il eût pu voir les faits extraordinaires dont nous avons été témoin, si, comme nous, il eût rencontré un jour le directeur de l'asile de Saint-Robert se promenant avec quinze de ses aliénés et un seul surveillant sur les montagnes qui dominent Grenoble, et les menant, à leur grande joie et à leur grand bien, fiers d'une pareille marque de confiance, heureux de courir en toute liberté au milieu des bois, des prairies, et religieusement fidèles à leurs promesses, faire un déjeuner champêtre dans un site délicieux, à plusieurs milliers de pieds au-dessus de l'asile.

Ainsi, en récapitulant tous ces chiffres, nous trouvons que la France dépense chaque année, pour ses enfants les plus malheureux, 115,441,202 fr. 52 c., dans 9 242 établissements de bienfaisance. Cette somme est considérable, sans doute, mais la question la plus importante, celle que M. le baron de Watteville ne s'est pas posée dans cet ouvrage, reste à étudier et à résoudre. C'est la question de savoir comment ces 115,441,202 fr. 52 c. sont employés, et si, en définitive, ils ne servent pas, en grande partie du moins, au lieu de fournir le nécessaire à ceux qui en sont totalement dépourvus, à donner le superflu à ceux qui n'en ont pas même besoin, en d'autres termes, si les administrateurs n'absorbent pas presque entièrement à leur profit ou ne gaspillent pas sans intelligence l'argent destiné aux administrés?

Les Fugitives, poésies, par M. JULES GAUTHIER. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Amyot.*

Le titre de ce recueil de vers est un aveu que sa franchise et sa modestie ont arraché à l'auteur. M. Jules Gauthier ne se fait pas d'illusion sur le mérite et la durée de son œuvre; il sait mieux que personne que ses poésies sont trop frêles pour pouvoir vivre longtemps : ce n'est pas lui qu'on surprendra en lui disant qu'elles passeront vite, car il leur a donné le nom de *fugitives*.

Bien fugitives, en effet, tellement fugitives qu'elles sont, pour ainsi dire, insaisissables. M. Jules Gauthier est doué d'une trop grande facilité et il en abuse. S'il n'avait pas porté sur lui-même cet arrêt sévère mais juste, nous lui ferions bien des observations critiques dont nous nous abstenons; qu'il nous permette seulement de lui dire que pour être poëte il ne suffit pas de couler avec plus ou moins d'art un plus ou moins grand nombre de stances dans les beaux moules fondus par M. de Lamartine. Sans doute la forme ajoute souvent aux charmes et à la puissance d'une idée et d'un sentiment, mais sans idées et sans sentiments la forme n'est rien et ne sera jamais rien. M. Jules Gauthier accorde trop d'importance aux mots. En outre, il manque complétement d'originalité; ses *espérances*, ses *bonheurs*, ses *pressentiments*, ses *déceptions* ressemblent à toutes les *déceptions*, à tous les *bonheurs*, etc., dont nous sommes inondés périodiquement chaque printemps depuis dix ans. Il serait temps, en vérité, d'opposer une digue à ce torrent qui grossit sans cesse au lieu de diminuer. Ce n'est pas que le goût me semble sérieusement menacé; toutes ces fausses poésies meurent en naissant avant d'avoir vécu; le public ne se doute même pas de leur existence éphémère. Seulement il est triste de voir des jeunes gens d'intelligence et de cœur qui pourraient faire un emploi vraiment utile de leurs qualités, perdre ainsi les plus belles années de leur vie, sinon leur vie entière, à faire rimer, sans motif aucun, *miel* avec *fiel*, et *sombre* avec *ombre*, etc. Ces observations s'adressent moins à M. Jules Gauthier qu'aux auteurs d'une foule de poésies dont je ne mentionne même pas le titre; car, je me plais à le reconnaître, M. Jules Gauthier est un des échos les plus nets qui aient répété les beaux vers de l'immortel auteur des *Méditations* et de *Jocelyn*. Pour justifier ces critiques et cet éloge, je citerai quatre ou cinq strophes d'une pièce qui est intitulée SEUL. Le poëte rêve à *elle* : c'est à *elle* qu'il s'adresse; il se rappelle :

> Ces jours sitôt passés dont ton cœur et tes charmes
> Embellissaient le cours.

Puis il ajoute :

> Et j'en ai rappelé chaque instant, depuis l'heure
> Où nous avons marché par le même chemin,
> Où tout mon cœur ému, comme un luth qu'on effleure,
> Tressaillit sous ta main;
>
> Depuis l'heure où, la lune éclairant ton visage,
> Je vis ton long regard qui plongeait dans le mien,
> Et ta bouche sourire, en pressant davantage
> Mon cœur contre le tien;
>
> Jusqu'au jour où, tremblant, j'a courus sur la route,
> Pour suivre, le cœur gros de pleurs et de souci,
> Le char qui t'emportait .. à tout jamais, sans doute,
> Et m'oubliait ici.
>
> Pourquoi m'as-tu quitté? Quand le printemps rassemble
> Deux oiseaux voyageurs au bord du même toit,
> Au retour de l'hiver, ne vont-ils pas ensemble
> Chercher un ciel moins froid?
>
> Pourquoi m'as-tu laissé là triste et solitaire?
> N'avais-tu pas trouvé le bonheur près de moi?
> Et ne savais-tu pas que ma voix sur la terre
> Ne chantait que pour toi!

Du reste, M. Jules Gauthier a aussi le tort de croire que la lyre est proscrite, que l'indifférence étouffe le mérite, etc. C'est une erreur commune à tous les versificateurs, qui, dans leurs vers, ne manquent jamais de se qualifier pompeusement du titre de poëte. Mais existe-t-il un seul vrai poëte dans toutes les classes de la société dont l'indifférence ait tué le mérite? Quelle lyre ce siècle si injustement accusé a-t-il proscrite? N'a-t-il donc pas écouté avec autant de bonheur que d'attention, presque toutes les fois qu'ils ont chanté, Béranger, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Brizeux, Barbier, Barthélemy avant sa chute, Hégésippe Moreau, Poncy, l'ouvrier maçon, Savinien Lapointe, l'ouvrier cordonnier, et d'autres encore dont j'oublie les noms? Ces plaintes n'ont aucun fondement sérieux, et messieurs les versificateurs feraient bien d'y renoncer, car elles ne touchent et ne trompent personne. Non, il n'est pas vrai de dire qu'il n'y a plus d'honneur pour le poëte. S'il s'est permis cette boutade dans un moment d'exaltation, M. Jules Gauthier a trop d'esprit pour ne pas abjurer son erreur, quand il sera de sang-froid. Après tout, il paraît en avoir pris son parti, car il s'écrie :

> Mon nom, je ne *tiens* pas *que* le monde le sache,
> Pourvu qu'au fond du cœur une femme le cache.
> . . . .
> Et me fasse oublier que mes rêves flétris
> Se sont heurtés souvent aux angles de Paris.
>
> Mais parce qu'il n'est plus d'honneur pour le poëte,
> Faudra-t-il qu'à jamais la lyre soit muette?
> Non, non! chantons toujours : la brise du désert
> Monte aussi bien vers Dieu que le plus beau concert!
> Les refrains du passant, que personne n'écoute,
> N'en abrégent pas moins la longueur de sa route;
> Et les chants du poëte en seront-ils moins doux,
> Parce qu'il les dit seul, le soir, à deux genoux!
> Puis, pour nous consoler un peu de cet outrage,
> Peut-être qu'en secret sur un coin de la page
> Où nous aurons versé nos pleurs et notre amour,
> Un ange versera quelques pleurs à son tour.

Les Magistrats des colonies depuis l'ordonnance du 18 juillet 1841; par M. MAXIMILIEN JUST; publié par M. VICTOR SCHOELCHER. — Paris, 1847. *Pagnerre.* 3 fr.

L'auteur de cette brochure ne se contente pas d'accuser les magistrats des colonies de tous les défauts dont ils devraient avoir les qualités. il s'en prend au barreau, qui, à l'en croire, intervient, aux colonies, « non pour soutenir, comme en France, le faible et l'opprimé, mais pour favoriser le fort et l'oppresseur, et aussi pour aider à la perte du petit nombre de magistrats qui gardent l'amour de la justice. » Du reste, nous devons le reconnaître, toutes les accusations de M. Maximilien Just s'appuient sur des faits, et sur des faits malheureusement trop nombreux et trop probants. « Une réforme prompte et radicale, dit M. M. Just dans sa conclusion, est donc de la plus absolue nécessité. Il faut que nos magistrats reçoivent la même impulsion aux colonies qu'en France; il faut que le même respect de la loi, la même irréprochabilité, la même indépendance, soient pour tous une condition vitale de leur existence; il faut qu'ils soient tous métropolitains, et qu'ils ne puissent posséder d'esclaves ni par eux, ni par leurs femmes; il faut enfin qu'une administration plus ferme, plus habile, étrangère aux influences d'outre-mer, que la chancellerie, en un mot, prenne seule la direction et la responsabilité des hommes et des choses de la justice coloniale. »

Étude de l'Homme, ou Réflexions morales, par M. ACHILLE POINCELOT. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. *Imprimeurs-Unis.*

L'espoir d'être utile a encouragé M. Achille Poincelot à livrer au public cette étude du cœur humain. Si elle offre à certains esprits une lecture agréable et dont ils retirent quelque fruit, il aura atteint le but modeste qu'il s'est proposé en l'écrivant.

Le second titre de cet ouvrage en fait mieux comprendre la nature et l'esprit que le premier. Cette *Étude de l'homme* est une collection de *réflexions morales*, semblables, quant au genre, à celles qui ont immortalisé Labruyère, La Rochefoucauld et Vauvenargues. M. Achille Poincelot est animé des plus louables intentions; il imite très-convenablement ses maîtres; mais il nous paraît avoir le défaut de donner parfois à ses réflexions une importance ou une nouveauté que, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas leur accorder. A quoi bon répéter, par exemple, cette vérité triviale : « La laideur de l'âme est plus hideuse que celle du corps »? Est-il bien raisonnable de prétendre que « Les sots ne sont pas inutiles, parce qu'ils amusent et instruisent les gens d'esprit? » Nous pourrions multiplier à l'infini nos citations et nos reproches. Toutefois, nous nous plaisons à le reconnaître, le volume de M. Achille Poincelot contient un certain nombre de pensées délicates ingénieusement exprimées.

2ME AVIS AU PUBLIC RELATIF A L'ÉMISSION DES ACTIONS AU PORTEUR DU JOURNAL DES COURS DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE

Les actions de 250 francs de cette entreprise, destinée à un succès aussi durable que brillant, se souscrivent avec un empressement qui dénote combien on comprend en France la portée de toute chose utile. — Les pères de famille, comme les capitalistes, ont pressenti la vogue productive qui attend ce recueil destiné à populariser, au profit de tous, les leçons artistiques, scientifiques et littéraires du premier corps enseignant du monde. — La Société est dès à présent constituée par acte authentique passé par-devant **Me HUET**, notaire, et son collègue à Paris.

Les élèves les plus avancés de tous les colléges, les membres du corps enseignant, les médecins et pharmaciens, les magistrats et avocats, et enfin toutes les personnes qui s'intéressent au progrès intellectuel, formeront la clientèle du JOURNAL DES COURS DE L'UNIVERSITÉ, qui, à SIX MILLE ABONNÉS SEULEMENT, donnera VINGT POUR CENT de bénéfices par an. Le Recueil paraît en livraisons in-8° de 100 pages au moins avec gravures explicatives et portraits. — **Prix d'abonnement : Paris : 24 fr. — Province : 28 fr. — Envoyé franco.**

MODÈLE DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS DU JOURNAL DES COURS DE L'UNIVERSITÉ.

Au (1) prochain, je payerai à l'ordre de MM. BOZZI DE LAFOLIE et Comp., la somme de (2) francs, montant de (3) action du JOURNAL DES COURS DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE que je souscris à compter de ce jour.

(4) le

(5)

(1) Choisir une date dans le délai de dix mois. — (2) Indiquer la somme à raison de 250 fr. par action. — (3) Indiquer le nombre d'actions demandées. — (4) Mettre le lieu de résidence et la date. — (5) Signer lisiblement et compléter l'adresse.

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

Les intérêts ne courent que du moment où la souscription est payée en espèces. — Les souscripteurs qui enverraient un mandat à vue ou les fonds par les chemins de fer ou messageries auront droit à l'intérêt du jour de l'envoi de leur souscription.

S'adresser, pour obtenir des Actions de 250 *francs du JOURNAL DES COURS ET LEÇONS DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE*, à MM. BOZZI DE LAFOLIE *et* COMP., *au siége social*, 3, *rue Coq-Héron, à Paris*. (Les Actions sont envoyées dans les départements *franco* par le retour du courrier.)

FONDS DE GARANTIE
22 MILLIONS
En immeubles, en valeurs sur l'État.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONSTITUTION D'UN CAPITAL PAYABLE AU DÉCÈS DE L'ASSURÉ.

Les personnes qui s'assurent pour toute la durée de leur vie, afin de laisser un capital lors de leur décès, participent pour moitié dans les bénéfices réalisés sur cette nature d'opération. Le compte de ces *bénéfices*, établi au 31 décembre 1846, après une période de cinq ans, s'est élevé à 358,781 fr. 10 c. L'assuré reçoit à son choix sa part de bénéfices, en ARGENT COMPTANT, en une *augmentation au capital assuré* ou en une *réduction sur sa prime annuelle.*

EXEMPLES DES RÉSULTATS OBTENUS PAR LA PARTICIPATION :

La participation répond aux sacrifices que s'imposent les assurés, puisque, à leur choix, cette participation dans les bénéfices élève sans cesse le capital garanti ou abaisse graduellement le montant de la prime, ou encore fait rentrer l'assuré dans une partie des primes déboursées par lui.
La Compagnie a des agents dans tous les chefs-lieux d'arrondissement.

Age de l'assuré.	Capital assuré.	Prime annuelle.	L'ASSURÉ A EU A SON CHOIX: En augmentation de capital	En réduction de prime.	En argent.	Proportion des bénéfices en argent.
30 ans.	fr. 40,000	fr. 1 000	fr. 2,260 50	fr. 81 60	fr. 1,115 55	22,50 0/0
46 ans.	40,000	1,600	3,511 20	318 10	2,533	31.60 0/0
57 ans 1/2.	50,000	3,185	6,961 80	715 30	5,211 75	32,82 0/0
62 ans.	42,000	3,132	7,149 10	914 33	5,564 25	36,16 0/0

Cette Compagnie est la seule entre toutes les Compagnies françaises sur la vie dont le capital soit entièrement réalisé. Elle constitue des *rentes viagères* à des taux très-avantageux et *contreassure* les sommes engagées dans les associations mutuelles sur la vie.

Direction : RUE DE RICHELIEU, 97.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Ébénisterie de luxe

EN MARQUETERIE. M. PRETOT, 5, rue du Harlay, au Marais.

Le soin que nous apportons à justifier le titre de notre *Revue des notabilités industrielles* nous commandait d'y inscrire le nom de l'un de nos fabricants qui font aujourd'hui le plus d'honneur à l'ébénisterie de luxe; nous avons donc visité récemment le magasin de M. Pretot : mais, si blasé et si difficile que nous ait rendu notre propre expérience, nous avouerons que l'impression reçue a dépassé cette fois notre attente.

M. Pretot possède un grand mérite à nos yeux, celui de ne pas s'asservir, comme un grand nombre de ses confrères, à l'imitation servile ou apparente des meubles de Boule; le sentiment d'artiste qui est en lui, l'ambition d'arriver au point culminant de l'échelle industrielle, l'ont placé dans une voie de progrès où l'élégance, la richesse et le bon goût se trouvent toujours appropriés à la destination et à l'usage. Les divers modèles créés par M. Pretot, et dont les dessins, exécutés par les premiers artistes, sont sa propriété, composent un riche album très-curieux à visiter. Sa fabrication comprend tous les articles de l'ameublement complet, mais par son caractère de richesse, d'art et de bon goût, elle s'adresse surtout à l'ornement des salons, des boudoirs, des bibliothèques et des riches galeries d'art.

Parmi les plus beaux meubles commandés par de hauts personnages, nous en avons surtout remarqué ceux dont les riches marqueteries et les panneaux de mosaïque en relief peuvent rivaliser avec les plus beaux modèles du style florentin. Les petits meubles de fantaisie en tout genre, les tables à ouvrage, les corbeilles de mariage, les coffrets à bijoux et les riches toilettes affectent les formes les plus gracieuses, les ornements les plus délicieux et sont tout à fait dignes d'être offerts comme présents du goût le plus exquis; nous ajouterons à ces justes éloges un autre mérite qui, pour être moins en évidence que les ornements extérieurs, n'en a pas moins d'importance et de prix : c'est que la menuiserie de M. Pretot est d'une solidité et d'une précision à rendre les meubles transmissibles à plusieurs générations. Nous n'hésitons pas à prévenir ceux de nos lecteurs étrangers qui viennent à Paris, que le magasin de M. Pretot est un des établissements industriels les plus dignes de leur intérêt; ils y seront d'ailleurs reçus comme simples visiteurs avec les mêmes prévenances que la clientèle ordinaire de la maison.

Dentelles.

La maison VIOLARD, rue de Choiseul, 2 bis, à Paris, brevetée pour l'invention et le perfectionnement de diverses dentelles, a reçu une médaille de premier ordre à l'exposition générale de l'industrie nationale de 1844, une médaille d'or à l'Académie de l'industrie.

Cette maison, que le jury des expositions nationales et les dames les plus élégantes mettent au premier rang dans cette belle industrie, vient de donner à ses magasins des proportions qui se trouvent en harmonie avec l'importance de sa clientèle et de sa renommée.

A cette occasion, nous rappelons à nos lecteurs que ce bel établissement est une de ces spécialités hors ligne où se trouve l'assortiment le plus complet et le plus varié. On y admire les plus riches dessins de dentelles noires et blanches, telles que Chantilly, Bayeux, Valenciennes, Malines, points d'Angleterre, applications de Bruxelles, châles, voiles, robes, etc., etc.

Exposition publique.

SUSSE frères, place de la Bourse.

Tableaux, Dessins, Pendules et Bronzes d'art, Fantaisies, Jouets d'enfants et Papeterie.

Aux propriétaires.

Baux tout faits, 10 centimes la pièce; quittances de loyer, 1 fr. 50 c. le cent. Papeterie Susse frères, place de la Bourse.

Glacières parisiennes,

boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'École de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES.

Ligne du Havre à New-York,

service à toute vapeur, établi avec des frégates de l'État de 450 chevaux. Les services auront lieu tous les quinze jours du Havre et de New-York, savoir :

LE MISSOURI,	31 juillet;
LE NEW-YORK,	15 août;
L'UNION,	31 août;
LE PHILADELPHIE,	15 septembre.

Ces belles frégates, construites par l'État dans les meilleures conditions de vitesse et de solidité, possèdent une machine de 450 chevaux à basse pression. Leur dimension est de 73 mètres de longueur sur le pont; de 13 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur. La distribution intérieure, le service et les aménagements ne laissent rien à désirer sous les rapports d'ordre, de convenance, de comfort et d'élégance.

En attendant l'achèvement des travaux à faire au bassin du Havre qui doit les recevoir, ces navires partent de Cherbourg. Les directeurs de la Compagnie se sont arrangés avec les entreprises de messageries pour transporter directement les voyageurs de Paris à Cherbourg. Cette belle et grande entreprise, entre autres avantages, représente une économie de temps et d'argent, qui ne peut manquer de lui assurer bientôt la préférence sur la ligne de Liverpool auprès des voyageurs du continent.

S'adresser, pour fret et passage, à la direction de la compagnie, à Paris, rue d'Antin, 7, et au Havre, rue de la Halle, 8.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet.*

Par Messieurs :

ALCAN, ALBERT AUBERT, L. BAUDE, BÉHIER, BÉLANGER, BERTHELOT, AM. BURAT, CAP. CHARTON, CHASSERIAU, CLIAS, CHENU, DEBOUTEVILLE, DELAFOND, DESMICHELS, DÉYEUX, DOYÈRE, DUBREUIL, DUJARDIN, DULONG, DUPASQUIER, DUPAYS, FOUCAULT, H. FOURNIER, GENIN, GIGUET, GIRARDIN, GIRAULT SAINT-FARGEAU, GRELLEY, GUERIN-MENNEVILLE, HUBERT, FRED LACROIX, L. LALANNE, LUD LALANNE, E. LAUGIER, S. LAUGIER, L. LECLERC, LECOUTEUX, ELYSEE LEFÈVRE, LEPILEUR, MATHIEU, MARTINS, MADAME MILLET, MONTAGNE, MOLL, MOLLOT, MOREAU DE JONNÈS, PARCHAPPE, PECLET, PELIGOT, PERSOZ, A. PREVOT, LOUIS REYBAUD, ROBINET, SCHREUDER, THOMAS ET LAURENS, TREBUCHET, L. DE WAILLY, L. VAUDOYER, CH. VERGE, WOLOWSKI, YOUNG, ETC.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Les Régates du Havre.

Une grande fête se prépare au Havre. Les courses des régates auront lieu cette année les 28 et 29 juillet. La Société a déjà fait publier le programme des prix.

MERCREDI 28 JUILLET. — Course d'épreuve pour le classement des embarcations à l'aviron; course des bateaux de pêche, divisée en deux catégories.

Première catégorie. — Bateaux de Villerville, Etretat, Yport et autres localités dans les mêmes conditions d'échouage.

Premier prix, 400 francs, donné par la ville.

Deuxième prix, 200 fr., donné par la Société des Régates.

Troisième prix, 100 francs, donné par la Compagnie du Finistère.

Deuxième catégorie. — Bateaux spécialement affectés à la pêche, sans distinction de forme de gréement et de dimension.

Premier prix, 400 francs, donné par la ville.

Deuxième prix, 200 francs, donné par la Société des Régates.

Troisième prix, 100 francs, *idem.*

FÊTE DU JEUDI 29 JUILLET.— *Première course* (bateaux de plaisance).

Prix, un objet d'art (valeur 1,500 francs) offert par les Compagnies des chemins de fer de Paris à Rouen et au Havre.

Deuxième course (canots de service à la rame, six avirons).

Premier prix, 1,000 francs, donné par son Altesse Royale le prince de Joinville.

Deuxième prix; 600 francs, *idem.*

Troisième prix; 300 francs, *idem.*

Quatrième prix, 100 francs, *idem.*

Troisième course (bateaux pontés à voiles).

Premier prix, 1,000 francs, donné par la ville.

Deuxième prix, 500 francs, donné par la liste civile.

Troisième prix, 200 francs, donné par la ville.

Quatrième course (course d'amateurs; embarcations de fantaisie).

Premier prix, un riche couteau de chasse en acier ciselé (valeur 600 francs), offert par M. Devisme, de Paris.

Deuxième prix, un objet d'art (valeur 500 francs) offert par la Société des Régates. Ce dernier prix ne sera décerné que s'il y a au moins trois embarcations engagées.

Cinquième course (embarcations non pontées à voiles).

Premier prix, 800 francs, donné par la ville.

Deuxième prix, 400 francs, donné par la Société des Régates.

Troisième prix, 200 francs, donné par la direction de l'hôtel Frascati.

Sixième course (pirogues baleinières à clins, cinq avirons).

Premier prix, 800 francs, donné par la ville.

Deuxième prix 400 francs, *idem.*

Troisième prix, 150 francs, donné par la Compagnie des paquebots à vapeur entre le Havre et Caen.

Septième course (course de la Société des Régates).

Prix, une coupe de la valeur de 500 francs.

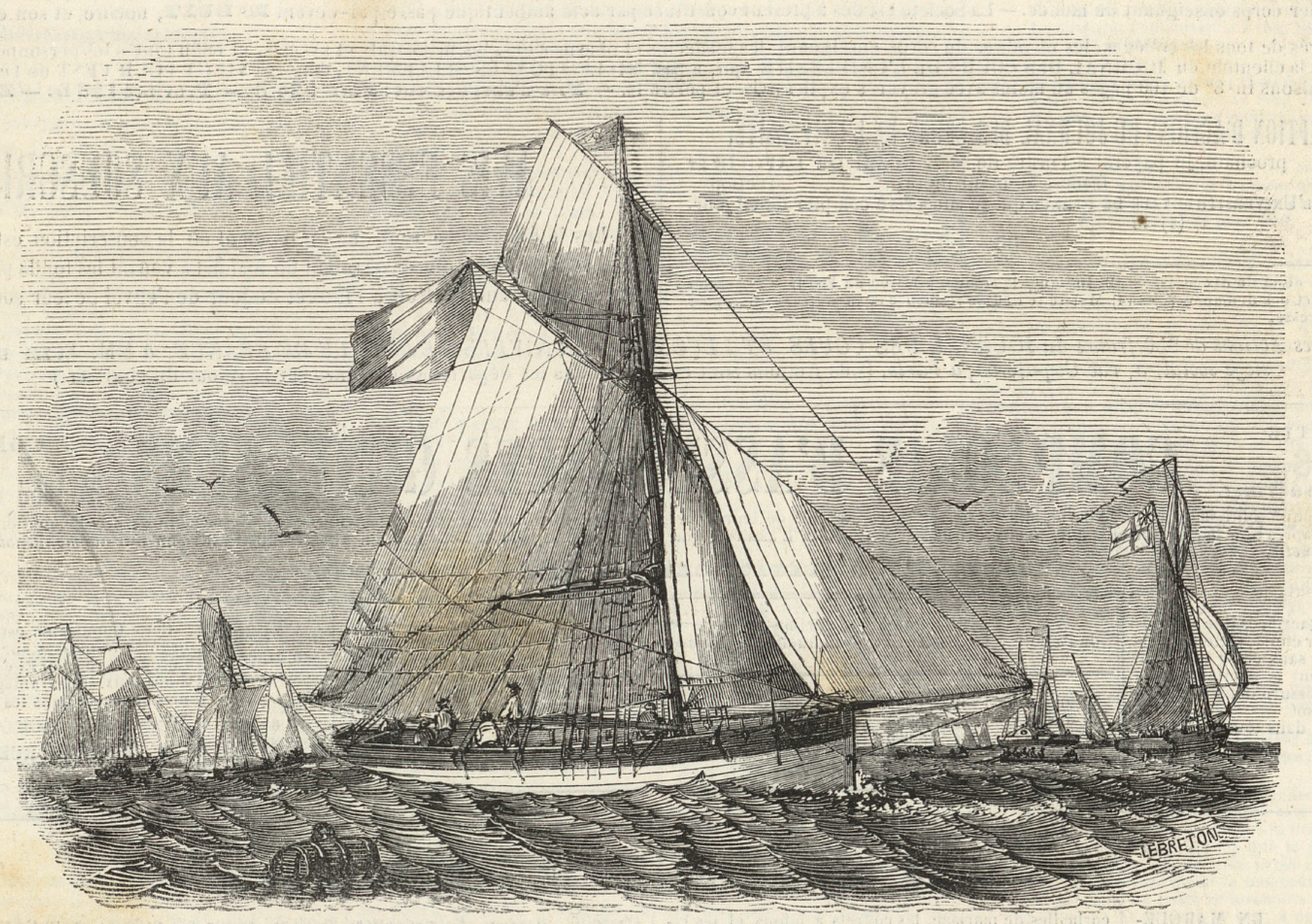

L'Avenir, marchant au plus près du vent, tribord amures, sous toutes voiles.

Les embarcations de toutes les nations et de tous les ports seront admises.

Jamais les régates du Havre n'auront attiré une telle affluence de curieux, car c'est la première fois qu'elles ont lieu depuis l'ouverture du chemin de fer qui a fait du Havre un faubourg de Paris. Des deux côtés de la Manche, les plus habiles canotiers s'apprêtent pour cette grande lutte qui doit avoir un nombre si considérable de spectateurs. Paris se dispose à disputer à Londres les prix qui sont promis aux vainqueurs.

Depuis trois ou quatre mois, nous remarquions, en passant sur le pont d'Arcole, au dessous de ce pont, et sur la berge de la rive droite, une vaste tente qui dérobait à nos regards curieux un travail extraordinaire. Nous sommes allés aux informations, et voici ce que nous avons appris:

Cette tente mystérieuse abritait un yatch de vingt-cinq tonneaux, que faisait construire une réunion d'amateurs parisiens, la plupart membres de la Société des Régates du Havre, dans l'intention de concourir pour les prix de courses à la voile.

Ce bâtiment a une forme agréable et réunit les meilleures conditions pour faire un fin voilier; tous les détails en ont été étudiés et soignés avec une intelligence de l'art nautique, qui fait honneur à ceux qui ont dirigé la construction. Son nom est d'un heureux augure: il s'appelle *l'Avenir*. Sa longueur, de l'étrave à l'étambot, mesurée intérieurement, à la hauteur du plat-bord, est, conformément au règlement des régates, de 11 m.

La longueur extérieure jusqu'à l'extrémité du couronnement, de 12 m. 60 c.

La largeur du maître banc de 11 m. 85.

Sa profondeur intérieure de 2 m.

Il est gréé en côtre, et nous donnons ici un dessin qui le représente avec toute sa voilure.

Cette voilure offre, par son développement, une surface de 2,282 pieds carrés. Le grand mât a 40 pieds, et le mât de hune 27, ce qui porte la hauteur totale de la mâture à 54 pieds. C'est plus que l'élévation ordinaire d'une maison de cinq étages. Pour contre-balancer cette masse de toiles, le bâtiment doit porter 10,000 kilog. de lest, non compris une quille en fonte de 900 kilog.

On voit que jusqu'à présent aucune construction navale aussi importante n'avait été entreprise à Paris; nous formons des vœux sincères pour le succès de cette première tentative, qui peut avoir d'heureux résultats.

Nous regrettons vivement qu'il ne soit pas possible aux sociétaires de faire jouir le public parisien d'un spectacle nouveau pour lui, en laissant stationner quelques jours *l'Avenir* sur la Seine. Mais c'est à peine s'ils auront le temps de le terminer et de le conduire au Havre avant le 28 juillet. Nous espérons toutefois qu'ils ramèneront cet enfant de Paris à son berceau pour lui faire prendre son hivernage, et qu'au printemps prochain les Parisiens, qui n'auront pas assisté au Havre à son triomphe presque assuré, pourront aller l'admirer sur la Seine, à Asnières, à Saint-Cloud ou à Saint-Germain.

Correspondance.

A M. le Directeur de L'ILLUSTRATION.

Monsieur le Directeur,

Le numéro de votre journal du 3 juillet contient un plan et un article relatifs à la *distribution des eaux potables à Lyon.*

Au nombre des personnes qui se sont occupées de cette intéressante question, j'ai été surpris de ne pas voir mentionner l'honorable M. Terme, député et maire de Lyon, qui, non-seulement à ce double titre, mais comme médecin et comme savant, s'est personnellement livré à une étude approfondie de la matière, a publié sur ce sujet un travail des plus importants, et n'hésite pas à donner, pour l'alimentation de Lyon, aux eaux des sources de Fontaine et de Neuville sur celles du Rhône une préférence marquée.

Cette opinion, pour n'avoir pas prévalu dans le conseil municipal, n'en est pas moins considérable, et mérite d'être rapportée dans l'historique de la question. Vous en jugerez sans doute comme moi.

Au reste, si le projet dit *des Sources* a été écarté, il est à craindre que celui *du Rhône* ne puisse être, prochainement du moins, mis à exécution. On calcule que la dépense de ce système s'élèvera, concurremment avec celle de la construction des égouts, qui en est l'annexe, à 5 ou 6 millions, et la ville ne peut, dans sa situation financière, assumer une telle charge. Il s'agit, en effet, de faire exécuter les travaux, non par une compagnie, mais au compte de la ville, et il est fort à redouter qu'entre deux systèmes opposés, et tous deux fort recommandables (bien qu'à mon sens celui des sources eût dû obtenir la préférence), la seconde cité du royaume ne soit privée longtemps encore de la fourniture d'eau qui lui est nécessaire au double point de vue hygiénique et industriel.

Provisoirement, une compagnie particulière s'est formée pour la dérivation des sources; elle est en mesure de fournir incessamment d'excellentes eaux aux communes du voisinage immédiat de Lyon, et le sera, quand on voudra, d'alimenter Lyon lui-même des mêmes eaux, moyennant un prix d'abonnement, et sans qu'il en coûte à la ville aucune mise de fonds pour travaux, indemnités, et tous autres frais de premier établissement.

Permettez-moi d'ajouter ces renseignements complémentaires à l'article du 3 juillet, et agréez, etc. F. M.

A un anonyme, à Compiègne. — Vous devez être, monsieur, un actionnaire de ces entreprises rivales dont vous signalez les heureux efforts. De quelque part que vienne un conseil, nous savons en tenir compte; mais nous ne pouvons reconnaître celui-ci qu'en vous adressant une leçon de grammaire française: l'*e* dans *essai* et dans *effort* ne prend pas d'accent aigu.

A M. F. W., à Hemdsworth, près Birmingham.— Nous avons reçu votre seconde lettre, plus aimable que la première. L'*entente cordiale* est rétablie.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 36e livraison. *Arithmétique. — Algèbre.* Traité 1er. Signé: LÉON LALANNE, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

JURISPRUDENCE ET ADMINISTRATION.

Cours de Droit administratif, par CHARLES GOUGEON, professeur suppléant à la faculté de droit de Rennes. Tome premier. Un vol. in-8 de 624 pages. — Paris, Joubert.

Essai sur la Symbolique du Droit, précédé d'une introduction sur la poésie du droit primitif, par M. CHASSAN, premier avocat général près la Cour royale de Rouen, etc. Un vol. in-8 de 688 pages. — Paris, Videcoq fils.

HISTOIRE.

Essais de Biographie maritime, ou notices sur des hommes distingués de la marine française, par P. LEVOT, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. Un vol. in-8 de 412 pages. — Brest, Le Blois.

Histoire des Peuples et des Révolutions de l'Europe depuis 1789 jusqu'à nos jours, par M. CAMILLE LEYNADIER. Tome VIII. In-8 de 480 pages avec sept vignettes. — Paris, rue Constantine, 12.

Rébus.

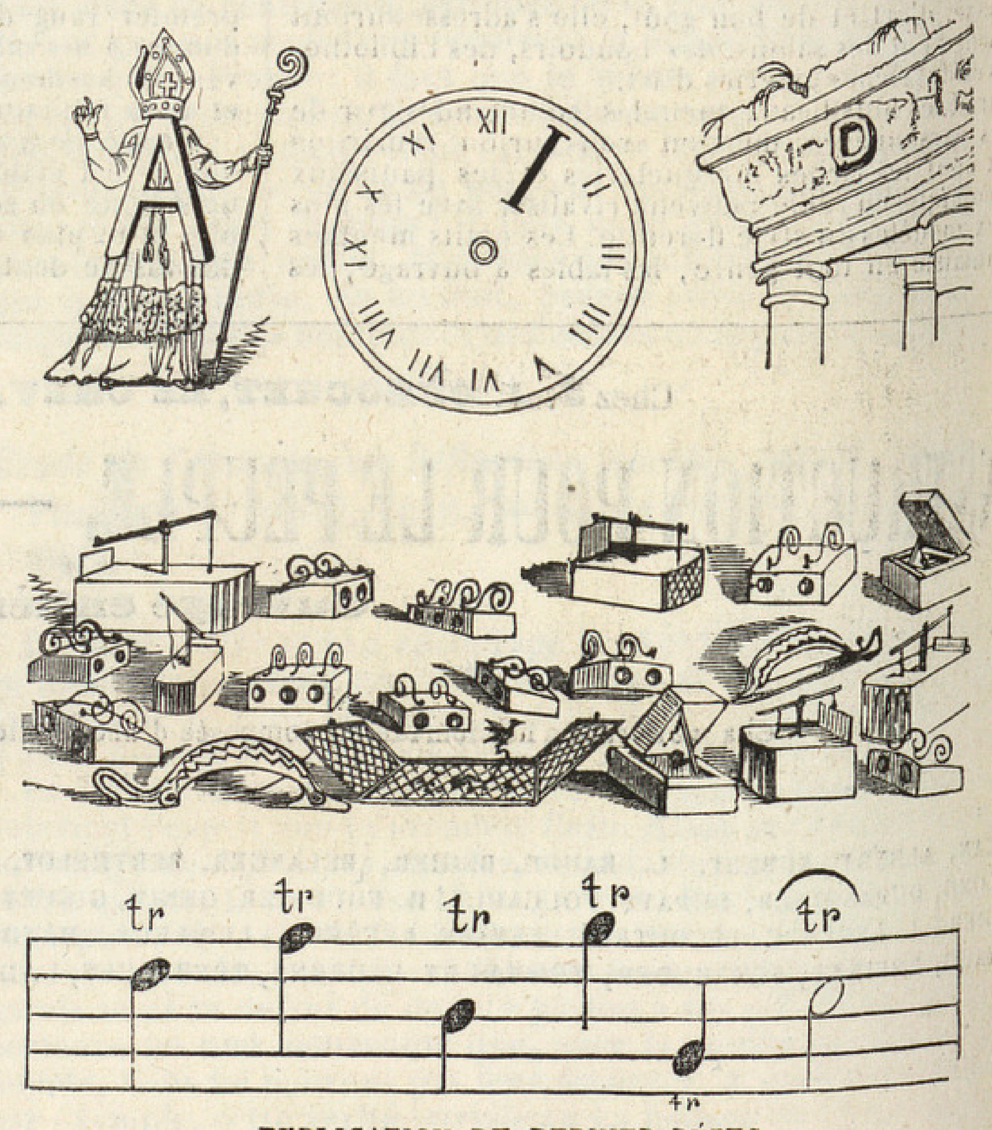

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les époux parcourent une route ardue; l'union les soutient, la discorde les fait tomber.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 230 Vol. IX. — SAMEDI 24 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Ouverture du chemin de fer d'Orléans à Vierzon et à Bourges. *Une Gravure.* — **Histoire de la semaine.** — **Courrier de Paris.** — **L'Idiote**, ballade. Paroles de M. E. M.; musique de M. d'A. Scard. — **Chronique musicale.** — **Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers.** Tome septième. — **La fête de l'impératrice de Russie, à Péterhoff.** *Alexandra Feodorovna; monastère de Saint-Serge sur la route de Saint-Pétersbourg; Mon-Plaisir, château de Pierre le Grand; promenade de la famille impériale de Russie dans le parc de Péterhoff; grande illumination du château et des jardins de Péterhoff.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Canal du Midi.** Premier article. *Sept Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Album de l'île Bourbon.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Ouverture du chemin de fer d'Orléans à Vierzon et à Bourges.

Le 20 de ce mois, a été enfin livré à la circulation le chemin de fer d'Orléans à Vierzon et à Bourges. Depuis plus d'un an déjà, la partie de ce chemin comprise entre Orléans et Vierzon aurait été ouverte à l'exploitation sans les nombreux sinistres qu'elle a eus à subir et dont nous trouvons le

Viaduc du chemin de Vierzon sur la Loire, à Orléans, d'après un dessin de M. Pensée.

tableau dans un exposé des motifs du ministre des travaux publics.

Le chemin de Vierzon est le second anneau de la chaîne qui doit relier Paris au centre de la France et dont le chemin d'Orléans est le premier anneau : il a été décrété par la grande loi du 11 juin 1842, qui a affecté à sa construction une somme de 12 millions. Une loi du 26 juillet 1844 a décidé que ce chemin serait prolongé d'une part sur Châteauroux et Limoges, et d'autre part de Bourges à Clermont, et a affecté 7,800,000 fr. à la construction de la partie comprise entre Vierzon et Châteauroux, et 13 millions pour la partie comprise entre Bourges et la rive droite de l'Allier. La même loi a décidé que ces deux parties du chemin de fer du Centre seraient concédées en même temps que la première, celle d'Orléans à Vierzon.

Le 9 octobre 1844, l'adjudication fut tranchée au profit d'une société formée par les administrateurs du chemin de fer d'Orléans; le rabais devait porter sur la durée de jouissance de la concession, dont le maximum avait été fixé par la loi à quarante ans: la soumission la réduisit d'un mois, laissant ainsi pour la durée de la concession trente-neuf ans et onze mois. La compagnie, constituée au capital de 33 millions, se mit immédiatement en mesure de faire ses approvisionnements, de commander son matériel, espérant pouvoir commencer son exploitation au plus tard au printemps de 1846. Combien elle fut déçue dans ses espérances, puisque c'est à peine si aujourd'hui elle peut confier ses convois aux rails, et elle n'y est parvenue qu'au moyen de sacrifices considérables.

C'est ici que se place l'histoire des tribulations éprouvée,

par ce chemin, réputé dans le principe le plus facile et le moins coûteux à construire. On avait cru n'avoir à traverser partout qu'un sol d'une consistance suffisante et peu sujet à s'ébouler; on a rencontré, au contraire, le plus mauvais de tous les terrains, une roche qui, dure en apparence, se délite à l'air avec la plus grande facilité et tombe en déliquescence dès qu'elle est touchée par l'eau; cela a conduit à donner aux déblais et aux remblais des talus très-allongés, à faire des travaux de consolidation très-coûteux, et enfin à substituer aux abords de Vierzon, à une tranchée dont l'achèvement était reconnu, pour ainsi dire, impossible, un souterrain de 1,235 mètres de long. De son côté, le pont jeté sur la Loire faisait naître de vives inquiétudes. Des mouvements s'étaient manifestés dans les piles. L'administration ordonna des épreuves, qui furent poussées jusqu'à une charge de 700,000 kilogrammes par arche, et à la base des piles, des travaux de consolidation. Ces différents travaux, imprévus et si nécessaires, justifièrent une demande de crédit supplémentaire de 3,500,000 fr.

Un plus grand sinistre devait encore venir renverser les prévisions des ingénieurs. Au mois d'octobre 1846, une crue subite de la Loire vint jeter la ruine et la désolation dans la vallée qu'elle arrose, et elle laissa de bien tristes traces de son passage sur le chemin de fer de Vierzon. Sous la violence des courants qui ont battu la pile la plus voisine de la rive gauche, dit l'exposé des motifs, les fondations de cette pile ont été profondément affouillées, et après avoir résisté presque jusqu'au moment de la plus grande hauteur de l'inondation, elle est tombée, entraînant dans sa chute les deux arches qu'elle soutenait. Ces désastres demandaient, pour être réparés, du temps et de l'argent. L'administration décida qu'on ajouterait trois nouvelles arches au viaduc sur la rive gauche du fleuve, qu'une digue insubmersible, en amont du viaduc, rattacherait la culée gauche à la levée de la Loire, enfin que dans le val on pratiquerait des travées de secours présentant un débouché linéaire de 100 mètres.

Pendant la même année 1846, le souterrain de Vierzon, à la suite d'orages désastreux, a subi un affaissement d'une partie considérable de sa voûte. Est-ce tout enfin, et pouvons-nous nous reposer après cette longue énumération des malheurs arrivés à un seul chemin? Hélas! non. — En outre, dit l'exposé, pour qu'il n'y eût aucune difficulté qui eût manqué sur cette ligne dans le cours de l'année dernière, et lorsque le remblai sur lequel le chemin traverse le val était à peine terminé, tout à coup un gouffre se forme, dans lequel vient s'engloutir une masse de terre de 1,500 mètres cubes. Des sondages ont fait reconnaître qu'en divers points il existe des cavités semblables. Pour obvier au péril de cet état de choses, l'administration a résolu d'exécuter un certain nombre de voûtes qui recouvriraient les vides existant sous le sol du chemin de fer. La dépense totale nécessitée par la construction et la consolidation du chemin, y compris la reconstruction partielle du pont sur la Loire, s'élèvera environ à 21 millions pour 80 kilomètres, ou à 262,500 francs par kilomètre. Les dépenses de la compagnie, qui a eu à mettre le ballast, à poser la voie, à faire les clôtures, à approvisionner le matériel, etc., s'élèveront à environ 112,000 francs par kilomètre, ce qui présente un total de 374,500 francs pour un chemin qu'on estimait devoir coûter en tout 275,000 francs.

La compagnie ne jouirait pas encore du chemin, si elle n'avait pas pris le parti, en attendant que le viaduc de la Loire soit reconstruit (et les fondations sont à peine faites), d'établir un pont provisoire en charpente, qui se détache par une courbe très-roide de la partie du pont de pierre restée debout, et va retrouver, par une courbe du même rayon, le remblai de la rive gauche de la Loire. Nous donnons le dessin de ce pont, qui est un ouvrage d'une grande hardiesse, et sur lequel les voyageurs peuvent passer en toute sécurité, tant les épreuves qu'il a subies ont été fortes et satisfaisantes. Le reste du chemin dans le val de la Loire a subi aussi des épreuves de poids roulant, de nature à rassurer les moins intrépides. Deux convois marchant de front, attelés chacun de deux locomotives remorquant quarante wagons chargés, et faisant en tout 7 à 800 tonnes, ont constamment parcouru le chemin pendant un mois, sans qu'un seul mouvement se soit manifesté.

Espérons que l'histoire de ses tribulations s'est terminée le jour de sa naissance, et que tous ces accidents arrivés coup sur coup le préserveront à l'avenir de toute mauvaise chance.

Histoire de la Semaine.

L'arrêt de la cour des pairs a clos la semaine dernière, mais il n'a mis fin ni à l'émotion publique causée par les scandales dont les révélations se sont succédé dans ces derniers temps, ni à cette triste affaire elle-même par laquelle on avait espéré voir absorber toute l'attention, toute l'indignation générales. L'accusé contumace, M. Pellapra, est venu lundi dernier se constituer prisonnier: le débat recommence donc pour lui. Sans doute il ne faut plus s'attendre à ces péripéties émouvantes qui marquaient chacune des audiences de la première session de la cour; mais on assure qu'on serait en droit de se promettre beaucoup d'intérêt encore si M. Pellapra qui, par l'arrêt déjà prononcé, connaît d'avance le sort que lui réservent ses juges, voulait bien, pour éclairer l'opinion publique sur certaines pratiques, sur ce qu'elles peuvent avoir d'insolite ou d'habituel et sur la sincérité de la réprobation qui se manifeste contre elles aujourd'hui dans de certaines régions, lire à ses juges quelques chapitres de ses mémoires d'outre-tombe.

La sentence de la chambre des pairs ne pouvait pas manquer d'être respectée par l'opinion publique: la soumission était pour celle-ci un devoir, mais cette sentence a été plus respectée que comprise, et si l'on a déjà dit et répété que telle ou telle autre distribution de peines eût pu être plus en rapport avec l'impression qu'avaient produite les précédents des accusés, avec les motifs de leur conduite et les détails du procès, nous arrivons encore à temps pour dire le premier que, si nous admettons que la cour des pairs puisse modifier, bouleverser, créer même une pénalité, la logique, elle, semblerait exiger que dans un arrêt où l'on use de toute cette liberté, on ne visât pas des articles de notre loi pénale, des articles renfermant des prescriptions obligatoires, pour arriver, dans le dispositif, à décider précisément tout autre chose que ce qu'ils prescrivent. — Observez-les ou ne les citez pas.

La chambre des députés a commencé la semaine dernière et continué dans les premiers jours de celle-ci, la discussion d'un projet de loi relatif au chemin de fer de Paris à Lyon. Le ministère des travaux publics avait élaboré lentement un projet de loi modificatif qu'il avait soumis à toutes les formalités de présentation aux conseils qui doivent l'éclairer de leurs lumières. Mais à la veille de la discussion, au projet primitif on a substitué par improvisation un projet tout différent. Cette fois on n'a consulté personne, ni le conseil des ponts et chaussées, ni la commission supérieure des chemins de fer; on ne s'est livré à aucune enquête, à aucune vérification des dires des actionnaires. Toutefois, la Chambre, qui n'est pas en veine de rigueur, a sanctionné par son vote l'œuvre de la commission, adoptée par le ministère.

Produits des impôts indirects. — Il y a peu de jours les journaux anglais constataient l'état favorable du revenu public dans la Grande-Bretagne, malgré la réduction d'un grand nombre d'impôts. Le *Moniteur* est venu malheureusement constater chez nous un résultat contraire: les états des impôts indirects qu'il publie nous présentent, pour le premier semestre de cette année, comparé à celui de 1846, une diminution de 5,834 000 fr., et pour les trois derniers mois une diminution de 1,679,000 fr. — La comparaison de 1847 avec l'année 1845, qui a servi de base aux évaluations du budget, donne, pour le deuxième trimestre de 1847, une diminution de 5,694,000 fr.; mais l'ensemble des six premiers mois offre au contraire une augmentation de 3,741,000 francs.

L'examen des branches de revenu qui ont donné des diminutions ou des augmentations de recettes fera mieux juger de la situation du pays. Les articles qui, dans le premier semestre de cette année, présentent des accroissements sur 1846, sont: l'enregistrement, 744,000 fr.; les sucres coloniaux, 1,955,000 fr.; les sucres étrangers, 58,000 fr.; les droits d'exportation, 112,000 fr.; la taxe des sels, 1,504,000 fr.; les sucres indigènes, 2,335,000 fr.; les tabacs, 105,000 fr.; les poudres, 28,000 fr.; divers produits de douane, 36,000 fr. Total des augmentations, 7,180,000 francs. — D'un autre côté, il y a eu une diminution de recettes de 13,014 000 fr. qui porte sur les objets suivants: les céréales, 5,630,000 fr.; les droits de douane sur les marchandises diverses, 4,365,000 fr.; droits de navigation, 242 000 fr.; droits sur les boissons, 1,225,000 fr.; poste, 385,000 fr.; malles-postes, 84,000 fr.; droits divers, 849,000 fr.

C'est, en général, à des causes accidentelles qu'est due l'augmentation du produit sur plusieurs impôts. Des récoltes plus abondantes de sucre aux Antilles, le développement de la fabrication du sucre indigène et le taux plus élevé du droit ont apporté au trésor un excédant de revenu de plus de 4 millions. Mais à côté de ce progrès, qui ne favorise qu'un seul article, nous avons sur le droit d'entrée des autres marchandises une diminution significative, car nous avons fait remarquer, le mois dernier, en examinant le tableau des importations des cinq premiers mois, que cette diminution frappait surtout les matières premières employées dans nos manufactures.

Les boissons, le timbre, la poste, accusent aussi, par la diminution de leur revenu, l'état de souffrance du pays,

Il est vrai que dans les réductions de recettes figure le droit sur les céréales pour plus de 5 millions, et qu'on ne peut considérer ce déficit comme un signe de décroissance, puisqu'il provient de la suppression du droit. Quoi qu'il en soit, le revenu réel va en s'amoindrissant, tandis que nos dépenses augmentent sans cesse. Et qu'on ne s'en prenne pas à des circonstances exceptionnelles: nos voisins ont traversé les mêmes difficultés que nous, ils ont allégé le fardeau des impôts en abaissant le taux des droits, et cependant leur revenu n'en a pas souffert.

Algérie. — On lisait dans le *Courrier de Philippeville* du 5 juillet: « Le 1er de ce mois, M. le lieutenant général Bedeau est rentré à Constantine avec sa colonne d'expédition. Avant de quitter Collo, M. le général Bedeau a reçu la soumission des chefs indigènes des tribus environnantes, et a exigé d'eux le châtiment de la tribu rebelle.

« Le 25 juin, le *Caméléon* avait amené ici, de Collo, 61 blessés du 19e et du 43e. Parti le lendemain pour la même ville, il a ramené, le 30, 173 blessés ou malades des mêmes corps. »

On lit aussi dans le *Moniteur algérien* du 10 de ce mois: « Il semble que Muley-Abd-er-Rahman soit bien décidé, cette fois, à venger son injure! Les troupes réunies sous le commandement de Muley-Mohammed, son fils, marchent contre l'émir, et ce dernier paraît fort inquiet. Aucune tribu ne l'a proclamé sultan, aucune, même dans le Riff, ne semble disposée à secouer le joug du vieil empereur, pour s'imposer, à travers les dangers d'une révolution, celui de l'émir auquel est visiblement attaché d'ailleurs tout le poids d'une lutte éternelle contre nous. Dans cette position, Abd-el-Kader s'efforce de calmer Abd-er-Rahman par des actes de respect fort significatifs; il se défend d'aucune intention hostile envers lui, et rejette son attaque du camp d'El-Hamar sur la provocation et les menaces qui lui en étaient venues. Si ces excuses ne sont point admises, tout porte à croire, en ce moment, que l'avantage restera au pouvoir légitime. De cette manière, les événements qui nous auraient occasionné d'abord une vive inquiétude, amèneraient précisément la solution la plus satisfaisante et la moins attendue. »

Cochinchine. — Le capitaine de vaisseau Lapierre, commandant la station navale de l'Indo-Chine, vient d'adresser son rapport à M. le ministre de la marine, relativement à l'affaire de Tourane. Ce rapport, écrit à bord de la frégate *la Gloire*, rade de Macao, est daté du 25 avril 1847. M. Lapierre, après avoir rapporté les diverses circonstances qui ont rendu le combat inévitable, rend compte de l'attaque contre les cinq corvettes ennemies. Il confirme que notre perte n'a été que d'un seul matelot et que nous n'avons également eu qu'un blessé.

Parme et Lucques. — La correspondance de Marseille du 16 annonce que de nouveaux désordres ont éclaté à Lucques et à Parme, et qu'une mêlée sanglante a encore eu lieu dans cette dernière ville entre la troupe et la population.

Royaume des Deux-Siciles.—Le bateau à vapeur *Marie-Christine*, qui a apporté le 15 à Marseille la nouvelle que nous venons de reproduire, a annoncé également qu'une certaine agitation s'était manifestée tant à Naples qu'en Sicile, et qu'on craignait des troubles à Palerme à l'occasion des fêtes de Sainte-Rosalie, qui ont dû avoir lieu du 11 au 15.

Sardaigne.— Le roi de Sardaigne n'a pas accepté la démission de M. Villamarina, son ministre de la guerre, dont la retraite était regardée comme le triomphe des idées rétrogrades.

Portugal. — Les journaux de Londres nous ont donné des nouvelles de Lisbonne en date du 9, et d'Oporto en date du 10 juillet. Le 30 juin, au moment même où les troupes du général Concha allaient entrer dans Oporto, la junte s'assembla une dernière fois et redigea en quelques lignes son acte de dissolution. Cet acte porte les signatures de José da Silva Passos, Francisco de Paula Lobo d'Avila et Justino Ferreira Pinto Basto.

Deux frégates de guerre françaises, *l'Iphigénie* et *l'Armide*, accompagnées de deux bâtiments à vapeur, étaient arrivées à Lisbonne, venant de Toulon. Ces navires ont jeté l'ancre à côté de l'escadre anglaise.

Le *Daily News* a annoncé comme formé un cabinet chartiste présidé par le duc de Palmella.

Angleterre. — Dans la séance de la chambre des communes du 16, le dialogue suivant s'est engagé entre M. Osborne et lord John Russell:

M. Osborne — Il avait été convenu, dans le traité fait avec le gouvernement portugais, que les décrets suspendant la liberté individuelle et celle de la presse seraient révoqués. Or, *le Diario* de Lisbonne annonce que ces décrets resteront en vigueur. Je prie lord John Russell de me dire si le gouvernement se propose de contraindre le cabinet de Lisbonne à exécuter le traité.

Lord John Russell. — Je crois que le maintien des décrets n'est que temporaire et qu'ils seront ultérieurement révoqués.

M. Osborne.— Est-il vrai que les ambassadeurs de France et d'Espagne aient protesté contre la conduite du colonel Wylde à Oporto?

Lord John Russell. — Je pense qu'ils ont protesté.

—Depuis un temps immémorial, chaque séance de la chambre des lords s'ouvre par la lecture de courtes prières faites par un des pairs ecclésiastiques. Cet usage a failli empêcher les lords de siéger le 17 de ce mois; à trois heures de l'après-midi, aucun évêque n'était encore arrivé; il a fallu se mettre en quête d'un de ces prélats. Après avoir vainement cherché les évêques de Saint-Asaph, de Worcester et de Londres, on a fini par découvrir celui d'un autre diocèse, qui a lu les prières et inauguré la séance.

— On sait déjà qu'un navire chinois entièrement monté par un équipage de cette nation fait voile en ce moment vers l'Angleterre. Pendant la traversée de la Chine à Sainte-Hélène, il n'a pas fait eau et a montré une solidité à toute épreuve. Ses mâts et son gouvernail sont en bois de fer. Son gouvernail, combiné avec un système de câbles, peut exécuter des mouvements de bas en haut dont nous avouons ne comprendre guère l'importance pour la manœuvre.

Il faut ordinairement vingt hommes d'équipage pour exécuter les travaux de la navigation; mais quand le vent est favorable, le gouvernail a rarement besoin d'être touché, et deux hommes suffisent pour diriger la jonque. Les ancres sont en bois et ont trente pieds de longueur environ; les câbles et les moindres cordages sont en bambou, mêlé d'herbes indiennes; trois fontaines sont établies sur le tillac et coulent constamment. Quant aux voiles, elles sont disposées de façon qu'en une minute un homme peut les manœuvrer.

Le salon a trente-deux pieds de long sur vingt-cinq de large et douze de haut, et est enrichi des plus splendides dessins en couleurs vives. Outre cette grande salle, *le Keying* contient encore six cabines constamment éclairées. La hauteur de la poupe est de trente-deux pieds en dehors de l'eau.

La jonque chinoise *le Keying* a quitté la Chine le 6 décembre 1846, et, comme nous l'avons dit, est arrivée à Sainte-Hélène le 17 avril 1847. Elle n'a eu que du beau temps pendant la première partie de sa traversée et a relâché six semaines dans la mer de Java et au détroit de la Sonde, à cause de vents contraires. Les 22 et 23 mars dernier, *le Keying* avait essuyé, à la hauteur de Maurice, une tempête assez forte, qui, du reste, ne lui avait causé aucune sorte d'avaries.

Irlande. — La Jeune-Irlande ne semble pas rencontrer de bien vives sympathies chez la population de Dublin. Un jour de la semaine dernière, au moment où les membres de la confédération sortaient de *music hall* (la salle des concerts), où ils venaient de tenir un meeting, ils furent hués et assaillis de toute espèce d'injures par un rassemblement nombreux qui les attendait au passage.

Les principaux meneurs, tels que MM. Meagher, O'Gorman, Barry, ayant été reconnus, on leur jeta des pierres dont quelques-unes les atteignirent: ils voulurent s'esquiver par une ruelle, mais on roula devant eux un énorme

tonneau qui leur barra toute issue, et on allait peut-être leur faire un mauvais parti, lorsqu'ils se réfugièrent à tout hasard dans la première maison venue, d'où ils envoyèrent chercher la police, qui eut beaucoup de peine à les dégager et à disperser la foule. — Toute cette scène se passa aux cris de : *Vive la Vieille-Irlande! à bas la Jeune!*

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE. — Le paquebot *Cambria* parti de New York le 1er juillet, a apporté des nouvelles portant pour la Vera-Cruz la date du 16 juin, et d'après lesquelles les généraux Scott et Worth, avec le gros de l'armée américaine, s'étaient avancés sans résistance jusqu'à Rio-Frio; que là ils avaient trouvé une députation de la capitale (Mexico) qui venait à leur rencontre avec des propositions de paix. On ne disait pas quelle était la teneur de ces propositions, mais que le général Scott, les trouvant peu satisfaisantes, les aurait rejetées et aurait continué son mouvement sur Mexico.

On a reçu à la Nouvelle-Orléans, le 20 juin, des avis de Jalapa jusqu'au 8, et de Puebla jusqu'au 3 juin. On pense que des dépêches d'une date plus récente ont pu être interceptées par les guérillas mexicains. Cependant, les Américains ont commencé à nettoyer le pays de ces bandes de pillards. Les partisans mexicains, qui rendaient peu sûre la route de Vera-Cruz à Jalapa, ont été attaqués à Puente-Nacional par le général Cadwellader et le capitaine Bambridge le 9 juin, au moment où ils cherchaient à entourer un convoi d'argent et de munitions : ils ont été entièrement défaits, et le général Cadwellader, après ce premier avantage, continuait à les poursuivre sans relâche. D'un autre côté, le capitaine Walker, à la tête d'un fort détachement, est parti de l'intérieur pour Perote, afin de débarrasser également cette partie du pays des guerilleros qui l'inquiétaient : il n'a pas tardé à en envoyer prisonniers aux postes américains dix-neuf, en compagnie d'un alcade. D'après des rapports moins récents, mais plus certains et plus circonstanciés que celui du capitaine Wood dont nous parlons plus haut, le général Scott était à Puebla avec six mille hommes, six cents fourgons et cinq mille chevaux ou mulets, et il paraissait décidé à y attendre des renforts. Il avait fait évacuer Jalapa, envoyé ses malades et ses magasins à Perote, et fait ouvrir une route entre cette place et Tuspan; on dit même qu'il aurait donné l'ordre de transférer de la Vera-Cruz à Tuspan le centre de l'administration américaine d'occupation.

Vingt mille hommes environ, débris de toutes les armées battues du Mexique, étaient réunis entre Mexico et Rio-Frio. Il y avait eu quelques escarmouches entre les troupes du général Taylor et les Mexicains. L'idée d'un mouvement sur San Luis de Potosi était abandonnée ou du moins remise jusqu'aux premiers jours de juin.

ACCIDENT. — Un bien affreux accident est arrivé mercredi de la semaine dernière en Angleterre. Une manufacture de poudre-coton, nouvellement établie à Faversham, a sauté au moment où les ouvriers étaient à l'ouvrage, en engloutissant sous ses ruines un grand nombre de victimes. Les bâtiments ont été entièrement renversés, et les débris projetés en l'air à une distance considérable. A plusieurs milles à la ronde, on a éprouvé comme un tremblement de terre; des arbres ont été abattus ou brûlés, des champs ravagés, des maisons secouées jusque dans leurs fondations. Une vingtaine de femmes et d'enfants plus ou moins mutilés, mais encore en vie, ont été recueillis et portés dans les maisons du voisinage. Dix cadavres sans aucune contusion apparente ont été aussi retrouvés. Dans les champs aux alentours, on a remarqué de nombreux débris sanglants, et il est à craindre que beaucoup d'ouvriers n'aient péri sans qu'on puisse jamais en retrouver la trace. Quelques personnes ont échappé presque miraculeusement à la catastrophe. On cite un apprenti qui s'est trouvé enlevé et précipité dans un champ voisin, sans autre mal qu'un étourdissement passager. On n'a pas encore déterminé le nombre total des victimes.

Courrier de Paris.

« Que s'est-il passé aujourd'hui au congrès? demandait un politique de Vienne au prince de Ligne en 1814. — Il s'y est passé trois heures. » Ainsi de notre semaine parisienne; il s'y est passé sept jours mêlés de tous ces exercices trop ordinaires aux habitants de la grande ville pour offrir le mérite de la nouveauté.

La nouveauté, cet idéal des peuples blasés et des temps sur le retour, assurément ce n'est pas le théâtre qui va nous l'offrir avec *Charlotte Corday;* voilà, en effet, tout l'amusement dramatique de la présente semaine, et sa nouveauté la plus nouvelle : *Charlotte Corday!* il faut bien reconnaître qu'un pareil sujet ne pouvait guère réveiller l'imagination publique engourdie, il offre tout juste l'attrait d'une réminiscence sanglante, et à supposer que les détails de cette tragique aventure ne nous fussent pas encore suffisamment connus, est-ce bien au Gymnase qu'il appartient de nous les révéler? Le salon du boulevard Bonne-Nouvelle s'est donc fait l'antichambre de la guillotine, et nous avons vu la baignoire de Marat dans les boudoirs de M. Scribe; en vérité, il faudra brûler plus d'un petit acte parfumé pour enlever l'odeur du meurtre à ces lambris. Vous aurez su d'ailleurs le sort de la malencontreuse pièce, et nous vous épargnerons le désagrément de tout compte rendu; intrigue, langage, situations, tout cela est d'une trivialité et d'un ridicule incommensurables. Vous voyez que ces grandes pauvretés exigent de bien grands mots. Cependant, notre public du Gymnase, toujours courtois et toujours juste, a couvert Charlotte de sa puissante égide, il a compris les efforts honorables de madame Rose-Chéri pour combler tous ces vides du cadre; c'est que, grâce à l'actrice, à défaut de la peinture en pied, nous avions du moins la vraie miniature de Charlotte et son médaillon. Le regard profond, le geste éloquent, la bouche prophétique, l'actrice s'est montrée digne de son modèle, principalement dans la scène de l'interrogatoire, qu'elle a magnifiquement détaillée. Mais nonobstant ce beau zèle et ce grand talent, et nonobstant encore une température de 30 degrés, les représentations de *Charlotte Corday* sont et demeurent extrêmement froides.

Le Chapeau gris du Vaudeville appartient à un mousquetaire, lion du bon vieux temps qui, entre chien et loup, se glisse chez ses amours et y laisse son couvre-chef. Par une fantaisie féminine assez bizarre, mademoiselle de Pontailly (ainsi s'appellent nos amours) se donne pour dame à son Champagnac, jusqu'au moment où une petite cousine avise le chapeau gris qu'elle prend pour celui de son amant, mousquetaire nº 2; la nuit tous les chapeaux sont gris. C'est alors que mademoiselle supprime hautement l'époux fictif qu'elle s'était attribué; de sorte que désormais notre amant ne se glissera plus au boudoir par la porte dérobée et ne tentera plus d'escalades; mais ce bonheur à ciel ouvert n'est pas le fait de Champagnac; il se plaît aux entreprises difficiles, les obstacles le tentaient, or il n'y a plus de dangers ni de mystère, et, sans plus de façon, notre homme nous fait la révérence et tire son *chapeau gris* du jeu. Pendant que le mousquetaire jette ainsi des bâtons dans les roues de sa bonne fortune, la demoiselle se ravise et ressuscite le mari supposé, tout juste ce qu'il en faut pour ramener son volage. M. Félix, le mousquetaire en titre du vaudeville, porte à merveille ce *chapeau gris*.

Sur une autre scène (d'autres écriraient *Seine*), nous avons eu toutes sortes de représentations nautiques, car juillet est l'époque des grandes expéditions maritimes. On annonce partout des régates, le Havre a publié son programme, et nous venons de lire ceux de Maisons et d'Asnières. On sait que l'impatience du canotier parisien n'attend guère l'à-propos de ces solennités et du beau temps pour se livrer à son exercice favori. L'eau est son élément de prédilection, et il met à la voile en toute saison; seulement, les mois torrides voient éclore de préférence la grande nichée des canotiers surnuméraires et amateurs, qui, déguisés en matelots, chapeau ciré, chemise de cotonnade rouge, veste bleue, se répandent sur les deux rives du fleuve. Ils vont jeter l'ancre dans tous les ports de la banlieue, et se livrer à la reconnaissance des côtes inhabitées entre Grenelle et Chatou. C'est la navigation aventureuse de la mer des Indes et de l'océan Pacifique appliquée aux parages de Seine-et-Oise. Le vrai flambard ne quitte jamais son canot, il s'y enchaîne comme le Bédouin à sa tente, et il ne relâche jamais, si ce n'est pour renouveler ses provisions. Mais certains canotiers d'humeur plus sociable n'ont point rompu avec les intérêts et les plaisirs terrestres. Quelques-uns, devenus flambards, mais commerçants-nés, font de leur chaloupe un magasin de marchandises, ils y embarquent des pains de sucre, du rhum, des cigares et des verroteries, dans l'intention d'aller trafiquer avec les sauvages du Pecq et de l'île Saint Denis, lesquels, en échange, leur livrent des volailles vivantes, des fruits verts et du vin bleu. Voilà ceux dont on salue l'arrivée et dont la présence fait sensation. La population se porte à leur rencontre en agitant des drapeaux, l'adjoint les félicite et le curé les bénit. Une autre variété rare, c'est le canotier mélancolique, celui qui descend seul et triste le fleuve de la vie; vêtu de blanc, il ceint une écharpe brune; son embarcation est une gondole qu'il leste avec des fleurs, des livres, un filet de pêche et une guitare ou un flageolet. Nous ne parlons pas des chasseurs maritimes qui font la guerre aux hirondelles; quelques-uns, devançant l'heure d'ouverture de la chasse, opèrent des descentes sur des plages giboyeuses, se font happer par les gardes champêtres, et sont arrêtés tout net par un procès-verbal dans leur voyage de circumnavigation.

Quoiqu'on ne puisse pas compter Bou-Maza parmi les *nouveautés* de la semaine, la vogue dont il jouit dans le beau monde se soutient d'une manière si éclatante et si flatteuse, qu'il faut bien l'enregistrer. Le brave enfant du désert reçoit toujours avec un nouveau plaisir les nombreux témoignages d'admiration qui lui sont prodigués par des dames distinguées de la capitale; ces marques de sympathie ont parfois un caractère d'intimité naïve qui ne peut manquer d'édifier pleinement le jeune barbare sur l'extrême sociabilité de nos mœurs. C'est ainsi que naguère et dans la même journée, Bou-Maza s'est vu gratifié d'une bourse, d'une paire de bretelles et de jarretières magnifiques, triple cadeau d'un travail exquis, brodé par la main de trois fées, les trois donatrices. La fortune, qui s'est montrée si cruelle pour lui en Afrique, lui ménageait des dédommagements, et cet important personnage aura, comme tant d'autres, son chapitre de victoires et conquêtes en France.

L'Académie (tant il est vrai que nous marchons de *nouveautés* en *nouveautés*) l'Académie voit à chaque instant s'accroître le personnel de ses candidats. Cette fois, du moins, il s'agit d'un homme de vrai talent, d'un écrivain jeune encore, mais d'un renom déjà ancien. Il y a longtemps, en effet, que par la distinction de ses écrits, M. Désiré Nisard s'est mis au nombre de nos auteurs les mieux goûtés. L'historien de notre littérature, le traducteur des classiques latins, le critique habile et consommé, est digne de s'asseoir dans ce fauteuil qu'il sollicite pour la première fois, et l'Académie ne saurait répondre par un meilleur choix aux accusations de ses détracteurs. A côté de cette candidature sérieuse faut-il croire à celle de M. Vatout, qui nous est donnée toujours pour authentique? Ce postulant inébranlable a des amis très-chauds qui remuent ciel et terre en sa faveur, et menacent d'escalader l'Olympe pour venger leur Titan, s'il est de nouveau foudroyé. Hier encore, l'un de ces Encelades, qui siége à la chambre des pairs, pressait vivement M. S. M. de voter pour son candidat. « C'est un si bon enfant! lui disait-il. — Parbleu, mon cher, répondit l'académicien, Cadet-Roussel aussi était un bon enfant, et pourtant je ne lui aurais pas donné ma voix. »

Les théâtres ferment à l'envi. Aux cinq ou six clôtures que nous annonçâmes, il faut joindre celle du *Vaudeville* qui est décidée, et la clôture de la *Porte-Saint-Martin*, qui devient probable. Ces deux théâtres, dont l'un vient de changer de directeur, procéderont à de grands badigeonnages. On va replâtrer la troupe et passer l'éponge sur le répertoire. Aux Champs-Elysées, il est question de l'ouverture d'un établissement champêtre, le *Château des fleurs*. C'est un nouveau temple élevé à la gloire de l'horticulture et à la propagation de la musique; les anciens concerts des Champs-Elysées nous seront rendus. Les Parisiens commencent à se fatiguer de voir courir invariablement les mêmes chevaux, tous les étés : aussi les écuyers de M. Gallois n'ont qu'à se bien tenir, la musique les a déjà chassés du boulevard, et pourrait bien les rejeter *extra muros*. On prétend que la difficulté pour ces messieurs n'est pas de ne pas tomber de cheval, mais qu'elle consiste au contraire à en tomber, et qu'au moyen d'une couche de poix et de résine ils sont collés et adhèrent à leurs montures.

L'Hippodrome ne pratique pas ces mensonges de l'art équestre, et ses écuyers, qui sont à la fois cavaliers, pages, hérauts et servants d'armes, y vont toujours *bon jeu, bon argent*. Grâce aux magnificences du camp du Drap d'or, on se croyait à bout de tous les enchantements et de toutes les surprises; cependant MM. Laloue et Franconi n'avaient pas jeté dans la lice leur dernier cheval et leur dernier écu. Deux exercices nouveaux tiennent plus que jamais en haleine un public émerveillé. Le premier, qui s'intitule, je crois, une chevauchée de l'ancien régime, vous représente divers genêts troussés dextrement, la croupe luisante, la crinière tordue en nattes, la queue enrubannée et qui se livrent aux soubresauts les plus aériens, à des ruades frénétiques, à des cabrioles renversantes. Pendant que vous admirez l'étonnante vigueur de l'écuyer Georges et la prodigieuse audace de M. Laurent Franconi, tout à coup une jeune personne au visage doux, à la taille frêle, s'élance sur un de ces coursiers fougueux qui saute, rue, se cabre et s'enlève des quatre jambes sans égard pour son gracieux fardeau et pour cette jeune fille qui reste calme et souriante au milieu de cette tempête équestre et de ces fureurs à désarçonner tous les Baucher du monde.

Viennent ensuite les écoliers d'Inspruk et leur partie de barres. Ces jeunes gens portent un costume que les frontispices de *polkas* nous ont rendu familier; c'est une redingote à brandebourgs très-courte, un pantalon blanc collant, de légères bottines éperonnées et la casquette plantée sur l'oreille; ils sont dix ou douze ainsi troussés et montés sur des chevaux vifs comme des écureuils, souples comme la couleuvre; on court, on s'attaque, on se poursuit, on se fait prisonnier et on crie : *Délivré!* Les chevaux nagent dans l'espace comme celui de l'Apocalypse, et la brusquerie des mouvements, la rapidité des fuites et des retours, la fougue des voltes, des courbettes et des redressements, tout cela est on ne peut mieux disposé. Les joueurs semblent toujours être au moment de se briser le crâne ou de se casser les reins. Enfin, s'il est vrai, comme le dit Voltaire dans son fameux article sur la *Curiosité*, que pour intéresser les spectateurs, il suffise de leur assurer des places commodes pour le spectacle d'un très-grand risque qu'ils ne courent point, assurément jamais représentation ne fut plus intéressante.

Ces exercices, d'une gymnastique très-aventureuse, nous amènent, par une transition assez naturelle, à parler d'un établissement utile et digne des plus sérieux encouragements; c'est celui que M. Triat vient d'ouvrir aux Champs-Elysées, allée des Veuves. Si la gymnastique n'a pas fait de grands progrès en France depuis M. Amoros, le nouveau gymnase, fondé par M. Triat, est destiné à lui rendre une heureuse impulsion, grâce aux effets merveilleux que ce professeur habile a su tirer de ces exercices pour le développement musculaire de l'individu et même pour le *ravivement* des forces humaines. Il est fort désirable que l'autorité seconde les efforts de l'habile artiste en se faisant rendre compte d'abord, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes, des prodiges de son art, et en lui adressant ensuite les militaires de la garnison de Paris et ceux des corps municipaux dont le service nécessite une répartition égale de force et d'agilité. Quant au succès de M. Triat auprès du public, nous n'en sommes pas en peine; il suffira que son gymnase reçoive les développements nécessaires pour contenir deux mille élèves auxquels il pourrait donner des leçons à la fois. M. Triat est lui-même l'exemple le plus encourageant des excellents résultats de sa méthode. Il n'existe peut-être pas en France, ni même en Europe d'homme mieux doué que lui, sous le rapport de la vigueur, de la souplesse et du développement physique. Assurément l'art antique ne saurait offrir de plus beau modèle à la statuaire; ajoutons, pour donner la mesure de la confiance que M. Triat a dans son art, qu'il se fait fort d'élever les organisations débiles jusqu'à cette vigueur musculaire qui se joue des plus lourds fardeaux, et de réaliser, par un développement graduel et harmonieux, ces belles formes dont notre race fournit des *specimens* de plus en plus rares. S'il est vrai que la santé ne soit pas autre chose que l'harmonie des fonctions de l'organisme, la gymnastique de M. Triat, en devenant ainsi le principal agent hygiénique, ne saurait avoir d'ennemis, si ce n'est la médecine et les médecins. Les principes et les données de l'habile professeur concordent d'ailleurs avec ceux des praticiens philosophes, depuis Hippocrate jusqu'à Magendie et Royer-Collard.

Finissons par quelques *on dit*, que nous pourrions également enregistrer sous la formule plus affirmative de *on assure*. On *dit* donc que M. Fromenthal Halévy est au moment de terminer un opéra dont le poëme est écrit par son frère. On assure, d'un autre côté, que M. de Ruolz, compositeur aussi éminent qu'il est habile chimiste, a livré une partition à la nouvelle administration de l'Opéra. Cependant M. Nestor Roqueplan est arrivé à Londres dans le but avoué d'arracher Jenny-Lind à l'autocratie de M. Lumley, et mademoiselle Cerito, la charmante danseuse, assistait dimanche à la fête de nuit donnée à Saint-James par M. le directeur des beaux-arts.

L'IDIOTE. — BALLADE.

A MADAME LA MARQUISE D'OMOY.

PAROLES DE M. E. M.

MUSIQUE DE M. D'A. SCARD.

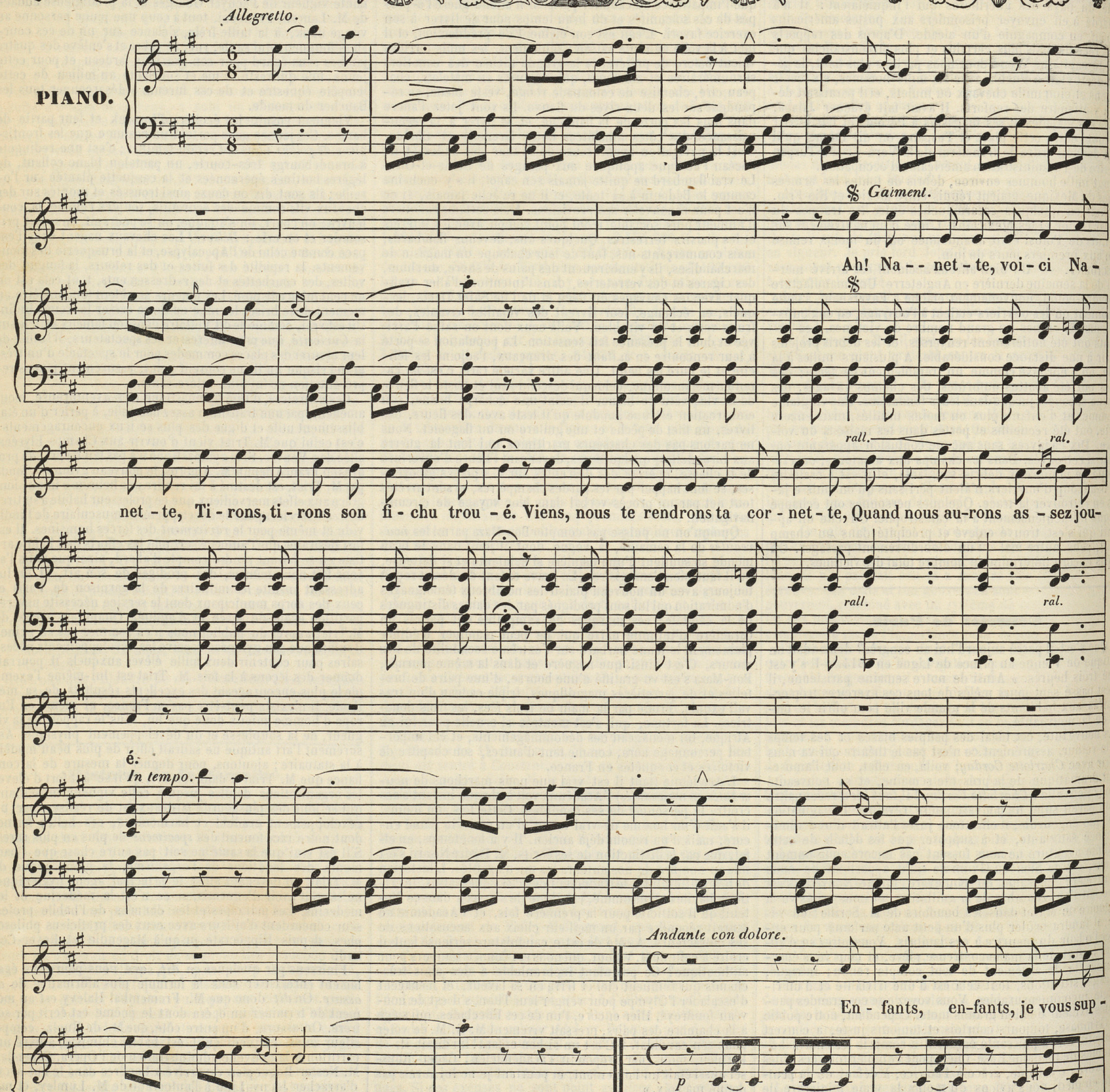

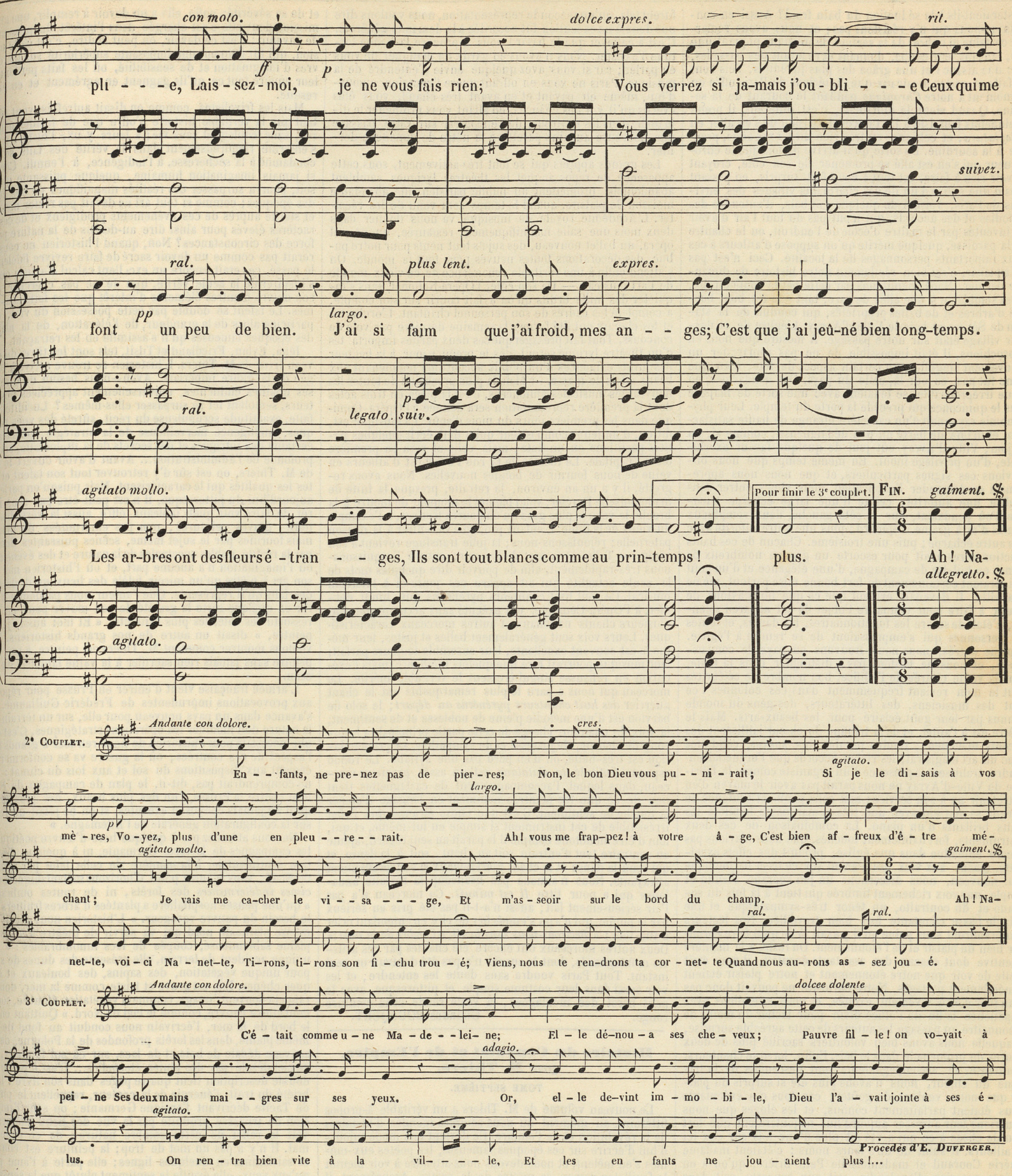

Chronique musicale.

Pour tenir nos lecteurs au courant de ce que devient la musique, de ce que font les musiciens, pendant ces beaux jours d'ardente canicule, c'est moins aux théâtres lyriques qu'aux écoles de natation, moins à la ville qu'à la campagne, qu'il faut porter nos pas. Les bains froids la semaine, les bois touffus le dimanche, tels sont les lieux où passent plus volontiers leur temps tous les Parisiens, artistes et public, qui ne sont pas encore partis pour les Pyrénées, la Suisse ou l'Allemagne, les uns dans le but de prendre les eaux, les autres pour donner concert, quelques-uns pour se promener, d'autres avec la seule intention de ne rien faire. Que nous vous entretenions de concerts, il n'y a pas, Dieu merci, le moindre danger. Ce n'est qu'en Angleterre qu'on attend expressément les plus fortes chaleurs de l'année pour se livrer à ce genre de récréation, qui réunit ordinairement, ou plutôt entasse, un millier de personnes dans un local où cinq ou six cents individus pourraient bien tenir à la rigueur, en se gênant un peu. Il nous semble assez naturel de préférer la coutume parisienne, c'est-à-dire de rechercher la chaleur en hiver, principalement là où l'on entend de bonne musique, et la fraîcheur en été, quoiqu'on n'ait pas encore introduit l'usage des orchestres aux écoles de natation ; ce qui serait bien capable d'arriver un jour. En attendant, les fanatiques admirateurs des célébrités musicales, qui ont sué sang et eau du 1er janvier au 31 mars afin de ne pas perdre une seule note de ce grand pianiste ou de ce violoniste hors ligne, de ce violoncelliste romantique ou de ce brillant flûtiste, de ce doux et tendre hautboïste ou de ce clarinettiste moelleux et pathétique ; ces zélés amateurs, disons-nous, paraissent ravis de bonheur, en voyant chez Deligny ces mêmes célébrités qu'ils avaient pu seulement apercevoir de loin dans un salon. En les contemplant face à face, en les coudoyant sans la moindre interposition d'aucun corps quelconque, le sentiment presque religieux de ces *dilettanti* passionnés semble se transformer en une sorte de béatitude. Nous n'essayerons pas de rapporter les diverses réflexions que nous avons entendu faire à ce propos, ni de décrire les expressions des visages, accompagnées d'exclamations d'étonnement, auxquelles ces rencontres donnent lieu. Notre récit aurait beaucoup de peine à rendre exactement la couleur locale, à laquelle d'ailleurs le costume est surtout essentiel. Et ce ne sont pas seulement de fameux virtuoses qu'on retrouve dans ce pandœmonium aquatique ; d'illustres académiciens ne dédaignent pas non plus de venir s'y mêler quelquefois. Par exemple, le samedi, jour de séance hebdomadaire de l'académie des Beaux-Arts, c'est la chose du monde la plus commode pour ces messieurs, qui sont obligés de passer le pont deux fois dans la journée. Comment

résisteraient-ils à la séduction du bain froid? Aussi en connaissons-nous qui n'y résistent pas; et nous avons remarqué certains membres de la section de musique piquant une tète, lançant leur coupe, donnant et recevant des passades, avec une aisance et une grâce des plus juvéniles. Tels sont les faits et gestes musicaux que l'intérieur de Paris offre en ce moment à notre *Chronique* pendant le courant de la semaine. Quand vient le dimanche, c'est différent, il prend quelquefois fantaisie à l'art musical parisien de s'en aller en *villegiatura*; et cela sans en trop rien dire à ses amis, presque à la sourdine. De sorte qu'il arrive parfois que le chroniqueur qui s'en est allé se promener de son côté, croyant n'avoir rien à faire, est tout à coup fort surpris, en passant près d'une église d'un de ces charmants villages des environs de Paris, voisine de quelque joli bois, d'entendre des mélodies et des accords, qui n'ont pas du tout l'air d'avoir été inventés par le maître d'école de l'endroit, ou le chantre de la paroisse, quelque mérite qu'on suppose d'ailleurs à ces deux importants personnages de la localité. Ceci n'est pas dit à plaisir, c'est bien réellement notre histoire de dimanche dernier. Nous cheminions par cette petite route étroite, assez semblable à une allée de parc, tant elle est bien bordée d'arbres et de belles propriétés, qui conduit de la station de Sèvres au bois de Ville-d'Avray. L'église de ce dernier village était sur notre passage. A mesure que nous en approchions, il était impossible de ne pas remarquer un mouvement singulier, un certain aspect de fête, bien que ce ne fût pas, ce jour-là, celle du pays. Des gendarmes, en tenue irréprochable, se tenaient avec une sorte de majesté sous le quinconce qui précède la porte du temple. Leur physionomie rayonnait d'un caractère étrange de haute satisfaction, et même de fierté un peu dédaigneuse; comme si, en ce jour, Ville-d'Avray eût joui de quelque faveur exorbitante, d'un privilége inouï. En même temps que nous observions ces signes particuliers, et que nous nous apprêtions à en demander l'explication, nous vîmes entrer dans l'église une autorité, ceinte d'une large écharpe tricolore d'où pendaient, sur le côté gauche, deux somptueux glands d'or à graine d'épinard; puis une autre autorité avec une autre écharpe; puis une troisième. Chacun de ces hauts fonctionnaires avait pour escorte un groupe nombreux de dames en toilette de campagne, d'une élégance et d'un goût qui seraient certainement de fort bonne mise partout, même à la ville. Il devenait évident que ce que nous avions de mieux à faire pour connaître l'objet de cet appareil solennel, c'était de suivre les fonctionnaires, les dames, et toutes les personnes qui s'empressaient de se rendre à l'église. A peine entrés, nous nous trouvons en pays de connaissance, et nous ne tardons pas à distinguer dans la foule, sous la voûte cintrée de l'édifice, bon nombre de célébrités dont le nom revient fréquemment dans ces colonnes: ce sont des musiciens, des littérateurs, des gens du monde connus par leur goût éclairé pour les beaux-arts. Mais le prêtre est à l'autel, et de la tribune du chœur jaillissent des accents mélodieux, rendus par des voix suaves, conduites avec un art magistral; les riches accords que l'orgue fait entendre, trahissent la présence d'un organiste comme la fabrique de Ville-d'Avray ne nous paraît pas avoir le moyen d'en entretenir un à son service; aux sons pleins et soutenus de l'orgue se marient avec une très-remarquable habileté les traits brillants d'un piano. La combinaison de ces deux instruments, fort habilement touchés, que nous n'avions pas encore entendue dans une église, produit des effets excellents. Quant aux voix qui planent sur ce tissu harmonique tout nouveau, nous discernons un joli soprano étendu et souple, une voix richement timbrée qui tient à la fois du soprano et du contralto, un ténor très-sympathique et une voix de basse chantante fort bien travaillée. Nos lecteurs comprendront sans peine qu'il y avait là de quoi faire éprouver bien du plaisir et de l'étonnement. Du reste, à la manière attentive dont chacun des assistants écoutait, il nous était facile de voir que notre étonnement et notre plaisir étaient généralement partagés. Notre curiosité ne pouvait donc pas manquer d'être vivement excitée, et nous attendions avec impatience la fin de l'office divin pour tâcher du moins de reconnaître au passage les auteurs de cette agréable surprise, à laquelle nous avons bien volontiers sacrifié plus de deux heures de promenade dans le bois. Enfin, lorsque chanteurs, chanteuses et accompagnateurs sont descendus de la tribune du chœur, nous n'avons plus été si surpris du plaisir que nous venions de goûter; car tous ces exécutants nous étaient parfaitement connus, et les éloges que nous pourrions leur adresser aujourd'hui n'ajouteraient que fort peu de chose à ce qui a été dit plus d'une fois sur eux ici et ailleurs. Il suffit de dire leurs noms: c'étaient madame Chérie Couraud et mademoiselle Petit-Brière, qu'on a eu mainte occasion d'applaudir, soit aux concerts, soit dans les salons, et qu'on applaudira bientôt sur la scène de l'Opéra-National; messieurs Barbot et Evrard, dont nous avons signalé les heureuses qualités en rendant compte dernièrement des exercices du Conservatoire; mademoiselle Masson, jeune et charmante personne, au talent précoce et rare, pianiste favorite de la Cour; enfin M. Adolphe Adam, l'auteur populaire par excellence, qui dans ses moments de loisir compose des messes que plus d'un musicien spécialement savant voudrait bien avoir faites, et qui les accompagne lui-même à l'orgue, comme s'il ne les eût pas composées, et qu'il fût simplement un parfait organiste. Tel était le personnel de cette exécution, lequel personnel pense avec raison qu'il est plus agréable, par ce temps-ci, de faire de la musique à la campagne que dans Paris. De renseignement en renseignement, notre condition nous faisant une loi de nous renseigner, nous avons fini par savoir que dernièrement, lors de la fête locale de Ville-d'Avray, un marguillier de cette paroisse, grand amateur de musique, ami de M. Ad. Adam, avait obtenu de celui-ci d'organiser une solennité musicale dont le pays et la paroisse pussent à bon droit s'enorgueillir. Le bonheur et la joie des habitants furent tels, qu'une seconde représentation, nous voulons dire une deuxième exécution fut accordée à la demande générale. C'est à celle-ci que le hasard nous a procuré la bonne fortune d'assister. Nous n'avons eu garde de manquer de vous en parler; car si vous avez quelque envie d'entendre de la musique, Paris ne vous en offrant guère l'occasion aujourd'hui, même en payant et en ayant très-chaud, vous êtes avertis qu'il y a des chances, en allant vous promener le dimanche dans les environs, de rencontrer sur votre passage une heureuse aubaine pareille à la nôtre de dimanche dernier.

Les grands apprêts qui se font très-activement, sous cette apparence de repos auquel les théâtres lyriques semblent abandonnés, promettent au public parisien une abondante moisson de plaisirs, quand le temps sera venu de les récolter. L'Académie royale de musique va nous donner dans deux mois une salle magnifiquement restaurée, un nouvel opéra, un ballet nouveau, des sujets tout neufs pour notre public, des décorations toutes neuves pour tout le monde. On s'attend enfin à une véritable renaissance de ce vieux monde de l'art musical. — De son côté, l'Opéra-National, sans s'inquiéter des mille bruits qu'on a fait courir sur son compte, a complété les cadres de son personnel chantant. L'orchestre et les chœurs ont été formés la semaine dernière par voie de concours. Tout fait présager que ces deux parties importantes d'un théâtre lyrique seront, dès le premier jour, à la hauteur des justes exigences d'un public accoutumé maintenant aux beaux effets de masse. — Mais la plus prochaine de toutes les nouveautés musicales annoncées, c'est la pièce en trois actes dont la première représentation sera donnée à l'Opéra-Comique dans les premiers jours du mois d'août. La musique est, dit-on, d'un jeune compositeur qui a déjà écrit quelques petites partitions en un acte; mais celle-ci sera sa première œuvre capitale. Le théâtre de la rue Favart est d'ailleurs en veine de nous fournir de bonnes nouvelles. Nous avons regretté, il y a un an environ, la retraite, presque la fuite de mademoiselle Darcier; voici bientôt le moment de mettre à la broche le veau le plus gras qu'on pourra trouver, à l'exemple du vieux de la Bible. L'enfant prodigue va rentrer à la maison paternelle; réjouissons-nous; la jolie transfuge revient à son camp. — Telle est la part de l'avenir; encore l'esquissons-nous très-rapidement, afin de pouvoir dire quelques mots de la seule actualité qui ait apparu ces jours-ci à l'horizon musical. Ce sont huit chanteurs pyrénéens qui, lundi dernier, à l'Opéra-Comique, ont exécuté sans accompagnement plusieurs chants nationaux et autres morceaux caractéristiques. Leurs voix sont généralement belles et justes, leur méthode est souvent excellente, leur ensemble toujours parfait; leur musique pourrait être quelquefois meilleure, mais l'exécution en rehausse singulièrement le véritable mérite. Le morceau qui nous a paru le plus remarquable est le chant guerrier *des huit chanteurs pyrénéens au départ*; le solo de baryton est d'une mélodie pleine de noblesse et de sentiment; la voix du chanteur chargé de cette partie principale a beaucoup de charme, de justesse et de sympathie; sa prononciation est très-nette, on n'en perd pas une syllabe. Le rondo espagnol intitulé *la Catalane* est un assez gracieux morceau, dans lequel l'accompagnement de castagnettes tient lieu de ce que les peintres nomment en langage d'atelier la touche de sentiment. C'est une chose étrange que l'effet irrésistible de cet instrument si simple en lui-même, et qui, loin d'être monotone comme il le paraît au seul regard, ajoute au contraire tant d'entrain soit au chant, soit à la danse, et qui rend la danse et le chant méridionaux si souverainement attrayants. Nous n'aimons pas beaucoup la retraite andalouse qui a pour titre *Il est minuit*. Ce morceau n'a pas l'air sérieusement fait; aussi n'a-t-il pas été pris au sérieux par le public, qui n'a pu s'empêcher de rire en entendant crier à tue-tête: « *Retirons-nous sans bruit, à l'ombre de la nuit!* » Deux autres morceaux ont encore été chantés par ces artistes montagnards, dont le succès n'a pas été douteux un seul instant. Tout Paris voudra sans doute les entendre, et les voir aussi dans leur costume simple et pittoresque, avec le petit béret des montagnes, la veste ronde et la ceinture rouge.

GEORGES BOUSQUET.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers.

TOME SEPTIÈME.

Le nouveau volume de M. Thiers a un véritable à-propos littéraire, au moment où nous sommes inondés d'histoires de la révolution et de l'empire. Ce devient une mode aujourd'hui d'écrire sur ces époques fameuses, les poëtes eux-mêmes s'en mêlent, et nous devons nous attendre à voir bientôt le feuilleton-roman se mettre de la partie. Assurément, il n'entre pas dans notre pensée de déprécier ici de très-brillants et très heureux livres, auxquels la faveur du public a semblé s'attacher: ce sont des œuvres séduisantes, embellies par les couleurs de l'imagination, empreintes d'une vive sensibilité, animées par une passion généreuse, composées avec une science admirable du pittoresque, écrites dans un style chaleureux, fécond, abondant, et qui a souvent le prestige de la poésie. Mais, en ouvrant le livre de M. Thiers, nous sommes frappés du contraste qu'il forme avec ces livres en vogue.

Que les autres soient ce qu'il vous plaira, poésie, roman, drame, peintures historiques, voici maintenant l'histoire, l'histoire digne de ce nom et qui se reconnaît d'abord à son caractère d'autorité. Qu'on nous plaise, qu'on nous amuse, qu'on nous attendrisse, c'est un succès assez grand sans doute, mais ce n'est pas celui qu'ambitionne l'histoire. Elle domine les esprits au lieu de les flatter, elle reste maîtresse du lecteur au lieu de s'asservir à lui; uniquement jalouse de la vérité, elle s'efforce de représenter le fidèle tableau des temps écoulés, et sans admettre d'ornements étranges, elle tire tout son éclat, toute sa grandeur de sa sincérité même et de sa sévérité; enfin, elle a un devoir à remplir, une grave mission dont elle s'est chargée dans l'intérêt du présent et de l'avenir: c'est ce devoir, on peut le dire, c'est cette mission, qui lui donnent une imposante supériorité sur les œuvres d'imagination et de sensibilité, où les faits perdent de leur empire tout ce qu'ils gagnent en agrément et en pittoresque.

Mais les frivolistes, comme on disait autrefois, vont répétant que la véritable histoire n'offre que de froides peintures, sans couleur et sans vie; à leurs yeux, l'historien qui s'enferme rigoureusement dans la vérité des faits se voit condamné à la sécheresse, à l'indigence, à l'ennui. Comme si jamais imagination humaine, quelque puissante qu'elle soit, pourra surpasser ces réalités magnifiques de nos grandes époques; comme si tout art ne devait pas rester mesquin et stérile auprès de ces événements prodigieux et de ces caractères élevés pour ainsi dire au-dessus de la nature par la force des circonstances? Non, quand l'historien ne considérerait pas comme un devoir sacré de faire revivre fidèlement le passé, ce serait encore un excellent calcul d'artiste que de s'inspirer de la seule vérité, que de ne pas chercher pour son œuvre d'autres éléments d'intérêt que les faits eux-mêmes. Le talent se double par cette possession du vrai, et il participe alors de la grandeur, de l'élévation, de la majesté des époques fameuses qu'il s'assimile en les retraçant.

Iéna, Eylau, Friedland et Tilsit, tels sont les titres du nouveau livre de M. Thiers. L'historien se trouve arrivé à l'apogée de la gloire impériale. Avons-nous besoin de dire que ses qualités éminentes, universellement appréciées des lecteurs, semblent ici se surpasser elles-mêmes? Lucidité parfaite, exactitude scrupuleuse du récit, sûreté des vues politiques, intelligence merveilleuse de la stratégie, pénétration certaine des intrigues et des secrets de la diplomatie, science profonde de l'administration... Avant d'avoir ouvert le livre de M. Thiers, on est sûr d'y retrouver tout son talent et toutes les qualités qui le caractérisent. Mais puisqu'on parle tant aujourd'hui du pittoresque, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire voir quels tableaux offre aussi la véritable histoire: graves peintures, non pas empruntées du dehors, mais fournies par le sujet même, scènes puissantes données par la réalité, nobles spectacles de la nature et des événements où l'imagination n'a aucune part, et où l'historien met tout son art à n'être qu'un miroir fidèle des lieux qu'il décrit et des faits qu'il représente. Que l'auteur nous pardonne d'altérer en quelque sorte la gravité de son œuvre pour en faire ressortir les côtés les plus brillants. « Et moi aussi, je suis peintre, » disait un autre de nos grands historiens. Nous voulons montrer comment M. Thiers est peintre à son tour, peintre sans jamais rien sacrifier à la vaine fantaisie du pinceau.

L'armée française vient d'entrer en Prusse pour répondre aux provocations imprudentes de Frédéric-Guillaume. Elle s'avance dans un pays nouveau pour elle, sur un terrain dont la nature doit modifier les opérations stratégiques. C'est donc une nécessité pour l'historien de nous retracer à grands traits l'aspect de ces contrées, où la guerre va se conformer forcément aux dispositions du sol et aux lois du climat: « On ne comprendrait pas, dit-il, le plan de campagne de Napoléon contre la Prusse, l'un des plus beaux, des plus grands qu'il ait jamais conçus et exécutés, si on ne jetait un regard sur la configuration générale de l'Allemagne. »

Ne vous attendez pas à quelque hors-d'œuvre poétique sur les campagnes de la verte Germanie, ni à quelque description sentimentale, à la manière de celle faite par madame de Staël; vous n'aurez point d'horizons mélancoliques, ni de *cimes indéterminées* des forêts, ni de routes ombragées, « qu'une pensée hospitalière a plantées d'arbres fruitiers pour le besoin du pauvre voyageur. » L'historien nous décrit l'immense plaine du nord qui va servir de théâtre à la guerre, plaine sablonneuse, coupée de lacs innombrables: « Pour unique accident de terrain, elle présente des dunes de sable, pour unique végétation, des sapins, des bouleaux et quelques chênes. Elle est grave et triste comme la mer, dont elle rappelle souvent l'image, comme la végétation élancée, sombre dont elle se couvre, comme le ciel du Nord. » Quittant ensuite le bord de la mer, l'écrivain nous conduit au fond de cette même plaine, dans les forêts profondes de la Pologne, dans ce sauvage dédale de bois et de lacs, sur ce sol fangeux, sous ce ciel désolé par des pluies éternelles... C'est à peine si sa double description tient quatre pages dans son livre: la sobriété du trait, l'énergie de la couleur, rappellent le pinceau de Tacite décrivant l'antique Germanie; on sent l'impression de tristesse produite par la vue des lieux mêmes, on voit le reflet de cette sombre nature, de ce rude climat. Il n'y a pas un mot de trop; la peinture est complète et saisissante en quelques lignes; elle parle à l'âme plutôt qu'aux yeux, elle éveille le sentiment plutôt que la sensation, elle touche enfin le but le plus élevé de l'art. Quelle leçon pour les esprits descriptifs, qui abondent dans notre littérature d'aujourd'ui, et comme cet admirable morceau confond la vanité de nos coloristes de style qui épuisent si volontiers leur palette à propos ou d'une église en ruine ou d'une forêt se dessinant sur l'horizon *dentelé*...

Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin...

Un autre tableau va maintenant s'offrir à nos yeux. C'est celui du camp prussien: là tout est confusion et désordre; officiers et soldats semblent saisis de cet esprit de vertige, précurseur de la ruine des nations. On a voulu la guerre et on en a peur; on ne sait quel parti prendre, quel plan adopter. Les conseils se heurtent, les prétentions ennemies se combattent; vous croiriez entrer dans le fameux camp du roi Agramant. Et en regard de cette vaine agitation, de ces mouvements désordonnés, de ce tumulte de toute sorte, Napoléon, calme, serein, sûr de lui-même et de son armée, organisant ses forces avec une présence d'esprit admirable, préparant l'avenir en veillant au présent, marchant avec un redoutable ensemble, devinant quel sera le plan de l'ennemi avant même que ce plan soit formé, et écrasant d'un seul

coup les deux armées prussiennes! Iéna, Awerstadt, filles immortelles d'une même journée! Ces deux noms en disent plus que nous ne pourrions dire. On le sait, nul n'a égalé M. Thiers en ce genre de descriptions, nul n'a su faire comme lui la peinture des grandes batailles, et son tableau d'Iéna ne devait pas être inférieur à tant d'autres chefs-d'œuvre, Arcole, Marengo, Austerlitz.

En un mois Napoléon se trouve maître de toute la monarchie prussienne. Il arrive à Postdam, dans la retraite favorite du grand Frédéric, du roi qui s'appelait le philosophe *sans souci*; il parcourt le palais du héros prussien, il se fait montrer ses œuvres littéraires et philosophiques, toutes chargées des notes de Voltaire, il ceint avec un noble orgueil l'épée de Rosbach, il visite enfin Frédéric dans son tombeau: «Enchaînement mystérieux qui lie, confond, sépare ou rapproche les choses de ce monde! Frédéric et Napoléon se rencontraient ici d'une manière bien étrange! Ce roi philosophe, qui, sans qu'il s'en doutât, s'était fait du haut du trône l'un des promoteurs de la révolution française, couché maintenant dans son cercueil, recevait la visite du général de cette révolution, devenu empereur, conquérant de Berlin et de Postdam! Le vainqueur de Rosbach recevait la visite du vainqueur d'Iéna... » Deux jours après, Napoléon entrait dans Berlin, il y entrait triomphalement comme Alexandre ou César dans une capitale conquise. A la tête de ses immortels capitaines, de sa garde, phalange glorieuse, il traversait la cité des Frédéric, sous les regards d'une foule immense, silencieuse, partagée entre la tristesse et l'admiration. Et l'attitude même du peuple vaincu ajoutait à la grandeur de cette scène : la Prusse en son malheur gardait sa dignité : « L'entrée de l'ennemi n'était pas chez elle la ruine d'un parti, le triomphe d'un autre; et il n'y avait pas dans son sein une indigne faction, saisie d'une joie odieuse, applaudissant à la présence des soldats étrangers!... » Quels spectacles! quels tableaux! le peintre ne s'arrête pas à la magnificence extérieure des objets, à la vaine pompe matérielle : ce sont les cœurs qu'il met en scène; cette splendeur du présent lui suggère une triste prévision de l'avenir : la pensée douloureuse de 1815 est présente à son esprit au milieu même de ce triomphe de nos armes, et il porte envie à la Prusse vaincue, parce qu'elle n'a pas vu cette joie exécrable de ses propres enfants battant des mains à la victoire des étrangers! Oui, ce sont là de nobles pages, où l'âme s'arrête avec émotion, où la piété nationale trouve comme une source fortifiante, où se cachent enfin de graves enseignements sous l'exposition brillante des faits!

La Prusse anéantie, l'armée des Russes arrive trop tard à son secours; elle veut du moins venger la défaite de sa malheureuse alliée. Engagé dans les difficultés extrêmes de ces contrées, au milieu desquelles il eût péri de dénûment sans son incomparable prévoyance, Napoléon est secouru par l'héroïsme de son armée, qui supporte les plus horribles fatigues, sans se plaindre, sans se décourager un instant. Il atteint les Russes dans la plaine d'Eylau. Ici s'offrent les plus sombres horreurs de la guerre. Une vaste étendue de neige, des lacs glacés, une nature affreuse, un jour gris, un ciel bas; la pluie et la neige mêlées tourbillonnant sur le champ de bataille : les Russes rangés en une seule colonne, profonde de 80,000 hommes, et le canon ébranlant tout le jour cette masse humaine, y faisant d'épouvantables brèches à chaque coup, écrasant des bataillons entiers! Napoléon lui-même se sent effrayé d'un horrible carnage; la vue de cette neige rougie de tant de sang lui inspire de la pitié et de l'horreur : il gémit sur les maux de la guerre! Cette grande bataille ne désarme pas encore les puissances vaincues: la Prusse et la Russie, conservant l'espoir de réparer leurs défaites, attendent le retour du printemps pour tenter un dernier effort. Cependant l'hiver est venu, l'hiver horrible en ces climats : Napoléon établit ses troupes sur la ligne de ses opérations et recueille alors le fruit de ses infatigables soins, grâce à sa prévoyance, l'armée entière se trouve cantonnée dans des postes sûrs et salubres, ses communications sont assurées comme ses subsistances, tandis que l'ennemi, sur son propre terrain, est dénué de tout, obligé de se débander pour vivre à l'aventure. Cependant Napoléon emploie utilement ce repos forcé de la mauvaise saison, il couvre de son armée entière le siége de Dantzig, siége mémorable dont l'histoire doit conserver le souvenir.

Dantzig contenait les dernières ressources de la monarchie prussienne; d'excellentes fortifications, une garnison nombreuse, un gouverneur habile et courageux, semblaient la rendre inexpugnable. Napoléon ne s'arrête pas à ces difficultés; il entreprend le siége régulier de la place. Vous savez de quelle façon les historiens ordinaires racontent les siéges; ils mentionnent les assauts, les sorties, les mines et les contre-mines, de telle façon que rien ne ressemble plus au siége de Rhodes par exemple que le siége de Lérida ou celui de Nuremberg. La plupart traitent un semblable récit comme la description d'une bataille par exemple; ils ne semblent pas prendre garde à la présence d'un élément nouveau soit dans l'attaque, soit dans la défense, et l'ignorance où ils sont de l'art qui a immortalisé Vauban les empêche de donner à leurs siéges le véritable intérêt et surtout un caractère distinctif. Or, il s'agit ici beaucoup moins de coups de canon que de travaux et d'opérations scientifiques : tout est calculé, combiné; la pelle et la pioche jouent pour ainsi dire le principal rôle, et les armes doivent attendre que ces instruments aient achevé leur œuvre. M. Thiers ne ressemble pas à ces historiens qui écrivent un siége par abstraction, ou qui disent, comme Vertot, lorsqu'on leur apporte des détails plus précis : « J'en suis fâché, mais mon siége est fait. » Les livres de l'art ont été consultés par lui; avant de commencer à décrire ce grand siége, il s'était pénétré, on le voit, de la science *obsidionale*, et il a retracé en maître toutes les opérations exécutées par les admirables troupes du génie. C'est une peinture technique, qui reçoit un intérêt puissant de cet art spécial que l'historien a si bien approfondi; nous suivons heure par heure tous les travaux du siége, nous assistons à l'établissement successif des diverses *parallèles* ou lignes d'attaque, à l'ouverture des galeries souterraines, des mines, des contre-mines, nous abordons le *chemin couvert*, nous descendons enfin dans le fossé de la place. L'intelligence des difficultés nous fait mieux apprécier les efforts des assiégeants; l'importance des travaux accroît celle du siége, et chaque ouvrage, en particulier, qu'il faut construire les armes à la main et disputer nuit et jour à l'ennemi, forme une péripétie nouvelle dans ce drame sanglant. — La description du siége de Dantzig présente ainsi le tableau le plus animé, le plus curieux même, tel que l'histoire ne nous en avait pas encore offert; elle restera à coup sûr comme un modèle du genre, et, dans l'œuvre historique de M. Thiers, ne sera pas la partie la moins admirable.

Napoléon était resté à son quartier général; de là il dirigeait les opérations du siége aussi sûrement que s'il y eût été présent de sa personne. Et cependant que d'autres soins partageaient sa pensée! Assurer l'existence de son armée au milieu de ces rudes contrées, veiller à la défense de ses derrières, recruter de nouvelles troupes, les équiper, les instruire à deux cents lieues du théâtre de la guerre, négocier avec les puissances neutres, déjouer leurs secrètes perfidies, méditer des alliances, préparer son offensive pour le retour du printemps; administrer Paris et la France, s'occuper des plus minces détails du gouvernement civil, la police, la presse, les théâtres... il trouvait une heure pour toutes choses, il ne négligeait rien, n'omettait rien, et, du fond de ses cantonnements sur la Vistule, au bruit du canon de Dantzig, en présence de deux cent mille Russes ou Prussiens toujours prêts à l'attaquer, nous le voyons rétablir la paix parmi les danseuses de l'Opéra, proposer des sujets d'éloquence aux concours académiques, et donner des règles excellentes pour l'éducation des jeunes filles!... contrastes piquants, objets plus doux qui reposent nos yeux des spectacles de la guerre et nous font entrer dans la familiarité de ce prodigieux esprit, si vaste et si divers!

Le livre contient encore Friedland et Tilsit. Friedland, bataille de géants, entamée à trois heures du matin, à peine terminée à dix heures du soir. L'intrépide Lannes, avec son seul corps de troupes, soutenait, depuis le lever du jour, l'effort de toute l'armée ennemie. A midi, Napoléon arrive avec le gros de ses forces; d'un coup d'œil il juge la position : les Russes se sont engagés dans un angle de terre que forment les sinuosités d'un fleuve; ils ont pour opérer leur retraite quelques ponts placés derrière eux sur ce fleuve. Napoléon porte ses troupes les meilleures en avant à travers la masse ennemie, la pénètre, se rend maître des ponts, écrase les Russes dans cette plaine désormais sans issue, et anéantit leur armée tout entière, ceux qui échappent à ses coups se noyant par milliers dans les flots de la rivière où ils se trouvent acculés... Jamais on n'avait mieux saisi l'occasion offerte par la fortune; jamais plan de bataille ne fut plus soudainement et plus habilement arrêté, jamais le génie de la guerre ne se manifesta par de plus grands effets, suite nécessaire d'une grande conception! Une fois que nous avons entendu l'empereur donner ses ordres, nous sentons clairement que les Russes sont perdus; nous voyons ce qui cause leur défaite et assure notre victoire; il semblerait, tant l'exécution est précise et certaine, que tout ait été prévu, disposé de longue main, et que les vaincus eux-mêmes aient voulu concourir à l'événement, en venant prendre cette désastreuse position. L'historien a présenté toutes choses avec un art si parfait, a si bien dessiné la pensée de Napoléon dans son ensemble et dans ses détails, que la bataille se passe en quelque sorte sous nos yeux; nous faisons plus qu'y assister, nous la comprenons, nous en suivons les diverses phases, nous pourrions, avant de connaître l'issue, prédire la victoire des Français et l'extermination des Russes.

Cette grande journée arrache enfin les armes de la main des puissances. Hautaines, implacables avant la bataille, la Russie et la Prusse tombent dans l'abattement le plus profond après la défaite. Elles veulent traiter. Napoléon avait toujours paru prêt à faire la paix; il écoute donc les propositions qui lui sont portées de la part des souverains alliés. Un armistice est signé. Les deux empereurs, Napoléon et Alexandre, se rencontrent sur un radeau placé au milieu du Niémen, à égale distance des deux rives; leur premier mouvement en s'abordant est de s'embrasser, et les deux armées, spectatrices de cette réconciliation, font éclater de leurs applaudissements les rives du fleuve. Dès ce premier entretien, Alexandre est séduit : Napoléon lui a bientôt prouvé que la Russie et la France n'ont aucun sujet d'être ennemies, et qu'alliées ensemble elles feraient la loi au monde; le jeune empereur de Russie se sent vers son vainqueur un attrait puissant; le génie de Napoléon lui fait subir son irrésistible influence. On convient que la petite ville de Tilsit sera neutralisée, et que les deux empereurs s'y établiront jusqu'à parfaite conclusion de la paix; Frédéric lui-même doit y venir un peu plus tard, pour recevoir les conditions que l'on voudra dicter à la Prusse vaincue.

L'historien alors nous trace le tableau de cette intimité impériale : Napoléon et Alexandre se voient tous les jours, à toute heure, partagent la même table, sont perpétuellement en tête à tête, et sans nuire à leur dignité mutuelle se traitent l'un l'autre avec une familiarité noble et gracieuse. Le doigt sur la carte, Napoléon déroule aux yeux surpris d'Alexandre les plans immenses de sa politique, il ouvre à cette âme mobile de vastes perspectives, il la fascine en faisant briller devant elle le partage de l'empire du monde et l'agrandissement infini de l'empire russe du côté de l'Orient; enfin il persuade à son ennemi que l'alliance intime avec la France, alliance offensive et défensive, est commandée à la Russie par son intérêt du moment présent et par ses espérances ambitieuses pour l'avenir. — Dans le fond du tableau, le triste monarque prussien, vainement secouru par la brillante princesse sa femme, si spirituelle et si belle : Napoléon ne se laisse ni toucher, ni séduire; il n'accorde à la Prusse que ce qu'il ne peut refuser à Alexandre, celui-ci croyant son honneur engagé vis-à-vis de Frédéric, son ancien allié... — M. Thiers, le premier, a obtenu des documents authentiques, précis, pour décrire ces conférences de Tilsit, que tant de récits imaginaires avaient dénaturées; il a trouvé dans des correspondances officielles les entretiens presque mot pour mot de Napoléon et d'Alexandre, et ces pages, indépendamment de toute autre valeur, ont un très-grand prix historique. Mais nous admirons aussi avec quelle noblesse l'historien a disposé cette scène imposante, d'où doit sortir la pacification de l'Europe, avec quelles couleurs à la fois simples et dignes il a su peindre la familiarité des deux empereurs, l'ascendant aimable et puissant de Napoléon, l'admiration naïve d'Alexandre, et auprès de ces brillantes figures, le triste personnage de Frédéric jouant le rôle d'une infortune sans grandeur et peu touchante! Tableau parfait de naturel, de majesté et de grâce, plus difficile peut-être à tracer que tout autre, et qui a dû exiger du talent de l'historien comme une nouveauté de ressources et d'efforts!...

Telles sont les scènes principales que présente ce nouveau volume. L'esquisse que nous avons essayé d'en donner, trop rapide et très-imparfaite sans doute, suffira pour faire sentir la vivacité et la gravité de l'intérêt qui s'y attache. Ce ne sont point ici, comme on le voit, des dessins d'imagination ni des couleurs romanesques; le peintre s'inspire uniquement de la vérité profondément étudiée, uniquement aussi il s'applique à traduire l'impression sérieuse et sincère que cette vérité lui a fait éprouver. Chose singulière pourtant, singulière en apparence! plus il s'est interdit les secours étrangers à son sujet, et plus il s'est enrichi, au lieu de s'appauvrir! La beauté et la noblesse des réalités qu'il avait à peindre se sont retrouvées sous son pinceau; ses tableaux, si variés, si saisissants, ont reçu des faits eux-mêmes une précieuse couleur, que ne sait point simuler l'invention humaine, et qui efface toutes les autres, la couleur de la vérité : lui aussi, il a fait du pittoresque, puisque ce mot a tant d'attrait, il l'a fait sans y songer, naturellement et simplement; c'est du pittoresque vrai...

Aussi n'avons-nous pu détacher que par abstraction ces quelques scènes du reste de l'œuvre; elles sont unies intimement à l'ensemble, et tirent de cette union même leur principale beauté. Pris isolément, un récit de bataille, par exemple, n'offre qu'une brillante action, mais si avant d'arriver à cet instant décisif, nous avons passé par les préparatifs infiniment complexes de la guerre, le rassemblement d'une armée de cent mille hommes, son équipement, son instruction, l'établissement des dépôts, des magasins, des ateliers de toutes sortes, placés de distance en distance sur le chemin des troupes, puis le plan de campagne, les opérations de stratégie, les marches et contre-marches; si, dis-je, nous avons suivi avec soin cette progression des faits préliminaires, combien l'heure du combat aura plus d'intérêt pour nous, combien la victoire nous semblera plus belle, plus glorieuse! Au lieu des succès de la force et du hasard, Austerlitz, Iéna, Friedland, seront pour nous autant de grandes idées héroïquement réalisées, et le tableau de ces faits d'armes empruntera une vive lumière de tous ces détails administratifs et stratégiques où il se trouve comme encadré. Joignez-y encore la politique, la diplomatie, les finances; ce sont là des éléments essentiels qui entrent pour leur part dans la conception militaire et qui concourent aussi à l'événement. — Répétons-le donc : nous avons voulu seulement indiquer les points les plus brillants du récit de M. Thiers; mais pour les mettre dans tout leur jour, il faudrait analyser le livre entier, puisque la politique et l'administration s'y rattachent étroitement à l'action militaire, et qu'elles sont indispensables pour l'intelligence de celle-ci.

Il nous resterait à consacrer quelques lignes au style. Nous avons dans un précédent article épuisé ce sujet, à propos des premiers volumes de l'Histoire du Consulat et de l'Empire; aujourd'hui, nous pouvons nous borner à louer encore une fois la simplicité extrême, la netteté parfaite de ce style, si convenable au genre historique. L'écrivain sait élever, sait orner son récit, lorsque la pensée ou les faits l'exigent; mais alors même il reste simple; la simplicité n'est-elle pas en effet le vrai langage de la grandeur et de la noblesse? Et est-il aussi aisé d'être simple que le croient beaucoup de gens?.., Ceux-là n'ont d'estime que pour l'art qui se montre, parce que c'est le seul qu'ils aperçoivent...

ALBERT-AUBERT.

La fête de l'impératrice de Russie, à Péterhoff.

La fête de Sa Majesté l'impératrice de Russie est célébrée, chaque année, le premier juillet (13 de notre style), au palais de Péterhoff, résidence impériale située à 26 verstes (six lieues environ) de Saint-Pétersbourg.

Cette fête, la plus brillante, la plus pittoresque et la plus populaire de toutes celles qui ont lieu durant la belle saison, mérite une description, non seulement pour son but, mais encore à cause de l'originalité de son caractère. Péterhoff est à Saint-Pétersbourg ce que Versailles est à Paris, en quelque sorte un centre de magnificences où les citadins vont se repaître d'admiration et réveiller des souvenirs dont la tradition orale n'a pas encore eu le temps de s'altérer. Ceux qui vivent ont vu ceux qui avaient pris part aux grands événements qui se sont passés à Péterhoff, comme nos pères ont pris part aux événements de Versailles. L'élévation de Catherine II et la chute de Louis XVI sont deux grands faits de l'histoire moderne : l'un commença le long règne d'une princesse qui acheva l'œuvre de Pierre le Grand; mais l'autre ne termina pas une révolution dont nous ne devons peut être pas nous-mêmes voir la fin. Si nous faisons ce rapprochement, c'est parce que, sur les bords de la Néva, on cite Péterhoff avec autant d'orgueil que, sur les bords de la Seine, dans le dernier siècle, on citait Versailles;

c'est parce que ces deux résidences ont été les enfants du loisir de deux grands princes habitués à tout dompter, même la nature; c'est parce qu'il y a entre elles une espèce de corrélation : Pierre Ier fit bâtir Péterhoff après avoir visité Versailles.

En France, le palais de Louis XIV devint bientôt une ville; en Russie, le palais de l'illustre réformateur est toujours une maison d'été, et rien de plus. On ne saurait donc admettre entre Versailles et Péterhoff aucune comparaison; mais, proportions gardées, hâtons-nous de le dire, la résidence impériale offre de certains avantages de position que la résidence royale ne pouvait point procurer : sous les fenêtres de son palais, le tzar réunissait une flotte, et le roi de France n'eut jamais la pensée de mettre un batelet sur la pièce d'eau des Suisses.

Situé sur la rive gauche du golfe de Finlande, presqu'en face de la citadelle de Cronstadt, gardienne de la capitale, le palais de Péterhoff s'élève, circonstance assez rare dans cette partie du pays, sur une hauteur d'où l'œil domine la vue du golfe. Ce fut aux soins d'un architecte français, nommé Le Blond, que Pierre le Grand confia la construction de cette demeure, et le style a tout le caractère de l'époque de sa fondation. Elle s'étend le long d'une belle terrasse, au-dessus de jardins qui descendent jusqu'à la mer. Les deux extrémités en sont terminées par la chapelle aux coupoles dorées, et par un pavillon parallèle. Les appartements, doubles dans l'épaisseur du bâtiment, sont d'une grande somptuosité; les moulures, un peu lourdes mais richement dorées, présentent les formes qu'un retour de mode vient de rajeunir, et, comme dans les appartements de Versailles, tout y semble d'hier.

Le palais de Péterhoff n'est pas vaste; la famille impériale ne saurait s'y loger convenablement. Aussi cette exiguïté relative, qui s'explique d'ailleurs, comme toutes les constructions du règne de Pierre Ier, par la simplicité des mœurs de cet empereur, a-t-elle nécessité les nombreuses annexes dont cette résidence est entourée : d'un côté, le pavillon de *Mon-Plaisir* dans l'endroit le plus paisible et le plus retiré; de l'autre, le petit château de *Marly*, bâtiment en pierres à deux étages, entouré d'eau, sur le bord de la mer, et que l'impératrice Elisabeth, la fille de Pierre Ier, préférait à la grande habitation, parce qu'elle ne lui semblait pas assez vaste pour un palais. Ce fut l'impératrice Elisabeth, on le sait,

Alexandra Feodorovna, impératrice de toutes les Russies.

qui fit construire le palais d'hiver à Saint-Pétersbourg, un des plus magnifiques qui soient au monde, et l'immense palais de Tsarkoé-Sélo, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

Plus loin, sur le bord de la mer, une de ces modestes cabanes de bois qui étaient les retraites favorites de l'illustre fondateur de la splendide habitation. Plus loin, une autre maison rustique, offre le piquant contraste d'une grande richesse intérieure sous une modeste apparence, comme le tzar l'offrait lui-même. Ajoutons la maison anglaise appelée *Alexandrie*, que l'empereur Nicolas fit construire pour l'impératrice, et dont l'intérieur, par la recherche et l'élégance de son luxe, révèle le don impérial.

Les jardins de Péterhoff sont composés des seuls arbres qui croissent aux environs de Saint-Pétersbourg : des sapins, des bouleaux, des tilleuls, quelques chênes plantés par Pierre le Grand, auxquels il faut joindre de frêles arbustes. Les allées se croisent régulièrement en quinconce. Mais la stérilité du sol et l'absence de végétation sont habilement déguisées par le caractère grandiose de l'ensemble, par l'effet des cascades et des jets d'eau qui, sous la terrasse, à mi-côte, se lient avec art au style du palais, et forment, de quelque point qu'on envisage cet ensemble, un tableau d'un aspect majestueux. La cascade de Péterhoff rappelle un peu, par sa forme, celle du parc de Saint-Cloud, sans en avoir pourtant l'étendue ni l'élégance. Mais ce qu'on y trouve de remarquable, c'est le groupe de bronze doré qui représente Samson entr'ouvrant la gueule d'un lion; de cette gueule il s'échappe un colossal jet d'eau qui s'élève à une prodigieuse hauteur. Ce groupe est une allégorie chargée de perpétuer le souvenir de la victoire de Pultava, qui eut lieu le jour de Saint-Samson, et le lion, comme on le sait, faisait partie des armoiries de Charles XII.

Depuis Pierre Ier, on a toujours, chaque année, fêté la Saint-Pierre le 29 juin à Péterhoff, et c'est seulement sous le règne de l'empereur Nicolas qu'on a retardé la fête de deux jours, pour la célébrer à l'anniversaire de la naissance de l'impératrice.

Une grande partie de la population de Saint-Pétersbourg se rend d'ordinaire à la fête de Péterhoff, soit par eau, au moyen des embarcations de toutes sortes destinées à cet effet, bateaux à vapeur, barques à voiles ou à rames; soit par terre, au moyen des nombreux

Monastère de Saint-Serge sur la route de Saint-Pétersbourg à Péterhoff.

Mon-Plaisir, château de Pierre le Grand, à Péterhoff.

véhicules de toutes les formes, qui abondent dans le pays. Le prix des voitures de louage est triplé pour cette circonstance. Les pauvres gens font le voyage à pied.

Dès la veille, depuis les embarcadères de la Néva jusqu'au petit port de la résidence impériale, le golfe offre la trace d'une grande route par la suite ininterrompue des embarcations. Comme à cette époque, il n'y a pas de nuit, mais seulement un crépuscule, on fait de préférence la traversée avant le lever du soleil, afin d'éviter la chaleur, qui est extrême. C'est un admirable coup d'œil que cet immense sillon diagonal tracé en noir sur les eaux blanches et tranquilles du golfe, et qui sert dans cette occasion de trait d'union en-

tre la ville de Pierre Ier et la cour de Pierre Ier (Péterhoff signifie *cour de Pierre*). La lumière douteuse de la nuit confond toutes les choses, le ciel et l'eau, et les barques entre elles; on franchit la distance, en quelques heures, avec des rameurs, dans le vague de cette pénombre, mollement bercé par les oscillations du bateau, sans que la pensée d'un danger se présente à l'esprit. Du débarcadère de Péterhoff on entre sous les ombrages de la demeure impériale, où des marchands de thé, des restaurateurs établis sous des tentes pourvoient à l'alimentation de la foule.

Quoique cette excursion nautique ait son charme, le voyage par terre est cependant beaucoup plus agréable, par la variété et l'élégance des habitations qui bordent des deux côtés le chemin de Péterhoff, depuis la porte triomphale qui sert d'entrée à la ville, jusqu'à la résidence. Cette route était autrefois le séjour favori des seigneurs pendant la belle saison; mais la mode s'est portée sur d'autres points. Arrivé à la neuvième verste, la route s'est rapprochée du golfe qu'on découvre, et, plus loin, le monastère de Saint-Serge apparaît bientôt au milieu des pâles bouleaux de la rive, avec les coupoles de sa principale église et sa muraille d'enceinte. Ce

Promenade de la famille impériale de Russie dans le parc de Péterhoff.

couvent est le lieu de pèlerinage le plus renommé de la contrée. Il contient quatre églises, une maison d'invalides fondée par la famille Zouboff, et un cimetière où se trouvent les tombes de quelques grands personnages : le père Ignace, prieur du monastère de Saint-Serge, est un ancien militaire, élève de l'école du génie, recommandable aujourd'hui par ses connaissances et par sa piété.

Un grand nombre d'habitants de Saint-Pétersbourg, gens économes de leur temps, font leur pèlerinage à Saint-Serge, le jour même où le plaisir les appelle à Péterhoff. Tout diffère dans le but des deux localités, mais les pauvres gens font leur salut comme ils le peuvent. C'est principalement à leur égard que l'intention doit être réputée pour le fait. On arrive à la sainte demeure les pieds nus; mais le vœu accompli, le bout de cierge allumé, après avoir courbé le front jusqu'à terre devant les saintes images, on se chausse pour aller se divertir dans la demeure impériale. Dieu et le tzar, c'est tout le patriotisme du peuple russe.

Après avoir fait une halte au monastère de Saint-Serge, les piétons et les gens voiturés, on se remet en route, et bientôt on aperçoit sur les bords du golfe une magnifique

Grande illumination du château et des jardins de Péterhoff.

maison de plaisance du domaine de la couronne, appelée *Strelna*. C'est là que commencent les habitations de la famille impériale, pour s'étendre jusqu'à Oraniembaum, château construit par le célèbre prince Menchikoff, favori de Pierre le Grand, et demeure ordinaire de madame la grande-duchesse Hélène pendant l'été. Ainsi, le littoral du golfe, sur une étendue d'environ deux lieues et demie, est presque entièrement occupé par des jardins qui lient les résidences les unes aux autres, Strelna à Péterhoff, et Péterhoff à Oraniembaum, neuf verstes plus loin, par la demeure intermédiaire de la grande-duchesse Marie, duchesse de Leuchtenberg. Si la nature est ingrate, la volonté de l'homme sait la rendre obéissante à l'art, et l'or est un engrais qui fertilise le sol, quelle que soit sa qualité primitive.

Dans la journée du 1er juillet, la foule se grossit d'heure en heure dans les jardins de Péterhoff, jusqu'à la nuit. Elle circule librement partout, sans entraves, même sous les fenêtres du palais; elle assiste à la parade au milieu du jour, et le soir, à la mascarade dans les salons dorés, pêle-mêle avec les plus grands personnages; l'empereur, l'impératrice et les membres de la famille impériale, ondulant au milieu de cette masse compacte, au son d'un orchestre. Cette promenade est ce qu'on appelle danser une polonaise. Quant au mot de mascarade, il faut bien se garder de le prendre à la

rigueur; il est employé pour protéger la fusion momentanée de tous les rangs; on ne porte pas de masque à ce bal; les hommes des classes supérieures, et surtout les militaires, sont seulement tenus d'avoir un petit manteau de soie noire à la vénitienne par-dessus leur uniforme. Ce bal dure peu de temps, ou du moins on y reste peu de temps, car le spectacle le plus curieux et le plus magnifique est au dehors.

L'impératrice reçoit dans la journée les félicitations de tous les corps de l'État et des personnes présentées. A quatre heures il y a grand dîner public, servi avec la vaisselle d'or massif. Au même instant et de leur côté, les hôtes de l'empereur, dont le nombre s'élève, ce jour-là, à plus de deux mille, sont partout servis avec profusion dans les différents lieux de réunion qui leur sont assignés à cet effet, selon les degrés hiérarchiques. Après le dîner, la cour monte en lignes pour parcourir les jardins. Les lignes sont des voitures basses, découvertes, séparées dans toute leur longueur par un dossier, de telle sorte qu'on s'y trouve assis dos à dos pour aller de côté, huit à dix personnes sur chaque face. Les premières lignes sont occupées par l'empereur, par l'impératrice et par les membres de la famille; toutes celles qui viennent ensuite, et leur nombre est immense, servent indifféremment aux personnes qui, ayant leur entrée au palais, veulent y monter. Après cette promenade, la cour rentre pour attendre l'heure de la mascarade et le moment des illuminations, après lequel on parcourt de nouveau, de la même manière, les jardins, où l'éclat des lumières de toutes les couleurs remplace celui du soleil.

De distance en distance la musique des régiments de la garde exécute de brillantes symphonies. La foule, formée de gens de tous les rangs, de tous les états, de tous les âges, de costumes et de langage différents, de physionomies qui annoncent tant d'origines diverses, cette agglomération d'un aspect original s'agite presque sans bruit dans tous les sens; les Tartares cuivrés, les Finois aux blonds cheveux, les Circassiens portant l'armure et la cotte de mailles comme les hommes d'armes du moyen âge, les élégants vêtus comme on l'est à Paris, les marchands barbus, les femmes du peuple avec leur diadème orné de perles et leurs casaques de brocart d'or, tous sous l'empire d'une préoccupation unique, prennent leur part des enchantements de la soirée. Au milieu des carrés que forment les grandes allées, on prépare et l'on sert le thé, le café, l'hydromel; on vend des fruits et des salaisons; le vin de Champagne et l'eau-de-vie de grains du pays s'y trouvent, comme dans la ville, pour satisfaire tous les goûts. Chacun vit là, durant tout un jour, presque comme il veut, beaucoup comme ils peuvent, sans quitter la magnifique demeure, cherchant à tout voir, allant des bords de la mer aux bords du lac, qui, sur la hauteur, fournit aux cascades, aux fontaines, aux bassins, d'abondantes eaux; admirant ici les orangeries, là les massifs de fleurs; d'un côté le bain, immense arène nautique, qui servirait à la rigueur à des naumachies; d'un autre, à travers les grilles qui les séparent, les jardins particuliers d'*Alexandrie* et de *Mon-Plaisir*, regardant, à travers toutes les fenêtres, ces intérieurs qui sont restés comme au jour où Pierre le Grand les habita. Au bord de la mer on contemple les nombreux vaisseaux et les yachts de la marine impériale, pavoisés de toutes leurs flammes et formant un demi-cercle, comme les tentes d'un camp; on distingue Cronstadt à gauche, et à droite la coupole dorée de la cathédrale de Saint-Isaac à Saint Pétersbourg, qui brille aux rayons du soleil couchant. Au bord du lac on oublie la vaste étendue du golfe pour sourire à la gracieuse villa italienne tout récemment construite sur la petite île qui se trouve au milieu de ces eaux, bornées de tous côtés par des fleurs... Mais le jour baisse, le crépuscule descend avec ses vapeurs indécises... Tous se pressent vers le point central de la fête...

Quelques feux errants et presque imperceptibles glissent le long des arbres... Bientôt ils se multiplient... ils s'élèvent, ils descendent... tout à coup, la fée a donné son coup de baguette : les bassins sont entourés d'un cercle de feu, les cavités des cascades s'éclairent et l'eau les recouvre comme un brillant cristal; le feuillage des vieux tilleuls est parsemé d'une myriade d'étoiles scintillantes; de riants festons étincellent de toutes parts sous la voûte des allées; mille dessins de fantaisie, d'arabesques gracieuses, de figures bizarres apparaissent en traits lumineux; le palais est entièrement couvert de feux enchantés; la terrasse semble une lame de lumière dont l'éclat fait rayonner mille arcs-en-ciel autour du groupe de Samson. Au bout du grand canal qui, du bas de la terrasse, conduit à la mer, brille dans le ciel le chiffre de l'impératrice au milieu d'un immense soleil de diamants, de rubis et d'émeraudes; et derrière, sur le golfe, la flotte, illuminée sur tous les cordages des vaisseaux, prolonge une perspective de feux qui se perdent au loin dans les vapeurs de l'atmosphère.

Il est impossible de ne pas se croire transporté dans le monde féerique des contes arabes; on se souvient de ces splendides descriptions des Mille et une Nuits qui ont ravi l'enfance. Dans aucun autre pays, une telle illumination ne pourrait se produire si magiquement et avec une telle promptitude. Aussi n'est-on pas maître de retenir son admiration et de partager l'enthousiasme que la foule éprouve à saluer la femme aimée, respectée, dont on fête ainsi la naissance, quand la promenade en ligne la fait encore passer et repasser sous les regards de tous.

L'impératrice, il faut le dire, est bien digne de l'amour qu'on lui porte. Son nom s'unit à tous les bienfaits qui se répandent dans l'étendue de l'empire, toutes les institutions de bienfaisance sont sous sa puissante protection, et elle s'occupe constamment du sort des classes qui souffrent. Si, dans les pays où la loi salique n'est pas reconnue, la femme qui règne devient en quelque sorte un homme, comme le fut Catherine II, celle qui reste sous la loi de son auguste époux, qui est la compagne du souverain, ne cesse pas d'être l'ange de la miséricorde, un intermédiaire entre la puissance et la douleur; on ne l'honore pas seulement parce qu'elle porte une couronne, mais parce qu'elle fait le bien, parce qu'elle est femme et mère dans la plus noble acception de ces deux titres sacrés.

Le lendemain de la fête de Péterhoff, une partie de la foule reste pour assister aux manœuvres des corps de cadets, aux exercices des troupes circassiennes; puis, après avoir parcouru de nouveau la résidence au-dessus de laquelle semble planer toujours la grande ombre de Pierre Ier, chacun retourne comme il est venu... les uns pour la ville, les autres pour les campagnes environnantes... Quand on a été à la fête de Péterhoff, on s'est procuré un plaisir de conscience.

HIPPOLYTE AUGER.

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir page 314.

II (Suite).

Miss Ophélia, peu soucieuse d'en entendre plus long, et voulant bien ce qu'elle voulait, comme toutes les femmes, dégagea son bras de celui de son cousin, et adressa résolûment cette question au vieux pilote au moment où ils passaient devant lui.

« Entendez-vous le français, monsieur le patron?

— Certainement, ma belle demoiselle; je comprends le français et même un peu l'anglais, quoique je n'en fasse pas plus de cas, sauf votre respect, que de la fumée de ma pipe; mais savoir parler à tout le monde, voyez-vous, c'est notre métier. Il n'y a que le gascon de là-bas que je n'ai jamais voulu apprendre. Ce n'est pas une langue de chrétien, ça; c'est bon pour parler aux bêtes. *Achut!* J'ai fait dix ans le cabotage d'ici à Bordeaux avec un équipage du bon Dieu, tous Basques. Il fallait voir comme nous leur rabattions les épaules à ces marins gascons; le diable les puisse prendre! Je préfère les Ponantais, quoique ce soient de vrais paysans. Ceux-là restent pauvres dans leurs pays, et ne dérobent pas le soleil aux autres; mais comme on dit : Nourris le corbeau, et il te crèvera les yeux.

— Ainsi vous êtes Basque, je suppose, ajouta miss Lee, qui ne comprenait qu'à demi ces phrases locales prononcées avec volubilité par le vieux pilote.

— Oui, c'est comme cela qu'il nous appellent. Ils ont changé jusqu'à notre nom; que le ciel les confonde!

— Mais cependant vous êtes Français, observa sir Charles en se mettant de la conversation, faute de mieux.

— Malgré nous, répondit le vieillard en haussant les épaules. Les enfants ont oublié ce que savaient leurs pères. Nous étions libres autrefois; mais comme on dit : *Behorleguy paye pour Garacy*. Si les Gascons n'étaient pas venus dans notre pays, on ne nous prendrait pas notre argent pour les coffres du roi, et nos enfants pour les mener, malgré eux, à l'armée. Enfin, si Dieu le veut, ils retrouveront un jour les racines du chêne d'*Ustaritz*. La vérité est, ma belle demoiselle, que nous nous appelons *Eskualdunac*, comme nos pères, et jusqu'à leur infernale révolution, nous étions aussi libres que ceux de delà les monts. Notre ville, que vous voyez là bas, a vu fumer dans les temps plus de quinze cents cheminées; et j'ai entendu dire à un ancien, qui le tenait de son grand-père, qu'en 1600 et je ne sais combien, lorsque vous autres Anglais bloquiez *l'île de Rhé*, la ville trouva assez d'argent dans ses coffres pour envoyer quatorze pinasses bien armées au secours du roi Louis XIII; de quoi il fit des remerciments qui sont encore dans les papiers de la commune, quoique je ne les aie pas vus; c'est mon neveu Augustin qui le dit. En voilà un qui est du bon sang! un vrai filon d'or de notre terre d'*Euskerria*. Et avec cela un savant, et aussi riche qu'un de vos mylords anglais. Car il faut que vous sachiez que nous sommes de race, aussi noble que le roi et des *Eguarritztoa* de *Cibourre*. Le grand-père de mon père était *Michelina*, qui commandait en Hollande pour la pêche de la baleine. Il avait fait trente voyages à Terre-Neuve et dix au Groënland. Mais après lui la pêche est bien tombée. Depuis qu'il faut aller chercher la baleine dans les glaces, notre jeunesse trouve le voyage trop long; et puis les Gascons se mettent partout à cause de leur argent, et nous ne voulons pas courir la même bordée qu'eux. Nous avons essayé de lutter pendant longtemps; mais, comme on dit : Le plaideur ordinaire est l'écuyer de la misère; nos armateurs y ont mangé jusqu'à leur dernier sou. Il n'y a que mon neveu Augustin Eguarritztoa qui envoie encore dans le nord trois baleiniers. Mais c'est un *Indien* celui-là. Il a habité pendant quinze ans le pays de l'or, et avec son courage et son industrie il y a si bien battu monnaie, qu'il nous est revenu ici avec des millions; aussi l'appelle-t-on *don Augustin*. Du reste, toujours le même, Basque par le cœur comme par le sang. Mais je vois que tout ça ne vous amuse guère. Enfin, ma belle demoiselle, quant aux Français dont vous me parliez, c'est comme partout; il y en a eu de bons et de mauvais; quoiqu'ils vaillent mieux en général que les chiens d'*Agots* de la frontière.

— Eh bien! dit miss Ophélia, puisque vous aimez tant votre pays, monsieur... je ne saurais dire votre nom, vous devez connaître quelques-unes de ces longues chansons où il est question du temps passé. Si j'en crois ce qu'on m'a raconté, vous avez un talent particulier, vous autres Basques, pour mettre en chansons tout ce qui vous arrive d'heureux ou de malheureux.

— On vous a dit la vérité, répondit naïvement le vieux pilote; nous ne sommes jamais embarrassés pour faire rimer les choses qui nous plaisent, et quand nous chantons, c'est de l'abondance du cœur que coulent les paroles. Mais moi, voyez-vous, je n'en sais pas long là dessus, et je chante comme ça ce qui me vient à la tête. Vous verrez que ça ne signifie pas grand'chose. Ah! si mon neveu Augustin était ici! C'est lui qui a la mémoire bien garnie. Il n'y a pas dans tout le pays basque un *cantu*, une *pastorale* ou un *elhezahar* qu'il ne sache par cœur; et quand il se mêle de composer lui-même pour quelque *zouzziko*, il n'aligne pas mal les mots, je vous assure. Mais moi je ne suis qu'un ignorant, et, depuis quarante ans que je laboure la mer, je n'ai pas récolté grand'chose pour ce qui est du savoir. D'ailleurs les belles paroles viennent d'en haut, et comme on dit : C'est au siffler qu'on reconnaît le merle.

— Mais, dit en souriant miss Ophélia, puisque don Augustin... son nom m'échappe, — n'est pas ici, je serai curieuse de vous entendre chanter quelque chose dans votre langue. Elle me plaît beaucoup, quoique je n'y comprenne rien. Ne me refusez pas ce petit plaisir, monsieur le patron. N'est-ce pas, mon cher papa, ajouta-t-elle en anglais en s'adressant à sir George qui s'approchait assez étonné de voir sa fille s'entretenir si longtemps avec le vieux pilote, vous permettez que ce bonhomme nous fasse entendre quelque chanson de son pays; je prétends même m'en faire dicter un couplet pour l'inscrire sur mon *album*. Ce sera fort divertissant.

— C'est une fantaisie comme une autre, ma chère Ophélia, répondit le baronnet en prenant amicalement le bras de sa fille, et je ne vois nul inconvénient à permettre ce que vous désirez si vivement; mais je doute que l'effet réponde au plaisir que vous vous en promettez d'avance. Vous pouvez chanter, mon ami, dit-il au pilote, puisque ces dames veulent bien vous entendre. »

Le vieux marin, qui n'avait compris qu'à demi tout ce qu'on venait de dire, cligna de l'œil d'un air d'intelligence, et, après s'être recueilli un moment, il entonna d'une voix pleine encore, mais aussi rude que le bruit de l'Océan sur les côtes de son pays natal, le chant suivant, lequel aurait pu se traduire à peu près ainsi :

« Debout! gens de la maison, debout! — Il fait grand jour. — Déjà résonne sur la mer — la trompette d'argent — et tremble au loin — la rive landaise.

« Entendez-vous le bruit des épées — frappant en cadence sur les boucliers — comme des marteaux sur l'enclume — et les cris du retour — qui réveillent la joie — morte au fond de nos cœurs.

« Ce sont nos frères d'outre-mer, ce sont nos parents, nos amis — montés sur un beau vaisseau — chargé d'or jusqu'aux mâts. Bonne nouvelle : — ceux que nous aimons sont de retour.

« Chantons leur la bienvenue — sur l'air qui leur est connu. — Ceux qui viennent de loin — oublieront leurs peines — en foulant cette terre — où la liberté les ramène. »

Quand il eut fini ce chant national dont nous supprimons quelques couplets insignifiants, le vieux pilote sourit dans sa barbe et resta immobile et pensif, comme s'il eût lui-même prêté l'oreille aux sons de cette trompette merveilleuse annonçant le retour des hardis aventuriers qui allaient tenter la fortune au pays de l'or.

S'il avait eu la vanité d'un chanteur de profession, l'impression qu'il venait de produire sur ses auditeurs n'eût pas été propre à le satisfaire. Lady Amélia dormait sur ses coussins, sir George bâillait à se démonter la mâchoire et sir Charles sifflait entre ses dents le *Rule Britannia* avec toute l'impertinence d'un Anglais de la vieille roche. Quant à miss Lee, appuyée sur le bras de son père, elle souriait d'un air de complaisance à quelque idée moqueuse que le chant venait sans doute de faire naître dans son esprit.

« Eh bien, mon cousin, dit-elle en se tournant vers le jeune gentleman qui n'avait pas quitté un seul instant son air ennuyé; direz-vous encore du mal de cette langue que vous nommez un jargon? Et n'y trouvez-vous rien d'original qui vous engage à l'apprendre, vous qui vous piquez de les parler toutes?

— Cela est fort original, sans doute, ma cousine, répondit sir Charles, mais parfaitement inintelligible. Au reste, je doute que le plaisir de vous moquer de moi vous ait bien dédommagée d'avoir les oreilles déchirées par la voix de ce rustre, laquelle ne ressemble pas mal au bruit d'un cabestan qu'on a oublié de graisser.

— Vous savez que je n'entends rien à ces sortes de comparaisons tirées du vocabulaire de la marine. Mais je crois comprendre que ma petite fantaisie ne vous a pas plu. Eh! bien, veuillez m'aider à m'en consoler en m'apportant mon *album*, que vous trouverez en bas sur quelque meuble, et n'oubliez pas ce qu'il faut pour écrire, car je vous avoue que je n'ai satisfait mon envie qu'à demi en entendant chanter ce brave homme, et je compte bien sur votre obligeance pour écrire, de votre plus belle main, les paroles qu'il vous dictera. »

Sir Charles obéit sans dire mot, mais, à ce qu'il semblait, d'assez mauvaise grâce; et comme le baronnet ne put s'empêcher de faire à sa fille quelques légers reproches sur le peu d'indulgence qu'elle avait pour son cousin et le ton d'ironie qu'elle prenait d'ordinaire en lui parlant,

« Tenez, mon cher papa, répondit-elle, la vie que nous menons depuis quelque temps est si peu variée, — je dirais même quelque chose de plus si je ne craignais de vous fâcher; il faut bien me passer quelque folie : j'ai celle de faire de mon cousin un cavalier parfait; je veux soumettre son caractère à toutes sortes d'épreuves; enfin s'il m'est permis de mêler un peu de sérieux à ce qui ne l'est guère, vous m'approuverez vous même quand vous saurez que je n'ai d'autre motif, en agissant ainsi, que celui de m'assurer par mes propres yeux si sir Charles peut en effet devenir ce que je souhaiterais qu'il fût avant d'aspirer à ma main. Hélas! je crains bien de n'en pouvoir jamais tirer qu'un excellent garçon, plein d'honneur et de préjugés, d'un esprit aussi étroit que raisonnable, et passablement ignorant. »

Miss Ophélia allait continuer cette malicieuse apologie quand celui qui en était l'objet vint l'interrompre en lui présentant son *album*. On sait que c'est le confident indispensable d'une Anglaise en voyage. Celui de miss Lee ne brillait pas par l'éclat de la reliure, mais il contenait, dans un désordre agréable et plein de goût, des souvenirs de la

Provence, des Pyrénées et de l'Italie, maintes vues croquées à la gouache, des crayons pris dans les divers musées, quelques fleurs rares desséchées avec art et enfin des vers qui n'étaient pas trop fades et où il n'était nullement question de l'*or de ses cheveux*, non plus que de l'*azur de ses yeux*, lesquels, il faut le dire, étaient les plus beaux du monde.

Miss Ophélia arracha le vieux marin à ses réflexions, en le priant de lui dicter le premier couplet de sa chanson. Elle se divertit fort de voir sir Charles, qu'elle avait obligé malicieusement de tenir la plume, répéter à regret ces sons étranges, comme si chaque syllabe lui eût écorché la bouche. Quand ce fut fini, il présenta l'album à sa cousine, qui s'amusa en épelant les mots l'un après l'autre à lire ce qui suit :

Jeiki, Jeiki, Etchenkoak,
Arghia da zabala ;
Itchassoti mintzatzen,
Zilharresko trumpeta,
Bai éta're Ikharatzen,
Olandesen Ibarra.

« Je ne doute pas que cela ne veuille dire de fort belles choses, ajouta-t-elle en riant ; et en attendant que je le sache, permettez-moi, mon cousin, d'admirer ces sons que vous qualifiez de barbares. Cela n'est pas aussi doux qu'une ariette italienne, je l'avoue ; mais il y a je ne sais quelle harmonie heurtée et sonore à la fois dans l'alliance de ces mots bizarres qui me donne grande envie d'en connaître le sens. Dès que nous serons à terre, mon cher papa, il faudra faire venir quelque docteur basque, bien versé dans sa langue, pour nous les expliquer. J'en ferai une belle traduction qui ne figurera pas mal sur mon *album*, à côté de l'original, et cela vaudra bien les *stanzas* dont il est plus que suffisamment pourvu. Mes bonnes amies en riront comme des folles, et miss *Olinda Brigg* en crèvera de dépit, elle qui se vante d'avoir tout vu. Me voyez-vous d'ici, mon papa, lui dire, en passant discrètement le bon feuillet : « Oh ! cela n'est rien, ma chère, ce sont des vers dans une langue inconnue. » Inconnue ! sentez-vous tout ce que mot aura d'accablant pour elle ? Et que dira M. *Peter Blount*, votre commensal, lui qui est de toutes les académies et prétend connaître tous les patois de l'Europe quand je lui montrerai des vers basques ? Il sera aussi ébahi que ce petit *bonze* auquel mon oncle le commodore s'amusait à faire voir des prières chinoises écrites en langue anglaise, et je lui rirai au nez en lui disant d'un petit air précieux : « Que voulez-vous ! mon bon monsieur *Blount*, on ne peut pas tout savoir. »

— Vous êtes une petite folle, Ophélia, lui dit son père. Songez plutôt à réveiller lady Lee qui fait mieux que de penser à toutes vos malices, et préparez-vous toutes deux à descendre à terre, car nous courons certainement notre dernière bordée, si j'en crois les gestes de ce vieux loup de mer dont l'expérience me paraît valoir beaucoup mieux que les chansons. On ne saurait *arriver* de meilleure grâce. Je vais m'entendre avec lui sur l'endroit le plus propre au mouillage. Vous, mon cher Charles, allez donner un coup d'œil à la manœuvre et faites armer *le Gig*, sans oublier les coussins pour ces dames. — Voilà certainement une rade en fort mauvais état, ajouta sir George en se parlant à lui-même. Et cependant il n'y faudrait qu'un bon brise-lame pour empêcher le chenal de s'ensabler ; mais ces Français ne pensent à rien. »

Après avoir fait ces réflexions qui sentaient l'homme du métier, sir George engagea avec le vieux pilote un colloque des plus animés, dans lequel nous le laisserons déployer toute sa science nautique pour suivre miss Ophélia qui venait de réveiller la belle dormeuse, en la baisant au front.

« *My dear mama*, vous me direz les beaux rêves que vous avez faits pendant que nous passions le temps, mon cousin et moi, à nous quereller sur des niaiseries comme deux êtres prosaïques que nous sommes ; mais pour le moment il faut songer à nos affaires. Nous allons, s'il vous plaît, nous concerter ensemble sur les chiffons que vous voulez emporter pour éblouir les naturels de ce pays sauvage. Quant à moi, mon amazone me suffit, car je compte bien passer la moitié de mon temps à cheval. D'ailleurs, je ne sais si le digne colonel *Mac Culloch* aura pu tenir sa promesse et nous procurer un logement convenable. J'imagine que nous n'y serons pas aussi commodément que dans notre appartement de *Bloomsbury-Square*. Enfin, on n'a pas ses aises partout, comme dit miss Brigg, la grande voyageuse. Qui sait si nous ne serons pas obligées de descendre à l'auberge ?

— J'espère que non, ma chère, répondit lady Amélia avec plus de vivacité qu'on n'aurait pu l'attendre d'une personne aussi indolente, le colonel connaît trop bien les convenances pour nous exposer à des désagréments de ce genre.

— Ma chère Amélia, permettez-moi de me moquer un peu de votre inexpérience. Vous parlez de convenances comme si vous étiez encore dans votre petit salon à faire les honneurs d'un thé. Oh ! que vous avez à faire pour devenir une vraie touriste ! Miss Brigg vous dirait en rougissant derrière son éventail, quelle a passé toute une nuit dans une auberge du Tyrol avec quatre hommes ; vous allez vous récrier devant une telle énormité ? Eh ! bien, ma chère, sa pudeur n'eut pas lieu d'être un seul moment effarouchée. C'étaient quatre ivrognes qui ne songèrent qu'à boire et qui se trouvèrent bientôt, je vous l'assure, hors d'état de blesser la susceptibilité de ses oreilles autrement que par des ronflements énergiques. Croyez-moi, les gens qu'on rencontre dans ces sortes de lieux sont plus grossiers envers eux-mêmes qu'à l'égard de leurs voisins, dont ils ne se soucient guère. Chacun y vit pour soi ; et quant à moi, bien que je ne sois pas une personne aussi respectable que miss Brigg, je n'aurais eu à sa place d'autre crainte que celle de ne pouvoir dormir tout à mon aise.

En causant ainsi, les deux dames descendirent sous le pont.

J. LAPRADE.

La suite à un prochain numéro.

Canal du Midi.

Premier article.

Il est assez étrange qu'il n'existe pas une notice moderne et complète de ce merveilleux ouvrage. L'*Histoire du canal du Midi*, publiée en l'an VIII par le général Andréossy, est sans doute un livre estimable, et où l'on trouve tous les détails scientifiques qui peuvent servir à l'intelligence des questions résolues par l'auteur du canal ; mais ce mémoire est trop technique ; il fut d'ailleurs rédigé dans un intérêt de rivalité personnelle, et sa date est déjà ancienne. On peut faire les mêmes observations sur l'article consacré à ce canal dans l'Encyclopédie. L'*Histoire du canal du Languedoc*, publiée en 1805 par les héritiers de Riquet, n'est qu'un récit des vicissitudes par lesquelles dut passer le projet primitif avant d'être complétement exécuté. C'est, à vrai dire, une réponse au pamphlet du général Andréossy. Le *Guide du voyageur sur le canal du Midi*, par M. le comte Georges de Caraman, brochure in-octavo publiée à Toulouse en 1836, est une notice utile, mais introuvable, même chez les libraires de Toulouse, soit qu'elle n'ait pas reçu une publicité suffisante, soit qu'elle n'existe plus dans le commerce.

Nous avons pour but, en écrivant cette description d'une des merveilles de la France, de remplir cette regrettable lacune. Nous ferons le plus succinctement possible l'historique du canal, le tableau technique et pittoresque des ouvrages hydrauliques que sa construction a nécessités ; enfin nous donnerons tous les détails qui peuvent intéresser le voyageur.

Historique. L'idée de joindre l'Océan à la Méditerranée par un canal remonte au règne de François Ier. En 1539, deux commissaires du roi furent envoyés à Toulouse pour faire dresser le plan de cette communication artificielle. Mais le projet resta sans exécution, probablement à cause des difficultés qu'offrait le terrain entre l'Aude et la Garonne. Le problème fut repris sous Henri IV, et il est assez remarquable de voir, dans un rapport du cardinal de Joyeuse au roi, figurer l'idée de faire passer le canal par les pierres de Naurouse, précisément à l'endroit qui, plus tard, fut choisi pour point de partage. Ce rapport est daté du 2 octobre 1598. En 1604, le connétable de Montmorency, gouverneur du Languedoc, ordonna de nouveau l'examen des lieux ; mais cette troisième tentative fut encore infructueuse. La question fut remise sur le tapis dans les premières années du règne de Louis XIII, puis en 1617, en 1632, 1633, 1636, et 1650.

Il était réservé à Louis XIV d'être le patron d'une œuvre aussi utile et aussi glorieuse. Pierre-Paul Riquet, seigneur de Bonrepos, rejeton d'une famille noble de Provence, fut le génie que réclamait une si difficile entreprise. Riquet était homme de finance, mais la nature l'avait doué de ce merveilleux esprit d'invention que la science ne donne pas, et qui souvent remplace la science. La situation de sa propriété au pied de la montagne Noire lui avait permis de prendre une connaissance parfaite du terrain. Il avait pu examiner dans tous ses détails ce plateau de Naurouse, devant lequel avaient échoué les combinaisons des plus habiles ingénieurs. Aidé par un simple fontainier de Revel, nommé Pierre, il avait fait exécuter sous ses yeux plusieurs nivellements et étudié le système des eaux qui arrosent les dernières collines de l'embranchement le plus occidental des Cévennes. Le hasard était venu à son aide : près des pierres de Naurouse, il avait aperçu une petite fontaine dont les eaux, se bifurquant d'elles-mêmes, coulaient en deux sens opposés. En suivant les ruisseaux formés par ces deux courants, il avait pu aisément s'assurer que l'un coulait vers les affluents de la Méditerranée, l'autre vers ceux de la Garonne ou de l'Océan. Le point de partage était donc trouvé. Pour cela il n'était pas besoin d'être bien savant : l'observation et une heureuse découverte avaient suffi ; mais c'est souvent ainsi que naissent les grandes œuvres.

Placer les sources du canal dans la montagne Noire, utiliser dans ce but la petite rivière de Sor, qui passe au hameau de Durfort, et la conduire au point de partage, si bien indiqué par la fontaine de la Grave, telle fut la base première de la conception de Riquet.

Sûr de lui-même et de la solidité de son projet, Riquet adressa, en 1662, à Colbert un mémoire dans lequel, tout en s'excusant de se mêler d'hydraulique, lui, homme de gabelle, il exposait ses idées sur la possibilité de faire passer par le plateau de Naurouse un canal destiné à joindre les deux mers. Son plan différait de celui qui fut adopté et exécuté ; mais le principe y était posé, et le tracé du canal pouvait se modifier suivant l'examen des localités.

Le génie pratique de Colbert comprit ce qu'il y avait de sérieux et de grand dans les propositions de Riquet. Il approuva vivement le plan de notre financier, et persuada aisément à Louis XIV qu'il était digne de lui de réaliser, dans le midi de la France, la réunion de la Méditerranée et de l'Océan. Par un arrêt du conseil, rendu le 18 janvier 1663, le roi ordonna que l'examen du projet de Riquet fût fait sur les lieux par une commission spéciale. Pendant qu'on s'occupait de former cette commission, Riquet achevait ses nivellements, et faisait jalonner la route que devait suivre son canal. Il avait vu Colbert à Paris, et tout ce qu'il avait dit au grand ministre avait confirmé celui-ci dans l'idée favorable qu'il avait d'abord conçue du plan soumis à son approbation. Le travail de la commission, commencé en novembre 1664, fut terminé en janvier 1665. Un devis et un plan détaillé ayant été dressés, les commissaires n'hésitèrent plus, et déclarèrent l'entreprise réalisable. Mais, ne voulant rien donner aux probabilités, ils exigèrent qu'avant tous travaux définitifs, on fît, à titre d'essai, une rigole de deux pieds de large, qui conduirait les eaux du Sor au point de partage, et de là à Toulouse et à Carcassonne.

La rigole d'essai, creusée aux frais de Riquet, fut terminée au commencement d'octobre 1665. On eut, dès lors, la preuve de l'exactitude des assertions de Riquet, car les eaux de la montagne Noire, détournées de leur cours naturel, arrivèrent à Naurouse, où elles prirent deux directions opposées, à la grande surprise des commissaires, qui jusque-là doutaient encore.

La démonstration était complète, et Riquet triomphait. Restait l'exécution du canal, la partie pratique. Le soin de cette grande création revenait de droit au financier ingénieur. En octobre 1666, un édit royal ordonna la construction du canal, qu'il érigeait en un fief dont la propriété serait concédée à charge d'entretien. Le 14 du même mois, Riquet est déclaré concessionnaire, pour la somme de 3,630,000, francs, des travaux à exécuter depuis Toulouse jusqu'à Trèbes. D'après les termes de l'adjudication, le gouvernement restait chargé d'indemniser les propriétaires pour leurs terres et les seigneurs pour leurs fiefs. En avril 1667, les premières pierres du bassin de Saint-Ferréol, dont on trouvera plus loin la description, sont posées avec solennité, ainsi que celles de l'écluse d'entrée dans la Garonne. Deux ans après, Riquet soumissionne la branche orientale du canal depuis Trèbes jusqu'à l'étang de Thau, et, le 23 janvier 1669, il obtint l'adjudication pour la somme de 5,832,000 francs, le gouvernement se chargeant toujours des indemnités quelconques. Cette partie du canal est également érigée en fief et accordée à l'adjudicataire pour 200,000 francs. Déjà, le 13 mai 1668, le fief, le droit de péage, et les autres avantages mentionnés dans le premier édit, avaient été concédés à Riquet pour une somme égale. Ainsi Riquet fut chargé de la construction entière du canal et en devint propriétaire pour une somme totale de 9,862,000 francs.

Douze mille ouvriers furent employés à la fois, et les travaux, entrepris sur trois points différents, se réunirent sans qu'on fût obligé de rien changer à la direction du tracé. Telle fut l'activité de Riquet et des ingénieurs qui travaillaient sous ses ordres, que la partie comprise entre le point de partage et Toulouse fut terminée au commencement de l'année 1672. En moins de six jours l'eau de la rigole remplit toute cette branche du canal, et immédiatement quatre des plus grandes barques de la Garonne remontèrent à Naurouse et revinrent chargées de marchandises, aux applaudissements de toutes les populations riveraines. Un service de navigation fut établi entre les deux points extrêmes. L'autre partie du canal offrait beaucoup plus de difficultés ; elle ne put, en conséquence, être livrée au public qu'au printemps de l'année 1681. Le 15 mai, les commissaires du roi s'embarquèrent à l'embouchure de la Garonne et se rendirent à Béziers, conduisant avec eux vingt-trois barques chargées de marchandises destinées à la foire de Beaucaire. L'œuvre était donc complète : l'Océan donnait la main à la Méditerranée, et des contrées, condamnées à languir dans l'isolement, allaient recevoir le mouvement et la vie. Ce magnifique résultat était dû à un homme étranger aux sciences, et qu'une heureuse inspiration avait seule guidé dans la voie vainement cherchée par les gens du métier. Ainsi procède le génie : il trouve, il invente ; par sa seule puissance, il fait ce que la science seule ne peut faire, et n'a besoin d'elle que pour rendre plus facilement exécutables les grandes choses qu'il a conçues. Que Riquet, pour la partie technique de son entreprise, pour les détails d'application, ait eu recours à des ingénieurs, c'est ce que personne ne contestera. Étranger aux mathématiques, à l'hydraulique, en un mot à toutes les connaissances spéciales de l'ingénieur, il ne pouvait y suppléer par les seules ressources de son esprit. Mais ici les hommes de science furent les instruments subalternes. La gloire de ce grand travail appartient réellement à Riquet, c'est-à-dire à celui qui indiqua la vraie source du canal, en trouva le point de partage, en fit le tracé, et présida à la construction du gigantesque monument dont il avait conçu la pensée.

Il ne fut pas donné à Riquet de jouir de sa gloire et des fruits de ses nobles labeurs. Il mourut le 1er octobre 1680. Son fils fit mettre la dernière main aux travaux, et le canal put être livré à la navigation six mois après la mort de l'homme illustre dont il était l'ouvrage.

Quelques travaux d'art furent, par la suite, ajoutés à ceux qui existaient dès le principe ; Vauban lui même coopéra à ces travaux d'amélioration ; mais ce furent de simples détails destinés à perfectionner l'œuvre de Riquet.

Il y a quelques années, une statue a été érigée en l'honneur de Riquet dans la ville de Béziers, hommage tardif rendu par la France à un homme qu'elle compte au nombre de ses plus illustres enfants.

Nous allons maintenant entrer dans la description des sources du canal et des travaux d'art exécutés pour faire arriver les eaux au bief de partage. C'est la partie la plus intéressante et la plus curieuse de notre examen.

Prise d'eau du Sor. — Rigole de la plaine. — Après une étude exacte du système hydraulique de cette partie du Languedoc, l'auteur du canal du Midi fut conduit, comme on l'a vu, à prendre la montagne Noire pour base de son œuvre. En effet, cette chaîne, au point où elle se termine, c'est-à-dire près des petites villes de Sorèze et de Revel, a plusieurs versants et offre, dans un rayon assez court, les sources d'un grand nombre de torrents. La nature semblait donc ici avoir tracé la voie à la science. La montagne Noire fut choisie pour devenir le château d'eau destiné à alimenter le canal.

La montagne Noire est une des branches de la chaîne du Vivarais, dans la direction de l'ouest. C'est un curieux échantillon de ces soulèvements qui ont bouleversé la surface du monde primitif. Des collines abruptes ou arrondies, les unes couvertes d'épaisses forêts, les autres hérissées de rochers aux formes bizarres, constituent ce système de montagnes, célèbre dans les guerres religieuses et politiques qui ont si longtemps ensanglanté le midi de la France. Des gorges profondes, des ravins pittoresques, des torrents qui roulent avec bruit leurs eaux pures et rapides, des vallons verdoyants, dominés par des masses granitiques suspen-

dues aux flancs des coteaux, des usines avec leurs ponts aériens, des ruines de forteresses féodales sur les mamelons les plus escarpés, des hameaux perdus au milieu des bois, et dont les habitants reçoivent fréquemment la visite des loups, voilà ce que le voyageur remarque dans ces petites Alpes languedociennes. Le granit commun, vulgairement appelé *granit à gros grain*, se trouve partout dans la montagne Noire; il en est la base unique. Ce granit offre dans ses saillies extérieures des formes variées et singulières; on y rencontre souvent des veines et des blocs de quartz, produits de formation postérieure. Dans les environs de Lampy il se présente en tables vastes, mais peu épaisses. Dans l'espace situé entre Saissac et le hameau des Campmazes, il apparaît en blocs nombreux, approchant presque tous de la forme ronde ou ovoïde. Du côté d'Alzau, dans la forêt qui entoure la prise d'eau, il surgit çà et là en masses monstrueuses généralement arrondies.

C'est au pied de la montagne Noire, à peu près sur la limite des départements de la Haute-Garonne et du Tarn, et près du grand réservoir du canal, qu'est située la petite ville de Sorèze, longtemps célèbre par son collége, qui, sous la direction des frères Ferlus, a donné à la France une foule d'ingénieurs éminents, de brillants officiers et d'illustrations scientifiques.

Nous recommandons particulièrement aux touristes qui iraient visiter la montagne Noire, de ne pas oublier dans leurs courses la grotte du Calel, toute voisine de Sorèze. Cette immense excavation occupe tout l'intérieur de la montagne dite *du Causse*. On y pénètre par un trou, ou plutôt par un gouffre profond. La caverne est sillonnée de ruisseaux, traversée dans toutes les directions par des galeries et des ravins. On y trouve des salles immenses, des voûtes élevées, d'énormes rochers aux formes fantastiques. Les parois sont presque partout tapissées de stalactites. Ces cristallisations, tantôt blanches, tantôt d'un jaune de soufre, affectent les formes les plus variées: ici ce sont des autels, des berceaux, des corniches; là des entablements, des jeux d'orgue, des guirlandes; plus loin des croix, de longs cierges, des franges gracieuses. Mais ce qui excite surtout l'admiration du visiteur, c'est une colonne de cristal qui s'élève dans une des plus vastes salles, et dont le piédestal, régulièrement cannelé, est aujourd'hui séparé du fût par un intervalle de plusieurs centimètres, sans que les parties divisées aient dévié de leur position primitive. Rien de plus magnifique que l'aspect de cette colonne, au sommet de laquelle pendent, en élégants festons, mille stalactites éblouissantes.

On voit que la montagne Noire offre plus d'un attrait aux géologues et aux touristes.

La topographie et le système des eaux de cette chaîne désignaient les deux rivières de Sor et de Laudot au choix de l'auteur du canal. Mais ces deux cours d'eau ne pouvaient être utilisés qu'autant qu'on leur creuserait un lit artificiel pour leur donner la direction convenable. Le Sor, qui prend sa source dans la montagne et qui passe au pied de la vieille tour de Roquefort, fut pris à l'endroit où il débouche dans la plaine du côté du nord. Là une chaussée, construite près du moulin de Pont-Crouzet, fit entrer ses eaux dans une rigole dite *rigole de la Plaine*.

Ce petit canal, large d'environ trois mètres, suit la base de la montagne en se soutenant vers le bas, et se rend vers le sud au point de partage, pour se perdre dans le grand canal.

Rigole de la Montagne. — Prise d'eau d'Alzau. — Une autre rigole fut creusée dans la montagne même, au sommet des contre-forts qui séparent les unes des autres les rivières du côté sud. Les ruisseaux d'Alzau, Lampy, Bernassonne, etc., furent barrés par des chaussées accompagnées presque toutes d'épanchoirs à fond destinés à rejeter les eaux superflues dans les lits de ces torrents. Le canal de dérivation qui réunit ces différentes rivières, et qui fut appelé *rigole de la Montagne*, a 3 mètres 247 millimètres de large et environ 1 mètre d'eau en pofondeur. Son développement en longueur dépasse 30 kilomètres. Presque partout il est creusé dans le granit ou dans la couche de terre assez mince qui le recouvre. Il est en général à fleur de terrain et suit le contour des parties élevées. Toutefois, dans certains endroits, il a fallu le faire passer à plusieurs mètres de profondeur dans le roc.

Alzau est la tête de ce système hydraulique. C'est là qu'est la prise d'eau. Dans la forêt de Ramondens, au cœur même de la montagne Noire et dans le site le plus sauvage, on voit un monument de granit entouré d'arbres séculaires et apparaissant au loin comme la borne qui marque l'origine d'un travail dont s'honore le génie humain. Ce sont les colonnes d'Hercule de la science dans la montagne Noire. Là le torrent d'Alzau est détourné et conduit dans la rigole de la Montagne. Si vous approchez du monument, vous verrez, par l'inscription qui le couvre, qu'il a été élevé en l'honneur de Riquet. Voici cette inscription, que nous avons copiée sur les lieux mêmes :

Canal du Midi. — P. P. Riquet de Bonrepos.

« Louis XIV régnant, Colbert étant son ministre, ici, l'an « 1665, P. P. Riquet s'empare des eaux de la montagne « Noire, les conduit à Naurouse et résout le grand pro- « blème de la jonction des deux mers. L'an 1666, seul, il « ose entreprendre ce grand ouvrage et répond du succès; « l'an 1681, des barques chargées passent de l'Océan à la « Méditerranée;

« A la mémoire de Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos, « hommage de respect, d'admiration et de reconnaissance « de M. de Riquet, duc de Caraman, pair de France, lieu- « tenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, « ancien ambassadeur. — 1837. »

La face postérieure du bloc de granit offre une autre inscription qui rappelle les dates les plus mémorables de l'histoire du canal du Midi.

On ne trouve absolument à Alzau que la maison du garde et la belle forge de MM. de Pujol, adossée à une pente de la forêt et assise sur le torrent qui, à quelques pas de là, va donner naissance à la rigole. Ce torrent, comme tous ceux qui sillonnent la montagne Noire, est encombré de blocs de granit monstrueux, semés au milieu de son lit dans le plus étrange désordre.

L'administration du canal a l'intention d'établir à Alzau un barrage véritable, accompagné de quelques ouvrages qui donneront à l'ensemble un aspect monumental.

Peu de voyageurs visitent Alzau; pourtant les hêtres du chemin portent, jusqu'à plus d'une lieue de distance, des noms qui rappellent le passage de quelques curieux.

Pour quitter la prise d'eau, il n'existe pas d'autre route que celle qui longe la rigole de la Montagne dans tout son développement. Le canal serpente au milieu d'une sombre forêt. A gauche, le regard plonge avec effroi dans des précipices dont le fond échappe à la vue; à droite s'élève brusquement la montagne qui, de distance en distance, est tapissée d'énormes masses de granit montrant leur tête chauve et grisâtre. Le bois de Ramondens couvre la cime de la montagne et les flancs des précipices. Des arbres gigantesques et de la plus fière encolure ombragent la rigole et la route dans toute leur étendue. Parmi ces arbres on remarque des chênes et des hêtres qui atteignent à des proportions colossales et dont les branches s'entrelacent pour former une voûte protectrice au-dessus du chemin. La majesté de ces rois de la forêt, l'ombre épaisse que projette ce dôme de feuillage, la limpidité des eaux de la rigole, le murmure qu'elles font entendre en roulant rapidement sur des cailloux polis ou sur un sable fin, les mille sinuosités de la route, nivelée sur la rigole et entretenue avec un soin admirable, le silence du bois solitaire, les maisons des gardes qui, à de rares intervalles, se détachent, blanches et coquettes, sur le vert sombre du tableau, tout contribue à donner à cette route un merveilleux caractère de pittoresque, de grandeur, d'originalité, de beauté régulière et de sauvagerie. La forêt s'étend à une distance considérable. On nous a dit qu'elle n'avait pas moins de 28 à 30 kilomètres de circuit. Quelquefois les arbres de haute futaie font place à des taillis touffus, retraite des renards et des loups. Alors le regard, affranchi de tout obstacle, découvre tout à coup la chaîne des Pyrénées dans presque toute son étendue. Souvent une ligne de nuages blancs cache le pied de ces montagnes dans toute la longueur que l'œil du voyageur peut embrasser, tandis que, par un heureux contraste, la cime se détache, brune et hardiment découpée, au-dessus de cette écharpe floconneuse, dont les plis capricieux font, de loin, l'effet d'une ondoyante ceinture de neige. A mesure que le soleil s'élève sur l'horizon, les brumes montent et dégagent le pied de la chaîne. On peut les suivre dans leur lente ascension jusqu'au moment où elles couronnent les plateaux supérieurs d'un étincelant diadème, pour aller, bientôt après, se formuler dans l'atmosphère en nuages flottants. Entre le rideau des Pyrénées et les montagnes sur le sommet desquelles serpente la rigole, s'étend l'immense plaine de Carcassonne, si fertile et si variée. Le tableau est complet; il est difficile d'en imaginer un plus saisissant, plus digne du pinceau d'un artiste. En présence de ces grandes scènes de la nature, au milieu de cette forêt, à travers laquelle le génie sut frayer une voie à l'industrie et au travail, il est impossible de se défendre d'une émotion profonde. Tandis que l'imagination s'exalte à l'aspect du magnifique paysage qui se déploie sous les regards, la vue de ce canal aux mille re-

Canal du Midi. — Riquet exposant son projet aux commissaires du roi et des États.

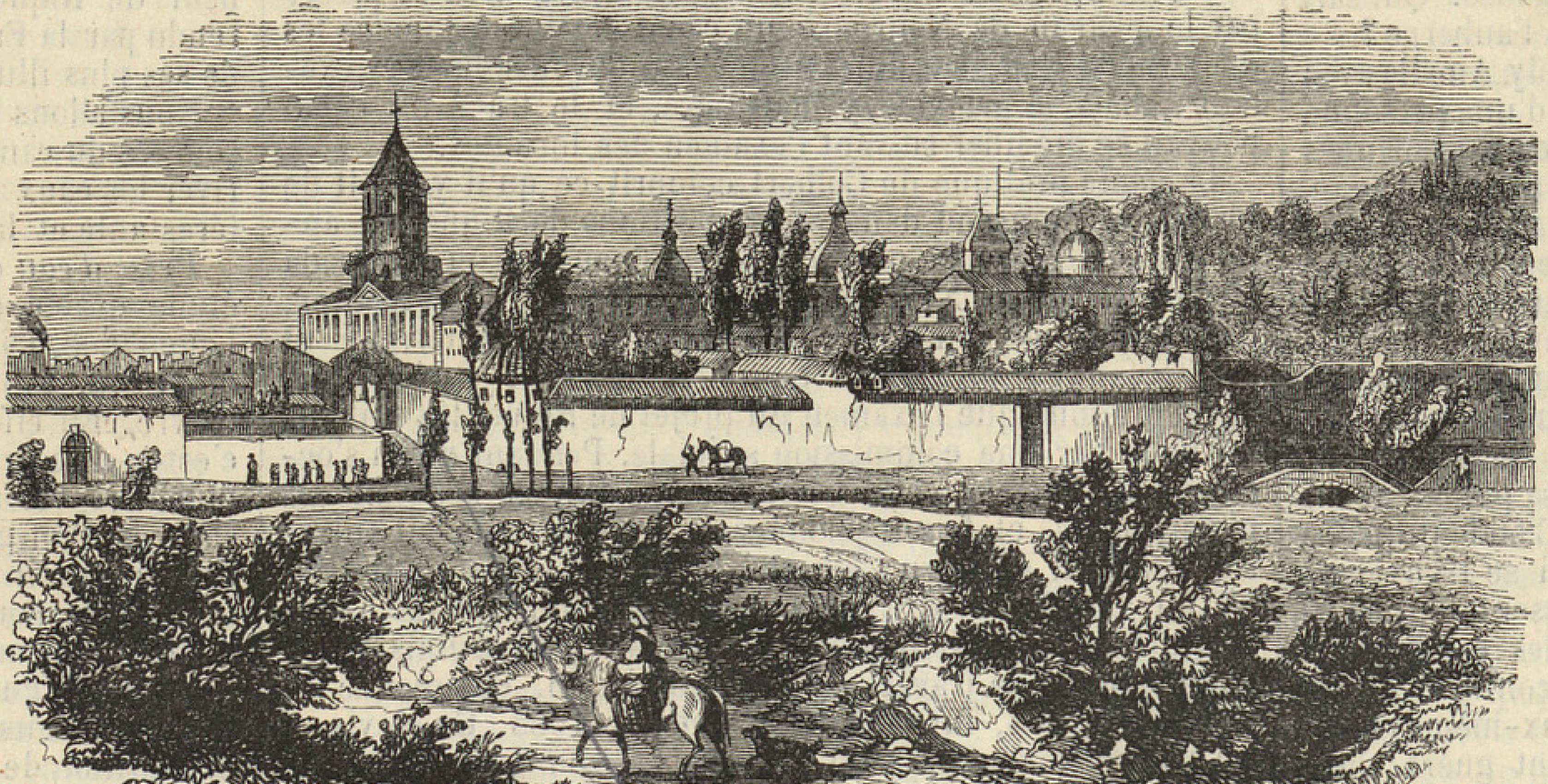
Canal du Midi. — Le collége de Sorèze.

plis, qui ondule au flanc des blocs de granit, excite dans l'esprit une admiration qui va bientôt jusqu'à l'enthousiasme. « Ce pays, s'écrie un voyageur du siècle dernier (1), porte l'empreinte du génie de l'auteur du canal, et l'on n'y peut faire un pas sans tressaillir et admirer. Ici l'observateur se trouve placé, pour ainsi dire, devant l'origine et la cause du canal du Languedoc ; il en découvre le mécanisme, il en tient la clef. Le projet de l'ingénieur de ce grand ouvrage s'explique ici bien plus aisément qu'il ne se conçoit, et la simplicité des moyens l'emporte encore sur la hardiesse de l'entreprise. Ailleurs cet ouvrage semble un effort de l'art qui contraint la nature ; ici l'art la surpasse en ne faisant que l'imiter. Une rigole étroite et tortueuse, deux lacs de médiocre grandeur, tels sont les moyens simples et savants qui servent à former et à maintenir, de l'une à l'autre mer, une rivière factice, dont les eaux, retenues et comme suspendues à volonté, ne peuvent jamais tromper l'attente du commerçant, ni détruire l'espoir du cultivateur. »

Bassin de Lampy. — Après un développement de 13,721 mètres, le chemin de la rigole vous conduit au bassin de Lampy. Ce réservoir fut construit dans le but d'alimenter le canal de Narbonne, qui n'est qu'un embranchement du canal du Midi. Il avait été projeté, dans le principe, pour subvenir aux besoins du grand canal; mais l'emplacement de Saint-Ferréol fut préféré, et le bassin construit dans ce dernier endroit fut, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, jugé suffisant. Le bassin de Lampy est à celui de Saint-Ferréol dans le rapport de un à trois.

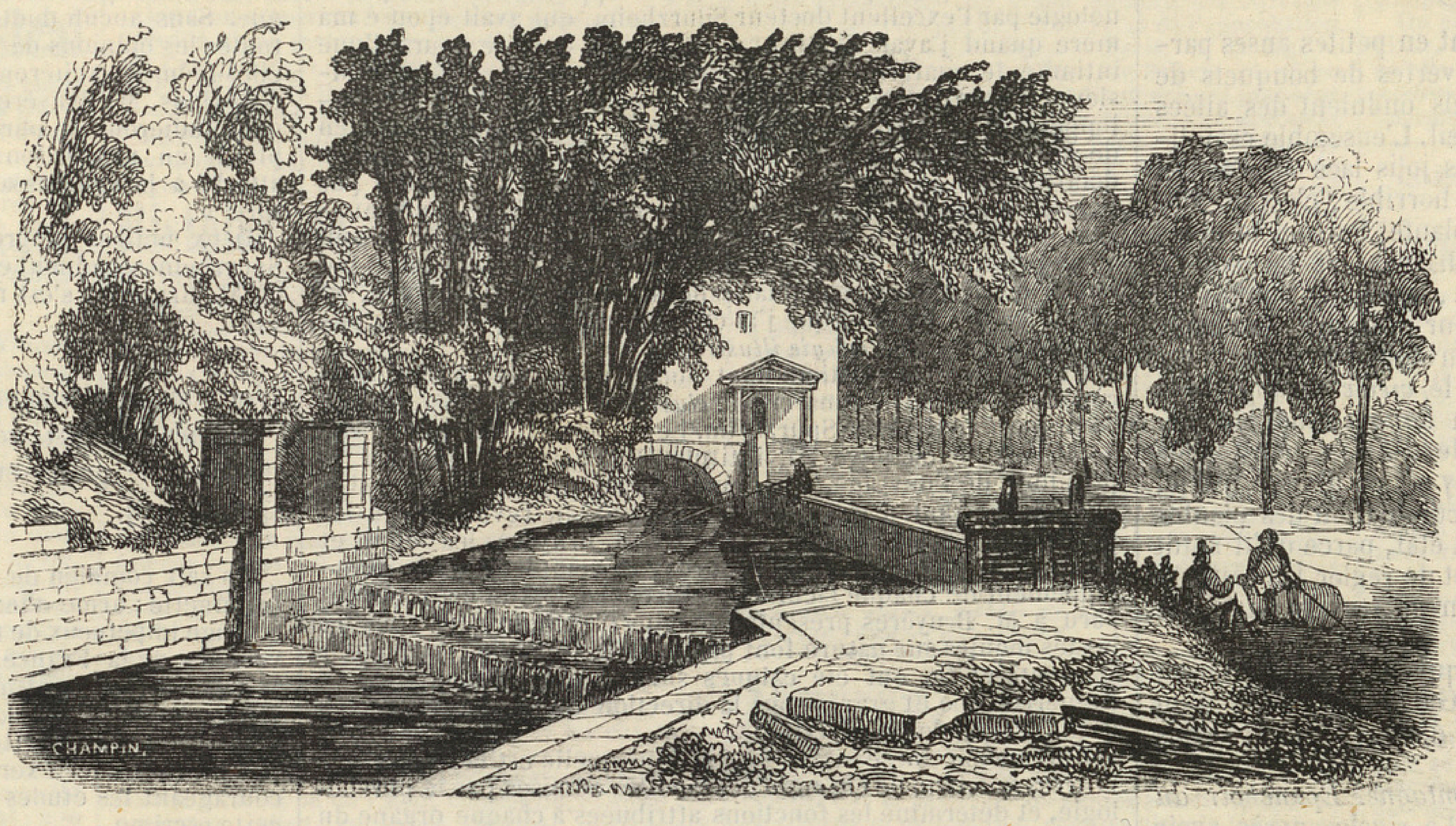

Canal du Midi. — Prise d'eau du Sor à Pontorouzet.

(1) Reboul, qui a écrit un voyage dans la montagne Noire, en septembre et octobre 1786, ouvrage cité avec éloge par le savant Ramond dans son *Voyage aux Pyrénées*.

Une allée parfaitement sablée mène à la maison du garde. De la terrasse qui précède celle-ci, la vue embrasse la belle nappe du réservoir et ses rives couvertes d'ombrages frais. Au premier coup d'œil, on reconnaît que le problème à résoudre était de retenir les eaux dans cette partie du vallon, et de les diriger ensuite vers la rigole. La solution fut simple et décisive : on établit, en l'appuyant sur les rochers qui resserrent le vallon, une digue de barrage longue de 116 mètres 904 millimètres à son couronnement, et de 68 mètres 194 millimètres à sa base. On donna à cet ouvrage 16 mètres 236 millimètres de hauteur, et l'on contint son parement extérieur par des contre-forts en maçonnerie.

La manœuvre des eaux fut rendue facile par les dispositions suivantes : on divisa la hauteur de 16 mètres 236 millimètres en quatre parties de 4 mètres 221 millimètres chacune. A ces intervalles on pratiqua des voûtes de 974 millimètres de hauteur sur une largeur égale, disposées en sautoir les unes au-dessus des autres. Ces pertuis furent fermés avec des vannes. Puis on divisa le parement intérieur de la chaussée en retraite de 1 mètre 298 millimètres de largeur, contenant des escaliers par lesquels on pût descendre jusqu'aux vannes pour les lever plus aisément. On pratiqua quatre retraites semblables, et comme le talus du parement intérieur est de 27 millimètres pour 324 millimètres (1 pouce pour pied), l'épaisseur de la chaussée à son sommet se trouva réduite à 5 mètres 295 millimètres. Cette chaussée contient, en somme, 11,834 mètres 560 millimètres cubes de maçonnerie.

Canal du Midi. — Monument élevé à Riquet dans la montagne Noire, par Louis XIV.

Canal du Midi. — Prise d'eau d'Azau, près des forges de M. de Pujol.

Ce barrage est remarquable par la hardiesse et la beauté de la construction. Il laisse peut-être à désirer sous le rapport de la solidité. Pour empêcher les infiltrations à travers la maçonnerie, il aurait fallu faire un terrassement en terre glaise entre les deux murs, tandis qu'on s'est borné à la maçonnerie de moellon à bain de mortier. On s'aperçut, mais trop tard, de cette faute, et on chercha à la réparer. Voici par quel moyen ingénieux on espéra y pourvoir : partant de cette donnée, que l'eau dépose à la rencontre de tout obstacle, on jeta devant le parement intérieur une grande quantité de chaux éteinte. Cette chaux, délayée par l'eau du réservoir, fut entraînée, déposée dans les interstices de la maçonnerie, et lentement conduite jusqu'à la surface du parement extérieur; là, s'emparant du gaz acide carbonique répandu dans l'atmosphère, elle forma une couche de pierre calcaire revivifiée. Le mur extérieur se trouva ainsi tapissé d'une matière parfaitement blanche, qui, de loin, à travers le feuillage des arbres plantés dans la partie libre du vallon, produisait un effet original. On renouvela plusieurs fois l'opération, et, les interstices étant bouchés, les infiltrations cessèrent. Cependant, en considérant l'état actuel de ce parement extérieur, on reconnaît facilement que l'infiltration a recommencé ; le revêtement de chaux est effacé en beaucoup d'endroits, et le mur, sans être dégradé, annonce un désordre intérieur qui pourra, nous le craignons, amener de fâcheuses conséquences. On doute, d'ailleurs, aujourd'hui que la couche blanche dont le mur extérieur est revêtu soit produite par l'introduction de la chaux à travers les interstices des pierres. On croit plutôt qu'elle est le résultat d'une exsudation de la partie calcaire du mortier employé en très-grande quantité dans la maçonnerie. Ce qui donne à cette opinion un certain degré de probabilité, c'est qu'on a constaté que dans quelques parties de l'édifice le mortier primitif ne se compose plus que de sable, et a perdu sa partie calcaire. Malgré cette dégradation, les réparations faites de temps en temps à cette digue, ont, jusqu'à ce moment, suffi au maintien du mur.

Canal du Midi. — Aspect du canal et d'une maison de garde.

Le bassin de Lampy contient 3,698,290 mètres cubes d'eau. Il est alimenté par la rivière de Lampy et le ruisseau nommé *Lampillon*. On le vide en une dizaine de jours. Mais il paraît qu'on n'a pas souvent besoin des eaux de ce réservoir, car on ne le met que rarement à sec. Durant l'hiver de 1845 à 1846, il a été vidé; ce qui n'avait pas eu lieu depuis trois ans.

Les eaux du bassin sont d'une pureté et d'une transpa-

rence admirables. Leur température, en été, n'est pas aussi froide qu'on le croirait en considérant la proximité des sources d'eau de roche qui alimentent ce vaste magasin. Nous nous y sommes baigné après plusieurs jours de pluie, et en avons trouvé l'eau tout aussi agréable, et infiniment plus limpide que celle de la Seine. Quinze mètres sont le maximum de la profondeur.

Les rives du réservoir se découpent en petites anses parfaitement ombragées. Elles sont couvertes de bouquets de chêne et d'ormeaux, à travers lesquels ondulent des allées habilement dessinées pour le coup d'œil. L'ensemble est infiniment gracieux et rappelle les plus jolis lacs de l'Italie. Mais les environs sont d'une tristesse horrible; c'est un vrai désert, une thébaïde monotone et désolante. Partout la montagne montre ses épaules nues, décharnées et tachées de roches noirâtres. Çà et là seulement, quelques touffes de fougère et de bruyère attestent par leur présence que toute végétation n'est pas interdite à ces sauvages retraites.

A 907 mètres au-dessous est situé le *vieux Lampy*, bassin de passage, qui reçoit les eaux du *Lampy neuf*, lesquelles se joignent ici à celles de la rigole d'Alzau, dont nous avons parlé. Le bassin du vieux Lampy est en grande partie, comblé par des atterrissements et l'accumulation des plantes aquatiques. Mais on le laisse dans cet état, parce qu'il suffit à sa destination, qui est de conduire et de régler les eaux du réservoir voisin dans leur distribution au travers de la rigole.

Ne quittons pas Lampy sans dire que le plan de ce beau bassin est dû à l'ingénieur en chef Garipuy, homme d'un rare mérite, et que Toulouse est fière d'avoir vu naître dans ses murs.

Continuation de la rigole de la Montagne. Epanchoir du Conquet. Percée des Campmazes. — La rigole, après avoir touché au vieux Lampy, reprend sa course, toujours tortueuse, toujours ombragée, mais désormais privée de la sombre verdure de la forêt. On ne saurait imaginer rien de plus agréable qu'une promenade par ce chemin. Il semble qu'on suive une longue allée dans un parc royal. Sur toute autre route, on s'ennuierait singulièrement de ces mille détours, de ces zig-zags sans nombre; mais ici, sur cette voie plane et régulière, à côté de cette eau murmurante, sous cette voûte de feuillage, qui arrête les rayons brûlants du soleil méridional, il est impossible d'éprouver d'autre sentiment que celui d'un plaisir intime joint à une vive admiration.

Arrivée à l'épanchoir du Conquet, où elle se précipite dans le Sor, l'eau de la rigole entre dans un canal récemment maçonné, pavé en briques, et revêtu de béton. Ces travaux ont été nécessités par la nature du terrain que parcourt la rigole dans cet espace. Au Plot de la Jasse, le chemin cesse pour se confondre avec la grande route de Toulouse à Carcassonne. Le canal de dérivation se dirige alors vers la montagne des Campmazes. Là il a fallu faire une tranchée et un tunnel. Le total de la percée est de 233 mètres 760 millimètres, dont une partie à ciel ouvert; le tunnel a 122 mètres 70 centimètres de long sur 2 mètres 922 millimètres de diamètre. Après avoir coulé sous cette voûte, œuvre de Vauban, l'eau de la rigole tombe, à la distance de quelques pas, dans le lit du Laudot, en formant une cascade de 8 mètres 118 millimètres. De là, elle suit le fond du vallon jusqu'au bassin de Saint-Ferréol, qui n'est qu'à 6 kilomètres du hameau des Campmazes.

En résumant les différentes distances que nous venons de franchir, on trouve, pour la longueur totale de la rigole de la montagne, depuis la prise d'eau d'Alzau jusqu'au réservoir de Saint-Ferréol, 31,641 mètres (près de 8 lieues). Si l'on considère, d'une part, ce grand développement; d'une autre, la nature de la contrée montagneuse qu'il fallait traverser, on se fera une idée des difficultés qu'a dû vaincre l'auteur du canal du Midi pour mener à bonne fin ce merveilleux ouvrage.

Bulletin bibliographique.

La Phrénologie, *le Geste et la Physionomie*, démontrés par 120 portraits, sujets et compositions, gravés sur acier. Texte et dessins par M. H. BRUYÈRES, peintre, beau-fils du docteur SPURZHEIM. 1 vol. grand in-8. — Paris, 1847. *Aubert*. 30 fr.

La phrénologie est une science bien jeune encore, car sa naissance ne remonte qu'à l'année 1808; mais depuis qu'elle existe, ou du moins qu'elle prétend exister, elle a fait beaucoup parler d'elle; elle a eu de nombreux partisans, elle a publié une foule d'ouvrages justement remarqués. Les docteurs Vimont, Broussais, Debout et Fossati ont développé tour à tour les théories et les idées de Gall et de Spurzheim. Enfin, M. Bruyères, le beau-fils de Spurzheim, vient de rassembler, dans un volume in-8 de plus de 500 pages, magnifiquement imprimé et orné de quatre-vingts belles gravures sur acier, « tout ce qui a paru nécessaire pour faire comprendre les principes et les applications de cette science, qu'il considère comme la plus essentielle et la plus digne d'intérêt de toutes celles qu'un homme instruit doive étudier. »

Cet ouvrage n'est pas précisément un traité scientifique : il s'adresse plutôt aux hommes du monde qu'aux savants et aux hommes d'étude. M. Bruyères n'a pas la prétention d'établir les bases de la science, d'en discuter les preuves, d'en analyser et d'en combattre toutes les objections; il part de ce point que la phrénologie est une science établie; il la regarde même comme arrivée presque à l'état de perfection; il a voulu seulement étendre le cercle des personnes auxquelles elle pouvait être expliquée et démontrée, de manière à les intéresser comme étude, et à les convaincre de la possibilité et de l'utilité de ses applications dans la vie et au milieu du monde. Ce qui l'a surtout décidé à entreprendre un pareil travail, c'est qu'il a trouvé que les livres publiés jusqu'à présent ne contenaient pas en assez grande quantité les dessins destinés à montrer avec évidence les différentes formes de têtes qui résultent du développement inégal des organes du cerveau; car pour se mettre en état de pouvoir faire des observations phrénologiques exactes, il faut avoir bien appris à saisir les différentes conformations de la tête. Aussi M. Bruyères a-t-il beaucoup multiplié les exemples pour faciliter cette étude par l'exercice. « Initié dès ma jeunesse, dit-il, à tous les principes et aux diverses applications de la phrénologie par l'excellent docteur Spurzheim, qui avait épousé ma mère quand j'avais dix-sept ans, j'ai pu, dans le cours d'une intimité de quatorze années, assister à la composition de plusieurs de ses ouvrages, recueillir ses pensées, écouter le développement de ses vues philosophiques, et puiser, dans l'examen de sa nombreuse collection, une conviction de la vérité de sa doctrine, que je voudrais transmettre à d'autres. Entraîné par une vocation prononcée vers l'étude et la pratique des beaux-arts, et depuis bien des années, uniquement occupé de dessin et de peinture, il m'est facile de joindre mes études et mes facultés d'artiste à mes connaissances comme phrénologiste, et c'est à ce double titre que j'ai cru pouvoir entreprendre la publication d'une *phrénologie illustrée*. »

Une courte introduction, dont nous n'avons rien à dire, précède le chapitre Ier, consacré au *classement des facultés*, tel que l'a proposé le docteur Spurzheim. Le chapitre II traite des *Tempéraments*; le chapitre III, intitulé *Définitions des facultés*, le plus long de l'ouvrage, il a deux cent dix pages, en est aussi le plus intéressant. Passant successivement en revue toutes les facultés classées dans le chapitre Ier, M. Bruyères les définit et les *illustre*. Les portraits qui servent d'exemples pour le développement de chaque faculté ont été choisis parmi ceux qui ont paru à M. Bruyères présenter le plus d'authenticité. Tous les bustes moulés sur nature font partie de la collection du docteur Dumontier; ils ont été calqués sur des empreintes faites au daguerréotype et gravés sous la direction de M. Bruyères avec la plus scrupuleuse exactitude.

Après avoir successivement expliqué quelle est la nature primitive, spéciale, de chacune des facultés admises par la phrénologie, et déterminé les fonctions attribuées à chaque organe du cerveau, M. Bruyères étudie la *position relative des organes*; c'est le sujet du chapitre IV, fort court du reste. Puis, dans le chapitre V, il expose la *méthode pour l'application de la phrénologie à l'étude du caractère individuel*; et, dans le chapitre VI, abordant franchement les *difficultés des observations phrénologiques*, il indique les moyens de les surmonter.

Dans les chapitres suivants, M. Bruyères étudie les *modes d'action des facultés*, et nous apprend ce que les phrénologistes pensent de l'*attention*, de la *perception*, de la *conception*, de l'*imagination*, de la *mémoire*, du *jugement*, du *bon sens*, de la *pénétration*, de la *volonté*, des *rêves*, de l'*habitude*; il nous fait connaître les *combinaisons des facultés*; il montre que les *orateurs*, les *poëtes*, les *artistes* et les *compositeurs* sont les produits de quelques-unes de ces combinaisons. Prenons les poëtes pour exemple :

« Les poëtes, dit M. Bruyères, sont soumis aux mêmes lois de l'organisation que les orateurs. La nature poétique est déjà un composé. La phrénologie n'appelle poëtes que les hommes auxquels la faculté du langage, combinée avec la faculté du temps, d'où provient le sentiment du rhythme, et l'idéalité qui désire le beau et recherche la perfection, donne cette tendance particulière à s'exprimer en vers. Chaque faculté dominante colore la poésie et lui donne une tendance caractéristique; l'amativité unie à l'idéalité, à l'affectionivité et à la merveilliosité, inspire les chants d'amour, les compositions érotiques. Quand la merveillosité domine, la poésie prend une couleur singulière; l'imagination poétique dirige son essor vers des mondes inconnus; elle crée des êtres fantastiques, des événements mystérieux; c'est la poésie d'Ossian, quand les inspirations de la combativité et de destructivité s'y ajoutent; les chants des bardes viennent de la même source, ainsi que les poëmes de l'Orient. Le Dante, le Tasse et l'Arioste avaient en commun une très-forte merveillosité; mais le premier avait une combativité, une destructivité et une secrétivité prononcées; le second, plus tendre, plus sensible, avait les sentiments de la vénération, de la bienveillance, de la conscienciosité, de l'espérance et de l'approbativité très-forts; sans doute l'affectionivité et l'amativité existaient avec quelque énergie. L'Arioste manifeste un rare assemblage de facultés : la grâce et la gaieté brillent dans son poëme à côté de l'énergique peinture des passions, et se mêlent à l'expression des plus aimables sentiments et la raison la plus éclairée. La multitude des aventures indique une prodigieuse facilité d'invention, et la richesse de ses descriptions annonce une belle proportion de facultés perceptives. »

Le chapitre XV, auquel nous sommes arrivés, a pour titre : *Langage naturel ou mimique, études sur l'expression.* De la phrénologie, M. Bruyères passe à la pathognomonie, c'est-à-dire l'observation des signes du mouvement sous l'influence des émotions intérieures, « la science la plus positive, dit-il, après l'étude phrénologique, puisque ces signes sont naturels et constants. » Pour démontrer l'accord constant qui existe entre le mouvement et l'attitude de la tête et la position des organes dont les facultés sont actives, il met sous les yeux de ses lecteurs une série de sujets et de compositions où les facultés innées sont passées en revue.

Plaisir, bonheur, matérialisme, fatalisme, liberté, morale, morale naturelle, telles sont les questions que M. Bruyères se pose et résout, phrénologiquement parlant, dans ses chapitres XVI, XVII, XVIII, XIX et XX. Les chapitres XXI, XXII et XXIII seront encore plus lus et plus étudiés, car ils traitent de l'*application de la phrénologie à l'éducation, à la législation, à la domesticité.* A l'appui des indications contenues dans le dernier de ces chapitres, M. Bruyères donne des dessins destinés à faciliter l'application des principes phrénologiques. Grâce à lui, à supposer que ses indications soient exactes, on sera sûr désormais, rien qu'en tâtant leur crâne, d'avoir d'excellents domestiques, parfaitement propres au service spécial dont ils sont chargés. Quel service rendu à l'humanité!

L'*utopie* phrénologique, développée dans le chapitre XXIV, consiste à penser qu'il serait possible d'augmenter le nombre des belles organisations, de relever peu à peu la race humaine de la dégradation où elle est tombée en grande partie, et de rétablir dans sa pureté primitive le type duquel dépend toute la perfection dont l'espèce humaine est susceptible. Toutefois, bien qu'il croie à la réalisation, dans de certaines limites, de cette utopie, M. Bruyères ne pense pas que, relativement à l'homme, à sa constitution physique, à son organisation, d'où dépend sa nature morale et intellectuelle, la perfection puisse exister généralement. En outre, après avoir considéré le *monde tel qu'il est*, il constate que, en présence de toutes les influences inévitables qui agissent sur les individus et modifient si profondément leurs dispositions innées en modifiant la structure et le développement du cerveau, la phrénologie est obligée de convenir qu'il n'existe aucun moyen pratique, général et efficace pour remédier à la défectuosité fréquente des organes. Par conséquent, elle ne peut promettre ni espérer dans l'avenir une amélioration certaine de l'état moral des hommes, puisqu'elle ne peut disposer à son gré les conditions physiques qui pourraient avec le temps rétablir le type primitif. Cet aveu, qu'il est forcé de faire, amène M. Bruyères à se demander quelle est l'*utilité de la phrénologie?* Nous éprouverions un regret encore plus vif de ne pas pouvoir citer ici ses conclusions, si nous n'étions assuré que son livre obtiendra un véritable succès de vogue. Sans aucun doute, tous ses lecteurs ne partageront pas toutes les opinions de M. Bruyères; mais les plus contestables elles-mêmes exciteront un vif intérêt et feront naître d'utiles réflexions. M. Bruyères a raison d'être certain « que tous ceux qui étudieront la phrénologie trouveront dans cette étude un plaisir en proportion avec l'intérêt puissant nécessairement attaché à la connaissance du plus important secret de la nature. »

Deux notices biographiques du docteur Gall et du docteur Spurzheim terminent et complètent ce beau et instructif volume, où M. Bruyères s'est montré tout à la fois artiste, savant, écrivain.

L'escrime à la baïonnette, ou école du fantassin pour le maniement du fusil comme arme blanche, par POSSELIER DIT GOMARD, professeur d'escrime. — Paris, 1847 (ne se vend pas).

On sait combien de brillantes victoires la France a dues à la baïonnette; arme d'invention française et si bien appropriée au courage impétueux de nos soldats; aussi a-t-on vu les puissances voisines de la France, celles que le contact des territoires et le prochain antagonisme des intérêts nous opposent le plus souvent, chercher à balancer la supériorité naturelle, pour ainsi dire, que la baïonnette nous donne, en imposant à leurs troupes un continuel exercice de cette arme meurtrière et en encourageant les études théoriques et pratiques faites pour créer cette escrime.

Depuis longtemps déjà, en Allemagne, les soldats recevaient une instruction spéciale à ce sujet lorsque le duc d'Orléans s'en est ému, et, jugeant qu'il fallait suivre un exemple que nous aurions dû donner, s'est occupé de propager dans les régiments l'étude de la baïonnette.

Mais cet exercice a besoin, comme tous les autres, d'être aidé par une méthode régulière; car la théorie élucide toujours la pratique; cependant il n'existait guère en France d'autre guide qu'un chapitre de l'instruction provisoire, mise au jour pour les chasseurs d'Orléans, en 1845. Cette instruction, évidemment insuffisante, menaçait, comme tout ce qui est provisoire, de n'être pas complétée, lorsque M. Gomard a entrepris de combler cette lacune en publiant, sous le titre transcrit en tête de cet article, un volume avec cette épigraphe, qui est la raison du livre:

« En mettant une baïonnette au bout du fusil, on en a fait une arme blanche, et l'on doit au soldat l'instruction nécessaire pour s'en servir comme telle. »

Ancien professeur d'escrime des mousquetaires gris, des pages du roi, de l'Ecole polytechnique, M. Gomard offre en garantie toute une vie passée dans l'étude des armes blanches et dans le professorat; son ouvrage nous a paru répondre à ce que promettaient ses précédents. Les leçons que donne M. Gomard sont habilement graduées, elles sont en outre claires, et l'intelligence en est encore facilitée par trente-six planches lithographiées, dues au crayon de M. Alfred Decaen; peut-être eût-il été préférable qu'au lieu d'être rejetées à la fin du volume elles fussent intercalées dans le texte.

Bien que le mérite d'une théorie de ce genre ne puisse être parfaitement démontré que par un long exercice, nous croyons cependant, après un examen sérieux et suivi des leçons de M. Gomard, pouvoir prédire à sa méthode le succès d'utilité qu'il en attend.

Du reste cet important sujet est de nature à ce que l'Etat s'en occupe, et nous espérons que M. le ministre de la guerre fera bon accueil au professeur et le mettra à même de démontrer le mérite de son travail en faisant faire, dans les régiments, l'essai des trois modes d'instruction qu'il propose :

Le plastron, — la leçon mutuelle et la leçon figurative.

En donnant avec raison la préférence au premier de ces modes, l'auteur y renonce cependant, parce qu'il est individuel et qu'il exigerait un trop grand nombre d'instructeurs.

Cette raison ne nous touche pas; à l'exemple cité par M. Gomard lui-même, de ce qui se pratique dans la Hesse, il nous semble que les soldats instruits pourraient à leur tour devenir instructeurs sous la surveillance d'un professeur, et qu'il serait facile d'assurer ainsi aux fantassins l'emploi de la meilleure et de la seule bonne méthode.

Nous ne pouvons mieux terminer cette courte appréciation du livre de M. Gomard qu'en insistant sur l'opportunité de continuer, avec tout le zèle que mérite une si importante matière, l'œuvre commencée par le duc d'Orléans.

Études sur les premiers temps du christianisme et sur le moyen âge, par M. PHILARÈTE CHASLES. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Amyot*. 3 fr. 50.

En réunissant en volumes les articles qu'il a publiés dans les journaux et dans les revues, M. Philarète Chasles ne s'est malheureusement pas donné la peine de les revoir, de les compléter, de les corriger, de les coordoner; il n'a même pas pu, selon ses propres expressions, effacer ni sauver les dissonnances de ton et les disparates de style. Ces recueils d'esquisses n'ont donc ni l'importance, ni l'intérêt d'un livre, et nous doutons fort que la réputation de M. Chasles puisse y gagner quelque chose. C'est traiter un peu cavalièrement le public que de lui faire au début d'un ouvrage de pareils aveux. Pour nous, nous regrettons vivement que M. Chasles qui est, sans contredit, un écrivain instruit, habile et spirituel, n'ait pas cru devoir prendre le temps, avant de réimprimer ses œuvres complètes, d'ajouter aux qualités qui les distinguent toutes celles dont elles sont privées et qu'il était parfaitement capable de leur donner. Ces observations s'appliquent avec plus de force et de vérité aux études sur le moyen âge qu'aux études précédentes, car ce volume commence à Flavius Josèphe et finit à Guttemberg. Quinze siècles séparent donc ces deux points extrêmes. Or, M. Philarète n'a essayé de débrouiller que cinq points obscurs de cette période obscure : 1° la transformation de l'Europe sous l'influence des idées et des mœurs chrétiennes; 2° la naissance des grandes inventions industrielles; 3° les origines du roman moderne; 4° celles du drame chrétien; 5° enfin la lutte du néo-platonisme italien contre la papauté, c'est-à-dire le premier réveil de la réaction philosophique contre le Vatican.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

PERROTIN, éditeur de l'*Histoire des Villes de France*, place du Doyenné, 3, vis-à-vis le guichet du Carrousel.

MÉTHODE A. WILHEM. Manuel musical

à l'usage des collèges, institutions, écoles et cours de chant, comprenant, pour tous les modes d'enseignement, LE TEXTE ET LA MUSIQUE EN PARTITION des tableaux de lecture musicale et de chant élémentaire, par B. WILHEM, ouvrage adopté par l'Institut de France (1), approuvé et recommandé par le conseil de l'Université, adopté par le comité central d'instruction primaire de la ville de Paris et par la société pour l'instruction élémentaire.

Mon vieil ami, ta gloire est grande!

disait le poëte national Béranger à son ami Wilhem, le maître des orphéonistes naissants; jamais louange ne fut plus naïve et mieux méritée. C'est, en effet, une de nos gloires, ce savant musicien, qui entreprenait, il y a vingt-cinq ans, de rendre la musique populaire dans cette France si peu musicale jusqu'alors, et de faire si bien que désormais cette inspiration féconde des plus saintes passions de la vie se répandît à flots inspirés sur les enfants du peuple, artisans, soldats et laboureurs. A cette heure, ce concert immense dont Wilhem est le créateur, cet orchestre de voix disciplinées par sa méthode retentit dans les principales villes de la France. Eh! quel don plus précieux se pouvait faire au peuple de France? La musique, c'est la grande consolation des jours de deuil; c'est l'évocation ardente de l'avenir; c'est la glorification du présent; c'est la gloire du passé; elle calme les âmes et elle les élève; elle discipline les esprits et elle les remplit d'un feu sacré; elle est la voix des nations enthousiastes; elle est tour à tour la chanson et le chant national; elle est le charme touchant de l'homme isolé qui s'en va à son travail de chaque jour!

Après avoir pénétré peu à peu dans les habitudes de la génération nouvelle, la *Méthode Wilhem* a enfin été reconnue par une ordonnance salutaire, partie de l'Hôtel de Ville de Paris. Cette ordonnance ouvrit les portes du chant à toutes nos écoles, et soudain les orphéonistes marchèrent à leur conquête pacifique; de toutes parts, dans les jours solennels et dans les lieux les plus respectés, à l'Hôtel de Ville, à la Sorbonne, sous les voûtes sonores de la halle aux draps, les enfants et les hommes faits, les jeunes gens des deux sexes firent entendre des harmonies inconnues, inespérées, et parmi cet auditoire attentif, qui accourait, empressé, à ces fêtes poétiques, on distinguait les maîtres de ce grand art, jaloux d'applaudir à des efforts si nouveaux: Reicha, Cherubini, Auber, Berton, Halevy, Carafa, Zimmermann.

Après la mort de ce maître vénéré, et à jamais regrettable, le conseil municipal de la ville de Paris, adoptant cette institution si remplie d'avenir, légua l'œuvre du maître à son premier élève, à son digne continuateur, M. Hubert, et maintenant, plus que jamais, sous tant d'heureux et favorables auspices, la méthode est devenue universelle. Déjà 40 000 exemplaires du *Manuel musical* et de *l'Orphéon*, répandus sur toute la surface de la France musicale, ont porté leurs nobles fruits de poésie, de bonheur, de devoir, d'intelligence, d'ordre et de vertu.

Les deux cours de la *Méthode B. Wilhem* sont publiés, le premier en huit livraisons, et le second en sept (total: quinze), de trente-deux à quarante pages, au prix de 65 cent. chacune. Ces quinze livraisons peuvent se retirer à volonté.

Prix du premier cours, broché, 1 v. in-8,		5 fr.
Prix du deuxième cours,	—	4 fr. 50
Méthode complète,		9 fr. 50

La même *Méthode*, édition in-folio, grands tableaux de lecture musicale, par B. Wilhem.

Premier cours. 50 feuilles in-folio, avec le Guide de la Méthode,	8 fr.
Deuxième cours. 45 feuilles in-folio,	6 fr.

AVIS DE L'ÉDITEUR. Le *Manuel musical* in-8 est précédé d'une *instruction spéciale* et très-détaillée sur l'emploi de la Méthode Wilhem, pour l'enseignement collectif et simultané du chant.

(1) Une décision ministérielle de M. de Saint-Yon vient de rendre obligatoire l'étude de la Méthode Wilhem dans tous les corps d'infanterie et du génie.

PERROTIN, éditeur de l'*Histoire des deux Restaurations*, par M. A. de Vaulabelle, place du Doyenné, 3.

Histoire de la Gaule SOUS L'ADMINISTRATION ROMAINE

par M. Amédée Thierry, membre de l'Institut. 4 forts volumes in-8. Prix de chaque volume, 6 fr. Trois volumes sont en vente. Le quatrième et dernier paraîtra très-prochainement.

Nous nous empressons d'annoncer comme une bonne nouvelle pour les amis des lettres, l'apparition du tome III de l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, par M. Amédée Thierry. C'est la suite de cette belle et patriotique création qui doit restituer à notre nation quatre siècles d'une existence glorieuse, ignorée jusqu'à présent. La Gaule romaine, telle que nous l'expose M. Thierry avec sa science si neuve et si profonde, c'est déjà la France, son intelligence, sa fougue, sa puissante raison, son autorité; on sent que déjà l'esprit d'initiative souffle de là sur le monde. Il est impossible de quitter ce beau livre, qui nous a surpris au plus fort des préoccupations violentes de la politique moderne.

Ce tome III renferme toute l'histoire de l'établissement de Dioclétien, les Bagaudes et les chrétiens confondus dans la même guerre; Constance, César et empereur des Gaules, le christianisme élevé à la dignité de religion de l'État, Constantin, et enfin cet empereur Julien, ce Julien l'apostat, qui a laissé dans les Gaules des traces si nombreuses et si vivantes de son génie. Il se termine par la révolte d'Arbogaste et la coopération de nos pères à la dernière lutte livrée par la paganisme au christianisme triomphant.

Libr. d'Agriculture

de Mme veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7, à Paris.

ÉCOLE DE LA CHASSE AUX CHIENS COURANTS, ou Vénerie normande, par M. Le Verrier de La Conterie. Cette réimpression d'un livre fort recherché de tous les chasseurs, est le traité le plus complet qui existe. Après y avoir décrit l'art d'élever et de dresser les chiens, La Conterie traite à fond la chasse du lièvre, qu'il regarde comme l'animal le plus fin et le plus rusé de tous ceux que l'on chasse à cor et à cri. Il indique à la fois ses différentes ruses et les moyens de les relever, de sorte que quiconque suivra ses avis peut être à peu près certain de ne pas revenir *bredouille*. Il décrit ensuite la chasse du cerf, enseigne la connaissance du pied et du bois des cerfs, de leurs fumées. Les chasses du daim, du chevreuil, du sanglier, du loup, du renard, du blaireau, de la loutre, y sont également traitées avec tout le talent d'un veneur consommé. Cette nouvelle édition contient de plus un traité des maladies des chiens, la législation de la chasse. Elle est enrichie de soixante-quatre tons ou fanfares de chasse pour la trompe, ainsi que de quarante-neuf figures sur bois intercalées dans le texte. Un gros volume in-8. Prix, 8 fr., et franc de port, 10 fr.

Librairie de l'enfance ET DE LA JEUNESSE

de M. P. C. LEHUBY, rue de Seine, 53, à Paris, éditeur de la bibliothèque spéciale de la jeunesse, approuvée par S. E. Mgr le cardinal prince de Croy, archevêque de Rouen, en 80 vol. in-12 et 40 vol. in-18. Chaque volume se vend séparément.

Nous recommandons avec empressement aux mères de famille la maison LEHUBY comme une de celles qui ont le plus de droits à leur confiance et à leurs sympathies. Un grand nombre des ouvrages publiés par cet éditeur sont revêtus de l'approbation de Mgr Affre, archevêque de Paris, et de Mgr le cardinal de Croy, archevêque de Rouen, et ils se recommandent par des noms d'auteurs qui jouissent d'une réputation justement méritée, tels que mesdames Tastu, Julie Delafaye Brehier, Mallès, de Beaulieu, Manceau, Brun; MM. P. Blanchard, A. de Saillet, l'abbé des Billiers, de Champagnac. Parmi ces publications, dont plusieurs sont illustrées avec beaucoup de soin et d'élégance, nous citerons particulièrement *l'Été sous les Tilleuls*, ou les Causeries du Châlet, par M. de Champagnac; *les Matinées du Printemps*, *l'Hiver au coin du feu*, *les Soirées d'Automne*, *les Jeunes Français de toutes les époques*, *les Écoles royales de France ou l'Avenir de la Jeunesse*, *les Reines de France*; *les Promenades de Fénelon*, par P. Blanchard; *le Mérite des Enfants*, par A. de Saillet; *la Normandie historique, pittoresque et monumentale*, par madame Tastu. — Bibliothèque littéraire illustrée pour la jeunesse, choix des meilleurs ouvrages français et étrangers, éditions expurgées, savoir: *les Mille et Une Nuits*, *Voyages de Gulliver*, *Don Quichotte*, *Télémaque*, *Robinson Crusoé*, *Corneille*, *Molière*, *Racine*, *Siècle de Louis XIV*, *Gil Blas*, *Roland furieux*, *les Incas*, *Robinson suisse*, *Fables de Lafontaine*, *Fables de Florian*, *Contes de Schmid*.

Armurier.

La maison PRELAT, placée depuis longtemps au premier rang dans l'arquebuserie parisienne, vient de transporter son magasin et ses ateliers rue Saint-Honoré, 343. Les amateurs y rencontreront, comme par le passé, d'excellentes armes de chasse, de combat et de fantaisie, établies d'après les divers systèmes qui ont aujourd'hui le plus de succès. Les armes de M. Prélat sont dans les conditions les plus variées d'ornements et de prix, et l'extension qu'a prise sa clientèle lui permet de se prêter à tous les échanges.

Chemisier.

LONGUEVILLE, rue Richelieu, 10, près le Théâtre-Français.

Parmi les faiseurs les plus habiles que la mode a pris et maintiendra longtemps sous son patronage, nous n'hésitons pas à choisir la maison Longueville pour représenter cette spécialité dans notre Revue. Nous félicitons M. Longueville d'avoir si bien compris que la chemise peut réunir toutes les conditions d'élégance et de distinction sans affecter ce luxe de broderies et de façons inutiles que le mauvais goût prend trop souvent plaisir à imiter. La simplicité s'unissant à une coupe confortable et distinguée, c'est là ce que les gens comme il faut demandent généralement et ce qu'ils rencontrent toujours dans ce magasin. La clientèle de cette maison n'est pas moins grande à l'étranger qu'elle ne l'est à Paris dans le monde le plus élevé.

Cie générale des Sépultures,

M. L. VAFLARD, rue Saint-Marc-Feydeau, 22.

C'est après avoir pris des renseignements bien exacts sur les diverses attributions de cette entreprise que nous venons la recommander aux familles comme un établissement digne de toute leur confiance, et pouvant leur épargner les démarches nombreuses et les débats qu'un décès occasionne. Cette entreprise étant entièrement distincte de celle des Pompes funèbres, sa position lui commande de prendre exclusivement les intérêts de sa clientèle et de lui épargner une multitude de frais inutiles qui figurent cependant sur les *tarifs officiels*.

Cette Compagnie tient à la disposition des familles qui désirent faire transporter dans les départements ou à l'étranger les dépouilles mortelles de leurs parents, des voitures spécialement destinées à ce service, ainsi que des employés spéciaux chargés d'accompagner les corps.

On peut voir, dans ses bureaux, un spécimen des plans, dessins et modèles en relief des monuments qu'elle fait exécuter dans ses ateliers de la rue Saint-André-Popincourt, 42, près le cimetière du Père-Lachaise.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES.

Ligne du Havre à New-York,

service à toute vapeur, établi avec des frégates de l'État de 450 chevaux. Les services auront lieu tous les quinze jours du Havre et de New-York, savoir:

LE MISSOURI,	31 juillet;
LE NEW-YORK,	15 août;
L'UNION,	31 août;
LE PHILADELPHIE,	15 septembre.

Ces belles frégates, construites par l'État dans les meilleures conditions de vitesse et de solidité, possèdent une machine de 450 chevaux à basse pression. Leur dimension est de 73 mètres de longueur sur le pont; de 13 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur. La distribution intérieure, le service et les aménagements ne laissent rien à désirer sous les rapports d'ordre, de convenance, de comfort et d'élégance.

En attendant l'achèvement des travaux à faire au bassin du Havre qui doit les recevoir, ces navires partent de Cherbourg. Les directeurs de la Compagnie se sont arrangés avec les entreprises de messageries pour transporter directement les voyageurs de Paris à Cherbourg. Cette belle et grande entreprise, entre autres avantages, représente une économie de temps et d'argent, qui ne peut manquer de lui assurer bientôt la préférence sur la ligne de Liverpool auprès des voyageurs du continent.

S'adresser, pour fret et passage, à la direction de la compagnie, à Paris, rue d'Antin, 7, et au Havre, rue de la Halle, 8.

Maladies de la Bouche.

Des renseignements exacts, confirmés d'ailleurs par la notoriété publique, nous autorisent à recommander aux familles qui prennent confiance à notre Revue MM. les docteurs COURRAUT ✻ et DE VELLUIRE pour la guérison des diverses affections des lèvres, des gencives, des dents tachées, cariées, déviées et ébranlées, de la langue, du pharynx, des amygdales, de la luette, du palais et de l'intérieur de la bouche en général. Ils donnent également des consultations sur le choix des pièces artificielles et des dentifrices. — Rue de Provence, 61, de dix à quatre heures.

Promenade et Concert.

On annonce, pour le mercredi 28 juillet, un magnifique concert vocal et instrumental, donné dans le jardin Mabille par M. L. Valdteuffel, le célèbre chef d'orchestre de Baden-Baden. Cent vingt membres de l'Union chorale, sous la direction de M. Lévy, chanteront des chœurs de Veber, Adam, Grisar, Félicien David, etc. Ce concert promet d'être très-brillant, et attirera un grand nombre de personnes amenées à Paris par les fêtes de juillet, et qui profiteront de cette solennité musicale pour visiter le jardin Mabille, qui sera décoré et éclairé comme aux plus beaux jours de ses bals. Cette fête surpassera en splendeur celle donnée, il y a quelque temps, dans les mêmes salons, par la princesse de Belgiojoso.

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit:

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847, broc.	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit:

1 effet de	32 fr.	à 4 mois	pour	2 volumes	brochés.
1	42 »	à 5		2 »	reliés.
1	48 »	à 6		3 »	brochés.
2	32 » chacun	à 4 et 8 mois	pour	3 volumes	reliés.
2	32 »	à 4 et 8 »	»	4 »	brochés.
2	42 »	à 4 et 8 »	»	4 »	reliés.
2	40 »	à 4 et 8 »	»	5 »	brochés.
3	35 »	à 3, 6 et 9 »	»	5 »	reliés.
3	32 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	brochés.
3	42 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	reliés.
1	38 » et 2 de 37 fr.	à 3, 6 et 9 mois	»	7 »	brochés.
3	49 »	à 3, 6 et 9 »	»	7 »	reliés.
2	43 fr. et 1 de 42 fr.	à 3, 6 et 9 mois	pour	8 volumes	brochés.
4	42 »	à 3, 6, 9, 12 »	»	8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER** et Comp., rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

Modes.

L'aspect pittoresque que la variabilité atmosphérique avait laissé pendant quelque temps aux modes simples de la promenade a cessé devant un soleil ardent et continu; les redingotes de taffetas rayé, les robes de soie légère, les châles en tricot de Berlin, tout cela a dû disparaître et céder la place à l'inévitable barége, à la mousseline de soie et surtout aux peignoirs en mousseline blanche brochée, à petits dessins ou à pois terminés par une simple et très-peu haute valencienne; quelques personnes y ajoutent le mantelet pareil; mais nous devons avouer que notre préférence est acquise aux mantelets de soie de couleur tranchante; les peignoirs blancs ont le double avantage de se porter à la ville aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur; mais à la campagne ils doivent être remplacés par le jaconas ou la mousselinette imprimée sur fond blanc d'un dessin

à fleurs ou à petits bouquets; la fraîcheur du matin autorise, au déjeuner, le petit bonnet en étoffe pareille; mais le luxe de ces simplicités consiste dans les volants et garnitures unis ou façonnés dont on les surcharge; il est inutile d'ajouter que ces peignoirs ne supportent que deux espèces de manches : manches courtes auxquelles on adapte à volonté des bouts de manches, ou manches demi-larges froncées au poignet et retenues par un nœud de rubans à bouts flottants.

Parmi les nouveautés que la quinzaine a vues éclore, celle qui fait le plus de bruit est un par-dessus inventé par madame Marie, et imité du costume des femmes d'Odessa. Cette espèce de casavecka, qui affecte la forme d'une veste à manches larges, qui n'e t ni russe ni orientale, mais qui n'en est pas moins fort originale et fort distinguée, se fait aussi bien en riche cachemire de couleur brodé d'or ou d'argent qu'en simple mousseline blanche garnie de soutaches ou de passementeries.

C'est à l'inauguration du chemin de fer de Vierzon et parmi l'élite de la population élégante réunie à Bourges pour cette cérémonie, que nous avons dessiné les deux toilettes que nous allons décrire.

Chapeau de paille de riz orné de bleuets, d'épis et de fleurs des champs avec une lame en paille de riz à cheval et en biais sur la passe terminée ainsi que la calotte par quatre petits rouleaux de taffetas blanc; robe taffetas nankin ouverte par devant et à manches courtes laissant échapper deux volants au bas de trois petits bouillons; ceinture écharpe en large ruban de taffetas, guimpe et manches brodées et garnies de quatre petits volants en dentelle, écharpe en cachemire léger des magasins de Marie, rue de Richelieu.

Chapeau de paille d'Italie garni d'un ruban de taffetas cerise et d'un bouquet de plumes retombant à droite; pèlerine odette en dentelle de la fabrique française-belge de Boulanger, boulevard Montmartre; robe en taffetas vert-chou, brodée de petites roses de Chine avec feuillage, à deux jupes découpées et festonnées en grandes dents crête de coq; ombrelle simple de Verdier.

Laissant de côté les toilettes de ville profitons du silence que notre collaborateur du *Courrier de Paris* a gardé dans le compte rendu de la fête du parc des Minimes pour signaler l'aspect général de riche simplicité des toilettes que portait à cette réunion l'élite des femmes élégantes.

La tête ornée d'une coiffure relevée de nombreux diamants disposés en diadème, la reine Christine était parée d'une robe en crêpe bleu garnie de passementerie blanche. Mesdames de Montpensier, d'Aumale et de Nemours étaient coiffées de guirlandes de roses ou de feuillage, et madame la princesse de Joinville avait rehaussé le noir de ses cheveux brésiliens par l'éclat empourpré des grenades rouges de sa coiffure; leurs robes étalaient des flots de dentelle et des cascades de volants.

Presque toutes les femmes jolies et élégantes que Paris avait envoyées à cette fête et que nous ne désignerons pas dans la crainte d'être obligés d'en nommer cinq cents, avaient compris que le bon goût, dans un bal en plein air, consistait à sacrifier le luxe à la simplicité; aussi voyait-on dominer le tulle, la mousseline tarlatane et toutes les étoffes légères; peu de diamants, mais beaucoup de fleurs naturelles, auxquelles la rosée du soir devait conserver toute leur fraîcheur, et qui, disposées sur des coiffures en bandeaux, remplaçaient presque généralement les boucles qui auraient eu trop à souffrir de l'humidité de la nuit. Ce qui brillait le plus au milieu de cette élégante et blanche simplicité c'était la richesse des uniformes français et étrangers que rehaussait encore le voisinage de l'habit noir, triste livrée des artistes, des savants et des gens de lettres, à laquelle cependant le ciseau d'Humann est parvenu à donner une grâce et surtout une ampleur qui manque à la roideur rembourrée et mesquine de la coupe adoptée pour l'habit militaire.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE.

Schelling. Ecrits philosophiques et morceaux propres à donner une idée générale de son système. Traduits de l'allemand par CH. BÉNARD, docteur ès-lettres, avec une préface du traducteur. Un vol. in-8 de 600 pages. — Paris, Joubert-Ladrange.

HISTOIRE, VOYAGES.

Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'histoire de la Révolution française; par M. A. THIERS. Tome VII. Un vol. in-8 de 688 pages. — Idem. Atlas. 5e livraison. Petit in-folio de neuf planches. — Paris, Paulin.

Cours d'Etudes historiques; par P. C. F. DAUNOU, pair de France, etc. Tome XVII. Un vol. in-8 de 592 pages. — Paris, Firmin Didot.

Histoire romaine. Tome V.

SCIENCES.

De l'influence de l'électricité atmosphérique et terrestre sur l'organisme, et de l'effet de l'isolement électrique considéré comme moyen curatif et préservatif d'un grand nombre de maladies; par EMM. PALLAS. Un vol. in-8 de 368 pages. — Paris, Victor Masson.

Eléments de physique terrestre et de météorologie; par M. BECQUEREL, de l'Académie des sciences, de l'Institut de France, administrateur du Muséum d'histoire naturelle, et par M. ED. BECQUEREL. Un vol. in-8 de 716 pages, avec un tableau et 14 pl. et cartes. — Paris, Firmin Didot.

ALBUM DE L'ILE BOURBON,

PAR ADOLPHE D'HASTREL.

La deuxième livraison et un texte in-folio. 12 grands dessins lithographiés, à deux teintes, par Sabatier, A. Bayot, Hubert-Clerget, Ch. Lemercier et Ad. d'Hastrel. — Chez Victor Delarue, 10, place du Louvre, et chez l'auteur, 8, rue de Rivoli.

Les ministres de l'intérieur et de la marine ont souscrit à plusieurs exemplaires de cette importante publication.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Août doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, No 60.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Après la grandeur des Romains vint leur décadence.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

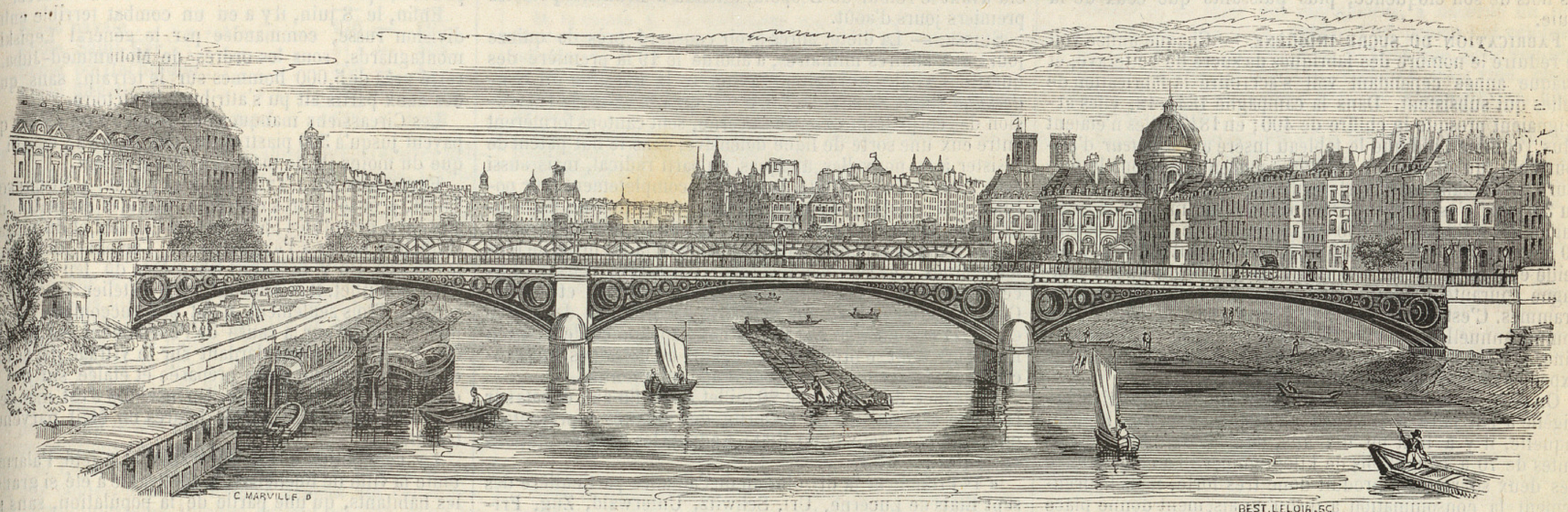

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 231. Vol. IX. — SAMEDI 31 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Explosion des ateliers d'artifice à Rochefort.* — **Concours des écoles spéciales en 1847.** — **Société de secours en faveur des chrétiens du Liban.** — **Courrier de Paris.** *La tribune des journalistes à la chambre des députés pendant la dernière séance; comme on s'amuse à la campagne; autre manière de s'amuser; un bon père et un bon chien.* — **Algérie.** Province de Constantine. *Trois portraits de chefs arabes; vue de la ville de Tebessa.* — **Académie des Sciences.** Météorologie, physique du globe et sciences naturelles. — **Un jour de grandes eaux à Versailles.** *Grande vue à vol d'oiseau de Versailles, avec les détails des pièces d'eau, bosquets réservés, etc.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Forces militaires des Chinois.** *Sept Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Statue en bronze du maréchal comte d'Erlon.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

En Angleterre, en ce moment, la reine dissout la chambre des communes, et va interroger les électeurs ; en Belgique, le roi congédie son cabinet, et donne mission à M. Rogier d'en constituer un nouveau. Chez nous, où l'une ou l'autre de ces mesures, où toutes les deux même à la fois trouveraient leurs approbateurs, les chambres vont se clore, mais pour revenir les mêmes, et l'on ne parle que d'un remaniement nouveau, non pas des premiers sujets, mais des inutilités de notre ministère.

(Explosion des ateliers d'artifice à Rochefort, d'après un croquis envoyé par M. Charles Van Tenac.

Mais si ce sont toujours les mêmes premiers rôles, quelle variété, quels changements on nous fait espérer dans le répertoire! Aimez-vous les réformes? On va vous en mettre partout. Vous ne reconnaîtrez pas, si ce n'est à son total peut-être, le budget prochain. Toutes les questions financières, fiscales, économiques, administratives, vont enfin être tranchées. C'est le ministère qui s'en charge, et le programme de Lisieux sera une vérité. Voilà ce qui se débitait aux dernières réceptions ministérielles, dans les dernières confidences des couloirs de la chambre. Sans nul doute on n'a pas recommandé aux députés partants de taire à leurs électeurs l'annonce de tant de merveilles. Nous les engageons toutefois à ne les leur promettre que sans garantie du gouvernement.

— La chambre des députés ne se réunira plus que pour recevoir communication de l'ordonnance de clôture de la session. Cette session 1846-47 a été ouverte le 17 août 1846, prorogée le 4 septembre, reprise le 11 janvier; elle ne sera guère close officiellement que vers le 10 août 1847. C'est une des plus longues, mais des moins remplies, depuis 1830.

RÉCEPTION DES DÉPUTÉS DANS LES ARRONDISSEMENTS.— La manifestation du Château Rouge trouve déjà de l'écho sur beaucoup de points de la France. A Périgueux, à Alby, à Mâcon, il y a eu des manifestations analogues. Dans cette dernière ville, le héros de la fête était M. de Lamartine; il y avait de 1,500 à 2,000 convives ; *le Journal des Débats* a admis ce dernier chiffre. Un orage furieux a troublé un instant, mais n'est pas parvenu à dissoudre l'assemblée, que le brillant orateur a sur tenir pendant une heure et demie sous des tentes déchirées, mais sous le charme de sa diction, par les flots de son éloquence, plus puissants que ceux de la pluie.

FABRICATION DU SUCRE INDIGÈNE. — Chaque année voit se réduire le nombre des fabriques de sucre de betterave, et chaque année cependant voit s'accroître la fabrication de celles qui subsistent. Dans la campagne 1841-42, elles atteignaient presque le chiffre de 400; en 1847, elles n'étaient plus, comme l'indique le tableau inséré au *Moniteur* d'aujourd'hui, qu'au nombre de 298, concentrées pour la majeure partie dans nos départements du nord, et avaient donné au 31 juin, c'est-à-dire à la fin du dixième mois de la campagne, 52 millions 706,000 kilogrammes de sucre, contre 39 millions 404,000 que 306 fabriques avaient produits à pareille époque de 1846. — On peut donc prévoir que la campagne courante donnera bien près de 55 millions de kilogrammes. C'est presque la moitié de ce que la France a consommé annuellement jusqu'en 1846 en sucres de toute origine, et c'est assez exactement les deux tiers de ce que nous expédiait habituellement nos colonies.

On peut mesurer par là les progrès que la fabrication indigène a fait faire à la consommation du sucre en France, laquelle, il y a huit ou dix ans, ne dépassait guère les limites de 70 à 72 millions de kilogrammes. La concurrence des deux sucres se reproduit donc très-forte, mais heureusement la consommation a jusqu'ici aisément donné place sur le marché aux deux produits rivaux. Un moment viendra cependant où il sera sans doute nécessaire de la stimuler par l'abaissement des droits sur le sucre de production française, c'est-à-dire tant colonial qu'indigène. Il est à souhaiter que l'état de nos finances nous permette cette épreuve, qui d'ailleurs tournerait vraisemblablement au bout de très-peu de temps au profit du Trésor. En Suisse, en Allemagne, en Belgique, où le prix du sucre est beaucoup plus bas que chez nous, la consommation est deux fois plus considérable. En Angleterre, cette année, elle atteindra probablement 280 millions de kilogrammes, c'est-à-dire que, toute proportion gardée entre les populations respectives, chaque Anglais consomme aujourd'hui près de 10 kilogrammes 1/2 de sucre, quand chez nous il s'en consomme, par tête, 4 au plus. Le revenu sur le sucre ne donne pas au Trésor plus de 50 à 60 millions; il devrait, avec une consommation beaucoup plus grande, lui procurer, comme le tabac et les boissons, une ressource de 80 à 100 millions.

POPULATION DE PARIS.—Les résultats du dénombrement quinquennal de la population parisienne viennent d'être publiés; ce travail a constaté que le nombre des habitants de Paris est de 1,053,897, savoir : 543,492 hommes et 5 0,405 femmes. C'est au total une augmentation de 118,656 sur l'année 1841, et de 154,584 sur l'année 1836.

On a fait à cette occasion ce rapprochement : sur les 543,492 hommes, il y en a seulement 55,460 qui font le service de la garde nationale, c'est-à-dire à peine 10 0/0; en 1836, il y avait 58,980 gardes nationaux sur une population mâle de 462,106 individus, soit 13 0/0 ; c'est donc une différence de 3 0/0, qui représente plus de 15,000 hommes dont les rangs de la garde nationale devraient être augmentés.

ALGÉRIE. — M. le lieutenant général Bedeau est venu prendre possession de son gouvernement intérimaire. Mais déjà on est impatient d'arriver au définitif, que ce provisoire n'a pour but que de masquer et de laisser aboutir. L'*Akbar* annonce qu'une adresse au roi, dont l'objet est de demander M. le duc d'Aumale pour gouverneur général de l'Algérie, vient d'être déposée chez plusieurs notaires de la ville d'Alger, au cercle du Commerce, et dans d'autres établissements.

ESPAGNE. — La correspondance ordinaire de Madrid nous a apporté l'édifiante nouvelle que voici : « Il paraît que la reine, avant son départ, avait exprimé le désir que le roi ne vint pas résider au palais pendant que Sa Majesté serait à la résidence royale de San-Ildefonso. Hier, dans la soirée, le roi fit donner l'ordre aux gens de sa maison de préparer ses appartements au palais, attendu qu'il comptait s'y rendre à neuf heures du soir. Tous les préparatifs avaient été faits dans ce but, et les hallebardiers avaient même reçu l'ordre de mettre sur pied une garde d'honneur pour le service intérieur du palais; les portes du palais avaient même été ouvertes ce matin : avant que les hallebardiers eussent occupé le poste désigné, le général Cordova, porteur d'un ordre du ministre de la guerre, s'est présenté au palais. Il en a fait fermer les portes, et il a donné lecture de l'ordre royal qui défendait au roi de s'installer dans le palais. Ces circonstances nouvelles ne peuvent que retarder encore la solution de la question si compliquée du palais. »

— Les élections des députés provinciaux sont jusqu'ici favorables aux candidats progressistes.

— Un banquet organisé par ce parti vient d'avoir lieu à Madrid; des toasts ont été portés à la reine constitutionnelle, à la liberté, aux patriotes, et aussi à l'ex-régent Espartero.

PORTUGAL. — Das Antas, Sa da Bandeira et tous les captifs que renfermait encore le fort Saint-Julien à Lisbonne ont été mis en liberté. Leur élargissement a eu lieu le 9. Lorsqu'ils ont paru en public, ils ont été reçus avec enthousiasme.

Le chef insurgé Mantas, en payant pour la dernière fois les hommes de sa guerilla, leur a recommandé de garder leurs armes en état, et de se tenir prêts à reprendre bientôt la campagne, « car, a-t-il ajouté, j'aurai très-incessamment besoin de vous. »

ANGLETERRE. — La reine a prorogé en personne le parlement avec le cérémonial accoutumé, et a fait connaître, en terminant son discours, sa détermination de faire immédiatement procéder à des élections nouvelles. — Déjà les candidats montent sur les *hustings*, et lord Russell des premiers a donné cet exemple constitutionnel dans la cité de Londres, où il se présente.

BELGIQUE. — M. Rogier, chargé itérativement par le roi de la formation d'un nouveau ministère, s'est mis à l'œuvre. Des noms, tous appartenant au parti libéral, sont mis en circulation; mais rien ne paraît devoir être sérieusement conclu avant le retour de Léopold, attendu à Bruxelles pour les premiers jours d'août.

SUISSE. — La diète, après avoir consacré près de quinze jours aux affaires militaires, a abordé le 19 la première des questions vitales qui agitent la Suisse, la question du *Sonderbund* (ligue séparatiste). On sait qu'à la suite de l'agression des corps francs contre Lucerne, sept cantons formèrent entre eux une sorte de ligue défensive, dans le but patent de résister à de nouvelles attaques du parti radical, mais aussi avec l'intention implicite de séparer complétement leur politique de la politique suisse, et de se constituer en Etats indépendants de l'autorité fédérale, qui seule, aux termes du pacte, a mission pour maintenir l'ordre et la sécurité de tous les cantons. Les sept cantons séparatistes sont ceux de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais. Cette ligue constituait un véritable préliminaire de guerre civile, et elle donnait à la Suisse cette apparence de division intérieure dont se prévalent les agents de certaines puissances étrangères pour la menacer d'une intervention.

La séance de la diète du 20 juillet a mis fin aux débats sur la ligue séparatiste La majorité des députés représentant douze Etats et deux demi-Etats, a adopté les deux résolutions suivantes :

« 1° Prononcer la dissolution de l'alliance particulière des sept Etats de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, comme incompatible avec le pacte fédéral; 2° rendre les cantons membres de cette alliance responsables de l'observation de la décision ci-dessus. »

Avant la clôture de la séance, les députés de la ligue séparatiste ont fait leurs réserves, et ils ont annoncé qu'ils inséreraient une protestation motivée à la suite du protocole de la diète. En effet, à l'ouverture de la séance du 22, ils ont demandé l'insertion au protocole d'une protestation qui se termine ainsi :

« Les députés soussignés, agissant au nom de leurs Etats, se voient dans le cas de déclarer qu'ils contestent à une majorité d'Etats confédérés tout droit quelconque de prendre une pareille décision; qu'ils y voient une nouvelle attaque dirigée contre leurs droits fédéraux, garantis par le pacte fédéral de 1815, et contre leurs droits de souveraineté récemment confirmés par la confédération; *ils ne reconnaissent dès lors point cette décision comme* VALABLE, et se référant à la déclaration faite le 31 août 1846, forts du sentiment de la liberté et de l'indépendance acquises par le sang de leurs ancêtres, protégés jusqu'à ce jour par l'assistance divine, ils protestent solennellement contre l'arrêté qui a été pris. »

Immédiatement après la lecture de la protestation des sept cantons, la députation de Genève a présenté une motion, en forme d'arrêté, tendante à ce que tout officier servant sous les drapeaux du *sonderbund* soit rayé de l'état-major fédéral. Cette motion a été prise en considération dans la séance de la diète du 23.

ETATS PONTIFICAUX. — Rome a été jetée dans une grande agitation, et son enthousiasme pour son souverain a reçu une impulsion nouvelle par la découverte d'un complot tramé par les adversaires du système actuel et qui devait éclater le 17. Des versions, fort exagérées sans doute, sur les crimes et les meurtres prémédités par les conspirateurs, ont été mises en circulation. Nous ne les reproduisons pas. Mais le premier acte du nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Ferreti, arrivé le 16 à Rome, et qui a reçu à son entrée une véritable ovation, a été de destituer le gouverneur général de la police de Rome, monseigneur Grasselini, et de l'exiler en lui accordant vingt-quatre heures seulement pour quitter la ville. — Ces événements ont hâté l'armement de la garde nationale et la nomination comme pro-gouverneur de Rome de M. Morandi, avocat distingué et fort considéré.

— Bologne a été également mise en émoi. Deux bataillons autrichiens de 800 hommes chacun, avec de l'artillerie, sont arrivés à Ferrare le 17. Au lieu de se rendre à la forteresse, ils sont allés à la caserne de San-Domenico, située dans la ville.

TOSCANE. — Par suite des troubles qui ont éclaté à Sienne au commencement du mois, les habitants de cette ville ont obtenu du grand-duc la permission de s'organiser en garde nationale.

PRUSSE. — On vient de publier à Berlin le résultat du recensement de la population prussienne, qui a été fait à la fin de 1846. La Prusse, dont la superficie est de 5,080 milles carrés, comptait 16 millions 181,195 habitants, c'est-à-dire 641,864 de plus qu'elle n'en avait à pareille époque en 1843. De la population totale, 11 millions 682,228 individus habitaient le plat pays, et 4 millions 508,967 les villes, qui sont au nombre de 980.

Voici la population des douze principales villes de la Prusse : Berlin, 408,502 personnes; Breslau, 112,941 ; Cologne, y compris Deutz, 95,202 ; Kœnigsberg, 75,234; Dantzick, 66,827 ; Magdebourg, 55,816 ; Aix-la-Chapelle, 48,557 ; Stettin, 45,807 ; Posen, 63,058; Potsdam, 39,551 ; Elberfeld, 38,249, et Barmen, 34,932 ; ce qui forme un total de 1 million 639,929 individus.

Le nombre des habitants de Berlin s'augmente par an d'environ 17,000, dont seulement 3 à 4,000 proviennent de l'excédant des naissances sur les décès; le reste se compose de personnes qui, du dehors, viennent s'établir dans cette capitale.

CAUCASE. — La *Gazette d'Augsbourg* publie, d'après une correspondance datée de Constantinople, 30 juin, le récit de plusieurs affaires sanglantes qui ont eu lieu dans le Caucase entre les Russes et les Circassiens : le 16 mai, ces derniers, malgré l'approche de l'armée ennemie, se sont emparés de Kirikalch, forteresse russe située sur le Kouban, qu'ils ont détruite de fond en comble.

Le 20 mai, ils ont attaqué une autre forteresse nommée Zerebre : la garnison s'est vaillamment défendue, et pendant l'assaut, un jeune officier russe a mis le feu à un magasin de poudre dont l'explosion a coûté la vie à 400 hommes, la plupart Circassiens ; mais telle était l'ardeur des assaillants, que, malgré cette catastrophe, la place est tombée en leur pouvoir, après une lutte acharnée de douze heures.

Enfin, le 8 juin, il y a eu un combat terrible entre une division russe, commandée par le général Lepiski et les montagnards, sous les ordres de Mohammed-Juba. Il est resté près de 5,000 hommes sur le terrain, sans qu'aucun des deux partis ait pu s'attribuer la victoire.

Les Circassiens manquent de poudre : on assure qu'ils la payent jusqu'à 300 piastres turques la livre ; ce qui prouve que du moins ils ne manquent pas d'argent.

EXPLOSION DE L'ATELIER D'ARTIFICE A ROCHEFORT. — Le 21, à onze heures quarante minutes du matin, une explosion a détruit les bâtiments de l'atelier et du magasin des artificiers placés à l'extrémité de l'arsenal, dont un canal les sépare. On y préparait les pièces du feu d'artifice des fêtes de Juillet. Il se trouvait dans l'atelier vingt-deux personnes. Trois seulement n'ont pas succombé. Le bruit le plus accrédité sur la cause de l'événement est que l'action des rayons du soleil dardant sur le vitrage de la toiture a enflammé quelque pièce préparée et étalée sur des châssis dans l'intérieur de la salle. Un incendie s'est manifesté à la suite de l'explosion; à trois heures on était parvenu à l'éteindre.

La commotion a été effroyable et a jeté l'alarme dans toute la ville de Rochefort. L'épouvante a été si grande chez les habitants, qu'une partie de la population, sans prendre le temps de se rendre compte de l'événement, a déserté les maisons, et s'est enfuie hors des murs d'enceinte. Pendant quelques heures la ville a été presque entièrement déserte. Fort heureusement la poudrière, située à peu de distance de l'établissement qui a sauté, n'a pas été atteinte. Par un hasard providentiel, tous les brandons enflammés ont été tomber dans la direction opposée.

NAUFRAGES. — Un journal anglais annonçait, il y a quelques jours, d'après une correspondance de Pondichéry, le naufrage du trois-mâts *le Bas-Breton*, de Nantes. Des lettres de Bordeaux confirment malheureusement ce sinistre. D'après les détails qu'elles donnent, il ne paraîtrait pas douteux que tout l'équipage n'ait péri dans le naufrage. On a trouvé en mer le canot du navire ayant quatre cadavres à bord, ce qui fait supposer que *le Bas-Breton* aura chaviré en pleine mer, et que les courants l'auront poussé à douze milles de Colombo, où il a été vu la quille en haut, les mâts en bas. Toutefois, comme les premières nouvelles annonçaient que l'équipage avait été contraint d'abandonner le navire, il est permis d'espérer que les autres embarcations auront réussi à se sauver.

— Le navire français *le Gol*, de Nantes, venant de Bourbon, est arrivé le 9 juin en rade de Sainte-Hélène, ayant à bord le capitaine et une partie de l'équipage du trois-mâts du même port *le Palladium*, de 400 tonneaux, capitaine Ravilly, brûlé en mer dans son voyage de Nantes à Bourbon. Jusqu'au 4 mai, la traversée se passa sans incident remarquable, mais dans l'après midi de ce jour, par 23 degrés 52 minutes latitude sud et 25 degrés 50 minutes longitude ouest, on s'aperçut que la cargaison avait spontanément pris feu. On fit tous les efforts imaginables pour l'éteindre, mais en vain : la nature combustible des matières que renfermait le navire rendit les secours inefficaces, et bientôt le capitaine, voyant que tout était perdu, se résolut à faire mettre les canots à la mer pour abandonner le trois-mâts. Le feu avait envahi rapidement toute la cale, aussi ne put-on sauver qu'une carte, un compas, quelques papiers, un peu d'eau et un petit sac de biscuit.

Avec ces misérables provisions, les malheureux naufragés restèrent errants au milieu des flots jusqu'au 10 mai, en proie aux privations et aux plus atroces souffrances. Enfin, dans la soirée de ce jour, ils furent assez heureux pour être aperçus par le navire anglais *le Sutlej*, capitaine Corkhill, allant de Liverpool à Calcutta. Il les recueillit, en leur offrant de les débarquer au Cap ou à Maurice, à leur choix. Mais ayant rencontré *le Gol*, qui revenait en Europe, il mit à bord une partie de l'équipage. Aussitôt l'arrivée de ce navire, les naufragés ont été conduits, par les soins du consul, sur la frégate *la Belle-Poule*, qui se trouvait en rade, pour être rapatriés. Le second du *Palladium* et les deux passagères sont restés à bord du *Sutlej*.

VOLCANS. — Il y a huit jours nous apprenions que le volcan du Cap-Vert épouvantait fort la population par ses éruptions. L'Etna aussi paraît vouloir sortir du repos où il se tient depuis plusieurs années; un certain mouvement oscillatoire se manifeste sur le sommet du cratère, et depuis un mois la continuité de ce phénomène a engagé le gouvernement napolitain à nommer une commission de trois membres de l'Académie royale des sciences pour aller étudier l'état actuel du volcan et faire son rapport. Cette commission est partie pour la Sicile vers la fin de juin.

NÉCROLOGIE. — M. Romiguières, conseiller à la cour de cassation, et pair de France, vient de mourrir à Paris à l'âge de soixante-douze ans. M. Romiguières s'était acquis, au barreau de Toulouse, une réputation que le concours qu'il prêta aux victimes de la réaction de 1815, et plus tard à Armand Carrel, contribua encore à étendre. — La chambre des députés a perdu M. Jourdan, député de l'Isère. — Le général Brou de Bailly, le dernier survivant sans doute des officiers généraux de l'armée d'Egypte, qui depuis servit successivement à l'armée de Naples, à la grande armée, à l'armée d'Espagne, vient de mourir à Batignolles-Monceaux dans sa quatre-vingt-dixième année.

Concours annuel d'admission aux écoles spéciales.

Nous avons encore à signaler cette année, dans les concours d'admission aux écoles spéciales, les mêmes résultats que l'année dernière : progression constante du nombre total des candidats ; sévérité croissante des examens.

Voici, en ce qui concerne le nombre des candidats, le tableau comparatif des inscriptions pour les examens de Paris, en 1846 et en 1847 :

	1846		1847
Ecole navale	176	—	203
Ecole Saint-Cyr	417	—	468
Ecole polytechnique	469	—	449
Ecole forestière.	73	—	78
Au total. .	1135	—	1198

Les résultats déjà connus des examens préparatoires indiquent assez la sévérité croissante dont nous parlons. L'année dernière il s'était présenté pour l'école Saint-Cyr, devant le jury de Paris, 417 élèves; les compositions écrites, transformées en concours d'admissibilité, avaient encore laissé subsister pour l'épreuve orale 333 concurrents ; l'exclusion n'en avait frappé que le cinquième, ou 84.

Cette année, le nombre des candidats admis aux compositions écrites a été de 468, et l'épreuve de ces compositions en a éliminé près de la moitié : 281 concurrents sont seuls autorisés à se présenter devant le jury d'admission. Des élèves qui avaient été déclarés admissibles par leurs compositions l'année dernière, et qui avaient continué leurs études, ont été jugés trop faibles cette année.

Les compositions avaient été entourées de nombreuses précautions, et cependant on a reconnu encore, lors de la correction des copies, que des fraudes avaient été commises, que des communications illicites avaient eu lieu entre les candidats, que les dessins avaient été calqués, etc. Plusieurs élèves, et même des plus forts, qui avaient eu la faiblesse de se prêter à ces manœuvres, doivent à cette cause leur exclusion du concours.

Nous ne saurions trop insister afin de prémunir les concurrents contre ces ressources de camaraderie, qui échoueront toujours contre la perspicacité du jury d'examen, et qui compromettent de bonnes candidatures sans sauver les mauvaises; car, en supposant que par impossible ces moyens frauduleux aient fait admettre des copies signées par des ignorants, les indignes de cet honneur viendront toujours échouer en définitive à la redoutable épreuve du tableau.

Cette épreuve de l'examen oral est divisée en deux degrés. Les examens du premier degré se passent devant deux examinateurs qui interrogent les candidats et jugent de leur capacité ; et pour asseoir plus sûrement leur jugement, ils interrogent en même temps les compositions écrites qu'ils ont sous les yeux. Ils contrôlent ainsi, pour ainsi dire, l'élève par lui-même, et sa science parlée par sa science écrite. Ceux qui sortent triomphants de cette seconde épreuve passent devant le jury définitif, qui classe enfin les élus après une troisième et dernière épuration.

La marche des examens pour l'école navale n'a pas été modifiée cette année, non plus que pour l'école polytechnique. Mais il n'en a pas été de même pour l'école forestière. Jusqu'à présent, les compositions écrites, faites isolément et sur des textes différents dans chaque centre d'examen, avaient présenté peu d'importance et de garantie. Cette année, un nouveau règlement qui, sous ce rapport, se rapproche beaucoup de celui de Saint-Cyr, a été mis en vigueur. Les compositions écrites se feront dans toute la France aux mêmes jours et sur les mêmes questions. Une impartiale et louable sévérité préside à la surveillance. 106 candidats ont pris part aux compositions écrites à Paris; mais 78 seulement y subiront les examens oraux.

Au reste, nous n'aurons pas, Dieu merci, à faire aux candidats les reproches, malheureusement mérités, que nous leur avons adressés l'année dernière. Ils se sont présentés aux compositions et aux examens avec une tenue plus décente, plus digne de leur âge et de leur avenir. Les élèves de l'école navale, qui s'étaient toujours fait remarquer par leur raison précoce, n'ont pas manqué à leurs précédents, et la séance d'ouverture pour cette école a eu lieu dans le plus grand ordre. Quelques tapageurs s'étaient encore mêlés aux élèves de Saint-Cyr ; mais les concurrents sérieux ont su en faire eux-mêmes justice, et les premières tentatives de bruit ont été si énergiquement désapprouvées, qu'elles ont immédiatement cessé. Nous ne ferons pas honneur à nos conseils de cette évidente amélioration. Nous aimons mieux l'attribuer au seul bon sens des candidats, qui auront compris que ces ridicules enfantillages ne faisaient tort qu'à eux-mêmes. Nous espérons que les candidats à l'école polytechnique l'auront aussi compris, et nous voudrions qu'on pût les relever de l'ostracisme qui pèse sur eux, en les admettant aux séances dont ils ont été bannis, et en leur rendant la publicité que leur légèreté leur a fait perdre.

Société de secours en faveur des chrétiens du Liban.

Cette société, fondée le 2 février 1847, et qui promet déjà des résultats considérables, malgré la difficulté des temps qui montrent tant de misères à soulager; cette société, pieuse et patriotique, est, par son motif, par son objet, comme par les noms respectables des fondatrices, digne du plus vif intérêt de tous nos lecteurs.

Le monde connaît les malheurs des chrétiens du Liban. Le monde, les femmes surtout, répondront par la charité à l'appel que lui adressent des femmes associées pour provoquer le dévouement à une sainte et noble cause.

Nous publions volontiers, comme témoignage de notre respect pour les auteurs de cette association, les noms des dames qui composent le conseil d'administration.

Présidente :

Madame la duchesse de Narbonne-Pelet.

Vice-présidentes :

Mesdames la marquise de Brissac, la duchesse de Fitz-James, la vicomtesse de Sailly, Gaugler de Gempel, de Larnac, Rostand, la baronne de Chapuys-Montlaville, Léon de Malleville.

Trésorerie générale :

Madame la comtesse Anquetil, trésorière générale, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 117;

Madame la comtesse de La Grange, trésorière adjointe;

M. le marquis de Brissac, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 117, administrateur général;

M. le comte A. de Croismare, rue Godot-de-Mauroy, 21, et M. des Autels, rue Royale-Saint-Honoré, 21, administrateurs adjoints.

Secrétariat général :

Madame la comtesse de Malherbe, rue du Bac, 59, secrétaire générale;

Mesdames la marquise de Brissac, Guinard, mademoiselle de Guinaumont, secrétaires adjointes;

M. le comte de Malherbe, vice-secrétaire.

Conseillères :

Mesdames la princesse de Beauvau, Arthur de la Villes-Boisnet, Bisson de La Roque, comtesse Milon de Lernay, Berthier de Sauvigny, comtesse Abel Hugo, comtesse de Guitaut, baronne de Mauni, comtesse de Quelen, comtesse Ch. de Guitaut, de Larrey, baronne Trigan de Latour, comtesse P. d'Armaillé, comtesse A. de Bonneval, comtesse de Quatrebarbes, comtesse de Montalembert, Ad. Baudon, Sophie Pannier, marquise de Saint-Seine, de La Haye-Jousselin, baronne du Havelt, comtesse de La Grange, Guinard, princesse d'Hénin, comtesse de Brissac, mademoiselle de Guinaumont, comtesse de Causans, de Latournelle, comtesse du Cayla.

Courrier de Paris.

Nous en sommes bien fâchés, mais pour cette fois notre *Courrier* ne saurait célébrer l'anniversaire des journées de juillet avec l'éclat et la pompe qu'il y met ordinairement. Cette suppression de la fête dans ces colonnes, il faut l'attribuer à la date même de la solennité; comment, en effet, raconter la veille les magnificences du lendemain ? Le présent numéro sera tiré en même temps que le feu d'artifice, voilà notre excuse. En outre, ces merveilles n'offrent plus rien d'imprévu; décidément l'art des Ruggieri reste stationnaire au milieu du progrès général, et si la pyrotechnie jette toujours le même feu, ce sont aussi les mêmes lampions, les mêmes gerbes, le même temple, la même gloire et la même fumée. Ainsi des spectacles forains et des saltimbanques chargés de récréer les âmes des cent mille bienheureux qui s'en vont errer dans les Champs-Elysées. La troupe et le répertoire n'ont pas varié. C'est toujours cette population séduisante d'alcides du Nord, de veaux à deux têtes, de sauvages en pantalon collant, de femmes géantes, d'avaleurs de sabres et d'arracheurs de dents.

Mais gardons notre sérieux, voici l'Académie qui couronne la vertu et les ouvrages les plus moraux. Trois hommes d'un rare mérite ont été couronnés entre plusieurs autres : un pamphlétaire, M. de Cormenin ; un poëte, M. Brizeux ; un romancier, M. Jules Sandeau. « Entre des livres utiles aux mœurs et des actes de vertu, la liaison est naturelle, » a dit M. de Tocqueville en commençant son intéressant exposé des actions touchantes récompensées par l'Académie. C'est d'abord Madeleine Pirodeau, une pauvre servante des environs de Buzançais, qui, lors des troubles de cette ville, a exposé ses jours aux coups de fourche pour sauver la vie de sa maîtresse. La modestie de cette femme égale son grand courage, et, devant la cour d'assises, Madeleine avait tout raconté fidèlement, excepté sa belle action. « Mais, lui demande le président, les témoins nous ont appris que vous aviez couvert votre maîtresse de votre corps afin de la dérober aux coups des assassins ; est-ce vrai? — Oui, monsieur. — On vous a entendu vous écriant qu'on vous tuerait avant de pouvoir la tuer ; est-ce vrai ? — Oui, monsieur. » Rien de plus, pas un mot à travers lequel on puisse saisir l'orgueil qui jouit de son triomphe, ou la fausse modestie qui ne s'est tue que pour pouvoir mieux parler. Cette éclatante vertu a obtenu le prix exceptionnel de cinq mille francs.

La vertu de Pierre Egreteau n'est pas moins digne de mémoire. Ce brave jeune homme s'est institué le pilote et le garde-côte de la petite rivière d'Isle (Gironde) ; le feu de la charité qui brûle dans son cœur lui a donné tous les instincts du *terre neuve*, et il s'est dévoué corps et âme à la profession héroïque de sauveur. Quant aux époux Renier, ils ont porté la passion de la bienfaisance jusqu'à l'abus. Marchands de bois, ils livraient gratis à l'indigence toute leur marchandise. Comment, en effet, laisser des malheureux mourir de froid quand on possède un chantier bien garni ? tel est le raisonnement admirablement spécieux qui devait conduire tout droit ces braves gens au prix Monthyon, mais malheureusement par le chemin de leur ruine, et ils sont aujourd'hui presque aussi pauvres que ceux qu'ils ont secourus, tant le cœur est imprévoyant.

Bien qu'une clause assez bizarre du testateur oblige l'aréopage à ne pas décerner ces prix de vertu hors de Paris ou de sa banlieue, l'Académie, cédant au sentiment le plus honorable, ne manque jamais d'étendre le cercle de sa justice distributive jusque dans les départements. C'est ainsi qu'après le girondin Egreteau elle devait couronner le bourguignon Jacoillot, dont la vie entière fut un long sacrifice au devoir, et de qui la vertu s'est exercée dans les limites et l'obscurité de la famille. Très-jeune encore, cet homme, si digne de tous les respects, avait recueilli une pauvre veuve, sa belle-mère, chargée de huit enfants qu'il nourrit du pain de son travail quotidien, qu'il éleva et aima comme ses propres enfants. Quand toute cette famille eut grandi, les sacrifices de cet homme de bien changèrent d'objet. Son père était mort insolvable, il purifia sa mémoire en payant ses dettes. Aujourd'hui l'excès du travail et les privations ont détruit la santé de Jacoillot, mais ses compatriotes, dont il est l'orgueil, veillent sur sa magnifique pauvreté, et ils ont dénoncé sa vertu à l'Académie.

Ecrivons encore, avec les lettres d'or de la publicité, les noms de la veuve Gambon et de Hortense Fagot, deux modèles parfaits de désintéressement, de générosité et d'abnégation, et celui du Corse Franceschi, qui, à ses risques et périls, exerce, dans son beau pays, les fonctions de juge de paix amateur, et y propage le système de la paix à tout prix. Après ces glorieuses mentions, faut-il ajouter que l'Académie, reprenant ses vieux usages de mesurer des hémistiches et de peser des métaphores, a décerné un prix à M. Amédée Pommier, auteur d'un poëme qui célébrait la *découverte de la vapeur ?* Il est fâcheux que, pour une séance si bien remplie, la salle soit demeurée aussi vide, circonstance extraordinaire due à l'état de la température, qui depuis, mais alors...

En effet, c'est la pluie qui a inauguré les jours caniculaires, et notre dernier dimanche a été couvert de malédictions par la population parisienne. Tous les bonheurs champêtres et aquatiques se sont trouvés désorganisés à la fois. Il existe néanmoins un certain nombre de citadins que ces grands caprices atmosphériques intimident peu ou point : ce sont ces campagnards dominicaux qui, ayant dressé une bonne fois la carte de leurs menus plaisirs d'été, consomment résolûment tous ces *extra* peu régalants qui s'y mêlent sous forme de bourrasque et d'averse ; au bout desquels nos campagnards se trouvent sous un toit réellement agreste et destitué de toute espèce de distractions : quand l'ennui est tiré, il faut le boire.

Entre les croquis légers qui illustrent le présent *Courrier*, l'un vous représente la tribune des journalistes à la chambre des députés, au moment du *sauve qui peut* parlementaire, les autres dessins peuvent donner quelque idée de ces bonheurs champêtres dont nous parlions tout à l'heure, et que savoure la majorité des ménages parisiens, qu'un usage immémorial déporte le dimanche à la campagne, même par une pluie battante. Ici le mari fume et la dame feuillette un album pour se donner une contenance. Ailleurs le tête-à-tête des voisins a moins de désinvolture, ils s'ennuient plus régulièrement. L'épouse a l'air de méditer cette assertion de Shakespeare, que « il faut être né aux champs pour s'y plaire. » Elle doit ajouter mentalement : « Si j'étais à Paris, je pourrais jouer du piano, c'est une ressource. » Il est évident que l'époux lui rend compte de son temps et de la manière dont il a occupé ses loisirs pendant cette heureuse journée. S'il faut l'en croire, le dimanche n'a pas été précisément le jour du repos. La bourrasque ayant renversé les caisses d'orangers et les pots de réséda qui ornent le parterre et courbé les quatre peupliers qui figurent notre bosquet, il a fallu réparer le dommage et improviser des instruments de jardinage pour la circonstance. En outre, on a découvert que différentes portes qui d'ordinaire s'ouvraient difficilement, ne voulaient plus se fermer du tout. Après trois heures de ces exercices de serrurerie, on a voulu se livrer à la pêche dans la mare voisine, sur cette assurance donnée par le propriétaire, que cette mare devait contenir beaucoup de poisson puisqu'on n'y avait jamais rien pêché, tentative ingrate et infructueuse ! Que faire alors ? rentrer au logis, confectionner des cocottes, deviner des rébus, chanter la barcarole si l'on est gros comme Lablache, ou soupirer la romance pour peu qu'on ait la mine d'un poitrinaire, voilà pourtant le *specimen* d'une foule de divertissements champêtres. L'ennui parisien n'a pas du moins cette épaisseur, et on peut le prendre sur place et à domicile à moins de frais.

On s'aperçoit bien que nous sommes dans le fameux mois des ordonnances. Pour son compte, M. le préfet de police en publie une assez longue série qui ne donnera lieu certainement à aucune protestation de la presse. Il faut bénir au contraire M. Delessert pour son humanité et sa vigilance. M. le préfet vient de publier de nouvelles instructions préservatives de l'hydrophobie. Sa sollicitude s'étend jusqu'aux bouledogues, danois ou barbets, en ce sens qu'il recommande aux propriétaires de ces animaux de les baigner par mesure d'hygiène, en procédant comme fait le bon père de notre quatrième vignette pour son bon chien. Une autre ordonnance prescrit la visite des voitures de transport en commun dans le but de s'assurer de la solidité du véhicule. En effet, la voie publique offre le spectacle d'assez grands déraillements, et le Parisien n'a eu déjà que trop d'omnibus tués sous lui. En même temps que le lorgnon de la police veille sur le voyageur, il s'inquiète aussi du piéton. M. Delessert entend réglementer le trottoir, c'est l'ordonnance n° 3. L'honorable magistrat s'est aperçu que l'anarchie régnait sur l'asphalte, et il veut y rétablir l'ordre et la paix. Ce grand courant tumultueux de passants qui se croisent, se froissent et se culbutent, M. Delessert prétend le partager en deux courants réguliers, dont l'un monterait à droite tandis que l'autre descendrait à gauche ; l'entreprise est un peu difficile, et nous doutons fort que le Parisien y prête jamais les mains, c'est-à-dire les pieds ; l'importation, quoique britannique, n'en vaut guère mieux, et sur nos trottoirs rétrécis, les Anglais eux-mêmes s'accommoderaient mal de cette marche processionnelle. C'est vouloir discipliner à la fois trop de jambes indociles et faire marcher du même pas trop de caractères différents. Donnerez-vous la même consigne au jeune homme qu'au vieillard, au nerveux qui file comme un boulet et au flegmatique qui s'avance à pas comptés? et comment concilier l'allure bouillante de l'homme d'affaires avec la démarche incertaine et contradictoire de l'oisif? Nous ne parlons pas du rêveur qui flâne, de l'indolent qui chemine, de l'amoureux qui vole, de l'aveugle qui va à tâtons, ni du paralytique qui ne va pas du tout ; quelle confusion, que de cris et de debats ! « Monsieur, vous m'enfoncez une côte ! Madame, vous marchez sur mes talons ! Monsieur, vous ne devez pas me dépasser, prenez la gauche, prenez la droite ! » Est-ce ainsi, ô vigilant édile, que vous prétendez conjurer les glissades et les culbutes ? Votre ordonnance n'est pas à

la portée de toutes les jambes, et probablement elle restera sur le pavé.

Que vous dire des théâtres ? la plupart sont fermés. Des comédiens ? ils prennent le frais à Batignolles, ou bien ils pêchent à la ligne dans la banlieue maritime ; les plus célèbres sont à l'étranger ou dans les départements, et comme les Hébreux cherchaient la terre promise, ils y cherchent les bravos et les succès. Quand Boileau émettait cet hémistiche proverbial : *L'été n'a point de feux*, assurément il ne voulait pas parler des feux de comédien. On nous mande au contraire de vingt endroits les recettes-monstres que font ces messieurs et ces dames. La province couvre Arnal de philippes d'or, elle couronne Déjazet et dresse des arcs de triomphe à Bouffé ; pendant que le Midi fait des acrostiches en l'honneur de Ligier, le Nord rime l'épître à Numa le *gymnasiarque*, et mademoiselle Rachel livre Phèdre et Hermione à l'admiration de nos voisins d'outre-Manche. Phèdre a trouvé là-bas une Aricie, et Hermione une Andromaque, c'est-à-dire une rivale de succès dans Jenny Lind ; mais les Hippolyte et les Pyrrhus de la Tamise s'entendent parfaitement à tenir la balance égale entre les princesses, et Bérénice n'est jamais tentée de dire comme son Titus : « J'ai perdu ma journée. »

Pendant l'absence de sa poule aux œufs d'or, le Théâtre-Français s'évertue de son mieux, les débuts se succèdent, il y a surabondance de reprises. Jamais l'humeur de la comédie ne fut plus vagabonde, et son affiche est bien changeante. *Turcaret*, *Tartuffe*, *Ampihtryon*, c'est la comédie et le pamphlet dans la même semaine, en attendant le drame de Beaumarchais, *la Mère coupable*.

Les Variétés, ce théâtre éclectique par excellence en ce qu'il admet volontiers tous les genres, hors le genre ennuyeux, nous a rendu les jongleurs acro-pédestres. On sait que M. Risley est l'élève et le *fac simile* de ce fameux Sands qui fit courir tout Paris à ses exercices. La copie ressemble tellement à l'original qu'on pourrait s'y méprendre ; Risley comme Sands est accompagné de ses deux fils, John et Henry, tous les deux revêtus, comme leur père, d'un charmant costume : c'est un maillot formé d'un semis de paillettes étincelantes et qui brillent à la lumière comme les nageoires d'argent d'un poisson. On peut considérer l'acro-pédestre comme un échantillon de l'anatomie humaine très-perfectionnée, en ce sens que ses pieds ont une aptitude manuelle pour saisir, renvoyer et retenir les objets : M. Risley se couche sur le dos et joue avec ses fils une partie singulière. Ces deux charmants démons bondissent sur la plante des pieds paternels comme le volant sur la raquette. L'étonnante souplesse de leur corps se prête à la reproduction des plus gracieux tableaux. Ils s'accoudent en forme de vases, ils s'allongent en pyramides, ils se cambrent en arceaux, puis vient le tourbillon des culbutes, la tempête des soubresauts, l'ouragan des grands écarts et des pirouettes. C'est merveille que de voir l'audace et l'aplomb de ces chérubins disloqués travaillant de la tête, des pieds et des mains sur l'un et l'autre orteil paternel qui les saisit, les retient et les renvoie successivement comme deux tremplins intelligents. Père et enfants, il est impossible de se démener avec plus d'aisance, de souplesse et de grâce, et dans ce temps d'ovations et de rappels, il eût été souverainement injuste de ne point rappeler le bondissant trio pour l'applaudir et le couronner.

Depuis que le beau livre de M. de Lamartine a mis à la mode *l'ange de l'assassinat* et son épisode, il a éveillé la verve de divers auteurs ; nos poëtes dramatiques s'occupent à l'envi d'une Charlotte Corday, et nous assistons à la grande bataille des amours-propres qui se disputent la virginité du sujet et la priorité de la conception. Le bas-bleu se mêle à la dispute, et les réclamations prennent une tournure très-collet-monté.

Nous allons finir, ainsi que nous avons débuté, par la glorification de différents lauréats. Le Conservatoire de musique, dont le jury se composait de MM. Auber, Halevy, Caraffa, Ambroise Thomas, Bazin, etc., a décerné, dans sa séance du 23 juillet, le premier prix d'harmonie à M. Caspers, le deuxième à M. Bordier, et les trois accessits ou mentions honorables à MM. Tranchepain, Nibelle et Foissey ; tous ces lauréats (à l'exception du dernier, élève de M. Elwart) appartiennent à la classe de M. Collet.

Tribune des journalistes à la chambre des députés, pendant la dernière séance.

I. La villégiature. — Comme on s'amuse à la campagne.

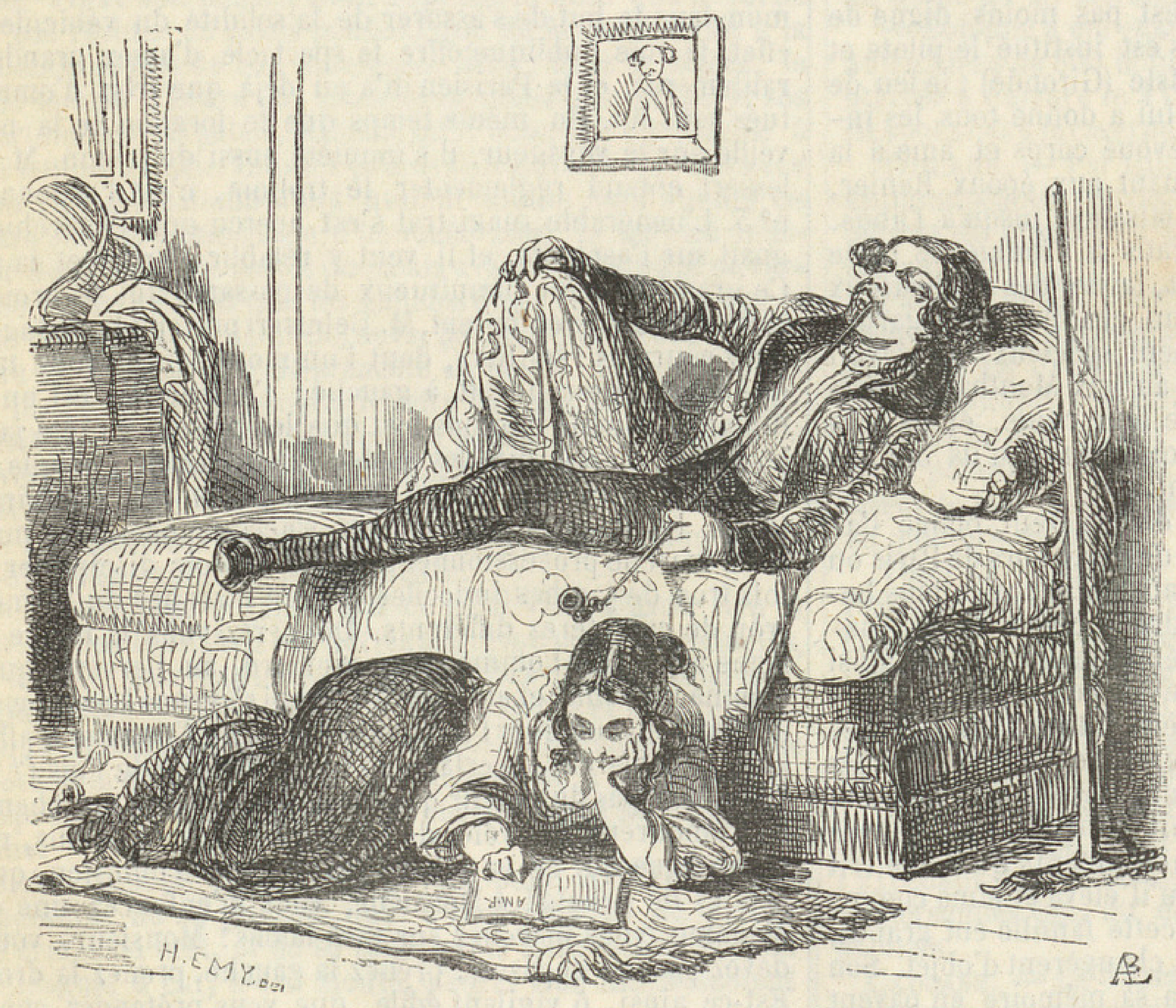

II. La villégiature. — Autre manière de s'amuser.

III. La villégiature. — Un bon père et un bon chien.

Algérie.

HASSENAOUI, CHEIK DES HANENCHAH.—BOU AZIZ-BEN-GANAH, CHEIK-EL-ARAB. — HAMELAOUI, ANCIEN KHALIFA DU FER DJIOUAH. — VUE DE LA VILLE DE TEBESSA.

Deux événements considérables viennent de s'accomplir dans la province de Constantine : la soumission de Hasse-

Hassenaoui.

naoui et de la tribu des Nemenchah, et l'occupation de Tebessa, l'ancienne Thevesta des Romains.

Hassenaoui est l'un des chefs arabes entre lesquels, depuis la prise de Constantine, s'est partagé le pouvoir dans la grande tribu des Hanenchah, voisine de la régence de Tunis. Sous l'ex-bey Hadj-Ahmed, le cheik des Hanenchah était un des premiers fonctionnaires de la province. Il devait à l'importante position du territoire de sa tribu de très-grandes prérogatives. Il avait droit à un sceau en or comme le pacha lui-même, tandis que le sceau des autres fonctionnaires de la province, sans exception, était en argent. Lors de son investiture, on lui donnait un magnifique cafetan en drap d'or. Avant la prise d'Alger, le cheik recevait le cafetan même qui avait été envoyé au bey par le dey d'Alger. En sortant du palais, il était accompagné en grande pompe jusqu'à sa demeure, par la musique du beylik, les mekahli (cavaliers de la garde du bey) et les officiers du palais. Le crieur public (berrah) marchait immédiatement devant son cheval et annonçait à la population le choix que le pacha venait de faire. Le cheik des Hanenchah avait des drapeaux et une musique dans sa zmalah. Cette musique ne le suivait que lorsque le pacha ne sortait pas en personne à la tête des troupes. Le cheik des Hanenchah administrait seize tribus, dont la moitié habitaient les montagnes. Les Hanenchah, proprement dits, formaient la cavalerie particulière du cheik, et portaient le nom de zmalah ou de deïrah-mezarguiah (deïrah porteurs de lances.)

Le cheïkat des Hanenchah était ordinairement conféré à des chefs de très-grande famille. Quoique El Hassenaoui ne fût qu'un simple khodja (écrivain), au moment où la chute du pouvoir turc et des grandes familles qui s'étaient rattachées à ce pouvoir, vint livrer à elles-mêmes les populations placées, comme celle des Hanenchah, à une certaine distance des villes occupées par les Français, il était parvenu, grâce aux ressources d'un esprit fin et adroit, à se concilier dans sa tribu un très-grand nombre de partisans. Pendant ces dernières années, il y a constamment joué le premier rôle.

Un seul concurrent, Rezgui, lui avait d'abord disputé sérieusement l'autorité ; mais, ancien khodja comme lui, Rezgui ne réussit pas à rallier des forces suffisantes pour tenir tête à son antagoniste.

El-Hassenaoui, aux premiers temps de la conquête, avait fait des ouvertures de soumission; mais, sous l'influence des lettres qu'il reçut alors d'Abd-el-Kader, les négociations furent bientôt rompues. Le développement que prenait sa puissance commençant à inspirer des craintes sérieuses, une entreprise fut tentée, en février 1839, pour lui substituer, de vive force, dans le commandement, son rival Rezgui. Une colonne partit dans ce but, le 8 février, de Guelma; mais elle rentra, sans avoir pu faire reconnaître notre kaïd.

On estimait, en juin 1840, à cinq cents cavaliers, les forces dont disposait habituellement El-Hassenaoui, et qui, dans les circonstances extraordinaires, s'élevaient jusqu'à trois mille. Toutefois sa principale puissance consistait surtout dans une activité infatigable et dans une famille nombreuse et dévouée qui lui fournissait, pour toutes ses entreprises, des émissaires et des agents.

Vigoureusement poursuivi par une colonne expéditionnaire de Bone, El-Hassenaoui, après plusieurs années de lutte, vient enfin de se soumettre, et sa soumission assure la tranquillité de notre frontière du côté de la régence de Tunis.

Au moment où Constantine tomba au pouvoir des Français (13 octobre 1837), le gouvernement du sud de la province était partagé, ou plutôt occupé tour à tour par deux familles, qui avaient pour représentants, l'une Ferhat-ben-Saïd, l'autre Bou-Aziz-ben-Ganah. Tous deux revendiquèrent aussitôt, auprès des commandants de la province, le

Bou-Aziz-ben-Ganah.

titre de *cheik-el-Arab*, qualification appliquée exclusivement au chef des Arabes du Désert ou voisins du Désert (Arabes du Sahra et Arabes du Djerid).

Hamelaoui.

Déjà antérieurement à l'expédition qui nous livra Constantine, Ferhat-ben-Saïd avait, à plusieurs reprises, sollicité la protection des gouverneurs français d'Alger, et offert, en retour, son assistance contre El-Hadj-Ahmed, dont le séparait une hostilité ancienne. Après la prise de Constantine, Ferhat-ben-Saïd se trouva naturellement en possession des fonctions et du titre de cheik-el-Arab, et malgré les instances de son compétiteur Ben-Ganah, le maréchal Valée, gouverneur général, ne crut pas devoir remplacer un chef contre lequel ne s'élevait alors aucun soupçon d'infidélité et dont il n'était pas certain d'ailleurs que la famille des Ben-Ganah pût contre-balancer efficacement le pouvoir dans le désert. Instruit, peu de temps après, que Ferhat était allé devant Aïn-Madhi faire acte d'obéissance entre les mains d'Abd-el-Kader, le gouverneur général n'hésita plus à lui retirer un titre désormais nuisible aux intérêts de notre cause, et nomma, au mois de janvier 1839, Bou-Aziz-ben-Ganah aux fonctions de cheik-el-Arab. Le nouveau titulaire, qui avait amené avec lui à Constantine les principaux chefs du Djerid pour demander le burnous d'investiture, reconnut la souveraineté du roi des Français et offrit sa famille pour garantie de sa fidélité. A cet effet, il l'établit dans la ville, où il vint lui-même faire sa résidence, ainsi que les autres khalifas nommés à cette époque, Ben-Aïssa, khalifa du Sahel, Mohammed-ben-Hamelaoui, khalifa du Ferdjiouah, dont nous publions le portrait, et El-Mokrani, khalifa de la Medjana.

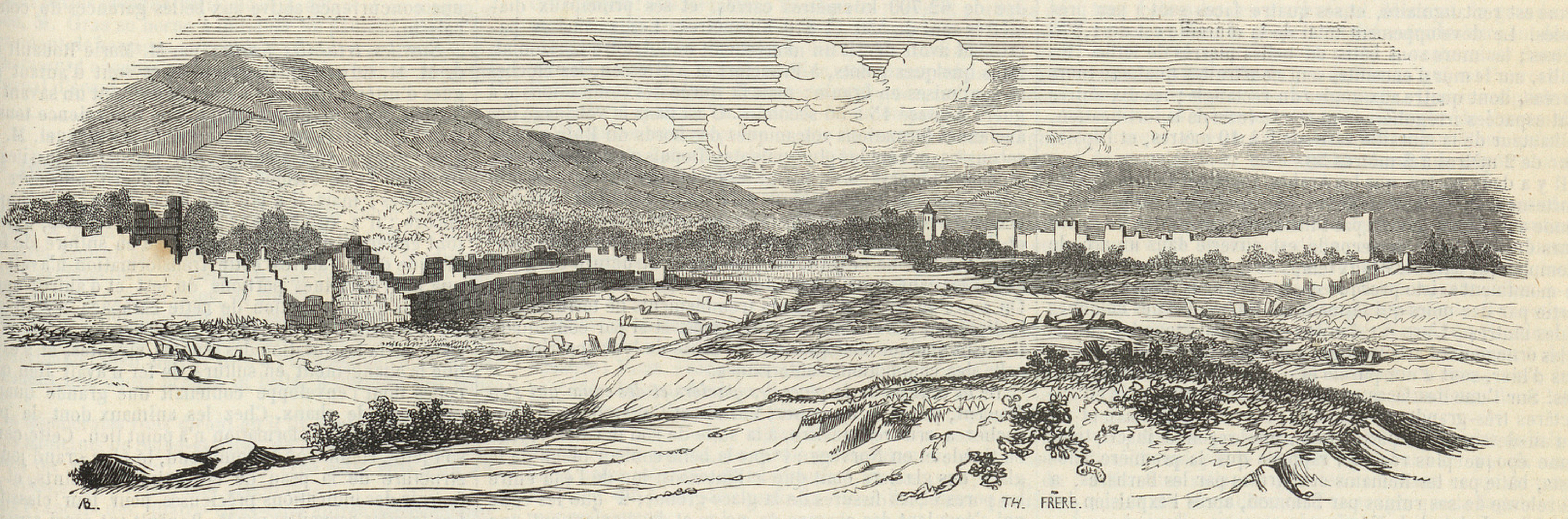

Vue de la ville de Tebessa.

Le cheik-el-Arab avait droit, comme le cheik des Hanenchah, au cafetan en drap d'or et aux honneurs de la musique du beylik. Avant la prise d'Alger, il devait 20,000 boudjoux (environ 36,000 francs) pour droit d'investiture; mais lorsque le bey El-Hadj-Ahmed eut détruit la milice turque, il chercha un appui dans les tribus du Sahra, dont

sa mère était originaire, et affranchit du droit d'investiture le cheik-el-Arab.

L'installation de Ben-Ganah, en cette qualité, par l'autorité française eut lieu à Constantine avec une grande solennité, et il prêta serment sur le Koran, en présence du conseil d'administration et des ulémas de la province.

Le nouveau cheik-el-Arab eut à combattre l'influence des kalifas qu'Abd-el-Kader tenta dès lors d'opposer aux chefs de notre choix. A Msilah Ben-Azouz, à Biskra Ben-Amar disputèrent, au nom d'Abd-el-Kader, le pouvoir à Ben-Ganah. Au mois de mars 1840, une rencontre eut lieu à Selsous entre lui et Ben-Azouz, qui se trouvait à la tête d'un bataillon des réguliers d'Abd-el-Kader, fort de 450 hommes et de 800 cavaliers irréguliers. Les troupes de l'émir éprouvèrent un échec considérable : 500 têtes, 3 drapeaux, 2 canons, 500 fusils et tout le bagage des vaincus restèrent au pouvoir des Arabes commandés par Ben-Ganah. A la suite de ce combat, la plupart des tribus, jusqu'à Tuggurt, lui envoyèrent des députations pour demander l'aman (le pardon) et offrir leur soumission à la France. En récompense de ce brillant fait d'armes, Ben-Ganah reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Au mois de juin 1841, un nouveau succès remporté par Ben-Ganah sur Ben-Ferhat lui ouvrit l'entrée de Biskra; mais les habitants, auxquels il avait imposé une contribution de guerre assez forte, se soulevèrent et le contraignirent d'abandonner leur ville et leur territoire. Vers le mois de novembre suivant, la mort de Ferhat Ben-Saïd, tué dans un engagement contre un parti d'Arabes hostiles, vint délivrer Ben-Ganah d'un rival dangereux.

Ben-Ganah a fait partie de la colonne expéditionnaire qui, le 4 mars 1844, a occupé Biskra et assuré cette possession importante à la domination française. Depuis qu'il est à notre service, son dévouement ne paraît pas s'être un instant démenti.

Au mois de juin dernier, la colonne expéditionnaire de Bone, après avoir employé quarante jours à reconnaître et à parcourir dans toutes ses directions le pays des Nemenchah, grande tribu insoumise, dans le voisinage des Hanenchah et de la frontière de Tunis, est venue s'installer à Begader, à seize kilomètres au sud de Tebessa. Marches forcées, marches de trente-six heures sans eau, séjours prolongés dans des lieux désolés et n'offrant pas la moindre trace de végétation, elle n'a reculé devant aucune fatigue, pour prouver à ces populations réfugiées sur le territoire de Tunis qu'il n'était pas un seul point du pays qui ne nous fût accessible. Ces opérations ont été couronnées d'un entier succès. Fatiguée de voir son pays occupé par nos troupes, ses moissons dévorées et foulées par notre cavalerie, par nos convois et par les goums auxiliaires, la grande tribu des Nemenchah a capitulé. Tous les douars ont quitté la régence de Tunis pour rentrer sur leur territoire. La population des Nemenchah ne compte pas moins de 50,000 âmes. Ses troupeaux de moutons sont évalués à 1,200,000 têtes.

Pendant son séjour dans le voisinage de Tebessa, la colonne française s'est occupée de relever le mur d'enceinte de la ville et d'y préparer des magasins qui plus tard pourront contenir des approvisionnements considérables. Nos troupes y étaient entrées une première fois le 31 mai 1842. Le rapport sur cette expédition a donné des renseignements curieux dont nous reproduisons les principaux détails.

La ville arabe de Tebessa est assise dans l'un des sites les plus heureux de la province de Constantine, au pied du versant nord des montagnes du Bou Roumman, qui enceignent le bassin de l'Oued-Chabrou, affluent de droite de l'Oued-Meskiana. On y trouve des eaux excellentes, des jardins délicieux. Devant elle se développe une plaine immense, arrosée par de nombreuses sources; leurs eaux se jettent dans l'Oued-Chabrou, qui serpente au fond de la vallée. La quantité de ruines et de postes romains éparpillés dans les environs, les monuments qu'on retrouve encore sur l'emplacement de Tebessa, leur caractère grandiose et leur magnificence, tout atteste la valeur que les Romains attachaient à cette possession, et que là où l'on compte à peine aujourd'hui une population arabe de 12 à 1,500 âmes, ils n'ont pas eu moins de 30 à 40,000 habitants.

La forteresse romaine de Thevesta est encore debout ; sa forme est rectangulaire, et ses quatre faces sont à peu près égales. Le développement total de la muraille est de 1,370 mètres ; les murs sont bâtis en belles pierres de taille. En saillie, sur le mur d'enceinte, sont construites quatorze tours carrées, dont quatre aux angles du rectangle ; les dix autres sont espacées irrégulièrement sur le reste de la fortification. La hauteur de la muraille varie de 5 à 10 mètres, et l'épaisseur de 2 mètres à 2 mètres 50.

Il y a deux portes, que les Arabes appellent Bab-el-Djedid (porte-neuve), et Bab-el-Kedim (porte-vieille). La première donne accès dans la ville par l'intervalle qui sépare deux des tours du front est ; la seconde est ouverte dans un arc de triomphe qui date des beaux temps de la domination romaine. Le monument existe presque en entier ; mais il est caché en partie par des murs qui ferment les intervalles des colonnes et des cintres. L'arc est d'ordre corinthien ; tous les détails et les ornements d'architecture, conservés comme s'ils étaient faits d'hier, sont d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Sur l'une des faces on lit une inscription tracée en caractères très-grands et très-nets ; sur une autre face et un peu au-dessus de la porte arabe, une seconde inscription, d'une époque plus récente, rappelle que la première Thevesta, bâtie par les Romains et détruite par les Barbares, a été relevée de ses ruines par Salomon, après l'expulsion des Wandales du nord de l'Afrique.

Dans l'intérieur de la ville, et près de la porte El-Kedim, on trouve un petit temple conservé tout entier, dont la forme et les détails d'architecture rappellent la Maison Carrée de Nîmes. Le monument est, comme l'arc de triomphe, d'ordre corinthien. Le portique se compose de huit colonnes surmontées d'un entablement, d'une corniche et d'un attique enrichi de dessins allégoriques d'une grande perfection. Les colonnes sont d'un seul morceau et en marbre rouge très-beau. Le reste du temple est soutenu par des pilastres couronnés de la même façon que le portique. Toutes les colonnes qui décoraient l'intérieur ont disparu; il n'en reste plus que la base. Les Arabes, pour agrandir l'espace intérieur du temple, y ont ajouté le portique, et ils ont fait du monument tout entier une habitation particulière et une savonnerie.

Vers le sud-est de la ville, à 200 mètres environ de la porte El-Djedid, on voit un grand cirque de forme elliptique. Les gradins, au nombre de seize, pouvaient recevoir six mille spectateurs.

Des flancs de la montagne de Bou-Roumman s'échappe une eau vive et abondante, que les Romains distribuaient dans leur ville au moyen d'un aqueduc de 700 mètres de développement. Cet aqueduc, qui existe encore, franchit un ravin d'une quinzaine de mètres de profondeur. Sur quelques points les Arabes l'ont réparé à leur manière. C'est le canal romain qui amène encore aux habitants de Tebessa l'eau nécessaire pour eux et leurs jardins.

A 1,200 mètres au nord de la ville se trouvent d'immenses ruines qui paraissent être celles d'un temple de la justice.

Les principaux d'entre les Arabes de Tebessa ont la démarche, les formes et la mise des habitants des villes de l'Afrique. Ils ont de la recherche dans le langage et une certaine noblesse dans toute leur attitude ; mais la masse de la population porte sur elle le cachet de la misère.

On fait à Tebessa quelque commerce en chaussures, tabac, dattes, haïks et menus objets de quincaillerie venant de Tunis. La première ressource des habitants consiste dans leurs grains et dans les fruits de leurs jardins. Mais ils ne cultivent de la plaine que la partie la plus rapprochée de la ville, dans la crainte d'être pillés par les montagnards.

Académie des Sciences.

Météorologie, Physique du globe et Sciences naturelles.

Sur un insecte qui nuit gravement aux moissons dans l'arrondissement de Barbezieux, par M. Guérin-Menneville. — Tous les ans, cet insecte attaque les moissons de ce pays. Au moment de mûrir, les épis se détachent du chaume, et souvent le sixième, le cinquième et même le quart de la moisson est perdu. Les tiges, privées de leurs épis, sont connues sous le nom d'aiguillons. Cette maladie est produite par un coléoptère longicorne appelé *Saperda gracilis*. Il paraît en juin. La femelle perce le chaume près de l'épi, et y dépose un œuf; mais comme son ovaire contient peut-être deux cents œufs, une seule femelle peut attaquer un même nombre d'épis. L'œuf tombe jusqu'au premier nœud du chaume, remonte dans le tuyau jusque près de l'épi, et ronge circulairement la tige jusqu'à l'épiderme. L'épi ainsi isolé ne se nourrit plus, se dessèche et tombe au premier vent. Après avoir coupé circulairement le chaume, la larve descend dans le bas de la tige en perçant tous les nœuds, et va se loger à 5 ou 8 centimètres au-dessus du sol, afin d'y passer l'hiver. Au mois de juin suivant, la larve se change en chrysalide, puis en insecte parfait. Si la larve est emportée avec la paille et déposée dans un grenier, elle y périt, faute d'humidité. Elle ne meurt pas, au contraire, si on laisse le chaume sur la terre. Pour détruire cet insecte, il faut donc changer pendant quelques années le mode de couper les blés qui est en usage autour de Barbezieux. Au lieu de le couper à 25 ou 30 centimètres du sol et de laisser le chaume dans les champs pour fumer la terre, on coupera les céréales très près de terre, afin d'enlever les larves avec la paille, ou bien on peut faire la moisson comme à l'ordinaire, mais faire arracher les chaumes et les brûler sur place.

Tremblement de terre des bords du Rhin du 29 juillet 1846, par M. Daubrée. — Les secousses se sont entendues du sud au nord depuis Bâle jusqu'à Dusseldorf et Elberfeld; de l'est à l'ouest depuis Kissingen en Bavière jusqu'à Metz, Aix-la-Chapelle et Liége. La surface ébranlée n'est pas moindre de 62,700 kilomètres carrés, et ses principaux diamètres sont de 330 et 270 kilomètres. Les secousses paraissent avoir décrit un mouvement ondulatoire horizontal. Dans quelques points, à Francfort et à Giessen, les cloches se sont mises en branle; mais la durée des commotions n'a guère dépassé 15 à 30 secondes. C'est dans le voisinage des anciennes formations volcaniques des bords du Rhin que les secousses ont été les plus violentes. Depuis quelques années, plusieurs observateurs, parmi lesquels nous citerons en première ligne M. le professeur A. Perrey, de Dijon, se sont occupés avec succès de l'histoire des tremblements de terre, et il n'est pas douteux que l'étude de ces commotions intérieures du globe ne jette du jour sur la structure du globe et sur les causes qui ont produit les inégalités de sa surface. On saura en particulier si ces tremblements de terre suivent la direction des chaînes de montagnes, et si par conséquent il existe quelque analogie entre la cause de leur apparition et celle des commotions souterraines.

De la couleur de la glace des glaciers et des eaux qui s'en écoulent, par MM. Durocher, Martins et Collomb. — M. Durocher a cru reconnaître, à la suite de son dernier voyage en Suède et en Norvége : 1° que la belle couleur bleue de la glace des glaciers était due à l'interposition de l'eau entre les pores et les fissures de la glace grenue; 2° que les eaux qui s'écoulent des champs de neige et de glaciers ont une teinte d'un bleu de ciel très-prononcé, masquée dans quelques cas par le limon qu'elles charrient; 3° que la couleur verte des eaux est due à des substances organiques dissoutes dans l'eau, tandis que le bleu serait la véritable couleur de l'eau parfaitement pure. M. Martins a contesté l'exactitude de ces propositions, et les a combattues par les arguments suivants. La couleur bleue de la glace des glaciers ne tient pas à l'interposition de l'eau, mais à celle de l'air ; car M. Célestin Nicolet a prouvé expérimentalement que 500 grammes de glace bleue ne contiennent qu'un demi-centimètre cube d'air, tandis que le même poids de glace blanche en renferme 75 centimètres cubes : aussi quand on regarde un fragment de glace *blanche*, par transparence on voit qu'il est entièrement rempli de bulles d'air, tandis que la glace bleue en est presque totalement dépourvue.

Comme toutes les personnes qui ont visité la Suisse, M. Martins a toujours vu que les eaux qui s'écoulent des glaciers sont grises, sales et limoneuses. Lorsqu'elles se réunissent pour former des lacs, elles ont les teintes les plus variées : ainsi le lac de Brienz est vert pistache, celui du Klœnthal, dit M. Raoul-Rochette, se distingue à peine de la prairie qui l'encadre, car ses eaux ont la couleur de l'herbe qui le borde. Celui d'Œschinen est de la même couleur. Ainsi donc, s'il est vrai que le lac de Genève et le lac de Thun, alimentés en grande partie par les glaciers du Valais et des Alpes bernoises, soient d'un bleu d'azur admirable, on voit que d'autres lacs formés directement par eux sont verts; la couleur bleue ne saurait donc caractériser les eaux des glaciers. M. Collomb est venu ajouter son témoignage à celui de toutes les personnes qui ont étudié les glaciers, en affirmant que les eaux qui s'en écoulent sont toujours d'un gris sale sans la moindre nuance de bleu. Il a fait remarquer en outre que la couleur bleue de l'eau des glaciers ne saurait, comme le pense M. Durocher, tenir à l'absence de matières organiques végétales en dissolution, puisque le glacier et les neiges qui l'environnent sont remplis de *Protococcus* et d'autres végétaux microscopiques, et de millions de podurelles (*Desoria glacialis*) qui se nourrissent des matières organiques contenues dans ces eaux. Le résultat définitif de cette discussion paraît être que la couleur bleue n'est point un caractère inhérent à l'eau des glaciers, et que cette eau est chargée de matières organiques d'origine végétale et animale, comme les eaux de source ordinaires.

Sur la constitution géologique de quelques parties de l'empire du Maroc, par M. Coquand. — Cet habile géologue a parcouru une vaste étendue de cet empire, et y a constaté la présence d'une grande partie des formations qui existent sur le bord septentrional de la Méditerranée. La zone littorale se compose de terrains de transition couronnés par un dépôt très-épais de grès semblable aux grès bigarrés du Var. A Ceuta et à l'extrémité de tous les promontoires, des filons de granite et de pegmatite traversent les roches de transition et reproduisent les phénomènes d'une portion du littoral du Var et des falaises de l'île d'Elbe. A ces terrains succèdent de puissantes masses de calcaire jurassique, puis des formations crétacées, dans lesquelles M. Coquand a reconnu plusieurs terrains de la Provence et des Alpes, tels que le calcaire de la Sainte-Baume, des Alpines, de Cassis, d'Olioules, le calcaire *Chama ammonia*, des couches nummulitiques, et enfin le macigno. On y trouve aussi plusieurs couches de terrains tertiaires molassiques et argileux. Les mines de cuivre et de plomb abondent dans le voisinage des spilites qui traversent les grès rouges de la vallée de Cuitan.

Observations sur la culture et la préparation de la garance faites pendant un voyage en Zélande, par M. Decaisne. — L'auteur a publié, il y a dix ans, des recherches anatomiques et physiologiques sur la garance. Dans un voyage entrepris dernièrement dans les îles de Schouwen, Walcheren et Zuitbeveland, où la culture de la garance prend un grand développement, il a eu la satisfaction de constater que plusieurs des indications pratiques qu'il avait déduites de ses recherches et de ses expériences ont été réalisées par les cultivateurs hollandais : ainsi il a vu partout la culture triennale remplaçant la culture bisannuelle, parce que la masse des racines et la richesse du principe colorant sont d'autant plus grandes que la plante est plus vieille. Le parenchyme cortical qui contient la couleur se développant sous terre avec plus d'énergie qu'au-dessus de la surface du sol, les cultivateurs zélandais ont adopté partout la méthode du buttage qui enfante les tiges souterraines et favorise la production de la couleur. Ainsi donc maintenant la culture de la garance en Hollande est aussi perfectionnée que dans les palus d'Avignon; aussi les garances zélandaises font-elles une concurrence active aux belles garances du comtat Venaissin.

Sur les trilobites fossiles, par M. Marie Rouault (rapport de M. M. Edwards). Ces recherches sont d'autant plus dignes d'intérêt que leur auteur n'est point un savant de profession, mais un homme qui a voué à la science tous les instants que lui laissait l'exercice d'un art manuel. M. Rouault s'est occupé spécialement des crustacés fossiles de la Bretagne et de l'Anjou, dont il a décrit plusieurs espèces nouvelles; mais il a fait une découverte plus importante encore : il a vu que dans certaines trilobites, l'enveloppe tout entière était toujours convertie en sulfure de fer, tandis que chez d'autres cette transformation n'avait eu lieu que pour certaines portions du test et d'autres enfin chez lesquels aucune portion de cette carapace n'était changée en substance pyréteuse. Il a recherché alors comment se faisait la fossilisation des espèces vivantes, et s'est assuré que le changement en sulfure de fer n'avait lieu que chez celles dont l'enveloppe contenait une grande quantité de carbonate de chaux. Chez les animaux dont la peau est cornée, cette transformation n'a point lieu. Cette comparaison jette, comme on le comprend, le plus grand jour sur la structure de la peau de ces animaux éteints, et pourra fournir des indications précieuses pour leur classification. Les fossiles recueillis par M. Rouault ont servi aussi à confirmer le résultat déjà obtenu par MM. d'Archiac et de Verneuil : savoir, que les schistes d'Angers, de la Hunaudière, de Poligni et de Vitré appartiennent au système silurien inférieur, tandis que les calcaires et les schistes de Gahard, près Rennes, sembleraient être du même âge que les terrains dévoniens de l'Eifel.

Exploration du volcan de Rucu-Pichincha, par M. Wisse (rapport de M. Boussingault). Le plateau de Quito, où réside actuellement M. Wisse, est hérissé d'un grand nombre de pics recouverts de neige et vomissant de la fumée. La hauteur de chacun de ces pics depasse celle du Mont Blanc. Il est extrêmement difficile et dangereux de descendre dans les cratères de ces volcans; cependant la curiosité et la soif de l'or des premiers conquérants leur ont fait tenter cette audacieuse entreprise. Le cratère du volcan de Rucu-Pichincha se compose de deux cavités, l'une orientale, l'autre occidentale, séparées par une arête trachytique. La profondeur du cratère est de 400 à 500 mètres. Dans la partie occidentale on voit un cône de 80 mètres d'élévation par lequel s'échappent des gaz volcaniques et de la vapeur d'eau. De beaux cristaux de soufre tapissent les parois des crevasses.

Les vallées des Andes, dominées par les volcans, sont remplies de blocs de pierres volcaniques souvent gigantesques, car M. Boussingault en a mesuré un qui avait 21 mètres cubes. Ces blocs sont évidemment originaires de ces volcans et ont été transportés par un agent qui a ménagé leurs angles et les arêtes et les a déposés à la surface des dépôts stratifiées qui recouvrent le pays Ces blocs, entassés les uns sur les autres, offrent souvent une disposition qui rappelle les moraines des glaciers. Ainsi, en Amérique comme en Europe, nous trouvons les traces les plus évidentes de l'ancienne extension des glaciers confinés actuellement dans les hautes chaînes des Alpes de l'Europe, les montagnes de la Norvége, le Caucase et les Cordilières du Chili, où ces glaciers ont été vus et admirablement reproduits par M. Rugendas.

Sur les causes géologiques de l'action dévastatrice des torrents des Alpes, par M. Gras (rapport de M. de Gasparin). Les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère sont annuellement ravagés par des torrents qui couvrent de pierres de grands espaces qu'ils rendent à jamais stériles; aussi l'étude de ces torrents a-t-elle préoccupé de tout temps les ingénieurs et les géologues. M. Surell a publié sur ce sujet un beau travail que l'Académie a couronné. M. Surell avait surtout envisagé les torrents sous le point de vue topographique ; M. Gras a principalement fixé son attention sur les causes géologiques de ces débordements dévastateurs. M. de Gasparin a signalé un troisième élément, c'est la direction des chaînes, l'orientation des bassins dans lesquels les pluies viennent s'engouffrer, combinées avec la direction des vents pluvieux de cette partie de la France. Ces considérations expliquent pourquoi, dans la vallée du Rhône ce sont tantôt les torrents de la rive droite, tantôt ceux de la rive gauche qui débordent; M. Gras, développant le point de vue géologique, montre que les Alpes françaises sont presque partout composées de roches très-dures en masses puissantes alternant avec d'autres qui sont plus tendres. La destruction des assises tendres a amené la chute des couches dures, de là des éboulements considérables. Une montagne calcaire a presque toujours un côté escarpé où les couches viennent affleurer par leur tranche, qui forme un mur presque vertical. L'autre côté, plus doucement incliné est formé par le plan des couches. Or, c'est presque toujours du côté escarpé que se trouvent les cirques dans lesquels les eaux pluviales se précipitent; les pentes sont de 60 à 80 degrés, entièrement nues, exposées à des dégradations incessantes; ces débris, qui tombent sans cesse de ces escarpements, finissent par former une espèce de digue qui ferme l'orifice de sortie du torrent. Lorsqu'il tombe une de ces prodigieuses averses qui sont si fréquentes dans les Alpes, les eaux retenues par cette digue s'accumulent derrière elle, puis, au moment où elles forcent le passage, elles poussent devant elles ces masses de débris et les entraînent dans la vallée en formant une espèce de montagne mouvante, renfermant autant de cailloux que d'eau et roulant avec impétuosité jusqu'à ce que, se trouvant sur une pente trop faible, elle s'affaisse sur elle-même. Le lit du torrent est alors obstrué, et les eaux, franchissant ce lit, vont porter de tous côtés la dévastation et la stérilité. A ces maux, M. Surell proposait un remède, le reboisement, et il est incontestable qu'il serait efficace s'il pouvait être appliqué partout ; mais comment faire des plantations ou des semis sur des parois presque verticales? A défaut d'un moyen efficace, M. Gras se borne à indiquer un palliatif, c'est l'établissement de barrages composés de fortes traverses qui empêcheraient l'accumulation des débris à l'orifice supérieur du canal d'écoulement.

Un jour de grandes eaux à Versailles.

Quand Louis XIV fit cette royale folie qu'on nomme le château et le parc de Versailles, lorsque, de complicité avec Le Nôtre, Lebrun et Mansard, il se livra à cette prodigieuse orgie d'architecture, de peinture, de quinconces, de bosquets, de jets d'eau, de vases, de statues, d'airain, de bronze et de Carrare, lorsque sur une lande ingrate il improvisa une féerie, un rêve, des splendeurs qui touchaient à l'invraisemblable, pour ne pas dire à l'impossible, il ne fit pas seulement une chose grande et belle, il fit aussi une chose utile.

Les démocrates vous diront qu'il fit la révolution ;

Les habitants de Seine-et-Oise, qu'il fit la fortune de Versailles, ou pour mieux dire, qu'il créa cette ville d'un obscur village, qu'il laissa cité magnifique ;

Les Français des quatre-vingt-cinq autres départements, qu'il dota le pays d'une merveille qu'eût admirée le monde antique, et qu'envie le monde nouveau ;

Et les industriels, qu'il fit les chemins de fer de la rive droite et celui de la rive gauche. Ce n'est pas son plus bel ouvrage.

Qu'on suppute la quantité d'étrangers, le nombre de guinées, de rixdalers, de ducats, de piastres, de florins, de roubles qu'a attirés en France depuis 1672, date de l'achèvement du château de Versailles, le faste de nos monuments, dont celui-là est sans nul doute le plus extraordinaire et le plus en renom, et l'on jugera si depuis longtemps la France n'a pas récupéré avec usure les millions que les historiens ont si aigrement reproché au grand roi d'avoir entassés sur un plateau nu et stérile, autour du modeste château qu'habitait le feu roi son père.

Et combien de ces millions, je vous le demande ? mille ou douze cents tout au plus, une misère, pas même un budget ordinaire. C'était bien la peine de tant déclamer ! Par ma foi, nous en avons vu et on nous en montrera bien d'autres. Cela n'a pas empêché le grand roi mourant de frapper sa poitrine avec componction, et de dire à son héritier : « J'ai trop aimé... *les bâtiments !* »

Eh ! mon Dieu, chaque siècle n'a-t-il pas sa folie, ses entraînements, son vertige ? Le nôtre ne pourra-t-il pas dire : « J'ai trop aimé les chemins de fer » ? Il est vrai ; mais le vingtième siècle, ce placide héritier qui recueillera sans frais le bénéfice de nos débauches de rail-ways, sera-t-il fondé à nous jeter nos extravagances à la face? Je ne le pense pas ; car ce serait le fait d'un fils ingrat, d'un méchant cœur, et je lui donnerais pour ma part ma malédiction de grand père.

Soyons donc pieux si nous voulons qu'on le soit pour notre mémoire. N'imitons pas les fils de Noë, et jetons un voile sur l'ivresse de nos pères. Louis XIV a, dit-on, creusé le tombeau de la monarchie, lorsqu'il édifia Versailles.—D'accord, mais le tombeau nous reste. — Il nous a conduits à la banqueroute. — Soit ; avons-nous payé ses dettes pour lui reprocher ses dépenses?

Ce qui caractérise profondément Versailles, c'est un cachet de majesté, d'immensité vraiment unique. Le grand roi, le grand siècle, sont tout entiers dans ce parc et dans ce château gigantesque. Après deux siècles écoulés, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et pour ainsi dire de respect à la vue de ce monument prodigieux de l'art français et de la puissance royale. On y trouve, qu'on me passe ce rapprochement ou ce paradoxe, tous les caractères de la monarchie absolue, intelligente et chevaleresque, qui régnait alors sur le pays : l'ordre dans la profusion, la sagesse dans le caprice, chaque chose mise en sa place, chaque détail subordonné scrupuleusement à l'ensemble, de grandes lignes, un vaste horizon, mille complications ramenées à une unité grandiose, une majesté simple, une ampleur souveraine, une magnificence sévère, solide, substantielle, foncière. Versailles fut l'extravagance de l'esprit du monde le plus sensé, le plus amoureux de la règle. On sent qu'un maître seul, et un maître puissant, pouvait faire jaillir du sol une merveille de ce genre, et qu'aujourd'hui trente millions de volontés individuelles réunies n'y suffiraient pas.

Puis, si de cet ensemble prestigieux on passe aux détails, l'étonnement redouble, et l'admiration est peut-être plus grande encore. Il n'est rien, pas un groupe, une statue, un vase, un mince ornement, si perdu qu'il soit dans les profondeurs des massifs, qui ne soit un morceau achevé et irréprochable en son genre ; ni la matière, ni la main d'homme ne fait jamais défaut à l'œuvre la plus humble ; nulle trace de négligence ou de parcimonie mesquine ; ni trompe-l'œil, ni charlatanisme. Chaque ouvrier a fait sa tâche en conscience, sans s'inquiéter si son œuvre serait la première exposée aux regards de la foule enthousiaste, ou si une patiente recherche serait nécessaire pour la dégager d'un si vaste ensemble. Chacun d'eux, mû par le sentiment de la hiérarchie et du devoir, savait aussi, intimement, que l'astre radieux, *nec pluribus impar*, dans lequel se personnifiait l'auguste ordonnateur, tôt ou tard finirait par luire pour chacun et pour toutes choses ; que nulle peine n'était perdue ; que nul effort consciencieux ne passait inapprécié. Aussi ces ouvriers, qui étaient pour la plupart de grands artistes, ont-ils fait de Versailles, non-seulement une résidence digne du plus grand roi de l'univers, mais un musée national dont la perfection et la richesse demeurent vraiment admirables, un musée *en action*, si j'ose parler ainsi, car aucune œuvre d'art, si grande qu'elle soit, n'y est isolée ; elle concourt à l'harmonie et à l'impression générales ; elle n'a pas seulement sa valeur intrinsèque ; *elle sert*, dans l'acception réelle et pratique du mot, et cette disposition, en montrant ce que peut faire une réunion d'hommes de talent, disciplinés, obéissant à une volonté de roi et d'artiste, est bien autrement saisissante que l'entassement de chefs-d'œuvre encatalogués, au hasard, dans une galerie spéciale ou une salle-basse de palais.

Versailles nous représente une de ces trop rares symphonies qui, dès l'abord, séduisent et étonnent par la splendeur et la puissance des accords, le calme de l'inspiration, la majesté de l'harmonie, puis où cent auditions successives révèlent à l'oreille ravie des détails d'instrumentation admirables, des beautés d'orchestre et des intentions mélodiques, inaperçues aux premiers jours, tant elles étaient savamment et ingénieusement fondues dans les proportions de l'ensemble.

Hélas ! si on compare cette magnificence, ce zèle, ce soin, cette conscience scrupuleuse au luxe moderne, quelle déchéance ! Nous avons pris exactement le contre-pied des procédés du grand siècle. Aujourd'hui tout est calculé pour l'effet, l'heure, la minute. Rien ne peut défier le plus mince examen, la plus faible injure du temps. Nos marbres sont du stuc ; nos pierres, du carton ; notre dorure, de la couleur ; notre peinture, de la détrempe, et nos sculptures, du moulage. On peut, sans sortir de Versailles, faire ce triste rapprochement.

La disparate serait bien plus sensible encore si, dans l'ancien palais, pouvait nous apparaître pour quelques instants cette foule dorée, empanachée, étincelante qui peuplait autrefois Versailles. Quelle triste figure nous ferions, nous, peuple de petits bourgeois étriqués, affairés, mesquins, sous nos lambris de carton-pâte, en présence de cette fière et galante aristocratie ravivée sur l'ancien théâtre de ses fêtes et de ses amoureux exploits ! C'est pour le coup que le grand roi aurait beau jeu à nous traiter comme ces Téniers dont il voulut certain jour purger son palais, et à s'écrier en courroux : « Otez-moi de là tous ces magots ! »

Il est vrai de dire que les magots n'auraient garde d'obéir à l'ordre. Les magots sont chez eux dans le palais du roi, dans la demeure du *Soleil*. C'est pour eux qu'en définitive Mansard et Le Nôtre ont travaillé. Ils ont bien fait, car les magots, qui n'ont pas de goût, seraient incapables de se hausser à des conceptions pareilles. Ils ne le pourraient d'ailleurs pas, quoique avec des ressources dix fois supérieures à celles dont disposait le conquérant des Flandres et l'ennemi des tableaux flamands. C'est là le progrès. Le luxe économique est fils de l'économie politique. Chaque *magot* voulant avoir une maison et être habillé ou à peu près, il en résulte que les vêtements d'or et de soie et les palais sont impossibles. Donc Louis XIV a été fort bien inspiré de se faire le fastueux et artistique surintendant de nos plaisirs. Tout est au mieux, dirait Candide.

On peut faire aussi à Versailles même la comparaison des écoles française et anglaise en matière de bosquets, de parcs et de jardins. Une réaction violente s'était prononcée sous l'influence des nouvelles idées littéraires (lesquelles, hélas ! sont déjà vieilles) contre le style de Le Nôtre, dont les grandes lignes, la symétrie et les massifs académiques étaient assimilés aux alexandrins de Racine et confondus dans le même arrêt de proscription. Le jardin anglais, c'est-à-dire l'imprévu et le désordre pittoresque, fut préconisé outre mesure. Les deux genres sont réunis dans le parc même de Versailles, où il existe, sous le nom de *Jardin du roi*, un *fac-simile* fort exact du parc attenant au château de Hartwell qu'habitait, durant son exil en Angleterre, S. M. Louis XVIII. De retour en France, il voulut conserver le souvenir matériel de ces ombrages hospitaliers, et fit exécuter ce pastiche britannique : c'est un ravissant labyrinthe de boulingrins, de fleurs et de bosquets touffus ; mais, tout amour-propre national à part, je dois dire que la réaction anti-française a été souverainement exagérée, et que, de cet échantillon du jardin britannique au parc de Versailles, il y a toute la distance d'un croquis à une grande toile, d'un coin de forêt à un horizon infini, d'un caprice heureux à une vaste et splendide conception.

On n'attend pas de nous, je pense, que nous décrivions Versailles. Des volumes ne suffiraient point à cette tâche, de même que des semaines et des mois entiers seraient nécessaires pour apprécier les innombrables beautés de détail que renferment le château et le parc. L'œuvre de tant d'années, de tant de bras actifs et de vives intelligences, ne peut être comprise ni jugée en quelques heures, et c'est, je vous le jure, un rude plaisir qu'une journée passée à Versailles.

C'est ce dont au surplus quarante mille personnes jugeront dimanche prochain. Sept ou huit fois par chaque été, et particulièrement aux époques consacrées des fêtes du roi et de juillet, les grandes eaux *jouent* à Versailles, selon l'expression consacrée. Chaque annonce de ce genre représente un mouvement énorme de population ; car le jeu de ces eaux merveilleuses est une de ces beautés éternelles dont les Parisiens eux-mêmes ne peuvent se lasser et dont chaque étranger veut jouir.

Ce jour-là les abords des deux chemins de fer sont encombrés dès le matin d'une foule inquiétante ; les gondoles de toute nature regorgent de cette fraction de voyageurs timides et retardataires qu'effraye encore le souvenir de la catastrophe de la rive gauche ; les coucous que l'on croyait morts et dépecés depuis dix ans, ressuscitent et recommencent à voiturer une fabuleuse cargaison de lapins ; c'est une émigration en masse.

Versailles, cette grande cité silencieuse et presque funèbre depuis que la chute du pouvoir absolu a réduit de cent à vingt mille le nombre de ses habitants, voit l'herbe de ses larges rues mélancoliques foulée aux pieds par une population bruyante. Bientôt, le parc et le château sont envahis, et le peuple-roi pullule dans ces immensités qui sont aujourd'hui son domaine.

La multitude n'accorde qu'une attention distraite aux statues colossales en marbre qui décorent la grande cour du palais, et dont la plupart ont été extraites du pont de la Concorde. Très-peu songent aussi à rechercher dans la ville cette fameuse salle du jeu de Paume qui vit l'aurore et fut le berceau de notre liberté naissante. Une inscription subsiste encore qui relate le mémorable serment de l'assemblée constituante ; mais la salle n'est plus aujourd'hui qu'un atelier de menuiserie et un magasin servant de dépôt aux décorations du théâtre.

Cette négligence, cet oubli de l'un des plus grands souvenirs de l'histoire nationale, est pardonnable, ou tout au moins concevable en un jour où le promeneur a simplement à visiter le château, le musée, le parc, l'Orangerie, toutes les fontaines, le grand et le petit Trianon, etc., c'est-à-dire de quoi épuiser le marcheur le plus intrépide. Tel est pourtant le tour de force que la curiosité féroce du Parisien fait accomplir en quelques heures non pas seulement à des hommes robustes, mais à des familles entières, avec femmes, filles, lycéens, et bonnes tenant dans leurs bras les petits enfants à la mamelle.

Ce difficile problème ne saurait se résoudre qu'à la condition d'employer la matinée à parcourir au pas de course les différentes salles ou galeries contenant ce qu'on nomme le musée de Versailles. Si l'on songe que la façade du palais sur le jardin présente plus d'un demi-kilomètre de développement, sans compter les nombreux bâtiments en retour dans lesquels sont comprises les cours du côté de la place d'Armes, on sera effrayé du pèlerinage à accomplir en si peu de temps devant ces lieues de batailles peintes. Tout a été dit sur le musée de Versailles, et nous ne reprendrons pas les critiques adressées à cette immense pinacothèque de

Vue de Versailles à vol d'oise – D

LA COLONNADE

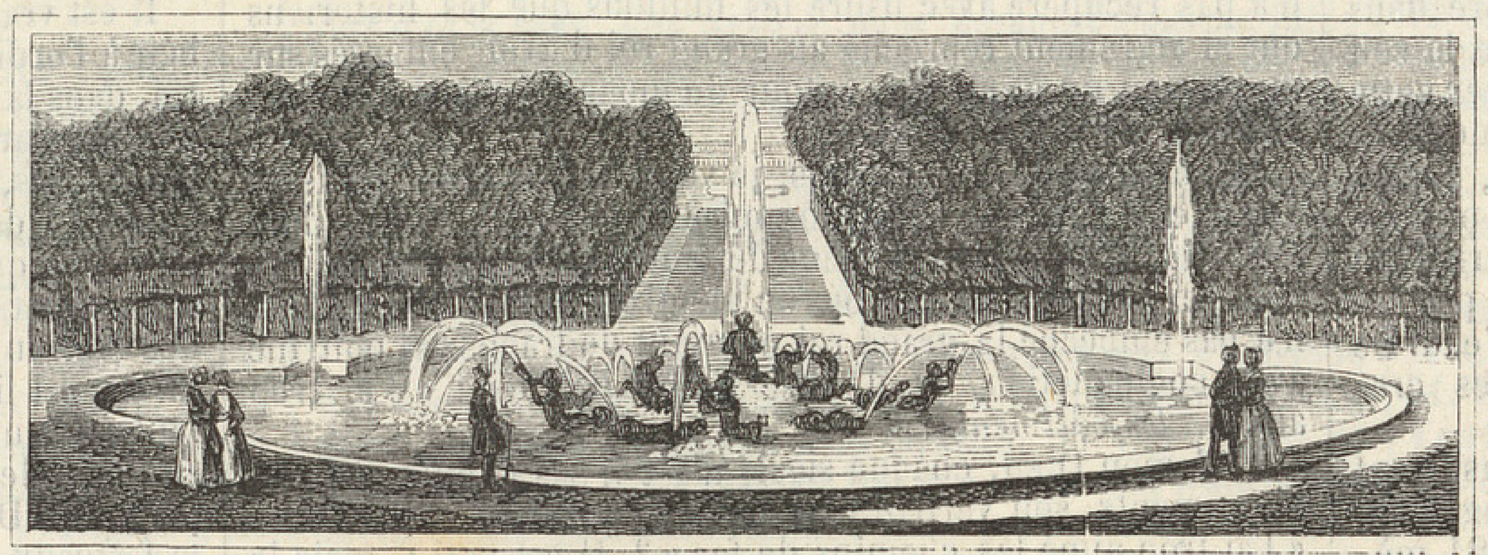

LE CHAR EMBOURBÉ.

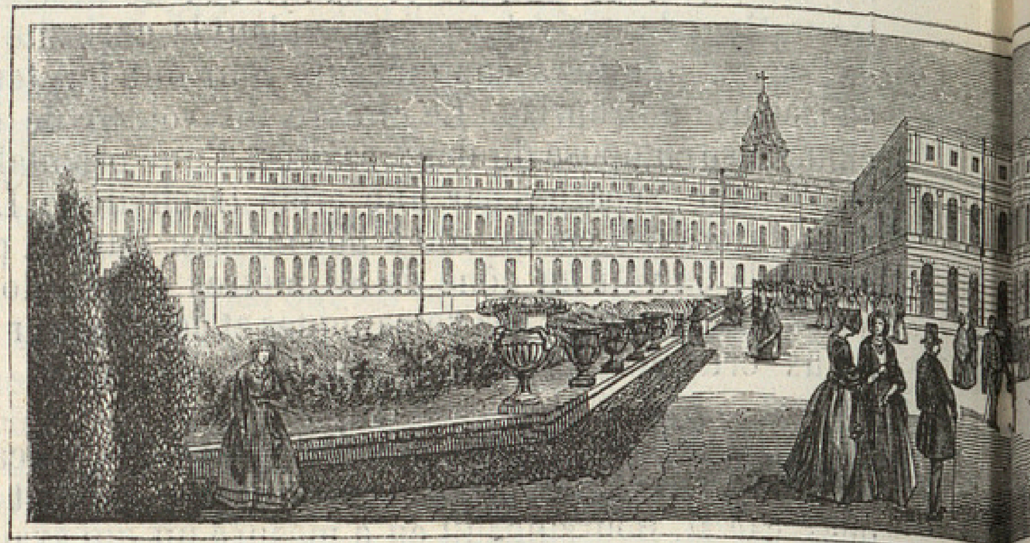

FAÇADE SUR PARC.

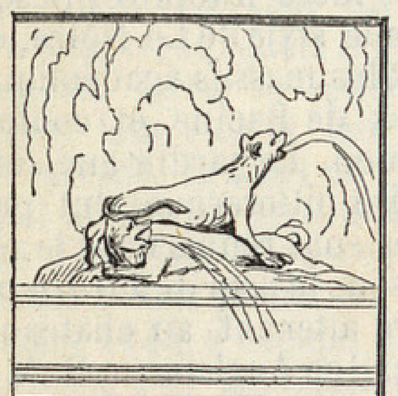

FONTAINE DU POINT DU JOUR.

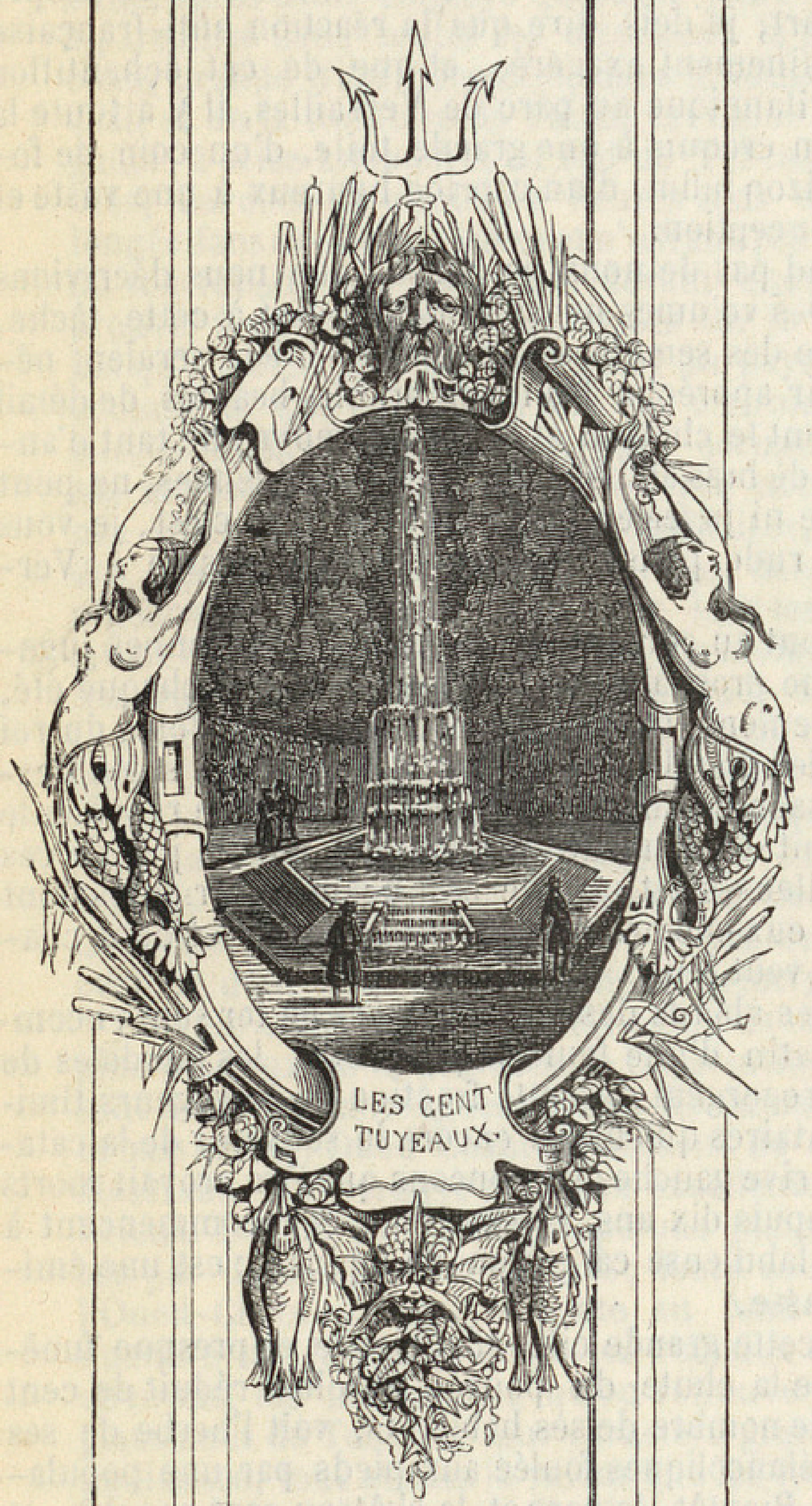

LES CENT TUYAUX.

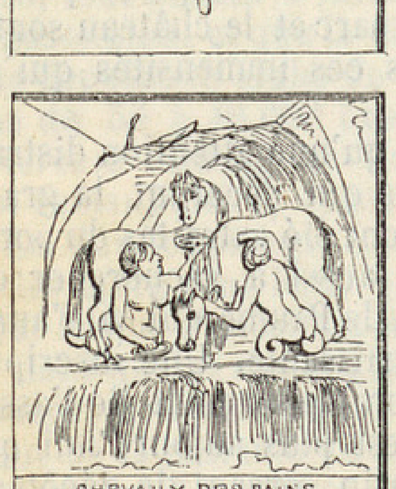

CHEVAUX DES BAINS D'APOLLON

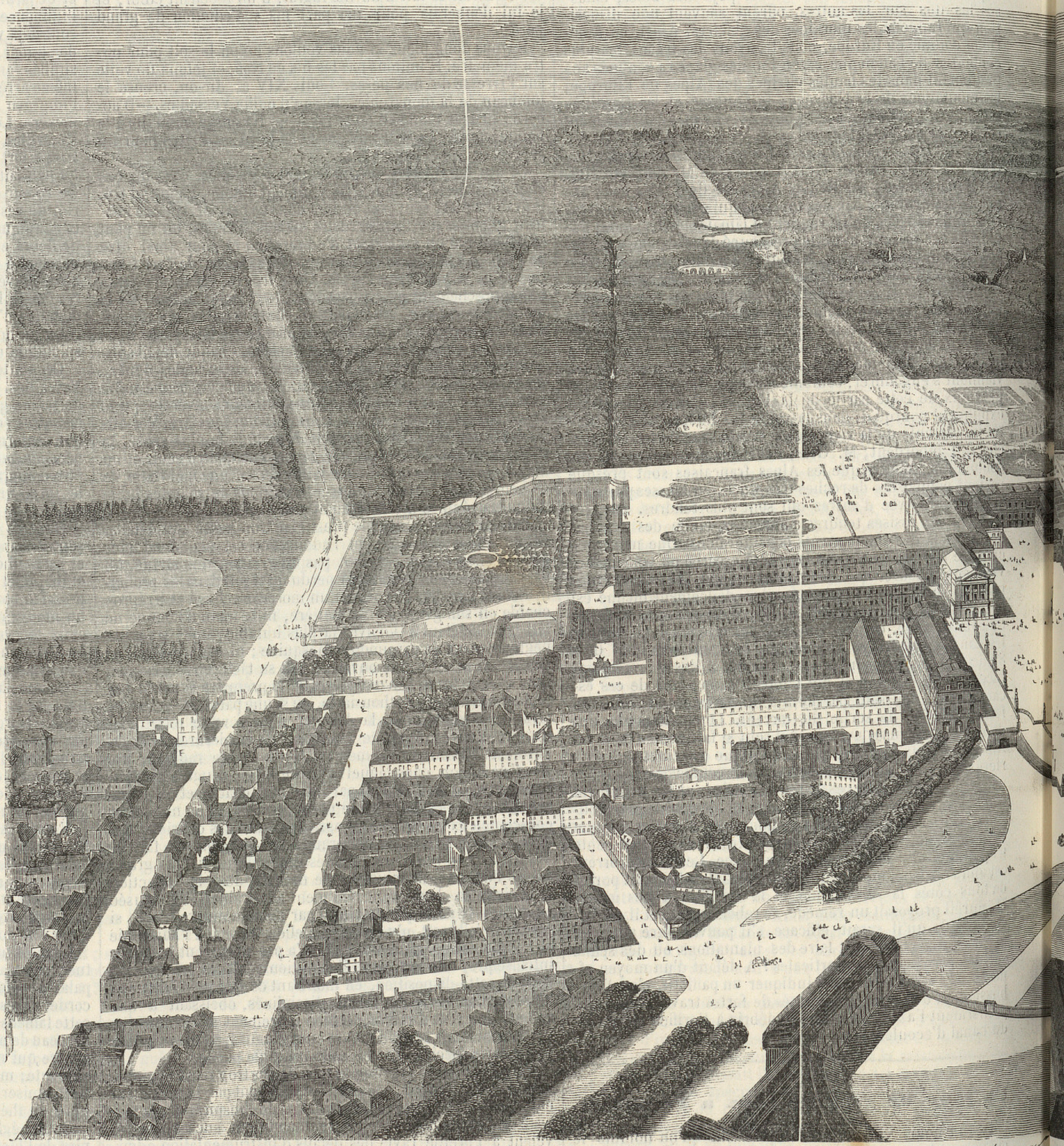

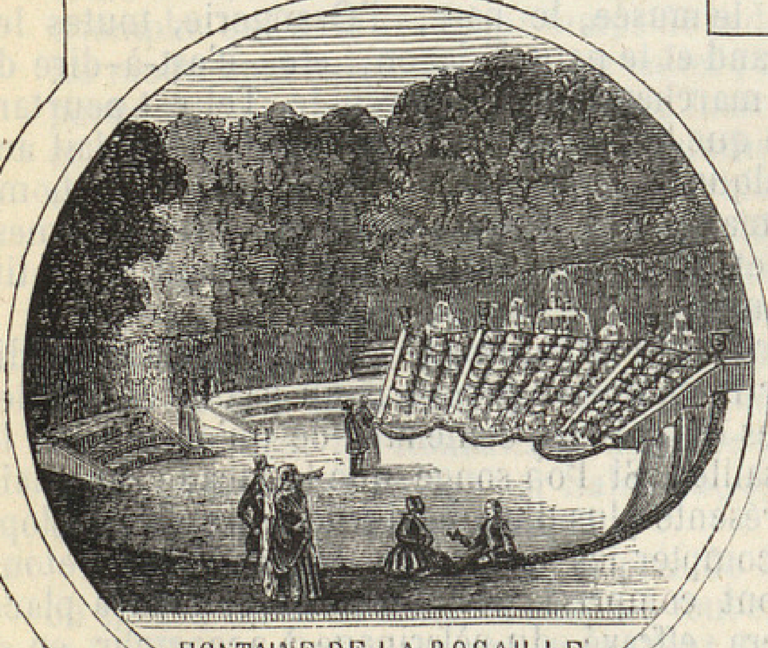

FONTAINE DE LA ROCAILLE

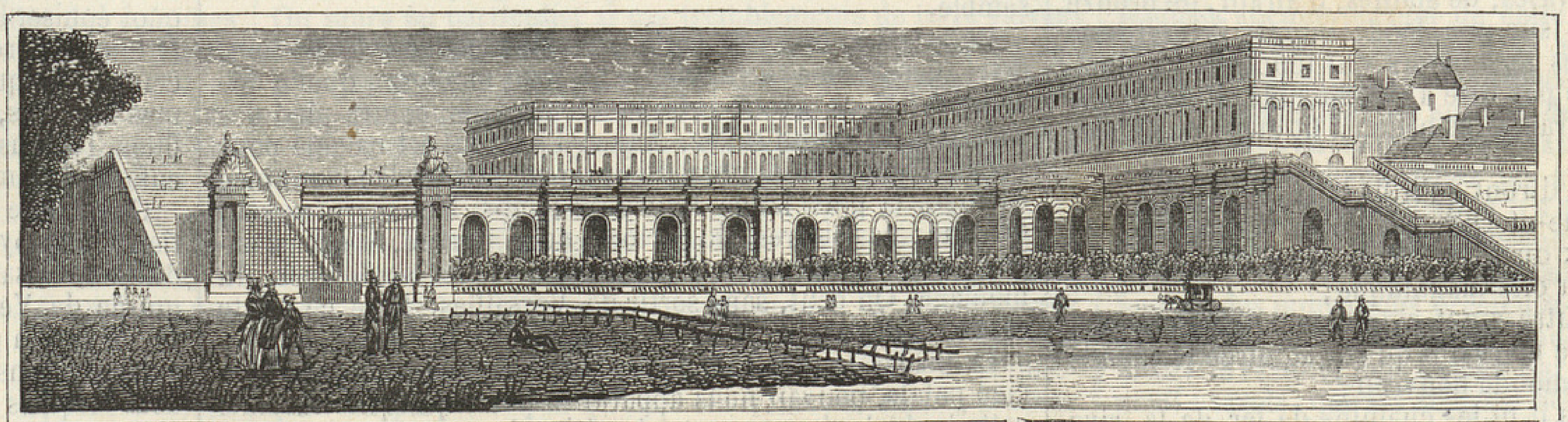

LE CHATEAU ET L'ORANGERIE VUE DE LA PIÈCE D'EAU DES SUISSES.

GROUP... DES BAINS ...LON.

d'oiseau — Dessin de M. Arnout.

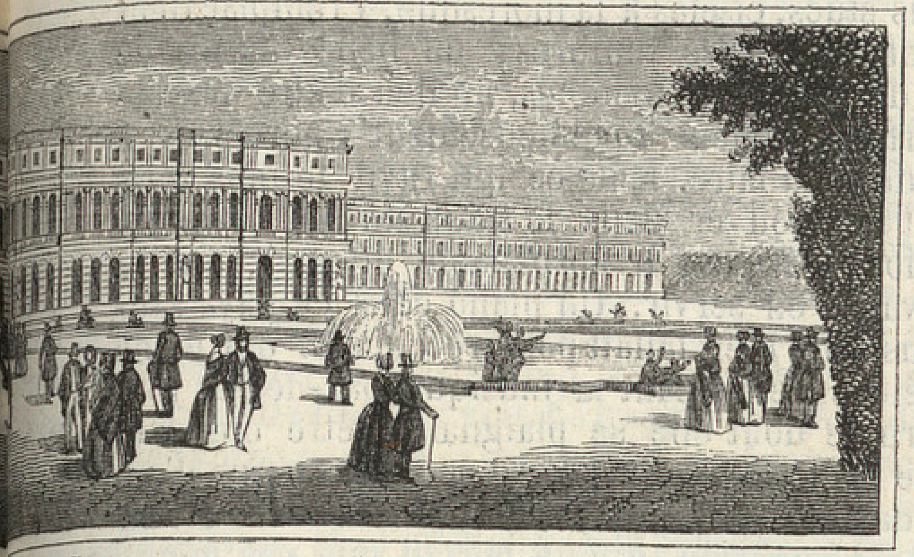

ADE SUR PARC.

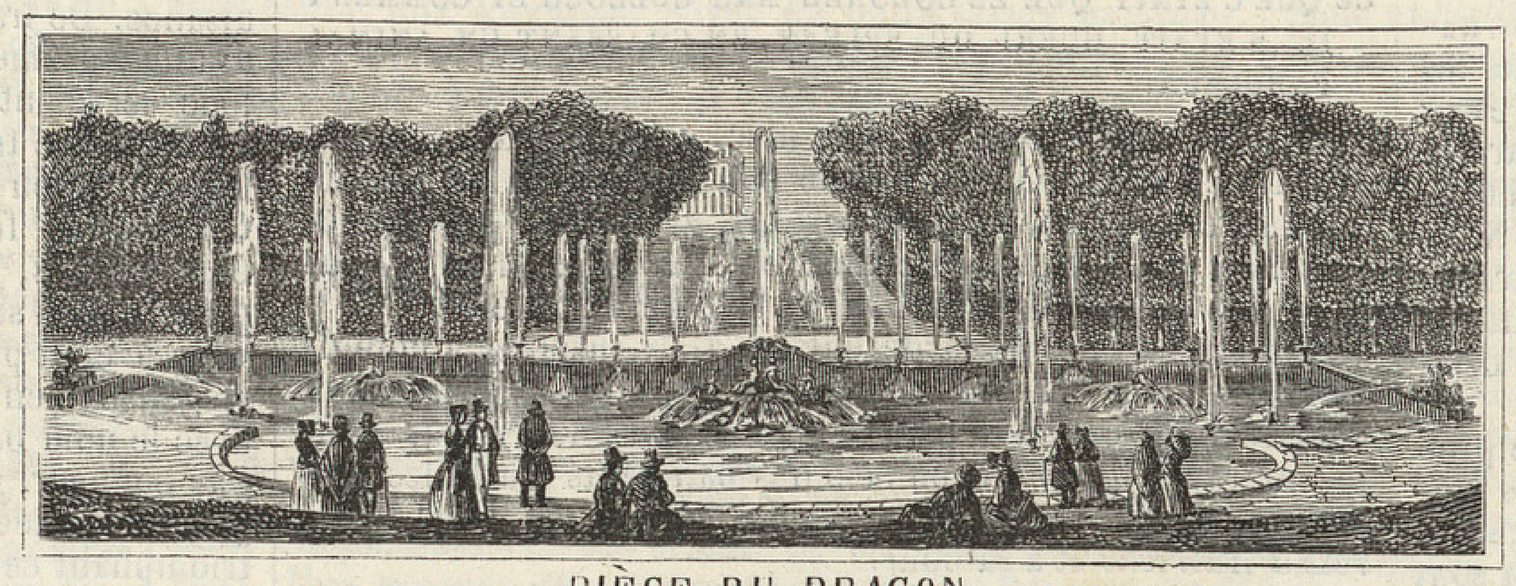

PIÈCE DU DRAGON.

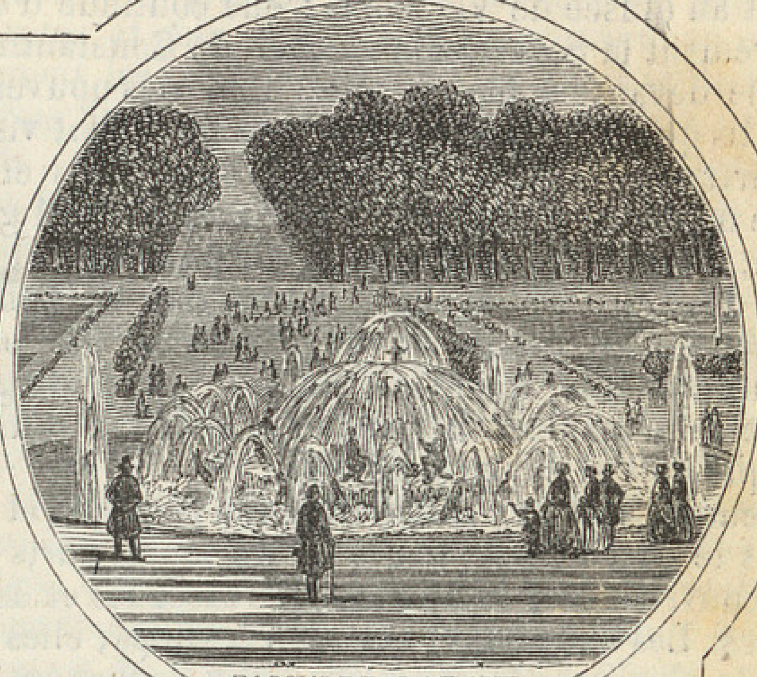

BASSIN DE LATONE

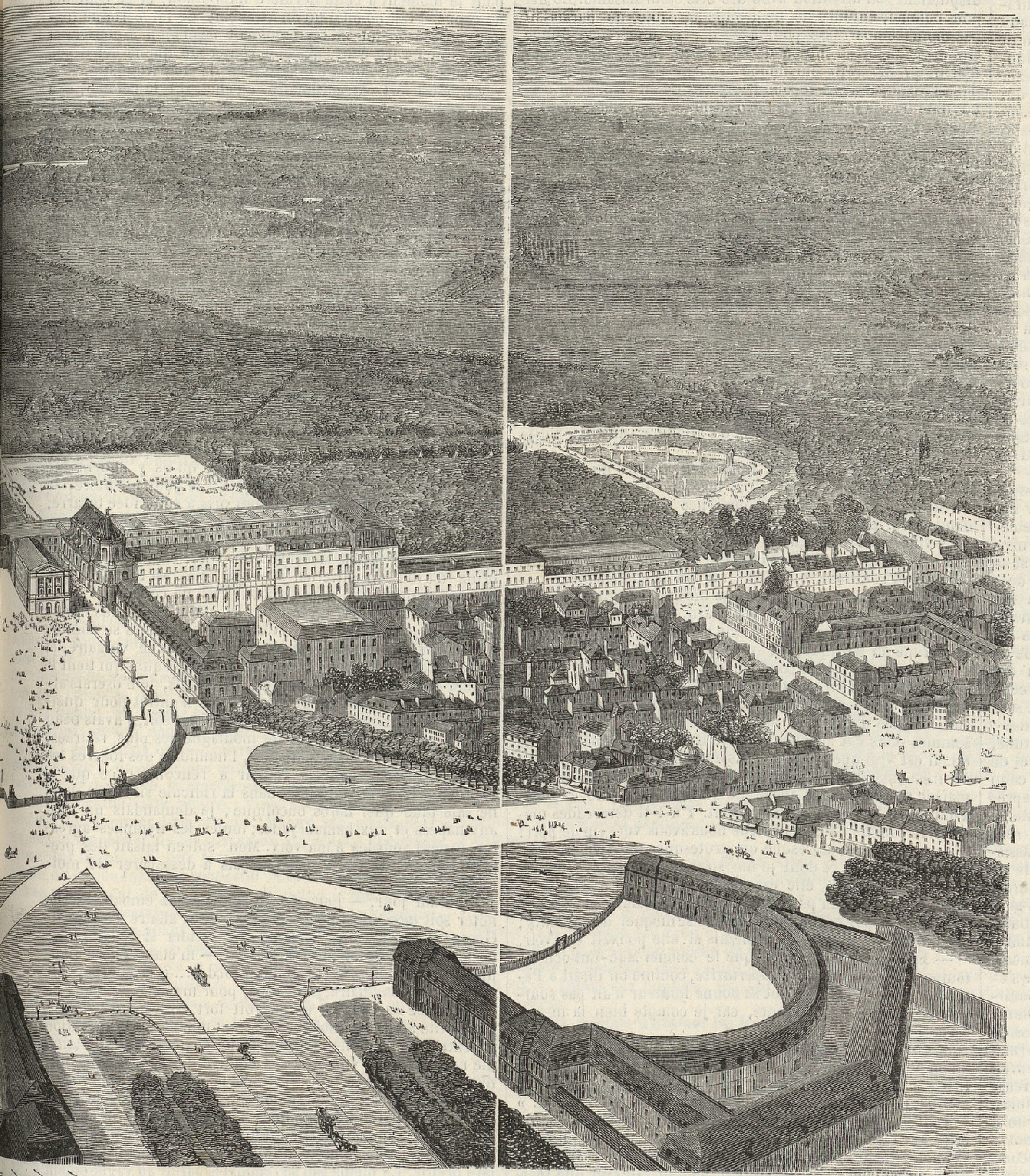

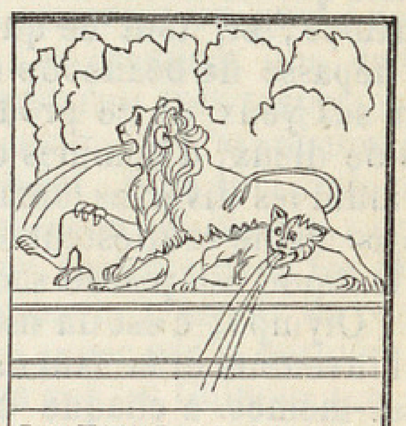

FONTAINE DE DIANE

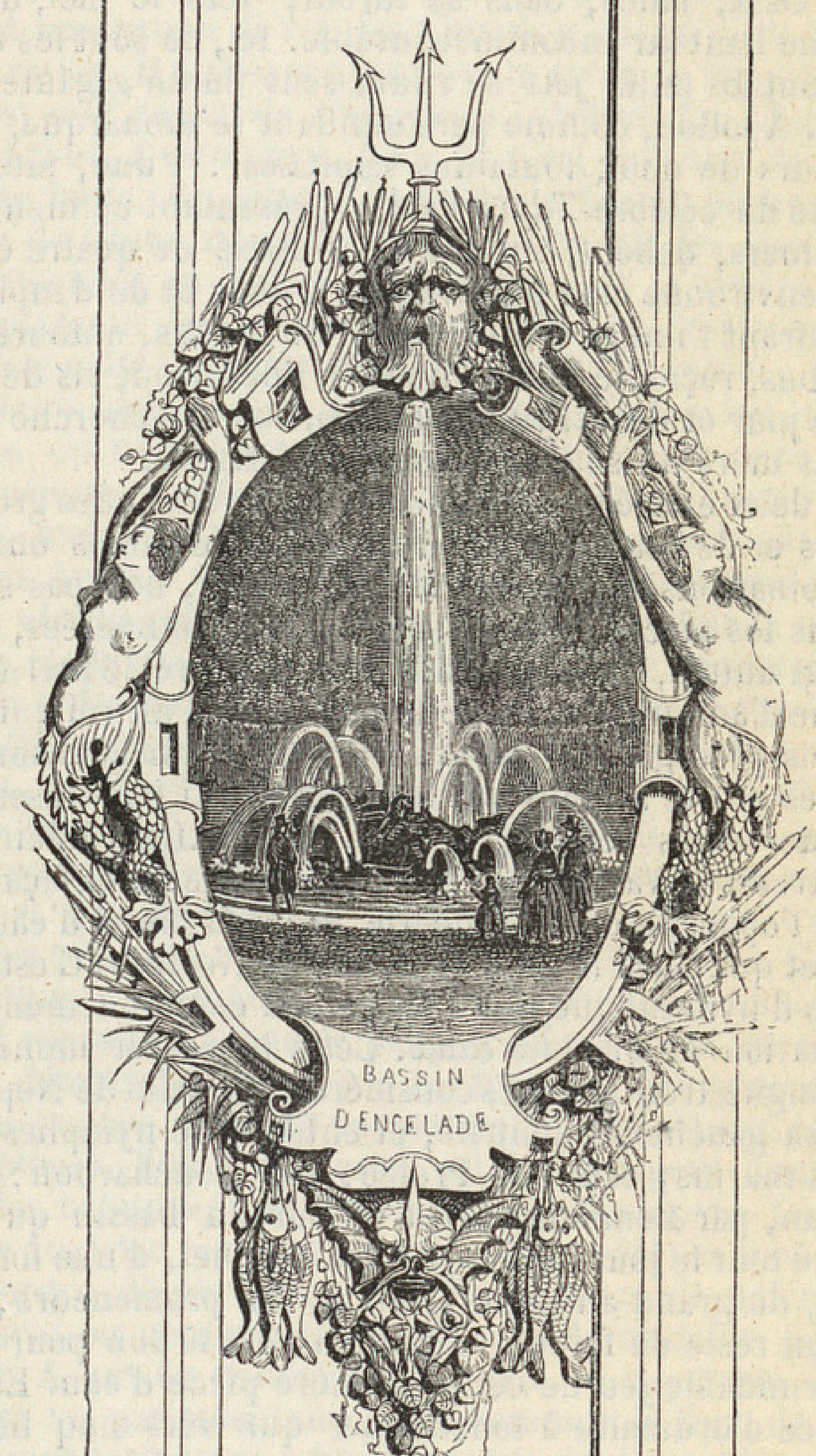

BASSIN D'ENCELADE

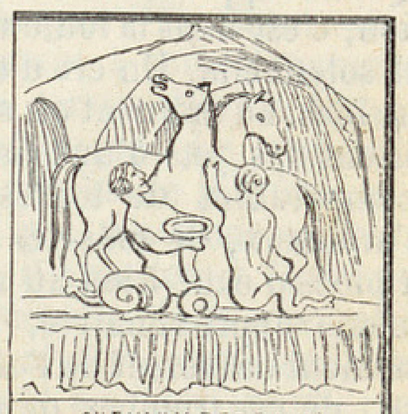

CHEVAUX DES BAINS D'APOLLON.

GROUP... S BAINS...

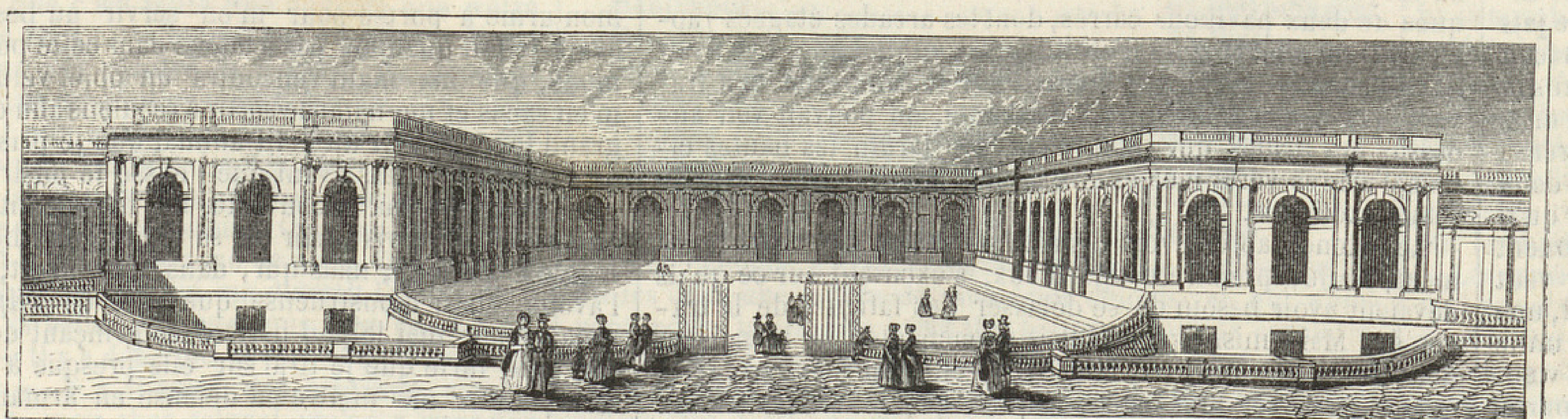

LE GRAND TRIANON.

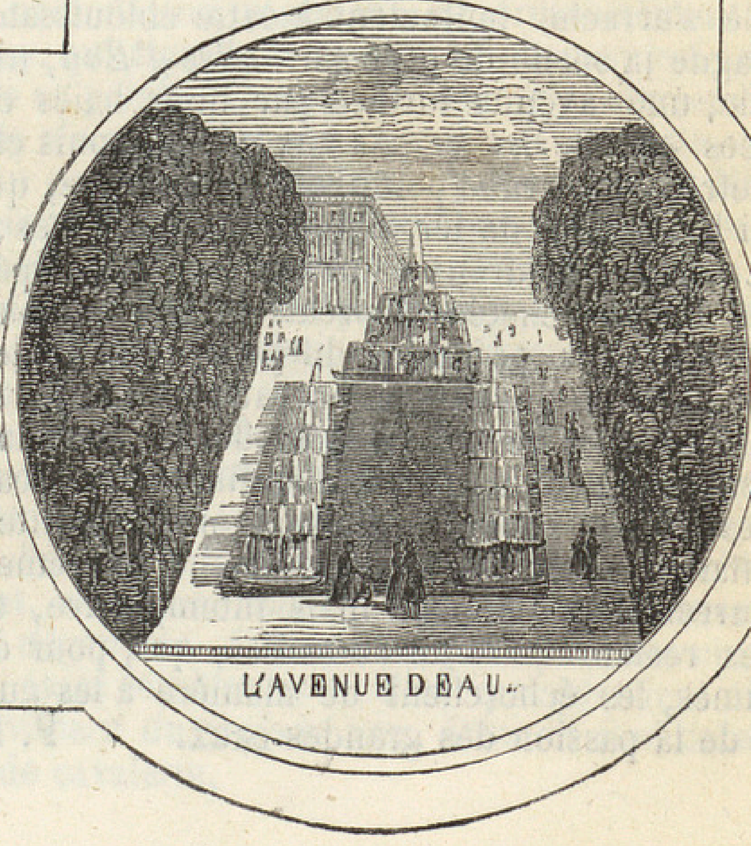

L'AVENUE D'EAU.

nos annales militaires. L'intention en est meilleure que l'exécution, voilà tout, et cette tentative prouve qu'on improvise les musées, mais non pas les peintres. La foule, qui n'est pas si rigoriste ni si raffinée que la critique, se presse nonobstant au musée de Versailles : elle continue d'admirer particulièrement la Smala et la galerie de Constantine; elle s'émerveille devant les plâtres blanc et or des nouvelles galeries, tandis que les artistes en petit nombre vont visiter les anciens portraits relégués aux étages supérieurs et revoir les appartements du grand roi, les plafonds de Mignard et de Lebrun, les marbres de Puget, le théâtre, la chapelle, la belle salle des Gardes et la chambre à coucher de Louis XIV, consciencieusement restaurée et remeublée par ordre de S. M. Louis-Philippe, qui a fait en ceci œuvre de goût, et dont l'austère magnificence évoque le souvenir d'une brillante époque déjà si éloignée de nous.

Deux heures sonnent; la foule évacue le palais et se précipite dans le parc. C'est l'heure où de toutes parts les fontaines se couvrent de jets humides, de cascades et de gerbes étincelantes. Les eaux sont l'âme de Versailles; elles en sont peut-être la plus grande merveille, non-seulement à cause des dépenses inouïes prodiguées pour les y attirer, mais en raison surtout des effets surprenants qu'en ont tirés les machinistes et les ingénieurs du grand roi. Il serait aussi difficile de rendre ces effets que de décrire les impressions causées par un feu d'artifice; et, tout ce que l'on en saurait dire, c'est que cela dépasse de beaucoup toute conception, et qu'il faut jouir par ses yeux de ce prodigieux spectacle.

Toutes les figures de dieux, d'hommes ou d'animaux qui décorent en nombre infini les diverses fontaines du parc sont d'une exécution irréprochable et attestent le ciseau d'artistes supérieurs. Chaque fontaine est placée sous l'invocation de quelque divinité de l'Olympe; c'est un morceau emblématique et complet où l'invention et la fantaisie se multiplient et se surpassent elles-mêmes à chaque création nouvelle. Ici, c'est le bassin des Fleuves et des Naïades; là-bas ce sont les bassins de Diane, et plus loin les bassins de Latone. Dans ce bosquet, le géant Encelade, écrasé sous les débris du mont Ossa, lance, dans sa fureur, vers le ciel, un jet d'eau d'une hauteur incommensurable. Ici, ce sont les *mille tuyaux* dont les mille jets se réunissent en un gigantesque obélisque. Apollon, comme personnifiant le monarque, a eu les honneurs de deux fontaines capitales : l'une, située à l'extrémité du célèbre *Tapis-Vert*, représentant ce dieu sortant des mers, debout, sur son char attelé de quatre coursiers qu'environne une phalange de tritons et de dauphins; l'autre, offrant l'image d'une grotte où Thétis, entourée de ses nymphes, reçoit le blond Phébus à l'heure où, las de nous donner le jour et de diriger son char brillant, il cherche dans le sein des mers un soulagement à ses fatigues.

De ces deux éléments si simples en apparence, des groupes de statues et de l'eau, les décorateurs de Versailles ont tiré des combinaisons si variées, si inattendues, non pas seulement dans les pièces qui viennent d'être énumérées, mais dans vingt autres, qu'on ne sait vraiment dire lequel est le plus digne d'admiration, ou de la puissance d'un roi qui opérait de tels prodiges, ou de la surprenante imagination des architectes et des artistes qui le servaient si heureusement.

Mais, de toutes ces fontaines, la plus extraordinaire est sans contredit la vaste pièce creusée à droite de la façade du jardin, à l'opposite de l'Orangerie et de la pièce d'eau des Suisses, et qui porte le nom de *bassin de Neptune*. C'est cette merveille d'hydraulique que l'on entend communément sous la désignation de *grandes eaux*. Cette pièce est immense : on y distingue trois groupes considérables : celui de Neptune, ayant à sa gauche Amphitrite, et entouré de nymphes et de monstres marins; celui de Protée, par Bouchardon; celui de l'Océan, par Lemoine. C'est autour du bassin qu'après avoir erré tout le jour de bosquet en bosquet, d'une fontaine à l'autre, du grand au petit Trianon, les promeneurs, réunissant un reste de forces, se rallient vers le soir pour assister au formidable jeu de cette dernière pièce d'eau. Elle ne commence d'ordinaire à fonctionner que vers cinq heures, quand toutes les autres ont successivement épuisé leurs gerbes liquides. C'est la fin, le digne couronnement de toutes ces magnificences. Quand approche l'heure où elle doit à son tour faire explosion, c'est dans la foule un recueillement, une attente vraiment solennelle. Un cri d'enthousiasme s'élève de toutes les poitrines, au moment où surgissent, bouillonnent, s'entre-croisent des jets d'une force, d'un volume et d'une portée incomparables de toutes les bouches de dieux, de tritons, d'animaux, de tous les vases qui garnissent le rebord de la pièce d'eau. Rien au monde ne saurait donner une idée, même approximative, de cette furieuse mêlée, de ce déchaînement universel de l'onde, de ces pluies, ou, pour mieux dire, de ces trombes de perles, de rubis, de saphirs qui ruissellent avec fracas et qui envahissent le ciel, entremêlées d'arcs que forme le spectre solaire décomposé par cette multitude de prismes. Un tel spectacle suffirait amplement pour dédommager des fatigues de la journée. La foule s'arrache lentement à cette éblouissante vision; elle gagne la sortie du parc par l'*allée d'Eau*, une autre merveille, une avenue formée par deux haies de jets d'eau alignées comme des soldats aux gardes; puis chacun rejoint et retrouve à grand'peine qui sa gondole, qui son coucou, qui le chemin de fer d'une des deux rives; mais heureux, et trois fois heureux celui qui parvient à opérer sa retraite sans l'avoir achetée au préalable par une ou deux heures de *queue*, sans préjudice du pugilat en règle qu'il faut livrer aux abords des divers bureaux où se distribuent les billets. C'est là le revers de la médaille : chacun veut naturellement regagner son gîte et son dîner dominical, une fois la représentation achevée, sans songer que trente mille estomacs affamés murmurent précisément le même vœu. Cette concurrence rationnelle, mais intempestive, tourne au profit des restaurateurs de Versailles, qui, pour consoler les victimes, les échorchent de manière à les guérir à tout jamais de la passion des grandes eaux. F. M

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314 et 330.

III.

CE QUE C'ÉTAIT QUE LE COLONEL MAC-CULLOCH ET COMMENT IL S'ÉTAIT GUÉRI DU SPLEEN EN CHASSANT UN ANIMAL FABULEUX.

Le *Gig* venait d'être mis à la mer, garni, par les soins de sir Charles, de ses dossiers et de son tendelet. Il fut bientôt encombré de coussins et de cartons, grâce à la prévoyance officieuse des femmes de chambre qui connaissaient le double faible de lady Amélia pour le repos et la toilette.

Les deux dames ne tardèrent pas à s'y installer à côté de sir George. Sir Charles se plaça au gouvernail, et la légère embarcation, conduite par six vigoureux rameurs, eut bientôt atteint le quai situé en face des bâtiments à arcades moresques qui servirent de logement en 1660 à *Marie-Thérèse d'Autriche* et à sa cour.

La première personne que le regard curieux de miss Ophélia rencontra sur le quai fut le colonel *Mac-Culloch*, assailli par un essaim de jeunes filles assez lestement vêtues, qui se disputaient son attention avec des cris étourdissants. Le digne colonel, entouré de ce groupe agréable, ne paraissait pas moins embarrassé pour accorder la préférence que le Grand-Seigneur au milieu de son sérail. Au premier signalement qui lui avait été donné de l'apparition d'un navire dans la baie, il avait reconnu le yacht de sir George et s'était hâté d'accourir au devant des honorables hôtes dont il attendait la venue. Mais il s'était aussitôt trouvé entouré par toute la population féminine du port, réclamant à grand cri l'honneur de servir le *mylord* anglais; car en dépit de la vie de misanthrope qu'il menait autant pour son plaisir que pour sa santé, il était connu dans toute la ville comme le loup blanc; et il est vrai que sa taille et sa corpulence n'étaient pas de nature à lui permettre longtemps l'incognito.

Il n'eut pas plutôt vu l'élégant canot toucher les premières marches du quai, qu'il se fit jour, non sans peine, à travers son étrange cortége, et vint galamment recevoir la main de lady Amélia afin de l'aider à mettre pied à terre, mouvement pour lequel l'indolente épouse de sir George n'avait pas besoin d'un bras moins robuste que le sien. Il rendit ensuite le même service à miss Ophélia, qui sauta légèrement à terre, serra avec cordialité la main de sir George ainsi que celle de son jeune cousin, et annonça d'un air de triomphe à ces dames qu'il avait fait une véritable trouvaille à laquelle il n'aurait certainement pu s'attendre dans une petite ville aussi laide et aussi mal pavée.

« C'est une maisonnette, ajouta-t-il, qui est un véritable bijou, et dont n'approchent pas nos plus jolis *cottages*. Elle est située hors de l'enceinte des rues et a une vue sur les montagnes. Elle appartient à un honorable gentleman de cette ville, nommé Augustin ou don Augustin... Egua... Eragui... Je veux que Dieu me damne si je me rappelle jamais le reste de son nom, quoique j'aie fait sa connaissance depuis peu et cela d'une façon assez bizarre. Imaginez-vous... Mais je vous conterai cela plus tard. Il me suffira de vous dire que ce don Augustin est une espèce de *nabab* qui a fait sa fortune au Mexique, et, au reste, un très-galant homme.

— Ce don Augustin commence à me déplaire fort malgré ses *galions*, dit en riant miss Ophélia, et si nous étions à Athènes, je le condamnerais volontiers à l'ostracisme, tant je suis fatiguée d'entendre faire son éloge. Depuis que nous sommes dans cet étrange pays, je n'ai entendu nommer que lui. Il est vrai que je ne suis pas en peine d'oublier son nom, car il est aussi difficile à retenir qu'à prononcer. Du reste, si sa maison répond à l'idée que je me fais de sa personne, elle doit avoir un air *hidalgo* fort réjouissant. Y a-t-il des arcades moresques comme dans celles que nous avons vues sur le port?

— Qu'elle soit moresque ou grotesque, ou tout ce qu'il vous plaira, c'est ce dont je me soucie fort peu, répondit le colonel. Avant tout, elle est *comfortable*, et ce n'est pas un petit mérite dans un pays aussi peu civilisé. Mais je vois que miss Lee n'a pas perdu l'habitude de se moquer de ses amis; elle raillerait jusqu'à ses ennemis si elle pouvait en avoir.

— Et moi, je m'aperçois que le colonel Mac-Culloch est toujours d'une galanterie *superlative*, comme on dirait à Paris; et je suis bien aise que sa bonne humeur n'ait pas souffert des disgrâces de sa santé, car je compte bien la mettre à l'épreuve.

— Vous voyez, mon cher Hugues, dit à son tour sir George, qu'on ne peut pas être le maître de cette petite tête éventée. Il n'y a que lady Amélia qui ait opéré ce prodige, et, sans mentir, je ne pouvais lui souhaiter un meilleur chaperon. »

Tout en causant, nos voyageurs venaient de passer la *Nivelle* sur l'unique pont de bois qui réunit la commune de *Ciboure* à celle de *Saint-Jean-de-Luz*, dont elle n'est qu'une sorte de faubourg. Ils arrivèrent bientôt devant une maison d'agréable apparence, bâtie par la fantaisie du propriétaire sur le modèle de ces petits châteaux qu'habitaient au moyen âge les *ricoshombres* de Navarre. Elle était flanquée de deux pavillons carrés, dont les arcades étagées rappelaient en effet le style d'architecture auquel miss Lee avait fait allusion. — Sa façade donnait sur la campagne, et à travers le crépuscule de la nuit tombante, on pouvait voir au-dessus des grilles qui entouraient son jardin les hautes cimes d'arbres verts mêlées aux touffes jaunissantes d'arbrisseaux exotiques.

Le colonel, après avoir installé ses hôtes dans leur logement, voulut prendre congé d'eux, s'excusant sur ce qu'ils devaient avoir besoin de se délasser des fatigues de la traversée. Mais miss Ophélia était si enchantée de la maison, dont il ne leur avait pas fait, disait-elle, un éloge exagéré, et surtout de ses arcades moresques, qu'elle déclara n'avoir nulle envie de dormir et mit, par son enjouement, tout le monde en train de prendre un *thé* en famille; proposition à laquelle le colonel accéda avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui fit fête d'un *toast* rôti de sa main et du récit burlesque de ses aventures.

La maison de l'*Indiano*, loin d'être décorée avec autant de luxe et de somptuosité ridicule que pouvaient le faire craindre ses millions, était pourvue avec simplicité et avec goût de toutes les commodités nécessaires à une agréable aisance. De frais stucs, ciselés à la moresque, y remplaçaient avantageusement l'éclat des tentures; de belles nattes de jonc servaient de tapis. Les meubles, au lieu d'être des instruments de torture, étaient ingénieusement appropriés à l'usage qu'on doit en faire. Mais ce qui ravit le plus miss Ophélia, ce fut de trouver dans le salon un bon piano en bois des îles, dont l'accord irréprochable attestait que le propriétaire savait s'en servir. Un piano dans ce pays sauvage, c'était plus qu'il n'en fallait pour réconcilier une jeune Anglaise bien élevée et aimant la musique par-dessus tout avec le nom barbare dont elle se plaignait d'être obsédée. Par bonheur, ce nom se trouvait inscrit sur une plaque d'argent incrustée dans la tablature. Miss Ophélia lut d'un air triomphant cette inscription, qui ne portait que ces mots :

«Donné à *Augustin Eguarritztoa* par *Héléna Sagastilbelza*.»

Il y avait à la fois dans la simplicité de ce souvenir de quoi exciter ou apaiser la curiosité. Miss Ophélia s'en tint pour le moment à cette dernière impression, et se contenta de rappeler au colonel qu'on attendait de lui certaine histoire laissée sur un mot qui donnait beaucoup à penser, et dans laquelle il s'était engagé à conter de quelle façon peu ordinaire il avait fait la connaissance de don Augustin.

« Elle est fort extraordinaire, en effet, dit le colonel, et à mon retour à Londres je me plairai fort à raconter cette aventure, quoique je sois loin d'y jouer le plus beau rôle : vous allez voir. Il faut que vous sachiez qu'un de nos honorables pairs, lord D..., a habité pendant quelque temps le château d'*Urthubi*; c'est un petit village à une demi-lieue d'ici. Pendant son séjour il lui plut de donner aux Anglais établis dans le pays quelques parties de chasse dans lesquelles vous devez penser que je ne fus pas oublié. Je me trouvais à cette époque dans la crise de l'humeur la plus spleenetique que vous puissiez imaginer; la chasse me faisait grand bien. C'est un excellent exercice dans ces montagnes, et d'autant plus agréable qu'elles abondent en gibier de toute espèce. On peut y chasser également le sanglier et toutes les bêtes rousses ou puantes, et de plus le *bouquetin* et l'*isard*. Le respect que je dois à ma corpulence m'a toujours empêché de prétendre à ce dernier genre de chasse; il faut avoir des pieds de chèvre ou de Basque pour atteindre ces animaux fantastiques. Mais j'avais alors une fantaisie qui n'était guère plus raisonnable et que je dois attribuer à l'effet du spleen : c'était de tuer un lynx. Je savais par ouï-dire que ce pays en renfermait encore quelques-uns, mais qu'ils y étaient devenus si rares qu'on n'en parlait plus que pour mémoire. Je ne sais comment mon esprit s'était pris à cette idée bizarre, et cela tout au rebours du bon sens; mais c'était un lynx qu'il me fallait tuer pour être entièrement guéri; je grillais de me trouver face à face avec un lynx, comme un amant brûle d'avoir un entretien avec sa belle. — Et ne croyez pas, mesdames, que mon lynx eût rien de cet animal fabuleux dont la vue perçait, dit-on, les clôtures les plus épaisses. Je n'ignorais pas que l'objet de mes désirs se nomme tout bonnement un *loup cervier* dans la langue vulgaire, et que c'est d'ailleurs un quadrupède assez mesquin qui tient le milieu entre le loup et le chacal. Toutefois, je n'oserais affirmer qu'un certain air de merveilleux n'entrât pour quelque chose dans ma fantaisie. Quoi qu'il en soit, j'avais beau m'enfoncer dans les gorges de montagne les plus retirées, braver, malgré mes rhumatismes, l'humidité des fourrés les plus épais, je ne pouvais réussir à rencontrer ce que je cherchais. C'est en vain que, dans la ridicule situation de je ne sais plus quel héros bucolique, je demandais un lynx aux napées et aux hamadryades; toutes les nymphes agrestes étaient sourdes à ma voix. Mon spleen faisait des progrès inquiétants et je commençais à désespérer de moi-même.

Enfin un jour, — jour que je serais assez embarrassé de noter soit *albo*, soit *nigro lapillo*; — c'est affaire à vous, sir George, qui êtes un *scholar*, de décider si les Romains usaient au besoin de pierres grises; — m'étant égaré dans une partie de chasse que donnait lord D... à la poursuite de mon gibier imaginaire, je trouvai, pour me délasser, car j'étais harassé de fatigue, un endroit fort convenable. C'était une petite saillie de rocher protégeant une sorte d'excavation à l'entrée de laquelle l'herbe fraîche et menue m'invitait à me reposer. Je m'y jetai, assez ennuyé de ma personne, et, ne sachant que faire, je tirai de ma poche le *Morning-Chronicle* que j'avais reçu la veille. Mais à peine avais-je eu le temps d'en parcourir quelques lignes, qu'un grognement étouffé, qui semblait partir du fond du trou obscur à l'orifice duquel j'étais assis, vint interrompre ma lecture. Je prêtai l'oreille. Le même son se renouvela pareil au vagissement d'un enfant. Ne sachant qu'en penser, mais bien résolu à braver l'aventure, j'armai mon fusil et je pénétrai en rampant dans cette espèce de caverne, ayant bien soin de tenir mon arme à portée pour m'en servir au besoin. A peine avais-je fait quelques pas à tâtons dans cette position incommode, que ma main rencontra un objet velu et inerte; je m'en saisis et me hâtai de sortir à reculons afin de le porter au grand jour. C'était un petit animal que je pris d'abord pour un renardeau. Mais avant que j'eusse le loisir de m'assurer de la nature de ma découverte, un hurlement furieux se fit entendre, et je vis sortir de sa tanière une bête assez semblable à un loup, mais qui, dans ce moment, me parut, je l'avoue, aussi monstrueuse que celle de l'*Apocalypse*. Elle s'élança sur moi le poil hérissé et grinçant des dents, avec une telle furie que je tirai sur elle presque à bout portant, sans pouvoir me mettre en défense en armant mon second coup. Mais, dans ma précipitation, je n'avais pas eu le temps de viser, et j'allais me trouver dans la plus fâcheuse des positions, quand, au moment où la maudite bête venait de

saisir avec rage la crosse de mon arme que je lui opposais faute de mieux, un coup de fusil, parti à quelque distance derrière moi, vint fort heureusement me tirer d'embarras; car j'eus le plaisir de voir aussitôt l'animal tomber sur le flanc, très-proprement atteint d'une balle à la tête. — Bravo! m'écriai-je, entraîné malgré moi à reconnaître la supériorité du coup, et je me retournai pour savoir à qui je devais ce secours inattendu. J'eus à peine le temps d'apercevoir un personnage de grande taille, à la figure basanée, qui me tourna le dos sans attendre mes remercîments, et rentra dans le taillis d'où *il* était sorti. Surpris de cette retraite singulière, je courus après lui en lui criant de venir me joindre. Mais j'eus beau m'époumoner, rien ne parut.. Je revins alors un peu mortifié à l'endroit où gisait la bête morte. Je l'examinai attentivement; et tout à coup, en rapprochant mes souvenirs, un trait de lumière vint me frapper. — Plus de doute! m'écriai-je enthousiasmé, c'est un lynx, un lynx véritable, et d'une belle taille encore! C'était en effet, mesdames, la femelle d'un loup cervier, et je m'expliquai la brusquerie de son attaque en voyant à mes pieds, sur le sol, ce que j'avais pris d'abord pour un petit renard et qui n'était qu'un échantillon assez joli de sa progéniture. Je m'en emparai et le mis dans ma carnassière. Je fus plus embarrassé de savoir ce que je ferais du corps de la mère. Outre que ce n'était pas là un gibier à emporter, je ne pouvais honnêtement m'en approprier la dépouille, puisque ce n'était pas moi qui l'avais tué... Ici, mesdames, il faut bien que je vous fasse l'aveu de ma faiblesse. Le désir de voir un lynx était assouvi en moi; c'était beaucoup, et je pouvais en repaître ma vue tout à mon aise. Mais qu'était-ce que cela auprès de la gloire de l'avoir tué? Que vous dirai-je? Une idée peu digne de moi, celle de m'en donner tout l'honneur, à force de passer et de repasser dans mon cerveau, finit par s'y loger, et je cédai à cette tentation, non sans m'indigner contre ma faiblesse et me reprocher une imposture à laquelle la plus saine partie de moi-même n'avait, il faut le dire, aucune part. Le ravissement où j'étais d'avoir un lynx en ma possession, la vanité d'en pouvoir faire devant mes amis un trophée de chasse, m'avaient si bien tourné la tête, que, de retour au château d'*Urthubi*, je racontai à qui voulut l'entendre que j'avais tué un lynx, animal des plus rares, ajoutais-je avec modestie, et dont on croyait même l'espèce entièrement disparue; enfin je donnai à bon compte tous les détails qu'on exigea de moi, et, pour produire des preuves triomphantes d'un exploit qui me coûtait si peu, j'envoyai chercher le corps de l'animal dans la forêt dont j'avais eu soin de marquer l'endroit, et je fis exposer sa dépouille dans la cour du château, à l'admiration générale.

Quelque puérile que fût cette satisfaction, elle fut réelle pendant les deux premiers jours, j'étais applaudi, félicité: je me croyais envie de tout le monde; il ne me manquait rien pour être heureux. Mais le surlendemain de mon aventure, comme j'arrivais au château à l'heure du déjeuner qui précédait la chasse, de quelle stupeur ne fus-je pas saisi en apercevant pour la première fois parmi les convives, — devinez qui? — l'homme à figure basanée dont l'adresse m'avait secouru si à propos, et à qui je devais peut-être de n'avoir pas été étranglé par cette maudite bête, la cause première de toute cette affaire. J'aurais voulu être à cent pieds sous terre; j'étais aussi furieux qu'humilié, et, au milieu du feu roulant de louanges dont on m'accablait, soupçonnant à tort que j'étais le point de mire des railleries de l'assemblée, j'allais donner au diable ma fausse honte et tout déclarer moi-même, quand don Augustin...— n'importe comme il se nomme, car c'était lui, — ouvrit la bouche pour me rassurer, ce qu'il fit en termes obligeants et qui ne me laissèrent aucun doute sur la discrétion à laquelle il voulait s'en tenir dans cette sotte affaire. Vous savez que je suis un homme de premier mouvement. Malgré ma confusion, je ne pus m'empêcher de lui lancer un regard de reconnaissance qui lui prouva que je n'étais pas insensible à la noblesse de sa conduite. Sa modestie et la réserve de ses manières achevèrent de me gagner, et quand je pus le tirer à part, je m'empressai de lui marquer toute ma reconnaissance, en lui demandant de bonne grâce pardon de ma supercherie. — Depuis ce temps-là nous sommes amis. C'est un homme très réservé et plein de bon sens. Je lui crois une belle âme. Il a d'ailleurs des manières fort polies et parle passablement l'anglais. Lord D... m'a assuré qu'on ne connaissait pas le chiffre de sa fortune; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est très-riche, car il a des maisons de commerce dans tout le Midi. Quant à sa race, comme toutes celles du pays, elle se perd dans la nuit des temps. Enfin c'est en tout un gentleman fort convenable, que je vous demande, mon cher George, la permission de présenter à lady Lee et à miss Ophélia. Cette connaissance leur sera aussi utile qu'agréable dans un pays où tout est nouveau pour elles, et me sauvera quelquefois de l'embarras de servir de *cicerone* et de *truchement* à miss Lee, qui n'est déjà que trop portée à rire à mes dépens.

— Savez-vous, mon cher colonel, dit celle-ci en l'interrompant gaiement, que c'est toute une odyssée que votre récit; il n'y manque rien, pas même les monstres. Il est vrai que vous n'avez pas montré la sagesse du prudent Ulysse, qui se bouchait les oreilles pour échapper aux mauvaises tentations, et que vous vous êtes laissé séduire par un peu d'amour-propre. Eh bien! après tout, je le trouve fort excusable chez un chasseur, et je n'admire pas tant que vous la discrétion de ce don Augustin.. Comment donc est-ce qu'il s'appelle? Il a agi en homme de sens. Qui n'en eût fait tout autant à sa place? Ce qui me divertit le plus dans votre histoire, c'est la belle peur que vous avez eue à l'entrée de la caverne. — Il y a donc des cavernes dans ce pays-ci? c'est charmant. — Y a-il-aussi des brigands, comme dans *Gil Blas?* Enfin, mon cher colonel, qu'avez-vous fait de votre trophée, et pourquoi ne le portez-vous point sur sur votre épaule, à la façon des héros fabuleux qui purgeaient la terre de ses monstres?

— Ophélia, lui dit son père, vous avez un penchant indiscret pour la raillerie, qui pourra, si vous n'y prenez garde, vous attirer plus d'un désagrément; il est temps d'y mettre fin en allant nous coucher. A demain donc, mon cher colonel; venez déjeuner avec nous. Amenez-nous, quand il vous plaira, don Augustin. Soyez en outre assez complaisant, vous qui connaissez déjà les habitudes du pays, pour nous procurer un bon guide; je vous serai obligé de m'épargner ce soin, J. LAPRADE.

La suite à un prochain numéro.

Forces militaires des Chinois.

ARMES. — FORTIFICATIONS.

La guerre que la Chine vient de soutenir contre l'Angleterre, et dans laquelle elle a été si complétement vaincue, suffit pour démontrer la faiblesse militaire du céleste empire, l'impuissance de ses armées et l'impéritie de ses généraux. Une poignée de soldats épuisés par les fatigues d'une longue traversée et par les chaleurs du climat, a mis en déroute toutes les troupes chinoises, brûlé toutes les flottes et enlevé d'assaut toutes les forteresses qui lui faisaient obstacle. La tactique européenne a triomphé sur tous les points et par des victoires si faciles que l'expédition entreprise par les Anglais dans ces parages lointains frappe plus par son audace que par ses succès.

On a droit pourtant de s'étonner que dans un pays aussi vaste, dont la société est organisée depuis des siècles et dont la civilisation se perd dans la nuit des âges, les institutions militaires, celles qui constituent la force réelle des peuples, ne se soient pas développées en même temps que les institutions civiles, sinon au même degré, du moins dans une mesure suffisante pour assurer l'indépendance de l'État. Cet étonnement augmente quand on prend la peine de feuilleter quelques pages des vieilles annales de la Chine. Le céleste empire, avant d'arriver à cette unité parfaite qui excite aujourd'hui notre admiration, était divisé en une foule de petits États ou principautés, dont les chefs, continuellement en guerre, se livraient de rudes combats. Dans les livres de Mong-tseu, nous voyons le sage philosophe courir d'un royaume à l'autre, prêchant partout la concorde et la paix. Il semble donc que la nation chinoise a eu aussi son époque de luttes, d'exploits guerriers, et que l'âge de fer a précédé dans son histoire, comme dans la nôtre, les paisibles destinées de l'âge d'or. D'ailleurs, cette grande muraille, élevée à tant de frais contre les invasions incessantes des Tartares, n'indique-t-elle pas une longue série de guerres auxquelles d'immenses travaux de fortifications avaient pour but de mettre un terme? Enfin, la dynastie tartare, qui est assise sur le trône depuis le commencement du dix-septième siècle (1616), ne s'est point emparée immédiatement de toutes les parties du céleste empire; les provinces méridionales résistèrent longtemps encore; ce ne fut guère qu'en 1650, c'est-à-dire après plus de trente ans, que les Tartares se virent entièrement maîtres de la Chine.

Depuis cette époque, il est vrai, nous ne voyons plus trace de guerres; le sang tartare s'est refroidi, et les conquérants se sont peu à peu mêlés aux vaincus. Les empereurs de la dynastie régnante sont plutôt connus par leurs travaux littéraires, par leurs œuvres pieuses que par la hardiesse des entreprises et la puissance des armes. Serait-il donc vrai qu'un peuple doive constamment vivre à l'état de guerre sous peine de perdre toute énergie au moment du danger, et que la nécessité de repousser l'invasion, de défendre le territoire, ne suffise pas pour réveiller en lui les sentiments de courage et de force endormis momentanément dans les doux loisirs de la paix? L'infériorité des armes, l'absence de discipline, ne sauraient expliquer seules les tristes défaites des troupes chinoises.

De tout temps, en Chine, les grades civils ont été classés avant les grades militaires. Dans les cérémonies, le mandarin lettré a le pas sur le mandarin militaire, à bouton égal. La différence dans le costume de cour est marquée par le dessin de la broderie qui orne le dos et la poitrine: chez le mandarin civil, c'est une espèce de cigogne brodée en soie, ordinairement blanche; chez l'autre, c'est une figure de dragon en or. Quant aux boutons, ils sont les mêmes dans les deux ordres.

Il est assez difficile d'évaluer les forces militaires du céleste empire. Les divers auteurs qui se sont occupés de cette question diffèrent sur les chiffres Van-ta-Zhin, le mandarin militaire qui accompagnait lord Macartney pendant son séjour en Chine, affirma que l'armée chinoise, y compris les troupes tartares, s'élevait à 1 million d'hommes pour l'infanterie, et à 800,000 pour la cavalerie. L'ambassade put admettre, d'après ses propres observations, l'exactitude du premier chiffre; mais elle vit peu de cavalerie.—Timkowski, dans la relation de ses voyages à Pékin, donne les évaluations suivantes, qui s'accordent à peu près avec celles du père Duhalde, mais qui sont probablement au-dessous de la vérité:

Mantchous	67,000 hommes.
Mongols	21,000
Chinois unis aux Mantchous lors de la conquête	27,000
Troupes chinoises ordinaires	500,000
Milice et troupes irrégulières	125,000
Total	740,000

Enfin, Thoms, écrivain anglais, donne les chiffres qu'il a puisés dans une espèce de calendrier chinois, et qui s'élèvent, pour l'infanterie, à 822 000 hommes, pour la cavalerie, à 410,000, et pour les marins, à 31,000; en tout, 1,263,000. On voit combien ces évaluations diffèrent; un fait subsiste néanmoins, c'est que, même en admettant le plus fort chiffre, l'armée chinoise, proportionnellement à la population générale de l'empire (300 millions d'âmes), est environ trois fois moindre que celle de la France.

Comme on l'a remarqué plus haut, il y a des troupes tartares et des troupes chinoises; ordinairement elles sont confondues dans le même corps d'armée, avec des chefs choisis dans les deux nations; toutefois, pour la défense des places les plus importantes et pour la garde de l'empereur, on emploie exclusivement les troupes tartares. La garde impériale est divisée en trois brigades et se compose de 23,000 hommes d'infanterie, et de 3,000 chevaux; elle accompagne l'empereur dans tous ses voyages et aux grandes chasses qui ont lieu presque chaque année.

L'armée chinoise se partage en huit divisions, qui se distinguent par la couleur du drapeau; la première couleur est le jaune, ou couleur impériale; puis viennent les bannières blanches, rouges et bleues. Les quatre autres drapeaux ne diffèrent de ceux-ci que par une bordure de couleur différente. Chaque division tartare se compose de 10,000 hommes.

Les grades militaires s'obtiennent, comme les grades civils, au concours. Chaque année, il y a des examens pour les différentes promotions, en sorte qu'un soldat habile à tirer de l'arc, à se servir de la lance ou à monter à cheval, peut s'élever aux plus hautes dignités de l'armée. On tient compte aussi de la force musculaire. Les Européens qui ont eu occasion de voir des généraux chinois ont dû remarquer leur embonpoint et leur apparence robuste; ce sont qualités fort estimées en Chine et qui inspirent un grand respect aux soldats et à la population. Les gravures que donne *l'Illustration* représentent des mandarins très-respectables.

Les soldats reçoivent encore de l'avancement lorsqu'ils se sont signalés dans le combat. S'ils succombent, on accorde une pension à leurs familles et on inscrit leurs noms dans les livres sacrés pour être compris dans les promotions qui auront lieu dans l'autre monde. L'espoir de ces récompenses futures ne paraît pas, à en juger par la dernière guerre, exercer les mêmes séductions sur les Chinois que sur les Turcs, attirés par les délices incomparables du paradis musulman.

A soixante ans, le soldat peut prendre sa retraite avec demi-solde. La solde est différente pour les Tartares et pour les Chinois. Les premiers reçoivent deux taëls (environ 15 fr.) par mois, et une ration de riz; les Chinois n'ont qu'un taël et demi, sans ration. Il arrive souvent que la solde se fait attendre, et c'est une cause de fréquentes révoltes. Le Chinois tient, avant tout, à être payé, mais ce n'est pas une raison pour qu'il se batte. Un officier anglais qui faisait partie de l'expédition de Chine cite une circonstance où les troupes tartares stationnées au Bogue (embouchure de la rivière de Canton), obligèrent leur général à engager son costume au mont-de-piété pour acquitter une partie de leur solde.

Il n'est pas besoin de dire, après avoir rappelé ce fait, que la discipline est une chose parfaitement inconnue dans les armées du céleste empire. Chaque soldat se tient auprès de sa bannière, mais sans observer aucun ordre et sans garder de rang. Les Anglais ont remarqué que les mandarins s'avançaient à cheval pour combattre, mais qu'une fois la mêlée engagée, ils mettaient pied à terre, soit pour encourager de plus près leurs hommes, soit pour être moins exposés aux coups de l'ennemi. On cite pourtant d'honorables exceptions, et quelques mandarins ont déployé pendant la guerre une certaine bravoure. Il faut dire aussi que la plus lourde responsabilité pèse sur la tête des officiers qui commandent, et que l'empereur n'admet pas que les troupes chinoises puissent être vaincues par les barbares. C'est ce qui explique les pompeux bulletins de victoires envoyés à la cour et répandus parmi le peuple, même après les plus sanglantes défaites. A en croire les rapports des généraux chinois, les Anglais auraient constamment été repoussés et taillés en pièces. Voici, du reste, un fait qui peut donner une idée des habitudes militaires du céleste empire. Lorsque la flotte anglaise remonta vers Canton, quelques navires reçurent l'ordre d'enlever un fort qui paraissait défendu par une garnison nombreuse et par une formidable ligne de batterie. Avant de commencer le feu, le capitaine anglais envoya un parlementaire pour sommer le fort de se rendre. Le mandarin vint à bord, promit de livrer le passage; mais, afin de mettre sa responsabilité à couvert, il demanda qu'il fût permis d'échanger quelques coups de canon chargés à poudre, après quoi il ferait retraite. Le capitaine, sans se prêter positivement à cette innocente supercherie, signifia que, si dans un certain délai le fort n'était pas évacué, il commencerait l'attaque. Le mandarin rentre dans son camp, et pendant une heure il brûle sa poudre et fait plus de bruit à lui seul que toute une armée. Après ce magnifique feu d'artifice, il abandonne bravement la position et se retire avec les honneurs de la guerre. Nul doute que ce courageux mandarin n'ait reçu une brillante récompense!

Le costume des soldats est fort simple: c'est une veste rouge avec une bordure blanche ou une veste bleue avec une bordure rouge: le pantalon, de coton bleu, comme dans tout habillement chinois, est très-ample et descend jusqu'au bas de la jambe. Chaque soldat porte sur le dos et sur la poitrine le nom de son régiment, et ordinairement le caractère *young*, qui signifie *bravoure*. Le chapeau est en rotin et se termine en pointe. Quand il a accompli son service, le soldat chinois n'a qu'à ôter son chapeau et sa veste, et il se retrouve vêtu comme un simple citoyen: aussi, à Ningpo, à Amoy, lorsque les Anglais se trouvèrent maîtres de la ville, après la défaite de leurs ennemis, il leur fut impossible de reconnaître les soldats et de les poursuivre; ceux-ci s'étaient mêlés au reste de la population, en laissant leur uniforme sur le champ de bataille.

Les armes dont les Chinois se servent dans le Nord ne sont pas absolument les mêmes que celles qui sont employées dans le sud de l'empire. Dans le Nord, on voit de la cavalerie en plus grand nombre. Elle est armée d'arcs et de flèches, et, généralement, assez mal montée sur de petits chevaux de race tartare dégénérée. On a remarqué quelques cuirasses d'acier poli, assez semblables à celles que portaient en Europe les chevaliers du moyen âge. Dans le Sud on a rencontré peu de cavalerie.

Les mandarins ont un sabre à lame courte et étroite, et dont le fourreau est couvert d'ornements de fantaisie. Ils le portent à droite, pour ne point gêner le carquois qui pend à l'épaule gauche. Ce carquois est en cuir plus ou moins orné, selon les grades. Les flèches sont de diverses grandeurs; quelques-unes se terminent par une boule percée de plusieurs trous, qui produisent dans l'air un sifflement aigu destiné à porter la terreur dans les rangs de l'ennemi; on choisit les plumes les plus brillantes, notamment celles du faisan, qui ne sont employées que pour les mandarins.

Les simples soldats ont des boucliers, des fusils, des lances, des arcs, des flèches et des sabres à deux lames. Le bouclier forme un cercle en rotin tressé, représentant à l'extérieur une figure de guerrier ou plutôt de diable : les yeux sont énormes, la bouche démesurée, la physionomie formidable; quelquefois c'est un tigre ou un dragon, dont l'aspect seul doit mettre l'ennemi en fuite. Ces boucliers sont facilement percés par une balle, mais ils sont à l'épreuve d'un coup de sabre ou d'un coup de lance. — Les Chinois ne se servent que de fusils à mèche, du plus grossier modèle. S'il est vrai qu'ils ont les premiers employé la poudre, il faut reconnaître que, pour l'usage qu'on en peut faire, ils sont restés bien loin derrière nous. Le fusil à mèche est pour le moins aussi dangereux pour le soldat chinois que pour l'ennemi; les cartouches sont renfermées dans une boîte de coton ou de cuir qui peut tenir quatorze ou seize tubes de bois formant chacun une charge. Les fusils sont de différentes longueurs; le bois est généralement peint en rouge, et le canon s'y trouve fixé par des cercles de cuivre. La gâchette est placée presque à l'extrémité, et il faut tirer sans appuyer l'arme à l'épaule. Le poids est à peu près égal à celui de nos fusils de munition. — Il y a des lances de toutes sortes; les unes sont des piques ordinaires, les autres ressemblent à nos hallebardes. Ordinairement le fer est très-large et n'est aiguisé que d'un seul côté. Ces lances peuvent faire d'horribles blessures, mais elles sont difficiles à manier, à cause de leur longueur et de leur poids. — L'arc est l'arme favorite du soldat chinois : il est fait d'un bois très-dur et très-élastique tendu par une corde de soie et fil, extrêmement solide. On l'emploie pour la chasse aussi bien qu'à la guerre, et un bel arc est aussi recherché dans la classe riche que chez nous un beau fusil. Un anneau d'agate ou de jade sert de doigtier. Il n'est pas rare de voir dans les maisons des mandarins lettrés une espèce de panoplie où figurent un arc de prix, des flèches à plumes de faisan doré et les cornes des animaux tombés sous les coups des chasseurs. — Le double sabre est une arme singulière, mais peu redoutable. Ce sont deux lames dans le même fourreau qui se trouve divisé en deux compartiments. Le soldat tient un sabre dans chaque main et s'avance ainsi vers l'ennemi. Les Chinois ne se sont pas battus d'assez près avec les Anglais pour qu'on ait pu apprécier l'utilité de cette double lame. Dans les sing-song, ou représentations théâtrales, on voit souvent des acteurs qui manient fort habilement le sabre et se défendent, par des mouvements rapides, contre de nombreux assaillants; mais ce ne sont là que des jongleurs ou des guerriers de comédie. Que peuvent les sabres, même les sabres à deux lames, contre les baïonnettes et les balles européennes!

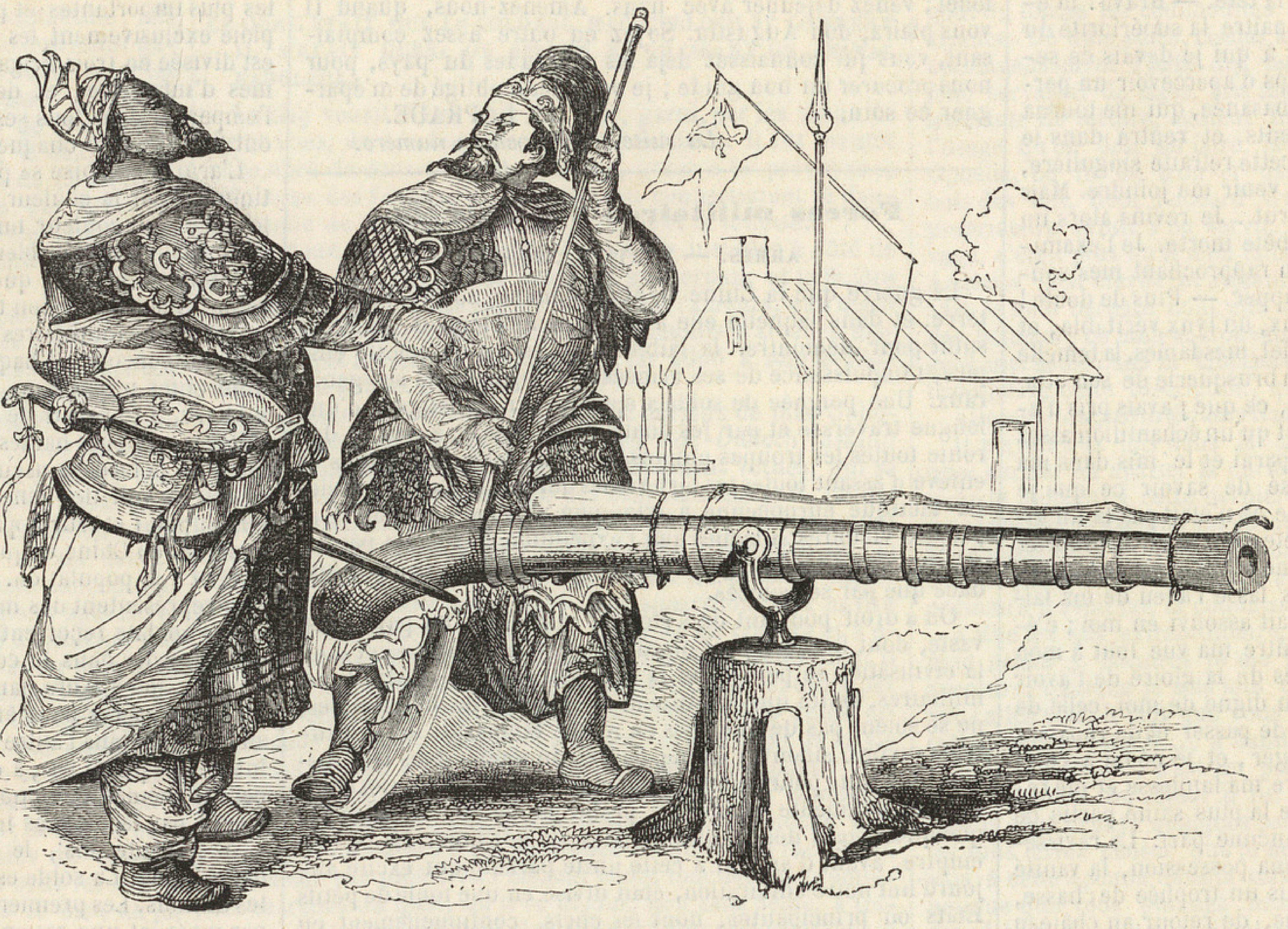

Armée chinoise. — Artillerie. — Mandarin et soldat.

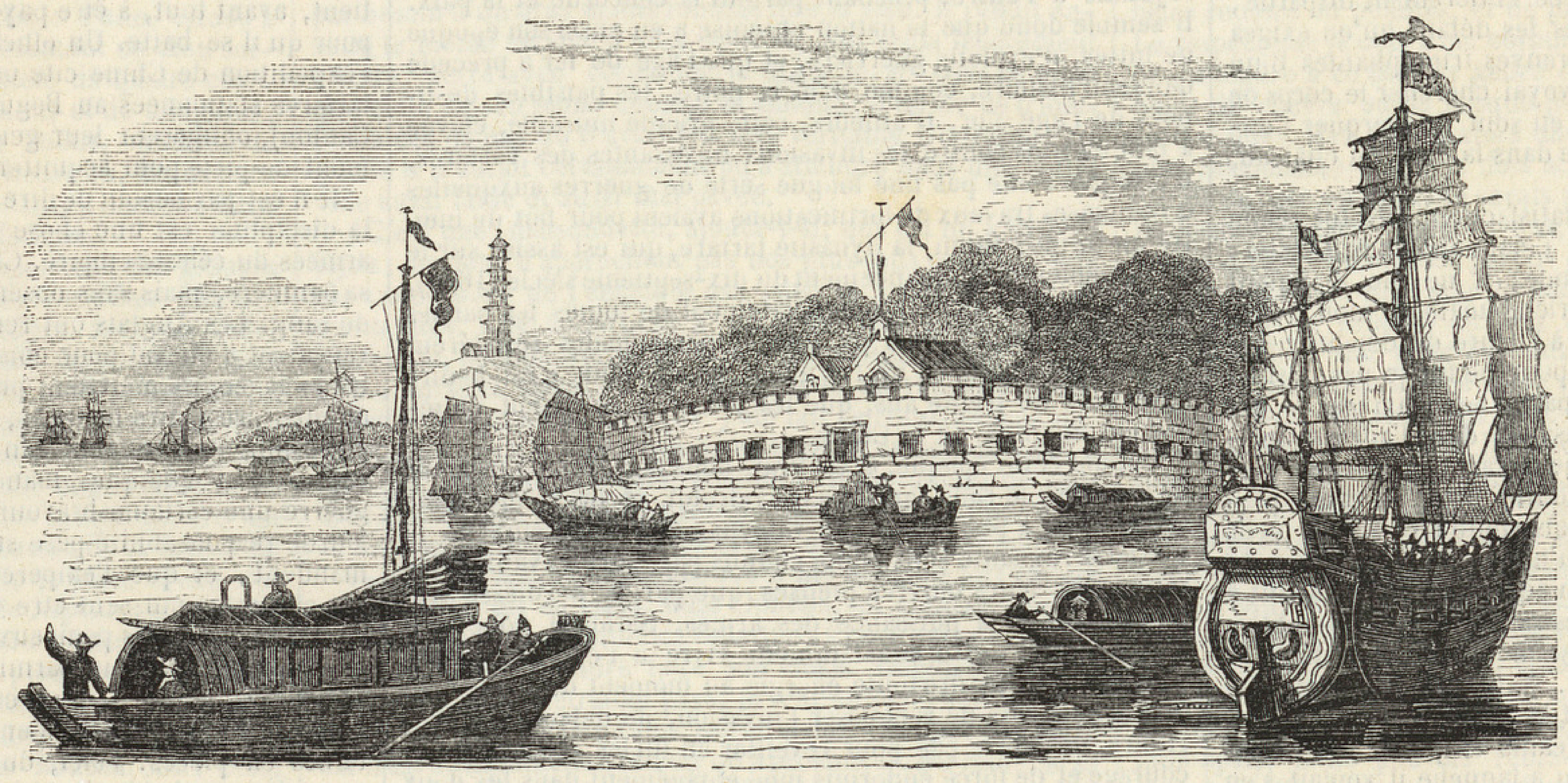

Fortifications chinoises.

Armée chinoise. — Cavalerie. — Mandarin.

Les troupes tartares sont habiles à tirer de l'arc. Elles sont souvent exercées, et l'on distribue des prix aux soldats qui déploient le plus d'adresse. Lors de la dernière guerre, on promit comme récompense à ceux qui atteindraient le but, la vue de la face impériale. Les Chinois doivent se prosterner la face contre terre sur le passage de l'empereur, fils du ciel; aussi le prix était-il des plus encourageants.

L'administration générale de l'armée et de la marine militaire est centralisée à Pékin par l'un des six grands conseils qui président au gouvernement de l'empire. Chacun de ces conseils forme une espèce de ministère, dont la juridiction s'étend sur toutes les provinces, et descend, par une longue suite de degrés hiérarchiques, jusqu'aux mandarins de l'ordre inférieur. Si l'on examine le mécanisme du gouvernement chinois et son organisation théorique, on est frappé de l'ordre, de la classification régulière qui semble devoir régner dans tous les rouages et dans tous les rangs. Les dignités et les grades sont donnés au concours; le principe de la centralisation, que nous n'avons conquis qu'après tant de luttes, est adopté en Chine de temps immémorial. Mais quand on observe la pratique et les détails de cette administration en apparence si sévère, on aperçoit aussitôt une foule d'abus, la brigue et la corruption substituées à la justice des concours, et cette longue filière à chaque instant rompue, soit par l'éloignement des subordonnés, soit par l'impuissance de ceux qui gouvernent. Ainsi, le conseil de la guerre à Pékin serait incapable, en un temps donné, de mettre sur pied et d'organiser une armée chinoise.

C'est un fait aujourd'hui reconnu que les Chinois ont inventé la poudre à canon; mais l'Europe les a depuis longtemps surpassés dans l'emploi de ce terrible moyen de guerre. Il est curieux de comparer la poudre chinoise avec la poudre anglaise et de remarquer que, dans la composition des deux poudres les mêmes éléments entrent dans des proportions à peu près égales. Ainsi, la poudre anglaise est formée de 75 parties de salpêtre, de 15 de charbon et de 10 de soufre, et la poudre chinoise contient 75 parties 7 dixièmes de salpêtre, 14,4 de charbon et 9,9 de soufre. Le salpêtre se trouve en abondance dans le céleste empire, et la fabrication de la poudre est à très-bon compte. La consommation est énorme. Dans toutes les occasions de réjouissances et de fêtes, les Chinois brûlent des pétards et des feux d'artifice, dont les pièces varient à l'infini et produisent les plus singuliers effets. Sur la rivière de Canton, au lever et au coucher du soleil, on entend sortir de tous les bateaux qui couvrent le fleuve et forment une ville immense, peuplée de 300,000 âmes, de bruyantes détonations qui se mêlent aux sons du gong et annoncent l'heure de la prière. Lorsqu'une jonque quitte le port ou lorsqu'elle arrive, elle célèbre à coups de canon son arrivée ou son départ. Les nombreuses flottilles de bateaux pêcheurs qui, chaque jour, reprennent la mer, luttent à qui fera le plus de bruit et lancera le plus de pétards, pour se rendre les divinités favorables. Il y a, dans toutes les villes, de vastes magasins uniquement remplis de boîtes d'artifice dont la vente est considérable en Chine, et qui fournissent un article important à l'expor-

Armée chinoise. — Infanterie. — Soldat.

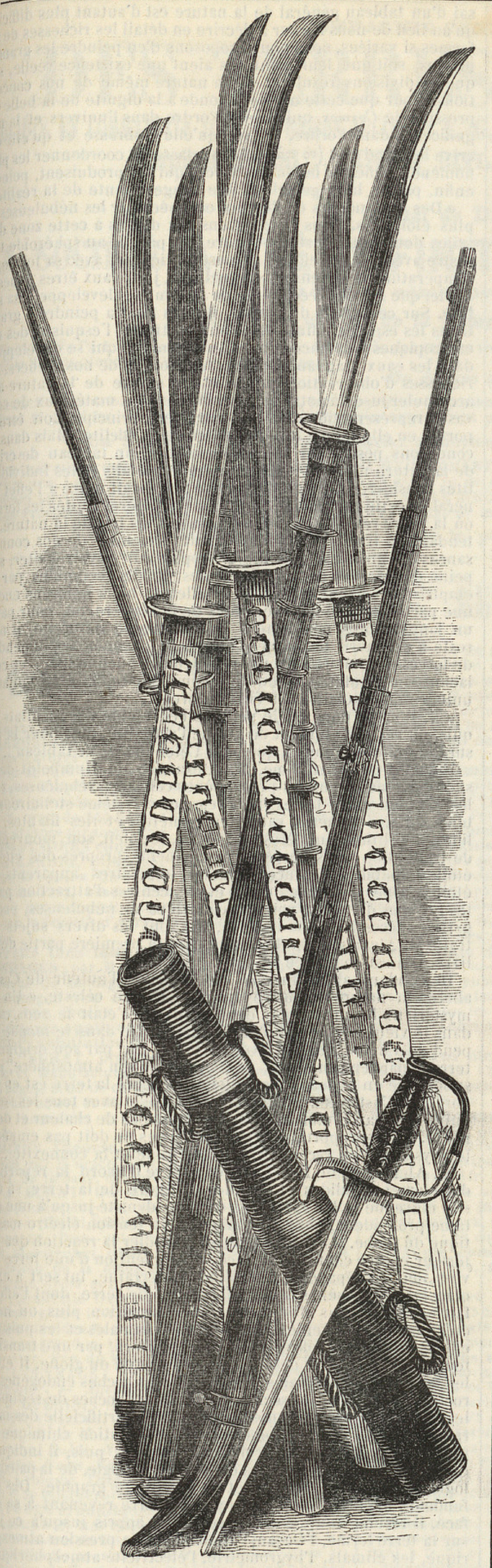

Armée chinoise. — Piques, sabres et mortiers.

tation étrangère. Malheureusement la poudre n'est pour les Chinois qu'un moyen de fêtes bruyantes ou de cérémonies religieuses; elle ne saurait être pour eux un moyen de défense.

Nous avons déjà signalé leurs fusils à mèche, plus dangereux certainement pour ceux qui s'en servent que pour l'ennemi. Leurs canons ne valent pas mieux. Lorsque les missionnaires jésuites eurent accès à la cour de l'empereur Kang-hi, ils cherchèrent à naturaliser en Chine les arts et les sciences de l'Europe. Ils introduisirent dans les écoles du céleste empire les études astronomiques et mathématiques, quelques principes de physique générale; ils perfectionnèrent la fabrication des armes à feu et la fonderie des canons; mais bientôt, la vieille routine reprit le dessus, et les Chinois, livrés à eux-mêmes, se trouvèrent incapables de continuer le progrès que les étrangers avaient commencé chez eux. — Dès l'année 757, on cite un siége où les Tartares firent usage de canons et employèrent la mine. Le père Gaubil, dans son *Histoire de la dynastie des Mongols*, parle également d'un siége, en 1272, où les Chinois lancèrent des boulets faits de toutes sortes de pierres et des projectiles qui, d'après la description des historiens du temps, paraîtraient avoir quelque ressemblance avec nos bombes. « C'étaient des pièces de fer en forme de ventouses; cette ventouse était remplie de poudre; quand on y mettait le feu, cela faisait un bruit semblable à celui du tonnerre. L'endroit où elle tombait se trouvait brûlé et le feu s'étendait à plus de deux mille pieds. Si ce feu atteignait les cuirasses de fer, il les perçait de part en part. » On ne peut douter, d'après ces témoignages, que les Chinois ne connaissent déjà depuis plusieurs siècles l'emploi de la poudre pour lancer des projectiles, mais ils ont toujours été fort inhabiles dans l'artillerie, et ils en étaient eux-mêmes si bien convaincus que, dans une circonstance difficile, au commencement du dix-septième siècle, l'empereur accepta les services de canonniers portugais, venus de Macao, pour se défendre contre les Tartares. La dernière guerre avec les Anglais a prouvé l'état d'ignorance presque complète dans lequel les Chinois sont demeurés pour l'usage du canon et la défense des places; les canons qu'on a trouvés dans les forts étaient extrêmement lourds, par rapport à leur calibre. Malgré leur épaisseur, ils éclataient souvent à cause des défauts de la fonte. Des caractères chinois en relief indiquent le lieu et la date de leur fabricatoin. Ces canons étaient si mal servis, que souvent des navires anglais sont passés à portée de fusil de batteries en apparence formidables, sans éprouver aucun dommage.

Quant aux fortifications, c'est la même inexpérience, l'oubli de toutes les règles. La maçonnerie est belle et, de loin, présente un aspect assez imposant; les murailles sont épaisses; mais les embrasures sont disposées de telle sorte que les canons ne peuvent tirer qu'en face. En outre, la plupart des forts ne sont défendus que d'un côté; les murs qui forment les trois autres côtés ne sont point garnis de canons : il suffit donc de débarquer à quelques pas du fort et de le tourner pour s'en rendre maître le plus facilement du monde. Les Anglais ont fait souvent cette manœuvre fort simple, au grand étonnement des Chinois, qui n'y avaient pas pensé.

Les murailles qui entourent les villes sont en général trop dégradées pour opposer la moindre défense : elles sont construites de briques et de pierre. D'ailleurs, les cités de quelque importance sont entourées de faubourgs qui s'étendent au pied des remparts et ne laisseraient point le champ libre à l'artillerie.

Les Chinois ont souvent élevé sur les rives des fleuves ou sur le bord de la mer des batteries en terre pour empêcher le débarquement des Anglais. On en voit encore les restes à Amoy, à Tinghae (île Chusan) et à Woosung, au confluent du Yang-tse-kiang et de la rivière qui conduit à Shanghai. Les Anglais ont toujours emporté ces batteries à la première attaque.

On voit, par les détails qui précèdent et par les gravures qui sont jointes, l'infériorité militaire du céleste empire. L'organisation des troupes, l'imperfection des armes, la disposition des moyens de défense, suffisent pour expliquer les victoires des Anglais. Quelques régiments européens feraient la conquête de la Chine, s'ils n'avaient à lutter que contre les hommes.

C. L.

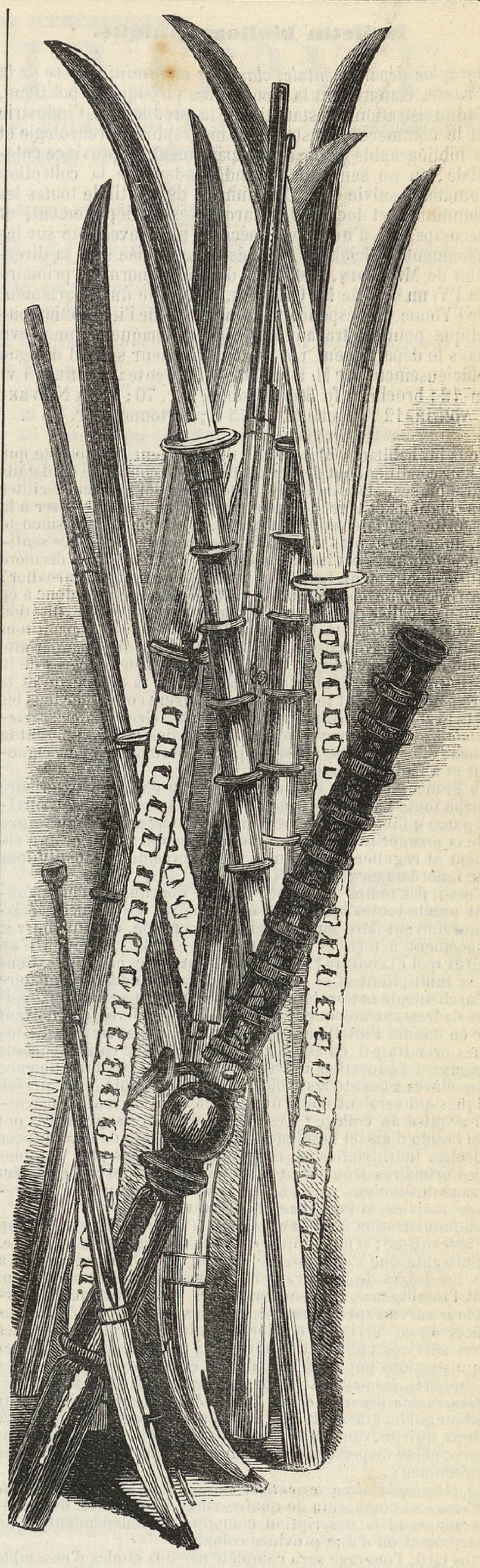

Armée chinoise. — Mousquets, lances, coulevrines.

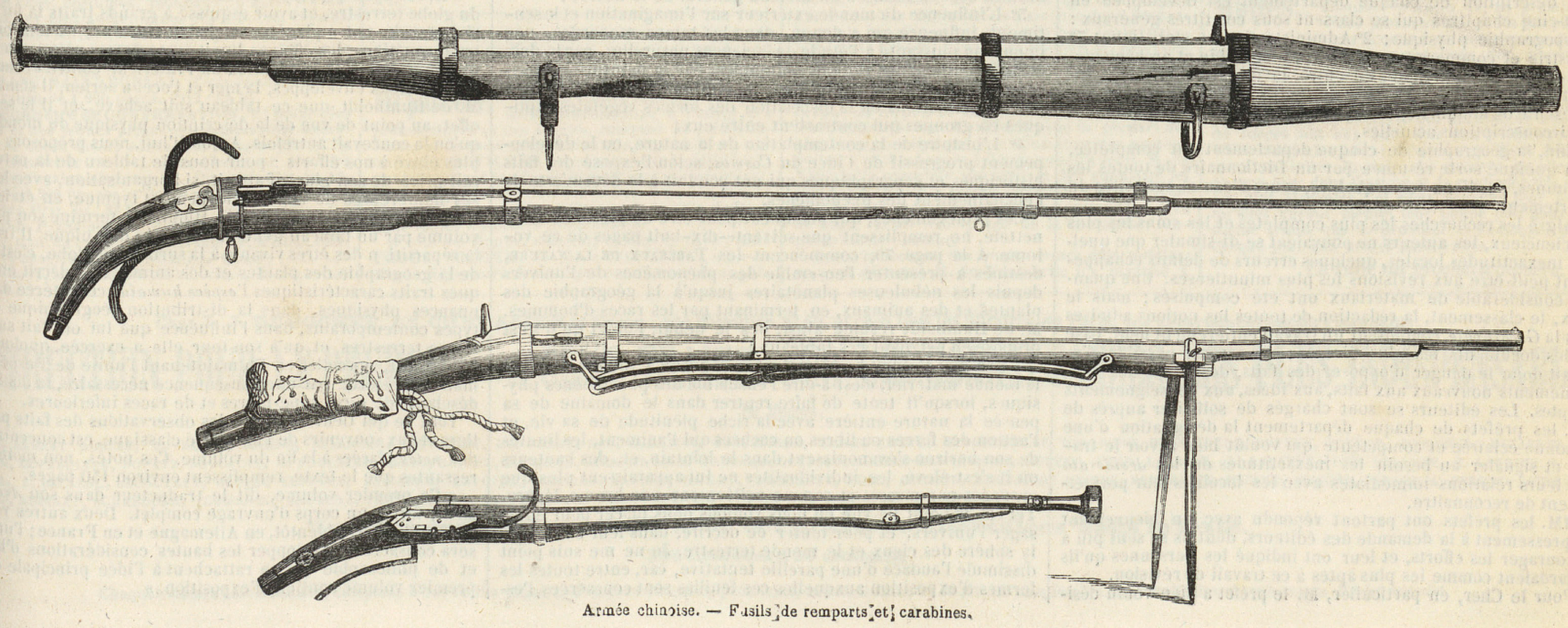

Armée chinoise. — Fusils de remparts et carabines.

Bulletin bibliographique.

Géographie départementale, classique et administrative de la France, comprenant la topographie physique et politique, l'administration, la statistique, la production, l'industrie et le commerce, l'histoire, la biographie, l'archéologie et la bibliographie de chaque département ou province coloniale, en un seul volume indépendant de la collection complète ; suivie d'un Dictionnaire descriptif de toutes les communes et localités remarquables du département, et accompagnée d'une carte spéciale; revue avec soin sur les documents officiels les plus récents ; publiée sous la direction de M. BADIN, directeur de l'école normale primaire de l'Yonne, et de M. QUANTIN, archiviste du département de l'Yonne, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Chaque volume revu dans le département par un collaborateur spécial désigné officieusement par M. le préfet. — En vente : LE CHER ; 1 v. in-12 : broché, 1 fr. 50; cartonné, 1 fr. 70 ; — LA NIÈVRE ; 1 vol. in-12 : broché, 1 fr. 75 c.; cartonné, 1 fr. 95 c.

Tous les habitants d'un même département, si modeste que soit leur condition, ont désormais besoin de connaître les détails géographiques, statistiques et historiques qui peuvent faciliter leurs relations et leur industrie, et, par là, les intéresser à la prospérité spéciale du département. N'est-ce pas là, sinon le seul, du moins le plus sûr moyen d'entretenir partout ce sentiment patriotique, cet intérêt social qui s'affaiblit et se décolore si vite ordinairement, faute d'un aliment prochain et journalier?

La *Géographie départementale de la France* répond donc à ce besoin particulier de l'époque, à une nécessité de la civilisation actuelle. L'universalité de l'instruction publique doit avant tout s'appliquer à la connaissance exacte et à l'intelligence parfaite des besoins et des ressources, de l'origine et des progrès de la constitution et de l'avenir de la patrie; car la prospérité et la gloire nationales sont le vrai foyer où doivent converger tous les efforts et tous les travaux des citoyens. La *Géographie départementale* s'adresse donc à tous ceux qui aiment et vénèrent la France; elle s'adresse aussi, et particulièrement, à l'enseignement et à l'administration.

En France, à notre époque, l'agitation politique extérieure absorbe toute l'attention ; bien des esprits s'alarment et s'irritent parce qu'ils ignorent les véritables sources de la puissance et de la prospérité publiques; tout le bien qui se fait progressivement et régulièrement par la seule force de nos institutions reste ignoré ou méconnu.

N'est-il pas temps de porter dans le domaine de l'enseignement public toutes les notions élémentaires des sciences sociales qui doivent faire mieux connaître la patrie, et contribuer si efficacement à fortifier l'esprit public par la conviction d'un progrès réel et continu ? A quoi serviront toutes ces publications qui se multiplient et se succèdent si rapidement sur l'histoire et l'archéologie nationales, si la plupart des lecteurs auxquels elles s'adressent manquent des notions premières qui doivent leur en donner l'intelligence? Où le comité des travaux historiques prendra-t-il en assez grand nombre ses correspondants officieux, si l'éducation universitaire n'ouvre pas l'intelligence de ses élèves à ces études géologiques, topographiques et archéologiques qui seraient une si utile application de toute l'instruction acquise au collége? Les écoles primaires supérieures ont aussi besoin d'un tel enseignement comme base de leurs études agricoles, industrielles et commerciales, et les plus humbles écoles primaires trouveront dans un extrait substantiel de cet ouvrage des notions utiles à tous dans l'état actuel de nos relations sociales, si imprévues et si diverses.

L'administration d'un pays comme la France ne peut être un pur mécanisme ; si merveilleuse qu'en soit l'invention première, si puissante que s'en conserve l'organisation intime, il faut, à tous les degrés de la hiérarchie administrative des agents qui aient l'intelligence, non-seulement des besoins auxquels pourvoit leur service spécial, mais encore des rapports plus ou moins directs de ce service avec l'organisation générale de tous les autres services publics. Les nombreux inspecteurs des diverses administrations ont besoin de connaître à l'avance, et sous tous les rapports, les pays et les populations qu'ils doivent visiter : la *Géographie départementale de la France* sera partout leur meilleur guide, grâce à la coordination méthodique de toutes les notions qui peuvent leur être utiles, et qu'ils ne trouveraient qu'avec peine dispersées dans un grand nombre d'ouvrages rares et volumineux.

La *Géographie départementale, classique et administrative de la France* se composera de quatre-vingt-dix volumes, dont chacun comprend la description complète et indépendante d'un département ou d'une province coloniale.

Plus tard, l'ouvrage sera complété par des études d'ensemble sur la topographie, la statistique et l'histoire de la France.

La description de chaque département est développée en vingt-cinq chapitres qui se classent sous ces titres généraux : 1° Topographie physique; 2° Administration et statistique; 3° Industrie et commerce ; 4° Histoire, biographie et archéologie.

Chaque volume indique, en outre, la bibliographie départementale, et contient une liste de toutes les notabilités qui ont représenté ou administré le département depuis l'établissement des circonscriptions actuelles.

Enfin, la géographie de chaque département est complétée, et en quelque sorte résumée par un Dictionnaire de toutes les communes, des lieux remarquables, cours d'eau et curiosités du département.

Malgré les recherches les plus complètes et les soins les plus consciencieux, les auteurs ne pouvaient se dissimuler que quelques inexactitudes locales, quelques erreurs de détails échapperaient peut-être aux révisions les plus minutieuses. Une quantité considérable de matériaux ont été compulsés ; mais le choix, le classement, la rédaction de toutes les notions admises dans la *Géographie*, composent un travail entièrement neuf, basé sur les documents les plus récents ; aux erreurs possibles s'ajoutait donc le danger d'opposer des faits, des idées, des renseignements nouveaux aux faits, aux idées, aux renseignements acceptés. Les éditeurs se sont chargés de solliciter auprès de MM. les préfets de chaque département la désignation d'une personne éclairée et compétente qui voulût bien revoir le travail et signaler au besoin les inexactitudes ou les *desiderata* que leurs relations immédiates avec les localités leur permettraient de reconnaître.

MM. les préfets ont partout répondu avec un bienveillant empressement à la demande des éditeurs, dont ils se sont plu à encourager les efforts, et leur ont indiqué les personnes qu'ils regardaient comme les plus aptes à ce travail de révision.

Pour le Cher, en particulier, M. le préfet a bien voulu désigner M. Michel (Auguste), ancien chef de division à la préfecture du département.

Pour la Nièvre, M. Norbert Duclos, rédacteur en chef de *l'Écho de la Nièvre*, a été chargé de revoir le travail primitif.

« Nul choix, disent les éditeurs, ne pouvait être mieux justifié, et c'est pour nous un devoir de conscience et de gratitude de déclarer combien nous devons d'améliorations aux remarques judicieuses et pleines d'érudition par lesquelles ces collaborateurs officieux nous ont mis à même de rendre notre œuvre plus digne d'être offerte au public. »

Afin de mettre la *Géographie départementale de la France* à la portée des moindres écoles, les éditeurs annoncent, pour chaque département, un résumé substantiel destiné à l'enseignement primaire. Ce résumé, accompagné d'une petite carte claire et exacte, se vendra 25 centimes.

Cosmos, essai d'une description physique du globe, par M. ALEXANDRE DE HUMBOLDT ; traduit par M. H. FAYE, un des astronomes de l'Observatoire royal. Première partie. — Paris, 1847. *Gide*.

Le baron Alexandre de Humboldt est né le 14 septembre 1769. Il achève par conséquent sa soixante-dix-huitième année. Aussi commence-t-il sa préface en ces termes : « J'offre à mes compatriotes, au déclin de ma vie, un ouvrage dont les premiers aperçus ont occupé mon esprit depuis un demi-siècle. Souvent, je l'ai abandonné, doutant de la possibilité de réaliser une entreprise trop téméraire; toujours, et imprudemment peut-être, j'y suis revenu, et j'ai persisté dans mon premier dessein. J'offre le *Cosmos*, qui est une *description physique du monde*, avec la timidité que m'inspire la juste défiance de mes forces... » M. Alexandre de Humboldt met trop bien en pratique cette maxime d'un moraliste : « La modestie est le seul ornement qu'il convienne d'ajouter à la gloire. » Personne n'ajoutera foi à ses déclarations ; personne, après avoir lu le *Cosmos*, ne croira qu'il a été imprudent de l'entreprendre ; ne lui reprochera d'avoir eu la hardiesse de le publier; car, malgré son âge avancé, il possède encore dans toute leur plénitude ces grandes et merveilleuses facultés qui ont, depuis longtemps déjà, assuré l'immortalité à son nom. Son esprit est aussi actif, aussi vif, aussi net, aussi universel, qu'à l'époque où, de retour du nouveau monde, il publiait les premières livraisons de cet ouvrage colossal, trop colossal peut-être, qui n'est pas encore terminé.

Cosmos formera trois volumes. Le premier seul a paru. A peine avait-il été publié, qu'il était déjà traduit dans les principales langues de l'Europe. M. Alexandre de Humboldt, qui écrit aussi bien l'allemand que le français, n'a pas pu donner lui-même la traduction française. Il a confié ce soin à M. Faye, un des astronomes de l'Observatoire royal. Toutefois, pour ne pas rester étranger à l'édition française il en a traduit lui-même les prolégomènes, ou plutôt il a écrit en français une nouvelle introduction. « Une autre partie, dit M. Faye dans sa préface, relative à la grande question des races humaines, a été traduite par M. Guigniaut, membre de l'Institut. Cette question était étrangère à mes études habituelles ; d'ailleurs, elle a été traitée dans l'ouvrage allemand avec une telle supériorité de vues et de style, que M. de Humboldt a dû chercher, parmi ses amis, l'homme le plus capable d'en donner l'équivalent aux lecteurs français. M. de Humboldt s'est naturellement adressé à M. Guigniaut, et ce savant a bien voulu se charger de traduire les dix dernières pages du texte, ainsi que les notes correspondantes. Le reste m'appartient. Heureusement, je puis offrir au lecteur une garantie de l'exactitude de ma traduction au point de vue scientifique, en déclarant que M. Arago a revu et corrigé toutes mes épreuves. »

L'introduction particulière que M. de Humboldt a écrite pour cette traduction française de *Cosmos*, dont la fidélité offre tant de garanties, forme deux chapitres, intitulés : Considérations sur les différents degrés de jouissance qu'offrent l'aspect de la nature et l'étude de ses lois; Limites et méthode d'exposition de la description physique du monde. Dans le premier de ces deux chapitres, M. de Humboldt a tâché d'exposer et de montrer, par quelques exemples, comment les jouissances qu'offre l'aspect de la nature, si diverses dans leurs sources, ont été accrues et ennoblies par la connaissance de la connexité des phénomènes et par celle des lois qui les régissent. Dans le second, il examine l'esprit de la méthode qui doit présider à l'exposition de la *description physique du monde*, et il indique les limites dans lesquelles il compte circonscrire la science, d'après les aperçus qui se sont offerts à lui dans le cours de ses études et sous les différents climats qu'il a parcourus. Avant de présenter le tableau des phénomènes partiels, distribués dans les groupes qu'ils forment, M. de Humboldt traite des questions générales, qui, intimement liées entre elles, intéressent la nature de nos connaissances sur le monde extérieur, et les rapports que ces connaissances affectent, à toutes les époques de l'histoire, avec les différentes phases de la culture intellectuelle des peuples. Ces questions ont pour objet :

1° Les limites précises de la description physique du monde comme science distincte;

2° L'énumération rapide de la totalité des phénomènes de la nature, sous la forme d'un tableau général de la nature;

3° L'influence du monde extérieur sur l'imagination et le sentiment, influence qui a donné, dans les temps modernes, une impulsion puissante à l'étude des sciences naturelles, par la description animée des régions lointaines, par la peinture du paysage, en tant qu'elle caractérise la physionomie des végétaux, par les plantations ou la disposition des formes végétales exotiques en groupes qui contrastent entre eux;

4° L'histoire de la contemplation de la nature, ou le développement progressif de l'idée du *Cosmos*, selon l'exposé des faits historiques et géographiques qui ont conduit à la découverte de l'enchaînement des phénomènes.

Ces prolégomènes, qui manquent peut-être de précision et de netteté, ne remplissent que soixante-dix-huit pages de ce volume. A la page 79, commencent les TABLEAUX DE LA NATURE, destinés à présenter l'ensemble des phénomènes de l'univers depuis les nébuleuses planétaires jusqu'à la géographie des plantes et des animaux, en terminant par les races d'hommes. M. de Humboldt résume ainsi, dès le début, l'objet qu'il s'est proposé en peignant ces tableaux :

« Lorsque l'esprit humain s'enhardit jusqu'à vouloir dominer le monde matériel, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes physiques, lorsqu'il tente de faire rentrer dans le domaine de sa pensée la nature entière avec la riche plénitude de sa vie, et l'action des forces ou libres ou cachées qui l'animent, les limites de son horizon s'évanouissent dans le lointain, et, des hauteurs où il s'est élevé, les individualités ne lui apparaissent plus que groupées par masses et comme voilées par une brume légère. Tel est le point de vue où nous voulons nous placer pour envisager l'univers, et pour tenter de décrire, dans leur ensemble, la sphère des cieux et le monde terrestre. Je ne me suis point dissimulé l'audace d'une pareille tentative, car, entre toutes les formes d'exposition auxquelles ces feuilles sont consacrées, l'essai d'un tableau général de la nature est d'autant plus difficile, qu'au lieu de nous borner à décrire en détail les richesses de ses formes si variées, nous nous proposons d'en peindre les grandes masses, soit que leurs contours aient une existence réelle, soit que les divisions résultent de la nature même de nos conceptions. Pour que cette œuvre réponde à la dignité de la belle expression de *Cosmos*, qui signifie l'ordre dans l'univers et la magnificence dans l'ordre, il faut qu'elle embrasse et qu'elle décrive le grand tout (τὸ πᾶν) ; il faut classer et coordonner les phénomènes, pénétrer le jeu des forces qui les produisent, peindre enfin, par un langage animé, une image vivante de la réalité...

« Des profondeurs de l'espace occupées par les nébuleuses les plus éloignées, nous descendrons par degrés à cette zone d'étoiles dont notre système solaire fait partie, au sphéroïde terrestre avec son enveloppe gazeuse et liquide, avec sa forme, sa température et sa tension magnétique, jusqu'aux êtres doués de la vie, que l'action fécondante de la lumière développe à sa surface. Sur ce tableau du monde, il nous faudra peindre à grands traits les espaces infinis des cieux et tracer l'esquisse des microscopiques existences du règne organique qui se développent dans les eaux stagnantes ou sur les croupes de nos rochers. Les richesses d'observation qu'une étude sévère de la nature a su accumuler jusqu'à notre époque, forment les matériaux de cette vaste représentation, dont le caractère principal doit être de porter en elle-même le témoignage de sa fidélité. Mais dans les conditions posées par les prolégomènes, un tableau descriptif de la nature ne saurait comprendre les détails et les individualités considérés hors de l'ensemble ; ce serait nuire à l'effet général de cette œuvre, que d'y vouloir énumérer toutes les formes où la vie se révèle, tous les faits, toutes les lois de la nature. La tendance à fractionner indéfiniment l'ensemble de nos connaissances est un écueil que le philosophe doit savoir éviter, sous peine de s'égarer dans la foule des détails accumulés par un empirisme souvent irréfléchi. D'ailleurs, nous ignorons encore une partie notable des propriétés de la matière, ou, pour parler un langage plus conforme à la philosophie naturelle, il nous reste à découvrir des séries entières de phénomènes dépendant de forces dont nous n'avons actuellement aucune idée, et cette lacune seule suffirait à rendre incomplète toute représentation unitaire de la totalité des faits naturels...

« ... Il s'agit donc ici de peindre l'ensemble des résultats acquis, en restant au point de vue de l'actualité, tant pour la mesure et pour les limites, que pour l'étendue de ce tableau... »

Fidèle à ce programme, M. Alexandre de Humboldt décrit successivement tous les phénomènes célestes. Nébuleuses, étoiles nébuleuses, systèmes stellaires, notre système stellaire, système solaire, planètes, satellites, comètes, étoiles filantes, bolides, aérolithes, lumières zodiacales, le soleil, son mouvement de translation dans l'espace, mouvements propres des étoiles, étoiles doubles, distances, masses, diamètres apparents des étoiles, aspect variable du ciel étoilé, centres d'attraction parmi les groupes d'étoiles, voie lactée formée de nébuleuses, propagation successive de la lumière, tels sont les divers sujets que traite M. Alexandre de Humboldt dans la première partie de son livre, qui est consacrée au *ciel*.

Descendant alors du *ciel* sur la *terre*, l'auteur de *Cosmos* aborde la nature terrestre après la nature céleste. « Un lien mystérieux les unit toutes deux, dit-il, et c'était le sens caché dans le vieux mythe des Titans, que l'ordre dans le monde dépend de l'union du ciel avec la terre. Si, par son origine, la terre appartient au soleil, ou du moins à son atmosphère, jadis subdivisée en anneaux, actuellement encore la terre est en rapport avec l'astre central de notre système et avec tous les soleils qui brillent au firmament, par les émissions de chaleur et de lumière. La disproportion de ces influences ne doit pas empêcher le physicien d'en reconnaître la similitude et la connexité... »

M. Alexandre de Humboldt considère d'abord la repartition des éléments solides et liquides, la figure de la terre, sa densité moyenne et les variations de cette densité jusqu'à une certaine profondeur; enfin, la chaleur et la tension électro magnétique du globe. Il est ainsi conduit à étudier la réaction que l'intérieur exerce contre sa surface ; l'intervention d'une force universellement répandue, la chaleur souterraine, lui sert à expliquer les phénomènes des tremblements de terre, dont l'effet se fait ressentir dans des cercles de commotion plus ou moins étendus ; le jaillissement des sources thermales et les puissants efforts des agents volcaniques. Passant alors, par une transition toute naturelle, à la description géologique du globe, il étudie les formes fondamentales des roches : les roches endogènes, ou roches d'éruption ; les roches oxogènes, ou roches de sédiment; les roches métamorphiques; la production artificielle des minéraux simples; les conglomérats; la constitution chimique des roches ; en général, l'âge relatif des roches ; puis, il indique le but et il analyse les résultats de la paléontologie, de la paléozoologie, de la paléophytologie et de la paléogéographie. Des profondeurs encore si peu connues de la terre revenant à sa surface, il résume tout ce que la science a appris jusqu'à ce jour, sur la terre ferme, l'Océan, l'atmosphère, la pression atmosphérique, les climats, l'hygrométrie, l'électricité atmosphérique et la dépendance mutuelle des phénomènes météorologiques.

« Après avoir parcouru le cercle entier de la vie inorganique du globe terrestre, et avoir esquissé à grands traits la forme extérieure de notre planète, sa chaleur interne, sa tension électro-magnétique, les effluves lumineuses de ses pôles, son vulcanisme, c'est-à-dire la réaction de l'intérieur contre l'écorce solide, ses deux enveloppes, la mer et l'océan aérien, il semble, dit M. de Humboldt, que ce tableau soit achevé, et il le serait en effet, au point de vue de la description physique du monde telle qu'on la concevait autrefois. Aujourd'hui, nous proposons un but plus élevé à nos efforts : pour nous, le tableau de la nature serait privé de son plus vif attrait, si l'organisation, avec les phases nombreuses de son développement typique, en étaient exclus. » En conséquence, M. de Humboldt termine son premier volume par un tableau général de la vie organique. Il traite de la répartition des êtres vivants à la surface du globe, c'est-à-dire de la géographie des plantes et des animaux ; il décrit en quelques traits caractéristiques l'*espèce humaine* considérée dans ses nuances physiques, dans la distribution géographique de ses types contemporains, dans l'influence que lui ont fait subir les forces terrestres, et qu'à son tour elle a exercée, quoique plus faiblement, sur celles-ci. En maintenant l'unité de l'espèce humaine, il rejette, par une conséquence nécessaire, la distinction désolante de races supérieures et de races inférieures.

Tout ce qui tient au détail des observations des faits particuliers et aux souvenirs de l'antiquité classique, est concentré dans des *notes* placées à la fin du volume. Ces notes, non moins intéressantes que le texte, remplissent environ 150 pages.

« Ce premier volume, dit le traducteur dans son *Avertissement*, forme un corps d'ouvrage complet. Deux autres volumes doivent le suivre bientôt, en Allemagne et en France; l'un d'eux sera consacré à développer les hautes considérations d'histoire et de philosophie qui se rattachent à l'idée principale dont le premier volume contient l'exposition. »

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L.-G. MAGNANT ET Ce, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT Me FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune,

Dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOILEAU.— Banquiers de la Compagnie, MM. BAUDON et Cie.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, en vertu de l'art. 25 desdits Statuts, déposés à la Banque de France.

On délivre encore des Actions au siége de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis.
Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société étant définitivement constituée, va se pourvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui dépasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plus florissantes. Le pays a compris déjà tout ce qu'offre de grand et de national cette association. Il en apprécie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui en manquent, et d'accroître la richesse territoriale par la fertilisation de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque année.
Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siége de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE

Langlois et Leclercq,

Éditeurs, rue de la Harpe, 81, à Paris.

Cours élémentaire, théorique et pratique d'ARBORICULTURE, comprenant l'étude des pépinières d'arbres forestiers, fruitiers et d'ornement, et leur culture spéciale, par DUBREUIL, professeur à l'École d'Agriculture, au Jardin des Plantes, et à l'École normale de Rouen. — Un grand volume in-18, orné de 350 figures dans le texte, de 6 planches gravées sur acier Prix, broché, 7 fr. 50 c.

Des FUMIERS considérés comme engrais, par M. GIRARDIN, professeur correspondant de l'Institut. 5e *édition*. Un volume in-18, avec figures dans le texte. Prix, broché, 1 fr. 25 c. — Ouvrage couronné par le conseil général de la Seine-Inférieure et par la Société d'Agriculture du département du Cher.

Traité théorique et pratique de l'art des SONDAGES, par M. DEGOUSÉE, ingénieur, entrepreneur de sondages. — Un fort volume in-8°, accompagné d'un atlas de 40 planches gravées sur acier. Prix, broché, 15 fr.

Géologie appliquée. Traité de la Recherche et de l'Exploitation des MINÉRAUX UTILES, par M. A. BURAT, professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures. Un beau volume in-8° de 650 pages, orné de cartes, de vues pittoresques gravées sur acier, et d'un grand nombre de figures sur bois intercalées dans le texte. 2e édition. Prix : 15 fr.

MINES. Théorie des gîtes métallifères, appuyée sur la description des principaux types du Harz, de la Saxe, des provinces Rhénanes, etc. par M. A. BURAT. Un volume in-8°, orné de figures dans le texte, cartes, vues, etc. Prix, broché, 6 fr. 50 c. — SUPPLÉMENT : Gîtes de l'Algérie et de l'Espagne. Demi-volume in-8°. Prix : broché, 3 fr.

E. Mennechet. Histoire de FRANCE depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours. — Ouvrage dédié aux pères de famille et couronné par l'Académie française. *Troisième édition*. Deux volumes grand in-18 jésus. Prix, brochés, 8 fr.

Histoire des Nations EUROPÉENNES Six beaux volumes grand in-18 jésus, ornés de portraits gravés sur acier. Prix du volume, 5 fr. 50 c. — DIVISION DE L'OUVRAGE : *France*, par M. E. ROBINET, 1 volume. — *Allemagne, Hongrie, Bohême*, par M. L. GUÉRIN, 1 volume. — *Angleterre*, par M. ROBINET, 1 volume. — *Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal*, par M. L. GUÉRIN, 1 volume. — *Russie, Pologne, Suède, Norwége*, par M. ROBINET, 1 vol. — *Italie, Grèce, Empire Ottoman*, par M. L. GUÉRIN. 1 volume. Chaque volume forme un tout complet et se vend séparement.

ÉTUDES synoptiques sur la Chronologie, la Géographie, l'Archéologie et la Paléographie de l'Histoire de FRANCE, par M. T. JUBÉ DE LA PEYRELLE, sous-chef des travaux historiques au ministère de l'instruction publique. Treize tableaux in-folio format grand-monde, ornés de cartes coloriées, vues, costumes, monnaies; d'après les matériaux les plus authentiques des biblioth. royales. Chaque tableau colorié se vend sépar. 2 fr. 50 c.

De l'UNITÉ SPIRITUELLE ou de la Société et de son but au delà du temps. — 2e *édition*; par M. BLANC SAINT-BONNET. Trois volumes grand in-8° raisin de 1,900 pages. Prix : 24 fr.

Dictionnaire de CONVERSATION, à l'usage des dames et des jeunes personnes, *complément nécessaire de toute bonne éducation*. Adopté par M. le grand chancelier de la Légion d'honneur pour les maisons royales d'éducation. Dix volumes in-18, ornés de 1,200 figures et de 25 cartes géographiques coloriées. Prix, br., 35 fr.

LYELL, *Principes de Géologie* ou Illustrat. de cette science, trad. de l'anglais par madame T. MEULLIEN, sous les auspices de M. ARAGO. Quatre forts volumes in-12, ornés de cartes coloriées, de vignettes sur acier et de gravures sur bois. Chaque volume forme un tout complet, et se vend séparément, cartonné en toile, 7 fr. 50 c.

LYELL. *Nouveaux Eléments de Géologie*, traduits de l'anglais par madame T. MEULIEN, avec le concours et sous les auspices de M. ARAGO. Un volume in-12. enrichi de 300 vignettes gravées sur bois; cart., 10 fr.

Traité Elémentaire de PALEONTOLOGIE, par M. PICTET, professeur à l'Académie de Genève. 4 volumes in-8°, accompagnés de nombreuses planches gravées. Prix, broché, 38 fr.

Traité Elémentaire de TOPOGRAPHIE et de Lavis des Plans, illustré de nombreuses planches coloriées avec soin, et précédé de notions élémentaires de *Géométrie* accompagnées de 90 gravures dans le texte; par M. TRIPON, professeur de topographie et de dessin linéaire. — Un volume in-4°, relié. Prix : 8 fr.

MANUEL des aspirants aux emplois de l'administration civile en Algérie. Un fort volume in-18, orné d'une carte de l'Algérie, 6 fr. — Cet ouvrage est publié sur les documents législatifs et avec l'autorisation du ministre de la guerre. Il renferme toutes les questions sur lesquelles sont examinées les personnes qui sollicitent un emploi civil en Algérie.

Tableaux Elémentaires des SCIENCES, ARTS et METIERS. Chaque tableau, in-folio grand-jésus, est gravé sur acier par les plus habiles artistes.

Ostéologie, Myologie, Syndesmologie, Splanchnologie, Angeiologie et Nevrologie, le tout formant un cours complet d'anatomie avec textes explicatifs, par J.-C. WERNER, peintre du Muséum d'histoire naturelle. En noir, 3 fr. 50 c.; en couleur, 5 fr.

Mécanique appliquée à la composition et à l'emploi des machines, à l'usage des industriels et des ouvriers, avec un texte explicatif. En noir, 1 fr. 75 c.; en couleur, 2 fr. 50 c.

Vignole complet à l'usage des artistes et des ouvriers, avec un texte explicatif. En noir, 1 fr. 75 c.

Géologie et Théorie des Puits forés. Prix colorié, 1 fr. 75 c.

Météorologie, représentant les divers phénomènes de l'atmosphère. En noir, 1 fr. 75 c.

Habitations des Personnages Célèbres, par Perrot, ingénieur. En noir, 1 fr. 75 c.

Animaux et Végétaux avant le Déluge, rédigé d'après G. Cuvier, Buckland, de Humboldt, etc. En noir, 1 fr. 75 c.; en couleur, 3 fr. 50 c.

Charpenterie, à l'usage des entrepreneurs de bâtiments, des ouvriers, etc., avec un texte explicatif, etc. 1 fr. 75 c.

Serrurerie et Quincaillerie, à l'usage des entrepreneurs de bâtiments, des ouvriers et des propriétaires, avec un texte explicatif. 1 fr. 75 c.

Menuiserie, à l'usage des ouvriers, des entrepreneurs et des propriétaires, avec un texte explicatif. 1 fr. 75 c.

Champignons Comestibles et Champignons Vénéneux, avec un texte explicatif. En couleur, 4 fr.

PERROTIN, éditeur de l'*Histoire des Villes de France*, place du Doyenné, 3, vis-à-vis le guichet du Carrousel.

Orphéon.

RÉPERTOIRE DE MUSIQUE VOCALE en chœur, sans accompagnement instrumental, à l'usage des jeunes élèves et des adultes, composé de pièces inédites et de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs, par B. WILHEM, et continué par M. HUBERT, ouvrage adopté par les établissements universitaires, par le conseil royal de l'Université et par le comité central de l'instruction primaire de la ville de Paris pour toutes les écoles communales.

A côté du Manuel musical, et sous ce titre : MÉTHODE WILHEM, se place l'ORPHEON, c'est-à-dire le *Répertoire de musique vocale*, morceaux précieux que Wilhem a recueillis dans les œuvres des plus grands maîtres, et qu'il a disposés par ordre, par genre et de la façon la plus convenable à son enseignement. Ainsi, pour bien expliquer cette double publication, le *Manuel musical* enseigne le grand art de lire et de chanter, à livre ouvert, toutes les musiques; l'*Orphéon*, c'est l'exemple à côté du précepte, c'est la preuve après la démonstration. Dans l'*Orphéon*, les disciples de la *Méthode Wilhem* rencontrent tous les enseignements indispensables à l'association musicale : des prières, des élégies, des chansons, des marches guerrières; un nombreux répertoire de *chœurs pour voix semblables*; des chœurs pour voix différentes, mélodies tour à tour naïves, savantes, religieuses, héroïques, chansons heureuses de la jeunesse, inspirations plus graves de l'âge mûr. L'*Orphéon* est donc un immense recueil qui se compose de huit volumes remplis des plus nobles productions et des plus grands noms de la poésie et de la musique : Sedaine et Monsigny, Marmontel et Grétry, le vieux Gluck et Quinault, Casimir Delavigne et Rossini, Berton, Donizetti, Gossec, l'abbé Rose, Haendel, Neuwkomme.

A cette heure où la *Méthode Wilhem* a triomphé de tous les obstacles, où le *Manuel* et l'*Orphéon* sont devenus deux livres inséparables, il nous semble que cette nouvelle édition de l'*Orphéon*, à laquelle l'éditeur a apporté tout le soin et tout le zèle possible, répond en effet à un besoin public.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : L'*Orphéon* formera huit volumes in-8, publiés en quatre-vingt-seize livraisons. Prix de la livraison de seize pages, texte et musique : 35 c.; prix du volume de deux cents pages : 4 francs. Il paraît une ou deux livraisons le jeudi de chaque semaine.

N. B. Sur le rapport de MM. Cherubini, Berton, Auber, Halévy et Carafa, la *Méthode* de M. B. Wilhem a été approuvée, le 24 juillet 1839, par l'Institut de France. (Académie royale des Beaux-Arts.)

On trouve également chez PERROTIN le Recueil des compositions musicales qui ont été couronnées par la commission des chants religieux usuels et historiques à l'usage des orphéons et des écoles primaires. Cet ouvrage est adopté par l'Université.

1 vol. in-8. Prix : 2 fr. 50 c.

PERROTIN, éditeur de *Béranger*, Place du Doyenné, 3, vis-à-vis le guichet du Carrousel.

Histoire des 2 Restaurations,

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE, JUSQU'A LA CHUTE DE CHARLES X, par M. *Achille de Vaulabelle*. Deuxième édition des quatre premiers volumes. L'ouvrage aura 6 volumes in-8°. Prix de chaque volume, 5 fr.

Dans les trois premiers volumes, dont le succès a été si rapide, l'auteur a porté la lumière sur une époque de revers, de gloire et de honte que de nombreux intéressés ont cherché jusqu'ici à ensevelir dans l'oubli; calme dans ses appréciations, il porte sur chaque personnage un jugement impartial, condamnant sans hésitation les faiblesses, les fautes, les crimes des hommes qui ont marqué d'une manière déplorable ou sinistre dans les événements réactionnaires qui suivirent l'asservissement de la France. Dans le 4e volume, M. de Vaulabelle poursuit sa tâche avec le même dévouement à la vérité, le même respect pour la justice, et quand il arrive au récit des sanglantes réactions du Midi, il voue au mépris de la postérité les complices et les fauteurs de tant d'excès. Quand la plupart des historiens, dominés par des considérations personnelles, s'étaient bornés à flétrir les actes seuls, M. de Vaulabelle complète son récit et fait connaître les personnages de ces scènes affreuses. Cette révélation de faits encore si peu connus, quoique si près de nous, est un témoignage de la courageuse impartialité de l'auteur.

Après la lecture des quatre tomes déjà publiés, on peut dire que M. de Vaulabelle n'a manqué à aucun des nombreux devoirs qu'il s'était imposés, et qu'il s'est placé au premier rang des historiens énergiques et consciencieux; il a abordé de front les questions les plus brûlantes, il a résolu les plus difficiles; il s'est attaché aux hommes les plus importants de ce temps-ci; et, sans distinction de partis, il a dit la vérité à tous.

Ce livre est peut-être sans exemple, autant à cause du courage civique dont il porte la généreuse empreinte, qu'à cause de la haute renommée à laquelle il est si rapidement et si justement parvenu.

L'éditeur de cet ouvrage vient de mettre en vente le tome IIIe de l'*Histoire de la Gaule* sous la domination romaine, par M. Amédée Thierry.

Appartements vacants.

Il vient de se créer, Cité Bergère, 2, une administration dont le but est de donner aux propriétaires le moyen le plus efficace pour louer leurs appartements et aux locataires la facilité la plus grande pour les trouver. Dans les bureaux de cette administration, ouverts de 9 à 5 heures, on trouve la liste générale de tous les appartements à louer dans Paris et la banlieue. Cette heureuse innovation représente trop d'avantages pour ne pas s'établir bientôt dans les habitudes du public.

Bronzes d'art

ET D'AMEUBLEMENT. — MM. RAINGO frères, rue Saintonge, n° 11.

Cette maison, l'une des premières de Paris et par l'importance de ses affaires et par le mérite de ses produits, nous semble avoir procédé en sens inverse de beaucoup d'autres pour arriver au rang élevé qu'elle occupe dans cette grande et belle industrie : au lieu d'aller chercher à grands frais la classe élégante et riche dans les brillants quartiers qu'elle habite, elle est toujours restée fidèle au quartier du Marais, où ses modestes commencements ont eu lieu; et, aujourd'hui que le consommateur semble vouloir se passer d'intermédiaire entre le fabricant et lui, MM. Raingo frères, voient chaque jour affluer chez eux en plus grand nombre le public de toutes les classes, sur cette opinion généralement accreditée, qu'ils ont très-bien réussi à mettre en parfait équilibre la convenance relative des prix avec l'exécution consciencieuse de leurs articles.

Nous avons récemment visité les vastes magasins de MM. Raingo, ils nous ont paru représenter dans leur ensemble tous les genres de bronze qui se rapportent à l'ameublement Le salon réservé à l'exhibition des articles de luxe renferme de nombreux modèles qui sont la propriété de MM. Raingo et dont quelques-uns, comme œuvres d'art, ne doivent rien à ce que nous avons vu de mieux dans d'autres maisons. Nous nous expliquons facilement aujourd'hui la renommée européenne de la maison Raingo, et nous ne sommes pas surpris que ses beaux articles triomphent si souvent des droits onéreux de la douane étrangère

---

Modes.

Mesdemoiselles ROMAIN, rue de la Chaussée-d'Antin, 18, au premier.

Les journaux de modes les plus en crédit ont souvent occasion de mentionner favorablement les gracieuses créations des demoiselles Romain, et bien qu'à cette heure la majeure partie de leur clientèle soit absente de Paris, elles n'en reçoivent pas moins de fréquentes commandes pour divers genres de coiffures qui obtiennent beaucoup de succès soit aux bals, soit aux promenades des villes d'eaux les mieux fréquentées. Nous félicitons mesdemoiselles Romain des progrès qu'elles font chaque jour dans l'estime et la confiance des dames les plus élégantes, et nous pouvons leur prédire qu'elles auront bientôt leur bonne part dans l'immense tribut que la province et l'étranger payent chaque jour aux modes parisiennes.

La suite au prochain numéro.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp.**, rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Par Messieurs :

ALCAN, ALBERT AUBERT, L. BAUDE, BÉHIER, BÉLANGER, BERTHÉLOT, AM. BURAT, CAP, CHARTON, CHASSERIAU, CLIAS, CHÉNU, DEBOUTEVILLE, DELAFOND, DESMICHELS, DÉYEUX, DOYÈRE, DUBREUIL, DUJARDIN, DULONG, DUPASQUIER, DUPAYS, FOUCAULT, H. FOURNIER, GÉNIN, GIGUET, GIRARDIN, GIRAULT SAINT-FARGEAU, GRELLEY, GUERIN-MENNEVILLE, HUBERT, FRÉD. LACROIX, L. LALANNE, LUD. LALANNE, E. LAUGIER, S. LAUGIER, L. LECLERC, LECOUTEUX, ELYSÉE LEFÈVRE, LEPILEUR, MATHIEU, MARTINS, MADAME MILLET, MONTAGNE, MOLL, MOLLOT, MOREAU DE JONNÈS, PARCHAPPE, PÉCLET, PÉLIGOT, PERSOZ, A. PRÉVOT, LOUIS REYBAUD, ROBINET, SCHREUDER, THOMAS ET LAURENS, TRÉBUCHET, L. DE WAILLY, L. VAUDOYER, CH. VERGÉ, WOLOWSKI, YOUNG, ETC.

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

Statue en bronze du maréchal comte d'Erlon.

La France se montre, de nos jours, plus soigneuse que par le passé de la mémoire des hommes qui l'illustrent, ou qui ont bien mérité de sa reconnaissance, à quelque titre que ce soit. Chaque ville tour à tour met de l'empressement à se glorifier dans ses enfants en consacrant, par des monuments publics, le souvenir de ceux qui se sont rendus dignes d'une telle récompense. Autrefois on pouvait les traverser sans y trouver autre chose que les images solennelles et mille fois répétées des souverains. Ces honneurs ont été trop souvent prodigués par la flatterie à des princes méprisables, il est juste qu'ils appartiennent dorénavant à ceux qui ont jeté du lustre sur le pays par leurs travaux ou lui ont rendu d'importants services. Le guerrier, le magistrat, le poëte, le savant, l'artisan lui-même, comme Jacquard à Lyon, tous trouvent place dans ce vaste musée patriotique ; et, à défaut de l'Etat, ce sera le public qui, au moyen de souscriptions, se chargera des frais.

Paris, par les avantages de sa position et de la centralisation des arts, est destiné à avoir le plus souvent les prémices de ces diverses expositions, les statues, exécutées par ses artistes, devant séjourner quelque temps dans ses murs avant d'aller à leur destination définitive. Cette revue successive le mettra à même de se faire une idée sur le mérite relatif de ce mode de décoration dans les diverses villes du royaume. — En ce moment, on peut voir, provisoirement exposée aux Champs-Elysées, à l'entrée du Grand-Carré, la statue en bronze du maréchal comte d'Erlon, destinée à la ville de Reims. Cette statue, exécutée par M. Louis Rochet, a été fondue dans les ateliers de MM. Eck et Durand, où on a été admis à la voir les premiers jours de ce mois. Le piédestal, recouvert en toile, sur lequel elle repose, porte cette inscription : J. B. Drouet, comte d'Erlon, maréchal de France, — né à Reims, — souscription nationale. — Si à côté de cette brève inscription le monument définitif veut rappeler les services du général Drouet, voici ce qu'on pourra y lire :

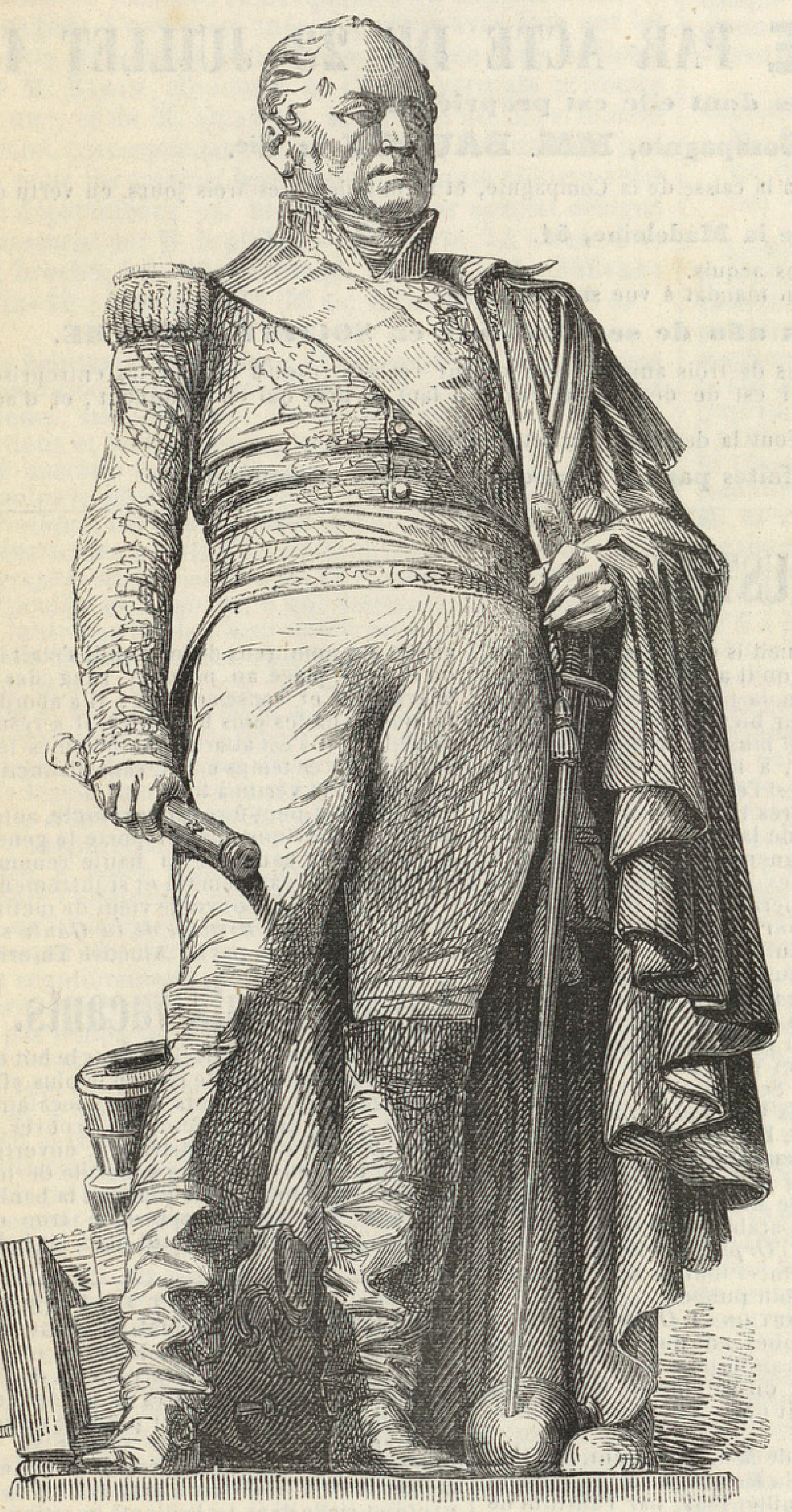

Né à Reims le 29 juillet.	1765
Soldat	1782
Congédié.	1785
Volontaire rémois.	1792
Capitaine.	1793
Chef de bataillon.	1795
Adjudant général.	1798
Général de brigade.	1799
Général de division.	1803
Grande croix de la Légion d'honneur.	1805
Comte d'Erlon	1807
Exilé politique	1815
Amnistié	1825
Pair de France	1831
Commandant militaire du département de la Loire-Inférieure.	1832
Premier gouverneur de l'Algérie . . .	1834
Maréchal de France.	1843
Mort à Paris, le 25 janvier	1844
Loi votant les frais de ses funérailles à titre de récompense nationale, 23 février	1844
Pompe funèbre dans la basilique de Reims, 3 avril	1844

Campagne de France.	1792
Passage du Rhin.	1793
Bataille de Zurich.	1799
Bataille de Hohenlinden.	1800
Campagne de Hanovre	1803
Bataille d'Austerlitz.	1805
Bataille d'Iéna	1806
Campagne de Prusse	1806
Prise de Lubeck	1806
Campagne de Pologne	1807
Bataille de Friedland.	1807
Siége de Dantzig.	1807
Campagne du Tyrol.	1810
Campagne d'Espagne	1810
Bataille d'Orono	1811
Campagne de Portugal	1812
Bataille de Vittoria	1813
Prise du Col de Maya.	1814
Bataille de Toulouse	1814
Bataille de Fleurus.	1815
Bataille de Ligny	1815
Waterloo.	1815

Le bronze colossal qui attire l'attention du public dans les Champs-Elysées a cinq mètres de hauteur.

Le comte d'Erlon est représenté debout, tenant de la main droite son bâton de maréchal et appuyant sa main gauche sur la poignée de son épée. Il a la tête découverte, et l'on ne peut qu'applaudir à la suppression du chapeau à cornes; c'est toujours cela de gagné sur le système antipittoresque de notre costume. Pour introduire un peu d'ampleur au milieu de ce que l'habit militaire a de sec et d'étriqué, l'artiste a jeté sur l'épaule gauche un vaste manteau à collet dont les plis tombent en arrière en longs tuyaux jusqu'aux pieds de la figure, où ils s'étendent sur un affût d'obusier qu'ils recouvrent en partie ; en avant ils viennent se replier sur le bras gauche. Ce manteau forme un appendice un peu trop considérable ; quand on aperçoit, pour la première fois, la statue de face, le volume qu'il forme à gauche semble nuire à l'équilibre général et au balancement des parties. L'ensemble de la figure paraît un peu lourd, mais l'obésité, l'épaisseur des membres, la proéminence du ventre, étaient autant de données imposées à l'artiste. Un portrait est une dette de cœur qui doit avant tout se conformer aux rigoureuses exigences de l'exactitude, et c'est là souvent ce qui rend si difficile d'en faire une œuvre d'art élevée.

La statue du comte d'Erlon ira bientôt orner la ville de Reims, et elle y restera comme un glorieux témoignage de la reconnaissance de la France pour un de ses enfants et comme un motif d'émulation pour les générations à venir.

A. J. D.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. Livraisons 37 et 38. *Chimie appliquée.* In-8 de 32 pages. Traités 13 et 14. Signé : J. Girardin, professeur de chimie à Rouen, correspondant de l'Institut. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

JURISPRUDENCE.

Etudes sur l'institution de l'avocat des pauvres et sur les moyens de défense des indigents dans les procès civils et criminels en France, en Sardaigne et dans les principaux pays de l'Europe; par J. C. M. G. du Baux. Un vol. in-8 de 436 pages. — Paris, Rey et Belhatte.

Traité du contrat de mariage et des droits respectifs des époux, relativement à leurs biens. Ouvrage contenant en outre l'*Examen du droit d'enregistrement dans ses rapports avec les conventions matrimoniales;* par MM. A. Rodière et P. Pont. Tome Ier. *Introduction historique. — Dispositions générales. — Communauté légale.* Un vol. in-8 de 780 pages. — Paris, Cotillon.

BELLES-LETTRES.

Fernand; par Jules Sandeau. Un vol. in-16, bibliothèque Cazin à 1 fr. — Paris, Paulin.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.

Dictionnaire de géographie ancienne et moderne; par M. E. G. Béraud, avec la collaboration de M. Eyriès, membre de l'Institut de France. Un vol. in-18 format anglais de 868 pages. — Paris, Firmin Didot.

Annuaire historique et universel, ou *Histoire politique pour* 1846, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, etc., rédigé par A. Fouquier. Fondé par C. L. Lesur, — Vingt-neuvième année de la collection. — Seconde série. — Dix-septième année. Un vol. in-8 de 912 pages, avec un tableau. — Paris, Thoisnier-Desplaces.

Correspondance.

A M. A. D., à Paris. — *Come* ou *comme*, terme de marine, officier de galère qui commande la chiourme. (*Voir les dictionnaires.*)

A M. le comte A. de N., à Dresde. — Nous ne pouvons utiliser votre obligeante communication, monsieur, et nous tenons les choses à votre disposition, avec nos remercîments.

A M. B., aux Roziers (Maine-et-Loire). — Vous pourriez trouver, monsieur, ce que vous désirez dans notre numéro du 6 septembre 1845, vol. VI, p. 5. Nous avons également publié des notices, des descriptions accompagnées de gravures, sur tous les chemins de fer au moment de leur ouverture.

A M. A. de P., à Dampierre. — *L'Image* est à 8 fr. pour les départements. Les éditeurs de ce recueil vous remercient, monsieur, de l'approbation flatteuse que vous leur offrez au nom de vos enfants. Donnez à traduire à M. votre fils ces deux vers d'Horace :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Horace avait eu avant nous l'idée de *l'Image* et de *l'Illustration.*

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Août doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, No 60.

Rébus.

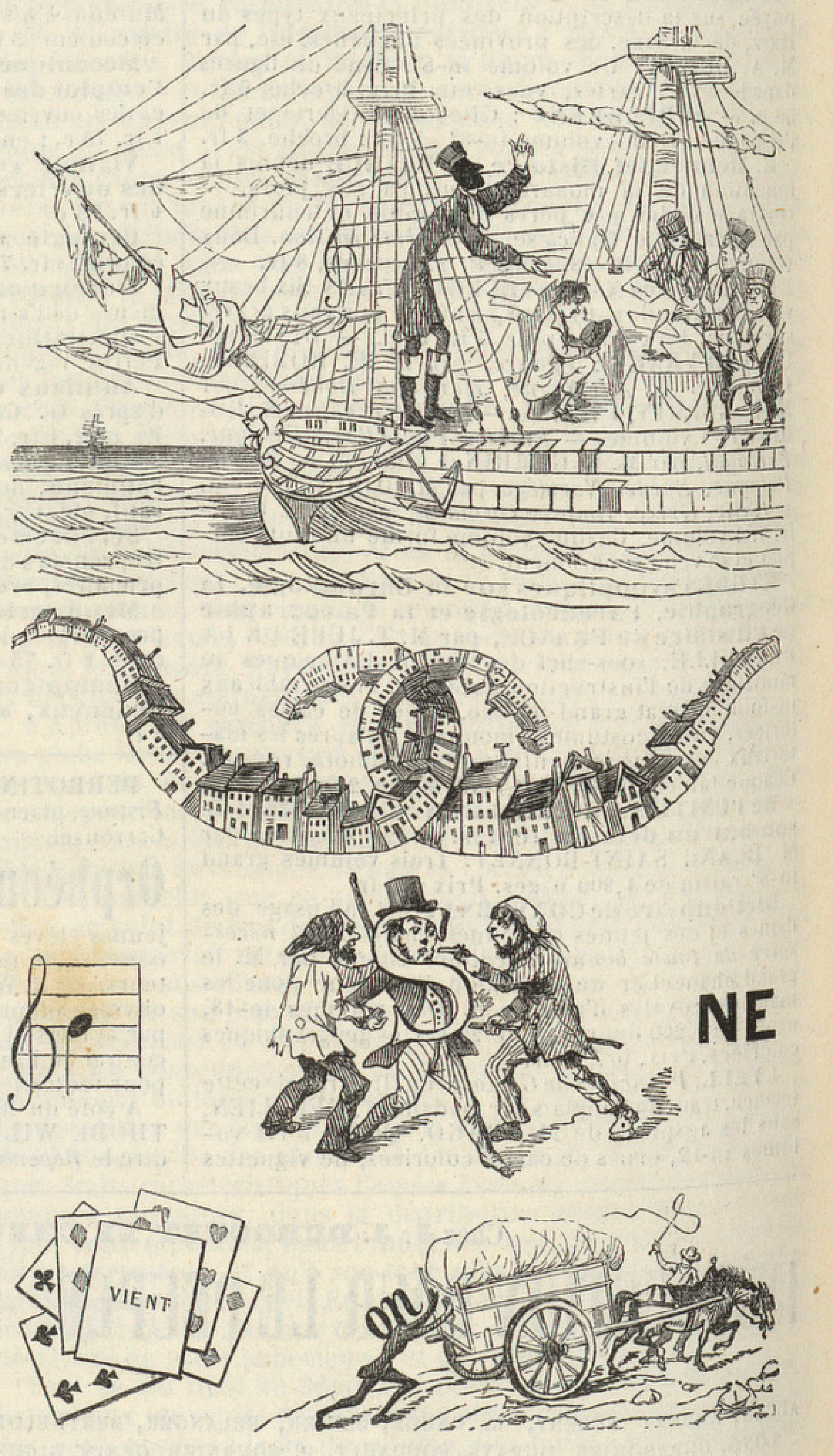

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les sociétés de tempérance anglaises font beaucoup de tort aux vins de la Gironde surtout.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

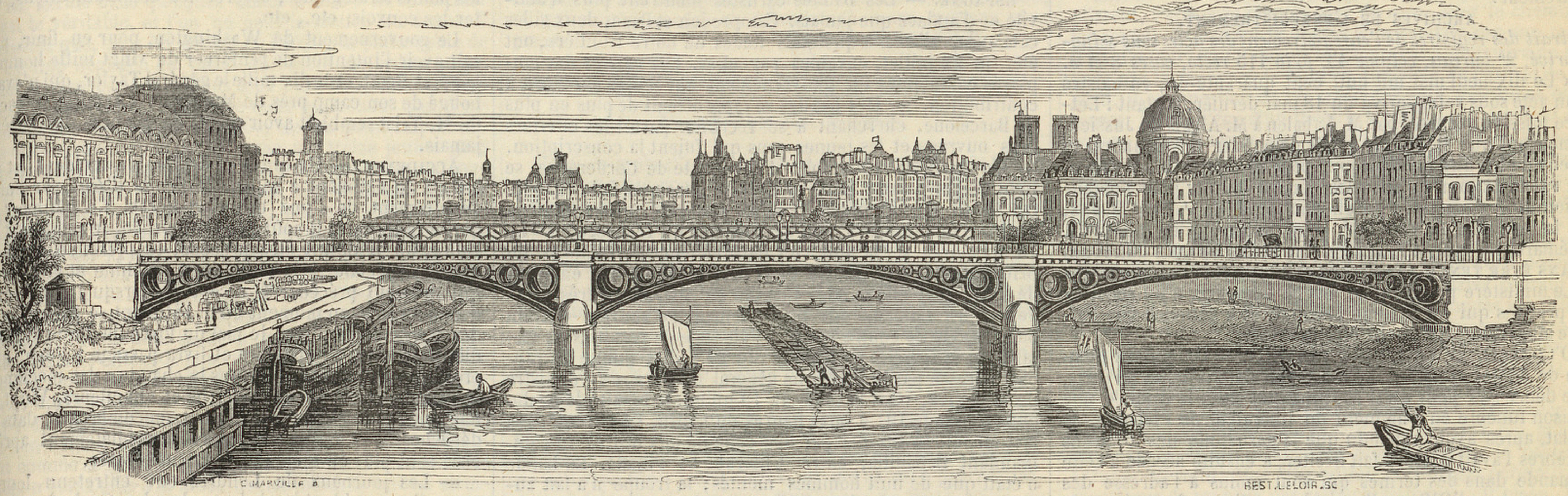

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 232. Vol. IX. — SAMEDI 7 AOUT 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Députés de la Cité de Londres.*—**Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *Prix des régates du Havre.* — **Le canal du Midi.** Deuxième article. *Bassin de Saint-Ferréol; Statue, par David, d'Angers, élevée à Riquet dans la ville de Béziers; le monument de Naurouse.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Les Landes.** Deuxième article. *Pèlerinage à Sainte-Quitterie; costumes d'hommes du Maransin et de la grande lande; costumes de femmes; les donzelles conduisant l'armoire de la mariée; sortie de l'église après un mariage; la danse; la rôtie; l'asouade.* — **Le palais Foscari.** *Quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Principales publications de la semaine.** — **Annonces.** — **Le tombeau de M. Perry au Père-Lachaise, par le sculpteur Motelli de Milan.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Aux bruits de remaniement partiel du cabinet a succédé, cette semaine, la nouvelle qu'un ministère nouveau, entier, se tenait tout prêt et se regardait comme en position et en mesure de remplacer l'administration de MM. Guizot et Duchâtel, aussitôt que la clôture de la session aurait été prononcée. Dimanche dernier, parut dans *la Presse* un article qui

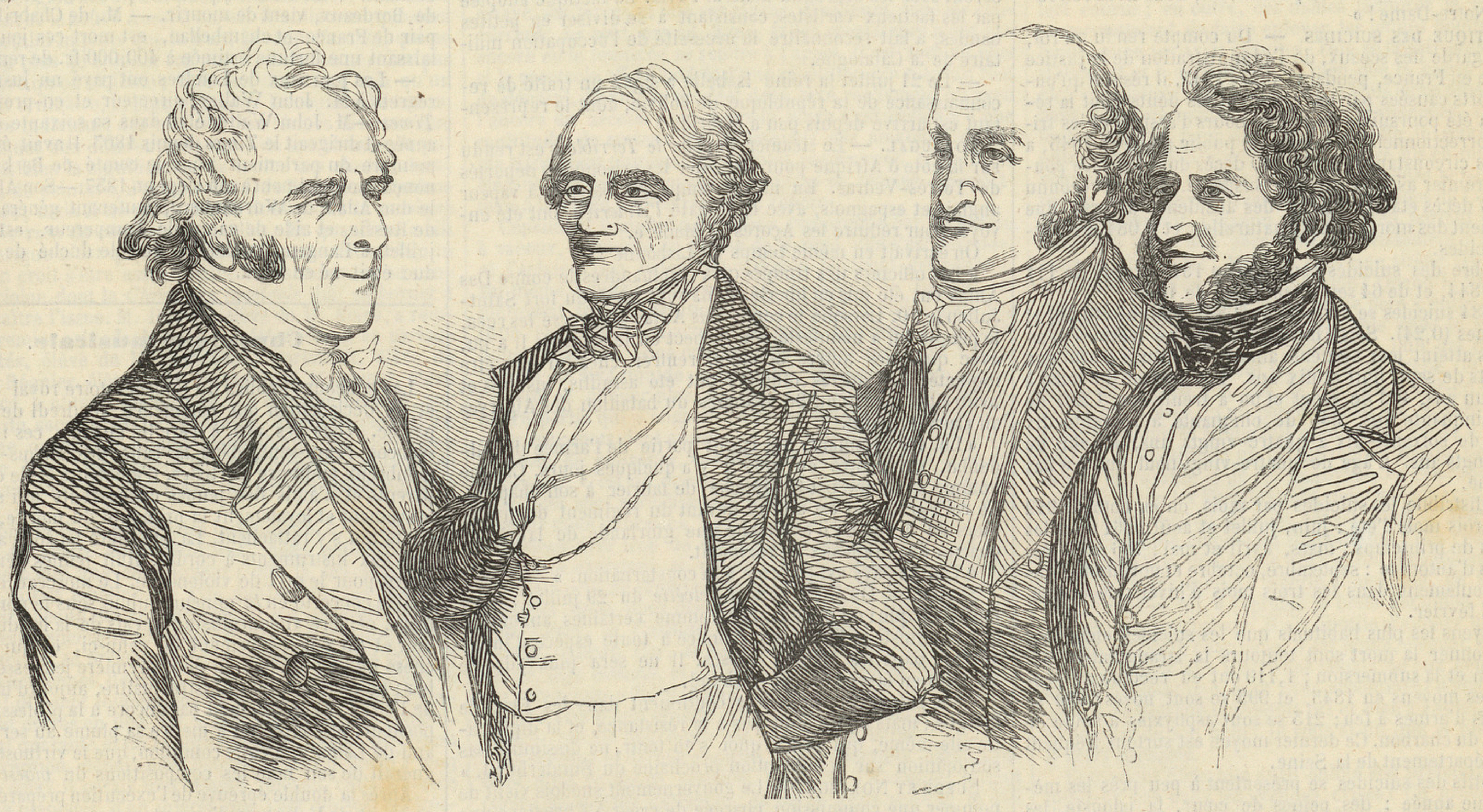

M. Masterman. — Elections anglaises. — Députés de la Cité de Londres. — Lord John Russel — M. Pattison. — M. de Rothschild.

préconisait MM. Molé et de Montalivet, et qui cherchait à établir qu'il n'y avait pas de confusion possible entre le système de ces conservateurs qui, au dire de ce journal, est celui d'une sage temporisation sachant se rendre aux nécessités et comprendre les convenances d'une époque, et l'immobilité constante, obstinée du cabinet que *la Presse* combat aujourd'hui avec autant d'ardeur qu'elle a mis longtemps de persévérance à le défendre. En même temps que cette espèce de manifeste se produisait, des indiscrétions couraient la ville. M. Lacave-Laplagne, qui devait reprendre au 1er août l'administration des biens de M. le duc d'Aumale, dont l'intérim est confié à son frère, M. Lacave-Laplagne, qui avait annoncé aux électeurs du Gers sa visite pour le mois de septembre, M. Lacave-Laplagne priait son remplaçant de demeurer à la tête de la succession de la maison Condé, et ses commettants de l'excuser. Tout au plus avait-il le temps d'aller à Strasbourg passer quelques jours chez son gendre, le receveur-général du Bas-Rhin ; car il lui fallait revenir prendre possession du ministère des travaux publics. M. le comte Molé avait la présidence de ce conseil et le portefeuille des affaires étrangères ; M. Bugeaud était appelé à la guerre ; M. de Montalivet, à l'intérieur ; M. Hippolyte Passy, aux finances. On se croyait sûr de l'accession et de l'entrée dans ce cabinet de MM. Dufaure et Billault. De dissolution, de programme, de garanties pour l'avenir, on ne disait mot. *Le Siècle* le premier, mardi matin, a fait allusion à ces projets avec toute la discrétion qu'on peut mettre à éventer une mèche. Il aurait voulu qu'on lui fît connaître les engagements qui avaient dû être pris pour la direction politique à suivre. Le ministère du 29 octobre, prévenu, n'a pas perdu de temps pour attaquer la combinaison qui menaçait son existence.

En attendant, le ministère a opéré un mouvement dans le personnel des préfets. Les sous-préfets de Fontainebleau, de Valenciennes et de Dieppe se sont vu confier des départements. Politiquement ces promotions n'ont rien eu de bien significatif ; mais l'admission à la retraite du préfet de l'Isère, qui dans les élections dernières avait dépassé les limites du zèle, et l'appel à d'autres fonctions non désignées du préfet de la Creuse, qui avait encouru tant d'échecs judiciaires pour n'avoir sur ses listes que des électeurs probes, sûrs et dévoués aux candidatures de MM. de Girardin et Boutmy, ont paru l'une un sacrifice calculé, l'autre une dernière riposte à certaines interpellations.

M. de Montalembert, à la chambre des pairs, a adressé les siennes à M. Guizot, au seuil de la session. C'est une oraison funèbre qu'il a annoncée ; c'est un discours mordant, élevé et tout à fait dans le sentiment général, qu'il a fait entendre. Avec calme, avec autorité, il a résumé les reproches que

'administration a encourus pour ce qu'elle n'a pas fait, pour les pratiques auxquelles elle a eu recours, pour les exemples qu'elle a donnés, et qui n'ont trouvé que trop d'imitateurs.

La veille même de cette séance, *le National* avait publié une nouvelle et bien étrange révélation. Il s'agissait de la promesse d'un projet de loi autre que celui des maîtres de postes, promesse vendue à un ancien préfet et *enregistrée.* Voici l'incroyable mention qui figure pourtant, à ce qu'il paraît, sur les registres par trop naïfs de la direction de l'enregistrement:

ARCHIVES DE L'ENREGISTREMENT.

Extrait des registres de l'enregistrement des actes sous seing-privé, 2e *bureau, volume* 45, *folio* 115 *recto, cases* 8 *et* 9.

« Le dix-neuf mai mil huit cent quarante-un, enregistré « un acte sous seing-privé du 18 mai dernier, portant : Let« tre missive adressée par M. Labalen à M. Alexis de Jussieu, « énonçant que M. Gouze a fait demander le signataire, et « l'envoie lui dire *qu'il est prêt pour satisfaire à ses désirs,* « A FAIRE RENDRE LA LOI DANS CETTE SESSION pour l'obten« tion de la concession du chemin de fer de Paris à Meaux, « à la condition de recevoir, pour indemnité de ses frais, « démarches, etc., 450 ACTIONS DE MILLE FRANCS CHACUNE, « SANS ÊTRE TENU D'APPORTER AUCUNS FONDS QUELCONQUES. »

Le ministère public, ainsi mis en demeure, a dû accepter les preuves qui lui étaient fournies, et a annoncé que l'affaire allait immédiatement être instruite.

O'CONNELL ET LE CLERGÉ FRANÇAIS. — Un certain nombre de fidèles ayant fait, auprès de M. l'archevêque de Paris, une démarche pour qu'il fût prononcé dans la capitale une oraison funèbre en l'honneur du libérateur de l'Irlande, le prélat, après avoir répondu que la désuétude des oraisons funèbres l'avait d'abord fait hésiter, a ensuite accédé à cette demande dans des termes qui sont moins à l'adresse des compatriotes d'O'Connell que des gallicans français : « Je partage, a répondu monseigneur l'archevêque, toutes vos sympathies pour l'agitateur pacifique de l'Irlande, et mon admiration pour ce grand homme n'est égalée que par mes regrets. N'oubliez pas, cependant, que l'action d'O'Connell a été surtout politique, car l'Irlande a plus de libertés religieuses que nous n'en avons en France ; ses évêques peuvent *se réunir, correspondre, agir,* etc., etc., avec plus de liberté que nous ne le pouvons en France. Ce qui manque surtout à l'Irlande, ce sont les *libertés politiques,* et c'est à cette belle conquête que s'était dévoué le génie d'O'Connell. Il m'en coûterait cependant, messieurs, de refuser ce que vous me demandez avec tant d'ardeur et de convenance : j'accède donc à votre demande ; mais, pour plus de solennité, nous attendrons la rentrée de la jeunesse et des familles au mois de novembre. Au revoir, messieurs, nous nous retrouverons à Notre-Dame ! »

STATISTIQUE DES SUICIDES. — Du compte rendu au roi, par M. le garde des sceaux, de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1845, il résulte qu'outre les morts causées par les crimes et les délits dont la répression a été poursuivie devant les cours d'assises et les tribunaux correctionnels, le ministère public a eu, en 1845, a vérifier les circonstances de 11,049 décès dont la cause pouvait, au premier aspect, paraître suspecte. Il a été reconnu que 6,908 décès étaient dus à des accidents divers; que 1,057 étaient des morts subites naturelles, et 3,084 le résultat de suicides.

Le nombre des suicides constatés en 1845 excède de 111 celui de 1844, et de 64 seulement celui de 1843.

Les 3,084 suicides se divisent en 2,332 hommes (0,76) et 725 femmes (0,24). Seize hommes et quatre femmes n'avaient pas atteint leur seizième année; on trouve parmi eux des enfants de sept, huit et dix ans. 123 avaient de seize à vingt et un ans, 462 de vingt et un à trente ans, 1,201 de trente à cinquante ans, 945 de cinquante à soixante-dix ans, 203 de soixante-dix à quatre-vingts ans, 41 plus de quatre-vingts ans. L'âge de quatre-vingt-neuf ans n'a pas été indiqué.

Si l'on distribue les suicides par mois, on en compte 922 dans les trois mois d'été : juin, juillet et août; 861 dans les trois mois de printemps : mars, avril et mai ; 756 dans les trois mois d'automne : septembre, octobre et novembre ; enfin 545 seulement dans les trois mois d'hiver : décembre, janvier et février.

Les moyens les plus habituels que les suicides emploient pour se donner la mort sont toujours la strangulation par suspension et la submersion ; 1,110 ont eu recours au premier de ces moyens en 1845, et 995 se sont noyés; 432 se sont servis d'armes à feu; 213 se sont asphyxiés à l'aide de la vapeur du charbon. Ce dernier moyen est surtout fréquent dans le département de la Seine.

Les motifs des suicides se présentent à peu près les mêmes chaque année : des peines de cœur, la jalousie, les suites de la débauche, la misère, les revers de fortune, les chagrins domestiques, le désir de se soustraire à des souffrances physiques, en sont les causes les plus ordinaires.

ANGLETERRE. — Les électeurs anglais, c'est-à-dire la population anglaise presque entière, ont prononcé leur verdict. Le ministère des lords Russell et Palmerston a vu les scrutins grossir notablement sa majorité. Un bon nombre de partisans avoués de la politique de sir Robert Peel a pu encore se faire agréer dans les villes, mais les torys protectionnistes ont été décimés. Peu de désordres, mais de nombreux traits de bizarrerie et d'originalité ont marqué cette lutte électorale. Il y a bien eu encore quelques *abus d'influences,* et l'on cite un entrepreneur de chemin de fer qui a dû son succès sur le candidat populaire à des moyens que les honnêtes gens repoussent; mais presque partout il a été facile de reconnaître une nation qui a le sentiment de son droit et de ses devoirs.

Du reste tout marque mieux la tendance progressive au rapprochement, à la fusion des libéraux et des *peelistes.* Le *Morning-Chronicle* annonce que le comte de Dalhousie, qui faisait partie du cabinet de sir Robert Peel, a été proposé à la cour des directeurs de la compagnie des Indes pour remplacer lord Hardinge comme gouverneur général de l'Inde ; sir Henri Pottinger a été proposé pour la présidence de Madras. On se rappelle que dès l'avènement du ministère actuel, des essais d'entente ont eu lieu et que les trois plus jeunes membres du cabinet précédent, le comte de Dalhousie, lord Lincoln et M. Sidney Herbert, ont dû servir de lien entre les whigs et les torys non protectionnistes.

ESPAGNE. — Les bandes carlistes montrent plus d'activité et d'audace que jamais. Campredon et Baga, deux villes catalanes, situées à quelques lieues de notre frontière, ont été, le 22 juillet, envahies par elles. Les caisses des employés comptables du gouvernement ont seules été mises à contribution. — Des bandes se rapprochent de plus en plus de Barcelone, cherchant à se recruter parmi les ouvriers sans ouvrage et les jeunes gens qui fuient la conscription. — Un partisan redoutable, l'aubergiste de Corderoure, se tient toujours entre Berg et Cervera avec une faible bande. On l'a vu dernièrement près de Caseras, qui est situé au pied des montagnes à peu de distance du Llobregat. — Le 16, à l'entrée de la nuit, un détachement du régiment du prince a eu une rencontre dans les montagnes aux environs de Vich, avec une bande. Comme ce district est très-accidenté, les factieux ont pu facilement se sauver. — Enfin pour servir de contre-partie à l'absence de résultats en Catalogne, la *Gazette de Madrid* du 22 juillet publie un rapport adressé par le capitaine général de Burgos au ministre de la guerre, sous la date du 19 juillet. Il résulte de ce document que le 19, à onze heures du matin, l'*Etudiant* et sa faction ont été atteints par une colonne aux ordres du commandant Bobadilla, entre Villorobe et Pineda. La bande n'était que de huit hommes montés; la troupe n'a fait aucune perte; un des insurgés est resté mort sur la place, et les sept autres ont laissé leurs chevaux au pouvoir des soldats pour se sauver à pied et à la faveur des accidents de terrain; on croit que l'Etudiant est tué ou grièvement blessé, car avant l'action on a remarqué que l'un des factieux conduisait un cheval de main tout harnaché sur lequel se trouvaient les épaulettes, le ceinturon et le sabre du cabecilla. Des sept factieux qui avaient réussi à s'échapper, trois se sont présentés d'eux-mêmes dans la journée aux autorités de Villa-Franca de Montes de Oca ; parmi eux se trouve un neveu de l'Etudiant.

— On dit à Madrid que le cabinet a donné l'ordre de faire marcher sur la Catalogne la majeure partie des forces comprenant l'armée expéditionnaire de Portugal. Ces troupes s'embarqueront à Oporto, toucheront à Algésiras, et se placeront sous les ordres du général Pavia. La tactique adoptée par les factieux carlistes, consistant à se diviser en petites bandes, a fait reconnaître la nécessité de l'occupation militaire de la Catalogne.

— Le 21 juillet la reine Isabelle a signé un traité de reconnaissance de la république de Bolivie, dont le représentant est arrivé depuis peu à Madrid.

PORTUGAL. — Le steamer anglais *le Terrible* s'est rendu sur la côte d'Afrique pour ramener les prisonniers déportés de Torrès-Vedras. En même temps des bateaux à vapeur anglais et espagnols, avec la frégate *l'America,* ont été envoyés pour réduire les Açores et Madère.

On écrivait en même temps de Lisbonne :

« Les officiers des troupes qu'a commandées le comte Das Antas ont été mis en liberté, et ils sont sortis du fort Saint-Julien le 10. Lorsque le comte Das Antas a traversé les rues, le peuple lui a manifesté son respect en le saluant. Il a pu, avec quelques autres officiers, rentrer chez lui sans être inquiété. Les autres officiers ont été assaillis, insultés et maltraités par 70 ou 80 hommes du bataillon des Algarves au Caes do Jôdre.

« Le 16e régiment, qui faisait partie de l'armée de Saldanha, est rentré en ville il y a quelques jours. Chaque homme avait une petite branche de laurier à son chapeau. Le roi Ferdinand est allé au devant du régiment de grenadiers de la reine ; il a attaché une guirlande de lauriers à chacun des drapeaux du régiment.

« Tout le pays est en proie à la consternation. »

SUISSE. — On lisait dans *l'Helvétie* du 29 juillet : « Des nouvelles que l'on peut donner comme certaines annoncent que le ministère français a renoncé à toute espèce d'intervention dans les affaires suisses. Il ne sera plus adressé de notes en faveur du Sunderbund.

« Les préparatifs militaires continuent dans les Etats de la ligue ; mais on ne croit pas à la résistance, et la diplomatie elle-même, qui sait à quoi s'en tenir, ne dissimule pas son opinion sur la dissolution prochaine du Sunderbund. »

SUÈDE ET NORVÉGE. — Le gouvernement suédois vient de nommer une commission chargée de créer à Christiana une école polytechnique à l'instar de celle de France.

CAUCASE. — Le prince de Worenzoff, dans un rapport daté du 19 juin, rend compte de la résistance qu'il a rencontrée devant le village circassien appelé Guerguebil, défendu par deux canons, dont un s'est trouvé hors de service avant la fin du siége. Le général russe avait réuni deux corps d'armée, celui du Daghestan et celui de Samour, plus une division de dragons, un train de grosse artillerie et un matériel considérable; il avait ouvert la tranchée en règle, donné deux assauts ; mais après avoir eu cinq cent quatre-vingt-deux hommes hors de combat, il avait pensé que ce village ne valait pas de plus grands sacrifices.

TURQUIE. — L'influence salutaire de Reschid-Pacha se trouve fort menacée à Constantinople. Le capitan-pacha, Mehemet-Ali, beau-frère du sultan et fort partisan du ministre principal, vient d'être disgracié et remplacé par Hali-Pacha. Cette mesure était considérée comme la préface d'un changement de ministère et de politique.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les dernières nouvelles de New-York sont du 16 juillet. Elles apprennent que Santa-Anna avait repris la présidence à Mexico, et qu'il était de nouveau investi du pouvoir dictatorial, mais toujours avec défense de traiter de la paix. Le dictateur cherchait à pourvoir aux dépenses de la guerre au moyen d'un emprunt forcé d'un million de dollars (25,000,000 de fr.) On fortifiait Mexico pour mettre cette capitale à l'abri de l'invasion.

Le général Scott était toujours retenu à Puebla par la faiblesse de son corps d'armée, réduit à moins de six mille hommes, à cause des détachements à fournir pour garder les points stratégiques, assurer les communications, escorter les convois, etc., etc.

Le gouvernement de Washington, pour en finir, paraissait avoir l'intention de renforcer de vingt mille hommes le général Scott, et de dix mille le général Taylor, qui n'avait pas bougé de son camp près de Monterey. La mission pacifique de M. Trist semblait avoir moins de chances de succès que jamais.

ACCIDENTS. — Un grave et déplorable accident est arrivé à bord du bâtiment à vapeur *le Comte d'Eu,* par suite du déchirement de l'une des chaudières. Ce bâtiment avait quitté le Havre le 2 août dans la journée, se rendant à Cherbaurg, où il devait être procédé, en présence d'une commission spéciale, à la visite de sa machine et aux épreuves qui devaient précéder sa réception, lorsqu'à six heures et demie du soir, au moment où le bâtiment se trouvait en vue des terres de Harfleur, le ciel du foyer de l'une des chaudières de bâbord se déchira et livra passage à l'eau, qui, se précipitant avec violence dans la chambre des machines, atteignit plusieurs des mécaniciens et chauffeurs. Vingt hommes ont été atteints ; sept avaient succombé à la date de la dépêche, deux autres ont expiré immédiatement après, et onze sont plus ou moins grièvement blessés.

— Les journaux de Londres ont entretenu leurs lecteurs d'un accident arrivé sur le chemin de fer de Dundee à Perth (Ecosse). A une lieue et demie de Dundee, un rail s'étant affaissé, et le convoi arrivant avant qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir, la locomotive sortit des rails et entraîna le wagon de marchandises ainsi que les deux autres wagons de voyageurs, qui furent mis en pièces. Deux personnes ont été tuées sur place, et six autres sont dans un état qui laisse peu d'espoir. On attribue l'affaissement des rails à celui du sol, occasionné par une pluie qui était tombée pendant toute la nuit précédente.

NÉCROLOGIE. — Un membre du comité de surveillance de la commune de Paris, un député de la convention nationale, Sergent, vient de mourir à Nice, où il s'était retiré, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Il avait épousé la sœur du général Marceau et avait réuni ce nom illustre au sien moins éclatant. — M. Roullet, premier président de la cour royale de Bordeaux, vient de mourir. — M. de Chabrillant, ancien pair de France et chambellan, est mort ces jours derniers, laissant une fortune estimée à 400,000 fr. de rentes.

— Les journaux de Londres ont payé un juste tribut de regrets à M. John Walter, directeur et co-propriétaire du *Times.* — M. John Walter était dans sa soixante-quatorzième année et dirigeait le *Times* depuis 1803. Il avait été longtemps membre du parlement pour le comté de Berk; mais il renonça spontanément à son siége en 1837. — Son Altesse Royale le duc Adam de Wurtemberg, lieutenant général au service de Russie, et aide de camp de l'empereur, est mort le 27 juillet, à Langenschwalbach, dans le duché de Nassau. Le duc était né en 1792.

Chronique musicale.

Les concours publics du Conservatoire royal de musique et de déclamation ont commencé vendredi de la semaine passée. Tous les ans, à pareille époque, ces intéressantes séances réunissent, dans la salle des Menus-Plaisirs, un nombreux auditoire d'artistes, d'amateurs et de critiques, de parents et d'amis des jeunes concurrents qui se disputent bravement et loyalement la primauté du mérite, et les honneurs qui s'y rattachent. La première journée a été consacrée aux instruments à cordes. Huit jeunes gens ont concouru pour le prix de violoncelle. Le morceau de concours était le concerto en *la* mineur, publié sous le nom de de Lamare, célèbre violoncelliste français de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, et qui n'est autre chose qu'une production de la première jeunesse de M. Auber ; de ce temps où l'illustre maître, aujourd'hui directeur de l'école, ne se destinait pas encore à la profession de compositeur, et consentait à mettre sa plume au service de son ami de Lamare, à cette condition, que le virtuose fameux signerait de son nom les compositions du *maestro* amateur.

Après la double épreuve de l'exécution préparée de ce concerto, et de la lecture d'un autre morceau à première vue, le jury, présidé par M. Auber, et composé de MM. Vidal, Tilmant, Sauzet, Batta, Dancla, Croisilles, Rignaut, a décerné le premier prix en partage à M. Jouet, élève de M. Franchomme, et à M. Marx, élève de M. Valin : le second prix à M. Allier, élève de M. Franchomme ; l'accessit à M. Dufour, élève de M. Valin. Et le public a sanctionné, par ses applaudissements la décision sortie de l'urne, où les juges du camp avaient déposé leur vote.

Après le concours de violoncelle est venu celui de violon, auquel treize jeunes gens ont pris part. Comme toujours, cette partie a été la plus forte et la plus brillante des résultats obtenus dans notre école de musique. Aussi nous pensons que la question la plus embarrassante pour le jury, lorsque le moment du vote est arrivé, n'a pas été de savoir qui des concurrents méritait le prix, mais bien quel était celui d'entre eux qui ne le méritait pas. Il est certain du moins qu'entre quelques-uns, on ne peut distinguer une supériorité marquée dans le mécanisme de l'instrument, qu'à de certaines nuances délicates et subtiles assez dif-

ficiles à préciser. Cependant, à côté de cette prodigieuse difficulté vaincue de toute part, dont il est juste de faire honneur aux professeurs aussi bien qu'aux élèves, notre impartialité nous impose le devoir de dire aux uns et aux autres, qu'au point de vue de l'art il serait possible d'atteindre un résultat encore plus satisfaisant, et surtout plus digne de l'objet qu'on se propose. Cet objet est-il simplement de former des phénomènes de mécanique musicale? N'est-il pas plutôt de produire des artistes musiciens, ou du moins de développer les facultés artistiques que la nature a déposées en germe dans quelques âmes d'élite? Si ce dernier but est le véritable, et l'on ne peut le mettre en doute, il est évident que, dans les études de l'école, la philosophie de l'art est trop négligée au profit du besoin de briller quand même, souvent par des moyens tout à fait irrationnels. L'espace et le plan de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans une discussion complète de ce point important. Nous nous contenterons de dire que sur treize jeunes gens qui ont exécuté le concerto de Viotti désigné pour ce concours, et qui l'ont exécuté presque tous avec des qualités de mécanisme vraiment inouïes, pas un n'a interprété l'œuvre selon l'esprit de l'auteur. Quelle est donc la mission des artistes exécutants, si ce n'est d'initier religieusement le public aux pensées des artistes compositeurs? Le rôle de chacun est bien clairement tracé. C'est pourquoi on a toujours fait justement la distinction du génie créateur et du génie de l'exécution. Celui-ci consiste à pénétrer le sens intime de la création de l'autre, et à le traduire avec toute la fidélité, la force et la vérité possibles. Comment donc approuver après cela qu'un concerto de Viotti soit rendu dans le style de Paganini ou de Bériot? Le style de Viotti a vieilli, dira-t-on : il est indispensable de le rajeunir. C'est absolument comme si l'on disait que le langage de Corneille et de Molière n'étant plus à la mode de nos jours, il faut en changer la plupart des mots, reconstruire des hémistiches, des vers entiers. On ne manquerait pas assurément de taxer de folie ou d'ignorance celui qui soutiendrait en littérature un système aussi absurde. Cependant tous les jours on l'entend soutenir, en ce qui regarde la musique, même par des musiciens très-instruits et haut placés. Supporterait-on, à l'école des Beaux-Arts, qu'un jeune peintre exécutât une copie d'après Raphaël ou Poussin, dans la manière de MM. H. Vernet ou E. Delacroix? Des choses analogues, non-seulement se supportent, mais encore paraissent érigées en principe au Conservatoire de musique. L'art musical étant si peu pris au sérieux par ceux qui devraient naturellement le respecter davantage, il ne faut donc pas s'étonner que dans le monde on ne le traite en général que comme une futilité des plus grandes. Comment en effet parler de la gravité, de la majesté, de la religion de l'art à ce public dont on fausse sans cesse le jugement et le goût? Aussi n'en est-il nullement question pour lui; peu lui importe que le trait, le coup d'archet, qui ne font tout au plus qu'étonner son esprit, soient ou ne soient pas dans l'œuvre qu'on exécute; il ne voit dans tout cela qu'un amusement ordinaire, ni plus ni moins. La couleur du temps, le caractère individuel des maîtres, les formes diverses que l'art a revêtues aux différentes époques de son histoire, le public conçoit bien la signification de toutes ces choses, lorsqu'il s'agit de peinture, d'architecture, de littérature et même de sculpture; mais il ne paraît pas se douter que la musique puisse avoir rien de commun avec elles. Et quand on a dit que la musique n'est qu'un art de mode, une fantaisie, un caprice, on croit s'être assez justifié. Mais revenons au concours de violon dont la *Chronique musicale* doit se borner à faire connaître l'issue. M. Dumas, élève de M. Alard, a remporté le premier prix; le deuxième a été décerné en partage à MM. Altés, élève de M. Habeneck, Portéhaut, élève de M. Alard, Régnier, élève de M. Massart; M. Mangeant, élève de M. Alard, a obtenu un accessit. La décision du jury, sur le partage du second prix, a rencontré, dans une portion du public, une opposition, sinon malveillante, du moins peu convenable. Il y aurait encore là bien à dire sur une foule de points; mais nous ne pouvons et ne devons qu'enregistrer des faits.

Le lendemain du concours des instruments à cordes, a eu lieu celui de piano. Pour cette fois, nous nous estimons heureux de n'être que chroniqueur; car la besogne serait rude s'il fallait émettre un avis motivé, exposer des réflexions sur chacun des concurrents. Il y a juste dix ans, en 1837, on avait encore la simplicité de trouver très-nombreux un concours où se présentaient six pianistes jeunes gens, et six jeunes personnes, douze en tout. Cette année, progression effrayante! dix-sept jeunes gens et vingt-quatre jeunes personnes sont entrés en lice. Or, comment analyser consciencieusement quarante et un talents en herbe, qui se succèdent sans interruption, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir? Il paraît tout simple, devant cette énorme quantité de pianistes, d'en inférer que l'art musical est très-répandu, et par conséquent bien compris, en France. Et pourtant rien n'est moins démontré. Par la même raison qu'il y a beaucoup d'acteurs au théâtre, et que les comédiens y sont rares, on comprendra qu'il puisse y avoir un nombre incommensurable de joueurs de piano, et parmi eux très-peu de musiciens. Le jury n'avait pas une mince tâche à se décider entre tant de prétendants, dont la légitimité des titres était à peu près égale. Voici quelle a été sa décision : dans les classes d'hommes, le premier prix a été décerné en partage à MM. Schelling et Gunselmann, élèves de M. Zimmermann; MM. Portéhaut et Lécureux, élèves du même professeur, ont partagé le deuxième prix; un accessit a été décerné en partage à MM. Prévot, élève de M. Laurent, et Veronge, élève de M. Zimmermann. Dans les classes de femmes, le premier prix a été partagé entre mademoiselle Malescot, élève de M. Herz, et mademoiselle Ausseur, élève de madame Farrenc; le second prix entre mademoiselle Aubrio, élève de M. Herz, mademoiselle Salomon, élève de madame Farrenc, et mademoiselle Lalanne, élève de madame Coche; l'accessit a été donné en partage à mesdemoiselles Emilie Leroy et Lascabane, élèves de M. Herz, mademoiselle Lejoliot, élève de madame Farrenc, et mademoiselle Lorotte, élève de madame Coche. A tous ces noms, il serait peut-être juste d'ajouter ceux à qui une seule voix a manqué pour figurer dans la liste des lauréats. Notre mémoire ne nous en fournit qu'un seul en ce moment : celui de mademoiselle Forjonel, dont le talent précoce, cette jeune personne ne paraît avoir guère plus de douze à treize ans, annonce une vocation décidée et des plus remarquables.

Dans notre prochain numéro nous continuerons à rendre compte des autres concours qui ont continué cette semaine, et qui durent encore au moment où nous mettons sous presse.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Voici le mois d'août, le mois des vacances pour tout le monde, excepté pour les nouvellistes de profession; voici l'époque de l'année où chacun va se reposer des fatigues de l'année. Le professeur abandonne sa chaire, le négociant son comptoir, le magistrat dépose la robe et le bonnet carré, l'avocat quitte l'audience, et le gouvernement représentatif s'enfuit avec l'impatience et la joie de l'écolier qui a fini son pensum. Ainsi la session est close ou peu s'en faut, et tandis que la pairie bataille encore bénévolement sur quelques menus articles du budget, l'autre Chambre s'éparpille aux quatre coins de la France, monte en wagon, s'élance en malle-poste et va prendre ses cantonnements d'été. Cependant où est l'intérêt de Paris depuis huit jours, et que dit la petite chronique? Assurément la chronique se mettrait volontiers en vacance comme tout le monde, c'est une sœur Anne qui ne voit rien venir *intrà muros*, et qui en est à peu près réduite à faire un *Courrier de Paris* hors de Paris. Paris, du reste, n'est-il pas en proie à un éternel va et vient, et ne peut-on pas se mettre sur la grande route pour le voir passer. En attendant que nous prenions le chemin du camp de Compiègne avec nos Parisiens, nous allons les suivre aux régates du Havre.

On a dit avec raison que la société des régates est pour le Havre ce que le jockey-club est pour Paris. Le Havre a son turf comme la capitale, et pour coureurs une flottille d'embarcations pontées ou non, canots, pirogues et flambards. Il faut bien vous donner quelques détails sur cette brillante naumachie. Trois jours ont été consacrés à ces luttes du sport maritime; mais la première journée ne fut que la préface de la fête, le chapitre des préliminaires et la petite pièce avant la grande. L'usage veut que cette journée soit consacrée à une espèce de revue de l'armée navale; chacun essaye ses forces et tâte ses rivaux. D'ailleurs, tous les concurrents ne sont pas en ligne, et les spectateurs n'ont pas encore eu le temps de se rendre à l'appel. C'est tout au plus si le spectacle offre l'intérêt d'une répétition qui n'aurait rien de général. Le rideau ne s'est donc levé réellement qu'avec l'aurore du second jour. Alors la plage s'est embellie d'une multitude de curieux, parmi lesquels des amateurs en vigie signalaient plusieurs notabilités parisiennes. C'était une élégante cohue mélangée de peintres de marine, de sportmen à la mode et d'écrivains de renom.

Cependant la goëlette *le Rôdeur*, remorquée par un bateau à vapeur, a mouillé au milieu de la rade, elle s'est pavoisée, et l'éclair d'une détonation a donné le signal des courses. En même temps un autre bateau à vapeur *le Vésuve*, remorquant les embarcations qui doivent prendre part à la lutte, avait déposé chacun à son poste. Le temps est magnifique, mais une lame courte et le clapottement des vagues hérisse le turf liquide d'obstacles suffisants pour piquer l'intérêt et donner plus de prix à la victoire. Voilà la première partie qui s'engage entre les *bateaux pontés à voile*, celle des *canots* vient ensuite, et successivement la partie des *bateaux de plaisance*, des *non pontés à voiles* et celle des *baleiniers*. C'est un drame nautique en cinq parties dont les entr'actes sont agréablement remplis par des fanfares. A la rigueur nous pourrions décrire les phases de la lutte, mais il faudrait tirer trop de détails à la remorque, et c'est une mer où le narrateur se noierait tout à fait, seulement les premiers prix ne sauraient se soustraire aux honneurs de la publicité dont nous disposons, ce sont : l'*Hirondelle*, patron Leroy, *le Casimir Delavigne*, patron Butler, l'*Horace Vernet*, patron Cor, *le Bernardin de Saint-Pierre*, patron Butler, déjà nommé, et l'*Alarm*, patron John Main : le nom des vainqueurs a été proclamé par M. Lebaudy, et les prix, — objets d'arts d'une grande valeur dont nous donnons le croquis, — ont été distribués par la reine Christine.

La sixième et dernière course, dite d'amateurs, offrait l'intérêt d'un équipage parisien, celui de *l'Atalante*, luttant contre les marins indigènes; la Seine avait accepté le défi de l'Océan, mais l'Océan, le rude berceur qu'il est, a voulu punir l'audace de nos Parisiens. Ils eurent bientôt éprouvé les atteintes de ce mal qui répand la terreur parmi les marins : les yeux se voilèrent, les visages blanchirent, les bras s'affaissèrent; il fallut faire relâche pour cause d'indisposition, et abandonner le prix à des rivaux plus aguerris. Mais le troisième jour devait éclairer une grande victoire et une éclatante revanche. Nos Parisiens de *l'Atalante*, remis de l'accident, réclamèrent une nouvelle épreuve acceptée par l'un des vainqueurs de la veille, *le New-York*, à défaut de *la Petite-Rouge*, qu'une avarie retenait au port; le parcours était le même que pour les autres joutes, c'est-à-dire qu'il fallait franchir deux fois, à l'allée et au retour, la distance qui séparait les deux bouées, l'une au nord dans le fond de Sainte-Adresse, et l'autre à la hauteur de la jetée. Cette fois la mer était calme et miroitante, nul zéphyr ne *ridait la face de l'eau*, et lorsqu'au signal donné, les deux rivaux s'élancèrent en même temps, leurs embarcations semblaient glisser sur la glace d'un parquet uni et resplendissant. Il est vrai que le jeu de plus en plus animé des avirons finit par détruire cette illusion. Manœuvrées avec une habileté égale, les deux barques se maintinrent longtemps en ligne, et la victoire ne se décida en faveur de *l'Atalante* qu'au moment de toucher le but. Il y a des défaites glorieuses, et le vaincu a honoré la sienne par un beau trait. Un moment, en effet, le patron de *l'Atalante*, trompé par les évolutions de son adversaire qui s'efforçait de regagner un avantage qu'il avait perdu, dévia du véritable parcours, circonstance qui pouvait le mettre hors de combat, lorsque le patron du *New-York*, M. Favarger, l'avertit loyalement de son erreur.

Mais ne vous semble-t-il pas que les temps prédits s'accomplissent, Paris sera bientôt port de mer. Hier le chemin de fer tentait de joindre le Havre à la capitale par son rapide trait d'union; en attendant la suppression définitive de l'espace par la vapeur et la réunion complète de Paris et de l'Océan, il est question de lui créer des jeux maritimes *intra-muros*. Le privilége d'un théâtre nautique est signé, et nous aurons des pièces et des acteurs d'eau douce en attendant mieux. On présenta autrefois un projet bien plus gigantesque à l'empereur Napoléon, qui le laissa tomber dans l'eau; il est vrai que l'inventeur de la naumachie de 1810 préludait à son œuvre par l'inondation; il submergeait sans sourciller la plaine de Grenelle et ses environs et amenait des vaisseaux jeter l'ancre dans le golfe d'Issy après avoir doublé le cap de Vaugirard; on aurait vu des frégates courant des bordées à la hauteur de Meudon et les phoques de l'Océan se jouant dans le bois de Boulogne. L'audacieux inventeur dotait les riverains de la Seine de la pêche de la baleine, et les guinguettes de Sèvres devenaient le pied à terre des matelots des cinq parties du monde. L'exécution de ce projet eût donné à Paris les régates du Havre. Cependant la naumachie annoncée ne s'exécutera pas dans ces grandes dimensions, et son théâtre est plus modeste, le bassin de l'Ourcq lui suffit. Une disposition ingénieuse permettra au spectateur de prendre des rafraîchissements sur place. Toutes les loges seront des baignoires. Les premiers sujets de la troupe sortent des conservatoires de Brest et de Lorient; quant au répertoire, ce sera le répertoire du Cirque tombé dans l'eau. Nous aurons le grognard maritime, et les tempêtes et les combats de la mer des Indes à la gare Saint-Ouen. Une clause particulière du privilége autorise l'entrepreneur à triompher dans tous les parages et à battre tous les habits ennemis, excepté les habits rouges, afin de naviguer toujours dans les eaux de l'entente cordiale.

Les théâtres de terre ferme sont frappés de sécheresse, il en est deux cependant qui ont tenté de mettre à flot quelque nouveauté dans le cours de cette semaine. Il faut les louer de leur bonne intention. En ce temps-là (je parle du temps du Directoire), les mœurs étaient dissolues, les consciences fragiles, l'or était dieu, et les traitants se voyaient fort courus; en outre, ces dames (admirez le raffinement) se permettaient de faire enlever les jeunes hommes dont la bonne mine les avait séduites; cela se faisait presque ostensiblement et à main armée, si bien que la police finit par en être scandalisée. La voilà donc qui vous lâche tous ses limiers dans le but de mettre un terme à ces violences. L'un d'eux, limier émérite, pour découvrir plus vite le secret de cette autre tour de Nesle, affuble son propre fils en muscadin, on vous le coiffe en *oreilles de chien*, breloques par-ci, dentelles par-là, et on l'envoie errer sous les ombrages du Luxembourg. Dans cet attirail, l'ingénu reçoit à bout portant un rendez-vous, qui jette son père dans le ravissement : un rendez-vous, quel attentat! Mais de quoi une sirène (*la Sirène du Luxembourg*) n'est-elle pas capable? Quand le fils est introduit dans le boudoir de la sirène, le père y entre presque du même pas, et alors nous sommes mis dans le secret de la dame, c'est qu'elle a un protecteur, l'un des cinq rois du Directoire, extrêmement jaloux de sa sirène, et dont la jalousie se dissipe à la vue de l'intrus. « Est-ce qu'on peut aimer ça? est-ce qu'un pareil animal est capable de plaire. » C'est ainsi que la sirène fait prendre le change à son protecteur, et lui dissimule un galant réel au moyen de cette caricature incroyable et de cet incroyable en caricature.

Pendant que les Variétés nous endormaient avec cette pièce, le Gymnase tentait de nous égayer avec *le Mari anonyme*. Celui-ci débute comme un mimodrame : des coups de fusil, des sabres nus, un homme qui s'enfuit, des soldats à sa poursuite. « Où me cacher? s'écrie l'infortuné, où trouverai-je un refuge? — Ici, » reprend la belle Seraphita ou Juanita, du haut de son balcon. Il est inutile d'ajouter que le fugitif profite de l'offre charitable, il est jeune, élégant, bien tourné, ces petits bonheurs n'arrivent jamais qu'aux gens comme il faut, à ce point que, pour tirer absolument d'affaire le proscrit, la demoiselle le conduit bel et bien à l'autel, sans même s'enquérir de son nom : je vous ai dit que la pièce s'appelle *le Mari anonyme*.

Cependant Séraphita avait oublié son prétendu, que n'oublie-t-on pas dans les grandes crises? Ce prétendu est un nigaud qui abuse d'autres nigauds à ce point d'être pris par eux pour le conspirateur et le fugitif qu'ils poursuivent, et voilà notre homme en prison jusqu'à la fin de ses jours; n'est-ce pas un bon débarras pour tout le monde? Ainsi s'écoulent deux ou trois années, au bout desquelles nous nous trouvons transportés à la cour de Portugal; la reine aime beaucoup son roi, mais le roi aime la femme de l'anonyme, il passe son temps à lui adresser de petits billets parfumés que Séraphita ne lit seulement pas; le mari, témoin de cette discrétion, s'applaudit de posséder une si bonne femme, lorsqu'une ombre mystérieuse se dessine à la porte de la chambre à coucher conjugale. « Arrêtez, s'écrie l'époux. — Qu'on l'arrête, » répond le roi. Voilà donc une tête de mari doublement menacée; il est vrai que l'anonyme possède les autographes amoureux du roi et qu'il pourrait les utiliser. Mais admirez la grandeur d'âme de notre proscrit, il dédaigne d'en faire usage pour son salut, et le roi Alphonse, plus sage que David, renonce à Bethsabée en considération d'un acte aussi magnanime. Ce vaudeville sent son mélodrame retourné; le roi, la reine, le niais, l'innocence et la vertu, il

y sont tous, à l'exception du criminel. On a beaucoup applaudi mademoiselle Melcy, à cause de sa grâce et de sa gentillesse; on applaudit aussi M. Bressant, mais sait-on bien pourquoi? *Le Mari anonyme* est de MM. Dennery et Laffitte, *la Sirène du Luxembourg* appartient à M. Biéville.

La nouvelle direction de l'Opéra vient de faire à Londres plusieurs engagements d'une grande importance. Elle a engagé Cerrito, la charmante danseuse, ainsi que mademoiselle Rosati, autre danseuse, et l'une des plus brillantes étoiles du ballet au théâtre de la Reine; enfin, Perrot nous revient après dix ans d'éloignement. Quant au chant, mademoiselle Jenny Lind n'ose décidément pas affronter notre scène, la froideur avec laquelle le public anglais, qui n'est pas difficile, l'a accueillie dans *Norma*, lui inspire cette réserve; mais comme dédommagement, la nouvelle direction a engagé miss Birck, soprano distingué, qui a obtenu de brillants succès en Italie, et qui est appelée, dit-on, à produire une grande sensation sur la scène française.

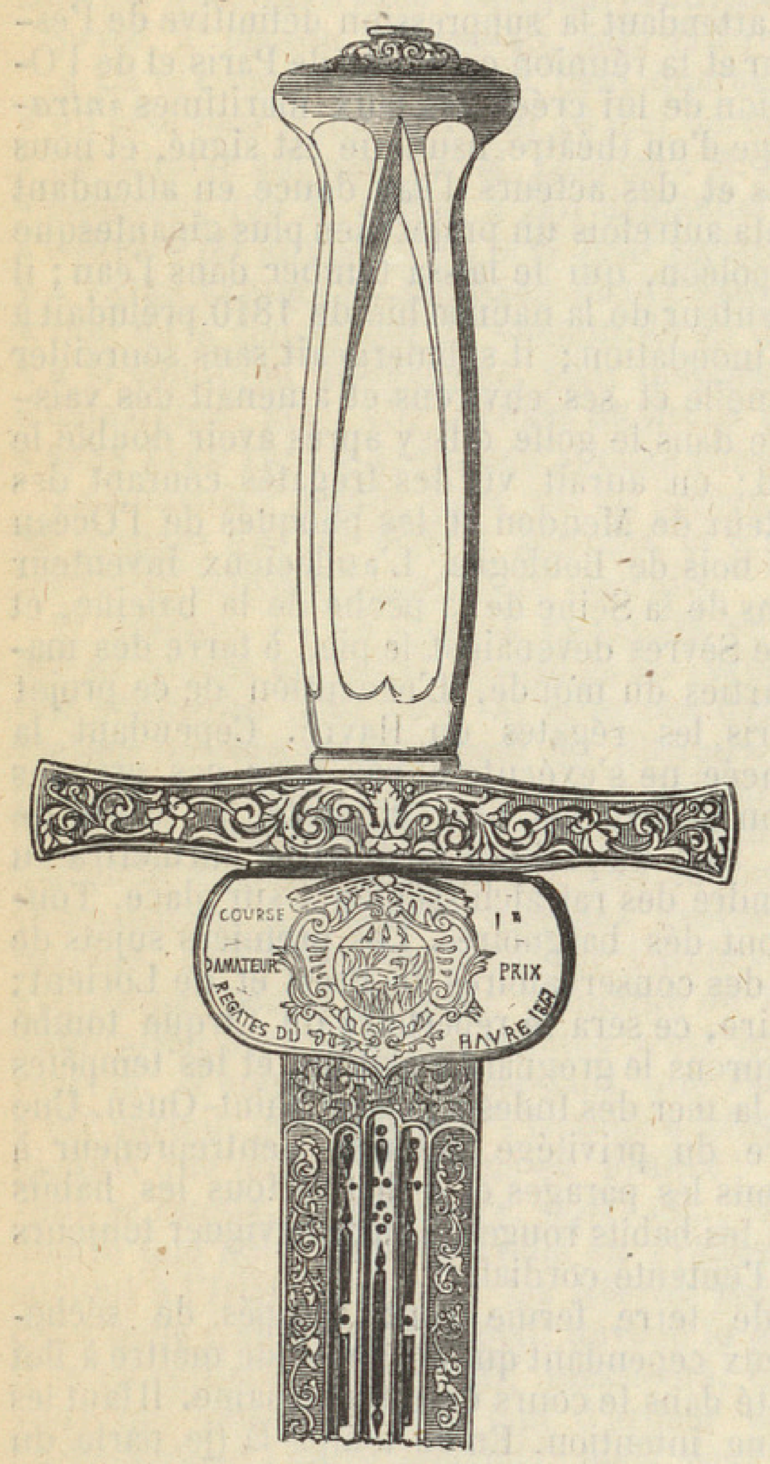

Régates du Havre. — Premier prix de la course d'amateurs. — Couteau d'abordage, offert par Devisme, arquebusier, à Paris.

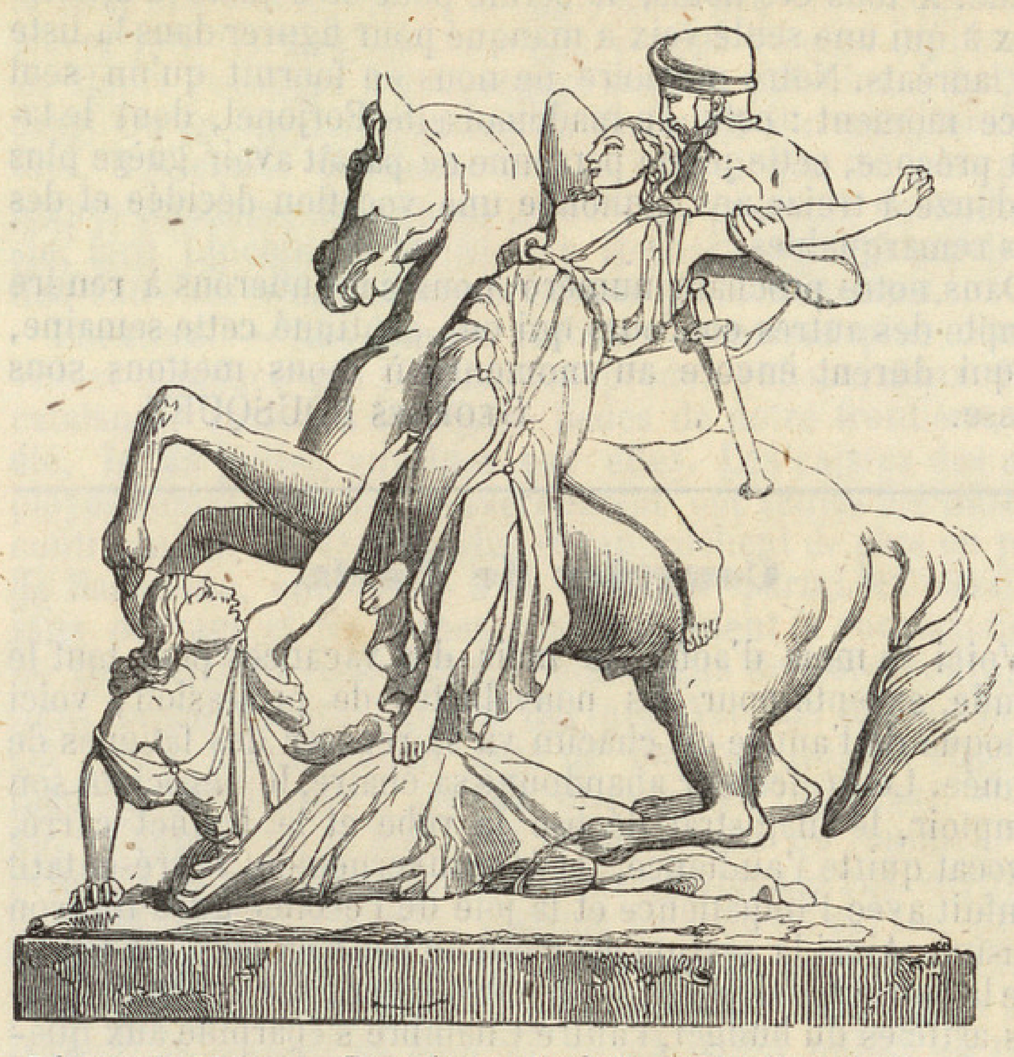

Régates du Havre. — Deuxième prix de la course d'amateurs. — Groupe en bronze, offert par la société des régates.

Régates du Havre. — Prix unique de la septième course. — Coupe en vermeil, offerte par la société des régates.

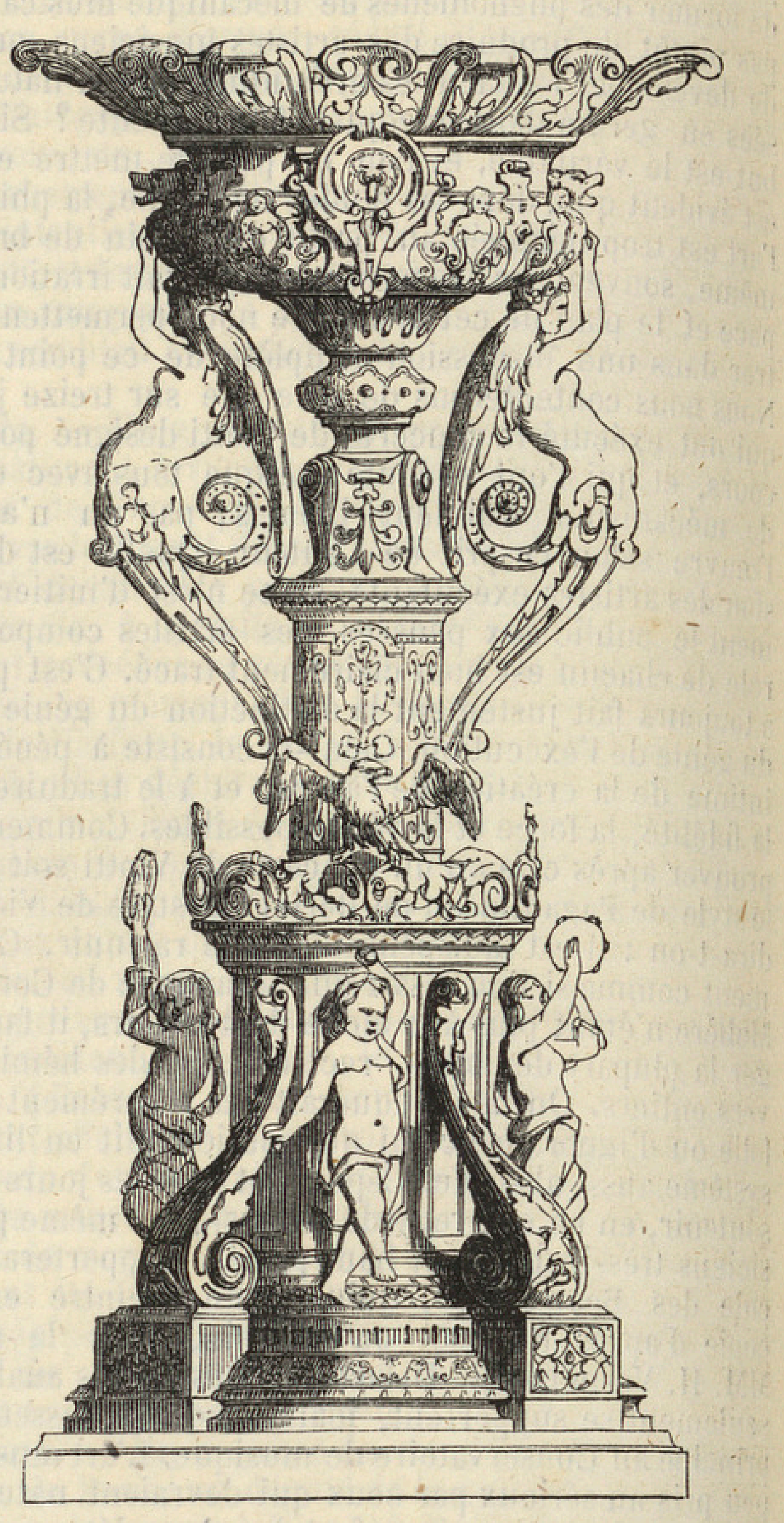

Régates du Havre. — Prix de la première course. — Corbeille en vermeil de la fabrique de Denière, à Paris, offerte par la compagnie des chemins de fer de Rouen et du Havre.

Canal du Midi.

Deuxième article. — Voir p. 331.

Bassin de Saint-Ferréol. Quand, après avoir gravi les hauteurs qui relient Sorèze et Revel, on arrive sur le plateau que couvre la forêt de l'Aiguille, on aperçoit tout à coup, avec une surprise mêlée d'admiration, une immense nappe d'eau qui occupe tout l'entonnoir formé par l'écartement des montagnes. C'est le bassin de Saint-Ferréol, principal magasin d'eau du canal du Midi. L'aspect de ce réservoir est absolument celui d'une petite méditerranée, et l'illusion est complète quand le vent marin, si fréquent dans ce pays, soulève en vagues écumantes la surface des eaux. C'est un spectacle magnifique et qui confond l'imagination, quand on songe que cette petite mer intérieure est le produit du travail humain.

Nous sommes ici dans la vallée du Laudot, qui a dû être barrée pour retenir les eaux qu'on allait y faire arriver. Mais avant de dire comment ce problème fut résolu, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ce prodigieux réservoir, « le plus grand et le plus magnifique ouvrage, dit Bélidor, qui ait été exécuté par les modernes » (1).

(1) Bélidor, *Architecture hydraulique*, tome IV, page 364.

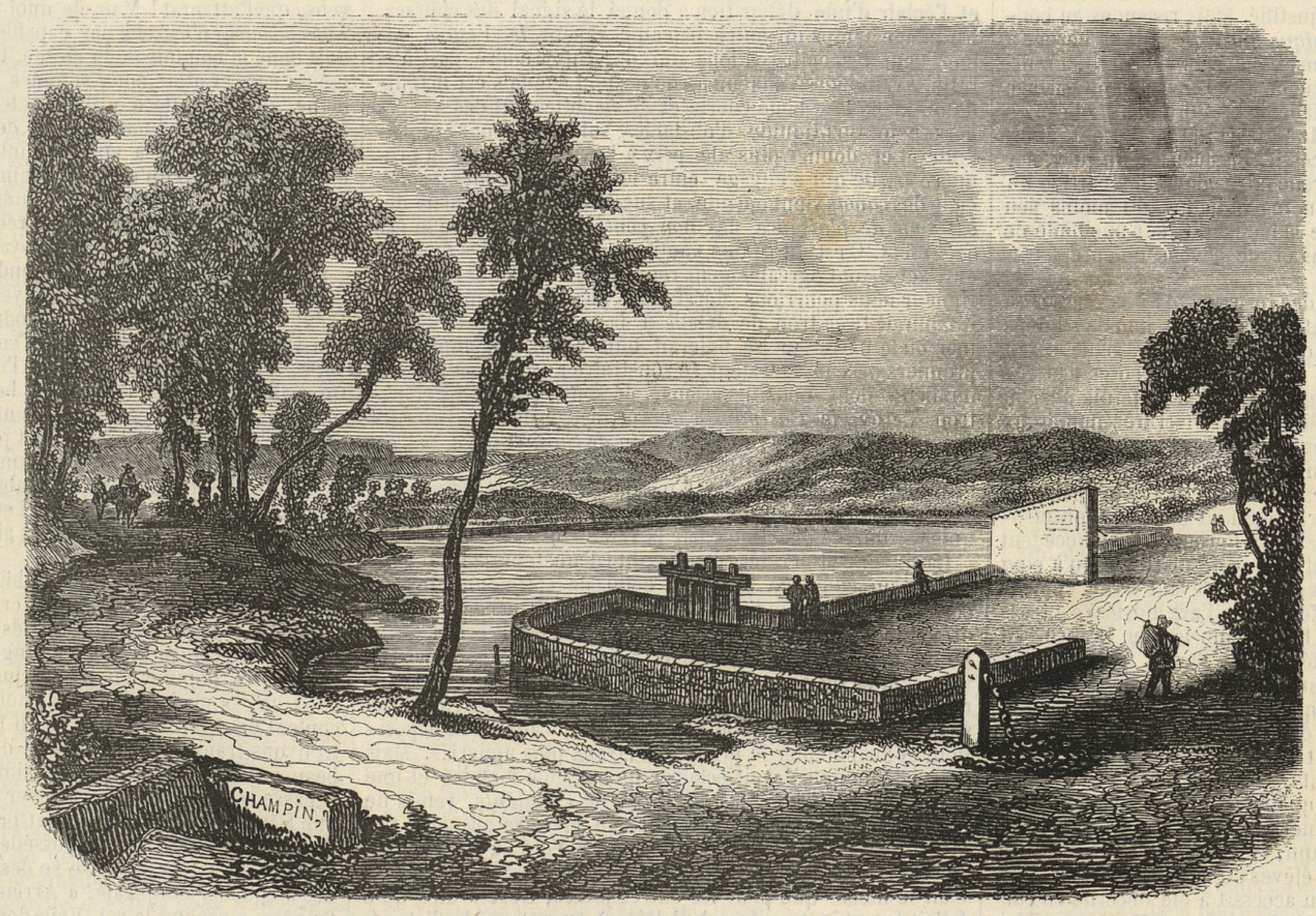

Canal du Midi. — Bassin de Saint-Ferréol.

La forme du bassin, quand il est plein, est celle d'un entonnoir, ou, plus exactement, d'un triangle scalène, dont les deux grands côtés sont à peu près semblables, et dont la base s'appuie à la digue de barrage. En se plaçant sur cette digue, on a devant soi la belle nappe d'eau; derrière, la vallée pittoresque du Laudot, au fond de laquelle coule la rigole de dégagement; à droite, des montagnes couvertes de bois épais; à gauche, une ligne de collines basses occupées soit par des champs cultivés, soit par des taillis de jeunes pins.

La longueur du bassin, depuis le barrage jusqu'à l'angle où il reçoit les eaux du Laudot et de la rigole de la montagne, est de 1,558 mètres; sa largeur, près de la digue, de 779 mètres, sa plus grande profondeur, de 32 mètres 148 millimètres. Sa superficie excède 664,355 m. carrés. Il contient environ 7 millions de mètres cubes d'eau, aussi pure et aussi limpide que si elle sortait des rochers d'où elle vient.

La digue a 70 mètres de largeur. Elle est formée de trois murs, dont un, — celui du milieu, — a 32 mètres 473 millimètres d'élévation. Fondés et appuyés de toutes parts sur le roc, ces murs sont séparés l'un de l'autre par deux terrassements. Le mur principal est plus haut que les deux extrêmes, en sorte que le terrassement qui forme glacis, et qui, d'ailleurs, n'est pas aussi haut que le couronnement de la muraille, se trouve entièrement couvert par les eaux du bas-

sin. Ces terrassements ont été faits de terre et de cailloux, recouverts de 2 mètres de terre glaise, matériaux qui n'étaient guère propres à prévenir les infiltrations. Aussi a-t-on eu plus d'une fois des craintes pour cette belle construction qui, cependant, s'est maintenue intacte depuis son origine (1667).

Les terrassements sont traversés par quatre voûtes dont deux s'ouvrent dans le mur extérieur faisant face au vallon du Laudot. Ces voûtes sont appelées *voûte du tambour*, *voûte d'enfer*, *voûte des robinets* et *voûte de vidange*. Indépendamment de ces voies de dégorgement, il existe un déversoir destiné à dégager le bassin des eaux superflues, et un épanchoir formé par une pale qui s'ouvre quand on veut commencer à vider le bassin. Les eaux du déversoir suivent un lit de roches granitiques, et tombent en superbe cascade dans le lit naturel du Laudot, pour s'y joindre à la rigole de fuite, dont nous parlerons tout à l'heure.

La voûte du tambour et la voûte d'enfer sont percées dans le terrassement le plus voisin du réservoir. La première est superposée à la seconde, et y envoie l'eau du bassin par un puits ou tambour carré s'ouvrant dans le fond du réservoir; de sorte que l'une et l'autre se remplissent au moyen de cette ouverture. La voûte d'enfer aboutit à une pyramide élevée au milieu du bassin et destinée à servir d'échelle pour l'appréciation de l'élévation des eaux quand le bassin s'emplit, ou de leur diminution quand il se vide. C'est le *nilomètre* des Egyptiens. Une pale pratiquée à la voûte d'enfer y précipite les vases du réservoir, lorsqu'il n'y reste plus d'eau.

La voûte des robinets a son entrée dans le vallon. Elle a environ 75 mètres de longueur. A cette distance de la grille d'entrée, on descend une trentaine de marches, et l'on arrive à l'emplacement où sont établis les robinets. Ceux-ci sont au nombre de trois, de forme cylindrique et très-faciles à manœuvrer, au moyen d'appareils à engrenages, qui ne sont autre chose que des crics disposés horizontalement. Le mur dans lequel sont scellés les robinets sépare cette voûte de la voûte du tambour, qui en est le prolongement. Les robinets sont à environ 7 mètres de distance de l'eau, qui s'y introduit par des tuyaux de fonte, plongeant dans la voûte du tambour. Chaque robinet dépense 58,000 mèt. cubes d'eau dans les vingt-quatre heures, quand le réservoir est au niveau du plein. Lorsqu'on ouvre les robinets, l'eau en sort avec un fracas si formidable, qu'on l'entend à une grande distance au delà du bassin et dans la campagne environnante. Ce bruit terrible, la mystérieuse horreur du souterrain, les lueurs sinistres de la torche de résine dont le *cicerone* est armé, les noires silhouettes des visiteurs sur les parois de la

Canal du Midi. — Statue, par David, d'Angers, élevée à Riquet dans la ville de Béziers.

voûte, les larges gouttes d'eau qui tombent de toute part, l'humidité froide qui règne dans ce caveau, tout se réunit ici pour jeter dans l'âme du voyageur une émotion qui participe de la surprise et de l'effroi. De temps en temps le garde secoue sa torche, et alors les milliers d'étincelles qui jaillissent de la résine ardente projettent une flamme subite qui illumine les objets environnants, pour les laisser aussitôt retomber dans une demi-obscurité.

La voûte de vidange, ainsi nommée parce qu'elle est destinée à l'écoulement des eaux dans le lit du Laudot, est située à quelques mètres à droite de la voûte des robinets, et dans un plan inférieur de 4 ou 5 mètres. C'est la plus longue des quatre. On y marche par deux sentiers ménagés à droite et à gauche d'une rigole qui en occupe le fond, et qu'on appelle *rigole de fuite*. Une balustrade en fer à hauteur d'appui garantit les visiteurs du danger de tomber dans la rigole. A une certaine distance de l'entrée, la voûte fait un détour à gauche, puis elle s'infléchit dans sa première direction, et après quelques pas, on arrive à son extrémité. Là se trouve un pertuis par où se précipitent les eaux des robinets placés précisément au-dessus. Ces eaux tombent verticalement d'une hauteur de 5 mètres. En arrivant dans la voûte de vidange, elles entrent dans la rigole de fuite et coulent avec rapidité vers le lit du Laudot pour se rendre au canal du Midi, en passant par Naurouse. La voûte dont il est ici question se prolonge par la voûte d'enfer, dont elle n'est séparée que par un intervalle de quelques pieds, intervalle dans lequel tombe, ainsi que nous venons de le dire, l'eau des robinets. Quand on veut nettoyer le fond du bassin, on lève la pale établie à l'extrémité de la voûte d'enfer, et les vases, entraînées avec violence par les eaux dans cette voûte, entrent dans la voûte de vidange par une ouverture ménagée à dessein, et sortent par la rigole de fuite, qui les conduit au loin, dans la partie inférieure du Laudot.

La rigole de fuite est ombragée jusqu'à une distance d'environ deux cents pas, par de beaux arbres disposés en allées ou groupés en berceaux. A droite et à gauche, les flancs du vallon, très-rapprochés en cet endroit, sont couverts de verdure. Un bois de pins occupe la pente de gauche; au sommet de celle de droite s'élèvent la demeure du garde et une élégante maison destinée aux ingénieurs. Ces constructions sont pittoresquement assises sur un rocher dont les angles apparents sont tapissés de jasmins et de figuiers. De jolis sentiers dessinés en labyrinthe, conduisent de la plate-forme supérieure au fond du vallon. Sur le bord de la rigole et à quelque distance de la voûte de vidange, on a disposé les arbres

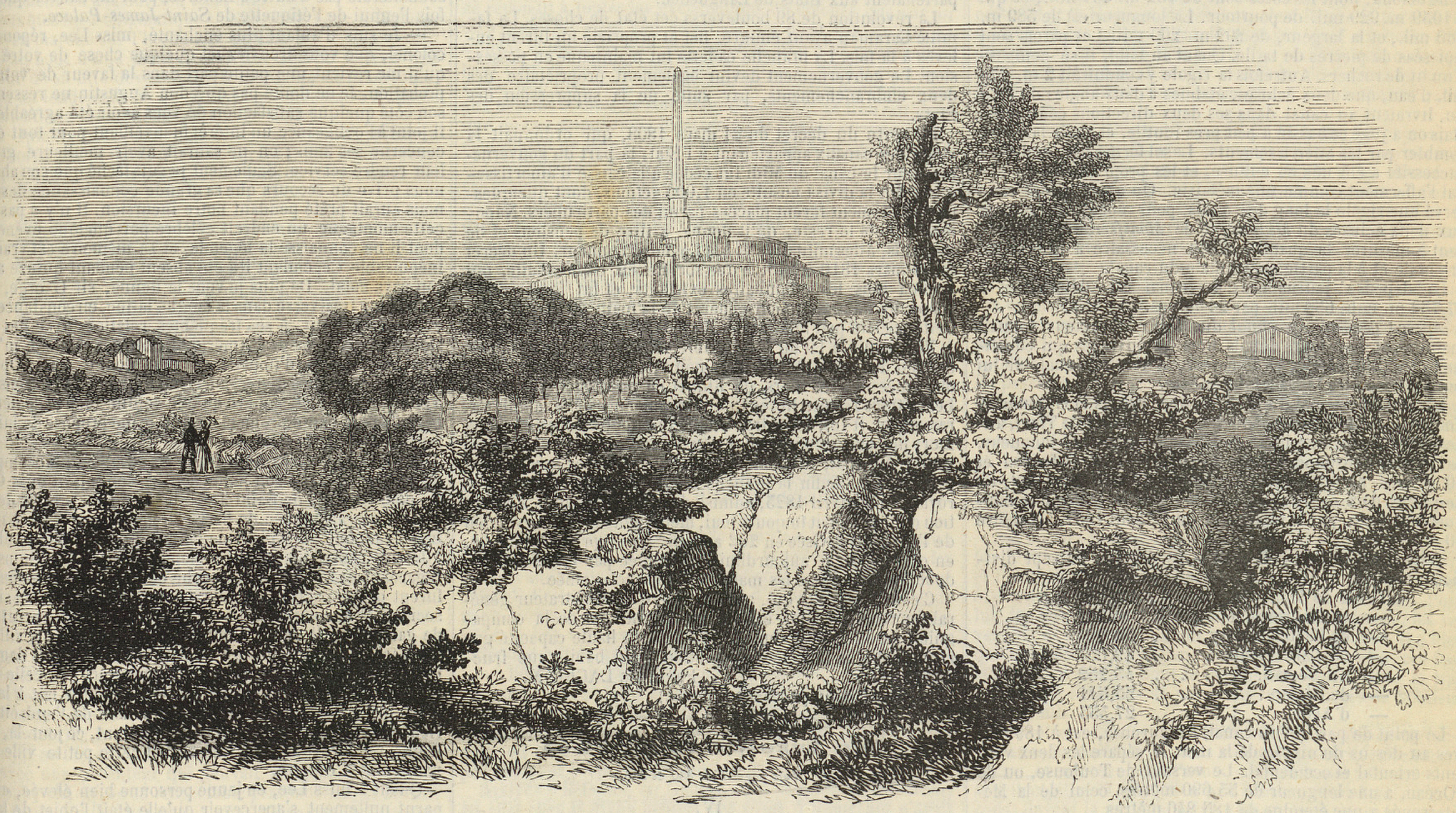

Canal du Midi. — Le monument de Naurouse.

en rotonde. C'est là que s'attablent d'ordinaire les visiteurs qui, dans ce lieu si bien ombragé et si abondamment arrosé, n'ont à redouter ni la chaleur, ni les rayons importuns du soleil. A côté de cette salle à manger champêtre, on voit un petit bassin auquel aboutit une magnifique cascade, dont les eaux écumantes bondissent sur un escalier gigantesque de roches de granit, véritable échelle de Titans. L'eau de cette cascade vient, nous l'avons déjà dit, du réservoir, quand il a dépassé le niveau du plein.

Lorsqu'on remonte sur les terrassements qui forment le plateau supérieur de ce merveilleux édifice, le coup d'œil n'est pas moins séduisant. Dans toutes les directions s'ouvrent des allées de pins, qui serpentent sur la colline, comme les sentiers capricieux d'un jardin anglais, et répandent une délicieuse odeur balsamique. Une belle route soigneusement sablée permet aux voitures d'arriver à la maison du garde, qui fait les honneurs de son domaine avec autant de politesse et d'empressement que d'intelligence. Des remises et de vastes écuries abritent les équipages et les chevaux des voyageurs.

Si l'on monte sur la partie culminante, on arrive à une large voie sablée, ménagée sur la digue le long du mur en contact avec l'eau, et qui permet de parcourir le barrage d'un bout à l'autre de la vallée.

Ces bois élégants, ces allées ombreuses, ces sentiers tortueux, ces escaliers taillés dans le roc, ces rotondes de verdure, ces maisons, ces belles écuries, tout ici est entretenu avec un soin, un goût, une propreté admirables. Il n'y a point de parc princier plus coquet, mieux peigné ni mieux attifé. C'est un jardin civilisé en pleine montagne Noire.

Un registre, dans lequel les visiteurs peuvent écrire leurs noms et leurs inspirations, est déposé chez le garde. Nous avons eu la curiosité de le feuilleter, et n'y avons guère trouvé que de colossales niaiseries en prose et en vers à la gloire de Riquet.

Un mot encore avant de laisser Saint-Ferréol. Le bassin est environ soixante jours à se vider; mais on ne le met guère complétement à sec que tous les trois ou quatre ans. Alors on le nettoie et on le répare. Durant l'hiver de 1844 à 1845 on a restauré la voûte des robinets et substitué l'appareil à engrenages à celui qui existait pour la manœuvre des eaux par les tubes dont nous avons parlé. Des fouilles faites dans la maçonnerie du grand mur intermédiaire, à l'occasion des derniers travaux, ont démontré que les infiltrations qui pénètrent les terrassements et les voûtes n'avaient rien de menaçant pour la digue.

Les propriétaires du canal ont le projet de faire élever de quatre mètres la digue de Saint-Ferréol. On aurait ainsi un volume d'eau bien plus considérable. C'est dans ce but que l'administration a fait acquisition de la majeure partie des terrains qui avoisinent le réservoir. Les réparations faites, il y a quatre ans, ont été calculées en vue de ce dessein. On veut aussi agrandir le local destiné aux visiteurs. Ce sera une obligation de plus que le public aura aux administrateurs du canal, à qui il faut rendre cette justice, qu'ils n'épargnent rien pour la commodité et l'agrément des voyageurs.

Cette description du réservoir de Saint-Ferréol est, nous le sentons, bien sèche et bien froide; des lieux aussi poétiques, et que le génie de l'homme a marqués d'un sceau immortel, méritaient mieux assurément. Nous n'avons pas voulu déflorer les impressions des voyageurs; mieux vaut leur laisser le charme de l'imprévu et le plaisir des émotions inédites.

Bassin de Naurouse. A l'extrémité de la rigole, au point de partage situé, comme on le sait, à Naurouse, on avait creusé un bassin de passage pour la distribution des eaux dans le canal. La forme de ce bassin est celle d'un octogone oblong, dont les côtés sont de 132 m. 491 mil., et qui a 1059 m. 929 mil. de pourtour. La longueur est de 389 m. 680 mil., et la largeur, de 292 m. 260 mil. Les parois sont tapissées de pierres de taille. Quant au fond, il se compose d'un lit de rochers. Autrefois la rigole y conduisait 2 m. 275 mil. d'eau, que deux écluses, établies à deux angles du petit lac, livraient au canal dans ses deux directions contraires. Mais on a jugé ce bassin à peu près inutile, et on l'a laissé se combler par les atterrissements. Le sol formé par les dépôts successifs a été mis en culture, et les propriétaires du canal l'afferment comme une métairie. On a seulement conservé une rigole le long des quais, pour conduire les eaux aux deux écluses du *Médecin* et de *Montferrand*, qui servent à mesurer la quantité d'eau nécessaire à la branche orientale et à la partie occidentale du canal.

La dépense journalière du canal est déterminée à 57,752 m. cub. 652 mil. par 24 heures.

Aperçu général du canal du Midi. Le lecteur connaît maintenant dans leurs détails tous les ouvrages qui constituent les sources, ou, si l'on veut, la tête du canal. Il lui reste à connaître le canal lui-même.

Le canal principal du Midi occupe, depuis la Garonne, à Toulouse, jusqu'à son embouchure dans l'étang de Thau, au-dessous d'Agde, une ligne de 239,000 mètres de longueur. Sa largeur moyenne est de 20 mètres à la flottaison et 10 mètres au plafond. La profondeur des eaux est, en moyenne, de 2 mètres, quoique la calaison légale des barques soit fixée, par le règlement du 12 août 1807, à 1 mètre 60 cent.

Cette ligne de 239,000 mètres se partage en sept divisions, savoir:

Division de Toulouse. . . .	45,900 m.
— de Naurouse et rigoles.	10,907
— de Castelnaudary. . .	36,980
— de Carcassonne . . .	49,057
— du Somail.	43,252
— de Béziers.	25,541
— d'Agde.	27,353

Le point de partage du canal, à Naurouse, est à 189 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il sépare les deux versants oriental et occidental. Le versant de Toulouse, ou de l'Océan, a une longueur de 53,690 mètres, celui de la Méditerranée a une étendue de 185,846 mètres.

Jusqu'à la descente dans l'Hérault à Agde, niveau de la Méditerranée, le canal est alimenté entre Toulouse et Béziers par deux prises d'eau principales :

Celle de Naurouse, qui amène au point de partage les eaux réunies de la montagne Noire et des réservoirs de Lampy et de Saint-Ferréol, par les rigoles de la montagne et de la plaine, offrant ensemble un développement de 80,639 mètres;

Et la prise de Cesse ou de Mirepeyssel, dans la division du Somail. Celle-ci fournit en moyenne 100,000 mètres cubes par 24 heures, et entretient la grande retenue sur un développement de 54,000 mètres à même niveau.

Le canal principal compte soixante-deux écluses, formant cent bassins, dont vingt-six au versant de l'Océan et soixante-quatorze au versant méditerranéen. Cent six ponts et soixante aqueducs complètent l'ensemble de ces travaux.

Les embranchements du canal principal sont : 1° Le canal de Saint-Pierre, qui passe sous les murs de Toulouse, et qui fut creusé de 1768 à 1776, pour faire communiquer la partie de la Garonne comprise dans l'enceinte de cette ville, avec la partie inférieure qui en est séparée par la digue du Bazacle. Ce canal a été cédé, en 1839, à l'Etat, pour servir à la prise d'eau du canal latéral à la Garonne creusé pour la navigation de Toulouse à Bordeaux.

2° Le canal de jonction, exécuté aux frais des Etats de Languedoc, de 1777 à 1789, pour joindre le canal principal à la Robine de Narbonne. Il s'embranche avec le canal principal, dans la grande retenue, au pied du grand aqueduc de Cesse au-dessous du Somail. La longueur de cet embranchement est de 4,871 mètres; la ligne totale se divise en 8 retenues formées par sept corps d'écluses dont la chute totale, jusqu'au niveau de la rivière d'Aude, est de 22 mètres.

3° Enfin la Robine de Narbonne, qui commence à l'écluse de Moussoulens, dans la rivière d'Aude, et finit au-dessous de Narbonne, au port de la Nouvelle. Sa longueur, de 31,652 m., est distribuée en cinq retenues, séparées par cinq écluses.

Le canal du Midi fut appelé, dans l'origine, *canal royal des deux mers en Languedoc*, puis, par abréviation, *canal de Languedoc*. Pendant la révolution, on donna au canal et à ses embranchements la dénomination collective de *canal des deux mers* et de *canal du Midi*. C'est ce dernier nom qui a prévalu et dont on se sert aujourd'hui; seulement, pour distinguer la grande ligne des deux plus petites, on dit *canal principal*.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, le mouvement de la navigation du canal et l'état comparé de ses produits, de 1686 à 1843. Le défaut de place nous force d'ajourner ces détails, qui sont comme la conclusion pratique de cette intéressante exposition.

Propriété du canal du Midi. — Riquet avait employé toute sa fortune, et au delà, à la construction du canal. Il était juste qu'il fût dédommagé de ce sacrifice. Louis XIV lui concéda le canal, qui fut, pour lui, comme on l'a vu, érigé en fief. Les héritiers de Riquet possédèrent et administrèrent ce beau domaine depuis l'ouverture de la navigation (1681) jusqu'à 1789. La famille de Caraman, qui formait la branche aînée de cette descendance, avait vingt et une portions de la propriété sur vingt-trois; le reste appartenait à la branche cadette, celle des Bonrepos. Le chef de la branche aînée, par suite d'une substitution perpétuelle, jouissait de la moitié des produits, et dirigeait l'administration.

Quant aux canaux de Saint-Pierre et de Narbonne, ils appartenaient aux Etats de Languedoc.

La révolution de 89 bouleversa cet état de choses. La famille Caraman ayant émigré, fief et propriété lui furent enlevés à la fois. La branche cadette fut maintenue en possession. Le gouvernement devint également propriétaire des deux embranchements, par suite de la suppression des Etats.

En vertu du décret du 21 mars 1808, qui ordonnait la vente des canaux appartenant à l'Etat, la part du gouvernement sur le canal du Midi fut cédée à la caisse d'amortissement. On la divisa ensuite en 1,000 actions, dont quelques-unes seulement furent placées parmi des particuliers. Napoléon acheta le reste, qu'il donna, à titre de pensions et de majorats, à des militaires et à la Légion d'honneur. Un décret du 10 mars 1810 constitua une société en commandite, qui groupa tous les actionnaires existants, et fut forcée d'accepter un administrateur général de la main de l'empereur. Cette société prit le nom de *Compagnie du canal du Midi*.

Vint enfin la loi du 5 décembre 1814, qui ordonna la restitution des biens des émigrés non vendus, et remit la branche aînée des héritiers de Riquet en possession du canal. Les actions restées libres furent abandonnées à la famille Caraman, et il fut, en outre, décidé que toutes celles qui, à la mort des propriétaires ou à l'extinction des titres, feraient retour à l'Etat, seraient également restituées aux anciens possesseurs. Enfin la branche cadette fut, par ordonnance royale du 25 avril 1823, admise dans la compagnie. La portion dont elle avait toujours joui, même pendant l'intervention de l'Etat, fut divisée en 292 actions. La propriété totale est, en conséquence, aujourdhui représentée par 1,292 actions, dont 380 sont entre les mains de la branche aînée.

C'est M. Lepaute qui, avec le titre d'administrateur général du canal du Midi, est chargé des intérêts de la compagnie ; ses lumières, son expérience et sa haute capacité garantissent à la Société une gestion aussi habile que fructueuse. FRÉDÉRIC LACROIX.

(*La fin à un prochain numéro.*)

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314, 330 et 346.

IV.

COMMENT LE COLONEL MAC-CULLOCH VOYAIT LE FIN FOND DES CHOSES, ET POURQUOI MISS OPHÉLIA LES PRENAIT AU REBOURS.

Le colonel Mac-Culloch, fidèle à ses habitudes de ponctualité militaire, se présenta le lendemain à l'heure du déjeuner, amenant avec lui une femme d'une tournure fort dégagée, jeune encore et portant avec grâce l'élégant costume des Basquaises. Sir George ne fut pas peu surpris en entendant cette femme lui offrir ses services pour le conduire, lui et sa famille, dans la montagne, partout où il voudrait aller. Mais le colonel l'assura qu'il répondait d'elle comme d'un des meilleurs guides qu'on pût trouver dans la contrée, et que Marie Urubide, c'était le nom qu'elle portait, exerçait depuis longtemps cette profession à la satisfaction de tous les étrangers. Cette nouveauté plut beaucoup à miss Ophélia; elle parut charmée de se voir pour la première fois dans un pays où les choses ne se passaient pas tout à fait comme ailleurs. Enfin elle trouva le costume de la belle *cacoletière si pittoresque*, qu'elle se promit bien d'en faire façonner un semblable sur ses dessins pour les bals masqués de la prochaine saison. Elle jugea avec raison que ce petit foulard coquettement chiffonné avec une pointe retombant sur l'oreille et le feutre qui le recouvrait feraient une coiffure *délicieuse* et bien capable par son étrangeté de rivaliser avantageusement avec les turbans extravagants de miss Brigg.

Sir George prit l'avis de lady Amélia, qui daigna laisser tomber un regard d'approbation sur le guide féminin, dont le colonel lui vantait l'expérience. Il fut arrêté que dès le lendemain on ferait une première excursion du côté de la Bidassoa en passant par le château d'*Urthubi*, que miss Ophélia désirait voir absolument, pour s'assurer, disait-elle, que le souvenir des exploits du colonel ne s'était pas entièrement éteint dans la contrée. Celui-ci répliqua que, pour se venger de ses mauvaises plaisanteries, il lui destinait le plus rétif bidet qu'il y eût à dix lieues à la ronde, et qu'on verrait bien, si bonne cavalière qu'elle fût, comment elle viendrait à bout de s'en faire obéir. Miss Lee prétendait qu'elle aurait raison de sa monture, fût-ce le mulet le plus entêté de toutes les Castilles; enfin le déjeuner mit fin à la querelle, et le colonel déclara, tout en mangeant, qu'il lui était pour le moment impossible de présenter à ces dames son honorable ami don Augustin, vu qu'il était absent depuis ce matin-là même, et qu'on ne savait où il était allé. « Mais je soupçonne fort, ajouta-t-il, qu'il est dans la montagne, suivant son habitude ; et si miss Lee me demandait ce qu'il y fait, je pourrais lui répondre que je n'en sais rien, à moins qu'il ne se soit voué au secours des chasseurs dans l'embarras.

— D'après le portrait assez peu engageant que vous nous avez fait de ce seigneur hidalgo, dit en riant miss Ophélia, ce serait un trait de ressemblance de plus avec le célèbre chevalier de la Triste-Figure. Du reste, je ne puis m'empêcher de rendre justice au bon goût dont il a fait preuve dans l'arrangement de cette petite maison. Je trouve le jardin charmant, et les détails en sont disposés aussi habilement que par la main d'un de nos artistes de profession. Je suis bien aise de vous apprendre, mon cher colonel, qu'il y a devant ma fenêtre certain balcon d'un effet on ne peut pas plus moresque,— quoique vous n'aimiez pas ce style ; — de plus, ce balcon donne sur une volière fort élégante et remplie d'oiseaux dont je serais en peine de me rappeler tous les noms, moi qui me pique de quelque *suffisance* en histoire naturelle. En un mot, ce logement-ci me plaît beaucoup, et je n'en souhaiterais pas d'autre à Londres, pour me sauver quelquefois l'ennui de l'étiquette de *Saint-James-Palace*.

— Je suis d'autant plus enchanté, miss Lee, répondit le colonel, que vous trouviez ici quelque chose de votre goût qu'il me revient une petite part dans la faveur de votre approbation. Je ne doute pas que don Augustin ne ressente de son côté quelque satisfaction de vous avoir été agréable; car il joint à l'obligeance un intérêt bienveillant pour tout ce qui concerne ses amis; on ne saurait avoir meilleure grâce à leur rendre service. Seulement je suis fâché que son absence nous prive du secours que sa grande connaissance des lieux nous aurait prêté pendant notre incursion. Il n'y a pas dans cette montagne un endroit célèbre par quelque événement dont il ne connaisse la légende, et sa mémoire est vraiment inépuisable Cependant il a été absent pendant quinze ans de son pays natal. De plus je vous le donne, sir George, pour un *scholar* très-versé dans la langue latine, circonstance qu'il doit, m'a-t-il dit, à ses fréquentes relations avec des missionnaires jésuites de l'Amérique centrale. Mais je m'aperçois aux signes d'impatience que donne miss Ophélia, qu'elle trouve mes digressions trop longues. Je consens donc à changer de sujet, pourvu qu'elle veuille bien accepter mon bras dans la petite promenade que je me propose de lui faire faire autour de la ville. »

Un moment après, le colonel Mac-Culloch, accompagné de sir George et de son jeune cousin, conduisait miss Ophélia dans les rues de Saint-Jean-de-Luz avec un air de gravité où perçait un peu de fierté de mener à son bras une si belle personne. Les oisifs de carrefour, qui étaient habitués à le voir passer tout seul enveloppé dans son mackintosh, ne regardant ni à droite ni à gauche et ne saluant personne, ne furent pas peu surpris ce jour-là de le rencontrer en si belle société, et accomplissant avec beaucoup d'aisance cet acte de galanterie. Il ne fut bientôt bruit dans toute la ville que du mariage du gros *mylord* anglais avec une jeune dame arrivée de la veille. On admira la bonne grâce de celle-ci, sa tournure *distinguée*, mais surtout son costume fait à la dernière mode de Paris; et les merveilleuses de l'endroit, curieuses de l'examiner en détail, semblèrent, ce jour-là, s'être donné rendez-vous dans les rues de cette petite ville ordinairement si déserte.

Quant à miss Lee, en jeune personne bien élevée, elle ne parut nullement s'apercevoir qu'elle était l'objet de la curiosité générale. Quoiqu'elle eût trop d'esprit pour être fière, elle avait conservé de son éducation, entièrement faite en vue de ce monde à part qu'on nomme les *exclusifs*, des manières un peu dédaigneuses. Moins préoccupée de sa beauté, dont elle n'avait pas, comme tant d'autres femmes, la sottise de se faire honneur, que de la dignité de son maintien, elle

se tenait vis-à-vis des étrangers dans une réserve que les gens peu au fait de certains préjugés, — desquels on est bien obligé de tenir compte, — peuvent prendre quelquefois pour de l'impertinence.

Malgré la bonne volonté du colonel et ses bévues en architecture, miss Lee ne prit qu'un médiocre plaisir à cette promenade. Le spectacle des jeunes filles déchargeant les barques sur le quai et portant sur leur tête d'énormes fardeaux la surprit et l'amusa pendant un moment; le clocher de la petite église de Cibourre lui parut ressembler d'une façon assez grotesque aux pagodes chinoises dont son oncle le commodore lui faisait dans son enfance de si drôles de descriptions. Au reste, elle trouva la ville fort mal pavée, les hommes un peu déguenillés, les femmes passablement laides, et saisit le premier prétexte venu pour aller rejoindre lady Amélia, qui était restée au logis sous prétexte qu'elle avait la migraine.

Le reste de la journée s'écoula sans plus de diversion. Miss Lee ne trouva d'autre ressource contre l'ennui que de se mettre au piano et de chanter jusqu'au soir; mais ses cavatines italiennes rencontrèrent pour la première fois des oreilles indifférentes. Contre son ordinaire, sir George parla sérieusement de politique avec le colonel, et celui-ci fit à son ordinaire une énorme consommation de sucre et d'eau-de-vie. Lady Amélia dormit plus que de coutume. Sir Charles, après avoir passé la moitié de la matinée à faire remettre ses fusils en état, se sentit saisi, en entendant pour la centième fois les roulades de sa cousine, d'un bâillement nerveux très-inconvenant, qu'il résolut d'aller dissiper sur le port avec quelques cigares. Miss Lee se lassa bientôt de chanter sans être écoutée. Elle quitta le piano avec un peu d'humeur, alla s'accouder à son balcon moresque, émietta du pain dans la volière, dessina je ne sais quoi sur son album, et en déchira aussitôt le feuillet; enfin, quand elle fut à bout de ces enfantillages, elle se rappela involontairement l'histoire du colonel et de don Augustin; elle pensa qu'il serait fort singulier que cet ami dont on parlait tant, et qui se faisait tant attendre, finît par leur devenir indispensable pour ne pas mourir d'ennui, et elle trouva tout au moins assez plaisant que le seul objet qui lui parût digne d'attention dans cet affreux pays fût un homme qu'elle ne connaissait pas, et dont elle ne pouvait prononcer le nom.

La soirée ne se passa pas moins tristement pour elle; et comme à l'heure du thé, sir Charles, lequel s'était montré à l'égard de sa cousine passablement maussade, s'échappa jusqu'à dire qu'il y avait d'assez jolies filles dans cette vilaine petite ville, miss Ophélia ne put s'empêcher de répondre en haussant les épaules:

« Si on jugeait de votre goût pour distinguer les femmes, mon cher cousin, par l'empressement que vous mettez à leur être agréable, je n'aurais pas lieu d'être très-satisfaite de votre discernement. Je conviens que l'habitude peut émousser les fantaisies les plus délicates, mais je ne fais pas à tout le monde l'honneur de penser que cette indifférence n'ait pas souvent une cause beaucoup plus naturelle. »

Sir Charles regarda sa cousine d'un air étonné; il n'avait pas compris un mot de ce qu'elle venait de dire. Quant au bon colonel, ce jargon quintessencié du grand monde n'était point du tout son fait : aussi se contenta-t-il de dire philosophiquement en avalant son *toast and tea*.

« Vous êtes bien énigmatique ce soir, miss Lee; il faut que vous ayez marché sur l'herbe aux devins. »

Mais au bout d'une demi-heure, sir George trouva que l'humeur de sa fille devenait par trop *teasing* et intolérable, renvoya au lendemain ce qu'en style parlementaire il appela les explications personnelles, et l'on se sépara.

Miss Ophélia passa une nuit assez agitée; ses rêves, au lieu de sortir par la porte d'ivoire, furent d'une nature aussi fantasque que ceux qui assiégèrent jadis le chevet de la dolente *Belinda*:

Unnumber'd throngs, on ev'ry side are seen,
Of bodies chang'd to various forms by spleen,
Here Living tea-pot stand, one arm held out,
One bent; the handle this, and that the spout:
A Pipkin there, like Homer's tripod walks
Here sighs a iar, and there a goose-pye talks;
Men prove with child, as pow'rful fancy works,
And maid turn'd bottles, call aloud for corks, etc., etc.

Aussi à l'heure où le colonel Mac-Culloch vint annoncer que tout était prêt pour le départ, elle ne put s'empêcher de lui rire au nez en le voyant affublé de la tête aux pieds d'un *impermeable cloak*, qui lui donnait un peu de l'air de *Falstaff* dans le rôle de la sorcière des *Joyeuses femmes de Windsor*. Mais le bon colonel rit lui-même tout le premier de cette impertinence, disant galamment à sir George, pour l'excuser, que miss Lee s'était sans doute réveillée sur le côté gauche, et que quant à lui, il ne haïssait pas l'humeur des dames qui se lèvent le bonnet de travers, pourvu qu'elles fussent jeunes et jolies. Il est vrai que miss Ophélia ne lui avait jamais paru plus piquante que ce matin-là, grâce à un costume d'amazone dont la justesse faisait valoir sa taille élégante, et à un petit air mutin qui lui seyait à ravir. Les grâces moins légères de lady Amélia ne brillaient pas moins sous le vêtement de bon goût qu'elle avait jugé préférable à l'habit de cheval, ayant choisi pour cette excursion l'allure plus commode du *cacolet*.

Le colonel aida galamment miss Lee à monter à cheval, et se mit lui-même en selle selon toutes les règles de l'art, mais avec une pesanteur qui pouvait faire craindre que le petit poney chargé de sa respectable personne ne fût bientôt sur les dents. Sir George et son cousin suivirent leur exemple; lady Amélia, assise dans son cacolet, ouvrit la marche ayant pour contre-poids le guide féminin dont nous avons parlé, laquelle conduisait leur pacifique monture. Enfin, le chasseur de sir George et un domestique du colonel suivaient sur des mulets chargés, par la prévoyance gastronomique de ce dernier, de bourriches contenant des *terrines de Nérac*, quelques bouteilles d'excellent bordeaux et autres menues provisions.

Le château d'*Urthubi*, situé à un quart de lieue environ de *Cibourre*, n'offrit à nos voyageurs d'autre intérêt que son antiquité et le souvenir plaisant de l'aventure du colonel. Miss Ophélia ne manqua pas de tirer malignement parti de son érudition musicale pour assurer que ce château, malgré ses cinq tourelles qui lui donnaient l'air assez rébarbatif, paraissait destiné à fournir des sujets d'opéra-comique. Sir George se rappela avoir en effet entendu autrefois à Paris l'acteur *Ponchard* chanter un rôle dans certaine pastorale mêlée d'ariettes qui portait, on ne sait pourquoi, le nom de ce vénérable manoir.

« Si don Augustin était ici, répliqua sans se déconcerter le colonel, il vous prouverait par une longue histoire dont je ne me rappelle malheureusement pas un seul mot, que ce vieux nid d'hidalgos ruinés, a vu sous ses murs plus d'un événement tragique. Ce pays si pastoral a été divisé, m'a-t-il dit, jusque dans ces derniers temps, par une querelle qui n'a pas produit moins de rivalités et de meurtres que celle d'*York* et de *Lancastre*. Les deux partis portaient ici deux noms basques assez bizarres et qui, dans leur langue infernale, signifient, à ce que prétend don Augustin, *ventre blanc* et *ventre rouge*; et tout cela, pour décider lequel du seigneur d'Urthubi, ou d'un autre *laird* dont j'ai oublié le nom, mettrait sur sa tête une perruque de bailli!

— Mon cher colonel, dit miss Ophélia, toutes les querelles de ce bas monde ne tiennent-elles pas à une différence de couleur? Toutefois, vous me permettrez de donner ma préférence à l'allégorie des deux roses; je la trouve beaucoup plus bienséante, et je ne vois pas comment une partie si peu noble de nous-même peut avoir acquis l'importance de devenir un signe de ralliement, à moins qu'il ne s'agît ici, tout comme dans nos élections, de savoir lequel des deux prétendants rassasiait et abreuvait le mieux ses partisans. »

Apres avoir traversé *Urugne*, joli village renommé, leur dit le colonel, pour la beauté de ses femmes, nos voyageurs suivirent le chemin en pente douce qui mène à la *Croix-des-Bouquets*. Cet endroit est le point le plus élevé des hauteurs qui ferment du côté de la France la vallée de la *Bidassoa*. Il rappelle un triste épisode des guerres de la révolution. C'est sur ce plateau que les émigrés en vinrent aux prises avec l'armée républicaine; c'est de là qu'on voit pour la première fois l'Espagne, et qu'on jouit du magnifique spectacle de la mer pressant dans leur enceinte de rochers, les cantons basques du *Labourd*, depuis le dernier chaînon des Pyrénées jusqu'aux âpres montagnes de la *Biscaye*. Dans la perspective sombre et immense qu'ouvre à l'œil du spectateur la vallée de la *Bidassoa*, il aperçoit à ses pieds sur la rive droite *Hendaye* et le *pas de Béhobie*, qui marquent les limites de la France, et du côté de l'Espagne, Saint Sébastien, Fontarabie et Irun au fond de son bassin demi-circulaire; enfin, les pics aigus de la Biscaye et les hauts plateaux de la *Navarre* ferment de tous côtés l'horizon, ajoutant leurs formes imposantes à la variété du tableau.

Miss Lee, qui ne regardait jamais les choses qu'à travers ses fantaisies, et pour qui les beautés naturelles n'avaient de prix que celui que leur donnait l'impression du moment, ne répondit à toutes les exclamations du colonel que par un *very beautiful* assez peu admiratif. Ce n'est pas qu'elle ne trouvât le point de vue fort beau et des plus convenables pour faire la toile de fond d'un panorama; mais il était trop vaste, trop uniforme, trop inondé de lumière pour répondre aux besoins actuels de son imagination. Elle se trouvait dans une de ces dispositions bizarres où la pensée change capricieusement de face à chaque instant et ne saurait s'arrêter à la contemplation d'une vue unique. Au lieu de la pompe de ces grandes perspectives où l'éloignement revêt tous les objets de la même teinte éthérée, où les détails disparaissent dans l'ensemble et qui n'éveillent dans l'esprit qu'une idée de majesté et de grandeur, elle rêvait en ce moment je ne sais quel paysage fantastique dans le goût de l'île enchantée de la *Tempête* ou du *Songe d'une nuit d'été*: un sol aux vives couleurs tapissé de verdure et de fleurs éclatantes; un ciel mêlé de pluie et de soleil et donnant à toutes choses cet air mélancoliquement grotesque que prend la nature quand il arrive, comme dit le vulgaire, que le *Diable bat sa femme*, et qui la fait ressembler à un homme qui rit d'un œil et pleure de l'autre. Enfin, toutes les brises indiscrètes et folles du charmant pays de la *Fantaisie* soufflaient à son imagination des caprices aussi brillants et aussi fugitifs que les reflets du soleil, dans cette nature tour à tour assombrie et illuminée, où chaque rayon de lumière s'estompe comme une vapeur, où chaque goutte d'eau scintille comme un diamant.

« Very beautiful, répéta-t-elle d'un air assez dédaigneux au colonel, qui ne se lassait pas de la presser de toutes les phrases admiratives à l'usage des touristes. Mais, mon cher colonel, l'estomac ne se repaît pas d'enthousiasme. Si vous m'en croyez, nous irons déjeuner au plus tôt dans ce village situé là-bas sur les bords de cette vilaine petite rivière. Comment est-ce qu'il se nomme?

— Béhobie, je crois, répondit le colonel, qu'un appétit des plus aiguisés força à étouffer un dernier soupir d'admiration. Il y a là l'*hôtel des Deux Nations*, où l'on est servi passablement. Je connais l'hôtesse pour avoir logé chez elle deux ou trois fois; c'est une bonne femme qui n'a pas de pareille pour préparer une mockb-turtle-soup. »

Arrivés à Béhobie, sir George et sa famillle descendirent en effet chez la digne hôtesse des *Deux Nations*, qui n'avait jamais hébergé tant de beau monde. Deux ou trois servantes basques, dont l'œil noir et la tournure alerte plaisaient fort à sir Charles, eurent bientôt déblayé de tous les objets qui l'encombraient une chambre assez propre du rez-de-chaussée. Nos voyageurs s'y installèrent, et, malgré l'incommodité du lieu et les répugnances sans fin de lady Amélia, ils déjeunèrent assez *comfortablement*, grâce aux précautions du colonel. Celui-ci les régala en outre d'une *fausse soupe à la tortue*, sur le mérite de laquelle il n'y eut qu'une voix.

Le reste de la journée se passa à visiter tout ce qu'on peut voir de curieux dans les environs, c'est-à-dire les ruines du château de Béhobie, le village dévasté d'Hendaye et l'île des Faisans, célèbre par les conférences qu'y tinrent en 1660 le cardinal Mazarin et don Louis de Haro pour traiter du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Ce petit îlot, où il n'y a jamais eu de faisans, est assez agréablement situé au milieu du cours de la Bidassoa. Il ne produit que de l'herbe et quelques maigres saussaies sans cesse submergées par les hautes marées. Le colonel avait eu d'abord le projet de pousser son incursion jusqu'à Fontarabie, afin de procurer à miss Lee le plaisir de voir de près une ville espagnole. Mais monsieur le délégué de la police de Béhobie, homme très-prudent, lui remontra poliment que, dans l'état de trouble où se trouvait en ce moment cette partie de l'Espagne, il n'y avait pas un seul endroit au delà de la Bidassoa qui ne fût menacé de quelque coup de main par les troupes du prétendant; qu'il était plus sage de rester en lieu de sûreté que de s'exposer à se faire piller ou égorger par curiosité, et qu'enfin il était de son devoir à lui, chargé de la police de la frontière, de ne laisser passer personne si l'on n'était muni d'un passe-port français visé pour l'Espagne. Le colonel trouva que cette dernière raison dispensait de toutes les autres. Quand ils eurent vu tout ce qu'il y avait à voir, nos voyageurs se disposèrent à reprendre le chemin de Saint-Jean-de-Luz; mais il fut convenu, afin de varier les plaisirs, qu'arrivés à la Croix-des Bouquets, au lieu de redescendre dans la plaine, ils prendraient un chemin plus agreste dans la montagne.

J. LAPRADE.

La suite au prochain numéro.

Les Landes.

HUIT GRAVURES, D'APRÈS LES DESSINS DE M. LONGA.

Deuxième article. — Voir p. 120.

On a dit que les habitants des Landes forment trois classes distinctes : propriétaires, propriétaires-colons et métayers ou colons partiaires. Nous adoptons cette division, exacte pour les habitants des campagnes, les seuls dont nous nous occupions.

Le propriétaire y est ce qu'on le voit partout ailleurs, ce que l'on appelle un bon campagnard, commerçant par désœuvrement, industriel quelquefois, conseiller municipal, électeur, bon époux, bon père et le reste; mais ce qui le distingue, c'est une manière d'entendre la générosité et l'hospitalité dont les temps antiques seuls peuvent nous fournir l'exemple.

Le propriétaire-colon a tout cela, moins le vernis; l'éducation lui fait défaut et le place dans une position spéciale qui, fortifiée par des habitudes séculaires, l'oblige à passer sa vie avec le simple métayer dont il adopte, du reste, le costume et le langage. Après tout, c'est là que le portent ses intérêts et ses goûts. C'est le métayer qu'il exploite, c'est du métayer qu'il tire brin à brin ces revenus qui, constamment entassés, finiraient par constituer de grosses fortunes, si Dieu n'y mettait ordre au moyen d'une fécondité toute patriarcale.

La troisième classe comprend le métayer, le paysan, le prolétaire du lieu. Ce n'est certes pas pour lui que se sont faites nos deux révolutions; si ses droits à la liberté et à l'égalité ont été reconnus, il ne s'en doute guère, et paraît se croire encore *au bon temps*. Son seigneur à lui, c'est le propriétaire de la métairie qu'il cultive. Celui-ci est, autant que le permettent la civilisation et les lois actuelles, un seigneur au petit pied : il se fait appeler *meste*, maître, reçoit au jour de l'an, à Pâques et à la Saint-Martin des redevances en produits des basses-cours et des jardins, et, s'il habite ses biens, exerce la plus grande influence jusqu'au sein des familles.

Cet asservissement moral n'est dû qu'au défaut d'éducation. Le paysan a conscience de son infériorité; ébloui par une distance qu'il ne peut apprécier, il n'ose lever les yeux vers un monde meilleur, et vit en lui-même insouciant et méfiant comme l'insecte dans sa coque. Il y a, du reste, quelquefois un bon côté dans cet état de choses : le propriétaire prend l'engagement moral de secourir son métayer, et dans les années de disette, celui-ci peut se trouver heureux d'avoir un maître.

Ses mœurs sont un reflet de celles des peuples divers qui passèrent sur cette terre. Le Gaulois, le Romain, le Sarrasin et l'Anglais s'y trouvent confondus. Chrétien par le fond ou à peu près, le paysan landais est païen par la forme. Pour lui, les fées pourront bien revenir; les loups garous, les revenants et les sorciers n'ont jamais cessé d'exister. Il a bien quelque confiance en Dieu, mais non autant qu'en ces fontaines miraculeuses dont le paganisme nous a légué la tradition. Les *dévotions* et *pèlerinages* sont en grand honneur près de lui.

Peut-être, comme Élisabeth ou Sarah, déplorez-vous, madame, le malheur de vous voir sans postérité. Séchez vos pleurs, et espérez : pour l'avoir, cet enfant que tous vos vœux appellent, il vous reste bien peu à faire : rendez-vous à Bascons, devant la porte de Saint-Amand, faites jouer le verrou, une fois, deux fois, trois fois; et, maintenant, laissez faire; ce n'est pas plus difficile que cela.

L'enfant venu, il faut le nourrir. Vous reculez devant cette tâche. Est-ce le lait qui vous manque? les grottes de Saint-Remy vous en donneront de première qualité; venez sur les bords de la Douze, appliquez vos lèvres à l'extrémité de ces

talactites d'où découle une eau limpide, et vous m'en direz des nouvelles.

Mais peut-être, avant d'avoir un enfant, trouverez-vous logique de prendre un mari? Saint-Amand est trop moral pour vous refuser cette légère satisfaction; il suffit de vous plonger dans la piscine. Si cette condition vous effraye, d'autres saints moins exigeants vous offrent leurs services. Les protecteurs ne manquèrent jamais aux jeunes femmes, et, parmi les saints, quoi qu'on en dise, il s'en trouve de galants. Vous avez d'abord saint Sabin, vous avez saint Joseph et *lou gran sen Miquéou dé Brégnes*, le grand saint Michel des vendanges, patron des jeunes gens et des jeunes filles à la deuxième foire de Lencouacq. Nous vous faisons grâce des autres.

Les saints et les fontaines ne se mêlent point seulement de faire les mariages; ils guérissent aussi tous les maux; à chacun le sien, car la liste en est longue. Quelques-unes de ces dévotions jouissent d'une grande renommée. Celle de Buglose réunit, il y a quelques années, une telle affluence, que les pèlerins, ne sachant où loger, forcèrent les portes de l'église, et, malgré le curé, couchèrent pêle-mêle dans le saint lieu.

Les Landes. — Pèlerinage à sainte Quitterie.

Les fontaines de Sainte-Quitterie sont nombreuses et suivies. La plus remarquable de toutes est, sans contredit, celle que l'on voit dans la crypte romaine de l'église du Mas d'Aire, l'un des rares monuments que nous ait légués la civilisation du quatrième siècle. Dans le dessin que nous donnons ici, l'artiste a rendu exactement cette architecture grandiose et tout à fait caractéristique. Sur le premier plan, une balustrade en pierre de taille entoure l'espèce de puits au fond duquel se trouve la fontaine miraculeuse; on y descend par quelques marches. A droite, un cénotaphe en marbre blanc sur lequel un artiste de l'époque a reproduit avec talent quelques scènes principales de l'Ancien et du Nouveau-Testament; ce marbre fut sans doute l'enveloppe extérieure d'un tombeau situé dans le fond de la crypte et qui passe pour avoir contenu les restes de la vierge martyre. D'autres tombeaux sont disséminés dans l'étendue de la crypte. L'abside a été recouverte d'une peinture à fresque d'une exécution naïve, où des écussons de chevaliers se trouvent mêlés aux scènes de l'Evangile. Nous regrettons d'avoir à déplorer ici l'état de malpropreté dans lequel on laisse un monument de cette importance. La poussière, l'humidité, les herbes parasites ont envahi ce berceau de la religion dans la Novempopulanie, ces voûtes sous lesquelles la parole de Dieu retentissait pour les catéchumènes, et bientôt on verra se changer en cloaque infect ce sol que baigna sans doute le sang des martyrs. Puissent des voix plus puissantes que la nôtre s'élever en faveur de la religion et de l'art, et faire rougir de leur négligence un clergé pour lequel de pareils souvenirs ne sont plus sacrés, un gouvernement qui livre à l'oubli, à la destruction peut-être l'un des restes les plus précieux de la civilisation antique!

Les Landes. — Costumes d'hommes du Maransin et de la grande lande.

Le paysan vit essentiellement de la vie de famille et pratique l'association avec une abnégation remarquable. Le commandement est généralement dévolu au plus ancien et à sa femme; leurs conseils sont écoutés, leurs ordres exécutés avec une obéissance passive. C'est la famille patriarcale, avec cette différence que le patriarche était un roi et que le *tinel* est une espèce de république où, comme dans celle des abeilles, sous les ordres du chef, chacun travaille pour la communauté.

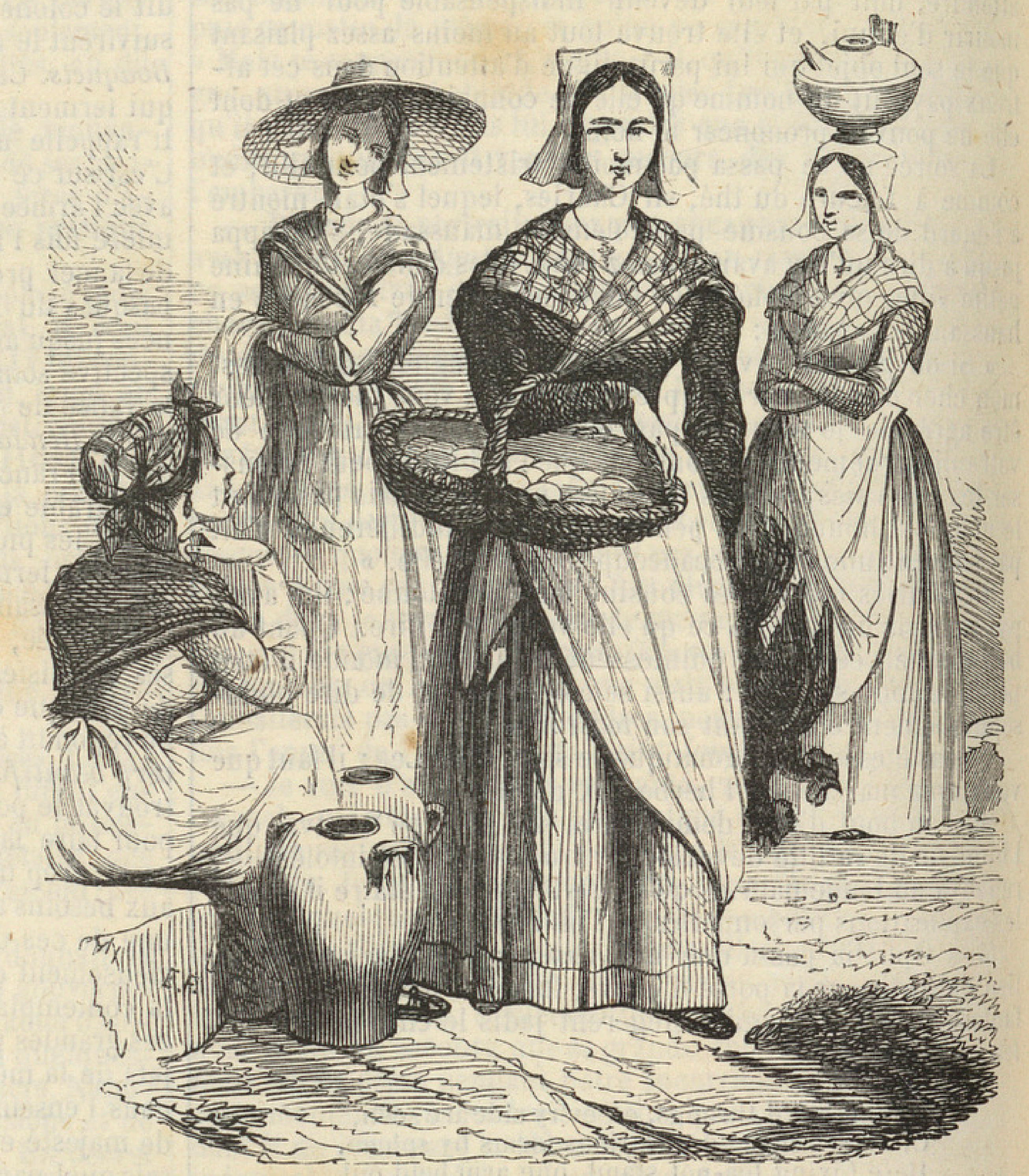

Les Landes. — Costumes des femmes.

La nourriture du paysan est fort simple; à la volaille, aux porcs qu'il élève, aux bêtes qu'il retranche de son troupeau, aux produits des jardins, il ajoute un pain de seigle assez noir, et cette nourriture toute spéciale que l'on nomme *escauton* ou *cruchade*.

Ce mets n'est point le brouet de Lacédémone, comme l'ont avancé des voyageurs fantasques; de même que le pain qu'il ne remplace qu'en partie, il est composé de farine, d'eau et de sel; mais la préparation lui donne plus d'analogie avec la *polenta* des Italiens et même avec le *couscoussous* des Arabes; la saveur n'en est pas désagréable, l'habitude le fait trouver supérieur à toutes les métures, et le plus sybarite de nos rois, Louis XVIII, a daigné le trouver délicieux. Malheureusement, le paysan landais n'a pas à sa disposition le cuisinier du monarque!

Le costume du paysan landais est à peu de chose près celui qui se porte généralement entre les Pyrénées et la Garonne, pour les hommes du moins. Quelques vieillards ont conservé la culotte et la guêtre; les autres ont adopté le pantalon, le gilet droit et la veste, spencer non pincé à la taille; au lieu de chapeau, le béret dit béarnais. La couleur marron et le bleu sont préférés. En hiver, les bergers endossent un paletot sans manches, formé d'une peau de mouton et réellement imperméable. Dans le Maransin, ce vêtement est remplacé par une dalmatique, ailleurs par la *cape*, vrai burnous arabe, s'il n'était agrafé sur le devant au lieu d'être cousu.

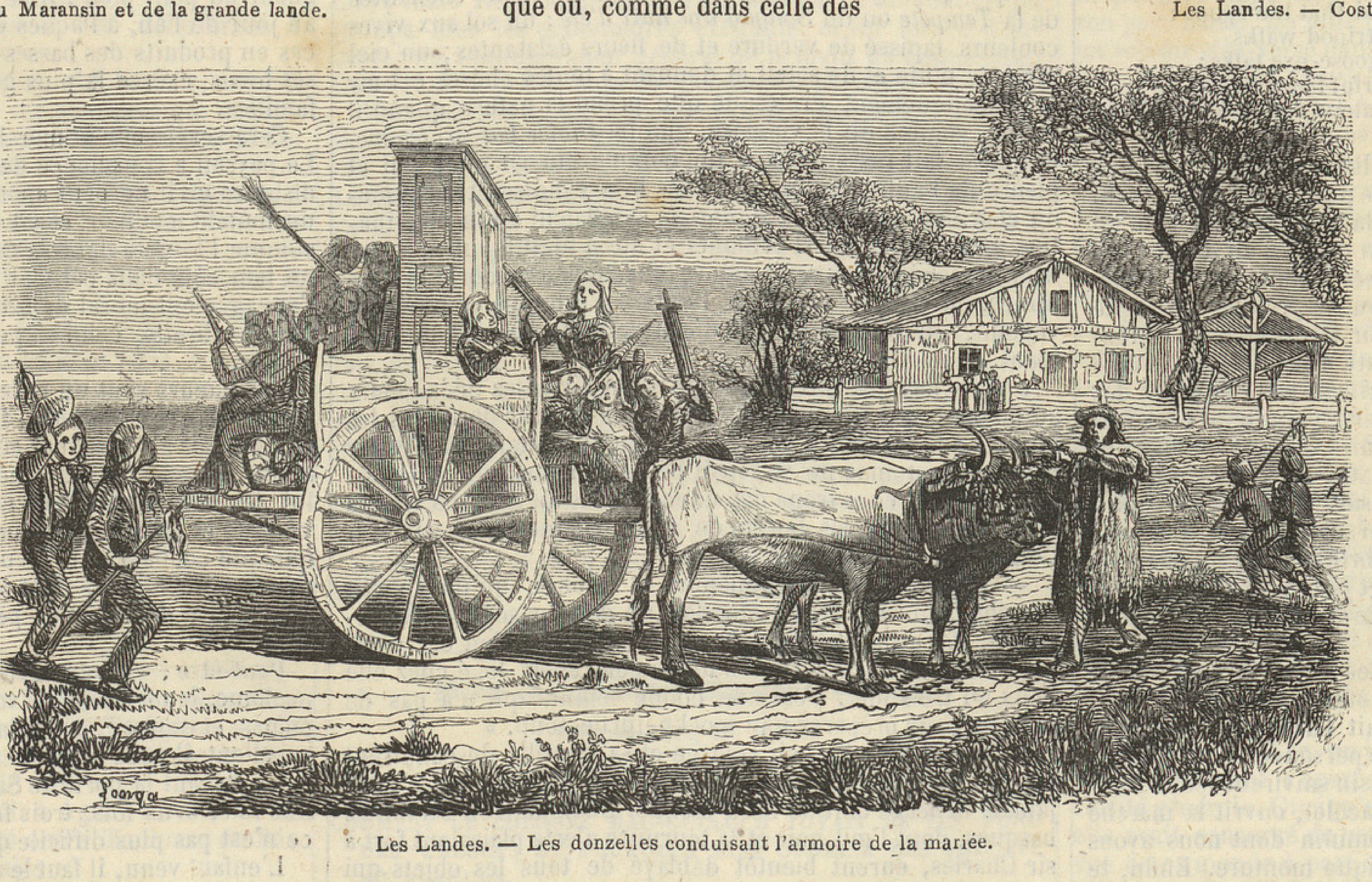

Les Landes. — Les donzelles conduisant l'armoire de la mariée.

Les costumes des femmes sont beaucoup plus variés. Chaque localité apporte sa différence. Comme coiffure, la *capulette* est fort répandue; on retrouvera facilement dans celles que M. Longa a reproduites une ressemblance avec quelques coiffures d'Italie. Dans l'intérieur, on porte des chapeaux de paille, et surtout, pour se garantir du soleil, les chapeaux de feutre noir à la catalane. C'est l'unique coiffure des femmes de la côte, qui l'ornent presque toujours de quelques immortelles rouges.

Les habitations ne sont certes pas luxueuses et appellent de nombreuses améliorations; mais ce ne sont ni des caba-

des couvertes de chaume, ni des tentes, comme on n'a pas craint de le dire. En somme, elles sont moins misérables (triste consolation!) que celles des paysans d'une grande partie de la France.

La richesse de la famille landaise consiste dans le travail, et conséquemment dans le nombre de ses membres. Aussi

Les Landes. — Sortie de l'église après un mariage.

le mariage n'y a-t-il point perdu son but, comme dans nos sociétés plus civilisées, où la survenance d'enfants est un fléau. Le paysan landais ne connaît pas le célibat, et contracte le plus souvent des unions précoces. Le choix du jeune homme se porte de préférence sur celle qui jouit d'une réputation bien établie de bonne ménagère et d'une constitution qui laisse espérer un grand nombre d'enfants. La déception de cette espérance est le plus vif chagrin qui puisse l'atteindre.

Par suite d'un usage qu'une intéressante partie de nos populations civilisées accueillerait sans doute avec enthousiasme, on laisse aux jeunes gens le soin de se choisir et de s'accorder. La demande est faite par le prétendant ou des messagers; ceux-ci sont priés à un repas auxquels les hommes seuls prennent part; c'est la future qui le sert, comme au temps du bon Homère, où les filles de rois servaient leurs hôtes. Le consentement est donné à la fin du repas, à moins que la jeune fille n'ait manifesté une intention défavorable, en plaçant devant le prétendant ou ses messagers un plat de

Les Landes. — La danse.

noix sèches, et lui marquant ainsi que son espérance est vaine. L'usage commence à se perdre, mais l'expression reste, et *donner les noix*, pour dire refuser en mariage, est passée en proverbe.

On ne se marie point sans trousseau ; la jeune Landaise en apporte un à son mari, avec un lit et une armoire. Quand il y manque quelque chose, la jeune fille peut, la quenouille au côté, se mettre en quête et demander aux voisins le complément. Cette démarche, quoique rare, n'a aucun caractère déshonorant.

Le contrat passé, car il en faut un, et sous le régime dotal, s'il vous plaît, avec communauté d'acquêts, les préparatifs de la noce commencent. D'abord, les amies de l'épousée, les *donzelles*, viennent coudre son lit et l'étourdir de leurs chansons. L'époux choisit aussi parmi les jeunes gens un certain nombre de *donzelons* destinés à lui faire un cortége d'honneur. Enfin les invitations se font par des *cassecans* choisis à cet effet.

Pour comprendre le sens de cette désignation ironique (*chasse-chiens*), il est nécessaire de savoir qu'autrefois

Les Landes. — La rôtie.

Les Landes. — L'asouade.

les *cassecans* avaient pouvoir, quand la noce était terminée, de mettre à la porte les conviés. Ce soir-là, un oignon mis à la broche, en souvenir sans doute de la famine d'Egypte, et arrosé d'eau limpide par un enfant, *dont le front frais tondu respirait la candeur*, avertissait les invités que les provisions étaient achevées, et les *cassecans*, armés de *balais*, insignes de leurs fonctions toutes domestiques, engageaient les hommes seulement à se retirer.

On choisit pour ces fonctions des hommes robustes et bien

stylés, bon pied, bon œil et bonne dent, bonne dent surtout. Revêtus de leurs plus beaux habits, la boutonnière chargée d'un nombre prodigieux de petits rubans destinés aux conviés, ils vont faire les invitations en chantant à tue-tête. Dans les maisons jouissant d'une bonne renommée, renommée de cuisine, bien entendu, le *cassecan* mange, partout il boit, et le nombre de ces repas peut se renouveler assez de fois pour effrayer le calcul. Cette mission est considérée comme fort honorable, et ceux qui en ont l'habitude ne connaissent pas de fête comparable à celle-là.

Le mariage est toujours célébré le mardi.

La veille au soir, comme chez les Arabes, a lieu le départ du lit de la mariée. Le lit, l'armoire, le trousseau, entassés sur la charrette de la famille, forment une pyramide, au haut de laquelle, comme une reine sur un trône, se place la marraine tenant à la main la quenouille chargée de *brins* de chanvre et recouverte d'un magnifique papier peint et de rubans de toutes les couleurs. Les bœufs portent des housses blanches ornées, ainsi que leurs cornes, de bouquets et de rubans, et il n'est pas jusqu'au bouvier qui ne pare son béret et son aiguillon de ces insignes de fête. La voiture s'éloigne lentement, et longtemps les donzelles la poursuivent de leurs chansons. Le plus souvent, quelques-unes grimpent sur l'édifice mobile et, s'échelonnant à diverses hauteurs, ressemblent de loin à ces statues allégoriques que nos pères aimaient à voir adossées à leurs monuments.

Comme partout, la toilette de la mariée est une grande affaire; les donzelles en sont spécialement chargées. Cette cérémonie, qu'accompagne la grâce folâtre que les jeunes filles apportent à toutes leurs fêtes, est célébrée par des chants. La pose de la couronne, et surtout la fin de la toilette, donnent lieu à des couplets pleins d'une poésie sauvage, mais ornés d'une originalité et d'une grâce native que la traduction ne saurait rendre :

Nous avons une belle épousée;
Nous voulons un époux aussi beau.
Sa mère a surveillé sa toilette (*bis*);
Et les donzelles, pour la parer,
Ont oublié leurs propres atours.

Son œil est noir et doux,
Doux comme un rayon de la lune,
Et pourtant il est plus brillant
Qu'au soleil levant la goutte de rosée
Pendue à la bruyère du chemin.

Ses joues sont brillantes de jeunesse,
Roses comme le coquelicot des champs;
Les jeunes gens sont émus en la voyant,
Et les vieillards rappellent leurs doux souvenirs,
Les souvenirs de leurs jeunes années.

Chantez l'épousée, jeunes filles,
Votre tour viendra d'être chantées;
Semez le buis à pleines mains,
Et jonchez de ses rameaux verts
Le chemin qu'elle doit parcourir;

Nous avons une belle épousée,
Nous voulons un époux aussi beau :
S'il n'est le premier de ceux de son âge,
Si sa mère n'a versé sur lui de douces larmes,
Des larmes d'orgueil et de bonheur;

Si sa taille n'est aussi élancée
Que la tige flexible de la brande,
Son bras nerveux comme le cep de la vigne,
Le cep embrassant d'une étreinte amoureuse
La branche tortue du pommier;

Si les jeunes filles en rougissant
N'ont envié le bonheur de l'épousée,
Nous ne le voulons pas pour époux;
Car nous avons une belle épousée,
Nous voulons un époux aussi beau.

Ces couplets, auxquels le patois harmonieux du pays prête une grâce toute particulière, sont chantés à pleine voix tantôt sur un air à trois temps empreint d'une gaieté douce, tantôt sur l'air à deux temps que nous reproduisons ici.

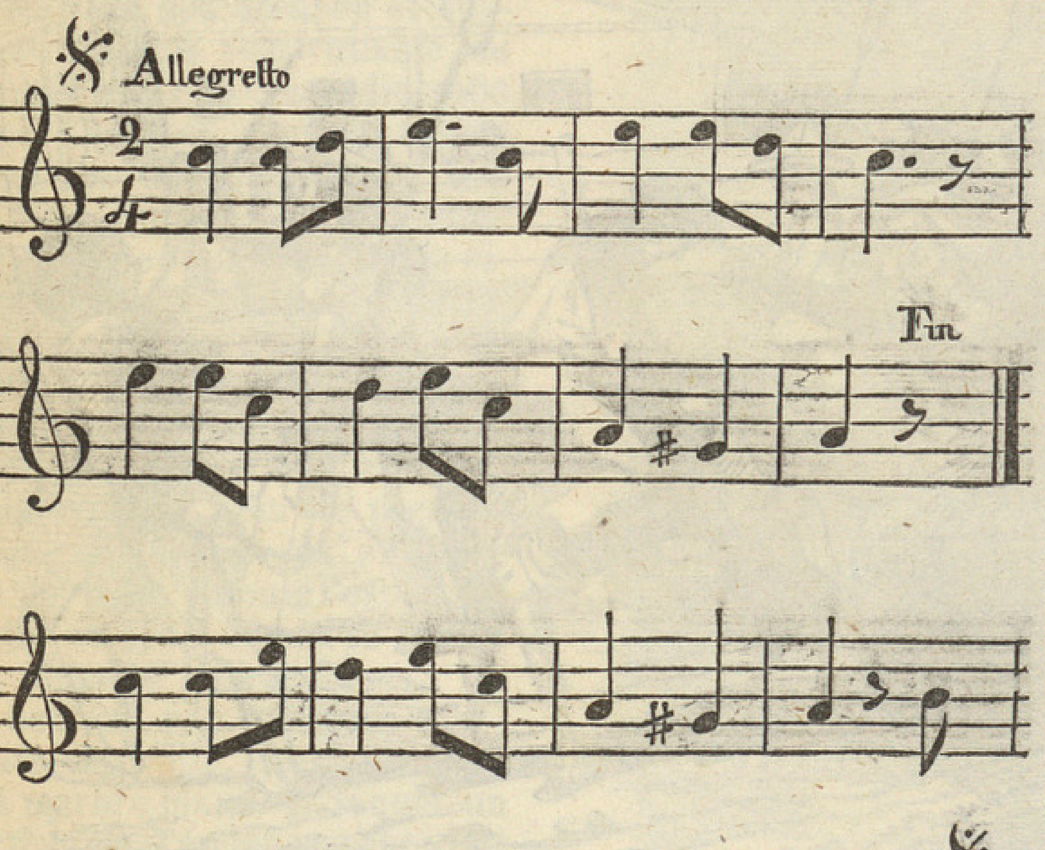

En quittant la maison paternelle, on chante les adieux de l'épousée :

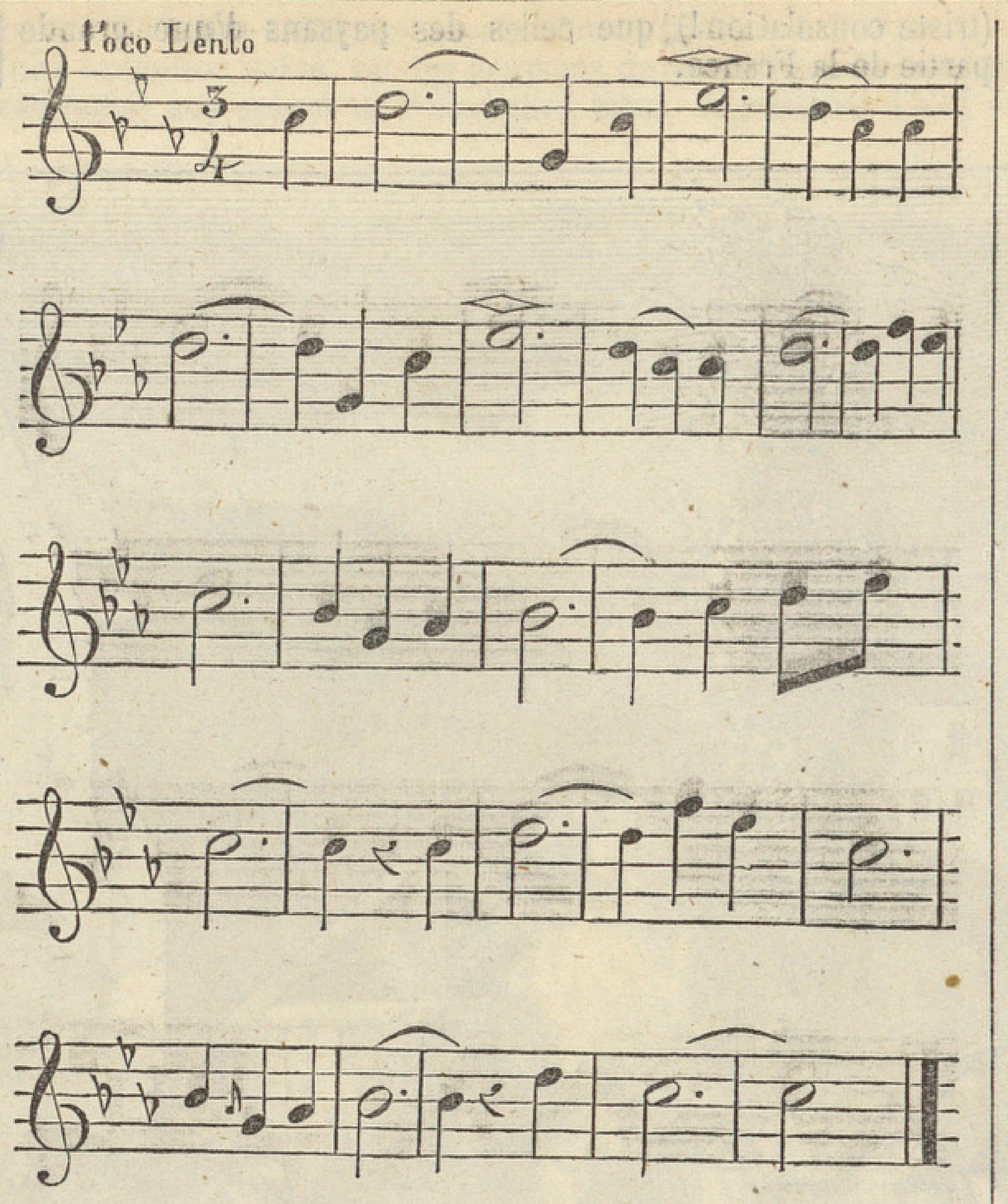

C'est à cheval le plus souvent que l'on se rend à l'église; le parrain sert de chevalier à l'épousée, et ne la quitte qu'au pied des autels. Les *donzelles*, portées en croupe par les *donzelons*, doivent chanter la *nobi*, l'épousée, sans interruption. Nous extrayons quelques couplets du chant de départ :

Pourquoi sur ton front, mon épousée,
Tremblent les boutons de ta couronne?
Il n'est pas bien dur de dire *oui*:
Une fois dit, il te paraîtra doux,
Et tu voudras le répéter toujours.

Le rossignol le dit dans les buissons,
Le merle sur la plus haute branche.
Le monde a commencé par un *oui*,
Et jusqu'à ce que l'on dise *non*,
Jamais le monde ne finira.

Pour faire un berceau sur ta tête,
Le chêne courbera ses vieilles branches,
La bruyère baisera la trace de tes pas,
Et l'acacia embaumera les airs
De ses fleurs blanches et parfumées.

Sous le porche, l'époux passe autour de la taille de la mariée un ruban de satin rose, emblème un peu païen de la pudeur conjugale, souvenir de la ceinture de Vénus, que lui seul aurait le droit de délier.

Les cérémonies achevées, et l'épouse sortie de l'église au milieu d'une salve de coups de pistolets chargés à poudre, on s'en retourne comme l'on est venu. Quand une maison se trouve sur le chemin, elle donne la *passade*. En certaines localités c'est par un ruban tendu en travers de la route qu'on avertit le cortége qu'il doit s'arrêter. Des rafraîchissements sont préparés sous un ombrage; et les époux et le cortége sont obligés d'accepter la *passade*, sous peine de faire le plus grave affront à ceux qui remplissent ainsi envers eux les devoirs de l'hospitalité.

L'air de la passade est plein d'originalité :

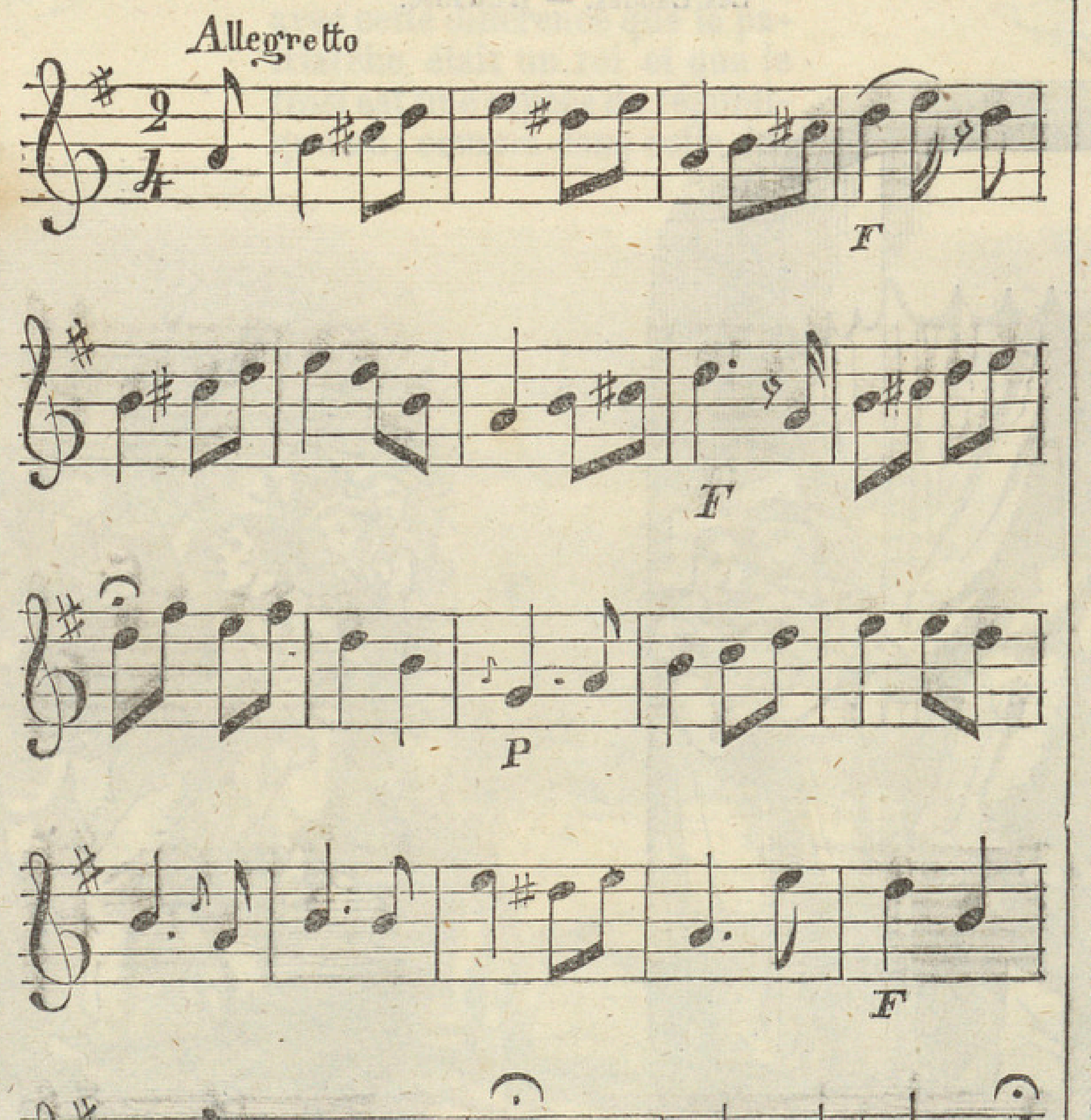

La réception de la mariée dans sa nouvelle famille est un reflet des mœurs romaines. Elle est introduite par le maître de la maison, qui la fait asseoir devant le foyer à côté de l'époux et qui leur dit : « Sachez que tout ce qui est ici appartient à l'un comme à l'autre, comme à toute la famille. » L'épouse reçoit alors de sa marraine la quenouille chargée, et dans quelques localités prend possession de sa position nouvelle en balayant le foyer.

Les noces de Cana, de Paul Véronèse, contiennent la disposition généralement adoptée dans les noces landaises. Les mariés occupant le haut bout, leur regard peut embrasser toute l'assemblée.

On voit là des appétits monstrueux, des capacités de cétacés, des estomacs d'autruche ; depuis les fameux repas dont Homère donne les détails dans les pages de l'Odyssée, l'homme n'a point dégénéré, quoi qu'on en dise. On boit à proportion, mais avec assez de mesure toutefois pour que rarement la chose tourne à l'orgie. Ces fêtes, toujours nombreuses, réunissent quelquefois plusieurs centaines d'invités. Une noce, pour être complète, doit durer trois jours après la bénédiction nuptiale, et peut commencer deux jours avant. Certains de ces festins donnés par la classe haute et moyenne pourraient, sans désavantage, être cités après les noces de Gamaches.

Tout le temps qui n'est pas employé à la bonne chère est consacré à la danse ou au jeu. Chez les paysans, pour lesquels la musette n'a point perdu son charme, le bal est bien vite organisé. C'est une danse grave et mesurée, un rondeau qui peut devenir immense, animé et plein de gracieusetés pour celui qui *mène*, presque insensible pour ceux qui sont placés à l'autre extrémité de la chaîne. Posté au milieu de cet anneau rompu, le joueur de musette, sans perdre un seul pas de la danse, saute aussi haut que les autres, tantôt penché vers le côté gauche sur lequel est appuyé l'instrument qu'il anime de son souffle, tantôt relevant extatiquement la tête, tandis que la musette, sous la pression de son bras, poursuit seule son refrain.

La dernière cérémonie que les époux aient à subir est celle de la *roste* ou rôtie. Au moment où ils viennent d'entrer dans la chambre nuptiale, on les oblige à goûter d'une rôtie composée d'ingrédients hétérogènes.

C'est à une pensée philosophique qu'est dû l'usage de cette rôtie amère, la même pensée qui a inspiré à l'Église de terminer les saturnales du Carnaval en couvrant de cendres le front des fidèles, en commémoration des cendres dont les peuples antiques se couvraient la tête aux jours de leur deuil. Le mélange repoussant dont la rôtie est imprégnée indique les amertumes qui doivent tremper notre pain de chaque jour; et, cependant, le vin et les épices qui en forment la base ne sont-ils pas le viatique fortifiant dont se munissait le pèlerin avant le voyage?

Aujourd'hui cet usage est prêt à disparaître, comme tant d'autres; là où il subsiste encore, il est singulièrement adouci, peut-être dans la crainte de troubler par un souvenir importun les moments de bonheur, déjà si rares, dont il est donné à l'homme de jouir.

Malgré quelques points de contact, l'ouvrier se distingue essentiellement du paysan, et il importe de ne pas les confondre. L'*artisan* est un être mixte : il tient au paysan par le costume, le langage et quelques habitudes; au bourgeois par le caractère et le sentiment de sa valeur. Nous le croyons préférable à l'ouvrier de Paris; il est plus sobre et plus moral. Le costume des femmes ne manque pas de grâce. Rarement le voyageur passe sans admirer ces tailles, petites mais bien prises, qui suivent les ondulations d'une démarche preste et légère, et ces cheveux d'un noir plus chatoyant que celui du satin, sous le madras qui les couvre à peine.

Fidèle aux anciens principes, l'artisan conserve dans leur pureté les idées domestiques, le respect dû à l'âge et tout ce qui constitue les bonnes relations de la famille.

C'est sans doute à cette manière de voir qu'est dû l'usage de l'*asouade*, cérémonie bizarre, qui doit son nom à ce que l'un des principaux rôles y est joué par un âne (*ase*, dans le patois du pays, signifie âne; *asouade*, fête de l'âne).

C'est une croisade d'un sexe contre l'autre, du sexe fort qui défend ses prérogatives reconnues contre le sexe faible qui se révolte et usurpe, et contre les malheureux qui ont mieux aimé se rendre que de périr sur la brèche. Ce sont les fourches caudines sous lesquelles on fait passer tout mari qui a eu le tort impardonnable de se laisser battre par sa femme; garçons et mariés se coalisent pour lui rappeler ses devoirs et ses droits oubliés.

La cérémonie a lieu ordinairement à l'entrée de la nuit. Chacun arrive au rendez-vous muni d'un instrument bien résonnant, et le plus souvent emprunté à la batterie de cuisine, où il ne rentre guère, hélas! sans porter les marques des exploits accomplis. C'est donc au bruit infernal des chaudrons, des casseroles, des poêlons et des cornes de bœuf évidées que le cortége se met en marche. En tête, un personnage grave conduit par le licou un âne sur lequel est monté un homme revêtu d'habits de femme, filant une quenouille et faisant à haute voix la confession de sa faute, car il représente le malheureux battu. Quand on peut s'emparer du mari lui-même, c'est lui que l'on monte sur l'âne, et comme par suite d'un usage qui fait le beau de la cérémonie, il est assis à rebours sur sa monture, dont il tient la queue en guise de bride, il montre sa face piteuse au cortége, qui le poursuit de ses huées et excite contre lui un personnage déguisé en femme qui joue le rôle de furieuse et reproduit la scène, prétexte de l'asouade.

Le cortége ne s'arrête que devant la maison de la victime. Là, quelqu'un de la troupe prononce un superbe discours sur l'institution du mariage et les droits respectifs des époux. Il se dit, en pareille circonstance, une foule de choses admirables que paraissent avoir totalement mises en oubli les rédacteurs de ces fameux articles du code devenus le fléau des maris mal appris et des femmes sujettes à recourir à l'ingénieux système des compensations. Le tout est orné d'une éloquence entièrement neuve et entrelardé de citations d'un latin baroque, débitées avec conscience et conviction. Un concert de cornes, accompagné d'un roulement continu de chaudrons, célèbre la gloire de l'orateur. Des couplets, composés *ad hoc* par un poëte du cru, sont

chantés en chœur et à tue-tête, avec bourdon, fausset et accompagnement obligé de poêlons. On y désigne sans crainte ni vergogne les personnes et même les choses par leur nom. Les gens de l'*asouade*, gens essentiellement peu classiques, ne connaissent pas le charme de la périphrase et ne paraissent pas se douter que

... Le lecteur français veut être respecté.

Il est vrai que ces couplets n'étant destinés ni à des Français, ni à des lecteurs, mais à des auditeurs gascons, les règles peuvent être mises de côté et chacun s'en donner à cœur joie.

Après ces préliminaires, le fantôme du mari fait amende honorable et jure ses grands dieux de mieux faire à l'avenir. Sur quoi, on lui donne l'absolution, et tout est dit.

Quoi qu'il fasse peu d'affaires, le Landais se rend régulièrement aux marchés et aux foires. La plus fameuse de celles-ci est sans contredit celle de Labouheyre. Cette localité, dont le nom signifie *la bonne foire*, est située au milieu des grandes landes. L'histoire nous apprend qu'à la place qu'occupent les magnifiques chênes sous lesquels se tient la foire, s'élevait jadis une ville fortifiée, Herbefaverie, où fut transporté l'évêché de Dax au commencement du onzième siècle. Cette foire, dont la durée réelle dépasse cinq jours, est le rendez-vous des commerçants de toutes les Landes, tant de celles comprises dans le département de ce nom, que de celles non moins étendues qui font partie du département de la Gironde. Les produits du pays en sont l'objet principal. On y voit, auprès des bœufs indigènes, ordinairement assez chétifs, la grande race garonnaise, et cette admirable variété dite de Bazas à laquelle la beauté de ses formes nerveuses et la belle couleur bistrée de sa robe assurent une incontestable prééminence.

Les chevaux y font aussi l'objet de nombreuses transactions. La race du pays, la race landaise y est négligée; la petitesse de sa taille lui a fait préférer la race navarrine, qui ne la vaut pas sous bien d'autres rapports. Car le cheval landais est un animal plein de mérites et dont une incroyable incurie a seule, jusqu'à ce jour, empêché de tirer un parti plus avantageux.

La finesse de ses formes lui a valu d'être comparé au cheval arabe, avec lequel des connaisseurs, et M. Alexandre Dumas, ont cru lui reconnaître des liens de parenté. Il a la jambe effilée, la tête fière, l'œil sauvage et la crinière au vent; il est sobre, régulier dans l'allure qu'il a prise dès sa jeunesse, infatigable au delà de tout ce qu'on pourrait attendre. Il a le germe des meilleures qualités; il ne lui manque en un mot que des soins mieux entendus pour reprendre, dans la race chevaline, le rang honorable qui lui appartient.

La différence qui existe entre les deux parties du département des Landes que l'Adour sépare, entre la Chalosse et les Landes proprement dites, ne tient pas seulement à la constitution même du sol, mais encore aux procédés agricoles. Le dernier de ces pays est certainement arriéré; toute une révolution doit y être faite. Depuis longues années, des esprits sérieux et préparés par l'étude ont abordé cette question. Presque tous les essais ont été malheureux; peut-être parce qu'on a employé des méthodes, excellentes ailleurs, mais incompatibles à la nature d'un sol qui veut être traité d'une façon toute spéciale. La majorité de la population aime mieux rejeter la faute sur une stérilité incurable et se condamner ainsi à une éternelle immobilité. Les obstacles, il est vrai, sont énormes : la maigreur des terres que l'on travaille sans relâche, la rareté de l'eau, et par suite de prairies et d'engrais, le manque de bras et un mode vicieux de fermage, sont autant de barrières opposées au progrès. Cependant, dans les derniers temps, des améliorations ont été obtenues; chacun les connaît, et ce devrait être un encouragement à de nouveaux essais; l'importation du maïs et du froment est, en beaucoup d'endroits, d'une date toute récente, et nous voyons chaque jour s'étendre la culture de la vigne.

Les champs produisent deux récoltes : l'une en été, l'autre en automne. La première consiste dans le seigle, le froment n'existant guère qu'à l'état d'exception; la deuxième est plus variée : elle comprend le maïs, le grand et le petit millet, et divers autres menus produits. On peut encore compter le vin, qui s'élève, en quelques localités, au-dessus du médiocre.

Les prairies, malheureusement assez rares, ne permettent pas de donner à l'élève des bestiaux tout le développement désirable. Les bêtes ovines ne vivent guère que des maigres herbes parsemées dans la lande. Les bœufs y sont nourris de la tige du gros millet et des larges feuilles du maïs, que certains *savants* ont confondues avec celles du roseau.

En somme, un seul végétal se reproduit dans toute l'étendue des landes avec cette vigueur de végétation qui prouve la parfaite convenance du sol et du climat; un seul rend d'abondants produits en récompense des soins dont il est l'objet : c'est le pin. Nous n'en parlerons pas de nouveau, nous l'avons suffisamment décrit dans notre précédent article. (*Illustration*, n° du 24 avril 1847).

Le palais Foscari.

QUATRE GRAVURES, D'APRÈS LES DESSINS DE M. A. DE BEAUMONT.

C'est à Venise, sur le Grand Canal, *il Canalasso* ou *Canal Grande*, comme on le nomme en vénitien, que se trouve le palais Foscari, aussi intéressant par sa beauté architecturale que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Il est situé sur le rivage San-Pantaleone, à l'angle du tournant que fait le canal, de telle façon qu'on en peut voir les deux branches dans toute leur étendue : à droite, jusqu'aux dômes de la Salute; à gauche, jusqu'au pont de Rialto; c'est, en un mot, la plus magnifique position, la plus centrale et la plus gaie de cette ville sans pareille.

Ce palais date de la fin du quatorzième siècle, et fut construit pour la famille Justiniana, par maître Bartholoméo Buono, architecte célèbre de cette époque. Les Justiniani possédaient aussi le vaste palais contigu, qui est de la même date, du même style, et sans doute du même auteur.

En 1428, Bernardo Justiniano, homme très-illustre, le vendit au sénat, qui en fit don au marquis de Mantoue; mais il revint bientôt au gouvernement, qui le mit en vente, et ce fut alors que le doge Francesco Foscari l'acheta et fit ajouter un troisième étage, afin que, ne paraissant plus être la *Casa Justiniana*, il eût le droit de la nommer Palazzo Foscari.

Ce palais se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages; les galeries du premier et du second sont ornées de balcons de marbre blanc et de fenêtres à cintre ogival, de ce style moitié sarrasin, moitié gothique, dont on ne trouve guère qu'à Venise l'heureux assemblage. L'aspect général en est imposant, et ses grandes proportions le font aisément *torregiare*, dominer, sur les fabriques environnantes. Les détails sont pleins d'élégance; les quarante-deux fenêtres et portes de la façade, à colonnes de marbre rouge, noir et blanc, avec leurs chapiteaux sculptés, les colonnettes et les petits lions des balcons, en font un des palais les plus beaux de Venise; et il le serait pour longtemps encore s'il n'était exposé à crouler par abandon bien plus que par vétusté. Les fenêtres et les portes arrachées ouvrant passage au vent, à la pluie, au soleil, aux animaux destructeurs, répandent un air de désolation qui contraste durement avec le luxe passé. On dirait qu'un incendie récent en a dévoré l'intérieur; qui croirait que ces appartements déserts étaient, il y a peu d'années encore, de la plus somptueuse élégance? La plupart des plafonds et des murs avaient été peints par Paris Bordone, peintre charmant dont les œuvres sont si rares, par Titien qui y travailla six ans, par Tintoret, Paul Véronèse et autres.

Les stucs du célèbre Vittoria, décorateur de la Scala d'Oro (l'escalier d'or) au palais ducal, ornent encore toutes les cheminées, les portes, les plafonds et les alcôves.

Mais entrons dans cet intérieur désolé. La première fois que j'y pénétrai j'étais seul; depuis le matin, parcourant à pied toutes ces ruelles tortueuses (dédale immense dont je n'ai connu le secret qu'après deux années de courses infinies), je m'étais perdu, un peu volontairement, car mon but était de fureter à droite et à gauche, de visiter tous ces intérieurs de cours, d'atrios et d'escaliers si intéressants; de chercher enfin quelque recoin pittoresque comme il y en a tant dans cette cité des arts. Je me trouvai devant une porte à grille de fer, dont la forme ogivale, sculptée, blasonnée et dentelée, avait le plus grand air; elle ouvrait, chose rare à Venise, sur une vaste cour, dont deux côtés étaient fermés par une haute muraille crénelée, et les deux autres par un palais; c'était l'entrée du palais Foscari du côté de terre. Trouvant toutes les portes ouvertes, je m'avançai sous l'atrio ou vestibule qui s'allonge jusqu'au canal; au lieu des gondoliers, des tapis, des rames, des falots et des felses (dessus des gondoles) qu'on y trouve d'ordinaire, il n'y avait de tous côtés que des débris; mais quelle couleur pittoresque avaient ces murailles éclairées par le beau soleil de Venise! quel aspect ce grand canal, fuyant à travers les fenêtres et la Porta d'Aqua, qui se détachaient en ombre vigoureuse sur l'extérieur éblouissant! C'était une véritable décoration. L'escalier qui monte à droite me conduisit dans la galerie du premier étage, ouverte, à ses deux extrémités, sur le canal et sur la cour. J'étais depuis quelques instants appuyé sur le balcon, en face de ce palais Mocenigo qui fut la demeure de Byron, admirant cette vue pittoresque, immense, originale et belle parmi les plus neuves et les plus belles, lorsque j'y fus accosté par un gondolier à demi vêtu, l'œil aviné et méchant, grand gaillard à cheveux rouges; en un mot, vrai type du bravo, type rare à Venise. Il me proposa, du reste fort poliment, de me cicéroniser dans tous les coins du palais, ce que j'acceptai. « Monsieur, me dit-il, je suis l'homme d'affaires des Foscari; mon père était gondolier de *Nicolo* Foscari, et, né dans ce palais, j'y suis resté, aidant de mes services les derniers rejetons de cette famille, si illustre jadis, aujourd'hui perdue à jamais. — Comment, lui dis-je, y a-t-il donc encore ici des Foscari?...

— Je puis, répondit-il, vous donner tous les renseignements que vous désirerez sur eux, car j'ai entre mes mains les papiers de la famille, des lettres du roi de Danemark leur parent, de Marie Casimir et de bien d'autres. » En disant cela d'un air protecteur, il me conduisit dans une chambre entièrement nue, et, ouvrant une armoire placée dans le mur, j'y vis des papiers entassés sans ordre et en grand nombre : c'étaient là les titres de l'illustre famille Foscari.

En 1297 seulement commencent les notices certaines et authentiques de la famille Foscari. Sa maison, originaire de Mestre, vint à Venise au neuvième siècle, et dès lors donna à la république divers tribuns, comme le racontent les anciennes traditions. On dit que le nom primitif était Foschera, famille déjà célèbre qui avait fourni des rois à la Sicile, et des princes à d'autres États.

En 1122, le doge Domenico Michiel accorda à Giovanni et Guglielmo Foscari l'entrée au conseil des nobles; et quand, en 1211, les Vénitiens expédièrent à Candie des colonies de nobles vénitiens, afin d'assurer la soumission des habitants, il y eut parmi eux trois Foscari.

C'est Filippo Foscari qui, en 1297, fut, le premier, authentiquement confirmé *patricien*, à l'occasion della serrata del Consiglio, alors que le doge Gradenigo abolit l'usage d'élire chaque année le grand conseil, et décida que ceux qui en faisaient partie, ou en avaient fait partie dans les quatre années précédentes, en seraient inamoviblement. En même temps fut mise à exécution la loi proposée dix ans avant, de concéder à tous les descendants mâles le droit d'être membre du grand conseil, même du vivant de leur père. Telle est l'origine de l'oligarchie vénitienne, dans laquelle les Foscari furent compris. De là date le livre d'or de Venise, le recueil authentique d'inscription de la noblesse, le plus ancien qui existe.

Le dernier sénateur fut Francesco Foscari; il eut deux fils, Nicolo et Filippo. Nicolo, né en juillet 1732, n'eut pas les qualités nécessaires à un patricien : élu d'abord ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il fut obligé de soutenir son rang de ses deniers, car il était d'usage de ne rien accepter pour servir la république, et comme il était fort riche et habitué à la magnificence, il y dépensa des sommes énormes. Nommé ensuite bailli à Constantinople en 1792, il s'occupa si peu des affaires, qu'on lui envoya le comte Giacomazzi pour le diriger, ne lui laissant exactement de l'emploi que le titre. Francesco Vendranim lui succéda en 1796. Né dans l'opulence, Nicolo Foscari mourut dans la misère le 11 août 1811.

Filippo Foscari, qui eut cinq enfants, deux fils et trois filles, est mort inconnu.

Chacun des membres de cette famille, entièrement ruinée par la chute de la république, ne possédant plus que ce palais et quelques terres criblées d'hypothèques, s'arracha les débris de ces nobles murailles; les portraits des ancêtres, les plafonds, peints par Titien, Giorgione et Véronèse, les glaces, les tentures, les cadres et les boiseries sculptées par l'habile Brustolon, tout fut arraché, vendu à vil prix aux habitants du Ghetto, ou plutôt volé par ces oiseaux des ruines qui pullulent à Venise.

C'était à qui, de ces derniers rejetons d'une famille si puissante, détruirait le plus tôt les traces de tant de grands souvenirs historiques. Malheureux enfants dégénérés, à force de misère, de souffrances et d'asservissement.

Un seul tableau, l'Assomption du Titien, son chef-d'œuvre, fait pour un Foscari, ayant été prêté à l'église des Frari, pour le temps de la fête de cette paroisse, fut enlevé par les Français et envoyé au Louvre; rapporté depuis, on le déposa à l'Académie des Beaux-Arts, par ordre de l'empereur d'Autriche. C'est en vain que les derniers héritiers des Foscari le réclamèrent; on leur promit une indemnité qu'ils n'ont jamais reçue.

Alors, tous ces meubles, tout ce luxe de la belle époque artistique, étaient incompris. Au milieu du bruit des guerres napoléoniennes, on songeait peu aux objets d'art; et à Venise, l'argent était si rare à cette époque, que tout l'ameublement de ce palais, qui aujourd'hui referait une fortune immense à ses propriétaires, fut insuffisant à leur assurer du pain. Alors, ô honte! ô misère! ces malheureux se firent, les uns, comédiens ambulants, les autres, filles de joie, la plupart s'expatrièrent, et il ne resta pour gardiens du palais que deux filles qui n'avaient pu se marier.

Rien n'est si voisin de l'extrême misère que le luxe extrême; car il donne des habitudes de mollesse incompatibles avec l'activité intellectuelle, la seule qui soutienne les empires.

Au reste, la ruine générale de Venise, qui date de la découverte du cap de Bonne-Espérance, est peut-être la cause de ce que cette ville existe encore exactement semblable à ce qu'elle était du temps de sa splendeur, et de ce qu'elle se relève aujourd'hui.

La dépréciation, bien mieux l'impossibilité de vendre la plupart de ces habitations luxueuses, de les changer ou d'en construire à la manière nouvelle, les a fait conserver intactes à leurs propriétaires, qui maintenant, grâce au mouvement des idées, ont compris que toucher à ces monuments des arts et de l'histoire, c'était les détruire; et c'est une joie pour tous ceux qui ont le sentiment du beau, de voir quelques-unes de ces nobles demeures encore parées des armoiries de leurs maîtres légitimes.

Ce que nous redoutons le plus, c'est la mode qui, en ramenant à Venise la foule, a fait tripler la valeur des propriétés et a déjà entraîné bien des gens à vendre les palais qui portaient leur nom et surtout les richesses artistiques qu'ils renfermaient. Que les Vénitiens y prennent garde, ce sont ces merveilles de l'art qui ont attiré cette foule de voyageurs, d'étrangers, de curieux, d'artistes, qui apportent le bien-être, et par leurs récits, par leurs travaux, font la réputation et la mode.

Et s'ils laissent emporter leurs trésors, jusqu'à la dernière sculpture, jusqu'au dernier tableau, la poésie, la beauté, s'en iront, et la civilisation avec elles. Interrogez cette magnifique capitale, interrogez Rome, Florence, le Kaire, reines déchues comme elle de leur gloire active, mais si puissantes encore par leur passé; demandez leur à quoi leur sert d'avoir élevé tant de merveilles dans leur sein, d'avoir encouragé, lorsqu'elles étaient dans toute leur puissance commerciale, les arts et les artistes!... Elles vous répondront que c'est leur pain d'aujourd'hui, et qu'elles seraient mortes, moralement et physiquement, sans ces pages de marbre et de peinture où elles ont écrit leur glorieuse histoire. Que toutes ces nobles cités de l'Italie, et Venise surtout, n'oublient pas que les chefs-d'œuvre des arts sont pour elles comme ces dieux pénates des villes antiques, dont le départ était le signal d'une ruine prononcée par l'arrêt du destin!

Je réfléchissais à cet abaissement si soudain après tant de grandeur, en parcourant cette demeure illustre, dont mon guide me faisait les honneurs comme s'il eût été chez lui; singulier représentant des princes Foscari, dont il semblait être le geôlier plutôt que l'intendant.

L'une des premières chambres que je visitai fut celle où Henri III de France passa sept mois en revenant de Pologne; car la république destinait ce palais au logement des souverains et grands personnages qui venaient visiter Venise; comme dit la chronique : *per così rara e nobil veduta*. Il reste encore dans cet appartement, situé à droite de l'escalier au second étage et donnant sur le canal, une cheminée surmontée de statues et de trophées, avec une devise latine rappelant ce séjour du roi.

L'appartement en face, du côté gauche, fut habité par *Casimir et Marie Casimir de Pologne*. On y voit une chambre, dont l'alcôve, profonde et richement ornementée, est

divisée en deux dans sa hauteur, et forme un boudoir à balcon qui s'avance sur la pièce comme sur une rue.

Des rois de Hongrie et de Bohême, des princes de tout pays, et une foule de personnages illustres y reçurent tour à tour une somptueuse hospitalité.

Aujourd'hui cette royale demeure, ouverte au premier venu, est une espèce de khan, de karavenseraï, et beaucoup d'artistes, séduits par cette position féerique, y avaient organisé leur atelier ; moi tout le premier, pendant la belle saison, j'avais loué cette chambre de Henri III, moyennant deux francs par mois, et j'y venais travailler, tout le temps où je n'étais pas occupé dehors. Que de pensées tristes évoquées sous ces lambris solitaires et désolés !

Mais poursuivons. Voici la chambre à coucher, l'alcôve élégante et toute décorée des stucs massifs de Vittoria, où mourut tragiquement le doge Francesco Foscari, celui qui acheta et décora le palais, et fit construire à ses frais par Bartolommeo la magnifique porte *della Carta* au palais ducal. Son histoire est des plus saillantes dans les annales de Venise : aussi de nos jours les poëtes, les peintres et les musiciens du pays s'en sont-ils emparés !!!

Qui n'a entendu quelque motif de l'opéra de Verdi, *I due Foscari ?* Qui n'a vu la gravure du beau tableau du peintre vénitien Gregoletti sur le même sujet? Mais disons en peu de mots cette triste et célèbre histoire.

Francesco Foscari avait un fils, Jacomo Foscari, jeune homme aussi brave que beau, et adoré du peuple. Dans les *regate* (courses de gondoles) comme dans les tournois, il était toujours vainqueur; son rang, sa beauté, sa force et son adresse lui donnaient droit de choisir parmi les filles patriciennes celle qui réunissait le plus de perfections, il demanda la main d'une Contarini, et son mariage fut célébré en 1441, avec la pompe digne d'un fils de roi. La place Saint-Marc fut convertie en arène, et pendant dix jours, des fêtes splendides y réunirent plus de quarante mille personnes. La nuit, des milliers de flambeaux de cire blanche illuminaient la place, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans les réjouissances. Le vieux doge Foscari, placé sur une estrade, ayant près de lui la nouvelle épouse et les principales dames vénitiennes, assistait aux exercices et au tournoi. Les jeunes patriciens prirent les armes et les noms des principaux héros des croisades; Jacomo Foscari combattit sous l'armure de Godefroi de Bouillon, et fut vainqueur du marquis d'Este, accouru de Ferrare pour prendre part à ce tournoi. La chronique raconte que le comte Francesco Sforza, depuis duc de Milan, et les grandes dames vénitiennes, y apparurent vêtus de drap d'or, ce qui à cette époque était d'un luxe inouï. Quelques années après ce mariage fêté si magnifiquement, Francesco Foscari étant toujours doge, son fils Jacomo Foscari fut accusé d'avoir reçu de Filippo Visconti, duc de Milan, des cadeaux et de l'argent, crime prévu par la législation de l'Etat, et qui non-seulement devait être puni des peines les plus sévères, mais de plus dégradait tout dignitaire qui avait ainsi violé une des lois rigoureuses de la république.

Ce fut le père qui fut forcé de présider le tribunal devant lequel comparaissait son fils ; ce fut le père qui ordonna et assista aux tortures de la question, qui lui fut appliquée sans miséricorde ; et ce fut encore lui qui, dans la salle du conseil, assis sous le dais et sur le trône du doge, entouré des terribles Dix, prononça la condamnation au bannissement perpétuel. L'arrêt, daté du 20 février 1444, assignait à Jacques Foscari Naples de Romanie pour lieu d'exil. Plus tard, il lui fut permis de venir habiter Trévise, avec l'obligation de se montrer chaque jour au gouverneur de la ville. Mais ce voisinage de Venise fut la cause de sa perte. Un membre du conseil des Dix ayant été assassiné, ce fut lui qu'on accusa de ce nouveau crime; on avait vu, disait-on, rôder un des valets de J. Foscari dans la ville, et quoique cet homme,

Façade du palais Foscari sur le grand canal, à Venise.

arrêté et mis à la torture, ne fît aucun aveu, on n'en persista pas moins à le croire coupable de cet assassinat, et J. Foscari fut alors lui-même soumis à la question la plus douloureuse; il ne cessa, au milieu des plus vives souffrances, d'attester son innocence; mais le conseil, inflexible, ne voulant pas se reconnaître coupable en le déclarant innocent, l'accusa de magie, et il fut exilé à Cannée, place forte de l'île de Candie. Dans la tristesse de ce lointain exil, il eut l'imprudence d'écrire au duc de Milan pour le prier de s'intéresser à son sort; cette lettre, confiée à des mains infidèles, fut ravie par un espion des Dix attaché à ses pas proscrits, et remise au tribunal de Venise.

Aux yeux des chefs, jaloux de l'honneur de la république, c'était un nouveau crime que de réclamer la protection d'un prince étranger, et on expédia de suite une galère pour ramener cet infortuné, accusé pour la troisième fois de trahison. François Foscari était toujours le chef apparent de l'Etat, et pour la troisième fois il fut obligé d'approuver la sentence et d'assister à la torture. Cette fois, J. Foscari fut soumis à l'estrapade. Ce malheureux père ne put même pas faire observer que la faute de son fils étant avérée et avouée, la torture devenait une cruauté sans but, et par conséquent sans excuse ; les juges, implacables interprètes de cette justice de terreur, semblaient heureux de forcer un père à sacrifier ses sentiments à l'intérêt de la patrie.

Une année de prison fut ajoutée à la sentence d'exil, mais, par considération pour le chef de l'Etat, il fut accordé au condamné la permission de voir sa famille avant d'être enfermé. Cette entrevue se fit en présence des juges, ou pour mieux dire des bourreaux, qui voulurent surveiller jusqu'au dernier instant leurs deux victimes.

La jeune femme de cet infortuné, la dogaresse sa mère, infirme et désolée, furent amenées sur son passage, et embrassèrent pour la dernière fois cet époux, ce fils brisé par la torture, qui ne se soutenait sur ses jambes disloquées qu'avec l'aide des bourreaux.

Le vieux doge, surveillé par les inquisiteurs, eut la force de repousser les supplications d'un fils qui le priait à genoux d'adoucir ses maux : « Mon fils, lui dit-il, respectez votre arrêt, et obéissez sans murmures à la république. »

Jacques Foscari fut embarqué de suite pour Candie. Quelque temps après, on découvrit l'assassin du membre du conseil des Dix, et l'innocence du jeune Foscari fut reconnue, mais trop tard : l'infortuné venait de mourir en prison.

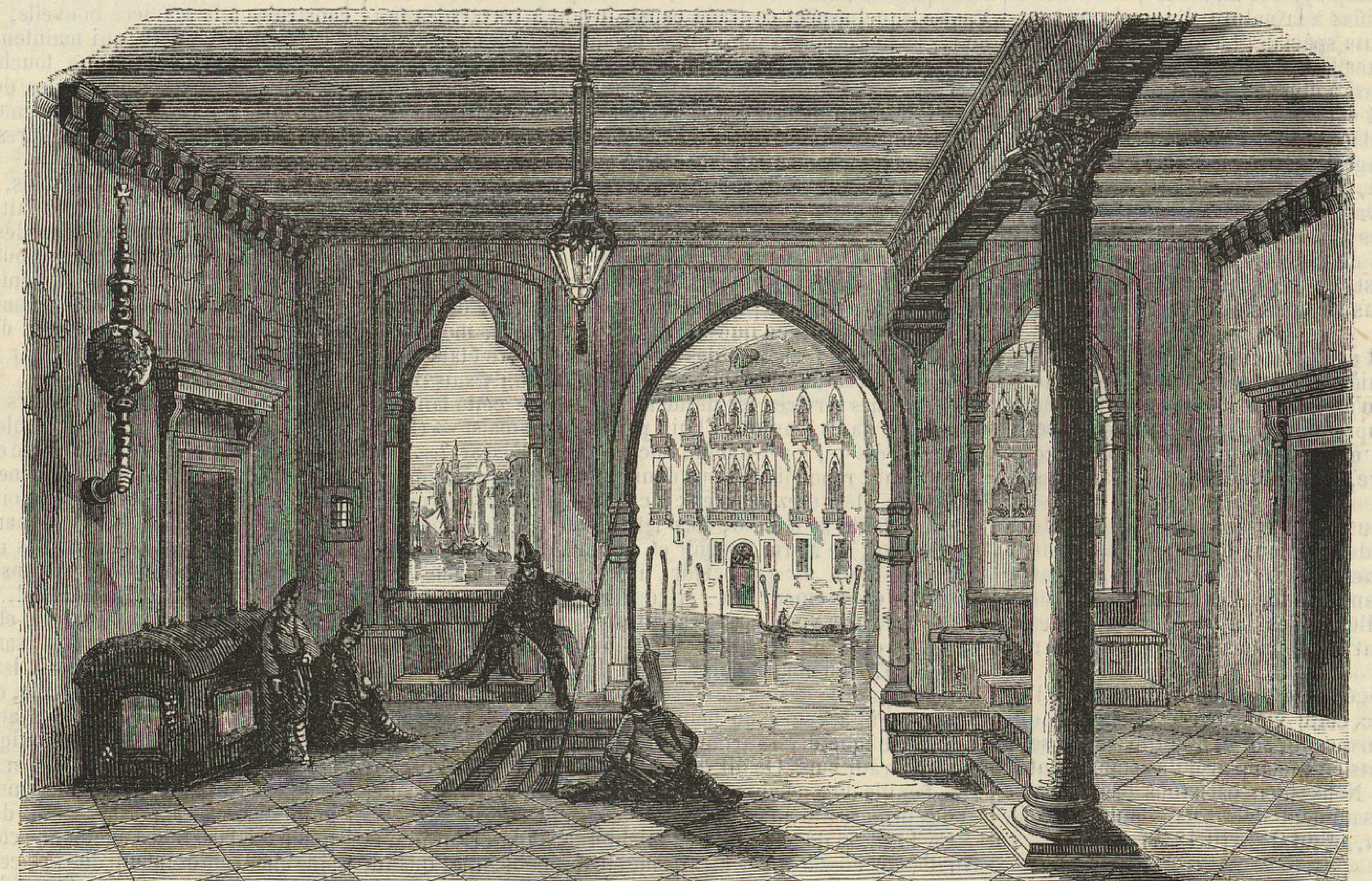
Atrio du palais Foscari, à Venise.

Quel gouvernement que celui où le chef principal, sous le manteau de la puissance, cachait un esclavage plus absolu que celui du dernier citoyen de la ville ; où le père, révolté jusqu'au fond de ses entrailles, était forcé par un patriotisme sauvage de condamner le fils innocent qu'un pouvoir caché lui ordonnait de trouver coupable !

Les plus fiers Romains ne poussèrent jamais jusque-là le stoïcisme républicain. On vit des pères condamner à la mort leurs fils coupables, mais les condamner innocents, par respect pour la susceptibilité d'un gouvernement ombrageux, c'est du courage bien voisin de la lacheté.

Après ces cruels événements, Foscari, déjà vieux et fatigué surtout d'une autorité qui lui imposait des devoirs si cruels, offrit à deux reprises sa démission, qui fut refusée.

Il se savait entouré d'ennemis ; déjà, au milieu d'une fête qu'il donnait dans son palais, il avait été frappé par un assassin appartenant à une noble famille dont le nom n'est pas encore éteint aujourd'hui. Bien que le coupable fût regardé comme fou, on le mit à la torture et on le condamna

à mort, malgré les supplications du doge, qui, blessé légèrement, demandait sa grâce. Il fut obligé, du haut du balcon, d'assister à cette exécution, qui se fit sur une grande barque, en face du palais où le crime avait été commis.

Parmi ses ennemis les plus acharnés se trouvait Jacques Lorédan, l'un des Dix du conseil ; il continuait à nourrir la vendetta, haine aveugle qui existait depuis longtemps entre les deux familles et dont la cause première était oubliée.

Le vieux doge, voulant faire cesser ces divisions, avait généreusement offert sa fille à l'un des fils de l'amiral Pierre Lorédan, qui refusa sans ménagement. Foscari, blessé de ce manque de procédés, se montra dès lors, dans toutes les affaires de l'Etat, hostile aux Lorédan, qui, de leur côté, agirent de même. Par malheur, Foscari dit un jour imprudemment que tant qu'il y aurait des Lorédan il serait impossible de gouverner, et, quelques jours après ce propos, l'amiral mourut subitement, puis bientôt son frère Marco Lorédan, qui était alors chargé, en qualité d'avogador, d'instruire un procès en accusation de péculat contre le gendre du doge.

Ces deux morts, si voisines l'une de l'autre, firent soupçonner Foscari, malgré les vertus de toute sa vie, d'un double crime contre cette famille puissante et redoutée. Les chroniques disent que Jacques Lorédan, fils de l'amiral, qui s'occupait de commerce comme la plupart des nobles vénitiens, inscrivit ainsi sur ses livres la dette de Foscari : « Doit le doge François Foscari pour la mort de mon père et de mon oncle !... »

Le reste de la page en blanc.

Ce Lorédan, pour arriver à sa vengeance, se fit élire membre du conseil des Dix, et ensuite des Trois. Il intrigua fortement auprès de ses collègues, en leur insinuant que, depuis la mort de son fils, le vieux doge était accablé par le chagrin, qu'il détestait le pouvoir du conseil, et qu'on devait le plus tôt possible placer sur une tête plus saine la couronne ducale.

Il réussit, non pas à le dépouiller du titre de doge, qui est un titre à vie, et qu'un jugement infamant peut seul ôter, mais à ce que le conseil l'engageât à offrir sa démission. Le vieux doge, qui vit d'où le coup venait, refusa ; mais Lorédan ne se découragea pas et s'unit à ceux de ses collègues qui étaient ennemis des Foscari ; de nouvelles sommations ayant été faites vainement, comme la première fois, le conseil en séance déclara que le chef de l'Etat était relevé de son serment, déposé de sa dignité, et dans l'obligation de quitter le palais sous huit jours.

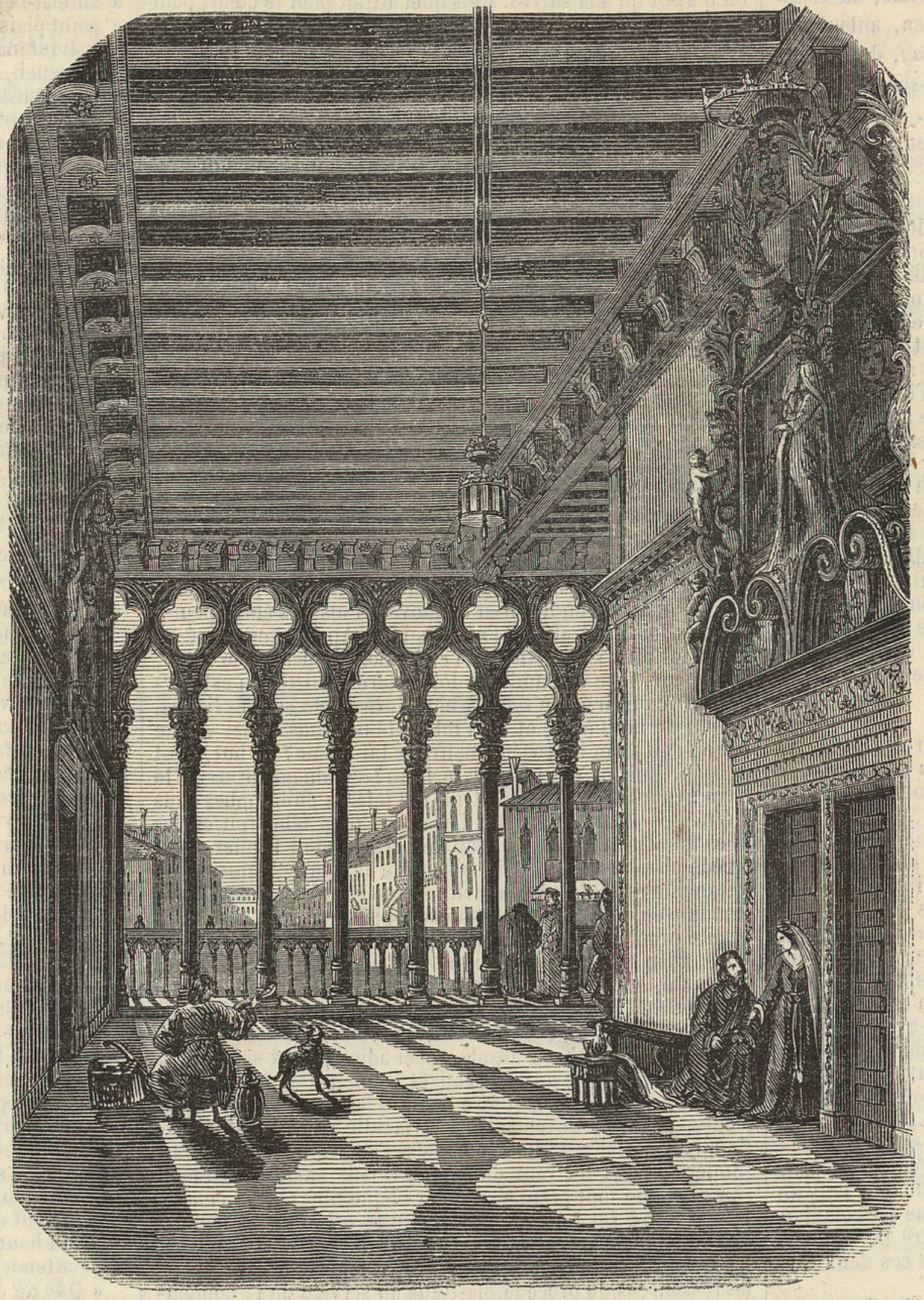

Galerie du deuxième étage du palais Foscari.

Par excès de cruauté, Jacques Lorédan fut chargé immédiatement de déclarer au doge l'arrêt du conseil ; il brisa sous son pied l'anneau ducal que lui remit le vieillard, qui dépouilla les uns après les autres les insignes de sa dignité.

Le lendemain, accompagné de sa famille, il quitta ce palais ducal où il avait régné trente-cinq ans.

Le peuple, qui avait appris sa chute et qui, par un instinct généreux, sentait qu'il y avait une injustice à réparer, s'assembla en foule sur la Piazzetta pour l'escorter et le porter en triomphe jusqu'à sa gondole. Mais, du haut de la galerie du palais, entre ces deux colonnes rouges d'où se proclament encore aujourd'hui les arrêts, un ordre des Dix prescrivit à la foule de se disperser en silence... sous peine de mort !

Huit jours après, Pascal Malipieri fut élu doge ; c'était le 30 octobre 1457. La grosse cloche du campanile de Saint-Marc se mit en branle pour signaler la nomination du nouveau chef ; François Foscari sortit de sa chambre à ce bruit, et s'avança sur le balcon de la grande galerie pour s'assurer que ses oreilles ne le trompaient pas ; et là, comme frappé de la foudre, il tomba roide mort. Il avait 84 ans.

Vue du grand canal à Venise, prise du palais Foscari.

Lorédan, en apprenant cette mort violente, rouvrit son livre de comptes, et écrivit en regard de la dette terrible inscrite un an avant, cette quittance : « L'ha pagata !... Il l'a payée.

C'est dans cette galerie du palais Foscari, dont nous donnons le dessin, que tomba l'infortuné doge François Foscari, à l'endroit même où l'on avait tenté de l'assassiner.

Après avoir parcouru les différents étages, les escaliers secrets pratiqués dans l'épaisseur des murailles, mon guide s'arrêta devant une porte retenue par un bout de corde, dans la partie reculée de ce palais désert. « Entrons, dit-il, je vais vous faire voir les seuls hôtes qui soient restés obstinément fidèles à cette ruine. » Nous trouvâmes un salon dont les sculptures élégantes sont aujourd'hui noircies par la fumée d'une pauvre cuisine ; quelques lambeaux de soierie pendent aux panneaux délabrés ; des cadres vides, sculptés dans la muraille, et écornés, indiquent la violence faite aux toiles précieuses pour les en détacher. Des pots cassés, une ou deux vieilles casseroles suspendues aux clous qui soutenaient jadis les chefs-d'œuvre de Titien ou de Véronèse, et deux chaises défoncées, tel est l'ameublement de ce taudis doré. Cette pièce était déserte. Nous pénétrâmes dans la seconde chambre, plus triste encore, et dont la misère actuelle tranche plus durement avec le luxe passé ; c'est de la misère infirme, si on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire de la misère avec la vieillesse qui n'a plus même la force de la propreté. Les murs, encore tendus de damas d'une couleur inconnue, et crevé de place en place, soutiennent un plafond à poutres sculptées et damasquinées d'or et d'argent, dans le plus pur style arabe. Quelques vieux fauteuils éclopés, une table servant de perchoir à deux ou trois poules maigres, nourries des miettes de pain de ce pauvre ménage, de la paille pour tapis, des tiroirs de commode sans le meuble qui les enferme, composent ce triste mobilier. J'oubliais, au fond de la chambre, sous un trophée magnifiquement sculpté, soutenant le portrait de Frédéric IV, roi de Danemark, un misérable matelas posé sur deux planches et recouvert d'une courte-pointe en loques.

Le cœur se fend à l'aspect, à l'odeur de cette misère !... Au moment où je pénétrais dans ce triste réduit, s'avança vers moi une pauvre vieille femme, vêtue d'une robe noire, qui me fit un noble salut.

C'est la dernière Foscari !!! Dans le fond de la chambre j'aperçus sa sœur infirme, septuagénaire comme elle, qui n'avait pu se lever pour me faire honneur.

Les dernières Foscari !!! Voilà donc ce qu'il en reste ; couché sur ce grabat, à la place même où le roi de Danemark, leur parent, s'est reposé dans un lit somptueux, comme l'indiquent l'inscription et le portrait de ce monarque, qui l'envoya, en souvenir d'amitié, à son hôte Alvise Foscari.

C'est la seule toile dans tout ce palais que les juifs aient respectée, sans doute parce que le nom inconnu et le talent douteux du peintre danois n'ont pas trouvé d'amateur.

Cette pauvre vieille comtesse Foscari garde encore un air de grande dame qui couvre ses haillons, et tandis qu'elle me parlait de ses douleurs je me sentais plein de respect et d'émotions. Un gai rayon de soleil, traversant les planches déjetées qui remplacent le fenêtres, dorait par place, comme une ironie, cette triste vieillesse ; c'était comme la mort par un jour de fête.

Depuis, j'y suis retourné quelquefois, chargé par une noble dame étrangère, à qui j'avais fait visiter ce palais, de porter quelque adoucissement à une si profonde misère !!! La plus âgée des deux sœurs mourut bientôt.

Trois ans après, je passais dans une de ces *calle* ou ruelles étroites qui se trouvent derrière le palais Foscari, lorsque je vis un attroupement de gens du peuple qui s'avançait lentement de mon côté, Au milieu, soutenue par cette foule, marchait péniblement une vieille, vieille femme que l'on appelait respectueusement Excellenza ; c'était la comtesse Foscari, forcée d'abandonner l'illustre palais de ses ancêtres, que le gouvernement venait d'acheter aux nombreux créanciers qui depuis longtemps en étaient possesseurs. Cette vieillesse usée, refroidie par la misère et le chagrin, avait retrouvé des larmes en quittant le lieu de sa naissance, de sa vie entière, et qui aurait dû être aussi celui de sa mort. Elle paraissait navrée, et sans doute elle se disait avec le poëte : « On meurt toujours trop tard. »

ADALBERT DE BEAUMONT.

Bulletin bibliographique.

Réflexions et Menus propos d'un peintre genevois, ou *Essai sur le beau dans les arts*, par R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles genevoises*, des *Voyages en Zigzag*, de *Rosa et Gertrude*, etc., etc., précédés d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par ALBERT-AUBERT. — Paris, *Dubochet, Le Chevalier et Ce*, rue de Richelieu, 60. 2 vol. in-18 anglais. Prix : 7 fr.

Les lecteurs de *l'Illustration* connaissent l'illustre écrivain, l'ingénieux et spirituel artiste dont nous annonçons aujourd'hui une œuvre posthume, après avoir publié le dernier ouvrage qu'il ait fait paraître de son vivant, ce roman de *Rosa et Gertrude*, dont l'auteur d'une excellente notice sur M. Topffer, M. Albert-Aubert, disait, en résumant son jugement sur cette gracieuse composition : « Toute cette histoire exhale une bonne et fraîche odeur d'innocence qui pénètre jusqu'à l'âme; elle est empreinte d'une nuance voilée de mélancolie où le lecteur croit sentir la tristesse de l'auteur même, qui se voyait mourir, aussi lui, mourir sous les yeux d'une famille chérie, dans la force de son âge et de son talent, au moment où il commençait à jouir de l'honneur de son nom, si justement devenu célèbre... » La notice de M. Albert-Aubert a été placée en tête des *Menus propos*; l'auteur l'a complétée par quelques pages où il apprécie spirituellement l'œuvre nouvelle; nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce jugement d'un critique dont le talent a plus d'un trait de ressemblance avec celui de Topffer et qui a su sentir et montrer tout ce qu'il y a de sens profond et de délicieuse fantaisie dans les écrits du peintre genevois.

« ... Mais tandis que la vivacité de nos regrets, dit M. A. Aubert, nous attachait à ce roman de *Rosa et Gertrude* comme à la dernière œuvre qui dût porter le nom de Topffer, voici qu'on nous annonce deux autres volumes, précieux legs trouvé dans les papiers du *peintre genevois*, comme il aimait à s'appeler, deux volumes faits à plaisir, à loisir, sur un thème favori, et à la composition desquels il n'a pas mis moins de *douze ans* de méditations, d'études et de soins; c'est lui-même qui nous le dit; c'est lui-même qui, sentant sa fin approcher, nous a recommandé ce livre, comme son préféré, comme le fruit le plus mûr de sa pensée, comme son testament littéraire. —Pourtant l'œuvre n'est pas entièrement achevée; sur huit livres qu'elle devait avoir, l'auteur n'a eu le temps que d'en écrire sept. Le huitième, tout prêt dans sa pensée, et dont le plan était tracé d'avance par les livres précédents, le huitième nous manque. Nous retrouvons bien dans le reste de l'ouvrage les éléments théoriques de cette dernière partie; l'irréparable perte, ce sont les développements, les à-propos, les digressions, autrement l'esprit, la sensibilité, le style de Topffer, qui savait donner tant de prix à des riens. Ainsi, l'ouvrage philosophique est complet; mais nous avons à regretter un brillant chapitre de fantaisie familière et poétique. — Voici l'histoire de ces deux volumes.

« Dans l'examen rapide des ouvrages de Topffer, nous avons mentionné un petit traité sur *le lavis à l'encre de Chine*, pages charmantes d'esprit et de sentiment, où l'écrivain semblait se jouer de son aride matière, à la façon de Sterne et de Xavier de Maistre. Nous avons dit aussi que Topffer dut à ce petit traité son premier, peut-être son plus doux succès. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre* fut charmé d'une imitation si heureuse, si originale de sa propre manière; il écrivit au *peintre genevois* pour le féliciter, et se porta dès lors le parrain de cette réputation naissante que lui-même il devait achever un jour. Topffer, dont le cœur gardait une douce reconnaissance aux objets familiers qui l'entouraient, serviteurs inanimés de ses plaisirs ou de ses travaux, Topffer, qui exprimait avec tant de grâce ses remercîments à son fidèle bâton de voyage, à son vieux morceau d'encre de Chine (chapitre 8, *De mon bâton d'encre de Chine*), Topffer ne pouvait pas être ingrat envers le livre auquel il était si redevable. A coup sûr, ce petit traité demandait qu'on se souvînt de lui aux jours du succès, et l'auteur ne pouvait mieux lui payer ce qu'il lui devait qu'en élevant le cher opuscule à l'imposante proportion d'un ouvrage complet : deux volumes, ni plus ni moins, studieusement élaborés, écrits avec un zèle où le cœur mettait du sien.

« Dès l'origine, d'ailleurs, Topffer avait rêvé ce grand œuvre, dont l'heureux petit traité formerait comme le vestibule. Lorsqu'il eut terminé les premières pages, il écrivit en tête de son manuscrit : « Je fais un traité du lavis à l'en-« cre de Chine. Ceci en est le premier livre. Il était fini « quand je me suis aperçu qu'il n'y est question ni de lavis « ni d'encre de Chine. — Mais je ne puis manquer d'en par-« ler dans les livres qui vont suivre. En attendant, je dépose « celui-ci dans mes *menus propos* : c'est le coffre où je « jette toutes mes paperasses. De là, il ira plus tard rejoin-« dre ses frères, à moins que ceux-ci ne viennent l'y rejoin-« dre... »

« Les frères se faisant trop attendre, l'aîné s'élança tout seul à la lumière, et avec assez de succès pour qu'on ne lui reprochât pas son impatience. Les autres livres eussent pu le suivre, un par un, à courts intervalles. Mais l'auteur, maintenant, fermait avec rigueur le coffre des *menus propos*; il ne voulait plus rien en laisser sortir que l'œuvre entière ne fût achevée. Et n'allez pas trop vous fier à cette promesse, sincèrement faite sans doute, que la suite du livre nous donnerait un traité complet sur le lavis à l'encre de Chine. Topffer avait la meilleure envie de se renfermer dans son sujet. Par malheur, il n'en voyait pas d'abord les limites véritables. A mesure qu'il méditait, un horizon plus vaste s'ouvrait aux regards de sa pensée; une pente naturelle l'entraînait loin des bornes qu'il s'était prescrites. Du lavis à la peinture, de la peinture à l'art tout entier, la distance n'existait pas : l'idée vous conduisait de son propre mouvement, on n'avait qu'à la suivre. Puis quel attrait pour le cœur, pour l'esprit de Topffer! Le *peintre genevois*, si désolé, nous l'avons vu, de ne pouvoir écouter sa vocation, pensant toujours, malgré les consolations du bâton d'encre de Chine, pensant toujours avec regret à cet art de la peinture pour lequel il était né, mais qu'une nécessité cruelle lui avait interdit, devait chercher au moins le plaisir de la théorie, quand celui de la pratique lui était refusé. S'il ne pouvait peindre, il donnait à la peinture la meilleure place dans sa pensée, il restait artiste par le cœur, par l'intelligence, il flattait son amour malheureux en méditant, en écrivant sur l'art, en faisant voir qu'il concevait mieux et plus artistement que les autres n'exécutaient, en atteignant enfin avec l'esprit l'idéal dont si peu de pinceaux savent saisir et fixer les traits divins.

« Ainsi c'était pour lui une véritable affaire de sentiment. On peut dire qu'il obéissait à son cœur en écrivant ce livre, et qu'avec un sujet de pure esthétique il allait, chose étrange, créer une œuvre de sympathie. — *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, voilà le titre, la modestie et la bonhomie même. L'auteur prend son petit traité du lavis à l'encre de Chine comme point de départ. Sous prétexte de montrer que « le lavis est un art et non un procédé, » il commence à faire une rude guerre à l'imitation que les gens à courte vue regardent comme la fin de tous les arts; il prouve clairement que le véritable artiste n'imite la nature qu'en la transformant, et que l'imitation ne peut jamais être le but, mais la condition et le moyen. Puis il s'élève peu à peu aux lois générales de l'art plastique. Après avoir passé en revue les diverses parties de l'exécution, le dessin, le relief, la couleur, il se demande où doit tendre l'artiste qui est parvenu à acquérir cette science complexe du dessin des lignes, du jeu de la lumière et de l'intensité des tons. Quel est le but où doit viser le procédé maître de lui-même? Ce but, c'est le beau. Mais qu'est ce que le beau? comment trouver le beau? Questions difficiles et qui ont jeté les philosophes dans d'étranges définitions, plus fausses et plus ténébreuses les unes que les autres. « Le beau de l'art, répond Topffer, pro-« cède absolument et uniquement de la pensée humaine af-« franchie de toute autre servitude que celle de se manifester « au moyen de la représentation des objets naturels. » Donc la beauté procède de notre pensée, où c'est Dieu même qui l'a mise, Dieu en qui réside toute beauté. Autrement, Dieu est la beauté, et la notion du beau l'attribut divin de notre âme. Le beau de l'art, comparé au beau de la nature, s'offre à nous comme autre, indépendant, supérieur; le beau que nous concevons est le beau absolu. Ceci admis, l'art se réduit à deux choses, concevoir le beau et le mettre en œuvre : — pour le concevoir, il faut être doué, il faut posséder en soi la faculté du beau, développer cette faculté par la pratique et l'étude des maîtres, dont les chefs-d'œuvre sont une vraie lumière devant les yeux de l'âme; il faut aussi débarrasser son esprit de tout préjugé, donner pleine liberté à sa pensée, restreindre à ses justes droits la faculté critique; — pour le mettre en œuvre, après l'avoir conçu, il faut connaître tous les secrets de l'imitation naturelle, il faut employer toutes les ressources du procédé plastique au service de la conception idéale. De la réunion du génie créateur qui conçoit le beau, et du talent qui l'exécute, doit naître l'art dans son expression la plus sublime... — Cette dernière partie de l'œuvre, relative spécialement à l'exécution, est celle qui nous manque; mais, comme nous avons dit, l'auteur a pris soin d'indiquer lui-même le plan théorique de son ouvrage, et l'on peut tirer des sept premiers livres la pensée que Topffer se proposait de développer dans le huitième.

« Nous ne faisons que toucher en courant les principaux points de la théorie, tant il nous déplaît de travestir ainsi l'aimable écrivain en un sec métaphysicien, et son charmant livre en un grimoire hérissé de syllogismes. Pour sa part, il ne se piquait pas d'esthétique, le bon *peintre genevois*; il se moquait même assez agréablement des Kantistes, des Fichteens, des Hégéliens et autres philosophes profonds, amants de la nuit. Son horreur des ténèbres était sincère : Ecrivons, disait-il, écrivons au grand jour de l'évidence, et que notre pensée, mise sur le papier, soit comme la clarté de midi. Puis, il voulait parler de l'art non pas en professeur qui dogmatise, mais en artiste qui prête à la pensée les vives couleurs du sentiment. *Or* et *donc*, le critique ne sort pas de là; l'artiste est moins pressé de déduire, de conclure : pour lui, entre la *prémisse* et la *moyenne*, entre la *moyenne* et la *conséquence*, il y a de riants intervalles où il s'attarde volontiers : des deux côtés de l'aride chemin, à droite, à gauche, s'ouvrent de pittoresques échappées, de petits sentiers gais ou mélancoliques, et que se met à suivre tout d'un coup la folle pensée buissonnière. Nous avions pris un âne sur le pré, un joli âne bien éclairé, projetant sur l'herbe une ombre admirable. Une fois qu'il nous a servi, le gracieux animal, pour nous donner une démonstration vivante et familière du trait, du relief, de la couleur, c'est un plaisir d'enfourcher le baudet et de le pousser en avant, au hasard, le long de la haie ou du ruisseau, emportant en croupe le lecteur bénévole. Chemin faisant, que de réflexions, mon Dieu! sur notre paisible monture, comme on apprécie bien ses solides qualités, comme on porte envie à son heureuse philosophie!

« Il faut que je me confesse : l'âne est de mes bons amis; « j'aime sa société, son commerce me récrée, et il y a dans « son affaire je ne sais quoi qui excite ma sympathie et mon « sourire. Je n'aurai point à me reprocher en mourant de ne « m'être pas, en tout temps, arrêté dans les foires, sur les « places publiques, partout où s'est rencontré un âne à re-« garder.

« Je parle ici de l'âne des champs, de cet âne flâneur et « laborieux, esclave sans être asservi, sobre et sensuel, pai-« sible et goguenard, dont l'oreille reçoit le bruit dans tous « les sens sans que l'esprit bouge, dont l'œil mire tous les « objets sans que l'âme se soucie : philosophe rustique, ayant « appris le bon de toutes les doctrines sans abuser d'au-« cune; stoïque de patience, quelque peu Diogène par mo-« ments, grandement épicurien en face de son chardon. Cet « animal-là je l'aime beaucoup, je l'estime, et je n'entends « point plaisanter en disant ainsi.

« Il lui manque, c'est vrai, de la noblesse; mais aussi point « d'orgueil, point de vanité, point de faux, nulle envie d'ê-« tre regardé... Ceci m'a fâché quelquefois; je m'étonnais « désagréablement d'être le seul des deux qui trouvât du « charme à regarder l'autre. En y réfléchissant mieux, j'ai « reconnu que l'avantage est tout du côté de mon confrère. « Regarder autrui, c'est être soi-même sensible aux regards; « être sensible aux regards, c'est le premier et le dernier de-« gré de la vanité, et l'âne n'en a point, je l'ai dit. Au milieu « d'une place remplie de monde, de lui nul ne se soucie et « nul ne lui importe; approchez, vous le verrez regarder « une borne, vaquer à sa feuille de chou, écouter des bruits « curieux, humer le vent qui passe, et jamais s'enquérir si « cela vous plaît ou vous déplaît, s'il en est mieux ou plus « mal jugé par vous, si, faisant autrement, il lui en revien-« drait plus de louange de votre part. Vrai, vrai philosophe, « libre en dépit de l'homme, son maître, en dépit de la des-« tinée, sa marâtre; patient au mal, et ne boudant jamais sa « fortune... »

« Celui-là ne vous plaît-il pas mieux que le fameux âne mis en vers par Delille :

« Il n'est pas conquérant, mais il est agricole...
Enfant, il a sa grâce et ses folâtres jeux, etc. »

« C'est à la maisonnette des champs que va nous conduire le philosophique baudet, non sans nous avoir fait passer sur le pont aux ânes, *rien que pour voir*. « Cette maisonnette, elle « a été bâtie par notre aïeul, paysan de l'endroit... Voici sa « pendule, voilà son bahut, et aucun tableau ne m'est plus « cher à regarder que celui de son arrière-petite-fille, ma « jeune enfant, lorsqu'elle s'établit, entourée de joujoux, « dans la bergère où je l'ai vu lui-même qui souriait à nos « premiers ébats... Chers et délicieux souvenirs que fait « naître la vue des lieux paternels! Belles années envolées, « doux loisirs écoulés sous les ombrages, nuits ardentes don-« nées au travail, avec une fenêtre ouverte sur le ciel étoilé! « Hélas! le temps fuit, il emporte le meilleur de nous, la « jeunesse de notre esprit, la vivacité passionnée de notre « sentiment, la verve, la fraîcheur et la grâce de nos pin-« ceaux.. *Ce livre n'est pas celui que je voulais faire*, et la « plume avec laquelle je l'écris n'est pas, je le sens bien, « n'est pas la plume de mon jeune temps... »

« Une idée souriante, un regret mélancolique, une heure passée sur l'herbe à voir, comme dit M. Hugo, ses pensées voler au soleil; un excellent chapitre sur la peinture des anciens, à propos des bonshommes charbonnés que nous montrent les murs; puis un chat qui se regarde au miroir, fantaisie d'humeur; puis un épanchement de mémoire virgilienne. Que sais-je encore? Un gracieux méandre, qui passe à travers tout, qui s'égare sans cesse et revient le plus naturellement du monde rejoindre la grande route philosophique, au bout de laquelle la grave conclusion nous attend et nous attendra quelque temps encore.

« Que de citations charmantes, si nous pouvions citer..! Mais vous avez le livre entre les mains, ouvrez-le de confiance. Vous y trouverez Topffer tout entier, l'écrivain et l'artiste que vous connaissez, que vous aimez, et avec eux un philosophe comme on n'en voit guère, dont toute la philosophie est un bon sens élevé, un esprit lumineux et un goût exquis... »

Principales publications de la semaine.

PHILOSOPHIE.

Condition civile et politique des prêtres; par N. M. LESENNE, avocat, docteur en droit. In-8 de 412 pages. — Paris, Comon.

De la Certitude. Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. Précédé d'une introduction sur les devoirs de la philosophie dans l'état présent de la société; par AD. FRANCK, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Un vol. in-8 de 428 pages. — Paris, Ladrange.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 39e et 40e livraisons. Traité 10. *Météorologie. — Physique du globe.* Signé : CH. MARTINS. — Traité 90. *Navigation maritime. — Grande pêche.* Signé : S. BERTHELOT. In-8 de 32 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Histoire critique de la médecine physiologique, suivie de considérations sur l'histoire philosophique de la médecine, et sur l'hippocratisme moderne; par C. SAUCEROTTE, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Lunéville, etc. Un vol. in-8 de 292 pages. — Paris, Baillière.

Ouvrage couronné par la Société de médecine de Caen.

BELLES-LETTRES.

Fables; par le baron de STASSART, de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, etc. Septième édition, augmentée d'un huitième livre. Un vol. in-18 de 404 pages. — Paris, Paulin.

HISTOIRE.

Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'histoire de la Révolution française; par M. A. THIERS. Tome VII Livraisons 67 et 68. In-8 de 112 pages, avec une vignette.—Paris, Paulin.

Il paraît une livraison le jeudi de chaque semaine.

Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères 1800–1815; par ARMAND LEFEBVRE. Tome III. Un vol. in-8 de 524 pages. — Paris, Pagnerre.

L'ouvrage aura 4 volumes.

Santerre, général de la république française; sa vie politique et privée écrite d'après des documents originaux laissés par lui, et les notes d'Augustin Santerre, son fils aîné; par A. CARRO. Un vol. in-8 de 408 pages, avec un portrait. — Paris, Ledoyen.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L.-G. MAGNANT ET Cᵉ, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT Mᵉ FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune,
Dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOILEAU. — Banquiers de la Compagnie, MM. BAUDON et Cie.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, en vertu de l'art. 25 desdits statuts, déposés à la Banque de France.

On délivre encore des Actions au siége de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis.
Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société, étant définitivement constituée, va se pourvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui dépasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plus florissantes. Le pays a compris déjà tout ce qu'offre de grand et de national cette association. Il en apprécie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui en manquent, et d'accroître la richesse territoriale par la fertilisation de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque année.
Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siége de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Libr. d'Agriculture de Mme veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7, à Paris.

TRAITÉ DES CHIENS DE CHASSE ET AUTRES, comprenant la description des races, leur éducation, l'art de les dresser, les moyens de reconnaître et guérir leurs maladies; avec seize planches très-bien gravées sur acier, par SUSMILH, représentant les diverses espèces. In-8. 5 fr.

Le même, figures coloriées, 10 fr.

LE VIEUX CHASSEUR; par DEYEUX; ouvrage le plus complet sur la chasse au fusil, orné de cinquante-cinq gravures sur acier, indiquant la manière de tirer le gibier dans toutes les positions où l'on se trouve; avec la loi de 1844. In-18. 3 fr.

LE VIEUX PECHEUR, ou Traité de la Pêche à la ligne, à l'épervier, à la senne, à la nasse, aux verveux, à la trouble, à l'échiquier, etc.; avec vingt-quatre gravures, dont seize indiquant la manière de jeter l'épervier. In-18. 3 fr.

ESSAI DE VENERIE, ou l'Art du valet de limier; suivi d'un Traité des Maladies des Chiens et leurs remèdes. In-8. 1810. 3 fr. 50

GUIDE ET HYGIENE DES CHASSEURS, contenant la chasse à courre et à tir; par M. le comte DE LANGEL. In-8. Fig. 3 fr. 50

Librairie protestante DE L. R. DELAY, rue Tronchet, 2.

C'est particulièrement à ceux de nos lecteurs protestants qui viennent à Paris pour la première fois, que nous adressons notre recommandation de la maison DELAY, située dans le quartier où résident plus volontiers les étrangers. Elle est l'agence de la société des traités religieux de Paris.

C'est l'établissement qui possède, en France, l'assortiment le plus complet de Bibles et Nouveaux Testaments en diverses langues, et de livres religieux protestants en français et en anglais. On peut s'y abonner à tous les journaux religieux protestants.

Articles DE chasse ET DE pêche.

M. LEBATARD, fournisseur de la maison du roi, ancienne maison Clavaux, rue Coquillière, 45.

Cette ancienne maison, dont l'existence remonte à 1612, est certainement l'une des plus renommées et des mieux assorties dans tous les genres de chasse et de pêche. Parmi ces nombreux articles plus ou moins ingénieux, nous citerons particulièrement, comme ayant obtenu une préférence générale, le *carnier-Lebatard* à deux fins, et pouvant se porter comme un sac militaire; filets chasse-mouches, dits caparaçons pour les chevaux de tout usage; filets-éperviers, échiquiers, et autres; poires à poudre, françaises et anglaises; guêtres de chasse, cannes à pêche, hamacs, filets de faisanderie; sacs de crin pour raisin; filets à déliter les vers à soie, au prix de 90 c. le mètre.

Le jury de l'exposition de 1844 a accordé une mention honorable à M. Lebatard, en reconnaissant que tous ses articles sont établis avec une grande perfection.

Baccalauréat ès-lettres.

Institut complémentaire des études classiques, rue des Fossés-Saint-Victor, 25.

Les pères de famille qui prennent intérêt à notre revue nous sauront gré de leur annoncer que les cours professés par MM. A. DELAVIGNE et P. G. BEAUCHEF n'éprouvent point d'interruption pendant les vacances. Un nouveau cours trimestriel sera donc ouvert le 5 août, pour mettre les élèves malheureux dans la session actuelle en état de réparer cet échec aux examens d'octobre. — *Internes* et *externes.*

Chocolat Desbrières. A la pharmacie, rue Lepelletier, 9, presque en face de l'Opéra.

Ce PURGATIF A LA MAGNÉSIE est aujourd'hui recommandé par les premiers médecins; son goût est des plus agréables; c'est un médicament précieux qui peut être employé avec avantage dans une multitude de cas; il convient parfaitement aux enfants, aux vieillards, aux personnes d'un tempérament délicat, et surtout lorsque les fonctions digestives se font avec difficulté. Il n'entre dans sa composition que du cacao, du sucre et de la magnésie, dont la supériorité sur tous les autres purgatifs est généralement reconnue. Une instruction sur ses diverses propriétés et sur la manière de l'employer accompagne chaque boîte, dont le prix est de 1 fr. 50 c.

Fusils-Lefaucheux, rue de la Bourse, 10, arquebusier ordinaire de S. A. R. Mgr le duc de Nemours.

La maison LEFAUCHEUX se recommande à nos lecteurs par trois brevets successifs depuis 1845, et quatre médailles aux expositions nationales et à la société d'encouragement. Successeur de la maison Pauly, M. Lefaucheux, dès 1827, transformait l'invention de son prédécesseur, et trouvait, en 1832, après de nombreuses améliorations, l'heureuse simplification du fusil actuel. Ces divers perfectionnements et la bonne confection des cartouches expliquent le succès qu'obtient aujourd'hui le FUSIL LEFAUCHEUX auprès des amateurs les plus difficiles. Une heureuse idée appliquée récemment aux pistolets à quatre, cinq et six coups, les rend tellement simples et commodes, qu'ils ne peuvent manquer d'être d'un usage général quand ils seront mieux connus.

Papeterie de luxe. Maison MARION, cité Bergère, 14.

M. MARION a apporté dans cette spécialité une supériorité d'intelligence et de bon goût qui devait forcément placer sa maison en première ligne; tous les nombreux détails qui composent la papeterie de luxe ont été l'objet de ses soins; il ne s'est pas borné à leur donner à tous une forme plus élégante et plus distinguée, ses commandes aux premières fabriques ont eu pour résultat de contribuer encore au perfectionnement de la qualité. Le public élégant de toute l'Europe a dignement récompensé tant d'efforts et de persévérance par l'empressement qu'il a montré à s'adresser à la papeterie Marion. Nous ajouterons, à la louange de cet habile et infatigable fabricant, qu'il ne s'est pas endormi dans sa vogue éclatante; il s'est toujours maintenu dans cette voie du progrès et a réussi à donner à l'enveloppe un avantage important qui lui manquait. Aujourd'hui, les lettres d'affaires, bien que cachetées et sous enveloppe, peuvent recevoir et conserver le timbre de la poste, qui porte témoignage de l'authenticité de leur date. Cette heureuse innovation a reçu l'approbation complète de M. le ministre des finances.

La papeterie Marion ne s'adresse pas seulement au monde élégant; elle est largement assortie pour satisfaire à tous les besoins de la correspondance intime aussi bien qu'à ceux de la correspondance administrative et commerciale.

Portraits au Daguerréotype

de M. MAUCOMBLE, peintre, 26, rue de Grammont.

De l'avis de l'Académie des sciences, de M. Arago et des amateurs les plus compétents, M. Maucomble est celui de nos artistes photographes dont les belles épreuves coloriées approchent le plus près de la perfection. Nos lecteurs peuvent s'en convaincre en s'arrêtant devant les cadres qu'il a exposés rue de Grammont, et au Palais-Royal, galerie de Valois, nº 116. Quelques-uns sont le portrait vivant des actrices les plus en vogue de Paris.

Propriété littéraire. Etude de M. GALLARD, avoué, rue du Faubourg-Poissonnière, 3 bis.

Adjudication en l'étude et par le ministère de Mᵉ Halphen, notaire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 68, le 13 août 1847, à midi précis, du droit de propriété et de publication de la deuxième édition de la *Biographie Michaud*, comprenant les exemplaires tirés, savoir : 3,500 livraisons, 11,293 volumes, les clichés des huit premiers volumes, et une partie du manuscrit du neuvième volume. Mise à prix, outre les charges, 70,000 fr. S'adresser : 1º audit Mᵉ Gallard, avoué, dépositaire d'une copie du cahier d'enchères; 2º à Mᵉ Halphen, notaire, dépositaire de la minute du cahier d'enchères; 3º à Mᵉ Geoffroy, avocat, rue d'Argenteuil, 41.

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, précédemment place de la Bourse, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers *rue Saint-Marc-Feydeau*, 18.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables : exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de châles, de franges et de lisières en cachemire.

Vente APRÈS DÉCÈS DE M. LE DOCTEUR Lisfranc,

rue du Regard, 7.

Les 10, 11, 12 août 1847, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi.

Nous avons pensé que l'indication de la vente du docteur LISFRANC présenterait suffisamment d'intérêt à nos lecteurs par l'authenticité des divers objets qui ont appartenu à Napoléon et à Joséphine, et qui sont venus aux mains de ce célèbre chirurgien comme rémunération de services rendus à des personnages élevés. Les personnes auxquelles le souvenir de l'empereur est encore cher ne permettront pas sans doute que ces objets précieux deviennent la propriété de l'étranger.

L'on remarquera un très-beau bureau à cylindre et un fauteuil provenant du cabinet de l'empereur Napoléon à la Malmaison, et sur lequel l'empereur travaillait constamment;

Une cage en argent doré, ayant appartenu à l'impératrice Joséphine;

Un broc et un sceau en argent, ayant appartenu et servi à l'empereur;

Plusieurs tabatières en or, des bijoux, croix, épingles, boutons d'oreilles, pendants et bagues en brillants, argenterie, services en vermeil, tableaux, gravures, livres, instruments de chirurgie;

Une très-belle selle orientale garnie en argent, plusieurs fusils de chasse, dont un de Lepage, garni en argent, offert à M. Lisfranc par le général Lamarque;

500 bouteilles de très-bons vins de Tockai, Malvoisie, Madère, Xérès, Porto, etc.;

Meubles, bronzes, tapis, rideaux, couchers, linge, cristaux, porcelaine, batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

Il y aura exposition du mobilier, les dimanche et lundi 8 et 9 août, de midi à cinq heures.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mᵉ Ducrocq, commissaire-priseur, rue des Bons-Enfants, 28, chargé de procéder à cette vente.

Librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Cᵉ, rue Richelieu, 60, à Paris.

Un volume par département.

Suivi du Dictionnaire de toutes les communes et localités remarquables du département, et accompagné d'une Carte coloriée, revue d'après les documents les plus récents.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE, CLASSIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE,

Comprenant la Topographie physique et politique, l'Administration, la Statistique, l'Industrie et le Commerce, l'Histoire, la Biographie, l'Archéologie, la Bibliographie, etc., de chaque département.

Par M. BADIN, directeur de l'Ecole normale primaire de l'Yonne, et M. QUANTIN, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques;

UN VOLUME PAR DÉPARTEMENT.

CHAQUE VOLUME REVU AU CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT PAR LES PERSONNES LES PLUS COMPÉTENTES DÉSIGNÉES OFFICIEUSEMENT PAR MM. LES PRÉFETS.

En vente : CHER, NIÈVRE, SAONE-ET-LOIRE. — A peu près terminés : INDRE, COTE-D'OR, SEINE-ET-MARNE, HAUTE-MARNE. — A paraître prochainement : AUBE, MARNE, AISNE, OISE, ARDENNES, LOIRE-INFÉRIEURE.

Sous presse : SEINE, — SEINE-ET-OISE, — YONNE, — EURE-ET-LOIR, — SOMME, — NORD, — PAS-DE-CALAIS.
Il paraît deux ou trois volumes tous les mois.

LE PRIX DE CHAQUE VOLUME EST DE :

Broché,	1 fr. 50 à 1 fr. 75 et 2 fr.	»
Cartonné,	1 70 à 1 95 et 2	20
Demi-reliure,	2 » à 2 25 et 2	50

Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur et pouvant servir à toute personne pour lui donner la connaissance détaillée de chaque département, on publie, pour l'enseignement élémentaire, un extrait sous ce titre :

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE
1 vol. in-18. Cartonné : 50 c.

LE PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES :

1º *Topographie physique*, divisée en :
Territoire hydrographique du département;
Vallées, arrière-vallées et principaux vallons;
Etangs, bois et forêts;
Cours d'eau et canaux;
Routes et chemins;
Histoire naturelle du département.
2º *Administration et statistique*, divisées en :
Documents généraux sur l'administration départementale. — Principes de division;
Détails particuliers sur chaque administration spéciale;
Nomenclature, population et répartition des communes entre les cantons et les arrondissements;
Documents statistiques; — territoire; — population; — naissances; — décès; — mariages; — rapprochements statistiques; — établissements d'utilité publique.
3º *Industrie et commerce*, divisés en :
Agriculture;
Animaux domestiques;
Exploitation des mines et carrières;
Industrie manufacturière;
Commerce.
4º *Histoire et archéologie*, divisées en :
Histoire générale du département;
Histoire particulière des principales villes;
Biographie départementale;
Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département;
Archéologie départementale;
Bibliographie départementale.
5º Un *Dictionnaire* descriptif des communes, lieux remarquables, rivières et cours d'eau du département, termine le volume.
6º Une *Carte* coloriée l'accompagne.

Le tombeau de M. Perry, au Père-Lachaise, par le sculpteur Motelli de Milan.

Il y a deux ans à peine une noble dame, belle et riche, habitait une magnifique villa près du lac de Côme, séjour enchanté dont les Italiens parlent aux étrangers avec tant d'enthousiasme, que ceux qui ont vu l'Italie, sans le visiter, passent, à leurs yeux, pour mépriser l'une de ses principales merveilles.

Auprès du lac de Côme est située la ville qui lui a donné son nom. La noble dame faisait de temps en temps des excursions à la ville de Côme pour assister aux représentations du théâtre, pour jouir des chefs-d'œuvre de la musique, la passion des Italiens. Elle y entendit chanter un jeune homme d'une beauté remarquable, auquel des manières distinguées et une éducation supérieure à celle de la plupart des artistes avaient attiré la bienveillance et la considération de la meilleure société de la ville. Il était étranger comme elle : il était Francais. Elle voulut le connaître, l'invita à venir se faire entendre dans ses salons. Le jeune homme ne tarda pas à inspirer à la belle étrangère cet affectueux

Tombeau élevé par madame la comtesse de Pahlen à la mémoire de P. A. Perry, son mari, exécuté par M. Motelli Gaetano.

intérêt qui rayonne toujours autour d'un noble caractère au milieu de cette aventureuse carrière d'artiste voyageur, où les qualités morales méritent d'autant plus d'estime qu'elles sont malheureusement plus difficiles à conserver. Elle apprit qu'appartenant à une famille honorable de Bordeaux, qui n'avait rien négligé pour son éducation, il venait d'être reçu docteur médecin lorsque, poussé irrésistiblement par son amour inné de la musique, il avait secoué le joug de la science hippocratique pour se livrer corps et âme à l'art enchanteur de Rossini. Artiste elle-même par le cœur, elle comprit, elle apprécia cette généreuse passion de l'art. Finalement, et cela devait être, elle aima le beau jeune homme et en fut aimée. Elle était veuve, elle était libre, et comme le dévouement accompagne toujours le véritable amour, son rang, ses honneurs, sa fortune, elle voulut tout donner, mieux encore, tout sacrifier à son amant, en lui donnant sa main ; de sorte qu'on ne sait vraiment qui admirer le plus, ou celle qui fait sans regret de pareils sacrifices, ou celui qui les mérite par ses belles qualités.

Environ six mois après, un modeste équipage stationnait un matin devant l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Une jeune femme, simplement vêtue d'une robe de taffetas violet, le front ceint d'une couronne de fleurs, descendait lestement d'une voiture sans armoiries. Elle entrait dans l'église, donnant le bras à un jeune homme calme et grave, en habit noir et en gants jaunes. C'étaient les deux futurs époux que le prêtre allait unir devant l'autel.

Et certes, nul au monde, en voyant cette belle et jeune femme si simplement, si modestement mise, nul au monde n'eût supposé qu'elle égalait en richesses les plus riches, et en noblesse les plus nobles de son pays. Mais comme si elle eût pressenti que la main de Dieu était prête à dénouer un lien qu'elle voulait rendre indissoluble, non contente d'avoir contracté son mariage selon toutes les formalités de nos lois civiles et religieuses, elle voulut encore le faire consacrer par le rite de la religion grecque, qui était la sienne. Les nouveaux époux, rayonnants de bonheur et d'espérance, partent de nouveau pour l'Italie; à peine arrivés à Trieste, ils s'empressent de remplir le pieux devoir d'une nouvelle consécration religieuse de leur mariage. Mais, ô fatalité! le lendemain même de la cérémonie, le jeune homme tombe malade, et dix-sept jours après il expire entre les bras de son épouse désolée ! Décrire la douleur de cette jeune femme ainsi subitement frappée dans ce qu'elle aimait le plus au monde, serait absolument impossible. Nous ne ferons que citer les paroles d'un témoin oculaire, de Motelli, habile artiste de Milan, qu'elle chargea de sculpter le tombeau de son mari : « Quand madame la comtesse se présenta à moi, nous a raconté Motelli, je la trouvai tellement changée, qu'elle me fit pitié. »

Cette douleur navrante fit en effet sur le cœur de l'artiste milanais une si profonde impression, que s'identifiant pour ainsi dire avec elle, il l'a dignement reproduite sur le bas-relief en marbre qui décore la chapelle érigée en l'honneur du défunt. C'est au Père-Lachaise que repose le corps de M. P. C'est au haut d'un monticule qui domine bien des tombeaux de morts illustres, et d'où l'on découvre tout Paris, que s'élève la chapelle sépulcrale. Bien qu'elle soit inachevée, il nous a été permis de pénétrer dans l'intérieur et d'admirer le bas-relief. Ce n'est pas sans émotion que nous avons examiné cette touchante image d'une douleur éternelle. Cette femme voilée, penchée sur une tombe qu'entourent des saules pleureurs, les yeux fixés sur une couronne de fleurs déposée à terre, c'est bien la veuve inconsolable pleurant la mort d'un époux éternellement aimé. Ce morne désespoir, cette douleur poignante, mais concentrée, cette muette contemplation de la couronne nuptiale, symbole d'un bonheur évanoui pour jamais, tout ce que la parole ne saurait dire, l'âme de l'artiste l'a senti, et le savant ciseau du sculpteur l'a exprimé sur le marbre.

Au-dessus du bas-relief est un médaillon représentant une belle tête de jeune homme, c'est le portrait de l'époux, qui est, comme l'image de la veuve, d'une grande ressemblance. L'ensemble du monument est un beau morceau de haute et sérieuse sculpture. La draperie est irréprochable, la tête, les cheveux, les mains sont soigneusement modelés.

Hâtons-nous de dire que Motelli est sorti victorieux de cette épreuve difficile. Tout est largement traité dans ce magnifique bas-relief. Nous ne craignons pas de le répéter, l'âme de l'artiste s'est élevée à la hauteur de son sujet, et l'inspiration ne lui a pas fait défaut. En un mot, le sculpteur milanais a dignement répondu à la confiance de la noble étrangère qui l'a chargé d'éterniser sur le marbre sa douleur aussi profonde que légitime.

P. C.

Correspondance.

A M. F. de R. — C'est un objet dont nous nous occupons. Nous avons déjà recueilli quelques *spécimens*. Vous en aurez bientôt une preuve, monsieur. Nous tâcherons de vous donner avec le temps satisfaction complète.

A M. Ch. G., à Batignolles. — On vous a répondu par la poste; mais votre adresse étant imparfaitement indiquée, on vous répond encore ici, monsieur, que vous êtes dans l'erreur sur l'intention de l'article comme sur le nom de l'auteur.

A M. Ch. B., à Bourges. — Nous ne pourrions de longtemps, monsieur, vous accorder une place. Votre talent aurait le temps de mûrir et d'être éprouvé avant cette insertion.

A M. F., à Paris. — Nous ne publierons point votre lettre, monsieur, ne pouvant partager vos terreurs au sujet de la puissance en question. Lisez dans notre numéro d'aujourd'hui un article sur les *Foscari* de Venise, et soyez en repos pour vos petits-neveux.

A M. A. B., à Paris. — Est-ce possible, monsieur? Il y a tel personnage, dites-vous, qui pourrait faire vendre à la Bourse tout le Grand Livre de la dette publique, se mettre au lit pour deux jours, et se lever le troisième jour possesseur de la moitié du capital national. Ce sont là des jeux d'une fantaisie par trop excentrique. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à nous mêler de ces affaires.

A M. T. — Vous vous intéressez à l'éléphant du Cirque, aux hommes-crapauds du Cirque. Si votre lettre était signée, nous publierions votre nom tout au long, pour vous recommander à la reconnaissance de vos clients.

Rébus.

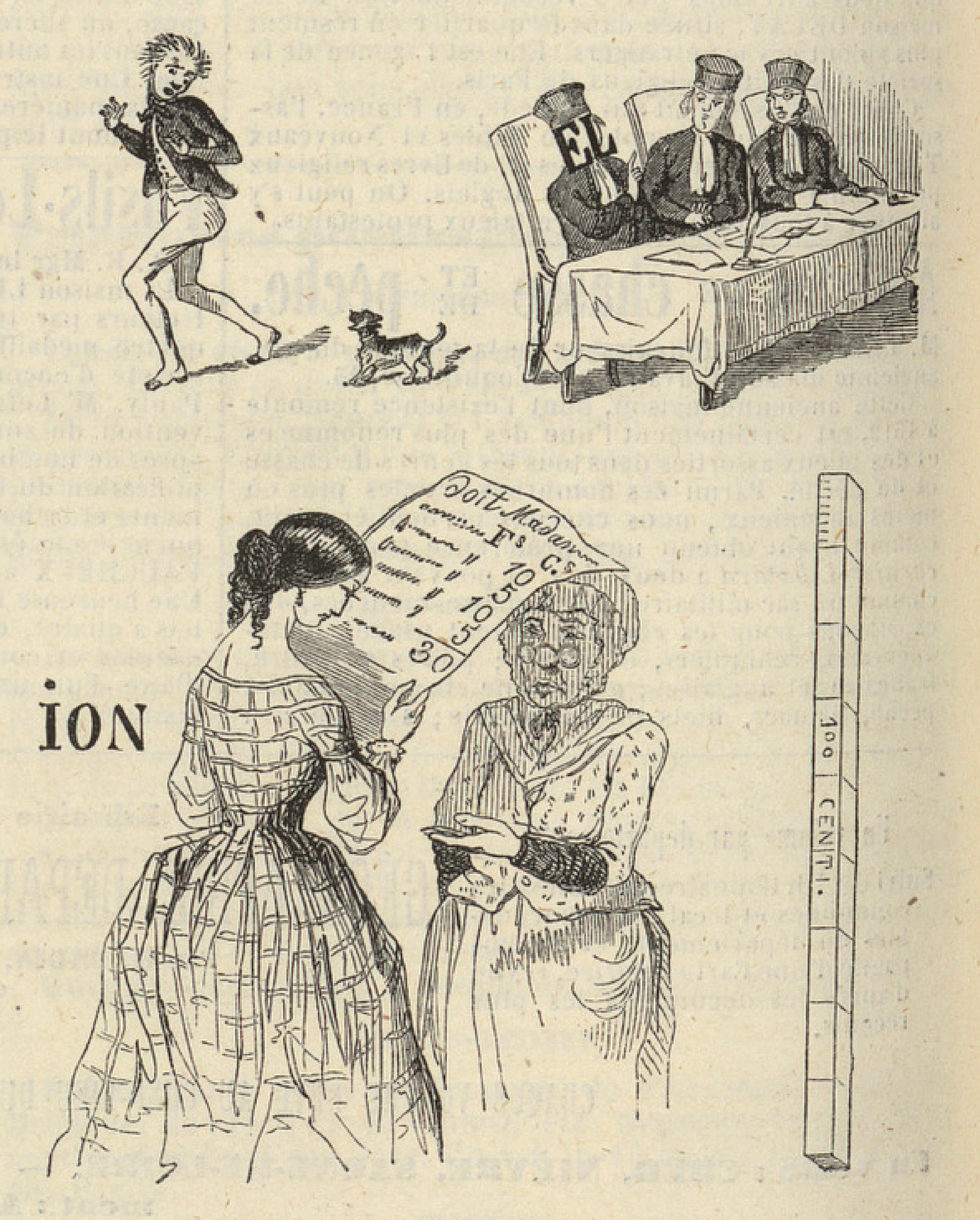

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La beauté plaît d'abord, mais on s'en lasse si l'esprit ne vient à son aide.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 233. Vol. IX. — SAMEDI 14 AOUT 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait du pape Pie IX et de ses principaux ministres.* — **Travaux publics.** — **Courrier de Paris.** *Lancement de la frégate la Renommée.* — **Tombeau du général Gobert au Père-Lachaise,** par David. *Cinq Gravures.* — **Chronique musicale.** — **Canal du Midi.** (Fin.) — **Le Temple.** *La rotonde du Temple; le pavillon de Flore; carré de la Forêt-Noire; niolleuse, marchande de vieux chapeaux; les râleuses cherchant à attirer la pratique; galifarde, femme faisant les commissions; carré du Palais-Royal.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Abyssinie.** *La danse de l'abeille, en Egypte; Abyssins; Chohos; ruines d'Axoum, prêtre abyssin; montagnes du Devra-Dâmo.* — **Revue agricole.** — **Annonces.** — **L'Ange de la Pudeur, par le sculpteur Motelli de Milan.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Principales publications de la semaine.** — **Distribution des prix de l'école municipale François Ier.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Lundi dernier, une ordonnance royale, lue dans les deux chambres, a prononcé la clôture de la session. Au moment où notre parlement se ferme, le roi de Suède convoque le sien pour opérer une réforme dans la représentation nationale, et le saint-père arrête, sur les listes des candidats présentés par les légations, la liste définitive des députés avec le concours desquels il veut poursuivre l'œuvre entreprise par lui. — Un peintre espagnol, M. Galofre, ayant réuni dans un même cadre le portrait du souverain pontife et ceux des conseillers qui se sont succédé dans sa confiance, S. M. Louis-Philippe a voulu acquérir cette œuvre remarquable, et nous avons été mis à même de la reproduire.

Convocation des conseilsgénéreaux. — Une ordonnance du roi a fixé au 30 de ce mois l'ouverture de la session des conseils généraux, laquelle devra être close le 13 septembre. Il n'y a d'exception, selon l'habitude, que pour les conseils généraux de la Corse et de la Seine. La session du premier commencera le 11 octobre, et sera close le 25 du même mois; celle du second commencera le 2 novembre, et sera close le 16.

Conseil municipal de Paris. — Le conseil municipal de Paris a terminé, le 7, sa session annuelle. Ses investigations l'ont mis en position de reconnaître de graves et coupables abus dans les opérations de certains recenseurs de la garde nationale. Chaque année, 18,000 francs étaient alloués aux douze mairies pour les frais de ce recensement. Il est résulté pour le conseil la preuve évidente que des individus en assez grand nombre ont obtenu de ne pas faire partie de la garde nationale, et ont échappé à l'inscription sur les contrôles dans certains arrondissements, à l'aide de dons que la loi pénale condamne. Le conseil municipal voulait d'abord que ces faits fussent dénoncés au procureur du roi; mais on se sera dit peut-être que le nombre des coupables étant considérable, et que la peine qu'ils avaient encourue étant celle de la dégradation civique, qui dispense du service, il en résulterait une consolation trop douce pour certains délinquants. En conséquence le conseil s'est borné à rejeter, cette année, l'allocation de 18,000 francs, demandée par M. le préfet de la Seine, en invitant ce magistrat à se livrer à une enquête administrative et à l'étude d'un nouveau système de recensement qui ne permette plus à personne d'éviter le service de la garde nationale.

Algérie. — Le 30 juillet, la frégate à vapeur *l'Albatros* a ramené à Alger soixante-dix pèlerins qui, à la suite d'un naufrage sur les côtes de la Grèce, furent recueillis par les soins du consul français à Patras. Dans cette dernière ville, le roi des Grecs s'empressa d'apporter à leur infortune les secours les plus prompts. Une somme de 2,000 drachmes leur fut distribuée. Des vivres, des vêtements leur furent donnés, et bientôt l'intervention du consul de France vint mettre un

Le prince Ruspoli, grand maître du Sacré-Hospice. — Le cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat. — Le cardinal Amat, légat à Bologne. — LE PAPE PIE IX. — Le cardinal Franzoni, préfet de la propagande de la foi. — Mgr Grassellini, gouverneur de Rome.

D'après un tableau exécuté sur nature par M. Galofre, peintre espagnol, établi à Rome.

terme à leurs malheurs. Comme sujets français, ils avaient des droits à sa sollicitude, et en conséquence il s'empressa de les faire embarquer sur un bâtiment de la correspondance du Levant, qui les conduisit à Marseille, d'où ils viennent d'être ramenés dans leur patrie.

La catastrophe dont ils ont été victimes n'a épargné que 70 individus sur un total de 360 passagers embarqués sur le navire syrien qui d'Egypte devait les reconduire en Algérie. Quelque déplorable que soit cet événement, il exercera néanmoins une grande influence sur l'esprit des populations, car tous ceux qui sont de retour ici s'empressent de rendre justice à l'accueil empressé qu'ils ont trouvé auprès de tous nos agents consulaires du Levant. Le passe-port qui leur est donné à la sortie du territoire algérien a été pour eux la meilleure des sauvegardes dans tout le trajet qu'ils ont eu à parcourir; dans toute l'Egypte, dans l'Arabie même, le titre de sujet français et l'active protection dont les couvrit le consul qui réside à Djedda les affranchirent d'une foule de vexations qui pèsent sur les autres pèlerins. Plusieurs d'entr'eux racontent avec l'accent de la reconnaissance les attentions dont ils étaient l'objet.

OCÉANIE. — Un navire qui vient d'arriver de Taïti en apporte des nouvelles jusqu'à la date du 11 avril. Depuis le retour de la reine Pomaré, tout était demeuré tranquille. Le 11 avril les corvettes de charge *l'Allier* et *la Meurthe* étaient parties pour France avec 400 soldats et officiers à bord. Le nouveau gouverneur n'était pas arrivé. Le steamer de guerre *le Gassendi*, de 6 canons, était arrivé le 11 avril de Valparaiso. Il n'y a point d'autres nouvelles.

— Le *Times* et d'autres feuilles anglaises racontent gaiement et franchement de nouvelles aventures de M. Pritchard à Apia, la principale île du groupe des Navigateurs, où il avait été envoyé comme consul, après que, pour donner satisfaction à cet honorable représentant de la Grande-Bretagne, le ministère français eut été amené à désavouer les marins qui avaient mis fin à ses intrigues à Taïti, et à indemniser cet honnête monsieur. C'était encore une indemnité pour lui, et de plus des excuses pour sa femme, que M. Pritchard poursuivait cette fois contre un des chefs de l'île qu'il a déjà été obligé de quitter. Il avait exigé du commandant des forces navales anglaises dans ces parages qu'il mît un bâtiment à sa disposition pour aller faire valoir à cette dernière résidence sa double réclamation. Elle se fondait verbeusement et d'une façon fort confuse sur ce que le *titi* d'un jeune chef de tribu, c'est-à-dire sa ceinture de feuilles, unique costume des indigènes, était trop peu touffue un jour qu'il s'était présenté devant madame Pritchard, et encore sur ce que des insulaires avaient tué une jument appartenant à M. Pritchard, que celui-ci, pour se dispenser de la nourrir, laissait vaguer et manger les récoltes. On convoqua une réunion des habitants, dans laquelle on fit voter quelques satisfactions morales et pécuniaires pour madame et M. Pritchard. Celui-ci ne se montrait pas satisfait, tout en palpant cette indemnité nouvelle, et prétextait avoir des griefs contre une autre île encore, où il voulait qu'on le conduisît et qu'on allât le faire indemniser. Mais l'officier anglais, auquel il n'avait point échappé que ces descentes et ces réunions d'habitants n'étaient qu'une occasion cherchée par M. Pritchard pour vendre des étoffes, qu'il étalait auprès des rassemblements, se refusa à jouer plus longtemps le rôle qu'il lui faisait remplir.

ANGLETERRE. — La Banque d'Angleterre a jeté de nouveau l'alarme en élevant à 5 et demi pour cent le minimum, et à 6 pour cent le maximum du taux de son escompte. L'emprunt français de 350 millions et les circonstances qui l'ont amené, les embarras des compagnies de chemins de fer, enfin, la situation de la Banque de Londres même, ont déterminé la mesure rigoureuse qu'elle vient d'adopter. Depuis un mois, le numéraire a décru chaque semaine : le 26 juin, on comptait dans les coffres de la Banque 10,526,406 liv. sterling en or et argent monnayé et en lingots; et le 24 juillet dernier, seulement 9,770,347 liv. sterling. La circulation des billets était, le 26 juin, de 18,051,015, et, le 24 juillet, de 18,902,705. La Banque a voulu arrêter ce mouvement, que l'état des relations avec le continent tendait encore à favoriser. Il est probable que tous les achats de grains faits à l'étranger pour l'Angleterre ne sont pas soldés, et de nouvelles expéditions sont encore dirigées vers ce pays. Ainsi, depuis quelque temps, plusieurs cargaisons de farines et de blés des Etats-Unis sont parties du Havre pour les ports anglais, où elles trouvent un prix plus avantageux que chez nous. Il n'est pas sans intérêt de remarquer combien la crise des subsistances a changé les relations maritimes : des navires français ont été affrétés dans les ports russes pour porter des grains en Angleterre.

L'augmentation de l'escompte, à Londres, a déjà fait sentir son influence défavorable sur la bourse de Paris. On espérait que l'abondance des récoltes allait ramener le crédit public et le crédit privé dans des conditions meilleures, et que la Banque de France rétablirait l'intérêt au taux normal de 4 pour cent. Mais elle va sans doute profiter de l'exemple de la Banque d'Angleterre pour continuer un état de choses qui impose, à son profit, au commerce de Paris, un surcroît notable de charges.

IRLANDE. — La ville de Dublin a été, le 2 août, jour du débarquement des restes d'O'Connell, le théâtre des plus vives démonstrations de respect et de deuil, démonstrations qui se sont renouvelées le 4, jour du service funèbre.

ESPAGNE. — L'insurrection carliste en Catalogne vient d'être signalée par des épisodes remarquables. Un détachement de l'Union a été surpris par les factieux à la Llacuna, pendant qu'il assistait à la messe. Un lieutenant de ce régiment, nommé Pavia, le commandait, et il s'est rendu sans coup férir. Un caporal nommé Valverde, qui se trouvait dans un poste établi au même village, avec le restant de la troupe, montant à une dizaine d'hommes, a fait bonne contenance et n'a pu être pris. L'officier, renvoyé bientôt après par les carlistes à Igualada, devra passer devant un conseil de guerre, quant au caporal, en récompense de sa belle conduite, il a été nommé sous-lieutenant. Les quinze malheureux soldats faits prisonniers ont été trouvés, le 30 juillet, aux environs de Manresa, égorgés de la manière la plus barbare.

ETATS PONTIFICAUX. — Le *Corriere Livornese* a rendu compte ainsi d'une tentative d'assassinat qui aurait été préméditée contre le saint-père : « Le 25 juillet au soir, au moment où le pape revenait de la promenade, un prêtre s'efforçait de s'approcher de lui, dans la cour du palais où Sa Sainteté mettait pied à terre. Cet empressement fit naître des soupçons. La garde noble l'arrêta et le remit aux gendarmes. On a trouvé sur lui deux pistolets et un stylet. »

Le même journal annonce que le cardinal Lambruschini a reçu l'ordre de quitter son évêché de Civita-Vecchia et de se rendre à Rome, — et que le gouvernement napolitain a protesté contre l'expulsion de Mgr Grassellini, l'ancien gouverneur de Rome, qui demande à être jugé.

On attend la publication de l'ordonnance sur les chemins de fer des Etats romains. Plusieurs compagnies s'étaient présentées en concurrence les unes des autres : une fusion s'est opérée.

PARME. — On lit dans *l'Observateur autrichien* du 31 juillet : « On se rappelle que plusieurs journaux italiens et étrangers ont rendu compte des désordres arrivés à Parme le 16 juin. La *Gazette de Venise* a été invitée à publier un rapport sur ces événements, qui a pour objet de prouver que le récit des autres journaux était exagéré. Il résulte de ce rapport que lors de l'illumination qu'on avait imposée dans la soirée du 16 à une foule d'habitants, la force armée invita avec la plus grande modération les perturbateurs à se retirer et à éteindre les lampions. Alors une partie des perturbateurs siffla et insulta les troupes, et leur lança même des pierres. La cavalerie les repoussa, et quelques individus reçurent des coups de plat de sabre; deux seulement furent légèrement blessés. Quatorze individus ont été arrêtés. »

TOSCANE. — On écrit de Florence que l'édit concernant l'institution de la garde nationale pour la Toscane paraîtra à l'occasion des fêtes qui auront lieu pour les couches de la grande-duchesse, dont on attend d'un jour à l'autre la délivrance.

SUISSE. — Par suite de la résolution adoptée contre les officiers du Sonderbund, le vorort a adressé à tous les officiers des sept cantons une circulaire par laquelle il les a invités à s'expliquer, avant le 10 août, sur leur position et leurs rapports avec le Sonderbund. On leur demande s'ils ont l'intention de conserver une position incompatible avec les devoirs d'un officier fédéral. S'ils ne répondent pas, ils seront rayés des cadres.

PRUSSE. — Le procès de l'insurrection polonaise dans le duché de Posen se débat en ce moment devant le tribunal de Berlin. Deux cent cinquante-quatre accusés sont en cause. Le système de la défense est qu'il ne s'agissait nullement, dans le dernier mouvement de Cracovie, de s'attaquer à la Prusse, mais de lutter contre la Russie, et que par conséquent, alors qu'il n'y avait pas projet de révolte contre l'autorité qui poursuit, elle ne saurait prononcer une peine pour punir, non pas des actes, mais des sentiments de sympathie.

BAVIÈRE. — Il s'organise évidemment une croisade contre le tabac. Dernièrement un maire du département du Pas-de-Calais rendait un arrêté pour interdire de fumer dans les rues, dans les cours, dans les jardins de sa commune. Voici ce qu'on écrivait de Munich le 1er de ce mois :

« Depuis quelque temps il s'est formé ici une association, dont les membres prennent le titre d'apôtres de la santé, et qui a pour objet de ramener les hommes à la simplicité et à la sobriété primitives sous tous les rapports. Avant-hier, un des soi-disant apôtres de la santé, le sieur Mahner, s'est rendu à la montagne de Mesterschweg, et là, en présence d'une foule de personnes de tout âge et de tout sexe, et après avoir prononcé un long discours, il a mis le feu à une grande quantité de tabatières, de pipes, d'étuis à cigares, de corsets, de cravates, de cols, de tabac à fumer et à priser, etc., objets qu'il a qualifiés de diaboliques, disant qu'ils ne servaient qu'à ruiner la santé des hommes et à les rendre malheureux. Des agents de police, qui de loin étaient témoins de ce bizarre auto-da-fé, sont accourus et ont arrêté M. Mahner, lequel sera traduit devant les tribunaux sous la prévention d'avoir causé un rassemblement.

SUÈDE. — La municipalité de Malmœ vient de remettre en vigueur une vieille ordonnance royale du 16 septembre 1741, tombée en désuétude depuis plus de soixante ans, et qui défend à toute personne de fumer du tabac avant d'avoir atteint l'âge de la majorité, c'est-à-dire celui de vingt-cinq ans accomplis, et cela sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Tous les jeunes gens de Malmœ, au nombre de deux mille trois cent vingt, ont adressé au roi une pétition où ils supplient Sa Majesté de rapporter cette ordonnance.

— Le roi de Suède vient, par lettres patentes, de convoquer la diète suédoise pour le 15 novembre prochain. Le premier projet de loi qui sera soumis à la diète est son nouveau système de représentation nationale. Ce système a été élaboré par un comité nommé *ad hoc*, et dont le travail est encore tenu secret.

RIO DE LA PLATA. — Le *Courrier de la Plata*, nouveau journal publié à Montevideo, est arrivé avec des nouvelles jusqu'au 28 mai. Les commandants des forces françaises et anglaises, réunis sur la rade de Montevideo, ont proposé au général Oribe une suspension d'armes. Elle a été acceptée. Cette convention porte ce qui suit :

1° Les belligérants conserveront, chacun de leur côté, les postes qu'ils occupent. 2° Ils ne communiqueront que par l'entremise de parlementaires. 3° Aucune hostilité ne pourra avoir lieu sans qu'elle ait été annoncée vingt-quatre heures à l'avance.

Le gouvernement de Montevideo a expédié des ordres en conséquence à Colonia, Maldonado et sur tous les autres points occupés par ses forces.

Le bruit courait à Montevideo, le 28 mai, qu'Oribe avait donné la liberté à tous ses prisonniers de guerre.

LA JONQUE CHINOISE LE KEYING. — Le *Courrier des Etats-Unis* rend compte de la manière suivante de cette jonque, le premier navire du Céleste Empire qui ait osé s'aventurer de ce côté-ci de l'Océan :

« Ce navire, frété par la spéculation anglaise pour en faire un musée flottant, et dont la destination primitive était l'Angleterre, ne nous arrive, pour ainsi dire, que par hasard après 212 jours de mer, et après avoir touché au cap de Bonne-Espérance et à l'île Sainte-Hélène.

« Le *Keying*, qui paraît briller par la solidité beaucoup plus que par la vitesse, est un bâtiment d'environ 700 tonneaux, ayant 150 pieds de long sur 25 de large, et 12 pieds de cale : il ne ressemble d'ailleurs à aucune des embarcations connues parmi nous. L'avant et l'arrière présentent une élévation tout à fait insolite, au moins aussi grande que celle d'un vaisseau à trois ponts. Les côtés sont ornés de nattes chinoises peintes en blanc, en noir et en rouge. A droite et à gauche de l'avant se trouve un œil gigantesque, et à l'arrière un aigle les ailes déployées.

« Les deux extrémités sont, du reste, coupées presque carrément; l'avant est ouvert, à peu près comme le sont les bateaux de Brooklyn, de Jersey city et d'Hoboken, et l'on y voit suspendue une ancre en bois de fer. Mais la pièce la plus curieuse de cet extérieur est, sans contredit, le gouvernail, joujou qui pèse huit ou dix tonneaux et qui plonge dans l'eau *ad libitum*, depuis douze jusqu'à vingt-trois pieds. Dans un gros temps, il ne faut pas moins de trente hommes pour manœuvrer cette masse, suspendue à des câbles de bambou qui traversent le navire dans toute sa longueur. Ce gouvernail fait, du reste, en partie, l'office de quille, car le bâtiment n'a rien qui ressemble à celle-ci; il est en bois de teck, comme le corps même du navire.

« Les mâts, au nombre de trois, sont simplement des troncs d'arbre dont on s'est borné à polir la surface. Ils portent des voiles latines faites d'un tissu semblable à celui des nattes, qui se ferlent avec des cordages en bambou, sans qu'il soit besoin de monter dans la mâture. Au demeurant, le navire est bâti dans des conditions de sûreté parfaite et se comporte fort bien à la mer.

« L'intérieur, qui, dans quelques jours, va se trouver converti en un curieux musée, est tapissé de peintures représentant des animaux plus ou moins fantastiques, mais tous d'un aspect également féroce. A l'extrémité de la cabine, on voit dans une niche la statue en bois doré de la déesse Josh, ornée de quatre yeux, de dix-huit bras et d'autant de mains, tenant chacune une chose différente. Devant la statue se trouvent deux autres images représentant probablement des prêtres. Dans une autre chambre se trouve l'image du dieu de la mer, et quelques peintures représentant des femmes chinoises, dont l'une tient une pipe à la bouche. Une lampe brûle constamment devant cette seconde divinité pour laquelle les Chinois ont une dévotion profonde. Cette dévotion s'est pourtant singulièrement affaiblie dans le cours du voyage. Pendant les premiers jours, en effet, ils ne manquaient jamais à leur adoration quotidienne. Mais peu à peu ce beau zèle s'est refroidi, et sur la fin ils se contentaient de lui rendre un culte hebdomadaire. Décidément, les Chinois sont des hommes comme les autres.

« Il ne se trouve pas à bord un seul morceau de verre. Les ouvertures ménagées pour donner du jour sont fermées par des écailles d'huîtres à perles, découpées en lames très-fines et enchâssées dans des cadres de bois.

« L'équipage est composé de quinze matelots européens et d'environ cinquante chinois, ceux-ci destinés naturellement à figurer au nombre des curiosités du navire. Dans le nombre est un mandarin qui a déjà donné quelques renseignements curieux sur les mœurs du Céleste-Empire. Il a, dit-il, trois femmes, et s'il n'en a pas davantage, c'est faute de pouvoir les nourrir. On lui demandait comment il venait à bout de pouvoir les faire vivre d'accord. « A coups de cravache, » a-t-il répondu avec un sang-froid digne d'un adepte de la civilisation la plus avancée. Cet heureux époux n'a pu dissimuler son dédain lorsqu'on lui a appris que l'on ne pouvait, en Amérique, avoir plus d'une femme à la fois.

« Nous n'avons pas besoin de dire à quel point la curiosité publique a été excitée par ce spectacle aussi nouveau qu'intéressant. »

STATUES. — On vient d'inaugurer à Saint-Omer la statue que cette ville a voulu élever sur une de ses places au duc d'Orléans, qui était allé plusieurs fois dans ses murs prendre le commandement de camps militaires.

Le conseil municipal de Périgueux a voté de son côté l'érection d'une statue de bronze en l'honneur du général Daumesnil, né dans cette ville. Il s'est inscrit pour une somme de mille francs en tête de cette souscription nationale. M. Husson est chargé de ce travail.

ACCIDENT. — Une jeune, jolie et habile écuyère du cirque de MM. Lalanne à Lyon, mademoiselle Eulalie Leprovati, âgée de dix-huit ans, a été victime d'un accident funeste : elle est tombée de cheval en faisant la répétition de manœuvres qui devaient être exécutées le lendemain à l'hippodrome du pré du Lac, et a été foulée aux pieds par plusieurs chevaux lancés au galop. On a cru d'abord que cette malheureuse jeune personne n'avait reçu que quelques contusions sans gravité, mais son état a empiré pendant la nuit, et elle a expiré, en proie à d'atroces souffrances.

NÉCROLOGIE. — L'armée et la chambre des pairs viennent de perdre M. le lieutenant général baron Neigre.

Travaux publics.

Depuis qu'en rendant compte du débat relatif à l'emprunt de 25 millions que la ville de Paris va être autorisée à contracter, nous avons donné la liste des grands travaux neufs et extraordinaires, auxquels le conseil municipal se propose

de consacrer cette somme et une autre de 37 millions prise sur ses ressources ordinaires, le ministre des travaux publics de son côté a publié la situation des travaux exécutés dans les monuments et édifices publics pendant l'année 1846, en faisant connaître les délais dans lesquels il espère arriver à leur entier achèvement.

Ce ne sont pas les crédits qui lui font défaut, car, pour le dernier exercice neuf millions 942,931 fr. 80 c. avaient été mis, pour ces besoins, à la dispositionde ce département, et sur cette somme, celle de quatre millions 878,209 fr. 45 c. est restée sans emploi et vient grossir d'autant les ressources votées pour 1847. Le document ministériel, pour expliquer le non-emploi d'une portion aussi considérable des crédits, fait observer que les travaux des monuments les plus importants n'ont été, pour la plupart, commencés qu'en 1846, et que les fondations ont présenté inopinément des difficultés qui se sont opposées à ce que les constructions pussent recevoir le degré d'activité qui leur a été imprimée depuis qu'elles ont dépassé le niveau du sol. C'est ainsi, par exemple, qu'au nouvel édifice en construction, rue de la Banque, destiné à la direction de l'enregistrement et du timbre, après un commencement de fouilles, la première pierre du nouvel édifice a été posée le 21 avril 1846. Cette pierre fut placée à l'angle nord-est du bâtiment, au point de section de la rue de la Banque et de la rue Saint-Pierre prolongée, près de l'endroit où l'architecte avait trouvé un terrain solide à 3 mètres, 3 mètres 25 de profondeur. D'après l'état des fondations des maisons particulières en regard de l'édifice à construire, l'architecte auteur du projet avait pensé qu'il suffirait de descendre à la même profondeur : son devis avait été établi dans cette prévision ; et le conseil général des bâtiments civils avait adopté sans observations ce plan et ce devis. Mais on ne tarda pas à reconnaître, lorsqu'il fut question d'opérer les fouilles sur une plus grande étendue, que l'architecte avait été trompé par les sondages, et le conseil par l'architecte, et il fut constaté que la plus grande partie du terrain avait été anciennement bouleversée; en sorte que, pour atteindre le bon sol, on a été obligé de descendre jusqu'à dix mètres sur une très-grande partie de l'emplacement des constructions, et de donner, par conséquent, un plus fort empatement et une plus grande hauteur aux fondations, pour arriver jusqu'au niveau de la rue. Ces travaux ont été la cause de longs retards, et seront l'occasion d'un surcroît de dépenses de près de 200,000 fr. Le devis était de un million 298,000 fr.; 200,000 francs seulement avaient été employés au 1er janvier de cette année. Nous venons de dire que cette dernière somme représentait la surcharge inattendue.

Nous ne parlerons que des travaux exécutés par l'Etat dans le département de la Seine, et pour en finir tout de suite avec l'hôtel de la direction de l'enregistrement et du timbre, nous dirons que M. le ministre des travaux publics s'engage..., pour lui ou pour son successeur, à livrer cet édifice à sa destination, à la fin de 1848, ou dans les premiers mois de 1849.

Au palais de l'Institut a été reprise et se continue la construction d'un bâtiment en aile à gauche de la cour principale, qui se composera particulièrement : d'une salle d'introduction, d'une grande salle des séances particulières des académies, d'une petite salle des séances, et de quelques dépendances. Cette construction sera entièrement terminée cette année, et les crédits ouverts suffiront aux dépenses.

La restauration de la Sainte-Chapelle pourrait être terminée en 1849, et moyennant la somme de 820,000 fr., total réuni des deux devis, d'après lesquels on opère en ce moment. Mais d'autres crédits et un plus long délai sans doute seront indispensables pour d'autres travaux reconnus nécessaires pendant l'exécution des premiers. L'administration annonce que la restauration des verrières de ce précieux monument a été pour elle un objet de sollicitude particulière. La commission chargée d'étudier cette importante question a demandé que cette restauration fût le sujet d'un concours auquel seraient appelées toutes les personnes qui s'occupent de l'art de la peinture sur verre. «Ce concours est ouvert, et il y a lieu d'en espérer le meilleur résultat. »

Pour le palais de la chambre des pairs, outre les constructions que nous y avons vu opérer, on avait dressé deux devis de grosses réparations et d'appropriation qui se montaient à 631,222 fr. On espère, dit le document ministériel, que ces ouvrages seront terminés en 1849 ou 1850, et que les sommes qui restent à allouer suffiront au payement des dépenses prévues. Nous le désirons vivement, car les cent mille francs, dépensés en 1846, l'ont été en — restauration de la tente ou marquise du grand perron, — raccordement de diverses descentes ou gargouilles. Il serait fâcheux que 631,222 fr. et un aussi long temps ne suffisent pas à toutes les descentes et à toutes les gargouilles de la chambre des pairs, quelque besoin qu'elles puissent avoir d'être raccordées.

Les travaux d'agrandissement et de restauration des bâtiments de l'école spéciale des Mines, rue d'Enfer, qui ont été estimés 639,420 fr. ne paraissent pas devoir dépasser cette somme, mais ne seront terminés qu'en 1852.

Le dépôt des cartes et plans de la marine (rue de l'Université nº 13), qui avait à faire construire des bâtiments destinés à son agrandissement, et estimés 400,000 fr., s'est maintenu jusqu'ici dans les chiffres des devis, mais la construction ne paraît devoir être terminée qu'en 1849.

L'école normale sera complétement achevée cette année. Les crédits ouverts étaient, conformément aux devis, de un million 978,000 fr. Ils ont été entièrement absorbés, et un crédit supplémentaire pour complément de mobilier devra être demandé.

Les grosses constructions de la bibliothèque Sainte-Geneviève seront terminées en 1850, sans nécessiter de nouveaux crédits. Le crédit attribué est de un million 775,000 fr.

La régularisation des abords du Panthéon et du palais du Luxembourg, à laquelle on a affecté un crédit de 460,000 fr., ayant donné lieu à des contestations entre des propriétaires et l'Etat, il est difficile de déterminer d'une manière précise l'époque probable de son achèvement et la somme exactement nécessaire pour y arriver.

Le projet d'agrandissement et de restauration du Conservatoire des Arts et Métiers sera complétement réalisé « vers l'année 1850, » dit le ministère, qui paraît ne pas vouloir trop s'engager. Les crédits sont de un million 600,000 fr. Les travaux répondent jusqu'ici aux prévisions analogues des devis.

Les travaux de l'Observatoire royal seront complétement achevés en 1847.— Il en sera de même de ceux de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, des réparations au palais de la chambre des députés,—et de la surélévation de l'hôtel de la présidence qu'on promet de mettre à l'ouverture de la session de décembre à la disposition de M. Sauzet ou de tel autre président dont le nom sortira de l'urne parlementaire.

Ces travaux n'auront point entraîné d'augmentation de dépenses. — Le tableau que nous analysons a bien le soin de faire remarquer que 1846 a vu terminer la construction d'un amphithéâtre d'anatomie à l'école royale des Beaux-Arts; — des travaux à l'institution royale des Sourds et Muets; — à l'école des ponts et chaussées, rue des Saints-Pères; — aux bureaux supplémentaires du ministère de l'intérieur et au logement de M. le sous secrétaire d'Etat, rue Hillerin-Bertin; — au ministère de l'instruction publique; — à celui de l'agriculture et du commerce, et que toutes ces opérations ont également été menées à fin avec la même exactitude de prévisions et de dépenses réelles.

Les archives du ministère de la guerre, pour lesquelles a été entrepris, en 1845, un bâtiment dont le devis s'élevait à 790,000 fr., pourront y être établis en 1848, sans qu'il soit besoin de crédits nouveaux.

L'édifice en construction rue de Lille, nos 71 et 71 *bis*, pour le nouveau dépôt des archives de la Cour des Comptes, sera livré à ce service à la fin de la même année 1848, et les dépenses paraissent devoir demeurer dans les limites du crédit ouvert de un million 195,000 fr.

Par la loi du 15 juillet 1845, il a été ouvert un crédit extraordinaire de quatre millions 968,000 francs pour la construction, sur l'emplacement d'une partie des dépendances de la chambre des députés, d'un hôtel affecté au ministère des affaires étragères, et des bureaux et galeries d'archives que comporte le service de ce département. Ici encore on se flatte de ne pas excéder le montant du crédit, et on espère pouvoir livrer l'hôtel et les autres bâtiments dans le cours de l'année 1849.

Mais quant à l'hôtel des archives du royaume pour lequel tant et de si énormes crédits votés ont été dépensés avec si peu d'intelligence, le montant des deux dernières allocations de 1845 et de 1846, ensemble un million 176,000 fr., aura trouvé son emploi en 1849. Puissent tant de sacrifices, en admettant qu'ils n'en rendent pas de nouveaux nécessaires, être arrivés à assurer à cet important service un local qui réponde à ses besoins.

Enfin les travaux de l'église royale de Saint-Denis, qui consistent depuis plusieurs années à construire, puis à démolir ce qu'on a construit, pour le recommencer de nouveau, semblent devoir se perpétuer longtemps encore, de l'aveu même de la statistique ministérielle.

La ville de Paris, elle aussi, éprouve bien quelquefois des mécomptes. Les fondations du nouvel hôpital Louis-Philippe, placées sur un sol mouvant, nécessitent en ce moment des reprises et des reconfortations coûteuses, sans lesquelles l'édifice nouveau aurait pu, avant même d'être terminé, s'enfoncer et disparaître comme une maison de la butte Montmartre.

Les nombreux accidents de ce genre dont la montagne de la banlieue est le théâtre ont porté l'administration à se demander quel était le parti à prendre, ou de renoncer à l'extraction de la pierre à plâtre que la butte renferme pour laisser enfin quelque sécurité aux habitants des maisons qui la recouvrent, ou bien de déposséder les propriétaires de ces habitations pour pouvoir alors épuiser jusqu'à la fin les richesses de ce sol. On a procédé à l'estimation de celles-ci, et l'on a apprécié que ces carrières qui pourvoient depuis si longtemps aux besoins de la capitale, rapporteraient encore environ onze millions de francs. Mais on a calculé en même temps que la valeur des propriétés qui couvrent Montmartre devait être portée à sept millions. La dépossession et les indemnités d'expropriation auraient donc encore laissé un bénéfice de quatre millions. Mais quelque considérable qu'il soit, on a cru devoir tenir plus compte des habitudes prises et aussi du point de vue pittoresque. On a fait reconnaître et constater l'état de tous les fonds; toutes les mesures ont été prises pour combler les excavations et consolider le sol dans les parties de la montagne qui pouvaient offrir des dangers. On fera cesser et les exploitations clandestines et celles qui, pratiquées à l'aide de la poudre, lançaient des pierres et des débris jusque dans les propriétés éloignées. Montmartre vivra parce qu'on l'a laissé venir au monde avant terme; mais si l'ancienne administration eût mieux surveillé les richesses de notre sol, le capital national se fût accru de onze millions, et Montmartre, construit plus tard, eût été plus solidement construit.

Courrier de Paris.

C'est le Théâtre-Historique et son *Chevalier de Maison-Rouge* qui ont eu les honneurs de la quinzaine. Il tient en éveil la curiosité publique, et tous les échos de la publicité se sont fatigués à répéter ce nom angélique, diabolique, Maison-Rouge! mais aussi quel drame, ou plutôt *quels* drames! et l'on peut bien employer le pluriel à propos de ce personnage multiple et de cette histoire aux mille facettes. Ne pourrait-on pas comparer ces grandes machines qui glissent avec fracas sur les vieilles rainures du mélodrame, à ces omnibus voyageurs où s'empilent indifféremment tous les âges, toutes les conditions et toutes les corpulences? La jeunesse, la beauté, le laid, le vieux, le vice et l'innocence, le bon et le mauvais, tout y grimpe et s'y niche, tant bien que mal, et quand les douze ou quinze compartiments de la machine roulante ont leur lest, l'auteur ou le conducteur crient : « Complet ! » Dans l'omnibus Dumas et Maquet, chaque personnage a son histoire, chaque passion sa physiologie, c'est une biographie quasi-universelle de l'époque de la Terreur, une sorte d'*Ana* dramatique où chacun vient commettre son action lâche ou généreuse, et dire son mot horrible ou plaisant; on s'aime, on se hait, on chante, on pleure, on rit, on raille, on se bat, on se tue et on se *guillotine*. Vous comprenez que dans ce pêle-mêle on ne sait d'abord auquel entendre et quelle cocarde mettre à son chapeau ; voici la Gironde et la Montagne, voici le républicain et le royaliste ; et de même que tous les partis se mêlent et que toutes les passions jettent leur note la plus aiguë dans ce concert gigantesque, de même encore tous les instruments y résonnent et tous les genres sont confondus. L'amour y joue son petit air de flûte, on y entend la basse grave du patriotisme et le sinistre roulement du tambour. Que vous raconterai-je? Les amours de Maurice Linday et de la belle Geneviève de Montfleury, les expéditions aventureuses du chevalier de Maison-Rouge, la captivité de Marie-Antoinette, la mort des Girondins, tels sont en effet les quatre épisodes principaux autour desquels l'action aux cent replis serpente et s'enroule, vive ici et plus loin traînant l'aile ; on écoute, on sourit, on s'indigne quelquefois, on s'émeut presque toujours, et l'on finit par arriver jusqu'au bout de ce long drame un peu à tâtons et au hasard et très-fatigué de son plaisir.

Au premier tableau (il y en a douze) la rue solitaire et pleine d'ombres, le *qui vive* des patrouilles, une femme errante dans la nuit : « Citoyenne, avance à l ordre et en prison ! » Heureusement un libérateur se présente : « Merci, *monsieur !* mais de grâce, ne m'accompagnez pas, ne me suivez pas ; de mon secret dépend la vie de trois personnes. — C'est donc une *ci-devant* que vient de sauver le républicain Maurice Linday. Mais au moins que je sache votre nom, réplique l'impétueux jeune homme. — Geneviève ! » — De ce jour la république est morte pour Maurice : il ne veut vivre que pour Geneviève. De son côté, Geneviève envoie à Maurice une bague mystérieuse avec cette devise : Reconnaissance éternelle. Cependant un grand complot s'ourdissait aux environs de la rue Saint-Jacques, dans la maison d'un tanneur, à l'effet d'arracher Marie-Antoinette à l'agonie de sa prison ; ce tanneur s'appelle Dixmer, son complice, c'est le chevalier de Maison-Rouge, et Maurice retrouve Geneviève dans madame Dixmer. Cette découverte ne se fait pas sans donner lieu à quelques démêlés. Les conjurés, trouvant Maurice dans leur jardin, le prennent pour un espion et vont le traiter comme tel, lorsque Geneviève demande grâce pour son libérateur nocturne, un chef de section. Alors un grand changement s'opère sur toute la ligne des conspirateurs. Le bon Dixmer, qui n'est pas sans soupçonner quelque amourette, sacrifie la jalousie à la politique, l'amitié d'un municipal peut servir ses projets ; c'est ainsi que le royalisme et la république trinquent ensemble et s'en vont de compagnie à la cour du Temple pour la délivrance de la reine. Cette cour est un peu la maison du bon Dieu, tout le monde y entre, clergé, noblesse et tiers état, c'est toujours l'antichambre de la souveraine; il s'agit de forcer une porte, et Marie-Antoinette échappera; mais qui ne sait à quel point l'histoire vous décapite ici le drame? Le *Temple* n'est déjà plus le cachot de la reine, c'est son tombeau ; en vain Dixmer et Maison-Rouge ont armé des amis dévoués, toutes les ficelles du mélodrame ne sauraient faire croire aux revenants. Le calcul des probabilités ne laissait la ressource d'aucune donnée dramatique, mais, à défaut de l'intérêt, nous avons le bruit, et si le cœur n'est pas touché, les yeux et les oreilles sont terriblement charmés. Jamais la terreur n'eut une mise en scène plus splendidement sordide ; les sans-culottes, les bourreaux, les tricoteuses, la carmagnole et les guenilles, rien n'y manque ; mais *il est des objets qu'un art judicieux...* Il est vrai que Boileau ne pouvait pas prévoir les nécessités actuelles du drame, et les peintures de carrefour substituées à la peinture du cœur humain.

Quand la conspiration a avorté, Maurice rentre dans son rôle de soupirant mélancolique, il maudit les discordes civiles, et fait des rêves charmants mais adultères, puisque l'image de Geneviève s'y mêle naturellement. Alors commence un nouveau drame plus vulgaire peut-être et certainement plus intéressant que l'autre, grâce à l'intervention de l'ami Lorrin, son *fidus Achates*, un autre d'Artagnan en gilet à la Robespierre. Ce Lorrin est un excellent garçon fourvoyé dans les passions révolutionnaires ; il a des principes farouches et des goûts pastoraux ; son Evangile, c'est le Père Duchesne, et son bréviaire, l'album de Dorat. Cœur chaud, tête vive, taille haute, un héros sous le masque d'un fou, et homme de bon conseil quoique bourré de madrigaux. « Mon cher, dit-il à Maurice, tu te dépopularises furieusement, et du train dont tu vas, je m'attends à te voir bientôt forcé de saluer la statue de la Liberté, d'abord avec ton chapeau, et ensuite avec ta tête. Voilà qu'on organise une poursuite contre cet insaisissable Maison-Rouge, il faut en faire partie; on commencera par fouiller la maison Dixmer. » Et Maurice court l'épée au poing à la demeure de Geneviève. Il y trouve Maison-Rouge, qu'il prend d'abord pour un rival et qu'il délivre bientôt comme un ami, car Geneviève vient de lui dire : « Sauve-le, et je suis à toi. » Encore un pas et nous tombons dans l'*Antony*. Maurice et Geneviève en sont à défiler le long chapelet des amours, des terreurs et des repentirs, quand survient le mari Dixmer. « Tuez-moi, s'écrie Geneviève. — Non, madame ! votre mort sera plus glorieuse ; il ne s'agit pas de mourir pour votre amant, mais pour votre reine ; » et Geneviève détache de son front une boucle de ses cheveux, son legs à Maurice, et elle suit Dixmer sans mot dire.

Le nouveau plan d'évasion de la reine, conçu par Dixmer, de complicité avec Maison-Rouge, est d'une grande audace : il consiste à poignarder les deux gendarmes qui gardent Marie-Antoinette, tandis que Geneviève, introduite dans la prison, y revêtira les habits de la reine et que la reine en sortira sous la cornette et la robe de Geneviève... Entreprise périlleuse qui ne réussit qu'à moitié. Maison-Rouge est tué et l'on entraîne Dixmer au tribunal révolutionnaire. C'est le spectacle des girondins. Condamné à mort ! voilà les seuls mots qui remplissent ce dixième tableau. Le tribunal envoie du même coup à la mort et confond dans la même charretée, Vergniaud, Geneviève et Valazé ; mais, rassurez-vous : l'auteur usera de son droit tout-puissant de romancier pour arracher à l'échafaud la belle victime fantastique. Geneviève et Maurice, sains et saufs, iront vivre et s'aimer en sûreté sur la terre étrangère ; le dévouement héroïque de Lorrin leur a fait ces loisirs.

Enfin, enfin ! la toile se relève une dernière fois pour le tableau des adieux des girondins ; ils s'embrassent, ils chantent l'hymne : *Mourir pour la patrie*, et bientôt les chants auront cessé.

Faut-il répéter avec tant d'autres que la pièce a obtenu un très-brillant succès ; qui pourrait contester le talent des auteurs, MM. Dumas et Maquet, le zèle et l'intelligence des comédiens, la magnificence des décorations, le luxe de la mise en scène et l'habileté dirigeante qui a organisé, arrangé, combiné toutes ces merveilles du mélodrame pour la plus grande beauté du spectacle et la satisfaction des spectateurs ? D'ailleurs la critique connaisseuse et influente, le feuilleton de la grande presse a loué ces magnificences d'une voix presque unanime, et Dieu nous garde d'entamer ici le chapitre des restrictions et des réticences. Seulement on a pu remarquer, sous le faste de tant de phrases louangeuses, le secret dédain que professent toujours ces esprits distingués pour le drame à découpures et la littérature déchiquetée ; c'est que, alors même que la bienveillance laisse aller son approbation, la conscience retire tout net son estime.

Le *Théâtre de la Gaîté* aurait-il cessé d'être le favori des muses et du mélodrame ? C'est en vain qu'il s'est placé sous l'invocation des plus grands saints de son calendrier, Saint-Joseph Bouchardy et Saint-Paul Foucher ; les fidèles vont brûler leur encens sur l'autel voisin. Cependant *la Fille du soldat* est un vrai modèle de beauté, de courage, de tendresse et de dévouement, qui mériterait bien de compter par milliers ses admirateurs. L'action la plus méritoire de Léa, c'est de sauver la vie à un jeune officier français, entreprise assez facile en apparence, si ce n'était que les auteurs ont pris un malin plaisir à l'environner d'obstacles. Henri de Monteil a épousé une odieuse femme et il se croit veuf ; ce n'est que le commencement de son malheur. Pendant qu'il guerroie contre les Génois, cette épouse criminelle a tourné la tête à leur général qui est Autrichien, et bien que la bigamie soit un cas pendable en tout pays, elle s'apprête à l'épouser lorsqu'une patrouille amène un prisonnier, et Léona (c'est le nom de l'infâme) reconnaît son mari. « Il mourra ! s'écrie-t-elle. Il ne mourra pas ! » réplique Léa. Alors ces deux femmes se livrent aux plus violents exercices, l'une pour perdre son époux, l'autre pour sauver son amant ; et finalement la tendre Léa *sort vainqueur d'un combat dont Monteil est le prix*.

De mélodrame en mélodrame nous arrivons aux *Chiffonniers* du Palais-Royal. Quelle misère, hélas ! et quelles loques dramatiques ! L'un de ces artistes en vieux (Liche-à-mort) a jeté son propre fils dans la hotte de son camarade (Gobichon) pendant qu'une servante de riche maison déposait l'enfant de sa maîtresse *aux enfants trouvés*. En même temps, le chiffonnier dénaturé glissait dans la layette de son héritier le papier indiquant la vraie origine de l'opulent poupon. Ce troc déloyal cause, vingt ans après, un quiproquo fâcheux. Endymion, le fils de Liche-à-mort, est un grand gars, aux longues jambes, au plus long nez, très-paresseux et très-glorieux, qui hante les bastringues, méprise la profession de ses pères, et cherche des aïeux parmi les notaires en besicles d'or. Précisément le hasard, cette providence des chiffonniers et des vaudevillistes, amène Endymion chez le notaire Robillard, auquel madame Girardot (la veuve d'un autre magistrat) fait un aveu étrange. La malheureuse abandonna jadis son fils Tristan, ce qui explique certaine irrégularité de son acte de naissance. Alors Endymion montre le papier indicateur, et prend dans la maison la place du véritable héritier. La vertu des porte-hottes n'est pas la modération ni la tempérance, et Endymion se conduit en vrai... chiffonnier, jusqu'au moment où le Tristan de bon aloi fait constater son identité.

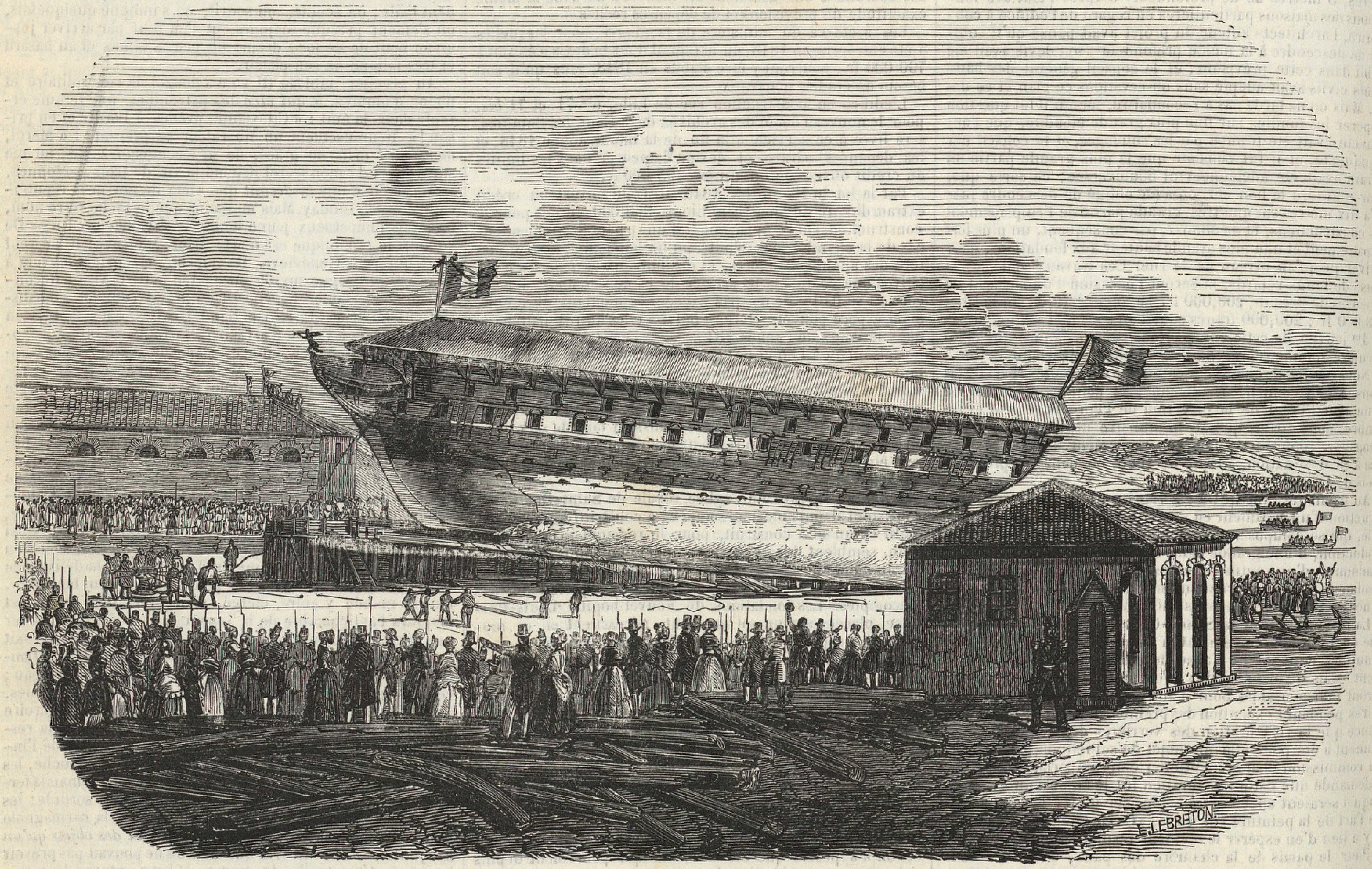

Port de Rochefort. — Lancement de la frégate *la Renommée*.

Mais laissons là ces pièces en loques et ce dialogue deguenillé. Paris est plein de rumeurs joyeuses. Voyez-vous ces visages heureux, entendez-vous ces acclamations ? Août est le mois des grands concours, des fêtes et des triomphes de l'émulation. De toutes parts il n'est question que de récompenses, d'accolades et de prix ; les Académies, la Sorbonne, les colléges, le Conservatoire, toutes les écoles enfin ont leurs lauréats. Encore quelques jours, et la moisson de lauriers sera faite, et tous ces heureux vainqueurs iront revoir le toit natal et s'éparpiller aux quatre coins de la France.

Aussi bien de tous les côtés on ne songe plus qu'au repos, et la situation peut se résumer en deux mots : clôture et départ. L'épée parlementaire est rentrée dans le fourreau, l'armistice a été officiellement proclamé jusqu'à l'hiver, et messieurs les députés ont commencé leur grande course au clocher. Le pommier héréditaire abritera les plus modestes, tandis que les plus enflammés iront se rafraîchir le sang aux eaux de Cauterets ou de Baden. Il est vrai que la besogne a été rude, les résultats brillants, et qu'on a lieu de se frotter les mains et de s'applaudir. On s'applaudit aussi de voir luire le grand jour qui met un terme à tous les labeurs, et qui permet à nos parlementaires de se dételer du char de l'Etat, de se donner un peu de bon temps, et d'aller se refaire l'estomac au grand air, après tant de discours indigestes et la consommation d'un si gros budget. C'est grâce à cet empressement que la session se trouve ordinairement terminée avant sa fin ; l'impatience a pris les devants, et les mots sacramentels : « La session est et demeure close, » sont prononcés à peu près dans le désert.

Samedi prochain nous vous parlerons d'autres nouveautés parisiennes qui allaient trouver place dans notre programme d'aujourd'hui, lorsqu'un dessin maritime nous est présenté, et nous met dans la nécessité d'aller terminer notre revue de Paris à Rochefort. Il faut donc céder la plume à l'obligeant correspondant qui nous transmet les détails suivants comme explication du croquis ci-joint.

« Dans les villes maritimes pourvues d'un grand arsenal, la mise à l'eau d'un vaisseau ou d'une frégate est un événement majeur, une solennité intéressante et toujours nouvelle, qui attire une affluence considérable de personnes. Pour les curieux, quels qu'ils soient, c'est un spectacle imposant que l'on ne voit jamais sans émotion ; pour le navire, c'est son premier beau jour, c'est le moment de ses fiançailles avec l'Océan.

« Les habitants de Rochefort et des villes voisines étaient prévenus du lancement de *la Renommée*, frégate de 60 canons, dont la construction a été commencée il y a vingt-un ans, le 8 juillet 1826, sur les plans de M. l'ingénieur Leroux.

« Un temps superbe, des préparatifs ordonnés avec autant de soin que d'intelligence, ont favorisé l'opération, dont le succès a été complet. Les fanfares de la musique militaire, les nombreux spectateurs accourus pour assister à la fête, et groupés tant du côté du port que sur le rivage opposé, l'aspect de ce beau navire aux formes gracieuses, et qui semblait impatient de s'en aller, tout cet ensemble avait quelque chose de véritablement imposant.

« Enfin la mer est haute ; l'ingénieur a fait entendre son dernier commandement. La frégate, qui n'est plus retenue par aucun lien, semble s'ébranler d'elle-même sur son ber ; c'est d'abord un mouvement lent et indécis, comme un être intelligent qui hésite à prendre son élan ; puis elle s'avance, elle glisse paisible dans la Charente, en laissant après elle un blanc sillage de fumée, en soulevant autour d'elle des ondulations qui viennent caresser sa jeune carène. En même temps, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent en l'air, et la foule enchantée salue par des *vivat* le navire qui vient de conquérir son nouvel empire.

« Anciennement il y avait au lancement d'un vaisseau une opération fort dangereuse, qui consistait à enlever d'un violent coup de masse un dernier coin placé à l'extrémité du plan incliné, et qui s'opposait au départ du bâtiment. Alors un condamné à mort ou un forçat était chargé de cette opération délicate. S'il avait le bonheur d'échapper au péril, il obtenait sa grâce. De nos jours, la mécanique et l'architecture navales ont fait des progrès qui permettent de procéder à la mise à l'eau de toute espèce de navire sans exposer personne au moindre accident. »

Tombeau du général Gobert au Père-Lachaise.

PAR M. DAVID.

La sculpture, cet art favori des anciens, est peu populaire chez les modernes; elle ne trouve que des applications très-limitées dans la décoration de nos places et de nos monuments publics. Un nouveau débouché semble cependant

Premier bas-relief. — Le baron Gobert, mourant en Égypte, remet son testament à un ami qui part pour la France.

foule : ce n'est pas une rue seulement qu'ils occupent, c'est un nombre considérable de rues à côté les unes des autres, c'est tout un quartier, toute une ville. De belles avenues aux frais ombrages vous conduisent par des pentes douces jusque sur les hauteurs, aux beaux quartiers de la ville, ceux habités par les morts de qualité. Car les distinctions, les prérogatives sociales se continuent encore sur cette terre, qui devrait être celle de l'égalité. La société est nécessairement très-mêlée, comme elle l'est tout naturellement de nos jours parmi nous. Mais en général on n'est inhumé qu'avec ses pairs, pour la fortune du moins. Si un coin de ce champ de mort représente les beaux quartiers, un autre représente les faubourgs, les quartiers pauvres et populeux. Ceux-ci s'étendent au pied d'un coteau dominé par le plus orgueilleux et le plus élevé des tombeaux du Père-Lachaise, consistant en une sorte de pyramide qu'on aperçoit à une grande distance, et que couronne une coupole à jour dont la résille d'or brille au soleil comme une flamme allumée au haut d'un phare. On reconnaît de suite ces pauvres tombes à leur peu d'élévation au-dessus du sol, à leurs dimensions égales, et à la couleur noire de la clôture en bois qui les entoure et des croix couvertes de larmes et d'inscriptions peintes en blanc qui redisent le nom du défunt. Ici l'inscription fastueuse : *à perpétuité*, est absente; celle-ci ne se grave que sur le marbre, plus durable que le bois, mais pourtant périssable encore.

Le spectacle de cette inégalité sociale et de la vanité hu-

Deuxième bas-relief. — Le général Gobert sauvant de la mort, aux colonies, quatre-vingts prisonniers des nègres.

s'ouvrir pour elle. Le vaste cimetière du Père Lachaise, où la piété des familles entasse, chaque jour, le marbre sur le marbre, paraît destiné à devenir un musée ouvert à la sculpture d'une manière permanente. Le plus souvent, il est vrai, les travaux y sont exécutés par de simples marbriers, par des praticiens plus ou moins habiles, mais quelquefois aussi, depuis quelque temps, ils sont confiés à de véritables artistes. Un de nos premiers statuaires, M. David, y a terminé, cette année, un monument funéraire qui comptera désormais parmi les plus remarquables monuments de ces coteaux toujours verts consacrés aux pompes mondaines posthumes. Ce tombeau est celui du général Gobert, né à la Guadeloupe, en 1770, et tué d'une balle au milieu d'une déroute lors du soulèvement de l'Espagne.

Quand on a franchi les portes funèbres du cimetière du Père-Lachaise, où sont inscrites des paroles d'espérance, la disposition de tristesse, de désolation et de recueillement sévère que l'on apportait cède à une impression première plutôt agréable qu'attristante. Si l'on n'entre pas avec le deuil de regrets personnels dans le cœur, au premier aspect, cette rue bordée de petits monuments élégants, de blanches chapelles de marbre qu'entourent des arbustes et des fleurs, plaît par son alignement, sa bonne ordonnance, et les soins d'entretien qui s'y manifestent de toutes parts. Rien ne rappelle les idées de délaissement et de solitude. Les morts font

Mort du général Gobert en Espagne, groupe principal en marbre, par M. David.

maine prolongée au delà de la vie est affligeant en ce qu'il éternise jusque sur cette terre de paix, de dernier repos, l'envie du pauvre à l'égard du riche. Dans une seule circonstance seulement cette inégalité semble légitime, c'est lorsqu'il s'agit d'honorer la mémoire d'un homme illustre ou ayant rendu des services publics. Ainsi on comprend qu'une des places les plus importantes du cimetière soit occupée par un beau monument consacré à Casimir Périer. Autour de lui on trouve les tombes de Gall, de Chaussier, de Pinel, de Monge, de Fourier, de Percy, d'Andrieux, de Laromiguière... On aime à retrouver ainsi réunis, après leur mort, ces hommes qui ont bien mérité de la science à différents titres. Un peu plus loin sont les hommes qui se sont rendus illustres par l'épée. Si, en quittant la place circulaire où est le monument de Casimir Périer, on prend à droite une allée montante bordée d'acacias et de sycomores, du haut de laquelle la vue s'étend sur un horizon lointain dans la direction de Vincennes, on passe devant la statue du maréchal Gouvion Saint-Cyr, debout au milieu d'un hémicycle en pierre, dominé par un talus boisé, et à quelque distance de là devant le tombeau du maréchal Macdonald; puis, tournant dans une autre allée qui s'ouvre à gauche à angle aigu et dont le tombeau de M. de Martignac marque l'entrée, on arrive sur le plateau où sont réunis les tombeaux les plus riches. Le monument en marbre blanc de madame de Démidoff est un

Troisième bas-relief. — Le général Gobert haranguant les insurgés de Bologne.

Quatrième bas-relief. — Le général en chef Dampierre charge, en expirant, le général Gobert de rallier son armée.

de ceux qui attirent le plus l'attention avec celui élevé au général Foy par ses concitoyens, vis-à-vis de l'humble pierre qui recouvre Benjamin Constant. Çà et là d'orgueilleux blasons s'étalent solitaires même sur des marbres muets et sans nom. Quand on a fait quelques pas dans cette dernière avenue, les regards sont attirés par le sarcophage élevé et élégant du maréchal Suchet, duc d'Albufera, et, à côté du tombeau du maréchal Lefevre, par l'obélisque qui porte le nom glorieux de Masséna et qu'on aperçoit de loin à cause de sa situation sur une hauteur. — Près de là, bordant le sentier, est le *tombeau du général Gobert*, que vient d'achever M. David. Il consiste en un socle de marbre, assis sur une forte base de granit et surmonté d'un groupe en marbre blanc, plein de mouvement et représentant le général Gobert qui tombe de cheval frappé à mort, tandis qu'un guerillero, tenant en main une escopette, est agenouillé et à moitié renversé sous le poitrail du cheval qui se cabre. L'aspect de ce groupe est saisissant. L'emplacement qu'il occupe au bord d'un talus à pic fait qu'on ne peut bien le voir que du côté du sentier, et c'est de ce côté que l'artiste a fait tomber son cavalier. Pour le voir sur l'autre face il faut re-

descendre dans l'allée placée au-dessous près du tombeau du maréchal Macdonald ; mais de là le groupe vu de bas en haut présente des raccourcis forcés et la ligne se compose mal. Aussi cette partie a-t-elle été sacrifiée par l'artiste. Cependant la tête du cheval, un peu inclinée de ce côté, se dessine bien sur le ciel. Cette tête est la partie saillante de l'ouvrage. Cela est d'un dessin ferme, largement indiqué dans un style monumental. Le corps du général, qui s'affaisse et chancelle, paraît un peu court, et les longs cheveux flottants qui encadrent sa tête lui donnent une apparence un peu lourde. Un manteau, encore faiblement retenu autour de la main gauche défaillante, tombe à terre le long du flanc gauche du cheval et forme un massif qui sert à solidifier l'ensemble, remplaçant d'une manière heureuse les supports non motivés que se permettaient les anciens sculpteurs.

Quatre bas-reliefs décorent les quatre faces du tombeau. Le premier représente le général Gobert, gouverneur de Bologne, apaisant par ses exhortations une sédition des habitants au lieu de les faire disperser par la mitraille, comme on lui en donnait le conseil. Ce bas-relief, placé du côté du talus à pic, n'est visible que de l'allée en bas. La multitude de figures qui s'y trouvent ne nuit pas à la clarté de la scène, comme cela arrive pour le bas-relief de la face correspondante, dans lequel l'artiste a voulu représenter le général en chef Dampierre blessé mortellement qui charge le général Gobert de recueillir les débris de son armée et lui fait don de son sabre de commandement. — Dans le bas-relief antérieur du monument, le général Gobert, à la Martinique, tue un nègre qui s'apprête à faire sauter une maison minée pleine de prisonniers de race blanche. — Sacrifiant volontairement l'unité de l'exposition, M. David a cru devoir consacrer à M. Napoléon Gobert, fils du général, le quatrième bas-relief où devait être l'inscription monumentale. Il l'a représenté mourant en Egypte et remettant à un ami prêt à s'embarquer pour la France le testament par lequel il faisait de si riches legs à l'Académie française et à l'Académie des inscriptions, et dans lequel il destinait une somme de deux cent mille francs aux frais de l'érection d'un monument en l'honneur de son père.

Cet ouvrage de sculpture, exécuté sur place par M. David, est plein de mouvement et d'énergie. Mais ce groupe animé, cette lutte passionnée, cet épisode ardent et tumultueux semble, à mon avis du moins, déplacé dans cet asile du repos éternel. Les bas-reliefs d'un tombeau, sorte de légendes explicatives, peuvent bien rappeler les scènes agitées de la vie, mais les grandes figures qui le couronnent doivent se renfermer dans des lignes calmes et sévères qui ne contredisent pas l'idée solennelle et les recueillements de la mort.

A. J. D.

Chronique musicale.

Les concours de chant, d'opéra et d'opéra-comique, qui sont venus après ceux dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, ne l'ont cédé à aucun autre ni en nombre ni en valeur. Beaucoup de gens pensent que l'existence d'une troisième scène lyrique française est impossible à Paris, à cause de la rareté des sujets chanteurs. Ces gens-là ne se doutent sûrement pas de ce que le Conservatoire de musique produit et peut produire tous les ans en ce genre. Cette année, par exemple, le concours de chant a mis devant le public qui assistait à cette séance quarante-cinq jeunes talents, dont vingt chanteurs et vingt-cinq chanteuses. Tous n'ont pas, il est vrai, encore atteint un très-haut degré de perfection ; mais quelques-uns sont déjà très-capables de soutenir un répertoire en face de n'importe quel parterre ; et, pris en masse, ils ne laissent pas que de former une pépinière suffisamment rassurante, qui surtout détruit de fond en comble les raisonnements basés sur une prétendue disette d'acteurs lyriques. Il est juste d'ailleurs de dire que cette impulsion extraordinaire donnée aux études du chant et de la scène musicale a pris le développement que nous signalons, depuis que l'illustre M. Auber a été appelé à la direction de l'école. Aussi l'Opéra-Comique en particulier lui doit-il ses nouveaux pensionnaires les plus distingués : mesdemoiselles Lavoye aînée et cadette, Grimm, Lemercier, Levasseur, Delille, etc.; MM. Bussine, Chaix, Jourdan, etc., toutes jeunes recrues que les habitués de la salle Favart applaudissent chaque soir. Les prix de chant, cette année, ont été décernés de la manière suivante : dans les classes des hommes, MM. Barbot et Bataille, tous deux élèves de M. Manuel Garcia, ont obtenu le premier en partage ; le second a été partagé entre M. Reynard, élève de M. Banderali, et M. Gueymard, élève de M. Bordogni ; M. Balanquié, élève de M. Duprez, M. Ribes, élève de M. Bordogni, et M. Meillet, élève de M. Galli, ont partagé l'accessit. Dans les classes des femmes, le premier prix a été décerné en partage à mademoiselle Rouaux, élève de madame Damoreau, et à mademoiselle Félix Miolan, élève de M. Duprez; le second, à mademoiselle Duez, élève de madame Damoreau, et à mademoiselle Poinsot, élève de M. Duprez; l'accessit, à mademoiselle Petit-Brière, élève de madame Damoreau, à mademoiselle Pillot, élève de M. Banderali, à mademoiselle Daniel, élève de madame Damoreau et à mademoiselle Decroix, élève de M. Duprez. Ainsi quinze noms sur quarante-cinq concurrents sont sortis de l'urne à des titres divers, mais tous bien disputés et légitimement acquis par droit de talent.

Après le concours spécial de chant a eu lieu celui d'opéra-comique. M. Bataille, élève de M. Moreau-Sainti, a joué d'une façon très-remarquable une scène de *la Marquise*, et obtenu seul le premier prix ; le second a été donné en partage à mademoiselle Petit-Brière, élève de M. Moreau-Sainti, mademoiselle Pillot, élève de M. Morin, et M. Evrard, élève de M. Moreau-Sainti. M. Nathan, mademoiselle Voss, et mademoiselle Decroix, tous trois élèves de M. Moreau-Sainti, ont partagé l'accessit.

Le concours de grand opéra a eu lieu le lendemain du précédent. C'est encore le nom de M. Bataille qui est sorti de l'urne pour le premier prix, avec celui de mademoiselle Poinsot. L'un l'a obtenu en jouant le rôle de Bertram dans la belle scène du cinquième acte de *Robert-le-Diable* ; l'autre en jouant le rôle de Léonor dans le quatrième acte de *la Favorite*. Ils sont tous deux, pour le grand opéra, élèves de M. Michelot. Le second prix a été partagé entre M. Gueymard, mademoiselle Decroix, élèves de M. Levasseur, et M. Barbot, élève de M. Michelot. MM. Genibrel, Balanquié, Reynard, élèves de M. Levasseur, et mademoiselle Dannhauser, élève de M. Michelot, ont obtenu l'accessit en partage.

On a remarqué que MM. les directeurs de nos théâtres lyriques ont assidûment suivi tous ces concours. Déjà sans doute chacun d'eux a jeté son dévolu sur la plupart des concurrents pour en augmenter son personnel, soit immédiatement, soit à une époque plus ou moins rapprochée. De toute manière, ils ne sont pas en droit de se plaindre qu'il y ait pénurie, comme quelques personnes voudraient le faire croire. Les classes du Conservatoire sont là pour démontrer positivement le contraire.

Les instruments à vent ont fourni cette année aussi leur part de résultats satisfaisants. Dans la classe de flûte de M. Tulou, le premier prix a été décerné à M. Lascoretz, le second à M. Pénas, l'accessit à M. Heinback. Dans la classe de clarinette de M. Klosé, le premier prix a été décerné à M. Rose; l'accessit a été partagé entre M. Parès et M. Mimart. Dans la classe de cor à piston de M. Meifred, M. Maury a obtenu un second prix; MM. Sauvaget et Lefebvre ont partagé l'accessit. Dans la classe de hautbois de M. Vogt, un second prix a été décerné en partage à MM. Blancvillain, Bruyant et Martin; M. Barthélemy a obtenu l'accessit. Dans la classe de trompette de M. Dauverney, le premier prix a été décerné à M. Michiels, le second à MM. Stulz et Capelle. Dans la classe de cor d'harmonie de M. Gallay, M. Mohr a obtenu le premier prix. Dans la classe de trombone de M. Dieppo, un second prix a été décerné en partage à MM. Moreau et Audran, un accessit à M. Sauzet. Le nom seul des professeurs est le meilleur éloge qu'on puisse faire des méthodes d'enseignement suivies dans chacune de ces classes. Une d'entre elles cependant a été complétement infructueuse cette année, c'est celle de basson. Non pas que la faute en doive être imputée au professeur, M. Barizel ; mais par suite de la mesure récemment prise pour la nouvelle organisation des corps de musique militaire, qui en a fâcheusement supprimé le basson, cet instrument est aujourd'hui déjà presque entièrement abandonné. C'est donc faute d'élèves qu'il ne s'est pas trouvé un seul bassoniste en état de concourir. Bientôt, si l'ordonnance ministérielle n'est pas modifiée, et l'on doit désirer qu'elle le soit promptement, bientôt le basson sera rangé dans la catégorie des objets curieux d'archéologie musicale, parmi tant d'autres instruments usités dans le moyen âge et l'antiquité, dont le nom de la plupart est seul arrivé jusqu'à nous, et dont la forme de quelques autres n'est connue que par des bas-reliefs périssant de vétusté, ou des dessins relevés de vieux fragments d'édifices en ruine. Peut-être une voix puissante s'élèvera-t-elle en faveur du basson, dont l'utilité dans les orchestres est incontestable. C'est particulièrement la section de musique de l'Académie royale des beaux-arts que cela regarde. Il importe seulement qu'elle se hâte pendant qu'il est encore temps.

Il nous reste à faire connaître la décision du jury sur le concours de harpe. Il n'y a eu ni premier ni second prix. L'accessit a été donné en partage à M. Dumotet et mademoiselle Catelan, élèves de M. Prunier. Enfin les concours publics du Conservatoire se sont terminés par ceux de déclamation spéciale, dont les prix ont été décernés de la manière suivante : dans la tragédie, M. Beauvallet fils a obtenu un second prix ; l'accessit a été partagé entre mesdemoiselles Favart et Hugon, et M. Gaudé ; dans la comédie, le premier prix a été décerné à M. Larochelle, le second à mademoiselle Favart, l'accessit à MM. Passerat et Chiron.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine le compte rendu de la première représentation de *la Cachette*, que l'Opéra-Comique a donnée mardi dernier. La pièce est de M. de Planard, la musique de M. Ernest Boulanger.

GEORGES BOUSQUET.

Canal du Midi.

Voir pages 332 et 356.

Il nous reste à faire connaître le mouvement de la navigation sur le canal du Midi et l'état progressif des produits depuis 1686 jusqu'en 1843

Navigation sur le canal du Midi et ses embranchements. Trois systèmes de navigation sont exploités sur le canal du Midi, sur ses embranchements et sur les canaux de Beaucaire et des Etangs, qui prolongent la ligne navigable jusqu'au Rhône. Ces trois systèmes sont les suivants :

1° La navigation ordinaire faite par les patrons du commerce, et pour laquelle les conventions sont libres entre le chargeur et le propriétaire ou patron du bateau ;

2° La navigation accélérée, affectée au transport régulier des marchandises entre Toulouse et le Rhône, avec départs et arrivées chaque jour à heure fixe ;

3° La barque de poste, exclusivement consacrée au transport des voyageurs.

Ces deux derniers modes de navigation sont exploités par les soins de l'administration et pour le compte de la compagnie. Ils entretiennent continuellement la correspondance sur tous les points de la ligne navigable. Ils ont reçu, depuis la création, et depuis 1834 notamment, des améliorations successives qui, en portant la marche des bateaux de poste à 11,000 mètres à l'heure, de jour et de nuit, ont réduit, pour les voyageurs, la traversée totale de Toulouse à Cette, à trente-six heures, et qui, pour les marchandises, ont réduit à cent quinze heures la durée du trajet des 360,000 mètres entre Toulouse et Beaucaire, y compris le temps des stations, pour chargement et déchargement aux différents ports des canaux.

Les patrons du commerce emploient sept ou huit jours à aller de Toulouse à Cette, lorsqu'ils n'ont pas à s'arrêter dans les ports intermédiaires pour compléter leurs chargements.

Le droit de navigation ordinaire a été fixé par la loi du 21 vendémiaire an V à 4 centimes par 100 kilogrammes et par distance de 5,000 mètres ;

Soit pour une tonne de 100 kilogrammes par 1,000 mètres. . . . . 8 centimes 0/0

A quoi il faut ajouter pour la voiture ou nolis du patron un prix variable suivant l'abondance des transports, mais qui peut, en moyenne, être fixé à. . . 1 » 0/0

On aura pour 100 kilogrammes transportés à 1,000 mètres. . . . . . 9 » 0/0

Ce tarif s'applique à la presque totalité des marchandises transportées, sans distinction de la valeur, sauf les exceptions que la loi de vendémiaire a prescrites et que la compagnie a consenties, depuis plusieurs années, en faveur de la houille, de la pierre, de la chaux, du plâtre, des matériaux de construction, bois de chêne et bois de sapin, charbons de bois, fourrages et engrais. Ces différents objets ont été réduits au droit de 1 centime pour 100 kilogrammes et par distance de 5,000 mètres ; soit 2 centimes par tonne de 1,000 kilogrammes pour un trajet de 1,000 mètres.

Mais il importe d'observer que le tarif entier de 4 centimes déterminé par la loi de vendémiaire an V, est subordonné aujourd'hui à la diminution d'un quart que l'ordonnance royale du 30 juillet 1838 a prescrite en vue du canal latéral à la Garonne. Cette ordonnance aura pour effet, quand le canal latéral sera entièrement ouvert à la circulation, de faire descendre le droit de navigation sur le canal du Midi :

Pour 1,000 kilogrammes et par distance de 1,000 mètres à. . . . . 6 centimes 0/0
au lieu de 8 centimes.
Plus le nolis. . . . . 1 » 0/0
7 » 0/0

Le tarif de la navigation accélérée pour une tonne de marchandises portée à 1,000 mètres de distance est, y compris le nolis, de 12 centimes ; mais sur ce tarif l'administration accorde aux commissionnaires de Lyon et de Bordeaux et aux compagnies des bateaux à vapeur du Rhône et de la Garonne, des bonifications qui varient entre 50 et 70 centimes par 100 kilogrammes de marchandises reçues à Beaucaire et à Toulouse pour faire le trajet entier du canal.

Le tarif de la barque de poste, fixé par ordonnance royale du 15 avril 1829, est pour le voyageur civil, dans la salle, de 25 centimes par distance de 5,000 mètres ; dans le salon de 35 centimes, soit 13 francs et 18 francs 50 centimes pour le trajet de Toulouse à Cette. Les militaires et les matelots payent moitié seulement du prix de la salle, c'est-à-dire 6 francs 50 centimes pour la même traversée.

La barque de patron, d'une longueur de 28 mètres, gouvernail compris, sur 5 mètres 40 centimètres de largeur, est en bois de chêne et pontée. Elle porte de 120 à 130 tonnes, à l'enfoncement de 1 mètre 60 centimètres.

Le bateau accéléré porte de 60 à 75 tonnes. Il en part un tous les jours de Toulouse et de Beaucaire, à la destination directe de ces deux villes. Les bateaux de cette catégorie sont au nombre de seize. Ils sont conduits par relais de deux chevaux qui marchent à raison de 6,000 mètres à l'heure le jour et la nuit, et fournissent chacun une course de 12,000 mètres environ.

La barque de poste part tous les matins de Toulouse à six heures et de Cette à six heures et demie. Elle entretient des relations régulières, et à heure fixe, avec tous les points de la ligne navigable. Dix bateaux sont affectés au transport des voyageurs. Ils sont conduits par relais de quatre chevaux qui fournissent chacun une course de 10,000 mètres en moyenne. La vitesse de jour et de nuit, soutenue au trot des chevaux, est de 11,000 mètres à l'heure. Six minutes sont accordées pour le passage de chaque écluse. Chaque bateau porte 120 voyageurs, assis et à l'aise, quelquefois jusqu'à 250 et 300. Le salon, placé à l'avant, est élégamment décoré et offre aux passagers des siéges disposés le long des parois de la barque. En somme, il est impossible de trouver une manière de voyager plus commode, plus agréable et plus exempte de fatigue.

Produits du canal. — Le mouvement des marchandises sur le canal s'élève, pour la navigation ordinaire, suivant la moyenne calculée sur dix années, à 260,000 tonnes ; les blés et farines comptent dans ce mouvement pour 71,000 tonnes par an ; les vins et trois-six pour 31,000 tonnes ; les marchandises de transit, passant d'une mer à l'autre, ne comptent pas pour plus des trois dixièmes du mouvement total.

La navigation accélérée, exploitée par l'administration, n'a pas encore atteint 20,000 tonnes par an depuis sa création, en 1834, bien que le roulage soit presque anéanti sur la route latérale au canal.

Le mouvement des voyageurs sur la barque de poste varie dans les limites de 100 mille à 110 mille par année.

Indépendamment des droits perçus sur les marchandises et sur les voyageurs, les propriétaires du canal tirent des revenus de la ferme des moulins situés auprès de certaines écluses, de la ferme des francs bords et de la pêche, et enfin des produits des terres qui dépendent du canal.

Les revenus nets s'élèvent aujourd'hui, année commune, à plus de 1,500 000 francs. Certaines années ont présenté un résultat de 2,000,000 de bénéfices. Quant aux moyennes, en voici le tableau, par recettes et dépenses, depuis 1686 jusqu'à 1843 :

ANNÉES.	RECETTES.	DÉPENSES	BÉNÉFICES NETS.
1686 à 1705	252,900	105,000	147,900
1706 à 1725	428,200	148 700	279,500
1726 à 1745	407,000	186,300	220,700
1746 à 1765	647,100	268,600	378 500
1766 à 1785	870,800	408,800	462,000
1786 à 1807	1,085,400	658,800	426,600
1808 à 1825	1,760,500	666,100	1,094,400
1826 à 1843	2,258,100	703,400	1,554,700

Il faut considérer que la construction du canal n'a coûté que 17 millions d'ancienne monnaie, qui aujourd'hui représenteraient de 34 à 35 millions; et que les États de Languedoc ayant fourni les deux tiers de cette somme, le premier propriétaire, Riquet, ne dépensa, en réalité, de ses propres deniers que dix à onze millions.

Le Temple.

« Jésus entra dans le temple de Dieu et en chassa tous ceux qui y vendaient et qui y achetaient. Il renversa les tables des changeurs et les siéges de ceux qui vendaient des pigeons. Il leur dit : Il est écrit : « Ma maison sera appelée « la maison de la prière, » et vous en avez fait une caverne de voleurs. » (*Evangile*)

Quelle étrange coïncidence qu'après cette divine exécution et au bout de dix-neuf siècles écoulés, nous retrouvions précisément les marchands groupés dans le *Temple !*

Ce n'est pas là un pur jeu de mots, ni le simple jeu du hasard. Sous tels accouplements étranges d'expressions et d'idées se cache souvent un sens philosophique profond. L'alliance de ces deux termes, en apparence si contraires, *marchands* et *temple*, est un symbole. Elle résume son époque. Aujourd'hui, comme du temps d'Hérode, il faut au trafic des autels. On tolère les autres cultes; mais il est évident que la religion du lucre est la religion de l'État.

Le Temple, sous les auspices et à l'ombre duquel s'étale et fleurit le bas commerce de la première ville du monde, est, pour comble d'analogie, la commémoration, le vestige; il fut, alors qu'il existait, l'image de ce temple sacré de Jérusalem dont le Christ, entrant dans une fureur sainte, chassa d'indignes brocanteurs. Le Temple fut fondé par ces moines guerriers qui avaient abrité leur ordre sous le nom et le souvenir vénéré du sanctuaire de la foi moderne.

Les tendances commerciales du Temple remontent haut. Qu'on nous permette à ce sujet un court trajet rétrospectif.

§ Ier.

ORIGINE ET HISTOIRE DU TEMPLE.

On ignore au juste le millésime de la fondation du Temple. Il importe peu de le rechercher. Ce qu'on sait bien, c'est que le couvent existait depuis plusieurs siècles, lorsque le frère Hubert, trésorier de l'ordre, en construisit en 1212 le donjon, composé des deux tours où Louis XVI et sa famille furent enfermés, et qui ne furent démolies qu'en 1811.

Le Temple de Paris était le grand prieuré, c'est-à-dire la résidence du grand prieur de l'ordre entier.

Au treizième siècle le Temple fut singulièrement accru et embelli. Il contenait alors dans sa vaste enceinte un labyrinthe de jardins, de cours, d'échoppes et de maisons fort belles pour le temps, dont l'ensemble était désigné sous le nom de *Ville neuve du Temple*. Il paraît que cette résidence, depuis si triste, n'était pas dénuée d'agrément. Lorsque Henri III, roi d'Angleterre, vint à Paris, en 1254, il refusa le palais que lui offrait saint Louis et préféra habiter le Temple.

C'était derrière les hautes et épaisses murailles qui entouraient cet enclos, et sous la garde des religieux armés de l'ordre, que les rois de France déposaient habituellement leur trésor.

En 1314, quand le bûcher de l'île Louviers se fut dressé pour Jacques de Molai et ses frères, lorsque les *chants eurent cessé*, le Temple passa, avec toutes ses dépendances et priviléges, aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui furent depuis l'ordre de Malte. Le dernier grand prieur de cet ordre fut le duc d'Angoulême, fils aîné du roi Charles X.

L'enceinte du Temple, exclusivement soumise à la juridiction de l'ordre, était lieu franc et lieu d'asile. On trouvera à ce sujet quelques détails dans le paragraphe suivant. Ce privilége persista jusqu'à la révolution.

Lorsque Louis XVI et sa famille furent transférés au Temple après le 10 août, voici dans quel état les augustes proscrits trouvèrent cette sombre demeure :

L'ancien palais des grands prieurs, où ils furent d'abord amenés, était depuis longtemps désert et servait seulement de pied-à-terre et d'hôtellerie passagère au comte d'Artois dans les voyages que ce prince faisait de Versailles à Paris. Un jardin inculte l'entourait, tout hérissé de mauvaises herbes, couvert de plâtras, de gravois et de débris de constructions.

L'ameublement de cette demeure abandonnée était mesquin et délabré. Mais c'était de la magnificence auprès de celui qui garnissait les deux tours formant le *donjon*, comme nous l'avons dit plus haut.

Ces deux tours inégales étaient quadrangulaires toutes deux, et chacune d'elle flanquée de deux tourelles à chaque angle. La grande était fort élevée et se terminait au sommet par une terrasse ou plate-forme. Elle comprenait dans ses quatre murs un espace de trente pieds en tous sens. Les murailles avaient neuf pieds d'épaisseur. Les embrasures des fenêtres, percées dans ces énormes blocs de maçonnerie, s'élargissaient à l'intérieur et se rétrécissaient au dehors, de façon à ne laisser poindre dans l'édifice qu'un jour douteux et crépusculaire, encore obscurci par d'énormes barreaux de fer. Un pilier colossal occupait le centre de la tour, et, gravissant jusqu'au sommet, donnait successivement naissance à quatre voûtes ogivales qui recouvraient quatre salles d'armes, communiquant avec des réduits plus étroits nichés dans l'intérieur des tourelles. Chaque salle était close par une double porte en chêne massif constellée de clous à tête de diamant. Un escalier en colimaçon desservait les divers étages. Il y avait dans la tour sept guichets, et à chaque guichet une sentinelle. Du haut de la plate-forme, où il régnait toujours un vent très-fort, l'œil embrassait la plupart des monuments de Paris, et l'ouïe percevait le murmure affaibli de la grande ville.

La petite tour était, comme la grande, surmontée d'une terrasse et divisée en quatre étages.

Deux portes basses et cintrées donnaient accès dans les deux tours. De larges allées pavées entouraient le donjon; elles étaient séparées par des barrières en planches et aboutissaient au jardin, désolé, comme nous l'avons vu, et dont la seule végétation digne de ce nom était une allée de marronniers sous lesquels le monarque déchu avait la permission, à certaines heures du jour, de se promener et de faire jouer le dauphin sous la garde et sous les yeux des municipaux de service.

Une haute muraille bornait de toutes parts ce triste enclos; mais elle n'était pas assez élevée pour que les habitants des étages supérieurs des maisons voisines ne pussent apercevoir les prisonniers et leurs promenades, en être vus et leur adresser de loin en loin quelques signes timides de pitié ou de consolation, témoignages que les captifs interprétaient comme un espoir, une promesse de délivrance.

Lorsqu'ils furent conduits au Temple, on les déposa au palais du prieuré que l'on croyait devoir être leur résidence. Mais, dans la nuit du même jour, arriva de la commune l'ordre de les transférer dans la petite tour où le vent sifflait, où la pluie pénétrait, et où n'existaient ni tentures, ni lits, ni fauteuils, ni aucun meuble, si ce n'est une bibliothèque de vieux livres provenant du grand prieuré. Un ameublement pris au palais y fut improvisé à la hâte pour le roi et la famille royale; mais, peu de jours après, l'impitoyable Commune donna ordre de séparer les prisonniers et de transporter Louis XVI seul dans la grande tour, où il résida jusqu'à sa mort, sauf le court intervalle de temps qu'il passa à la Conciergerie.

Le manque d'espace nous défend de pousser plus loin ces détails; mais si quelques-uns de nos lecteurs désiraient connaître plus à fond la physionomie du Temple à cette époque capitale de son histoire, nous ne pouvons que les renvoyer à la poétique et saisissante description qu'en a tracée l'illustre auteur des *Girondins*.

Le Temple, après la mort de Louis XVI, continua d'être une prison d'État. Il reçut entre autres captifs le célèbre Georges Cadoudal, dans la conspiration duquel le Temple lui-même, ou du moins ses hôtes les plus habituels jouèrent un assez grand rôle. Georges, avant son arrestation, avait trouvé asile chez une jeune *rapioteuse* du Temple (raccommodeuse de vieilles nippes), et sur sept femmes impliquées dans le procès, il s'en trouva trois exerçant cette honorable profession.

En 1811, le donjon et ses deux tours furent jetés bas, et le Temple, affranchi ainsi de son entourage lugubre, resta simplement le bazar, le fouillis, le Capharnaüm du bas négoce parisien.

§ II.

LE TEMPLE, BAZAR ET LIEU D'ASILE.

Comme bazar, le Temple avait de qui tenir. On ignore généralement que les templiers furent non seulement le premier ordre religieux et chevaleresque, mais encore les premiers banquiers de l'Europe. Possesseurs d'immenses richesses, répandus sur toute la surface des États modernes en plus de mille *commanderies*, ils devancèrent leur époque, et imaginèrent, par une conception pleine de génie, de faire servir leurs trésors à l'accroissement de leur puissance territoriale et financière, conciliée avec les intérêts évidents des princes, ceux des peuples et du négoce. Les rapports continuels et anciens établis entre les diverses commanderies leur permirent de délivrer aux rois et aux marchands des *lettres de créance* sur leurs maisons religieuses d'Europe et d'Asie. Le chef d'ordre veillait par ses frères *visiteurs* à ce que nulle de ces maisons ne fût jamais au dépourvu, celles qui avaient du numéraire en abondance ayant soin d'expédier aux autres le trop-plein de leurs coffres-forts. Ils prêtèrent sur gages et même sur parole. Ils devinrent, grâce à la puissance et à la loyauté bien connue de leur ordre, les dépositaires des trésors de presque tous les rois et les grands personnages de l'Europe, en même temps que les intermédiaires des payements entre souverains. Une convention de 1269, passée entre Louis IX et le prince Édouard d'Angleterre, et obligeant le premier à payer 25,000 livres tournois, porta que « *seront payez ces deniers chescun an à Paris au Temple.* »

Ainsi, les templiers furent tout simplement les créateurs du *compte courant*, de la *lettre de change*, de *l'emprunt public*, en un mot de la *banque* et du *crédit* modernes.

Ils rendirent ainsi d'immenses services; mais leur prospérité éveilla les haines et les défiances d'un roi nécessiteux dont ils avaient le tort d'être les créanciers, et, tant de lumières, de génie, de bienfaisance, vinrent aboutir au bûcher de Clément V et de Philippe le Bel, qui, en brûlant les templiers, éteignit ses obligations.

Après eux, l'Europe retomba dans la barbarie financière, et l'on peut affirmer sans crainte de démenti qu'elle n'y échappe point encore.

Il était naturel que sous de tels auspices, après de semblables exemples, le Temple s'ouvrît au commerce.

Seulement, s'il est vrai que les extrêmes se touchent, ce dicton ne reçut jamais confirmation plus éclatante. Les friperies et les vieux cuirs s'étalent où florissaient jadis la haute banque et le crédit international de l'Europe.

Ce commerce de vieux débris n'est pas neuf dans la capitale. Dès 1278, un édit de Philippe le Hardi portait qu'il serait construit des halles près le cimetière des Innocents, et que là il serait placé *de pauvres femmes et de misérables personnes pour y vendre de vieux souliers, de la friperie et de méchants cuirs.*

Du cimetière des Innocents, cette spécialité respectable passa au Temple, où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours en tout profit et toute vogue.

Nous avons dit que le Temple était *lieu d'asile*. Les banqueroutiers et toutes personnes menacées de la prison pour dettes y devenaient inviolables. D'autre part, le commerce, affranchi du contrôle des jurandes et des maîtrises, y jouissait de la liberté la plus illimitée, en sorte qu'il n'était pas rare de voir tel marchand ruiné en sortir avec une fortune dix fois supérieure à celle qu'il possédait avant sa chute. Mercier, dans son *Tableau de Paris*, cite entre autres un épicier failli qui, durant son séjour au Temple, s'était triomphalement relevé par une *tisane purgative et confortative* qu'il avait inventée et dont il vendait jusqu'à douze cents pintes par jour, « car elle faisait beaucoup de bien, » au nez et à la barbe des *guérisseurs* et des apothicaires de profession, qui ne pouvaient arguer dans l'enceinte du Temple de leur privilége pour s'opposer à ce débit phénoménal, car le privilége expirait au seuil de cet étrange enclos.

Cette réunion de débiteurs et de négociants marrons formait sans doute une bizarre et pittoresque république. Voici dans quels termes Mercier la dépeignait vers la fin du dix-huitième siècle :

« C'est à qui n'acquittera pas ses dettes. L'un demande du temps; l'autre obtient un arrêt de surséance, celui-ci un sauf-conduit. Ceux qui ne connaissent pas ces ressources se réfugient dans l'enclos du Temple.

« Là, l'exploit de l'huissier devient nul; l'arrêt qui ordonne la prise de corps expire sur le seuil de la porte. Le débiteur peut entretenir ses créanciers sur ce même seuil, les saluer, leur prendre la main. S'il faisait un pas de plus, il serait pris; on fait tout pour l'attirer au dehors; mais il n'a garde de tomber dans le piége.

« Il paye cher une petite chambre étroite, toujours préférable à la prison. Du fond de cette retraite, il arrange ses affaires, il traite, il négocie. Si les créanciers sont intraitables, il reste dans l'asile que lui ont préparé les religieux templiers, qui ne s'en doutaient guère. »

La population de l'enclos du Temple était nombreuse et animée, et le commerce fort actif. Les chalands du dehors abondaient, alléchés par le bon marché et la certitude de trouver là ce qu'on ne vendait pas ailleurs. L'enclos était pourvu de cafés, de traiteurs, de guinguettes; on y rencontrait en un mot tout ce qu'il fallait pour bien vivre. Il était même question d'y établir un théâtre à l'époque où écrivait Mercier. L'idée était heureuse : il faut la recommander au directeur de la prison pour dettes de Clichy.

« Il n'y a point d'inconvénient, ajoutait l'auteur de *Mon bonnet de nuit*, à laisser subsister ce lieu privilégié, parce que les créanciers s'arrangent toujours beaucoup mieux avec le débiteur présent qu'avec le débiteur absent.

« Il est bon qu'il y ait dans une grande ville un asile ouvert aux victimes de cette foule de circonstances qui agitent si diversement la vie humaine. »

Cette parole était bonne et plus juste que les déclamations habituelles du dramaturge moraliste. Malheureusement, son vœu n'a pas été exaucé, et la faux révolutionnaire, en abattant les priviléges grands ou petits, bons ou mauvais, nous a laissé seulement la contrainte par corps, sans égide ni correctif.

§ III.

PHYSIONOMIE ACTUELLE DU TEMPLE.

Entre la rue du Temple, la rue du Petit-Thouars, la rue Percée et la place dite de la Rotonde, s'élève sur une vaste place un non moins vaste marché couvert, coupé par un large passage en plein ciel et qui a la forme d'une croix, en quatre compartiments ou *carrés* dont chacun a, comme on le verra tout à l'heure, sa dénomination et son caractère propres.

Indépendamment du passage principal qui les dessert, ces quatre compartiments sont sillonnés en tous sens de ruelles obscures et assez larges pour que deux personnes puissent y cheminer de front. C'est sur ces ruelles, sur le passage et sur les quatre rues adjacentes que s'ouvrent les *places* ou boutiques renfermées, au nombre de deux mille environ, dans les quatre carrés réunis.

Cette disposition ne saurait mieux se comparer qu'à celle d'une énorme ruche, à cette différence près, que le miel déposé dans ses alvéoles n'a pas précisément le calice des fleurs pour origine, et que les frelons y pullulent, au moins en nombre égal à celui des abeilles.

Cet essaim frelaté n'y en butine pas moins pour des millions de marchandises. Il serait assez difficile d'évaluer tout ce que renferme ce bazar. On y trouve de tout, de tout, depuis l'objet le plus infime jusqu'aux plus précieux articles. Néanmoins, il est juste de reconnaître que la friperie et le vieux cuir y dominent.

Chaque *place* ou boutique se loue trente-trois sous par semaine. Ce loyer est perçu par la ville, qui a fait la dépense du marché. Il s'acquitte tous les lundis. Chaque *place* n'a guère que quelques pieds carrés, mais il est loisible au marchand d'en louer deux ou même trois.

Au centre du marché, entre les quatre compartiments, s'élève un pavillon ou kiosque grossier affecté à la surveillance du bazar et au haut duquel flotte le drapeau national.

Les deux carrés à droite du passage principal forment ce qu'on nomme la *série rouge*; les deux autres, la *série noire*. *Rouge* et *noir*, serait-ce un emblème ? C'est ce que la suite nous apprendra.

IV.

LES QUATRE CARRÉS.

Paris, quoi qu'on en dise, est et sera longtemps la ville des extrêmes contrastes. A ceux qui en douteraient, à ceux qui nous allèguent le nivellement de la civilisation, nous répondrons : « Allez au Temple ! » Ils jugeront si ce bazar ressemble à celui de Delisle ou de la Lampe merveilleuse.

Mais ce n'est pas là tout : au sein du Temple même, ils trouveront logées et l'inégalité et les distinctions sociales. De tel vendeur du Temple à tel autre, il y a toute la distance d'une paire de bottes éculées à une pièce de dentelle.

Le Temple a, comme toute association humaine, son aristocratie et sa démocratie. C'est ce dont font foi les noms seuls assignés par la langue et la voix populaires aux quatre carrés du marché.

Le premier se nomme emphatiquement le *carré du Palais-Royal*. Là siégent le haut commerce du bazar, les marchands d'étoffes de soie, de Valenciennes et de Malines, de tapis, de *frivolités*, de gants, d'essences, de corsets, etc., etc., lesquels, par parenthèse, trouvent souvent, à cinquante pour cent de rabais, d'élégantes, jolies et furtives acheteuses, promptes à fuir après le marché comme un essaim d'oiseaux mignons qui serait venu becqueter son déjeuner dans un cloaque. Les dentelles du *Temple* notamment jouissent d'une haute réputation parmi les princesses parisiennes nécessiteuses, ou même auprès des honnêtes femmes économes.

Le second carré se nomme le *Pavillon de Flore*, ou compartiment du *Drapeau*. Là ne sont déjà plus que les objets utiles : la matelasserie, la literie, les boutiques de *blanc* commun, les robes d'indienne, les rideaux, les layettes, etc. Le *Pavillon de Flore* est le carré bourgeois, comme le *Palais-Royal* est le carré mondain et fashionable du Temple.

La Rotonde du Temple.

Vient ensuite le troisième carré, dont le nom est moins euphonique. Il s'appelle, j'en demande pardon à mes lectrices, *le Pou volant*. Ce qui y domine, ce sont les chiffons, la vieille ferraille, la friperie surtout. Au reste, cette dernière branche d'industrie englobe tout le marché du Temple. Elle côtoie même et envahit les carrés aristocratiques.

La dénomination du quatrième carré nous remet en mémoire ces paroles du Christ, que nous citions au début de cet article : « Le temple est la maison de Dieu, et vous en avez fait une caverne de voleurs. » Le quatrième carré se nomme *la Forêt noire*. Je veux croire que l'aspect enfumé de ses ruelles, les odeurs plus que nauséabondes qu'y dégagent le vieux cuir rance et la graisse dont on l'enduit sont pour beaucoup dans cette appellation maussade et légèrement injurieuse. Les habitants du lieu ne s'en formalisent pas et ne font nulle difficulté de s'en servir eux-mêmes dans le langage courant. Ils sont presque tous savetiers, c'est-à-dire marchands de savates, ou débitants de choses encore plus innommées, encore plus bas classifiées dans l'échelle commerciale. La voix publique les accuse de *mastiquer* la marchandise qu'ils sont censés raccommoder, c'est-à-dire d'en dissimuler ingénieusement les avaries et les voies d'eau au moyen d'un enduit spécial de graisse noire ou autre drogue équivalente. D'où le sobriquet de *mastiqueurs*, sous lequel on les désigne, et d'où peut-être aussi la qualification de *Forêt noire* décernée à leurs effroyables taudis.

Le Temple. — Le Pavillon de Flore.

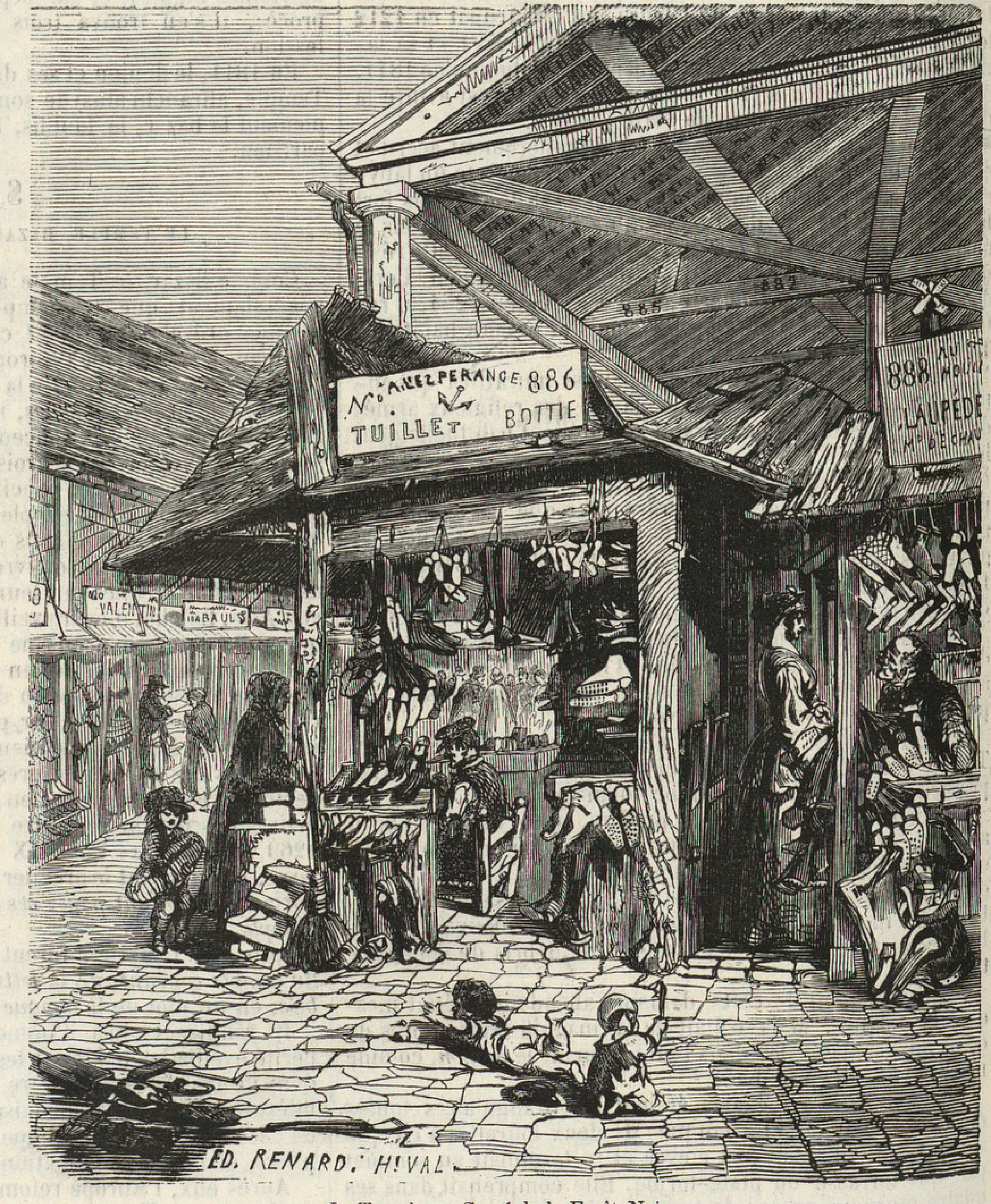

Le Temple. — Carré de la Forêt-Noire.

Tels sont les quatre carrés du Temple, et l'on voit qu'en eux se résume toute la hiérarchie sociale : richesse, — médiocrité, — pauvreté, — misère, sinon vol.

Chaque boutique porte un numéro d'ordre, et la plupart sont décorées en outre d'enseignes. Ce genre de prospectus ou d'annonces qui se compose d'une grossière enluminure accompagnée d'une devise ou d'une dédicace quelconque, me fait surtout l'effet de fleurir chez les *mastiqueurs*, chiffonniers et bas fripiers de la *Forêt noire*. Quelques-unes sont excentriques, comme : *au Polichinelle Vampire*. D'autres sont empruntées aux souvenirs de l'art dramatique, dont le Temple s'est toujours montré très-friand : *au Sonneur de Saint-Paul ; à la Grâce de Dieu* (le mélodrame) ; *à Deburau*. Il y

en a de religieuses, comme celle-ci (toujours dans la *Forêt noire*) : *à la Providence* : la pancarte représente le Christ issant d'un champ de blé splendide et tel que malheureusement la récolte de 1846 n'en a point assez produit. Enfin, au-dessus d'une rangée de souliers à peine *mastiqués*, j'ai constaté les invocations et les dédicaces suivantes : *à la Violette* ; — *Fleur des champs* ; — *au Grand Homme* (la redingote grise) ; et enfin *à Voltaire* ! On s'explique mal le rapport qui existe entre l'industrie d'un *mastiqueur* et le génie du prisonnier de Sainte-Hélène ou du châtelain de Ferney, si ce n'est peut-être que savetier debout vaut mieux qu'empereur ou même philosophe enterré.

Le Temple. — Niolleuse, marchande de vieux chapeaux.

En général, j'ai remarqué au Temple que plus le commerce est intime, plus l'enseigne est ambitieuse. C'est peut-être rationnel, le pavillon devant non-seulement couvrir, mais rehausser la marchandise.

V.

L'ARGOT DU TEMPLE.

Le Temple a son argot. Qui n'a le sien ici-bas, depuis la

Le Temple. — Râleuses cherchant à attirer la pratique.

haute et basse pègre jusqu'à la haute politique ? L'explication de quelques-uns des vocables particuliers à celui du Temple aura l'avantage de jeter un grand jour sur des mœurs généralement fort ignorées.

On a vu plus haut ce que sont le *mastiqueur*, la *rapioteuse*. Il est bon d'observer que si le *mastiqueur* est nommé tel, c'est parce qu'il ne *rapiote* pas.

Les savetiers prennent aussi le titre de *fafioteurs*, mais ceci dans l'intimité. Officiellement et en public, ils se décorent du nom de marchands de *bottins*. Ce mâle du féminin *bottine* me plaît particulièrement.

Les *roulants* ou *chineurs* sont les marchands d'habits ambulants qui, après leur ronde, viennent dégorger leur marchandise portative dans le grand réservoir du Temple.

Les *niolleurs* sont les marchands de vieux chapeaux.

Le Temple. — Galifarde, femme faisant les commissions.

Une *niolle* est un chapeau d'homme retapé.

Un *décrochez-moi ça* est un chapeau de femme d'occasion. Que dites-vous du mot, madame ? n'est-il pas neuf et expressif ? Au reste, qu'il ne vous fasse pas peur. Je vous as-

Le Temple. — Carré du Palais-Royal.

sure que j'ai vu au carré du *Palais-Royal* des *décrochez-moi ça* qu'on pourrait facilement *accrocher* passage du Saumon, et qui valent au moins dix francs.

Les *bausses* et les *bausseresses* sont les patrons et les patronnes huppées de la communauté. C'est l'aristocratie du lieu.

Les *galifards* sont des façons de commissionnaires saute-ruisseaux qui portent au client les marchandises vendues. Il y a aussi des *galifardes*.

Les places ou boutiques se nomment *ayons*. Je remarque en passant que le mot se prononce à peu de chose près comme : *haillon*.

Les *râleuses* méritent une mention spéciale. Ce sont ces

femmes que l'une de nos gravures vous représente circonvenant un malheureux bourgeois, c'est-à-dire le tirant par l'habit, par les bras, menaçant de le déchirer, comme jadis les femmes de Thrace l'époux désolé d'Eurydice. On devine sans peine que les *râleuses* sont des *racoleuses* ou courtières lâchées par les marchands sur le *gonce* (passant) pour le forcer à acheter. On peut juger de la conscience avec laquelle elles s'acquittent de cet office diplomatique.

L'argent, au Temple, est de la *braise*, ou de la *thune*, ou de la *bille*. Les pièces de vingt sous sont des *points*, et six forment une *croix*.

Les vêtements, en terme générique, sont des *frusques;* une *pelure* est un habit ou une redingote; le pantalon est un *montant*.

Que de tentations offertes au promeneur! Mais *nib de braise*... sans argent on n'a aucune de ces douceurs.

Rendons justice à qui de droit. Nous avons dû beaucoup, pour la formation de cet aimable glossaire à M. Paul Féval, le spirituel auteur du *Fils du Diable*, qui s'est fait le bénédictin du Temple, et possède sur la matière une érudition formidable.

VI.

SOUS LES CARRÉS DU TEMPLE.

Le passant ou le promeneur qui n'a pour but que d'observer peut se risquer sans trop d'inconvénients dans le *Palais-Royal* ou au *pavillon de Flore*, les marchands de ces deux carrés aristocratiques ayant trop le sentiment de leur haute position commerciale pour interpeller le chaland. Ils se bornent donc en général à l'attendre dans leur boutique, et lui adressent tout au plus quelques invitations polies à vouloir bien examiner les splendeurs de leur étalage. Mais, pour se hasarder sous les sordides ruelles du *Pou volant* et de la *Forêt noire*, il faut une sorte de courage. Si vous avez le bonheur d'échapper aux *râleuses* qui vous guettent dans ces repaires, vous n'échapperez pas du moins aux provocations que mille voix vous lancent d'un ton moitié câlin et moitié menaçant, aux apostrophes directes, et, si vous ne mordez pas à l'hameçon, aux quolibets, voire à un feu roulant d'injures.

Un ou deux spécimens du genre.

Au promeneur montrant sa face. — Achetez quelque chose, monsieur! — Achetez-vous, monsieur? — Vous n'achetez pas? — Que faut-il à monsieur, un tapis? — un habit pour aller à la cour? — un joli manteau (au mois d'août)? — une belle *niolle?* — Un *décrochez-moi-ça* pour *m'ame* vot' épouse? — des bottes vernies? — un parapluie? — un clyso-pompe?— Eh! dites donc, monsieur, arrêtez-vous!

Au promeneur montrant le dos.—De quoi, de quoi! voilà tout ce que monsieur achète! — Eh ben, excusez! — Qué qu'y vient faire ici, ce méchant fashionable? — Monsieur, faites donc *rapioter* au moins les trous de votre habit! — Ça marche sur ses tiges, ben sûr! — Pas *pus* de *braise* que dans mon œil! — Ohé, pané! — Pané! — Pané! — Laisse donc passer monsieur; c'est un ambassadeur qui s'en va à la cour de Perse!

A la râleuse après une affaire conclue. — La grolle, va-t'en vite essayer cet amour d'habit à *mossieu!* mène-le chez le marchand de vins. *Mossieu* va être reluisant : il sera mis comme un Saint-Georges (lisez : comme un petit saint Jean).

§ VII.

LA ROTONDE.

Au delà des quatre carrés s'élève la Rotonde du Temple; c'est, ainsi que son nom l'indique, un édifice entièrement circulaire, formant à l'extérieur au rez-de-chaussée un cloître ou galerie de quarante-quatre arcades soutenues par des piliers toscans, sous lesquelles on voit étalés les oripeaux, les vieilles *frusques*, les vestes de hussard, les habits pailletés de carnaval ou de théâtre de quarante-quatre marchands d'habits, uniformiers, refaçonniers.

Cet édifice singulier fut construit par Perrard de Montreuil en 1781. Du temps de Mercier, il servait de logement aux débiteurs retirés dans l'enclos du Temple. Aujourd'hui, il est habité par la descendance fripière de ces illustres réfugiés. Une cour humide et obscure en occupe le centre. Douze escaliers le desservent. On évalue à plus de mille le nombre de ses habitants. C'est un phalanstère... O Fourier!

C'est pourtant là la demeure favorite des *beausses* et des gros-bonnets du bazar, qui abusent de leurs capitaux pour tyranniser le marché et faire la hausse ou la baisse sur la Bourse aux *effets... fripés*.

§ VIII.

LE CARREAU. — LES CHINEURS. — LA BOURSE DU TEMPLE.

Entre les quatre carrés et la rotonde du Temple s'étend en plein air sur le pavé un espace nommé *Carreau*. C'est là que les *chineurs*, marchands d'habits *roulants*, viennent apporter chaque jour la cargaison de vieilles nippes qu'ils ont recueillie le matin dans les chambrettes d'étudiants ou chez les gentilshommes gênés. C'est la que s'établissent les cours de la *pelure* et du *montant* hors de service; c'est là que régulièrement il se tient, de onze heures à deux, une véritable Bourse dont l'animation rappelle la physionomie du temple dit de Plutus au temps des promesses d'actions.

Et, qu'on ne s'y trompe pas! l'agiotage est là tout aussi meurtrier et tout aussi féroce qu'au passage de l'Opéra ou sur la place de la Bourse. Il se fait des marchés à terme et à livrer sur les fonds de culottes et les habits trop mûrs, exactement comme sur la rente, le Nord, les gaz ou les esprits. La Bourse du Temple a ses Fould et ses Rothschild tout comme l'autre. Aujourd'hui le bleu est en faveur et les porteurs sont triomphants; demain ils seront *dégraissés* par des livraisons écrasantes. Il y a la demande fallacieuse pour mieux vendre qui produit la hausse factice, bientôt suivie de la débâcle; il y a les accapareurs. Quand ceux ci veulent de la baisse, ils jettent sur le marché tout leur fonds de boutique, et Dieu sait quel fonds! Si c'est le contraire, ils raréfient sur la place la vieille *frusque;* ils font la soupape aspirante, et, de temps en temps, expédient le trop-plein de leurs garde-robes pour le Congo, le Sénégal ou les Indes-Occidentales, où elles vont faire les délices des rois nègres et des petits-maîtres de Saint-Domingue ou des Barbades.

§ IX.

GUINGUETTES ET ALENTOURS DU TEMPLE.

Tout le quartier du Temple participe plus ou moins des agréables professions qui viennent d'être passées en revue. Le marché déborde sur les rues du Temple, du Petit-Thouars, Phélipeaux, Percée, du Forez, et plusieurs autres dont les boutiques sont autant de succursales vouées au culte de la friperie et de la matelasserie.

Puis, de nombreux cabarets où les marchands du Temple trouvent en tout temps le litre à huit, le ragoût à trois sous la part et le moka sucré à cinq centimes la tasse, émaillent et égayent les abords du marché. Les plus célèbres et les mieux hantés sont *l'Eléphant* et *les Deux Lions*, où se rassemble, à l'entre-sol, l'aristocratie du Temple. C'est là que les *beausses* préméditent le coup de bourse du lendemain.

Viennent ensuite, dans un ordre plus secondaire, *la Girafe*, *le Lion-d'Or*, *les Deux-Boules* et quelques autres, où se réunissent les petits spéculateurs en vieilles nippes, les courtiers, les *coulissiers*, par opposition au parquet que ne représentent pas trop mal les *beausses*, les échoppes de la rotonde du Temple et la guinguette des Deux-Lions.

Enfin, il y a, au coin de la rue du Forez, le *Camp de la Loupe*, fréquenté par les bas courtiers en tout genre et par les *fafioteurs* de la *Forêt-Noire*, qui sont les *forts* et la terreur du marché, et dont les brutales rixes ensanglantent souvent la nappe du marchand de vins, déjà toute souillée des maculatures d'un vin bleu et des stigmates d'un festin, nécessairement d'*occasion*, comme tout ce qui se vend au Temple.

La plupart de ces guinguettiers joignent à leur profession celle de prêteurs d'argent. On assure qu'ils en pourraient remontrer au juif Shylok, et qu'il est peu de leurs clients que l'une de leurs industries n'affame à la longue, tandis que l'autre est censée les alimenter.

Tel est le Temple, bazar universel et immense de la très-petite propriété, établissement utile et surtout pittoresque, excroissance logée au front de la grande cité parisienne, mais qui, pareille à la verrue de Cicéron, ne messied pas à l'effet général du visage et n'est pas près de disparaître.

F. M.

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314, 330, 346 et 358

V.

COMMENT NOS VOYAGEURS FURENT SURPRIS DANS LA MONTAGNE PAR UN OURAGAN, ET DE QUELLE MANIÈRE MIRACULEUSE ILS FURENT SAUVÉS PAR UN INCONNU.

Le soleil commençait à décliner vers l'horizon quand la petite cavalcade, quittant les hauteurs de la Bidassoa, s'engagea dans des défilés où les aspérités du sol, la vigueur de la végétation, le cours impétueux des eaux, annonçaient déjà une nature plus sauvage. A mesure que les pentes devenaient plus escarpées, les sentiers se rétrécissaient à vue d'œil, et le fond des gorges, raviné par les torrents, en ouvrant aux regards de nos voyageurs les perspectives redoutables de ses précipices, ajoutait de nouvelles émotions à celles qu'ils avaient éprouvées jusque-là. Les inégalités d'un terrain rocailleux se faisaient ressentir dans l'allure saccadée de leurs chevaux, et ces mille bruits d'une nature en désordre qui animent la solitude des montagnes réveillaient en eux les impressions graves et solennelles dont l'esprit le plus frivole ne peut se défendre en face de la lutte des éléments dans leur liberté primitive. Miss Ophélia jouissait sans contrainte du spectacle saisissant qui se déroulait sous ses yeux. Les brusques accidents du terrain, la variété inépuisable des sites, les teintes vives et tranchées de la végétation, qui s'enrichissait à chaque pas d'espèces différentes, et produisait dans le plus petit espace des plantes de climats divers, l'aride saxifrage, l'aconit et les titymales à côté de la sauge des Alpes, de la digitale pourprée et de superbes liliacées; tout, jusqu'aux jeux de la lumière causés par le passage de nuées opaques dont les grandes ombres couraient sur les pentes de la montagne, tantôt semblables à l'épanchement d'une nappe nébuleuse envahissant lentement tout un côté de l'horizon, tantôt se déchirant comme un voile léger; tous ces traits, d'une ressemblance inattendue avec la nature fantastique qu'elle avait rêvée, tenaient en quelque sorte son imagination en suspens devant la supériorité du monde réel. En un mot, au lieu de l'ennuyer par un intérêt unique et général, cet aspect des montagnes avait quelque chose de capricieux et d'ambigu qui lui plaisait plus que toute la majesté du monde. Autour d'elle, tout était contraste, soit qu'un nuage noir vînt tout à coup plonger les hautes cimes dans l'ombre, soit que le soleil les frappât de ses rayons âpres et ardents. Pas un souffle, pas un murmure ne s'échappait des grands bois de sapins. Tout y était silencieux et morne comme dans l'attente de quelque événement sinistre. Le mouvement et le bruit, loin d'avoir également cessé dans les basses régions de la montagne, paraissaient, au milieu du calme de la forêt, plus désordonnés et plus sauvages. Miss Lee prêtait l'oreille au bruit des eaux qui grondaient dans les profondeurs et s'enflaient par intervalles comme si le dieu du torrent eût élevé sa voix irritée contre la hardiesse des mortels qui osaient sonder du regard ses secrètes horreurs. Du fond des ravins s'élevait parfois, battant lourdement l'air humide de ses vastes ailes, le vautour des eaux, l'arrian à tête chauve, et des nuées d'oiseaux fuyant à son approche, se dispersaient en criant dans la montagne. La nature entière semblait s'animer sous les pas de nos voyageurs, et les inviter, par l'attrait de ses scènes variées, à la contemplation et au silence. Mais les impressions que chacun d'eux en recevait étaient bien différentes. Lady Amélia, moins touchée de ces beautés que du soin de sa propre personne, faisait au guide question sur question, pour savoir si l'on n'avait rien à craindre et si l'on arriverait avant la nuit. Sir George regardait d'un air inquiet les nuages noirs s'amoncelant dans le ciel de tous les côtés de l'horizon. Le jeune baronnet s'amusait à décharger son fusil sur une huppe plongeant dans les broussailles ou quelque coupeur d'eau égaré dans la montagne. Quant au digne colonel, il regardait toutes choses avec la supériorité indifférente d'un touriste de profession que rien ne saurait émouvoir, et il dirigeait d'une main exercée le pas de son infatigable poney.

Sir George fut le premier à rompre le silence.

« Je crains, ma chère dame, dit-il en poussant son cheval à côté du guide, que nous n'allions avoir un orage. L'état du ciel ne me présage rien de bon. Veuillez me dire s'il y a un moyen de sortir d'ici pour regagner la grande route, et à quelle distance nous pouvons être de la ville. »

Les alarmes de lady Amélia redoublèrent à cette question. Marie Urubide, c'était le nom du guide, avertit le baronnet par un signe qu'il devait éviter d'effrayer sa femme, mais que ses appréhensions n'étaient que trop fondées. Elle se contenta de répondre que le ciel n'était pas très-menaçant, et qu'on trouverait un passage pour sortir du défilé avant une demi-heure.

Sir George, très-peu rassuré de ces explications, en fit part à voix basse au colonel; mais celui-ci, semblable à l'homme juste d'Horace, ne s'effrayait de rien. La seule chose dont il pût s'inquiéter sérieusement était de ne pas arriver avant l'heure du dîner. Il regarda le ciel, consulta sa montre, et dit en haussant les épaules :

« Je crois, mon cher George, que nous n'avons à craindre que d'arriver un peu tard à Saint-Jean-de-Luz. Je ne vois pas dans tout ceci l'ombre d'un orage. Toutefois, je suis d'avis que nous hâtions le pas sans nous amuser davantage à bayer aux corneilles. Je suis rassasié pour le moment de beautés naturelles et archisauvages; et, malgré ce qu'en pourrait dire miss Lee, je donnerais toutes les montagnes de la Navarre pour un bon dîner cuit à point. »

Cependant le soleil venait de disparaître derrière l'enceinte de nuées opaques qui semblaient étreindre l'horizon de toute part. L'atmosphère, condensée par leur présence dans le fond des vallées, était devenue étouffante. Un silence morne régnait dans toutes les parties de la montagne; les arbres même étaient immobiles, pas un souffle d'air ne les faisait frissonner, pas un murmure ne s'échappait de leur feuillage muet; des nuages chargés d'électricité flottaient au milieu du ciel dans une immobilité menaçante, et le cercle nébuleux qui enveloppait l'horizon se resserrait avec rapidité autour de ces sinistres avant-coureurs de l'orage.

« Ma foi! dit le colonel, vos craintes, mon cher George, n'étaient pas sans fondement, et tout ceci prend une assez mauvaise couleur. Cependant, il ne faut pas s'alarmer trop vite. Je crois avoir entendu dire à don Augustin que les orages étaient très-rares et très-peu redoutables dans cette saison. »

Comme il achevait de parler, miss Lee, qui marchait à quelques pas en avant, se retourna vers son père et lui dit en lui montrant sa petite main :

« Pensez-vous, mon cher papa, que nous puissions arriver avant la pluie? Je viens d'en recevoir sur la main la première goutte, et elle pourrait bien ne pas tarder à tomber. Il serait fâcheux, si cela était, que nous ne pussions trouver un endroit pour nous mettre à couvert, et j'avoue que malgré mon goût tout nouveau pour les scènes agrestes, une ondée me serait fort désagréable, à moi qui n'ai pas le bonheur d'être, comme notre ami le colonel, imperméable des pieds à la tête.

— Qu'à cela ne tienne, ma chère miss Lee, dit le colonel en déboutonnant son grotesque surtout. Les précautions, vous le voyez, ne sont pas toujours inutiles, et je me réjouis sincèrement de vous avoir fait rire à mes dépens, puisque cela me donne l'occasion de vous épargner un véritable désagrément.

— Mon cher colonel, répondit Ophélia, vous garderez, s'il vous plaît, votre riding-cloak. J'ai sur vous l'avantage de n'être affligée d'aucun rhumatisme : ainsi, que la pluie me perce jusqu'aux os, j'en serai quitte pour changer de vêtements. Mais voici qui commence à devenir inquiétant. »

En effet, dans ce moment, un bruissement immense et majestueux comme celui de la mer, s'élevait de tous les coins de la montagne. Le murmure des forêts, enchaîné jusque-là par la pesanteur accablante de l'air, se réveillait sous la première agitation des courants électriques. La nature entière retrouvait sa voix et semblait frissonner de crainte.

Tout à coup les dernières éclaircies du ciel disparurent sous le vol impétueux des nuages qui s'élançaient de tous les côtés de l'horizon, les objets se couvrirent d'un voile sombre, et le roulement éclatant et prolongé du tonnerre annonça que l'orage prenait possession de l'atmosphère.

Il y eut un moment de confusion parmi nos voyageurs. Lady Amélia, épouvantée, appelait sir George à grands cris. Miss Lee avait prié son cousin de l'aider à mettre pied à terre, et venait d'endosser avec beaucoup de sang froid le surtout à brandebourgs du chasseur, lequel était un Suisse des Grisons, habitué à braver tous les temps et très-dévoué à ses maîtres. De son côté, le colonel se dépouillait grave-

ment de son *imperméable-cloak* pour en recouvrir lady Lee, et hasardait avec le guide les conjectures les plus flegmatiques afin de savoir si l'on était bien loin de toute habitation, et s'il n'y avait pas pour ces dames d'autre danger à craindre que celui d'être trempées jusqu'aux os.

Les réponses assez peu rassurantes de cette femme lui arrachèrent plus d'un *hum!* de désappointement. Il se mit à tâter l'air pour savoir d'où viendrait la bourrasque, boutonna son *makintosh* jusqu'au menton et demanda enfin quel parti il y avait à prendre et par quels moyens l'on pouvait sortir de cette position désagréable.

« Le parti le plus court, répondit Marie Urubide, est de continuer notre route sans plus tarder. A un demi-quart de lieue d'ici, je sais un passage pour descendre dans la vallée. Le ciel est bien noir; mais il n'a encore rien de mauvais. Nous avons une demi-heure devant nous. Dites à ce bon monsieur de faire remonter sa dame. Le cheval est sûr; il ne bronchera pas; voilà près de quinze ans qu'il me sert.

— Eh bien! mon cher colonel, dit miss Ophélia en s'approchant, que faut-il faire pour nous tirer de ce mauvais pas, et éviter d'être foudroyés comme *Encelade*? Vous entendez comme Jupiter tonne. Au reste, comment me trouvez-vous sous ce *riding-coat?* N'ai-je pas l'air d'un jeune flandrin de fermier qui s'en va aux courses d'*Ascott* monté sur le bidet de son père?

— J'admire votre humeur, miss Lee, de pouvoir plaisanter dans un pareil moment. Appelez votre cousin et partons sans plus attendre. Holà! John! donnez votre mulet à garder à ce bon *Fuchsli*, qui va être ce soir aussi courbaturé que moi, et allez conduire le cheval de milady Lee. Mon cher George, à cheval! à cheval! et vous, ma bonne mistress *Urubide*, menez-nous où il vous plaira, pourvu que nous sortions au plus vite de ce maudit trou où il ne fera pas bon tout à l'heure, si j'en crois ce que je vois venir derrière moi. »

En face du danger, le colonel retrouvait le sang-froid et la présence d'esprit d'un militaire. Il se rappela avoir été surpris par un ouragan dans les *Gauts* avec une société nombreuse du temps qu'il n'était que simple capitaine au service de la *Compagnie des Indes*, et se promit, s'il y avait lieu, de mettre à profit sa vieille expérience. Il ordonna donc que la cavalcade reprît sa marche dans l'ordre suivant : en avant sir George et lady Amélia conduite par John; au centre miss Ophélia et son cousin, et lui, à l'arrière-garde avec le chasseur *Fuchsli* menant les bagages.

« En avant! en avant! s'écria-t-il d'une voix qui se fit entendre au-dessus de celle du tonnerre. Les moments sont précieux. Je vous recommande, John, d'avoir bon pied, et surtout bon œil. Faites ce que le guide vous ordonnera. Il ne pleuvra pas encore, n'est-ce pas, Fuchsli? Toi qui es un enfant des montagnes, donne-nous quelque bon conseil.

— *Bardon, excellence colonel*, répondit le Suisse, *mais fôtre betite disbosition, il n'être bas pien pon bour le moment.*

— Et pourquoi donc, Fuchsli? qu'y a-t-il de mieux à faire que de décamper d'ici au plus vite?

— *Barce que* nous n'aurons pas le temps, reprit l'imperturbable chasseur.

— Le temps, dites-vous? le temps de quoi?

— *Dans eine minute*, ajouta flegmatiquement Fuchsli, *nous serons tus renfersés te chefal par le sturm. Il faudraït pien mieux tescendre.*

— Eh! malheureux, s'écria le colonel d'une voix foudroyante, que ne le disais-tu plus tôt. Holà! John, arrêtez. Sir George, au nom du ciel! faites descendre lady Lee. Il n'y a pas un instant à perdre. A terre! à terre! sir Charles. *Goddam!* »

Et, joignant l'exemple à l'injonction, le colonel sauta assez lestement à bas de son poney malgré sa pesanteur, courut à miss Lee un peu effrayée, et la prenant dans ses bras, l'enleva de son cheval comme il eût fait une plume.

« Meinherr colonel, lui cria Fuchsli, qui, voyant le danger imminent, commençait à songer à sa sûreté personnelle, laissez les chefaux; ils ne pougeront pas. John, dessangle le chument *mein Bube*, et fous aussi, sir Charles; pien! Passez les courroies comme ça autour du corps. Suivez-moi, colonel... »

En ce moment, un effroyable coup de tonnerre fit trembler les montagnes sur leur base; les nuées semblèrent fondre sur la gorge comme des oiseaux de proie, et le craquement sinistre des sapins annonça le passage de la trombe.

Mais dans la stupeur générale, une voix se fit entendre au-dessus des clameurs sauvages de la tempête :

« Couchez-vous tous par terre, ou vous êtes perdus! »

Et presque au même instant, le colonel, renversé par un bras vigoureux, obéissait malgré lui à cet ordre inattendu; un homme venait de s'élancer d'une hauteur prodigieuse sur l'étroit sentier au risque de rouler jusqu'à la rampe du précipice; mais il rencontra dans sa chute le colonel, dont la masse opposa à son élan une résistance suffisante, et en se retenant à son vêtement, il le força à s'asseoir d'une manière aussi subite que désagréable. Miss Lee, éperdue, appelait son père, quand elle se sentit saisir par la même main inconnue qui l'obligea, avec plus de ménagements toutefois, à s'étendre sur le sol.

« A terre! à terre! au nom du ciel! » répéta l'étranger avec véhémence. Sir George était déjà couché contre le rocher, tenant dans ses bras lady Amélia évanouie. — Sir Charles, sans se le faire répéter une seconde fois, suivit son exemple, et tous attendirent, avec des émotions diverses, mais qui tenaient plus ou moins de la peur, le danger redoutable dont ils étaient menacés.

Les animaux avaient pris part de leur côté à cette scène d'épouvante; dès qu'ils se sentirent libres, ils restèrent un moment immobiles, humant l'air avec leurs naseaux, et puis, comme si la sûreté de leur instinct les eût poussés à agir de concert, ils partirent tous ensemble au galop dans la direction opposée à celle d'où venait le vent.

Le moment d'angoisse qui succéda aux divers mouvements que nous venons de rapporter ne peut se décrire. Sir George tenant dans ses bras le corps glacé de sa femme et tâchant, par ses embrassements, de la rappeler à la vie, poussait des soupirs douloureux qui déchiraient le cœur de sa fille. Ce dernier sentiment, plus fort chez elle que l'instinct de la conservation, allait la forcer à se lever; mais une main puissante la retint clouée à sa place. Il lui sembla être sous l'obsession d'un affreux cauchemar; elle ferma les yeux et tâcha de s'oublier elle-même.

Quant au colonel, malgré la rude secousse que lui avait fait éprouver sa chute et la douleur locale qu'il en ressentait encore, il n'avait pas perdu un seul moment son sang-froid. Seulement ses réflexions étaient de la nature la plus sérieuse. Il calculait que si la trombe, au lieu de passer au-dessus d'eux, ce qui était possible, — vu la nature des courants d'air entraînés par l'absorption constante de l'électricité dans les lieux les plus bas, — passait tout juste à l'endroit où ils étaient couchés d'une façon si incommode, il pourrait bien être enlevé malgré son poids respectable, et lancé, comme disent ses compatriotes, dans l'éternité. Cette dernière perspective n'avait rien d'agréable pour un homme radicalement guéri du spleen. Le colonel avait vu plus d'une fois la mort de près; il était brave, mais mourir de cette façon lui paraissait ridicule et peu profitable à l'humanité. D'ailleurs il était à jeun, et nous sommes obligé d'avouer que tout en méditant sur de si graves matières, tout en pensant autant qu'il pouvait le faire à l'éternité, le colonel n'avait pu se défendre de donner un regret au panier à provision qui s'en allait galopant dans la vallée.

J. LAPRADE.

La suite au prochain numéro.

Abyssinie.

Maintenant que les esprits se préoccupent sérieusement en Europe du percement de l'isthme de Suez, et que la mer Rouge doit devenir prochainement, ce qu'elle était avant la découverte de Vasco de Gama, la route commerciale des Indes, un immense et légitime intérêt s'attache à l'exploration des contrées qui avoisinent cette mer. Parmi ces contrées, il en est une qui, par la fertilité de son sol et la variété de ses productions, comme par le caractère, les mœurs et la religion de ses habitants, a fixé particulièrement l'attention des voyageurs : c'est l'Abyssinie. Convertie au christianisme dès le commencement du quatrième siècle, mais isolée dans ses montagnes depuis que les Arabes ont conquis l'Egypte, l'Abyssinie n'a point participé, comme les autres nations chrétiennes, aux progrès de la civilisation. Depuis l'époque de son isolement, ses institutions politiques et sociales n'ont point varié; elles sont encore aujourd'hui ce qu'étaient celles de la France avant que la société féodale fût définitivement constituée.

C'est dans le royaume de Tigré, autrement dit dans les provinces septentrionales de l'Abyssinie, que deux capitaines d'état-major, MM. Ferret et Galinier, ont poussé leurs explorations aventureuses. De retour en France, ils donnent au public le résultat de leurs travaux et le récit de leur long pèlerinage. La Société de géographie a déjà couronné ces précieux travaux. Soumis à l'examen de l'Académie des sciences, ils ont valu aux deux intrépides voyageurs la louange la plus flatteuse et la mieux méritée. Après de tels suffrages, il ne nous reste plus qu'à joindre nos éloges à ceux de nos maîtres, et nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs l'analyse de ce grand ouvrage.

MM. Ferret et Galinier s'embarquèrent à Marseille sur un paquebot à vapeur qui les porta à Alexandrie, en Egypte. C'est là que commence leur relation. Ils nous font connaître l'état présent de l'Egypte et les efforts de Mohammed-Ali pour régénérer son peuple plongé depuis des siècles dans la plus affreuse barbarie. Passant ensuite aux mœurs et aux usages des Egyptiens, ils décrivent la condition des femmes musulmanes, et, à propos des femmes, ils donnent quelques détails intéressants sur les almées.

« Celles que nous vues, disent-ils, étaient jeunes et jolies. Leur musique se composait tout simplement d'un tarabouk et d'un tambour de basque; ajoutez à cette harmonie médiocre le son des castagnettes de métal qu'elles tenaient à la main et dont elles s'accompagnaient avec beaucoup de grâce. Leur costume, riche et bariolé d'éclatantes couleurs, différait à peine de celui des femmes du harem. Quant à leurs danses, il faut dire qu'elles feraient monter la rougeur jusqu'aux yeux de l'Européen le plus éhonté. Aussi, quiconque se respecte en Orient, homme ou femme, tient la danse pour un art honteux, et se croirait déshonoré en le cultivant. Le ballet de *la Péri* a voulu donner ici une idée du fameux pas de l'abeille; mais une commune pudeur n'eût pas permis à un parterre français de supporter, ni à nos danseuses françaises de chercher à reproduire les mouvements licencieux et les attitudes désordonnées des danseuses de l'Orient. Aussitôt que les almées du Caire commencent à exécuter le pas de l'abeille, la musique prend un entrain nouveau et prodigieux. Les almées elles-mêmes chantent, pour s'animer, ces deux mots qu'elles répètent sans cesse : « El nahl ïao, el nahl ïao :— Voici l'abeille! voici l'abeille! » L'insecte voltige, il bourdonne, supposez-le du moins, autour des danseuses effrayées. Où est-il? ici, là, à droite, à gauche, et partout dans le même moment. L'almée cherche à le saisir, mais il s'échappe et revient sans cesse, on le poursuit, et il se réfugie enfin dans les replis de la robe. C'est là que la frayeur redouble. La danseuse secoue ses vêtements; impatiente et désespérée, elle ôte d'abord la veste, puis la ceinture, puis la robe et le pantalon, tout enfin excepté la chemise; mais la chemise est d'un tissu si diaphane; mais les mouvements passionnés de la danseuse la soulèvent avec de si heureux hasards! Peu à peu la mesure se ralentit avec elle; ce n'est plus la furie du plaisir sans frein, la sauvage et violente énergie du délire amoureux; c'est la fatigue plus voluptueuse, c'est la lassitude languissante et énervée, plus pénétrante encore, et les danseuses, reprenant leur costume pièce à pièce, se rhabillent devant l'assemblée, qui n'a pas toujours observé de sang-froid ce spectacle irritant. »

Du Caire, MM. Ferret et Galinier se rendirent à Suez, à travers le désert, et s'embarquèrent sur la mer Rouge.

Une route unique, partant de Messawah, conduit de la mer Rouge en Abyssinie. Située près de la côte africaine, par 15° 36' de latitude septentrionale, l'île de Messawah, dans sa plus grande étendue, n'a qu'une longueur de mille mètres. Elle est formée par un banc de corail, exhaussé à peine au-dessus des eaux, où l'on ne voit ni sources, ni arbres, ni même un brin d'herbe. C'est le lieu le plus stérile de la terre, et c'est aussi un des plus chauds. Dans le mois de novembre, le thermomètre centigrade y accuse, à l'ombre 35 degrés, et il s'y élève jusqu'à 50 dans le mois de juillet. Jamais l'homme n'aurait songé à s'établir sur cette île désolée, si la nature capricieuse n'avait pris plaisir à y creuser un des ports les plus sûrs de la mer Rouge.

Du reste, nos deux voyageurs n'y séjournèrent pas longtemps. A peine arrivés à Messawah, ils passèrent sur le continent pour visiter le Nayb d'Arkiko, le chef des tribus nomades qui s'étendent entre le rivage de la mer et les montagnes d'Abyssinie. Les Chohos, c'est ainsi qu'on nomme les hommes de ces tribus, sont redoutés des caravanes. Ils sont turbulents, avides, voleurs et cruels. L'énorme chevelure qui surcharge leur tête leur donne une physionomie rude et sauvage. Une toile de coton jetée sur les épaules, un caleçon qui ne descend pas même jusqu'aux genoux, ou seulement un morceau d'étoffe attaché à la ceinture, voilà tout leur habillement. Une lance, un bouclier en peau d'hippopotame, rond et d'un petit diamètre, un long sabre droit à deux tranchants, telles sont leurs armes, dont ils ne se débarrassent jamais, pas même à l'entour de leurs habitations. Leur pays est nu et aride. Il s'y rencontre cependant quelques vallées, au fond desquelles pousse une végétation luxuriante. Il faut lire dans la relation de MM. Ferret et Galinier la charmante description qu'ils donnent de la vallée du Samhar. C'est là que nos voyageurs enchantés trouvèrent des sites délicieux, des sites couverts d'ombre, embaumés des parfums des plantes et des fleurs, animés par des gazelles bondissantes, des écureuils sauteurs, des oiseaux au plumage éclatant, des insectes de mille formes et de mille couleurs, véritables oasis au milieu de l'aridité qui les environne. Le Samhar conduit par une montée presque insensible au pied du Tarenta, qui s'élève à 2,543 mètres au-dessus du niveau des mers, dernier gradin de la chaîne de montagnes qui sépare l'Abyssinie de la mer Rouge. Un sentier mal tracé qui côtoie d'effrayants précipices, sentier périlleux, encombré de pierres et de fragments de rochers qui, roulant sur les pieds du voyageur, menacent de l'entraîner dans leur chute, mène au sommet du Tarenta, où commence le territoire de l'Abyssinie septentrionale. De là la vue s'étend au loin sur le plateau du Tigré; ce plateau, malgré sa proximité de l'équateur, jouit d'un climat tempéré, à cause de son élévation, qui est d'environ 2,000 mètres. Il est coupé de profondes vallées et surmonté de hautes montagnes. Tandis qu'au fond de ces vallées la chaleur est excessive, sur les montagnes règnent les froids les plus vifs : c'est le privilége de l'Abyssinie de réunir dans un espace resserré toutes les températures, les climats différents de la France, de l'Italie et des Indes. Aussi quelle variété, quelle richesse dans ses productions! Elle donne toutes les graminées de l'Europe et d'autres encore qui lui sont particulières. Le cotonnier, plusieurs espèces de gommiers, l'ébénier, l'indigotier, le safran, la canne à sucre, le caféier, y croissent naturellement. Le café d'Abyssinie est excellent. Transporté par les caravanes sur les côtes de la mer Rouge, on l'y vend sous le nom magique de café moka, et il n'est pas en réalité d'une qualité inférieure.

Selon MM. Ferret et Galinier, l'Abyssinie possède dans son sein les germes de toutes les richesses. La barbarie seule met obstacle à leur développement; mais nos deux voyageurs affirment qu'elle deviendra un des plus beaux pays du monde le jour où la civilisation y pénétrera. Puisse ce jour ne pas se faire attendre et justifier toutes leurs prévisions! Tels qu'ils nous les représentent, braves, vifs, intelligents, religieux, les Abyssins aiment les Européens, qu'ils regardent comme supérieurs aux hommes de toutes les autres races. Ils entrevoient chez nous, dans le peu de relations que nous avons avec eux, une civilisation qu'ils cherchent, qu'ils désirent et qu'ils sont tout prêts à recevoir. Que ces relations deviennent un peu plus fréquentes, et aussitôt les ténèbres de la barbarie seront dissipées.

Cette aspiration vers un avenir meilleur, cette sympathie pour nos idées européennes sont rares sur la terre d'Afrique. On ne les rencontre que chez les Abyssins; et cette supériorité morale se manifeste déjà chez eux par la beauté physique qui les distingue entre tous les peuples de la race noire. Quoique bronzés ou noirs comme elle, ils ont à peu de chose près le type de la figure européenne, et l'emportent même sur nous par la délicatesse des formes et des traits. Ils sont d'une taille assez élevée, et on trouve rarement chez eux des hommes contrefaits. Ils sont souples, agiles et infatigables dans les marches; leur physionomie est généralement douce, agréable, et empreinte d'une certaine noblesse relevée par la simplicité de leurs habits drapés à la manière antique. Leurs femmes sont belles, pleines de grâce et de délicatesse. Une figure régulière empreinte d'une douceur mélancolique, de grands yeux, un nez droit, des dents d'une éblouissante blancheur, qui ressortent admirablement sur le fond noir de leur visage, un corps bien proportionné, une taille svelte et cambrée, des formes prononcées et agréablement arrondies, une démarche souple, noble et élégante, ont valu aux Abyssiniennes une réputation de beauté bien méritée, et elles sont recherchées en Egypte par les

Turcs, qui les font élever avec beaucoup soin dans les harems.

Le costume des hommes se compose d'un caleçon en toile de coton qui s'arrête aux genoux; d'une ceinture longue de 40 à 80 coudées qui les soutient dans les marches et les préserve de la lance dans les combats; enfin, d'un taube, grande toile qu'ils drapent à la manière des anciens Romains, et qu'ils fixent sur les épaules au moyen d'une peau de mouton ou de lion.

L'habillement des femmes n'est pas plus compliqué. Les jeunes filles portent simplement autour des reins un morceau de toile, et elles se couvrent les épaules avec une peau de chèvre garnie de coquillages blancs. Les femmes mariées se parent ordinairement d'une chemise blanche plus ou moins brodée en rouge au cou et aux manches, suivant leur fortune. Pardessus cette chemise, elles mettent quelquefois le taube, qui sert à la fois de vêtement pendant le jour et de couverture pendant la nuit.

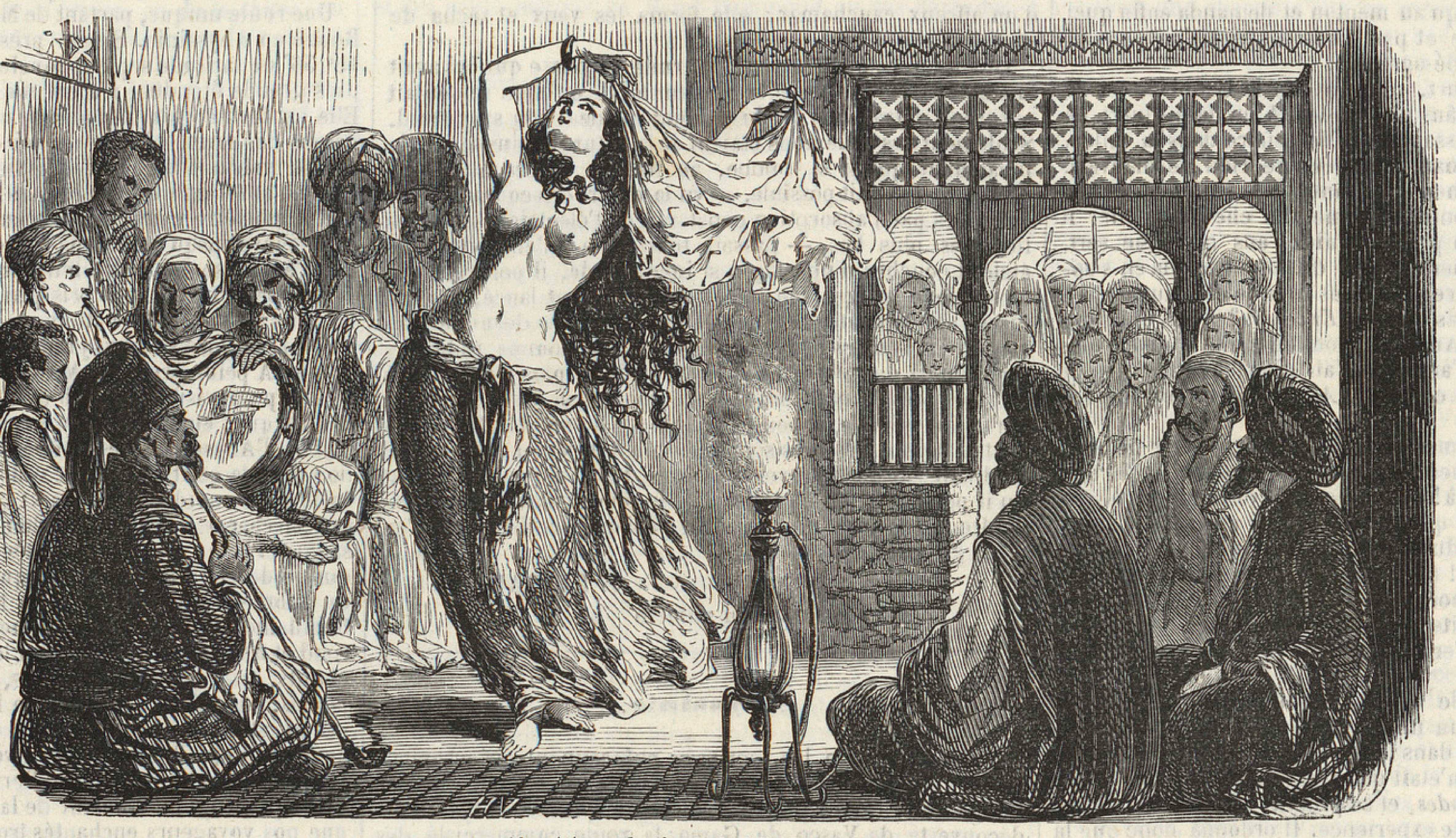

Abyssinie. — La danse de l'abeille, en Egypte.

Lorsque MM. Ferret et Galinier arrivèrent dans le Tigré, le roi Oubié avait son camp à deux lieues au nord d'Adoua. Ils allèrent lui rendre visite pour lui demander l'autorisation de voyager dans ses Etats. Le roi leur fit l'accueil le plus bienveillant. Non-seulement il accéda à leur demande, mais il leur donna un soldat pour les accompagner et les faire respecter comme ses propres amis.

Forts de la protection du souverain, nos deux compatriotes poussèrent alors leurs explorations dans l'intérieur des provinces. En se dirigeant vers le Chiré, ils s'arrêtèrent quelques jours à Axoum, la plus ancienne ville de l'Abyssinie. Ils y virent des ruines qui datent probablement de l'époque où les Ptolémées régnaient en Egypte; un élégant obélisque reste encore debout au milieu d'une grande place située au nord de la ville; deux autres beaucoup plus longs ont été renversés et gisent à terre brisés en plusieurs morceaux. Les Abyssins, qui ignorent les sciences et les arts, ne conçoivent pas que des hommes aient pu ériger ces monolithes. Leur superstition les porte à croire qu'ils furent l'œuvre des esprits malins.

Après avoir parcouru le Chiré et visité la grande vallée du Taccazé qui sépare le Tigré de la province montagneuse du Samen, MM. Ferret et Galinier se portèrent dans l'Agamé, à l'est de l'Abyssinie septentrionale. Cette contrée, jusqu'à présent couverte d'un voile obscur, ne nous cache plus aucun mystère. Ils l'ont explorée pas à pas dans ses grands accidents comme dans ses moindres détails. Sur leurs traces, les sciences naturelles se sont enrichies de faits nouveaux, d'observations certaines, et la géographie surtout a fait une ample moisson. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la carte qu'ils ont dressée. Cette carte diffère complétement de celles que nous connaissions. Dans celles-ci, l'Assam, la rivière qui baigne la capitale du Tigré, est représentée coulant vers le nord et se jetant dans le Mareb; dans la nouvelle, au contraire, ce cours d'eau se dirige vers le sud et se jette dans le Taccazé. Trois rivières assez considérables du Tigré n'étaient connues jusqu'à présent que de nom; MM. Ferret et Galinier ont vu leurs sources, ils en ont fixé la position et tracent leurs cours d'une manière suffisamment exacte depuis leur origine jusqu'au Taccazé qui les absorbe. Ces changements importants dans l'hydrographie en ont amené naturellement d'analogues dans le relief du sol. Contentons-nous de constater ici que l'élévation des montagnes, leurs formes, leur composition géologique, ont été étudiées avec soin, et entrons seulement dans quelques détails sur celles que les Abyssins désignent sous le nom d'Ambas. Elles sont curieuses par leur aspect et par le rôle qu'elles jouent dans les guerres intestines de l'Abyssinie. Ces ambas sont des fortifications naturelles qu'on prend de loin pour des remparts tracés et élevés de main d'homme. Leurs flancs verticaux, comme des murailles, se terminent par des terrasses horizontales quelquefois couronnées par des dômes basaltiques, comme celles de l'Haramat et de Demba-Haloun. Chaque chef a la sienne. Il la fait garder par des gens dévoués, il la tient toujours approvisionnée, et c'est là qu'il se retire comme dans une citadelle inexpugnable, lorsque, révolté contre son souverain, il se trouve pressé par des forces supérieures. Parmi ces ambas, le Devra-Dâmo jouit d'une grande célébrité. Mais ici laissons nos deux voyageurs raconter ce qu'ils ont vu, et faire le récit de leur curieuse ascension au sommet de cette montagne singulière.

« Le Devra-Dâmo est une montagne conique, formée de schistes redressés et couverte de kolquals, avec un gigantesque rocher de grès superposé qui semble une immense forteresse. Cette forteresse faite d'un seul bloc, et dont les flancs verticaux n'ont pas moins de cent pieds de hauteur, a joué un grand rôle dans les annales de l'Abyssinie. C'est là qu'on reléguait autrefois les fils et les parents de l'empereur. Cette prison naturelle garantissait la sûreté de l'Etat, elle réduisait à l'impuissance les ambitions qui auraient pu troubler l'empire et le donner en proie aux guerres civiles. Aujourd'hui, la forteresse est devenue un couvent, et son église est l'objet d'une profonde vénération parmi les indigènes. Nous arrivâmes sans trop de fatigue jusqu'au pied du rocher; mais il s'agissait encore d'atteindre le plateau supérieur, et nos yeux cherchaient, ce qu'ils ne découvraient pas, la trace d'un chemin, fût-ce même l'apparence d'un sentier. Tandis que nous explorions inutilement les lieux afin de trouver un passage, nos domestiques, mieux avisés, se prirent à appeler de toute leur voix, et bientôt nous aperçûmes au-dessus de nous en surplomb la tête d'un des moines qui venait s'enquérir de ce que nous pouvions désirer. Après quelques paroles échangées dans l'espace, le moine disparut, et, peu de temps après, le chef de l'ordre se présenta en personne, nous assurant d'une façon toute cordiale qu'il serait très-

Abyssinie. — Abyssins.

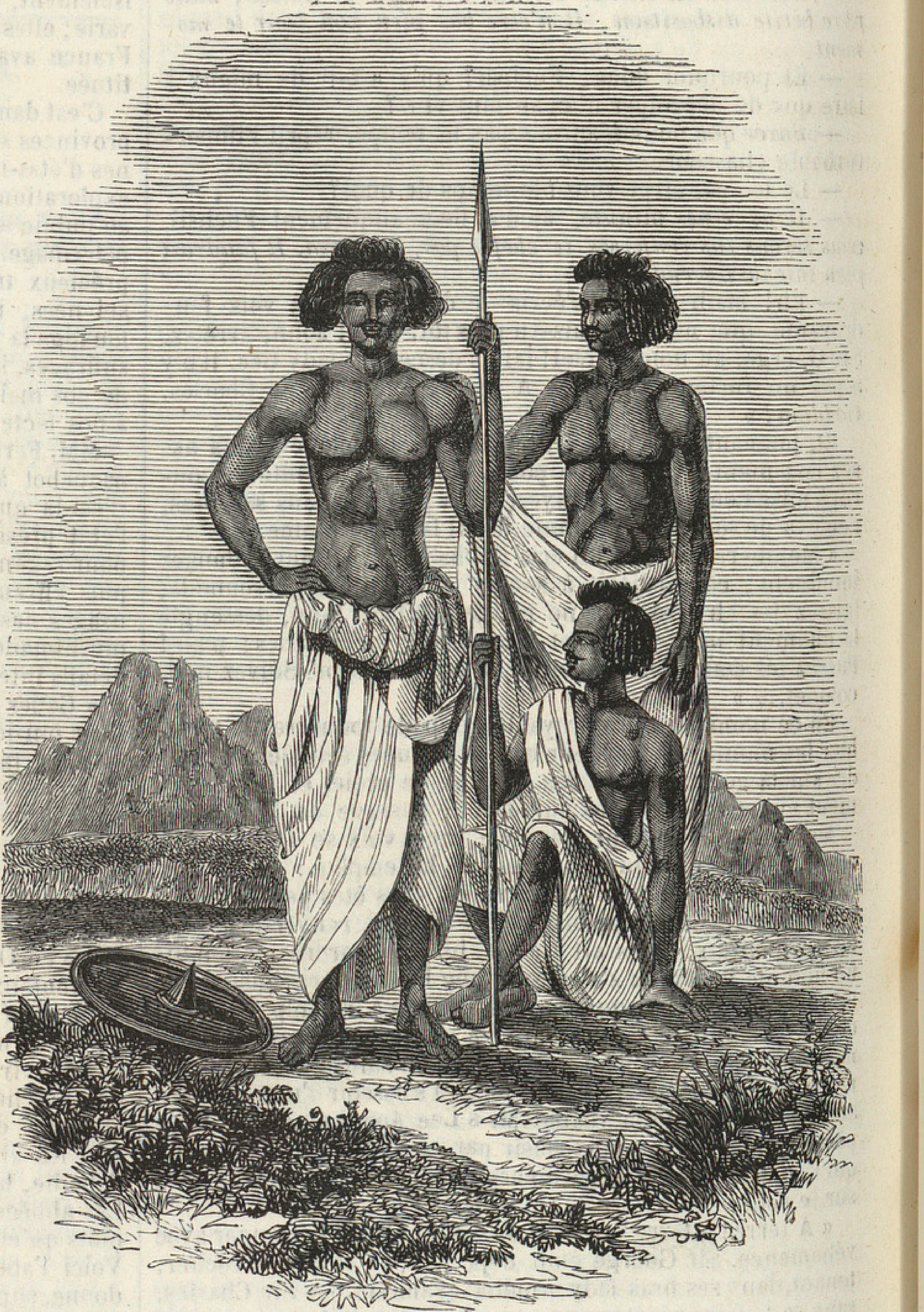

Abyssinie. — Chohos.

heureux de nous recevoir. Nous recevoir, à la bonne heure; mais nous en étions toujours à retourner dans notre esprit la même énigme, lorsque le mot nous tomba de la nue avec l'extrémité d'une corde. Notre soldat, Guebra Mariam, commença par déposer ses armes dans une maison voisine de notre campement; c'était l'habitation d'une religieuse; et, sans plus tarder, saisissant le bout de la corde, il se mit à grimper avec l'agilité d'un singe. Nous le vîmes bientôt prendre terre auprès des moines penchés sur le couronnement de la montagne. Tous nos domestiques l'un après l'autre imitèrent son exemple avec le même succès. Quant à nous, lorsque ce fut notre tour, nous n'avions pas encore eu le loisir de nous familiariser avec ce moyen d'ascension, et, n'eût été la honte de passer pour des poltrons, nous nous sentions intérieurement le plus sincère désir de rebrousser chemin, contents d'avoir déterminé la position du Devra-Dâmo et d'avoir étudié la géologie de cette curieuse contrée. Cependant, nous avions toujours payé d'audace, et c'était commencer un peu tard à hésiter pour la première fois; nous nous décidâmes donc à ne pas reculer et à nous montrer hardis jusqu'au bout. Seulement, l'habitude nous manquait. Il fallut renoncer à monter nous-mêmes, et force fut de nous faire hisser à force de bras, la corde nouée autour des reins et solidement attachée, comme on doit le penser.

Abyssinie. — Ruines d'Axoum. Prêtre abyssin.

« Du reste, l'ascension n'en avait pas moins quelque chose d'inquiétant pour des voyageurs novices. Ce fut sans doute l'affaire de quelques minutes; mais les minutes nous parurent d'une longueur singulière. Ainsi suspendus dans le vide, comme l'araignée au bout de son fil, nous nous disions, car on se dit mille choses en une seconde, que le fil pouvait aisément rompre, ou que les gens qui nous hissaient pouvaient encore avoir trop présumé de leurs forces; dans l'un et l'autre cas, chétives créatures de Dieu, nous nous en retournions droit auprès du Créateur tout-puissant, et nous lui revenions un peu meurtris de la chute. Il n'en fut rien, grâce à lui; mais quand nous songions si bien aux funestes extrémités, nous avions oublié de prévoir les inconvénients moins terribles et plus réels du voyage. A peine détachés de terre, nous heurtâmes contre les parois de la montagne. On nous enlevait comme des lustres, et les pauvres lustres tournaient dans l'espace, obéissant à la loi de torsion. Tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt d'une épaule et tantôt de l'autre, nous allions donner sur la paroi de grès qui ne cédait pas le moins du monde sous le coup. Pour les hôtes habituels du couvent, ces menus détails passent inaperçus, ou plutôt ils savent éviter le choc en se servant habilement de leurs pieds; quant à nous, on avait beau nous avertir et crier sur nos têtes, nous étions trop préoccupés pour comprendre et trop peu faits à de semblables expéditions pour nous en tirer avec adresse. Après une distance parcourue de trente-trois coudées en ligne verticale, nous posâmes enfin le pied sur le sol; nous avions les mains tout ensanglantées. Ce n'était encore là que la moitié du chemin; mais l'autre partie ne nous semblait plus qu'une promenade, car il ne fallait que gravir un escalier taillé dans le roc.

« L'escalier franchi, nous nous trouvâmes enfin sur le Devra-Dâmo, sur un plateau stérile dont la circonférence est d'environ 1,500 mètres. A peine y voit-on cinq ou six arbres rabougris qui prennent racine dans les fissures du rocher. Si l'eau n'y manque pas, c'est que la saison des pluies remplit généreusement de belles et larges citernes creusées avec le plus grand soin, où l'on descend par des degrés taillés dans le roc. Vers le milieu du plateau s'élève le couvent, ou plutôt ce qu'on appelle un couvent et ce qui est un village. Au lieu d'un cloître, d'un bâtiment unique où des religieux vivent en commun, imaginez un petit bourg, comme tous ceux de l'Abyssinie, où chaque moine a sa maison et vit à sa manière. Ici seulement les maisons ne sont pas rondes et couvertes d'un toit conique; elles sont carrées, avec un toit plat. L'église passe, après celle d'Axoum, pour la plus belle de l'Abyssinie, et en effet c'est un édifice rectangulaire d'une architecture assez remarquable. A l'intérieur règne tout autour une galerie supportée par des colonnes. Cette galerie, qui s'ouvre sur l'église par des fenêtres grillées, permet aux moines d'entendre les offices sans être vus des fidèles ou des curieux auxquels ils livrent la nef. Le plan régulier du bâtiment, le fini de l'exécution dans les divers détails, prouveraient suffisamment que l'église n'est pas l'œuvre des Abyssins. Au reste, la tradition confirme ce témoignage du monument; elle dit que l'église du Devra-Dâmo fut construite par des artistes étrangers vers le même temps que l'église d'Axoum.

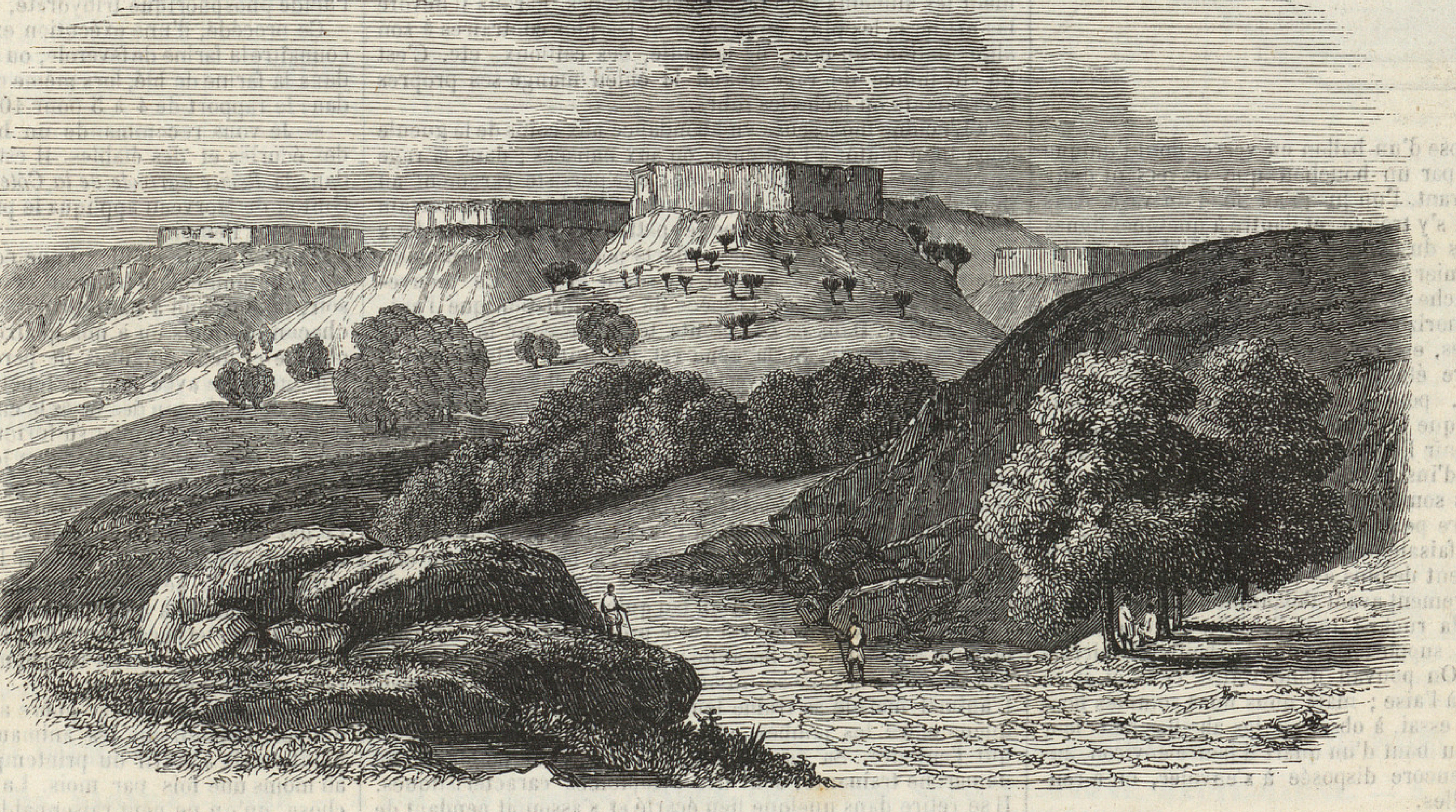

Abyssinie. — Montagnes du Devra-Dâmo.

« Quand nous eûmes parcouru tout le plateau, le supérieur du couvent nous conduisit à la maison qu'il nous avait destinée. C'était une maison simple et nue, sans meubles, sans décorations, mais toute riante de propreté, et telle que nous n'en avions pas vu depuis longtemps dans les contrées de l'Abyssinie. Le jour s'écoula, les premières étoiles se montrèrent au ciel; on nous servit alors notre souper, qui se composa d'une poule coupée menu, cuite dans le beurre et dans le poivre rouge. Ensuite un domestique nous apporta une grosse cruche d'hydromel qui faisait plaisir à voir, et notre hôte revint auprès de nous pour nous tenir compagnie jusqu'à l'heure du sommeil. On causa; encore un peu endoloris des accidents de notre ascension, nous demandâmes tout d'abord s'il y avait longtemps que le Devra-Dâmo était inaccessible. Le bon moine nous regarda avec des yeux étonnés et nous répondit que la montagne avait toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Nous gardions rancune à la dureté du grès, et il nous semblait difficile que la corde balancée eût été le chemin primitif, d'autant plus qu'il avait fallu la suspendre, et nous insistions sur cette nécessité d'un premier voyageur qui avait dû découvrir un sentier pour monter seul jusqu'au plateau.

« Ici notre hôte nous arrêta : Ce premier voyageur, nous dit-il, fut un pieux solitaire sur lequel Dieu daigna se manifester par un miracle. Ce saint homme avait vu les vices et les iniquités des méchants. Indigné de ce spectacle, il prit la terre en dégoût et fit le vœu d'achever ses jours dans l'isolement le plus profond. Un jour qu'il passait au pied du Devra-Dâmo il eut une révélation, et, tombant à genoux, il pria de toutes les forces de son âme afin que Dieu lui donnât de parvenir sur cette montagne merveilleuse et de mourir dans la contemplation du ciel infini. Sa prière n'était pas encore achevée qu'un mouvement se fit le long de la montagne; le saint homme y porta les yeux et aperçut un serpent d'une espèce inconnue qui descendait vers lui et remontait comme pour l'inviter à le suivre. Ce serpent ne lui inspirait aucune frayeur; bien au contraire, il se sentait attiré par la douceur des yeux de l'animal, par sa grâce souple et ondoyante. Le futur solitaire reconnut la main du Seigneur, s'attacha à la queue du reptile qui se laissa toucher comme fait un agneau, et, dans le même instant, le saint fut transporté sur la montagne, séparé pour toujours du reste des hommes.

« Nous voulûmes persuader à notre hôte que la montagne avait dû changer de forme depuis le temps où elle fut habitée. Quoi de plus simple à imaginer en effet qu'un chemin jadis indiqué sur une pente, puis un éboulement déracinant la pente et le chemin ? Mais notre explication toute naturelle détruisait la légende du bon moine. Notre incrédulité l'attristait; nous nous en aperçûmes, et nous fûmes aussitôt persuadés. C'était un excellent homme, d'une simplicité, d'une droiture de cœur admirables. Que nous coûtait-il de croire ou de paraître croire à la fable du serpent? Il nous eût été bien plus pénible de le blesser dans ses croyances naïves. »

Après cette visite au Devra-Dâmo, la mauvaise saison interrompit les courses de MM. Ferret et Galinier. Tous les ans l'Abyssinie est arrosée par des pluies périodiques qui grossissent les rivières et occasionnent les crues du Nil indispensables à la vie de l'Egypte. Ces pluies ne dépassent pas le seizième degré de latitude. Dans le Tigré, il pleut rarement pendant le mois de mai. Pendant le mois de juin, on voit encore quelques beaux jours; mais en juillet, la pluie tombe avec une régularité surprenante. Tous les matins le soleil paraît; vers midi, les nuages s'amoncellent, le vent d'est ou sud-est commence à souffler; vers deux heures

le tonnerre gronde; immédiatement après le vent devient plus fort et la pluie tombe à verse; un peu avant le coucher du soleil le ciel s'éclaircit, et les nuits sont souvent belles. Cette régularité ne s'observe plus dans le mois d'août. Alors il pleut à toute heure et quelquefois toute la journée. Cela dure jusqu'à la fin de septembre, époque où les pluies cessent subitement. Pendant cette saison, les chemins sont impraticables et les rivières présentent des obstacles infranchissables, parce que les Abyssins ignorent l'art de construire des ponts.

MM. Ferret et Galinier s'arrêtèrent donc à Intetchaou, où ils restèrent quatre mois, attendant le beau temps pour recommencer leurs opérations. Dans un autre article nous rendrons compte de la seconde partie de leur voyage. Nous les suivrons dans les montagnes du Samen, si hautes qu'elles touchent à la région des neiges; à Gondar, la ville la plus importante de l'Abyssinie, et enfin sur les bords du lac Tana, vaste nappe d'eau parsemée d'îles riantes, où se jouent les crocodiles et les hippopotames, et que traverse le Nil, le fleuve-dieu de l'ancienne Egypte.

Revue Agricole.

Où s'arrêteront nos expérimentateurs en fait d'éthérisation? Dieu le sait. Ils ont commencé par s'adresser à l'homme, d'abord en le regardant au visage et puis ailleurs, à mesure que la curiosité allait croissant. Le tour est venu ensuite des chiens, des lapins et des cochons d'Inde, ces exemplaires de l'organisation humaine en petit format, dans lesquels l'homme s'étudie à déchiffrer le secret de sa propre vie, faute de créatures humaines assez dévouées à la science pour courir noblement elles-mêmes au-devant du scalpel. Aujourd'hui un savant belge, M. Thiernesse, s'avise de soumettre aux inhalations éthérées, devinez quels animaux? D'innocentes abeilles.

Or, M. Thiernesse, ainsi qu'il le raconte dans le *Journal vétérinaire de Belgique*, occupait ses loisirs et trouvait quelque douceur à éthériser des bourdons, insectes immoraux. Tout à coup il songe aux pertes considérables qu'éprouve annuellement l'éleveur d'abeilles, lorsqu'il s'agit de retirer le miel et d'interrompre les essaims dans leur travail; et vite il dirige sur l'embouchure d'une ruche les inhalations de son éther sulfurique à l'état de vapeur. Heureux bourdons! ils y ont gagné du répit. Les voilà libres comme par le passé de flâner en paresseux et en libertins qu'ils sont; c'est l'abeille diligente et rangée qui, en outre de son miel, payera aussi de sa personne. En vérité, la vertu est mal récompensée dans ce monde! Citons le texte du rapport de l'expérience.

«L'appareil dont nous donnons le dessin, exécuté par

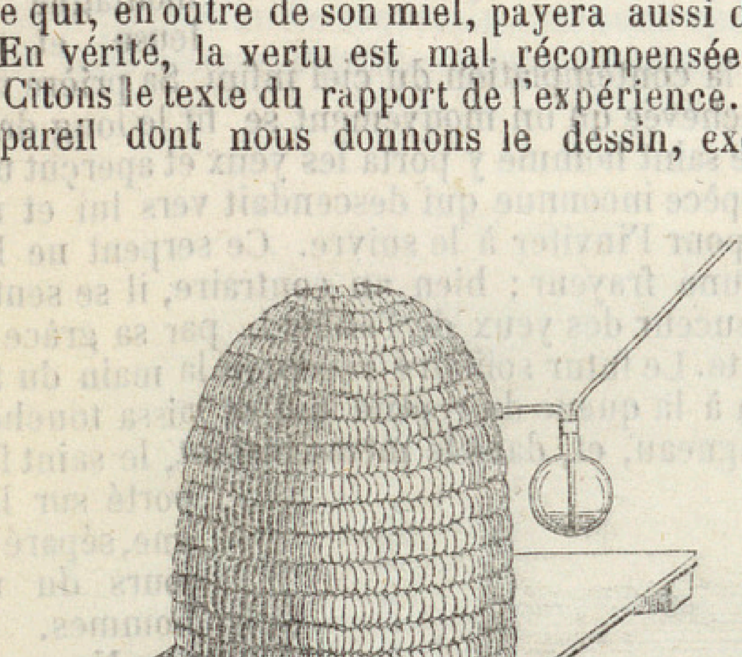

l'inventeur, se compose d'un ballon en verre, dont l'unique tubulure est fermée par un bouchon que traversent deux tubes de verre pénétrant, l'un jusqu'au fond du vase, dans la couche d'éther qui s'y trouve, et l'autre à quelques lignes seulement au-dessous du bouchon, et se recourbant au dehors du ballon; le premier à angle obtus, pour être introduit facilement dans la bouche de l'opérateur, et le second à angle droit pour se rendre horizontalement dans la ruche par une de ses deux ouvertures, en traversant un bouchon approprié; la deuxième ouverture étant préalablement fermée, d'une manière incomplète, pour que l'air continue à pénétrer dans la ruche, sans que les abeilles puissent en sortir.

« Pour faire parvenir l'éther sous forme de vapeur dans la ruche, il a suffi d'insuffler de l'air dans le ballon par le tube qui plonge dans son fond. Au commencement de cette opération, c'est-à-dire pendant les premières secondes, les abeilles s'agitaient et faisaient entendre des bourdonnements très-forts qui devinrent de plus en plus faibles, au point de cesser presque entièrement avant l'expiration d'une minute.

«On a alors levé la ruche; tout l'essaim était engourdi sur la planche qui le supportait; aucune abeille n'était restée dans les rayons. On pouvait donc retirer ceux-ci et en extraire le miel tout à l'aise ; mais nous nous sommes bornés, dans ce premier essai, à observer les abeilles dans leur enivrement; puis, au bout d'un quart d'heure environ, aucune ne paraissant encore disposée à s'envoler, on a renversé la ruche sur elles.

«Nous ne pourrions dire le temps qui s'est encore écoulé avant qu'elles soient revenues de leur engourdissement; mais le matin suivant elles étaient aussi vivaces, aussi énergiques qu'avant l'opération. »

En lisant ceci le lecteur aura frémi et aura plaint les abeilles. Vous vous réjouirez pour elles au contraire, pour peu que vous réfléchissiez qu'en France et même en Belgique, pays de grande civilisation agricole, on est généralement dans l'usage de les étouffer, afin de pouvoir leur retirer le miel. En Angleterre on emploie maintenant la vapeur d'eau pour obtenir le résultat moins sauvage de les engourdir. Cependant leurs ailes sont mouillées, et les pauvres ouvrières restent pour un temps assez long hors d'état de reprendre leurs excursions, ce qui entraîne aussi la perte d'un plus ou moins grand nombre de sujets de chaque essaim. Une autre considération très-importante, c'est que les rayons sont imprégnés d'une humidité qui, à cause du manque de courant d'air dans la ruche, ne s'évapore que très-difficilement. De là surviennent des moisissures qui nuisent à la santé des abeilles et favorisent le développement de la *galerie de la cire*.

Décidément M. Thiernesse, je vous fais réparation. Vous n'aurez point été pour les abeilles un bourreau, mais au contraire un intelligent *mouchophile* qui aurez travaillé à améliorer leur position sociale. Je me rétracte et je m'incline devant les secrets desseins de la Providence. Il y aura eu quelques bourdons torturés (et c'est justice), le tout afin que M. Thiernesse fût induit dans une voie inopinée de salut pour les abeilles, sans compter le miel qui va s'étendre plus abondant sur les tartines d'Allemagne et d'Angleterre. Dieu est grand !

C'est un rude expérimentateur que le vétérinaire anglais M. Youatt, et qui s'adresse à des animaux plus terribles et plus gros que des abeilles et qu'il n'est pas facile de soumettre à l'observation. Avez-vous un chien que vous suspectiez d'être enragé; possédez-vous dans vos étables un bœuf, une vache, un mouton qui ait été mordu par un chien dûment convaincu de rage bien constatée? écrivez à M. Youatt, professeur à l'école vétérinaire de Londres, et il vous indiquera les moyens de transport les plus prompts et les plus sûrs pour lui expédier l'animal. Vous n'aurez rien à payer; il se charge de tous les frais. Il soignera le malade, le guérira si faire se peut, et aussitôt après vous le renverra par la même voie ; le tout sans qu'il vous en ait coûté un centime. Cette offre s'adresse à tous ses compatriotes dans les trois royaumes, et c'est pendant la durée des vacances qu'il ouvre son hôpital gratuit. « Je me suis proposé, dit-il, d'étudier à fond la question de cette affreuse maladie qu'on appelle la rage; mes travaux ordinaires me laissent chaque année quelques semaines de loisir, je les consacre à cette étude. » Voilà quelques années que son invitation à ces aimables hôtes se renouvelle.

Maintenant si j'ajoute que M. Youatt vient de publier un *Traité du chien*, où il s'est attaché à préciser les véritables signes de la maladie, n'est-il pas vrai que vous serez disposé à accueillir très-favorablement les paroles d'un homme qui cultive la science avec cette passion et ce noble désintéressement? Écoutez donc :

« Et d'abord il est inexact de dire que le chien enragé a horreur de l'eau; ce symptôme, vrai chez l'homme, ne se présente que rarement chez le chien (une fois sur cinq à peu près). L'animal est au contraire tourmenté par une soif inextinguible que la paralysie du larynx, à une certaine période de la maladie, ne lui permet pas toujours de satisfaire, mais qui le porte à faire des efforts continuels pour essayer de boire.

« Le premier symptôme de la rage est une tristesse sombre, une agitation inquiète, un changement continuel de position : pendant plusieurs heures, le chien malade se retire dans sa niche ; il ne montre cependant aucune disposition à mordre, et il obéit encore, quoique avec lenteur, à la voix qui l'appelle. Il est comme crispé sur lui-même, sa tête est cachée profondément entre sa poitrine et ses pattes de devant. Il refuse généralement sa nourriture habituelle, ou se jette dessus avec avidité, puis abandonne immédiatement les aliments incomplétement mâchés. Parfois il dévore les matières les plus étrangères et les plus contraires à son alimentation, du crin, de la paille, des cailloux, etc. C'est un sûr indice de rage quand le chien mange ses propres excréments ou lèche les murs.

« L'écume mousseuse en abondance aux coins de la gueule appartient plutôt à l'épilepsie ou aux nausées ; dans la rage la salivation est de courte durée ; elle persiste rarement au delà de douze heures. C'est un symptôme plus certain quand on voit le chien, avec ses pattes, appliquées des deux côtés de la gueule, faire des efforts pour en expulser quelque chose comme un os qui s'y serait arrêté. Ce mouvement est provoqué par l'espèce de strangulation que l'animal éprouve. Dans ce cas, toute tentative pour le soulager serait dangereuse. Si la gêne est produite réellement par un os, la gueule reste ouverte. La *voix* du chien enragé a un caractère particulier. L'animal commence *toujours* par plusieurs aboiements ordinaires, dont le dernier se termine *tout à coup*, et d'une manière singulière, par un hurlement saccadé, à cinq, six ou huit sons plus élevés que le commencement. C'est le *hurlement rabique*, signe infaillible qu'on reconnaîtra toujours quand on l'aura entendu une fois.

« Le chien malade paraît insensible à la douleur, ne crie pas quand on le frappe, se brise les dents en mordant le bois, ou même le fer rougi au feu qu'on met à sa portée.

« Un autre symptôme est cette propension irrésistible qui le porte à se jeter sur les animaux de son espèce.

« La fin de la rage se traduit par un épuisement complet. L'animal malade se traîne lentement le long des routes, la queue entre les jambes, sans avoir conscience de tout ce qui l'entoure. Sa gueule ouverte, sa langue pendante, sa démarche traînante, sont des symptômes caractéristiques. Il se retire dans quelque lieu écarté et s'assoupit pendant de longues heures. Il est dangereux de troubler son sommeil, car on éveille immédiatement en lui ce fatal besoin de mordre; et tout attouchement, toute caresse, peuvent être payés d'une cruelle morsure. »

Voilà que vous saurez désormais reconnaître un chien enragé et que vous pourrez vous préserver de ce fléau. Vos jambes sont assurées contre la dent canine ; mettons votre estomac à l'abri des aliments falsifiés. Les grands journaux ont donné dernièrement l'ingénieux procédé de M. Donny pour reconnaître le mélange de fécule de pommes de terre ou de farine de légumineuses dans la farine de froment. Il est à regretter que ce procédé nécessite l'emploi d'une loupe d'un grossissement de trente fois, ce qui équivaut à un petit microscope ; et de plus, qu'il exige une certaine habileté de manipulateur. Les expériences au microscope ont contre elles qu'elles laissent toujours place à la contradiction, chacun voyant différemment les objets, et le même objet ne pouvant être observé par deux personnes à la fois.

M. Martens, professeur de chimie à l'université de Louvain, s'y prend d'une manière plus simple ; une bonne ménagère peut faire l'expérience elle-même. Elle a dans sa maison à peu près tout ce qui est nécessaire : un mortier, du papier à filtre et du vinaigre. Il lui suffira d'envoyer acheter pour quelques sous de teinture d'iode chez le pharmacien.

M. Martens raisonne ainsi : « Pour arriver à la solution de ce problème, reconnaître les falsifications de la farine par la fécule de pommes de terre, il faut chercher un caractère exclusivement propre à cette fécule, afin de la distinguer, dans tous les cas, de la farine de blé. Or, la fécule est complétement insoluble dans l'eau froide, lorsqu'elle n'a point été broyée ou tant que ses grains sont restés intacts; mais si on les écrase dans un mortier de cristal ou autre très-dur, en y broyant fortement la fécule, et qu'on vienne ensuite à y mêler de l'eau, celle-ci dissout, comme on le sait, un peu de matière féculente, et, en filtrant le mélange après quelques minutes de macération à froid, on obtient un liquide clair qui bleuit par l'addition d'un peu d'iode.

Si l'on opère de la même manière avec de la farine de blé pure, le liquide filtré ne subit, comme je l'ai reconnu, aucun changement de couleur par l'eau d'iode, sans doute parce que les grains féculacés du blé étant plus fins et se trouvant enveloppés de gluten élastique, ne sont pas susceptibles d'être écrasés par le pilon, de manière à mettre à nu leur partie centrale susceptible de se dissoudre dans l'eau froide.

D'après cela, j'ai cherché à reconnaître si des mélanges de farine de blé et de fécule de pommes de terre broyés fortement dans un mortier, puis délayés avec de l'eau, se comporteraient comme la fécule seule, et j'ai constaté que, lors même que la fécule n'entre dans le mélange que dans le rapport de 5 pour 100, on peut encore constater sa présence en broyant fortement la farine suspecte pendant cinq à dix minutes, avec la précaution de n'en triturer que peu à la fois, afin d'être plus sûr d'écraser les grains de fécule. Si après avoir ainsi broyé la farine on la délaye avec de l'eau, et que, après quelques minutes de macération, on filtre le liquide à travers du papier joseph, l'eau filtrée bleuit par la teinture d'iode, si la farine est mêlée de fécule.

Une autre falsification que l'on fait surtout subir de nos jours à la farine de froment, et qui est très-commune dans nos grandes villes, consiste à y mélanger de la farine de féveroles.

Pour constater cette altération, on n'a qu'à mêler la farine suspecte avec deux fois environ son volume d'eau, et laisser macérer ce mélange pendant *une heure ou deux*, à la température de 20 à 30 degrés centigrades, en ayant soin de remuer de temps en temps. On jette ensuite le tout sur un filtre de papier, on lave le dépôt sur le filtre avec un peu d'eau pour entraîner toute la légumine. Le liquide filtré, traité par un peu d'acide acétique versé goutte à goutte, se trouble fortement et devient lactescent, ce qui annonce la présence de la légumine.

Il ne faut pas ajouter un grand excès d'acide acétique, qui pourrait redissoudre la légumine précipitée.

Le liquide filtré présente, en outre, les autres caractères d'une solution de légumine, c'est-à-dire qu'il précipite par l'acide phosphorique trihydraté, etc.

Ce procédé, d'une exécution extrêmement facile, fait reconnaître la farine de féverole, ou de toute autre légumineuse dans la farine de blé, lors même qu'elle n'y serait mêlée que dans le rapport de 4 à 5 pour 100.

— Je vous recommande un bon procédé de désinfection des écuries et des étables. Il est indiqué par M. Joigneaux dans la *Revue agricole de la Côte-d'Or*. C'est le procédé que Guiton de Morveau appliqua le premier aux salles des hôpitaux sous l'empire.

S'agit-il d'une étable, d'une écurie ou d'une bergerie, on saisit le moment où le bétail en sort pour n'y rentrer que le soir, on suspend à hauteur d'homme un ou deux vases dans chacun desquels on a mis quatre ou cinq poignées de sel de cuisine et deux poignées de peroxyde de manganèse. Ceci fait, on ferme avec soin les fenêtres ou les lucarnes, puis on verse dans chacun des vases le cinquième environ d'un verre d'huile de vitriol (acide sulfurique). Le sel de cuisine (chlorure de sodium) laisse dégager le chlore tout aussitôt en vapeurs très-abondantes, et on s'éloigne rapidement en refermant sur soi la porte de l'écurie, de l'étable ou de la bergerie. Le gaz s'empare des émanations ammoniacales et des miasmes putrides, qu'il ramène sur le sol en vertu de son propre poids, et l'air se trouve purifié. Au bout d'une demi-heure environ, quand la désinfection est complète, on ouvre portes, fenêtres et lucarnes, afin de chasser l'odeur pénétrante du chlore, qui irriterait les poumons des animaux, et l'opération est terminée.

Cette opération n'est guère applicable pendant la saison d'hiver, attendu que les animaux sortent peu ou ne sortent point; mais à partir du printemps, on ferait bien d'en user au moins une fois par mois. La dépense serait si peu de chose, qu'on ne peut raisonnablement la considérer comme un obstacle.

— Nous terminerons par un procédé qui sera apprécié dans les ménages agricoles, peut-être moins encore que dans toutes les cuisines urbaines. Voulez-vous ôter la rancidité au beurre, battez-le dans une suffisante quantité d'eau, à laquelle vous aurez ajouté 25 à 30 gouttes de chlorure de chaux par kilogramme de matière à réhabiliter. Après avoir bien battu, laissez en contact avec l'eau pendant une heure, puis retirez et lavez à l'eau fraîche. On opère avec le même succès sur les graisses d'un âge douteux. Désormais plus de circonstances atténuantes pour le Flicoteau qui empoisonnerait ses clients et s'en prendrait hypocritement aux sévices de la canicule !

SAINT-GERMAIN-LEDUC.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L. G. MAGNANT ET Ce, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT Me FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune,

Dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOILEAU.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, déposées chez MM. Baudon et Comp., banquiers, place Vendôme, 16.

On délivre encore des Actions au siége de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis.
Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société, étant définitivement constituée, va se pourvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui dépasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plus florissantes. Le pays a compris déjà tout ce qu'offre de grand et de national cette association. Il en apprécie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui en manquent, et d'accroître la richesse territoriale par la fertilisation de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque année.
Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siége de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

La Compagnie veut établir, pour correspondants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, des hommes probes, capables et jouissant d'une considération notoire. Ecrire franco pour obtenir ces emplois lucratifs d'ailleurs, mais pour lesquels il faut être actionnaires.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

COLLECTION DES MEILLEURS Auteurs espagnols

ANCIENS ET MODERNES, à la librairie européenne de BAUDRY, quai Malaquais, 3, au premier.

« Le meilleur livre des Espagnols, a dit Montesquieu, est celui qui se moque de tous les autres. » Le mot était joli, mais il n'était guère juste, même au temps du célèbre président, et les quarante-cinq volumes compactes de la *Collection des meilleurs auteurs espagnols anciens et modernes*, publiée par l'éditeur Baudry, donnerait un brillant démenti à quiconque serait encore tenté d'affirmer que toute la littérature espagnole se résume dans le *Don Quichotte*. Un nouveau volume de cette collection est destiné à populariser parmi nous un écrivain déjà célèbre de l'autre côté des Pyrénées, don Jose Zorrilla, jeune poëte dont le talent hors ligne aurait déjà conquis parmi nous la place distinguée que lui ont assignée ses compatriotes, si les réputations les plus méritées n'avaient tant de peine à surnager au milieu du débordement littéraire de notre époque. C'est à peine si quelques fragments déjà publiés par M. Baudry avaient révélé à la France le nom de Zorrilla, et cependant les amateurs de la langue espagnole trouveraient difficilement une lecture plus attrayante que celle de ces charmants petits poëmes. Ce n'est pas seulement le poëte qui vous séduit, c'est le conteur qui vous captive, et dans notre siècle positif jusqu'en littérature, le point capital de toute œuvre, c'est l'intérêt. Or, chez Zorrilla l'intérêt marche de pair avec les agréments de la forme. Ce sont surtout les anciennes légendes de son pays qu'il excelle à raconter, et les tableaux les plus variés viennent se grouper dans chacun de ses récits autour du sujet principal. Vous y trouvez réunis la pastorale et l'epopée, la ballade et le drame. Son vers, d'un rhythme vif et léger lorsqu'il décrit les gracieuses images auxquelles sa vive imagination méridionale prête les plus séduisantes couleurs, devient tout à coup mâle et héroïque lorsqu'il évoque les sombres fantômes du moyen âge. C'est le ruisseau coulant mollement à travers les fleurs de la prairie, devenu le torrent terrible qui déracine les arbres et mêle son fracas aux voix lugubres de la forêt. Ajoutons aux brillantes qualités qui distinguent Zorrilla un autre mérite qui ne sera pas indifférent au lecteur français, c'est la clarté. Peu d'écrivains ont su tirer un meilleur parti des ressources de la belle langue castillane, et cependant son style, toujours facile et coulant, est aisément intelligible pour l'étranger même fraîchement initié à la connaissance de l'espagnol. Nous applaudissons donc à l'idée qu'a eue M. Baudry de réunir en deux volumes les quinze ou vingt volumes épars des œuvres de Zorrilla

BUREAU CENTRAL ET CONTINENTAL DES

Assurances maritimes

(INTEGRITAS), rue de Provence, 45, société constituée pour l'exploitation du bureau central des assurances maritimes d'Anvers, créé en 1828, à Anvers, et transféré à Paris en 1843. Directeur, AUGUSTE MOREL.

Quel est le but véritable de l'assurance? — C'est celui de sortir complétement *indemne* dans tous les cas où il y a une perte réelle. Or, ce but est totalement manqué, si, dans le cas de sinistres, on se trouve exposé à perdre depuis DIX jusqu'à VINGT-QUATRE pour cent. Autant aurait valu ne pas payer de primes d'assurances, que de se trouver exposé à ces mécomptes, à ces désappointements, véritable mystification commerciale qui n'est plus de notre siècle. De là cette faveur extraordinaire et toujours croissante dont jouit le système du *remboursement intégral*, importé en France en 1843.

Les opérations de cette société se bornent à entreprendre les assurances maritimes à forfait; à être responsable de la différence existant entre les conditions de la police d'assurance qu'elle donne et les conditions qu'elle se procure elle-même. La différence de prime, considérée comme ducroire, constitue le bénéfice de la société; en échange de ce bénéfice, elle est responsable de la solvabilité des assureurs qu'elle s'engage à se procurer.

Dans les cas de sinistre, la Société effectue ses remboursements dans les *vingt-quatre heures*, du moment que la perte est avérée et justifiée, de manière à ce qu'elle puisse rentrer elle-même dans le montant de ses avances. La Société n'est donc une Société d'assurances qu'en ce qu'elle se met au lieu et place des assurés et des assureurs, en s'identifiant avec les intérêts des uns et des autres. Cependant, dans les cas où l'assurance entreprise ne trouve pas de souscripteurs, la société reste responsable vis-à-vis des assurés.

Sinistres remboursés :

1re période quinquennale :	1828-1832,	3,955,000 f.
2e période quinquennale :	1833-1838,	10,794,135 f.
3e période quinquennale :	1838-1842,	8 102,000 f.
Période triennale :	1843-1845,	7,347,300 f.

Tailleur. Maison Barde,

SCHEMITE et DEVALLIER, boulevard des Italiens, hôtel Boufflers, entrée, rue de Choiseul, 12.

Parmi les tailleurs les plus renommés de Paris, nous n'hésitons pas à faire choix de la *maison Barde*, par des motifs dont nos lecteurs apprécieront certainement la justesse et le bon sens. Disons d'abord à la louange de M. Barde, que sa méthode repose sur les principes les plus sages et les plus raisonnables : sans se rendre aveuglément esclave de la mode, il en accepte les exigences ; mais il excelle à les approprier aux convenances que réclament la conformation, les goûts, l'âge, et même la profession de ses clients. Un système de mesures dont il est l'inventeur breveté lui permet d'apprécier par degrés, et de la manière la plus précise, toutes les parties du corps qui peuvent faire varier la coupe ; il en résulte cet avantage que ses habillements sont toujours parfaitement réussis, que, sans rien perdre de leur élégance, ils sont avant tout aussi souples que faciles à porter.

Trente années d'expérience et de bonne renommée n'ont pas seulement eu pour résultats d'accroître la clientèle de M. Barde dans le monde le plus distingué de la France et de l'étranger; dans un ouvrage qui a pour titre: *Traité encyclopédique de l'Art du Tailleur*, il a développé sa méthode avec une telle supériorité de bon sens, de clarté et de raisonnement que cet ouvrage fera longtemps autorité auprès des principaux tailleurs et couturières de l'Europe. Nous ne craignons pas de nous porter garant du mérite de la maison Barde dans tous les genres d'habillements, et d'assurer que relativement à leur élégance comme à leur bonne confection, ils sont généralement d'un prix fort modéré.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les étoffes que choisit ou commande aux principales fabriques la *maison Barde, Schemite et Devallier*, sont toujours à la hauteur de son goût et de sa réputation.

Blanchissage du linge, APPAREILS DE

MM. CHARLES et Ce, rue Furstemberg, 5 et 7, près la rue Jacob.

Nous prévenons les maîtresses de maison qui nous accordent leur confiance que la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a, dans sa séance du 20 janvier 1847, décerné sa grande médaille aux buanderies économiques et portatives de la maison Charles et comp., comme étant jugées les meilleurs appareils pour le blanchissage du linge. Les avantages qu'ils représentent sont : de n'exiger aucuns soins, d'offrir une économie de 75 pour cent sur les procédés ordinaires, de conserver le linge plus longtemps, et de n'exiger que *trois heures* pour le lessivage complet. Ces résultats se trouvent garantis par la vente justifiée de plus de 1,800 appareils faite à divers établissements, tels que pensions, couvents, hospices, châteaux, etc., etc.

Prix et contenance en linge pesé sec.

Pour	5 k.	30 fr.	30 k.	75 fr.	80 k.	150 fr.
	10	45	40	90	120	200
	15	60	60	120	250	400

Ces appareils s'expédient partout. — Des expériences publiques ont lieu tous les jeudis au siége de l'etablissement.

Glacières parisiennes, boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les maladies qui réclament l'emploi immediat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'École de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

Parfumerie L. T. Piver,

brevetée du roi, du prince de Joinville et de la reine d'Angleterre. A LA REINE DES FLEURS, rue Saint-Martin, 103, à Paris, et 160, Regent-Street, London.

La préparation des cosmétiques et des parfums de toilette exige, dans l'intérêt de la santé, tant de garanties d'expérience et d'habileté, que nous ne pouvons représenter cette spécialité dans notre revue que par des établissements de premier ordre, qui jouissent depuis longtemps, comme la maison Piver, d'une réputation justement méritée. Cette manufacture, montée sur une grande échelle, offre cet avantage aux consommateurs, que ses relations dans toutes les grandes villes du monde entier entretiennent un mouvement d'affaires qui renouvellent plus fréquemment la fabrication et donnent aux cosmétiques, aux savons et à tous les autres articles de toilette un cachet de fraîcheur qu'on ne rencontre pas toujours ailleurs au même degré La parfumerie de luxe à l'usage de la classe élégante et riche est d'une qualité supérieure, qui ne le cède en rien aux établissements les plus en vogue.

Dépôt spécial,

à Paris, des parfumeries L. T. PIVER : maison OACHE, 9, boulevard Poissonnière, au coin de la rue du Sentier. Gants Jouvin, gants de soie, etc., bretelles, cravates, bourses, brosses, peignes, éponges fines, éventails, portefeuilles et nécessaires; articles de toilette et de fantaisie.

Poudre de Seltz gazeuse

DE M. FONTENAY, rue Rambuteau, 23, pour faire à l'instant une bouteille d'eau de Seltz, à 5 c.

Nous accueillons volontiers dans notre revue la poudre de M. Fontenay, garantie par une société de médecins distingués, et qui se recommande d'ailleurs par une consommation toujours croissante.

Vinaigre AROMATIQUE DE J. VINCENT Bully.

La préférence accordée généralement au VINAIGRE BULLY, même sur la meilleure eau de Cologne, les tentatives de contrefaçon auxquelles cette préférence a donné lieu, établissent suffisamment sa renommée pour que nous lui donnions une place dans notre revue. C'est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Ses propriétés sont de rafraîchir la peau, de l'adoucir et de lui rendre son élasticité : il enlève les boutons et les rougeurs, il calme le feu du rasoir et dissipe les maux de tête. Prix du flacon, 1 fr. 50 c., à Paris, rue Saint-Honoré, 259.

La suite au prochain numéro.

Librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60, à Paris.

Un volume par département.

Suivi du Dictionnaire de toutes les communes et localités remarquables du département, et accompagné d'une Carte coloriée, revue d'après les documents les plus récents.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE, CLASSIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE,

Comprenant la Topographie physique et politique, l'Administration, la statistique, l'Industrie et le Commerce, l'Histoire, la Biographie, l'Archéologie, la Bibliographie, etc., de chaque département.

Par M. BADIN, directeur de l'Ecole normale primaire de l'Yonne, et M. QUANTIN, archiviste du departement, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques;

UN VOLUME PAR DÉPARTEMENT.

CHAQUE VOLUME REVU AU CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT PAR LES PERSONNES LES PLUS COMPÉTENTES DÉSIGNÉES OFFICIEUSEMENT PAR MM. LES PRÉFETS.

En vente : CHER, NIÈVRE, SAONE-ET-LOIRE. — A peu près terminés : INDRE, COTE-D'OR, SEINE-ET-MARNE, HAUTE-MARNE. — A paraître prochainement : AUBE, MARNE, AISNE, OISE, ARDENNES, LOIRE-INFÉRIEURE.

Sous presse : SEINE, — SEINE-ET-OISE, — YONNE, — EURE-ET-LOIR, — SOMME, — NORD, — PAS-DE-CALAIS.
Il paraît deux ou trois volumes tous les mois.

LE PRIX DE CHAQUE VOLUME EST DE :

Broché,	1 fr. 50 à 1 fr. 75	et 2 fr.	»
Cartonné,	1 70 à 1	95 et 2	20
Demi-reliure,	2 » à 2	25 et 2	50

Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur et pouvant servir à toute personne pour lui donner la connaissance détaillée de chaque département, on publie, pour l'enseignement elémentaire, un extrait sous ce titre :

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE
1 vol. in-18. Cartonné : 50 c.

LE PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES :

1° *Topographie physique*, divisée en :
Territoire hydrographique du département;
Vallées, arrière-vallées et principaux vallons;
Etangs, bois et forêts;
Cours d'eau et canaux;
Routes et chemins;
Histoire naturelle du département.
2° *Administration et statistique*, divisées en :
Documents généraux sur l'administration départementale. — Principes de division;
Détails particuliers sur chaque administration spéciale;
Nomenclature, population et répartition des communes entre les cantons et les arrondissements;
Documents statistiques; — territoire; — population : — naissances; — décès; — mariages; — rapprochements statistiques; — établissements d'utilité publique.
3° *Industrie et commerce*, divisés en :
Agriculture;
Animaux domestiques;
Exploitation des mines et carrières;
Industrie manufacturière;
Commerce.
4° *Histoire et archéologie*, divisées en :
Histoire générale du département;
Histoire particulière des principales villes;
Biographie départementale;
Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département;
Archéologie départementale;
Bibliographie départementale.
5° Un *Dictionnaire* descriptif des communes, lieux remarquables, rivières et cours d'eau du département, termine le volume.
6° Une *Carte* coloriée l'accompagne.

L'ange de la pudeur, par M. Motelli, de Milan.

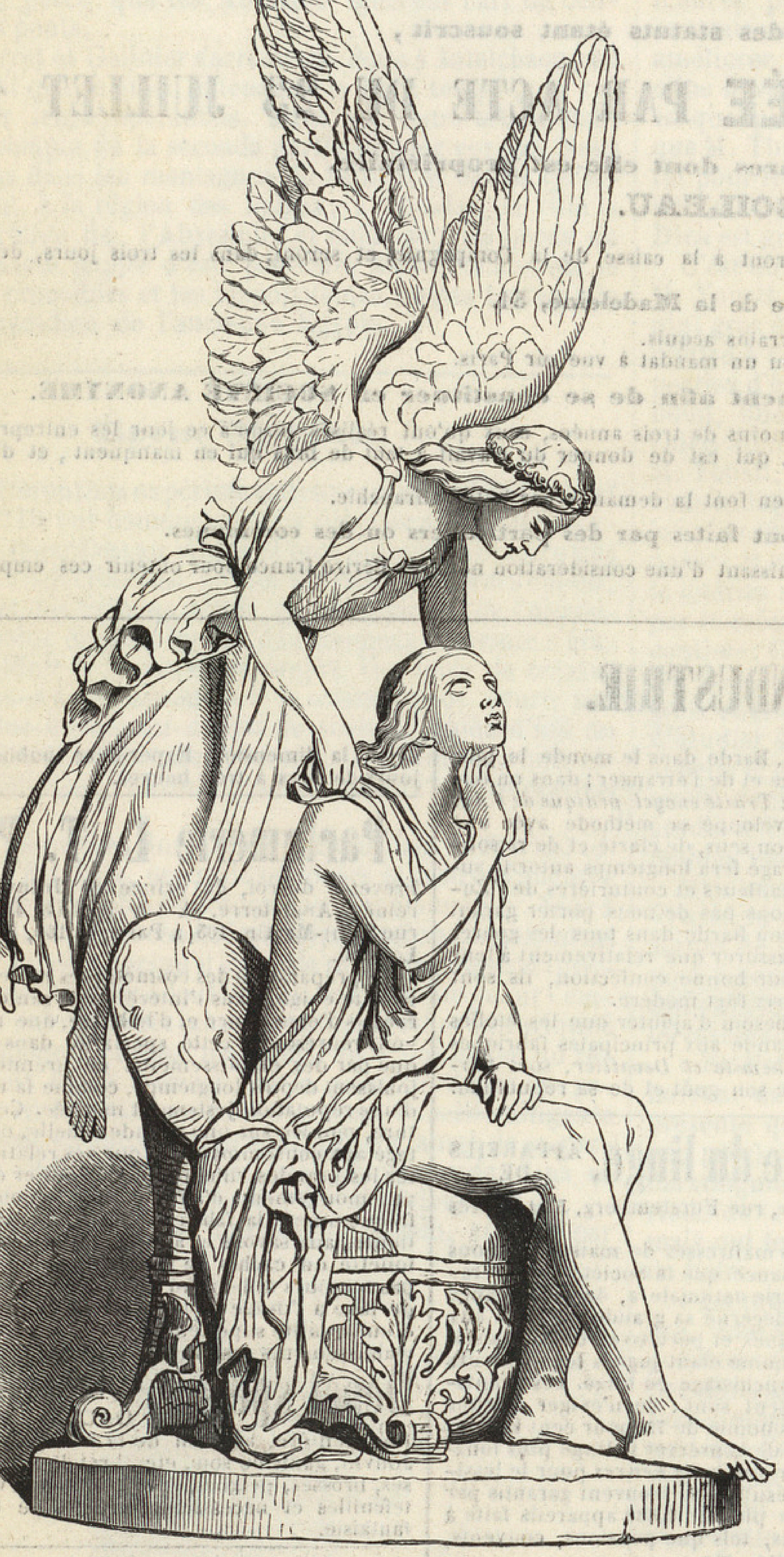

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, un dessin du monument funèbre de M. P. exécuté par Motelli. Celui que nous publions aujourd'hui nous fournira l'occasion de dire un mot des travaux de cet artiste qui vient de se faire connaître en France par une œuvre remarquable.

Motelli avait acquis à Milan une brillante réputation par des compositions originales, qu'il appelle *anacréontiques*. C'étaient des corbeilles de fleurs parmi lesquelles surgissait pêle-mêle une multitude de petits enfants, ayant chacun une pose et une expression différentes, comme celle qu'il désigne sous le nom de *panier d'amours*. C'étaient des groupes de moyenne grandeur, tels que celui que nous avons vu dans son atelier, et qui représente deux enfants dont l'un vient par derrière poser la main sur les yeux de l'autre, qui, pour se défendre des agaceries du petit lutin, laisse échapper des œufs qu'il porte dans sa chemise retroussée. Les œufs naturellement s'écrasent en tombant à terre.

Tout cela est gracieux, modelé avec un soin extrême et consciencieusement ciselé. Bien que le genre même de ces élégantes créations manque de l'ampleur nécessaire pour exercer toute la vigueur de son talent, le sculpteur n'y a pas moins dépensé beaucoup d'art et de laborieuse patience.

Motelli a produit aussi quelques compositions plus sérieuses, entre autres *l'Ange de la Pudeur*, qui est de moyenne dimension, et qui lui valut un beau succès à l'exposition de Milan de l'année dernière. Rien n'est gracieux comme la pose de cette jeune fille assise, dont la pudique nudité n'a pour vêtement que le voile léger que suspend devant son sein virginal cet ange aux ailes déployées. Rien n'est léger comme le messager céleste qui semble n'avoir aucun point d'appui, et, pareil à la colombe, se soutenir en battant l'air de ses ailes blanches. La jeune vierge lève les yeux vers lui, et paraît s'inspirer de ses chastes conseils. Ce qu'il y a de plus remarquable, à notre avis, dans la composition de ce groupe, c'est l'harmonie et le naturel de la pose.

L'artiste a parfaitement rendu et compris ce don divin de la femme, la pudeur, qui la fait aimer dès l'enfance et respecter jusque dans ses vieux jours.

Distribution des prix de l'école municipale François Ier.

Nous avons assisté hier à la distribution des prix de l'école François Ier, cette belle création municipale qui a rempli toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir. Cette fête de l'enseignement industriel était présidée par M. le préfet de la Seine, assisté de MM. Périer, Horace Say, Sanson-Davilliers, Pellassy de l'Ousle et Marcellot, membres du conseil général et du conseil d'administration de l'école. M. le préfet, dans une allocution vivement sentie et chaleureusement applaudie, a constaté les progrès inespérés et le succès croissant des études suivies à l'école François Ier, qui, après trois ans d'existence seulement, compte 160 pensionnaires et 140 externes. A la suite des chants exécutés par les élèves orphéonistes de l'école, les nominations ont été proclamées; parmi les jeunes gens qui ont été le plus fréquemment appelés, nous avons remarqué MM. Houzeau, Droz, de Fournières, Leroux, Stiévenard, Simon, Salom, Tamburini, Japy et Kœchlin, dont les noms ont été accueillis par d'unanimes acclamations. Un grand nombre de membres de l'administration municipale et de notabilités industrielles et scientifiques assistaient à cette solennelle dispensation des récompenses du travail de l'année, et l'on remarquait sur l'estrade les chefs arabes présents à Paris, curieux d'assister à un spectacle si nouveau pour eux.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

CAEN, AVONDE, HUET-CABOURG, RUPALLEY; — CAHORS, CALMETTE; — CAMBRAI, HATTU; — CARACAS (Amérique du Sud), DE ROJAS, agent du *Correo de Ultramar*; — CARTAGÈNE (Amérique Centrale), HENRIQUE DE LA VEGA, agent du *Correo de Ultramar*; — CETTE, DESTRECH; — CHALONS-SUR-MARNE, BONNIER, BOYER, ELIASSE; — CHAMBERY, (Savoie), PERRIN; — CHARLEROY (Belgique), BOUÉ; — CHARLEVILLE, JOLLY, LETELLIER; — CHARTRES, GARNIER, NOURRY-COQUARD; — CHATEAUDUN, LECESNE; — CHATEAUROUX, NURET, SALVIAC; — CHATELLERAULT, DUCLOS, VARIGAULT; — CHAUMONT, RENARD-CHARLET; — CHAUNY, WISBECQ; — CHAUX-DE-FONDS (Suisse), LEMARCHAND, LESQUEREUX, NICOD; — CHERBOURG, FEUARDENT; LECOUFLET; — CIENFUEGOS (Amérique du Sud), HELVÉTIUS LANNIER, agent du *Correo de Ultramar*; — CLERMONT-FERRAND, PARIS-BEAULIEU, VEYSSET; — COMPIEGNE, DUBOIS; — COPENHAGUE (Danemark), HOST.

DIEPPE, veuve MARAIS; — DIJON, DECAILLY, LAMARCHE, TUSSA; — DOLE, GRUSSE, PRUDONT-DUPRÉ; — DOUAI, OBEZ.

ELBEUF, PERRÉ; — ETAMPES, FORTIN; — EU, HOUDEBERT CORDIER.

FLORENCE (Italie), RICORDI et JOUHAUD; — FONTENAY-LE-COMTE, ROBUCHON; — FRANCFORT-SUR-MEIN, CH. JUGEL.

GAND (Belgique), HOSTE; — GENES (Italie), BOEUF; — GENEVE (Suisse), BERTHIER-GUERS, JULLIEN dame et fils, LEROYER, RAZIMBAUD; — GIEN, LEJEUNE; — GRENOBLE, VELLOT.

HAM, LAURENT; — HAVRE, COCHARD, TOUROUDE.

ISSOUDUN, JUGAND-LEPINTE.

JASSY (Moldavie), BELL.

La suite à un prochain numéro.

Correspondance.

A M. P. R., à Anvers. — Volontiers, monsieur; avec nos remercîments.

A M. Ch. G., à Batignolles. — Nous aurons une occasion prochaine de vous donner satisfaction.

M. E. L., à Paris. — Pour le portrait de M. G., ce n'est pas notre faute, mais celle de la famille. A l'égard du surplus de votre lettre, nous vous dirons, monsieur, que nous avons dix-huit mille abonnés et autant de goûts divers à contenter; à quoi nous visons de tous nos soins et de tous nos efforts.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. Livraison 42. *Devoirs privés. — Philosophie pratique. — Morale usuelle.* Traité 45. Signé : JULES LA BEAUME. Ce dernier traité sera publié en trois parties. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Des Colléges, de l'instruction professionnelle, des facultés; par M. C. DESPRETZ, membre de l'Institut, professeur de physique à la Faculté des sciences de Paris. In-8 de 176 pages. — Paris, Joubert.

SCIENCES ET ARTS.

☛ *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois, ou essai sur le beau dans les arts*; par R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles genevoises*, etc., précédés d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par ALBERT-AUBERT. 2 vol. in-18 format anglais de 738 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Annuaire des marées des côtes de France pour l'an 1848, publié au dépôt de la marine sous le ministère du duc de Montebello; par A. M. R. CHAZALLON, ancien élève de l'Ecole polytechnique, etc. Un vol. in-18 de 360 pages. — Imprimerie royale. Juin 1847. Paris, Robiquet.

HISTOIRE.

Géographie départementale, classique et administrative de la France. — Paris, Dubochet, Le Chevalier. (*Voir le détail aux Annonces.*)

Histoire universelle; par CÉSAR CANTU, soigneusement remaniée par l'auteur et traduite sous ses yeux, par EUGÈNE AROUX, ancien député, et PIER SILVESTRO LÉOPARDI. — Tome XIII. Un vol. in-8 de 644 pages. — Paris, Firmin Didot.
L'ouvrage aura 18 volumes.

Album des Jeux de hasard; précédé d'un abrégé et d'applications de la *Théorie des Probabilités*; par M. VAN TENAC 1 vol. in-18. — Paris, 1847. *Marescq et Ce*. 2 fr. 25 c.

A l'exception de quelques traités spéciaux, les *Académies des Jeux* ont été rédigées par des individus peu lettrés, et imprimés avec une extrême négligence. Aussi, était-on fort embarrassé jusqu'à ce jour, quand il s'agissait de décider l'une des mille difficultés qui naissent à chaque instant dans le cours d'une partie. Aucun livre présentable, aucun code ne faisait encore autorité en pareille matière.

C'était donc rendre un véritable service aux nombreux amateurs de jeux qui se partagent les salons et les cercles, que de consacrer un travail consciencieux et bien coordonné aux diverses branches de cette science épineuse. C'est ce que vient de faire M. Van Tenac, en réunissant en un seul volume tous les documents épars relatifs aux jeux anciens et modernes; en codifiant, pour ainsi dire, les lois, règles et conventions aujourd'hui généralement acceptées par les joueurs de bonne compagnie, et en mesurant par des nombres les caprices du hasard. Avec ce livre, le *calcul des probabilités* est maintenant la chose du monde la plus facile à apprendre. Il suffit, en effet, d'avoir lu les trente premières pages de *l'Album des Jeux*, pour comprendre les principes fondamentaux de cette théorie, et pour savoir, avant de se mettre au jeu, quelles sont les chances les plus probables de perte ou de gain que l'on va tenter.

Sous un format élégant et commode, l'*Album des Jeux* réunit donc toute la jurisprudence actuelle des jeux en usage dans les sociétés les plus modestes, aussi bien que dans les plus aristocratiques. Désormais, plus de dissidence possible, plus de querelles dans une partie : les difficultés seront résolues ou aplanies par un oracle infaillible, et ce sera pour les tapis verts un juge du camp aussi respectable que les autres l'étaient dans les tournois des preux chevaliers.

Nous avons remarqué particulièrement les traités du *whist*, de l'*écarté*, de la *bouillotte*, des *dames*, des *échecs* et du *domino*, comme présentant d'une manière claire et précise les connaissances nécessaires pour l'intelligence parfaite de ces jeux. L'historique placé en tête de chaque traité n'est pas moins intéressant par les choses curieuses qu'on y trouve.

L'*Album des Jeux*, imprimé avec le plus grand soin par la maison Lacrampe, ornera sans disparate les meubles du plus beau salon; il fera le complément obligé de toutes les bibliothèques des châteaux et des bains célèbres, où le jeu remplit la lacune des autres plaisirs. La librairie Marescq peut donc compter sur un rapide succès, car l'*Album* remplacera ces volumes grossiers, tirés sur papier gris pour le commerce des colporteurs, et qui n'ont ni sa méthode, ni son universalité, ni enfin sa correction littéraire, ce mérite obligé de toute publication qui veut être aujourd'hui fructueuse et durable.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un homme peut braver l'opinion; une femme doit s'y soumettre.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

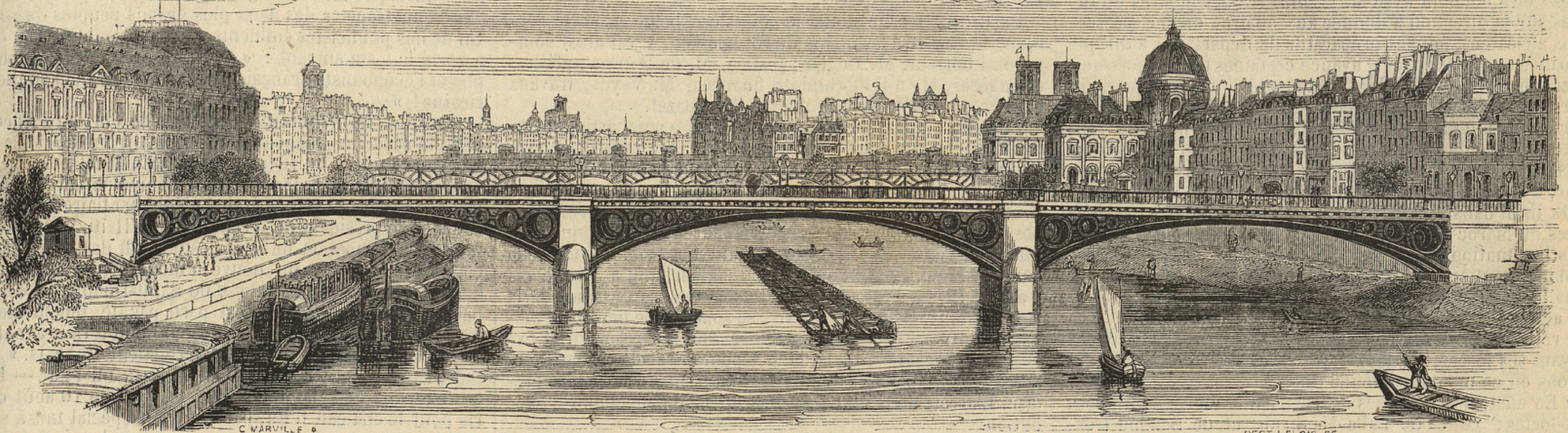

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 234. VOL. IX. — SAMEDI 21 AOUT 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Convoi d'O'Connell, à Dublin.* — **Courrier de Paris.** — **Les théâtres de Berlin et de Saint-Pétersbourg.** *Théâtre royal de Berlin; Grand-Théâtre de St-Pétersbourg.* — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Blidah et les mines de la Mouzaïa.** *Bois sacré à Blidah; une rue à Blidah; passage de la Chiffa; café arabe; entrée des mines de la Mouzaïa; vue générale des mines de la Mouzaïa; Ali, ouvrier aux mines de la Mouzaïa; femme et fille d'Ali.* — **La fête du Kalisch au Caire.** *Le mégias de l'île de Raoudah; ouverture du canal.* — **Commencement et fin.** Etudes de mœurs, par Valentin. *Quatre Gravures.* — **Chronique musicale.** — **Bulletin bibliographique.** — **Principales publications de la semaine.** — **Annonces.** — **Carte des chemins de fer suisses.** *Une Carte.* — **Spécimen d'un nouveau procédé de gravure en relief sur cuivre.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Quand la session est close, l'attention publique est disposée d'ordinaire à admettre des sujets d'occupation qui la trouveraient indifférente au milieu des émotions de la lutte parlementaire. Mais il semble, cette année, que les épisodes qui remplissent l'entr'acte des deux sessions ne doivent être que le commentaire en quelque sorte des débats de la session terminée. On voit se succéder les procès pour malver-

Convoi d'O'Connell, dans Westmorelaud-Street, à Dublin.

sations imputées à des administrateurs, à des comptables, à des militaires eux-mêmes. Mais de toutes les actions judiciaires exercées dans ces derniers jours, la moins triste, à coup sûr, n'est pas celle où se sont montrés, dans des rôles dont le président de la cour d'assises a fait ressortir le caractère, des publicistes gagés par le ministère, et hier encore tenant boutique de ses faveurs; des hommes de lettres se disant amis des plus hauts personnages; et enfin de nobles gentilshommes auxquels on n'a autre chose à reprocher que d'avoir volé un blason, triché au jeu, menti à la justice et trempé dans un duel déloyal. En vérité, le gouvernement, dont la mission la plus élevée est de moraliser la société qu'il a été appelé à régir, doit reconnaître que dans les régions sociales qui lui touchent de plus près, sa mission est encore assez imparfaitement remplie.

Cérémonie funéraire pour des soldats français. — Un service funèbre a été célébré, dimanche dernier, dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, en commémoration des prisonniers français morts de faim et de misère dans l'île de Cabrera, du groupe des Baléares; ce corps, de 22,000 hommes, compta 19,000 victimes. Ce service a été commandé par quelques-uns de ces réchappés de la tombe qui habitent les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. La pieuse action du prince de Joinville, car on se rappelle que c'est lui qui a fait inhumer à son passage à Cabrera les restes de nos infortunés compatriotes, a eu des imitateurs.

Algérie. — M. le duc d'Aumale, dont la nomination comme gouverneur général ne sera pas davantage différée, après s'être entendu avec M. le ministre des affaires étrangères sur la direction à donner aux affaires de nos possessions africaines, fait ses préparatifs de départ. On a dit que le prince aurait annoncé d'avance certaines préférences qui, contraires aux droits de l'ancienneté, confirmés d'ailleurs par de brillants services, rendraient impossible le séjour en Afrique à un des hommes qui y ont porté le plus haut la gloire de nos armes. Nous savons que ce bruit est sans fondement; la seule manière, avec le nouveau gouverneur, d'être courtisan sera de se montrer capable et brave.

On lisait dans le *Moniteur algérien* du 5 août : « Les nouvelles du Maroc semblent indiquer un changement notable dans la situation des partis. Abd-el-Kader s'est rapproché de notre frontière, et une portion de sa cavalerie est retirée dans les montagnes des Beni-Snassen. Dans les circonstances actuelles, ce mouvement doit être considéré plutôt comme rétrograde vis-à-vis l'empereur du Maroc, irrité et déployant ses forces, qu'offensif par rapport à nous, qui ne lui offrons en ce moment aucune prise.

« En effet, nos colonnes de Tlemcen et de Nemours sont très-fortes; celles de Lalla-Maghrnia et de Sebdou très-suffisantes. Nous entrons dans le Rhamadan, qui n'est, en général, signalé par aucune tentative étendue d'insurrection. Enfin, toutes nos tribus sont calmes, non-seulement à l'ouest, mais dans toute l'étendue de l'Algérie.

« Un seul fait affligeant, au milieu de cette paix universelle, vient d'être annoncé à Alger, c'est l'assassinat de Ben-Smati, un de nos aghas, dans les contrées kabyles nouvellement soumises. Cet événement ne paraît lié en aucune manière à des tentatives de révolte; on le met sur le compte d'une haine particulière et d'une rivalité de famille très-envenimée, qui ne nous était point inconnue. »

Régence de Tunis. — Les journaux de Marseille ont annoncé que M. de Lagau, notre consul général à Tunis, ayant reçu l'ordre de retourner à son poste, est de retour dans leur ville. Il est parti le 8 par le paquebot *le Philippe-Auguste*. Le départ de cet agent diplomatique paraît se rattacher au mouvement politique de cette régence, qui a motivé l'envoi de deux vaisseaux à la Goulette.

Espagne. — La reine et le roi se réconcilieront-ils ensemble? Tel est le grand problème qui continue à s'agiter à Madrid sans se résoudre. Ce qui paraît constant, c'est que la continuation de la brouille, comme aussi le raccommodement, doit amener nécessairement la chute du ministère actuel. M. Salamanca paraît devoir être appelé à composer un cabinet progressiste, quoi qu'il arrive, soit que l'accord se trouve rétabli, soit que l'impossibilité de le faire renaître étant reconnue, on veuille chercher à modifier dans la constitution l'ordre de succession au trône.

Portugal. — Ce pays est aussi à plaindre que le rôle qu'ont joué les puissances alliées est triste. Des violences scandaleuses sont commises journellement par les autorités du gouvernement, depuis la prétendue pacification. Das Antas et Sa da Bandeira, menacés dans leur vie, ont été contraints de s'embarquer pour Londres. Le premier vient de faire paraître une protestation contre la conduite des puissances intervenantes. A Faro, à Villa-Réal, à Villa-Nova, à Coimbre, à Barcellos, et dans diverses autres localités, les habitants ont été sabrés par la troupe, qui, non contente de faire main basse sur tout, comme dans un pays conquis, s'est portée aux plus grands excès contre les citoyens paisibles.

Angleterre. — La *Gazette de Londres*, du 13 août, portait l'avis officiel suivant : « En la cour d'Osborne-house (île de Wight), le 18 août, présente la très-excellente Majesté la reine en son conseil, il est ordonné par Sa Majesté, en conseil, que le très-honorable lord grand-chancelier de cette partie du royaume-uni, appelée la Grande-Bretagne, émette des writs pour la prolongation du parlement qui devait se réunir le 21 septembre prochain, pour sa prorogation au 12 octobre prochain. »

Irlande. — Les journaux de Dublin continuent, depuis la solennité funéraire d'O'Connell, à paraître entourés de bandes de deuil et à donner chaque jour de nouveaux détails sur le libérateur de l'Irlande. On voit se presser à leurs bureaux, pour acheter ces numéros, une population sur la physionomie de laquelle la faim a laissé ses sillons. — L'enthousiasme religieux et funèbre a été si grand parmi la population malheureuse, qu'on rapporte que dans les hôpitaux de Dublin rien n'a pu empêcher les malades de se traîner de leurs lits aux fenêtres pour voir passer le cortége, et mêler leur deuil à celui de la foule circulante.

— Dans les élections, le jeune parti qui s'était constitué l'adversaire d'O'Connell éprouve des échecs que l'émotion produite par la mort de ce grand citoyen rend encore plus nombreux. A Limerick, les candidats de la Vieille-Irlande, MM. John O'Connell et John O'Brien, l'ont emporté de beaucoup sur M. O'Gorman, représentant de la Jeune-Irlande. Le révérend M. Kergon, qui avait *patroné* M. O'Gorman, s'est vengé de la défaite de son protégé en apostrophant rudement les électeurs. « Vous agissez en vrais sauvages, leur a-t-il crié d'une voix de stentor : vous êtes des esclaves, et les enfants de vos enfants méritent d'être esclaves. » Puis, enfonçant son chapeau sur la tête d'un geste plein de majesté, il s'est retiré précipitamment.

M. John Reynolds, élu récemment à Dublin, paraît être une bonne acquisition pour les repealers. Dans un discours prononcé par lui à *Conciliation-Hall* (lieu ordinaire des séances de la société du repeal), cet orateur a fait preuve de qualités qui, d'après l'opinion des journaux de Londres, doivent lui assurer tôt ou tard la succession du libérateur.

Canada. — Les nouvelles de Montréal sont du 29 juillet. Le gouverneur général du Canada a prorogé le parlement provincial au 6 septembre. On s'occupe beaucoup des maladies qui s'attaquent aux immigrants. Dans les six semaines qui ont fini le 24 juillet, les décès par la fièvre, à Montréal, ont été de 596 résidents, 316 immigrants en ville, 1,134 immigrants dans les ateliers; en tout 2,046 victimes des fièvres!

Belgique. — Le nouveau ministère belge a prêté serment le 12 entre les mains du roi Léopold. Il est ainsi composé : intérieur, M. Rogier; justice, M. de Haussy; affaires étrangères, M. d'Hoffschmidt; finances, M. Veydt; travaux publics, M. Frère-Orban; guerre, M. Chazal.

Le programme, choisi par ce cabinet, a pour article principal l'indépendance du pouvoir civil, avec respect et protection au clergé en tout ce qui concerne son pouvoir spirituel.

Suisse. — Les débats de la diète suisse sur l'arrêté proposé par la commission, relativement au sonderbund, ont duré trois jours, les 9, 10 et 11 août. Les propositions de la commission ont été adoptées. Le sonderbund a jeté le cri d'alarme; il ne s'est plus fait illusion sur les desseins de la majorité; Uri, Schwytz, Valais, se sont même permis la menace. Inutiles efforts : ou le sonderbund se dissoudra et expulsera les jésuites, ou la diète y pourvoira elle-même : les députés de la majorité l'ont répété de la manière la plus précise. L'arrêté de la diète est déjà un commencement d'exécution.

Plusieurs députés, entre autres MM. Druey, Rilliet-Constant, Ochsenbein, ont répondu avec énergie aux attaques que M. Guizot avait dirigées contre la Suisse à la tribune de la chambre des pairs.

Prusse. — On a publié à Berlin un récès daté du 24 juillet, et adressé par le roi Frédéric-Guillaume aux états généraux.

— Le cercle israélite de Berlin, nommé *Cultur Verein*, qui comptait parmi ses membres beaucoup d'hommes distingués, tant juifs que chrétiens, vient d'être fermé et déclaré dissous par la police, qui a motivé cette mesure sur ce que dans cette société, contrairement aux statuts, on s'occupait de politique, et l'on discutait notamment les affaires de Pologne.

— On écrivait de Kœnigsberg, le 8 août : « Aujourd'hui, le service divin des israélites a été célébré pour la première fois un dimanche, à Kœnigsberg. Il y avait dans la synagogue environ six cents israélites et plus de deux cents chrétiens, parmi lesquels on remarquait plusieurs hauts fonctionnaires de la ville, et entre autres le directeur de la police, qui, comme on se le rappelle, s'était opposé fortement à ce que les juifs transférassent du samedi au dimanche la solennisation du sabbat. »

Confédération germanique. — Le 6 août a eu lieu à Mayence un meeting de plus de six cents citoyens, qui se sont entendus pour offrir dans cette ville un grand banquet aux députés de la Hesse rhénane, qui, dans la dernière diète, se sont distingués par leurs efforts pour conserver à ce pays les institutions judiciaires et administratives françaises qui sont restées en vigueur après 1814.

Turquie. — La défaite de Béderhan-Bey qui vient d'être annoncée, la pacification du Kurdistan, la soumission de cette vaste province, la destruction de l'armée rebelle, la prise de tous les chefs de l'insurrection, tout cela accompli en quelques semaines sur les confins de l'empire, à trois cents lieues de la capitale, dans un pays qui n'est comparable qu'au Caucase par les difficultés du terrain, le courage et le caractère indomptable de ces habitants, c'est là une expédition glorieuse, un succès qui ferait honneur aux meilleures troupes de l'Europe.

Les nouvelles d'Albanie ne sont pas aussi favorables : les habitants ne veulent pas se soumettre à la conscription, et l'ordre, qui paraissait solidement établi dans cette province depuis l'expédition de 1843, a été gravement troublé.

Grèce. — L'ouverture des chambres, qui avait été fixée au 22 juillet, a dû être forcément ajournée, les opérations électorales n'étant pas encore toutes terminées à cette époque; mais les nominations déjà connues assuraient une grande majorité à M. Coletti.

Grivas et ses complices, partis clandestinement de Sainte-Maure, ont dernièrement débarqué à Prévésa (territoire turc), où, au nombre de quatre-vingts, ils habitent la maison du vice-consul anglais. Le gouverneur de la ville a demandé qu'ils fussent désarmés et mis à la disposition de l'autorité : un refus formel a été la réponse des réfugiés. Le gouverneur alors a fait entourer la maison du vice-consul par des soldats chargés de surveiller Grivas et ses compagnons, puis il a envoyé à Janina un exprès qui lui a rapporté deux jours après les ordres du gouverneur général de l'Epire et de l'Albanie. Ces ordres portent que les réfugiés seront désarmés et envoyés sous escorte à Janina; mais il a été impossible jusqu'ici de les exécuter : les réfugiés ne sortent pas du vice-consulat britannique, et l'autorité ne peut pas y entrer. Nous ignorons encore les suites du refus opposé aux injonctions du gouverneur général, aussi bien qu'à celles du gouverneur de Prévésa, par Grivas et les siens. On sait seulement que le gouvernement turc s'est engagé, pour le cas où ils se présenteraient sur le territoire ottoman, à les faire interner à Andrinople.

Etats-Unis et Mexique. — L'arrivée de notre premier paquebot transatlantique à New-York a été une fête pour toute la population. Ce paquebot était *l'Union*. Le 19 juillet, un banquet suivi d'un bal a été donné à bord à plus de cinq cents personnes. Le *Courrier des Etats-Unis* rend compte, en termes très-pompeux, des magnificences déployées par la galanterie de nos marins. Trois jours après, le 23 juillet, nos compatriotes de New-York renouvelaient la même réception. La veille, une démonstration, sinon plus courtoise, du moins plus importante, avait eu lieu : la municipalité de New-York a fait aux représentants de la France les honneurs d'une fête, dans laquelle ont été échangées de nombreuses allocutions. Nous nous bornons à donner ici quelques détails. Après les santés du roi, de la reine et de sa famille par le maire, M. Brady, des tostes ont été portés par l'alderman Franklin, *à l'union de la France et des Etats-Unis!* par l'alderman Feeks, *à l'éternelle amitié de la France et de l'Amérique!* par M. Chayer, *à l'union des deux nations sœurs!* par M. Coffin, *aux dames de France!* par M. Wimbs, *aux villes de Paris et de New-York*, métropoles des deux plus grands peuples du monde! Un de nos publicistes éminents n'a pas été oublié, et M. Chayer a porté le toste suivant : « A M. de Tocqueville, le philosophe et l'économiste français, l'apôtre de la démocratie américaine! »

Haïti. — La *Feuille du Commerce* de Port-au-Prince dit : « M. le sénateur Damien Delva est parti pour la France par le steamer anglais le 10 juin de Jacmel. Il est porteur d'une convention faite et signée par le plénipotentiaire de Sa Majesté le roi des Français et les plénipotentiaires de Son Excellence le président de la république d'Haïti, pour être soumise à la ratification de Sa Majesté le roi des Français. Cette convention a trait à un nouveau mode de payement de l'indemnité consentie aux colons de Saint-Domingue. M. le sénateur Beaubrin Ardouin est parti par le même steamer, pour représenter, en France, la république d'Haïti avec le titre de ministre résident près le gouvernement français. »

Voyage du roi a Eu, par le chemin de fer. — Le roi, accompagné de la famille royale, est parti le 10 août de Paris pour le château d'Eu, par un train spécial mis à sa disposition par les deux compagnies des chemins de fer du Nord et d'Amiens à Boulogne. Le roi est monté en voiture à Saint-Denis, et le train royal, sous la direction de M. Petiet, chef d'exploitation du chemin du Nord, a parcouru le trajet de Paris à Amiens en trois heures et demie; ce qui donne une vitesse moyenne de quarante-deux kilomètres à l'heure.

A Amiens, le roi est descendu dans la nouvelle gare de la compagnie de Boulogne où se trouvaient rangées en bataille la garde nationale et la troupe de ligne, que Sa Majesté a passées en revue. A une heure et demie, M. Ybry, chef de l'exploitation de cette ligne, après avoir pris les ordres du roi, a donné le signal du départ, et le train royal, remorqué par les machines de la compagnie de Boulogne, a parcouru, sans temps d'arrêt, les quarante-sept kilomètres d'Amiens à Abbeville en quarante-sept minutes, soit une vitesse moyenne de *soixante kilomètres* à l'heure.

Ici, comme à Amiens, la station d'Abbeville était richement pavoisée, et, comme à Amiens aussi, la garde nationale et la troupe de ligne étaient rangées en bataille pour recevoir le cortége royal.

M. le préfet de police, qui accompagnait le roi, s'est empressé de lui présenter MM. Blount et Calley de Saint-Paul, administrateurs de la compagnie, ainsi que M. Ybry, chef de l'exploitation, qui venait d'avoir l'honneur de conduire le roi. Sa Majesté a bien voulu témoigner sa satisfaction à ces messieurs, et, après avoir passé en revue la garde nationale et la troupe de ligne, elle est repartie pour Eu dans les voitures de la cour.

En résumé, le voyage de Paris à Abbeville (193 kilomètres) s'est accompli en quatre heures et demie.

Explosion d'un steamboat. — Le steamboat *Niagara* partit de New-York pour son voyage quotidien à Albany; mais, arrivé à la hauteur de Sing-Sing, le récipient à vapeur a fait explosion, ainsi qu'une des parois de sa chaudière, emportant le tuyau de la chambre des chauffeurs et celle du barbier, et causant diverses autres avaries au bâtiment. Deux des chauffeurs ont été tués et sept passagers atteints d'une manière plus ou moins grave. Deux hommes de l'équipage ont, en outre, été lancés par-dessus bord et n'ont pu être sauvés. Le *Roger-Williams*, qui se trouvait à deux milles en arrière au moment du désastre, a recueilli les passagers du *Niagara*, tandis que le *Tom-Powell* le remorquait jusque près du rivage.

Nécrologie. — Le 17 juin est mort le fils unique et l'héritier présomptif de l'empereur du Brésil, enfant âgé de vingt-sept mois seulement. L'empereur a encore une fille, et l'impératrice est sur le point d'accoucher. — Le lieutenant général baron Jamin, grand officier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire). — M. Topffer, père de M. R. Topffer, l'auteur des *Nouvelles genevoises* et de plusieurs autres ouvrages connus de nos lecteurs, vient de mourir à Genève, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il avait perdu son fils il y a un an. M. Topffer père était un peintre distingué, qui occupera dans la liste des artistes de l'école de Genève une place glorieuse. Le livre charmant qu'on vient de publier sous le titre de *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, œuvre posthume de son fils, nous indique dans plus d'une page la source où M. R. Topffer avait puisé ce sentiment si pur et si élevé de l'art, ce goût si fin et si sûr, qui font l'éloge du père et la gloire du fils. — Madame la duchesse de Praslin, fille de M. le maréchal Sébastiani, a été assassinée dans son hôtel pendant la nuit du 17 au 18. On l'a trouvée frappée de plusieurs coups de poignard. On n'a pas découvert l'auteur de cet épouvantable assassinat.

Courrier de Paris.

Nous sommes en pleine saison d'été. Paris ôte sa cravate, cherche l'ombre sur les boulevards, s'attable sur l'asphalte, fait une consommation énorme de choppes de bière et d'eau glacée, se baigne à outrance et laisse fermer tous les théâtres. C'est aux feux dévorants du soleil parisien que nos cita-

dins doivent ces mœurs de *lazzarone* : à dix lieues à la ronde vous retrouvez les habitudes de la campagne de Rome : le *far niente*, la sieste et les promenades nocturnes ; nos administrations de chemin de fer ont des *trains de plaisir* pour la circonstance. Indépendamment de ces chaleurs sénégambiennes que les almanachs nous ont annoncées, nous jouissons d'un été musical qu'ils n'avaient pas prédit ; nous vivons véritablement à grand orchestre, et flûtes et violons doivent être sur les dents. Il n'est question que de déjeuners musicaux et de soupers mélodiques ; on mange, on boit, on cause, on se promène en mesure, si bien que parfois on finit par bâiller sans mesure. La symphonie est un fruit de toutes les saisons, et romance ou cavatine prennent volontiers racine partout. Autrefois le concert ne dépassait jamais l'enceinte continue, et les virtuoses de la capitale n'étaient guère tentés d'aller faire concurrence aux rossignols dans les bois ; mais il existe maintenant une musique militante et voyageuse qui vous attend dans les villages, vous guette au passage et vous salue d'une fanfare à tous les débarcadères. Le violon vous pourchasse, la clarinette est inflexible, le ténor ne vous lâche pas. Vous ne sauriez plus vous rafraîchir nulle part sans accompagnement de harpe ou de tambour de basque.

A ce sujet il y a un être principalement qui nous semble digne de la plus sérieuse commisération. Cette victime de la musicomanie, c'est le musicien de régiment, machine à vent, harmonie à jet continu, accompagnateur né de tous les tintamares ; il se trouve enrégimenté dans tous les orchestres : dans les jardins publics il fait danser le cancan, au mélodrame il soupire avec l'amoureux et gronde avec le tyran ; le morceau d'ensemble au théâtre, l'oratorio à l'église, la symphonie en plein vent, le tourlourou musical est voué à une exécution perpétuelle ; comme le Stanislas de M. Scribe, il doit toujours *souffler*, et se taire sans murmurer.

Nos mœurs d'été s'accommodent également de la danse ; on annonce pour demain une grande fête espagnole à Enghien : toutes les Andalouses de la capitale sont convoquées ; on dansera le bolero et le fandango à 3 fr. par tête ; les lionnes devront s'y montrer à l'abri du loup. Le parc a fait une toilette charmante, et les Parisiens pourront admirer les bosquets d'Aranjuez et les cascades de l'Alhambra dans la vallée de Montmorency. Quoique la présence de Bou-Maza ne soit pas annoncée dans le programme, on compte sur le jeune shériff ; il n'y a point de belle fête sans son burnous.

Voici cependant une concurrence qui se présente, et Bou-Maza pourrait bien perdre le sceptre de la vogue : l'ambassadeur persan est arrivé à Marseille avec une suite nombreuse de jeunes attachés à la barbe de jais, aux dents d'ivoire et aux yeux de gazelle ; l'ambassadeur est, dit-on, très-jeune aussi et doué d'une grande beauté asiatique ; on lui attribue toutes sortes de mérites, et, entre autres, celui de posséder beaucoup de diamants et de cachemires ; aussi combien de rats et autres animaux rongeurs s'apprêtent à faire fête à cet envoyé du Schah ! Le souvenir du dernier ambassadeur persan autorise les plus beaux rêves à l'orientale, et son nom est resté dans les annales de l'Opéra avec la renommée et l'éclat d'un nom de conquérant. Ses magnificences firent du bruit, même à cette époque magnifique de l'empire, et il fut regretté en proportion de ses mérites. Il aimait la France à ce point que, rappelé par son souverain pour occuper une place plus considérable à Teheran, il n'hésita pas à dire qu'à ses yeux le plus belle place du monde était la place Vendôme à Paris.

Il faut ajouter à cette venue d'un ambassadeur persan l'arrivée prochaine au Havre, — ce faubourg de Paris, — d'une jonque chinoise. Cette embarcation, dont les journaux ont donné la description, est montée par un nombreux équipage et différents passagers indigènes, parmi lesquels se trouvent plusieurs mandarins ou hommes de lettres chinoises ; nul doute que ces messieurs ne poussent leur voyage scientifique jusqu'à Paris, et que la population ne se porte à leur rencontre en donnant les marques les plus vives de satisfaction ; car, à dater de ce jour, deux puissantes civilisations ne seront plus séparées par la grande muraille, et les antipodes vont fraterniser. La rencontre n'est fâcheuse que pour nos professeurs de mandchou et autres idiomes asiatiques : ces messieurs sont peu désireux, en effet, de se trouver en tête-à-tête et d'entamer la conversation avec de véritables Chinois, sous peine de recommencer la scène de certain mandarin du collége de France et de ces Mamamouchis de Pékin avec lesquels notre savant ne put s'entendre qu'en employant le turc de Molière : *Giourdina*, c'est-à-dire Jourdain.

La cour d'assises a offert un triste spectacle, et le procès de duel jugé à Rouen l'an dernier s'est reproduit sous une nouvelle forme. Le verdict qui avait épargné le meurtrier a frappé cette fois le témoin peu loyal. La leçon est sévère, et s'adresse aussi bien aux spadassins de profession qu'aux gentilshommes de lansquenet. Mais pourquoi tant de bruit au sujet du titre d'hommes de lettres que s'attribuent quelques-uns des comparses de ce procès ; Alcide Tousez vous dira que des *comtes fantastiques* appartiennent naturellement à la littérature.

La semaine, qui n'a pas été chiche de plaisirs, a été féconde en crimes et violences. Le mois d'août et les heures caniculaires ont exercé plus que jamais, sur les cerveaux humains, leur pernicieuse influence : ici c'est une fille de seize ans qui empoisonne toute sa famille ; là-bas un malheureux assassine son maître *à propos de bottes*, et parce qu'il se sentait humilié dans sa chaussure. A côté du tableau sanglant dont nous avons hâte de détourner vos yeux, on peut lire la petite chronique naïve et la réplique facétieuse : sur ce chapitre, il y a émulation entre la police correctionnelle et le conseil de discipline ; leurs annales offrent toujours les classiques du genre. « Connaissez-vous l'accusé ? demande le président à un plaignant. — Du tout, il est trop mauvais sujet pour cela. — Mais en quelle qualité l'avez-vous fait traduire ici ? — Lui ! des qualités ! il n'a que des défauts. » Au bout de ce charabias, digne du *Roman comique*, voici deux naïvetés empruntées au répertoire des conseils de discipline : l'un de ces messieurs, magistrat et décoré, demandait sa radiation des cadres de la compagnie par ce motif qu'il a un frère sous les drapeaux. Un autre, non moins avisé, et que l'on peut regarder comme un actionnaire, réclamait l'exemption du service. — A quel titre ? — J'ai perdu six mille francs dans les chemins de fer.

L'Opéra et le Théâtre Français sont toujours fermés, et procèdent aux plus grandes lessives intérieures. La toilette du premier de ces établissements est à peu près terminée, et nous tenons de très-bonne source que sa réouverture aura lieu du 10 au 15 septembre. C'est une partition de M. Halévy qui doit inaugurer cette nouvelle campagne. Les uns disent *la Juive*, les autres *Charles VI*. Avec le mois de novembre viendra la mise en scène d'*i Lombardi*, opéra de M. Verdi, arrangé par MM. Royer et Vaez sous le nom de *la Prise de Jérusalem*. En même temps il se dit que trois compositeurs également éprouvés et glorieux, MM. Auber, Halévy et Meyerbeer, sont tout prêts à reparaître dans la lice musicale : M. Auber avec un poëme de son fidèle Achate, M. Scribe ; le second en compagnie de M. de Saint-George et de son frère. Quant à M. Meyerbeer, il n'attend plus pour nous dépêcher son *Africaine* que le bon plaisir de mademoiselle Jenny Lind. Cette charmante cantatrice a des scrupules ; elle n'ose pas venir à Paris : c'est trop de modestie, dites-vous, et la courtoisie de nos dilettantes doit la rassurer. A la bonne heure ; mais ce n'est pas la prétendue sévérité du public parisien qui épouvante mademoiselle Lind ; ce qu'elle redoute, c'est Paris, lieu de perdition, séjour immoral ! A ce renseignement, puisé aux sources historiques les plus sûres, il faut ajouter cet autre comme complément : dans toutes les villes où séjourne la cantatrice suédoise, elle fait constater sa vertu par les autorités constituées. C'est ainsi que tout récemment, à Londres, elle s'est fait délivrer par le lord-maire un certificat (testimonial) *de bonne vie et mœurs*. Mademoiselle Lind pense-t-elle qu'on lui refusât ici le même certificat ? Sa crainte serait assurément sans motif, et Paris possède un galant édile qui s'y connaît et lui donnera les attestations nécessaires. D'ailleurs ce n'est pas une vertu si bien constatée et un talent aussi notoire qui pourraient emporter de Paris des *testimonials* équivoques et des succès de contrebande.

Mais revenons au Théâtre-Français ; il est entre les mains de M. Fontaine, qui le démolit pour le reconstruire. M. Visconti préside à la décoration intérieure. Le foyer est élargi, les loges ont plus d'ampleur, on a rembourré les stalles de l'orchestre et assis plus commodément le parterre. L'or brillera partout, aux corniches, aux soubassements des loges ; les peintures donneront à la salle un aspect féerique ; en même temps on doit renouveler le mobilier et la mise en scène ; on enlèvera pour toujours ces affreux papiers jaunes, verts et gris dont la tenture moisie salissait invariablement tous les intérieurs des personnages de Molière, de Regnard, de Dancourt, de Marivaux et de Beaumarchais ; la muse tragique de l'endroit ne subira plus l'outrage des contre-sens architectoniques et des anachronismes de temps et de mœurs. Le roi des rois ne semblera plus le locataire du vieil Horace, et *vice versa*, et Phèdre ne rendra plus l'âme dans la chambre à coucher d'Agrippine. Que nous montrera-t-on à la place de ces vieilleries disparues ? C'est ce que nous vous dirons bientôt, au grand jour de la réouverture qui ne peut manquer d'être prochain.

Cependant les *Variétés* nous ont fait voir les *Foyers d'Acteurs* à peu près comme on montre la lanterne magique. Entrez, messieurs et mesdames ; vous allez connaître les grands et petits mystères de l'art dramatique, la tragédie, le mélodrame, le vaudeville, le ballet et l'opéra ; les auteurs n'ont rien oublié, si ce n'est peut-être l'esprit, le vif et le mordant. Par exemple, vous nous introduisez au foyer de la rue Richelieu, et dans ce sanctuaire des traditions et des souvenirs les plus gais et les plus charmants de l'esprit français, vous ne trouvez matière qu'à de pâles quolibets, à des critiques sans sel et sans goût ; vous refaites les *Comédiens* de Casimir Delavigne, sans rime ni raison et à la diable ; c'est l'amoureux de cinquante ans que son asthme trahit du bas de l'escalier, c'est la grande coquette qui refuse un ouvrage parce qu'il est *trop mal écrite*, et l'Oreste qui fait six mille francs de recette... quand Rachel joue Hermione ; nous retrouvons jusqu'au désespoir de l'auteur éconduit qui nous rappelle le désespoir de Jocrisse. Ce monsieur Carcasson de Pézenas a fait un *Mucius Scévola*, une tragédie de la main gauche, repoussée par les boules du Théâtre-Français et qui finit par ressembler au chapeau d'Arlequin, lequel faisait de son couvre-chef une cuiller à pot ou un sabre de bois, *ad libitum* ; c'est ainsi que la tragédie du Méridional devient vaudeville, mélodrame et ballet. Alors se succèdent sous nos yeux le foyer des *Variétés*, le foyer de *l'Ambigu*, le foyer de la danse à *l'Opéra*. Nous touchons à toutes les réminiscences, et nous allons, sans désemparer, du *Bénéficiaire au Père de la Débutante*, et des *Frères-Féroces* à *la Femme malheureuse et persécutée*. L'acte du mélodrame a eu les honneurs de la soirée, et l'on a beaucoup ri du tyran Aldamar (Hoffmann) tiraillé par son rôle et par son marmot d'enfant, et mêlant à ses violentes tirades toutes sortes de folichonneries paternelles ; il y a encore la charge de Flore, une bonne charge en vérité et la charge plus légère de Rébard, oncle en perruque, courant après son comédien de neveu, et se faisant dévaliser dans un café du boulevard du Temple, une autre cour des Miracles, et le foyer du théâtre à quatre sous. Pour couronner l'œuvre, on a dansé comme on ne danse pas à la salle Lepelletier ; c'était une vue prise du balcon de *l'Opéra*, au tableau le plus décolleté de Giselle ; toutes les péris des *Variétés* en robe de gaze, le maillot éclatant et se posant en colombes effarouchées comme les petites danseuses viennoises, avec mademoiselle Flore pour doyenne et chef d'emploi ! Succès complet.

Les théâtres de Berlin et de Saint-Pétersbourg (1).

LE THÉATRE ROYAL DE BERLIN.

Au bivouac de Finkenstein, entre la victoire d'Eylau et la victoire de Friedland, Napoléon pacifiait en médiateur les querelles intestines de l'opéra, et plus tard, après la bataille de géants livrée sur les rives de la Moskowa, il datait du Kremlin de Moscou la constitution du Théâtre-Français. Il n'est donc pas étonnant que l'homme des temps modernes qui s'est le plus approché de Napoléon, et qui lui ressemble par le plus d'aspects, Frédéric le Grand, ait su de même *dérober un moment aux soins de son empire* pour gouverner les coulisses. Frédéric est le fondateur du théâtre de Berlin.

A la mort de son père, l'avare et soldatesque *gros Guillaume*, Berlin, récente capitale de la toute récente monarchie prussienne, ne comptait pas cinquante mille habitants, à peine la huitième partie de sa population actuelle. Dépourvue de toute espèce d'antiquités et de toute espèce d'embellissements, Berlin n'avait pas même alors les deux monuments que possède toute ville importante, dès qu'elle peut mériter ce titre, un temple et un théâtre. Sous le premier roi de Prusse, l'électeur Frédéric III, devenu Frédéric Ier, il y eut bien quelques représentations théâtrales à Berlin, soit d'opéra, soit de ballet ; mais ce fut dans les appartements du palais, et seulement à de rares intervalles, pour quelques fêtes de cour ou solennités publiques. On a même conservé le souvenir d'une de ces représentations où Frédéric Ier, qui chercha toute sa vie à imiter Louis XIV, contraignit son fils aîné, depuis père du grand Frédéric, à figurer dans un ballet sous la forme et le costume de l'Amour. Mais enfin, jusqu'à la mort de ce prince, qu'on affubla dans sa jeunesse du carquois de Cupidon, il n'y eut pas à Berlin de spectacle public. Le protestantisme, dans son origine, avait été forcément l'ennemi des arts, car en attaquant les superstitions de Rome, comme autrefois le mahométisme en ramenant tout à la rigoureuse unité, il s'était fait en quelque sorte iconoclaste. La sévérité des mœurs protestantes, ennemies du luxe et des plaisirs mondains, retarda en Prusse, et longtemps après la guerre de trente ans, le goût du théâtre. Il fallut que la philosophie sceptique et enjouée du dix-huitième siècle adoucît d'abord cette rigidité des premiers champions de la réforme.

Lorsqu'il monta sur le trône, en 1740, Frédéric II, qui avait eu dans la prison de Custrin le temps d'étudier la philosophie, la guerre et la flûte, apportait trois projets bien arrêtés ; il voulait : l'amitié de Voltaire, la conquête de la Silésie, l'érection d'un théâtre d'opéra. Deux ans après, ses trois souhaits étaient accomplis. Voltaire, auquel il avait mandé son avénement au trône, lui avait répondu : « Vous êtes roi, et vous daignez m'écrire, etc., » et le futur chambellan était accouru faire une première visite à son royal ami. D'une autre part, la Silésie était enlevée à Marie-Thérèse ; enfin, le théâtre de Berlin achevait de se construire.

Ce fut le 5 septembre 1741, tandis que le roi était en Silésie, que l'un de ses frères, le prince Henri ou le prince Ferdinand posa la première pierre de l'édifice.

L'emplacement, qui est celui du théâtre actuel, avait été choisi sur un espace vide entre le palais du roi au delà du bras gauche de la Sprée, et les anciens remparts de Berlin. Aujourd'hui, par l'agrandissement continuel de la capitale prussienne, le théâtre est au centre des plus beaux quartiers de la ville, entre la place du palais et la promenade des tilleuls. Isolé sur toutes ses faces, il s'élève au milieu de plusieurs autres édifices encore plus récents que lui, l'Université, le musée d'artillerie, la Bibliothèque royale, l'église catholique, etc., qui semblent lui faire cortége, et l'entourer, comme un roi, d'une cour de monuments. Les travaux de construction furent poussés avec tant de célérité, du moins pour l'époque, que, dès le commencement de 1743, le théâtre était achevé. Pendant qu'on l'élevait, le maître de chapelle du roi, Charles-Henri Graun, reçut l'ordre d'aller en Italie recruter des chanteurs et des cantatrices, tandis qu'un maître de ballets français, Michel Poitiers, amenait de Paris, pour premières danseuses, mademoiselle Roland et mademoiselle Cochois, depuis marquise d'Argens.

L'impatience du roi ne permit pas d'attendre, pour inaugurer la salle, qu'elle fût entièrement terminée. A peine de retour à Berlin, après le traité de Breslau qui lui donnait la Silésie, il voulut, satisfait comme philosophe et guerrier, satisfaire aussi son troisième désir, celui de musicien. Graun venait d'écrire, pour cette solennité, son opéra de *César et Cléopâtre* ; Poitiers avait dessiné des pas de danse. La première représention d'opéra et de ballet sur le théâtre de Berlin eut lieu le 7 décembre 1742.

Le grand Frédérick, à qui appartenait en propre l'Opéra, qui en faisait seul toutes les dépenses, et qui invitait gratuitement aux représentations un public de son choix, ne cessa jamais, pendant les cinquante années de son glorieux règne, de s'occuper très-activement du théâtre. Il y attachait une telle importance, que maintes fois il eut recours à ses agents diplomatiques pour mener à bonne fin quelque négociation théâtrale, ou même pour vaincre la résistance de quelques artistes qui refusaient de s'engager avec lui ou d'exécuter leurs engagements. Les exemples de cette façon d'agir ne manquent pas dans l'histoire du théâtre royal de Berlin, et parmi ceux que nous fournit M. Louis Schneider, qui a compulsé les archives royales, nous n'avons que l'embarras du choix.

Une charmante et célèbre danseuse, la Barbarina de Venise, s'était engagée pour le théâtre royal de Berlin ; mais,

(1) Au moment où les principaux théâtres de Paris sont en voie de reconstruction intérieure, nous avons pensé que cet article et ces dessins, consacrés à deux des plus belles salles qui existent en Europe, offriraient à nos lecteurs un certain intérêt d'actualité.

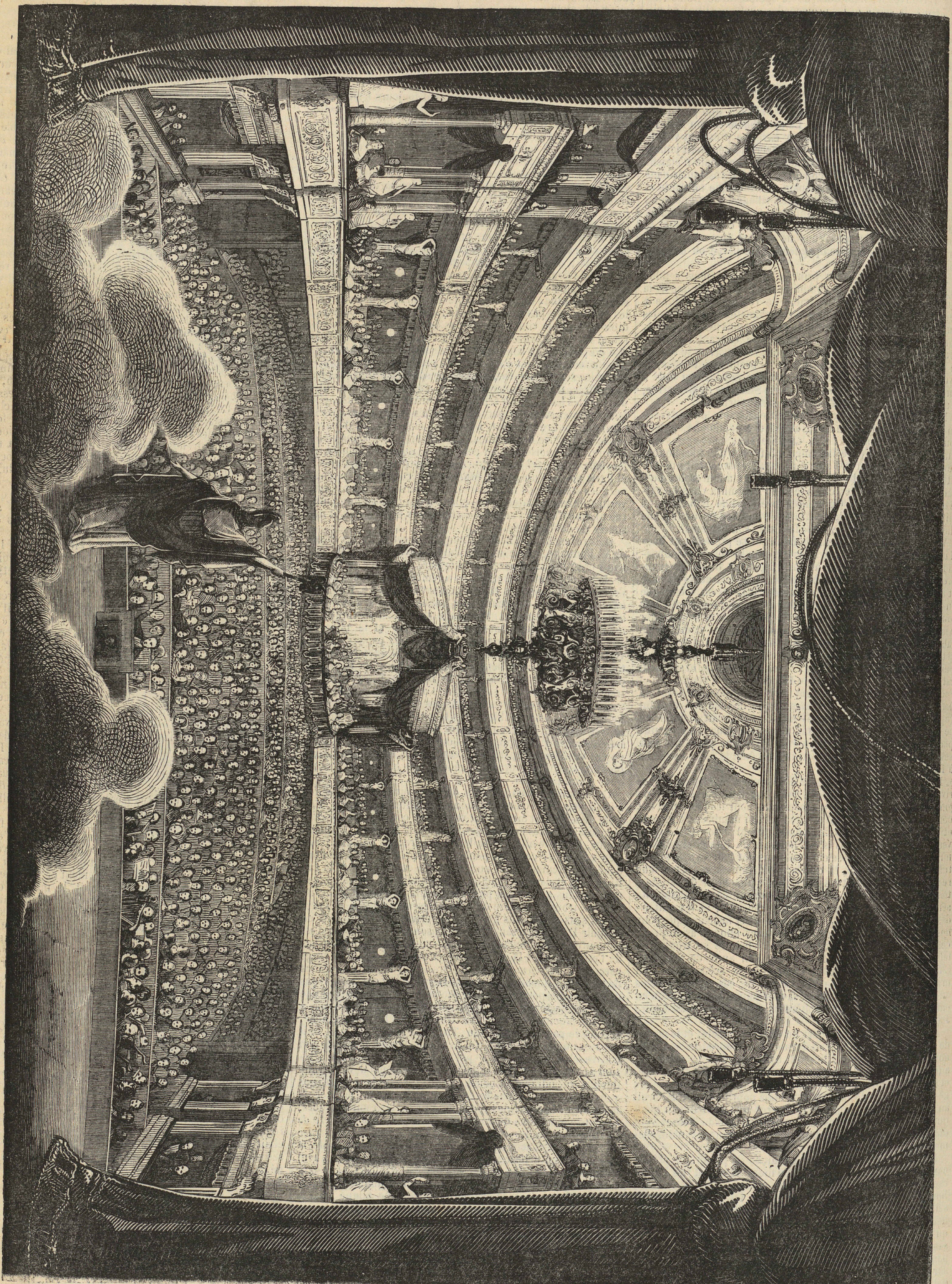

Théâtre royal de Berlin.

dans l'intervalle de la ratification de son contrat par le roi, car on portait ces affaires *ad referendum*, comme les armistices et les traités de paix, elle avait changé d'avis et refusait de se rendre en Prusse. Faut-il demander, pour une fille de Terpsichore, quel était le soudain motif de ce refus? C'était l'amour, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*. Un jeune Anglais, du nom de lord Stuart de Mackensie, s'était épris de la belle danseuse à ce point qu'il voulait l'épouser. Elle ne demandait pas mieux; de sorte que si l'Anglais ne

se souciait nullement que la déesse reparût sur les planches, elle ne se souciait pas davantage de lui donner ce déplaisir et de voir échapper ce beau titre de milady qui lui était offert. Mais elle avait affaire, la *poveretta*, à plus forte partie qu'elle, et surtout plus obstinée. Le roi tenait à ce qu'elle parût à Berlin; il le voulait, et pour que sa volonté fût faite, il ne trouva de plus court et de meilleur moyen que de traiter la danseuse comme une recrue enrôlée par ses racoleurs. Il la fit enlever. Cet enlèvement donna lieu à une longue correspondance entre le roi et divers diplomates, dont voici quelques fragments.

Le comte Cataneo au ministre de Podewils.

Venise, 22 janvier 1774.

« Ayant reçu les ordres suprêmes de Sa Majesté, à la date du 31 dernier, pour ne pas *rebâtir* des obstacles à l'engagement de la Barbarina, j'ai l'honneur de supplier Votre Excellence de faire savoir à Sa Majesté que, ne trouvant pas de dispositions jusqu'ici dans le gouvernement pour se mêler de cette affaire, je m'adressai aux deux ambassadeurs de France et d'Espagne.

« Le premier a donc fait dire à ladite Barbarina de venir dîner chez lui dimanche prochain, et nous y serons aussi pour la persuader par la douceur. Si son Anglais persiste à s'opposer, nous la ferons enlever pour la mettre chez les ambassadeurs et l'envoyer, sous bonne escorte, aux pieds du roi, car j'ai entre les mains un papier signé de sa propre main, par lequel elle s'engage de passer au service du roi, et sa bonne mère est très-ferme dans ses résolutions qu'elle tienne parole. Ainsi, nous avons le droit pour nous et la convenance aussi, car la pauvre fille se perdrait absolument en s'attachant à l'Anglais.

« Mais il faut que Sa Majesté m'envoie aussi un diplôme signé de sa main pour l'engagement de ladite Barbarina, qui contienne les conditions marquées par ma très-humble dépêche 223-13 novembre, puisque je réponds que d'abord que cette fille sera à Berlin, Sa Majesté réussira très-aisément à l'engager pour toute sa vie. »

ORDRE DU CABINET DU ROI AU COMTE DE DOHNA, A VIENNE.

17 mars 1744.

« Le bruit dont vous me parlez, dans la dépêche du 7 courant, que j'avais fait arrêter les équipages de l'ambassadeur de Venise, Capillo, est tellement faux, que ces équipages ont même passé par mes Etats sans payer aucun droit, les ordres que j'avais donnés pour les exiger ayant été révoqués au premier avis que la république de Venise promettait de me donner satisfaction sur l'affaire de la Barbarina. J'espère qu'elle n'oubliera pas de satisfaire à sa promesse, sur quoi aussi je prie Dieu, etc. « FRÉDÉRIC. »

ORDRE DU CABINET DU ROI AU COMTE DE DOHNA, A VIENNE.

« Je vous écris la présente pour vous faire savoir mes intentions au sujet de la Barbarina, en réponse au rapport que vous m'avez fait le 24 du mois passé.

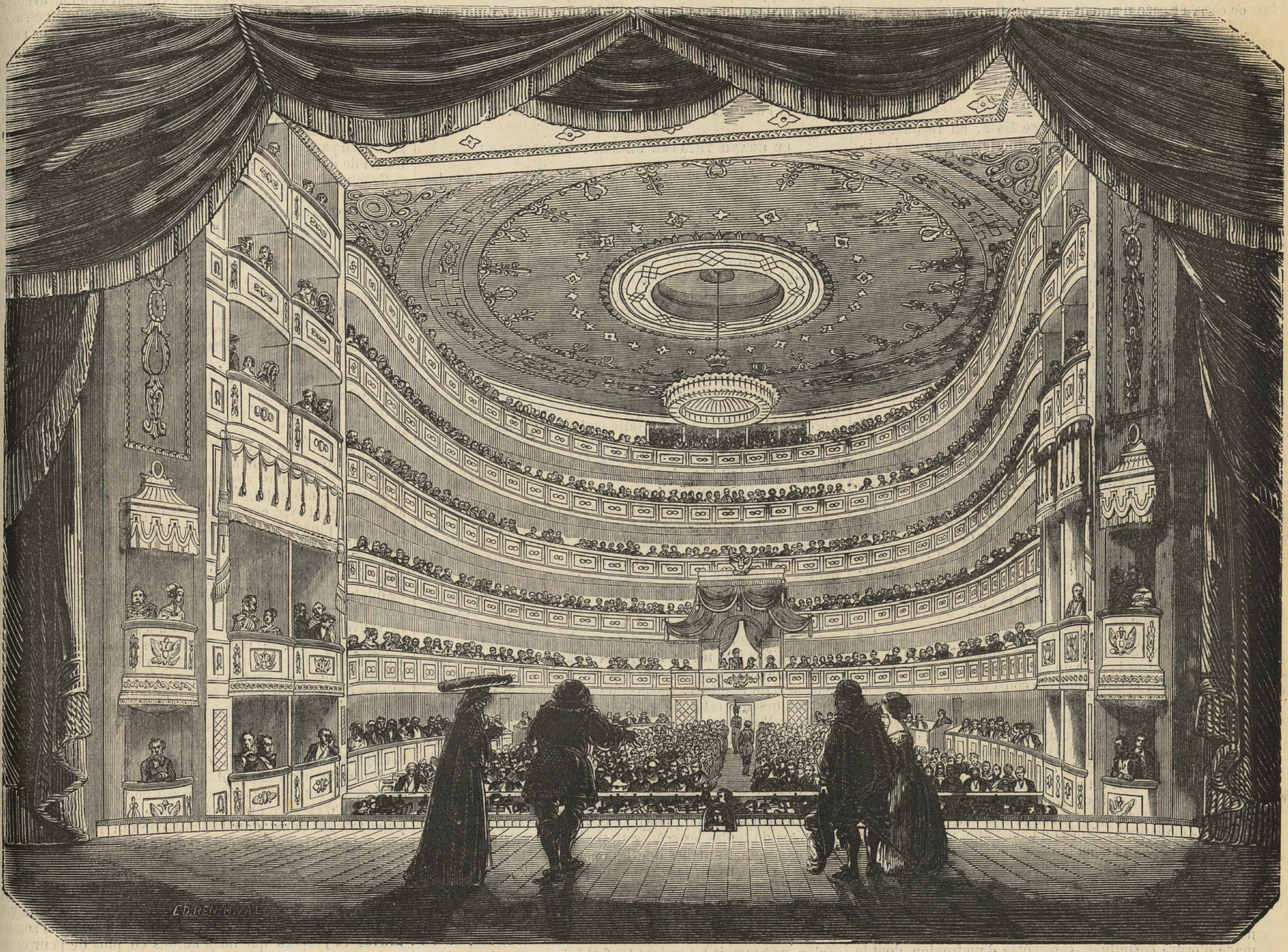

Grand-Théâtre de Saint-Pétersbourg.

« Je souhaite donc que le sénat de Venise fasse conduire cette fille à Vienne par une couple d'hommes chargés de répondre d'elle, afin qu'y étant arrivée, vous puissiez la faire partir pour Berlin par la voie de Silésie, de la manière la plus convenable pour sa sûreté, ce que vous aurez alors aussi soin d'exécuter.

« Vous ne manquerez pas d'insinuer tout cela à l'ambassadeur de Venise, et j'espère que la république me donnera cette légère marque d'attention que je lui demande.

« Berlin, le 4 avril 1744

« FRÉDÉRIC. »

PLEIN POUVOIR DONNÉ PAR L'AMBASSADEUR DE VENISE CONTARINI, A L'AGENT MAYER.

« Sara ben consegnata la femina nominata Barbara (di professione ballerina) à chi presenterà al veneto confine del Friuli con l'Austriaca, fra Palmada e Gorizia, la presente carta. In fide di che, etc.

« Viena, 4 aprili, 1744,

« MARCO CONTARINI.

« ambasse. Veneto. »

Suit une instruction détaillée du comte de Dohna à l'agent Mayer pour le transport de la charmante rebelle.

La Barbarina, enlevée et captive, fut en effet conduite à Berlin, où *son Anglais* la suivit. Il eut l'espoir de toucher le roi en lui confiant ses projets de mariage et en le suppliant de permettre que la belle danseuse rompît son engagement pour aller à l'autel. Sa lettre est fort pathétique; c'est le langage d'un homme violemment épris.

Pour toute réponse, le roi lui envoya l'ordre de quitter Berlin, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hynford, loin de protéger le sujet de George II, contribua tant qu'il put à son expulsion. Les uns disent que ce fut par un sentiment d'inimitié contre lord Stuart de Mackensie, parce que celui-ci était whig; d'autres soutiennent que ce fut au contraire pour lui rendre un service d'ami, et parce qu'il existait, entre la famille du jeune amoureux et celle de l'ambassadeur, des liens de proche parenté. Mais, quelque version qu'on adopte, il est certain que les aventures de la Barbarina présentent le cadre d'un vaste roman d'histoire et de mœurs, comme on les veut à présent. Amour, politique, beaux-arts, voyages, Frédéric et le doge, Marie-Thérèse et la Pompadour, Berlin et Venise, le Nord et le Midi, rien n'y manquerait. Nous renvoyons au livre de M. Schneider ceux qui seraient tentés de broder sur ce riche canevas. Pour terminer, nous aimons mieux citer une demi-douzaine de lettres ou notes écrites en différentes circonstances par le grand Frédéric, mais toutes à une époque bien postérieure, lorsque la victoire de Rosbach et le glorieux traité d'Hubertsbourg, qui terminèrent la guerre de sept ans, lui laissèrent le loisir de reporter sur le gouvernement du théâtre l'activité de son génie.

N° 1. — AU BARON DE POLNITZ.

« Comme il y a une somme destinée pour les danseurs et danseuses, il faut s'y tenir. Denys peut faire venir les figurantes qui auront chacune trois cents écus par an (1,125 liv.), et un figurant qui aura trois à quatre cents écus. Dervieux et Dubois doivent rester. Je ne veux point de second danseur et de seconde danseuse. Il faut que Denys dise le sujet du troisième corps de ballet dans *Sacchico. J'en ferai un tout nouveau*, si vous devez continuer de diriger la comédie et la danse. Eh! qui pourrait mieux s'en acquitter que vous, monsieur le baron? Sur ce, etc.

«Postdam, 28 octobre 1764.

« FRÉDÉRIC. »

N° 2. — AU MÊME.

« J'ai fait dire, sur votre lettre du 21 de ce mois, à Concialini, qui est ici depuis quelques jours, que vous aviez ordre de renouveler son engagement pour trois ans. Je crois donc qu'il viendra vous trouver pour terminer cette affaire. Ne pensez pas du reste que, sur mes vieux jours, je sois assez fou que de donner cinq mille florins à un comédien, et

je ne comprends pas seulement comment vous pouvez m'en faire la proposition. Vous savez ce que je donne à ces sortes de gens-là, et je ne crois pas que les talents du nommé Fierville vaillent davantage.

« A Postdam, 22 février, 1777.

« FRÉDÉRIC. »

N° 3. — NOTE MARGINALE DE LA MAIN DU ROI, SUR UNE LETTRE DU COMTE ZIEROTIN, ALORS DIRECTEUR DES SPECTACLES.

13 juin 1771.

« Les *balets* sont trop tristes, il faut quelque chose qui réjouisse et qui ne coûte pas; je ne dépense rien qu'un habit pour la nouvelle *acctrisse*, rien pour les *balets*. Je ne *sai* qui est la Bournonville; elle peut *dansser*, mais comme elle n'a aucune *cellébrité*, certes, je ne la garderai pas. »

N° 4. — AUTRE NOTE MARGINALE.

21 juin 1771.

« Il ne faut que des ballets ordinaires.

« *Tisbé* doit *estre habillié* en *ninfe* pastorale, satin *coulleur de cher*, et gaze d'argent avec des fleurs. »

N° 5. — AUTRE NOTE MARGINALE. (1er FÉVRIER 1773).

« Le *dansseur* et sa *feme* ne valent pas six sous; il faut les renvoyer au plus vite et par le plus court. »

N° 6. — AU BARON D'ARNIM.

« Vous pouvez dire à la chanteuse Mara, en réponse à la lettre qu'elle vient de m'adresser, que je vous renvoie ci-incluse, que je la payais pour chanter, et non pour écrire; que les airs étaient très-bien tels qu'ils étaient, et qu'elle devait s'en accommoder sans tant de verbiage et de difficulté. Sur ce, etc. FRÉDÉRIC.

P. S. de la main du roi. — «Elle est *peyée* pour chanter, et non pour écrire. »

Postdam, 30 juin 1776.

Par ces notes, où le style et l'orthographe du grand Frédéric sont religieusement conservés, on voit qu'il menait les *acctrisses* tambour battant, comme les Pandours; on voit aussi quelle prodigieuse lessive eut à faire le philosophe de Ferney, lorsqu'il vint *laver le linge royal* du philosophe de Sans-Souci. Pour ceux qui comparent les œuvres de Voltaire aux travaux d'Hercule, celle-ci doit représenter le nettoiement des écuries d'Augias.

Sauf quelques changements intérieurs faits sous le règne de Frédéric-Guillaume II, et quelques autres plus récents, car on ne pouvait pas toujours mettre les généraux debout au parterre, ni dépenser mille louis de bougies par soirée, la salle de Frédéric, terminée en 1743, était restée la même pendant un siècle entier. C'est le 18 août 1843 qu'elle fut consumée par un incendie. La veille, il y avait eu concert; et la dernière voix qui s'est fait entendre dans cette salle, où avaient retenti les accents de la Molteni, du Porporino, de la Mara, dans cette salle où George Sand a placé la plupart des aventures dramatiques de Consuelo, fut justement celle de la jeune et célèbre cantatrice qui a fourni à l'illustre romancier le modèle de son héroïne.

Frédéric-Guillaume IV, dont le goût passionné pour les arts est connu de l'Europe entière, a promptement fait renaître de ses cendres la salle du grand Frédéric. Cette œuvre de reconstruction, achevée dans le court espace de quatorze mois, est due à M. l'architecte Langhans, lequel a tracé les plans et conduit les travaux sous la direction supérieure de M. le comte de Redern, qui remplit auprès du roi de Prusse la charge de cour équivalente à l'ancienne intendance générale des Menus-Plaisirs. Pour allier autant que possible la religieuse conservation du monument séculaire de Frédéric avec le goût du luxe et les besoins du *comfort* qui sont dans nos habitudes modernes, on a donné à la nouvelle salle, rebâtie sur les fondations mêmes de l'ancienne, sa forme et ses ornements extérieurs; mais la distribution et les ornements de la salle intérieure sont entièrement nouveaux, plus riches et plus commodes à la fois. Le théâtre, dans son ensemble, a la forme d'un temple grec, devenue maintenant si prodiguée et si banale; sa longueur totale est de 300 pieds rhénans; sa largeur, de 106. La façade principale est une colonnade d'ordre corinthien, surmontée d'un fronton, dont le faîte porte, au milieu, la statue d'Apollon, sur les côtés, celles de Thalie et de Melpomène. Dans le tympan du fronton est sculpté, en bas-relief, le *sacrifice d'Apollon*, et, plus bas, on lit l'inscription suivante:

FREDERICUS REX APOLLINI ET MUSIS.

Au-dessous, quatre autres bas-reliefs représentent: 1° la métamorphose de Daphné; 2° Apollon enseignant les pasteurs; 3° le supplice de Marsyas; 4° la punition de Midas; enfin, quatre niches renfermant les statues des quatre plus illustres poëtes grecs, dans la tragédie et la comédie, Sophocle, Euripide, Aristophane et Ménandre.

Du côté opposé à la façade principale s'élève un autre fronton portant à son faîte les trois statues des trois Grâces, et dans son tympan un bas-relief où l'on voit Orphée attirant au son de sa lyre toutes sortes d'animaux. Plus bas, quatre autres bas-reliefs représentent: 1° Orphée cherchant Eurydice aux enfers; 2° Orphée endormant Cerbère; 3° Orphée apaisant les Bacchantes; 4° Mercure endormant Argus. Dans les quatre niches sont placées les statues des poëtes latins qui ont écrit pour le théâtre: Varus, Sénèque, Plaute et Térence.

Sur le flanc de l'édifice tourné vers la bibliothèque royale, six piliers corinthiens sont adossés au mur, d'après le modèle des colonnes de la double façade, portant à leur sommet les statues de six muses. Dans les intervalles, quatre bas-reliefs représentent: 1° Pan enseignant la flûte aux bergers; 2° Pan et Syrinx; 3° la punition des Piérides; 4° la métamorphose d'Echo. Le flanc opposé, donnant sur le canal, est orné de la même manière; les six statues sont celles de six grands poëtes anciens: Homère, Anacréon, Pindare, Virgile, Horace, Ovide. Les quatre bas-reliefs: Amphion élevant les murs de Thèbes; Arion sauvé du naufrage; Achille jouant de la lyre; Sapho admise parmi les muses.

Si l'on pouvait adresser un reproche à ce théâtre vraiment magnifique, ce serait d'être un peu trop allongé pour sa largeur. Mais ce défaut était inévitable, dès que l'on conservait le plan primitif. On pourrait trouver aussi que les peintres décorateurs ont un peu abusé, dans les tableaux du plafond, des teintes rose et bleu céleste, et que certaines statues, à l'intérieur de la salle, ont des poses trop contournées et trop violentes, ce qui contraste avec l'attitude calme et recueillie du spectateur, en péchant aussi contre le style noble et simple de la statuaire. Mais, à tout prendre, et en dépit de ces petites taches, le Théâtre royal de Berlin est probablement aujourd'hui le plus beau qu'il y ait en Europe. Moins vaste que le San-Carlos de Naples, la Scala de Milan, le Queen's-Theatre de Londres, le Bolchoï Theatr de Saint-Pétersbourg, et pareil, pour la dimension, à l'Opéra de Paris, il les surpasse tous par la bonne entente des distributions, par la richesse et la beauté des ornements. Enfin, son orchestre nombreux et excellent, ses chœurs pleins d'intelligence et de sûreté, le choix des artistes qui composent sa troupe sédentaire, et des artistes étrangers qui vont en *hôtes* (*gast*) y donner des représentations extraordinaires, font du Théâtre royal de Berlin la première scène lyrique de l'Allemagne et l'une des premières scènes du monde.

LE GRAND-THÉÂTRE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

A trois cents lieues au nord de Berlin s'élève une autre capitale, qui est à la fois plus moderne, plus populeuse et plus magnifique. Dans une enceinte aussi vaste au moins que celle de Paris, Saint-Pétersbourg compte déjà plus de cinq cent mille habitants, et cette population, qui en fait la seconde ville du continent européen, s'accroît chaque année dans une proportion considérable. Ce n'est pas étonnant pour la capitale d'un empire qui s'étend sur la neuvième partie de la terre habitable, surtout si l'on considère qu'ayant déshérité la vieille ville sainte de Moscou, la cité neuve de Pierre le Grand renferme la cour, les ministères et toutes les administrations supérieures du gigantesque empire.

Cependant, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre, Saint-Pétersbourg n'avait qu'une salle de spectacle, celle qui se nommait et qui se nomme encore le Grand-Théâtre (*Bolchoï-Theatr*), et une autre petite salle en bois pour les représentations populaires. On peut dire que l'empereur Nicolas en a fait élever trois nouvelles. Deux ont été bâties à neuf, le théâtre Michel et le théâtre Alexandra, et le Grand-Théâtre lui-même a été reconstruit de fond en comble.

Le théâtre Michel, qui porte le nom du frère de l'empereur, et qui est situé près du palais de ce prince, sur la place ou *square* appelée du même nom, est attribué à la compagnie des acteurs français. Sauf l'opéra, on y joue tous les genres en vogue à Paris: un peu la tragédie, qui ne plaît guère, et fait bâiller démesurément le noble auditoire; un peu plus la comédie, qu'on se garde bien toutefois de prendre dans Molière, Regnard ou Beaumarchais, et qui ne dépasse guère le cycle des nouveautés; beaucoup plus le mélodrame, fort à la mode, lorsqu'il est lardé de coups d'épée, farci d'empoisonnements et épicé des gros mots qui en ornent le style habituel; beaucoup plus encore le vaudeville, surtout lorsqu'il est égrillard et graveleux. C'est l'Ambigu et le Palais-Royal qui règnent au théâtre Michel.

Le théâtre Alexandra, qui a reçu le nom de l'impératrice actuelle, et qui est situé dans un autre square, au centre de la grande rue appelée Perspective-Newski, est le théâtre national russe. On y joue également tous les genres, et même l'opéra, dans la langue illustrée récemment par Karamsine, Pouchkine, Lermontoff, Gogol, etc. Tantôt ce sont des pièces traduites de toutes les scènes étrangères; tantôt ce sont des œuvres originales, telles que les opéras de M. Glinka et du général Alexis Lvoff, les drames de Koukolnik, de Polévoï et de M. Etienne Guédéonoff; les comédies ou vaudevilles de MM. Zagoskine, Gogol, Karatéghine jeune, le comte Solohub, etc. Comme on le pense bien, le théâtre Alexandra n'est point le préféré de la cour et de la noblesse, de ce qu'on nommerait à Londres la *fashion*. La haute société, tout entière aux Italiens et aux Français, abandonne la scène russe à cette classe intermédiaire entre le seigneur et le serf qui commence à se former dans les grandes villes, et qu'on appelle les *marchands*. Le théâtre Alexandra est leur domaine, leur délassement et leur gloire.

Plus vaste et plus magnifique que les deux autres, l'ancien *Bolchoï-Theatr* a été entièrement reconstruit, il y a peu d'années, sur les dessins de M. l'architecte Cavos. Isolé au milieu d'une vaste place, qui rachète l'inconvénient d'être un peu éloignée des quartiers riches par l'avantage d'offrir une station commode et spacieuse aux équipages et aux traîneaux d'un public nombreux, le *Bolchoï-Theatr*, dans sa forme extérieure et intérieure, est d'un style simple, noble, grandiose. Avec ses cinq rangs de loges uniformes et son immense parquet de stalles, sans galeries, sans amphithéâtre, sans parterre, il ressemble aux grandes salles de l'Italie et de Londres. Toutes les places y sont commodes et larges, à ce point qu'un édifice beaucoup plus vaste que l'Opéra de Paris renferme à peine le même nombre de spectateurs. Mais il est juste qu'on soit à l'aise dans des places dont le prix dépasse, non-seulement celui de tous les théâtres de Paris, mais même des théâtres de Londres. Une loge de quatre places, au premier rang, coûte aux abonnés 25 roubles d'argent (100 fr.) par soirée, et les stalles du dernier rang, 8 roubles (32 fr.). Ces prix élevés permettent de faire, à chambrée pleine, des recettes de 15,000 fr., et d'offrir aux artistes étrangers la tentation de magnifiques émoluments, bien garantis par la caisse impériale. Après sa récente reconstruction, le *Bolchoï-Theatr* fut affecté d'abord à l'opéra, russe ou allemand, et aux ballets. La célèbre Marie Taglioni y a brillé cinq ans de suite. Mais depuis que Rubini, devenu missionnaire lyrique, a converti l'empereur et sa cour à la religion du théâtre italien, depuis que madame Viardot et Tamburini, l'ayant été rejoindre, fondèrent avec lui un théâtre d'opéra qui n'avait à craindre la rivalité d'aucun autre en Europe, et dont le succès immense ne sera jamais dépassé, le *Bolchoï-Theatr* est resté le temple du nouveau culte. Quoiqu'à mille lieues de Naples, il compte désormais parmi les grandes scènes de l'Europe, et, sous Frédéric, on l'eût consacré publiquement, comme le Théâtre royal de Berlin, *Apollini et musis*.

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314, 330, 346, 358 et 378.

Enfin, une effroyable explosion vint achever de les glacer de terreur et les envelopper pendant quelques secondes d'une atmosphère lumineuse produite par les vibrations incalculables des éclairs. Leurs yeux se fermèrent comme aveuglés devant cet éclat intolérable. Toute vie extérieure cessa en quelque sorte en eux, à l'exception de l'ouïe, ce sens subtil que rien ne limite, qui n'a pas d'horizon comme la vue, et qui distingue les sons par leur espèce plutôt que par leur intensité. Dans cet épouvantable tumulte des éléments, au milieu des éclats précipités de la foudre, des mugissements de la tempête et du craquement des arbres emportés par le vent, miss Ophélia entendit ou crut entendre son nom prononcé par son père, et, ne sachant si c'était un appel ou un cri de détresse, elle se sentit mourir.

Cependant, d'après les prévisions du colonel, le gros de l'ouragan s'était engouffré dans les régions inférieures de la montagne, balayant, sans s'y arrêter, la partie moyenne des deux versants qui ne lui opposaient pas la résistance de courants contraires.

Mais c'était au fond de la gorge que la trombe déployait toutes ses fureurs: les arbres déracinés, les quartiers de rochers, roulés comme des cailloux par le torrent atmosphérique, étaient saisis dans le tourbillon et portés à des hauteurs prodigieuses. Le colonel craignait avec raison que quelques-unes de ces énormes masses, venant à échapper à leur mouvement circulaire, ne compromissent leur existence d'une autre manière. Il se disait que dans toutes les luttes que se livrent les forces incommensurables des éléments, l'homme est si peu de chose, qu'il doit bien souvent bénir le hasard.

Heureusement ces crises violentes de la nature sont de courte durée; en moins d'une minute le danger le plus imminent pour nos voyageurs était passé. L'orage se déchaînait encore autour d'eux, mais la cause du météore avait cessé, et avec elle les grands déplacements de l'air. Ils n'avaient plus à redouter que des accidents connus et en tous lieux inévitables.

«Nous sommes sauvés,» dit enfin une voix qui retentit aussi agréablement à leurs oreilles que si elle leur fût venue de quelque messager céleste, — et presque aussitôt l'homme dont l'apparition en un pareil moment avait été si inattendue, le sauveur inconnu qui venait de les arracher à une mort presque certaine, se redressa sur ses pieds, en les invitant à en faire autant, ce que le colonel exécuta avec plus de difficulté, tant il se sentait encore les reins endoloris de sa chute. Comme son esprit était d'ailleurs resté parfaitement intact de troubles imaginaires, son premier mouvement fut d'aller secourir ses amis. Lady Amélia n'était revenue à elle que pour retrouver toutes ses frayeurs; mais miss Lee était sérieusement évanouie. Le colonel pria l'officieux inconnu de lui soutenir un moment la tête, et alla chercher, dans les poches de son manteau qui servait de vêtement à lady Lee, un flacon d'essence qui ne le quittait jamais. Il le tenait d'un *pandit* de ses amis, grand alchimiste qui l'avait assuré, en le lui donnant, que cet élixir aurait la puissance de ressusciter un mort. Dès qu'il l'eut fait respirer à miss Lee, elle donna en effet quelque signe de vie et appela son père d'une voix faible.

« Votre père se porte bien, Dieu merci, ainsi que nous tous, ma chère miss Orphélia; revenez à vous. Nous sommes sauvés et j'espère que nous aurons eu plus de peur que de mal. — Ayez la complaisance, monsieur, de nous dire ce qu'il nous reste à faire, et de vouloir bien nous guider vers quelque lieu sûr. Il fait noir comme dans un four, et je ne sais comment nous nous tirerions d'ici si la pluie venait à nous y surprendre en ce moment.

— C'est ce qui est à craindre en effet, répondit l'inconnu; ainsi il faut nous hâter de partir. Avez-vous un guide?

— Une femme de Ciboure, nommée, je crois, Marie Urubide. Holà! John! si vous n'êtes pas mort de peur, dites à mistress Urubide de me venir parler. Il n'y a pas de temps à perdre, *goddam!* Etes-vous là, Fuchsli? vous êtes fort comme un bœuf, chargez-vous de votre maîtresse. Je porterai miss Lee le mieux que je pourrai. Et vous, sir Charles, si vous êtes encore au nombre des vivants, donnez le bras à votre cousin. John, passez-moi le briquet qui doit être dans votre poche, ainsi que la petite lanterne. M'entendez vous, drôle?

— Croyez, monsieur, que je ne me mets jamais en route sans prendre toutes les précautions nécessaires. »

En parlant ainsi le colonel recevait des mains de son domestique ces ustensiles de voyage. Il se mit à battre le briquet et alluma, non sans peine, une petite lanterne de corne dont la lueur était suffisante pour éclairer la route.

« Veuillez maintenant, monsieur, ouvrir la marche avec mistress Urubide. Nous vous suivrons où il vous plaira de nous conduire. Etes-vous prêt, Fuschsli? et vous, sir Charles? — Mon honorable ami, dit-il en serrant la main de sir George avec effusion, nous l'aurons échappé belle; enfin puisque nous voilà sains et saufs, tout est pour le mieux, mais il faut se hâter, car ce maudit orage ne cesse pas, et nous avons maintenant à redouter la pluie. »

Le colonel s'approcha alors de miss Lee et la souleva dans ses bras avec une sollicitude toute paternelle. Elle voulait essayer de marcher, mais il l'assura qu'elle n'en aurait pas la force et qu'il en avait, Dieu merci, assez pour tous les deux. On se mit en route. L'inconnu allait en tête à côté de John, lequel tenait la lanterne ; derrière eux venaient Marie Urubide, assez mortifiée de l'aventure, et le robuste chasseur portant sa maîtresse dans ses bras ; puis sir George, encore tremblant, appuyé sur le bras de son cousin ; enfin le colonel, chargé de son précieux fardeau, fermait la marche, trébuchant quelquefois et accompagnant chaque faux pas d'un *goddam* énergique suivi tout aussitôt de paroles rassurantes pour miss Lee :

«Ne craignez rien, mon enfant; avec vous j'irais au bout du monde. Mais ce gentleman si obligeant, que je ne connais pas, s'est servi de façons un peu rudes pour m'engager à me mettre à terre. N'importe, nous lui devons certainement beaucoup de reconnaissance; sans lui nous serions à tous les diables. Mais voilà la pluie qui commence, *goddam!* appuyez votre tête sur mon épaule, ma chère miss Lee; bien. Laissez-moi relever le collet de votre *ridingcoat* autour de votre cou, et rattachez-le avec ce mouchoir. Ah! quelle aventure, *goddam!* nous en parlerons longtemps dans votre petit salon de *Bloomsbury-Square*, où l'on est incomparablement mieux que dans cet affreux pays. Je préfère de beaucoup nos brouillards, quoi qu'on en dise, à ce *hurly burly* de tous les vents et à ces danses aériennes de rochers qui s'ébattent au-dessus de votre tête. Ha! voici les cataractes du ciel qui se débondent. Heureusement cela n'est pas fort à craindre, — à moins qu'on n'ait des rhumatismes, *goddam!*»

Pendant ce monologue philosophique, la pluie s'était en effet déclarée, et un moment après elle tombait par torrents. Le danger avait changé de face; mais il n'en était pas moins assez sérieux, car les eaux, ruisselant sur toutes les pentes de la montagne, se réunissaient dans les dépressions du terrain, formant comme autant de réservoirs, d'où, se frayant une voie à travers le lit encombré des anciennes ravines, elles entraînaient dans leur cours irrésistible tout ce qui se trouvait sur leur passage. Malgré l'obscurité effrayante qui enveloppait la montagne, la petite lanterne du colonel jetait une lueur suffisante pour que nos voyageurs reconnussent la route ; et, sans cet utile secours, ils n'auraient pu faire un seul pas. Le sol, fortement détrempé, était d'ailleurs devenu si fangeux et si glissant, qu'ils n'avançaient que très-difficilement. Le colonel, ayant toutes les peines du monde à garder son équilibre, donnait au diable les beautés de la nature et jurait entre ses dents qu'on ne le prendrait plus à faire des courses d'agrément dans les montagnes. Percé jusqu'aux os, l'estomac à jeun et ne sachant dans quel gîte on le menait, il ne se sentait plus d'humeur à prendre stoïquement les choses, et ne savait que dire à sa jolie compagne.

Enfin ils arrivèrent au passage dont leur avait parlé le guide. Ce n'était plus qu'un torrent roulant dans ses flots impétueux d'énormes blocs de pierre détachés de la montagne. Toutefois, un sentier praticable pour les piétons longeait ce passage ou plutôt ce ravin à une hauteur suffisante pour que les eaux ne pussent l'atteindre ; mais il fallait y arriver; pour cela, il était indispensable de passer de l'autre côté du torrent, entreprise inexécutable, faute de pont; ou tout au moins de le franchir, ce que le colonel n'aurait pu faire que s'il eût eu des ailes. La rive opposée formait à la vérité en cet endroit une saillie qui en diminuait la largeur; toutefois celle-ci présentait encore une distance de douze à quinze pieds, qui, vue à la lueur de la petite lanterne, paraissait formidable; et au-dessous se précipitaient comme dans une espèce de gouffre les ondes bourbeuses grossies par l'orage. Il semblait impossible, sans secours étranger, de venir à bout de cette difficulté ; et nos voyageurs, consternés, recrus de fatigue, transis par la pluie, commençaient à désespérer de leur situation. Le colonel grinçait des dents.

« Monsieur, qui que vous soyez, dit-il à l'inconnu, au nom de toute la reconnaissance que nous vous devons déjà, trouvez un moyen de nous tirer de ce mauvais pas. Il est impossible que deux pauvres femmes délicates passent toute une nuit exposées à l'orage, à la pluie et à toutes les injures de l'air. Mettez le comble aux services que vous nous avez rendus en ne nous abandonnant pas dans cette horrible position. S'il faut que quelqu'un se dévoue pour sauver la santé et peut-être la vie de ces deux infortunées, eh bien ! je suis prêt à faire tout ce que vous m'indiquerez, fût-ce au péril de la mienne. J'ai tant de fois bravé la mort pour mon propre compte, que je ne reculerai pas s'il faut l'affronter pour le salut de ce que j'ai de plus cher au monde. Ce torrent est-il assez profond pour ne pouvoir se passer à gué? dites; je sais nager, j'ai de la vigueur ; je ne puis me résoudre à laisser plus longtemps mes amis dans cette position avant d'avoir tout fait pour les en tirer. »

L'inconnu secoua la tête, et répondit :

« L'eau est profonde, le courant est irrésistible, nul homme n'y mettrait le pied sans être emporté. Toutefois il me reste encore quelque espoir. Si je ne me trompe, il y a une scierie dans la montagne, à un quart de lieue plus haut. Il n'est pas impossible que l'eau, en débordant sur les chantiers, ait entraîné quelque poutre ou d'autres pièces de bois, et si cela est, il est probable que le plus grand nombre se trouvent arrêtées non loin d'ici par les blocs de pierre qui obstruent toujours le cours des eaux à leur point de partage. Peut-être y trouverons-nous ce qu'il nous faut. Mais les forces d'un homme seul sont insuffisantes ; que deux d'entre vous, messieurs, veuillent donc me prêter le secours de leurs bras.

— John! dit le colonel, donnez la lanterne à mistress Urubide, et vous, mon brave Fuchsli, remettez pour un moment à sir Charles le soin de soutenir votre maîtresse. Du courage, mes amis, faites tout ce que cet honorable gentleman vous indiquera.

— Dans l'impossibilité où je suis de chercher ailleurs des secours indispensables, reprit l'inconnu, je me vois forcé de vous demander tous vos mouchoirs. Nous sommes neuf; en les réunissant tous par le bout, et, s'il le faut, avec d'autres pièces de nos vêtements, nous ferons une espèce de câble d'une longueur suffisante.

— Inudile, mein herr, dit Fuchsli, che avre sur moi quelque chose de pien mieux. »

En parlant ainsi, il lui présentait un petit paquet de corde de moyenne grosseur qu'il avait trouvé suspendu à la selle de son mulet lorsqu'il s'était mis en devoir de le dessangler.

« A merveille! c'est tout ce qu'il nous faut. Attendez que je réclame votre aide, et, pour le moment, laissez-moi agir seul. »

L'inconnu disparut alors en rampant derrière le talus taillé à pic, et qui, dans certains endroits, surplombait même le lit du torrent, n'ayant, pour s'aider dans cette descente périlleuse, que quelques touffes de broussailles et les inégalités du rocher. Une semblable tentative eût été folle pour tout autre qu'un enfant des montagnes, et, dans l'obscurité, elle présentait plus d'une chance incertaine.

L'anxiété de l'attente fit paraître bien longs à nos voyageurs les moments qui s'écoulèrent jusqu'à son retour. Plus d'une fois, la chute de quelque parcelle de rocher roulant sous son pied dans le torrent sembla, par son bruit sinistre, leur fermer tout espoir.

Enfin il reparut tenant un bout de la corde entre ses dents. Ses conjectures ne l'avaient pas trompé ; à quelques pas au-dessus du *rapide*, il avait trouvé le lit du torrent très-encombré par des débris et des matériaux de toutes sortes. Quelques poutres de sapin, entraînées par les eaux, s'étaient en effet trouvées subitement retournées et arrêtées en travers en cet endroit par l'effort inégal du courant. En s'aidant lui-même de ce barrage naturel, il était parvenu à attacher solidement la corde à l'extrémité d'une de ces pièces de charpente. Il ne fallait qu'une légère secousse pour la déplacer et la mettre en position de suivre l'impulsion commune. La résistance de six bras vigoureux devait suffire pour la retenir dans son élan et la ramener à terre.

Tout arriva comme il avait été prévu. Le lourd madrier fixé à la corde par un nœud habile fut aisément redressé, et les trois hommes, réunissant leurs efforts, le retirèrent non sans peine sur le bord.

L'inconnu le mesura aussitôt, et le trouva d'une longueur convenable à son dessein. Mais le plus difficile restait à faire. Il fallait le jeter par dessus le lit du torrent et l'assujettir à l'autre rive, de façon à former une espèce de pont. Sur l'ordre de celui qui les dirigeait avec tant de zèle et d'activité, John et Fuschli placèrent l'énorme pièce de bois en saillie sur la marge où ils se trouvaient, de façon à ce qu'elle présentât à celle qu'on voulait atteindre une de ses extrémités. Il était douteux toutefois qu'on pût réussir à l'y faire parvenir par les voies ordinaires : les forces de dix hommes n'eussent pas suffi pour lui servir de contre-poids. Mais l'inconnu semblait avoir prévu cette dernière difficulté. Il s'empara d'un des bouts de la corde, l'enroula autour de son poignet, mesura de l'œil la distance à l'aide de la petite lanterne, et, prenant son élan, il franchit d'un bond prodigieux le lit du torrent. Cet acte imprévu arracha un cri de frayeur à tous les assistants ; mais la voix ferme de l'inconnu qui se fit presque aussitôt entendre au-dessus du bruit des eaux vint les rassurer sur le résultat de sa témérité. John et Fuchsli poussèrent alors vigoureusement la poutre de sapin du côté de la rive opposée, vers laquelle elle se dirigea comme si elle eût été retenue par une force surhumaine. Le colonel, qui avait assisté jusque-là avec un intérêt muet à cette lutte de l'industrie et de l'audace contre les obstacles matériels, ne put retenir une exclamation de joie. Il se sentait allégé d'un poids énorme.

« Bravo ! s'écria-t-il avec enthousiasme ; qu'on ne me vante plus la bravoure et le sang-froid des militaires. Ceci vaut bien les exploits du champ de bataille. Je n'aurais jamais cru qu'on pût jeter un pont sur cet abîme sans le secours de quelque puissance supérieure. Mais rien n'est impossible à l'homme. Ma chère enfant, dit-il, en s'adressant à miss Ophélia, qui appuyait sur son épaule sa tête languissante, nous sommes hors de danger, grâce à Dieu et au dévouement de ce sauveur inconnu que le ciel nous envoie. »

Toutefois, en examinant de près la largeur périlleuse de cette dernière planche de salut, et surtout sa longueur, que l'obscurité rendait plus redoutable; en voyant au-dessous les ondes se précipiter avec fracas, le colonel revint un peu sur son premier mouvement, et fut forcé d'avouer, après s'être consulté lui-même, que le pas le plus difficile leur restait à franchir.

« Nous ne saurions, monsieur, dit-il à l'inconnu, qui reparaissait en ce moment avec la même aisance que s'il eût marché sur le parquet d'un salon, nous ne saurions vous marquer assez vivement toute notre reconnaissance. Permettez-moi donc d'en renvoyer les témoignages à un moment plus opportun, et de vous demander comment vous comptez nous faire passer sur cette frêle poutre suspendue au-dessus d'un abîme. Quant à moi, ce n'est point le courage qui me manque ; mais je n'ai plus le pied aussi sûr que dans ma jeunesse, et je ne consentirai jamais, en me livrant pour la première fois à un exercice aussi hasardeux, à risquer l'existence de la personne dont j'ai accepté le dépôt précieux. Votre zèle et votre énergie m'étonnent. Croyez que tous nos cœurs vous en tiendront compte ; mais il est des obstacles que toute la bonne volonté ne saurait vaincre, et celui-ci me paraît, je vous l'avoue, au-dessus de mes forces. »

L'inconnu parut ne répondre qu'à ses propres résolutions et dit modestement :

« J'achèverai, monsieur, ce que j'ai entrepris. »

Puis, s'avançant vers sir George :

« Monsieur, lui dit-il, les moments sont précieux. Il ne faut pas les perdre en hésitations inutiles. Je réponds de toute votre famille comme si c'était la mienne. Veuillez vous confier à moi. J'ai les habitudes du pays ; ne craignez pas, en vous plaçant sur mes épaules, de compromettre la sûreté de mes forces. Abandonnez-vous à la prudence dont je crois vous avoir déjà donné quelques preuves. Il n'y a que ce moyen de sortir d'ici.

Sir George, un peu démoralisé par tout ce qui lui était arrivé, se laissa faire ce qu'on voulut. L'inconnu le chargea sur ses épaules et le porta d'un pas ferme et agile de l'autre côté du torrent.

Quand ce fut le tour de lady Lee, il s'empara d'elle malgré ses cris et sa résistance et l'emporta comme il eût fait un enfant.

Le colonel, stupéfait d'admiration, ne fit plus aucune difficulté de lui livrer son précieux fardeau, et, quand il l'eut vu déposer sur l'autre rive, il respira comme un homme oppressé dont le cœur se sent déchargé de tous ses soucis.

L'inconnu rendit le même service à sir Charles et à Marie Urubide.

Quant au colonel, il n'avait consenti à passer qu'après tous les autres pour se conformer en cette circonstance, disait-il, aux usages militaires, qui veulent qu'un capitaine n'abandonne jamais que le dernier son navire. Il ordonna donc à John d'aller rejoindre sir George, lequel avait peut-être besoin de ses services. Le pauvre garçon, empressé d'obéir à son maître, avait fait en chancelant le premier pas de ce périlleux trajet quand le cœur lui manqua, et il allait céder au vertige du gouffre si l'inconnu n'était heureusement arrivé à temps pour l'arracher aux lois de la gravitation.

Le chasseur Fuchsli, qui était un enfant des montagnes, effectua son passage lentement, mais en homme exercé dès son enfance à braver ces sortes de dangers.

Restait le colonel, et ce n'était pas l'entreprise la moins hasardeuse que de se charger de son énorme masse et de lui faire opérer entre ciel et terre un trajet d'une quinzaine de pieds au moins sur le pont fragile qui avait résisté à des personnes moins impérieusement sollicitées par leur poids vers le centre commun. Réfléchissant pour la première fois aux inconvénients de sa corpulence, il regardait couler le torrent d'un air pensif, lorsque l'inconnu vint résolûment le prier de se placer sur ses épaules.

« Hum ! » fit le colonel en puisant une prise dans sa tabatière d'or et humant avec délice, comme si c'eût été la dernière fois qu'il lui fût donné d'en savourer les jouissances, le parfum du tabac d'Espagne.

« Hum ! hum ! répéta-t-il, vous avez, monsieur, un courage et une adresse à toute épreuve ; votre prudence m'est connue ; mais peut-être n'avez-vous pas bien pesé, c'est le mot, cette dernière difficulté. Tenez, en ma qualité de militaire, je serai franc avec vous. L'entreprise me paraît au-dessus des forces humaines, et, à moins que vous ne soyez Milon le Crotoniate en personne, je n'oserais me confier à ce mode de translation. Je me vois contraint de vous avouer que je pèse à peu près deux quintaux anglais, c'est-à-dire, si je ne me trompe, deux cent vingt-quatre livres de votre pays. Si cette déclaration ne vous fait pas renoncer à votre projet, c'est que vous êtes doué de cette foi robuste qui peut, à ce que nos prédicateurs assurent, soulever des montagnes. En un mot, je vous dirai que je ne suis pas assez amoureux de ma personne pour essayer de lui sauver quelques désagréments au prix de la sûreté de mes semblables. Ainsi, monsieur, croyez-moi, abandonnez un dessein que j'ai de si bonnes raisons pour croire inexécutable. On m'enverra demain matin tous les secours nécessaires. J'en serai quitte pour bivouaquer ici. L'air est frais dans ces montagnes ; la pluie peut cesser d'un moment à l'autre ; enfin j'en ai vu de plus dures. Je vous suis du reste obligé autant qu'on peut l'être, et déclare que vous vous êtes conduit aussi noblement que le plus parfait gentleman anglais. Bonsoir, monsieur. Allez rassurer mes amis et leur déclarer ma résolution. Conduisez-les dans le gîte le plus proche, et n'oubliez pas que je vous confie la fille de sir George. Je ne saurais la remettre en de meilleures mains. A propos, j'ai oublié de vous demander votre nom. Nous nous reverrons, je pense. La demeure de sir George est dans le faubourg de Cibourre, place... ; c'est la maison d'un de mes honorables amis, don Augustin Agni... Arregui... Je n'ai pas la mémoire des noms ; mais vous devez le connaître, car il est, je crois, le seul armateur de Saint-Jean-de-Luz. Là-dessus, monsieur, je vous souhaite un bon voyage.

— Monsieur, lui répondit l'inconnu d'une voix un peu embarrassée et en étouffant une violente envie de rire, les motifs d'hésitation dont vous venez de me faire part vous honorent ; mais ne craignez pas, en acceptant le secours que je vous offre, de nuire à l'intérêt commun. Les difficultés dont vous vous faites si généreusement le principal objet sont déjà à demi surmontées par le vif désir que j'ai de vous rendre service. Vos amis attendent, le temps presse ; ayez toute confiance en ma vigueur et en ma prudence. »

Enfin le colonel se laissa persuader à prendre la voie aérienne, la seule qui pût le tirer d'embarras. Il eût désiré en ce moment être allégé de soixante bonnes livres pour le moins. Cependant il fut étonné de sentir que l'inconnu le chargeait sans peine sur ses robustes épaules. Celui-ci opéra cette fois le passage du torrent avec plus de lenteur, mais avec une fermeté de pas que le balancement de son frêle appui ne fit pas chanceler un seul instant.

La suite au prochain numéro. J. LAPRADE.

Blidah et les mines de la Mouzaïa.

Les habitants d'Alger racontent à leurs hôtes une histoire fort triste, mais caractéristique. Lorsqu'on ouvrit, en je ne sais plus quelle année, cette belle place du Gouvernement qui domine le port et la rade, et qui offre le soir un aspect si animé, on s'empressa d'y planter des arbres vulgaires, — des platanes ou des ormes, — dont la croissance était presque certaine. En effet, ces arbres, à peine en terre, parurent rivaliser entre eux à qui pousserait le plus vite. En quelques années ils étaient assez grands sinon pour donner, du moins

pour promettre un magnifique ombrage aux promeneurs reconnaissants. Un jour arrive à Alger, je ne me rappelle plus quel haut fonctionnaire militaire ou civil, un de ces hommes de génie qui ne peuvent pas moins faire que de laisser partout des traces de leur passage. La vue de ces arbres qui ressemblaient à ceux de la promenade de sa ville natale lui causa un amer désappointement. Il venait probablement, selon l'expression d'un magistrat célèbre par ses facéties, cueillir des palmes dans le pays où elles croissent. « En Afrique, s'écria-t-il, on ne devrait se promener qu'à l'ombre des orangers. » Cette idée absurde lui parut sublime. Grand était, à ce qu'il paraît, son crédit ; car, quelques jours après, les pauvres ormes, qui s'étaient jusqu'alors si bien conduits et qui ne demandaient qu'à croître et embellir, furent impitoyablement arrachés, sciés et brûlés. A leur place, sur l'ordre de ce haut fonctionnaire, — que ne sais-je, pour vous l'apprendre, le nom de cet homme de goût? — on planta une double ligne d'orangers. Mais, soit que le terrain ne leur convînt pas, soit qu'ils eussent une mauvaise constitution, soit toute autre cause, ces orangers refusèrent obstinément de grandir. Après avoir végété quelques années, ils périrent tous sans exception. Il fallut les arracher. Aussi ne trouve-t-on actuellement sur la place du Gouvernement d'autre ombrage que celui qu'y fait, avant ou après midi, la statue de bronze du duc d'Orléans, et les promeneurs qui s'y rôtissent au soleil, au milieu d'épais tourbillons de poussière, regrettent-ils toujours l'assassinat, à jamais déplorable, de ces premiers ormes qui, sans la sottise de ce fonctionnaire trop puissant, formeraient aujourd'hui au-dessus de leur tête les plus charmants et les plus utiles parasols.

Bois sacré à Blidah.

L'ombrage d'un arbre est aussi rare aux environs d'Alger qu'à Alger même. Ce n'est pas que les arbres manquent ; ils sont même fort nombreux, mais ils appartiennent presque tous à des propriétaires avares et jaloux, qui les tiennent soigneusement enfermés entre quatre murs tellement élevés, que de l'extérieur on aperçoit à peine l'extrémité de leur tête. Le public ne jouit même pas de leur vue, à plus forte raison est-il privé de leur ombre. En outre, les plus rapprochés sont encore assez éloignés, ou bien, pour les atteindre,

Une rue à Blidah.

il faut gravir des pentes abruptes. Or, on ne va pas volontiers vagabonder hors des murs ou escalader des montagnes quand le thermomètre varie de 40 à 50 degrés. On aime mieux faire la sieste dans son patio, ou errer dans ces rues qui ressemblent à des égouts autant par leur odeur et leur obscurité que par leur construction singulière. Mais il n'y a qu'un sommeil qui soit éternel, et ce spectacle, étrange au premier abord, finit à la longue par devenir insupportable. Que si dans de pareilles circonstances vous entendiez parler tout à coup d'une ville peu éloignée, cachée comme un nid d'oiseau dans une verdoyante forêt d'orangers, de citronniers, de grenadiers, au pied d'une chaîne de montagnes que vous connaissez de réputation depuis votre plus tendre enfance, et d'où coulent tout exprès pour l'arroser les eaux les plus abondantes et les plus pures qui se puissent voir, n'éprouveriez-vous pas, comme moi, un vif désir d'aller vous promener quelques heures dans cette forêt, le long des ruisseaux descendus de ces montagnes?

Passage du gué de la Chiffa.

Rien de plus facile d'ailleurs que de satisfaire ce désir. Il y a dix ans à peine, il fallait une armée pour aller d'Alger à Blidah ; maintenant on n'a pas même besoin d'escorte. D'excellentes diligences, partant le matin et l'après-midi des deux villes, franchissent en moins de cinq heures les douze lieues qui les séparent. Dans le plus fort accès de la fièvre des chemins de fer, les plus malades avaient fait la folie de projeter un chemin de fer d'Alger à Blidah. Heureusement ils sont morts, ou ils se sont guéris avant d'avoir pu mettre à exécution cet incroyable projet. Les quinze ou vingt voyageurs qui font chaque jour ce trajet doivent donc, en attendant la résurrection ou la rechute de ces spéculateurs fabuleux, se contenter de la diligence ou de l'omnibus. Pour moi, le hasard me plaça dans l'omnibus avec un Arabe, une cuisinière, un général, son secrétaire et son domestique.

Ce général, dont je tairai le nom, était décoré de plusieurs ordres et commandeur de la Légion d'honneur. Il allait prendre un commandement supérieur, et il n'était pas venu en Afrique depuis la conquête. Il se parlait tout haut à lui-même. Dès notre descente sur la Métidja, comme saisi tout à coup d'une idée lumineuse, il s'écria : « Ce problème si longtemps cherché, j'en ai trouvé la solution : il ne manque

Café (gourbi) arabe.

en Afrique que des hommes et des capitaux! » Grande découverte, dont je suis obligé, pour rester dans le vrai, de proclamer hautement la parfaite exactitude, et dont je lui laisse tout l'honneur.

Les hommes et les capitaux manquaient en effet. Ils manquaient complétement, et il est à craindre, au train où vont les choses, qu'ils ne manquent longtemps encore. Le difficile, général, n'est pas de constater ce fait, hélas! trop apparent, mais d'en trouver et surtout d'en détruire si bien la cause, qu'elle ne puisse plus produire ce déplorable effet. Dans le Sahel, l'illusion est encore possible. D'abord, en en montant le versant septentrional, au pied et sur les pentes duquel Alger sera bientôt à l'étroit dans l'intérieur de ses fortifications reculées, vous jouissez d'une de ces vues féeriques qui se gravent trop profondément dans la mémoire pour pouvoir jamais s'en effacer. Une mer sillonnée en tout sens de navires jusqu'à l'horizon lointain, où elle se confond avec le ciel, et dont les vagues innombrables reflètent incessamment, comme des miroirs à facettes, les rayons étincelants du soleil, un golfe comparable à celui de Naples, des lames d'un bleu unique mourant ou se brisant sur des sables d'or ou contre des rochers de fer ou de cuivre, une ville fameuse, d'une blancheur éblouissante, qui s'élève et s'agrandit à vue d'œil, et partout, sur les collinesqui dominent la rade, d'élégantes et pittoresques villas, entourées de délicieux bouquets d'arbres, tels sont les ravissants tableaux qui se déroulent tour à tour ou en même temps sous vos yeux à chaque tournant de la route. Quand une fois on a dépassé le col, le paysage change complétement d'aspect. On descend dans de petits vallons à demi boisés et à demi

Entrée des mines de Mouzaïa

Vue générale des mines de Mouzaïa.

Ali, ouvrier aux mines de Mouzaïa.

cultivés ; on traverse des villages naissants protégés par des camps, et qui promettent de prospérer ; et n'étaient d'adorables fontaines devant lesquelles on regrette de passer trop vite, deux ou trois cafés maures, où des Arabes accroupis font la sieste en fumant leur pipe et en dégustant de temps en temps quelques gouttes de leur liqueur favorite, et les jolis noms de ces communes, Birkadem et Birmandrès, on se croirait dans un des plus fertiles, des plus pittoresques et des plus chauds départements du midi de la France. Toutefois le charme est bientôt détruit. Une longue côte conduitau point culminant du versant méridional du Sahel : on découvre à ses pieds la vaste plaine de la Métidja, bornée à l'horison par la chaîne imposante de l'Atlas, et tandis que l'on admire ces belles montagnes, dont les croupes à demi calcinées, à demi recouvertes d'une maigre végétation, se dessinent si nettement sur le ciel bleu, et qui paraissent si rapprochées, malgré leur éloignement, on entre dans le plus affreux désert qui ait jamais attristé les regards d'un voyageur désappointé.

Un million d'hommes vivraient peut-être à l'aise, et sans consommer tous ses produits, sur cette plaine de seize lieues de long et de sept à huit lieues de large qu'on appelle la Métidja, si elle était assainie, fertilisée, cultivée. Quelques centaines de colons y meurent de la fièvre en y dépensant dans des essais malheureux leurs forces et leurs capitaux. Loin d'en égayer les stériles solitudes, les apparences de fermes qu'on remarque à de longues distances de chaque côté de la route lui font perdre cette beauté sévère qu'elle devait avoir quand elle était entièrement abandonnée à elle-même. On peut la comparer à un grand, beau et robuste sauvage qui essayerait de cacher sa nudité sous des haillons. En se mon-

Femme et fille d'Ali.

trant sans aucun vêtement, il ferait au moins admirer l'élégance de ses formes, l'éclat de sa carnation, la vigueur de ses muscles ; mais les guenilles qui le défigurent inspirent un tel sentiment de tristesse et de dégoût, qu'à sa vue on détourne la tête en fermant les yeux. Autant la Métidja est horrible dans son état actuel, autant elle deviendra magnifique quand elle sera couverte de villages, de fermes, de champs, de prairies, de vergers et d'habitants. Là surtout les hommes et les capitaux manquent. Qu'ils y viennent en quantité suffisante, et un succès complet leur est assuré. Mais comment leur persuader de s'y transporter? *That is the question!*

La route ne traverse que deux villages qui n'affligent ni les yeux, ni l'esprit. Bouffarick, placé à la jonction de plusieurs routes, et arrosé par des eaux abondantes, a vu ses maisons pousser et s'embellir en même temps que ses jardins. Sa population est assez heureuse pour songer à se divertir. Le jour de mon passage, les murs des hôtels, car il y en a plusieurs, étaient couverts d'une superbe affiche jaune qu'à mon grand regret je n'eus pas le temps de copier. Un M. Laurent ou Thomas, — j'ai oublié le nom de ce personnage extraordinaire, — faisait savoir aux habitants de la ville, par permission des autorités, que désormais il se proposait de consacrer toutes ses soirées à leur amusement. Chaque jour de la semaine, de telle heure à telle heure, moyennant une faible rétribution, ils pourraient se procurer le plaisir de le voir et de l'entendre. Le lundi il dansait sur la corde et il faisait d'autres exercices d'équilibriste ; le mardi il jouait du violon et du cornet à piston ; le mercredi il improvisait des vers sur le premier sujet donné ; bref, le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche avaient chacun aussi leur représentation spéciale. L'affiche de cet homme, vraiment unique, m'en apprit plus sur la condition des habitants de Bouffarick que toutes les statistiques ministérielles. Un saltimbanque aussi distingué ne fera jamais un semblable appel à la curiosité de colons qui jurent, mais trop tard, en grelottant de fièvre, qu'on ne les y prendra plus.

Méred mérite également une mention. C'est ou c'était une colonie militaire. Bien qu'il soit moins grand, moins ombragé, moins brillant que Bouffarick, ce village n'inspire que des idées gaies au voyageur qui le traverse au trot ; sans savoir au juste pourquoi, on a foi en son avenir. De glorieux faits d'armes ont eu lieu dans les environs. Si j'écrivais l'histoire de notre conquête, je serais fier de les raconter, car ils font honneur à la France; mais je ne suis qu'un touriste : les chevaux qui voient, à l'extrémité de cette longue ligne droite, le but de leur course, m'emportent rapidement loin de ces souvenirs ; à peine si j'ai eu le temps de jeter en passant un regard satisfait sur le magnifique obélisque de pierre élevé tout récemment au milieu de la grande place à la mémoire des intrépides soldats de notre brave armée d'Afrique qui ont immortalisé le nom de Méred.

Blidah est ou devait être une ville française. L'ancienne ville n'existe plus. La rue que M. Wassili Timm a dessinée, tout exprès pour *l'Illustration*, est peut-être la seule qui ait conservé son ancienne physionomie ; encore a-t-elle subi de nombreuses mutilations. Partout ailleurs s'élèvent de larges rues tirées au cordeau et des maisons de deux ou trois étages. La ville arabe détruite, des spéculateurs en avaient acheté les ruines, et, après les avoir déblayées, ils s'empressèrent de construire une ville française. Ils s'étaient imaginés que sa position avantageuse, ses eaux abondantes, ses forêts d'orangers attireraient à Blidah une population égale, si ce n'est supérieure, à celle d'Alger. C'était à qui bâtirait le plus vite les maisons les plus vastes et les plus hautes pour loger tous ces habitants qu'on supposait en marche. Chaque jour, les entrepreneurs, montés sur la partie la plus élevée de leurs bâtiments, stimulaient le zèle de leurs ouvriers, comme s'ils eussent déjà vu accourir de tous côtés sur les routes, et se presser aux portes de la ville, leurs locataires impatients. Mais un moment vint où ces incroyables illusions se dissipèrent. On s'était grossièrement trompé. On chercherait en vain dans toute l'Afrique française un original, si excentrique qu'il soit, qui y ait établi volontairement son domicile pour y vivre de ses revenus. Sans rentiers, comment peupler une ville où il n'y a, et où il ne peut y avoir encore, ni commerce ni industrie : le problème est insoluble. Aussi Blidah ne fut-elle pas peuplée. Plusieurs centaines de maisons sont construites ou commencées ; les unes achevées, les autres élevées d'un ou de plusieurs étages ; celles-ci à peine sorties de terre. — Les moins actifs ont été les plus heureux. — Terminées, elles pourraient loger, je crois, une population de plus de trente mille âmes. Au 31 mars de cette année, Blidah comptait trois mille neuf cent soixante-dix-neuf habitants ; six de moins qu'au 1er janvier. On ne saurait se faire une idée de l'aspect désolé que présente cette malheureuse ville morte sans avoir vécu, morte avant d'être née, et qui ne ressusciterait pas alors même que d'autres spéculateurs, non moins insensés que ses fondateurs, trouveraient des actionnaires assez dépourvus de sens et assez désireux de se ruiner pour leur fournir les fonds nécessaires à la construction de ce fameux chemin d'Alger à Blidah, dont ils ont osé demander, je crois, la concession.

Quand, descendu de mon omnibus et séparé de mon général, je me trouvai seul sur la grande place de Blidah, alors complétement déserte ; quand, sur les quinze ou vingt belles maisons qui la forment, je n'en comptai que deux ou trois au plus qui parussent habitées, j'éprouvai un affreux serrement de cœur. Si le chemin de fer eût existé, je fusse parti à l'instant même, eussé-je dû affréter à mes frais un convoi spécial. Il me semblait que je ne sortirais pas assez tôt de cette ville impossible. J'errais au hasard dans ses rues solitaires, cherchant en vain des moyens de fuir, aussi triste qu'un condamné qui n'a plus que quelques heures à vivre, lorsqu'au détour d'une ruine je me heurtai brusquement contre deux jeunes gens marchant en sens contraire. La Providence avait eu pitié de moi. Dans le moment où mon spleen devenait si violent que je me serais laissé égorger non-seulement sans résistance, mais avec plaisir, elle m'envoyait deux anciens camarades qui avaient le courage de remplir à Blidah les fonctions de procureur du roi et de substitut, — comment récompenser dignement un pareil dévouement ? — et qui me firent faire, le lendemain, une de ces promenades dont on garde précieusement un souvenir éternel.

D'abord nous allâmes visiter le bois sacré et les orangeries, je devrais dire leurs derniers vestiges. Le génie militaire a indignement saccagé les environs de Blidah : ni leur âge, ni leur beauté, n'ont pu sauver les arbres qu'il avait condamnés au supplice du feu. Des oliviers centenaires sont tombés sous sa hache dévastatrice à côté d'orangers, de citronniers et de grenadiers auxquels leur jeunesse vigoureuse semblait promettre aussi tout un siècle de fleurs, de parfums et de fruits. Si vous lui reprochez ses absurdes rigueurs, il trouvera, soyez-en sûr, des raisons pour se justifier. Tuer et abattre un arbre, vous dira-t-il, c'est sauver la vie à dix soldats, car ces bois touffus servaient de remparts aux Arabes qui, chaque jour, sans être vus et sans pouvoir être poursuivis, fusillaient traîtreusement tous les Français assez imprudents pour s'aventurer hors des murs. Ces raisons sont sans doute excellentes, mais le génie militaire en abuse, et, en constatant autour de Blidah les dégâts de longtemps irréparables qu'il s'est permis et cru obligé de commettre, on ne peut vraiment s'empêcher de le trouver parfois un peu trop humain. Evidemment il y a eu des sacrifices inutiles. Le bois sacré surtout, cette magnifique forêt dont M. Wassili Timm a reproduit si fidèlement un des derniers débris, aurait à déplorer moins de victimes que certes la France ne porterait pas le deuil d'un nombre plus considérable de ses enfants.

A l'époque où je visitai Blidah, les oranges étaient encore vertes et les citrons commençaient seulement à jaunir. Ayant aperçu, dans un jardin, plusieurs orangers couverts de superbes fruits d'un jaune tentant, j'y entrai, car la porte en était ouverte, et deux Arabes y fumaient leur pipe à l'ombre d'un des plus beaux arbres, au bord d'un de ces ruisseaux qui, remplissant de leur eau limpide leur lit de pierre ou de mousse et coulant avec un doux murmure, fécondent si magnifiquement ce coin de terre favorisé du ciel. Ces oranges, dont les couleurs séduisantes m'avaient charmé, étaient si mûres, que plusieurs, détachées de leur branche, brillaient comme des boules d'or sur l'épais tapis de verdure qui recouvrait le sol. Il faisait une chaleur étouffante ; j'éprouvais un vif désir de rafraîchir ma bouche altérée ; jamais je n'avais mangé d'oranges à l'ombre de l'oranger : les fruits cueillis sur l'arbre ou ramassés au pied ont, qui ne le sait par expérience? une saveur toute particulière ; bref, quelque diable aussi me poussant, je me baissai pour ramasser une orange.

Mon entrée dans le jardin n'avait pas paru, je dois l'avouer, causer beaucoup de plaisir aux deux Arabes qui s'y trouvaient réunis. Toutefois ils s'étaient contentés de me témoigner leur ennui par une affreuse grimace. Mais à ce geste, ils se levèrent comme s'ils eussent été piqués d'un reptile, et s'avançant vers moi d'un ton menaçant, ils me firent signe de renoncer à mes idées de gourmandise. Indigné de leur inhospitalité, je ramassai vivement une orange, et, tirant ma bourse, je leur offris en payement une pièce de monnaie. Alors ils poussèrent des cris effroyables, et ramassèrent à leur tour des oranges qu'ils jetèrent à terre avec violence, en donnant à leur physionomie une expression d'horreur et de dégoût. Je n'entendais absolument rien ni à leur langage, ni à leur pantomime.

« Ah ! tu aimes mieux, dis-je à celui qui me paraissait le plus furieux, détruire tes fruits que de les vendre à un Français et à un chrétien ; eh bien ! pour te punir, je ne te payerai pas celui que je me suis approprié. »

J'étais exaspéré. Terminant par un geste expressif, de l'invention du gamin de Paris, cette harangue à laquelle mes auditeurs n'avaient rien compris, j'essayai une seconde fois de mordre l'orange dont ma main ne s'était pas dessaisie. Mais l'un d'eux, non moins irrité que moi en apparence, s'approcha pour me prendre le bras, et m'empêcher, par la force, de consommer le produit de mon crime. Cette fois, je ne me contins plus ; déjà je levais ma canne d'une main, déjà je reportais l'orange à ma bouche de l'autre, lorsque mes deux amis, attirés par le bruit de cette querelle, entrèrent dans le jardin et s'interposèrent entre nous. Tout fut bientôt expliqué : ces propriétaires inhospitaliers que j'accablais d'injures, et que je m'apprêtais à rouer de coups au risque de me faire assommer, étaient les plus honnêtes gens du monde. Leurs démarches, leurs discours et leurs signes, que j'interprétais si mal, avaient pour but, sinon de me sauver la vie, du moins de m'épargner une affreuse purgation. L'orange, mûrie avant le temps, et dont je persistais à me régaler malgré leurs bienveillantes observations, ne se mange jamais ; car, en général, cette espèce inutile cause aux gourmands, qui se sont laissé prendre à ses apparences trompeuses, les coliques les plus atroces. Après avoir remercié affectueusement les deux Arabes, je sortis du jardin, suivant pas à pas mes deux guides, et me promettant bien de ne les plus quitter et d'être moins prompt désormais dans mes jugements.

Nous remontions le cours de l'Oued-el-Kébir, entre le coudiat Mesraoui et le coudiat Mimich ; nous nous enfonçions dans une gorge étroite et sauvage, dominée par les plus hautes montagnes de cette partie de l'Atlas. Le lit du torrent que nous suivîmes d'abord est large, pierreux, profondément labouré par les eaux ; il ne lui sert qu'à la suite d'un orage ou pendant la fonte des neiges ; en temps ordinaire, il est presque entièrement à sec, du moins jusqu'à la *prise d'eau*. On nomme ainsi l'endroit où l'Oued-el-Kébir se détourne forcément de son cours pour entrer dans un aqueduc qui distribue ses eaux à Blidah et aux communes voisines. Commencé en 1843, cet aqueduc a été terminé en 1844. Sa longueur totale est de 1,500 mètres. L'Oued-el-Kébir lui fournit 2,500 mètres d'eau par vingt-quatre heures dans la saison des plus fortes sécheresses, et 35,000 moyennement dans les autres saisons. La répartition a lieu ainsi : pour les besoins de la ville, 1,000 mètres cubes ; pour le village et le territoire de Joinville, 1,000 mètres cubes ; pour le village et le territoire de Montpensier, 700 mètres cubes. Déduction faite pour déperdition d'un sixième des 22 300 mètres cubes restant, il reste pour les irrigations 18,543 mètres cubes par vingt-quatre heures. Cette quantité d'eau est aujourd'hui répartie entre cent quatre-vingt-sept usagers, et elle sert à l'irrigation de 200 hectares d'orangeries, pépinières ou jardins potagers.

Ces détails, que j'emprunte aux *Documents sur l'Algérie*, ne m'occupaient guère alors, car je me promenais à l'ombre de magnifiques lauriers-roses en fleur qui dépassaient ma tête de plus d'un mètre. Jamais je n'en avais vu d'aussi beaux. Je ne pouvais en détourner mes yeux. En vain l'Oued-el-Kébir et l'Atlas m'offraient mille tableaux enchanteurs. Ces lauriers-roses géants m'avaient si bien captivé, que lorsque je vis mes guides s'écarter à gauche pour gravir une colline abrupte, je refusai de les suivre. Pourtant, je finis par céder à leurs instances, et nous nous dirigeâmes vers un bouquet d'oliviers, de lentisques et de caroubiers tellement épais, qu'il semblait impénétrable. Comme d'autres petits bois devant lesquels nous étions passés, il renfermait un nid d'Arabes. Un passage habilement dissimulé nous conduisit dans l'intérieur de ce petit village. Chaque hutte était aussi bien cachée et aussi bien défendue que le village lui-même. Sans les hurlements des chiens et les cris des enfants, il nous eût été impossible de les découvrir. Nous ne vîmes aucun homme. Les arbres qui enveloppaient ces habitations n'y laissaient arriver qu'un demi-jour douteux. Çà et là seulement, je crus apercevoir derrière une branche plus feuillée que les autres deux points lumineux semblables aux regards fixes de certains animaux rusés et méchants, dont les yeux brillent dans les ténèbres d'un éclat fauve... Mais rien ne bougea : les enfants et les chiens se turent, comme si une menace redoutée les eût fait rentrer malgré eux dans leur chenil ; le silence devint aussi profond que l'obscurité, et nous montâmes ainsi jusqu'au cimetière où reposaient les morts de cette tribu. C'était un carré long, entièrement recouvert d'un dôme épais de verdure et entouré d'une simple balustrade. Quelques pierres dressées indiquaient la position des tombes. Au milieu s'élevait une petite goubba ou chapelle. Près de cette goubba priait une vieille femme. A notre vue elle s'était levée en nous faisant signe de ne pas approcher. Mais quelques pièces de monnaie calmèrent son effroi, et firent taire ses scrupules, et nous pûmes nous reposer quelques instants dans ce champ du repos éternel, l'asile le plus calme et le plus solitaire, le plus frais, le plus sombre, le plus mystérieux qu'un poëte ou un artiste amoureux de la nature puisse rêver sur cette terre...

A mon retour à Blidah, j'appris une fâcheuse nouvelle. Le seul cheval qu'il y eût alors de disponible dans la ville, et qui devait me conduire le lendemain à la Chiffa et aux mines de la Mouzaïa, venait de tomber sérieusement malade. Ses médecins désespéraient de le sauver. Ne pouvant ni attendre une guérison aussi chanceuse, ni entreprendre à pied une pareille course, je revins à Alger le soir même. Aussi ne puis-je aujourd'hui ajouter aux dessins de M. Wassili Timm que quelques renseignements empruntés aux *Etudes sur les mines*, de M. Amédée Burat.

Les mines de la Mouzaïa, sur lesquelles un procès récent a appelé l'attention publique, sont situées dans une vallée de l'Atlas, entre Blidah et Médéah, sur le versant méridional du Téniah de Mouzaïa. Les filons métallifères contenus dans un terrain d'argiles grises et délitables, et composés de fer spathique et de baryte sulfatée, substances dures et cohérentes, ont résisté aux érosions qui ravinent incessamment les argiles ; il en résulte qu'ils ont formé des murailles saillantes de plusieurs mètres et constitué des lignes d'affleurements, qui sont peut-être le plus bel exemple géologique qu'on puisse citer.

Ces murailles linéaires, entourées de leurs propres débris, fortement colorées par les oxydes de fer que produit la décomposition des fers spathiques, par les carbonates bleus et verts qui dérivent du cuivre gris dont ces minerais de fer sont souvent pénétrés, frappent de loin par leur forme saillante et leur coloration. On ne peut imaginer des types d'affleurement plus marqués. Aussi toutes les fois que les colonnes envoyées à Médéah eurent occasion de descendre les pentes méridionales de l'Atlas, officiers et soldats s'écriaient en passant sur ce point : Voici une mine de cuivre! M. Rozet, qui faisait partie de la première expédition, constata le fait, et signala dès cette époque l'opportunité d'une exploitation.

Depuis cette découverte, plus de dix années s'écoulèrent avant que les filons pussent être explorés par des travaux ; leur position éloignée dans un pays montagneux et hostile rendait leur exploitation impossible. Par acte du 29 avril 1844 en date de Médéah, MM. Henry frères obtinrent la cession du Bach-Aga-Moul-El-Oued, assisté de son kalifa El-Arbi-Ben-Saïd, au nom de toutes les tribus sous leur commandement, du tréfonds de toutes les mines découvertes et à découvrir dans l'étendue des montagnes et territoire des Mouzaïas, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 100 réals boudjous, soit 180 francs, et par arrêté rendu à Soultberg, le 22 septembre 1844, M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie, président du Conseil, ministre de la guerre, fit concession pour 99 ans, à MM. Henry frères, des mines de cuivre et de fer existant dans la partie du territoire des Mouzaïas, moyennant :

1° Une redevance fixe annuelle de 10 fr. par kilomètre carré de surface ;

2° Une redevance proportionnelle qui ne pourra s'élever au-dessus de 5 pour 100, soit de la valeur des minerais qui seront présentés en douane pour être transportés en France, soit du produit des minerais qui seraient traités en Algérie.

Il ne m'appartient pas de rappeler ici le procès scandaleux auquel a donné lieu tout récemment l'exploitation des mines de la Mouzaïa. Cet apport, obtenu à des conditions si favorables, MM. Henry frères l'avaient d'abord estimé 20 millions, et non contents de ce bénéfice et d'appointements extraordinaires, ils s'étaient en outre créé, de leur propre autorité, les chefs d'une dynastie d'un nouveau genre. Leur acte de société contenait l'article suivant :

Article 45. Les contractants en la présente convention sont formellement d'accord qu'après le décès, démission ou retraite des administrateurs gérants désignés dans l'article qui précède, leurs fonctions passent avec les mêmes attributions et charges à deux autres administrateurs gérants qui *soient descendants dans la ligne masculine* de MM. Pancrace et Antoine Henry, et ayant nom patronymique Henry, afin que l'administration-gestion ci-dessus dévolue à MM. Pancrace Henry et Antoine Henry soit conservée *héréditairement* dans leur famille jusqu'à la fin de la présente société ou jusqu'à extinction de leur descendance masculine.

Afin que la société des mines de Mouzaïa souffre le moins possible des révélations de l'audience et de la condamnation qui a frappé MM. Henry frères, deux des principaux actionnaires viennent de publier une lettre dans laquelle ils avancent : « 1° que des travaux préparatoires considérables pour l'exploitation de la mine ont été exécutés, et suffiront, pour longtemps, à l'exploitation la plus active; 2° que plus de 2,500 tonnes de minerai (les mines contiennent des minerais de fer et de cuivre) à la teneur de 25 p. 0/0, existent sur le carreau de la mine; 3° que l'exploitation fournit depuis plus de huit mois 10 tonnes par jour, et le dernier mois 15 tonnes par jour; 4° que l'une des mines est en état de traiter 10 tonnes; 5° que 1,500,000 fr. en différentes valeurs existent en outre dans les mains de la société, et fournissent à toutes les nécessités de l'exploitation la plus étendue ; enfin que 5 pour 0/0 ont été payés aux actionnaires en août 1846, et qu'un autre dividende de 11 pour 0/0, qui leur est déjà acquis, leur sera prochainement distribué. »

Je terminerai toutefois par un dernier passage emprunté à M. Amédée Burat, qui servira d'avertissement aux actionnaires futurs : « Ce n'est pas la première fois, dit-il, qu'on annonce la découverte de gites qui dépassent en richesses tout ce qui était connu jusqu'alors. En principe, une découverte de cette nature est possible, mais elle n'est jamais probable; et ces prétendues découvertes, ramenées par l'étude à leur juste valeur, sont rentrées, jusqu'à présent, parmi les faits ordinaires. Les gites de minerais de cuivre découverts à la Mouzaïa ont-ils pour la France une valeur industrielle? Sans tomber dans les exagérations auxquelles ces mines ont donné lieu, peut-on en espérer une production notable relativement à notre consommation? Ces questions sont loin d'être résolues; elles sont liées non-seulement à la richesse inconnue des sillons en profondeur, mais encore à l'amélioration des routes, au développement de la population ouvrière, enfin, pour la plus grande partie des gites, à la possibilité de traiter économiquement certains minerais... Les difficultés sont telles que plus d'une entreprise est probablement destinée à succomber avant qu'elles soient résolues. »

ADOLPHE JOANNE.

La fête du Kalisch au Caire.

Le Nil, personne ne l'ignore, déborde tous les ans. Sans ces inondations périodiques, l'Egypte serait partout ce qu'elle est dans les parties de son territoire que n'atteignent pas les eaux fécondantes de son fleuve, c'est-à-dire un affreux désert de sable. La priver du Nil, — et ce projet a été conçu, — ce serait la condamner à la stérilité et à la mort. Aussi adore-t-elle son *saint* (son *béni*,) c'est ainsi qu'elle l'appelle, comme une divinité, et a-t-elle grand soin qu'il ne dépense follement, dans un accès de générosité, cette masse d'eau qu'il a amassée on ne sait pas positivement dans quel pays, à quelle époque, par quel moyen, et qu'il lui apporte si régulièrement chaque année depuis la création du monde. Ces trésors sont trop précieux pour qu'elle n'en règle pas elle-même d'avance tous les emplois. Le Nil n'est plus libre de déborder quand il veut et comme il veut. Des digues nombreuses le retiennent malgré lui dans son double lit naturel et artificiel, jusqu'à ce qu'il ait assez crû pour qu'on puisse, sans inconvénient, lui permettre de s'étendre à son aise au delà de ses rives et, encore, au lieu de le laisser aller où il lui plaît, le force-t-on de se répandre dans une multitude de canaux plus ou moins larges dont les diverses issues ne s'ouvrent qu'à des époques fixées, et dans de certaines mesures. C'est un prodigue qui a besoin d'être mis en tutelle, sinon il ferait, sans aucun doute, un très-mauvais usage de son immense fortune. D'ailleurs, ses revenus varient. Il arrive parfois que des causes inconnues leur font subir une diminution si considérable qu'ils deviennent insuffisants pour sa nombreuse famille, et dans ce cas surtout il importe que le partage soit égal et qu'on s'occupe des moyens d'y suppléer. Il n'en est pas de l'Egypte comme des autres pays : sa récolte dépend toujours de la crue du Nil. Longtemps d'avance l'élévation des eaux du fleuve lui révèle la quantité de blé dont elle pourra disposer. Aussi la mesure-t-elle en tout temps dans des monuments construits tout exprès. On appelle ces monuments des nilomètres. La plupart remontent à une haute antiquité.

Le nilomètre le plus célèbre, — le seul qui existe aujourd'hui, selon M. Clot-Bey, — est celui dont nous donnons le dessin. Il s'appelle *mékias* ou *mégias* (instrument de mesure), et il se trouve situé sur la pointe de l'île de Raoudah, entre Gizeh et le Caire. Le *mékias* était jadis un élégant édifice, car un voyageur, qui écrivait au commencement de ce siècle, nous en a laissé la description suivante : « C'est un pavillon octogone, au centre duquel est un réservoir large, profond et d'une décoration élégante. Une large ouverture dans la partie inférieure laisse aux eaux une libre communication dans l'intérieur du réservoir. Au-dessus du puisard, qui est d'une forme carrée, s'élève un premier étage, où l'on a pratiqué diverses chambres ou cellules remarquables par leurs voûtes en ogive. Un escalier, composé d'un assez grand nombre de degrés, mais dépourvu de rampes, permet aux curieux d'entrer dans cette enceinte. Au niveau de la porte commence une élégante colonnade, et la partie supérieure de l'édifice est terminée par une vaste coupole.

« Dans la saison des basses eaux, le fleuve ne dépasse pas le puisard; mais dans la saison du débordement il atteint dans son *maximum* les digues les plus élevées. Ce n'est point aux parois de la muraille qu'est appliquée l'échelle graduée destinée à marquer l'exhaussement progressif des eaux; mais elle est gravée sur la face d'une colonne qui s'élève au centre. Cette colonne, d'une structure élégante et légère, et surmontée d'un chapiteau corinthien, est de marbre blanchâtre et à huit faces. La base de la colonne est au niveau du fond du fleuve; la hauteur totale, de 35 pieds, 8 pouces, 8 lignes, mesure de Paris.

« L'an IX, MM. Chabrol et Le Père, chargés de réparer le mékias, en constatèrent avec exactitude les dimensions. Après avoir fait entièrement curer le puits, ils remarquèrent la première division inférieure de la colonne dont le fût était gradué en seize coudées. Les six premières coudées n'étaient pas subdivisées; les dix autres supérieures l'étaient en vingt-quatre doigts. Chacune de ces coudées répondait à 54 centimètres. Le chapiteau de la colonne avait une coudée quatre doigts de hauteur. Ils y ajoutèrent un dé en marbre blanc, haut d'une coudée et deux doigts; ce dé lui-même était gradué, parce que, depuis plusieurs siècles, la crue du Nil s'élevait souvent au-dessus de la seizième coudée. Ils remplacèrent aussi une poutre transversale placée au-dessus de la colonne pour la soutenir; ils firent repeindre la colonne, en ayant soin de conserver les anciennes inscriptions kufiques et arabes, et enfin ils gravèrent à la porte d'entrée une inscription française et arabe pour consacrer la mémoire de cet événement. »

En jetant les yeux sur le dessin qui représente le mékias, et que M. Emerich Roth vient de faire sur les lieux, on aura une idée du soin tout particulier avec lequel le gouvernement turc et le gouvernement égyptien conservent les monuments les plus utiles.

Le Kalisch est le plus célèbre des canaux de toute l'Egypte comme le mékias est le plus fameux de ses nilomètres. C'est le canal qui conduit au Caire les eaux du Nil. Aussi l'ouverture du Kalisch donne-t-elle lieu chaque année à une fête curieuse dont M. Emerich Roth nous a rapporté un dessin, et dont nous empruntons la description au meilleur ouvrage qui ait encore été publié sur l'Egypte, celui de William Lane, intitulé : *Manners and customs of the modern Egyptians.*

Comme tous les fleuves intertropicaux, le Nil commence à grossir après le solstice d'été. On s'est beaucoup occupé, dit le docteur Clot-Bey, des causes de ce phénomène. L'opinion la plus vraisemblable, et qui a prévalu aujourd'hui, est que les crues proviennent des orages formés par les vapeurs de l'océan indien, poussées vers l'Abyssinie par la haute chaîne de montagnes où elles tombent en pluie. Les premières qui grossissent le Nil passent à Kartoum. Lieu où il se forme de la réunion du fleuve bleu et du fleuve blanc, dans les premiers jours d'avril, tandis qu'au Caire ce n'est que dans la dernière quinzaine de juin que l'on remarque une légère augmentation dans le volume du fleuve. Elles mettent donc environ trois mois à faire à cette époque un chemin d'à peu près 480 lieues, que la vitesse du courant leur permettrait de parcourir en un peu plus d'un mois. Mais on s'explique aisément ce retard, en songeant aux diverses saignées, aux infiltrations nombreuses qui dérobent au fleuve ses premières eaux avant qu'il arrive dans la moyenne et la basse Egypte.

« Les crues n'ont pas toujours lieu d'une manière graduelle, régulière; souvent elles s'élèvent considérablement tout à coup, pour demeurer stationnaires, diminuer et augmenter de nouveau. Quelquefois leur progression est extrêmement rapide, inappréciable. Dans la moyenne et la basse Egypte, les eaux commencent à s'élever vers la fin de juin ou le commencement de juillet; elles atteignent leur plus haut degré d'élévation à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, et arrivent à leur étiage aux mois de mars, avril et mai. »

A dater du 5 juillet, la crue du fleuve est proclamée tous les jours dans les rues du Caire. Chaque quartier a son crieur particulier, ou *munadi*. En général, le munadi fait sa tournée dès le matin, accompagné d'un jeune garçon. La veille du jour où il commence à proclamer la crue du Nil, il parcourt les rues en s'écriant :

« Dieu a été propice aux terres! Le jour des bonnes nouvelles approche! Demain commencera l'heureuse proclamation. »

Cette proclamation quotidienne se fait dans les termes suivants : le munadi commence par chanter plus ou moins longuement les louanges de Dieu et de son prophète; puis il s'écrie :

« Je célèbre la perfection de celui qui a créé la terre.

L'enfant. Et qui lui a donné les fleuves qui courent.

Le munadi. Dieu a donné l'abondance; il a fait grossir le fleuve et arrosé les hautes terres.

L'enfant. Et les montagnes, et les sables et les terres. »

Après avoir continué quelque temps sur ce ton, ils souhaitent toutes sortes de prospérités et une longue vie à tous les habitants de la maison devant laquelle ils se trouvent, et ils terminent ainsi :

« *Le munadi.* Cinq (ou quatre ou six) millimètres aujourd'hui, et le Seigneur est bon.

L'enfant. Bénissez Mahomet. »

Ces dernières paroles ont pour but d'empêcher que la crue ne soit arrêtée par un souhait malveillant, car, dans l'opinion générale, ce souhait ne peut produire aucun effet, si le méchant qui le fait a béni le prophète, et c'est se rendre coupable d'un péché que de ne pas bénir le prophète, lorsqu'on en est prié.

En général, les gens riches, devant la maison desquels le munadi proclame la crue du Nil, lui donnent tous les jours un morceau de pain. Mais la plupart des habitants du Caire attendent la veille de l'ouverture du canal pour lui faire un cadeau. Du reste, il est toujours très-mal informé, ce qui n'empêche pas le peuple de l'écouter avec la plus grande attention.

La veille de l'ouverture du Kalisch, le munadi parcourt son quartier, escorté, non plus d'un enfant, mais d'un grand nombre de petits garçons, qui portent chacun un petit drapeau de couleur, appelé rayeh, et il proclame le *wefa-en-Nil*, en d'autres termes, il annonce que le Nil est assez haut pour qu'on ouvre le canal, et qu'il a atteint la seizième coudée du nilomètre. Mais cela est rarement vrai; on peut même dire : Cela n'est jamais vrai; car, en vertu d'une loi ancienne, l'impôt territorial ne peut être perçu que lorsque le Nil s'est élevé à cette hauteur, et le gouvernement juge toujours à propos de persuader au peuple, dès qu'il le peut décemment, que le fait est accompli. D'ordinaire, le wefa-en-Nil est proclamé à l'époque où le Nil a crû de vingt à vingt et un pieds dans les environs de la métropole, c'est-à-dire entre le 6 et le 16 août. Alors le munadi récite des espèces de litanies, trop longues pour être publiées en entier, et à chaque verset les enfants répètent : Dieu a donné l'abondance.

— Le fleuve a complété sa mesure :
— Le mékias est rempli,
— Et l'accapareur du grain est ruiné,
— Par la permission du Tout-Puissant qui récompense,
— C'est ainsi tous les ans.
— Puissiez-vous vivre pour en être témoin chaque année.
— Et si l'accapareur souhaite une disette,
— Puisse Dieu l'en punir avant sa mort, en le privant de la vue et en l'accablant de maux.
— Puisse Dieu ne pas me faire arrêter devant la porte d'une femme ou d'un homme avare,
— Qui enferme les chats à l'heure du dîner;
— Qui chasse les chiens par dessus les murs.
— Le monde est radieux de bonheur,
— Et les jeunes filles ont mis leurs plus riches atours;
— Et les vieilles femmes dansent en rond;
— Et les hommes mariés ont pris huit nouvelles femmes;
— Et les célibataires en ont épousé dix-huit, etc.

Le munadi continue ces litanies jusqu'à ce qu'un des habitants de la maison devant laquelle il récite ces litanies lui ait offert un présent, qui varie d'ordinaire de 10 faddahs à 1 piastre. La majorité lui donne 2 piastres, et les gens riches lui font cadeau d'un kheyriyed ou de 9 piastres.

Mais déjà on ne l'écoute plus, et la majeure partie des habitants du Caire se rendent au Kalisch pour assister à l'ouverture de la digue.

Chaque année, dès que le Nil commence à croître, et souvent même avant les premières crues, on construit la digue du Kalisch. Cette digue, toute en terre, est très-large à sa base ; elle diminue progressivement jusqu'à son sommet, qui est plat et qui a environ trois mètres de largeur. Moins haute d'un mètre environ que les bords du canal, elle s'élève de sept à huit mètres au-dessus du niveau des plus basses eaux du fleuve, et de quatre ou cinq mètres seulement au-dessus du lit du canal qui, étant à sec pendant plusieurs mois lorsque les eaux sont basses, devient alors, et reste, jusqu'à l'ouverture de la digue, une des rues les plus fréquentées du Caire. A trente ou quarante mètres en avant de la digue, on élève aussi chaque année une butte de terre en forme de cône tronqué et un peu moins haute que la digue. Cette butte s'appelle l'*Arouseh*, ou la fiancée. — Nous allons dire pourquoi. — Sur son sommet plat et sur celui de la digue on sème généralement du maïs ou du millet. Elle est toujours enlevée par les crues avant que le niveau du fleuve ait atteint son sommet, et cela a lieu presque toujours dans la semaine qui précède l'ouverture de la digue.

Cette *Arouseh* est, à ce qu'il paraît, un dernier débris d'une ancienne coutume superstitieuse mentionnée par les auteurs arabes, et surtout par El-Makrizi. A en croire cet historien, l'année même de la conquête de l'Egypte par les Arabes, Amrou, le général arabe, fut informé que les Egyptiens étaient dans l'usage, à l'époque où le Nil commençait à croître, de parer une jeune vierge de ses plus beaux atours, et de la précipiter dans le fleuve afin d'obtenir, en récompense de ce sacrifice, une inondation abondante. Il s'empressa d'abolir cette coutume barbare ; mais trois mois se passèrent, et le Nil, au lieu de croître progressivement comme les années précédentes, restait toujours aussi bas. Le peuple, en proie aux plus vives alarmes, redoutait une famine épouvantable. Amrou écrivit au calife pour l'instruire de ce qu'il avait cru devoir faire, et du danger dont l'Egypte se trouvait menacée. Le calife lui répondit : « O Amrou! j'approuve votre conduite et la fermeté que vous avez montrée. La loi mahométane doit abolir ces coutumes barbares ; lorsque vous aurez lu cette lettre, jetez dans le fleuve le billet qu'elle renferme. »

Ce billet était ainsi conçu :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, que le Seigneur répande sa bénédiction sur Mahomet et sur sa famille. Abd-Allah Omar, fils de Khettab, prince des fidèles, au Nil : Si tu coules de toi-même, suspens ton cours; mais si c'est Dieu, le vrai Dieu, le Dieu tout-puissant qui te fait couler, nous implorons Dieu de te faire couler. La paix soit avec le prophète. »

Amrou exécuta l'ordre d'Omar, et, si l'on doit ajouter foi à la tradition, le Nil crut de seize coudées pendant la nuit suivante.

Sur la berge septentrionale du canal, près d'un pont de pierres d'une seule arche qui le traverse, s'élevait jadis un bâtiment en pierre où se réunissaient les grands du Caire pour assister à l'ouverture de la digue. Ce bâtiment est au-

jourd'hui en ruine, et sur ses débris on construit, chaque année, une vaste tente destinée aux fonctionnaires publics chargés de présider à la fête. D'autres tentes se dressent de tous côtés, jusque dans l'île de Raoudah, en face de l'ouverture du canal : des barques, remplies de curieux et élégamment parées, sillonnent le fleuve ; parmi toutes ces embarcations, l'*Akabeh* attire surtout l'attention ; c'est un grand bateau, grossièrement peint, pour cette fête, de couleurs éclatantes, orné d'une vaste tente, armé de plusieurs canons, et illuminé par de nombreuses lampes suspendues à ses agrès et formant des dessins variés. Selon l'opinion généralement répandue, il représente un vaisseau magnifique dans lequel les Egyptiens, avant la conquête de leur pays par les Arabes, conduisaient au Kalisch la jeune vierge qu'ils jetaient dans le Nil. La nuit venue, la foule augmente au lieu de diminuer. « Mille clartés, mille feux artificiels, dit un témoin oculaire, éclatent et se mêlent aux détonations du salpêtre, au bruit des fanfares et aux chants retentissants de l'Arabe. » Les uns se promènent, les autres essayent de dormir en attendant le jour ; ceux-là boivent du café et fument leurs longues pipes sous des berceaux improvisés ; ceux-ci poursuivent, dans les lieux les plus solitaires et les plus sombres, quelques femmes qui se laissent facilement atteindre... C'est le carnaval du Caire, et chacun en profite à sa manière. Il en est même qui en abusent.

Cependant les ouvriers n'ont pas cessé un seul instant de travailler. Une heure avant le jour, la digue n'a déjà plus que trente centimètres d'épaisseur au sommet ; et quand l'aube commence à paraître, toutes les barques qui erraient sur le fleuve se rapprochent de l'ouverture du canal ; une foule compacte couronne les deux berges. Aucune place ne reste inoccupée. A ce moment, le gouverneur de la métropole arrive escorté de quelques autres grands dignitaires et du cadi, et il prend place dans la tente préparée pour le recevoir. Les coups de canon se succèdent sans interruption ; de tous points s'élancent dans l'air des fusées et des bouquets qui essayent vainement de lutter d'éclat avec les rayons du soleil. Le signal est enfin donné : le gouverneur jette aux ouvriers une bourse remplie de petites pièces d'or ; aussitôt une barque est poussée avec force contre la digue ; trop faible pour résister à ce choc et à la pression du Nil, la digue cède, s'entr'ouvre, et donne passage aux eaux qui se précipitent dans le canal. L'air retentit au loin d'acclamations et de fanfares, et toutes les barques, suivant la première, vont faire une promenade au Caire. Autrefois, le pacha présidait à cette, fête qu'on célébrait avec beaucoup plus de pompe, et il jetait dans le canal, au moment de la rupture de la digue, une grande quantité de petites pièces de monnaie que se disputaient, en plongeant, les gens du peuple. Mais cet usage coûtait, chaque année, la vie à plusieurs individus, et on y a renoncé. Toutefois, à défaut d'argent, les habitants du Caire vont chercher la santé au fond du canal et sur la place Ezbékieh, transformée de plaine poudreuse en un lac superbe. C'est à qui se baignera dans les eaux du Nil. Chacun espère que cette ablution le préservera ou le guérira de quelque maladie. Les femmes elles-mêmes, qui cachent toujours leur visage avec tant de soin, se montrent à demi nues aux passants et aux promeneurs.

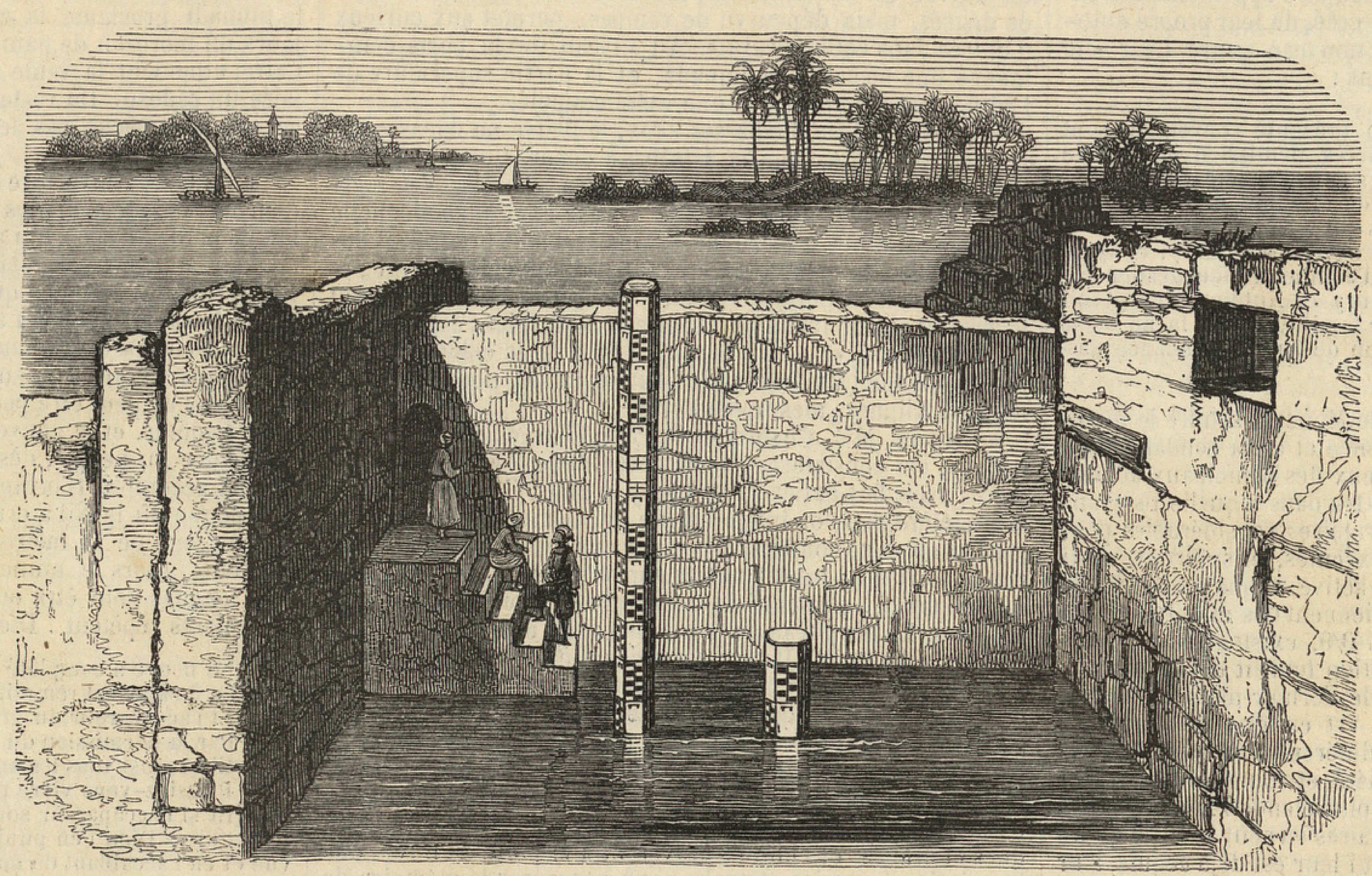

Le mégias (ou nilomètre) de l'île de Raoudah, d'après un croquis de M. E. Roth.

Après l'ouverture du Kalisch, le *munadi* continue à proclamer chaque jour, jusqu'au 26 ou 27 septembre, la crue des eaux du Nil. Ce jour-là, qui est en général celui où le fleuve atteint sa plus grande hauteur, il fait sa dernière tournée, récitant devant toutes les maisons des litanies plus extraordinaires que celles dont nous avons cité quelques fragments, et qui se terminent ainsi : « Le Nil fortuné de l'Egypte a pris congé de nous pendant que nous jouissions d'une grande prospérité ; dans sa crue il a inondé tout le pays. » Ce jour-là aussi le munadi offre aux gens riches ou aux personnes de la classe moyenne des citrons ou d'autres fruits, et quelques morceaux de boue du Nil desséchée que les femmes mangent dans un certain nombre de familles ; il reçoit en échange trois ou quatre piastres, et il cesse ses fonctions, pour ne les reprendre que l'année suivante, quand le Nil commencera à croître de nouveau dans les premiers jours du mois de juillet.

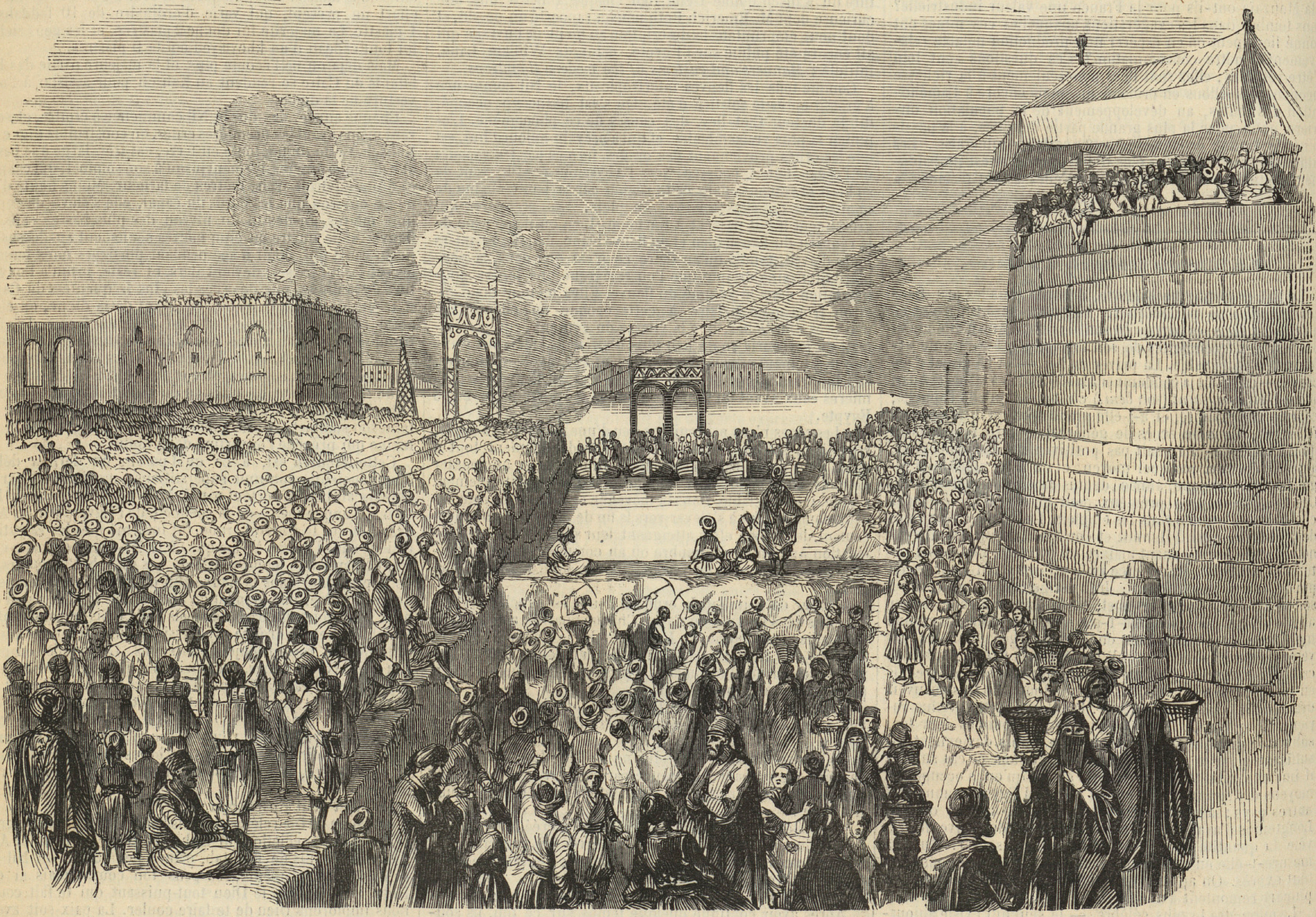

Fête du Kalisch, au Caire. — Ouverture du canal, d'après un croquis de M. E. Roth.

Commencement et fin. — Scènes de Mœurs, par Valentin.

LE PREMIER CHEVEU GRIS.

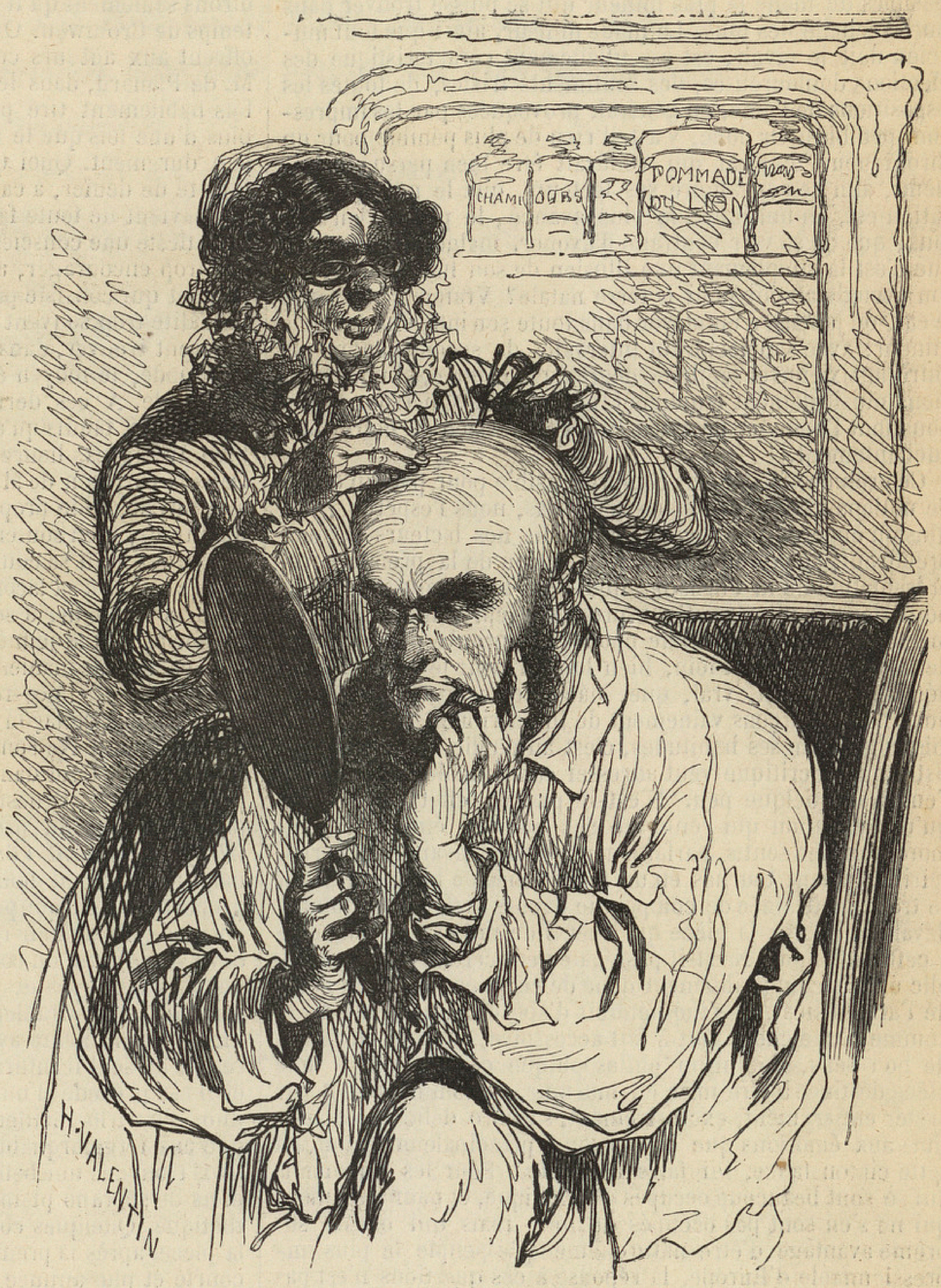

LE DERNIER CHEVEU GRIS.

LE PREMIER CACHEMIRE.

LE DERNIER CACHEMIRE.

Chronique musicale.

S'il nous était aussi bien possible de chanter que de l'écrire, ce que nous avons à dire aujourd'hui, nous choisirions de préférence, pour entonner notre chant, les cordes les plus sensibles du mode le plus mineur qui se puisse trouver dans toute l'échelle des tons. Le mode mineur, ainsi que tout musicien doit le savoir, est essentiellement caractéristique des affections douloureuses, des sentiments tristes, de toutes les dispositions de l'âme, en général, provoquées par les impressions pénibles. Or donc, y a-t-il rien de plus pénible pour un chroniqueur musical qui voudrait être bien persuadé lui-même, afin de convaincre ses lecteurs, que le public de sa nation est, en musique, le plus avancé, le plus éclairé de tous, que de se voir contraint d'avouer, malgré qu'il en ait, que c'est là simplement une illusion de son bon vouloir, de son aveugle amour pour la terre natale? Vraiment, ce serait le cas, ou jamais, d'employer dans toute son intégrité le mode mineur, avec son déchirant intervalle de seconde augmenté entre le sixième et septième degré de la gamme, si nous pouvions musicalement témoigner aux aimables personnes qui nous font l'honneur de nous lire l'expression de notre désenchantement.

Ce prélude, facilement compréhensible pour peu qu'on ait de notions musicales, et ce n'est pas, nous l'espérons, une illusion encore que de croire que tous nos lecteurs le comprendront, ce prélude vient à l'occasion de la première représentation de *la Cachette*, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro. Cette première représentation nous a malheureusement fourni de nouveau la preuve que le public de la salle Favart est loin, bien loin, d'avoir le goût musical décidé, dominant, vrai, que, dans notre orgueil national, nous nous efforçons vainement de lui attribuer. Aussi, cette fois, changeant ses habitudes, c'est au public, et non à l'artiste, que la critique veut adresser son homélie, dût celle-ci l'ennuyer quelque peu. N'est-il pas, en effet, déplorable qu'une partition qui renferme des qualités éminentes, des morceaux bien sentis, parfaitement conçus, savamment écrits, spirituellement tournés en un mot, semée de beautés réelles, se trouve entraînée de compagnie dans la disgrâce où tombe, devant le public, la pièce qui a servi de prétexte, de canevas à cette musique? N'est-il pas également certain que si ce public était incontestablement doué de ce qu'on appelle la bosse de l'art musical, il s'inquiéterait d'abord médiocrement, et comme d'une chose tout à fait accessoire, du plus ou moins de bon sens, de raison philosophique contenue dans une pièce destinée à être mise en musique, et commencerait par prêter entièrement, exclusivement, sa fibre délicate et sensible aux émotions que la musique principalement doit, en cette circonstance, lui faire éprouver? Pour les Allemands qui se sont beaucoup occupés d'esthétique, et pour les Italiens qui ne s'en sont pas occupés du tout, mais qui ont le suprême avantage d'être naturellement le peuple le plus impressionnable d'Europe, la réponse à ces questions n'est pas douteuse. Jouir est leur principe, et leur unique objet en fait de théâtre lyrique. Le nôtre est de juger avant tout. Et nous paraissons toujours craindre d'avoir plus tard à nous repentir d'un moment de plaisir goûté contre les lois de la raison humaine, comme si tout moment de plaisir, honnête et décent, de quelque part qu'il arrive, ne devait pas être toujours le bien venu, et n'était pas autant de pris sur le temps qui ne s'arrête jamais pour nous rendre seulement une heure mal employée en hésitations.

La rigueur excessive que le public a montrée envers la pièce de M. de Planard nous a de plus fait réfléchir sur l'inconvénient d'une fausse dénomination, donnée arbitrairement à un théâtre dès son origine, et consacrée par une sorte d'usage routinier. De ce que le théâtre de la rue Favart, par exemple, s'appelle l'Opéra-Comique, il semble au public que toute pièce qui s'écarte du genre proprement dit de la comédie, ne peut entrer dans son domaine, ou doit y être défavorablement accueillie. Des antécédents, cependant d'un grand poids, ne servent de rien à guider les décisions de ce parterre spécial, tant le préjugé du nom exerce d'empire sur lui. Toutes les fois donc qu'on lui présente une pièce se rapprochant du drame, il oublie que c'est au répertoire de ce même théâtre qu'appartiennent des ouvrages tels que *Montano et Stéphanie*, *Euphrosine et Coradin*, *les Deux Journées*, *la Caverne*, *Béniouski*, *Camille ou le Souterrain*, et tant d'autres ouvrages que nous pourrions citer, qui n'ont rien de précisément comique dans leur fait. Ils sont pourtant de Berton, Méhul, Cherubini, Lesueur, Boïeldieu, Dalayrac; et le succès qu'ils obtinrent dans leur temps établit sur des bases inébranlables la célébrité de ces maîtres. On ne saurait, d'après cela, concevoir pourquoi l'on a gravement imputé à blâme la couleur sérieuse et dramatique de la pièce de M. de Planard. Cette couleur a-t-elle été saisie et bien rendue par le musicien? Voilà simplement ce que le public devait se demander. Et comme la partition de M. Ernest Boulanger ne laisse rien à désirer sous ce rapport, qu'on y sent d'un bout à l'autre le faire remarquable d'un maître digne d'être rangé dès à présent parmi ceux dont se glorifie l'école française, il n'est pas douteux qu'au lieu d'une opposition rigoureuse, la première représentation de *la Cachette* devait rencontrer un plein succès. C'est ce qui serait certainement arrivé devant un public essentiellement musical. Mais on est tristement fondé à penser que bon nombre de chefs-d'œuvre musicaux seront encore condamnés à l'oubli par le public français, faute à lui de se pénétrer de cette vérité, que, la musique n'ayant pas grand'-chose à démêler avec les finesses de l'esprit, ni par conséquent avec les subtilités de la langue, ce n'est pas sur la logique des mots, ni même d'une action, qu'il faut chicaner un auteur de pièces lyriques, mais seulement sur les situations que son imagination fournit au talent du compositeur. Or, personne, que nous sachions, ne songe à nier que toutes les situations de *la Cachette* ne soient musicales; elles sont en outre suffisamment variées, puisqu'on trouve dans le même cadre des scènes de folie, d'amour, de dévouement, de poltronnerie, des chœurs religieux, bachiques, villageois; enfin à peu près tout ce qu'il faut pour exposer le savoir d'un musicien sous ses diverses faces les plus avantageuses. Quant au sujet du drame, nous ne le raconterons pas en détail. Nous dirons seulement qu'il est pris de l'histoire d'Angleterre, du temps de Cromwell. On sait quelles ressources pathétiques offrent aux auteurs ces terribles épisodes révolutionnaires. M. de Planard, dans le cours de sa carrière, en a plus d'une fois habilement tiré parti. Peut-être est-ce à cause de ce plus d'une fois que le public l'a, cette fois-ci, traité quelque peu durement. Quoi qu'il en soit, il serait souverainement injuste de dénier, à cause de n'importe quoi, la part d'éloges qui revient de toute façon à M. Ernest Boulanger. Son œuvre atteste une conscience vraiment artistique, qu'on ne saurait trop encourager, attendu qu'elle devient de plus en plus rare, et qui consiste particulièrement dans ce cachet d'individualité trop souvent négligé par la plupart des artistes qui espèrent trouver, dans l'imitation servile de tel ou tel maître à la mode, le moyen de capter aisément les suffrages de la multitude. A ces derniers signes on reconnaît toujours la médiocrité, tandis qu'aux autres on devine les organisations bien trempées, heureuses ou malheureuses à leur début. Dans la partition de M. Ernest Boulanger, chaque morceau a sa physionomie propre, chaque personnage son caractère bien tracé, bien soutenu. La fille du fermier et celle du seigneur ont beau se confondre sous le même costume, chacune se découvre, à sa façon de chanter, par le tour que le compositeur a su donner à ses mélodies. De même le vieux shérif circonspect et le jeune paysan timide, tous les deux poltrons, ont chacun une manière différente de chanter et d'avoir peur. Les chants des têtes-rondes et les accents des cavaliers sont aussi conçus de façon à ce qu'on ne puisse s'y méprendre en les entendant. Ne sont-ce pas là des qualités remarquables? Enfin, sans entrer dans le détail de tous les morceaux de la partition de M. Ernest Boulanger, nous citerons comme les plus saillants, au premier acte, l'air : *Bon soir, cousine; Ah! j'ai vraiment l'âme tremblante en vous voyant*, et le finale qui est tout bonnement un chef-d'œuvre aux larges proportions, et qui pourrait bien ouvrir à son auteur les portes de l'Académie royale de musique. Les couplets : *Voyez dans la prairie*, du commencement du second acte, sont ravissants de grâce et d'originalité. Il y a dans cet acte un duo bouffe admirablement réussi, dialogué avec une verve inouïe, instrumenté avec un esprit et un talent des plus rares; à lui seul il suffirait à classer très-haut un compositeur, et il est précédé d'une charmante romance suivie d'un bon duo, d'un trio meilleur encore, et d'un second finale presque aussi remarquable que le premier. Au troisième acte, nous trouvons une belle cavatine pour voix de basse, des couplets de soprano pleins de sensibilité naïve, un duo très-pathétique. Quelques coupures faites à cette dernière partie de la pièce, après la première représentation, l'ont rendue plus courte et plus animée; mais elles ont beaucoup diminué l'importance musicale, sans rendre à l'action rien de raisonnable de ce qu'on a trouvé qui lui manquait.

L'ouvrage a été joué avec ensemble, et l'on ne peut que louer le talent, le zèle et l'intelligence de mesdemoiselles Grimm, Marie Lavoye, Révilly; de MM. Hermann Léon, Audran, Riquier et Sainte-Foy. Les chœurs et l'orchestre ont bien rempli leur devoir. L'administration seule n'a pas très-généreusement fait le sien. Le public est accoutumé à la voir se mettre plus en frais de mise en scène. Autant celle des *Mousquetaires de la Reine*, de *Ne touchez pas à la Reine*, du *Bouquet de l'Infante*, était soignée, autant celle de *la Cachette* l'est peu. La musique au moins de M. Ernest Boulanger, lors même qu'on n'eût pas tenu compte des longs services rendus par M. de Planard à ce théâtre, méritait plus d'égards.

Mais, au demeurant, tout cela n'empêche pas l'Académie royale des beaux-arts d'être annuellement fidèle à ses lois et règlements. Dans sa dernière séance de samedi, elle a rendu son jugement sur les compositions musicales qui ont concouru pour le grand prix de Rome. M. Deffès, élève de M. Halévy, a obtenu le premier grand prix. Deux seconds grand prix ont été décernés : le premier à M. Crèvecœur, élève de M. H. Colet; le deuxième à M. Charlot, élève de M. Carafa.

GEORGES BOUSQUET.

Bulletin bibliographique.

Le Maire de Village, par M. DE CORMENIN. — Paris, 1847. *Pagnerre.*

M. de Cormenin, dont les *Entretiens de Village* ont été couronnés par l'Académie française, vient de publier, à la librairie Pagnerre, un tout petit livre inspiré par le même esprit, digne de la même récompense et destiné au même succès. Il a pour titre *le Maire de Village*, et pour but d'indiquer au maire du village ses devoirs : 1° envers soi-même; 2° envers le gouvernement; 3° envers la commune; 4° envers les habitants; 5° envers le conseil municipal; 6° envers le ministre du culte; 7° envers l'instituteur; 8° envers les pauvres. C'est de la pratique et de la meilleure pratique. La conclusion, que nous citerons en entier, fera mieux comprendre que tous nos éloges le mérite et l'utilité de cette nouvelle publication.

« Dans l'ordre des devoirs, dit M. de Cormenin en terminant, ce ne sont pas les plus élevés qui sont les plus dignes d'estime, ce sont les mieux accomplis. On n'a pas besoin, pour être un bon maire de village, d'avoir de grandes lumières, une suite d'ancêtres illustres, ou beaucoup de fortune. Il suffit d'avoir de la probité, du bon sens, un caractère conciliant et ferme et la volonté de bien remplir sa charge.

« Quelle peut être et quelle est l'ambition d'un maire de village, si ce n'est celle de tous les honnêtes gens qui s'acquittent bien de leur office?

« Quelle peut être sa récompense, si ce n'est de se pouvoir dire en quittant ses fonctions :

« Grâce à Dieu, je n'ai pas manqué à l'exemple de la tempérance et des mœurs, d'abord pour faire mon devoir envers moi-même, et ensuite pour être plus en mesure et plus en droit d'avertir les autres.

« Je n'ai jamais agi dans les affaires de la commune par faveur ou par haine, ni à mon avantage ou à mon lucre aux dépens d'autrui.

« J'ai exécuté ponctuellement les ordres de l'autorité supérieure.

« J'ai dressé avec régularité les actes de l'état civil.

« J'ai défendu avec vigilance les intérêts de la commune, tenu en bon état ses bâtiments, bois, pâtures et domaines; pourvu à sa subsistance, à sa sûreté, à sa viabilité.

« J'ai prêté secours à la justice, protégé l'agriculture, encouragé l'instruction.

« J'ai maintenu l'union entre toutes les autorités.

« J'ai marché d'accord avec le conseil municipal.

« J'ai mis la paix dans les familles.

« J'ai donné la main à toutes les œuvres utiles, aux caisses d'épargne, aux associations de secours et de travaux mutuels, aux asiles agricoles, aux écoles d'adultes, aux ouvriers, aux chauffoirs, aux veillées.

« J'ai tâché de suffire à ceux qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes, aux enfants trouvés, aux vieillards, aux infirmes et aux indigents.

« J'ai pu, j'ai dû déplaire à quelques habitants, dans l'exercice de mes fonctions; je le crois et je le sais; mais je sais aussi qu'un maire qui voudrait plaire à tout le monde ne remplirait ses obligations envers personne. C'est consolant sans doute, c'est honorable pour moi d'avoir mérité par mon impartialité, par mon zèle et par mon dévouement, la confiance et l'estime des gens de bien; mais n'eussé-je devant ma conscience et devant Dieu que la satisfaction d'un devoir acquitté sincèrement, je ne demanderais pas d'autre témoignage, et je n'ambitionnerais pas d'autre récompense. »

Nouvelles allemandes, traduites par M. X. MARMIER. 1 vol. in-18. — Paris, 1847. 3 fr. 50 c.

M. X. Marmier est infatigable. A peine a-t-il achevé la relation d'un de ses voyages, qu'il recommence une nouvelle excursion, suivie bientôt d'un nouvel ouvrage. Nous venons de rendre compte des deux intéressants volumes qu'il a publiés sous le titre *Du Rhin au Nil*, et déjà nous recevons des *Souvenirs de l'Algérie*, que nous réservons pour un prochain bulletin. Le public ne se plaindra certes pas plus que nous de cette inépuisable fécondité, dont il profite pour son instruction et pour son plaisir. Mais nous tenions à constater le fait. Durant les intervalles fort courts de ses voyages, M. X. Marmier ne se livre pas à un doux repos, comme tant d'autres le feraient à sa place. Il aime trop les lettres pour cesser un seul instant de les cultiver. Cette année, il a, dans ses moments de loisir, traduit en français un certain nombre des meilleures nouvelles allemandes qu'il avait eu le bonheur de lire, et il vient de les publier. Cette collection, faite avec un goût parfait, forme un joli volume in-18. Elle se compose de neuf nouvelles d'auteurs différents, et offre une lecture attachante et variée. Ces neuf nouvelles, qui suffisent pour donner une idée de l'état actuel de cette branche de littérature au delà du Rhin, ont pour auteurs Zschokke, Chamisso, Caroline Pichler, Hauff, le comte Mailath, Arnim, Sternberg, Gerstaecker, Auerbach, et pour titres : *Journal d'un pauvre Vicaire du Viltshire; Histoire merveilleuse de Pierre Schlemill; Quentin Messis; le Juif Süss; la Danse des Willis; les Aventures d'un Manuscrit; Scolastica; la Fille des Riccarces* et *le Tollpatsch.*

Histoire du Tarif. — I. Les Fers et les Houilles; par M. G. DE MOLINARI. — Paris, 1847. *Guillaumin.*

M. Gustave de Molinari est un adversaire prononcé du système prohibitif. Il se déclare convaincu que, même au simple point de vue des intérêts matériels, la liberté est plus avantageuse que la restriction, et cette conviction, il essaye de la faire partager aux partisans de la restriction. Pour atteindre son but, il doit lui suffire, dans son opinion, de prendre un à un les différents articles de notre tarif, d'en raconter l'histoire et de calculer approximativement ce qu'ils ont coûté et ce qu'ils coûtent encore au pays.

M. Gustave de Molinari a commencé cet historique par les *fers* et les *houilles*. Sa première brochure n'a pas moins de cent pages.

Principales publications de la semaine.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.

Géographie départementale, classique et administrative de la France, comprenant : 1° la topographie physique et politique; 2° l'administration; 3° la statistique; 4° la production; 5° l'industrie; 6° le commerce; 7° l'histoire; 8° la biographie; 9° l'archéologie; 10° la bibliographie de chaque département ou province coloniale, en un seul volume indépendant de la collection complète, qui sera composée de 90 vol. Un Dictionnaire descriptif de toutes les communes et localités remarquables du département termine chaque volume, qu'accompagne une carte spéciale, revue avec soin sur les documents officiels les plus récents. La collection est publiée sous la direction de M. BADIN, directeur de l'École normale primaire de l'Yonne, et de M. QUANTIN, archiviste de ce département. Chaque volume est revu, dans le département dont il traite, par les personnes les plus compétentes, désignées officieusement par MM. les préfets. En vente : LE CHER; LA NIÈVRE; SAONE-ET-LOIRE; SEINE-ET-MARNE; COTE-D'OR. — Paris, Dubochet, Le Chevalier et Ce.

SCIENCES ET ARTS.

Flore de l'Algérie, ou catalogue des plantes indigènes du royaume d'Alger, accompagné des descriptions de quelques espèces nouvelles ou peu connues; par J. MUNBY, colon d'Alger. In-8 de 136 pages, avec 6 pl. — Paris, Baillière.

Relation des expériences entreprises par ordre de M. le ministre des travaux publics, et sur la proposition de la commission centrale des machines à vapeur pour déterminer les principales lois physiques et les données numériques qui entrent dans le calcul des machines à vapeur; par M. V. REGNAULT, ingénieur au corps royal des mines, etc. Première partie. Un vol. in-4° de 768 pages, avec un cahier de 8 planches in-folio. — Paris, Firmin Didot.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L. G. MAGNANT ET Cᵉ, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT Mᵉ FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune,

Dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOILEAU.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, déposés chez MM. Baudon et Comp., banquiers, place Vendôme, 16.

On délivre encore des Actions au siége de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0|0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis.
Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société, étant définitivement constituée, va se pourvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui dépasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plu florissantes. Le pays a compris déjà tout ce qu'offre de grand et de national cette association. Il en apprécie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui en manquent, et d'accroître la richesse territoriale par la fertilisation de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque année.
Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siége de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

La Compagnie veut établir, pour correspondants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, des hommes probes, capables et jouissant d'une considération notoire. Ecrire franco pour obtenir ces emplois lucratifs d'ailleurs, mais pour lesquels il faut être actionnaires.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Les 48 quartiers de Paris,

seul guide véridique et complet des étrangers et des Parisiens dans Paris : histoire anecdotique et biographique des rues, des palais, des hôtels et des maisons de Paris ; par M. GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Deuxième édition.

En disant que Paris est le point culminant de la civilisation, nous ne nous laissons point dominer par un étroit sentiment de nationalité, et nous n'avons nulle envie d'immoler niaisement sur l'autel de la patrie ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux, d'individuel chez les peuples étrangers; mais trouverons-nous ailleurs, à un plus haut degré, cette chaleur vitale, cette activité, cette fécondité incessante, qui caractérisent notre grande capitale ? Nulle part, les manifestations de l'intelligence ne se développent sous des aspects plus différents et sous des formes plus variées.

Cette appréciation, que les étrangers eux-mêmes justifient tous les jours par l'empressement passionné qu'ils montrent à visiter cette métropole du monde civilisé, n'a rien de trop ambitieux pour rendre compte d'un ouvrage qui nous semble résumer à lui seul l'histoire de Paris ancien et moderne, celle des divers quartiers où se sont passés les événements les plus remarquables et des localités qui ont été habitées à diverses époques par des personnages célèbres ou fameux.

M. Girault de Saint-Fargeau, à qui nous devons déjà le *Dictionnaire général de toutes les communes de la France*, a réellement fait preuve d'un zèle et d'une conscience de bénédictin par la patience qu'il a mise à compulser l'immense bibliographie parisienne, qui ne comporte pas moins de trois mille cinq cents volumes.

En mettant la main sur l'*Histoire des 48 quartiers de Paris*, nous avons cru céder seulement à un besoin de curiosité passagère, et nous nous sommes laissé conduire agréablement jusqu'à la dernière page (604), tant les faits sont curieux, intéressants, variés, peu connus, et racontés avec esprit, finesse, élégance, et surtout avec une impartialité bien rare aujourd'hui. Nous ajouterons à ce témoignage bien consciencieux, que l'ouvrage de M. Girault de Saint-Fargeau a paru en 1846, et qu'il comprend l'histoire des faits parisiens jusqu'à cette époque.

Salons littéraires,

à la librairie anglaise de MM. GALIGNANI, rue Vivienne, 18.

Ce grand établissement, le premier de Paris dans son genre, a depuis longtemps le privilége d'être fréquenté par la meilleure compagnie. On y rencontre les revues périodiques et les journaux français et étrangers de tous les pays en plus grand nombre que partout ailleurs. En été, le jardin est à la disposition des lecteurs.

NOUVEAU Baromètre, dit Anéroïde.

La maison LEREBOURS et SECRETAN, opticiens de l'Observatoire et de la marine, 13, place du Pont-Neuf, a fait paraître cette année un grand nombre d'instruments nouveaux, qui sont tous d'un puissant intérêt, et dont il serait trop long de donner la liste. Toutefois, nous ne pouvons résister au désir de recommander à nos lecteurs un nouveau BAROMÈTRE, dit ANÉROÏDE, qui nous semble réservé à un rapide et grand succès.

Son principe est le même que les baromètres à mercure, qu'il est destiné à remplacer ; il n'occupe pas plus de place qu'un chronomètre ; comme il est entièrement en métal, et sans aucun liquide, ainsi que l'indique son nom, son transport n'exige aucune espèce de précaution. On pourra donc maintenant, dans toutes les parties du monde, et pour une somme modique, posséder un baromètre d'une régularité aussi parfaite que ceux de l'Observatoire de Paris ou de Greenwich. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le BAROMÈTRE ANÉROÏDE a reçu les témoignages de l'approbation unanime des sommités scientifiques de Londres et de Paris.

Les JUMELLES DE SPECTACLES, ainsi que les LONGUES-VUES en général, sont toujours une des spécialités les plus importantes de la maison Lerebours et Secretan. Elle est depuis longtemps en possession de fournir de grandes lunettes aux observatoires, et des instruments de physique aux principaux établissements publics de l'Europe.

Chemisier.

LONGUEVILLE, rue Richelieu, 10, près le Théâtre-Français.

Parmi les faiseurs les plus habiles que la mode a pris et maintiendra longtemps sous son patronage, nous n'hésitons pas à choisir la maison Longueville pour représenter cette spécialité dans notre Revue. Nous félicitons M. Longueville d'avoir si bien compris que la chemise peut réunir toutes les conditions d'élégance et de distinction sans affecter ce luxe de broderies et de façons inutiles que le mauvais goût prend trop souvent plaisir à imiter. La simplicité s'unissant à une coupe confortable et distinguée, c'est là ce que les gens comme il faut demandent généralement et ce qu'ils rencontrent toujours dans ce magasin. La clientèle de cette maison n'est pas moins grande à l'étranger qu'elle ne l'est à Paris dans le monde le plus élevé.

Cie générale des Sépultures,

M. L. VAFLARD, rue Saint-Marc-Feydeau, 22.

C'est après avoir pris des renseignements bien exacts sur les diverses attributions de cette entreprise que nous venons la recommander aux familles comme un établissement digne de toute leur confiance, et pouvant leur épargner les démarches nombreuses et les débats qu'un décès occasionne. Cette entreprise étant entièrement distincte de celle des Pompes funèbres, sa position lui commande de prendre exclusivement les intérêts de sa clientèle et de lui épargner une multitude de frais inutiles qui figurent cependant sur les *tarifs officiels*.

Cette Compagnie tient à la disposition des familles qui désirent faire transporter dans les départements ou à l'étranger les dépouilles mortelles de leurs parents, des voitures spécialement destinées à ce service, ainsi que des employés spéciaux chargés d'accompagner les corps.

On peut voir, dans ses bureaux, un spécimen des plans, dessins et modèles en relief des monuments qu'elle fait exécuter dans ses ateliers de la rue Saint-André-Popincourt, 12, près le cimetière du Père-Lachaise.

Concours GÉNÉRAL DE l'Université.

— L'institution Favard, qui a remporté au concours général, en 1845, six prix, dont le prix d'honneur; en 1846, onze prix, vient encore d'obtenir cette année huit prix et vingt-trois accessits, trente et une nominations partagées entre vingt-deux élèves différents.

Ce sont : MM. Craquelin, Guibillon, Courbet, Debray, Tombeck, Leducq, Dumas, Maroi, Maignan, Crousté, Maujean, Brucker, Motel, Massaloup, Abit, Blavot, Michel, Jacquet, Boscade, Triboulet, Dessiaux et Geoffroy.

Aucune institution ne compte un aussi grand nombre d'élèves nommés. C'est, à notre avis, le plus beau succès qu'on puisse ambitionner. Il prouve toute l'importance que l'institution Favard attache au travail de tous et à une force moyenne bien répartie.

Dentelles.

La maison VIOLARD, rue de Choiseul, 2 bis, à Paris, brevetée pour l'invention et le perfectionnement de diverses dentelles, a reçu une médaille de premier ordre à l'exposition générale de l'industrie nationale de 1844, une médaille d'or à l'Académie de l'industrie.

Cette maison, que le jury des expositions nationales et les dames les plus élégantes mettent au premier rang dans cette belle industrie, vient de donner à ses magasins des proportions qui se trouvent en harmonie avec l'importance de sa clientèle et de sa renommée.

A cette occasion, nous rappelons à nos lecteurs que ce bel établissement est une de ces spécialités hors ligne où se trouve l'assortiment le plus complet et le plus varié. On y admire les plus riches dessins de dentelles noires et blanches, telles que Chantilly, Bayeux, Valenciennes, Malines, points d'Angleterre, applications de Bruxelles, châles, voiles, robes, etc., etc.

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847, broc.	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1 effet de	32 fr.	à 4 mois	pour	2 volumes	brochés.
1	42 »	à 5		2 »	reliés.
1	48 »	à 6		3 »	brochés.
2	32 » chacun	à 4 et 8 mois	pour	3 volumes	reliés.
2	32 »	à 4 et 8 »	»	4 »	brochés.
2	42 »	à 4 et 8 »	»	4 »	reliés.
2	40 »	à 4 et 8 »	»	5 »	brochés.
3	35 »	à 3, 6 et 9 »	»	5 »	reliés.
3	32 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	brochés.
3	42 »	à 3, 6 et 9 »	»	6 »	reliés.
1	38 »	et 2 de 37 fr. à 3, 6 et 9 mois	»	7 »	brochés.
3	49 »	à 3, 6 et 9 »	»	7 »	reliés.
2	43 »	et 1 de 42 fr. à 3, 6 et 9 mois	pour	8 volumes	brochés.
4	42 »	à 3, 6, 9, 12 »	»	8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Carte des Chemins de fer suisses.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE ZURICH A BADEN.

On lit dans *l'Helvétie :* « Le 7 août, a eu lieu l'ouverture de la première section du chemin de fer suisse de Zurich à Baden. La fête a été brillante. Des tostes ont été portés aux directeurs et aux fondateurs du chemin, et l'on a offert à deux reprises une couronne de lauriers à M. le directeur Escher, qui l'a refusée. Le second refus de M. Escher a donné lieu à un incident assez curieux. M. le conseiller d'Etat Waller, d'Aarau, a fait remarquer d'abord que la famille Escher, de Zurich, semblait destinée à la conduite des grandes entreprises. C'est un Escher qui a dirigé la belle entreprise de la correction des eaux de la Linth, et c'est encore un Escher qui est le promoteur du premier chemin de fer de la Suisse. « On a donné au premier, continue l'orateur, le surnom de *Escher de la Linth* ; n'est-ce pas justice que d'appeler le second *Escher du chemin de fer* ? C'est une couronne que M. Escher ne saurait, et ne peut refuser. »

« Les applaudissements de l'assemblée accueillirent le discours de M. Waller, et les assistants furent unanimes à déclarer que M. Escher avait bien mérité son surnom. »

Ce chemin est le premier que la Suisse ait construit. Il doit aller, comme on le verra en jetant les yeux sur la carte ci-jointe, se relier à Bâle au chemin de fer de Strasbourg et aux chemins badois. C'est aussi le seul qui soit commencé. Tous les autres restent encore à l'état de projets. S'ils se construisent jamais, ils envelopperont la Suisse tout entière sans y pénétrer pour ainsi dire, si ce n'est pour aller à Berne et à Lucerne, les accidents de terrain ne le permettant pas. Encore cette ligne circulaire ne sera-t-elle pas continue. On a décidé qu'on ne construirait pas de route de fer le long des lacs. Ainsi, en partant de Genève, on ira par le lac à Morges; de Morges, le chemin de fer se dirigera sur Yverdon, où il s'arrêtera au bord du lac de Neufchâtel, pour ne recommencer qu'à Bienne, en jetant un embranchement sur Berne; de Bienne, il gagnera Brugg, par Soleure, Olten et Aarau; à Brugg, il se séparera en trois branches: l'une ira à Bâle; la deuxième, à Lucerne; la troisième, à Zurich, et de Zurich à Constance, par Winterthur et Frauenfeld. Enfin, de Lindau partira une autre ligne, qui ira jusqu'à Tusis, à l'entrée de la Via-Mala. La Suisse n'ayant pas encore songé à percer les Alpes, comme le roi de Sardaigne, le chemin de fer de l'est s'arrêterait provisoirement à Tusis, et le voyageur, après avoir traversé le Splügen en voiture et le lac de Côme en bateau, retrouverait à Côme la ligne lombardo-vénitienne, qui le conduirait à Milan.

Spécimen d'un nouveau procédé de gravure en relief sur cuivre.

Dès son origine, *l'Illustration* s'est intéressée aux tentatives plus ou moins heureuses destinées à remplacer l'exécution manuelle de la gravure en relief sur bois, si longue et si coûteuse, par l'action abréviative et moins dispendieuse des agents chimiques.

Après avoir initié ses lecteurs aux difficultés que toutes ces tentatives avaient à surmonter, elle a successivement, dans le numéro 15 du premier volume et dans le numéro 53 du deuxième, décrit les divers procédés galvanographiques de MM. Remon et Tixier, et montré les résultats de leurs intéressantes recherches, demeurées malheureusement à l'état d'essais incomplets.

Un troisième lutteur, M. Bernard, déjà connu par d'ingénieuses applications de la chimie à la gravure des rouleaux d'impressions sur étoffes, entre aujourd'hui dans cette arène restée ouverte, et nous sommes heureux d'être les premiers à soumettre à l'examen du public un spécimen du procédé nouveau au moyen duquel il espère parvenir à remplacer la gravure en relief sur bois.

Quoique les moyens d'exécution de M. Bernard ne nous aient point été divulgués, nous croyons qu'ils ont une certaine analogie, soit avec les procédés que nous avons déjà décrits, soit avec ceux dont l'essai a été tout récemment tenté sans beaucoup de succès en Allemagne et en Angleterre; si nous y découvrons une plus grande netteté dans la taille, nous devons ajouter que l'obligation imposée aux artistes de dessiner à la pointe sur une planche de cuivre revêtue d'une légère couche de vernis, leur offrira toujours, tant à cause de la maigreur du travail que de l'éclat brillant qui en est le résultat, de grandes difficultés dans l'appréciation des plans et dans la disposition des effets larges et vigoureux.

Si M. Bernard peut parvenir à remplacer ce mode d'exécution par un autre plus en harmonie avec les habitudes acquises des dessinateurs, nous ne doutons pas des avantages que l'art typographique pourra retirer de son invention ainsi perfectionnée.

En attendant, nous tenons pour prouvé qu'il n'y a de sûr dans ses moyens comme dans ses résultats que la gravure sur bois. Nous avons vu beaucoup d'échantillons des autres procédés; mais nous cherchons toujours les applications en grand.

Rébus.

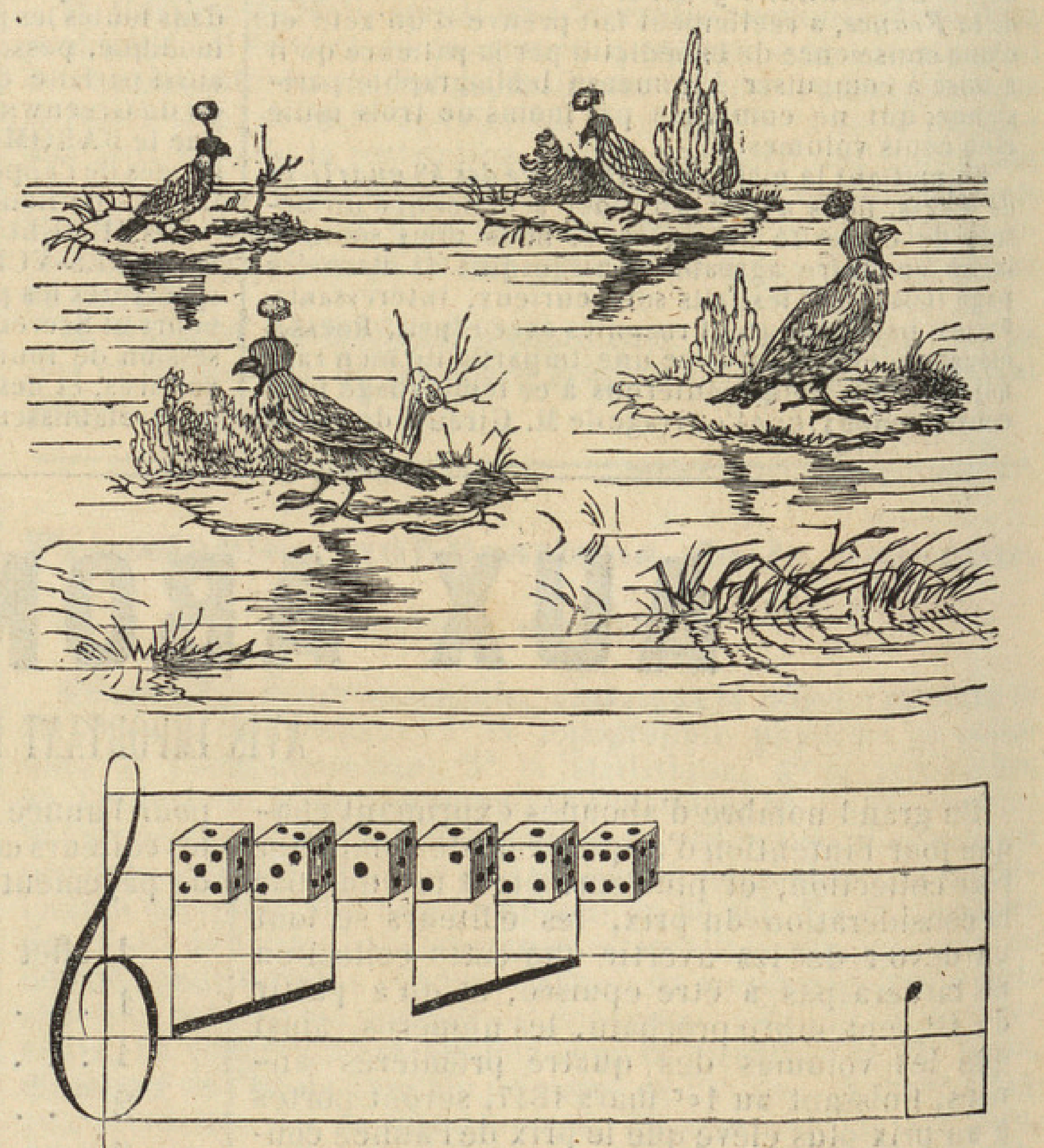

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Deux oiseaux sur un même épi ne sont pas longtemps unis.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

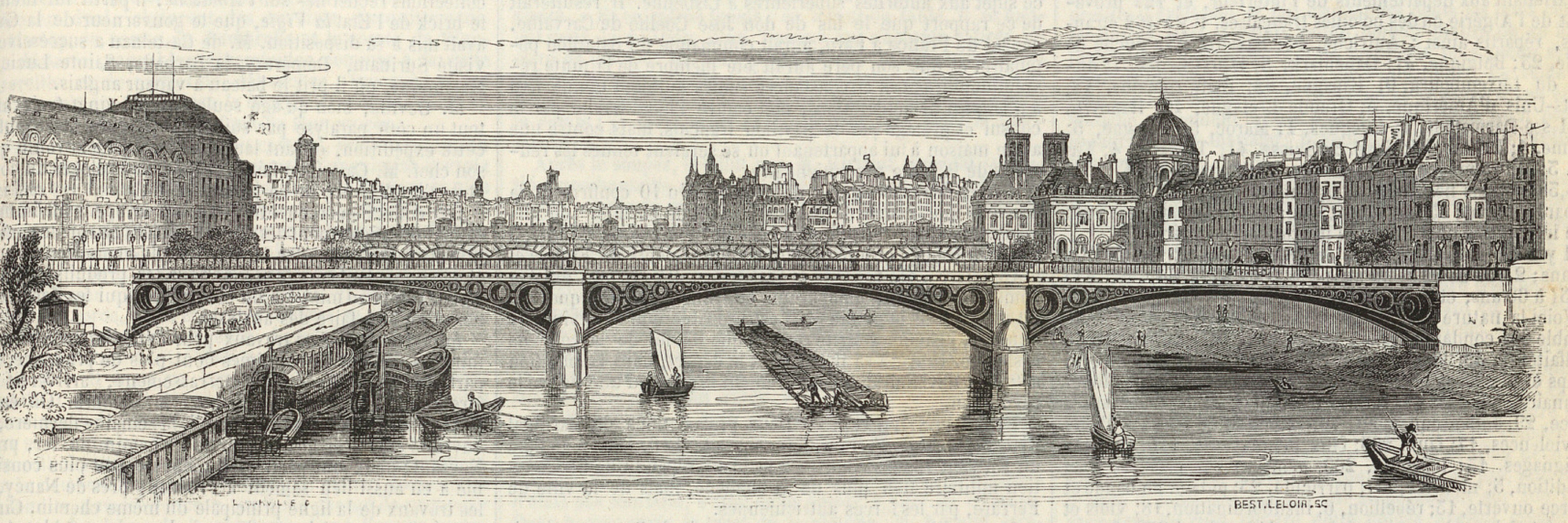

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 235. Vol. IX. — SAMEDI 28 AOUT 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Exposition de Mme la duchesse de Praslin, dans la chapelle ardente.* — **Curiosités judiciaires de l'Angleterre.** — **Théâtres.** *Une Scène de la Belle aux Cheveux d'Or.* — **Statues en bronze.** *Deux Gravures.* — **Académie des Sciences morales et politiques.** — **Don Augustin Eguarritztoa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite et fin.) — **Courrier de Paris.** *Château-Rouge, Enceinte des jeux; Vue générale du Château-Rouge, près la grande salle de bal; le Café sur la terrasse; le Château des Fleurs.* — **Le Rêve de toutes les nuits.** Nouvelle, par M. Albert-Aubert — **Un nouveau Bernard Palissy.** *Un Portrait et trois Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Siége de Bapaume.** *Caricature,* par Cham. — **Correspondance.** — **Principales publications de la semaine.** — **Problèmes d'échecs.** — **Rébus.**

Ce numéro est le dernier du tome neuvième de L'ILLUSTRATION. Les souscripteurs recevront la *Table des matières* de ce volume avec le prochain numéro.

Histoire de la Semaine.

La semaine dernière, nous annonçions, en terminant notre bulletin, un crime horrible qui venait d'épouvanter toute la population parisienne. L'auteur de cet assassinat était encore inconnu. Mais bientôt une présomption inouïe est venue ajouter à l'horreur de ce drame, au frémissement de la foule. Le coupable supposé était le mari de

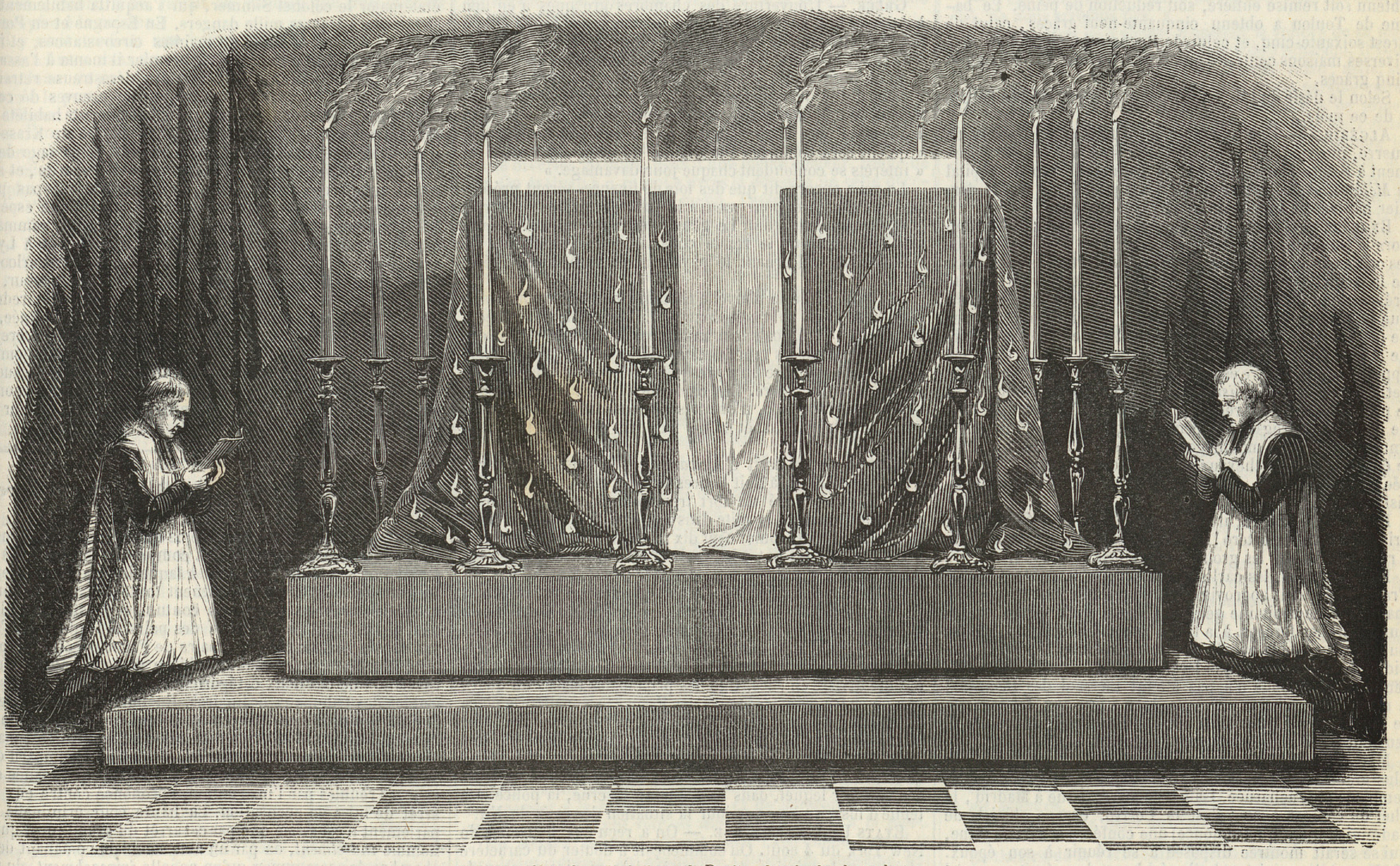

Exposition de madame la duchesse de Praslin, dans la chambre ardente.

la victime, le père des neuf enfants qu'elle laissait. Il avait son siége à la chambre des pairs, sa charge à la cour, un des noms les plus anciens de nos annales et les alliances les plus brillantes. Cette horrible catastrophe, qui a tenu le public dans une émotion douloureuse, a reçu, dans tous ceux de ses détails qu'on a pu pénétrer, une publicité avidement recueillie et qui nous dispense d'insister autrement que pour joindre le cri de notre douleur indignée au cri qui a retenti dans toute la France. Qu'il nous soit seulement permis de marquer dans ce recueil la date de ce drame lugubre par l'image d'une scène religieuse qui arrête la pensée sur la victime!

—La chambre des pairs, convoquée par ordonnance royale en cour de justice pour procéder à l'instruction relative à l'assassinat de madame la duchesse de Praslin, s'était réunie le 21, et, après s'être constituée en cour des pairs, avait décidé que l'instruction commencée par les magistrats serait poursuivie par M. le chancelier et par les pairs qu'il lui conviendrait de s'adjoindre. M. le duc Pasquier avait désigné pour l'assister et le remplacer au besoin : MM. le duc Decazes, le comte de Pontécoulant, le comte de Sainte-Aulaire, Cousin, Laplagne-Baris, et Vincent Saint-Laurent. Mais l'ac-

cusé s'est soustrait à l'action de la justice; le 24, son suicide par l'empoisonnement a été annoncé.

STATISTIQUE DES BAGNES. — Le ministère de la marine vient de publier cette statistique à l'époque du 1er janvier 1846, c'est-à-dire déjà vieille de dix-huit mois. Elle constate une diminution sensible parmi les forçats. Au 1er janvier 1845, il y en avait 8,961; au 31 décembre de la même année, on n'en comptait plus que 7,759; différence en moins, 1,202.

Sur le nombre total de 7,759, on compte 7,175 individus appartenant aux départements de l'intérieur, et 122 provenant de l'Algérie ou des colonies françaises. Il y a 462 étrangers, répartis ainsi : Autriche, 53; Bavière, 23; duché de Bade, 23; Belgique, 41; Danemark, 5; Deux-Siciles, 7; duché du Luxembourg, 9; Espagne, 92; Etats romains, 12; Etats-Unis d'Amérique, 3; Grande-Bretagne, 19; Hanovre, 3; Hesse-Darmstadt, 4; Lucques, 1; Maroc, 5; Pologne, 5; Parme, 1; Prusse, 33; Saxe, 2; Suisse, 41; Toscane, 4; Tunis, 3; Wurtemberg, 8; Sardaigne, 51; Pays-Bas, 14.

4,386 forçats ne savent ni lire ni écrire; 2,603 le savent imparfaitement; 652 le savent bien; 118 seulement ont reçu une instruction supérieure à l'instruction primaire.

Il y a 161 condamnés âgés de 16 à 20 ans; 2,158 de 21 à 30 ans; 2,430 de 31 à 40 ans; 1,866 de 41 à 50 ans; 833 de 51 à 60 ans, et 311 de 61 à 69 ans.

Voici la nature des crimes et leur proportion dans l'ensemble des condamnations : Assassinat, 182; association de malfaiteurs, 45; banqueroute frauduleuse, 15; bigamie, 2; coups et blessures graves, 171; crimes commis par des fonctionnaires publics, 24; crimes politiques, 4; désertion après grâce, 29; empoisonnement, 70; extorsion de titres à l'aide de violences, 17; faux, 203; faux monnayeurs, 115; faux témoignages, 13; incendie, 200; menaces par écrit et sous condition, 5; meurtre, 967; parricide, 23; pillage en bande et à force ouverte, 13; rébellion, 6; insubordination, 18; viols et attentats à la pudeur avec violence, 410; vols, 4,876; forçats ayant commis plusieurs des crimes qui viennent d'être énoncés, 351.

La durée des peines forme deux catégories : la première comprend les condamnés à temps; il sont au nombre de 5 770, dont 51 à 5 ans et au-dessous; 3,239 de 5 à 10 ans; 2,269 de 16 à 20 ans; 147 de 26 à 30 ans; 46 de 31 à 40 : 11 de 41 à 50 ans; 7 de 51 à 60 ans; la seconde catégorie compte 1,989 condamnés à perpétuité, c'est-à-dire un peu plus du quart de la totalité de la chiourme.

GRACES ACCORDÉES PAR LE ROI. — Le roi, à l'occasion du dix-septième anniversaire de son avénement au trône, vient d'accorder plusieurs grâces. Près de six cents individus frappés par des arrêts de cour d'assises, qui avaient subi plus de la moitié de leur peine et dont la conduite avait été d'ailleurs exempte de reproches depuis leur condamnation, ont obtenu soit remise entière, soit réduction de peine. Le bagne de Toulon a obtenu cinquante-neuf grâces, celui de Brest soixante-cinq, et celui de Rochefort vingt et une. Les diverses maisons centrales ont obtenu quatre cent cinquante-cinq grâces.

Selon le désir du roi, toutes ces grâces ont été notifiées le 9 de ce mois.

ALGÉRIE. — Une quarantaine d'Arabes prisonniers de guerre, qui viennent d'être graciés, sont arrivés dernièrement à Sainte-Marguerite par le bâtiment à vapeur hôpital *le Météore*, et ont poursuivi leur route pour Alger sur le dernier bâtiment à vapeur de la correspondance.

RÉGENCE DE TUNIS. — Le bey, qui a établi un grand camp hors la Goulette, composé de six bataillons d'infanterie sous les ordres du général Mouzabeth, et un autre dans l'intérieur de la Goulette composé d'infanterie et d'artillerie, ayant été prévenu que deux frégates turques croisaient depuis quelque temps sur les côtes de Barbarie, et craignant qu'elles ne fussent les avant-coureurs de quelque entreprise hostile de la part de la Turquie, a immédiatement fait part de ses appréhensions à notre escadre de la Méditerranée par la corvette à vapeur *le Lavoisier* qui se trouvait en station dans le principal port de la régence. *L'Iéna* et *le Jupiter*, vaisseaux de ligne, et la frégate à vapeur *le Magellan*, ont été conduits immédiatement au mouillage de Tunis. Le bateau à vapeur *le Grégeois* de 160 chevaux a été détaché à Tripoli. L'arrivée de cette division, d'une force respectable, a vivement satisfait le bey.

ESPAGNE. — Le 12, il y a eu à Grenade une émeute aux cris de : Vive Espartero! vive la liberté! La garde civique a réussi à dissiper les groupes sans effusion de sang.

Dans l'Aragon, les carlistes ont surpris la petite ville de Fraya, et s'y sont approvisionnés de presque tout ce qui leur manquait. Le capitaine général Canedo s'est dirigé contre eux à marches forcées, à la tête d'une colonne mobile, que les bulletins espagnols appellent colonne *volante*. Malgré la rapidité de mouvements que ferait supposer ce titre assez prétentieux, la colonne n'a pas atteint un seul des insurgés; « mais, dit la relation officielle, bien a pris aux factieux de se sauver, car si l'*intrépide* général Canedo les eût joints, il leur eût laissé de lui un souvenir *terrible*. »

Mais, malgré tout, c'est toujours à Madrid que règne le plus grand désordre, et entre la reine et le roi que la guerre semble le plus acharnée. Isabelle étant revenue à Madrid, le chef du cabinet a eu (c'est le *Correo*, organe officiel de l'administration, qui l'annonce) une conférence avec la reine, qui se serait montrée disposée à se réunir à son époux. M. Benavidès, ministre de l'intérieur, a donc écrit au grand maître de la maison du roi pour demander le jour et l'heure où Sa Majesté voudrait le recevoir; le roi a fait répondre qu'il ne pourrait accorder que le jeudi suivant l'audience sollicitée par le ministre. Le *Times* prétend que le roi n'a voulu entendre parler que d'une réconciliation apparente, et l'éloignement de Serrano serait toujours la condition première et préalable de ce semblant de rapprochement. Mais, depuis ces nouvelles venues, la partie a dû se compliquer et le sort du ministère Pacheco se décider tout à fait. Un courrier étant arrivé à Paris porteur d'ordres de la reine, le maréchal Narvaez, duc de Valence, est parti immédiatement pour Madrid.

PORTUGAL. — Des insultes ont été faites au vice-consul de France dans la ville de Faro; sa maison a été assaillie et des dégâts considérables ont été commis. M. de Varennes a envoyé son premier secrétaire, monté sur le vapeur de guerre *le Solon*, demander des explications. Le *Correo*, journal ministériel de Madrid, publie quelques extraits d'un rapport officiel que le gouverneur de Faro aurait adressé à ce sujet aux autorités supérieures à Lisbonne. Il résulterait de ce rapport que le fils de don José Coelho de Carvalho, consul de France à Faro, aurait commandé un bataillon populaire, et que son père aurait été membre de la junte révolutionnaire; ces circonstances seules auraient donné lieu à quelques démonstrations, non contre l'hôtel habité par le consul et protégé par le pavillon français, mais contre une autre maison à lui appartenant où se seraient tenues les réunions de la junte révolutionnaire.

— Les correspondances de Lisbonne du 10 confirment la nouvelle que la reine de Portugal, avant de changer son ministère conformément au protocole de Londres du 21 mai, a annoncé vouloir en référer aux gouvernements de France et d'Angleterre. On regarde à Lisbonne cette réponse évasive comme de nature à amener une nouvelle crise politique. On dit même dans le public qu'il est probable que le cabinet de Londres, justement irrité du manque de foi de la cour de Lisbonne, retirera sa flotte, dont le départ, dans la situation actuelle, deviendrait nécessairement le signal d'une nouvelle révolution.

ETATS PONTIFICAUX. — Deux protestations du cardinal Ciacchi, légat de Ferrare, l'une en date du 6, l'autre en date du 13, sont venues confirmer le bruit répandu de l'occupation militaire non plus de la citadelle, mais de la ville de Ferrare, par les forces autrichiennes.

La mobilisation de la garde nationale de Rome paraissait devoir entraîner des frais considérables pour les communes. On fixe à trois millions de florins la somme nécessaire pour armer les quatorze bataillons de Rome, qui comptent chacun de 900 à 1,000 hommes. Plusieurs prêtres séculiers ont versé des sommes dans la caisse communale sans y avoir été invités. Le cardinal Patrizzi a adressé, par ordre du pape, au clergé des Etats romains, une circulaire pour lui recommander cette affaire. Le clergé est invité à fournir une cotisation mensuelle pendant un an.

— La justice continuait à informer contre les conspirateurs du 15 juillet, détenus au fort Saint-Ange. Les nouvelles de Toscane annonçaient que le fameux espion Minardi, qui était parvenu à échapper aux recherches les plus actives, avait été arrêté le 8 à Florence par l'ordre du gouvernement toscan, et enfermé au fort de Saint-Jean-Baptiste.

GRÈCE. — L'ouverture des chambres grecques a eu lieu à Athènes le 9 août. Le discours prononcé par le roi Othon fait connaître que le différend gréco-turc n'est pas terminé. « Je serais heureux, a-t-il dit, de vous annoncer, messieurs, « qu'un regrettable différend entre mon gouvernement et « celui d'une puissance voisine a reçu la solution que j'appelle de tous mes vœux, de tous mes efforts; mais j'ai lieu « d'espérer que cette solution ne se fera pas attendre, et « qu'elle sera conforme à la dignité de deux Etats dont les « intérêts se confondent chaque jour davantage. »

Le roi a encore dit que des lois de finances seront présentées aux chambres pour mettre le pays en mesure de servir et d'éteindre l'emprunt. Le gouvernement grec a d'ailleurs satisfait, ainsi que le roi le constate, aux réclamations de l'Angleterre concernant le payement du semestre d'intérêt échu.

Les travaux de la nouvelle chambre tout récemment sortie des élections vont commencer. Le gouvernement grec a beaucoup à faire, mais tout annonce que sa marche ne sera pas entravée par les représentants du pays. Jusqu'à ce moment, la chambre semble presque entièrement composée de partisans du ministère. Les chefs de l'opposition, MM. Metaxa et Maurocordato, n'ont pas pu obtenir le renouvellement de leur mandat, et ils ne font pas partie de la chambre. »

EGYPTE. — On écrit d'*Alexandrie* à la date du 12 août : « Le 7 de ce mois, à huit heures et vingt minutes du matin, nous avons éprouvé un fort tremblement de terre. Aucun accident n'en a été la suite dans notre ville; mais au Caire la secousse a fait crouler cent dix maisons et deux mosquées. Peu de personnes ont péri, mais le nombre des blessés est considérable. La secousse a duré près d'une minute. »

— Le vice-roi d'Egypte vient d'ordonner un recensement de la population et des maisons de la ville du Caire. Cette ville demeure divisée en cinquante-cinq quartiers, soixante-quinze portes, trois cents mosquées et environ cinq mille maisons. Des noms ont été donnés aux divers quartiers, qui ont été divisés en rues. Une des principales places du quartier où se trouvent les bazars des Francks s'appellera la place de France; il y aura la rue Bonaparte, la rue Louis-Philippe, la rue de Paris, la rue Victoria et la rue de Londres. Il y aura, sur la place la plus importante des douze principaux quartiers de la ville, un petit monument pyramidal en marbre noir sur lequel, dans les moments de crue, la police sera tenue d'inscrire jour par jour la situation des eaux du Nil.

ETATS UNIS ET MEXIQUE. — On a reçu des nouvelles de New-York du 4 août. On commençait à douter du caractère sérieux de la mission des commissaires mexicains chargés de traiter avec M. Trist. Quelques personnes pensaient que cette mission n'était qu'un nouvel expédient de Santa-Anna pour gagner du temps. — La position sanitaire de la Vera-Cruz s'est améliorée. Le général Pearce a de nouveau quitté la ville avec des renforts, escortant un convoi considérable; on annonçait que les Mexicains l'attendaient au Pont-National, pour lui disputer encore une fois le passage.

Les communications avec l'armée d'invasion étant fort difficiles, au milieu des guérillas ennemies dont le pays est couvert, on n'a rien reçu de nouveau de Puebla. On savait seulement que le général Pillow y était entré le 8 juillet, avec des renforts.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE. — M. de Castelnau vient d'arriver en France, après avoir échappé à des dangers sans nombre. Ce n'est qu'à Cayenne qu'il apprit l'affreux assassinat de son ami, M. d'Osery, ingénieur au corps royal des mines. M. de Castelnau, chargé d'une mission aux Antilles, renvoya en France, par la corvette *la Caravane*, M. Deville, membre de son expédition, et toutes les collections recueillies sur *l'Amazone*; il partit lui-même sur le brick de l'Etat *la Vigie*, que le gouverneur de la Guyane avait mis à sa disposition. M. de Castelnau a successivement visité Surinam, Démérary, la Barbade, Sainte-Lucie et la Martinique, où il prit le bateau à vapeur anglais.

M. Deville, bien qu'âgé seulement de vingt-trois ans, a tout un côté paralysé par suite des fatigues incroyables de cette expédition, durant laquelle il n'a jamais voulu quitter son chef. M. Castelnau fait les plus grands éloges du courage et de l'intelligence de ce jeune homme.

Les collections recueillies dans ce voyage sont immenses et sont principalement destinées au jardin du roi; les animaux vivants forment un des envois les plus nombreux que cet établissement ait encore reçus. Tous les produits industriels seront remis au ministre du commerce, qui les fera examiner et en fera faire des analyses.

ACCIDENTS. — Les travaux pour l'établissement des chemins de fer font des victimes dont plus de prudence, de la part des entrepreneurs de terrassement, arriverait peut-être à diminuer considérablement le nombre. On écrit de Metz qu'un éboulement a enseveli, la semaine dernière, trois ouvriers employés aux travaux du chemin de fer, près de Novéant; deux ont péri. — Un éboulement plus considérable a eu aussi lieu samedi à Frouard, près de Nancy, dans les travaux de la ligne principale du même chemin. Cinq ou six ouvriers ont péri; un plus grand nombre est blessé, quelques-uns grièvement. Les détails nous manquent.

NÉCROLOGIE. — Nous aurions dû comprendre dans notre précédente liste funèbre un des restes de cette phalange de héros que la république vit naître et qui illustrèrent l'empire. Le lieutenant général baron Simmer vient de mourir âgé de soixante et onze ans. Né en 1775, il partit en 1790, à l'âge de quinze ans, comme enrôlé volontaire. Remarqué par ses supérieurs et par Pichegru, il était à vingt-deux ans capitaine et commandant de la place de Midlebourg (Hollande). Il fit toutes les campagnes d'Allemagne, et fut créé chef d'escadron à Eylau, en récompense des plus brillants faits d'armes. Après l'entrevue de Tilsitt, l'empereur, cherchant autour de lui un officier à la fois hardi et habile pour traverser toute l'Europe et aller à Constantinople porter des ordres importants à notre ambassadeur, choisit dans son état-major le colonel Simmer, qui s'acquitta habilement de sa mission à travers mille dangers. En Espagne et en Portugal, il se couvrit de gloire en maintes circonstances, et notamment au siége d'Evora, où le premier il monta à l'assaut. Mais ce fut en Russie, et lors de notre désastreuse retraite, que le colonel Simmer donna le plus de preuves de cette intrépidité, et surtout de ce sang-froid et de cette habileté de manœuvres qui le distinguaient. A la bataille de Krasnoë, il eut trois chevaux tués sous lui. Après le passage de la Bérésina, il faisait partie de l'extrême arrière-garde, et son moral autant que sa bravoure ne contribuèrent pas peu à sauver ses troupes des dangers de plus d'une espèce. Les Cent-Jours le trouvèrent maréchal de camp, commandant le département du Puy-de-Dôme. Il accourut à Lyon avec ses troupes au passage de l'empereur; et, à Waterloo, il quitta un des derniers le champ de bataille. L'empereur, en récompense, le nomma lieutenant général. Après la reddition de Paris, le général Simmer, avec son corps d'armée, se retira derrière la Loire. La restauration lui refusa son brevet de général de division et l'exila. Il fut de nouveau nommé lieutenant général après 1830, et vint siéger au côté gauche de la Chambre pendant plusieurs législatures. — On annonce aussi la mort de madame la comtesse de Bradi, auteur de plusieurs romans estimés.

Curiosités judiciaires de l'Angleterre.

Les pairs d'Angleterre, de même que les pairs de France, ne sont soumis, lorsqu'ils ont commis un crime, qu'à la juridiction suprême de la cour à laquelle ils appartiennent. De grandes différences distinguent toutefois, à cet égard, les législations ou plutôt les coutumes constitutionnelles des deux pays. Le privilége des pairs d'Angleterre n'est pas absolu comme celui des pairs de France. Pour tout autre crime que ceux de haute trahison et de félonie ou non-révélation de ces deux catégories de crimes, ils sont justiciables des tribunaux ordinaires. En outre, il est non-seulement permis à tout citoyen et à tout représentant de la force publique de les arrêter en cas de flagrant délit, mais, avant d'être jugés par leurs pairs, ils ont déjà comparu devant un grand jury qui, après avoir pris connaissance des charges réunies par l'instruction, a prononcé contre eux un arrêt de mise en accusation. La haute cour criminelle du parlement n'est saisie que par cet arrêt du grand jury, qu'on nomme *indictment*, ou par un acte semblable émanant de la chambre des communes qu'on appelle *impeachment*, du jugement d'un de ses membres.

Grand est le nombre des pairs d'Angleterre qui ont été jugés pour haute trahison; car Voltaire a eu raison de dire que l'histoire de ce pays devrait être écrite par le bourreau. Mais en parcourant la volumineuse collection des *State Trials*, ou procès d'Etat, on n'y trouve que huit pairs accusés d'assassinat, d'empoisonnement ou de meurtre. Ce sont, par ordre de date : le comte de Somerset (1612), lord Morley (1666), le comte de Pembroke (1678), lord Cornwallis

(1678), lord Mohun (1692 et 1699), le comte de Warwick (1699), lord Ferrers (1760) et lord Byron (1765).

Le comte de Somerset fut condamné à mort comme complice de l'empoisonnement de sir Thomas Overbury, mais Jacques Ier lui accorda sa grâce. Un livre de M. Amos, publié tout récemment à Londres, éclaire d'un jour nouveau cette mystérieuse affaire, dont tous les secrets ne seront peut-être jamais révélés.

Lord Cornwallis, qui avait égorgé un enfant, étant en état d'ivresse; lord Mohun, qui fut deux fois accusé de complicité de meurtre, et lord Byron, qui avait tué son adversaire en duel, obtinrent des verdicts d'acquittement. Lord Morley, le comte de Pembroke et le comte de Warwick, déclarés coupables d'homicides commis à la suite de querelles et de parties de débauches, invoquèrent ce qu'on appelait en Angleterre le *bénéfice du clergé*, et ils en furent quittes pour payer les frais de leur procès.

Un seul, le comte Ferrers, avait commis, *propria manu*, un véritable assassinat. Condamné à mort à l'unanimité, il expia son crime sur l'échafaud. Le procès du comte Ferrers, le plus curieux de tous ceux que nous venons de rappeler, est le seul dont nous croyons devoir résumer ici les curieux détails.

Le comte Ferrers, descendant de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de l'Angleterre, car il comptait le comte d'Essex au nombre de ses aïeux, et, membre de la chambre des lords, avait contracté depuis sa jeunesse l'habitude de s'enivrer tous les jours. Lorsqu'il se décida à se marier, ce changement d'état ne le corrigea point de cet ignoble vice. Il avait un caractère emporté, ombrageux, vindicatif et méchant; quand il avait trop bu, ce n'était plus un homme, c'était une bête féroce. Alors il maltraitait si cruellement sa femme et l'effrayait tellement par ses menaces, qu'elle sollicita et obtint du parlement un bill de séparation.

Sur la demande du comte Ferrers, un ancien domestique de sa famille, nommé Johnson, avait été chargé de percevoir les revenus des biens de la comtesse. Lord Ferrers essaya vainement de corrompre ce fidèle serviteur. Pour le punir de sa probité, il essaya d'abord de le priver d'une ferme qui lui avait été cédée à bail. Forcé de renoncer à cette vengeance, il eut un tel accès de fureur, qu'il conçut le projet de l'assassiner. Le dimanche 13 janvier de l'année 1760 il lui fit dire de venir le trouver le vendredi suivant, afin de mettre des papiers en ordre et de régler des comptes.

Le jour fixé, à l'heure indiquée, Johnson se rendit à Slauton, dans le comté de Leicester, au château de lord Ferrers. Il n'avait aucune méfiance. Depuis quelque temps le comte, pour l'attirer plus sûrement dans le piége qu'il lui tendait, lui donnait, même en public, de nombreuses marques d'estime et d'affection. La gouvernante des enfants, envoyée chez son père, avait reçu l'ordre de ne revenir que le soir. Tous les domestiques, chargés de commissions éloignées, étaient absents. Il ne restait au château que trois femmes employées à la cuisine.

Il y avait environ une heure que lord Ferrers avait enfermé Johnson dans une pièce écartée de son appartement, lorsqu'une de ces femmes, entendant du bruit, s'avança jusqu'à la porte pour voir et pour écouter.

« Signez ce papier, s'écriait le comte d'une voix irritée.

— Jamais un honnête homme n'a avoué qu'il était un fripon, répondit Johnson avec calme, mais avec fermeté.

— Signez, signez, ou vous allez mourir, répliqua le comte de plus en plus menaçant.

— Vous voulez donc m'assassiner, milord? Oh! non, cela n'est pas possible, dit Johnson sérieusement alarmé.

— Tu te trompes, misérable, cria le comte... A genoux tout de suite, prie Dieu pour ton âme; il faut mourir. »

Au même instant, la femme qui écoutait à la porte entendit un coup de pistolet, puis un grand cri. Plus morte que vive, elle se sauva dans sa chambre sans oser raconter à ses compagnes l'horrible secret que sa curiosité venait de lui faire découvrir.

Johnson, bien que mortellement blessé, vivait encore. Lord Ferrers, touché de compassion pour les douleurs qu'il éprouvait, ainsi qu'il l'avoua par la suite, et n'osant pas l'achever, ordonna aux deux femmes demeurées à la cuisine de le transporter sur un lit, d'aller avertir sa famille et chercher un chirurgien. Puis il se fit servir plusieurs bouteilles de son meilleur vin, et se mit à boire. La fille de sa victime accourut sur-le-champ. A sa vue, il déposa son verre à demi-vide, et lui avoua froidement qu'il avait assassiné son père d'un coup de pistolet... *Avec préméditation*, ajouta-t-il. M. Kirland, le chirurgien, étant arrivé quelques instants après, il renouvela les mêmes aveux en sa présence, et quand il eut examiné avec lui la blessure sans manifester la plus légère émotion, quand il eut désigné lui-même à son attention et touché pour ainsi dire du doigt l'endroit où la balle avait dû pénétrer :

« Kirland, dit-il, je crois que Johnson a eu plus de peur que de mal. Mon intention était de le tuer roide; quand j'ai vu qu'il n'était pas tombé du premier coup, j'ai voulu redoubler; mais ses plaintes et ses cris m'en ont détourné, et l'humanité a repris ses droits. Je vous prie d'avoir soin de lui, car maintenant que *je lui ai fait grâce* de la vie, il y aurait de la cruauté à ne pas le soulager. »

Un instant après il ajouta :

« Si vous parlez jamais de cette affaire, gardez-vous bien, quoique je souhaite qu'on puisse le secourir, de dire que *je me suis repenti de ce qui s'est passé ; je n'en suis pas du tout fâché*, je ne l'ai pas fait sans réflexion; *c'était un acte prémédité.* Puisqu'il n'est pas mort, je vous prie de ne point souffrir qu'on m'arrête; d'ailleurs, je vous en avertis, je brûlerais la cervelle à quiconque entreprendrait de me saisir. S'il vient à mourir, j'irai moi-même me constituer prisonnier à la chambre des pairs. Je suis en état de me justifier; peut-être ne me croiront-ils pas, mais j'aurai du moins satisfait à ma conscience. »

M. Kirland lui fit toutes les promesses, lui donna toutes les espérances qu'il lui demandait. Le plus important était de gagner du temps. Bien qu'il n'eût pas cessé de boire depuis le moment de l'assassinat jusqu'à l'heure du souper, le comte n'en conservait pas moins le plus grand sang-froid et toute sa raison : ses questions sur l'état et les suites de la blessure le prouvent évidemment. Persuadé que Johnson ne mourrait point, il le répéta et compléta pendant le souper ses précédents aveux. « Je suis étonné, dit-il, que la *balle soit restée dans le corps*, car j'avais *essayé* le pistolet, et j'avais *percé* une planche d'un pouce et demi d'épaisseur. Comment se fait-il, demandait-il à M. Kirland, que la balle n'ait pas traversé Johnson d'outre en outre? je l'avais pourtant bien ajusté. » Et en même temps, se levant de table, il se mettait dans la position d'un homme qui s'apprête à tirer un coup de pistolet. En vain miss Clifford, la gouvernante des enfants, proposa-t-elle de faire transporter Johnson dans sa maison, située à un mille environ : « Je m'y oppose! s'écria le comte ; *je veux avoir ce fripon chez moi pour le tourmenter*. »

Après le souper, il fallut que M. Kirland acceptât la moitié d'une bouteille de vin de Porto. La bouteille vidée, on monta auprès du malade. Soit que l'énorme quantité de vin qu'il avait bu l'eût enfin enivré, soit que sa colère fût revenue subitement, l'assassin accabla sa victime des plus grossières injures; ce vieillard si cruellement blessé par lui et expirant, il le menaça de lui casser la tête s'il n'avouait en présence de tous ceux qui se trouvaient là qu'il était un fripon; il se disposait même à l'arracher de son lit et à le jeter sur le plancher, quand l'infortuné, averti par un regard de M. Kirland, se hâta de dire d'une voix mourante : « Je confesse que je suis un fripon. »

Le lendemain, à sept heures du matin, Johnson rendait le dernier soupir dans sa propre maison, où M. Kirland l'avait fait transporter. Car lord Ferrers, persuadé sur l'assurance formelle et réitérée du médecin que la blessure n'était pas mortelle, s'était enfin décidé à aller se coucher. Deux heures après la mort de la victime, M. Kirland arrêtait, malgré sa résistance, avec quelques-uns de ses voisins, et livrait aux magistrats du comté, l'assassin qui se faisait gloire de son crime. L'instruction terminée, le grand jury du comté de Leicester rendit un *true bill*, c'est-à-dire un arrêt de mise en accusation, et le roi nomma le lord grand chancelier Robert, lord Henley, *lord High Stewart*, lord grand sénéchal ou président de la chambre des lords, transformée en haute cour criminelle du parlement, à l'effet de juger le comte Ferrers.

L'ouverture des débats, fixée au 16 avril, était impatiemment attendue. Le 16 avril, avant le jour, une foule immense de curieux encombrait déjà tous les abords de Westminster et les rues voisines. Quelques-uns des billets d'entrée, qui avaient été distribués au nombre de quatre mille par le grand sénéchal aux plus nobles et aux plus riches familles du royaume, se vendirent à la porte de la salle jusqu'à 500 et même 600 fr.

L'intérieur de Westminster-Hall, où devait avoir lieu le procès, avait été transformé en cour de justice. Un témoin oculaire nous en a laissé la description suivante : « Le fond était occupé par deux grandes loges destinées à la famille royale et aux ministres étrangers. En tête de ces deux loges s'élevait le trône du roi, surmonté d'un dais. La salle, le trône, les bancs, le parquet même, étaient revêtus d'étoffes de diverses qualités, mais d'une même couleur, rouge de feu. On évaluait à cent mille livres la dépense de cette décoration. Dès sept heures du matin, l'assemblée se forma. Il serait difficile d'en imaginer une plus brillante; elle réunissait en *femmes* toute la haute noblesse des trois royaumes, dont une partie se trouvait à Londres, et dont l'autre y était accourue pour assister à ce grand jugement : aucune de ces dames n'avait négligé sa parure ni oublié ses pierreries.

« Avant l'ouverture de l'audience, il arriva un événement fort extraordinaire et qui mérite d'être raconté. Un curieux n'ayant pas pu se procurer de billet d'entrée, avait imaginé de monter dans les gouttières et de s'établir à l'une des fenêtres qui éclairaient la salle à la droite du trône. Comme il se penchait pour voir, une barre sur laquelle il s'appuyait cassa tout à coup, et il tomba de la hauteur de plus de cinquante pieds au milieu des spectateurs qui remplissaient les gradins placés sous la fenêtre. Par une espèce de miracle, personne ne fut tué ni blessé, et les huissiers de service ne se sentirent pas le courage de chasser le curieux d'une place qu'il avait si péniblement gagnée. »

Les débats, qui durèrent trois jours, n'offrirent aucun intérêt. Lord Ferrers, venu de la Tour, où il avait été transféré dans son équipage et avec sa livrée, était vêtu de noir de la tête aux pieds. Il ne paraissait nullement ému et il promenait des regards calmes et indifférents sur le nombreux auditoire qui assistait à son jugement. Le président de la cour lui avait dit qu'il devait s'estimer *très-heureux* d'être jugé par ses pairs en plein parlement, et il semblait partager entièrement cette étrange opinion. Ses défenseurs essayèrent de prouver qu'il ne jouissait pas de l'usage de sa raison. Mais tous leurs efforts furent inutiles, et quand il eut été déclaré coupable à *l'unanimité* du crime qui lui était imputé, lord Ferrers demanda pardon à ses juges d'avoir employé, à la sollicitation de sa famille, un moyen de défense auquel il avait toujours été opposé, les priant aussi de recommander à la clémence du roi, et de surseoir à son exécution, afin qu'il pût voir ses amis et se préparer à la mort.

Un silence solennel régnait dans l'assemblée, quand le président annonça au condamné l'allocution suprême qui précède l'arrêt.

« Il ne me reste plus, dit-il, qu'à prononcer la terrible sentence de la loi. La cour ordonne, que vous, Lawrence, comte Ferrers, vous retourniez à la prison de la Tour pour de là être conduit au lieu de l'exécution, lundi prochain 21 du présent mois d'avril, et que quand vous y serez arrivé, vous y soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive, et que votre corps soit disséqué.

« Dieu tout-puissant veuille avoir pitié de votre âme! »

. . . .

Si les pairs d'Angleterre, accusés de haute trahison, de félonie ou de non-révélation de l'un de ces crimes, jouissent du privilége d'être jugés par leurs pairs, quand un arrêt de condamnation a été prononcé contre eux, ils sont soumis à la loi commune. Coupables de haute trahison, on les décapite; assassins ou félons, on les pend. En vain lord Ferrers supplia-t-il le roi de permettre qu'il fût, en considération de sa famille, alliée de la couronne, pendu dans l'intérieur de la Tour. Il ne put obtenir qu'un sursis de quelques jours. Au moment où le mot disséqué frappa son oreille, il avait pâli et fait claquer ses dents les unes contre les autres. Mais il s'était rendu bientôt maître de ce léger mouvement d'émotion, et il ne manifesta plus aucun sentiment de crainte, d'inquiétude ou d'impatience. La veille du jour fatal, il demanda un habillement complet d'une étoffe blanche, richement brodée d'or. C'était l'habit qu'il portait le jour de son mariage; il voulait, dit-il, en être revêtu le jour de sa mort.

Le 5 mai (un sursis avait été accordé) à neuf heures du matin, les shériffs, accompagnés des officiers de police, se présentèrent à la porte de la Tour, réclamant le condamné. Dès qu'il fut informé de leur arrivée, lord Ferrers les pria de lui permettre de se rendre à Tyburn, place de l'exécution, dans son propre landaw, au lieu d'y être transféré dans la charrette des suppliciés. Cette prière ayant été accueillie, il monta en effet dans sa voiture, où s'assirent à ses côtés l'un des shériffs et le chapelain de la Tour. Le cortége, composé, outre la voiture du comte, de six autres voitures de deuil remplies de ses amis, de celle des shériffs et du corbillard qui devait conduire le corps à l'amphithéâtre d'anatomie, escorté d'un nombre considérable de constables, d'une compagnie de grenadiers à cheval et d'un détachement d'infanterie, pouvait à peine marcher au pas, tant était grande la foule des curieux qui se pressaient sur son passage dans les rues. Quatre mille nobles avaient assisté au jugement, le peuple tout entier assistait à l'exécution : les billets de faveur n'étaient pas nécessaires.

« Avez-vous jamais vu autant de spectateurs à d'autres exécutions? » demanda gaiement lord Ferrers au chapelain de la Tour.

« Jamais, » répondit celui-ci d'une voix grave.

« Je conçois leur curiosité, répliqua le comte; on ne voit pas tous les jours pendre un pair de la Grande-Bretagne. »

La marche du cortége dura près de trois heures. Ce retard finit par lasser la patience du condamné.

« L'appareil du supplice et les regards de la foule sont dix fois plus pénibles que la mort même, s'écria-t-il avec amertume. Je voudrais boire un verre d'eau et de vin.

— Si la voiture s'arrête, la foule va s'amasser autour d'elle, lui dit le chapelain.

— C'est vrai, répondit-il, n'en parlons plus. Au nom du ciel, ne nous arrêtons pas. »

En approchant de Tyburn, il aperçut la voiture de sa maîtresse qui l'attendait à peu de distance de l'échafaud. Il voulut d'abord dire à cette femme un dernier adieu; mais, sur l'observation du shériff, que l'émotion d'une pareille entrevue pourrait affaiblir son courage, il renonça à ce projet. Enfin, à midi moins un quart, il arriva au pied de l'échafaud, qui était entièrement tendu de noir. Il en monta les degrés avec assurance. « Voulez-vous réciter l'oraison dominicale? lui demanda le chapelain. — Oui, répliqua-t-il, la prière est bonne. » Alors s'étant mis à genoux sur un coussin noir, il répéta les paroles du chapelain et s'écria en finissant : « Mon Dieu, pardonnez-moi toutes mes erreurs, pardonnez moi tous mes péchés! »

« Monsieur le chapelain, et vous, monsieur le shériff, dit-il en se relevant, je vous remercie des égards et de l'intérêt que vous m'avez témoignés. Monsieur le shériff, daignez accepter ma montre comme un gage de ma reconnaissance. »

Se retournant ensuite, il donna cinq guinées pour sa peine au valet du bourreau, croyant les donner au bourreau lui-même, qui, devinant sa pensée, s'empressa de les réclamer. Ces deux hommes, se disputant avec colère, en appelèrent au témoignage du comte et ne voulaient pas l'exécuter avant qu'il eût été juge de leur querelle. Mais le shériff mit fin à cette scène scandaleuse, et le condamné fut *lancé dans l'éternité*.

Le corps resta exposé une heure et cinq minutes. On le renferma alors dans une bière recouverte de satin blanc, et les shériffs l'accompagnèrent jusqu'à l'amphithéâtre d'anatomie, où ils le livrèrent aux chirurgiens. Après avoir servi pendant plusieurs jours de sujet d'étude, il fut rendu à la famille et reçut les honneurs de la sépulture.

L'exécution de lord Ferrers avait eu lieu le 5 mai; le 15 du même mois, son frère puîné, héritier de son titre, siégeait à la chambre des lords.

AD. J.

Théâtres.

PORTE-SAINT-MARTIN. *La Belle aux cheveux d'or*, féerie en dix-sept tableaux, de MM. COGNIARD, CICÉRI, THIERRY, DEVOIR, etc. — GYMNASE. *Mademoiselle Agathe* et *l'Homme sanguin*, vaudevilles de MM. DENNERY, CORMON et GRANGER. — La Salle de l'Opéra.

Le théâtre de la Porte-Saint Martin vient de s'armer de la baguette magique; il a fait appel à la science du grand Merlin et de Parapharagaramus; puis, madame d'Aulnoy aidant, il nous conduit au beau pays des chimères, dans ce royaume des mensonges pimpants et splendides. Quelle fête! quelle pompe! quelles décorations! Des armées de sylphes, des légions de démons, des palais et des cavernes, des fées qui traversent notre empyrée en belles robes violettes constellées, des statues animées, des oiseaux qui parlent, des armées qui se choquent, et les géants, et les grottes, les temples, le

soleil et la lune, le ciel et la terre confondus, toutes les merveilles du monde idéal à l'unisson. Comment raconter un tel spectacle? ce que l'on voit n'est-il pas ici l'essentiel? C'est cela que l'on paye; les paroles ne sont plus que l'accessoire compté pour rien. Il s'agit bien ici des règles de l'art et d'avoir fait sa réthorique : il faut s'amuser sans prétention, et ne point demander à sa raison compte de son plaisir; il faut se livrer de toute son âme et de tous ses yeux à l'enchanteur Merlin, et suivre d'un pas alerte les expéditions, les surprises, les triomphes et les conquête d'un nouveau Fortunatus.

Ce Fortunatus s'appelle Avenant; on le dit prince: il est beau, jeune, intrépide, et il court les aventures en compagnie de son écuyer Cocoli, le Sancho Pança de cette iliade, et qui est chargé de chatouiller les côtes des spectateurs pour les faire rire. C'est ainsi que nos galants arrivent chez la *Belle aux cheveux d'or*, cette charmante Rosalinde, si belle, qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer. Jugez si notre prince Avenant se met à l'adorer. Son métier n'est-il pas de se porter l'adorateur et le chevalier de toutes les princesses? Mais Rosalinde, et sa couronne, et sa destinée, sont entre les mains d'un ministre traître et félon, expert en fictions constitutionnelles, et qui, contre toutes les lois divines et humaines, retient sa princesse dans les oubliettes du célibat. Pour posséder la princesse, il faut que le prétendant accomplisse trois entreprises qui eussent découragé tous les Hercules et les Jasons de l'antiquité. Il s'agit de couper la tête à un géant du voisinage, de dérober un flacon de beauté au réservoir d'un enchanteur des environs, et d'enlever trois rayons d'or au front lumineux de Phœbus, notre vieux soleil. Tout en allant en guerre, Avenant rencontre un aigle noir très-disposé à dévorer une corneille. Aussitôt de saisir son arc et d'embrocher le grand aigle comme une alouette, et la corneille, ravie de ce trait d'humanité, lui crie dans son patois : «Merci, Avenant, je vous le revaudrai en temps et lieu.» Et la corneille, qui est une fée, emmène Fortunatus-Avenant dans sa chaumine pour lui donner toutes sortes d'instructions, dont il tire un merveilleux profit.

Comment cet enfant chéri des princesses et de la fée Mirza va-t-il s'y prendre pour couper la tête à cet affreux géant Galifron, dont la tête dépasse les plus hauts arbres, dont la bouche est un four aux dents de requin? Avenant s'y prend à merveille, et l'on dirait que toute sa vie il n'a pas fait autre chose que d'escoffier des *Galifron*. Ainsi de *l'eau de beauté* qu'il ravit avec une aisance incomparable, le ravissant prince qu'il est! Mais les *rayons du soleil* lui donnent plus de peine; il faut qu'il incendie le cœur de la fille du soleil, *ignea proles*, et bonne à marier. Après quoi, il s'en revient sur terre avec ses trophées, et en arrivant chez Rosalinde, il donne lieu à la féerie suivante. L'eau de beauté, c'est l'eau de laideur. Avenant s'est trompé de source : les extrêmes se touchent dans l'onde comme dans le monde; si bien que le régent abusé en a frotté son *facies* de ministre, et sur l'heure il devient si laid, si laid, que le peuple l'adore et ne veut plus s'en séparer. Le peuple du pays des chimères pense comme ce grand poëte qui a dit : Le laid, c'est le beau.

La fuite est l'unique ressource de Fortunatus, et le voilà parti avec sa chère Rosalinde. Quoique protégé par la fée Mirza, chemin faisant, une autre fée, la fée Guignonante, enlève le beau chevalier dans son *palais de cristal*, d'où il tombe dans le *parc aux statues*, deux de ces décorations magnifiques, qu'on est si occupé à bien regarder, qu'on en perd de vue le héros et qu'on lâche le fil de ses aventures. Que vous apprendre? Le prince Avenant se fourvoie dans une auberge tenue par des diables, puis dans un ermitage, où Lucifer, le démon de l'orgueil et de l'ambition, vit en bon apôtre; c'est ce génie du mal qui conduit à l'autel le prince et la princesse, et leur donne la bénédiction nuptiale. Mais enfin, dites-vous, quand donc Rosalinde se mariera-t-elle pour tout

Théâtre de la Porte-Saint-Martin. — *La Belle aux Cheveux d'Or.* — Tableau de la grotte des fées, décoration par M. Cicéri
Le prince Avenant, M. Gabriel. — La fée des roseaux, mademoiselle P. Amant; la fée du lac bleu, madame Auger.

de bon? jamais princesse n'exposa un prétendant à pareilles épreuves. Patience, voici notre Belle aux cheveux d'or qui monte à cheval sur un jet d'eau, de même que tout à l'heure Avenant enfourchait une trombe (nous l'avons vu, et vous le pouvez voir vous-même, grâce à notre vignette), si bien que le dénoûment arrive à toutes voiles, au milieu du fracas des vents et des torrents de pluie qui dispersent, submergent et engloutissent l'armée du traître qui a usurpé le trône de Rosalinde. Bref, comme il est dit dans la légende véritable, la Belle aux cheveux d'or posa la couronne sur le front d'Avenant, et lui dit : «Je vous élis pour roi et vous prends pour mon époux.» Il se fit alors la plus belle noce du monde, et Rosalinde vécut longtemps avec le bel Avenant, tous deux enchantés l'un de l'autre, et se donnant la récréation de se procurer une multitude d'enfants.

Il ne faut pas demander si ce méli-mélodrame féerique a réussi. C'étaient des trépignements, des acclamations, des cris d'admiration et de surprise, tant de costumes charmants, de décors magiques, de changements à vue, de sorcelleries à brûle-porpoint! Comptez ces tableaux, autant de merveilles inattendues, et il y en a dix-sept : le palais de Rosalinde, la grotte d'Azur, l'antre du Géant, le trou des Démons, le domaine des Fées, le parc des Statues, la caverne d'Eole et le temple du Soleil, de sorte que vous vous trouvez de plain-pied avec ces inventions bizarres, ces tours de force prodigieux, avec ces magnificences inépuisables, et remarquez que nous n'avons rien dit des fêtes, des tournois, des danses, des coups d'épée, et de tout cet immense mouvement de la mise en scène qui mêle les actions aux discours et les acteurs aux décorations pour le plus grand charme des spectateurs. C'est un magnifique succès d'optique; mais à quoi bon un dialogue si nourri et des acteurs si bavards, et lorsque le spectacle est si éclatant, encore un coup, pourquoi tant de paroles par-dessus le marché? Rendons justice néanmoins à tous les efforts et à tous les mérites : les auteurs, les décorateurs, l'ustensilier, le costumier, les acteurs et le régisseur se sont acquittés de leurs fonctions réciproques avec un zèle, une intelligence, une ardeur et un talent qui seront couronnés par cent représentations et trois cent mille francs de recette.

Le Gymnase, débarrassé de la carmagnole et du bonnet rouge, est revenu à ses premières amours, c'est-à-dire à M. Scribe. Il a repris *les Malheurs d'un amant heureux*, un de ces ouvrages compliqués, mais attachants, au moyen desquels le spirituel académicien sut toujours ensorceler son monde. A cette pièce, un peu usée peut-être, M. Montigny a donné pour interprète l'élite et la fine fleur de son personnel; c'est pour elle comme une décoration nouvelle et un rajeunissement de bon goût. Deux agréables levers de rideau, *l'Homme sanguin* et *Mademoiselle Agathe*, font cortége à cette reprise. Dans l'une et dans l'autre, M. Achard déploie sa turbulence rubiconde et son enjouement sans façon.

Dernière nouvelle théâtrale : la restauration de la salle de l'Opéra est presque terminée; on a refait à neuf le plafond de la coupole qui représente Orphée conduisant devant les dieux de l'Olympe le chœur des musiciens immortels. Ce plafond rappelle, par son exécution et sa frise, celui d'Hercule au palais de Versailles : une balustrade ornée de fleurs et de riches trophées sur fond d'or enserre cette belle peinture, qui n'est pas seulement une décoration de théâtre, mais encore une œuvre d'art remarquable qui ne serait pas déplacée dans un musée. On n'a pas changé la forme des pourtours des premières loges, mais celle des secondes a subi une transformation notable. Les panneaux sont garnis de groupes d'enfants d'un effet délicieux. La même ornementation se fait remarquer aux loges de l'avant-scène, qui sont flanquées, à leurs quatre coins, de magnifiques pendentifs représentant les quatre saisons.

On a complétement restauré le rideau, qui représente toujours Lulli recevant des mains de Louis XIV, environné des principaux personnages de sa cour, le privilége de directeur de l'Opéra.

Quant à la dimension des loges, celles du premier rang ont reçu un agrandissement nécessaire : chacune d'elles est précédée d'un salon spacieux; de même, pour la plus grande commodité des spectateurs qui y sont assis, on a resserré l'amphithéâtre, qui se trouve réduit d'un rang de stalles. Mais les principaux embellissements ont eu pour objet le foyer public; c'est maintenant un salon royal aux lambris marmoréens, orné de dorures d'un goût exquis et d'une grande magnificence.

Statues en Bronze.

NAPOLÉON, PAR M. RUDE, ET CAMBRONNE, PAR M. DEBAY.

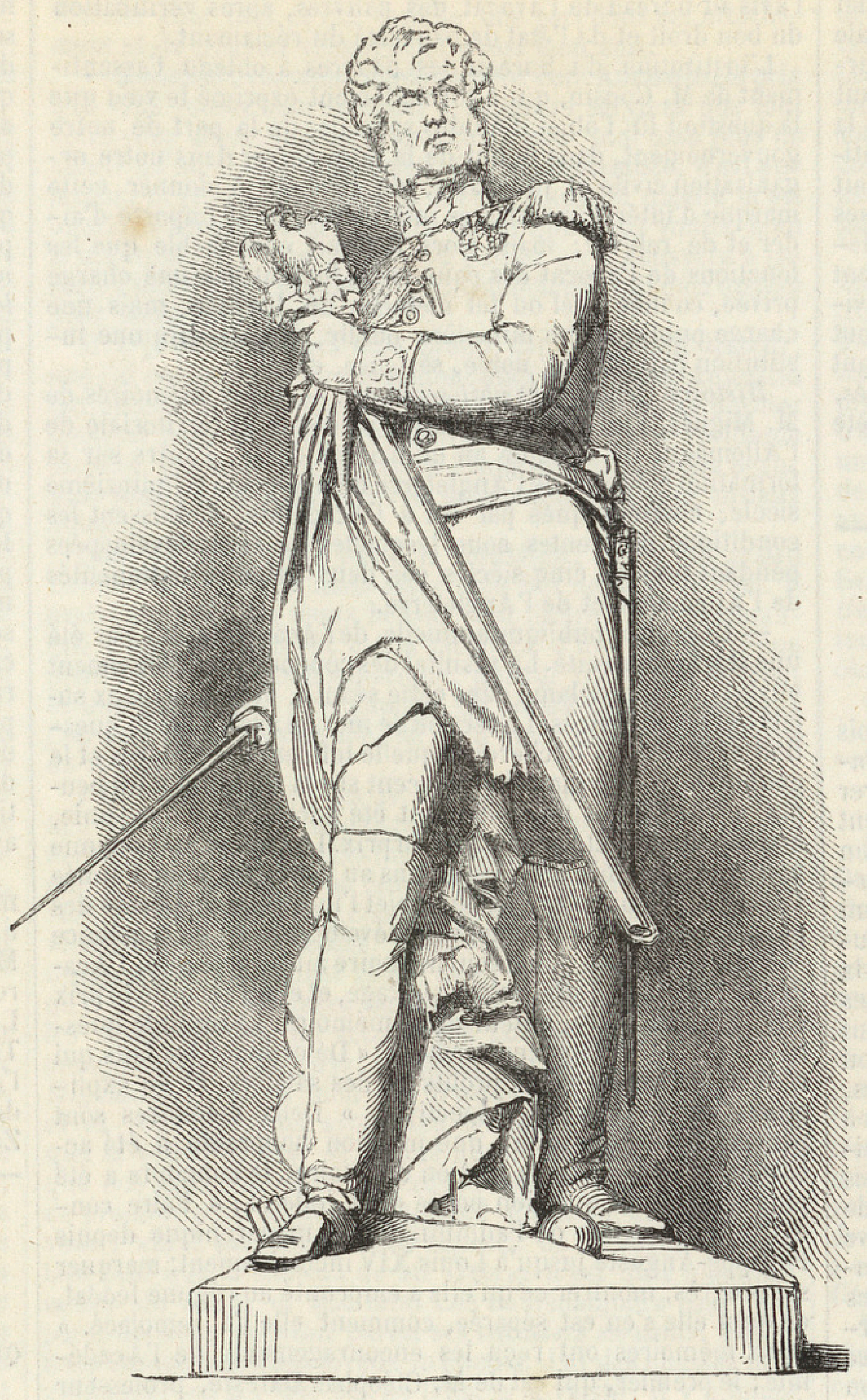

Statue de Cambronne, par M. Debay.

Monument de Napoléon, par M. Rude.

Il y a deux ans, deux amis se trouvaient réunis dans un des beaux sites du versant oriental du département de la Côte-d'Or. Ils avaient suivi l'un et l'autre des carrières différentes : l'un était un soldat, l'autre était un artiste. Le premier, entré au service à l'époque la plus glorieuse de l'empire, avait vu l'éclat de cette fortune inouïe accordée par le destin au génie d'un grand homme ; puis il avait assisté successivement aux revers, au déclin, à la chute, et il avait honoré sa fidélité envers son chef en le suivant jusque dans l'exil. Quand le dévouement même fut interdit, il garda la religion du souvenir, et son cœur resta fidèle comme l'avait été son épée. Retiré dans une propriété, près de Dijon, l'ancien capitaine de la garde impériale y recevait l'artiste, enfant comme lui de la Bourgogne, et, dans des conversations intarissables, il lui parlait du grand empereur avec une abondance et une poésie du cœur qui devenaient un lien de plus entre ces deux hommes. « Avec le culte que vous professez pour la mémoire de Napoléon, lui dit l'artiste, comment se fait-il qu'on ne trouve chez vous aucune reproduction de votre héros? — C'est que je n'ai jamais rencontré de monument digne de lui et que je n'aime pas ce qui est conventionnel et mensonger. » Il y avait là comme une sorte de défi pour un artiste, et, dût-il succomber sous sa tâche, il devait être sollicité à l'entreprendre. Celui-ci était digne d'ailleurs de répondre à l'enthousiasme entraînant du militaire. « Allons, calmez-vous, lui dit-il, je vous ferai un empereur. » Telle est l'origine du monument en bronze que vient d'exécuter M. Rude. Ce n'est pas Napoléon dans sa puissance, sur un champ de bataille, dans l'attitude du commandement, qu'il s'est proposé de représenter, il l'a pris à la fin de sa carrière, quand elle avait été consacrée par le malheur, complétée par l'épreuve des souffrances humaines, et quand la mort avait brisé la chaîne qui retenait le moderne Prométhée sur un rocher perdu au milieu de l'Océan. Il l'a conçu au moment où il s'éveille à l'immortalité. Son front est couronné de lauriers; sa figure calme porte l'empreinte de la tristesse et de la résignation ; ses paupières sont encore appesanties par le sommeil de la mort, mais sa main droite soulève doucement un pan du manteau qui l'enveloppe comme un linceul. L'aigle est gisant à ses pieds. A une autre extrémité on aperçoit, près de la poignée d'une épée, et sur une couronne de feuilles de chêne, où sont inscrits les noms de cent batailles, le chapeau si connu dont la forme caractéristique est devenue une sorte d'hiéroglyphe qui personnifie l'empereur. A côté de ces signes glorieux, un bout de chaîne, rappelant une odieuse captivité, est rivé au rocher basaltique et à apparence calcinée, comme il convient à une île sortie des eaux par la violence d'une éruption volcanique. L'ensemble de ce bronze est d'un aspect grave et triste. L'artiste a idéalisé son sujet dans le sens de la douleur résignée plutôt que dans celui de la force et de la royauté du génie. Peut-être a-t-il été influencé à cet égard par les impressions personnelles de l'ancien capitaine de la garde impériale, pour qui Napoléon est un héros transfiguré, une sorte de dieu martyr et crucifié dans une longue agonie en expiation des rêves de grandeur qu'il avait formés pour son peuple. En présence de cette piété de la mémoire et de cette communauté de sentiment, en présence de cette œuvre généreuse à laquelle l'artiste s'est associé avec un noble désintéressement, nous ne nous sentons pas le courage, pour notre part, d'exercer les droits d'une critique froide et minutieuse; disons seulement qu'on désirerait peut-être un dessin plus large, plus sévère, plus fortement accentué, et qu'on regrette de ne pas trouver dans les plans un peu nus du manteau des indications plus heureuses du relief du corps. Au premier abord on est surpris par l'aspect un peu élégiaque qui domine dans le monument, mais bientôt on se sent gagner à l'impression. Ce n'est pas là une œuvre solennelle destinée à figurer dans quelque grande ville; c'est une œuvre destinée à une contemplation plus recueillie et plus intime. Cette statue de Napoléon doit être placée dans une propriété appartenant à M. Noisot, à Fixin, département de la Côte-d'Or, et dans une situation magnifique d'où la vue s'étend sur la plaine de la Bourgogne jusqu'au Jura et aux cimes des Alpes qui le dominent. Un de ses grands mérites, c'est la parfaite exactitude de tous les détails. L'artiste s'est inspiré, pour la figure de l'empereur, du masque rapporté de Sainte-Hélène, et il a pu copier le chapeau, l'épée, les épaulettes, le manteau avec sa broderie de feuilles de chêne, d'après les précieuses reliques que M. Marchand a bien voulu lui prêter. Le monument n'a pu être terminé à temps pour être inauguré cette année; il doit l'être le 15 août de l'année prochaine; et ce sera sans doute une grande fête dans le pays que l'inauguration de ce bronze qu'un soldat élève seul sur son champ à la mémoire du plus glorieux souverain de la France, quand des villes, des provinces entières ne possèdent pas même un vestige qui la rappelle et les honore. Cette constance et ce culte pieux sont choses rares de notre temps dans cette France où l'on oublie si vite, et que semble dessécher, depuis quelques années, le souffle aride des intérêts égoïstes et des basses convoitises.

A côté de la statue élevée à Napoléon par un grenadier de l'île d'Elbe, nous placerons celle du général Cambronne, qui suivit aussi l'empereur dans cette île et eut le commandement des troupes qui composaient sa garde. Cette statue en bronze, de grandeur colossale, exécutée par M. Debay, a été fondue dans les ateliers de M. Quesnel et est destinée à la ville de Nantes. Le général est représenté étreignant un

drapeau, dans une attitude de défense, à cet instant solennel où, sur le champ de bataille de Waterloo, la garde impériale fit entendre, par sa bouche, sa dernière parole, parole énergique dont l'histoire a adouci la brutalité en la traduisant par ces mots : *La garde meurt et ne se rend pas!* afin que la politesse du langage ne fît pas défaut à la fierté du sentiment. On remarque, près de la tempe gauche, un trou fait par la balle qui le frappa et le laissa gisant au milieu de ses soldats, d'où il fut relevé et emmené prisonnier en Angleterre. L'aspect de cette statue est satisfaisant; le mouvement en est vrai et expressif. Les lignes se balancent bien et les vides, surtout ceux entre les jambes si difficiles à éviter, sont sauvés avec assez de bonheur. Les pièces de rapport n'ayant pas été trop multipliées, les aplombs n'ont point été altérés, comme cela arrive trop souvent. L'emmanchement de la tête sur le tronc me semble seul laisser un peu à désirer.

A. J. D.

Académie des sciences morales et politiques.

(PREMIER SEMESTRE DE 1847.)

Philosophie et morale. — Dans un mémoire divisé en trois parties, et qui est intitulé : *De l'état et des besoins de l'instruction primaire en France*, M. Rapet a voulu montrer combien l'instruction primaire, telle qu'elle est actuellement donnée, est peu utile pour le bien-être de l'homme, pour son développement intellectuel et moral, comment elle pourrait devenir un élément de prospérité pour l'Etat, et un moyen d'améliorer la condition morale et matérielle du peuple. Suivant lui, apprendre à des enfants le mécanisme de la lecture et de l'écriture, la pratique du dessin et de quelques opérations arithmétiques, leur faire répéter machinalement des règles de grammaire inintelligibles pour leur esprit, ou des noms d'hommes et de pays entassés dans des livres, n'exige pas un grand talent de celui qui borne ses soins à cette tâche. Mais aussi il ne reste rien d'un semblable enseignement. Il n'y a rien du moins pour le développement des facultés intellectuelles. Mais se servir de l'enseignement de ces notions élémentaires pour cultiver l'intelligence de l'élève et former son jugement; pour l'habituer à observer, à comparer; pour le mettre en état de comprendre la raison des choses, de saisir des analogies et des différences, de remarquer la liaison entre les causes et les effets, de se rendre compte de ce qu'il voit ou entend, et de faire à l'occasion une application utile de ce qu'il sait : voilà ce que doit se proposer l'instruction, mais ce qui ne s'obtient pas par les moyens ordinaires.

M. Rapet déclare que la société n'a rien fait pour se procurer des instituteurs capables d'accomplir cette tâche. En fixant à 200 francs le minimum du traitement des instituteurs, minimum qui, dans la plupart des localités, est devenu le maximum, on a fait de cette profession la carrière la plus misérable. En moyenne, le revenu de l'instituteur en France est de 450 francs. Chaque forçat coûte à l'Etat 82 centimes par jour, tandis que dans plusieurs de nos départements, ce que gagne l'instituteur ayant femme et enfants ne s'élève pas à 80 centimes. « Quatre-vingts centimes par jour, dit M. Rapet, à l'homme chargé de former des citoyens pour la patrie ! Si l'on veut avoir des maîtres qui comprennent leur mission et qui se consacrent à la remplir, la première chose à faire est de leur fournir les moyens de vivre. On ne fonde pas un système sur le dévouement, lorsque ce système exige le concours de 40,000 individus. Or, c'est du dévouement et un dévouement rare que celui qu'il faut pour remplir dignement les fonctions d'instituteur, lorsque l'on est chaque jour aux prises avec le besoin. »

Dans le plan de réforme que propose M. Rapet, il ne lui paraît pas suffisant d'élever de 100 ou de 200 francs le traitement des instituteurs. Il ne faut pas non plus que leur salaire soit subordonné au nombre de leurs élèves : leur considération en souffrirait. Il n'est pas indispensable que l'instruction soit gratuite : la charge serait trop lourde pour l'Etat. Un système mixte est préférable. M. Rapet demande de chaque élève une rétribution de 6 francs, qui pourrait, selon les localités, s'élever à 10 et 12 francs. On obtiendrait de cette manière environ 18 millions, qui viendraient en déduction des dépenses que l'Etat prendrait à sa charge. Le traitement serait en moyenne de 1,000 francs pour les communes rurales, pouvant s'élever progressivement de 800 francs jusqu'à 1,200 francs pour ces communes, et à un chiffre plus élevé pour les villes.

Sous le rapport des conditions à exiger des nouveaux instituteurs, il serait convenable de s'attacher moins à la quantité des matières à enseigner qu'à la manière d'enseigner et à l'art d'élever et de diriger la jeunesse. M. Rapet voudrait qu'on reculât l'époque à laquelle on peut être nommé instituteur et qu'on suivît l'usage généralement reçu en Allemagne, en vertu duquel un premier examen ne donne lieu qu'à la délivrance d'un certificat d'aptitude qui ne conférerait que provisoirement la faculté d'enseigner.

— Un rapport de M. G. de Beaumont, sur l'administration de la justice civile et commerciale en Piémont, nous a fait connaître l'existence d'une institution de bienfaisance établie dans ce pays auprès des principales juridictions, celle de l'avocat des pauvres, c'est-à-dire d'un magistrat dont la fonction unique et exclusive consiste à instruire et à plaider la cause des pauvres. Dans quelques tribunaux cet office est remis à plusieurs, et leur réunion forme, auprès du tribunal auquel ils sont attachés, le bureau de l'avocat des pauvres. C'est un véritable ministère public des pauvres ayant son chef et ses substituts.

Le bénéfice de plaider par l'intermédiaire de l'avocat des pauvres ne s'obtient qu'aux deux conditions suivantes : Il faut être indigent; il faut avoir une juste cause. Le président de chaque juridiction accorde le bénéfice réclamé, sur l'avis du bureau de l'avocat des pauvres, après vérification du bon droit et de l'état de pauvreté du réclamant.

L'institution du bureau des pauvres a obtenu l'assentiment de M. Cousin, qui a formellement exprimé le vœu que la question fût l'objet d'études spéciales de la part de notre gouvernement, dans le but de la faire entrer dans notre organisation civile et judiciaire, de manière à donner cette marque d'intérêt aux classes inférieures, qu'il importe d'aider et de relever; mais alors il serait convenable que les fonctions de l'avocat des pauvres ne fussent pas une charge privée, confiée à tel ou tel membre du barreau, mais une charge publique, un ministère public, c'est-à-dire une institution patriotique, noble, sérieuse, efficace.

Histoire générale et philosophique. — Deux mémoires de M. Mignet, l'un sur la formation politique et territoriale de l'Allemagne du dixième au quinzième siècle, l'autre sur la formation politique de l'Angleterre du neuvième au quinzième siècle, communiqués par lui à l'Académie, établissent les conditions différentes sous lesquelles se sont développées pendant près de cinq siècles ces deux grandes nationalités de l'Allemagne et de l'Angleterre.

— La séance publique annuelle de l'Académie, n'a pas été une stérile solennité. Le résultat des concours précédemment ouverts a été proclamé dans cette séance, et de nouveaux sujets ont été annoncés. La section de morale avait posé la question suivante : « Rechercher quelle influence le progrès et le goût du bien-être matériel exercent sur la moralité d'un peuple. » Vingt-trois mémoires ont été adressés à l'Académie, mais aucun n'a été jugé digne du prix. La section d'économie politique avait mis deux questions au concours pour l'année 1847. La première avait pour objet l'influence de l'école des physiocrates sur la marche et le développement de la science économique. Bien qu'un seul mémoire ait été présenté, l'Académie l'a trouvé digne de son suffrage, et elle a accordé le prix à M. Eugène Daire, auteur de ce mémoire. La seconde question était posée dans ces termes : « Déterminer les faits qui règlent les rapports des profits et des salaires, et en expliquent les oscillations respectives. » Deux mémoires sont parvenus à l'Académie; une mention honorable a été accordée au n° 2. Dans la section d'histoire, le concours a été plus brillant. La question posée était celle-ci : « Faire connaître la formation de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV inclusivement; marquer ses progrès, montrer ce qu'elle a emprunté au régime féodal, en quoi elle s'en est séparée, comment elle l'a remplacé. » Deux mémoires ont reçu les encouragements de l'Académie; le premier, qui est de M. Cléophas Dareste, professeur d'histoire au collége Stanislas, a obtenu le prix; le second, qui est de M. Chéruel, professeur d'histoire au collége de Rouen, a obtenu une mention honorable et une médaille de 800 francs.

— Dans cette même séance publique, le président de l'Académie, M. Troplong, connu notamment par ses importantes publications sur plusieurs parties du code civil, a voulu rechercher dans le discours qu'il a prononcé si, comme on aime à le répéter, il n'existe pas actuellement en France, du côté des intérêts matériels, une certaine ardeur d'expansion qui menace le sentiment moral. M. Troplong ne le croit pas. « Si, dit-il, au milieu des tendances actuelles, les intérêts matériels élèvent quelques prétentions un peu trop superbes; si, endormant dans les attraits du bien-être quelques âmes ébranlées, il existe cependant des symptômes rassurants de la virilité morale, qui a toujours fait le lustre de notre civilisation, sommes-nous donc une de ces nations déchues du sein desquelles la foi s'est retirée? le scepticisme a-t-il dépeuplé les temples? la justice et le droit n'ont-ils pas leur culte fervent? nos cœurs restent-ils sourds à l'esclave qui attend son émancipation, au pauvre qui montre sa misère, à l'ignorant qu'il faut instruire, au coupable qui veut s'amender, à l'être faible et subjugué que l'industrialisme condamne à une éternelle enfance? N'avons-nous pas aussi de vives émotions pour les destinées morales de notre jeunesse, et pour l'enseignement qui doit préparer son avenir; immense question remuée des antiques querelles du sacerdoce et de l'empire, et transportée sur le terrain de la démocratie par les prétentions juxtaposées de la famille et de l'Etat, de la religion et de la philosophie. Voilà des signes non équivoques d'un sérieux mouvement intellectuel. Après cela, que la France cherche à surpasser en richesse de puissantes rivalités, les temps menaçants exigent peut être cet effort. Le génie français peut tout ce qu'il veut, et aujourd'hui il veut être calculateur et économiste, pour ne pas rester inférieur dans la balance européenne à des nations que le commerce a admirablement dotées. Mais au sein de cette ardeur, qui multiplie comme dans une ruche laborieuse les travaux mercantiles, nous ne laisserons pas périr un autre trésor, non moins précieux que tous les autres : la noble activité des travaux de l'intelligence et l'énergie de nos sentiments moraux. Une prédilection naturelle nous a toujours entraînés vers les sciences morales et philosophiques; notre éducation, dirigée d'une manière spéciale vers les lettres et les humanités, nous y porte invinciblement. Or, les peuples, aussi bien que les individus, se souviennent sans cesse, à travers les plus grandes vicissitudes, du principe fondamental de leur éducation; pareils à ces âmes des héros qui dans les loisirs de l'Elysée ne pouvaient oublier les occupations favorites de leur passage sur la terre. » N'est-ce pas parler comme devait le faire le représentant officiel d'un corps qui, parmi les parties dont il se compose, compte une section de morale et une section d'économie politique?

— Lorsque la révocation de l'édit de Nantes, en montrant le crédit de madame de Maintenon et du père La Chaise, et la faiblesse du grand roi, obligea une colonie de réfugiés protestants à quitter la France pour obtenir à l'étranger une tolérance que la mère patrie refusait à leurs personnes et à leurs croyances, quelques familles s'établirent à Berlin. C'est à l'une d'elles que devait son origine M. Ancillon, pasteur protestant, précepteur du roi actuel Frédéric-Guillaume IV, mort ministre des affaires étrangères de la Prusse, et associé de l'Académie des sciences morales et politiques. C'est de ce personnage recommandable par ses travaux historiques et philosophiques que le sécrétaire perpétuel de l'Académie, M. Mignet, a prononcé l'éloge dans cette même séance publique du 5 juin dernier. Recherchant quelles furent les doctrines historiques de M. Ancillon, M. Mignet fait remarquer, en parlant *des aphorismes de droit naturel et politique*, publiés en 1805; *de la souveraineté et des formes de gouvernement*, publiées en 1815; *de l'esprit des constitutions et de leur influence sur la législation*, publiés en 1824, qu'il n'appartenait pas à l'école un peu décréditée de la souveraineté populaire, sans se rattacher néanmoins à l'école renaissante du pouvoir absolu. « Il n'était ni le disciple de Rousseau et de Mably, ni l'émule de MM. de Bonald et de Maistre. Plein d'admiration pour le génie de Montesquieu et la philosophie de Kant, il étudia les faits sociaux avec la méthode historique de l'un, et les soumit au principe dogmatique de l'autre. Il s'attacha à éclairer la politique par l'histoire et à la régler par la raison. La théorie de M. Ancillon repose sur le fondement du perfectionnement successif de la souveraineté. La souveraineté est, suivant lui, le principe organisateur des sociétés politiques; elle donne à chacune d'elles son unité morale, sa personnalité distincte, sa vie régulière, et ne résulte pas de la volonté exprimée des peuples, mais de l'ensemble de leurs besoins et de leurs idées. Organe général et obligé de la raison publique, elle doit être clairvoyante et perfectible, se conformer à l'état changeant des sociétés, marcher avec la pensée des siècles.

— Parmi les nombreux documents émanés de l'Académie ou qui lui ont été communiqués pendant le semestre qui vient de s'écouler, il faut mentionner un mémoire de M. Wheaton sur l'histoire du droit de succession à la couronne de Danemark, deux lectures de M. Damiron sur Leibnitz et sur Bayle, un fragment historique de M. Amédée Thierry sur Constantin, un mémoire sur la philosophie de l'art, d'après Schelling, par M. Bénard, une communication de M. Wolowski sur la dernière exposition de l'industrie à Zurich.

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314, 330, 346, 358, 378 et 390.

VI.

QUI ÉTAIT CET INCONNU; OU L'ON VOIT PARAITRE POUR LA PREMIÈRE FOIS DON AUGUSTIN EGUARRITZTOA.

Enfin, tous nos voyageurs étant réunis, on se remit en route. Il était onze heures du soir à la montre du colonel quand la petite troupe mouillée, crottée, harassée et dans le plus piteux état, s'arrêta enfin devant la porte d'une maison de pauvre apparence, située à l'entrée de la vallée. Elle était fermée, et ses habitants sommeillaient sans doute depuis longtemps quand l'inconnu, qui avait obligeamment continué de servir de guide à nos voyageurs, frappa à coups redoublés, en criant en langue basque :

« Hé là ! mère Ganectchique ! Jeanne Ganetchique ! si vous n'êtes pas au lit malade, ouvrez votre porte à de pauvres voyageurs égarés. »

La réponse se fit longtemps attendre. Enfin une lumière brilla dans l'intérieur à travers le châssis délabré de l'unique croisée, et une voix cassée demanda, également en la langue basque, de derrière la porte :

« Qui êtes-vous? Que voulez-vous à cette heure avancée de la nuit? Répondez; que j'entende à votre voix si vous êtes d'honnêtes gens, ou bien allez faire passer plus loin vos sauvageries.

— Quoi donc! mère Ganetchique, dit l'inconnu, ne me reconnaissez-vous pas?

— Ah! c'est toi, mon fils Augustin, » dit la vieille en déverrouillant lentement la porte faite de quelque ais de sapin si vermoulus, que cette précaution paraissait au moins superflue : des gens malveillants l'eussent facilement jetée en dedans d'un coup d'épaule.

« Gaü hon Etchekandera, dit l'inconnu en entrant brusquement et de façon à tourner le dos à ceux qui le suivaient. Je vous amène des hôtes du bon Dieu. Le temps a été dur dans la montagne. Comment vous va, ma bonne mère?

— Pas trop bien, mon fils, dit la vieille en gémissant sous le poids des années. Mais Jésus ! que de beau monde ! Quels hôtes sont-ce là, et comment les recevrai-je dans ma pauvre maison?

— Faites seulement bon feu, ma bonne mère, et ne vous inquiétez pas du reste.

— Hum! dit le colonel en promenant ses regards autour de lui d'un air passablement désappointé. Nous aurons le couvert ici; c'est beaucoup par le temps qu'il fait; mais tout le reste me paraît infiniment loin du comfortable. Il ne nous est même pas permis de compter sur le nécessaire. C'est, du reste, ce que je vais savoir du généreux gentleman qui nous a conduits jusqu'ici. Mais où donc est-il allé? demanda-t-il d'un air étonné en s'apercevant que l'inconnu avait disparu. Le savez-vous, mistress Urubide?

— Il est parti, répondit le guide en souriant.

— Parti ! est-ce possible? sans nous dire son nom, sans nous donner le temps de le remercier de tout ce qu'il a fait pour nous! Mais j'oublie que vous pouvez le savoir, vous qui connaissez tout le pays. Est-il de Saint-Jean de Luz, ou de Cibourre, ou des environs? Quel homme est-ce? dites. Car je veux que Dieu me damne si j'ai pu voir une seule fois son visage pendant la route. Parlez, parlez, ma chère mistress Urubide.

— Don Augustin, répondit naïvement Marie Urubide, m'a trop défendu de vous dire son nom pour que...

— Don Augustin! dites-vous. Quoi! c'était là don Augustin! John! Fuchsli! courez après le gentleman de tantôt. Il ne saurait être bien loin. Et moi qui ne l'ai pas reconnu!

Allez, mes amis, allez vite; vous le rattraperez sûrement. Don Augustin! Goddam! J'irai moi-même!» Et le colonel, enjambant le seuil boiteux de la porte, sortit avec vivacité de la cabane, à la poursuite de son mystérieux ami.

Miss Lee croyait rêver. L'aventure de la nuit avait déjà beaucoup fait travailler son imagination. Revenue de son premier effroi et des émotions pénibles qui avaient accompagné son évanouissement, elle n'avait pu se défendre de suivre avec un intérêt mêlé d'une vive curiosité les efforts énergiques, les ressources imprévues de l'homme qui s'était dévoué si inopinément à leur salut. Le zèle infatigable dont il avait fait preuve en secourant des personnes qui lui étaient étrangères annonçait une noble bienveillance pour les intérêts de l'humanité. Mais qu'il y joignît la délicatesse des soins, la prévenance dans les attentions, toutes ces qualités en quelque sorte superflues dans l'acte de porter secours à son prochain, et qui sont comme le luxe de la charité, c'était ce qui étonnait miss Lee et la ravissait au point de changer sa reconnaissance en admiration. Quoiqu'elle eût à peine vu l'ombre de ce sauveur fantastique arrivant comme s'il fût tombé des nues, au moment terrible où le caprice du hasard allait décider de la vie de plusieurs personnes, elle se le représentait déjà sous la forme qui flattait le plus son imagination; elle le douait en un mot de ces dehors agréables qui ne sont, chez beaucoup d'hommes, que de frivoles dédommagements de la nature, mais où l'on se plaît de préférence à chercher l'empreinte d'une belle âme. Et, par le jeu bizarre des circonstances, par la rencontre imprévue des incidents et des idées, il se trouvait que ce héros de fantaisie, ce type peut-être imaginaire de tant de perfections, n'était autre que l'homme dont le nom la poursuivait partout, le discret ami du colonel Mac-Culloch, ce don Augustin, en un mot, si singulièrement destiné à dénouer les situations difficiles.

Bien que miss Lee fût à peine remise de la gravité des émotions qu'elle venait d'éprouver, tout son sérieux ne put tenir contre cette malice du hasard. Elle avait trop de bon sens pour que de puériles préventions fissent tort à son premier jugement. Don Augustin lui paraissait certainement un homme de mérite et un personnage fort extraordinaire; mais elle trouvait plaisant que la fantaisie des événements la forçât à s'occuper avec quelque suite d'un individu qu'elle ne connaissait pas, elle dont l'humeur légère et tant soit peu dédaigneuse n'avait certainement fait cet honneur à qui que ce fût hors de sa famille. Elle se révoltait en riant contre cette insistance du hasard; et si l'être chimérique que ce mot représente eût pu paraître devant elle, elle lui aurait sûrement demandé compte des raisons qui, dans cette dernière circonstance, l'avaient forcée de devoir la vie à don Augustin plutôt qu'à un autre.

L'apparition du colonel, tout essoufflé et menant derrière lui comme en triomphe l'objet de ses réflexions moqueuses, ne fut pas propre à lui faire reprendre aisément son sérieux, et elle eut toutes les peines du monde à s'empêcher de leur rire au nez.

« Enfin, s'écria-t-il, le voici! je vous le ramène; mais il m'a fallu diablement courir pour le rattraper. Vous figurez-vous mon embarras? J'ai pris le premier chemin venu, celui de gauche, pendant que John enfilait celui de droite. Il faisait noir comme dans l'enfer, et toujours cette maudite pluie. J'ai trébuché, j'ai failli donner dans un trou la tête la première et y finir de la manière la plus ridicule. Je m'époumonais à crier : «Don Augustin! don Augustin!» Enfin mon homme entendant ma voix est revenu sur ses pas et...»

Mais ici le colonel, s'apercevant, à l'air étonné de sir George et à la gravité pincée de miss Ophélia que, dans la chaleur de son récit, il manquait à toutes les convenances, se ravisa tout à coup et reprit, en désignant son compagnon, avec toute la solennité conforme à la circonstance :

« Sir George, mon excellent ami don Augustin Eguarritztoa. Don Augustin, l'honorable sir George Lee, membre de la chambre des commnnes. »

Puis, ayant fait la même cérémonie devant lady Lee, assise au coin du feu sur l'unique siége de la cabane, il s'avança vers miss Ophélia, tenant par la main le mystérieux inconnu.

« Permettez, miss Lee, que je vous présente M. Augustin Eguarritztoa. Don Augustin, miss Lee, la fille unique de sir George. »

Il est à remarquer que, dans l'important office des présentations, le colonel prononça, pour la première fois, sans hésiter et sans omettre une seule de ses syllabes barbares, le nom formidable de son ami.

Miss Lee baissa les yeux en jeune personne bien élevée et fit une fort belle révérence. Mais à peine eut-elle satisfait au décorum que, ne pouvant contenir plus longtemps l'envie qui l'étouffait, elle partit d'un grand éclat de rire.

« Pardonnez-moi, mon bon colonel, dit-elle presque aussitôt en s'apercevant que le digne homme était presque scandalisé de sa légèreté; mais je ne puis m'empêcher de trouver plaisantes ces graves présentations dans le lieu où nous sommes, et après les événements qui nous y ont conduits. Quelque déplacée que soit ma gaieté, vous conviendrez qu'elle a au moins une excuse dans la singulière coïncidence qui ramène monsieur comme un étranger au moment où la gratitude que nous lui devons ne saurait s'exprimer par des paroles trop affectueuses.

— Je vous supplie, monsieur, dit enfin sir George en s'avançant vers don Augustin et lui prenant la main, d'excuser cet enfantillage et de recevoir les témoignages les plus vifs de notre éternelle reconnaissance. Ma chère Amélia, ajouta-t-il aussitôt, venez serrer la main de l'homme courageux à qui nous devons peut-être la vie. Croyez, mon cher monsieur, car vous ne me défendrez point, j'espère, de vous donner désormais ce titre, que ma fille n'est pas moins pénétrée que nous des sentiments que mérite votre généreuse conduite. Je ne parle pas de ceux que le colonel a déjà pour vous : c'est à lui de joindre ce nouveau titre à des liens qui vous honorent tous les deux; mais permettez-moi de demander pour moi et ma famille une part dans cet attachement et de pouvoir vous appeler aussi mon ami.

— Monsieur, répondit modestement don Augustin, le prix que vous voulez bien accorder à de légers services que tout autre vous aurait rendus à ma place a pour moi bien plus de valeur qu'un simple témoignage de reconnaissance, c'est une faveur, et je la reçois avec la même sincérité qu'elle m'est offerte. J'accepte donc le titre d'ami que vous voulez bien m'accorder, et je me réjouis de penser qu'il consacre à jamais l'intérêt que le colonel Mac-Culloch m'avait déjà inspiré pour votre famille. »

Mais je m'aperçois, à mon grand déplaisir, ami lecteur, que j'ai oublié de te dire comment était fait ce don Augustin qui, semblable au *Deus ex machinâ*, n'apparaît qu'au dernier moment pour dénouer les événements de cette véridique histoire. Quoique son caractère t'intéresse sans doute beaucoup plus que sa figure, je vais te dépeindre celle-ci en deux mots.

Don Augustin avait passé la trentaine; c'était un grand homme sec, basané, mais assez bien fait de sa personne. Il avait l'œil noir, les dents belles, et sa figure n'eût pas manqué d'agrément, n'eût été la cicatrice d'une balafre reçue pendant les guerres d'Amérique, qui lui traversait le front et une partie de la joue gauche. Ce portrait ne te plaît pas? j'en suis fâché; mais enfin, tel qu'il était, miss Lee le trouva de son goût.

« Un mot encore, dit le colonel. Don Augustin, vous m'avez fait voir vos montagnes, et sauf quelques désagréments, je déclare qu'elles me plaisent fort; mais permettez-moi à mon tour de vous faire les honneurs des miennes. Je vous emmène dans mon château de Mac Culloch, un des plus vieux manoirs de l'Ecosse. Vous verrez que mon honorable compatriote, sir *Walter Scott*, que j'estime beaucoup, quoiqu'il ait eu la faiblesse de se chercher des ancêtres chez les *Bradwardine*, ne vous a pas fait une description trop pompeuse de notre pays, et qu'en fait de sauvagerie, nos *Highlanders* valent bien vos Basques. Vous souriez! mais savez-vous que nous avons une langue d'aussi vieille date que la vôtre, et pour le moins aussi barbare? savez-vous que nos généalogies remontent, comme les vôtres, à Adam, ce premier père du genre humain? Enfin je m'assure que vous n'aurez pas lieu de vous repentir de ce voyage; d'autant plus que le château de sir George n'est qu'à quelques milles du mien, et que miss Lee ne dédaignera pas, j'espère, de nous recevoir parmi ses *cavaliers servants*. Enfin, nous aurons quelques joyeux moments. J'ai des chasses magnifiques; on n'y tue pas de lynx, à la vérité; il y a longtemps que nous avons purgé l'Angleterre de ces vilaines bêtes; mais on y trouve des renards et des lièvres à foison. Je vous ferai monter mes pur-sang, qui valent bien vos roussins navarrais. En un mot, s'il y a des brouillards dans nos montagnes, on n'y voit pas danser les rochers comme dans votre estimable pays, dont je dis d'ailleurs tout le bien possible. Mais à propos, quelle heure est-il? dit le colonel en tirant sa montre. Minuit! Goddam! et j'oublie que nous sommes trempés jusqu'aux os, et que nous n'avons pas soupé; mais le plaisir me fait oublier la faim. Je vous permets de rire, miss Lee; c'est la première fois que cela m'arrive. Don Augustin, ajouta-t-il, en allant regarder à la porte; nous ne pouvons passer la nuit ici. Le ciel est devenu superbe. Sommes-nous encore loin de la ville?

— A une demi-lieue tout au plus, répondit don Augustin. Je comptais, en y arrivant, vous envoyer des *cacolets* et tout le nécessaire; mais la bonne Marie m'a trahi. Toutefois nous pouvons encore nous arranger passablement. Il y a sur la porte une vieille civière assez large pour que ces deux dames puissent y être commodément assises; elles achèveront ainsi le trajet sans fatigue. Votre domestique, colonel, et le chasseur de sir George vont s'en charger, et quand ils seront fatigués nous les relayerons. »

Les choses ainsi disposées, on prit congé de la mère *Ganetchique*. Le colonel fouillait en vain dans sa poche afin de lui donner des marques de sa munificence; mais don Augustin l'assura qu'il ne la laissait pas manquer du nécessaire, et que lui donner de l'argent ce serait l'exposer à être pillée et maltraitée par les voleurs. Lady Amélie et miss Lee se placèrent tant bien que mal sur le brancard; Fuchsli jura que s'il le fallait il les porterait au *pout de la derre*, les hommes escortèrent la marche, et guidés par don Augustin, nos voyageurs arrivèrent, en moins de trois quarts d'heure, à Saint-Jean de Luz.

Sir George trouva toute la maison en émoi. Les femmes de chambre éplorées vinrent au-devant des deux dames en criant miracle, et tous ceux qu'on avait crus morts en furent quittes pour se mettre au lit très-fatigués.

VII.

QUI SERA LE PLUS COURT.

Je ne te ferai pas, ô lecteur trop complaisant, un interminable récit de ce qui se passa le lendemain et les jours suivants; je ne te dirai pas comment don Augustin reçu, fêté, choyé par l'honorable sir George et sa famille, s'aperçut, au bout de quelques jours, que miss Lee était une jeune personne fort bien élevée, d'une jolie figure, ayant beaucoup d'esprit, et l'un des plus riches partis de l'Angleterre. Je ne raconterai pas de quelle manière, après avoir fait cette découverte, il résolut de pousser les choses jusqu'au bout, ni la part qu'il en fit à son ami le colonel, ni le plaisir que celui-ci en ressentit, ni la résolution qu'ils prirent ensemble; je passerai également sous silence tout ce que le colonel dit à ce sujet à sir George, et tout ce que sir George lui répondit; enfin, je n'irai pas lourdement t'apprendre, afin que tu n'en ignores, que cette proposition ne déplut pas à miss Lee, et encore moins te décrire, avec plusieurs points de suspension, la satisfaction que don Augustin en éprouva et la façon dont il s'y prit pour dire à miss Lee tout ce qu'elle était bien aise de savoir; j'omettrai tant de détails fastidieux dont on est accablé dans la lecture des romans; je craindrais de gâter cette intéressante histoire. Qu'il te suffise de savoir que miss Lee, peu soucieuse d'étudier plus à fond les mœurs espagnoles, détermina aisément son père à retourner en Angleterre, au lieu d'aller à Cadix comme c'était son projet; que le colonel Mac-Culloch s'embarqua avec eux sur le yacht *l'Amelia*, et que don Augustin fut du voyage.

A partir de ce jour j'avais perdu le fil de leur histoire. Comme je ne suis pas curieux, je me souciais peu de le retrouver; mais l'an passé, ayant jeté les yeux par hasard sur une de ces feuilles qu'on ne lit guère, j'y appris qu'un sieur *Augustin Eguaritztoa*, armateur basque et chef d'une des premières maisons de commerce de Londres, venait de contracter une alliance solennelle avec miss *Ophelia Lee*, fille unique de l'honorable sir *George Lee*, baronnet et membre de la chambre des communes. Le colonel Hugh Mac-Culloch avait servi de parrain à l'époux dans cette cérémonie. Je lus encore que le même jour, on avait célébré, dans l'église de Saint Paul, le mariage de *Charles Lee esquire*, cousin de sir *George Lee*, avec miss *Olinda Brigg*, célèbre touriste et auteur de plusieurs *Impressions de voyage*, qu'on trouve encore chez tous les libraires de Londres.

Ces deux nouvelles ne me causèrent aucune surprise.

J. LAPRADE.

Courrier de Paris.

Paris serait-il la *cité des expiations* rêvée par Ballanche? Que de crimes, hélas! et quel scandale! Les Jérémies triomphent et peuvent s'écrier avec quelque apparence de raison : O temps! ô mœurs! Ah! messieurs les moralistes contemporains, vous avez prêché le culte des intérêts matériels, et vous, messieurs les écrivains, vous avez peint l'horrible en le glorifiant; quel triomphe pour vos livres et votre morale! Mais laissons les Jérémies et les causeries lamentables; il y a par la ville assez d'autres échos pour ces rumeurs sanglantes. Paris, quoi qu'il fasse, doit toujours être, pour nous autres chroniqueurs superficiels, la ville des distractions permises et des plaisirs innocents; voilà pourquoi nous allons vous parler des danses en plein vent, des joies champêtres de la capitale et de ses spectacles d'été. La saison est favorable à ces établissements, à la tête desquels figurera désormais le *Château-Rouge*.

Il y a peu d'années, le promeneur aventureux qui gagnait Montmartre par la chaussée de Clignancourt ne trouvait sur cette côte inhospitalière que de rares guinguettes, au centre desquelles un pavillon quadrangulaire levait son front mélancolique protégé contre la destruction par un souvenir historique et une tradition amoureuse, Henri IV et la belle Gabrielle. En dernier lieu, le pigeonnier royal était devenu la propriété d'une revendeuse à la toilette, mademoiselle Ozanne, qui le conservait comme un joyau et une sainte relique, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre. Longtemps les hirondelles et les chauves-souris de la plaine Saint-Denis y construisirent leur domicile aérien; mais la propriétaire ne voulut jamais se résoudre à chasser ces locataires incommodes; et quand ses héritiers eurent mis la succession à l'enchère et le marteau dans le monument, les rats sortirent par bandes de la place assiégée. Encore quelques mois, et d'autres rats devaient les remplacer et y faire figure en compagnie de lions et autres animaux. Comme la Jérusalem du poëte, la vieille habitation de la belle Gabrielle devait sortir du tombeau, *brillante de clartés* et *prendre une face nouvelle*.

On ne peut pas dire que ce Château-Rouge de brique offre des dimensions princières; la végétation y est assez maigre, la verdure semble suspecte, et le jardin n'est qu'une broderie; mais l'habileté britannique a passé par là; au dehors, la vue n'est point arrêtée par des champs de craie et un horizon de pierres de taille, et le paysage intérieur est agréablement composé. Les Champs Elysées s'y retrouvent en miniature : c'est à la fois une promenade, une salle de danse, un cirque musical. A l'appel de l'heureux propriétaire, M. Bobœuf, on a vu accourir dans ce fortuné séjour les ris et les jeux, jeux de billard, jeux d'oie et de balançoire, tir au pistolet et à l'arbalète. Faut-il parler de ses illuminations qui ressemblent tant à des incendies organisés, et de ses feux d'artifice qui éclipsent les soleils de son devancier, l'ancien Tivoli? Jamais Château-Rouge ne fut mieux nommé. Quant à l'ensemble de ces fêtes, on les désigne par des noms nouveaux pour nous, par l'excellente raison que des idées neuves exigent des expressions inattendues : les cérémonies du Château-Rouge sont des *kermesses* et des *rhamazans*.

Le Château des Fleurs est un nouvel établissement aux Champs-Elysées, qui a succédé au jardin d'hiver, et s'est voué à la musique au détriment de l'horticulture. Comme nous cherchions obstinément à découvrir le *château* annoncé, un officieux nous déclara que cette construction attendait encore un corps de bâtiment, ses trois étages, ses tourelles et son colombier, enfin tous ses attributs de château. Quittant ce langage métaphorique, l'officieux finit par nous dire que ce château était un mythe, un titre illusoire et emblématique, et que l'établissement se serait appelé le *Jardin des Fleurs*, si la grammaire et l'horticulture n'eussent également repoussé le pléonasme. A défaut de la danse, la musique devait y prendre racine et y pousser parmi les fleurs, puisque tout jardin qui s'ouvre aux plaisirs du public devient immédiatement la proie et le séjour d'un orchestre quelconque. Quoi que l'on dise merveille de ce mélange de promenades et de sérénades, nous craignons pour la plante le voisinage de la note : la musique est une reine qui ne souffre guère de rivale; elle usurpe volontiers le premier rôle et réduirait même les roses à l'état de comparses. Le *Château des Fleurs* pourrait donc bien voir, avant peu, son parterre changé en orchestre. Cette invention de jardinage musical sent son origine britannique; seulement John Bull va beaucoup plus loin dans l'art de composer les jardins : il mêle à

son amusement la distraction scientifique; ses plates-bandes sont émaillées de plantes affreuses, mais d'une espèce rare; il décore ses lieux de plaisir de tigres et de fontaines, de verres de couleur et de boas constrictors, afin d'ajouter à la gaieté naturelle de l'établissement.

En poursuivant cette petite revue, nous arrivons au Ranelagh, qui célébrait naguère le soixante-treiziène anniversaire de sa fondation. Ce septuagénaire a conservé la verdeur et l'entrain qui distinguent la jeunesse. Le Ranelagh fut encore une importation britannique, et son nom était celui d'un lord d'Irlande, grand amateur de musique, qui avait fait construire, à Chelsea près de Londres, un jardin abondamment garni de fleurs, pour y donner des concerts. Au milieu du siècle dernier, il n'y avait devant la Muette qu'une vaste pelouse dépourvue de plantations, où la population de Paris allait néanmoins danser le dimanche en plein air; c'est ce qu'on appelait le *Bal de Passy*. Une pièce de Legrand, représentée en 1741 sous ce titre, atteste cette origine dansante du Ranelagh. Mais l'établissement ne s'éleva et ne fut ouvert que dans la dernière année du règne de Louis XV.

Il vit bientôt et la cour et la ville
Dans son enceinte arriver à la file.
La mode est tout chez le peuple français,

a dit son historien. Le privilége du Ranelagh avait été concédé par le prince de Soubise, gouverneur du château de la Muette, au sieur Morisan, garde du bois; mais il est rare que les fondateurs meurent dans la possession paisible de leur empire: la fortune de Morisan fit surgir des prétendants qui parvinrent à le déposséder du Ranelagh, et la révolution seule le rendit à sa race la jouissance du domaine paternel. Sous le directoire, le Ranelagh dut sa grande vogue au célèbre Trenitz, à moins que Trenitz n'ait dû sa vogue au Ranelagh,

Et les plaisirs de la cour d'autrefois
Furent alors les plaisirs des bourgeois.

Château-Rouge. — Enceinte des jeux.

C'est une autre citation empruntée au même historien. Nous ne suivrons pas davantage le Ranelagh dans les vicissitudes de sa destinée, si ce n'est pour constater la prospérité dont il jouit encore sous les auspices de M. Herny, le gendre et le successeur de Morisan; entrepreneur modèle, personnage historique, M. Herny voit s'éterniser son règne, qui aura été aussi long et brillant que le règne de son prédécesseur fut court et agité. Des centaines d'illustres sauteurs se sont succédé sous les yeux de ce patriarche, qui n'en est pas plus fier pour cela; les entrechats de quatre générations ont passé devant lui; il a vu danser l'ancien régime, le directoire, l'empire et la restauration, toujours dispos, alerte et debout. Son établissement a le pied sûr et le jarret solide; et, quoique toujours en l'air, le propriétaire n'a jamais fait de faux pas dans sa carrière à la *Mathusalem* : ce tuteur de la vieille gavotte, ce promoteur de la trenitz, couvre de la même protection les inventions de la chorégraphie contemporaine. Pour lui, le merveilleux, le muscadin, le dandy et le lion sont le même et unique homme qui subsiste toujours et danse continuellement.

Le public dansant qui se presse dans les salles du Ranelagh ne diffère pas essentiellement de celui qui peuple Mabille et le Château-Rouge. Les femmes vertueuses n'y sont pas plus rares qu'ailleurs, mais elles doivent à leur vertu le bénéfice de l'anonyme: tous les jardins publics ont leurs Lucrèces et leurs Virginies auxquelles la chronique doit l'hommage de son silence. Par compensation, il n'est pas défendu à la chronique de signaler, dans ces lieux où elles fixent la joie et le plaisir, la présence de cette bruyante et gentille Bohème, si bien peinte par Balzac et Suë, et que Gavarni a illustrée. Toutes les danses leur vont et elles vont à toutes les danses : la cracovienne, la polka, le fandango et la valse à deux temps. La ballerine de vocation et de profession est reconnaissable à son teint de camélia, à sa démarche brisée, à ses yeux braisés, et parfois

Vue générale du Château-Rouge, près la grande salle de bal.

à son port de reine et à son pied de roi.

L'exemple du Ranelagh, en tant que bal champêtre, doit être le guide et l'encouragement des institutions du même genre. Il a prospéré, malgré sa situation désavantageuse, parce que, dans tous les temps et sous tous les régimes, il a eu sa spécialité et gardé son caractère. Il a vécu danseur, pendant que Tivoli, Beaujon et Marbœuf ont succombé victimes de leurs programmes d'une variété trop fastueuse. Ils ont péri dans l'encombrement de leurs richesses, avec leurs orchestres d'harmonie, leurs chandelles romaines, leur ventriloquie, leurs ballons lumineux et leurs sorciers. Le répertoire actuel des établissements champêtres tend à se simplifier, et le plus attrayant prestige qu'ils exercent n'a pas besoin de se traduire en grosses lettres sur l'affiche. Bridîdi, Rigolette et consorts, voilà la crème des sorciers et des diseurs de bonne aventure.

Les chevaux de l'Hippodrome sont aussi de fameux sorciers : on a dit que l'homme exploitait le quadrupède ; il faut reconnaître que le cheval le rend bien à l'homme ; et jamais la race chevaline, y compris son personnel d'écuyers, n'exploita mieux les Parisiens. Les soixante représentations du Camp du drap d'or n'ont pas épuisé la curiosité des amateurs. Le Cirque, moins heureux avec ses chevaux blancs et son éléphant mangeur de salade, vient de joindre des intermèdes de boxe à ces exercices de haute voltige et de gastronomie animale ; mais le public, qui s'amuse peu d'un œil poché ou d'une mâchoire meurtrie par raison démonstrative, a déserté l'arène. Ces boxeurs malencontreux ont porté, dit-on, un rude coup à M. Gallois, et le monarque centaure va remonter sur ses grands chevaux et reprendre son fameux *hop ! hop !*

En vérité, nous jouissons de l'été le plus favorable ; il est champêtre, équestre, musical, et même monumental. Auguste disait qu'il laisserait après lui une Rome de marbre ; nos contemporains laisseront une France en plâtre. La statuette nous dévore, le monument nous envahit. De chaque bloc de pierre on ne dit plus : Il sera dieu ou cuvette, mais il sera bourgeois. Carrare est desséché, et nous épuisons les Pyrénées. Sur toutes les parties du territoire, l'opération de la taille s'exécute en grand. Les montagnes en travail accouchent d'une infinité de souris politiques, militaires, littéraires. Nous nous environnons à l'envi d'une population silencieuse où l'on distingue trop de héros fabuleux et dont la gloire ne sort pas des nuages du mythe. Jadis le ciseau ne s'en prenait qu'aux morts illustres ; il s'attaque maintenant à des trépassés qui n'ont pas vécu, et à des vivants qui sont morts. On se fait immortel en petit comité, on se coule en bronze en famille. Le médaillon ne suffit plus : on aime les proportions et les attitudes héroïques. Nous avons vu des administrateurs campés en Ajax sur un socle complaisant, et des maires de village, fort laids, sculptés dans le déshabillé grec de l'Antinoüs. Les garçons de café n'en sont encore qu'au daguerréotype, mais les coiffeurs et les dentistes ont leur statuette. Nous ne savons plus élever quelque véritable grand homme sur son piédestal sans lui donner un cortége de pygmées ; c'est de l'immortalité semée en pure perte et au rabais. Quel bourg inconnu n'a pas consacré un monument quelconque à son grand homme plus inconnu encore ? Chaque fois que notre sol se hérisse de quelques-uns de ces joujoux monumentaux, cela donne lieu à des prises d'armes, à des mâts de Cocagne, à des discours et à des fanfares en l'honneur d'une foule de gens qui furent sans doute de braves caporaux, d'honorables maires et d'estimables fabricants de produits chimiques, mais dont la glorification devient également fâcheuse pour la mémoire qui la subit et pour la commune qui la décerne. Hier encore n'accordait-on pas les mêmes honneurs à Drouot, l'Aristide de la France, et au général Martin, à Pierre Corneille et à M. Chenedollé ? Il est telle grande cité où l'illustre Bouet et le célèbre Klimberger ont leur colonne comme Napoléon. Mais n'est-ce point mettre la médiocrité au pilori que de l'asseoir sur le même piédestal que la grandeur ?

Château-Rouge.— Le café sur la terrasse.

Le Château des Fleurs.

Le Rêve de toutes les nuits.

C'est un roman, ou un poëme ou une histoire, comme vous voudrez; je conte ce qu'on m'a conté et laisse à ceux qui liront le soin de juger : chacun décidera, selon son cœur, ce qu'il peut entrer de chimère ou de réalité dans un semblable récit.

I.

Un soir, le vaillant Maurice ouvrit la porte de son pauvre ami; il le trouva fort studieusement occupé à se palper les saillies du crâne. Justin, — c'était son nom, — avait devant lui, sur sa table, une de ces têtes blanchies où les disciples de Gall ont dessiné et colorié la carte des facultés humaines: de la main droite il touchait certaine *bosse* qui se relevait sur le plâtre, et de la gauche il semblait chercher sur sa propre tête la bosse correspondante.

— Ah! Maurice, dit-il d'un accent pénétré, je l'ai mieux marquée, je crois, que celle du modèle...

— Quoi donc? demanda Maurice.

— La bosse de l'*amativité*.

Maurice se mit à rire.

— Cherche donc un peu, reprit-il, si tu n'as pas aussi la bosse de la folie.

Justin ne riait pas; la découverte qu'il venait de faire sur lui même lui laissait une inquiétude mêlée de tristesse; il se mit à son clavier et improvisa une musique bizarre, comme il lui en passait souvent par la tête. « L'improvisation, a dit un poëte-musicien, est la délivrance de soi-même.»

II.

Depuis qu'il y a des amis au monde, on sait que l'amitié n'est guère que l'alliance des contraires, ou que le rapport des différences, comme on dirait dans la langue des chiffres. Nous voyons Oreste toujours bouillant et Pylade toujours tiède, Socrate très-sage et Alcibiade très-fou. Damon aimait-il à rire, je gagerais que Pythias devait être mélancolique...

Jeune, hardi, aventureux, toujours en quête du nouveau, remplaçant sa fantaisie d'hier par celle de demain, amateur du danger comme du plaisir, tel était Maurice. Chasseur indomptable, la guerre l'avait attiré; il était venu combattre à Zurich dans les rangs français, y avait fait merveille, et, depuis ces fameux jours, l'habitude lui était demeurée de traîner le sabre sur le pavé. Avec cela, un cœur excellent, où Justin tenait la meilleure place, Justin, l'autre lui-même et si différent de lui, que leur union à tous deux semblait un contraste fait à plaisir. Figurez-vous un être grêle, défait, jeune sans aucune des grâces de la jeunesse, l'œil voilé, le teint blême, les mains tremblantes, comme celles d'un vieillard. Dès son premier âge, il avait connu la douleur et la pauvreté; orphelin, nourri du pain d'autrui, l'humiliation de cette longue aumône s'était gravée sur son front. Ce fut encore à la charité qu'il dut, lorsque ses vingt ans arrivèrent, un emploi fastidieux de scribe au fond d'un greffe. Jamais une plainte pourtant n'était sortie de sa bouche : il avait une constance muette, et, assidu tout le jour à son triste travail, il ne trouvait les heures ni longues ni courtes. Une fois seulement il se compara à ce personnage du château désert d'Arnim, qui sentait croître ses jambes sous la table.

Maurice et lui s'aimaient, je l'ai dit; ils s'aimaient depuis les années de leur enfance. Il ne se passait guère de soirée que le fils de la *Jeune Suisse*, sa carabine sur l'épaule, ne vînt visiter le solitaire en son réduit obscur, où les livres poudreux traînaient à terre et s'entassaient pêle-mêle autour d'un vieux clavecin. Maurice sifflait un air de bravoure, il contait ses exploits nouveaux, les pas qu'il avait imprimés sur les sommets de neige, les torrents furieux où il était descendu, les balles autrichiennes qu'il avait entendues passer au-dessus de sa tête; que sais je encore, ses aventures de chaque jour, sans oublier les doux sourires, les douces paroles que lui valaient sa bonne mine, et aussi son assurance en lui-même. — Les confidences de Justin ne ressemblaient pas à celles de son ami : c'était tantôt une mélodie fantasque essayée sur le clavier, tantôt une étrange chanson sur le modèle des *lied* les plus vaporeux du poëte Kerner; puis des rêves infinis... A force d'avoir écouté les chants de la muse allemande, déesse de l'air, il en était resté comme un écho dans le cœur de Justin : penché sur le papier, que sa plume noircissait sans relâche, le pauvre scribe entendait au dedans de lui une secrète voix qui lui redisait ses notes favorites, ses strophes préférées, et qui l'entretenait toujours de la beauté du ciel, du parfum des fleurs, des larmes délicieuses de l'amour:

« J'entends sonner un cor des Alpes qui m'appelle du sein de mon être; vient-il des profondeurs du bois, de l'air bleu? vient-il du haut de la montagne? vient-il de la vallée en fleur? Partout où je me tiens et vais, ému d'une douce inquiétude, je l'entends!

« Que je sois au jeu, à la danse, ou seul, seul avec moi, il sonne sans trêve, il sonne à fond dans mon cœur. Jamais encore je n'ai pu découvrir le lieu d'où part la voix, et jamais ce cœur ne sera tranquille jusqu'à ce qu'elle ait cessé (1)... »

Il fallait donc que Maurice se fît auprès de son ami maître de sagesse, professeur de raison, quand lui-même marchait si étourdiment dans les voies de la vie. Oui, c'était le joyeux compagnon qui prêchait : — Foin de la rêverie, disait-il gravement; elle est la mère de toutes les sottises et de tous les péchés, et mieux vaut encore un libertin comme moi, qu'un songe-creux de ton espèce!

Mais, lorsqu'il avait bien sermonné, Maurice, jetant les yeux sur son pauvre ami, se sentait plein de pitié. Hélas! peut-on en vouloir au malheureux qui se dégage des tristes liens de la réalité? Et pourquoi Justin ne serait-il pas amoureux de ses rêves, son seul bien? Laissons, laissons-lui la consolation du poëme intérieur...

(1) *Lied* de Kerner.

III.

A quelque temps de là, comme les deux amis goûtaient le charme d'une belle soirée en se promenant sous les mélèzes, ils virent un équipage brillant courir sur la lisière du bois. Seule dans sa riche calèche, une femme était assise, légèrement penchée en arrière, jeune, gracieuse, les yeux charmants, un bout de son écharpe blanche s'échappait au vent; les secousses de la voiture imprimaient à son cou de légères et douces inflexions. Elle passa comme un trait devant les deux amis, qui s'arrêtèrent ensemble et la suivirent des yeux.

Quand elle eut disparu derrière les arbres :

— Voilà une belle personne! s'écria Maurice. Il faut que je sache qui elle est.

Après un instant de silence, Justin soupira :

— Je crois, dit-il d'un air étrange, je crois l'avoir déjà vue...

— Et où donc, s'il te plaît?

— Je n'en sais rien, vraiment.

IV.

Maurice, le lendemain, entra joyeux et bruyant chez son ami.

— Eh! Justin, dis-moi que je ne suis pas expéditif... Tu sais, notre inconnue d'hier soir... des yeux divins, ma foi! c'est une étrangère qui voyage... Veuve, femme ou fille, on l'ignore; provisoirement, elle occupe le petit château au pied de la montagne... J'ai poussé jusque-là ce matin en me promenant, et je l'ai aperçue à son balcon, nu-tête.

Justin l'interrompit.

— Moi aussi, dit-il d'une voix sérieuse; moi aussi, je l'ai revue...

— Bah! fit Maurice.

— Ecoute-moi. Hier, lorsque tu me dis adieu, je rentrai et me mis à mon clavecin : j'avais devant les yeux l'image de cette jeune dame que nous avions vue passer. Ses traits ne m'étaient pas inconnus. Mais où donc l'avais-je rencontrée déjà? Mes doigts se promenaient sur les notes, cherchant un air qui s'accordât avec ce vague souvenir, et l'éclaircît dans ma mémoire. Vaine recherche! Après une heure de tâtonnements, je me jetai dans mon fauteuil, où je m'endormis sans y prendre garde. Je ne fus pas plutôt assoupi que ma pensée, préoccupée encore de l'objet de ma veille, s'éclaira subitement : je me trouvais, en rêve, transporté dans un lieu qui semblait m'être familier. C'était une grande prairie tapissée de fleurs et bordée de tous côtés par des bois épais. Une lumière bizarre, où se mêlaient les teintes du soir et celles du matin, tombait sur la prairie et pénétrait dans l'épaisseur des ombrages. Je m'avançais dans l'herbe haute, le cœur troublé. Tout à coup je vis sortir de dessous les arbres et venir vers moi une femme, les cheveux dénoués à demi sur son cou, une femme... c'était elle! Elle lisait en marchant et ne levait pas les yeux, tant elle était attachée à sa lecture. Pour moi, je n'osais plus avancer, je ne pouvais fuir non plus; je demeurais immobile et tremblant. Quand elle fut près de moi, ses yeux se levèrent enfin, ses yeux qui brillaient de cette même lumière si étrange, dont la prairie et le bois étaient baignés. Me voyant, elle sourit avec une douceur infinie, et je sentis à ce moment le parfum de toutes les fleurs de la prairie, qui semblait s'exhaler dans son sourire. Sans parler, elle me montra du doigt dans le livre qu'elle lisait ces vers d'un des poëtes chéris :

« O soleil, je suis ton rayon! ô rose, je suis ton parfum! Océan, je suis ta goutte d'eau! je suis ton souffle, ô brise! »

Puis, fermant le livre, elle me prit par la main, et nous nous avançâmes silencieusement tous les deux sur la prairie. Quand nous fûmes au bord du ruisseau : — C'est ici, me dit-elle d'une voix plus douce encore que son sourire; c'est ici : cesse de fatiguer ton souvenir; c'est ici que tu m'as vue, il y a longtemps, dans un songe.

Et elle se mit à chanter les premières notes d'un air... l'air que j'avais si vainement cherché, l'air qui était au fond de mon cœur et que mes doigts ne retrouvaient pas. Alors, mon ami, je fondis en larmes : elle cessa de chanter et me regarda... Je crus voir des larmes dans ses yeux aussi.

— Adieu, adieu, me dit-elle encore, comme si elle était Juliette; adieu, voici l'aurore.

Elle remonta lentement la prairie. Lorsqu'elle fut arrivée sur la limite du bois, elle se retourna, me salua de la main, puis s'évanouit comme une ombre. Soudain d'affreuses ténèbres se répandirent sur la prairie, et je sentis au dedans de moi une si amère douleur que je m'éveillai.

Hélas! je me retrouvais ici entouré de ces pauvres objets; la lueur grise d'un jour d'hiver éclairait tristement cette chambre, asile de ma misère. Je ne sais comment, je m'approchai du miroir et je m'y regardai fixement. Deux yeux ternes, des joues creuses et livides, un front déjà flétri! C'est moi! me disais-je, c'est bien moi, me voilà tel que je suis, dans toute ma disgrâce réelle! O menteuse chimère! Quel rêve insensé! Non, ce ne peut être à moi que Juliette disait: Adieu, voici l'aurore! Cruel, cruel réveil!...

Justin cacha son visage dans ses mains, comme s'il eût voulu dérober des larmes. Maurice sifflait; c'était, chez lui, l'expression habituelle de l'humeur. Il connaissait bien son ami; il était initié depuis longtemps à ses douleurs imaginaires et avait appris à les respecter comme des souffrances positives.

— Voyons, Justin, dit-il avec amitié, à quoi bon te désoler à propos d'un rêve assez gracieux, ce semble? Moi, je suis un peu moins idéal que toi, et je vois d'abord la réalité des choses. La belle Juliette, puisqu'ainsi tu l'appelles, n'est pas un être de raison; je t'ai déjà dit que je savais maintenant où la trouver. Veux-tu lui adresser une lettre, un billet, de petits vers, une chanson, une déclaration, tout ce qu'il te plaira : écris, je me charge de lui faire tenir ton épître. Mais, si tu m'en crois, tu feras tout de suite ta déclaration : je te dicterai cela, moi, pour peu que tu sois embarrassé... D'ailleurs, j'aurais peur que tu ne fusses trop nuageux.

L'excellent Maurice avait oublié déjà que lui-même s'était mis en campagne pour les beaux yeux de l'inconnue : il ne pensait plus qu'à son ami, et se sacrifiait d'abord au rêve de Justin.

Mais celui-ci ne répondit rien aux offres de services galants que lui faisait Maurice. Après avoir gardé le silence quelques instants encore, il prit un livre de poésies, et Maurice, pour faire diversion aux idées noires de son ami, entonna une violente philippique contre toute l'école de *Souabes*, orchestre sentimental et naïf.

V.

Au matin, Maurice, à peine levé, donnait déjà de la trompe, de manière à effrayer tous les échos de la montagne, lorsqu'il vit entrer chez lui Justin plus pâle que d'habitude, mais ayant dans les yeux un feu étrange qui perçait à travers le voile de son regard.

— Encore, Maurice, encore cette nuit!...

Il était si ému en disant ces mots, que sa voix tremblait sur ses lèvres.

— Cette nuit, te dis-je, pour la seconde fois... Hélas! comment vivrai-je, à présent si ce rêve devient maître de moi? .. A peine mes yeux s'étaient-ils fermés que je me suis revu sur la prairie magique, où *Juliette* m'attendait. Il n'y avait pas un souffle dans l'air; les herbes restaient immobiles et les feuillages muets. Mais lorsque je me suis approché de l'enchanteresse, j'ai senti tout à coup une fraîcheur délicieuse répandue autour d'elle. Plus près encore, c'était comme une brise de mer, vive et pénétrante, puis enfin de vrais torrents d'air, qui semblaient s'échapper de toute la personne de Juliette, si bien que j'étais inondé jusqu'au fond du cœur de ces flots aériens. Elle, pourtant, au milieu du tourbillon, ne frémissait pas; les boucles de ses cheveux, les plis légers de sa robe ne frissonnaient pas; le mouvement de son sein était calme comme celui des eaux assoupies; et ses yeux... il faut regarder l'azur du ciel pour y trouver cette paix douce et profonde!... Ah! me dis-je en la voyant ainsi, ah! n'est-ce pas la fille de l'air que les poëtes appellent *la Fiancée du vent*, celle qui emporte le drapeau des palais et le ruban rose des vierges?...

Comme je tremblais, elle me prit par la main... Un souffle puissant aussitôt nous enleva tous les deux, et nous étions ravis par-dessus les forêts, glissant, plus rapides que la flèche, dans l'immensité céleste. Puis l'invisible Eurus ralentit peu à peu ses ailes; nous nous rapprochâmes du sol. Déjà nous arrivions au seuil d'un château magnifique. La belle me fit entrer dans une salle dont les parois étaient toutes tapissées de cristaux, où nos deux images se réfléchissaient à l'infini. Moi, je n'osais lever les yeux. La clarté éblouissante qui jaillissait de tant de glaces, l'une dans l'autre réflétées, me causait une crainte mêlée de honte. Je me rappelais douloureusement ce triste aspect de moi-même que mon miroir m'avait offert; mon cœur se serrait à la pensée que cette enveloppe déplaisante dont ma pauvre âme est vêtue, que ce masque sans grâce qui est mon visage, que ces ternes rayons qui sont mes yeux, que tout mon être enfin, ébauche disgracieuse et vicieuse, se trouvait là sous les regards de *Juliette*, et recevait, devant elle, comme une nouvelle laideur de la vivacité de la lumière et de la réflexion de toutes ces glaces qui se renvoyaient la maussade image.

J'entendis la voix de *Juliette*. Elle m'ordonnait de lever les yeux et de me regarder. Il fallut bien que j'obéisse, tout navré que je fusse.

Je me vis. C'était mon image, oui, c'était elle; je me reconnaissais et n'osais croire à ma propre ressemblance. Une lumière, qui me semblait être mon âme visible, une lumière pure éclairait les traits de mon visage, donnait du feu à mes regards, de la noblesse à mon front. Je souriais, et dans mon sourire se peignait la beauté, la douceur des intimes pensers, des heureux sentiments nourris au plus profond de moi-même. Sur mes lèvres respirait une grâce harmoniense comme la poésie, comme la chanson des maîtres. Je m'apparaissais enfin aussi jeune qu'est mon cœur, et paré du charme rayonnant de mes tendresses et de mes rêves... Quelle joie pour mes yeux que cette transfiguration! comme j'étais fier et ravi de devoir à moi-même ma beauté, qui n'était que le reflet de l'être intérieur! Que j'aimais l'innocence de mon front, miroir de ma pure conscience! Que je jouissais de me voir fait à ma propre image; de me trouver semblable à celui que je crois être! surtout que j'étais heureux de paraître sous ce noble et doux aspect aux yeux de l'idéale fiancée, qui tout à l'heure encore m'encourageait avec un sourire charmant, m'encourageait à me regarder.

— Juliette! m'écriai-je dans mon transport; mais Juliette n'était plus auprès de moi. Je me trouvais seul, seul avec mon image...

Justin avait achevé le récit de son rêve : il se taisait et paraissait s'entretenir avec lui-même. Après quelques instants de silence, Maurice se remit à sonner du cor de plus belle. Mais tandis qu'il exécutait sa fanfare, une idée lui vint.

— Parbleu, mon cher Justin, dit-il, si j'étais à ta place, je voudrais comparer un peu la réalité aux songes; et puisque tu aimes en rêve une dame qui existe très-positivement, j'irais ce matin même me promener sous le balcon de cette aimable personne.

Ce disant, sans attendre de réponse, il prit le bras de Justin, et tous deux sortirent l'un menant l'autre. Une heure après, ils étaient sous la fenêtre de *Juliette*. Précisément, la dame goûtait à son balcon la fraîcheur du matin.

— Eh! dit Maurice, à son ami, lève donc le nez, si tu veux la voir. Autrement elle court risque de se tromper en croyant que je suis, moi, son courtisan.

— Je n'ai pas besoin de la regarder pour la voir, répondit Justin.

Pourtant il finit par lever les yeux; mais la dame venait de se retirer du balcon, comme sa modestie lui en faisait un devoir.

VI.

Quand la journée fut finie, Justin eut hâte de rentrer chez lui. Accoudé sur la pierre de sa fenêtre, il attendait la nuit impatiemment; il tenait ses yeux attachés à la voûte du ciel, comme pour y chercher l'obscurité trop lente. Enfin les étoiles s'allumèrent une à une ; l'ombre s'épaissit. — Je vais la revoir, pensa Justin ; ô sommeil, qui m'apportes une si douce joie, ne te fais pas attendre. — Mais son cœur battait si fort dans sa poitrine, à la seule pensée de rêver encore le même rêve, que la nuit entière n'eût été pour lui qu'une longue et brûlante insomnie. Il prit quelques gouttes d'opium.

Ce fut la véritable fête du cœur. Assis auprès de la *fiancée*, sur un banc de mousse, Justin cherchait le regard de *Juliette*; mais elle baissait les yeux en souriant. Tous deux ne disaient rien ; ils écoutaient l'entretien de leurs âmes unies. Un génie familier, fils invisible de l'air, s'était posé entre les deux *fiancés* ; sa voix, plus douce qu'un soupir, exprimait à l'oreille de l'amant les doux aveux cachés dans le cœur de l'amante, puis disait à *Juliette* la plus chère pensée de son ami. Dialogue d'amour en strophes alternées, charmants échos des muettes tendresses !...

Oui, dès cette heure, ils étaient fiancés l'un à l'autre. Chaque nuit ils se rejoignaient, pleins de flamme, dans la contrée divine des songes, sur la prairie émaillée de fleurs inconnues. Qui pourrait dire les chastes délices de cet hymen des cœurs?

Au matin, le rêve s'envolait; le jour et la réalité reprenaient sur Justin leurs tristes droits. Mais lui, il gardait sur son front l'empreinte mystérieuse de son bonheur ; il gardait dans ses yeux une lueur humide; il gardait sur ses lèvres un sourire languissant. Tout bas il murmurait on ne sait quels discours infinis, et chaque fois qu'on lui parlait, c'était pour lui comme un réveil nouveau. La voix la mieux connue lui paraissait étrange : la clarté du jour offusquait ses regards ; les objets ordinaires de la vie lui causaient une surprise pénible. Bientôt la réalité devint douteuse à ses yeux, lorsque la vision, sans cesse répétée, fut maîtresse de sa foi. Est-ce le jour qu'il rêve, est-ce la nuit qu'il veille? maintenant il ne le savait plus. Est-ce pendant le jour qu'un mauvais songe l'attriste et l'asservit, courbant sa tête et sa pensée sur l'humble travail, l'accablant sous le faix de tristesse et de misère? Ou bien est-ce la nuit qui ment, la nuit qui met l'âme en liberté, qui offre des sentiers pleins de fleurs, qui embaume les airs de parfums, la pensée de poésie, et le cœur d'amour? De quel côté est la vie ou l'illusion? Ici l'âme est exilée, souffrante, prisonnière ; là, au contraire, elle se retrouve dans sa patrie; elle s'épanouit à la félicité, elle ouvre ses ailes...

Cependant l'excellent Maurice observait d'un œil inquiet les progrès de la chimère.—Justin devient réellement fou, se disait-il; avant peu, il n'aura plus un grain de raison, si ce n'est dans son sommeil ; et les vivants ont la prétention d'être quelquefois éveillés. — Donc, tandis que son ami rêvait, lui, il se mettait en quête pour apprendre tout ce qui se pouvait savoir sur le compte de la charmante inconnue, châtelaine au pied des monts. C'était une jeune veuve de Westphalie, très-noble d'origine et pourvue d'un beau douaire. Elle avait eu pour mari certain baron de stature gigantesque et d'humeur tyrannique, lequel vint à mourir de bonne heure. Mais, en Westphalie, la croyance est que les morts reviennent de leurs tombeaux, qu'ils en reviennent *plus grands qu'ils n'y sont entrés*. Aussi la veuve du baron s'empressa-t-elle d'émigrer, ne se souciant pas, à ce qu'il paraît, d'être hantée par un fantôme de géant. Voilà ce que sut Maurice des gens bien informés. Et il soupirait, de crainte qu'un pauvre songe-creux, comme était Justin, ne fût point du tout le fait de la dame.

— Je voudrais pour beaucoup, disait-il à son ami, que tu eusses la mine et les façons d'un capitaine. N'importe, il n'y a pas à balancer, il faut que tu te fasses jour auprès de madame Juliette. — (Maurice savait bien que la châtelaine ne portait pas le nom poétique que lui avait donné Justin dans son rêve; mais, par délicatesse d'amitié et par intelligence des choses du cœur, il se gardait de dire que le nom de la belle était tout simplement Geneviève). — Oui, reprenait-il d'un air fâché, je ne veux pas te laisser tourner à la folie comme tu fais : je me brouille tout de bon avec toi si tu ne cherches le seul remède possible à ton mal. La dame est charmante; elle ne semble point inhumaine, et je suis sûr qu'elle t'aimera quand tu lui auras appris que tu la vois en rêve toutes les nuits régulièrement. Les femmes ne sont pas habituées à faire des passions de cette force là. Voyons, je t'ai apporté une petite lettre de déclaration, écrite à tête reposée, comme je sais en écrire. Tu vas me copier cela lisiblement et le signer de ton nom. Je me charge de faire parvenir la missive d'ici ce soir. Tu hoches la tête : qu'est-ce que cela? quand je te dis qu'il le faut, et que je le veux, moi, ton ami! Allons, je t'en prie, au nom de notre amitié...

Le pauvre Justin se mit donc, par obéissance amicale, à écrire sous la dictée de Maurice. Il écrivait sans donner plus d'attention aux mots qu'il formait, qu'aux minutes du greffe que tout le jour il copiait machinalement. Quand il eut fini et paraphé, Maurice relut l'écriture, remit quelques mots oubliés, puis sortit fort joyeux, croyant avoir trouvé le meilleur spécifique pour guérir cette âme malade.

VII.

La lettre avait été remise discrètement, le soir même, comme Maurice l'avait promis. Dès l'aube, celui-ci accourut chez Justin savoir les nouvelles de la nuit. Il trouva son ami si sombre et si défait qu'il ne put retenir un cri en l'apercevant.

« Qu'as-tu? lui demanda-t-il avec sollicitude. Quelle autre chimère te creuse maintenant le cerveau? Dis, réponds-moi, quel chagrin t'es-tu forgé encore, cette nuit, dans ton sommeil, ô incorrigible faiseur de rêves? »

Justin gardait un morne silence. Pressé par les questions et les prières de son ami, il se décida enfin à parler :

« Hélas ! Maurice, qu'as-tu fait? qu'avons-nous fait tous les deux? J'étais si heureux! voilà mon bonheur en ruine! voilà mon cœur déchiré pour jamais! Ah! la blessure est mortelle, je le sens bien. Pourquoi as-tu voulu que j'écrivisse cette lettre à cette femme ; — à cette femme dont le nom est *réalité?*... Hélas ! toute la journée, les mots étranges que tu m'avais dictés me sont restés dans l'esprit avec un pressentiment douloureux...»

(En réalité, l'épître galante de Maurice était un modèle du genre : bravement tournée, convenablement fleurie, et rehaussée de quelques expressions à la mode dans les nouveautés du roman : qu'y manquait-il? Maurice avait approprié du mieux qu'il put le style à la nature sentimentale de son ami ; mais il lui était échappé certaines gracieusetés cavalières dont il ornait d'habitude ses épîtres amoureuses. Selon lui, une déclaration, pour réussir, devait être retroussée à peu près comme une moustache).

—Les approches du sommeil, continuait Justin, si douces pour moi, furent pénibles hier, et mêlées d'une vague amertume. Je m'endormis à la fin, l'âme oppressée. Par de sombres sentiers, par de tristes détours, le rêve me mena d'abord ; puis j'arrivai sur la prairie, où nos cœurs, chaque nuit, se donnaient rendez-vous. Lieux en deuil, lumière obscurcie, fleurs fanées, ombrages flétris ! et *Juliette?*... Je la vis, de loin, comme une ombre pâlissante ; elle penchait son front avec douleur, et, me faisant signe de la main de ne pas avancer, elle s'enfonçait à pas lents sous les berceaux déserts. Cependant l'Esprit familier, l'invisible interprète de nos premiers aveux, voltigeait auprès de moi ; je sentais sur mon visage le frémissement de ses ailes diaphanes; et lorsque la *fiancée* eut disparu derrière les arbres, j'entendis la douce voix du génie murmurer à mon oreille de fatales paroles : — « Ah! malheureux, me disait l'enfant de l'air, tu as trahi ta foi, tu as donné à la chère âme une indigne rivale! Vois, elle s'éloigne, elle détourne le front; ses yeux vont s'éteindre, ses lèvres se décolorer. Tu la reverras encore, mais toujours plus pâle et toujours plus lointaine, jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse de devant ta vue et pour jamais! Car tu es indigne désormais de respirer la rose divine, ô amant déchu du ciel sur terre! C'est au grand jour que tu veux aimer, c'est dans un château que tu veux soupirer; adieu, *Juliette* va mourir ; le souffle de la réalité, en pénétrant ton cœur, a tué *Juliette!* »...

Comme il parlait ainsi, les yeux pleins de larmes, la voix entrecoupée, le pauvre Justin semblait si malheureux que l'expression navrante de sa douleur faisait oublier l'étrange folie de ses paroles. Maurice ne savait plus à quel saint se vouer : il se promenait de long en large, grommelant, jurant, maudissant tous les poëtes anciens et modernes, pervertisseurs de cerveaux. Mais que dire à Justin? Quelles consolations ou quels avis donner à ce rêveur enragé? Comment faire goûter le langage de la raison à cet esprit ensorcelé par sa chimère?

VIII.

En désespoir de cause, Maurice alla consulter un homme très-savant, adepte de cette médecine nouvelle qui consiste à guérir le mal par le mal même ou par un mal analogue. Voici quelle fut l'ordonnance du docteur :

— « Justin est malade d'un rêve ; il faut tuer le rêve, ou bien le rêve tuera Justin. Tuer le rêve? Pour cela, administrez au malade des douches fréquentes de réalité. Puisque la dame des nuits a une rivale vivante et réelle, c'est cette rivale qu'on doit lui opposer sans cesse, jusqu'à la défaite du fantôme. Déjà vous avez vu les premiers effets d'une telle rivalité. L'ombre pâlit et languit, comme si la lettre écrite par Justin à l'aimable vivante avait commencé à rompre le charme. Le remède est bon, continuez à en user. Du jour où vous parviendrez à mettre dans l'esprit de Justin la pensée et le désir d'un objet réel, le rêve s'évanouira ; la guérison sera certaine. Avisez donc adroitement à cette substitution de tendresse. »

Merveille de la science! Le cœur pourra aussi lui être traité par l'homœopathie!

Maurice trouva l'ordonnance excellente. Tout son soin fut de l'exécuter ponctuellement. Chaque fois qu'il venait chez son ami, c'était pour l'entretenir de la dame châtelaine : il feignait d'avoir eu accès auprès d'elle et de lui avoir révélé de quel amour extrême Justin se consumait pour ses charmes. Aveu indiscret, mais que la dame, disait Maurice, avait reçu sans une trop grande colère : dans ses yeux même, quelque pitié avait paru. Et pour peu que Justin voulût écrire encore, ou seulement se montrer sous le balcon de la belle.....

A ces mots, Justin pâlissait.

— Tais-toi, Maurice, disait-il, tais-toi, je t'en prie ; ton amitié me fait mourir. Si tu veux me sauver, tu retourneras auprès de cette dame pour lui apprendre que tout ceci est un jeu, et que je mentais quand je lui ai écrit que je l'aimais...

Maurice alors paraissait en courroux. Il voulait que Justin fût amoureux de la châtelaine.

— Oui, tu l'aimes, tu as beau dire, c'est elle que tu adores, j'en suis sûr. Elle est si belle! Des yeux d'un éclat admirable, un front charmant! Et une voix... ah ! une voix comme tu n'en as jamais entendu... de la musique parlée et qui vous va au cœur...

Puis c'était un bouquet échappé des mains de la dame, jurait Maurice, un bouquet fait avec les fleurs que Justin aimait. Le rêveur songeait aux fleurs fanées de la prairie mystérieuse : il repoussa le bouquet qu'on lui apportait; mais une si douce et si fine odeur s'en exhalait, que, sans le vouloir, il le prit sur son clavier où Maurice l'avait laissé, et le respira toute la soirée avec une sorte d'enivrement.

Maurice concevait déjà quelque espérance : Justin ne dormait plus ; une fièvre de regrets et de désirs éloignait le sommeil de ses yeux ; maintenant il semblait redouter le rêve chéri, il craignait de revoir encore l'image désolée de *Juliette*, de retrouver expirante la fiancée de son cœur. Quand vint la troisième nuit, l'épuisement l'avait vaincu ; malgré lui ses paupières se fermaient ; il s'assoupit convulsivement. Maurice le regardait dormir avec une pitié profonde. Au chevet de son ami, il plaça le bouquet de la dame châtelaine, espérant que ce suave parfum *de la réalité* dissiperait les funestes vapeurs dont le sommeil remplissait l'esprit de Justin.

Nuit affreuse ! Juliette reparut encore, enveloppée déjà du linceul, couverte des ombres de la mort, pleurant ses dernières larmes, et de sa main glacée pressant la main de son amant!

— Maurice, c'en est fait, je ne la reverrai plus à présent que dans la tombe, où elle m'attend, où je la suivrai, où mon cœur déjà est avec elle. Adieu, j'appelle le dernier sommeil, le rêve de mort.....

IX.

Plein d'effroi, Maurice courut chez la dame châtelaine : il la vit, il se mit à ses pieds, il la supplia avec larmes.

— Venez, madame, lui disait-il, sauvez-le en vous montrant à ses yeux ; il meurt parce que Juliette expire; mais Juliette, c'est vous-même, votre image aperçue en rêve ; vous n'avez qu'à paraître, la tombe restera vide, et vos yeux démentiront cette fiction de la mort... Venez, au nom du ciel, au nom de tout ce que vous aimez, par charité, par pitié, madame, venez, sauvez-le !

La dame était étrangement surprise ; mais les prières de Maurice eurent bientôt ému son cœur.

Justin dormait : ses lèvres étaient blanches et tremblantes, de grosses larmes roulaient le long de ses joues ; sur son visage semblaient passer des ombres livides. Une fiole d'opium, à moitié vide, était au chevet du malade.

La dame châtelaine avait les yeux humides de pitié. Maurice prit son ami par la main et l'appela doucement :

— Justin, Justin, voici Juliette !

Ce nom si doux, deux fois répété, fut entendu. Se soulevant avec peine, l'œil hagard, le front baigné de sueur, Justin regarda fixement l'étrangère.

— Elle? dit-il d'une voix haletante... non, ce n'est pas elle !..... Juliette est morte; elle m'attend, elle m'appelle...

Avant qu'on eût pu l'arrêter, il saisit le flacon d'opium et le vida d'un trait ; puis il se laissa retomber, murmurant les vers du poëte :

« J'entends sonner le cor des Alpes, qui m'appelle du sein de mon être : vient-il des profondeurs du bois, de l'air bleu?..... »

Sa voix s'éteignit bientôt, ses yeux se refermèrent... Il dormait pour ne plus se réveiller.

ALBERT AUBERT.

— L'exposition du Diorama va très-prochainement être changée. Le grave accident arrivé à M. Bouton a seul retardé l'apparition du nouvel ouvrage qu'il termine en ce moment. A part la cause fâcheuse de ce retard, il ne sera pas à regretter en lui-même, car le public de Paris est, en cette saison, presque entièrement composé d'étrangers pour qui les tableaux de l'inondation de la Loire et de l'église Saint-Marc à Venise sont encore des nouveautés à connaître.

— L'association des artistes musiciens donnera, lundi prochain 30 août, dans le jardin du Château des Fleurs, un grand concert au bénéfice de la caisse de secours et pensions. Cette soirée musicale sera l'une des plus belles qu'on ait encore vues dans un jardin public. Le programme, composé de morceaux de Gluck et de Weber, sera exécuté par cent cinquante artistes choisis, sous la direction de M. Battu de l'Académie royale de musique.

On trouve des billets chez M. Bernard Latte et au bureau du Château des Fleurs.

Un nouveau Bernard Palissy.

Avant de vous faire connaître les travaux du potier de Tours, laissez-nous emprunter à M. Cap, le dernier éditeur *des Œuvres de Bernard Palissy* (1), cet extrait d'une excellente notice imprimée en tête du recueil des écrits de son auteur :

«Il est beau sans doute de voir l'artiste, aux prises avec les difficultés de son art, ou avec les obstacles matériels qui s'opposent à la production de sa pensée, sortir victorieux de cette lutte, après une longue période d'efforts, de misère et de souffrances ; mais il ne l'est pas moins de voir l'homme d'une origine obscure, dépourvu des secours de l'instruction et de l'étude, jeter sur tout ce qui l'entoure le coup d'œil de l'observateur et du philosophe, pénétrer les mystères de la nature, saisir les principes des vérités éternelles, renverser les erreurs accréditées de son époque, et pressentir la plupart des découvertes qui feront l'avenir et la gloire des siècles plus éclairés. C'est avec ce double mérite que Palissy se présente aux regards de la postérité. Les événements de sa vie, dont quelques-uns furent racontés par lui-même, montrent tout ce que peut le génie fécondé par une âme ferme, un esprit droit et un cœur pur. Leur simple récit nous semble le moyen le plus naturel d'appeler sur ses travaux l'intérêt dont ils sont si dignes, et sur sa personne le respect,

(1) Un vol. in-18 anglais. Paris. J. J. Dubochet, Le Chevalier et Compagnie, rue Richelieu, 60.

l'admiration que commande toujours un beau caractère uni aux plus précieux talents....

« On ne possède aucun détail sur ses parents ni sur sa première éducation. Il paraît que, dès son enfance, il travaillait à la vitrerie, qui comprenait alors la préparation, l'assemblage des vitraux colorés, ainsi que la peinture sur verre. Doué d'une aptitude particulière aux arts du dessin, il conçut de bonne heure la pensée d'élever ses travaux d'artisan à la hauteur des œuvres d'un artiste. Aussi, tout en *peindant des images*, comme il dit, pour exister, il étudiait les grands maîtres de cette belle école italienne qui, dès le siècle précédent, avait donné à la renaissance des arts une si vigoureuse impulsion. Il s'exerçait en même temps à l'architecture et pratiquait la géométrie. « On pensoit, dit-il, que je fusse plus sçavant en l'art de peinture que je n'estois, qui causoit que j'estois souvent appelé pour faire des figures (des plans) dans les procès. » C'était une nouvelle ressource un peu plus profitable que l'art de composer des vitraux.

Avisseau, potier à Tours.

« Cependant, pour l'homme qui se sent capable de fournir une large carrière, le pays natal ne saurait longtemps suffire; Palissy se mit donc à voyager. Il alla d'abord dans les Pyrénées, et s'arrêta quelque temps à Tarbes. Les accidents naturels de ce beau pays le frappèrent vivement, et peut-être est-ce là le point de départ de son goût ardent pour la géologie et les sciences naturelles. Il parcourut ensuite quelques autres provinces de France, puis la Flandre, les Pays-Bas, les Ardennes et les bords du Rhin, en ouvrier nomade, exerçant à la fois la vitrerie, la *pourtraiture* et l'arpentage; mais aussi observant partout la topographie, les accidents du sol, les curiosités naturelles; parcourant les montagnes, les forêts, les rives des fleuves; visitant les carrières et les mines, les grottes et les cavernes; en un mot, demandant partout à la nature elle-même le secret des merveilles qu'elle offrait à son admiration et à son étude. L'éducation scientifique de Palissy, au lieu de commencer par les livres, partait ainsi des bases les plus certaines, les plus fécondes : l'expérience et l'observation. Ses voyages étaient terminés en 1555. De retour dans son pays natal, Palissy alla se fixer à Saintes, et s'y maria. Quelques années plus tard, déjà surchargé de famille et luttant contre la misère, le hasard fit tomber entre ses mains une coupe de terre émaillée d'une grande beauté. Aussitôt il conçoit la pensée d'imiter ce travail, et de se livrer à un art entièrement nouveau pour lui. On sait qu'à cette époque la poterie n'était point recouverte de vernis, ou du moins que cet art, déjà pratiqué en Italie, à Faenza et à Castel-Durante, n'était point encore connu en France. Palissy vient à penser que, s'il parvenait à découvrir le secret de cet émail, il pourrait élever l'art de la poterie à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. Le voilà donc livré à cette recherche, mais en aveugle, « comme un homme qui taste en ténèbres,» attendu qu'il n'avait aucune connaissance ni des matières ni des procédés. C'est dans son traité de *l'Art de Terre* (p. 309-321) qu'il faut lire l'admirable récit de ses tentatives, des difficultés qu'il eut à vaincre, et des maux qu'il eut à souffrir pendant le cours de seize années, avant d'avoir réussi à donner toute la perfection désirable aux ouvrages sortis de ses mains. Ce n'est pas sans une admiration mêlée d'attendrissement qu'on peut lire les pages sublimes dans lesquelles il raconte avec autant de simplicité que de grandeur la longue série de ses efforts et de ses misères. Forcé de préluder à la recherche de son nouvel art par la connaissance des terres argileuses, la construction des fourneaux, l'art du modeleur, du potier, du mouleur, et l'étude de la chimie, qu'il fut obligé, comme il dit, « d'apprendre avec les dents, » c'est-à-dire en s'imposant les plus dures, les plus cruelles privations, il faut le voir poursuivre sa pensée avec une ardeur, une constance à toute épreuve ; consacrant ses veilles, ses économies, sa santé, et jusqu'aux choses nécessaires à sa subsistance, à ses recherches incessantes ; déçu à chaque instant dans son espoir, mais retrouvant tout son courage à la moindre lueur de succès, et dans cette lutte de l'intelligence, de la volonté contre les obstacles matériels, parvenir enfin à lasser la mauvaise fortune et à faire triompher sa pensée.

Plat en terre émaillée, exécuté par Avisseau, pour M. Ch. Seiller.

« Cependant il lui fallait subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, soutenir les reproches des siens, les représentations de ses amis, les sarcasmes de ses voisins, et continuer à exercer ses talents ordinaires, afin « d'échapper le temps » qu'il employait à la recherche de son nouvel art. En 1543, des commissaires chargés d'établir la gabelle en Saintonge l'appelèrent pour lever le plan des îles et des marais salants de la province. « Cette commission parachevée, dit-il, je me trouvay muny d'un peu d'argent, et je reprins l'affection de poursuyure à la recherche desdits emaux. » Le voici donc de nouveau livré à des essais innombrables ; il passe les nuits et les jours à rassembler, à combiner toutes les substances qu'il croit propres à son objet ; il pulvérise, broie, mélange ces drogues dans toutes les proportions ; il en couvre des fragments de poterie, il les soumet à toutes les épreuves, à tous les degrés de cuisson. Mécontent des fours ordinaires à poterie, il construit de ses propres mains des fourneaux semblables à ceux des verriers; il va chercher la brique, l'apporte sur ses épaules, pétrit la terre, maçonne lui-même ses fourneaux, les emplit de ses ouvrages, allume le feu, et attend le résultat. Mais, ô déception ! tantôt le feu est trop faible, tantôt il est trop ardent; ici l'émail est à peine fondu, là il se trouve brûlé ; les pièces sont déformées, brisées, ou bien elles sont couvertes de cendres. A chaque difficulté nouvelle, il faut trouver un expédient, un remède; et il en trouve de si ingénieux, de si efficaces, que l'art les a adoptés pour toujours. Mais des obstacles d'une autre nature viennent s'ajouter aux premiers : c'est le manque d'argent, de bois et de matières. Il imagine de nouvelles ressources, il redouble d'ardeur, il réunit tous ses moyens, et, déjà plus assuré de sa réussite, il entreprend une nouvelle fournée mieux entendue et plus considérable que les précédentes, car il avait employé huit mois à exécuter les ouvrages dont elle devait se composer, et consacré plus d'un mois, jour et nuit, à la préparation de ses émaux. Cela fait, il met le feu à sa fournée, et l'entretient pendant six jours et six nuits, au bout desquels l'émail n'était pas encore fondu. Désespéré, il craint de s'être trompé dans les proportions des matières, et il se met à refaire de nouveaux mélanges, mais sans laisser refroidir son appareil. Il pile, broie, combine ses ingrédients, et les applique sur de nouvelles épreuves, en même temps qu'il pousse et active la flamme en jetant du bois par les deux gueules du fourneau. C'est alors qu'un nouveau revers, le plus grand de tous, vient l'atteindre : il s'aperçoit que le bois va lui manquer. Il n'hésite pas : il commence par brûler les étais qui soutiennent les tailles de son jardin ; puis il jette dans la fournaise ses tables, ses meubles, et jusqu'aux planchers de sa maison. L'artiste était ruiné, mais il avait réussi! . . . . .

« Cependant des chagrins contre lesquels l'âme la plus ferme ne trouve pas toujours des armes venaient incessamment l'assaillir. Accablé de dettes, chargé d'enfants, persécuté par ceux-là même qui l'eussent dû secourir, il sent un moment fléchir son courage ; mais aussitôt, faisant un appel à son âme, il retrouve sa force, et se remet à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Telle était alors sa détresse, qu'ayant pris un ouvrier pour l'aider dans ses travaux les plus pénibles, il se vit au bout de quelques mois dans l'impossibilité de le nourrir. Bien qu'il fût sur le point d'entreprendre une nouvelle fournée, il fallut renvoyer son aide, et, faute d'argent pour le payer, il se dépouilla de ses vêtements et les lui donna pour son salaire.

A travers tant et de si cruelles épreuves, Palissy s'appro-

chait incessamment du but qu'il s'était proposé. Ses belles poteries, ses pièces rustiques, ses statuettes charmantes étaient fort goûtées; ses ouvrages commençaient à être recherchés des grands seigneurs, et la variété de ses talents lui avait déjà valu quelques hautes protections. Le connétable de Montmorency ayant été chargé, en 1548, d'aller réprimer la révolte de Saintonge, eut occasion de voir et d'admirer les ouvrages de Palissy. Il se prit d'affection pour sa personne, et le chargea de travaux importants. Quelques années plus tard, l'artiste devait presque la vie à son illustre protecteur. . . . .»

AVISSEAU.

Si l'amour des arts, une simple curiosité de touriste ou le hasard heureux d'une promenade sans but vous conduisent devant la belle cathédrale de Saint-Gatien de Tours, dans ce pâté de maisons irrégulières et mal bâties qui forment l'angle de la rue Saint-Maurice, vous apercevez une boutique sans enseigne au fond de laquelle, à côté de deux ou trois bustes en plâtre, vous distinguerez quelques plats d'un aspect étrange. Cette boutique est celle d'Avisseau, l'héritier de Bernard Palissy, le digne héritier, car c'est à force d'étude, de travail et de génie qu'il est parvenu à retrouver les admirables procédés dont le célèbre émailleur du seizième siècle avait emporté le secret dans la tombe.

Avisseau (Charles) est né à Tours, en 1796, le jour de Noël. Fils d'un ouvrier tailleur de pierres, il se livra d'abord au métier de son père. Mais ses heureuses dispositions pour le dessin attirèrent l'attention d'un fabricant de poteries de son voisinage, qui le fit entrer dans ses ateliers.

Avec son ardent amour pour le travail, avec cette opiniâtre volonté empreinte dans les moindres traits de sa physionomie énergiquement caractérisée, Avisseau devint bientôt un habile ouvrier. Ce ne fut pas assez pour lui : l'art de composer les émaux le préoccupait comme l'instinct d'une vocation; il en fit l'objet de ses recherches assidues. Travaux, peines, expériences coûteuses, rien ne le rebuta, et les rares heures de repos que laisse à l'ouvrier son labeur quotidien furent consacrées par lui à son insatiable besoin de s'instruire. Une circonstance fortuite, en donnant à ses études une direction spéciale, devait le mettre sur la voie de la découverte dont l'honneur lui était réservé.

Après plusieurs années passées à Tours, Avisseau était entré, en qualité de peintre, dans la faïencerie de M. le baron de Bézeval, à Beaumont-lès-Autels (Eure-et-Loir). Ce fut là que, pour la première fois, il vit un plat de Bernard Palissy. A la vue d'une coupe émaillée d'un travail remarquable, Palissy avait éprouvé l'irrésistible désir de la reproduire dans toute sa beauté; à la vue de l'œuvre de Palissy, Avisseau se sentit invinciblement entraîné par le besoin de l'imiter.

La conformité de leur point de départ n'est pas, du reste, le seul trait de ressemblance entre ces deux hommes qui, à deux siècles de distance, peuvent, avec un droit égal, revendiquer la gloire d'une découverte identique. Leur existence entière offre des analogies non moins frappantes : même travail, même courage, mêmes épreuves douloureuses, même succès, et puissions-nous dire bientôt, même récompense, même renommée.

Seize années de recherches et de privations avaient fini par conduire Palissy au but de ses investigations; les recherches et les privations d'Avisseau ne furent pas moins longues; mais le pressentiment de sa réussite le soutint toujours. Pendant qu'il poursuivait, avec une incroyable constance, le problème de la composition des émaux, nous le voyons, perfectionnant son talent de modeleur, se préparer, par l'étude approfondie de la forme, à l'exécution de ces œuvres originales, variées et toujours brillantes de vérité qui sortiront bientôt de son atelier. Il a devant lui des modèles dans chacune des productions de Palissy, il ne tient qu'à lui d'être imitateur. Mais il ne sera, il ne veut pas l'être; ses modèles, il les prend dans la nature. Avec la patience d'observation d'un naturaliste, il va au milieu des marécages, sur le bord des eaux stagnantes ou dans le courant des ruisseaux, surprendre, dans toute la vérité de leurs poses ou l'infinie variété de leurs couleurs, ces animaux immondes, ces plantes qu'il sèmera à profusion plus tard dans ses chefs-d'œuvre, qui rivaliseront par l'exactitude minutieuse des détails avec les chefs-d'œuvre de son célèbre devancier.

Aussi à peine a-t-il préludé par quelques essais, que nous le voyons produire des travaux qui ne se ressentiront nullement des tâtonnements et de l'inexpérience de l'artiste qui débute.

La première pièce importante exécutée par lui figure dans la riche collection de M. Luzarche, maire de Tours, dont le bienveillant appui et les conseils éclairés n'ont jamais manqué à Avisseau, et ont heureusement influé sur la direction de ses travaux. Ce morceau de grande dimension, avec ses rochers, ses cascades, ses couleuvres qui se tordent, ses insectes, ses fleurs, ses plantes de toute espèce, est d'une rare beauté, et a le double mérite de marquer le début et d'être digne de l'apogée du talent d'Avisseau. Un bassin d'une très-remarquable exécution, acheté par M. le baron Paul de Richemont, est aussi au nombre des premières œuvres de l'artiste. Mais ici, livré à ses seules inspirations, il a accumulé les accessoires et les ornements avec une prodigalité qui en fait une pièce d'une richesse merveilleuse.

Vase exécuté par Avisseau, pour M. l'archevêque de Tours.

Parmi les œuvres plus récentes d'Avisseau nous avons choisi, pour le reproduire, un plat charmant appartenant à M. Charles Seiller, avocat du barreau de Tours, qui a eu l'obligeance de nous communiquer les dessins qui accompagnent cette notice. Ce plat, dont le dessin ne peut donner malheureusement qu'une idée très-imparfaite, car il ne peut rendre ni la saillie du relief, ni l'éclat des couleurs, ni la perfection de l'émail, est peut-être le chef-d'œuvre d'Avisseau, qui y a déployé tout son talent pour la composition des émaux, tout son art pour les dispositions d'ensemble, la plus exquise délicatesse dans le fini des détails et dans la distribution des couleurs.

Mais le morceau capital de l'artiste tourangeau, c'est la grande coupe rustique que nous présentons à nos lecteurs. Pour les dimensions, Avisseau n'a rien fait qui en approche. Qu'on se figure, en effet, une colonne en rocaille, de la grosseur d'un fort tronc d'arbre, de deux pieds de hauteur, supportant un bassin en forme de carré long, de trois pieds sur deux; autour de cette colonne est une infinité de fleurs aquatiques qui la couvre presque tout entière; ce sont des serpents qui s'enroulent ou rampent, des grenouilles qui vous regardent avec leurs yeux hébétés, des lézards verts qui fuient effarouchés et se cachent dans les herbes, des salamandres, des limaçons, des scarabées qui se promènent lentement sur des fougères ou sur les feuilles du nénufar, des papillons, des demoiselles qui se posent sur des roseaux ou sur des fleurs. Ici, un énorme crapaud montre sa grosse tête à travers la fissure du roc, comme un gros bourgeois qui prend l'air à sa fenêtre. Là, un rat d'eau gagne précipitamment son trou, mais il reste cloué, immobile, fasciné par une couleuvre qui le tient comme en arrêt et dont l'immobilité menaçante l'épouvante. Et tout cela d'une si complète vérité, que la fraîcheur du voisinage de l'eau vous gagne et que l'on croit respirer une odeur de marécage.

Le bassin, lui, est un véritable tableau où l'unité de l'ensemble ne nuit aucunement à la variété des détails. Imaginez-vous un ruisseau qui s'échappe d'un rocher couvert de mousse. Dans ce ruisseau dont la limpidité vous invite à y plonger la main, un brochet et ses brochetons nagent entre des roseaux au milieu du courant avec la paisible assurance d'une parfaite sécurité, avec le sang-froid de gens heureux. Autour d'eux on voit une myriade d'êtres aquatiques aller, venir, apparaître ou disparaître, sortir de l'eau, y rentrer et semblant chacun s'occuper exclusivement de soi. Mais à travers cette apparente disposition des uns et des autres à ne pas s'inquiéter du voisin, vous distinguez cependant une préoccupation générale. C'est que, dans un coin du bassin, il se passe une scène à laquelle, au fond, nul n'est indifférent : le lézard vert a rencontré en son chemin la couleuvre, et entre ces deux ennemis irréconciliables, il s'est engagé un combat acharné dont l'issue douteuse tient en suspens la galerie aquatique. Sur tous les côtés du plat, groupée comme sur les gradins d'un amphithéâtre, cette population amphibie attend sans paraître prendre parti pour personne et se tient dans une prudente réserve. Mais il y a là-bas, sur une pente de rocher, un spectateur plus fin que les autres; il a deviné le résultat du combat, et s'apprête à exploiter la victoire. C'est une monstrueuse grenouille. Ennemie de la couleuvre, elle prévoit son succès qu'elle déplore; mais le lézard, enlacé dans les replis de la couleuvre, fléchit déjà. Haletant, éperdu, il essaye en vain de résister; ses dents et ses griffes impuissantes ne peuvent entamer la cuirasse écailleuse de son antagoniste, qui resserre sans cesse ses anneaux; le lézard succombe, il va mourir, et, courtisan du vainqueur qu'elle hait, mais qu'elle redoute, la grenouille enfle déjà son gosier pour sonner la victoire.

N'avais-je pas raison de dire que ce bassin est un véritable tableau! C'est plus qu'un tableau, c'est un drame dont les acteurs respirent et semblent se mouvoir.

Grande coupe rustique, exécutée par Avisseau.

Je ne parlerai pas de plusieurs œuvres remarquables d'Avisseau, de ce beau vase, par exemple, dont il a fait hommage à monseigneur l'archevêque de Tours; du plat qui, acheté par le gouvernement, figure au musée céramique de Sèvres; de ces différentes pièces enfin qu'on trouve dans les collections de certains amateurs dont la prévoyance égale le bon goût; non moins habiles spéculateurs que véritables connaisseurs, ils ont en effet pris adroitement l'avance et enrichi à bon marché leurs galeries de morceaux précieux auxquels le temps donnera la valeur des œuvres de Bernard Palissy. Je vous dirai seulement que ce vase si léger, si gracieux, si original dont vous voyez le dessin, est le commencement d'une magnifique pièce destinée à figurer, avec beaucoup d'autres travaux d'Avisseau, à l'exposition des objets d'art qui aura lieu à Tours à l'occasion de la tenue du congrès scientifique du 1er au 10 septembre prochain.

Vous voyez qu'Avisseau est un grand et véritable talent. J'ajouterai, ce qui ne gâte rien, que c'est un artiste plein de convenance et de délicatesse. Demandez-lui pourquoi, dans chacune de ses pièces, il a soin de placer toujours un animal, un insecte hors des proportions naturelles. « C'est, vous répondra-t il, qu'il modèle et ne moule pas. » Et cela est parfaitement vrai; nous l'en avons entendu blâmer, mais il persiste. Savez-vous

pourquoi il signe toutes ses œuvres et en toutes lettres? Amour-propre d'artiste, direz-vous, et c'est possible jusqu'à un certain point; mais avouez que cet amour propre est presque une vertu, quand on sait qu'effaçant son nom, cet homme eût vendu à des prix énormes, comme des Palissy, tous les morceaux sortant de son atelier, quand on sait que l'offre lui en a été faite, quand on sait enfin qu'en ce moment la misère le talonnait, que sa famille souffrait, que son fils était là mourant sur un grabat. Eh bien! il n'a jamais succombé. N'est-il pas vrai que cet artiste, que cet honnête homme, méritait une place dans un journal qui enregistre et illustre toutes les gloires? H. L.

Bulletin bibliographique.

Chute de l'Empire. Histoire des Deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X; par M. ACHILLE DE VAULABELLE. Tome IV. — Paris, 1847. *Perrotin*. 5 fr.

Le succès de cet ouvrage va toujours croissant. La fin en est attendue avec une impatience de plus en plus vive par ses nombreux souscripteurs. La première édition des trois premiers volumes était depuis longtemps épuisée, lorsque le quatrième a enfin paru. La seconde le sera certainement avant que l'ouvrage entier (il doit former six volumes) soit terminé. Ce succès est mérité. M. Achille de Vaulabelle le doit non-seulement à l'intérêt et à la nouveauté du sujet qu'il a choisi, mais au talent remarquable dont il vient de donner des preuves si éclatantes. Il réunit, en effet, toutes les qualités nécessaires à un historien: il est impartial et vrai; il a étudié et il connaît à fond les hommes qu'il met en scène et les événements qu'il raconte; il a un style simple, clair, précis, et il ne perd pas son temps à faire une foule de phrases inutiles. Aussi son ouvrage doit-il être rangé parmi ceux qu'on aime à relire souvent, et qu'on consulte toujours avec profit.

L'impartialité de M. Achille de Vaulabelle n'est pas ce scepticisme honteux et cette indifférence absurde qui ne se passionnent ni pour ni contre aucun parti, aucun homme, aucune tendance, aucune mesure, que ne réjouit ou n'afflige aucun événement. Il est juste. Il blâme avec une égale franchise les fautes et les excès de ses amis et de ses ennemis; mais il a des amis et des ennemis. Sous la restauration, il était libéral et non royaliste; aussi ne se contente-t-il pas de raconter, il juge, et il porte souvent des arrêts sévères.

La plupart des actes qu'il condamne si justement étaient trop oubliés. En rappeler à la France le souvenir effacé, c'est lui rendre un véritable service; car l'indifférence politique est mortelle pour une nation.

Ce quatrième volume, commencé au 1er janvier 1816, se termine vers la fin de l'année 1820.

La session de la chambre introuvable, l'établissement des cours prévôtales, l'histoire de l'origine de la congrégation, la terreur de 1816, la conspiration de Didier, le procès et l'exécution de Mouton-Duvernet, l'ordonnance du 5 septembre, les affaires de Lyon en 1817, les discussions de la loi électorale de 1817 et de la loi du double vote, les résistances de la tribune naissante, l'assassinat du duc de Berry, la chute du ministère Decazes, les troubles du mois de juin 1820, et enfin la conspiration militaire du 19 août, tels sont les principaux événements dont il contient la relation détaillée et l'appréciation. La tâche de M. Achille de Vaulabelle était d'autant plus difficile que l'histoire de cette période n'avait jamais été écrite, pas même par des journaux ou des brochures, car la liberté de la presse est demeurée constamment suspendue de 1816 à 1820. Une grande partie des faits qu'il raconte sont donc inédits. Nous en citerons deux ou trois qui suffisent pour peindre une époque, et auxquels on se refuserait à croire, s'ils n'étaient attestés par les témoignages les plus authentiques.

Un jour, le comte de Montrichard, chevalier de Saint-Louis et sous-préfet de Villefranche, reçoit des instructions des autorités supérieures de Lyon, et fait immédiatement arrêter, comme *prévenus d'opinions suspectes*, tous les officiers en demi-solde ou en retraite de sa résidence; ils étaient dix-sept: seize recouvrent leur liberté après un emprisonnement d'un mois; le dernier, ayant vingt ans de service, demeure détenu à la suite de l'interrogatoire suivant:

D. Quels sont vos noms et qualités?

R. Vélu, capitaine de cavalerie.

D. N'avez-vous pas appelé votre cheval *Cosaque*?

R. Cela peut être, mais je n'en ai nul souvenir.

D. Comment avez-vous pu donner à votre cheval un nom *cher à tous les Français*?

R. Je l'avais acheté à un officier russe, et je l'avais appelé Cosaque, comme je l'aurais appelé Normand, s'il eût été Normand.

D. Vous deviez cependant savoir que c'était outrager un peuple au courage duquel la France doit en partie le rétablissement de l'autorité légitime?

Le capitaine Vélu, à cette observation, resta sans réponse. On lui annonce qu'il sera traduit devant la cour prévôtale, et, atteint du mal des prisons, il succomba avant de comparaître devant cette juridiction.

Parlerons-nous du maire de Saint-Genis-Laval, qui força une veuve à payer une partie des frais occasionnés par le supplice de son enfant, exécuté sous ses fenêtres; et de celui d'une commune voisine, qui, voulant se venger d'une jeune femme alors enceinte de huit mois, et déjà mère de trois enfants dont le plus âgé avait à peine six ans, fit arrêter et fusiller son mari devant elle, et comme il donnait encore quelques signes de vie, prêta, pour l'achever, deux pistolets qu'il portait constamment à sa ceinture? Rappellerons-nous le banquet qui eut lieu le jour de l'exécution de Mouton-Duvernet, à la fin duquel les convives, après avoir célébré par des tostes la mort du général, se firent servir un foie de *mouton*, qu'ils percèrent de cent coups de couteau? Au récit de ces inexplicables atrocités, nous préférons celui d'une scène grotesque qui se passa à Orléans, le 22 février 1816.

Ce jour-là avait été fixé pour l'installation de la Cour royale. Le préfet du Loiret, M. de Talleyrand (Alexandre), présidait à cette cérémonie. La séance fut très-solennelle. M. de Montarand, procureur général, prononça un discours remarquable; des serments y furent prêtés; des cris de vive le roi! vivent les Bourbons! se firent entendre à différentes reprises; ensuite la séance fut levée, non pour se séparer, mais pour se rendre *en corps, en robes rouges et en toques*, à l'hôtel de la mairie, et faire partie du cortége qui devait aller sur le Martroi, et assister à la destruction, par le feu, du portrait en pied de Napoléon et des signes proscrits de son gouvernement. M. le maire rédigea le procès-verbal suivant:

« Ce jourd'hui 22 février, deux heures de l'après-midi, nous maire d'Orléans, en exécution des dispositions contenues dans la lettre du conseiller d'État, préfet du département, en date de ce jour, par laquelle il annonce que S. E. le ministre secrétaire d'État de l'intérieur (M. de Vaublanc) a autorisé l'anéantissement *en public* du portrait en pied de l'usurpateur, qui était à l'Hôtel de Ville, en nous invitant à saisir l'occasion de l'organisation totale des autorités pour consommer cet acte;

« En conséquence, ayant fait dresser un bûcher sur la place du Martroi de cette ville, nous nous y sommes transporté, accompagné de nos adjoints, de la garde nationale et de la musique, et là, en présence de M. le conseiller d'État, préfet, délégué par Sa Majesté pour l'installation de la Cour royale, de M. le premier président, de MM. les présidents de chambre, de MM les conseillers et gens du roi de ladite cour, et de *tous les fonctionnaires publics*, tant civils que militaires, qui venaient d'assister à l'installation de cette cour, et qui, à la suite de cette cérémonie, avaient bien voulu être présents à cet acte qui détruisait les signes du gouvernement abhorré, nous avons fait apporter tous les signes proscrits de ce gouvernement despotique et dévastateur, tous les bustes de l'usurpateur, portraits et *estampes*, qui pouvaient retracer son odieux souvenir, et qui nous ont été remis suivant un état détaillé; nous avons fait briser les uns et jeter les autres sur le bûcher dressé à cet effet, et aux sons de la musique répétant tous les airs chéris des Français, et des cris mille fois répétés de vive le roi! vivent les Bourbons! le feu y a été mis, et a consumé le tout, dont les cendres ont été jetées *à l'eau*.

« Dont, du tout, nous avons dressé le présent procès-verbal, les jours, mois et an que dessus. Signé: le comte *de Rocheplatte*, maire; *Dufaur de Pibrac* et *Noury*, adjoints. »

Les details officiels de cette cérémonie ont été publiés dans un livre fort curieux de M. Lottin père, écrits en forme d'éphémérides, et M. A. de Vaulabelle les a reproduits.

« Le cortége sortit de la mairie, précédé de la musique bourgeoise et des tambours; il était escorté par la garde nationale, composé du maire, de ses adjoints, de tous les membres de la Cour royale, installée depuis une demi-heure, de plusieurs membres du conseil général du département, du préfet, du secrétaire général et des trois conseillers de la préfecture, des membres du conseil municipal, de tous les officiers présents à Orléans, etc.; à la suite du cortége marchaient plusieurs valets de ville en livrée, ainsi que l'*exécuteur des hautes œuvres*, ayant des torches allumées à la main, et dix ou douze sergents de la mairie portant sur des brancards des drapeaux tricolores, des bustes, des statues, des portraits, des médailles, des titres, des livres et papiers, des cachets, des timbres, des écussons, des armes, des aigles, des N couronnés, des bas-reliefs, etc., et un grand portrait en pied de Napoléon détaché de son cadre et roulé.

« Lorsque le cortége fut arrivé place du Martroi, il se rangea autour d'un bûcher élevé au milieu de la place, et du centre duquel s'élançait un grand mât. Les drapeaux, les livres, les papiers, les gravures, les cahiers, et autres petits objets proscrits, furent jetés pêle-mêle et à la volée sur le bûcher; on déroula ensuite le tableau pour l'accrocher au mât; à sa vue, un officier s'élança sur l'image, le sabre à la main, et porta sur la figure proscrite un coup si furieux de son arme, que la toile se trouva fendue dans toute sa longueur; on accrocha les lambeaux, la tête en haut, mais aussitôt une foule de voix crièrent: « La tête en bas, à ce coquin-là! » La toile fut retournée au milieu des bravos des spectateurs, qui riaient aux éclats de voir Napoléon les pieds en l'air et la tête en bas.

« Pendant ce temps, les sergents de ville plaçaient circulairement au bas du bûcher les bustes et les statues de Napoléon, de Marie-Louise et du roi de Rome, debout et la figure tournée du *côté du public*.

« Tout étant ainsi préparé, le préfet, le premier président de la Cour royale et le maire, s'arment chacun d'une torche qu'ils arrachent des mains des valets de ville, s'élancent tous trois vers le bûcher, et y mettent le feu. La flamme s'élève: le préfet donne le signal de l'enthousiasme, en agitant au-dessus de sa tête son chapeau à panache blanc, et en criant d'une voix forte: *Vive le roi! vivent les Bourbons!* Mort à Bonaparte, l'anthropophage, le mangeur d'hommes, et à sa famille maudite! Ces cris, répétés par les assistants, sont accompagnés par une musique guerrière qui excite le courage des spectateurs et fait brandir toutes les armes. Bientôt les flammes atteignent le portrait pendu au mât: les cris de joie et les imprécations redoublent avec plus de force; les officiers de l'état-major et de la garde nationale, l'épée nue à la main, se précipitent sur les statues et les bustes, en marbre, en plâtre ou en biscuit, rangés autour du bûcher, les percent, les brisent ou les renversent; les gardes nationaux, électrisés par l'exemple, croisent à leur tour la baïonnette, marchent au pas de charge contre les statues, et les renversent dans le brasier, pendant qu'autour d'eux toutes les voix répètent en chœur le refrain:

On va leur percer le flanc,
Ran, tan, plan, tire lire;
On va leur percer le flanc,
Ah! que nous allons rire!

« La cérémonie finit par les airs chéris des Français, et par des rondes exécutées autour du bûcher par le préfet, par les magistrats de la Cour royale en *robes rouges*, par les conseillers de préfecture, les membres du conseil municipal, les officiers, les soldats de la garde nationale, et les habitants qui assistaient à cette fête. On n'eut à déplorer qu'un seul accident. Un garde national, le sieur Pomageau, pâtissier-traiteur, embrochant avec sa baïonnette un buste de Napoléon, se déchira le doigt indicateur de la main gauche avec la pierre de son fusil.

« 23 février. — Les cendres du bûcher et des signes proscrits sont ramassées par les sergents de ville, mises dans des baquets à main, puis portées au son des tambours, drapeau blanc en tête, sur le milieu du pont: là, le sieur Hersant-Desmares, commissaire de police, les fait jeter dans l'eau, aux cris de vive le roi! vivent les Bourbons! Mort au monstre et au mangeur d'hommes, Bonaparte!

« Même date.—Le sieur Mangin, professeur de musique à Orléans, et première clarinette dans la garde nationale, est cité à comparaître devant le conseil municipal pour répondre à la dénonciation de plusieurs de ses camarades, qui l'accusent d'avoir fait exécuter pendant l'incendie des signes proscrits une marche lugubre au lieu d'un morceau gai et dansant, et surtout d'avoir, lui personnellement joué les airs chéris des Français avec peu d'*enthousiasme* et *une mollesse* qui peignait son mécontentement. Malgré les bonnes raisons de cet artiste, que justifiait, au reste, le caractère mâle, vigoureux et martial du morceau de musique, il n'en fut pas moins destitué. »

Ajoutons enfin à ces détails, que le portrait en pied, attaché au mât du bûcher, était l'œuvre du peintre Gérard, et avait été payé par la ville 20,000 fr.

Bibliographie parémiologique. Etudes bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues; suivies d'un appendice contenant un choix de curiosités parémiographiques; par M. G. DUPLESSIS. Un vol. in-8°. — Paris, 1847. *Potier*, 7, quai Voltaire.

M. Duplessis s'occupe depuis plusieurs années de l'étude des proverbes, « considérés comme une source abondante et presque inépuisable de documents précieux sur l'histoire intérieure, les mœurs, les croyances, les opinions, les habitudes, sur la langue même des divers peuples chez lesquels ils ont cours. » Aussi a-t-il mis tous ses soins à connaître, à réunir, à examiner tous les livres qui se rapportaient à ses travaux et qui pouvaient ainsi lui offrir d'utiles renseignements. Parmi ces livres, beaucoup plus nombreux qu'il n'avait cru d'abord, il dut nécessairement distinguer ceux qu'il fallait prendre pour guides de ceux qui méritaient peu d'attention, ou qui ne pouvaient lui être d'aucun secours. En étudiant des ouvrages ou fragments d'ouvrages spécialement consacrés aux proverbes, il prit une grande quantité de notes. Ce premier travail achevé, quand il voulut mettre un peu d'ordre dans ses matériaux, il lui sembla qu'ils contenaient assez de faits curieux pour mériter d'être communiqués aux amateurs. « On se persuade assez facilement ce que l'on désire, dit-il dans son *avant-propos*, et je me mis sur-le-champ à revoir toutes mes notes avec une attention scrupuleuse, à développer, à compléter celles qui m'avaient paru trop succinctes, et surtout à motiver par des notices, suffisamment détaillées, certains jugements sur plusieurs ouvrages importants dont il était à propos de faire apprécier la valeur autrement que par une simple et tranchante assertion. » Le résultat de ce second travail est le savant et curieux ouvrage dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article.

La *Bibliographie parémiologique* renferme 35 chapitres. M. Duplessis a classé les recueils de proverbes par groupes ou séries des langues analogues, et autant qu'il était possible dans l'ordre chronologique de leur publication, en plaçant toutefois au premier rang la langue et les proverbes des livres saints dont l'antiquité lui paraît établie d'une manière authentique. Le premier chapitre, intitulé *prolégomènes*, se subdivise en trois parties ayant pour titre la première: *Bibliographie*; la seconde, *Recherches sur les sources des proverbes et considérations générales sur les proverbes*; la troisième, *Histoire des proverbes.* Le second traite des *collections générales*, et les 33 suivants sont consacrés chacun à une langue différente. Ainsi M. Duplessis passe successivement en revue, analyse ou juge tous les ouvrages ou fragments d'ouvrages, ayant pour sujet des proverbes et publiés dans les langues hébraïque, chinoise, hindoue, malabare, tamoule, persane, arabe, turque, éthiopienne, égyptienne, maltaise, grecque ancienne, grecque moderne, latine, française, italienne, espagnole, portugaise, allemande, hollandaise, flamande, islandaise, suédoise, finnoise, esthonienne, danoise, anglaise, bohémo-slave, hongroise, vende, russe, polonaise et zinguaresque ou bohémienne. Le nombre de ces ouvrages atteint presque 900, car le dernier est enregistré sous le numéro 893.

Pour donner à cette nomenclature bibliographique un certain intérêt littéraire qui en corrigeât la sécheresse, M. Duplessis a entremêlé ses notices de citations propres à jeter un peu de variété dans son livre et à mieux faire connaître les ouvrages qui s'y trouvaient indiqués. Nous empruntons la citation suivante qui offre un intérêt d'actualité aux *Mots dorés de Cathon en français et en latin avec bons et utiles enseignements, proverbes, adages et ditz moraux des saiges*, 1530. Ce curieux fragment fait partie des *Dictons pour les gentilzhommes*:

La noblesse a des gentilz gentilz,
Villains gentilz, et des gentilz villains;
Gentilz gentilz sont doulx récréatifz,
De noblesse, de loz et d'honneur plains;...
Villains gentilz sont par champs et par plains
Prestz tous les jours faire tours de noblesse,
En suportant les clameurs et les plains
De paurres gens viuant en leur simplesse;
Gentilz villains font au peuple rudesse,
Sans luy donner aucun repos ni treue:
Veu que sommes venus de Adam et de Ève,
Esse bien fait, la glose vous en laisse.
Gentillesse vraye n'est autre chose
Fors le vaisseau ou vertu se repose...
Qui fit les nobles soubs lesphere;
Sinon vertu et a gentilz
Adam a tous a esse pere
Tant aux payens que aux gentilz.
Sachez pour vray nul n'est gentilz
Si n'est aux vertus ententifz,
Nul n'est vilain que par ses vices...
Mieux vault liberte que richesse
Et science que gentillesse.

Citons encore un dicton italien fort original qui sert d'épigraphe au *libretto copioso di bellissimi proverbi*, etc., petit livre fort rare qui n'avait été cité par aucun bibliographe, ni mentionné dans aucun catalogue:

I danari sempre stanno con la beretta in mano per tuor commiato,

que M. Duplessis traduit ainsi:

L'argent est un visiteur toujours debout et le chapeau à la main, comme pour prendre congé.

En feuilletant le chapitre des proverbes espagnols, nous avons remarqué une omission peu importante à la vérité, mais que nous croyons devoir signaler à M. Duplessis. Bien qu'il ait mentionné des fragments d'ouvrages bien moins intéressants, il ne parle pas d'un curieux recueil de proverbes espagnols publiés par M. Louis Viardot dans le premier volume de *Babel* sous ce titre: Le petit-fils de Sancho Panza.

M. Duplessis a réuni dans un *appendice*, qui n'a pas moins de cent pages, un certain nombre de morceaux curieux assez peu connus pour être considérés comme de véritables raretés. Enfin deux tables, l'une des *auteurs*, l'autre des *ouvrages anonymes*, rendent les recherches aussi faciles que promptes. L'appendice contient cinq articles: l'*explication des divers termes français*, par M. B. Bouhours; *la tribu des courtisanes*, traduite des *Arabic proverbs*, de Burckardt; *lous moutets Guascous deou marchan de voltoire*, avec un glossaire; *refranes famosissimos y provechosos glosados*, et 214 *proverbes et sentences russes*, extraits des éléments de la langue russe, publiés en 1791.

CHEZ
FIRMIN DIDOT FRÈRES,
Imprimeurs de l'Institut,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Voir le prospectus, qui se distribue GRATIS à toutes les personnes qui en font la demande.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE

DICTIONNAIRE DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Publié par **FIRMIN DIDOT** frères, avec le concours de plusieurs membres de l'Institut, de l'Université et de divers Savants, et sous la direction de **M. LÉON RENIER.**

25 volumes in-8° cavalier, ornés de 350 planches gravées sur acier.

L'OUVRAGE ENTIER SERA TERMINÉ EN DEUX ANNÉES.

300 LIVRAISONS
À TRENTE CENTIMES,
3 fr. **60** cent. le volume.

IL EN PARAIT UN VOL. PAR MOIS.

Tout volume dépassant le nombre de 25 sera délivré GRATIS.

La nouvelle Encyclopédie que publient MM. Firmin Didot frères était assurée d'un succès justement mérité par le talent des nombreux collaborateurs qui la rédigent. En Allemagne et en Angleterre, ce genre d'ouvrages obtient de tels succès, que le débit annuel nous en paraît incroyable. Les éditeurs, en mettant cet utile recueil, qui traite *de omni re scibili*, à la portée de toutes les fortunes par la modicité du prix, ont fait disparaître l'obstacle qui pouvait seul l'empêcher de devenir universel.

Il offre à l'agriculture tous les renseignements et détails pratiques pour l'application des meilleures méthodes sanctionnées par l'expérience.

Les professeurs des diverses sciences y trouveront une foule de détails et de faits souvent nouveaux.

Les nombreux articles de géographie, de sciences naturelles, de technologie, etc., offrent le résultat des découvertes les plus récentes.

Les sciences morales et politiques, les sciences historiques et archéologiques, les beaux-arts, la littérature, y sont traités avec talent; enfin il n'est aucun des rameaux de l'arbre des sciences qui n'y soit suffisamment développé.

Des gravures en grand nombre, fort bien exécutées, expliquent aux yeux une foule d'objets d'architecture, d'agriculture, d'anatomie, etc., avec une précision bien plus grande que ne pourraient le faire les descriptions les plus minutieuses.

Une heureuse innovation est l'addition à la fin de chaque article de la bibliographie complète de tous les ouvrages et traités qui s'y rattachent.

Un mérite sur lequel nous ne saurions trop insister, c'est la correction du style qui facilite la lecture des matières les plus abstraites et rend agréables les moindres détails. Enfin on remarque un ensemble qui manque souvent dans les ouvrages de ce genre.

Les éditeurs ont pris les mesures nécessaires pour terminer cette vaste entreprise en deux années.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

LE Moyen Age ET LA Renaissance.

Ce livre, l'un des plus curieux, des plus intéressants et des plus splendides que la librairie européenne ait jamais produits, est destiné à faire connaître, d'une manière complète et tout intime, les *mœurs et usages*, le *commerce* et l'*industrie*, les *arts*, les *sciences*, les *littératures* et les *beaux-arts* en Europe pendant un espace de six cents ans. Le texte, rédigé par les historiens et les savants les plus illustres de la France, est *entièrement inédit* et fait spécialement pour cette publication, œuvre de plus de dix années de travail et d'études consciencieuses, qui commence, patronée par les souscriptions des souverains, princes royaux, des ministères et bibliothèques nationales, et des sommités politiques, sociales, scientifiques, littéraires et artistiques de la France et de l'étranger, au nombre de trois mille. La direction littéraire de ce grand travail est confiée au savant bibliophile Paul Lacroix, et la direction artistique à M. Ferdinand Séré, dont les études constantes des monuments écrits et figurés des arts et du dessin au moyen âge et à l'époque de la renaissance répondent du choix des matériaux, de leur fidèle reproduction et de l'harmonie de l'œuvre dans ses détails et son ensemble.

Ces illustrations, toujours historiques et authentiques, reproduites par des procédés entièrement nouveaux, représenteront, dans toute leur originalité primitive, les scènes de mœurs de la vie privée, civile et religieuse; les objets et instruments relatifs aux sciences et aux arts et tous les chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture, de peinture, de gravure, de métallurgie, les poteries, verreries, meubles et ustensiles divers, conservés dans les palais, musées, bibliothèques, collections nationales, et particulières les plus célèbres de l'Europe.

Leur nombre sera de près de cinq mille, et seront divisées en trois parties distinctes : miniatures, gravures au burin, gravures sur bois. Avant les belles découvertes de la chromo-lithographie, du daguerréotype et des contre-épreuves des vieilles gravures obtenues par le décalquage, les classes riches seules eussent pu acquérir cet important ouvrage, complément indispensable de toute bibliothèque et de toute histoire.

Six volumes in-4° divisés en deux cent cinquante livraisons à 1 fr. 25 c. la livraison, 2 fr. pour l'étranger. Une livraison le samedi de chaque semaine.

Paris, F. Séré, rue Pétrelle, 6.

Maison Mombro,

fils aîné, pour ameublements, objets d'art et bronzes, rue Basse-du-Rempart, 48, en face la rue de la Paix.

Ceux de nos lecteurs étrangers qui sont ou qui se disposent à venir à Paris nous sauront gré de rappeler à leur mémoire ce que nous avons dit précédemment de cette importante maison.

Parlons d'abord de ses SALONS D'EXPOSITION, où se rencontrent tant de beaux meubles, tant d'objets d'art et de beaux bronzes dans tous les genres, que leur énumération complète réclamerait les dimensions d'un volumineux catalogue. Nous citerons donc seulement les *meubles* de *Boule* et de *Riessener*, et ce que *l'ébénisterie* moderne peut produire de plus beau comme élégance de formes, richesse et goût exquis d'ornements; les *belles porcelaines de Chine* et *de vieux Sèvres*, richement montées en bronze doré, — les *garnitures complètes* de *cheminée* dans les dimensions et dans les styles les plus variés, — un grand nombre d'*objets d'art* et de *bronzes*, — un plus grand nombre de ces *gracieuses superfluités*, indispensables aujourd'hui à l'ornement des salons, et dont le goût explique l'empressement du monde élégant à l'époque des étrennes. Ces *riches salons de la maison Mombro* représentent, dans leur ensemble, le cabinet de curiosités le plus riche et le plus complet qui existe et méritent certainement de compter parmi les établissements de Paris les plus dignes de la visite des étrangers.

La maison Mombro a plus d'importance encore dans une autre spécialité qu'elle a créée : elle *entreprend l'ameublement complet ou partiel* des maisons et des hôtels même les plus vastes, à Paris, dans les départements et à l'étranger, depuis l'appartement des maîtres jusqu'au logement des gens, depuis les meubles ordinaires jusqu'aux meubles les plus somptueux. Son expérience de ce genre d'opérations lui permet non-seulement de dresser, d'après les dessins et les échantillons qu'elle fournit, un devis très-approximatif de tout ce que peut comprendre une maison, comme tapis, tapisserie, lingerie, de table et de lit, siéges de toute espèce, meubles, batterie de cuisine, literie, tentures, porcelaines, glaces, lustres, lampes, billards, etc., mais encore de livrer, mises en place, toutes ces diverses parties d'un mobilier complet et à l'époque précise qu'elle a déterminée.

Canots et Embarcations

DE PLAISANCE. — M. HÉDOUIN, constructeur, quai Pelletier, 8

C'est à cet habile constructeur que l'on doit les plus élégantes embarcations qui servent, dans l'été, aux plaisirs de la jeunesse parisienne. Le jury de l'exposition nationale de 1844, en accordant à M. Hédoin une mention honorable, a reconnu que la grâce et la finesse des formes de ses canots n'excluent jamais les conditions de solidité et de sûreté que leur impose leur destination. — Nous ajouterons que M. Hédouin ne se prévaut jamais de la vogue dont il jouit, et que ses prix, pour être très-variés, n'en sont pas moins toujours fort raisonnables.

Cartes de géographie.

M. CH. PICQUET, géographe du roi. — Médailles d'argent aux expositions de 1834, 1839 et 1844. — Quai Conti, 17.

A cette époque prochaine des voyages, nous pensons faire quelque chose d'utile pour nos lecteurs en inscrivant dans notre revue cette ancienne et importante maison. M. Charles Picquet est éditeur propriétaire des cartes et atlas de Brué, de l'atlas de Dufour, des cartes de Lapie, du *Dictionnaire géographique universel*. Il est seul dépositaire des cartes du dépôt de la guerre, de la Société royale de géographie.

Il tient à l'usage des voyageurs, indépendamment des meilleurs guides pour tous les pays, un choix très-varié des cartes françaises et étrangères les plus récentes et les plus estimées, collées sur toile et dans leur étui.

Portraits photographiques

de la maison Lerebours et Secrétan, opticiens de l'Observatoire et de la marine, 13, place du Pont-Neuf.

La ressemblance parfaite d'un portrait photographique exige tout à la fois une grande habileté de la part de l'artiste et un daguerréotype dont l'objectif ne laisse rien à désirer; c'est l'assemblage de ces deux conditions qui a mérité au préparateur de la maison Lerebours et Secrétan l'honneur d'être appelé le mois dernier à la Malmaison et de reproduire les traits de S. M. la reine Christine et d'une partie de sa famille.

Sous le titre d'EXCURSIONS DAGUERRIENNES, cette maison a publié une série de belles gravures sur acier représentant les sites et les monuments les plus célèbres du globe et accompagnées d'un texte rédigé par Jules Janin, Charles Nodier, etc. L'ouvrage complet forme deux volumes in-8° magnifiquement reliés qui se rencontrent, sous forme d'albums, dans les plus riches salons de l'Europe. Cette collection se subdivise en plusieurs albums qui se vendent séparément, ainsi que chacune des gravures qui la composent. Le prospectus de cette belle publication est distribué gratis à ceux qui en font la demande.

Modes.

Mesdemoiselles ROMAIN, rue de la Chaussée-d'Antin, 18, au premier.

A cette époque où les vacances parlementaires, universitaires et judiciaires nous amènent chaque jour un plus grand nombre d'étrangers, nous venons rappeler à nos lectrices les encouragements et les éloges que nous avons déjà donnés à mesdemoiselles Romain. Les feuilletons de mode qui ont le plus d'autorité sont à cet égard d'accord avec nous, et les citent souvent pour l'élégance et la distinction de leurs coiffures. Les dames du meilleur monde nous semblent aujourd'hui disposées à leur accorder la même confiance qu'aux faiseuses les plus renommées; aussi voyons-nous qu'elles ont leur bonne part des nombreuses commandes que nécessitent dans ce moment la vie de château ou le séjour des villes de bain les plus fréquentées.

Vinaigre AROMATIQUE DE J. VINCENT Bully.

La préférence accordée généralement au VINAIGRE BULLY, même sur la meilleure eau de Cologne, les tentatives de contrefaçon auxquelles cette préférence a donné lieu, établissent suffisamment sa renommée pour que nous lui donnions une place dans notre revue. C'est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Ses propriétés sont de rafraîchir la peau, de l'adoucir et de lui rendre son élasticité ; il enlève les boutons et les rougeurs, il calme le feu du rasoir et dissipe les maux de tête. Prix du flacon, 1 fr. 50 c., à Paris, rue Saint-Honoré, 259.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER** et Comp., rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un *Traité complet.*

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravée	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847, broc.	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1 effet de	32 fr.	à 4 mois	pour 2 volumes	brochés.
1	42 »	à 5	2 »	reliés.
1	48 »	à 6	3 »	brochés.
2	32 » chacun	à 4 et 8 mois.	pour 3 volumes	reliés.
2	32 »	à 4 et 8 »	» 4 »	brochés.
2	42 »	à 4 et 8 »	» 4 »	reliés.
2	40 »	à 4 et 8 »	» 5 »	brochés.
3	35 »	à 3, 6 et 9 »	» 5 »	reliés.
3	32 »	à 3, 6 et 9 »	» 6 »	brochés.
3	42 »	à 3, 6 et 9 »	» 6 »	reliés.
1	38 » et 2 de 37 fr.	à 3, 6 et 9 mois	» 7 »	brochés.
3	49 »	à 3, 6 et 9 »	» 7 »	reliés.
2	43 » et 1 de 42 fr.	à 3, 6 et 9 mois	pour 8 volumes	brochés.
4	42 »	à 3, 6, 9, 12 »	» 8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Un épisode du siége de Bapaume, par Cham.

Sans être versé dans la belle science qui a immortalisé Vauban, chacun sait avec quelles précautions on se présente devant les places de guerre. C'est en s'enfonçant sous terre, en ouvrant des tranchées et en jetant du côté de l'ennemi les déblais provenant de ces tranchées, qu'on avance sous le feu de la grosse artillerie. On trace ainsi des lignes qu'on appelle *parallèles*, parce qu'en effet elles sont parallèles au front qu'on attaque. On les arme ensuite de batteries pour répondre au feu de l'assiégé. Après avoir tracé une première *parallèle*, on s'approche, en cheminant sous terre, par des *zigzags* jusqu'à la distance où l'on veut tracer une seconde *parallèle*, qu'on arme de batteries comme la première. On arrive successivement à la troisième, d'où l'on s'élance au bord du fossé, qui s'appelle *chemin couvert*; puis on descend dans ce fossé avec de nouvelles précautions, on renverse avec des batteries de brèche les murailles appelées *escarpes*, on remplit le fossé de leurs décombres, et sur ces décombres on monte enfin à l'assaut. Des sorties de l'ennemi pour troubler ces travaux difficiles, des combats, de grosse artillerie, des mines qui font sauter dans les airs assiégeants et assiégés, ajoutent des scènes animées et souvent terribles à cette affreuse lutte souterraine, dans laquelle la science le dispute à l'héroïsme pour attaquer ou défendre les grandes cités que leurs richesses, leur situation géographique ou leur force militaire rendent dignes de tels efforts.

(*Siége de Dantzig. — Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 506.)

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Septembre doivent
être renouvelés pour qu'il n'y ait point
interruption dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque
ville, aux Directeurs des Postes et des
Messageries, — ou envoyer franco
un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, N° 60.

Correspondance.

A M. D. à Aix. — Nous attendrons que les juges compétents aient prononcé, et que la reconnaissance publique vous ait fait voter une statue. Ce jour-là, monsieur, vous pourrez compter sur *l'Illustration*.

A M. P. J., à Paris. — Cherchez le verbe *opiner* dans votre Dictionnaire.

A mademoiselle A. M., à Paris. — Renoncez, mademoiselle, à nous envoyer des vers. Nous ne sommes pas dignes d'une telle faveur. Continuez à en faire, mais si vous n'avez pas de raisons contraires, faites-les bons.

A M. A. K., à Stutgartt. — Ce livre existe, monsieur. Il a pour titre : *Patria*. Il répond à tous les genres d'informations dont la France peut être l'objet. Il est déjà fort répandu ici, et vos libraires d'Allemagne le connaissent. M. Steinaker, à Leipsig, en a le dépôt.

A M. V. — La remarque est juste; le changement avait été fait avant que la faute nous eût été signalée. Il faut donc lire : le premier cheveu *blanc* et le dernier cheveu *blanc* au bas des deux dessins de M. Valentin. On a des cheveux gris à condition d'en avoir au moins deux : un blanc et un noir.

A M. T. H. — Nous avons renvoyé l'article à *l'Image*, charmante revue illustrée d'éducation, d'instruction et de récréation qui est notre voisine. Il figurera très-bien dans cette revue, et s'y trouvera en bonne compagnie.

Principales publications de la semaine.

RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE.

Psycologie d'Aristote. Opuscules. (*Parva naturalia.*) — De la sensation et des choses sensibles. — De la mémoire et de la réminiscence. — Du sommeil et de la veille. — Des rêves. — De la divination dans le sommeil. — Du principe général du mouvement dans les animaux. — De la longévité et de la brièveté de la vie. — De la jeunesse et de la vieillesse. — De la vie et de la mort. — De la respiration. Traduits en français pour la première fois et accompagnés de notes perpétuelles; par J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, etc. Un vol. in-8 de 540 pages. — Paris, Dumont.

De la Certitude; par A. Javary, agrégé de l'Université. Ouvrage couronné par l'Institut, Académie des sciences morales et politiques. Un vol. in-8 de 564 pages. — Paris, Ladrange.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. Livraisons 45 et 46. *Botanique.* Traité 18. Signé : P. A. Cap. — *Devoirs publics.* Traité 46. Signé : Jules La Beaume. In-8 de 32 pages. —Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Dictionnaire de médecine pratique; par une société de médecins, sous la direction de M. F. Hoefer, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Un vol. in-12 de 436 pages. — Paris, Firmin Didot.

HISTOIRE.

Table chronologique des ordonnances des rois de France de la troisième race jusqu'au roi Louis XII inclusivement, suivie d'une table alphabétique pour en faciliter l'usage; par J. M. Pardessus, membre de l'Institut, (Académie des inscriptions et belles-lettres.) Un vol. in-folio de 620 pages. — Imprimerie royale.

Géographie départementale, classique et administrative de la France, comprenant, etc., etc., publiée sous la direction de MM. Badin et Quantin. *Département de la Côte-d'Or.* Un vol. in-12 de 364 pages, avec une carte. — *Département de Saône-et-Loire.* Un vol. in-12 de 384 pages, plus une carte. — *Département de Seine-et-Marne.* Un vol. in-12 de 288 pages, plus une carte. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Histoire de l'Esclavage pendant les dernières années ; par Victor Schoelcher. Deuxième et dernière partie. Un vol. in-8 de 492 pages. — Paris, Pagnerre.

L'article sur le théâtre royal de Berlin, publié dans notre dernier numéro, a emprunté de curieux détails à l'intéressante histoire de ce théâtre, par M. Louis Schneider, l'un de ses régisseurs actuels, qui joint à ces fonctions le talent d'un éminent acteur comique et d'un écrivain distingué. On trouve son ouvrage à Paris, chez M. Franck, rue Richelieu.

Madame Chouvet, peintre en miniature, élève de madame de Mirbel, vient de recevoir une médaille d'or, à la suite du dernier Salon. Les miniatures qu'elle y a exposées se faisaient remarquer par la correction du dessin, la justesse du coloris, une animation et une personnalité dans les physionomies qui annonçait une grande ressemblance. On voit que madame Chouvet a, par des travaux sérieux, pris rang parmi les bons peintres.

Echecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 28, CONTENU DANS LA DEUX CENT VINGT-CINQUIÈME LIVRAISON.

	BLANCS.		NOIRS.
1.	D E 6 — D 7 +.	1.	R D 8 — D 7:
2.	C A 4 — C 5 +.	2.	P D 6 — C 5:
3.	C B 3 — C 5: +.	3.	R D 7 — D 8.
4.	C C 5 — E 6 +.	4.	R D 8 — D 7.
5.	F D 1 — A 4 +.	5.	F A 8 — C 6.
6.	F A 4 — C 6: +.	6.	R D 7 — E 6.
7.	P D 4 — D 5 +.	7.	Mat.

Rébus.

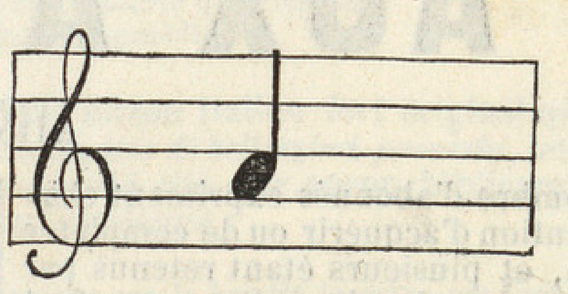

MATAMORE
SYCOMORE
GOMORRHE
CLAYMORE
REMORD

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

En tout il faut considérer la fin.

Jacques Dubochet.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.

INDEX

TABLE DES GRAVURES DU TOME NEUVIÈME.

AGRICULTURE.

Appareil pour l'éthérisation des abeilles. 382
Araire dos à dos, de M. Valcour. 204
Charrue Bussière. — Plan. . . . . Id.
— Projection verticale. . . . . Id.

ARCHÉOLOGIE.

Ninive (Musée de). — Taureau à tête humaine. 168
— Personnage combattant un lion. . . . . Id.
— Figure à bec d'aigle. . . . . Id.
— Lion de bronze (ronde-bosse). . . . . . Id.
— Trône. 169
— Figure de roi. . . . . Id.
— Buste de guerrier. . . . . Id.
— Personnage conduisant quatre chevaux. Id.
— Personnage portant une antilope. . . . Id.

BEAUX-ARTS. — INDUSTRIE.

Ange (l') de la Pudeur, par M. Motelli, de Milan. 384
Avisseau (œuvres d'), potier à Tours. — Plat en terre émaillée, exécuté pour M. Ch. Seiller. 412
— Vase exécuté pour M. l'archevêque de Tours. 413
— Grande coupe rustique. . . . . Id.
Cambronne (Statue de), par M. Debay. . 405
Carrousel (Décoration du pont du). — *La Seine.* — Rive gauche. — Côté gauche. 164
— *La Ville de Paris.* — Rive gauche. — Côté droit. . . . . Id.
— *L'Industrie.* — Rive droite. — Côté gauche. . . . . Id.
— *L'Abondance.* — Rive droite. — Côté droit. . . . . Id.
Chef-d'œuvre de charpente offert à M. Berryer par la corporation des compagnons charpentiers. 304
Erlon (Statue en bronze du maréchal comte d'). 352
Exposition de quatre tableaux de maîtres italiens, au bénéfice des indigents. — L'Ange de la Paix, d'après Raphaël . 4
Gobert (Tombeau du général) au Père-Lachaise, par M. David. — Premier bas-relief. — Le baron Gobert, mourant en Egypte, remet son testament à un ami qui part pour la France. . 373
— Deuxième bas-relief. — Le général Gobert sauvant de la mort, aux colonies, quatre-vingts prisonniers des nègres. . . . . Id.
— Mort du général Gobert en Espagne, groupe principal en marbre. . . . . Id.
— Troisième bas-relief. — Le général Gobert haranguant les insurgés de Bologne. . . . . Id.
— Quatrième bas-relief. — Le général en chef Dampierre charge, en expirant, le général Gobert de rallier son armée. Id.
Napoléon (Monument de), par M. Rude. . 405
Orfèvrerie religieuse. — Ostensoir exécuté pour l'église de Bercy, par M. Trioullier, orfèvre, à Paris. 64
Projet d'un monument religieux dans une sphère. — Elévation. 236
— Coupe. . . . . Id.
Procédé de sculpture de M. Collas. — La Joueuse d'osselets, d'après l'antique. 261
— Le Pêcheur à la Tortue, d'après Rude. Id.
— Les trois Grâces, d'après Germain Pilon. . . . . Id.
— L'Antinoüs en Bacchus. . . . . Id.
— Vase cratère, d'après l'antique. . . . . Id.
— Diane de Poitiers, d'après Jean Goujon. Id.
Salon de 1847. — Les Romains de la décadence, par M. Couture. 52
— Réception de Christophe Colomb par la cour d'Espagne, à Barcelone, en 1493, par M. Robert-Fleury. . . . . Id.
— Un bon cœur, par M. Edouard Girardet 68
— Le Musée de Dijon, salle des tombeaux des ducs de Bourgogne, par M. Mathieu. . . . . Id.
— Vue de la citadelle du Caire, prise du cimetière Bab-el-Nass, par M. Karl Girardet 84
— Le pape Sixte-Quint bénissant les marais Pontins, par M. R. Lehmann. . 85
— Henriette de France, par M. Jacquand. 117
— Chasse au cerf dans l'île de Java, par le prince Raden-Salek-ben-Jagya. . . . Id.
— Musiciens juifs de Mogador, par M. Eugène Delacroix. 136
— Une cérémonie dans l'église de Delft au seizième siècle, par M. Eugène Isabey. . . . . Id.
— Le Pupitre de Palestrina, par M. H. Baron. 137
— La Mère et ses Petits, par M. Elmerich. Id.
— Le jour de barbe, par M. H. Bellangé. 156
— Quatre heures au Salon, par M. Biard. Id.
— La Taupe et les Lapins, par M. P. Rousseau. 181
— Cléopâtre, statue en marbre, par M. Daniel. 196
— Pèlerin calabrois et son fils, groupe en marbre, par M. Petitot. . . . . Id.
— Daphnis et Chloé, groupe en marbre, par M. Paul Guayrard. . . . . Id.
— Enfant jouant avec des coquillages, statue en marbre, par M. Klagmann. . Id.
— Le docteur Lallemand, buste en marbre, par M. Dantan jeune. 197
— Bacchante jouant avec un jeune Faune, groupe en plâtre, par M. A. Deligand. Id.
— Moïse sauvé des eaux, bas-relief en pierre dure, par M. Henri de Triqueti. . . . . Id
— Les enfants de M. le marquis de Las Marismas, groupe en marbre, par M. Clésinger. . . . . Id.
Thétis, effet du matin ; dessin de M. J. Hébert, d'après M. A. Constantin . . . 124
— Effet du soir ; dessin de M. J. Hébert, d'après M. A. Constantin. . . . . . . Id.
Tombeau élevé par madame la comtesse de Pahlen à la mémoire de P. A. Perry, son mari, exécuté par M. Motelli, de Milan. 368

CARTES ET PLANS.

Chemin de fer de Paris au Havre (Parcours du) 46
Chemins de fer suisses (Carte des). . . . 400
De la navigation maritime de la France. — Quatre figures 122 123
Distribution d'eau dans la ville de Lyon. — Deux gravures. 277
Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries. 227

CARICATURES.

Bapaume (Un épisode du siége de), par Cham. 416
Berlingot (le dernier bal des). — Vingt-quatre gravures. 252-253
Ce que l'on voit et ce qu'on entend au Salon, par Bertall. — Quinze gravures. 172
Contrastes (les) de la mode, par Cham. — Vingt-huit gravures. 61
Damoiseaux et damoiselles au dix-neuvième siècle, chronique par Valentin. — Avant le carrousel. 5
— Pendant le carrousel. 5
— Après le carrousel. . . . . Id.
— Le prix du tournoi . . . . Id.
Eléments (les quatre) d'autrefois, études par Bertall. — La Terre. 104
— L'Eau. . . . . Id.
— L'Air. 105
— Le Feu. . . . . Id.
Etudes de Carnaval comparé, par Cham. . Huit gravures. 29
Etudes sur la lumière. — Ses procédés, sa production, ses emplois, son utilité et ses inconvénients, etc., par Cham. Trente gravures. 268-269
Exécution de la loi sur la chasse, par Cham. — La chasse est interdite dans le département de la Seine, à partir du 1er mars 1847. 16
Impôt (l') sur les chiens, par Cham. — Douze gravures. 125
Impressions (les) de voyage de la famille Ballot au Musée, par Bertall. — Quinze gravures. 173
Nombres (les), par Cham. — Onze gravures. 237
Palette (la) humaine, études sur les couleurs, par Cham. 224
Physiologie du jeu de dominos. — La galerie. 92
— Les joueurs furieux. . . . . Id.
— Les joueurs romantiques. . . . . Id.
— Les joueurs classiques. . . . . Id.
Salon de 1847. — Deux gravures. 20
Transformation du Cirque national en Théâtre lyrique, par Cham. — Neuf gravures. 141
Types emblématiques des Théâtres de Paris, par Cham. — Seize gravures. 205

DÉSASTRES, ACCIDENTS.

Accident sur le chemin de fer de Boulogne à Amiens, le 20 juin 1847. . . . 288
Explosion des ateliers d'artifice à Rochefort, d'après un croquis envoyé par M. Charles Van Tenac. 337

MÉCANIQUE, MACHINES, PROCÉDÉS NOUVEAUX.

Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. — Vue extérieure du tube propulseur. 100
— Convoi en marche. . . . . Id.
— Coupe du tube propulseur. . . . . . . Id.
— Vue extérieure du bâtiment où se trouvent les machines. 101
— Vue des machines pneumatiques. . . . Id.
Spécimen d'un nouveau procédé de gravure en relief sur cuivre. 400
Télégraphe électro-magnétique du professeur Morse. 260

MÉDAILLES.

Vespasien (médailles de) et de Caracalla. . 213

MODES.

Toilettes de printemps. — Costume d'enfant. — Costume de jeune fille. — Costume de femme. 96
Toilettes de ville. 128
Toilette de mariée. — Toilette de printemps. 192
Toilettes de campagne 272
Toilettes d'été. 336
Travestissements. — Postillon et Pierrette. — Mousquetaire. — Espagnols sous Philippe IV. — Louis XV. — Amazone régence. — Prince persan. — Grecque moderne. — Cupidon pompadour. — Page moyen âge 32

PORTRAITS.

Alberto Nota, décédé à Turin, le 18 avril 1847. 160
Alexandra Feodorovna, impératrice de toutes les Russies. 328
Auerswald (M. d'), député de la province de Prusse. 229
Avisseau, potier à Tours. 412
Beckerath (M. Van), député de la province rhénane. . . . . Id.
Bou-Maza. 161
Bou-Aziz-ben-Ganah. 341
Cavaignac (M. le général). 284
Charles d'Autriche (l'archiduc), décédé le 30 avril 1847. 176
Cinti-Damoreau (madame). 84
Concha (le général), commandant des troupes espagnoles en Portugal. 241
Courby de Cognord (M. le lieutenant-colonel). 129
Drouot (le général), décédé le 24 mars 1847. 65
Grandville (I.-I.), décédé le 17 mars 1847. 49
Grouchy (le maréchal de). 240
Hamelaoui. 341
Hassenaoui. . . . . Id.
Léopold II, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, né le 3 octobre 1797, grand-duc le 18 juin 1824. 209
Lisfranc (M. le docteur). 177
Lola Montès (mademoiselle), copie d'un pastel exécuté d'après nature, par M. Dartiguenave. 17
Mars (mademoiselle). 56
Masterman (M.), député de la Cité de Londres. 353
Mewissen (M.), député de la province rhénane. 229
O'Connell (Daniel) 193
Pariset (M. le docteur), secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, mort à Paris, le 4 juillet 1847. 289
Pattison (M.), député de la Cité de Londres 353
Pie IX (le pape) et ses principaux ministres. 369
Polignac (M. le prince Jules de) 81
Richard (M. le capitaine). 161
Riquet (P.-P.) de Bonrepos. 332
Rochow (M.), maréchal de la curie des trois Etats. 229
Rothschild (M. de), député de la Cité de Londres 353
Russell (lord John), député de la Cité de Londres . . . . Id.
Saucken (M. de), député de la province de Prusse. 229
Scott (le général), commandant des troupes américaines, au Mexique. 241
Stoltz (madame). 112

PROBLÈMES D'ÉCHECS.

Problèmes d'échecs. 16-256-416

RÉBUS.

Rébus 16-32-48-64-80-96-112-128-144-160-176-192-208-224-240-256-272-288-304-320-336-352-368-384-400-416

SCÈNES DE L'ALGÉRIE.

Blidah et les mines de la Mouzaïa. — Bois sacré à Blidah. 392
— Une rue à Blidah. . . . . Id.
— Passage du gué de la Chiffa. . . . . . Id.
— Café (gourbi) arabe 393
— Entrée des mines de Mouzaïa. . . . . Id.
— Vue générale des mines de Mouzaïa . . Id.
— Ali, ouvrier aux mines de Mouzaïa . . . Id.

— Femme et fille d'Ali. 393
Cérémonie religieuse en l'honneur des soldats morts à Sidi-Brahim, d'après un dessin de M. Suzzoni, lieutenant d'artillerie. 93
Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien. — Six gravures, d'après les dessins de M. le docteur Jacquot. — Oasis et ksour. — Assela. . 284
— Moghrar-Foukania 285
— Caravansérail de Moghrar-Foukania . . Id.
— Sfessifa, côté de l'ouest . . . . Id.
— Sculptures sur des rochers. — Leçon d'un guerrier à son fils. . . . . Id.
— Une famille à la chasse. . . . . Id.
Kabylie (vue d'une vallée de la), d'après un dessin de M. Feron. 225

SCÈNES DRAMATIQUES.

Cirque-Olympique des Champs-Élysées. — Exercices d'équilibre, par Amodio. . 212
— L'éléphant Zobaïde, conduit par le nain don Francisco, hidalgo . . . . Id.
Foyers (les) des acteurs dans les théâtres de Paris.— Foyer du théâtre du Vaudeville 140
Gymnase.— Une scène de *la Femme qui se jette par la fenêtre*. 132
Hippodrome. — Le Camp du Drap d'or. — Chevauchée et tournoi du temps de François Ier. — Armures par M. Granger; costumes par M. Moreau; mise en scène de M. Victor Franconi. . . 149
Opéra. — *Ozaï*, premier acte, deuxième tableau. 148
Palais-Royal. — *Une Fièvre brûlante*, troisième acte, scène dernière 20
Porte-Saint-Martin. — *Le Chiffonnier de Paris*, premier tableau, deuxième acte. — Frédérick-Lemaître : le père Jean dans son bouge 181
— *La Belle aux Cheveux d'or*. — Tableau de la grotte des fées, décoration de M. Cicéri. 404
Théâtre-Espagnol. — *Don Garcia del Castañar*, dernière scène du troisième acte 116
— Une scène de *la Feria de Mairena*. . . Id.
Variétés.— *L'Enfant de l'amour*, deuxième acte 60
Vaudeville. — *La Vicomtesse Lolotte*, acte deuxième, scène dernière. 180

TYPES ET SCÈNES POPULAIRES.

Cafés (les) de Paris. — Café Pierron 24
— A la Courtille . . . . Id.
— Quartier latin . . . . Id.
— Boulevard du Temple. . . . . Id.
— A la Halle 25
— Place Maubert. . . . . Id.
— Estaminet du Cheval blanc. . . . . . . Id.
— Barrière du Maine. . . . . Id.
— Chez Paul Niquet . . . . Id.
— Rue aux Fèves. . . . . Id.
Château-Rouge. — Enceinte des jeux. . . 408
— Vue générale, près la grande salle de bal. . . . . Id.
— Le café sur la terrasse. 409
Château (le) des Fleurs. . . . . Id.
Commencement et fin.— Scènes de mœurs par Valentin. — Le premier cheveu blanc. 397
— Le dernier cheveu blanc. . . . . Id.
— Le premier cachemire. . . . . Id.
— Le dernier cachemire . . . . Id.
Emeute à la Puerta del Sol, à Madrid. . . 113
Hôtel des Commissaires priseurs de Paris.
— La mise en vente. 72
— L'achat . . . . Id.
— La prise de possession. . . . . Id.
Ouvriers (les) de Paris. — Le peintre en décors et le peintre colleur 316
— Le badigeonneur, ancien système . . . Id.
— Le badigeonneur, nouveau système. . . Id.
Temple (le). — La Rotonde 376
— Le pavillon de Flore . . . . Id.
— Carré de la Forêt-Noire. . . . . Id.
— Niolleuse, marchande de vieux chapeaux. 377
— Râleuses, cherchant à attirer la pratique. Id.
— Galifarde, femme faisant les commissions. . . . . Id.
— Carré du Palais-Royal. . . . . Id.
Tribune des journalistes à la Chambre des Députés, pendant la dernière séance. 340
Villégiature (la). — Comme on s'amuse à campagne. . . . . Id.
— Autre manière de s'amuser. . . . . . . Id.
— Un bon père et un bon chien. . . . . . Id.

VARIÉTÉS.

Armée chinoise. — Artillerie. — Mandarin et soldat 348
— Cavalerie. — Mandarin . . . . Id.
— Infanterie. — Soldat. . . . . Id.
— Piques, sabres et mortiers 349
— Mousquets, lances, couleuvrines. . . . . Id.
— Fusils de remparts et carabines. . . . . Id.
Attaque du consulat de France par la population de Janina 1
Berlin (Théâtre royal de) 388
Boussac (Personnages d'une tapisserie du château de), d'après les dessins de M. Maurice Sand 276
Canal du Midi. — Riquet exposant son projet aux commissaires du roi et des Etats 332
— Le collége de Sorèze. . . . . Id.
— Prise d'eau du Sor à Pont-Crouzet . . . 333
— Monument élevé à Riquet dans la montagne Noire, par Louis XIV. . . . . . . Id.
— Prise d'eau d'Alzau, près des forges de M. Pujol. 333
— Aspect du canal et d'une maison de garde. . . . . Id.
— Bassin de Saint-Ferréol 356
— Statue, par David (d'Angers), élevée à Riquet dans la ville de Béziers. . . . 357
— Le monument de Naurouse . . . . Id.
Capture de la flotte portugaise en vue d'Oporto. 257
Chemin de fer de Paris à la mer.— Ouverture du chemin de fer de Paris au Havre. — Embarcadère de Paris. — Vue prise de la rue du Havre. 36
— Viaduc de Bezons . . . . Id.
— Maisons-Laffitte. . . . . Id.
— Poissy . . . . Id.
— Meulan . . . . Id.
— Mantes. . . . . Id.
— Château de Rosny . . . . Id.
— Entrée du tunnel de Rolleboise. . . . . Id.
— Un des puits couverts au-dessus du tunnel de Rolleboise. 37
— Château de Bizy. . . . . Id.
— Gaillon. . . . . Id.
— Vernon . . . . Id.
— Tunnel du Roule . . . . Id.
— Pont-de-l'Arche. . . . . Id.
— Tunnel de Tourville. . . . . Id.
— Viaduc sur la Seine devant Oissel. . . . Id.
— Le Cours-la-Reine, à Rouen 40
— Fontaine de la Pucelle, à Rouen . . . . Id.
— Débarcadère du chemin de fer de Paris à Rouen, à Saint-Sever 40-41
— Portail de la cathédrale de Rouen. . . 41
— Rouen.— Vue prise du Cours-la-Reine. Id.
— La cathédrale de Rouen. — Vue prise de la place de la Calandre 40
— Rouen à vol d'oiseau. — Vue prise du viaduc du Havre 40-41
— Saint-Ouen. — Vue prise du jardin de l'hôtel de ville. 41
— Hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen. . . 40
— Maisons, aujourd'hui démolies, rue de la Pie, dans lesquelles sont nés Pierre et Thomas Corneille. . . . . Id.
— Embarcadère du chemin de fer de Rouen au Havre, à Rouen 40-41
— Maison, rue aux Juifs, 9, où est né le peintre Jouvenet. 41
— Palais de Justice à Rouen . . . . Id.
— Viaduc sur la Seine, à Rouen. 44
— Sortie du tunnel de la côte Sainte-Catherine, à Rouen . . . . Id.
— Profil du viaduc de Mirville. 45
— Station d'Harfleur . . . . Id.
— Partie courbe du viaduc de Mirville. . . Id.
— Viaduc de Barentin 44
— Vue de Bolbec. . . . . Id.
— Débarcadère du Havre. 45
— Le Havre, à vol d'oiseau. . . . . Id.
Confrérie (la) de la Charité de Vernon. — Le cliqueteur 28
— Frère portant une torche. . . . . Id.
— Le chaperon et son usage. . . . . Id.
— Le roi des rois. . . . . Id.
— Le porte-bannière. . . . . Id.
Corpus Domini (Procession du), à Rome, le jour de la Fête-Dieu. 228
Cossack, le vainqueur du Derby en 1847. . 208
Courses de Florence 165
Cour des Pairs. — M. le grand chancelier. — Banc des accusés. — M. le procureur général. 305
Descente périlleuse du ballon de M. Gypson, à Londres, le 6 juillet 1847. . . 317
Dreux. — Arrivée du roi à la chapelle. . . 312
— Vitraux exécutés dans une des chapelles latérales sur les cartons de MM. Ingres et Viollet-Leduc. . . . . Id.
— Coupole de la chapelle exécutée sur verre à la manufacture de Sèvres, d'après les cartons de M. Larivière, par MM. Roussel et Apoil; le ciel par M. Jules André. 313
— Tombeaux du duc d'Orléans et de la princesse Marie. . . . . Id.
Ecole de droit de Paris. — Vue extérieure. 280
— Un examen dans la salle du conseil. . Id.
— Une thèse. 281
— Le grand amphithéâtre pendant un concours. . . . . Id.
Etats-Généraux de Prusse. — Membres de la curie des seigneurs appartenant à la famille royale. 308
Exposition de madame la duchesse de Praslin, dans la chapelle ardente. . 401
Fête donnée dans le parc de Vincennes.— Entrée du parc des Minimes. 292
— Le souper des dames. . . . . Id.
— L'avenue des Hommes-d'Armes. 293
— La salle de bal. . . . . Id.
Fête de l'impératrice de Russie à Péterhoff. — Monastère de Saint-Serge sur la route de Saint-Pétersbourg à Péterhoff 328
— Mon-Plaisir, château de Pierre le Grand, à Péterhoff. . . . . Id.
— Promenade de la famille impériale dans le parc de Péterhoff. 329
— Grande illumination du château et des jardins de Péterhoff. . . . . Id.
Fortifications chinoises. 348
Kalisch (fête du), au Caire. — Le mégias ou nilomètre de l'île de Raoudah, d'après un croquis de M. E. Roth. . . . 396
— Ouverture du canal, d'après un croquis de M. E. Roth. . . . . Id.
Landes (les), d'après les dessins de M. Longa. — Aspect des Landes et costume des bergers 120
— L'arbre de saint Vincent de Paul. . . . Id.
— Exploitation du pin pour la fabrication de la résine . . . . Id.
— Usine pour la fabrication de la résine et de l'essence de térébenthine. 120
— Bouviers donnant à manger à leurs bœufs 121
— Intérieur d'une habitation rurale dans les Landes. . . . . Id.
— Usine à cire. . . . . Id.
— Pèlerinage à Sainte-Quitterie. 360
— Costumes d'hommes du Maransin et de la grande lande. . . . . Id.
— Costumes des femmes. . . . . Id.
— Les donzelles conduisant l'armoire de la mariée. . . . . Id.
— Sortie de l'église après un mariage . . . 361
— La danse. . . . . Id.
— La rôtie. . . . . Id.
— L'asouade. . . . . Id.
Leucopathie accidentelle chez une femme de race noire. 256
Mesnil-Saint-Firmin (colonie agricole du). — Ferme de Merles, exploitée par les jeunes colons. 133
— Le père Prevost, instituteur de la colonie. . . . . Id.
— Costume des jeunes colons. . . . . . . Id.
— Dortoir. . . . . Id.
Mœurs russes. — Batelier-passeur russe. 201
— Famille de paysans russes. . . . . Id.
— Marchand de thé et de gâteaux. . . . . Id.
— Marchands russes prenant le thé dans les îles, un jour de fête. . . . . Id.
O'Connell (Convoi d') dans West-Moreland-street, à Dublin. 385
Orphéonistes (concert vocal des) dans la salle du Cirque national des Champs-Elysées. 57
Pâques (les fêtes de) à Saint-Pétersbourg. — Foire aux jouets et aux œufs de Pâques au Gostinoï-Dvor et sur la perspective d'Alexandre-Nevski, à Saint-Pétersbourg. 88
— Vase offert par l'empereur de Russie à M. Horace Vernet pour la fête de Pâques . . . . Id.
— Les baisers de Pâques, à Saint-Pétersbourg . . . . Id.
— L'empereur de Russie donnant aux cadets le baiser de Pâques, à Saint-Pétersbourg. 89
— Les montagnes de glace sur la place de l'Amirauté, pendant les fêtes de Pâques, à Saint-Pétersbourg. . . . . . . Id.
Pierres (les) Jomâtres, d'après un dessin de M. Maurice Sand 276
Promenades de Paris. — Le Jardin des Plantes. — Vue à vol d'oiseau 108
— Les ours. . . . . Id.
— La galerie des singes 109
— Intérieur de la galerie d'histoire naturelle. . . . . Id.
— Intérieur du cabinet d'anatomie comparée. . . . . Id.
— Loges des animaux féroces. 220
— Puits et manége. . . . . Id.
— Vue extérieure des grandes serres. . . Id.
— Vue intérieure de la grande serre. . . . 221
— Habitation des reptiles. . . . . Id.
— Cabane des gazelles d'Algérie. . . . . . Id.
Recherches de M. Boutigny sur l'état sphéroïdal des corps. — Huit figures. 170-171
Régates (les) du Havre. — *L'Avenir*, marchant au plus près du vent, tribord amures, sous toutes voiles. 320
— Premier prix de la course d'amateurs. — Couteau d'abordage offert par Devisme, arquebusier, à Paris. 356
— Deuxième prix de la course d'amateurs. — Groupe en bronze, offert par la société des régates. . . . . Id.
— Prix unique de la septième course. — Coupe en vermeil, offerte par la société des régates. . . . . Id.
— Prix de la première course. — Corbeille en vermeil de la fabrique de Denière, à Paris, offerte par la compagnie des chemins de fer de Rouen et du Havre. . . . . Id.
Rochefort (port de). — Lancement de la frégate *la Renommée*. 372
Saint-Pétersbourg (Grand-Théâtre de). . . 389
Salon de 1847 (ouverture du). — Grand escalier du Musée. 33
Séance des Etats-Généraux de la Prusse dans la salle Blanche du Palais-Royal de Berlin. 296-297
Spa. — Vue générale. 232
— La grotte de Remouchamp. . . . . Id.
— Promenade de Sept-Heures. . . . . . . Id.
— Vue du grand salon de la Redoute, des Sources et des environs. 233
Steeple-chase de la Croix-de-Berny. — Le départ. 97
Taïti. — Femmes de Taïti. 188
— Habitants de Taïti . . . . Id.
— Vallée de Fautahua. . . . . Id.
— Soldat français. 189
— Marin français. . . . . Id.
— Baie d'Eymeo, résidence de la reine Pomaré, à l'époque de la prise de possession. . . . . Id.
Titre de la romance intitulée : *l'Idiote*. . . 324
Victorieuse (*la*) et *la Cléopâtre* coulant les jonques cochinchinoises dans la rade de Touranne. 273
Vieille-Montagne (Usine de la), à Angleur. Vue extérieure. 76
— Intérieur des ateliers d'Angleur . . . . Id.
— Embarcadère de l'Oulle, à Chenée (rive gauche). 77
— Extraction de la calamine à Moresnet. . Id.
Vernet-les-Bains (Etablissement thermal de). — Vue générale du Vernet. . . . 184
— Entrée de l'établissement. 184
— Pavillon habité par Ibrahim-Pacha. . . Id.
— Bâtiment principal de l'établissement . Id.
— Grande place du Vernet. 185
— Source de la Comtesse . . . . Id.
— L'étuve. . . . . Id.
— Fontaine de Castell, au Canigou. . . . . Id.

VOYAGES.

Abyssinie. — La danse de l'abeille, en Egypte. 380
— Abyssins . . . . Id.
— Chohos. . . . . Id.
— Ruines d'Axoum. — Prêtre abyssin. . . 381
— Montagnes du Devra-Dâmo. . . . . . . Id.
Dernier voyage de Dumont d'Urville. — Passage du cercle polaire le 19 janvier 1840 8
— Prise de possession de la terre Adélie, le 21 janvier 1840. . . . . Id.
— Débarquement sur la terre Adélie, le 21 janvier 1840. 9
— Rade d'Hobart-Town, île Van-Diemen. . Id.
Foscari (le palais). — Quatre gravures d'après les dessins de M. A. de Beaumont. — Façade du palais sur le grand canal, à Venise. 364
— Atrio du palais, à Venise. . . . . Id.
— Galerie du deuxième étage. 365
— Vue du grand canal, à Venise, prise du palais. . . . . Id.
Fragments d'une lettre de l'Inde. — Marchand de Dehli brûlant le corps de son père sur le bord de la rivière Jumma. 152
— Crocodiles élevés dans un étang, à Jaypore . . . . Id.
— Déjeuner dans un jardin, à Jaypore. . Id
— Le jeune maha-rajah de Jaypore prenant une leçon d'anglais. . . . . Id.
— Le jeune maha-rajah de Jaypore décapitant des animaux de carton. 153
— Le jeune maha-rajah de Jaypore prenant une leçon d'équitation. . . . . . Id.
— Gazelles et rhinocéros destinés à l'amusement du jeune maha-rajah de Jaypore. . . . . Id.
— Mariage des jeunes enfants hindous, à Surate. — Cortége. . . . . Id.
Rugendas (le voyageur). — Mexique. — Le volcan d'Orizaba 264
— Chili. — La chaîne des Cordilières. . . Id.
— Chili. — Halte de voyageurs dans les Andes . . . . Id.
— Indiens d'Arauco . . . . Id.
— Pampas. — Indiens poursuivis par un tigre. 265
— Lima — Liméniennes dans leur intérieur. . . . . Id.
— Femmes de Bolivie. . . . . Id.
— Soldats de la Plata. . . . . Id.
Séraï (le).— Constantinople. — La pointe du Séraï, prise d'un jardin de Péra. 248
— Murailles du Séraï. . . . . Id.
— La fontaine du Séraï. . . . . Id.
— Yali-Kiosk (le Kiosk impérial). . . . . Id.
— Bab-us-Selam (Porte des Salutations) 249
— Le bassin des Roses, au Séraï. . . . . . Id.
— Arabas ou chariots du Séraï . . . . . . Id.
Une fête de Santa-Anna. — Vue de Jalapa et du volcan d'Orizaba, prise sur la route de Perrote 300
— Vue de Jalapa et du coffre de Perrote, prise sur la route de l'Encero. . . . . Id.
— Les invités. . . . . Id.
— L'arrivée des coqs . . . . Id.
— Le départ pour la chasse au lazo 301
— Forêt en feu pour faire sortir le gibier. Id.
— Le tigre pris et tiré au lazo. . . . . . . Id.
Un mois en Afrique. — Vue d'Oran prise du Château-Neuf 21
— Vue d'Oran en 1835, prise du quartier espagnol 69
— Une boutique juive à Oran. 200
— Cour de l'ancien palais des beys au Château-Neuf. . . . . Id.
— Une goubba arabe. 216
— Tente arabe . . . . Id.
— La rabba 217
— Fantasia arabe . . . . Id.

VUES.

Bouffay (la tour du), à Nantes 144
Bon-Secours (église de). — Vue extérieure. 157
— Vue intérieure. . . . . Id.
Carrousel (Vue générale du pont du) avec les statues, de M. Petitot 164
Chable (vue du village du), vallée de Chamonix, récemment détruit par une avalanche 4
Châteaumorand (le) 213
Hôtel des Commissaires-priseurs de Paris.
— Vue extérieure. 72
— Salle de vente 73
Mayotte (vue de), prise de Choa. 309
Nossi-Bé (village d'Ambanoroa, à). . . . . Id.
— Vue du plateau de Helleville. . . . . . . Id.
Sail-lès-Châteaumorand (établissement thermal des eaux de) 213
Sainte-Sévère (le château de), d'après un dessin de M. Maurice Sand. 276
Tebessa (vue de la ville de) 341
Vera-Cruz (vue de la ville de la) prise de la mer 145
Versailles (vue de) à vol d'oiseau. — Dessin de M. Arnout. 344-345
Vierzon (viaduc du chemin de fer de) sur la Loire, à Orléans, d'après un dessin de M. Pensée. 321

TABLE DES ARTICLES.

Abyssinie 379
Académie des Sciences (compte rendu des séances de l'). 86-206-246-266-342
Académie des Sciences morales et politiques. — Compte rendu du premier semestre de 1847. 406
Accident sur le chemin de fer de Boulogne à Amiens, le 20 juin 1847 288
Algérie. — Cérémonie religieuse en l'honneur des victimes de Sidi-Brahim. . 93
— Blidah et les mines de la Mouzaïa. . . . 391
— Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien. 283
— Province de Constantine. — Tebessa. . 341
Ange (l') de la Pudeur, par M. Motelli, de Milan. 384
Antiquaire (l') et *Au Petit Bonheur*.— Odéon 179
Armure (l') et le Livre, fable. — A M. Edouard Granger. 154
Artillerie (l') et la Civilisation 234
Bapaume (Un épisode du siége de). 416
Beaux-Arts. — Salon de 1847. 51-67-84-117-135-155-181-195
Belle (la) aux Cheveux d'or. — Porte-Saint-Martin. 403
Bou-Maza 118
Bouffay (la tour du), à Nantes. 144
Bou-Maza à Paris 161
Cafés (les) de Paris 23
Canal du Midi. 331-356-374
Carrousel (Décoration du pont du). 163
Catalogue de la bibliothèque de M. L. . . . 171
Chemin de fer de Paris à la mer. — Ouverture du Chemin de fer de Paris au Havre. 35
Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain 100
Chef-d'œuvre de charpente offert par la corporation des compagnons charpentiers à M. Berryer, avocat. 304
Chemin de fer d'Orléans à Vierzon et à Bourges (ouverture du). 321
Chiffonnier (le) de Paris. — Porte-Saint-Martin 179
Chronique musicale. 6-18-57-71-83-131-147-183-203-211-245-275-325-354-374-398
Chute d'une avalanche 3
Commissaires-priseurs (l'Hôtel des). . . . 72
Confrérie (la) de la Charité de Vernon. . . 27
Concours annuel d'admission aux écoles spéciales. 339
Correspondance. 96-128-206-256-304-320-352-368-384-416
Cossack, le vainqueur du Derby, en 1847. . 208
Courrier de Paris. 3-19-34-59-70-82-97-114-131-149-165-179-195-211-227-243-259-278-291-305-323-339-355-371-386-407
Curiosités judiciaires de l'Angleterre.. . . 402
De la navigation maritime de la France. . 122
De l'instruction publique en Chine. 166
De l'emprunt de la ville de Paris et de l'octroi municipal. 291
Dernier voyage de Dumont d'Urville. . . . 6
Descente périlleuse du ballon de M. Gypson, à Londres, le 6 juillet 1847. . . 317
Diète de Prusse (clôture de la). 295
Distribution d'eau dans la ville de Lyon. . 277
Distribution des prix de l'Ecole municipale de François Ier. 384
Don Augustin Eguarritztoa. — Nouvelle. 314-330-346-358-378-390-406
Dreux (la basilique de). 311
Du dernier Recensement de la population française et de ses principaux résultats. 146
Ecole (l') de droit de Paris. 279
Erlon (Statue en bronze du maréchal comte d'). 352
Etats-Généraux de la Prusse. 229
Exposition de quatre tableaux de maîtres italiens au bénéfice des indigents. . 4
Fête (la) de l'impératrice de Russie, à Péterhoff. 327
Forces militaires des Chinois. — Armes. — Fortifications. 347
Foscari (le palais) 363
Foyers (les) des acteurs dans les théâtres de Paris. — Le foyer du théâtre du Vaudeville 139
Fragments d'une lettre de l'Inde. 152
Giroflée! Girofla! — Nouvelle. 150
Gloire à Venise. — Barcarolle. — Musique de M. Ch. Delioux; paroles de M. le marquis de Pastoret. 12
Groupe (le) fossile. — Episode de la conquête du Pérou 138
Histoire de la semaine. 1-17-33-50-66-81-98-113-129-145-162-177-194-209-225-241-257-273-289-307-322-337-353-369-385-401
Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers. — Tome VII. 294-326
Homme (l') au pourpoint gris.— Nouvelle. 167-186-202-218-235
Idiote (l'). — Ballade. — Musique de M. Scard; paroles de M. E. M... 324
Impôt (l') des chiens. 51
Inauguration du chemin de fer de Zurich à Baden 400
Kalisch (la fête du) au Caire 395
Landes (les). 120-359
Leucopathie accidentelle chez une femme de race noire 256
Mademoiselle Agathe et *l'Homme sanguin*. — Gymnase. 403
Mesnil-Saint-Firmin (colonie agricole du). 133
Mœurs russes 201
Musée de Ninive. 167
Nécrologie. — Alberto Nota, décédé à Turin, le 18 avril 1847. 160
— Ballanche (M.). 282
— Charles d'Autriche (l'archiduc), décédé le 30 avril 1847. 176
— Delessert M. (Benjamin) 10
— Drouot (le général), décédé le 24 mars 1847. 65
— Grandville (I.-I.), décédé le 17 mars 1847 49
— Grouchy (le maréchal de). 240
— Mars (mademoiselle). 55
— O'Connell (Daniel). 193
Notice sur Constantin, peintre de la manufacture de Sèvres 124
Notre-Dame-de-Bon-Secours (église de) près de Rouen. 157
Notes historiques, biographiques et critiques sur le dernier bal des Berlingot. 251
Orfévrerie religieuse 64
Ouvriers (les) de Paris. — Etudes de mœurs. 314
Pâques (les fêtes de) à Saint-Pétersbourg. . 87
Paquebots (les) transatlantiques. — Ligne du Havre à New-York 102
Petits moyens de faire fortune. — Le Vieux voisin 406
Physiologie du jeu de dominos. 90
Principales publications de la semaine. 16-32-48-64-80 96-110-128-144-160-176-192-208-224-240-256-272-288-304-320-336-352-366-384-398-416
Promenades de Paris. — Le Jardin des Plantes 107-219
Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries. 226
Projet d'un monument sphéroïde 235
Procédé de sculpture de M. Collas. 261
Recherches de M. Boutigny sur l'état sphéroïdal des corps. 170
Régates (les) du Havre 320
Revue agricole 58-154-203-250-298-382
Rêveuse (la). — Valse, par M. Charles Bovy de Lysberg. 244
Rêve (le) de toutes les nuits. 410
Rien de trop. — Nouvelle. . . . 10-22-54-74-90
Rôles créés par mademoiselle Mars au Théâtre-Français. 80
Rugendas (le voyageur). 263
Sail-lès-Châteaumorand (des Eaux minéro-thermales de) 213
Séraï (le). 247
Société de secours en faveur des chrétiens du Liban. 339
Spa. 231
Spécimen d'un nouveau procédé de gravure en relief sur cuivre 400
Statues en bronze. — Napoléon, par M. Rude; Cambronne, par M. Debay. 405
Sumatra. — Mœurs, costumes, paysages, incidents. 230-266-294-310
Taïti (Pacification de). 187
Télégraphe électro-magnétique du professeur Morse. 260
Temple (le). 375
Théâtre (le) français à Londres. 198
Théâtres (les) de Berlin et de Saint-Pétersbourg. 387
Tombeau (le) de M. Perry, au Père-Lachaise, par le sculpteur Motelli, de Milan. 368
Tombeau du général Gobert, au Père-Lachaise, par M. David 373
Travaux de la ville de Paris. 103
Travaux publics 370
Trottin (le) de la Modiste. — Palais-Royal. 179
Une fête de Santa-Anna. — L'Encero. . . 298
Une Société de secours mutuels 306
Un coin du Berry et de la Marche. 275
Un jour de grandes eaux à Versailles. . . 343
Un mois en Afrique . . 21-69-134-198-215-262
Un Troisième Larron. — Gymnase. 179
Un nouveau Bernard Palissy. — Avisseau 411
Vernet-les-Bains (Etablissement thermal de), Pyrénées-Orientales 183
Vicomtesse (la) Lolotte. — Vaudeville. . . . 179
Vieille-Montagne (les Usines de la). — Extraction et manipulation du zinc. — Organisation du travail; quasi-association entre le maître et l'ouvrier. . 75

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1847; sous la direction de M. Frédéric Lacroix. 142
Géographie départementale, classique et administrative de la France; publiée sous la direction de M. Badin, directeur de l'école normale primaire de l'Yonne, et de M. Quantin, archiviste du département de l'Yonne. — En vente : le Cher et la Nièvre. 350
Rhin (le), son cours, ses bords, légendes, mœurs, traditions, coutumes; histoire du fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure; par M. André Delrieu. 286
Voyages en Scandinavie, en Laponie, au Spitzberg et aux Féroë, pendant les années 1838, 1839 et 1840, sur la corvette *la Recherche*. — Relation du voyage; par M. X. Marmier. — Tome II. 270

HISTOIRE. — MÉMOIRES.

Afrique (l') française, l'empire du Maroc et le désert de Sahara; par M P. Christian. — Edition illustrée. 174
Chine (la) et les Chinois; par M. Alexandre Bonacossi 222
Chute de l'Empire. — Histoire des Deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X; par M. Achille de Vaulabelle. 414
Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir de l'argent; suivi d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis; par M. C. Leber. — Deuxième édition. 302
Études sur les premiers temps du christianisme et sur le moyen âge; par M. Philarète Chasles 334
Guerre (la) des Paysans; par M. Alexandre Weill. 110
Histoire de Paris et de ses monuments; par Dulaure. — Nouvelle édition, refondue et complétée jusqu'à nos jours, par M. L. Batissier, auteur de l'Histoire de l'Art monumental. 62
Histoire des Girondins; par M. A. de Lamartine 94
Histoire du Concile de Trente; par M. L.-F. Bungener, auteur de Un Sermon sous Louis XIV 110
Histoire de l'Esclavage pendant les deux dernières années; par M. V. Schœlcher. 142
Histoire de la Peinture flamande et hollandaise; par M. Alfred Michiels. 222
Histoire des Peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques : langue, coutumes, mœurs et institutions; par M. Aurélien de Courson. — Ouvrage couronné par l'Académie française. . 254
Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne; par M. Fr. Michel . Id.
Histoire pittoresque des Religions. — Doctrines, cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, anciens et modernes; par M. F.-T.-B. Clavel . . . . . Id.
Histoire de la Domination romaine en Judée, et de la Ruine de Jérusalem; par M. J. Salvador. 270
Histoire des Français des divers états, ou Histoire de France aux cinq derniers siècles; par M. Amans-Alexis Monteil. — Deuxième édition. 286
Lettres sur l'Angleterre et sur la France, publiées par M. Auguste Nougarède de Fayet 174
Magistrats (les) des colonies depuis l'ordonnance du 18 juillet 1841; par M. Maximilien Just; publié par M. V. Schœlcher. 318
Manuel de l'Histoire de France; par M. Achmet d'Héricourt. 222
Mémoires de Claude-Victor Perrin, duc de Bellune, pair et maréchal de France, mis en ordre par son fils aîné, Victor-François Perrin, duc de Bellune. — Tome Ier. 126
Nouveaux résumés historiques, comprenant l'histoire de tous les pays du monde, depuis leur origine jusqu'en 1845, rédigés par les auteurs du Dictionnaire politique. 158
Patria. — La France ancienne et moderne, morale et matérielle, ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire physique et intellectuelle de la France et de ses colonies. — Deuxième et dernière partie. 78
Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France; par M. Ph. de Pointel. 142
Récits de la captivité de l'Empereur à Sainte-Hélène; par le général comte de Montholon, exécuteur testamentaire de Napoléon.. 270
Réimpression de l'ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (1789-1800). 110

LÉGISLATION. — POLITIQUE. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Christianisme (le) et la Révolution française; par M. E. Quinet.— Deuxième édition. 14
Code (le) civil expliqué. — De la contrainte par corps en matière civile et de commerce, ou Commentaire du Titre XVI du Livre III du Code civil; par M. Troplong. 270
Commune (la) de Paris et le département de la Seine, ou Code de l'habitant de Paris et de la banlieue; précédé d'une Introduction historique sur la Commune de Paris; par M. Jules Le Berquier. 222
De la Presse périodique et des lois qui la régissent; par M. G. Naquet. 94
De la suppression de l'impôt du sel et de l'octroi; par M. Ch. Dupont-White. . 142
De la propriété des eaux courantes, du droit des riverains, et de la valeur actuelle des concessions féodales; contenant l'exposé complet des institutions seigneuriales et le principe de toutes les solutions de droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité; par M. Championnière, avocat. 238
Dictionnaire des Sciences philosophiques; par une société de professeurs et de savants. — Cinquième livraison. . . . 30
Éléments de statistique, comprenant les principes généraux de cette science

et un aperçu historique de ses progrès; par M. Alexandre Moreau de Jonnès 190
Essai statistique sur les établissements de bienfaisance. — Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; par M. le baron A. de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance de la ville de Paris. 318
Histoire du Tarif.—I. Les Fers et les Houilles; par M. G. de Molinari. 398
Journal des Economistes, revue mensuelle d'économie politique et des questions agricoles, manufacturières et commerciales. 288
Jurisprudence générale du royaume, répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, du droit des gens et du droit public. — Nouvelle édition; par M. Dalloz aîné. — Tome VI. 174
Réforme postale, 1847; par M. C.-A. Pruneau. 206
Réforme (la) postale en France; par M. Barillon, membre du conseil municipal de Lyon, membre correspondant de la société de statistique de Marseille. . Id.
Seul (le) moyen de coloniser l'Algérie; par M. A. Denain. 270

LITTÉRATURE. — ROMANS. — CRITIQUE. — POÉSIES.

Agnès de Méranie et les drames de M. V. Hugo, étudiés et comparés par M. A. Dufaï. 190
Bibliothèque de campagne. 208
Bibliographie parémiologique. — Etudes bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues; suivies d'un appendice contenant un choix de curiosités parémiographiques; par M. G. Duplessis. 414
Casimir Delavigne. — Eloge couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, en 1846; par M. Paul-Antoine Cap. 30
Catalogue de la Bibliothèque de M. L....... 62
Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de M. Viollet Le Duc, avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages catalogués. 222
Chansons nouvelles; par M. Louis Festeau. 64
Eothen, relation d'un voyage en Orient; traduit de l'anglais sur la cinquième édition. 30
Épopée (l') de l'Empire, poëme; par M. Thévenot (de la Creuse). 158
Étrusques, poésies; par M. Philippe Busoni. 179
Fables; par M. Pierre Lachambeaudie. — Cinquième édition, considérablement augmentée. 190
Fugitives (les), poésies; par M. Jules Gauthier. 318
Geoffrey Chaucer, poëte anglais du quatorzième siècle.—Analyses et fragments; par M. H. Gomont. 238
Lettres de mademoiselle Aïssé à madame Calandrini. — Cinquième édition, revue et annotée par M. Jules Ravenel, avec une Notice par M. Sainte-Beuve. 94
Livre (le) des Orateurs; par Timon. — Quinzième édition. 14
Nouvelles allemandes, traduites par M. X. Marmier. 398
OEuvres complètes de Benvenuto Cellini, orfévre et sculpteur florentin; traduites par M. Léopold Leclanché, traducteur de Vasari. — Deuxième édition. 14
Poésies de M. N. Martin. 30
Prince (le) Francisque, roman historique; par M. Fabre d'Olivet. 286
Prononciation de la langue française au dix-neuvième siècle; par M. Joseph de Malvin-Cazal, ancien professeur de l'Université. 302
Réflexions et Menus propos d'un peintre genevois, ou Essai sur le beau dans les arts; par R. Topffer, auteur des Nouvelles genevoises, des Voyages en Zigzag, de Rosa et Gertrude, etc., précédés d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Albert-Aubert 366
Rimes galantes; par M. Ch. Coran. 174
Romans, Contes et Voyages; par M. Arsène Houssaye. 142
Vérité (la) sur les Arnauld, complétée à l'aide de leur correspondance inédite; par M. Pierre Varin, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Arsenal. 238

MISCELLANÉES.

Album de l'île Bourbon; par M. Adolphe d'Hastrel. — Première livraison. . . Id.
Album des Jeux de hasard; précédé d'un abrégé et d'applications de la Théorie des Probabilités; par M. Van Tenac 384
Bibliothèque de poche; par une société de gens de lettres et d'érudits. — Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes; par M. Ludovic Lalanne. . 286
Chasseur (le) rustique; par M. Adolphe d'Houdetot. 160
Escrime (l') à la baïonnette, ou école du fantassin pour le maniement du fusil comme arme blanche; par M. Posselier, dit Gomard, professeur d'escrime. 334
Exercices pour habituer à la lecture des manuscrits allemands; par M. Adler Mesnard; maître de conférences à l'école normale supérieure. 30
France (la) et la Sainte-Alliance en Portugal; par M. Edgar Quinet. 302
Hand-Books for Travellers. — Guides des Voyageurs; par M. Murray. 254
Maire (le) de Village; par M. de Cormenin. 398
Mémoires et Dissertations de la Société royale des Antiquaires de France. — Nouvelle série.—Tome VIII, avec des planches 270
Nouvelle revue encyclopédique, publiée par MM. Firmin Didot frères. 238
Opinion sur les religions d'Etat; par M. le comte d'Alton-Shée, pair de France. . 302
Principal (le) de l'office de Paris; par M T. Berthe 190
Salles (les) de spectacles de Paris. 96

PHILOSOPHIE. — MORALE. — ÉDUCATION.

Christianisme (le) expérimental; par M. Athanase Coquerel, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris. 174
Cours complet d'éducation pour les filles, publié en trois parties : éducation élémentaire, éducation moyenne, éducation supérieure. — Septième édition. 158
Éducation (l') et l'Enseignement; par Timon. 158
Etude de l'Homme, ou Réflexions morales; par M. Achille Poincelot. 318
Image (l'), revue mensuelle illustrée, d'éducation, d'instruction et de récréation. 48-240
Ou l'Eglise ou l'Etat; par M. F. Génin, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. 158

SCIENCES ET ARTS.

Collection de Tableaux polytechniques; par une société d'anciens élèves de l'école polytechnique, de professeurs, d'ingénieurs, etc.; sous la direction de M. Auguste Blum. 174
Cosmos, essai d'une description physique du globe; par M. Alexandre de Humboldt; traduit par M. H. Faye. . . . 350
Dictionnaire de Chimie et de Physique; par M. F. Hoefer, docteur en médecine. 254
Eléments de Perspective linéaire; par M. Auguste Guiot, docteur ès-sciences. — Deuxième édition, avec un atlas de 37 planches. 94
Guide du Sondeur, ou Traité théorique et pratique du sondage; par M. J. Degousée, etc.; accompagné d'un atlas de 35 planches. 142
Lithyménie (de la), ou Destruction des calculs vésicaux par les irrigations intra-membraneuses; par M. le docteur Dumesnil. 30
Mondes (les), ou Essai philosophique sur les conditions d'existence des êtres organisés dans notre système planétaire; par M. F.-E. Plisson, docteur médecin, professeur à l'Athénée royal de Paris. 62
Phrénologie (la), le Geste et la Physionomie, démontrés par 120 portraits, sujets et compositions, gravés sur acier. Texte et dessins par M. H. Bruyères, peintre. 334
Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges. — Du terrain erratique de cette contrée; par M. Ed. Collomb. — Ouvrage accompagné de 12 figures dans le texte et de 4 planches coloriées. 286

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

JOURN.
695

L'ILLUSTRATION

9

MARS-AOUT
1847